

Participation du public par voie électronique (PPVE)

Loi n°2018-202 (articles 9 et 12) et Code de l'environnement (article L123-19)

ANNEXES

Projet d'aménagement
du site Tour Eiffel

Calendrier de la procédure de participation
11 octobre 2021 / 17 novembre 2021

Catherine Garreta / Jean-Louis Laure
garant.e.s désigné.e.s par la CNDP

Date de remise de la synthèse : 17 décembre 2021



commission
nationale du
débat public



Liste des annexes

Annexe 1 : Courrier de saisine adressé par la Maire de Paris à la Présidente de la Commission nationale du débat public le 25 septembre 2020

Annexe 2 : Décision de la CNDP N° 2020/116/TOUR EIFFEL/2 du 7 octobre 2020 de désignation de la garante et du garant

Annexe 3 : Lettre de mission de la CNDP adressée aux garants du 1^{er} décembre 2020

Annexe 4 : Liste des acteurs sollicités lors de l'analyse de contexte

Annexe 5 : Comptes-rendus des 4 réunions publiques

Annexe 6 : Plan de communication mis en œuvre par l'autorité organisatrice

Annexe 7 : Ensemble des observations du public et des réponses du maître d'ouvrage

Annexe 8 : Enseignements de la PPVE tirés par le maître d'ouvrage

Direction de l'Urbanisme
Sous-Direction des Ressources – Bureau du Service Juridique

Affaire suivie par : Gladys CHASSIN
Tél : 01 42 76 30 76 – gladys.chassin@paris.fr

Paris, le 25 septembre 2020

La Maire de Paris

à

Madame la Présidente de la Commission nationale du débat public

Objet : Projet de réaménagement des abords du site de la Tour Eiffel dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 donnant lieu à autorisations environnementale et d'urbanisme ainsi qu'une mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme de Paris.

P.J : 8 documents (formats papier et numérique) :

- plan de situation du projet ;
- plan d'intervention ;
- résumé non technique de l'étude d'impact ;
- délibération 2020 DDCT 17 du Conseil de Paris en date du 3 juillet 2020 déléguant à la Maire de Paris l'ouverture et l'organisation des participations du public par voie électronique ;
- délibération 2018 DCPA 19 du Conseil de Paris approuvant le lancement de l'opération ;
- arrêté du 31 août 2020, pris par le Préfet de la Région d'Ile-de-France, Préfet de Paris et la Maire de Paris, désignant la Maire de Paris comme autorité compétente pour ouvrir et organiser cette procédure de participation du public par voie électronique unique ;
- bilan de la concertation préalable au titre du code de l'urbanisme sur le projet d'aménagement ;
- bilan de la concertation au titre du code de l'environnement sur la mise en compatibilité du PLU.

Dans le cadre de l'organisation des futurs Jeux de 2024, le site de la Tour Eiffel accueillera les épreuves de Beach volley, de Triathlon, le Marathon et les épreuves de natation en eau libre lors des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Pour permettre ces épreuves et transformer le site durablement, un projet de réaménagement des abords du site de la Tour Eiffel est nécessaire. Il permettra d'améliorer la qualité paysagère et l'accueil du public et des athlètes sur cet espace de plus de 50 hectares, inscrit au Patrimoine mondial de l'Unesco, comprenant la Tour Eiffel et plusieurs espaces paysagers ou monuments classés ou inscrits (Palais de Chaillot, Jardins du Trocadéro, Pont d'Iéna, Champ de Mars, École Militaire..).

Préalablement à l'émergence du projet actuel, en phase amont, l'opération a fait l'objet de deux concertations. Une concertation préalable au titre du code de l'urbanisme sur le projet « Site Tour Eiffel : approcher - découvrir - visiter » s'est déroulée du 21 janvier au 1^{er} mars 2019. Puis une concertation publique organisée au titre du code de l'environnement, relative à la mise en compatibilité du PLU de Paris avec ce projet, a eu lieu du 3 juin au 13 juillet 2019, sous l'égide d'une garante que vous avez nommée, Madame Catherine GARRETA.

Madame la Présidente de
la Commission Nationale du Débat Public
244, boulevard Saint-Germain
75007 PARIS

Pour permettre la réalisation du projet, qui donne lieu à évaluation environnementale, une procédure commune portant sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU nécessaire à sa réalisation, l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau, et les demandes d'autorisations d'urbanisme a été mise en œuvre. Une étude d'impact du projet est jointe à la déclaration de projet et aux différentes demandes d'autorisation.

Afin de pouvoir engager les étapes préalables au lancement des travaux, en application des articles 9 et 12 de la loi 2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, il convient d'engager une participation du public par voie électronique ayant pour objet :

- La délivrance de l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau ;
- La délivrance des autorisations d'urbanisme nécessaires à la mise en œuvre du projet :
 - o Un permis d'aménager portant sur l'aménagement de la place du Trocadéro, comprenant la piétonisation de la place, le déplacement d'une statue et construction de quelques kiosques ;
 - o Un permis d'aménager portant sur la piétonisation du pont d'Iéna et la modification des abords de la fontaine de la place de Varsovie ;
 - o Un permis d'aménager portant sur le Champ de Mars comprenant la rénovation des espaces verts dans la partie nord, la rénovation sans modification extérieure du bâtiment enterré du cantonnement, la piétonisation de la place Jacques Rueff et le réaménagement du parcours depuis la sortie de métro Ecole Militaire vers l'extrémité Sud du Champ de Mars ;
 - o Un permis de construire pour la rénovation du stade Émile Anthoine ;
 - o Un permis de construire pour la rénovation des piliers de la Tour Eiffel, la réalisation de constructions en rez-de-chaussée (sanitaires, bagagerie, petite programmation commerciale), la création d'une construction en R-1 du pilier Nord et l'extension des bureaux situés dans le pilier Ouest. Le permis de construire prévoit également la démolition de deux bâtiments et leur remplacement par des jardins publics ;
 - o Un permis de construire précaire pour l'installation de bases vie (chantier et vie administrative) ;
- La déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme ;

La Ville de Paris est le maître d'ouvrage du projet et la personne publique responsable du plan.

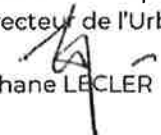
Afin de faciliter la lisibilité de l'opération et sa compréhension par le public, le Préfet de la Région d'Ile-de-France et de Paris et la Maire de Paris ont décidé d'engager une participation du public par voie électronique unique. À cet effet, la Maire de Paris a été désignée comme autorité compétente pour l'ouvrir et l'organiser.

Vous trouverez notamment ci-joints le résumé non technique de l'étude d'impact, un plan de situation du projet et un plan d'intervention ainsi que les différentes délibérations de la Ville de Paris sur le projet et les concertations qui ont été mises en œuvre. Ils vous permettront d'apprécier la nature et l'importance de la procédure prévue pour laquelle je vous saurais gré de bien vouloir désigner un garant.

Le calendrier actuel conduit à envisager une participation du public en avril 2021 afin que le Conseil de Paris puisse délibérer en août 2021 sur la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU. La demande d'autorisation environnementale ainsi que les demandes de permis de construire et d'aménager seront déposés prochainement.

Par avance, je vous en remercie.

Pour la Maire de Paris et par délégation,
Le Directeur de l'Urbanisme,


Stéphane LECLER

SÉANCE DU 7 OCTOBRE 2020

DÉCISION N° 2020 / 116 / TOUR EIFFEL / 2

**PROJET DE RESTRUCTURATION DES ABORDS DE LA TOUR EIFFEL
ET MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE PARIS**

La Commission nationale du débat public,

- vu le code de l'environnement en son article L.123-19,
- vu les articles 9 et 12 de la loi n°2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024,
- vu le décret n°2019-1164 du 8 novembre 2019 modifiant le décret n°2019-95 du 12 février 2019 pris pour l'application de l'article 20 de la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique,
- vu sa décision 2019 / 45 / TOUR EIFFEL / 1,
- vu le courrier de Monsieur Stéphane LECLER, directeur de l'urbanisme à la Ville de Paris, en date du 25 septembre 2020, agissant en tant qu'autorité organisatrice de la participation du public prévue à l'article L. 123-19 du code de l'environnement, demandant à la CNDP la désignation d'un garant au titre de l'article 9 de la loi n°2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, pour la procédure commune portant sur la déclaration de projet de restructuration des abords de la Tour Eiffel valant mise en comptabilité du PLU de PARIS, l'autorisation environnementale et les demandes d'urbanisme,

Considérant :

- que les enjeux locaux environnementaux et d'aménagement urbains sont majeurs,
- qu'il est nécessaire de prévoir des modalités de participation en présentiel à définir entre l'autorité organisatrice de la participation et les garants, en complément de la consultation par voie électronique,

après en avoir délibéré,

DÉCIDE :


Article 1 :

Madame Catherine GARRETA et Monsieur Jean-Louis LAURE sont désignés garants de la procédure de participation par voie électronique pour la procédure commune portant sur la déclaration de projet de restructuration des abords de la Tour Eiffel valant mise en comptabilité du PLU de PARIS, l'autorisation environnementale et les demandes d'urbanisme,

Article 2 :

La présente décision sera publiée au Journal Officiel de la République française.

La Présidente



Chantal JOUANNO



LA PRESIDENTE

Paris, le 1^{er} décembre 2020

Madame, Monsieur,

Lors de sa séance plénière du 7 octobre 2020, la Commission nationale du débat public vous a désignés garants du processus de participation du public par voie électronique (« PPVE ») pour le projet de réaménagement des abords de la Tour Eiffel, en remplacement de l'enquête publique.

Je vous remercie d'avoir accepté cette mission d'intérêt général et je souhaite vous préciser les attentes de la CNDP pour celle-ci.

Le projet de réaménagement des abords de la Tour Eiffel, dans la mesure où cet espace est envisagé comme lieu d'accueil d'épreuves sportives des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, constitue l'un des projets nécessaires à la préparation, à l'organisation ou au déroulement de cet événement visés par la Loi 2018-202 du 26 mars 2018. Ainsi, la PPVE pour ce projet a été décidée en application des articles 9 et 12 de la loi n°2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des JO 2024 qui disposent que le garant rédige une « ***synthèse des observations et propositions déposées par le public [qui] mentionne les réponses, le cas échéant, les évolutions proposées par le maître d'ouvrage du projet ou la personne publique responsable du plan ou programme pour tenir compte des observations et propositions du public*** ». Ces articles renvoient également à l'article L.123-19 du Code de l'environnement (« CE »), qui précise les modalités selon lesquelles s'organise cette PPVE.

Rappel des objectifs de la PPVE :

Selon le Code de l'environnement, une procédure de PPVE intervient pour les projets, plans ou programmes soumis enquête publique, en remplacement de celle-ci. Son objectif est donc similaire à celui de l'enquête publique, mais ses modalités diffèrent. Pour rappel, l'enquête publique a pour objet d'assurer l'information et la participation du public, ainsi que la prise en compte des intérêts des tiers, lors de l'élaboration des décisions susceptibles d'affecter l'environnement. Les observations et propositions parvenues et publiées pendant le délai de l'enquête sont prises en considération par le maître d'ouvrage (MO) et par l'autorité compétente pour prendre la décision (art. L.123-1 CE).

.../...

Catherine GARRETA et Jean-Louis LAURE
Garants de la PPVE
Projet d'aménagement des abords de la Tour Eiffel (75)

En comparaison à la concertation préalable, cette phase de la PPVE, tout comme celle d'enquête publique, permet d'associer le public, certes en amont de la décision de l'autorité compétente, mais en aval de la discussion sur l'opportunité (art. L.121-15-1 CE).

Pour autant, la CNDP souhaite que l'autorité organisatrice de cette participation vous associe à sa définition et à son organisation afin de garantir pleinement le respect du droit à l'information et à la participation du public. Cette lettre de mission vise donc à vous aider dans l'exercice de vos fonctions.

Votre rôle et mission de garants :

Dans le cadre de l'article L.123-19 du Code de l'environnement, la définition des modalités de participation revient à l'autorité organisatrice de la PPVE.

Pour autant, votre rôle ne peut en aucun cas être assimilé à celui de « caution démocratique », ni réduit à celui d'observateur du dispositif de concertation. **Vous n'êtes pas un simple conseil, vous êtes à même de prescrire des modalités de la participation**, dont vous ferez part à l'autorité organisatrice de la PPVE, dans le cas d'espèce la ville de Paris, également maître d'ouvrage.

À cette fin, votre analyse précise du contexte, de la nature des enjeux et des publics spécifiques vous sera d'une grande aide. Si vous le pouvez, **il est donc important que vous puissiez aller à la rencontre de tous les acteurs concernés et prendre connaissance des résultats des précédentes procédures de concertation (que vous avez pour l'une d'entre elles garantie) sur ce projet afin d'identifier avec précision les thématiques et les enjeux qu'il apparaît souhaitable de soumettre à la PPVE**. Dans tous les cas, cette analyse vous permettra d'accompagner et de guider le maître d'ouvrage dans l'élaboration du dossier de PPVE afin qu'il respecte le droit à l'information du public, c'est-à-dire les principes d'accessibilité, de clarté et de lisibilité des informations mises à disposition du public. Pour cela, je vous rappelle que l'article L.123-19 du Code de l'environnement dispose qu'un accès numérique et, sur demande, papier de ce dossier doit exister pour tous.

J'attire ici tout particulièrement votre attention sur les enjeux majeurs de ce projet, tant environnementaux, que socio-économiques ou d'aménagement urbain, identifiés dans l'étude d'impact et l'avis à venir de l'Autorité environnementale, pouvant avoir des effets sur le déroulement et la qualité de la PPVE. Vous devrez également prendre particulièrement en considération :

- le continuum de la participation qui justifie de bien distinguer la prochaine phase que constitue la présente la PPVE des phases précédentes de concertation préalable qui ont permis de préciser et d'arrêter le projet, afin que le public comprenne le sens et l'objet de la procédure ;
- le large spectre des publics concernés par le projet (riverains, parisiens et franciliens, touristes français et étrangers, acteurs économiques...) qui nécessite une analyse fine pour déterminer les modalités de participation et de communication les plus adaptées ;
- l'unicité de la procédure d'évaluation environnementale qui participe à l'élaboration de plusieurs décisions de natures différentes (autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau, permis d'aménager et permis de construire, déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU de Paris). Cette caractéristique procédurale invite à une approche pédagogique particulière.

Nous sommes attachés à ce que la PPVE soit une procédure participative non « dégradée ». Elle suppose donc :

- En fonction du contexte sanitaire **l'organisation de dispositifs participatifs en présentiel**, comprenant au moins une réunion publique d'ouverture ayant pour objet la présentation du projet et de la procédure et une de clôture, de manière à animer la démarche numérique et permettre l'inclusion du public le plus large possible, instaurer une relation de confiance ;
- Si le contexte sanitaire ne permet pas l'organisation de réunions en présentiel, je vous invite à

vous référer au document de positionnement de la CNDP du 4 novembre 2020 sur les principes, formes et modalités du débat public pendant le confinement Covid-19 ;

- **L'attachement à débattre avec le public de tous les enjeux du projet**

J'insiste ici sur le fait que **les dispositions légales sont un socle minimal à respecter mais qu'il est bon de dépasser en vue d'une meilleure diffusion de l'information.**

Dans tous les cas, j'attire votre attention que le principe de dématérialisation ne concerne pas la phase d'information du public, et que, selon le principe d'inclusion porté par la CNDP, et donc pas vous, il est indispensable de permettre au public d'accéder à l'information de manière physique (dossiers papiers, réunions d'information, médiateurs, etc.).

Par ailleurs, selon les dispositions de l'article L.123-19 du Code de l'environnement, le public doit être informé des modalités et de la durée de la participation par voie dématérialisée et par voie d'affichage sur les modalités de la PPVE au minimum 15 jours avant le début de cette dernière. Il vous appartient de veiller à la pertinence du choix des lieux et espaces de publication, à leur éventuelle démultiplication et publication locale, afin que le public le plus large soit clairement informé de la démarche participative. Cet avis doit mentionner le projet, les coordonnées des autorités compétentes et des garants, les décisions qui peuvent être adoptées par la suite, l'ensemble des conditions dans lesquelles les informations seront partagées au public, l'adresse du site où peut être consulté le dossier, les éléments d'incidence du projet sur l'environnement et les lieux de consultations de l'étude d'impact et de l'avis de l'Autorité environnementale.

Votre mission s'achève par la rédaction de la **synthèse des propositions du public, des réponses apportées par le maître d'ouvrage et le cas échéant des évolutions proposées par le maître d'ouvrage**. Vous pouvez pour cela vous inspirer des logiques de rédaction des premières synthèses publiées, qui supposent de résumer, outre la méthodologie retenue pour permettre la participation du public, **vos appréciations indépendantes sur la qualité de ce processus mené par le maître d'ouvrage** et, le cas échéant, les évolutions du projet qui résultent de ce processus. Cette synthèse est transmise à l'autorité organisatrice, ici également maître d'ouvrage, et à la CNDP qui la rendent publique.

La CNDP vous confie donc une mission de prescription à l'égard de l'autorité organisatrice de la participation, maître d'ouvrage, et des parties prenantes, afin de veiller aux principes fondamentaux de la participation :

- le respect des principes du droit à l'information et à la participation du public reconnu par la réglementation française (Convention d'Aarhus, Charte de l'environnement, Code de l'environnement) ;
- le respect des principes et des valeurs de la CNDP : indépendance, neutralité, transparence, égalité de traitement et argumentation des observations.

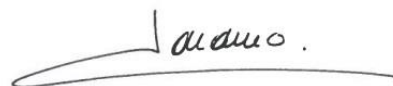
Pour cela, le MO – par l'intermédiaire de la CNDP – vous indemnise et vous défraie selon des montants fixés dans l'arrêté du 29 juillet 2019, relatif aux frais et indemnités des membres de la CNDP et des CNPD, des délégués régionaux et des garants désignés par la CNDP. A ce titre, une convention financière est signée entre la CNDP et le maître d'ouvrage. La charge de l'organisation matérielle de la concertation revient au maître d'ouvrage, qui verse l'indemnité relative à la mission des garants à la Commission nationale du débat public, qui la transfère ensuite à ces derniers.

Relations avec la CNDP :

Dans le cadre de cette mission particulière qui vous est confiée, il est nécessaire que nous puissions conserver un contact régulier afin que vous nous teniez informés du bon déroulement de la PPVE (qualité du dossier, définition des modalités numériques, qualité des réponses apportées, sujets principaux et points de conflit potentiel). L'équipe de la CNDP se tient à votre disposition, notamment

en cas de difficulté particulière.

Vous remerciant encore pour votre engagement au service de l'intérêt général, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Jouanno.', with a long horizontal flourish underneath.

Chantal JOUANNO

Acteurs sollicités par les garants en amont de la PPVE¹

Mairie du 7^e arrondissement
Mairie du 15^e arrondissement
Mairie du 16^e arrondissement

Société d'Exploitation de la Tour Eiffel (SETE)

Palais de Chaillot
Bateaux Parisiens

Association des Amis du Champ de Mars

Association Passy Seine

Association des Riverains de la Tour Eiffel
Comité d'aménagement du 7e
Association Seizième Demain

APEL Saint Louis de Gonzague-Franklin

Association des usagers des transports Ile-de-France

Association RSI Roller Squad Institut

Association Paris en Selle

Association Riderz
Association Mieux se déplacer à bicyclette
Association Vélorution

Association École Militaire Lieu de mémoire

¹ En **gras** les acteurs ayant répondu favorablement à l'invitation des garants



Participation du Public par Voie Électronique (PPVE) Site Tour Eiffel

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 11 OCTOBRE 2021

Dans le cadre de la procédure de Participation du Public par Voie Électronique (PPVE) portant sur le projet d'aménagement du site Tour Eiffel, une réunion publique d'ouverture s'est tenue le 11 octobre 2021 à l'Auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris. La réunion a été conduite sous l'égide des deux garants, désignés par la commission nationale du débat public (CNDP). A cette occasion, les élus ou représentants de la Ville de Paris (maître d'ouvrage du projet), de la Société publique locale (SPL) PariSeine (maîtrise d'ouvrage déléguée du projet), de l'agence architecte et paysagiste Gustafson Porter + Bowman (mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre) et du cabinet d'architecture Chartier-Corbasson (membre du groupement de maîtrise d'œuvre) ont présenté les enjeux et caractéristiques du projet et répondu aux questions du public :

- **Emmanuel GREGOIRE**, Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques ;
- **Christophe NAJDOVSKI**, ; Adjoint à la Maire de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale ;
- **Stéphane LECLER**, Directeur de l'Urbanisme de la Ville de Paris ;
- **Jean-François MANGIN**, ; Directeur de la Mission Grands Projets à la Ville de Paris ;
- **Ariane BOULEAU**, directrice générale de la SPL PariSeine ;
- **Mary BOWMAN**, agence Gustafson Porter+Bowman ;
- **Thomas CORBASSON**, cabinet Chartier-Corbasson.

Les garants désignés par la CNDP, **Catherine GARRETA** et **Jean-Louis LAURE**, participaient également à la réunion pour présenter la CNDP, leur rôle dans la PPVE, ainsi que les modalités de participation.

70 personnes environ ont participé à la réunion publique de présentation du projet, hors intervenants.

Le support de présentation du projet diffusé lors de la réunion publique est en annexe de ce compte-rendu.

1. PRÉSENTATION DE LA PPVE

Par arrêté municipal en date du 9 septembre 2021, la Mairie de Paris a ouvert une participation du public par voie électronique (PPVE) consacrée au projet d'aménagement du site Tour Eiffel sous l'égide de la CNDP, du lundi 11 octobre 2021 à 8h30 au mercredi 17 novembre 2021 à 23h59.

Cette PPVE a pour objet le réaménagement du site Tour Eiffel dans les 7^e, 15^e et 16^e arrondissements de Paris et est préalable à :

- l'approbation de la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (dite MECPLU) ;

- la délivrance des autorisations d'urbanisme (permis d'aménager et permis de construire) ;
- la délivrance de l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau nécessaire au réaménagement des abords du site de la Tour Eiffel.

Pendant toute la durée de la Participation du Public par Voie Electronique, le dossier ainsi qu'un registre dématérialisé sur lequel le public peut déposer des observations, les consulter, et prendre connaissance des réponses de la Ville de Paris, sont consultables sur le site internet dédié : www.sitetoureiffel.participationdupublic.net

Trois réunions publiques sont programmées dans le cadre de la procédure de PPVE :

- la présente réunion de présentation du projet ;
- une webconférence portant sur la thématique « Déplacements, circulation et stationnement » le 21 octobre 2021 de 19h00 à 21h00 ;
- une webconférence portant sur la thématique « Pratiques, activités et services » le 9 novembre 2021 de 19h00 à 21h00.

Pour s'assurer du bon déroulement de la procédure et veiller à l'effectivité de la participation du public, la commission nationale du débat public (CNDP) a désigné Catherine GARRETA et Jean-Louis LAURE garants de la PPVE dédiée au projet d'aménagement du site Tour Eiffel.

« Nous veillons à ce que cette participation soit effective, c'est-à-dire à ce que chacun puisse s'exprimer avec des arguments. Ce n'est pas la place de l'invective ni des prises de position. Bien entendu, on peut dire ce que l'on pense mais ce que nous souhaitons, et nous vous aiderons à le faire, c'est que le projet soit questionné, que les arguments soient développés - ce qui sont pour et ceux qui sont contre -, et que la Ville et ses partenaires puissent apporter les réponses les plus précises et compréhensibles possibles »

Jean-Louis LAURE, garant avec Catherine GARRETA de la PPVE dédiée au projet d'aménagement du site Tour Eiffel

Dans un délai de 30 jours après la clôture de la PPVE, les garants délivreront une synthèse des observations du public, des réponses apportées par la Ville de Paris et, le cas échéant, des modifications apportées au projet.

La PPVE fait suite aux phases de la concertation publique organisée au titre du Code de l'Urbanisme du 21 janvier 2019 au 3 mars 2019 et de la concertation organisée au titre du Code de l'Environnement du 5 juin 2018 au 13 juillet 2019. Les bilans des deux phases de concertation sont consultables en ligne sur le site web de la Ville de Paris - <https://www.paris.fr/> - dans l'onglet dédié au projet.

La PPVE est organisée conformément aux articles 9 et 12 de la loi n°2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 selon les modalités définies aux articles L-123-19 et R-123-46-1 du Code de l'Environnement et sous l'égide de la CNDP.

2. PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE TOUR EIFFEL

Présentation générale du projet

Conformément à la délibération votée par le Conseil de Paris en 2018, le projet consiste à :
« engager des travaux visant à renforcer la qualité architecturale de la Tour Eiffel, et à en faire une vitrine irréprochable de la qualité de l'accueil parisien », « améliorer les conditions d'accueil des visiteurs [...] » :

- en assurant leur sécurité ;
- en créant de nouveaux espaces d'accueil ;
- en optimisant la gestion des billetteries et des flux ;
- en améliorant leur accès à l'édifice, [...] tout en s'intégrant dans le contexte paysager très contraint du Champ de Mars et en prenant en compte les préconisations des services de l'Etat, la réglementation du site, les contraintes de sécurité ».

De manière générale, le défi posé par le projet consiste à trouver l'équilibre entre la préservation des enjeux patrimoniaux, la prise en compte des impératifs environnementaux, des usages et la projection paysagère. La fidélité au dessin historique sera respectée et la singularité et l'esthétique du site préservées.

L'aménagement du site vise à apporter une réponse satisfaisante à la sur-sollicitation de l'espace qui accueille chaque année plus de 30 millions de visiteurs : les espaces verts subissent une très forte pression d'usage, les flux sont particulièrement concentrés, des problématiques d'orientation se posent, les commodités sont insuffisantes pour assurer un accueil convenable, etc.

Le projet porté par l'agence Gustafson Porter+Bowman (« One ») vise ainsi à transformer le site en une vaste promenade arborée offerte aux Parisiennes et aux Parisiens et aux visiteurs du site.

Afin d'améliorer les conditions d'accueil du site, les transformations ont été conçues autour de trois axes :

1. offrir davantage d'espace aux piétons ainsi que des circulations douces et des transports en commun ;
2. développer la place de la nature en créant des espaces de respiration en adéquation avec l'Accord de Paris sur le climat et en améliorant la qualité d'usage et de découverte du site ;
3. mettre en valeur la perspective historique que constitue l'axe reliant le Trocadéro, la Tour Eiffel et l'Ecole Militaire en faisant évoluer l'identité minérale du site en accordant une place plus importante au végétal.

Le périmètre du projet tel qu'exposé lors de la réunion publique correspond au périmètre du projet ayant fait l'objet d'un budget consacré et visé par le marché de maîtrise d'œuvre.

Cette réunion publique permet à la Ville de Paris de présenter au public l'état des lieux de la réflexion portée sur le projet.

Calendrier, périmètre d'autorisation et procédures

Le calendrier

L'ensemble du calendrier et du phasage est détaillé sur les diapositives 19 et 20 du document de présentation joint à ce compte-rendu.

Le projet d'aménagement du site est divisé en deux phases : la première phase sera réalisée avant les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris. La livraison des aménagements est prévue :

- à l'été 2023 pour la place du Trocadéro, la place de Varsovie et le quai Branly ;
- à l'hiver 2023 pour le pont d'Iéna, le site Emile Anthoine, l'enceinte sécurisée et la place Jacques-Rueff.

La seconde phase interviendra après 2024.

Le périmètre d'autorisation

Le projet comporte plusieurs autorisations d'urbanisme, soit 3 permis d'aménager et 3 permis de construire. Le descriptif de chacun des périmètres est exposé sur la diapositive 21 du document de présentation joint à ce compte-rendu.

Les autres autorisations et procédures

Le projet fait également l'objet d'une demande d'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau et d'un document unique d'évaluation des impacts environnementaux (voir la diapositive 22 du document de présentation joint à ce compte-rendu).

La consultation par le public des dossiers relatifs aux demandes d'autorisation

Le dossier de la PPVE est consultable en ligne sur le site dédié à la PPVE (www.sitoutou Eiffel.participationdupublic.net). Il comprend notamment les dossiers des permis d'aménager et de construire, l'évaluation environnementale liée au projet, le dossier relatif à la loi sur l'eau ainsi que des éléments de présentation et images du projet.

Mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec le projet

Pour permettre la réalisation de projets dont certaines dispositions ne sont pas conformes aux règles du PLU, le Code de l'Urbanisme prévoit - après approbation de son intérêt général - une procédure spéciale de mise en compatibilité du document d'urbanisme afin de modifier les seules dispositions du PLU avec lesquelles le projet n'est pas conforme.

La mise en compatibilité du PLU comporte une phase de consultation du public. S'agissant des JO, cette consultation est réalisée via une PPVE sous l'égide de garants. Elle doit permettre à chacune et à chacun de prendre connaissance des éléments du PLU à modifier et de s'exprimer à propos de ces évolutions.

L'ensemble des éléments relatifs à la mise en compatibilité du PLU est détaillé sur les diapositives 23, 24 et 25 du document de présentation joint à ce compte-rendu.

Le projet est conforme aux grandes orientations politiques du PLU telles qu'elles sont exprimées dans le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et s'inscrit également dans les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP) relatives à la cohérence écologique du PLU : en effet, le projet respecte l'objectif consistant à préserver la Seine comme ressource de biodiversité et facilite l'accès du public aux rives de Seine.

La réalisation de ce projet nécessite des évolutions de certaines dispositions du règlement du PLU qui limite la possibilité de construire sur le secteur. Les nouvelles dispositions envisagées du PLU visent notamment à proposer d'une part une nouvelle délimitation des Espaces Boisés Classés (EBC) autour du Trocadéro, sur le Champ de Mars et au pied de la Tour Eiffel, et d'autre part à permettre d'affirmer la vocation sportive du secteur Emile Anthoine consacré à cet usage via son inscription en zone urbaine verte et sur l'emprise duquel est créé un Espace Vert Protégé (EVP).

La diapositive 25 du document de présentation joint à ce compte-rendu détaille spécifiquement les évolutions du PLU envisagées secteur par secteur (autour du Trocadéro, sur le Champ de Mars et au pied de la Tour Eiffel et au niveau du centre sportif Emile Anthoine).

Focus sur les sous-secteurs du projet

De manière générale, les aménagements prévus visent à répondre à la sur-sollicitation des lieux et s'inscrivent dans le cadre d'un projet de paysage pensé depuis la place du Trocadéro jusqu'au Champ de Mars. A cet effet, le parti-pris architectural est fondé sur l'humilité, les architectures proposées se fondent dans le paysage et s'effacent au profit du paysage.

A partir d'une mise en regard entre l'état existant et l'état projeté, les diapositives 31 à 52 du document de présentation joint à ce compte-rendu détaillent sous-secteur par sous-secteur (la place du Trocadéro, la fontaine de Varsovie, la place de Varsovie, le pont d'Iéna, le quai Branly, le parvis de la Tour Eiffel, le site Emile Anthoine et la partie nord du Champ du Mars) les aménagements prévus dans le cadre du projet.

3. THÈMES ABORDÉS LORS DES TEMPS DÉDIÉS AUX QUESTIONS-RÉPONSES

Durant la réunion, les participants ont pu faire part de leurs remarques et poser leurs questions aux porteurs du projet.

La PPVE concerne le projet d'aménagement du site Tour Eiffel. A ce titre, la réunion porte sur les considérations liées au périmètre du projet tel que défini par l'étude d'impact et rappelé lors de la présentation générale du projet. Ce compte-rendu rend uniquement compte des questions propres à ce périmètre. La Ville de Paris a néanmoins pris bonne note des quelques questions qui portent au-delà des périmètres du projet et de la PPVE.

LA CIRCULATION, LES DEPLACEMENTS ET LE STATIONNEMENT

Les effets de report éventuel de la circulation

Des riverains, notamment les représentants respectifs de l'association Passy-Seine et de l'association des riverains du Trocadéro, s'interrogent à de nombreuses reprises et en exprimant une certaine appréhension, sur le report de trafic et les embouteillages que la modification de la circulation place du Trocadéro et place de Varsovie pourrait entraîner.

« [...] La modification de la circulation place du Trocadéro mise en double sens avec, on le craint, une grande difficulté pour tourner à gauche et donc des reports d'embouteillage qui vont remonter dans toutes les avenues qui mènent au Trocadéro »

Un représentant de l'association de riverains Passy-Seine

Deux élus du 15^e arrondissement craignent l'effet du report de la circulation consécutif à la fermeture des axes de circulation du front de Seine vers les voies des secteurs Duplex et Motte-Picquet. L'efficacité de la liaison par bus entre les 15^e et 7^e arrondissements est également questionnée si la traversée du Champ de Mars en transports en commun s'avérait interdite.

Les réponses du porteur du projet

La circulation sur la place du Trocadéro sera réorganisée, non supprimée, et les effets de report éventuels ont été modélisés dans le cadre d'une évaluation environnementale engagée par la maîtrise d'ouvrage et présente dans le dossier de consultation du public. Cette étude des impacts permet de mesurer avec précision les effets du projet en matière de circulation.

La requalification de l'espace public et la modernisation des éléments vieillissants auront un effet sur les conditions de circulation, notamment par la création d'un espace piéton de qualité, paysager, et la création de pistes cyclables. Certains points contenus dans le schéma de circulation du projet ont été déjà affinés à l'issue des deux concertations, ils portent notamment sur l'ajout d'aménagements en certains carrefours afin de faciliter l'accès au quartier.

- L'intégralité du dossier relatif à l'étude de la circulation et aux déplacements est disponible sur le site web dédié au projet : www.sitetou Eiffel.participationdupublic.net.
- Le 21 octobre 2021, un webinaire sera entièrement dédié aux questions relatives à la circulation, aux déplacements et au stationnement.
- La mise en place d'une réunion publique supplémentaire sera étudiée en lien avec les garants.

Le stationnement des autocars touristiques

Une riveraine du Trocadéro souhaite connaître le lieu de stationnement futur des autocars.

Les réponses du porteur du projet

À un horizon postérieur à 2024 et tel qu'il est conçu, le projet ne proposera pas de zones de stationnement pour autocars et des solutions alternatives moins polluantes seront proposées. La desserte touristique par autocar s'avère d'ailleurs marginale à l'échelle des 30 millions de visiteurs annuels et le dessin historique n'est pas prévu pour absorber ce type de trafic. Afin de proposer des solutions durables aux touristes, la Ville de Paris travaille à une mutation des mobilités du tourisme par le déploiement de moyens de déplacement plus légers et des transports en commun facilités. A l'échelle de Paris, le site de la Tour Eiffel sera le premier concerné.

LES NUISANCES POUR LES RIVERAINS

Les nuisances d'ordre général

Des nuisances relatives à l'état et à la gestion de la propreté de l'espace public et à des difficultés de circulation, notamment en raison de la présence de barrières de travaux, sont relevées à plusieurs reprises de manière appuyée.

Les réponses du porteur du projet

L'amélioration de la conception des espaces publics et l'embellissement se trouvent précisément au cœur de la politique municipale, guident ce projet en particulier, et peuvent se traduire parfois de manière transitoire par l'engagement de travaux. C'est un travail de fond porté par la Ville de Paris.

Par ailleurs, la propreté est une dimension prise en compte dans le cadre du projet, des poubelles supplémentaires seront par exemple installées.

Les nuisances sonores

Plusieurs riverains se plaignent des nuisances sonores générées par les événements organisés place du Trocadéro (ainsi que les manifestations) et place de Varsovie. Ils regrettent la fréquence de ces événements et leur amplitude horaire (de 8h30 jusqu'à 23h estiment deux participants). Ces riverains font

part de leurs craintes concernant l'occupation de l'espace du terre-plein central de la place du Trocadéro prévue dans le cadre du projet. « L'amphithéâtre de verdure » qui sera construit en cet endroit accueillera-t-il des événements ? La question est posée à plusieurs reprises. Le maire du 16^e arrondissement demande quelle sera la nature de l'occupation de cet espace.

« Vous avez un projet Trocadéro et notamment, vous allez créer une sorte d'amphithéâtre. A ce jour, nous ne savons pas ce que sera l'occupation de cet amphithéâtre. Qu'est-ce qui sera fait ? Suivant ce qui sera fait et à quelle fréquence, cela aura un impact nécessaire sur la sécurité »

Francis SZPINER, Maire du 16^e arrondissement de Paris

Un élu du 15^e arrondissement souhaite également connaître la teneur de la limitation des événements à venir sur le Champ de Mars et souhaite que la Ville de Paris confirme la libération du plateau Joffre à l'horizon 2024.

Les réponses du porteur du projet

« L'amphithéâtre de verdure » prévu sur la place du Trocadéro est une simple métaphore d'aménagement qui n'a pas vocation à accueillir des animations d'ordre événementiel, il est par ailleurs rappelé que cet élément est un apport de la concertation précédente. Le terme pourrait être remplacé par celui de « terrasses », mieux approprié.

Sans être quotidiens, des événements pourront être accueillis place de Varsovie, en conformité avec la tradition historique du site en matière d'accueil d'événements. La Ville de Paris a tout à fait conscience des nuisances de proximité et travaille sur le sujet des bonnes pratiques, notamment sous l'égide de Frédéric HOCQUARD, Adjoint à la Maire de Paris en charge du tourisme et de la vie nocturne.

Un travail est, par ailleurs, engagé en lien étroit avec les Mairies d'arrondissement concernées afin d'élaborer une charte dédiée à l'organisation d'événements : cette charte encadrera notamment la régularité et l'organisation de l'événement, et également l'émission sonore en agissant par exemple sur le choix d'équipements permettant de limiter les nuisances.

La Ville de Paris s'engage, en outre, à faire en sorte que l'événementiel soit privilégié sur des espaces minéraux afin de préserver les espaces verts.

LA SECURITE DU SITE

La sécurisation du site est évoquée à plusieurs reprises par des riverains, la représentante de la Maire du 7^e arrondissement, le conseil de quartier Dupleix Motte-Picquet relayé par une élue du 15^e arrondissement et la représentante du collectif des riverains de la rue de Buenos Aires et de l'avenue de Suffren. La question liée à la sécurité quotidienne et ambiante des riverains n'aurait pas été suffisamment prise en compte. La gouvernance en matière de sécurité est aussi questionnée.

« Avez-vous réellement pris en compte l'insécurité totale ? Sachant que lorsqu'on essaie d'appeler la police, suite aux diverses rixes, aux joueurs de bonneteau et aux règlements de compte tous les jours et tous les soirs, seulement deux policiers et une voiture sont dédiés au Champ de Mars. Comment faisons-nous pour sécuriser cet espace qui sera encore plus ouvert au public et plus encore source d'insécurité pour notre quotidien ? »

Une représentante du collectif des riverains de la rue de Buenos Aires et de l'avenue de Suffren



Le représentant de l'association des riverains du Trocadéro souhaite la fermeture ou la privatisation de certaines parties du Champ de Mars tandis que le représentant de l'association des Amis du Champ de Mars estime que la végétalisation pourrait venir obstruer les vues traversantes et ainsi insécuriser la marche des passants.

Une riveraine demande si la paroi de verre installée autour de la Tour Eiffel sera maintenue dans le cadre du projet.

Les réponses du porteur du projet

La Ville de Paris indique être tout à fait consciente des enjeux liés à la sécurité. Si le projet peut concourir à améliorer les conditions de sécurité, il ne peut néanmoins pas contenir la solution globale relative à ces enjeux. Par la requalification des espaces publics et des lieux, le projet d'aménagement permettra de limiter les risques en agissant sur le mésusage de certains lieux (prévention situationnelle) et de favoriser ainsi une meilleure surveillance et un encadrement plus efficace.

Les effectifs déployés par la Police Nationale fournissent un autre élément de réponse que le porteur du projet ne maîtrise pas directement. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.

De manière plus générale, le Conseil de Paris votera, lors de la semaine qui suit la tenue de cette réunion, un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.

La maîtrise d'ouvrage confirme que la paroi de verre installée autour de la Tour Eiffel après les attentats de 2015 sera conservée.

LA VEGETALISATION DU SITE

La surface végétalisée

Le représentant de l'association des Amis du Champ de Mars estime que le taux d'augmentation des surfaces végétalisées tel que présenté dans le document de présentation du projet est erroné. Il considère par ailleurs que la perspective à la française caractéristique du Champ de Mars implique une certaine minéralité et un dégagement nécessaire.

« Pour des raisons incompréhensibles, le grand tapis vert au centre du Champ de Mars, qui est dans le cœur de tous les Parisiens, sur lequel tout le monde vient en été pour pique-niquer, pour voire la Tour Eiffel, va être rétréci d'un tiers »

Un représentant de l'association des Amis du Champ de Mars

Les réponses du porteur du projet

D'une manière générale, la Ville de Paris souhaite porter la végétalisation au cœur du projet. De ce fait, la proportion d'espaces verts sera bien augmentée, contrairement à ce qui a été exposé par le représentant de l'association des Amis du Champ de Mars. Le porteur du projet confirme qu'à partir des

surfaces végétalisées existantes aujourd'hui au sein de ce périmètre, l'augmentation de la végétalisation apportée par le projet s'élève bien à +40 % des surfaces végétalisées existantes.

Concernant le calcul des surfaces, tous les chiffres transmis dans les pièces du dossier sont exacts. Le porteur du projet rappelle que la base de calcul se fonde sur les 22 hectares du périmètre budgété et objet du marché de maîtrise d'œuvre. Ainsi, les espaces verts perméables compris dans ce périmètre représentent aujourd'hui 47 617 m². Une fois les travaux liés au projet réalisés, cette surface végétalisée atteindra 64 341 m², soit 1,7 hectare supplémentaire ou une augmentation de 35 % des surfaces vertes perméables. Inexistantes aujourd'hui, les toitures végétales couvriront, en outre, une fois le projet réalisé, une surface égale à 2 123 m². L'ensemble des surfaces végétalisées au sein du périmètre atteindra alors 1,9 hectare, soit une augmentation de 40 % par rapport à la surface végétalisée actuelle.

Dans la partie nord du Champ de Mars, comprise dans le périmètre du projet, les pelouses sont aujourd'hui abîmées, les racines d'arbres compactées et le drainage ne s'effectue pas d'une manière convenable. Dans le cadre du projet, les pelouses seront renforcées pour supporter le nombre de visiteurs attendu, des assises seront mises en place le long des pelouses et un nivellement/décompactage du sol effectué afin de permettre à la fois l'accès aux pelouses et la protection des racines des arbres, permettant leur croissance.

La question du pont d'Éléna

Un participant s'interroge à propos des plantations hors sol prévues sur le pont d'Éléna, considérant que ce type de plantation n'est pas écologique.

Les réponses du porteur du projet

Concernant le pont d'Éléna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, le scénario proposé à ce jour comporte uniquement une végétation basse, en bacs. De manière générale, la végétation hors sol n'est pas considérée comme la solution la plus satisfaisante d'un point de vue écologique. Elle n'est ainsi envisagée qu'en dernier recours. Le porteur du projet travaille encore à approfondir sa connaissance technique du pont d'Éléna afin de proposer à terme une solution de végétalisation plus pérenne.. D'une manière générale, la Ville de Paris rappelle que la végétalisation n'est en aucun cas un alibi mais doit permettre le développement d'îlots de fraîcheur et la création d'ombre, tout en intégrant un caractère esthétique, afin de préparer la ville aux changements climatiques.

La typologie des plantations

Le détail des plantations prévues, voire des essences d'arbres, est également demandé à la maîtrise d'ouvrage.

Les réponses du porteur du projet

A propos des plantations, 164 arbres supplémentaires seront ajoutés. Des centaines d'essences d'arbres ont été sélectionnées dont 30 % de nature indigène afin de renforcer la biodiversité. Elles sont toutes décrites dans la documentation relative au permis d'aménager. Les plantations seront ordonnées de deux manières : l'axe central du Champ de Mars conservera un aspect plus formel quand les jardins pittoresques, notamment le couloir de la biodiversité, se déploieront sur les côtés. L'idée générale consiste à prolonger l'axe végétal sur le pont afin de dérouler le tapis vert de part et d'autre du fleuve.

L'ESTHETIQUE ET LE MOBILIER URBAIN

Concernant l'esthétique générale du mobilier prévu, une élue du 15^e arrondissement rappelle avoir demandé un inventaire du mobilier et des ornements historiques. Deux riveraines du Trocadéro souhaitent par ailleurs que l'esthétique des kiosques reflète l'identité française et parisienne (notamment par le biais de l'installation de cafés).

Les réponses du porteur du projet

L'objectif du projet ne consiste pas à dénaturer ce qui fonde la singularité esthétique du site, cet aspect est au cœur des discussions entretenues par le porteur du projet avec les services de l'État en charge de la préservation du patrimoine : les Architectes des Bâtiments de France et l'Inspection des Sites.

Un recensement exact et exhaustif du mobilier urbain présent sur le site sera effectué. Des changements seront parfois proposés afin de renouveler des éléments ajoutés au site à différentes époques sans rapport avec son héritage patrimonial. La Ville de Paris restera fidèle au dessin historique qui a, par ailleurs, déjà connu quelques évolutions à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle.

De manière générale, les deux rives de Seine comprises dans le périmètre du projet seront unifiées sur le plan esthétique par un mobilier urbain et une signalétique respectant les codes du site ainsi que par le biais de l'implantation d'un parcours culturel. Les bancs historiques seront conservés et repeints.

La programmation des kiosques mettra en avant une façon différente de vendre des produits. Elle prendra en compte le « Fabriqué à Paris », la gastronomie française sera mise en valeur, les circuits courts et le recours à l'artisanat seront en outre privilégiés. Un travail sera engagé avec certains kiosquiers pour conserver notamment un manège, optimiser le positionnement et éviter d'entraver l'entrée sur le Champ de Mars, vers la promenade d'Australie par exemple.

LES QUESTIONS RELATIVES A LA PROCEDURE DE LA PPVE

Le Maire du 16^e arrondissement s'interroge sur le rôle des garants et demande la réalisation d'une étude d'impact relative à l'occupation de la place du Trocadéro et une étude d'impact portant sur la circulation au Trocadéro.

Le représentant de l'association des Amis du Champ de Mars questionne la justification de la procédure au regard de la Loi olympique.

Les réponses du porteur du projet

Le porteur du projet explique que l'analyse demandée de l'occupation de la place du Trocadéro ne présente aucun objet puisque l'aménagement prévu n'a pas vocation à accueillir d'éléments de nature événementielle). Par ailleurs une évaluation environnementale, comprenant une étude d'impact et portant sur l'intégralité des effets du projet a été réalisée et est intégrée au dossier qui est soumis au public dans le cadre de la procédure en cours. L'évaluation environnementale qui a été réalisée porte notamment sur les effets de la circulation sur la place du Trocadéro et ses abords.

Concernant le taux d'augmentation de la surface végétalisée, le porteur du projet a expliqué et justifié le chiffre avancé en détaillant la base de calcul employée, aucune donnée ne vient ainsi remettre en cause la qualité de l'information diffusée.

Les réponses des garants

Les garants rappellent avoir engagé un travail avec la Ville de Paris depuis plusieurs mois, pour préparer les modalités de la PPVE, et rencontré pendant cette période de nombreux acteurs dont il a été tenu compte des préoccupations ; c'est le cas par exemple du choix des sujets des web conférences thématiques programmées. En cas de non-réponse éventuelle au cours de la PPVE, ou de réponse insuffisante, les garants s'engagent à demander que le porteur du projet fournisse une réponse adaptée au public.

Les modalités de la participation du public mises en œuvre (Participation du Public par Voie Électronique) sont la stricte application de la Loi dite olympique promulguée en 2018 en raison de la l'accueil d'épreuves sportives olympiques sur le site à l'occasion des JO de Paris 2024.

LES AUTRES CONSIDERATIONS

Une élue du 15^e arrondissement s'interroge sur le devenir du bâtiment Émile Anthoine et propose qu'il accueille un centre d'animation jeunesse.

Un riverain demande ce que la Mairie envisage en matière de tourisme durable.

Un élu du 15^e arrondissement rappelle le vote défavorable relatif au projet émis par les conseils des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements et regrette l'absence de réponse au vœu exprimé par le groupe écologiste au Conseil de Paris et auquel d'autres groupes politiques se sont joints.

Les réponses du porteur du projet

Au sein du secteur Émile Anthoine, l'espace sportif, y compris la piscine, a vocation à être protégé en tant qu'espace de récréation non construit dédié à la pratique sportive à destination du public. Dans le bâtiment Émile Anthoine proprement dit, de nouvelles activités en lien avec l'accueil du public et une offre de tourisme durable seront intégrées.

CONCLUSION

Après le rappel des modalités de participation de la PPVE par les garants, les participants sont remerciés pour leurs questions et leurs contributions. Cette réunion publique a permis d'exposer les objectifs et les caractéristiques du projet d'aménagement du site Tour Eiffel, de recueillir les observations émises par les participants afin de concourir à l'amélioration du projet et d'apporter des réponses aux questions posées. Des réponses complémentaires aux questions posées pourront en outre être apportées au cours de la PPVE.

Les garants évoquent l'approfondissement du sujet de la végétalisation sous un format à définir en lien avec la Ville, éventuellement via une réunion publique.

Par ailleurs, l'organisation du webinaire du 21 octobre 2021 sur le thème « Déplacements, circulation et stationnement » est rappelée. L'ensemble des présents est invité à participer (sur inscription sur le site web dédié à la PPVE du site Tour Eiffel : www.sitetoureiffel.participationdupublic.net).

Participation du Public par Voie Électronique (PPVE) Site Tour Eiffel

COMPTE RENDU DU WEBINAIRE THÉMATIQUE DU 21 OCTOBRE 2021

« DÉPLACEMENTS, CIRCULATION ET STATIONNEMENT »

Par arrêté municipal en date du 9 septembre 2021, la Mairie de Paris a ouvert une Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) consacrée au projet d'aménagement du site Tour Eiffel sous l'égide de la commission nationale du débat public (CNDP) du lundi 11 octobre 2021 à 8h30 au mercredi 17 novembre 2021 à 23h59.

Dans le cadre de cette procédure, un webinaire thématique consacré à la question des déplacements, de la circulation et du stationnement s'est tenu le 21 octobre 2021 de 19h à 21h. Il fait suite à la réunion publique de lancement du 11 octobre 2021 qui avait permis d'exposer la présentation générale du projet.

Lors du webinaire, les représentants de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre ont présenté les objectifs et grandes caractéristiques du projet d'une part, et détaillé d'autre part les aspects du projet liés aux circulations, aux déplacements et aux stationnements, ainsi qu'au calendrier et à la communication du chantier :

- **Noémie BRAZIER**, SPL PariSeine, Maître d'ouvrage délégué de la Ville de Paris ;
- **Jean-François MANGIN**, Mission Grands Projets, Ville de Paris ;
- **Mary BOWMAN** et **Julien MAISONDIEU**, Gustafson Porter+Bowman, Maître d'œuvre du projet ;
- **Gildas VEYSSET** et **Julien DELAHOCHÉ**, OGI, bureau d'étude en charge de la réalisation de l'étude d'impact ;
- **Chantal MEYER**, animatrice de la réunion, stratéact'.

Le webinaire a été conduit en présence de **Catherine GARRETA** et **Jean-Louis LAURE**, les deux garants de la PPVE désignés par la commission nationale du débat public (CNDP).

Les participants avaient la possibilité d'adresser des questions écrites aux intervenants tout au long de la réunion via le tchat Zoom.

150 personnes environ ont participé au webinaire thématique.

La présentation du projet diffusée lors du webinaire thématique est en annexe de ce compte-rendu.

La PPVE permet l'information et la participation du public par voie électronique via le site web : www.sitetoureiffel.participationdupublic.net.

Consultable par toutes et tous, le site web dédié à la PPVE expose l'ensemble des informations relatives au projet et permet le dépôt d'avis, remarques et questions – auxquels répond le porteur de projet - tout au long de la procédure.

Cette webconférence a mobilisé un nombre important de participants et a donné lieu à un nombre très élevé de questions écrites. Cette affluence n'a pas permis de traiter l'intégralité des questions, suscitant certaines frustrations du public, exprimées dans les messages écrits, au-delà des positions exprimées sur le projet.

1. INTRODUCTION – RAPPEL DE LA PROCÉDURE

La PPVE est organisée conformément aux articles 9 et 12 de la loi n°2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 selon les modalités définies aux articles L-123-19 et R-123-46-1 du Code de l'Environnement et sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP).

La mission des garants désignés par la CNDP, neutres et indépendants, consiste à garantir en pratique à tout citoyen le droit et l'accès à l'information et à la participation liés aux projets présentant un impact sur leur environnement. Les échanges lors de la PPVE visent à enrichir le projet à partir de l'apport d'arguments qualifiés.

2. LE RAPPEL DU PROJET ET SON ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE

La Ville de Paris, Maître d'ouvrage du projet, rappelle les ambitions et objectifs du projet, le périmètre dans lequel il s'inscrit, les différents secteurs concernés et son calendrier.

- Les ambitions de la Ville concernant la circulation, les déplacements et le stationnement sont partagées avec les participants.

Le porteur du projet détaille la manière dont l'environnement a été intégré au processus du projet à travers l'élaboration de l'étude d'impact. Les objectifs et les périmètres de l'étude d'impact sont exposés au public ainsi que les données méthodologiques relatives à l'étude de trafic, l'étude de bruit et l'évaluation de la qualité de l'air et la prise en compte de la santé.

Dans chaque secteur composant le périmètre du projet, l'évolution de la situation en matière de circulation et d'offre de stationnement est présentée à partir d'une comparaison « situation existante / situation projetée ». Les secteurs présentés sont les suivants : la place du Trocadéro, la place de Varsovie, l'avenue Albert-de-Mun, la rue Le-Nôtre, le pont d'Iéna, le quai Branly et l'avenue de la Bourdonnais, le quai Branly et l'avenue de Suffren, la partie ouest du quai Branly et les abords du pont Bir-Hakeim, ainsi que la place Jacques-Rueff et l'École Militaire.

3. CIRCULATION, DÉPLACEMENTS ET STATIONNEMENT

Les apports en matière de mobilité issus des échanges lors de la concertation de 2019 sont rappelés :

- la création de nouveaux carrefours sur l'avenue de New-York pour faciliter les liaisons avec les quartiers limitrophes ;
- la sécurisation de l'aire piétonne du pont d'Iéna à la place de Varsovie ;
- le maillage du plan cyclable ;
- l'installation d'arceaux vélos et de stations Vélib' supplémentaires ;
- la suppression des places de stationnement des cars touristiques ;
- la création de dépose-minute pour les cars touristiques en différents points d'entrée du site.

Le porteur du projet expose ensuite la stratégie de piétonnisation du site mise en œuvre, ainsi que les itinéraires projetés pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR), les véhicules d'urgence, les vélos, les bus RATP, les cars touristiques et les taxis.

L'exposé de la stratégie de circulation des véhicules particuliers est approfondi à travers la présentation de plusieurs itinéraires alternatifs accompagnés des évolutions de temps de trajets projetés.

4. LE CALENDRIER ET LA COMMUNICATION DU CHANTIER

Les dates du phasage du chantier par secteur, du Trocadéro à l'Ecole Militaire, sont exposées pour les chantiers programmés avant les JO 2024 comme ceux prévus à partir de 2024. Les travaux sont en outre phasés au sein de chaque secteur pour minimiser les nuisances et l'impact visuel du chantier.

Pendant toute la durée du chantier, les fonctionnalités en matière de circulation seront maintenues. Le phasage retenu pour les travaux vise en effet à maintenir les conditions de circulation des transports en commun au plus proche de la situation existante et à conserver les mobilités douces.

Le partage de l'information et la concertation avec les riverains ne s'arrêteront pas lors de la phase travaux.

Au contraire, les modalités de partage seront diversifiées et adaptées à la réalité du moment : différents supports digitaux seront créés, notamment un site web et une newsletter. En lien étroit avec les entreprises en charge des travaux, des informations adéquates pourront être exposées sur les palissades, des panneaux de signalétique seront installés, et des lettres d'information spécifiques distribuées afin de détailler le développement d'une phase du chantier à l'échelle d'un quartier déterminé.

5. THÈMES ABORDÉS DANS L'ESPACE DE DISCUSSION DÉDIÉ AUX QUESTIONS ÉCRITES

Au cours du présent webinaire, les participants avaient la possibilité d'adresser leurs questions écrites par le biais du module de conversation de l'application Zoom. 550 interventions écrites ont été postées au cours du webinaire. Le traitement des questions a été assuré en temps réel par l'équipe support autant que possible compte tenu du nombre des questions et messages. S'il n'était pas possible de relayer chaque question et d'y apporter une réponse spécifique lors de la session, le regroupement thématique des principales questions posées a été porté à la connaissance de l'audience et des réponses apportées en direct à plusieurs d'entre elles (les verbatims ci-dessous sont reproduits à titre d'exemple).

Voici ci-dessous les principales thématiques abordées et les réponses apportées au cours du webinaire.

LA PROCÉDURE DE LA PPVE

En réponse à l'interrogation portant sur le choix de la procédure, le garant explique que la loi dite olympique implique la mise en œuvre de la procédure de la Participation du Public par Voie Électronique dans le cas du projet d'aménagement du site Tour Eiffel dès lors que le site accueille certaines épreuves ; il ne s'agit pas d'un arbitrage du maître d'ouvrage.

Sur le site web dédié à la PPVE - www.sitetoureiffel.participationdupublic.net – figure l'ensemble de l'information dédiée au projet, consultable à tout moment. Par le biais d'un formulaire en ligne, il est

également possible d'adresser questions ou remarques au maître d'ouvrage ; les questions recevront des réponses.

L'ETUDE D'IMPACT

La consultation de l'étude d'impact

Plusieurs intervenants souhaitent connaître les conditions de consultation de l'étude d'impact.

« *Bon mais les études d'impact on les a quand ?* »

L'ensemble de l'étude d'impact est consultable en ligne, dans l'onglet « S'informer » du site web dédié à la PPVE. Un résumé de l'étude d'impact est disponible (pièce 3.1.1) ainsi que toutes les études techniques réalisées, notamment les études acoustiques (pièce 3.2.7), air-santé (pièce 3.2.8) et les études de circulation (pièces 3.2.5 et 3.2.12).

La version papier de l'étude d'impact est par ailleurs consultable en Mairie du 7^e arrondissement.

La méthode de calcul des temps de trajets utilisée pour la réalisation de l'étude sur la circulation

« *Pouvez-vous nous indiquer la méthodologie utilisée pour l'évaluation des temps de trajet ? Vos chiffres semblent parfaitement farfelus* »

La méthodologie s'effectue par étapes ; la première étape modélise la situation actuelle sur le site en matière de circulation. Le modèle est ensuite extrapolé vers une situation projetée, en l'occurrence à l'horizon 2024, à partir de deux scénarios : une situation de référence, comprenant la réalisation de l'ensemble des projets connus à l'horizon 2024, sans réalisation du projet Tour Eiffel, et une situation avec le projet Tour Eiffel. Le calibrage à partir de la situation existante permet de fortement fiabiliser l'estimation des temps de parcours en situation projetée, et la comparaison référence / projet permet de comprendre l'impact spécifique du projet Tour Eiffel. L'étude a par ailleurs pris en compte une hypothèse de demande constante en matière de trafic à partir d'une situation pré-Covid.

(Voir la diapositive « Évaluation des impacts sur l'environnement. Les études de trafic »)

LES LIGNES DE BUS

Les itinéraires des lignes de bus n°63, n°69 et n°86

L'itinéraire du bus n°63 restera inchangé et il continuera à emprunter le pont de l'Alma.

Dans le cadre de la piétonisation de la place Rueff, le terminus du bus n°69 sera déplacé proche de la rue Joseph Bouvard, de l'avenue de la Bourdonnais et de la rue Saint-Dominique.

L'itinéraire de la ligne 86 sera également modifié pour ne plus emprunter la place Rueff, et contournera le Champ de Mars par la place Joffre et l'avenue de Suffren, pour rejoindre son terminus actuel, non modifié.

(Voir la diapositive « Itinéraire des bus RATP »)

La traversée du pont d'Iéna



Concernant le passage du Pont d'Iéna, le porteur du projet confirme le fait que les lignes de bus n°30 (de l'avenue Kléber vers l'avenue Albert-de-Mun) et n°82 (en provenance du nord également) emprunteront bien le pont pour traverser la Seine.

Les avis des parties prenantes du projet (RATP et services de secours)

A propos de la capacité du bus 72, seul Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice serait à même d'apporter une réponse. À noter que le projet a été présenté à Île-de-France Mobilités et à la RATP, qui ont émis un avis également consultable dans le dossier disponible en ligne sur le site de la PPVE. Une attention particulière à la performance de cette ligne est prise en compte dans le projet.

De manière plus générale, l'ensemble des avis émis par les parties prenantes du projet – services de secours, RATP, etc. – est disponible dans le chapitre 5 du dossier de la PPVE consultable en ligne.

L'AMÉNAGEMENT ET LA CONFIGURATION DES AXES DE CIRCULATION

L'avenue Paul-Doumer

Plusieurs participants s'interrogent à propos des effets de reports sur l'avenue Paul-Doumer : l'axe a bien été intégré dans le périmètre de l'étude d'impact et notamment dans le périmètre de l'étude de trafic. L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation avenue Paul-Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Ce document est consultable sur le site de la Participation du Public par Voie Electronique (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux.

A ce stade, deux places de dépose-minute sont prévues avenue Paul-Doumer au droit du cimetière, au point le plus éloigné des habitations.

(Voir la diapositive « Place du Trocadéro / Situation projetée »).

Le boulevard Delessert et la rue Le-Nôtre

« *Le boulevard Delessert sera-t-il fermé au niveau de la rue Le-Nôtre ?* »

Le boulevard Delessert ne sera pas fermé à l'endroit du croisement avec la rue Le-Nôtre ; cette dernière sera à double sens, ce qui permettra la fluidification des mouvements inter-quartiers.

Le projet permettra, en provenance du pont Bir-Hakeim par le quai, de tourner à gauche pour emprunter la rue Le-Nôtre et accéder à la colline de Chaillot.

La signalisation tricolore sur la place du Trocadéro

« *Combien de feux rouges de plus au Trocadéro ?* »

Le principe d'aménagement et de circulation sur la place s'organisera de la manière suivante : la fermeture de la partie sud de l'anneau à la circulation induira l'aménagement de plusieurs sous-carrefours sur la place du Trocadéro depuis l'avenue Paul-Doumer jusqu'à l'avenue du Président-Wilson. Chacun des six sous-carrefours d'entrée sur la place sera régulé par l'installation de feux tricolores. Conformément au désir exprimé lors de la concertation en faveur d'une circulation fluidifiée, une coordination entre les feux sera assurée pour minimiser le temps de traversée de l'anneau.



En parallèle, plusieurs traversées piétonnes seront positionnées au niveau des sous-carrefours afin d'assurer la liaison entre le côté nord et le centre de la place du Trocadéro.

LA CIRCULATION CYCLABLE

La sécurisation des pistes cyclables

De nombreuses questions portent sur la configuration des pistes cyclables afin de garantir la sécurité des cyclistes.

En matière de sécurisation, le projet augmente de 2km les itinéraires cycles dont 1km sur pistes cyclables dédiées. Certains itinéraires sont améliorés : sur le quai Branly, les pistes cyclables (4 mètres de largeur) du Réseau Express vélo (REVe) sont remises en surface ce qui évite d'avoir à emprunter la trémie.

Sur la place du Trocadéro, les pistes cyclables seront également sécurisées, l'une prenant place à l'intérieur de l'anneau, l'autre à l'extérieur, chacune présentant une largeur de 2 mètres.

(Voir la diapositive « Place du Trocadéro / Situation projetée »).

La cohabitation entre vélos et bus sur le pont d'Iéna

Le porteur du projet prend bonne note d'une remarque émise à propos de la piste cyclable prévue dans le couloir de bus sur le pont d'Iéna et la cohabitation entre vélos et bus. Cette proposition a en effet été formulée dans le cadre du permis d'aménager afin de libérer le maximum d'espace pour les piétons, ce fut le moteur de la réflexion.

La circulation cyclable sur la place de Varsovie

« Est-ce qu'une piste cyclable est suffisante sous place de Varsovie ? Peut-être [en] envisager 2 ! »

En réponse aux questions portant sur la circulation cyclable dans le secteur de la place de Varsovie, le porteur du projet confirme que la piste cyclable prévue place de Varsovie sera bien à double sens. Le porteur du projet a par ailleurs fait le choix de placer les axes routiers à 2x2 voies en souterrain.

La question du vélo hors du périmètre du projet

Concernant les pistes cyclables situées hors du périmètre du projet, par exemple avenue de New-York et avenue du Président-Wilson, le maître d'ouvrage invite les participants à consulter le site de la Ville de Paris - <https://www.paris.fr> – et à prendre connaissance du plan Vélo qui sera approuvé prochainement.

LA POLLUTION

Concernant les craintes liées à l'augmentation éventuelle de la pollution atmosphérique en raison du report de la circulation, par exemple vers l'avenue du Président-Wilson, la rue Franklin, l'avenue Paul-Doumer et boulevard de Grenelle vers la Tour Eiffel, la maîtrise d'ouvrage confirme que l'étude sur la qualité de l'air, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. De manière élargie, le parc circulant parisien sera moins polluant, entraînant par voie de conséquence une diminution de la concentration de particules à l'avenir.

LE NIVEAU SONORE

Plusieurs participants interrogent le maître d'ouvrage à propos des axes les plus susceptibles de connaître une augmentation du niveau sonore.

Le maître d'ouvrage indique que l'étude acoustique met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Quatre axes sont principalement concernés – l'avenue Général-Mangin, la rue d'Ankara, la rue de Ranelagh et la rue Edmond-Valentin. L'étude précise que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».

L'ACCESSIBILITÉ

Les participants interrogent le porteur du projet à propos des conditions de déplacements des personnes âgées et des personnes à mobilité réduite.

De façon générale, le projet prévoit une augmentation du nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite en différents points du site. L'ensemble des détails liés à ce sujet sont disponibles au chapitre 4.2.1.4. du dossier de la PPVE (consultable en ligne) : la notice d'accessibilité détaille l'ensemble des dispositions prévues secteur par secteur.

L'ACCUEIL DES CARS TOURISTIQUES

« Où stationneront désormais les autocars de tourisme ? »

En réponse aux questions relatives aux cars touristiques, la Ville de Paris réaffirme la volonté consistant à s'orienter vers la fin de l'accueil des cars touristiques thermiques à Paris à l'horizon 2024. Alors que ces cars sont empruntés par une faible proportion de touristes, ils représentent une nuisance importante. La Ville de Paris travaille sur le développement de modalités de dépose-minute à travers le recours aux navettes électriques. Le maître d'ouvrage prend bonne note des observations faites par les riverains au cours de la PPVE, à propos notamment des deux places de dépose-minute prévues avenue Paul-Doumer, et étudiera la manière d'améliorer encore le projet.

(Voir diapo « Itinéraires des cars touristiques ») Par ailleurs, il est précisé que la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel.

LE CALENDRIER GÉNÉRAL

Des précisions sont apportées à propos du calendrier du projet. Priorité sera donnée à la livraison des principaux espaces publics permettant d'améliorer les conditions d'accueil du site, notamment en vue des Jeux Olympiques de 2024, en particulier la place du Trocadéro, la place de Varsovie et le quai Branly. Étant donné le volume des travaux, d'autres segments du projet seront livrés après 2024, notamment dans l'enceinte de la Tour Eiffel et la partie nord du Champ de Mars.

L'IMPACT DES TRAVAUX

Quelques questions portent sur la mesure de l'impact sur la circulation et l'environnement au cours de la réalisation des travaux.

Concernant l'impact des travaux et la maîtrise des nuisances, l'étude d'impact tient compte de la phase travaux. Cependant, la modélisation du trafic n'est pas effectuée à chaque étape du phasage travaux (le phasage des travaux est encore en cours de stabilisation afin d'aboutir à une cohérence maximale). Pour autant, en matière de maîtrise de l'impact sur le trafic, concernant le secteur de la place de Varsovie et du pont d'Iéna, les carrefours de l'avenue Albert-de-Mun et de la rue Le-Nôtre devraient être rapidement fonctionnels.

LES AUTRES QUESTIONS

De nombreuses questions étant posées à propos des événements et services proposés sur le parvis de la Tour Eiffel (kiosques, etc.) le webinaire prévu le 9 novembre prochain et consacré aux « activités, pratiques et services » abordera ces enjeux de services et activités événementielles

La question de la végétalisation, augmentée de près de 40 % dans le cadre du projet à partir de la surface actuelle couverte par les espaces verts (le périmètre de calcul est notamment représenté sur la diapositive « Les apports de la concertation de 2019 » ; les 40 % de végétation supplémentaire sont ajoutés à la surface végétalisée actuelle présente au sein de ce périmètre), sera abordée précisément lors de la réunion thématique à venir proposée par la Ville de Paris (réunion publique du 3 novembre en mairie du 16^e arrondissement).

6. CONCLUSION

Le webinaire fera l'objet d'un compte-rendu synthétique.

Les garants seront attentifs à relever les points qui nécessiteraient l'apport d'un éclairage complémentaire ou d'un approfondissement.

Les questions posées lors de ce webinaire ont été nombreuses ; la procédure de la PPVE reste ouverte et les questions et remarques peuvent encore être déposées sur le site dédié à la PPVE jusqu'à la clôture de cette dernière le 17 novembre 2021.

Le porteur du projet rappelle la tenue des deux concertations préalables au cours de l'année 2019 et le fait que plusieurs considérations ont alors été prises en compte et ont nourri le projet. De la même manière, la PPVE, et notamment ce webinaire, fournit une nouvelle occasion pour amender le projet, et trouver des adaptations afin de limiter certains effets éventuels d'une part et améliorer les différents aspects du projet d'autre part.

Participation du Public par Voie Électronique (PPVE) Site Tour Eiffel

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU 3 NOVEMBRE 2021

« Paysage, végétalisation et mobilités »

La végétalisation et la circulation ayant fait l'objet de nombreuses questions au cours de la procédure, l'organisation de cette réunion thématique supplémentaire a été décidée à la demande des garants à partir d'une suggestion faite lors de la réunion publique d'ouverture. Elle s'inscrit dans le cadre de la procédure de Participation du Public par Voie Électronique (PPVE) portant sur le projet d'aménagement du site Tour Eiffel.

Par arrêté municipal en date du 9 septembre 2021, la Mairie de Paris a ouvert une PPVE consacrée au projet d'aménagement du site Tour Eiffel sous l'égide de la CNDP, du lundi 11 octobre 2021 à 8h30 au mercredi 17 novembre 2021 à 23h59. La PPVE est organisée conformément aux articles 9 et 12 de la loi n°2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 selon les modalités définies aux articles L-123-19 et R-123-46-1 du Code de l'Environnement et sous l'égide de la commission nationale du débat public (CNDP).

Les élus ou représentants de la Ville de Paris (Maîtrise d'ouvrage du projet), de la Société publique locale (SPL) PariSeine (maîtrise d'ouvrage déléguée du projet), de l'agence paysagiste Gustafson Porter + Bowman (lauréate du concours et mandataire du groupement de maîtrise d'œuvre) et du cabinet d'ingénierie et de mesure CDVIA (maîtrise d'œuvre) ont présenté les enjeux et caractéristiques du projet et répondu aux questions du public :

- **Emmanuel GREGOIRE**, Premier adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris, des relations avec les arrondissements et de la transformation des politiques publiques ;
- **Christophe NAJDOVSKI**, Adjoint à la Maire de Paris en charge de la végétalisation de l'espace public, des espaces verts, de la biodiversité et de la condition animale ;
- **Ariane BOULEAU**, directrice générale de la SPL PariSeine ;
- **Kathryn GUSTAFSON**, agence Gustafson Porter+Bowman ;
- **Mary BOWMAN**, agence Gustafson Porter+Bowman ;
- **Julien MAISONDIEU**, agence CDVIA
- **Chantal MEYER**, animatrice de la réunion, stratéact'.

Jean-Louis LAURE, garant désigné par la CNDP, a participé à la réunion, veillé à son bon déroulement et présenté les modalités de la participation en cours. Catherine GARRETA, garante désignée par la CNDP, empêchée, a suivi les échanges à distance.

329 personnes ont participé à la réunion publique, hors intervenants et représentants institutionnels. Ils ont été répartis en trois salles, deux salles d'écoute avec écrans, complémentaires à la salle principale, ayant été prévues en raison du nombre élevé d'inscrits.

Les échanges ont été denses et parfois tendus. A plusieurs reprises, l'animatrice, ou le garant ou encore le Maire du 16^{ème} ont dû intervenir pour réguler les prises de parole et appeler au calme et au respect des personnes et à l'esprit d'écoute et de dialogue.

Le support de présentation du projet diffusé lors de la réunion publique est en annexe de ce compte-rendu.

Pendant toute la durée de la PPVE, le dossier relatif au projet et à ses impacts ainsi qu'un registre dématérialisé sur lequel le public peut déposer des observations, les consulter, et prendre connaissance des réponses de la Ville de Paris, sont consultables sur le site internet dédié : www.sitetoureiffel.participationdupublic.net.

1. INTRODUCTION

MOT D'ACCUEIL DE FRANCIS SZPNER, MAIRE DU 16^e ARRONDISSEMENT DE PARIS

M. Francis SZPNER considère que le projet est mené d'une manière qu'il estime non conforme à la démocratie. Selon lui la procédure de l'enquête publique et une concertation avec les arrondissements auraient été plus utiles que la consultation électronique mise en place. Il regrette que la réalisation d'études portant sur les impacts en matière d'environnement, de trafic et de sécurité ne soit pas possible dans le cadre de cette procédure. Il remercie par ailleurs le Maître d'ouvrage d'avoir accepté l'organisation de cette réunion complémentaire, également demandée par les Maires des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements.

Concernant le projet en tant que tel, M. SZPNER affirme que le budget initial sera dépassé et que le projet affectera durablement les 7^e, 15^e et 16^e arrondissements, notamment dans le secteur de la place du Trocadéro sur le plan de la propreté et de la circulation. Concernant le devenir du terre-plein central de la place du Trocadéro, M. SZPNER prend acte du fait qu'il ne s'agit pas d'un amphithéâtre et demande quel sera l'usage de cet espace vert. En raison des nuisances induites, il annonce ne pas être favorable à une occupation qui se traduirait par l'embouteillage du 16^e arrondissement ou l'accueil de promeneurs. Selon lui, les habitants du 16^e arrondissement n'ont pas besoin d'un espace vert qui entraînerait l'asphyxie de l'arrondissement.

PROPOS INTRODUCTIF D'EMMANUEL GRÉGOIRE, PREMIER ADJOINT A LA MAIRE DE PARIS

Compte tenu du nombre élevé d'interventions lors de la première réunion publique du 11 octobre 2021 et déposées sur le site web portant sur la végétalisation et l'aspect paysager d'une part et les mobilités et la circulation d'autre part, la Ville de Paris a décidé la tenue d'une réunion publique consacrée à ces aspects.

Le projet vise à redonner une cohérence d'ensemble au site, à travers trois objectifs :

- augmenter la surface végétalisée ;
- donner plus de place aux piétons afin de favoriser les espaces de respirations, la promenade et éviter les phénomènes d'hyperconcentration ;
- sublimer la perspective historique du Trocadéro à l'École Militaire et la requalification des espaces publics qui l'accompagne.

Concernant la procédure, Emmanuel GREGOIRE réaffirme qu'il ne s'agit en rien d'une manœuvre dilatoire et rappelle que la Procédure de PPVE s'est imposée à la Ville au titre de la Loi JOP. Il remarque



que la procédure suscite un réel intérêt : de nombreuses questions ont été posées à l'occasion des réunions thématiques et du webinaire du 21 octobre, ainsi que sur le registre en ligne .

Il est également rappelé que l'étude d'impact a bien été effectuée, qu'elle contient plus de 1 000 pages consacrées à l'ensemble des effets liés aux projet (trafic, air, santé, etc.).

M. Emmanuel GREGOIRE déclare être à l'écoute et prendre en note les observations émises lors de la PPVE. Conformément à l'esprit d'une concertation, le projet n'est pas abouti à ce stade. Les insatisfactions exprimées seront prises en compte et pourront venir amender le projet. Si la question du renoncement éventuel au projet ne se pose pas, le projet peut tout à fait être corrigé et d'éventuelles incompréhensions être levées. Un moratoire avant les Jeux Olympiques n'est pas envisageable non plus : le site nécessite des travaux rapidement.

M. Emmanuel GREGOIRE rappelle que le projet a été dessiné dans le respect de l'histoire et du patrimoine du site. La fontaine de Varsovie et le mobilier historique seront rénovés conformément au dessin historique, les Architectes des Bâtiments de France y veillent également.

PROPOS INTRODUCTIF DE CHRISTOPHE NAJDOVSKI, ADJOINT A LA MAIRE DE PARIS

M. NAJDOVSKI indique que le projet permettra l'augmentation de la part de la surface végétalisée et le nombre d'arbres plantés. Au sein du périmètre dédié au projet (environ vingt hectares), la surface perméable végétalisée augmentera de près de 2 hectares, notamment sur la place et autour des bassins du Trocadéro, sur le quai Branly, ainsi qu'aux abords et sur le site de la Tour Eiffel proprement dit. Alors que la COP26 est réunie à Glasgow, le projet est pensé à l'aune de l'urgence climatique et permet d'inscrire ce site dans le XXI^e siècle.

PROPOS INTRODUCTIF DE JEAN-LOUIS LAURE, GARANT DE LA PPVE DESIGNE PAR LA CNDP

Jean-Louis Laure précise que le choix de la procédure de PPVE ne constitue pas le fait d'un arbitrage de la Ville mais est une disposition de la loi dite olympique qui prévoit le déroulement d'une procédure électronique sous l'égide de deux garants, Catherine GARRETA et Jean-Louis LAURE, en lieu et place de l'enquête publique

Durant plusieurs semaines, les garants ont préparé la PPVE avec les services de la Ville de Paris. Ils assistent désormais aux débats et en rendront compte dans une synthèse publiée et dont la Ville devra tenir compte dans le cadre des décisions relatives au projet prises à l'avenir.

M. Laure rappelle que, bien que les garants soient souvent saisis directement dans le cadre de cette procédure, ils ne peuvent pas prendre position quant au fond du projet ou répondre à d'éventuelles questions techniques ; ils ne peuvent être interpellés qu'à propos du déroulement de la procédure, les autres questions et observations devant être publiées sur le registre numérique disponible sur le site dédié.

De nombreuses contributions ont déjà été déposées sur le site dédié à la PPVE : www.sitetoureffel.participationdupublic.net.

M. LAURE indique la nécessité de débattre avec des arguments construits, la participation ne pouvant être assimilée à l'exercice d'un référendum. Les citoyens désireux de contribuer sont invités à prendre connaissance du dossier d'étude d'impact intégralement disponible sur le site dédié.

Le respect de chacune et chacun est indispensable au bon déroulement de l'exercice et les élus sont également garants de la sérénité des échanges.

LE RAPPEL DU CALENDRIER ET DES ELEMENTS RELATIFS A L'ETUDE D'IMPACT

Si la réflexion a été menée à l'échelle de l'ensemble du site, les zones d'interventions (objet de la PPVE) se concentrent aujourd'hui sur les secteurs suivants (une vingtaine d'hectares) : la place Joffre, la partie nord du Champ de Mars, les abords de la Tour Eiffel, le pont d'Iéna, la place de Varsovie et le Trocadéro.

Deux concertations, la première au titre du Code de l'Urbanisme et la seconde au titre du Code de l'Environnement, ont été menées en 2019. L'étude d'impact a été déposée dès l'été 2020 et figure dans le dossier de demande d'autorisation environnementale. Elle est intégralement disponible sur le site dédié à la PPVE. La synthèse technique de l'étude d'impact est également consultable sur le site dédié.

2. PRÉSENTATION DU PROJET PAYSAGER PAR KATHRYN GUSTAFSON

La rénovation projetée permettra l'adaptation du site aux réalités des usages et aux contraintes environnementales. Le site n'a pas été construit pour accueillir un si grand nombre de touristes et visiteurs et cette fréquentation intense entraîne de nombreuses complications, notamment la dégradation de l'état des sols, leur tassement, et dégradent l'état de la végétation et des arbres. Le projet d'aménagement vise notamment un meilleur partage du site pour les promeneurs afin d'opérer une pression moindre et de favoriser la perméabilité à l'eau tout en respectant l'axe monumental historique.

Le site est appréhendé de façon uniforme : une qualité de traitement identique, notamment sur le plan végétal, sera appliquée à chaque zone afin d'unifier l'ensemble du site. ONE, dénomination du projet, traduit cette égalité de traitement. Le parc réunit la ville, ne la divise pas, le site doit demeurer à la disposition de tous les Parisiens et de tout le monde.

Le travail d'aménagement paysager et architectural a été réalisé à partir des années de références du site, validées comme telles par les Architectes des Bâtiments de France et l'Inspection des Sites, afin de respecter son histoire : 1906 pour le Champ de Mars, 1937 pour la place et la fontaine de Varsovie, etc. La rénovation prendra ainsi appui sur une grande rigueur paysagère. La superposition unique des deux paysages – un paysage à la française d'une part et les jardins pittoresques qui participent à l'identité parisienne d'autre part – est respectée. De la même manière, le parvis de la Tour Eiffel retrouvera son usage historique, quand la Tour Eiffel avait les pieds posés dans un jardin, que les voitures étaient absentes et le lieu dévolu à la balade. Le site sera également plus accessible à toutes et tous, et notamment aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les pelouses seront réintroduites sous la Tour Eiffel (elles existaient historiquement, en 1909), et un miroir d'eau reflétera cette dernière. Les jardins latéraux seront également étendus, dans le respect de l'axe historique, et des bagageries nouvelles seront implantées.

Sur la place de Varsovie, le réaménagement s'appuie sur la fontaine, élément fort sur le plan architectural, et se traduira par un espace supplémentaire dédié aux piétons, et par l'extension des pelouses et la plantation de nouveaux arbres et arbustes.

Sur le pont d'Iéna, les bacs végétaux installés contiendront des graminées afin de favoriser le développement de la biodiversité. Des couloirs de biodiversité seront installés afin de connecter les rives droite et gauche.

La rénovation du quai Branly consistera en une végétalisation renouvelée et étendue, et le nombre de voies dédiées à la circulation automobile sera réduit.

Une nouvelle végétalisation sera également proposée sur le Nord du Champ de Mars, la plantation d'arbres sera favorable à la biodiversité et les pelouses seront entièrement rénovées et renforcées. Les pelouses de l'axe central seront en outre surélevées de 30 centimètres afin de les préserver du piétinement continu.

Les couleurs des jardins seront inspirées par la tradition historique et obtenues par le choix de couleurs propres aux impressionnistes d'époque : la couleur vert d'eau, le rose des nénuphars, etc.

Les lumières, les kiosques, le mobilier urbain (y compris bancs existants rénovés, et nouveaux bancs) et la nouvelle signalétique (jalonnement piéton et nouveau parcours culturel) seront également rénovés ou installés dans le respect de la tradition historique d'une part, en harmonie avec la hauteur et le métal de la Tour Eiffel d'autre part.

3. LES MOBILITÉS ET LA CIRCULATION PAR ARIANE BOULEAU

Le principe du projet consiste à mettre en relation des espaces verts aujourd'hui séparés par des espaces circulés et ainsi révéler un vaste espace public du Trocadéro à l'École Militaire, notamment à destination des piétons. La désimperméabilisation des espaces représente près de 2 hectares. Concernant le partage des usages de la chaussée au sein du périmètre du projet, 2,6 hectares seront rendus aux piétons et aux PMR, environ 1 hectare aux bus et vélos et 6,5 hectares à la voiture particulière (contre 10 hectares actuellement).

L'amélioration des itinéraires cyclables et l'augmentation du nombre de pistes cyclables

Le projet intègre également une amélioration des continuités cyclables par l'intégration des nouvelles pistes cyclables au Réseau Express Vélo (le REVe). Alors qu'il passe aujourd'hui dans la trémie du pont d'Iéna, le REVe passera demain en surface, gage de confort pour les cyclistes et permettant la connexion au pont d'Iéna. Sur la place du Trocadéro, deux pistes cyclables seront installées en site propre et permettront de faire le tour de la place dans chaque sens. A l'échelle de l'ensemble du site, les itinéraires dédiés aux cycles augmenteront de plus de 2 kilomètres dont 1 kilomètre de pistes cyclables installées dans des couloirs réservés aux vélos.

Sur la place du Trocadéro, deux pistes cyclables en site propre effectueront le tour de la place dans chaque sens et les traversées piétonnes de la place ne seront plus entravées.

L'amélioration de la desserte en transports en commun

La desserte en bus sera préservée, voire améliorée pour certaines lignes ; le tracé de certaines lignes ou l'implantation de certains arrêts seront modifiés :

- les lignes n°22, 63, 32, Noctilien 53, 28, 80, 52 et 72 ne seront pas modifiées ;
- le tracé des lignes n°30 et 82 sera modifié et amélioré grâce au passage d'une partie de chaque itinéraire en site propre ;
- le tracé de la ligne 42 est modifié en partie : la ligne ne traversera plus le Champ de Mars en son centre, longera la Seine en site propre avant de reprendre l'itinéraire actuel ;
- le terminus de la ligne n°69 sera avancé vers la porte de la Bourdonnais ;
- le tracé de la ligne 86 sera modifié pour contourner le Champ de Mars dans l'autre sens (par rapport à l'itinéraire actuel)

Le pont d'Iéna, dédié à la circulation des transports en commun, des vélos et des services d'urgence et de secours se trouvera de fait en zone apaisée.

La desserte en taxi

Le maillage des stations de taxis sera déployé en périphérie du site.

Les cars touristiques

Le système de dépose-minute sera organisé en périphérie et les cars touristiques ne stationneront pas au sein du périmètre du site.

Les études de trafic

Les études de trafic intègrent les impacts et reports de trafic au-delà du périmètre du projet, à l'échelle de l'ouest parisien, ainsi que l'impact plus localisé à l'échelle des carrefours au sein du périmètre du projet. Les simulations de trafic dynamiques réalisées ont fourni des données permettant d'estimer les tendances d'impact et de report dans le secteur.

Selon le résultat des simulations menées à partir de l'évaluation des temps de parcours, à l'horizon de la mise en service du projet (les projets annexes sont pris en compte), le report sera diffus sur l'ensemble du système routier. Les reports de trafic actuel du pont d'Iéna vers les ponts de l'Alma et Bir-Hakeim s'effectueront par exemple de manière diffuse.

4. THÈMES ABORDÉS LORS DES TEMPS DÉDIÉS AUX QUESTIONS-RÉPONSES

Regroupées par thématiques, suivent les interventions formulées par les participants lors de la réunion publique. Des éléments de réponse ont été apportés directement et des compléments de réponse sont disponibles dans les comptes-rendus de la première réunion publique du 11 octobre 2021 et du webinaire du 21 octobre 2021. Par ailleurs, si toutes les questions et remarques sont prises en note et seront étudiées, la Maîtrise d'ouvrage l'a réaffirmé à plusieurs reprises, elles sont structurées dans le présent compte-rendu en relation avec l'objet de la réunion, soit le projet paysager d'une part et les mobilités et les aspects liés à la circulation d'autre part.

L'évolution de l'offre de transports en commun

Plusieurs questions sont posées à propos de l'augmentation de l'offre de transports en commun. Le représentant de l'association de résidents Passy-Seine propose la création d'une ligne de tramway sur les quais, et une habitante du 7^e arrondissement propose la mise en place d'une navette autonome au sein du périmètre piétonnier ainsi que l'augmentation du nombre de parkings en périphérie.

Claire de CLERMONT-TONNERRE, élue du 15^e arrondissement et conseillère de Paris, demande le rétablissement de la traversée du Champ de Mars pour les bus, estimant la traversée à pieds anxiogène la nuit en l'absence de trafic.

Le représentant de l'association des Amis du Champ de Mars explique que l'ouverture de voies traversantes sur le Champ de Mars avait permis sa sécurisation grâce à la perméabilité du site, non grillagé, entre les arrondissements limitrophes.

Le Maître d'ouvrage est également interrogé à propos de la suppression annoncée de la ligne de bus n°42 dans le secteur de l'avenue de la Bourdonnais.

Les réponses du porteur du projet

Concernant l'offre de transports en commun, Ile-de-France Mobilités n'a prévu aucune nouvelle ligne ; les tracés des lignes existantes seront améliorés et des sites propres créés afin d'améliorer la fluidité et la cadence des lignes.

Le Maître d'ouvrage étudiera les suggestions faites à propos du passage de navettes électriques et l'établissement de parkings en périphérie du site.

Le porteur du projet échangera avec la RATP concernant l'évolution de la ligne n°42 et propose aux Mairies d'arrondissement d'adresser à Ile-de-France Mobilités la demande commune d'une restauration des arrêts supprimés.

Les reports de trafic dans le périmètre

Mme Rachida DATI, Maire du 7^e arrondissement, s'interroge à propos du décalage de la mise en œuvre de la Zone à Trafic Limité (ZTL) désormais prévue après l'élection présidentielle.

Jacques-Henri SEMELLE, Adjoint au Maire du 15^e arrondissement estime que la création de la ZTL, la fermeture du pont d'Iéna et le report d'une partie du trafic vers le boulevard de Grenelle handicaperont la circulation dans les 7^e, 15^e et 16^e arrondissements. Claire de CLERMONT-TONNERRE, élue du 15^e arrondissement et conseillère de Paris, demande l'intégration de la promenade d'Australie dans le périmètre du projet – elle permettrait la diminution du trafic piéton sur le quai Branly - ainsi que le développement de navettes fluviales sur la Seine afin de proposer une alternative à la voiture.

« Nous sommes très inquiets des conséquences des reports de circulation dans une zone très densément peuplée »

Jacques-Henri SEMELLE, adjoint au Maire du 15^e arrondissement

Les réponses du porteur du projet

La ZTL n'est pas reportée et son calendrier n'est pas lié à l'élection présidentielle. Indépendamment du projet d'aménagement du site Tour Eiffel, l'Autorité Environnementale (AE) a demandé une étude d'impact portant sur la ZTL. Un délai de quelques mois est nécessaire pour assurer la réalisation de cette étude d'impact préalable à la mise en place de la ZTL, qui prendra en compte l'étude d'impact du projet Tour Eiffel.

Le report de la circulation dans le secteur de l'avenue Président-Kennedy

Le représentant de l'association de résidents Passy-Seine s'inquiète de l'augmentation potentielle du trafic routier sur l'avenue Président-Kennedy en raison d'un report estimé du trafic vers la voie Georges-Pompidou.

Les réponses du porteur du projet

L'état de la circulation projetée sur l'avenue Président-Kennedy est relativement stable par rapport à la situation existante, les reports de trafic s'effectuant à la fois vers le pont de l'Alma, le pont Bir-Hakeim et au sein d'un périmètre plus élargi.

La circulation sur la place du Trocadéro

Le représentant de l'association 16^e Demain considère que le schéma de circulation envisagé sur la place du Trocadéro ne peut pas fonctionner.

« Vous avez parlé des différences de durées de trajet. Vous allez nous dire quel est le prolongement de trafic entre la situation actuelle pour traverser la place [du Trocadéro] et la situation future ».

Le représentant de l'association 16^e Demain

Les réponses du porteur du projet

Alors que la circulation sur la place du Trocadéro fonctionne aujourd'hui selon un système giratoire, des feux tricolores seront introduits dans le cadre du projet. La synchronisation des feux sera effectuée en entrée pour éviter la congestion sur la place et pour permettre la rétention des véhicules à l'entrée du carrefour plutôt que sur la place proprement dite. L'augmentation des temps de parcours au niveau de la place a été modélisée et reste faible (de l'ordre de +3 min, voir 3.2.12 du dossier de PPVE. La place sera par ailleurs aménagée afin d'accueillir de manière sécurisée les autres moyens de transports (vélos, etc.).

Les cars de tourisme

Une habitante du 15^e arrondissement demande où est prévu le stationnement des cars de tourisme.

Deux habitants de l'avenue Paul-Doumer ne souhaitent pas l'installation le long de l'avenue des 2 dépose-minute envisagés dans le cadre du projet.

Les réponses du porteur du projet

Le stationnement des cars de tourisme ne sera plus toléré à partir de 2024. Une nouvelle organisation des flux de transport de visiteurs par autocars est en cours de réflexion, afin de limiter leur présence dans Paris, et d'organiser des navettes entre la périphérie et le centre, d'où la nécessité de conserver des déposes-minutes à proximité des sites touristiques tels que la Tour Eiffel.

La demande de réexamen de l'emplacement des 2 places de dépose-minute est bien prise en note et sera étudiée.

Le stationnement des vélos

Une habitante du secteur de l'avenue de la Bourdonnais considère que de nombreuses pistes cyclables ont été créées mais que l'offre de stationnement n'a pas été adaptée en conséquence.

« On a fait beaucoup de pistes cyclables au détriment du stationnement des vélos »

Une habitante de l'avenue de la Bourdonnais (7^e arrondissement)

Les réponses du porteur du projet

570 arceaux vélos et 5 stations Vélib' (soit près de 150 vélos) seront créés dans le cadre du projet. Le nombre d'arceaux et leur emplacement sont disponibles dans le dossier consultable sur le site web dédié à la PPVE.

Les surfaces végétalisées

Le représentant de l'association des Amis du Champ de Mars considère que les surfaces végétalisées augmenteront très peu voire diminueront.

Les réponses du porteur du projet

Au sein du périmètre du projet, la surface végétalisée augmentera de l'ordre de 40% par rapport à la surface végétalisée actuelle (Christophe NAJDOVSKI a également développé cet aspect dans son propos introductif).

Le risque inondations

Un riverain explique que la première bouche d'égout se trouve au droit du n°4 de l'avenue Président-Kennedy ce qu'il considère insuffisant pour assurer l'absorption des eaux sur le site.

« Ce qui m'étonne, c'est que le périmètre s'arrête rue Le Nôtre et que le projet ne gère par le risque des inondations pluviales ».

Un habitant de l'avenue Président-Kennedy (16^e arrondissement)

Les réponses du porteur du projet

Si aucune intervention n'est en effet prévue sur l'avenue Président-Kennedy dans le cadre du projet, la végétalisation du site contribuera à la captation de l'eau pluviale. Le porteur du projet prend bonne note de la remarque émise et étudiera la situation en la matière sur l'avenue Président-Kennedy.

L'événementiel

Mme la Maire du 7^e arrondissement déclare avoir demandé à l'exécutif de poursuivre les organisateurs d'événements qui ne respectaient pas le site et ne le remettaient pas en état, et d'appliquer des sanctions à leur égard. Elle annonce également qu'il a été demandé la fin de l'organisation d'événements sur le Champ de Mars. Claire de CLERMONT-TONNERRE, élue du 15^e arrondissement et conseillère de Paris, souhaite également que le Champ de Mars conserve sa fonction de poumon vert plutôt que de terrain d'accueil d'événements et demande l'installation d'un équipement dédié aux jeunes dans le secteur Emile Anthoine.

Un habitant du 16^e arrondissement est préoccupé par les nuisances liées à l'organisation événementielle sur la place de Varsovie.

De façon plus générale, une habitante du 7^e arrondissement propose la mise en place de poubelles associées à l'installation du nouveau mobilier urbain afin d'éviter la prolifération des corbeaux.

Concernant l'entretien général, elle estime que la Ville de Paris doit fournir des efforts en matière de recrutement et formation des agents.

Les réponses du porteur du projet

Le nombre d'événements ne sera pas augmenté, le porteur du projet prend un engagement ferme à ce sujet. L'organisation et la typologie des événements seront également améliorées afin de limiter les nuisances au maximum.

Le porteur du projet partage les inquiétudes exprimées et considère que le respect des bonnes pratiques lors de l'organisation d'événements réclame un cadre renforcé.

Le prestige lié à la notoriété internationale du site explique pourquoi la vocation événementielle ne fera pas l'objet d'un renoncement.

La sécurité

Mme la Maire du 7^e arrondissement demande si les impacts en matière de sécurité ont été intégrés à l'étude d'impact. En matière de sécurisation, Mme DATI considère que la pose de bacs végétalisés sur le pont d'Iéna ne permettra pas la circulation efficace des services de sécurité et de secours. Le maintien ou non de l'enceinte déployée autour de la Tour Eiffel après les attentats de 2015 est également questionnée.

*« L'aspect sécurité n'existe pas dans l'étude d'impact »
Rachida DATI, maire du 7^e arrondissement*

Les réponses du porteur du projet

Obligatoire, l'étude portant sur la sécurité a été effectuée bien qu'interdite de publication. Le porteur du projet propose d'effectuer une demande auprès du Préfet de Police de Paris afin qu'il confirme par écrit l'existence de cette étude.

L'enceinte en verre qui ceint la Tour Eiffel répond à un impératif de sécurité lié aux considérations anti-terroristes. Elle a été conçue de manière démontable et pourra être retirée quand les conditions de sécurité permettront à la Préfecture de Police de lever cette prescription.

Le budget

Mme la Maire du 7^e arrondissement affirme que la dette de la Ville de Paris s'élèvera à 8 milliards d'euros en fin d'année et annonce ne pas savoir quelles seront les modalités de financement du projet dont le budget initial de 30 millions d'euros atteint désormais 120 millions d'euros.

Les réponses du porteur du projet

Le projet était initialement évalué à 72 M€ TTC, et son budget a été réévalué à 107 M€ TTC l'année dernière.

Le budget de la Ville de Paris est équilibré, ce qui est une obligation légale. Malgré la situation sanitaire, la Ville de Paris a décidé de maintenir à un haut niveau ses investissements, notamment dans des projets d'aménagement comme celui de la Tour Eiffel. Pour ce faire, Paris dispose des recettes réelles d'investissement, de l'épargne brute, ainsi que du recours à l'emprunt.

Enfin, sur la base d'une dette atteignant 6,43 milliards d'euros au 1er janvier 2021, la dette totale atteindrait alors 7,05 milliards au 31 décembre 2021.

CONCLUSION

Francis SZPINER, maire du 16^e arrondissement, remercie les intervenants et les participants. Il espère que le projet sera amendé à partir de la prise en compte des remarques des participants.



Participation du Public par Voie Électronique (PPVE) Site Tour Eiffel

COMPTE RENDU DU WEBINAIRE THÉMATIQUE DU 9 NOVEMBRE 2021

« ACTIVITÉS, PRATIQUES ET USAGES »

Par arrêté municipal en date du 9 septembre 2021, la Mairie de Paris a ouvert une Participation du Public par Voie Électronique (PPVE) consacrée au projet d'aménagement du site Tour Eiffel sous l'égide de la commission nationale du débat public (CNDP) du lundi 11 octobre 2021 à 8h30 au mercredi 17 novembre 2021 à 23h59.

Dans le cadre de cette procédure, un webinaire thématique consacré à la question des activités, des pratiques et des usages du site s'est tenu le 9 novembre 2021 de 19h à 21h.

Lors du webinaire, les représentants de la maîtrise d'ouvrage et de la maîtrise d'œuvre ont présenté les propositions relatives au mobilier urbain, à la signalétique, au parcours d'interprétation et à l'événementiel, ainsi qu'aux nouveaux kiosques et à l'amélioration de l'accueil du monument :

Jean-François MANGIN, Mission Tour Eiffel Notre Dame, Ville de Paris ;
Mary BOWMAN, Gustafson Porter+Bowman, paysagiste ;
Tae-Hoon YOON, Sathy, architecte-urbaniste ;
Thomas CORBASSON, Chartier-Corbasson, architecte ;
Chantal MEYER, animatrice de la réunion, stratéact'.

Le webinaire thématique a réuni, en présence des garants de la PPVE désignés par la commission nationale du débat public, Catherine GARRETA et Jean-Louis LAURE, les intervenants et les participants par visioconférence. Les participants avaient la possibilité de poser des questions orales et d'adresser des questions écrites aux intervenants tout au long de la réunion via le dispositif Slido.

82 personnes ont participé au webinaire thématique.

La présentation du projet diffusée lors du webinaire thématique est en annexe de ce compte-rendu.

La PPVE permet la consultation du public par voie électronique via le site web : www.sitoutoureiffel.participationdupublic.net. Consultable par toutes et tous, le site web dédié à la PPVE expose l'ensemble des informations relatives au projet et permet le dépôt d'avis, remarques et questions – auxquels répond le porteur de projet - tout au long de la procédure.

Ce webinaire thématique est le quatrième et dernier temps d'échange en direct proposé dans le cadre de la PPVE. Il fait suite à :

la réunion publique de lancement organisée le 11 octobre 2021 ;
le webinaire thématique « circulation, déplacements et stationnement » organisé le 21 octobre 2021 ;
la réunion publique supplémentaire dédiée à la thématique « paysage, végétalisation et mobilités » en Mairie du 16^e arrondissement organisée le 3 novembre 2021.

1. INTRODUCTION – RAPPEL DE LA PROCÉDURE

La PPVE est organisée en application des articles 9 et 12 de la loi n°2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 selon les modalités définies aux articles L-123-19 et R-123-46-1 du Code de l'Environnement et sous l'égide de la CNDP.

La mission des garants désignés par la CNDP, neutres et indépendants, consiste à garantir en pratique à tout citoyen le droit et l'accès à l'information et à la participation liés aux projets présentant un impact sur leur environnement. Les échanges lors de la PPVE visent à enrichir le projet à partir de l'apport d'arguments qualifiés.

2. ESPACES PUBLICS DU SITE TOUR EIFFEL : MOBILIER, SIGNALÉTIQUE, PARCOURS D'INTERPRÉTATION ET ÉVÉNEMENTIEL

Un nouveau grand parc piéton parisien au patrimoine exceptionnel

L'un des concepts moteurs du projet consiste à révéler un grand espace public parisien sur les deux rives du fleuve, un grand parc piéton qui s'étend du Trocadéro à l'École Militaire.

La surface végétalisée augmentera au sein du périmètre de projet soumis l'évaluation environnementale (22 hectares). A l'échelle de la voirie, 2,6 hectares seront dédiés aux piétons, presque un hectare sera partagé entre les bus, les vélos et les services pompiers et secours, et 6,5 hectares resteront occupés par la voiture (contre 10 hectares actuellement).

La place dédiée aux piétons sera accrue par le dessin de nouveaux espaces plantés sur la place du Trocadéro, un carré de pelouse central et un espace protégé des voitures sur la place de Varsovie et la mise en place d'une promenade plantée des deux côtés du quai Branly, depuis la station de métro Bir-Hakeim jusqu'au parvis de la Tour Eiffel, enfin par l'implantation de nouveaux kiosques de services en remplacement des édicules existants sur le périmètre.

L'ambition du projet concilie la rénovation du site et le respect du patrimoine. Construites en 1937 dans la perspective de l'Exposition universelle, les fontaines de Varsovie subissent désormais la forte intensité d'usage du site (rebords abîmés, fontaine faisant office de piscine improvisée l'été, etc.).

Mobiliers et signalétiques : confort d'usage et respect patrimonial

Le projet prévoit une conservation et une restauration du mobilier urbain hérité de la Belle Époque, en rénovant et réutilisant certains éléments (comme les bancs, repeints à partir de teintes inspirées par les couleurs de Paris et de la Tour Eiffel) : le caractère historique du site sera préservé. Dans le même esprit, la statue du maréchal Foch sur la place du Trocadéro, les statues des fontaines de Varsovie et de la place Jacques-Rueff, les jeux existants sur le Champ de Mars seront conservés.

Afin d'unifier le site, les bancs, les kiosques et les panneaux signalétiques composeront une famille commune. De nouveaux panneaux signalétiques ont ainsi été développés, ils fourniront des informations relatives aux directions (panneaux de jalonnement), aux règles à respecter dans l'enceinte du parc, à l'histoire du site et aux personnages importants. Un travail graphique a été réalisé autour de la mise en place du parcours culturel qui sera créé. Il présentera les différents points d'intérêt du site, des tables panoramiques seront installées, le contenu sera informatif et éducatif, notamment à destination des familles et des enfants.

Concernant l'éclairage depuis les réverbères, l'aspect historique des mâts sera préservé tandis que des LED seront mises en place ainsi que d'autres techniques permettant de favoriser l'économie d'énergie et de respecter les normes de lutte contre la pollution lumineuse (lumière orientée vers le sol, etc.).

Événementiel : une stratégie qui compose avec les caractéristiques du site

Dans le cadre du projet, l'enjeu consiste repenser l'implantation de l'événementiel sur l'ensemble du site, afin de ne pas tout concentrer sur les pelouses du Champ de Mars. La spatialisation de l'événementiel sera travaillée et les événements tenus hors des espaces verts, sauf le 14 juillet ou événement exceptionnel équivalent, afin de limiter au maximum la pression exercée sur les pelouses et notamment celles du Champ de Mars. En outre, aucun événement n'aura lieu sur la place du Trocadéro, cet engagement a été pris à ce sujet lors des précédentes concertations, il est confirmé. Si des événements continueront à être organisés en conformité avec la vocation historique du site, il est précisé que la Ville n'a aucune intention d'augmenter ni la fréquence ni la taille des événements.

3. SERVICES DU SITE TOUR EIFFEL : NOUVEAUX KIOSQUES ET AMÉLIORATION DE L'ACCUEIL DU MONUMENT

De nouvelles commodités au sein de kiosques à l'architecture unifiée

Les kiosques disponibles aujourd'hui sur le site présentent une architecture disparate et des positionnements susceptibles de créer des conflits d'usage. Dans le cadre du projet, l'ambition consiste à proposer une vision d'ensemble et repenser l'offre et l'organisation des kiosques. La nouvelle proposition architecturale sera travaillée en référence à la Tour Eiffel et à l'identité urbaine parisienne. A partir de cette identité commune, une déclinaison architecturale des kiosques sera réalisée en fonction des usages.

Aujourd'hui insuffisante par rapport à la fréquentation, l'offre de sanitaires sera par ailleurs renforcée ; demain, 60 sanitaires supplémentaires seront mis en place dont 14 accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Des aménagements au sein de la Tour Eiffel au bénéfice de la qualité d'accueil

Des aménagements seront réalisés dans l'enceinte et sur le parvis de la Tour Eiffel afin d'améliorer la qualité d'accueil.

Le site a toujours eu vocation à accueillir du public mais les aménagements ne sont plus dimensionnés pour assurer un accueil de qualité.

Les aménagements mis en œuvre dans le cadre du projet visent à réorganiser les conditions d'accueil (gestion des files d'attente, mise en cohérence des kiosques commerciaux, etc.) dans une architecture s'effaçant au profit du paysage. L'objectif paysager consiste ainsi en la création d'un tapis vert afin que les piliers de la Tour plongent à nouveau dans un jardin. Les structures d'accueil seront installées dans les allées cavalières latérales et intégrées dans le paysage afin d'être invisibles depuis l'extérieur. Un nouvel espace de travail sera également créé au pied des piliers nord et ouest afin d'accueillir les bureaux de la Société d'exploitation de la Tour Eiffel (SETE) dans de meilleures conditions. De façon générale, l'équilibre sera préservé entre les surfaces détruites (1517 m²) et projetées (1514 m²).

4. THÈMES ABORDÉS PAR LE PUBLIC

Au cours du présent webinaire, les participants avaient la possibilité d'adresser leurs questions orales et écrites. Des interventions orales et des contributions écrites ont été formulées. Le traitement des questions a été assuré en temps réel par l'équipe d'animation. Toutes les questions orales ont obtenu une réponse. S'il n'était pas possible de relayer chaque question écrite et d'y apporter une réponse spécifique lors de la session, le regroupement thématique des principales questions posées a été porté à la connaissance de l'audience et des réponses apportées en direct.

Voici ci-dessous les principales thématiques abordées et les réponses apportées au cours du webinaire.

LA PROCÉDURE DE LA PPVE

Plusieurs contributions écrites questionnent la prise en compte des observations formulées au cours de la PPVE et leur influence éventuelle sur la décision.

Une riveraine interroge le Maître d'ouvrage afin de savoir quand et de quelle manière les observations publiées sur le site dédié à la PPVE seront prises en compte.

*« Quand va-t-on nous dire quelles observations faites par le public sur le site seront prises en compte » ?
Une riveraine*

Les réponses des garants

Jean-Louis LAURE, garant, explique que les garants rendront compte de la manière la plus fidèle de l'ensemble des observations émises lors de la procédure, y compris les arguments d'opposition au projet, dans la synthèse publiée un mois après la date de clôture de la PPVE.

Il rappelle par ailleurs la volonté exprimée par la Ville de Paris de poursuivre le projet à l'issue de la délivrance des autorisations d'urbanisme tout en tenant compte des observations formulées lors de la PPVE.

Les réponses du porteur du projet

Concernant le traitement et la prise en considération des avis déposés sur le site dédié à la PPVE, la Maîtrise d'ouvrage s'attache à publier des réponses au fil de l'eau et invite le public à les consulter.

Un bilan de la procédure de PPVE sera en outre réalisé par la Maîtrise d'ouvrage. Des propositions d'adaptation et de modification du projet seront également soumises à l'exécutif parisien afin de traduire au maximum les observations formulées sans trahir l'ambition portée.

L'ÉVÉNEMENTIEL

A propos du plan de gestion de l'événementiel prévu dans le cadre du projet, un représentant de l'association des riverains du Trocadéro et du site de la Tour Eiffel interroge le Maître d'ouvrage à propos de la gouvernance, des attributions, du budget dévolu ainsi que des initiatives en matière de sécurité prévues. Il souligne le fait que la sécurité est un enjeu majeur. Un élu du 15^e arrondissement souhaite connaître la teneur de l'encadrement envisagé pour les événements à venir, notamment sur le plateau Joffre. Il demande que l'esplanade du Champ de Mars soit rendue aux promeneurs du 7^e et du 15^e arrondissement, qu'il n'accueille plus d'événements. Il précise que les élus des arrondissements concernés ont voté à l'unanimité pour la suspension du projet dans l'attente de modifications substantielles.

« On a besoin d'entendre la Ville à propos des conditions à partir desquelles l'événementiel sera strictement encadré sur toute la partie du Champ de Mars et notamment le plateau Joffre »

Jacques-Henri SEMELLE, Adjoint au Maire du 15^e arrondissement

L'événementiel est également abordé sous l'angle des nuisances sonores. Deux riveraines considèrent que le bruit lié aux événements organisés a été trop élevé, particulièrement ces derniers mois. Le représentant de l'association de riverains Passy-Seine considère que l'étude d'impact aborde la question des nuisances sous le seul angle de la circulation routière et non en lien avec l'événementiel.

« Il y a une étude sonore dans le dossier, par ailleurs très bien faite, mais elle porte seulement sur l'impact au niveau de la circulation et pas sur l'événementiel »

Un représentant de l'association Passy-Seine

Le représentant de l'association de riverains Passy-Seine et une riveraine s'inquiètent des conséquences liées à l'événementiel en matière de fréquentation, particulièrement autour de la fontaine de Varsovie.

Les réponses du porteur du projet

Le plan de gestion de l'événementiel comporte à cette date de grandes orientations, notamment en matière de sécurité, et demande à être travaillé et affiné avec les parties prenantes, au premier rang desquels les Mairies des arrondissements concernés. La gouvernance mise en place intégrera une articulation nécessaire avec la Préfecture de police et les services de la Ville, notamment en matière de sécurité. Le Maître d'ouvrage rappelle qu'une collaboration est mise en place avec la Préfecture de Police autour de chaque événement autorisé et que la Ville de Paris vient de voter la création d'une police municipale.

Il n'existe pas de mesure type liée au bruit concernant l'événementiel. Le plan de gestion devra également permettre une amélioration de la collaboration avec les organisateurs d'événements afin de les responsabiliser davantage, particulièrement en ce qui concerne les nuisances sonores (par exemple, orienter le son différemment) et réduire les impacts.

A propos de l'occupation du plateau Joffre, le Grand Palais Éphémère est mis en place dans le cadre des Jeux Olympiques de 2024 ; le bâtiment sera déconstruit et le lieu retrouvera ensuite sa fonction de plateau.

Concernant la fréquentation, comme cela a été rappelé dans les Assises du Tourisme durable 2021, la Ville rappelle que le site n'a pas vocation à accueillir davantage de visiteurs qu'aujourd'hui dans le cadre du projet, l'amélioration sera qualitative.

LES INSTALLATIONS LIÉES À UN USAGE SPÉCIFIQUE

Plusieurs questions écrites portent sur le devenir de certains usages et installations, particulièrement le manège et le théâtre de marionnettes du Champ de Mars d'une part, ainsi que les sports de glisse (skate, trottinette) d'autre part, sports dont la dangerosité est également soulignée.

Les réponses du porteur du projet

Situé hors du périmètre du projet, dans la partie sud du Champ de Mars, le théâtre de marionnettes sera conservé.

En conformité avec la volonté de la Ville de Paris de réaliser un projet conciliant l'accueil touristique et le caractère familial, l'espace dédié au manège au sud de la fontaine de Varsovie sera également préservé.



En raison de la large piétonisation du site (3,5 hectares rendus aux familles) et de l'amélioration de la qualité de l'air, le projet favorisera l'activité sportive, la course à pied en particulier, pouvant être pratiquée dans le respect des autres et en présence d'un nombre élevé de visiteurs.

LES NOUVEAUX KIOSQUES

Les kiosques commerciaux

Le Maître d'ouvrage est interrogé à propos de la qualité de l'offre proposée dans les kiosques commerciaux et de l'accueil réservé aux food trucks.

Les réponses du porteur du projet

Les nouveaux kiosques commerciaux reposeront sur une nouvelle forme et un nouveau contenu : une offre alimentaire de qualité, adaptée aux différents budgets, qui répond aux exigences environnementales et sociales, et met en avant le savoir-faire parisien et les produits locaux. Les fournisseurs seront prioritairement Parisiens, Franciliens, ou Français, issus de l'économie sociale et solidaire (ESS) et les circuits courts seront favorisés. L'obligation de réduction des déchets sera au cœur du dispositif : des gourdes seront proposées à la vente en lieu et place de bouteilles en plastique et des fontaines à eau seront intégrées à plusieurs kiosques.

Pour permettre cette amélioration sensible de la qualité de l'offre proposée dans les kiosques, des critères de sélection rigoureux seront prescrits dans le cadre des marchés publics ouverts par la Ville.

En cohérence avec la ligne de sobriété et d'adaptation au site qui guidera l'architecture des kiosques, l'idée consiste à ne pas faire venir de food trucks extérieurs.

Le kiosque d'information remplira également un office de boutique. Les musées environnants sont intéressés à prendre part à l'animation du kiosque qui orientera vers la Tour Eiffel et également les points d'intérêt environnants (le Palais de Tokyo, la Cité de l'architecture et du patrimoine, etc.).

Les autres kiosques et aménagements

Plusieurs questions sont posées à propos de la pérennité de certaines installations – les bagageries et l'enceinte vitrée -, les modalités d'entretien des sanitaires et la propreté du site en général, ou certaines fonctionnalités liées aux installations à venir (abri pluie).

« Nous avons demandé à la Mairie de Paris de prévoir un kiosque pour pouvoir se protéger en cas de pluie tout simplement »

Une riveraine du 16^e arrondissement

Les réponses du porteur du projet

Les bagageries seront maintenues ; leur proximité immédiate avec la Tour Eiffel s'explique par différentes raisons : ces bâtiments comportent un service de consigne mais également des sanitaires et un service commercial, et ils permettront de fluidifier les systèmes de contrôles d'accès à la Tour.

L'enceinte transparente de sécurité qui entoure la Tour Eiffel a été mise en place à la suite des attentats de 2015 sur injonction de la Préfecture de Police et du Ministère de l'Intérieur. Le projet s'est adapté à cette présence et l'intègre à ses modalités. Pour autant, la barrière est démontable et pourra être retirée en temps voulu. Si la pénétration à l'intérieur de l'enceinte fait l'objet d'un contrôle de sécurité, l'accueil dans l'espace intérieur reste gratuit et accessible à tous et porte sur une large amplitude horaire.

Une personne sera présente pour assurer l'entretien des sanitaires en continu aux heures d'ouverture ; les sanitaires seront gardés, gardiennés, bien entretenus et fermés la nuit. La Ville de Paris réaffirme en outre la nécessité de lutter contre les épanchements d'urine.

Les kiosques disposeront de casquettes d'une longueur de 40 à 50 centimètres. Elles permettront de s'abriter facilement de la pluie.

LES AUTRES QUESTIONS

La circulation

Une riveraine demande au Maître d'ouvrage de considérer en détail le plan de circulation afin de proposer des solutions aux riverains en matière de déplacement. Une autre riveraine souhaite savoir comment les personnes âgées et PMR pourront accéder à leurs parkings le long de l'avenue Président-Kennedy.

Les conséquences de la réduction de la place accordée à la voiture sont également interrogées, notamment leur incidence sur l'écologie : si la diminution de la voirie disponible provoque des embouteillages, la réduction de la place de la voiture ne saurait être écologique.

Une riveraine de l'avenue Albert de Mun considère « invraisemblable » le stationnement des cars de tourisme dans le secteur. Quant aux transports en commun, la réalité de l'amélioration de la desserte en bus sur la place du Trocadéro est mise en question.

« Allez-vous regarder en détail le plan de circulation de façon à ne pas laisser les gens sans solution de déplacement ? »

Une riveraine du 16^e arrondissement

Les réponses du porteur du projet

Le plan de circulation a été étudié en détail ainsi que l'ensemble des solutions de déplacement disponibles. Il est consultable dans son intégralité sur le site web dédié à la PPVE.

Depuis les quais, les riverains continueront à avoir accès en voiture à l'avenue Président-Kennedy par deux carrefours créés respectivement au niveau de l'avenue Albert de Mun et de la rue Le Nôtre. La création de ces carrefours est issue des considérations faites lors des concertations menées en 2019.

Concernant la relation entre l'automobile et la question environnementale, l'ensemble des impacts a été évalué dans le cadre du projet. Les études menées et disponibles sur le site web dédié au projet montrent la manière dont les reports de trafic s'effectuent de façon diffuse sur l'ensemble de l'ouest parisien. Plusieurs points d'attention ont été pris en considération : la réglementation en vigueur relative à la qualité de l'air et au bruit est respectée.

Le projet vise à offrir davantage d'espace à la promenade au sein du périmètre du projet tout en se gardant des nuisances induites par le report de trafic. De manière générale, les actions engagées en ce sens à l'échelle de Paris montrent que la redistribution spatiale en faveur de la marche et du vélo se traduit par un développement exponentiel de ces pratiques.

Sur la place du Trocadéro, les bus ne circuleront pas en site propre mais un équilibre sera respecté entre les voitures et les bus. Ces derniers circuleront par ailleurs sur des voies dédiées (pont d'Iéna, jardins du Trocadéro, etc.).



Concernant les cars de tourisme, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction de circulation dans Paris des cars à motorisation thermique à l'horizon 2024 ; l'avenue Albert de Mun accueillera alors des navettes électriques.

Le métro Passy

Une riveraine du 16^e arrondissement estime nécessaire la rénovation du métro Passy, notamment l'éclairage et la passerelle.

Les réponses du porteur du projet

Le pont Bir-Hakeim et le métro Passy se situent hors du périmètre du projet (qui s'étend sur la rive gauche du pont d'Iéna au Trocadéro et à la station de métro Bir-Hakeim). A ce titre, la rénovation du métro Passy, si elle devait être effectuée, serait décidée dans le cadre d'un autre projet.

5. CONCLUSION

Les garants relèvent la bonne tonalité des échanges au cours du webinaire et remercient l'ensemble des intervenants, internautes et équipes d'animation du débat ; ils invitent les participants à contribuer en ligne : la procédure de la PPVE reste ouverte et les questions et remarques peuvent encore être déposées sur le site dédié à la PPVE jusqu'à la clôture de cette dernière le 17 novembre 2021.

PPVE - Site Tour Eiffel

11 octobre -17 novembre 2021

Bilan de communication

Mis à jour 26 novembre 2021



Les outils de communication: Résumé synthétique

	Outils/événements	Détails
Outils pour s'informer et participer à la PPVE	Affiche réglementaire	65 affiches
	Registre dématérialisé / site PPVE	en ligne sur le site + accès en mairie via des tablettes
	Dossier complet papier	Disponible en mairie du 7 ^{ème} arrondissement
La communication pour diffuser la PPVE	Dépliant synthétique	en ligne
	Site internet de la concertation	Pages mises à jour et qui renvoient sur le site de la PPVE
	Affiche communicante	65 affiches /2 campagnes d'affichage
	Article dans la newsletter Ville de Paris	Le 4 novembre
	Page dédiée sur site Paris.fr	Avec renvoi sur le site de la PPVE
	Diffusion presse réglementaire	Libération, Le Parisien, Les Echos (2 diffusions)
	Affichage abribus et kiosque	95 abribus et 90 kiosques
Les réunions pour expliquer et écouter	1 réunion publique de lancement	Environ 70 participants
	1 webinaire « Déplacements, circulation et stationnement »	Environ 150 participants.
	1 webinaire « Pratiques, activités et services »	Environ 82 participants
	2 ^{ème} réunion publique	Environ 300 participants.

Outils réglementaires

Les modalités légales et réglementaires liées à cette PPVE :

- Site internet dédié PPVE
- Affiches réglementaires: 65 points
- Insertion presse réglementaire: Libération, Le Parisien, Les Echos (2 diffusions)

+ des actions complémentaires d'information et de communication pour relayer la PPVE

Sites internet

Un site fonctionnel pour accueillir la PPVE (publilegal)

- Agenda
- Documentation
- Registre
- Synthèse des garants
- Comptes rendus des réunions



Les autres supports renvoient vers le site PPVE :

- Site de la Ville de Paris
- Site de la Concertation Tour Eiffel
- ...



← Renvoie vers

sitetoureiffel.participationdupublic.net

concertationsitetou Eiffel.fr



Sites internet

Le site publilégal a reçu sur la période de la PPVE :

- Page « Accueil » : 68041 connexions totales
- Page « S'informer » : 16097 connexions totales
- Page « Consulter » : 49150 connexions totales
- Page « Participer » : 51806 connexions totales

Connexions uniques par jour :

- Page « Accueil » : 26594 connexions uniques
- Page « S'informer » : 4918 connexions uniques
- Page « Consulter » : 10659 connexions uniques
- Page « Participer » : 20222 connexions uniques

Pic de connexions sur le site internet le 04 novembre avec 2858 connexions sur la page d'accueil, 251 connexions sur la page S'informer, 1180 connexions sur la page Participer et 506 connexions sur la page Consulter.

Téléchargements de pièces :

- Pièce la plus téléchargée : 0.1 Dépliant de présentation : 1214 téléchargements
- Autres exemples : 0.3 Images du projet : 998 téléchargements
- 3.1.1 RNT de l'EI : 134 téléchargements

Sites internet

Le site concertationsitetou Eiffel a reçu du 29 août au 28 novembre:

- Page « Accueil » : 14963 impressions totales
- Page « Découvrir le projet » : 17387 impressions totales
- Page « Consultation du Public par Voie Electronique à l'automne 2021 » : 6679 impressions totales
- Page « Histoire et patrimoine » : 4303 impressions totales

Pic de connexions sur le site internet le 04 novembre avec plus de 500 impressions.


Le site paris.fr

Nombre de vues de la page : 39 635

Temps de lecture moyen 01m 10s

Dépliant synthétique

Un dépliant synthétique pour expliquer le projet et la PPVE auprès du Grand Public



PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE TOUR EIFFEL

du Trocadéro au Champ-de-Mars, de Br Hattem au Quai Branly

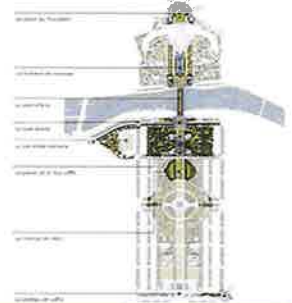
PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Du 11 octobre au 17 novembre 2021

www.sitoutou Eiffel.participationdupublic.net

LE PROJET

Le projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel est issu de la volonté de la Ville de Paris de transformer ce site en un espace public de qualité, ouvert à tous et accessible à tous. Le projet est le fruit de la concertation et de la participation du public par voie électronique.



LA PRISE EN COMPTE DE L'AVIS DU PUBLIC DANS LE PROJET

Les propositions formulées par l'ensemble du public ont été prises en compte et ont permis de définir le projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel.


Les évolutions du projet issues des concertations préalables

- Jardins et végétalisation**
- Circulation**
- Services et usages**
- Gestion et sécurisation**


Retrouvez plus d'informations sur le processus et les supports des concertations préalables sur www.concertationsitoutouEiffel.fr

L'ÉVOLUTION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET L'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été révisé pour intégrer les propositions du public. L'autorisation environnementale a été obtenue pour le projet.



La participation du public par voie électronique (PPVE)



- La place du Trocadéro, un aménagement végétalisé
- Le jardin de la Tour Eiffel, espace d'accueil et de détente
- La fontaine de Miraflores, de nouveaux terrasses
- Le quai Branly, une promenade vers la Tour
- Le pont d'Ile de France
- Le jardin de la Tour Eiffel, espace d'accueil et de détente

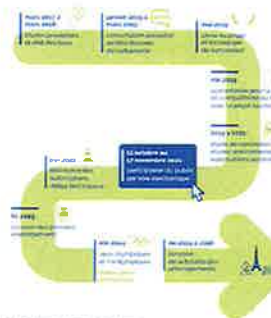
Les évolutions du PLU

Le PLU a été révisé pour intégrer les propositions du public. L'autorisation environnementale a été obtenue pour le projet.

La participation du public par voie électronique (PPVE)

Chiffres clés

- +17 000 de visiteurs
- +182 avis
- +30 avis
- +6 avis
- +60 avis



PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE TOUR EIFFEL

du Trocadéro au Champ-de-Mars, de Br Hattem au Quai Branly

Du 11 octobre au 17 novembre 2021

PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

www.sitoutou Eiffel.participationdupublic.net

Affichage

65 exemplaires de chaque ont été apposés, dont 5 en mairies, Hôtel de Ville et préfecture

Affichage légal règlementaire



Affichage complémentaire



PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE TOUR EIFFEL

Du 11 octobre au 17 novembre 2021

PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE

Sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public
Réalisable à la fois en compatibilité du PLU et la délivrance des permis d'aménager, IAN, CNIP
des permis de construire et de l'autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau.

4 RENDEZ-VOUS

- 1 Réunion de lancement de la procédure de participation
lundi 11 octobre de 19 à 21 h
à l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris : 4 rue Lobau, 75004
- 2 Web conférence thématique :
Déplacements, circulation et stationnement
jeudi 21 octobre à 19 h
- 3 Web conférence thématique :
Pratiques, activités et services
mardi 9 novembre à 19 h
- 4 Réunion publique thématique :
Paysage, végétalisation et mobilités
mercredi 3 novembre 2021 à 19 h, à la Mairie du 16^e arrondissement

Informations, contributions, inscriptions aux réunions :

www.sitetoureiffel.participationdupublic.net



SplParis Seine

Affichage

Répartition des 65 affiches

- 35 points quartier Tour Eiffel/Champ de Mars
- 5 points quartier Arc de Triomphe
- 5 points quartier Louvre
- 15 points quartier Hôtel de Ville
- 1 point HDV
- 1 point Préfecture
- 3 points MA7/15/16

Contrôles sur place effectués

- Mise en place des affiches 23/09
- 1^{er} contrôle 11/10
- Nouvel affichage avec la réunion publique supplémentaire le 26/10
- 2^e contrôle 08/11

> 53 affiches remplacées car disparues ou abimées

Affichage numérique via les Journaux Electroniques d'Information et les abribus



**Journaux Electroniques
d'Information (JEI)**

**5 733 590 parutions sur l'ensemble des panneaux
lumineux et plus localement dans les arrondissements
alentours.**



Abribus

Affichage dans 95 abribus et 90
kiosques

Communication Réseaux Sociaux

- **1 publication sur Twitter**

Impressions : 26.260

+25% comparé à la moyenne hebdomadaire des publications

Taux d'engagement : 4% (élevé)

Nombre de vues : 5 341

- **1 publication sur Facebook**

Impressions : 32.799

-43% comparé à la moyenne hebdomadaire des publications

Taux d'engagement : 4% (élevé)

Nombre de vues : 6 709

Communication Presse

Insertion presse réglementaire: Libération, Le Parisien, Les Echos (2 diffusions)

& Presse additionnelle

- Points spécifiques lors des conférences de presse du Premier Adjoint
- Revue de presse à consulter

Reprise presse

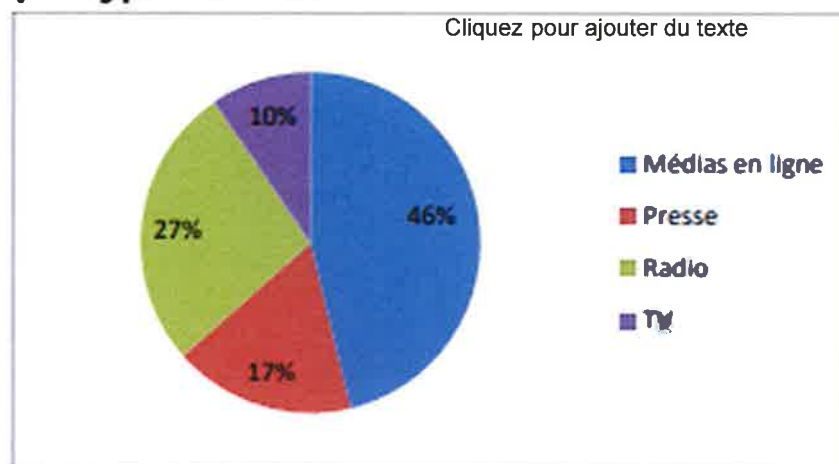
1. Nombre de retombées

Médias en ligne	24
Presse	9
Radio	14
TV	5
TOTAL	52

Chiffres du 11 octobre 2021 au 17 novembre 2021

Sources : TagAday, Cision, Documentation et veille médias

2. Répartition par types de médias



Lien vers le dossier presse réalisé par la DICOM <https://we.tl/t-5siw9iilUh>

Reprise presse

Plusieurs médias ont produit des articles sur la PPVE ou le projet: de la presse écrite en version papier et/ou web à l'audiovisuel, sur des médias régionaux, nationaux ou spécialisés.

Parmi les principales reprise presse, nous trouvons (consultables via le lien de transfert):

- Le Figaro (papier et site web) : plusieurs articles
- Le Parisien (papier et site web) : plusieurs articles
- Journal du Grand Paris (site web) : plusieurs articles
- Cnews (site web) : plusieurs articles
- BFM Paris (télévision et site web)
- Ouest France (site web)
- Aujourd'hui en France (site web)
- 20 minutes (site web)
- Les Echos (site web)
- ActuParis (siteweb)

<https://we.tl/t-5siw9IilUh>

Temps d'échange avec le public

- Réunion publique de lancement

70 personnes présentes

Réunion en présentiel à l'Hôtel de Ville



- 2^{ème} réunion publique consacrée aux enjeux de mobilité et à la question de la végétalisation

Environ 300 participants dans 3 salles différentes avec retransmission

Réunion en présentiel à la Mairie du 16^{ème} arrondissement



Temps d'échange dématérialisés

- 1 webinaire « Déplacements, circulation et stationnement »

Réunion via Zoom

Le 21 octobre

Environ 150 participants

Plus de 500 messages tchat

140 questions et contributions



- 1 webinaire « Pratiques, activités et services »

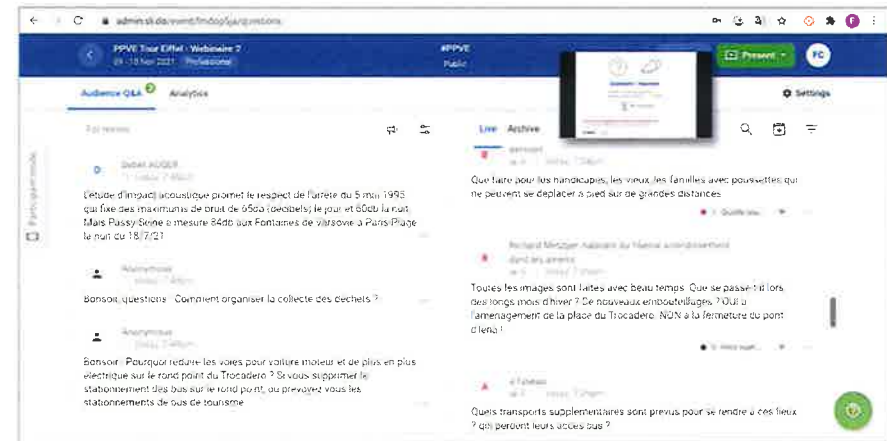
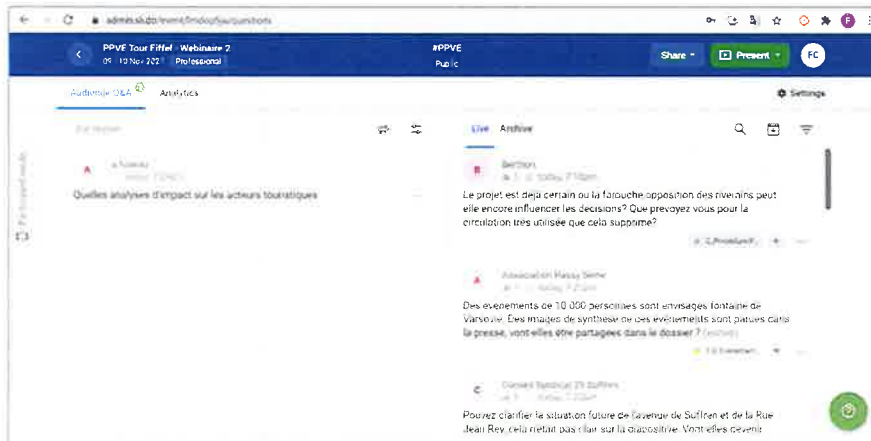
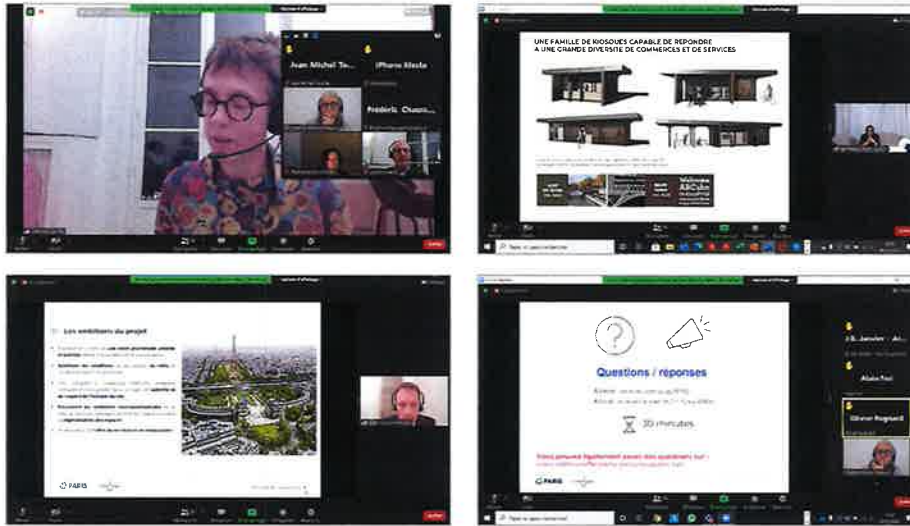
Réunion via Zoom et Slid.o (outil de tchat)

Le 9 novembre

Environ 85 participants



Temps d'échange dématérialisés (visuels des 2 webinaires : Zoom, slid.o et « back office »)



n°	Contribution	Réponse
1	<p>Bonjour,</p> <p>Ce projet est-il pensé pour les riverains, habitants de cette zone ? Pourquoi dépenser autant d'argent du contribuable parisien pour des touristes étrangers ? L'énergie d'une ville n'est pas caractérisée par ses visiteurs mais ses acteurs. Demain, lorsque ses habitants auront fui pour retrouver de la liberté, qui paiera pour ce projet... Certainement pas les élus de ce jour qui ne pourront être réélus avec ces folles dépenses.</p> <p>Merci, Cordialement,</p>	<p>Observation modérée par les garants</p>
2	<p>Je m'étonne pour commencer de la diffusion sur le site www.concertationsitetoureiffel.fr de la diffusion vidéo d'une présentation mensongère de l'aménagement proposé. Contrairement à ce que montrent les images, il est impossible de planter des arbres sur le pont d'Iéna. Quel crédit porter dans ces conditions au projet présenté ?</p> <p>De plus, à la manière dont sont aujourd'hui (mal) gérés les espaces publics, jardins et places de Paris, j'attire l'attention sur les risques suivants :</p> <p>- augmentation des embouteillages et de la pollution atmosphérique et sonore dus au transfert de la circulation dans les rues environnantes ;</p> <p>- augmentation des nuisances de toute sorte inhérentes à la multiplication d'événements festifs et anti-écologistes sur la Place de Varsovie (cf. l'installation de la "fan zone" cet été sur les fontaines du Trocadéro).</p> <p>- augmentation de l'insécurité et de la saleté due à la hausse de la fréquentation (le lieu, déjà surfréquenté aujourd'hui, est dans un état de délabrement désolant).</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>La vidéo en question est une vidéo établie lors du concours, présentant la proposition qui a été faite lors de cette phase. Le projet ayant fait l'objet d'évolutions depuis (avancée des études techniques, précision du planning, prise en compte de la concertation), elle ne reflète plus précisément le projet tel que présenté dans les supports de la PPVE. La vidéo sur le site www.concertationsitetoureiffel.fr a été renommée afin d'éviter toute confusion.</p> <p>Concernant les risques pointés :</p> <p>- l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Pour précision, l'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait par ailleurs partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts ; cependant, la Place de Varsovie restera un lieu d'accueil d'événements, sur les espaces minéraux prévus. L'installation d'équipements spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) participe également à la limitation des nuisances.</p> <p>- le projet ne vise pas à augmenter la fréquentation du site, mais d'accueillir les nombreux visiteurs, aux usages différents, dans les meilleures conditions possibles.</p> <p>- La sécurité a fait l'objet d'une étude en partenariat avec la Préfecture de Police.</p>
3	<p><i>Doublon message 2</i></p>	<p>-</p>
4	<p>Bonjour</p> <p>Très beau projet dont on doit espérer qu'il sera réalisé rapidement tant la situation actuelle révèle beaucoup de problèmes et le peu de soins apportés aux habitants du quartier.</p> <p>Alors oui et deux fois plutôt qu'une pour engager ce changement !!</p> <p>Deux observations néanmoins :</p> <p>- attention à bien situer les passages protégés en raison de l'importance du trafic de voitures et leur vitesse !</p> <p>- attention également à bien protéger le site de toute invasion nocturne propice aux trafics de toutes sortes (et ce en raison de ce qui se passe au bois de boulogne. On constate en effet un abandon scandaleux de la sécurité, de la propreté, de l'hygiène, etc..... Donc ne pas recommencer en plein Paris !!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Concernant les observations :</p> <p>- les traversées piétonnes profiteront de la pacification de la circulation à l'échelle de l'ensemble du Site. Une attention particulière est portée à la sécurité des traversées : aire piétonne avec priorité piétons, grands espaces de circulation, création de traversées là où il n'en existait pas. Par ailleurs, le projet apporte des réponses en matière de cheminement et de traversés dans certains secteurs fréquentés par les piétons, et où les parcours semblent aujourd'hui incohérents (par exemple, traversée Bir Hakeim)</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) global à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme stipulé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
5	<p>blocage circulation est ouest : impacte commerce, intervention artisans, etc dépenses non prioritaires propreté déjà perfectible impossible à assumer!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6	<p>Ce projet va s'ajouter aux autres projets aberrants de la maire de Paris, Mme Hidalgo, qui ont pour points communs :</p> <p>- d'être très onéreux, - de favoriser les bouchons, - de ne jamais penser aux personnes plus faibles (gens âgés ou à mobilité plus compliquée ou malades... Un exemple : la majorité des bancs ont été supprimés ces dernières années !),</p> <p>- de favoriser la saleté des lieux car la plupart des poubelles ont été retirées, - de ne pas correspondre aux réels besoins des Parisiens. La maire rend toujours plus difficile la circulation des particuliers en voiture alors que le réseau de bus ne prend pas le relais (tout le monde n'a pas la forme pour parcourir les escaliers du métro !). Exemple : l'hôpital parisien le plus important aujourd'hui - l'hôpital Poincaré - est très mal desservi. - de faire fuir les jeunes : ils quittent de plus en plus la capitale, qui aujourd'hui très mauvaise presse. Pour toutes ces raisons, le projet d'aménagement du site Tour Eiffel serait une catastrophe de plus.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
7	<p><i>Doublon message 6</i></p>	<p>-</p>
8	<p>Permettre le transit à vélo : pour pas interrompre les itinéraires cyclables est-ouest, il faut que des passages vélo soient prévus à l'auteur de la place du Trocadéro et aussi des quais rive droite et gauche. Les rampes d'accès au pont doivent être parcourables à vélo, sans marches, dénivelés inutiles, barrière. Ces rampes doivent être suffisamment larges, et prévoir des sections vélo et piétons séparées, pour ne pas créer des conflits.</p> <p>Il manque sur le projet de piste cyclable protégée sur la place du Trocadéro. Il est impensable que les cyclistes soient contraints de partager la voie avec les bus</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Des itinéraires vélos séparés des flux piétons sont prévus sur l'ensemble du projet, en couture avec le plan vélo de Paris et les pistes existantes. Cinq nouvelles stations Vélib sont proposées : x2 Place du Trocadéro, x1 Porte de Bir Hakeim, x1 Porte de Mun, x1 Ecole Militaire. De nombreux arceaux vélos sont par ailleurs aménagés au niveau des voies d'accès ceinturant le Champ de Mars.</p> <p>Pour répondre à vos interrogations plus précises sur la place du Trocadéro, le projet prévoit une piste bilatérale cycle en site propre, non partagée avec les bus. Les itinéraires cycles permettront de rejoindre la place de Varsovie et le Pont d'Iéna. Les rampes d'accès au pont se feront depuis l'Avenue de New York. Rive gauche, le REVe est remis en surface, sans passage dans la trémie ce qui diminue le dénivelé.</p>
9	<p>Le secteur Tour Eiffel est de plus en plus sale et la multiplication des événements ajoutent à la saleté et l'insécurité Non à ce projet non prioritaire Il convient de renforcer la propreté du quartier et du 16e en général et sa sécurité</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
10	<p>Je suis riverain de la place du Trocadéro, où je travaille également. J'ai besoin d'une circulation automobile fluide pour aller voir mes clients et recevoir mes clients. Il faut aussi créer des places de parking supplémentaires. La vie quotidienne est devenu un enfer lorsque l'on doit utiliser son véhicule pour le travail ou la vie familiale. J'ai une mère de 90 ans, qui ne peut se déplacer qu'en voiture. Comment faire si l'on en restreint l'usage.</p> <p>Ce projet est issu de gens qui ne sont pas riverains et décident pour les autres, sans que cela impacte leur propre cadre de vie.</p> <p>Je suis résolument opposé.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Le projet, qui vise à améliorer la qualité des espaces publics et à faciliter leur gestion, prend bien en compte les usagers les plus fragiles. En particulier, une réflexion sur l'accessibilité du mobilier urbain permet d'intégrer bancs et poubelles dans le périmètre du projet, ainsi que des kiosques sanitaires, ainsi que deux kiosques de bagagerie.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet prend en compte l'intermodalité et le développement de mobilités alternatives à la voiture individuelle. Il ambitionne ainsi de sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos (traversées, pistes dédiées...). Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse.</p> <p>Le projet cherche à rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Ce rééquilibrage permet par ailleurs la végétalisation de 17 000 m2 d'espaces aujourd'hui imperméabilisés.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) global à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme stipulé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Par ailleurs, veuillez noter que le projet prend en compte l'usage des personnes à mobilités réduites, notamment motorisées, avec l'implantation de places dédiées PMR supplémentaires.</p>
11	<p>Non à ce projet qui sera source de nuisances pour les riverains. On a besoin de se déplacer pour travailler, et pas uniquement à vélo.</p> <p>Paris devient chaque jour un peu plus infernal, ce projet ne ferait qu'aggraver les choses.</p> <p>Plutôt que d'interdire un peu plus la voiture à chaque nouvelle décision, il faudrait au contraire tout mettre en œuvre pour fluidifier la circulation : moins de temps perdu dans les bouchons, moins de pollution, moins d'énervement, plus d'emplois...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
12	<p>J'ai besoin de prendre le bus 72 pour aller au Chatelet ou à Boulogne.</p> <p>Je voudrais être sûr qu'il circule sur la même voie avec une fréquence accrue par rapport à aujourd'hui.</p> <p>La partie végétalisée de la place du Trocadéro ne semble pas apporter grand chose à ce projet, sinon des difficultés pour rentrer et sortir de chez nous.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>La ligne de bus 72 reste sur l'avenue de New York. Les voitures n'étant plus autorisées sur la Place de Varsovie, les voies d'accès seront ainsi mises en site propre. Pour votre bonne information, l'évolution de cette ligne (et notamment de sa fréquence) est actuellement à l'étude par Île-de-France Mobilités, indépendamment du présent projet.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
13	<p>Plusieurs questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que devient la piscine et le stade Émile Antoine? - que deviennent les vitres entourant la Tour Eiffel? - le boulevard de Grenelle va-t-il bénéficier d'aménagement? J'ai compris que l'idée est de créer un jardin à la sortie du métro. A la sortie du métro, ce boulevard est sordide. La partie sous le métro gagnerait à être végétalisée - comment les riverains vont circuler entre Trocadéro et le 15ème? 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>En réponse à vos questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La piscine et le stade Émile Anthoine sont non seulement maintenus dans le projet, mais aussi et surtout pérennisés dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU (McCPLU) : cette dernière prévoit le classement de l'équipement sportif en zone UV - L'enceinte vitrée sécurisée de la Tour Eiffel n'est pas modifiée par le projet - Le boulevard de Grenelle n'est pas dans le périmètre du projet - Afin de reconstituer les itinéraires entre les 15e et 16e arrondissements, et à l'issue de la concertation de 2019, le projet a été amendé pour intégrer 2 nouveaux carrefours, entre l'avenue de New York et les rue De Mun et Le Nôtre
14	<p>Je trouve ce projet déplacé. Il me semble que la priorité pour Paris est la PROPRETÉ, l'harmonisation du mobilier urbain et le développement des transports .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
15	<p>Ce projet me paraît dispendieux, mal ficelé. La mairie n'a pas les Marges de manœuvre financières pour engager ce type de dépenses</p> <p>Par ailleurs aucune d'impact sérieuse ne semble être effectuée concernant les restrictions de mobilité des riverains.</p> <p>La plantation d'arbres en pleine terre sur un pont n'en tout simplement pas possible. C'est au mieux un rêve, plus probablement une escroquerie.</p> <p>Le plan d'investissement de la mandature permet il ces investissements ?Ce projet est inique et doit être abandonné</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements des riverains, et plus particulièrement des automobilistes, a été étudié en profondeur. Cette étude figure dans l'étude d'impact instruite par l'Autorité Environnementale, et disponible en téléchargement dans le cadre de la PPVE (pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale). Une étude microscopique complémentaire a par ailleurs été menée en parallèle. Elle détaille plus précisément les remontées de files, débits, retards simulés et temps de parcours sur les pourtours du périmètre opérationnel. Ses conclusions, présentées dans le mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale (pièce 3.1.4) ont d'ailleurs permis de faire évoluer le projet (ajustement des largeurs de voies)</p> <p>Veuillez par ailleurs noter qu'il n'y a pas d'arbre en pleine terre sur le pont d'Iéna mais de grandes jardinières.</p>
16	<p>J'habite à deux pas de la rue de Passy, qui est déjà largement encombrée par le boulevard Delessert suite à la réduction à une voie de son prolongement jusqu'au pont d'Iéna. Votre projet va totalement paralyser le quartier, sans parler des avenues partant du haut de la place du Trocadéro (Av Pr Wilson, Kléber, G Mandel, R Poincaré, Paul Doumer).</p> <p>Veuillez cesser d'utiliser l'argent public pour de telles sottises, la mairie est suffisamment endettée désormais. Le pont doit toujours être utilisable pour les voitures, c'est une merveille pour les touristes. Il y a déjà de quoi marcher sur les côtés. Merci de ne pas continuer à faire souffrir les parisiens. Vous nous dégoûtez de vivre à Paris, c'est INFERNAL. Non à ce projet coûteux et contraire au bon sens économique. Si vous voulez vivre dans la nature, allez vous faire élire en Bretagne dans un hameau. Ici nous sommes dans une ville, une capitale économique de la 5è puissance mondiale. MERCI par avance. Tous nos amis et famille sont CONTRE. Bonne continuation.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Pour répondre à vos interrogations précises, l'étude d'impact, qui prend en compte l'ensemble des projets connus et ayant fait l'objet d'une étude d'impact, permet d'évaluer les effets du nouveau plan de circulation sur les différents axes autour du périmètre de projet, ainsi qu'à la plus vaste échelle parisienne. D'après cette étude, les deux axes que vous évoquez ne figurent pas parmi les axes devant recevoir davantage de trafic.</p> <p>L'étude d'impact, consultable parmi les pièces de la PPVE, fait au contraire état « d'importantes baisses » de trafic en heures de pointe sur la plupart des rues entrantes et sortantes de la Place du Trocadéro, et notamment au niveau du Boulevard Delessert. La rue de Passy semble elle aussi stable sur la cartographie des modélisations.</p>

n°	Contribution	Réponse
17	<p>Mes remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je dois régulièrement passer d'un côté de l'autre. comment relier rapidement les 2 rives (1.e trajet depuis la mairie du 16e a la place Joffre) sans multiplier le nombre de kilometres ? - n existe t il pas un risque de reporter le trafic du pont d léna sur les ponts de chaque côté, et créer ainsi des goulots d engorgement ? Le pont de l Alma est déjà bien encombré depuis les travaux de réaménagement côté 7e. - quid du stade E Antoine ? Il y a déjà trop peu d espaces dédiés au sport dans le périmètre. Il faudrait au contraire créer plus d espaces pour le sport et la jeunesse (versus le tourisme déjà servi par le champs de mars). - y a t il eu des études d impact sur le bruit / pollution liée au trafic sur le haut du Trocadéro (voies déjà très chargées actuellement). En réduisant les voies de circulation, on crée des bouchons. - le champs de Mars en l état peut être amélioré (saleté , poussière, zone vide) Est ce la peine d augmenter les aménagements côtiers depuis bir hakeim ? - ne peut on pas aménager, planter et végétaliser pour moins couteux et moins ambitieux mais plus facilement et rapidement deployable. - intégrer les berges qui restent améliorables coté végétalisation - quid du coût d entretien annuel ? - des trajets de bus vont être modifiés (plus de traversee 15e-7e) : ce n est la un bon signe pour les parisiens qui jouent le jeu et ont délaissé leur voiture pour les transports en commun. Au contraire, cela complique leur déplacement. 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Quelques réponses à vos différentes interrogations.</p> <p>Au sujet d'un déplacement Mairie du 16e - Place Joffre :</p> <p>En voiture : l'itinéraire par le Pont de l'Alma reste inchangé - l'accès au pont Bir Hakeim via la rue Lenotre est pour sa part simplifié par la création d'un nouveau carrefour. En vélo : les parcours sont simplifiés et sécurisés via le pont d'léna et intègrent la traversée du jardin.</p> <p>Le report de trafic s'effectue bien sur les deux autres ponts, sans saturation, mise en lumière par l'étude d'impact.</p> <p>Concernant l'équipement sportif Emile Anthoine : ce dernier est non seulement maintenu, mais aussi et surtout protégé par un nouveau classement UV dans le PLU, garantissant sa fonction sportive. La partie du site utilisée à ce jour par le CIDJ est pour sa part réhabilitée en vue d'accueillir des services d'accueil et d'exploitation du site Tour Eiffel (SETE, DPE, direction des jardins du CDM...), ainsi qu'un futur programme de services de restauration.</p> <p>La question de la qualité de l'air et du bruit a bien été étudiée dans l'étude d'impact (cf étude d'impact acoustique, pièce 3.2.7, et étude Air-Santé, pièce 3.2.8). Les axes au Nord de la Place du Trocadéro n'apparaissent pas parmi les axes les plus impactés, et devraient même enregistrer, d'après les modélisations, des baisses de trafic routier.</p> <p>Les objectifs du projet sont nombreux, et vont de l'adaptation du site aux très importantes sollicitations de ses visiteurs, au renforcement de son attractivité locale et internationale, en passant par sa végétalisation (biodiversité, îlot de fraîcheur, désimperméabilisation des sols...). Le projet implique ainsi des aménagements complexes, techniques et pérennes. Cependant, une recherche de sobriété économique et environnementale a guidé sa conception, notamment à travers une stratégie de réemploi d'éléments existants, ou encore par la réhabilitation du mobilier urbain en place.</p> <p>La durée du projet, pour sa part, s'explique en partie par le cadre réglementaire et l'instruction des autorisations d'urbanisme (>1 an) sur ce site multi-classé.</p> <p>Veillez noter, enfin, que les berges sont gérées par Ports de Paris, et ne font pas partie du périmètre de projet.</p> <p>Concernant votre interrogation sur les transports en commun : si le tracé de la ligne 42 évolue à la marge, il continue de desservir le 15e et le 7e et d'effectuer la traversée par le Quai Branly.</p>
18	<p>Habitant près du métro Passy, je ne peux que me réjouir d'un tel projet apportant enfin un peu de verdure au quartier.</p> <p>Actuellement le Trocadéro est honteux pour les habitants et les touristes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autoroute urbaine avec un pont 2 x 3 voies où les touristes sont obligés de risquer leur vie pour prendre une photo correcte en face de la Tour Eiffel - les jardins de part et d'autre du boulevard Delessert sont insalubres et le siège de petite délinquance - pistes cyclables dangereuses sur le pont où se mêlent bus roulant à 50, "tuk tuks" garés sur la piste - parking géant pour le tour en Ferrari à 89€ <p>En l'état, le projet est très bien :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il permettra le report de la circulation Avenue Paul Doumer et les 2 x 2 voies prévues pour faire le tour du futur parvis en haut du Trocadéro seront largement suffisants - il permettra de désenclaver les parcs actuels entourés par l'autoroute des quais et le Boulevard Delessert pour qu'enfin les habitants et les touristes puissent se réapproprier cet espace - il permettra probablement de désengorger la Rue de Passy qui est une des rues les plus commerçantes et les plus touristiques de Paris mais où les piétons doivent marcher sur des trottoirs de 50cm de large <p>N'oubliez pas de prévoir un aménagement cyclable protégeant les cyclistes et les piétons pour que les mobilités "douces" puissent continuer à traverser la zone.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>En réponse à votre interrogation, le développement des modes doux, et plus particulièrement du vélo, fait partie intégrante du projet. Plus précisément :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Pont d'léna sera intégralement dédié aux piétons, aux cyclistes et aux bus. - En couture avec le plan vélo de Paris, le ReVe et les pistes existantes, de nouvelles pistes sont programmées, dont deux pistes cyclables latérales protégées sur la place de Trocadéro, et des contre-sens cyclables dans chacune des voies transversales d'accès au site - De nombreux stationnements vélos ainsi que 5 stations Vélib
19	<p>Je suis pour rendre piéton la zone du Trocadéro.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
20	<p>Bonjour</p> <p>la mairie de Paris doit traiter en priorité les pbs de sécurité, propreté et facilité au quotidien pour ses résidents. Paris est sale, il faut commencer par la rendre propre. Condamner le Trocadéro aux touristes étrangers et aux activités festives, c'est condamner les résidents du quartier à plus de nuisances sonores, d'incivilités, de saleté et difficultés de mobilité urbaine. Les élus de la mairie de paris doivent servir en priorité leur électorat...</p> <p>Je suis donc contre ce projet qui est démagogique et irréaliste</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
21	<p>Je suis contre ce projet. Il y a tellement de dépenses inutiles déjà faites et de gaspillage. Paris doit être nettoyé, préservé et il faut arrêter d'inonder la ville avec du mobilier immonde, indigne de Paris. Il y a des magnifiques fontaines à restaurer, des jardins à nettoyer, ôter toutes les mauvaises herbes, couper les gazons etc.... Trop de vélos, trop de trotinettes. Paris n'est plus une ville accueillante et difficile de se déplacer surtout pour les personnes âgées ou maman avec des enfants.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
22	<p>Ce projet semble beau avec une vue théorique d'hélicoptère, mais il a pour conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de creuser la dette de Paris, déjà élevée - de favoriser les bouchons, les axes routiers aux alentours étant déjà très fréquentés - d'empêcher les riverains de se déplacer comme bon leur semble - de favoriser la saleté des lieux - d'augmenter les nuisances sonores pour les riverains - d'augmenter l'insécurité du Trocadéro, qui laisse déjà à craindre <p>Je suis donc résolument opposé à ce projet</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Concernant le budget de l'opération, nous attirons votre attention sur le fait qu'il intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Le projet en lui-même se justifie par le besoin d'adaptation du site à sa très forte sollicitation et aux nombreux usages qu'il accueille, aussi bien de ses riverains que des visiteurs nationaux ou internationaux. Cet investissement contribue à la pérennité des aménagements proposés et à la qualité générale de ce site remarquable classé. Chaque secteur a fait l'objet d'une évaluation économique à chaque étape de la conception.</p> <p>Concernant les déplacements automobiles, l'impact du projet a été étudié dans le détail, à petite et grande échelle. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.2.5 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Les modélisations écartent par ailleurs les risques de saturation.</p> <p>Concernant la gestion des espaces publics, qui ne concernent que partiellement l'aménagement du site en tant que tel, nous vous signalons plusieurs solutions déployées à travers le projet : installation de 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147), installation de 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93), meilleure gestion des événements (périmètres délimités sur la Place de Varsovie pour protéger les pelouses, équipements de raccordement électriques en remplacement des groupes électrogènes).</p> <p>Enfin, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) comprenant notamment la Place du Trocadéro. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme stipulé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police</p>
23	<p>Bonjour,</p> <p>Je trouve important de d'ebtrepndre ce projet, surtout pour réduire le trafic automobile de la zone, et créer un espace végétalisé, pour contribuer à un grand espace vert de Paris au milieu d'un centre intensément bétonné.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
24	<p>Suite à la fermeture du pont d'Iéna à la circulation, quel plan de circulation est prévu pour absorber le flux des véhicules qui dans un sens ont seulement le pont bir hakeim pour traverser la seine (ce dernier n'étant qu'en 2*2 voies et n'étant pas accessible depuis l'avenue de New York) et de l'autre par le pont de l'Alma?</p> <p>Dans ces conditions, les ponts de l'Alma et ponts de grenelles seront saturés pour desservir le plus grand arrondissement de paris , les deux ponts étant séparés de 3,6km...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été étudié dans le détail, à petite et grande échelle. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.2.5 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Les modalités écartent néanmoins les risques de saturation.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) :</p> <p>« La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont. »</p>
25	<p>Bonjour,</p> <p>Riverain et Membre du Conseil Syndical du 9 avenue de Suffren, nous nous apercevons qu'il est envisagé de créer un "Kiosque" ainsi qu'un arrêt du bus touristique "Open Tour" devant notre immeuble alors même que nous avons à notre droite un bar/restaurant "Le bailli de Suffren" (qui s'étale déjà devant chez nous!), et dans notre immeuble une boutique de souvenirs "Eiffel Shopping"!</p> <p>Comment devons nous accéder à notre immeuble alors que vous supprimer l'ensemble des places de stationnement sur la portion de l'avenue allant d'Octave Gréard au quai Branly?</p> <p>Cet ensemble d'immeuble d'habitations est particulièrement impacté ce qui est surprenant, alors que votre arrêt de bus touristique et son kiosque attenant pourraient être disposés 30 mètres avant sur la rue Jean Rey - qui est sur le parcours de l'Open Tour-, le long du Stade Emile Anthoine après l'hotel Pullman, sans gêner le quotidien des riverains puisqu'il n'y a pas d'immeubles d'habitation sur la rue Jean Rey.</p> <p>Merci de votre retour. Cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Nous vous confirmons que la refonte du plan de mobilité entraînera la suppression des places de stationnement de l'avenue de Suffren. En revanche, il n'est pas prévu de kiosque nouveau au niveau du 9, avenue de Suffren.</p> <p>Nous prenons note de vos remarques et suggestions concernant la localisation de l'arrêt de bus Open Tour. Une discussion peut être engagée avec la RATP, gestionnaire de cette ligne, afin d'améliorer le positionnement de cet arrêt.</p>
26	<p>Bonjour,</p> <p>Il me semble qu'il manque des bancs sur la promenade le long du pont : Les gens aiment s'arrêter sur les ponts et passerelles pour profiter de l'endroit. Pensons aux personnes âgées et aux familles avec jeunes enfants. (Pause, pause goûter...). La pelouse ne peut pas tout faire.</p> <p>J'ai l'impression que le manège est caché dans les arbres. Un peu dommage ..</p> <p>Surtout il faut penser à mettre des aires de jeux pour enfants. Il n'y en a aucune dans votre projet et vu la taille du site, c'est impensable de ne pas en mettre 4 ou 5 différentes.</p> <p>Merci pour les familles parisiennes ou de passage !</p> <p>En résumé : bancs et aires de jeux.</p> <p>Merci d'avance</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>L'un des objectifs du projet est l'appropriation du Site Tour Eiffel par le plus grand nombre, et notamment les personnes âgées et les familles. Sur le point précis du Pont d'Iéna, les jardinières prévues intègrent des bancs sur leurs pourtours.</p> <p>Avec une hauteur de haies modérée, le manège sera bien intégré à la végétalisation, tout en restant visible. Par ailleurs, les aires de jeux déjà présentes sur le site (Jardin du Trocadéro, Champ de Mars) sont conservées dans le projet.</p> <p>La piétonisation de l'Avenue des Nations Unies du côté du Manège, permettra à la Ville de Paris de réfléchir à des aménagements propices à l'accueil d'activités sportives et ludiques à destination des familles.</p>
27	<p>comment s'inscrire aux webinaires du 21 octobre et 9 novembre? Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>De la même manière que pour la réunion publique d'ouverture, les liens d'inscription seront activés sur le site internet http://sitetoureiffel.participationdupublic.net/</p>
28	<p>Bonjour,</p> <p>Je réagis en tant que voisin immédiat du projet de transformation, puisque j'habite rue Beethoven.</p> <p>Or, je n'ai rien pu voir de la façon dont serait impacté le plan de circulation du fait de la suppression du carrefour devant le pont d'Iéna au pied des jardins du Trocadéro:</p> <p>Cette suppression interdit toute connexion entre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'avenue de New-York, qui longe la rive droite de la Seine et, à en croire les animations présentées, passera en souterrain au droit du pont d'Iéna, - et les deux avenues qui montent de chaque côté du Trocadéro (l'avenue des Nations Unies et le bas de l'avenue d'Iéna). <p>La disparition de ce carrefour au niveau du pont d'Iéna (rive droite) ne va-t-elle pas impliquer que la Rue Beethoven devienne la SEULE VOIE de LIAISON entre l'avenue de New-York et le boulevard Delessert, impactant de façon considérable le trafic de la rue Beethoven et les nuisances sonores qui lui sont associées.</p> <p>Je n'ai pas de doute que la disparition (apparente car j'ai cru voir dans une animation un bus le traverser sur une voie latérale!!!) de la circulation sur le pont de Iéna va apporter de l'air au site touristique Trocadéro Champ de Mars, mais si cela se fait au détriment de la tranquillité des habitants aux alentours de ce site il y a un sérieux problème.</p> <p>Ma question est donc de savoir si la voirie constituée par la Rue Beethoven et la rue Chardin est appelée à devenir une voie de transit alors qu'elle n'est aujourd'hui en pratique qu'une voie de desserte des immeubles qui la bordent.</p> <p>Une réponse simple à cette question (transit ou desserte) m'obligerait, cependant que je déplore que la question soit absente des documents descriptifs du projet accessibles au commun des mortels.</p> <p>Cordialement, JP Mathieux</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Les carrefours entre l'avenue de New York et les rues De Mun et Le Nôtre seront repris pour permettre aux voitures d'effectuer tous les mouvements tournants.</p> <p>En revanche, la rue Beethoven ne permet pas la connection directe avec le boulevard Delessert, il n'est donc pas attendu de report de trafic ici. Celui-ci s'effectuera plutôt au niveau de la rue Le Nôtre.</p> <p>Enfin, nous vous confirmons que les bus seront autorisés à franchir le pont d'Iéna, comme c'est le cas actuellement.</p> <p>En espérant avoir répondu à vos interrogations.</p>
29	<p>Bonjour,</p> <p>Riverain du 15e Nord (secteur Duplex), je crains la rupture que ce projet va créer entre le 15e, 16e et 7e.</p> <p>Deux de mes déplacements courants seront affectés :</p> <ul style="list-style-type: none"> -déplacements réguliers vers le quartier commerçant Saint-Dominique /Cler. Je prends normalement le bus 42, or, si ce bus ne peut plus traverser le Champ de Mars, il y aura une rupture de mobilités. Ce bus est déjà la seule connexion entre les quartiers Duplex et Saint-Dominique, et la place Général-Gouraud est déjà loin de tout transport ferré (pas de métro / RER dans 500m dans tous les sens). - déplacements ponctuels en voiture, notamment depuis les gares, aéroports ou centres commerciaux. N'ayant pas de voiture, je suis tout de même obligé d'y recourir (soit taxi/VTG, soit par les amis) dans les cas où le métro parisien n'est pas adapté, par exemple avec des bagages volumineux ou tard dans la soirée. Le pont d'Iéna est la seule interconnexion dans le sens 16e -> 15e, en raison des difficultés d'accès au pont de Bir-Hakeim. On devra donc éviter le secteur entre les ponts de l'Alma et de Grenelle, ce qui va créer une zone de rupture très large entre le 15e et le 16e. <p>Bilan : je crains la création d'une zone touristique qui va de facto exclure les riverains. Merci de penser aux mobilités de riverains qui traversent régulièrement ce secteur et pour qui les avenues Joseph-Bouvard et des Nations-Unies, ainsi que le pont d'Iéna sont des axes essentiels et qui ne peuvent en aucun cas être fermés de manière permanente.</p> <p>Le 15e subit déjà des fermetures des lignes 6 et du RER C tous les étés, avec la fermeture de ces axes notre arrondissement sera carrément coupé des arrondissements voisins.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>En réponse à vos interrogations, quelques points :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les reprises de carrefours De Mun et Le Nôtre permettront de reconstituer les itinéraires voiture vers l'Avenue de New York. Les itinéraires des taxis ainsi que les stations taxis ont par ailleurs été spécifiquement étudiés et renforcés dans le projet. - Concernant les déplacements en bus, la ligne 42, malgré un tracé légèrement modifié, continue d'effectuer cette liaison. Elle rejoindra la rue Desaix par le quai Branly et l'avenue de Suffren. <p>Pour votre bonne information, vous pouvez retrouver l'ensemble des plans de circulation, tous modes confondus, dans la note Mobilités (pièce 4.2.1.10 versée parmi les pièces de la présente PPVE)</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>Notre Association XVle DEMAIN considère que la refonte de la place du TROCADERO est problématique. Le rond point actuel distribue correctement le trafic automobile vers les 6 avenues rayonnant à partir de la place. Il serait supprimé au profit d'un demi cercle à double sens équipé de feux permettant des tournes à gauche vers ces avenues qui irriguent une bonne partie du XVle nord et du Bois de Boulogne.</p> <p>Aucune étude de trafic n'est encore disponible. On imagine cependant les temps d'attente des véhicules lors de ces tournes à gauche, et les embouteillages inévitables tandis que les piétons devront se garder de tous côtés pour traverser ce gymnase hautement émetteur de CO2.</p> <p>La place du TROCADERO est située sur un des grands axes du XVle reliant la place Charles de Gaulle à la porte de Passy et au Bois. Les bouchons remonteront avenue Kléber et avenue du Pdt Wilson d'un côté ainsi qu'avenue Paul Doumer et avenue Georges Mandel de l'autre. Le rond central sera remplacé par un prolongement engazonné du Parvis des Droits de l'Homme.</p> <p>30 Le stationnement "minutes" toléré pour les bus de touristes deviendra impossible et il est à craindre que ces cars envahissent les rues environnantes.</p> <p>En outre le trafic du quartier sera sévèrement perturbé par la fermeture à la circulation automobile du pont d'Iéna planté d'arbres ou de bacs à végétaux. La traversée de la Seine sera reportée sur le pont de Bir Hakeim ou de l'Alma soit encore plus d'embouteillages et d'allongements de trajets et de CO2. Bien entendu ces considérations sur le trafic automobile s'évanouissent quand tout le monde, jeunes et vieux ne prendra que les transports en commun, la bicyclette et la trottinette.</p> <p>Mais tous pourront jouir d'un repôt bien mérité sur des plates formes engazonnées le long du bassin, s'y vautrer et même y bivouaquer.</p> <p>Pour conclure nous demandons l'abandon de l'amphithéâtre de la place du Trocadero et la conservation du rond point automobile.</p> <p>F.Douady</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Le projet a fait l'objet d'études de trafic précises, conduites à l'échelle macroscopique et à l'échelle microscopique. L'ensemble des études liées aux mobilités et à la circulation automobile sont à votre disposition en libre téléchargement parmi les pièces versées à la présente procédure de participation du public par voie électronique (PPVE) - pièce 3.1.1 - résumé non technique de l'étude d'impact ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.2.5 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale ; pièce 3.2.12 étude microscopique du trafic.</p> <p>Ces études font apparaître un impact nuancé du projet sur le trafic local, ainsi que sur le trafic parisien dans son ensemble, avec le délestage de certains axes, et le renforcement de la circulation sur d'autres - sans risque de saturation, toutefois. Si l'abandon du rond point du Trocadéro est justifié par le rééquilibrage de l'espace public entre les différents modes et la création d'un amphithéâtre végétalisé, vous constaterez par ailleurs dans ces études que les modélisations anticipent une baisse de trafic sur les axes de et vers la Place du Trocadéro.</p> <p>Dans ces études de trafic, les ponts font l'objet d'une cartographie spécifique (voir en particulier pièce 3.2.12). L'étude conclut : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont. »</p> <p>Nous attirons également votre attention sur le fait que le réaménagement du site doit permettre au contraire d'organiser le stationnement de cars touristiques, aujourd'hui illicite et anarchique. Il prévoit ainsi des places de dépôt-minute dédiées, réparties équitablement sur le site, de manière à mettre fin au stationnement sauvage des cars touristiques. Plus largement, la Ville de Paris conduit une réflexion plus large sur la régulation/diminution de ces cars touristiques.</p>
31	<p>Bonjour, j'ai un kiosque de souvenirs depuis plus de 20 ans, mon stand se trouve juste à la sortie du RER, je m'inquiète pour mon avenir, avez vous pensé aux commerçants du quartier?</p> <p>Mon chiffre d'affaires va t'il être touché ?</p> <p>Je voudrais avoir un RDV avec la mairie afin d'en discuter.</p> <p>Je vais monter une association des commerçants du 7ème afin de faire entendre notre voix.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>La gestion des concessions est effectuée par la Direction des Affaires Economiques (DAE) de la Ville de Paris, la direction prendra contact avec l'ensemble des kiosquiers impactés par le projet.</p>
32	<p>Merci de participer à améliorer la qualité de vie du quartier.</p> <p>Ce projet permettra de revitaliser le (quelques) commerces aux alentours en diminuant de façon importante le transit d'automobilistes seuls dans leur voiture.</p> <p>La voiture n'a pas sa place dans un lieu aussi prestigieux. Je vous joins des photos de la place Saint Pierre à Rome et de Washington Square à New-York il y a 30 ans. Personne n'oserait retourner en arrière.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Effectivement, l'un des principaux objectifs du projet est de faire redécouvrir ce site emblématique au plus grand nombre, dans les meilleures conditions, et dans le respect de ses grands équilibres patrimoniaux et paysagers. Il le fait par ailleurs dans un esprit de transition écologique : développement des mobilités bas-carbone, végétalisation du site...</p>
33	<p>Un grand merci de penser aux parisiens de l'ouest de Paris et de leur donner accès à un nouvel espace de verdure.</p> <p>33 Surtout ne pas oublier le trajet des vélos via le pont Iéna car d'une manière générale le passage des ponts entre rive gauche et droite est très dangereux à ce jour.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Effectivement, le renforcement des trajets vélo constitue l'une des principales avancées par le projet. La fermeture à la circulation du Pont d'Iéna, réservée aux vélos, piétons et bus, permet justement à ce titre la création d'un itinéraire sécurisé. Plus généralement, le projet se greffe en couture au REVE, au Plan Vélo de la Ville de Paris, ainsi qu'aux pistes existantes.</p>
34	<p>Ce projet s'inscrit dans la longue liste des aménagements aux seuls bénéficiaires des Parisiens riverains et au détriment de ceux qui n'ont pas la chance d'habiter Paris mais qui doivent s'y rendre pour travailler et pour qui les transports en commun ne sont pas adaptés.</p> <p>Il s'inscrit dans le projet anti-social mis en œuvre par cette mandature depuis quelques années qui s'auto-labellise de gauche mais qui en fait ne cesse de repousser les classes moyennes et les artisans qu'elle juge indésirables au cœur de Paris. Les enfants des catégories sociales aisées ne veulent plus subir les désagréments de ceux qui viennent les servir, on réinstalle les couloirs souterrains pour la domesticité et seul le tourisme est toléré, comme un pied de nez aux cités de Disney dont les idéaux semblaient pourtant loin de ceux qu'on pourrait prêter à ces élus parisiens.</p> <p>34 Enfin ce projet comme les autres actuellement en cours d'installation a pour objectif implicite de confier le secteur des services aux entreprises tenues par des milliardaires qui sont les seuls à installer la logistique pseudo-écologique promue par l'actuelle Mairie (bateau + vélo cargo rayonnants + uberisation/très bas salaires de ceux qui seront le dernier maillon de ces services) au détriment des artisans qui ne sont plus voulus. Certes c'est le levier de croissance de ces multinationales à qui ont promis ce développement, mais une réelle mairie de gauche s'en prendrait-elle pas à ce point à ce tissu économique ?</p> <p>Bref avec ces facilités évidentes ce projet contribue simplement à servir les catégories sociales très supérieures et à mépriser les autres alors qu'un partage équitable de l'espace respectueux de ceux qui essaient de travailler auraient été possible.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr</p>
35	<p>Bonjour et bravo pour ce magnifique projet sur l'un des plus beaux sites urbains de la planète, l'expérience du cabinet paysager retenu est un vrai plus et rassurant au vu de leurs réalisations précédentes.</p> <p>Je suis riverain du Trocadéro (Iéna) et j'ai hâte de pouvoir revenir dans les jardins du Trocadéro rénovés et pouvoir rejoindre à pieds le champ de mars et les quartiers commerçants des 7ème et 15ème.</p> <p>Je note toutefois 2 bémols :</p> <p>- L'approche du site via Iéna n'est pas assez prise en compte, vieille avenue défoncée, bruyante et polluée, qui est pourtant massivement empruntée par les touristes en provenances des Champs et de l'Arc de Triomphe.</p> <p>35 - Les déplacements à vélo n'ont pas été pris en compte dans le 16ème. Il n'y a pas d'accès depuis le bas du Trocadéro au haut du Trocadéro (et vice versa), pas d'accès non plus à la rue de Passy que ce soit via la rue Le Nôtre ou le boulevard Delessert, aucun aménagement sur la rue B. Franklin. Une vraie piste cyclable sur les quais rive droite depuis Alma est aussi indispensable, de même qu'une traversée du pont d'Iéna séparée des bus (gage indispensable de sécurité pour les touristes à vélo et les parisiens en famille).</p> <p>Enfin, il est dommage que l'avenue du Président Wilson avec ses 7 ou 8 musées (Musée d'Art Moderne, Palais de Tokyo, Palais Galliera, Fondation YSL, Musée Guimet, Cité de l'Architecture, etc) ne fasse pas l'objet d'un réaménagement à la hauteur de son patrimoine culturel sans doute unique au monde dans un si faible espace. C'est aujourd'hui encore une autoroute polluée et inhospitalière (9 voies voitures!!!).</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Nous vous confirmons que l'avenue d'Iéna se situe hors du périmètre opérationnel du projet Site Tour Eiffel, de même que la rue Benjamin Franklin et, pour une grande partie l'Avenue du Président Wilson.</p> <p>Les déplacements à vélo, pour leur part, font partie intégrante du projet. Une piste cyclable bilatérale sécurisée est bien créée sur la Place du Trocadéro, dans le respect des contraintes physiques du site. En parallèle, un itinéraire alternatif est proposé par l'avenue des Nations Unies. Plus généralement, les pistes cyclables sont généralisées en couture au REVE, au Plan Vélo de la Ville de Paris et aux pistes cyclables, de même que les arceaux de stationnement. 5 stations Vélib sont également projetées dans le périmètre.</p>
36	<p>OK!</p> <p>Bonjour,</p> <p>Je viens de découvrir ce projet et clairement j'y suis opposé.</p> <p>A part dépenser de l'argent pour rien je ne comprends pas à quoi ce projet peut servir !?</p> <p>Si la ville de Paris veut des espaces verts, qu'elle arrête de construire ou de laisser construire des immeubles ...</p> <p>37 La ville devrait plutôt re-créer des parcs et squares à la place.</p> <p>On bétonne d'un côté et on plante quelques malheureux arbres à la place afin d'avoir la conscience tranquille et à la mode "écologique". Non merci.</p> <p>Ce serait bien d'avoir de vraies idées pour la ville pour une fois ...</p> <p>Cordialement.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr</p>
38	<p>Cela me semble bien et cela va changer un peu le paysage de Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p>

n°	Contribution	Réponse
39	<p>Bonjour, je ne suis pas du tout convaincu par le projet en l'état actuel. Comme d'autres travaux réalisés à Paris récemment (La réfection des Halles notamment) il ne me semble pas promettre une véritable évolution de cet endroit et un gain de bien-être pour les parisiens.</p> <p>Trop de béton, d'extensions de ciment, qui comme sur les places République ou Bastille ne sont pas véritablement bénéficiaires aux habitants si ce n'est pour les trottinettes, les skateboards ou les manifestations. Quitte à changer cet endroit et à investir des sommes colossales, autant changer ce paysage en profondeur, et le doter de ce qui manque le plus à Paris: des espaces verts des arbres et des bancs pour que les gens puissent lire discuter, se reposer, inspirons nous de New York, de Berlin! Je suis donc formellement opposé à ce projet et j'invite les gens responsables à poursuivre les consultations et les recherches, de façon à ce que les travaux engagés, fassent bénéficier les habitants de Paris d'un véritable changement.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Nous attirons votre attention sur le fait que le projet ambitionne précisément de faire nettement diminuer la part d'espaces minéralisés et imperméabilisés. En tout, ce sont ainsi 1,7 hectare d'espaces végétalisés qui doivent voir le jour. Parmi les secteurs prioritaires pour la végétalisation : la Place du Trocadéro, le Quai Branly, la Place de Varsovie.</p> <p>Ce projet paysager se fait parallèlement à un rééquilibrage des espaces publics au profit des très nombreux piétons et promeneurs qui visitent le site quotidiennement, ainsi que des transports en commun et des vélos, qui profiteront de la réalisation d'infrastructures dédiées et sécurisées.</p> <p>Nous vous confirmons par ailleurs que le projet prévoit la création de nombreux bancs et points d'assises, ainsi que la réhabilitation des mobiliers urbains déjà implantés sur site. Des bancs seront ainsi installés en plusieurs points du projet, ainsi que des assises supplémentaires sur la place du Trocadéro (amphithéâtre), sur le Pont d'Iéna (sur le pourtour des jardinières végétalisées), autour de la fontaine de Varsovie, ou encore dans l'enceinte de la Tour Eiffel et dans les jardins du Champ de Mars.</p> <p>Vous pouvez retrouver le choix de ces mobiliers urbains dans la pièce 4.2.1.2 ("Note d'activation urbaine") versée au présent dossier de participation du public par voie électronique (PPVE)</p>
40	<p>Étant parisien depuis toujours je suis d'accord sur le fait de rendre la ville à ses habitants et visiteurs de la couronne ainsi que des touristes</p> <p>Uniformiser crée des espaces verts et dérouter la circulation sur cette zone historique et verte me paraît intéressant La circulation automobile déplacée est une bonne chose car de toute façon il y a toujours des blocages et plus il y a possibilité de rouler plus il y a de voitures</p> <p>Donc tout à fait d'accord avec ce projet qui dans quelques années paraîtra évident et incontournable</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p>
41	<p>Je suis contre ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p>
42	<p>Je suis contre ce projet pharaonique irréalisable car aucun arbre ne se développera s'il n'est pas en plaine terrée et dont le budget sous estimé ne fera à exploser et alourdira la dette d'âne explosive de la ville</p> <p>Arrêtez de saccager Paris nettoyez là et entretenez là plutôt avant que tout ne s'effondre les pierres! les rues comme votre électorat</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr</p>
43	<p>Bonjour,</p> <p>Ce projet de piétonisation du pont et de verdissement n'est pas assez poussé. Il manque tout d'abord d'arbres, notamment dans le cadre de la lutte contre l'îlot de chaleur urbain. Mais surtout il manque de liaisons cyclables à la hauteur de l'augmentation du trafic.</p> <p>Bref, on va dans le bon sens, mais il faut impérativement une piste cyclable protégée sur le Pont d'Iéna, des espaces piétons conséquents et des arbres. La circulation devant la Tour Eiffel pourrait être coupée dans ce cadre.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Nous rappelons qu'à l'échelle du projet, les surfaces végétalisées sont augmentées de +40% à l'échelle du périmètre de projet, soit 17 000 m² d'espaces verts supplémentaires. La désimpermeabilisation des sols et la lutte contre l'effet d'îlot de chaleur urbain comptent parmi les objectifs prioritaires du projet.</p> <p>Concernant la transformation du pont en lui-même, les études en cours soulignent les contraintes techniques fortes qui empêchent à cet ouvrage ancien de supporter des charges trop fortes, au risque de le fragiliser. Ces contraintes invitent le projet à trouver un bon équilibre, en accordant une priorité aux importants flux piétons transitant entre la Place du Trocadéro et la Tour Eiffel. La création d'une piste cyclable dédiée et non mutualisée avec les bus nécessiterait pour sa part de diminuer les surfaces végétalisées.</p>
44	<p>1- Je remercie le voisin qui m'a permis de prendre connaissance de ce projet et du site dédié, dont l'existence est pour le moins "confidentielle", ce qui est au minimum surprenant !</p> <p>2 - Je m'étonne et m'inquiète de l'absence de détails concernant les conséquences du projet sur la circulation des automobiles...les déviations de flux pourraient se faire vers les rues Chardin, Beethoven...qui ne sont pas conçues pour ceci, occasionnant des nuisances sonores et une véritable asphyxie</p> <p>3 - Comment sont prises en compte les remarques et suggestions des riverains concernés ?</p> <p>Étant donné le caractère pour le moins discret de tout ceci, on ne peut que craindre l'absence de concertation et de participation des citoyens, en particulier ceux qui sont directement impactés par le projet</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>La présente procédure de participation du public par voie électronique (PPVE) fait suite à deux phases de concertation menées en 2019, au titre du Code de l'Urbanisme d'une part, et de la mise en compatibilité du PLU (MeCPLU) d'autre part. Les contributions émises par les riverains ont notamment permis d'affiner le plan de circulation, avec la création de deux nouveaux carrefours (de Mun et Le Nôtre), visant précisément à améliorer les liaisons entre les 16^e et le 15^e arrondissements.</p> <p>Pour répondre à vos interrogations, veuillez noter que la rue Beethoven restera une impasse - le projet ne prévoit aucune déviation de flux sur cet axe. Il en va de même pour la rue Chardin, où l'étude de trafic montre qu'il n'y a pas d'incidence, le report se faisant rue De Mun.</p> <p>Plus généralement, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.2.5 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Les modélisations écartent néanmoins les risques de saturation.</p>
45	<p>Bonjour</p> <p>je remercie le groupe qui m'a permis d'être mise au courant de cette consultation, il manque beaucoup de précisions sur la circulation automobile sur l'actuelle place de Varsovie qui semble complètement piétonisée, comment les personnes souhaitant se déplacer en voiture et ne pouvant prendre les transports vont pouvoir se déplacer.</p> <p>Je vous remercie de publier beaucoup plus de détails sur la circulation et les voies prévues pour détourner le trafic automobile.</p> <p>sur le principe le projet est intéressant, mais il manque beaucoup de précisions pour la vie des habitants du quartier merci d'avance de vos réponses</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Nous vous confirmons que la place de Varsovie sera dédiée aux piétons et bus. La circulation automobile sera renvoyée dans la troisième Avenue de New-York, qui sera réaménagée en 2x2 voies.</p> <p>L'étude d'impact mise à disposition dans le cadre de la participation du public par voie électronique (PPVE) contient l'ensemble des précisions sur le nouveau plan de circulation, simulations de trafic, retards projetés, itinéraires alternatifs, remontées de file, temps de parcours. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Les modélisations écartent néanmoins les risques de saturation.</p> <p>Vous pouvez retrouver l'ensemble de ces informations dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique de l'étude d'impact ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.2.5 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p>
46	<p>Bonjour,</p> <p>Ce projet n'est fait que pour améliorer l'accueil des touristes mais il faut également penser aux riverains: Comment faire pour passer du XVI au VIIème si le Pont d'Iéna est fermé ? par le Pont de l'Alma déjà toujours embouteillé?</p> <p>Comment faire pour passer du XV au VIIème si l'avenue Joseph Bouvard est fermée ? on a vu les embouteillages créés par cette fermeture cet été lors du jumping et du concert du 14 juillet!</p> <p>Il faudrait peut-être plus penser aux personnes qui travaillent et qui doivent circuler par obligation et non penser seulement aux personnes oisives et aux touristes.</p> <p>Je suis absolument contre ce projet!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>La recherche d'un partage entre des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens ou grands-parisiens, visitent le périmètre. La Tour Eiffel, pour sa part, accueille environ 20 000 visiteurs par jour, majoritairement internationaux. Cette refonte justifie la fermeture du Pont d'Iéna à la circulation des voitures individuelles, au profit des modes actifs et des bus.</p> <p>Cependant, la refonte du plan de circulation a été faite sur la base d'une étude d'impact précise, menée à petite et grande échelle. Ces études permettent d'évaluer les itinéraires de report, les retards simulés, les débits... Les ponts susceptibles d'enregistrer un gain de trafic ont fait l'objet d'une cartographie spécifique (voir en particulier pièce 3.2.12) :</p> <p>« La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont. »</p> <p>Pour aborder plus particulièrement les trajets que vous évoquez, en voiture et taxi, la liaison entre les 16^e et 7^e arrondissements pourra s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir-Hakeim. La liaison entre le 15^e et le 7^e arrondissements pourra se faire via l'École Militaire ou le Quai Branly.</p> <p>Pour votre bonne information, l'ensemble des études liées aux mobilités et à la circulation automobile sont à votre disposition parmi les pièces versées à la présente procédure de participation du public par voie électronique (PPVE) : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.2.5 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale</p>

n°	Contribution	Réponse
47	Projet bien trop onéreux pour une piétre végétalisation du site... je suis tout a fait opposé a mettre des arbres en pot et a appeler cela une foret urbaine	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution. En réponse à vos commentaires, quelques précisions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hormis sur le Pont d'Iéna, qui accueillera quelques jardinières plantées, tous les arbres du projet seront plantés en pleine terre. En tout, ce sont 180 arbres de plus qui seront plantés, et 17 000 m2 d'espaces végétalisés - A l'issue du projet, le site accueillera 60 sanitaires publics supplémentaires, portant leur total à 93. De nombreux bancs au design classique sont également programmés (vous pouvez les visualiser dans la Note d'activation urbaine - pièce 4.2.1.2). Sur le pont d'Iéna, ce sont les jardinières qui accueilleront des assises sur leurs pourtours. - le renforcement des modes de déplacements actifs en général, et du vélo en particulier, compte parmi les objectifs principaux du projet. La fermeture à la circulation du Pont d'Iéna, réservé aux vélos, piétons et bus, permet justement à ce titre la création d'un itinéraire sécurisé. Plus généralement, le projet se greffe en couture au REVe, au Plan Vélo de la Ville de Paris, ainsi qu'aux pistes existantes. De nouvelles pistes sont ainsi programmées, dont deux pistes cyclables latérales protégées sur la place de Trocadéro, et des contre-sens cyclables dans chacune des voies transversales d'accès au site. En complément, de nombreux arceaux de stationnement et 5 stations Vélib sont prévues au projet. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements vélo dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Nous attirons également votre attention sur le fait qu'une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p>
48	<p>Le besoin de réaménager le site est réel, en revanche le projet présenté est surréaliste et ne prend pas en compte les impératifs d'accueil de touristes par millions ni l'entretien déplorable par la Ville (comme d'ailleurs tous les autres sites de la ville, hélas).</p> <ul style="list-style-type: none"> - pas assez d'arbres en pleine terre, trop de greenwashing - pas assez de toilettes publiques ni d'assises - pas de circulations cyclables satisfaisantes (sécurité, lisibilité, quantité) <p>Un budget qui sera comme toujours explosé et stratosphérique, pour un résultat banal qui fera dire "tout ça pour ça ?!" comme toujours (République, Bastille...)</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>En réponse aux sujets que vous soulevez :</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.2.5 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>En tout et pour tout, ce sont 17 000 m² d'espaces végétalisés qui doivent voir le jour sur le projet, notamment en remplacement d'espaces de voirie aujourd'hui imperméabilisés. Néanmoins, le projet a été pensé dans un équilibre entre approche patrimoniale et environnementale : le caractère minéral du site fait partie des prescriptions de l'Inspection des Sites. Le Grand Palais éphémère, pour sa part, a vocation à être enlevé après les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.</p> <p>Le site Tour Eiffel est un lieu aux usages multiples, et le projet prend en compte à la fois les besoins des riverains voisins du site, des parisiens et grands-parisiens, et des touristes nationaux ou internationaux. Le nouveau champ de l'espace induit par la diminution de la place de la voiture doit permettre une meilleure cohabitation et un plus grand confort d'usage, notamment à travers la création d'espaces sécurisés (voies cyclables, espaces piétons...)</p> <p>L'un des objectifs du projet consiste justement à faire de la Place de Varsovie le principal périmètre événementiel du Site Tour Eiffel, à travers des équipements adaptés (sols, bornes de branchement EDF en alternative aux groupes électrogènes). Ces investissements doivent permettre de limiter au maximum les événements tenus sur le Champ de Mars, notamment afin de limiter la sollicitation des pelouses ainsi que la dégradation générale du site.</p> <p>Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Le projet a fait l'objet d'une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p>
49	<p>Habitant près du Trocadéro je suis très opposé à ce projet pour les raisons suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- du fait de la fermeture du pont d'Iéna, la circulation automobile va devenir insupportable entre les 3 arrondissements concernés, alors que le passage entre eux en traversant la Seine est déjà très difficile. 2- le but recherché (jardin, coulée verte) ne sera pas atteint car, du Trocadéro à l'Ecole militaire, il subsistera une majorité d'espaces bitumés ou bétonnés (parvis du Trocadéro, bassins, chaussées transversales, Grand Palais "éphémère"). 3- la multiplication des flux de personnes aux attentes différentes (tourisme au Trocadéro et à la Tour Eiffel, promeneurs et "joggers", travailleurs, ...) va créer un vaste "bazar" ingérable. 4- la poursuite de manifestations festives sur le Champ de Mars rend utopique la réalisation d'un "Central Park" pour ceux qui connaissent cet espace vert. 5- enfin le coût de réalisation paraît mal étudié. <p>En conclusion, je propose une solution plus raisonnable et économique: la réalisation de larges passerelles piétons végétalisées en particulier au niveau du pont d'Iéna</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le budget de l'opération intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Le projet en lui-même se justifie par le besoin d'adaptation du site à sa très forte sollicitation et aux nombreux usages qu'il accueille, aussi bien de ses riverains que des visiteurs nationaux ou internationaux. Cet investissement contribue à la pérennité des aménagements proposés et à la qualité générale de ce site remarquable.</p> <p>Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat.</p>
50	<p>Cher et totalement inutile Vieillira tres mal Il y a bien mieux a faire de cet argent que ce soit du point de vue de l'environnement, du patrimoine ou du social.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Avant de se lancer dans de tels travaux, il serait bien plus urgent de régler les problèmes d'incivilité, de criminalité, de trafic de drogue, de nettoyage du site du Champs de Mars - Tour Eiffel qui est une honte pour Paris et d'un grand effroi pour toute personne, française ou étrangère qui visite ce lieu.</p> <p>Si rien n'est fait rapidement, ce n'est pas avec des travaux sans fin que les touristes vont revenir à Paris car la réputation de Paris à l'étranger est très mauvaise.</p> <p>Il suffit de regarder les guides touristiques étrangers pour se rendre compte que Paris est qualifié de dangereuse et sale et ce n'est pas en construisant ce nouvel espace que tout ira mieux.</p> <p>Ce projet pharaonique alors que la crise économique arrive, n'a aucun sens et il serait beaucoup plus utile d'utiliser l'argent de ce projet pour loger les SDF et rendre à Paris sa splendeur en faisant des grands travaux de nettoyage pour éviter que les rats envahissent la Champs de Mars du fait de sa saleté.</p> <p>On a sous les yeux la transformation des voies sur berges qui s'est transformé dès sa construction en marché de la drogue avec les incivilité qui vont avec. Voyous qui déambulent jusqu'au milieu de la nuit dans les rues proches des quais, loueurs de voiture de sport recyclant l'argent du trafic de drogue, voilà la véritable situation de ce lieu. Et ce n'est pas en dépensant l'argent que la Mairie de Paris n'a pas qu'on constatera une amélioration</p>
51	<p>bonjour une fois de plus vous allez transformer une place un rond point le Trocadéro en u (vu du ciel) après les problèmes de circulation de la bastille de la porte maillot avec des bouchons au quotidien vous n avez encore pas compris ? l enfer pour les automobilistes les bus les deux roues et les riverains . en plus vous voulez supprimer un pont. je suis technicien sav itinérant je vais pas prendre le bus avec mon échelle et ma caisse a outils . il y a pas que des touristes à paris ;</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
52	<p>Bonjour, mon entreprise installée en banlieue vient travailler tous les jours dans Paris - Ce projet éliminant des voies de circulations pourraient me faire bondir et pourtant je l approuve, il donnera une envergure extraordinaire à ce lieu si fréquentée par les touristes français et étranger et donnera sûrement envie aux parisiens et franciliens de s y promener en famille sans risques de se faire écraser -</p> <p>Ce type d aménagement est dans l air du temps et la transformation de nos villes avec de plus en plus de parc paysager est une évidence ! Oui les inconvénients premier du fait de la lente transition de nos mobilités seront des difficultés de circulation en voiture c est certain, mais personne ne peut aujourd'hui penser que l avenir des mobilités passe par la voiture individuelle, cette époque est derrière nous ! J espère que ce projet verra le jour -</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
54	<p>Encore une fois la mairie pense que des plantes peuvent pousser dans des petits bacs sans être entretenues et laissées en plein soleil sur le pont. Il va falloir consommer beaucoup d'eau, ce qui n'est pas vraiment écologique.</p> <p>Une pelouse sur la place du Trocadero n'a aucun intérêt à part une nouvelle fois créer un espace qui sera vandalisé très rapidement. La pelouse disparaîtra avant le mois de juillet. Les voisins vont se plaindre l'été des fêtes et du bruit.</p> <p>Les aménagements faits sous le métro dans le nord de la ville ont été un échec total, et onéreux, et la mairie veut recommencer.</p> <p>Il ne faut pas s'étonner que la population diminue et que les impôts augmentent. Tout est fait pour compliquer la vie des gens.</p> <p>Bref une jolie photo est présentée mais elle ne correspondra pas à la réalité.</p> <p>La mairie devrait se concentrer pour remplacer les arbres morts et entretenir les espaces verts existants qui sont souvent dans un triste état, sans parler des pieds des arbres dont les initiatives sont dans la quasi totalité sales, et non entretenus</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
55	<p>Bonjour,</p> <p>J'habite avenue Paul Doumer, et je constate que vous prévoyez des déposes minutes pour car de touristes en bas de l'avenue.</p> <p>Je suis très en colère car pendant la précédente consultation ça n'avait jamais été évoqué !</p> <p>Un tel projet aurait pour conséquence de créer des nuisances sonores, déplacer les pickpocket et les vendeurs à la sauvette sur notre avenue.</p> <p>Nous sommes plusieurs à être très inquiet d'un tel projet et nous vous demandons de ne pas mettre de dépose minute pour cars Avenue Paul Doumer.</p> <p>Merci.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Lors de la concertation précédente, 35 places de stationnement étaient programmées le long de l'avenue Georges Mandel. Ces places ont été supprimées pour tenir compte des demandes exprimées par les riverains dans le cadre de la concertation de 2019. En revanche, afin de lutter contre le stationnement illicite, deux places de déposes minutes ont été positionnées en bas de l'avenue Paul Doumer au niveau du cimetière de Passy, au plus loin des habitations.</p>
56	<p>Stop - arrêtez de défigurer Paris</p> <p>Arrêtez de dépenser des sommes folles</p> <p>Arrêtez avec les parcs vélos etc.</p> <p>Faites un Paris propre</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
57	<p>Magnifique projet</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p>
58	<p>Tout à fait favorable à ce projet qui va enfin donner la place aux végétaux en centre ville</p> <p>Cette fois j'espère que ça ne sera pas du provisoire hideux comme sur les quais ou encore les pistes cyclables dites covid qui donnent l'impression que Paris est une cité en continuelle reconstruction !!!</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
59	<p>Par pitié arrêtez vos délires !</p> <p>Laissez-nous Paris comme nous l'aimons.</p> <p>Occupez-vous de l'essentiel : la sécurité, la propreté, le bruit (des terrasses, pas des hélicoptères).</p> <p>Arrêtez de vouloir transformer cette ville en parc d'attraction.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
60	<p>Je m'oppose au projet</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p>
61	<p>Projet à arrêter/redéfinir complètement, car projet retenu artificiel, exclusivement tourné vers le tourisme de masse, sans aucune considération pour la vraie vie des parisiens, qui demandent eux propreté, sécurité, entretien du site (quid des éléments de décor du champs de mars brisés, des fontaines nonentretenues, de la nature dévastée, ...), tranquillité, écologie urbaine, déplacements apaisés y compris pour les voitures (pas contre elles).</p> <p>Oui, il faut un budget pour remettre le champ de mars au niveau (des parcs chinois sans parler des standards américains) mais pas ce projet halluciné.</p>	<p>Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet.</p>
62	<p>Je m'oppose au projet purement et simplement !!!</p> <p>C'est du grand n'importe quoi....</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p>
63	<p>Je suis contre car le coût est exorbitant et là maire socialiste madame hidalgo n'a de cesse d'appauvrir Paris</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
64	<p>Ce serait bien de supprimer les grandes barrière vitrés en dessous de la tour Eiffel. J'aimerais bien me ballader sous la tour sans prendre un billet pour monter.</p> <p>Aussi j'aimerais bien que nos politiques s'engagent que le petit palais éphémère soit bien détruit rapidement. Cela détruit la perspective des champs de Mars. Plus de pelouse pour serait bien : les pelouses des Invalides sont toujours occupées. Le placement du mur de la paix n'a jamais été une réussite (je le trouve hideux) je pense que le réinstaller plus sur le bord du champ de Mars dans un des jardins plus à l'écart serait une bonne idée (plus vers l'avenue général maugeurte/thorny Thierry). Je suis sûr que votre équipe trouvera une bonne idée pour mettre qqch à la place. Pourquoi pas la coupe de la flamme olympique ?</p>	<p>L'enceinte sécurisée ne peut pas être supprimée compte tenu des dispositions de sécurité de ce site sensible. Cette décision relève de la Préfecture de police.</p> <p>Le grand palais éphémère est prévu pour être démonté après les JOP2024.</p> <p>Par ailleurs, le périmètre de projet ne comprend pas la partie sud du Champ de Mars. Aucune intervention n'est donc prévue dans le cadre du projet dans cette partie du Champs de Mars.</p>
65	<p>Je suis contre ce projet, car il y a d'autres urgences pour Paris.</p> <p>Paris n'a jamais été aussi sale, les travaux se multiplient sans jamais être terminés, la voirie est dans un état déplorable... Il est temps d'arrêter d'enlaidir la ville éternelle!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
66	<p>Totalement opposé à ce projet.</p> <p>Commençons par démonter immédiatement le grand palais éphémère qui bouffe un quart du champs de Mars et cache la perspective de l'école militaire.</p> <p>Cessez de bouffer sur les voies de circulation pour créer des espaces verts.</p> <p>Nous aimons le vert autant que vous mais il existe d'autres solutions. Raser des ensembles immobiliers anciens, laids, sans intérêt et hors-normes, pour y créer des parcs.</p> <p>Un exemple parmi tant d'autres : le site de maintenance RATP Vaugirard entre les rues Lecourbe, Desnouettes et Croix-Nivert. Il s'étend aujourd'hui sur près de 2,3 hectares soit autant et même plus que le square Saint-Lambert où l'on se marche sur les pieds presque tous les jours.</p> <p>Raser ce site et en faire un véritable parc réoxygénerait le quartier, enchanterait les enfants de cet arrondissement très familial qui sont les uns sur les autres à Saint Lambert ou Georges Bassens.</p> <p>Au lieu de cela, vous allez en faire des logements, toujours plus de logements, pour que nous soyons encore plus agglutinés dans des parcs ridiculement petits et trop peu nombreux, sans espoir de pouvoir sortir de Paris le WE pour s'aérer tant entrer et sortir de la capitale est devenu un enfer, de par vos délires antivoitures.</p> <p>NOUS VOULONS VIVRE, JUSTE VIVRE, VOUS COMPRENEZ ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
67	<p>Je ne comprends pas l'utilité d'un tel projet, à part alourdir un peu plus la dette déjà colossale de la ville. Donc je suis contre ce projet.</p> <p>Vous dites "Ce grand site, aujourd'hui marqué par la juxtaposition d'espaces et de monuments emblématiques de Paris doit évoluer pour répondre aux enjeux d'environnement, de circulation, de vie quotidienne comme de tourisme, et trouver sa cohérence paysagère et patrimoniale."</p> <p>Pourquoi ce "grand site" doit-il évoluer? Quelle est l'impératif ?</p> <p>Depuis 150 ans ce grand site est cohérent et sa perspective émerveille le monde entier. En quoi doit-il "trouver sa cohérence paysagère et patrimoniale" ?</p> <p>Il serait plus urgent de restaurer le champ de mars qui a piètre allure et de laisser la perspective du Trocadéra en l'état.</p> <p>La ville est très belle ainsi.</p>	<p>Le projet prend en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site, que vous évoquez et qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. Environ 30 millions de visiteurs fréquentent le site chaque année, et subissent les ruptures liées à la circulation, les problèmes de confort climatique. En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel.</p> <p>Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p>
68	<p>Double message 66</p>	

n°	Contribution	Réponse
69	<p>Je suis CONTRE ce projet.</p> <p>Habitant près du Trocadéro, je me permets d'apporter déjà quelques éclaircissements sur la situation actuelle et qui seront démultipliés par ce projet.</p> <p>Vous êtes déjà parfaitement incapables de faire régner la sécurité au sein des jardins du Trocadéro, qui de nuit sont de véritables coupes gorges et désormais même de jour. Les agressions et incivilités sont récurrentes, vous êtes incapables de régler le problème des mineurs isolés qui vivent près de l'aquarium et nous gâchent la vie au quotidien par leurs vols et autres dégradations.</p> <p>La propreté de nos arondissements est d'ores et déjà catastrophique et la situation ne fera que s'amplifier. Les rats envahissent déjà nos rues sans que vous soyez capables de les éradiquer. Est-il si difficile de s'inspirer de ville comme Singapour ou la propreté est une obsession.. Avec le budget illimité que vous vous accordez et qui nous retombera dessus un jour, c'est bien la moindre des choses.</p> <p>Vous vous permettez de nous couper l'accès au 7ème arrondissement, mais pensez-vous aux nombreuses familles qui ne peuvent pas utiliser vos fantastiques vélos et autres trottinettes ? Je vous invite à faire le parcours avec un enfant et un nourrisson en poussette et sous la pluie si possible. Les escaliers du métro sont très dangereux, presque aucun ascenseur n'existe et rien n'est déjà fait à ce niveau. Pour info, le chemin le plus rapide pour l'hôpital Necker est justement par ce pont d'IENA...</p> <p>En bref, cessez de vous cacher derrière des projets vitrines irréalistes et pharaoniques alors que la dette de la ville explose et que vous êtes déjà incapables de répondre aux préoccupations actuelles des habitants !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) global à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme stipulé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Par ailleurs, le projet devrait contribuer à l'amélioration de la propreté, à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93)</p> <p>Enfin, les itinéraires entre le 16ème et le 7ème arrondissement ne sont pas coupés, des nouveaux carrefours permettant de les reconstituer sont créés dans ce but. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
70	<i>Doublon message 69</i>	
71	<i>Doublon message 69</i>	
72	<p>Cette consultation est une vaste blague : tout le monde peut participer sans pondérer l'avis des premiers impactés, les parisiens et plus particulièrement les riverains.</p> <p>De plus il n'est pas possible d'exprimer un avis simple et quantifiable de pour ou contre le projet, parodie de consultation dont les enseignements ne seront que très peu actionnables</p> <p>Sinon je suis contre ce projet dont le montant pharaonique serait mieux utilisé à maintenir un semblant de propreté dans cette ville autrefois phare du monde et dont les rues relèvent de plus en plus des écuries d'Augias.</p> <p>Bien à vous</p> <p>Contre</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
73	<p>Projet totalement démesuré pour satisfaire l'ego et folie d'idalgo et consorts</p> <p>Coût financier faramineux avant dépassement... qui feront exploser la dette de paris encore plus</p> <p>Mise en pratique ubuesque avec impact non neutre sur les riverains</p> <p>Ce n'est pas ce que veulent les parisiens qui déjà se plaignent de tant de maux</p> <p>Quant aux riverains ils sont déjà très énervés de la perspective massacrée par le grand palais éphémère...</p> <p>Contentez vous d'essayer de gérer le quotidien des parisiens avant de penser à créer une ville musée</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
74	<p>Ça fait 20 ans que j'habite dans ce quartier du Trocadéro par intermittence et je constate une dégradation de la sécurité de la pollution et de la propreté.</p> <p>Sur la place du Trocadéro on constate des cars ultra polluants qui saturent la circulation. Les concessions de restauration rapides sur l'esplanade sont de pauvre qualité, absolument pas représentatifs de la gastronomie française (des crêpes faites par des indiens ou des chinois, immondes et grasses).</p> <p>Etc.... en fait ce que je reproche au projet proposé assez esthétique sur le papier c'est tout simplement de ne pas intégrer les facteurs et paramètres qui définissent la fréquentation de ce quartier qui a été enlevé aux habitants pour être mis aux mains des touristes : un quartier complètement en déshérence qui perd de son charme.</p> <p>Donc je crois qu'en fait c'est aménagement en pelouse à un prix exorbitant ne va faire que transformer l'espace en repère pour rats /poubelles qui débordent / jeunes qui zonent et agressent les filles...</p> <p>Aujourd'hui le Troca c'est ça : dans le doute allez passer vingt minutes avec le commissaire du 16ème qui confirmera</p>	<p>Bonjour</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour.</p> <p>Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 17 kiosques commerciaux.</p> <p>Enfin, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépôt/repose proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
75	<i>Doublon message 74</i>	
76	<p>Mme Hidalgo est incapable de mener à bien un projet d'aménagement réussi. Il suffit de voir à quoi ressemblent les places du Panthéon, de la Bastille ou Gambetta, censées avoir été réaménagées lors de la précédente mandature.</p> <p>Mme Hidalgo abîme tout, détruit tout, saccage tout.</p> <p>Les caisses de la Ville de Paris sont vides, si bien qu'il faudra raboter sur le projet d'investissement.</p> <p>Les caisses de la Ville de Paris sont vides, si bien que les crédits de fonctionnement pour entretenir le site ne seront jamais budgétés.</p> <p>À la fin, il restera des arbres en pot et des rats.</p> <p>Il ne faut surtout pas que ce projet se réalise. Laissez le Trocadéro et le Champ de Mars tranquille.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
77	La dette de Paris est déjà très élevée (merci Mme Hidalgo). On n'a pas les moyens d'un tel projet.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
78	Pas d'accord. Ce n'est pas prioritaire. Mieux vaut créer des crèches ou améliorer la propriété.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
79	<p>Projet très inquiétant pour la sécurité et la quiétude du quartier : cherche-t-on définitivement à vider Paris et le 16ème en particulier des familles avec jeunes enfants qui y habitent et le fréquentent?</p> <p>Le projet ne prévoit en rien la mise à niveau des métros, va encore plus occasionner la sclérose du quartier en termes de circulation routière (avec toute l'agressivité qu'elle génère, les nuisances sonores et comportements incivils qui en découlent, bus et taxis qui ne vont plus pouvoir circuler etc). Côté piétons, cela va également drainer les touristes certes (s'ils reviennent malgré la dégradation des conditions d'accueil et de circulation de Paris!) mais aussi les bandes, manifestations de tous ordres et autres pickpockets, groupes alcoolisés etc...</p> <p>Les jardins du Trocadéro étaient déjà devenus un triste spectacle en termes de fréquentation, et n'avaient de jardin que le nom, mieux vaudrait les aménager de façon accueillante pour les familles locales et leurs enfants que poursuivre la politique lunaire de mise en musée de Paris. La ville ne peut pas vivre pour le seul touriste et la période COVID vient de le démontrer ! Les habitants du quartier, les travailleurs du quartier, sont la résilience de Paris. Respectons-les, organisons pour eux les conditions de circulation, assurons leur efficacité économique, environnementale (et donc pas leurs bouchons programmés !! Des jardins où une place enfumée de la pollution aérienne et sonore du bouchon voisin ne sont pas un progrès!) et tout simplement un cadre de vie et de travail décent.</p> <p>Ce projet s'il est mis en œuvre nous fera définitivement quitter le quartier, et peut être même Paris, nous et nos jeunes enfants.</p> <p>Gagner des touristes au détriment des habitants et travailleurs est une absurdité au sens économique et sociétal. Paris va devenir Potemkine si on poursuit cette voie, absurde.</p>	<p>Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. La Tour Eiffel, pour sa part, accueille environ 20 000 visiteurs par jour, majoritairement internationaux.</p> <p>Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet prend en compte l'intermodalité et le développement de mobilités alternatives à la voiture individuelle. Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées....</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>

n°	Contribution	Réponse
80	<p>Ce projet est-il une blague ? 1. ? On commence par enlever les routes pour vider Paris des travailleurs, mais on le videra aussi des touristes qui n'en peuvent plus d'être coincés dans une ville bouchée et sale. C'est une erreur de penser que ce projet peut améliorer durablement l'attractivité du quartier, que ce soit pour les touristes ou les parisiens.</p> <p>2. Une fois les routes enlevées on rasera aussi les immeubles au motif que le béton dans une ville c'est mal, c'est moche et ça gâche les perspectives ? On empêchera les commerces de s'installer car l'argent c'est mal ?</p> <p>Ce qui attire les gens dans une ville ce n'est pas la nature à outrance et les places pour se balader : pour ça ils vont en campagne. C'est le boulot, les commerces, la vie économique !!! Arrêtons de saccager la vie économique de cette ville en empêchant sa circulation. Arrêtons d'imposer la lenteur d'escargot dans un monde où les mouvements DOIVENT être rapides. La congestion d'une ville n'a jamais été un progrès. Quand elle est à ce point méthodiquement organisée c'est un crime contre la population, contre l'économie et contre la ville elle-même.</p> <p>Les parisiens demanderont des comptes. Eux aussi savent enfiler des bonnets rouges et des gilets jaunes. Eux aussi sauront trouver le chemin de la place du Châtelet en ramassant les innombrables débris de chantier qu'ils trouveront sur leur chemin.... Attention, une ville en colère ne fait pas que bouder les urnes.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
81	<p>Très belle idée mais supprimer un pont c est reporter du trafic sur les autres. Alors faire attention au pont de bir Hakeem . Il s agit de fluidifier le trafic, élargir les voies du boulevard de grenelle plutôt que de continuer à créer des chicanes génératrice de bouchons encore plus grands . Ne bannissons pas la voiture. Faisons la cohabiter avec ce grands espace vert créé.</p>	<p>Bonjour</p> <p>Le projet prend en compte l'intermodalité et le développement de mobilités alternatives à la voiture individuelle. Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
82	<p>Pour. Ce projet très intéressant rend l'espace place Trocadéro aux publiques, permettant de réduire les pollutions et circulation dans ce coin. C'est super. Habitant à Trocadéro, je suis 100% pour.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
83	<p>Nous désapprouvons la transformation de la ville et particulièrement de notre quartier en une zone entièrement dédiée au tourisme.</p> <p>Notre quartier regroupe trois arrondissements résidentiels dotés de familles actives et de personnes âgées. Ce quartier doit continuer de vivre de manière active et de favoriser les déplacements des personnes.</p> <p>L'ensemble du schéma d'aménagement va conduire à une thrombose certaine.</p> <p>Enfin priver la circulation du pont va engendrer des embouteillages monstres puisqu'une immense distance séparera bir hakeim du pont de l'Alma.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. La Tour Eiffel, pour sa part, accueille environ 20 000 visiteurs par jour, majoritairement internationaux.</p> <p>Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique).</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet prend en compte l'intermodalité et le développement de mobilités alternatives à la voiture individuelle. Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) sera pour sa part revu à la hausse.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
84	<p>Je suis tout à fait contre ce projet qui va créer des embouteillages monstres pas seulement dans tout le quartier, mais dans tout Paris, causant de nouvelles pollutions car des moteurs au ralenti polluent beaucoup plus (merci les 30kms/heure!)</p> <p>ce projet va provoquer la surfréquentation de l'axe Trocadéro-Champs de Mars, entraînant plus d'insécurité, de malpropreté, alors que ce site est déjà saturé</p> <p>la place de Varsovie, fermée à la circulation, va multiplier les événements festifs avec plus de nuisances sonores, de débris, de pollution et d'insécurité</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Le projet prend en compte l'intermodalité et le développement de mobilités alternatives à la voiture individuelle. Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) sera pour sa part revu à la hausse. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Une amélioration est attendue de la propreté, à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93)</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a également fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) global à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme stipulé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
85	<p>Un massacre pour les habitants et commerçants du quartier</p> <p>Vous allez détruire l'économie du 16 eme ...</p> <p>Ne faites pas ça</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
86	<p>Ce projet esthétique sur le papier va avoir des effets catastrophiques sur les parisiens vivant dans les quartiers limitrophes:</p> <p>. Le passage de la rive droite à la rive gauche, déjà difficile avec les transports en commun (peu de lignes de métro assurent ce services a l'ouest de Paris) va devenir quasi impossible en voiture. Le pont de L'Alma est déjà embouteillé en permanence. Une fois celui d'Iéna fermé, cela deviendra catastrophique avec des impacts sur tout le 16eme, 8eme et 7eme.</p> <p>. Le passage du 16eme sud au 16eme nord va devenir quasi impossible et va induire soit un long temps passé dans les bouchons soit des détours sans fin avec une augmentation sensible du CO2. La ligne 9 du métro déjà saturée en heure de pointe sera invivable. La place du Trocadéro sera en permanence embouteillée avec des effets induits sur toutes les avenues y menant.</p> <p>. Ce nouvel espace vise clairement les touristes et deviendra aussi un lieu de fêtes. Quand on constate déjà aujourd'hui l'état de propreté et d'insécurité du quartier Trocadéro, on ne peut qu'être extrêmement inquiet sur les dérives futures.</p> <p>. Ce projet ne respecte pas les habitants des quartiers concernés. La fluidité d'accès leur est retirée. La vie de quartiers va encore plus disparaître au profit des touristes, tour opérateurs, etc...</p> <p>Le rôle d'une municipalité est d'être au service de ses administrés et non au service d'opérations de prestige qui visent une clientèle de passage.</p> <p>Vos administrés sont sacrifiés et on va assister par manque de fluidité à une ghettoïsation des quartiers: 16eme sud vs 16eme nord; rive gauche vs rive droite.</p> <p>Enfin avant de lancer un projet coûteux et inutile pour les parisiens, investissez dans la propreté (je vous invite à vous promener le matin aux alentours du Trocadéro pour constater les ravages du tourisme) et la sécurité. Vos administrés vous en seront redevables.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans le Dossier 3 de la présente procédure de participation du public par voie électronique (PPVE). Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant le passage du 16e Nord au 16e sud, le projet prévoit la remise à 2x2 voies de l'Avenue de New York. A l'issue de la concertation de 2019, le projet a par ailleurs été amendé pour intégrer 2 nouveaux carrefours, entre l'avenue de New York et les rue De Mun et Le Nôtre. Les études de trafic montrent par ailleurs que la place du Trocadéro elle-même ne sera pas saturée.</p> <p>Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes ou Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le nouveau partage de l'espace proposé vise ainsi à faire coexister des usages très différents à l'intérieur du périmètre. Un exemple de cette stratégie se trouve dans la stratégie proposée pour réorganiser le stationnement de cars touristiques, aujourd'hui illégitime et anarchique : réaménagement des flux, création de quelques places de dépose-minute réparties équitablement sur le site.</p>
87	<p><i>Double message 86</i></p>	<p>Bonjour,</p>
88	<p>La fermeture du pont d'Iéna entrainera l'obligation pour le trafic rive droite venant de l'est et voulant passer sur la rive gauche de tourner à gauche soit sur le pont Bir-Hakeim soit sur le pont de Grenelle. Vers ces deux ponts le tourne à gauche est très difficile aujourd'hui, il est impossible de supporter une augmentation de trafic sans des aménagements importants, pour lesquels rien n'est apparemment prévu.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre remarque, que nous prenons en considération.</p> <p>Ces aménagements sont situés hors du périmètre du projet Site Tour Eiffel, objet de la présente procédure de participation du public par voie électronique (PPVE).</p> <p>Cependant, nous relayerons cette demande afin que les services compétents puissent étudier plus avant de possibles aménagements complémentaires.</p>
89	<p>Quelles sont les mesures prévues pour nettoyer ce nouvel espace? La ville de Paris est déjà terriblement sale, est-ce opportun de créer de nouveaux espaces sans prévoir aucune mesure pour les nettoyer? Par ailleurs, en terme de sécurité et d'atournements est-ce vraiment raisonnable?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
90	<p>Bonjour,</p> <p>Je traverse le trocadéro tous les jours avec mes filles que j'emmène à la crèche, et il n'y a pas un seul jour où je ne manque de me faire écraser par des conducteurs, qui, je ne sais pas pourquoi, deviennent complètement fous sur le rond point du trocadéro. En particulier sur les passages piétons qui traversent le début de l'avenue Paul Doumer et Franklin. Je ne peux donc qu'accueillir avec joie ce projet. J'espère juste qu'il y aura des feux pour ralentir les voitures dans ce nouveau format de circulation, et aussi des aménagements pour les vélos.</p> <p>Dans le quartier j'entends beaucoup de gens qui sont contre ce projet, souvent des personnes plus âgées avec des voitures, mais pour nous piétons et cyclistes, c'est une super idée.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Le projet d'aménagement de la place du Trocadéro prévoit en effet des feux tricolores pour les véhicules motorisés ainsi que passages piétons sécurisés et une piste cyclable sécurisée.</p>
91	<p>Bonjour De quelle manière le projet va t il s'articuler avec le passage tramway prévu avenue de New York / avenue Kennedy ? Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre question.</p> <p>Dans son avis du 15 janvier 2021, Île de France Mobilité (IDFM) évoque une Ligne de bus à Haut Niveau de Service (LHNS), plutôt qu'un projet de tramway stricto sensu. En tant qu'autorité organisatrice des transports, IDFM pourra se porter maître d'ouvrage d'un tel projet de transport, possiblement à travers l'évolution de la ligne de bus 72 qui passe avenue de New York. Saisie sur le projet d'ensemble, IDFM a communiqué à la maîtrise d'ouvrage ses points de vigilance pour prise en compte. Ces derniers n'obèrent pas la réalisation d'une future LHNS.</p>
92	<p>Bonjour, Comment le gardiennage /sécurité de nuit de ces espaces ouverts sera t il assuré? Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu.</p> <p>L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme stipulé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Par ailleurs, les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. Le Conseil de Paris a également voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
93	<p>Paris : Disneyland ok ! Paris : ère de picnic ok ! Paris : vélodrome Doux ! Paris : poubelles rares lok Paris : aux sportifs! Ok Paris : aux gigantesques fêtes sonores ! Ok Paris : cauchemar pour les Parisiens Parisiennes à qui on devrait donner une maison de campagne pour respirer mieux sans danger !!! Et surtout un hélicoptère pour traverser la ville pour y trouver les chaussures à leur pieds là où ils elles avaient l'habitude d'aller !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
94	<p><i>Double message 93</i></p>	<p>Bonjour,</p>
95	<p>Je suis POUR, tout est très bien !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
96	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis totalement contre le projet qui entrainera des nuisances importantes: - sur-fréquentation de l'axe trocadéro alors qu'il y a déjà beaucoup de monde et notamment des gros problèmes de sécurité - circulation encore bien plus difficile qu'actuellement et surtout difficulté d'accès vers l'alma depuis coté passy du fait de la fermeture du pont d'Iéna</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Le projet prend en compte l'intermodalité et le développement de mobilités alternatives à la voiture individuelle. Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées...Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) sera pour sa part revu à la hausse. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>

n°	Contribution	Réponse
97	<p>L'objectif de végétaliser le plus possible est pertinent mais il ne peut être envisagé de supprimer toute circulation tant sur le pont d'Iéna que sur la place de Varsovie. Cela conduirait à des difficultés excessives de circulation des riverains des différents ponts adjacents.</p> <p>D'ailleurs, le maintien des bus et véhicules d'urgence démontre la nécessité de ne pas supprimer ces axes de circulation. En effet, le pont de Bir-hakem n'est pas adapté pour un transfert fluide de la seine notamment du côté de l'avenue de New-York.</p> <p>Le pont de l'Alma est quant à lui très élogné et déjà saturé.</p> <p>Il en est de même du pont de Grenelle.</p> <p>Je comprends que la circulation serait maintenue devant la Tour Eiffel au niveau du quai Branly ce qui paraît nécessaire pour ne pas rompre l'axe de circulation de ce côté de la seine. Le nombre de voies pourrait être réduit en cohérence avec la réduction sur le pont de Iéna.</p> <p>Si l'on peut envisager de réduire le nombre de voies de circulation tant sur le pont que la place au profit d'une végétalisation, toute suppression aurait des conséquences logistiques et environnementales pour les secteurs adjacents dans une périmètre large.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Nous vous confirmons que les véhicules d'urgence (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) seront autorisés à franchir le Pont d'Iéna, et profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Les itinéraires liés aux véhicules d'urgence ont été examinés sur l'ensemble du Site avec la Préfecture de Police.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié, ainsi que son impact sur la qualité de l'air et le bruit. Ces études, que vous pourrez retrouver dans le détail dans le Dossier 3 de la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE), permettent d'analyser rue par rue l'impact du projet.</p> <p>Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
98	<p>Bonjour ce projet va rendre le quartier impraticable , plus de nuisances sonores , de pollution , une surfréquentation la ou auj c'est déjà très fréquente et il y a beaucoup de vols et d'agression</p> <p>Sans compter une circulation impossible sans tenir compte de la vie de riverains dont je fais partie</p> <p>Ayant des soucis de santé et avec en plus le Covid je ne peux prendre que très très rarement les transports , les taxis sont saturés depuis un moment et je ne peux vu ma santé ni prendre le vélo ni la trottinette ni marcher longtemps</p> <p>De plus la ou j'habite il n'y a que le rer c qui ne marche que rarement</p> <p>Seule ma voiture m'est possible</p> <p>Je me sens otage dans la ville dans laquelle je vis et vous allez faire avec ce projet un ghetto de ce quartier</p> <p>S'il vous plaît pensez à nous</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Le projet ambitionne en effet de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel.</p> <p>Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) sera pour sa part revu à la hausse. Les stations de taxis ont été travaillées de sorte à les rendre plus accessibles et visibles depuis les principaux carrefours du site.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». La qualité de cette étude a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
99	Encore une fois, trop de désagréments pour les riverains au seul profit des touristes	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
100	Encore une fois, trop de désagréments pour les riverains au seul profit des touristes Je suis opposé à ce projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
101	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis contre ce projet : en plus de problèmes de mobilités (cf mon observation précédente) il risque d'aggraver les problèmes de sécurité.</p> <p>Le plus l'endroit est passant, le plus on s'y sent en sécurité.</p> <p>Par exemple, personnellement je suis victime d'une tentative de vol à Passy, et pourtant je suis un trentenaire en plutôt bonne forme, donc pas une victime évidente. Je sais que beaucoup de gens craignent les jardins du Trocadéro, le quai Jacques-Chirac (ex Branly) ou bien l'allée des Refuzniks la nuit, justement parce que ces endroits sont isolés et mal illuminés.</p> <p>Le problème du pont d'Iéna ne sont pas des circulations des voitures. Ce pont fait 36 m de large, il y a plein d'espace pour le partage entre les piétons, les vélos et les voitures.</p> <p>Le problème, c'est que la place de Varsovie et dégueulasse, avec plein de vendeurs à la sauvette. C'est cette place qui gagnerait à être aménagée en demi-cercle (comme vous le proposez pour Trocadéro) car sa forme s'y prête déjà, avec des itinéraires piétons et vélos aménagés. Ça n'a aucun sens de l'isoler de la circulation, car cela risque de multiplier la crasse qui y est déjà omniprésente.</p> <p>Et de l'autre côté ce pont donne sur une place où on a le choix entre des kiosques remplis produits bas de gamme, et les parois vitrés installés il y a deux ans et déjà en piètre état. C'est tout sauf accueillant. J'imagine que la police vous oblige de les maintenir, mais ça n'empêche pas d'aménager la place.</p> <p>Et puis l'avenue Joseph-Bouvard. Elle n'a jamais été un autoroute, en revanche, elle contribuait beaucoup à la sécurisation du Champ de Mars.</p> <p>C'est l'endroit privilégié pour prendre des photos avec la Tour Eiffel, car c'est bien illuminé, il y a plein de bus, taxis et voitures qui y traversent, et on s'y sent globalement en sécurité. Les voitures sécurisent cette allée, pas le contraire.</p> <p>Comparez avec l'avenue Gustave-Eiffel (piétonne mais peu sécurisée, car les marchands à la sauvette y remplacent les voitures) et vous verrez la différence.</p> <p>Vous êtes en train de faire un site pour les touristes, mais dites-vous que ces touristes ne vont pas venir si le site est dangereux. Vous ne faites rien pour sécuriser le site, donc ce projet est dangereux et n'a pas sa place à Paris.</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme stipulé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Par ailleurs, les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
102	<p>Bonjour,</p> <p>J'ai de grosses craintes sur l'impact de ce projet au niveau de la circulation : la réduction de 2 voies à 1 dans le tunnel sous la place de Varsovie a déjà créé il y a quelques années des embouteillages conséquents.</p> <p>Y rajouter la fermeture de la place de Varsovie et celle du pont d'Iéna va accentuer fortement ce problème.</p> <p>Peut-être pourriez-vous penser aux riverains avant de lancer des projets comme ça ? Des mois de travaux, pour au final se retrouver avec une zone très compliquée niveau circulation...</p> <p>Sachant que je ne vois pas en quoi le fait de multiplier les goulots d'étranglement et donc les embouteillages peut avoir un effet vertueux au niveau écologique ??</p>	<p>Bonjour</p> <p>Et merci de votre contribution.</p> <p>Concernant le passage du 16e Nord au 16e sud, le projet prévoit la remise à 2x2 voies de l'Avenue de New York. A l'issue de la concertation de 2019, le projet a par ailleurs été amendé pour intégrer 2 nouveaux carrefours, entre l'avenue de New York et les rues De Mun et Le Nôtre.</p>
103	<p>Bonjour</p> <p>Je suis totalement contre ce projet sur la place du Trocadéro et beaucoup de questions se posent</p> <p>J'avais assisté à une réunion à la Mairie du 16 où nous étions 300 riverains et les paysagistes étaient là pour nous répondre.</p> <p>Beaucoup de questions sont restées sans réponse !</p> <p>1 l'amphithéâtre place du Trocadéro</p> <p>Donc plus de manifestations qu'aujourd'hui ?</p> <p>Déjà à date nous avons des mois entiers avec des rassemblements tous les we</p> <p>Nous n'en pouvons plus du bruit et de l'incessante fréquentation du lieu</p> <p>En tant que riverain</p> <p>Pourquoi faire un amphithéâtre ?</p> <p>Quel en est l'utilité ?</p> <p>2 la circulation en voiture sur la place</p> <p>Nous utilisons nos véhicules tous les jours pour aller travailler ou se rendre à l'école</p> <p>Pourquoi y restreindre encore la circulation ?</p> <p>Depuis la fermeture des voies sur berge une grosse partie de la circulation s'est déjà déportée sur cet axe</p> <p>Si l'axe est encore restreint cela va créer d'énormes embouteillages supplémentaires</p> <p>3 l'espace vert du Trocadéro est amplement suffisant aujourd'hui en regardant votre projet vous supprimez encore du vert ce qui va totalement à l'encontre de la politique actuelle écologique</p> <p>Étant parisienne depuis ma naissance ainsi que ma famille</p> <p>J'ai douté que ce projet soit vraiment bénéfique à la ville</p> <p>Notre quartier a besoin de propreté et de sécurité</p>	<p>Bonjour</p> <p>Et merci de votre contribution.</p> <p>La proposition du maître d'œuvre lors du concours prévoyait une programmation d'événements sur la place du Trocadéro. Cependant, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur cet espace, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère.</p> <p>Ainsi, au même titre que tout autre espace public parisien, seules les manifestations autorisées par la Préfecture pourront y prendre place. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.). L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet prend en compte l'intermodalité et le développement de mobilités alternatives à la voiture individuelle. Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Les modalités de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'initiation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
104	<i>Double obs 103</i>	
105	<i>Double obs 103</i>	
106	<i>Double obs 103</i>	
107	<i>Double obs 103</i>	

n°	Contribution	Réponse
108	<p>OBJET: passage double sens de circulation de la rue Le Notre</p> <p>à la lecture des plans, je crois comprendre que la rue Le Notre passerait en double sens de circulation, mais j'aimerais avoir confirmation : cette liaison est vraiment importante pour éviter d'encaver complètement le bas de Passy entre la rue Le Notre et la rue d'Ankara!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Nous confirmons que la rue Le Notre sera passée à double sens.</p>
109	<p>Rénovation de la chaussée montante et descendante du Pont de Bir Hakeim depuis l'avenue du Pres Kennedy.</p> <p>Vu les reports de trafic modélisés, il est impératif de rénover sérieusement la chaussée montante et descendante: celle-ci est en pavés, très dégradée et très bruyante => le bruit est environ 3x supérieure que celui de l'avenue du pres Kennedy qui est en enrobé...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution et pour votre proposition.</p> <p>La chaussée en question se situant hors du périmètre de l'opération, nous nous permettons de relayer cette requête auprès des services compétents de la Ville de Paris.</p>
110	<p>Le projet présenté doit être retiré pour les raisons suivantes:</p> <p>place du Trocadéro:</p> <ul style="list-style-type: none"> - il est en totale contradiction avec la volonté architecturale du Palais qui privilégie un site minéral, - il dénature la vision de la Tour Eiffel qui devient une sorte de manège au milieu d'un espace conçu comme une plaine de jeu ou d'accueil de fêtes foraines, - l'amphithéâtre prévu coupe la perspective de l'av G. Mandel et la logique voulue par Haussmann, - son occupation par de fréquentes manifestations reporte les nuisances sonores du parvis vers les habitants et les lieux de vie, - de même pour une circulation qui ne peut que devenir très problématique, - avec un risque de voir s'installer vendeurs à la sauvette, dealers, ...et de manière générale une pollution par des déchets plus nombreux, <p>Pont d'Iéna: l'interdiction de circuler crée une coupure rive droite/rive gauche inacceptable.</p> <p>En substance ce projet est une aberration architecturale qui génère de nombreuses nuisances et dénature le symbole de l'Exposition Universelle célébrant le centenaire de la Révolution française, connu internationalement.</p> <p>Soyons respectueux de notre passé quand il est prestigieux.</p> <p>Jg</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
111	<p><i>Doublon obs 110</i></p>	<p>Bonjour,</p>
112	<p>Bonjour</p> <p>Je suis totalement contre ce projet sur la place du Trocadéro et beaucoup de questions se posent</p> <p>J'avais assisté à une réunion publique à la Mairie du 16 il ya. 2 ans où nous étions de nombreux riverains et les paysagistes étaient là pour nous répondre.</p> <p>Beaucoup de questions sont restées sans réponse ! et le sont toujours</p> <p>1 - L'amphithéâtre place du Trocadéro</p> <p>Quel est le nombre de manifestations prévues dans ce lieu et quel type d'évènement (concert ?).</p> <p>Qu'est-il prévu en terme d'accès et surtout de sécurité notamment la nuit, les jardins du Trocadéro proche de l'aquarium sont déjà ingérables ...</p> <p>Aucun effectif de sécurité supplémentaire n'est prévu, le problème de la propreté avait soulevé lors de cette réunion ? aucun budget prévu pour la construction et l'entretien de toilettes publiques.</p> <p>Quelle est l'utilité de cette amphithéâtre de plein air ?</p> <p>2 la circulation en voiture sur la place</p> <p>Nous utilisons nos véhicules tous les jours pour aller travailler , nous n'avons pas tous la possibilité de prendre une trottinette, un vélo pour se rendre à notre bureau en proche banlieue, ou lorsque nous sommes déjà un peu âgé.</p> <p>Pourquoi y restreindre encore plus la circulation ?</p> <p>Depuis la fermeture des voies sur berge une grande partie de la circulation s'est déjà déportée sur cet axe. Les rues adjacentes aujourd'hui calmes sont devenues très fréquentées, avec de nombreuses écoles et de jeunes enfants qui les fréquentent, des rues déjà bloquées par le projet Paris</p> <p>Respire, le quartier va être saturé.</p> <p>En effet si l'axe est encore restreint cela va créer d'énormes embouteillages supplémentaires, des dépôts de circulations, des stationnements de véhicules touristiques intempêtes dans des espaces non adaptés.</p> <p>3 - l'espace vert du Trocadéro est amplement suffisant aujourd'hui en regardant votre projet vous supprimez encore du vert ce qui va totalement à l'encontre de la politique actuelle écologique.</p> <p>Étant parisienne, je doute fort que ce projet soit vraiment bénéfique à la ville, esthétiquement et surtout économiquement.</p> <p>Cela confirme la volonté de faire de Paris une ville vitrine, en oubliant les familles qui y vivent et y travaillent.</p> <p>Notre quartier a besoin de propreté et de sécurité, nous alertons les élus continuellement à ce sujet, tout cela reste sans effet.</p> <p>SM</p>	<p>1. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur cet espace, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Ainsi, au même titre que tout autre espace public parisien, seules les manifestations autorisées par la Préfecture pourront y prendre place. Il s'agit effectivement d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>En tout, 60 sanitaires publics supplémentaires sont prévus au projet, portant le total à 93, soit un quasi-triplement.</p> <p>Par ailleurs, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>2. Du point de vue des mobilités, le projet prend en compte l'intermodalité et le développement de mobilités alternatives à la voiture individuelle. Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Par ailleurs, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>3. La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
113	<p>J'habite square Alboni depuis 25 ans. Ouverte aux initiatives pour réduire les effets nocifs sur l'environnement je circule en vélo autant que possible. Par contre, condamner le Pont d'Iéna à la circulation va étrangler la circulation encore plus (nous en souffrons déjà avec les initiatives de la mairie actuelle) et rendra la vie des citoyens invivable. Pensez au déplacement d'ambulances et pompiers pour des urgences qui seront aussi obligés de faire des détours inimaginables.</p> <p>On peut faire des efforts pour la planète sans contraindre les habitants du coin.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Nous vous confirmons que les véhicules d'urgence (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) seront autorisés à franchir le Pont d'Iéna, et profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Les itinéraires liés aux véhicules d'urgence ont été examinés sur l'ensemble du Site avec la Préfecture de Police.</p> <p>Par ailleurs, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
114	<p>Non à la création d'un ghetto enfermant dans un carcan le village de Passy</p> <p>Habitant le village de Passy, ce projet va entraîner pour nous la création d'une véritable barrière infranchissable à la limite Nord de notre quartier avec les arrondissements centraux de Paris tout comme le périphérique a créé à jamais une frontière entre Paris et sa banlieue. Les véhicules débouchant sur ce projet se retrouveront pris au piège et créant aussi d'immenses embouteillages bloquant complètement le quartier et augmentant sensiblement la pollution y afférente.</p> <p>La fermeture de l'accès au Pont d'Iéna depuis les quais, du boulevard Delessert va entraîner pour nous l'impossibilité d'accéder au centre de Paris ainsi qu'à la rive gauche de la Seine. Tous les véhicules arrivant rue de Passy se heurteront à une impasse et devront passer par la Rue Franklin où est située l'école Saint-Louis-de-Gonzague avec plus de 2000 élèves créant un danger pour nos enfants. Le flot de circulation sur l'avenue Paul Doumer sera sensiblement augmenté. L'impossibilité d'accéder au Pont d'Iéna depuis les quais fera que les véhicules se reporteront sur l'intérieur de l'arrondissement et la place du Trocadéro pour accéder au Pont suivant pour traverser la Seine. Tout comme on fermait les portes du Ghetto de Venise au 16ème siècle, on veut enfermer les habitants de Passy et les empêcher par ce projet de sortir de leur quartier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres.</p>

n°	Contribution	Réponse
115	<p>Pourquoi supprimer ces voies de circulation. Veut-on faire de Paris une ville musée à l'instar de Venise qui a vu sa population réduite à une peau de chagrin? Cette entrave à la circulation entraîne une augmentation des temps de trajets et donc de la pollution, mais aussi du coût des prestations, et donc du coût de logement. Ceci gêne aussi fortement les salariés de Paris qui passent la moitié du temps de leurs loisirs dans les transports.</p> <p>En outre planter des arbres sur un pont est bien une idée de parisien qui va faire mourir de rire les gens des campagnes : j'ai déjà essayé chez moi en province sur une dalle de béton enterrée ; les arbustes ne poussaient que très lentement pour finir par dépérir, mais ils ont néanmoins donné des racines qui sont sorties du sol et m'ont fait chuter.</p> <p>Si on veut améliorer la circulation piétonnière d'autres solutions peuvent être envisagées : couloirs de circulation, barrières.</p> <p>Sans compter que la nuit cette zone va devenir désertique et se transformer en coupe-gorge.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres.</p> <p>Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liés à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées mais pas d'arbres.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme stipulé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
116	<p>Beaucoup trop d'espaces où s'asseoir et s'allonger qui seront très vite encombrés de personnes désœuvrées et envahis de détritux attirant les rats. Essayons d'élever l'image de Paris et de créer un espace valorisant pour ce site exceptionnel. Il semble parfaitement inutile et anti-écologique de planter des arbres sur le pont dont ce n'est pas la destination.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
117	<p>Projet totalement hors sujet, élaboré par des " concepteurs " qui visiblement n'ont rien compris à l'esprit de Paris. Un pont végétalisé ? est ce une plaisanterie ? Vos " concepteurs " ne connaissent visiblement pas les règles de base des plantations. Rendre impraticable le pont de Iéna ? quelle idée géniale ! continuez ainsi et supprimez tous les ponts.</p> <p>Des gradins ? Avez vous hélas prévu des spectacles ? Je crains que ces gradins soient non seulement totalement inappropriés mais nous offre le spectacle de personnes avachies et désœuvrées.</p> <p>Votre projet est à revoir de fond en comble.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
118	<p>#- Fermeture inacceptable du pont d'Iéna et d'une partie du quai Branly aux VL : vous coupez l'axe ouest/Est Rive Gauche et Rive gauche/Rive droite ce qui a pour effet d'enclaver les quartiers gros cailloux et bas Passy. Et tout cela pour y placer...des jardinières Les rapports de report de circulation évoquent +28% de circulation sur le pont de l'Alma ...avant le rétrécissement des voies de circulation par l'élargissement de la voie de bus et la création d'une piste cyclable (2020) → il est donc nécessaire de commander un nouveau rapport qui tiendrait compte de la situation réelle et actuelle... qui démontrerait la saturation et la difficulté supplémentaire à rejoindre les rives opposées, y compris par le pont de l'Alma #- Rapport sur le bruit peu convaincant avec des gains peu significatifs au contraire d'une augmentation importante sur les voies de report. # Réaménagement du champs de Mars au final peu ambitieux (compte tenu du coût estimé et déjà réévalué) Peu de changement notable : à quoi bon remplacer des arbres existants et vivants, rétrécir la largeur de pelouse et supprimer les ifs taillés. Pas ou peu d'assises : envisagez l'ajout de chaises comme aux tuileries ! → Au lieu d'envisager de dépenser 110 M de NOS Euros, je suggère un entretien digne du Champs de Mars et l'aménagement de passages piétons protégés. Enfin, si l'idée reste de donner plus d'espaces verts aux Parisiens, commencez par arrêter de donner des autorisations de privatisation de l'espace (défilés, concerts, manifestations diverses, grand palais éphémère) sur le champs de mars et place de Varsovie; La planète se portera mieux aussi : vous n'avez pas idée du bal de semi remorques, fenwick et engins diesels en tout genre (bruits et odeurs au beau milieu d'un parc plein d'enfants)</p>	<p>Bonjour, Merci pour contribution, qui appelle plusieurs points de réponse :</p> <p>- Une précision : l'étude de trafic que vous citez n'évoque pas +28% de circulation sur le pont de l'Alma, mais un report de 28% des véhicules circulant aujourd'hui, en heure de pointe du soir, sur le Pont d'Iéna. Ce trafic en heure de pointe du soir (HPS) est estimé à 2400 véhicules.</p> <p>L'étude conclut : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont. Il convient de noter que les reports sont admissibles sur cet itinéraire en conséquence de la baisse du débit sur l'Av. Georges V qui permet de libérer de la capacité »</p> <p>Pour l'ensemble des modélisations, cette étude prend en compte tous les projets connus à date et ayant eux-mêmes fait l'objet d'une étude d'impact.</p> <p>- Le niveau de détail proposé par l'étude sur le bruit que vous évoquez a été salué par l'Autorité Environnementale, dont vous pourrez retrouver l'avis en intégralité (Pièce 3.1.3) : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet ».</p> <p>3. le projet prévoit la plantation de 222 arbres, soit un bilan positif de 180 arbres, compensant les arbres qui n'ont pu être préservés dans le cadre du projet. Les aménagements prévus en pieds d'arbres doivent permettre de renforcer la porosité et donc l'accès de l'eau aux racines, ce qui améliorera leur état. Plus généralement, le projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906), où le tapis vert était d'une largeur de 25m, sans les alignements d'ifs taillés. Par ailleurs, le projet prévoit l'ajout de bancs, et la bordure de la pelouse sur-élevée permettra également cet usage.</p> <p>4. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
119	<p>- La place du Trocadéro « tourne le dos » à la Tour Eiffel avec un décentrage et le déplacement de la statue Foch : étrange ! - Les « kiosques » ressemblent à des relais H d'aires d'autoroute : y'a des designers dans ce cabinet ? On peut respecter les directives des architectes MH en étant créatifs ! - L'aménagement du pont d'Iéna est lamentable : la version probable avec les bacs à fleurs est indigne d'un grand projet : Allez acheter des bacs dans une jardinerie, vous économiserez 100 Millions parce que c'est l'idée qu'en auront les visiteurs. - Opposé à la fermeture des voies de circulation pour les voitures et inquiet des conséquences de report de circulation dans tout le quartier 16ème, 7ème et 15ème. - Les trottoirs sont larges puisque squattés par les vendeurs à la sauvette et leurs grands étalages de draps. Redonnez de l'espace aux piétons en faisant respecter la loi. - Aménager des passages piétons protégés et une allée claire à partir du métro Bir Hakeim - Redonnez un vrai éclat au champs de mars : le projet paraît bien terne - en fait on ne voit pas vraiment de changement sauf sur la partie « accueil des touristes » dans l'enclave en verre de la Tour. - Gardez en tête que le champs de mars (à la différence du Trocadéro) est un parc majoritairement fréquenté par les Parisiens : tout en lui redonnant son prestige perdu, faites en aussi un endroit familial et accueillant.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>En réponse aux points que vous soulevez :</p> <p>- Concernant l'objectif général du projet, celui-ci est bien de conforter le caractère exceptionnel du site, tout en ménageant des usages et des publics aussi nombreux que différents. La conciliation des usages du site par les Parisiens et les Parisiens, aussi bien que par les touristes internationaux, constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet.</p> <p>- Depuis le métro Bir Hakeim, l'élargissement des trottoirs et des créations de traversées piétonnes protégées sont bien prévus, y compris au niveau du RER</p> <p>- Concernant le plan d'aménagement d'ensemble, le projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Plus généralement, elle permet une végétalisation importante au sein du périmètre (+17 000 m2, dont 16 000 m2 en pleine terre). La pleine terre a en revanche été écartée du pont d'Iéna en raison des capacités structurelles de cet ouvrage.</p> <p>- Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme stipulé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>

n°	Contribution	Réponse
120	Je suis contre le projet car il va provoquer plein de problèmes de circulation, qu'il n'est pas abouti, qu'il va réduire la taille des pelouses, abîmer une perspective mondialement connue, que le choix esthétique des abris face à la Tour ne sont pas dans l'esthétique Parisienne	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
121	Monsieur Grégoire a indiqué lors de l'ouverture de la consultation que l'"amphithéâtre vert" n'était pas destiné à recevoir des événements. Ces événements seraient concentrés sur les parties "minérales" du site. Merci de confirmer formellement que ces parties minérales n'incluent pas le parvis des droits de l'homme... car sinon cela revient strictement au même : l'événement sur le parvis, les spectateurs dans l'amphithéâtre (somme toute assez logique).	Bonjour, Nous vous confirmons qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur cet "amphithéâtre vert", qui doit être dédié à la contemplation du site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport à la version initiale du projet, proposée par la maîtrise d'oeuvre au stade du concours.
122	Projet mégalomane et dispendieux. Le monde a changé depuis 2017 (naissance de ce projet) ! A oublier !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
123	On veut fermer le pont d'Iéna ! Allez voir comment sont les quais fermés depuis plus de 10 ans et vous aurez une idée de l'esthétique et de la « végétalisation » qu'on s'apprête à avoir. Je ne veux pas de vendeurs de perches à selfie la journée et de traînes savates le soir fixés sur ce pont, à picoler et uriner sur des bacs à fleur en palettes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
124	Pourquoi faire du neuf à tout prix ? Le champs de Mars est le plus pouilleux des jardins de la capitale. Commençons par entretenir correctement ce qui existe	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr .
125	<i>Doublet obs 124</i>	
126	<i>Doublet obs 124</i>	
127	Les familles avec de jeunes enfants quittent Paris et on les comprend. Voici encore un projet de plus dont l'objectif est d'avantage de démontrer que Mme Hidalgo a une stature de femme d'état de répondre aux besoins des habitants des arrondissements concernés par ce projet. Le Champ de Mars manque d'entretien, il est sale, les allées sont mal entretenues, les jeux pour enfants sont en mauvais état, le sable douteux. Il ne sera pas amélioré par ce projet : les espaces verts seront même réduits semble-t-il ce qui est un comble. Pourquoi ne pas entretenir ce qui existe ? Comment peut-on envisager de mettre de pauvres arbres en pot sur le pont d'Iéna ? Enfin j'imagine que les intentions de la municipalité sont de renforcer les activités événementielles sur cette zone, ce qui accentuera les nuisances que l'on perçoit déjà, bruit, saleté, insécurité...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr . Une amélioration de la propreté est attendue, à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93) Concernant le projet paysager, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Plus généralement, elle permet une végétalisation importante au sein du périmètre (+17 000 m2, dont 16 000 m2 en pleine terre). La pleine terre a en revanche été écartée du pont d'Iéna en raison des capacités structurelles de cet ouvrage. Il accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.
128	Où est l'esthétisme parisien dans tout cela? Où est le côté humain? Quel intérêt pour les parisiens et les touristes? Des pots de fleurs usinés dans l'axe le plus photographié de France alors qu'on veut du beau? Enlever de l'herbe du parc pour bétonner plus? Couper trois arrondissements en deux de la circulation pour séparer encore plus les riches des 'pauvres' entre le 15e et le 7e? Notre mairie est déjà incapable d'entretenir les horribles parois en verre, les jardins existants, les fontaines magnifiques hors d'eau (pour remplacer par un bloc de métal noir?), les infrastructures existantes, et nous fait croire que de créer un Disneyland sans intérêt est pertinent, réaliste et viable. On croirait que la Ville de Paris aurait fait exprès de laisser à l'abandon son icône pour pousser un projet comme celui-ci. Enfant et adolescent, on pouvait pique-niquer sur le grand parterre (qui était propre et vert jusqu'aux installations de l'Euro quand un McDonald's gigantesque avait été installé, cela ne s'oublie pas). On se sentait en sécurité. Le lieu était beau et orné de bancs, statues, grillages et jardins parisiens avec des arbustes taillés et fleuris qui faisaient un lieu historique et unique. On pouvait déambuler à vélo sous la Tour Eiffel pour l'admirer de nuit comme de jour librement. Je faisais mes devoirs au bord du lac côté Nord qui me semblait si romantique et paisible. Remettre en état les pavés des rues, les lampadaires, les jardins - enlever les benches à poubelles débordantes sur les jardins du Trocadéro et du Trocadéro - restaurer les fontaines et redonner au site son éclat de la Belle Époque... je dis OUI. Pourquoi pas mettre du vert sur la place du Trocadéro et améliorer l'accès quai Branly. Mais franchement, dépensez notre argent autre part. Il y a tellement de choses à faire. Un dernier mot, je souhaite rappeler à Madame Hidalgo et Monsieur Grégoire que les travaux génèrent à eux même une pollution monstrueuse, une gêne constante pour les habitants, et une image dégradée de la ville qui devrait être fière de son héritage à célébrer, non pas démolir.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
129	Je ne souhaite pas voir s'installer des dizaines de cars avenue Paul Doumer qui ne permet pas de faire des semi-tours à proximité d'écoles, d'un cimetière et le tout dans une avenue qui sera déjà très encombrée avec la nouvelle configuration de la place du Trocadéro. L'avenue du Président Wilson qui n'a pas de bâtiment de parts et d'autres mais d'un seul côté et qui débouche sur la place d'Iéna permettrait un stationnement et un dégagement plus fluides de cars des deux côtés de la place d'Iéna	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Afin de lutter contre le stationnement illicite des cars, deux places dépose-minute de cars ont en effet été positionnées en face du cimetière de Passy, en bas de l'avenue Paul Doumer au niveau du cimetière de Passy, au plus loin des habitations. Concernant l'avenue Wilson, les couloirs de bus existants interdisent de faire des dépose-minute de cars touristiques en latéral. Les études menées pour les implanter dans l'espace central ont montré la nécessité d'abattre des arbres ce qui n'a pas été jugé souhaitable.
130	Votre projet est hors sujet, et coûteux. Pourquoi mettre des arbres en pots sur un pont? Est-ce de l'écologie? Vous ne faites pas pousser aux entreprises qui font pousser salades, tomates, ... en hors sol et au gouttes à gouttes de produits chimiques! Fermer le pont aux voitures, pourquoi? QU'est-ce que les parisiens vont y gagner? Des embouteillages supplémentaires ailleurs, de la pollution en plus, des d'aises supplémentaires entre arrondissements, ... Est-ce ce que vous souhaitez ? Changer la circulation de la place trocadero ! Pourquoi ? Pour générer des embouteillages et de la pollution ? Quel intérêt à part mettre des gradins végétalisés qui ne seront pas entretenus en se dégradant rapidement. Entretenez déjà les jardins existants et optimisez le ramassage des poubelles dans les lieux touristiques (champ de mars, jardins du trocadero) pour éviter pour éviter que des centaines de rats envahissent l'endroit dès que la nuit tombe et s'attaquent aux poubelles. Il y a tant à faire pour entretenir l'existant ! Pourquoi créer des espaces supplémentaires que vous ne pourrez pas entretenir et qui se dégraderont ? Pensez aux parisiens que habitent, vivent et travaillent. Ne pensez pas seulement à dépenser, à faire des changements, ou aux touristes qui viennent 2 jours ! Dans une ville, il faut des commerces, des espaces verts, des transports, des routes, des voitures, des entreprises, ... et des habitants. Donc faites des évolutions par petites touches et pas ce genre de grand projet coûteux, destructeur, et non adapté. Il est à revoir de fond en comble.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr . Une amélioration de la propreté est attendue, à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93) Concernant le projet paysager, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Plus généralement, elle permet une végétalisation importante au sein du périmètre (+17 000 m2, dont 16 000 m2 en pleine terre). La pleine terre a en revanche été écartée du pont d'Iéna en raison des capacités structurelles de cet ouvrage. Il accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées mais pas d'arbres. Du point de vue des mobilités, le projet prend en compte l'intermodalité et le développement de mobilités alternatives à la voiture individuelle. Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.

n°	Contribution	Réponse
131	<p>En proposant ce projet, la Maîtrise d'Oeuvre paysagère offre de "rentrer" dans l'une des plus belles perspectives de Paris. La mise en valeur de l'architecture existante et des espaces qui l'accompagnent depuis le rond-point du Trocadéro jusqu'aux Invalides est remarquable, la Tour Eiffel y trouve un écrin digne de son élégance et de sa place. J'espère que TOUTS les promeneurs pourront profiter pleinement du site, je pense en particulier aux personnes à mobilité réduite, aux mal-voyants, aux malentendants, aux personnes âgées ou encore aux parents promenant leurs enfants en poussette.</p> <p>Pour cela, il est indispensable que le projet prévoit la mise en place d'équipements dédiés, comme des ascenseurs des plans inclinés praticables, des bandes d'éveil, un dispositif de guidage interactif, une signalétique d'information complète. Ne serait-ce pas un comble que le Paris des Droits de l'Homme ne permettent pas à ces personnes et leurs accompagnants de profiter d'un tel aménagement ?</p> <p>L'intégration de ces équipements est possible sans dégrader les monuments historiques présents.</p> <p>Le Maître d'Ouvrage doit avoir le courage d'imposer une ACCESSIBILITE COMPLETE avec cette réalisation, elle deviendra alors l'une des plus belle Agora d'Europe.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>L'accessibilité universelle est une attention constante du projet.</p> <p>La pièce 4.2.1.4 Notice d'accessibilité décrit ce travail au stade des permis d'aménager. En particulier, le projet intègre bien des dispositifs de guidage, d'éveil, de signalétique. Le projet prévoit bien la mise en accessibilité des accès des piliers de la Tour Eiffel. En raison des difficultés d'intégration au patrimoine du site, le projet ne compte en revanche pas d'ascenseur.</p> <p>La piste bidirectionnelle a été écartée de la voiture et des cycles, de places de stationnement PMR, ainsi que de nombreux points d'assises contribue par ailleurs à l'accessibilité du site.</p>
132	<p>Merci pour ce magnifique projet qui va considérablement embellir la perspective entre le Trocadéro et l'école militaire.</p> <p>Je voudrais insister sur la nécessité d'une piste cyclable bidirectionnelle dans le nouveau plan de la place du Trocadéro. Je ne la vois pas sur les plans.</p> <p>De plus, le lieu attirant de nombreux visiteurs, il est important d'augmenter le nombre de stations Velib. Actuellement il n'y en a qu'une pour la place du Trocadéro. Il en faudrait une en haut de la rue JF Kennedy et une au bout de l'avenue Kleber. Les contre-allées offrent plein de place.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Comme vous pourrez le constater sur les plans du permis d'aménager Trocadéro (pièce 4.2.2), c'est la solution d'une piste bilatérale qui a été retenue sur la Place du Trocadéro : deux pistes protégées, l'une à l'intérieur de l'anneau, l'autre à l'extérieur.</p> <p>La piste bidirectionnelle a été écartée en raison d'un impact trop lourd sur le trafic, une fois pris en compte la redistribution des espaces de voirie.</p>
133	<p>Notre politique anti-voiture vide Paris de ses familles et les écoles ferment, vous désirez dont une ville pour les touristes a pied qui encombre les transports en commun. En tant qu'habitant de Paris depuis mon enfance je désapprouve ce projet et votre politique en général qui ne sert qu'à contenter vos alliés écologiques qui commencent déjà à vous tourner le dos. Si vous êtes un vrai parisien rejoignez #saccageparis et résistez</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
134	<p>Est-il bien nécessaire aujourd'hui de développer de tels projets pharaoniques sur des sites déjà aérés et végétalisés et plutôt fréquentés par des touristes que par des parisiens ? Quid des quartiers plus habités en manque d'espaces verts, de l'entretien des espaces verts existants qui laisse à désirer (cf pour ne citer que cet exemple le magnifique parc des buttes Chaumont qui se dégrade toujours un peu plus) ? Certes le quartier de la Tour Eiffel apporte du prestige et du rayonnement pour la Ville de Paris mais ne serait-il pas envisageable de réduire la voiture et le coût faramineux de ce projet qui ressemble davantage à de l'affichage écologique qu'à un projet réellement durable. Effectivement certains espaces ont vécu et pourraient être revus et pourquoi pas végétalisés davantage avec une circulation à faire évoluer mais avec parcimonie sans en faire un dogme et sans disneylandiser toujours un peu plus Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
135	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis actuellement domicilié à titre personnel et professionnel au 4 avenue du Docteur Brouardel 75007 PARIS, à proximité de la place Jacques Rueff qui est au centre du Champ de Mars.</p> <p>Le projet déposé, s'il est précis dans ses contours du Trocadéro à la Tour Eiffel, manque à mon avis de précision vis-à-vis du public dans la partie champ de mars elle même.</p> <p>Trois problèmes sont récurrents sur cette partie du champ de mars qui va de la Tour au Grand Palais éphémère: la sécurité, les nuisances sonores perpétuelles (pas celles liées aux seuls "événements" organisés), et la propreté, le champ de mars et ses abords étant une véritable poubelle à ciel ouvert.</p> <p>Ils s'agit cependant de problèmes parfaitement solubles dans la mesure où ce n'est qu'une question de moyen à consacrer à la sécurité, à la police de proximité, à la propreté.</p> <p>Le vrai problème est celui de la circulation à venir, le projet n'ayant pas été pensé suffisamment de ce point de vue.</p> <p>1. Quels sont les intentions des autorités pour les bus de touristes qui, en temps normaux, se succèdent à un rythme de un toutes les 30 secondes environ au centre du champ de mars, notamment si ce centre est coupé à la circulation ? Ces bus sont démesurés, tendent à stationner n'importe comment, (jusqu'à couper parfois l'accès à certaines rues dont la mienne) polluent (par ex. en laissant le moteur allumé en stationnement pour maintenir l'air conditionné).</p> <p>2. Quels sont les intentions des autorités pour la circulation des bus RATP autour de la station Champ de Mars qui est un lieu de terminus ou de changement de chauffeur ?</p> <p>3. Je comprends qu'il est prévu l'aménagement de deux nouveaux carrefours sans autre précisions ? S'agit-il des carrefours à l'aplomb des rue Saint Dominique et Desaix ? Comment organiser cela sans complètement engorger les abords du site ? Il n'est pas réaliste de faire accéder les bus dans des rues étroites comme Desaix et Saint-Dominique dont les abords sont régulièrement engorgés par la circulation, au niveau des avenues de Suffren et la bourdonnais. C'est le cas aujourd'hui, alors que l'affluence des bus touristiques a cessé avec la pandémie. Alors imaginez ce que cela va donner après ! Je vois un engorgement total des avenues de Suffren et bourdonnais, avec notamment les problèmes de nuisances et de pollution liés.</p> <p>4. Suggestion:</p> <p>Je suis personnellement favorable à un accès limité des abords du champ de mars au seuls riverains d'une part, et aux transports collectifs RATP d'autre part. Les bus touristiques, s'ils ne sont pas purement et simplement interdits, pourraient déposer / stationner éventuellement dans le seul endroit qui me paraît adapté à cet effet: l'école militaire, ces bus disposant alors d'un large choix d'avenues pour accéder et "évacuer". Mais prévoir la même chose aux alentours des rues Desaix et saint dominique est totalement absurde.</p> <p>5. Existence d'une station de métro "fantôme": champ de mars. Sur la ligne 8, une station avait été ouverte pour les expositions universelles, et a fermé en 1939. Elle se situe au Grand Palais, sur la ligne 8. C'était la station de métro "Champ de Mars": pourquoi ne pas la réouvrir, et faciliter ainsi l'accès?</p> <p>Cordialement,</p> <p>Marc PILPOUL marc.pilpoul@me.com</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>En réponse à vos questions :</p> <p>1. Dans ses objectifs généraux, le réaménagement du site doit permettre d'organiser le stationnement de cars touristiques, aujourd'hui illicite et anarchique. Il prévoit ainsi des places de dépose-minute dédiées, réparties équitablement sur le site, de manière à mettre fin aux pratiques de stationnement sauvage, et à réguler leur présence sur site. Plus généralement, la Ville de Paris a annoncé l'interdiction progressive, à moyen-terme, des bus touristiques polluants : 2024 pour tous les autocars diesel et certains autocars essence ; 2030 pour tous les autocars essence et certains autocars gaz et hybrides.</p> <p>Vous pouvez prendre connaissance de la stratégie générale de gestion des flux et des stationnements des cars touristiques à travers la note Mobilités versée au dossier de la présente procédure de Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) : 4.2.1.10. En réponse à votre suggestion (4.), vous constaterez que c'est effectivement l'orientation prise par le projet, avec 21 des 25 places de stationnement déployées qui se situent aux abords de l'Ecole Militaire, ainsi que des espaces de dépose-minute.</p> <p>2. Le terminus (local RATP) n'est pas modifié dans le projet. L'arrêt de la ligne 42 est déplacé pour permettre à cette ligne de prendre l'avenue de Suffren. Cependant, le terminus de la ligne 69 sera déplacé côté Saint-Dominique.</p> <p>3. Les aménagements prévus doivent permettre les retournements des bus étant donné la fermeture de la Place Rueff à la circulation générale. Aucun bus RATP supplémentaires à l'existant n'est prévu en passage rue Desaix et Saint Dominique.</p> <p>5. Merci pour votre suggestion, que nous prenons en considération. Cette station, propriété de la RATP, ne fait effectivement par partie du périmètre de projet à ce stade.</p>
136	<p>Comme cela a été prévu en d'autres circonstances, ou d'autres lieux, il serait nécessaire d'élargir le droit à circuler sur le pont d'Iéna aux riverains immédiats</p> <p>En effet que se soit pour les accès aux écoles, crèches, tous les corps médicaux, courses diverses et surtout les trajets vers les lieux de travail , la fermeture du pont est un non-sens urbain</p> <p>En quoi les touristes auraient ils des droits supérieurs de circulation par rapport aux résidents qui par leurs impôts et taxes ont construit cette ville</p> <p>Vous avez oublié que la raison initiale historique de paris était « un pont sur la Seine » pour relier le sud et le nord</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
137	<p>En ma qualité de riverain du Champ-de-Mars, ce sont ici des sentiments et non des arguments que je pourrais synthétiquement exposer. Pas plus ne suis-je mu par des considérations associatives, « hidalgo-phobiques » primaires. C'est en cela que je décide naturellement de signer en mon nom propre, afin de, sans pouvoir le garantir, a minima tenter d'exposer ma bonne foi.</p> <p>Je ne peux que désapprouver la philosophie défendue par le projet d'aménagement du site Tour Eiffel.</p> <p>Aujourd'hui, la privatisation excessive du jardin donne le sentiment de ne pouvoir en disposer dans la vie quotidienne (balades, sport, pique-niques, jeux avec enfants, etc.)</p> <p>Une impression de mouvement perpétuel, de permanence des temporaires (car les événements s'enchaînent mais différent dans leur nature) se dégage et conduit, hélas, à se sentir désorienté et me vient une impression de gâchis.</p> <p>Il ne s'agit guère pour moi de dénoncer l'intégralité des aménagements contemporains réalisés. Le Grand Palais éphémère demeure « compact » sur le site du Champ de Mars, proprement réalisé et entretenu mais alourdit déjà suffisamment ce qui est un jardin, soit, par définition, un « espace vert ».</p> <p>Les agencements contemporains ne peuvent être réalisés en oubliant, abandonnant, négligeant les constructions anciennes. Pourquoi ne pas réhabiliter les installations historiques : fontaines, réverbères, bancs, poubelles, etc. ? Le travail réalisé il y a plusieurs années sur les coupes de rangées d'arbres a montré que la Mairie a au moins partiellement souhaité soigner les perspectives historiques.</p> <p>Or, désormais, le dépôt et les installations temporaires se multiplient et altèrent la qualité de ce site qui n'est pas à la hauteur de la réputation du monument qu'il abrite. Pire, le béton menace de plus en plus le petit poumon du cœur de Paris.</p> <p>Enfin, que penser du sentiment de sécurité des lieux ? Le passage de véhicules demeure essentiel pour s'y sentir en sécurité... Je suis un homme mais me permet, toutes proportions gardées, de m'imaginer femme à la tombée de la nuit : allées mal éclairées, fréquentation douteuse, coupures de presse qui témoignent d'agissements délictueux voir criminels.</p> <p>Le Paris d'hier doit resplendir demain, sans tomber dans les poncifs passésistes. La meilleure façon de faire vivre le site Tour Eiffel, centré sur notre monument, est de restaurer la cohérence avec cette dernière.</p> <p>Le Champ de Mars représente le Paris d'hier et doit incarner celui de demain, fier d'être héritier des merveilles du XIXe et du XXe siècle de notre belle capitale.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
138	<p>Architecte libéral en jolie province, redevenu parisien pour la retraite, le Champ de Mars est ma verdure :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une grande pelouse central appréciée des jeunes et bien suffisante quand elle n'est pas fermée pour trop de manifestations, avec le Grand Palais éphémère réussi - et des chemins latéraux fleuris, peu entretenus et en manque de bancs pour les enfants et âgés <p>CE PROJET ENTEND L' ENLEVEMENT DE LA CLÔTURE DE LA TOUR EIFFEL</p> <p>avec ce préalable, la place du Trocadéro semble de peu d'intérêt les 2 souterrains rives droite et gauche coûteux sont intéressants mais le Pont végétal est une utopie sinon par des pots pour les arbres</p> <p>alors pourquoi tant de nouvelles pelouses</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
139	<p>Bravo pour ce très beau projet que je soutiens complètement. Est-il possible de penser au vélo lors de la réalisation de ce projet ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - la priorité est de ne pas toucher au réseau express vélo de la rive gauche qui passe actuellement dans le tunnel sous le qual Branly. Cet axe est un axe majeur pour de très nombreux cyclistes parisiens et il faut absolument le préserver +++ - est-il possible de créer des pistes cyclables plus larges et bidirectionnelles et sur la chaussée (au lieu de sur le trottoir actuellement) de l'autre côté (avenue de New York.) La piste actuelle est unidirectionnelle et pas assez large. - est-il possible d'implanter plus d'arceaux vélos partout autour de la Tour Eiffel et Trocadéro. L'offre actuelle n'est pas suffisante. - est-il possible d'avoir une vraie piste cyclable sécurisée (à la hollandaise) sur le nouveau rond point de la place du Trocadéro ? C'est actuellement un coup gorge pour les cyclistes. - est ce possible de créer une vraie piste cyclable avenue des Nations Unies ? Il n'y a en effet pas vraiment d'itinéraire vélo de ce côté pour monter à vélo sur la place du Trocadéro. <p>Merci beaucoup. Pensons vélo et pensons piétons pour la réalisation de ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution.</p> <p>Le vélo est en effet l'un des points d'attention du projet.</p> <p>Rive Gauche, le REVe est intégré à l'aménagement prévu, en surface, ce qui permettra d'éviter pour les cyclistes la dénivellation liée au passage en trémie comme actuellement.</p> <p>L'avenue de New York n'est pas située dans le périmètre de projet, mais nous notons la suggestion.</p> <p>Le projet augmente considérablement la quantité d'arceaux vélos sur le site : +570 en tout, dont +152 au seul niveau du Trocadéro.</p> <p>Comme vous pourrez le constater sur les plans du permis d'aménager du Trocadéro (pièce 4.2.2 du dossier de PPVE), c'est la solution d'une piste bilatérale qui a été retenue sur la Place du Trocadéro : deux pistes protégées, l'une à l'intérieur de l'anneau, l'autre à l'extérieur.</p> <p>Une piste cyclable en montée est bien prévue sur l'Avenue des Nations Unies.</p>
140	<p>J adore l'idée Paris à besoin de modernisation le projet magnifique</p> <p>faut vraiment le faire plus de verdure de jardins à Paris top</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
141	<p>Trop d'événements bruyants sur le champs de Mars</p> <p>Violence des vendeurs à la sauvette : agressivité, alcoolémie, drogue</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
142	<p>Je suis tout à fait contre ce projet pour plusieurs raisons</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 le jardin du trocadero n'est déjà pas très propre , mais là cela va devenir une véritable poubelle . 2 la circulation automobile va se deporter sur le boulevard Delessert , la rue Franklin et la place du Trocadéro ainsi que l'avenue du président Wilson , nuisance sonore garantie, pollution..... 3 la mairie de Paris a suffisamment endetté la ville sur le dos des parisiens C'est facile de dépenser l'argent des autres ... 4 madame Hidalgo arrêtez de saccager Paris et son patrimoine 	<p>Bonjour, Merci de votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>A titre de précision, la modélisation du trafic à échelle microscopique montre une stabilité du trafic sur le boulevard Delessert après projet. La rue Benjamin Franklin connaît pour sa part une légère augmentation (moins de 150 véhicules / heures à l'heure de pointe). En revanche, aucun de ces axes ne voit sa saturation augmenter.</p> <p>Vous pouvez consulter l'ensemble de ces études dans le Dossier 3 des pièces mises en accès libre dans le cadre de la présente procédure de Participation du Public par Voie Electronique (PPVE)</p>
143	<p>Bonjour,</p> <p>Je souhaite contribuer à la consultation publique sur le projet Tour Eiffel.</p> <p>Tout d'abord, j'espère passer par le bon canal pour donner mon avis. Car j'ai trouvé le site internet peu clair.</p> <p>Je suis opposée à ce projet car il va forcément induire des nuisances sur le long terme pour les riverains, mais aussi les parisiens et franciliens usagers du site, et les touristes de France et de l'étranger. J'aimerais savoir si les pollutions aux particules fines liées à la fois au chantier mais également aux problèmes de circulation qui vont l'entourer ont été évaluées ? Et notamment sur les établissements et équipements scolaires situés autour ?</p> <p>Quel est le vrai bénéfice de rénover un lieu qui n'a pas besoin de travaux ou à la marge ? Et qui fait déjà le bonheur de tant de personnes ?</p> <p>Par ailleurs, nous sommes déjà une ville saturée de travaux, saturée d'emouteillages et cela ne me paraît pas pertinent d'en rajouter encore.</p> <p>Enfin le coût me paraît ahurissant.</p> <p>N'avons pas mieux à faire de nos deniers ?</p> <p>Bien cordialement,</p> <p>Diane Gallais</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Nous vous confirmons qu'une étude dite "Air-Santé" a bien été menée pour saisir l'impact du projet sur différents polluants, que ce soit en phase chantier ou après la livraison du projet.</p> <p>En particulier, cette étude tient compte des populations sensibles et des équipements liés.</p> <p>Cette étude est à votre disposition en libre téléchargement parmi les pièces de la présente procédure de Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) : "pièce 3.2.8 Étude Air-Santé".</p>
144	<p>Bonjour. Vu l'état actuel de la ville de Paris et de son endettement, je suis contre ce projet grandiose.</p> <p>Remettez plutôt en l'état le Trocadéro, le champ de mars et la place de la concorde. Vous verrez que cela fait déjà du boulot. Nota : Ne pas oublier d'enlever la construction éphémère en bois qui bouche la perspective. Cordialement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
145	<p>Ce projet ne tient absolument pas compte de la vie des habitants des arrondissements concernés pour les quels tous les déplacements d'une rive à l'autre de la Seine vont être très compliqués : spécialement pour les personnes qui sont dans l'incapacité d'utiliser les vélos ou trottinettes.</p> <p>Les Jeux Olympiques durent UN MOIS, les parisiens habitent Paris PENDANT DES ANNEES.</p> <p>Un tel projet devrait être PROVISoire pendant la durée des Jeux, faute de quoi il me semble une atteinte à la liberté de circuler.</p> <p>La question est : ce projet est-il bon pour les parisiens ou bien pour générer des recettes touristiques ou bien pour l'aura de la Mairie ?</p> <p>Je suis donc CONTRE ce projet du moment qu'il a un caractère définitif?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
146	<p>Laissez nous le Trocadéro tel qu'il est !!! C'est inadmissible ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
147	<p>Nous sommes contre car Paris est une ville qui était magnifique et qui devient un peu plus chaque jour laide. Par ailleurs, tous les parisiens dont je fais partie avec ma famille n'en peuvent plus des travaux interminables dans Paris. C'est un coût immense pour des changements qui enlaidissent un peu plus chaque jour Paris. Par ailleurs encore, le résultat va provoquer un trafic monstrueux et charger un peu plus encore les routes et la circulation. On n'en peut plus. Ce monde sans voitures que Madame Hidalgo tente de nous imposer de force est invivable. Non, nous ne pouvons pas faire toutes nos courses à vélo ou en trottinettes qui sont des moyens de circulation dangereux et mortels. Non nous ne pouvons pas travailler qu'en métro qui est degueulasse et dangereux ou en vélo qui est très dangereux et impraticable en temps de pluie. Stop à cette dictature. Rendez-nous Paris tel que nous l'aimons et l'admirons. Stop aux travaux aux énormes dépenses inutiles. Stop à la laideur qui coûte cher. Non pour ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
148	<p>Bonjour, (C'est la 3ème fois que je rédige cet observation votre site internet bugue...) S'il vous plait stoppez ce projet et ne transformez pas le Trocadero en jardin ! Beaucoup trop de conséquences néfastes... ? - augmentation de la pollution dans les rues alentours, et les ponts pr traverser la seine - le 16eme ouest sera encore plus isolé et difficile d'accès depuis paris centre - le 16eme sera coupé en 2. le Trocadero ne sera plus un quartier mais une frontière - relocalisation de la prostitution du bois de Boulogne, - augmentation du trafic de drogue, des rats, etc... - etc...</p> <p>Le quartier est déjà très vert, n'a pas besoin de parcs supplémentaires ! C'est quand même dommage de créer des problèmes pr répondre à un besoin qui n'existe pas. Merci.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
149	<p>Je viens régulièrement à Paris et j'ai déjà eu l'occasion de venir plusieurs fois visiter la Tour Eiffel et le Champ de Mars. La contestation liée principalement à la circulation des riverains ne doit pas faire oublier que ces lieux sont fréquentés par tout le Monde. J'adhère à ce projet innovant qui répond aux enjeux climatiques. Cet embellissement aura un bénéfice touristique et économique.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
150	<p>Bonjour, Ce message afin de vous faire partager mon expérience quotidienne de cycliste aux abords du futur chantier de réaménagement autour de la Tour Eiffel et du Pont d'Iena. J'ai notamment pris connaissance des aménagements envisagés autour de la Place de Varsovie, au pied du Trocadéro. Venant de l'est de Paris pour me rendre à Boulogne le matin, et inversement le soir, je tiens à vous signaler le défaut de voie cycliste bidirectionnelle séparée de la circulation motorisée, tout le long de l'Avenue de New York, rive droite – plus précisément entre le Pont d'Iena à l'est, et le raccord avec la Voie Pompidou en direction de Boulogne à l'ouest. Il s'agit à ma connaissance la plus longue rupture dans Paris sur l'ensemble de la continuité existante le long de cette rive. Dans les deux sens, la circulation en mobilités douces est rendue précaire du fait du partage avec les motorisés – ou bien elle est possible d'ouest en est, en faisant usage d'une piste aménagée sur le trottoir, ce qui, je peux le constater régulièrement, rend délicate et peu sereine la promenade des nombreux touristes piétons aux abords du pont d'Iena. Je vous propose donc, si ce n'est déjà envisagé dans le projet (à sa lecture, cela ne me semble pas être le cas, pas explicitement du moins), de profiter de ce large chantier d'aménagement pour pousser en faveur de la création d'une piste cyclable bidirectionnelle entre d'un côté le Pont d'Iena, et de l'autre la fin de la bidirectionnelle de la Voie Pompidou, en direction de Boulogne. Vous remerciant pour la prise en compte de cette observation. Cordialement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, et pour cette proposition dont nous prenons bonne note. Les segments que vous évoquez ne figurent effectivement pas dans le périmètre de projet. Aussi, nous relayons cette suggestion au service concerné au sein de la Ville de Paris. Par ailleurs, vous pouvez prendre connaissance de l'ensemble des aménagements envisagés à l'échelle de Paris dans le Plan Vélo, disponible sur le site paris.fr</p>
151	<p>Cette municipale sera incapable d'entretenir les espaces verts de manière convenable et en particulier les jardinières qui se transformeront en poubelle. Par ailleurs les fontaines ne seront jamais remises en marche car il n'existe malheureusement plus de compétences</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
152	<p>Pensez-vous raisonnable de mettre des bagageries sur un site classé? Qui vont encore grignoter le parc au détriment de la Société d'exploitation de la Tour Eiffel? Quel sorte de tourisme voulons-nous? Des touristes qui s'arrêtent en coup de vent, leur valise à la main, pour prendre une photo de la Tour Eiffel? Est-ce vraiment notre objectif? N'avons-nous pas déjà été trop loin, avec en 2019 38 millions de touristes (contre 25 millions en 2004), selon les chiffres de l'office du tourisme et des congrès?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution. L'un des objectifs principaux du projet est bien de faire coexister le plus harmonieusement possible des usages très différents, tout en confirmant le caractère exceptionnel et patrimonial d'un des sites les plus visités de Paris. A ce titre, les bagageries ont pour objectif de minimiser les files d'attente dans les allées latérales du Champ de Mars, améliorant le confort d'usage de tous, Parisiens comme riverains. Une partie du bâtiment de ces bagageries est également destiné à accueillir des toilettes publiques. Ces constructions prévues dans les jardins viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture de ces bagageries est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p>
153	<p><i>Doubleton 152</i></p>	
154	<p>Je suis vraiment très heureux de voir ce projet avancer. J'espère que vous ne tiendrez pas compte des automobilistes nombrillistes qui pleurent à l'idée de perdre leurs 2 x 3 voies de part et d'autre de la seine (c'est plutôt 2 x 4 même coté Tour Eiffel)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
155	<p>Où sont les études d'impact? Quel est l'avis des conservateurs et architectes des bâtiments de France ?</p>	<p>Bonjour, L'intégralité de l'étude d'impact ainsi que ses annexes sont disponibles en libre téléchargement ici-même sur le site de la PPVE (rubrique "s'informer" - Dossier 3) L'Architecte des Bâtiments de France ainsi que l'inspectrice des sites de Paris ont émis des avis favorables sur tous les points soumis à leur examen (parfois sous réserve de prescriptions). Vous pouvez consulter leurs rapports en intégralité aux pièces 5.1.1 (Rapport de l'Inspectrice des Sites) et 5.1.2 (Rapport Architecte des Bâtiments de France)</p>

n°	Contribution	Réponse
156	<p>Je suis particulièrement défavorable au projet de réaménagement du champs de mars.</p> <p>Le site va être dénaturé pour servir de gigantesque parc d'attraction aux touristes.</p> <p>Il est aberrant de réduire la surface des pelouses du site et trop coûteux pour la collectivité d'engager de tels travaux quand il suffirait de mieux entretenir les jardins et fontaines.</p> <p>La création de l'amphithéâtre au trocadéro va générer nuisances sonores et saleté. Sans parler du fait que la mairie a imaginé en faire un lieu de concert</p> <p>Il est absurde de proposer de la culture hors sol sur le pont d'Iéna. Inesthétique, vecteur de mésusages et totalement non écologique. Ce type d'installation finit en cendrier, poubelle, réservoir d'urine avec des arbres morts</p> <p>Pourquoi modifier le PLU pour construire dans des bois classés ?</p> <p>Arrêtons l'événementiel raté permanent et revenons sur terre, entretenons déjà mieux l'existant au lieu de lancer des opérations qu'on ne sait pas financer.</p>	<p>Bonjour</p> <p>Merci de votre contribution.</p> <p>Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet.</p> <p>Concernant le projet paysager, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur cet espace, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées.</p> <p>Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen termes, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC). Ainsi, l'hypothèse d'une suppression ou d'un déplacement des éléments concernés hors du périmètre d'EBC ne peut pas relever d'une variante dans les modalités de MEC PLU, mais d'une option de projet alternative. Les mêmes arguments valent pour les évolutions du périmètre d'EBC qui concernent les jardins du Champ de Mars et les abords de la Tour Eiffel.</p> <p>La mise en compatibilité du règlement du PLU permettra également de classer en zone UV des parties du stade Émile Anthoine dont la vocation sportive est pérennisée et d'étendre son emprise pour couvrir le terre-plein de la place du Trocadéro et le bassin axial du jardin, intégrer dans le périmètre d'espaces boisés classés (EBC) des zones de jardins créées de part et d'autre de la Tour Eiffel et créer un espace vert protégé (EVP) pour assurer la protection des arbres de qualités existants sur l'emprise du stade Émile Anthoine.</p> <p>Enfin, concernant le Pont d'Iéna, ce dernier accueillera dans cette phase de projet, pour des raisons techniques liés à l'ancienneté de l'ouvrage, de grandes jardinières végétalisées mais pas d'arbres.</p>
157	<p>Commencer par régler la question des vendeurs à la sauvette, des touk-touk et de la mendicité agressive (comment est ce possible que la municipalité et la préfecture laissent actuellement faire????!!!). Utiliser les moyens légaux actuels permettrait de les faire disparaître. Si à cela on ajoute un minimum d'entretien, comme toute ville sait le faire, on retrouve une place et un jardin très bien conçus qui n'ont pas besoin de nouvelle grammaire urbaine.</p> <p>Entretien, nettoyage, zéro tolérance sur les vendeurs à la sauvette</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
158	<p>Le projet de la Tour Eiffel ne me plaît pas s'il vous plaît laissez le Trocadéro et la Tour Eiffel et les champs de mars tel qu'il est nous n'avons pas besoin d'autres travaux.</p> <p>Laissez nous vivre tranquille mettez plus de policier et réparez les fontaines ça nous ira très bien. Virez les vendeurs de mini-tournées Eiffel.</p> <p>Et laissez le 16 iem et le 7iem tranquille.</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
159	<p>Projet médiocre ne respectant pas le patrimoine qui fait la renommée de ce lieu. Réduction des espaces verts, pseudo végétalisation, marchandisation de l'espace. Copie médiocre à revoir complètement.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
160	<p>Projet anti écologique.</p> <p>Pas assez d'espaces en pleine terre, diminution des espaces végétalisés.</p> <p>Tout pour les touristes rien pour les parisiens / riverains.</p> <p>Risque de nuisances sonores non contrôlées ni maîtrisées.</p> <p>A revoir intégralement. Stop.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
161	<p>Le mobilier urbain classique Parisien doit absolument être conservé cela inclut tous les éléments y compris les jolis panneaux indicateurs.</p> <p>Le champs de Mars doit être conservé dans son intégralité !</p> <p>Le site ne doit devenir un lieu de foires et autres activités incessantes !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
162	<p><i>Doublet 161</i></p>	
163	<p>Ce projet est complètement fou et irrespectueux des habitants du quartier. Les aménagements botaniques sont farfelus (arbres sur un pont, réduction des pelouses actuelles).</p> <p>La Mairie doit absolument être plus respectueuse des habitants et arrêter ses délirantes idéologiques.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
164	<p>Non à la réduction de la végétalisation et remplacement des pelouses par du synthétique.</p> <p>Non aux plantes en pots sur le pont qui seront taggées en 2 minutes et mortes en 2 mois.</p> <p>Non à un réaménagement insensé et coûteux, là où un entretien pour restaurer le site tel qu'il était aux années 2000, sans le mur qui brise le cheminement et la vue, et en préservant tous les éléments patrimoniaux comme les plaques, panneaux, réverbères et bancs du style parisien du XIXe que les parisiens et touristes chérissent.</p> <p>Non aux constructions qui vont défigurer le site.</p> <p>Non aux suppressions d'arbres et de végétaux.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
165	<p>Projet débile qui continue à détruire Paris.</p> <p>Paris nous plaît comme elle est c'est pour cela que nous y vivons</p> <p>Ne changez plus rien</p> <p>Entretenez au lieu de dérépandre et nous aurons enfin une ville vivable.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
166	<p>Modification du PLU dans un site classé : inacceptable !</p> <p>Prévision de construction au milieu d'un jardin</p> <p>Arrêtez de bétonner</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répondra à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées.</p> <p>Les évolutions du plan local d'urbanisme liées au projet sont sans incidence sur le site classé du PLU, lequel constitue une servitude d'utilité publique qui figure en annexe du document d'urbanisme. Cette servitude qui relève de la compétence de l'Etat n'est pas remise en cause et reste indépendante de la procédure engagée.</p>
167	<p>Bonjour jeune résident du 16 eme arrondissement je trouve que le projet actuel manque d'effort de conservation et de rénovation des structures actuelles non rénovées. Il faut garder le plus d'arbres au sol (anciens) possible! Conserver également les grandes pelouses. Pour la place du Trocadéro, l'ouvrir aux piétons est une très bonne idée mais je pense qu'il faudrait revoir la forme de par son cadre exceptionnel et y amener une certaine classe à la française!</p> <p>Dernièrement, pour le pont d'Iéna, l'idée des pots est vraiment une mauvaise idée à mon goût, je pense que le piétonner seulement avec des bancs serait la meilleure solution !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
168	<p>Bonjour, concernant le projet d'aménagement du site Tour Eiffel, je suis formellement contre l'installation d'un amphithéâtre place du Trocadéro, ainsi qu'un ajout de béton sur le champs de mars et une réduction de la pelouse, le monde se détériore, pourquoi détériorer Paris au lieu de réparer des installations déjà en place (comme le bassin de la place Rueff ou les panneaux anciens ?). Quant à la culture hors-sol sur le pont d'Iéna, où sont passés les arbres initiaux ? Pourquoi les remplacer par des barques ? Qu'en est-il de la circulation en elle-même ?</p> <p>Merci de prendre en considération ce dépôt, Merci.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, que nous prenons bien en considération.</p> <p>En réponse à vos interrogations, après études, le Pont d'Iéna ne pourra accueillir les arbres en pleine terre en raison de ses capacités structurelles et de l'ancienneté de l'ouvrage. C'est pour cette raison qu'il accueillera de grandes jardinières végétalisées. En revanche, le projet d'ensemble fait bien de la végétalisation l'un de ses principaux objectifs, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés, dont 16 000 m² en pleine terre.</p> <p>Le choix du béton pour assurer les cheminements du Champ de Mars a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIX^{ème} avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p>
169	<p>La ville de Paris est devenue un calvaire pour tous ceux qui y résident et pour les franciliens également qui chaque jours, pour la rejoindre, subissent des embouteillages monstrueux.</p> <p>Je suis totalement CONTRE ce nouveau projet qui ne fera qu'empirer la circulation dans Paris.</p> <p>Mme Hidalgo a fait de notre vie quotidienne un calvaire elle en porte l'entière responsabilité.</p> <p>Tous les travaux qu'elle a engagés ont été réalisés en dépit du bon sens .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
170	<p>Je suis contre :</p> <p>Contre ces travaux interminables qui rendent la ville épouvantable , sale et en chantier depuis des années</p> <p>Et contre ces projets qui vont toujours dans le même sens : empêcher les gens de circuler ... mais comment fait on en famille avec des jeunes enfants , on les met tous sur notre vélo ?? Comment fait on avec une grande famille pour faire ces courses quand on a des grands volumes et qu'on est tres chargée : on met une cariole derrière le vélo !!</p> <p>Et surtout comment fait on quand on travaille , qu'on a notre temps compter .. on met la matinée à faire tout son marché ...</p> <p>Les transports en commun fonctionnent mal , ils sont sales ,on ne peut pas rentrer dans les rams aux heures de pointe donc on ne peut pas se passer de voiture</p> <p>Avec ce projet le quartier devient incirculable dans notre quartier ... pour quelles raisons .. pour que les chômeurs et les touristes circulent tranquillement .. paris n'est pas un centre de récréation c'est aussi une ville économique où on travaille.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
171	<p>fuQuelle absurdité! Quand cessera-t-on de nous torturer!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
172	<p>Bonjour,</p> <p>le projet du champs de Mars m'inquiète pour plusieurs raisons :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Diminution des pelouses / zones vertes (-30% d'epelouse!!) 2. création de buvette/ magasins en bordure de la pelouse = causes de nuisances (sonores, pollution, déchets, personne qui traineront le soir) 3. suppression du mobilier urbain historique pour être rmeplacé par du mobilier "moderne", pas du tout dans le style classique 4. suppression de la fontaine au milieu du champs de mars = suppression d'une zone de fraîcheur 5. création d'un amphitheatre sur le trocadéro = causes de nuisances (sonores, pollution, déchets, personne qui traineront le soir) <p>Bref.. la mairie n'a pas su trouver les arguments pour nous rassurer sur tous ces points. et Si elle ne les a pas trouvés c'est parce qu'il n'y en a pas!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. 2. Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire. Les deux pavillons situés à proximité de l'enceinte de la Tour Eiffel accueilleront une bagagerie, des sanitaires publics et une buvette-restaurant. 3. Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. Le mobilier et la signalétique à valeur patrimonial sont conservés. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). 4. La fontaine de la place Rueff est conservée 5. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur cet espace, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.
173	<p>Bonjour,</p> <p>je regrette la pause de béton désactivé autour de la fontaine de Varsovie, car Le béton n'est pas écologique : sa fabrication consomme énormément d'eau et de CO2, et il dégage des poussières dangereuses.</p> <p>Le béton bannirait tous les sports de glisse historiques hors du Trocadéro (skateboard / roller / trottinettes, etc).</p> <p>Un goudron de couleur plus claire serait plus efficace pour lutter contre les îlots de chaleur et serait compatible avec nos sports.</p> <p>Paris et plus généralement la France est en train de lancer un grand mouvement populaire autour des Jeux Olympiques 2024. Le bannissement du skateboard, discipline olympique, de l'esplanade du Trocadéro serait un message négatif et contraire aux actions menées actuellement pour le développement du sport.</p> <p>Cordialement, Vincent TANGUY.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Le choix de ce matériau a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect, tout en étant plus résistant, et donc mieux adapté aux usages (flux piétons importants en particulier).</p> <p>Le béton choisi est un béton micro-désactivé avec une la granulométrie bien plus faible que le béton désactivé classique. Jugé plus noble que l'asphalte, son aspect appartient au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIX^{ème} avec sable stabilisé). Vous pouvez d'ailleurs observer ce béton déjà mis en oeuvre sur le Champ de Mars, dans les allées latérales de la Tour Eiffel sans effet visuel notable en comparaison du sable stabilisé.</p> <p>Sa mise en oeuvre constitue ainsi un élément de cohérence et d'unification du site : il est mis en oeuvre sur le quai Branly, les allées de la Tour Eiffel, les abords de la place Varsovie, le Parvis du Trocadéro. Sa présence sur site a permis de valider le choix du matériau avec les différentes instances : Architecte des Bâtiments de France et inspection des sites notamment. Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot.</p>
174	<p>Ce projet oublie encore une fois les engagements de végétalisation de l'équipe municipale éeue</p> <p>Non il ne fait pas réduire les pelouses</p> <p>Non il ne faut pas construire dans un jardin. Le PLU l'interdit et c'est tant mieux</p> <p>Non on ne supprime pas un bassin mais on le remet en état car en été on a besoin d'eau !</p> <p>Non on ne change pas les bordures existantes si typiques des années 1930</p> <p>Pourquoi pas la vegetalisation sur le pont mais c'est couteux à construire et surtout à entretenir</p> <p>Je m'étonne qu'il ne soit jamais question de biodiversité , de désimperméabilisation des sols, de lutte contre les sécheresses et canicules, de plantation d'arbres</p> <p>Ce projet est une hérésie coûteuse et inutile</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous vous confirmons que la biodiversité, la désimperméabilisation des sols, la lutte contre les effets des canicules (et le phénomène d'îlot de chaleur urbain) et la plantation d'arbres comptent parmi les préoccupations majeures du projet.</p> <p>À ce titre, le projet prévoit la création de 17 000m² d'espaces végétalisés supplémentaires dont 16 000 en pleine terre, avec un effet majeur de désimperméabilisation des sols. L'ensemble des sujets que vous listez fait par ailleurs l'objet d'une attention particulière dans le projet, dont vous pouvez consulter le détail dans la Note Plan Climat (Pièce 4.2.1.5) mise à disposition dans le cadre de la présente Procédure de Participation du Public par Voie Electronique (PPVE)</p>
175	<p>Aucun projet qui réduit les espaces verts actuels ne peut être accepté, la pelouse doit rester naturel et les équipes historiques doivent être conservés . Pas question de transformer cet espace en dysneland. La végétalisation du pont est une aberration écologique qui ne peut être soutenue. Quel dispositif de sécurité est prévu ? Nombre d'agents, véhicules, caméras ? Le lié va attirer encore plus de voleurs. Copie à revoir</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
176	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Résident de longue date du quartier École Militaire, j'ai pu voir le champs de Mars sans cesse dégradé depuis des années... Sans même parler des problèmes de propreté et de sécurité du lieu qui empiètent rapidement, ce sont les projets urbanistiques de la mairie de Paris qui lui ont coûté le plus cher. Le Grand Palais Éphémère est une catastrophe sur le plan écologique et architectural : un bloc inesthétique faisant fit du lieu qui l'entoure, cachant la façade de l'École Militaire et surtout placé beaucoup trop près de celle-ci.</p> <p>Sans compter la perte d'une bonne partie des pelouses du jardin.</p> <p>D'ailleurs il est amusant de noter que la Mairie de Paris est parfaitement au fait de la laideur de son projet : le Grand Palais Éphémère ne figure pas sur les modélisations 3D du site général !</p> <p>Après une pareille hécatombe, je me suis donc penché inquiet sur le projet général que la mairie portait pour le site tour Eiffel... Et j'avais bien fait de m'inquiéter : Le projet en l'état est tout simplement inadmissible sous tous rapports. Inesthétique et non-sens écologique ; une partie du champ bétonné, perte du tiers de la surface de la pelouse, suppression du magnifique bassin de la place Jacques Rueff que la Mairie n'a pas daigné mettre en état depuis des années maintenant (cela fait penser aux fontaines de Breteuil, rénovées par budget participatif en 2018 car la Mairie ne faisait rien pour elles, et pourtant presque jamais mises en fonctionnement depuis). Les kiosques prévus sont également à bannir car la couche d'herbe ne cachera pas longtemps le désastre. Il faut absolument prendre en considération la question urbanistique, patrimoniale et touristique : Supprimer une partie de ce qui fait l'âme et le symbole du lieu (les panneaux, les arbustes, les chemins naturels, les bassins...) n'est pas une solution. Par ailleurs le site est fait pour être vu de haut à moins que vous ne fermiez la tour Eiffel... Et le projet est encore plus hideux vu du ciel avec ce stade en plein milieu du champ de mars.</p> <p>Je me permets d'émettre une réserve, moins virulente, sur la végétalisation du pont d'Iéna. Dans l'idée pourquoi pas mais comment mettre cela en place ? Pelouse artificielle (car la naturelle ne tiendra jamais sous le pas de centaine de milliers de personnes) ? Quand aux quais d'Iéna, oui à leur végétalisation, mais non à leur massacre urbanistique dans le même temps ! On peut végétaliser sans faire ressembler le site à une déchetterie abandonnée.</p> <p>Enfin, vis-à-vis des points positifs du projet actuel, il y en a : la conservation des bancs Daviout est une excellente chose, et le rajout des bancs style Daviout à l'image de ceux derrière la Madeleine est une idée formidable ! Ne pas s'amuser à mettre 20 types de bancs différents est très bien, et les bancs Daviout stylisés de la Madeleine sont de franches réussites. L'idée de l'amphithéâtre du Trocadéro me semble aussi très bonne, bien intégrée dans la dynamique actuelle de l'axe sans en rompre l'aspect urbain.</p> <p>En conclusion, le projet reste dans son écrasante majorité à revoir. Il vous faut continuer à consulter les riverains et surtout à les écouter (les riverains de Breteuil savent bien qu'à l'habitude vos consultations n'ont aucune valeur). Il faut travailler main dans la main, et non pas les uns contre les autres.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note, et qui appelle plusieurs précisions de notre part :</p> <p>Concernant le Grand Palais Éphémère, ce dernier ne figure effectivement pas aux plans du projet, puisqu'il aura vocation à être déconstruit après avoir accueilli les épreuves olympiques de Paris 2024.</p> <p>Si la proposition que vous évoquez au sujet de Fontaine Rueff figurait bien sur l'esquisse proposée par la maîtrise d'œuvre au stade du concours de 2019, cette proposition n'a pas été retenue dans le projet. Sa suppression n'est donc pas prévue.</p> <p>Les mobiliers urbains que vous évoquez ont en effet fait l'objet d'une attention particulière, dans une recherche d'unification de l'identité du site. L'ensemble des choix ont ainsi été travaillés avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et ont été effectués dans une recherche de cohérence globale. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>La végétalisation, par ailleurs, fait partie des objectifs principaux du projet, avec le renforcement des pelouses du Champ de Mars, et la création de 17 000 m2 d'espaces végétalisés à travers le périmètre, dont 16 000 m2 en pleine terre. Après études techniques, seul le Pont d'Iéna accueillera de grandes jardinières végétalisées, l'ancienneté de l'ouvrage ne permettant pas de supporter les charges de la pleine terre.</p>
177	Plan de circulation apres aménagement du site	
178	Plan de circulation apres aménagement du site Impact pour les riverains en matière de temps de déplacement hors zone, soit pour raisons professionnelles ou privées, en transport en commun (arrêt Bus), en voiture,...	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
179	<p>Bonjour,</p> <p>En tant que Parisien et écologiste je suis opposé à la suppression d'espaces verts sur le Champ de Mars. La réduction de 8mètres de la pelouse, sa surélévation avec l'ajout de béton autour est inacceptable sans compter l'ajout de voie goudronnée dans les allées.</p> <p>La modification du PLU pour ajouter (encore) des constructions dans le jardin de la Tour Eiffel ne me semble pas souhaitable.</p> <p>Enfin, il est très décevant de le projet ne mentionne pas du tout l'importance de la préservation du patrimoine exceptionnel de ce site. Sur ce point, il est d'ailleurs décevant de voir qu'il n'est pas prévu de supprimer la barrière autour de la Tour pour rendre ces espaces accessibles aux parisiens.</p> <p>Bien cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle plusieurs réponses de notre part :</p> <p>- Concernant le projet paysager, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>- La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- Le choix d'aménagement d'un béton désactivé le long de certaines allées a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en œuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p> <p>- Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées.</p> <p>Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édicules présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen termes, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC). Ainsi, l'hypothèse d'une suppression ou d'un déplacement des éléments concernés hors du périmètre d'EBC ne peut pas relever d'une variante dans les modalités de MEC PLU, mais d'une option de projet alternative. Les mêmes arguments valent pour les évolutions du périmètre d'EBC qui concernent les jardins du Champ de Mars et les abords de la Tour Eiffel.</p> <p>La mise en compatibilité du règlement du PLU permettra également de classer en zone UV des parties du stade Émile Anthoine dont la vocation sportive est pérennisée et d'étendre son emprise pour couvrir le terre-plein de la place du Trocadéro et le bassin axial du jardin, intégrer dans le périmètre d'espaces boisés classés (EBC) des zones de jardins créées de part et d'autre de la Tour Eiffel et créer un espace vert protégé (EVP) pour assurer la protection des arbres de qualités existants sur l'emprise du stade Émile Anthoine.</p>
180	<p>La tour eiffel étant le symbole du rayonnement de Paris dans le monde, il est plus que crucial de ne pas faire n'importe quoi dans l'aménagement du site qui l'entoure.</p> <p>Dans mon entourage les étrangers qui parlent de Paris d'un ton envieux n'y sont pas venus depuis plus de 10 ans. La ville est sur cotée aux dires des roumains qui trouvent de Paris à côté de Bucarest, ça ne tient plus !!</p> <p>Alors on positionne comment le curseur pour conserver et réhabiliter le patrimoine architectural tout en le modernisant ? C'est de ça dont il s'agit.</p> <p>Je ne soutiens pas ce projet car il met à mal tout le patrimoine (quid des bancs et des jolis panneaux qui habitent le champ de Mars ? quid des belles étendues vertes qui ont toujours plus de style que ces bacs carrés à bordure boisée dont il est impossible de garder de la végétation fraîche dans tout Paris ?)</p> <p>Evoluer ne veut pas dire détruire et refaire.</p> <p>Il s'agit d'une question de goûts et d'harmonie.</p> <p>Le Palais de Justice est une réussite par exemple, le site qui l'entoure moins. Le Jardin des Plantes de la ville de Nantes est bien entretenu avec un patrimoine restauré, un potager et compte des sculptures totalement contemporaines, et le résultat est une réussite incontestable.</p> <p>Quand on ne sait pas, pourquoi on ne s'inspire pas de ce qui marche et on tient compte des avis des habitants qui ne sont pas nécessairement contre tout progrès ??</p> <p>Il faut resoumettre un autre projet qui bouge le curseur vers davantage de conservation du patrimoine qui fait la force et l'identité de Paris et aussi vers de la modernité qui ne vienne pas entamer les arbres, la végétation et le calme de l'endroit (si on peut parler de calme)</p>	<p>Bonjour,</p> <p>merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>- Concernant le projet paysager, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>- Les mobiliers urbains que vous évoquez ont fait l'objet d'une attention particulière, dans une recherche d'unification de l'identité du site. L'ensemble des choix ont ainsi été travaillés avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et ont été effectués dans une recherche de cohérence globale. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. Les éléments de mobiliers et de signalétique à valeur patrimoniale seront conservés. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>- La végétalisation, par ailleurs, fait partie des objectifs principaux du projet, avec le renforcement des pelouses du Champ de Mars, et la création de 17 000 m2 d'espaces végétalisés à travers le périmètre, dont 16 000 m2 en pleine terre. Après études techniques, seul le Pont d'Iéna accueillera de grandes jardinières végétalisées, l'ancienneté de l'ouvrage ne permettant pas de supporter les charges de la pleine terre.</p>
181	Doublon obs 180	

n°	Contribution	Réponse
182	<p>Bonjour</p> <p>Je suis absolument opposé au projet de réaménagement du site de la Tour Eiffel, qui verra une réduction d'environ 30% des surface de pelouse sur le champ de Mars, avec la suppression des massifs qui contribuent au charme de cet endroit. D'autre part la végétalisation du pont d'Iéna est un non sens. On va se retrouver avec des arbres en pots, qui très rapidement se retrouveront tagués. Je ne parle même pas des conséquence sur la circulation déjà bien compliquée dans Paris. Le mobilier (kiosque, canopée) présenté sur les maquettes au bas des jardins du Trocadéro détonne complètement avec l'ensemble et casse l'harmonie du site. Quant à la place de Varsovie, son aménagement pose question : quels sont les études d'impacts menées pour étudier lesconséquence sur la circulation automobile. Dernier point, le cout de ce projet. Initialement estimé à environ 75 millions, le budget est déjà largement dépassé alors que les travaux n'ont pas commencé. Au regard de l'état des finances de la ville de Paris, il y a certainement d'autres sujets plus prioritaires</p> <p>WK Paris, le 15/10/2021</p>	<p>Bonjour</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La végétalisation, fait partie des objectifs principaux du projet, avec le renforcement des pelouses du Champ de Mars, et la création de 17 000 m2 d'espaces végétalisés à travers le périmètre, dont 16 000 m2 en pleine terre. - Le projet paysager du Champ de mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). - Après études techniques, seul le Pont d'Iéna accueillera de grandes jardinières végétalisées, l'ancienneté de l'ouvrage de permettant pas de supporter les charges de la pleine terre. - Concernant l'étude des impacts du projet sur le trafic, ceux-ci ont été particulier étudiés. Les modélisations de circulation font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. - Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie,etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif del'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).
183	<p>Je ne suis absolument pas convaincue par le projet de rénovation du Champ de Mars. Cela fait perdre énormément d'espaces verts (dont on a tellement besoin), cela n'aide toujours pas à mettre en valeur la Tour Eiffel (qui aurait aussi besoin d'être mieux gérée). Il suffirait d'accepter d'entretenir correctement l'existant, qui est devenu une zone sinistre de vendeurs à la sauvette et une pelouse terriblement malmenée. Tout ce budget serait plus utile à l'entretien général de la Ville, il faut arrêter de vouloir toujours imprimer sa marque, surtout si on n'arrive pas à faire mieux que ceux qui nous ont légué cette si belle ville autrefois...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
184	<p>Betonnisement, réduction de pelouses, plantes en pot, privatisation de l'espace public.... Décidément rien ne sera épargné par votre programme de dévastation. Ça suffit.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
185	<p>Tout est à revoir. Pourquoi supprimer les anciens panneaux qui font parti de l'histoire de paris pour en mettre des plus modernes. Hidalgo ne serait-elle encore une fois pas au courant comme pour tous les panneaux de paris qui vont être amenés à disparaître ? Pourquoi mettre des bordures aux pelouses alors qu'elles sont très bien comme elles sont actuellement. On nous avait promis un jardin grand parc et au final ca sera un gros fourre tout avec destruction de ce qui existe actuellement en terme de verdure. Une de plus pour changer avec la mairie de paris. Je ne veux pas d'une place de la bastille bétonnée que nous avons actuellement au trocadero ! Qui de la circulation. Comment cela va t'il se passe pour les transports en commun et les véhicules ? Ne voyez vous pas que c'est l'anarchie quand c'est que vélo et trotinettes partout ? SCANDALEUX</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution.</p> <p>Nous vous confirmons que l'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en prendre connaissance parmi les pièces versées à la présente PPVE : Note d'activation Urbaine - Pièce 4.2.1.2</p> <p>Les bordures que vous évoquez se justifient par la création d'une pelouse surélevée et renforcée, permettant de répondre à la très forte sollicitation et aux différents usages. Ces aménagements offrent ainsi une pérennité supplémentaire aux espaces verts. Enfin, ces pelouses intègrent des assies permettant aux personnes âgées et personnes à mobilité réduite de profiter du jardin</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet prend en compte l'intermodalité et le développement de mobilités alternatives à la voiture individuelle. Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. La création d'espaces sécurisés (pistes cyclables dédiées, aires piétonnes) ambitionne justement de sécuriser l'ensemble des modes parcourant le site.</p>
186	<p>Je ne soutiens pas ce projet parce qu'en tant riveraine, j'ai vu mon quartier se dégrader ces dernières années (je pense notamment au Champ-de-Mars qui a perdu de son charme à coup et est devenu la cause de beaucoup de désagréments pour ceux et celles qui y vivent à proximité avec les nombreux événements qui s'y déroulent depuis plusieurs années, le pire de tout ayant été la fan zone pendant un mois, un cauchemar qui restera longtemps dans nos mémoires). Et cela pousse à s'interroger sur la réussite de nouveaux projets lorsque l'existant n'a pas pu être préservé et bien entretenu.</p> <p>Je m'interroge également sur les réels apports de ce dernier lorsque je vois à quel point nous sommes lésés par d'autres projets déjà mis en place (Grand Palais éphémère, mur de verre...). Je pense l'exemple de ce dernier (le mur de verre " imposé ") qui a dévié nos trajets habituels à pieds (certains sont obligés de le contourner alors que pendant des années nous pouvions passer librement au centre des piliers) et nous prive de l'oasis de verdure que sont les jardins de la Tour Eiffel et ses bassins. Il fut un temps où il était possible de s'installer sur un banc un soir d'été caniculaire (mon coin favori était du côté de la cheminée). Avec ce mur, il n'est plus possible de profiter de ces endroits lorsque le site est fermé. Ceci est exemple parmi de tas de choses à reporter.</p> <p>Donc non je n'adhère point à ce projet qui aura forcément un impact dans ma vie quotidienne comme celles de plusieurs habitants du quartier que semble oublié la Mairie de Paris dans les décisions qu'elle prend et qui impactent nos vies.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
187	<p>Comment la Ville de Paris qui n'arrive déjà pas à assumer la propreté et la sécurité des jardins du Trocadéro compte faire pour maintenir en état et en sécurité une telle surface ? Le week-end, le quartier du Trocadéro voit débarquer de nombreux visiteurs supplémentaires qui viennent d'Ile de France en voiture. Qu'est ce qui est prévu pour accueillir et stationner ces véhicules supplémentaires ? Le pont et la place de l'Alma sont déjà saturés tout comme le pont de Grenelle. La piétonisation du pont d'Iéna va entraîner de nouveaux bouchons source de pollution supplémentaire La place du Trocadéro qui dessert de nombreux quartiers du 16ème est très passante mais reste souvent relativement fluide . Sa fermeture partielle à la circulation a entraîné des bouchons dans l'ensemble de l'arrondissement. Le budget initial de ce projet est déjà dépassé avant même d'avoir commencé. Pourquoi ne pas utiliser cet argent pour embellir l'existant, rénover les jardins du Trocadéro, réhabiliter les quais sous le pont d'Iéna et non au-dessus ? Paris est une ville merveilleuse, la mairie de Paris doit en prendre soin , la cajoler, la réparer, la soigner, la rendre plus belle mais pas nécessairement avoir recours à de la chirurgie esthétique qui va transformer son visage et bien souvent la rendre moins belle , plus lisse, moins désirable.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle des réponses sur plusieurs points :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sureté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme stipulé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. Réponse type étude sureté sécurité - Concernant le stationnement, nous vous confirmons que l'un des objectifs du projet est de permettre au plus grand nombre de profiter du site dans les meilleures conditions possibles, sans toutefois inciter au recours à la voiture individuelle. L'ensemble du volet Mobilités du projet (voir pièce 4.2.1.10) repose ainsi sur un meilleur partage des espaces au profit des transports en commun et des modes actifs (vélos, piétons). Les stationnements adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR) sont en revanche renforcés, tout comme les dépose-minutes à destination des taxis. - Nous vous confirmons que les quais bas du Pont d'Iéna ne figurent pas au périmètre de projet, notamment car ils relèvent de la compétence de Ports de Paris, établissement public dépendant de l'Etat. - La rénovation des jardins du Trocadéro, pour sa part, fait l'objet d'une réflexion à plus long terme qui ne concerne pas la présente phase opérationnelle du projet.

n°	Contribution	Réponse
188	<p>Je suis particulièrement contre le projet de réaménagement du champs de mars.</p> <p>Le site va être dénaturé pour servir de gigantesque parc d'attraction aux touristes.</p> <p>Il sera laid et aberrant de réduire la surface des pelouses du site , trop coûteux pour la collectivité d'engager de tels travaux. Il suffirait de mieux entretenir les jardins et fontaines.</p> <p>La création de l'amphithéâtre au Trocadero va générer nuisances sonores et saleté. Il est absurde de proposer de la culture hors sol sur le pont d'Iéna. Inesthétique, vecteur de mésusages et totalement non écologique. Ce type d'installation finit en cendrier, poubelle, réservoir d'urine avec des arbres morts</p> <p>Pourquoi modifier le PLU pour construire dans des bois classés ?</p> <p>Arrêtons l'évènementiel raté permanent. Entretien déjà mieux l'existant! La municipalité est déjà trop endettée.</p>	<p>Bonjour</p> <p>Merci de votre contribution.</p> <p>Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet.</p> <p>Concernant le projet paysager, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur cet espace, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>La prescription d'EBC protège les boisements existants ou projetés, elle ne peut s'appliquer aux emprises occupées par des constructions ou des aménagements incompatibles avec cet objectif. C'est pourquoi, sur le Champ de Mars et sur les jardins du Trocadéro, les emprises des constructions projetées, ou maintenues sont soustraites du périmètre d'EBC. Les évolutions du PLU proposées tiennent compte du parti d'aménagement ainsi envisagé.</p> <p>En effet, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen termes, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC).</p> <p>La mise en compatibilité du règlement du PLU permettra également d'intégrer dans le périmètre d'espaces boisés classés (EBC) des zones de jardins créées de part et d'autre de la Tour Eiffel. Le résumé non technique de l'étude d'impact (document 3.1.1) ainsi que les images du projet (pièce 0.3) illustrent ces évolutions.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
189	<p>Ce projet doit être abandonné. C'est un non-sens total.</p> <p>Non à l'amphithéâtre du Trocadéro. Non à la réduction des pelouses du Champ de Mars. Non à la bétonnisation des allées du Champ de Mars. Non aux pots de fleurs sur le pont d'Iéna. Non à la densification des espaces boisés classés du jardin. Non aux pelouses techniques et à leurs bordures inesthétiques.</p> <p>L'écologie, ce n'est pas ça !</p> <p>Le respect de l'environnement, ce n'est pas ça !</p> <p>Arrêtez ces "grands projets" sans queue ni tête qui détruisent Paris !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
190	<p>Je suis contre ce projet, une aberration</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
191	<p>Ce projet doit être revu en profondeur ou abandonné.</p> <p>L'amphithéâtre du Trocadéro est inapproprié. La réduction des pelouses du Champ de Mars est malvenue ; véritablement désolant et en opposition totale avec les attentes des parisiens. La bétonnisation des allées du Champ de Mars serait dramatique. La végétalisation format pots de fleurs sur le pont d'Iéna est désolante.</p> <p>Non à la construction dans les espaces boisés classés du jardin. Non aux pelouses techniques et à leurs bordures inesthétiques.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution.</p> <p>Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet.</p> <p>Concernant le projet paysager, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur cet espace, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Ainsi, au même titre que tout autre espace public parisien, seules les manifestations autorisées par la Préfecture pourront y prendre place. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Le choix du béton désactivé dans certaines allées a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p> <p>La prescription d'EBC protège les boisements existants ou projetés, elle ne peut s'appliquer aux emprises occupées par des constructions ou des aménagements incompatibles avec cet objectif. C'est pourquoi, sur le Champ de Mars et sur les jardins du Trocadéro, les emprises des constructions projetées, ou maintenues sont soustraites du périmètre d'EBC. Les évolutions du PLU proposées tiennent compte du parti d'aménagement ainsi envisagé. En effet, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen termes, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC).</p> <p>La mise en compatibilité du règlement du PLU permettra également d'intégrer dans le périmètre d'espaces boisés classés (EBC) des zones de jardins créées de part et d'autre de la Tour Eiffel. Le résumé non technique de l'étude d'impact (document 3.1.1) ainsi que les images du projet (pièce 0.3) illustrent ces évolutions.</p>
192	<p>Habitant du XVe arrondissement (St Charles), ce projet est totalement "hors sol" à l'image de celles et ceux qui l'ont initié !</p> <p>Non à la réduction des pelouses Non aux pelouses "techniques" Non à l'amphithéâtre Non au "revêtement perméable" du "cheminement central"...</p> <p>Commencez par préserver et nettoyer !</p> <p>Bien à vous,</p> <p>PS : pour information, on écrit "la tour Eiffel" et non "la Tour Eiffel" ;-))</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
193	<p>Ne JAMAIS mettre de gazon artificiel dans un lieu historique.</p> <p>Ne JAMAIS couper un arbre pour le remplacer par du bâti, un arbuste en pot, un panneau ClearChannel.</p> <p>Être respectueux de la tradition et de l'histoire parisienne, protéger le patrimoine, jusque dans les détails des matériaux et des ornements.</p> <p>Simple!</p> <p>Le patrimoine historique, jusqu'au banc Davioud, à la fontaine Wallace, etc. est un trésor de tous les Parisiens, leur fierté. Les remplacer au lieu de les entretenir c'est les spolier et spolier les générations futures.</p> <p>Ne pas vouloir à tout prix tout changer pour que l'action de la Mairie aie l'air bien de loin, à l'internationale, dans le tour virtuel des images de synthèse du projet – mais que de près, pour les habitants et les touristes qui viennent vraiment... tout soit en deçà de la promesse, rafistolé avec du scotch, verdi à coup de pelouse artificielle et de peinture de desols.</p> <p>Ce n'est pas comme ça qu'on devient un grand personnage de l'histoire de Paris.</p> <p>Le coût sera démesuré de vouloir tout changer en quelques années, avec des budgets pour les travaux concrets qui se trouvent trop réduits, au détriment des budgets "conseil / élucubrations". Comme à chaque fois depuis le début de cette mandature, les prestataires sélectionnés et les agents de la Mairie font des économies jusqu'à défigurer le patrimoine.</p> <p>Simple!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons note.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
194	<p>Il me semble que la ville de Paris a des sujets beaucoup plus urgents à traiter (finances de la ville, saleté de la ville, enlaidissement de la ville, sécurité des habitants...) et, de plus, n'a pas d'argent pour ce projet inutile. Est-ce un projet proposé par l'actuelle maire de Paris pour tenter de faire parler d'elle dans le cadre de sa campagne électorale ? Je suis donc résolu contre ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
195	<p>Au delà de l'investissement, il faut penser au fonctionnement et aux ressources à y affecter. Le projet est tourné vers la satisfaction des touristes, et pas des Parisiens. Dont acte, inscrivons nous dans cette optique.</p> <p>Il a été amplement souligné dans les pré consultations que les espaces actuels sont désolants car mal surveillés, mal tenus, mal entretenus, et par voie de conséquence mal famés.</p> <p>La Mairie de Paris ne parvient pas à dégager les ressources nécessaires pour faire un entretien et une police suffisants en l'état actuel des aménagements. Elle est interpellée régulièrement et ne sait pas résoudre le problème.</p> <p>Le projet d'investissement ne dit pas comment la Mairie y parviendra : moyens humains et financiers supplémentaires ? (combien ?) redéploiement de moyens existants ? Je n'ai rien trouvé dans les nombreux documents présentés</p> <p>Ce n'est pas ce projet de nouveau look qui va résoudre d'un coup de baguette magique l'incapacité chronique de la Ville à maintenir les espaces dont elle a la charge</p> <p>C'est une fois de plus un projet d'Architecte qui a séduit un jury d'élus, incapables de donner le signal d'études sérieuses sur l'accompagnement en aval de ces nouveaux équipements.</p> <p>Corollaire: le dossier est très lacunaire pour ne pas dire inexistant sur les impacts budgétaires (investissement et fonctionnement dans la durée) A croire que cela ne regarde pas le citoyen!</p> <p>C'est désolant!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr</p>
196	<p>Projet pharaonique dans une ville de Paris surendettée. Projet qui va entraîner d'énormes problèmes de circulation dans tout l'ouest parisien. STOP à ce projet</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
197	<p>Bonjour,</p> <p>Malheureusement ce projet ne respecte pas les ambities écologiques mises en avant par la Marie, ni ne respecte le patrimoine associé à ce lieu.</p> <p>Je suis à titre personnel DEFAVORABLE à au projet d'aménagement présenté.</p> <p>La réduction d'un tiers de la pelouse du champ de Mars, la suppression des massifs et la bétonisation entre 2 alignements d'arbres sont absurdes.</p> <p>Je pointe également l'absurdité de la culture hors sol sur le pont d'Iéna, qui est inesthétique et n'a absolument rien d'écologique. Je constate tous les jours le gâchis et les dégâts générés par l'instauration de la "Rue Végétale" située rue des Cléaux (12e). Les bacs ne sont pas entretenus, les plantes sont mortes depuis longtemps. Ce mobilier devient une poubelle à ciel ouvert !</p> <p>Je souhaite vivement que le projet présenté soit abandonné au profit d'un autre projet respectant les considérations écologiques et esthétiques.</p> <p>Cordialement,</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>- La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>- Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p>
198	<p>Je suis très défavorable à ce projet pharaonique qui va rendre la circulation encore plus difficile entre plusieurs quartiers, grever le budget de la mainie et qui à terme risque de ne pas être entretenu. Quel est l'utilité d'un amphithéâtre de verdure au Trocadéro qui au bout de quelques mois sera mal entretenu comme le reste de la ville</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
199	<p>Je suis totalement contre ce projet délirant. Ce ne sera pas un espace vert mais un espace de déchets et détritux de plus.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
200	<p>Bonjour</p> <p>Après la zfe, la rue de rivoli et le centre de Paris interdit aux voitures voilà un nouveau projet des socialistes écologistes visant à exclure ceux qui ont besoin de leur voiture ou les banlieusards qui n'ont pas envie de se déplacer en famille dans des transports en commun sales et où l'insécurité et l'incivilité règnent</p> <p>Paris est devenu un calvaire...fini l'envie de se faire un restaurant ou une sortie culturelle.. difficultés kafkaïenne pour se garer pour rendre visite à sa famille où à proximité de ses rendez-vous médicaux ect ect</p> <p>Tous les projets de la municipalité actuelle contre la voiture relèvent d'un racisme social sous le bon dos de l'écologie qui sert à légitimer n'importe quelle action. La municipalité ferait mieux de faire preuve d'humilité vu le contexte covid des municipales avec une participation particulièrement faible</p> <p>Vive la voiture et arrêtez vos délires</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
201	<p>Projet pharaonique et dispendieux. Ce site va accueillir beaucoup de monde générant de l'insécurité. Au vu de la gestion actuelle de la sécurité à Paris, inutile d'en rajouter! Utilisons mieux notre argent pour des aménagements plus partagés par tous les Parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
202	<p>Bonjour,</p> <p>Je pense que le projet de réaménagement du site Tour Eiffel va dans la mauvaise direction. Les pelouses techniques, la bétonnisation des chemins, la construction de bâtiments dans une zone protégée ne font que renforcer ma méfiance.</p> <p>Puis-je suggérer un jardin à la française entretenu par des jardiniers spécialisés et surveillé, ainsi que la rénovation du bassin place Jacques Rueff.</p> <p>Pourquoi vouloir mettre des arbres sur le pont d'Iéna ? les visuels Photoshop sont trompeurs car les arbres ne poussent pas sur un pont donc on comprend qu'ils seront en pots. Ils finiront en dépotoir les arbres ne survivront pas par manque d'eau et a cause des déchets qui seront placés dans les pots</p> <p>Arrêtez cela avant de commencer Christophe D.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle plusieurs points de précision :</p> <p>Les pelouses techniques que vous évoquez ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p> <p>Concernant le béton mis en oeuvre dans les chemins, le choix de ce matériau a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin ». Pour cette même raison, le projet prévoit de le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p> <p>Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture de ces bagageries est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Elle va par ailleurs de pair avec une augmentation substantielle des espaces végétalisés (+16 000 m2 d'espaces végétalisés en pleine terre). Nous vous confirmons ainsi que seul le Pont d'Iéna accueillera de grandes jardinières végétalisées, en raison des contraintes techniques liées à la robustesse et à l'ancienneté du pont.</p>
203	<p>Veut-on paralyser Paris ? La transformer en ville musée uniquement fréquentée par des hordes de touristes qui ne payent ni taxe foncière ni taxe d'habitation ? Alors, plus de jardins, oui, moins de voitures, oui, bien évidemment ! Mais avec plus de véritables pistes cyclables, plus de transports en commun propres et sécurisés, plus d'espaces verts dans tout Paris et pas un gigantesque jardin qui viendra alourdir un peu plus la bête triste image de la Tour Eiffel : vendeurs à la sauvette de souvenirs sans intérêt, pousses pousses venant encombrer les routes et les trottoirs, touristes laissant le Champ de Mars jonché de bouteilles et de détritus, voleurs à la tire.... Quand une Ville n'a pas les moyens de gérer la propreté et la sûreté d'un site comme celui-là, inutile d'en rajouter.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
204	<p>Ce projet est mensonger. Le projet est totalement inadapté au passage réel sur ce site. Comment penser mettre des pelouses sur lesquels des dizaines de milliers de personnes passent chaque jour ? A se demander si les architectes sont allés sur place. Les pelouses centrales du champ de mars n'ont déjà quasiment plus d'herbe, alors qu'elles ne sont pas à ce jour censées être piétinées. ... Les plans sont faux. Ils ne mentionnent pas la barrière en verre autour de la Tour Eiffel. Cela fait déjà plus de cinq ans qu'il est impossible de traverser sous la Tour Eiffel. La visualisation fait comme si cela allait disparaître, ce qui est faux. Aucune réflexion sur la circulation des dizaines de milliers de touristes quotidiens sur le site. Pourtant sans doute la question principale qui devrait se poser. Les différentes visualisation et vidéos sont incohérentes. La vidéo montre une pelouse au milieu du pont d'Iéna (totalement utopique qu'elle puisse être autre chose que de la terre avec toute la foule qui marche dessus), alors que les images montrent des bacs à fleur. Aucune visualisation des fleurs censées arriver au champs de mars. Ce qui n'est pas rassurant quand on regarde le mauvais track record de la municipalité actuelle pour gérer les espaces verts. Ce projet n'est pas sincère, les documents de présentation sont faux, les enjeux du site ne sont pas compris. J'espère que ma contribution permettra au moins de laisser une trace, qu'on était déjà conscient de l'absurdité de cet aménagement avant même de le lancer.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>La vidéo que vous évoquez a été réalisée au stade du concours international de 2019. Le projet a depuis évolué sur plusieurs aspects, afin de prendre en compte, notamment, le bilan de la concertation publique, ainsi que l'approfondissement des études techniques.</p> <p>L'ensemble des documents soumis à la présente procédure de participation du public par voie électronique (PPVE) sont les documents officiels du projet. Ces documents constituent les pièces obligatoires requises par le Code de l'Urbanisme, et sont les seuls à faire foi sur le détail du projet. Elles sont instruites par les autorités compétentes, et sont à votre disposition en téléchargement libre sur la plateforme de la PPVE.</p> <p>Nous vous invitons plus particulièrement à vous référer au dossier de mise en compatibilité du PLU (MECPLU - pièce 4.1), au dossier de demande de permis d'aménager (pièce 4.2), ainsi qu'à l'étude d'impact soumise à l'Autorité Environnementale (pièce 3).</p>
205	<p><i>Doublon obs. 203</i></p>	
206	<p><i>Doublon obs. 205</i></p>	
207	<p>Pour quel usage ?</p> <p>Le projet est tourné vers la satisfaction des touristes, et pas des Parisiens. Dont acte, inscrvons nous dans cette optique.</p> <p>Alors, il faut que la Mairie de Paris dise clairement :</p> <p>Qu'elle n'autorisera plus d'événementiel dans une zone devenue verte et qui ne supportera plus le piétinement de foules statiquement aux surfaces minérales actuelles : concerts, feu d'artifice du 14 juillet, défilés de mode, événements sportifs, manifestations syndicales, politiques, de droits de l'homme, (il va falloir retrouver une autre place pour retrouver ailleurs une esplanade "des droits de l'homme"). Or cela , ce n'est pas abordé.</p> <p>D'ailleurs rien n'est prévu pour cela dans le projet: l'événementiel devient de plus en plus technique et demande systématiquement des installations fixes (énergie, toilettes, etc.) qui ne semblent pas prévues. Cela mobilise aussi des emprises temporaires de montage et démontage des installations éphémères, et cela ne semble pas prévu non plus. Les études de flux ne prévoient pas ces nécessaires neutralisations trop fréquentes.</p> <p>Bref, on nous propose une fois de plus un projet esthétique , et pas un projet fonctionnel. Quand on est clair sur les usages projetés, on peut allier les deux. Le projet multi-usage universel qui passe tout sous silence, ça ne marche pas !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>La prise en compte des multiples usages du site (touristiques, événementiels, mais aussi de proximité) fait bien partie des objectifs centraux du projet. A ce titre, la réinterrogation de la stratégie événementielle a guidé la conception du projet.</p> <p>Premièrement, le projet prend acte du fait que la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.).</p> <p>Comme vous le soulignez, cet usage induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place Jacques Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
208	<p>Non à ce projet !!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
209	<p>Mieux comprendre les étapes du projet.</p> <p>Il y a visiblement une étape 2024 à l'occasion des Jeux, qui me semble totalement escamotée dans le dossier au profit de la seule description du rendu final 2030.</p> <p>Je n'ai pas trouvé de documents spécifiques à 2024 qui expliqueraient comment dans un état provisoire d'avancement du chantier, des installations temporaires en dur pourront trouver leur place pour les JO, ni sur le réalisme des importants flux de circulation de toute sorte spécifiques associés.</p> <p>J'imagine que le dossier JO Paris 2024 avait été fait sur la base de l'existant car le projet de réaménagement n'était pas encore sélectionné. Sinon, la Mairie nous montrerait le rendu du projet avec les installations des JO 2024, extraits du dossier de candidature: je n'ai rien vu.</p> <p>Nous sommes fin 2021, je projet est brouillon, et mal ficelé (voir le volume de contributions qui le soulignent) il est trop tard pour fiabiliser ce projet complexe pour l'étape 2024.</p> <p>Ayez la sagesse de vous arrêter!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024.</p> <p>Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention.</p> <p>Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p>
210	<p>Nous sommes un collectif d'habitant de l'avenue Paul Doumer.</p> <p>Nous sommes EXTREMEMENT inquiet par le projet de mettre en place un parking de car sur l'avenue.</p> <p>Il y a une crèche, un cimetière et un bibliothèque à proximité.</p> <p>Pendant toute la phase de concertation, la mairie de paris et les personnes du projet avaient exclus TOUT parking de car sur l'avenue Paul Doumer.</p> <p>Nous vous demandons donc de revenir sur cette proposition funeste.</p> <p>Par ailleurs, nous sommes très inquiet par de possibles embouteillages sur l'avenue Paul Doumer qui aujourd'hui est extrêmement fluide. Qu'avez vous prévu pour éviter qu'il y a des encombrements sur l'avenue ? Comment allons nous absorber les dépôts de circulations inévitables ?</p> <p>On ne parle même pas de la délinquance qui va exploser sur le Trocadéro.</p> <p>Nous sommes très opposé à ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution qui appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>- Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques, en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>- La crèche, l'école et la bibliothèque que vous évoquez se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloensing, éloignés des deux places de dépose-minute.</p> <p>- L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux.</p>

n°	Contribution	Réponse
211	<p>Je suis totalement opposée au projet TrocadéroTour Eiffel tel qu'il est envisagé actuellement. Vouloir rendre notre ville totalement fermée sur elle même et ne tenir aucun compte de l'activité des résidents du quartier va entraîner une nouvelle éviction des gens qui le pourront vers d'autres villes.</p> <p>C'est peut-être ce qui est souhaité mais qui paiera la facture de ces énormes travaux alors que la ville a déjà une dette abyssale ?</p> <p>En revanche il serait nécessaire de tenir compte du bien être des habitants et aussi des touristes qu'on espère voir revenir et d'installer un escalator descendant t du métro Passy.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
212	<p>Bonjour,</p> <p>je trouve ce projet extrêmement malvenu au moment ou la ville est surendettée et sur une trajectoire financière catastrophique.</p> <p>Les études d'impact montrent donc des rapports de circulation déirants dans les rues voisines qui viendront polluer et faire du bruit sous les fenêtres des riverains.</p> <p>Par ailleurs est il vraiment nécessaire d'avoir un amphithéâtre, bruyant par essence, sous les fenêtres des riverains ?</p> <p>La végétalisation du pont est au mieux un vœux pieux, au pire, ce sera une décharge comme toutes les tentatives de végétalisation récentes de cette mandature (plantes en pot, mortes séchées et pots transformés en poubelles de rue).</p> <p>La réduction des pelouses du champ de mars est anti écologique.</p> <p>C'est un projet absurde qu'il convient de mettre à la poubelles sans regret.</p>	<p>Bonjour</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle des compléments d'informations :</p> <p>- L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Les modélisations de circulation font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant la Place du Trocadéro, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur cet espace, qui doit être dédié à la contemplation du Site et à sa mise en valeur paysagère. Ainsi, au même titre que tout autre espace public parisien, seules les manifestations autorisées par la Préfecture pourront y prendre place. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>- La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
213	<p>Nous ne voulons pas de projet du champ de mars ni ne voulons plus que cette mairie transforme Paris. Les parisiens sont exténués et au bord de la crise de nerfs pour diverses raisons évidemment pas aussi extrêmes que l'on vécu ou le vivent encore les riverains de Stalingrad. Paris resplendissait sous Chirac. le legs jusqu'à Mr Delanoë était encore correct malgré par exemple la transformation moche du bassin du rd point des champs. la destruction du jardin des halles qui se portait très bien et la scandaleuse transformation hideuse et minéralisée de la place de la république, désormais ce sont des horreurs comme ces absurdités participatives au pied des arbres ou des choses vulgaires comme l'énorme sculpture de koons, un abandon du patrimoine souvent non restauré voir supprimé , bref nous ne voulons pas de tous ces projets et de ce mobilier non réfléchi qui enlaidissent Paris, idem ne touchez pas aux champs Élysées ni à la concorde, réparez plutôt les dégradations et abandons, entretenez Paris qui est notre patrimoine mondial comme si c'était votre enfant et si vous le pouvez mais ça vous semble si difficile d'entretenir ce qu'il reste encore de squares parcs et jardins, cessez d' abattre des arbres, de bétonner comme ces stupides tours anxiogènes de jean nouvel dans le XIIIe arrdt alors que partout dans le monde on peut voir de splendides tours. Occupez vous plutôt de faire « la guerre » aux tagueurs et les parisiens vous diront merci malgré tout ! N'étant pas automobiliste je ne viendrai pas vous embêter sur ce sujet. Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
214	<p>Nous ne souhaitons pas que ce projet aille plus loin et amene encore plus de touristes et de fêtards : surfréquentation, pelouses dévastées, vendeurs à la sauvette, hordes bruyantes et peu respectueuses, reports de circulations mal pensés, le Champs de Mars et le Trocadéro sont devenus des repoussoirs pour le parisien.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
215	<p>bonjour</p> <p>le site de la Tour Eiffel doit rester libre d'accès et ne pas devenir un endroit marchandisé pour les évènements commerciaux ou de "prestige" ou "culturels" ou "festifs" .</p> <p>Il est hors de question de vendre / louer le patrimoine commun à des intérêts privés. C'est un comble de la part d'une mairie socialiste et écolo.</p> <p>Le site de la Tour Eiffel n'est pas à vendre.</p> <p>Le site de la Tour Eiffel doit rester gratuit et ouvert à tous les parisiens.</p> <p>Donc:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de fan zone - garder au minimum la surface actuelle des pelouses (et les entretenir) - ne pas couper d'arbres - arrêter de "mentir" sur les arbres du pont léna (quelle blaque) - PAS d'arbres en POT - pas de suppression du mobilier urbain historique, pas de suppression de fontaine - arrêter de remplir tous les espaces avec des poubelles, containers, kiosque et autres - ne pas changer le PLU - ne pas en faire une nogo zone dès que la nuit tombe - ne pas en faire une frontière entre différents quartiers. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
216	<p>Non à l'embellissement du quartier et à la pollution de la vie des riverains.</p> <p>Arrêtons de toujours privilégier les touristes les jo etc ... nous, on veut vivre avec nos familles nos enfants, on veut pouvoir travailler et ne pas avoir une ville qui se vide de ses habitants et de ses travailleurs et de ses commerçants. Halte au vidage de Paris et à un Paris musée. Une ville c'est comme un corps , pour vivre il faut des veines et des artères, ce sont les rues et les flux de circulation. Quand on empêche la circulation c'est la phlébite, la thrombose et la vie meurt. Laissons les personnes âgées pouvoir se déplacer en nous permettant de les conduire en voiture, elles ne peuvent pas courir dans le metro, monter les marches , en nous permettant de stationner devant chez nous. On en a assez d'être chassé de chez nous. Au lieu de faire des travaux coûteux et stupides, nettoyez les rues , enlevez les feuilles , chassez les rats, ramassez les papiers et les ordures , réparez les rues et les trottoirs dangereux : nids de poules , trous, etc vélos sur les trottoirs, trotinettes , c'est dangereux et nos anciens ont peur de tomber. Arrêtons les terrasses des restaurants dehors, c'est bruyant, la vie doit redevenir douce et non comme elle derive en ce moment. Halte au tourisme de masse, halte aux blocages de la circulation par des couloirs de velo vides qui créent une pollution infernale en empêchant le flux des voitures de circuler harmonieusement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr</p>
217	<p>projet sans intérêt qui enlaidit le site</p> <p>Il est beaucoup trop coûteux alors que la ville est déjà très endettée</p> <p>Il aggrave les difficultés de circulation en particulier pour les riverains</p> <p>Encore des travaux pour une ville qui ne cesse d'être en chantier avec le bruit et tous les inconvénients pour que les choses aillent plus mal ensuite</p> <p>A abandonner d'urgence on n'en veut a aucun prix</p> <p>pitié pour ceux qui habitent es rues adjacentes</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
218	<p>Il est bien beau de vouloir piétonner, une zone qui sera désertique des les premières pluies.... comme c'est la cas depuis 50 ans !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
219	<p>Je suis contre.</p> <p>Le projet est trop couteux, mal pensé et participe à l'exclusion des voitures de la capitale qui ne peut etre une solution si des moyens alternatifs ne sont pas mis en oeuvre</p> <p>Merci d'utiliser nos impôts et taxes pour nettoyer Paris plutot que ce genre de projets décidés unilatéralement par la mairie</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
220	<p>Si je ne m'oppose pas à l'idée de piétonisation du site, la forme est à revoir. La priorité numéro 1 / NE PAS RÉDUIRE LA LARGEUR DES PELOUSES - la construction de là bagagerie et du sanitaire est infâme - il faut repenser les installations sur le pont.J'ajouterais qu'il faut d'avantage préserver le patrimoine historique, kiosque, lampadaires, panneau.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif de 20 millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. - Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Le mobilier d'éclairage historique sera également rénové avec un système moins énergivore en énergie. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).
221	<p>Ce projet a un coût astronomique qui a déjà été dépassé n'est pas la priorité des parisiens mais celle d'une Maire démagogique uniquement. Dans ce quartier la priorité est de réhabiliter le Champ de Mars délaissé depuis des décennies : il est sale, sans toilette, des rats courent partout, dangereux à la tombée de la nuit. Et si peu vert alors qu'il pourrait être un poumon de notre capitale ? Il s'est transformé en foire de l'événementiel. Ce projet du Trocadéro ne fera qu'augmenter la pollution à d'autres endroits où les voitures s'agglutineront. Arrête ce projet d'un autre temps pour les touristes et prioriser les budgets de Paris pour les parisiens qui y vivent (crèche, piscine, terrain de basket, foot et de la verdure dans les lieux historiques créés pour cela qui sont délaissés par Mme Hidalgo)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
222	<p><i>Doublet obs 221</i></p>	
223	<p>Je vote contre ce projet qui n'est pas viable. Il faut également compter sur un échec patent de la municipalité à gérer un projet d'une telle envergure. Par ailleurs, je ne vois aucune raison rationnelle à mener un tel projet avant les JO2024. Je souhaite une remise en état du quartier de la Tour Eiffel qui se trouve dans un état lamentable à tous points de vue.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
224	<p>La création de l'amphithéâtre va générer nuisances sonores et saleté qui vont s'ajouter aux destructions des jardins et à la bétonisation des quartiers</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
225	<p>Je vote contre ce programme coûteux et qui va enlaidir le quartier</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
226	<p>Paris n'a pas besoin de moins d'espaces verts mais de plus d'espaces verts et entretenus ! Le Champ de Mars a été suffisamment bétonné avec le le Grand Palais éphémère qui n'aurait du jamais être implanté car il rogne énormément les espaces verts. La priorité doit être la protection des espaces verts et zones boisées et leur entretien pour les promeneurs, joggeurs, famille et enfants et non une enième bétonisation des espaces à Paris au bénéfice de zones commerciales. Ce projet n'est ni fait ni à faire et doit être revu complètement. L'écologie à Paris cela ne doit pas être des slogans creux mais des actes concrets.</p>	<p>Bonjour, Merci de votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le grand palais éphémère n'a pas vocation à rester sur le Champ de Mars à l'issue des JOP de Paris 2024 - La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.
227	<p>Plusieurs problèmes se posent 1. Le coût du projet qui dérive avant même le lancement des travaux 2. L'impact sur le trafic de la piétonisation du pont d'Iéna n'a pas été entièrement modélisé en particulier sur les ponts avoisinants. 227 Toujours dans le registre de la circulation, la limitation de circulation du quai Branly et place du Trocadéro semble amplifier un problème mal analysé 3. Quand on voit les problèmes de sécurité actuels sur le champ de Mars, on ne peut que s'inquiéter si l'espace est agrandi d'autant sans investissement importants de police et nettoyage de la voirie, sans parler des perturbations sonores et de voisinage pour les riverains</p>	<p>Bonjour, Merci de votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation). - L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Les modélisations de circulation menées aux échelles macroscopique et microscopique font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.
228	<p><i>Doublet obs 227</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
229	Les problèmes de circulation ne sont pas évalués et donc pas maîtrisés. Paris doit rester une ville active et fluide. Ce n'est pas un espace de récréation permanente. De plus il n'y a pas d'amélioration de l'esthétique de l'ensemble, qui est satisfaisant actuellement.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour.</p> <p>- L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Les modélisations de circulation menées aux échelles macroscopique et microscopique font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
230	L'ESPACE vert actuel est mal entretenu mais la proposition va détruire ce qu'il reste pour le transformer en un espace quelconque qui va détruire le charme de l'ensemble de cet espace ...	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
231	<p>Ce projet est à revoir au moins sur les points suivants ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - il faudrait préserver et parfois réparer/ entretenir (bassin place Rueff) le patrimoine du site. Cela comprend le mobilier (panneaux de signalisation : ce qui est prévu pour le projet est indigne du site) - il ne faut pas "végétaliser" le pont d'Iéna avec des bacs hors sol dont l'expérience récente parisienne montre qu'ils se transforment vite en grand dépotoirs - il faut préserver la pelouse du champs de Mars et pas la réduire tel que prévu dans le projet - il faut explicitement se préoccuper de la sécurité des lieux <p>j'espère que cette voix sera entendue. il me semble qu'elle dit ce que disent la plupart des parisiens qui tiennent à la beauté en péril de leur ville.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>- Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Le mobilier d'éclairage historique sera également rénové avec un système moins énergivore. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>- La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Le projet de renforcement des pelouses permettra de les rendre plus résistante à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels. Concernant plus précisément le projet paysager du jardin du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>- Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>- Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
232	Bonjour non je suis contre ce projet de la mairie qui va défigurer l'œuvre de monsieur Eiffel et de la perspective Trocadéro seine Tour Eiffel. Et en plus je ne veux pas payer cela avec mes impôts. Donc je suis contre ce projet totalement contre. Ou on stoppe ce projet défilant qui enlaidit Paris.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
233	<p>NON à la réduction des pelouses du champ de Mars</p> <p>NON à l'amphithéâtre du Trocadéro</p> <p>NON à la bétonnisation des allées du Champ de Mars</p> <p>NON aux immondes pots sur le Pont d'Iéna</p> <p>NON aux pelouses techniques</p> <p>NON AU PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE TOUR EIFFEL !!!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
234	<p>De nombreux problèmes clés dans ce projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Bétonnisation de certains passages du Champ de Mars -Construction de kiosques et autres bâtiments dans le Champ de Mars (totalement interdit par le PLU) -Destruction du Bassin du Champ de Mars central pour le remplacer par un nouvel immonde d'architecture Hidalgo -Non respect du mobilier urbain (panneaux d'affichages remplacés, lampes, plans, etc. pas du tout dans le style du Paris d'Hausmann -Suppression d'une partie de la pelouse centrale du Champ de Mars et ajout de contours inesthétiques -Fausse végétalisation dans des pots du Pont d'Iéna. Sur des voies touristiques aussi empruntées, ces pots deviendront des amas de débris. Si vous souhaitez végétaliser, faites le vraiment avec des arbres dans la terre 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>- La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Le projet de renforcement des pelouses permettra de les rendre plus résistante à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels. Les margelles constitueront des assises permettant de limiter le piétinement des pelouses et plus confortable pour les personnes à mobilité réduite. Concernant plus précisément le projet paysager du jardin du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p> <p>- Le choix de recourir à un béton désactivé le long de certaines allées a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIX^e avec sable stabilisé). Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p> <p>- La Fontaine située place Rueff est conservée et non démolie.</p> <p>- Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Le mobilier d'éclairage historique sera également rénové avec un système moins énergivore. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>

n°	Contribution	Réponse
235	<p>Sans surprise ce projet ne propose pas plus d'arbres. De vrais arbres plantés en pleine terre avec de l'espace pour devenir grand et massif. Il est anti écologique bien que ses promoteurs prétendent le contraire. Sans surprise ce projet propose de raser des éléments patrimoniaux de Paris au prétexte qu'ils sont mal entretenus ou trop difficile à entretenir. Sans surprise ce projet ne met aucun moyen humain supplémentaire pour garantir la sécurité et l'ordre et l'entretien du site.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>- La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés (en pleine-terre) soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Le projet de renforcement des pelouses permettra de les rendre plus résistante à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels. Les margelles constitueront des assises permettant de limiter le piétinement des pelouses et plus confortable pour les personnes à mobilité réduite. Concernant plus précisément le projet paysager du jardin du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p> <p>- Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Le mobilier d'éclairage historique sera également rénové avec un système moins énergivore. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
236	<p>Bonjour,</p> <p>J'habite dans le 15e arrondissement, mes enfants vont à l'école dans le 7e arrondissement et je travaille entre le 8e arrondissement et la banlieue parisienne. Comme toujours, les projets de la mairie oublient que les parisiens ont besoin de se déplacer, en voiture mais aussi en transport en commun notamment en bus. Vous oubliez qu'entièrement contourner les champs de mars et le Trocadéro serait extrêmement contraignant voire impossible (les ponts autour sont déjà très encombrés, il n'y a qu'à voir l'impact des travaux lors des travaux du côté 7e du pont de l'Alma). Et non on ne peut pas prendre toujours des transports alternatifs comme des vélos notamment avec des enfants en bas âge. Le champs de mars est déjà un espace vert très apprécié et attirant beaucoup de monde. Pourquoi le modifier en espérant attirer plus de personnes? Qu'a-t-on a y gagner? Au contraire, aujourd'hui riverains (notamment familles) et touristes cohabitent bien. C'est un enième projet sectaire de Madame Hidalgo pour empêcher la circulation (je le répète y compris des transports en commun car beaucoup de bus traversent cette zone qui est mal desservie en métro) mais qui n'offrirait rien de plus aux piétons qui bénéficient déjà de grands espaces verts. Les écoles se vident à Paris mais ce n'est pas étonnant quand on voit tout ce qui est fait pour gêner la vie des familles !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
237	<p>Madame, Monsieur</p> <p>On nous a promis un Central Park à la Française. Cela fait bien longtemps que vous n'êtes pas allé à Manhattan. Le projet actuel est catastrophique. Vous allez transformer un magnifique jardin mal entretenu en un nouveau forum des halles. C'est ça que vous voulez? J'ai honte pour vous. Qui vous paie pour saboter Paris quartier par quartier? Inlassablement.</p> <p>Commencez par mettre des agents municipaux pour verbaliser les incivilités. Au lieu de vouloir tout repenser à coups de centaines de millions d'euros</p> <p>Je ne me fais aucune illusion que notre voix ne sera jamais entendue.</p> <p>P</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
238	<p>NON à l'aménagement TourEiffel/ChampsDeMars/Troca !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
239	<p>Ce projet est ridicule sachant que vous allez ensuite tour devisiter pour les JO.</p> <p>Vous nous avez vendu une forêt sur le pont, on termine par des bacs qui serviront de poubelle.</p> <p>Le mur en verre de la tour est une aberration esthétique qui coupe la vue et privatise le parvis.</p> <p>Qu'almée vous faire du mobilier qui est une partie de notre patrimoine de ce Paris que les millions de visiteurs de la tour aiment ?</p> <p>Ces kiosques sont tout simplement infâmes si c'est pour se retrouver avec des horreurs comme la place de République saccagée il y a 5 ans.</p> <p>Aimez Paris comme ses habitants please.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
240	<p>Bonjour,</p> <p>Compte-tenu de la dette actuelle de Paris et sa très probable augmentation, pourquoi vouloir maintenir absolument ce projet? Tout est déjà présent est pensé (la perspective, les jardins...). Il suffirait s'une remise en l'état de tous ces lieux, assurer la sécurité des riverains et des touristes (donc supprimer toutes les ventes illégales qui se font sous les yeux de tous) et entretenir la chaussée, tout simplement.</p> <p>Rendre piéton le pont d'Iéna? Il existe déjà de part et d'autre du pont des trottoirs très larges, mais ceux-ci sont engorgés par les vendeurs à la sauvette. Agissez efficacement sur ces ventes illégales et vous verrez qu'il y aura de la place pour les piétons, laissant ainsi la route pour les autres mobilités (les voitures peuvent parfois avoir leur utilité dans Paris (handicapés, personnes âgées, artisans etc.).</p> <p>En ce qui concerne des arbres en pot ou autre végétalisation qu'on retiendra dans l'histoire comme relevant de l'esthétique Hidalgoienne, c'est une blague! Quel non-sens écologique.</p> <p>Le Champ de Mars et le Trocadéro n'ont pas un problème de configuration mais un problème d'entretien et de sécurisation.</p> <p>Un peu de police municipale, un effort mis sur le nettoyage et la tenue de ces lieux et quelques toilettes supplémentaires suffiraient amplement.</p> <p>Ce projet coûteux et inutile va engorger les rues et avenues avoisinantes. Merci de penser aux riverains du 15ème, 16ème et 7ème (même s'ils représentent aux yeux de la municipalité de vieux bourgeois réacs de droite).</p> <p>S'il faut absolument dépenser de l'argent, pensez peut-être à refaire la place de la République, exemple de catastrophe qu'on ne veut justement pas voir reproduite à Iéna/Trocadéro/Champ de Mars.</p> <p>Merci pour votre attention.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>l'amphithéâtre du Trocadéro. Cet espace vert aujourd'hui est calme et entretenu car éloigné des passants. La création de l'amphithéâtre va générer nuisances sonores et saleté</p> <p>- Réduction absurde d'un tiers de la pelouse du champ de Mars et on en supprime les massifs</p> <p>- ajout de contours inesthétiques autour des pelouses en lieu et place des élégantes bordures actuelles. Les pelouses dev'ailleurs aussi des pelouses techniques....</p> <p>241 - La valeur patrimoniale du site est absente de l'étude, ce qui est totalement invraisemblable ! Alors que le jardin est dans un état de + en + lamentable, il n'est pas question des éléments du patrimoine. On parle même de la suppression du bassin de la place Jacques Rueff en panne depuis des années...</p> <p>- L'absurdité de la culture hors sol sur le pont d'Iéna. Inesthétique, vecteur de mésusages et totalement non écologique.</p> <p>- Revoit on le site de toute eiffel ou construit on un centre commercial ?</p> <p>La Mairie prévoit un gros projet immobilier: 12 nouveaux kiosques et des vastes bagageries, sanitaires qui vont réduire la Taille des espaces verts</p> <p>- Le mur de la tour eiffel est conservé...Confisquant toujours aux parisiens tout le jardin à l'anglaise autour de la tour</p> <p>-Aucun étude d'impact site la fermeture à la circulation et l'exploitation du site à des événements festifs</p> <p>Bref, ce projet est une catastrophe annoncée et je m'y oppose fermement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat.</p> <p>- La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Le projet de renforcement des pelouses permettra de les rendre plus résistante à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels. Les margelles constitueront des assises permettant de limiter le piétinement des pelouses et plus confortable pour les personnes à la mobilité réduite. Concernant plus précisément le projet paysager du jardin du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liés à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p> <p>- La Fontaine située place Rueff est conservée et non démolie.</p> <p>- L'enceinte située autour de la Tour Eiffel ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste qui relève de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuite à tous.</p> <p>- Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Le mobilier d'éclairage historique sera également rénové avec un système moins énergivore. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE)</p> <p>- Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est prévue (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire.</p> <p>- Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées.</p> <p>Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen termes, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC). La qualification de ces espaces dans le document d'urbanisme a donc été modifiée mais dans les faits, ils restent situés dans les espaces plantés et tendent à s'y fondre comme le traduisent les documents figurant en pièces 0.3 et 3.1.1, 3.1.2 du dossier mis en consultation du public qui est consultable en ligne en sus de toutes les autorisations d'urbanisme sollicitées.</p> <p>Par ailleurs, la mise en compatibilité du règlement du PLU permettra également de classer en zone UV des parties du stade Émile Anthoine dont la vocation sportive est pérennisée et d'étendre son emprise pour couvrir le terre-plein de la place du Trocadéro et le bassin axial du jardin, intégrer dans le périmètre d'espaces boisés classés (EBC) des zones de jardins créées de part et d'autre de la Tour Eiffel et créer un espace vert protégé (EVP) pour assurer la protection des arbres de qualités existants sur l'emprise du stade Émile Anthoine.</p>
242	<p>Espace à préserver</p> <p>Ne pas encombrer , densifier cette partie encore un peu verte de Paris en ajoutant des kiosques, des stands etc</p> <p>Ne pas ajouter la pollution par les différentes nuisances sonores</p> <p>Ne pas dénaturer cette partie de Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
243	<p>Bonjour,</p> <p>Ce projet immonde est un non sens. Cela va non seulement engendrer des nuisances énormes, telles que bouchons monstrueux de tous types de véhicules, pollution de l'air, amoncellement de débris, rétrécissement des espaces verts, bétonnage du champs de mars, modification de moments classés, augmentation des violences, insécurité...</p> <p>De plus le visuel est totalement immonde.</p> <p>Vous êtes obnubilé par la suppression de la voiture alors que toute l'équipe municipale se déplace en voiture.</p> <p>Vous ne respecter pas les habitants, qui eux payent leur logement. Tout le monde ne vie pas en logement sociaux. Les parisiens, et les habitants de banlieues ont le droit de circuler.</p> <p>Vos modifications, même mineurs, sont irrémédiablement horribles, non fini, grossières, irrespectueuses de l'histoire de paris.</p> <p>Contre ce projet surréaliste !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
244	<p>La zone est déjà sale et dénaturée. Les environs actuels sont totalement dégradé, encombrés et transformés en parc d'attraction indigne d'un tel site historique et de l'esthétique d'une ville comme Paris.</p> <p>Il faut tout arrêter et rendre à Paris son prestige. C'est une question d'une urgence VITALE.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
245	<p>A propos du document 3.2.5 Annexe 6 de l'Étude d'Impact : Etude circulation</p> <p>Ce document très détaillé est illisible par le profane.</p> <p>En effet, les quantités de reports de circulation sont exprimés en valeur absolue, et jamais en pourcentage de la circulation initiale.</p> <p>On ne peut pas se faire une idée des reports en lecture directe.</p> <p>L'impact sur la durée des retenues à chaque feu n'est pas indiqué / calculé.</p> <p>On ne peut donc pas se rendre compte de l'accroissement des bouchons.</p> <p>Les services officiels qui donnent un avis ne s'expriment pas sur ces sujets. Préfecture de Police (en charge de la circulation?) en tête. Je crains que l'explication soit qu'eux même sont incapables d'analyser les conséquences à anticiper de ces données brutes.</p> <p>Que le profane ne puisse se faire une opinion, passe encore, (il faut se résigner à être mal informés par la Mairie) mais que les services officiels non plus... c'est inquiétant. Que personne ne publie une analyse de ces résultats bruts est une lacune importante du dossier sur un sujet sensible.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle les compléments suivants :</p> <p>- L'étude trafic que vous évoquez contient bien les estimations de report tant en valeur absolue qu'en valeur relative. Elle commente et analyse par ailleurs les résultats, qui ne sont pas strictement livrés "bruts". L'étude microscopique de trafic (Pièce 3.2.12) devrait par ailleurs répondre à vos interrogations sur les retenues aux feux.</p> <p>- Cependant, il est vrai que l'étude trafic a requis pour sa réalisation un fort niveau d'expertise, et que son volume peut la rendre difficile d'approche. Certaines pièces plus synthétiques pourront peut-être répondre à vos questions : l'étude de trafic microscopique, et notamment ses chapitres "Retards Simulés", "Débits Simulés", et "Temps de Parcours" (Pièce 3.2.12) ; le résumé non-technique de l'étude d'impact dont l'objet est de synthétiser les grandes conclusions des différentes études</p> <p>- L'étude trafic, comme l'ensemble de l'étude d'impact, a bien fait l'objet d'un avis de l'Autorité Environnementale du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD). Vous pouvez consulter l'avis de cette autorité administrative de l'Etat, ainsi que le mémoire en réponse de la maîtrise d'ouvrage, aux pièces 3.1.3 et 3.1.4 de la présente procédure de Participation du Public par Voie Electronique (PPVE)</p> <p>- Un travail spécifique a par ailleurs été effectué avec la Préfecture dans le cadre d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP). Ce document porte sur de nombreux aspects du projet, et notamment sur la circulation des véhicules d'urgence. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
246	<p>Ce projet est mené sans aucun avis des habitants des quartiers concernés, dans une forme d'autoritarisme militant qui méprise totalement la population. Nous essayons de rester vivre à Paris mais cela devient impossible car nous ne pouvons plus y travailler, y scolariser nos enfants ni nous déplacer.</p> <p>Ce projet illustre encore une vision partisane et totalement fasciste de l'aménagement d'une ville rendue inhabitable et ressemblant à un catalogue de décoration plutôt qu'à un lieu d'habitation.</p> <p>C'est de plus un déni de démocratie flagrant puisque décidé par des élus qui ne vivent pas dans ces arrondissements.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
247	<p>Ce projet ne va créer que de nouveaux embouteillages et donc de la pollution sonore et physique dans les rues adjacentes. La circulation dans Paris est déjà insupportable, pourquoi vouloir encore l'aggraver?</p> <p>Stop aux travaux dans Paris!!!!!!</p> <p>Combien va coûter ce projet? Qui payerait? La ville de Paris est déjà suffisamment endettée.</p> <p>Je suis totalement contre!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
248	<p>Superbe projet de piétonisation.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
249	<p>Pourquoi toujours vouloir tout modifier au lieu d'entretenir l'existant ?</p> <p>Les bacs à herbe sur le pont seront jonchés de canettes, réduire la pelouse est une aberration et la fermeture des rues adjacentes à la circulation automobile va augmenter la délinquance.</p> <p>Pour rappel, de nombreux enfants rentrent à pied des entraînements du stade Emile Antoine à la nuit des tombées.</p> <p>Je suis totalement opposé à la fermeture des jardins anglais au pied de la Tour Eiffel, c'est un lieu très apprécié des enfants et des parents !</p> <p>Le budget est également incroyablement élevé (120M €) et serait sûrement plus utile à l'entretien des monuments de Paris.</p> <p>Je m'inquiète également de la nouvelle perspective qui va découler de cette fausse végétalisation du pont d'Iéna, pour créer un îlot de fraîcheur, faites fonctionner les fontaines du Trocadéro cela sera sûrement plus utile !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
250	<p>NON à l'aménagement TourEiffel/ChampsDeMars/Troca</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Bonjour,</p>
251	<p>Comme de nombreux habitants du quartier, nous sommes fort inquiets du projet de création d'une fun-zone géante autour du Trocadéro dont les jardins sont devenus au fil des années assez peu fréquentables pour les adultes comme pour les enfants. Cet aménagement ne pourra générer que plus de nuisances sonores, plus d'incivilités, plus d'insécurité et plus de débris dans nos rues dont la saleté est déjà repoussante.</p>	<p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
252	<p>Contre ce projet qui va défigurer un lieu emblématique et historique de La Capitale</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
253	<p>Vous ne pouvez pas en toute honnêteté saccager ainsi ces lieux qui font référence dans Paris et dans le monde. Il faut garder les fontaines, les panneaux d'origine, les arbres, les bassins. Les JO sont temporaires et leur préparation ne peut pas amputer pour toujours de ses attributs historiques les quartiers du chap de mars-tour Eiffel-trocadero !!! Au secours, Paris perd tout son charme !!!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
254	<p>La diminution de 30 % des espaces verts aux champs d'ars sont inadmissible, on doit préserver la végétalisation ou elle existe au lieu de mettre de pots de fleurs sur le pont! Vraiment pas logique! L'arène au Trocadéro n'ont plus n'as pas sans cet espace est un espace de calme il existe des arènes pour faire des concerts et des stades pour les manifestations sportives avec l'infrastructure nécessaire. La suppression de fontaine dans le périmètre est aussi non sensé, c'est sans les îlots de fraîcheurs! Sans parler de la bétonisation de contre aller! Pour finir l'impact sur le trafic un axe essentiel pour le pomper et samu entre les hôpitaux Necker et Pitié-Salpêtrière</p>	<p>Bonjour,</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre), et qui répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Ainsi, au même titre que tout autre espace public parisien, seules les manifestations autorisées par la Préfecture pourront y prendre place. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours.</p> <p>La fontaine située place Rueff est conservée et non démolie</p> <p>Le plan de circulation a été conçu de sorte à conserver l'accès aux véhicules d'urgence (pompiers, samu, police) sur l'ensemble du site. Ceux-ci pourront notamment continuer à emprunter le pont d'Iéna et des voies dédiées seront créées le long du quai Branly.</p>
255	<p>Projet sans réelle étude d'impact notamment sur la circulation routière pour les 7ème et 15ème arrondissement. De plus les propositions de la Mairie de Paris s'inscrivent comme à l'habitude dans une logique commerciale et anti écologique (réduction des surfaces vertes du Champ de Mars, imperméabilisation et artificialisation des sols) sans jamais prendre en compte les usages et les besoins des habitants et des Parisiens. Le Champ de Mars est un lieu emblématique de Paris qui mérite d'être entretenu (fontaine en haut, réfection des grilles, plantation d'arbres...) et non pas relooké pour plaire à une mairie centrale en mal de grands projets.</p> <p>Derrière les propositions se cachent de nouvelles nuisances pour les habitants et les touristes notamment par la réduction des surfaces disponibles pour se poser, partager un moment en famille ou entre amis. Ce projet, à revoir complètement, n'est qu'une façade pour favoriser la privatisation des espaces publics comme c'est hélas déjà trop souvent le cas (avec à chaque fois une lente dégradation des lieux et aucune remise en état convenable à l'issue).</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour vos contributions qui appellent quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les habitants. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. - le projet a fait l'objet d'une étude d'impact complète, y compris sur les sujets touchant à la circulation. Les modélisations de circulation font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Les pelouses seront renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels. - Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. - Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).

n°	Contribution	Réponse
256	<p>Habitant du 15ème, je suis farouchement opposé à ce projet commercial et anti-écologique proposé par la mairie de Paris sans aucune étude d'impact sérieuse (sécurité, pollution sonore, circulation routière, transports en commun). La réduction annoncée des espaces verts, l'ajout de bordures minérales et la suppression des pelouses de pleine terre pour des espaces techniques n'est pas acceptable ni digne d'une municipalité élue sur des valeurs écologiques ; ce projet s'inscrit en totale opposition avec les nécessités climatiques actuelles (COP26) et doit donc être rejeté rapidement. Enfin son coût pharaonique illustre bien la déconnexion des élites de la ville avec les attentes des Parisiens (propreté, sécurité, cachet...).</p>	<p>Bonjour, Merci pour vos contributions qui appellent quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les habitants. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. - le projet a fait l'objet d'une étude d'impact complète, y compris sur les sujets touchant à la circulation. Les modifications de circulation font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Les pelouses seront renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels. - Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. - Le projet Site Tour Eiffel fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale. - Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).
257	<p>Projet ubuesque manifestement imaginé par quelqu'un qui déteste les Parisiens, notamment des quartiers dits aisés.</p> <p>La maire de Paris imagine un Paris dans lequel on circule à vélo sous une pluie battante et glacée, et où tout le monde serait forcé de faire ses courses à pied, dans son quartier, sans aucune alternative viable de transport. Donc la transformation de chaque quartier en ghetto (au sens enfermement).</p> <p>Transformer les zones de passages et certains points névralgiques de l'Ouest Parisien en promenades inutiles ne sert qu'à essayer de dépeupler ces quartiers de leurs commerces, de leurs entreprises et, à terme, de leurs habitants.</p> <p>Pire encore : la Tour Eiffel a déjà été encerclée d'une barricade de verre en raison des risques d'attentat. Est-ce que cela veut dire que la zone entière sera sécurisée de la même manière, rendant impossible l'accès aux riverains ?</p> <p>Pourquoi installer encore des guérites pour attrape-touristes vendant des crêpes médiocres et de la mal-bouffe ? Pourquoi vouloir à tout prix casser la circulation sans proposer d'alternative de circulation ? Pourquoi vouloir dépenser des millions que la Ville n'a pas ?</p> <p>La zone Trocadéro (des quais à la place) est déjà constamment sinistrée par l'installation de structures événementielles et laissée aux mains de la petite délinquance au quotidien. Les jardins ne sont qu'un espace de toilette publique géant où l'herbe est maculée d'excréments humains et canins, mégots et autres restes de drogue.</p>	<p>Bonjour, Merci pour vos contributions qui appellent quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les habitants. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. - Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombreés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos, traversés, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Ce projet a fait l'objet d'une étude d'impact complète, y compris sur les sujets touchant à la circulation. Les modifications de circulation font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. - Le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93) - Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).
258	<p>je suis contre l'aménagement proposé.</p> <p>en effet, c'est encore une réduction des espaces verts à paris (taille des pelouses dans ce cas), de plus ça modifie (et pas en bien) la perspective.</p> <p>le champ de mars, la place de la tour Eiffel, le Trocadéro sont un magnifique exemple de ce qu'est un aménagement urbain "à la française" réussi.</p> <p>rien ne justifie sa modification.</p> <p>la Ville a l'OBLIGATION de l'entretenir !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
259	Bonjour, Je suis défavorable à ce projet. Paris n'est pas un musée paysager ! Une ville a besoin d'activités, de facilités de circulation, de vie tout simplement, même si bien sûr le tourisme y a sa place. La Mairie de Paris a déclaré la guerre à la voiture de manière systématique, sans nuance, de façon autoritaire, en ne voyant que son pré carré et sans égard pur les besoins des autres départements d'Ile de France. La mairie prétend lutter contre la pollution mais dans les faits elle ne fait que la déplacer. Si l'on veut accroître l'attrait touristique de la capitale que la Mairie commence à s'atteler à la propriété de la ville !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
260	Je suis résolument opposé à ce projet. Il existe suffisamment d'espaces piétons dans cette zone. Je souhaite pouvoir continuer à circuler en véhicule.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
261	Je suis CONTRE le projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel. Tout ceci n'a rien d'écologique et va augmenter une fois de plus le déficit déjà abyssal de la ville de Paris.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
262	Je suis absolument contre ce projet Contre la réduction des espaces verts du champ de mars Contre la création de kiosques et de guérites faisant une fête à neuneu bas de gammes dans un site classe Contre la piétonisation entraînant fatalement de grosses dégradations et des enjeux sécuritaires forts dans la veine des places géantes de la Bastille ou de République qui sont désormais des squats que les femmes seules ne peuvent traverser sans être agressées Contre les propositions de végétalisation bas de gamme comme sur les quais ou sur l'infâme esplanade de Châtelet qui ajoutent à la minéralisation de la ville Contre la vision derrière le projet visant à priver les parisiens de leur quartier Contre ces dépenses somptuaires alors que la mairie de Madame Hidalgo a déjà surendetté notre ville tout en dégradant son cachet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
263	Tout ce qui peut limiter l'utilisation de la voiture dans Paris intra muros est une bonne chose ; de même que le développement de la piétonisation et de la végétalisation des espaces ; aussi je suis très favorable à ce projet ; mais il faut "en même temps" (!) veiller à ne pas transformer Paris en ville musée (comme Bruges !), donc conserver et favoriser les petits commerces, développer l'habitat "social" de qualité, les transports dits "propres" etc.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
264	Ce projet, comme tant d'autres affectant Paris, est totalement irréaliste. PARIS EST UNE VILLE OÙ VIVENT ET VIENNENT TRAVAILLER PLUSIEURS MILLIONS DE PERSONNES. S'ils ne peuvent plus circuler, ils ne peuvent plus vivre.. D'ailleurs si Paris se dépeuple, c'est bien pour cela. Madame Hidalgo, non contente de gâcher la ville, veut la tuer définitivement. C'est plus que triste, de mon point de vue. C'est un véritable crime	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
265	Je suis tout à fait contre ce projet. Embouteillages monstrueux dans tout le quartier mais aussi, par ricochet, dans tout Paris. Pollution énorme, due aussi aux 30 km (merci encore). Et je ne veux pas oublier l'insécurité et la saleté qui sont, d'ailleurs, grâce à la mairie, une vraie catastrophe. Paris est une ville où l'on travaille et on a besoin de sa voiture et non pas un grand jardin. Je ne félicite pas Madame Hidalgo pour sa gestion désastreuse de Paris.....	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
266	<i>Doublet obs 265</i>	
267	Il ne faut pas supprimer la voiture du pont d'Iéna, des quais et de la place du Trocadéro. OK pour limiter son emprise mais l'idéal est la création d'espaces partagés piétons/bus/voitures. Paris ne doit pas être une ville uniquement touristique. La suppression totale de la voiture risque de créer des espaces désertés, propices à l'insécurité, quand les touristes ne sont pas là. OK pour revoir les jardins du Trocadéro pour les rendre plus conviviaux et les abords de la Tour Eiffel, totalement ravagés en ce moment, mais je ne vois aucun besoin de revoir le Champ de Mars.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Le projet ne vise pas à supprimer la voiture des quais ou de la place du Trocadéro. Le pont d'Iéna quant à lui sera effectivement réservé aux piétons, bus et cycles. Du point de vue des mobilités, le projet prend en compte l'intermodalité et le développement de mobilités alternatives à la voiture individuelle. Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).
268	La réduction des pelouses, leur surélévation, la modification du bassin central, la construction de bordures bétonnées et l'artificialisation des sols d'allées sont très dommageables ; Les constructions parasites et autres auvents mal dessinés portent en plus un coup fatal à l'intégrité paysagère du site. A ma surprise, ce projet réalise le contraire de qu'il prétend faire ! C'est l'ensemble du projet qui est à revoir en tenant compte de la nécessaire restauration du patrimoine en place et du dessin original pensé jusque dans ses détails.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). D'autre part, les pelouses sont transformées en pelouses renforcées qui ne sont pas des espaces artificiels, mais conçus pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée sur le site. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures, pour permettre d'offrir des assises et de mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Aujourd'hui, les pieds des arbres d'alignement du champ de Mars sont piétinés, ce qui entraîne un tassement et une très forte baisse de perméabilité et donc un stress hydrique important des arbres. Le projet vise à lutter contre cela pour pérenniser les arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées dans le projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Concernant les constructions, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées.
269	Le projet proposé n'a pas d'étude d'impact sur la circulation autour, ne tient pas compte de la conservation du patrimoine sur un plan esthétique en harmonie avec la Tour Eiffel, le Champ de Mars et le Trocadéro. Les espaces verts sont réduits et la fontaine est supprimée. Enfin ce projet rencontre une vive opposition de la part des riverains.	Bonjour, Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact complète, y compris sur les sujets touchant à la circulation. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Le projet a été réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. La végétalisation, constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m ² d'espaces végétalisés dont 16 000 m ² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. La fontaine située place Rueff est conservée et non pas supprimée.
270	J'habite à 50 mètres du Champ de Mars depuis 1978 et je l'ai vu se dégrader fortement ces dernières années. Après avoir vu le projet je crains le pire !!! Il suffit de voir ce que cette équipe fait de Paris !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
271	J'ai regardé le plan dans son ensemble habitant dans le 15ème je trouve que le futur quartier d'els tour Eiffel est une horreur est très mal fait on veut enlever tous l'esthétisme Parisien est c'est une catastrophe !! POURQUOI LE CHANGER LES GENS AIMS PARIS POUR SON ANCIENNETÉ PAS POUR SA RÉNOVATION ABSURDE ET MOCHE	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
272	Projet insensé qui va attirer outre des touristes des hordes de sans papiers qui vont vendre leurs bimbeloterie made in china Et des embouteillages à ne plus finir tout autour Madame Hidalgo oublie que Paris ne lui appartient pas C'est la capitale de la France Chaque fois qu'elle s'est présentée à une élection directe elle a été battue Elle veut contre tous les avis autorisés planter des arbres sur le béton (pont d'Iéna) Faisons un référendum pour ce site	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
273	Ce projet est insensé : couper la circulation aux voitures va de plus en plus asphyxier Paris en empêchant la banlieue ouest de rentrer. Couper l'accès à Paris est un désastre pour le tourisme, les commerçants, les lieux de culture ... J'espère que vous en prendrez conscience.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
274	<p>Comment sera géré le surplus de voiture sur les rues et avenues annexes ? Comment les habitants du 16ème pourront rejoindre le reste de Paris ? Combien d'événements bruyants auront lieu sur ces espaces « verts » ? Est ce que les espaces « verts » seront nettoyés et surveillés la population grandissante dans les rue annexes de la Tour Eiffel et des jardins alentours est catastrophique énormément d'agressions une insécurité permanente est installée depuis ces dernières années!!! Avez déjà des solutions pour tous ces problèmes avant d'en faire venir d'autres ???</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Les modifications de circulation font état d'une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les itinéraires du 16ème arrondissement vers le reste de Paris ont été étudiés et restent possibles, en particulier grâce aux aménagements prévus aux carrefours De Mun et Le Nôtre.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. La place du Trocadéro ne fera pas l'objet de programmation événementielle.</p>
275	<p>Comment s'insère dans le projet l'enceinte de sécurité en verre renforcé qui actuellement entoure l'accès à la Tour Eiffel?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste qui relève de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuite à tous.</p> <p>Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p>
276	<p><i>Doublon obs 275</i></p>	
277	<p><i>Doublon obs 275</i></p>	
278	<p>Bonsoir,</p> <p>Le projet ONE semble assez sympa en photo cependant la transformation de la Place du Trocadéro est problématique et la végétalisation annoncée risque de terminer en peau de chagrin comme beaucoup de projets de transformation de places parisiennes.</p> <p>Je vois un problème majeur :</p> <p>La végétalisation. Il est à craindre que la végétalisation de ce projet ne soit qu'un simple effet d'annonce car les transformations des Place de la Bastille et de la République sont des échecs en matière de végétalisation. Le Trocadero et le Champs-de-Mars sont les poumons vers du quartier.</p> <p>Ne touchez à aucun arbre et à aucune pelouse s'il vous plait.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
279	<p>Je suis contre l'ajout de béton sur le champs de mars Il faut garder le site comme il est actuellement, charmant, entretenir les pelouses délaissées, assurer une réelle sécurité Garder les arbres et bosquets plantés en pleine terre Garder le mobilier urbain actuel, éventuellement en rajouter à l'identique Cela doit rester un endroit de promenade pour les familles, et non un espace à concerts bruyants</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le stabilisé utilisé dans les allées n'est pas adapté au nombre de visiteurs. Le sol se tasse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient impossible. Ce revêtement de sol n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les espaces publics de voiries, les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : érosion, bordures détériorées des allées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Le projet vise à lutter contre cela pour pérenniser les arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées dans le projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>D'autre part, les pelouses sont transformées en pelouses renforcées qui ne sont pas des espaces artificiels, mais conçus pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée sur le site. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures, pour permettre d'offrir des assises et de mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p>
280	<p>Madame et Monsieur les garants du projet Trocadéro - Tour Eiffel,</p> <p>Je vois un problème majeur qui ne semble pas pris en compte dans votre projet.</p> <p>Les fermetures à la circulation d'une partie de La Place du Trocadéro, de l'Avenue des Nations Unies et du Pont d'Iéna impactera beaucoup la circulation dans le 16ème arrondissement. Les terrasses de café de la Place du Trocadéro qui sont emblématiques se retrouveront noyées dans le CO2 avec la circulation à double sens, les klaxons des automobilistes qui croiseront les voitures en sens contraire, les accidents de la circulations etc.</p> <p>Vous comptez fermer des grands axes or les responsables des plans de circulation savent très bien que les petites rues adjacentes et le Pont Bir Hakeim ne pourront pas absorber ces nouveaux flux. Merci de revoir la circulation dans sa globalité car le projet est bancal.</p> <p>Bien cordialement,</p> <p>Jeanne Quinette</p>	<p>Bonjour</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études ont été saluées par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>D'autre part, les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
281	<p>Je suis contre le projet Fin du #saccageParis par des incompetents imposteurs sectaires</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
282	<p>Je m'oppose complètement à ce projet qui fait tout sauf mettre en valeur le patrimoine de ce quartier. En plus il sera impossible de se déplacer ce qui aggravera encore plus la pollution et les nuisances sonores, elles-même déjà mis à mal par la réduction de vitesse à 30 km/h. Il sera impossible de passer de l'Ouest vers le reste de Paris. Les riverains seront les grands perdants et deviendront prisonniers dans leur propre quartier.</p> <p>Madame Hidalgo veut faire de Paris une ville morte où on ne peut plus se déplacer. Elle ne gère certainement pas la ville de Paris pour les citoyens.</p> <p>Plutôt qu'engager des sommes pharaoniques qui ne font que creuser un déficit déjà abyssal, elle ferait mieux de nettoyer les rues et parcs de ce quartier, et se débarrasser des vendeurs à la sauvette qui ternissent l'image de ce lieu.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr</p>
283	<p>Non a vottr projet de la tour Eiffel</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
284	<p>Le périmètre de ce projet doit être revu et se limiter à la réfection/entretien du champs de mars En fait une équipe de (bons) jardiniers suffirait à redonner le prestige perdu. La dégradation des pelouses est surtout due aux manifestations multiples qui s'enchaînent : limitez les (il y a des endroits prévus pour ça : parcs des expositions)</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
285	<p>Madame, Monsieur l'Enquêteur Public, Bonjour.</p> <p>Je suis riverain du quartier concerné par le projet d'aménagement. Je le désapprouve formellement.</p> <p>Aucune étude crédible / documentée, n'est présentée concernant les conséquences sur la circulation automobile du secteur.</p> <p>Les très importants détournements de trafic ne sont pas chiffrés en termes d'augmentation des temps de trajet, et donc de pertes de temps pour les usagers, qu'ils utilisent les transports en commun de surface, ou leur propre véhicule. Idem et surtout, l'augmentation inévitable de la pollution causée par ces embouteillages.</p> <p>Le bénéfice, en termes de prestige pour les JO de 2024, n'est pas pérenne. Le site de la Tour Eiffel est déjà actuellement, l'un des endroits les plus prisés de France. Les travaux n'y apportent pas de renfort évident. La sécurité du site (violences, attentats) n'est pas détaillée.</p> <p>Pour ces raisons, je sollicite l'abandon du projet. L'argent sera mieux employé ailleurs.</p> <p>Bien cordialement.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 4.2.1.10 - étude mobilité ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'étude microscopique de trafic, pièce 3.2.12 en particulier, détaille les temps de parcours en situation projetée, comparée avec la situation sans projet.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études ont été saluées par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
286	<p>Je suis contre ce projet qui va rendre Paris de moins en moins vivable pour ses résidents, qui va détruire notre bel environnement, qui va augmenter les nuisances sonores en imposant au quartier des événements "festifs" inutiles, qui va accumuler les déchets et détritus dans les alentours, devenus par ailleurs des lieux de toxicomanie... Vous ne devez pas dénaturer notre quartier sinon vous agissez sans consulter les citoyens que nous sommes, les contribuables que nous sommes, dans le non respect de la démocratie.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
287	<p>Je lis dans les enseignement de la concertation "L'offre événementielle devra être encadrée sur le site". Je propose que, pour privilégier le côté espace vert du site, celles qui peuvent être organisées ailleurs n'y soient pas autorisées. Ainsi par exemple le jumping cheval d'Ily a quelques mois aurait été mieux accueilli près de Bagatelle ou il y a déjà des structures d'accueil pour les chevaux et un grand espace vert devant le parc. Ainsi les grands événements sportifs type fan zone pourraient être organisés dans un stade (Parc de Prince). Ainsi les concerts pourraient être organisés ailleurs que près de pelouses fragiles.</p> <p>L'argument selon lequel le site a toujours été réservé pour les grandes manifestations n'est pas juste. Le site était beaucoup moins construit lors de la fête de la fédération ou les grandes expositions universelles de 1889 ou 1900. Et si les manifestations on cru en nombre avec des incidences plus dérangeantes pour les riverains ces dernières années, ce n'est pas un argument recevable.</p> <p>Peut-on donc clairement limiter les manifestations à un nombre maximum de journées par an (y compris montage et démontage) indiqué à l'issue de la concertation et ne pas transformer le champ de mars en champ de foire ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait effectivement partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>Pour ce qui concerne l'aménagement du site, objet de la présente PPVE : l'un des objectifs du projet est de mieux organiser les événements, d'en minimiser les nuisances, et, en particulier, d'éviter leur tenue sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place Jacques Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Concernant votre demande de limitation du nombre de journées annuelles des événements, qui dépasse le projet objet de la présente PPVE, nous nous permettons de la relayer aux services concernés.</p>
288	<p>Contre ce projet, la circulation est déjà compliquée dans le quartier. Ce projet low cost enlaidi un site magnifique, il n'est pas à la hauteur. Préservons la beauté de notre ville et les larges avenues qui nous permettent de la parcourir. Avec ce projet Paris va continuer de se vider de ses habitants et devenir une ville musée et Airbnb.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
289	<p>Je suis totalement contre ce projet, qui va à l'encontre des objectifs proclamés par la Mairie (végétalisation, lutte contre le changement climatique...), avec, une nouvelle fois, une réduction des espaces verts (pelouses du Champ de Mars) et une artificialisation croissante des sols (bétonisation des allées du Champ de Mars, bordures de pelouses techniques...).</p> <p>Non à l'amphithéâtre du Trocadero et à ses nuisances (futurs événements). Il y a suffisamment de lieux dans Paris pour organiser des événements (fans zones dans les stades et non dans des espaces fragiles...).</p> <p>Non à la fausse végétalisation du pont d'Iéna en pots, qui, comme partout dans Paris, ne seront pas entretenus et se transformeront rapidement en poubelles.</p> <p>Non à la fermeture à la circulation des avenues et du pont, qui congestionnera un peu plus les rues environnantes et reportera le trafic vers le pont de Bir-Hakeim, déjà totalement saturé par les aménagements précédents.</p> <p>Non à cette nouvelle folie ruineuse d'une mairie qui traîne déjà un déficit abyssal.</p> <p>Les Parisiens en ont marre de voir leur ville, crasseuse, en ruine et continuellement enlaidie par les réalisations de la mairie (places de la République et de la Bastille...) !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le stabilisé utilisé dans les allées n'est pas adapté au nombre de visiteurs. Le sol se tasse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient impossible. Ce revêtement de sol n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les espaces publics de voiries : les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : érosion, bordures détériorées des allées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. D'autre part, les pelouses sont transformées en pelouses renforcées qui ne sont pas des espaces artificiels, mais conçus pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée sur le site. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures, pour permettre d'offrir des assises et de mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessible par des jeux de pentes.</p> <p>Aujourd'hui, les pieds des arbres d'alignement du champ de Mars sont piétinés, ce qui entraîne un tassement et une très forte baisse de perméabilité et donc un stress hydrique important des arbres. Le projet vise à lutter contre cela pour pérenniser les arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées dans le projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>- La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>La place du Trocadéro ne fera pas l'objet de programmation événementielle.</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en favorisant très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
290	<p>Je reviens d'une expatriation de 6 ans en juin de cette année et je retrouve mon quartier métamorphosé...sale, embouteillé, surpeuplé, brillant avec les soirées organisées sur l'esplanade du Trocadéro barricadée pendant tout l'été, le carrousel du Trocadéro repère identitaire du périmètre disparu. Bref...une bien triste constatation</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
291	<p>Même si le projet semble plaire à la mairie Il n a pas été étudié en profondeur</p> <p>1 le degré de pollution 2 impact sur la nuisance du bruit et les riverains 3 impact sur les embouteillages à un endroit où ils existent déjà</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle les compléments d'informations suivants. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études ont été saluées par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
292	<p>1 - une incompréhensible réduction des espaces verts accessibles au public 2- les rues traversantes sont nécessaires au sentiment de sécurité des piétons 3 - l'écologie mérite mieux que des contresens écologiques 4 - ne pas contribuer à séparer les arrondissements extérieurs des quartiers centraux 5 - la perspective à la française exige le respect des espaces vides 6 - un déficit de prise en compte des aspects patrimoniaux 7 - ce n'est pas d'un budget d'investissement pharaonique dont le jardin a besoin 8 - le pont d'Iéna cumule les erreurs écologiques, patrimoniales et de gestion des flux de piétons et de véhicules</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le stabilisé utilisé dans les allées n'est pas adapté au nombre de visiteurs. Le sol se tasse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient impossible. Ce revêtement de sol n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les espaces publics de voiries, les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : érosion, bordures détériorées des allées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. D'autre part, les pelouses sont transformées en pelouses renforcées qui ne sont pas des espaces artificiels, mais conçus pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée sur le site. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures, pour permettre d'offrir des assises et de mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Aujourd'hui, les pieds des arbres d'alignement du champ de Mars sont piétinés, ce qui entraîne un tassement et une très forte baisse de perméabilité et donc un stress hydrique important des arbres. Le projet vise à lutter contre cela pour pérenniser les arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées dans le projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>- La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Les rues resteront traversantes, mais pas systématiquement par des véhicules particuliers. L'aménagement de nouveaux carrefours (De Mun et Le Notre) permettra de circuler entre les arrondissements.</p> <p>- Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Santé Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
293	<p>Je suis contre ce projet absurde et laid. L'amphithéâtre est sans intérêt ce n'est pas un endroit pour ça et il y'en a déjà des espaces prévues à cet effet ailleurs, de plus il détruirait la perspective et le paysage initial, l'horizon, les arbres et les patrimoines présent. Pour le pont nous voulons un jardin à la française cohérent avec la ville et les environs à savoir les champs de mars et la fontaine du Trocadéro et non pas ces bacs lamentables qui ne reflètent pas le projet initial. Réduire la pelouse serait logiquement contre l'écologie et diminuerait l'esthétisme et la verdure du parc. Non à la densification qui est du gaspillage d'argent et détruirait l'esthétique du parc et des environs. Non au béton dans les allées et les bordures en bétons qui sont sans intérêt et qui étouffe notre terre. Nous devons réaliser des choses cohérentes avec le lieu et pas le transformer en déchèterie à ciel ouvert ni en parc d'attraction. Nous devons faire valoir notre identité c'est à dire des jardins à la française, des bancs en marbre ou en pierre qui ne sont pas entretenue ... des vases Médicis en pierre, des sculptures du XVIII, XIX, XX ème ... entretenus plutôt que détruite et gaspiller. Les touristes ne sont pas là pour du moderne, ils sont là pour l'architecture emblématique de paris</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution qui appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>- La perspective de la place du Trocadéro sera conservée. Ce point a fait l'objet d'un travail fin avec les services du Patrimoine de l'Etat. Les arbres existants seront conservés. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est également engagée ce que cet espace soit dédié à la contemplation du Site et à sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>- Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées dans le projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>- Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
294	<p>Bonjour</p> <p>Je suis opposée à ce projet d'aménagement d'un zone déjà très verte et piétonne pour les deux raisons suivantes : 1/ malgré le denis de certains élus des artisans, travailleurs ou touristes ont besoin de traverser paris. Couper cet axe va reporter la circulation sur des rues non adaptées pour ce trafic. Les embouteillages engendrés vont augmenter la pollution. 2/ créer de trop grands zones piétonnes créées des zones coupe gorge à la nuit tombée. Les urbanistes le savent et plus personne ne ferait l'Europe aujourd'hui (sauf vous?)</p> <p>Mettez un peu de pragmatisme dans vos réflexion et ouvre les a l'échelle de l'île de france Bonne journée</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
295	<p>Je suis absolument contre la mise en place de la puetonousation du secteur champs de mars Tour Eiffel.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
296	<p>Emblème de Paris, tout projet visant à dénaturer le site est par essence disqualifié. Ce projet d'aménagement doit être l'occasion d'améliorations comme : une scénographie des éclairages, la mise en sécurité du site et l'interdiction des vendeurs ambulants.</p> <p>Ce qui doit être respecté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les espaces verts, déjà abîmés - le petit patrimoine parisien - les fontaines du Trocadéro <p>Quant aux arbres en pleine terre sur le pont, chacun sait que cela n'arrivera pas.</p> <p>Conclusion : projet à entièrement repenser pour sublimer le site et pas l'abîmer.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution qui appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution qui appelle quelques informations complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La refonte de l'éclairage fait effectivement partie intégrante du projet. Elle prend en compte de nombreux paramètres : usages, sécurité, trame noire, insertion paysagère, mise en cohérence du mobilier urbain. Vous pourrez prendre connaissance de cette partie du projet dans la pièce 4.2.1.2 Activation urbaine versée à la présente procédure de participation du public par voie électronique (PPVE) - Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées dans le projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. - Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). - Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.
297	<p>La gestion de l'insécurité grandissante aux abords de la place du Trocadéro ne va que s'amplifier De même que les nuisances sonores pour les riverains avec des attroupements de personnes externes à notre quartier</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Bonjour,</p>
298	<p>Le projet initial bien que questionnable sur certains points tels que la circulation permettrait tout de même une remise en valeur du site Tour Eiffel. Toutefois, les nouveaux aménagements prévus, sortant de nulle part sont tout à fait scandaleux. D'une part la réduction des pelouses (et leur transformation en pelouses synthétiques) et jardins à l'anglaise sont un non-sens ! Comment dénaturer autant l'environnement d'un monument si mythique en le rendant fade, touristique à souhait et en enlevant tout le charme, l'histoire, l'esprit qui caractérise Paris ? D'autre part, l'ajout de bacs à fleurs sur le pont, qui deviendront nécessairement des poubelles au bout de quelques jours pour les personnes incivilisées dont on ne peut pas nier l'existence à Paris, qu'ils soient résidents ou touristes, est bien dommage au regard du premier projet avec les arbres. Une nouvelle fois à Paris, faire moins bien en voulant changer quelque chose alors que ce qui est aujourd'hui est acceptable devient une habitude.</p> <p>Il convient toutefois d'affirmer que la bétonnisation d'une partie des allées est nécessaire pour éviter l'état déplorable du champ de mars après d'importantes pluies. Mais cela doit rester dans l'esprit du champ de mars, le béton doit être clair, couleur sable bien évidemment !</p>	<p>Merci de votre contribution qui appelle quelques informations complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif de 20 millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). - Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.
299	<p>Je vote NON à ce projet aberrant qui va enlever de la fluidité dans la circulation des voitures, ce qui va créer des embouteillages et un surcroît de pollution, il faut laisser le Trocadéro tel qu'il est actuellement et placer l'argent dans la propreté de Paris. Il vaudrait mieux s'intéresser aux quartiers plus défavorisés comme La Chapelle et ses trafics en tous genres. C'est honteux de voir ça au cœur de Paris 10ème.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
300	<p>Ce projet doit être purement et simplement stoppé. Ne touchez surtout pas à la pelouse et buissons. Occupez plutôt de l'entretien, de la propreté et des tags.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
301	<p>Vous avez déjà privaté les dessous de la tour Eiffel car on ne peut plus y accéder sans payé ! Pas tres égalitaire comme demarche Laissez nous circuler a ses abords sans organiser le cafarnaum dont vous êtes specialistes</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution qui appelle quelques informations complémentaires : l'enceinte située autour de la Tour Eiffel ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste qui relève de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuite à tous.</p>
302	<p>Vous avez tout mon soutien pour ce projet. Mais par pitié, renforcez les services de nettoyage et de sécurité et ne tolérez aucune déviation pr rapport aux lois : verbalisez Tant que les incivilités perdurent, tout projet - aussi n'ont semble t il sur le papier - ne durera pas dans le temps. Sur ce sujet, prenez exemples sur Londres</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
303	<p>Bonjour Outre ses défauts manifestes (bétonisation, aménagements nains de jardin) le projet est au dessus des moyens de la mairie de Paris. Finissons proprement ce qui a été initié, préservons nos assets plutôt que de les massacrer: (stop!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
304	<p>Bonjour, Je suis opposé à ce projet</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
305	<p>Bonjour,</p> <p>Les images publiées sur le document « Projet d'aménagement du site Tour Eiffel » sont jolies et pourraient nous donner envie de réaliser cette évolution. Seulement, vouloir transformer le site actuel « en vaste promenade arborée et plantée offerte aux visiteurs uniques comme à ceux du quotidien » entraînerait forcément un problème majeur en matière d'habitation et d'utilisation des voies de passage. En effet, comment réduire de façon très importante la circulation quand on envisage d'offrir davantage d'espace aux piétons, en transformant le parvis de la Tour Eiffel, en supprimant le passage des voitures sur le pont d'Iéna, en réduisant le passage des véhicules par le quai Branly et plus encore ?</p> <p>Par ailleurs, si le nombre de visiteurs augmente comme il est précisé dans le document, combien de membres de la police faudra-t-il faire venir pour la protection contre les pickpockets et autres malhonnêtes, alors que l'insécurité actuelle est déjà très importante ? Vouloir augmenter la beauté actuelle du site peut se comprendre, surtout lorsque le projet est joli. Mais il ne faut pas oublier que nous sommes dans une ville, pas à la campagne, que le nombre d'habitants tout autour de ce site est très important et que les modifications envisagées entraîneront d'énormes problèmes pratiques pour ceux qui y vivent et ceux qui se trouvent dans l'obligation d'y passer.</p> <p>Aussi, pour cette raison, je me déclare totalement opposé à cet aménagement. Jean-Michel Touche</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution qui appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
306	<p>Bonjour,</p> <p>Pourquoi réduire la surface de pelouse sur le champs de mars ? ce lieu est emblématique de la ville de Paris et constitue un parc pour le parisiens et en diminuer la végétation n'est pas dans l'air du temps.</p> <p>Une autre remarque concerne les arbres sur le pont d'Iéna dans des contenants à l'esthétique parfois discutable et qui se dégradent dans le temps. Ce projet paraît curieux.</p> <p>Que l'on soit parisien ou non, pas particulièrement amoureux de la voiture, force est de constater le grand bazar pour se déplacer dans Paris alors est-il utile poursuivre dans cette voie en fermant le pont d'Iéna à la circulation? Cette zone est habitée et des gens s'y déplacent pour des motifs professionnels et de services (médicaux ...).</p> <p>Avant d'envisager ce genre de projet peu abouti, peut-être conviendrait-il d'entretenir ces lieux qui sont un peu l'image de Paris pour ceux qui nous visitent ?</p> <p>Toucher ce lieu emblématique impose de la rigueur et de la réflexion. il utile d'entendre les doutes et remarques des personnes qui prennent le soin de répondre à cette concertation.</p> <p>Valérie Poupon</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution qui appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). D'autre part, les pelouses sont transformées en pelouses renforcées qui ne sont pas des espaces artificiels, mais conçus pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée sur le site. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures, pour permettre d'offrir des assises et de mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Aujourd'hui, les pieds des arbres d'alignement du champ de Mars sont piétinés, ce qui entraîne un tassement et une très forte baisse de perméabilité et donc un stress hydrique important des arbres. Le projet vise à lutter contre cela pour pérenniser les arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées dans le projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liés à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p>
307	<p>Ce projet est une aberration pour les parisiens qui travaillent, ont des personnes à charge (enfants en bas âge, personnes âgées ou handicapées à et qui ne pourront plus circuler. Je suis farouchement contre. Il y a bien d'autres priorités pour Paris en matière de sécurité, propreté. La ville est déjà surendettée. La ville n'est plus conçue pour les parisiens mais pour les touristes et vacanciers. Aucun sens de la vie quotidienne</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
308	<p>Bonjour,</p> <p>Le projet présenté va complètement dénaturer le site, déjà bien mal en point. Encore une fois, les principes d'aménagement des espaces publics ne correspondent pas du tout à l'esthétique parisienne tant apprécié. Les usages qui veulent être développés sont en totale contradiction avec ce qu'ils se passe aujourd'hui sur le site (mendicité, violences, vols, vente à la sauvette...) Aucunes données sur les question de sécurité, de circulation, cette étude n'est que vent</p> <p>Je suis totalement contre ce projet</p> <p>Bien cordialement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
309	<p>Mon avis sur ce projet est très négatif. Dans ce périmètre historique marqué par la fin du XIXème siècle (Eiffel, Hausmann), le projet ne prévoit que des aménagements de type aire d'autoroute, banals, que les visiteurs peuvent voir partout dans le monde, sans harmonie avec le reste. Ces équipements seront en outre rapidement dégradés. Les Parisiens et visiteurs viennent dans cet endroit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour visiter un monument historique et iconique, avec des références à Jules Verne, au Paris d'Haussmann et de la 3ème République, et admirer la perspective remarquable de l'Ecole Militaire au Trocadéro mêlant jardins et architecture - pour rechercher un véritable espace vert, bien entretenu <p>Or le projet propose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'ajout de constructions parasites, qui en l'état ne s'harmonisent pas avec le site et ne s'harmonisent pas avec les constructions de la perspective - des pelouses "techniques": le site gagnerait à avoir des espaces naturels renforcés et de qualité. Les pelouses synthétiques évoquent le jetable et le bon marché, à l'opposé de ce qu'on attend. La surface de pelouse serait en outre équivalente ou inférieure à la surface actuelle - une bétonisation des allées et une surélévation des pelouses, qui contribuent à retirer au jardin son caractère de jardin dans la ville. C'est à l'opposé des attentes des riverains et visiteurs - un mobilier urbain banal de ville nouvelle, sans lien avec le site : le mobilier urbain historique devrait être conservé et mis en valeur, notamment la signalisation des allées du jardin, si élégant et caractéristique du style parisien auxquels les Parisiens et les visiteurs sont attachés - une "végétalisation" inadaptée et vouée à l'échec : la "végétalisation" sur le pont d'Alma en jardinière est un non-sens. Des expériences de végétalisation en jardinières ont été menées à de nombreuses occasions et on observe qu'elles ne fonctionnent pas : les jardinières se transforment en poubelles, les végétaux dépérissent faute d'eau et de pleine terre (à fortiori sur un pont sans ombre), les jardinières elles-mêmes se dégradent car leur entretien est coûteux et habituellement pas assuré - le budget d'entretien de ces installations est probablement élevé, du fait des choix de matériaux des constructions, jardinières, mobilier urbain en acier et bois voire plastique, etc. On sait dans la pratique que la collectivité n'assurera pas leur entretien et/ou renouvellement au niveau nécessaire <p>Suggestions : le jardin actuel ne présente pas de défaut de conception majeur. Il souffre essentiellement de son manque d'entretien (pourtant simple et peu coûteux). Il faudrait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcer la présence du végétal par des arbres supplémentaires dans l'esprit du jardin actuel (topiaires ou grands arbres), ou des pelouses élargies - éventuellement ajouter des pièces d'eau, afin d'atténuer la sensation de chaleur dans ces grands espaces en été - si des constructions sont nécessaires (casiers, cafés), privilégier un style de type Alphan/Davioud inspiré de constructions similaires dans les Bois de Boulogne, Buttes Chaumont, etc parfaitement en harmonie avec le site et son histoire. La municipalité avait procédé ainsi avec succès en redessinant les kiosques à journaux parisiens dans les années 2000, kiosques malheureusement remplacés par la municipalité actuelle. A défaut, rechercher des lignes contemporaines discrètes et des matériaux qui résistent au temps - conserver le mobilier urbain historique (bancs, signalisation, etc) qui en outre est résistant et écologique : fonte, bois, matériaux extrêmement durables - améliorer l'entretien. Ainsi, plutôt que d'investir dans ce projet inutile, il serait plus utile de transférer le budget sur l'entretien courant. <p>On doit restaurer et mettre en valeur le site de la Tour Eiffel, effectivement négligé aujourd'hui. Pas aménager une aire d'autoroute !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution qui appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Le souci d'harmonisation est au coeur du projet. L'architecture des constructions, notamment des kiosques, est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées.</p> <p>Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période.</p> <p>L'ensemble des choix liés au mobilier urbain a par ailleurs été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens.</p> <p>L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p> <p>Les pelouses renforcées sont conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>La présence du végétal sera en effet renforcée et dans l'esprit du jardin actuel.</p> <p>Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse. L'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Le projet vise à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Le Pont d'Iéna (et non le pont de l'Alma), pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
310	Projet pas du tout à l'image de Paris ... total saccage!	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
311	Encore un projet pharaonique et ultra coûteux qui ne servira qu'à engorger les rues adjacentes de voitures - pollution et gêne sonore - cela deviendra un superbe lieu de rdv pour dealers migrants Projet similaire à celui visant à rendre le long de la ligne du métro aérien au nord de Paris plus « vert » = superbe résultat !!!!!!! Il faudrait peut être que la mairie de Paris commence par terminer les milliers de travaux débuter dans Paris sans les terminer	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
312	Arrêtez de diviser les parisiens en zones. On en est à choisir ses amis en fonction de la proximité géographique. Ce n'est plus possible. Vous faites de la ville un chaos, vous augmentez l'agressivité des habitants, vous montez les communautés les unes contre les autres. Il faut que ça s'arrête.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
313	Je suis contre la réduction des pelouses. Je suis contre la bétonisation prévue dans le projet au milieu des espaces verts Je suis contre l'utilisation des bois classés. Je suis contre des constructions de kiosques supplémentaires pour les bagageries... Je suis contre la suppression du bassin de la place.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
314	<p>Projet sympathique, si la propreté, la sécurité et les infrastructures de transports de la capitale étaient conçues pensées et administrées de façon optimales et dignes d'une capitale moderne . Malheureusement, tout est fait un peu à l'envers... à contretemps... Je suis étonnée que l'Etat ne se mêle pas de ces folies, qui me semblent dogmatiques avant tout et assez peu d'utilité publique au sens premier du terme.</p> <p>Pourquoi condamner un nouveau quartier de Paris à la sur-fréquentation, à d'avantage de saleté, et d'insécurité. pourquoi congestionner davantage le trafic??? J'ai bien compris que l'on voulait éradiquer la voiture du centre de Paris . Mais on constate tous les jours que le projet se fait au détriment du bon sens , du but même poursuivi!</p> <p>Je profite de La Tribune pour préciser que ce sont les plus modestes qui paient ce lock down de Paris. Ceux qui viennent travailler à Paris, ceux qui font que Paris est Paris pour des millions de touristes français et étrangers. Er Ne parlons pas des riverains puisque tout le monde s'en fiche , comme d'une guigne.</p> <p>J'espère que nous serons nombreux à nous soulever contre un projet de plus à l'opposé du fameux « parisiens et parisiennes » - lol comme dirait mon ado . et que les élus de l'opposition seront en tête de ce combat autrement que par des protestations de circonstances. Nous serons nombreux derrière eux ..</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
315	<p>Gouvernance en matière de sécurité et d'entretien</p> <p>Bonjour quels sont les moyens prévus en matière de sécurité tant des jardins du Trocadéro que du Champ de Mars dans la mesure où d'ores et déjà la sécurité n'est pas assurée et que le projet vise à augmenter la fréquentation?</p> <p>En effet, la conception d'un fer à cheval / amphithéâtre va conduire sur la place du trocadéro à de nombreux squats/sittings etc... Il est indispensable de mettre les moyens humains en face d'un tel investissement.</p> <p>Il en est de même de l'entretien tant d'un point de vue espaces verts que propreté.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
316	<p>Circulation rue Benjamin Franklin</p> <p>L'étude de report de circulation fait apparaître un report important de circulation sur les boulevard delessert / rue de passy / rue de la tour et rue Franklin.</p> <p>Au regard du nombre d'écoles présentes dans le quartier notamment rue de la Tour et rue Franklin, cela ne peut conduire qu'à un immense bazar tous les jours pour les riverains et les écoliers. Il faut adapter le projet à la présence des écoles et non pas penser que les écoles vont s'adapter...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>L'étude de trafic à l'échelle macroscopique évalue le report de trafic à 190 véhicules supplémentaires à l'heure de pointe du matin, par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand établissement scolaire "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en classes préparatoires, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que des traversées piétonnes. Ces équipements visent à protéger les élèves et étudiants du trafic routier, en particulier aux horaires d'affluence.</p>
317	Double obs 316	

n°	Contribution	Réponse
318	<p>Fermeture jardins du trocadéro la nuit Bien que la Mairie soit philosophiquement contre, il convient de réfléchir à la fermeture d'une partie des jardins du trocadéro notamment là où il y a des zones de jeux pour enfants ou dans le passage en contrebas de la rue Franklin pour éviter les découvertres malheureuses le matin.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
319	<p>Pistes cyclables</p> <p>Il est prévu des pistes cyclables qui font le tour du trocadéro notamment intérieur. Une question quelle piste cyclable permet de rejoindre l'éventuelle piste cyclable intérieure du trocadéro???</p> <p>Aucune piste cyclable hormis avenue georges mandel... donc totalement impossible.</p> <p>Encore une fois il faut que le projet soit connecté aux quartiers limitrophes, riverains etc</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Au niveau de la Place du Trocadéro, le projet prévoit une piste cyclable dans chaque sens, de part et d'autre de l'anneau, dans le sens de circulation des voitures. Ces pistes offrent aux cyclistes la possibilité de traverser à chaque feu, comme ce sera le cas également pour les piétons.</p> <p>Plusieurs pistes cyclables sont créées, certaines dans des couloirs dédiés (comme l'avenue Mandel), d'autres dans les couloirs de bus (comme la rue du Président Wilson). Plus généralement, le projet Site Tour Eiffel s'inscrit en cohérence avec des pistes existantes, ainsi que du Plan Vélo de la Ville de Paris. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10), et prendre connaissance du Plan Vélo sur le site de paris.fr</p>
320	<p>Bonjour,</p> <p>Voici mes observations concernant les réflexions en cours:</p> <p>- Le béton n'est pas écologique : sa fabrication consomme énormément d'eau et est fortement émetteur de CO2, et il dégage des poussières dangereuses</p> <p>- Le béton bannirait tous les sports de glisse historiques du Trocadéro (skateboard / roller / trottinettes, etc), c'est un impact culturel important et dommageable.</p> <p>- Un goudron de couleur plus claire serait plus efficace pour lutter contre les îlots de chaleur et serait compatible avec nos sports urbains</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Le choix de ce matériau a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous le mettons en œuvre côté place du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé : il est mis en œuvre sur le quai Branly, les allées de la Tour Eiffel, les abords de la place Varsovie, le Parvis du Trocadéro.</p> <p>Par ailleurs, le béton choisi est un béton micro-désactivé, la granulométrie est bien plus faible que le béton désactivé classique. Il est visible actuellement dans les allées latérales de la Tour Eiffel (validé par les services de l'Etat), c'est le même qui sera mis en œuvre. Ce support est jugé plus noble que l'asphalte, il est clair (bon albedo) et présente de bonnes caractéristiques d'accessibilité (non glissant quand mouillé, ce qui est important pour un espace en pente). Cela a permis de valider le choix du matériau avec les différentes instances : Architecte des bâtiments de France et inspection des sites notamment.</p>
321	<p>Ce projet délinant et irrespectueux d'un site qui a trouvé son équilibre historique depuis longtemps pose de nombreux problèmes, mais il constitue surtout une atteinte à l'âme de la ville, c'est à dire la vie.</p> <p>Paris n'est pas un Disneyland, mais une vraie ville avec des habitants qui vivent, travaillent, se déplacent. Sur les principales images, comme par hasard, plus d'habitants... Plus de voitures. Le pont fermé n'est plus un pont, mais un accessoire de parc d'attraction. Les quais fermés vont provoquer des embouteillages et entraver la vraie vie de la ville. Par ailleurs, la construction, sans complexe de deux bâtiments modernes entre le Palais de Chaillot et le pont, est invraisemblable. Comment le Ministère de la Culture et la DRAC peuvent-ils valider une telle énormité. On détruit notre Paris. Les parisiens, les provinciaux, les étrangers, les touristes, ne viennent pas visiter un parc d'attraction, ils viennent voir une ville avec sa vie et son âme.</p> <p>La place du Trocadéro enfin, qui a un si bel équilibre, où il n'y a jamais d'embouteillages, où la beauté des immeubles et des monuments côtoie le mouvement permanent des vrais gens, ceux qui travaillent, circulent, font l'activité de Paris, deviendrait une sorte là aussi de parc d'attraction.</p> <p>Comment la circulation de 8 avenues importantes et d'une rue (Franklin) pourrait-elle se faire en double sens sur un arc de cercle ? Impossible donc pollution, embouteillages, pollution sonore, innombrables panneaux de circulation, bornes, plots, feux rouges. La beauté tranquille de la place sera gommée et remplacée par un barnum permanent. Sans compter les vendeurs à la sauvette et les détritrus sur une "pelouse" râpée qui ne sera jamais entretenue.</p> <p>Comble : le projet de mettre les touristes dans des navettes sur l'avenue Georges Mandel au milieu, et en coupant les arbres, dit-on ? Cette transformation criminelle, comme celles prévues à l'Étoile, sur la place de la Concorde et aux Champs Élysées a en réalité pour but de transformer la ville en ville morte, entre Disneyland et notre-Dame des Landes, entre parc d'attraction artificiel et zad.</p> <p>Nous ne voulons pas de cette folie inutile et coûteuse, mégalomane et prétentieuse. Madame Hidalgo n'aime pas Paris, ne la respecte pas. Quelle présomption de vouloir changer des lieux historiques, des perspectives universellement connues. Comment s'étonner que les parisiens quittent Paris, que les touristes soient déçus. Quand on voit qu'aujourd'hui, la Mairie de Paris n'est même pas capable d'entretenir les rues et les avenues, que des détritrus sur les avenues du Trocadéro peuvent rester en place pendant des jours et des jours, que les sdf fassent leurs besoins au vu de tous sans intervention de la ville au bas du Monument aux morts de l'Infanterie (voir les images) la priorité est plutôt de conserver la beauté de Paris, pas de la saccager pour des projets enfantins et irresponsables. On nous gâche la vie avec de la novlangue idiote. Le projet est odieux et néfaste.</p> <p>Nous pleurons Paris, vous le détruisez.</p> <p>Si dessous, l'avenue Georges Mandel aujourd'hui !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution qui appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. La Tour Eiffel, pour sa part, accueille environ 20 000 visiteurs par jour, majoritairement internationaux.</p> <p>- Concernant la circulation, les modélisations font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>- Les chemins et allées, les pelouses, ont subi en effet une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de terre, pour offrir des assises et mieux gérer le flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>En outre, 222 arbres seront plantés soit un bilan positif de 180 arbres).</p> <p>- Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
322	<p>Bonjour</p> <p>1/ je ne vois pas dans le dossier le montant des travaux prévus pour cet aménagement qui se chiffrent probablement en (dizaines de ?) millions d'euros ; je ne crois pas que les finances de la ville dont l'endettement expose permettent ce genre de projet il faut savoir établir des priorités et faire des choix</p> <p>2/ ce projet dégraderait encore la fluidité de la circulation et donc la pollution ; est il fondamentalement interdit d'avoir une voiture quand on habite dans l'ouest de paris et vouloir l'utiliser pour se déplacer , aller au restaurant , faire des achats etc ... ?</p> <p>3/ les sites concernés sont de toute beauté et font partie du patrimoine de paris : tour eiffel , trocadero , ... pourquoi vouloir les transformer avec un projet à l'esthétique plus que douteuse (cf les plantes en pot sur le pont) ? parfois il faut savoir respecter le patrimoine sans y toucher</p> <p>4/ la surface d'espaces verts serait réduite avec ce projet , ce qui est un comble dans le contexte actuel</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution qui appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>- Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) et ainsi le montant des travaux que vous évoquez, à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>- L'évolution des conditions de circulation ont été étudiées avec attention. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- L'esthétique fait partie intégrante du projet qui est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p> <p>- La végétalisation constitue enfin l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. La surface végétalisée sera bien augmentée dans le cadre du projet.</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>Je suis contre ce projet contraire à l'esprit de Paris. On veut transformer la ville en parc d'attraction. Les touristes ne viennent pas à Paris pour voir LasVegas ou Disneyland.</p> <p>Fermer le pont à la circulation est une folie : il y a de vraies personnes parisiennes ou non qui travaillent, font leurs courses, se déplacent, emmènent leurs enfants à l'école. Tout le monde n'est pas en vélo ou en trottinette à commencer par les élus...</p> <p>Créer des embouteillages place du Trocadéro n'a aucun sens. La pelouse sera dégradée et donnera lieu à des événements sans fin, comme partout, qui ne sont pas la vraie vie de Paris.</p> <p>La ville est incapable aujourd'hui de nettoyer et de tenir propre les lieux, qu'elle s'occupe plutôt de cela.</p> <p>On supprime de la verdure là, pour en mettre où il n'en faut pas !</p> <p>La minéralité de certaines places fait leur beauté.</p> <p>Six avenues importantes aboutissent au Trocadéro. On va paralyser ce quartier et empoisonner la vie de tous ceux qui vivent ou y passent pour leurs obligations personnelles et professionnelles. On va ghettoïser le quartier si l'on ne peut plus y accéder ou changer de rive.</p> <p>Construire de nouveaux bâtiments sur un site classé est incompréhensible.</p> <p>Le Trocadero va devenir une sorte de Place de la république, tags, drogue, planches à roulettes et trainards en tous genres, insécurité et mendiants.</p> <p>Pourquoi ne voit-on plus les grandes eaux des jardins, si spectaculaires. Les gradins bétonnés sur les pelouses n'ont aucun sens.</p> <p>La perspective Trocadero, Iena, Tour Eiffel est classée elle doit être maintenue dans son jus historique.</p> <p>Tous ces projets sont prétentieux, inadaptés, conçus contre les parisiens et vont un peu plus décevoir les touristes qui ne viennent pas voir une zad ou un dépotoir festif mais voir Paris et la vie animée de la ville.</p> <p>Vous voulez faire de Paris une ville morte, pour touristes, invivable au quotidien, sauf pour les élus qui ont chauffeur et passes-droit.</p> <p>Non à ce projet délirant, couteux et scandaleux alors même que vous n'êtes pas capable d'entretenir la ville déjà maintenant !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Veillez trouver ci-joint quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. - Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Vous évoquez des événements Place du Trocadéro : à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>- La prescription d'EBC protège les boisements existants ou projetés, elle ne peut s'appliquer aux emprises occupées par des constructions ou des aménagements incompatibles avec cet objectif. C'est pourquoi, sur le Champ de Mars et sur les jardins du Trocadéro, les emprises des constructions projetées, ou maintenues sont soustraites du périmètre d'EBC. Les évolutions du PLU proposées tiennent compte du parti d'aménagement ainsi envisagé. En effet, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen termes, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC).</p> <p>La mise en compatibilité du règlement du PLU permettra également d'intégrer dans le périmètre d'espaces boisés classés (EBC) des zones de jardins créées de part et d'autre de la Tour Eiffel. Le résumé non technique de l'étude d'impact (document 3.1.1) ainsi que les images du projet (pièce 0.3) illustrent ces évolutions.</p> <p>En ce qui concerne les interventions dans un site classé, les codes de l'urbanisme et de l'environnement prévoient des procédures particulières de consultation sur les autorisations qui seront accordées, notamment un avis du ministre.</p>
	<p>Si le 16ème arrondissement de Paris et notamment la place du Trocadéro est un lieu de rassemblement de nombreux touristes, il est aussi et avant tout un quartier résidentiel.</p> <p>Un quartier qui donc ne devrait pas être dérangé par les cars qui arrivent par dizaine à tout heure de la journée, et qui, devraient être stationnés avenue Paul Doumer.</p> <p>Habitante de cette rue, la circulation peut déjà être compliquée aux heures de pointe alors imaginez y ajouter un stationnement de cars et des touristes qui ne savent pas se tenir. D'autant, que même si la Mairie de Paris semble aller à l'encontre de cette vérité, les parisiens ne sont pas prêts à se séparer de leur voiture, sur le bon vouloir de Madame le Maire. Ce sont donc en plus des places de stationnement qui seraient supprimés injustement pour des touristes qui attirent surtout dans notre quartier pickpockets. Les jardins du Trocadéro sont de nuit infréquentables si l'on tient quelque peu à ses affaires.</p> <p>En outre, se trouve avenue Paul Doumer le cimetière de Passy, lieu qui mérite d'être respecté et non pas pollué par des cars et des touristes.</p> <p>Le quartier est habité par énormément d'enfants qui sont vulnérables. ce qui est d'ailleurs prouvé régulièrement par le recensement d'accidents dans lesquels des enfants se font renversés. Les chauffeurs de cars ont tendance à se croire tout permis et ne respectent pas les piétons. Peut-on alors souhaiter que des cars se garent à proximité de l'école Franklin, de la crèche du Trocadéro et ainsi privilégier le confort des touristes à la sécurité des enfants ? Est ce ça la France ?</p> <p>La modification du PLU entraînerait des conséquences majeures pour le quartier qui est aujourd'hui l'un des plus beaux de Paris. Notre Ville mérite de rester jolie, en accueillant les touristes différemment.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
	<p>Je ne vois pas en quoi ce projet va améliorer et embellir le site Tour Eiffel Trocadéro: LE CONSTAT EXISTANT EST LE SUIVANT: Salaté et dégradations du champ de mars depuis des années et s'amplifiant régulièrement,nuisances sonores et circulation impossible en augmentation: bref que des désagréments; LE PROJET: Réduire la circulation automobile, ne favorisant en rien les riverains qui vont souffrir au contraire d'une dépose de touristes par cars devant chez eux reportant la difficulté de circulation sur toutes les artères environnantes , donc pollution augmentée ; L'esthétique du projet est contestable: le pont d'Iéna piéton avec arbres en pots est ridicule et même aberrant du point de vue écologique et paysager sans parler de l'impossibilité de passer d'une rive à l'autre ,alors que tous les ponts de Paris ont été construits pour cela et la voiture existe encore ... Le Champ de Mars n'est pas amélioré, pourquoi rajouter des édifices marchands un amphithéâtre alors que l'on ne demande que de la végétalisation , de l',entretien et de la propreté</p> <p>Je suis une riveraine depuis 40 ans et ne peux que me désoler de l'enlaidissement de ce quartier autrefois si tranquille , propre et familial.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Veillez trouver ci-joint quelques compléments d'information en lien avec vos remarques : - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Pour la qualité de l'air, cette étude indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » - Concernant le champ de Mars, le projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Vous évoquez les édifices marchands. Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire.</p>
	<p>Avec votre projet ; les habitants de la rue des eaux , et des rues adjacentes qui donnent sur Quai KENNEDY ; qu'ils soient non valident ou pas , ainsi que les propriétaires de véhicules qui possèdent un parking , tous les riverains en général ainsi que tous autres services artisans livraison, taxi , secours ext... Comment pourront ils y accéder ?? Que ce soit en arrivant des quais dans les deux sens, venant de Boulogne Billancourt ou du centre de paris . Il est impossible d'interdire aux personnes de pouvoir accéder et de jouir de leurs lieux de vie ou professionnel . Je ne suis pas favorable à un Escalator ; celui déjà existant Suffit (avec Tous les désagréments que ça comporte) . Les escaliers existants ne doivent pas devenir une zone de nuisance supplémentaire Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
327	<p>Bonjour,</p> <p>Je me permets de vous écrire au sujet de cette intervention qui ne semble pas être une bonne idée pour le quartier. Le 16ème, et plus précisément le quartier du Trocadéro est un quartier d'habitations avant d'être un quartier touristique. Il est déjà malheureusement face à de nombreuses manifestations et autres interventions touristiques ou mouvements sociaux perturbant la vie de la population... Il ne semble pas être judicieux d'avoir de telles installations et dispositifs touristiques dans le quartier. Ils peuvent comme tout parisien prendre le métro ou transports en commun et ne pas nuire au paysage du quartier avec des autobus.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Comme vous le notez, le projet entend encourager les modes doux (marche et vélo). Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
328	<p>Ce projet va causer de gros problèmes pour toutes les personnes ayant besoin de passer de la rive droite à la rive gauche et inversement ; il va reporter tout le trafic routier sur le pont de l'Alma qui est déjà saturé certaines heures : conséquence des embouteillages polluants où même les Bus et les cars seront bloqués. Ce projet est un projet POLLUANT pour les parisiens. Les parisiens n'en auront aucun bénéfice : c'est un projet pour les touristes. Si vraiment on veut agrandir les trottoirs sur le pont, on peut supprimer une voie de circulation dans chaque sens. Mais aujourd'hui, les trottoirs sont encombrés par tous les vendeurs illégaux qui sont tolérés par la police et la Mairie : c'est le premier problème à régler.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Vous avez manifesté l'inquiétude que ce projet ne soit pensé que pour les touristes : ce projet a été étudié afin de répondre aux attentes et besoins de tous, des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. La Tour Eiffel, pour sa part, accueille environ 20 000 visiteurs par jour, majoritairement internationaux.</p> <p>- Concernant vos craintes en matière de circulation automobile, l'impact du projet sur les déplacements a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Vous vous inquiétez également des nuisances sonores et de la pollution de l'air : l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études ont été saluées par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
329	<p>Je suis, comme tous mes voisins, fermement opposé à ce projet dont la réalisation provoquerait des embouteillages monstres dans le quartier, augmentant la nuisance sonore et surtout la pollution de l'air. L'étude d'impact sur le sujet semble particulièrement lacunaire. Notamment, l'impact du projet sur la circulation des rues LE NOTRE et BEETHOVEN n'a pas été correctement évalué. Ces rues deviendront en effet le seul itinéraire pour les automobilistes se trouvant sur les quais et voulant remonter vers Passy ou la place du Trocadéro : le trafic qui en résultera n'est pas du tout adapté au gabarit de ces petites rues. Il faudrait, à tout le moins, que leur accès soit réservé aux riverains. Ces vices de conception et les insuffisances de l'étude d'impact à cet égard entacheraient la décision approuvant le projet d'illégalité, ouvrant la voie à un contentieux dans lequel nous n'hésiterons pas à nous engager.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Concernant vos craintes en matière de circulation automobile, l'impact du projet sur les déplacements a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Vous vous inquiétez également des nuisances sonores et de la pollution de l'air : l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études ont été saluées par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
330	<p>Je suis résolument contre ce projet. Le Trocadéro et Champs de Mars devraient être conservés tels quels, de même que les axes de circulation.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
331	<p>Abandonner ce projet De la folie</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
332	<p><i>Double obs 331</i></p>	
333	<p>Il est urgent d'entretenir l'existant et de ne pas développer de tels projets qui vont une nouvelle fois empêcher la libre circulation et nuire à la vie de nous autres : les riverains.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
334	<p>Projet dément au moment où la dette de Paris explose ! Contribuera à l'enclavement des différents quartiers de Paris en compliquant encore les déplacements Est Ouest (les personnes d'un certain âge ne vont pas toutes se convertir à la trottinette !) Après les jardins suspendus de Babylone chers à Semiramis , voici la végétalisation du pont d'Iéna : où l'ego ne va-t-il pas se nicher chez nos édiles. Et pendant ce temps là les parisiens votent avec leurs pieds (baisse historique des effectifs dans les écoles...) Vivement un peu de bon sens . Concentrons nous sur les problèmes du quotidien et refaisons de Paris une ville vivable et pas un instrument marketing pour l'image de son maire !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
335	<p>Le projet envisagé par la mairie dépouille encore un peu plus les Parisiens de leur ville, le projet est destiné à favoriser le tourisme, le tourisme de masse même (une honte pour des écologistes) et fait de Paris une ville spectacle, un décor permanent, comme à Disneyland. PARIS s'est vidée de ses artisans, de ses commerçants. Et pour nous Parisiens, il est déjà devenu très difficile de se déplacer d'un quartier à l'autre, surtout si on accompagne une personne handicapée. Tous les travaux qui ont été faits sont destinés à éradiquer les voitures mais avez-vous déjà pris les transports en commun avec un fauteuil roulant ? Ou avec une poussette ? Avez-vous le sentiment que le métro soit plus efficace et accessible qu'il y a 30 ans ? Les tout-petits, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap sont exclues de Paris ! Je m'oppose à ce projet qui est non-sens écologique et urbain et favorise un tourisme dont la crise du Covid 19 a montré la fragilité financière.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
336	<p>Ce projet extrêmement coûteux , n'apporte aucun avantage ni pour les Parisiens ni pour les personnes de passage dans le quartier, ni pour les touristes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les travaux envisagés seront effectués avec des engins de Travaux Publics qui fonctionnent tous avec des moteurs Diesel. Il faut s'attendre à un surcroît important de pollution pendant toute la durée des travaux. - les chamboulements des pelouses et des végétaux provoqueront une destruction importante de la biodiversité - la suppression de la circulation sur le pont d'Iéna provoquera des surcharges des ponts et voies des alentours donc un surcroît de pollution, des pertes de temps et des montées du stress. - les trajets des transports en communs seront modifiés engendrant des contraintes supplémentaires à toutes les personnes voulant se déplacer - il y a dans Paris énormément de zones de travaux en cours qui ne progressent pas mais mobilisent beaucoup de place en gênant la circulation des piétons, des voitures ainsi que des transports publics. Il serait bien préférable de les terminer tous avant d'entreprendre de nouveaux travaux sans intérêt autre que celui d'une minorité qui méprise totalement la santé et le bien-être des Parisiens et des visiteurs. 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle les points de précision suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concernant les engins de chantier, nous vous informons que des mesures sont intégrées dans la Charte Chantiers de la Ville de Paris en vue de développer des alternatives aux engins les plus polluants, par exemple au travers de la logistique fluviale. Vous pouvez prendre connaissance de ces mesures à la pièce 3.2.15 du dossier de PPVE. L'étude d'impact du projet permet en outre d'évaluer les effets du chantier sur ces aspects (particules fines, poussières, bruit) afin de mieux les prendre en compte. Vous pouvez la consulter en intégralité en pièce 3.1.2. - La prise en compte de la biodiversité figure bien parmi les objectifs importants ayant guidé la conception du projet. Elle se traduit par exemple par le développement des espaces végétalisés, en particulier en pleine terre, que par la trame noire du Plan Lumière. Le projet poursuit la démarche de labellisation Biodiversity sur l'ensemble de son périmètre. Comme le souligne le résumé non-technique de l'étude d'impact, le projet constitue ainsi, en soi, une "mesure positive" sur la connectivité du site aux trames vertes et bleues, sur les habitats naturels et la flore, ainsi que pour la faune. - L'étude d'impact met ailleurs en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. - Les modifications de trajet des transports en commun (bus en particulier) restent mineures à l'échelle du projet, comme vous pourrez le constater à travers la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Ces derniers voient par ailleurs leurs conditions de circulation et de stationnement s'améliorer, notamment par la création de sites propres. - Nous prenons bonne note de vos remarques sur les chantiers situés hors du périmètre du présent projet. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.
337	Je suis contre le projet	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
338	<p>QQJe trouve ces installations horribles, d ' une allure "bon marché" elles cassent la perspective, façon déco improvisée de cour d ' immeuble.</p> <p>Gardons le mobilier urbain ancien , dans les quartiers touristiques.</p> <p>Et si on veut innover , comme le " ravissant mobilier en palettes"adopté depuis peu, par pitié que ça ne vienne polluer que des quartiers neufs , sinistrement bétonnés , ou ça apportera un peu de pittoresque..</p> <p>C' est déjà lamentable d ' avoir fait disparaître les fontaines Wallace, les bancs doubles, et d 'avoir mélangé les styles à outrance. Arrêtons le massacre</p> <p>Si on consultait davantage les parisiens , comme vous le faites ? Merci .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>L'ensemble des choix relatifs au mobilier urbain a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
339	Projet inutile et coûteux.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
340	<p>La visite virtuelle du projet est merveilleuse, on se croirait dans un film de science fiction, où tout le monde est beau, décontracté, sans stress. En résumé, un monde imaginaire où l'été dure 365 jours. La réalité sera bien rude avec les clochards qui vont squatter les espaces verts, les déchets des touristes qui vont traîner partout, les bandes de jeunes qui vont traîner à droite et à gauche, et j'en passe.</p> <p>Quand au côté pratique, on oublie totalement les parisiens, ceux qui payent pour habiter Paris, et à qui on explique qu'ils ne doivent plus circuler qu'à pieds, en transport en commun, et avec le sourire !</p> <p>Si l'on ajoute le projet de fermeture du centre Paris, comment les habitants vont-ils traverser la Seine ? les ponts sont déjà saturés, mais là, ce sera encore pire... Et tous ces gens que l'on voit, comment vont-ils tous venir ? En métro ? Car où iront se garer les cars et les voitures ???</p> <p>Si l'objectif de Mme Hidalgo est de faire de Paris une ville musée, il faudra nous expliquer comment elle va financer tout cela, alors qu'elle a déjà mis la ville en quasi faillite vu la dette qui s'accumule, et les habitants qui s'en vont. Encore une utopie destinée à séduire le seul électoralat qui lui reste : ceux qui n'habitent pas là... Que le délire cesse, que Paris soit rendu aux parisiens, et non aux "gens qui voyagent"....</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
341	Je suis tout à fait défavorable au projet présenté ici.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
342	<p>aujourd'hui il faut faire la queue et s'enfermer dans des murs de verre et d'acier pour passer sous la tour eiffel, les parisiens étaient déjà rare en ce lieu mais depuis ces travaux de palissade il n'y en a plus aucun, j'ai lu que c'était pour notre sécurité, mais comme les massacres et les attentats les plus meurtriers ont eu lieu dans des endroits fermés, je m'interroge...</p> <p>bref ce que les parisiens veulent c'est simplement des espaces public où se ballader et se pauser en toute liberté. j'espère que ce sera le cas avec ces nouveaux travaux.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Vous regrettez l'accès restreint au secteur situé sous la Tour Eiffel. Cette enceinte située autour de la Tour Eiffel ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p> <p>Plus généralement, concernant vos craintes sur la sécurité du lieu cas d'attaque terroriste, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
343	Contre le projet de la mairie de Paris car en tant que riverain je devrais supporter les contraintes et en tant que contribuable devrait en supporter le coût exorbitant.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
344	<p>Si l'on rapporte ce projet à son coût global et à la valeur ajoutée pour les habitants des quartiers du XVIe et du VIIe, il est raisonnable de douter de sa pertinence. En effet...</p> <p>Ma contribution ne porte que sur la partie Trocadero, je laisse le soin aux habitants du VIIe le soin de poursuivre leur réflexion pour leur quartier.</p> <p>1// Côté circulation :Ce projet élaboré préalablement à la pandémie de COVID ne prend pas suffisamment en compte la nouvelle place occupée par le vélo dans les mobilités urbaines.</p> <p>Son manque de projection dans un avenir (pourtant très vraisemblable) et proche obligera à revoir à court terme la place du vélo dans les aménagements proposés.</p> <p>La place des circulations cyclables dans l'axe Trocadero <--> Tour Eiffel <--> Champ de Mars est déplorable. Nous continuons à avoir des circulations de bus + vélo dans le même couloir (en haut de l'avenue du Pdt. Wilson plan : EP21037_63616_4.2.2.7 Plan et coupes projetés.pdf). Circulation accidentogène et peu adapté à un flux de véhicule en augmentation.</p> <p>La circulation en contournement du Trocadero pour descendre vers les fontaines, puis circuler vers la Tour Eiffel nécessiterait à minima la création d'une piste cyclable digne de ce nom.</p> <p>La réflexion sur la circulation des vélos se limiter à la circulation autour de la place du Trocadero, ceux-ci étant déversés dans le Maelstrom actuel des pistes mixtes vélo / bus... Alors que l'axe Trocadero <--> Tour Eiffel <--> Champ de Mars est amené à se développer.</p> <p>Il conviendrait donc de pousser un minimum la réflexion et de poursuivre la piste cyclable bordant l'esplanade dans sa voie descendante (début de l'avenue du président Wilson). Puis soit de poursuivre cette piste sur le bas de l'avenue des États-Unis où de lui faire longer l'aquarium du Trocadero avant de poursuivre vers le bas place de Varsovie.</p> <p>Les réponses circonstanciées de la RATP (document 5.2.5 RATP) exposent un manque flagrant d'étude au niveau des impacts sur la circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> "Sur les autres axes alimentant la place, les résultats des simulations dynamiques réalisées montrent des difficultés le matin sur les entrées des avenues Paul Doumer et Georges Mandel du fait de l'importance du flux VL (10% de flux non écoulés)" "Par rapport à la reconfiguration d'ensemble de la place du Trocadero, Île-de-France Mobilités souhaiterait avoir les éléments de variation des temps de parcours avant et après réaménagements de ce secteur. [...] Île-de-France Mobilités souhaiterait que les gains ou pertes par lignes lui soient communiqués. En particulier, Île-de-France Mobilités souhaiterait avoir connaissance d'une éventuelle évolution du temps de parcours des bus pour franchir le Pont de l'Alma et les carrefours à ses deux extrémités. <p>"Je pense que l'ensemble des habitants du XVIe et VIIe se joignent aux préoccupations de la RATP et souhaiterait eux aussi savoir si l'impact du projet donnera lieu à des embouteillages monstres sur les avenues et les rues dont nous sommes riverains.</p> <p>2 // Le nouvel aménagement de la place du TrocaderoCelle-ci est aménagée de façon à offrir aux promeneurs une meilleure visibilité sur la tour Eiffel lorsqu'ils se trouveront sur la place.</p> <p>L'aménagement nivelé de la place n'est pas inintéressant, mais traduit-il une volonté de régulièrement transformer la place du Trocadero en un lieu "événementiel" ?Tant la mairie du XVIe que les riverains ont à déplorer la trop grande fréquence des manifestations et leur caractère incontrôlés (cf. dégradation et actes de vandalismes réguliers)</p> <p>.Nous espérons donc que les aménagements seront accompagnés d'une définition claire et précise de la destination finale de l'utilisation des lieux.</p> <p>Le Trocadero et son quartier ne pouvant se transformer en un lieu de 14 juillet permanent.Il serait tout de même beaucoup mieux d'associer plus les riverains sur ce type de projet, plutôt que de nous placer devant le fait accompli sous prétexte de "Jeux Olympiques". La réflexion des architectes et des urbanistes étant souvent complémentaire de celle des habitants d'un quartier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Le projet a fait l'objet de plusieurs concertations en 2019, qui ont amené la Ville à amender et modifier le projet pour tenir compte des remarques des riverains.</p> <p>Ces phases ont notamment mis en lumière le sujet de la programmation événementielle de l'espace piétonnier et vert de la place du Trocadero. A l'issue de la concertation, la Ville de Paris a ainsi indiqué qu'aucune programmation d'événements importants n'y sera prévue, et ce afin de répondre aux demandes des riverains, et de préserver les espaces verts prévus.</p> <p>Concernant les circulations, le projet travaille à un rééquilibrage de l'espace public au profit des mobilités douces. Ainsi la future place du Trocadero prévoit une piste cyclable bilatérale protégée. Cependant, le projet conjugue également avec l'existant du site d'une part (par exemple, les largeurs de voirie disponibles) et avec des limites de périmètre, comme tout projet urbain. Ainsi, l'aménagement de l'avenue du Président Wilson n'est pas intégrée au périmètre de projet ; cependant le couloir bus est partagé avec les cycles. Une piste cyclable est bien prévue sur l'avenue des Nations unies également.</p> <p>Nous relierions cependant cette demande afin que les services compétents puissent étudier plus avant de possibles aménagements complémentaires.</p> <p>Enfin, nous précisons que les aménagements prévus pour les bus ont été vus avec la RATP, en particulier au vu des études de trafic et des saturations issues du modèle, afin de permettre aux bus de circuler de façon fluide sur le Site.</p>
345	<p>Il faut laisser les parisiens tranquilles ! Arrêtez tous ces travaux inutiles qui polluent la vie quotidienne des parisiens et qui coûtent cher à la collectivité ! NON à ce projet !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
346	<p>Je suis consterné par le projet de modification de la place du Trocadero.</p> <p>En éliminant le rond point autour de la place et en concentrant la circulation des bus, des voitures et des vélos uniquement sur la partie Nord de la place circulaire, le projet va générer:</p> <ol style="list-style-type: none"> des embouteillages dus aux difficultés pour tourner à gauche et accéder aux avenues George Mandel, Eylau, Raymond Poincaré et Kleber en venant de l'avenue Paul Doumer (surtout aux horaires de pointe des écoles et collèges avoisinants) des voies de circulation plus étroites ce qui va augmenter le danger pour les vélos des reports sur les rue adjacentes pour éviter les embouteillages (où vont s'arrêter les cars de touristes ?) des nuisances et de la pollution pour les terrasses de café qui sont sur la place de nouveaux espaces pour installer des couvertures sur le sol et vendre illégalement des objets divers et variés une pelouse centrale qui va se dégrader au rythme des fêtes, concerts, pique-niques, ventes d'objets et stands de nourriture ... <p>Merci de faire preuve de bon sens et de réviser votre copie.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour vos contributions qui appelle quelques compléments :</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche notamment à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). L'étude microscopique indique des remontées de files au niveau de l'avenue Mandel et Paul Doumer, notamment du fait des réglages de feux tricolores dans les sas, qui devront être travailler plus finement pour un meilleur écoulement des flux. Cette même étude indique cependant un niveau de fonctionnement correct de la Place du Trocadero.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié, notamment sur la place du Trocadero. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant les niveaux de nuisances sonores et la pollution, l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadero) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Concernant le stationnement des cars touristiques, suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires pré-définis dans Paris.</p> <p>A propos de la dégradation des pelouses, le projet vise précisément à répondre à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. La Tour Eiffel, pour sa part, accueille environ 20 000 visiteurs par jour, majoritairement internationaux. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée.</p>
347	<p>Projet complètement théorique ! On ne végétalise pas un pont !!! Sauf avec des arbres en plastique !!! Et piétoniser une surface aussi grande n'a aucune utilité !!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
348	<p>Double obs 347</p>	

n°	Contribution	Réponse
349	<i>Doublet obs 346</i> Bonjour Globalement , je trouve le projet séduisant ; meme si le budget proposé (plus de 100 M€) est exorbitant, s'agissant de la végétalisation d'un espace.	Bonjour,
350	Etant propriétaire d'un garage situé au 8 de l'avenue du Président Kennedy, et ayant constaté que l'aménagement paysagé proposé "couvre" dans son intégralité l'avenue de New York, au dessus du tunnel jusqu'au début de l'avenue du Président Kennedy, je voudrais savoir comment je vais accéder à mon garage ? aujourd'hui j'y accède par l'avenue de New York (la rue Le Notre étant en sens unique) et ce ci dans les deux sens (accès venant de l'Est sur l'avenue de New York ET accès sur l'avenue de NY venant de l'ouest, grace à une possibilité de U Turn sur le tunnel avant le pont d'Iéna) en vous remerciant par avance	Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations : Le projet ne prévoit pas de couvrir l'avenue de New York. Les accès à votre garage seront maintenus. Les aménagements consistent à remettre un 2x2 voies l'avenue de New York au niveau du tunnel existant qui passe sous la place de Varsovie et de créer deux nouveaux carrefours au niveau des rues Le Notre et De Mun afin de permettre des mouvements entre le 16ème et le 15ème arrondissement.
351	<i>Doublet obs 350</i>	Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations : - Vous vous inquiétez du coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc.) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. - Concernant votre inquiétude liée au fait que le projet serait destiné aux seuls touristes, ce projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins de tous : des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. - Les questions de propreté sont bien prises en compte dans le projet : celui-ci contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93). - Il en va de même pour les questions de tranquillité : le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du Code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - S'agissant des reports de circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Concernant la dimension écologique du projet, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m ² d'espaces végétalisés dont 16 000 m ² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Les pelouses seront transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés et leur surface ne sera pas réduite. Elles sont en effet légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Ces espaces restent perméables et naturels. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. - Concernant l'usage événementiel du site, sachez que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. Enfin concernant le phasage du chantier, en articulation avec l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024.
352	PROJET DEMAGOGIQUE ET INOPPORTUN DANS UN CONTEXTE DE DEPENSES JO 2024 DEJA INQUIETANT - Un dérapage budgétaire considérable : estimé initialement à 72 millions d'euros, le projet coûterait désormais au moins 107 millions d'euros (+50% !), s'ajoutant au cout des JO 2024 - Des années de chantier avec leur cortège de nuisances, de mi-2022 à 2026 au moins, - Un flou complet sur la partie du projet livrable après les JO 2024. Un projet axé sur la fréquentation touristique et qui met de côté les riverains et les Parisiens, - Aucune prise en compte des questions de tranquillité et de propreté, pourtant si défailantes déjà. - Des reports de circulation massifs causés par la fermeture du pont d'Iéna et provoquant une saturation encore plus grande des ponts (Bir-Hakeim, Grenelle, Alma), des quais et des axes déjà très fréquentés (boulevard de Grenelle, avenue de la Bourdonnais, place du Trocadéro, etc.) et un risque d'enclavement du 16ème arrondissement. - La fermeture de la traversée du Champ de Mars, y compris pour les bus, induisant des contournements et un allongement des parcours, -Une difficulté d'accès aux quartiers bordant la place Jacques Rueff par les véhicules de secours qui seront ralentis par l'installation de bornes amovibles, mettant en péril la sécurité des riverains du site, - Une très faible ambition écologique qui se traduit notamment par le rétrécissement des pelouses du Champ de Mars, qui seront surélevées à 20 cm du sol et entourées de bordures en pierre sur plusieurs milliers de mètres, - Aucun engagement clair sur les usages commerciaux ou événementiels du site à l'avenir, alors que les riverains et les promeneurs sont régulièrement et parfois pendant des années (Grand Palais éphémère) privés d'une partie du Champ de Mars et confrontés aux manifestations et événements permanents sur le Trocadéro, - Un risque sécuritaire passé sous silence alors que le site connaît déjà de graves problèmes (ventes à la sauvette, vols, mineurs isolés...) qui ne pourront qu'être aggravés par le projet envisagé, notamment en raison de l'interruption de la circulation, ce qui favorisera le développement de la prédation économique et de la délinquance.	
353	<i>Doublet obs 352</i>	
354	<i>Doublet obs 352</i>	
355	Nous sommes excédés par la transformation du champ de mars en champde "foire". Il faut agir faut absolument réagir contre la dégradation de ce quartier. La vie quotidienne est régulièrement impactée par les transformations de ce site, par les manifestations et animations dites culturelles de ce champ de mars,et par la dégradation des possibilités de circulations et de stationnement des commerçants et habitants riverains. C'est un site touristique certes, mais ce n'est pas un parc de loisirs en plein Paris!!!! .Depuis la disparition de la circulation des voies sur berges, et de la multiplication des travaux non achevés le long de la Seine, il est impossible de circuler, de stationner, de respirer... de vivre paisiblement dans ce quartier, j'ai 72 ans, les vols de portefeuille, de sac à main se multiplient, les DAB sont insécures. Je souhaite que la mairie du 7ème arrondissement pèse de tout son pouvoir pour la préservation de notre vie quotidienne et de l'espace vert qui nous est cher. Bien cordialement	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
356	<i>Doublet obs 355</i>	
357	Outre les nuisances induites par le parti architectural retenu, évoquées par d'autres, on peut surtout reprocher au projet d'être une mauvaise priorisation des dépenses de la Mairie, et donc de l'argent des parisiens, qui serait mieux employé à lutter contre les nuisances déjà existantes (état de la voirie, bruit, saleté, insécurité, trafic de drogues, etc.), qui concernent tous les parisiens et même les visiteurs étrangers, mais préoccupent visiblement moins la majorité actuelle du conseil de Paris que le lancement d'un projet spectaculaire qui, de l'avis même de M. Grégoire, n'y remédiera en rien car ce n'est pas son objet. De plus, ce projet n'intéressera au mieux chaque année que les 30 millions de visiteurs de la Tour Eiffel (estimation de la Mairie), pendant au maximum les 2 jours qu'ils consacreront à la Tour Eiffel et à ses abords, soit 60 millions de personnes-jours par an. Alors que les nuisances actuelles concernent chaque année 2 millions de parisiens pendant au moins 300 jours par an, soit 600 millions de personnes-jours par an, donc 10 fois plus.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr .

n°	Contribution	Réponse
358	<p>Riverain du champ de mars , je constate une aggravation constante des faits de délinquance sur ce site .J'estime que la création d'espaces arborés sera propice à des agressions et sera un frein à leur prévention déjà inefficace en l'état actuel. Ce site symbolique à la fois de Paris et de la notoriété de la France ne peut supporter de voir sa réputation de lieu peu sécurisé</p> <p>Par ailleurs ce projet ne tient pas compte des problèmes de circulation automobile déjà très affectée par les mesures restrictives de la mairie.</p> <p>On peut craindre de graves difficultés d'accès à la fois pour les touristes et pour les résidents sans oublier l'accès pour les véhicules de secours pour cet espace très fréquenté</p> <p>Personnellement je souhaite que les investissements financiers servent à améliorer l'entretien de aménagements actuels sur le plan hygiène ,par exemple un contrôle de la pullulation de rats et des souris dont le développement est favorisé par le laxisme actuel de l'entretien sanitaire de cet espace .Par ailleurs la création d'une équipe de sécurité dévouée spécifiquement 24h/24 à la protection , la prévention de délits et à l'observance des civilisés des visiteurs serait la bienvenue.</p> <p>Compte tenu que les marchands de colfichets étalant leurs marchandises sur les trottoirs ont transformé le champ de mars en un souk du tiers monde , la création d'espaces boisés va favoriser ce commerce indigne de ce merveilleux symbole de la France déjà très atteint par les insuffisances actuelles</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
359	<p><i>doublon obs 358</i></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Vous avez manifesté l'inquiétude que ce projet ne soit pensé que pour les touristes : ce projet a été étudié afin de répondre aux attentes et besoins de tous, des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet.</p> <p>- Concernant la dimension esthétique, le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>- S'agissant de la végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), celle-ci répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif.</p> <p>- Vous évoquez la restriction de la circulation dans l'enceinte située autour de la Tour Eiffel. Cette enceinte ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p> <p>- Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc.) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC.</p> <p>- Enfin, vous évoquez la question des chantiers ; le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnements des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p>
360	<p>Bonjour,</p> <p>Je ne suis pas favorable au projet de travaux du Trocadéro et du champs de mars pour les raisons suivantes :</p> <p>-Le projet enlaidi considérablement un espace, qui aurait certes besoin d'un petit coup de propre, mais qui est parfait en l'état et fait parti du patrimoine des parisiens.</p> <p>-La "végétalisation" proposée est encadrée par du béton et la pelouse semble vraiment très artificielle.</p> <p>-Les espaces sous la tour Eiffel sont privatisées : il faut payer pour y accéder. Cette rénovation va donc avant tout bénéficier aux touristes.</p> <p>-La Ville est déjà engluee par des travaux : il ne semble pas nécessaire de créer de nouveaux chantiers. La Ville devrait d'abord terminer ce qu'elle a commencé.</p> <p>-Le coût du projet est beaucoup trop élevé.</p> <p>-Les travaux vont engendrer des tonnes de nuisances et des embouteillages qui vont se répercuter dans toute la Ville.</p> <p>-Enfin, si le chantier est lancé, nous quitterons cette ville, comme tant d'autres familles. Par ses projets, la Mairie semble nous dire "partez, Paris est un nouveau disneyland, nous ne voulons plus de vous".</p> <p>Cordialement,</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
361	<p>Une aberration de plus !</p> <p>La maire de Paris a creusé un déficit colossal dans ses comptes publics.</p> <p>Avant de lancer des projets de cette envergure, concentrons-nous sur :</p> <p>- l'équilibre des comptes et l'arrêt de projets pharaoniques qui de toute façons ne respecteront pas les budgets initiaux qui sont déjà bien trop hauts,</p> <p>- concentrons nous sur la sécurité et la propreté ; ces dernières années, ces deux sujets n'ont fait que tirer l'image de notre ville vers le bas tellement ils sont mal gérés.</p> <p>- En parlant de sécurité, une zone piétonnière d'une telle envergure dans une localisation déjà très touchée par la délinquance (champs de mars) est une gabegie : C'est la porte ouverte à l'attrait de dealers, de consommateurs de cracks, de pick pockets, etc... Bref l de quoi faire fuire encore plus les parisiens vers d'autres metropoles, et de quoi freiner les touristes à venir s'aventurer vers de telles zones.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note.</p> <p>Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
362	<p>Les ponts de Paris sont essentiels pour la fluidité du trafic parisien et la ville est traversée par différents acteurs économiques ; la circulation c'est la vie, les bouchons c'est la pollution assurée.</p> <p>Les touristes doivent avoir une vision de Paris en mouvement, fluide, dynamique, et non figée autour de lieux emblématiques ; Paris n'est pas un musée !</p> <p>Ce projet est néfaste pour les parisiens et ceux qui travaillent, et ne donnera pas une bonne image aux touristes.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
363	<p>Non au projet d'aménagement de la Tour Eiffel !</p> <p>Cela va créer encore des mégas embouteillages et encore de la pollution.</p> <p>Qui va financer tout ça ? Marre des impôts qui ne font qu'augmenter !</p> <p>Je souhaite être libre de me déplacer comme je le souhaite, et non me faire imposer un mode de transport. Encore une liberté de restreinte !</p> <p>Je possède une voiture que j'utilise environ 2 fois par mois et uniquement le week-end pour sortir de Paris, donc je ne me considère pas comme un automobiliste parisien. Mais ce que je constate, c'est qu'avant, pour sortir du 15ème il me fallait 5 à 6 minutes, maintenant il m'en faut 20 à 30 minutes. Les queues aux feux de signalisation s'allongent de jour en jour. Le taux de pollution augmente chez moi, je vais devoir déménager pour protéger ma santé. Si 10 000 parisiens quittent Paris par an, posez vous les bonnes questions ?!</p> <p>Raz le bol de ces projets où pour se déplacer dans Paris il faut absolument prendre les transports en commun qui sont sales, insécure et non fiables.</p> <p>Et si on ne peut conduire un vélo, comment fait-on ?</p> <p>Avez-vous pensé à tous ces vieux qui ne peuvent faire du vélo ?</p> <p>La Mairie de Paris n'est-elle pas en surendettement ? C'est encore les parisiens qui vont devoir mettre la main à la poche ?</p> <p>Non, non, et non à ce projet !</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
364	<p>Parisiens depuis de longues années, nous constatons une dégradation très nette de notre ville : elle est sale, la chaussée est mal entretenue, il devient impossible de circuler ou de faire des courses, il y a des travaux partout qui ne finissent jamais, l'insécurité est de plus en plus grande.</p> <p>Le goût, c'est bien connu, est une affaire personnelle mais les "améliorations" de la Mairie de Paris ces dernières années doivent avoir été confiées à de vieux architectes stalinien ou mussoliniens, donc pour toutes ces raisons, nous ne sommes pas favorables à l'ensemble du projet. Ce projet parait, en plus dispendieux (il nous semblait que les comptes de la Ville étaient déjà dans le rouge), et la piétonnisation du pont une fausse bonne idée écologique, comme déjà signalé par de nombreux spécialistes.</p> <p>Nous pouvons être favorables à plus d'arbres, de poubelles, de sanitaires, d'espaces verts mais pas à cette transformation massive et kitch.</p> <p>De plus, les abris ou auvents prévus vont comme d'habitude être dégradés et pas entretenus et cela deviendra des points de fixation des vendeurs à la sauvette ou des dealers, déjà omniprésents.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
365	<p>Ce projet est démesuré , inadapté en l'état de la ville de paris et sera un endroit d'insécurité pour les riverains c'est donc un non sens</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
366	<p>Très beau projet digne de cet espace. Le champ de mars actuel n'a rien d'attractif. La Tour Eiffel, l'école militaires seront mises en valeur ce qui n'est pas le cas actuellement. . De la nature en plein Paris on en veut !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
367	<i>Doublon obs 366</i>	
368	<i>Doublon obs 366</i>	
369	<i>Doublon obs 366</i>	
370	<i>Doublon obs 366</i>	
371	<i>Doublon obs 366</i>	
372	<p>Très beau projet.</p> <p>Accélérer les travaux !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
373	<p>Dans le cadre des détails du Projet ONE du Site Tour Eiffel qui émergent, et donc à priori il semble que le but soit de piétoniser/apaiser cette zone de haut trafic touristique, et malgré tout encore aussi peuplée de riverains (!), le projet actuel prévoit de placer un arrêt de bus touristique devant nos immeubles 9/11/11bis (sur des places de stationnement) avenue de Suffren ainsi que d'y placer un kiosque!</p> <p>J'ose imaginer que les concepteurs ne se sont pas rendus physiquement sur les lieux pour se rendre compte que cela se trouve sur un trottoir assez étroit, déjà bondé de touristes, entre 2 restaurants et avec une boutique et surtout au pied d'immeubles d'habitations, dont le niveau sonore est déjà proche de la saturation au vu du trafic actuel!</p> <p>Cela paraît d'autant plus surprenant que le trajet du bus Open Tour passe juste avant sur la rue Jean Rey, rue qui n'a AUCUN RIVERAIN, seuls l'Hotel pullman, Mercure, la fédération des Chemins de Fer, l'ambassade d'Australie...! Il semblerait à première vue bien moins dérangeant pour les riverains de placer ce genre d'arrêt générateur de nuisances sonores massives sur cette rue, dont l'extrémité permettrait d'ailleurs aux touristes de se repérer plus facilement, la Tour Eiffel étant bien visible.</p> <p>D'autre part, pour toute la portion de cette avenue de Suffren allant d'Octave Gréard au Quai Branly, l'ensemble des places de stationnement sont supprimées! Est-il envisagé/envisageable de trouver une solution pour les riverains de ces immeubles qu'ils soient à mobilité réduite, ou simplement qu'ils souhaitent déposer des enfants/courses/valises etc. ? L'avenir en tant que riverain de la Tour Eiffel semble bien sombre au vu du mépris de l'accès aux besoins les plus élémentaires des riverains.</p> <p>Merci de me dire s'il est de votre pouvoir de faire remonter ces points importants dans le processus ou s'il est nécessaire que nos syndicats de copropriété lancent une action juridique afin d'être pris en considération, car nous ne demandons qu'à pouvoir continuer à vivre normalement en tant que riverains.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Nous vous confirmons que la refonte du plan de mobilité entraînera la suppression des places de stationnement de l'avenue de Suffren. En revanche, il n'est pas prévu de kiosque nouveau au niveau du 9, avenue de Suffren.</p> <p>Nous prenons note de vos remarques et suggestions concernant la localisation de l'arrêt de bus Open Tour. Une discussion peut être engagée avec la RATP, gestionnaire de cette ligne, afin d'améliorer le positionnement de cet arrêt.</p>
374	<p>Pas assez d'arbres, projet trop académique et minéral Bref lourd, sans charme. Evidemment en plus, cela va apporter encore plus de congestion de circulation. Et risque d'attirer encore plus de marchands à la savette et revendeurs en tout genre. Dans ces conditions, je suis opposée à ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
375	<p>Habitant et propriétaire du quartier du Trocadero, Je suis contre ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
376	<p>Habitant de Paris, j'hurle : Arrêtons ces massacres SVP.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
377	<p>Bonjour,</p> <p>107 millions d'euros ! Cela paraît extrême ! Ne peut-on pas utiliser cet argent public pour : -rénover/restaurer l'existant -installer des sanitaires supplémentaires -dératiser -sécuriser -terminer les travaux entrepris ailleurs dans la capitale ?</p> <p>Non à ce chantier !!! Mais est-ce que cela sera entendu par la Mairie ?</p> <p>Merci.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
378	<p>"One site" cela veut tout dire !!! Ce projet n'est pas pour les parisiens et les franciliens qui viennent y travailler et/ou se promener. Ce projet est pour les touristes ! Pour favoriser le tourisme de masse !!! Quel contre sens avec des positions soit disant écolo!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
379	<p>Bonjour Quand je vois les nouvelles zones piétonnes de Paris, ce n'est pas forcément des riverains, familles, personnes âgées qui en profitent. Ce sont des espaces pas du tout sécurisés qui drainent une population dangereuse et sale. Des espaces de misère humaine. Sdf, mendiants, dealers, migrants se feront un plaisir de venir « habiter » l'amphithéâtre de verdure ! Et ce n'est certainement pas moi et mes jeunes enfants qui en profiterons malheureusement. Regardez ce qu'il se passe à Bastille. Les espaces « piétons » de Madame Hidalgo sont des lieux d'insécurité. Et qui va payer cette utopie? La ville est surendettée.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
380	<p>Un scandale de toujours vouloir transformer notre belle ville pour la rendre invivable aux locaux et riverains. Entièrement contre ce projet absurde</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
381	<p>Laissez notre ville tranquille, laissez nous circuler, laissez nous travailler Arrêtez de tuer notre ville</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
382	<p>PROJET AMBITIEUX CERTES MAIS PEU REALISTE....AVEC QUEL BUDGET?</p> <p>Les attendus et objectifs évoqués sont tout à fait fallacieux face à des nuisances générées passées sous silence, en particulier en terme de circulation et d'échanges, surtout est-ouest et accessoirement nord-sud. Sans parler de contraintes nouvelles pour les riverains. L'extension au stade E. Anthoine me semble tout à fait inappropriée. Ce projet "embolisera" au moins 3 arrondissements et les échanges banlieue ouest - Paris.</p> <p>En conclusion, je suis contre ce projet irréaliste porté par une majorité déjà trop dispenseuse des deniers publics et par ailleurs peu soucieuse du bien être au quotidien des parisiens. J-M Dupont 75015: dupontjm75@yahoo.fr</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Concernant vos craintes en matière de circulation automobile, l'impact du projet sur les déplacements a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
383	<p>Le quartier a déjà baissé en sécurité. Utilisez cette somme déraisonnable pour rendre nos quartiers plus propres, plus sûrs, pour rénover l'existant CONTRE</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
384	<p>Je suis contre. Cela va encore plus bloquer les automobilistes, beaucoup de familles habitent dans ce coin, et ont une voiture.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
385	<p>Ce projet est une aberration et ne doit pas être mené en l'état</p> <ul style="list-style-type: none"> - la végétalisation en bac du pont d'Iéna ne durera que quelques semaines, ça va devenir un dépotoir et des réceptacles de plantes mortes, leur entretien n'est pas décrit dans le projet et il est extrêmement important - l'écran de protection en verre de la tour Eiffel a bizarrement disparu des visuels du projet et les aménagements projetés sous la tour ne pourront être réalisés - les jardins du champ de mars sont une catastrophe : disparition des pelouses devenues "techniques", surélévation des pelouses qui les rend inaccessibles - l'aménagement de la place du Trocadéro aura les mêmes conséquences qu'à Bastille et à la République : plus de bouchons et de pollution - le projet n'est pas du tout clair sur les magnifiques fontaines du Trocadéro, elles doivent être maintenues en l'état- le projet n'est pas clair sur l'amphithéâtre sur la place du Trocadéro, en faire un lieu de concert va polluer les riverains avec des sons bien trop forts, le dernier concert en pleine journée s'entendait à plusieurs centaines de mètres, la pollution sonore liée à ce projet est une catastrophe pour les riverains et n'est pas traitée dans ce projet 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'agissant des jardins du Champ de Mars, les pelouses seront transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. - Concernant vos interrogations en matière de circulation automobile, l'impact du projet sur les déplacements a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Vous nous questionnez également de la pollution de l'air : l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. L'étude sur la qualité de l'air indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » - Concernant le devenir des fontaines du Trocadéro, le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé. - Vous ne souhaitez pas l'organisation d'événements sur le Trocadéro : à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.
386	<p>Je ne pas tarder à quitter cette ville avec ma famille. Ces élus sont complètement hors sol et ne connaissent pas la vie avec le travail à Paris. Très beau projet en perspective!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
387	<p>Aujourd'hui, l'ensemble Trocadéro/Pont d'Iéna/Tour Eiffel n'est pas cohérent et adapté à ses visiteurs.</p> <p>En tant que riverain, je me réjouis de voir la place du Trocadéro enfin rendre accessible son terre plein central, créant ainsi un vaste espace afin d'accueillir pleinement les visiteurs des musées et de l'esplanade.</p> <p>Aucun parisien ne peut aujourd'hui nier que tout l'espace autour du Pont d'Iéna est morose et bétonné; pouvoir s'imaginer le traverser au milieu de végétation serait plus que souhaitable afin de sublimer notre patrimoine.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Nous vous confirmons que le pont d'Iéna accueillera de grandes jardinières végétalisées et que la piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption.</p>
388	<p>ce qui équivaut à encombrer les alentours et la rive opposée, plus de pollution, de badauds... pour ceux qui cherchent de l'espace il y a le Champs de Mars. Ce projet est un non-sens !!!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
389	<p>Je suis totalement contre cette volonté de piétonniser cet endroit. Ce n'est pas possible de faire de Paris un New-York bis avec un Central Park au milieu. Peu importe ce que peut dire la Mairie de Paris, tant que TOUS les transports en commun ne seront pas disponibles: - h24 7j/7 - pour tout le monde (y compris les banlieusards et les personnes à mobilité réduite) - sans grèves incessantes, problèmes techniques et retardaire de Paris une ville piétonne est impossible.</p> <p>Nous avons besoin de voitures pour le tourisme et l'économie.</p> <p>De plus, piétonniser signifie un manque de sécurité, comme dans chaque forêt, parc etc. Les Buttes Chaumont par exemple ? Très joli, mais très dangereux. Ça deviendra un coin encore plus propice aux pickpockets et agresseurs.</p> <p>Non à cette proposition.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
390	<p>Risque de saturation de la circulation Budget absolument spendieux Risque sécuritaire accru dans un quartier où sévit déjà une petite délinquance effroyable Brief encore une fois un projet aberrant pensé pour le Tourisme et qui fait fi de la qualité de vie des habitants du champs de Mars.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
391	<p>C'est un endroit où la circulation est déjà TRES difficile, TRES compliquée, cette ville n'est pas que faite pour le tourisme, il faut vouloir et pouvoir y vivre !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
392	<p>je suis d'accord pour la partie Trocadero et fontaine mais pas pour la piétonnisation du pont d'Iéna ni pour les conséquences d'une présence accrue d'un public pas toujours respectueux sur le champ de mars</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
393	<p>Projet aberrant, qui ne tient pas compte des réalités économiques, environnementales, ni culturelles. Alors que la Maire de Paris n'arrive plus à maîtriser l'endettement de la ville, elle souhaite s'engager sur un nouveau projet dont le budget semble hors de contrôle avant même d'avoir débuté. Que penser de l'impact environnemental de vos propositions lorsque votre dossier stipule à propos des reports de circulation : "On ne connaît pas la longueur de propagation des remontées de file et on ne connaît pas leur durée". La Mairie de Paris s'entête dans sa stratégie inexplicable qui consiste à créer toujours plus de nuisances pour avoir moins de voitures, mais on ne voit plus pour quel bénéfice ? On peut aussi s'inquiéter de l'insécurité que risque de drainer un tel projet (pickpockets, dégradations, circulation anarchique des vélos et trottinettes...) Quant au nom du projet... La Tour Eiffel, le cœur de Paris, l'icône du rayonnement de la France... et un nom anglais ??? Nous sommes tombés bien bas.</p> <p>En tant que parisien, je m'oppose à la réalisation de ce projet en l'état. La Mairie de Paris ne pourra pas se prévaloir de mon assentiment si elle décide de s'enfermer dans ses erreurs.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concernant vos remarques en matière de circulation automobile, l'impact du projet sur les déplacements a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Vous vous interrogez également sur la pollution de l'air : l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. L'étude sur la qualité de l'air indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » - Enfin, concernant la sécurité du site, le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.

n°	Contribution	Réponse
394	<p>Madame, Monsieur.</p> <p>Je suis farouchement opposé à ce projet dont l'utilité publique me semble très contestable. Ce projet privilégie l'intérêt des promeneurs et des touristes au détriment clair de la vie économique de Paris.</p> <p>Après avoir multiplié volontairement les facteurs de congestion de la circulation automobile et des transports en commun de surface, pourquoi aujourd'hui y ajouter un point de blocage majeur dont les conséquences se feraient sentir bien au-delà des axes routiers limitrophes ? Quid d'une étude des impacts économiques (coûts des ralentissements de trafic, mesure dissuasive à l'implantation des entreprises, restriction dans la liberté de circuler...) et environnementaux (accroissement de la pollution liée aux congestions, report du trafic sur des axes sensiblement plus peuplés...) d'un tel projet ?</p> <p>Ce projet consacre la transformation de Paris en musée au détriment de tous ceux qui souhaitent y maintenir une activité économique forte et dynamique. Ce choix de l'appauvrissement collectif n'est pas le mien.</p> <p>Bien cordialement.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Ce projet n'est pas seulement à destination des touristes mais a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins de tous : visiteurs, touristes et Parisiens.</p> <p>- Concernant vos remarques en matière de circulation automobile, l'impact du projet sur les déplacements a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Vous vous interrogez également sur la pollution de l'air : l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. L'étude sur la qualité de l'air indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
395	<p>Projet non réalisable en état. Insécurité + embouteillage + coût démesuré</p> <p>Bonjour,</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
396	<p>Ce projet, aussi beau peut-il être sur les plans, ne prend absolument pas en compte la vie des riverains, la circulation et les parisiens. Il ne fait que continuer la transformation de Paris en ville musée sans vie quotidienne dans ses quartiers, en ne pensant qu'à l'image que les touristes auront.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
397	<p>Projet trop cher (et qui le sera encore plus en fin de course tellement il est mal ficelé et négocié) Projet nuisible à la circulation minimum des transports collectifs et des véhicules de sécurité. Projet qui fait la part trop belle aux éléments minéraux artificiels (bordure de surélévation des parterres, etc.) responsables de coûts de construction et d'entretiens excessifs. Aucune réelle vision améliorant significativement l'esthétique, les symboliques et l'écologie actuelle de l'ensemble.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
398	<p>J'ai voté pour Hidalgo et sa majorité et j'ai longtemps défendu cette équipe. Je le regrette. Les années Delanoë ont été super en matière de reconquête d'espaces publics, d'élargissement des trottoirs, d'accès aux voies sur berge le week-end etc...</p> <p>Mais depuis quelques mois, c'est la désolation : la végétalisation des pieds d'arbres est bien souvent dégoûtante, de véritables poubelles à ciel ouvert. Les sortes de mobiliers urbain en bois qu'on a laissé faire par les habitants sans se soucier de les conseiller sur les matériaux se sont transformés en déchets et moisissent sur place. Les lieux piétons ne le sont qu'à moitié : marchez-y et vous aurez toutes les chances de vous faire percuter par un scooter mécontent. La rue de Rivoli aux cyclistes ? N'y allez pas à pieds : les vélos ne s'arrêtent pas, les automobilistes éternent l'empruntent quand même.</p> <p>Ne prenez pas le bus : ils sont constamment perturbés par les nombreux événements, fashion week- marthon, concert, etc</p> <p>Seuls nos parcs et jardins faisaient le bonheur des gens (pour le champs de mars, à condition qu'il ne soit pas squatter par un événementiel quelconque).</p> <p>Mais voilà, arrive le projet de trop : un chantier onéreux et inutile à destination des touristes riches (ceux qui pourront payer l'accès sous la tour eiffel).</p> <p>Réveillez vous avant qu'il ne soit trop tard. Et abandonnez cette horreur qui fait l'unanimité contre elle.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
399	<p>Il semblerait que la plupart des aménagements ne profitent en fait qu'aux touristes, au vu de la zone, et que ceux-ci ne détériorent le quotidien du quartier (difficultés d'accès liées aux fermetures de routes).</p> <p>La plupart des espaces existants sont déjà assez grands pour accueillir les aménagements prévus pour améliorer la vie des touristes, sans fermer les voies (et engager des coûts supplémentaires)</p> <p>Cependant, le chantier prioritaire pour améliorer le quotidien des visiteurs ET des habitants de ces quartiers est la sécurisation de ces zones, qui sont souvent la cible de malveillances (pickpocket, racket et agressions)</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Ce projet n'est pas seulement à destination des touristes mais a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins de tous : visiteurs, touristes et Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet.</p> <p>- Concernant vos remarques en matière de circulation automobile, l'impact du projet sur les déplacements a été particulièrement étudié. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation.</p> <p>- Enfin, vous signalez des actes malveillants sur le secteur, sachez que le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Cette étude a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
400	<p>Totalement contre !</p> <p>- projet hors de prix - va saturer de circulation les rues alentours (ce qui, même si on ne conduit pas, représente une nuisance insupportable) - va encourager les rassemblements sauvages, avec ce que ça implique de saleté et de débordements (on n'arrive déjà pas à gérer les Invalides actuellement : est-ce qu'on veut vraiment augmenter le problème ?) - va engendrer des travaux qui ne seront JAMAIS finis avant 2024</p> <p>J'aimerais bien me promener dans une ville qui n'est pas couverte de travaux et de projets ni faits, ni à faire : est-ce possible ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
401	<p>Projet trop coûteux et qui ne prend absolument pas en compte les nuisances qui vont être engendrées pour les parisiens et les personnes qui viennent travailler à Paris.</p> <p>En ma qualité d'habitant du 16è je m'oppose à ce projet qui ne s'adresse qu'aux touristes.</p> <p>D'ailleurs aucune précision n'est apportée par le projet quant aux lieux de "dépose" des touristes pour accéder au site Trocadéro-Tour eiffel! Où sont censés se garer les cars alors que seuls des bâtiments d'habitation entourent ces sites ??</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Ce projet n'est pas seulement à destination des touristes mais a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins de tous : visiteurs, touristes et Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet.</p> <p>- Vous nous interrogez sur le stationnement des cars de touristes à proximité des habitations. Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
402	<p>Projet absolument inutile et dangereux. Créer un axe totalement piéton va rendre toute la zone non sécurisée (plus de passage automobile de trocadero à école militaire). Quand on voit l'insécurité place du trocadero, un projet n'arrangera pas les choses alors que le champs de mars reste toujours un endroit de quiétude. Le passage automobile reste très faible au coeur du champs de mars, aucune nécessité de piétoniser cette zone.</p> <p>Je ne parle même pas du trafic qui sera réorienté vers de petites rues qui vont vite devenir invivables pour les riverains.</p> <p>De plus aujourd'hui le site tour eiffel est entièrement sécurisé par des panneaux en verre, dire qu'il y aura une continuité entre le champs de mars et trocadero est un mensonge, on ne pourra toujours pas circuler librement en bas de la tour eiffel !</p> <p>Gardez l'argent des parisien pour faire d'autres projets plus important.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
403	<p>Avoir autant de voitures qui circulent aussi près de lieux aussi emblématiques que la Tour Eiffel et le Trocadéro me semble très néfaste pour l'image de Paris. Le projet me semble bien pensé, en tout cas les images virtuelles sont très réussies. Évidemment, les automobilistes vont râler, mais on a l'habitude ! Il serait bon tout de même de créer à leur intention des places de parking en sous-sol, à faible coût et sécurisées, à la périphérie du XVI^e arrondissement, proches des accès principaux : il est important de proposer des solutions si on supprime des voies où le trafic est assez important.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
404	<p>Encore un projet qui va empêcher les habitants de la banlieue ouest de se rendre dans Paris voire de traverser Paris en voiture Rallier certains points en transport ou parfois en famille n'est pas toujours possible Arrêtez d'imaginer que nous allons faire des kms depuis la banlieue en vélo! Votre ville musée, nous n'en voulons pas!</p> <p>Et nous ne voulons pas non plus des bobos parisiens qui quittent la capitale pour s'installer en banlieue en raison des prix Laissez la libre circulation des citoyens d'Ile de France possible et ce avec le mode qu'ils souhaitent. Mais arrêtez de ghettoïser la banlieue ouest en nous empêchant de nous rendre dans la capitale.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
405	<p>Ce projet est scandaleusement démesuré à la hauteur de l'égo de son initiatrice. La ville de Paris est déjà surendettée : priorité à la propreté, à la lutte contre la délinquance et la toxicomanie La circulation dans Paris est devenue un cauchemar ; il est évident que ce projet stupide va encore compliquer la circulation entre les quartiers</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
406	<p>Inutile et malvenu dans sa globalité. Aménager un peu le champ de Mars et le Trocadéro pourquoi pas mais légèrement; Et puis arrêtez de parler de voirie apaisée : "les voiries apaisées, sont dédiées aux piétons, modes doux et transports collectifs". Elles sont hyper stressantes et conflictuelles. Les piétons stressent à cause des cyclistes et les cyclistes à cause du bus, c'est un enfer! Je ne veux plus de voirie de ce genre du tout.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
407	<p>Je suis totalement opposé au projet de piétonisation des quai 7eme et 16eme, du pont d'Iéna et de la place du Trocadéro !</p> <p>Je rejette en bloque l'ensemble du projet proposé par la Mairie de Paris.</p> <p>Vous ferriez mieux d'utiliser l'argent de nos impôts locaux et les crédits que vous réalisez grand train pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Remettre en état l'ensemble du mobilier urbain qui se dégrade (bancs, lampadaires, fontaines, grilles de protection des arbres, etc.) sans en changer le style qui fait le charme Parisien ! - Remettre de la propreté dans la capitale qui est une véritable poubelle - Eliminer les rats de la capitale - Redonner de la sécurité : les femmes ne peuvent plus se déplacer dans les rues sans se faire siffler, harceler voir pire agresser - Mettre au travail les agents de mairies qui n'ont jamais appliqué le forfait des 35 h pour lesquels on les paie - Supprimer définitivement les salles de shoot qui sont une entrave à l'application du droit : on ne peut pas laisser des personnes consommer des substances illégales dans un lieu public - Décongestionner les bouchons de circulation en redonnant une place à l'ensemble des usagers y compris les automobilistes : la ville n'en sera que moins encombrée et donc polluée... <p>Mais arrêtez de rêver à de nouveaux projets, FAITES DEJA CE POUR QUOI ON VOUS PAIE</p> <p>Pour moi c'est NON au projet de piétonisation de la Tour Eiffel</p> <p>Projet qui n'a aucun sens a part embouteiller la ville qui est déjà devenue un enfer pour les taxis, voitures et 2 roues.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
408	<p>Cet espace est déjà très "vert" avec en bas du Trocadero des espaces verts et tout le champs de mars. Mieux vaut les retravailler intelligemment.</p> <p>Le 16eme va tout simplement etre coupé du reste de la ville mais au fonds ce n est pas la priorité de la maire qui n'a que peu de supports dans ces arrondissements.</p> <p>La ville est au bord de la faillite avec la gestion calamiteuse de Mme Hidalgo, nous finirons tous par le payer a la fin de son mandat comme par enchantement.</p> <p>Tout le monde ne peut pa prendre le velo madame le maire. Je suis moi meme utilisateur de velo au quotidien mais j ai des enfants en bas age et je ne peux pas par tous les temps prendre mon velo. Tout le monde n a pas entre 15 et 40 ans. Vous creez une ville pour une poignée d'élus qui peuvent prendre le velo, le bus ou autre a tout heure et habite l'hypercentre.</p> <p>Les taxis ont désertés la ville à cause , il n'y a plus aucun moyen de se déplacer.</p> <p>Je suis archicontraire ce projet absurde</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
409	<p>Ok pour le projet de végétaliser et de favoriser la circulation par le tunnel par rapport au quai Branly. Mais ce projet reste très dépendant du vote sécuritaire qui y sera associé. Les jardins du Trocadéro sont très mal fréquentés, en bas de la Tour Eiffel un souk fait de plus en plus penser à Kalcutta qu'à la ville lumières. A quoi serviront des arbres en plus si le capharnaüm actuel autour de la Tour Eiffel est toujours d'actualité après travaux ? Très dégradant pour l'image de Paris ce qui se passe sur ce site depuis quelques mois. Un riverain du Trocadéro.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
410	<p>Je ne comprends pas le bénéfice de ce projet pour les parisiens ni même pour les touristes. Je ne suis pas certaine que l'impact sur les rues alentours et sur le périphérique déjà surchargé ait été effectivement évaluées en termes de circulation. De même est il prévu de doubler ou tripler les transports en commun (notamment bus 72?)... il est sans nul doute que le projet restera en l'état après les JO ce qui n'est pas acceptable...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Veuillez trouver quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant les transports en commun, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY). En revanche, les fréquences des bus sont décidées par l'île de France Mobilité en tant qu'autorité organisatrice des transports en commun, et mis en œuvre par la RATP. Nous notons votre suggestion à ce titre.</p>
411	<p>Il me paraît parfaitement invraisemblable qu'un projet d'urbanisme parisien décide de se doter d'un nom anglais ! One site ????</p> <p>Le ridicule prêterait à rire s'il n'était un véritable signe de la capitulation face à l'américanisation de nos institutions.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
412	<p><i>doublet 410</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
413	<p>Ce projet est ubuesque</p> <p>Que devient la circulation (automobile, et deux roues, motorisés ou pas)? 1-Place du Trocadéro 2-Le long des quais rive droite et rive gauche</p> <p>Quelle seront les désordres multiples liés aux travaux à réaliser ?</p> <p>Une fois de plus, ce projet rend la vie des parisiens impossible Beaucoup vont quitter la ville, et son économie s'en ressentira fortement</p> <p>Ne peut-on donc pas réaliser des projets qui tiennent aussi compte du quotidien des habitants, et de tous les habitants, qui par ailleurs paient des impôts locaux de plus en plus chers, pour des services municipaux qui se dégradent sans cesse.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 même en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Au Trocadéro, le projet prévoit une transformation de l'actuel rondpoint en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation.</p> <p>Côté Quai Branly, le projet conserve 3 voies sur le quai Branly pour les voitures avec, au niveau de la Tour Eiffel, une voie en surface dans le sens entrant et 2 voies dans le tunnel dans le sens sortant de Paris (validé par la Préfecture de Police). Il supprime les deux voies dites « de stockage » permettant de tourner sur le pont d'Iéna, cette emprise étant redonnée aux transports en commun. Le projet aménage deux couloirs bus en sens entrant et sortant de Paris sur le quai Branly. Le Réseau Express Vélo (REVE) est maintenu à double sens et passera en surface, devant la Tour Eiffel.</p> <p>Vous évoquez le quotidien des parisiens. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant la période de travaux, le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnements des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier</p>
414	<p>Nous avons été à la réunion publique à l'hôtel de Ville et Monsieur Grégoire nous a répondu qu'aucune étude d'impact sécuritaire a été faite pour garantir la sécurité des sites TROCADERO Tour Eiffel.</p> <p>Aujourd'hui, nous avons sur le Champs de mars, rue de Buenos Aires, la mafia ROM qui se gare sur l'emplacement des pompiers de LA Tour Eiffel et qui font du trafic d'argent. Toutes les nuits, des bonbonnes de gaz circulent sur ces allées entourés d'immeubles d'habitations. Le 27 octobre 2020, en pleine pandémie mondiale mais 10 jours après l'assassinat de Monsieur PATY décapité, nous avons retrouvé dans les bosquets du champs de mars des munitions de guerre pour outiller des kalaschnikov. Les viols, les rixes et les tentatives d'entrée en pleine nuit dans la Tour Eiffel sont le lot quotidien des insécurités de ce site, vitrine Française mondiale de notre pays. La Tour Eiffel accueille en moyenne 30 millions de touristes par an, le nouveau projet autorisera un flux encore plus dense de personnes, et ce n'est que 2 policiers et une seule voiture de police pour régler les problématiques connues d'insécurité et de troubles à l'ordre publique.</p> <p>Ce nouveau projet ne garantie en rien sans étude d'impact sécuritaire les moyens nécessaires qui seront déployés pour protéger notre pays, la Tour Eiffel, les touristes et les riverains et l'ensemble des Français. Pire, ce projet prévoit de couper un point essentiel de passage entre les deux rives de la Seine en un ghetto vert coupé du reste de la ville. L'interruption de la circulation sur les quais et l'avenue Joseph Bouvard crée un appel d'air sans précédent pour le développement de la prédation économique dont ces quartiers sont déjà atteints au su des services de la mairie de police de Paris.</p> <p>Le projet tel que présenté publiquement ne reprend absolument pas l'actuel site tel qu'il est et restera c'est à dire que le mur de protection de la Tour Eiffel n'est pas représenté et vient fausser la réalité architecturale du projet qui ne peut en l'état être un lieu d'interpénétration des espaces car déjà fermé de fait.</p> <p>d'un point de vue écologique, il était impossible en séance publique pour monsieur Grégoire de préciser le nombre de jardiniers, et de personnes dédiées aux espaces verts de paris pour maintenir le verdissement et la propreté des lieux. Aujourd'hui avec 40% de végétalisation en moins Paris et son champ de Mars est une poubelle comment avec plus de végétalisation considérez vous pouvoir assurer la propreté et le maintien des espaces verts en bon état (je ne demande même pas en parfait état).</p> <p>Les sdf dorment avec des tentes sur l'ensemble du champs de mars, qu'elle vous faire ?</p> <p>Le projet ne précise aucunement le nombre exact de végétalisation, leur caractéristiques, leur nature? Comment est il possible de comparer de la végétalisation à la pose de bac à fleurs sur un point d'Iéna? ces bacs ne seront que d'autant plus d'armes à d'autres gilets jaunes, d'autres pissotières et poubelles ambulantes dans lesquelles nous ne savons même pas de quelle fleurs il s'agit?!</p> <p>Le chiffre annoncé de 40% part d'un postulat incorrect et la mathématique du chiffre n'a pas été démontré en séance malgré le nombre de questions à ce sujet.</p> <p>Enfin , comment la sécurité des bagageries présentées en réunion publiques seront assurées?? comment est il possible de ne pas prévoir de sécurité renforcée sur un site aussi visité et comment aucune garantie n'est donnée à ce site ? Aujourd'hui tant la police municipale que nationale n'est pas armée pour répondre à la grande délinquance qui sévit sur ces sites et notamment sur la Tour Eiffel. Le Directeur de la sécurité de la Tour Eiffel rencontré mercredi a présenté aux commissaires en place sa grande inquiétude quant à l'insécurité grandissante du site et de ses alentours, les armes et munitions retrouvées n'en sont qu'un pâle exemple.</p> <p>Les touristes à Paris, se font piller, voler, et maltraités dans ces espaces, il n'y a qu'à aller au commissariat du 7ème un jour de week end il ya pas moins de 8 h de queue pour faire une déposition pour vol... Des personnes vivent de s'alimenter depuis les égouts aux abords du site, que faites vous?</p> <p>Comment expliquez vous de placer un arrêt de touristes devant le 9/11/11 bis avenue de suffren alors que l'axe Jean Rey est vide???</p> <p>Comment assurerez vous que les 60 wc installés en plein champs de mars ne seront pas le repaire d'autres SDF, point de deal et de shotee?</p> <p>Comment expliquez vous qu'en pleine étude publique seulement un webinar soit prévu pour expliquer la nouvelle circulation? Que faites vous de nos enfants que nous devons déposer dans les écoles rue de Lubeck? Que faisons nous de nos enfants handicapés? on ne les scolarise plus? Que faites vous des reports de circulation générés par la fermeture de la circulation de Iéna, ou est l'étude d'impact circulaire? Pourquoi aucune slide n'a été présentée lundi en séance publique?</p> <p>Pour finir, la volonté politique de ce projet ne coïncide en rien avec le projet de Gustave Eiffel dont les plans ont vastement été modifiés depuis que la billetterie a changé de place (allée refuznik) et encore moins avec son projet initial éphémère qui n'avait pas l'audace et la laideur de prévoir au 19ème d'installer des wc, des bagageries ou d'en faire un haut lieu du deal de la mafia, du viol et des rixes. Certainement que les problématiques du 19ème début 20ème n'étaient simplement pas à l'image de l'actualité d'aujourd'hui.</p> <p>aussi , nous attendons une étude d'impact sécuritaire développée, notre Pays étant clairement et l'histoire ne vous a pas échappé aux proies des attentats et cette TOUR EIFEL représente le mieux ce pays... ainsi qu'une étude indiquant le nombre de personnes dédiées à l'entretien de ces nouveaux site.Nous requérons également une étude d'impact circulaire et des plans REELS représentant les espaces. Aujourd'hui les plans présentés publiquement évincent totalement la réalité des lieux et ne montrent même le mur de protection de la Tour Eiffel, ou est la transparence de ce projet pharaonique dont le budget initial ne fait qu'augmenter de manière colossale!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons d'apporter quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet a bien fait l'objet d'une étude de Sureté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Comme cela a été indiqué lors de la réunion publique du 03 novembre dernier, l'enceinte de la Tour Eiffel était en effet peu visible sur les perspectives. Cette enceinte ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Concernant la végétalisation, elle constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Aujourd'hui, les espaces publics ne sont pas en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien : protections des pieds d'arbres, pelouses surélevées, arrosage automatique sur les espaces verts les plus fréquentés afin de diminuer la détérioration des végétaux, etc. Il contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers la pose de 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et la création de 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p>
415	<p>Magnifique projet, qui va permettre de créer une unité de lieu pour ce symbole de la capitale. Celui-ci va contribuer à redynamiser ce lieu très fréquenté et permettre aux parisiens et aux touristes de se réattribuer l'espace.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution. Comme vous le soulignez, le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens, avec une piétonisation sur l'ensemble du site.</p>

n°	Contribution	Réponse
416	<p>Bravo pour ce projet ! Nous avons besoin de grands espaces dédiés à la promenade, éloignés de la circulation automobile. De plus, ce projet valorise les perspectives vers la Tour Eiffel. Il faut souligner aussi la volonté de restaurer le champ de Mars qui a vraiment besoin que l'on s'occupe de lui. En conclusion, je suis très favorable à ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution.</p> <p>- Nous vous confirmons que la piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption.</p> <p>- Concernant le projet paysager du Champ de Mars, comme vous le soulignez le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés.</p>
417	<p>Cela suffit: il faut mettre un terme à la gestion calamiteuse de Madame Hidalgo et de ses alliés gauchistes. Endettement abyssal, travaux incessants jamais terminés et dont le seul objectif est de dégoûter les parisiens, mépris total des parisiens qui travaillent et doivent utiliser leur véhicule.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
418	<p>Les parisiens ont besoin d'espaces verts et non d'espaces événementiels. Je suis choquée par là multitude d'événements sur le champs de Mars. Le Grand Palais éphémère et ses nombreuses extensions privent les parisiens d'espaces verts qui sont bien trop rares à Paris.</p> <p>Tout cela est contraire au bien-être des habitants, aux besoins d'îlots de fraîcheurs (réchauffement climatique) et à une ville plus verte.</p> <p>Ne laissez pas perdurer le Grand Palais, agrandissez la pelouse au lieu de la réduire, diminuez le nombre d'événements, embellissez ce jardin au lieu de construire des bâtiments....</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
419	<p>Totalement contre. Ce sera un nouveau lieu de villégiature pour les voyous, délinquants, mineurs isolés, drogués et autres protégés de Madame Hidalgo.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
420	<p>Le Trocadéro est dangereux le soir. Davantage de jardins c'est davantage de dealers. Aujourd'hui plus personne ne s'y promène dès qu'il fait nuit. Comment pouvoir vous en convaincre ? La circulation dissuade les dealers. Par pitié, il y a tant d'écoles à proximité.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
421	<p>La perspective d'une grande promenade piétonne peut être très attractive pour les riverains et parisiens, mais plusieurs aspects doivent être renforcés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - quid des aires de jeu pour enfants ? totalement oubliées dans le projet. Paris est d'abord la ville des Parisiens avant d'appartenir aux touristes - quel dispositif de sécurité et propreté autour du site ? les jardins sont déjà très malfamés dès la nuit tombante, et les débris jonchent le sol en permanence - comment s'assurer d'un tourisme de qualité respectueux du site ? vs. les cars qui déversent des hordes de touristes pressés sur le site actuellement 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Cette dernière appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera ainsi à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. A noter que les Aires de jeux, manèges, et autres activités du champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues.</p> <p>Concernant la sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale. <p>Vous évoquez le sujet de la propreté. Le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Enfin, concernant les cars de tourisme, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
422	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis effaré par ce projet pharaonique qui aura comme conséquences</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- d'augmenter la dette de la ville, et partant celle de l'Etat, qui devra d'une manière ou d'une autre venir à la rescousse 2- de réduire - encore - la mobilité, 3- d'augmenter la pollution avec les bouchons et le rallongement des parcours. Concrètement pour aller de Boulogne au 7eme, ce qui est mon cas quotidiennement, je vais être obligé de passer par la Porte Dauphine ! <p>La Mairie de Paris a-t-elle compris que nous avons changé de monde ?</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- baisse structurelle et durable du tourisme international 2- mise en place du télétravail 3- exil des familles et des business <p>Ces phénomènes conjugués ont pour impact de réduire les recettes fiscales.</p> <p>Bloquer définitivement la circulation ne peut qu'amplifier les problèmes.</p> <p>Avant de se lancer dans de tels projets, "primum non nocere".</p> <p>Bien à vous</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
423	<p>Le projet d'aménagement envisagé présente de sérieux inconvénients pour le Champ-de-Mars et son impact sur la vie des parisiens des 7e, 15e, 16e arrondissements et au-delà de tous ses usagers ne semble pas avoir été correctement évalué.</p> <p>- Extension abusive de l'événementiel : poursuite et extensions de la commercialisation de l'espace public sans concertation ni considération pour les conditions de vie des habitants.</p> <p>- Extension des surfaces bâties sur des secteurs protégés, au profit de la SETE et d'un tourisme mal maîtrisé sur un espace déjà à limite de capacité.</p> <p>- Réduction incompréhensible des espaces verts : la Mairie affiche sa volonté de verdier Paris, mais en même temps, elle pratique une emprise prédatrice sur les espaces verts et les jardins. Verdir Paris consiste apparemment à semer des graminées sur le toit des aubus ou des herbes folles au pied des arbres. En revanche, les espaces verts traditionnels sont négligés, mal entretenus, livrés à la saleté et aux nuisibles, quant ils ne sont pas tout simplement confisqués : l'emprise du Grand Palais éphémère, et des événements qu'il organise sur le terrain et sur les rues avoisinantes dépasse très largement ce qui est autorisé. La bétonnisation du sol et des allées, la construction de bureaux pour la SETE dans les jardins historiques, l'implantation de bagageries (alors même que les consignes de bagages ferment partout pour des raisons de sécurité), la création de kiosques commerciaux très laids : tout dans ce projet d'aménagement trahit une ignorance des réalités et une indifférence coupables à l'égard des habitants. En intégrant les plus et les moins du projet, on aboutit à une réduction de 35 % des espaces verts du Champ-de-Mars.</p> <p>- Menace d'une insécurité grandissante : la suppression du trafic transversal au Champ-de-Mars, outre les inconvénients qu'elle promet aux usagers des transports publics, compromettra la sécurité nocturne du site. En effet, les rues traversantes ont été pensées pour sécuriser cet espace. En outre, le fait de couper ces passerelles de communication entre les 7ème et 15ème arrondissements voulues par les concepteurs du parc et par les élus de l'époque, confine et pénalise les populations respectives.</p> <p>- Le Champ-de-Mars a une dimension patrimoniale exceptionnelle qui est très peu prise en compte par ce projet. La perspective centrale n'est pas respectée, ici bouchée par des arbres, là affaiblie par une pelouse rétrécie. Les édifices décoratifs, en état de ruine, sont à restaurer. Enfin, pourquoi détruire le bassin historique de la place Rueff pour le remplacer par un carré métallique très banal ? Une étude patrimoniale d'ensemble serait donc nécessaire.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le Champ de Mars, son patrimoine végétal se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen termes, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC).</p>
424	<p>Projet séduisant sur le papier, certes. Le traitement de chaque espace pris séparément peut être intéressant (les abords de la piscine Emile Anthoine notamment méritent un réaménagement).</p> <p>En revanche, la gestion des flux motorisés est une catastrophe et une hérésie ! fermer le pont à la circulation auto est un non sens...</p> <p>De même, la "perspective" qu'on a de ce parc de 2 km de long est quand même bien entamée par la muraille qui constitue les protections en verre au pied de la tour Eiffel, enlevant beaucoup de son intérêt à ce projet...</p> <p>En résumé, ok pour le réaménagement de certaines parties (coté trocadéro, pied de la tour Eiffel, CIDJ etc...) mais pas sur le volet flux et voiries qui à mon sens doivent conserver leurs fonctionnalités existantes.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Concernant la gestion des flux motorisés, soyez rassurés sur le fait que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation.</p>
425	<p>La suppression des voies de circulation est un manque de respect pour les habitants du quartier.</p> <p>Je propose que ce "projet" soit plutôt réalisé dans les quartiers des électeurs de Mme le Maire (bastille République etc...)</p> <p>Le pire est que c'est notre argent qui finance !</p> <p>Je propose qu'on en reparle quand les finances iront mieux, quand nos rues seront sûres (vois, pockpockets, cambriolages...). Et propres!</p> <p>Si il faut vraiment dépenser de l'argent, faisons rouler plus souvent les camions nettoyeurs, que j'ai vu une seule fois dans ma rue cette année. A titre de comparaison, la mairie de Puteaux nettoie ses rues 2 fois par semaine.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
426	<p>Ce projet ne doit pas voir le jour. Il n'est pas réfléchi et ne prend pas en compte les demandes des parisiens vivants à proximité. C'est une privation de liberté de mouvements. Ce projet oublie tous les professionnels et personnels à mobilité réduite qui sont en besoin de véhicules motorisés pour se déplacer.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
427	<p>C'est inadapté à la mobilité voulue par les citoyennes et les citoyens.</p> <p>Des débordements inextricables de circulation sur les arrondissements environnants sont à prévoir.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations concernant les mobilités :</p> <p>- Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>- Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
428	<p>Bonjour,</p> <p>Je trouve le projet de piétonisation de la Tour Eiffel complètement aberrant.</p> <p>Les perspectives et le plan sont magnifiques, certes, mais absolument hors d'échelle. La ville de Paris est devenue impraticable, que ce soit à pieds, en vélo, en transports en commun et en voiture. C'est bien beau de vouloir limiter la voiture à Paris et la rendre plus verte, mais au préjudice de qui ?</p> <p>Je me déplace en vélo tous les jours, c'est devenu un vrai calvaire pour circuler même en vélo. J'ai beaucoup de peine pour les artisans venant de banlieue et devant venir travailler à Paris avec leurs voitures, les voitures se retrouvent prises en sandwich par les vélos qui ne respectent aucune priorité, sans parler du peu de voies qui leur restent pour circuler...</p> <p>Je ne suis pas une pro "voitures" mais il faut un peu de bon sens quand même. Nous vivons dans une Capitale, et non une ville de province ! On peut limiter les voitures polluantes mais il faut quand même laisser des voies de circulation. Même les Bus ne circulent plus, ou alors on a 1h de retard à nos rdvs systématiquement en se faisant prendre dans les embouteillages.</p> <p>En voulant apporter du "vert", cette ville est devenue stressante et agressive : tout le monde s'énervé. J'assiste à des engueulades tous les jours, les gens n'ont plus de civisme. Les vélos se croient les rois du monde, ne respectent ni les piétons ni les voitures.</p> <p>Jeune maman, comment faire pour me déplacer avec mon bébé ? Le vélo est trop dangereux, le bus n'avance pas, le métro est rempli de multitude d'escaliers et les voitures ne circulent pas ! et on ne peut même plus accéder ou se garer au Bois de Boulogne en voiture pour une bonne partie !</p> <p>Alors franchement...ce projet de transformer le quartier de la tour Eiffel, en supprimant encore les quelques voies routières qui persistent et abaisser encore plus le km/heure, c'est vraiment la goutte d'eau.</p> <p>Ah oui j'oubliais, c'est sympa d'anéantir la voiture à Paris car ça pollue. Mais on en parle des quais de Seine aménagés avec des restos ? où tous les jeunes jettent leurs canettes de bière et autres détritus à l'eau en fin de soirée ? Je longe la Seine tous les jours en vélo, ça me met vraiment du baume au cœur de voir les canards et les cygnes nager dans cette Seine qui est devenue une poubelle ambulante.</p> <p>Voilà sur ce, je pense que vous avez compris mon opinion.</p> <p>Ce mail finira sûrement à la poubelle ou dans une boîte spam, mais au moins j'aurais essayé de passer le message.</p> <p>Cordialement, Joséphine Poli</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Cette dernière appelle quelques compléments d'informations concernant les mobilités :</p> <p>- Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>

n°	Contribution	Réponse
429	<p>Après avoir transformer le Champs de Mars en champs de foire avec le Grand Palais éphémère et les manifestations incessantes comme concours hippique, concert démesuré, fan zone.... qui privent les riverains et promeneurs de profiter paisiblement de cet espace vert ouvert au cœur de Paris, voici maintenant un autre projet pharaonique (plus de 100 millions d'euros) qui en réalité va diminuer la surface des espaces verts ouverts au promeneurs, couper les axes traversant et donc dégradant le niveau de sécurité et congestionner les axes de circulation autour.</p> <p>S'il vous plaît, merci de simplement nous rendre le Champs de Mars libre de manifestation et construction éphémère; et surtout de consacrer une petite partie de l'argent prévue pour cette idiotie à l'entretien et la propreté du site.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. - La surface des espaces verts sera bien augmentée. Loin d'être oubliée, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) - Comme vous le souhaitez une attention particulière est portée à la propreté du site et une amélioration des conditions d'entretien à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93) - Par ailleurs, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation - Enfin, la sécurisation du site est bien prise en compte. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Cette étude a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.
430	<p>Le projet enlaidit ce quartier de Paris car il unit le champs de Mars et les jardins du palais de Chaillot dans un magma commun : la beauté du lieu est liée à cette séparation minérale que constitue le pont entre la rive droite et la rive gauche.</p> <p>Les parisiens ont besoin de circuler en voiture, en bus et en taxi et l'axe Chaillot Champ de Mars est un axe important de communication entre le 16eme arrondissement d'un côté et entre les 7eme et 15eme arrondissement de l'autre. Il ne faut pas rendre la vie des parisiens plus difficile. Cet axe est important pour accéder aux écoles du 16eme pour tous les habitants de la rive gauche.</p> <p>Un projet très coûteux pour un gain très minime.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
431	<p>Je pense qu'utiliser une partie de l'argent prévu pour ce projet pour améliorer l'entretien et la propreté des espaces publics parisiens serait plus utile.</p> <p>Par ailleurs, une large zone supplémentaire excluant les voitures va encore compliquer la vie des riverains et des personnes devant prendre leur véhicule pour aller travailler.</p> <p>Je suis totalement opposé.</p> <p>Cordialement.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
432	<p>A l'attention de madame Hidalgo Il n'y a pas que des touristes à Paris Dans ce projet on oublie complètement les riverains (ceux qui votent aux élections) Comme d'habitude on néglige complètement les personnes âgées, les handicapés, les familles nombreuses Bref tous ceux qui ne peuvent pas utiliser les transports en commun Je suis complètement contre ce projet</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
433	<p><i>Doublet obs 432</i></p>	
434	<p>Ce projet est une aberration totale, qui va totalement couper le quartier, rendre impossible nos déplacements au quotidien, ne tient pas compte de nos vies et déplacements.</p> <p>Nos quartiers des 7e et 16e sont remplis de familles, d'enfants qui ont fait le choix d'être ici justement pour vivre dans un lieu sécurisé et pratique.</p> <p>Les enfants doivent éviter le secteur du Trocadero en fin de journée et la nuit, les rôdeurs ne sont jamais inquiétés, les rats, la saleté est notre quotidien et vous croyez tout changer en bloquant les accès des véhicules, en isolant encore plus les piétons qui y sont déjà très vulnérables.</p> <p>Le Trocadero est un nid de dealers et voleurs depuis toujours, cet endroit est sale et mal famé la nuit, comment imaginer que cela change un jour alors que l'espace est déjà extrêmement mal entretenu ?</p> <p>Ce projet coupe le 16e du 7e et l'accès est-ouest, qui a déjà été rendu très compliqué, va définitivement renvoyer les voitures dans nos rues au mieux de les laisser sur les grands axes qui fonctionnent.</p> <p>Avant, traverser Paris était envisageable, la piétonnisation des quais nous fait désormais perdre un temps précieux, et vous comptez rajouter à cela un projet totalement inabouti ?</p> <p>Bien entendu il reste important de préciser que les transports en commun sont une catastrophe et que les personnes ne pouvant pas faire autrement y passent beaucoup trop de temps.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
435	<p><i>Doublet obs 432</i></p>	
436	<p>Lorsque l'on a la chance de disposer d'une maison - et Paris, notre maison commune, n'est-elle pas l'une des plus belles qui soient - que fait-on avant de refaire la peinture de l'un des couloirs ? On s'assure que l'ensemble tient debout, que les fondations sont solides, que les pièces principales sont propres et agréablement décorées, que l'on peut y accueillir en toute sécurité les amis que l'on a invités chez nous, que l'on a remboursé son emprunt avant d'acquiescer à crédit de nouveaux pots de peinture. Or, notre ville est sale et endettée, l'insécurité galopante, les transports en commun surchargés. Et si l'on en revenait au bon sens ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
437	<p>La ville de Paris n'a pas besoin de ce projet pharaonique qui malheureusement ne sera pas entretenu et sera endommagé à peine terminé. La circulation sera encore plus cauchemardesque qu'elle n'est déjà</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
438	<p><i>Doublet obs 437</i></p>	
439	<p>Excellent projet</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
440	<p>Ce projet nest fait que pour les touristes Les habitants de paris qui élisent les maires d arrondissements seront pris en otage dans leurs quartiers En effet la traversée en voiture de la seine ne pourra se faire que par le pont de l alma(extrêmement embouteillé déjà) et par le pont de grenelle Il y a une multitude de personnes à paris qui ne peuvent pas prendre les vélos et les transports en commun (personnes handicapée, familles avec enfants en bas âge, personnes âgées ne pouvant pas monter ou descendre des escaliers) De plus le pont d léna ne pourra pas être végétalisé, parce que vous imaginez la tonne de terre qu il faudrait mettre pour faire tenir des arbres! Et si vous mettez des bacs de fleurs,nous savons comment ça va finir : en poubelles avec des herbes folles puisqu ils ne seront pas entretenus comme les autres bacs de fleurs de paris. Même ceux sur le parvis de la mairie sont tous en décrépitude. Le dédain que vous portez aux parisiens est honteux de votre part. Vous êtes élus en tant que maire pour entretenir la ville de paris et son patrimoine pas pour faire des aménagements destinés uniquement aux touristes et contraindre Le Parisien encore plus que maintenant! Paris n est pas un terrain de jeux: les personnes y travaillent. En conclusion je suis absolument contre ce projet. Si vous passez au dessus de ce que les parisiens veulent pour paris votre projet sera bloqué par des manifestations colossales. #saccageparis J en profite pour vous réclamer les justificatifs que vous devez fournir aux parisiens de vos restaurants, séminaires et autre joyusetés que vous nous faites supporter tant par nos impôts que par une dette abyssale de la ville de paris!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins de tous, visiteurs, touristes, et Parisiens. - Par ailleurs, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Concernant la prise en compte des personnes à mobilité réduite, le nombre de places de stationnement dédiées est pour sa part revu à la hausse. Le projet cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) - Comme vous le soulignez, le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.

n°	Contribution	Réponse
441	<p>Ils s'agit ici d'une pure utopie. La réalité en sera désastreuse. Congestion et report de la circulation, impossibilité d'accès pour les interventions des forces de l'ordre, des pompiers, du SAMU etc...!</p> <p>Cette vision binaire et radicale : Voiture = mal et vélo = bien doit être largement adaptée avec souplesse. Comment assurer 5 rendez-vous professionnels par jour à Paris et banlieue en vélo....?</p> <p>Le maintien en l'état de cette piétonisation sera ingérable et accueillera à bras ouverts les nouveaux point de deal, l'insalubrité...</p> <p>La mairie ne parvient pas à maintenir propre des zones bétonnées. Comment s'imaginer qu'elle pourrait réussir le pari de maintenir une zone de verdure ??!</p> <p>Occupons nous déjà des vrais problèmes avant d'en créer des nouveaux.</p> <p>Bien à vous</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
442	<p>La ville serait propre, sécurisée, avec une circulation fluide et des transports en commun performant, alors oui pourquoi pas.</p> <p>Mais la ville n'a jamais été aussi sale, l'insécurité est immense, la circulation est catastrophique, les transports encombrés et peu accessibles aux familles avec poussette, donc non, hors de question d'aller financer ce projet totalement inapproprié.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note. Vous pourrez trouver tous renseignements sur les actions municipales sur le site Paris.fr.</p>
443	<p>encore un projet qui va a l'encontre des voitures passant par ce site tous les jours pour me rendre à mon travail du 17 à beaugrenelle les difficultés vont augmenter A 68 ans je ne vois pas prendre un vélo pour aller au travail Me le maire refelchissez un peu plus Paris ne doit pas venir un musée</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
444	<p>Ce projet est un danger ! Il sera le lieu des dealers qui rôdent déjà dans les jardins du Trocadéro et qui auront un joli cadre vert pour réaliser leur trafic !</p> <p>Notre arrondissement est devenu insécurisé, la circulation insupportable, la propreté désastreuse, nous souhaitons retrouver le Paris d'autrefois ! Je propose que la Maire refasse le jardin de sa propriété à la place d'embêter les riverains.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
445	<p><i>Doubleton 444</i></p>	
446	<p>cette aménagement est bien mais ne tiens aucun compte des problèmes de circulation que cela va engendrer. Je ne suis pas sur que cela soit la priorité</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
447	<p><i>Doubleton 444</i></p>	
448	<p>Cela va être encore un nouveau dépôt de la mairie de paris : sale , mal entretenu, bourrés de tentes. Le projet doit être financé et bien géré pour être agréable et un plus pour la ville .</p> <p>Entretenez déjà les parcs et jardins existants de la ville .</p> <p>Aménager agréablement les quais de seine ...</p> <p>En résumé, par pitié, finissez ce que vous commencez</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
449	<p>Habitant au 39 avenue de Suffren, je fréquente ou traverse pratiquement tous les jours le Champ de Mars . Pour un habitant c'est à la fois un jardin de promenade et une voirie traversante pour parvenir aux rues commerçantes du quartier du Gros Caillou . De nombreuses manifestations (concerts, épreuves de sport etc...) nous interdisent déjà trop souvent la traversée du jardin (par l'avenue Joseph Bouvard notamment) , ce qui dans le pire des cas oblige un long détour par l'Ecole militaire. Il ne faudrait pas que cette interdiction de traverser AU MOINS A PIED devienne une habitude , même à l'occasion des Jeux Olympiques. On a tellement souffert de la Fan Zone de la Coupe d'Europe de football !</p> <p>Sinon je ne conteste pas l'intérêt global du projet de rénovation du site mais je suis inquiet de l'imprécision des documents mis à disposition concernant les flux de circulation automobile et encore plus par le flou total sur le dispositif de stationnement des voitures et des cars de tourisme.</p> <p>Ne peut-on pas envisager un parking souterrain sous l'avenue Joseph Bouvard ?</p> <p>Heureusement vous préservez les stationnements de l'avenue Charles Floquet et de ses rues perpendiculaires bien utiles aux riverains du quartier, j'espère que vous n'allez pas autoriser les déposes de cars de tourisme dans cette avenue ni dans l'avenue de Suffren au pied des immeubles . Il y a déjà tant de cars qui stationnent malgré l'interdiction le long du trottoir devant le 39 avenue de Suffren et qui laissent tourner leur moteur à l'arrêt , nous asphyxiant ainsi toute la journée !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur les déplacements automobiles, celui-ci a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Vous évoquez le stationnement des cars de tourisme. Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>La création d'un parking souterrain sous l'avenue Joseph Bouvard n'est pas envisagé, la Ville de Paris s'orientant vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Aucune aire de dépose minute n'est prévue rue de Suffren pour les bus touristiques. En revanche, 1 arrêt pour les bus touristiques Open Tour et Big Bus sont envisagés. Pour plus de précision, vous pouvez consulter la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10 du dossier de PPVE).</p> <p>Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p>
450	<p>Voici un projet excessivement coûteux, qui aura pour effets pervers d'isoler un peu plus certains quartiers de Paris au lieu de les réunir à d'autres, de limiter plus encore le déplacement des moins mobiles, d'augmenter la pollution en reportant le trafic vers d'autres axes déjà congestionnés, de créer un nouveau territoire à la disposition des sans domicile fixe... à quel moment cette municipalité, aussi dogmatique qu'incompétente, va-t-elle prendre la mesure des conséquences calamiteuses de ses décisions irrationnelles ? Hidalgo, créditée d'à peine 5% d'intention de vote aux prochaines élections nationales, ferait mieux d'abandonner ses fonctions et se retirer de la vie politique pour laisser les parisiens vivre en paix, loin du tumulte provoqué par les marteaux-piqueurs et la quantité de produits chimiques utilisés pour achever ses travaux pharaoniques, fausement écologiques et sérieusement inutiles.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
451	<p>Circulation au Trocadéro : est-ce bien raisonnable?</p> <p>La circulation de cette place fonctionne correctement aujourd'hui.</p> <p>Les schémas de circulation proposés dans le projet vont congestionner la circulation dans tous les axes arrivant à la place. Les bus et les transports d'urgence vont être coincés (en plus de tous les automobilistes). Les mobilités "douces" vont se retrouver sur les trottoirs et augmenter le danger et l'inconfort pour les piétons, à l'inverse de l'objectif initial.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel... Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées...Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié, notamment sur la place du Trocadéro. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>

n°	Contribution	Réponse
452	<p>Bonjour,</p> <p>Mon père qui habite avenue Charles Floquet et qui a 90 ans est contre ce projet. Le 7 ème devient invivable pour les personnes handicapées et âgées.</p> <p>Comment faire pour ce mouvoir ? Il ne peut plus marcher ni faire de vélo et encore moins de la trottinette.</p> <p>C'est une abération pour les habitants et le bien vivre dans le 7 ème.</p> <p>Voulez vous précipiter son départ en Epad?</p> <p>Cordialement, Estelle Barry.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Le site Tour Eiffel restera accessible aux voitures, taxis et aux bus. Une part de l'espace de la chaussée dévolue aux véhicules particulier sera en effet offert aux piétons et aux cyclistes.</p> <p>Le pont d'Iéna, la Place de Varsovie (hormis l'avenue de New York qui passe sous la place et réaménagée en 2x2 voies) et la place Rueff ne seront plus en effet circulables en véhicule particulier.</p> <p>Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés.</p> <p>Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna.</p> <p>Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>De nouvelles places de stationnement pour les personnes à mobilité sont créées et les places de stationnement taxi sont réorganisées pour améliorer la pose et la dépose.</p>
453	<p>Bonjour,</p> <p>l'organisation des différentes manifestations sur la place de Varsovie durant l'été et en septembre/octobre 2021, a constitué une véritable nuisance environnementale : pollution, nuisance sonore, dégradation du site ...</p> <p>L'objectif de créer un grand jardin autour du Trocadéro et de redonner sa place à la Nature est donc totalement incompatible avec la tenue d'événements bruyants et polluants sur la place de Varsovie.</p> <p>Le projet One site, qui a notamment pour objectif de redessiner la place de Varsovie pour faciliter l'organisation d'événements, ne respecte donc pas du tout le principe de respect et d'amélioration de l'environnement pour les Parisiennes et les Parisiens.</p> <p>Pour que le projet ait un sens, il faudrait que le Trocadéro et la place de Varsovie soient des lieux de respiration urbaine, des lieux où la Nature serait préservée et valorisée et non pas des lieux de manifestations et de spectacles, irrespectueux de l'Environnement.</p> <p>Salutations</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel et la question des nuisances sonores est étudiée avec attention.</p> <p>L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours.</p>
454	<p>Je m'oppose fermement à ce projet pour les raisons suivantes:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- un coût exorbitant pour une ville déjà largement sur endettée 2- la suppression de 30% des espaces verts existants du champs de mars, ainsi que les îlots de fraîcheurs tant appréciés procurés par les fontaines 3- la destruction d'un patrimoine historique, symbole de notre culture au profit d'une bétonisation aussi laide qu'incohérente, en particulier pour le trocadéro transformé en forum de concert et le pont d'Iéna reliant les 2 berges privé de sa fonction essentielle 4- les répercussions catastrophiques en terme de circulation pour une ville largement asphyxiée par une idéologie stupide privant ses habitants du droit élémentaire au déplacement. 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. - La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.
455	<p>Report de la circulation du pont d'Iéna : la catastrophe</p> <p>Actuellement, les ponts de Bir-Hakeim, de Grenelle et de l'Alma sont régulièrement congestionnés, bloquant les bus, véhicules de secours et accessoirement (sic) automobilistes.</p> <p>Quelles études ont été faites concernant les reports de circulation si le pont d'Iéna venait à fermer? Les élus sont ils prêts à décider sciemment de retards dans les interventions d'urgence et en seront-ils tenus responsables si les temps d'intervention causent des décès?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma que vous évoquez.</p>
456	<p>Bonjour,</p> <p>la place de varsovie va devenir entièrement souterraine pour les véhicule arrivant par les quais RD ?</p> <p>Concernant la place du Trocadéro, je ne comprends pas bien les schémas. En arrivant de Paul Doumer : est il possible d'aller vers Kleber ou vers Iéna? et vice versa?</p> <p>c'est le trajet de mon bus le 22</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Côté Varsovie, le long de la Seine, la circulation générale est maintenue sur l'avenue de New York, avec le rétablissement des voies à double sens dans le tunnel souterrain pour libérer la place de Varsovie de la circulation automobile. La circulation sur la place de Varsovie elle-même, ainsi que sur l'avenue des Nations Unies Est sera réservée aux véhicules de secours, aux transports en commun et aux vélos. L'avenue des Nations Unies Ouest sera quant à elle piétonnisée et accessible uniquement aux véhicules de secours. - Place du Trocadéro : depuis Paul Doumer, il sera possible de rejoindre l'avenue Kléber et du Président Wilson en direction de l'avenue Iéna, grâce aux carrefours à feu prévus sur la place du Trocadéro et vice versa - Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92 sont inchangés. <p>Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p>
457	<p>En tant que représentant du Comité des Riverains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nous ne pouvons pas accepter de voir le Champ de Mars privé de ses avenues transversales avec les nombreux bus qui le desservent. - Nous refusons l'idée d'un pont d'Iéna végétalisé qui sera monopolisé par d'autres éléments perturbants que le tourisme et source de saleté.; - nous refusons que la circulation automobile soit reportée sur les rues adjacentes qui sont résidentielles. - Nous demandons le rétablissement d'un vrai parc avec bassins dédié aux promeneurs et aux aires de jeux pour enfants sans événements gigantesques ; - nous demandons le démantèlement du Monument éphémère actuel qui a supprimé 2 bassins alors que les deux lacs de la Tour Eiffel nous été supprimés à cause du mur en verre. - Nous précisons qu'étant donné que depuis au moins 5 ans, notre cadre de vie s'est beaucoup détérioré, il serait normal que la Ville de Paris nous dédommage dans le cas de déménagement. <p>Comité de Riverains du Champ de Mars</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
458	<p><i>Doublon 457</i></p>	
459	<p><i>Doublon 457</i></p>	
460	<p>Coût du projet et maintenance des espaces</p> <p>Le Trocadéro, la place de Varsovie et le Champs de Mars sont</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- sales (jonchés de déchets) 2- infestés de rats 3- lieux de trafics en tout genre <p>La configuration future va t elle apporter des réponses définitives à ces problèmes connus?</p> <p>Sinon, ne serait il pas plus opportun de diriger l'argent public à fixer ce que ne fonctionne pas par le recrutement ou la réaffectation d'agents municipaux, plutôt que de dépenser de l'argent en pure perte sans régler les vrais problèmes qui empêchent à ces lieux d'être vraiment agréables?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>La propreté et la sécurisation du site sont en effet des enjeux essentiels et ont, à ce titre, été étudiés avec attention.</p> <p>Le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93)</p> <p>Concernant la lutte contre les trafics, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Cette étude a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>

n°	Contribution	Réponse
461	Bonjour, Je suis fermement opposé à ce projet qui est coûteux (et la ville est déjà très endettée) et que déforme, défigure, enlaidit et dénature cet endroit tellement magnifique et symbolique. Cordialement André Erlich	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
462	circulation sur la place du trocadéro : aujourd'hui une des rares places relativement fluide, la physiologie future laisse présager une congestion supplémentaire ; le projet d'aménagement ressemble à la nouvelle place de la Bastille dont la traversée est devenue impossible depuis son réaménagement. la vie quotidienne des habitants ne semble absolument pas prise en compte, en particulier celle des personnes âgées ou à mobilité réduite, pour lesquelles le vélo ou la trottinette ne sont pas une option.	Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations : L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié, notamment sur la place du Trocadéro. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Concernant la prise en compte des personnes à mobilité réduite, le nombre de places de stationnement dédiées est pour sa part revu à la hausse. Le projet cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)
463	Je suis totalement contre ce projet qui une fois de plus va défigurer le Paris historique tout cela pour servir de représentation aux éphémères JO 2024. Plusieurs lieux emblématiques de notre ville ont déjà été meurtris ces dernières années. Arrêtez le massacre s'il vous plaît. Personne n'a le droit d'outrager de cette façon notre ville qui rayonnait autrefois. Je suis un parisien de naissance de plus de 60 ans je n'ai jamais vu pareilles folies.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
464	<i>Doubleton 463</i>	
465	Une catastrophe écologique et environnementale ! Une entrave à la liberté de circuler et de vivre Une catastrophe architecturale Une zone dangereuse de fréquentation Un blocage du centre de Paris Paris est une ville qui doit économiquement respirer en favorisant les déplacements, les livraisons, les écoles, les urgences, la famille. Ce projet est une ineptie Paris n'est pas un lieu champêtre Sur que quand il n'y aura plus personne à Paris il n'y aura plus de pollution Quel désastre ne serait-ce que d'imaginer ce genre de stupidité !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
466	Ce projet ne tient pas compte des riverains, dont beaucoup de familles avec enfants, qui vont être enclavés, et vont subir une augmentation des nuisances et de l'insécurité. Par ailleurs, cela va aggraver les problèmes de circulation pour entrer dans Paris par la voie Georges Pompidou. - Enclavement d'un quartier Il sera quasiment impossible de sortir du quartier bas de Passy/rue des Eaux/boislevé en voiture. - Le retrait de la circulation du pont d'Iéna, qui est large et circule bien, va focaliser le trafic routier sur le pont de Bir Hakeim déjà très encombré, ou celui de Beaugrenelle ou de l'Alma, toujours embouteillé... - l'entrée dans Paris va être rendue encore plus difficile par la voie Georges Pompidou. Rendre le site piéton va aggraver ce phénomène, puisque les trafics (il existe déjà du trafic de drogue dans les jardins du bas du Troca) vont se faire sur tout la "promenade verte", à l'abri des regards des automobilistes. Justement, le fait de circuler en voiture sur ce point empêche l'insécurité. Enfin, de plus en plus d'événements sont organisés, sans tenir compte de la tranquillité et de la sécurité des riverains... - les jardins et le Site du Trocadéro et du Champs de Mars ne sont pas entretenus, on voit mal comment la mairie entretiendrait de nouveaux espaces verts laissés aux touristes et aux vendeurs à la sauvette... Ce projet n'est pas destiné aux parisiens, mais s'intègre dans un plan plus global pour chasser familles de ce quartier et la voiture, or, la voiture est nécessaire pour certains déplacements, notamment pour les familles. Je suis donc CONTRE ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations : Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins de tous, visiteurs, touristes, et Parisiens. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. En particulier, la question de la reconstitution des itinéraires inter-quartiers a été étudiée finement pour arriver à un schéma de circulation satisfaisant. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Concernant la lutte contre les trafics, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Cette étude a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7 ^e , 15 ^e et 16 ^e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale. Comme vous le soulignez, la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.
467	Je suis contre ce projet. Il va devenir impossible de vivre à Paris, déplacements compliqués, à risque pour les seniors. Je suis contre ces projets de piétonisation dans Paris.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
468	Je suis contre ce projet qui ne peut que créer des difficultés supplémentaires de circulation et engorger les alentours. D'autant que de nombreux autocars viennent déposer les touristes qui visitent la Tour Eiffel et qui doivent arriver et repartir le plus vite possible. Je regrette que cette soi-disant enquête ne pose pas simplement la question « pour » ou « contre »	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
469	Projet cher et absurde, fait pour les touristes, on perd la perspective, on va encore créer des embouteillages, des zones de non droit ouvertes à la délinquance. Attaquez-vous plutôt à la saleté au respect du code de la route, réfléchissez aux plans de circulation et pensez inclusif plutôt qu'exclusif. Paris appartient à tout le monde et pas uniquement aux jeunes en trottinette.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
470	Le problème n'est pas de savoir si c'est bien ou mal, si c'est beau ou laid, mais de définir les priorités pour la ville. Or, il y a d'autres sujets plus importants à traiter " circulation, insécurité, manque de logements sociaux, mixité sociale, saleté etc " Pour conclure, un dossier à revoir plus tard...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
471	Nous n'en pouvons plus des décisions inutiles, irrationnelles, iniques et d'un coût arminieux pour le contribuable. La maire actuelle, dogmatique veut détruire Paris et principalement certains de ses arrondissements et détruire ainsi la diversité à laquelle tous les parisiens sont attachés. Personnellement je suis persuadé que vous allez devoir l'abandonner madame HIDALGO.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
472	<i>Doubleton 471</i>	
473	Végétalisme met tout cet espace quand on voit le résultat des quais qui ne sont toujours pas mieux utilisés ni avec beaucoup d'arbres. Commençons par nettoyer le Trocadéro, fleurir un peu plus Le Champs de Mars, et vérifier que les transports publics autour de tous ces axes soient optimisés avant de commettre l'irréparable et pour des sommes astronomiques. Élus du 16ème, s'il vous plaît montrez un peu de fermeté envers la Mairie de Paris qui fait tout ce qu'elle veut. Un autre projet à fuir dans le 16ème. les 320 appartements aux apprentis d'Auteuil et là encore on nous fait croire que ce sera végétalisé alors que bien sur tous les arbres seront coupés. Et l'esthétique et l'homogénéité architecturale ne compte pas pour Madame Hidalgo. Soyons judicieux, voyons un peu moins grand mais mieux organisé et plus propre et avec moins de rackets, de vols de vélos et on en passe. Paris, nous te quitterons tous bientôt.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
474	Cela va être l'enfer si ce projet aboutit..... une file de circulation uniquement à double sens sur la partie Nord du Trocadéro. Où vont stationner les bus de touristes qui les attendront ? Ne serait-il pas judicieux de remplacer le dogmatisme par du pragmatisme, de maintenir l'existant dans un état de propreté décent au lieu de dépenser des montants colossaux pour des projets sans queue ni tête. Je ne parle même pas des toilettes de chantier un peu partout sur la place qu'il serait temps de remplacer par une construction décente, efficace, et de bon goût	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
475	Bonjour Je m'interroge sur la pertinence d'un tel projet qui va supprimer de la fluidité dans la circulation parisienne. Vouloir changer les zébrures du zèbre, c'est à dire vouloir changer les comportements des Parisiens me semble plus relever de la prétention et de l'utopisme que de la bonne gestion de la chose publique même dans une perspective à long terme. L'esplanade du Trocadéro est vaste et le Champ de Mars encore plus vaste et vouloir les réunir ne va pas créer de vrai synergie de circulation piétonnière.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
476	Quelle solution alternative est offerte aux parisiens se rendant dans le quartier d'affaires de Beaugrenelle? Quel cheminement voiture depuis l'étoile ?	Bonjour, Pour vous diriger vers Beaugrenelle depuis la place de l'Etoile, vous pourrez emprunter plusieurs itinéraires dont au moins les deux suivants : - l'avenue Kléber, place du Trocadéro, rue Franklin vers le pont Bir Hakeim ou de Grenelle - les Champs Elysées, le pont d'Alma, le quai Jacques Chirac vers le quai de Grenelle
477	Je suis contre ce projet qui va coûter extrêmement cher sans aucun bénéfice. L'architecture du Trocadéro, du pont de Léna et de l'ensemble du site est très bien ainsi. Ce projet va créer de gros problèmes de circulation dans les avenues adjacentes et renforcer l'insécurité déjà croissante dans le quartier du Trocadéro. Les parisiens et parisiennes sont aujourd'hui beaucoup plus sensibles à la maîtrise de la dette de leur ville (et donc à leurs impôts) qu'à une énième transformation que la majorité des citoyens de ce quartier ne demande pas.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
478	S'il vous plaît : PAS DE DEPOSE MINUTE DE CAR DE TOURISTE AVENUE PAUL DOUMER. Très cordialement Gerard Bichot	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
479	Contre Ce projet ne prend absolument pas en compte la vie des riverains qui est déjà très dégradée depuis le grand palais éphémère - cf l'avenue d'Alma la motte picquet fermée au trafic en journée à cause de la fiac, les pelouses saccagées par les engins etc Bref ce projet va bloquer tous les accès routiers entre le 15 /16ème entre le pont bir hakeim et le pont de l'Alma Ce projet sous évalué totalement l'impact sur le trafic routier de la fermeture du point d'Alma, qui va générer un repris sur les ponts de Grenelles et pont de l'Alma, le pont bir hakeim n'étant pas adapté ni accessible depuis l'avenue des Etats Unis . Merci de penser à un projet avant tout pour les gens qui vivent dans le quartier et non pour les touristes ! A la fin de sont nos ilots qui financent donc merci de penser avant tout à nous!	Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations : Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins de tous, visiteurs, touristes, et Parisiens. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Comme vous le soulignez, la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement de groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.
480	Vaste fumisterie Quand on voit l'entretien actuel des espaces verts qui sont littéralement en friche aux alentours du Champ de Mars,, comment imaginer une seconde que ce projet ne va pas devenir rapidement une nouvelle jungle urbaine! Au lieu de vouloir révolutionner Paris, et d'investir n'importe comment, un entretien du patrimoine existant me semble beaucoup plus pertinent et accessoirement essentiel au regard de la dégradation que l'on peut observer quand on est riverain	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
481	Commerçante dans le 7ème, je subis déjà de nombreuses nuisances liées à l'organisation d'événements, manifestations régulières dans ce quartier. Chaque événement, qui modifie la circulation, rend difficile l'accès à notre quartier, décourage les clients/patients parisiens qui ne souhaitent plus traverser la Seine et pourtant habitent juste en face. Mon métier ne s'adressant pas aux touristes, l'activité de mon commerce est à chaque événement impactée. Si ce projet devait aboutir alors j'arrêterai de me battre tous les matins pendant 1h30 pour me rendre en transport en commun dans ce quartier, de payer le loyer de ma boutique plein pot pour 30m2, et irai vivre en province sans oublier de mettre au chômage mes salariés avant de fermer boutique définitivement.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
482	Ce projet est pharaonique pour quels avantages ? Aucun pour les riverains et usagers quotidiens. Pourquoi vouloir entraver autant la circulation, enclaver des quartiers, créer des embouteillages ? Des familles vivent et travaillent dans ces quartiers, cela semble complètement oublié. Il y a d'autres priorités plus urgentes comme les problèmes d'insécurité Je suis totalement contre ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
483	Je suis totalement contre ce projet pour les raisons suivantes: - Mépris total des avis des citoyens et riverains du quartier dont l'avis sera encore une fois totalement bafoûé dans la prise de décisions de la mairie de Paris - Un accroissement de l'insécurité et de la saleté qui sont aujourd'hui déjà inacceptables aux abords de la Tour Eiffel et du Trocadéro - des vrais problèmes de circulation des personnes et des biens, aujourd'hui intenable et qui ne vont faire qu'empirer avec un tel projet. La fermeture des voies sur berge a déjà reporté une circulation très chargée sur les abords du Trocadéro (avenue Mozart, rue de Passy, avenue Paul Doumer, boulevard Delessert et sur le place du Trocadéro même). Il serait utile que Mme la maire de Paris vienne sur place le matin par exemple pour observer ce qu'il se passe sur le terrain (notamment la circulation des bus qui est risible). Un tel projet ne fera qu'empirer les choses encore une fois - un ras le bol général sur les travaux qui enlaidissent notre si belle ville. Nous en avons marre des protections et autres barricades qui pullulent partout dans la ville - bref, une qualité de vie à Paris encore dégradée et qu'un tel projet ne contribuera pas à améliorer - enfin, et c'est peut être le point le plus important: un coût absolument faramineux (et qui débordera probablement comme très souvent car la mairie de Paris a déjà montré sa grande compétence pour gérer des dossiers type Vélib ou encore Autolib) à un moment où la dette de la ville de Paris a explosé sous la mandature actuelle. Doit-on rappeler que l'argent n'est pas gratuit et que c'est l'argent des contribuables (nos impôts) qui financent ce genre de projet inutile? Je pense qu'utiliser cet argent pour faire autre chose sera bien plus efficace (par exemple investir dans le métro, certes probablement invisible pour la mairie de Paris mais qui est devenu sale, bondé et peu sûr). J'invite à ce titre la mairie de Paris à prendre la ligne numéro 9 le matin par exemple pour s'en rendre compte.	Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations : Deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolution souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel. Concernant la sécurité du site, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Cette étude a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. S'agissant des conséquences sur la circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Quant au coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.
484	Je ne souhaite pas voir ce projet réalisé. Entre autres zones d'ombres, il est surtout néfaste pour les riverains des quartiers concernés. Nous sommes stigmatisés et pris en otage par la mairie de Paris depuis trop longtemps, ce projet contribuerait à tuer encore plus la vie quotidienne des parisiens qui vivent, éduquent leurs enfants, se déplacent pour travailler, ... au profit de touristes et autres personnes de passage dans la ville.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
485	Redonnez Paris aux parisiens avant de penser pour les touristes Tout a fait contraire. Un projet qui va cloisonner encore plus la ville divisée de plus en plus en quartiers inaccessibles. Un gâchis énorme d'argent dans une ville qui est incapable d'entretenir ce qui existe: Projet monté pour glorifier Mme la Maire au dépens des citoyens: Laissez tomber svp	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
486	<p>Bonjour,</p> <p>En tant que pratiquant de roller et usager parisien, je souhaite préserver l'environnement et la les lieux de pratique de mon sport. Celui ci est aussi un mode de déplacement non polluant.</p> <p>Dans ce cadre je demande de reétudier le projet de rénovation du trocadéro.</p> <p>Le béton désactivé prévu étant néfaste pour l'environnement et empêche la pratique de tous sports à roulettes.</p> <p>Je vous remercie d'étudier ma demande.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Concernant votre remarque, le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p> <p>Nous prenons bonne note de votre alerte sur la granulométrie du béton désactivé qui devra être le plus fin possible pour faciliter la pratique des sports de glisse. Le bilan carbone d'un béton reste généralement moins défavorable qu'un revêtement bitumineux.</p>
487	<p>Je suis contre ce projet qui entrave encore plus les Parisiens de ce quartier dans leurs déplacements. La circulation piétonne devient de plus en plus stressante car les usagers des "mobilités douces" sont absolument anarchiques et ne respectent pas leurs voies dédiées.</p> <p>Contrainte à effectuer quotidiennement des trajets en bus, dont la fréquence de passage a été diminuée, je suis victime fréquemment des incivilités des passagers et de la conduite cahotique des conducteurs exaspérés.</p> <p>Les commerces des environs sont en train de fermer les uns après les autres.</p> <p>Ce projet est bien joli, mais il ne restera bientôt plus de Parisiens pour en profiter .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens.</p> <p>Concernant les mobilités, le projet vise à permettre des mobilités apaisées et ambitieuses de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p>
488	<p>Je suis absolument contre ce projet.</p> <p>Il est contraire à toute notion d'écologie, n'utilisant cet argument qu'à des fins idéologiques.</p> <p>Il est trop coûteux alors que la mairie de Paris a déjà laissé son budget se dégrader et sa dette atteindre des sommets.</p> <p>Il méprise les habitants du 7e, 16e et 15e, en occasionnant des reports de circulation insupportables.</p> <p>Il va créer de l'insécurité en favorisant les points de deal.</p> <p>La mairie de Paris tue notre ville à petit feu, dans un manque absolu de bon sens, stop!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
489	<p>Je suis plutôt pour. En espérant que les travaux ne soient pas trop longs et trop coûteux.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
490	<p>Le trafic parisien déjà saturé par des travaux qui ne finissent jamais, les voies de circulation pour les voitures qui diminuent et maintenant ce projet qui sous le couvert d'apporter de la verdure et de l'espace va encore plus bloquer notre quartier tout en tuant des piétons et des cyclistes. Les rues sont saturées par les divers projets (rue des écoles fermées, rétrécissement des grands axes etc..) du stress et des morts pour un espace vert ???? Surtout quant on voit comment sont entretenus les espaces verts actuels et existants.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
491	<p>Ce projet est une vitrine pour touristes au détriment de la vie quotidienne des parisiens. Cela va cloisonner cet arrondissement qu'est le XVIème et reporter la circulation sur d'autres artères déjà bien chargées.</p> <p>Les travaux pharaoniques inutiles dans Paris sont légions.</p> <p>Stop ! Qui va payer ces factures astronomiques alors que les parisiens fuient notre capitale devenue sale et invivable.</p> <p>Commençons par entretenir notre patrimoine existant qui a fait de Paris la ville Lumière que le monde entier nous enviait ; ce patrimoine actuellement bien délaissé au profit de projets pseudos écologiques. Quelle tristesse !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
492	<p>Bonjour,</p> <p>Je souhaiterais que soit annulé le projet pose de béton désactivé autour de la Fontaine de Varsovie car :</p> <p>Le béton désactivé bannirait tous les sports de glisse du Trocadéro (skateboard / roller / trottinettes, etc), un lieu majeur pour ces sports.</p> <p>De plus, le béton n'est pas écologique : sa fabrication consomme énormément d'eau et émet du CO2, et il dégage des poussières dangereuses.</p> <p>Un asphalte de couleur plus claire serait plus efficace pour lutter contre les îlots de chaleur et serait compatible avec les sports de glisse.</p> <p>Merci de tenir compte de ces observations.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p> <p>Nous prenons cependant bonne note de votre suggestion concernant l'asphalte claire.</p>
493	<p>Je suis contre ce projet qui je trouve n'apporte pas grand chose par rapport à la situation actuelle, les jardins du trocadéro et autour de la tour eiffel actuels restant la principale zone verte du projet. La piétonisation de la voirie /du pont séparant actuellement les deux espaces n'est pas un gros plus, par contre va encore plus congestionner la circulation. Le cout du projet est considerable, et je pense qu'il serait plus judicieux de n'en dépenser qu'une fraction pour ameliorer le jardin du trocadéro</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
494	<p>Que dire devant un tel projet : pollution en raison des embouteillages que cela va obligatoirement générer, enclavement du quartier transformé en ghetto, qualité de vie durablement impactée pour les familles du quartier qui sera juste rendu impraticable, sans parler du dépose minute des cars de touristes avenue Paul Doumer.... Que cherche la mairie : transformer Paris en un gigantesque terrain pour touristes au détriment de ses habitants historiques ? Faire fuir les Parisiens pourtant si attachés à leur ville en leur rendant la vie impossible ? Ne faudrait-il pas mieux commencer par la nettoyer car les trottoirs sont de vraies porcherias avant de planter des arbres et de bloquer l'arrondissement ? Je suis atterré par ce projet conçu par des personnes qui se moquent de la vie des riverains.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p>
495	<p>Le béton désactivé bannirait tous les sports de glisse du Trocadéro (skateboard / roller / trottinettes, etc)</p> <p>Le béton n'est pas écologique : sa fabrication consomme énormément d'eau et de CO2, et il dégage des poussières dangereuses</p> <p>Un asphalte de couleur plus claire serait plus efficace pour lutter contre les îlots de chaleur et serait compatible avec les sports de glisse, dont le Trocadéro est un emblème.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p> <p>Nous prenons cependant bonne note de votre suggestion concernant l'asphalte claire.</p>
496	<p>Qu'on le veuille ou non, la voiture reste un moyen de déplacement indispensable pour nombre d'usagers parisiens et de sa périphérie . Transformer certains quartiers de Paris et ses rues en zones piétonnes rend progressivement la vie quotidienne insupportable à ces usagers et d'une manière générale aux parisiens qu'on prétend vouloir favoriser.</p> <p>Après la piétonisation des voies sur berges, la réduction à une voie de la rue de Rivoli, l'interdiction aux véhicules privés de circuler dans certaines rues, la limitation de la vitesse à 30km/h etc...le projet d'aménagement du site de la tour Eiffel est un pas de plus dans cette direction. Ce n'est pas rendre Paris aux parisiens, c'est le leur ôter.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
497	<p>Aucun bon sens pour ce projet. Cela va créer d'avantage d'embouteillages. Il faut arrêter le masacre de Paris !!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
498	<p>Cet aménagement part d'un bon sentiment écologiste et de "vitrine" MAIS venons-en à l'utilité du projet dans notre capitale.</p> <p>Comment voulez-vous que nous circulations dans Paris, y compris en transports en commun, si même ces derniers ne sont ni renforcés en fréquence et qualité en même temps, ni accessibles (physiquement) à toutes les populations (notamment les personnes âgées ? Comment voulez-vous que les différentes avenues et rues de circulation ne soient pas envahies par la circulation ? Comment voulez-vous accéder aux lieux de vie adjacents, à part sur nos deux jambes ou à vélo (peut-être) ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
499	<p>Ce projet ne prend absolument pas en compte la sécurité et le respect du champ de Mars . Il y a déjà beaucoup de délinquance, bandes de vendeurs ou rackets de touristes. Les allées sont des urinoirs publics . Les déchets déversés dans les jardins et plate-bande sans aucune considération de la nature ou des jardiniers qui travaillent tous les matins . Les rats pullulent le soir et les voitures vélos laissent le volume audio à fond à minuit pour racoler des clients</p> <p>Ce jardin n est pas fermé le soir et ce projet va amplifier tous ces problèmes</p> <p>C est une honte pour Paris . Aucune capitale européenne n a de lieu touristique , reflet de Paris aussi mal encadré, sale et peu sécurisé .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>La sécurisation du site a été étudiée avec soin. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Le projet contribue par ailleurs à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p>
500	<p>Ce projet est une aberration! Sous couvert de piétonner et végétaliser le quartier, il s'agit en fait d'en faire un enfer pour les riverains en en faisant une usine à touristes, ce qui bien sûr est hautement écologique! Commençons par entretenir correctement le quartier, dont les rues sont en permanence jonchées de déchets, reboucher les nids de poule sur la chaussée et assurer une plus grande sécurité, les jardins du Trocadéro étant le lieu d'agressions chaque année. Que cherche à faire Anne Hidalgo, faire fuir les Parisiens en rendant la circulation infernale et en privilégiant les touristes aux habitants? Non, tout le monde ne peut pas se déplacer en trottinette et en vélo , des familles ont besoin de circuler en voiture.</p> <p>Sans parler du coût pharaonique du projet, financé directement par nos impôts! N'y-a-t-il pas d'autres urgences comme redonner à Paris l'image de superbe capitale qu'elle mérite au lieu de celle d'une ville sale, défigurée par la multitude de chantiers et installations provisoires où il fait de moins en moins bon vivre?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
501	<p>Très joli sur le papier mais utopique et ne respectant pas les contraintes</p> <p>Planter des arbres et du gazon sur un pont ! Pourquoi faire simple quand on peut faire compliqué !</p> <p>Les ponts Alma et Bir Hakeim sont déjà saturés, il faut donc laisser une circulation sur le pont d'Iéna</p> <p>Il ne faut pas rendre Paris invivable pour les parisiens et les banlieusards.</p> <p>La transversale Boulevard/ place Jacques Rueff est très utile et ne dénature pas la vue d'ensemble</p> <p>Donc adapter le projet à la réalité de la vie locale et ne pas faire un projet qui ne soit pas uniquement pour le plaisir des créateurs qui n'auront pas à le vivre</p> <p>Claude LR</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concernant la végétalisation du Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, le pont accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées. - S'agissant des conséquences sur le trafic automobile, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.
502	<p>A l'instar de la plupart des commentaires que j'ai pu lire jusqu'ici, je suis totalement contre ce projet. Il n'aura pour conséquence de créer des embouteillages supplémentaires et des nuisances pour les riverains.</p> <p>Les seuls bénéficiaires seraient les touristes, et encore ceux-ci ne viennent-ils pas à Paris pour son côté historique plus que pour ses travaux de rénovation moches et mal pensés ?</p> <p>Il est urgent d'arrêter ce projet !</p> <p>Madame Hidalgo qui se targue tant de démocratie participative lira-t-elle les différents avis postés ici et en tiendra-t-elle compte ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
503	<p>Je ne suis pas d'accord avec ce projet qui ne va rien apporter aux habitants et parisien si ce n'est compliquer encore plus la circulation.</p> <p>Ce site est beau comme il l'est pas besoin de le remodeler de cette façon.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
504	<p>Avis très défavorable d'un administré, usager et contribuable :</p> <p>Budget à réaffecter d'urgence aux impératifs de nettoyage, d'assainissement, d'entretien et d'embellissement, y compris arboré, de la voirie et de l'espace publique de plus en plus dégradé voire déléteré.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
505	<p>Le projet est certes très beau, mais avec toutes ses fontaines il rappelle un peu Versailles, et je ne sais pas s'il est judicieux de dépenser autant d'argent pour quelque chose qui n'est pas interactif (on peut juste regarder une fontaine, on ne va pas dedans...) et qui consomme eau et électricité (peu cohérent avec les objectifs de Paris 2024).</p> <p>Toutes ces fontaines me rappellent un peu les innombrables fontaines voulues par Ceausescu en Roumanie, menant au Parlement.</p> <p>En tout cas, essayer de végétaliser la zone est un vrai plus, mais le faire à destination des parisiens, et non des touristes. Et avoir des endroits où s'asseoir et pique-niquer me semble plus important (confère les Invalides, où il est agréable de s'asseoir et passer le temps; l'endroit est bondé les soirs d'été).</p> <p>Là je trouve que le projet est un peu mégalomane, et vise le mauvais public.</p> <p>A noter que je ne me prononce pas sur la piétonnisation, n'ayant pas d'informations de circulations. Cela dit, une zone douce où cohabitent voitures et usagers limitée à 10/15 km/h à l'endroit des routes actuelles ne me choque pas.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tout d'abord, les fontaines que vous pouvez voir sur les perspectives du projet font partie de l'existant du site, en particulier la fontaine de Varovie, un ouvrage patrimonial indissociable du caractère du site classé du Trocadéro. Cette fontaine n'est pas affectée par le projet, qui vise à en rénover les abords, en en renforçant le caractère piéton et en améliorant la qualité de la végétalisation (en particulier avec un nouvel alignement d'arbres). - Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. La Tour Eiffel, pour sa part, accueille environ 20 000 visiteurs par jour, majoritairement internationaux. - Comme vous le soulignez, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - Concernant vos interrogations sur la piétonnisation, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées...Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) - Enfin, nous prenons bonne note de votre suggestion concernant le besoin de mobilier pour les pique-nique.
506	<p>Avis très défavorable.</p> <p>Au lieu de créer des nouveaux problèmes avec l'argent des contribuables parisiens (dont insécurité, problèmes accrus de circulations conduisant à une pollution accrue ...), la mairie de Paris devrait s'attacher à résoudre les vrais problèmes des parisiens:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Saleté inacceptable des rues de Paris - Insécurité - Transports en commun totalement indignes d'une ville qui se veut métropole mondiale - Pollution de l'air et sonore renforcée par les mesures anti voiture de la ville de Paris 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
507	<p>Végétaliser c'est bien ! Encore faut-il ensuite entretenir cette végétation. Ce qui est loin d'être le cas actuellement (voir parcs, jardins, pieds de nos arbres en piteux état etc...)</p> <p>Concernant le stationnement des cars : pourquoi vouloir modifier celui qui actuellement ne dérange personne ?</p> <p>Ceux qui ont élaboré le « futur » aménagement « Avenue Paul Doumer » ont-ils tenu compte de la présence de crèche, école, cimetière et riverains à proximité immédiate ? Comment peut-on penser un tel futur projet?</p> <p>C'est une catastrophe (bruit, accident, enfer pour les riverains...) pour le quartier, si ce projet aboutit.</p> <p>Merci d'avance pour votre compréhension</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Comme vous le soulignez, le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Concernant le stationnement des cars de touristes, initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>S'agissant de la desserte des équipements à proximité de la rue Paul Doumer, la crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing, éloignés des deux places de dépose-minute.</p> <p>L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux.</p>
508	<p>Il faut annuler la pose de béton désactivé autour de la Fontaine de Varsovie car ce matériau empêcherait tous les sports de glisse du Trocadéro (skateboard / roller / trottinettes, etc), lieu historique de la glisse à Paris.</p> <p>Le béton n'est pas écologique : sa fabrication consomme énormément d'eau et de CO2, et il dégage des poussières dangereuses</p> <p>Un asphalte de couleur plus claire serait plus efficace pour lutter contre les îlots de chaleur et serait compatible avec les sports de glisse.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIX^{ème} avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p> <p>Nous prenons cependant bonne note de votre suggestion concernant l'asphalte claire.</p>
509	<p>Accroissement Problème d'insécurité Problème de circulation Problème aux abords des métros Problème de stationnement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
510	<p>Ce projet est d'une ineptie totale. J'habite à 200 mètres du Trocadéro, et n'utilise jamais ma voiture pour des trajets dans Paris.</p> <p>J'en ai toutefois besoin pour quitter la capitale. En tant que piéton, ce projet ne m'apporte rien : les jardins du Trocadéro et du champ de Mars suffisent à mon bonheur. En tant qu'habitant voisin, et automobiliste occasionnel, ce sera un véritable enfer d'embouteillages quasi permanents. Je dénie à la mairie de Paris le droit de pourrir la vie de dizaines de milliers d'individus sans aucune raison impérieuse.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
511	<p>Bonjour,</p> <p>Merci d'annuler la pose de béton désactivé autour de la fontaine de Varsovie car en plus de ne pas être écologique (émission de poussière dangereuse, émission de CO2, et grosse consommation d'eau lors de sa fabrication), j'aimerais pouvoir continuer de pouvoir partager des moments à roulettes avec mes enfants. J'ai fait du patins au trocadéro les week-end avec mes parents, j'aimerais transmettre ses moments dans ce beau cadre aujourd'hui à mes enfants.</p> <p>Un asphalte serait adapté à tout type de circulation douce.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIX^{ème} avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p> <p>Nous prenons cependant bonne note de votre suggestion concernant l'asphalte.</p>
512	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Ce projet est une catastrophe, comme hélas beaucoup d'autres initiatives malheureuses de la mairie.</p> <p>Je cite l'article de ce jour du Figaro : "Trop cher, source d'insécurité ou de congestions dans les rues adjacentes, les critiques s'accumulent".</p> <p>Cela résume parfaitement ma position.</p> <p>N'en avez-vous pas assez de détruire notre belle ville ? Le saccage patrimonial, historique et mémoriel est sans précédent.</p> <p>Même les Allemands n'avaient touché à rien, conscients du caractère exceptionnel de la ville, de son charme, de son âme.</p> <p>Paris est un patrimoine unique qui devrait se transmettre de génération en génération avec le moins d'atteinte possible portée à son essence.</p> <p>Depuis que la mairie socialiste est au pouvoir, c'est depuis 20 ans, c'est exactement l'inverse qui se produit : il faut tout changer, tout réinventer, tout bousculer, tout mettre sens dessus-dessous, sans aucune rigueur ni logique ni cohérence ni goût.</p> <p>Vous avez le DEVOIR IMPERIEUX de réprimer vos ardeurs prétendument novatrices, qui sont en fait seulement destructrices.</p> <p>Les verrues que vous ajoutez ici et là seront autant de scories indélébiles de votre passage malheureux à la tête de notre ville.</p> <p>Renoncez à ce projet tant qu'il en est encore temps.</p> <p>Vous ferez de l'argent ailleurs.</p> <p>JBM</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
513	<p>Je suis contre ce projet, très contre.</p> <p>1/ Il y a d'autres choses urgentes à faire dans Paris. Par exemple rendre le métro praticable pour les personnes âgées et les handicapés.</p> <p>2/ Les finances de la capitale sont en péril. Le budget est déjà révisé à la hausse. On peut s'attendre à ce que le budget soit largement dépassé comme c'est la règle dans la conduite des projets publics.</p> <p>3/ La question de la circulation est critique. Je n'ai pas vu d'étude sur la mobilité véhiculaire. J'ai vu une étude pour les piétons. Le projet va une fois de plus morceler Paris en quartier sans communication avec les autres. Paris impénétrable !</p> <p>4/ Attention à la sur exploitation touristique. Question qui se pose à tous les grands sites touristiques dans le monde. Quel est la stratégie de la ville pour cela ? Faire plus, plus et plus ? Négliger les habitants pour laisser la place au business ? La maire cherche à maximiser les revenus du tourisme pour "payer" ses folies dans la gestion de la ville, payer sa clientèle et les horaires réduits des employés municipaux.</p> <p>5/ J'ai 73 ans et je ne peux plus faire de vélo. Les transport en commun sont difficiles pour les gens âgés, pas d'escalier mécanique dans le métro. Pour moi Taxi ou voiture. Rendre le métro praticable pour les personnes âgées et les handicapés serait le meilleur projet pour notre ville.</p> <p>Donc je suis CONTRE.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
514	<p>Pensez aussi aux autres !!!</p> <p>Nous ne pouvons pas tous nous déplacer à pied. Mamans ayant de très jeunes enfants et bébés, personnes âgées, handicapés, ...</p> <p>NON à un Paris invivable pour beaucoup d'entre nous sans parler d'une circulation devenue impossible.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
515	<p>Mauvais projet souvent absurde et mal pensé.</p> <p>Non respect des habitants du quartier avec aucune étude d'impact .</p> <p>Non respect du champs de mars qui est un jardin et non un champ de foire (moins de pelouse et plus de béton)</p> <p>Végétalisation étrange de pont.</p> <p>En fait un nombre considérable d'erreurs de la ville de Paris qui essaie de pallier le manque d'entretien du secteur pendant tant d'années, avec un pseudo modernisme de mauvais goût, très dommageable pour la qualité de notre ville.</p> <p>Etienne Fougeron .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
516	<p>Je suis contre ce projet. En effet, les bouchons causés engendreront encore plus de pollution. Ainsi, la visée écologique ne sera pas atteinte et aura un effet contraire en augmentant de manière conséquente la pollution.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Concernant votre interrogation sur les conséquences du projet en matière de pollution, l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Concernant la qualité de l'air, elle indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
517	<p>La place du Trocadéro est l'une des seules qui n'est que rarement bouchée, c'est une des dernière voie de déstasage qui permet de sortir de Paris ou de sortir de la "nasse" consituée par Victo-Hugo / Longchamps/ etc qui sont en permanence bouchées.</p> <p>S'il faut sans doute y aménager des voies de vélo et sécuriser les passages piétons (notamment ceux menant vers les écoles, notamment celui en bas de la rue Franklin rejoignant Paul Doumer, très dangereux), il serait une voie de la fermer quasiment totalement à la circulation.</p> <p>Notre ville ne peut être réservée aux cyclistes, jeunes, bien portants, sans charge de famille... Comment prendre soins des personnes âgées, les amener à leur rdv médicaux ? Comment être une jeune maman ave des petits et une poussette ? comment faire si l'on est malade, atteint d'un cancer, ou même d'un simple mal de dos et que pédaler n'est pas une option..?</p> <p>Cela s'accompagne d'une explosion des livraisons à domicile, avec des camionnettes qui stationnent sauvagement, bloquant les voies de circulation ou les accès piétons, faisant de notre ville un far west où circuler à pied ou en voiture devient une loterie où l'on joue avec sa vie et celle de nos enfants. La voiture reste une nécessité pour de nombreuses personnes, ne l'oubliez pas.</p> <p>Paris n'est pas peuplée que de trentenaires en plein forme : les personnes âgées, les familles, les jeunes enfants et les malades et handicapés doivent y avoir leur place aussi !</p> <p>I faut laisser des appels d'air pour la circulation afin que celle ci soit fluide et souple, développer les voies vélo et écuriser les voies piétons, mais aussi réprimer les comportements sauvages des livreurs en camionnettes, des deux roues en livraison (uber eats et autres deliveroo) qui mettent en danger tous les usagers. Le Trocadéro est un bel endroit, qui ne doit pas être un musée ou un belvédère, c'est aussi un lieu de vie, un carrefour, cette fonction ne doit pas lui être enlevée au risque de voir encore plus s'engorger tous les autres quartiers, déjà devenus étouffants et dangereux</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Concernant la place du Trocadéro, nous vous confirmons que la place ne sera pas fermée à la circulation, et que 5 voies seront circulables en plus de pistes cyclables de part et d'autre. Par ailleurs, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié, notamment sur la place du Trocadéro. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation.</p>
518	<p>Inutile, dépensier. Aussi peu attirant que les quais qui restent vides. Je doute à 100% de la fréquentation espérée</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
519	<p>Le projet très ambitieux présenté par la mairie de Paris qui concerne trois arrondissements de part et d'autre de la Seine appelle à l'évidence certaines observations.</p> <p>Tout d'abord Paris est le cœur de l'île de France ce qui lui donne certes de gros atouts mais aussi de grands devoirs à l'égard de la région.</p> <p>Paris se vide de ses habitants (3M en 1900 et à peine 2M en 2021, moins 6000 élèves également en un an) mais la région gagne 50 000 habitants par an. Chaque obstacle nouveau sui ce cœur de la métropole à des conséquences sur l'ensemble des habitants de la région au nombre de 12 300 000. Un projet de cette ampleur qui en créant de nouvelles thromboses au centre de la capitale aura nécessairement de gros effets au-delà.</p> <p>La fermeture des voies sur berges en 2016 malgré les avis du public comme de la commission d'enquête, si elle portait d'excellentes intentions a eu des conséquences très fortes au-delà de Paris alors que les travaux du Grand Paris express démarraient à peine. Toute décision de restriction de la circulation automobile ne peut être prise que dès lors que les moyens alternatifs de déplacement des franciliens sont en place. Ce ne sont pas les trottinettes ni même les vélos électriques ou non qui répondent aux besoins des habitants de la petite ou de la grande couronne. Encore une fois ce projet quelque soit son intérêt est prématuré sur son aspect transport sauf à ne répondre qu'à des visées idéologiques.</p> <p>En ce qui concerne les aménagements pour les jeux olympiques, l'expérience démontre que les jeux restent un gouffre financier éditon après éditon (+180% de dépense par rapport au budget initial depuis 1980). Si le village olympique "réversible" à termes en logements pérennes peut justifier ce type de dépenses, ce n'est pas le cas des aménagements transitoires prévus au Trocadéro.</p> <p>La ville de Paris dont la dette en 20 ans de 1 à 7Mds€ peut-elle se permettre ce type de dépenses ?</p> <p>Le premier souci de la ville devrait être de retenir ses habitants en privilégiant une gestion efficace (propreté, sécurité, dépenses sociales...) plutôt que des dépenses d'investissement dont elle n'a plus les moyens</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
520	<p>1-Ce projet participe un peu plus à l'exclusion d'une partie de la population parisienne et de proche banlieue qui nécessite d'être véhiculée pour des déplacements nécessaires et pénalise davantage la vie commerçante du quartier (habitant moi même le 15ème arrondissement, je peux en témoigner).</p> <p>2- Une fois de plus, les parisiens n'ont pas été consultés sur la possibilité même de fermer cet espace à la circulation automobile. Nous nous sentons totalement exclus des prises de décisions majeures. Nous ne sommes consultés que pour les mesures post décision (en l'occurrence l'aménagement d'un espace dont l'architecture a déjà été arrêtée).</p> <p>3-Un espace ouvert d'une si grande ampleur sera source, au surplus, d'une forte insécurité. En effet elle permettra davantage à des groupes de personnes de stagner sur place (fêtards, personnes sans domicile fixe, dealers...). Or ce quartier est déjà en grande difficulté, avec une absence de forces de l'ordre criante. Nous voyons donc négativement cet aménagement.</p> <p>4-Enfin l'entretien d'une zone verte aussi large est financièrement extrêmement lourde. Or nous remarquons déjà que la Marie de Paris ne parvient pas à assurer l'état de propreté et l'état des verdure sur le champs de mars et le Trocadéro. Donc à nouveau ce projet (assez tentant sur papier) ne semble pas réaliste et serait d'un coût exorbitant.</p> <p>5-Nous demandons la réfection de la place du Trocadéro telle que celle-ci existait il y a 6/7 ans. La situation s'est extrêmement dégradée non seulement en termes de mobilier mais également en termes de sécurité. Une telle réfection serait moins lourde financièrement et préserverait le cadre original et historique de cette magnifique place.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains.</p> <p>S'agissant de la circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation.</p> <p>D'autre part, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique. Cette étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Concernant les effectifs déployés par la Police Nationale, ceux-ci ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>S'agissant de l'entretien des pelouses, comme vous le soulignez, le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Concernant le devenir du Trocadéro, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la place, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
521	<p>Paris est devenu une poubelle ! Merci Madame Hidalgo. Cela doit être voulu, vous avez fait un enfer de la vie des parisiens ! Paris est massacré, détruit, un bouge, un immondece où les rats et autres nuisibles sont rois, dangereux par le délabrement, les travaux et l'insécurité. Vous ne voulez plus de voiture mais moment font ceux qui en ont besoin ? Votre mandat a semé le chaos et vous vous permettez de massacrer toute l'histoire et les beautés de Paris. J'espère que vous serez attaquée pour cela. 7 milliards de dettes pour ravager Paris ! Merci et bravo !</p> <p>Je suis évidemment totalement contre ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
522	<p>Ce projet oublie totalement les problèmes de la circulation automobile. C'est facile de faire disparaître les voitures sur le papier mais dans la réalité que deviennent-elles ? Que je sache, malgré tous les efforts de Mme Hidalgo elle seront encore nombreuses à circuler dans Paris. Où passeront elles ? Cela n'est indiqué nul part. Ce projet est calamiteux car il ne regard que lui même et repousse ailleurs et en s'en désintéressant les vraies questions qui se posent.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
523	<p>Je suis contre ce projet pour 3 raisons: Point 1 : Le coût est explosif et le budget ne sera certainement pas respecté Avec une dette abyssale il convient d'utiliser mes impôts de manière plus pratique comme l'entretien de la voirie et le nettoyage de la ville. Point 2 : Le champ de mars est à l'abandon depuis des années et le remettre en état serait déjà une avancée au lieu de vouloir encore une fois tout modifier. Point 3 : la circulation des riverains va une nouvelle fois être entravée, le pont interdit à la circulation et les rues adjacentes pareilles... et comme d'habitude la circulation va être dévié et va devenir infernale dans les rares rues restant ouvertes à la circulation d'où des nuisances élevées pour les riverains.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Le patrimoine végétal du site se trouve en effet en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Enfin, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation.</p>
524	<p>Circulation qui rendra très dangereuses les avenues et rues, notamment Benjamin FRANKLIN (avec un établissement scolaire de taille très importante) et PAUL DOUMER, déjà très encombrée et polluée. Les cars seraient une gêne extrêmement importante en terme de sécurité, nuisance sonore et pollution.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Vous nous alertez plus précisément sur la circulation rue Franklin et rue Paul Doumer. Ces deux rues ont fait l'objet d'étude de trafic à l'échelle macroscopique et microscopique. - Rue Franklin, cette étude observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonne. - Rue Paul Doumer, l'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. La crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing, éloignés des deux places de dépose-minute. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
525	<p>Je suis très enthousiaste et partisan du projet en cours.</p> <p>Habitant le 7 rue beethoven 75016, je suis directement impacté et souhaite vous alerter sur la nécessité d'intégrer dans votre étude la zone englobant l'avenue de NY, le quai debilly, la rue chardin et la rue le notre.</p> <p>Cette zone mitoyenne du jardin du trocadéro, du quai et du pont de iena et du pont de bir hakeim, risque de devenir infernal si la circulation n'est pas totalement maîtrisée, par exemple via un pass pour les riverains et une évacuation de la circulation principale via un nouveau tunnel démarré au pont de bir hakeim.</p> <p>Bref, je vous prie de faire preuve d'ingéniosité pour éviter les bouchons et nuisances de véhicules (déjà en place) au niveau de cette zone (notamment l'avenue de NY jusqu'au feu rouge).</p> <p>L'idéal serait de totalement piétoniser la zone et le quai de bir hakeim et de prévoir un gros tunnel permettant de rejoindre le quai (niveau passerelle DEBILLY).</p> <p>Cette zone est trop touristique et belle pour être encombrée et embouteillée tout le temps comme c'est déjà le cas et à fortiori avec le projet tel que présenté.</p> <p>Respectueusement,</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
526	<p>Bonjour</p> <p>Je suis fondamentalement opposé à la piétonisation du centre de Paris et du quartier Trocadéro / champs de mars.</p> <p>La masse d'embouteillages que vous créez en réduisant les rues accessibles aux voitures ne fait que frustrer les parisiens et augmenter la pollution en augmentant les embouteillages..</p> <p>En aucun cas vous pouvez dire que ces idées sont pour embellir Paris, vous ne faites que tout enlaidir avec ces blocs de bétons pour pistes cyclables et ces travaux anarchiques. vous n'aimez pas Paris ? Commencez par nettoyer le bazar avant de lancer de nouveaux projets.</p> <p>Ce sont aux mairies du 7è, 15è et 16è d'organiser cette partie de Paris et non à la Mairie de Paris. Nous ne vous avons pas élu, vous n'avez recueilli que quelques pourcents pour être maire de Paris, n'en abusez plus.</p> <p>N'êtes vous pas sensibles à la tension qui augmente ? Ça va mal finir de se moquer des parisiens. Les gilets jaunes ne vous ont pas suffi ? Prenez du recul, sentez le terrain et sortez de votre microcosme et de votre rue de Rivoli, n'en faites pas une nouvelle bastille</p> <p>L'écologie, c'est autre chose, il faut se donner les moyens, + de bornes électriques à des prix raisonnables et non des tarifs de voleurs comme aujourd'hui dans Paris, aider les Parisiens à isoler leurs appartements, passer les flottes de la mairie à l'électrique, augmenter le nombre de places de parking pour réduire la pollution liée à la recherche de places, coordonner les feux de circulation et enlever les casse vitesse pour réduire le stop & go...</p> <p>Et pour finir, puisque nous y sommes, en encourageant les vélos et trottinettes à faire n'importe quoi, à rouler à contre sens, à passer au rouge, à ne pas les verbaliser, vous êtes complices de ce massacre jour après jour. Regardez les statistiques des hôpitaux et reprenez les choses en main.</p> <p>Montrez nous que vous aimez les parisiens, reprenez vous</p> <p>Bon courage pour ce difficile changement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
527	<p>La transformation de la place du Trocadéro et la piétonisation du pont d'INA vont créer de nouvelles difficultés de circulation sur tous les quartiers alentours. A force de fermer des voies, de restreindre les circulations, la Mairie de Paris fait de Paris un bouchon permanent et généralisé. Quelle étude objective a été faite pour voir comment se reporterait les circulation sur les voies à l'entour de la place du Trocadéro et du pont d'INA. Les seuls points positifs de ce projet sont ceux qui ne remettent pas en cause les schémas de circulation actuels à savoir : l'aménagement des terrasses de Varsovie, du parvis de la Tour Eiffel, de la promenade Bir Hakeim, et les jardins du Champs de Mars.</p> <p>Pour finir, en tant que contribuables et riverains, nous en avons assez des projets ans fin de la Mairie de Paris, qui n'apportent que contrainte, bruit et dépenses supplémentaires. Nous préférierions que nos impôts aillent à la sécurité notamment par un déploiement massif de la vidéosurveillance, et à la propreté. Paris est une ville de plus en plus sale et de moins en moins sûre. Si on veut rendre la ville plus agréables aux riverains et touristes, commençons déjà par ces priorités.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Vous évoquez la sécurité. Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
528	<p>Nous sommes contre ce projet qui risque d engainer des blocages monstrueux de circulation dans tous les quartiers concernés</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
529	<p>Le projet est destiné aux touristes et aux JO</p> <p>Les habitants du quartier auront encore plus de difficultés qu'avant</p> <p>Cela va créer des engorgements dans les autres rues</p> <p>Comment vais-je faire pour emmener en voiture ma maman âgée se faire soigner de l'autre côté du Trocadéro ?</p> <p>De plus cette consultation est elle décisionnaire de ce projet ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. La Tour Eiffel, pour sa part, accueille environ 20 000 visiteurs par jour, majoritairement internationaux.</p> <p>S'agissant de l'impact du projet sur les déplacements automobiles, celui-ci a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse.</p> <p>Enfin, s'agissant de votre dernière question, la phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolution souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
530	<p>Non a la piétonisation a outrance et alors 3 fois non a la piétonisation du 7 eme arrondissement aux abords de la Tour Eiffel.</p> <p>Je ne suis pas d'accord avec ce projet et propose a la place une belle vegetalisation de l'existant (pas cageots de bois et herbes folles)!!!</p> <p>Cela coutera beaucoup beaucoup moins cher et fera beaucoup beaucoup plus joli. Quant aux voitures? Quelqu'un s'est plaint cote 7 eme et tour eiffel?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
531	<p>Ce projet est pour les touristes.</p> <p>Les riverains vont encore etre sacrifiés : bruit pollution bus dévié urine partout insécurité et privatisation de l espace vert. Nous avons déjà assee subit lors des fan zone et autres événements dégradants les lieux historiques.</p> <p>Rendez la gestion des lieux aux maires des arrondissements concernés</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
532	<p>Je suis contre , complètement contre le projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel. Le champs de Mars est classé , est un jardin pour les riverains du 15 eme et du 7 eme et doit rester tel quel et mieux entretenu pour le bien de tous. Cet espace vert est primordial pour les habitants qui subissent trop de nuisances avec les manifestations en tout genre : sportives, événements , concerts. Rendons le champs de mars à ses habitants. Il y va de la santé de tous .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). - Vous soulignez l'importance de l'entretien des espaces végétaux. En effet le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. - La très forte sollicitation de ces espaces est notamment due à la programmation d'événements nationaux et internationaux. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.
533	<p>Je suis absolument contre ce projet, pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les embouteillages monstres qui seront provoqués par la fermeture du pont d'Iéna, et d'une partie des quais. - la pollution qui en découlera. - la gêne que cela provoquera pour les quartiers bordant ce projet absurde. - l'énorme coût financier du projet alors que la ville est déjà trop endettée... et cela sans compter les dépassements budgétaires inévitables. - la ville de Paris appartient à ses habitants, et chaque quartier en particulier à ses résidents. Les plus concernés par ce projet le rejettent en masse. 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins de tous, visiteurs, touristes, et Parisiens.</p> <p>S'agissant des conséquences sur la circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation.</p> <p>Concernant votre interrogation sur les conséquences du projet en matière de pollution, l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Concernant la qualité de l'air, elle indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p>
534	<p><i>Doublon 533</i></p>	
535	<p><i>Doublon 533</i></p>	
536	<p>Comme les voies sur berge, pour la fluidité des transports publics et privés concentrés sur les seuls véhicules électriques cette architecture bloque tout. Sous prétexte de paysager , on enferme et on empêche de circuler. Les personnes âgées, les enfants sont exclus de cette circulation. Sans oublier les services à la personne, les médecins et infirmières ou tout simplement le plombier ou l'électricien. C'est un projet d'exclusion et non d'inclusion. Paris n'est pas le parc de Saint Cloud. L'erreur est dans les attendus du projet. Il doit être totalement revu.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
537	<p>Parisien de naissance, j'ai habité dans beaucoup d'arrondissements et de quartier dont celui du Trocadéro. J'observe que concernant ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'étude retenue est réalisée par une entreprise extra communautaire... ça commence bien ! La préférence communautaire ? Aucun cabinet européen n'est disponible ? - le projet initial était estimé à 65 m€... avant le premier coup de pelle nous sommes déjà rendus à 105 m€... excusez du peu ! Le moins qu'on en puisse dire c'est que la ville n'est pas sur un projet qui respire le professionnalisme ! - la preuve : sur le projet initial le pont d'Iéna était couvert d'arbres... comment un cabinet d'urbanisme supposé compétent peut-il proposer une seule seconde d'avoir des arbres sur un pont... deuxième exemple d'amateurisme. - dont acte, sur le projet amendé, plus d'arbres mais des bac végétalisés ! Avez-vous seulement le courage de regarder l'état général des bacs végétalisés déjà installés par la commune et transformés en immense majorité en poubelles... sur le pont les conséquences seront les mêmes et le vent enverra directement les déchets à la Seine et donc dans la Manche... comme argument écolo ça se pose là... - où sont les études d'impact en matière de circulation ? Le pont de Bir Hakeim est déjà limité en trafic, si on ferme le pont d'Iéna les traversées d'une rive à l'autre ne se feront qu'entre Alma et Grenelle ! Ça promet ! - comment sécuriser ce vaste espace de la place du Trocadéro à l'Ecole Militaire dont les abords seront saturés de véhicules ne pouvant plus traverser la Seine et obligés de se reporter des avenues de la place du Trocadéro vers les petites rues menant place de Passy et place d'Iéna en rive droite ? <p>Comment justifier un tel investissement tellement inflationniste d'ores et déjà sur le papier lorsque le patrimoine de la ville est laissé à l'abandon telle la Place de la Concorde (voir pièces jointes place de la Concorde octobre 2021) et alors que l'endettement de la ville est à un niveau - jamais - vu de l'histoire de la commune ?</p> <p>C'est honteux !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>La sélection de l'agence de maîtrise est le résultat d'un concours international auquel ont participé des équipes françaises, européennes et internationales. A l'issue de 18 mois de consultation, le projet de cette équipe a été retenu par un jury composé d'expert, élus, représentants de l'Etat, etc.</p> <p>Concernant le pont d'Iéna, le projet a toujours prévu une phase avant JOP2024 et une phase après JOP2024. L'image du pont planté d'arbres, consitue la vision après JOP2024 et restent à étudier plus finement par les concepteurs.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Enfin, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
538	<p><i>Doublon 537</i></p>	
539	<p>Je suis contre ce projet car trois grands axes de circulation Ouest - Est vont être coupés rendant la circulation encore plus difficile pour les voitures comme pour les bus et les taxis. Les touristes ne pourront pas venir et profiter de notre belle ville</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
540	<p>Circulation: Comment ira-t-on:</p> <ul style="list-style-type: none"> - de l'avenue Paul Doumer au bd Wilson, avenues Poincaré, Kléber ou G. Mandel? - de ces quartiers vers le 7ème et 15ème - du sud vers le nord avenue de New-york pour franchir la place de Varsovie? - dans les deux sens Quai Branly pour aller du pont de Grenelle au pont de l'Alma? - De combien réduit-on la capacité de circulation aux heures de pointe? <p>Quel est l'économie de ce projet?</p> <ul style="list-style-type: none"> - coûts de réalisation, coûts écologiques (pollution accrue due aux embouteillages), coûts économiques (perte de temps dans les embouteillages, retard au travail) , coûts psychiques (stress dans les embouteillages), coûts d'entretien?? - bénéfices??? <p>Le rapport Bénéfices/ Coûts paraît bien faible!</p> <p>Ce projet fera encore fuir combien de parisiens?</p> <p>Madame Hidalgo cessez d'emmerder et d'endetter les parisiens!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Concernant la circulation, vous pourrez :</p> <ul style="list-style-type: none"> - continuer d'emprunter en voiture la place du Trocadéro depuis l'avenue Paul Doumer pour rejoindre l'avenue Wilson, Poincaré, Kléber et Mandel puisque des carrefours à feu sont prévus pour permettre les tourne à gauche. - pour rejoindre le 7ème et le 15ème arrondissement, vous pourrez les rejoindre via le pont Bir Hakeim et le pont de l'Alma - l'avenue de New York, en tunnel sous la place de Varsovie, sera réaménagé en 2x2 voies - le quai Branly pourra être emprunter dans les deux sens pour rejoindre le pont de Grenelle et le pont de l'Alma, avec l'aménagement de 2 voies dans le sens Alma/Grenelle et 1 voie dans le sens Grenelle/Alma - la réduction de la capacité de circulation de certains axes aux heures de pointe est variable en différent point du site. L'étude de circulation microscopique figurant dans le dossier de PPVE pourra vous apporter une information précise sur les axes qui vous posent questions (cf. pièce 3.2.12) <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>

n°	Contribution	Réponse
541	Des simulations sur les flux ont elles été faites sur l'ensemble du site ? et notamment autour des entrées de la tour eiffel ? sachant que la tour eiffel accueille 7 millions de personnes par an et les abords 20 millions il semble essentiel de faire appel à des modèles de gestion des flux simulant la circulation sur différents jours et heures de l'année à travers le site (périodes de pointe , période moyenne , ...) avec différents scénarii .Il faut absolument anticiper et gérer les engorgements .La mairie devrait communiquer et visualiser la gestion des flux attendus sur les différentes zones du projet Trocadero - tour eiffel - EM et la partager de manière transparente avec le public et les riverains .	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à votre question, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées...Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p>
542	ce projet est totalement contraire a ce dont les riverains et la ville de paris ont besoin, a savoir de maintenir de facon perenne une circulation entre les deux rives indispensable au plan de circulation notamment pour des raisons évidentes de securite et de facilite de trajet aux vehicules de secours. de plus, la ville va trop vite dans son evolution et notamment dans la surpression excessive des axes de circulation. jenvote totalement contre pour le bien de Paris.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
543	Je ne vois aucune protection de la zone Tour Eiffel contre les risques d'attentat. Celle existante semble supprimée. Bravo pour la sécurité en général et des JO en particulier, période de grands risques!	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel ne sera pas démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p> <p>Concernant vos interrogations sur la sécurisation du site, sachez que le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
544	<p>A l'attention de Mme Catherine Garreta et M. Jean-Louis Laure, garants de la Commission Nationale du Débat Public : le niveau d'information délivré aux riverains est une farce. Tous les détails du projet sont gardés secrets. Sauf à avoir un compte sur Twitter et à suivre les très rares personnes qui ont pu accéder à la réunion à l'Hôtel de Ville, impossible de savoir à quoi s'attendre. Les allées du Champ de Mars vont être bétonnées, les pelouses réduites de 30%, mais rien de cela n'est dit sur le site. C'est une HONTE !</p> <p>J'ai l'espoir que vous avez peut-être un rôle à jouer pour dénoncer cette fausse concertation. J'ai l'espoir que vous saurez sortir de la position de paillason sur lequel la Mairie s'essuie les pieds. J'ai l'espoir que votre voix sera forte pour dire que les résidents des 3 arrondissements concernés ont été intentionnellement laissés dans l'ignorance des détails.</p> <p>Bref, vous avez une lourde responsabilité dans ce qui s'annonce comme l'amaque parisienne du siècle.</p> <p>Jean-Michel Citizeun</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Pour toutes questions sur la PPVE, vous pouvez contacter Mme Catherine Garreta ou M. Jean-Louis Laure aux adresses suivantes : catherine.garreta@garant-cndp.fr ; jean-louis.laure@garant-cndp.fr</p>
545	<p>Theme : Dégradation , Hygiène, Sécurité. Mise en place et gestion d' indicateurs .</p> <p>Quels sont les indicateurs-clefs choisis pour la bonne gestion et supervision du site au niveau des dégradations possibles , de l'hygiène et de la sécurité ?</p> <p>Quels sont les niveaux d' 'acceptabilité' (ex : échelle de 1 à 5)</p> <p>Qui a la mairie est censé relever et suivre les indicateurs clefs et avec quelle fréquence ? (jour pour certain indicateurs , 2 jours pour d'autres , etc,...)</p> <p>Quels sont les actions correctives prévues en fonction de la situation? (engagements et cahier des charges de la gestion du site)</p> <p>Ces éléments devraient être communiqués et partagés avec le public parisien comme un outil de gestion responsable et transparent de manière a' éviter les polémiques.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution dont nous prenons note.</p> <p>Il n'existe pas d'indicateurs-clefs dédiés à la gestion et à la supervision du site. En revanche, le projet d'aménagement comprend une étude d'impact (figurant au dossier de la PPVE pièce 3.1.2) qui précise les critères, indicateurs et modalités retenues pour suivre les effets de la mise en compatibilité sur l'environnement ainsi que la méthode scientifique qui a été retenue pour se faire.</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>Avis de la part d'un riverain du Champ de Mars, Paris VIIème.</p> <p>En préambule je pense qu' l'on ne peut qu'accepter le constat que l'ensemble urbain concerné est profondément dégradé et notamment le CdM qui est très mal entretenu. Il est donc impératif de transformer cet ensemble. Mais le transformer, veut-il dire passer par une agence anglo-saxonne pour trouver la solution? Cet espace a été façonné par le génie français au cours des deux siècles derniers notamment par les expositions universelles qui ont laissé en héritage la tour Eiffel et le Trocadéro. De fait, cet espace est synonyme de ce Paris de la deuxième moitié du XIXème siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale. Cet espace est Français et doit pouvoir se rénover dans un esprit Français ; nous ne manquons pas de grands talents en matière d'aménagement paysager et urbain!</p> <p>Alors que la Mairie de Paris est fichue depuis des années d'entretenir cet espace (seul le parvis des droits de l'homme a été refait car les défauts d'étanchéité mettaient en péril tout ce qu'il y avait dessous), elle trouve les moyens de lancer un projet phare, annoncé avec tambours et trompettes là où un ensemble d'actions de rénovation et de transformation douces donnerait un résultat aussi 'vert', moins impactant sur les flux de circulation et beaucoup moins cher à mettre en oeuvre.</p> <p>Voilà ce que je pense donc des différentes parties de ce projet:</p> <ol style="list-style-type: none"> Place du Trocadéro Il serait malhonnête d'affirmer qu'il n'y a pas d'espace de circulation à gagner. Le projet proposé est séduisant. La seule réserve est évidemment l'impact sur la circulation. L'absence de rond-point rendra impossible de faire le tour de la place en cas de nécessité mais admettons que cela soit marginal. En revanche il n'y a pas égalité du nombre de voies : 3 d'est en ouest et 2 d'ouest en est. Pourquoi? Cette réorganisation prend le principe de la place de la Bastille. Je pense qu'il n'était donc pas nécessaire de faire appel à un cabinet anglo-saxon pour proposer ce changement... Terrasses de Varsovie. Je suis favorable au projet. Le schéma résultant de l'exposition universelle de 1937 est préservé. C'est une bonne chose que de supprimer ces rampes de circulation automobile qui sont très dégradées et surtout inesthétiques. Pont d'Iéna. Ce pont est un axe majeur du trafic automobile entre les deux rives. Il est insensé de ne garder que deux mini-voies pour les services de secours et transport en communs. Je pense que le bon compromis est de passer de 2 x 3 voies à 2 x 2 voies avec un terre-plein central végétalisé. Aller en deçà serait totalement déraisonnable et créerait comme les études de flux le montrent très bien, un report de la circulation sur les quais et ponts avoisinants qui sera insupportable à certaines heures Tour Eiffel. Sous l'émotion légitime des attentats de 2015 à Paris et 2016 à Nice, il a été décidé de ceinturer la Tour Eiffel d'une rangée de gros plots métalliques et d'un rideau de verre blindé (merci Saint-Gobain...). Ce dernier dispositif étant justifié pour éviter une attaque terroriste sur les attroupements de touristes sous la Tour Eiffel. Je dois avouer que j'ai ressenti un vrai sentiment de privation de liberté de circulation sous la Tour Eiffel quand ce mur a été déployé. Nous avons sacrifié notre liberté de circulation sous le plus célèbre monument de France près de 130 ans après son ouverture. C'est pour cela qu'il n'y a pas de continuité de 'couloir verte', c'est un abus de langage! La vérité est quand vous voulez flâner, comme il m'y arrive parfois de l'Ecole Militaire au Trocadéro, vous devez contourner la Tour Eiffel. Le Champ de Mars: Il est proposé des rectangles de pelouse encadré par des rebords en pierre devant sans doute aussi servir de bancs. Je remarque que tous les buissons taillés et alignés de chaque côté des pelouses actuelles sont supprimés. Et pourtant, ils sont dans l'esprit d'un jardin à la française. Je constate aussi que les massifs de fleurs répartis autour des pelouses actuelles sont aussi supprimés. <p>Bref l'embellissement proposé n'a absolument aucun intérêt. On doit garder l'aménagement actuel en l'ENTRETIENANT régulièrement. Au lieu de dépenser une fortune pour ce réaménagement gadget, on doit plutôt réparer toute la statuaire (statuts, corbeilles monumentales...) qui est profondément dégradée. On doit supprimer ce kiosque en béton immonde côté avenue de la Bourdonnais et y mettre à la place un kiosque 'classique' du XIXème comme des capitales à l'instar de Vienne fière de leur patrimoine ont sur garder.</p> <p>6. Aménagements annexes: kiosques, buvettes et toilettes. Le projet propose un ensemble hétéroclite et moderniste qui ne va pas du tout dans l'esprit du lieu. Mais cela ne nous surprend plus de la municipalité actuelle qui a démontré son absence totale de goût sur le mobilier urbain. Souvenons-nous des kiosques à journaux où heureusement une protestation a permis de revenir à un esprit un peu plus 'parisien'. Souvenons-nous de l'épisode récent des bancs!</p> <p>Oui, je suis de ceux qui pense que le mobilier urbain de Paris est immuable et profondément attaché au grand Paris du XIXème quand Paris était en quelque sorte la capitale du Monde. Ce mobilier se mariait avec la dentelle métallique de la Tour Eiffel. Là, ce cabinet anglo-saxon (ont-ils une once de l'humus parisien, ces concepteurs hors sol basés à Londres?) nous propose des kiosques carrés, modernes et sans âme. Seul trouve grâce à mes yeux les guérites et sanitaires enterrés sous une pelouse. En revanche, le sanitaire 'Tunnel Est' en pierre ou béton est une honte.</p> <p>Les bancs en bois à lamelles et les bacs à fleurs sur le pont d'Iéna sont aussi minables, comme sortis d'une médiocre jardinerie.</p> <p>En résumé, j'aurais envie d'écrire, tout ça pour ça!</p> <p>Cela en dit long sur l'absence de réflexion au sein de cette municipalité où il est plus facile de dépenser une fortune en études et en consultation de cabinets déracinés que de faire appel au bon sens et au génie français pour remodeler de manière douce cet espace urbain. Eiffel, Azéma, Carlu, Boileau, et tous les architectes et urbanistes des Expositions Universelles doivent se retourner dans leurs tombes à la vue de ce projet...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'agissant de la circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié, notamment sur la place du Trocadéro. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Le nombre de voies à l'intérieur de l'anneau a été adapté au regard de l'état du trafic et des mouvements de tourne à gauche / à droite constatés aux heures de pointes du matin et du soir afin de maintenir au mieux les fonctionnalités actuelles. C'est la raison pour laquelle, il y a 3 voies d'est en ouest et 2 voies d'ouest en est. Par ailleurs, si le principe général de redonner plus de places aux piétons et aux vélos s'inspire de la place de la Bastille, l'aménagement de la Place du Trocadéro n'est pas strictement le même (notamment en ce qui concerne les voies circulation des bus et des vélos). Des études de conception et de trafic spécifiques étaient donc nécessaires pour définir le nombre de voies dans chaque sens, l'aménagement des carrefours à feu, les modalités d'insertion des bus et des vélos, etc. - Concernant le projet paysager du Champ de Mars, dont la largeur est modifiée à 25m, celui-ci est basé sur la référence de l'aménagement de Forestier de 1906. Le projet vise ainsi à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. L'élargissement des allées du Champ de Mars permettra de diriger les flux au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Les bols, situés de part et d'autre de la pelouse redimensionnées, seront largement plantés en végétaux. - Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Ces kiosques proposeront une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire. Concernant les locaux en pierre dans les jardins du Trocadéro que vous évoquez, ceux-ci sont préexistants. Le projet consiste uniquement à les réhabiliter et les équiper à l'intérieur pour y accueillir des sanitaires publics. - Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).
547	<p>Paris n'est pas une capitale économique et boursière où l'on implante des terrains de jeux. Paris doit rester Paris avec ses défauts et des qualités. Nous avons en France les plus grands architectes Pourquoi avoir fait appel à un cabinet UK qui ne fait pas partie de l'Europe? Tout cela est honteux</p>	<p>Bonjour,</p> <p>L'équipe de conception du projet Site Tour Eiffel a été retenue par un jury composé d'experts, élus locaux, représentants des services de l'Etat, etc. à l'issue d'un dialogue compétitif qui a duré plus de 18 mois. L'équipe se compose d'une vingtaine de membres aux compétences et expertises diverses. Le mandataire du groupement est l'agence anglo-américaine "GPB" associée à l'agence d'architecture française Chartier Corbasson.</p>
548	<p>Bonjour , Theme : Gérer et préserver un espace au sol minimum pour une gestion correcte des flux piétons. Les vendeurs à la sauvette ainsi que les jeux d'argent ...prennent une place non négligeable au sol limitant d'autant l'espace disponible et créant des étranglements pour la circulation des touristes et riverains . Il faut faire un gimcana pour avancer entre 2 vendeurs ou ralentir dans une file d'étranglement. Il faut limiter au maximum voire interdire ces vendeurs . cette situation ne peut que créer une mauvaise expérience et image pour les touristes sans parler de la sécurité (pick-pocket) . Si la situation est déjà problématique aujourd'hui (16 et 17 Octobre), comment sera t- elle avec plus d'affluence .?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
549	<p>Je suis contre le projet de mettre le 1-25 avenue Paul Doumer pour les voitures de touristes. Cela va générer de la pollution atmosphérique et sonore et attirer les criminels à se rassembler dans cette zone, ce qui sera dangereux pour les résidences de cette zone. Je propose de placer le parking des voitures de touristes devant les musées de l'avenue du Président Wilson, ce qui causera moins de dérangement pour les résidences locales.</p>	<p>Bonjour</p> <p>Merci pour votre proposition de déplacer les deux places de dépose-minute prévue rue Paul Doumer le long de l'avenue du Président Wilson. La création de places de dépose-minute le long de cette avenue avait été étudiée mais n'avait pas été retenue puisque cela impliquait de réduire le nombre de voie pour les voitures, ou de supprimer les voies bus, ou de couper les arbres existants sur le terre-plein central.</p> <p>La Ville de Paris s'oriente toutefois vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel.</p>
550	<p>Ce projet est inutile, onéreux... la perspective est très belle quand elle n'est pas défigurée ce qui est le cas actuellement... sans parler de la circulation qui sera impossible. Stop</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
551	<p>bonjour, je vote contre la réalisation du projet prévu par la Mairie de Paris pour la "végétalisation / nouvel aménagement du Champ de Mars et au delà" : sur le Pont de l'éna jusqu'au Trocadéro; et ses conséquences catastrophiques qui en découleront; sur le plan écologique, pollution augmentée, plan urbain, coût financier extravagant, ainsi que des nuisances multiples à prévoir pour les riverains, en outre sécurité, suite à cette décision. De plus ce projet dénaturera totalement l'essence même de ce Parc du Champ de Mars avec sa perspective unique. J'espère que mon avis sera partagé et pris en compte par de nombreux riverains et Parisiens afin de mettre un terme à cette idée. Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. - Le projet paysager du Champ de Mars reste fidèle au Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). - Loin d'augmenter les nuisances pour les riverains le projet permettra au contraire une amélioration de leur environnement. En effet, l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. - Enfin, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.
552	<p>Le besoin d'amélioration du site est certain... la dégradation des façades du palais de Chaillot est également préoccupante. mais si l'objectif ne permet pas de sécuriser les sites, y compris la nuit, si cela crée des embouteillages tout autour... c'est juste débile. il faudra assurer une présence policière et vidéo sécurité efficace. Les groupes de migrants mineurs désœuvrés et victimes des mafias ne doivent plus faire de ce site un coupe gorge dès la nuit tombée. par ailleurs, couper les accès entre l'Ouest et Paris centre va augmenter les embouteillages (par exemple avenue Paul Doumer débouchant sur le Trocadéro) ... ce sera invivable.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
553	<p><i>Doublet 552</i></p>	
554	<p><i>Doublet 552</i></p>	
555	<p><i>Doublet 552</i></p>	
556	<p>Le projet est intéressant mais la municipalité n'étant pas en mesure d'assurer des aujourd'hui la sécurité aux abords du Trocadéro et du Champ de Mars, l'entretien des espaces verts, le travail légal aux abords des lieux touristiques (vendeurs à la sauvette, tchou tchou...), des propositions dans ce sens doivent être faites dans le cas inverse, il est fort à parier que le rendu actuel n'aura rien à voir un an après, le grand ensemble devenant une zone de non droit comme c'est déjà le cas aujourd'hui Deuxièmement, le projet manque de détail sur les nuisances sonores qui auront lieu avec l'utilisation du site Enfin, aucun détail satisfaisant n'est donné sur l'impact sur la circulation aux alentours. Là encore, le projet risque de se faire aux dépens des riverains des 16ème, 15ème et 7ème arrondissements. A regarder les autres projets parisiens, même de petite ampleur, et les ravages sur i) l'organisation de la ville, ii) la sécurité routière, iii) les nuisances sonores, iv) le temps de transport et la facilité à se déplacer, il est fortement recommandé que dans ce projet phare, l'ensemble des impacts soient pris en compte, au risque de créer une forte frustration sur ce projet mais aussi un rejet sur d'autres projets à Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations. En effet, des études d'impact ont été effectuées sur l'ensemble des aspects du projet que vous soulevez légitimement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - Loin d'augmenter les nuisances pour les riverains le projet permettra au contraire une amélioration de leur environnement. En effet, l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation. - Concernant l'entretien des espaces verts, les pelouses seront transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée.
557	<p>Ce projet a un impact direct sur la vie des parisiens. Il a une visée touristique indéniable mais les inconvénients pour les riverains sont conséquents et déséquilibrés au regard de l'objectif visé. La circulation totalement déséquilibrée. Les nuisances sonores des événements projetés, la concentration de touristes en un point donné au détriment d'endroits moins connus mais aussi intéressants pour les touristes. Les problèmes de stationnement des bus à proximité du Trocadéro pollution sonore, émissions de gaz, sans compter la pollution visuelle. Gêne pour les riverains directs non pris en compte Les Problèmes de sécurité générés sont importants. Les moyens mis en œuvre pour y remédier sont insuffisants Le projet tel qu'il est conçu génère beaucoup trop de problèmes sans apporter de réels bénéfices pour Paris et ses habitants.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. - Concernant la circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation. - Loin d'augmenter les nuisances pour les riverains le projet permettra au contraire une amélioration de leur environnement. En effet, l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné ». - S'agissant du stationnement des cars touristiques, initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. - Enfin, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.

n°	Contribution	Réponse
558	<p>peut-on penser aux travailleurs en voiture qui ne peuvent pas rallonger leurs trajets pour des raisons d'emploi du temps familial et professionnel et pour des raisons financières</p> <p>Peut-on laisser aux parisiens la possibilité de vivre le mieux possible et de travailler pour le bien de tous.</p> <p>peut-on donner un chiffre exact du coût de ces travaux et les alternatives possibles pour gérer cet argent plus utilement</p> <p>Des réponses précises et honnêtement argumentées seraient les bien venues</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - S'agissant des temps de circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Vous nous interrogez sur le coût global du projet. Celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).
559	<p>Ce projet est critiquable sur plusieurs fronts:</p> <p>Circulation: Il aboutira, de toute évidence, à rendre encore plus difficile les conditions de circulation des parisiens et des travailleurs de banlieue qui, en raison de leur métier, n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leur voiture (artisans, commerçants, livreurs etc) pour leurs déplacements professionnels.</p> <p>Les ponts de Paris ne sont déjà pas très nombreux et il est crucial de maintenir une circulation sur le pont d'Iéna (même à une voie dans les deux sens de circulation). Je ne connais pas de capitale qui ait pris la décision saugrenue de supprimer un pont à la circulation.</p> <p>Affluence: Ce projet ne fera que renforcer une affluence déjà trop forte de touristes dans ce secteur. Il ne bénéficiera pas aux parisiens et en particulier aux riverains qui souffriront des conditions de circulation et de la surfréquentation des touristes.</p> <p>Les coûts: Sont exorbitants et viendront alourdir une dette déjà galopante de la ville de Paris. Les parisiens pâtiront du projet et en plus devront le payer par leurs impôts.</p> <p>Paris: Ville muséifiée? Ce projet vient renforcer un Paris tourné vers un tourisme de masse, dénaturé de son histoire et coupé des besoins de sa population.</p> <p>Conclusion: Il faut réformer de toute urgence de projet avant qu'il ne soit trop tard!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. La Tour Eiffel, pour sa part, accueille environ 20 000 visiteurs par jour, majoritairement internationaux. - S'agissant des temps de circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Concernant le coût du projet, il a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.
560	<p>La vie dans ce, ce quartier, qui avait su garder un petit coté familial, se dégrade à grande vitesse. Les familles (et les touristes) ne peuvent plus en profiter à cause des multiples événements qui privatisent le champ de mars. Les habitants partent et les appartements sont vendus à des personnes vivant majoritairement à l'étranger.</p> <p>stop stop stop a ce projet hors sol et ruinant.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
561	<p>Je suis riveraine directe du Champs de Mars car j'habite avenue Emile Deschanel 75007 Paris .</p> <p>Je voulais rappeler à Mme Hidalgo que des familles habitent dans ce quartier .</p> <p>Entre les concerts qui font trembler nos fenêtres et qui ferment nos rue sans prévenir les riverains , les congrès de chefs d'Etats ou également ont ferme notre rue sans même nous prévenir et j'en passe</p> <p>Si la fermeture du pont venait a se faire je quitterais définitivement la capitale avec mes enfants comme tant d'autres familles . En effet je ne peux mettre 4 enfants sur un vélo pour les emmener a l'école dans le 16ème , pas si loin car au Trocadero . Je tiens à préciser que je roule en Tesla 100 électrique et qu'au niveau du 15 avenue Emile Deschanel les bornes sont hors d'usage depuis 3 ans et qu'en plus elle sont soient disant exploitées par un service de partage de véhicule utilitaire qui ne bouge jamais car il n'y a pas d'artisan qui vivent dans ce quartier ... par contre des propriétaires de voitures électrique oui ...</p> <p>Depuis la politique de Mme Hidalgo , je ne vais plus ni dans le Marais, ni à Saint Germain car elle mène une politique d'enclavement qui rend les déplacements impossible pour les gens qui ne veulent pas mettre leurs enfants a l'arrière d'un vélo où dans une cariole . Je suis parisienne et j'aime Paris mais malheureusement vous arriverez avec votre politique à me la faire detester !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
562	<p>Le site du Trocadero est squatté par des quantités de vendeurs à la sauvette et les alentours sont devenus dangereux jour et nuit: drogue, vols à l'arraché etc. En agrandissant l'espace Trocadero, comment va être garantie la sécurité des riverains et des touristes? Et la propreté de ce grand site (cf l'état du jardin des Tuileries et des allées arborées de la capitale)?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
563	<p>Je suis totalement pour ce projet qui va créer un Central Park à la française, à la parisienne.</p> <p>Il peut encore à mon avis cependant s'améliorer.</p> <p>La notion de circulation qui a quand même été fortement restreinte ne doit pas devenir un handicap même si ceci est sûrement positif</p> <p>il faut un équilibre qui doit être rétabli par le trafic électrique ou le tout hydrogène et pour cela il faut que les espaces de circulation soit toujours disponible, car quand ils seront totalement propres il sera inutile de s'en priver.</p> <p>Ce projet deviendra l'image de Paris.</p> <p>Il manque d'éclairage, et de luminosité</p> <p>Il faudrait retrouver les halogènes et le mobilier typique parisien</p> <p>Et mettre plus de poubelles.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Nous vous confirmons que la rénovation de l'éclairage public fait partie intégrante du projet, à la fois d'un point de vue patrimonial que d'adaptation à la piétonisation du site. Le mobilier patrimonial est maintenu et mis aux normes de lutte contre la pollution lumineuse. Le plan lumière est ainsi intégré à la démarche globale de sécurisation du site tout en participant à la mise en valeur du site. - Conformément à votre demande, le nombre de poubelles va être augmenté, en effet 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) sont prévus.
564	<p>Bonjour,</p> <p>Ce projet est pour moi en contradiction profonde avec l'histoire du Champs de Mars et du Trocadero mais engage également des risques en ce qui concerne notre sécurité dû à un possible arrêt de la circulation dans cette zone. Par ailleurs, ce projet vise à transformer un point de passage essentiel entre les deux rives de la seine en un espace isolé, replié sur lui même. Sans parler des plus de 100 millions € demandé aux contribuables !</p> <p>Ce projet est tout simplement scandaleux et aberrant !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
565	<p>Transformer la place du trocadero en une place de spectacles divers et variés est le signe d'un mépris total des riverains.</p> <p>Merci de vous occuper en priorité de l'insécurité croissante, de la propreté de nos rues, des trous dans les rues et des transports....</p> <p>Je suis contre cet aménagement dispendieux alors que les finances de la mairie sont dans le rouge.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadero, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours.</p>

n°	Contribution	Réponse
566	<p>Quel gâchis d'argent public pour satisfaire les délires d'une minorité d'extrémistes complètement déconnectés de la vraie vie.</p> <p>A Paris, il n'y a pas que des "déambulateurs" ou des touristes qui se promènent dans les parcs et jardins, il y a aussi des parisiens qui travaillent, vivent & doivent pouvoir se rendre dans les commerces de la capitale ou visiter leur famille ou amis qui habitent dans d'autres quartiers, en toute sécurité.</p> <p>Vouloir supprimer les ponts et voies de circulation, ce qui est le vrai et seul but recherché par la mairie, aboutira à la fermeture des commerces et le ralentissement de la vie économique. Le coût de ce projet n'est pas mentionné. Les fonds investis vont contribuer à augmenter l'endettement de la ville qui a déjà doublé pendant la mandature.</p> <p>Vous annoncez comme justificatif : "Ce grand site, doit évoluer pour répondre aux enjeux d'environnement, de circulation, de vie quotidienne comme de tourisme, et trouver sa cohérence paysagère et patrimoniale" Cette affirmation n'est pas justifiée, ni démontrée. Quels enjeux ? Quelle cohérence ? S'agissant de la vie quotidienne, par exemple, ce projet va très largement la détériorer.</p> <p>Pour moi ce projet est inutile. Pour bien accueillir les touristes, comme vous le souhaitez, il faudrait commencer par nettoyer la ville, entretenir correctement et sécuriser les parcs et jardins qui existent déjà, ce que la mairie n'arrive déjà pas à faire.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. La Tour Eiffel, pour sa part, accueille environ 20 000 visiteurs par jour, majoritairement internationaux.</p> <p>Le coût du projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p> <p>Quant au projet paysager du Champ de Mars, celui-ci reste fidèle au Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Enfin, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
567	<i>Doublon 566</i>	
568	<i>Doublon 566</i>	
569	<p>Sur le site rubrique question réponse il y a marqué : "Ce nouvel espace piéton n'a pas la vocation à accueillir un événementiel récurrent accueillant de l'ordre de 12 000 spectateurs."</p> <p>La phrase semble à la fois signifier qu'il y a aura une capacité événementielle de 12000 personnes récurrentes. Mais que en fait non.</p> <p>Le champ de mars accueille déjà des evenements. Le quartier va t il devenir un lieu de spectacle ?</p> <p>Quand on voit l'état minable des pelouses du champ de mars, la poussière, et la saleté, et la drogue qui circule déjà dans les jardins du trocadero, comment garantir que les nouveaux gradins ne deviennent pas le siège des dealers et des poubelles à ciel ouvert.</p> <p>Il ne semble y avoir aucune fleurs/aucun massif même de graminés, aucun dessin végétal sur la nouvelle place du trocadero. Ça va être d'une tristesse !!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. Comme vous le soulignez, cette programmation induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Concernant la sécurité du site, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
570	<p>La texture du béton désactivé est incompatible avec la pratique des sports à roulettes. Le Trocadéro est un lieu mythique de roller et skateboard depuis 50 ans. Il accueille des compétitions et événements. Ce lieu brasse des gens du monde entier pour y vivre leur passion au pieds de la tour Eiffel. C'est aussi le point de passage régulier de randonnée de rollers. C'est un des rares lieux de l'espace public où la pratique du roller a été autorisée par la ville depuis 1978.</p> <p>Nous venons de rencontrer une crise sanitaire où l'on constate que l'activité de plein air est meilleur. L'activité physique est également un vecteur principal de prévention de beaucoup de problèmes de santé publique et vous en limiterez une bonne partie en pénalisant beaucoup d'usagers.</p> <p>Il serait intéressant de pouvoir concilier esthétique, sécurité mais aussi fonctionnalité pour que chacun puisse en bénéficier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p>
571	<p>Le projet de la végétalisation du pont semblait assez beau sur le film 3D et il est déjà dégradé sur les visuels présents sur le site. On est passé d'un pont véritablement végétalisé à quelques pauvres bacs prétextes.</p> <p>Le sujet de la sécurité des aménagements n'est pas traité.</p> <p>Le Trocadéro est déjà un refus de dealers et un lieu où personne -en particulier des femmes ne souhaite s'aventurer la nuit aujourd'hui.</p> <p>Qu'est ce qui est prévu en matière d'éclairage nocturne, de ronde de police, de présence humaine à la tombée de la nuit.</p> <p>Pour une mairie qui se dit féministe et qui veut donner sa place aux femmes dans la cité ses sujets doivent être pensés en amont.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Concernant la végétalisation du Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, le pont accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p> <p>- La rénovation de l'éclairage public fait partie intégrante du projet, à la fois d'un point de vue patrimonial que d'adaptation à la piétonisation du site. Le mobilier patrimonial est maintenu et mis aux normes de lutte contre la pollution lumineuse. Le plan lumière est ainsi intégré à la démarche globale de sécurisation du site tout en participant à la mise en valeur du site.</p> <p>- Concernant la sécurité du site, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>- S'agissant de la présence policière sur le site, les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p>
572	<p>Totalement opposée à ce projet:</p> <p>*utilisez nos deniers pour assainir (rats pelouses en friche et détritus)et sécuriser le champs de mars</p> <p>*ne supprimez pas contrairement aux annonces des espaces verts notamment à droite de la Tour Eiffel (la Seine étant derrière)en construisant des bâtiments entre les quais et la rue octave greard</p> <p>*la voiture est peut-être l'ennemie au 21 eme siècle mais certains citoyens et certains handicapés en auront encore besoin à moins d'utiliser les véhicules officiels</p> <p>*couper Paris en 2 au niveau du pont d'Iéna quand on vit actuellement des embouteillages épouvantables sur les deux rives est une ineptie</p> <p>*et enfin ce projet est peut-être destiné au tourisme en se moquant et en étant irrespectueux des riverains et des parisiens qui payent leurs taxes foncières et d'habitation pour participer à ces nuisances de tous ordres .</p> <p>*et enfin c'est juste honteux de ne pas avoir fait appel à un cabinet d'architectes français !</p> <p>En un mot je suis opposée au projet tel qu'il est présenté</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
573	<i>Doublon 572</i>	
574	<p>TOTALEMENT OPPOSÉE À CE PROJET</p> <p>La vidéo montre un escape dépourvu d'âme et l'histoire de notre patrimoine semble effacée. Les fontaines du Trocadero ont cet aspect futuriste en désaccord total avec le reste. Les pelouses seront envahies de picnicheurs, jonchées de détritus et deviendront jaunâtres comme notamment dans les jardins de la Canopée. Les constructions cubiques et disgracieuses seront taquées et très vite dégradées. Je suis pour conserver le patrimoine et non le détruire en faveur d'édifices qui n'ont aucune signification et font basculer Paris dans la science fiction. Le plastique, les formes infantiles et ubuesques, les horreurs en verre toujours sale, les objets IKEA remplaçant des siècles de beau, précieux et DURABLE travail ne vont certes pas attirer les touristes! Eux aiment ce qu'ils n'ont peut-être pas d'une si grande richesse: L'HISTOIRE! C'est le Paris traditionnel qu'ils désirent visiter pas une pâle imitation de ce qu'ils ont chez eux en cent fois plus élaboré. Tout cet argent gâché dans des projets dont nous n'avons aucunement besoin devrait plutôt servir à la santé, à l'éducation, à réparer, à NETTOYER et ENTREtenir. À quoi sert de pouvoir se promener sans voiture si toute la ville n'est qu'une boîte à ordures?!? Ne touchez pas à l'âme de notre capitale!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
575	<p>Est-ce judicieux d'étendre encore la surface réservée aux piétons dans une zone qui en est déjà si largement pourvue? Existente déjà de grandes pelouses, des escaliers monumentaux, des plates-formes, des terrasses belvédères, des trottoirs de grande largeur etc... ce secteur va devenir encore plus un vaste Disney où se déversent des tonnes d'ordures mal gérées, des vendeurs clandestins de contre-façon de tous genres, des vendeurs de cadenas et des mal bouffes polluantes. Les habitants de Paris sont de plus en plus sacrifiés dans leur vie quotidienne (livraisons, prestations d'artisans pour des travaux dans les logements, circulation utilitaire quotidienne) au profit d'un usage de loisirs artificiels uniformisés qui défigurent le Paris typique historique et le transforment en Luna Park fade et insipide. Ce rouleau compresseur de l'affadissement des lieux historiques va vider Paris de son âme. Fermer le pont d'Iéna à la circulation sera un cauchemar pour les habitants de Paris et les prestataires de service.</p> <p>Vous feriez mieux de vous consacrer à la propreté et l'hygiène de la ville, traquer ces flaques d'eau stagnantes entre passages/piétons et trottoirs (dues à la suppression des évacuations après les surbaissements des trottoirs) véritables viviers de moustiques, de larves et de mauvaises odeurs, installer des poubelles de tri sur ces étendues très fréquentées, comme le font toutes les villes européennes, lutter efficacement contre le bruit, véritable fléau urbain. Vous vous proclamez écologistes, prouvez-le!</p> <p>Joséphine NOHRA. 96 rue St Dominique 75007 Paris</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. - Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). - La nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est prévue sur le site avec une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire. - Par ailleurs, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Loin d'augmenter les nuisances pour les riverains le projet permettra au contraire une amélioration de leur environnement. En effet, l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné ». - Conformément à votre demande, le nombre de poubelles va être augmenté, en effet 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) sont prévues.
576	<p>Bonjour,</p> <p>Pourquoi décentrer la voie de circulation sur le pont d'Iéna ?</p> <p>perte de la symétrie du lieu, concentration des flux piéton sur une seule côté du pont... un centrage des voies de circulation serait hautement préférable.</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution dont nous prenons note. L'élargissement de l'espace piéton sur un seul côté du pont résulte d'une part, de l'analyse des flux piétons existants et du souhait de proposer un espace plus généreux d'un côté pour offrir des espaces de circulation et de pause.</p>
577	<p>Bonjour</p> <p>Projet contre-productif la fluidité de la circulation est capitale dans cette zone qui reçoit des millions de touristes qui arrivent souvent par cars</p> <p>L'environnement de l'ensemble des riverains du périmètre en deviendrait précaire et la pollution serait plus dense à cause de la concentration de la circulation: on le remarque dans les autres arrondissements de Paris où ce genre d'initiative a été prise Bastille Nation Madeleine.... c'est le chaos ! Et par ailleurs cela a une incidence sur la qualité du site l'esthétique du site ne doit-on pas préserver la beauté architecturale, la vision que cela projettera de ce site emblématique de la capitale de la France...?</p> <p>N'avons nous pas des lois pour protéger le patrimoine classé... ?</p> <p>Avant de dénaturer et d'accentuer encore les nuisances déjà existantes il serait utile que des moyens concrets soit déployés pour nettoyer, sécuriser et redonner au Trocadero et ses jardins un environnement entretenu et visuellement à la hauteur du site...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat. - Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). - S'agissant de la circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Loin d'augmenter les nuisances pour les riverains le projet permettra au contraire une amélioration de leur environnement. En effet, l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné ».
578	<p><i>Doublon 577</i></p>	
579	<p>Bonjour, personnellement je trouve ce projet totalement fou et inadapté à tous les habitants du quartier. La circulation automobile en fer à cheval du Trocadero est juste irréaliste. Ça va créer des bouchons dans les rues et avenues alentours. Il existe déjà une belle esplanade au Trocadero.</p> <p>Nullement besoin de l'agrandir. Cette transformation touristique ne va emmener que saleté supplémentaire (Paris est déjà une poubelle à ciel ouvert), et surtout de l'insécurité qui règne déjà particulièrement au Troca et dans ses jardins. Paris n'est pas qu'une ville touristique il y a aussi des parisiens et des parisiennes qui y vivent avec famille et surtout payent des taxes d'habitation ... on se demande d'ailleurs où elles partent. Certainement pas dans l'embellissement de la capitale. Je ne soutiens en aucun cas de projet démesuré et irréaliste.</p> <p>Mme Hidalgo a creusé les caisses de la ville et nous sommes endettés jusqu'au cou. Stop.</p> <p>J'ai honte de ma ville.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
580	<p>Madame Hidalgo veut que Paris soit uniquement réservée aux Bobos.</p> <p>Elle fait vivre un enfer aux Parisiens qui ne peuvent plus circuler. Les familles désertent Paris. 6000 enfants en moins dans les écoles. Elle veut que tout le monde soit sur un vélo ou à pied. Elle veut mettre des personnes d'un certain âge sur des vélos, sur des routes et pistes cyclables non entretenues (feuilles). Très très dangereux quand les feuilles sont mouillées. Idem pour les piétons. Les rues de Paris ne sont pas nettoyées régulièrement de ces feuilles. Elle préfère attendre que tout soit tombé pour les faire ramasser.....La ville est terriblement sale.....Elle ferait mieux de s'occuper de dératifier la ville qui est infestée plutôt que de se prendre pour un grand bâtisseur.</p> <p>Elle veut que l'on trouve tout à 1/4 d'heure de chez soi, ce qui fait que nous n'allons plus dans les autres arrondissements. Elle met Paris dans une sorte de ghettoïsation. Habitant dans l'ouest parisien, je ne sais plus à quoi ressemble la place de la Bastille, ne voulant pas perdre 2 heures dans les embouteillages. Il faudrait prendre les transports en commun.....Faudrait-il que la fréquence des bus soit à la hauteur!</p> <p>Et c'est oublier une vérité première: depuis bientôt 10 siècles, Paris a toujours été une capitale économique et commerciale. Avec madame Hidalgo, ce sera la fin. N'oublions pas que cet édile a été élu en voix avec 220 000 voix sur 2 175 000 habitants..... Il faudrait qu'elle se le rappelle...</p> <p>Toute ma famille est totalement contre ce projet de la Tour Eiffel complètement inapte pour la ville de Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
581	<p><i>Doublon 579</i></p>	
582	<p>Non, au bétonnage du CHAMPS, Historique militaire et culturel, de MARS. Si des aménagements paysages, arborés, végétalisés, fleuris sont indispensables, ils doivent au moins compenser les arbres centenaires, exotiques, roseraies perdues ces dernières décennies, transformant un Parc magnifique mettant en exergue la Tour Eiffel, en champ de foire voué au vandalisme.</p> <p>La BEAUTÉ de ce PARIS tant envié doit être préservée et renforcée.</p> <p>Nécessité impérieuse de laisser le Trocadero</p> <p>Et ses accès à la Seine INDEPENDANT. Pourquoi casser ce qui fonctionne et qui est indispensable à la VIE pratique tous les jours de l'année et touristique ponctuée par le calendrier.</p> <p>L'enfermement de la Tour de Gustave EIFFEL, est déjà contraire à la Liberté offerte À CHACUN de la SENTIR et de l'admirer.</p> <p>Attention à ne pas faire de PARIS une ville où ne pousse que les cailloux, comme dans certaines régions où pays qui n'ont pas comme notre belle France un Climat Tempéré, où il y fait BON VIVRE.</p> <p>MERCI d'y penser.</p> <p>Jacqueline Clément-TRAVI</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
583	<p>Je ne suis pas d'accord avec ce projet qui va créer des embouteillages importants sur les quais et par ricochet augmenter la pollution (air et sonore) pour les riverains du 15ème, du 16ème et du 7ème. Nous aimerions aussi savoir les aménagements que vous imaginez pour la circulation alternatives des voitures afin qu'elles ne passent pas dans les petites rues et polluent la vie des parisiens de ces quartiers ?</p> <p>De plus, nous aimerions avoir une visibilité sur le financement de ce projet. En effet, le site en question étant principalement emprunté par les touristes venus visiter notre belle ville, nous aimerions savoir l'intérêt de financer ce projet avec nos impôts pour un bénéfice limité pour ces co-financeurs (les parisiens).</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. - S'agissant de la circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». - L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.
584	<p>Un grand NON à ce projet totalement insensé!</p> <p>L'arrêt des cars de touristes en plein milieu d'une rue résidentielle (Paul Doumer) alors qu'à quelques mètres seulement se trouve la Place du Trocadéro ou encore l'Avenue du Président Wilson où il n'y a, sur le trottoir de droite, que des musées !</p> <p>Il y a des alternatives à cette mesure insensée.</p> <p>J'ai un enfant en bas âge et je n'apprécierai pas qu'il soit sans cesse réveillé par le bruit de gros véhicules au bas de la fenêtre, par les cris de joie des touristes, par les hurlements des vendeurs à la sauvette ou de ceux de faisant agressés par des pick pockets.</p> <p>Je n'apprécierais pas non plus de respirer l'air encore plus pollué par des cars de touristes en masse en bas de ma fenêtre chaque fois que j'ouvrirai pour aérer.</p> <p>NON MERCI</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site (dont 2 places rue Paul Doumer, le long du trottoir du cimetière de Passy) afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Au cours des études de conception, la création de places le long de l'avenue Wilson a été étudié mais n'a pas été retenue puisque cela nécessitait de supprimer soit des voies dédiées aux voitures, soit les couloirs de bus, soit des places de stationnement et des arbres sur le terre-plein central. L'aménagement de la Place du Trocadéro contribuera à améliorer les déplacements des piétons, cyclistes et des bus. La création d'aires de dépose minutes sur la place aurait nécessité de supprimer une voie dédiée aux voitures, ce qui n'a pas été retenu.</p>
585	<p>Bonjour, je suis tout à fait opposé au projet, qui va créer des problèmes de circulation monstres, et complètement handicaper la vie de quartier. Place aux habitants avant les touristes, nous travaillons et avons des enfants qui ont besoin de se déplacer en toute sécurité,</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
586	<p>L'idée de créer un grand espace vert dans Paris est une bonne idée et je l'appuie. ? SI VOUS PENSEZ AUX PARKINGS;</p> <p>- Comment croire l'expansion de l'espace vert du champs de Mars quand il sera occupé longtemps par "l'espace éphémère" puis les "Jeux Olympiques" "les magasins de Noël" "le Concours hippique international" etc. durant la belle saison presque tous les dimanches par des événements divers. Quant à la place du Trocadéro et autour des bassins, ces sont des tournois de basket , et autres manifestations comme la "Journée des femmes"</p> <p>- j'accepterai volontiers quelques inconvénients de circulation, même si je pense que des solutions nécessaires de délestage surtout place du Trocadéro sont adoptées, si je n'avais pas la certitude que l'objectif n'est pas d'accroître les espaces verts, mais de permettre plus de manifestations, car le Champs de Mars actuel est trop petit pour assouvir la soif de manifestations dont la Mairie est accablée.</p> <p>En conclusion oui à un projet à condition qu'une charte contraignante soit adoptée qui limite le nombre des manifestations quelles soient, et les confine, ainsi que leurs dépendances à l'espace de l'Ecole Militaire qui n'est pas un espace vert.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Concernant votre demande de limitation du nombre de journées annuelles des événements, qui dépasse le projet objet de la présente PPVE, nous nous permettons de la relayer aux services concernés.</p>
587	<p>Bonjour,</p> <p>J'aimerais dire non à la mise en place des déposes minutes de cars de touristes sur l'avenue Paul Doumer ! C'est un quartier purement résidentiel ou ce projet n'a pas sa place. Il ne fera qu'attirer les vendeurs à la sauvette et les pick pockets en plus de créer des bouchons, de la pollution et des nuisances sonores sans précédent sur l'avenue. Nous sommes déjà assez chargés avec les manifestations place du trocadero.</p> <p>Merci de trouver un autre emplacement pour ces cars, sinon c'est tout un quartier magnifique qui va disparaître.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
588	<p><i>Doubleton 586</i></p>	
589	<p>Non à ce projet et en particulier le dépose minute Avenue Paul Doumer.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
590	<p>INADMISSIBLE DANS UNE AVENUE RESIDENTIELLE (Avenue Paul Doumer 75116) ! Non à la suppression des places de stationnement sur l'avenue Paul Doumer et NON à la mise en place des déposes MINUTES pour les cars de touristes !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
591	<p>Les déposes minutes de cars de touristes vont engendrer d excessives nuisances pour les riverains... le bruit ,les bouchons(et ce pour toute l avenue), l installation de vendeurs ambulants et l attrait pour les pickpockets et voleurs en tout genre !!! Donc une perte de tranquillité et de sécurité</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site (dont 2 places rue Paul Doumer, le long du trottoir du cimetière de Passy) afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel.</p>

n°	Contribution	Réponse
592	<p>Bien que l'idée d'augmenter les espaces verts soit fondée sur de bonnes intentions le fait de créer un parking, fut-il déposé minute, pour cars de touristes avenue Paul Doumer est une très mauvaise idée car elle augmentera les nuisances des riverains en termes de bruits et pollution diesel. Elle augmentera aussi la fréquentation de cette avenue par tout ce qu'engendre les lieux de dépose de touristes en termes de marchands à la sauvette, en pickpockets, et j'en passe.</p> <p>Par ailleurs, nous savons bien que "dépose-minutes" consiste en bus ventouses, parfois en double file. Voir ce qui se passe sur l'esplanade du Trocadéro.</p> <p>C'est un quartier résidentiel où cohabitent plusieurs générations de parisiens, où existe une crèche, une bibliothèque municipale (la bibliothèque Germaine Tillon), une école maternelle et primaire (rue David) et un collège et un lycée (rue Franklin), sans parler des écoles de la rue de Passy et de la rue Chernowiz.</p> <p>Il ne faudrait pas de réduire la fréquentation de la bibliothèque, ou d'augmenter les nuisances pour nos jeunes élèves et collègues pour l'agrément de certains touristes et/ou de certains de nos élus.</p> <p>Comme vous le voyez je suis totalement opposé à cette version du projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site (dont 2 places sur le long du cimetière de Passy, au plus loin des habitations) sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Dans le cadre de ces études, les reports de trafic rue Franklin (où se situe le collège Saint-Louis-de-Gonzague) et rue Doumer (avec une crèche, une école et une bibliothèque sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing) ont fait l'objet de précisions.</p> <p>- Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>- Pour la rue Paul Doumer, la crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing, éloignés des deux places de dépose-minute. L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux.</p> <p>Loin d'augmenter les nuisances pour les riverains le projet permettra au contraire une amélioration de leur environnement. En effet, l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné ».</p>
593	<p>Je n'adhère pas à ce projet qui coupe notre ville et complique la circulation entre les 2 rives.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
594	<p>Ce projet est éminemment nuisible aux parisiens dans leur ensemble, et en premier lieu aux habitants des quartiers contigus.</p> <p>La rupture de la continuité de circulation rive gauche- rive droite et 7ème/15ème est une privation de liberté pour tous ceux qui n'appartiennent pas à la génération des bobos en trottinette électrique et qui doivent transporter des marchandises, des courses, des enfants, des personnes à mobilité réduite, des personnes âgées.</p> <p>On voit très bien que les grands espaces piétonnisés se transforment rapidement en zones d'insécurité, les forces de l'ordre ne pouvant elles-mêmes y accéder en voiture, elles sont peu à peu négligées des rondes.</p> <p>Les habitants ont déjà été spoliés de la tour Eiffel sous laquelle on ne peut plus passer - au motif de la sécurité, que ce soit pour se promener ou pour aller travailler à pied. Demain ils seront spoliés du Champ de Mars réservé exclusivement aux touristes et à tout l'écosystème de parasites qui s'en nourrit : vente à la sauvette de souvenirs "made in china", contrefaçons, boissons et autres produits plus ou moins licites, services de transports brailleurs et racoleurs avec musique à tue-tête, l'ensemble étant commis par des hordes d'étrangers en situation visiblement irrégulière, et sans parler des délinquants pickpockets et autres voleurs de vélos.</p> <p>Le champs de Mars doit revenir aux véritables parisiens : ceux qui y résident et y paient leurs impôts.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. - L'enceinte située autour de la Tour Eiffel ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous. - Concernant la sécurité du site, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.
595	<p>Je suis contre parce que :</p> <ul style="list-style-type: none"> -réduction absurde d'1/3 de la pelouse du Champ de Mars et suppression des massifs (là où il y a actuellement les petits sapins taillés en forme de cône) - ajout de contours en béton autour des pelouses en lieu et place des élégantes bordures actuelles (mais pourquoi ??) - les pelouses deviennent des pelouses techniques ... -On parle même de la suppression du bassin de la place Jacques Rueff qui est en panne depuis des années et jamais réparé. - les arbres prévus sur le Pont d'Iéna ont (déjà) disparu des visuels du projet. En effet, la Mairie a admis, eu égard au tollé provoqué, que planter des arbres sur un pont, par hypothèse, cela ne fonctionne pas. Les jardinières en pot font donc office de nouvelle végétalisation. Il est fort probable qu'à l'image des autres jardinières en pot que l'on retrouve partout dans Paris, elles finiront avec des tags, sans aucune plante et serviront de poubelles. -construction de nouveaux kiosques (moches), de bagageries, de sanitaires. L'artificialisation des sols bat son plein. C'est actuellement en non-conformité avec le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris qu'il faudra donc modifier en conséquence. -fermeture de la circulation sans étude d'impact. Or, les conséquences pour le 7e seront majeures et les embouteillages se répercuteront partout : avenue Rapp, Bosquet, saint Dominique, Cognac Jay, Quai d'Orsay, rue de l'université, etc.... Aller et venir dans le 7e, le 15e, le 16e, et Boulogne va virer au cauchemar. Le Pont de l'Alma, déjà très saturé, va être totalement bloqué (et par ricochet, tout autour, des deux côtés de la Seine). - la question de la sécurité de cette nouvelle esplanade géante n'est tout simplement pas envisagée. 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La surface des espaces verts sera augmentée. La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels. Les pelouses seront transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Enfin, concernant la sécurité du site, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.
596	<p>Je suis contre le dépose minute av Paul Doumer qui va engendrer une grande gêne pour les riverains , supprimera des places de stationnement, attirera vendeurs et voleurs de toute sorte et gênera beaucoup la circulation dans l'avenue. Il y a déjà beaucoup de bruit du aux manifestations et il faudra subir en plus le bruit provoquer par toute cette circulation bus et touristes.</p> <p>L'avenue est déjà très sale et très insuffisamment nettoyée cela va être pire</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note</p>

n°	Contribution	Réponse
597	<p>Contre ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qui va diminuer en réalité les espaces verts, enjeu de santé publique majeur. Paris manque d'espaces verts et diminuer les espaces verts est un non sens écologique et de santé publique. - Non à ce projet qui est une remise en cause du Champ de Mars, un des premiers jardins à disposition des parisiens. - Non à ce projet qui va participer à la dégradation de ce site. - Ce projet ne prend pas en compte la vie du quartier et va considérablement dégrader la vie quotidienne et les espaces de vie des riverains. - Ce projet ne porte pas d'ambition pour mieux accueillir les touristes et faire de ce site un des plus beaux jardins du monde. - Ce projet a pour vocation d'accroître l'occupation événementielle observée depuis l'arrivée de Madame Hidalgo à la Mairie de Paris. Sans prendre en compte le taux de charge des jardins déjà à saturation. - Ce projet a pour objectif de privatiser et marchandiser un site qui est pourtant un bien commun. - Ce projet répond aux aspirations politiques de Madame Hidalgo mais nullement aux enjeux du site et à la nécessité d'améliorer : la propreté, la sécurité, l'entretien des espaces verts, l'amélioration de l'accueil des 30 millions de visiteurs annuels et la bonne cohabitation avec les parisiens et riverains. - La cohabitation des usagers dans leur diversité (promeneurs, sportifs, famille et enfants, touristes, habitants) va être profondément dégradée. - Au lieu de valoriser le quartier Champ de Mars, ce projet va le dégrader et pousser les habitants à quitter ce quartier et probablement Paris, à l'image des 12 000 personnes qui quittent désormais Paris, las de voir leur qualité de vie se dégrader chaque jour ... 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. La Tour Eiffel, pour sa part, accueille environ 20 000 visiteurs par jour, majoritairement internationaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). - La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. En effet, celle-ci induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. - A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours. - S'agissant de la propreté du site, le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93). - Enfin, concernant la sécurité du site, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.
598	<p>Bonjour,</p> <p>Les déposes des cars de touristes Av Paul Doumer ,vont engendrer beacoups de bruits et des nuisances pour nous les riverains, déjà nous subissons les manifestations tout les samedi et dimanche , les touristes , les marchands ambulants, les pickpockets et les voleurs en plus , la saleté de ce quartier c'est une honte.</p> <p>Déjà la ville de Paris est endetté presque de Huit milliards d'euros ,grâce à nos dirigeants , qui va payer ?. ce n'est pas eux car ils ont tous des logements de fonction et tout le reste.</p> <p>Il faut arrêter ce gaspillage ...pensez-y à l'avenir des français.</p> <p>Je suis contre ce projet .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site (dont 2 places rue Paul Doumer, le long du trottoir du cimetière de Passy) afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Au cours des études de conception, la création de places le long de l'avenue Wilson a été étudié mais n'a pas été retenue puisque cela nécessitait de supprimer soit des voies dédiées aux voitures, soit les couloirs de bus, soit des places de stationnement et des arbres sur le terre-plein central. L'aménagement de la Place du Trocadéro contribuera à améliorer les déplacements des piétons, cyclistes et des bus. La création d'aires de dépose minutes sur la place aurait nécessité de supprimer une voie dédiée aux voitures, ce qui n'a pas été retenu.</p>
599	<p>Bonjour.</p> <p>Deux remarques principales.</p> <p>1) Circulation.</p> <p>Un tel projet n'est valable que si il est inclus dans une réflexion globale. Ça n'est pas le cas.</p> <p>Exemple la circulation des vélos autour de la place léna de la rue Boissière vers le pont de l'Alma (un coupe gorge) . Idem pour la place de l'Alma . Si on ajoute les ornières et les pavés quasi incontournables dans le XVI ème nous sommes sur des terrains extrêmement dangereux surtout par temps de pluie .</p> <p>La vitesse des voitures et deux roues sont à toutes heures du jour et de la nuit excessive bd Wilson de et vers le Trocadero .</p> <p>Toutes réflexions absentes de ce projet.</p> <p>2) Sécurité.</p> <p>Tout espace vert devient actuellement un terrain vague s'il n'est pas fermé à la tombée de la nuit.</p> <p>Actuellement je ne vais plus admirer la Tour Eiffel depuis la place du Trocadéro tant l'insécurité y est permanente. Citons harcèlement, vols , injures, menaces , racket etc ... De même la descente vers le pont d'Iéna .</p> <p>Si nous ajoutons le bruit ,musique , les cris et vociférations des fêtards avinés et drogués nous avons à peu près le tableau actuel et futur.</p> <p>Fermer le soir toute la descente du Trocadéro jusqu'au pont serait un minimum mais impossible à réaliser .</p> <p>Pour moi ce projet est mauvais .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) - Par ailleurs, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Concernant la sécurité du site, le projet a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.
600	<p>Le projet initial est très intéressant et s'intègre dans une politique globale qui redonne une place prépondérante aux piétons.</p> <p>La priorité écologique est ainsi respectée et permet de réduire la pollution tout en préservant la qualité de ce site touristique emblématique.</p> <p>Cependant l'écologie ne s'impose pas elle s'éduque ! De tels projets méritent d'être inclus dans le débat public davantage en profondeur ; une simple Participation Par Voie Électronique est simplement utile à satisfaire l'élue. Il faut lier les conseils de quartiers, décentraliser des réunions participatives et ludiques pour toucher la population au cœur et aller chercher le citoyen ou la citoyenne sur ce grand projet.</p> <p>Le.La citoyen.ne devient ainsi acteur de cette démarche et se sent concerné.e, inclu dans le processus de discussion.</p> <p>Deuxième observation : Déloger la voiture du site de la tour Eiffel (Trocadéro, pont d'Iéna...) soulève la question de la redistribution des flux routiers dans ce même secteur. Ces sites constituent de grands axes de passage, de circulation. Supprimer ces axes routiers nécessitent forcément une nouvelle répartition des flux de voitures qui, sauf erreur de ma part, n'est pas mentionnée très clairement dans le projet actuel. Par conséquent, les automobilistes sont mis devant le fait accompli et s'en trouveront désemparés le moment venu !</p> <p>Une fois de plus, il est important de constater la carence d'éducation et de sensibilisation au projet auprès des automobilistes, d'une part parisiens et aussi de tous les autres qui d'autre part pratiquent ces voies de circulation ponctuellement et ne sont pas de Paris.</p> <p>En revanche, redonner le parvis de la Tour Eiffel exclusivement aux piétons est une belle initiative, sans conséquence directe pour les automobilistes, puisque ce site est déjà protégé par le plan vigipirate.</p> <p>En conclusion, le projet intéressant et pertinent s'inscrivant, qui plus est, dans l'urgence écologique tout en valorisant le patrimoine de la ville de Paris. Mais il doit être expliqué, présenté à la population qui doit s'en emparer.</p> <p>De sérieuses discussions avec les utilisateurs de voitures et motos, en amont, doivent constituer le véritable fil rouge de ce vaste projet en parallèle de sa mise en œuvre administrative et concrète.</p> <p>Mme beaucoup !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Le projet permet ainsi de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.

n°	Contribution	Réponse
601	<p>Projet novateur, sur lequel tous les français devraient pouvoir se positionner, ce lieu représentant, pour de nombreuses personnes, l'image de la France.</p> <p>Après avoir lu quelques pages de commentaires négatifs sur le projet sur ce site, je me demande sérieusement s'il n'y a pas une belle part de mauvaise foi dans ceux ci et surtout, si il existe des gens qui n'ont pas de véhicule individuel et qui contribuent.</p> <p>A regarder ce qu'est aujourd'hui cet espace, on ne peut que souscrire à la baisse de la circulation. Il n'est pas concevable de manquer de se faire écraser quand on traverse.</p> <p>Le pauvre maréchal Foch sert de rond point !</p> <p>Pareillement, même s'il va falloir être vigilant, on ne peut se satisfaire des kiosques aujourd'hui en place.</p> <p>Que de conservatisme pour un lieu qui, au fil de l'Histoire, a souvent changé de destination, de forme mais a toujours, il est vrai, fait parler.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
602	<p>Les riverains de Trocadéro-Tour Eiffel-Champ de Mars s'expriment, entre autres, sur l'application de quartier Nextdoor, pour faire part de leur exaspération à l'égard de ce qu'ils subissent à l'heure actuelle : de plus en plus d'événements organisés dans ce qui est pour eux un pommou vert, ce qui a pour effets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des blocages de grandes parties de l'espace pour l'organisation de ces événements (camions de matériels, installations d'éclairages, de sons, etc.) longtemps avant et l'enlèvement pendant des jours après, - toutes sortes de nuisances : pollution sonore, visuelle, problèmes de propreté, d'entretien des espaces, de sécurité, etc. <p>Le réaménagement du site objet de ce projet ira-t-il de pair avec une meilleure GESTION ? Gestion des événements (y compris l'information à destination des riverains), de la propreté (y compris toilettes), du maintien de la végétalisation, de la sécurité, des kiosques de vente (en excluant la vente à la sauvette).</p> <p>Je cite le dernier paragraphe de la Lettre ouverte à la Ville de Paris des trois associations de quartier, qui reflète bien les préoccupations :</p> <p>"Un budget de 120 millions d'euros est annoncé. Est-il raisonnable d'engager une telle dépense pour des travaux d'architecture qui ne dépasseront guère le niveau du sol ? C'est bien plutôt d'un budget de fonctionnement dont on a besoin, adapté aux nécessités du gardiennage, de la propreté, de la maintenance et de la sécurité".</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux, seront équipés d'installations spécifiques (comme la création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. De plus, le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers la mise en place de 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours..</p> <p>- Pour le coût du projet, nous attirons votre attention sur le fait que celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
603	<i>Doubleton 602</i>	
604	<p>Ce projet est une aberration contre laquelle j'exprime mon plus profond rejet. Les conséquences vont être dramatique pour notre quartier en terme de circulation, d'encombrements et d'augmentation de la pollution qui va en résulter. Il s'inscrit malheureusement dans la stratégie de destruction et d'enlaidissement que l'actuelle équipe de la Mairie de Paris a déjà largement commencé à exécuter à travers d'autres décisions déplorables (fermetures des quais, de la rue de Rivoli, projet de blocage du centre de Paris, etc., etc...), malgré une opinion publique très majoritairement défavorable. Quand cela va-t-il cesser et que les Parisiens auront ils de nouveau le droit d'avoir la paix ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
605	<p>Depuis la mandature de Mme Hidalgo, la dette de Paris a atteint le chiffre abyssal de 7,7 milliards d'Euros ... Pour faire quoi ? enlaidir Paris, la rendre impossible à vivre à cause des problèmes de circulation, de sécurité, etc... Qui va devoir contribuer pour rembourser cette dette ? nous les parisiens. Alors NON à ce projet, et toutes ces dépenses déliantes dictées par une mégalomanie sans limite</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
606	C'est un magnifique projet. Merci !	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
607	Ce projet est à la hauteur des attentes des français autour d'un tel patrimoine historique.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
608	<p>Je suis radicalement opposée à ce projet. Nous, Parisiens, avons besoin de pouvoir circuler tranquillement et efficacement, ce que ce projet nous empêchera de faire</p> <p>Nous, Parisiens, voulons que la majesté et l'harmonie de ces sites et de cette perspective soient préservées et protégées et que la municipalité cesse d'abîmer Paris.</p> <p>Ce projet n'est en rien conçu pour les habitants de Paris mais pour constituer une fausse vitrine touristique. Et pourtant, comme il favorisera les vendeurs à la sauvette, les rickshaw illégaux et toutes sortes de trafics et de petite délinquance qui pullulent dans les endroits touristiques piétons et artificialisés, ce n'est que le tourisme bas de gamme qui se développera, au détriment des habitants de ces quartiers et des commerçants parisiens.</p> <p>Par ailleurs, il sera un frein énorme à la circulation dans Paris, qui sera en quelques sortes coupée en deux. Or, nous, Parisiens, nous travaillons, nous avons des familles, des besoins médicaux, nous faisons du sport, nous allons au théâtre, au cinéma, au concert, au musée, nous tenons des commerces, des théâtres, des entreprises, qui ont besoin de la clientèle de toute la région..... Tous les déplacements nécessaires ces activités nous sera rendu extrêmement compliqués, si ce n'est impossible pour certains.</p> <p>La soit disant végétalisation du pont sera évidemment artificielle car comment planter des arbres en pleine terre sur un pont? Nous aurons donc, quelques mois après l'inauguration, un spectacle de désolation, arbres secs, pots tagués, bouteilles de bières et sacs de Mc Donald's par terre, épanchements d'urine et squats, sort que subissent tous les espaces libres dans Paris depuis quelques années car plus rien n'est surveillé ni nettoyé.</p> <p>Laissez ces sites comme ils sont, enlevez les installations et remettez en place les fontaines du Trocadéro. Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
609	<i>Doubleton 608</i>	
610	<p>Enfin ! Le site de la Tour Eiffel doit pouvoir être libéré des voitures qui viennent polluer l'un des plus beaux endroits au monde. Nous vivons dans une Ville très bien desservie en transports en commun, qui est de plus en plus équipée pour les mobilités douces, il n'est plus concevable de voir les voitures abîmer de tels sites.</p> <p>La végétalisation prévue est nécessaire, elle doit contribuer à la transformation de Paris pour la rafraichir et la rendre plus belle.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
611	<p>Je m'oppose à ce projet pour les raisons suivantes:</p> <p>Un dérapage budgétaire considérable : estimé initialement à 72 millions d'euros, le projet coûterait désormais au moins 107 millions d'euros (+50% !),</p> <p>Des années de chantier avec leur cortège de nuisances, de mi-2022 à 2026 au moins,</p> <p>Un flou complet sur la partie du projet livrable après les JO 2024,</p> <p>Un projet axé sur la fréquentation touristique et qui met de côté les riverains (comme moi) et les Parisiens,</p> <p>Aucune prise en compte des questions de sécurité, de tranquillité et de propreté, pourtant si défallantes déjà.</p> <p>Bonjour,</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
612	<p>le site est déjà très dégradé, très peu de balayeurs, beaucoup de saletés et d'insécurité. Vous devriez fermer cet espace comme celui du jardin du Luxembourg ... et le surveiller. C'est devenu horrible, les touristes ont peur, il y a des chanteurs qui gueulent des chansons, des vols, des vendeurs illégaux parfois plus nombreux que les touristes, c'est affligeant.</p> <p>Pourquoi est ce que tout le monde à le droit de faire n'importe quoi et gêner son voisin ...? C'est normal de laisser se dégrader un endroit comme celui là ? D'ailleurs aucun endroit ne devrait être dégradé ... C'est devenu un lieu de NON droit. Des rat, des pelouses deserts, des détritux partout.</p> <p>Aucun policier pour surveiller les comportements interdits, vigi pirate pour les cas graves j'imagine, attentats ? mais tout le reste est autorisé ...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
613	<i>Doubleton 612</i>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
614	Contre le projet site Tour Eiffel. Je dis NON!	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
615	<p>Bonjour,</p> <p>Paris mérite d'être à la hauteur des enjeux de notre temps et un tel projet concourt à cet objectif.</p> <p>Cependant il est évident qu'il faut atteindre l'équilibre et ne pas céder aux appels du tourisme de masse et de prendre en compte la vie des parisiens et des riverains.</p> <p>L'intégration dans le projet de lieux dédiés aux familles, aux commerces de proximité pour améliorer la vie de quartier devrait être davantage mis au centre du projet.</p> <p>Le fait de rompre les couleurs par l'incrustation d'espace vert est une bonne chose, même s'il faut veiller à l'aération de ces nouveaux espaces pour notamment faciliter les flux et éviter la saturation (rassemblement massif, nuisances sonores...). La ville est déjà beaucoup trop dense et les espaces verts de la capitale sont souvent bondés en plus d'être pas toujours adaptés (manque de bancs, d'ombre, de fontaine...).</p> <p>Enfin la piétonisation est une bonne chose, mais la cohabitation entre piétons, cyclistes, automobilistes et les trottinettes est déjà très compliqué. Par conséquent il faudrait adapter une politique stricte (interdiction des deux roues par exemple) pour "sacraliser" tout ou partie du futur site pour éviter les inconvénients.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet.</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne en effet de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées...</p> <p>Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p>
616	<p>NON! Au dépose-minute pour cars de touristes avenue Paul Doumer. Contre le projet site Tour Eiffel</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
617	<p>NON aux Dépose-Minute pour Autobus de Touristes AVENUE PAUL DOUMER</p> <p>Déporter ce stationnement sur l'allée centrale de l'Avenue Du Pdt Wilson</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
618	<p>Je suis pour ce projet.</p> <p>Il est aujourd'hui insupportable d'arriver au milieu des centaines de voitures qui roulent trop rapidement et de manière agressives lorsque vous sortez du métro pour aller voir un site aussi magique. Le calme, l'apaisement, les mobilités douces doivent être prioritaires sur ce site.</p> <p>J'apprécie également particulièrement les nouveaux espaces verts sous le parvis de la Tour aujourd'hui un peu triste.</p> <p>Merci pour cette proposition ! Les Parisiens doivent se mobiliser en faveur de ce projet qui va dans le bon sens, de la végétalisation, des espaces verts ouverts à tous. Il est essentiel.</p> <p>C'est un beau projet ambitieux à la hauteur d'un symbole tel que la Tour Eiffel. Site spectaculaire, issu notamment de l'extraordinaire Exposition universelle, il était essentiel de prévoir un projet ambitieux, innovant, et non pas à minima.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
619	<p>C'est un très beau projet qui permettra de réhabiliter ce site. Il souffre aujourd'hui fortement d'un trop grand nombre de voitures et de car de tourisme qui traversent bruyamment le site et rendent les déplacements dangereux.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
620	<p>C'est une très belle ambition de végétaliser d'avantage ce site qui compte un potentiel important. Elle est essentielle pour continuer à transformer la Ville et la préparer aux changements climatiques pour les prochaines années. Le projet d'amphithéâtre vert sur la place Trocadéro est à mettre en avant, j'ai hâte de le découvrir.</p> <p>Le projet est très intéressant d'un point de vue patrimonial. La mise en valeur de la Fontaine de Varsovie remodelées afin d'offrir des espaces pour les visiteurs permettra de remettre en cœur cet espace aujourd'hui un peu triste.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
621	<p>Le projet est attirant, en mêlant végétalisation et apaisement des circulations afin de créer un lieu de vie autour de ce beau symbole qu'est la Tour Eiffel. Il permettra également de mieux mettre en valeur la Seine qui souffre aujourd'hui des nombreuses voies de circulation autour.</p> <p>Un nouveau parc à Paris ! Nous en avons véritablement besoin, et la transformation de cet espace en un parc de dizaine d'hectares est une belle idée. Il devrait contribuer à apaiser ce site</p> <p>Enfin. Il est temps de réaménager ce site qui fait la réputation de Paris et de le transformer en un lieu mieux adapté à nos attentes et au changement climatique.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
622	<p>Le projet de la Tour Eiffel permettra de fortement développer les circulations vélos. Il est aujourd'hui difficile d'y circuler et le développement de ces pistes cyclables est une très bonne chose. Il faudra bien penser aux parkings à vélo, notamment pour les nombreux touristes qui utilisent de plus en plus les vélos en libre-service.</p> <p>J'attendais avec impatience que ce site soit transformé. Il souffrait aujourd'hui beaucoup trop de la circulation, de l'absence d'infrastructures. J'apprécie l'ambition globale de végétaliser le site. Je note également que l'objectif est de mieux intégrer les besoins liés au tourisme, par exemple avec la bagagerie ou encore la reprise des kiosques qui aujourd'hui ne sont pas au niveau de ce site de la Tour Eiffel. Merci !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
623	<p>Je suis défavorable au projet dans sa configuration actuelle. Tout d'abord en raison de son coût exorbitant. Ensuite à cause des conséquences sur le trafic automobile, les piétonnages prévus ayant des dommages collatéraux massifs dues aux phénomènes de report du trafic, notamment sur les zones limitrophes. Prendre l'exemple du chaos provoqué dans tout le quartier Madeleine/St Honoré par la fermeture de la rue de Rivoli et de la cour carrée du Louvre à la circulation.</p> <p>Il y a déjà beaucoup de travail de valorisation des espaces verts existants (square de York Town, jardin du Trocadero, Champ de Mars) à réaliser, sur leur propreté et attractivité, avant d'envisager de végétaliser le pont d'Iéna ou autres idées grandioses sur le papier mais qui tiennent plus du délire d'architectes.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
624	<p>La pertinence de ce projet échappe à première vue.</p> <p>1. Le projet de végétalisation de la place du Trocadéro et de modification du sens de circulation aura pour conséquence des embouteillages dans l'ensemble des avenues y menant et par conséquent une augmentation de la pollution de l'air comme il s'est produit sur les quais après leur fermeture à la circulation</p> <p>2. Concernant le projet de dépose minute et de stationnement des cars avenue Paul Doumer, il semble plus simple de faire stationner les cars le long du cimetière avenue Georges Mandel, où il n'y a ni commerce ni habitants, l'avenue Georges Mandel étant par ailleurs dotée d'un parking sur l'allée centrale</p> <p>On peut également proposer un autre emplacement de stationnement des cars sur l'allée centrale de la l'avenue du président Wilson en face des musées</p> <p>3. Le stationnement avenue Paul Doumer créerait des nuisances pour les riverains et les commerces</p> <p>En outre, la présence de cars au niveau de passages piétons menant à la crèche rue du commandant Schloesing et à la bibliothèque Germaine Tillon créerait un danger pour les piétons car ils seront masqués par les autocars avant de traverser</p> <p>4. La circulation des autocars venant se garer avenue Paul Doumer et questionnant Les cars ne pouvant faire demi-tour avenue Paul Doumer seront contraints de descendre jusqu'au Ranelagh pour pouvoir faire demi-tour avant de venir stationner</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution. Nous prenons note de vos suggestions concernant les 2 emplacements de dépose-minute de cars touristiques actuellement prévus rue Paul Doumer dans le projet. D'autre part votre suggestion appelle les quelques compléments d'informations suivants :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études ont été saluées par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>- Concernant la question des cars de tourisme, initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires pré-définis dans Paris.</p>
625	<p>Bonsoir, redonner son prestige et sa beauté pour mieux l'apprécier est une action louable mais ce projet n'est pas une priorité pour notre ville.</p> <p>L'axe Trocadero champs de Mars est un endroit qui mérite un peu plus de respect pour ces visiteurs : Poubelles qui débordent</p> <p>Détritus et nombreux bris de verre</p> <p>Vendeurs à la sauvette tous les 10 mètres</p> <p>Toilettes quasi inexistantes sinon dans quel état.</p> <p>Arnaques des touristes à tout va par les pseudos taxis touk touk (certains sont d'anciens pickpockets que je reconnais)</p> <p>Circulation et parking déjà très difficile, tous le monde ne peut venir en transport en commun ou à vélo</p> <p>Je pense que le projet ne fera qu'accroître les problèmes qui existent déjà, je suis contre.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
626	<p>Les usagers du champ de mars ne supportent plus de voir ce jardin constamment utilisé à des fins commerciales et événementielles. En piétonisant la place Jacques Rueff, ce nouveau projet va conduire à une multiplication des événements dans ce coin, comme cela a été dernièrement avec un concert. Donnez-nous des garanties chiffrées à ce niveau! Nous voulons un jardin, un parc, de la tranquillité.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
627	<p>Projet aberrant et extrêmement coûteux. Paris n'est pas une simple vilégiature touristique pour oisifs ; on doit pouvoir se déplacer et y travailler. Commencer par entretenir l'existant qui est en péril absolument partout, avant de lancer des travaux sans intérêt. En particulier l'entretien du Champs de Mars et de ses abords qui sont en ruine.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
628	<p>Je suis contre ce projet ubuesque, les jardins du Trocadéro sont à entretenir, ils vont avec le monument, fontaines et végétation on été conçues en même temps. Mettre des arbrissaux en pots sur le pont...est une spécialité de la municipalité actuelle, en 3 mois les pots sont plein d'herbes folles, la plante originale est morte de soif... les réalisations des places de la République et de la Bastille sont complètement loupées. Arrêtez de détruire Paris, entretenez le mobilier urbain qui s'effondre... les feux de signalisation, les réverbères s'écroulent... les chaussées sont défoncées, les vélos et trottinettes roulent en sens interdit et brûlent les feux, c'est un cauchemar pour les piétons... c'est très simple d'apaiser la ville, arrêtez de nous ruiner notre ville... ne pensez pas qu'à faire plaisir aux couples LGBT, ils ne sont pas si nombreux, les parisiens en ont marre de souffrir, ça se terminera mal... Ecoutez les parisiens !!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
629	<p>Je suis tout à fait favorable à ce projet, qui va amener plus de verdure à Paris, réduire la place de la voiture et des cars en ville, et j'ai vraiment hâte de m'asseoir dans l'herbe sur la place du Trocadéro avec la vue sur le Palais de Chaillot et la Tour Eiffel.</p> <p>Mon souci, c'est que je risque d'avoir beaucoup moins de raisons de me rendre au Trocadéro ! Car en tant que pratiquant de skateboard et de roller j'ai un gros souci avec le sol en béton désactivé prévu aux abords de la fontaine de Varsovie. Du béton enrobé dans du gravier n'a rien à faire en ville à l'heure où les modes de déplacements doux sont nécessaires et de plus en plus pratiqués.</p> <p>Apparemment ce sont les Architectes des Bâtiments de France qui auraient choisi ce sol, alors que de l'asphalte clair rendrait aussi bien la perspective du Palais de Chaillot, lutterait tout aussi bien (sinon mieux) contre la chaleur, serait moins polluant à la fabrication. Enfin il permettrait aux nombreux pratiquants de sport de glisse de pouvoir continuer à utiliser le Trocadéro pour la pratique de loisir, artistique ou sportive.</p> <p>Alors que 2024 accueillera le skateboard olympique à Paris, détruire un des lieux de pratique emblématique de ce sport connu mondialement relève de la méprise totale pour ses pratiquants.</p> <p>Cela fait un bon moment que je skate, j'ai presque tout appris au Trocadéro, je m'y rends encore régulièrement, comme tant d'autres rieurs avant moi, et j'espère encore beaucoup après !</p> <p>Pour plus d'informations : http://www.riderz.net/wp/tag/trocadero/</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Pour répondre à votre question, le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p>
630	<p>Un projet calamiteux qui n'annonce rien de bon pour le site Tour Eiffel et pour les quartiers avoisinants, en particulier du 15e.</p> <p>- La réduction des pelouses du Champ de Mars (1/3 en moins) est injustifiable, cela représente 1 hectare de verdure en moins qui n'est nullement compensé par les espaces verts créés dans l'enceinte protégée de la Tour Eiffel, celle-ci étant par nature inaccessible aux riverains et aux Parisiens.</p> <p>- la fermeture du Pont d'Iéna est une très mauvaise idée: cela revient à déplacer des flux de voiture de cette zone inhabitée vers d'autres quartiers, comme Bir-Hakeim, qui sont très denses. Quelle logique ? Et surtout, pour quoi faire ? S'il s'agit de placer des bacs à fleurs sur ce pont, aucune plus-value pour personne.</p> <p>- fermer tout le secteur à la circulation revient à transformer le site en no-go zone. A la nuit tombée, ce sera le domaine des bandes et des dealers, plus encore qu'aujourd'hui. Maintenir la traversée du Champ de Mars pour les transports en commun et les voitures est une nécessité.</p> <p>- nous en avons assez de l'exploitation commerciale du Champ de Mars. Trop d'événements, occupant de plus en plus d'espace et dégradant le site. Merci de rendre à ce jardin sa vocation de grand espace vert du sud-ouest de Paris.</p> <p>Pour toutes ces raisons et bien d'autres, ce projet doit être abandonné ou totalement revu. J'ajoute que le coût est rédhibitoire pour une collectivité aussi endettée.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- Pour le Champ de Mars, son patrimoine végétal se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>- Vous évoquez l'impact du projet sur les déplacements automobiles : ce dernier a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant l'exploitation commerciale du Champ de Mars, il est à noter que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. Concernant la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel, cette programmation s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
631	<p>Je demande à annuler la pose de béton désactivé autour de la Fontaine de Varsovie car :</p> <p>Le béton désactivé bannirait tous les sports de glisse du Trocadéro (skateboard / roller / trottinettes, etc)</p> <p>Le béton n'est pas écologique : sa fabrication consomme énormément d'eau et de CO2, et il dégage des poussières dangereuses</p> <p>Un asphalte de couleur plus claire serait plus efficace pour lutter contre les îlots de chaleur et serait compatible avec les sports de glisse, dont le Trocadéro est un emblème.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p>
632	<p><i>Doubleton 631</i></p>	<p>Les revêtements bitumineux ont généralement un bilan carbone moins favorable que les revêtements en béton.</p>
633	<p>Je ne suis pas d'accord sur le projet de piétonisation du pont d'Iéna et sur la circulation prévue place de Varsovie.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
634	<p>Vous ne pensez pas que vous avez déjà suffisamment saccagé Paris ?</p> <p>Arrêtez ce projet tant qu'il en est encore temps.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
635	<p>NON a une gare routière avenue Paul Doumer !!!!</p> <p>Dans le projet vous prévoyez un 'dépose minute' pour les cars le long de l'avenue Paul Doumer du numéro 1 au 25, soit sur 200 m environ. Cette zone aura donc vocation à accueillir le stationnement de dizaines de cars tout au long de la journée semaine et week-end, générant une pollution diesel et surtout sonore très importante.</p> <p>Je vous rappelle que cette avenue est longue d'immeuble d'habitations familiales de 9 étages et c'est donc la tranquillité de centaines de familles qui sont en jeu... Le stationnement des cars et la dépose des touristes doivent nécessairement se faire dans une zone non habitée, soit sous terraine soit le long de l'avenue du president wilson qui dispose d'un terre plein central et d'un trottoir longé de musées.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution. Nous notons vos suggestions. Votre commentaire appelle les compléments d'informations suivants :</p> <p>Tout d'abord, nous précisons que le projet prévoit 2 places de dépose-minute avenue Paul Doumer, le long du cimetière de Passy pour s'éloigner au maximum des habitations. Ces emplacements permettront donc le stationnement au maximum de 2 cars simultanément ; les cars ne pourront pas y rester stationnés et devront reprendre leur route après avoir déposé leurs usagers.</p> <p>Plus généralement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
636	<p>Je vote contre votre projet.</p> <p>Vous avez déjà mis assez d'entraves aux parisiens et aux banlieusards, vous oubliez que les gens travaillent à Paris.</p> <p>Vous avez saccagé le mobilier urbain du bois de Vincennes ainsi que les lampadaires de la Place de la Concorde sans aucun respect. Il faut démonter mais pas détruire.</p> <p>La ville est très endettée et vous allez laissé un gros déficit.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
637	<p>Pourquoi prétendre à la mobilité douce et fermer les stations d'autobus avenue Joseph Bouvard ?? Par pure idéologie !! Aucune logique, ce plan aboutira à des jardins vides (comme les voies sur berge rive droite), un report de circulation INFERNAL dans les rues et avenues alentour (Suffren, La Bourdonnais) qui jusqu'à présent étaient parvenues à éviter la congestion, sans parler du pont de Bir Hakeim... Ce projet est suicidaire pour le Champ de Mars dont les abords immédiats vont devenir invivables. J'espère que le riverains se mobiliseront pour empêcher ce projet que personne ne réclame hormis quelques ayatollah déconnectés de la réalité que vivent parisiens et banlieusards...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
638	<p>Je suis radicalement opposée à ce projet ! Parisiens, avons besoin de pouvoir circuler tranquillement et efficacement, ce que ce projet nous empêchera de faire Nous, Parisiens, voulons que la majesté et l'harmonie de ces sites et de cette perspective soient préservées et protégées et que la municipalité cesse d'abîmer Paris.</p> <p>Ce projet n'est en rien conçu pour les habitants de Paris mais pour constituer une fausse vitrine touristique. Et pourtant, comme il favorisera les vendeurs à la sauvette, les rickshaw illégaux et toutes sortes de trafics et de petite délinquance qui pullulent dans les endroits touristiques piétons et artificialisés, ce n'est que le tourisme bas de gamme qui se développera, au détriment des habitants de ces quartiers et des commerçants parisiens.</p> <p>Il sera un frein énorme à la circulation dans Paris, qui sera en quelques sortes coupée en deux. Or, nous, Parisiens, nous travaillons, nous avons des familles, des besoins médicaux, nous faisons du sport, nous allons au théâtre, au cinéma, au concert, au musée, nous tenons des commerces, des théâtres, des entreprises, qui ont besoin de la clientèle de toute la région..... Tous les déplacements nécessaires ces activités nous sera rendu extrêmement compliqués, si ce n'est impossible pour certains.</p> <p>La prétendue végétalisation du pont sera évidemment artificielle car comment planter des arbres en pleine terre sur un pont? Nous aurons donc, quelques mois après l'inauguration, un spectacle de désolation, arbres secs, pots tagués, bouteilles de bières et sacs de Mc Donald's par terre, épanchements d'urine et squats, sort que subissent tous les espaces libres dans Paris depuis quelques années car plus rien n'est surveillé ni nettoyé.</p> <p>Laissez ces sites comme ils sont, enlevez les installations et remettez en place les fontaines du Trocadéro.</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet présenté :</p> <ul style="list-style-type: none"> - a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. La Tour Eiffel, pour sa part, accueille environ 20 000 visiteurs par jour, majoritairement internationaux. - a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. <p>- Concernant la circulation, l'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a de plus été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, celui-ci accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p> <p>- Le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté, avec notamment la pose de 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147), la réalisation de 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93), la protection des pieds d'arbres, la surélévation des pelouses ainsi que l'arrosage automatique sur les espaces verts les plus fréquentés afin de diminuer la détérioration des végétaux...</p>
639	<p>Ce projet a été conçu par une touriste américaine pour des touristes américains qui trouvent que voir circuler des parisiens c'est "affreux, affreux". Il coupe ou restreint des voies de circulations essentielles pour la vie de la cité. Il contribue à transformer Paris en Disneyland, agréable pour les touristes, les retraités, les employés municipaux et, peut être les étudiants, mais infernal pour tous ceux qui contribuent à la vie économique.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
640	<p>Ce projet va encore plus bloqué le reste de Paris comme cela a déjà été fait avec les voies sur berges piétonnes, la rue de Rivoli réservée aux vélos et transports en commun Vous déplacez les problèmes.</p> <p>Une fois de plus, avec ce projet, vous ne pensez pas aux personnes en invalidité, aux personnes handicapées, aux personnes âgées obligées de se déplacer en voiture dans Paris. Avec les changements déjà faits dans Paris, les transports ont doublé de temps, la pollution n'a pas baissé mais elle a augmenté. vous avez tout simplement dégoûté les Parisiens de vivre dans cette capitale. C'était une belle ville qui est devenue une catastrophe. Il devient impossible de se rendre dans un quartier éloigné de Paris. Nous vivons uniquement dans nos quartiers à cause de ces travaux permanents.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
641	<p>Je suis préoccupée par la circulation des rues transversales rue de la manutention rue Fresnel qui sont déjà surchargées par des poids lourds qui roulent vite et sans tenir compte des habitants. ET il envisageable de mettre des ralentisseurs merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution. Concernant vos questions, voici les éclairages que nous pouvons apporter : Les rues Fresnel et de la Manutention ne sont pas modifiées par le projet : ni leur aménagement ni leur sens de circulation n'est affecté par les aménagements du site Tour Eiffel. La modification la plus proche est l'aménagement du carrefours de la rue de Mun avec New York, qui permettra aux véhicules de sortir sur New York vers l'est ou vers l'ouest. Ces rues étant proches du site, elles sont intégrées au périmètre de l'étude d'impact, et en particulier à l'étude de trafic microscopique (3.2.12) qui révèle une augmentation modérée du trafic dans ces rues (inférieur à 150 véhicules/heure à l'heure de point du soir).</p> <p>L'implantation de ralentisseurs dans ces rues n'est actuellement pas prévue au programme du Site Tour Eiffel, cependant nous notons votre suggestion.</p>

n°	Contribution	Réponse
642	<p>Le projet ne tient absolument pas compte de la circulation automobile, ni de celle des transports en commun. Un engorgement de la circulation en périphérie de ce projet est à prévoir</p> <p>Où vont se situer les zones de stationnement des cars de touristes ?</p> <p>Le mobilier urbain proposé ne tient pas compte de l'historique de ce mobilier qui fait le charme de Paris et ne respecte pas la teinte "parisienne" qui est reconnue comme étant le vert Parisien (cf fontaines Wallace et kiosques à journaux)</p> <p>Qu'en est-il de la sécurité de cette immense zone, puisqu'une antenne de police ne semble pas être prévue dans ce projet.</p> <p>L'affluence de touristes, va générer une pollution de déchets et autres débris amenés par le stationnement de food trucks aux abords semble-t-il, comment va être géré cette accumulation de débris ?</p> <p>Enfin, la sécurité du lieu et des alentours n'est absolument pas envisagée et les vendeurs à la sauvette de bibelots "parisiens" vont-ils continuer à polluer ce site touristique ?</p> <p>qu'est-il prévu en ce sens ?</p> <p>C'est un projet utopique d'écolos bobos dont le coût annoncé sera largement dépassé comme toutes les réalisations que prévoit la mairie de Paris et qui ne sera pas financé entièrement par la société d'exploitation de la tour Eiffel. !!</p> <p>On devrait aussi nous indiquer le coût de l'étude de ce projet et non le coût de la réalisation ! ,</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>- Concernant les zones de stationnement des cars de touristes, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>- Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>- Concernant la sécurité, les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>- Enfin, pour répondre à votre préoccupation pour la propreté, il est à noter que le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté, avec notamment la pose de 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147), la réalisation de 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93), la protection des pieds d'arbres, la surélévation des pelouses ainsi que l'arrosage automatique sur les espaces verts les plus fréquentés afin de diminuer la détérioration des végétaux...</p>
643	<p>Ce projet va encore plus créer d'embouteillages dans Paris.</p> <p>Il faut comprendre et accepter que tout le monde ne peut pas circuler en vélo et que tout ne peut pas se faire sans voiture. Sans compter que les artisans ont le droit de travailler et surtout que les secours doivent pouvoir intervenir rapidement.</p> <p>De grâce arrêtez de faire de Paris une ville musée où les habitants sont agacés de perdre leurs commerces, de ne pouvoir dormir avec toutes ses terrasses ouvertes jusqu'à deux heures du matin, de ne plus pouvoir être en sécurité sur les trottoirs, de la saleté des rues et des parterres non entretenus, des rats qui sont plus nombreux que les parisiens, du mobilier urbain laissé à l'abandon ou remplacé de manière inesthétique et inappropriée, des arbres coupés la nuit et sans raison, des faux chantiers qui n'évoluent jamais, des plots jaunes ou en béton laids, inutiles et dangereux, de la pollution due aux embouteillages incessants, de l'impossibilité de se garer ou quand c'est le cas à des prix exorbitants, etc...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
644	<p>Enfin un beau projet qui va redonner à ce quartier vieillissant ! quand j'entends tous ces riverains accrochés à leur bagnole, qui critiquent comme des moutons toute transformation vers un Paris plus viable à long terme, je me déssole de leur manque d'ouverture d'esprit !</p> <p>Un parisien du 19^{ème} arrondissement qui aimerait bien un grand projet paysager et piétonnier près de chez lui !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
645	<p>La circulation devient de plus en plus difficile pour les habitants qui souhaitent utiliser leurs véhicules pour se déplacer dans Paris. Chaque blocage ou limitation ne fait que transférer la circulation vers d'autres axes. Les transports en commun ne sont pas sécurisés, je ne compte plus le nombre d'enfants d'amis qui se sont fait racketter dans le métro ... les vélos sont dangereux et impossible à utiliser par les personnes âgées ou quand vous avez des valises ou des paquets.</p> <p>Paris est aussi fait pour ses habitants, ses familles et pas uniquement pour les touristes ou quelques « bobos » qui travaillent à heures décalées à quelques minutes de chez eux. Un des derniers axes ouest est passé par le trocadero compte tenu de la quasi fermeture des quais. Merci de le laisser intact ...sauf à vouloir vider Paris de ses habitants. Le 16^{ème} a voté massivement contre le maire actuel et ses projets dogmatiques ...mrci de respecter le choix de ses habitants</p> <p>NON à l'appropriation de l'espace public pour quelques visiteurs le week-end et des heures de bouchons pour ceux qui travaillent</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
646	<p>Contre ce projet !</p> <p>- Perturbations supplémentaires pour les parisiens vivant dans ce quartier / la mairie veut donner la priorité aux touristes !</p> <p>- Problèmes supplémentaires de circulation : voiture, bus, taxi, VTC...</p> <p>- Saleté supplémentaire</p> <p>Insécurité croissante</p> <p>-> contre ce projet qui n'a aucune ambition à part faire de l'argent en attirant plus de touristes et qui dénature un peu plus le quartier de la Tour Eiffel</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
647	<p>Fermer le pont aux automobilistes va être une catastrophe pour les autres ponts et artères du 7^{ème} arrondissement (bourdonnais, rapp, suffren).</p> <p>Ce projet est uniquement pour le touriste, nous devrions comme Venise choisir notre tourisme et pas vendre Paris aux Tour-opérateurs. Il faudrait commencer à se soucier des Parisiens et de la possibilité de pouvoir parfois se déplacer en voiture quand on est handicapé, vieux, ou en famille.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
648	<p>Même si ce projet vu du ciel semble très vert et très beau, de nombreux paramètres et nuisances tant pour les riverains que les automobilistes ou les visiteurs n'ont pas été pris en considération.</p> <p>A savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une multiplication des événements festifs sur la Place de Varsovie fermée à la circulation générera plus de nuisances sonores, de débris, de pollution et d'incivilités, - une surfréquentation de l'axe Trocadéro / Champs de Mars causera plus d'insécurité et plus de malpropreté d'un site déjà saturé et pas toujours bien entretenu, - une augmentation sensible des embouteillages dans le quartier et alentours suite à la fermeture d'une partie de la Place du Trocadéro, de l'Avenue des Nations Unies, de la Place de Varsovie et du Pont d'Iéna, - des aménagements avec du mobilier moderne ne tenant pas compte des spécificités du style parisien (les kiosques notamment). 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Concernant la tenue d'événements, l'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux, seront équipés d'installations spécifiques (comme la création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>- Le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- Enfin, pour le mobilier urbain que vous mentionnez, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>

n°	Contribution	Réponse
649	<p>Je suis très défavorable à ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pour son aspect financier dans le contexte de très fort endettement qui est déjà celui de la Ville. Il est désormais fait preuve que les travaux récemment réalisés sur certains sites emblématiques parisiens (Places de la République, de la Nation, de la Bastille) ne sont pas accompagnés des budgets de maintenance et d'entretien nécessaires. La démarche la plus cohérente en matière d'utilisation du denier public consisterait en la remise en l'état et l'entretien de l'existant ; - la fermeture de la circulation sur le Pont d'Iéna est un non sens qui provoquera inévitablement une congestion du trafic ; - la "végétalisation" du Pont d'Iéna, reposant sur des jardinières, ne présente absolument aucun intérêt ; - les jardins du Trocadéro peinent déjà à être sécurisés dans la configuration actuelle ? Comment la sécurité sera-t-elle assurée, de nuit notamment, sur un si vaste site ? 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le coût du projet intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation). - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Concernant la sécurité, les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
650	<p>Contre ce projet qui cumule les points problématique.</p> <p>Le projet est mensonger, il ne prend pas en compte les murs autour de la tour eiffel qui vont rester dans le cadre des aménagements vigipirate.</p> <p>La réduction de 30% de la pelouse du Champs de mars est une aberration écologique. Aussi, les sur-élever pour les entourer de béton ne va servir qu'à provoquer blessures et petits accidents. Idée bête et mal conçue. La suppression des arbustes le long de la pelouse est également contraire à la logique pro-environnement.</p> <p>L'aménagement du Trocadéro ne va servir qu'à privatiser le lieu tout au nom de l'année. Pareil pour ce qui doit être fait autour des grandes fontaines, nous ne sommes pas dupes. Ces endroits relèvent d'un patrimoine public, on ne peut pas accepter qu'ils soient sans arrêt monopolisés par les défilés de mode. Ce n'est pas à la hauteur des ambitions écologiques de la Mairie.</p> <p>Le bassin de la place Jacques Rueff doit également être remis en eau, la ville a besoin d'îlots de fraîcheur pour faire ça aux futures canicules.</p> <p>NON également aux 12 kiosques et bagageries, pas de construction dans un bois classé, marre de ces entorses au PLU qui ne protègent déjà pas assez la végétalisation.</p> <p>l'aménagement prévu sur le pont d'Iéna est aussi un scandale. on nous promettait des arbres pendant la campagne municipale, alors qu'on savait que c'était impossible. Mais mettre des jardinières alors que toutes les autres installations du même type sont des échecs à Paris est absurde. Ces bacs finiront en dépôts à mégots et cannettes, c'est une idée terriblement mauvaise et pas adaptée au lieu. On a trop d'exemples foireux hélas, pour croire les promesses d'entretien et de maintien de ces installations.</p> <p>enfin, je suis inquiet pour le mobilier Belle Époque, qui fait partie de l'identité parisienne, et que ce projet va sûrement sacrifier dans les grandes largeurs.</p> <p>opposition totale à ce projet mal réfléchi, mal conçu, qui ne va que servir à favoriser les futures privatisations de l'espace public et la dégradation d'un grand espace de nature en pleine ville.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - Concernant le site du Champ de Mars, son patrimoine végétal se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance au temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. - A savoir que la prescription d'EBC (Espace Boisé Classé) protège les boisements existants ou projetés : elle ne peut s'appliquer aux emprises occupées par des constructions ou des aménagements incompatibles avec cet objectif. C'est pourquoi, sur le Champ de Mars et sur les jardins du Trocadéro, les emprises des constructions projetées, ou maintenues, sont soustraites du périmètre d'EBC. Les évolutions du PLU proposées tiennent compte du parti d'aménagement ainsi envisagé. En effet, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen termes, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC). La mise en compatibilité du règlement du PLU permettra également d'intégrer dans le périmètre d'espaces boisés classés (EBC) des zones de jardins créées de part et d'autre de la Tour Eiffel. Le résumé non technique de l'étude d'impact (document 3.1.1) ainsi que les images du projet (pièce 0.3) illustrent ces évolutions. Les évolutions du PLU dans un tel contexte sont expressément prévues par le code. - A propos de la Place Rueff, contrairement à ce qui a pu être dit et diffusé sur internet, le projet ne prévoit pas la suppression de la fontaine (image issue de la Vision 2030 du concours, hors projet). - Concernant la tenue d'événements, la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.

n°	Contribution	Réponse
651	<p>Ce projet est sans doute idéal pour des touristes de passage à Paris, mais il est catastrophique pour les parisiens dans leur ensemble et pour les riverains des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements.</p> <p>L'ampleur des travaux et leur durée, ajoutée à la préparation, organisation et remise en état du site à l'occasion des JO 2024 vont créer des nuisances sonores, pollutions de l'air, encombrements. Paris est déjà une ville continuellement en travaux, et ça devient insupportable. De plus, on y passe son temps à faire et à défaire ce qui a été réalisé, augmentant la dépense publique et le coût pour les contribuables.</p> <p>Il est regrettable de réduire la largeur des pelouses centrales du Champ de Mars : on devrait au contraire les élargir et veiller davantage à leur bon entretien. Elles sont continuellement dans un état de "paillason usé", sans herbe et avec partout des mégots, capsules de bouteilles, papiers, etc.</p> <p>Les allées cavalières ne sont pas entretenues, ce sont des véritables mares de boues, avec les odeurs nauséabondes qui vont avec. Comment ces allées seront-elles aménagées et entretenues ?</p> <p>La circulation des véhicules particuliers sera impossible : a-t-on pensé aux familles qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leur voiture ? La fermeture aux voitures du pont d'Iéna serait envisageable si on construisait des ponts au débouché de l'avenue de Suffren et de l'avenue de la Bourdonnais, pour permettre le passage de la rive droite à la rive gauche et inversement.</p> <p>Les reports de circulation vont créer des encombrements que l'étude d'impact n'a pas mesurés ; le pont de Bir Hakeim répond parfaitement au besoin, car son débouché sur l'avenue du Pdt Kennedy ne permet pas de monter sur la colline de Passy.</p> <p>La réduction de capacité de la voie Georges Pompidou a créé des encombrements et du report dans des rues résidentielles. C'est cela qui fait de la pollution que la Ville de Paris ne veut pas admettre, malgré leur réalité. Le pont de l'Alma et les avenues y débouchant est très souvent bouché.</p> <p>Comment se feront la continuité de circulation du quai Branly (rive gauche) et voie Georges Pompidou (rive droite) ? Y aura-t-il des tunnels pour éviter les conflits avec les voies piétonnes et vélo ?</p> <p>Le passage sous la Tour Eiffel n'existe plus depuis la construction de l'enceinte de sécurité. Est-ce que cela sera modifié dans le projet ? Si oui, cela veut dire que des millions d'euros ont été gaspillés (faire et défaire ...). Sinon, c'est un mensonge, car les parisiens comme les touristes ne peuvent passer sous la Tour Eiffel et devront la contourner. Il n'y a donc pas d'unicité du site comme le prétend le nom du projet. Cette enceinte de verre ne cache pas les engins, dépôts d'objets et de matériels que l'on voit à travers les vitrages, rendant ce site très laid malgré l'argent dépensé. Les constructions provisoires (algéco) sont toujours en place des années après la réalisation de cette enceinte.</p> <p>Il est regrettable d'ajouter encore des constructions de bâtiments sur le Champ de Mars et des la stade Emile Antoine. Le stade a déjà vu sa surface grignotée depuis des années, il faut rendre tout l'espace aux parisiens et aux sportifs. Il doit y avoir d'autres emplacements pour y faire travailler les employés de la DEVE : d'ailleurs beaucoup doivent maintenant être en télétravail.</p> <p>Trop d'événements internationaux ne concernent pas les parisiens, et créent beaucoup de nuisances. Le Grand Palais "éphémère" est déjà une nuisance. Il est scandaleux que celui-ci soit encore agrandi par la construction d'une autre infrastructure pour la FIAC : cela veut dire pour 4 jours d'exposition, mais 2 MOIS de travaux et de présence, du bruit, de la pollution, et l'interdiction de ces espaces pour les parisiens. Il y a trop de "privatisation" des espaces verts du Champ de Mars, il faut que cela reste un lieu de promenades, de calme pour les familles et les enfants.</p> <p>Il faut donc rendre le Champ de Mars aux parisiens, car il a trop peu d'espaces verts à Paris ; ce serait cela la "vraie écologie", pas ce projet dément qui va coûter des centaines de millions et apporter de la gêne aux habitants.</p> <p>L'ensemble du projet est beaucoup trop "minéral" : les bacs à végétation du pont d'Iéna ne sont qu'un trompe l'oeil de vraie végétation, beaucoup d'espaces sont pavés ou goudronnés, alors qu'ils devraient être en terre et pelouses. On ne pourra plus se rendre de la rive gauche à la rive droite et inversement, créant ainsi une frontière dans Paris, alors que le projet prétend unifier le site ; il en fera exactement le contraire !</p> <p>Est-ce que le projet suivant sera d'unifier les sites de l'Esplanade des Invalides avec celui des Grand et Petit Palais et les Champs Elysées ? Paris deviendra alors une ville musée, juste pour touristes, mais pas pour ses habitants ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet.</p> <p>- Concernant le patrimoine végétal du site du Champ de Mars, ce dernier se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus (vous parlez juste titre d'une apparence de "paillason usé"), etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>- La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- L'enceinte située autour de la Tour Eiffel ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-touriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p>
652	<p>Mon mari, handicapé, et moi-même habitons le secteur et j'ai mon garage rue Beethoven.</p> <p>Nous ne pourrions plus sortir de chez nous, ni accéder à notre garage puisqu'on ne peut y parvenir que depuis la Place de Varsovie et le quai Kennedy. De même, pour sortir et prendre les quais vers la Concorde, nous devons descendre le Bd Delessert jusqu'à la Place de Varsovie. Pour un handicapé, c'est une atteinte grave à son autonomie et à ses déplacements dans notre véhicule "répertorié" car il dispose de la carte Mobilité Inclusion.</p> <p>J'imagine qu'il n'est pas le seul dans le voisinage...</p> <p>Si ce projet voit le jour, c'est tout un quartier qui se trouve pris en otage.</p> <p>Nous y sommes bien évidemment totalement opposés.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous, et notamment des personnes à mobilité réduite. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade.</p> <p>- La rue Beethoven restera toujours accessible depuis le quai Kennedy et l'avenue de New York.</p>
653	<p>Non à ce projet qui tend vers une toujours plus grande minéralisation de l'espace : Parisiens et touristes ont en réalité accès à moins d'espaces verts</p> <p>De grâce cessons de prétendre planter des arbres en pots pour remplacer ceux sauvagement abattus dans nos rues et promenades.</p> <p>Plutôt qu'un investissement déraisonnable dans le contexte de la dette abyssale de la ville, employons-nous entretenir l'existant et à réparer les incuries passées !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- A noter que les pelouses techniques qui seront installées sur le Champ de Mars ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p>
654	<p>Contre ce projet car il va priver la vie de dizaine de milliers de résidents des 3 arrondissements concernés.</p> <p>Nous avons construit et organisé nos vies autour de la configuration actuelle des lieux et de la facilité de circulation entre les 7^e, 15^e et 16^e.</p> <p>Nos enfants sont très nombreux à se rendre à l'école, au collège ou au lycée en passant d'un arrondissement à l'autre. Nous nous déplaçons entre ces arrondissements pour nous rendre chez nos médecins très souvent installés dans un arrondissement autre que celui de notre résidence.</p> <p>Nous consultons des spécialistes à l'Hôpital Européen Georges Pompidou ou à l'Hôpital Necker Enfants Malades car il est encore possible de passer facilement d'un arrondissement à l'autre.</p> <p>Nos amis, nos familles résident souvent à proximité, mais dans un autre arrondissement.</p> <p>Pourquoi accepter que l'équilibre de nos vies quotidiennes soit bouleversé simplement pour faire plaisir à des touristes qui ne passent qu'une fois dans leur vie à Paris ?</p> <p>Pourquoi la Maire de Paris s'obstine-t-elle à faire aboutir ce projet qui est massivement rejeté par les principaux concernés, à savoir les résidents des 7^e, 15^e et 16^e arrdts ?</p> <p>Pourquoi faire confiance à la Maire de Paris alors que la refonte des places de la Bastille et de la République sont 2 échecs majeurs, reconnus unanimement comme tels ?</p> <p>Pourquoi dépenser entre 110 et 120 millions d'euros, quand les finances de la ville sont exsangues et alors que tous les Parcs de Paris tombent en ruines, des Buttes Chaumont, en passant par le Parc Monceau ou le Parc André Citroën ?</p> <p>J'ai beau cherché, je ne vois aucune raison de soutenir ce projet !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
655	<p>Je suis totalement contre ce projet pour les raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'augmentation annoncée de la surface des espaces verts est fautive. Les études approfondies démontrent qu'il s'agit en réalité d'une diminution de l'espace accessible au public. - La suppression des voies traversantes aura comme principale conséquence l'augmentation de l'insécurité, déjà très présente, surtout dans les parcelles éloignées des voies de circulation - le report de la circulation des véhicules vers les quartiers environnants se traduira inévitablement par un avantage de bouchons et donc de pollution. Quid du stationnement des bus de tourisme et des voies empruntées par la RATP ? - Enfin, et surtout, ce projet est pharaonique: plus de 120 millions € annoncés, inévitablement sous évalués comme dans tous les projets de ce type. La ville ferait mieux d'affecter cette somme au maintien de la propreté de tous les espaces verts et du Champ de Mars en particulier qui en a cruellement besoin ! 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés, soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - Concernant le stationnement des bus de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris. - Pour ce qui relève des transports en commun, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts seront maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY). - Concernant le coût du projet, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, il s'établit à 107 M€ TTC et intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares).
656	<p>Bonjour,</p> <p>Tout ce projet est bien "joli" mais comme pour d'autres projets "hidalgoesques", c'est du grand n'importe quoi. Le Champ-de-Mars devenu Champ-de-Foire depuis l'installation de la fan zone de l'Euro 2016 voit sa superficie accaparée par des manifestations de tous ordres (dont l'installation du Grand Palais soit disant Ephémère et des ses extensions toujours plus nombreuses!) qui le détruisent à petit feu et travestissent sa destinée initiale à savoir celle d'un jardin d'agrément à vocation familiale et touristique.</p> <p>A lire le projet d'aménagement, tout semble merveilleux mais comme chacun sait, ce ne sont pas les décideurs et lauréats qui habitent aux alentours et subiront tous les désagréments liés à ce genre de délire de politiciens en mal de reconnaissance. Je propose d'ailleurs, qu'à titre exceptionnel, une grande statue de notre "mairie adorée" soit érigée au beau milieu de ce "poumon" de 54ha.</p> <p>Tout cela serait risible si nous n'évoquions pas les perturbations qu'engendreront inévitablement la potentielle mise en place de ce projet.</p> <p>Riverains du 7ème, 15ème et 16ème arrondissement pris en otages pour assouvir le délire de quelques bobos illuminés dont la vocation première semble de chercher comment emmerder "le bourgeois". Soyons honnêtes et reconnaissons qu'à son époque, le projet de construction de la Tour Eiffel a reçu une volée de bois vert et que maintenant le monde entier nous l'envie!</p> <p>Mais ces dernières décennies, tellement de changements sociétaux ont eu lieu (moeurs, insécurité, insalubrité, individualisme et j'en passe) que voir se profiler un tel projet fait craindre des "traumatismes" pour les riverains des arrondissements concernés et de ça, les "grands" de cette Ville se moquent. "Selon que vous serez puissant ou misérable..."</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
657	<p>Mesdames et Messieurs les responsables du projet Trocadéro Champs-de-Mars,</p> <p>Regardez le résultat de la Place de la République et de la Place de la Bastille : il y a un avantage pour nous cyclistes cependant où sont les arbres ? les embouteillages sont permanents. Le Champs de Mars et la Place du Trocadéro sont des zones vertes : pourquoi y toucher alors que ça n'est pas la priorité du moment ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
658	<p>Ce site nécessite une gestion.</p> <p>Peut-on s'inspirer de la Villette, de sa gouvernance, dont le succès a été prouvé ?</p> <p>https://lavillette.com/page/la-villette-des-equipes_a401/1</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
659	<p>Un nouveau parc à Paris ! Nous en avons véritablement besoin, et la transformation de cet espace en un parc de dizaine d'hectares est une belle idée. Il devrait contribuer à apaiser ce site.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
660	<p>ces travaux vont complètement isoler le quartier du 16 eme arrondissement du reste de Paris</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
661	<p><i>Doubleton 660</i></p>	
662	<p><i>Doubleton 660</i></p>	
663	<p><i>Doubleton 660</i></p>	
664	<p>en tant que parisien du 7° arrondissement , je me permet de souligner :</p> <ul style="list-style-type: none"> les gênes occasionnées par ces projets , pour la circulation , la sécurité , les commerces quand vous êtes une personne de 70 ans et que vous ne pouvez ni vous promener à vélo , ou trottinette (trop dangereux) que vous ne pouvez avoir une voiture puisqu'on ne peut ni circuler ni stationner dans Paris , il vous reste le bus ... que vous attendez parfois pendant 20 mn ou plus , ou le métro , mais ceux-ci n'ont généralement pas d'escalier roulant donc difficile d'utilisation donc Paris est réservé maintenant aux jeunes célibataires (les mamans ont le meme probleme que moi, avec leur poussettes) ou aux très riches qui peuvent prendre un taxi les commerces souffrent beaucoup de ces gênes occasionnées par tous ces travaux Je demande donc au conseil municipal de moderer ses ardeurs d'ecologie non citoyenne si Paris se vide de ses jeunes (trop cher) et de ses vieux (non considérés) il ne restera que les touristes .. et encore .. ils deviennent bien rares . Bloquer des avenues , des rues et dévier en permanence la circulation , cela devient insupportable 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
665	<p><i>Doubleton 664</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
666	<p>Je ne soutiens pas ce projet de réaménagement.</p> <p>D'ailleurs, je ne connais personne à Paris qui le soutienne, et ce pour de multiples raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Son inutilité : la Tour Eiffel et le Champ de Mars sont des lieux emblématique de notre ville, avec non seulement un rayonnement touristique majeur, mais également une fréquentation importante par les parisiens eux-mêmes. Les gens aiment Paris et le visitent pour ce type de lieux, que notre Mairie s'évertue pourtant à dénaturer continuellement. - Le réel besoin pour ce site : à l'heure actuelle, ce lieu souffre d'un manque d'entretien flagrant et d'un important laisser-aller : pelouses abîmées, grilles métalliques partout, lampadaires et panneaux d'affichage manquants dégradés, poubelles inesthétiques à foison... Sans mentionner le mur de la Tour Eiffel qui a enclavé ce monument qui appartenait à tous et supprimé le plaisir des passants qui pouvaient librement circuler dessous, pour le transformer en musée dont on ne peut plus profiter (c'est également le cas de ses jardins). Il serait appréciable de le supprimer. La seule chose dont ce site a besoin, c'est d'un entretien continu et du maintien de l'esthétique qui a fait sa réputation à Paris et dans le monde. - L'impact patrimonial et historique : cet endroit mythique ne doit pas être défiguré par du mobilier urbain moderne et inutile, notamment les nouveaux panneaux et les nombreux kiosques qui doivent être ajoutés au site. Paris est une ville éternelle, pas une kermesse à relouquer régulièrement. Au risque de me répéter, il faut que les responsables de ce projet se posent la question de ce qui fait que ce lieu est apprécié, à savoir la pelouse, la perspective et le caractère historique du lieu. - Son coût et l'hypocrisie écologique : la réduction des pelouses et la suppression des massifs est tout simplement une proposition inacceptable, en totale inadéquation avec les ambitions écologiques affichées par nos élus. Par ailleurs, la création d'un lieu de concert et d'activités sur l'amphithéâtre du Trocadéro aurait également un impact considérable sur le jardin qui s'y trouve. La végétalisation hors-sol du Pont d'Iéna est une aberration esthétique et écologique, sur laquelle nous avons suffisamment de recul pour savoir qu'elle sera inesthétique et dégradée au bout de quelques semaines. Enfin, une végétalisation "esthétique" des kiosques ne saurait compenser la destruction de la végétalisation existante sur le Champ de Mars. - Son coût financier : à l'heure où la dette de la ville de Paris s'approche des 8 milliards d'euros, dépenser 120 millions d'euros dans l'aménagement d'un site emblématique qui ne nécessite que de l'entretien est au mieux déraisonnable, au pire complètement indécent. Il y a plein d'autres endroits qui nécessiteraient cet argent, notamment les Buttes Chaumont ou le Parc André Citroën, avec en plus de réels enjeux écologiques associés. - Le manque de confiance suite aux précédents ratés sur des sites mythiques : la Place de la République et la Place de la Bastille (et dans une moindre mesure, car moins emblématiques, les Places d'Italie et Jan Karsky) ont fait l'objet de réaménagements très controversés et critiqués par les parisiens. Ils ont abouti à la destruction d'éléments de patrimoine (pavés, fontaines, jardins), à l'abattage de nombreux arbres et à une forte bétonisation pour aboutir à des endroits dénaturés, sans charme et complètement minéraux, à l'opposé des promesses faites. Nous ne voulons pas qu'un tel raté ait également lieu sur le site Tour Eiffel, de loin le plus emblématique de la ville avec le parvis de Notre-Dame, malheureusement également soumis à un plan de réaménagement. Cette équipe municipale a perdu la confiance des parisiens suite à de trop nombreux échecs esthétiques et écologiques. Il est temps d'arrêter le massacre de Paris. <p>S'il vous plaît, prouvez-nous que votre démocratie participative en est vraiment une et que vos enquêtes publiques ne sont pas que de la communication. Ne laissez-pas votre ego prendre le dessus sur votre mission première : respecter le patrimoine unique de Paris, conserver son rayonnement national et international et écouter les avis de ses habitants sur leur cadre de vie. Vous avez dans cette consultation des centaines d'avis qui s'opposent au projet : ce rejet de vos administrés doit être respecté, sans quoi vous prouvez une fois de plus que vous n'êtes pas guidés par leur bien-être et leur opinion, mais par une ambition bien plus néfaste.</p> <p>Paris est considéré comme étant la plus belle ville du monde pour une raison. Il est temps de se rappeler qu'elle l'était avant vous, et qu'elle doit le rester après vous.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Aujourd'hui, le patrimoine végétal du site du Champ de Mars se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Le projet paysager du Champ de Mars est ainsi basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>- Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Les kiosques accueillant commerces, services et informations, en remplacement des divers kiosques existant, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site par leur architecture unifiée.</p> <p>- Vous évoquez l'enceinte située autour de la Tour Eiffel ; celle-ci ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p>
667	<p>Le projet grandiose est exclusivement destiné à un usage touristique sans aucun avantage pour les résidents parisiens ; il reflète une volonté d'orienter la ville de Paris vers une augmentation de la clientèle d'un "tourisme de masse" qui est pourtant critiqué. Il y a là une première incohérence.</p> <p>Pour ce qui concerne la place du Trocadéro, fort est de constater que cette place était essentiellement tournée vers les musées qui par leur contenu, étaient destinés principalement aux résidents parisiens et aux amateurs avisés et accueillis à un tourisme de passage.</p> <p>En devenant la "place des droits de l'Homme" cette place et son esplanade entre les musées (pauvres statues régulièrement maculés par les ignorants) a fait converger toutes les réclamations et manifestations des plus justes aux plus contraires à la France, elle-même.</p> <p>Le projet est encore une aggravation tournant le dos aux résidents proches et aux parisiens qui ne se retrouvent pas du tout dans le pharaonique conceptuel et le discours verbeux et creux qui est présenté.</p> <p>Il ressort des documents accessibles que la question de la circulation automobiles et des cars (ou bus) est totalement sous-estimée. Elle n'est même pas complaisable. Il suffit de compter le nombre de bus qui stationnaient pour comprendre que le projet ne peut qu'engendrer une détérioration et de la circulation et du stationnement et, bien entendu, de la vie résidentielle des alentours.</p> <p>Par quelque bout qu'on prenne la présentation, elle est erronée (voire mensongère - c'est-à-dire présentée d'une manière biaisée pour atteindre un résultat qu'elle ne saurait atteindre autrement).</p> <p>1. En premier lieu, n'est pas détaillée les conséquences de la modification de la place du Trocadéro. S'agira-t-il de la destination touristique permettant aux voyageurs d'aller - pour quelques minutes - voir la Tour Eiffel. C'est le cas aujourd'hui et la situation est dégradée en termes de circulation.</p> <p>2. En second lieu, et si la circulation périphérique autour de la végétalisation centrale ne permet plus l'arrêt des bus de touristes, le projet ne prévoit aucune réponse crédible quant à la circulation et le stationnement d'icieux.</p> <p>(2.1.) Il est inexact de penser qu'il y aura une simple dépose.</p> <p>(2.2.) S'il en était ainsi, où et comment circuleront les bus dans l'environnement actuel des rues (Mandel, Doumer etc...) et pour aller où ?</p> <p>(2.3.) Si - comme il est à craindre - les bus devaient stationner (sauvagement mais jamais réprimandés) tout au long de l'avenue Paul Doumer, les conséquences en seront considérables, s'agissant d'un quartier résidentiel, densément peuplé, habité à l'année, avec crèche, bibliothèque et commerces de proximité.</p> <p>La cohabitation des bus et de la circulation naturelle du quartier est impossible.</p> <p>Il suffit de voir les conditions actuelles de la gestion de la place du Trocadéro (bus, stationnement, manifestations en tous genres, toilettes publiques, ventes à la sauvette, envahissement par une population douteuse dans son comportement...) pour craindre que la ville ne soit pas capable de gérer un afflux considérable de touristes qui ne font que dégrader la ville, son attraction et la qualité de vie de chacun.</p> <p>En l'absence d'une réponse sérieuse, documentée et crédible sur la circulation automobile (VL, PL etc) et le stationnement, le projet ne peut être autorisé.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. La Tour Eiffel, pour sa part, accueille environ 20 000 visiteurs par jour, majoritairement internationaux.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- Concernant les cars touristiques, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>- L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études ont été saluées par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
668	<p>Projet inutile qui va défigurer ce quartier historique.</p> <p>Le projet n'a fait l'objet d'aucune étude sérieuse et indépendante du maître d'ouvrage sur les reports de circulation. Le trafic déjà extrêmement saturé dans ce secteur qui contrôle la sortie et l'entrée Ouest de Paris va se trouver complètement paralysé aux heures de pointe et même en journée. Aucun itinéraire de déstagement n'a été prévu pour compenser la réduction drastique des voies de circulation. De ce fait, le projet conduira nécessairement à une augmentation sensible de la pollution visuelle, sonore et par émission de CO2. Il génère par ailleurs un risque pour la sécurité des personnes puisque le temps de trajet des véhicules de secours se trouvera encore augmenté.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études ont été saluées par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
670	<p>En l'état le projet n'est pas abouti, le site étant le symbole mondial de Paris, il faut absolument que sont aménagement fasse unanimité.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>Ce projet est inutile et dispendieux.</p> <p>Inutile car la perspective existante est magnifique et se suffit à elle-même. Sa végétalisation l'affaira et n'apportera aucun confort aux utilisateurs: les parisiens ont certainement besoin d'espaces verts, mais pas en superposition d'une perspective urbaine qui doit rester élégante.</p> <p>1) Place de Varsovie: le même genre d'aménagement (circulations conservées sur le linéaire d'un demi-cercle a été expérimentée place de la Bastille, place de la République. Résultat: des embouteillages qui rendent encore plus inhospitaliers ces lieux. Et encore ces derniers sont-ils demeurés majoritairement minéraux. Là, la pelouse imaginée (théâtre végétal) sera vite détériorée comme le sont celles du champ de Mars.</p> <p>2) végétalisation du pont d'Iéna: le premier projet prévoyait des arbres de haute tige! Sans doute un ingénieur des ponts a-t-il signalé les risques encourus par les voûtes en pierre du fait des racines car le nouveau projet propose des bacs à fleur... L'image urbaine qui en résulte est consternante de médiocrité en vis-à-vis de la tour Eiffel</p> <p>3) des pelouses sous cette tour: le paysagiste y croit-il lui-même? Quid des murs de verre qui assurent aujourd'hui la sécurité du lieu.</p> <p>4) le budget prévisionnel de cet aménagement entre Trocadéro et Tour Eiffel digne d'un projet d'étudiant en première année des Beaux Arts dépasse 100 millions. Le seul Champ de Mars lui-même aurait bien besoin d'une partie de cette enveloppe pour retrouver la qualité des espaces plantés et piétonniers qu'offre par exemple le jardin du Luxembourg.</p> <p>5) une étude exhaustive des effets de la suppression de la circulation sur le pont d'Iéna (reports sur les autres ponts et sur les autres voies du XVI^e, XV^e et VII^e) doit être communiquée. Comme beaucoup de parisiens j'ai renoncé à l'usage de la voiture pour des déplacements intra-muros, mis à l'utilité de plus en plus les services de la livraison à domicile. Et comment feront les professionnels dont l'activité est subordonnée à l'usage d'un véhicule?</p> <p>En conclusion ce projet semble plus inspiré par un affichage politicien "vert" que d'une réflexion pragmatique. Si vraiment la mairie peut encore d'endetter d'un tel budget, qu'elle le consacre à réparer les erreurs multiples des derniers aménagements (par exemple les pistes cyclables balisées de plots en plastique jaunes et ponctuées de glissières de sécurité de chantier qui sont une honte absolue).</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>- Concernant l'enceinte située autour de la Tour Eiffel, cette dernière ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p> <p>- Le coût global et définitif du projet, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, s'établit désormais à 107 M€ TTC. Il intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
672	<p>Où se trouvent les hectares végétalisés en plus? Est-ce sérieux de mettre des bacs de plantes sur le pont? Est-ce que ces bacs comptent dans les hectares végétalisés en plus? On ne pourra plus traverser le champ de Mars en voiture, est-ce raisonnable? Pourquoi enfermer les pelouses dans des murs de pierre? Quelle utilité, quelles perspectives, à part les entorses et chevilles tordues? Le mur de verre, très moche, qui entoure la tour va-t-il disparaître? Il est idéal pour entraver la circulation des piétons et paraît ainsi totalement contraire à l'esprit du projet présenté. Comment circulera t-on en voiture sur la place du Trocadéro si on ne peut pas en faire le tour complet? 100 à 120 millions d'euros pour ça? Vos fournisseurs sont-ils mis en concurrence? Il vous faudrait le service achat d'un distributeur type Leclerc ou Auchan pour revenir à des prix raisonnables. Au final, je suis déçu par ce projet, qui part cependant d'une bonne idée. En outre, ce site donne finalement peu de détails pratiques sur les différents aspects du projet et se contente de belles phrases qui n'engagent que ceux qui y croient. Après avoir fait le tour des informations présentées sur le site, on en ressort avec plus de questions que de réponses. A mon sens, il faut retravailler en profondeur le projet, le rendre plus cohérent, moins cher et sans doute donner la priorité à la rive gauche qui a plus besoin d'unité et d'aisance dans la circulation que la rive droite. Rive gauche pour 2024, rive droite pour plus tard et le pont reste un pont accessible aux véhicules. Faut oublier les bacs de fleurs qui détonnent avec le budget titanesque! Bon courage.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- Vous évoquez les murs de pierre autour des pelouses pour le Champ de Mars. Aujourd'hui, le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures - et non de murs- de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>- Si l'enceinte située autour de la Tour Eiffel ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste (ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel), l'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p> <p>- Concernant les modalités de circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre</p> <p>- Le coût du projet intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
673	<p>Mesdames, Messieurs de la mairie de Paris, les parisiens ne réclament aucune modification du site du Champs de mars, de la tour Eiffel ou du Trocadéro. Merci de vous contenter de les entretenir correctement et de leur rendre leur aspect d'il y a quelques années à peine. Le projet présenté est une catastrophe à venir tant pour les parisiens que pour l'image internationale de la ville qui souffre déjà suffisamment ces dernières années... Il est indispensable d'arrêter de saccager la ville et impératif de commencer à la restaurer à l'exemple de ce qui doit être fait sur la place de la Concorde. Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
674	<p>La pose de quelques bacs de plantes qui serviront de poubelles et le pont d'aire de jeux pour patinettes, vélos et d'espace d'alcoolisation/fumette ne me semble pas digne d'une capitale européenne. c'est ce que deviennent les autres aménagements de places parisiennes. Constamment sales et à la végétation abandonnée totalement.</p> <p>Il s'agit de couper la circulation et de bloquer encore une fois les automobilistes dont les klaxons retentiront dans les axes adjacents embouteillés, avec traversée du pont piétonnisé par des vélos, patinettes électriques ou gyroroues ET SCOOTERS sans aucune attention aux piétons qui peuvent être renversés comme constaté tous les jours sur les places déjà modifiées! ça suffit!</p> <p>ça n'a aucune ambition ou dimension écologique. ça pousse les automobilistes à adopter un scooter ou moto en plus de leur véhicule et de prendre trottoirs, passages pour piétons pour continuer à circuler en mettant les piétons en danger.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
675	<p>Totalement opposé à ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
676	<p>Il n'est pas admissible au vu des démarches écologiques que nous devons faire de couper des arbres.</p> <p>De plus privatiser veut dire fermer au public... Impensable, cette ville est déjà très cher et vous allez encore empêcher les gens de ce balader gratuitement... NON ?? STOP</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
677	<p>Quelques remarques sur le projet OnE (Tour Eiffel) dont certains éléments manquent vraiment de charme :</p> <p>- Les lampadaires dans les visuels ne vont pas du tout avec Paris. Il s'agit en plus d'un lieu touristique donc on peut imaginer quelque chose d'un peu plus raffiné.</p> <p>- L'aménagement de plantes sur le pont qui est juste moche. Il y a eu beaucoup de réaction sur les réseaux sociaux et c'est pour cela que je viens d'abord. On sait exactement à quoi ça ressemblera en vrai (et non sur un visuel tout propre avec le ciel bleu)...</p> <p>Je pense qu'il faut soit 1) abandonner cette idée de plantes 2) mettre dans des pots (mais beaux, pas de gros trucs en plastique) ou en terre, enfin, dans un coffrage de chaque côté du pont quelques arbustes persistants (comme des camélias). Mais essayer de faire quelque chose de symétrique, un peu ancien, car c'est ce qui marche avec le modernisme de la Tour Eiffel.</p> <p>- Attention avec le mobilier urbain et les stands d'informations, les nouveaux bancs, stands etc que l'on voit à Bastille ou encore à République sont particulièrement impopulaire. Quelque chose de plus charmant et inspiré de l'ancien (sans renoncer à un peu de modernité) plaira sans doute mieux que des "containers".</p> <p>-Pour que le lieu soit beau à toutes les saisons, ne pas hésitez à planter des arbres exotiques que le micro climat de paris permet d'acclimater. Des plantes persistantes comme Eucalyptus, Magnolia, Mimosas, Agrumes.. voir quelques palmiers (phoenix, Butias..) Un peu de couleurs dans les saisons maussades ne fait pas de mal.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Ainsi, pour le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>- Concernant la végétalisation du site, elle constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>

n°	Contribution	Réponse
678	La maire veut priver les habitants de l'usage de leur ville pour la transformer en un Disney Land pour tourisme de masse. Nous avons besoin de circuler pour travailler Bloquer l'usage d'un pont stratégique est un crime	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
679	Ce projet est à la fois laid, disgracieux et irréalisable. Il n'apporterait rien de bien au site. Abandonnez le aussitôt, SVP !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
680	Ce projet est une hérésie totale : réduction des espaces verts, privatisation d'une partie de l'espace public, coût exorbitant	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
681	Je suis contre ce projet, comme toutes les mamans du quartier à qui je parle. Plus de Champ de Mars pour faire jouer les enfants. Plus de guignol. Des espaces verts réduits drastiquement. Des embouteillages partout dans un rayon très large. Notre qualité de vie, et celle de nos enfants, va être violemment impactée. Mais que cherche la Maire ? Faire partir les derniers enfants de Paris ? Au profit de qui ? C'est insupportable d'assister à cette fuite en avant sans pouvoir être entendu. Personne ne comprend l'intérêt de ce projet. On est piégé face à une Maire sourde et aveugle, qui en plus a raté presque tous ses projets de réaménagement de Paris. Qu'elle laisse les familles vivre tranquillement. Et qu'on arrête les projets rejetés par tous !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
682	Étant donné le déficit de la mairie, il y a bien d'autres choses à faire avant de diminuer encore la végétation sur le Champ de Mars pour des "aménagement" douteux qui n'améliorent en rien l'existant.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
683	Habitant le 15ème à proximité du Champ de Mars, nous sommes contre ce projet et, de ce que nous lisons, nous ne sommes pas les seuls. Si ce projet prend forme, nous ne pourrions plus aider nos enfants et nos petits-enfants au quotidien, comme nous le faisons aujourd'hui de bon coeur. Sortir de notre quartier, que ce soit en bus ou en voiture, deviendra terriblement compliqué. Nous tenons à remercier les associations de riverains qui font un travail remarquable pour nous tenir informés. Heureusement qu'elles sont là car malgré nos demandes répétées d'avoir des réunions d'information, la Mairie de Paris a décidé que nous informer et nous écouter n'avait aucun intérêt.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
684	J'ai lu récemment une phrase de Stéphane le Foll au sujet de la candidature de Mme Hidalgo aux présidentielles : "Mme Hidalgo va dans le mur, en klaxonnant" Il semble que Mme Hidalgo applique la même ligne de conduite avec ce projet Site Tour Eiffel. M. et Mme Lacourelle	
684	<i>Cette observation a été modérée.</i>	
685	Non à la réduction d'espace vert (abattage de 60 arbres)	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
686	Projet totalement absurde qui témoigne d'une absence totale d'étude d'impact. Quand les besoins des habitants de ce quartier seront ils vraiment pris en compte .Avoir pour ambition vider Le quartier de ses habitants est une politique qu'il est temps d'arrêter.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
687	<i>Doublon 686</i>	
688	<i>Doublon 687</i>	
689	Contre A date aucune évaluation faite des nuisances sonores pollution etc que vont générer 3 ans de travaux. Vius montrer juste l'impact après mais rien sur les travaux ! Or ce projet c'est pour qui ? Pour les touristes ou les parisiens qui financent? Stop au carnage J'ai habité Paris de aout 1979 (une chambre de bonne entre Alma et l'ena) à mai 1998 (un grand studio rue de la pompe, face à la tour Eiffel. Paris était magnifique, j'avais 20 ans et je traversais la ville la nuit, à pied. Ce quartier Alma-Trocadéro me manque terriblement aujourd'hui. Ce que j'ai pu voir du projet est partiellement intéressant. Mais pour que la place du Trocadéro ressemble aux visuels, il faudra 30 ans. Cependant c'est une très bonne idée de réduire la place de la voiture et de faire un grand espace verdoyant et fleuri. Le projet devant les musées de l'homme et de la marine est aussi très intéressant. Plus de circulation de véhicules à moteur, bravo. Espérons qu'il n'y aura pas non plus de trotinettes et autres engins bêtes et dangereux. Un tel projet, 15 ans avant n'aurait pas permis à Gad Elmaleh et Dany Boon de nous amuser dans deux scènes d'un film de Francis Veber. Je veux croire que les endroits que j'ai aimés vont donc s'embellir un peu plus, et continuer de plaire aux habitants. Le reste du projet est ridicule. La piétonnisation du pont d'Iéna est grotesque, les plantations dans des bacs sont une folie. Et on ne peut interdire la voiture et les bus partout. Les plantations sous la tour Eiffel participent également de la folie bobo des illustrateurs du document. Les arbres ne poussent pas sous les immeubles ou sous les monuments. Quant aux rectangles de verdure qui poursuivent le cheminement vers l'école militaire, leur rectitude est la preuve d'un manque certain d'imagination et de créativité. Faisons un parc sur lequel on peut marcher, jouer, s'allonger, se reposer, danser... Tout n'est pas à jeter dans ce projet, mais laissez la tour Eiffel être en majesté là où elle est. Les espaces de verdure doivent s'effacer tout en étant présent comme ils le sont depuis 140 ans. Une idée à développer: au centre de l'espace vert entre la tour Eiffel et l'école militaire, pourquoi ne pas planter une herbe colorée afin de créer comme un tableau, qui vu d'en-haut, représenterait le doux visage de Mme Annie Dalgo ? Nicolas BRÉMONT	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
690	Contre Vos études d'impacts sont ridicules et concernent que la zone concernée ! Or vous impactez toutes les zones au alentours. Rien n'est prévu sur les ponts bir hakeim voir grenelle et alma pour absorber le report de circulation! C est ubuesque. - Comment imaginer que 2*3 voies sont absorbées par ailleurs sans travaux ?!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
691	Contre Intéressant les augmentations de temps de trajets indiqués.. de 10 à 12 minutes pour le trajet Trocadéro École Militaire on passe à 15-19 minutes C est près de 50% de temps supplémentaire! C est énorme! Donc arrêtez de dire que c'est sans impact pour nous les parisiens. C'est notre ville que vous détruisez pour en faire un musée. Ridicule	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
692	Habitant du XVIème arrondissement, je suis totalement opposé à ce projet qui ne représente pas un besoin des habitants. Arrêtez de vouloir transformer Paris en Disneyland. Nous voulons pouvoir vivre, travailler, nous déplacer dans notre ville et notre quartier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
692	Contre La végétalisation est totalement fautive: elle tient compte de mauvais bac à fleurs sur le pont d'Iéna. C est ridicule Et en parallèle vous réduisez les pelouses du chamois de mars de 30% et en fête des pelouses techniques . Projet ridicule et faussement écologique	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information : - Le projet, comme vous le notez, ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées...Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) . L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. En particulier, nous précisons que les bus pourront toujours emprunter le pont d'Iéna, ils ne sont pas détournés. Seule la circulation automobile y est interdite. - Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées. - Concernant le projet paysager de la Tour Eiffel, celui-ci vise à libérer le parvis de la tour des constructions utilitaires qui y ont été construites au fil des années et de l'augmentation de la fréquentation du monument. Le projet architectural vise la discrétion et la disparition (bâtiments semi-enterrés et végétalisés), et est complété d'un extension des espaces verts, en référence aux aménagements précédents du parvis où le tapis de pelouse passait sous la tour Eiffel. Le projet est également le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État, et vise bien à contribuer à la mise en majesté de la Tour Eiffel que vous soulignez.
692	Contre La végétalisation du site constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.	- A noter que les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.
693	Contre Intéressant les augmentations de temps de trajets indiqués.. de 10 à 12 minutes pour le trajet Trocadéro École Militaire on passe à 15-19 minutes C est près de 50% de temps supplémentaire! C est énorme! Donc arrêtez de dire que c'est sans impact pour nous les parisiens. C'est notre ville que vous détruisez pour en faire un musée. Ridicule	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
694	Habitant du XVIème arrondissement, je suis totalement opposé à ce projet qui ne représente pas un besoin des habitants. Arrêtez de vouloir transformer Paris en Disneyland. Nous voulons pouvoir vivre, travailler, nous déplacer dans notre ville et notre quartier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
695	<p>Je suis contre la réduction de la pelouse du champ de Mars et la suppression des massifs;</p> <p>contre les bordures affreuses (béton?) des pelouses;</p> <p>contre les grotesques arbres en pot sur le pont d'Iéna;</p> <p>contre l'ajout de kiosques et autres équipements vu la laideur des constructions projetées sans cohérence avec les lieux;</p> <p>contre le remplacement du mobilier par un mobilier moderne qui n'a aucune cohérence avec les lieux;</p> <p>Pour la suppression du mur Tour Eiffel moche et inutile (c'est pas prévu mais ça ce serait une bonne chose).</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Concernant le Champ de mars, le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>- Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>- L'enceinte située autour de la Tour Eiffel ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p>
696	<p>Je suis contre la transformation d'un lieu historique et emblématique de Paris de son histoire de son âme même. Cette modernisation n'apporte rien à un lieu qui est une attraction mondiale pour tout les visiteurs de la capitale vienne voir justement</p> <p>Parce qu'il est tel qu'il a été créé il y a plus de cent ans.</p> <p>On a échappé au roof top sur notre dame.</p> <p>Non au béton et à la végétalisation digne d'un centre commercial en plein greenwashing.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
697	<p>Bonjour,</p> <p>Quel beau projet qui s'inscrit dans la continuité de la transformation magnifique de Paris si nécessaire pour une ville de ce rang. Paris est désormais une ville résolument moderne et même si je n'ai pas de sympathie particulière pour Mme Hidalgo, je soutiens sa conviction de transformer Paris coûte que coûte.</p> <p>J'ai quelques observations:</p> <p>1. Pourquoi garder 4 voies de circulation VL sous le tunnel de la place de Varsovie? 4 voies VL, c'est le passé! Je suggère 2 voies VL uniquement et garder les 2 autres voies pour les vélos. 4 voies VL c'est trop de pollution (air, sonore, embouteillages...) alors que garder deux voies pour les vélos permettra aux cyclistes de gagner du temps pour se rendre au bureau le matin ou en rdv. Seuls les cyclistes se baladant ou souhaitant traverser la Seine passeraient par la piste en surface. Cela permettra une meilleure cohabitation entre bus, piétons et vélos en surface.</p> <p>2. Je pense que la place accordée aux autocars est trop importante, surtout dans une ville limitée à 30 km/h. Gardons les autocars en dehors de Paris! Laissons les touristes utiliser les transports en commun et autres véhicules à mobilité douce, comme les parisiens. Ils pourront raconter à leur retour comment ils ont pris le métro, le bus, les trottinettes électriques, les vélos... et profité à fond de Paris. Cela leur donnera beaucoup plus de choses à raconter que juste la visite de la Tour Eiffel. Économiquement, ça sera gagnant pour Paris, ses commerces, et cela attirera plus de touristes voulant vivre les mêmes expériences.</p> <p>3. Le projet initial avait des arbres sur le pont ce qui était magnifique. C'est dommage de voir que sous contraintes (des bâtiments de France?) vous avez du revoir à la baisse vos ambitions. Le projet reste très beau cependant mais y a-t-il une chance de revenir sur le projet initial avec des arbres sur le pont?</p> <p>Cordialement, N.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>1. Nous vous confirmons qu'il est prévu de rétablir 2x2 voies dans la trémie de Varsovie. En effet, les simulations de trafic réalisées en parallèle de l'élaboration du projet en phase d'avant-projet ont montré que cette mesure permet d'éviter de trop forts impacts de trafic sur les quais de Seine en situation de projet. Nous notons cependant votre suggestion.</p> <p>2. Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel et d'inciter aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons).</p> <p>3. Le Pont d'Iéna accueillera en effet dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage.</p>
698	<p>Arrêtez de gaspiller l'argent des contribuables et de creuser la dette abyssale de la ville avec des projets moches, anti-écologiques, et qui défigurent Paris sans aucun respect pour l'histoire de cette ville que personne ne respecte à la Mairie de Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
699	<p>Je refuse ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
700	<p>On ne veut pas de votre projet bâclé aux abords de la tour Eiffel. Commencez déjà par entretenir le paris actuel.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
701	<p>Non refus total la modernité et l'écologie ne sont pas détruire reconstruire. Paris est devenu une forteresse et non plus une ville agréable.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
702	<p>Non aux pots de fleurs sur le pont d'Iéna</p> <p>Non à la destruction de 30% de la pelouse du champs de Mars</p> <p>Non à la bétonisation des allées du champs de Mars</p> <p>Non aux fausses pelouses</p> <p>Non à l'amphithéâtre du Trocadéro</p> <p>Non à ce projet inesthétique, inutile et délirant</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
703	<p>Bonjour,</p> <p>Ce projet est une horreur, merci d'arrêter le massacre et de renoncer à ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
704	<p>NON à ce projet coûteux qui enlaidira une capitale déjà bien abîmée. Plutôt que d'initier des projets inutiles, entretenez l'existant !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
705	<p>Le champs de Mars, les abords de la Tour Eiffel doivent rester un endroit ouvert, de verdure pour tous les parisiens. L'urgence, c'est de faire partir tous ces vendeurs à la sauvette qui pourrissent l'endroit. Le plan proposé est une nouvelle hérésie de la mairie et de tous ces amateurs qui ont pris Paris pour un terrain d'expérimentation zadiste!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
706	<p>En tant que riverain, je suis CONTRE ce projet car:</p> <ul style="list-style-type: none"> - il y a une réduction des pelouses du champs de mars (Le champs de mars est un lieu de vie et de loisirs pour les riverains, les enfants ainsi que les parisiens) réduire les pelouses alors que nous manquons dans paris de verdure est ubuesque. - Les pots de fleur sur le pont d'Iéna sont d'un ridicule affligeant et totalement inesthétique. - Les pelouses techniques avec leurs bordures inesthétiques sont absolument atroces, et font perdre son âme au champs de mars. - la bétonisation des allées du champs de mars est ubuesque. <p>Laisser pour une fois le patrimoine en l'état, occupez vous de l'entretenir et se sera suffisant plutôt que d'essayer de soit disant améliorer les choses mais qui au contraire vont totalement les détruire</p> <p>En tant que riverain, pour moi ce projet c'est NON</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Le patrimoine végétal du site du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>- La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>

n°	Contribution	Réponse
707	Bonjour à tous, J'écris ici en tant que descendant direct d'Alphonse Fould. Ce projet pharaonique va figer la Tour Eiffel dans un écran. Il est contraire à la philosophie de Gustave Eiffel qui souhaitait inscrire son monument dans le flot urbain, la vitesse, la vie, le mouvement. La muséification, la gentrification de Paris est un non-sens absolu : cette ville incarne jusqu'à la caricature la fluidité, le déplacement facile (Hausmann a créé ses avenues de cette idée.) Anne Hidalgo me trouvera constamment sur sa route.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
708	En regard de l'expérience désastreuse des différent "travaux" qui détruisent la capitale il est évident qu'à aucun moment il est possible d'imaginer quelconque projet venant de cette équipe. Paris n'est pas le "laboratoire privé d'initiatives type ZAD" d'une équipe. Paris est la capitale !!! CONTRE ce projet atroce et sans intérêt. Que la mairie de Paris s'occupe déjà des places (type République) qu'elle a déjà "renové" et qui sont déjà dans un état pitoyable.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
709	Vous ne faites que détruire notre patrimoine. La réduction des pelouses est une aberration. La végétalisation du pont d'Iéna par des pots de fleurs est immonde. Vous rendez vous compte du coût d'un tel projet que les parisiens ne veulent pas. Utiliser l'argent des parisiens a rendre cette ville propre. Faites réparer les trottoirs, les nids de poule sur les routes sera déjà largement suffisant. Et SVP assurez vous de l'entretien des arbres, des bancs publics, des fontaines.....	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
710	La politique de la Mairie de Paris représentée par Madame le Maire Anne Hidalgo, sa majorité municipale et ses conseillers est inacceptable en matière d'urbanisme et ce projet vise encore une fois à dévisager à Paris qui est un bien commun, historique et qui fait partie de notre patrimoine. Ce projet est une honte et sa réalisation, comme toutes celles pilotées par cette majorité incompétente ne pourra qu'aboutir à un énième gâchis, tant sur le plan esthétique que financier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
711	Une folie de plus, aucun respect du passé, de l'expérience et de la France. Merci à LREM d'avoir fait élire cette maire.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
712	Le projet remet en cause la superficie de verdure autour de la Tour Eiffel en la réduisant considérablement. Paris a besoin de plus de pelouses et non de moins de pelouses. Laissons les choses telles qu'elles sont.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
713	Vrai végétalisation avec arbres plantés, sur les bord du pont et voie centrale piétonne pour rejoindre le pied de la tour. Plus comme la proposition initiale que comme le rendu imaginé aujourd'hui	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
714	Mesdames, Messieurs, Je suis entièrement opposé à l'aménagement colossal envisagé de l'Ecole Militaire jusqu'au Trocadéro pour les différentes raisons suivantes: D'une manière générale, il est à noter que, concernant l'état général du Champ de Mars, la Mairie de Paris écrit noir sur blanc : "L'état de vétusté du Champ de Mars et son aspect abandonné incitent difficilement ses visiteurs à le préserver et à prendre soin de l'espace qui les entoure." (Page 10 du doc 4.2.4.3). C'est tout à fait indécemment d'écrire cela quand la solution est pourtant simple : un meilleur entretien de la part de la Ville qui en a la charge ! Ensuite, les arguments précis : 1) réduction absurde d'1/3 de la pelouse du Champ de Mars et suppression des massifs ; 2) ajout inutile de contours en béton autour des pelouses en lieu et place des élégantes bordures actuelles ; 3) les pelouses deviennent des pelouses techniques ... 4) on parle de la suppression du bassin de la place Jacques Rueff qui est en panne depuis des années et jamais réparé... 5) les arbres prévus sur le Pont d'Iéna ont (déjà) disparu des visuels du projet. En effet, la Mairie a admis, eu égard au tollé provoqué, que planter des arbres sur un pont, par hypothèse, cela ne fonctionne pas. Les jardinières en pot font donc office de nouvelle végétalisation. Il est fort probable qu'à l'image des autres jardinières en pot que l'on retrouve partout dans Paris, elles finiront avec des tags, sans aucune plante et serviront de poubelles ; 6) construction de nouveaux kiosques (moches), de bagageries, de sanitaires. L'artificialisation des sols bat son plein. C'est en parfaite non-conformité avec le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris qu'il faudra donc modifier en conséquence ; 7) surexploitation du site à des événements festifs, alors qu'il est déjà totalement surexploité par la fréquentation touristique actuelle ; 8) fermeture de la circulation sans étude d'impact. Or, les conséquences pour le 7e seront majeures et les embouteillages se répercuteront partout : avenue Rapp, Bosquet, saint Dominique, Cognac Jay, Quai d'Orsay, rue de l'Université, etc... Aller et venir dans le 7e, le 15e, le 16e va virer au cauchemar. Le Pont de l'Alma, déjà très saturé, va être totalement bloqué (et par ricochet, tout autour, des deux côtés de la Seine) ; 9) la question de la sécurité de cette nouvelle esplanade géante n'est tout simplement pas envisagée ; 10) le coût extravagant, non vraiment cerné, à la charge de la puissance publique.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations : - Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). - La prescription d'EBC (Espace Boisé Classé) protège les boisements existants ou projetés, elle ne peut s'appliquer aux emprises occupées par des constructions ou des aménagements incompatibles avec cet objectif. C'est pourquoi, sur le Champ de Mars et sur les jardins du Trocadéro, les emprises des constructions projetées, ou maintenues, sont soustraites du périmètre d'EBC. Les évolutions du PLU proposées tiennent compte du parti d'aménagement ainsi envisagé. En effet, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. L'ensemble des choix concernant le mobilier urbain a ainsi été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF) et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site.
715	J'ai participé à la réunion de lancement de la PPVE et je dois dire qu'en tant qu'habitant du 15eme, je suis particulièrement enthousiaste par les différents aspects, à la fois esthétiques et fonctionnels de ce projet. L'aspect piétonisation du projet va permettre de rendre cet espace aux parisiens, je ne peux que m'en féliciter. Je profite de ce message pour déplorer les oppositions apparues lors de la réunion évoquée précédemment. Ces personnes se cachent derrière de multiples arguments pour cacher le seul véritable reproche qu'ils font au projet, celui de la mobilité. Les opposants à ce projets sont en réalité des personnes qui veulent pouvoir continuer à utiliser leur voiture partout, la stationner partout... et ainsi polluer notre ville. A croire que ces gens regrettent l'époque où Paris était un parking et les quais de seine, une autoroute ! Ce n'est pas mon cas et j'encourage la municipalité à continuer dans cette direction, qui est la seule possible pour que Paris reste vivable et attractive pour les générations futures.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
716	BRAVO POUR CE QUE VOUS FAITES. CONTINUEZ...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
717	Trouvez un moyen de donner la parole aux jeunes plutôt qu'aux vieux croutons qu'on voit dans ces réunions publiques. Ce n'est pas pour eux que Paris se transforme, mais pour les générations futures. Peut-être qu'il faut passer par les réseaux sociaux, Tik Tok, Snapchat ou que sais-je encore. Mais par pitié, ne cédez rien. Rendez cet espace aux jeunes !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
718	<i>Doubleton 717</i>	
719	Fantastique projet. Ne cédez rien aux réactionnaires en tout genre.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
720	Ras le bol des réacs coincés dans une idée de Paris qui n'a jamais existé ! Bravo à la mairie pour ce projet ! Vous avez été réélus pour mettre en place de tels aménagements. Continuez comme ça. Ne lâchez rien face aux oppositions stériles de vroomers.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
721	Je suis totalement contre ce projet, stupide et cher.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
722	<p>Ce projet comporte de nombreux volets qui nuiront à la qualité de vie des riverains, dans mon cas précis une famille avec des jeunes enfants.</p> <p>La limitation des possibilités de circulation sur le pont d'Iéna viendra nous empêcher de circuler aisément dans le quartier avec notre véhicule (électrique cependant) et de rendre visite à nos proches.</p> <p>La réduction de la taille des pelouses envisagées au champs de mars est un non-sens, surtout dans une approche de lutte contre le réchauffement climatique. Il faudrait surtout mieux protéger ces espaces en contrôlant et limitant l'accès avec des clôtures lors des "grands rassemblements populaires" qui nuisent à la qualité des riverains.</p> <p>les aires de jeux pour enfants ne sont pas "anecdotiques", si ce n'est pour ceux qui n'habitent pas dans le quartier et n'ont pas de jeunes enfants. elles sont appréciées, et doivent être conservées et / ou améliorées.</p> <p>Maintenir les voies de circulation transversales est également un vrai plus pour les déplacements et la sécurité</p> <p>La terrasse du restaurant au croisement entre le boulevard de Grenelle et le quai Branly perturbe tout particulièrement le passage et la circulation des poussettes et familles. Elle ne devrait pas être conservé (et je ne reviens pas sur la qualité honteuses des produits proposés dans ce restaurant..).</p> <p>Ce projet est symptomatique d'une volonté d'aller dans le sens d'un tourisme de masse, de rassemblement de masse, avec un impact carbone / écologique effarant. Les résidents et familles qui habitent ce quartier depuis de longues années sont attachées à leur qualité de vie et souhaitent maintenir un espace adaptées à leur besoin quotidien, plutôt que d'envisager celui temporaire de millions de touristes / fan de foot...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons note, et qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes et Parisiens, et des riverains. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La réponse à des usages et des publics très différents constitue donc l'un des fils rouges dans la conception du projet.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant le champ de Mars, le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Nous précisons également que les jeux pour enfants sont conservés dans le projet.</p> <p>- Concernant le point de difficulté de circulation piétonne au croisement entre le boulevard de Grenelle et le quai Branly, celui-ci est bien traité par le projet par un élargissement important du trottoir à cet endroit. La circulation sera donc bien plus facile pour les piétons et poussettes après le projet.</p> <p>- Vous évoquez la tenue de "grands rassemblements populaires" : la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux, seront équipés d'installations spécifiques (comme la création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
723	<p>Très favorable au réaménagement proposé pour la place du Trocadéro et au rétablissement de la circulation piétonne sous la tour Eiffel.</p> <p>La végétalisation en bacs du Pont d'Iéna me semble en revanche inadaptée; les réalisations de ce type à Paris se révèlent difficiles à entretenir.</p> <p>Et le plan pour le champ de Mars proprement dit réduit la taille de la pelouse centrale ce qui est fort dommage !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
724	<p>Bonjour,</p> <p>Concernant le projet d'aménagement du site Tour Eiffel, quelques remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un mobilier urbain inspiré de l'ancien - pas de plantes en bac (c'est atroce, ça ne dure pas, c'est tagué au bout de 15 jours et pas entretenu ça deviendra le dépôt des mégots et poubelles) - la plantations d'arbres persistants (des arbres verts même l'hiver). <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF) et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>- La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres. Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- Sur le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, seront implantées dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p>
725	<p>Ce combat me paraît justifié et j'espère qu'il réussira à obtenir une vraie concertation avec la Mairie pour aboutir à un projet censé et d'un coût raisonnable.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
726	<p>Disposer de l'environnement, où qu'il soit avec juste un avis CONSULTATIF est un abus perpétré sur tout le territoire. Les "aménagements" sans doute nécessaires devraient être faits sur des propositions des riverains concernés et des associations de défense d'intérêt patrimonial, écologique, de la faune, de la flore, des paysages, des usages ...de l'utilisation des finances publiques donc de la pertinence de ces aménagements.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
727	<p>Je suis contre les bordures aux pelouses et la diminution de leur surface qui entraveront l'utilisation habituelle (et appréciée) du Champ de Mars, je suis contre la soi-disant végétalisation du pont d'Iéna dont on connaît le résultat esthétique et le manque d'entretien, je suis contre l'ajout de structures qui ne feront qu'enlaidir le site vu ce que fait la Mairie partout ailleurs.</p> <p>Faire de la place du Trocadéro un square avec pelouse serait une bonne idée pour créer un espace vert, mais pas si ça doit se transformer en zone de concert tous les week-ends.</p> <p>Je suis également contre le mur de "protection" qui encercle la Tour et les vendeurs à la sauvette qu'on laisse y prospérer.</p> <p>Le projet vendu par la Mairie sur les "visions d'architecte" n'est pas réalisable. Il faut en prendre acte et ne pas vouloir faire quelque chose au rabais à tout prix.</p> <p>Je suis contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Concernant le Champ de Mars, son patrimoine végétal se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>- Concernant la tenue d'événements sur la Place du Trocadéro, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur cette place, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>De manière plus générale, la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>- Quant à l'enceinte située autour de la Tour Eiffel, cette dernière ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p>
728	<p>Non aux pots sur le pont d'Iéna qui auront une durée de vie quasi nulle et qui seront des pots de mauvaises herbes au bout de 3 semaines.</p> <p>Non à l'amphithéâtre du trocadéro.</p> <p>Non à la réduction de 30% des pelouses du champs de Mars, non aux pelouses techniques. Ne réduisons pas la place de la nature à Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
729	Je suis absolument opposé à l'intégralité du projet. On devrait d'autre part diminuer les événements festifs qui polluent régulièrement le site (rassemblements de football, de chansons, religieux...) et cesser de prendre le Champ de Mars pour le hangar des bâtiments « éphémères » qui restent des années (monument à la paix, Grand Palais...), sans parler des rencontres sportives. La vie dans le quartier sera rendue impossible pendant au moins d'un mois au moment des Jeux Olympiques. Un riverain du Champ de Mars	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
730	Il faut annuler le projet d'aménagement du champ de mars qui ni nécessaire, ni maîtrisé, ni esthétique, ni financé C'est une aberration totale une de plus dans le Paris géré par l'équipe de Mme Hidalgo	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
731	Bonjour, Je suis riverain de l'avenue Paul Doumer et très opposée au projet. Tant pour des raisons d'accessibilité, de tranquillité et de sécurité du quartier. Je m'oppose encore plus à ce que l'avenue Paul Doumer accueille une dépose de cars.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
732	Bonjour, J'ai regardé votre projet avec intérêt et j'émetts les plus grandes réserves en raison de la fermeture à la circulation automobile du pont d'Iéna ce qui va entraîner des difficultés de circulations importantes. Par ailleurs, ce projet de jardin supplémentaire ne peut être valable que si l'entretien du parc est renforcé ce qui n'est pas le cas actuellement pour le celui du champs de Mars qui est particulièrement mal entretenu (les bancs sont vétustes et sales et les allées insuffisamment nettoyées). Ce parc prestigieux est fréquenté par de nombreux touristes étrangers et par de nombreux parisiens et mérite un meilleur entretien. Henri-Charles Egret 3, rue du général Lambert Paris 7eme.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
733	Les riverains sont beaucoup trop peu pris en compte. On a l'impression que toutes les transformations servent à faire de l'événementiel. Mais le champ de mars, ce n'est pas que cela. Ce sont aussi des habitants qui vivent dans les quartiers autour. Pourquoi réduire les pelouses ? Quels infrastructures pour les enfants ? Dans la situation actuelle, est-il vraiment sérieux de mettre autant d'argent dans cela ? Non, c'est délirant. Et les jardinières sur le pont d'Iéna, c'est risible. Le projet doit être repris entièrement au service des touristes ET des riverains, avec un souci de l'économie et avec un budget raisonnable.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information : - Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens, et des riverains. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. - Concernant le Champ de Mars, son patrimoine végétal se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Nous vous confirmons que les aires de jeux d'enfants sont maintenues dans le projet. - Concernant le coût du projet que vous mentionnez, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).
734	Un projet mal construit et finalement mensonger par rapport au départ. On se sent trompé. De belles photos avec des arbres et de la verdure au départ et désormais des bacs sur le pont d'Iéna qui seront comme dans tout le reste de Paris laissé à l'abandon. Les pieds d'arbre et autres bacs sont déjà des zones sales et non entretenues alors il en sera de même de ces horribles bacs. On nous promet une ville verte et propre avec plus de nature mais ça ne sera que bacs artificiels, non entretenus et dégoûtants.. Il suffit de regarder les espaces verts au pied des arbres avenue de New York à quelques mètres de la...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
735	<p>Projet Site Tour Eiffel</p> <p>Lors du concours de paysagisme jugé en 2019, ce projet lauréat avait été présenté par la mairie de Paris comme répondant aux objectifs suivants:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. améliorer l'expérience de visite, les usages pour les riverains, les Parisiens, le confort pour tous, du métro à la Tour 2. offrir un nouvel espace de promenade et de détente pour les Parisiens comme pour les visiteurs et redonner vie aux jardins du Trocadéro et du Champ de Mars; 3. diminuer les surfaces imperméables et asphaltées et donner plus de place aux piétons et au végétal. <p>Ces trois objectifs, a priori consensuels, sont en réalité antagonistes. Les deux premiers s'opposent depuis longtemps comme peut en témoigner l'exaspération des riverains confrontés à la foule continue des touristes qui rejoignent le site non seulement par le métro, mais aussi par cars. Quant au troisième il paraît être un nouvel exemple de la doctrine "verte" développée par la mairie de Paris depuis 2001 pour habiller la présentation d'une opération d'urbanisme lourde et onéreuse sous un aspect idyllique.</p> <p>Présenter ce projet comme régénérateur de la tranquillité du site sous forme d'un très grand jardin de détente qui sera en fait envahi essentiellement par plus de touristes en déambulation ou agglutinés dans des files d'attente d'accès à la Tour est digne de l'insincérité du dépliant publicitaire d'un promoteur immobilier vantant son dernier programme.</p> <p>La ville de Paris est confrontée à un phénomène d'affluence touristique qu'elle subit comme d'autres destinations mondiales et qui souvent désespère leurs habitants, je pense à ceux de Venise. Mais Paris reste également une capitale économique, peuplée d'actifs dont les activités sont majoritairement moins ludiques. Et ce projet les nie totalement.</p> <p>Puisque le premier objectif cité est d'améliorer l'expérience de visite, une solution intelligente serait d'enterrer entre les quatre piliers les espaces d'attente du public afin de ne pas répéter l'erreur commise au Louvre. Celui-ci se retrouverait ainsi à l'abri des regards comme des intempéries, comme savent si bien le faire les Américains, à Washington comme à Disneyland.</p> <p>Plusieurs réponses du projet lauréat dénotent également une méconnaissance des enjeux urbanistiques d'une ville aussi complexe que Paris :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. la transformation du terre-plein central de la place du Trocadéro en théâtre de verdure est une vue de l'esprit tellement ce type d'aménagement est par nature fragile. L'usage en sera vraisemblablement détourné et se soldera par un échec comme l'ont été d'autres initiatives du même genre: piétonisation de la place Stalingrad, de la place Louis-Armand à la gare de Lyon, etc... 2. Planter le pont d'Iéna : cette idée saugrenue n'a pas à ma connaissance d'exemple réalisé comparable. La ville n'est pas un catalogue de trouvailles d'aménagements dignes d'un parc d'attractions, mais au contraire son adaptation aux besoins contemporains doit tendre au respect d'un juste équilibre entre le végétal et le minéral sans les confondre en un même lieu. Les jardins et les squares parisiens sont d'autant plus précieux qu'ils sont autant d'îlots de verdure identifiés et protégés dans un continuum minéral, que seuls les arbres d'alignement des avenues peuvent prétendre parfois réunir. Le Palais du Trocadéro comme la Tour Eiffel sont des monuments dont les perspectives doivent simultanément être préservées sans être mitées par une hypertrophie du végétal. 3. Le champ de Mars est un champ de foire, il n'a jamais été un jardin comme le sont le jardin du Luxembourg ou le jardin des Plantes. Ou alors il faut prendre la décision de le fermer la nuit et d'en redéfinir le statut. Lire que son aménagement se fera avec des couloirs de biodiversité enrichis d'essences végétales favorables au développement de la faune et de la flore révèle la confusion des genres et dévoile les arrière-pensées politiques de ce projet dont je nie totalement la justification. <p>Mais peut-être la présentation de ce projet n'est-elle destinée qu'à entretenir le buzz médiatique, comme un temps celui de l'aménagement de l'avenue Foch mêlant parc urbain et développement immobilier l'avait été.</p> <p>Didier Maufras</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Le projet a en effet été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens et des riverains. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. La Tour Eiffel, pour sa part, accueille environ 20 000 visiteurs par jour, majoritairement internationaux.</p> <p>- Un des principaux objectifs du projet est de faire découvrir ce site emblématique au plus grand nombre dans les meilleures conditions, dans le respect des grands équilibres patrimoniaux et paysagers et en prenant en compte les impératifs de transition écologique.</p> <p>- Pour améliorer l'expérience visiteur, le projet vise notamment à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte de la Tour Eiffel en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p>
736	<p>Bonjour,</p> <p>Arrêtez tout, ça suffit les bêtises maintenant. Paris ne ressemblera bientôt plus qu'à une ambiance terne comme toutes les capitales européennes. Gardons notre patrimoine.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
737	<p>En tant que riveraine du Gros-Cailou, je m'oppose fermement à ce projet dont les ambitions écologiques sont trompeuses.</p> <p>Entre autres, ce projet aboutirait à une amputation de la surface du Champ-de-Mars, à la difficulté de son accès à cause de la surélévation des jardins, la destruction de la perspective actuelle, l'impossibilité d'une circulation transversale, et un budget démesuré pour si peu de bénéfices !</p> <p>Le projet ne doit pas se faire sans l'accord et la prise en compte des Parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
738	<p>Que nous propose-t-on encore, in fine, sous couvert de réaménager un espace public de première importance dans la capitale ?</p> <p>L'abattage de 60 arbres (oui, 60, pas moins), une réduction des espaces verts, et un réaménagement qui, ici aussi, ouvre une voie royale à la privatisation de l'espace public en cours un peu partout à Paris.</p> <p>Cet espace a déjà été bien abimé par les carottages de ciment (que, bien entendu, on ne saura retirer le moment venu) coulés pour installer le Grand Palais éphémère et qui défigureront les abords de l'Ecole militaire dans les prochaines décennies.</p> <p>Trop, c'est trop. Si le millier d'observations citoyennes contre ce projet n'entraîne pas sa complète réévaluation, alors il ne sert à rien de donner la parole aux citoyens, autant qu'ils subissent en pleine conscience la violence des décisions unilatérales de la municipalité et de leurs amis entrepreneurs et promoteurs.</p> <p>Un parisien.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
739	<p>Je suis absolument opposée à la modification du Champs de Mars tel qu'il est actuellement.</p> <p>Il est très harmonieux ainsi, avec arbres et grandes pelouses.</p> <p>Ce site patrimonial, élégant, ne doit pas être transformé en promenade bétonnée.</p> <p>Les sites parisiens qui ont une histoire, les grandes places, ne doivent pas être transformés en lieu de jeux, de bruit, de commerce.</p> <p>J'aimerais que l'on conserve l'esprit de leur temps et que ne soit pas détruite leur harmonie avec les bâtiments environnants, quand ils constituent un tout.</p> <p>Les Jeux Olympiques, inutiles, dispendieux, démagogiques, ne doivent pas être le prétexte de la destruction de ces paysages parisiens que le monde nous envie.</p> <p>Pas de démagogie, svp !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
740	<p>Bonjour,</p> <p>mes enfants étant scolarisés rue Franklin et rue Louis David, j'attire votre attention sur le fait que ces voies et leurs abords sont aujourd'hui très dangereux pour les enfants qui se rendent à l'école. Cette zone est aujourd'hui très fréquentée par de nombreux véhicules, dont une grande partie des conducteurs ne prête aucune importance aux passages cloutés, à la vue d'enfants qui traversent. Ces derniers risquent leur vie au sens propre en allant à l'école tous les jours, aux abords de l'avenue Paul Doumer. A titre personnel, mes enfants et moi-même avons plusieurs fois manqué de nous faire écraser par des voitures ou de nous faire renverser par des trottinettes électriques ou des vélos lancés à pleine allure.</p> <p>J'aimerais que les programmes d'aménagement en cours aient vraiment pour priorité la sécurité des enfants qui vont à l'école. Merci de ne pas les oublier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
741	<p>Ce jardin doit être conçu non pas pour servir les intérêts de la minorité de privilégié qui habitent dans le quartier mais pour l'ensemble des parisiennes et des parisiens .</p> <p>Aujourd'hui les associations qui protestent contre le projet apparaissent comme des défenseurs de leur bien immobilier et de leurs petites habitudes : il se sont appropriés un jardin(c'est leur terrain de jeu et de promenade de toutou ou de la "bonne d'enfants") qui ne leur appartient pas mais qui appartient à la Ville et à tous ses habitants .</p> <p>S'il est démontré que ce " remodelage" du champ de mars va permettre d'améliorer son attractivité ,alors oui j 'y suis favorable</p> <p>A une condition complémentaire cependant : que ce jardin soit fait -aussi - pour que les Séniors et qu'ils s'y trouvent bien</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
742	<p>Non à la réduction d'espace vert et à l'abattage de 60 arbres !</p> <p>Laissez le champ de Mars tel qu'il est merci !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
743	<p>Bonjour, le champs de mars est le seul jardin facilement accessible pour le quartier Bosquet / Rapp/ grand caillou / 15em avenue de suffren. Les manèges, les poneys, les petites voitures, les 2 aires sont des amusements et distractions pour les enfants des quartiers alentours. La pelouse permet de faire des pique-niques, des jeux, des rassemblements entre amis, les propriétaires de chiens s'y retrouvent, bref, c'est un lieu de vie. C'est mal connaître la vie du quartier que de rétrécir la pelouse et de faire à l'emplacement du manège une aire de stationnement de bus touristiques. Le quartier est un bon mélange de vrais parisiens et de touristes, et c'est ce qui fait son charme. Il y a une vraie vie de quartier, il suffit de demander aux commerçants. Il ne faut pas tuer cela, en faisant du champs de mars uniquement un endroit pour les touristes. Si on ne veut pas que Paris se vide des familles et soit une ville musée, il faut maintenir les endroits de vie. Sur le champs de mars, il faudrait faire moins de concerts / événements qui polluent et gênent beaucoup, il faudrait plus de rares et d'aires de jeux pour les enfants. Il faut laisser les 2 rues et les bus le traverser car elles sécurisent l'endroit et permettent de se déplacer facilement entre le 7em et le 15em. Ce projet coûte une fortune, n'est absolument pas adapté et dénaturé le champs de mars. L'argent serait mieux investi pour planter des arbres, améliorer d'autres quartiers de Paris qui en ont vraiment besoin. Ce projet est fait en dépit du bon sens</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'ensemble des jeux pour enfants situés sur le champ de mars sont conservés dans le projet. Les Manèges situés dans le secteur de Varsovie/quai Branly sont maintenus mais déplacés dans des zones moins génératrice de conflits de circulation avec les piétons.</p> <p>Vous évoquez les événements qui ont lieu sur le champ de Mars : la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
744	<p>Bonjour, Riverain de l'Avenue Paul Doumer, je m'oppose totalement à ce projet, qui brassera encore plus de touristes qu'aujourd'hui. J'ai une meilleure idée : - on laisse les bus aller là où ils sont aujourd'hui (Place du Trocadéro); - on ne change pas le Trocadéro, tant pour le patrimoine que pour son utilité de circulation; - on ne touche pas au Pont d'Iéna sauf si on veut aggraver les problèmes de circulation en voiture; - on laisse tel quel le Champs de Mars; --> on utilise tout ce budget de réflexion inutile économisé pour en faire des espaces plus propres, bien nettoyés, mieux éclairés (cf angle Rue Franklin-Paul Doumer) et idéalement plus sécurisés ? Le principe de ce genre de projet est d'améliorer les choses, pas de les aggraver. Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
745	<p>je trouve que ce projet ne respecte pas le lieu. Le projet complet est mal ficelé mais affiche un cout déjà très élevé. Le projet prévoit la réduction de 30% des pelouses du champs de Mars et la mise en place de bordure totalement inutile. L'aménagement de la place du trocadéro est inutile. Les jardins du trocadéro sont actuellement dans un état déplorable malgré l'héritage historique qu'ils représentent. l'aménagement du pont d'iena avec des pots ne présente aucun intérêt. Les exemples dans Paris de végétalisation en pot sont tous des échecs La ville n'a plus les moyens de financer des projets inutiles qui vont défigurer cet héritage de tous.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
746	<p>Après avoir consulté les documents et écouté la réunion d'information hier soir, j'ai deux remarques et deux questions - par rapport aux autres projets qui avaient été exposé au pavillon de l'arsenal, l'originalité du projet retenu était la végétalisation du pont d'Iéna. Il n'en est plus vraiment question pour des raisons techniques. Comment est-il possible que ces questions n'aient pas été prises en compte lors de l'appel d'offre. - Le problème du trocadéro aujourd'hui est la prolifération de vendeurs illégaux de contrefaçons et de souvenirs. J'en ai compté plus de 40 aujourd'hui entre la place du Trocadéro et le pont. Pourquoi investir autant d'argent si ce problème n'est pas résolu ? - Lors de la réunion, il a été question d'arrêts minute des cars de tourisme. Mais je n'ai pas compris où ces cars iraient attendre les groupes de touristes déposés. - Pourriez-vous préciser quels seront les flux de circulation qui passeront par la rue Le Nôtre en remontant des quais. Ce n'était pas clair lors de la réunion. Il y a une opportunité de bloquer sur les quais un trafic de transit qui aujourd'hui passe le soir par la rue Franklin et la rue de la Tour pour rejoindre le bois de Boulogne puis sortir de Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note et qui appellent quelques compléments d'informations : - Le projet du pont d'Iéna dans sa version définitive (post JOP2024) présentée au concours, est encore à l'étude. Le permis déposé et soumis à cette PPVE présente le projet avant JOP2024, dans une version dite provisoire. - Concernant la prolifération de vendeurs illégaux, les nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site sont des problématiques bien connues de la Ville, cependant en l'état du droit, la verbalisation ne relève pas des compétences de la Ville de Paris. - Concernant les cars de tourisme, nous précisons que la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépôt-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. La Ville de Paris réfléchit de fait en parallèle à la politique de stationnement de ces bus en dehors des secteurs d'habitation, à l'arrière par exemple de l'école militaire. - Enfin, concernant les flux amenés à emprunter la rue Le Nôtre, nous précisons que le carrefour avec les quais est réaménagé dans le projet pour devenir un carrefour à feux permettant l'ensemble des mouvements tournants. Ainsi, les études de trafic montrent que le trafic dans cette rue très peu empruntée est amené à augmenter, en restant inférieure à 500 véhicules/heure à l'heure de pointe du matin ; l'étude de trafic de micro-simulation ne montre pas de saturation.</p>
747	<p>Je ne suis pas d'accord pour modifier l'accès au champ de mars que ce soit en voiture ou en bus. On doit maintenir l'avenue qui traverse le champ de mars du 7ème au 15ème : voiture et bus (avenue avec le bassin). Il est nécessaire de pouvoir circuler en voiture du trocadéro, via le pont d'Iéna et le long des quais, en direction du 7ème ou du 15ème, spécialement pour les riverains. Si toute circulation est bloquée, ce sera un véritable enfer pour les habitants qui d'une part ne pourront plus circuler en voiture (ce qui est leur liberté) et subiront la pollution (air et bruit) des voitures qui seront détournées. La ville est suffisamment endettée comme cela : renoncer au projet est nécessaire.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information : - Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. - Vous évoquez le risque d'une "circulation bloquée" : l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font part d'état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. - L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études ont été saluées par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>

n°	Contribution	Réponse
748	<p>1. Le périmètre de la Tour Eiffel est fermé pour des raisons de sécurité. de ce fait il n'y a plus de continuité entre le secteur du Champ de Mars et le secteur Nord (Pont d'Iéna - Trocadéro). Autant le secteur du Champ de Mars a besoin d'être repensé, autant le côté Nord ne nécessite pas de grande transformation, d'autant que c'est dans ce secteur que le projet concentre les critiques, totalement justifiées, liées aux coupures de circulation. Comme en outre le coût du projet ne cesse d'augmenter, il paraît judicieux de revenir à l'essentiel : la seule réfection du Champ de Mars.</p> <p>2. Concernant le Champ de Mars, on ne peut juger du projet qu'en fonction des usages du Champ de Mars : or le dossier n'en dit presque rien : par exemple : - y aura-t-il toujours de grandes manifestations ? Sur quelles parties ? Dans ce cas surélever les pelouses de 30 cm est impossible pour des questions de sécurité (danger en cas de mouvement de foule) - quelle politique quant aux jeux de ballon ? aux vélos, rollers et trottinettes ? aux pique-niques ? Partout ou dans certaines zones ? - quelles zones pour les enfants (que deviennent les karts ? les poneys ? les aires de jeux ?)</p> <p>3. Il ne faut pas se limiter aux grandes idées, mais définir aussi l'aménagement détaillé, par exemple : - les toilettes (il n'y en a quasiment pas : Paris est la seule capitale européenne à ne rien faire) - les poubelles : presque inexistantes et sans possibilité de tri - les bancs - les fontaines d'eau potable</p> <p>4. Fermer l'avenue Joseph Bouvard ne sert à rien. La circulation est modérée mais cet axe est très utile, y-compris pour les bus, donc aussi bien pour les parisiens que pour les touristes.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>1. L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace. La continuité entre le Pont d'Iéna et le Champ de Mars est toujours possible, par les allées latérales (Refuzniks et Jean Paulhan).</p> <p>2. Concernant le Champ de Mars La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Les aires de jeux, manèges, et autres activités du champ de Mars et des jardins du Trocadéro sont maintenues.</p> <p>3. Concernant l'aménagement détaillé que vous évoquez, le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93). 75 bancs à l'échelle du périmètre d'intervention seront ajoutés. Les bancs existants seront conservés, dont 58 seront rénovés. Les margelles autour des pelouses pourront aussi servir d'assises</p> <p>4. Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Au-delà de cet amélioration paysagère, l'étude d'impact a montré que cette mesure permet une amélioration significative de la qualité de l'air du Champ de Mars et de son calme (abaissement des niveaux de bruit). Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p>
749	<p>En tant que parisien, je ne peux que marquer mon désaccord sur le projet d'aménagement du Champ de Mars et sur une nouvelle artificialisation du sol. En l'état, le projet n'est pas raisonnable, sur les plans tant écologique que financier ou urbanistique.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
750	<p>nous sommes totalement opposé au projet Trocadéro tour Eiffel</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
751	<p>Nous sommes totalement contre le projet Trocadéro–Tour Eiffel</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
752	<p>s'il vous plaît mettez de vrais arbres et de vrais fleurs pas des mauvaises herbes ou des friches qui ressemble à des terrains vagues, mettez aussi de beaux bancs et pas de poutres de chemins de fer comme à République. pas de palettes et autre</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
753	<p>Qui pourrait être contre un projet si joliment décrit et présenté. Réaménager les abords de la tour Eiffel si négligés? Oui, pourquoi pas. On ne voit cependant pas d'abri pour les malheureux touristes s'éternisant dans les files d'attente habituelles.</p> <p>Seulement voilà ... - Avons nous encore les moyens d'un nouveau projet pharaonique ? A quel montant déficitaire se monteront ensuite les finances de la municipalité déjà en triste état? - L'aménagement est-il destiné aux parisiens ou bien aux touristes et aux oisifs ? - Nos ponts sont des objets de communication très coûteux. Doivent-ils être détournés de leur destination? Devenir de simples dispositifs de promenade ? - L'aménagement de la place du Trocadéro, pas franchement indispensable, ne relève-t'il pas davantage de l'obsession municipale de renforcer la congestion automobile plutôt que d'un besoin fonctionnel?</p> <p>Il n'est pas vraiment difficile de répondre. Ce projet, comme d'autres projets idéologiques de notre municipalité, répond, entre autre, à trois de ses objectifs habituels : inutilité, futilité, désinvolture. Il ce projet se fera, hélas ... et nous, nous le paierons.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
754	<p>Un projet impensable ! Ubuesque ! Paris une ville pour les touristes et non plus pour ses habitants qui y vivent et y travaillent. Combien de places de stationnement encore supprimées?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
755	<p><i>Daublon 754</i></p>	
756	<p>Ce projet ne me semble pas adapté pour une mise en valeur de cette zone : réduction des pelouses, bitumisation des allées en terre, aménagement du pont qui ne teindra pas dans le temps et qui réduit la place pour la circulation...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
757	<p>NON à ce PROJET, qui n'a aucun sens. Car : 1/ INUTILE et NON PRIORITAIRE POUR PARIS: le site actuel est beau, exceptionnel 2/TRES CHER : Dépenser + de 100 Millions d'€ (les prix grimpent à 200 Millions d'après certaines sources) pour faire des pelouses, mettre des bacs à fleurs sur les trottoirs, et quelques stands à touristes ! Ridicule de rehausser des pelouses existantes, et très cher. 3/ SURTOUT POUR LES TOURISTES : Paris, très endetté (7,7 milliards d'€), qui n'a pas d'argent pour les parisiens qui vivent toute l'année, mais qui en a pour les touristes ? Avec cet argent, la ville pourrait améliorer la ville : boucher les trous des routes et trottoirs, réparer les fontaines (place Victor Hugo ...), indemniser les victimes rue de Trévisse, acheter du matériel moderne et silencieux pour nettoyer la ville, planter des "vrais" arbres sur les places etc</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
758	<p>Non au stationnement des cars dans l'avenue Paul Doumer, leur pollution est insupportable</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
759	<p>Bonjour à tous,</p> <p>Concernant les futurs travaux et l'aménagement prévu de la Place du Trocadéro, je vous prie de bien prendre en considération la circulation piétonne notamment des enfants.</p> <p>Ces derniers traversent chaque jour la place du Trocadéro pour se rendre dans les différentes écoles du 16ème arrondissement notamment Saint-Louis de Gonzague (Petit et Grand collège), ex Mon fils part de l'avenue pour se rendre rue Louis David. Ce trajet est assez dangereux compte-tenu de la place du Trocadéro et des nombreuses rues à traverser avec ou sans feu et des vitesses pratiquées par des voitures peu ou pas scrupuleuses du code de la route.</p> <p>Il est important que les modifications tiennent bien compte de ces jeunes usagers, pas toujours bien vus par les automobilistes et que leurs conditions de déplacement restent praticables et faciles.</p> <p>Je vous remercie pour la considération que vous voudrez bien apporter à mon observation.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur précisément des très nombreux piétons et cyclistes. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'abandon du rond point du Trocadéro permet précisément sur ce site un rééquilibrage de l'espace public entre les différents modes par la création d'un espace public piéton sécurisé et généreux en continuité de l'esplanade des Droits de l'Homme et qui facilitera les traversées d'Est en Ouest.</p>
760	<p>pas d accord pour les flux de circulation qui seront sur d autres quartiers</p> <p>pas d accord pour la reduction des pelouses sur le champs de mars</p> <p>pas d accord sur les pots sur le pont entre trocadero et la tour eiffel</p> <p>pas contre le projet mais pas comme cela</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
761	<p>Bonjour</p> <p>Nous nous inquiétons de la sécurité des enfants fréquentant les écoles du quartier pendant et à l'issue des travaux. Pendant car ils prennent le bus au Trocadéro et le traversent souvent.</p> <p>A l'issue car, le projet a une vocation touristique: aux abords de la Tour Eiffel, les enfants voient tous les jours des joueurs de bonne to, des vendeurs à la sauvette et des pick pockets en action. Il a fallu leur apprendre à ne pas aider les touristes - sinon ils risquent d'être pris à partie par les vendeurs</p> <p>L'extension au Trocadéro de ces aménagements risque de diffuser les touristes plus largement dans le quartier et d'y amener ces personnes qui bénéficient de leur commerce.</p> <p>Comment comptez vous gérer la cohabitation ?</p> <p>Également, comment comptez vous gérer la ugmzntation du trafic routier dans les rues avoisinantes ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Tout d'abord, concernant la phase chantiers, le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnements des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p> <p>D'autre part, concernant les problématiques de sécurité que vous citez, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p> <p>Enfin, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p>
762	<p>Tout à fait opposé à ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
763	<p>Bonjour,</p> <p>Je ne vois aucune utilité à ce projet qui revient à créer un Parc à thème Tour Eiffel pour les Touristes.</p> <p>Prétendre améliorer un morceau de notre ville aussi considérable est en soi absurde. Il faudrait un génie architectural que les Lauréats ne possèdent manifestement PAS.</p> <p>Le site actuel, tel qu'il s'est formé historiquement, est magnifique et grandiose. Leur projet est mesquin.</p> <p>Le coût est démesuré. La ville n'a pas d'argent.</p> <p>Ce projet est une erreur historique, du niveau de la destruction des Halles.</p> <p>Merci.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
764	<p>Créer un poumon vert dans Paris, c'est déjà possible en rénovant de fond en comble le Champs de Mars, en créant une continuité de la Tour Eiffel jusqu'à l'Ecole Militaire. Aujourd'hui c'est à l'abandon, avec peu d'espaces verts, et lorsque le temps est sec, des nuages de poussière se forment. La création d'un vrai espace vert est possible, avec des aménagements pour les enfants - oui, il y a beaucoup de familles avec enfants qui fréquentent le Champs de Mars.</p> <p>Par ailleurs, prévoyez en avance les répercussions des changements d'axes de circulation, pour éviter le report sur des voies adjacentes. Il vaut mieux garder de grandes transversales, pour fluidifier la circulation et éviter les excès de pollution.</p> <p>Economisez l'argent des parisiens et concentrez-vous sur le Champs de Mars, avec un vrai projet !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
765	<p>Je suis totalement contre</p> <p>Je ne vois pas ce que ça apporte</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
766	<p>La sécurité piétonne rue Franklin est une préoccupation majeure concernant les enfants scolarisés à St-Louis de Gonzague (Franklin), avant, pendant et après les travaux de la place du Trocadéro</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
767	<p>Le rétrécissement de la circulation sur la place du Trocadéro et le report de la circulation vers des petites rues étroites déjà encombrées vont induire des difficultés grandissantes de circulation, des ralentissements, des embouteillages, des désagréments tant pour les habitants que les commerces et les écoles.</p> <p>Il y aura un réel danger pour les piétons notamment dans la rue Franklin dans laquelle il y a déjà beaucoup de monde / des enfants notamment.</p> <p>L'espace du Trocadéro est suffisamment immense pour accueillir les touristes. Il n'y a nul besoin d'agrandir cet espace et de remplacer la vie par du vide. Ce projet est un gaspillage financier dont nous n'avons vraiment pas besoin. Que va-t-il apporter en terme de fréquentation, en terme financier pour la ville ?</p> <p>Paris est une ville habitée et ses habitants doivent pouvoir continuer à vivre et à se déplacer librement, en voiture s'ils le souhaitent. Transformer Paris en une ville piétonne / ville musée la fait mourir à petit feu.</p> <p>Je suis totalement sidérée par le non-sens de ce projet, son inutilité, ce gaspillage.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes ; Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>- Vous évoquez la rue Franklin. L'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p>

n°	Contribution	Réponse
768	<p>Il n'y a pas d'étude d'impact sur la circulation des véhicules : condamnation d'un pont et modification de la circulation autour de la place du Trocadéro. On ne peut donc que constater que le projet est inabouti.</p> <p>En revanche, ce qui est sûr c'est qu'il conduirait à une réduction de la surface de végétalisation en pleine terre.</p> <p>Dans l'état actuel : c'est non.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre</p> <p>- Concernant la végétalisation, elle constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres).</p>
769	<p>Le report de circulation qui découlera de ce projet va très vraisemblablement engorger les rues voisines, dégradant la qualité de vie des riverains (niveau sonore, pollution...) et la sécurité des enfants aux abords des nombreuses écoles voisines.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>- L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études ont été saluées par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>- Concernant plus précisément le sujet du report de trafic et la sécurité des enfants aux abords des écoles voisines, nous portons à votre connaissance les informations suivantes :</p> <p>- L'étude de trafic pour la rue Franklin à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>- Pour la rue Paul Doumer, la crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing, éloignés des deux places de dépose-minute prévues pour les cars de touristes. L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux.</p>
770	<p>Domage d'enlever les protections de la tour qui ont coûté fort chers</p> <p>Supprimer la circulation sur un pont alors que tous les ponts de Paris sont déjà saturés on peut garder une voie voiture et végétaliser de chaque côté avec un côté piéton et un côté vélo</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
771	<p>Cher Monsieur,</p> <p>En tant que famille du 16^{ème} arrondissement et parents d'élève à Franklin, nous sommes préoccupés par les travaux prévus la piétonnisation (encore une !!! sans commentaires) du Trocadéro.</p> <p>Notre préoccupation porte en particulier sur le report de trafic sur la rue Franklin et la modification de la circulation, notamment pendant la phase de travaux, entre l'avenue Paul Doumer et l'accès à la rue Franklin.</p> <p>Nous vous prions de prendre les mesures nécessaires à la protection de nos enfants à la sortie de leur école en limitant le trafic.</p> <p>Bien cordialement,</p> <p>Dorothee Tetrel</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- la sécurité des enfants constitue en effet un point important.</p> <p>Concernant le report de trafic vers la rue Franklin en lien avec le projet, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>- Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des piétons et cyclistes, et cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... L'abandon du Rond-Point du Trocadéro contribuera à cet objectif et permettra également la création d'un amphithéâtre végétalisé.</p> <p>- Enfin, concernant la phase chantiers, le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnements des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p>
772	<p>Je suis totalement opposé à votre projet de fausse végétalisation et vraie bétonisation du Champ de Mars et de ses alentours.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
773	<p>La mairie n'est pas capable aujourd'hui de maintenir la sécurité et la propreté autour du Trocadéro. La mairie pourrait-elle déjà remplir le strict minimum en terme de sécurité et propreté avant d'envisager une extension des espaces verts et piétons ?</p> <p>De plus pourriez-vous prendre en considération dans vos études les dangers en terme de circulation pour les écoles du quartier qui seront impactées par les embouteillages et enervements des conducteurs conséquences des embouteillages créés par les nouveaux plans de circulation.</p> <p>Merci de bien vouloir penser aux habitants du quartier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes et à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... dont les enfants pourront bénéficier.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Dans le cadre de ces études, les reports de trafic rue Franklin (où se situe le collège Saint-Louis-de-Gonzague) et rue Doumer (avec une crèche, une école et une bibliothèque sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing) ont fait l'objet de précisions.</p> <p>Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>Pour la rue Paul Doumer, la crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing, éloignés des deux places de dépose-minute. L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux.</p>

n°	Contribution	Réponse
774	Je ne suis pas d'accord avec cette transformation qui va bloquer la mobilité des véhicules d'est en ouest le long de la Seine ainsi que le passage sur l'autre rive, ceci d'autant plus qu'il n'y a plus de voie rapide sur berge. Les familles avec enfants qui ont besoin de se transporter sont très défavorisées par ce projet et l'espace vert actuel est bien suffisant. Je vote CONTRE.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information : L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Ces études permettent d'évaluer les itinéraires de report, les temps ainsi que les débits. Les ponts susceptibles d'enregistrer un regain de trafic ont fait l'objet d'une cartographie spécifique (voir en particulier pièce 3.2.12).
775	<i>Doublon 774</i>	
776	<i>Doublon 774</i>	
777	<i>Doublon 774</i>	
778	Projet pensé en dépit du bon sens. Au vu de l'état des espaces verts actuels : bois de Boulogne, Ranelagh, champ de Mars, inutile d'en rajouter pour ne pas mes entretenir. Tous ces espaces sont actuellement des décharges à ciel ouvert. La circulation n'est pas réfléchie, les axes de passages Troca, pont de Iéna ne doivent pas être fermée au risque de déporter les voitures dans les rues plus calmes autour, mais ça... Réglez les problèmes d'insécurité sur Trocadéro, avant d'agrandir les espaces verts dans lesquels la police ne vient jamais la nuit. Bref encore un projet débile qui va nous coûter une fortune, nous ne sommes pas d'accord, employez nos impôts à régler ce qui ne va pas : propreté, insécurité, fin des travaux partout et infinis. Cette mairie de Paris est totalement dérégulée et hors sol, gérée par des incapables, c'est désolant.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
779	<i>Doublon 778</i>	
780	<i>Doublon 778</i>	
781	<i>Doublon 778</i>	
782	<i>Bonjour,</i> <i>Dans ce projet, la circulation va être grandement modifiée et en particulier rue Benjamin Franklin et il me semble qu'un afflux de voiture aux conducteurs énervés devant un collège Lycée fréquenté par des enfants et des jeunes est très dangereux. J'ai peur pour mes enfants car de plus la traversée de la rue devant l'école n'est pas du tout protégée.</i> <i>D'autre part, l'essai cet été avec le stade provisoire s'est avéré extrêmement bruyant pour nous qui habitons dans le quartier.</i> <i>La partie spectacle en plein air au trocadéro m'inquiète au plus haut point car nous n'aurons plus jamais de calme et de plus cela attire beaucoup de monde et augmente l'insécurité.</i>	Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note, et qui appelle les éclairages suivants : Concernant la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes. Concernant la place du Trocadéro, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.
783	Remise en état du champs de mars : oui Maintenez les fontaines en eaux : plus une ne fonctionne , c'est lamentable ! Tout le reste : non, non, non	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
784	1- POLLUTION (air, bruit...) MAJEURE A ATTENDRE AV PAUL DOUMER 2- MISE EN DANGER DE PLUS DE 3000 ELEVES RUE BENJAMIN FRANKLIN + RUE DE LA TOUR + RUE LOUIS DAVID QUI CROISENT PLUSIEURS FOIS PAR JOUR ***CONTRE CE PROJET -COTE DOUMER- QUI N A PAS D'AUTRES AXES ASSEZ GRANDS NI DE VOIES LATERALES MULTIPLES***	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
785	Arretez tout projet de restructuration svp. Remettez de l'ordre et du propre.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
786	Je souhaite savoir comment se fera l'accès à la rue Beethoven à partir des voies sur berge en provenance de l'ouest. Sera-t-il aussi possible d'accéder à cette rue en provenance du centre de Paris ? De même comment se fera l'accès à la rue Le Nôtre et au boulevard Delessert à partir des bord de Seine ? Mon souhait est qu'il soit possible d'accéder aux voies sur berges à ces voies, de et vers l'ouest et l'est.	Bonjour, Merci pour votre question. L'accès à la rue Beethoven n'est pas modifiée par le projet : son accès se fait depuis les quais de Seine en venant du centre de Paris, comme vous l'indiquez. En revanche, le carrefour entre la rue Le Nôtre et les quais est ré-aménagé dans le projet, justement pour permettre à tous les mouvements que vous évoquez de pouvoir se faire. La rue Le Nôtre sera connectée au boulevard Delessert, son accès se fera donc directement depuis les quais de Seine.
787	Je rejette avec la plus grande force un projet qui porte atteinte , encore un, à la équilibre urbain de Paris. Circulations, vie image .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
788	De nombreux touristes se garent aujourd'hui sur le boulevard Delessert ou l'avenue des Nations-Unies. Quelles seront les possibilités de parking public pour ces personnes ?	Bonjour, Merci pour votre question. Le boulevard Delessert n'est pas affecté par le projet, en revanche l'avenue des Nations-Unies (côté Ouest) est piétonisée. Ainsi, il ne sera plus possible d'y stationner. Concernant le stationnement de cars touristiques, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.
789	Comment se laisser berné par les belles images d'un tel projet quand on voit la Mairie de Paris incapable d'entretenir à minima dans leur état d'origine, les lieux patrimoniaux dont elle a la charge ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
790	Merci de nous donner l'opportunité de s'exprimer. Habitante du quartier, je suis contre ce projet qui empêchera une bonne circulation et un déplacement dans le quartier dans des conditions acceptables. Je dépose en voiture tous les matins mes enfants à l'école et les récupèrent le soir. Ce projet va provoquer un engorgement total des voies de circulation dans le quartier. Ne me parler pas de vélo, c'est trop dangereux avec des enfants en bas âge. Je suis donc contre ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
791	<i>Doublon 790</i>	
792	Je suis complètement contre ce projet : Et notamment contre la diminution de la pelouse centrale et sa surélévation (pourquoi ?) sans parler du risque d'insécurité le soir puisque plus de circulation dans l'allée centrale. Et au final moins de végétalisation et un parc qui se transforme en zone commerciale	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information : - La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m ² d'espaces végétalisés dont 16 000 m ² de pleine-terre et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - Concernant plus précisément le Champ de Mars, son patrimoine végétal est aujourd'hui en grande souffrance : perte de vigueur notable des arbres d'alignement, faible croissance annuelle de ceux-ci, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, bordures détériorées, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.
793	Dans ce projet touristique, les riverains du Champs de Mars vont souffrir une fois encore: Circulation impossible, stationnement réduit, délinquance accrue, saleté, nuisances sonores, tout ceci existant déjà va s'amplifier en y ajoutant la valse des cars de touristes et des camping-cars. Handicapée, véhiculée, résidant 16 avenue Charles Floquet, le cauchemar s'annonce ! C'est un grand NON à ce projet .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
794	Bonjour, Ce projet est catastrophique, il n'y a rien de bon. Le comble, ce sont les arbres en pot sur le pont. Quand allez-vous arrêter de massacrer cette ville avec des aménagements stupides et du mobilier urbain ignoble Paris n'est pas une ZAD !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
795	Ce projet ne répond pas aux problématiques posées (délinquance, insécurité....) et va reporté comme cela s'est vu dans d'autres projets la circulation sur les ruées adjacentes des 15 et 16ème arrondissements. J'y suis fermement opposé.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>- Si les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
796	La perspective mérite avant tout de l'entretien, plutôt que des projets pharaoniques.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
797	Ce projet n'est beau que dans un film 3D En réalité ce ne seront encore et toujours que des blocs de béton agilis jetés au milieu des allées destinés simplement à couper la circulation, c'est à dire les libertés individuelles... Occupez vous déjà de l'existant, ce sera à mon avis suffisant et moins onéreux et freinez le développement des ventes illégales à la sauvette et les allez venues permanentes de populations se rendant au départ des cars de nuit avenue Joseph bouvard... Cette maladie de nos dirigeants politiques de ne s'occuper de rien et de lancer un projet d'envergure pour tout effacer cela est épuisant...	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
798	<p>Bonjour</p> <p>Parisien de naissance, résidant dans la 16ème arrondissement (la muette) et ayant mes deux enfants scolarisés au petit et au grand collège Saint Louis de Gonzague, je souhaite vous faire part de ma préoccupation pour la sécurité de mes enfants aux abords des 2 écoles, notamment sur les aspects de circulation automobile.</p> <p>Selon ma compréhension, le projet devrait avoir un impact très important sur la circulation aux abords du Grand comme du Petit Collège, notamment rue Franklin, Place du Costa Rica et avenue Paul Doumer.</p> <p>Ma préoccupation porte en particulier sur le report de trafic sur la rue Franklin et la modification de la circulation, notamment pendant la phase de travaux, entre l'avenue Paul Doumer et l'accès à la rue Franklin.</p> <p>La sécurité piétonne de mes enfants et des très nombreux enfants de cette zone (pour le moment encore) très familiale de Paris est évidemment cruciale dans mon choix de vie à Paris. Je constate malheureusement que cette sécurité se dégrade d'année en année.</p> <p>Je vous remercie par avance d'apporter une attention particulière à ce sujet de sécurité piétons des écoliers et des collégiens dans la zone du projet.</p> <p>Nos enfants sont notre avenir et ce que nous avons de plus précieux.</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes et à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... dont les enfants pourront bénéficier.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres.</p> <p>- Dans le cadre de ces études, les reports de trafic rue Franklin (où se situe le collège Saint-Louis-de-Gonzague) et rue Doumer (avec une crèche, une école et une bibliothèque sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing) ont fait l'objet de précisions.</p> <p>Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>Pour la rue Paul Doumer, la crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing, éloignés des deux places de dépose-minute. L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux.</p>
799	<p>La transformation du Champ de Mars telle qu'elle est proposée est une aberration : plus de traversée par les bus (quid des riverains qui habitent le 15e proche), réduction des espaces verts, emploi massif des pelouses pour installer des sites éphémères (jumping, concert, etc...). Les enfants sont privés de terrains de jeux... qui va payer les rénovations des pelouses?</p> <p>Le jardin est actuellement dans un état de friche permanent, indigne d'une ville comme Paris, les vendeurs à sa sauvette sont de plus en plus nombreux (alors que la consommation d'alcool est interdite sur les lieux), insécurité permanente qui sera amplifiée par la suppression des voies traversant le Champ de Mars.</p> <p>J'espère que ce projet ne verra pas le jour.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>- La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser et d'en minimiser les nuisances. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
800	<p>L'idée de prévoir une dépose minute de touristes acheminés par car au début de l'avenue Paul Doumer est une erreur. Cela va entraîner des embouteillages, des nuisances sonores (l'avenue résonne déjà beaucoup), et une hausse des inconvénients tels vendeurs à la sauvette et petite délinquance. Cet espace est proche de trajets d'écoliers et lycéens. Merci de relocaliser ces dépose minutes avenue du Président Wilson sur les terre plains centraux. Il y aura moins de nuisances.</p> <p>Je suis opposé au projet en l'état...</p> <p>Et pas persuadé que les habitants seront réellement écoutés.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
801	<p>CONTRE</p> <p>1- DANGER pour près de 3000 élèves</p> <ul style="list-style-type: none"> - de Benjamin Franklin, - de la rue de la Tour, - de la rue Louis David <p>qui plusieurs fois par jour traversent ces rues !</p> <p>C'est d'une INCONSCIENCE MAJEURE</p> <p>2- POLLUTION Air et Bruit avenue Paul Doumer</p> <p>3- Il n'y a pas assez de grands axes de ce côté du Trocadero pour les flux entrants et sortants.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Dans le cadre de ces études, les reports de trafic rue Franklin (où se situe le collège Saint-Louis-de-Gonzague) et rue Doumer (avec une crèche, une école et une bibliothèque sur un axe parallèle, rue du Commandant Shoelsing) ont fait l'objet de précisions. Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. - Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes. - Pour la rue Paul Doumer, la crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shoelsing, éloignés des deux places de dépose-minute. L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux. <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadero) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études ont été saluées par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
802	<p><i>Doublon 801</i></p>	
803	<p>Ce projet est une aberration totale à tous les points de vue</p> <p>Il n'est tenu aucun compte de la vie des habitants du 7e et du 15e arrondissements</p> <p>Ce lieu est déjà défigurés depuis quelques années par la tenue incessante de manifestations qui pourraient se dérouler ailleurs. Par exemple le jumping qui monopolise une partie du Champ de Mars</p> <p>Ça ne serait plus un lieu de vie pour les parisiens, il semble axé uniquement sur le tourisme</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
804	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis fermement opposée au projet d'aménagement qui ne fait aucun cas de la situation des riverains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - report de trafic automobile sur les avenues à proximité qui provoquera un embouteillage chronique du quartier - nuisances pendant le chantier, et au-delà avec une fréquentation touristique accrue - transformation des commerces sur des offres dédiées aux touristes, au détriment des besoins des habitants - report des stations de bus (je me déplace difficilement). <p>La perspective du Trocadero vers la Tour Eiffel n'est en rien obérée dans la situation actuelle. Ni pour a vue, ni pour la circulation piétonne.</p> <p>Le coût du projet est hors de proportion avec les bénéfices qui sont avancés.</p> <p>En termes d'environnement, la priorité va sans conteste à la préservation du Champ de Mars dans sa perspective actuelle, tant du point de vue sanitaire (la prolifération des rats) que du point de vue écologique (préservation des pelouses, restauration des plates-bandes et réglementation des pique-niques.</p> <p>Une riveraine.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Concernant la phase chantiers, le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnements des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier - Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadero jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadero) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. - L'objectif du projet n'est pas d'accroître la fréquentation mais de permettre au plus grand nombre, touristes et Parisiens, de découvrir ce site emblématique dans les meilleures conditions et dans le respect des grands équilibres patrimoniaux et paysagers. - Concernant les transports en commun, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 82, sont inchangés. Au Trocadero, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY), ce qui contribuera à fluidifier la circulation des bus.
805	<p>Ce projet va à l'encontre des souhaits des riverains qui préféreraient que la Mairie de Paris soit plus efficace:</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans la propreté des rues et trottoirs souillés - la sécurité des biens et des personnes - la tranquillité des riverains <p>- d'arrêter de défigurer les quartiers par des travaux incessants et non coordonnés (nuisances et entraves de circulation)</p> <p>- de dépenser des sommes considérables sans tenir compte de l'avenir (après les Jeux notamment) avec une incapacité à gérer ses budgets!</p> <p>- de prévoir des logements sociaux pour les sans abris qui squattent les pas de porte et les trottoirs...</p> <p>Pour tout cela, je suis contre ce projet tel que présenté.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
806	<p>Il est inadmissible que Madame Hidalgo se désintéresse complètement des Parisiens.</p> <p>Les conditions de vie, au sein de Paris, se sont considérablement dégradées depuis qu'elle a été élue : saleté, insécurité, 30 km/heure, travaux sans arrêt....</p> <p>Elle est incapable de gérer cette ville.</p> <p>La qualité de vie s'est dégradée.</p> <p>Il serait temps qu'elle entende les Parisiens.</p> <p>Non, au projet du Champ de Mars.</p> <p>Les JO de 2024 vont considérablement et négativement affecter notre cadre de vie.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
807	<p>Nous nous associons aux maires des 15ème, 16ème et 7ème arrondissements contre le projet de réaménagement du site Tour Eiffel - Champ de Mars, tel que voulu par la mairie de Paris. Ce projet apportera beaucoup de nuisances aux riverains et transformera notre quartier en plateforme logistique de la Tour Eiffel avec des toilettes et des vestiaires de la Tour.</p> <p>De plus, des dégâts pour l'environnement sont à prévoir tout en réduisant l'accès à un espace vert dont tout le monde a grandement besoin et surtout, l'accès au 7ème arrondissement pour de nombreuses personnes.</p> <p>Ensuite, l'absence d'engagements clairs sur les usages commerciaux ou événementiels nous fait craindre la multiplication des nuisances en tout genres: sonores, de propreté et surtout de délinquance.</p> <p>Ce projet ne doit pas voir le jour ou au moins pas dans sa forme actuelle.</p> <p>En espérant que notre voix sera entendue.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens, et des riverains. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. La Tour Eiffel, pour sa part, accueille environ 20 000 visiteurs par jour, majoritairement internationaux. Le projet est ainsi le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>- Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Le projet contribuera à restaurer l'environnement, avec par exemple la transformation des pelouses en pelouses renforcées (espaces naturels, perméables et végétalisés) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Leur surélévation de 30cm (avec une bordure de pierre) pour offrir des assises et mieux gérer les flux, la pose d'un revêtement adapté dans les allées, avec un aspect conforme au sable stabilisé existant, qui offrira une meilleure résistance.</p> <p>- Vous évoquez la tenue des événements : la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
808	Non au projet Hidalgo	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
809	<p>Je suis contre ce projet, en particulier la fermeture du passage en voiture entre le 15 et le 7ème arrondissement. Le peu d'informations sur les usages commerciaux et événementiels est une autre cause de rejet du projet. Nous sommes déjà très gênés par le grand palais éphémère et les multiples événements : concerts, feux d'artifice, jumping,</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Au-delà de cet amélioration paysagère, l'étude d'impact a montré que cette mesure permet une amélioration significative de la qualité de l'air du Champ de Mars et de son calme (abaissement des niveaux de bruit). Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Concernant votre remarque sur les événements, la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Pour ce qui est du Grand Palais éphémère, celui-ci sera démonté suite aux JOP 2024.</p>
810	<p>Je suis contre le projet de réaménagement du site Tour Eiffel Champs de mars. Le quartier est déjà saturé d'embouteillages quelque soit l'heure de la journée, en heure de pointe ou non.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
811	Non au projet Hidalgo pour le champ de Mars.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
812	<i>Doubleton 807</i>	
813	<i>Doubleton 807</i>	
814	<p>Je suis fermement opposé à ce projet qui dénaturera l'environnement de la Tour Eiffel. Non-sens écologique, économique et humain (absence de prise en compte des habitants), il n'apportera aucune plus-value aux quartiers tant de la rive gauche que de la rive droite.</p> <p>La fermeture de l'avenue Bouvard allongera les délais entre le 7e et le 15e tout en reportant le trafic ailleurs.</p> <p>Pour satisfaire les touristes, renforcer la sécurité de la zone, du Trocadéro au Champ de Mars, sera bien plus efficace et valorisant pour Paris au-delà des frontières.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens, et des riverains. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. La Tour Eiffel, pour sa part, accueille environ 20 000 visiteurs par jour, majoritairement internationaux. Le projet est ainsi le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>- Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Le projet contribuera à restaurer l'environnement, avec par exemple la transformation des pelouses en pelouses renforcées (espaces naturels, perméables et végétalisés) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Leur surélévation de 30cm (avec une bordure de pierre) pour offrir des assises et mieux gérer les flux, la pose d'un revêtement adapté dans les allées, avec un aspect conforme au sable stabilisé existant, qui offrira une meilleure résistance.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
815	<p>Mais quelle tristesse ! Un projet au coût faramineux qui va un peu plus enclaver Paris. Le projet de piétonnisation du pont d'Inéa est une honte car il est déjà constamment embouteillé, utilisé par des gens qui n'ont pas d'alternative : des commerçants qui acheminent des marchandises, des personnes très âgées, des personnes handicapées, des femmes enceintes, les services d'urgence ... Vous les excluez de Paris et j'espère que vous vous rendrez compte de cette ségrégation spatiale que vous mettez en place à leur endroit.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant plus précisément le pont d'Inéa, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux véhicules de secours, aux transports en commun et aux vélos (dans le couloir de bus).</p> <p>- Nous portons à votre connaissance le fait que le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse.</p>

n°	Contribution	Réponse
816	<p>Je suis résolument contre,</p> <p>Ce projet est une conception paysagiste à l'échelle d'une banlieue sans âme, transposée sur un site historique de première ordre.</p> <p>L'enjeu méritait un concours international ouvert, une large consultation publique, et non des échanges "d'alcôve." Le projet actuel, ne prend pas en compte la vie quotidienne des riverains, et de leur mobilité, qu'elle soit à pied et en voiture, et en conséquence une source de congestion, de bruit, et de pollution.</p> <p>La complexité spatiale, sans rapport avec l'étendu territorial du projet, va engendrer des problèmes de sécurisation des espaces, et de leur entretien.</p> <p>Ainsi on peut se demander comment une municipalité incapable d'assurer la propreté et une décente hygiène pour les parisiens, peut prétendre à l'entretien d'une telle labyrinthe spatiale, issue de gesticulation gratuite de concepteurs étrangers à ce contexte urbain.</p> <p>Comment assurer que cet espace ne devienne pas un camping sauvage, et potentiellement anxiogène et physiquement dangereux pour les passants et riverains?</p> <p>L'étendu végétale du champs de Mars déjà mise à mal, par les incessantes opérations événementielles de la ville, privant ainsi les riverains d'un espace vert pour se détendre, sera encore réduit, et rendra ridicule les prétentions écologique affichées.</p> <p>Le pont d'Iéna a été conçu en 1808 par LAMANDE, et MALLET, afin de permettre une liaison axiale et circulée devant la tour EIFFEL, cette structure n'est pas un balcon à végétaliser avec des pots de fleurs géants. Compte tenu des courants d'air fréquent sur le lit de la Seine, aucun des espaces de détente qui y sont proposées ne peuvent réellement fonctionner dans la vraie vie, sauf sur des images de synthèse.</p> <p>Tout laisse à penser, une précipitation névrosée et teintée de démagogie, dans la méthode d'élaboration du projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Pour répondre à certaines de vos remarques, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. - La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » - Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - Loïn d'être réduite, la surface végétale sera accrue, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - A noter que les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.
817	<p>Projet nul et insensé, surtout que pendant des années, la Mairie n'avait rien fait pour mettre en valeur ce patrimoine. D'autant qu'elle a consenti l'installation du Grand Palais Ephémère (vraiment éphémère ?) après avoir accepté des années durant le monument dit de la Paix et déjà prévu des lieux pour les JO 2024 pour lesquels les parisiens n'ont pas été consultés et qui en payeront la note, élevée, forcément élevée.</p> <p>Doit totalement revoir sa copie.</p> <p>PS: on ne peut être candidate à la présidentielle tout en restant maire, de la plus grande et belle ville de France, notamment en étant une ardente partisane du non cumuli des mandats.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
818	<p>Trop c'est trop, projet mégalomane tant au niveau de la conception, de la gêne, que financier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
819	<p>Bonjour</p> <p>J'aimerais connaître vos intentions fasse aux problèmes de sécurité qui viendront certainement s'ajouter aux problèmes actuels au Champs de Mars ?</p> <p>Qu' est il envisagé ?</p> <p>Nous vivons à côté du champs de mars et réalisons que nous ne pouvons de moins en moins profiter pleinement de cet endroit.</p> <p>J'apprends qui plus est que 30 % des pelouses du champs de mars seront détruits ???? Alors que nous avons besoin d'espaces verts et de respirer dans un Paris, de plus en plus sale, avec déjà très peu d'espaces verts et de plus en plus pollué</p> <p>ce projet me semble incohérent et prohibitif</p> <p>Pour rappel il s'agit de notre argent qui est utilisé et qui serait certainement plus utile en servant en autres à nettoyer Paris.</p> <p>J'aimerais que des travaux aussi énormes soient soumis à l'approbation des parisiens</p> <p>Merci</p> <p>E le gall</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. - De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale. - La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres. Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que les pelouses dites "techniques" prévues pour le Champ de Mars ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.
820	<p>J'ai pris connaissance de ce nouveau projet en détail. Je suis déçue que la plupart des propositions d'espaces verts à Paris ne repose toujours pas sur un vrai plan d'urbanisme respectueux de l'environnement. Il s'agit toujours de gazons (entretien demandant beaucoup d'eau) or il existe des alternatives plus naturelles faciles d'entretien comme les trèfles et les fétuques par exemple. Il s'agit également d'arbres rachitiques plantés à même le bitume ou encore de pots de plantations souvent en plastique. A quand créer de vrais espaces verts ? A quand la fin du bitume ? Aller peut être s'inspirer de ce qui se fait hors de Paris, à Angers, Nantes ou même à Londres, Edimbourg, Utrecht... Les projections proposées ne sont que cosmétiques, pas assez ambitieuses pour ancrer Paris dans une vraie réflexion globale durable qui répond aux problématiques posées par le réchauffement climatique.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres. Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que les pelouses dites "techniques" prévues pour le Champ de Mars ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels. - Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. - Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. - Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.

n°	Contribution	Réponse
821	Bonjour, la sécurité piétonne des enfants scolarisés rue Franklin doit primer sur toutes les décisions prises au titre de l'aménagement de la circulation dans le quartier. La priorité doit être portée sur la circulation des habitants et des écoliers avant toute autre considération touristique et mercantile.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>- Dans le cadre de ces études, les reports de trafic rue Franklin ont fait l'objet de précisions. Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p>
822	Bonjour, en tant que riverain (habitant du 15ème arrondissement), je tiens à exprimer mon profond désaccord avec le projet envisagé par la Mairie de Paris de réaménagement du site « Trocadéro - Tour Eiffel ».	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
823	Ce projet est un mépris pur des habitants des trois arrondissements concernés. De nombreux points ont été soulevés par nos élus et la Mairie fait un déni de Démocratie avec une procédure dogmatique. Les habitants de Paris n'en veulent pas en l'état. Nous subissons vos travaux dans tous les sens depuis de trop nombreuses années. Et ce projet, qui donne une illusion de cohérence, n'est qu'un « chantier » de plus, dans le sens propre comme dans le sens figuré. Arrêtez de jouer avec nos impôts!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
824	Je m'oppose à ce projet qui va dégrader profondément la vie, la circulation pour tous les habitants de tout l'ouest de Paris : cela entraînera un gros report de circulation sur les petites rues alentour et donc créera de la pollution et des nuisances sonores, voir une hausse des accidents piétons et voiture. Je demande un référendum pour consulter l'avis des habitants du quartier (7ème, 15ème, 16ème)	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Le projet cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p>
825	Face à la mégalomanie de notre édile , est il possible de stopper l'hémorragie financière pour des Projets qui sont destinés à faire fuir les habitants du quartier...Halte à l'absence de sens commun . Quand cette équipe incompétente sera t'ell évincée ?!!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
826	Ce projet est révolutionnaire, et donc beaucoup trop en avance par rapport à une réalisation qui pourrait se faire à la fin du 21ème Siècle, lorsque nous aurons tous suffisamment progressé en élimination de pollution. Je "vote" donc CONTRE.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
827	Je suis absolument contre le projet fou du réaménagement du site Tour Eiffel -Champs de Mars. Au lieu d'améliorer la vie des Parisiens (propreté, sécurité etc) Mme Hidalgo passe son temps à nuire aux Parisiens et aux touristes avec des chantiers couteux et pas du tout nécessaires! On doit se réunir tous ensemble pour sauver nos magnifiques quartiers historiques des folies de la Maire actuelle de Paris. No Pasaràn!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
828	<p>PARIS vit au dessus de ses moyens ce projet constitue une dépense et non un investissement c'est financement insupportable</p> <p>Les conséquences pratiques du projet pour les riverains ne sont pas évoquées et tout n'est qu'improvisation</p> <p>Quelles conséquences de la fermeture du pont d'Iéna à la circulation</p> <p>Quelles conséquences de la fermeture du champs de Mars</p> <p>Et tout est à l'avenant</p> <p>Quel est le réel objectif de ce projet</p> <p>C'est d'une improvisation invraisemblable</p> <p>je suis farouchement opposé à ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant plus précisément le pont d'Iéna, la circulation est en effet repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux véhicules de secours, aux transports en commun et aux vélos (dans le couloir de bus).</p> <p>- Vous vous interrogez par ailleurs sur l'objectif du projet : le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Pour rappel, il est estimé que 100 000 promeneurs, essentiellement parisiens, visitent le périmètre chaque jour. La Tour Eiffel, pour sa part, accueille environ 20 000 visiteurs par jour, majoritairement internationaux.</p>

n°	Contribution	Réponse
829	<p>Madame, Monsieur, Parent d'élèves fréquentant les établissements scolaires Saint-Louis de Gonzague, situés rue Louis David et rue Franklin, je m'inquiète de l'impact que ce projet pourra avoir sur la sécurité des piétons et tout particulièrement des enfants dans le cadre de ce nouveau plan de voirie. J'espère donc qu'en cas de déploiement du projet en objet, tout sera mis en œuvre en termes d'aménagement sécuritaire pour garantir la sécurité des enfants aux abords de leurs établissements scolaires. Merci pour votre considération.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>- Dans le cadre de ces études, les reports de trafic rue Franklin ont fait l'objet de précisions. Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p>
830	<p>Depuis quelques années, le Champ de Mars, pourtant site classé, est utilisé comme champ de foire. La Mairie de Paris a montré un mépris radical pour le site, pour Paris, pour les parisiens, au profit d'entités privées. Le sommet est atteint en ce moment avec le Grand Palais « provisoire », son immense extension vers la Tour Eiffel en un bâtiment recouvrant entièrement la pelouse sud et un énorme bâtiment annexe de stockage. Le vandalisme le plus brutal, le plus sauvage, le plus vulgaire s'exhibe. A quoi servirait-il de rénover le Champ de Mars si la Mairie de Paris doit continuer à se livrer à des usages abusifs incessants et destructeurs, des foires, des « fan zones », des « fêtes », des bâtiments « provisoires », des « locaux techniques ».... ?</p> <p>La gestion du Champ de Mars doit être retirée des mains de la Mairie de Paris et confiée à une entité indépendante de tout intérêt mercantile.</p> <p>Le projet de remodelage fait apparaître de nouveaux bâtiments de bureaux. C'est inadmissible. On imagine le désir de quelques hauts fonctionnaires ou quelques politiciens de la Mairie de se voir dans de luxueux bureaux avec une vue magnifique, mais le quartier ne manque pas de bâtiments de bureaux.</p> <p>Après l'annonce officielle qui a fait beaucoup rire, que le pont serait planté d'arbres de haute tige, on est rassuré de voir que la Mairie a découvert que les arbres ont des racines. Le projet de bacs à fleurs maintenant esquissé dans le projet a visiblement été fait à la va-vite, sans soin ni réflexion, à base de grands bacs rectangulaires industriels, plantés de façon uniforme avec ce qui semble être des graminées. Il faut le confier à un des grands jardiniers français et dessiner quelque chose de beau, en rapport avec l'architecture du site, et planté avec goût. Eviter de rééditer le désastre du mobilier de la place du Panthéon.</p> <p>Il n'est pas clair que seront préservés le Guignol (peut-être le plus joli de Paris), les manèges et en particulier le ravissant manège ancien encore actionné à la main côté ouest, les balançoires en forme de bateau, le kiosque à musique, sans oublier les promenades de poneys et d'ânes, les tricycles... ? Tout cela donne un grand charme au lieu et beaucoup de joie aux enfants.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement de groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Concernant le pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, il accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p> <p>Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site.</p> <p>Vous évoquez les aires de jeux, les manèges et autres activités du champ de Mars et des jardins du Trocadéro : nous vous confirmons que celles-ci seront maintenues.</p>
831	<p>Madame la Maire serait bien inspirée de penser aux parisiens plutôt qu'aux touristes et d'arrêter de leur compliquer la vie, avec des conséquences irréversibles sur la vie du quartier et sur la circulation, sans compter les nuisances d'un chantier de plusieurs années. Après le Grand Palais éphémère (?), un Champ de Mars aussi sale que le reste de Paris, c'est trop ! Il y a certainement beaucoup mieux à faire pour le bien-être des parisiens avec tout l'argent de ce projet insensé entrepris pour satisfaire les ambitions d'une seule personne.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
832	<p>Projet extrêmement coûteux et source de nuisances sur le plan de la circulation tant des voitures que des transports en commun, diminution des espaces verts, problème de surveillance de cette espace.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
833	<p><i>Doublon 831</i></p>	
834	<p>Nettoyer le Champ de Mars, réparer ce qui doit l'être (fontaines ...), oui. Supprimer les choses prétendument éphémères, oui. Les projets gigantesques, dispendieux, sources de nuisances temporaires et définitives, et inutiles pour les parisiens, non.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
835	<p>Ce projet met de côté les riverains et les Parisiens. La fermeture de la traversée du Champ de Mars induit des allongements de parcours aux piétons et aux bus, il provoque des reports de circulation massifs, Il réduit les espaces verts, Il présente un dérapage budgétaire considérable, alors que le pouvoir d'achat de tous se réduit .</p> <p>Nous demandons l'annulation de ce projet , fait sans le consentement des Parisiens</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>- Il n'y a pas de réduction des espaces verts mais au contraire un accroissement. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que les pelouses techniques prévues sur le Champ de Mars ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p>
836	<p>je souhaite que Madame Hidalgo cesse d'importuner les habitants du 15^{ème}. Nous en avons assez des travaux, des nuisances. J'espère que tous les projets concernant le quartier Bir-Hakeim seront annulés pour notre bien-être. Que Madame Hidalgo commence par refaire toutes ces rues défoncées et laisse le champ de Mars tranquille.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
837	<p>Très beau projet.</p> <p>Je m'étonne en revanche que le transfert de circulation pendant les travaux se fasse dans la seule zone de ce périmètre où se situe une école (rue benjamin Franklin).</p> <p>La sécurité des enfants est une priorité et de la responsabilité de la Mairie. La situation est déjà dangereuse pour les enfants elle le sera à l'évidence encore plus si le projet est maintenu en l'état</p> <p>Etant certaine que vous prendrez en compte cette situation, je vous en remercie</p>	<p>Bonjour Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Vous nous alertez plus précisément sur la circulation rue Franklin. Cette dernière a fait l'objet d'étude de trafic à l'échelle macroscopique et microscopique. Cette étude observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que des traversées piétonnes.</p>
838	<p><i>Doublon 837</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
839	<i>Doubleton 837</i>	
840	<i>Doubleton 837</i>	
841	<i>Doubleton 837</i>	
842	<i>Doubleton 837</i>	
843	<i>Doubleton 837</i>	
844	opposition au projet de la maire de Paris pour l'aménagement du site tour Eiffel /Champ de mars comment manifester cette opposition	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
845	Bonjour Quelle mauvaise idée : des bouchons, de mauvaises fréquentations ... Bien à vous	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
846	<i>Doubleton 845</i>	
847	Opposition au Projet de Mme Hidalgo. Projet beaucoup trop vaste et coûteux qui ne correspond à aucune priorité de bon sens. Il faudrait au contraire améliorer la propreté du champ de mars et conserver ses espaces verts, au bénéfice des riverains et des touristes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
848	Vraiment mauvais projet !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
849	Il est urgent de revenir à une rationalité dans ce projets dont la plupart des parisiens ne souhaitent pas, qui le font savoir lors des consultations et qui participent à la dégradation de notre qualité de vie. Que l'on s'étonne plus que des citoyens républicains se détournent alors de la vie politiques et/ou se réfugient vers les extrêmes. Je rappelle que la Mairie de Paris a pour mission "zéro" d'assurer des tâches basiques telles que propreté, entretien de la voirie et du mobilier, ces tâches sont aujourd'hui, avec ses 55 000 employés, non assurées à la hauteur du prestige de notre ville. Et quand la transformation totale d'un espace est quand même l'option imposée, la Mairie oublie que le "neuf" est aussi sujet à entretien. L'exemple de la transformation de la place de République est criant : outre ce chantier qui a modifié une place qui avait fontaines et arbres en dalle à skates, il est aisé ce constater que même une étendue de béton est vouée à être une zone en dépérissement : saleté, bistrot fermé, bancs horribles. Pourquoi alors laisser des lieux prestigieux comme notre Champs de Mars et Trocadéro dans les mains d'une équipe qui pense qu'entretenir doit d'abord passer par la case tabula rasa. Il semble que des enjeux cachés de marchés publics aient la priorité sur la volonté des parisiens.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
850	Je souhaite voter contre ce projet de réaménagement de site "Tour Eiffel-Champ de Mars"	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
851	Encore un projet qui pollue la ville et qui pourrait la vie des parisiens! Des bouchons en perspectives, de l'insécurité à venir par l'affluence des visiteurs, il y en a marre de cette dictature où les gens sont privés de leur liberté de choix dans leur mode de déplacement.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
852	CONTRE 1- DANGER pour près de 3000 élèves - de Benjamin Franklin, - de la rue de la Tour, - de la rue Louis David qui plusieurs fois par jour traversent ces rues ! C'est d'une INCONSCIENCE MAJEURE 2- POLLUTION Air et Bruit avenue Paul Doumer 3- Il n'y a pas assez de grands axes de ce côté du Trocadero pour les flux entrants et sortants. et RE CONTRE !	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information : - Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. - Dans le cadre de ces études, les reports de trafic rue Franklin ont fait l'objet de précisions. Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes. - L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.
853	Contre le projet. Les jardins du Trocadéro et le champ de mars ne sont pas entretenus. Une plus belle végétalisation de ces 2 immenses espaces serait déjà un immense progrès. Des essences locales pourraient redonner l'envie aux touristes et aux parisiens de profiter de ces lieux. Le passage d'une police régulière pour éviter que les touristes se fassent agresser ou pensent que la France est un pays du tiers monde seraient essentiels. On y trouve loueur de voiture de course, vendeurs à la sauvette et jeux de cartes truqués... et également des tchoukchouk ???!! Quel accueil. Sans parler des kiosques qui ne sont pas traditionnels. Les travaux permanents sont une nuisance depuis plus de 5 ans. Le futur projet ne comptabilise que très peu de nouvelle plantation d'arbre. Les installations éphémères ne mettent jamais en valeur les lieux (la dernière en date pour les JO, n'était pas ouverte aux publics. Bref, il n'y a pas besoin d'un nouveau projet pharaonique qui sera laissé à l'abandon, mais bien de faire renaître ce qui existe !	Bonjour, Merci pour votre contribution. Comme vous le soulignez, le projet d'aménagement du Site Tour Eiffel vise bien l'amélioration de la qualité d'accueil de ce site, pour tous les usagers. Vos remarques appellent quelques compléments d'information : - La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - Vous pointez le manque d'entretien des jardins. Le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté avec la pose de 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147), la création de 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93), la protections des pieds d'arbres ou encore la surélévation des pelouses et l'arrosage automatique sur les espaces verts les plus fréquentés afin de diminuer la détérioration des végétaux. - Concernant le passage de la police, les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.

n°	Contribution	Réponse
854	<p>Je souhaite exprimer trois réserves sur le projet:</p> <p>1 ne pas réduire les pelouses centrales du Champ de Mars, les plantations hors sol du pont d'Iéna le les remplacent pas quantitativement et qualitativement.</p> <p>2 ne pas supprimer les circulations à travers le Champ de Mars, qui le font vivre et le sécurisent</p> <p>3 ne pas construire en surface des édicules ridicules autour de la Tour Eiffel (vestiaires, logistique, etc...), mais en souterrain, comme sous la cour du Louvre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>1. Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Il vise à revenir à cet état de référence, tout en l'adaptant à la fréquentation actuelle du site, afin de protéger son patrimoine végétal et permettre son bon développement. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>2. Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Au-delà de cet amélioration paysagère, l'étude d'impact a montré que cette mesure permet une amélioration significative de la qualité de l'air du Champ de Mars et de son calme (abaissement des niveaux de bruit). Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>3. Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site. Le projet vise bien comme vous le soulignez à libérer la Tour Eiffel des édicules (existants) qui y ont été construits au fil des années pour assurer la bonne gestion du monument. Les fonctions liées sont effectivement restituées dans des bâtiments semi-enterrés, l'architecture étant pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p>
855	<p>Madame Monsieur</p> <p>Je suis totalement opposée au futur projet "Tour Eiffel -Champ de Mars"qui va supprimer une partie des espaces verts et fermer la traversée du Champ de Mars aux véhicules sans parler de la saturation de la circulation et d'une esthétique très relative du projet.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>La surface des espaces verts est accrue, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. L'ensemble des choix pour le mobilier urbain a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes.</p> <p>Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Au niveau de la circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
856	<p>Ce projet est une aberration. Il ne tient absolument pas compte de la vie des habitants du 7e et du 15e arrondissements Il semble ne concerner le tourisme Le site est déjà considérablement dégradé depuis quelques années par le manque d'entretien et par des manifestations qui n'ont absolument pas lieu d'être sur le Champ de Mars comme l'immobilisation pour le jumping Et la suppression des possibilités de communication en traversant le Champ de Mars comme actuellement est totalement incompréhensible</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
857	<p>Notre préoccupation porte en particulier sur le report de trafic sur la rue Franklin et la modification de la circulation, notamment pendant la phase de travaux, entre l'avenue Paul Doumer et l'accès à la rue Franklin.</p> <p>La sécurité piétonne de nos enfants pendant les travaux et à leur issue risque d'être mise en cause.</p> <p>Nous vous remercions pour l'attention portée à notre message.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>- Dans le cadre de ces études, les reports de trafic rue Franklin ont fait l'objet de précisions. Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. En particulier, le grand collège "Saint Louis de Gonzague" accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>- Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrit aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées...Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p>
858	<p>Je demande que la Ville de Paris, sous cette mandature, se contente de remettre en état les lieux confiés à ses soins et qui se sont notablement détériorés du fait de son incurie. Et qu'une fois cette remise en état d'origine faite, elle mette en place les services nécessaires à son entretien, état de la voirie, des sols, des fontaines, des plantations, du dessin des espaces verts. Je demande que soient retirés l'ensemble des petits mobiliers urbains, vente de colifichets, poubelles diverses qui enlaidissent et dénaturent ces espaces. Je remercie cette équipe municipale de bien vouloir s'abstenir de ses innovations hasardeuses, sans suivi, ainsi que de ses propagandes à base de visuels d'agence totalement déconnectés de la réalité. Et de s'abstenir de toute plantation en pots, bacs qui n'ont rien à voir avec le verdissage d'une ville.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
859	Doublon 858	

n°	Contribution	Réponse
860	<p>Bonjour,</p> <p>En tant qu habitante de la Rue Saint saens, nous avons reellement vecu un enfer avec les nuisances des travaux (bruits de travaux a longueur de journee, poussiere, irritation continue, stress) notamment pendant la periode du confinement ou le teletravail etait une obligation. Nous ne sommes vrmt pas prêts a revivre cette situation.</p> <p>De plus, je ne vois pas en quoi ce projet sera benefique aux habitants du quartier? Rien qu avec les travaux en cours, les bus sont toujours en retard, il y a enormement d embouteillages pour arriver a bir hakeim. Un trajet de 16-20min en bus prend désormais plus de 45minutes... Habiter Paris est non seulement devenu hyper cher (même pour les cadres comme moi qui gagnons plus de 90 000 € par an) mais aussi tellement desagreable. Ce serait bien de savoir quel est le reel objectif de Mme la maire. Que veut elle faire de Paris? Une ville pour les touristes? Une ville pour les riches investisseurs etrangers? Que veut elle en faire? Elle ne milite clairement pas en faveur des habitants de cette si jolie ville.</p> <p>Enfin, je pense sincerement que c est inhumain de faire subir ce projet aux habitants du quartier. Nous ne resterons cerainement pas ici si ce projet voit le jour parce que nous n en pouvons plus.</p> <p>A votre disposition pour echanger de vive voix.</p> <p>Cordialement Randa</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
861	<p>Virez, mais virez la Maire actuelle et son équipe de soit disant "verts". Provoquons de nouvelles élections municipales puisqu'une candidate à l'élection suprême ne peut, en plus, s'occuper de la 1ère ville de France. Tentative de cumul des mandats ! Profitez en, et renvoyons la Maire actuelle uniquement à ses inaugurations de foyers pour personnes en difficultés. Là au moins, elle pourrait être adoucir les difficultés.</p> <p>P.S: Je souhaiterais quand même ici profiter de l'occasion qui m'est offerte pour, à titre personnel, dénoncer la stupidité de Madame le Maire et de ses travaux "verdoyants". Handicapé à plus de 80%, sous oxygène 24x24h, j'ai démenagé et me suis rapproché de l'hôpital Poidou-mon centre de traitement principal. Grace aux doubles voies pour cyclistes rarement empruntées, aux parterres agrandis et aux autres travaux, je comprends mieux pourquoi l'hôpital viens de se doter d'un second héliport.</p> <p>Madame la Maire est une personne prisonnière de son équipe de crânes d'oeufs certes, mais elle est devenue DANGEREUSE pour les malades et se fiche complètement des handicapés, désormais incapables de sortir de chez eux pour cause de rues piétonnières interdites de stationnement, de circulation des deux roues à contre sens et autres inepties ! VIRONSONS LA ! et laissons la Tour Eiffel comme elle est !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
862	<p><i>Doublon 861</i></p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux véhicules de secours, aux transports en commun et aux vélos (dans le couloir de bus).</p> <p>- Vous indiquez que le Champ de Mars est déjà suffisamment vert. Mais le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Le projet contribuera à restaurer l'environnement, avec par exemple la transformation des pelouses en pelouses renforcées (espaces naturels, perméables et végétalisés) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles seront légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eau aux racines.</p>
863	<p>C'est la première fois que je donne mon avis sur un projet d'urbanisme. Je considère que la fonction première d'un pont c'est la circulation. Je suis absolument contre sa transformation en pont végétalisé sans possibilité de circuler en voiture. Cela pourrait déplacer la circulation sur d'autres ponts et faire des embouteillages. Je comprends qu'on veuille diminuer le nombre de voitures dans Paris mais la politique de la Mairie s'apparente de plus en plus à : "je vais ennuyer tous les automobilistes peu importe d'où ils viennent / on va leur rendre la vie dure".</p> <p>Nous n'utilisons que des voitures de location donc il n'y aura pas souvent d'impact mais par principe, ça suffit.</p> <p>Comme si le Champ de Mars n'était déjà pas assez vert. Je n'arrive même pas à voir l'intérêt esthétique.</p> <p>Trouvez des alternatives!</p>	
864	<p>Ce projet est hallucinant à tous points de vue :</p> <p>Qui va payer : encore nous les contribuables qui n'avons rien demandé sauf un entretien efficace du Champ de Mars . Je refuse.</p> <p>Mais surtout ne fermez pas la circulation aux voitures : un pont c'est fait pour traverser et là vous nous enfermez chacun dans notre zone.</p> <p>Nous n'avons plus l'âge de faire de la trottinette ni vélo ou autre dans Paris ; Métro et bus sont fatigants aussi pour les personnes âgées donc je veux continuer à pouvoir- si j'en ai envie -aller en voiture du Champ de Mars au Trocadéro en 5 mn sans être obligée de faire des circonvolutions hasardeuses et encombrées.</p> <p>Tout le monde sera pénalisé avec ce projet : les riverains qui ne pourront plus sortir facilement de leur périmètre , les touristes qui devront faire le parcours du combattant pour accéder aux étages de la Tour Eiffel...et plus généralement tous ceux qui doivent circuler dans Paris.</p> <p>Je vote donc contre ce projet délirant et pharaonique totalement inapproprié au contexte économique actuel.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
865	<p>Je suis contre ce projet qui risque de continuer à défigurer ce qui reste de champs de mars après l'épisode grand palais sans parler des années de chantier avec leur cortège de nuisances.</p> <p>Adieu la tranquillité et l'espace ver du 15ème pour les enfants et les personnes âgées</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
866	TOTALEMENT CONTRE CE PROJET	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
867	Projet totalement absurde	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
868	Je suis contre ce projet	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
869	En modifiant la circulation, ce projet va complètement perturber la vie des habitants des quartiers. On pense aux touristes et à ceux qui se promènent en trottinette, mais tout cela va déverser et densifier le trafic automobile dans les rues fréquentées par nos enfants.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>- Dans le cadre de ces études, les reports de trafic rue Franklin et rue Paul Doumer (où sont scolarisés de nombreux enfants) ont fait l'objet de précisions. Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes. Pour la rue Paul Doumer, la crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing, éloignés des deux places de dépose-minute. L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux.</p>
870	<p>Ce projet est une honte à tous points de vue. Avant d'être un lieu touristique, le quartier Bir-Hakeim Champs de Mars est un lieu de vie.</p> <p>Il serait temps que la Mairie de Paris cesse d'importuner les riverains qui ne peuvent plus profiter paisiblement de leur quartier, notamment en raison des travaux constants qui leur sont imposés et qui n'améliorent en aucun point leur qualité de vie.</p> <p>Au delà d'un désastre local et des nuisances de longue durée engendrées par ce projet, il faut bien avouer que ce qui est prévu, en plus de dépourvoir le quartier de ce qu'il reste de ses aspects pratiques, est LAID.</p> <p>Honnêtement, si ce projet est validé, en désaccord avec les mairies des arrondissements concernés et de la grande majorité de ses habitants, dont je fais partie, et à qui ce projet n'a pas été formellement proposé (un projet d'une telle envergure devrait faire l'objet d'une publicité bien plus importante, c'est honteux), il sera temps d'admettre que la démocratie a cessé d'exister au sein de la ville de Paris.</p> <p>Si vous voulez planter des arbres, je n'y vois personnellement aucun inconvénient, il suffirait d'en planter sur les pelouses du champs de mars sans avoir à investir le pont d'Iéna et d'ainsi empêcher l'accès à un axe déjà encombré en raison de précédentes restrictions.</p> <p>Si vous croyez réellement en votre projet, soumettez le au vote officiel des habitants de ces arrondissements. Vous risquez d'être déçus.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
871	Je m'oppose fermement à ce projet.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
872	<i>Doubleton 871</i>	
873	<i>Doubleton 871</i>	
874	Problèmes de circulation en bus ou voiture (tout le monde n'est pas apte à la circulation en vélo), de sécurité, de fréquentation touristique au détriment des familles du quartier, de réduction des espaces verts... Bref un projet qui ne fait qu'ajouter aux problèmes déjà en progression dans cette zone	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
875	Pas convaincue. Il suffirait déjà d'entretenir mieux l'existant. Ou est la muraille de verre de la tour Eiffel ? Bref, on arrête ces projets inutiles et on renforce l'entretien de la Ville	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
876	Ce projet ne doit pas être à l'ordre du jour avant plusieurs dizaines d'années, car la voiture et les transports en commun terrestres ne sont pas près de disparaître. Donc je vote CONTRE !	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
877	Contre: des années de chantier Dérapage budgétaire Fermeture du pont de Iéna Pas écologique	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
878	Encore un projet de la ville de Paris coûteux et inutile. Je vote CONTRE. Mme H. ferait mieux de s'occuper de la propreté et de l'entretien des espaces verts de plus en plus déplorables. Mme voudrait que Paris ressemble à la campagne, mais alors qu'elle se présente dans un village. Bientôt nos trottoirs et nos chaussées seront transformés en chemins verts ! Mais Paris n'est pas la campagne. Et la campagne, si c'est ce que Mme souhaite, cela s'entretient. Donnez-nous donc des agents d'entretien et des jardiniers dignes de ce nom. STOP aux dépenses inutiles et OUI à l'investissement nécessaires.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
879	Le projet d'aménagement ne répond nullement aux attentes de l'usager que je suis. Le Champ-de-Mars, le parvis de la tour Eiffel et les jardins du Trocadero n'ont pas besoin d'être réaménagés ; ils ont besoin d'être entretenus. Ils sont déjà magnifiquement paysagés mais sont rongés par la négligence municipale. Les pelouses ont besoin d'être refaites et entretenues régulièrement. Elles doivent aussi être interdites pour ne pas être ravagées de nouveau. Il faut cesser d'organiser des manifestations qui ont le triple inconvénient de ruiner la pelouse, de privatiser le jardin et de défigurer l'espace le temps de leur déroulement. Il faut éliminer les poubelles énormes et disgracieuses : pour éliminer les déchets, nul n'est besoin de grosses poubelles, il suffit de les relever souvent, c'est beaucoup plus efficace. Une lutte contre les rats implacable doit être menée. Les allées doivent être resalées : elles sont trop souvent boueuses. L'esplanade sous la tour Eiffel doit être rendue au public et le mur qui l'entoure détruit. La végétalisation du pont d'Iéna n'a pas de sens et le projet proposé est particulièrement laid. La grande fontaine du Trocadero doit être remise en fonctionnement. Le rond point du Trocadero n'a pas besoin de végétalisation, il a besoin d'être fleuri et tondu régulièrement. La friche qui s'y trouve actuellement fait honte à Paris. Enfin, pour le bien-être de tous, il est urgent de chasser tous les vendeurs à la sauvette, les faux pétitionnaires, les vélo taxis, les voleurs à la tire et les migrants qui donnent une image déplorable des lieux et les plongent dans l'insécurité. Le parvis du Trocadero doit cesser de toute urgence de rassembler à la cour des miracles. Il doit aussi être débarrassé des palissades de chantier, etc. qui gache la vue. Le réaménagement, qui s'accompagne de la concession d'un grand nombre d'espaces commerciaux va à l'opposé des besoins de usagers et traduit la marchandisation de l'espace. La transformation d'une partie du Champ de Mars en pelouses technique va à l'opposé du soin à apporter à la biodiversité.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
880	Projet BOBO qui va pénalisé les habitants riverains et bien au delà au profit de touristes étrangers restants moins de 48h dans la capitale. L'absence de démocratie participative au niveau des quartiers touchés est anachronique et est une preuve supplémentaire du centralisme excessif de la mairie centrale. La mairie impose toujours ses projets malgré le refus des habitants directement concernés et ce malgré le fait que la majorité au conseil a été élue avec une petite minorité des inscrits au niveau de la ville et un nombre infime de voix dans les quartiers impliqués. S'agissant d'un projet sans nécessité particulière (pas d'impact environnemental - au contraire), il est vital pour éviter d'opposer encore plus les habitants de Paris et de faire de la discrimination sociale un marqueur de la gestion de l'équipe dirigeante, de faire voter les habitants des quartiers en cause et de s'en tenir au vote populaire.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
881	<p>J'émetts un avis totalement négatif par rapport à un volet de ce projet.</p> <p>Paris n'a pas vocation à être un gigantesque musée à ciel ouvert, pas plus qu'un immense jardin, destiné aux visiteurs du monde entier.</p> <p>N'oublions pas que ses habitants, ceux qui y travaillent, contribuent également à la richesse de la ville, à son attrait, à son poids mondial.</p> <p>Les parisiens ainsi que tous ceux qui travaillent à Paris ont besoin de se déplacer, facilement, tant en souterrain (métro, RER, etc) qu'à la surface.</p> <p>Et cela avec tous les moyens de transport tant collectifs qu'individuels, en voiture comme en vélo, etc.</p> <p>La disparition à la circulation d'un nouveau pont est une disposition particulièrement néfaste pour la circulation des parisiens, sera un handicap majeur pour les déplacements professionnels.</p> <p>Les autres volets du projet, aménagement du Champ de Mars, de la promenade Bir Hakeim, etc. n'appellent pas de commentaires de ma part et constituent des éléments attractifs à part entière ne justifiant pas de "rendre aux piétons" le Pont d'Iena, les visiteurs ne saturant manifestement ce pont dans la configuration actuelle.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modalisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront ainsi améliorées : espaces piétons protégés, sécurisation des traversées piétonnes, création de pistes cyclables dédiées, maintien des circulations bus et création de couloirs dédiés pour les bus RATP, etc.</p>
882	<p>Pour vivre aujourd'hui aux abords du Champs du Champs de Mars, je trouve ce site dans un état déplorable, en particulier quand on s'approche de la Tour Eiffel. Il est à ce jour très désagréable de s'y promener et de passer un moment agréable en famille. Ca "grouille" de tout: touristes, vendeurs ambulants, voitures et tout touk, manège, barbe à papa, familles qui salomont entre tout cela... on se croirait à une fête foraine de bas étage !</p> <p>Après avoir lu la plaquette de présentation du projet, le projet semble très bien mais très ambitieux, et je suis particulièrement inquiète par tous les travaux que cela va engendrer dans le quartier, et ainsi, les difficultés à y vivre au quotidien.</p> <p>Néanmoins, cela me semble très nécessaire, mais je souhaite que ces travaux se réalisent dans de bonnes conditions et le plus rapidement possible.</p> <p>Par ailleurs, je constate aujourd'hui que des espaces sont régulièrement utilisés pour des événements (je pense en particulier en bas du Trocadéro). Cela occasionne des semaines d'échafaudage... pour 2 ou 3 jours d'événement ! Je comprends bien que pour la Mairie de Paris, cela peut être une source de revenu ou de notoriété mais cela me semble disproportionné. Ca "gâche le paysage". Je ne voudrais pas que le nouveau projet soit utilisé en ce sens et que ainsi, les riverains ne puisse plus en profiter.</p> <p>Voici l'avis d'une "maman du quartier" qui ne va, aujourd'hui, quasiment jamais se promener dans cette zone. Ce qui est fort regrettable !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons note. Nous pouvons vous proposer quelques compléments d'information à ce titre :</p> <p>- Aujourd'hui, les espaces publics du site ne sont pas en accord, comme vous le notez, avec ses usages et sa fréquentation importante. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien : pelouses, protection des pieds d'arbre, etc.</p> <p>- La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. Le projet n'a pas vocation à augmenter le nombre d'événements mais à créer les conditions pour que leur déroulement se passe au mieux.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit en effet dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>- Enfin, concernant votre inquiétude sur la phase chantiers, le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnements des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p>
883	<p>Un projet non seulement inutile mais dangereux pour la beauté et la tranquillité des lieux visés.</p> <p>Au lieu de dilapider des sommes folles pour un projet dit de "poumon vert" mais proposant non seulement de réduire la largeur de la pelouse du Champ de Mars et d'en rendre l'accès plus difficile avec des contours, mais également de défigurer ce jardin avec la création de bagageries et un mobilier urbain inadapté, la mairie ferait mieux d'entretenir l'héritage de ce joyau architectural et paysager qui est malmené. Elle ferait mieux de l'entretenir en supprimant ce mur ignoble qui enserrme la Tour Eiffel, encombre son parvis de préfabriqués hideux, et casse toute la perspective jusqu'à l'Ecole Militaire. Elle ferait mieux de stopper la privatisation galopante de cet espace public par un nombre incalculable d'événements inappropriés (Fashion Weeks, Fan zones, etc.) qui confisquent ces espaces aux citoyens et les dégradent, alors même que la volonté de création d'un "amphithéâtre" au Trocadéro ne pourra que contribuer à troubler encore plus la tranquillité des lieux, déjà ternie par la multiplication anarchique de vendeurs à la sauvette. Et enfin, elle ferait mieux de rendre à ces lieux leur propreté et à ces pelouses leur netteté tant l'ensemble est malmené par une incurie généralisée.</p> <p>Il est terriblement vaniteux de prétendre se lancer dans quelque projet que ce soit quand l'essentiel, à savoir l'entretien et la propreté de lieux que le génie du passé nous a légués, n'est pas assuré. Et encore plus quand le projet en question tend à défigurer ces lieux.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
884	<p>- Le béton désactivé bannirait tous les sports de glisse du Trocadéro (skateboard / roller / trotinettes, etc)</p> <p>- Le béton n'est pas écologique : sa fabrication consomme énormément d'eau et de CO2, et il dégage des poussières dangereuses</p> <p>- Un asphalte de couleur plus claire serait plus efficace pour lutter contre les îlots de chaleur et serait compatible avec les sports de glisse, dont le Trocadéro est un emblème.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisés).</p> <p>Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p>
885	<p><i>Doubleton 884</i></p>	<p>Nous prenons cependant bonne note de votre suggestion concernant l'asphalte clair.</p>
886	<p>CONTRE ce projet totalement farfelu!</p> <p>Comment les habitants du 16eme vont pouvoir se déplacer?</p> <p>Nous allons être encerclés et enfermés.. il va falloir faire de long détours qui seront eux aussi encombrés afin de nous déplacer..</p> <p>Pourquoi faire un tel projet? Qui le demande? Pas le 16eme en tout cas..</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront ainsi améliorées : espaces piétons protégés, sécurisation des traversées piétonnes, création de pistes cyclables dédiées, maintien des circulations bus et création de couloirs dédiés pour les bus RATP, etc.</p>
887	<p>Projet aberrant, désastreux pour les déplacements et le patrimoine. Que d'argent mal investi pour détériorer la vie des parisiens là où il suffirait d'entretenir correctement l'existant et débarrasser la ville des scories qui l'affectent depuis quelques années (murets en béton, bîtes en plastique, grillages et palissades en tous genres... et ce mur honteux autour de la Tour Eiffel (qui disparaît miraculeusement des illustrations très imaginaires du projet, tout comme la Tour Montparnasse)).</p> <p>Le futur Pont d'Iena est une belle illustration de ce que cette municipalité peut imaginer de pire. Les bacs à fleur gênant la circulation de tous (en particulier les PMR d'ailleurs) seront vite transformés en réceptacles à canettes et détritus, comme partout ailleurs dans cette ville. La faute place du Trocadéro et le Champ de Mars procèdent également du délire total.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
888	<p>il est impératif que les voitures et bus puissent continuer à circuler</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
889	<p>Je suis totalement opposée à ce projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet farineux ne tient absolument pas compte des habitants. - Des années de chantier et de nuisances, ça suffit! nous les subissons depuis de nombreuses années à Paris, et nous allons aussi subir les JO, avec recrudescence des embouteillages, et fréquentation touristique de Paris. - La ville de Paris ne devient plus vivable ni pour les parisiens, ni pour les franciliens - Il n'est plus possible de trouver un plombier ou un électricien qui accepte de venir faire des travaux. Le stationnement, les embouteillages sont totalement dissuasifs. On va peut-être leur demander de venir en vélo? - Je suis contre la fermeture du Pont d'Iéna, et le report de la circulation. - Je suis contre la fermeture de la circulation de la traversée du Champ de Mars. - Il faut arrêter d'empêcher les parisiens de circuler autrement qu'à pieds ou en vélo, et de réserver la ville aux jeunes fêtards sans enfants. - Je suis contre un projet qui va accentuer l'isolement des promeneurs dans un vaste espace impossible à sécuriser. - Il s'agirait déjà de rendre le Champ de Mars propre, cela fait plus de 35 ans que j'habite dans ce quartier, je n'ai jamais vu ce jardin aussi sale, on y voit régulièrement des rats, les pelouses latérales ne sont plus entretenues, l'éclairage dans les allées latérales a été réduit, c'est devenu un vrai coupe gorge la nuit. - Il s'agirait d'arrêter de procéder à des coupes d'arbres intempestives, de garder les grands arbres et de garder l'accès à toutes les pelouses régulièrement sollicités par des "événements". <p>..... Madame Hidalgo ne peut pas poursuivre ainsi sans tenir compte de l'avis des parisiens concernés.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
890	<p><i>Doublon 889</i></p> <p>ASSEZ !!!</p>	
891	<p>Les dérapages budgétaires sont incessants ainsi que la dégradation de la qualité de vie des riverains ! Je vote résolument contre ce projet de réaménagement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
892	<p>Nous sommes préoccupés par le report de trafic sur la rue Franklin et la modification de la circulation, notamment pendant la phase de travaux, entre l'avenue Paul Doumer et l'accès à la rue Franklin, notre préoccupation concerne la sécurité piétonne de nos enfants pendant les travaux et à leur issue. Pourriez-vous porter une attention particulière ? Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. - Dans le cadre de ces études, les reports de trafic rue Franklin et rue Paul Doumer (où sont scolarisés de nombreux enfants) ont fait l'objet de précisions. Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que des traversées piétonnes. - Enfin, concernant la phase chantier, nous précisons que le passage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnements des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.
893	<p>Je vote contre ce projet qui une nouvelle fois rejette la circulation automobile des parisiens sous prétexte d'un affichage écologique complètement faux. Ces images sont à l'opposé de la réalité, des bacs à fleurs ne font pas être écologique. De plus on détruit une part historique de Paris, par exemple la statue du maréchal Foch déplacée au Trocadéro au profit de selfie quelle ineptie.</p> <p>De toute façon peu importe ce qu'on dire ici, la consultation est biaisée et les choix sont faits sans naval des parisiens. Ne pas oublier que seulement 18 à 19% des inscrits ont élu Mme Hidalgo et que ça ne fait pas un soutien à sa politique quand 82% n'ont pas voté pour elle et se sont abstenus. Vous faites le jeu de l'extrême droite en dévalorisant cette gauche axée que sur le côté bobo des parisiens en écartant tous ceux qui bossent notamment en voiture car pas me choix et par ce rejet des banlieusards. Une honte tout ce projet de gausse écologie sur lequel on doit réagir sans être écoutés nous les parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
894	<p>A part le Trocadéro et la Tour Eiffel il y a des humains qui vivent et circulent dans ces environnements. Il sera très compliqué de circuler et les rues immédiatement autour vont être saturées. Notre quotidien va tourner à l'enfer. En plus l'impact environnemental sera ridicule avec 1 hectare d'espace vert en moins sur le champ de mars. Le budget explose. Le champ de mars mériterait d'être mieux entretenu plutôt que de prévoir un réaménagement de cette ampleur. Ce site n'est destiné qu'aux touristes et à servir les projets megalomaniques de notre maire mais ne présente aucun intérêt sur les riverains concernés. Accessoirement présenter des arbres sur un pont relève d'une aberration. Je suis archi contre ce projet évidemment.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront améliorées : espaces piétons protégés, sécurisation des traversées piétonnes, création de pistes cyclables dédiées, maintien des circulations bus et création de couloirs dédiés pour les bus RATP, etc. - La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - Vous pointez la nécessité de mieux entretenir le Champ de Mars : aujourd'hui, les espaces publics ne sont pas en accord avec ses usages et son importante fréquentation; Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien : pelouses, protection des pieds d'arbre, etc.
895	<p>Merci d'arrêter de saccager Paris et de réparer l'existant plutôt que de tout détruire avec ce type de projets absurdes C'est grave de vouloir maintenant s'attaquer à la Tour Eiffel comme vous y songez STOP NON A VOTRE PROJET D'AMENAGEMENT</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
896	<p>contre ce projet trop de nuisances et de conséquences négatives pour les habitants du 15ème</p> <p>projet inutile</p> <p>et ras le bol des ROM qui squattent BD de Grenelle</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
897	<p>Paris ne vous appartient pas. Vous n'avez pas le droit d'asphyxier systématiquement toutes les voies de communication de la ville en cachant que les principales victimes sont des personnes qui ne votent pas à Paris : les banlieusards.</p> <p>Vous paierez cet engorgement permanent par des fermetures de commerce, des licenciements et des départs de famille, comme vous le payez déjà.</p> <p>Contre la fermeture du pont qui ne correspond à aucun besoin.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
898	<p>Je ne suis pas d'accord sur ce projet qui va : augmenter les nuisances de ce quartier, fermer la traversée du Champ de Mars modifier le réseau de bus , augmenter l'insécurité de ce quartier . D'autre part le coût considérable de ce projet qui retombera sur les finances de la ville . Enfin le Champ de Mars doit revenir un lieu de promenade pour tous et non un lieu de manifestations permanentes ,</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront ainsi améliorées : espaces piétons protégés, sécurisation des traversées piétonnes, création de pistes cyclables dédiées, maintien des circulations bus et création de couloirs dédiés pour les bus RATP, etc. - Concernant le réseau de bus, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait en effet plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. - L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. - La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement de groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.
899	<p>Encore un projet augmentant l'insécurité des piétons car plus d'axes pour les voitures qui permettent ne pas être isolé. Plus de bouchons délocalisés dans les rues adjacentes. Cela devient un enfer de vivre à Paris grâce à ces différents projets irréflichs. L'insécurité augmente, on va finir comme à NY dans les années 80 où il était impossible de ce promener à Central Park sans s'y faire agresser! Réfléchissez un peu à la Mairie de Paris, il va falloir combien d'agents de police pour assurer la sécurité des touristes dans ce lieu! Cela ne fait pas parti du budget pharaonique du projet!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vous évoquez la sécurité des piétons : le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes, et cherche également à sécuriser l'ensemble des modes. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront ainsi améliorées : espaces piétons protégés, sécurisation des traversées piétonnes, création de pistes cyclables dédiées, maintien des circulations bus et création de couloirs dédiés pour les bus RATP, etc. - Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.
900	<p><i>Doublon 899</i></p>	
901	<p><i>Doublon 899</i></p>	
902	<p>Madame, Monsieur, Il conviendra de faire particulièrement attention à ce que le trafic automobile ne se deporte pas en masse vers la rue Franklin, rue d'une école. Merci pour votre attention.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modalités de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Dans le cadre de ces études, les reports de trafic rue Franklin et rue Paul Doumer (où sont scolarisés de nombreux enfants) ont fait l'objet de précisions.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. - Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes. - Pour la rue Paul Doumer, la crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing, éloignés des deux places de dépôt-minute. L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux.
903	<p>Je suis riverain et je refuse ce projet Projet prétentieux et sans aucun bénéfice pour les riverains ni pour la splendeur de Paris Le champs de Mars est régulièrement confisqué pour l'événementiel, la Mairie promouvant ces manifestations. L'enclos de la Tour Eiffel a déjà détruit l'harmonie, il faudrait à présent offrir les jardins attenants pour la bagagerie de la Société qui exploite la Tour Eiffel.</p> <p>Mettez vos jardiniers au boulot, qu'ils remettent en valeur l'existant. Mettez vos éboueurs en marche pour nettoyer la porcherie des rues attenantes au champs de Mars et du Trocadero Veuillez à ce que les tags soient punis de façon exemplaire</p> <p>Et par pitié, laissez le Pont d'Iéna à sa fonction, quelle bêtise ces jardinières suspendues.</p> <p>Avez-vous vu l'état de circulation des bus depuis votre obsession "vélo"? Aucun bus n'est plus garant de nous transporter sans y passer une heure.</p> <p>L'anarchie de la circulation devient votre plaisir on dirait. Vous oubliez que les personnes qui plébiscitent votre vélo, sont les premiers à faire appel à Uber eats ou deliveroo ou Amazon pour ne plus faire leurs courses. Résultats des myriades de camionnettes (diesel) de livraisons dans les voies de bus qui obstruent la circulation, et des myriades de livreurs en vélo qui multiplient les infractions.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
904	<p>Avec l'arrivée du skateboard aux JO, Il est important de permettre la continuité des sports de glisses, historiques sur ce lieu. En plus de sont incompatibilité avec les roulettes, le beton désactivé est un non sens écologique. Rejet massif de co2 du ciment, gachi de tonnes d'eau pour sa désactivation, sans compter le cout élevé de sa mise en place. Un revêtement type bitume clair serait surement plus approprié. Aurélie Solans a déjà beaucoup travaillé sur ce sujet et sera surement de bon conseil pour déterminer un revêtement plus approprié.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chailot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p> <p>Nous prenons bonne note de votre suggestion concernant un autre revêtement, type bitume clair.</p>

n°	Contribution	Réponse
905	<p>Projet inutilement dispendieux en totale contradiction avec les "principes écologiques" d'Anne Hidalgo et de ses conseillers....</p> <p>Accord total et sans réserve avec le courrier de Philippe Goujon.</p> <p>REFUS DE CE PROJET</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
906	<p>Comment expliquer le dérapage financier du projet de 72 à au moins 107 millions d'euros. Alors que les finances de Paris sont déficitaires comment expliquer ce type de projet ruineux.</p> <p>La propreté des rues de Paris devrait être très améliorée.</p> <p>Lutte contre les nuisances provoquées "par les "mobilités douces" vélos , et trottinettes remisee n'importe où, et circulant sur les trottoirs</p> <p>Le projet me paraît de nature à détruire la perspective , et l'aménagement du Champ de Mars qui est en perpétuels travaux au détriment de la qualité de vie des riverains</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
907	<p>Déjà le Champs de Mars est infréquentable depuis quelques années , et c'est pire que jamais, entre les RATS, les seringues, les dealers, les voleurs et la racaille extérieure au quartier.</p> <p>Ce projet prive paris de voitures comme le souhaite Mme Hidalgo, mais aussi de vie, car j'ai 74 ans et ne peux vivre sans voiture , pour mes courses lourdes et aller chez mes amies.</p> <p>Paris sans voitures est un Paris MORT.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
908	<p>Je m'oppose à ce projet qui, comme plusieurs autres, a été programmé sans concertation avec les mairies concernées ni le public. Au lieu de limiter ou même supprimer la circulation des voitures dans les petites rues des quartiers (Passy, Pompe, Auteuil p.ex.) on s'attaque systématiquement aux grands axes. C'est tout simplement aberrant.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
909	<p>Si l'objectif est de promouvoir la végétalisation du site, il est ubuesque de déclasser des espaces boisés pour construire des équipements commerciaux au pied de la Tour Eiffel. ...</p> <p>Les visuels promis sont mensongers puisque le mur de verre qui empêche justement la promenade de l'Ecole Militaire au Trocadéro s'envole comme par enchantement. La promotion d'une unicité de promenade aurait dû amener à la dépose de ce mur de la honte qui bunkerise un site classé et qui n'empêche aucunement des attaques terroristes puisque les visiteurs sont parqués par grappe dans des files d'attente aux entrées et que le projet ne changera pas cela. ...</p> <p>La végétalisation proposée du pont d'Iéna est absurde. Certes, moins que l'imaginaire plantation d'arbres de haute tige un moment fantasmée (nous en revenons aux images mensongères puisque absurdes à l'envie !). Des bacs posés sur l'actuelle chaussée sont un outrage puisque vu la fréquentation et l'absence d'entretien des services de la ville au Champ de Mars, je ne vois pas comment on pourrait assurer que ces bacs ne se transforment pas en poubelles et vespasiennes. De plus, il faudra arroser abondamment à la belle saison pour maintenir en vie les quelques végétaux qui résisteraient. Cela en fait une installation absolument pas écologique.</p> <p>Côté Champ de Mars, je ne vois pas l'intérêt de dépenser des ressources pour surélever les pelouses. L'aménagement actuel est satisfaisant. C'est juste le manque d'entretien et la surexploitation événementielle qui en font une friche... En plus, quid de l'accessibilité à ces pelouses pour les personnes à mobilité réduite qui verront l'agrément diminué... Ce projet n'a globalement pas de sens puisque la végétalisation repose sur des espaces verts existants. Plutôt que de réinvestir des dizaines de millions, il aurait été plus efficace de nettoyer et d'entretenir le site plutôt que de l'abandonner. Ce projet est un paroxysme de la gabegie municipale parisienne. En tant que contribuable parisien, je suis opposé à ce projet et demande une remise à plat avec une véritable concertation entre les associations et les riverains pour un projet commun.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- La prescription d'EBC (Espace Boisé Classé) protège les boisements existants ou projetés, elle ne peut s'appliquer aux emprises occupées par des constructions ou des aménagements incompatibles avec cet objectif. C'est pourquoi, sur le Champ de Mars et sur les jardins du Trocadéro, les emprises des constructions projetées, ou maintenues, sont soustraites du périmètre d'EBC. Les évolutions du PLU proposées tiennent compte du parti d'aménagement ainsi envisagé. En effet, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen termes, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC).</p> <p>La mise en compatibilité du PLU, qui s'inscrit dans les possibilités ouvertes par le code de l'urbanisme, permettra également d'intégrer dans le périmètre d'espaces boisés classés (EBC) des zones de jardins créées de part et d'autre de la Tour Eiffel. Le résumé non technique de l'étude d'impact (document 3.1.1) ainsi que les images du projet (pièce 0.3) illustrent ces évolutions.</p> <p>- L'enceinte située autour de la Tour Eiffel ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p> <p>- Vous indiquez que l'aménagement actuel du Champ de Mars est satisfaisant. Mais le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eau aux racines.</p>
910	<p>Doubleton 909</p>	
911	<p>L'établissement scolaire Saint-Louis de Gonzague, sis rue Franklin, conduit chaque matin et en chaque fin d'après-midi à avoir un flux important de piétons. La sécurité des piétons, tant pendant la phase de travaux qu'après leur exécution devrait ainsi être prise en compte afin d'éviter tout risque pour les enfants qui y sont scolarisés.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>- Dans le cadre de ces études, les reports de trafic rue Franklin et rue Paul Doumer (où sont scolarisés de nombreux enfants) ont fait l'objet de précisions.</p> <p>Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p>
912	<p>La circulation sera de plus en plus difficile avec des engorgements sur le boulevard de Grenelle, les habitants du quartier seront de moins en moins en sécurité.</p> <p>Le Champ de Mars deviendra un No Man's Land, qui s'aggravera avec le temps.</p> <p>Paris est déjà très sale ça ne fera que s'aggraver.</p> <p>Je suis contre ce projet</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
913	<p>Ce projet participe au délire eco-bobo-socialiste de la mairie de Paris qui n'est motivée que par son esprit de persécution envers un électoralat qui vote massivement pour son opposition.</p> <p>Ce projet est source de dérives budgétaires, si chère et consubstantielle à la Gauche, et de nuisances insupportables pour les riverains auxquels on veut imposer un réaménagement du site totalement néfaste, incohérent et qui ne fera qu'amplifier les problèmes déjà actuels du site (securitaire et environnementale en particulier)</p> <p>STOP à ce projet qui ne fera qu'enlaidir (dans tous les sens du terme) une fois de plus la capitale. Il est temps que cela cesse !!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
914	<p>Riverain, je demande l'aménagement de ce projet :</p> <p>1. Sécurité : ne pas couper les axes voitures champ de mars car accroissement de délinquants à prévoir; on ne traverse déjà plus à la nuit tombée, ce sera pire</p> <p>2. Végétalisation : prospectus mensonger car plus d'ajout de béton que de végétaux. Une rénovation d'intensité moyenne et un bien meilleur entretien seraient un + considérable et suffisant</p> <p>3. Qualité de l'air : pas d'aménagements suffisants pour la circulation qui ne va pas disparaître mais créer des congestions supplémentaires et donc une détérioration NO2</p> <p>4. Coûts : 107 M€ avant dérapages!!! diviser par 2 svp</p> <p>5. Exploitation du site : prospectus incompréhensible et lacunaire</p> <p>Conclusion : s'il s'agissait d'un contrat, ce projet et son prospectus seraient qualifiés de tromperie</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>1. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Nous précisons que le périmètre de Champ de Mars, et en particulier sa fermeture aux voitures, est bien intégré au périmètre de cette ESSP.</p> <p>2. La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Ainsi, les pelouses techniques prévues pour le Champ de Mars ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p> <p>3. Vous évoquez la qualité de l'air. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études ont été saluées par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>4. Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
915	<p>Projet insensé, habitante du quartier depuis de très très longues années, Le Champs de Mars était propre accessible et sécurisé ainsi que tout le quartier.</p> <p>Son devenir sera une jungle où l'insécurité primera, alors qu'il y a déjà de gros problème de sécurité.</p> <p>Je suis contre ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
916	<p>Non à la fermeture des trajets au bus et réduction du jardin</p> <p>Pitié laissez circuler les personnes âgées et handicapées et arrêtez d'abattre les arbres et de réduire les jardins' laissez les gens pique niquer sur les pelouses' le Champs de mars est beau, n y touchez pas' retirez le grand palais éphémère et consacrez le budget à aménager d'autres espaces verts ds paris' certains Arrondissements en manquent beaucoup</p> <p>Stop au non sens écologique</p> <p>Je suis CONTRE ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
917	<p>BONjour mesdames, messieurs,</p> <p>Je ne comprends pas l'intérêt de réduire d'un tiers la surface verte du champs de Mars et d'interdire aux bus de traverser cet espace alors que tout le monde a compris la nécessité de privilégier les transports en commun</p> <p>Je suis absolument contre ces projets et espère bien, comme beaucoup d'autres, être entendue,</p> <p>Cordialement</p> <p>Marie-Edith de La Fourmière, 69 ans ancienne habitante du quartier Duplex et nouvelle habitante du quartier Beaugrenelle</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Aujourd'hui, le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres.</p> <p>- Comme vous le notez, l'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Pour ce qui concerne plus précisément les bus RATP, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY). L'absence de circulation de bus rue Bouvard permettra de redonner de l'espace pour les piétons et les cyclistes.</p>
918	<p><i>Doubleton 917</i></p>	
919	<p>Nous sommes absolument contre le ruineux réaménagement du site Tour Eiffel champs de mars et toutes ses conséquences</p> <p>Nous sommes tout à fait d'accord avec Monsieur Philippe Goujon</p> <p>Nous espérons vivement que ce projet n'aboutisse pas</p> <p>Pierre et Nicole Vrèdecoq</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
920	<p>Pourquoi un tel projet pharaonique ? Avec quel argent ? La ville de Paris n'est-elle pas déjà endettée jusqu'au cou ? En faillite même? Sûrement en prévision des JO, pour accueillir plus de foule, pour faire des grands-messes, etc, etc, projet financier donc avant tout. L'écologie n'est pas sur le podium.</p> <p>Attirer des milliers de gens dans de grands espaces contribue à faire de Paris une ville loisir, et non pas de culture, une ville jonchée de détritus, de verre cassé, pendant que les automobilistes s'entassent un peu plus loin entre les parpaings.</p> <p>Cette vision n'est pas écologique du tout, au même titre que raser les bocages pour faire des champs à perte de vue, c' est une vision grandiloquente, née d'un agenda politique et financier.</p> <p>GA</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
921	<p>Je suis totalement CONTRE ce projet qui n'a aucun sens!!!!</p> <p>Le budget prévu pour ce "nouvel aménagement" devrait être utilisé pour entretenir ce qui existe déjà, aussi bien les arbres/espaces verts/pelouses, que l'ensemble des éléments architecturaux/mobilier urbain/fontaines/etc.... Sans parler évidemment de l'entretien de la voirie (rues et trottoirs), et de la propreté de manière générale!!!</p> <p>Paris a une Histoire et un Patrimoine que la Mairie n'a de cesse de détruire pour la remodeler à son image, avec un seul et unique but: le profit (sous couvert d'écologie/lutte contre la pollution/aménagements "participatifs et associatifs"....)</p> <p>Paris est avant tout un lieu de vie, de travail, de culture et de loisir pour ses habitants les Parisiens (et bien d'autres). Elle ne peut devenir un parc d'attractions pour touristes de passage, vidée de son âme, de son identité et des ses habitants....</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
922	<p>Contre ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
923	Riverains, promeneurs et touristes du Trocadéro et du Champ de Mars souhaitent en priorité des espaces entretenus et sécurisés et le maintien de la circulation des bus avenue Joseph BOUVARD. En outre de nombreux quartiers de Paris mériteraient des projets d'envergure pour améliorer le quotidien des habitants et attirer les touristes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
924	Concernant la partie Trocadéro le projet semble prometteur. Par contre, pour ce qui est de la partie Champs de Mars et pont Iéna on régresse ! Pas de plantes en pot sur le pont Iéna, soit il y a de la place pour en planter soit on en met pas. Ça évitera de voir des plantes mourir à petit feu par manque d'entretien. Et puis de la verdure sur un pont ça n'a pas de sens. Pour ce qui est du Champs de Mars et ses parterres de gazon, je soupçonne une volonté de faire des économies d'entretien en voulant les réduire et les surélever. c'est très têtif cette façon de voir la nature. En conclusion oui pour embellissement du Trocadéro, non à l'enlaidissement du Champs de Mars et du pont Iéna (on a déjà donné avec la place de la République).	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information : - La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Aujourd'hui, le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.
925	FAbsolument contre ce projet qui détruit l'essence originelle de ce site historique et va générer des dépenses très coûteuses.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
926	Projet pharaonique, inutile, délirant, totalement néfaste pour les contribuables parisiens que la mairie centrale méprise en permanence. Ras-le-bol de subir les folies ruineuses et dictatoriales de Mme Hidalgo et de ses sbires.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
927	Le projet est hors de prix. Les riverains auront moins d'espace vert et il sera encore plus difficile de circuler en voiture autour de chez nous. Non à ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
928	Je suis fondamentalement contre le projet d'aménagement du site Tour Eiffel qui va profondément dénaturer le quartier, sa configuration actuelle et occasionner d'importants déséquilibres et désagréments périphériques pour les parisiens riverains, en terme de flux de circulation (et donc de pollution sonore et de gazs d'échappement) sur les petites voies adjacentes du site qui devront absorber des trafics routiers plus importants.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information : - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. - L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». - L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.
929	J'habite boulevard de Grenelle entre Duplex et Bir Hakeim et je suis très inquiète des années de travaux qui s'annoncent (avec les nuisances afférentes !) Pour aboutir à quoi ? - une dépense pharaonique : le dérapage budgétaire actuel de plus de 50% n'augure rien de bon - un projet pour les touristes - et les riverains ? Quid de la tranquillité, de la propreté, de la sécurité et de la circulation ? - un hectare en moins d'espaces verts alors qu'on en voudrait plus !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
930	Non à la réduction des espaces verts Non à la disparition du mobilier historique Non à la destruction des perspectives sur la Tour Eiffel par des constructions inutiles ou des pots de fleurs géants. Stop à la végétalisation spectacle. Oui à la réduction de la place de la voiture, ce projet doit être simplifié.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
931	Trop coûteux !!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
932	NON a une gare routière avenue Paul Doumer !!!! Dans le projet vous prévoyez un 'dépose minute' pour les cars le long de l'avenue Paul Doumer du numéro 1 au 25, soit sur 200 m environ. Cette zone aura donc vocation à accueillir le stationnement de dizaines de cars tout au long de la journée semaine et week-end, générant une pollution diesel et surtout sonore très importante, en plus du report de la circulation des quais ! Je vous rappelle que cette avenue est longée d'immeubles d'habitations familiales de 9 étages avec de nombreuses écoles autour et c'est donc la tranquillité de centaines de familles qui est en jeu... Le stationnement des cars et la dépose des touristes doivent nécessairement se faire dans une zone non habitée, soit sous-terraine soit le long de l'avenue du président Wilson qui dispose d'un terre-plein central et d'un trottoir longé de musées ou encore mieux ces cars pourraient être stationnés en dehors de Paris et les touristes pourraient utiliser nos beaux transports en commun...	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information : - Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris. - Plus spécifiquement, rue Paul Doumer, les deux places de dépose-minute seront implantées du côté du cimetière de Passy pour s'éloigner au maximum des habitations. - L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la PPVE (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux. Les équipements sensibles (crèche, école et bibliothèque) se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Schloëssing.
933	<i>Doublon 932</i> Pas d'accord.	
934	Assez des incessants travaux dans Paris. Il y a mieux à faire avec le peu d'argent qui restent dans les caisses de la ville après les brillants mandats de Mme. HADALGO.. Que l'on commence par laver et nettoyer la poubelle qu'est devenu PARIS.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
935	<p>Pas d'accord.</p> <p>Les travaux dans PARIS, ça suffit.</p> <p>Et il y a mieux a faire avec le peu d'argent qui restent suite à la brillante gestion de Mme. HIDALGO.</p> <p>A commencer par laver et nettoyer la poubelle qu'est devenue PARIS.</p> <p>L'écologie commence par la propreté.</p> <p>Et la propreté, c'est le du à nous tous qui payons des taxes foncière, et autres, et la politesse envers les habitants de cette ville.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
936	<p>CONTRE le projet d'aménagement, et l'abattage d'arbres.</p> <p>STOP aux grand projets inutiles et écocides.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
937	<p>Projet monstrueux à anéantir si possible.</p> <p>Opposition formelle.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
938	<p>Bonjour,</p> <p>Je vois beaucoup de commentaires au sujet des cars de touristes.</p> <p>Pourquoi ne pas interdire ces cars dans Paris (diesel, essence ou électrique)?</p> <p>Nous possédons un des meilleurs réseaux de métros et de bus au monde. Nous avons les vélib's. Nous avons les trottinettes. Nous avons de beaux trottoirs pour les piétons... des taxis, des Ubers... Nous demandons aux parisiens de ne plus prendre leurs voitures... Pourquoi ne pas être cohérent et demander aux touristes de vivre Paris comme les parisiens...en utilisant les mêmes transports qu'eux?</p> <p>Rome a interdit les cars de touristes. Madame Hidalgo combat les cars de touristes diesel avec une date butoir: 2024... que ce projet prenne les devants et réduise les emplacements pour les cars de touristes qui ne seront plus les bienvenues... cela donnera encore plus de place pour des pistes cyclables, les espaces vélib's, trottinettes...</p> <p>Merci</p> <p>N.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>En lien avec votre question concernant les cars de tourisme, nous portons à votre connaissance que la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de manière plus globale de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées...Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait en effet partie intégrante des objectifs du projet.</p>
939	<p>A mon avis, le coût exorbitant de ce projet est honteux alors que la ville est déjà largement endettée et que d'autres dépenses bien plus utiles sont nécessaires pour améliorer la qualité de vie des parisiens. Les jeux olympiques sont un gouffre financier pour célébrer un temps éphémère.</p> <p>Par ailleurs, ce projet ne répond pas vraiment aux enjeux écologiques : la partie espaces verts sera réduite et aménagée comme une simple esplanade centrale décorative, alors qu'il faudrait planter de nouveaux arbres, créer des bosquets de fraîcheur, aménager des itinéraires de promenade sinueux avec des bancs de repos (en bois, et non pas en pierre !) ; les bordures et bancs en béton qui seront construits constitueront autant d'îlots de chaleur supplémentaires en été.</p> <p>La conception de l'ensemble du projet donne en outre la primauté au tourisme de masse au détriment des usages locaux réservés aux riverains et aux promeneurs parisiens (familles, enfants, jeunes, personnes âgées) ; le partage des espaces entre les "commerces" et les zones de loisirs sont mal définis ; les ventes sauvages ne seront pas interdites, et la sécurité toujours pas renforcée.</p> <p>Le champ-de-mars sera transformé en un enclos design isolé des quartiers environnants, qui seront ainsi enclavés et entourés de goulets d'étranglement.</p> <p>Bref, ce projet va dans le sens de la transformation de Paris en une ville musée et une cité faussement écologique. Il ne fera, une fois de plus, qu'enrichir les entreprises de travaux publics et de bétonnage et empêcher le vivre-ensemble des parisiens (chacun dans son couloir de circulation, dans son couloir de nage, dans son micro-quartier, au milieu des blocs de béton, des caissons de plantes rachitiques dérisoires et des bandes rectilignes de gazon sablonneux).</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation). - La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Le projet permettra d'améliorer l'accueil de tous, riverains, visiteurs et promeneurs, notamment grâce à : <ul style="list-style-type: none"> o la restauration des pelouses et des allées de la partie nord du Champ de Mars pour venir pique-niquer et se promener (y compris avec fauteuils roulants / poussettes) o la piétonisation de nouveaux espaces profitant aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, ainsi qu'aux pratiques ludiques et sportives libres rendues possible avenue des Nations Unies o le maintien des aires de jeux, manèges, et autres activités du champ de Mars et des jardins du Trocadéro o la redécouverte du site et de son patrimoine via sa mise en valeur par un parcours d'interprétation et la restauration du mobilier d'assise, de signalétique et d'éclairage.
940	<p>Maintenez les bus qui passent à travers le champ de mars, c'est vital pour l'accès au centre de Paris. Les personnes qui ne peuvent prendre le métro en dépendent. La ville est faite pour tous et pas seulement pour les touristes</p> <p>Où est l'écologie affichée verbalement ? La mairie de Paris abat des arbres magnifiques pour les remplacer par des arbrisseaux dans des pots en plastique ! Gardez nos parcs et développez les au lieu de tout détruire</p> <p>Le budget doit servir à un réel verdissement de la ville</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
941	<p>#pariscestfini , rouler dans Paris est devenu un enfer, si le but était de faire une ville sans voitures c'est gagné mais au passage sans personnes . Ras le bol .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
942	<p>Entre l'École Militaire et La Motte Picquet Grenelle, nous avons subi les nuisances sonores de plusieurs chantiers déjà, au niveau du métro aérien (qui, d'ailleurs est bien plus bruyant maintenant qu'auparavant !) et qu'il a fallu compléter alors que les travaux semblaient terminés, du fait de défaut d'étanchéité.</p> <p>Les nuisances sonores dues aux différents travaux sont de plus en plus fréquentes et étant donné les loyers dans ce quartier, on s'attendrait à être en droit de vivre dans le calme.</p> <p>Le Champ de Mars a déjà subi l'installation du Grand Palais éphémère et sort à peine de plus de 2 ans de travaux.</p> <p>Merci, Madame la Maire de Paris, de bien vouloir nous laisser un peu de tranquillité dans un quartier déjà bien agréable et de ne pas entamer des travaux qui ne semblent pas essentiels quand certainement d'autres chantiers (comme peut-être l'assainissement de certains immeubles peu salubres dans d'autres quartiers de la capitale).</p> <p>Il nous serait agréable que vous entendiez ce que vous demandent vos administré.e.s.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
943	<p>Dr AZOULAY Gérard</p> <p>Votre plan d'aménagement ne montre pas comment les habitants qui résident à l'intérieur de la zone rouge se déplaceront. En effet, actuellement cette zone est déjà peu desservie par les transports en commun et avec ce projet, plus de passage des rares bus entre le 7 et 15-ème arrondissements sans un détour important. De même, de part et d'autre de la Seine la circulation des bus est interrompue.</p> <p>Comment accéder à nos demeures en voiture pour décharger et charger nos bagages et courses?</p> <p>Avançant en âge nous sommes inquiets de ne pas percevoir de solutions dans votre projet et le vélo ne sera plus d'actualité pour notre catégorie de personne, alors qu'actuellement, sexagénaires, nous l'utilisons.</p> <p>Sommes nous exclus ?</p> <p>En attente de vos réponses</p> <p>Salutations respectueuses</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Les zones résidentielles resteront toujours accessibles en voiture, notamment pour décharger et charger les bagages et courses, y compris dans les zones figurant en rouge dans les études de trafic.</p> <p>Pour les bus RATP, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons, la circulation sera limitée aux véhicules de secours, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux transports en commun. Ainsi, les bus 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p>

n°	Contribution	Réponse
944	<p>Bonjour</p> <p>Je suis résidente square Alboni, avec certains de mes enfants scolarisés rue Franklin et j'ai plusieurs questions / inquiétudes au sujet des travaux; même si globalement je suis contente de la piétonisation. J'ai l'impression que vous avez fait vos études de nuisance au niveau de la place du Trocadéro et du Champ de Mars mais pas au niveau des rues adjacentes qui vont pourtant supporter le plus de nuisances.</p> <p>Comment allez vous sécuriser la rue Franklin pendant les travaux? Et à la fin des travaux?</p> <p>J'ai peur d'un accroissement de la circulation place du Costa Rica et avenue Raynouard, la rue de Passy étant déjà très souvent bouchée, qu'avez vous prévu à ce sujet ?</p> <p>Nous avons une voiture que nous stationnons dans la rue, car nous l'utilisons peu (mais ayant 5 enfants il est difficile de trouver un véhicule à louer lorsque nous en avons besoin) mais je crois comprendre que de nombreuses places de parking vont disparaître, allez vous en créer ailleurs, ou en souterrain, ou en réserver pour les résidents ?</p> <p>Les bus de tourisme vont avoir des dépose minutes, mais où vont ils aller stationner une fois qu'ils auront déposé les touristes ? Seront-ils soumis à des normes de pollution (et de nuisance sonore) ?</p> <p>La place du Costa Rica débouche sur la rue Alboni qui est souvent bloquée car le square Alboni est une impasse, avez vous fait des simulations pour voir l'impact dans cette rue ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>- Plus localement, l'étude de trafic microscopique ne montre pas de saturation sur les voies donnant sur la place du Costa Rica (rue de Passy et Raynouard en particulier) en situation projetée, ni à l'heure de pointe du matin, ni à l'heure de pointe du soir.</p> <p>- Plus précisément, dans le cadre de ces études, les reports de trafic rue Franklin et rue Paul Doumer (où sont scolarisés de nombreux enfants) ont fait l'objet de précisions.</p> <p>Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>- Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier</p> <p>- Concernant le stationnement public sur voirie, des places de stationnement vont effectivement être transformées dans le périmètre du projet pour permettre l'implantation de stationnement de vélo, 2 roues motorisés, l'implantation de pistes cyclables, l'agrandissement des trottoirs, etc. Les stationnements utilitaires (livraison) sont maintenus, et les stationnements PMR sont augmentés.</p> <p>- Vous évoquez les cars de tourisme. La Ville de Paris s'oriente en effet vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel.</p>
945	<p>Projet non piloté, nuisance sonores et incivilités ou délinquance fort probable, nous sommes contre ce chantier envisagé en tant que résident de l'avenue de Suffren.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
946	<p>Bonjour,</p> <p>Madame la Maire instaure une "dictature" de l'écologie avec ses amis écolos et La LFI.</p> <p>Le résultat de tout ça entraîne de plus en plus de bouchons ; des accidents de vélos, de trottinettes car en plus les gens n'ont aucune éducation en la matière !</p> <p>Le Champs de Mars est assez défigurée comme ça !! d'ailleurs il est de plus en plus sale comme le reste de Paris (des sdf y dorment et on y remarque de l'insécurité comme le reste de la capitale...</p> <p>Combien va encore coûter ce projet... Et qui va payer encore tout ça ??</p> <p>Comment va-t-on circuler ???</p> <p>Evidemment je suis contre ce projet !</p> <p>Quelle honte !!!</p> <p>Cordialement</p> <p>P</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
947	<p>Rejet de ce projet particulièrement onéreux, qui ne tient pas compte de la situation des résidents, pour lesquels le quartier est le lieu de vie et qui seront fortement impactés par les nuisances induites (reports de circulation massifs et nécessités de contournement dans les rues adjacentes). Opposition à la construction de nouveaux bâtiments sur le site Emile Anthoine, qui viendront surcharger et enlaidir l'espace. Le projet fait l'impasse sur les questions de sécurité, de maintien de la tranquillité et de préservation de la propreté du site dans son nouveau périmètre. D'où de forts risques de développement de la délinquance déjà présente, de situations d'occupation non souhaitées des espaces par des mineurs isolés ou populations précaires "type Stalingrad", depuis le Trocadéro avec propagation sur les environs du XVème et VIIème arrondissements, de multiplication d'évènements bruyants de toutes sortes,....).</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>- Concernant les constructions nouvelles, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>- Vous évoquez la sécurité : les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>- Le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté avec la pose de 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et l'installation de 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93). 75 bancs à l'échelle du périmètre d'intervention seront ajoutés. Les bancs existants seront conservés, dont 58 seront rénovés. Les margelles autour des pelouses pourront aussi servir d'assises.</p>
948	<p>Ce projet permettra à la ville de Paris une transition écologique. Il est primordial de réduire un maximum la place de la voiture et de donner le plus de place possible à la verdure et à la biodiversité.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
949	<p>REFUS TOTAL DU PROJET "SITE TOUR EIFFEL"</p> <p>LE CHAMP DE MARS ET SES ABORDS DOIVENT ABSOLUMENT RESTER EN L'ETAT</p> <p>A CE JOUR PARIS N'A QUE TROP SUBI DE TRANSFORMATIONS INAPPROPRIÉES!!!!</p> <p>signé : un riverain âgé de 80 ans et ayant toujours habité le quartier!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
950	<p>Outre le coût considérable de ce projet il faut également souligner les nuisances que nous endurons dans cette partie du 15e depuis des années. Le Champ de Mars est très fréquenté par les riverains qui ont besoin de cet espace de promenade déjà bien rétréci par le Grand Palais éphémère.</p> <p>Le rond-point des Champs Elysées a été massacré : des tuyaux de douche qui déversent de l'eau dans un bassin... même éclairés la nuit, c'est vraiment minable pour Paris, alors que les massifs étaient tellement plus jolis. Combien cela a-t-il coûté ???</p> <p>Le Boulevard de Grenelle est actuellement très embouteillé, donc inutile d'en ajouter davantage.</p> <p>J'espère vivement que ce projet de transformation du site de la Tour Eiffel n'aboutira pas, et que l'argent public sera utilisé à des causes bien plus nécessaires. Que fait-on pour le secteur de Paris Jaurès - Porte de la Chapelle ??? Que fait-on pour réduire la nuisance des véhicules propreté qui passent à 6 h du matin dans les rues de ce quartier ?</p> <p>Il y a sûrement mieux à faire que de défigurer un peu plus le site de la Tour Eiffel.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
951	<p>1. Le projet porté par la Mairie de Paris emporte une incompréhensible réduction des espaces verts accessibles au public, phénomène qui n'est malheureusement pas nouveau.</p> <p>2. Il est regrettable que la Champ de Mars ne soit pas en partie protégé par des grilles ou soumis à des horaires, à l'instar du Jardin du Luxembourg (ou de Central Park pour donner une perspective internationale à la comparaison...).</p> <p>3. L'alibi écologique à ce projet ne résistera aucune analyse fine en la matière. Plutôt que de végétaliser des ponts, peut-être serait-il préférable de cesser de bétonner le parc tel que cela est le cas depuis plusieurs années ?</p> <p>4. La perspective à la Française n'est pas respectée par ce projet, et ne l'est déjà plus de longue date avec le Grand Palais dit éphémère et ses nombreuses excroissances.</p> <p>5. Le projet ne s'attache pas sérieusement à la préservation du patrimoine du parc, qui est par ailleurs si peu entretenu. La comparaison avec le Jardin du Luxembourg est là encore assez frappante.</p> <p>6. Le projet semble simplement s'inscrire dans un vaste mouvement consistant à faire du Champ de Mars un champ de foire, là où il y avait l'occasion d'en faire l'un des plus beaux Jardins de la capitale.</p> <p>Triste constat</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- Le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>- Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>- Concernant le Grand Palais Éphémère, même s'il est hors périmètre du projet, nous en entendons parler régulièrement. Le Grand Palais Éphémère restera en place jusqu'à la fin des JOP 2024, mais comme son nom l'indique, il s'agit d'un bâtiment éphémère qui n'a pas vocation à être conservé et il sera démonté suite aux Jeux Olympiques et Paralympiques.</p>
952	<p>Je suis contre le projet tel qu'il est actuellement : le report de trafic sur la rue Franklin met en danger les enfants qui se rendent dans le collège situé au n°12 : aucune sécurisation n'est prévue. Il n'est pas non plus prévu d'aménagement pour pouvoir déposer ou récupérer des enfants à l'école, cela crée d'énormes perturbations car des enfants malades, handicapés, en béquilles etc doivent être déposés et récupérés quotidiennement, et aucune voiture ne peut attendre ni déposer ou récupérer des enfants.</p> <p>Ce projet d'aménagement a été fait en dépit du bon sens : la fermeture de voies sur l' Trocadéro (seule place qui circule facilement et permet de désengorger le 16 vers le périph via Henri Martin, ou vers les quais vers Iena), va provoquer des engorgements qui vont paralyser tout le 16ème...</p> <p>Il faut sécuriser les passages piétons, élargir les trottoirs, prévoir des voies de dégagement et de déposer pour éviter que les véhicules ne soient obligés de s'arrêter sur les voies de circulation</p> <p>Il faut prévoir un projet viable pour les habitants, pas uniquement pensé pour les touristes (qui se déversent par bus entiers qui stationnent dans la ville et bloquent la vue des piétons et des automobilistes aux abords des passages piétons)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Dans le cadre de ces études, les reports de trafic rue Franklin et rue Paul Doumer (où sont scolarisés de nombreux enfants) ont fait l'objet de précisions. Pour la rue Franklin dont vous parlez, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>- Le projet contribuera de plus à sécuriser la circulation des piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>- Nous prenons note de vos suggestions concernant l'aménagement de dépose-minute aux abords du collège.</p>
953	<p>Je m'oppose vigoureusement à ce projet.</p> <p>Sa mise en oeuvre serait une catastrophe pour les riverains dans un rayon de plusieurs kilomètres.</p> <p>Les nuisances de fréquentation déjà importantes seraient décuplées.</p> <p>Les touristes que la maire veut privilégier aux dépens des habitants finiront par fuir le quartier.</p> <p>La circulation déjà difficile ne ferait qu'empirer.</p> <p>Cette nouvelle réduction des espaces verts est typique du mandat de Mme Hidalgo.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Il n'y a pas de réduction des espaces verts mais bien au contraire un accroissement : la végétalisation constitue en effet l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Le projet a ainsi été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet.</p>
954	<p>Je suis opposé à ce projet qui n'a aucun intérêt et ne servira ni Paris ni les parisiens. Assez de gaspillages. Par contre il est nécessaire d'entretenir l'existant qui est d'une saleté incroyable.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
955	<p>J'approuve ce projet.</p> <p>Surtout si à cette occasion, le champ de Mars est remis à niveau : réfection des allées pleines de trous et flaques d'eau, poubelles en nombres insuffisants, chiens non tenus en laisse sur les pelouses, éclairage nocturne trop faible...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
956	<p>Stop aux gadgets dispendieux. Ce projet n'a aucun intérêt, pas plus d'espace vert, juste des bacs à plantes qui ne seront pas entretenus (voir partout dans Paris) 120 millions pour rien !</p> <p>La ville est ruinée</p> <p>Entretenez ce qui existe qui hélas s'écroule à cause de vous !</p> <p>Qu'avez vous fait de tout cet argent ? 7 milliard de dettes pour un tel résultat!</p> <p>SiOP</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
957	<p>Svp laissez des transversales ou bien le trafic de drogue va s'intensifier (voir Lyon). Et ne réduisez pas les espaces verts au nom de l'écologie !!! Projet cher et paradoxal pour être poli. Pourquoi ne pas avoir une approche de rénovation plus douce et moins chère ? Les dettes de la ville sont déjà ce qu'elles sont !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
958	<p>Bonjour, Je suis pour une sanctuarisation du champs de mars en jardin Non aux événements commerciaux et à ce projet qui réduit les espaces verts.</p> <p>Il manque de jardin et de nature dans les villes en général.</p> <p>Je souhaite garder le bassin à l'identique au milieu des 2 pelouses du champs de mars.</p> <p>Le champs de mars est très bien comme ça. Inutile de dépenser des sommes pharaoniques pour l'enlèver. Il suffit d'augmenter son budget d'entretien et de revoir le fonctionnement des équipes d'entretien.</p> <p>C'est un patrimoine historique Arrêtons de le saccager. Rendons la nature aux parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>- La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- Vous indiquez que le Champ de Mars est très bien comme ça. Mais le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p>
959	<i>Doubleton 958</i>	
960	<p>Pas touche au Champ de Mars ! Halle aux réaménagements ! Laissez-nous souffrir, nous poser, vivre ! Laissez le Champ de Mars rester ce qu'il est : ses pelouses, ses arbres et ses fleurs, manèges, voitures à pédales pour enfants, promenades à dos d'âne et de mulet, théâtre de Guignol, lieu de passage de piétons, vélos et, oui, de traversées de voitures car c'est la vie dans une ville. Merci.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
961	<p>ce projet pharaonique est parfaitement inutile, voire scandaleux. Comment oser une telle dépense qui ne servira absolument pas les parisiens, quand il y a tant à faire dans cette ville pour que tous puissent y vivre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
962	<p>Encore des dépenses inutiles! Des travaux et de la pollution avec des nuisances de toute sortes. Une fois de plus aucune considération des habitants. Qui des enfants qui vont respirer pendant des années ces pollutions, avoir leur sommeil atteint par les bruits des travaux etc Qu'allez-vous faire d'Emile Anthoine qui maintient la vie de quartier? Les parisiens quittent Paris, pourquoi voulez-vous en permanence vous attaquer à ceux qui veulent simplement vivre tranquillement dans leur quartier. Qui a fait vivre Paris pendant le covid? Les touristes? Non cette ville n'a de sens qu'avec des habitants. S'il y a de l'argent à dépenser pourquoi ne pas gérer déjà l'existant en arrêtant de massacrer la ville des habitants. Où est la propreté? Où est le calme? Trocadéro, Champs de Mars sont devenus des zones de concert et de hurlements sonores en semaine comme le week-end. Y a-t-il des privilèges: nuisances sonores interdites pour les riverains et autorisées pour les événements? Double discours encore quant il s'agit d'écologie, pourquoi réduire les pelouses du Champ de Mars?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- La piscine et le stade Émile Anthoine sont non seulement maintenus dans le projet, mais aussi et surtout pérennisés dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU (MeCPLU) : cette dernière prévoit le classement de l'équipement sportif en zone UV.</p> <p>- Concernant les événements, la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>- La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Les pelouses techniques qui seront installées sur le Champ de Mars ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p>
963	<p>Protégez et entretenez déjà l'existant! En dehors de se glorifier de faire des grands travaux, quel est l'intérêt pour les habitants ? Laissez Emile Anthoine, les pelouses du Champs de Mars et les habitants tranquilles. Combien d'habitants doivent quitter la ville pour vous faire comprendre que vos décisions nous pourrissent la vie? L'argent que vous dépensez est le nôtre, celui des habitants. IL faut maintenir la vie locale: les installations d'Emile Anthoine, le calme les moyens de circuler. Arrêtez de nous polluer avec les événements de toute sorte. Bizarrement quant il s'agit d'événements au Troca ou au Champs de Mars, la loi sur les nuisances sonores ne s'appliquent pas. C'est scandaleux. Et la propreté? Paris devient une ville du tiers monde</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet.</p> <p>- Le projet permettra d'améliorer l'accueil de tous, riverains, visiteurs et promeneurs, notamment grâce à : o la restauration des pelouses et des allées de la partie nord du Champ de Mars pour venir pique-niquer et se promener (y compris avec fauteuils roulants / poussettes) o la piétonisation de nouveaux espaces profitant aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, ainsi de pratiques ludiques et sportives libres rendues possible avenue des Nations Unies o le maintien des aires de jeux, manèges, et autres activités du champ de Mars et des jardins du Trocadéro o la redécouverte du site et de son patrimoine via sa mise en valeur par un parcours d'interprétation et la restauration du mobilier d'assises, de signalétique et d'éclairage.</p> <p>- L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) contribuera à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air indique un impact positif du projet sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro).</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
964	<i>Doubleton 963</i>	

n°	Contribution	Réponse
968	<p>1 - Pourquoi ne pas commencer par mettre un terme aux agissements illégaux des vendeurs à la sauvette et autres joueurs de bonneteau qui obstruent les trottoirs du métro à la tour et contribuent à l'insécurité grandissante du lieu ?</p> <p>2 – le projet concernant Emile Anthoine n'est pas clair ... les enfants du quartier profitent de cette infrastructure et la piscine est l'un des rares du quartier.</p> <p>3 – dépenser en investissement et comme toujours ne pas prendre en compte la capacité à maintenir dans la durée ... la décrépitude des aménagements parisiens démontrent qu'il s'agit d'un problème récurrent</p> <p>4 – Quid concernant l'espace Joffre ... la encore un manque d'information est évident ... le grand palais est censé être éphémère comme l'indique son nom ... retrouverons nous les bassins et l'espace occupé</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>1- La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p> <p>2- Le projet Émile Anthoine vise à modifier une partie du bâtiment du CIDJ pour y accueillir un espace associatif, des espaces pour l'exploitation de la Tour Eiffel, et une programmation ouverte au public. Un bâtiment existant côté Jean Rey sera reconstruit pour accueillir des locaux pour les services des parcs et jardins (exploitation du Champ de Mars). Nous vous confirmons que cet aménagement du site Émile Anthoine n'entraînera pas de fermeture du centre sportif ni de la piscine qui sont maintenus. Les équipements existants resteront donc accessibles ; la modification du PLU prévue permettra d'ailleurs de pérenniser la fonction sportive du terrain de sport extérieur.</p> <p>3- Aujourd'hui, les espaces publics ne sont pas en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera ainsi à la réduction de ses coûts d'entretien : pelouses, protection des pieds d'arbre, etc.</p> <p>4- Le Grand Palais Éphémère, en place jusqu'à la fin des JOP 2024, sera bien démonté par la suite.</p>
966	<p>Bonjour</p> <p>Quid de la sécurité des piétons aux abords des travaux et après les travaux? Notamment avec les voies cyclables bilatérales qui obligent à regarder pour traverser des 2 côtés plusieurs fois de suite. Il y a plusieurs écoles dans le quartier dont les enfants arrivent via le métro trocadéro.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution. Nous nous permettons de porter à votre connaissance des compléments d'information en lien avec vos remarques :</p> <p>Des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourri la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE). Enfin, un bureau d'étude, associé à l'équipe de conception, est en charge du phasage et de la définition des conditions d'organisation des travaux. A ce titre, il veille à ce que la circulation des piétons et leur sécurité soient garanties durant toute la durée des chantiers.</p> <p>L'aménagement de la Place du Trocadéro comporte effectivement une piste cyclable bilatérale. Les cycles se déplacent dans le même sens que les voitures dans cette configuration, et doivent respecter les feux piétons ou voiture en fonction des différents carrefours.</p> <p>Enfin, concernant l'accès depuis le métro Trocadéro, nous vous confirmons que les accès côtés Chaillot seront éloignés de la circulation par le projet (du fait de la transformation de la place), et que des traversées piétonnes sécurisées sont prévues en nombre bien supérieur à l'état existant.</p>
967	<p>Mon fils a 8 ans</p> <p>Dans les espaces de jeux pour enfants les vendeurs viennent prier Est-ce acceptable ? pour ma part je ne le pense pas ... vos projets ne répondent pas au problème</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
968	<p>Simplifions le projet pour réduire l'investissement et les couts d'exploitation.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
969	<p>Bonjour</p> <p>la mairie de paris devrait se concentrer sur l'entretien et la propreté de la ville, plutôt que lancer des projets pharaoniques coûteux et dont l'utilité n'est pas démontrée. Ces espaces piétons vont créer encore plus de nuisances (arrivée massive de touristes et de fêtards, pique-nique sauvage, fêtes bruyantes, incivilités, personnes qui urinent sur les arbres ou les poteaux, déchets abandonnés et prolifération des rats) et ne contribuent pas améliorer le quotidien des riverains qui veulent pouvoir circuler dans un quartier propre et calme...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
970	<p>Le projet prévoit des arbres sur le pont, il faut des végétaux bas pour ne pas casser la perspective et mettre en valeur les sculptures.</p> <p>Les arbres contribueront de plus à rendre cet espace beaucoup moins sécurisant... les voleurs apprécient la protection naturelle de la canopée qui rendra inopérant systèmes vidéos et drones de surveillance ... la réalité de notre ville aujourd'hui est une insécurité croissante, concevoir un aménagement sans intégrer cette dimension est une aberration</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à votre inquiétude, il n'est pas prévu d'arbres sur le pont. Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p>
971	<p>Si vous ne savez pas quoi faire de notre argent, voici quelques pistes utiles celles-ci:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. faire appliquer la loi aux vendeurs à la sauvette, sans papiers et autres bandes de pickpockets 2. faire appliquer la loi sur les nuisances sonores car les événements autorisés par la mairie se croient tout permis 3. nettoyer cette ville qui devient un dépôtore 4. avoir des bornes électriques qui fonctionnent et avec des tarifs permettant aux gens de se convertir à l'électrique 5. Entretien les pelouses, espaces verts et espaces publics existants 6. s'assurer que les enfants puissent jouer dans des parcs propres et sans risques (personnes douteuses et objets dangereux) <p>Voici du concret simple mais qui est moins star et paillette que des grand travaux qui permettent de se faire mousser a minima.</p> <p>Laisser Emile Anthoine, le champ de mars, les bus et les habitants tranquilles!</p> <p>Ras le bol des double discours: écolo mais vous voulez réduire la verdure du champ de mars, améliorer la vie des habitants mais vous voulez nous supprimer les installations type Emile Anthoine et augmenter les évènements qui nous pourrissent le quotidien car vous refusez de faire appliquer la loi</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
972	<p>Quels aménagements prévoyez-vous pour les riverains ?</p> <p>Comment allez-vous garantir la sécurité piétons ? Notamment pour les enfants qui vont à l'école aux abords de l'avenue Paul Doumer et de la rue Benjamin Franklin (collège / lycée SLG) ? Avant et après les travaux ?</p> <p>Quels aménagements seront prévus pour les accès PMR ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Veuillez trouver ci-joint des compléments d'information en lien avec vos remarques :</p> <p>- Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Dans le cadre de ces études, les reports de trafic rue Franklin et rue Paul Doumer (où sont scolarisés de nombreux enfants) ont fait l'objet de précisions.</p> <p>Pour la rue Franklin dont vous parlez, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir.</p> <p>- Le projet contribuera de plus à sécuriser la circulation des piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- Pour les personnes à mobilité réduite, la piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse, avec l'ajout de 9 places sur l'ensemble du site. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade.</p>

n°	Contribution	Réponse
973	<p>Bonjour, Je suis contre le projet l'aménagement sur site tour Eiffel. -Trop de chantier, dérapage budgétaire considérable. -Problèmes de sécurités _Problème de circulation.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
974	<p>Contre la transformation du jardin / parc en zone commerciale : trop de commerces ajoutés Contre la réduction de la pelouse centrale : cela ne va pas dans le sens de l'argumentation de créer un parc plus végétalisée ! Contre la surélévation de la pelouse centrale : quel intérêt pour les mamans , les poussettes , les fauteuils , les enfants ... risque de se faire mal et tomber ! Cela ne sert que à renforcer des pelouses pour les rendre plus résistantes à une surexploitation commerciale . Contre la suppression de la voie automobile centrale : impossible aujourd'hui de traverser le parc la nuit SAUF via cette voie ! Comment nos enfants vont faire pour évoluer tranquillement et en sécurité dans le quartier quand ils rentrent le soir ? La mairie paye le taxi pour assurer la sécurité ?? Je ne vois pas où se trouve la végétalisation supplémentaire dans ce projet : beaucoup trop réduit . En revanche la construction est trop importante . En bref un projet commercial qui vise à transformer un parc/jardin en zone commerciale ! Assez honteux de présenter tout cela sous un angle déformé et mensonger (à l'image des visuels ou les avants ne sont même pas retouchés pour être comparés sur les mêmes bases : couleurs , saison , eau des fontaine etc) ... tout est fait pour nous induire en erreur , comment avoir confiance ???</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information : - Vous évoquez les aménagements pour les riverains. Aujourd'hui, victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. - Le projet permettra d'améliorer l'accueil de tous, riverains, visiteurs et promeneurs, notamment grâce à : o la restauration des pelouses et des allées de la partie nord du Champ de Mars pour venir pique-niquer et se promener (y compris avec fauteuils roulants / poussettes) o la piétonisation de nouveaux espaces profitant aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, ainsi de pratiques ludiques et sportives libres rendues possible avenue des Nations Unies o le maintien des aires de jeux, manèges, et autres activités du Champ de Mars et des jardins du Trocadéro ou la redécouverte du site et de son patrimoine via sa mise en valeur par un parcours d'interprétation et la restauration du mobilier d'assises, de signalétique et d'éclairage - L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air indique un impact positif du projet sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro). Concernant les pelouses du champs de Mars, elles seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. - Nous avons bien pris en compte votre remarque concernant la sécurité. Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
975	<p>Je suis contre ce projet. Pensez aux Parisiens plutôt qu'aux touristes qui passent que 2 jours à Paris ds leur vie !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
976	<p>OPPOSÉE à ce projet qui dévoie l'espace public autour de la Tour Eiffel NON à cette initiative de plus qui promeut la marchandisation de Paris OUI à l'accès libre des riverains, des familles, des runners à tout l'espace du champs de mars, déjà bien empiété par cette horreur qu'est le grand palais éphémère Paris aux parisiens</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
977	<p>Arrêtez les dépenses inutiles et laissez notre patrimoine et notre ville comme elle est! Ras le bol de ces projets onéreux qui servent uniquement à faire enrager les parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
978	<p>Non. Pitié non.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
979	<p>Ce projet en l'état actuel de sa présentation est non-viable ! C'EST NON 1/Arrêtez avec vos bacs à fleurs partout, vous ne voyez pas que la majorité des gens les prennent pour des poubelles, ce n'est pas entretenu, c'est faux. 2/Le Trocadéro en espace vert mais quelle bêtise, la pelouse sera envahie de squatteurs qui apporteront des nuisances, et l'entretien ne sera pas suivi comme pour la majorité des espaces verts de la ville. Cela deviendra comme le jardin Nelson Mandela aux Halles qui est dégoûtant et mal entretenu. 3/Vous passez de 36m à 25m pour le tapis vert : Réduire d'1/3 le jardin du Champs de Mars, mais quelle honte alors qu'il faut plus d'espaces vert. Vous supprimez les contre-allées et osez même mettre des allées en béton, on marche sur la tête. Enfin, les bordures en béton autour des pelouses et les allées également en béton aussi sont inesthétiques et dangereuses. 4/Le Champs de Mars, n'est pas un centre commercial, arrêtez de vouloir tout marchandiser ! 12 kiosques alimentaires, des bagageries, des sanitaires etc... C'est totalement contre-productif car cela grignote encore un peu plus les espaces vert, c'est inutile et générateur de déchets. 5/L'horrible mur en verre autour de la tour Eiffel devrait être enlevé pour redonner accès au jardin et tout le nouveau mobilier devrait être interdit tant il l'air beaucoup trop moderne et en inadéquation avec l'histoire du lieu. Si votre but c'est de faire comme la Place de la République, ça sera gagné... Tout détruire pour mettre du béton gris partout et enlever tout le vert, puis décider il y a quelques jours de revenir à l'ancienne version avec des pelouses et des fontaines... C'est vraiment honteux de gâcher l'argent public comme ça. C'EST NON</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information : Ce projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Il part également d'un constat : le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). - Concernant les constructions nouvelles que vous mentionnez, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Le projet prévoit ainsi la création de 17 kiosques commerciaux et de 3 kiosques de sanitaires publics, soit 20 au total, contre 27 aujourd'hui. - L'enceinte située autour de la Tour Eiffel ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p>
980	<p>Projet mitigée, mais j'y suis plutôt favorable. Je pense que retirer la voiture du pont Iéna et du champ de mars est important pour sécuriser les piétons et cyclistes vulnérable (et très nombreux) face au fort trafic. La piétonisation du site est aussi bien pour permettre au riverain de bénéficier d'un lieu sûr pour les enfants et personnes âgées. De nouveaux espaces aménagés pourquoi pas, mais pas à coup exorbitant et recentrer sur les riverains et non les touristes. Par contre: Il ne faut pas trop favoriser le tourisme. Non au commerce et non à cette image de Paris ville touristique avant tout. Un pont n'est pas un parc vert. Je vois qu'il y a déjà eu du changement, mais le pont doit rester un axe de traversée principale. Pourquoi pas remplacer la voiture par des vélos et transport en commun (bus?). Plus de place pour les piétons est bien venue, mais il faut garder Iéna comme l'axe de traversée historique qu'il a toujours été. Voilà pour ma part. Je suis plutôt pour l'idée général, mais pas pour la commercialisation qui accompagne le projet actuel. Le coup affecte aussi la position des riverains. Merci de prendre c'est point en considération.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information : Vous évoquez les aménagements pour les riverains. Aujourd'hui, victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Le projet permettra d'améliorer l'accueil de tous, riverains, visiteurs et promeneurs, notamment grâce à : la restauration des pelouses et des allées de la partie nord du Champ de Mars pour venir pique-niquer et se promener (y compris avec fauteuils roulants / poussettes) ; la piétonisation de nouveaux espaces profitant aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, ainsi de pratiques ludiques et sportives libres rendues possible avenue des Nations Unies ; le maintien des aires de jeux, manèges, et autres activités du Champ de Mars et des jardins du Trocadéro et enfin la redécouverte du site et de son patrimoine via sa mise en valeur par un parcours d'interprétation et la restauration du mobilier d'assises, de signalétique et d'éclairage L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air indique un impact positif du projet sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro). Le pont d'Iéna restera bien un espace de traversée : un large espace sera aménagé à destination des piétons et la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours, Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 17 kiosques commerciaux et de 3 kiosques de sanitaires publics, soit 20 au total, contre 27 aujourd'hui.</p>

n°	Contribution	Réponse
981	<p>Ce projet ne saurait ignorer les besoins spécifiques de la communauté des sports de glisse urbaine (roller, skate, longboard, trottinette...)</p> <p>Le site du Trocadéro est emblématique pour la pratique de ces sports liés aux déplacements doux, tant au niveau parisien que national et même international (grands évènements et compétitions). Depuis un demi-siècle, le lieu est ainsi habité par les parisiens, dans un partage harmonieux avec les autres usagers et sous l'oeil admiratif et bienveillant des touristes.</p> <p>Il serait impensable que les solutions techniques choisies pour le réaménagement en signent l'arrêt de mort.</p> <p>Il faut absolument maintenir un revêtement de surface bitumé lisse, convenable pour cela, en coordination avec les associations et fédérations sportives concernées, sur la plateforme en bas des escaliers et sur les rampes des deux côtés des bassins.</p> <p>Des solutions existent, esthétiques et écologiques, ne les négligez pas par simple ignorance ou dogmatisme.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé. Le béton micro-désactivé choisi est visible actuellement dans les allées latérales de la Tour Eiffel.</p> <p>Cependant, nous prenons note de votre suggestion concernant un aménagement de surface plus lisse.</p>
982	<p>Bonjour</p> <p>Je m'oppose à ce projet qui valorise les touristes au détriment des habitants.</p> <p>Cette consultation devrait être plus largement relayée par ailleurs</p> <p>Merci</p> <p>Alexia</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
983	<p>Bonne idée d'enlever les voitures de ce site et de faire plus de place pour les piétons !</p> <p>Il est bien de penser aux parisiens qui veulent pouvoir venir profiter et se promener dans ce lieu sans être gênés par les voitures.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
984	<p>Encore un projet coûteux et ridicule de la Mairie de Paris, qui dénature la ville et pourrit la vie des habitants.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
985	<p>Les travaux d'aménagement de la place du Trocadéro vont occasionner de nombreux bouleversements : circulation et danger pour les piétons, nuisances sonores pour les riverains. Notamment rue Benjamin Franklin et avenue Paul Doumer.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle les compléments suivants :</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres.</p> <p>Concernant l'avenue Doumer, l'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux.</p> <p>Concernant l'avenue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p>
986	<p>Bonjour</p> <p>Le Champs de Mars doit rester un espace vert tranquille pour les familles et pas devenir un champs de foire et un espace blindé de touristes (qu'il est déjà trop). Il y a trop d'évènements (courses à pieds, hippisme, concerts...) en ce moment. Les riverains ne peuvent plus dormir et jouir paisiblement de leur quartier.</p> <p>De plus, après tous ces évènements, le quartier est une poubelle.</p> <p>Je crains beaucoup pour la pollution visuelle et sonore du quartier</p> <p>Le budget me semble délirant sans amélioration de qualité de vie pour les parisiens (Ce projet me parle que des touristes)</p> <p>On ferait mieux de dédier ce budget à l'entretien des espaces verts, à la sécurité (mettre des gardes de nuit), à la propreté et au nettoyage. Et globalement à la propreté de Paris en general</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet.</p> <p>- Concernant les évènements, la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'évènements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands évènements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des évènements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'évènements.</p> <p>- Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>- Aujourd'hui, les espaces publics ne sont pas en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera ainsi à la réduction de ses coûts d'entretien : pelouses, protection des pieds d'arbre, etc.</p> <p>- Le projet permettra d'améliorer l'accueil de tous, riverains, visiteurs et promeneurs, notamment grâce à : o la restauration des pelouses et des allées de la partie nord du Champ de Mars pour venir pique-niquer et se promener (y compris avec fauteuils roulants / poussettes) o la piétonisation de nouveaux espaces profitant aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, ainsi de pratiques ludiques et sportives libres rendues possible avenue des Nations Unies o le maintien des aires de jeux, manèges, et autres activités du Champ de Mars et des jardins du Trocadéro o la redécouverte du site et de son patrimoine via sa mise en valeur par un parcours d'interprétation et la restauration du mobilier d'assises, de signalétique et d'éclairage</p> <p>- L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air indique un impact positif du projet sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro).</p>
987	<i>Doubleton 986</i>	
988	<i>Doubleton 986</i>	
989	<p>Bonjour,</p> <p>Nous avons été informé de la réalisation future de travaux place du trocadéro. Pourriez vous svp prendre en considération la sécurité des enfants dan sites écoles alentours. En effet, les rues seront touchées par ces travaux et certainement utilisées pour réorienter la circulation.</p> <p>Je vous remercie</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
990	<i>Doubleton 986</i>	
991	<p>JE SUIS CONTRE LE PROJET</p> <p>Le site Tour Eiffel Champ de Mars Trocadéro ne nécessite aucunement les réaménagements proposés par la Mairie de Paris - les travaux précédents (métro aérien etc...) ont déjà duré trop & plus longtemps que prévu et ont coûté trop & chers que prévus (comme d'habitude)</p> <p>Le quartier ressemble à une poubelle, les alentours sont défigurés, sales, inconfortables, désagréables, bruyants... et ce depuis de nombreux mois</p> <p>Les propositions inutiles et coûteuses comme le réhaussement des pelouses du Champ de Mars n'ont aucun sens, aucun ajout , aucun avantage.</p> <p>Les touristes ne peuvent être la priorité d'une vie, ni d'une ville si elle veut vivre. Les quartiers qui nous concernent n'ont d'attrait pour les touristes que parce qu'ils sont vivants de leurs habitants ! Faire de Paris un musée n'est pas la solution.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
992	<p>Encore des travaux pharaoniques, pour quel coût réel pour les Parisiens ?</p> <p>Des mois encore de nuisances sonores, quid de la circulation ?</p> <p>Le quartier de Bir Hakeim transformé en "arrière-boutique" de la Tour Eiffel. Paris n'est pas un jeu de Monopoly géant, nous voulons vivre dans un vraieville, pas dans un Disneyland pour bobos et touristes !!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été.</p>
993	<p>-Le projet emporte une incompréhensible réduction des espaces verts accessibles au public, phénomène qui n'est malheureusement pas nouveau.</p> <p>-Il est regrettable que le Champs de Mars ne soit pas protégé par des grilles, à l'instar du jardin du Luxembourg ou de Central Park</p> <p>-L'alibi écologique à ce projet ne résiste pas une analyse fine en la matière, plutôt que de végétaliser des ponts, peut être serait il préférable de cesser de bétonner le parc tel que cela est le cas depuis plusieurs décennies.</p> <p>-La perspective à la Française n'est pas respectée par ce projet, et ne l'est déjà plus de longue date avec le Grand Palais dit éphémère et ses nombreuses excroissances.</p> <p>- Le projet ne s'attache pas sérieusement à la préservation du patrimoine du parc, qui est par ailleurs si peu entretenu La comparaison avec le Jardin du Luxembourg est la encore assez frappante.</p> <p>Le projet semble s'inscrire dans un vaste mouvement consistant à faire du Champs de Mars un champs de foire, là où il y avait occasion d'en faire l'un des plus beaux jardins de la capitale.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Tout d'abord, nous vous confirmons que la surface d'espaces verts accessible au public est bien accrue par le projet. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p> <p>Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Le Champ de Mars a toujours été conçu pour être un espace ouvert à tous, et non un espace vert fermé ; ce parti pris n'est pas remis en cause par le projet.</p> <p>Le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la création d'une bande enherbée au niveau de la seconde rangée d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Le Grand Palais Éphémère que vous mentionnez sera démonté suite aux JOP 2024.</p> <p>Enfin, la réinterrogation de la programmation événementielle fait par ailleurs partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
994	<i>Doublon 993</i>	
995	<p>Repères</p> <p>On a un peu de mal à valider les chiffres "d'engazonnement" donnés par la mairie de Paris. Il semble, mais un démenti serait le bienvenu, que les pelouses qui seront plantées sur les toitures des immeubles de bagageries seront comptabilisées dans les "plus de verdure" du projet.</p> <p>Par ailleurs, si l'on se réfère à l'entretien des pelouses accessibles aux jardiniers de la ville de Paris, le pire est à craindre pour ces pelouses inaccessibles (prendre comme référence les plantations au-dessus des abris-bus</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution.</p> <p>Comme vous l'avez noté, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Les toitures végétalisées sont en effet comptabilisées dans les surfaces végétalisées du fait de leur épaisseur d'au moins 30 cm. Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>La comptabilité des m² de végétalisation différencie bien les surfaces qui sont en pleine terre de celles qui sont en toiture ou sur ouvrage étanche. La végétalisation des toitures apporte des services en terme thermiques, de paysage, de biodiversité, etc. D'autre part, elles permettent une meilleure gestion des eaux de pluie. Il est donc pertinent de les prendre en compte, tout en les différenciant des espaces verts de pleine terre. D'autre part, nous précisons que les toitures ne sont pas couvertes de gazon mais d'une végétation diversifiée, qui ne sera pas rendue accessible au public pour des raisons de sécurité. Cela facilitera également leur entretien futur par le gestionnaire.</p>
996	<p>Merci de ne pas toucher au champ de mars et de cesser d'en faire un champ de foire. Pourquoi vouloir le changer ??? C'est un jardin paisible au cœur d'un Paris excité et bruyant.</p> <p>STOP AUX MANIFESTATIONS EN TOUT GENRE MAINTIEN D'UN JARDIN SEREIN</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
997	<p>Oui pour la piétonisation du Trocadéro, pont Iéna et champ de mars. Non au commerce. Rendez la ville au parisien s'il vous plaît.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
998	<p>Il ne semble qu'aucune étude n'ait été faite sur la sécurité des piétons pendant et après les travaux. Il y a des écoles qui vont être fortement impactées par ce projet avec un accroissement de la circulation sur les axes secondaires. La sécurité des jeunes piétons est absolument à prendre en compte.</p> <p>Il y a suffisamment d'accidents regrettables dans le quartier. Protégez les enfants devraient être la priorité de la mairie.</p> <p>D'autre part l'impact pour les riverains de la circulation qui va être détournée est aussi une vraie conséquence à prendre en compte. L'axe supprimé va embouteiller des axes secondaires, il faut le prendre en compte. Cela veut dire une pollution sonore et une pollution de l'air en sus. Tout le monde ne peut pas se déplacer à pied ou en vélo.</p> <p>La suppression d'un pont dessiné il y a très longtemps alors que la population était bien inférieure est-elle vraiment justifiée? N'est-il pas envisageable de faire une passerelle ou d'élargir les trottoirs existants?</p> <p>Il n'y a aujourd'hui pas de transport en commun reliant le Trocadéro à l'école militaire, ne faut-il pas penser à développer cet axe?</p> <p>La place du Trocadéro est une zone où des gens 'trainent' le soir, quel est la sécurité/surveillance proposée? Aujourd'hui ce n'est pas un axe que les piétons empruntent car trop dangereux des la nuit tombée.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourri la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité Environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE). Enfin, un bureau d'étude, associé à l'équipe de conception, est en charge du phasage et de la définition des conditions d'organisation des travaux. A ce titre, il veille à ce que la circulation des piétons et leur sécurité soient garanties durant toute la durée des chantiers. Une charte de chantier vert s'appliquera également aux entreprises de travaux et aura pour but de limiter au maximum l'impact des chantiers sur l'environnement et les riverains.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant la sécurité des enfants scolarisés dans les rues proches du Trocadéro, des études de trafic ont été menées.</p> <p>Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnières.</p> <p>Pour la rue Paul Doumer, l'étude de trafic microscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Par ailleurs, la crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing, éloignés des deux places de dépôt-minute. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux.</p> <p>- L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études ont été saluées par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>- Vous évoquez la sécurité place du Trocadéro. Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
999	<p>AUCUNE SECURITE SUR LES SITES EN QUESTION LES TRAVAUX ENTRAINENT DES DESAGREMENT POUR LES CITADINS AU QUOTIDIENS QUE SE SOIT POUR TRAVAILLER OU SE DEPLACER, dangerosité DES SITES DEPUIS LE DEBUT DES TRAVAUX</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1000	<p>Gérance</p> <p>Dans ce projet gigantesque, il n'est jamais fait référence à sa gestion. Il aurait été astucieux de profiter de ce projet pour créer une sorte de syndicat de copropriété, une gérance, regroupant la société de la tour Eiffel, le service des parcs et jardins, la police municipale, la police nationale et la ville de Paris. Avec un gérant, nous serions à qui nous adresser pour connaître le fonctionnement du champ-de-mars.</p> <p>Circulation 1</p> <p>Il est impossible de se prononcer sur le projet de piétonnisation de l'avenue Bouvard et de la place du Trocadéro. Nous n'avons pas eu accès aux études d'impact évaluant le report de circulation et ce que cela allait entraîner autour des deux sites concernés. Nous n'avons pas eu le futur plan de circulation des quatre lignes de bus qui traversent le champ-de-mars.</p> <p>Ce manque d'information est-il opposable juridiquement ?</p> <p>Circulation 2</p> <p>La piétonnisation de l'avenue est à l'ordre du jour. Alors que la piétonnisation du pont d'Iéna a été conçue en conservant une voie réservée aux bus, engins de secours (police, pompier, ambulance), il n'en est pas de même de l'avenue Bouvard. Il aurait été astucieux d'appliquer la même règle à ces deux parties piétonnées. Mais l'idée pour l'avenue Bouvard est-elle de la piétonniser ou d'y trouver une nouvelle surface pour y faire des événements ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Gérance : Le projet n'avait pas pour objet, en effet, de réinterroger le mode de gestion du site. Divers services oeuvrent en effet à l'entretien, à l'exploitation et à la sécurisation du site. La SETE, les services parcs et jardins et la police municipale relèvent de la compétence de la Ville de Paris qui en assure la coordination. La police nationale relève en revanche de la Préfecture de Police. Cette compétence ne peut, en l'état du droit, être déléguée à la Ville de Paris. Nous prenons cependant note de vos suggestions.</p> <p>- Circulation 1 : l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Comme cela a été présenté en réunion publique du 3 novembre dernier, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92 des bus sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna.</p> <p>Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont également créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY). Vous pouvez également consulter l'ensemble des aménagements prévus pour les bus dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10 du dossier de PPVE)</p> <p>- Circulation 2 : nous prenons note de votre suggestion de préserver un passage pour les bus, engins de secours sur l'avenue Bouvard.</p>
1001	<p>Le projet présenté par la ville de Paris ne répond pas du tout aux attentes des parisiens riverains de cet espace vert magnifique Il faut cesser cela rapidement Je suis donc contre ce projet qui réduit la surface verte du champ de mars</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1002	<p>Ne végétaliser pas le pont d'Iéna. C'est un axe de traversée de la seine. Virée les voitures oui car ce sont des dangers public en ville pour les enfants, personne âgée et riverains en générale. Mais le pont doit garder sont role.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1003	<p>Toucher pas au Champs de Mars. Faites dégager la voiture sur les site oui mais pas besoin de plus. Les travaux manquent de sécurité pour les piéton et surtout les enfants. Pour un projet pour piéton, cela doit être une priorité.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1004	<p>Les espaces verts</p> <p>Un des fondamentaux ayant présidé à la création du champ-de-mars, au début du XXème siècle, était d'apporter plus d'espace vert aux Parisiens qui en manquaient cruellement. Avec la privatisation, pour les touristes, de l'espace situé sous la tour Eiffel, c'est déjà une diminution d'environ 20% du champ-de-mars, retiré aux Parisiens et attribués aux touristes (en fait non, à la société de la tour Eiffel pour y construire des bâtiments !)</p> <p>Ce serait bien si, avec ce nouveau projet, la pelouse centrale n'était pas réduite elle de 30%.</p> <p>On suppose que les Ecolos Parisiens seront réagir.</p> <p>Animations</p> <p>On ne trouve pas dans le projet l'état futur des distractions pour les enfants. Manèges, balançoires, théâtre des marionnettes, voitures à pédales, promenade sur des ânes, sont évidemment absents des maquettes présentées. Nous espérons que ces animations pour les enfants comme les kiosques qui permettent aux enfants et aux parents de se désaltérer seront pérenniser. Ces constructions du début du XXème siècle sont la marque de PARIS que les touristes viennent chercher</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Veuillez trouver des compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p> <p>Vous évoquez les différentes distractions pour les enfants. Les aires de jeux, manèges et autres activités du champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues. Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de bouillottes est prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire.</p> <p>-enfin, vous nous faites part de vos préoccupations quant à la propreté. Le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93)</p>
1005	<p>Ce projet est un non-sens écologique, qui cible uniquement 2024, et le déluge après (mais uniquement pour les parisiens et surtout pour ceux qui habitent à proximité). Merci donc à Anne Hidalgo de ne pas faire sa campagne avec l'argent des principaux intéressés!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1006	Pas assez d'espaces vert. Paris est touristique mais doit être aussi écologique. Plus d'espaces vert	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1007	<p>BUDGET 1 Le projet Grand Site Tour EIFFEL était estimé à ses débuts, à 70 millions d'Euros. Un premier dérapage le porte maintenant, lors du vote de son budget à la mairie de Paris, à 107 millions d'Euros. Il ne faut pas être grand clerc pour sans doute, à la fin, le voire flirter avec les 150 à 200 millions d'EUROS. La dette de la ville de Paris s'élève déjà à 7,7 milliards d'Euros. C'était le moment de se lancer dans un tel projet pharaonique ?</p> <p>BUDGET 2 Un des axes qui justifie, en partie, ce grand projet, ce sont les JO. Or on n'arrive pas à savoir dans les coûts annoncés, la part prise en charge par le mouvement Olympique. Cette absence d'information est peut-être opposable juridiquement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024, tout en conservant des objectifs de requalification de long terme, à l'instar des aménagements historiques du site relatifs aux Expositions Universelles. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Paris2024 a pour obligation de remettre en état les secteurs sur lesquels ils seront intervenus. Pour autant, Paris2024 n'est pas un co-financier du projet Site Tour Eiffel. La Ville de Paris s'est donc attachée à définir un phasage travaux avant et après JOP compatible avec les espaces occupés par les jeux pour que les aménagements définitifs livrés avant les JOP ne soient pas détériorés.</p> <p>Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p>
1008	Marre de la voiture chaque fois que j'y descend. POUR! Merci d'avoir aussi gardé un axe Bus et véhicule d'urgence. Par contre c'est quoi cet végétalisation bizarre du pont d'Iéna? Pas besoin. Un grand axe piéton avec des bancs suffit.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note.</p> <p>Concernant le pont d'Iéna, comme vous le notez, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, le pont accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées, qui intégreront des bancs sur leurs pourtours.</p> <p>Ces jardinières participeront à la végétalisation du site. La végétalisation constitue en effet l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
1009	<p>MAINTENANCE Ce projet fait l'impasse sur ce que coutera réellement son fonctionnement. Plus de jardiniers ? plus de police ? plus d'entretien ? En général lorsqu'un budget est présenté on trouve non seulement les coûts d'investissement mais aussi les coûts d'entretien, de maintenance. Est-ce que le chef de projet peut répondre à cette question ? En cas de non réponse quelle peut-être la responsabilité de la Mairie de Paris ?</p> <p>SOCIOLOGIE L'idée de départ de la mairie de Paris, au début des années 1900, était de supprimer la "barrière" que représentait le terrain vague entre les 7ème et 15ème arrondissement. L'objectif était donc (on en trouve clairement trace aux archives de Paris) de désenclaver les habitants de chaque arrondissement et de permettre un mélange des populations entre un arrondissement bourgeois et un arrondissement populaire. En supprimant une voie importante de communication, comme l'avenue Bouvard, on se met en contradiction avec la volonté de la mairie de Paris du début du XXème siècle. On sait aussi qu'en créant de grandes surfaces, la sécurité y est plus difficile à assurer (exemple les dalles comme dans le XVème)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- Concernant le budget d'entretien, celui-ci n'est pas intégré en effet au coût d'aménagement du projet, objet de la présente PPVE. Le projet ambitionne cependant de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre pour son entretien : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>- Aujourd'hui, les espaces publics du Site ne sont plus en accord avec ses usages et son importance requièrent. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien : pelouses plus résistantes, protection des pieds d'arbre, augmentation du nombre de poubelles, de sanitaires publics, etc.</p> <p>- Vous nous alertez sur la liaison entre le 15e et le 7e. En voiture et taxi, la liaison entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part.</p> <p>- Concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>- Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
1010	Bonjour, De gros travaux sont prévus autour de la place du Trocadéro et du pont d'Iéna. Qu'est-il prévu pour les enfants scolarisés de Benjamin Franklin ? Non seulement ces travaux risquent de créer un accroissement du trafic aux abords de l'établissement Saint Louis de Gonzague où les voitures passent déjà à très vive allure (mes enfants me précisent que jamais les voitures ne ralentissent pour les laisser traverser au passage piétons), mais la question ne devrait-elle pas être de créer en priorité un espace protégé autour de l'école pour nos enfants plutôt que pour les touristes ? Cordialement	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos questions :</p> <p>Le projet ambitionne précisément de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs. Le nombre. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Pour le rue Franklin, avec le projet, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p>

n°	Contribution	Réponse
1011	<p>Le projet est super, mais ce qu'il manque surtout est une présence policière ou un dispositif de sécurité constant. Surtout l'hiver il y a pas mal de vols dans les allées...</p> <p>Il faudrait aussi faire une remise à niveau des "stades" de basketball et de handball, qui sont en mauvais état et manque d'ailleurs de bancs ou de poubelles, ainsi qu'une remise à niveau des aires de jeux.</p> <p>Par ailleurs, les chiens en liberté sans laisse sont tout de même un danger, malgré mon amour pour les toutous. Les enfants peuvent être effrayés, certaines personnes en ont peur, et même certains chiens ne sont pas dressés pour un rappel convenable. Un "parc à chien" fermé pourrait être une solution et tout aussi agréable pour tout le monde.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>- Concernant la sécurité, Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>- Une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires (les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendant pas du porteur du projet) à la mesure du site, notamment le rétablissement de muraux ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>- Le périmètre du projet d'aménagement ne prévoit pas la rénovation d'équipements publics sportifs qui relève d'autres directions de la Ville de Paris.</p>
1012	<p>La mairie transforme peu à peu Paris en Disneyland. Super pour s'amuser mais peu pratique pour y vivre et encore moins pour travailler. Je suis profession libérale et travaille avenue Freniet. Je vois des patients y compris des enfants handicapés dont les parents n'ont pas le loisir de venir en métro et ses escaliers impraticables... Ce projet signifie l'arrêt de mon activité pour tous ceux qui ont justement besoin de se déplacer autrement que par le métro ou bus.</p> <p>La mairie se dit opposé à la multiplication des Airbnbs et fait tout pour que Paris soit réservé aux touristes et aux jeunes qui n'ont pas de famille ou aux très riches. Mais les professionnels ne pourront pas y travailler. Des amis artisans quittent aussi Paris excédés par les limitations de circulation et de leur activité.</p> <p>Ce projet signera encore plus l'arrêt des commerces et des professionnels dans cette zone et multipliera encore plus les locations saisonnières. Ça plaira beaucoup à ceux qui ne doivent pas travailler dans la zone !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1013	<p>J'adore, pour! Enfin je vais pouvoir profiter du Trocadéro et du pont.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1014	<p>J'y suis favorable. Mais priorité au riverains donc les commerces il faut éviter. Les espaces réaménagés pour piéton et cyclistes, en gardant bus et service d'urgence est un bon compromis. Par contre, gros bémol, les informations sur la sécurité lors des chantiers. J'ai hâte du résultat !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1015	<p>Je trouve que le projet dénature la perspective actuelle et la vue exceptionnelle. Le champs de Mars est pour nous un espace de promenade de détente donnant un sentiment de liberté, de bien être. Nous y avons également des souvenirs de concerts et d'événements inoubliables au pieds de notre emblème nationale : la tour Eiffel...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p>
1016	<p>Les exposés des 11 et 21 octobre derniers ont mis en lumière les failles du projet Onestie :</p> <p>1/ problématique économique : Un budget initial de 120 millions d'euros (!) sans parler du budget annuel d'entretien, totalement déraisonnable au regard des finances de la ville et quand on le compare au budget annuel d'entretien des bâtiments existants (12 Millions d'euros) ou celui d'acquisition d'œuvres d'art (2 Millions d'euro /an)</p> <p>2/ Problématique écologique : Un non-sens frisant l'absurdité de disposer des arbres en bac sur le pont d'Iéna, et à quel coût d'entretien, une réduction des pelouses du Champ de Mars et la bétonisation de leurs pourtours.</p> <p>3/Problématique sociale : On coupe à la circulation tout l'espace Champ de Mars/ Trocadéro créant ainsi une immense barrière entre les quartiers parisiens. On supprime une bonne partie des espaces verts, on supprime les bassins d'eau réduisant les lieux de promenades et de jeux pour les enfants.</p> <p>4/ problématique sécuritaire : La coupure de circulation prévue isole tout l'ensemble et rend toute la zone et les quartiers adjacents profondément insécuritaires.</p> <p>5/ Problématique circulaire : La réduction des voies de circulation voitures, bus, véhicules de secours, de sécurité et de propreté va congestionner tout l'Ouest de Paris du fait des reports immanquables qui vont s'opérer. Les habitants en seront les premières victimes tant sur le plan des nuisances sonores ou de pollution que sur tous les plans sécuritaires : déficit de circulation des véhicules de police, déficit de circulation des véhicules de ramassage des ordures ménagères ou des encombrants, déficit de circulation des véhicules de secours sos médecins, pompiers ou ambulances.</p> <p>En résumé : Il s'agit d'un projet pharaonique immensément trop coûteux, mal pensé dans ses détails de vie quotidienne, porté par des équipes méconnaissant l'histoire de Paris, n'apportant aucune considération à la conservation d'un site appartenant au patrimoine mondial, un projet à visée purement idéologique. A stopper de toute urgence !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>Pour répondre à vos questions :</p> <p>- Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées et non des arbres.</p> <p>- La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+ 17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p> <p>- Vous évoquez la "bétonisation" du pourtour des pelouses du Champ de Mars. Ces bordures en pierre naturelle, de 30 cm, se justifient par la création d'une pelouse surélevée et renforcée, permettant de répondre à la très forte sollicitation et aux différents usages. Ces aménagements offrent ainsi une pérennité supplémentaire aux espaces verts. Enfin, ces pelouses intègrent des assises permettant aux personnes âgées et personnes à mobilité réduite de profiter du jardin.</p> <p>- Concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Les aires de jeux, manèges et autres activités du champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues.</p> <p>- Nous vous confirmons que le projet présenté à la PPVE ne prévoit pas la suppression de la fontaine située Place Rueff (image issue de la Vision 2030 du concours, hors projet).</p>
1017	<p><i>Doubleton 1017</i></p>	
1018	<p>Bonjour</p> <p>on ne supporte plus que notre champs de mars soit régulièrement barricadé et inaccessible.</p> <p>on veut vivre en paix dans notre quartier sans nuisance sonore ni travaux exorbitants.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1019	<p>Ou est passé la perspective de notre dame de fer dans ce projet? La végétalisation du pont iena pour encore supprimer des voitures dans paris enfin supprimer est un bien grand mot car c'est surtout reporter le problème au alentours de ce magnifique site... Et oui avant de s'attaquer aux voitures il faudrait avoir des transports en communs fiable et des stationnements gratuits ou du moins moins cher que ce qui existe actuellement aux abords des gares de la région parisienne...</p> <p>Enfin pour ma part un projet qui jette de la poudre aux yeux et qui doit être absolument fini pour 2024 vite vite... Un projet écologique doit se mener sur la longueur et de manière durable installer une bagagerie au pied de la tour eiffel alors que nous avons du mal à trouver des toilettes aux abords de tout les autres sites touristiques que comporte paris moi je trouve ça vraiment étrange...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Enfin, vous évoquez le sujet des toilettes publiques. C'est l'un des éléments de programme intégré au projet, qui prévoit 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93). Des sanitaires sont prévus sur l'ensemble du périmètre (place et jardins du Trocadéro, Tour Eiffel, Emile Anthoine, Champ de Mars). Les bagageries que vous évoquez sont en fait des bâtiments à la programmation mixte comportant une consigne, des sanitaires publics, et un point de restauration.</p>
1020	<p>POUR! J'en est marre de la voiture qui prend toute la place près de chez moi. Le Trocadéro actuel est un danger public et allié à la Tour Eiffel par le pont d'Iéna est un parcours du combattant quasi mortel. Je veux profiter de la marche et pas avoir à faire attention au chauffard quotidien! Je tiens tous de même à rappeler que le site fut principalement piéton mixé avec chevaux et calèches avant l'avènement du monstre automobile qui ruina tout! (Merci tout de même de garder la travers des bus et urgences au pont d'Iéna)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1021	<p>Bonjour</p> <p>on ne supporte plus que notre champs de mars soit régulièrement barricadé et inaccessible.</p> <p>on veut vivre en paix dans notre quartier sans nuisance sonore ni travaux exorbitants.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1022	<p>Beaucoup de choses on déjà été dites, je suis contre ce projet et je soutiens ce qui s'y oppose</p> <p>Je trouve que le projet dénature la perspective actuelle et la vue exceptionnelle. Le champs de Mars est pour nous un espace de promenade de détente donnant un sentiment de liberté, de bien être. Nous y avons également des souvenirs de concerts et d'événements inoubliables au pieds de notre emblème nationale : la tour Eiffel...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1023	<p>Oui s'il vous plait!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1024	<p>Merci de sécuriser les abords du collège/lycée Saint Louis de Gonzague rue Benjamin Franklin via des aménagements adaptés afin de protéger la traversée des rues pour les collégiens, lycéens.</p> <p>Les voitures roulent déjà très vite en temps normal (sans respect de la limite de 30km/h), il y a un risque très élevé d'accidents supplémentaires avec l'augmentation du trafic.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Concernant plus précisément la Rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes. Nous prenons cependant note de votre suggestion de sécuriser davantage encore ses abords.</p>
1025	<p>Je support ce projet pour le Trocadéro et le pont d'Iéna, je suis contre les changements au Champ de Mars. Je pense que les gens qui sont contre les changements au Champ de Mars et la végétation du pont on raison, mais piétoniser le site reste une priorité. Je n'y vais quasi plus a cause des dangers de la route. Cela redonnera les alentours au riverains!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1026	<p>La situation du champs de mars est actuellement très préoccupante :</p> <p>-les constructions éphémères vouées à l'événementiel : elles engendrent des désagréments et une pollution considérable (1 semaine pour construire un bâtiment pour la FIAC qui a accueilli quelques privilégiés gardiennés pendant 3 jours seulement, vive l'écologie!). Ne parlons pas du concert "pour la planète" qui a provoqué pollution, bouchons et saleté.</p> <p>-l'insécurité : des individus sont postés à chaque coin du parc avec des capuches et trafiquent tranquillement ou organisent les vols sur les touristes sans être le moins du monde dérangés.</p> <p>-la saleté</p> <p>-les embouteillages qui entourent le site</p> <p>Il faut d'urgence régler ces problèmes avant de lancer un chantier qui ne les résoudra pas !!! Il faut inclure les habitants, les franciliens et les touristes pour définir un projet participatif. Mais imposer un bureau d'études pour un projet mégalomanie, trop cher et qui ne servira à rien, non merci !</p> <p>Si la Ville et l'Etat ne parviennent pas à gérer le champs de mars en l'état, il ne le sera pas plus avec des pelouses artificielles et des bagageries affreuses.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance des compléments d'information en lien avec observations.</p> <p>- Vous nous alertez sur les événements et les nuisances induites. Sachez que La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>- Concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. De plus, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires (les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendant pas du porteur du projet) à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>- Concernant la circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres.</p>
1027	<p>JE SUIS TOUT A FAIT CONTRE CE PROJET.</p> <p>outré le cout financier (le budget ne sera jamais tenu, comme d'habitude)</p> <p>il convient de noter le risque sécuritaire, en réalité le rétrécissement des espaces vert et principalement, ce projet ne tient en aucun cas du bien être des habitants des quartiers? EN PARTICULIER DES ENFANTS sans oublier les les difficultés se circulation déjà catastrophique dans Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1028	<p>Bonjour,</p> <p>Je viens de passer du temps à lire tous les commentaires et ils sont presque exclusivement tous contre ce projet ahurissant.</p> <p>Je souhaiterais vivement que ces avis soient entendues !!!</p> <p>En avons-nous la garantie ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>

n°	Contribution	Réponse
1029	<p>Nous nous inquiétons beaucoup de la sécurité des élèves de l'établissement Saint Louis de Gonzague, rue Franklin, pendant la durée des travaux et à leur issue.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à votre question, dans le cadre de l'étude d'impact du projet sur les déplacements automobiles (à retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale), la rue Franklin a fait l'objet de précisions. Pour cette rue, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>Enfin, concernant la phase travaux, le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier</p>
1030	<p>Ce projet à mon soutien.</p> <p>Les point positif:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Piétonisation du site pour redonner l site au riverains et famille. Cela baissera aussi les dangers de la route tout en redonnant un charme lors de la visite. 2. Les urgences auront toujours accès au site. 3. Le pont d'Éléna reste une traversée principale avec des bus et un grand accès piéton. Le projet actuel ne végétalise plus le pont de manière irréaliste et irresponsable, merci. 4. La majorité du projet utilise les espaces existants avec un minimum de changement, donc les coup d'entretien ne devrait pas changer drastiquement (cependant ne pas nous donner d'informations sur les coup sur nos impôt est plutôt inquiétant). 5. Le Trocadéro, la Place de Varsovie et le Quai Branly sont bien protégé pour les piéton, famille et surtout personnes à risque. Touriste ou riverains, la protection des gens est prioritaire au confort des caisse à plusieurs tonnes. <p>Point négatif:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le Champ de Mars n'a pas besoin de ces changements. 2. La végétalisation du pont d'Éléna, même réduite est non. Surtout pour ce labyrinthe sans queue ni tête. Il faut garder l'axe libre peut-être avec de banc pour se reposer. 3. Pas de commerce. Les camion bouffe font déjà l'affaire alors c'est bon. C'est déjà très touristique donc sans raison budgétaire valable pour les riverains, c'est encore priorité touristique. 4. Les coups son élevé. Ne faite que le nécessaire pour sécuriser le site pour les piéton mais trouver l'argent ailleurs que nos impôt pour l'embellissement de tous le site. 5. Les bruits et pollution lumineuse reste trop flous et même problématique pour les habitants des environ. Faite des efforts là dessus pour le bien des habitants qui seront affectés . 6. La sécurisation des site durant la construction manque de préparation. Il y a des enfants donc soyez bien préparés! <p>Ma conclusion (même si d'autres ne seront pas d'accord) est que le projet en général bénéficie les riverains, surtout ce autour du site. Cela augmentera significativement la sécurité du site qui est tres utiliser par les piéton. Cela redonnera aussi un coup de jeune au site.</p> <p>J'espère un jour pouvoir marché le long du site les week end sans les problème de la voiture.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>- Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>- Le Pont d'Éléna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées, qui intégreront des bancs sur leurs pourtours. La circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sur le pont sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) :</p> <p>« La fermeture du Pont d'Éléna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont ».</p> <p>- La nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels) bénéficiera d'une architecture intégrée et d'une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire.</p>
1031	<p>J'appuie à 100% le rejet des conseils d'arrondissement du 15e, 7e et 16e et les motivations développées par M. Philippe Goujon.</p> <p>J'en ai plus qu'assez des décisions de Mme Anne Hidalgo et des nuisances que ses chantiers soit disant "écologiques" imposent aux parisiens, sans parler des budgets gigantesque payés par nos impôts. Concernant le Champ-de-Mars c'est devenu un champ de foire. Les riverains et les parisiens, les enfants, peuvent de moins en moins jouir de ce bel espace de verdure, de paix, constamment en travaux et dénaturé par mille événements commerciaux. Ce projet implique en plus des reports de circulation, la fermeture de la traversée du Champ de Mars aux bus. Tout le monde ne peut pas faire du vélo ou de la trottinette. Les bus sont essentiels dans cette zone Tour Eiffel.</p> <p>Ce projet est une honte, un manque de respect pour nous habitants du quartier. Mme Hidalgo a voulu les jeux olympiques. Il va nous falloir les boire jusqu'à la lie. Maires du 15e, 7e et 16e défendez-vous, opposez-vous en notre nom.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées.</p> <p>Par ailleurs, soyez rassuré quant à la qualité de desserte du site en transports en commun, beaucoup d'itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront reorganisées : les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Éléna ; le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Éléna, quai Branly, avenue de New-York.</p> <p>Enfin vous nous interpelez sur les nuisances consécutives à l'organisation de nombreux événements sur le site. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipées d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. À l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours.</p>
1032	<p>Ce projet est scandaleux tant pour le patrimoine et les jardins de ce site classé que pour les riverains. Il n'apporte strictement rien à part des dépenses inutiles puisque ces photomontages ne reflètent en rien la réalité du projet. Le Champ de Mars et le Trocadéro sont complètement délaissés par la Mairie de Paris depuis des années et le théâtre d'événements gênants et nuisibles. En quoi se projet changera-t-il quelque chose ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Éléna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
1033	<p>Je suis contre une modification du Champ de Mars et ses abords.</p> <p>Celui doit rester un jardin ouvert au public et non pas un chantier permanent</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1034	<p>J'avais, l'intention de dire non au projet surtout en lisant les retours...mais après m'être informé, la moitié des rétractèrent non pas lu le projet présenté ici et reste sur les vieux concept foireux du projet. Pas de bus? Faux. Problème pour les urgences? Faux. Le confort des routiers ne doit pas mettre en danger les piéton et Trocadéro ainsi que le pont d'Éléna sont très utiliser par ces derniers. La version actuelle du projet est acceptable mais je reste d'accord avec beaucoup d'avis de l'opposition des conseillers d'arrondissement. Il faut s'adresser au problème des riverains, pas des touristes!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1035	<p>Il y a à travers le champ de mars un nombre important de bus qui assurent la liaison ouest est de la rive gauche. Comment ces lignes vont être détournées ? Comment se fait la circulation sur les deux rives de la seine ? Cette question se pose de la même façon pour les automobilistes. Si c'est pour emprunter le boulevard de grenelle, on va droit dans le mur. L'aménagement actuel du bd de grenelle est catastrophique, des pistes cyclables type " couloir de la mort " un engorgement permanent. Bref, en tant qu'habitant du quartier bir hakeim, je suis très réservé sur ce sujet, et aimerais avoir des explications.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Vous nous interrogez sur la réorganisation des lignes de bus sur le secteur. Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par exemple pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York).</p> <p>De même, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1036	<p>Bonjour,</p> <p>je suis choquée par la forme et par le fond : - cette consultation en catimini pour un projet qui va x considérablement modifier un site classé au patrimoine de l'Unesco mais aussi la VIE QUOTIDIENNE de TRAVAILLEURS , VOS ADMINISTRÉS QUI N'ONT PAS LE TEMPS DE SE PROMENER DANS LES RUES DE PARIS" PARIS EST UNE FETE " ? Je trouve cette phrase extrêmement déplacée voire indécente et totalement en dehors de la réalité pour des centaines de milliers de personnes qui habitent et/ou travaillent dans Paris. Ceci dit, Paris va donc encore plus devenir une vitrine dédiée au bon plaisir des riches touristes, c'est toute votre politique (faussement écologique) . ET pour les parisiens : "Panem et Circenses" : je traduis : " du Pain et des jeux "...Politique DEMAGO primaire , mais qui marche ;-(!</p> <p>SUR LE PROJET TROCA TOUR EIFFEL : habitant le 16 arr sud - arrondissement que vous détestez ! - ce projet va provoquer un enclavement INGERABLE de notre arrondissement dont nous aurons bien du mal à sortir (ou à entrer) avec des bouchons et des reports de circulation dont vous n'avez même pas idée : nous sommes une des portes d'entrée de la banlieue Ouest (Autoroute A13) Cet enclavement , déjà partiel avec la fermeture des quais (je ne me rends plus , malheureusement, dans le Marais et l'Est de Paris depuis des années) va bloquer tous les FLUX y compris la liberté de circulation entre les différentes populations et les flux économiques et commerciaux. Un vrai mur de Berlin végétal entre Paris Ouest et Paris EstBref des dégâts COLLATERAUX que vous ne voulez même pas envisager , tel est votre aveuglement idéologique, et selon le bon vouloir de la REINE ANNE. Donc vous l'aurez compris, merci de me COMPTER dans les opposants à ce projet.</p> <p>Cordialement V. Amourelle</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1037	<p><i>Doubleton 1036</i></p>	
1038	<p><i>Doubleton 1036</i></p>	
1039	<p>réduire un jardin à l'heure de la COP26, empêcher les bus de passer -on pourrait leur garder une voie pour eux -, c'est honteux à l'heure du développement durable, dépenser autant d'argent pour changer un merveilleux jardin qui n'a besoin que d'être protégé quand il y a tant de misère dans nos rues. Je suis CONTRÉ à 100 %</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Nous partageons vos préoccupations en matière de végétalisation, et de mobilités durables. Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p> <p>Loin d'être réduite, la surface végétale du site va être augmentée. En effet, la végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p>
1040	<p>Bonjour, suite au partage du projet de réaménagement du site Tour Eiffel, merci de bien mettre à l'arrêt / de ne pas lancer le projet actuel qui ne répond pas aux enjeux de propreté, sécurité, écologie, vivre ensemble tant pour les riverains que pour tous les français ou citoyens étrangers venant visiter notre belle ville de Paris. Pour remarque, l'argent ainsi économisé ou mieux utilisé pour un projet repensé permettrait non seulement d'améliorer la situation du site dans son ensemble mais également et surtout de voir comment aider les sans-abris concrètement. Bien amicalement, CFX</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1041	<p>Les aménagements prévus ne vont faire que rendre encore plus difficile la circulation. Celle-ci va être déportée, entraînant bouchons et encore plus de pollution dans les environs. Au détriment des riverains et des personnes qui travaillent (commerçants, artisans...). De plus, la végétalisation du Trocadéro est un non sens architectural. La pureté des lignes de l'Art déco, qui est minéral, va être abolie. La transformation en Fan Zone a été un cauchemar. A ne pas reproduire. Un aménagement du Champ de Mars est urgent. En particulier dans sa partie Nord. C'est un véritable dépotoir envahi par les rats, l'accès à la Tour Eiffel est un casse tête. Une honte pour Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Concernant la circulation automobile, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation.</p> <p>Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours.</p> <p>Conformément à vos attentes, la partie nord du Champ de Mars fait partie du périmètre d'intervention du projet, cette zone sera réaménagée en espace propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. L'enceinte située autour de la Tour Eiffel ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police, et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p>
1042	<p>Bonjour</p> <p>j'aimerais participer à l'enquête publique mais je ne vois nulle part le lien.</p> <p>Pouvez vous me l'envoyer s'il vous plaît?></p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre question. Nous vous confirmons que la plateforme que vous avez utilisé pour poser votre question est bien le site dédié à la participation du public par voie électronique pour l'aménagement du site Tour Eiffel. Ainsi, vous pouvez utiliser ce même formulaire pour poster vos contributions. Le lien direct vers le formulaire de contribution est : https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes_WEB/FR/EP21037/Deposer.awp</p>

n°	Contribution	Réponse
1043	<p>Bonjour,</p> <p>Pourquoi un stationnement des cars avenue Paul Doumer qui va provoquer une immense pollution et des nuisances épouvantables pour les riverains????!!!! Déjections, urine, ordures, crasse, saleté.</p> <p>Pourquoi ne pas stationner les cars le long des quais de Seine au niveau du pont de Bir Hakeim, ou avenue de Suffren?</p> <p>Les cars vont devoir pour repartir passer avenue Paul Doumer ou avenue Franklin entraînant aussi des risques pour la population et pour les enfants des écoles avoisinantes!!!!!! Sans compter une pollution sonore. Franchement revoyez votre projet.</p> <p>D'autre part, quid de la programmation de concerts et autre sur le parvis? Les riverains encore une fois vont être soumis à des nuisances sonores parfois jusque tard dans la nuit. Merci de revoir votre projet de de déplacer ces concerts place de Varsovie là où il n'y a pas de riverain!!!!!!</p> <p>Merci de penser aux habitants!!!!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Vous nous interrogez sur l'organisation du dépose-minute des cars de tourisme : initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel.</p> <p>Par ailleurs, vous nous interpelez sur les nuisances consécutives à l'organisation de nombreux événements sur le site. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours.</p>
1044	<p>Absolument contre ce projet.</p> <p>Paris ne peut pas être transformée en ville musée, en espace de "bien être" pour les touristes et quelques privilégiés. Il y a encore des Parisiens qui y vivent, des gens qui y travaillent et qui n'en peuvent plus de ne plus pouvoir circuler et de voir leur ville, qu'ils aiment tant, défigurée.</p> <p>Une ville ce n'est pas la campagne ! Il y a des voitures, des transports en commun...</p> <p>Quel est le plan de circulation qui accompagne ce projet ? Car celle-ci, empêchée, sera forcément déportée. Et comme c'est déjà le cas dans bien des endroits dans Paris (on en parle des rues débouchant sur que des sens interdits ? certains en fait de cette situation des sketchs à succès...), cela va être de plus en plus compliqué.</p> <p>Quel est l'avis des commerçants ? Des artisans, par exemple, qui doivent tourner longtemps pour espérer trouver un endroit pour se garer ?</p> <p>Ouelle offre adaptée en transports en commun ? Les bus désormais ont les plus grandes difficultés à effectuer leur itinéraire (terrasses "éphémères", travaux, chaussées défoncées...).</p> <p>Qu'en disent les pompiers (quid de l'accessibilité ?) ?</p> <p>Quid de l'adaptation de la sécurité ?</p> <p>L'aménagement du Trocadéro tel qu'il est prévu est un non sens. Rappelons que le site et ses jardins sont classés au titre des monuments historiques. Il vaudrait mieux en assurer le bon état et la sécurité ! Sans oublier que l'Art déco, auquel appartiennent les monuments du Trocadéro et du musée d'Art moderne) est un art minéral, travaillant sur la pureté des lignes, sur la géométrie.</p> <p>En outre, les riverains sont excédés par les nuisances liées aux fans zones et autres concerts. La fan zone de cet été a été un cauchemar pour bien peu de fréquentation. Idem pour celle au Champ de Mars il y a quelques années. Impossible de circuler dans le quartier. Fouilles au corps quand on y arrivait enfin, y compris pour les riverains qui voulaient juste rentrer chez eux ou gagner leur lieu de travail...</p> <p>Il est urgent de s'occuper du Champ de Mars qui est devenu un véritable dépotoir envahit par les rats. Sans parler de l'insécurité qui y règne. Les abords de la Tour Eiffel et ses accès sont une honte pour notre ville. Commencez donc par vous en occuper !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer la qualité de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, à de nouveaux espaces qui profiteront aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été.</p> <p>Par ailleurs, soyez rassuré quant à la qualité de desserte du site en transports en commun, beaucoup d'itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront réorganisées : les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna ; le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York.</p> <p>De même, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation.</p> <p>Par ailleurs, concernant la sécurité du site, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Enfin, vous nous interpelez sur les nuisances consécutives à l'organisation de nombreux événements sur le site. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours.</p>
1045	<p>Projet excessivement couteux alors que Paris est déjà en difficulté financière,</p> <p>Nuisances pendant plusieurs années,</p> <p>Altération des pelouses du Champ de Mars avec une énorme réduction des pelouses,</p> <p>Fort impact sur la circulation avec des détournements qui ne feront qu'aggraver les embouteillages et rallongeront les temps de transport même pour les bus, et que dire pour moi qui suis handicapé et qui de ce fait est obligé d'utiliser sa voiture personnelle ne pouvant ni prendre le métro ou le bus</p> <p>Demier point et non des moindres, un RISQUE SECURITAIRE, avec un développement de la délinquance et donc des vols à l'arraché notamment mais aussi des cambriolages, des ventes "souterraines",</p> <p>Bref, ce projet est une ABERRATION et j'y suis formellement OPPOSE</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p> <p>Loin d'être réduite la surface végétale sera augmentée. En effet, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>S'agissant de la circulation automobile, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation.</p> <p>Enfin concernant la sécurité du site, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
1046	<p>Bonjour,</p> <p>Le projet part d'une bonne intention mais n'est pas crédible, ni souhaitable.</p> <p>Il suffirait simplement d'entretenir soigneusement l'existant, qui est bien souvent laissé à l'abandon, quand il n'est pas constamment privatisé donc dégradé (comme la fontaine de Trocadéro).</p> <p>Il n'est donc pas nécessaire de saupoudrer l'espace de bacs à fleurs ou autres arbres imaginaires, joliment rebaptisés "salons" sur le pont d'Iéna, et qui finiront, faute d'entretien, tristement abandonnés comme tant d'autres déchets urbanistiques...</p> <p>En synthèse: oui à la restauration et l'entretien de l'existant et non aux gadgets inutiles et couteux à la collectivité,</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1047	<p>Merci d'adapter le revêtement du sol à la pratique de sports de glisse urbain</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p>
1048	<p>Virais les voiture, oui. Accès bus et urgence, oui. Couper des arbre a valeur historique, non. Ne touchez pas au Champ de Mars, le reste est plutôt pas mal mais avec des soucis répétés par bien d'autre.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1049	<p>Bonjour</p> <p>Suite au projet d'aménagement Champs de mars / Tour Eiffel je prends le temps de vous faire part de mes vives inquiétudes. La multiplication des évènements type marathon, concerts, feux d'artifice, soirées etc ... entraîne des nuisances sonores de plus en plus insupportables (au sens littéral)</p> <p>Plus les années passent plus cela empire.</p> <p>Trocadero, Tour Eiffel, Champs de mars, Seine</p> <p>Chaque fois qu'un évènement est organisé mes enfants comme nous même sommes réveillés le matin (essai sono) ou le soir (musique, feux etc ...)</p> <p>Nous habitons dans une des Tour de Beaugrenelle et rien ne vient arrêter les décibels. Et la Seine empire le tout. L'aménagement du site est très inquiétant.</p> <p>Rien ne nous assure que les évènements privés ne vont pas se multiplier. Aucun engagement n'a été pris pour vérifier le niveau sonore, pour encadrer plus strictement les horaires et fréquence des évènements etc ...</p> <p>Donc non je ne trouve pas que cela soit un progrès.</p> <p>Je suis prête à ouvrir mon appartement pour que des agents / experts viennent faire les relevés qui appuieront mes dires.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Vous nous interpelez sur les nuisances consécutives à l'organisation de nombreux événements sur le site. Sachez que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.). L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours.</p> <p>Concernant votre demande de limitation du nombre d'événements, qui dépasse le projet objet de la présente PPVE, nous nous permettons de la relayer aux services concernés.</p>
1050	<p>Projet qui ne fait que desservir les habitants du quartier avec une note très salée et des embouteillages encore plus massif en perspective top !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1051	<p>Pas besoin de répéter les critiques. Bonne intention avec quelques bonnes chose pour piéton et cycliste au Trocadéro. Évitez de toucher au Champ de Mars, et remettez en état ce qui à été délaissé. Cela devrait être une priorité. Rendre les espaces piéton c'est bien, mais pas besoin de verdure coûteuse et ridicule surtout sur le pont d'Iéna. Pour ma pars, adresser ces problèmes et c'est bon. Ça fera râler pendant un temps puis on appréciera...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1052	<p>Encore un projet fou et hors de prix.</p> <p>Alibis écolos qui ne tiennent pas. A l'arrivée : réduction des espaces verts du Champs de Mars, bétonisation, arbres en pot, report de la circulation qui va étouffer les quartiers avoisinants...</p> <p>Quel est le plan de circulation à plus large échelle ?</p> <p>Qu'en est-il des transports en communs existants et futurs ? Des accès pompiers, médecins, ambulances, gaz... ? Des artisans ?</p> <p>Quelles seront les conséquences de cette coupure de Paris en deux entre l'Ecole militaire et le Trocadéro (Est/Ouest) ? Le ministère des Armées a-t-il été consulté ? Je pense à la sécurité de l'Ecole militaire. A l'époque de la fan zone cela avait été très problématique.</p> <p>Il serait plus judicieux d'utiliser cet argent, notre argent, pour rénover et entretenir correctement les lieux (les abords de la tour Eiffel sont une honte, le Champs de Mars une porcherie) et de veiller à leur sécurité(racket, agressions...) et sécurisation (feux rouge qui fonctionnent...)</p> <p>Et non à la transformation du Trocadéro, site classé, en fan zone ou autre lieu de spectacle, qui outre l'atteinte au site est l'objet de fortes nuisances (bruits, déchets, incivilités...). Un scandale cet été.</p> <p>Bref, arrêtez de transformer Paris en Disneyland !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Vous nous rappelez votre attachement aux espaces verts du site, sachez que la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Nous partageons votre remarque relative à l'entre tien du site, et pour cette raison le projet vise une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Nous comprenons parfaitement vos remarques relatives à la programmation événementielle sur le site. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours.</p> <p>Par ailleurs, soyez rassuré quant à la qualité de desserte du site en transports en commun, beaucoup d'itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront réorganisées : les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna ; le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Boulevard (place Rueff). Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York.</p> <p>Enfin, concernant la circulation automobile, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation.</p>
1053	<p>Bonjour,</p> <p>Il vaut veiller à ce que les abords des écoles, collèges et lycées du quartier demeurent sûrs, tant sur le plan du risque de mineurs accidentés que de la pollution atmosphérique.</p> <p>Bien à vous,</p> <p>Martin Poioult.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à votre question, dans le cadre de l'étude d'impact du projet sur les déplacements automobiles (à retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale), les rues Franklin (présence de l'établissement Saint Louis de Gonzague) et Paul Doumer (à proximité crèche, école, bibliothèque) ont fait l'objet de précisions.</p> <p>Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>Pour la rue Paul Doumer, la crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing, éloignés des deux places de dépose-minute.</p> <p>L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1).</p>

n°	Contribution	Réponse
1054	<p>Quelqu'un pense aux personnes handicapées qui ne peuvent pas prendre les transports en commun et qui n'ont d'autre choix que d'utiliser leur fauteuil roulant et/ou une voiture ? Leur vie à Paris devient un enfer.</p> <p>Entre terrasses éphémères qui rendent les trottoirs quasiment inaccessibles, problèmes de visibilité pour traverser (terrasses sur la chaussée, voitures et camions de livraison mal garées faute de place de stationnement, trottoirs abandonnés, feux de signalisation en panne...), allongement des temps de transport en taxi en raison des divers détournements de circulation, des bouchons à toute heure, de la non possibilité d'accès à certaines zones (ce qui veut dire augmentation importante du coût de la course ; il faut désormais souvent 1h30 pour traverser Paris)</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Sachez que l'accessibilité du site nous tient particulièrement à cœur.</p> <p>Concernant le stationnement tout d'abord, le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Concernant la circulation sur le site, le projet vise à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Cependant, la colline de Chaillot présente un défi de connectivité dans la chaîne de déplacements pour les personnes à mobilité réduite. En effet, les accès au Parvis des Droits de l'Homme et à la Fontaine présentent des rampes importantes. La proposition de l'esquisse au concours, qui prévoyait d'installer des ascenseurs devant le Palais de Chaillot, ne pourra pas être retenue en raison de la complexité de l'installation des ascenseurs devant les façades historiques du Palais de Chaillot et pour des raisons de coût. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade.</p> <p>Enfin concernant la circulation automobile, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation.</p>
1055	<p>Je suis totalement contre le projet de réaménagement du Site Tour Eiffel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champ de Mars qui s'inscrit dans le périmètre allant de la place du Trocadéro à l'Ecole militaire en englobant l'ensemble du Champ de Mars et ses abords. - dérapage budgétaire - années de chantier - flou sur la partie du projet livrable après les Jeux Olympiques en 2024 - riverains pas pris en compte au profit des touristes - aucune prise en compte de la tranquillité et de la propreté - excessivement défailtantes à l'heure actuelle ! 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été.</p> <p>Concernant la propreté du site, le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 bouelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>S'agissant de la sécurité le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Quant au coût du projet, celui-ci a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p>
1056	<p><i>Doublon 1055</i></p>	
1057	<p>Bonjour,</p> <p>en tant qu'habitant du quartier concerné, je suis totalement opposée à ce projet.</p> <p>Il n'a aucun intérêt, va entraîner de nouvelles nuisances pour les habitants et de nouvelles difficultés de circulation dont nous n'avons pas besoin.</p> <p>le coût est de plus très élevé.</p> <p>pourquoi ne pas plutôt prendre soin du champ de mars ?</p> <p>je souhaite que ce projet ne voit pas le jour.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1058	<p><i>Doublon 1055</i></p>	
1059	<p>Pour rappel, il s'agit d'un site classé !</p> <p>Utilisez donc cet argent (pas tout je suppose vu la somme astronomique dont il s'agit, alors que Paris, donc ses habitants, est déjà sur-endetté) à entretenir l'existant, bâtiments et jardins (qui possèdent d'ailleurs de magnifiques arbres, bien plus écologiques que des trucs en pot qui nécessiteront un arrosage intensif), qui sont dans un état épouvantables. Les abords de la Tour Eiffel, par exemple, sont une honte. Détritus, rats, mur en verre qui ne sert à rien en terme de sécurité, incivilités, déjections diverses... Et assurez la sécurité de tous (piétons, cyclistes, automobilistes, utilisateurs de transports en commun).</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1060	<p>Je suis contre ce projet qui va augmenter la fréquentation touristique sur un site qui est déjà saturé, avec de nombreuses nuisances : pollution indescriptible (des monsieurs nettoient tous les matins des immondices entre l'esplanade du Trocadéro et le Champ de Mars), vols, bruit.</p> <p>Il faudrait mettre une amende dissuasive (150€ ?) pour tous ceux qui jettent des débris par terre et avoir les agents nécessaires pour verbaliser ceux qui ne respectent pas la propreté.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1061	<p>Bonjour,</p> <p>voici donc les principaux commentaires :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. je ne comprends pas l'assymétrie dans la localisation des bacs plantés du pont. il semble que cela était motivé par l'organisation d'épreuves pour les JO, hors celles ci ont été déplacées au pont Alexandre III. Il n'y a donc aucune raison de ce décalage pour la mise en place de gradins. la variante 3 est donc une dépense inutile, la variante 1 ou 2 doivent désormais être réalisables. 2. D'ailleurs, cette assymétrie renforce une plus grande densité de piétons sur la partie amont du pont comme le montre vos études. ce n'est pas il me semble ce qui est recherché mais plutôt une promenade agréable. L'équilibre des flux doit donc être privilégiée et le projet doit donc le permettre. 3. Place Branly : les voies de bus ne seront pas identifiées au sol ??? (4.2.3) 4. Végétalisation au pied des arbres sur le champ de mars : vous êtes au courant que la pelouse / l'herbe ne pousse que difficilement sous les arbres ??? 5. place Branly : au-delà de la zone pavée, ce sera de l'enrobé plus clair ou l'enrobé actuel sera conservé ? par exemple au niveau du kiosque et manège. C'est ce que l'image laisse penser... ce serait bien pour la chaleur... 6. Promenade d'australie : il me semble que l'un des objectifs du projet devrait être celui de favoriser l'utilisation par les piétons de cette promenade aujourd'hui peu accessible. Rien n'est dit dans le projet sur celles-ci. Il faudrait déjà en favoriser l'accès depuis Bir Hakeim ! élargir le trottoir avec Grenelle pour le rendre plus accueillant. Cela diminuerait la pression sur les trottoirs du quai branly.Par ailleurs, l'éclairage va-t-il être suffisant ? 7. l'idée des préaux pour les kiosques et proposer des espaces abrités est une belle idée. Mais il semblerait néanmoins qu'ils attirent une certaine vie / population dès lors que ceux-ci sont fermés... je vous laisse trouver...Bonne journée 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle les compléments suivants :</p> <p>1 / 2. Le pont d'Éna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées. Le projet proposé est temporaire et réversible, il est donc adaptable aux épreuves JOP qui pourront y prendre place. Son caractère asymétrique est un choix paysager permettant de dégager un espace piéton généreux pour y installer des alcôves. Ce choix est également basé, comme vous le pointez, sur le constat que les flux sont aujourd'hui asymétriques sur le pont, l'amont étant plus emprunté que l'aval. Ainsi, les piétons auront plus de place à l'amont du pont qu'aujourd'hui, ce qui permettra un meilleur confort d'usage.</p> <p>3. La Place Branly aura règlementairement un statut piéton ou de zone de rencontre ; dans les deux cas le marquage au sol spécifique bus n'est pas voulu. Cependant, la matérialité des sols changent pour éveiller les piétons au caractère circulé de certains espaces. Les bus devront rouler au pas.</p> <p>4. Les pieds d'arbres ne seront pas plantés d'herbe mais de haies, adaptées pour la pousse à cet endroit.</p> <p>5. Sur les zones que vous pointez place Branly, c'est bien le revêtement actuel qui est conservé.</p> <p>6. La promenade d'Australie est hors projet du Site Tour Eiffel présenté à la PPVE, cependant nous notons votre suggestion. Le trottoir d'accès de la tour Eiffel à Bir Hakeim est cependant bien intégré et traité dans le projet, transformé en promenade plantée il permettra d'accueillir les importants flux piétons constatés aujourd'hui. Concernant l'éclairage, le projet prévoit bien la rénovation de l'éclairage et son adaptation au caractère piéton et végétalisé de cette promenade.</p> <p>7. Les kiosques comportent effectivement de petits débords de toiture permettant à tous de s'abriter en cas d'intempéries. Nous confirmons par ailleurs que les kiosques seront fermés la nuit.</p>
1062	<p>Je suis formellement opposée à ce projet et suis entièrement d'accord avec le Conseil d'arrondissement pour toutes les nuisances évoquées.</p> <p>Nous sommes dans le quartier depuis presque 40 ans et la situation autour du Champ de Mars se dégrade au fil des ans.</p> <p>J'espère vivement que ce projet n'aboutira pas et je vote contre.</p> <p>Bien cordialement.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1063	<p>Il vaudrait mieux dépenser de l'argent pour -rénover les chaussées de Paris (y a-t-il une rue sans trous ? je circule à vélo donc je suis attentive au problème) -faire de vraies pistes cyclables sécurisées qui prennent en compte piétons et automobilistes (ça éviterait notamment que tout le monde s'énervé et ait des pratiques dangereuses : il y a de la place pour tout le monde)-réparer la signalisation (mon Dieu les feux rouges !) -fluidifier la circulation -améliorer l'offre en transports en commun, inutilisables pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, sales, de plus en plus irréguliers (bus) -entretenir les espaces verts (les herbes folles au pied des arbres, par exemple, sont adorées par les rats ; beaucoup de jardins sont sales) et le mobilier urbain, en particulier les bancs (les vrais, ceux qui sont à bonne hauteur pour les personnes âgées) -s'occuper de la propreté de la ville et de la sécurité de ses habitants -penser aux personnes en fauteuil roulant (de plus en plus difficile pour eux de circuler entre pots de fleurs, terrasses éphémères qui bouchent la vue ou empiètent sur le trottoir, trottoirs impraticables, véhicules mal garés faute de place de stationnement, vélos et trottinettes abandonnés ou mal garés, accès aux services publics, commerces, lieux de loisir...)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1064	<p>Je souhaite participer à la concertation sur le projet Champ de Mars</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre question. Nous vous confirmons que la plateforme que vous avez utilisé pour poser votre question est bien le site dédié à la participation du public par voie électronique pour l'aménagement du site Tour Eiffel. Ainsi, vous pouvez utiliser ce même formulaire pour poster vos contributions. Le lien direct vers le formulaire de contribution est : https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes_WEB/FR/EP21037/Deposer.awp</p>
1065	<p>Surtout ne pas mettre de feux sur la nouvelle place sous peine d'engorger tout le quartier et de créer de la pollution.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1066	<p>Bonjour , Les tres beaux dessins réalisés pour visualiser le projet par l'agence Gustafson Porter et Bowman sont idealises et probablement trompeurs . Il faudra les mettre en relation avec le site une fois les travaux faits si ils se confirment ? Des décisions importantes seront / peuvent être prises sur des images fausses . Quelle est la responsabilité de l'agence ainsi que des autorités pour accepter cette situation et induire certains décisionnaires à l' erreur ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Les perspectives sont des représentations du projet, qui visent à permettre de comprendre les évolutions qui entraînent le projet dans l'aménagement urbain du site, l'insertion du projet dans son environnement, par rapport aux constructions existantes et au paysage, et son impact visuel, comme cela est demandé par le code de l'urbanisme dans le cadre d'une demande de permis de construire ou d'aménager. Ainsi, elle servent cet objectif par comparaison avec les photos de points de vue existants du site. Ces perspectives ne sauraient remplacer les autres pièces du dossier, sur l'ensemble desquelles sont basées les décisions des autorités compétentes.</p>
1067	<p>Je souhaite exprimer très clairement mon opposition totale au projet en me limitant 1.- détériorer le site et le transformer en espace d'exploitation touristique exagérée contraire à sa vocation historique, bien sur, mais aussi actuelle ; 2.- priver tous les parisiens, et pas seulement les riverains, d'un lieu de détente où on peut se rendre par plaisir sans avoir à prévoir ce qu'on va trouver ce jour là trouver sur place, si on pourra se promener librement, profiter des espaces pour se détendre ; 3.- augmenter encore les nuisances pour les riverains qui, même s'ils sont prêts à accueillir dans leur quartier des visiteurs proches ou lointains, ne doivent pas subir avec une fréquence inacceptable des travaux de toutes sortes, montages et démontages de structures souvent horribles, impossibilité de circuler, même pour se rendre à son travail.... 4.- dégrader le réseau de transports en commun (lignes de bus) qu'il est recommandé d'utiliser de préférence aux véhicules individuels ! 5.- coûter fort cher, qui va payer ? La liste pourrait se poursuivre, mais je veux dire brièvement l'essentiel et dire pour conclure l'extrême tristesse que ce projet apporte aux parisiens proches ou moins proches de la Dame de Fer;</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations : Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. D'autre part, la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. À l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours. Par ailleurs la desserte du site en transports en commun sera assurée, beaucoup d'itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront réorganisées : les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna ; le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York. Quant au coût du projet, celui-ci a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p>
1068	<p>En s'installant à Paris, nous n'imaginons pas une multiplication des entraves à la vie des habitants telle qu'elles se développent dans tous les arrondissements. Au nom d'une obsessionnelle écologie à relents essentiellement politiques mais surtout utopiste. L'entrave aux droits fondamentaux (la libre circulation) se développe insidieusement au profit d'activités de loisirs et touristiques en tuant l'âme vivante de notre capitale. Une ville immobile est une ville morte. En ce qui concerne ce projet nous sommes dans la continuité de l'éloge à l'oisiveté et à l'immobilisme. En outre l'énormité du budget 107 m€ qui n'est encore qu'un budget, estimons la réalisation à + 30 % (comme d'habitude). N'est-elle pas une enveloppe qui mériterait une affectation à d'autres priorités. Contre l'utopie et l'entrave aux libertés, car ce n'est que cela, je souhaite ardemment un abandon pur et simple de ce projet au moment où la priorité devrait être à la libération des voies de déplacement pour une fluidité efficace au profit de tous les usagers. Une vile cycliste n'attirera que des cyclistes !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1069	<p><i>Doubleton 1068</i></p>	
1070	<p><i>Doubleton 1068</i></p>	
1071	<p>L'accès à la Tour Eiffel a déjà été compliqué et dénaturalisé. ce nouveau projet continue à détruire Paris, à rendre inaccessible toute cette partie du 16ème arrondissement, sans parler de la destruction des commerces environnants. Je suis contre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1072	<p><i>Doubleton 1068</i></p>	
1073	<p>le projet DOIT prendre en compte l'utilisation historique du lieu par les sports de glisse urbaine, et que le nouveau revêtement de sol doit être compatible (ce qui n'est pas le cas du projet actuel).</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé. Cependant, nous prenons note de votre suggestion concernant un aménagement de surface plus lisse, lequel serait plus favorable aux sports de glisse.</p>
1074	<p>Bonjour , On parle de " dépose-minute " pour les Bus comme si une fois que les touristes déposent , les Bus s'enveloppent ? Les Bus restent en général à proximité en laissant tourner les moteurs créant une gêne importante aux riverains (Bruits, pollution, emplacements parfois sauvages , en double file ,...etc) Compte tenu de l'affluence du site à divers endroits (TOUR EIFFEL , TROCADERO ,...) il faut définir des zones de parking privilégiées et faire des simulations et visualisations pour les riverains et décideurs de manière à anticiper les problèmes et les gérer. Combien de Bus sont ils prévus en moyenne sur les journées de pointes ? il faut faire des simulation et visualisation sur ces bases et les communiquer . Empêcher les arrêts sauvages . Protéger la qualité de l'air .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations : Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>

n°	Contribution	Réponse
1075	<p>Je suis riverain au champ de Mars, au 9 avenue de la Bourdonnais et suis totalement opposé avec la plupart des habitants du quartier aux projets d'aménagement du Champ de Mars et ses abords.</p> <p>Ces projets établis sans la moindre consultation préalable des habitants du quartier ne vont qu'augmenter les difficultés déjà considérables pour traverser le champ de Mars après la suppression des places de stationnement, des travaux incessants à répétition depuis de nombreuses années, des terrasses de cafés et restaurant empiétant sur les rues..</p> <p>Ces projets du Champ de Mars déjà transformé en champ de foire et en dépôtier à ciel ouvert va devenir encore plus bruyant, plus sale et encombré à ses abords par les embouteillages déjà constants.</p> <p>A qui va-t-on faire croire que les centaines de milliers d'automobilistes d'artisans, de taxis, de Paris et de banlieue sont d'accord sur ces projets après avoir subi des suppressions de places sans la moindre consultation?</p> <p>Ces projets déjà décidés soit disant en faveur des piétons alors qu'ils n'ont rien demandé seront en réalité réalisés pour satisfaire les lubies absurdes des autorités municipales.</p> <p>Ces projets qui sont de véritables atteintes quotidiennes aux droits les plus élémentaires des habitants qui ne peuvent plus se déplacer tous les jours ni recevoir leur famille ou les artisans des banlieues ou de province ne sont pas admissibles et sont devenus pour eux de véritables provocations.</p> <p>Avec l'écologie on peut tout interdire, c'est ce que l'on est en train de faire : quand va-t-on cesser d'emmerder les français?</p> <p>Notre maire a indiqué ce matin que des élections faites par une minorité n'avaient pas de sens or elle a été élue par deux fois avec ses conseillers par une minorité!</p> <p>D. CHAIGNOT</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1076	<p>Très bon commentaire d'adapter le revêtement au sol pour la pratique de sport de glisse urbain. Complètement, pour!</p> <p>Sur le pont, mettre de beaux bancs parisiens pour admirer le coucher du soleil ou la Tour Eiffel ou le trocal..</p> <p>Et de beaux lampadaires pour faire de belles photos...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chailot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p> <p>Sur le Pont d'Iéna, les jardinières installées seront pourvues de bancs en pourtour. Le projet prévoit la remise à niveau des lampadaires existants sans modification, dans le respect de ce patrimoine.</p>
1077	<p><i>Doubleton 932</i></p>	
1078	<p>Les projets de la Mairie de Paris s'inscrivent dans un ensemble de projets tous coûteux, esthétiquement et écologiquement condamnables (accaparement du Champ de Mars—le seul parc non clos de Paris accessible à tous à toute heure—pour en faire une fan-zone perpétuelle, réaménagement de l'île de la Cité, Gare du Nord, etc.) dont il apparait qu'ils ne visent qu'à transformer Paris en un gigantesque Parc de loisirs pour la seule distraction des touristes et locataires de BnB.</p> <p>Cela au détriment évident des missions fondamentales d'une Mairie soucieuse de la qualité de vie des habitants: propreté des rues, tranquillité des résidents, bon fonctionnement et accessibilité des transports en commun, développement des organismes collectifs (crèches, commissariats de quartier, logements étudiant), politique du maintien de véritables résidents au centre-ville.</p> <p>Philippe Hamon (habitant du 15ème arrondissement)</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1079	<p>hé, dingoo... LAISSE LE TROCADERO COMME IL EST ET FAIT QUELQUE CHOSE D'UTILE COMME LOGER DES FRANÇAIS À PARIS !!!</p> <p>Tu as déjà endetté de 4 Mds la ville de Paris, tu prévois plus de 200 millions pour le plan vélo.</p> <p>C'est quand que tu arrêtes de dépenser le pognon que tu as pas sauf à le prendre dans les poches du contribuable ?</p> <p>Plus les travaux pour les JO 2024 dont il va falloir entretenir les installations pour une fortune à moins de les laisser pourrir comme celles d'Alberville !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p>
1080	<p>Ce projet d'aménagement est une folie. C'est vouloir faire de Paris une "sous Venise" dédiée uniquement aux touristes au mépris des riverains des 3 arrondissements concernés.</p> <p>Coût exorbitant 107 millions d'euros(à la date d'aujourd'hui...)payé par qui?</p> <p>Nuisances sonores et polluantes pendant les 4 années de travaux ce qui ajouté à la saleté des rues de la capitale et des rats en liberté sera insupportable.</p> <p>La fermeture du pont d'Iéna au trafic même à 30km/h et de la traversée du Champ de Mars où passent 3 bus dont 2 terminus va provoquer des reports de circulation sur les 2 ponts voisins (Bir-Hakeim et Alma) et forcément des embouteillages monstrueux.</p> <p>Quant à l'argument écologique de ce projet c'est une véritable plaisanterie vu le rétrécissement des pelouses (moins 1 hectare) et des nuisances.</p> <p>En bref ce projet pharaonique est une hérésie. Ce qui n'empêche pas de faire des aménagements au Champ de Mars et de le sécuriser.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Ce projet n'est pas seulement à destination des touristes mais a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins de tous : visiteurs, touristes et Parisiens.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p> <p>Vous nous rappelez votre attachement aux espaces verts du site, sachez que la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+ 17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Par ailleurs, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1081	<p><i>Doubleton 932</i></p>	
1082	<p>Favorable a ce projet. Bonne initiative, bravo!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1083	<p>Dans la note de présentation du projet, une des ambitions affichées de la Ville de Paris était notamment "de trouver des solutions alternatives aux cars de tourisme sur le site".</p> <p>A l'issue de la concertation de 2019, afin notamment de "désencombrer l'espace et préserver le paysage", il avait été prévu quelques places de dépose-repose sur l'avenue du Président Wilson au plus loin des habitations.</p> <p>Or nous constatons avec stupéfaction la création de pas moins de 4 places de dépose-minute (soit le double de ce qui est prévu avenue Paul Doumer ou avenue Kléber) pour les cars de tourisme avenue Raymond Poincaré.</p> <p>Comment justifier le choix de cette artère qui est la plus étroite de toutes celles débouchent sur la place du Trocadéro (23 mètres contre environ 40 mètres pour les 5 autres), et ce au pied de la crèche Babilou Trocadéro, d'une ambassade, d'habitations et à 150 mètres de l'école primaire Les Moineaux?</p> <p>Nous vous remercions de vos éclaircissements sur ce point qui pose problème notamment en termes de pollution mais surtout de sécurité pour les enfants.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle les quelques commentaires suivants :</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel.</p> <p>Concernant les places de stationnements aux abords du Trocadéro, des études ont été menées à différents emplacements afin de confirmer la faisabilité. Les emplacements envisagés avenue Wilson ont été écartés faute de solution technique n'impactant pas les arbres d'alignement existants. Concernant l'avenue Raymond Poincaré, nous confirmons que 4 places de dépose-minute y sont prévues, 2 de chaque côté. Cette avenue est aujourd'hui empruntée par les cars de tourisme, ce qui a orienté le choix. Cependant nous prenons note de votre remarque.</p>
1084	<p><i>Doubleton obs 1083</i></p>	
1085	<p>Je m'oppose formellement aux projets de la mairie de Paris décidés sans concertation, sans maîtrise des budgets et sans souci de l'intérêt des habitants vs les touristes et événements qui servent les ambitions de la mairie actuelle.</p> <p>Merci de revenir à un peu de réalisme et de modération.</p> <p>Paris mérite qu'on s'en occupe vraiment.</p> <p>Peut-on se concentrer sur la propreté des rues, la sécurité des femmes qui doivent depuis 5 ans faire face à de plus en plus de nuisances (agressions, rodours).</p> <p>La voiture a sa place à Paris, si elle est petite et bien entretenue ! Peut-on taxer les SUV et gros véhicules ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1086	<p><i>Doubleton obs 1085</i></p>	
1087	<p>Je voudrais que madame Hidalgo prenne en compte que la ville de Paris n'est pas seulement pour les jeunes dynamiques ou quadras. Paris, capitale de la France, est pour les enfants, les familles, les jeunes adultes, les jeunes dynamiques ET les moins jeunes. Qu'elle se le dise.</p> <p>Au lieu de faire du vélo uniquement lorsqu'elle est prise en photo, elle ferait déjà mieux de sécuriser les pistes cyclables déjà existantes(elles sont extrêmement dangereuses: j'ai failli me faire renversée à 3 reprises). Ce n'est pas en ville que j'aimerais faire du vélo mais à la campagne!!!! Mais, je suis contrainte à cause de madame Hidalgo d'en faire à Paris.</p> <p>Paris, uniquement pour les piétons ou cyclistes. C'est tout juste insupportable! A cause de sa politique pour bobos écologues, Paris est congestionnée et perd de son rayonnement tant économique que culturel.</p> <p>Les vrais chiffres sont éloquents, 11 000 enfants qui ne sont plus scolarisés à Paris.</p> <p>Stoppez la dans ces délires de pseudo progressiste.</p> <p>Nous sommes définitivement contre ce projet de la Tour Eiffel.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1088	<p>Bonjour</p> <p>Je suis TOUT À FAIT CONTRE ce projet, bien qu'il soit très beau sur le papier et pour les touristes... Mais pas pour les parisiens !!!</p> <p>J'habite, je travaille, et j'essaie de vivre dans ce quartier (rue de la Fédération) , mais ne pourrai plus me déplacer avec mon véhicule professionnel chargé de matériel très lourd (intransportable par le métro ni le vélo) à partir du moment où ce sera réservé aux piétons (je suis photographe professionnelle depuis 35 ans).</p> <p>Paris est déjà devenu INFERNAL pour les professions libérales (impossible de trouver à un prix raisonnable une entreprise en bâtiment, un plombier ou autre...</p> <p>INFERNAL aussi pour les handicapés : je ne peux pas aller sortir ma mère qui est en chaise roulante, et qui habite Strasbourg Saint Denis un quartier où on ne peut même plus s'arrêter en bas de chez elle !!! Nous avons arrêté d'attendre les soit disant véhicules mis à la disposition des handicapés, quand nous avons loupé plusieurs fois des rendez-vous de médecins à cause de leur très grand retard...</p> <p>Et maintenant, INFERNAL pour les habitants lambda !!!</p> <p>J'espère que nos voix seront entendues.</p> <p>Cordialement</p> <p>Mme Toussaint</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1089	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis contre ce projet aberrant de verdissement forcé du vis-à-vis de la Tour Eiffel, et notamment du Pont d'Iéna et des Jardins du Trocadéro !</p> <p>Par dessus la tête du saccage de Paris !</p> <p>Il faut comprendre que l'attitude véritablement moderne consiste à préserver le patrimoine architectural, et non pas à le mutiler !</p> <p>Merci de m'avoir donné l'occasion de m'exprimer.</p> <p>Dan-Roland Malamuceanu, Architecte honoraire</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1090	<p>Surtout pas de dépose minute de cars touristiques avenue Paul doumer.</p> <p>L'avenue est suffisamment encombrée et l'accès place du Trocadéro en sera d'autant plus embouteillé.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1091	<p><i>Doubleton 1090</i></p>	
1092	<p>Je suis CONTRE ce projet d'aménagement ! Hors de question que les espaces verts du champs de Mars soient rétrécis. Je ne suis pas d'accord pour que l'on gaspille notre argent de la sorte ! Déjà il y a eu la construction tout à fait inutile du mur autour de la Tour Eiffel et qui n'apporte absolument aucune sécurité : n'importe quel désaxé pourra plus aisément mitrailler à la kalachnikov les touristes entassés qui feront la queue au pied de ces murs. Tous ces projets ne visent qu'à remplir les poches de quelques-uns. La Mairie de Paris ferait mieux de prendre une partie de ce budget pour nettoyer la ville. Ca sent la pisse dans des quartiers entiers, cette ville n'a jamais été aussi sale, il y a des tags partout, des débris qui jonchent le sol, des rats et des souris partout. Arrêtez le désastre ou laissez votre place à d'autres qui sauront mieux gérer notre ville !!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1093	<p>Bonjour,</p> <p>J'habite sur l'avenue Kennedy et tous les matins et soirs , je me rends en voiture à la place de l'étoile par la place de Varsovie et l'avenue des nations Unies puis l'avenue de l'Éna, ensuite je continue dans Paris.</p> <p>Je n'ai pas d'autres choix que de prendre la voiture par rapport à mon métier.</p> <p>Je n'ai pas compris comment nous pourrions traverser la chaussée en passant sous le tunnel qui passe sous la place de Varsovie.</p> <p>Le schéma de circulation nous emmènera jusqu'au pont de l'Alma...Cela rajoute beaucoup de kilomètres inutiles.</p> <p>Le projet aurait pu prévoir de pouvoir tourner à gauche dans l'avenue Albert de Mun pour ensuite aller vers Trocadero ou dans l'avenue de l'Éna.</p> <p>Je n'ai pas vu cette possibilité , elle serait intéressante pour remonter vers Trocadéro ou l'étoile.</p> <p>Pour tourner à gauche , il pourrait y avoir un feu tricolore avec une voie aménagée à la sortie du tunnel de Varsovie.</p> <p>Si cette possibilité de circulation existe, je commencerai à penser que ce projet serait neutre pour les habitants du Quai Kennedy qui remonte vers Trocadero.</p> <p>Cordialement</p> <p>Olivier P.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre question.</p> <p>Nous vous confirmons que le projet prévoit bien le réaménagement du carrefour entre la rue de Mun et l'avenue de New York, pour permettre de reconstruire les itinéraires que vous pointez. Le nouveau carrefour permettra tous les mouvements (entrée / sortie rue de Mun vers et depuis l'est et l'ouest). De plus, nous vous confirmons qu'une voie permettant de tourner à gauche à la sortie du tunnel de Varsovie est bien prévue.</p>
1094	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de laisser le champ de mars dans sa configuration actuelle. Ne pas modifier les zones de pelouse. Ne pas modifier les axes de circulation.</p> <p>Le champ de mars est un magnifique endroit qui a juste besoin d'être bien entretenu.</p> <p>Merci de laisser la circulation des voitures sur le pont d'Iéna et de ne pas y planter artificiellement (dans des bacs) plantes ou arbustes.</p> <p>Je vous remercie.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1095	<p><i>Doubleton 1093</i></p>	
1096	<p><i>Doubleton 1093</i></p>	
1097	<p>Le béton désactivé bannirait tous les sports de glisse du Trocadéro (skateboard / roller / trotinettes, etc)</p> <p>Le béton n'est pas écologique : sa fabrication consomme énormément d'eau et de CO2, et il dégage des poussières dangereuses</p> <p>Un asphalte de couleur plus claire serait plus efficace pour lutter contre les îlots de chaleur et serait compatible avec les sports de glisse, dont le Trocadéro est un emblème.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p> <p>Nous prenons cependant bonne note de votre suggestion concernant l'asphalte de couleur claire.</p>
1098	<p>Sur ce projet, seul le réaménagement du quai Branly de Bir Hakeim jusqu'à la Tour Eiffel me paraît digne d'intérêt.</p> <p>L'accès à La Tour Eiffel est effectivement assez malaisé, pour ne pas dire misérable actuellement.</p> <p>Faire des abords une jolie promenade est un beau projet. Se limiter à ce projet là sera économique et raisonnable.</p> <p>L'impact des aménagements sur le centre sportif Emile Anthoine ne doit pas impacter les activités sportives de ce centre.</p> <p>Cela est dit mais rien n'est suffisamment précis sur ce sujet.</p> <p>Si des lieux sont nécessaires pour les services de la Ville de Paris seront-ils permanents ou temporaires, en lien avec les JO de 2024 ?</p> <p>Pour le reste, aucun intérêt ! cela va nuire à la circulation. Le Trocadéro dispose déjà d'une esplanade et le projet n'ajoute rien à l'existant.</p> <p>La fermeture du pont est une aberration pure et simple et sa végétalisation relève d'une écologie de bas étage ! c'est du vent, c'est moche et n'aura aucun intérêt pour sublimer le site.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Tout d'abord, nous vous confirmons que les activités sportives du centre Emile Anthoine ne sont pas affectées par le projet. La vocation sportive du site est préservée et pérennisée, en particulier par le classement en zone UV au PLU. Concernant les travaux dans les bâtiments, seule l'emprise occupée précédemment par le CIDJ est objet du projet. Sa rénovation est prévue, comme décrit dans le permis Emile Anthoine (dossier 4.2.5) ; des vestiaires d'associations sportives sont constitués, ainsi que des locaux nécessaires à l'exploitation de la tour Eiffel, et un volume dont la programmation sera ouverte au public. Enfin, le bâtiment actuel situé côté rue Jean Rey sera reconstruit pour accueillir des locaux sociaux des services des parcs et jardins, nécessaires à la gestion du Champ de Mars.</p> <p>Nous vous confirmons que ces besoins sont pérennes et que les aménagements resteront en place après les JOP 2024.</p>

n°	Contribution	Réponse
1099	<p>Le quartier est devenu un grand site touristique, il est de moins en moins paisible surtout pour une famille avec des enfants. Le week-end avec tous les différents événements, il est devenu très difficile de quitter le quartier en famille pour sortir s'aérer en dehors de paris. Il y a des embouteillages tout le temps... Qu'en sera-t-il une fois que ce projet aura vu le jour? En tant que parisiens nous avons quand même besoin de sortie de paris, et d'utiliser notre voiture même ponctuellement. Cela devient tellement invivable que nous envisageons de quitter paris. C'est vraiment triste... On ne peut pas miser tout sur les touristes et délaisser ses habitants. La vie à paris n'a plus beaucoup d'attrait, il faut vraiment être motivé pour y rester.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Conformément à votre demande, ce projet n'est pas seulement à destination des touristes mais a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins de tous : visiteurs, touristes et Parisiens.</p> <p>Nous comprenons parfaitement vos remarques relatives à la programmation événementielle sur le site. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, et d'en minimiser les nuisances. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours.</p> <p>Par ailleurs, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1100	<p>Depuis des années, les enfants que j'accueille en tant qu'assistante maternelle, ont le privilège de jouir d'un cadre très particulier. Nous avons pu constater la dégradation de ce site depuis l'organisation de l'Euro, des multiples événements qui nous privent de plus en plus souvent de l'accès aux aires de jeux jusqu'à l'implantation de cette "verruve" qu'on nous présente comme éphémère sans que personne ne soit dupe ! C'est à croire que tout a été fait pour abîmer, scarifier le Champ de Mars jusqu'à ce que l'on implore sainte Hidalgo de nous venir en aide ! Tous ces beaux plans, ces belles représentations d'un site touristique ensoleillé qui respire la joie de vivre ; mais êtes-vous allés récemment dans les aires de jeux sensées accueillir nos enfants ? Tout y est cassé, sale et même dangereux ; une honte pour nos élus ! Vous allez nous priver d'espace de jeux pendant plusieurs années ; où nos enfants pourront-ils s'ébattre, s'épanouir ? Rivalités et ambitions politiques ne doivent pas nuire au développement de nos enfants . Contentez-vous d'améliorer cet espace, de le revégétaliser, d'embaucher plus de jardiniers, de refaire les allées et contre-allées de remettre de l'éclairage public ... Le Champ de Mars est avant tout NOTRE jardin, un espace ouvert où l'on aime courir quand Paris dort encore, où l'on aime se réunir pour faire la fête à une époque où tout est privatisé, un espace de liberté dans lequel nos enfants puiseront de magnifiques souvenirs qui feront d'eux des adultes responsables . NON à ce projet pharaonique qui n'a pas sa place ICI !!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1101	<p>Je trouve ce projet en totale contradiction avec: * une approche écologique: *** nous allons être privés d'une partie des espaces verts déjà en place et qui font le charme de ce quartier; *** nous allons subir beaucoup de bruit, beaucoup de travaux; *** à une heure où on nous parle de croissance mesurée / besoin d'arrêter cette course à la surconsommation, on se retrouve confronté à un projet énergivore et très dépendant; * la vie quotidienne des habitants du quartier: *** en privilégiant des projets éphémères (on parle de quelques semaines de compétitions sportives) et non durables; *** en omettant les préoccupations quotidiennes des habitants du quartier. en privilégiant l'orgueil de la démesure auto-flatteuse au détriment de la vie quotidienne des habitants (qui ont déjà subi cela lors de <i>al</i> l'Euro 2016, <i>b</i> lors des manifestations désormais organisées de façon récurrente, <i>c</i> lors du concert géant récent censé aidé à la protection de la planète, mais aux décibels effrayants, <i>d</i> via le village olympique du Trocadéro installé cet été dont on entendait la sono de chez nous à 700 mètres de là); * une approche économiquement raisonnable et durable.</p> <p>Réveillez-vous s'il vous plaît! Stop à la démesure... Merci de votre écoute attentionnée.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Nous précisons que le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours.</p> <p>Enfin, concernant la phase travaux, le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnements des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p>
1102	<p>le projet DOIT prendre en compte l'utilisation historique du lieu par les sports de glisse urbaine (roller, skate), et que le nouveau revêtement de sol doit être compatible (ce qui n'est pas le cas du projet actuel) Merci par avance car Paris n'est pas le paradis de la glisse (pavés, retouche bitume etc...)</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Le choix de recourir à un béton long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en œuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p>
1103	<p>Le projet souhaité par la Mairie de Paris dénature totalement l'aspect historique du Champs de Mars. Il n'est pas écologique et source de naissances pour le voisinage. J'y suis fermement opposé.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1104	<p>L'aménagement proposé ne tient pas compte de la vie et l'avis des riverains dû Champs de Mars. La fermeture des allées traversantes risquent d'emboliser la circulation sur les avenues de La Bourdonnais et Suffren. Les parkings des cars est une pollution assurée La diminution des pelouses centrales est une aberration anti écologique L'augmentation de la fréquentation des touristes à la Tour Eiffel est une nuisance pour l'ensemble des riverains et pour la sécurité La construction d'immeubles de bureaux au pied de la Tour Eiffel est inacceptable La prolongation de l'utilisation des pelouses par des événements même éphémères est inacceptable L'installation de restaurants dans le jardin n'est pas concevable avec la protection du site Le site est classé et mérite une protection environnementale plutôt qu'une diminution des espaces verts La pollution engendrée par l'augmentation du trafic auto va à l'encontre des principes écologiques</p> <p>Nous souhaitons la reconstruction de notre grand Champs en joli jardin garde et protégé.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant la prise en compte de l'avis des riverains, nous nous permettons de préciser que deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p>

n°	Contribution	Réponse
1105	Sujets d'inquiétude sur les impacts d'aménagements du projet et la seaux abords de l'école saint Louis de Gonzague Risque sur la circulation aux abords du Trocadéro pour les Riverains	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p>
1106	<p>L'aménagement proposé ne tient AUCUN compte du bien être des riverains . La municipalité actuelle s'en moque , sinon à la lecture du nombre importants d' avis CONTRE elle le retirerait. La fermeture des allées traversantes risquent de rendre la circulation sur les avenues de La Bourdonnais et Suffren notamment insupportable POLLUANTE et générateur de nuisances sonores infernales. Déjà les artisans et les entrepreneurs hésitent à venir dans le quartier car ils mettent trop longtemps à accéder à nos habitations.ils ne peuvent pas venir en VELO ni en TROTINETTES. Trotinettes jetées n'importe comment sur la chaussée sans aucun contrôle (même depuis l'arrivée de la police municipale) Ce projet empêchera encore plus les artisans de venir travailler dans le quartier sers donc source d'une régression économique . Il n'a qu'un but : offrir un spectacle aux touristes et chaînes du monde entier. Son coût est pharaonique , et dépassera de loin les budgets (on a un certain nombre de précédents). La diminution des pelouses centrales est une ABERRATION écologique</p> <p>Le projet est atrocement mal pensé et va faire fuir les habitants . L'euro 2016 avec le SACCAGE de la pelouse du Champs de Mars est un bon exemple de ce qui ne faut pas faire mais la leçon n'a pas été tirée.</p> <p>Merci de revoir votre copie et de trouver un autre lieu de parade pour les JOs 2024 où de le faire a minima sans dépenses somptuaires ni travaux inutiles.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1107	<p>Cet aménagement va générer des embouteillages monstres. La place su trocadero est un axe tres important pour acceder aux 16 arrondissement. La fermeture va entraîner un enclavement de la partie passy. Le transfert du trafic sur les rues adjacentes va generer des nuisances terribles et des risques importants d'accident dans une zone qui contient beaucoup d'écoles. Une augmentation de la pollution est a prévoir pour toutes les rues adjacentes. Il va aussi du coup rendre quasi impossible l'accès aux propriétés privées comme les parkings. C'est une atteinte à la liberté de circulation. La mise en place d'un espace vert non fermé va entraîner le squatt de population sans logement qui trouvera un espace adéquat pour mettre des tentes. La sécurité de la population déjà tres affectée par la population présente en bas du trocadero ne sera pas assurée</p> <p>Aucun de ces points ne sont pris en compte dans cet aménagement. Il convient de revoir entièrement le projet pour prendre en compte ces points.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos inquiétudes, nous nous permettons de vous apporter quelques compléments d'information : - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Nous précisons que la place du Trocadéro ne sera pas fermée à la circulation, qui pourra continuer à y accéder sur 5 voies. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les rues dans lesquelles sont scolarisées des enfants (rue Franklin, rue Paul Doumer) ont fait l'objet d'étude de trafic à l'échelle macroscopique et microscopique.</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>- Concernant l'accès aux parkings des riverains, ils continueront d'être assurés : la voirie continuera de desservir l'ensemble des bâtiments et d'assurer les fonctions d'accès qu'elle assure aujourd'hui. Les axes fermés à la circulation générale (avenue des Nations-Unies et Pont d'Iéna) ne comportent pas d'accès à des parkings privés.</p> <p>- Concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
1108	Impossible de voire ce site décapité par la folie ambiante animée non pas par le pratique mais par vengeance .	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1109	Impossible de voire ces modifications dont le cout exorbitant ne sera pas à la hauteur de l'élégance . Non à ce rojet !	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1110	Non à ce projet ! RDV à ceux qui le soutiennent d'ici une poignée d'années quand trottinettes et vélos seront remplacés par des déambulateurs	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1111	<p>Le 15eme arrondissement perd de plus en plus de familles qui n'arrivent pas à se loger confortablement malgré le prix exorbitant des logements. Paris n'est pas en mesure d'offrir aux Parisiens des infrastructures pour faire du sport (tennis, foot, basket, hand, piscines propres...), pratiquer des activités culturelles telles que de la musique en créant des conservatoires, des centres de loisirs avec des moyens dignes de ce nom, des écoles modernes avec infrastructures informatiques, des clubs de natation avec des moniteurs, des professeurs de langues et bien d'autres. Nos enfants doivent aller dans des structures privées ou religieuses pour pratiquer toutes les activités extrascolaires et ce à des prix exorbitants. La province est mieux lotie que Paris. C'est une honte !!!</p> <p>Comment osez-vous proposer des projets au budget exorbitant de 107 M€ pour de la pelouse et empêcher de les parisiens d'utiliser leur véhicule ?! Le champ de Mars est infesté de rats dont la ville ne parvient pas à se défaire.</p> <p>La crise sanitaire a montré que nous sommes dépendant des touristes et nous ne sommes pas au bout : occupons nous des parisiens qui payent leurs impôts en priorité et non d'hypothétiques touristes qui n'ont que faire de Paris et expliqueront au monde entier que Paris est une ville musée sale, sans vie, peuplée de personnes âgées, de délinquants et de touristes car cette ville est inaccessible aux classes moyennes et aux familles.</p> <p>Occupons nous des indigents qui vivent sur les trottoirs de Paris. Mettons les au travail pour qu'ils retrouvent un peu de dignité et concourent à la vie économique de Paris.</p> <p>Nettoyons les trottoirs des saletés : crottes de chiens, détrit, pisse, crachats, poubelles renversées, déchetterie en tout genre, etc... Où sont passés les motocrottes, les balayeurs de rue ? Paris est dégoûtante !</p> <p>Quelle déception ! S'il vous plaît recentrée vos priorités pour répondre à la réalité de la situation des parisiens avant tout.</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1112	<i>Doublon 1111</i>	
1113	Ce chantier est ruineux alors que la ville est exsangue. Les répercussions en terme de circulation ne sont pas connues et seront impossibles à maîtriser. Les précédents aménagements de la mairie provoquent davantage de polémique que de support.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1114	<p>Avant de penser à un réaménagement "écolo" du site de la Tour Eiffel, il faudrait d'abord régler les problèmes existants. quid des vendeurs à la sauvette? des mineurs sans logement et sans papier qui "dorment " sur les champs de mars? camping sauvage aux alentours du champs de mars (boulevard de grenelle, avenue bourdonnais quai branly); insécurité grandissante (beaucoup de collégiens du 15eme se rendant dans leurs établissements du 7eme ne peuvent plus se déplacer sans être accompagnés d'un adulte) incivilités des touristes (fan zone, soirée du 31 le quartier devient une porcherie).</p> <p>a regarder ce projet. le site Tour Eiffel deviendrait une vitrine factice de l'écologie parisienne et tous les problèmes évoqués plus haut cachés dans les rues voisines.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1115	<p>A l'heure où la dette de Paris se creuse toujours plus chaque année, le projet présenté ne répond aucunement aux préoccupations des riverains. Pire il aggravera la situation économique sans résoudre les problèmes d'insalubrité (rats dans les rues visibles tous les matins et les jardins), de dégradation de la circulation y compris des transports publics, de nuisances sonores. La suppression des espaces verts très appréciés de tous y compris des touristes est également un point qui va à l'encontre de ce projet pharaonique.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Pour ce qui concerne plus particulièrement les transports en commun, leur circulation sera facilitée avec la création de voies de bus dédiées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Pour ce dernier, elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p>
1116	<p>Contrairement à ce qui est indiqué, l'information fournie n'est pas "disponible, de qualité et sincère". Rien de précis et d'argumenté avec objectivité sur les conséquences, pour les parisiens, sur la circulation automobile, de la fermeture du pont d'Iéna et de la réduction de l'espace disponible Place du Trocadéro. Comment pourra-t-on encore aller simplement de la Place de L'Étoile ou de la Place Victor Hugo vers le 15ème arrondissement, quand on ne peut ou ne veut pas utiliser vélos ou trottinettes ? Quel sera le volume, la localisation et le nombre d'embouteillages supplémentaires générés par ce projet ? Rien n'est précisé, bien entendu. Comme d'habitude, outre qu'il est éminemment dispendieux dans une ville déjà surendettée, ce projet relève du sectarisme habituel de la Mairie de Paris, engagée dans une permanente vindicte contre l'automobile pourtant indispensable aux artisans, aux commerçants, aux retraités et tous ceux qui ont besoin de se déplacer en sécurité dans la ville. Ce projet se situe pleinement dans le cadre de l'idéologie punitive choisie par la Mairie de Paris, aux dépens de la vie quotidienne des parisiens. En outre, il exprime ce délire permanent tourné vers une ville qui ne serait destinée qu'aux loisirs et aux promenades bucoliques, comme si la réalité des parisiens n'était pas autre chose avec les exigences de la vie professionnelle et le besoin sans cesse accru de quitter le plus souvent possible, en voiture, cette cité rendue de plus en plus insupportable aux parisiens. Bien entendu, je sais que cette consultation n'est qu'une parodie de démocratie, dans une municipalité qui n'a nullement l'intention de tenir compte d'avis qui ne lui seraient pas favorables. Bien à vous Gilles FORGET</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques éléments de précision.</p> <p>Tout d'abord, nous vous confirmons que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant les itinéraires que vous citez, nous vous confirmons qu'ils resteront possibles, en l'occurrence soit par le pont de l'Alma soit par le pont de Bir Hakeim, en empruntant le cas échéant les nouveaux carrefours permettant de relier la rue de Mun à l'avenue de New York.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Enfin, nous précisons que deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
1117	Projet trop honoreux	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1118	<p>Espace sacrifié sans aucune concertation. Suppression des espaces verts, mise en danger des riverains et des promeneurs, blocage de la circulation par la condamnation des voies transversales. Gabegie financière au détriment des populations qui en auraient besoin à Paris pour un nouveau mirage idéologique et inutile de Madame Hidalgo dont on ne retiendra que la destruction et l'enlaidissement de Paris. Stop !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1119	<p>Je trouve que la zone du Trocadéro est bien plus aboutie et pensée.</p> <p>Je suis en désaccord total avec le projet du pont Iéna qui n'a été pensée que du point de vue pour la promenade touristique. Or, Le 7ème et le 16e sont liés via ce pont pour toute une vie quotidienne. Il faut laisser beaucoup plus de place pour la circulation (vélos, bus, secours divers et, oui, les voitures propres).. Les trottoirs sont suffisamment larges déjà.</p> <p>Sur la pelouse du champ de mars qui sera surélevée je suis aussi en désaccord. Il faut la laisser de plein pied et aussi large qu'elle n'est aujourd'hui.</p> <p>De manière globale, je suis en désaccord de mettre de l'argent public pour ce projet car il y en a d'autres qui mériteraient davantage notre attention. Si vous le faites ici ce n'est pas en pensant aux habitants de ces quartiers (que vous détestez visiblement), mais en pensant aux touristes uniquement. Jamais les Parisiens, les riverains, n'ont été consultés pour savoir ce qui leur manquait pour améliorer leur vie quotidienne. C'est un projet d'architecte pour se faire plaisir donc qui ne comble pas les lacunes pour la vie quotidienne des habitants du 7ème</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de vous apporter quelques éléments de précisions.</p> <p>- Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Les itinéraires liés aux véhicules d'urgence ont été examinés sur l'ensemble du Site avec la Préfecture de Police.</p> <p>- Sur le Champ de Mars, le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. Les chemins et allées ainsi que les pelouses ont subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>- Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens, et en prenant en compte les riverains. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
1120	<p>Quel choc pour les résidents. Rien n'est prévu pour améliorer la vue des habitants. Notre pauvre Champs de Mars est défigurée sans parler de la circulation qui va être déportée sur Alma et Bir Hakeim/Suffren. On va mourir.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1121	<p>Bonjour. Les pistes cyclables qui vont être installées devront impérativement avoir une séparation matérielle par rapport au cheminement des piétons : en effet, il est très dangereux, comme sur certains trottoirs des quais hauts de la Seine (Avenue de New York à PARIS 16 par exemple) de faire rouler les vélos et trottinettes électriques sur le trottoir sans séparation physique (muret bas par exemple) par rapport aux piétons : vous avez une trottinette ou un vélo électrique qui arrivent derrière vous à 25km/h alors que vous vous marchez à 3 ou 4 km/h et on ne les voit pas arriver : le moindre écart de leur part et c'est l'accident grave pour les piétons. Il faut des contrôles pour que vélos et trottinettes électriques ne roulent pas sur les trottoirs : c'est très dangereux pour les piétons : déjà plusieurs morts : mais la Préfecture de Police et la Maire de Paris ne font faire aucun contrôle, ni de verbalisation : 135 Euros d'amende normalement : toute le monde s'en fiche et le résultat est qu'on n'est plus en sécurité quand on marche sur un trottoir autour de la tour Eiffel et des avenue New York et Kennedy à PARIS 16. Votre projet va encore plus embouteiller le carrefour rive gauche du Pont de Bir Hakeim, qui est déjà saturé : il faudrait trouver une autre solution que la fermeture à la circulation du Pont d'Iéna. Il faut éviter l'organisation de fêtes et manifestations bruyantes au Trocadéro : notre quartier est habité avec des gens aussi agés ou malades qui veulent pouvoir dormir la nuit et non un champ de foire pour adolescents et touristes. Si vous organisez des fêtes bruyantes ici, les habitants déménageront et vous n'aurez plus que du Airbnb dans ce quartier : voulez-vous cela ???</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- Le projet prévoit en effet des aménagements cyclables séparés des circulations piétonnes : en règle générale les cycles circulent sur chaussée sur voie dédiée, ou dans les couloirs bus. En revanche, le secteur que vous évoquez (avenue de New York), où une piste cyclable sur trottoir existe actuellement, est hors du périmètre du projet. Nous notons cependant votre suggestion à ce sujet.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Enfin, concernant la tenue d'événements Place du Trocadéro, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>

n°	Contribution	Réponse
1122	<p>Le projet proposé par Mme Hidalgo de transformation du champ de Mars est une conception totalement anti écologique ! Non seulement il s'agit de diminuer la surface en herbe mais surtout ce projet va augmenter de façon considérable la pollution ! En effet la suppression du terre plein central où passent les bus va générer des embouteillages considérables pour contourner le champ de Mars.</p> <p>Sans compter les problèmes de sécurité ! Le champ de Mars n'est ni une Fan zone ni un lieu d'événementiel ! C'est un poumon de Paris !!!</p> <p>Mme hidalgo veut supprimer les voitures dans Paris, qu'elle nous laisse au moins les transports en commun ! Transformer l'avenue J. bouvard en jardin empêchant les autobus de passer va en total contradiction de ce qu'elle souhaite ! Elle est la plus grande pollueuse de Paris !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- Vous évoquez une diminution des espaces verts : la végétalisation constitue bien au contraire l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>Vous pourrez consulter en détail l'impact du projet sur les déplacements automobiles dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>- La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts.</p> <p>- Vous évoquez les transports en commun : les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p>
1123	<p>Bonjour</p> <p>Je suis contre votre aménagement tel quel sans prendre en compte les riverains ni non plus les arrondissements voisins</p> <p>Quid de parkings en sous sols</p> <p>D axes de circulations. Pour les personnes habitant le quartier ou devant emprunter ces rues pour rentrer chez elles</p> <p>Quels moyens alternatifs</p> <p>Votre dossier n en parle pas ...</p> <p>Au vue de la mauvaise gestion des jardins et fleurs parisiens je doute de l esthétisme et surtout du maintien d une belle plantation .</p> <p>Bien à vous</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution.</p> <p>Concernant l'accès aux parkings des riverains, ils continueront d'être assurés : la voirie continuera de desservir l'ensemble des bâtiments et d'assurer les fonctions d'accès qu'elle assure aujourd'hui. Les axes fermés à la circulation générale (avenue des Nations-Unies et Pont d'Iéna) ne comportent pas d'accès à des parkings privés.</p> <p>Vous évoquez les problématiques de gestion : aujourd'hui, les espaces publics ne sont pas en accord avec ses usages, ce qui entraîne une difficulté d'entretien et de gestion des espaces. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et facilitera l'entretien des espaces, contribuant à en réduire le coût : pelouses renforcées, protection des massifs de plantes et des pieds d'arbre, augmentations du nombre de corbeilles de rue, etc.</p>
1124	<p>Je suis CONTRE ce projet qui n'a pas fait l'objet de partage en amont avec les habitants du quartier, qui ne tient pas compte des impératifs de circulation et de sécurité, qui réduit l'espace vert, qui sanctifie la commercialisation des espaces pour des projets événementiels commerciaux, qui fait de la pseudo-écologie sur le pont d'Iéna.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1125	<p>Bonjour,</p> <p>J'ai pris connaissance du programme de modification du Champ de Mars et je souhaiterais connaître de façon plus précise les évolutions envisagées. Mais, d'ores et déjà, je fais les observations suivantes:</p> <p>1. L'objectif de l'opération n'est pas clairement défini: s'agit-il d'une opération "commerciale" destinée à tirer du tourisme le maximum de bénéfiques et dans ce cas quelle en est la rentabilité? Ou s'agit-il d'une opération qui se rapporte à l'environnement et, dans ce cas, quel en est l'impact? Si les deux domaines sont concernés, cela doit être précisé avec les objectifs visés et les résultats attendus.</p> <p>2. Si la traversée du Champ de Mars doit être fermée, il s'agit d'un inconvénient majeur: le Champ de Mars, par lui-même, constitue un obstacle séparant physiquement le centre de Paris (le 7^e arrondissement) et le Sud (le 15^e arrondissement), et renforcer la coupure à ce niveau central en coupant totalement le lien 7^e/15^e revient à isoler complètement le 15^e. Ce point n'est pas acceptable du point de vue de l'équilibre urbain de la Ville de Paris.</p> <p>3. Enfin, sur le plan de la sécurité, la coupure citée ci-dessus ne peut qu'entraîner des cul-de-sac propices aux trafics en tout genre, ce qui est également inacceptable, sans compter leur extension dans les rues avoisinantes.</p> <p>Pour ce qui concerne les nuisances temporaires, dues aux travaux à réaliser, il importe d'en dresser une liste exhaustive chiffrant les inconvénients économiques (commerce) et environnementaux (bruit, possibilités de circuler, promenades sur le Champ de Mars devenues interdites pour les habitants et notamment les personnes âgées).</p> <p>Je souhaite être davantage informé sur ce projet et problématique de nature à remettre en cause la qualité de vie des riverains.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons d'apporter quelques compléments d'information en lien avec vos observations.</p> <p>1. Le projet a été conçu pour répondre aux enjeux d'amélioration l'accueil, tout en améliorant l'état écologique du site et en visant la performance environnementale, le tout dans le respect du patrimoine exceptionnel de ce site. C'est un équilibre qui est recherché pour répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Ainsi, contribuera à améliorer la qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>2. Concernant la piétonisation de la Place Rueff, celle-ci permet de libérer cet espace des véhicules qui y stationne aujourd'hui en grand nombre et de rétablir la continuité piétonne de l'ensemble du Champ de Mars. Les itinéraires de bus sont modifiés, et les lignes interquartiers sont maintenues (exemple ligne 42).</p> <p>3. Vous nous alertez sur les problèmes de sécurité sur le Champ de Mars. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire, et qui concerne donc le Champ de Mars. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
1126	<p><i>Doublon 1125</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
1127	<p>Ce projet ne prend absolument pas en compte les besoins des riverains du Champs de Mars et notamment de tous les enfants qui quotidiennement profitent de cet espace vert pour s'aérer. Augmenter le nombre de touristes et réduire les pelouses va à l'encontre des enfants du quartier.</p> <p>Le Champs de Mars est déjà aujourd'hui une décharge à ciel ouvert, qu'est il prévu pour assurer la propreté à la hauteur des parcs de la ville de Londres?</p> <p>Les cars de tourisme n'ont aucun endroit prévu pour stationner et vont se déverser sur des avenues résidentielles empruntées quotidiennement par les riverains et les enfants. Pourquoi interdire les voitures et les scooters dans Paris mais laisser libre passage à des bus bien plus polluants?</p> <p>Utiliser le trocadero comme un espace événementiel encore une fois ne prend absolument pas en compte l'ensemble des riverains ayant choisi un quartier paisible.</p> <p>Enfin, que font les experts en patrimoine pour préserver les perspectives et jardins imaginés sur le Champs de Mars? Ne sont ils pas protégés? Doit on détruire notre patrimoine historique comme nous détruisons les fontaines, les bancs et les lampadaires iconiques de Paris?</p> <p>Pour résumer, un projet de mauvais goût, imagine par des gens dont l'objectif est de détruire le patrimoine historique français et la douceur de vivre parisienne.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. La végétalisation constitue notamment l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres).</p> <p>Vous évoquez les problématiques de propreté : le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté, avec la pose de 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et la création de 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Pour ce qui relève des cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel.</p> <p>Vous nous alertez sur les nuisances induites par les événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. De manière plus globale, la réintégration de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Enfin, concernant le respect du patrimoine, nous portons à votre connaissance les précisions suivantes : - Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État ; - L'ensemble des choix pour le mobilier urbain a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE) ; - Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906) ; - Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période.</p>
1128	<p>Bonjour,</p> <p>Ce projet est une aberration compte tenu de l'axe central que ce site occupe dans la capitale. D'une part, la piétonnisation de cette espace va rendre encore plus difficile la circulation des véhicules d'une rive à une autre et d'Est en Ouest de la capitale. Les artères voisines et quartiers voisins vont subir les conséquences de cette fermeture avec des axes encore plus saturés.</p> <p>L'accès à Paris pour les sociétés de services est depuis les projets fous de la Mairie de Paris rendu impossible dans certains quartiers. Ce projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel ne contribue en rien à l'apaisement de la ville et la végétalisation de la ville.</p> <p>Les voies sur berges ayant été coupées à la circulation, cet axe est le seul qui permet la traversée de Paris d'Est en Ouest de du Nord au Sud. Les axes secondaires ayant été également réduits, cela est plus que contestable.</p> <p>D'autre part, au vu du constat lamentable des projets menés à bout par la Mairie de Paris et donc de leur échec à gérer correctement la Capitale, ce projet comme celui du Trocadéro engendrera davantage de contraintes économiques que d'intérêt culturel ou écologique.</p> <p>Paris se meurent à petit feu. Les commerces ferment, les familles partent s'installer ailleurs, des classes se ferment.</p> <p>Je suis responsable d'une entreprise de BTP et cherche aujourd'hui des solutions pour pouvoir travailler correctement. Nos équipes perdent leur temps dans les bouchons, n'arrivent plus à trouver des places de stationnement, les amendes fusent. Nous sommes contraints de refuser des chantiers pour cause d'inaccessibilité.</p> <p>Quelles solutions apportez vous? La suppression de nombreux axes de circulation et de stationnement.</p> <p>Paris est la capitale de la France. le poumon économique du pays. Vous saccagez la Ville, ses habitants et ses acteurs économiques.</p> <p>ARRETEZ VOS CONNERIES et revenez dans la vraie VIE</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1129	<p>Un projet prépare sans prendre en compte les contraintes des gens qui vivent dans les quartiers au quotidien.</p> <p>- Comment comptez vous tenir les lieux propres avec plus de touristes et d'événementiel alors que le Champs de Mars est déjà un dépôt?</p> <p>- ou comptez vous parker les cars de touristes polluants? Devant les écoles du quartier? Dans des avenues résidentielles?</p> <p>- pourquoi prévoir un espace événementiel au Trocadéro? Est ce une nécessité? Les grandes villes n'utilisent pas leurs espaces verts pour des événements bas de gamme. Au contraire, ils les conservent pour leurs riverains (cf Londres et New York)</p> <p>- pourquoi bloquer la place du Trocadéro à la circulation alors que celle-ci a toujours bien circulé?</p> <p>- ne devriez vous pas dépenser cet argent pour rendre le bois de boulogne aux parisiens en nettoyant les milliers de déchets que l'on ne peut même plus nommer et en le vidant de sa faune. Les parisiens n'emmènent plus leurs enfants dans le bois et vous allez maintenant leur prendre un des seuls espaces verts restant, le Champs de Mars, qui finira jonché de bouteilles de bières....</p> <p>Il est temps de quitter Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>- Concernant les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>- A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>- Au Trocadéro, le projet prévoit une transformation de l'actuel rondpoint en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1130	<p><i>doubleton 1130</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
1131	<p>Bonjour,</p> <p>J'habite rue de la Fédération, 75015, tout près du site que vous voudriez réaménager et je ne suis pas convaincu par votre projet.</p> <p>Fermer le pont d'Iéna aux voitures va créer de gros bouchons sur les ponts adjacents.</p> <p>Fermer la traversée du Champ de Mars aux bus et aux autos va entraîner un long contournement du Champ de Mars qui va encore créer d'autres bouchons.</p> <p>Pour ma part je travaille en banlieue, mal desservie par les transports en commun, et je traverse le pont d'Iéna tous les matins. Si vous le coupez, je serai obligé de me retrouver sur d'autres ponts déjà bien chargés.</p> <p>Je ne suis pas contre l'allègement progressif des voitures dans Paris mais cela doit se faire doucement. Par exemple en créant de nouvelles pistes cyclables sécurisées comme vous l'avez fait tout le long de la Seine. Pourquoi n'y a-t-il pas de piste cyclable avenue de Suffren ??</p> <p>Pourriez-vous aussi vous assurer que l'on trouve facilement des Vélib électriques disponibles et qui fonctionnent, ce qui est très rare ! Je paie un abonnement Vélib électrique mais je n'en trouve jamais dans le 15e !</p> <p>Autre chose, je crains aussi que rendre totalement piéton le site ne crée des problèmes d'insécurité dans la mesure où une certaine impunité des délinquants se trouve maintenant établie et que la Police ne pourra pas être présente à 100% du temps sur le site.</p> <p>Enfin, rue Desaix et rue de la Fédération c'est une zone 30km/h. Quelques voitures respectent cette limitation, mais ce n'est jamais le cas des scooters et des motos qui s'en fichent complètement. A quoi bon limiter à 30km/h si vous ne cherchez même pas à interpeller les motos qui roulent à 70km/h dans ces rues ? C'est d'autant plus dangereux que les piétons croient la zone sécurisée à 30km/h...</p> <p>Cordialement,</p> <p>M. Henri</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Pour la fermeture du Pont d'Iéna, ces études permettent de noter que « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont. »</p> <p>De nouvelles pistes cyclables sont bien prévues dans le cadre du projet. La fermeture à la circulation du Pont d'Iéna, réservé aux vélos, piétons et bus, permet justement à ce titre la création d'un itinéraire sécurisé. Plus généralement, le projet se greffe en couture au REVe, au Plan Vélo de la Ville de Paris, ainsi qu'aux pistes existantes. Il est par ailleurs prévu d'aménager 5 stations Vélib supplémentaires, pour environ 150 vélos, et de créer 570 arceaux vélos supplémentaires.</p> <p>Pour les problèmes d'insécurité que vous mentionnez, les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
1132	<p>Comment la mairie peut elle proposer un projet à 100 millions d'euros qui va forcément déplaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> -aux riverains -aux personnes qui travaillent dans le quartier -aux franciliens qui viennent se promener au champs de mars ? <p>Oui, le projet va plaire aux touristes...</p> <p>Dans quel objectif ?</p> <p>Faire rayonner la maire à l'échelle internationale.</p> <p>Avant de devenir présidente de la France et du Monde, merci de :</p> <ul style="list-style-type: none"> nettoyer paris sécuriser paris dépolluer paris 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1133	<p>Le projet et particulièrement pendant la période de travaux va entraîner de grandes difficultés, voire quasi impossibilité d'accéder et de sortir en voiture de la Place Duplex où j'habite. J'ai une carte pour personnes handicapées et je ne peux malheureusement pas me déplacer en vélo ni prendre le métro compte tenu des nombreux escaliers.</p> <p>A noter que les taxis ne stationneront plus à "La motte Piquet" ni à proximité faute de pouvoir y accéder. L'expérience vient d'être faite lors des travaux du métro aérien ou aucun taxi ne pouvait stationner le mercredi et le dimanche en raison du marché installé avenue de La Motte Piquet. Ce sera alors permanent pendant quatre ans !</p> <p>La suppression du pont d'Iéna, voie d'accès normale pour passer rive droite va entraîner des embouteillages et retards considérables pour accéder au pont de l'Alma. Nous avons malheureusement pu déjà le constater récemment lors de fermetures temporaires du pont.</p> <p>Le Champ de Mars et la Tour Eiffel ne sont pas des "musées" ou seuls les touristes viennent visiter mais ce sont des quartiers où vivent des riverains qui ont besoin également de services parfois à domicile et "accessoirement" pour aller travailler parfois en voiture par nécessité...</p> <p>Riverains et touristes demandent en priorité sécurité et propreté qui, seront encore plus dégradés qu'aujourd'hui par ce projet</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Pour la fermeture du Pont d'Iéna, ces études permettent de noter que "La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important."</p> <p>Les stationnements pour les taxis ont été pour partie déplacés sur des points de concentration de flux afin de favoriser leur visibilité et leur accessibilité. Des discussions sont encore en cours pour ajuster ces propositions.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Enfin, nous précisons que le passage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p>

n°	Contribution	Réponse
1134	<p>Je suis CONTRE ce projet d'aménagement pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des espaces verts fortement réduits dans le champ de Mars (30% de pelouses supprimées !), - la présence de murets entourant les pelouses, inesthétiques, non écologiques et dangereux, - des plantations hors-sol, absolument pas écologiques, - la création de nouveaux bâtiments (bagageries) au pied de la Tour Eiffel, là aussi, ce n'est pas écologique, - aucune mesure dans ce projet concernant la propreté et la sécurité dans le champ de Mars, qui sont aujourd'hui déjà défaillantes <p>l'interruption de la circulation à travers le champs de Mars + sur le pont d'Iena qui entrainera inévitablement une circulation épouvantable autour de la zone concernée, dans les 7e, 15e et 16e arrondissements, et en particulier boulevard de Grenelle, ponts Bir-Hakeim et Grenelle, quais, etc</p> <ul style="list-style-type: none"> - le coût pharaonique du projet, - des années de travaux (les parisiens sont exaspérés par les travaux menés tous azimuts dans Paris !), - un projet qui mise sur la fréquentation touristique (on voit le résultat dans une période de crise comme celle du Covid : des quartiers entiers désertés et moribonds), et qui ne prend pas considération la vie quotidienne des les parisiens et les riverains. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>La surface des espaces verts augmente. La végétalisation constitue en effet l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Les chemins, les allées et les pelouses, ont subi au fil du temps une dégradation importante sur le Champ de Mars : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet dans son ensemble a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Pour répondre à vos inquiétudes concernant la propreté et la sécurité, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93) - Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1135	<p>Je suis pour ce projet.</p> <p>Et contre le courrier du Maire du XV arrondissement qui plutôt que de laisser les gens consulter le dossier et donner leur avis, énonce un avis et des arguments contre le projet. Ce n'est pas ce que j'attends d'un élu lors d'une consultation publique.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1136	<p>Projet stupide et onéreux qui ne fera le bonheur que de quelques bobos argentés et aux touristes occasionnels, au détriment des vrais parisiens qui seront encore un peu plus séparés les uns des autres par une nouvelle barrière. Paris se dépeuple de ses forces vives au profit d'une population assistée. Pour tuer notre ville il suffit de continuer dans ce sens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1137	<p>Le Champ de Mars est certes un site touristique, mais c'est aussi un lieu de communication et de circulation pour les riverains! Ne pas tenir compte de cet élément, de mon point de vue, remet en cause l'ensemble du projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1138	<p>A qui de droit, Ce projet est un hérésie de plus de la Maire de Paris. On le sait que tout quartier piétons c'est la mort pour tous les commerces. La mairie de Paris devrait plutôt rénover le Champs de Mars qui est devenu une poubelle géante et le royaume des rats!!!! Comment est-il possible d'avoir des bancs cassés, poubelles débordantes et des jardins à l'abandon !!! Que l'on s'occupe de restaurer et sécuriser le quartier plutôt que de dépenser encore des millions que la mairie n'a pas !!! C'est ce projet est une honte de plus pour Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1139	<p>Une augmentation de + 40% des jardins et espaces végétalisés ? De qui se moque-t-on ? En réalité, le Champ-de-Mars ne cesse d'être encombré, occupé, construit, clôturé, amputé. Le nouveau projet portera à 35% la diminution des surfaces de jardin accessibles aux promeneurs ! C'est scandaleusement contraire à l'aspiration des Parisiens. Le Champ-de-Mars doit tout simplement être entretenu et rendu aux Parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de vous apporter ci-joint quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Concernant la végétalisation, elle constitue bien l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Aujourd'hui, le patrimoine végétal du site du Champ de Mars se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p>
1140	<p><i>Doublon 1139</i></p>	
1141	<p>Je soussignée Miranda Maila ainsi que ma famille déplorons la décision de la Mairie de Paris concernant l'aménagement du site Tour Eiffel champ de Mars qui n'a que des désavantages pour les résidents et ce à tous les titres. La Maire de Paris pourrait commencer par intervenir sur la saleté dégoûtante de ce quartier touristique et faire la chasse aux rats au Champ de Mars et les bacs à sable des enfants.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1142	<p>Projet fou, dispendieux, qui va créer des nuisances insupportables du côté du Bd de Grenelle, va séparer 15ème et 7ème arrondissements, et augmenter encore l'insécurité. Redonnez donc le Champ de Mars aux habitants de Paris, et sécurisez et nettoyez enfin la capitale ! La gestion de cette mairie de Paris est indigne, emportée par l'hubris et la prétention boursoufflée de sa maire.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1143	<p>Je suis CONTRE car la priorité c'est de RENOVER l'existant et d'arrêter la folie des travaux pharaoniques. Je roule a velo sur des rues defoncées et mon dos est en morceaux. Il y a tellement a faire pour entretenir la ville qui part en lambeaux ! Propreté, mobilier urbain, etc....</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1144	<p>Je suis totalement CONTRE ce projet totalement démesuré et irresponsable... Nous, habitants, allons encore devoir subir nuisances dues aux travaux et à la circulation infernale que cela va générer. Les travaux de la ligne 6 sont à peine terminés, nous n'avons aucun répit, aucun respect de ses habitants, cela s'appelle le Mépris...</p> <p>Notre qualité de vie s'est fortement dégradée!</p> <p>Sur le champ de mars il n'est déjà plus possible d'en profiter comme avant, entre le jumping, les concerts, les différentes animations, les allées ne sont plus jamais accessibles avec des engins de chantiers en mouvements constants. Commençons déjà par nettoyer cette ville avant de partir dans des projets d'une ambition pharaonique pour flatter les égots et mettre des paillettes dans les yeux des touristes.</p> <p>Rendez-nous notre ville, à nous habitants de ces quartiers, nos espaces verts et des espaces canins pour nos animaux qui eux non plus, n'ont plus leur place dans cette ville.</p> <p>J'ai honte de ce qu'est devenue la ville de Paris, honte d'être parisienne, la ville Lumière n'a plus la lumière à tous les étages...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1145	<i>doublon 1134</i>	
1146	<p>Bonjour . Je suis contre le stationnement des BUS sur l'avenue Paul Doumer. Il sera confus et tumultueux avec les passants sur les trottoirs et la rue. Nous perdrons la tranquillité au-delà du silence que l'on attend dans un quartier résidentiel.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1147	<p>Je suis tout à fait d'accord sur tous les points évoqués par Philippe Goujon dans son courrier du 20 octobre 2021. Habitant Bir Hakeim, je suis effaré par les projets de la Maire de Paris et de son équipe d'apprentis sorciers. La station de métro Bir Hakeim est déjà une des moins sûres de Paris et aucune consultation des habitants de ce quartier. Avons-nous des possibilités ? Je crains que non.</p> <p>Christian Valéry</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1148	<p>Une enquête publique faussée par des informations trompeuses : compétitions en tous genres (équestres...), fan zone, concerts, FIAC....</p> <p>Le Champ de Mars a été conçu comme un espace vert au sein de notre capitale qui en compte bien peu.</p> <p>Depuis quelques années, il est utilisé plus que régulièrement à des fins commerciales : Les pelouses ne sont plus entretenues et des herbes folles poussent un peu partout. La propreté n'y est pas assurée : Ceci n'est pas tolérable, car c'est au détriment des Parisiens, qui ont plaisir à venir pour se détendre avec leurs enfants. C'est également au détriment des touristes qui ramènent chez eux une piètre image de notre capitale.</p> <p>Le projet tel que présenté sera très couteux, pénalisera pendant des années la vie du quartier, bloquera de façon définitive la circulation sur le pont d'Iéna, et la traversée du Champ de Mars.</p> <p>En outre, la surface des pelouses va être réduite de 30 %.</p> <p>Tous ces arguments pour exprimer mon avis : je suis CONTRE.</p> <p>Merci de votre écoute.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Vous nous interrogez sur les surfaces végétalisées prévues dans le projet. La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre. Ces bilans tiennent bien compte des surfaces créées et supprimées : c'est un bilan net de création qui a été explicités en détail lors de la réunion publique du 9 novembre dernier. D'autre part, le projet prévoit de planter 222 arbres, soit un bilan positif de 180 arbres. La végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Vous nous alertez sur le grand nombre d'événements organisés sur le Champ de Mars et les nuisances occasionnées dans ce cadre. Le projet n'a pour sa part pas vocation à augmenter le nombre d'événements mais à créer les conditions pour que leur déroulement se passe au mieux. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Concernant la propreté, les espaces publics ne sont en effet aujourd'hui plus en accord avec ses usages et son importante fréquentation. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et à améliorer les conditions d'entretien et de gestion de la propreté, avec la pose de 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147), l'installation de 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Enfin, vous évoquez le sujet de la circulation, notamment sur le pont d'Iéna. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1150	<p>SUPPRIMER LES RUES TRAVERSANTES, C'EST INSÉCURISER LES PROMENEURS : La plupart des jardins de Paris et du monde sont protégés par des grilles et des horaires. Le Champ-de-Mars est une exception heureuse : on peut s'y rendre 24h sur 24. C'est grâce à des rues au trafic limité qui offrent aux piétons la possibilité de rester en vue des voitures, de ne pas se sentir isolés et vulnérables, tout particulièrement aux heures creuses. Supprimer les traversantes, c'est créer une zone propice à l'insécurité et aux trafics. C'est jouer contre les promeneurs. Cette insécurité est déjà observable, avec la fermeture de la rue Gustave Eiffel ou dans les endroits touffus du jardin du Trocadéro.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1151	<p>Annuler la pose de béton désactivé autour de la Fontaine de Varsovie car : Le béton désactivé bannirait tous les sports de glisse du Trocadéro, Le béton n'est pas écologique : sa fabrication consomme énormément d'eau et de CO2, et il dégage des poussières dangereuses</p> <p>Un asphalte de couleur plus claire serait plus efficace pour lutter contre les îlots de chaleur</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p>
1152	<p>SUPPRIMER LES RUES TRAVERSANTES, C'EST CONTRIBUER À ISOLER LE XVI ET UNE PARTIE DU XVII</p> <p>Lors de la conversion du Champ-de-Mars en jardin au début du xxe siècle, les élus du XVIe arrondissement ont beaucoup insisté pour qu'il y ait beaucoup de traversantes, de sorte que leur arrondissement ne soit pas coupé des quartiers centraux. Ces représentants d'un quartier populaire étaient déterminés à ce que le XVIe ne soit pas coupé des quartiers centraux par une barrière végétale. C'est une des raisons pour lesquelles la conception de ce jardin inclut des rues traversantes.</p> <p>Bizarrement, cette préoccupation semble étrangère à la municipalité actuelle. Qu'en sera-t-il des habitants du XVIe et d'une partie du XVIIe si on leur impose un barrage vert allant de la place de Fontenoy à celle du Trocadéro ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>La piétonisation de la Place Rueff permet de libérer cet espace des véhicules qui y stationne aujourd'hui en grand nombre et de rétablir la continuité piétonne de l'ensemble du Champ de Mars. Les itinéraires de bus sont modifiés, et les lignes interquartiers sont maintenues (exemple ligne 42). En voiture et taxi, la liaison entre le 15e et le 7e arrondissement pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly.</p>
1153	<p>Je suis totalement contre ce projet. La perspective du Trocadéro au Champ de Mars doit être respectée et maintenue en son état car c'est un lieu chargé d'histoire. En outre l'esthétique du projet ne convainc absolument pas; pas plus que le soi-disant développement des espaces verts.</p> <p>Depuis quelques temps déjà, le Champ de Mars est devenu le lieu permanent de chantiers qui se font et se défont. Ne peut-on les installer ailleurs (Bois de Boulogne ou de Vincennes) ? La Tour Eiffel mérite mieux que toutes ces "verrues" qui l'entourent jusqu'aux abords des prestigieux bâtiments de l'Ecole Militaire, bien maltraités en ce moment !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1154	<p>Arrêter de défigurer Paris ! Arrêter d'empoisonner la vie des parisiens !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1155	<p>IL Y A MIEUX À FAIRE DANS PARIS QUE DÉPENSER UN BUDGET PHARAONIQUE POUR PAS GRAND-CHOSE</p> <p>Le document de présentation affirme que « le projet est pensé dans un esprit de sobriété ». Cependant, initialement estimé à pas moins de 70 millions d'euros, dont 40 M€ pour la phase avant JO, il a été voté à 107 M€ et pourrait atteindre 120 M€ (soit six fois le budget du Loto du Patrimoine). Est-il vraiment raisonnable d'engager un tel budget pour un résultat aussi médiocre ? Faut-il rappeler que le projet ne crée que 1,7ha de verdure supplémentaire et probablement 0,5ha depuis l'abandon de la végétalisation hors-sol du pont d'Iéna. Cet espace vert n'a pas besoin d'un investissement pharaonique, mais d'un budget de fonctionnement bien dimensionné. Il doit être entretenu et rendu aux Parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC.</p> <p>La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
1156	<p>POURQUOI, AU TROCADÉRO, TRANSFORMER UN ROND-POINT QUI FONCTIONNE BIEN EN QUADRUPLE CARREFOUR</p> <p>Dans toute la France, depuis plusieurs décennies, on crée des ronds-points pour remplacer les carrefours, ces derniers étant générateurs de chocs meurtriers. Environ 60 000 ronds-points ont été créés. Pourquoi faire exactement l'inverse place du Trocadéro ? Pourquoi y enchaîner quatre carrefours à double sens desservant six grandes avenues ? Cette configuration sera soit propice aux accidents soit aux embouteillages.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1157	<p>Plusieurs observations :</p> <p>1) Le Pont d'Iéna est actuellement un espace agréable car il n'y a pas trop de circulation, les vues sur la Tour Eiffel, le Trocadéro et la Seine sont superbes. Qu'apporteront la "végétalisation" et la fermeture du Pont d'Iéna si ce sont des troubles liés au report de circulation sur les autres ponts plus embouteillés et les quais.</p> <p>2) La Tour Eiffel : Les abords ont déjà été récemment aménagés pour accueillir les touristes. Les autres projets (construction de bagageries et vestiaires) envisagés ne feront qu'enlaidir le site plutôt que de le mettre en valeur.</p> <p>3) Le Champ-de-Mars: La réduction des espaces verts envisagée et des pelouses centrales vont dévaloriser cet endroit qui était récemment encore un lieu où la nature était présente en plein Paris. Que dire de la fermeture des rues traversantes qui vont perturber les accès des 7ème et 15ème arrondissements en voiture comme en bus. Pourquoi encourager les Parisiens à prendre les transports en commun si on refuse aux bus le droit de passage? L'occupation du plateau Joffre occupé actuellement par le Grand Palais éphémère sera pérennisée, dommage pour la vue perspective sur l'Ecole Militaire, les touristes aussi apprécieront le budget alloué à ce projet est excessif. On semble peu faire de cas de la présence des personnes à la rue dans le quartier dont il faut aussi s'occuper.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existants (21 seront créés en remplacement des 27 existants), et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site.</p> <p>Concernant le champ de Mars, le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Enfin, le Grand Palais éphémère n'a pas vocation à être pérennisé. Il doit être désinstallé à l'issue des JOP2024.</p>
1158	Doublon 1157	
1159	Doublon 1157	
1160	Doublon 1157	
1161	Doublon 1157	
1162	<p>Bonjour, Il serait plus judicieux pour qu'au lieu de centrer la voix de Bus, en effet dans les plans actuels, la voix de Bus est d'un côté poussant d'office les piétons à se ballader de l'autre côté. Hors du côté piéton il y a seulement une seule entreprise impactée (Sodexo) versus 5 côtés bus (Vedette de Paris, Francette, le Cercle de la Mer, le Maxims, et le Bal de la Marine).</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1163	<p>ROMPRE L'AXE JOFFRE-PONT D'IÉNA-FOCH POSE UN LOURD PROBLÈME MÉMORIEL</p> <p>Il est prévu de déclasser la statue de Foch en la reculant au fond de la place, dans sa partie nord, contre les arbres et arbustes. Cette statue, œuvre de Wlérick, répond à celle de Joffre placée devant l'Ecole militaire. Ces vainqueurs de la Première Guerre mondiale semblent se saluer de loin et leur geste passe au-dessus du pont d'Iéna qui rappelle une victoire contre la Prusse. Rompre cet axe mémoriel et monumental qui inscrit la Grande Guerre au cœur du paysage parisien ne peut être décidé à la légère.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>En effet, la statue est déplacée pour être mieux intégrée à l'aménagement paysager prévu, ce qui contribuera également à sa mise en valeur. Aujourd'hui située sur un terre-plein isolé entourée de flux de circulation motorisée, elle sera demain dans un espace végétalisé et connecté à l'esplanade des Droits de l'Homme par un espace piéton.</p> <p>Nous précisons que cette statue reste dans l'axe, le geste que vous soulignez comme structurant pour le site est ainsi préservé.</p>
1164	<p>Je suis CONTRE ce projet! Cette betise de nous faire une place du Marechal Foch une sorte de bidouillage ... c'est nul comme idée pour les cyclistes (dont Mme. Hidalgo supporte) que pour les automobilistes.</p> <p>De plus, on se trouve dans une problématique au niveau du Pont d'Iéna ... ne pas mettre UNE SEULE VOIE CYCLABLE est le comble du ridicule encore une fois. Sans parler de l'horreur du trafic automobile, qui va causer beaucoup plus de pollution (ce que Hidalgo veut bien évidemment)...</p> <p>Excellente idée pour montrer que les idées sont terribles à la Mairie du 16ème, déjà incapables de gérer la propreté dans leur arrondissement, et beaucoup d'autres choses.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1165	Doublon 1157	
1166	Doublon 1157	
1167	Doublon 1157	
1168	Doublon 1157	
1169	Doublon 1157	
1170	<p>LES CONCEPTEURS DU PROJET N'ONT PAS COMPRIS LE FONCTIONNEMENT DE LA PLACE DU TROCADÉRO</p> <p>Il suffit de se rendre place du Trocadéro pour remarquer que les piétons sont tous attirés par la vue de la Seine et de la tour Eiffel. Penser qu'ils vont changer et tourner le dos à la tour Eiffel pour aller dans l'autre sens profiter de la végétalisation du fond de la place est une ânerie. Il est aussi à prévoir des nuisances liées à la création de cet amphithéâtre : d'abord, la mairie de Paris sera inévitablement tentée d'utiliser ce lieu pour une noria d'événements ; ensuite, les bouchons prévisibles vont se situer juste devant les lieux de convivialité, tels que cafés et brasseries.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1171	<p>Ce n'est pas une observation mais une question : Peut-on savoir combien va coûter ce projet qui en fin de compte ne va rapporter que 40 nouveaux arbres alors qu'ils pourraient être plantés sur la place du Trocadéro sans rien déranger mais apporter un peu d'oxygène.</p> <p>N'est ce pas indécent de la part de la mairie de dépenser de l'argent pour faire quelque chose de totalement égoïste alors qu'il y a tant de squatts qui pourraient être réhabilités et être utiles à de nombreux mal logés et tant de rats qui peuvent apporter des maladies !!! J'ai honte pour Mme Hidalgo qui ne veut que se faire plaisir et ne pas faire son devoir de Maire pour aider les autres.</p> <p>Voulez vous que je vous envoie une photo de rats ou de SDF pour corroborer mes dires ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à votre question, le coût du projet global et définitif, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, s'établit désormais à 107 M€ TTC. Ce coût intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>Petite précision concernant le nombre d'arbres : la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
1172	<p>Bonjour Madame, Monsieur, Magnifique projet, parfaitement pensé, planifié, rééquilibrant l'espace public au profit des piétons et des cycles, améliorant l'offre de commerces pour la rendre enfin qualitative, notamment pour les touristes, et surtout embellissant ces espaces et monuments uniques au monde dont nous pouvons être fiers et nécessitant une sérieuse remise à niveau. Bravo à l'équipe municipale en charge du projet, et s'il vous plaît, avancez vite et bien pour être à l'heure pour les JO 2024.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1179	<p>Je suis contre ce projet. Plusieurs points posent question et ne vont dans l'intérêt ni des riverains, ni des touristes, ni de la ville de Paris.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Le quartier Bir-Hakeim relégué au rang d'arrière boutique de la Tour Eiffel 2) Les reports de circulation massifs qui vont saturer les ponts, les quais et les axes déjà très fréquentés. 3) La fermeture de la traversée du Champs de Mars. 4) La très faible ambition écologique qui dans l'époque actuelle est une véritable aberration. 5) Aucun engagement clair sur les usages commerciaux ou événementiels du site dans l'avenir. 6) Le risque sécuritaire lié au développement de la délinquance et la présence de bandes. 7) Le coût exorbitant du projet 8) Les années de chantier avec leurs flots de nuisances 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos remarques, nous nous permettons d'apporter quelques compléments d'information.</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant l'ambition écologique, Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>- La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>L'aspect sécurité est bien pris en compte : le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. De plus, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires (es effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendant pas du porteur du projet), à la mesure du site, notamment le rétablissement de mairaudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Enfin, concernant les travaux, leur phasage et leur organisation sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnements des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p>
1174	<i>Doubleton 1171</i>	
1175	<p>Je soutiens ce projet qui permet de créer un espace encore plus grand pour les piétons dans une zone très touristique. L'extension vers la place du Trocadéro est le grand point fort : un lieu inaccessible aujourd'hui et qui demain sera un espace où s'arrêter, en lien direct avec le parvis des Droits de l'Homme, en laissant des voies de circulation autour comme sur la Place de la Bastille réaménagée où le public à pied en profite bien (les cyclistes aussi). Cela correspond bien au problème du désengorgement de l'espace public qui attire d'abord trop de piétons et ensuite trop de voitures, et qui permet de donner plus de place aux piétons dans une des villes les plus attractives du monde. J'applaudis le théâtre de verdure avec des formes modernes qui je l'espère sera l'occasion de mettre en avant la culture lors des beaux jours.</p> <p>Cette place aujourd'hui peu accueillante et qui paraît toujours délaissée sera enfin modernisée. La modernisation de la Fontaine de Varsovie est aussi une agréable surprise attendue. En ce qui concerne le pont d'Iéna, la végétalisation me paraît plutôt légère face aux ambitions annoncées. Rive gauche, les restaurations du Champ-de-Mars et la continuité créée sous la Tour Eiffel avec celui-ci sont une très bonne idée. La végétalisation et l'apaisement du quai Branly sont d'un intérêt touristique indiscutable et nécessaire. La mise en avant des vélos et bus dans le projet sont un atout comme d'ailleurs dans toute la ville. Tripler le nombre de toilettes publiques dans cette zone est un bon point pour améliorer la salubrité et donner une belle image de la France. Car oui, il faut que ça soit à la fois une belle image et un lieu agréable à traverser.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1176	<p>Projet uniquement pour les touristes; aucunement pour nous habitants et familles du 7.</p> <p>Je suis totalement contre ce projet .mon mari également, et bien d'autres .. mes voisins, nos commerçants, les restaurateurs bcp bcp de personnes sont très mécontentes . Cela va ramener encore et encore de la saleté, des poubelles pleines à craquer de nourriture etc...des vendeurs clandestins qui s'étalent sur les trottoirs et pelouses,des incivilités..... encore une fois NON à ce projet .</p> <p>Pauline</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1177	<i>Doubleton 1176</i>	
1178	<p>Merci de bien vouloir arrêter ces projets</p> <p>ne pas oublier la liberté de mouvoir dans sa ville, même en voiture</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1179	<p>Inadmissible que le projet soit : "principalement orientées sur la fréquentation touristique du site et non sur les usages des riverains."</p> <p>notamment les tous les enfants des écoles.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1180	<p>Je souhaite exprimer mon désaccord envers ce nouveau projet absurde qui concerne un nouveau quartier de la ville de Paris.</p> <p>Comme précisé, Paris est une ville, par définition un lieu construit dans lequel les espaces verts ne sont pas majoritaires. Vous dilapidez l'argent public dans des projets inutiles alors que le patrimoine parisien ne jouit de presque aucun entretien. Avec vos projets inutiles, vous dénaturez la ville de Paris à commencer par votre lubie de remplacer tout le mobilier historique par des meubles sans âme et laids.</p> <p>A cela s'ajoute une volonté de transformer une ville pour des un événement dont la majorité des parisiens ne s'intéressent absolument pas : les Jeux Olympiques. Encore une fois de l'argent qui pourrait être alloué à l'entretien des monuments et l'entretien général qui est gâché.</p> <p>Pouvez-vous pour une fois proposer des projets qui servent aux parisiens et non aux touristes ? Ces derniers sont certes nécessaires à l'économie de Paris mais ce sont les parisiens qui font vivre cette belle (pour le moment) ville. A noter que je n'entends pas là votre dictature du vélo qui ne satisfait qu'une minorité.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1181	<p>Bonjour,</p> <p>Le temps de parcours de la déviation indique 6 min de plus. Mais ce calcul ne tient pas compte des énormes embouteillages que la déviation va engendrer: la circulation qui se faisait sur 3 ponts pour passer d'une ruve à l'autre ne se fera que sur 2 ponts, forcément saturés</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Pour la fermeture du Pont d'Iéna, ces études permettent de noter que « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont. »</p> <p>Pour les retards simulés que vous évoquez sont issus de l'étude de microsimulation de trafic. Nous vous confirmons que cette étude prend en compte les phénomènes de saturation et d'embouteillages.</p>
1182	<p>Je suis très inquiète sur le peu d'ambition du nouveau site en matière d'écologie. Il me semble qu'à notre époque, tant qu'à envisager un projet de cette ampleur, il serait bon de multiplier les espaces verts.</p> <p>Vivant près du Champ de Mars, je m'inquiète aussi des nuisances sonores liées au chantier (passage d'engins de chantier par exemple) . J'ai déjà subi tout cet été les nuisances liées aux terrasses de restaurants et cafés ouvertes jusqu'à bien au-delà des horaires autorisés (que je sache), diffusant pour certains de la musique qui s'élève et parvient dans les habitations proches... Impossible de vivre fenêtres ouvertes même un calme dimanche ensoleillé. Nous subissons déjà trop de bruit à Paris (que je pense quitter pour cette raison, mais pas avant l'été 2023) et ce projet risque d'en ajouter.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>- Concernant l'ambition écologique. Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>- L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
1183	<p>A aucun moment, les riverains ne sont mentionnés dans le projet: - l'accès aux écoles du quartier, en particulier rue Franklin, va être rendu plus difficile à cause des embouteillages et surtout beaucoup plus dangereux puisque le trafic sera plus concentré qu'avant- quid des trajets de bus? notamment le 82? - habitant avenue Kléber et travaillant à l'Alma, je crains que la circulation ne soit encore plus dense et dangereuse - quid des zones de stationnement des voitures?</p> <p>Au lieu de réinventer Paris, pourquoi ne pas se concentrer sur des choses simples qui ne sont aujourd'hui pas faites: - gestion des déchets : les poubelles des quartiers débordent - propreté: les trottoirs sont remplis de crotte de chien - sécurité et civisme: pneus crevés, absence de policier - sécurité routière en particulier pour protéger nos enfants : il faut plus de ralentisseur sur les grands axes où les voitures et les bus vont à une allure folle : avec Président Wilson, avenue Iéna, avenue Kléber</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Dans ce cadre, la rue Franklin a fait l'objet d'une étude détaillée. L'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>La ligne de bus 82 que vous mentionnez (tout comme la 30) continue de traverser le pont d'Iéna.</p> <p>Des places de stationnement des voitures sont supprimées sur certains secteurs, en particulier au niveau de la place du Trocadéro, pour redonner de la place aux autres stationnements tels que les vélos, les vélib, les trottinettes, les véhicules en auto-partage. Les places dédiées aux personnes à mobilité réduite sont en revanche revues à la hausse.</p>
1184	<p>En tant que promeneur habituel du Champ de Mars, et en tant que contribuable je n'approuve pas ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1185	<p>Les aménagements prévus par la Mairie de Paris sur le site de la tour Eiffel (7ème, 15ème et 16ème) doivent prioritairement répondre aux besoins des parisiens, et, en l'occurrence aux besoins des familles dont les enfants sont scolarisés dans les arrondissements concernés. Il est sidérant de lire que les travaux envisagés seront "principalement orientées sur la fréquentation touristique du site et non sur les usages des riverains " : je tiens à exprimer mon désaccord sur ce projet qui est inacceptable. Pour mémoire les élus ont pour mission de favoriser la vie des parisiens, et tout particulièrement de sécuriser les déplacements des enfants et des personnes âgées ; pour y parvenir, le chantier est immense ; il est grand temps de s'y atteler concrètement .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens.</p> <p>Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées.</p> <p>L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>Le projet Tour Eiffel offrirait à la ville de Paris une occasion unique de témoigner son intérêt pour l'Ouest parisien sur un sujet - la mise en valeur d'un espace vert et d'un site patrimonial remarquable - qui aurait du susciter une vaste adhésion des riverains.</p> <p>Il fait désormais presque l'unanimité contre lui du fait d'une insuffisance de concertation, d'une philosophie contestable et de nombreuses insuffisances.</p> <p>1. Une concertation inadéquate</p> <p>1.2. Une durée largement insuffisante La concertation préalable engagée par la Ville de Paris sur le projet, au titre de l'article L. 103-2 du Code de l'urbanisme était supposée intervenir "pendant toute la durée de l'élaboration du projet". En pratique, elle a duré moins de 6 semaines</p> <p>1.2. Un objet inadéquat La concertation a normalement vocation à accompagner les études préalables pendant toute leur durée et à permettre au public de se prononcer sur les choix structurants, avant que le projet ne soit arrêté dans sa nature et ses options essentielles. Or aucun de ces choix, aujourd'hui contestés, n'a été présenté au public. Ce qui s'explique par la faible durée de la concertation et le choix du calendrier puisqu'à l'hiver 2019, le lauréat du projet n'avait même pas été retenu. Des décisions aussi substantielles que la diminution des surfaces des pelouses du Champ de Mars ou leur surélévation n'ont ainsi jamais pu, en amont de la présente PPVE, faire l'objet d'observations du public. Les conséquences de cette insuffisance de dialogue se font aujourd'hui lourdement sentir.</p> <p>1.3. Un périmètre scandaleusement réduit Le plan de l'affichage relatif à concertation joint au bilan tiré par la Ville de Paris révèle un périmètre totalement inadapté à l'information des riverains. Cet affichage s'est en effet concentré à l'intérieur même du site (beaucoup moins fréquenté au cœur de l'hiver) et à ses abords immédiats. Or le projet, compte tenu notamment de ses incidences sur la circulation et de l'attachement des habitants au site, intéressait, à l'échelle des 16ème, 7ème et 15ème arrondissement, une population bien plus importante. Pour informer correctement les riverains susceptibles d'être intéressés par le projet, un périmètre de 500 m à 1 km à compter des abords du site aurait dû être retenu. Il est stupéfiant de constater, pour ce qui concerne le seul 16ème, qu'aucun affichage n'est intervenu sur les avenues Paul Doumer, Georges Mandel, Raymond Poincaré alors que ces avenues débouchent toutes sur la place du Trocadéro. Des panneaux d'information aux mètres Pompe ou Victor Hugo ainsi que sur la place de Mexico, auraient permis aux habitants de se saisir du projet plutôt que d'intervenir, une fois ce dernier entièrement arrêté, dans le cadre de la PPVE.</p> <p>2. Une philosophie contestable, très loin des aspirations des parisiens</p> <p>2.1. Tourisme de masse et événementiel La lecture du dossier révèle un projet entièrement tourné vers le tourisme de masse ainsi que les activités événementielles et commerciales (kiosques). Ces activités vont totalement à rebours des aspirations des parisiens et les privent de manière régulière d'un espace vert au sein duquel ils pratiquent une activité sportive ou promènent leurs enfants. Alors que la crise sanitaire a mis en lumière l'intérêt d'un tourisme francilien de proximité, la ville continue de parier sur les tours opérateurs, les cars de touristes et la visite des grands sites au lieu de faire connaître et entretenir les petits musées, petits monuments et petits jardins qui font le charme de Paris. La question n'est pas de savoir si les cars seront électriques mais pour quelle raison on favorise ce type de tourisme. En quoi répond-il aux besoins des parisiens? Les commerçants ne sont pas les électeurs.</p> <p>La liste des événements fournis par la ville au titre des années 2018-2019 donne le tournis et révèle une privatisation croissante du site au profit de sociétés commerciales (défilés de mode, prise de photos par 2000 touristes chinois, etc.). La place Vauban, de l'autre côté, subit le même sort. Rares sont en fait les jours de l'année où le Champ de Mars est laissé au calme et aux promeneurs. C'est pourtant le calme que viennent chercher les parisiens dans les espaces verts qui n'ont nul besoin d'animation. La piétonisation de la place de Varsovie n'est en aucune manière conçue pour les piétons mais pour les activités événementielles, ce dont la Ville se cache même plus en précisant qu'elle souhaite "renouer avec le caractère événementiel du site". Invoquer les expositions universelles pour justifier cette marchandisation permanente est une véritable honte.</p> <p>L'incidence majeure de ces événements sur la circulation, notamment piétonne et cycliste ou sur les nuisances de toute sortes (camions de livraison liés au montage/démontage des structures "éphémères", bruit pour les humains et les oiseaux, etc) de ces événements, qui relèveront d'autorisations au cas par cas n'est absolument pas abordé dans le cadre de l'étude d'impact. Elle serait pourtant majeure. Pour mémoire, nonobstant le vote défavorable du conseil de Paris, la Ville a privatisé, pendant deux mois à l'été 2021, les fontaines de Varsovie et abords. L'esplanade du Trocadéro est quant à elle depuis des mois, recouverte de palissades qui maquent la vue sur le Champ de Mars au prétexte d'une succession multiples d'expositions. La ville, qui prétendait végétaliser les trottoirs et les rendre aux piétons, les a encombrés de terrasses (60% sur trottoirs) pour des motifs purement financiers. Il est évident que ce projet annonce un bouleversement de même ampleur et un mouvement irréversible.</p> <p>2.2. JO 2024 Les parisiens n'ont pas été consultés sur les JO 2024 et y sont majoritairement hostiles. Or cet événement, bien qu'il ne justifie pas à lui seul le projet, est fondamental dans son calendrier, comme le révèle la ville qui reportera les travaux du Champ de Mars post JO pour ne pas avoir à faire supporter à Paris 2024 de frais de remise en état. Les parisiens sont en fait victimes d'un véritable chantage: grand projet ou rien. Il est cocasse de lire que la Ville attribue pour partie la dégradation du site à la fan zone qu'elle a elle même autorisée en 2018. Rappelons que le 16ème regorge d'équipements sportifs inutilisés susceptibles d'accueillir des spectateurs devant un écran géant. Les espaces verts n'ont pas vocation à accueillir ce genre d'événements.</p> <p>3/ Des insuffisances majeures Au delà de ces critiques générales: - le projet est particulièrement peu ambitieux en matière de pistes cyclables; la piste du Trocadéro ne débouche sur rien (en dehors de la piste ancienne de l'avenue Georges Mandel); l'avenue du président Wilson accueille un simple couloir de bus non protégé. Penser que les cyclistes en provenance du Trocadéro et souhaitant rejoindre la Tour Eiffel font un détour par l'avenue d'Iéna est une illusion. Ils emprunteront la rue Albert de Mun qui ne prévoit aucune piste cyclable. - le temps de trajet des bus, déjà fort long, sera nécessairement rallongé, - la réduction de la largeur des pelouses du Champ de Mars ne répond pas au souhait des habitants; la surélévation et les bordures en granit ôtent au site son aspect naturel; j'y suis farouchement opposée, - la rue Franklin n'est pas du tout à même, compte tenu de sa configuration particulière (étroite, courte et en montée) d'accueillir des reports massifs de circulation; elle accueille en outre de nombreuses classes de collège et lycée qui supportent déjà une très forte pollution, - Il est lamentable que ce projet, compte tenu de son budget exorbitant, n'intègre pas la réhabilitation des superbes jardins romantiques situés de part et d'autre des fontaines. - les sanitaires sont clairement en nombre insuffisants et ne répondent pas aux besoins de fréquentation du site - l'enceinte de sécurisation/privatisation de la Tour Eiffel rend en tout état de cause le projet d'unification du site totalement vain; il est regrettable qu'aucun des éléments du dossier ne mentionne l'histoire de cette installation et les marges de manœuvre offertes.</p> <p>Pour l'ensemble de ces raisons, je suis aujourd'hui tout à fait opposée à ce projet alors même je n'ai pas de voiture et suis favorable à une diminution du trafic automobile dans Paris.</p> <p>Une remise en état des jardins et fontaines accompagnée d'une vaste réflexion sur: - la diminution du tourisme de masse (interdiction des cars dans Paris) au profit d'un tourisme local, - une meilleure répartition des flux touristiques dans l'ensemble de Paris, - la recherche de recettes ne passant pas, une fois de plus, par une privatisation, devenue insupportable par son ampleur, de l'espace public aurait de toute évidence suffi à satisfaire les parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle de notre part les réponses suivantes :</p> <p>Concernant la partie concertation : Le projet actuellement soumis à la participation du public par voie électronique a fait l'objet de deux étapes de concertation en 2019, pendant la phase d'élaboration de ses grandes lignes. La première consultation sur le réaménagement du site a été organisée via notamment des ateliers participatifs en mairie d'arrondissement, un registre électronique, un point d'information. La seconde comprenant notamment des ateliers participatifs, des réunions publiques, des rencontres avec le public s'est déroulée au mois de juin selon des modalités définies sous l'égide de Mme Garetta, garante désignée par la Commission Nationale du débat public.</p> <p>Pendant ces étapes, ce sont plus de 7 000 connexions au site internet qui ont été dénombrées et plus de 900 contributions versées au débat, soit par des particuliers, soit par des associations. La durée des deux concertations est tout à fait conforme aux usages.</p> <p>Les résultats du concours ont fait l'objet d'une exposition publique au Pavillon de l'Arsenal, et le lauréat du concours a pu accompagner la maîtrise d'ouvrage aux réunions de restitutions des enseignements de la concertation, qui ont eu lieu fin 2019.</p> <p>Concernant le tourisme : Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Concernant l'événementiel : La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés, comme vous le pointez fort justement. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Concernant les JOP 2024 : Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024.</p> <p>L'objectif du phasage des interventions avant et après JOP2024 est basée sur une simple approche pragmatique visant à ne pas doubler les travaux liés au projet Site Tour Eiffel d'une remise en état post-JOP, ce qui constituerait une dépense inutile pour la puissance publique. En programmant l'intervention sur le Champ de Mars post JOP, la remise en état pourra profiter à l'aménagement du projet, certains éléments pouvant être mutualisés. Enfin le projet vise également à profiter de l'héritage des JOP.</p> <p>Concernant les insuffisances que vous pointez : - Le projet prévoit des itinéraires cycles dans son périmètre, et les raccordements nécessaires aux aménagements existants. Ainsi, toutes les avenues menant au Trocadéro ne sont pas reprises dans le cadre du projet. Pour autant, il est nécessaire de prévoir cet aménagement sécurité au sein de la place pour le confort des cycles. Concernant l'itinéraire que vous pointez, nous partageons votre analyse quant à son attractivité. La rue de Mun accueille un trafic évalué à 340 véhicules / heure à l'heure de pointe du matin en situation projeté, ce qui reste raisonnable au vu de sa largeur. Cependant nous notons votre suggestion à ce niveau. - Concernant les bus, certains itinéraires sont en effet modifiés, en particulier du fait de la fermeture de l'avenue J. Bouvard. Cependant, les lignes détournées profitent d'aménagement en site propre (avenue de Suffren, qual Branly). Les bus sont également séparés de la circulation générale en approche de la place du Trocadéro, et les études montrent que la place elle-même n'est pas saturée. - Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au pleinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre naturelle, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. - Concernant la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétons. - Le projet intègre bien la création de sanitaires afin de répondre aux besoins liés à la fréquentation du site. - L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p>
1187	<p>Transformer Paris, oui, sans doute est-ce nécessaire ? Mais le faire au mépris de ses habitants, de ses travailleurs, avec comme unique axe de réflexion le sacro saint Touriste, à quoi joue la mairie de Paris ?</p> <p>Je rappelle que les quartiers concernés sont des quartiers familiaux. Déjà 6000 enfants moins à l'école cette année, et personne ne se demande pourquoi ? La ville de Paris n'a que faire de l'Ouest, de la famille.</p> <p>Mis que sera Paris une fois vidée en partie, remplie uniquement de touristes, de bobos célibataires et de gens ayant la chance d'être la cible de la politique des logements sociaux de la ville ? Menée à grands frais.</p> <p>Non, un projet non abouti, peu réfléchi, et certainement pas gagnant gagnant entre habitants et touristes. Un projet qui va sans doute encore favoriser le marché des pickpockets, de l'insécurité....</p> <p>Notre belle capitale prise au piège de l'idéologie de sa maire et de son équipe sectaire, qui sera probablement incapable de prendre en compte toutes nos remarques, qui repèle la ville sur elle-même, sans régler les sujets de fond.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1188	<i>Doublon 1187</i>	
1189	<i>Doublon 1187</i>	
1190	<i>Doublon 1187</i>	
1191	<p>J'en ai assez des projets ni faits ni à faire de la Mairie de Paris. Pourquoi ne pas simplement entretenir les différents espaces concernés, tous à l'abandon depuis trop d'années. Les pelouses sont dans un état catastrophique, les fontaines du Trocadéro ne sont plus en eau, les lampadaires et le petit patrimoine historique (bancs, etc.) sont en souffrance absolue ! La mairie de Paris procède toujours de la même façon : comme place de la Concorde : abandon complet du site concerné pendant des années et ensuite modernisation forcée, inapte du point de vue historique-patrimonial, écocide pour les espaces verts (alors qu'il faut rénover les pelouses sont les surélever), follement dépensier pour la ville. Je demande la sanctuarisation de toute la zone concernée : pas un seul arbre abattu ! Un inventaire strict et une rénovation dans les règles de l'art de l'ensemble du petit mobilier historique : grilles d'arbres, bancs, lampadaires, statues, etc. Rénovation des fontaines du Trocadéro.</p> <p>Aucune étude du report de la circulation n'a été menée.</p> <p>Les édifices édifés près des fontaines du Trocadéro sont d'une laideur absolue et bouche les perspectives. A ce titre, le mur d'enceinte de la Tour Eiffel, doit être détruit afin de laisser les perspectives libres et la circulation sans entrave !</p> <p>Pour toutes ces raisons, j'émet un avis extrêmement négatif sur ce projet qui est choquant à tout point de vue : patrimonial-historique, écologique, architectural-urbain.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance les informations suivantes, en lien avec vos observations :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période.</p> <p>- Concernant le Champ de Mars, le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Un inventaire des arbres a été réalisé. Il est consultable dans le Mémoire en réponse à l'Autorité Environnementale (pièce 3.1.4 du dossier de PPVE). L'équipe de conception étudie encore à ce stade des solutions pour réduire le nombre d'arbres abattus. Le bilan reste cependant positif, puisque le bilan net est de 180 arbres.</p> <p>Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. A noter que ce projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>- Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>- L'enceinte située autour de la Tour Eiffel ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p>
1192	<p>En tant qu'habitants de l'avenue de Suffren, nous sommes contre ce projet.</p> <p>Nous avons souffert suffisamment du report de circulation et du stationnement des bus de tourisme en face de notre habitation, moteurs tournant en été comme en hiver, depuis la construction du mur autour de la Tour Eiffel et de l'interdiction de stationner des autocars.</p> <p>Nous ne sommes pas prêts à supporter les nuisances de plusieurs années de chantier, la fermeture du pont du Trocadéro que j'emprunte tous les jours pour aller travailler en banlieue, et du transfert de circulation conséquent sur les tous axes voisins déjà saturés.</p> <p>Merci de bien vouloir prendre en compte le quotidien des habitants du quartier. Cet espace autour de la Tour Eiffel n'est pas qu'une grande zone touristique, c'est aussi un espace de résidence et de vie quotidienne.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1193	<p>Habitante du 15e arrondissement, je profite du champ de Mars.</p> <p>Merci de bien vouloir éviter de nous isoler en nous coupant des quartiers centraux. De plus, nous ne pourrions nous déplacer qu'en subissant des bouchons énormes. Je suis contre ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1194	<i>Doublon 1193</i>	
1195	<p>Avis défavorable au projet de réaménagement du site "Tour Eiffel - Champ de Mars.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1196	<p>Bonjour,</p> <p>Je trouve que ce projet ne répond pas aux désirs des habitants de conserver des espaces verts pour pouvoir respirer dans le quartier. Le palais éphémère a déjà coulé une énorme dalle de béton sur des pelouses et là encore certaines pelouses vont être entourées de béton pour une raison esthétique. Ou sont les jeux d'enfants ? Cet espace n'est désigné que pour les touristes avec des parcours mais rien pour les riverains. C'est terriblement lassant de devoir se battre pour rester vivre dans Paris quand on est une famille. Continuez comme cela et vous n'aurez que des touristes dans une ville musée.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Vous nous rappelez votre attachement aux espaces verts du site. La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant les pelouses du Champ de Mars, elles seront transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour d'une part offrir des assises et d'autre part mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Pour répondre à votre interrogation sur les jeux d'enfants, les aires de jeux, manèges, et autres activités du Champ de Mars et des jardins du Trocadéro sont maintenues.</p> <p>Le projet a ainsi été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
1197	<p>Me fichant de la tenue des Jeux olympiques à Paris, je désapprouve ce projet qui, à court terme, causera des nuisances sonores dans le quartier du Champ-de-Mars, à long terme, réduira les espaces verts et allongera les temps de parcours des bus en bloquant la traversée du Champ-de-Mars.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1198	Bonjour J'habite à proximité de la Tour Eiffel, boulevard de Grenelle, et je suis maman d'une petite fille de 8 ans. Je ne suis pas réfractaire au changement mais je suis très inquiète de la durée de ce projet : plusieurs années avec des équipements sportifs inaccessibles, des bus déviés et des travaux... nous sommes tout juste sortis des confinements, nous vivons depuis plusieurs années les travaux de la ligne 6, le quartier accueille les palais éphémères et les manifestations : nous aimerions « bêtement » pouvoir profiter de notre quartier. Nous avons encore un souvenir écorné de la coupe de football qui avait pris ses quartiers sur le champs de mars : la garderie de plein air fermée, les aménagements des champs de mars inaccessibles, les pelouses saccagées, les contrôles de police pour « rentrer à la maison »... et cela n'avait duré que quelques mois. Le prix a payé sur nos quotidiens au regard des plus values de ce projet nous semble démesuré et je ne parle pas du coût global du projet en euros. Des millions d'euros ! Nous avons beaucoup d'idées pour utiliser cet argent sans impacter autant notre quotidien !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Les équipements sportifs seront notamment maintenus durant toute la période de chantier. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.
1199	<i>doublet 1198</i>	
1200	Bonjour, Je suis contre ce projet qui ne règle aucun des deux grands problèmes que sont la sécurité et la propreté du champs de mars mais qui ajoutera du chaos à l'accès du quartier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1201	En tant que Parisien, je suis fermement opposé à ce projet qui sera malheureusement un échec, malgré un coût excessif supporté par les Parisiens. Comme le note les différentes associations, le Champ de Mars a besoin d'entretien et de sécurisation. Oui pour planter davantage d'arbres et entretenir les pelouses. Attention à ne pas faire de ce lieu exceptionnel un nouveau coupe-gorge. Le 7eme, le 16eme et le 15eme doivent pouvoir communiquer et non former de nouveaux ghettos. Les pistes cyclables nouvellement créées et augmentées fonctionnent très bien en harmonie avec la circulation automobile. Ne gâchez pas tout ! Paris est devenue sale, chère et toujours plus endettée ! Madame Hidalgo, si vous aimez Paris, dites non à ce projet bâclé, non financé pour son entretien et qui sera un nouvel échec de votre politique démagogique et autistique.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1202	Je suis CONTRE ce projet de réaménagement Lorsqu'on habite dans le 16e, que l'on a plus l'âge de faire du vélo ou de la trottinette, quel moyen de transport ? Sur le site 3D, il n'y a que des gens jeunes qui se promènent ...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1203	Pas l'ombre d'une personne âgée ou avec une canne ! Encore de monstrueux embouteillages en perspective, et oui parfois la voiture est indispensable. Ce qui engendrera une pollution supplémentaire. Un projet qui séduit certains, très joli Sur le papier, insupportable à vivre tous les jours Madame la maire,	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1204	Nous vivons déjà dans une ville avec des loyers monstrueux, dans une ville polluée, encombrée de bouchons, stressante, avec des transports en commun saturés. Des camions de poubelles bruyant qui nous réveillent chaque matin, des 2 roues assourdissant... Des chantiers de travaux partout. Quand j'ai appris que nous allions en plus de tout ça être privés du champs de mars pendant 4 ans... C'est la désillusion totale. Si vous menez ce chantier, je ne voterai plus jamais pour vous. Je sais bien que cela vous importe peu car vos yeux sont tournés vers la présidentielle. Bien cordialement	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1205	Je suis totalement contre ce projet qui va provoquer une pollution encore plus grande une circulation terrible pour satisfaire quelques personnes qui ne travaillent pas et peuvent avoir le temps de se promener	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1206	Bonjour Ce projet me paraît complètement irréaliste ! Quand on voit actuellement l'état du Champ de Mars et des alentours de la Tour Eiffel, on a envie de pleurer. Saleté et manque d'entretien sautent au visage sans parler des vendeurs à la sauvette omniprésents. Comment les conducteurs de tuktuk ont-ils obtenu le droit de circuler et d'amaquer les touristes !!! Il faudrait mieux songer à se concentrer sur ce qui existe déjà plutôt que de se lancer dans un projet pharaonique qui vieillira très mal. Il faudrait des effectifs d'entretien et forces de sécurité qui ne seront pas là. Cela deviendra plutôt un terrain de jeu pour les rats... Sans parler des problèmes de circulation ! Ils sont déjà permanents sur tout le quai, de la Tour Eiffel au Pont Mirabeau. Circuler en bus devient même de plus en plus compliqué avec des temps d'attente qui se rallongent et des bus bondés ! Le montant des investissements est énorme alors que d'autres jardins auraient aussi besoin de moyens comme au parc André Citroën où les fontaines ne fonctionnent plus par exemple.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1207	En qualité d'habitant eu secteur concerné et aussi de grand parent d'élèves, je souhaite que les observations concernant l'accès et la sécurité au collège/lycée Franklin soient prises en compte et non pas seulement les considérations touristiques parisiennes. Merci d'avance. Olivier Faguer	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Concernant la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes. Nous vous invitons également à consulter l'étude d'impact du projet sur les déplacements automobiles. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.
1208	Bonjour, Je ne souhaite pas que ce projet vise une fois de plus à privilégier les touristes au détriment des riverains. Cela devient compliqué de circuler dans notre quartier à chaque événement divers et varié. Il n'est pas normal que l'événementiel du champs de mars soit sans cesse prioritaire vs les personnes qui habitent le quartier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1209	Bonjour, Comme la place de Varsovie ne sera pas accessible aux automobilistes , vélos , etc. , il serait souhaitable d'avoir un accès de dégagement dans le haut de Passy vers l'avenue Kennedy. En effet aujourd'hui de la rue. de Passy , nous prenons le Boulevard Delessert jusqu'à la place Varsovie puis nous tournons à droite dans l'avenue Kennedy. Ma proposition est toujours de prendre le Boulevard Delessert mais de tourner à droite dans la Rue Le Notre. Pour cela il faudrait changer le sens de circulation de la rue Le Notre (Double sens ou Sens unique vers la seine). La rue pourrait être aménagée avec un Feu tricolore et des ralentisseurs... Je reste à votre disposition O P	Bonjour, Merci pour votre commentaire et vos suggestions. Nous vous confirmons que cet aménagement, permettant de rétablir les itinéraires que vous citez, est bien prévu dans le projet à ce jour. Le carrefour de la rue Le Notre avec l'avenue Kennedy sera réaménagé en carrefour à feu permettant tous les mouvements (vers l'est et l'ouest). Nous précisons cependant que les vélos pourront bien circuler sur la place de Varsovie, ainsi que les bus qui traverseront cet espace.
1210	<i>doublet 1209</i>	

n°	Contribution	Réponse
1211	<p>Nous aurions souhaité un autre projet de réhabilitation du site de la Tour Eiffel. Oui il faut faire quelque chose et en particulier pour les riverains et les familles. C'est incroyable qu'en plein coeur de Paris sur un des sites les plus visités au monde, on est encore affaire aux merdes de chien sur les pelouses, aux toxiques ou aux alcooliques qui ennuient les passants en faisant la manche ou en nous insultant. J'ai 2 enfants en bas âge. C'est le seul endroit à proximité de chez nous où ils peuvent courir et jouer dans des similis zones boisées. Et aujourd'hui, on se tape les manifestations de Philippot ou la Fiac qui réduisent la zone disponible pour eux chaque week end. Aidez de la biodiversité, de la découverte de la nature et des espaces sécurisés pour nos enfants ! Mais pas cette ordure qui donne la part belle aux touristes et au fric</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
1212	<p>Bonjour, je participe aujourd'hui pour dire mon opposition à ce projet qui n'a ni but humain, ni but sécuritaire, ni but écologique malgré cette volonté affirmée. Il va devenir infernal de vivre dans ce quartier et le maire de Paris, dépensant toujours allégrement nos impôts, n'a pas réfléchi plus loin que ces désirs de marquer l'histoire.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1213	<p>Le réaménagement du site "Tour Eiffel-champ de mars" est envisagé sans la moindre concertation avec les riverains qui subissent déjà le tourisme de masse et la privation systématique d'accès au site dès que le moindre événement est organisé. Ce n'est pas acceptable. La fermeture de la traversée du champ de mars y compris aux bus implique un contournement et des reports d'une circulation déjà saturée et rendue insupportable pour les riverains du quartier Suffren qui subissent déjà ceux du rétrécissement des voies du boulevard de Grenelle. Les reports de circulation sur le quartier Bir Hakeim et Bosquet sont inadmissibles pour les riverains de ces quartiers. Le quartier est déjà gangréné par la délinquance. Rendre l'ensemble du site piétonnier accentuera immanquablement sa dangerosité faute pour la police (qui brille déjà par son absence !) de pouvoir patrouiller avec des véhicules et des équipements adaptés. L'hystérie et le dogmatisme CA SUFFIT !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons d'apporter quelques compléments d'information en lien avec vos observations.</p> <p>Deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Nous entendons vos remarques sur la sécurité. Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
1214	<p>C'est un scandale !! Prévoir ce projet dans ce quartier où il n'y a plus aucune sécurité et où tout est sale !!! Vous avez sûrement mieux à faire Madame la Maire !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1215	<p>Min arrière grand pere a construit l'immeuble où ma famille habite depuis 1900 place de l'école militaire Ce sont des generations d'enfants et d'adultes qui ont aimé les bassins du champ de mars que vous avez détruits, les bosquets de rhodod, le guignol ou les promenades en âne La vue qui a déjà été polluée par l'immonde tour Montparnasse dont on ne sait que faire pour la conserver, les pelouses que vous avez déjà ravagées avec l'euro de football et maintenant avec le grand palais provisoire dispendieux et bien que réussi, masquant la perspective... bref toutes vos actions ont enlaidi à tous les niveaux ce poumon de respiration essentiel Arrêtez de nous ruiner avec vos plans pharaoniques On veut de la simplicité !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1216	<p>Ce projet est aberrant et cette "concertation" est un leurre. Un référendum auprès des habitants des arrondissements concernés aurait eu une autre valeur. L'impact sur la vie des parisiens est toujours oublié.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1217	<p>pourquoi le mobilier que vous choisissez est-il si laid? sans âme, commun, et surtout, impersonnel. Ce mobilier contemporain pourrait être installé dans n'importe quel pays du monde, il n'a rien de style parisien. Pourquoi ne pas chercher à revisiter le style parisien des kiosques et des bancs qui sont si chers aux Parisiens et aux touristes? Vous qui n'êtes intéressés que par les touristes, n'oubliez pas qu'ils viennent voir à Paris des monuments et un style uniques; ne banalisez pas cette ville. Utilisez l'argent qui semble couler à flot dans vos caisses pour restaurer et embellir l'existant qui fait l'attrait de cette ville surlimée.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
1218	<p>En tant qu'habitant du 15e - secteur Bir Hakeim / Duplex, je conteste ce projet de réaménagement du Site "Tour Eiffel - Champs de Mars". Un projet colossale qui va encore entrainer de multiples nuisances : sonores, de circulation et de sécurité ; et ce pour une durée à minima de 4,5 ans. Nous sortons à peine d'un chantier de rénovation de la ligne 6, qui tout l'été a perturbé le quartier notamment par des complications de circulation et qui a nui à la vie des habitants. Merci de nous laisser vivre tranquillement dans notre quartier !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1219	<p>Rien n'est dit de la maintenance (entretien, gardiennage, sécurité). Sujet entièrement éludé. On aura beau réaliser les aménagements les plus sophistiqués, sans un dispositif de gouvernance/maintenance, le projet est voué à l'échec.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1220	<p>NON à ce projet qui coûte très cher après les jeux olympiques et le Grand Paris. QUI VA PAYER ? Les répercussions Terribles sur la Vie des riverains qui va devenir invivable .des encombrements incessants et très bruyants entraînant une POLLUTION ,NUISANCE SONORE ET INSECURITE , tous ses vendeurs à la sauvette qui vont rôder. Y a T.il tant d'Argent dans les caisses pour se permettre un tel projet qui coûte les yeux de la tête? Le coup de la vie ne cesse d'augmenter actuellement, je trouve que c'est se moquer des parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1221	<p>La surélévation des pelouses au Champ-de-Mars (dispositif de centre commercial) donnera à celles-ci un caractère complètement artificiel. Veut-on véritablement ou non introduire la nature en ville ? Les pelouses actuelles sont dans la tradition des perspectives à la française. Sait-on encore de quoi elles sont faites ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons d'apporter quelques compléments d'information en lien avec vos observations.</p> <p>Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. Et notamment les chemins et allées, ainsi que les pelouses, qui ont subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Comme vous le notez sur l'introduction de la nature en ville, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
1222	<p>Alors que partout en France on a multiplié les ronds-points, leur reconnaissant quelque mérite, on supprime celui de la place du Trocadéro distribuant le trafic sur 5 avenues avec des blocages assurés au départ de chacune.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1223	<p>Projet inadmissible!!! Comme tous les projets que vous mettez en place : bétonnisation, réduction de la végétalisation existante pour des pots, insécurité accrue et augmentation d'une dette déjà abyssale !!! Arrêtez de saccager notre capitale !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1224	<p>Avec un motif prétendument écologiste, le projet va réduire la surface verte de Paris. la surélévation du Champ de Mars est un crime contre la nature.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1225	<p>et en plus il y aura une réduction des transports en commun !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1226	<p>Habitant dans quartier Commerce (15ème arrond) et venant régulièrement me promener au Champ de Mars je ne peux que m'opposer à ce (très cher) projet de la municipalité, qui n'a jusqu'à présent fait preuve d'aucune compétence dans la bonne gestion de cet espace: - organisation d'événements privés (concerts type Global Citizen, Jumping Longines, etc) qui privatisent pendant des semaines d'importants espaces (et créent des nuisances de tous types) au détriment des promeneurs - construction de l'horrible Grand Palais "éphémère" qui défigure la perspective Ecole Militaire, Tour Eiffel, Trocadéro - nombreux vendeurs à la sauvette qui donnent une image déplorable de Paris et nuisent aux commerçants locaux</p> <p>Le projet proposé ne fera que dégrader encore plus cet espace historique: - réduction des espaces verts ce qui va à l'encontre de ce qu'il faut dans une ville très dense qui dispose de peu de verdure - réduction inacceptable de la largeur des pelouses du Champ de Mars - surélévation incompréhensibles des pelouses du Champ de Mars - pose d'horribles bacs hors sol sur le pont d'Iéna, qui comme on le voit ailleurs dans Paris finiront rapidement en poubelles géantes. Laissez le pont comme il est.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments d'information complémentaires en lien avec vos observations.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Le Grand Palais Ephémère que vous mentionnez sera démonté suite aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Sur le Champ de Mars, le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p>
1227	<p>ARRETEZ LE MASSACRE !</p> <p>Paris appartient aux Parisiens, et non à une pseudo élite de bobo qui s'octroie le funeste destin de la capitale.</p> <p>Si la mairie veut laisser une trace de sa gouvernance, qu'elle assainisse, sécurise, organise les déplacements collectifs et individuels, de façon à retrouver une ville accueillante, vivable.</p> <p>Au lieu de cela les Parisiens subissent et paient à coups de péages de parking, de procès verbaux sur parking et excès de vitesse et de locations d'emplacements publics.</p> <p>A dose homéopathique, les Parisiens sont mis devant l'évidence et l'impossibilité de circuler, de travailler, de se garer. Les temps de transport sont multipliés par deux.</p> <p>Le quartier que j'habite depuis 40 ans, autrefois résidentiel et vivable, est devenu le "carreau du temple", "les puces" avec des revendeurs à la sauvette, des torchons étalés sur les trottoirs recouverts de souvenirs à 4 sous, de chapeaux de paille l'été, de bonnets l'hiver.</p> <p>Impossible de se promener sans être agressé par ces vendeurs, épié par des pique pockets, abordé par des bohémienness à l'affut d'un sac mal fermé, d'un bijou, d'un porte monnaie ou d'un portable dans une poche.</p> <p>Et que dire des poubelles qui débordent, des papiers gras, des bouteilles vides et des canettes qui jonchent le sol.'</p> <p>Quant aux rats qui vivent grassement de ces ordures et se multiplient de manière exponentielle, au péril des enfants qui devraient profiter du peu d'espaces verts parisiens existants.</p> <p>Que dire du manque évident de toilettes publiques correctes?</p> <p>Que dire des agressions journalières à la station Bir Hakeim?</p> <p>Que dire de cette belle place du Trocadero défigurée pendant 4 mois d'été et transformée en baraquements de chantier à la sono hurlante. Sans parler des trop nombreux chantiers qui paralysent et enlaidissent Paris. Quel spectacle pour les étrangers.</p> <p>Les Parisiens quittent la capitale qui va devenir une coquille vide réservée aux touristes, aux réfugiés et aux pique pockets et aux bobo en trottinettes.</p> <p>Paris a été bien géré par Chirac, New York par Giuliani. Merci d'en prendre exemple.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1228	<p>Ce projet de réhabilitation du site tour Eiffel me semble sur certain point positif pour l'image urbain visant à améliorer les conditions de vie et de rendre plus respirable Paris. Mais j'ai quelques interrogations et suggestions que je voulais vous faire part via cette plateforme.</p> <p>J'ai pu voir que des pistes seraient dédiées aux taxis, aux ambulances et aux bus, mais avez-vous pensé aux personnels soignants libérales (Infirmier(es), kiné, sages-femmes, médecins...) comment allons nous circuler pendant toute la phase de travaux, la circulation va être déviée sur d'autres axes déjà bien embouteillés?</p> <p>Je suis infirmière libérale, j'habite dans le 15eme depuis 8 ans au niveau du métro Duplex j'empeinte quotidiennement le boulevard de Grenelle, le pont de Bir-Hakeim et la place de Varsovie pour me rendre sur mon secteur de travail qui se situe entre Trocadéro et place de l'étoile.</p> <p>Mes conditions de travail se sont énormément dégradées depuis un an avec une augmentation des bouchons, une diminution des places de stationnement ce qui m'a amené à diminuer ma patientèle de 20 à 30 et à refuser quotidiennement des patients pour pouvoir assurer une prise en charge de qualité à mes patients. Je crains que ce projet n'aggrave encore un peu cette situation déjà source de beaucoup de stress.</p> <p>Nous sommes dans une période qui prône un retour à domicile précoce et des hospitalisations courtes nécessitant le passage d'une infirmière.</p> <p>Comment voulez-vous y donner accès aux riverains de Paris et notamment ceux du 16eme, 15eme et 8eme arrondissement si déjà nos conditions de circulation sont dégradées, ce projet ne va pas les améliorer bien au contraire. Ce n'est plus un créneau d'une heure que nous pourrions leur donner mais de deux heures .</p> <p>Si vous ne mettez pas en place des solutions pour nous personnel de santé libéral beaucoup de nous serons amené à quitter nos secteurs de soins et moi la première avec beaucoup de regret car j'aime beaucoup mes patients et mon arrondissement de travail.</p> <p>Ce qui transformera probablement certains arrondissements en désert médicaux comme d'autres régions qui le sont malheureusement déjà.</p> <p>Pour remédier à ces problèmes à venir (phase de travaux et après) j'ai réfléchi à des solutions</p> <ul style="list-style-type: none"> -Le scooter mais la statistique de la sécurité routière ne m'engage pas à aller dans ce sens -Le vélo mais avec mon sac que je dois transporter tous les jours je ne pense pas que physiquement ce soit envisageable -Quitter avec regret mon secteur et mon cabinet -Ou, trouver des solutions avec vous pour améliorer nos conditions de travail entre 2022-2026 et après la réalisation de ce projet <p>Il me semble qu'il serait bien de pouvoir réunir le personnel médical libéral pour trouver des solutions ensemble, d'ailleurs j'ai déjà quelques idées à moindre cout et serais ravie de pouvoir échanger avec vous.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution et vos suggestions. Nous notons votre proposition d'échange et de dialogue afin de poursuivre cette réflexion, et vous en remercions. C'est tout l'objet de la phase actuelle de participation du public par voie électronique que de permettre au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>En tant que porteur de projet d'aménagement nous ne pouvons préjuger du meilleur moyen de transport pour assurer votre métier. Sachez toutefois que ces axes restent accessibles en voiture et que d'autres modes de transports tels que le bus, le vélos, la trottinette électrique seront favorisés.</p> <p>Plus généralement concernant la circulation, les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1229	<p><i>Doubleton 1228</i></p>	
1230	<p>Je suis résident près de la Place du Trocadéro qui subit depuis le Covid des nuisances en tous genres venant de banlieusards qui n'ont rien à voir avec les élégances parisiennes et votre projet pour aménager cette place ne fera qu'accroître ces nuisances tout particulièrement en soirée. Les difficultés de circulation automobile pour les usagers du quartier avec les fermetures partout ne feront qu'amplifier le sentiment de colère qui anime les parisiens depuis que le Maire de Paris transforme la ville des lumières en chantier permanent pour quelques bobos en vélos qui feraient mieux d'aller vivre à la campagne. Paris doit rester Paris et les vrais parisiens ne se laisseront pas faire. Ce projet d'aménagement est celui de trop.</p> <p>Cdt</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1231	<p>Je ne suis pas d'accord car gêne à la circulation</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1232	<p>Ce projet pharaonique nécessite l'approbation de toute la population habitant les 15, 16 et 7eme arrondissement et un référendum des habitants me paraît indispensable.</p> <p>En attendant et compte tenu de la dette incommensurable de 7 milliards, il me semble qu'il y a plus urgent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nettoyer (vraiment nettoyer) la ville entière, entretenir l'existant, revoir l'entretien des pieds des arbres et enlever toutes les mauvaises herbes. - enlever tous le béton indigeste qui sert de marquage à on ne sait quoi. Arrêter les poteaux et le marquage jaune fluo. - ramasser les ordures tous les jours et sanctionner les incivilités. - faire démonter les terrasses qui n'ont plus lieu d'être et qui sont moches. - trouver une solution pour les sdf qui campent dans la rue et même dans des endroits très touristiques cf pont de Birh hakeim. <p>Je pourrai continuer mais déjà ça ce serait pas mal.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1233	<p>Quatre espaces voués aux rassemblements et à la fête : Place du Trocadéro, place de Varsovie, Place Jacques Rueff, Plateau Joffre. Paris est autre chose qu'un gigantesque Luna-Park ! De plus, compte tenu des projections de la Ville (30 millions de touristes en 2030) il faut tout faire pour éviter de les fixer sur place. L'objectif est au contraire de fluidifier la fréquentation.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
1234	<p>Je suis contre le projet d'aménagement du site Tour Eiffel et des coûts faramineux qu'il pourrait engendrer. Merci de rendre au champ de mars sa vocation de jardin ouvert au public, d'espace vert en plein Paris. Le grand palais éphémère dévore déjà le paysage et les espaces verts. Ce n'est pas la vocation d'un pont, aussi important que le pont d'Iéna de devenir un passage vert uniquement piéton. Réhabilitons ce qui a été saccagé plutôt que de continuer cet acharnement soi disant écologique qui polluera plus qu'il n'assainira l'atmosphère de notre capitale.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le Grand Palais Ephémère que vous mentionnez sera démonté suite aux Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.</p> <p>Vous mentionnez le Champ de Mars dans sa vocation de jardin ouvert. Aujourd'hui, le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eau aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Concernant le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager en effet un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>

n°	Contribution	Réponse
1235	<p>On ne sait par où commencer pour dénoncer autant de stupidités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - incapacité de gérer son propre personnel pour l'amener aux 35h légales, ce projet en nécessite beaucoup pour l'entretien - incapacité de gérer des chantiers quand on voit ceux en cours qui durent des semaines - priorité donnée aux touristes pas aux habitants - un endettement supplémentaire - mensonge dans les maquettes : disparition de la tour montparnasse et du mur de sécurité en verre - soumission aux règles extra démocratiques du CIO - et enfin augmentation des émissions de CO2 parceque les touristes ne viennent pas en vélo à Paris, mais en bel et bon avion et autocars climatisés. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1236	<p>Je suis contre ce projet pour les raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Augmentation des embouteillages par réduction des voies sur la surface du projet et par report de la circulation sur les quartiers limitrophes. Ceci est particulièrement dramatique pour le franchissement de la Seine avec la suppression d'un pont pour la circulation des automobiles. - Augmentation de la pollution automobile qui va donc résulter de l'augmentation des embouteillages - Augmentation des problèmes d'insécurité et de délinquance aujourd'hui très forts sur les jardins du Trocadéro et qui vont donc s'étendre à proportion des espaces dits verts - Coût pharaonique du projet mené par une municipalité dont la gestion financière catastrophique est prouvée 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Pour la fermeture du Pont d'Iéna, ces études permettent de noter que « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont. »</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. concernant la qualité de l'air, cette étude indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Vous nous alertez sur les problématiques de sécurité. Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Enfin, concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
1237	<p>Ce projet considérablement coûteux remet en cause totalement l'équilibre du quartier donnant la priorité à la fréquentation touristique au dépens des habitants. Il favorisera une affluence de touristes, donc de véhicules adaptés (autocars, pousse-pousse etc., nuisances sonores, sanitaires, création de bouchons sur les axes adjacents, déjà réduits par les pistes à vélos tec...).</p> <p>Mais surtout ce projet est antisocial :</p> <p>Le Champ de Mars est un lieu de promenade pour les habitants des arrondissements voisins qu'il faut préserver à tout prix : les habitants du 15ème n'ont pas tous la possibilité de se mettre au vert dans une maison de campagne .</p> <p>C'est un poumon de verdure qui va être rétréci de près de 30% ;</p> <p>Où promener les enfants ?</p> <p>Paris va devenir inhabitable pour les familles "lambda", autant le dire tout de suite !</p> <p>Ce projet compromet la sécurité du quartier qui connaît déjà des difficultés.</p> <p>De plus, interrompre la circulation ne pourra que favoriser la constitution de bandes, et le développement de trafics qui rendra cet espace dangereux à traverser par les piétons de tous les âges.</p> <p>Je demande donc qu'il soit revu en conséquence. Je ne doute pas que nos élus seront sensibles aux aspirations des familles.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Veillez trouver ci-dessous quelques compléments d'information en lien avec vos observations.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Pour répondre à certaines de vos inquiétudes, nous précisons que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. - La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » - Côté sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Par ailleurs, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris (les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet), afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.

n°	Contribution	Réponse
1238	<p>GRACE À SES ÉLARGISSEMENTS SUCCESSIFS, LE PONT D'IÉNA PERMET AUX PIÉTONS ET AUX VÉHICULES DE TRAVERSER LA SEINE À CET ENDRIT IMPORTANT SANS SE GÉNER. RESPECTONS CET ÉQUILIBRE ! Le pont d'Iéna a été élargi deux fois. Il est à l'heure actuelle l'un des ponts les plus larges de Paris et est doté de trottoirs particulièrement développés. Il peut sans difficulté accueillir des flux de piétons importants coexistant avec des flux de voitures. Si les piétons sont parfois obligés de descendre sur la chaussée, c'est uniquement parce que les vendeurs à la sauvette s'étaient sans limitation. La fermeture à la circulation de ce pont va encore davantage favoriser l'extension des étalages non autorisés et des trafics. Loin d'aider les promeneurs, cela les insécurisera aux heures creuses.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations. Une étude des flux piétons réalisée en amont du dialogue compétitif a permis d'observer que le flux piéton sur le pont d'Iéna était très important, à raison de 15 600 personnes dans le sens Tour Eiffel/Trocadéro et 16 900 personnes dans le sens Trocadéro/Tour Eiffel. L'élargissement de l'espace piéton proposé dans le projet Site Tour Eiffel a donc pour objectif d'offrir un plus grand confort de circulation pour les piétons ainsi que des espaces de repos et de contemplation.</p> <p>La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p>
1239	<p>encore un non sens comme la foret place de catalogue Je n'ai rien à ajouter qui ne soit pas déjà dans le courrier ,le budget colossal les nuisances pendant des années après les travaux du metro Tout axé sur les touristes..... et nous les riverains a l'année on s'en moque Des espaces verts qui disparaissent pendant que l'on pense a une foret place de catalogue Du grand n'importe quoi de préférence La fermeture du pont d'Iéna Il faut absolument se débarrasser de cette</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous prenons note de votre contribution.</p>
1240	<p><i>Doublon 1239</i></p>	
1241	<p>LE QUADRILATÈRE DU CHAMP-DE-MARS EST UN DES PLUS COMPLET ENSEMBLE DE LA BELLE ÉPOQUE, MAIS IL NE BÉNÉFICIE D'AUCUNE PROTECTION PATRIMONIALE ET LE PROJET VA ENCORE LE BANALISER. On est frappé par le niveau de détail de l'avis rendu par l'Autorité environnementale. Le ministère de la Culture, quant à lui, semble aux abonnés absents. Le Champ-de-Mars et les rues adjacentes constituent pourtant l'un des secteurs de la Belle Époque les plus cohérents à Paris. Il ne bénéficie d'aucune protection. La tour Eiffel n'est même pas classée aux Monuments historiques, mais juste inscrite à l'inventaire complémentaire. Le projet ONE1 rehausse la pelouse centrale en l'entourant de blocs de granit lourdingues absolument étrangers à la finesse d'origine. Les vases Médicis, les bancs en pierre sont tous à moitié cassés et rien n'est envisagé à leur sujet. Pas davantage, en ce qui concerne la dernière statue allée Paul-Deschanel qui a été enlevée et dont le bassin dans lequel elle se reflétait sert désormais de vide-poche. On prévoit de remplacer, place Rueff, le bassin central et ses figures fluviales par un bac carré métallique noirâtre (phase après JO). La perspective à la française est sans arrêt bouchée par un bric-à-brac où excelle particulièrement la société de la tour Eiffel. Ce qui manque dans le projet, c'est donc avant tout une prise en compte de la dimension patrimoniale.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. - Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Nous précisons que le Champ de Mars bénéficie bien d'une protection puisqu'il constitue un site classé au code de l'environnement, du fait de son paysage exceptionnel. - Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fonder dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. - Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). - Enfin, la proposition faite quant au remplacement du bassin de la Place Rueff était l'objet d'une proposition au stade concours de maîtrise d'œuvre, et ne fait pas partie du projet présenté à la présente PPVE.
1242	<p>un projet complètement fou a l'image de celle qui l'a mis en chantier Il faut que cela cesse</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1243	<p>Paris doit être pensée pour ses habitants et leur futur, et ses habitants désirent des espaces verts, de la fluidité et de la sécurité. Et ce pour eux et leurs enfants. Sinon ils partiront, et leurs enfants aussi. Et les gens partent, tout parisien qui a des enfants a pu le constater lorsque les petits camarades d'écoles annoncent qu'ils quittent leurs copains et Paris.</p> <p>Ce projet porte atteinte inutilement aux espaces verts pour créer une perspective qui éventuellement flattera l'œil et remplira l'Instagram de touristes en goguettes (ou l'app qui l'aura supplanté d'ici la fin des travaux), mais s'avèrera invivable pour les locaux, et ce en raison des externalités négatives qu'elle entraînera: baisse de 30% de la surface des pelouses (une baisse de quelques % devant aujourd'hui suffire à être dirimante pour tout projet en ville), engorgement des voies de circulations restantes (les bus et la voiture électriques ne protégeront en rien des bouchons qui, eux, obéissent aux sombres lois de la mécanique des fluides - très visqueux -), et immanquables et terribles problèmes de sécurité, empiriquement observés depuis 40 ans dans de tels espaces privés de voies de circulation.</p> <p>Sans même mentionner le coût pharaonique d'un tel projet dans une ville qui doit avant tout concentrer ses ressources sur l'essentiel avant de s'engager dans un projet qui n'a rien de visionnaire mais apparait de courtois vue (celle d'Instagram). Ressources déjà notamment menacées par l'épée de Damoclès de la hausse du coût d'une dette dont le montant est devenue excessif.</p> <p>Je suis certain que Mme Hidalgo et les autres élus sauront se focaliser sur autre chose que ce projet hasardeux, tant les besoins de cette ville sont criants. Et je suis persuadé qu'ils sauront ne pas tomber dans le piège de "grands travaux" se nourrissant d'une si humaine hubris, mais sauront y résister grâce à leur inébranlable volonté de servir.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Veillez trouver ci-dessous quelques compléments d'information en lien avec vos observations.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Pour répondre à certaines de vos inquiétudes, nous précisons que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Côté sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Par ailleurs, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris (les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet), afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.

n°	Contribution	Réponse
1244	<p>Ce Projet est cher et nuisible à tous égards :</p> <p>(i) il ne comprend aucune évaluation et ne tient aucun compte de ses conséquences à long terme sur tout le centre et l'ouest parisien et sur des axes et des réseaux de transports publics déjà au-delà de la saturation (pont de Bir-Hakeim et pont de l'Alma en particulier) ;</p> <p>(ii) il prétend "restituer" aux parisiens des espaces et des infrastructures qui n'ont jamais été destinés à un usage piéton ;</p> <p>(iii) il ne présente aucune durabilité d'aménagement, en particulier la végétalisation d'un pont est une aberration architecturale et horticole ;</p> <p>(iv) il ne ferait qu'accroître la fixation et l'extension d'activités illicites occupant une partie considérable du pourtour de la Tour Eiffel (vendeurs à la sauvette, stands de bonneteau) ;</p> <p>(v) il s'adresse à une population essentiellement touristique et ne porte aucune valeur ajoutée pour la population parisienne ;</p> <p>(vi) il couperait deux bandes passantes essentielles pour la circulation automobile parisienne, de part et d'autre de la Seine ;</p> <p>(vii) il ne sera pas achevé pour les JO de 2024 ;</p> <p>(viii) il ne représente en somme qu'une dépense au chiffrage aléatoire (augmentation de 50% entre 2019 et 2020) et à la finalité strictement démagogique pour une équipe municipale qui ne représente plus qu'elle-même.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE et qui détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Vous évoquez les bénéfices du projet pour la population parisienne. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement. Le réaménagement des espaces publics majeurs du projet depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site seront livrés pour les Jeux et contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024.</p>
1245	végétaliser au maximum, aucun bétonnage ni construction, aucun évènement bruyant ; que ce lieu redevienne un vrai jardin public et que chacun puisse y profiter d'un max d'espaces verts.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1246	<p>Nous sommes contre ce projet qui dénature totalement le quartier surtout si le style de construction est identique au Grand Palais en principe éphémère. La fermeture du Pont d'Iéna serait une aberration. Cessons d'amputer Paris !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat. Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Enfn, nous vous précisons les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Grand Palais Ephémère sera bien démonté suite aux JOP 2024. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Pour la fermeture du Pont d'Iéna, les études permettent de noter que « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont. »
1247	<p>LA PERSPECTIVE À LA FRANÇAISE EXIGE LE RESPECT DES ESPACES VIDES</p> <p>La vue du Trocadéro jusqu'à l'École militaire est l'une des plus magnifiques perspectives de Paris, notamment par le fait qu'elle concerne des espaces verts et passe de façon spectaculaire sous les immenses arches de la tour Eiffel. La grandeur de ce genre de perspective à la française tient au fait que le regard glisse tout du long. Il faut du vide et une part de minéralité. Malheureusement, des obstacles sur lesquels bute la vue font partie du projet : maintien de barrières créant un domaine réservé pour la société de la tour Eiffel et bacs sur le pont d'Iéna. Imaginerait-on qu'on remplisse les allées de Versailles de containers de végétation ? En outre, dans le grand site dans lequel s'inscrit le projet ante JOP, figure le Grand Palais éphémère (jusqu'au JO) et ensuite une zone de marchés et d'événements recommandée par la paysagiste devant les façades classées de l'École militaire (phase après JO).</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous portons à votre connaissance quelques compléments d'information en ligne avec vos observations.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enceinte située autour de la Tour Eiffel ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous. La hauteur des jardinières et des plantations ont été étudiées de sorte à ne pas obérer la vue sur la Tour Eiffel. Ce point a été particulièrement regardé par les services du patrimoine de l'Etat qui ont émis un avis favorable sur cette proposition d'aménagement. - Le Grand Palais Ephémère sera bien démonté suite aux JOP 2024. - La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.
1248	<p>Arrêtez ce projet démentiel SVP !!!</p> <p>mon avis rejoint la majorité des observations extrêmement bien explicitées et qui sont majoritairement contre cette périlleuse opération.</p> <p>Vous savez ce que nous souhaitons, nous, habitants du XVème, VIème, XVIème : retrouver du calme, retrouver nos pelouses actuellement massacrées, conserver nos arbres existants et éviter surtout cette foule envahissante et ces zones commerciales que vous nous proposez.....Dans tous les domaines, ce plan est mal réfléchi !!!! Ce n'est pas vous, Mme la Maire, qui subirez les encombrements de circulation que cette opération va engendrer dans tous nos quartiers !!! rien que cela demande mûre réflexion !</p> <p>On vous sait accrochée à vos certitudes Mme Hidalgo, essayez cependant d'écouter ce que les habitants concernés vous font très bien et courtoisement savoir. NOUS NE VOULONS PAS DE CE PROJET EN L'ETAT ACTUEL. Ecoutez aussi nos Maires d'arrondissement qui sont de bons conseils et qui se soucient de leurs administrés.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1249	Ce projet isole le quartier Motte Piquet Grenelle (15ème) du 7ème arrondissement et va engendrer un accroissement de la circulation sur l'axe Grenelle déjà surchargé.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Les liens entre le 15ème et le 7ème arrondissement sont maintenus, la circulation au niveau du quai Branly, de la rue de Suffren, de la Bourdonnais sont conservés. L'avenue de Bouvard est accessible aux piétons et aux cyclistes, les voitures et les bus se reportant sur le quai Branly et l'École Militaire.</p>
1250	Doublon 1249	

n°	Contribution	Réponse
1251	<p>LE RÉTRÉCISSEMENT-SURÉLEVATION DE LA PELOUSE CENTRALE EST UNE VRAIE PUNITION</p> <p>Le tapis vert central est un lieu mythique cher aux Parisiens. En été, beaucoup de gens y viennent parfois de loin, pour s'installer face à la tour Eiffel, profiter du soleil en journée ou prendre l'apéritif le soir. Par quelle aberration cette pelouse serait-elle réduite d'un tiers en largeur ? Il est vrai que cette pelouse a été une courte période plus étroite, mais au moins était-elle bordée de riches massifs de fleurs vivaces et elle a vite été élargie. Pourquoi la surélever de trente centimètres ? Veut-on sciemment la rendre accidentogène ? Pourquoi l'entourer de lourds blocs de granit qui impriment une dureté contemporaine dans un lieu jusque-là marqué par la finesse de la Belle Époque ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos questions, nous vous apportons quelques compléments d'information.</p> <p>- Le projet comprend la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, et de nouveaux parcours piétonniers pour les joggers, les promeneurs du dimanche, les familles et enfants, etc.</p> <p>- Le patrimoine végétal du site du champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles seront légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>- La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
1252	<p>Je suis contre ce projet!!!!</p> <p>il y aura moins d'espaces verts réservés au public</p> <p>Un coût pharaonique alors que la ville de Paris a déjà un endettement de 7,7 milliards d'euros !</p> <p>Abattre 60 arbres pour en replanter 182 arbres ou est la logique des verts ... sans oublier qu'un arbre demande une trentaine d'années pour devenir un arbre adulte</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Vous trouverez ci-dessous quelques compléments d'information en lien avec vos observations :</p> <p>- La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc.) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
1253	<p><i>Doublon 1252</i></p>	
1254	<p>Bonjour,</p> <p>En tant que riverains du Champs de Mars, nous sommes opposés à ce projet qui va occasionner des difficultés de circulation et d'accès pour les visiteurs mais également pour les riverains. Aucune alternative n'est prévue pour fluidifier les accès.</p> <p>Quid également des lignes de bus qui sont aujourd'hui un moyen pour nous de nous déplacer facilement pour rejoindre Boulogne ou Châtelet par exemple. En terme de lieux de vie, les jardins sont d'ores et déjà envahis les week-ends, laissant les espaces verts dans un état déplorable. Qu'est-il prévu pour garantir le respect des espaces ouverts à tous ? Est-il prévu un budget spécifique payé par la Mairie de Paris pour financer les remises en état fréquentes ?</p> <p>Qu'est-il prévu également pour éviter les nuisances sonores et les Groupes qui posent régulièrement des problèmes de sécurité dans le jardin du Champs de Mars ?</p> <p>Quel est d'ailleurs l'intérêt de donner accès à plus d'espaces verts quand on sait que le parc du Champs de Mars est le théâtre d'événements sportifs ou autres quasiment 1 week-end sur 2 ?</p> <p>Pour résumer, avant de prévoir un nouvel aménagement de ce site et de gaspiller de l'argent public, il me semble important de voir ce qui peut être fait pour améliorer l'existant.</p> <p>Cordialement,</p> <p>Emilie Laurentin</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant les transports en commun, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>- Vous évoquez les événements qui se déroulent sur le Champ de Mars. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>- Comme vous le notez, les différents espaces sont aujourd'hui très sollicités et les espaces publics ne sont pas en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien : pelouses, protection des pieds d'arbre, etc. Le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93)</p>
1255	<p>Bagageries à la Tour Eiffel : On rêve ! Pour raison de sécurité on a supprimé partout les consignes. On veut ici en créer sur un site présenté comme cible majeure pour l'action terroriste. A quoi bon alors l'enceinte de sécurité construite à grands frais ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. Les bagageries font parties du périmètre de cette étude et disposent d'un service de sécurité. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte de la Tour Eiffel, en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p>

n°	Contribution	Réponse
1256	<p>IL FAUT MODÉRER L'EXPANSIONNISME DE LA SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION DE LA TOUR EIFFEL (SEPE)</p> <p>La société d'exploitation de la tour Eiffel a fait construire une enceinte qui rend inaccessible aux Parisiens le parvis de la tour Eiffel et les deux charmants jardins anglais adjacents. De toute évidence, la sécurisation du site ne justifie nullement une emprise aussi vaste, dont on apprend qu'elle sera définitive. En outre, la SEPE qui ne se refuse rien s'y fait construire deux immeubles de bureau dont les documents vantent le luxe. Par ailleurs, la SEPE piétonnise l'espace séparant la tour de la station Bir-Hakeim, notamment la partie nord de l'avenue de Suffren. Ce parcours accueille une pullulation d'édicules commerciales proposant, paraît-il, une première rencontre des touristes avec la qualité française. Enfin deux bagageries avec restauration rapide occuperont le mince espace entre la zone appropriée par la SEPE et les immeubles. Tout cela est excessif. La tour Eiffel et son environnement doivent ne pas exclure les Parisiens dont c'est un des lieux favoris. Il faut au plus vite rouvrir les deux jardins anglais aux Parisiens. L'intérêt général doit primer sur les stratégies commerciales de la SEPE.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution qui appelle quelques informations complémentaires.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisante pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site.</p>
1257	<p>LE PLATEAU JOFFRE N'A PAS VOCATION À DEVENIR UN CHAMP DE FOIRE</p> <p>Le plateau Joffre est en dehors du périmètre de l'enquête actuelle. Néanmoins comme il a été souhaité qu'elle s'inscrive dans les perspectives du grand site, il n'est pas illégitime de s'exprimer d'ores et déjà à ce sujet. Cette partie sud du Champ-de-Mars a reçu ces dernières années une noria d'événements, souvent discutables. Actuellement, elle est occupée par le Grand Palais éphémère. La paysagiste y appelle de ses vœux un futur lieu de marchés et d'événements, chose que la mairie ne dément pas. Pourtant cet espace qui a été conçu en dernier au Champ-de-Mars et non sans tâtonnements doit être pris en considération. D'abord, pour des raisons patrimoniales. Les façades de Gabriel, parmi les plus belles du XVIIIe dans Paris, ont besoin d'un espace de dégagement. L'École militaire et elle seule a vocation à clore la grande perspective. Par ailleurs, il y a là des bassins qui ont un rôle paysager et bioclimatique et, surtout, sont un lieu de convivialité pour des enfants qui viennent (ou plutôt venaient) de loin pour y jouer avec des bateaux modèles réduits. Cet espace est nécessaire à l'équilibre du jardin et il doit être respecté en tant que tel.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1258	<p>- la circulation à travers le Champ de Mars doit être maintenue pour maintenir une proximité entre le Nord du XV e et le VII e., et les lignes de bus vers le centre de Paris !!</p> <p>- comment sera assurée la sécurité la nuit si il n y a plus d axes de circulation et alors que le site ne sera pas clos ?? (bandes, trafic de drogue, seront favorisés, quand on voit ce qui se passe avec un petit square clos à Duplex ...) !!- la piétonisation du pont d Iéna va reporter tout le trafic sur les autres axes au détriment des habitants du quartier et isoler le XVe arrondissement du XVI et du VIIe</p> <p>- nous avons déjà perdu le passage sous la Tour Eiffel, le Champ de Mars va se transformer en « mur » !</p> <p>- Ce projet ferme complètement le XVe qui est aujourd'hui très ouvert vers le reste de la ville et est accessible !!</p> <p>- la priorité devrait être d en chasser les rats et réduire la délinquance</p> <p>- l environnement des habitants du quartier s est très fortement dégradé depuis 15 ans, ce projet va encore empirer la situation</p> <p>- le site Emile Anthoine doit rester un complexe sportif, nous en manquons déjà dans Paris!!</p> <p>J ai vraiment le sentiment que ce projet va enlever beaucoup de ce que j aime dans mon quartier !!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons d'apporter quelques compléments d'information, en lien avec vos observations.</p> <p>- La refonte du plan de circulation a été fait sur la base d'une étude d'impact précise, menée à petite et grande échelle. Ces études permettent d'évaluer les itinéraires de report, les retards simulés, les débits... Les ponts susceptibles d'enregistrer un regain de trafic ont fait l'objet d'une cartographie spécifique (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont. »</p> <p>Pour aborder plus particulièrement les trajets que vous évoquez, en voiture et taxi, la liaison entre les 16e et 7e arrondissements pourra s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir-Hakeim. La liaison entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'École Militaire ou le Quai Branly.</p> <p>- Concernant l'équipement sportif Emile Anthoine, ce dernier est non seulement maintenu, mais aussi et surtout protégé par un nouveau classement UV dans le PLU, garantissant sa fonction sportive. La partie du site utilisée à ce jour par le CIDJ est pour sa part réhabilitée en vue d'accueillir des services d'accueil et d'exploitation du site Tour Eiffel (SETE, DPE, direction des jardins du CDM...), ainsi qu'un futur programme de services de restauration.</p> <p>- Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres, par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
1259	<p>LES AUTOMOBILISTES MÉRITENT AUSSI D'ÊTRE RESPECTÉS</p> <p>René Girard souligne l'importance de la pratique des boucs émissaires, aussi regrettable soit-elle, dans la constitution des groupes humains et des sociétés. On a parfois l'impression que dans le Paris d'aujourd'hui, les automobilistes tiennent lieu de boucs émissaires, au-delà du raisonnable. Ainsi, une étude d'impact trafic a-t-elle été conduite pour évaluer les conséquences de la fermeture du pont d'Iéna. Elle indique que la fermeture de ce pont, qui a pourtant dû être élargi à deux reprises, ne pose pas de problème, car le trafic se reportera sur d'autres itinéraires, comme les Champs-Élysées. Mais peu après, une autre étude menée pour le projet d'aménagement des Champs-Élysées concluait que la réduction du nombre de voies des Champs-Élysées ne diminuerait pas le temps de parcours entre la Concorde et l'Arc de triomphe (au contraire, il y aurait un gain d'une minute), car le trafic se reporterait sur le pont d'Iéna. Un minimum de sérieux et de respect envers les automobilistes serait souhaitable.</p> <p>Même si on souhaite réduire la place de la voiture en ville, elle fait partie d'un ensemble de solutions de mobilité auquel chacun d'entre nous a recours selon les circonstances. La fermeture des traversantes du Champ-de-Mars et du pont d'Iéna va considérablement dégrader le trafic automobile, quoi qu'en pensent des cabinets d'études complaisants. Il va se créer des zones de bouchons autour d'un barrage vert. Cela va contribuer à l'isolement du XVe et d'une partie du XVIe. En outre, comme cela va affecter aussi les bus, on va créer des voies de bus supplémentaires qui vont, par un effet domino, dégrader encore les possibilités des automobilistes. Où est la recherche de l'intérêt général ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>L'étude de trafic réalisée sur les Champs Élysées a été conduite par le Comité des Champs-Élysées, et non par la Ville de Paris. A ce titre, il convient d'être prudent sur les hypothèses et les conclusions de cette dernière étude.</p> <p>L'étude de trafic du projet Site Tour Eiffel a quant à elle été réalisée sur la base d'une méthode scientifique précisée dans les pièces du dossier de PPVE. Elle intègre notamment l'ensemble des projets qui étaient connus en 2019. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p>
1260	<p>Le projet de réaménagement du site allant du Champs de Mars au Trocadéro est désastreux pour l'économie et pour les riverains. Il est uniquement pensé pour les touristes et non pour les parisiens. Paris est il une ville vitrine ou une ville où il fait bon vivre ? Une ville pour les bobos ou pour les familles et les gens qui travaillent ? Les élus de la mairie de Paris ont pour mission d'améliorer la vie des parisiens de tous âges et de faciliter leurs déplacements. Ce projet va créer des difficultés de circulation énormes et des nuisances immenses pour les riverains du Trocadéro. C'est une zone résidentielle avec une activité économique, des familles, des enfants qu'il faut pouvoir accompagner à l'école, des personnes âgées ou handicapées qu'il faut emmener à des rendez vous médicaux en voiture. Cela n'est pas une zone paysagée. On peut juste replanter quelques arbres dans le jardin du Champs de Mars mais pas sur le pont dont ce n'est pas la vocation. Il faut se concentrer sur l'amélioration des transports en commun et non sur des projets sans aucune utilité pour les habitants de Paris. Je suis contre ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Vous nous alertez sur les difficultés de circulation qui pourraient être consécutives à la mise en oeuvre du projet sur la place du Trocadéro. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir-Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Vous évoquez plus précisément le pont d'Iéna. Sur ce pont, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont. »</p>

n°	Contribution	Réponse
1261	<p>On a construit des protections en verre autour de la tour Eiffel et maintenant on va les enlever: c'est complètement incohérent. Au prochain risque d'attentats on va les remettre!</p> <p>Et des toilettes publiques, en suffisant grand nombre pour éviter que les bosquets d'arbustes se transforment en urinoirs y-a-t-on pensé? Ou la mairie de Paris va encore dire que cela coûte trop cher en entretien comme elle l'a dit lorsqu'on demandait cela au niveau des budgets participatifs?</p> <p>A-t-on chiffrer le coût de l'entretien de ce dispositif? Afin de ne pas se retrouver comme au parc Citroen avec des installations laissées à l'abandon et que l'on remet ensuite en état à grand frais, pour recommencer à les laisser à l'abandon?</p> <p>A-t-on pensé à la circulation des bus RATP qui traversent le pont actuellement, et au rallongement du temps de trajet pour ceux qui les empruntent?</p> <p>Et enfin, comment est-on sûr que ces observations seront lues et qu'une réponse sans langue de bois y sera apportée?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- L'enceinte située autour de la Tour Eiffel est conservée : elle ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p> <p>- Le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté : sont ainsi prévues 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93)</p> <p>- Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>- Concernant les transports en commun, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. à noter que les bus 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna, qui accueillera une voie de bus dédiée. Sur le pont d'Iéna, avec un large espace aménagé pour les piétons, la circulation sera en effet limitée aux transports en commun (bus), aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p>
1262	Je suis Archi CONTRE ce projet	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1263	Quid des bus 69, 86, 42 etc...??? On ne peut pas supprimer les voitures + les bus !!!	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Vous évoquez les différentes lignes de bus. Nous portons à votre connaissance les éléments suivants :</p> <p>- Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés.</p> <p>- Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>- Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna.</p> <p>- Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part.</p> <p>- Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p>
1264	Bonjour, je suis contre ce projet qui va "dysneylandiser" le quartier. On pense plus aux touristes qu'aux Parisiens. De plus, il est vraiment temps d'arrêter le bétonnage. ... Bonne journée. Julie	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1265	Le projet ne prend pas assez en compte les besoins des habitants, le quartier n'est pas que touristique, il faut tout faire pour maintenir des commerces de proximité, des jeux pour enfants, des espaces pour les personnes âgées, des lieux pour les sportifs du dimanche. Un ville musée est une ville morte !!!	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
1266	Je suis opposé au projet de reamenagement du site Tour Eiffel - champ de mars tel qu'il est envisagé actuellement	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- Sont prévues dans le cadre du projet l'installation de 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93)</p> <p>- L'enceinte située autour de la Tour Eiffel ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les différents modes de déplacement, notamment en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées...Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>- Au niveau des transports en commun, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p>
1267	Je suis résolument contre ce projet. Le Champs de Mars est à l'abandon : débris, pelouses ni entretenues ni arrosées l'été, toilettes en nombre ridiculement faible avec des queues de plusieurs dizaines de personnes, fermeture du passage sous la tour Eiffel avec un mur de verre parfaitement inesthétique. Et Madame Hidalgo s'attaque une nouvelle fois aux automobilistes dans des arrondissements qui ont toujours voté contre elle. Elle compte maintenant interdire aux voitures l'accès au pont d'Iéna !!! Tous les jours les garros se serre autour du cou des automobilistes et des piétons qui habitent dans ce quartier avec : des fermetures de rues, des travaux sans fin, des pistes cyclables sans feux de circulation ce qui rend très dangereux leur traversée par les piétons comme par exemple le REV au pont Bir-Hakeim, des bus qui ne peuvent plus respecter plus leurs horaires et qui déchargent leurs passagers en cours de route comme le 82 à cause des embouteillages volontairement créés par la ville et à cause des pistes cyclables qui ont remplacé les couloirs de bus. etc... etc..	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>- L'enceinte située autour de la Tour Eiffel ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les différents modes de déplacement, notamment en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées...Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>- Au niveau des transports en commun, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p>
1268	Bonjour, nous souhaitons faire part de notre préoccupation concernant la sécurité piétonne de nos enfants pendant les travaux et à leur issue. Au niveau des rues Benjamin Franklin et Louis David notamment.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1269	Je suis opposée à ce projet Il va complètement aseptiser un espace qui aujourd'hui permet à chacun de pique-niquer, de jouer, de se reposer sur les pelouses dans la joie et la bonne humeur. Les pelouses vont être réduites...et surélevées probablement pour les interdire au public. Ce projet est cible pour les visiteurs et ne tient pas compte des habitants . C'est un projet très coûteux (plus de 100 millions) qu'en tant que parisienne, je ne veux pas financer. La ville est déjà surendettée mais Madame Hidalgo et son équipe n'ont semble-t-il pas de notion de rigueur budgétaire.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>- Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>- La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
1270	Doublon 1269	
1271	Doublon 1269	

n°	Contribution	Réponse
1272	<p>Je suis tout à fait d'accord avec les arguments écrits dans la lettre du 20 octobre de M Philippe Goujon. Le projet de la maire de Paris est absurde; les habitants des habitants des arrondissements concernés n'y trouveraient aucun avantage. Au contraire, ce projet ne ferait qu'ajouter de nouvelles nuisances. Ce projet est politique. Il montre une fois de plus que Mme Hidalgo tente sans cesse de se faire valoir par des projets mirobolants, et ne soucie jamais d'améliorer la qualité de vie des habitants de nos quartiers.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1273	<p>ce projet est dangereux et complètement inutile. Il entrainerait un accroissement du trafic sur certaines voies du 15 ème , du 7eme et du 16 ème Aucun intérêt si ce n'est d'accumuler la foule sur le pont de Iena avec tout ce que ça comporte de risques: accidents vélos, trottinettes, pickpockets Pollution accrue aux alentours des axes routiers surchargés Repère de SDF Encore un projet inutile et qui se moque de l'intérêt des riverains et des gens qui pour travailler doivent circuler en voiture (artisans...) au profit du tourisme de masse Budget qui bien entendu sera dépassé incompatible avec le déficit gigantesque des comptes de la ville de Paris Longueur des travaux qui s'ajoutent à la multitude des nuisances que les habitants connaissent depuis des années</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Vous nous alertez sur les risques de pollutions. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. L'étude sur la qualité de l'air indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentration à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
1274	<p>C'EST UNE ABERRATION DE CONSTRUIRE QUATRE IMMEUBLES SUPPLÉMENTAIRES SUR LE CHAMP-DE-MARS</p> <p>Deux immeubles de bureaux avec cafétéria vont être luxueusement construits dans les jardins anglais adjacents de la tour Eiffel pour les services administratifs de la SEPE qui pourraient être aisément logés ailleurs. En outre, deux grandes bagageries avec sanitaires et restauration rapide vont être érigées entre l'enceinte réservée et les immeubles. Les documents de présentation font preuve de virtuosité à camoufler ces constructions sous les fleurs et la brume. En outre, la végétalisation de leur toiture est comptabilisée de façon décomplexée comme espace vert supplémentaire offert aux Parisiens. Ces quatre immeubles sont juste des aberrations. Ils n'ont pas leur place sur l'emprise du jardin.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>La prescription d'EBC protège les boisements existants ou projetés, elle ne peut s'appliquer aux emprises occupées par des constructions ou des aménagements incompatibles avec cet objectif. C'est pourquoi, sur le Champ de Mars et sur les jardins du Trocadéro, les emprises des constructions projetées, ou maintenues sont soustraites du périmètre d'EBC. Les évolutions du PLU proposées tiennent compte du parti d'aménagement ainsi envisagé. En effet, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édicules parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édicules présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen termes, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC).</p> <p>La mise en compatibilité du règlement du PLU permettra également d'intégrer dans le périmètre d'espaces boisés classés (EBC) des zones de jardins créées de part et d'autre de la Tour Eiffel. Le résumé non technique de l'étude d'impact (document 3.1.1) ainsi que les images du projet (pièce 0.3) illustrent ces évolutions.</p> <p>Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site.</p>
1275	<p>A la Tour Eiffel et alentour, surtout pas de boutiques, de commerces, de restaurants, de boulangeries et autres qui ne feraient que fixer sur place le public. Laissons l'économie locale profiter de la manne touristique. Les touristes se dirigeront beaucoup plus volontiers vers le commerce alentour en quête d'un contact authentique avec les Parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 17 kiosques commerciaux et de 3 kiosques de sanitaires publics, soit 20 au total, contre 27 aujourd'hui.</p> <p>A noter, en lien avec votre observation, que cette nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques prévue sur le site bénéficiera d'une architecture intégrée et se positionnera sur une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire.</p>
1276	<p>Je suis contre la réduction de la végétalisation du Champ de Mars et contre la bétonisation. Je suis contre la perte de la perspective Trocadéro- Ecole Militaire qui est un superbe bâtiment XVIII ième siècle actuellement totalement masqué par le Grand Palais éphémère. Je suis contre le projet d'interdire la traversée du Champ de Mars aux voitures et bus. Habitante de l'avenue de Suffren 75015, je veux pouvoir accéder facilement à mon domicile et à mon parking. Je suis contre la dégradation du quartier, l'installation de campements sauvages de mendiants d'Europe de l'Est avec l'insécurité, la saleté et les dégradations liées à ces occupations illicites. Nous sommes les Parisiens habitants des arrondissements 7, 15 et 16, nous sommes des contribuables présents toute l'année, nous sommes les pivots de l'économie locale, or les entreprises ont de plus en plus de difficultés pour accéder, stationner et travailler dans nos quartier! Nos voix doivent être écoutées et nos avis respectés pour stopper à des projets mal pensés inappropriés et couteux!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1277	<p>Je suis en accord complet, avec le courrier de Monsieur Philippe Gougou. Beaucoup de nuisances pour les riverains, non seulement pendant les travaux, mais ensuite, car les modifications concernant les trajets de bus (alors que Mme Hidalgo propose un "Paris, sans voitures"); et la transformation d'un quartier agréable, en site touristique; apportant nuisances en tous genres, ne paraît pas compatible, avec la qualité de vie des personnes vivant dans Paris. Le Champ de Mars a vu son espace se dégrader, ces dernières années, avec les manifestations "commerciales" mal contrôlées, en termes de nuisances (malpropreté, insécurité).</p> <p>Je suis tout à fait contre, un tel projet onéreux; qui sera avec des conséquences, irréparables</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Veillez trouver quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Vous évoquez les trajets de bus : la majorité des tracés de lignes de bus restent inchangés. Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont ainsi inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>Loin d'être pensé pour les seuls touristes, le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Vous nous alertez sur les nuisances induites par la tenue d'événements. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
1278	<p><i>Doubleton 1277</i></p>	
1279	<p>L'UTILISATION D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE SIMPLIFIÉE DU TYPE JEUX OLYMPIQUES (PPVE) EST ARTIFICIELLE ET CONSTITUE UN DÉTOURNEMENT DE PROCÉDURE.</p> <p>Le législateur a prévu une consultation simplifiée pour les équipements olympiques et l'accès à ces équipements. En effet, il faut être sûr d'avoir le temps de les construire avant les épreuves. Cependant, le réaménagement du grand site Champ-de-Mars / Trocadéro s'inscrit dans le long terme. Il déborde largement les aménagements temporaires nécessaires pour les JOP. D'ailleurs, les dossiers d'information fournis au public indiquent que ces équipements sportifs sont « non connus à ce jour », et bien sûr aucune étude ne porte sur leurs accès. La mairie souhaite en réalité simplement embellir (tout du moins embellir à ses yeux) cet endroit de Paris avant l'afflux de touristes de 2024. C'est ce qu'elle appelle le « phasage ». Remarquons qu'une situation similaire se présente pour Notre-Dame : les pouvoirs publics souhaiteraient que sa restauration soit terminée en 2024. Cela ne fait pas pour autant de la cathédrale un équipement sportif relevant de la loi JOP. La restructuration du grand site Champ-de-Mars est une opération de long terme particulièrement importante (107 millions d'euros). Elle doit bénéficier d'une enquête publique en bonne et due forme.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>La loi du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 précise que « La participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement, concernant les projets définis à l'article L. 122-1 du code de l'environnement ou les plans ou programmes définis à l'article L. 122-4 du même code, nécessaires à la préparation, à l'organisation ou au déroulement des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, s'effectue dans les conditions définies à l'article L. 123-19 dudit code. » Le texte prévoit ainsi une procédure particulière dès lors que le site concerné peut servir au déroulement des jeux mais aussi à la préparation ou l'organisation de ceux-ci. Dans ce cadre, dès lors que des événements se dérouleront sur le Champ de Mars et aux abords de la Tour Eiffel, les projets prévus entrent dans le champ d'application des dispositions adoptées en 2018. La Ville de Paris a ainsi mis en application le cadre légal mis en place par le législateur, dont elle ne peut se soustraire.</p>
1280	<p><i>Doubleton 1277</i></p>	
1281	<p>Bonjour, j'habite sur le Bd Delessert, nous avons déjà d'énorme problème d'insécurité. Si ce projet voit le jour, sans engagement réelle (plus de policiers dans le coin?), avec l'afflux de monde, l'insécurité grandira. Chaque jour (et nuit), des voitures sont ouvertes, des drogués et des jeunes guettes une personne vulnérable à agresser. Ce n'est pas la zone, mais ce n'est pas rassurant.</p> <p>Autre point, la circulation. Sur tout le boulevard, nous stationnons, et surtout, notre boulevard est l'accès à la route qui longe la Seine. Comment va se passer la circulation ? En cas de fermeture du bas du boulevard, nous allons avoir des embouteillages permanents et surtout une pollution sans précédent. Ce projet est censé ramener du vert et non pas en créer autour.</p> <p>L'évolution de la ville oui, mais pas dans n'importe quelle conditions pour ceux qui y habite.</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Veillez trouver quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris ; les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. L'étude microscopique montre que trafic sur le boulevard Delessert reste fluide à l'heure de pointe du matin et du soir. La circulation automobile est maintenue sur le long de l'avenue de New York et passe à 2x2 voie dans le tunnel qui passe sous la place de Varsovie.</p>
1282	<p>ce projet est pharaonique, Madame Hidalgo décide toute seule.... sans aucune concertation des Parisiens. Elle a réussi à isoler les quartiers de Paris, saccagé la ville, créer des quartiers getthos. le projet du Troca va isoler maintenant tout le 16eme arrondissement. Il est déjà difficile voir impossible de circuler dans paris qui ne ressemble plus à rien. Dire que le paiement de nos taxes foncières et habitation financent la laideur, la salété de notre si belle capitale. Madame Hidalgo ne peux pas continuer a décider toute seule. JE DEMANDE UN REFERENDUM.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1283	<p><i>Doubleton 1282</i></p>	
1284	<p><i>Doubleton 1282</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
1285	<p>UNE ENQUÊTE PUBLIQUE FAUSSÉE PAR DES INFORMATIONS TROMPEUSES</p> <p>La mairie fonde sa communication sur une fallacieuse augmentation de +40% des « jardins et espaces végétalisés ». En réalité, il ne s'agit que de 1,7 ha, probablement 0,5 ha en réalité, et on ne tient pas compte des nombreux espaces en moins, inaccessibles aux Parisiens. Le chiffre qui s'impose est celui de 35%. Dans ces conditions, il y a des doutes sérieux sur la sincérité de l'enquête et donc sur sa validité.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>La réunion publique du 9 novembre dernier a permis de reconfrimer les surfaces végétalisées créées dans le cadre du projet, et figurant dans le dossier de PPVE, ainsi que ses modalités et l'assiette de calcul.</p>
1286	<p><i>Doublon 1285</i></p> <p>Bonjour,</p> <p>Outre la procédure suivie, accélérée, simplifiée et dématérialisée (quid des personnes âgées peu à l'aise - voire pas du tout - avec internet?) qui ne se justifie d'aucune façon, autrement que par l'argumentation fallacieuse de la perspective des JO dont on ne voit pas bien la pertinence, des questions plus fondamentales, directement liées au projet lui-même ainsi qu'à ses conséquences, ne manquent pas de se poser.</p> <p>Pour les habitants du XVI (Paul Doumer, Muette, Ranelagh) dont je fais partie, contraints d'utiliser leur voiture (motifs professionnels et/ou médicaux), ce projet conduirait à une isolation géographique intenable de ce quartier, à un report du trafic sur des voies annexes déjà souvent engorgées et les pénaliserait fortement. Pour quel résultat?</p> <p>Je reconnais bien derrière tout ceci à la fois l'entêtement habituel de la Mairie de Paris, l'autisme légendaire de sa Maire plus préoccupée désormais par ses ambitions présidentielles que par le bien-être de ses administrés et sa déconnexion des réalités. Nous sommes donc bien dans le combat idéologique qu'elle a mené depuis son accession à la Mairie. Dans une logique de boboisation au seul profit de sa faible majorité, d'une clientèle physiquement apte à la bicyclette et friande des lendemains qui chantent.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- Deux phases de concertation préalable ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
1287	<p>A propos d'un thème cher aux contribuables parisiens, quel sera l'impact fiscal de ce projets? Quelle ligne budgétaire? Approuvée par qui? Quand? Combien? Demain, "on rasera gratis"?</p> <p>Et puisque notre chère Mairesse est si soucieuse de l'image de la Capitale auprès des visiteurs étrangers, pourquoi ne s'assignerait-elle pas le but élémentaire de rendre sa Ville propre? Plutôt que de botter en touche sur les Maires d'arrondissement.</p> <p>Pour résumer:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Quid de la procédure utilisée? Précipitation? 2. Impact sur la circulation des arrondissements concernés? 3. Coûts REELS (un budget qui a déjà augmenté de 35 millions d'Euros en 18 mois) et impact fiscal? (il n'est sans doute pas inutile de rappeler ici le niveau d'endettement faramineux de la Ville de Paris); 4. Impact sur la sécurité du périmètre? 5. Réponse de la Mairie aux avis plus que mitigés portés par l'AE sur ce projet? <p>En conclusion, les JO ont bon dos. Il serait souhaitable de se rappeler que les Parisiens ont, me semble-t-il, priorité sur les visiteurs étrangers. Ne serait-ce que pour une seule et simple raison: ILS SONT ELECTEURS!!! C'est aussi cela la démocratie!</p>	<p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Le projet ambitionne en effet de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs, et cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse.</p>
1288	<p>LES ESPACES VERTS ACCESSIBLES AU PUBLIC NE CESSENT DE DIMINUER ET LE PROJET RENFORCE CETTE TENDANCE</p> <p>Une augmentation de + 40% des jardins et espaces végétalisés ? De qui se moque-t-on ? En réalité, le Champ-de-Mars ne cesse d'être encombré, occupé, construit, clôturé, amputé. Le nouveau projet portera à 35% la diminution des surfaces de jardin accessibles aux promeneurs ! C'est scandaleusement contraire à l'aspiration des Parisiens. Le Champ-de-Mars doit tout simplement être entretenu et rendu aux Parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Veillez trouver quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que les pelouses techniques sur le Champ de Mars ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p>
1289	<p>Contre contre et encore contre ce projet très couteux qui ne fera qu'emboîler plus que déjà une ville asphyxiée, à l'agonie de saleté et de mauvaises transformations.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1290	<p>Le but est-il de séparer définitivement la rive droite de la rive gauche ? La totalité des ponts est déjà saturée... Il faut demander l'avis des parisiens concernés par voie de référendum.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1291	<p>Je m'oppose énergiquement à la destruction des lieux qui font la beauté de Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1292	<p>UN MORATOIRE S'IMPOSE</p> <p>Le projet est particulièrement coûteux (107 millions d'euros, dont 40 avant les JOP) et de nombreuses voix s'élèvent pour dire que cet argent pourrait être mieux utilisé ailleurs dans Paris. Les amis du Champ-de-Mars, tous ceux qui aiment et fréquentent ce jardin pensent très majoritairement que le projet est particulièrement mal conçu.</p> <p>Imaginé unilatéralement, il détériorerait gravement le fonctionnement de ce site exceptionnel. Les aménagements envisagés ne sont nullement liés aux installations olympiques, d'ailleurs non connues à ce jour. En outre, on peut penser que la tenue des jeux et la forte affluence prévisible réduiraient à néant une partie des 40 millions d'euros investis prématurément. Enfin, le fleuron du projet, la végétalisation du d'Iéna qu'on pensait devoir être admirée comme symbole de l'engagement écologique de Paris est abandonnée à cause justement de son caractère antiécologique. Tout ceci pousse à demander un moratoire, le temps de revoir et adapter le projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous portons à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>Concernant le pont d'Iéna, celui-ci, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées. La végétalisation constitue en effet l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
1293	<p>De qui de moque-t-on? Chacun sait bien qu'entre les photos retouchées et la réalité il y a un monde...Paris ne peut pas se transformer en une vaste promenade, il y a des personnes qui travaillent, qui ont autre chose à faire que de passer des heures dans les embouteillages ! Nous ne sommes pas dans la Rome antique où il suffisait d'offrir "du pain et des jeux " pour faire taire les voix qui s'élèvent contre la gestion calamiteuse de Paris par Madame Hidalgo. UN RÉFÉRENDUM s'impose !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1294	<p><i>Doublon 1293</i></p> <p>La Ville de Paris a voté un Plan Climat Air Energie Territorial ambitieux qui vise la neutralité carbone du territoire. Elle a également pris des engagements en matière de biodiversité, a voté un nouveau zonage pluvial qui vise à favoriser l'infiltration naturelle, et un plan d'adaptation au dérèglement climatique qui prévoit le renforcement de la végétalisation notamment pour lutter contre l'effet d'îlot de chaleur urbain. Ce projet, dans plusieurs de ses dimensions, va à l'encontre de ces orientations pourtant votées par le Conseil de Paris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Alors que le site est tout à fait fonctionnel, très fréquenté et apprécié dans son état actuel, ces travaux titanesques vont entraîner pour le chantier une forte consommation d'énergie (en particulier fossile), de matériaux, et produire des gaz à effet de serre supplémentaire par rapport à la situation actuelle, pendant plusieurs années. Comment la Ville de Paris justifie-t-elle cette incohérence ? Comment va-t-elle compenser, pour respecter les engagements climatiques qu'elle a pris par ailleurs, les gaz à effets de serre supplémentaires liés à ce chantier qui n'est pas prioritaire, et n'apportera par ailleurs aucune plus-value aux parisiens et aux riverains par rapport à l'existant, seulement des nuisances et contraintes pendant plusieurs années ? - L'objectif de végétalisation martelé dans la communication relève du plus pur green washing : la quasi totalité des surfaces nouvellement végétalisées sont sur dalle (ou sur le pont !), sont donc artificielles, et ne participent en rien de l'infiltration d'eau pluviale ni de l'évapotranspiration nécessaire à la lutte contre l'ICU. Sans parler des arbres en pot, cela fait maintenant des années que ces techniques d'un autre âge sont décriées. - Alors que les pelouses du Champ de Mars sont aujourd'hui bordées d'une rigole naturelle végétale faisant office de noue lors des épisodes pluvieux importants, quelle est la justification de venir les enserrer de centaines de tonnes de béton (dont il faudrait logiquement aussi mesurer et compenser le bilan carbone) ? S'il s'agit de prévenir le risque de véhicules bélier il existe bien d'autres techniques plus sobres. - Les visuels sont trompeurs, laissant penser qu'il y aura une continuité piétonne et modes doux du Trocadéro à l'Ecole Militaire. Or dans la vidéo il apparaît bien que le parvis sous la Tour restera bien fermé au public non muni de billets d'entrée. Pourquoi donc baser toute la communication sur cette "continuité", notamment pour les mobilités actives, alors que le chantier ne changera que très marginalement la situation ? <p>L'évolution de ce site emblématique aurait pu constituer une vitrine mondiale de la nouvelle façon d'adapter les espaces publics, compatible avec les enjeux de l'anthropocène : sobriété (y compris dans la dépense publique), résilience, inclusion, solutions basées sur la nature, etc. Il s'agit à l'inverse d'un projet pharaonique à l'ancienne, comme on les conduisait à la fin du XXe siècle, et dont on remet justement en cause les fondements et conséquences aujourd'hui, au moment où s'ouvre la COP26.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet du Site Tour Eiffel s'inscrit dans les objectifs du plan climat et biodiversité de la Ville de Paris. L'étude d'impact du projet ainsi que le Mémoire en réponse à l'Autorité Environnementale figurant au dossier de PPVE, précisent l'ensemble des mesures présent au titre du projet.</p> <p>Vous indiquez que le site du Champ de Mars est fonctionnel et apprécié dans son état actuel. Mais le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Pour répondre à votre question concernant les bordures, celles-ci se justifient par la création d'une pelouse surélevée et renforcée, permettant de répondre à la très forte sollicitation et aux différents usages. Ces aménagements offrent ainsi une pérennité supplémentaire aux espaces verts. Enfin, ces pelouses intègrent des assises permettant aux personnes âgées et personnes à mobilité réduite de profiter du jardin. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
1296	<p>Ce projet doit être salué dans sa volonté globale d'apaiser et végétaliser cet espace parisien emblématique. Cependant il pêche encore sur un point important : l'accès et la circulation à vélo. Alors que ce lieu est à la jonction de pistes importantes de Paris (REV rive gauche, rive droite), et entre deux sites touristiques majeurs (Trocadero, tour Eiffel), les itinéraires à vélo sont passés au second plan.</p> <p>En effet à plusieurs endroits, on comprend que les vélos devront soit faire un grand détour, soit passer dans un espace partagé avec les piétons : or mélanger vélo et piétons n'est pas une bonne solution, cela crée inévitablement des conflits, qui ne manqueront pas de nuire à la réputation de ce projet par ailleurs admirable dans son esprit d'apaisement du quartier.</p> <p>Pour ne citer qu'un exemple : quid de la continuité cyclable sur le REV Rive droite ? Améliorer ce point et d'autres ne dénaturerait pas le projet mais l'améliorerait de beaucoup.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le renforcement des trajets vélo constitue en effet un des grands objectifs du projet. La fermeture à la circulation du Pont d'Iéna, réservé aux vélos, piétons et bus, permet justement à ce titre la création d'un itinéraire sécurisé. De nouvelles pistes sont ainsi programmées, dont deux pistes cyclables latérales protégées sur la place de Trocadéro, et des contre-sens cyclables dans chacune des voies transversales d'accès au site. En complément, de nombreux arceaux de stationnement et 5 stations Vélib sont prévues au projet. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements vélo dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Le projet se greffe en couture au REVe, au Plan Vélo de la Ville de Paris, ainsi qu'aux pistes existantes.</p>
1297	<p>Je suis CONTRE ce projet pharaonique.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1298	<p>Habitant depuis 3 décennies du quartier Bir Hakeim-Grenelle, je suis fermement opposé à la fermeture de la circulation sur le pont d'Iéna ainsi que de la traversée du Champ de Mars!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1299	<p>Bonjour,</p> <p>Etant riveraine du Champs de Mars, je ne comprends pas l'utilité de ce projet qui va encore attirer plus de badauds, clochards et drogués comme cela peut être déjà le cas le soir ou certains jours. Je suis une femme et n'ose jamais traverser seule après une certaine heure.</p> <p>Avez-vous prévu quelque chose pour la sécurité de ce lieu ?</p> <p>Par ailleurs, comme je ne traverse pas à pieds le champs de Mars, je le fais soit en transports en commun ou en taxi, qu'avez-vous prévu concernant les transports en commun et les voies d'accès ? Si le Champs de Mars devient totalement piéton, j'ose espérer que nous pourrions circuler encore en transport ou en taxi car cela peut être nécessaire pour certains (personnes malades, handicapés, livraison...)</p> <p>Enfin j'ose espérer que ce lieu sera entretenu mieux qu'il ne l'est aujourd'hui puisqu'on y trouve toutes sortes de déchets entre les canettes, bouteilles, etc... et déchets en tous genres. Idem, qu'en est-il de ce sujet ?</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note..</p> <p>Nous nous permettons de vous apporter quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Vous nous alertez sur les problèmes de sécurité. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>De plus, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires (les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendant pas du porteur du projet), à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>En voiture et en taxi, la liaison entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly. Pour les transports en commun, le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part.</p> <p>Enfin, vous évoquez des problèmes de propreté sur le site. Aujourd'hui, les espaces publics ne sont plus en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et à en réduire ainsi les coûts d'entretien. Qui plus est, le projet permettra l'amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p>
1300	<p>Le projet ne contient pas de piste cyclable qui permet de relier le 15e et le 16e sur une voie complètement protégée. Les cyclistes doivent soit rouler sur le couloir bus ce qui les met en danger ou gêner les piétons (ce qui les met en danger). Il n'y a pas d'itinéraire alternatif car le pont de Bir Hakeim ne permet pas de rejoindre le 16e sur une voie protégée (la passerelle n'est pas cyclable) et l'aménagement du blvd de Grenelle est très peu protecteur et sous-dimensionné.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le renforcement des trajets vélo constitue l'une des principales avancées par le projet. La fermeture à la circulation du Pont d'Iéna, réservé aux vélos, piétons et bus, permet justement à ce titre la création d'un itinéraire sécurisé. De nouvelles pistes sont ainsi programmées, dont deux pistes cyclables latérales protégées sur la place de Trocadéro, et des contre-sens cyclables dans chacune des voies transversales d'accès au site. En complément, de nombreux arceaux de stationnement et 5 stations Vélib sont prévues au projet. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements vélo dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Le projet se greffe en couture au REVe, au Plan Vélo de la Ville de Paris, ainsi qu'aux pistes existantes.</p>
1301	<p>Je suis tout à fait opposée à ce projet onéreux ! Les parisiens déjà bien endettés n'ont pas les moyens !!! Beaucoup d'espaces dans Paris sont dans un état déplorable (Champ de Mars, arbres des boulevards des Maréchaux, promenade de la petite ceinture, ...). Au lieu de créer toujours plus, il serait préférable d'entretenir correctement l'existant...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1302	<p>J'ai essayé de lire les documents du dossier, c'est long!</p> <p>Si l'on s'arrête aux premiers documents, on voit une belle vidéo avec une belle promenade du Trocadéro au champs de Mars à grande vitesse...(il faut aller image par image).</p> <p>Sur la vidéo, on croise quelques piétons mais pas une voiture, les routes sont gommées, on traverse un beau pont arboré (oui, vous avez bien lu: de beaux arbres de chaque côté du pont), de l'herbe et des fleurs. Envoyés les murs de verres, les portiques d'accès: Magnifique!</p> <p>Restent néanmoins des bâtiments (espaces restauration, bagagerie, espaces de commerce, sanitaires) qui ne valent pas un joli kiosque bien parisien et un mobilier urbain peu élégant.</p> <p>93 sanitaires, n'est-ce pas un peu surévalué?</p> <p>sur le document présentant le projet en photos, les arbres disparaissent sur le pont (ouff), quelques "pots" de fleurs (à arroser car ils ne sont plus à l'ombre...</p> <p>J'aimerais que le projet soit moins ambitieux et se concentre sur quelques éléments: l'homogénéisation du mobilier urbain, l'entretien des pelouses, la fluidification de la circulation piétonne...</p> <p>La reconstruction de la place du Trocadéro me paraît assez réussie, le reste moins.</p> <p>Je suis contre cette tendance qui consiste à construire dans les espaces verts (cf bois de Boulogne, la "crèche" du jardin du Luxembourg, les divers palais "éphémères"...)</p> <p>Je n'aime pas qu'on utilise les cheminements piétons, déjà pas bien larges, pour y installer des terrasses et buvettes. Le projet décrit pour le pont me semble ridicule (espaces de repos!) et sans aucune esthétique.</p>	<p>Bonjour</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous vous apportons quelques compléments d'information, en lien avec vos remarques.</p> <p>La vidéo en question est une vidéo établie lors du concours, présentant la proposition qui a été faite lors de cette phase. Le projet ayant fait l'objet d'évolutions depuis (avancées des études techniques, précision du planning, prise en compte de la concertation), elle ne reflète plus précisément le projet tel que présenté dans les supports de la PPVE. La vidéo sur le site concertationsitetoureiffel.fr a été renommée afin d'éviter toute confusion. Effectivement, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, le pont d'Iéna accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p> <p>Sur le Champ de Mars, le patrimoine végétal se trouve aujourd'hui en grande souffrance : perte de vigueur notable des arbres d'alignement, faible croissance annuelle de ceux-ci, tassement du sol, bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Vous évoquez l'entretien des pelouses : les pelouses seront transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Vous appelez de vos voeux l'homogénéisation du mobilier urbain : l'ensemble des choix en termes de mobilier urbain a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF) et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
1303	Entièrement d'accord avec 1288	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1304	<p>habitant le quartier je dois tout de même dire que c'est d'une laideur et d'une absurdité totale à tous les niveaux! Je m'oppose vivement à ce projet qui ne s'inscrit ni dans l'esthétique d'un Paris préservé, ni dans une vision moderne de qualité adaptée aux exigences d'aujourd'hui.</p> <p>Savoir que mes impôts serviront à ça me donne envie de déménager immédiatement.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1305	<i>Doubleton 1304</i>	

n°	Contribution	Réponse
1306	<p>Bonjour,</p> <p>Ce projet est désastreux pour la santé mentale des riverains du quartier.</p> <p>Les élus de la mairie ont pour mission d'assurer la qualité de vie des parisiens de tous âges, de veiller à leur sécurité et de faciliter leurs déplacements. Ce projet va créer des difficultés de circulation énormes et des nuisances (insécurité, saleté, bruit) immenses pour les riverains du Trocadéro.</p> <p>Une hausse des problèmes de sécurité et de propreté est clairement à prévoir. Les mineurs isolés qui squattent déjà au niveau de l'aquarium de Paris vont voir leur terrain de jeu agrandi, ce au détriment des riverains...</p> <p>Le Trocadéro est une zone résidentielle avec des adultes qui se déplacent pour travailler, des enfants qu'il faut pouvoir accompagner à l'école, des personnes âgées ou handicapées qu'il faut emmener à des rendez vous médicaux en voiture (le métro est trop pollué et difficilement accessible pour les personnes vulnérables). Toutes ces personnes sont aussi à la recherche de calme le soir et le week-end ce qui sera tout le contraire avec l'accroissement du nombre d'événements publics sur la place.</p> <p>Pouvez-vous s'il vous plaît vous concentrer sur l'amélioration des transports en commun du grand Paris et sur la lutte contre les incivilités et la délinquance, non sur des projets sans utilité pour la vie quotidienne des habitants de Paris . Je suis contre ce projet en l'état.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Vous nous alertez sur les difficultés de circulation qui pourraient être consécutives à la mise en oeuvre du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Pour la fermeture du Pont d'Iéna plus spécifiquement, ces études permettent de noter que « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont. »</p> <p>Sachez que la sécurité et la propreté du quartier sont également au coeur de nos préoccupations. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>En ce qui concerne la propreté du site plus spécifiquement, le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Concernant les nuisances consécutives à l'organisation de nombreux événements sur le site, sachez que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.). L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme la création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, la création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Notez que ce projet a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera en effet à améliorer la qualité de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
1307	<p>Bonjour,</p> <p>Projet très regrettable... zone de délinquance et de déchets.. compte tenu de ce que Paris connaît déjà.. quartier piétonnier sans voiture... que deviennent les PMR dans cette immensité ainsi condamnée ... ???</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Sachez que la sécurité et la propreté du quartier sont au coeur de nos préoccupations. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>En ce qui concerne la propreté du site plus spécifiquement, le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Pour les personnes à mobilité réduite, la piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Cependant, la colline de Chaillot présente un défi de connectivité dans la chaîne de déplacements pour les personnes à mobilité réduite. En effet, les accès au Parvis des Droits de l'Homme et à la Fontaine présentent des rampes importantes. La proposition de l'esquisse au concours, qui prévoyait d'installer des ascenseurs devant le Palais de Chaillot, ne pourra pas être retenue en raison de la complexité de l'installation des ascenseurs devant les façades historiques du Palais de Chaillot et pour des raisons de coût.</p> <p>Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade.</p> <p>Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse.</p>
1308	<p>Si le grand axe Trocadéro-Champ-de-Mars doit certainement être mis en valeur, il ne doit pas devenir une enclave, une parenthèse, un ghetto dans la Ville. Les lieux dans leur ensemble participent aujourd'hui pleinement à la vie parisienne. On va les marginaliser, les scléroser, les stériliser en leur assignant un usage exclusivement touristique. Parisiens, allez voir ailleurs !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1309	<p>107 millions d'euros au bas mots vu tous les dérapages , it's a joke ! Franchement cet argent serait tellement plus utile à mettre pour la propreté , ne serait-ce que déjà entretenir l'existant et pas seulement les grands monuments Les chaussées défoncées et elles sont TRES nombreuses Certains quartiers qui mériteraient d'être mieux considérés Pensez aux parisiens et aux riverains qui en ont marre il est vrai du tourisme qui déborde La tour Eiffel est un emblème de Paris alors faites qu'elle soit accessible qu'on puisse, comme avant se promener sous elle, pour les riverains qui ne la voit plus qu'à travers des vitres Pensez aux riverains, les parisiens ne veulent pas d'une ville musée sans vie populaire de plus en plus retranchée par des travaux gigantesques et pour une vitrine</p> <p>107 Millions quelle dépense, quel gâchis d'argent pur de la poudre aux yeux</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Loin d'être pensé pour les seuls touristes, le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Vous nous interpellez au sujet de la propreté du quartier. Sachez que le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>En ce qui concerne l'enceinte autour de la Tour Eiffel, celle-ci ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous. Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p> <p>Quant au coût du projet, notez que celui-ci a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares).</p>
1310	<p>Je suis contre ce projet car la ville de paris est en déficit et elle ne peut se permettre de le creuser . Pour le réaliser il faudra encore augmenter les impôts locaux . Ce qui n'est absolument pas souhaitable. De plus ce projet n'amène aucune amélioration au niveau de la circulation bien au contraire il la déporte sur quelques avenues créant un goulot d'étranglement au niveau du rond point du Trocadero . Ce projet ressemble à un no Mans land ou la sécurité sera bien difficile à assurer . En tant qu'habitant du quartier je considère que ce projet ne va créer que des nuisances.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Vous nous alertez sur les difficultés de circulation qui pourraient être consécutives à la mise en oeuvre du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Sachez également que la sécurité du quartier est au coeur de nos préoccupations. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Loin d'être pensé pour les seuls touristes, le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
1311	<p>Je suis totalement contre ce projet qui va entraîner encore plus de problèmes de circulation autour, risque de devenir envahi de touristes le jour et de dealer la nuit, et priver les enfants de ce parc familial !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Vous nous alertez sur les difficultés de circulation qui pourraient être consécutives à la mise en oeuvre du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Loin d'être pensé pour les seuls touristes, le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
1312	<p>Les bagageries sont de toute évidence demandées par les opérateurs de voyages qui en trois jours font voir Paris, Chambord et le Mont Saint-Michel. Ce type de tourisme doit être proscrit. La Ville ne doit pas se laisser dicter sa politique d'accueil touristique. Elle doit avoir l'audace d'affirmer que Paris ne se découvre pas en une demi-journée.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'un des objectifs principaux du projet est bien de faire coexister le plus harmonieusement possible des usages très différents, tout en confirmant le caractère exceptionnel et patrimonial de l'un des sites les plus visités de Paris. A ce titre, les bagageries ont pour objectif de minimiser les files d'attente dans les allées latérales du Champ de Mars, améliorant le confort d'usage de tous, Parisiens comme riverains ou touristes. Une partie du bâtiment de ces bagageries est également destinée à accueillir des toilettes publiques.</p> <p>Ces constructions prévues dans les jardins viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture de ces bagageries est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p>

n°	Contribution	Réponse
1313	<p>Main basse sur l'espace public ! Après la concession devenue systématique des quais de Seine aux limonadiers, concessions qui s'étendent maintenant à l'ensemble du Port de Javel, voilà le Champ de Mars pré-empté au profit du business événementiel.</p> <p>Déjà le terrain de sport Fédération avait été retiré aux scolaires et aux associations et déclaré "constructible pour HLM" avec un maximum de dérogations. C'est maintenant le stade Émile Anthoine qui suscite la convoitise des affairistes, sous le prétexte d'aménagements Jeux Olympiques.</p> <p>Les interdictions de circulation annoncées sur le Pont d'Iéna et la traversée du Champ de Mars (y compris pour les Bus RATP) vont totalement enclaver le quartier Duplex/Bir Hakeim et ne pourront qu'aggraver les embarras de circulation déjà considérables sur le Boulevard de Grenelle.</p> <p>Un projet exécutable destiné à pourrir la vie quotidienne des habitants.</p> <p>Ph. Guérin</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La piscine et le stade Émile Anthoine sont non seulement maintenus dans le projet mais aussi et surtout pérennisés dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU (MeCPLU) : cette dernière prévoit le classement de l'équipement sportif en zone UV.</p> <p>Vous nous alertez également sur les difficultés de circulation qui pourraient être consécutives à la mise en oeuvre du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Pour la fermeture du Pont d'Iéna plus spécifiquement, ces études permettent de noter que « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont. »</p> <p>Notez que ce projet a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera en effet à améliorer la qualité de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
1314	<p>qu'en est-il de la circulation routière entre le Trocadero et le PONT Mirabeau coté 16ième ? Est-il prévu un bitume anti-bruit ? La circulation en demi-cercle autour de la Place du Trocadéro (avec des feux rouges dans les deux sens) semble une aberration. Les accès rue Le Nôtre, avenue Paul Doumer, avenue Georges Mandel ne seront plus accessibles.... Le métro Passy et la passerelle donnant accès au Pont Bir Hakeim ne sont pas considérés.... Pont mythique pour les touristes, pourtant en très mauvaise état. Il serait nécessaire de se poser des questions : est-il indispensable de tout casser pour un tel projet coûteux et inadapté. Riverain des quais de SEINE</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution.</p> <p>Le projet ne prévoit pas de modification du revêtement de l'avenue de New York.</p> <p>Le projet de réaménagement de la place du Trocadéro maintient les accès aux différents radiales telles que l'avenue Paul Doumer et l'avenue Mandel.</p> <p>Le métro Passy et la passerelle donnant accès au Pont Bir Hakeim sont situés en effet en dehors du périmètre de projet.</p>
1315	<p>Comme de nombreux parisiens vivant à proximité du Champ de Mars et du Trocadéro, je suis totalement opposé à ce projet qui n'est imposé par aucune justification sérieuse. Les résidents du quartier sont opposés à ce projet que la mairie de Paris veut leur imposer. Aucune demande de riverains et rien ne justifie les transformations projetées. Le rond-point du Trocadéro, la place de Varsovie, l'avenue des Nations Unies, Le pont d'Iéna, le quai Jacques Chirac et toutes les rues traversant le Champ de Mars disparaîtront. Il s'agit là d'une suppression trop brutale des voies de circulation qui va entraîner de grandes difficultés pour traverser cette partie de la ville et engendrer des reports de circulations vers les quartiers périphériques.</p> <p>Le coût estimé aujourd'hui à 120 millions du projet est quant à lui parfaitement scandaleux au regard de son inutilité, des nuisances et inforts qu'il va occasionner et de l'endettement déjà faramineux de la ville.</p> <p>Madame Hidalgo, au nom de tous les opposants à ce projet, je vous prie instamment de faire enfin preuve de réalisme et abandonnez ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Vous nous alertez sur les difficultés de circulation qui pourraient être consécutives à la mise en oeuvre du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Pour la fermeture du Pont d'Iéna plus spécifiquement, ces études permettent de noter que « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont. »</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc.) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
1316	<p><i>Doublet 1314</i></p>	
1317	<p>L'interdiction au trafic automobile de l'avenue Joseph Bouvard, seule traversante subsistant encore au Champ-de-Mars, va créer une immense zone d'insécurité (de Branly à La Motte-Picquet). Il faut tout de même reconnaître au trafic automobile (voitures et bus) à cet endroit, le mérite de garantir par son passage un minimum de sécurité dans un espace non clos, spécialement à la tombée de la nuit.</p> <p>En outre, le détournement des bus pénalisera lourdement les communications entre les 7^e et 15^e arrondissements. La barrière créée entre eux aggravera leurs spécificités sociologiques par le confinement de leur population sur leur territoires respectifs</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil.</p> <p>Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Par ailleurs, soyez rassuré quant à la qualité de desserte du site en transports en commun, beaucoup d'itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront réorganisées : les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna ; le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York.</p>

n°	Contribution	Réponse
1318	<p>je m'oppose à ce projet d'aménagement qui aura comme conséquences d'enclaver le 16ème arrondissement en nous empêchant de pouvoir accéder en voitures ou autres moyens de transport au centre de Paris. Par ailleurs, les dépenses de la Mairie, à travers nos impôts, devraient commencer par régler les problèmes de propreté et d'insalubrité.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Loin d'être pensé pour les seuls touristes, le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Sachez que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Les modélisations de circulation font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Vous pouvez retrouver le détail de ces études dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, elles font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Par ailleurs, la propreté du quartier est au coeur de nos préoccupations. Le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p>
1319	<p>Je ne comprends pas en quoi cet aménagement couteux apporte quelque chose aux parisiens. J'habite le 16è et travaille dans le 15è. Le résultat sera de rendre plus difficile la traversée d'une rive à l'autre. J'attire votre attention que transformer paris en Disney Land ne rend pas service aux parisiens. Le projet contribue avec d'autres à chasser les familles de Paris. Pour preuve, les écoles ferment Par ailleurs vous cantonnez les personnes du 4è âge dans leur paté de maison. Tout le monde ne peut pas faire du vélo ou flaner sur les berges de la Seine...Cela contribue non sulement à transformer Paris en une ville morte pour touriste (comme Venise) mais aussi à aggraver la fracture sociale en favorisant les gens qui ont les moyens de prendre des taxis Paris doit vivre avec des bébés, des enfants, des jeunes, des âges moyens et des personnes âgées et très âgées. les touristes sont nécessaires mais non suffisants à faire vivre une ville</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera en effet à améliorer la qualité de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Sachez que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Les modélisations de circulation font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Vous pouvez retrouver le détail de ces études dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, elles font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Quant au coût du projet, notez que celui-ci a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares).</p>
1320	<p>de madame MAGAUD-LAURENT je pense que ce projet n'est pas crédible car il ferme de nombreuses voies de circulation dont le pont d'Iéna qui est important pour rejoindre les autres arrondissements du 7 et du 15 ième arrondissements. Par ailleurs la place du Trocadéro est nécessaire pour la circulation des voitures, sinon comment partir de son domicile? Par ailleurs sur le plan budgétaire, le coût énorme me semble irréalisable et dangereux pour les parisiens. Ce projet ne tient pas compte des résidents du quartier et de leurs besoins de circuler. MADAME MAGAUD-LAURENT</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Vous nous alertez sur les difficultés de circulation qui pourraient être consécutives à la mise en oeuvre du projet sur la place du Trocadéro ou le pont d'Iéna. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Pour la fermeture du Pont d'Iéna plus spécifiquement, ces études permettent de noter que « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont. »</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>Notez que ce projet a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera en effet à améliorer la qualité de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
1321	<p><i>Doubleton 1320</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
1322	<p>Ce projet ambitieux devrait apporter de réels bénéfices au quartier (esthétique, limitation de la circulation, espaces verts...) et y améliorer la qualité de vie</p> <p>Il paraît cependant important de vérifier les conséquences sur le trafic, notamment les reports consécutifs aux modifications de la place du Trocadéro.</p> <p>Il semble notamment nécessaire de faire fortement ralentir la vitesse de circulation de la rue Benjamin Franklin (les véhicules y circulent à une vitesse trop importante) via des ralentisseurs et une signalisation adaptée (proximité d'une école).</p> <p>Alternativement il pourrait être envisagée de rendre piéton / limiter l'accès aux véhicules de la rue Benjamin Franklin / Avenue de Camoens / passage de la rue Scheffer située entre la rue Benjamin Franklin et la rue Vineuse afin de créer, aux abords du jardin du Trocadéro, un environnement plus calme et adapté aux flux de piétons.</p> <p>Enfin, il semble nécessaire d'apporter une attention particulière à la sécurité des piétons (notamment des enfants, sortie d'école) pendant et après les travaux</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Dans ce cadre, une attention toute particulière a été portée à la rue Franklin. L'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes. Nous prenons note de votre souhait de ralentisseurs et d'une signalisation adaptée supplémentaire.</p> <p>Vous attirez notre attention sur la période des travaux : le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnements des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier</p>
1323	<p><i>Doubleton 1322</i></p>	
1324	<p>Je ne comprends pas et je ne vois pas l'utilité de ce projet coûteux qui va une fois de plus rendre la circulation impossible dans Paris!!!</p> <p>Je pense que avec cet argent on pourrait trouver d'autres projets plus intéressants et utiles!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1325	<p>Complètement contre ce projet! En dehors de cette zone auront des graves problèmes ce circulation. Avec quel argent?!? Avec la dette qu'on a déjà grâce à Hidalgo! Quelqu'un qui ne devrait ne même pas être à la mairie, comment penser à la présidentielle!</p> <p>Non!</p> <p>Bonjour,</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1326	<p>en tant qu'habitants du 16 depuis plusieurs décennies, nous nous opposons fermement à ce projet qui aura des conséquences désastreuses sur la circulation, la sécurité et les commerces de proximité.</p> <p>NON a ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1327	<p>Je suis totalement opposée à ce projet extrêmement coûteux et dont les dérapages déjà existants vont augmenter. Tous les aménagements récents de la mairie de Paris se font au détriment des personnes âgées à qui l'ont ne pense jamais alors qu'elles sont nombreuses à Paris.</p> <p>Comment sortir de chez soi quand on ne peut plus prendre le métro, qu'on n'a pas de voiture et qu'on ne peut se payer un taxi.</p> <p>Ce projet va entraîner d'importants problèmes de circulation et de pollution dans le quartier. Difficile à mon âge de prendre une bicyclette ou une trottinette.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera en effet à améliorer la qualité de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Les modélisations de circulation font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Vous pouvez retrouver le détail de ces études dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, elles font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Vous nous alertez sur les risques de pollution. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. L'étude sur la qualité de l'air indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) », ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'Autorité Environnementale dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Quant au coût du projet, notez que celui-ci a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares).</p>

n°	Contribution	Réponse
1328	<p>Opposition à ce projet qui pose des problèmes de sécurité et de coût</p> <p>Pour rappel, le ville est déjà endettée de 7 milliards d'euros</p> <p>Il serait bien plus urgent, dans un souci écologique, d'installer des toilettes publiques destinées aussi bien aux touristes qu'aux SDF</p> <p>Par ailleurs, il faut penser aux personnes âgées, et aux parents avec jeunes enfants, ainsi qu'aux handicapés</p> <p>Enfin il est urgent de retirer toutes les barrières de chantier, avec arrêt travaux</p> <p>Il faut retirer tout ce qui défigure les quartiers centraux, notamment les bornes jaunes et blanc le long des hôtel particuliers du Marais, et toutes les barrières de chantier dans les cours du Louvre</p> <p>Là on va massacrer pour une décennie tout l'environnement de la Tour Eiffel, compte tenu de l'absence de suivi effectif des chantiers par la Mairie de Paris</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera en effet à améliorer la qualité de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>Nous entendons votre remarque au sujet de la sécurité du Site. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>En ce qui concerne la propreté du site plus spécifiquement, le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Quant au coût du projet, notez que celui-ci a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares).</p>
1329	<p>Tour Eiffel, Champs de Mars, Trocadéro : non au projet désastreux de la Maire de Paris. Ce projet ruineux n'apportera rien de bon à nos quartiers.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1330	<p><i>Doubleton 1328</i></p> <p>Le projet d'aménagement de la place du trocadéro et du pont d'iena risque de provoquer d'énormes soucis de circulation au niveau du 7^{ème} 15^{ème} et 16^{ème} arrondissement. Cela signifie simplement que l'on va couper Paris en deux. Sans ce souci des riverains, sans se soucier du stationnement... Sans amélioration des transports en commun.</p> <p>Une augmentation des nuisances concernant toutes les rues et avenues à proximité. Il y a certainement d'autres solutions moins contraignantes pour aménager Paris avant les jeux Olympiques. Également la mort prématurée de tous les commerces de proximité.</p> <p>Des conditions infernales de circulation. Je vote contre ce projet. H</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Vous nous alertez sur les difficultés de circulation qui pourraient être consécutives à la mise en oeuvre du projet sur la place du Trocadéro ou le pont d'Iéna. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Pour la fermeture du Pont d'Iéna plus spécifiquement, ces études permettent de noter que « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont. »</p> <p>Sachez que ce projet a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera en effet à améliorer la qualité de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Par ailleurs, soyez rassuré quant à la qualité de desserte du site en transports en commun, beaucoup d'itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront réorganisées : les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna ; le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York.</p>
1332	<p><i>Doubleton 1328</i></p>	
1333	<p><i>Doubleton 1328</i></p>	
1334	<p>La fermeture du Pont d'Iéna rendra difficile l'accès à mon domicile situé rue Raynouard. Elle va obliger les riverains à faire un grand détour pour accéder à leur domicile, d'où des dépenses, une consommation de carburant augmentée et une plus grande émanation de CO2. Cette fermeture me paraît hautement préjudiciable aux habitants de Paris 16^{ème} et va passablement compliquer leur quotidien. Je suis contre.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Sur le pont d'Iéna, la circulation est en effet repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) :</p> <p>« La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont. »</p>

n°	Contribution	Réponse
1335	<p>Je suis contre ce projet de réaménagement qui n'apportera rien aux résidents des arrondissements concernés, et démontre encore une fois la volonté de la Mairie de Paris de faire de Paris une ville musée destinée uniquement aux touristes, mais invivable pour les parisiens et ceux qui y travaillent, et doivent pouvoir y circuler!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Loin d'être pensé pour les seuls touristes, le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Notez que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Les modélisations de circulation font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Vous pouvez retrouver le détail de ces études dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, elles font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1336	<p>Bonjour,</p> <p>La restriction de circulation des voitures est déjà très importante dans le centre de Paris et génère de nombreux dysfonctionnements, bouchons, mélange des vélos et trottinettes... qui gênent considérablement les piétons et sont irrespectueux des obligations du code de la route, bien davantage d'ailleurs que la circulation automobile!!!</p> <p>Dans un souci de concertation respectueux de tous les usagers de la ville, je souhaite que soient stoppés tous les aménagements prévus par la mairie de Paris.</p> <p>Un apaisement est absolument nécessaire. Je pratique la marche à pieds et les transports en commun principalement, mais en cas de nécessité, j'aimerais pouvoir prendre ma voiture ou un taxi en toute tranquillité. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Les nouveaux véhicules dits propres ne sont pas adaptés à tous et ce point est totalement négligé et oublié par la mairie.</p> <p>Avant de restreindre davantage la circulation automobile, la mairie de Paris doit se préoccuper du confort des usages des transports en commun (climatisation métro et bus notamment) et des piétons qui ne sont plus en sécurité sur les trottoirs!</p> <p>Le fluidification du trafic routier n'est pas non plus prise en compte.</p> <p>Bon courage.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1337	<p>Je m'oppose fermement à ce projet qui n'a aucun autre sens que de faire de Paris une ville musée.</p> <p>Il y a des humains qui vivent ici, qui travaillent et contribuent à la croissance de ce pays.</p> <p>Lorsqu'on décide de mettre en place un projet, il faut faire en sorte que chaque acteur soit pris en compte et que cela soit un win-win pour tous, pas uniquement pour une minorité.</p> <p>Commençons par faire des choses simples telles que le nettoyage et la sécurité de la ville de fond en comble avant d'investir dans des choses beaucoup moins prioritaires.</p> <p>AUCUN NOUVEAU PROJET NE DOIT ETRE ENGAGE PAR LA MAIRIE DE PARIS AVANT QUE LA PROPRIETE ET LA SECURITE DE LA VILLE ET DE SES HABITANTS SOIENT ASSURES.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Loin d'être pensé pour les seuls touristes, le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Sachez que la sécurité du site est au cœur de nos préoccupations. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Nous entendons également votre remarque au sujet de la propreté du site. Le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p>
1338	<p><i>Doubleton 1337</i></p>	
1339	<p><i>Doubleton 1337</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
1340	<p>Le tout piéton va entrainer des problèmes de circulation pour les habitants du quartier Trocadéro, avec la fermeture du Pont d'Iéna et par conséquent, le report sur les autres axes.</p> <p>La création d'une aire entièrement piétonne va également accroître l'affluence de touristes, mais surtout de personnes qui ne sont pas les bienvenues dans ce secteur, au détriment des habitants.</p> <p>Le projet, au delà de son coût absolument incontrôlé, n'apporte rien à Paris.</p> <p>La mairie ferait mieux d'allouer son budget à la lutte contre la délinquance et la propreté de la ville !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Vous nous alertez sur les difficultés de circulation qui pourraient être consécutives à la mise en oeuvre du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Pour la fermeture du Pont d'Iéna plus spécifiquement, ces études permettent de noter que « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont. »</p> <p>Sachez que la sécurité du site est au coeur de nos préoccupations. Le projet Site Tour Eiffel fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris ; les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Nous entendons également votre remarque au sujet de la propreté du site. Le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Loin d'être pensé pour les seuls touristes, le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Quant au coût du projet, notez que celui-ci a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares).</p>
1341	<p>Habitant à 200 mètres de la place du Trocadéro je pense que les habitants ont leur mot à dire . Nous vivons dans notre quartier toute l'année et je pense qu'il faudrait privilégier les habitants plutôt que les touristes . Ce projet n'amènera rien de bon pour nous si ce n'est que d'aggraver notre quotidien aussi bien au niveau de la circulation, de notre sécurité qui déjà depuis quelques temps est en danger avec de nombreux vols , regroupements de certains jeunes délinquants... Aujourd'hui je me mobilise en tant qu'habitante du 16 eme arrondissement, nous voulons un qualité de vie dans notre quartier, une vie paisible . Ce projet est insensé , sans parler du budget...Jusqu'à aujourd'hui rien n'a empêché aux touristes de venir visiter et admirer la Tour Eiffel depuis l'esplanade du Trocadéro , alors pourquoi changer? Je dis NON à ce projet !!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Loin d'être pensé pour les seuls touristes, le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Les modélisations de circulation font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Vous pouvez retrouver le détail de ces études dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, elles font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Sachez que la sécurité du site est au coeur de nos préoccupations. Le projet Site Tour Eiffel fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris ; les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Quant au coût du projet, notez que celui-ci a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares).</p>
1342	<p>Nous sommes contre ce projet, véritable dérapage économique qui provoquera encore une fois des difficultés de circulation énormes pour les usagers.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1343	<p>Ce projet est partiel et donc partial:</p> <p>1/ Spatialement, il n'englobe pas l'ensemble du périmètre arboré qu'est le Champs-de-Mars jusqu'à l'Ecole Militaire. L'avenir du Grand Palais pseudo "éphémère" st ainsi passé sous silence.</p> <p>2/ Dans le temps, il évite d'évoquer les trop nombreux événements qui sont la cause de ses dégradations, événements passés comme futurs, les JO étant le point d'orgue du saccage à venir.</p> <p>3/ l'avis de l'autorité environnementale rend bien compte des lacunes du projet. Par exemple sur le rôle de la Seine: quelle incidence le projet aura t-il-en cas de crue dite centennale? Les pelouses "techniques", c'est à dire rehaussées, pourraient elles freiner l'écoulement des eaux?</p> <p>En bref , une consultation tape à l'oeil (ah, les photos truquées!) mais factice. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, il est à craindre que les dégradations se poursuivent même si le projet était mené à son terme.</p> <p>Car ce site a surtout besoin d'entretien: les dépôts d'ordures, de velib abandonnés, de plots inutiles et de barrières gênantes sont les vrai problèmes que la mairie néglige depuis plusieurs années et qu'elle prend comme prétexte, telle un pompier pyromane, pour s'y intéresser désormais.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Dans le cadre de son avis, l'Autorité Environnementale recommandait de compléter l'analyse paysagère à l'échelle du bien inscrit à l'Unesco en intégrant la Seine et une analyse de ses relations avec le site dans son ensemble. Le Mémoire en réponse à cet avis consultable en pièce 3.1.4 du dossier de PPVE. Les préconisations de respect des spécificités du bien UNESCO « Paris-Rives de la Seine » des services de l'Etat ont été prises en compte par les concepteurs du projet, notamment le maintien de la perspective filante (ouverture au ciel conférant aux berges et à Paris une valeur paysagère exceptionnelle), le maintien de la masse continue d'arbres de haute tige organisés en alignement constituant un filtre végétal sur le tissu urbain de la Seine sur le quai haut et encadrant le couloir du fleuve, l'adoption d'un mobilier unifié, noble et sobre ou encore la conception de l'aménagement le long des quais selon des valeurs d'unité, d'harmonie et de régularité.</p> <p>L'étude d'impact précise également la compatibilité du projet Site Tour Eiffel avec le Plan de Prévention des Risques Inondations.</p> <p>Pour répondre à votre inquiétude, le Grand Palais éphémère, qui est effectivement hors périmètre du projet, sera en place jusqu'à la fin des JOP2024, et sera ensuite démonté. Par ailleurs, la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'évènements.</p>
1344	<i>Doubleton 1341</i>	
1345	Contre le projet de réaménagement du site Trocadéro Tour Eiffel Champ de Mars	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1346	<p>Bonjour. Ce projet est complètement stupide et va encore plus poser des problèmes de circulation, comme les voix sur berge qui a eu comme incidence d'augmenter les embouteillages et la pollution de paris</p> <p>Ce projet sur Trocadéro champ de mars sera encore un aberration !</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1347	<p>Ce projet ruineux va à l'encontre des intérêts des habitants du quartier de leur confort et de leur sécurité. Aucune garantie ou précision ne sont apportés donnant une impression d'amateurisme voire de mépris vis à vis des habitants du quartier dont je fais partie</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Loin d'être pensé pour les seuls touristes, le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Sachez que la sécurité du site est au coeur de nos préoccupations. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Quant au coût du projet, notez que celui-ci a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares).</p>
1348	<i>Doubleton 1345</i>	
1349	<p>UICREDLe projet aura,s'il se réalise ,pour conséquence,de couper en deux le16ème arrondissement;de rendre très difficile l'accès au Bois de Boulogne à partir du secteur Chaillot avec un impact certain sur la circulation des bus très empruntés par les personnes âgées.On a d'ailleurs le sentiment que les projets et réalisations de la Mairie ne prennent jamais en considération la mobilité de ces personnes que l'on voit mal sur une trottinette ou un vélo friands des trottoirs...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les mouvements entre les différents arrondissements du secteurs seront maintenus, notamment du fait de la création de deux nouveaux carrefours au niveau des rues Albert De Mun et Le Nôtre.</p> <p>Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés.</p> <p>Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna.</p> <p>Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p>
1350	<p>En tant qu'habitant du 16ème arrondissement, je suis, comme beaucoup autour de moi, farouchement opposé à ce projet, au coût exorbitant, qui entravera encore davantage la circulation, et privilégie les touristes aux riverains.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
1351	<p>Je suis CONTRE ce projet d'aménagement pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des espaces verts fortement réduits dans le champ de Mars: 30% de pelouses supprimées - aucune mesure dans ce projet concernant la propreté et la sécurité dans le champ de Mars, qui sont aujourd'hui déjà défaillantes, - l'interruption de la circulation à travers le champs de Mars + sur le pont d'Iéna, qui entrainera inévitablement une circulation épouvantable autour de la zone concernée, dans les 7e, 15e et 16e arrondissements, et en particulier boulevard de Grenelle, ponts Bir-Hakeim et Grenelle, quais, etc - le coût pharaonique du projet, - des années de travaux (les parisiens sont exaspérés par les travaux menés tous azimuts dans Paris !), - un projet qui mise sur la fréquentation touristique et qui ne prend pas en considération la vie quotidienne des parisiens et des riverains. <p>Il faut rendre le Champ de Mars aux Parisiens, un espace vert au cœur de Paris, arrêter d'en faire une aire de cirque avec spectacles à répétition, il y a des salles pour cela, enfin utiliser 10% de ce budget pour dès maintenant rétablir la propreté et la sécurité.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- Loin d'être réduite, la surface d'espaces verts est augmentée. La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Les pelouses techniques sur le Champ de Mars ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p> <p>- Aujourd'hui, les espaces publics du Champ de Mars ne sont pas en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et à réduire ses coûts d'entretien : pelouses, protection des pieds d'arbre, etc. Qui plus est, le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93)</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>- Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Paris.</p>
1352	<p>ce projet est désastreux tant par son coût faramineux que par les reports massifs de la circulation qui vont entrainer des embouteillages monstres néfastes pour les quartiers concernés et la sécurité n'est absolument pas prise en compte alors que ce projet risque d'attirer encore plus de vendeurs à la sauvette, de voleurs, de zones etc...</p> <p>L'argent prévu dans ce projet devrait être utilisé pour sécuriser, végétaliser et rendre propre les quartiers populaires tels que la Chapelle et Stalingrad... qui sont souvent oubliés au profit des quartiers plus riches!</p> <p>La propreté à Paris laisse vraiment à désirer et l'insécurité y devient plus possible.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>- Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air de Paris.</p>
1353	<p>Projet d'aménagement qui va gâcher la vie et sans aucun intérêt touristique d'une mairie qui veut ruiner ses habitants (et surtout ses contribuables)</p> <p>Pouvez vous m'indiquer l'endettement de la Mairie de Paris au 1 novembre 2021 (ou au 31/12/2020) ?</p> <p>Quel est le montant total des revenus moins les dépenses en 2020 ?</p> <p>Merci de votre réponse.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1354	<p><i>Doubleton 1352</i></p>	
1355	<p><i>Doubleton 1353</i></p>	
1356	<p><i>Doubleton 1352</i></p>	
1357	<p>ce projet pharaonique et fort dispendieux va détruire ce beau quartier de la capitale pour favoriser davantage le tourisme qui a déjà tué Paris. J'y suis totalement opposé</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1358	<p>Bonjour , Je suis stressée à l'avance de lire les projets d'aménagement de la Place du Trocadero et aussi de l'organisation des arrêts de Bus pour touristes dans l'Avenue Paul Doumer. L'une et l'autre sont déjà bien encombrée en tant normal surtout par les Bus Ratp mais qui eux servent au moins aux Parisiens à se déplacer (donc de ne pas prendre leur voiture). Comment imaginer la place du Trocadero fermée aux véhicules , cela va obliger aux voitures et bus Ratp à faire des détours et donc encore encombrer les avenues parallèles...C'est un non sens !</p> <p>tout cela pour mettre quelques arbres ou gazon en plus !! Améliorons les jardins du Trocadero en les rendant moins sales, oui cela serait positif ! Mme Hidalgo SVP ne gaspillez plus l'argent des contribuables n'importe comment !</p> <p>En ce qui concerne le projet d'arrêt des Bus pour touristes pendant les jeux Olympiques dans l' Avenue Paul Doumer, là c'est encore un non sens , la pollution et le bruit dans cette Avenue sont déjà très élevés , alors STOP ! Rajoutez le nombre de passages de metro sur la ligne 6 ou mettez des arrêts de Bus éparpillés un peu partout, pas besoin de déposer les touristes tout près des sites ils peuvent aussi marcher un peu..... Bref , il doit y avoir des solutions et des endroits plus appropriés pour éviter de bloquer les endroits où vivent les Parisiens qui eux vont continuer à travailler et à vivre normalement pendant les jeux.</p> <p>Merci de votre écoute et de votre action qui j'espère va prendre en compte mes commentaires. Mme Lavernos</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- La place du Trocadéro ne sera pas fermée à la circulation. Le projet prévoit une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation.</p> <p>- Vous évoquez les transports en commun et notamment les bus. Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>- Concernant le stationnement des bus, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>- La végétalisation constitue en effet l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>

n°	Contribution	Réponse
1359	<p>Paris s'est construit depuis 2000 ans pour faciliter la vie de ses habitants. Depuis quelques années, Paris est devenu le jouet d'idéologiques qui l'aménagent pour satisfaire leurs plaisirs sans considération de ses habitants. C'est une dictature qui se cache derrière des consultations dont on ne retient que ce qui va dans le sens de cette idéologie.</p> <p>Quelle image laissera-t-on aux générations futures ?</p> <p>La place de la mairie de Paris est minable. Occupez-vous d'abord des quartiers qui en ont besoin avant de casser les magnifiques ouvrages de nos parents.</p> <p>Je suis contre la suppression de la circulation qui amène la vie dans notre Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1360	<p>je ne suis pas d'accord avec ce projet qui diminue les espaces verts et va défigurer Paris. C'est une honte de laisser faire une chose pareille.</p> <p>J'espère que tous les riverains vont réagir ! Mme HIDALGO saccage Paris !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1361	<p>Bonjour,</p> <p>J'habite avec ma famille dans le quartier du Trocadéro depuis de très nombreuses années.</p> <p>C'est un projet idéologique voulant faire croire à un monde de verdure, de mères de famille et de poussettes d'enfants, transformant la zone "Trocadéro/Tour Eiffel" en zone piétonne.</p> <p>Cela aura pour conséquence d'augmenter l'insécurité qui est déjà grandissante dans les Jardins du Trocadéro (trafic de drogues, mineurs isolés, sans papier, insalubrité, racket), sans compter le coût astronomique pour les parisiens...</p> <p>Paris était la plus belle ville du monde et le quartier Trocadéro – Tour Eiffel son symbole le plus connu.</p> <p>C'est un projet idéologique voulant faire croire à un monde de verdure, de mères de famille et de poussettes d'enfants, qui n'aura comme seul effet que de transformer cette zone en gigantesque salle de shoot.</p> <p>Nous devons nous opposer avec force à ce projet, à la destruction systématique du patrimoine et à l'asphyxie des conditions de vie de ses habitants.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous portons à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens.</p> <p>Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>La sécurité est un élément qui est bien pris en compte dans le projet. Le projet Site Tour Eiffel fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>A noter que les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris ; les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
1362	<p>Comme tous les projets de la Marie de Paris depuis que Mme Hidalgo est en poste, ce projet est aussi utopique et démagogue qu'inutile et n'aura pour unique conséquence que de rendre la vie des parisiens encore plus rude et difficile qu'elle ne l'est déjà devenue à cause d'elle et de son équipe. C'est un grand NON!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1363	<p>En tant qu'habitant du 16ème arrondissement depuis 55 ans je m'oppose catégoriquement à la création de ce projet qui en plus d'être couteux va entraver la circulation qui est déjà très engorgée sur l'axe Trocadéro/ Porte de la Muette. Nous sommes déjà otages de la fermeture/travaux de La Porte Dauphine, Porte Maillot, Porte de Champerret. De plus je ne souhaite pas que mon quartier soit entièrement livré aux touristes et plus du tout à ses habitants !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous portons à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens :</p> <p>Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1364	<p>Mme Hidalgo n'a-t-elle pas suffisamment endetté Paris qu'elle veuille ainsi défigurer davantage un si beau quartier de notre capitale? Je suis totalement, fermement, complètement opposée à ce stupide projet totalement touristique qui ne tient aucun compte du bien-être des habitants de ce quartier</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1365	<p>bonjour, ce projet est inconséquent. : bloquer encore plus la circulation, enclaver le 16eme arrondissement bloquant l'accès à 2 ponts pour traverser la seine, empêcher les gens d'aller travailler en voiture si il n'y a pas d'autres alternatives..... ce projet est dangereux et inutile.</p> <p>NON MERCI, JE SUIS CONTRE.</p> <p>Merci de votre prise en compte</p> <p>pj debermond</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1366	<p>je pense que cet espace vert ne sera qu'un repaire de trafiquants de drogue et de pickpockets.</p> <p>Notre quartier n'est plus sécurisé la circulation y est souvent difficile comment gérer le flux de voitures sur une file sur la place de trocadero ???</p> <p>En ce qui concerne le parking des cars sur l'avenue paul Doumer dans une avenue utilisée par un grand nombre de lycéens de toutes les écoles aux alentours me semble bien dangereux.</p> <p>N'oublions pas non plus les nuisances sonores et polluantes de tous ces cars.</p> <p>Ce projet est une aberration financière dont le but "vert" n'est qu'une illusion.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- La place du Trocadéro ne sera pas fermée à la circulation. Le projet prévoit une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation.</p> <p>- Concernant les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Plus spécifiquement, rue Paul Doumer, les deux places de dépose ont été implantées du côté du cimetière de Passy, pour s'éloigner au maximum des habitations.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>

n°	Contribution	Réponse
1367	<p>Cher Maire,</p> <p>Ce projet a été conçu sans concertation avec les habitants. Avec un profond mépris pour nos déplacements et stationnements.</p> <p>Mme Hidalgo continue de faire de Paris une ville musée.</p> <p>Je vote contre ce projet qui réduit les facilités de déplacement des habitants, avec pour conséquences:</p> <ul style="list-style-type: none"> - une restriction de nos libertés individuelles de déplacements, - un impact sur la vie économique des commerçants de l'arrondissement qui ne pourront en aucun cas projeter des activités hors de leur zone de chalandise de proximité, - et enfin un renchérissement des coûts d'intervention des artisans dont il devient de plus en plus compliqué de se déplacer pour faire leurs interventions. <p>Depuis les années Hidalgo, la ville est sale, enlaidie, catastrophique pour l'économie (à part si l'on est récessif) ... mais surtout super endettée pour des prises de décisions partisanes et hors sol.</p> <p>Pour que Paris redevienne une capitale économique, non liée à de l'événementiel de type JO qui sera un épiphénomène dans la vie de cette ville!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Deux phases de concertation préalable ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1368	<p>Le projet prévoit la destruction du bassin historique de la Place Rueff, pour le remplacer par un bassin moderne ! Egalement la bétonisation de différentes allées du Champ-de-Mars.</p> <p>Ce site est historique, il faut conserver le bel ensemble Belle Epoque que nous avons la chance encore d'avoir. Plutôt que d'investir dans de tels projets, il faudrait plutôt mettre l'argent dans un budget de fonctionnement solide pour ce lieu de surtourisme afin de mieux lutter contre les rats, la saleté, les vendeurs d'alcool à la sauvette etc.... C'est cette terrible image de Paris que les touristes ramènent chez eux!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Contrairement à ce qui a pu être dit et diffusé sur internet, le projet ne prévoit pas la suppression de la fontaine située Place Jacques Rueff (image issue de la Vision 2030 du concours, hors projet).</p> <p>Concernant le Champ de Mars, son patrimoine végétal se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Nous comprenons votre attachement à ce site emblématique, un attachement partagé. Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. A noter que le projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p>
1369	<i>Doublon 1367</i>	
1370	<i>Doublon 1367</i>	
1371	<p>L'insécurité sera un problème accru avec le nouveau projet. Ou alors, il faut aller jusqu'au bout et mettre des grilles tout autour du champ de mars et le fermer la nuit. Comme aux Tuileries ou au Luxembourg.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
1372	NON au projet Tour Eiffel Trocadéro	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1373	Je suis absolument contraire au réaménagement du site Trocadero-Tour Eiffel-Champs de Mars, qui peut seulement empoisonner la vie des résidents sans rien apporter d'intéressant, et en plus à un prix très très cher Giovanni Serafini	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
1374	<p>Bonjour</p> <p>Je m'oppose catégoriquement à ce projet en raison :</p> <p>1/ de son coût excessif</p> <p>2/ de la modification de la circulation engendrant un report massif des voitures vers le trocadéro, une circulation impossible pour ses habitants et un enclavement de mon quartier à l'image du 1er arrondissement que ses habitants fuient en raison de la fermeture de la rue de Rivoli.</p> <p>3/ de l'accroissement prévisible des problèmes de sécurité dans ce secteur</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Vous évoquez les problèmes de sécurité. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>De plus, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires (les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendant pas du porteur du projets), à la mesure du site, et notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
1375	<p>Je suis absolument contraire au réaménagement du site Trocadero-Tour Eiffel-Champs de Mars, pour plusieurs raisons:</p> <p>1) Je ne veux pas que le site devienne un foire permanente</p> <p>2) Je suis contre l'enclavement de l'arrondissement et les problèmes de circulation qui en découleraient</p> <p>3) Je ne veux pas que le quartier soit mis au service des touristes plutôt que des résidents</p> <p>Simona Accetella Serafini</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous portons à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1376	<p><i>Doubleton 1375</i></p>	
1377	<p>Je suis contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1378	<p>Madame le Maire,</p> <p>Puisque pour une fois, les habitants des quartiers sont appelés à s'exprimer, j'en profite.</p> <p>Je suis totalement opposé à ce projet délirant et inutile.</p> <p>Comment le financez vous ? par de la dette que vous laisserez à ceux de nos enfants qui seront encore parisiens ? De quel droit vous permettez vous de vous arroger de tels pouvoirs ? La dette à ce jour est de 4000€ par personne et ne cesse d'augmenter...vous rendez vous compte ? Vous jouez avec de l'argent que vous n'avez pas pour saccager la plus belle ville du monde, au nom de principes dogmatiques insupportables réclamés par moins de 20% de la population...</p> <p>Monsieur Chirac, le meilleur maire de Paris, a laissé une ville propre, belle et sécurisée...ou en est on aujourd'hui ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une saleté repoussante et à la limite de la salubrité, - une insécurité permanente, - un manque de civisme, - des gens clivés, montés les uns contre les autres pour assoir votre pseudo pouvoir, - une ville dangereuse, - du mobilier urbain immonde et du plus mauvais goût (vous laissez des urinoirs dégueulasses, des bancs grotesques, des plots jaunes et du béton partout, des oeuvres d'art plus que contestables...) - une pollution hallucinante, contre effet irréfléchi de votre politique dogmatique, etc. <p>Vous avez suffisamment transformé la ville contre l'avis d'une majorité de la population, fermé des voies de circulation importantes, ce qui créé des encombrements inutiles et insupportables, dramatiquement détruit notre qualité de vie en notamment nous enfermant dans notre quartier...</p> <p>Ce projet continuera à nous enfermer, à nous empêcher de circuler, à retirer nos libertés pour faire plaisir à une poignée de bobos...</p> <p>Il est temps que vous nous rendiez les clés de la ville pour en faire une ville moderne, belle, tournée vers l'avenir et non un sanctuaire d'écolo-fachos.</p> <p>J'espère que mon avis sera publié.</p> <p>Salutations choisies</p> <p>Alexis Weill</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1379	<p>L'on n'a pas besoin d'une transformation radicale des lieux assortie d'un budget astronomique d'investissement, mais essentiellement, d'un budget de fonctionnement couvrant : entretien, propreté, hygiène, surveillance, sécurité</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1380	<p>Est ce que madame Hidalgo, élue présidente de la République, cautionnera la transformation de la Capitale de la France en plaine de jeu réservée aux inactifs et aux touristes ?</p> <p>Les actifs n'auront-ils comme seule alternative de quitter Paris, comme de nombreux ex parisiens l'ont déjà fait ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1381	<p>La ville de Paris est très endettée : peut-on mettre un terme aux projets inutiles ? Où vont circuler les bus ??</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Pour répondre à votre question concernant les bus, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna.</p> <p>Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont par ailleurs créées (par exemple pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York).</p>

n°	Contribution	Réponse
1382	<p>Ce projet n'est pensé que pour le tourisme et ne prend pas en compte les besoins des riverains. Je m'y oppose d'autant plus qu'il coûte une fortune et est financé par nos impôts locaux. On nous demande de payer pour baisser en qualité de vie, c'est osé.</p> <p>Moins de voitures oui, plus de verdure oui. Mais soyons pragmatiques et trouvons des solutions plus simples et moins coûteuses.</p> <p>Commençons par arrêter de privatiser le champs de Mars pour des événements, cela devient trop récurrent et cela nuit à la bonne tenue des espaces verts.</p> <p>Mettons plus de personnes à l'entretien, pour avoir un espace agréable avec des pelouses tenues et sans capsules de bière ou megots. Pourquoi ne pas mettre du mobilier comme aux Tuileries ou au Luxembourg? Ça soulagerait les pelouses.</p> <p>A mon avis, beaucoup de choses simples sont possibles sans jeter des millions par les fenêtres.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous portons à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Loin d'être pensé pour les seuls touristes, le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens, et en prenant en compte les habitants. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Vous évoquez les événements se déroulant sur le Champ de Mars. Sachez que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens.</p> <p>Aujourd'hui, les espaces publics ne sont pas en accord avec les usages du site et sa forte fréquentation.</p> <p>Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien : pelouses, protection des pieds d'arbre, etc. Qui plus est, le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93)</p>
1383	<p>je suis contre ce projet qui va une fois de plus à l'encontre du bien être des parisiens. Madame HIDALGO dépense sans compter un argent qui n'est pas le sien.</p> <p>Les priorités devraient être propreté , sécurité et circulation.</p> <p>La pollution s'aggrave, la circulation est anarchique et les transports en commun fonctionnent mal et sont peu sûrs. La mairie de Paris a 100 chauffeurs...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1384	<p>Je suis absolument opposé à ce projet, qui une fois de plus ne tient pas compte des avis des parisiens. Anne Hidalgo agit arbitrairement, choisissant de surcroît toujours le même bouc émissaire (le 16e arrondissement). Il est temps que les parisiens fassent entendre leurs voix contre les projets démagogiques et catastrophiques de la Mairie de Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1385	<p>Dépenses inutiles ; transformations ne tenant pas compte de la réalité de la vie quotidienne , des conséquences en matière de nuisances liées au plan de circulation et surtout sur le plan sécuritaire . Pourquoi investir dans un tel projet sans résoudre au préalable les problèmes déjà existants (entretien , propreté , voirie , sécurité ect ..) qui eux demandent des investissements .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous portons à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>- Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sureté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>- Concernant la sécurité, les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
1386	<p>Projet qui va complètement bloquer tout accès au quartier.</p> <p>Je ne sais pas où se trouve l'accessibilité dont on nous parle beaucoup.</p> <p>En ce moment il est même compliqué de pouvoir marcher dans le quartier à cause des vélos et des trottinettes qui circulent partout où qui jonchent l'espace.</p> <p>Il faut déjà bien gérer l'existant pour se permettre d'avancer sur des projets énormes qui sont fait avec les deniers publiques par simple idéologie</p> <p>Je ne vois pas où est le progrès.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous portons à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées....</p> <p>Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p>
1387	<p>Je suis contre ce projet. Madame Hidalgo ne connaît pas sa ville, elle devrait s occuper avant tout de la propreté et des travaux en cours!!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1388	<p><i>Doubleton 1386</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
1389	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je ne suis pas du tout d'accord avec le projet d'aménagement entre l'Ecole Militaire et le Trocadéro pour les raisons suivantes :</p> <p>1) Pas d'écologie dans ce projet : - réduction de la pelouse - suppression de massifs et des arbres - ajout de contours en béton autour des pelouses - suppression du bassin de la place Jacques Ruef - report de circulation sur les quartiers adjacents déjà saturés d'où pollution accrue</p> <p>2) Insécurité accrue : - l'insécurité accrue pour la petite délinquance et tentation d'actes terroristes du fait de ce grand espace inaccessible aux voitures de patrouille de police - projet fait pour les touristes au détriment des riverains et des touristes d'île de France qui sont gênés et constamment agressés par le bruit incessant et les incivilités des touristes</p> <p>3) Coût pharamineux : - le coût de cette opération sera aggravé par les frais de nettoyage et de surveillance accrues par l'afflux massif de touristes de masse</p> <p>Par conséquent, je suis totalement opposée à ce projet.</p> <p>Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations G du Chaffaut</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous portons à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>- Concernant vos remarques sur l'écologie Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. Les bordures que vous évoquez, de 30 cm, se justifient par la création d'une pelouse surélevée et renforcée, permettant de répondre à la très forte sollicitation et aux différents usages. Ces aménagements offrent ainsi une pérennité supplémentaire aux espaces verts. Enfin, ces pelouses intègrent des assises permettant aux personnes âgées et personnes à mobilité réduite de profiter du jardin. A noter que, contrairement à ce qui a pu être dit et diffusé sur internet, le projet ne prévoit pas la suppression de la fontaine située Place Rueff (image issue de la Vision 2030 du concours, hors projet).</p> <p>- Concernant vos remarques sur la sécurité Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>- Concernant le coût du projet Celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m2 d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
1390	Je suis opposé à ce projet	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1391	<p>Je suis contre ce projet, dont les images sont si "idéalisées" qu'elles en sont mensongères (disparition de la tour Montparnasse, par exemple !)</p> <p>- un pont est fait pour relier et pour circuler ; interdire le passage des voitures va aggraver encore une fois la pollution, en engendrant de terribles embouteillages. Certes, vous ne parlez que de "douceur", d'"apaisement", de "promenades"... Vive l'oisiveté des touristes et à bas les mauvais Parisiens qui travaillent...</p> <p>- j'en ai assez de ces plantations hors sol, aussi anti-écologiques que laides...</p> <p>- vu la façon dont la Mairie actuelle abandonne ses espaces verts, et la guerre qu'elle mène contre les fleurs (personna non grata à Paris), on n'ose imaginer que ce seront en réalité ces magnifiques pelouses virtuelles : ou plutôt, on le sait, ce seront des dépotoirs...</p> <p>- fermer les rues traversant le champ de Mars actuel rendra l'espace assez effrayant la nuit. Merci pour les femmes ! Avec ce budget pharaonique, je propose à la place de :</p> <p>- rendre les trottoirs aux piétons en remettant les grilles d'arbres, qui permettent de marcher ou de rouler dessus (poussettes, fauteuil roulant) même quand il pleut ;</p> <p>- remettre / réparer / nettoyer les fameux bancs Davioud et arrêter de nous mettre à la place des pierres tombales en granit, aussi glacées que laides et parfaitement inconfortables ;</p> <p>- réparer les trottoirs, enlever les terrasses "éphémères" qui bloquent totalement le passage sur de très nombreux trottoirs ;</p> <p>- supprimer les nouveaux arrêts de bus qui obligent les passagers à traverser une piste cyclable (très grave mise en danger de la vie d'autrui...)</p> <p>- réparer les feux rouges cabossés et dangereux pour les piétons ;</p> <p>- planter des fleurs, entretenir les espaces verts, mettre de jolies poubelles en beaucoup plus grand nombre...</p> <p>- Bref, entretenir la ville!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous portons à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>- Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>- La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- Aujourd'hui, les espaces publics ne sont plus en accord avec ses usages et la forte fréquentation. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien : pelouses, protection des pieds d'arbre, etc. Qui plus est, sont prévues, pour une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté, la pose de 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et la création de 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>- Enfin, la phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>- Vous évoquez enfin le sujet de la sécurité. Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
1392	La modernisation du site aux besoins contemporains est très positive mais ne doit pas se déployer au détriment de la circulation routière qui a déjà été rendue trop difficile dans notre belle capitale.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1393	je suis contre le réaménagement de la Tour EIFFEL, Champs de Mars et Trocadéro, je souhaiterais vivement que l'argent prévu pour ces travaux contribue plutôt à améliorer la propreté de ma ville ainsi que l'état des chaussées et trottoirs	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1394	Je suis contre ce projet qui privilégie faire la qualité notre quartier un Souk	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1395	<i>Doubleton 1389</i>	
1396	Ce projet est une excellente nouvelle et réduira enfin l'écart entre Paris et d'autres grandes capitales qui ont déjà effectué cette transition. Totalement favorable.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1397	<i>Doubleton 1396</i>	

n°	Contribution	Réponse
1398	<p>- Je n'ai pas trouvé trace d'un budget dans le dossier. On le trouve ailleurs et il se monte pour l'instant à 107M€ (budget prévisionnel... Les nombreuses réserves formulées par les services consultés (RATP, GRDF, EdF...) bien qu'ils ne soient pas opposés au projet auront certainement un coût non négligeable lorsqu'elles seront intégrées au projet. On s'achemine probablement, en étant très optimiste vers 150M€, sans compter les dépenses annuelles d'entretiens d'un tel site). Je considère que l'argent de nos impôts locaux pourrait être dépensé à d'autres fin plus urgentes : plan de circulation respectueux de TOUS les usagers, transports en commun de surface, entretien et maintenance de l'existant...)</p> <p>- Le réseau RATP sera fortement impacté (budget ?) et la gêne des usagers non évaluée.</p> <p>- La manifeste augmentation du tourisme de masse va impacter la demande et les arrondissements concernés vont se transformer en résidence touristique. Ceci aura un impact financier positif (dans logtemps), mais En tant qu'habitant proche du champ de Mars, je suis fermement contre cette tendance. Je constate que les 2 Mairies d'arrondissements 7ème et 16ème sont opposées au projet et que la Mairie du 15ème émet de nombreuses réserves, demandant que l'avis des riverains soient pris en compte.</p> <p>- Il n'y a pas de cohérence avec les travaux de voirie à l'échelle de la capitale, sans parler des départements périphériques. Ce projet, comme beaucoup d'autres, ne fait pas partie d'un schéma global. En tout cas, ce n'est pas documenté dans les documents présentés.</p> <p>- Je suis pour des travaux de rénovation du Champ de Mars, mais je suis contre la proposition telle qu'elle est formulée.</p> <p>- Remarque pratique : il n'y a pas de possibilité de rechercher les documents, donc cela ne facilite pas la compréhension du dossier!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial. Ce coût celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>- concernant les bus : les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part.</p> <p>Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY). La RATP a été associée au projet et a rendu son avis, consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>- le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>- enfin, le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p>
1399	<i>Doublon 1389</i>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) :</p> <p>« La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p>
1400	<p>Je suis totalement opposé à ce projet. La fermeture du pont d'IÉNA à la circulation va reporter le trafic vers 2 points a) sur le pont BirHakeim, qui est déjà complètement engorgé b) sur la place du Trocadéro</p> <p>et votre projet prévoit aussi de réduire la circulation sur la place du Trocadéro. Ces aspects sont complètement occultés par les équipes du projet. Tout cela va rendre la vie des habitants des quartiers, invivable surtout aux heures de pointes.</p> <p>Ce projet est poussé pour les Jeux Olympiques à Paris mais après les JO c'est nous les riverains qui allons supporter la défiguration de notre quartier.</p> <p>Vous avez déjà suffisamment saccagé Paris. STOP à l'idéologie. STOP aux dépenses inacceptables et non justifiées.</p>	<p>Bonjour, Merci de votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Par ailleurs, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>- Concernant votre demande relative à la station service avenue Paul Doumer, celle-ci ne figure pas dans le périmètre du projet d'aménagement Site Tour Eiffel.</p>
1401	<p>Je suis absolument contre ce projet qui va provoquer encombrement des voies de circulation sans compter les nuisances déjà installées. Vol à l'arraché, migrants mineurs, violences, incivisme, vendeurs à la sauvette et j'en passe. Non également aux bus de touristes avec dépose avenue Paul Doumer J'en profite pour renouveler ma demande à propos de cette station essence avenue Paul Doumer qui ressemble à une aire d'autoroute, ouverte toute la nuit, avec motos qui pétaradent à point d'heure, saleté et nuisances olfactives donc de pollution. J'ai envoyé une lettre à la mairie de Paris depuis deux ans, aucune réponse ne m'a été faite!!!!</p>	<p>Bonjour, Merci de votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Par ailleurs, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>- Concernant votre demande relative à la station service avenue Paul Doumer, celle-ci ne figure pas dans le périmètre du projet d'aménagement Site Tour Eiffel.</p>

n°	Contribution	Réponse
1402	<p>Une lubie sans fin ?</p> <p>Madame, Monsieur,</p> <p>Ce jeu prendra-t-il fin un jour ? Voilà désormais une dizaine d'années que je réside à Paris, dans le 16e arrondissement, et c'est à mon plus grand regret que vois Mme Hidalgo poursuivre ses projets personnels, égo-centrés et malheureusement obsessionnels.</p> <p>C'est à se demander si certains constats sont tirés par ce qui s'apparente à une équipe municipale (je dis bien s'apparente, tant la compétence et l'écoute de l'ENSEMBLE des Parisiens, de cette dernière lui font défaut).</p> <p>La liste non exhaustive des problèmes déjà rencontrés dans le secteur a été parfaitement résumée par mes chers concitoyens.</p> <p>Privilégier le tourisme mais à quel prix ? Si Mme Hidalgo se renseignait peut-être un peu plus auprès des ses chers touristes, elle constaterait que la défiance et la réticence de ces derniers à se rendre en France et plus particulièrement à Paris ne cesse de grimper. La raison ? Propreté (rats, poubelles, entretien) et surtout sécurité. Les agressions, vols, et arnaques en tout genre ne cessent de se multiplier aux quatre coins de la capitale, ce qui ne semble pas pour autant préoccuper notre chère Mme Hidalgo tant sa déconnexion avec le monde réel n'est plus à démontrer.</p> <p>Outre les problèmes de circulations que l'on ne présente plus, ma question se résumerait simplement : "Y aura-t-il une fin ?". Fermeture des quais, d'un grand nombre de rues le dimanche, de grands axes tels que la Rue de Rivoli, abaissement des vitesses et désormais suppression de certains axes ? Outre les problèmes de pollution, de qualités de l'air et autres nuisances sonores qui ne feront que découler de ce type d'aménagement, qui sont ces personnes qui continuent à soutenir ce genre de projets ?</p> <p>Enfin je terminerai en évoquant brièvement l'aspect financier de cette proposition. Qui pour le financer ? L'argent public ? N'y a-t-il pas aujourd'hui de plus grandes nécessités que celle-ci ? Sommes-nous aussi à l'aise financièrement pour nous permettre de telles démarches ?</p> <p>Cette observation est évidemment personnelle mais reflète la pensée de très nombreux de mes concitoyens. En espérant que ces remarques puissent être entendues et prises en compte.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>- Le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>- Par ailleurs, notons que le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>- Concernant la circulation, les modélisations font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1403	<p>Je suis farouchement contre . Ce quartier est magnifique tel qu'il est et est suffisamment dégradé par les nombreux cars stationnants devant les édifices . De plus le stationnement est déjà suffisamment compliqué pour les résidents . STOPJe ne parle même pas de tous ces vendeurs à la sauvette , sans patente ; sans autorisation qui sevisent déjà . Tous étrangers parlant à peine français . Pitié pour notre quartier</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Ajoutons qu'initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
1404	<p><i>Doublon 1404</i></p>	
1405	<p>Je ne pense pas que ce projet soit bon pour la vie de quartier et écologiquement non plus. Lorsque je rentre du travail , ainsi que lorsque je sors le soir pour aller dîner, je croise un nombre impressionnant d'autocars de tourisme qui vont et viennent régulièrement en direction du Trocadero et de la Tour Eiffel, et également dans l'autre sens en direction de la Porte de La Muette. Mis à part le bruit que cela fait, cela provoque également bcp de particules fines qui comme chacun sait sont très nocives pour la santé de chacun.</p> <p>Donc je pense qu'avec ce projet cela n'ira pas en s'arrangeant, Ken au contraire.</p> <p>Il vaudrait mieux faire des parkings pour eux aux Porte de Paris et que par la suite tous ces nombreux touristes prennent des transports en commun qui serait également très bon économiquement pour notre belle Ville de Paris.</p> <p>Merci de votre attention !!</p> <p>Cordialement.</p> <p>Jérôme Anier</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Enfin, ajoutons que l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
1406	<p>tout à fait contre ce projet qui n'apportera que des nuisances de toutes sortes et enlaidira cet espace</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1407	<p>Ce projet qui se revendique de la mise en valeur du patrimoine mondial de l'UNESCO semble être en contradiction complète avec les ambitions de réduction du trafic nuisible à la qualité de vie des parisiens et la qualité de leur air. Il est impératif que les bus de touristes soient bannis de ce nouvel espace car ils présentent des inconvénients rédhibitoires : - ces bus souvent étrangers échappent au bon contrôle technique des véhicules dont la qualité est inégale particulièrement en Europe de l'est malgré la réglementation européenne. - Ils échappent aux restrictions mises en place par les vignettes Crit'air et sont donc susceptibles d'apporter une pollution accrue de l'air parisien qui n'a pas besoin de cela- ces véhicules seront canalisés par le projet mais leur transit vers la zone se fera dans la circulation générale de la capitale où ils occasionnent déjà des fortes nuisances et des embouteillages. Ce projet est l'occasion de résoudre ce problème, elle doit être saisie</p> <p>Il est donc essentiel de repenser le schéma d'accès des touristes aux sites culturels de la capitale notamment en imposant le recours aux transports en commun, en imposant le parking dans des zones éloignées du centre-ville connectées à des moyens de transport en commun. Ce projet est une opportunité pour cela et devrait évidemment être piloté au vu de la situation particulière de la Tour Eiffel qui est l'emblème de Paris. On a ici la forte impression d'une occasion unique et emblématique manquée. Paris se doit avant tout à ses habitants et ce projet ne va pas dans ce sens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Comme vous le notez, l'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Vous évoquez les problématiques de qualité de l'air. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil des visiteurs, touristes comme Parisiens, mais également le cadre de vie des habitants à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été.</p>
1408	<p>La végétalisation du pont et sa restriction à la circulation est absurde. les embouteillages sont déjà monstrueux. Les familles ont besoin de voir prendre leur voiture lorsque cela est nécessaire. Rappelons également que les voies à proximité du champ de mars conduisent à l'hôpital Necker.</p> <p>Il est inconcevable de permettre aux bus de stationner sur l'avenue Bosquet l'avenue de la Bourdonnais ou l'avenue de Suffren déjà surchargées. La pollution visuelle et sonore est totalement ignorée. les bus touristiques devraient en tout état de cause être limités pour privilégier des trajets en véhicule électrique qui s'insère mieux dans la ville.</p> <p>quid des enfants et des parcs de jeux complètement sacrifiés ?</p> <p>Ce projet semble hélas donner la priorité aux touristes au détriment des familles et de la vie de quartier.</p> <p>il y a déjà de fortes insécurités aux abords de la Tour Eiffel. Comment ce projet les prend en compte?</p> <p>Quant aux kiosques, ils ont un côté particulièrement "cheap" qui est incompatible avec la vision de Paris et le tourisme que l'on souhaite également développer.</p> <p>Enfin le réhaussement des pelouses signe le gaspillage de l'argent public. Aucune utilité.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>- Les aires de jeux présentent sur le Champ de Mars et les jardins du Trocadéro sont conservés.</p> <p>- Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>- De plus, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
1409	<p>Je trouve ce projet très joli sur le papier mais il laisse totalement de côté les riverains. Paris est certes touristique mais c'est surtout une ville où vivent des gens notamment des familles qui aimeraient profiter paisiblement des espaces verts et bénéficier d'aires de jeux. Les événements de plus en plus fréquents sur le champ de Mars nuisent à la vie quotidienne des riverains (bruit, pollution sonore, circulation coupée, travaux constants...). Il faut peut-être revoir le projet en aménageant effectivement la traversée entre la Tour Eiffel et le Trocadéro. Ce sont deux sites touristiques et il est normal de tenir compte des touristes, mais il ne faut pas que cela se fasse au détriment total des riverains qui n'en tireront aucun avantage, mais de nombreux inconvénients (circulation congestionnée, événements à gogo, perte d'espaces verts (si on ne compte pas la pseudo végétalisation du pont d'Iéna...)). Je suis donc contre ce projet.</p> <p>S'il vous plaît, écoutez les parisiens !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
1410	<p>Je suis contre ce réaménagement ruineux et inepte du site Trocadéro tour Eiffel Champ-de-Mars</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1411	<p>Étant à proximité immédiate du jardin du Trocadéro je proteste contre le projet dispendieux de la Mairie de Paris. De plus son impact sur une circulation de difficile sera catastrophique.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>

n°	Contribution	Réponse
1412	<p>Ce projet est irréaliste et mal venu pour les habitants du quartier. Le passage du 15ème au 7ème par bus urbain est indispensable via le Champs de Mars.</p> <p>Il est intolérable que la Mairie de Paris ne prenne compte de l'avis des riverains. La vie de quartier est un élément indispensable à une atmosphère globale de ville. Paris ne doit en aucun cas n'être qu'une carte postale touristique, et les touristes pour qui tout semble être conçu n'en seront que déçus, eux qui apprécient à juste titre nos atmosphères de quartier.</p> <p>De plus, l'avenir n'est pas fait pour un tourisme de masse, mais un tourisme individuel qui a besoin des transports locaux. Et une expérience telle que le Covid montre que tout n'a pas à être basé sur le tourisme, qui ne devrait pas être la principale ressource économique, telle qu'elle est conçue actuellement à Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
1413	<p><i>Doublon 1412</i></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Par ailleurs, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
1414	<p>Bonjour,</p> <p>les informations communiquées sur le projet du nouvel aménagement du site Tour Eiffel -Champ de Mars sont imprécises et omettent des points essentiels à une prise de décision en toute conscience du citoyen. En l'occurrence, l'impact sur la circulation automobile et les nouveaux itinéraires envisagés, tout comme sur la sécurité, déjà problématiques, ne sont pas explicités. Aussi, vivant à proximité du site, je manifeste mon opposition ferme à ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Par ailleurs, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
1415	<p><i>Doublon 1412</i></p>	
1416	<p><i>Doublon 1412</i></p>	
1417	<p>Je m'oppose catégoriquement à ce projet pour plusieurs raisons :</p> <p>Ce projet est idéaliste, incohérent, tourné exclusivement vers le tourisme et ne tient aucun compte de la qualité de vie des habitants des quartiers avoisinants, ni de l'activité des commerçants qui les font vivre.</p> <p>Paris est une ville qui vit avant tout de ses habitants, et non pas une "ville musée"</p> <p>Le prétexte des jeux de 2024, qui ne dureront que quelques semaines, ne justifie nullement l'ampleur des travaux envisagés, et leur manque de cohérence.</p> <p>La modification de la circulation dans le 16ème et dans le 7ème engendrera des difficultés de circulation insupportables pour les riverains et une désaffectation des parisiens pour le quartier.</p> <p>les conséquences sur l'activité des commerçants, dont je suis, vont être dramatiques. La baisse de fréquentation se fait déjà sentir depuis que les restrictions de circulations dans la capitale initiées par Madame Hidalgo et son équipe se sont intensifiées .</p> <p>Mêmes remarques pour les artisans ou entreprises de travaux travaillant dans les quartiers avoisinants dont l'accès va devenir problématique, ou des camions de livraison indispensables à l'activité économique.</p> <p>L'accroissement tristement prévisible des problèmes de sécurité dans ce secteur est une menace qui ne semble pas avoir été prise en compte: comment circuleront les policiers, les ambulances, de jour comme de nuit, si il n'y a plus aucune voie de circulation entre le Trocadéro et l'Ecole Militaire?</p> <p>Enfin, son coût est exorbitant , alors que aujourd'hui, pour des raisons budgétaires, les services les plus élémentaires de propreté ne sont plus respectés.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Par ailleurs, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
1418	<p>Bonjour,</p> <p>Encore une fois la priorité est donnée à l'écologie punitive sans penser à tous ceux qui vivent en dehors de ces zones ou hors de Paris et qui doivent se déplacer autrement que en transports en commun.</p> <p>Ces transports en commun qui sont de plus en plus déficients: attente de 20 minutes entre chaque bus même aux heures de pointe, métro avec de plus en plus de délai entre chaque rame.</p> <p>Ce projet tant à exclure tant de monde et n'est encore que le bon désir de la maire et de ses soutiens. Sans parler du coût et de la durée de ces travaux qui vont encore créer des embouteillages (comme à dit Alain Finkelkraut Paris est de venu Beyrouth).</p> <p>Pour créer des jardins occupés par les dealers comme les voies sur berge la nuit.</p> <p>Je m'oppose à ce projet débile</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1419	<p>Au fil des dernières années nous constatons combien le quartier du Trocadéro s'est considérablement dégradé: insécurité, envahissement touristique, manifestations "politiques" chaque week-end et présence de bandes sans oublier la saleté générée par ces phénomènes.</p> <p>Nous sommes régulièrement empêchés de sortir de notre "village" de Passy par l'immobilisation de tout transport que ce soit des bus ou des taxis paralysés par ces phénomènes.</p> <p>Il m'apparaît que le projet tel que proposé par la Maire de Paris ne pourra qu'amplifier ces lourdes nuisances. C'est pourquoi, en qualité de parisienne depuis cinquante ans, je m'oppose absolument à ce projet irresponsable, ruineux et contraire à toute réflexion de qualité de vie.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Plus spécifiquement, Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Vous évoquez les événements qui ont lieu place du Trocadéro : à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>

n°	Contribution	Réponse
1420	Je suis contre le projet de réaménagement du site Trocadéro-Tour Eiffel-Champ de Mars	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information : Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.
1421	Je suis contre le projet d'aménagement de la Tour Eiffel car ce projet - privilégie la fréquentation touristique au détriment de la qualité de vie du quartier - va provoquer des reports massifs de circulation dans les voies principales et secondaires du secteur du Trocadéro - risque d'enclaver le 16ème arrondissement avec la fermeture du pont d'Iéna - va permettre l'augmentation des problèmes liés à la sécurité dont connaît déjà le secteur de la Tour Eiffel (vol à la sauvette, ventes illégales, regroupement des mineurs isolés,...)	Plus spécifiquement, les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les liens inter-arrondissements et inter-quartiers sont maintenus notamment par l'aménagement de deux nouveaux carrefours au niveau des rues De Mun et Lenôtre. Enfin, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.
1422	<i>Doublon 1421</i>	
1423	Nous votons CONTRE le projet de cette Hidalgo !! Nous refusons le réaménagement du site Troca Tour Eiffel !!! Nous souhaitons protéger notre vie de quartier ÇA SUFFIT!!!! Nous allons manifester on n'en peut plus de cette idiotie!!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1424	Voilà un projet enthousiasmant avec lequel je suis entièrement d'accord	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information : Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. La création d'un amphithéâtre au niveau de la place du Trocadéro complètera les vues sur la grande perspective de l'axe.
1425	Projet absurde et inutilement coûteux, qui ne ferait que renforcer un flux touristique déjà trop important. La fermeture du pont d'Iéna entraînera des embouteillages supplémentaires dans le 7e et le 16e L'accès au centre de la place du Trocadéro n'apporte strictement rien, la vue sur Paris étant bien meilleure depuis l'esplanade.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1426	J'habite le 16ème arrondissement depuis plus de 30 ans et je suis très heureux de pouvoir y résider. Ce projet serait mal venu dans un quartier déjà surchargé par la circulation et les problèmes de sécurité. La réalisation de ce projet, au-delà des coûts énormes qu'il vont engendrer, va à contresens d'une bonne gestion de la ville. Je m'oppose énergiquement à la réalisation de ce projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1427	Je suis résident du 16ème arrondissement depuis plus de 30 ans après l'avoir été dans le 7ème arrondissement une dizaine d'années, et je considère que le projet ne répond absolument pas à mes attentes. Je constate une détérioration sensible de la qualité de vie aux abords du site et plus globalement dans les arrondissements concernés : parmi plusieurs critères importants pour moi, la sécurité, la propreté, les travaux permanents non coordonnés, la circulation devenue difficile et dangereuse sans contrepartie pour les usagers (principalement depuis les restrictions sur les quais de Seine et la prolifération de trottinettes et vélos électriques dont les usagers ne respectent pas les règles d'utilisation qui ne sont pas surveillées ni sanctionnées si besoin) ; à titre personnel j'ai été renversé sans conséquence grave sur un des passages piétons Place Possoz par un scooter ne respectant pas les feux de circulation, et dont le conducteur de surcroît s'est permis de m'insulter de la voix et du geste... Sur ce dernier thème l'impact de la fermeture du pont d'Iéna à la circulation automobile a-t-elle fait l'objet d'une étude ? Je m'exprime non seulement pour moi-même mais également pour mes enfants et mes petits enfants qui ont des attentes autrement urgentes que ce projet, et il serait temps de veiller à une bonne utilisation des impôts des résidents. En dernier lieu, se retenir derrière l'attractivité touristique de Paris à ses limites : celle-ci, et en particulier la Tour Eiffel et l'esplanade et les jardins du Trocadéro figurent parmi les sites les plus visités de France depuis de nombreuses années.	Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information : Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. Plus spécifiquement, les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Enfin, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.
1428	bonjour, Je suis tout à fait d'accord avec notre maire M. Francis Szpiner Mairie du 16ème et je suis contre ce projet de la mairie de Paris, laissez nous notre site tel qu'il est nous sommes content, et satisfait pourquoi le réaménager nous n'avons pas besoin que l'on touche à notre cher 16ème je souhaite que se projet tombe à l'eau. bon courage. cordialement	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1429	<i>Doublon 1427</i>	
1430	Âgée de 85 ans, vivant dans l'arrondissement depuis 1988, j'y constate une constante dégradation des conditions de vie, générales certes à l'ensemble des arrondissements de notre ville (propreté, dégradation de la voirie, vélos et trottinettes sur les trottoirs,...) mais surtout l'accroissement des vols, incivisme notoire près du Trocadéro ... Ce projet de Mme Hidalgo promet, à mon avis, une accélération de cette dégradation. J'aimerais ajouter que la Place du Trocadéro reste l'une des jolies places de notre Ville avec son charme très parisien. J.Khairine	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
1431	<p>Arrêtez de détruire Paris. La vie est déjà devenue infernale à cause des projets désastreux de notre maire... Je suis architecte urbaniste et ces projets sont risibles de débilités, ils ne prennent absolument pas en compte la vie des travailleurs, des parisiens, des besoins...</p> <p>Ce projet est un symbole d'égoïsme terrible : cela coûte une fortune aux parisiens pour leur ruiner la vie !! Nous votons contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1432	<p>Mes observations sont celles d'une résidente aux abords du Champ de Mars (rue de la Fédération).</p> <p>La piétonnisation du pont d'Iéna me paraît une forte dégradation des conditions de vie des riverains : fort report de la circulation sur les autres ponts disponibles</p> <p>augmentation très nette du temps de transport pour ceux qui sont obligés d'avoir recours à leur véhicule personnel. J'utilise mon véhicule deux fois par semaine pour me rendre dans des établissements de santé à Ermont Eaubonne et à Domont. En tant que médecin avec horaires décalés je n'ai pas trouvé de solution satisfaisante dans les transports en commun : 1h en moyenne en véhicule versus 1h45 ou plus selon les horaires en transport en commun voire impossible car éloigné de toute gare. Quant au vélo, c'est une plaisanterie ! En faisant un détour par un autre pont, forcément plus encombré, ce sera au moins 20 mn de plus de trajet dans chaque sens. Au total, 80 mn supplémentaires de transport par semaine.</p> <p>Conclusion : demander aux établissements de soin de se trouver un autre médecin ?</p> <p>Changer de lieu de résidence et transformer mon appartement familial pour un usage touristique exclusif puisque la qualité de vie des résidents du quartier n'est pas prise en compte ?</p> <p>Suggestion : en prenant exemple sur des villes étrangères avec des Zones de Transport automobile Limité, accepter que les riverains puissent utiliser leur véhicules (vérification de l'accès autorisé au moyen de caméras) et laisser une voie de circulation dans chaque sens sur le pont.</p> <p>La non limitation du nombre de cars de tourisme est une vraie source de dégradation du site : pollution visuelle, sonore,...</p> <p>La surexploitation du Champ de Mars pour l'événementiel : il ne semble pas exister une véritable volonté de changer les choses.</p> <p>Conclusion : un projet pour les touristes quels qu'ils soient (touristes étrangers, parisiens d'autres arrondissements, spectateurs lors de diverses manifestations à grand spectacle,...</p> <p>RIEN POUR FACILITER LA VIE DES RIVERAINS hormis une augmentation des espaces verts. On pourra tourner en rond sur place, à l'intérieur du périmètre dans des conditions plus agréables si toutefois tous ces espaces verts sont réellement bien entretenus.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonnisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Plus spécifiquement, Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Ajoutons que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
1433	<p>Je suis tout à fait contre le réaménagement ; utilisation du pont d'Iéna et de la place du Trocadéro comme voies de communication et de fluidité et pas lieu de glandage pour touristes et traînes savates de tout genre .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1434	<p>Je suis résolument contre le projet de madame HIDALGO. A mon âge 75 ans je ne peux plus me déplacer en vélo et j'ai besoin de ma voiture électrique pour mes expertises - habitant avenue Kleber se projet est une gêne considérable pour moi. En outre le risque sécuritaire n'est pas pris en compte</p> <p>Recevez ma parfaite considération</p> <p>Geneviève CEDILE expert judiciaire près la Cour de Cassation</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1435	<p>La vie de quartier du Trocadero va devenir un enfer avec la zone de parking des bus en bas de chez soi, je m'attends à de forte nuisance aussi pour recevoir des visites s'il n'y a aucun parking de prévu !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1436	<p>Je suis tout à fait opposé à ce "réaménagement" du site "Trocadéro - Tour Eiffel - Champs de Mars".</p> <p>La Mairie de Paris a déjà trop fait pour gâcher la vie des parisiens !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1437	<p>Je suis contre ce projet conçu uniquement pour tous ceux qui n'habitent pas autour du Champ de Mars et du Trocadéro. Tout pour le tourisme de masse, rien pour les riverains.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonnisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
1438	<p>Le réaménagement du site Tour Eiffel-Trocadéro-Champs de Mars est fait au détriment de la vie des résidents des quartiers 15ème, 16ème et va provoquer de nombreux engorgements de la circulation. Augmentation du bruit, de la pollution, rien de très écologique</p> <p>M.L.B</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonnisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>

n°	Contribution	Réponse
1439	<p>Bonjour</p> <p>Je suis Parisien depuis 60 ans ,</p> <p>je suis totalement contre ce projet ,</p> <p>d'autre part depuis la présence de Mme Hidalgo a la Mairis de Paris</p> <p>les Parisiens souffrent des travaux ,des contraventions très élevées ,et de la vitesse limitée a 30 km</p> <p>on se doit d'avoir les yeux sur le compteur on passe très vite de 28 a 35 ,</p> <p>J'espère que le projet sera annulé de ces transformations,</p> <p>Paris n'est pas une ville que de tourisme ,les Parisiens vivent aussi a Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1440	<p>SUZQRQYASTWNON NON et NON à ce projet coûteux et incompatible avec le bien-être des habitants.</p> <p>Le Champ de Mars est notre lieu de promenade et de détente : il doit le rester. Les espaces verts doivent être respectés et si possible augmentés. Ce projet est anti-écologique.</p> <p>Le pont d'Iéna doit rester un pont de communication entre les deux rives de la Seine.</p> <p>Le tourisme de masse devient une véritable catastrophe qui dégrade plus qu'il ne rapporte, il ne faut pas lui sacrifier la vie des habitants qui sont de plus en plus nombreux à vouloir quitter la capitale enlaïdie, saccagée et sale.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Vous évoquez vos attentes quant à l'augmentation des espaces verts. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
1441	<p>L'idée d'un site unique pour le Trocadéro et l'ensemble Tour Eiffel-Champ de Mars-Ecole Militaire n'a aucun intérêt, autre que de créer une zone d'activité commerciale factice. Contentez vous d'assurer le propreté et la sécurité du Champ de Mars, en particulier le soir du côté de la Tour Eiffel, de sauvegarder les espaces verts , de vous engager sur la démolition du Grand Palais "Ephémère" dès 2023, et de prendre les mesures propres à éviter la marchandisation du site, du type manifestations sportives ou caritatives sponsorisées. Ce site appartient avant tout à ses riverains.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1442	<p><i>Doublon 1441</i></p>	
1443	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis parisienne depuis 40 ans, je n'ai plus de voiture depuis 23 ans.</p> <p>Je circule à pied et en métro (quand je peux y accéder, celui-ci étant maintenant bondé, à cause de la guerre anti-voitures de Mme Hidalgo, qui visiblement ne comprend pas que tout le monde ne peut pas ou n'a pas envie de faire du vélo ou de la trottinette.Paris appartient à tous.</p> <p>L'aménagement de la Tour Eiffel va encore dans ce sens de réduire la liberté des automobilistes. A-t-on vraiment besoin de ce nouvel espace qui ne fait qu'attirer plus de foule sur une zone déjà saturée de touristes (et de pic pockets contre lesquels la mairie montre beaucoup moins de zèle que contre les automobilistes).</p> <p>Aussi, j'aimerais avoir le droit de marcher en paix et de respirer dans mon quartier, de profiter de la vue du Trocadéro sur la Tour Eiffel (bouchée par des panneaux de bois pour des raisons inconnues) et de la beauté des bâtiments.</p> <p>Or le Trocadéro est devenu infrequentable car surpeuplé et bruyant le week end. Cet aménagement sera une pompe aspirante vers encore plus de monde, de bruit, sans parler des odeurs écoeurantes des baraques à frites. Quand est-ce que ce jeu de massacre va s'arrêter?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
1444	<p><i>Doublon 1440</i></p>	
1445	<p>Résident depuis 1980, auparavant dans le 6ème, je déplore que depuis le départ de monsieur Tiberi le 16ème devient presque un arrondissement de « non droit »</p> <p>Il me semble que la municipalité de gauche s'acharne sur notre bel et paisible quartier pour le mettre aux normes de son dictat de nivellement »Citoyen »</p> <p>Je vote donc NON à ce projet désastreux .</p> <p>Un habitant de 88 ans éploré.</p> <p>Ph.Grunenberger</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1446	<p>Je suis tout à fait hostile à ce projet : il va congestionner encore plus la circulation que ce qu'elle ne l'est actuellement avec des conséquences très lourdes.</p> <p>La vitesse moyenne des autobus est de 9km/h actuellement , avec les travaux de voirie de la mairie. Cela suffit !!!</p> <p>De plus, les limitations de vitesse délimitées (30 km/h), les reports de trafic accroissent la pollution.</p> <p>Il n'y a rien de bon dans ce projet qui n'a pas pour but de rendre Paris aux Parisiens mais au contraire de leur enlever. Est-ce que c'est possible de ne pas s'asseoir systématiquement sur les avis des Parisiens ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
1447	<p>Je suis contre ce projet pour la simple raison que les rues adjacentes à la place du Trocadéro deviendront encore plus embouteillées bruyantes polluées salées en particulier la rue de Longchamp</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1448	<p>Je suis absolument contre ce projet qui va totalement dénaturer le 16ème et lui enlever toute vie de quartier... Je pense qu'il y a vraiment mieux à faire à Paris avec nos deniers comme par exemple finir les travaux commencés, régler les problèmes de poubelles et d'ordures, sans oublier la sécurité qui laisse de plus en plus à désirer.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1449	<p><i>Doublon 1447</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
1450	<p>La remise en état du Champs de mars est nécessaire mais pas au détriment des déplacements des habitants Nous avons le droit de vivre et de circuler comme n'importe quel Parisien; nous avons renoncé à posséder une voiture, il ne nous reste que les transports en commun Les stations de métro sont éloignées et les bus sont le mode de déplacement indispensable ; tout le monde ne peut pas chevaucher une bicyclette. La traversée du Champs de mars ne peut pas être supprimée à moins de transformer ce quartier en musée, sans habitants, sans enfants, sans commerces sauf les marchands de souvenirs et les cafés. Quel désastre Les touristes finiront aussi par fuir; quel intérêt de venir dans une ville identique à n'importe quelle autre o</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Vous évoquez les transports en commun. Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part.</p> <p>Enfin, des voies de bus dédiées seront créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York).</p>
1451	<i>Doublon 1448</i>	
1452	<i>Doublon 1448</i>	
1453	<i>Doublon 1447</i>	
1454	<p>Non à ce projet qui rendre la vie encore plus difficile aux riverains! A la place de tout ça, merci de : - remettre en état les jets d'eau du Trocadéro - faire travailler correctement les jardiniers - lutter contre toute la délinquance / vente à la sauvette qui pullule autour du Trocadéro !! Mme Hidalgo, allez plutôt pourrir la vie de vos électeurs, vous n'avez pas été élue par le 16me.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1455	<p>Je suis contre l'enclavement de l'ouest parisien et de la rupture de communication est-ouest et nord-sud en fermant le pont d'Iéna et condamnant la place du Trocadéro</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1456	Je suis totalement contre ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1457	Contre le projet Tour Eiffel - Champs de Mars - Trocadero pour toutes raisons évoquées dans le courrier de M. Szipner du 25/10/2021.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1458	Je suis contre ce projet et je n'ai pas à me justifier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1459	<p>Projet Tour Eiffel</p> <p>Je ne suis pas opposée au projet qui peut offrir des espaces verts et comme pour la place de la Bastille une bonne circulation sur la place du Trocadéro. Pour ce qui est du pont Iéna il n'est pas le plus emprunté et le piétonner serait une bonne chose. De toutes façons la circulation automobile va devoir aller en diminuant avec plus de vélos et de transports en commun.</p> <p>Il serait bon que la sécurité soit intensifiée dans les jardins du Trocadéro : c'est "Bac Nord" le soir quand la nuit tombent, saute, trafic de drogue, vandalisme, insécurité, alors si ce projet pour être accompagné d'une politique sécuritaire je suis très favorable.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle apporte quelques modifications complémentaires :</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et de Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
1460	Contre	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1461	<i>Doublon 1459</i>	
1462	<p>Cette perspective est une des plus célèbres du monde, j'avais compris que les berges de la Seine à Paris étaient patrimoine mondial? imagine que le pont d'Iéna et les fontaines du Trocadéro sont des monuments classés? si oui, comment est-il possible de s'affranchir de ces éléments et de faire n'importe quoi d'un site qui a été conçu par les plus grands architectes? par ailleurs l'argent municipal ne pourrait-il pas être mieux utilisé pour améliorer la vie des parisiens, qui ne se déplacent pas tous à vélo ou en trottinette, car il y a aussi des personnes âgées qui se déplacent difficilement, pour lesquelles un véhicule est indispensable (et qui n'ont pas de carte handicapé), des familles avec enfants en bas âge, et même des gens qui font tout simplement leurs courses...1h30 désormais pour traverser Paris en voiture (on va plus vite à Lille en TGV...) Ce projet aberrant n'est pas conçu par l'équipe municipale pour les gens qui vivent à Paris et encore moins pour ceux qui doivent venir travailler à Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p>
1463	Pour des raisons sécuritaires et de qualité de vie, je m'oppose au projet désastreux Tour Eiffel, Champ de Mars, Trocadéro.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1464	Je suis contre ce projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1465	Nous sommes particulièrement contre ce projet. Nous ne voyons pas ce que cela peut apporter à Paris. Nous serions plus préférable à une utilisation de fonds pour nettoyer la capitale, embellir les voies pour vélo et surtout améliorer la sécurité. L'incivilité et les problèmes de sécurité sont bien plus importants à traiter. merci	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
1466	<p>Comme le dit Me Szpiner, ce projet est ruineux. Il n'a surtout aucun intérêt. Relier la place du Trocadéro et l'esplanade n'a aucun intérêt pratique, si ce n'est d'embouteiller les avenues adjacentes. A la rigueur une passerelle suffirait, mais personne ne va partir de l'ouest de la place pour aller jusqu'au Champ de Mars à pied.</p> <p>Fermer le pont d'Iéna est stupide, surtout si les bus circulent. Comment accéder aux avenues bordant le Champ de Mars, + av. de la Bourdonnais et avenue de Suffren? La tour Eiffel sera réservée aux bons marcheurs, car taxis non prévus.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées....Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les avenues bordant le Champ de Mars, Bourdonnais et Suffren resteront accessibles aux voitures, aux piétons et aux bus. Les emplacements taxis ont été travaillés et sont présentés dans la Note Mobilité consultable dans le dossier de PPVE.</p>
1467	comment allez-vous traiter la circulation dans ce quartier fortement saturé ?	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées....Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1468	<p>Je suis opposé au projet Tour Eiffel proposé par la Mairie de Paris car celui ci :</p> <ul style="list-style-type: none"> - va finir d'enclaver le quartier et rendre très difficile l'accès aux sorties de Paris rendu déjà difficile par l'aménagement puis le fonctionnement d'un tram sur les boulevards extérieurs. - va créer des bouchons au niveau de la Place du Trocadéro cause de pollution pour les riverains. - va se répercuter sur le trafic de toute la zone et rendre quasi impossible pour les habitants du 16ème de se rendre dans le 15ème ou dans le 16ème sud. <p>L'architecte en charge du projet nous annonce que celui ci est imaginé pour améliorer le déplacement des touristes cette zone étant particulièrement visitée. Ce que je constate est une foule de vendeurs à la sauvette et des cars qui se garent sans y être autorisés, aucune police n'intervenant ou ne faisant des rondes pour pacifier le quartier. Je pense que la création d'un plus grand espace ne fera qu'accroître le phénomène, sauf pour les cars! Le répit sera de courte durée pour les cars : comment vont ils conduire les touristes, par l'avenue Georges Mendel ou l'avenue du Président Wilson. Que d'embouteillage et de pollution en perspective.</p> <p>Il serait temps que la Mairie de Paris réalise que l'on travaille aussi à Paris!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Par ailleurs, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Enfin, concernant l'accès aux cars touristiques : initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>

n°	Contribution	Réponse
1469	Je suis contre ce projet qui va rendre plus difficile encore les déplacements des usagers par le réseau bus RATP et qui va densifier la circulation automobile dans les rues avoisinantes	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Concernant le réseau de bus RATP : les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna.</p> <p>Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1470	<p>Il nous paraît encore une fois difficile de comprendre cette décision de travaux supplémentaires qui ne fait qu'ajouter à la grande difficulté de se déplacer dans Paris.</p> <p>En effet, comment se rendre avenue Kléber, avenue d'Eylau et avenue Raymond Poincaré, qui sont des axes de circulation importants lorsque la place du Trocadéro sera piétonne ?</p> <p>Comment se rendre rive gauche lorsque le pont d'Iéna sera fermé ?</p> <p>Je transporte quotidiennement ma maman, personne à mobilité réduite sur ces axes, pensez vous qu'à son âge et dans son état elle puisse se déplacer à vélo ?</p> <p>Il semble que vos décisions soient dogmatiques, vous avez décidé depuis fort longtemps d'imposer vos décisions aux parisiens qui en souffrent actuellement et pour les jeux olympiques de 2024 qui vont coûter une fortune à la ville de Paris? Notre belle capitale est devenue un chantier géant impraticable, les chauffeurs de bus et les taxis sont en souffrance, les entendez vous?</p> <p>Une vraie parisienne, née à Paris et inquiète du devenir de ce que l'on avait coutume d'appeler « La plus belle ville du monde ».</p> <p>Je suis totalement opposée à ce projet pharaonique et hors de prix.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1471	<p>Bonjour</p> <p>Je suis totalement opposé au projet stupide de la maire de Paris</p> <p>Je vote donc contre</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1472	Je suis contre ce projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1473	<i>Doubleton 1470</i>	
1474	<p>Encore un projet pharaonique insensé dont le budget final va encore être bien dépassé pour toutes sortes de motifs comme nous en avons l'habitude et que de toutes façons nous paierons encore et encore....</p> <p>Ce projet est ridicule et n'apporte rien de plus dans le quotidien des riverains sinon que des inconvénients.</p> <p>Tout ça pour l'ego de la Maire de Paris et "ses" Jeux Olympiques alors qu'il serait beaucoup plus utile pour les habitants des quartiers environnants d'investir pour la propreté, la sécurité et dans tout ce qui fait que nous aimerions vivre à Paris plutôt que de FUIR en province !</p> <p>Occupez vous mme la Maire de Paris de faire en sorte que nous puissions travailler et nous promener dans Paris sans véhicule, en marchant sur des trottoirs sans trou, propres, débarrassés des Vélos et trotinettes que vous laissez partout divaguer en toute impunité et non sanctionnés en grillant feux rouges etc..</p> <p>J'ai rien à faire du PRESTIGE quand dans notre quotidien Parisien, tout se dégrade, alors que nous voudrions re-aimer la ville où nous vivons.</p> <p>En conclusion, place aux priorités et non à l'apparence. Refus de ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>Enfin, nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024.</p>
1475	<i>Doubleton 1474</i>	
1476	<p>Il y a beaucoup plus urgent et moins coûteux à faire dans notre quartier : nettoyage des trottoirs qui deviennent des patinoires en l'absence du ramassage des feuilles mortes, répression des propriétaires irrespectueux de chiens, interdiction des ventes à la sauvette, contrôle des bandes des jeunes individus qui envahissent bruyamment squares et jardins, etc...</p> <p>Sans compter le budget colossal de ce projet ...</p> <p>Nous aurions grandement besoin de ces ressources pour assurer la propreté, la sécurité et la vie quotidienne de nos concitoyens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1477	<p>Opposition totale à ce projet</p> <p>M. Demoulin</p> <p>18 Rue Boissiere 75116 Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1478	<p>Je suis contre ce projet qui va conduire à isoler le 16ème du reste de Paris ne permettant plus aux personnes de pouvoir circuler facilement. Quand on est âgé ou que l'on a des enfants en bas âge, prendre les transports communs est difficile voire impossible (marchés à descendre et monter et ascenseurs rarement existants ou fonctionnels) La voitures reste donc le seul moyen de locomotion Décider unilatéralement de faire du Trocadéro et des alentours une zone touristique qui privilégie les touristes et les espaces verts au détriment des personnes qui travaillent et de celles qui ne peuvent pas se déplacer autrement qu'en voiture est égocentrique et irresponsable. On peut avoir des projets qui sont éco responsables et qui mettent en avant la nature et l'environnement sans les faire subir aux plus fragiles (personnes âgées, familles nombreuses avec enfants). Vouloir faire de Paris une capitale basée sur le modèle Londonien ou les habitants vivent dans leur seul arrondissement car il n'est plus possible de circuler aisément d'un endroit à un autre n'est pas souhaitable. Paris a toujours été considérée comme une seule et même entité et non comme un agrégat de quartiers indépendants. Il me semble que la priorité serait plus de redonner à Paris son éclat en faisant que notre ville brille à nouveau sur le plan national comme international. La saleté de nos arrondissement de l'ouest et du 16ème en particulier est une honte. Les trottoirs sont des poubelles ouvertes. Les vols se multiplient. Les mendiants pullulent à tous les coins de rue. Peut être serait ce plus utile et bon pour tous de consacrer une partie du budget à nettoyer et assainir notre arrondissement.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>La piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Cependant, la colline de Chaillot présente un défi de connectivité dans la chaîne de déplacements pour les personnes à mobilité réduite. En effet, les accès au Parvis des Droits de l'Homme et à la Fontaine présentent des rampes importantes. La proposition de l'esquisse au concours, qui prévoyait d'installer des ascenseurs devant le Palais de Chaillot, ne pourra pas être retenue en raison de la complexité de l'installation des ascenseurs devant les façades historiques du Palais de Chaillot et pour des raisons de coût. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade.</p> <p>Enfin, notons que le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propriété à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93)</p>
1479	<p>Je suis née dans ce quartier il y a bien longtemps. J'y ai grandi. Nous y avons fondé et élevé une famille. Le Champ de Mars a été notre "poumon". Mais c'est un "crève-cœur" de le voir se dégrader au fil des années...Pour toutes les raisons déjà énoncées dans les observations précédentes et avec lesquelles je suis entièrement d'accord, je suis contre ce projet qui portera le coup de grâce au champ de mars et à notre quartier.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1480	<p>Nous sommes totalement contre ce projet pharaonique!</p> <p>Outre le budget colossal que représente la réalisation de ce projet, l'impact sur la circulation, déjà difficile, sur la place du Trocadéro sera catastrophique: les voitures arrivant de la porte de la Muette par les avenues Paul Doumer et Henri Martin, de la place de l'Etoile par les avenues Raymond Poincaré et Kléber, cela va provoquer de monstrueux embouteillages.</p> <p>Je soutiendrai tout mouvement visant à l'annulation de ce projet.</p> <p>La mairie de Paris ferait mieux de budgéter un vaste programme pour rendre Paris propre, ou au moins dans l'état d'avant Madame Hidalgo</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées....Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1481	<p>Le projet Trocadéro Tour Eiffel Champ de Mars dont une des conséquences sera la fermeture à la circulation du Pont d'Iéna privilégiera certes la vie touristique mais au détriment de la vie des habitants du quartier et entravera la circulation. La Mairie de Paris est invitée à revoir ce projet et ne pas prendre le Pont d'Iéna en otage. Il faut laisser ce Pont ouvert à la circulation.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant plus précisément le Pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p>
1482	<p>Nous sommes contre ce projet qui va impacter négativement notre quartier</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1483	<p><i>Doubleton 1481</i></p>	<p>Bonjour,</p>
1484	<p>C'est un projet utopique ! Fermer le pont d'Iéna à la circulation des voitures et des autobus est irréaliste et va la reporter sur les ponts de l'Alma et Bir-Hakeim déjà chargés. Sur la place du Trocadéro il y aura deux étranglements au débouchés de l'avenue Paul Doumer et de l'avenue du Président Wilson. La circulation automobile sur le restant de la place du Trocadéro sera infernale et il y aura des embouteillages permanents. C'est un gaspillage d'argent public irresponsable : On croit rêver mais la mairie de Paris n'est pas à ça près :c'est l'argent du contribuable qui va dans le tonneau des Danaïdes. Tout ça pour les touristes. Rien pour les parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>

n°	Contribution	Réponse
1485	Ce projet est très couteux et privilégie l'aspect touristique au détriment de l'aspect pratique. En tant que résident du 16ème, l'arrondissement souffrira d'un manque d'accès à l'autre rive de la Seine. je m'oppose au projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1486	Contre le projet. 1) il y aura encore plus de vendeurs à la sauvette 2) de pickpockets 3) de stationnements de touk-touk qui rackettent les touristes 4) la fashion week sur les fontaines du Trocadéro ne sera plus possible 5) un cauchemar de plus pour les automobilistes et les bus	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1487	Habitante du 16ème, Je suis contre ce projet qui n'est pas adapté à la vie familiale du quartier. Je suis contre la fermeture de pont sur la seine, car je me déplace également en voiture pour mon travail. Isabelle Monclin imonclin@yahoo.fr	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1488	Bonjour, il est inadmissible de prévoir des aménagements au mépris de la qualité de vie et de la sécurité des habitants du Trocadéro. Les restrictions de circulation vont générer de multiples bouchons et la qualité de l'air va s'en ressentir ! Tout est fait pour nuire à certains Parisiens. Je sais que Madame Hidalgo ne fera "jamais rien pour le 16e", comme elle l'a déclaré. Et bien qu'elle nous oublie et surtout qu'elle nous laisse vivre en paix, sans multiplier les sources de nuisances! On comprend les parisiens qui fuient et s'installent à la campagne ou dans les villes moyennes. Après le mobilier urbain hideux, les limitations de vitesse, la rue de Rivoli et le reste, jusqu'à quand va-t-on endurer ses caprices de Bobo dogmatique et sectaire? Une habitante de la rue Vineuse depuis 27 ans	Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires : Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. Vous vous inquiétez des conséquences du projet sur la circulation. Sachez que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »
1489	Je m'oppose catégoriquement à ce projet qui va, inévitablement, engendrer davantage de délinquance sans pour autant augmenter la fréquentation touristique, déjà importante en l'état actuel. Par ailleurs, eu égard au déficit déjà considérable de la Mairie de Paris, ce projet ruineux doit être non pas ajourné mais tout simplement abandonné.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1490	Je suis contre ce projet qui va nous compliquer la vie au quotidien sans nous apporter aucun bénéfice à titre personnel en tant qu'habitants du 16ème et travaillant dans le quartier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1491	Je suis contre le réaménagement de la place du Trocadéro Ça va amener une circulation infernale une énorme pollution ,les enfants ne pourront plus traverser tranquillement sans parler de l'insécurité qui y régnera J'espère que les parisiens de notre arrondissement vont se mobiliser pour contrer ce désastreux projet pour la vie au quotidien	Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires : Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.
1492	<i>Doubleton 1490</i>	
1493	Je suis totalement opposée au projet de réaménagement du site Trocadero, tour eiffel, champs de mars de Mme le maire de Paris ce projet aboutira non seulement à un nouveau dérapage budgétaire de la mairie mais à une gabegie pour le secteur géographique	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1494	Travaux sans intérêts si ce n'est celui d'augmenter très lourdement la dette de la Ville qui n'a pas besoin de cela. Occupez-vous de la propreté, de la sécurité et de la répression des incivilités qui se développent dans ces trois arrondissements de Paris c'est plus urgent que d'engager des frais astronomiques pour un événement éphémère. Cette politique est diaboliquement suicidaire et n'apporte rien si ce n'est encore plus de désordre.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1495	Après avoir pâti du "chantier" et de ses ravages sur les fontaines du Trocadéro cet été, bloquant la perspective jusqu'à l'Ecole Militaire et transformant le site en foire foraine, je m'oppose à cet aménagement qui défigurerait cet emblème parisien.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1496	Je m'oppose au réaménagement du site Trocadéro Tour Eiffel Champ de mars Jean	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1497	Bonjour, Etant résident Avenue Georges Mandel, je souhaitais exprimer ma plus vive hostilité face au projet porté par la Mairie de Paris. Je ne souhaite pas que notre quartier perde en qualité de vie et devienne uniquement une zone d'attraction touristique!!!! Cordialement, Philipp SCHMIDT-HOLZMANN	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1498	Je m'inscris contre le projet qui nuira à la qualité de la vie du quartier, si tranquille et que nous apprécions. Les allées et venues, parking des cars de tourisme, alors que nous manquons déjà de places de stationnements.Placement du Trocadéro encombrée par des rangées de cars stationnant en triple rangées. Fréquentation touristique encore plus importante avec plus de risque sécuritaire. Je ne comprends pas la raison "utilitaire et/ou esthétique" de la fermeture du pont d'Iéna à la circulation qui perturbera le passage rive droite rive gauche et obligera à des détours. Paris ne doit pas devenir un "Paris pour tout tourisme" au détriment de ses habitants.	Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires : Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. Concernant la fréquentation par des cars touristiques : initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.

n°	Contribution	Réponse
1499	<p>Je voulais demander que l'accès des personnes handicapées soit réellement pris en compte dans ce projet. Je suis inquiète car les espaces en pelouse ne sont pas praticables pour des fauteuils : il y a une surélévation, et la pelouse en soi n'est pas praticable avec des fauteuils. J'espère que vous prendrez ceci en considération, ainsi que le revêtement des sols : le gravillon n'est pas non plus praticable en fauteuil. Si les piétons peuvent accéder, alors les "roulants" doivent également pouvoir le faire.</p> <p>Je suis également inquiète pour les abords, au-delà du périmètre du projet, aujourd'hui déjà difficiles et pollués. Le quai Kennedy jusqu'à la Maison de la Radio est pourvu de trottoirs très mal entretenus (trous, racines, saleté, feuilles) et difficiles avec un fauteuil roulant. La circulation est dense. Comment améliorer ceci dans la foulée de ce projet Trocadéro/Tour Eiffel, afin qu'on ne perde pas de vue notre qualité de vie réelle au quotidien, notre santé et notre sécurité sur les trottoirs ?</p> <p>Ma question est importante dans la mesure où notre quartier est "enclavant" pour les personnes en fauteuil : nous ne pouvons pas "monter" sur la colline de Passy : pas d'ascenseur ni dans les escaliers pourtant en réfection de l'avenue Proust, pas d'ascenseur pour la station Passy ou le pont Bir Hakeim, et trottoirs impraticables des 2 côtés pour monter de façon sécurisée sur le pont...</p> <p>Merci pour votre attention</p> <p>ps : maman d'une ado en fauteuil....</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>La piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption.</p> <p>Cependant, la colline de Chaillot présente un défi de connectivité dans la chaîne de déplacements pour les personnes à mobilité réduite. En effet, les accès au Parvis des Droits de l'Homme et à la Fontaine présentent des rampes importantes. La proposition de l'esquisse au concours, qui prévoyait d'installer des ascenseurs devant le Palais de Chaillot, ne pourra pas être retenue en raison de la complexité de l'installation des ascenseurs devant les façades historiques du Palais de Chaillot et pour des raisons de coût.</p> <p>Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade.</p>
1500	<p><i>Doubleton 1499</i></p> <p>Je suis absolument opposée à ce projet désastreux pour le 16 e .</p> <p>Le pont d'Iéna doit rester un pont de communication entre les deux rives de la Seine.</p>	
1501	<p>Ne pouvons nous pas sortir de l'idéologie politicienne inadaptée et couteuse et nous recentrer sur les problèmes quotidiens des habitants, qui portent plus sur l'amélioration de la sécurité, de la propreté, de la circulation , des transports en communs.....</p> <p>Il est impensable que la mairie de Paris ne prenne pas en compte l'avis des riverains !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1502	<p>En plus du côté financier qui me préoccupe beaucoup, la dette de la Ville étant déjà colossale, je m'inquiète pour la circulation dans le quartier, sur laquelle nous n'avons aucune précision.</p> <p>Je crains des engorgements avenue d'Eylau, place de Mexico et rue de Longchamp qui sont déjà fréquemment encombrées. Un plan de circulation a-t-il été prévu? J'espère que ce ne sera pas réalisé par la personne qui a inventé celui de la rue Greuze...</p> <p>Par ailleurs, l'entretien « jardinier » de toute cette zone sera-t-il convenablement réalisé. On peut en douter en voyant l'état actuel, notamment aux pieds des arbres de toutes les avenues arrivant place du Trocadéro. C'est abominable et sale.</p> <p>Et pour beaucoup d'autres raisons, je suis CONTRE ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Veuillez trouver quelques informations complémentaires en lien avec vos remarques.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Aujourd'hui, comme vous le notez, l'entretien jardinier est complexe. En effet, les espaces publics ne sont plus en accord avec ses usages et l'importante fréquentation. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien (par exemple pelouses plus résistantes, protection des pieds d'arbre, etc.) ainsi qu'à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p>
1503	<p><i>Doubleton 1502</i></p>	
1504	<p>Je ne suis pas favorable à ce projet car ce secteur souffre déjà d'un certain nombre de problèmes tel qu'il est . En l'élargissant, l'affluence touristique supplémentaire apportera plus encore d'insécurité dans ce secteur.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1505	<p><i>Doubleton 1502</i></p> <p>Nous souhaitons que le quartier Trocadéro Muet Passy Ecole Militaire ne soit pas envahi par un tourisme de bas niveau. Les vendeurs à la sauvette pullulent, les pickpockets avec eux. Les voitures se massent au centre de la voirie pour prendre des photos devant la Tour Eiffel rendant la circulation dangereuse. Une foule trop dense se masse déjà au bas du Trocadéro.</p> <p>Nous souhaitons préserver la quiétude de notre quartier. Eviter l'afflux massif d'une population irrespectueuse de notre ville et de nos jardins.</p> <p>En coupant encore des axes de circulation clés, les embouteillages s'accumulent dans les abords, la situation est irrespirable.</p>	
1506	<p>Je ne vois encore aucun engagement sur l'augmentation des rames de métro et autres transports en commun. Il faut réfléchir à ces sujets en amont.</p> <p>Lors des journées sans voiture, il devient impossible de circuler car le métro est bondé. Vos transformations ne font qu'accentuer les désordres déjà trop nombreux dans Paris.</p> <p>Les travaux sont partout, durent longtemps et la circulation n'est pas étudiée pour permettre le transport fluide des personnes. Les trottoirs sont jetés sur les trottoirs, les métros trop peu nombreux, les bus surchargés. Les embouteillages de plus en plus intenses. Ayez une politique plus intelligente qui prend en compte tous les paramètres.</p> <p>Paris a besoin d'espaces verts, d'arbres alors pourquoi vouloir détruire la petite maison au 3 rue Alfred Bruneau et ses grands arbres pour construire un immeuble de 7 étages. SOYEZ COHERENTS</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1507	<p><i>Doubleton 1502</i></p>	
1508	<p><i>Doubleton 1502</i></p>	
1509	<p>Contre ce projet complément nuisible pour la circulation et les touristes et les habitants du quartier. Et fort couteux</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1510	<p>NON au projet réaménagement Trocadéro Tour Eiffel champs de mars!!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1511	<p>Bonjour,</p> <p>je m'insurge de nouveau contre ce projet qui ampute notre grand espace vert/ pourmon coté rive gauche de centaines d'hectares, a destination de touristes de masse, qui va devenir une vaste zone commerciale bétonnée. les riverains, les habitants des quartiers environnants dont je fais partie souffrent déjà de cette sur utilisation, le grand palais éphémère installé pour 4 ans etc... du détournement de la circulation, créant des bouchons sur plusieurs blds , de la saleté qui elle s'installe etc.....</p> <p>non, tous les gens qui habitent le 7 ne sont pas des nantis qui partent dans leur maison de campagne chaque weekend merci de respecter notre espace vital, et arrêter les projets de cette folle dingue de maire, qui en perd la raison. nous sommes déjà envahis à chaque manifestation, c'est la goutte d'eau qui fait déborder le vase</p> <p>Meilleurs salutations</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1512	<p><i>Doubleton 1511</i></p>	
1513	<p><i>Doubleton 1511</i></p>	
1514	<p>Habitant du XVIème depuis plus de 75 ans, je m'associe à notre maire, M. Szpiner pour m'opposer à ce projet fantaisiste et ruineux.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1515	<p>Résident du quartier Motte Picquet, nous sommes contre ce projet qui réduit encore plus le Champ de Mars et coupe la bonne circulation des transports en commun (bus). Quel est l'intérêt à l'heure où Mme Hidalgo met tout en œuvre pour supprimer la voiture en ville. Tout le monde n'a pas l'âge ou la capacité physique de circuler en vélo.</p> <p>Bref, ce projet honteusement coûteux ne va ni dans le sens de l'écologie, ni dans le sens des habitants, ni même dans celui des touristes.</p> <p>Nous sommes contre et nous associerons à toute manifestation nécessaire pour bloquer ce projet ubuesque !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- La largeur de 25m des pelouses du Champ de Mars proposée dans le projet est basée sur le Plan Guide du Champ de Mars développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>- La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p> <p>- Vous évoquez les transports en commun. Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées seront de plus créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p>
1516	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je ne comprends pas comment une opération visant à réduire la circulation des habitants de Paris au profit du tourisme puisse t'elle être envisagé.</p> <p>Je suis contre la transformation du parvis du Trocadéro et de ces alentours dans ce projet onéreux et contraignant la vie et circulation des parisiens.</p> <p>Puisque qu'il est possible de donner son avis, je permets de vous le faire partager .</p> <p>Mais dans ces projets de rénovation, la voix des parisiens est elle seulement entendue?</p> <p>J'ai des doutes ..</p> <p>Une habitante du 7ème arrondissement;</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Au Trocadéro, le projet prévoit une transformation de l'actuel rondpoint en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation.</p> <p>- S'agissant d'écouter la voix des parisiens, nous nous permettons de vous rappeler que deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p>
1517	<p>Bonjour</p> <p>Habitant du 16ème arrondissement je trouve ce projet trop ambitieux et notamment concernant le pont reliant Trocadéro à la tour Eiffel.</p> <p>Je suis d'accord que la place du Trocadéro mérite d'être repensée, car sa partie centrale n'est pas utilisée. Pour le tourisme aussi: nous pourrions envisager la place comme un nouveau lieu d'échange avec une perspective photographique remarquable. L'espace des fontaines du Trocadéro pourrait aussi faire l'objet d'un relifing dans une optique environnementale et sécuritaire.</p> <p>Par contre j'emets de sérieux doute sur le pont : c'est une traversée en véhicule nécessaire notamment pour se rendre à de nombreux services médicaux rive gauche. Je pense notamment aux urgences de l'hôpital Necker pour les enfants (ne disposant pas d'urgence pédiatrique de ce côté de Paris à ma connaissance). Le risque de report de circulation vers les autres ponts est un sérieux frein et il me semble une entrave à la liberté de circulation. A moins de construire d'autres ponts mais cela ne semble pas à l'ordre du jour.</p> <p>Merci de votre considération</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution.</p> <p>Vous nous alertez sur la nécessité de pouvoir traverser le pont d'Iéna. Ce dernier restera bien un espace de traversée : un large espace sera aménagé à destination des piétons et la circulation sera autorisée pour les transports en commun, les vélos (dans le couloir de bus) et les véhicules de secours que vous mentionnez.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été de plus particulièrement étudié. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Ces études écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p>
1518	<p>Très belle "idée" néanmoins en plus de coûter une fortune aux contribuables, cela semble complètement irréaliste pour le fonctionnement de la ville, des habitants et aussi et surtout des personnes de passage dans Paris (commerçants, taxis, touristes, commerciaux,...)</p> <p>Paris est une VILLE, si l'on cherche de grands espaces vert on va s'installer en banlieue lointaine ou à la campagne.</p> <p>Paris n'a jamais été aussi sale, dangereuse et moche, notamment les pistes cyclables "temporaires" (ex: rue Lafayette). Il semble que l'ensemble du budget de la ville passe dans ce type de projets tout à fait démesurés et qui ne sont pas de nécessité immédiate.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1519	<p>Habitant du 15ème, je suis effaré par ce projet sorti de nulle part, coûteux, et désastreux pour la vie quotidienne des habitants du quartier.</p> <p>- les travaux pharaoniques prévus sur le Champ de Mars (en perpétuels travaux ou privatisation rampante pour n'importe quelle sauterie des amis de la Maire à longueur d'année) : laissez respirer ce poumon vert; il est très bien ainsi !</p> <p>- la neutralisation de la circulation sur le pont d'Iéna : encore plus de bouchons et de nuisances; n'oubliez pas que des habitants vivent dans ce quartier, et ont parfois besoin de circuler aussi !!!</p> <p>- pourquoi tout changer sur les jardins et fontaines du Trocadéro : cette perspective classique a été superbement conçue, et n'a nul besoin de l'hybris d'une élue en mal de projet qui va encore défigurer un grand site de notre capitale. LE SACCAGE SUFFIT !!! Paris a été bâtie et embellie depuis 2 siècles, mais en 2 mandats tout a été massacré, enlaidi et abâtardi.</p> <p>- le budget : une ville endettée au delà du raisonnable, pour financer de caprices de diva; quel est le retour attendu pour les habitants, pour le tourisme, pour la Ville ?...</p> <p>commencez donc par entretenir correctement : rats dans les jardins du Trocadéro et sur le Champ de Mars, pelouses régulièrement vandalisées par la culture du 'laissez faire' ambiant, chantiers qui durent éternellement, vendeurs à la sauvette qui s'approprient tout l'espace. Voilà les vrais chantiers que vous devriez mener !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Concernant le Champ de Mars, véritable poumon vert comme vous l'indiquez, son patrimoine végétal se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement ; Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p> <p>- Le coût du projet intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé ce projet conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens.</p> <p>Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>

n°	Contribution	Réponse
1520	Très beau projet il faudra pas , par contre que cela devienne le parc des vendeurs à la sauvette et des buveurs de bière.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1521	Après avoir vu le projet Habitant à Paul Doumer, j aurais du mal à ramener mes enfants en voiture ni à Lubeck le matin , ni à aucune activité C est irresponsable de penser que on pourrait passer sa avec le vélo et la trottinette J espère que on pourrait annuler ce projet Merci L Ojeh	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1522	Encore un dérapage budgétaire qui ne fera qu'augmenter les taxes. Un projet pour les touristes, pas pour les parisiens.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information : - Ce projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. - Vous évoquez l'aspect sécurité. Ce dernier a bien été pris en compte. D'une part, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. D'autre part, si les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.
1523	Non au réaménagement du site "Trocadéro - Tour Eiffel - Champ de Mars" - Dérapage budgétaire. - Risque sécuritaire en augmentation. - Ce projet privilégie la fréquentation touristique au détriment de la qualité de vie de quartier. Nous sommes contre ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1524	<i>Doubleton 1523</i>	
1525	Je pense que ce projet est TOTALEMENT irréaliste : d'une part, cela va être une gêne quotidienne pour les résidents de ce quartier et qui va entrainer encore un peu plus d'encombrements, donc de pollution, ainsi qu'une dépense INCONSIDEREE. Cet argent pourrait servir à améliorer l'état des rues de Paris ainsi que la propreté.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1526	Bonjour, Étant riverains des jardins du Trocadéro, nous sommes très défavorables à ce projet, à plusieurs titres: 1/ Sécurité: Les jardins du Trocadéro n'ont jamais été un lieu surs, notamment le soir, avec des trafics avérés. L'agrandissement de la zone piétonne ne fera qu'empirer la situation. N'oublions pas la proximité d'un certain nombre d'établissements scolaires. Comment faire pour assurer la protection de nos enfants? Pendant les travaux? Le soir, quand il fait nuit? 2/ Pollution sonore: Nous entendons les concerts à proximité de la Tour Eiffel et du Trocadéro comme s'ils avaient lieu chez nous. Une régularisation de ces concerts sur la place du Trocadéro serait un trouble important pour tout le quartier. Ce type d'aménagements ne devraient en aucun cas être prévus en pleine ville, qui trouble la quiétude de très nombreux riverains. 3/ Circulation: Nous nous servons de notre véhicule uniquement pour quitter Paris; notamment pour visiter très régulièrement une personne âgée et malade en banlieue. Le nouveau plan de circulation va rendre l'accès à notre parking très difficile et générer encore plus d'embouteillages qu'à l'heure actuelle dans le quartier.. Et, au-delà des enjeux pour les riverains: 4/ Dette de Paris: Nous sommes très attristés et inquiets de la gestion financière de la Ville de Paris. Paris n'a pas les moyens financiers actuellement de lancer de nouveaux chantiers comme celui-ci (120 millions d'euros????). L'urgence des dépenses va à l'entretien de la ville, qui est sale, et à la sécurité. Si nous voulons attirer les touristes, refaisons de Paris une belle vitrine: PROPRE, SÛRS et avec des routes, des trottoirs et des bâtiments en bon état. 5/ Trop de chantiers en cours: Je suis rentrée de la Porte St Martin l'autre jour en vélo. Des chantiers à tous les carrefours, donc certains qui durent depuis 5 ans. Serait-il possible de clore les chantiers existants avant d'en ouvrir de nouveaux??? Qui risquent de partir encore pour des années???	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information : - Vous nous alertez sur les problèmes de sécurité. Si les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale. - Concernant les désagrèments liés à certains événements, nous vous informons qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC.
1527	<i>Doubleton 1526</i>	
1528	Je suis totalement opposée à cette usine à touristes, qui ignore la vie quotidienne des riverains et accroît au prix d'un budget mal maîtrisé les problèmes de circulation déjà aigus. Outre ce mépris à l'égard des habitants, indigènes sacrifiés à l'industrie touristique par cette entreprise de colonisation municipale, je crois que ce quartier au passé et à l'architecture si riches mérite un peu plus de respect. Je veux encore croire que le bon sens l'emportera.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat.
1529	Je suis contre ce projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1530	Bonjour, Habitant le quartier depuis 30 ans, je suis totalement opposée au réaménagement proposé du site "Trocadero- Tour eiffe Champs de Mars". Je veux continuer à vivre et a profiter d'un endroit accessible facilement, non embouteille comme devrait se transformer la place du Trocadéro qui actuellement est facilement circulante . Je veux que mon quartier reste facile et non pas une carte postale pour des touristes de passage . en résumé : NON A CE PROJET	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
1531	<p>Place du Trocadero : plus de circulation -> la circulation va se reporter au nord de l'arrondissement. Veut on que Paris devienne une ville morte en faisant fuir les commerces ? Risque d'attirer du monde et de générer de l'insécurité dans l'arrondissement. Risque aussi de devenir une poubelle si présence de food truck alors même qu'il y a des restaurants et salon de thé</p> <p>Pont d'Iéna : quel intérêt de végétaliser et de priver les voitures de traverser la Seine ? alors même qu'on est libre de le traverser à pied ou en voiture</p> <p>Budget énorme : qui va payer ? N'y a t'il pas mieux à faire pour améliorer certains quartiers, gérer l'insécurité, rendre la ville propre et réparer la voirie ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant la transformation du pont d'Iéna lui-même, les études en cours soulignent les contraintes techniques fortes qui empêchent à cet ouvrage ancien de supporter des charges trop fortes, au risque de le fragiliser. Ces contraintes invitent le projet à trouver un bon équilibre, en accordant une priorité aux importants flux piétons transitant entre la Place du Trocadero et la Tour Eiffel.</p> <p>Enfin, pour ce qui est du coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet (réemploi des matériaux présents sur site, à rénovation des mobiliers urbains existants...). Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif d'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC.</p>
1532	Contre ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1533	<i>Doublon 1532</i>	
1534	<p>Il est important de Réconcilier harmonie du paysage et équilibre des usages. Les usages piétons et automobiles des abords de la Tour Eiffel doivent être maintenus sans entraver aux mesures de sécurité publique en vigueur (plan vigipirate). A ce titre le projet de rouvrir la circulation au bas de la Tour Eiffel est à envisager. Il est inadéquat de réduire la circulation automobile sur le pont d'Iéna étant donné que se trouve une promenade piétonne au bas du Trocadero et sur le Champ de Mars. Il faut partager l'espace sans perdre les usages respectueux de l'esprit des lieux.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution. cette dernière appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Comme vous le notez, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement, notamment en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) . L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Concernant le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont ».</p>
1535	mon épouse est également contre ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1536	<p>Il semble évident que la circulation place du Trocadero ne pourra pas se faire à double sens sur le demi-cercle restant ne laissant qu'un sens unique globalement Est/Ouest, sauf autoriser le trajet Franklin => Wilson sans sortie vers les autres rues/avenues. Un fort report de trafic risque de se faire sur les petites rues du quartier pour le sens Ouest/Est pour atteindre la place de Mexico, puis la rue de Longchamps, enfin Poincaré ou Kleber... Nous subissons déjà les nuisances liées au report de circulation des fermetures périodiques de la place Charles de Gaulle en plus de l'expérience des événements et manifestations place du Trocadero, congestionnant tout le quartier. Cette partie du projet est à revoir quitte à agrandir la place centrale (il y a de la marge surtout côté parvis) et "inventer" un accès (passerelle ou tunnel où il est possible) à la statue sans faire prendre de risque aux piétons curieux.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Au Trocadero, le projet prévoit une transformation de l'actuel rondpoint en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>A propos des manifestations et événements place du Trocadero que vous évoquez, nous portons à votre connaissance qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadero. Celle-ci sera dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
1537	<p>Pour qu'une ville soit vivante il faut que ses habitants puissent se déplacer et vivre en toute sécurité et dans un environnement propre. Plutôt que de se lancer dans de nouveaux travaux pharaoniques totalement injustifiés, la Mairie de Paris pourrait elle s'occuper des vélos, trottinettes sur les trottoirs et des trous sur la chaussée qui rendent la circulation dangereuse. Il est temps de s'arrêter. Paris ne peut pas être seulement une ville pour les touristes ou les "bobos parisiens" qui circulent en vélo pendant la semaine pour aller de chez eux à leur bureau à 1km et le week end qui prennent leur voiture de sport ou leur 4x4 pour aller prendre l'air à la campagne.... Je suis contre ce projet</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1538	Ce projet renforcera l'insécurité du site du Trocadero et impactera considérablement la circulation entre le 16eme sud et le reste de Paris	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
1539	<p>je suis CONTRE ce projet habitant du 16ème arrondissement , je suis déjà victime des problèmes de trafic liés au blocage de la place du trocadéro par les nombreux cars de touristes présents dans les périodes hors-covid je ne profite plus de Paris avec les nombreuses restrictions de circulations mises en place ces dernières années . Je ne vais plus dans toute la partie Est de la ville , ce qui me manque EN tant que contribuable disposant d'un véhicule mais marchant néanmoins entre six et sept kilomètres par jour , je considère avoir les mêmes droits que les cyclistes , trotinettes et autres usagers indisciplinés. Paris est une ville qui doit vivre de toute sa diversité et sans discrimination. la dette de la ville est insupportable et son administration donne le sentiment d'une fuite en avant du toujours plus de dépenses sans aucun respect de l'équilibre économique et de la liberté de ses habitants. donc cela suffit ce quadrillage est une source de discrimination</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Vous évoquez la problématique des cars de tourisme. Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) :</p> <p>« La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Le projet ambitionne ainsi de rééquilibrer les modes de déplacement, notamment en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Le projet cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p>
1540	<p>Mon épouse est aussi contre cette partie du projet (Trocadéro) ainsi que la suppression de la circulation en bas des fontaines</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1541	<p>Je suis contre ce projet , Paris n'en n'a absolument pas les moyens compte tenu de la dette de 7,7 milliards , ce projet est UNE FOLIE !</p> <p>Le budget initial de 750 000 euros de 2019 , que vous dites être financé par la redevance annuelle de la tour eiffel , est passé en 18 mois à 107 millions .</p> <p>Je ne souhaite pas que mes impôts locaux augmentent, compte tenu du contexte économique incertain et ce n'est pas à nos enfants de payer ces folies !</p> <p>De plus, supprimer l'accès aux voitures , véhicule transportant des touristes, véhicules de livraison est impensable , réduire à la circulation la place du Trocadéro va embouteiller tout l'ouest de Paris (pas que le 7ème ou le 16ème, mais aussi le 15ème, boulogne ...)</p> <p>Vous avez pour politique de faire de Paris la ville du quart d'heure, le fait de supprimer des accès , vous engorgez notre ville et de ce fait on met de plus en plus de temps pour se déplacer . En fait, vous nous " parkez" dans nos quartiers ... comme on trouve tout à 1/4 d'heure de chez nous .</p> <p>Je ne peux pas faire de vélo ni de trotinette ayant de gros problèmes aux genoux (ni descendre les escaliers des métros , ex trocadéro pas d'escalier mécanique) et de plus je travaille avec ma voiture accompagnants régulièrement de personnes malades, âgées ou handicapées .</p> <p>Comment peut-on avoir un tel projet, alors qu'il y a d'autres priorités bien plus urgente, comme la réfection de la voirie, j'ai cassé mon bas de caisse à cause d'un trou sur la chaussée !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1542	<p>Bonjour,</p> <p>Que la Mairie de Paris nous laisse un peu de liberté et se préoccupe en premier lieu de la propreté et de la sécurité de notre quartier avant d'envisager de tels projets ...</p> <p>Et s'il y a trop d'argent (ou l'envie de creuser de nouveaux déficits), consacrez le aux personnes âgées, aux SDF, aux jeunes en difficultés, pour les handicapés ... Les causes justes et utiles ne manquent pas.</p> <p>Nous habitons avenue Kléber depuis près de 30 ans et y avons élevé nos 4 enfants. Nous avons pu constater sur cette période la lente mais certaine dégradation du cadre de vie.</p> <p>Pêle-mêle :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rues et trottoirs constamment sales (urines et excréments de chiens, détritres en tout genre (boite de pizzas, canettes, journaux etc ...) - Poubelles publiques souvent débordantes, dépôts d'ordures sauvages, graffitis et annonces sauvages sur tous les supports possibles (panneaux de signalisation, canalisation, ...) - Incivilités en tout genre (trotinettes mal garées, circulant souvent à vive allure sur les trottoirs, ...) - Plusieurs cambriolages dans notre immeuble dont un chez nous et plusieurs tentatives ... <p>Nous avons également pu "apprécier" depuis la rentrée les effets des différentes manifestations ayant entraîné la fermeture de la place du Trocadéro : plusieurs heures pour regagner notre domicile après avoir juste fait une course rive gauche (en voiture électrique ...).</p> <p>Nous aimons notre quartier, mais nous aimons aussi Paris ... Ne nous mettez pas dans une enclave, laissez les gens aller et venir librement dans les différents quartiers de Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1543	<p>En ma qualité de résident rue de la tour, je suis contre le projet du réaménagement du site Trocadéro - Tour Eiffel-Champ de Mars qui reportera massivement la circulation dans le secteur de Trocadéro.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1544	<p>Bonjour,</p> <p>A nouveau une dépense absolument inutile pour un projet décrit de façon biaisée agrémenté d'illustration photoshopées qui seront bien entendu au final très loin de la réalité.</p> <p>Aujourd'hui l'esplanade du Trocadéro est déjà un lieu très désagréable à traverser, non pas à cause des voitures qui circulent sans encombrement mais en raison des quantités de cars, vendeurs de toutes sortes, kiosques divers etc. ... Votre projet conduira, comme c'est le cas dans le restant de Paris et dans tous les quartiers que vous avez soit disant réaménagés (place de la République, Bastille, Rue de Rivoli, Gare de Lyon Etc) à bloquer ses habitants, détruire les commerces, et entraînera des nuisances de toutes sortes.</p> <p>Il aura également pour effet de couper l'ouest de Paris avec le centre d'une part et avec la rive gauche d'autre part, créant ainsi un enclavement.</p> <p>Que dire bien sûr des personnes âgées qui ne pourront plus se déplacer, comme elles ne le peuvent plus dans le centre de Paris.</p> <p>Fermez le pont d'Iéna un dimanche par mois ce sera amplement suffisant !!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1545	<p>Je suis contre le nouveau projet d'aménagement de la mairie de Paris, notre tranquillité et notre qualité de vie ne doit pas être gâchée au profit du tourisme.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1546	<p>Je suis contre le projet de réaménagement du site Trocadéro</p> <p>Trop coûteux</p> <p>Trop de nuisances pour les habitants</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1547	<p>Bonjour,</p> <p>Nous sommes une famille de Paris 16e depuis de nombreuses années et nous inscrivons contre ce projet pour de multiples raisons:</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'endettement de Paris est arrivé à un point qui ne supporte plus d'autres projets purement touristiques, encore aux dépens de la qualité de vie des Parisiens eux-mêmes; il faudrait plutôt s'atteler à rendre à Paris sa propreté, sa sécurité et surtout son lustre architectural (gâché par toutes ces pseudo zones de travaux, et autres plots en plastique jaune; - la qualité de vie des habitants des 7, 15 et 16e arrdts de Paris : ce projet fait encore fi des départs de circulation, pourtant déjà rendue très difficile partout dans Paris. Couper le Pont, ainsi qu'une grande partie de la place du Trocadéro et ses abords, est une hérésie idéologique : qui pourra donc bien du temps sur cet amphithéâtre? Arrêtez de rêver et rendez cette ville plus vivable plutôt que de l'enlaidir sans cesse et d'en chasser ses habitants, usés par ces mesures toutes les plus ubuesques que les autres! - la pollution engendrée par ces départs de circulation va affaiblir encore plus la qualité de vie de ces quartiers et les enclaver encore un peu plus; il est facile d'affirmer des choses fausses, voire de nier des rapports établis a posteriori (cf les quais de Seine) mais la fatigue accumulée, et l'usure peuvent mener le plus silencieux à ne pas le rester encore longtemps! Stop aux projets touristiques coûteux et sans fondement! Stop à l'idéologie de certains érigée en doctrine 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1548	<p>Je suis contre ce projet pharaonique et dispendieux. La ville de Paris n'est elle pas déjà suffisamment endettée ? Il ne profite de plus pas aux riverains et complique encore un peu plus la circulation pour ceux qui travaille.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1549	<p>Ce projet est une catastrophe dangereuse pour les générations futures. L'aménagement de la Ville de Paris de l'axe Trocadéro - Ecole Militaire, proposé par Madame Hidalgo, est véritablement une honte pour la capitale de notre belle France. Il faut tous nous unir pour combattre la calamité que cette dame veut infliger à nos enfants. C'est comme pour les réverbères de la Place de la Concorde que Madame Hidalgo veut faire supprimer comme elle l'a fait aux Champs Elysées. Rappelons que la Place de la Concorde est inscrite au patrimoine de l'Unesco, de quel droit cette maire joue les dictateurs et ose défigurer la capitale de France dont elle n'est pas la propriétaire sans demander l'avis de ceux qui le sont ?</p> <p>Personne ne se révoite ! Personne ne manifeste son mécontentement. On courbe l'échine comme d'habitude.</p> <p>Citons la phrase d'Albert Einstein: "le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui regardent sans rien faire."</p> <p>Il est grand temps de se mobiliser et de protéger le pays de personnages malveillants qui veulent sa disparition ! Maintenant hâtons-nous de réagir !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1550	<p>Encore un projet porté par notre édile sans tenir compte des besoins des parisiens. Quel bénéfice à part celui des touristes ? Vegetalisons les endroits disponibles et laissons leur place aux usagers de la route et des transports en commun</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1551	<p>Projet qui dérape financièrement +50% et est source de nuisances multiples</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1552	<p>Votre projet ne présente pas de plan de circulation automobile ni les conséquences de ces changements en particulier sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la circulation des voitures EST / Ouest sur chacune des 2 rives , alors que les voies sur berges sont déjà sans circulation, - la circulation des voitures Nord/SUD pour traverser la Seine. Il y a peu de ponts qui sont déjà tous chargés - la circulation des véhicules privés avec PMR à bord : possibilité d'utiliser les axes pompiers ? - la circulation sur la place du Trocadéro (Maréchal Joffre) - la circulation vers le XVI SUD et NORD et vice versa, au niveau de la place du Trocadéro. <p>Vous connaissez la réflexion : "si tu prends ma place, prends mon handicap"</p> <p>Comment y répondez vous ?</p> <p>3 places PMR sur la place du MI Joffre ne changeront rien.</p> <p>Avez vous mesuré le nombre de véhicules passant à l'heure sur ces axes que vous allez faire disparaître, et donc les conséquences sur les flux adjacents ou collatéraux.</p> <p>Quel est le cout de ce projet ? Comment sera t il financé ?</p> <p>Quelles conséquences sur le budget de la ville de Paris et nos impôts locaux?</p> <p>SANS réponse à ces questions, je m'oppose au projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. Le nombre de places de stationnement PMR est revu à la hausse, avec la création de 9 places supplémentaires sur l'ensemble du site.</p> <p>Vous évoquez le coût du projet : une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. Il intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
1553	<p>Projet ruineux, dérapage budgétaire considérable, ce projet va provoquer des reports massifs de circulation dans les voies du secteur du Trocadéro et risque d'enclaver le 16^e arrondissement avec la fermeture du pont d'Iéna. De plus quels sont les engagements concrets pris sur l'utilisation de cette place "rénovée", (vente de murguez et sandwich divers???). Ce site connaît déjà de graves problèmes avec les ventes à la sauvette, vols, regroupement de mineurs isolés, etc</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1554	<p>Projet coûteux et absurde qui va pénaliser gravement les parisiens proches du Trocadéro : reports de circulation automobile, encombrements qui vont accroître la pollution dans toute la zone au nord de la Seine. Cessons d'augmenter la dette de la ville la plus endettée de France !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. a noter que l'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
1555	<p>En piétonnant les voies sur berge la Mairie de Paris a consacré une grosse partie de l'espace public aux piétons, cyclistes, trottineurs. Il est désormais impossible de traverser Paris en voiture pour une audience au Palais de Justice, une réunion à Bastille ou simplement pour prendre l'A4. Par dogme anti-voitures la Mairie a fait de Paris une ville destinée aux visiteurs et aux promeneurs et ne laisse plus de place aux gens qui ont besoin de se déplacer pour gagner leur vie. Piétonner le pont d'Iéna et la place du Trocadéro n'est pas nécessaire. Les promeneurs ont largement de quoi faire avec ce qui existe déjà, jardins du Trocadéro. Cessez de réduire toujours plus l'espace et le confort des gens qui résident et qui travaillent à Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1556	<p>Je suis contre ce projet qui utilisera des fonds publics pour des sites déjà magnifiques et attractifs pour les touristes . Utilisons ce budget à redonner du blason à notre ville qui devient très sale et de plus en plus polluée</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1557	<p>La circulation est déjà très difficile depuis plusieurs mois voire années.</p> <p>Le passage de la rive droite vers la rive gauche s'effectue encore à peu près correctement via le pont d'Iéna, il faut donc absolument conserver cet accès pour circuler en voiture avec des enfants en bas âge qui sont emmenés à l'école de la rive droite vers la rive gauche ou vis versa.</p> <p>Par ailleurs, la sécurité sur l'Esplanade du Trocadéro n'est pas assurée (vente de drogue, vols à l'arrachée, marché noir) , on a du mal à croire qu'en augmentant la superficie , la mise en sécurité des enfants sera renforcée. Le temps prouve que ces espaces verts sont généralement sources de nuisances comme aux invalides ou les pelouses ne sont plus que détritus et ou règne l'insécurité.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1558	<p>Je suis contre ce projet qui utilisera des fonds publics pour des sites déjà magnifiques et attractifs pour les touristes . Utilisons ce budget à redonner du blason à notre ville qui devient très sale et de plus en plus polluée</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1559	<p>Ce projet est une aberration totale. La dette de Paris explose et il n'est vraiment pas raisonnable d'engager des frais supplémentaires.</p> <p>Madame Hidalgo semble oublier que des Parisiens normaux vivent encore à Paris, ont besoin de se déplacer autrement qu'en vélo. Les quartiers concernés vont être complètement enclavés. Paris est de moins en moins agréable à vivre, entre les travaux permanents, et la saleté généralisée. Les artisans ont de moins en moins envie de venir travailler à Paris car rien n'est fait pour leur faciliter la vie. Paris se vide de ses jeunes habitants : 6000 élèves de moins que l'année dernière. Triste bilan.</p> <p>Non, nous n'avons pas besoin de ce projet!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1560	Je suis opposé à ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1561	<i>Doublon 1560</i>	
1562	<i>Doublon 1560</i>	
1563	<i>Doublon 1560</i>	
1564	<i>Doublon 1560</i>	
1565	<p>Quelle gigantesque dépense inutile et surtout extrêmement gênante pour les habitants !</p> <p>Ce projet bloque la circulation est ouest</p> <p>Les personnes âgées ne peuvent pas circuler en vélo ou parcourir de grandes distances à pied .</p> <p>L'insecurité va être encore augmentée : toute la zone ne pourra pas faire l'objet de patrouilles rapides .</p> <p>De plus la réalisation sera sûrement très différente des photo montages présentés.</p> <p>Nous comptons sur nos élus locaux :7,15 et 16ème pour nous protéger de ce projet désastreux</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1566	<i>Doublon 1565</i>	
1567	<p>Habitant rue de Passy depuis 27 ans, j'ai pris connaissance du projet de végétalisation, piétonnisation et restriction des voies de circulation de l'axe Trocadero-Champs de Mars. Je m'interroge sur l'accès et la fluidité des transports automobiles dans cette zone des personnalités à mobilité réduite, de l'achalandage des commerces et plus généralement des résidents à leur habitation principale. Devrons nous subir les mêmes nuisances et conséquences que les quartiers de la Concorde-Madeleine, les quais, Assemblée nationale ... et la liste ne faisant que s'allonger dans ces zones concomitantes à l'axe projeté ? N'est-il pas judicieux de quitter définitive notre Capitale pour l'abandonner à une mono-activité touristique de 10h à 1h du matin ? Qu'adviendra-t-il des commerces de bouche, artisans, entreprises de services qui sont les principaux contributeurs des taxes locales (CFE-CVAE ...) et donc du budget de la ville ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>L'ensemble des accès aux habitations et aux commerces sont conservés.</p> <p>Concernant l'environnement sonore, l'étude d'impact met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p>
1568	<p>Le projet OnE de l'équipe lauréate, particulièrement dans sa version 3D, n'est séduisante que parce qu'elle escamote habilement les "sujets qui fâchent" : le mur qui entoure le périmètre de la Tour Eiffel devient subitement invisible, le pont d'Iéna est planté d'arbres, alors qu'une autre vue ne montre que des bacs fleuris et l'on ne voit pas clairement comment s'y ferait la circulation des "bus et véhicules d'urgence".</p> <p>La Ville de Paris nous promet une augmentation des espaces verts et espaces végétalisés dans ce "poumon vert au coeur de Paris". Cette affirmation est inexacte car elle ignore les espaces retirés aux promeneurs, tels les jardins voisins de la Tour Eiffel prisonniers du "mur" et quasiment privatisés.</p> <p>Deux risques m'inquiètent, qui réclament toute l'attention des autorités publiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La suractivité touristique à l'intérieur de ce lieu malheureusement dédié désormais aux "événement" temporaires ou pérennisés et qui sera peuplé de kiosques et de points de restauration. - La saturation de la circulation automobile autour du site, en raison de la piétonnisation du pont d'Iéna, de l'avenue Joseph Bouvard et de la place Jacques Rueff. Cette saturation impacte aussi la circulation des autobus 42, 86 et 69 (indispensables pour relier le 7ème aux autres arrondissements de la capitale) dont le trajet sera détourné vers d'autres parcours inévitablement congestionnés. <p>Au total, le projet d'aménagement, dans son état actuel, représente une menace grave pour l'environnement : pollutions diverses et dégradations générées par une fréquentation de masse, sans parler de l'insécurité.</p> <p>Il doit être impérativement revu pour tenir compte des remarques formulées pendant la première consultation.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Pour répondre plus précisément à vos questions et observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées, qui intégreront des bancs sur leurs pourtours. La circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. - La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. - Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.

n°	Contribution	Réponse
1569	<p>Le projet de la mairie de Paris d'aménagement et d'interdiction de circulation sur de nombreuses voies aux abords du Champs de Mars, du Trocadéro et de la Tour Eiffel ne correspond pas au bien commun et à l'utilité publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - manque de clarté sur le budget réel et sur les risques de prise illégale d'intérêt - absence de clarté sur les réels demandeurs de ce projet - pas d'étude d'impact sérieuse sur le coût pour la population en termes d'embouteillage, de pollution, de qualité de vie et de sociabilité - absence de prise en compte des problèmes de sécurité et de trafic de drogue qui sont associés à ces choix d'aménagement <p>- impact de la fermeture du pont d'Iéna pour séparer pratiquement la rive gauche et la rive droite et privation d'accès aux infrastructures de l'autre côté de la Seine dans des délais raisonnables: en particulier pour les urgences des Hôpitaux qui ne seront plus accessibles sans mettre la vie des citoyens en dangers vus les embouteillages générés par le projet</p> <ul style="list-style-type: none"> - refus d'organiser un référendum local, de prendre en comptes les remarques précédentes des citoyens et de leurs élus locaux, accroissement du fossé entre les politiciens / politiciennes et les citoyens - difficulté à pouvoir accéder à une information complète et problèmes d'accessibilité de l'enquête publique <p>La mairie de Paris doit abandonner ce projet. Ne pas reprendre à zéro son approche serait un choix de mépris envers les citoyens et un déni de démocratie.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile-Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation). - Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE, qui détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Vous pourrez retrouver le détail de l'impact du projet sur les déplacements automobiles dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Pour l'environnement sonore, elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » - Concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. - Concernant le stationnement des cars de tourisme, initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris - Enfin, deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.
1570	<p>Habitante du 7ème arrondissement totalement opposée à ce projet au budget déliant ! Il serait plus utile de mieux gérer le Champs de Mars, l'Esplanade des Invalides, les quais de Seine, les abords de l'Ecole Militaire et du Trocadéro.</p> <p>Leur état actuel très délabré en raison de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - déchets, détritus, mégots et tessons de bouteilles - rails et corbeaux qui farfouillent directement dans les quelques corbeilles, - commerces illégaux et démarchages incessants, - non-entretien des espaces verts (hors squares) et pieds d'arbres où poussent quantité de mauvaises herbes en toutes saisons, ne donne pas une belle image de Paris aux touristes à nouveau présents ! 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1571	<p>C'est déjà un repaire de gens louches, les jardins du Trocadéro sont dans un état lamentable alors ce nouveau projet multipliera par 10 cette situation. Je suis contre ce nouveau projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1572	<p>Il me semble que ce projet représente une dépense pharaonique inutile alors que le champs de mars est très sale et mal entretenu et que des espaces verts pourraient déjà avantageusement remplacer les allées poussiéreuses et sales. Sans compter en effet sur l'aspect circulation qui va être catastrophique autour. Bref, je ne comprends pas trop</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1573	<p>Les kiosques d'information et les abris sont réalisés dans des matériaux artificiels (plastique) qui contrastent avec l'harmonie du site où domine la pierre de taille.</p> <p>Il aurait été préférable de mettre des kiosques informatifs dans le style traditionnel parisien (comme ceux de Gabriel Davioud, qui participent du charme de Paris).</p> <p>La suppression de la statue équestre du Maréchal Foch (actuellement située sur la place du Trocadéro) enlève une partie de l'âme et de l'élégance de ce lieu.</p> <p>Par ailleurs, les bancs de forme géométrique sont complètement inesthétiques, et contrastent avec les bancs aux formes travaillées que l'on trouve dans le reste de Paris.</p> <p>Le jardin n'est pas une mauvaise idée, mais il risque d'être vite dégradé par les mégots et les restes de nourriture. Il faudra donc prévoir des frais supplémentaires d'entretien.</p> <p>Conclusion : ce nouvel aménagement risque d'entraîner une diminution de la fréquentation touristique, car il aseptise un lieu qui, jusqu'à présent, avait du cachet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>L'ensemble des choix pour le mobilier urbain a ainsi été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF) et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>La nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels) s'inscrit dans une volonté d'intégration architecturale.</p> <p>La statue équestre du Maréchal Foch est maintenue sur la Place du Trocadéro.</p> <p>Vous évoquez à juste titre l'entretien du site. Le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p>

n°	Contribution	Réponse
1574	<p>Je suis CONTRE ce projet d'aménagement pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des espaces verts fortement réduits dans le champ de Mars (30% de pelouses supprimées !), - la présence de murets entourant les pelouses, inesthétiques, non écologiques et dangereux, - des plantations hors-sol, absolument pas écologiques, - la création de nouveaux bâtiments (bagageries) au pied de la Tour Eiffel, là aussi, ce n'est pas écologique, - aucune mesure dans ce projet concernant la propreté et la sécurité dans le champ de Mars, qui sont aujourd'hui déjà défaillantes. <p>- l'interruption de la circulation à travers les champs de Mars + sur le pont d'Iéna, qui entrainera inévitablement une circulation épouvantable autour de la zone concernée, dans les 7e, 15e et 16e arrondissements, et en particulier boulevard de Grenelle, ponts Bir-Hakeim et Grenelle, quais, etc</p> <ul style="list-style-type: none"> - le coût pharaonique du projet, - des années de travaux (les parisiens sont exaspérés par les travaux menés tous azimuts dans Paris !), - un projet qui mise sur la fréquentation touristique (on voit le résultat dans une période de crise comme celle du Covid : des quartiers entiers désertés et moribonds), et qui ne prend pas en considération la vie quotidienne des parisiens et des riverains. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>La surface des espaces verts augmente. La végétalisation constitue en effet l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Les chemins, les allées et les pelouses, ont subi au fil du temps une dégradation importante sur le Champ de Mars : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet dans son ensemble a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Pour répondre à vos inquiétudes concernant la propreté et la sécurité, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93) - Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1575	<p>Habitant du 16ème arrondissement non loin du Trocadéro, je suis farouchement opposé à ce projet pharaonique complètement aberrant, qui va encore plus paralyser la circulation et la vie des habitants et qui est un pur gaspillage de l'argent public. J'attends autre chose de la maire de Paris: une ville propre, fluide et sûre. Or je constate qu'elle est de plus en plus sale, de plus en plus encombrée, de moins en moins sûre, et enlaidie comme jamais elle n'a été. C'est une HONTE!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1576	<p>La place du Trocadéro se trouvant en contrebas de l'esplanade, les visiteurs de l'espace végétalisé envisagé ne verraient que le palais de Chaillot, le mur du cimetière de Passy et les avenues autour de la place. Ils ne verraient ni les jardins du Trocadéro, ni le pont d'Iéna, ni la partie basse de la tour Eiffel, ni le Champ de Mars. Bénéfice pour les piétons : zéro.</p> <p>La quantité de circulation des véhicules a augmenté considérablement dans le 16è arrondissement depuis la réduction du débit des voies sur berges rive droite. Fermer en grande partie ou en totalité la place du Trocadéro à la circulation des véhicules aurait pour conséquence directe l'engorgement systématique de tous les axes routiers restants. Nuisance pour la circulation et augmentation de pollution par les embouteillages supplémentaires : maximales.</p> <p>La partie rive droite de ce projet devrait se limiter à la rénovation des jardins du Trocadéro, accompagnée de la mise en place d'une politique de sécurité renforcée pour rattraper le retard considérable déjà pris dans ce domaine.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La place du Trocadéro ne sera pas fermée à la circulation. Le projet prévoit une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
1577	<p>Ce projet grandiose est très beau pour les touristes mais ne prend pas en compte la population du quartier et des quartiers voisins qui supporteront le report de la circulation. De très grosses dépenses !!!! ce n'est vraiment pas judicieux d'aggraver le déficit budgétaire !</p> <p>Pour moi c'est NON à ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens, en prenant en compte les riverains.</p> <p>Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil à plusieurs titres : création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
1578	<p>J habite dans le 16eme arrondissement. Je souhaite exprimer ma forte opposition contre le projet de Madame la Maire de Paris concernant le projet d'aménagement du secteur Tour Eiffel / Champ de Mars / Trocadéro</p> <p>* la mairie de Paris a-t-elle les moyens financiers d'engager un budget pharaonique pour ces travaux? Je ne pense pas être la seule à en douter. La priorité budgétaire devrait elle être de rendre cette belle ville habitable à nouveau (propreté, sécurité)? * Quels sont les bénéfices de ce projet ? Les conséquences désastreuses sur la circulation autour de cette zone sont évidentes. Preuves en sont les bouchons et la pollution associée dans toutes les zones avoisinant les rues devenues piétonnes. Madame la Maire, nous avons bien saisi votre volonté d'éradiquer la voiture à Paris. Peut être devriez vous attaquer aux infrastructures de transport en commun avant de supprimer les voies de circulation.</p> <p>* Quid de la sécurité ? Les jardins du Trocadéro sont déjà un repère de délinquance. Est ce en élargissant cette zone que vous allez sécuriser la zone ?</p> <p>Ce projet est totalement irréaliste. Remettons le sur la table dans 5 ans quand le prochain Maire aura fait son travail pour créer des infrastructures de transport en commun décentes et que notre ville aura retrouvé sécurité, propreté et finances assainies.</p> <p>Une habitante engagée pour le renouveau de Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1579	<p>Je suis CONTRE ce projet car :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Des dépenses pharaoniques (assez d'avoir à payer des impôts pour des dépenses non nécessaires). -Projet pas adapté <p>- Report de la circulation ailleurs. Nous les parisiens nous voulons continuer de circuler en voiture. Mme La maire de Paris, Mme Hidalgo nous en avons assez de son attitude maladroite contre les voitures.</p> <p>Elle n'a pas l'air de savoir que les voitures électriques sont non polluantes.</p> <p>-Les personnes âgées qui ont des difficultés pour se déplacer ne peuvent pas prendre le vélo ni se déplacer pendant des kilomètres à pied.</p> <p>Ce projet est IDEAL !</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1580	<p>C'est enfin LA FIN DES VOITURES (dans ce quartier) QUI PRENNENT TOUTE LA PLACE dans les rues, et qui circulent en faisant du bruit et en klaxonnant de façon arrogante.</p> <p>Nous attendons CE PROJET depuis TANT d'année .</p> <p>BRAVO à tant de courage politique. IL FAUT ALLER JUSQU'AU BOUT et être de notre temps !!!</p> <p>Les transports publics sont déjà là et ils ne cessent de croître, pour répondre aux besoins de notre charte environnementale commune.</p> <p>La fabrication d'une voiture individuelle doit CESSER; ELLE consomme trop de CO2 en amont et en aval de sa fabrication (au delà de sa circulation et de son stationnement).</p> <p>Beaucoup de gens quittent leur voiture, parmi les franciliens.</p> <p>Signé, Une parisienne de souche, depuis DES GENERATIONS (qui n'a JAMAIS EU DE VOITURE).</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1581	Ras le bol des dépenses non concertées, non pertinentes, sectaires, sans cohérence Idem pour les travaux inconsidérés, la malpropreté etc	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1582	Projet lamentable qui ne fera qu'engorger un peu (beaucoup) plus les axes routiers.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1583	Je suis opposé à ce projet qui va engendrer des problèmes de sécurité, des problèmes de circulation.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1584	<p>Je suis tout à fait favorable à ce projet.</p> <p>Habitant dans l'arrondissement, je ne cesse d'éviter les trottoirs, à cause des pipis et des crottes de chiens.</p> <p>Je n'attends QUE LA CHAUSSEE CENTRALE DES RUES ET DES PLACES, pour enfin marcher en toute LEGALITE à l'endroit des voitures.</p> <p>Vive les JO qui permettront de gagner de la valeur au prix du m2 quand les voitures auront enfin quitté PARIS !!!</p> <p>Tant de jeunes et de touriste attendant cet aménagement. Paris sera de plus en plus attractif, dans ces conditions.</p> <p>Après les voies sur berges, gagnons maintenant les places, l'avenue FOCH, même ...</p> <p>Un IMMENSE MERCI aux professionnels qui réaliseront ce magnifique projet attendu par TANT DE MONE, depuis qu'on en parle dans le monde.</p> <p>Relevons le défi de dépasser New York et Tokyo par notre MODERNITE.</p> <p>Cordialement.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1585	<i>Doubleton 1583</i>	
1586	Projet totalement inutile coûteux inconcevable. Comment imaginer chose pareille ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1587	Je suis contre ce projet qui ne fera qu'empirer la situation déjà insupportable de cette ville !!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1588	<i>Doubleton 1286</i>	
1589	<i>Doubleton 1288</i>	
1590	<i>Doubleton 1288</i>	
1591	<p>Pour une fois ou 1 on nous consulté, sans doute sans résultat je m'oppose à votre projet. Il est absurde et délirant. En supprimant la communication existant entre nos 3 arrondissements vous compliquez grandement une circulation que vous vous ingéniez à rendre insupportable.</p> <p>En fermant complètement le Champ de Mars à toute circulation vous le rendez encore plus insécure qu'il n'est, le tourisme c'est bien mais la vie des habitants compte aussi. Enfin vous nous privez de lignes d'autobus dont vous êtes obligé de changer les parcours.</p> <p>Votre gd esplanade devant et sous la Tour avec pelouse etc est une tromperie puisque cette dernière est enfermée par un mur pour des raisons de sécurité.</p> <p>Enfin vous n'avez pas le premier centime pour financer votre projet pharaonique sauf à emprunter ,vous avez déjà un déficit abyssal donc la dette va peser sur vos successeurs et surtout sur nos enfants si ils n'auront pas fuit avant...Il ne faut pas vous prendre pour le ministre Calonne cela a mal finit...Pour toutes ces raisons je vote contre</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information :</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant les transports en commun, une majorité de lignes de bus n'est pas impactée dans le cadre du projet : les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont ainsi inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. A noter que des voies de bus dédiées seront créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY) pour fluidifier la circulation des bus.</p> <p>- A propos de l'enceinte de la Tour Eiffel, celle-ci ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.</p> <p>- Enfin, concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). C'Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC.</p>
1592	<i>Doubleton 1591</i>	
1593	<i>Doubleton 1591</i>	
1594	<i>Doubleton 1591</i>	
1595	<i>Doubleton 1591</i>	
1596	<i>Doubleton 1591</i>	
1597	<i>Doubleton 1591</i>	
1598	<i>Doubleton 1591</i>	

n°	Contribution	Réponse
1599	<p>Le projet est séduisant, mais uniquement sur le papier et d'un point de vue strictement théorique. En cela, il s'apparente davantage à un projet de fin d'études que d'un projet, aux prises avec le réel et s'inscrivant dans une volonté d'embellir la capitale.</p> <p>Dans la vie réelle, en effet, le Champ de Mars - sans doute l'un des lieux les plus maltraités par la Ville de Paris au nom de festivités dites populaires- est traversé par une voie circulée, l'avenue Joseph Bourard, empruntée également par des bus. Qu'en sera-t-il de leur détournement? Est-ce là une façon écologique de lutter contre le réchauffement climatique que de modifier fortement des itinéraires de transport en commun? Les Parisiens sont assez souvent âgés, on des enfants avec poussettes, sont parfois fatigués et ne peuvent donc rouler systématiquement à vélo! De même, l'impact des reports de circulation sur la qualité de l'air a-t-il été étudié? quid des nuisances sonores?</p> <p>N'aurait-il pas été plus sage et moins dispendieux d'embellir uniquement le Champ de Mars qui est assez laid et peu agréable, mais dispose d'une superficie non négligeable?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>- Concernant les transports en commun une majorité des tracés de ligne n'est pas modifiée : les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>- Vous vous inquiétez pour la qualité de l'air et les nuisances sonores : l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
1600	<p>Bonjour</p> <p>A nouveau, il s'agit de transformer Paris en une ville musée, destinée aux inactifs, aux promeneurs du dimanche, aux contemplatifs beats. Le sort de tous ceux qui ont à se déplacer en voiture ou en bus pour leur travail, leurs nécessités familiales ou professionnelles, tous ceux qui en raison de leur âge ou de leurs handicaps ont besoin d'un mode de transport confortable et sûr, verront leur capacité de mobilité lourdement entravée par ce projet pharaonique, tout à fait néfaste pour tous les riverains et tous ceux qui ont à traverser la Seine.</p> <p>Encore une fois, le sectarisme de la Mairie de Paris est à l'oeuvre : haro sur les voitures mais aussi sur les bus ! C'est un acharnement dogmatique, idéologique et fanatique ! Avant tout, il s'agit de punir ceux qui ont l'outrecuidance de vouloir encore utiliser leur voiture, qui ne veulent OU NE PEUVENT pas affronter la jungle du Paris à vélo ! Toujours cette recherche d'un paradis "bobob", celui d'un monde où on ne travaillerait pas, où tout ne serait que loisir et farniente !</p> <p>Et puis, comment une municipalité aussi endettée ose-t-elle encore lancer de tels projets dont les coûts sont délirants !</p> <p>Non non et non à ce projet !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1601	<p><i>Doublon 1600</i></p>	
1602	<p><i>Doublon 1600</i></p>	
1603	<p>Je suis absolument contre ce projet qui va couper les 2 rives de Paris et va défigurer le champ de Mars</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1604	<p>Encore des milliers d'euros dépensés pour rendre Paris en ville musée. Quand allons-nous tenir compte des Parisiens qui ont besoin de circuler dans Paris. Aujourd'hui même les bus ne peuvent circuler</p> <p>Vous pensez que Paris n'est habitée que par des jeunes qui se déplacent à vélo ? Les personnes âgées, les familles avec enfants, les personnes handicapées ne peuvent plus vivre dans Paris ? Ce projet va couper Paris et n'apportera que du désagrément</p> <p>Je suis contre</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1605	<p><i>Doublon 1604</i></p>	
1606	<p>Je suis contre ce projet désastreux de la Mairie de Paris</p> <p>merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1607	<p>Les nuisances liées aux incessantes manifestations organisées sur le Champ de Mars depuis des années sont insupportables. Notamment, le secteur de l'Ecole Militaire est occupé depuis environ 5 ans presque en permanence par toutes sortes de manifestations bruyantes qui rendent insupportable la vie des riverains mais aussi de ceux qui comme moi viennent régulièrement sur la zone pour un simple jogging ou une promenade.</p> <p>Podiums de concert, zone de départ de course à pieds, concours équestre, championnats sportifs, expositions temporaires, et maintenant grand palais "éphémère"... Tous ces événements n'ont rien à faire ici et ont pour seule justification l'envie irrépressible de générer toujours plus d'argent pour les organisateurs et la Mairie de Paris. Au détriment du Champ de Mars qui est progressivement ravagé (pelouses, fontaines...); D'autant plus que l'entretien est très insuffisant. Il devient tout à fait urgent de faire arrêter cette entreprise de destruction du patrimoine parisien.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Ajoutons qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
1608	<p><i>Doublon 1607</i></p>	
1609	<p><i>Doublon 1607</i></p>	
1610	<p>Bravo pour ce beau projet!</p> <p>Il faut aller plus loin en supprimant les cars de touristes et réduisant encore plus la place faite aux voitures!</p> <p>Faisons plus de place aux vélos et autres mobilités douces!</p> <p>Limitons les quais à 30km/h comme dans le reste de Paris. Élargissons les trottoirs. Rajoutons une vraie liste cyclable passant dans le tunnel et tout le long des quais...</p> <p>Continuez à changer Paris pour qu'elle reste la plus belle ville du monde!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1611	<p>Je suis opposée à ce projet pour les raisons suivantes : risque de dépassement budgétaire, sécurité moindre (vols, agressions...), qualité de vie dégradée pour les habitants du quartier</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1612	<p>JE SUIS CONTRE CE PROJET. Résident du quartier avec de jeunes enfants, je me déssole de la disparition du Champ de Mars comme espace de liberté pour les familles. La circulation sera déportée et créera des embouteillages. Les bus auront des trajets plus longs (42 par exemple) alors que leur fréquence est déjà irrégulière (toujours le 42, j'en fais régulièrement l'expérience). Nous sommes encore des familles dans le centre de Paris ; les prix de l'immobilier font déjà fuir la plupart d'entre nous. Ce projet encourage malheureusement au départ. Merci de tenir compte des résidents qui participent par leurs impôts à la vie de la capitale.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. - Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) - Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. <p>Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p>
1613	<p>Non à ce projet et à la déstructuration du patrimoine historique et culturel de Paris. Non à la bétonisation, non à l'abattage d'arbres, non à la suppression du mobilier actuel, non à la destruction du bassin central. Non le champ de Mars n'est pas le bassin de la Villette !!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour cette contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. - Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). - La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - La place Jacques Rueff devient entièrement piétonne, la circulation des bus 42 et 69 est réorganisée. Contrairement à ce qui a pu être dit et diffusé sur internet, le projet ne prévoit pas la suppression de la fontaine située Place Rueff.
1614	<p>Totalement opposé JPG</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1615	<p>Non a ce projet. C'est très bien comme cela. Conservier le patrimoine de Paris est plus important que le faire évoluer.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1616	<p><i>Doubleton 1615</i></p>	
1617	<p>Ces travaux sont totalement inutiles. Notre quartier est déjà un chantier permanent et une poubelle à ciel ouvert . Utilisez l'argent des citoyens à améliorer la propreté et la sécurité dans notre arrondissement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1618	<p>Je trouve cela dommageable pour paris de réduire les espaces verts du champs de mars et de retirer le mobilier d'époque qui participe de l'identité de paris. Ce projet ne semble donc pas adapté aux besoins de la ville !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). - Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).
1619	<p><i>Doubleton 1618</i></p>	
1620	<p>Le champs de Mars ne doit pas être détruit pour le tourisme ou l'événementiel. Ce lieu parisien doit rester authentique et un des poumons verts de Paris. Par ailleurs l'afflux de touristes et événements n'amènera que de l'insécurité aux habitants du quartier. Ce projet détruit un des plus beaux lieux parisiens et prisé par les familles pour ses possibilités de balade.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour cette contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Par ailleurs, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. Ajoutons que le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.

n°	Contribution	Réponse
1621	<p>- Les plans présentés dans le PPVE et ses annexes ne sont pas suffisamment détaillés. Le plan d'aménagement des voies de circulation n'est pas suffisamment détaillés (4.2.2.5 Réseaux projetés). On peine à comprendre ce qui est prévu pour les bus RATP et les bus touristique (parking, circulation, passage souterrain devant la Tour Eiffel. Où pourront ils stationner et manœuvrer.</p> <p>- Quelle solution est prévue pour les dizaine de bus touristique et voitures qui s'arrête tous les soir sur la place du Trocadéro pour permettre à leur passagers de voir la Tour Eiffel scintiller ?</p> <p>- La création d'une piste cyclable à l'intérieur de la place du Trocadéro nouvellement aménagée est dangereuse pour les vélo qui devront traverser pas moins de 5 files de circulations pour pouvoir l'atteindre. Il serait plus pertinent de créer une voie cyclable double sur le coté extérieur de la place, et d'ajouter une piste double venant couper le parvis végétal, entre l'avenue Paul Doumer et l'avenue du Président Wilson.</p> <p>- L'étude d'impact sur la circulation (3.2.5 Annexe 6) se base sur des données de 2017 : or les aménagements et la circulation dans Paris ont considérablement changés depuis 2017 avec la création de nombreux aménagements et notamment le plan vélo de la ville de Paris 2021-2026. Les hypothèses d'évolution de l'offre mentionnées page 25 sont déjà largement dépassées, notamment par la réalité de la création des pistes cyclables COVID...L'étude circulation doit impérativement être mise à jour.</p> <p>- Sur les images de synthèse (comme sur les plans) n'apparaissent pas le périmètre de protection (le mur de verre) installé tout autour de la Tour Eiffel. Aucune mention n'est faite.</p> <p>- L'étude flux piéton parle d'"obstacles sur le côté Est du Pont" pour parler des vendeurs à la sauvette installé: occultant ainsi toute considération sur ce point, notamment en terme de sécurité (vente à la sauvette, vols, regroupement de mineurs isolés).</p> <p>- Aucune étude sécurité/police/pompier n'est fournie- Très honnêtement la modification prévue de la place du Trocadéro interpelle quant à son amateurisme et sur son utilité. La végétalisation n'apportera rien alors qu'existe déjà de nombreux espaces végétaux sur la place et dans les jardins du trocadéro. Elle apportera nécessairement une gêne à la circulation et notamment pour les bus touristiques qui ne pourront déjà plus accéder à la Tour Eiffel aisément compte tenu des modification au pied de la Tour et sur le pont. Pire, il n'existera plus de point de vue "automobile" permettant de s'arrêter quelques instants pour admirer la Tour Eiffel et prendre une photo. La Tour Eiffel ne sera plus accessible visuellement qu'aux piétons !</p> <p>- Les travaux prévus ne prévoient aucune place pour pouvoir s'arrêter faire une photo de la Tour Eiffel. C'est une aberration touristique pour l'attractivité de la capitale.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant les hypothèses de l'étude de trafic, elles sont en effet basées sur des campagnes de mesures du trafic de fin 2017. Le scénario dit « de base », correspond ainsi à une modélisation de l'offre et de la demande à cet horizon. Cependant, l'étude développe un scénario dit « de référence » qui modélise l'offre et la demande à l'horizon 2024 sans la mise en œuvre du projet Site Tour Eiffel. Nous vous confirmons que ce scénario prend en compte l'ensemble des projets connus à cet horizon de temps, le plan Vélo (aménagement du REVe en particulier), les aménagements des places (Nation, Bastille, Madeleine, etc), ainsi que la mise en œuvre du plan Paris zone 30.</p> <p>S'agissant plus spécifiquement des bus : Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna.</p> <p>Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>La réunion publique du 3 novembre a permis de présenter, pour chaque ligne de bus, le trajet avant/après et les modifications opérées dans le cadre du projet.</p> <p>Ajoutons qu'initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Le scénario d'aménagement d'une piste cyclable à double sens sur le côté extérieur de la place du Trocadéro a été étudié mais il n'a pas été retenu compte tenu des impacts significatifs sur le trafic routier. Le parvis central est une zone piétonne. Elle pourra être traversée par les vélos pied à terre.</p> <p>- Par ailleurs, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
1622	<p>Ce projet est à la fois pharaonique et oublieux des intérêts des premiers concernés, les parisiens, qu'ils soient riverains ou non. Il porte des objectifs auto-affirmés en occultant absolument les conséquences immédiates et catastrophiques sur le quotidien des ceux qui vivent et passent dans le quartier chaque jour. Rendre le pont d'Iéna aux piétons ? Pourquoi rendre ? Il n'a jamais été seulement aux piétons. Il y a dans ce projet et dans sa présentation d'autant d'autoritarisme, de leurre, de prodigalité que d'erreurs d'appréciation, de visions réductrices et d'illusions. Ce projet, comme d'autres, poursuit des chimères au détriment des besoins réels des parisiens. Vivement Bellérophon et Pégase.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1623	<p>Honnêtement Mme la Maire de Paris il va falloir arrêter de faire n importe quoi avec notre patrimoine ! Non à ce projet ridicule qui d'autant plus ne prend pas en compte la vie des habitants du quartier! Une honte !!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1624	<p>Sur l'allée Maria Callas y-a-t-il toujours le projet d'un parking à autocars ? Si oui, que deviennent les arbres et quel sera l'accès et circulation de ces cars ? Garés les uns derrière les autres, comment déplacer un car sans mobiliser tous les autres ? Ayant un parking dans un immeuble rue Greuze quel sera la circulation pour accéder au Trocadéro ? Deux voies au Trocadéro pour 6 accès routiers me paraît totalement incohérent.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Vous évoquez le sujet du stationnement des cars de tourisme. Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel (allée Maria Callas, comme vous le pointez). Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>L'accès à la place du Trocadéro depuis la rue Greuze n'est pas modifié par le projet : rue des Sablons puis avenue Mandel.</p> <p>Nous précisons que la place du Trocadéro comportera 5 voies en tout (2 dans un sens et 3 dans l'autre).</p>
1625	<p>Je suis totalement opposé à ce projet qui ignore les intérêts des habitants et méprise la qualité de vie au profit venant du tourisme. Arrêtez le saccage de Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1626	<p>Tout ça est très artificiel, une ville vivante a besoin de ses voitures, les habitants locaux ne pourront plus bouger de chez eux. On n'est pas à Disney land, qui est au détriment de ceux qui y vivent et y travaillent.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1627	<p>Actuel très bel espace que les parisiens comme les visiteurs s'approprient parfaitement. Aucune raison objective au changement. Peut-être ces fonds seraient plus judicieusement utilisés pour améliorer les abords de paris, les zones de non droit ou des parkings en périphérie pour permettre aux banlieusards de continuer de venir à Paris. Plusieurs idées plus utiles.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1628	<p>Non à la fermeture du Pont d'Iéna</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1629	<p>Je refuse expressément le projet de réaménagement du site Trocadéro Tour Eiffel Champ de Mars.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1630	<p>On sait bien qu'aux approches d'élections importantes les projets fleurissent. La valse des deniers publics aussi. Attirer les touristes à Paris c'est bien pour le business, moins bien pour le bilan carbone car ils viennent en avion. Débarrasser le pont d'Iéna des voitures comme le veut Madame Hidalgo relève d'un parti pris contestable. Etant une personne âgée avec des difficultés à se déplacer autrement qu'en voiture je suis opposé à la fermeture du pont d'Iéna aux automobiles.</p> <p>Il vaudrait mieux pérenniser sur les trottoirs une boucle de train électrique permettant aux touristes de se reposer en admirant le paysage.</p> <p>Quand aux plantations d'arbres entre la tour Eiffel et l'Ecole militaire, je n'ai pas d'avis, si ce n'est que la sécurité de rassemblements pouvant aller jusqu'au million de personnes pourrait s'avérer de plus en plus problématique. Un jour viendra où il faudra respecter des quotas plus stricts et se munir de casques de réalité virtuelle.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1631	Le projet d'aménagement Trocadero - Tour Eiffel - Champs de Mars est une pure provocation de la Maire de Paris. Ce projet vise à accélérer la destruction de la ville et a en augmenté son image négative de ville sale et abandonnée. Malheureusement cette équipe municipale (notoirement incompétente) n'a que pour seul objectif de niveler par le bas ce que Paris propose à ses habitants et touristes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1632	La route permet d'assurer une circulation qui contribue à la sécurité dans le parc qui sera autrement squatté par des voyous. Pas besoin de bagagerie sauf si c'est pour avoir des alertes à la bombe tous les 10min. Merci de ne pas inciter le fast-tourism au détriment des habitants !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1633	Je suis profondément choquée de constater la disparition accélérée de tout ce qui faisait le charme de Paris et sa renommée mondiale. J'ai pu observer l'état dernier l'état de dégradation avancé du Champ de Mars. C'est absolument scandaleux. Je m'insurge contre la destruction de cette ville qui est désormais un chantier à ciel ouvert. De quel droit ? Les parisiens sont épuisés par ces travaux insensés et le monde entier s'interroge. STOP au massacre de notre patrimoine !!!! Ce projet d'aménagement du Champ de Mars, je n'en veux pas et vous remercie de cette consultation.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1634	Non au projet d'« aménagement » du site Tour Eiffel qui concerne le 16e, le 7e et le 15e arrondissements. Paris est aussi notre ville, merci de nous permettre d'y vivre comme nous le souhaitons et l'avons toujours fait depuis notre naissance! Laissez nous notre ville belle, authentique, historique, ville de lumières qui en fait notre fierté. Arrêtez de l'abîmez et de rendre ses habitants incapables de s'y déplacer sans avoir envie de pleurer devant tous les aménagements terribles que vous décidez arbitrairement. Pour cette concertation, prenez en compte les « Non » et renoncez à ce projet. STOP!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1635	Je suis opposé à ce projet qui enclavera le 16e arrondissement et compliquera la circulation dans la zone en raison de la réduction massive des voies de circulation à Trocadéro (mise en place de l'amphithéâtre végétalisé) et la fermeture du pont d'Iéna (réservé aux piétons). L'idée d'empêcher la circulation automobile et étriquant peu à peu Paris est une vaste entreprise de destruction de la capitale. Chaque projet de la Mairie de Paris est orienté sur cette thématique unique. Le programme de la majorité en place est de détruire la circulation dans Paris et autour de la capitale (prochaine étape, le périphérique). Ces projets sont clientélistes et n'intéressent qu'une minorité de parisiens qui vivent à l'Est de Paris. Paris se vide peu à peu en raison de cette politique dévastatrice et monothématique. La capitale est sale, insécure et on ne pense qu'à réduire les voies de circulation. Il suffit de sortir dans Paris pour voir les résultats du désastre y compris sur le plan économique. Je n'ai jamais vu autant de commerces fermés. Le désastre n'a que trop duré. La population parisienne n'a pas toujours suffisamment la force, le temps et la santé pour se déplacer en vélo et faire ses courses. Le mode de vie proposé concerne une partie limitée de parisiens. Enfin, la sécurité dans Paris n'est pas assurée et c'est le rôle de la mairie d'installer une police municipale disposant des moyens de traiter les problèmes de plus en plus nombreux d'incivilité et d'agression.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1636	<i>Doublon 1635</i>	Bonjour,
1637	Contre ce projet Il prévoit le retrait du mobilier Belle Époque, stipule 937m2 de pelouse perdue et prévoit la construction de bagageries et de kiosques abjectes Ce projet dénaturerait le Champ de Mars	Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information : L'ensemble des choix concernant le mobilier urbain a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).
1638	ce projet a des aspects "aménagement zones piétonnières existantes" intéressants mais est inacceptable pour les résidents des quartiers qui voient leur manière de se déplacer en auto,taxis ou bus très diminuée.Pensons par exemple aux personnes âgées ou aux visiteurs de province.Suppression ou restriction de circulation du Pont d'Iéna et de la Place du Trocadéro inadmissible (voire les pollutions et bouchons dans les zones de Paris où l'on a supprimé des voies motorisées)	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1639	Mmes Gustavson et Bowman, M. Porter, mondialement connus et respectés pour leurs réalisations soumettent un projet sur la base d'un programme établi par la mairie, ne peuvent proposer qu'un projet d'école, disons utopique.Beau geste architectural hors du temps, des préoccupations des riverains, négligeant les conséquences sur la communication avec les autres quartiers, rive droite- rive gauche et Est-Ouest; antiécologique au possible, et néfaste aux commerces et à la sécurité des personnes.Au surplus je n'ai rien vu qui favorise l'accès aux touristes et riverains ; parkings ; transports publics déjà dans l'indigence à ce jour. Il s'agit d'un projet hors cadre, en dépit des bonnes intentions, qui néglige les contraintes urbaines et particulièrement les Parisiens qui ont choisi de vivre dans les arrondissements concernés pour ce qu'ils sont. Bref est-il nécessaire de développer plus avant ? sans doute, mais ceci n'est que la synthèse de mes sentiments justifiée par d'autres réalisations parisiennes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1640	ce projet n'apportera rien de bon à notre arrondissement 16e. Je suis contre au projet de la Mairie de Paris.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1641	Bonjour, Ce projet ce fait au détriment des riverains. cela va engendrer des nuisance de sécurité, de circulation et donc de pollution sur les axes restant ouvert. Les aspects budgétaires ne sont pas clairs et cela n'augure rien de bon... Je suis radicalement opposé à ce projet. Bien cordialement	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1642	Que devient la circulation auto et scooter à partir de la rue de passy et bd delessert. Quid de la circulation auto av paul doumer vers trocadéro Quid de la circulation auto le long des berges(sous terrain?) Il semble que ce projet très joli en apparence ne va faire qu'accroître les bouchons dans le quartier. Interdire la voiture et motos 24h/24 et 7j/7 n'est pas acceptable. Il est préférable d'avoir un projet évolutif selon les heures(la tour est fermée le soir) , les jours(semaine et WE) et les époques(été et hivers ce ne sont pas les mêmes fréquentations)	Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note et qui appelle les éléments de réponse suivants : - la circulation sortant de la rue de Passy, puis du boulevard Delessert, empruntera la rue le Notre vers les quais de Seine. Le carrefour avec les quais permettra tous les mouvements (vers est et ouest) - la circulation de Paul Doumer vers Trocadéro pourra continuer d'accéder à la place, qui sera mise à double sens - la circulation sur les quais de Seine ne pourra plus accéder à la place de Varsovie et restera dans la trémie qui sera mise à 2x2 voies Nous prenons bonne note de votre suggestion concernant le mode de circulation différencié selon les périodes.
1643	Je suis CONTRE LE PROJET DE LA MAIRIE DE PARIS pour le réaménagement du Champ de Mars Tour Eiffel Trocadéro	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1644	Ce projet est pour les touristes ! Les riverains sont oubliés. Je suis contre, car la circulation des véhicules ne va pas disparaître mais elle va se déborder sur les petits rues adjacentes qui ne sont pas préparées pour ça. Notre quotidien va donc se détériorer.	Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information : - Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. - Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.

n°	Contribution	Réponse
1645	<p>Madame Hidalgo,</p> <p>J'ai 23 ans et circule dans Paris depuis tout petit à travers différents moyens de transport. Je constate depuis quelques années une dégradation profonde de la circulation dans la capitale, due aux travaux permanents et à l'augmentation (parfois inappropriée, comme sur la Rue de Rivoli par exemple) du nombre et de la taille des voies cyclables. Ces modifications engendrent des problèmes considérables : il est quasiment impossible de circuler dans Paris, et pourtant, Le Parisien est têtue et il continue.</p> <p>Concernant le projet Trocadéro - Tour Eiffel - École Militaire. Fermer le pont d'Iéna aura pour conséquence certaine de bloquer totalement la circulation des avenues de New York, du Président Kennedy et de la voie Georges Pompidou. Cela aura donc des répercussions sur la circulation sur le périphérique et sur la N118. De même la circulation sera difficile côté 15ème sur le quai de Grenelle. De plus, le blocage de ces voies aura pour conséquences une affluence massive des voitures sur les rues situées juste au nord de ces avenues (Paris 16ème sud) et la gêne pour les habitants sera conséquente.</p> <p>Concernant les avantages que pourraient avoir ce projet. Ce projet, Madame, n'est pas fait pour les parisiens mais pour les touristes. Le seul point positif de ce projet est de faciliter la liaison Tour Eiffel - Trocadéro pour les piétons. Or, aucun parisien n'effectue ce trajet, si ce n'est pour une balade le dimanche, mais la circulation y est très faible! Les seules personnes qui tireraient réellement profit de cet aménagement seraient les touristes, et encore, il ne verraient pas le vrai Paris.</p> <p>Je vous prie Madame, de bien vouloir reconsidérer ce projet,</p> <p>Merci,</p> <p>Un Parisien de toujours</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Veuillez trouver quelques informations complémentaires en lien avec vos remarques.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Ce projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
1646	je suis contre ce projet qui poursuit la dégradation de notre si jolie ville et creuse le déficit	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1647	<p>Beau projet de réaménager les jardins du Trocadéro et du champs de Mars. Cela mérite un peu de rajeunissement. Mais non à la piétonisation des routes, surtout sur l'esplanade. Cela va devenir un enfer pour la circulation dans le quartier pour ceux qui circulent en voiture, bus ou taxi. Il doit surement être possible de faire des choses bien, sans fermer (ou quasiment) les voies de circulation automobiles. On peut imaginer par exemple un petit sous-terrain pour rejoindre la petite place au centre du Trocadéro, etc.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1648	<p>Qui de la sécurité aux abords de la Tour Eiffel ? Actuellement, la Tour Eiffel est entourée d'une immense paroi vitrée pour se protéger du risque terroriste. Cela n'est malheureusement pas près de changer. Cela ne figure pas sur la vidéo qui présente le projet et donne l'impression que l'on peut se déplacer librement tout autour de la tour Eiffel. On nous vend du rêve.</p> <p>Ce projet est totalement idéologique! De nouveau, il va provoquer des bouchons monstres et gâcher la vie des franciliens qui se rendent au travail! La qualité de vie du quartier va se dégrader! Le projet s'annonce ruineux... Quid de l'enclavement du 16e arrondissement avec la fermeture du Pont d'Iéna? Au delà de l'aspect touristique, que va concrètement devenir cette place? Le Trocadéro connaît déjà de nombreux problèmes de sécurité, vols, violences, etc. NON à ce projet qui va continuer à dégrader un peu plus Paris!</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1649	<p>Bonjour,</p> <p>Le Champ de Mars est aujourd'hui est un lieu touristique mais aussi un lieu de rencontres, de repos et de jeux pour les riverains, notamment les familles. Le projet semble occulter la dimension locale à des fins touristiques.</p> <p>La fermeture de la circulation pour les gens habitant dans les alentours n'est pas acceptable, surtout pour y laisser des compagnies privées envahir cet espace d'utilité publique.</p> <p>Qu'est-il fait pour assurer la tranquillité du voisinage et la sécurité du site?</p> <p>Qu'est-il fait pour assurer une circulation cohérente avec le ZTL ?</p> <p>En tant que parisien habitant dans le 7ème, je suis très inquiet de la non concertation et prise en compte des gens qui habitent Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques et observations.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Vous évoquez le sujet de la sécurité. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>De plus, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site (les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendant pas du porteur du projet), notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>La ZTL en cours de réflexion pour Paris Centre - Saint Germain fait l'objet de différentes études sur des périmètres larges, et intègre les projets d'ores et déjà actés par la Ville, dont bien entendu le projet Tour Eiffel et les conditions de trafic futures. Vous trouverez plus d'informations sur ce projet dont le bilan est en train d'être dressé sur la page suivante : https://www.paris.fr/pages/paris-respire-zone-apaisee-paris-centre-et-saint-germain-17609</p> <p>Veuillez enfin noter que deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p>
1650	<p>Le quartier est devenu déjà invivable, sale, infesté de rats, de détritus, de gens sous emprise qui font de la trottinette a fond sur les trottoir...Ne parlons même pas de la sécurité ou du bruit.</p> <p>Anne Hidalgo a augmenté la pollution, avec des mesures malhonnêtes et électoraliste. Paris est devenu une ville hors de prix à la qualité de vie déplorable.</p> <p>Impraticable en voiture, le discours sur l'électrique est absurde (les batteries sont hyper nocives et ont un bilan carbone désastreux sans parler de la façon dont est produite la matière première dans les pays d'Afrique....Et eelv ou le ps se permettent de nous faire la morale?</p> <p>Elle construit des logements sociaux mais prostitute notre ville aux grands groupes et aux pays étrangers qui se payent notre patrimoine. Elle trouve quand même le moyen d'exploser le budget.</p> <p>le paris plage Trocadero il faudrait qu'on en parle....des sonos a fond pour des matchs de basket qui rameutent toute la banlieue et des événements nuls avec trois familles qui se demandent ce qu'elles font là...</p> <p>Vivement qu'elle dégage et qu'on l'empêche de nuire. Elle n'a été élue qu'en profitant de magouille électorales qui ne tiennent pas compte du scrutin universel.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1651	<p>Contre ce projet</p> <p>Remettre des bancs, respecter la mobilité des personnes âgées ainsi que les handicapés, rendre Paris propre.</p> <p>Pierre BELIN 75116 Paris</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
		Bonjour,
1652	<p>Je m'oppose au projet de réaménagement du site « Trocadéro - Tour Eiffel - Champ de Mars » proposé par la Mairie de Paris.</p> <p>Aucune mention de l'insécurité du lieu alors que cette dernière est omniprésente à tout moment de la journée. J'ai personnellement été agressé sur ce site un soir où je rentrais chez moi, et quand je dis agressé, j'entends par là tabassé par une bande d'individus qui m'ont roué de coups de poing au visage puis de coups de pied une fois que j'étais au sol. Je connais personnellement d'autres gens qui ont aussi été agressés et/ou rackettés sur ce même site.</p> <p>De plus, je trouve la fermeture du pont d'Éna scandaleuse. Cette fermeture va uniquement transformer ce pont mythique en grand bazar où vont s'installer durablement et pouvoir s'étaler les multiples vendeurs à la sauvette de petites tours Eiffel et les personnes qui proposent des jeux d'argent pour escroquer les touristes, déjà présents sur les trottoirs de ce même pont.</p>	<p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>- Le Pont d'Éna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p>
1653	je suis contre ce projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1654	Le champ de mars et le Trocadero sont devenus des endroits sales et mal fréquentés par des gens qui ne respectent pas ceux qui vivent là. La qualité de vie à Paris se dégrade de plus en plus. Hidalgo fait du mal à Paris, elle et tout le PS comme EELV...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1655	<p>1. Sur l'entretien durable des installations envisagées Riverain du 16ème arrondissement, je constate au quotidien l'absence d'entretien des équipements urbains existants, en particulier les mauvaises herbes qui envahissent tout. La moindre jardinière se transforme rapidement en dépotoir et l'impression générale est celle d'un Arrondissement sale. Aussi, comment croire que les bacs à fleurs sur le pont d'Éna vont être entretenus durablement et que l'investissement envisagé sera pérennisé?</p> <p>2. Circulation automobile N'en déplaise à Mme Hidalgo et à ses équipes, l'accès en voiture reste une nécessité. C'est vrai que des transports publics plus réguliers et donc moins bondés incitent à laisser sa voiture au parking, ce qui n'est pas le cas actuellement. Nous souffrons déjà de la réduction des files pour voiture sur les quais rive droite, alors que le nombre de vélos qui circulent sur l'autre voie se compte sur les doigts de la main. Couper la circulation sur le Pont d'Éna serait une HÉRÉSIE et j'y suis absolument opposée parce que cela créerait des embouteillages de report dans tout l'ouest de Paris.</p> <p>3. Changement climatique Je vois beaucoup de verdure sur les croquis, ce qui est bienvenu pour abaisser la température. Mais que faisons-nous dans l'arrondissement par ailleurs? Les habitants seront-ils consultés? Restera-t-il du budget pour cela? Merci à la Mairie du 16e d'organiser le dialogue avec les habitants sur la qualité de vie dans nos quartiers, c'est important et urgent.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1656	Beaucoup d'argent dépensé pour une perspective bien enjolivée. A part la piétonnisation du pont, et quelques aménagements, je ne vois pas l'intérêt. En outre, qui ira sur le nouveau terre-plein de la place du Trocadéro alors que la vue est évidemment et naturellement de l'autre côté? Personne!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1657	<p>Pensez aux parisiens Madame Hidalgo.</p> <p>Paris n'appartient pas aux touristes.</p> <p>Vos initiatives ne font que de créer des quartiers dans les quartiers. Le projet de la Tour Eiffel en est le pire exemple. Division pure et simple de Paris entre ouest et le reste.</p> <p>Rien n'est réfléchi. Tout n'est qu'image et démagogie.</p> <p>Il s'agirait déjà de s'occuper de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la propreté - la sécurité - les gens dans la rue - les parcs et jardin existants (les bois remplis de débris issus des nuits agitées) - la qualité du mobilier urbain <p>Bref ça fait déjà beaucoup de travail donc évitez de vous en rajoutez vous n'êtes déjà pas capable de faire le travail de base... (ah oui et pensez aux dépenses publiques aussi, on sait tous que ce n'est pas votre fort mais il faudrait quand même mettre le nez dans les comptes un jour)</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1658	Je m'oppose à ce projet complètement. Un désastre.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1659	Je pense que la ville de Paris devrait en toute priorité s'occuper de la propreté des espaces publics qui fait honte, ainsi que d'une circulation fluide nécessaire tant pour le tourisme que pour l'économie. Paris n'a pas besoin d'investir dans un tel projet. Occupons nous en priorité d'entretenir l'existant	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1660	Je suis tout à fait opposé à ce projet désastreux de réaménagement du site " Trocadéro-Tour Eiffel-Champ de Mars " . Je vous remercie d'organiser cette réunion du 3novembre à 169h .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1661	<i>Doublet 1660</i>	
1662	Je pense que la ville de Paris devrait en toute priorité s'occuper de la propreté des espaces publics qui fait honte, ainsi que d'une circulation fluide nécessaire tant pour le tourisme que pour l'économie. Paris n'a pas besoin d'investir dans un tel projet. Occupons nous en priorité d'entretenir l'existant	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1663	<p>Non à la réduction de la largeur des pelouses, non à la destruction du bassin central dans le but d'y créé à la place un « miroir d'eau » non pour la construction des deux bagageries et des bureaux au pied de la Tour Eiffel et à l'extension de la privatisation du parc accordée à la Tout Eiffel. Non à la salle de béton entre les alignements d'arbres dans les allées latérales, non également à la minéralisation de l'esplanade de l'école militaire pour y faire des événements à longueur d'année. Les champs de mars est non pas un patrimoine parisiens c'est un patrimoine mondial qui appartient aux français mais aussi aux étrangers. C'est le poumon vert de Paris dans un 7ème arrondissement très vert et boisé. Il est inconcevable en 2021, en pleine crise climatique, de continuer à vouloir mettre du béton dans les sols, de continuer d'artificialiser les sols, de continuer d'urbaniser, de détruire des espaces verts car c'est ce que la mairie prévoit en réduisant drastiquement la largeur des pelouses et en les transformant en pelouses techniques. Il en va de même pour les bassins en pierre et les sculptures. On parle de notre patrimoine, de notre héritage, de pièces et d'éléments qui vivent depuis plus d'un siècle et qui sont pérenne dans le temps du fait des matériaux utilisés, ce qui n'est pas du tout le cas du mobilier que la mairie de Paris prévoit d'installer, qui n'est pas pérenne et qui n'est pas entretenu ni entretenable correctement, les exemples sont nombreux de mobilier « contemporain » dans la ville qui sont dans un état de vétusté avancé.</p> <p>Le champ de mars doit être embelli, pas détruit, notre héritage doit être conservé et restauré, et je souhaite que les espaces verts soient conservés tels qu'ils le sont aujourd'hui et que les sols ne soient pas artificialisés comme cela est prévu</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>- La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p> <p>- Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Concernant plus spécifiquement le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
1664	Non à ce projet! L'argent public ne peut il pas servir à d'autres fins que celles ci? Ne faut-il pas améliorer la qualité de vie des parisiens plutôt que de la dégrader? La ville de Paris devient un ghetto où il est de plus en plus difficile de se déplacer d'un arrondissement à l'autre! Par ailleurs, les jardins du Trocadéro sont déjà sales et c'est un lieu propice aux pickpockets et autres trafics en tous genres., pourquoi en augmenter la surface? Prenons en soin plutôt que de s'étaler et ne s'en occuper!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1665	<i>Doublet 1664</i>	
1666	Bonjour, j'estime qu'il ne faille pas éviter le sujet de l'écologie. Habitant du XVIIe arrdt, j'ai souvent des problèmes respiratoires du fait de la pollution causée par les pots d'échappements. Si le projet de Mme. Hidalgo pour Paris n'est pas le meilleur, il a le mérite de traiter ces questions. Merci de prendre en considération vos administrés qui n'utilise pas d'essence.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1667	Je souhaite que le champ de Mars reste identique et non dénaturé.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
1668	<p>Non à ce projet !</p> <p>Concentrez vous déjà sur des sujets de la vie quotidienne des parisiens:</p> <p>la propreté des rues, la sécurité des gens, ... l'entretien des parcs ...</p> <p>avant d'entreprendre encore un enieme projet... qui ne servira pas à grand chose!!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1669	<p>Assez de dogmatisme dans la gestion de la circulation à Paris. Condamner le pont d'Iéna et la place du Trocadéro va occasionner une gêne insupportable pour les riverains et les personnes en transit. Il est temps d'arrêter de saccager Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1670	<p>Patrimoine détruit, constructions de bureaux, bétonisation des allées, réduction de l'espace de la pelouse...</p> <p>Je ne vois pas l'intérêt d'un tel projet : il n'est ni esthétique, ni pratique, ni écologique. Il va à l'encontre des intérêts des parisiens, qui vont être confrontés à une nouvelle série de travaux, à une réduction de la mobilité et qui vont voir l'esthétique parisienne classique remplacée par une esthétique que seule la mairie de Paris approuve (sérieusement, les bacs végétaux sur le pont d'Iéna, qui trouve ça joli ?! Même sur les modèles c'est hideux ! en version réelle ce sera absolument horrible)</p> <p>Au lieu d'engager un nouveau projet coûteux, qui creuserait encore la dette déjà abyssale, la mairie devrait se concentrer sur la propreté et la réhabilitation du patrimoine classique : réparez les lampadaires, remettez les bancs Davioud, assurez vous de la propreté de la ville.</p> <p>Les parisiens en ont assez des éternelles promesses, de la communication de la Mairie de Paris : on leur promet la végétalisation, ils ont des bacs qui deviennent rapidement des poubelles ou des cendriers, on leur promet des forêts urbaines, mais plus d'arbres sont coupés que replantés...</p> <p>Ce projet devrait être soumis à un vote des habitants concernés, non pas seulement à une consultation électronique qui ne prendra certainement pas en compte les nombreuses critiques.</p> <p>Cordialement, un jeune parisien sérieusement navré et inquiet de l'avenir de sa ville</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Il est l'aboutissement de deux phases de concertation préalable ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>- Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>- Enfin, ajoutons que le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93)</p>
1671	<p>Ce projet d'aménagement est contraire aux intérêts publics. Il dévalorise du patrimoine classé ou participant à l'âme parisienne. Il diminue la surface d'espaces verts. Il encourage le détournement du site en lieu événementiel.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution dont nous prenons bonne note. Il appelle plusieurs compléments d'information :</p> <p>- Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>- S'agissant des espaces verts, nous nous permettons de souligner que la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels</p> <p>- Enfin, notons que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
1672	<p>Je suis contre, vous avez déjà assez massacré la ville depuis que vous la dirigez, laissez les Champs de Mars comme il est c'est-à-dire très bien, même si on voit qu'il manque d'entretien merci.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1673	<p>Il faut s'opposer à tout prix à ce projet aberrant et ruineux pour les contribuables qui rendrait la circulation encore plus impossible que ne l'a déjà rendue Mme Hidalgo et risquerait d'aggraver substantiellement l'insécurité qui règne depuis des années dans le périmètre concerné et de le transformer en coupe gorge nocturne comme l'était autrefois Central Park à New York. Pas de ça à Paris!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1674	*	
1675	Fermelement opposé a ce projet délirant de la Mairie de Paris *	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1676	<p>Une catastrophe en perspective : moins d'espace vert et toujours plus de béton. Perte de l'esthétiques chère aux parisiens. La suppression du bassin, encore un énième détruit par la municipalité, c'est à ce demander pourquoi il les détestent à ce point.</p> <p>Enfinement un lieu qui ne sera plus pour et par les parisiens mais destiné à une exploitation marchande intensive....</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1677	<p>Nous sommes totalement contre le projet de la ville de Paris d'aménagement entre le Trocadéro et l'Ecole militaire et contre la fermeture du point d'Alma aux voitures.</p> <p>Paris et d'abord et essentiellement une ville pour habiter et pour travailler. Paris est le centre économique et culturel de la France. De gens de tout âge y vivent et travaillent. La Mairie actuelle de Paris veut en faire une ville pour les touristes, au lieu d'intégrer le tourisme dans notre vie quotidienne, donc pas d'accord.</p> <p>Le Trocadéro est un axe de circulation important, tout comme le pont d'Alma. Supprimer ces deux axes entraînerait des embouteillages dans les petites rues.</p> <p>Madame la Maire, malgré votre forte volonté de sortir les voitures de Paris, acceptez que Paris et les Parisiens aient besoin de circuler correctement et nous avons besoin des voitures pour garder une vie normale. Rappelez-vous également que les batteries de vos vélos électriques sont autant polluantes que les voitures.</p> <p>Madame Hidalgo, ne faites pas fuir les habitants de Paris.</p> <p>Comme disait un philosophe, Paris est devenu Beyrouth, n'aggravons pas encore plus la situation.</p> <p>Non à cet aménagement !!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution dont nous prenons bonne note. Il appelle plusieurs compléments d'information :</p> <p>- Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>- Concernant la circulation : le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modalités de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>

n°	Contribution	Réponse
1678	<p>Bonjour. L'installation d'une esplanade de verdure sur la place de Trocadero va provoquer les nuisances suivantes: limitation de circulation qui va provoquer des embouteillages (pas forcément bon pour l'air ambiant si l'objectif était écologique), non seulement pour ceux qui travaillent mais aussi pour ceux qui déposent leurs enfants dans les écoles environnantes. Comment sera nettoyée l'esplanade: cela risque de devenir un cauchemar en termes de propreté (papier gras, bouteilles en plastique...)comme c'est le cas dans beaucoup d'arrondissements de Paris. Comment va gérer la Mairie de Paris? Y A t'il par ailleurs une assurance qu'il n'y aura pas d'événements même ponctuels sur cette place? Idem pour la nuisance liée au bruit sur la place de Varsovie car là effectivement il y aura des événements. Merci. Cdt. R de la Morandière.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Concernant la circulation, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- S'agissant de la propreté, le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>- Enfin, notons que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadero, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
1679	Doublon 1678	
1680	Doublon 1678	
1681	<p>Il est urgent d'attendre. Un moratoire s'impose jusqu'au terme des JO. A quoi bon en effet aménager à grands frais des espaces sur lesquels on va édifier des structures provisoires foncièrement destructrices. Que la Ville consente à ouvrir une concertation véritable et tienne compte des attentes des Parisiens</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1682	<p>Ce projet à l'intention des touristes ne correspond absolument pas au besoin des parisiens et spécialement des habitants du secteur qui se verront enclavés sans possibilité de mobilité ni de stationnement. En outre, à l'heure où les finances parisiennes accusent un déficit de plus sept milliards et demi d'euros multiplié par sept depuis les mandatures socialo-écoco-communistes, il est totalement déraisonnable de gaspiller encore l'argent du contribuable pour un projet aussi idéaliste qu'irréaliste qui ne fera encore que nuire aux parisiens, ne serait-ce que pendant la durée des travaux qui rendra insupportable la vie des riverains et de de tous les usagers, y compris en transports en commun</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadero jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadero) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>- Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
1683	<p>Nous sommes totalement contre le projet de la ville de Paris d'aménagement entre le Trocadero et l'Ecole militaire et contre la fermeture du point d'Alma aux voitures. Paris est d'abord et essentiellement une ville pour habiter et pour travailler. Paris est le centre économique et culturel de la France. De gens de tout âge y vivent et travaillent. La Maire actuel de Paris veut en faire une ville pour les touristes, au lieu d'intégrer le tourisme dans notre vie quotidienne, donc pas d'accord.</p> <p>Le Trocadero est un axe de circulation important, tout comme le pont d'Alma. Supprimer ces deux axes entraînerait des embouteillages dans les petites rues.</p> <p>Madame Hidalgo, ne faites pas fuir les habitants et les sociétés de Paris. Comme disait un philosophe, Paris est devenu Beyrouth, n'aggravons pas encore plus la situation. Non à cet aménagement !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1684	<p>Ce projet ruineux rendrait la circulation épouvantable et plus difficile encore qu'aujourd'hui! Sans compter les problèmes de sécurité qui existent malheureusement déjà et qui seraient amplifiés alors.</p> <p>NON AU REAMANAGEMENT DU SITE</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1685	il faut Stopper net ce projet fou et placer sans tarder la Mairesse de Paris ainsi que toute son équipe sous tutelle.*	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1686	C'est monstrueux comme tout ce que décide madame Hidalgo ! Ça coûte un pognon fou que Paris n'a plus à cause de la dette abyssale due à madame hidalgo	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1687	Doublon 1686	

n°	Contribution	Réponse
1688	<p>Baisse du nombre d arbre et d espace vert. Baisse de l'oxygène à Paris. Débordement à venir sur de tels événements. Paris et la Tour Eiffel ne sont pas des studios TV géant à ciel ouvert...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- S'agissant des espaces verts, notons que la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p> <p>- Par ailleurs, la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
1689	<p>Bonjour, Je suis contre le réaménagement du site. J'habite rue de la Federation, je vais à la piscine e Émile Antoine pour raisons médicales, je suis donc au centre du quartier Bir Hakeim. Je ne vois absolument pas l'intérêt de réaménager ce site très agréable pour les riverains. Pratiquement tous les bus de proximité sont sur l'allée médiane du Champs de mars et je les utilise fréquemment . On parle de rétrécissements des pelouses pour construire des murets en pierre. Quel est l'intérêt de ces travaux. Les enfants profitent de ce grand espace vert qui a justement un air de campagne à Paris avec manèges, espaces de jeux divers.</p> <p>J'espère vraiment qu'on laissera notre quartier tranquille. Les touristes vont voir la Tour Eiffel, ils sortent en masse du metro et empruntent déjà un bout de la rue de la Federation, on ne peut plus passer. Les espaces verts ne les intéressent pas. Et je pense aux automobilistes qui vont devoir faire un détour sur leur trajet habituel.</p> <p>NON NON NON MERCI</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
1690	<p><i>Doubleton 1689</i></p>	
1691	<p>J'habite près du Champs de Mars et je suis extremement contre ce projet monstrueux et cher, qui n'apportera que désagréments ,insécurité,etperturbations dans notre quartier Mme Hidalgo ne tient jamais compte des riverains qui ont acheté ou loué des appartements qui leurs ont coutés tres chers et qui vont dévaluer tres rapidement En plus ,la circulation des voitures et des bus va devenir insupportable pour le quartier et par ricochet pour tous les Parisiens Cet endroit totalement voué au tourisme et aux divers évènements va devenir invivable Avant de faire de grands projets ,la Maire ferait mieux de s'occuper de la propreté et de la salubrité de ce quartier, ce qu'elle a été incapable de faire jusqu'à présent</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1692	<p>Nous sommes contre le projet d'aménagement du site Tour Eiffel. Les votes des résidents de ces arrondissements ne sont pas pris en considération. Ni d'ailleurs les représentants des mairies concernées (7 Ème, 15 Ème et 16 Ème), pourtant bien élus démocratiquement. Famille Jessner.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1693	<p>Vous avez mon entier soutien et vous remercie.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1694	<p>Dépenses pharaoniques pour les parisiens transformés en cochons de payeurs pour satisfaire Notre Drame de Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1695	<p><i>Doubleton 1693</i></p>	
1696	<p>Occasion supplémentaire de fragmenter la capitale, le site Tour Eiffel s'ajoute à la ZTL (Zone à trafic limité) que va devenir le centre de Paris et à quelques autres enclaves à régime particulier en projet. Politique déléguée de l'Hôtel de Ville de tronçonner Paris, d'y pratiquer le "divisionnisme" au détriment de son unité.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1697	<p>SiBonjour Nous sommes résolument oppose a ce projet qui va completement dédier notre quartier au tourisme de masse sans que nous riverains puission vraiment en profiter voyer aujourd'hui hui ce qui ce passe la rue est rempie de vendeurs a la sauvette ce qui est illégal . Comment pourrions nous sortir de notre quartier si la circulation y est interdite ? Quid de la sécurité ,de la propreté ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques compléments d'information :</p> <p>- Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>- Par ailleurs, notons que le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>- Enfin, le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p>
1698	<p><i>Doubleton 1697</i></p>	
1699	<p>Bonjour Je suis totalement contre ce projet de réaménagement du site Trocadéro /tour eiffel/champ de mars, qui n'a que pour objet de flatter l'ego de mme Hidalgo et de détruire une partie du 16 eIl se trouve que la mise en place de certaines rues(voir demi-rues piétonnes ex rue chernoviz) déstabilise déjà totalement la circulation(engorgement de la rue Raynouard) pour très peu de benefices(les chiens et les coursiers sur le trottoir), ce projet n'a pour but que de faire en sorte de compliquer la circulation....si son idée est de faire de paris une ville piétonne , il faut d'abord qu'elle budgétise ce que rapporte une voiture...outre le fait que les trottinettes électriques et les vélos ne respectent pas tout le temps le code de la route, je ne veux pas d'un projet qui draine uniquement des touristes et nuise à ma tranquillité...il devient presque dangereux de se promener de Passy au champ de mars...je n'ai pas vu la police , alors qu'il y a des vols sans arrêt.... sans parler du coût qui se répercutera dans nos impôts...je pense que mme hidalgo déteste le 16 e, je ne sais pour quelle raison, mais elle s'acharne...sous couvert d'un développement touristiqueje ne pense pas qu'une campagne d'affichage d'octobre rose, sur le pont d'Iéna , soit du meilleur goût pour les touristes, même si je suis sensibilisée à cette cause....il deviendrait pour nous impossible de circuler et de vivre paisiblement!!!! JE VOTE CONTRE!!!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1700	<p>Bonjour,</p> <p>Je m'oppose à ce projet qui a pour conséquence de réduire les espaces verts, de rajouter du béton, d'installer des bureaux et des bagageries.</p> <p>Le fait d'augmenter le volume d'évènements et de concerts (et donc privatiser l'espace) n'est pas dans l'intérêt des Parisiens mais dans celui de générer du profit avant tout.</p> <p>J'émet des doutes concernant le sort réservé aux parcs, mobilier urbains et autres qui pourraient être remplacé par du moderne malheureusement généralement de mauvais goût.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>En ce qui concerne la surface végétale, loin d'être réduite celle-ci sera augmentée. En effet, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Vous nous interpellez également sur les nuisances consécutives à l'organisation de nombreux événements sur le site. Sachez que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.). L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme la création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, la création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours.</p> <p>Enfin, sachez que le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
1701	<i>Doubleton 1700</i>	
1702	<i>Doubleton 1700</i>	
1703	<i>Doubleton 1700</i>	
1704	<p>Bonjour</p> <p>Ce projet va à l'encontre de la qualité de vie des résidents parisiens.</p> <p>Un minimum de modernité technologique dans l'aménagement des espaces permettrait d'améliorer considérablement la cohabitation des habitants et des touristes. Une ville intelligente avec des éléments mobiles pour permettre à tous de se déplacer confortablement en fonction des jours, des plages horaires, des saisons, des événements... cela ne paraît plus futuriste en 2022!</p> <p>L'acharnement perpétuel de la mairie de Paris envers les conducteurs sans proposer d'alternatives de transports viables (tant sur la sécurité que la fiabilité) est destructeur pour l'économie de la ville sur le long terme.</p> <p>Favoriser les déplacements pendant les heures de pointe et laisser l'espace aux piétons et mobilités douces le reste du temps est indispensable à un éco système sain et durable. Il y a des actifs qui vivent encore dans Paris!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1705	<p>Bonjour</p> <p>la construction de kiosques ou d'espaces bagages au pied de la tour eiffel est un non sens ecologique et met en danger le jardin anglais</p> <p>de plus la suppression des pelouse devant l'ecole militaire est regrettable</p> <p>les parisiens veulent un espace vert, pas une autre place de la république bétonnée!</p> <p>merci beaucoup</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. Loin d'être réduite, la surface végétale sera en effet augmentée puisque la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>En ce qui concerne la construction de kiosques, sachez qu'une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits-courts et l'économie sociale et solidaire. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existants, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site.</p> <p>Nous entendons vos remarques au sujet des pelouses du Champ de Mars. Sachez que le patrimoine végétal s'y trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont également subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Notez que le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p>

n°	Contribution	Réponse
1706	<p>premièrement ce projet a un coût considérable alors que la ville de Paris a déjà un déficit énorme. Cet aménagement rendra difficile les déplacements de la plupart des habitants du secteur, et des services de secours, notamment la fermeture du pont d'Iéna; Paris doit être aménagé pour améliorer la qualité de vie des habitants et non pour privilégier les attractions touristiques. Au lieu de faire des dépenses somptuaires pour des transformation peu utiles, il faudrait réparer les chaussées de Paris qui sont partout défoncées, aménager les pistes cyclables de façon à éliminer les bornes jaunes inesthétiques, créer des crèches. Les restrictions de la circulation automobile empêchent déjà les artisans de venir travailler à Paris, ils ne peuvent pas transporter leurs outils sur un vélo ou dans un autobus, pourquoi en rajouter. Française Héritier 75016</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera en effet à améliorer la qualité de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été.</p> <p>Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées puisque le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse.</p> <p>Le projet cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos via le réaménagement des traversées, la création de pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (pièce 4.2.1.10).</p> <p>En ce qui concerne la circulation automobile, les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Vous pouvez retrouver le détail de ces modélisations dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Quant au coût du projet, notez que celui-ci a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p>
1707	<p>Je suis totalement opposée à ce projet pour 3 raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ce projet va nécessiter une modification de PLU, je contre toute modification du PLU. _ Il y a déjà des gros problèmes de sécurité dans le quartier, trafic de drogue, vol des touristes et habitants, sans oublier aux atteintes aux personnes : viols, et coups pouvant aller jusqu'à la mort..... je pense que cette zone très importante dans laquelle la police ne pourrais circuler ne va qu'augmenter cet énorme souci pour toutes les personnes qui ont à être dans ce quartier. - Il ne faut pas oublier qu'il y a déjà beaucoup de nuisance sonore du fait des différentes manifestations qui sont organisées, ce problème va être amplifié de façon phénoménale. <p>Il est urgent que Mme Hidalgo s'occupe de gérer Paris correctement plutôt que de pourrir la vie de toutes les personnes qui doivent y travailler, voyager ou y habiter.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Effectivement le projet nécessite une mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme (MECPLU). Le projet proposé est conforme aux orientations générales du PLU de la Ville. La mise en compatibilité porte sur le règlement du PLU et concerne des dispositions localisées circonscrites.</p> <p>Nous entendons vos remarques concernant la sécurité du quartier. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Concernant les nuisances consécutives à l'organisation de nombreux événements sur le site, sachez que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.). L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme la création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, la création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours.</p>
1708	Les champs de mars doit rester tel qu'il est il représente la France vous n'avez pas le droit de le saccager	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1709	<i>Doublet 1706</i>	
1710	Ce projet est inraisonnable et contre productif. La maire de Paris a d'ores et déjà assez détruit la ville comme ça. il faut que cela cesse.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
1711	<p>L'Association les Amis du Champ-de-Mars alerte : Le Champ-de-Mars est en danger !</p> <p>Le Projet d'aménagement sur site de la tour Eiffel, lancé en prévision des Jeux olympiques de 2024, renforce l'exploitation économique du Champ-de-Mars et fait la part belle aux intérêts commerciaux et au tourisme de masse, au détriment des parisiens qui en subiront les nuisances et les conséquences.</p> <p>Ce projet entraînera des dégradations : Réduction de 30% des pelouses centrales; Bétonnisation des allées par la construction de bagageries, de bâtiments de bureau, d'édicules commerciaux; Multiplication des occupations événementielles.</p> <p>Ce projet accroîtra l'insécurité : suppression de circuits des transports en commun reliant les arrondissements périphériques au centre de Paris; Insécurisation des piétons pas suppression de la seule voie traversante encore ouverte à la circulation; Accroissement des nuisances et de la pollution par l'interruption des flux de circulation entre les 15e et 16e arrondissements et le centre de Paris.</p> <p>Enfin, dans sa conception actuelle, ce projet ne tient pas compte de la valeur patrimoniale du site et contredit l'aménagement intelligent d'un lieu pensé, depuis plus de 120 ans, comme un jardin public et un espace récréatif populaire. C'est un projet pharaonique et excessivement dispendieux (estimé d'ores et déjà à près de 110 millions d'euros!) dont les inconvénients signalés dépassent largement des avantages qui restent à préciser.</p> <p>Les Amis du Champ-de-Mars demandent en conséquence un moratoire afin que ce projet d'aménagement du site de la tour Eiffel ne soit pas mis en œuvre à la hâte, mais fasse l'objet d'une réflexion élargie permettant une meilleure intégration dans son environnement.</p> <p>En pièces jointes, un document explicatif, ainsi qu'une lettre ouverte signée par trois associations directement concernées : les Amis du Champ-de-Mars, XVIe demain et Passy-Seine.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera en effet à améliorer la qualité de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Loin d'être réduite, la surface végétale sera augmentée. En effet, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Le projet a par ailleurs été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (pièce 4.2.1.2).</p> <p>Vous nous interpellez également sur la multiplication des événements sur le site. Sachez que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.). L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme la création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, la création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours.</p>
1712	<p>Refus total d'un projet qui ne vise qu'à bétonner et à privatiser un espace public du Paris historique en massacrant au passage tous ses aspects originaux avec des destructions irréversibles. Juste une autre offensive de la mafia du BTP qui a mis la main sur la capitale avec la corruption active du groupe d'élus qui fait la pluie et le beau temps au Conseil de Paris. Un scandale dont les juges doivent se saisir.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Loin d'être réduite, la surface végétale du quartier sera augmentée. En effet, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existants, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 17 kiosques commerciaux et de 3 kiosques de sanitaires publics, soit 20 au total, contre 27 aujourd'hui.</p>
1713	<p>Il est inadmissible que le mobilier ancien qui fait tout le charme de l'endroit soit remplacé par des structures contemporaines.</p> <p>Les touristes viennent à Paris pour le style élégant et le charme unique du style de la belle époque. Si il veulent voir des structures en béton aux lignes "design" ils peuvent les trouver dans n'importe quelle autre grande ville du monde.</p> <p>Cette uniformisation des infrastructures urbaines est délétère à l'attractivité de la ville et à son aura internationale.</p> <p>Les formes que l'on voit sur les maquettes du projet jurent complètement avec l'environnement et trahissent l'histoire du lieu.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Nous partageons votre attachement pour le mobilier ancien, si caractéristique de Paris. Sachez que le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le mobilier urbain plus spécifiquement, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>

n°	Contribution	Réponse
1714	<p>Ce projet dans l'état est une aberration, nuisible particulièrement aux riverains de la tour Eiffri et du Trocadero, mais plus globalement aux Parisiens.</p> <p>Il va couper les échanges entre 7eme et 15 ème arrondissements, et entre les 2 rives de la Seine.</p> <p>Les jardins du champs de mars et du Trocadero déjà mis à mal par une surexploitation événementielle au détriment des riverains pour qui ils sont leur espace vert de proximité vont encore être réduits par des installations comme le grand palais "éphémère " qui a déjà commencé à s'étendre.</p> <p>L'installation future de bars et autres établissements va générer encore davantage de nuisances.</p> <p>La mairie de Paris a prouvé son incapacité à entretenir correctement les jardins et leurs allées va encore empirer la situation d'insécurité et de saleté quasi permanentes.</p> <p>Ce projet, comme l'installation des JO sur ces espaces qui devraient être protégés vont engendrer des années de travaux avec toute la pollution qu'ils entraînent et de fermeture des jardins au public.</p> <p>Les vues d'artistes sont mensongères, tout autant que le budget annoncé, ce qui démontre la mauvaise foi de la maire.</p> <p>NON à ce funeste projet</p> <p>OUI à l'entretien des jardins du champs de mars et du trocadero en améliorant la sécurité et la propreté</p> <p>OUI au démontage le plus rapidement possible du hall d'exposition pour supprimer mes nuisances et la pollution qu'il entraîne</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de vous apporter quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>vous évoquez le sujet des événements. Sachez que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Concernant le Grand Palais Éphémère, même s'il est hors périmètre du projet, nous en entendons parler régulièrement. En place jusqu'à la fin des JOP 2024, ce bâtiment sera ensuite démonté.</p> <p>Vous parlez de l'installation future de bars et autres établissements. Une réflexion générale a été portée en effet sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Le projet prévoit ainsi la création de 17 kiosques commerciaux et de 3 kiosques de sanitaires publics, soit 20 au total, contre 27 aujourd'hui. Ces kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique).</p> <p>Nous comprenons vos inquiétudes quant aux travaux à venir. Sachez que le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnements des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier</p> <p>Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisés pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris 2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris 2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p>
1715	Doublon 1714	
1716	Doublon 1714	
1717	Doublon 1714	
1718	<p>Le projet d'aménagement de la tour Eiffel, qui porte bien son nom, tourne essentiellement autour de l'exploitation lucrative de ce monument au profit de la Mairie de Paris, que sa politique dispenseuse entraine dans une commercialisation effrénée de l'espace public au détriment des usagers, français comme étrangers.</p> <p>C'est ainsi que la tour Eiffel, auparavant accessible, s'est bunkerisée dans un périmètre bétonné, enserrant sans justification dans sa clôture deux jardins traditionnels soustraits au Champ-de-Mars, dont l'accès est désormais soumis aux interminables attentes aux guichets de la tour Eiffel. Les allées alentour ont été bétonnées, et des dérogations au PLU sont demandées pour construire des baggeries à l'extérieur et des bâtiments de bureau à l'intérieur de l'enceinte. C'est ce que la Mairie appelle végétaliser Paris.</p> <p>Pour compenser sans doute, elle lance un projet pharaonique sur lequel elle communique à coup d'images trompeuses qui gommant artistiquement tout ce qui gêne la vue - l'enceinte autour de la tour Eiffel qui se voulait transparente mais que l'usage a transformé en un vain mur de tôle opaque, et jusqu'à la tour Montparnasse qui gâchait la perspective derrière l'Ecole militaire, laquelle disparaît d'ailleurs derrière la structure massive du Grand Palais éphémère.</p> <p>Le Champ-de-Mars, occupé au Nord par l'enceinte de la Tour Eiffel et au Sud par le Grand Palais éphémère, se trouve ainsi réduit à quelques rectangles de gazon mité, sur lesquels s'entassent les parisiens en quête de plein air. Ce qui était un grand jardin est devenu un champ de foire étriqué, enlaidi par le défaut d'entretien et de surveillance, rendu dangereux par la piétonisation d'allées envahies le jour par les vendeurs à la sauvette et les bonimenteurs, infestées la nuit par une délinquance de plus en plus incontrôlée. Et ces quelques mètres carrés de gazon restants, à peine disputés au profit d'un carrousel événementiel incessant promu par des autorités municipales peu soucieuses du bien-être des familles et de la tranquillité des habitants, seraient encore réduits de 30% par ce projet d'aménagement, car le cabinet anglais qui le promeut à vue d'avion propose à coup d'images de synthèse un alignement de perspectives qui n'existe plus au sol.</p> <p>Le projet d'aménagement de la tour Eiffel, engagé à la hâte dans la perspective des jeux olympiques, est mal pensé, mal conçu et excessivement onéreux: 120 millions d'euros dépensés par une ville à l'endettement astronomique dans une opération qui provoquera des nuisances incommensurables à tous les arrondissements à la ronde, avec de graves répercussions pour Paris et sa région. Alors qu'il suffisait de consacrer quelques millions à l'entretien de ce jardin et à l'organisation des flux touristiques aux abords du site.</p> <p>Tant qu'une autorité unique ne se chargera pas de la gouvernance de ce site dans son intégralité, des services municipaux concurrents continueront à l'exploiter dans le désordre, à le cannibaliser à la découpe, sans que personne ne prenne de responsabilité pour sa gestion d'ensemble.</p> <p>Les parisiens sont bien malheureux, trahis par une municipalité qui privilégie sa communication clientéliste et dépense sans compter à leurs frais et contre leur gré.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1719	<p>Arrêtons de massacrer les champs de Mars avec des événements qui n'intéressent pas les parisiens.</p> <p>Merci de laisser le champ de mars au naturel et qu'on puisse se promener en paix ...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1720	<p>ce projet n'apportera rien de positif à notre quartier, ce projet semble avant tout un projet destiné aux touristes aux tours opératoires et aux bus, et va perturber grandement la circulation. Nous avons déjà vécu déjà une fermeture très longue de l'avenue d'Eylau qui a handicapé la fluidité de la circulation. Je suis totalement contre ce projet irrespectueux de la vie de quartier et des parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera en effet à améliorer la qualité de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>En ce qui concerne la circulation automobile plus spécifiquement, les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Vous pouvez retrouver le détail de ces modélisations dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p>

n°	Contribution	Réponse
1721	<i>Doubleton 1714</i>	
1722	Je suis totalement opposée à ce projet qui dénature le lieu.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1723	Je suis contre ce projet qui se ferait au détriment de la qualité de vie du quartier. Il y aurait par ailleurs un risque sécuritaire accru. Ne parlons pas de la circulation qui serait ingérable et du budget dont nous les contribuables ferions les frais.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1724	<i>Doubleton 1722</i> Ce projet "Paris Tour Eiffel" et surtout en ce qui concerne la partie du Trocadéro est comparable à ce qui a été fait place de la Bastille. Avoir délibérément détruit le rond-point de la Place de la Bastille a rendu la circulation chaotique. à la fois sur la place mais également sur les artères adjacentes en particulier le boulevard Beaumarchais. Pour la place du Trocadéro, lors des consultations, les différences exposées n'ont pas cachés les nombreux impacts qui se feraient sur les avenues adjacentes. En particulier Avenue Paul Doumer ou la dépose-minute des cars de touristes est prévue, cela aura de lourdes conséquences pour les habitants du quartier. Sur ce point une question se pose : quelles rues les cars de touristes emprunteront pour ensuite rejoindre leur aire de stationnement (dont d'ailleurs nous ne connaissons toujours pas l'endroit). Une autre question, le remplacement de la voie de circulation en face du parvis Trocadéro pour en faire une prolongation du parvis engendrera évidemment une augmentation du nombre de personnes au Trocadéro. Devons-nous redouter l'utilisation de ce nouvel espace à des fins d'organisation de concerts? de toute autre forme de manifestations publiques? les conséquences pour les riverains pour les habitants est évidente : de nouvelles nuisances sonores notamment durant l'été seront omniprésentes. Entre les joueurs de tam-tam, les concerts ou encore les skateurs cet endroit produira des nuisances permanentes jusqu'à tard dans la nuit. Ce projet côté Trocadéro est à l'évidence une hérésie et n'apportera aucune forme d'épanouissement aux habitants du quartier. Au contraire, elle créera de nouvelles tensions entre les habitants, les touristes et toutes les autres nouvelles nuisances. En tant qu'habitant du Trocadéro je n'aborderai pas les autres aspects du projet mais j'y suis également totalement hostile. Paris est reconnue comme étant la plus belle ville du monde depuis plus d'un siècle, aujourd'hui Mme Hidalgo à chacun de ces nouveaux projets est en train de détruire ce précieux patrimoine qui ne lui appartient pas mais qui concerne la France entière. Paris perd chaque année de nouveaux habitants suite à ce type d'aménagement, Ce projet ne fera que renforcer cette tendance. Vous l'aurez donc bien compris je suis contre l'ensemble de ce projet et en particulier sur l'aspect du Trocadéro. Je demande donc à la mairie de Paris purement et simplement l'abandon de l'ensemble de ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations. Concernant les cars de tourisme : - Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris. - Plus spécifiquement, rue Paul Doumer, les deux places de dépose ont été implantées du côté du cimetière de Passy, pour s'éloigner au maximum des habitations. - déplacements des cars et où ils se garent en attendant (après avoir déposé) Concernant la place du Trocadéro : l'abandon du rond-point permet de rééquilibrer l'espace public entre les différents modes de déplacement et de créer un amphithéâtre végétalisé. A noter que, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.
1725	<i>Doubleton 1725</i> L'Art contemporain c'est leur art, pas celui des Parisiens. Quand on voit diverses réalisations très coûteuses déjà observables, c'est une folie... C'est terriblement moche, très cher et sans âme. la dénaturation de Paris est bien avancée en adéquation totale avec la malpropreté chronique. Les poubelles sont devenues, l'art quotidien de rue ! Inutile de vous dire que je suis hors de moi et que si un jour des comptes seront à régler, je serais au rendez-vous. Cette folie furieuse qu'on met sur le dos de la modernité n'en est pas une, il s'agit d'une régression que je ne m'explique pas, peut être due à une forte consommation de cannabis ? Il est souvent indiqué que la drogue favorise ce genre de style, sans fondement et ressemblant aux minimalisme des gens appartenant à la décohésion sociale. Avec la doxa la plus répandue : L'Ordre, avant = Le Désordre, maintenant Voyez donc tous ces exemples de Tags de rue horribles, qui pullulent du cerveau de ces créatifs. Je ne me fait aucune illusion sur la dégradation à venir... Cet Art contemporain là, est un mensonge éhonté de plus qui ferait bien rire Duchamp ou Dali, même qu'ils en pleureraient après...	
1727	Il est souvent indiqué que la drogue favorise ce genre de style, sans fondement et ressemblant aux minimalisme des gens appartenant à la décohésion sociale. Avec la doxa la plus répandue : L'Ordre, avant = Le Désordre, maintenant Voyez donc tous ces exemples de Tags de rue horribles, qui pullulent du cerveau de ces créatifs. Je ne me fait aucune illusion sur la dégradation à venir... Cet Art contemporain là, est un mensonge éhonté de plus qui ferait bien rire Duchamp ou Dali, même qu'ils en pleureraient après...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1728	Je suis contre le projet de la mairie de paris tour eiffel champs de mars . Le quartier est déjà tres touristique nous n'aurons plus aucune qualité de vie cela deviendra infernal. Il faut penser aux riverains . Paris se vide	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
1729	<p>En tant que riveraine du Champs de Mars, je suis abasourdie de lire que dans le projet Trocadéro Tour Eiffel soit prévu de bitumer les contre allées du Champs de Mars.</p> <p>Cela va complètement à contrario des projets écologiques de la mairie de Paris Ces pistes sont régulièrement pratiquées par des sportifs et des écoles alentours dont nous faisons partie.</p> <p>D'autre part nous sommes également en défaveur de toute suppression de mobiliers anciens qui font tout le charme de l'endroit et l'harmonie avec la Tour Eiffel</p> <p>Je ne pense pas qu'il soit également prévu dans le projet de reconstruire la Tour Eiffel avec des matériaux nouveaux!!</p> <p>Si je peux me permettre également les investissements seraient bien plus intéressants et productifs si la sécurité y était renforcée.</p> <p>Nous constatons de plus en plus d'agressions et de deals de droguealors que la présence policière est quasi inexistante.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Loin d'être réduite, la surface végétale du quartier sera augmentée. En effet, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>En ce qui concerne plus spécifiquement le Champ de Mars, sachez que le patrimoine végétal se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont également subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Notez que le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Nous partageons votre attachement au mobilier ancien si caractéristique de Paris. Sachez que le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le mobilier urbain plus spécifiquement, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Enfin, nous entendons votre remarque au sujet de la sécurité du Site. Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a par ailleurs fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
1730	<p><i>Doublon 1729</i></p>	
1731	<p>Je ne trouve pas ce projet pertinent.</p> <p>Par ailleurs ou serait la statue du Maréchal Foch ?</p> <p>Décidément NON</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note.</p> <p>La statue du Maréchal Foch est déplacée de quelques mètres pour une meilleur insertion dans le cadre paysager projeté sur la Place du Trocadéro. Elle reste dans l'axe historique.</p>
1732	<p>Nous sommes fermement opposés à ce projet, à toutes ces constructions d'édicules défigurant le site de la tour Eiffel, à la destruction du mobilier urbain, des fontaines et à la suppression d'arbres et arbustes, à la privatisation des jardins anglais et à tout ce qui défigure le Paris encore aimé du monde entier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Sachez que le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le mobilier urbain plus spécifiquement, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>En ce qui concerne la construction de kiosques, sachez qu'une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits-courts et l'économie sociale et solidaire. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existants, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site.</p> <p>Enfin notez que, loin d'être réduite, la surface végétale sera augmentée puisque la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
1733	<p>S'il vous plaît arrêtez de faire disparaître le patrimoine français et parisien. Tout ce qui a fait la lumière de la ville est détruit. Les lieux mythiques sont abimés un à un. On enlève les réalisations anciennes qui ont traversé le siècle dernier pour des constructions horribles qui n'ont aucune durabilité ni dans l'esthétique ni dans la pérennité des matériaux ! Arrêtez!!! Paris n'est pas un terrain de jeu, ce n'est pas Lego Land! Stop! C'est notre patrimoine commun que vous touchez !!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Sachez que le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le mobilier urbain plus spécifiquement, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
1734	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis totalement contre le projet de réaménagement du site Trocadéro Tour Eiffel Champ de Mars tel qu'envisagé par la Mairie de Paris.</p> <p>J'en ai assez et ma famille avec moi de ces projets dispendieux et travaux incessants à Paris.</p> <p>Merci de bien vouloir noter mon opposition à ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1735	<p><i>Doublon 1734</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
1736	<p>Je trouve ce projet absurde et financièrement aberrant, et je vote contre.</p> <p>J'aime le quartier tel qu'il est, même si certaines améliorations pourraient être faites tel l'élargissement des trottoirs de la rue de Passy et donc une circulation des voitures sur une file, mais en aucun cas le projet de la Mairie de Paris.. Je vous prie de prendre en compte mon désaccord..</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1737	<p>Je m'oppose à ce projet qui veut sacrifier notre patrimoine historique. De même je demande l'arrêt de la privatisation scandaleuse aux abords de la Tour Eiffel</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat.</p> <p>Il a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera ainsi à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existants, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 17 kiosques commerciaux et de 3 kiosques de sanitaires publics, soit 20 au total, contre 27 aujourd'hui.</p>
1738	<p>D une manière générale la présentation de ce projet est tronquée car elle ne met en avant que les supposés avantages sans jamais présenter les inconvénients y découlants notamment pour les habitants des arrondissements concernés qui ont déjà supportés une restriction de leur liberté de circulation avec la fermeture des quais désormais réservés essentiellement aux cyclistes et trottinettes car les piétons, à défaut pour la Ville d'avoir édictée des règles strictes en matière de respect du code de la route applicables à tous les véhicules roulants, se retrouvent de plus en plus exclus de ces espaces dits « piétons » pour des raisons de sécurité.</p> <p>Par ailleurs aucune information ne figure sur la présentation du projet quant au coût et à son financement : quel est le coût de ce projet ? Quel en est le mode de financement ? Le niveau d'endettement record de la Ville permet il encore le recours à l'emprunt ? Les parisiens doivent-ils seuls assumer cette charge ? Ne serait il pas plus urgent pour la municipalité d'avoir un véritable projet pour rendre Paris plus propre, pour aménager les trottoirs et entretenir les routes. Plutôt que des poubelles à rats ne devrait on pas avoir un plan d'éradication des rats de Paris qui prolifèrent ? N'est il pas temps de ralentir les grands projets pour favoriser les « petits » projets de proximité visant à l'animation des quartiers, la création d'espaces sportifs et culturels, de salles des fêtes dans nos quartiers pour favoriser la convivialité et le vivre ensemble, à la propreté bref pour rendre enfin Paris à tous les Parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Nous précisons que l'étude d'impact, consultable parmi les pièces de la PPVE, rend compte de l'ensemble des conséquences du projet, positives comme négatives. L'étude propose d'ailleurs des mesures d'évitement, de réduction ou de compensation en cas d'impact négatif identifié.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 millions d'euros TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
1739	<p><i>Doublon 1738</i></p>	
1740	<p><i>Doublon 1738</i></p>	
1741	<p><i>Doublon 1738</i></p>	
1742	<p>Je suis contre le projet qui aura pour effet de dégrader la qualité de vie des habitants du quartier ralentira la circulation, rendra le déplacement des personnes à mobilité réduite et âgées plus difficile dans Paris.</p> <p>Qui plus est les récents travaux et fermeture de voie dans paris ont montré le désastre en terme urbain, sonore et écologique pour les habitants de la ville qui doivent subir des conditions quotidiennes dégradées et un bruit lié au trafic additionnel qui a été dévié vers l'axe Henri Martin entre autre.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. En effet, il contribuera à améliorer la qualité de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées puisque le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Le projet cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos via le réaménagement des traversées, la création de pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (pièce 4.2.1.10).</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'Autorité Environnementale dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Vous pouvez retrouver le détail de ces modélisations dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p>

n°	Contribution	Réponse
1743	<p>Madame Hidalgo,</p> <p>Moderniser, c'est bien !!!</p> <p>Mais dans ce projet, nous ne sommes pas sur modernisation mais sur une destruction d'un existant cadre de vie parisien ancestral et pour certains points avec un classement aux monuments historiques.</p> <p>De plus, vous allez faire disparaître des animations (manège à manivelle) qui ne pollue pas, qui ne consomme pas d'énergie et qui fait le bonheur des enfants parisiens et même du monde entier, je fréquente ce manège avec mes petites filles et j'entends parler des langues de tous les pays.</p> <p>La suppression de l'axe communication central et du bassin central vont séparer le 7ème arrondissement.</p> <p>La fermeture du pont d'Iéna et des jardins du Trocadéro vont couper les axes de communication entre le 16ème et le 8ème arrondissement.</p> <p>Croyez-vous que tout le monde puisse se déplacer en vélo ou en transports en commun.</p> <p>Je suis indépendant et je me déplace quotidiennement dans Paris. C'est devenu un cauchemar. Au lieu de pouvoir faire 3 à 4 clients par jour on ne peut en faire que 2. Les durées de trajet sont multipliées par deux.</p> <p>La limitation de vitesse à 30km/h est ridicule. La moyenne est de 17km/h.</p> <p>Vous supprimez les panneaux directionnels. Pensez-vous que tout le monde dispose d'un smartphone? Comment vont faire les étrangers et les provinciaux ?</p> <p>Par pitié, arrêtez de vouloir tout changer et de détruire tout notre beau patrimoine parisien.</p> <p>Bien à vous.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. En effet, il contribuera à améliorer la qualité de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Nous vous confirmons que les jeux d'enfants existants sont tous maintenus. La suppression du bassin central de la place Rueff est une proposition de concours qui ne fait pas partie du périmètre de projet soumis à la PPVE.</p> <p>Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées puisque le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse.</p> <p>Le projet cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos via le réaménagement des traversées, la création de pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (cf page 4.2.1.10).</p> <p>En ce qui concerne la circulation automobile plus spécifiquement, les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Vous pouvez retrouver le détail de ces modélisations dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Concernant les panneaux directionnels, le projet intègre une refonte de la signalétique directionnelle piétonne sur l'ensemble du site, visant à assurer un guidage vers les points d'intérêts du site. Ce mobilier a été conçu en partenariat avec les services de l'état, présenté en commission des Sites et en commission de régulation de l'espace public. Il est complété d'un parcours culturel qui permettra de mettre en valeur le site et son histoire et d'en faire découvrir le patrimoine.</p>
1744	Je suis tout à fait opposée au projet de madame Hidalgo qui sera une catastrophe pour notre quartier. Et cela rendra la circulation impossible.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1745	<i>Doublon 1743</i>	
1746	<p>Projet complètement inepte.</p> <p>Il va encore une fois défigurer Paris.</p> <p>Son seul objet est de privatiser pour que la mairie puisse commercialiser ces espaces auprès de sociétés privées. Encore une fois ce sont les parisiens qui vont devoir payer et être privés de cette espace</p> <p>Je suis contre ce projet</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1747	<i>Doublon 1743</i>	
1748	Arrêtez de déformer et bétonner notre ville, la Tour Eiffel doit rester en l'état elle nous convient ainsi.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1749	Je suis contre ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1750	<p>Je suis d'accord avec les observations de la maire du 7ème. Les touristes sont privilégiés par rapport aux parisiens et c'est insupportable. Nous ne pouvons plus nous déplacer en voiture et ne pouvant en raison de problèmes physiques me déplacer en vélo (et difficilement en métro) je subis toute la politique de la ville - en outre l'offre de bus est dégradée et les bus ne circulent plus à cause des voies vélos qui ont pris leur place et des lignes de circulation restreintes bref la mairie de Paris privilégie l'individuel au collectif et crée des embouteillages qui polluent plus qu'avant. On ne peut plus traverser Paris, on ne peut plus aller chez les petits commerçants de quartier bref, quel gâchis.</p> <p>D'abord, le projet prévoit de donner la priorité à des intérêts touristiques au détriment de l'intérêt général, puisqu'il envisage des concessions pour des bus proposant des circuits touristiques, y compris au pied de la Tour Eiffel, tout en restreignant voire en supprimant les circuits empruntés par les lignes de bus publiques, par la fermeture de la circulation sur le Champ de Mars.</p> <p>Ensuite, la tranquillité des riverains et leurs conditions de stationnement ne sont pas prises en compte : le principe du stationnement des cars de tourisme sur un espace dédié, hors des abords immédiats du site, n'a pas été retenu.</p> <p>Enfin, le projet vient, sans aucune cohérence, se superposer au projet de Zone à Trafic Limité (ZTL) porté par la Mairie de Paris pour le centre de Paris, de la rive gauche de la Seine au boulevard Saint-Germain. Non seulement les Parisiens habitant les abords du Champ de Mars ne pourront plus se déplacer de manière fluide, mais ils devront de surcroît subir une circulation de report et de contournement en raison de ce second projet. Ce prestigieux site touristique et classé sera totalement asphyxié et donc dégradé.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera en effet à améliorer la qualité de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>En ce qui concerne la circulation automobile plus spécifiquement, les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Vous pouvez retrouver le détail de ces modélisations dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Par ailleurs, soyez rassuré quant à la qualité de desserte du site en transports en commun, beaucoup d'itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront reorganisées : les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna ; le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a pris en compte dans son étude d'impact et ses études de trafics, l'ensemble des projets connus à date (février 2020) (cf pièce 3.2.5 du dossier de PPVE).</p> <p>Nous entendons votre remarque concernant les cars touristiques. Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illégitime constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
1751	<p>Ce projet est une honte.</p> <p>Il est contraire à l'intérêt général, anti-écologique et anti-social.</p> <p>A l'heure du réchauffement climatique, les espaces verts historiques doivent être absolument préservés et devraient être sanctuarisés.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1752	<p>Je suis tout à fait contre ce mauvais projet de l'aménagement du site de la Tour Eiffel.</p> <p>Ne détruisez pas Paris et son charme et sa beauté.</p> <p>Une parisienne qui aime tant sa ville</p> <p>Baudon de Mony</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1753	<p>Bonjour, je ne pourrai être des vôtres aux réunions et en suis navrée. Peut-on obtenir de Madame HIDALGO et de son équipe qu'elles soient vraiment à l'écoute des parisiens quelque soient les quartiers ? L'idéologie ne fait pas bon ménage avec la réalité et nous en avons chaque jour la preuve dans notre capitale. Qu'elles viennent vivre notre quotidien depuis l'élection de Mme HIDALGO, ce qui leur permettrait une réflexion et des décisions proches de nos vrais besoins. Dans notre quartier du 16ème, nous connaissons une insécurité que nous n'avions jamais connue.</p> <p>Mais il est vrai que le principe de sécurité est incompatible avec les « valeurs » socialistes et écologistes. Je vous ai accordé ma confiance pour le mieux vivre dans notre arrondissement du 16ème et vous l'accordez à nouveau pour œuvrer contre ces projets lorsqu'ils seront nuisibles à notre qualité de vie.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1754	<p>Pourquoi compliquer la circulation des bus dans ce quartier alors que tout est fait déjà pour compliquer la circulation des voitures ... Si on veut limiter le nombre de voitures il faut qu'il soit possible de circuler en autobus. Tout le monde ne peut pas circuler à vélo ou en trottinette !</p> <p>Et le Champ de Mars deviendra encore un lieu où il ne sera pas prudent de se promener. Et en prime des dépenses pharaoniques qui viennent se rajouter aux autres folles dépenses de la mairie de Paris.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
1755	<p>Avant de faire des horreurs comme dans le reste de Paris: ENTRETENEZ!!!!</p> <p>Le monde vient voir la Tour Eiffel et son parc. Pas des événements qui peuvent être ailleurs, pas du mobilier moderne standard qu'on trouve partout!!!</p> <p>Qu'une envie avec vos idées: déménager!</p> <p>D'ailleurs Paris, seule ville de France avec autant d'habitants qui partent chaque année.</p> <p>Remettez-vous en question! La reine Maire n'a eu que 220 000 votants sa réélection... 1/10e de Paris...</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1756	<p>Je rejette dans son entier de projet de B.VACHEROT 75016</p> <p>Ce projet a un objectif caché : servir encore plus intensément la mercantilisation de l'espace public parisien.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1757	<p>Sur la végétalisation, il est totalement trompeur de présenter comme une augmentation des espaces verts la végétalisation des toits des nouveaux bâtiments de la société d'exploitation de la Tour Eiffel. Il y a suffisamment de bureaux vides dans le quartier pour rendre totalement inepte de nouvelles constructions dans cette zone qui devrait être sanctuarisée puisqu'elle comporte déjà des jardins.</p> <p>Les nouveaux kiosques / mobiliers urbains présentés s'opposent complètement au style de ce quartier. Ils pourraient être présents partout. Le seul projet qui se vaille est de restaurer à l'identique en augmentant simplement les commodités (WC, poubelles et bancs) dans un style belle époque qui fait l'identité de Paris.</p> <p>Par ailleurs, les visuels de la végétalisation du pont sont totalement illusoire et trompeurs. En termes d'équilibre des usages, il ne me paraît pas non plus pertinent de supprimer la circulation de ce pont.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1758	<p>cela paraît beau mais les conséquences sont inacceptables pour les habitants du 16ème les commerces et la circulation seront gravement perturbées</p> <p>JE SUIS RESOLUMENT CONTRE LE PROJET EN L ETAT</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1759	<p>Bonjour,</p> <p>Merci ne ne pas renouveler et modifier cette zone historique de Paris. S'il le faut, nous irons manifester en association.</p> <p>Cette consultation est trompeuse et insincère</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1760	<p>Les différents plans et vues ne correspondent pas aux documents que la Mairie met en avant sur ses sites a) Sur la majorité de ces vues le pont d'Iena comporte des arbres de pleine terre alors que ce n'est pas possible. En fait le projet semble se limiter à des « bacs » mobiles destinés à fermer la circulation. Ce n'est pas de la végétalisation b) L'enceinte anti attentats n'est pas représentée : les vues en apparaissent plus dégagée et les circulations plus faciles. c) Les aménagements notamment des terrasses des fontaines de Varsovie sont annoncés comme adaptés à l'événementiel . L'Autorité environnementale regrette que l'étude d'impact ne prenne pas « en compte l'exploitation future du site, incluant les manifestations sportives et festives ». Il n'y a rien sur ces aspects , notamment la gestion des flux et des incivilités. Il suffit de comparer la réalité de la Place de la République en 2021 et le projet tel qu'il avait été pour comprendre que ces enjeux sont majeurs !</p> <p>L'étude d'impact sur le trafic s'appuie sur la situation du réseau en 2017 , avec souterrains et Rue de Rivoli ! Elle ne précise pas même approximativement les heures perdues dans les bouchons qu'elle prévoit .</p> <p>Le financement 107 M € n'est pas évoqué alors que la Ville a renoncé à un plan de mandat, faute de ressources.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1761	<p>Interdire à la circulation générale un des ponts de Paris est une grosse erreur, ainsi que l'interruption de la circulation sur les deux rives, rien ne semblant avoir été prévu pour éviter une double solution de continuité, avec en prime la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, lien entre 7ème et 15è.</p> <p>L'exemple du délabrement et du manque d'entretien du Champ de Mars dans son état actuel de vandalisation et d'insécurité, livré à tous les trafics de nuit, n'est pas à poursuivre dans de nouveaux jardins qui seront très vite réduits au même état lamentable de saleté et de désertification des "pelouses". Mieux vaut une aire asphaltée que quelques touffes disparates d'herbes sales émergeant d'une terre polluée par les déjections canines, les seringues et les rats.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1762	la minéralisation partielle du site ainsi la diminution des espaces verts n'est pas acceptable.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1763	Je m'oppose formellement à ce projet, qui va encore davantage la congestionner sans lui apporter d'amélioration.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1764	<p>Je suis opposé à ce projet inutile, dispendieux, et qui n'est pas dans l'intérêt des parisiens et des visiteurs.</p> <p>Ce projet d'aménagement au profit d'intérêt commerciaux et privés n'apporte rien. Pire, il risque de dénaturer un site historique.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1765	<p>Incroyable que l'on ne s'occupe pas en priorité des riverains !</p> <p>Budget pharaonique qui pourrait être employé à améliorer le quotidien des parisiens, en particulier la propreté des rues, la sécurité des habitants, la fluidité de la circulation....</p> <p>Je suis totalement contre ce type de projet, totalement démagogique !</p> <p>Cordialement</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1766	<p>Arrêtez de vouloir changer ce qui est beau. Laissez ce pauvre champs de mars et utilisez le budget pour réparer les fontaines du parc brassens , replantez les arbres abattus et encore plus. Aménagez d'autres jardins.</p> <p>Vous dites être écologistes, mais détruire un tiers du champs de mars, c'est tout le contraire</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1767	<i>Doublon 1766</i>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
1768	<p>"Ma première observation consiste à remarquer que sans ""SOS Paris"" , je n'aurais pas eu connaissance de ce sondage !! Ce qui, d'ores et déjà, ne me semble pas rendre très crédible ce sondage !! On retrouve bien, finalement, l'opacité totale de la Ville de Paris sur ses projets !!! Triste !!</p> <p>J'ai dû quitter cette page pour m'informer et consulter les détails du projet, et, en revenant, mes commentaires ont disparu !! (mais, prudent, j'en avais fait une copie ...).</p> <p>Globalement, déjà, je constate que certains des aménagements proposés ne sont que des rafraîchissements de lieux en travaux ou pas ou mal entretenus par les services de la ville ... Mais, il y a aussi des aménagements qui ne paraissent pas très utiles et même tout à fait contraires aux intérêts des Parisiens.</p> <p>J'ai surtout examiné les Images du projet. Les images d'architectes sont toujours réalisées de façon telle qu'elles ne correspondent en aucun cas à la réalité future ...</p> <p>J'ai remarqué dans l'ensemble une certaine partialité dans le choix des photos, de leurs angles de prise de vue ou de leur traitement. Par ailleurs, la mise en page ne permet pas de zoomer correctement sur les images présentées. Quand, personnellement, je réalise de telles pages, je place sur chaque image un ou des liens permettant au lecteur de voir ces images en taille écran, genre 768 pixels en hauteur avec une largeur maximum de 1024 pixels ...</p> <p>Vue n° 1 : je regrette qu'il n'y ait pas de vue de la situation actuelle (sauf erreur de ma part) !</p> <p>Vues n° 2 : La prise de vue de l'existant n'est pas comparable à celle du projet ... et ne permet donc pas de porter un jugement objectif !</p> <p>Vues n° 3 : Il n'est pas évident que le projet soit meilleur que l'existant. On peut constater, notamment, une forte diminution du nombre de bancs situés le long de l'allée latérale.</p> <p>Vues n° 4 : Ces vues ne sont manifestement pas comparables et ne permettent pas d'évaluer l'importance des zones boisées qui seraient détruites (habitude malheureuse de la Ville de Paris) !!</p> <p>Vues n° 5 : La suppression de la circulation des véhicules sur ce pont (dédié à cet usage - sinon, une simple passerelle aurait été suffisante ...) pour permettre des aménagements totalement inutiles pour les rares piétons qui pourraient l'emprunter est du domaine de la gabegie et d'un rare manque de respect pour les parisiens motorisés qui doivent le traverser matin et soir pour se rendre à leur travail ... C'est là, vraiment, le point Noir de ce projet !!</p> <p>Vues n° 6 et 7 : Je n'aurais pas de remarques particulières sauf à constater que l'existant n'est que le fait de la Mairie de Paris !</p> <p>Vues n° 8 : Ce projet semble prévoir la destruction d'une zone boisée qui cache actuellement les immeubles à proximité pour l'implantation d'une ""bagagerie"" dont la nécessité me semble vraiment très discutable !!</p> <p>Vues n° 9 et 10 : Ces vues ne permettent pas vraiment d'apprécier les aménagements prévus. Il semble, globalement, que de bons ravalements permettraient déjà de redonner à ces ensembles architecturaux leur lustre original, sans y rajouter des ""claustras"" dont l'esthétique reste loin d'être évidente ...</p> <p>Vues n° 11 : Pas de commentaires particuliers.</p> <p>Vues n° 12 et 13 : Pourquoi ces énormes murets de délimitation des pelouses ? L'actuel me paraît suffisant et mieux adaptées aux personnes de tous âges dans leur promenade ... (personnes, chariots, poussettes, etc ...). Inutile d'en rajouter !!</p> <p>Vues n° 14 et 15 : RAS !</p> <p>En résumé : - Laisser le pont d'Iéna à sa destination originale ; - Pourquoi ces ""bagageries"" ? - Maintenir le nombre des bancs existants et en rajouter, éventuellement, plutôt que d'en réduire le nombre ; - Ravalement plutôt que de reconstruire ou de cacher ; - Ne supprimer aucun arbre ! En rajouter plutôt ! - Ne pas créer d'obstacles inutiles pour les promeneurs !</p> <p>Merci pour votre attention. "</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>En premier lieu, sachez que cette procédure de participation du public par voie électronique a fait l'objet d'une communication en amont afin d'informer le public de sa tenue et lui présenter le projet (journaux, affichage sur site et à l'hôtel de Ville, affichage sur panneaux lumineux, etc.). Nous regrettons que vous n'ayez eu accès à ces informations.</p> <p>Le projet a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera en effet à améliorer la qualité de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existants, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 17 kiosques commerciaux et de 3 kiosques de sanitaires publics, soit 20 au total, contre 27 aujourd'hui. Dans le cadre du projet, sachez que 75 bancs à l'échelle du périmètre d'intervention sont ajoutés. Les bancs existants seront conservés, dont 58 seront renouvelés. Les margelles autour des pelouses pourront aussi servir d'assises.</p> <p>Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées. Globalement, loin d'être réduite, la surface végétale sera augmentée. En effet, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Enfin, sachez que le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Concernant le mobilier urbain plus spécifiquement, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
1769	<p>Assez. Par pitié, renonçons à jamais à ce projet ! Je suis un habitant du 16ème arrondissement depuis 40 ans et je serais touché quotidiennement par cette aberration. Je n'y vois aucun intérêt sauf des dépenses inutiles et la satisfaction de l'ego des aménageurs en tout genre et autres décideurs qui font comme si Paris leur appartenait. Je suis profondément effrayé par le coût de l'opération et les nuisances qu'elle va engendrer durablement : thrombose de la circulation automobile déviée, quatre années de chantier, consécration de l'utilisation de l'espace aux flux touristiques au détriment du confort de vie des habitants, etc. Il serait bien plus judicieux d'affecter les budgets à l'amélioration de l'entretien des espaces verts existants, de cesser de confisquer l'espace public du jardin du Trocadéro, l'un des plus beaux de Paris, pour y installer de gigantesques estrades pour une fan zone aberrante ou les défilés à répétition des fashion weeks. Cela a duré quatre mois cette année, pendant lesquels les perspectives ont été défigurées ; à l'arrivée, les pelouses sont dans un état lamentable et rien n'a été fait à ce jour pour les rétablir dans leur état d'origine. J'observe également le caractère tendancieux des photos « avant-après » qui sont présentées sur le site Internet du projet, de sorte que l'on doit considérer que l'information du public est faussée par une présentation des choses purement marketing. Veuillez donc considérer ici mon profond désaccord avec l'aménagement envisagé.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1770	<p><i>Doublon 1768</i></p>	
1771	<p><i>Doublon 1768</i></p>	
1772	<p><i>Doublon 1768</i></p>	
1773	<p>Le site est déjà régulièrement invivable en raison des nombreuses manifestations sportives ou autres qui occasionnent la fermeture du pont d'Iéna à la circulation. Rentrer chez moi est un calvaire. Je n'ai plus l'âge de circuler à vélo ou en trottinette. La fermeture permanente du Pont n'est pas supportable Par ailleurs l'endettement colossal de la Ville de Paris doit cesser. Je suis totalement contre ce projet d'aménagement. R.Didier</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1774	<p><i>Doublon 1768</i></p>	
1775	<p><i>Doublon 1768</i></p>	
1776	<p><i>Doublon 1768</i></p>	
1777	<p>Je ne suis pas favorable au projet d'aménagement du site Tour Eiffel qui va priver les parisiens et les passants de cet espace vert public ouvert à tous dans son intégralité au profit d'événements festifs pour quelques uns De plus l'esthétique du patrimoine urbain semble largement oubliée dans ce projet voire sacrifiée Non à cette transformation de Paris envers et contre les parisiens!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1778	<p><i>Doublon 1768</i></p>	
1779	<p><i>Doublon 1768</i></p>	
1780	<p>Bonjour Mr Le Maire du XVIe arrondissement de Paris</p> <p>Je tiens par la présent dépôt d'avis que je Je suis absolument OPPOSEE a ce projet de modification du site Tour Eiffel Champ de Mars Trocadero.</p> <p>Merci de bien vouloir en informer la Mairie de Paris</p> <p>Bien cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1781	<p>Fermer à la circulation le Pont d'Iéna n'est pas envisageable compte tenu des problèmes occasionnés lors de manifestations sportives (marathon et autres)</p> <p>Pour les personnes de 70 ans et plus la privation de véhicules n'est pas envisageable surtout lorsque votre famille demeure dans le 15e de l'autre côté de la Seine.</p> <p>Par ailleurs l'endettement de la ville de Paris ne permet pas de dilapider l'argent Public pour des projets parfaitement accessoires.</p> <p>B.Didier</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Les modélisations de circulation font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Vous pouvez retrouver le détail de ces études dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, elles font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Quant au coût du projet, notez que celui-ci a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p>
1782	<p>Le projet ne répond aucunement aux intérêts des parisiens qui souhaitent plus d'espaces verts , moins de béton et conserver le mobilier urbain historique.</p> <p>Ce projet en l'état est inacceptable.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1783	<p>Je partage totalement l'avis de notre Maire du XVI e arrondissement sur le projet très contesté du réaménagement du site "Trocadéro-Tour Eiffel-Champ de Mars".</p> <p>La Mairie de Paris serait bien inspirée de concentrer ses efforts sur la propreté et la maintenance de la majesté naturelle de notre arrondissement plutôt que s'obstiner à imaginer des pseudo innovations qui relèvent en l'occurrence plus de la philosophie Disneyland et qui aboutirait à la vulgaire défiguration de lieux historiques.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1784	<p>Le remplacement d'allées en terre par du béton n'est pas acceptable. Il faut maintenir au maximum les allées en terre et les grandes pelouses. C'est bien pour faire le footing (le béton est pas bon pour le dos) c'est plus joli plus esthétique, cela évite de faire du béton, le sable est précieux. Les jardins bétonnés il y en assez à Paris !</p> <p>L'écologie que la maire prétend défendre, ce serait de préserver le parc actuel, pas de faire du béton, cela représente des émissions de CO2 inutiles. Sobriété et économie d'argent public vont de paire.</p> <p>L'abattage d'arbres ancien pour le remplacer par d'autres végétations est également une aberration écologique.</p> <p>Remplacer des arbres anciens par des végétations n'est pas équivalent. Pensez aux animaux qui vivent dans ces arbres. Aucun arbre ne doit être coupé même si c'est pour en replanter après.</p> <p>Il faut préserver le mobilier urbain historique et les décors classiques: en effet la Tour Eiffel est un patrimoine du 19e siècle, vous ne pouvez pas retirer les kiosques, les fontaines, les bans, les olis pavillons, les fontaines pour les remplacer par des trucs pseudo design. encore une fois c'est ni écologique, ni économie circulaire comme vous dites. C'est du gaspillage du CO2.</p> <p>Le jardin anglais doit être préservé et la zone autour du jardin aussi. La perspective est importante.</p> <p>Surtout cette zone ne doit pas être construite par des battements nouveaux: la Tour Eiffel est un patrimoine, il faut faire plus que simplement respecter la loi.</p> <p>Enfin, vu que la mairie parle de démocratie participative: faites voter par un référendum l'aménagement de ce patrimoine. faites voter les parisiens !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Nous entendons vos remarques au sujet des pelouses du Champ de Mars. Sachez que le patrimoine végétal s'y trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont également subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Notez que le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Sachez par ailleurs que, loin d'être réduite, la surface végétale sera augmentée puisque la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Nous partageons votre préoccupation au sujet du mobilier urbain historique. Le projet a ainsi été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le mobilier urbain plus spécifiquement, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Enfin, notez que deux phases de concertation préalable ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. Elles ont permis de nourrir le travail des équipes engagées dans le concours international, puis d'enrichir le projet lauréat. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. Cette présente procédure se tient par ailleurs sous l'égide de la Commission Nationale du Débat Public, avec notamment deux garants qui sont à la disposition du public pendant toute la durée de la PPVE, pour toute question relative à l'organisation et au déroulement de la procédure.</p>
1785	<p><i>Doubleton 1768</i></p>	
1786	<p>Je ne souhaite pas ce projet qui va transformer le style du Champ de mars.</p> <p>Je ne trouve pas opportun d'y accueillir des " événements " qui vont servir d'excuse pour éliminer notre patrimoine : fontaines, kiosque, etc....</p> <p>Paris a déjà perdu assez d'arbres comme ça, je ne souhaite pas que soir détruit des arbres et espaces verts.</p> <p>Paris est surendettée : pas la peine de creuser l'abîme.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1787	<p>Encore une zone privilégiant le tourisme de masse. Dans les faits, les parisiens ne se sentiront plus chez eux dans cet enfilade, toute zone piétonne devient une zone de délinquance et de non droits Le champs de mars à déjà été massacrée par des constructions contre nature.</p> <p>Il est inconcevable de planter des arbres sur un pont, à moins de vouloir le détruire.</p> <p>Depuis plusieurs années je suis comme les vénitiens, privé d'une vie locale chez moi.</p> <p>Paris deviendra inhabitable.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1788	<p>Je suis absolument contre ce projet qui, dans la droite ligne de la politique de la maire de Paris, contribue à défigurer la ville avec la multiplication des plots et murets en béton, à dessaisir les parisiens de la jouissance de leur ville, de les empêcher de circuler librement, crée des embouteillages et augmente ainsi la pollution. En outre c'est marginaliser et ghettoïser la population âgée de Paris qui ne peut se déplacer en vélo ou en trottinette.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1789	<p><i>doubleton 1787</i></p>	
1790	<p>Ce projet au budget pharaonique ne correspond ni aux besoins des Parisiens ni à celui des touristes qui veulent voir un Champ-de-Mars authentique. Le seul aménagement nécessaire est celui des commodités, l'offre actuelle étant indigne. Ce grand et beau parc, très dégradé par des années de surexploitation et de négligences, ne doit pas être transformé. Il doit être restauré et bénéficier d'un entretien régulier. Le programme événementiel doit, lui, être fortement revu à la baisse.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1791	<p>Complètement contre Paris pour les parisiens d'abord pas pour les touristes!!!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1792	<p>Poubelles puent sur les trottoirs. Les trottoirs sont toujours sales. Le trafic est catastrophique pendant les weekends.</p> <p>Voleurs autour de la tour Eiffel. Riverains ne sont pas en sécurité. Vélos et trottinette roulent à vitesse importante sur les trottoirs. Ils 'arrêtent ni au feu, ni à passage piéton.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1793	<p><i>Doubleton 1792</i></p>	
1794	<p>Toutes les villes traversées par un fleuve cherchent à construire des ponts pour améliorer la fluidité de la circulation dans la ville.</p> <p>Supprimer un pont entrainera inmanquablement une diminution de la fluidité de la circulation c'est à dire, en plus de la gêne causée aux habitants un surcroît de pollution, ce qui n'est certainement pas le but recherché !</p> <p>A-t-on fait des études impartiales sur ce sujet?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1795	<p>Dans la Grèce antique, les JO avaient toute leur signification; ils symbolisaient la Paix. Pendant leur déroulement, toutes violences et guerres étaient interdites. Les athlètes de pays ennemis s'affrontaient au bénéfice de cette trêve.</p> <p>Aujourd'hui les JO, ce n'est plus que l'argent et la fête bobo !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1796	<p>Afin de préserver un site exceptionnel cher à tous les parisiens, voici mes observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - conserver les pelouses existantes, et ne pas réduire la surface de la pelouse centrales - conserver le mobilier urbain ancien auquel les parisiens sont attachés et qui fait l'identité de ce jardin - ne pas bétonner les allées latérales - conserver le bassin central au lieu de le détruire - conserver les espaces boisés - conserver le décor classique (vasques en pierre, etc.) - ne pas minéraliser le plateau côté École militaire - ne pas construire de nouveaux bâtiments dans les jardins anglais (qui sont classés) près de la tour Eiffel <p>les bâtiments de bureaux prévus, ainsi que les kiosques et la bagagerie, devront être bien plus discrets que ce qui est présenté sur le projet.</p> <p>On se demande d'ailleurs quelle peut être l'utilité de tels bâtiments (personne ne monte sur la tour Eiffel avec une valise !).</p> <p>Cette transformation d'un jardin en parc pour événementiels est contraire à l'intérêt de tous les parisiens. Cette privatisation de l'espace public par la SETE est également contraire à l'intérêt de tous les parisiens.</p> <p>Préconisation : restaurer l'existant pour se site patrimonial et le mettre en valeur au lieu de le laisser se dégrader</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. Loin d'être réduite, la surface végétale sera en effet augmentée puisque la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Nous entendons vos remarques au sujet des pelouses du Champ de Mars. Sachez que le patrimoine végétal s'y trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont également subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Notez que le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Par ailleurs, le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p> <p>Nous partageons votre préoccupation au sujet du mobilier urbain historique. Le projet a ainsi été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le mobilier urbain plus spécifiquement, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
1797	<p>Ce projet va totalement à l'encontre de ce que nous souhaitons pour le quartier de la Tour Eiffel.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cela réduirait de 30% les pelouses du Champs de Mars !!! C'est inacceptable. - Bétonner les allées ne sera pas accueillant pour les enfants et tous les sportifs qui jouissent actuellement du Champs de Mars - Surélever la pelouse engagera des frais tout à fait inutiles que nous ne souhaitons pas payer - Fermer la traversée du Champs de Mars est scandaleuse, nous allons rendre la vie infernale aux Parisiens (et pas seulement) <p>Ce projet est un contre-sens total : financier, écologique et en terme de bien-être.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1798	<p>Ce projet comporte de nombreux risques à l'issu incertaine :</p> <p>1- Coût : ce projet accuse déjà un dérapage budgétaire alors qu'il n'est qu'à l'étape de projet. L'enveloppe ne pourrait-elle pas plutôt être allouée à la gestion de la ville et à son entretien, délaissés depuis quelques années. La dette de la ville a déjà pourtant doublé depuis 5 ans.</p> <p>2- Propreté : l'augmentation de la fréquentation du site va obligatoirement augmenter sa saleté. Il y a déjà tellement de déchets jetés (canettes, mégots, emballages alimentaires, papiers, bouteilles ...) qui ne sont pas ramassés. De plus le problème des sanitaires est réel. De nombreuses personnes se soulagent déjà dans les bosquets des jardins du Trocadéro. Les toilettes ne sont pas assez nombreuses et/ou sont trop souvent hors service.</p> <p>3- Circulation : ce projet va probablement provoquer des reports massifs de la circulation dans les voies du secteur Trocadéro. Est-ce que les transports en commun seront renforcés?</p> <p>4- Sécurité : ce point est passé sous silence alors que le site connaît déjà de nombreux problèmes d'insécurité 5vois, regroupements de mineurs isolé et vendeurs à la sauvette)</p> <p>Ce projet n'est pas mené en concertation avec les arrondissements concernés. Tout est fait au détriment des habitants du 16ème, 15ème et 7ème qui sont pourtant également des parisiens. Je suis contre ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 millions d'euros TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>Nous entendons vos remarques au sujet de la propreté du site. Sachez que le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>En ce qui concerne la circulation automobile, les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Vous pouvez retrouver le détail de ces modélisations dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Par ailleurs, soyez rassuré quant à la qualité de desserte du site en transports en commun, beaucoup d'itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront réorganisées : les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna ; le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York.</p> <p>Enfin, la sécurité du site est au coeur de nos préoccupations. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
1799	<p>Ce projet me semble dévastateur. Paris ne peut pas être une ville conçue uniquement pour les fetards et les "événements". C'est non!!! J'en ai déjà plus qu'assez avec votre piétonisation de ma rue qui conduit des personnes à privatiser cet espace (cours de boxe) (payants? Declares?) Avec musique et cris devant deux creches. Et je vous passe les skates sur le trottoir quand je sors de chez moi. Ah j'oubliais la merveilleuse " Ludotheque mobile..." Dépense imbecile et impossible de sortir min deux roues de ma cour. Bien a vous</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1800	<p>Projet inutile, non indispensable et bien trop coûteux compte tenu de l'endettement faramineux de près de 7 milliards € de la ville de Paris.</p> <p>- Trop de béton : les bureaux devant être construits peuvent être loués ou achetés ailleurs dans le quartier ou dans un autre endroit de Paris . Il est inacceptable de toucher à un jardin classé pour y construire des bureaux!!! Le toit végétalisé ne remplace pas un jardin.</p> <p>- Trop de kiosques à but mercantile : les quelques vendeurs déjà présents subissent déjà la concurrence de multiples vendeurs à la sauvette, pas besoin de leur ajouter de la concurrence</p> <p>- Nul besoin de réduire la largeur des pelouses du champ de mars et modifier les allées en les bétonnant. Pourquoi en priver les parisiens ?</p> <p>- Trop de disparition d'espaces boisés = près de 950 m2, un arbre ou une plante en pot ou sur un toit ne remplace pas un VRAI jardin qui permet de créer un îlot de fraîcheur</p> <p>- disparition de mobilier urbain historique type belle époque ou réduction de la taille de fontaine</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Il a été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens.</p> <p>Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site.</p> <p>Le projet prévoit ainsi la création de 17 kiosques commerciaux et de 3 kiosques de sanitaires publics, soit 20 au total, contre 27 aujourd'hui, avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits-courts et l'économie sociale et solidaire. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existants, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site.</p> <p>Nous entendons vos remarques au sujet des pelouses du Champ de Mars. Sachez que le patrimoine végétal s'y trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont également subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées ou l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Notez que le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Par ailleurs, loin d'être réduite, la surface végétale sera augmentée puisque la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Enfin, nous partageons votre préoccupation au sujet du mobilier urbain historique. L'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
1801	<p>Projet sans intérêt pour les habitants des arrondissements concernés, et de nature à créer un report de circulation générateur de pollution et de nuisances sonores.</p> <p>EN OPPOSITION AVEC CE PROJET</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1802	Bonjour, Dans un système démocratique, je m'interroge sur la validité d'une décision prise par la mairie de Paris, contre le vote des 7eme, 15eme et 16eme arrondissements directement concernés et affectés par ce projet. La représentation démocratique est bafouée.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1803	Je suis totalement contre ce projet pharaonique qui ne va qu'endetter Paris davantage! Madame Hidalgo se fait plaisir à mettre des plots en béton partout mais elle ne fait qu'enlaidir notre ville qui était si belle avant l'arrivée de Madame le maire. . Cela va devenir une ville musée. Notre ville n'a jamais été aussi sale, répugnante, il y a un laxisme impressionnant dans la propreté de la ville mais cela ne dérange pas la maire des bobos, ceux qui se déplacent à vélos, en trottinette, sur les trottoirs au milieu des immondices. Ce projet est utopique avec des belles images, « des bisounours », des arbres et des fleurs, des bancs qui seront taqués immédiatement et saccagés, des ordures qui ne seront jamais ramassées (pourquoi ramasser les déchets et les ordures plus dans les parcs que dans les rues ?????). C'est du grand n'importe quoi! Je suis CONTRE! J'espère que notre avis comptera dans la décision enfin....	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1804	Des normes réglementaires prévoient une corrélation entre la fréquentation d'un lieu quelconque et les effectifs de police et de surveillance qui y sont déployés. Dans le cas du Champ-de-Mars et du Trocadéro, tout laisse penser que la Préfecture de Police ne s'y conforme pas.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1805	Je trouve ce projet rocambolesque et dommageable pour l'esthétique du Champ de mars. Et notre patrimoine historique. Et ne le désire pas.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1806	Stop à la lubie du tout piéton. Un peu de bon sens serait appréciable. Merci	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1807	je suis pour le projet d'aménagement du site Tour Eiffel. Ce projet donne de l'espace aux piétons, en faisant un grand espace allant du Trocadéro au Quai Branly en passant par le pont d'Iéna. De plus, il permet d'augmenter les surfaces végétalisées et donc l'espace de respiration dont Paris a tant besoin pour faire face au changement climatique. Ce projet est une chance autant qu'une nécessité pour les Parisiennes et les Parisiens.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1808	Renoncez à ce projet destructeurs, et cessez plus globalement de saccager Paris.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1809	Totalement contre, le jardin du Trocadéro est déjà une pourriture comme cela, actuellement, les agents du nettoyage ne s'en sortent plus. Comme il n'y a qu'une toilettes publiques face à l'esplanade, le jardin du Trocadéro et ses alentours sont devenus des toilettes géantes... De plus, nous pouvons y apercevoir de plus en plus de rats. L'arrivée des trottinettes et vélos électriques n'a rien arrangé à la bonne tenue du quartier: quand ils ne sont plus utilisés ils sont abandonnés directement au sol et obstruent le trottoir. Avant de s'occuper du faste il vaudrait mieux penser à l'hygiène et aux habitants du quartier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1810	Le Champ-de-Mars est un magnifique espace vert parisien, trop souvent utilisé en espace événementiel, dont l'usage de parc doit être renforcé avec un meilleur entretien de ses plantations comme de ses équipements actuels qui font partie du patrimoine parisien. Poumon vert au sein de la capitale, parmi les plus denses du monde, tout doit être fait pour renforcer la présence végétale (parterres entretenus, arbres plantés...) comme celle de fontaines. Hormis quelques cas très exceptionnels (tel que le feu d'artifice du 14 juillet), l'usage événementiel doit être sérieusement réduit afin de préserver la biodiversité présente dans ce parc, et en rien "privatisé" pour en conserver un usage pour le plus grand nombre, Parisiens comme touristes. Compte tenu du réchauffement climatique et des ambitions de la Mairie avec le futur PLU bio-climatique, tout doit être fait pour préserver ce très précieux et vaste espace vert de 24 hectares de toute ambition d'en faire une source de revenus.	Bonjour Merci pour votre proposition, qui appelle quelques compléments d'information. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. Concernant la présence végétale que vous appelez de vos vœux, la végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Aujourd'hui, le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.
1811	Paris aux parisiens, nettoyez les trottoirs, punissez ceux qui font des incivilités, redonner au Champ de mars visage humain. Et que quelqu'un fasse passer un test de santé mentale et de QI à Anne Hidalgo et son équipe PS/EELV	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1812	Ce projet semble manifestement aller à l'inverse des intérêts des parisiens et à fortiori de ceux vivant à proximité. Les petites vidéos promotionnelles sont séduisantes mais dans le détail, de nombreux éléments font craindre une vraie réduction des espaces vert et une dénaturation de ce site symbole du Paris que les touristes (et les parisiens) affectionnent. Aujourd'hui ces lieux sont totalement abandonnés. Sales, avec de très nombreux vendeurs à la sauvette, des fontaines à l'arrêt, des tags sur la plupart des murs et des statuts. Et le calme, là caractère pacifié dont parle la Mairie se heurte aux nombreuses opérations commerciales qui se tiennent sur ces lieux (pendant plusieurs semaines, il était même impossible de courir sur toute la zone centrale du champs de mars qui avait été privatisée pour un concours hippique a priori). Par ailleurs, quand on regarde les places de la république ou de la bastille, on ne peut que s'inquiéter de ce qui pourrait être fait dans cet espace magnifique et historique. Rendre ce site plus vert, rénover son patrimoine et ses jardins = oui. Vouloir détruire ou réduire les éléments historiques pour les remplacer par des constructions contemporaines à visée commerciale = non. Enfin, la place du Trocadéro risque d'être profondément congestionnée amenant pollution de l'air et pollution sonore. Ce projet semble donc malheureusement mal conçu et peu conforme aux intérêts des parisiens.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Veuillez trouver quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. Environ 30 millions de visiteurs fréquentent le site chaque année : il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.
1813	projet absurde et inutile, ce sera l'étouffement continu de Paris	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1814	<i>Doublon 1813</i>	
1815	<i>Doublon 1813</i>	
1816	Ou comment faire d'un site magnifique, exceptionnel, unique : un bidule au mieux banal au pire laid? ni pratique ni agréable et privant encore et toujours les parisiens d'un espace de verdure. Je ne dis pas qu'il n'y a pas des rénovations ou des modifications à faire, mais ce que vous proposez est un vrai contresens	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1817	<i>Doublon 1813</i>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
1818	Je m'oppose formellement à ce projet, qui va encore davantage congestionner paris et rendre la vie des riverains impossible..... J'approuve entièrement le conseil du 16ème arrondissement qui a voté contre ce projet. La ville de Paris est déjà très endettée, arrêtons les dépenses. La ville de Paris est déjà très embouteillée, n'en rajoutons pas. La circulation des autobus 22, 30, 32, et 63 sera ralentie, détournée.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1819	L'autobus 82 ne pourra plus passer par le pont d'Iéna pour relier le 16ème arrondissement aux 15ème, 7ème puis 6ème arrondissements. On peut améliorer le Champ de Mars (pelouses, propreté) sans défigurer la place du Trocadéro. Piétonner, c'est bien. Mais quand il pleut, quand on est chargé de paquets, quand on a de jeunes enfants, quand on a des vieilles jambes... on apprécie de pouvoir circuler en autobus. La trottinette et le vélo ne sont pas pour tout le monde. Laissez les Parisiens vivre.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1820	Je suis contre ce projet qui n'est pas favorable aux parisiens et parisiennes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1821	La Tour Eiffel n'a pas besoin d'un projet de réaménagement. Préservez les bois et les pelouses, arrêtez l'événementiel à tout va, laissez de la place à la promenade et aux espaces verts plus calmes, protégez le patrimoine qui donne à Paris son cachet que le monde entier nous envie.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1822	<i>Doublon 1821</i>	
1823	Non seulement ce projet ne va que très faiblement accroître les surfaces d'espaces verts autour du et sur le du Champ de Mars mais cet accroissement sera inférieur aux réductions d'espaces vert qu'il engendre. Rien que pour cela, il est nuisible et mérite d'être abandonné. En outre, il va gravement obérer la circulation motorisée dans Paris, même pour les deux roues, et va pratiquement interdire la traversée de la Seine. Pour passer d'une rive à l'autre, il faudra emprunter les ponts dont les accès sont les plus encombrés et les plus éloignés du centre de Paris, à savoir le pont de l'Alma et celui du Garigiano. Déjà, la circulation dans notre ville est devenue infernale, elle sera si ce projet voit le jour, totalement impossible. C'est un projet idéal pour chasser les parisiens de Paris	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations de notre part en lien avec vos remarques. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".
1824	<i>Doublon 1823</i>	
1825	<i>Doublon 1823</i>	
1826	Le site du champ de mars et de la Tour Eiffel sont des sites historiques qui ont une importance essentielle pour l'image et l'attractivité de la capitale et pour la jouissance de ses habitants et visiteurs. Au cours des années, le site a été dégradé de plusieurs manières: la construction du mur de la paix, structure moderne qui a obstrué la vue sur la Tour, construction du Grand Palais éphémère, construction d'un périmètre fermé autour de la Tour, entretien des allées et ses pelouses plus que limitées, sécurité faible, et transformation du champ de mars en un lieu d'événements en permanence. Revitaliser le parc est une belle idée mais si elle est vraiment végétale et n'inclut pas de nouveaux bâtiments, si elle conserve et remet à jour les éléments historiques, si elle augmente les espaces verts, et si elle focalise le parc sur un vocation à la promenade, à l'hygiène physique et mentale, et non pas à une entreprise financière privilégiant les Evénements rémunérateurs. Le projet dans sa forme actuelle n'est pas acceptable.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. Environ 30 millions de visiteurs le fréquentent chaque année. En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.
1827	Ce projet est une horreur qui dénature l'ensemble du site et renie l'histoire de Paris. Cette mairie n'a aucun respect pour l'âme de Paris. Le Trocadéro, le pont d'Iéna, la tour Eiffel et le champ de Mars méritent mieux que ce projet qui les dégrade, les avilient et n'est pas à leur hauteur.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1828	Bonjour. Je suis contre le projet de réaménagement du Champs de Mars, qui va priver les parisiens du Champs de Mars, pour en faire un lieu purement touristique alors qu'il s'agit d'un lieu de rencontre, de détente, pour de nombreux parisiens. Par ailleurs, je joue au basket au Champs de Mars et au stade Emile Anthoine et je souhaite pouvoir continuer à le faire (le terrain de basket sous le métro ligne 6 entre Duplex et Bir Hakeim est fermé depuis de très nombreux mois à cause des travaux sous le métro, sans aucune vue sur une éventuelle réouverture). Il serait dommage de priver les parisiens de la capacité à faire du sport de la manière la plus libre et la plus ouverte possible. Cordialement, M. Duranton	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1829	Déjà entretenir l'existant serait parfait. Pas la peine de dépenser encore une fortune étant donné l'endettement de la ville pour un projet sans intérêt et qui sera raté comme ce qui a été fait à Paris ces dernières années	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1830	Il est urgent d'arrêter de faire du tout piéton sous prétexte de végétalisation, et d'écologie. La mobilité dans Paris ne peut pas se faire que sur un axe de développement trottinettes et vélos électriques ne serait ce que pour les véhicules de secours, des FDO et des personnes à mobilité réduite. Les exemples de villes étrangères qui ont réussi n'ont absolument pas la taille et le profil de PARIS, comparons ce qui est comparable et ne pas se servir d'exemples fallacieux.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1831	Il est difficile de croire à un site végétalisé et rendu aux parisiens quand on voit que depuis des mois, ce jardin est délaissé, sale ou privativé au bénéfice d'opérations commerciales (concours hippique ou autre au centre, expos diverses ou défilés dans le palais éphémère et on passe sur l'impossibilité à se promener tout simplement sous la tour qui était un vrai plaisir et qui n'est plus possible aujourd'hui avec ce mur). Commençons par le commencement... Nettoyer, rénover, sécuriser ce site magnifique et si typique pour les touristes et les parisiens qui aiment à s'y promener (ou aimaient...?). Et ensuite, éventuellement, on pensera à des projets qui pourraient l'améliorer..	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1832	Je m'oppose formellement à ce projet, qui va engendrer des embouteillages énormes pendant et après sa réalisation c'est encore un projet pharaonique qui n'a aucun sens et qui va coûter cher aux parisiens et pour les résidents du 16ème une cata	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
1833	<p>Bonsoir,</p> <p>Nous avons une ville magnifique, qui est en train de devenir un véritable chantier "interdit au public". Impossible de circuler - la sécurité s'aggrave de jours en jours - la saleté devient un véritable fléau. etc...</p> <p>Sur les réseaux sociaux on n'hésite pas à faire une caricature de notre ville en montrant notre maire assise entourée de rats de saletés.</p> <p>Il est temps de prendre tous ces problèmes à bras le corps au lieu de se tourner encore une fois vers des dépenses inutiles.</p> <p>Signé Un parisien en colère.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1834	<p>Je suis contre ce projet désastreux d'aménagement de la Tour Eiffel, qui dénature les trois quartiers concernés, le 15, 16 et 7 ème arrondissements.</p> <p>C'est la populase qui est favorisée, celle de mme la Maire de Paris.</p> <p>Bientôt merguez et foire.</p> <p>Assez de détruire Paris</p> <p>-</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1835	<p>* Bonsoir,</p> <p>Nous avons une ville magnifique, qui est en train de devenir un véritable chantier "interdit au public". Impossible de circuler - la sécurité s'aggrave de jours en jours - la saleté devient un véritable fléau. etc...</p> <p>Sur les réseaux sociaux on n'hésite pas à faire une caricature de notre ville en montrant notre maire assise entourée de rats de saletés.</p> <p>Il est temps de prendre tous ces problèmes à bras le corps au lieu de se tourner encore une fois vers des dépenses inutiles.</p> <p>Signé Un parisien en colère.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1836	<p>c'est un projet qui n'aura aucun effet positif sur notre vie quotidienne, mis à part nous créer des bouchons et des complications dont nous n'avons pas besoin.</p> <p>Je suis contre ce projet.</p> <p>Jean Claude Bechara 0684501692</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1837	<p>Avant de dépenser dans des espaces verts qui ne seront pas entretenus comme le reste de Paris. Il est indispensable de revoir les priorités et d'avoir un plan d'urgence pour Paris et ses moyens de transport : la sécurité, la propreté et stopper l'anarchie des trotinettes et des vélos qui ne respectent aucune règle.</p> <p>Nous voulons retrouver Paris comme nous l'avons connu.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1838	<p>Merci d'arrêter de saccager Paris et de ne pas transformer le Champ de Mars en un grand terrain sans âme et entièrement privatisable. C'est une trace de l'histoire de Paris que vous vous apprêtez à effacer.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1839	<p>Le niveau sonore du Champ de Mars est en augmentation depuis des mois. Le lieu est exploité pour n'importe quel type de manifestation ou concert défigurant le lieu - Les familles, les enfants et les promeneurs avec ou sans leur chien sont chassés du lieu par les travaux, les barrières, le bruit, et maintenant le béton, les machines pour les travaux et les grandes expositions installées sous une longue bâtisse métallique s'étalant sur plus de 2 pelouses centrales sur 4 ! Mais ce n'est pas le pire...</p> <p>Le projet c'est de cimenter et de fermer tout le tour du Champ de Mars - supprimer toutes les pelouses latérales pour y construire des bâtiments commerciaux - en supprimant les bancs, les kiosques et les statues qui sont classés et disposés dans des espaces classés au Patrimoine. là où chacun allait et venait en sécurité à toute heure pour traverser ce parc entre le 7e et le 15e arrondissement, un espace fermé va être édifié, drainant une population bien différente - la fermeture déguisée du Champ de Mars fera de ce lieu un espace idéal pour le trafic, sous le faux prétexte d'augmenter les espaces verts. En effet, nous avons bien compris que le futur projet fera peu à peu disparaître les espaces verts du Champ de Mars et toutes les allées bien aérées disposées tout autour pour une bonne visibilité et pour la sécurité de tous !</p> <p>Tous les quartiers limitrophes du parc courent ainsi le risque imminent d'être touchés par une crise sévère sous de nombreux aspects : immobilière, économique, délinquance.</p> <p>Est-ce cela que l'on souhaite pour l'un des plus beaux quartiers de la capitale ?!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Nous nous permettons de préciser les points suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. - Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). - Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. <p>Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées.</p>
1840	<p>RESTONS RAISONNABLES</p> <p>L'état de délabrement et de saleté du Champ-de-Mars a inspiré beaucoup de plaintes et de demandes de rénovation. La Mairie de Paris a choisi d'y répondre par l'énorme projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel, dont le budget dépasse la centaine de millions d'euros.</p> <p>Or ce n'est pas d'un budget d'investissement pharaonique dont le jardin a besoin, mais de crédits de fonctionnement suffisants !</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1841	<p>Stop au bétonnage à Paris</p> <p>Contentez-vous de planter des arbres, des plantes et des fleurs</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1842	<p>Bonsoir,</p> <p>Ne pouvant plus m'inscrire, en présentiel, à la réunion du 3 je souhaiterais savoir si je pourrai me connecter par le web.</p> <p>Merci</p> <p>M. Th. CADE</p> <p>cade.europe@wanadoo.fr</p>	<p>Réponse déjà mise en ligne</p> <p>Bonjour,</p> <p>Aucune retransmission sur le web n'est prévue. En revanche, suite à l'ajout d'une salle supplémentaire, vous pouvez désormais à nouveau vous inscrire en ligne pour la réunion publique du 3 novembre.</p>
1843	<p>pourquoi ne pas simplement entretenir les espaces végétalisés existants et en améliorer la propreté, l'entretien, la sécurité au moindre coût.</p> <p>Pourquoi supprimer un axe de circulation de traversée de la seine alors qu'actuellement circuler est devenu impossible pour les parisiens qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leur véhicule. Les bouchons sont actuellement permanents pour traverser la Seine et une partie de la circulation s'est reportée sur le pont de Iena. Sa fermeture va encore accroître les bouchons. Les personnes les plus pénalisées sont celles qui travaillent tous les jours et qui n'ont d'autre choix que d'utiliser leur voiture. Pourquoi ne pas utiliser l'argent public pour améliorer le quotidien des Parisien qui vivent et travaillent à Paris.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1844	<p>Non à ce projet!</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
1845	On comprend que le but véritable du projet est d'empêcher la circulation des Parisiens dans Paris et de transformer leur espace de vie en lieu de tourisme végétalisé pour visiteurs et oisifs aux dépens de ceux qui travaillent, se déplacent et mènent une existence ordinaire d'habitants. On comprend également que pointer l'absurdité du projet ne peut que renforcer la volonté de ses concepteurs de le mener à bien puisque dans la logique shadokienne municipale, plus c'est absurde, plus ce doit être fait. Néanmoins, il serait opportun de revoir les coûts à la baisse car il faudra bien remettre Paris en état après leur passage (c'est-à-dire le vôtre). Ou d'anticiper que les coûts de transformation de la ville doivent être pensés sous forme de multiplication par deux : tout ce qui est fait et qu'il faudra défaire pour permettre aux Parisiens de recouvrer leur liberté, leur ville et bien sûr sa beauté. Aussi je suggère d'intégrer au coût du projet celui de sa destruction que tout les Parisiens (surtout de l'Ouest) appellent déjà de leurs vœux.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1846	Madame, Monsieur, Je suggère qu'aucune décision ne soit prise sans votre préalable vote des habitants riverains du projet : 7eme, 15eme, 16eme.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1847	Les axes cyclistes doivent être particulièrement protégés, cette zone est aujourd'hui peu fréquentable à vélo. Je vis rue de la fédération.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1848	Il n'y a aucune proposition faite pour les riverains, qui ne vont que subir ... aucune proposition sur la sécurité qui est un vrai problème depuis un moment Aucune proposition sur la propreté ... pas de balayeur, de camion karcher... Un architecte s'est amusé ... c'est sûrement beau sur le papier mais c'est un deni de liberté grave ! Pour ces sales bourgeois qui habitent près du champ De mars ... Allez Porte de Versailles, là où tout est plus facile D'accès... cars ... rer et métros ! J'espère que madame Hidalgo ne sera pas réélue et que son successeur fera le nécessaire.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1849	Je suis contre ce plan de réaménagement. Avis défavorable car il détruit le patrimoine historique du site.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1850	Bonsoir , je suis absolument contre ce projet . La maire de Paris devrait davantage s'occuper de la sécurité des citoyens et de la propreté de la ville qui est insalubre infestée de rats de déchets sur les trottoirs.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1851	Je ne souhaite pas voir ce projet aboutir, car je constate qu'il résulte en une diminution des espaces verts et une modernisation n'ayant aucun intérêt pour Le Parisien que je suis. L'abandon privatif de la Tour Eiffel est déplorable, moi qui adorais me balader sous la Tour Eiffel avant de me poser sur les pelouses du champs de mars pour profiter de la vue et du soleil. Je vous en prie, cessez de bétonner des espaces verts qui sont absolument indispensables à notre santé.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1852	En tant que parisien et riverain de ce projet je me dois de manifester mon désaccord total avec ce projet qui, une fois de plus, va dénaturer et enlaidir mon quartier qui paye déjà depuis longtemps les frais des événements à répétitions. Et évidemment aucune consultation citoyenne sur des aménagements aussi importants qui bouleversent ce paradis de verdure... Laissez paris et ces espaces verts tranquille, rendez paris ou parisiens qui vivent cette là plus belle ville du monde au quotidien. Comment un projet aussi peu écologique peut il voir le jour à notre époque ? La municipalité devra répondre de ces actes en temps venu.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1853	Après plus de 18 mois d'arrêt de l'économie et du tourisme parisien, secteur économique important de la capitale, comment envisager un chantier sans justification autre que faire le lit des verts pour couper encore un peu plus la circulation au centre de la capitale, empêcher les banlieusards et tous les artisans qui viennent à Paris en camionnette pour travailler. Des centaines de parisiens quittent tous les jours la capitale pour vivre dans des villes accueillantes où la voiture n'est pas bannie, où l'on peut faire ses courses, emmener ses enfants à l'école en voiture avec possibilité de se garer, des trottoirs propres et en bon état et pas truffés de trous. C'est un non sens économique, de circulation pour une politique du tout vélo; comme si il était possible aux tous petits, aux vieillards aux handicapés de circuler en vélo quand il pleut toute la journée ou que la canicule sévit en été. La pollution si chère aux verts va encore s'aggraver par l'aggravation des embouteillages dans une ville dont le plan de circulation est kafkaïen. Une vieille parisienne qui va finir par abandonner sa ville de naissance	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1854	On ne veut pas du nouveau projet qui dévastera tout et qui est absurde !! On veut que ça reste comme à l'origine et que ce soit juste entretenu. C'est du Gaspillage et destruction du patrimoine/ paysage	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1855	Nous sommes totalement opposés aux places de dépôt de voitures pour les cars touristiques, envisagées avenue Raymond Poincaré au pied des habitations et d'une crèche. Ces points de dépôt de voitures auraient du faire l'objet d'une concertation avec les riverains; c'est d'ailleurs ce qui figure en toutes lettres sur les plans du maître d'œuvre annexés au dossier. Il n'y a eu aucune concertation avec les riverains sur ces points.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1856	Nous comptons sur les garants pour faire remonter cette vive opposition tant sur le projet que sur la méthode. Circuler est une nécessité, tout comme la voiture selon les circonstances, soyons tolérant!... Et à Mme Hidalgo de ne pas imposer aux autres, ce qu'elle est incapable de s'appliquer d'abord à elle-même. De plus avoir une conscience citoyenne et environnementale n'est pas le monopole des anti-voitures, mais enfin restons libres de circuler! Enfin, parlons qualité de vie: entre les travaux, les embouteillages générés, le niveau sonore augmentant constamment: comment cela va dans l'optique d'une amélioration de la qualité de vie parisienne?...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1857	En dehors des encombrements invraisemblables que le futur projet va engendrer, la pollution sera augmentée d'une manière considérable. Les poubelles saccagées, les rats, les détritus rarement ramassés vont devenir un piéthon. Ne pas garder l'ensemble architectural est une hérésie historique. Quant à la circulation détournée, le stationnement des autocars de touristes déplacé, le pont fermé, quel déplacement de pollution. Paris ne sera plus seulement une ville muséifiée, désertée de ses habitants d'origine... Les touristes et les vendeurs à la sauvette ne font pas l'économie d'une ville. Penser à ceux qui sont là tous les jours, qui travaillent dans le quartier après avoir fait des heures de transport en commun...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1858	<i>Doublon 1857</i>	
1859	<i>Doublon 1857</i>	
1860	Pas touche à nos monuments. Non à ce projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1861	J'en attends aussi, plus généralement, une contribution supplémentaire à plus de propreté de l'air (je suis asthmatique). En plus de la propreté de l'air, le bruit également a diminué dans mon quartier du 15e depuis que la vitesse y a été baissée, même si la limite de vitesse n'est pas toujours respectée, notamment de nuit. Je soutiens donc ce projet et ne comprends pas les messages d'oppositions, pour la plupart dépourvus d'arguments concrets et copiés-collés que j'ai consultés.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information, en lien avec vos remarques. Le renforcement des trajets vélo constitue l'une des grandes avancées. La fermeture à la circulation du Pont d'Iéna, réservé aux vélos, piétons et bus, permet justement à ce titre la création d'un itinéraire sécurisé. De nouvelles pistes sont ainsi programmées, dont deux pistes cyclables latérales protégées sur la place de Trocadéro, et des contre-sens cyclables dans chacune des voies transversales d'accès au site. En complément, de nombreux arceaux de stationnement et 5 stations Vélib sont prévues au projet. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements vélo dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Le projet se greffe en couture au REVe, au Plan Vélo de la Ville de Paris, ainsi qu'aux pistes existantes. Plus globalement, du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Vous évoquez la végétalisation : elle constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m ² d'espaces végétalisés dont 16 000 m ² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Enfin, nous avons bien noté vos préoccupations quant à la qualité de l'air. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »

n°	Contribution	Réponse
1862	Vous parlez de dépose minute pour les autocars .je suis inquiète propriétaire habitante au 3 avenue paul doumer car je ne souhaite pas que sous mes fenêtres il y ai un défilé incessant de touristes bruyants jusqu'à point d'heure De plus je me déplace en voiture .je n' aurai donc plus la possibilité de me rendre dans le 7 ème par la place et le pont de iena Il est déjà très pénible de se déplacer dans Paris à cause des idioties d Anne Hidalgo et ça continue visiblement Je n' ai que faire des transports en communs bondés de populasse et aux horaires aléatoires mais il est vrai que la notion de travail est inconnue aux socialistes qui défendent les minimas sociaux pour une immigration massive et destructrice de nos valeurs judeochretiennes Comment s' opposer à ce projet coûteux et aberrant ? Il est évident que la modification du plu va devaloriser la valeur de mon bien qui sera plus difficile à revendre avec la réalisation de ce zoo à touristes	A modérer vu les termes ? : populasse, zoo à touriste, immigration massive, valeurs judéo-chrétiennes... = oui (garants)
1863	<i>Doublon 1862</i>	
1864	<i>Doublon 1862</i>	
1865	Non non et non à ce projet totalement opposé aux souhaits et bienfaits des parisiens amoureux de leur ville . Laissons le Trocadéro dans son jus actuel	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1866	Je vote contre cette initiative	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1867	<i>Doublon 1866</i>	
1868	<i>Doublon 1866</i>	
1869	<i>Doublon 1866</i>	
1870	Non à ce projet totalement utopique. Comment saccager encore une fois un quartier . S'il s'agit de Nature, travaillons à réhabiliter le Bois de Boulogne qui n'attend que ça. Le terrain y est plus que vaste	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1871	Non à ce projet anti écologie et totalement mégalomane.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1872	Je trouve cette décision honteuse et complètement ridicule Revoyez vos principes et vos idées merdiques	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1873	Non à ce projet Laissez la Tour Eiffel et le Trocadéro . Ne vous inventez pas architecte ou paysagiste en vous cachant sous des grandes idées écologiques que vous ne maîtrisez absolument pas.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1874	Un gros risque d'enclaver une bonne partie du 16ème avec la fermeture du pont d'Iena de gros encombrements en perspective	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1875	<i>Doublon 1874</i>	
1876	Non à ce projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1877	Le Champ de Mars est un véritable poumon vert au centre de Paris, dans des quartiers très urbanisés. Il faut protéger ce patrimoine végétal et cet espace qui permet une véritable respiration en pleine ville. La perspective depuis le Trocadéro jusqu'à l'Ecole Militaire est un axe d'une sobre simplicité et d'une grande élégance qu' il faut conserver telle qu'elle a été conçue. Le « mobilier urbain » qui se trouve au Champ de Mars est le témoignage de la Belle Époque et mérite à ce titre d'être conservé dans cet espace au charme intemporel.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1878	Non à ce projet c'est l'asphyxie d'un quartier	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1879	Le patrimoine parisien a besoin d'être restauré et conservé en tant qu'héritage de son histoire, et non transformé pour être ensuite privatisé pour en faire des commerces et créer des mètres carrés supplémentaires là où il n'y en a pas besoin. Par ailleurs, ce budget ponctionne du budget là où les parisiens ont besoin d'autres choses : sécurité, transport, éclairage, mobilité, emploi... Veuillez abandonner ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1880	Nous sommes contre le projet du réaménagement du site "Trocadero-Tour Eiffel-Champ de Mars". Ce projet provoquera une grande insécurité, danger de vandalisme et sera au détriment de la qualité de vie de famille dans notre quartier. Il est en plus très très coûteux et apportera une pollution terrible. Laissez le Champ de Mars tranquille !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1881	Conservez - les allées de terre battue et de gravier - les pelouses - le mobilier urbain Belle Époque - le bassin central - les statues, jardinières et bassins classiques - l'esplanade gazonnée côté Ecole Militaire Merci	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1882	<i>Doublon 1881</i>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1883	Ne touchez plus à rien !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1884	Contre à l'intérêt des parisiens. Hidalgo saccage Paris	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1885	Que tous les prétendus écologistes arrêtent déjà d'acheter le dernier iPhone, la dernière voiture électrique, le dernier matériel hi-fi à la mode alors que leurs appareils actuels ou véhicules sont toujours en parfait état de marche... Arrêtez votre idéologie anti voiture délirante : les riverains, les gens qui travaillent, les banlieusards qui viennent emmener leurs enfants devant la tour eiffel ont besoin de leur voiture et les Khmers socio ecole de la mairie veulent privatiser le trocadero au profit des touristes...et la nuit tombée une fois les touristes partis...à qui profitera cette espace piéton ? Aux zonards alcoolisés refoulés des bars et autre faune exotique... Il ne s'agit pas de riches ou pauvres... Laissez les gens circuler et arrêtez de sous couvert de progrès ou modernité ou du nouveau dogme écologique de chambouler Paris...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1886	Déjà que d'avoir mis ce plexiglas est une honte...pendant plus de 100 ans n'importe qui pouvez passer sous la tour eiffel...juste pour le plaisir ou par opportunité d'une balade et c'est désormais fini... transformer cet espace en arène de cirque a touristes est une très mauvaise idée. de plus cela penalise les habitants du 16ème sud en terme de fluidité de circulation. Encore un projet inutile	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1887	Contre ce projet, contre encore plus de béton dans la ville, contre encore plus de commerces à cet endroit qui est un JARDIN et pas un centre commercial ni un stade événementiel. Stop au délire de quelques megalos !!! Également au Trocadéro, stop au blocage de toutes les rues et grands axes de la capitale qui n'est qu'un "bouchon" monstrueux du matin au soir ! Infernal de circuler, infernal de stationner à toute heure de la journée et dans tous les quartiers ! stop !!! Facile de faire ça quand on circule soi même avec un chauffeur ! Rendez leur ville aux parisiens et laissez les vivre !!! Facilitez leur la vie au lieu de chercher à les embêter toujours plus. Vous gagnerez en crédibilité et popularité. Nettoyez cette ville qui devient un bouge et arrêtez de la défigurer, rendez nous les ravissants et historiques mobiliers urbains et retrouvez du bon sens par pitié. A bon entendeur, salut.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1888	<i>doublon 1887</i>	
1889	Travaux sans consultation, circulation impossible dépense incroyable	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1890	C'est absolument horrible ce que vous vous apprêtez à faire, Vous allez détruire le patrimoine parisien comme cela a été fait à Marseille par Gaston Defferre, il a détruit le vieux port, la Canebière, le tramway, le transbordeur, il a fallu des décennies pour redonner un semblant de centre ville qui restera à jamais défiguré... ne faites pas ces mêmes inepties...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1891	Je suis favorable à ce projet qui rendra beaucoup plus agréable à fréquenter un des sites les plus mondialement connus et apprécié de Paris. La refonte de la place du Trocadéro et la végétalisation du pont d'Iena sont des projets forts et novateurs.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1892	Je suis contre ce projet qui n'a aucun sens. Detruire des monuments classés emblèmes de Paris pour y installer des espaces devant servir de lieux d'événements causant des desagrèments n'a aucun sens. Occupez vous de la sécurité et de la salubrité de nos quartiers.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
1893	<p>1) J'ai peur d'aller au Champ de Mars après la tombée de la nuit. L'éclairage n'est pas bon. Le bâtiment entre le Grand Palais Éphémère et l'avenue Frédéric le Play devrait avoir ses lumières extérieures allumées le soir et la nuit. J'apprécie que ce bâtiment dispose de caméras de sécurité, mais à quel point sont-elles efficaces sans lumière ?</p> <p>2) Il nous manque beaucoup d'herbe pour que nos enfants puissent jouer. Nous avons besoin d'espaces ouverts qui permettent le jeu récréatif. C'est un gros problème maintenant le plus proche du Grand Palais Éphémère où il y a une structure temporaire laide bloquant la circulation piétonne et occupant ce qui était deux grandes zones herbeuses.</p> <p>3) Il devrait être facile de traverser le Champ de Mars de l'avenue de Suffren à l'avenue de la Bourdonnais sans faire un long détour par les immeubles. Les contre-allées doivent être maintenues en tout temps avec des structures même temporaires respectant la circulation des piétons.</p> <p>4) Il devrait y avoir des zones qui permettent aux chiens d'être sans laisse.</p> <p>5) Les bus publics devraient continuer à circuler avec un minimum de perturbations.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous vous confirmons que le Grand Palais éphémère sera démonté après les JOP de 2024. Concernant l'éclairage, le projet intègre une rénovation de celui-ci, dans le respect du patrimoine et des nouvelles normes concernant la lutte contre la pollution lumineuse. Le Champ de Mars restera circulaire et traversable à pied et en vélo.</p> <p>Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>Nous prenons note de vos suggestions.</p>
1894	je suis contre ce projet qui va impacter de manière sensible la fluidité de la circulation pour tous les habitants du quartier Muette, Pompe Trocadero y compris les bus	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1895	je suis contre nuisance pour les habitants avec circulation même en bus affectée dans les 2 sens	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1896	<p>C'est un projet complètement aberrant et très inquiétant pour la mobilité et la fluidité de notre quartier ; encore plus d'embouteillage, encore plus de pollution.</p> <p>Madame Hidalgo veut faire de Paris une ville musée pour les touristes, mais s'interroge-t-elle vraiment sur la vie des parisiens. Tout le monde ne peut pas circuler en vélo ou en trottinette. Comment peuvent faire les parents pour accompagner les enfants à l'école, les personnes d'un certain âge pour se déplacer ?</p> <p>Paris est devenu incirculable, car Madame Hidalgo a décidé de supprimer tous les véhicules, mais elle n'a absolument pas amélioré les transports en commun, ni cherché à améliorer la vie des parisiens. Elle a fait de leur vie un enfer, de nombreux commerçants ont fait faillite, cantonnant les parisiens à restés enfermés dans leur quartier.</p> <p>Si ce projet sur le Trocadéro aboutit nous allons devoir vendre notre logement car on imagine facilement que le 16^{ÈME} NORD sera impraticable. Bien sûr, nous nous y opposons.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1897	<p>Il me semble impératif de laisser la configuration d'origine</p> <p>Ne modernisez pas le Champ de Mars</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1898	<p>En tant qu'habitant du VII^e arrondissement de Paris et architecte du patrimoine, il me semble important d'évoquer ce qui est le Champ de Mars. Il s'agit d'un des plus grands espaces verts de Paris, c'est l'endroit où nous emmenons nos enfants jouer malgré le grand palais éphémère (fondé au moyen de pieux et d'une bétonnisation aberrante pour une mairie affirmant favoriser l'écologie. Il en est de même pour l'ensemble des projets impactant une voie publique où lorsque l'asphalte des trottoirs est dégradé la mairie nous demande de couler une dalle béton en sous-œuvre avant de refaire la chaussée.</p> <p>Au-delà du symbole les Champs de Mars demeurent encore en grande partie un espace public, qui peu à peu perd du terrain. En effet, la SETE et le grand palais éphémère gagnent du terrain progressivement. L'ensemble de ces raisons me poussent à être contre un tel projet, car la mairie de Paris ne réalise que des projets « green washing » : projet des serres d'Auteuil, Champs de Mars (Grand palais éphémère), etc. Les perspectives et vues issues de 3D ne masquent pas les lacunes de ce projet qui ne peut pas séduire un professionnel, sans parler du budget d'un tel projet. Je rappelle que la Mairie doit accueillir les JO de 2024, et certains complexes sportifs ne sont toujours pas restaurés (piscine Maubert, gymnase dans le VIII^e) les impôts des habitants ne servent à financer les rêves de grandeur de certains élus.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1899	je refuse de changer.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1900	<p>Est-ce que Paris doit devenir une ville musée ? et perdre son âme !</p> <p>Il devient insupportable d'être à Paris, et bloquer systématiquement toute circulation est stupide</p> <p>Pourquoi défaire tout ce qui a été fait de façon intelligente pour ne faire que des bêtises qui flattent l'égo de Mme Hidalgo et de ses acolytes et refaire de Paris un énorme champ de foire comme dans les années 60/70</p> <p>Bientôt Paris ne donnera plus envie aux étrangers de venir.</p> <p>projet show off n'ayant pas pour vocation d'améliorer la vie quotidienne des habitants de cette partie de Paris</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1901	Tout cela pour privilégier de grandes manifestations festives liées à la tour Eiffel en créant sur la place et ses abords une salle de spectacle, une arène: Trocadéro va devenir une vaste foire du trône à touristes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1902	Je suis contre ce projet qui va encore diminuer les espaces verts à Paris et défigurer un lieu classé : minéralisation des sols, destruction des mobiliers anciens etc....	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1903	<p>Bonjour,</p> <p>C'est un des rares sites parisiens qui fonctionnent. Il est beau, utile et agréable. Merci de ne pas y toucher, de l'entretenir et de remettre au placard ou à la poubelle vos projets de privatisation déguisée de l'espace public.</p> <p>Cordialement.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1904	Le champ de Mars est très bien comme il est. Merci de ne pas entreprendre ces travaux qui vont à l'encontre de l'intérêt des parisiens. Et merci de ne pas toucher à ces parcs sur les côtés de la tour qui sont magnifiques. Merci de prendre soin de ce patrimoine et de ne pas l'endommager pour toujours.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1905	Ce grand et beau parc, très dégradé par des années de surexploitation et de négligences, ne doit pas être transformé. Il doit être restauré et bénéficier d'un entretien régulier. Le programme événementiel doit, lui, être fortement revu à la baisse.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1906	Ce projet ne correspond ni aux besoins des Parisiens ni à celui des touristes qui veulent voir un Champ-de-Mars authentique.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1907	Ce projet ruineux sera très défavorable aux habitants parisiens	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1908	je suis contre le projet ruineux	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1909	contre le projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1910	Il est nécessaire d'agrandir les pelouses, de conserver le mobilier actuel, de faire du champ de Mars un lieu paisible, pour le bonheur des parisiens comme des touristes. Il faut arrêter de prendre cet endroit pour un palais des congrès à ciel ouvert.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1911	Je suis absolument contre ce projet qui va encore rendre plus difficile la circulation automobile dans notre quartier	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1912	<p>Je ne veux dire de ces projets qui saccagent la plus belle ville du monde avec notre argent, surtout de ceux qui paient des impôts et sont nés dans leur ville. Marre de cette démagogie à vomir de la part d'une inspectrice du travail qui a travaillé 3 ans dans sa vie avant de se planquer à la Mairie. Arrêtez aussi vos communiqués en écriture inclusive c'est illégale bande d'apparatchik.</p> <p>L'encadrement des loyers : un fiasco Adjoint au logement et à l'agriculture : emploi fictif pour ces parasites qui dans le privé n'auraient même pas d'entretien tellement leur cv est à foutre aux chiottes.</p>	Observation modérée par les garants
1913	<p>Arrêtez de bétonner et de privatiser! Rendez cet espace aux parisiens, sans vous livrer à des aménagements que nous ne voulons pas. NON A VOTRE PROJET! par ailleurs occupez vous, si vous le pouvez de remettre à état et de nettoyer la ville qui est une porcherie!</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1914	<i>Doublet 1913</i>	
1915	<i>Doublet 1913</i>	

n°	Contribution	Réponse
1916	Laplace du TROCADERO est dévastée par les cars Touristiques . La circulations y est réduite de ce fait . Le projet de la Mairie de Paris est complètement à l' opposé de la qualité de vie des habitants du quartier Le XVI ème arrondissement où ma famille réside depuis 4 génération ne doit pas être transformée en zone touristique rendue impossible à vivre et impossible à circuler et à travailler pour ceux qui ne sont pas restaurateurs. Et puis le Tourisme c'est une activité fragile, , non créatrice d'innovations . Tout miser sur le tourisme c'est nous ravalé au rang de pays en voie de développement. Depuis l'élection de la Maire actuelle cette ville est défigurée , RENDONS la place du TROCADERO aux habitants de ce quartier . Quand j'étais élève à Janson de Sully en classe de première ,le "TROCA" était notre lieu de promenade à la fin des cours , il n' y avait personne , C'était une zone sûre .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1917	<i>Doubleton 1916</i>	
1918	<i>Doubleton 1916</i>	
1919	Ca suffit !!! cessez de défigurer notre Capitale et d'effacer notre Histoire.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1920	Projet idiot. Hors de question de toucher à ce qui existe actuellement.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1921	Ce projet ne correspond ni aux besoins des Parisiens ni à celui des touristes qui ne souhaitent voir qu'un Champ-de-Mars authentique et un un Disneyland des grands événements ...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1922	Ce n'est pas Paris. Bétonner les espaces verts, privatiser des lieux publics, détruire le patrimoine est scandaleux. Refus de ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1923	La Tour Eiffel et le champ de Mars sont emblématiques de la ville de Paris,notre capitale.J'insiste sur ce point.Ce qui fait son charme et qui attire les touristes du monde entier et les Français eux mêmes c'est le charme du mobilier et de l' existant.Alors quand j'entends suppression d'arbres centenaires,bétonnisation,espace minéral au détriment des pelouses je hurle. Pourquoi ces transformations pour des jeux olympiques éphémères qui vont grever plus encore nos finances publiques et qui vont profiter à une minorité.SOS ne touchez pas à notre histoire.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1924	Non a ce projet defigurant Paris	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1925	Laissons Paris aux parisiens, cessons de privatiser, modifier en demis du bon sens tous les lieux emblématiques de Paris. Aujourd'hui voisin de la tour, j'ai déjà perdu le bonheur de passer sous elle et d'en profiter comme je le faisais auparavant. À présent, le champs de mars est difficile d'accès, les fontaines du Trocadéro sont en chantier ou exploitées la moitié de l'année attirant une foule qui s'égare n'importe comment, entraînant un bruit incessant !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1926	Je refuse ce projet qui va embolies Paris un peu plus. Le projet est une dénaturation intégrale de ce lieu historique qui abrite le symbole de la France.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1927	Il ne s'agit pas d'une restauration mais d'une modification intégrale. Les choix esthétiques sont en totale contradiction avec les lieux	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1928	Défigurer Paris, le dépouiller chaque jour un peu plus de son charme... Bétonner le champ de Mars, effacer l'histoire... ce n'est ni plus ni moins qu'une HONTE ! Honte à ceux qui osent défigurer Paris, anciennement la plus belle ville du monde, un titre qu'elle ne méritera bientôt plus ! Je dis NON à ce projet insensé !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1929	Je ne souhaite pas que le mobilier classique disparaisse au profit d'un mobilier moderne qu'on ne peut pas voir et choisir. Je ne souhaite pas que les pelouses soient rétrécies. Je ne souhaite pas qu'on augmente la présence de béton. Changez ce projet, écoutez les parisiens qui aiment le Paris d'avant!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1930	Je suis tout simplement contre ce projet qui va nous rendre la vie impossible pendant des années. Ce qu'il se passe déjà Porte Dauphine, Porte Maillot est catastrophique. J'ai 4 enfants et je n'ai pas le luxe de me balader en vélo car ils sont tout petits. Je n'ai donc pas le choix que de prendre la voiture, et nous vivons l'enfer. Si vous souhaitez voir une désertion du quartier au profit de quelques touristes, ce projet est bien. Si vous souhaitez privilégier la vie quotidienne de vos résidents, alors il faut stopper ce projet immédiatement. Ce projet est une honte	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1931	Stop aux projets où tout ce qui est beau et chargé de l'histoire des parisiens est détruit ! Ce projet d'aménagement du site Tout Eiffel transforme le champ de Mars, lieu de promenade des enfants, des personnes âgées, des visiteurs du monde entier et des parisiens et franciliens en un énorme stade . Ça va être hideux et cela ne rendra pas Paris plus propre, ce qui est notre problème numéro un à Paris. Si on se promène en Europe, on est étonnés de la propreté des villes tellement on est habitués à vivre dans une ville sale.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1932	<i>Doubleton 1931</i>	
1933	Je suis contre ce projet comme tous les parisiens qui en ont assez de la bétonisation et de l'enlaidissement de Paris. Paris est une ville qui doit retrouver sa beauté et son agrément de vie pour ses habitants et ses visiteurs. En ce moment c'est le saccage permanent !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1934	Bonjour Je signe cette pétition car je suis contre ce projet d'aménagement du champs de Mars. Je suis pour la préservation du patrimoine existant et contre toute nuisance nocturne. Il y a suffisamment de lieu de rencontre dans Paris adaptés pour cela. Arrêtons ces travaux grotesques tout azimut au frais du contribuable et qui défigure notre capitale. Madame Hidalgo se prendrait elle pour le roi Soleil? N'entend elle pas la colère des parisiens ? Elle va le regretter C RISSO	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1935	Bonjour, Pour garder la beauté du site : - ne rétrécissez pas les espaces de gazon - laissez le mobilier urbain d'époque - pas de béton supplémentaire (allées et autres)	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1936	Ce projet porte atteinte au patrimoine du parc. Un désastre pour notre champ de mars. Alexandra Febvre architecte du patrimoine	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1937	Bonjour, Dans le plus grand silence et l'indifférence générale, on a étouffé une catastrophe sanitaire : En effet, il a été prouvé que le chantier de peinture de la Tour Eiffel a engendré des émanations toxiques liées au décapage de la peinture au plomb. Nous l'avons appris car nos enfants sont scolarisés à l'Ecole Camou juste à côté et que des expertises ont été menées. C'est la raison pour laquelle le chantier est à l'arrêt. Nous ne pouvons pas faire confiance à cette municipalité. Je demande expressément à la mairie si ont été expertisés EN AVANCE et pas pendant le chantier, les pollutions qui toucheront les écoles alentours pendant la rénovation du champs de mars ! Projet auquel, par ailleurs, nous sommes, ainsi que toutes les personnes que nous connaissons, du quartier et d'ailleurs dans Paris OPPOSES à ce chantier affreux. Bien cordialement,	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1938	Stop au projet Champs de Mars Madame, Monsieur,	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1939	Je ne suis pas d'accord avec ce projet "Tour Eiffel, Champs de Mars, Trocadero", proposé par la Mairie de Paris. Il y a de chose plus importante que dépensé l'argent du contribuable avec ce délire!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
1940	<p>J'imagine que la maire se fiche des habitants des 7, 15 et 16e qui ne représentent pas son électorat. Madame la maire de Paris, sachez que nos amis, bobos du 11, 12, 18 et 20e qui prônent la décroissance sont totalement opposés à ce projet plein de béton.</p> <p>Vous avez réussi à mécontenter tout le monde avec ce ONE SITE.</p> <p>Vous vous en fichez sûrement car vos ambitions sont désormais nationales : mais comptez sur les parisiens et les parisiennes pour informer leur entourage des autres villes de France.</p> <p>On les informera que Paris est sale, pleine de bouchons, de trottinettes qui font n'importe quoi, de nouvelles places bétonnées et laides, de kiosques à écran numériques, de poubelles grisâtres affreuses.</p> <p>Le mauvais goût de cette municipalité restera dans l'Histoire.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1941	<i>doubleton 1939</i>	
1942	<i>doubleton 1941</i>	
1943	<i>doubleton 1941</i>	
1944	<i>doubleton 1941</i>	
1945	<p>La sécurité n'est déjà pas assurée avec l'aménagement actuel.</p> <p>Le nouvel aménagement va créer des difficultés de circulation, une concentration difficilement maîtrisable de nuisances et une potentielle augmentation de l'insécurité</p> <p>Aucune garantie n'est apportée</p> <p>Cet aménagement va dégrader le 16e, déprécier les biens et faire monter l'insécurité</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1946	<p>Destruction du mobilier d'époque, réduction des espaces verts, bétonnisation des allées, privatisation... Stop !</p> <p>Bonjour, je vous conseille l'article suivant :</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1947	<p>https://www.gpmetropole-infos.fr/tour-eiffel-le-beau-projet-one-site-esquinte/</p> <p>De plus, une réunion publique est organisée le 3 novembre à la Mairie du 16e arrondissement de 19h à 22h30.</p>	Bonjour, Le registre de la PPVE n'est pas une plateforme pour relayer de l'information. Il est destiné à recueillir vos observations et vos questions.
1948	<p>Projet difficile à comprendre : d'abord un budget pharaonique...??? Les parcs et jardins de la ville de Paris devraient dans un premier temps bénéficier de cette manne pour leur sécurisation, leur préservation, leur réel développement et leur embellissement.</p> <p>Ce n'est pas le cas ici, on cherche à faire venir des touristes et à « exploiter » le site.</p> <p>Il faudrait un vrai « plan de développement parcs et jardins parisiens », pas des projets opportunistes, et démentiels quand on y réfléchit 5 mn (et je passe sur les embouteillages insupportables).</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1949	Ce projet de privatisation de l'espace public est scandaleux. Derrière les visuels mensongers et la propagande, c'est, une fois de plus, la destruction du patrimoine parisien au profit d'intérêts privés qui spolie les Parisiens et les Français.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1950	Je suis contre ce projet contraire aux intérêts des parisiens.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1951	<p>Madame, Monsieur</p> <p>Je ne suis pas d'accord avec le projet "Tour Eiffel, Champs de Mars, Trocadero"</p> <p>Ce projet va dégrader notre cadre de vie, augmenter l'insécurité, générer des bouchons. Où vont passer les nombreuses lignes de bus transitant par le Trocadéro? Un peu de cohérence serait bienvenue, on ne peut pas vouloir que les gens quittent leurs voitures et pénaliser les transports en commun.</p> <p>La mairie de Paris est, je crois, déjà fortement endettée et vit au dessus de ses moyens, quelle est la justification de l'urgence de ce projet? Seuls des projets vitaux devraient être lancés dans une telle situation budgétaire. Une justification étayée serait bienvenue.</p> <p>Vous feriez mieux de rendre Paris propre et sûre, d'avoir des transports efficaces et fiables pour ne pas être ridicules en 2024. Vous n'en prenez pas le chemin.</p> <p>Bien cordialement</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1952	<p>Bonjour</p> <p>Je suis contre de projet Tour Eiffel Champ de Mars Trocadero</p> <p>L'insécurité et la propreté ne sont déjà pas gérés dans la configuration actuelle</p> <p>Ce projet va augmenter les concentrations de personnes alors que nous n'arrivons déjà pas à les gérer actuellement (insécurité, propreté, nuisances sonores...)</p> <p>Ce projet va avoir des conséquences lourdes sur les nombreuses lignes de bus transitant par le Trocadéro. Il faudrait être cohérent et avoir des transports fiables et sûrs pour que les gens quittent leur voitures.</p> <p>La situation budgétaire parisienne est catastrophique. Comment est justifié cette dépense? Quelle en est l'urgence justifiant de mettre encore plus dans le rouge les finances?</p> <p>Pour ne pas être ridicules en 2024, vous devriez plutôt mettre l'effort sur la sécurité, la propreté et des transports publics fiables (fiabilité technique, non soumis aux moindres aléas tels que manifestations, grèves prises d'otage, etc...)</p> <p>Bien cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Nous entendons votre remarque au sujet de la sécurité du Site. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>En ce qui concerne la propreté du site plus spécifiquement, le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Par ailleurs, soyez rassuré quant à la qualité de desserte du site en transports en commun, beaucoup d'itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront réorganisées : les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna ; le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York.</p>

n°	Contribution	Réponse
1953	<p>Chaque année, les peluses du Champ-de-Mars, bien que densément fréquentées, permettent des douces fêtes bien mieux fréquentées et respectueuses du lieu et des gens que sur l'esplanade des Invalides. Ces peluses étant densément fréquentées, il serait formidable de les agrandir, par exemple en réduisant la taille des allées.</p> <p>En particulier, les espaces boisés du Champ-de-Mars offrent une fraîcheur l'été que l'on ne retrouve que trop peu aux alentours. Quelques arbres supplémentaires sur les pelouses latérales profiteraient à tous.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Nous entendons vos remarques au sujet des pelouses du Champ de Mars. Sachez que le patrimoine végétal s'y trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont également subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Notez que le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Sachez par ailleurs que, loin d'être réduite, la surface végétale sera augmentée ; la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
1954	<p>Je pense que ce projet qui prévoit de reporter la circulation dans les axes du secteur du Trocadéro est une mauvaise idée.</p> <p>Depuis quelques années déjà nous voyons se multiplier les embouteillages, les problèmes de circulation pour soi disant reléguer l'automobile au second plan. Cette politique ne conduit non seulement pas à l'invisibiliser mais pire elle condamne les personnes âgées et les personnes à faible mobilité à réduire leurs déplacements.</p> <p>A l'évidence cette réflexion nouvelle de la maire de Paris va dans ce mauvais sens.</p> <p>La fermeture du Pont d'Iéna est problématique en ce qu'elle va diminuer la fluidité avec la rive gauche.</p> <p>Tout ceci me conduit à m'opposer totalement à ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1955	<p>Le projet est purement conjoncturel (les JO)</p> <p>Il faudrait voir un peu plus loin et viser le devenir de Paris.</p> <p>Valoriser le grand axe Trocadéro - Ecole militaire - Breteuil, certes, mais au terme d'une large réflexion, dans le respect de l'existant et avec un peu plus de modestie que n'en font preuve ceux qui aménagent à coups de serpe et à coups de millions !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1956	<p>Ce projet ne prends pas en compte la vie des résidents du quartier du 16ème arrondissement.</p> <p>Ce projet provoquera encore des embouteillages de circulation intolérable et risque d'enclaver le 16ème arrondissement suite à la fermeture du pont d'Iéna.</p> <p>Encore des dépenses inutiles qui vont augmenter les impôts locaux.</p> <p>Toujours et encore des travaux pour enlaidir cette magnifique ville.</p> <p>Déjà que ce site connaît de graves problèmes sécuritaires avec les ventes à la sauvette, les vols, le regroupement de mineurs isolés.</p> <p>Je suis contre ce projet inutile, qui va rendre la vie impossible aux résidents du 16ème avec des coûts astronomiques, jamais maîtrisés comme tous les projets de la Ville de Paris qui l'enlaidissent au lieu de l'embellir et pousser les résidents à partir.</p> <p>Au lieu de dépenser l'argent des contribuables en projets fantaisistes et inutiles qui auront encore un impact sur le bilan carbone, la ville de Paris pourrait nous fournir des bacs à verre que nous attendons depuis plus de 6 mois Elle qui se dit écologiste.</p> <p>Il faut arrêter de massacrer Paris et lui rendre son prestige international où il fait bon vivre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1957	<p>Refus de ce projet sur le champ de mars qui dénature le site historique et met du béton sur le peu de terre qui il reste à paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1958	<p>Projet trop coûteux et trop défavorable pour mon quartier du Trocadéro</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1959	<p><i>Doublon 1958</i></p>	
1960	<p>Projet délirant qui ne prends pas en compte ni le bien-être des riverains (sans doute accessoire pour la mairie de Paris), ni la nécessaire circulation des véhicules dans une zone où convergent des artères principales. L'apport d'un tel projet pour le "bien-être" des parisiens est minime voir nul au prix d'un engagement financier massif.</p> <p>Au vu de l'état actuel d'insalubrité et d'insécurité, le pire est à venir....</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1961	<p>C'est de pire en pire.</p> <p>Au secours! Paris expire....</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1962	<p>La France reçoit 70 millions de visiteurs par an.</p> <p>Ils ne pourront pas tous arriver à pied ou en vélo, pour visiter la Tour Eiffel, ou les musées de la Place du Trocadéro.</p> <p>Comment s'effectueraient les livraisons des riverains?</p> <p>Où pourraient-ils se garer?</p> <p>Ce projet est une utopie qui nuira gravement à notre arrondissement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1963	<p>Je suis contre ce projet.</p> <p>Ce projet est contre-productif qui va rendre la vie impossible aux habitants des quartiers.</p> <p>Ce projet va ramener la circulation à sa périphérie et provoquera encore des embouteillages et de la pollution de particules fines et sonore ce qui est intolérable.</p> <p>Encore et toujours des dépenses inutiles et jamais maîtrisées qui vont augmenter les impôts</p> <p>Encore et toujours des travaux pour enlaidir cette magnifique ville.</p> <p>Encore et toujours massacrer Paris.</p> <p>Encore et toujours de graves problèmes d'insécurité.</p> <p>Encore et toujours rendre la vie impossible aux habitants du 16ème.</p> <p>Encore et toujours des problèmes de circulation.</p> <p>Il faut arrêter de massacrer PARIS avec des projets tous aussi coûteux qu'inutiles.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1964	<p>A l'heure où le réchauffement avance plus vite que prévu, je ne vois l'intérêt d'artificialiser encore des espaces verts et au passage dénaturer des sites classés qui font parties de l'histoire de France, Paris est déjà bien à bâimer par tous ces projets qui n'ont pas de sens</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
1965	<p><i>Doublon 1964</i></p>	
1966	<p>Comme le fait remarquer la mairie du XVI pour un tel projet en tant que résident nous ne sommes au courant de rien comment cela est-il possible ?</p> <p>C'est le cas notamment sur la circulation.</p> <p>Je voudrais comment on peut à la fois s'exprimer pour dire si on est d'accord ou au contraire dire si on est contre ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos questions, nous nous permettons de porter à votre connaissance les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux phases de concertation préalable ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. - C'est tout l'objet de la phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.
1967	<p>Comme toujours avec les architectes : présentation ensoleillée et sympathique du projet sous forme de promenade de gens désœuvrés. La réalité nous rattrape quand on commence à voir le résultat de ces aménagements sous la graille et les pluies du printemps de l'automne et de l'hiver. Lorsque le jour baisse et lorsque les trafics en tous genres auront pris possession des lieux comme c'est déjà le cas dans les jardins du Trocadéro.</p> <p>On oublie également les gens qui travaillent et qui doivent se déplacer. On ou lie enfin que Paris est une ville c'est à dire un environnement minéral assumé.</p> <p>Enfin quand on voit la capacité actuelle de la Mairie de Paris à entretenir les espaces verts, les arbres et assurer la propreté on voit ce qu'il adviendra de ce projet.</p> <p>Rendez à Paris son unité (pavés mobiliers Guimard) son éclairage urbain et sa propreté au lieu de projets dispendieux et futur nid à tracas.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
1968	La Mairie de Paris va engendrer D'ÉNORMES PROBLEMES De CIRCULATION De SECURITE Me Hidalgo est INCONSCIENTE Elle a déjà détruit une grande partie de Paris Les commerces en souffrent	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1969	Arrêtez de saccager Paris	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1970	Je suis absolument contre ce projet. Je m'oppose à : - la privatisation d'une grande partie du Champ-de-Mars par une société privée, - la bétonnisation de nombreux espaces pour y implanter des boutiques et des cafés, - la bétonnisation, encore, pour une exploitation événementielle intensive, cause de nombreuses nuisances en particulier d'hygiène et de bruit, - la suppression du mobilier et des fontaines Belle Epoque pour les remplacer par du mobilier contemporain sans intérêt, - la suppression des bus qui traversent actuellement le Champ-de-Mars, - la réduction drastique des pelouses. J'habite le 15ème arrondissement et traverse à pied, très souvent, cet espace. C'est un plaisir de voir les enfants jouer, les adultes discuter ou lire, les poneys et les ânes. Pourquoi chambouler ce lieu ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1971	Je suis contre ce projet qui va défigurer le champ de Mars et détruire une partie du patrimoine culturelle de Paris. D'autant que les espaces verts seront diminués	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1972	Je trouve cela horrible. Ne pouvez vous pas respecter notre patrimoine et la nature ? N'y a t'il pas assez d'espaces en France pour faire des événements ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1973	Déjà j'ai jamais peu Paris avant mais la c'est de la destruction à l'état pur... C'est simple la dernière fois que je suis monté j'ai eu l'impression d'aller dans un pays du tier monde ! C'est vraiment cela que vous voulez pour notre pays ? Destruction du patrimoine Pourquoi l'état peut il laisser faire D'autant plus que ce projet réduit les espaces verts C'est un site protégé	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1974	Je .n'ai aucune confiance en la mairie actuellement, je pense qu'elle est irresponsable de changer des sites comme celui-là. Je suis donc contre ces travaux, absolument contre.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1975	Ce projet au coût disproportionné pour une ville déjà très endettée n'apporte rien aux parisiens. Au contraire : des travaux qui vont durablement isoler l'arrondissement, un nouvel afflux de touristes et une probable hausse de la délinquance. Pour un bénéfice indéfini, si ce n'est peut-être pour l'ego du Maire... Il est urgent d'annuler ce projet stupide et d'améliorer l'existant (espaces verts actuels, réfection des chaussées...).	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1976	NON aux aménagements prévus détruisant le site historique.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1977	Ce projet est une honte. Gardons l'esprit belle époque du lieu	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1978	Bonjour, Parisien depuis 50 ans, je suis contre ce projet de réaménagement du champ de mars!!!! Toute l'âme culturelle condensée de Paris dans ce décor. je veux que ce théâtre Guignol qui existe depuis 1902 persiste. Il existe depuis bien plus longtemps qu' Hidalgo!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1979	Habitante du quartier passy je ne souhaite pas voir ce projet aboutir en l'état Je travaille à Charenton, j'ai 2 enfants en bas âge dont un handicapé et je suis moins même phobique des transports en commun sans toilettes (c'est précis mais c'est la vérité de la phobie). Je vais travailler en voiture 3 car les transports en commun sont impossibles pour moi sur un si long trajet (près d'1:15). Je ne suis pas pro ou contre les voitures mais je suis pour le bon sens ! Rationaliser et améliorer la qualité des transports en commun existants plutôt que de fermer des routes et les parisiens les prendront plus ! (Moi la première si je peux gagner du temps et que des toilettes sont disponibles) Je ne crois pas que rendre ce secteur piéton ne soit un plus pour les riverains. Nous avons déjà plusieurs parc à proximité tandis que deporter la circulation va générer un trafic infernal et de la pollution sonore et énergétiques. Plus de co2 et plus de bruit pour quel avantage ? Plus de concerts ! Bre quand je pèse le pour et le contre je ne vous pas le pour ! Par contre je vous les enquinements arriver !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1980	Bonjour, Maman de deux enfants de 6 et 2 ans, j'espère vivement que ce projet ne viendra pas supprimer le theatre du guignol du champs de Mars ; nous venons de l'autre bout de Paris, chaque dimanche, pour y assister ; le cadre est si joli, l'ambiance si chaleureuse, et les histoires si bien racontées. Nous serions très tristes si cela avait lieu et vu l'engouement de ce guignol auprès des enfants et parents, je pense que nous serons loin d'être les seuls! Je vous remercie infiniment pour votre attention, Pauline Lefebvre	Bonjour, Merci pour votre contribution. Nous tenions à vous rassurer. Le théâtre des Marionnettes Parisiennes (théâtre du guignol) est bien conservé.
1981	La piétonnisation va compliquer encore plus la circulation d'un nord à l'autre de la Seine .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1982	<i>Doublet 1981</i>	
1983	<i>Doublet 1981</i>	
1984	je dis non au projet celui ci est un desastre pour notre quartier la circulation va etre plus que dramatique ainsi que les risques liés à la sécurité de notre quartier avec la concentration massive des touristes qui risque d attirer les pickpockets ainsi que les vendeurs à la sauvette Paris va devenir comme Rome ou les places principales et touristiques vont devenir inaccessibles!!!!!! L immobilier risque de s effondrer Il faut absolument résister à ce suineux projet qui n a de but que de servir Mme Hidalgo dans sa course à la presidentce!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1985	La piétonnisation va compliquer encore plus la circulation d'un nord à l'autre de la Seine .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1986	Ce projet est une ineptie. Il réduit la surface verte augmente la libéralisation du champs de Mars et sa privatisation. Paris célèbre et célébrée pour sa beauté et son charme est encore une fois vendue au plus offrant pour une exploitation intensive sans jamais réfléchir au patrimoine existant. Quel gâchis et manque de vision. Il est fort à parier que l'histoire jugera sévèrement toutes ces gesticulations	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1987	La piétonnisation va compliquer encore plus la circulation d'un nord à l'autre de la Seine .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1988	Bonjour Votre projet est globalement dévastateur pour l'harmonie de ce quartier. Vos choix architecturaux non seulement contestables sont en complete opposition avec l'harmonie actuelle du quartier. Le mobilier proposé est juste hideux La nouvelle repartition des espaces verts est en faite une reduction des espaces verts au profit d'une bétonnisation galopante. Vous supprimez du mobilier classique et discret ainsi que le grand bassin au profit de structures modernes qui vont changer le style et l'utilisation des espaces générant nuisances visuelles et sonores . Je vous remercie d'enregistrer mon opposition totale à votre projet négaste pour Paris et ses habitants.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1989	<i>Doublet 1988</i>	
1990	La piétonnisation va compliquer la circulation d'une berge à l'autre de la seine .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1991	Non à ce projet de transformation du Champs-de-Mars, non à la disparition du mobilier urbain d'époque. Ce parc doit être préservé et entretenu. Arrêtez de détruire Paris !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1992	J'aimerais que cet aménagement ne soit pas une immense terrasse de café, ni un shopping géant de marques de luxe, ni un entrecas de pistes cyclables ou alors avec une obligation pour les cyclistes de respecter une petite vitesse et de s'arrêter pour laisser passer les piétons. Pas de trottinettes électriques. Mais une promenade comme autrefois dans ce quartier, avec des petits kiosques ...un peu comme le magnifique Jardin du Luxembourg.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
1993	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je suis habitante du 16 eme arrondissement , vers la place du Trocadero. Je suis contre ce projet qui va nous perturber pendant des années dans notre quotidien . Ce projet privilégie les touristes au détriment des parisiens.</p> <p>Sans compter le budget énorme qu'il engendre.</p> <p>La tour eifel accueille déjà des touristes du monde entier depuis des lustres.</p> <p>La place du Trocadero est très belle actuellement et permet une circulation fluide.</p> <p>Vous allez créer des bouchons énormes aux abords de ce projet.</p> <p>Donc, je suis contre définitivement</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1994	<p>Non à ce projet de transformation du Champs-de-Mars, non à la disparition du mobilier urbain d'époque. Ce parc doit être préservé et entretenu. Arrêtez de détruire Paris !</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1995	<p>Je suis contre ce projet qui va créer encore plus de problèmes de circulation qu'aujourd'hui. Paris est défigurée ! Les axes principaux sont déjà bloqués par les pistes cyclables . Pour aller vers des gares (ex rue Lafayette) il faut prévoir beaucoup de temps pour s'y rendre , tout est devenu impossible pour les voitures.</p> <p>On peut souhaiter des zones vertes mais pas de cette façon, pas en bloquant les axes principaux parisiens. Avant de penser à crispier encore plus les parisiens, il faudrait déjà nettoyer Paris qui devient une poubelle , dératiser, gérer les problèmes d'insécurité. Je pense aussi que le 16 e est un arrondissement plutôt vert avec des parcs</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1996	<p>Je m'oppose à ce projet qui est à rebours de l'attractivité de Paris. Très surpris par ce type de projets</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1997	<p>Bonjour,</p> <p>Paris n'est pas un musée à touristes, cela suffit de placer les propriétaires et locataires de Paris.</p> <p>A ne plus pouvoir se véhiculer, se garer et par conséquent a ne plus pouvoir vivre correctement dans leurs arrondissements.</p> <p>A dépenser comme si la France pouvait se permettre ce genre de budget.</p> <p>A nous confronter aux déferlantes des banlieues qui ciblent ce type de lieu a touristes et aux habitants environnants, si vous ouvrez des places dégagées ce sera la place a l'insécurité, aux manifestations aux rassemblements en tous genres.</p> <p>Nous subissons déjà des nuisances avec les bateaux boite de nuit amarrées en face jusqu'à pas d'heures.....</p> <p>ainsi que tous les événements, qui passent sur l'avenue de New York, cela devient invivable, si le but est de chasser les parisiens de leurs habitats, le résultat est en marche.....</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
1998	<p>Pendant et après les travaux, quelles sont les mesures prises pour assurer la sécurité des enfants aux abords des établissements scolaires aux heures d'entrée et de sortie, en particulier Saint-Louis de Gonzague situé rue Benjamin Franklin ?</p> <p>Pendant et après les travaux, quel est l'impact du projet d'aménagement sur une éventuelle augmentation du trafic routier rue Benjamin Franklin ?</p> <p>Pendant et après les travaux, quelles sont les mesures prises pour détourner le surplus de trafic routier aux abords des établissements scolaires, en particulier rue Benjamin Franklin ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Nous comprenons votre préoccupation au sujet du report de trafic aux abords de l'établissement scolaire Saint Louis de Gonzague. L'étude de trafic rue Franklin, à l'échelle macroscopique, observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>De plus, sachez que ce grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en classes préparatoires, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes, protégeant ainsi ses usagers de la circulation automobile.</p>
1999	<i>Doublet 1997</i>	
2000	<p>Contre ce projet qui va dénaturer le parc du Champ de Mars. Arrêtons de privatiser les lieux publics et gardons l'architecture et le mobilier urbain qui fait l'âme de Paris.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2001	<p>Ne réduisez pas l'esplanade en gazon, n'enlevez pas la fontaine du champs de mars, ne bétonnez pas les allées, ne faites pas des bâtiments modernes dans le jardin anglais classés, ne retirez pas les structures et petits édifices anciens qui font tout notre patrimoine urbain.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2002	<p>Ce grand projet de verdure est très beau sinon. Mais ne le gâchez pas en faisant tout ce vandalisme inutile.</p> <p>Ce chantier inutile. Il est beaucoup trop coûteux. Il est beaucoup plus important de s'occuper de la propreté et de la sécurité qui laisse vraiment à désirer dans ce quartier et à Paris en général. Miser sur le tourisme au détriment des parisiens est une erreur.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2003	<p>Je suis absolument CONTRE ce projet de réaménagement du Champ de Mars qui va défigurer cette partie de Paris offrant encore des perspectives, de la verdure, des aménagements "anciens" lui donnant tout son charme. Arrêtez de bétonner et de défigurer Paris.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2004	<p>Je trouve inadmissible que cet espace de verdure et de détente pour nombre de parisiens qui n'ont pas les moyens de se payer des week-end à la campagne soit privatisé , bétonné et ces oeuvres architecturales soit enlevées pour disparaître on ne sait où !</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2005	<p>Commencez donc à entretenir ces jardins plutôt que de les bétonner</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2006	<p>En tant que riverain du Champ de mars, et respectueuse de la Beauté de Paris, je m'oppose fermement à ce projet mensonger, mercantile et inacceptable</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2007	<p>Ce projet va beaucoup apporter de nuisances qui deviennent de plus en plus insupportables pour nous dans ce quartier sans compter le coût de ce projet qui comme on le sait n'est jamais maîtrisé</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2008	<p>Merci d'arrêter de dépenser l'argent public dans des choses inutiles, et de l'investir plutôt à l'entretien de nos rues et de nos jardins.</p> <p>Paris est en train de devenir un chantier géant, son identité disparaît et nous nous retrouvons dans une poubelle géante.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2009	<p>Je suis opposé à ce projet et en demande l'abandon</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2010	<p>je suis complètement opposé à ce projet qui va encore compliquer la vie quotidienne des parisiens</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2011	<p>Le projet est pharaonique et transforme fondamentalement l'esprit du lieu. Stop à la commercialisation de l'espace public (kiosque, bars, vestiaires) Stop au gaspillage de fonds publics ; il faut remettre en état le lieu et non le transformer. Il y a déjà trop de chantiers en cours à Paris, il faut déjà mieux coordonner ceux existants (et les finir) avant d'en lancer un d'une telle ampleur.</p> <p>Dans tous les cas, en gestion dite "bon père de famille", aucun projet non vital n'est fait lorsque la trésorerie ne le permet pas. N'oublions pas que la ville est déjà endettée de près de 8 milliards d'euros. 8 milliards !!! Dans le privé, la société serait requalifiée en état de cessation des paiements. En effet, je doute que votre actif disponible vous permet de faire face à son passif exigible...</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2012	<p>Le projet est lamentable, en voulant modifier le site qui a déjà été malheureusement trop transformé vous gâchez le lieu qui avait beaucoup de charme, cela deviendra immonde et se je n'ose imaginer dans 20 ou 30 ans.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2013	<p>Au regard de l'état des finances de la Ville de Paris, ce projet est déraisonnable. Je m'oppose à cette initiative</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2014	<p>Je suis opposée à ces travaux si onéreux et si longs. Un nivellement et réaménagement des allées en conservant les pelouses serait préférable et bien moins onéreux. Le palais éphémère occupe déjà beaucoup trop de place.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2015	<p>Ce projet court termiste vient remettre en cause une cohérence artistique de plusieurs siècle.</p> <p>De plus réduire les espaces verts est une mauvaise idée.</p> <p>Il n'y a aucun moyen de faire pousser des arbres sur un pont.</p> <p>Non à ce projet sans aucun besoin derrière</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
2016	<p>Quelle idée saugrenue de végétaliser un pont ! Comment des arbres vont ils prendre racine sur une structure sans profondeur de sol ? Les promoteurs de ce projet sont de piètres jardiniers !</p> <p>L'interdiction du pont d'Iéna à la circulation est une très mauvaise idée qui va isoler les 2 rives de la Seine : à l'aval se trouve le pont de Bir Hakeim, très difficile d'accès sur la rive droite, à l'amont le pont de l'Alma et la place de l'Alma connue pour ses embouteillages ;</p> <p>Pas de "perspective verte" possible, l'esplanade du Trocadéro, classée, ne pouvant être végétalisée ;</p> <p>La transformation de la place du Trocadéro en demi-cercle avec circulation à 2 sens va être une catastrophe, comme l'est aujourd'hui celle de la Place de la Bastille ;</p> <p>Quid de l'aménagement du centre de la place du Trocadéro, et des manifestations encore plus nombreuses qui vont y être organisées de jour comme de nuit ! (nuisances). Les habitants du quartier gardent un souvenir ému de la fête qui a suivi le titre de champion de France du PSG !</p> <p>Ce projet très coûteux va mettre encore plus en péril les finances de notre ville, qui sont déjà en mauvais état. La Mairie ferait mieux de consacrer ces sommes à l'entretien et à la propreté qui laissent plus qu'à désirer ! Inutile de vouloir en mettre "plein la vue" aux touristes si ceux-ci sont écoeurés par la saleté qui les entoure</p> <p>Encore un projet qui veut favoriser le tourisme aux dépens des habitants. Ces derniers désertent la capitale. D'ici quelques années, notre ville sera la version française de Venise, qui n'est plus peuplée que de touristes.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Veuillez trouver quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>- Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées. Sur le pont, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>- Concernant la place du Trocadéro, le projet prévoit une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. A noter que, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>- Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des différents publics. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
2017	<i>Doubleton 2016</i>	
2018	<p>Ce projet paraît complètement inutile, très coûteux et source de beaucoup de perturbation à venir.</p> <p>Le projet n'apporte rien de plus aux espaces existants au Champ de Mars ou au Trocadéro. Il faudrait par contre mieux l'entretenir, les nettoyer et surveiller la délinquance existante. La mairie a toujours la possibilité de fermer le pont d'Iéna, l'avenue de New York ou le Trocadéro, ce qu'elle fait très fréquemment pour divers événements ou rassemblements.</p> <p>Enfin fermer la circulation sur une partie du Trocadéro de manière permanente est inutile, source de grandes difficultés de déplacement, la mairie peut le faire ponctuellement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2019	<i>Doubleton 2016</i>	
2020	<p>Je suis hostile au projet et à la fermeture pont d'Iéna, nécessaire à la circulation entre la rive droite et la rive gauche. Aucun engagement n'est pris sur l'utilisation de cette place rénovée. Le risque sécuritaire n'est pas traité. Le report de la circulation risque d'enclaver le quartier.</p> <p>AVIS NEGATIF</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2021	<i>Doubleton 2016</i>	
2022	<i>Doubleton 2016</i>	
2023	<p>ce projet me déplaît beaucoup. Et le théâtre des Marionnettes Parisiennes qui dure depuis 1902?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution. Nous vous confirmons que le théâtre des Marionnettes Parisiennes sera conservé.</p>
2024	<p>A date devant la tour eiffel et sur les quais, au milieu de la chaussée, il y a une foule de.....touristes ou autres qui rendent dangereuse la circulation sans compter les ventes qui ne sont d'ailleurs pas seulement à la sauvette car à même le sol utilisant sans frais une grande partie de la chaussée avec de plus en plus de "touk touk" au mépris des intérêts des chauffeurs de taxis.....et des touristes car prix flexibles</p> <p>On se croirait à l'entrée d'un souk dans des pays sous développés. Rien de qualitatif, les échoppes fleurissent tout autour avec des produits alimentaires frits dans une mauvaise huile et des articles fabriqués en Chine ou ailleurs. Quelle image de la France pour les touristes! sans parler de la saleté des rues et avenues avoisinantes et défoncées.....</p> <p>Outre les budgets énormes pour le réaménagement du site Trocadéro/Tour eiffel, totalement inutiles, la conséquence sera terrible sur le plan de la circulation pour le 16^{ème} arrondissement déjà bien embouteillé.....</p> <p>Mais n'est ce le souhait de la mairesse de Paris.....</p> <p>AVIS NÉGATIF</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2025	<p>Projet disproportionné, absurde d'un point de vue urbanistique, absurde d'un point de financier, l'entretien performant de l'existant si il était mis en place serait déjà une évolution notable !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2026	<p>Ce projet ne fera qu'augmenter les difficultés de circulation dans une ville devenue aetophobe. C'est bien sûr un projet inacceptable en l'état. En plus, il serait temps que Paris se désendette et arrête de se lancer dans ce genre de projet coûteux qui ne rend service à personne.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2027	<p>Non à la commercialisation des espaces publics Non à la bétonisation Non à la disparition du mobilier historique Oui au maintien de l'existant et à son entretien Non aux événements générateurs de nuisances sonores, déchets, comportements inciviques. Paris a besoin de conserver et d'entretenir son patrimoine et ses espaces verts, oui à l'augmentation des espaces verts mais uniquement dans le cadre de remplacer du béton par des espaces verts (il est totalement idiot de remplacer des espaces verts et arbres âgés par des espaces pseudo-verts et arbrisseaux) Nous voulons des projets raisonnables, intelligents, pas des images truquées qui ne servent qu'à nous enfumer (exemple du jardin des Halles où finalement le bilan arbres est négatif (sans même pondérer avec la valeur des arbres adultes versus les arbrisseaux) Nous sommes contre ce projet fumeux.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2028	<p>Il est ahurissant de constater que le projet va vers une diminution de l'accès au champs de mars. Le grand palais éphémère construit en plein Covid et donc inutilisable ou les fortifications en verre de la Tour Eiffel entravent l'accès aux rares pars de paris. Sans parler de l'aspect Esthétique. Ces « constructions » subiront le même sort que la « fontaine » de catalogue. Construisez ce que vous voulez - cette réinvention du réel ne tiendra pas 2 ou 3 décennies.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2029	<i>Doubleton 2028</i>	
2030	<p>Paris ne doit pas être un musée selon la doxa, alors pourquoi construire autant de choses ? Pourquoi laisser autant de place à « l'art contemporain » si paris ne doit pas être un musée. Détruire, couper les arbres pour créer une ville moche à l'architecture hétérogène - Paris devient lentement mais sûrement une sorte de Bruxelles bis.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2031	<p>C'est très joli la 3D mais bien loin de la VRAIE Vie. Je suis une parisienne de naissance vivant à Paris et je m'inscris CONTRE ce projet, qui enchantera les touristes certes et nous empêchera comme depuis plusieurs années, nous les quelques parisiens encore habitants de notre chère ville, de circuler (quelque soit le moyen), de travailler et de "faire" travailler. J'aime les jardins, les espaces verts mais le choix d'habiter en ville n'est pas celui de vivre à la campagne. Madame Hidalgo, vous faites le choix comme toujours de vider notre capitale de ses habitants.</p> <p>OVNI parachuté en plein centre de la Ville, le Site Tour Eiffel va pénaliser les relations, communications et échanges entre les 7^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements au détriment de ce fameux Vivre ensemble, maître-mot de l'Hôtel de Ville. La situation sera encore aggravée par la ZTL (Zone à trafic limité) bientôt en place au centre de Paris. Il n'y aura plus aucune unité. C'est Paris à la découpe</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2032	<p>Je suis contre ces travaux. Il y en a assez de toutes ces modifications coûteuses et inutiles. Nous sommes en train de mourir à petit feu a cause des nuisances, des charges financières de ces folies égocentristes !! STOP</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2033	Je suis clairement contre ce projet qui va défigurer le quartier. De plus, il va créer des problèmes de sécurité et de report de circulation. La réduction des espaces verts et l'idée d'en faire un lieu d'événementiels est inadmissible. Stop à ce projet absurde. Il faut investir pour entretenir l'existant et mettre en valeur notre patrimoine. Paris doit rester Paris et non pas une pochette surprise qui ne concerne que quelques nantis d'un côté et des communautés repliées sur elles de l'autre; à trop vouloir effacer le passé, on hypothèque le futur.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2034	invalide donc ni vélo, ni trottinette, encore moins de voiture; il est de plus en plus difficile de se déplacer sinon de passer des heures dans le bus car entre les couloirs réservés pris d'assaut par les livraisons et les cars touristiques ...ou encore subir les incivilités, crasse et agressions quand on ose s'aventurer dans le métro. Moderniser oui, défigurer non. parisienne de la 7ème génération	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2035	Par la présente, je déclare mon opposition la plus ferme contre le projet de réaménagement du site "Trocadero - Tout Eiffel - Champs de Mars". Ce projet n'a pas un seul point positif pour la ville de Paris, en général, ni pour ses riverains, en particulier. Ce projet si néfaste va perturber définitivement la vie des personnes qui vivent dans les alentours et celles qui travaillent et qui ont besoin de passer par cette axe important d'un coté à l'autre de la ville. Ce bel axe deviendrait un parc d'attractions touristique et ne servirait qu'à ce objectif. Il n'apporterait que des nuisances graves sans aucun bénéfice. Il ne faut pas détruire la beauté et l'équilibre architectural et le bien être des habitants de cette partie de Paris qui a été construite pendant des longs décennie, voire des siècles avec beaucoup d'intelligence et du bon goût. En outre, le coût astronomique de ce réaménagement est absurde. Il serait irresponsable d'engager ces dépenses, alors que déjà la ville de Paris a une dette colossal et la seule chose qu'on constate depuis cette administration c'est une ville saccagée, terriblement sale et avec un degré d'insécurité jamais vu. Il faudrait que cette administration comprenne que Paris n'est pas uniquement une ville touristique mais une ville où les gens travaillent et produisent de la richesse et qu'elle est importante aussi pour tous les parisiens. Paris mérite une vision constructive et non pas une destruction de son patrimoine.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2036	<i>Doubleton 2035</i>	
2037	Je suis opposée au projet. Les choix architecturaux me semblent en opposition avec l'harmonie actuelle du quartier. Le mobilier proposé est laid les espaces verts diminuent, l'accès au public aussi. Les nuisances des événements pour les promeneurs et riverains sont certains, et la destruction des jardins anglais une honte. espace public réduit, profit augmenté pour la SETE - je ne veux pas vivre à Disneyland. Je vous remercie d'enregistrer mon opposition au projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2038	Bonjour, Je me permets d'intervenir car je suis contre le projet d'aménagement du site Tour Eiffel car il conduirait à la dénaturation du site. Ce projet conduira à une bétonnisation inouïe.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Vous évoquez une "bétonnisation". Or, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Sachez également que le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).
2039	Pourquoi faire remonter ce projet jusqu'à la place du Trocadéro, si ce n'est continuer à pourrir la vie des parisiens. Quelle différence, quel avantage procure l'inclusion de la place dans ce projet. Les inconvénients sont évidents, continuer à obstruer la circulation, créer artificiellement des embouteillages. Cette politique menée depuis plusieurs années par les écogauchistes archi minoritaires dans cette ville et en particulier dans notre quartier participe à ce climat générateur de haine entre les citoyens. Un référendum d'arrondissement paraît plus que nécessaire pour décider de la vie que l'on souhaite avoir. A quoi servent les élections municipales si c'est pour ensuite ne tenir aucun compte des désirs des citoyens contributeurs fiscaux spoliés par une bande d'idéologues totalement égarés dans leur délire de récession sociale et économique. Nous sommes parents, citoyens, adultes responsables capables de savoir ce qui est bon pour nous et nos enfants sans avoir à subir le diktat d'une minorité agissante.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2040	je suis opposé au projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2041	Le projet proposé est une honte. Je vote un NON majuscule - ne touchez rien. L'âme de Paris vous est inconnue... et malheureusement, ceux pour qui elle est importante la voient disparaître par votre grossière incompétence (arrogante, en plus). Ce projet est en tous points irréaliste, coûteux, laid, destructeur de mémoire, juste bon à enrichir les marchands de béton et autres manipulateurs d'argent public (le nôtre), et je reste polie. Comment peut-on se targuer d'être "socialiste" ou "écologiste" en détruisant l'existant esthétique en bon état pour le remplacer par l'art esprit collier de coquillettes ? Réveillez-vous.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2042	Je suis farouchement opposée à ce projet qui va dégrader sensiblement la qualité de vie du quartier, du 16ème arrondissement (par ricochet d'engorgements de la circulation) et de ses habitants. Cette "lubie" dont le financement n'est pas maîtrisé et qui s'annonce d'ores et déjà pharaonique voire ruineux, va déstabiliser (sans aucune maîtrise) la circulation avec la fermeture du pont d'Iéna, voie vitale pour le passage d'une rive à l'autre; passage déjà compliqué avec le retrait de la rue de Rivoli à la circulation...Un vrai massacre...et l'aménagement de la place du Trocadéro avec une seule voie de circulation...Aucun plan viable pour la circulation n'est proposé et ce sera un désordre complet et permanent. La sécurité et la propreté du 16ème "Chaillot" sont déjà très discutables, et la mairie de Paris a déjà clairement montré son incompétence dans la gestion de cette obligation première de la part de cette mairie. Privilégier la vie touristique de cette zone sur la qualité de vie des habitants va aboutir au départ de nombreux parisiens hors de Paris, ce qui est déjà le cas; nous aurons un arrondissement vide, sale, sans vie de quartier, avec des problèmes de sécurité et de fréquentation. Ce projet n'est en l'état pas acceptable et montre une nouvelle fois l'irresponsabilité et l'inconséquence de la mairie de Paris qui n'a pas ou peu de contre-pouvoirs. Je regrette qu'on puisse laisser faire n'importe quoi, et saccager de façon irrémédiable une des plus belles capitales du monde, centre névralgique de la vie et de la santé économique de notre pays.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Plus précisément concernant le Pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. L'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont ». Loin d'être pensé pour les seuls touristes, ce projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens, en prenant en compte les riverains. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.
2043	<i>Doubleton 2042</i>	

n°	Contribution	Réponse
2044	<i>Doublon 2042</i>	
2044	Je suis contre La circulation vers la rive gauche deviendra impossible par le pont de l'Alma et l'accès par le Trocadéro à la place de l'Etoile interdit. Pour une personne âgée c'est intolérable, donc je suis formellement contre ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement, notamment en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le projet cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).
2045	<i>Doublon 2037</i>	
2046	Projet dispendieux, moche et inutile.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2047	Des constructions "semi-enterrées", des kiosques au design contemporains très lourd, des sols imperméabilisés... Au total, une l'artificialisation accrue des sols et une perte du style Belle Epoque. Je suis contre!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Cette dernière appelle quelques compléments d'information. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Vous évoquez l'imperméabilisation des sols : la végétalisation constitue au contraire l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que les pelouses techniques prévues ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels. Quant aux kiosques, ces derniers, accueillant commerces, services et informations, seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant et, par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 17 kiosques commerciaux et de 3 kiosques de sanitaires publics, soit 20 au total, contre 27 aujourd'hui. Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).
2048	<i>Doublon 2037</i>	
2049	Non au projet de travaux.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2050	<i>Doublon 2049</i>	
2051	Je suis opposé à la suppression des voies de circulation automobile traversant le champ de mars , qui sont essentielles à la fluidité des communications entre 7ème et 15ème , et de façon générale aux communications rive gauche ; ainsi qu'à la piétonisation du pont d'Iéna , dont tout le trafic va retomber sur les ponts de l'Alma et de Bir Hakeim , déjà saturés ; au détournement des lignes d'autobus 69 , 42 , 86 , qui sont essentielles aux habitants du 7ème gros caillou , et pas seulement aux riverains . Je suis totalement opposé à la diminution des espaces verts de l'ensemble champ de mars/trocadero , en particulier à la réduction de la surface de la pelouse centrale du champ de mars . Je suis opposé à la privatisation de l'espace mitoyen de la Tour Eiffel (qui appartient au public) et des constructions envisagées (!!!) Je suis opposé à la transformation du terre-plein de la place du trocadero en un carrefour , générant ainsi embouteillages et pollution . Enfin d'où proviendra le financement de ce projet énorme ? Encore de la dette , dans une ville déjà ruinée ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2052	Bonjour , 1. quelles conséquences pour les riverains de paris 16 Trocadéro? - en matière de détournement de circulation? avec un impact défavorable sur le plan environnemental et sanitaire dans les rues adjacentes au projet? - en matière d'accessibilité de leur quartier ? - en matière du cout de ce projet pharamineux par rapport à l'intérêt? 2. avez vous envisagé, que Paris est aussi habité par des personnes âgées peu mobiles, pour lesquelles bicyclettes , métro/ Bus sont inaccessibles? Quelles solutions alternatives pour elles , lorsque les voitures n'accéderont que difficilement à leur domicile? 3. Quelles seront les solutions rapides pour les riverains du 16, pour accéder aux hopitaux? 4. Avez vous aussi pensé aux familles avec des jeunes enfants trop petits pour prendre les moyens de transport (qui de toute façon , ne leur sont pas adaptés: pas d'escaliers roulants, ascenseur..)? VeuX t on totalement faire fuir de Paris ces familles? 5. Quel est l'objectif de ce projet ? quelle cible?	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Concernant les itinéraires particuliers que vous pointez, nous précisons que les itinéraires entre le 16ème et le 15ème resteront possibles, par les autres ponts et grâce au réaménagement des carrefours de Mun et le Nôtre. En outre, les accès réservés aux bus, ainsi que des voies dédiées, permettront une circulation efficace des véhicules d'urgence, de secours et d'intervention. Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.
2053	NON AU PROJET	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
2054	<p>Par la présente, je déclare mon opposition la plus ferme contre le projet de réaménagement du site "Trocadero - Tout Eiffel - Champs de Mars".</p> <p>Ce projet n'a pas un seul point positif pour la ville de Paris, en général, ni pour ses riverains, en particulier. Ce projet si néfaste va perturber définitivement la vie des personnes qui vivent dans les alentours et celles qui travaillent et qui ont besoin de passer par cette axe important d'un côté à l'autre de la ville.</p> <p>Ce bel axe deviendrait un parc d'attractions touristique et ne servirait qu'à ce objectif. Il n'apporterait que des nuisances graves sans aucun bénéfice.</p> <p>Il ne faut pas détruire la beauté et l'équilibre architectural et le bien être des habitants de cette partie de Paris qui a été construite pendant des longs décennies, voire des siècles avec beaucoup d'intelligence et du bon goût.</p> <p>En outre, le coût astronomique de ce réaménagement est absurde.</p> <p>Il serait irresponsable d'engager ces dépenses, alors que déjà la ville de Paris a une dette colossale et la seule chose qu'on constate depuis cette administration c'est une ville saccagée, terriblement sale et avec un degré d'insécurité jamais vu.</p> <p>Il faudrait que cette administration comprenne que Paris n'est pas uniquement une ville touristique mais une ville où les gens travaillent et produisent de la richesse et qu'elle est importante aussi pour tous les français.</p> <p>Paris mérite une vision constructive et non pas une destruction de son patrimoine.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2055	Non à la destruction de notre identité de notre patrimoine culturel et historique	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2056	<p>La suppression des voies de circulation actuelles traversant le champ de mars (ave.Boulevard...) va rendre la vie des habitants du 15ème et du 7ème bien plus compliquée, ainsi que le détournement des lignes d'autobus 69, 86, 42, qui sont des communications essentielles non seulement pour les riverains du champ de mars, mais pour les habitants du 8ème (8ème et du 15ème) et du 16ème des quartiers environnants. Cela sera désastreux pour la circulation de la rive gauche en général, qui deviendra aussi impraticable que la rive droite.</p> <p>Je ne comprend pas que l'on puisse réduire les surfaces vertes de l'ensemble champ de mars/trocadero, en particulier celles de la pelouse centrale du champ de mars.</p> <p>Comment peut-on privatiser les espaces mitoyens de la Tour Eiffel (c'est à cela que le projet aboutit en pratique), qui appartiennent au public ?</p> <p>Pourquoi supprimer le terre-plein vert de la place du trocadero par un carrefour, qui va générer embouteillages et pollution ?</p> <p>Et qui va financer cet énorme projet ? encore de la dette, pour une ville déjà surendettée ?</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2057	<p>Bonjour,</p> <p>En ma qualité de résident du 16e arrondissement je trouve ce projet inutile et terriblement au désavantage des habitants du quartier.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2058	<p>Ce projet pharaonique ne correspond pas aux besoins des usagers du Champ de Mars, qu'ils soient Français, Parisiens ou même étrangers, car il va à l'encontre de tout ce qui fait du Champ de Mars UN ESPACE UNIQUE :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. il réduit les espaces verts accessibles au public, ce qui est un élément important de son attraction, en plein Paris; 2. il va menacer le plateau Joffre, déjà bien amputé par le Grand Palais éphémère, de devenir un lieu pour de multiples opérations commerciales à quelques mètres d'un monument classé, l'Ecole militaire. Car, si il est éphémère, ce Grand Palais, laissera vide un espace qui ne manquera pas de tenter la Ville de Paris ou l'Etat de s'en emparer pour des manifestations diverses abritées par des structures temporaires de longue durée avec des profits commerciaux en vue; 3. S'agissant de l'espace Pont d'Iéna - Trocadéro, outre le projet stupide et contre-nature (littéralement) de végétalisation du pont d'Iéna, il va paralyser le passage sur la Seine pour aboutir à un quadruple carrefour qui ne manquera pas de poser de constants problèmes. 4. Outre le coût de ce projet dans un contexte économique qui nécessite d'autres priorités plus sociales, on constate que la consultation publique repose sur des informations faussées et un détournement de procédure que d'autres participants à l'enquête ont bien soulignée. <p>IL FAUT ARRÊTER CE PROJET DANS SA VERSION ACTUELLE ET SE CONCENTRER EXCLUSIVEMENT SUR UNE AMÉLIORATION DU CHAMP DE MARS COMME RICHESSE PATRIMONIALE, NATURELLE ET HISTORIQUE ACCESSIBLE AU PUBLIC POUR SES LOISIRS ET SON PLAISIR ET CONTINUUELLEMENT ENTRETENU DANS L'ESPRIT DE SES CRÉATEURS.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2059	<p>Je suis née à Paris, j'aime ma ville que je n'ai jamais quittée ...</p> <p>Je suis TOUT A FAIT OPPOSEE au projet "Tour Eiffel- Champ de Mars- Trocadéro (où je vis)". Je souhaite que La mairie de Paris respecte les riverains, ses électeurs !</p> <p>Salutations, Estelle Burstin-Strock</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2060	Les restrictions de circulation sont trop importantes	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2061	<p>26 juillet 2024 : Hymne olympique. Ouverture solennelle. Place du Trocadéro : des gradins pour le gratin : officiels et bobos Place de Varsovie : la fan Zone, le petit peuple Place Jacques Rueff : un stade, sévèrement barricadé Plateau Joffre : le Grand Palais éphémère, un autre stade</p> <p>Et partout : écrans gigantesques, sons, lumières, publicité, périmètre interdit</p> <p>A quoi bon aménager aujourd'hui quoique ce soit en pure perte ? L'espace dévolu est déjà une friche. Il en sortira tel le 11 août.</p> <p>C'est alors qu'on pourra raisonnablement penser à l'améliorer.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2062	<p>Habitant du 16e arrondissement, à proximité du Trocadéro, je suis défavorable à ce projet, pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> _ La circulation automobile dans le quartier deviendra plus difficile, et il deviendra également beaucoup plus compliqué d'accéder à la rive gauche _ L'augmentation des espaces verts sera minime. Une très grande partie existe déjà (champ de mars, jardins du Trocadéro). _ Le budget prévu est excessif. <p>Pour un budget important, il me semble qu'il y'aura beaucoup d'inconvénients et peu de bénéfices.</p> <p>Je suis cependant favorable à ajouter des bacs à végétations sur le point d'Iéna, en réduisant légèrement les voies de circulation automobiles, mais sans les supprimer totalement, ainsi que sur le parvis des droits de l'homme.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2063	<p>Ce projet ruineux ne fera que rendre la vie des habitants des arrondissements concernés plus compliquée ! Sans parler du budget faramineux qui serait certainement nécessaire à des projets de rénovation plus urgents et importants, le but est encore une fois de rendre la circulation automobile dans ces quartiers encore plus difficile ! D'autre part, il faut améliorer la vie des habitants de Paris et non pas celle des touristes qui adorent cette ville et ne demande absolument pas de changement de genre.</p> <p>Je suis absolument CONTRE !</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
2064	<p>Avis défavorable. Le Champ de Mars souffre d'abandon et de mauvais usages depuis des décennies : délaissement du Plateau Joffre, installation du Mur de la Paix laissé à la dégradation, manifestations diverses (Jumping, Grand Palais éphémère). Les abords de la Tour Eiffel sont dégradés, le jardin est peu entretenu. Le pont d'Iéna supporte des édicules commerciaux bas de gamme. Ces éléments pourraient être pris en compte pour améliorer l'entretien et les usages dédiés aux Parisiens et aux touristes.</p> <p>Le projet proposé exclut les riverains en restreignant fortement la liberté de circulation en bus et en voiture, ce qui contribue à augmenter la pollution. Les désordres engendrés par ce projet démesuré se répercuteront sur les secteurs avoisinants. La réhabilitation de l'espace Trocadéro-Champ de Mars est possible sur la base de la végétalisation actuelle et de la restauration de l'espace public, sans entraîner les dépenses prévues par le projet présenté. Projet qui est incompatible avec le niveau d'endettement de la Ville de Paris.</p> <p>En conclusion, je déplore l'inutilité de cette concertation bidon. Participer entretient l'illusion de peser sur une décision qui est bien entendue déjà prise. La démocratie participative est un leurre. Il devrait appartenir aux élus de voter les décisions selon les règles de la démocratie représentative. Leur mobilisation est tardive et leur audience reste limitée à quelques riverains impliqués.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens, en prenant en compte les riverains. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Vous vous inquiétez des conséquences sur la circulation et la pollution : - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc.) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>A noter que le projet a fait l'objet d'une concertation en amont : deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p>
2065	Doublon 2064	
2066	Doublon 2064	
2067	<p>Arrêtez ce projet ruineux et délétaire ! - vous ruinez la ville de paris - vous enlaidissez paris - vous faites fuir les habitants de paris qui aiment leur ville - vous augmentez les embouteillages et donc vous n'en finissez pas d'augmenter la pollution dans Paris</p> <p>Ca suffit !!! et avant de faire de pareils projets, demandez l'avis des riverains, c'est la moindre des choses</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2068	<p>Je vote contre ce projet dévastateur de là maire de Paris allant du Trocadéro à l'École Militaire , il faut stopper ces travaux qui visiblement rapportent beaucoup d'avantages à M Hidalgo !!!</p> <p>Paris est défiguré sans oublier la saleté effroyable Là maire de Paris à déjà beaucoup trop de dégâts voir de massacres dans cette ville , c est pathétique</p> <p>Non non et non à ce projet</p> <p>Beatrice Caillemer</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2069	<p>Opposition totale à ce projet.</p> <p>- Paris n'est pas un parc d'attractions pour touristes ou habitants désœuvrés. - La piétonisation et la priorité donnée aux "mobilités douces" correspondent à des visions infantilisantes des habitants qui ne font qu'accroître des comportements inadmissibles. - L'impéritie avérée des responsables actuels de la ville de Paris suffit à refuser tout projet d'envergure, alors même que leur gestion financière (d'argent public...) est catastrophique.</p> <p>Claude Maltête</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2070	<p>Je vote contre ce projet dévastateur de là maire de Paris allant du Trocadéro à l'École Militaire , il faut stopper ces travaux qui visiblement rapportent beaucoup d'avantages à M Hidalgo !!!</p> <p>Paris est défiguré sans oublier la saleté effroyable Là maire de Paris à déjà beaucoup trop de dégâts voir de massacres dans cette ville , c est pathétique</p> <p>Non non et non à ce projet</p> <p>Beatrice Caillemer</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2071	<p>baucOMPTe TENU DES NUISANCES RESULTANT DU REAMENAGEMENT DU SITE TOUR EIFFEL. JE SUIS TRES OPPOSEE A CE PROJET. LAISSONS LA POPULATION DU QUARTIER VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT AGREABLE. ACTUELLEMENT NOUS AVONS L'IMPRESSION QUE LA MAIRE DE PARIS FAIT TOUT POUR NOUS GACHER LA VIE. LES MANIFESTATIONS CONTINUELLES SUR LE CHAMP DE MARS EN SONT UN EXEMPLE. J'ESPERE VIVEMENT QUE CE PROJET SERA ANNULÉ. CELA FERA PAR AILLEURS FAIRE DES ECONOMIES.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2072	Je vote contre si mon avis de parisien vous intéresse.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2073	Je suis tout-à-fait opposée à ce projet.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2074	Opposition totale !	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2075	Non au projet d'aménagement du site tour eiffel	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2076	Projet qui nous met en prison dans le 16 ème, sans possibilité de sortir faire des courses, augmentation de l'insécurité déjà présente(jardin du trocadero avec bandes de mineurs isolés).	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2077	Je suis contre le projet Trocadero Tour Eiffel. La dette de Paris est abyssale, et il est hors de question de laisser la dette de ces travaux pharaoniques à nos enfants . Sans compter l'insécurité grandissante dans ce quartier, qui serait accrue suite au report de population sur le Trocadero . Il serait temps que Madame Hidalgo ECOUTE LES PARISIENS . pour moi c'est NON.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2078	<p>Paris est sale Paris est défigurée par le choix d'un nouveau "mobiliers urbain " Paris est devenue impraticable ,on ne peut plus aller dîner chez des amis, faire des courses... Paris bétonné,arbres coupés Transports en commun ? Il ne faut pas être pressé Se déplacer est devenu compliqué Règne des vélos et autres trottinettes tres dangereux pour nous pauvres piétons 30 km/h impossible à tenir et hyper polluant. Liste non exhaustive stop #saccageparis Hidalgo et sa clique de bras cassés dehors !!!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2079	<p>Je suis contre ce projet pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Je trouve indécent de dépenser tant d'argent alors que la ville est n'est pas capable de proposer un logement décent à chacun de ses administrés, que beaucoup, même parmi ceux qui travaillent à Paris, sont contraints de quitter la ville tant elle devient inhospitalière et que les plus démunis dorment dans la rue... - Pour répondre à l'objectif écologique affiché, il serait plus rationnel de mieux entretenir le Champs de Mars, de rafraîchir ses pelouses, de l'enrichir en fleurs, de planter quelques arbres supplémentaires en pleine terre, de restaurer les chemins pour reboucher les trous, limiter les fliques et la boue en cas de pluie, bref de le rendre plus attrayant pour tous. - La sécurité du lieu sera plus difficile à organiser si les accès transversaux sont coupés, le Champ de Mars pourrait devenir le nouvel Eldorado des dealers et autres trafiquants ... - Eriger un no man's land infranchissable pour les personnes dépendantes entre le 7ème et le 15ème, éloignant ainsi des malades ou personnes âgées de leurs soignants ou de leur famille n'est pas souhaitable. <p>Merci cependant à la mairie de Paris de donner la parole aux résidents de ce quartier, en espérant vivement que nous serons entendus</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2080	<p>Paris est sale Paris est défigurée par le choix d'un nouveau "mobiliier urbain " Paris est devenue impraticable ,on ne peut plus aller dîner chez des amis, faire des courses... Paris bétonné,arbres coupés Transports en commun ? Il ne faut pas être pressé Se déplacer est devenu compliqué Règne des vélos et autres trottinettes tres dangereux pour nous pauvres piétons 30 km/h impossible à tenir et hyper polluant. Liste non exhaustive stop #saccageparis Hidalgo et sa clique de bras cassés dehors !!!!!</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2081	<p>Je suis CONTRE ce projet qui va défigurer le champ de mars et va en faire un endroit tourné vers le tourisme de masse à outrance et non plus un parc familial pour les parisiens le champ de mars doit garder son charme avec ses bassins kiosques et bancs et non finir en foire du trône avec un mobilier en béton ou traverse de chemin de fer Le pont que madame Hidalgo veut végétaliser est indispensable pour passer d'une rive à l'autre cette idée de végétalisation est une aberration La ville de Paris étant déjà incapable d'entretenir les espaces verts existants je m'étonne que l'on puisse en créer d'autres</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Concernant le Pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) :</p> <p>« La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p>
2082	<p>Une catastrophe ce projet! Quel gâchis</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2083	<p>On en a assez des dégâts causés par la Maire de Paris. Elle est en train de détruire Paris au lieu de l'embellir. Le pont face à la Tour Eiffel est important et essentiel même si elle ne veut plus voir de voitures dans Paris. On ne plante pas d'arbres sur du bitume. Le pauvre Haussmann qui a du embellir Paris doit se retourner dans sa tombe lui qui a fait tant de belles choses. AH coupe les arbres, retire les bancs, les beaux lampadaires ... Paris est sale laissé à l'abandon. Ne détruisez pas la vue du Trocadéro au champ de mars. Il y a dej le mot Champ donc on est à la campagne. Ras le bol de cette destruction et des dépenses. Je suis contre. Les caisses sont vides. Apprenez à faire des économies.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2084	<p>Je suis contre ce projet qui, encore une fois, réduit les espaces verts, ajoute du béton, fige ce qui est encore naturel dans nos espaces urbains, et pire encore le réduit au profit de tous ceux qui pourront y faire du commerce ! ça suffit, laissez nous le peu d'herbe qui nous reste, laissez nous nous y vautrer si nous en avons envie et cessez de faire croire que tout ce projet va améliorer notre bien-être</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Loin d'être réduite, la végétalisation est accrue et constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>A noter que les pelouses techniques sur le Champ de Mars ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p>
2085	<p>Pourquoi tant de projets aussi inutiles que couteux alors que le simple entretien de la ville est totalement négligé?</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2086	<p>On en a assez des dégâts causés par la Maire de Paris. Elle est en train de détruire Paris au lieu de l'embellir. Le pont face à la Tour Eiffel est important et essentiel même si elle ne veut plus voir de voitures dans Paris. On ne plante pas d'arbres sur du bitume. Le pauvre Haussmann qui a du embellir Paris doit se retourner dans sa tombe lui qui a fait tant de belles choses. AH coupe les arbres, retire les bancs, les beaux lampadaires ... Paris est sale laissé à l'abandon. Ne détruisez pas la vue du Trocadéro au champ de mars. Il y a dej le mot Champ donc on est à la campagne. Ras le bol de cette destruction et des dépenses. Je suis contre. Les caisses sont vides. Apprenez à faire des économies.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2087	<p>Bonjour</p> <p>Je suis contre ce projet.</p> <p>Le quartier est déjà devenu un disneyland de tourisme low cost à tuktuk et une zone de délinquance en forte augmentation. Les jardins du trocadero sont déjà une porcherie pour faux mineurs et vendeurs à la sauvette. La Ville est incapable d'entretenir et maintenir le patrimoine existant alors stop aux dépenses inutiles.</p> <p>Bien cordialement</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2088	<p>Une fois de plus ce sont les activités commerciales qui prennent le pas sur le bien-être des parisiens. Pourquoi la construction de bureaux à cet endroit ? Une toiture végétalisée n'est pas un parc. J'imagine qu'il s'agit simplement d'une affaire d'argent, pour le bénéfice de qui ?</p> <p>Paris manque d'espaces verts pour la promenade et le repos des habitants. Je souhaite vivement que le Champ de mars reste un parc et que le projet soit revu dans ce sens.</p>	<p>Bonjour, merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édicules parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées.</p> <p>Les constructions viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Les locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site.</p>

n°	Contribution	Réponse
2089	<p>J'ai peu l'habitude d'intervenir sur la vie de la cité mais là, je pense que vous confondez tout. Vous souhaitez la campagne à la ville sur ce site. Tout sera fait pour les piétons et les vélos. Vous expliquez que le quai d'Orsay est impraticable par exemple. C'est très excessif. Il y a déjà une immense promenade très agréable d'ailleurs. Le fin mot de l'histoire est que vous souhaitez éliminer toutes les voitures sur tout le périmètre. La vie de quartier ne sera plus possible et on enclave les arrondissements comme le 16ème. Ce quartier sera complètement bloqué. Vous ne pensez pas que Paris est la capitale et donc une plaque tournante des commerces, des échanges en tout genre et aussi des idées. vous ne songez pas aux déplacements des personnes âgées (qui ne marchent pas beaucoup et ne font pas de vélo) et des jeunes enfants qui marchent certes mais pas sur 25 hectares. Je ne comprends pas comment on ne peut pas partager ce problème. Par exemple, fermer ces accès le week end. Les riverains ont d'avantage le temps de s'organiser pour se déplacer. C'est très agréable de se dire qu'on pourra se promener sans entrave et tres joliment mais tout de même, vous êtes en train de faire de Paris un véritable musée.</p> <p>Mme Hidalgo va fermer le centre de Paris aux voitures. Le centre sera accessible bientôt uniquement à pied, en vélo et en bus. Exit les commerces. Il ne restera que les boutiques de luxe pour les Chinois. Paris, ville musée, c'est dommage et risqué au plan économique. Qui a envie de vivre dans une vitrine ??</p> <p>S'il vous plaît, rendez Paris aux Parisiens et aussi aux banlieusards qui y travaillent, s'y amusent. Régler le trafic est possible, de nombreuses villes européennes l'ont fait. Pourquoi vouloir tout démolir, dépenser des sommes astronomiques pour faire mourir Paris.</p> <p>Un joli projet autour de la Tour Eiffel est évidemment très séduisant sur le papier mais il y a des problèmes pratiques, des gens qui y vivent tous les jours. Vous devez bien sûr en tenir compte mais j'ai la sensation que la vie s'arrête autour des vélos à tout prix. Paris devient une image d'Epinal en somme.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2090	<p>Vous ignorez la façon dont le quartier va être modifié pour les habitants avec ce réaménagement entre le Trocadéro et les Champs de Mars.</p> <p>Nous voulons bien des touristes mais pas une concentration de population de masse sur la place du Trocadéro qui va générer du vacarme et une population de voleurs sans compter les vendeurs à la sauvette et autres types de personnes par recommandables.</p> <p>Attention à la sécurité qui doit être maîtrisée.</p> <p>La fermeture du Pont d'Iéna va provoquer un embouteillage monstre et donc la pollution va augmenter !!</p> <p>Nous n'avons pas besoin que la circulation très difficile avec les pistes cyclables qui sont moches avec ses plots en béton !! devienne un véritable enfer pour le quartier.</p> <p>Quelle sera l'utilisation de ce nouvel espace que nous ne voulons pas ?</p> <p>Il faut que vous ayez gain de cause aux lubies de Mme Hidalgo et ses compères écologistes de gauche. Bon courage et je dois venir le 3 novembre. Cordialement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant vos inquiétudes pour la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>De plus, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires (les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendant pas du porteur du projet) à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) :</p> <p>« La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont ».</p> <p>Vous nous alertez sur la qualité de l'air : l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Pour la qualité de l'air, cette étude indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>A noter que concernant l'usage de la Place du Trocadéro, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
2091	<p>Le Champs-de-Mars ne doit pas être bétonné, nous autres parisiens, ce sont les espaces verts en centre ville qui nous manquent !</p> <p>Non à l'adjonction de bureaux sur le site ; il y a suffisamment de bureaux vides dans Paris pour ne pas octroyer à quelques privilégiés, une privatisation d'un site public ;</p> <p>Non aux kiosques et cafés commerciaux ; il s'agit d'un espace vert, pas des Champs-Élysées qui sont d'ailleurs moribonds !</p> <p>Les cafés ferment dans Paris, il n'est pas besoin d'en créer.</p> <p>Une bagagerie et des toilettes peuvent être installés, mais à conditions que cela ne se voit pas. Un sous-sol serait parfait.</p> <p>Non aux événements à répétition. Il y a suffisamment de salles de spectacles et de stades, pour accueillir les concerts, intra muros et en banlieue. Le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet, point, stop.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Veuillez trouver ci-joint quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Aujourd'hui, le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édicules parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. A noter que Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 17 kiosques commerciaux et de 3 kiosques de sanitaires publics, soit 20 au total, contre 27 aujourd'hui.</p>

n°	Contribution	Réponse
2092	<p>Je considère que la transformation prévue par la Mairie de Paris est totalement inutile, inappropriée, et même scandaleuse pour plusieurs raisons:</p> <p>-1: le coût en sera exorbitant pour le résultat obtenu, compte tenu notamment du surendettement déjà énorme de la ville de Paris.</p> <p>-2 : Le bouleversement du paysage de ce lieu historique de Paris, pour des raisons conjoncturelles de mode ou de comportement du public, ne sont pas justifiées, avec du bétonnage d'une partie du sol, l'addition de nouveaux bâtiments peu respectueuses de l'environnement et de la propreté, l'arrivée incontrôlée de tous sortes de nouveaux marchands de frites, et autres commerces ambulants, avec les conséquences qu'on peut déjà anticiper sur la propreté de cet endroit unique.</p> <p>-3 :Ce lieu, où se déroulent des manifestations traditionnelles, n'a pas besoin d'être fondamentalement bouleversé. Le changement prévu, loin d'améliorer la sécurité déjà discutable de l'endroit, attirera des foules encore plus grandes, peu respectueuses de l'environnement et de la propreté, l'arrivée incontrôlée de tous sortes de nouveaux marchands de frites, et autres commerces ambulants, avec les conséquences qu'on peut déjà anticiper sur la propreté de cet endroit unique.</p> <p>J'ose espérer que des considérations rationnelles et pratiques, seront examinées sérieusement pour réexaminer ce projet, en cherchant avant tout, à améliorer la propreté, la sécurité des lieux par une amélioration de la signalisation, de l'éclairage, l'installation discrète de services pratiques (toilettes ...) et avant de décider d'un projet aussi pharaonique.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>1. Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>2. Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Il repose sur une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Aujourd'hui, le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). A noter que la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>3. Concernant la propreté, aujourd'hui, les espaces publics ne sont pas en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien et à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p>
2093	<i>Doubleton 2092</i>	
2094	<i>Doubleton 2092</i>	
2095	<p>Je considère que ce projet n'est pas équilibré car il ne tient pas compte des nécessités de circulation automobile des Parisiens. L'administration d'une ville ne peut s'imaginer que pour une partie des résidents ou des visiteurs, sans tenir compte des besoins de tous. En effet les deux axes principaux (Trocadéro + long de seine rive droite) dont l'utilisation pour les automobiles et deux routes deviendrait impossible, sont des axes primordiaux en terme de fluidité du transport routier. Je souhaite que ce projet soit revu en conséquence. Cordialement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2096	<p>Je m'oppose à ce projet d'aménagement qui privilégie la fréquentation touristique par rapport à la qualité de vie du quartier</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens, en prenant en compte les riverains. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Qui plus est, les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
2097	<i>Doubleton 2092</i>	
2098	<p>JE SUIS TOTALEMENT OPPOSE A CE PROJET</p> <p>Ce projet est absolument inutile car il n'apporte rien à une quelconque nécessité, à tout point de vue, pour la ville. Paris est une ville merveilleuse dans son propre décor, et ne justifie pas les dépenses considérables qu'entraînerait une telle réalisation. Du fait que le projet n'est pas justifiable il doit être abandonné.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2099	<p>Tout ce qui favorise un regroupement massif de personnes au Trocadéro va encore augmenter l'insécurité qui y règne déjà, donc à éviter absolument.</p> <p>Quant aux arrêts cars prévus avenue Paul Doumer, secteur déjà très dense et pollué, actuellement sans arbres pour filtrer l'air et apporter de l'ombre en été, ce projet paraît aberrant quand on sait que les habitants renoncent de plus en plus à leur voiture en faveur du métro, du RER et du vélo.</p> <p>Pourquoi faire venir des cars de touristes en plein centre ville au lieu de construire des parkings ou arrêts minutes pour les cars autour d'une station du RER C, puis acheminer les touristes en quelques minutes par le RER comme cela se fait de plus en plus ailleurs ???</p> <p>Paris doit rester vivable pour ses habitants. Merci de bien vouloir y contribuer.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Vous nous alertez sur les problématiques de sécurité. Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Vous évoquez par ailleurs la circulation et le stationnement des cars de tourisme, plus particulièrement avenue Paul Doumer. Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. A noter que rue Paul Doumer, les deux places de dépose ont été implantées du côté du cimetière de Passy, pour s'éloigner au maximum des habitations. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
2100	<p>Pas du tout d'accord avec ce projet qui denature complètement un site de VIE parisienne et laisse la place a un vide occupé uniquement par une délinquance . Cela ne fera qu'aggraver les conditions des parisiens qui travaillent.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2101	<p>Bonjour,</p> <p>Il me semble que le projet d'aménagement du Champs de Mars a les inconvénients suivants:</p> <p>a) Sur le principe, il s'agit d'accroître sensiblement la fréquentation de la Tour Eiffel en réduisant la surface du parc, éliminant des éléments d'architecture urbaine traditionnels, un beau bassin, etc. On ajoute des bureaux qui pourraient être ailleurs et du mobilier urbain massif et discutable.</p> <p>b) En outre, on souhaite installer un immense mur de protection transparent, qui "privatise" un espace autrement libre. Pourrait-on faire autrement, par exemple en réduisant ce mur?</p> <p>Je suis donc opposé au projet d'aménagement du Champs de Mars.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Veillez trouver quelques compléments d'information, en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains.</p> <p>Pour répondre plus précisément à vos questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et les chemins et allées, ainsi que les pelouses, ont subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. - Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. - Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). - Vous évoquez le bassin : contrairement à ce qui a pu être dit et diffusé sur internet, le projet ne prévoit pas la suppression de la fontaine située Place Rueff. - Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). <p>De manière plus générale, le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées</p> <ul style="list-style-type: none"> - les bureaux qui seront construits viennent en extension des piliers, pour les agents de la Tour Eiffel <p>Le mur transparent que vous évoquez est déjà en place et ne relève pas du projet. Cette enceinte, située autour de la Tour Eiffel, a été construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, et est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Le projet vise notamment à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p>
2102	<p>Tout ce qui favorise un regroupement massif de personnes au Trocadéro va encore augmenter l'insécurité qui y règne déjà, donc à éviter absolument.</p> <p>Quant aux arrêts cars prévus avenue Paul Doumer, secteur déjà très dense et pollué, actuellement sans arbres pour filtrer l'air et apporter de l'ombre en été, ce projet paraît aberrant quand on sait que les habitants renoncent de plus en plus à leur voiture en faveur du métro, du RER et du vélo.</p> <p>Pourquoi faire venir des cars de touristes en plein centre ville au lieu de construire des parkings ou arrêts minutes pour les cars autour d'une station du RER C, puis acheminer les touristes en quelques minutes par le RER comme cela se fait de plus en plus ailleurs ???</p> <p>Paris doit rester vivable pour ses habitants. Merci de bien vouloir y contribuer.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Plus spécifiquement, rue Paul Doumer, les deux places de dépose-minute ont été implantées du côté du cimetière de Passy, pour s'éloigner au maximum des habitations.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Vous nous alertez sur les problèmes de sécurité côté Trocadéro. Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
2103	<p>Il faut d'abord régler les problèmes de sécurité et d'hygiène déplorables du site avant d'envisager de le modifier et enclaver totalement le 16e.</p> <p>Paris appartient d'abord à ses habitants et non aux touristes qu'il serait bon de soigner avant de leur proposer une autre possibilité de sites où croiser insalubrité, insécurité et trafics en tous genre</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2104	<p>En tant que riveraine de la Tour Eiffel, je m'oppose farouchement au projet d'aménagement du site, qui outre un gouffre financier, n'entraînera que nuisances, insécurité et destruction écologique.</p> <p>En résumé, ce projet est un non-sens à tous points de vue.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2105	<p>Je m'oppose fermement à ce projet qui devrait requérir à minima la concertation des riverains des arrondissements concernés, et qui engendrera - à coup sûr, comme tous les projets entrepris ces dernières années par la Maire de Paris - des désagréments bien supérieurs aux avantages.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2106	<p>le Champ de mars est un site que tous nous envient et le magnifique et historique guignol a fait et fait encore le bonheur de générations d'enfants.</p> <p>Mme Hidalgo arrêtez de détruire Paris avec des projets coûteux et inesthétiques, c'est insupportable</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2107	<p>Totalement contre ce projet. Malheureusement comme tant d'autres, la voix des riverains n'aura probablement que peu de valeurs. Les JO ne dureront que quelques semaines, les dépenses de cette transformation calamiteuse mépris des riverains qui, par la voix de leurs maires d'arrondissement se sont déjà élevés contre, seront à supporter par les parisiens, venant alourdir un peu plus le gouffre financier de la municipalité.</p> <p>La sécurité ne sera certainement pas améliorée, la circulation sera largement restreinte, limitant même l'intervention des véhicules d'urgence dont celui des médecins dont je fais partie.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2108	<p>Bonjour,</p> <p>Je trouve ce projet absurde et incohérent.</p> <p>En tant que propriétaire résidente du 16eme arrondissement je m'y oppose dans son intégralité.</p> <p>En espérant un retour à la réalité et la cohérence</p> <p>Cdt</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2109	<p>Opposition totale à ce projet : coup faramineux, nuisances pour les quartiers riverains (pendant les travaux et ensuite une fréquentation touristique qui met de côté riverains et ensemble des parisiens).</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2110	<p>C'est inadmissible un tel projet qui va déverser des milliers de voiture sur d'autres axes où passent des écoliers et dénaturer le quartier.</p> <p>Outre la sécurité le bruit et l'impossibilité de se déplacer, les espaces piétons et de divertissement amènent une foule de personnes délinquantes</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2111	<p>Je suis parisien et je n'ai pas envie de payer et de faire payer à mes enfants les délires de la maire de Paris la dette de Paris est phénoménale</p> <p>Je suis contre ce projet de massacre du champ de mars</p> <p>Volontairement la ville a laissé le champ de mars se dégrader il n'y a aucun entretien c'est sale les contre allées sont défoncees et l'espace libre est envahi par toutes sortes d'évènements plus ou moins bruyants "</p> <p>Le projet va accentuer cela puisque des endroits seront prévus pour des événements Quid de la tranquillité des riverains?</p> <p>Dans le projet n'apparaît pas les murs de vitres entourant la Tour Eiffel</p> <p>Cela nous avait été présenté comme des protections contre des attentats</p> <p>Cela en fait a été privatisé par la société qui gère la Tour Eiffel ...</p> <p>Il apparaît que les bagageries !!!! Construites en dures seront sous la coupe de cette même société</p> <p>Peu à peu le champ de mars se réduit c'est honteux de priver les parisiens de cet endroit qui fut paisible</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2112	<i>Doubleton 2111</i>	
2113	<p>la Mairie de Paris ne pourrait elle pas développer pour une fois des projets en faveur des riverains? Des projets dont le but avéré serait, notamment, d'améliorer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la circulation et la qualité de l'air, - la propreté, - la sécurité. <p>Le projet Champs de Mars a visiblement été élaboré dans le but de favoriser le tourisme de masse et non pas dans celui de donner une meilleure qualité de vie aux riverains et personnes travaillant dans le quartier. Ces deux dernières années n'ont elles rien enseigné à la Maire de Paris et ses équipes? C'est navrant;</p> <p>Je suis absolument contre ce projet;</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2114	<p>Contre ce projet qui ne permet pas aux riverains de profiter du parc. Cela va augmenter embouteillages aux abords du parc.</p> <p>Destruction d'espace traditionnel du début du siècle dernier.</p> <p>Pérennisation des événements au sein du parc. Ils ont une source de nuisance pour les riverains.</p> <p>Absolument contre</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2115	<p>Je souhaite que le champ de Mars ne soit pas modifié, que le mobilier bel époque et tous les éléments historiques demeurent. Inutile de saccager un champ de Mars auquel on tient en l'état !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2116	<p>Habitant le 16 eme arrondissement, je suis contre ce projet d'aménagement qui va causer d'énormes problèmes aux habitants des quartiers autour de la Tour Eiffel et du Trocadéro, sans parler du coût pharamineux de ce projet inutile et de l'insécurité qui va régner.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2117	<p>Tour Eiffel, Champs de Mars, Trocadéro: je suis opposé au projet désastreux de la Maire de Paris.</p> <p>Tout comme je suis opposé à la fermeture de la rue Chernowitz.</p> <p>La plupart des décisions de Mme Hidalgo ne sont pas réfléchies.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2118	<i>Doubleton 2117</i>	
2119	<p>Projet à revoir entièrement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi mettre des bancs en pierre côté des fontaines du Trocadéro ? Préférence à nos bancs en bois typiquement parisiens. - Aménagement peu agréable du pont d'Iéna. - Laisser des voies pour les voitures particulières sur le pont et la place. - Conservation de ce fameux "mur de la honte" qui entoure la Tour Eiffel : il paraît lumineux sur la vidéo, mais en réalité des vitres sont souvent cassées et sales, bref pas une réussite ce mur; de même que ces guérites d'entrée actuelles à la Tour Eiffel, une horreur. - La surélévation des pelouses du Champ de Mars est une aberration avec encore des blocs en pierre peu agréables et peu adaptés aux personnes âgées - Trop de boutiques côté du stade Emile Anthoine - La circulation sera entravée pour les habitants du 7ème qui devront faire des contournements de la zone. L'avenue Joseph Bouvard et la place Jacques Rueff ainsi que les bus 42 69 et 86 doivent être conservés en l'état. Entre les travaux et les manifestations sur le Champ de Mars, le bus 42 est déjà trop souvent dévié et c'est la galère pour nombre de personnes qui travaillent dans le 15 ème ou à Boulogne et cela le sera encore plus s'il n'a plus le même trajet (temps de trajet augmenté notamment). Même à pied, on n'arrive pas à passer quand des barrières sont érigées pour des manifestations. Ce projet entrave notre vie quotidienne de parisien en livrant Paris à une vaste entreprise commerciale pour vendre des souvenirs, de la nourriture... à des touristes. Une habitante du 7ème usager des transports en commun, automobiliste et piéton 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les bancs en pierre ont été proposés pour une meilleure intégration paysagère et ont été travaillée en collaboration avec les ABF et l'inspection des Sites ; ils font écho aux margelles actuelles de la fontaine de Varsovie. - Concernant l'enceinte située autour de la Tour Eiffel, celle-ci a été construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, et est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace. - La surélévation des pelouses du Champ de Mars (bordures de 30 cm), se justifie par la création d'une pelouse renforcée, permettant de répondre à la très forte sollicitation et aux différents usages. Ces aménagements offrent ainsi une pérennité supplémentaire aux espaces verts. Enfin, ces pelouses intègrent des assises permettant aux personnes âgées et personnes à mobilité réduite de profiter du jardin. - Pour les transports en commun, les tracés des lignes 22, 26, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY). - Vous évoquez les différentes manifestations qui ont lieu sur le Champ de Mars : sachez que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.
2120	<p>Je souhaite faire part de mon opposition totale au projet envisagé qui ne manquera pas de conduire à l'enclavement du 16ème arrondissement et à des difficultés majeures de circulation dans un secteur particulièrement chargé sans aucun bénéfice pour les habitants de ce quartier . MME M BERTOYE</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2121	<i>Doubleton 2120</i>	
2122	<p>Je suis opposée au projet d'aménagement du site Tour Eiffel qui va considérablement entraver la circulation et gêner, plus particulièrement, les échanges entre rive gauche et rive droite, entre les 15e et 16e arrondissements.</p> <p>Il est fâcheux que la priorité soit donnée au tourisme et aux touristes sur les Parisiens et les Parisiennes qui vivent la ville au quotidien et non une ou deux fois par an. Paris ne doit pas être transformée en ville musée!</p> <p>Par ailleurs, les travaux eux-mêmes prévus pour cet aménagement vont causer une grande gêne pour la circulation des usagers, notamment pour les enfants qui vont à l'école, au collège et au lycée par divers moyens de transports (bus, voiture, vélo, trottinette ou à pied). La durée des trajets a déjà considérablement augmenté, y compris en autobus, depuis l'interdiction de circulation sur les quais et les divers aménagements pour la circulation des vélos.</p> <p>On voudrait chasser de Paris les familles et les personnes âgées qu'on ne s'y prendrait pas autrement.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de vous apporter quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Loin d'être pensé pour les seuls touristes, le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens, en prenant en compte les riverains. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres :</p> <ul style="list-style-type: none"> - par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, - par la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, - par la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. <p>Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant la circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Vous nous alertez sur les nuisances lors des travaux. Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnements des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p>
2123	<i>Doubleton 2122</i>	
2124	<p>Une fois de plus la Mairie de Paris impose aux parisiens ses choix sans aucune considération des personnes et de leur qualité de vie. La seule motivation est l'affichage en vue des JO de 2024. Les habitants du 16è continueront à habiter au delà de cette date. On ne peut supprimer un accès essentiel à la circulation dans le centre du 16è sans qu'aucune solution pour faciliter le déplacement des personnes et des biens ne soit proposée. Il suffit de passer matin et soir à l'Alma pour imaginer les conséquences de la suppression de la circulation sur le pont en aval et avoir la certitude de la quasi impossibilité pour les riverains pour accéder à leurs logements, notamment pour les personnes en situation de handicap.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2125	Je me suis promené récemment au Champ de Mars et ai pu constater que depuis l'installation du Gand Palais éphémère, cet espace vert, déjà considérablement défiguré par l'aménagement des abords de la Tour Eiffel sous le prétexte fallacieux de protéger les visiteurs contre les attentats, avait désormais l'aspect d'une sorte de foire foraine de très bas étage. Je découvre avec horreur le futur projet d'aménagement de ce lieu jadis voué à la flânerie paisible et force est de constater que la capitale perd un à un tous ses lieux de poésie. J'espère que la Mairie mettra fin bientôt à son entreprise de destruction systématique des lieux emblématiques de la capitale. E de Pazzis	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2126	Projet scandaleux de la mairie. Laissez-nous vivre ! Encore un projet de la mairie qui vient empêcher les riverains de circuler et de vivre paisiblement. Le projet architectural est déstructurant et laid.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2127	Il convient de retirer dans les meilleurs délais ce projet hideux. <i>Doubleton 2126</i>	
2128	Arrêt au saccage de Paris!! NON à ce projet qui est un de plus qui défigure Paris. Occupez vous de la dette abyssale au lieu de l'aggraver par ces projets coûteux inutiles absurdes et sans aucun intérêt culturel ni social.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2129	Quel est le budget d'entretien annuel du futur projet (partie champ de Mars) comparé au budget actuel ? quel impact financiers pour quels contribuables ? Quel est le nombre de jardiniers qui sera affecté à ce nouvel espace, quel est leur nombre aujourd'hui ? ma question vaut pour la partie champ de mars combien de policiers seront affectés pour assurer la sécurité du champ de mars ? combien sont affectés aujourd'hui ? Comment la mairie de Paris envisage-t-elle de faire respecter la loi dans ce futur espace en matière de délinquance (vente de drogues, vente d'alcool par vendeurs à la sauvette), vendeurs de tours Eiffel et autres souvenirs ? La promenade des chiens sera-t-elle toujours autorisée ? quels types de restaurants/bars ... seront implantés et où ? jusqu'à quelle heure seront-ils ouverts ? quels sont les lieux de manifestations prévus : où sont-ils localisés ? quel est le règlement/contraintes imposées aux organisateurs ? quel impacts en termes de circulation (flux, volume, pollution sonore, pollution atmosphérique) ? où peut on se procurer cette étude d'impact ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Pour répondre plus précisément à certaines de vos questions : - Concernant le budget d'entretien, celui-ci n'est pas intégré au coût d'aménagement du projet, objet de la présente PPVE. Le projet ambitionne cependant de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc. - Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale. - Le projet ne prévoit pas une remise en question les règles d'usage concernant a promenade des chiens - Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est en effet prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire. Les horaires d'ouverture ne sont pas encore connus à ce jour. - Concernant la circulation, vous pouvez consulter l'étude d'impact dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l' Autorité Environnementale. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, les études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.
2130	<i>Doubleton 2126</i>	
2131	<i>Doubleton 2126</i>	
2132	<i>Doubleton 2126</i>	
2133	Je suis opposée au projet. Les choix architecturaux me semblent en opposition avec l'harmonie actuelle du quartier. Le mobilier proposé est inesthétique les espaces verts diminuent, l'accès au public aussi. Les nuisances des événements pour les promeneurs et riverains sont certains, et la destruction des jardins anglais une honte espace public réduit, profit augmenté pour la SETE - je ne veux pas vivre à Disneyland. Je vous remercie d'enregistrer mon opposition au projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information. Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est plus adapté aux usages actuels. Environ 30 millions de visiteurs fréquentent le site chaque année. Il convient donc d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Concernant plus précisément le mobilier, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). La surface d'espace vert n'est pas réduite dans le cadre du projet mais augmentée : la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels. Vous évoquez enfin les nuisances liées aux événements. Sachez que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.
2134	Les aménagements sur le pont son laids. Les mobiliers et luminaires urbains sont laids. Il faut conserver le style traditionnel des bancs en bois et luminaires en fonte. Je suis opposé à toutes constructions supplémentaires en dur et en élévation. Il s'agit de Paris et non d'un parc d'attraction.	Bonjour Merci pour votre proposition, qui appelle quelques compléments d'information. Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. A noter, concernant le mobilier urbain, que l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ces choix impliquent la rénovation des bancs existants et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).
2135	<i>Doubleton 2134</i>	
2136	<i>Doubleton 2134</i>	

n°	Contribution	Réponse
2137	Laissez le champs de mars et le Trocadéro comme il est, nous en avons marre de la destruction de Paris!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2138	Ce projet est un des projets aberrants destinés à défigurer davantage Paris et à augmenter la "bétonnisation" de la ville. Je souhaite la remise en état des lieux, l'installation de pelouses et leur entretien, la restauration de la fontaine et son entretien. Le nombre de soi-disants bacs installés pour fleurir Paris et qui servent désormais de poubelles est innombrable. Pour faire court, je dis NON !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2139	merci Madame, Notre maire du 7ème, de me permettre de dire toute mon inquiétude et mon scepticisme, vis à vis de ce projet, délirant, titanesque et qui va nous coûter très cher, trop cher, (mais les taxes exponentielles ne sont pas payées par nos écolo-non élus mais omnipotents à la mairie de Paris) comment croire, en effet, que nous pourrions circuler aisément en voiture sur les quais, donc la circulation stagnera, Madame Hidalgo adore les bouchons dans Paris, surtout les fins de semaines, nous les riverains ne pouvant plus être sûrs de pouvoir rentrer tranquillement chez nous. Donc une fois de plus la circulation va passer rive gauche et surtout rue de l'Université, ou alors merci de me démontrer le contraire, avant de faire cette ENORME BETISE, il faut arrêter de nous faire croire que ceci est "éphémère" comme "le grand Palais" du Champ de Mars, le champ de Mars est un champ de ruines, (moche, plein de rats, et de nuisibles : les vendeurs-voleurs de tours Eiffel Made in China, les tessons de bouteilles qui jonchent les allées, les pissotières sauvages dans chaque buisson, une véritable déchetterie à ciel ouvert, j'ai horriblement honte et je n'y met plus les pieds, trop dangereux.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2140	Je me range aux côtés du Maire du XVIème et m'oppose au projet de la Mairie de Paris sur le réaménagement du site trocadero - tour eiffel - champ de mars. Je pense que la Mairie de Paris devrait se préoccuper davantage de la sécurité et de la propreté de la ville en recrutant des agents d'entretien de la ville et en dératant massivement, cela serait déjà un énorme pas en avant et une amélioration, pour les habitant autant que pour les touristes .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2141	Le projet de la mairie de Paris n'a que pour seul objectif de mercantiliser l'espace actuel du champ de Mars. Il n'apporte aucun progrès et ne met aucunement en valeur cet espace.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2142	Bonjour - Projet totalement inacceptable. construction de toujours plus d'éléments sur le champs de mars, - suppression de tous les événements sur le champs de mars sauf 14 juillet - redonner la LIBRE CIRCULATION sous la Tour Eiffel, actuellement il y a une privatisation de l'espace public - renforcer l'entretien des différents squares sur les cotés qui sont à l'abandon - accroître l'espace ou l'on peut se mettre sur la pelouse, notamment le rond point pres de la tour	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information. Vous évoquez la construction d'éléments sur le Champ de Mars. Concernant les constructions nouvelles, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Ainsi, la nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels) bénéficiera d'une architecture intégrée. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace. Vous évoquez l'entretien du Site : aujourd'hui, les espaces publics ne sont plus en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien et à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93). Le projet intègre bien la restauration de la partie nord du Champ de Mars, propice au pique-nique et à la promenade.
2143	Les jeux pour enfants, manèges et théâtre de guignols déjà existants ne figurent pas sur votre plan. Tout ceci doit être préservé.	Bonjour, Merci pour votre contribution. Pour répondre à vos inquiétudes, sachez que les aires de jeux, manèges et autres activités du Champ de Mars (ainsi du Théâtre des Marionnettes Parisiennes) et des jardins du Trocadéro seront maintenues.
2144	Ce projet est basé sur un mensonge. Le chiffrage de +40% des espaces verts créés, est démenti par une étude de professionnels qui démontrent qu'en réalité, c'est -35% d'espaces verts qui seraient accessibles au public. Par ailleurs, ce projet provoquerait des bouchons dans le secteur. La circulation automobile et la déviation de plusieurs lignes de bus provoqueraient des perturbations très importantes dans les trois arrondissements concernés (7e, 15e et 16e). Ce projet serait la cause d'un danger pour les promeneurs au sein d'une vaste zone d'insécurité. Enfin, un budget pharaonique qui pourrait atteindre 120 millions d'euros au sein de la ville de Paris, déjà très endettée. En conclusion, l'enquête publique démarre sur des bases trompeuses qui entachent gravement sa validité.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m ² d'espaces végétalisés dont 16 000 m ² de pleine-terre et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Vous évoquez les bouchons à venir. Nous vous invitons à consulter les études réalisées sur l'impact du projet sur les déplacements automobiles. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. A noter, concernant les transports en commun, qu'une majorité de lignes de bus ne sera pas impactée : les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY). Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc.) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m ² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).
2145	Doublon 2144	

n°	Contribution	Réponse
2146	<p>Bonjour,</p> <p>Au vu des projets énoncés pour le projet d'aménagement du site Tour Eiffel il est totalement aberrant de sacrifier à une exploitation commerciale, un site patrimonial qui contribue au rayonnement historique et mondial de Paris. Nous sommes dans une ville où la modernité s'accorde avec son patrimoine, de nombreux sites le démontrent. La réduction des espaces verts, la bétonisation outrancière des allées latérales, la disparition déjà entamée d'un mobilier urbain historique, pourtant classé sont autant de sacrifice à la convivialité parisienne, à l'agrément de ses habitants que d'encouragement au bénéfice lucratif d'entreprises qui ne servent en rien la réputation de la capitale.</p> <p>Nous allons avoir en 2024 les Jeux olympiques à Paris et c'est l'occasion pour le monde entier de découvrir une capitale qui fait rêver par son histoire, son architecture, son art de vivre. Le déshumaniser n'est pas un service à lui rendre. Homme d'art et de culture, je suis favorable à la modernité quand elle s'applique comme au musée d'Orsay, à la Bourse du travail ou bien même au Louvre, elle conserve et redonne une dimension à l'Histoire mais elle ne détruit pas pour remplacer. Il a matière à réfléchir pour améliorer un site. La mise en place des panneaux de verre autour de la Tour Eiffel a déjà été très dommageable pour le site. Sachons raison gardée pour ne pas effacer les mémoires mais bien en les conservant, en les modernisant pour les enrichir.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous tenions à préciser quelques points sur le projet, en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site que vous rappelez à juste titre en introduction à votre message. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est plus adapté aux usages actuels et aux presque 30 millions de visiteurs qui le fréquentent chaque année ; il convient ainsi d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est à ce titre une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Vous évoquez la réduction des espaces verts : la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Aujourd'hui, sur le champ de Mars, les chemins et allées, les pelouses, ont subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Concernant les allées, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, elles permettront de diriger au loin des alignements d'arbres. Le revêtement proposé, en béton micro-désactivé, a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Pour le mobilier urbain, sachez que l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF) et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
2147	<p>Destruction du patrimoine historique... Va supprimer la quiétude du quartier avec tous les événements Du béton partout.... Suppression des Guignols</p> <p>En bref un endroit enlevé aux parisiens ! Pensez aux habitants du quartier svp et à nos enfants (pour jouer)</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2148	<p>Arrêtez de nous empoisonner avec vos projets mégalomaniacs. Quand est-ce que vous êtes venue au Troca pour la dernière fois? C'est répugnant de crasse. Rats crevés, vendeurs à la sauvette qui chient dans les buissons, pissotière qui déborde, poubelles crevées, obstacles en béton qui campent depuis des mois.</p> <p>Vous êtes incapables de tenir une place propre et vous voulez étendre cette porcherie à ciel ouvert jusqu'à l'école militaire? Pourquoi vous tenez à ce point à défigurer ce lieu si beau? Le tout en nous endettant de façon délirante.</p> <p>6000 enfants en moins dans les écoles. Ca ne vous interroge pas? C'est quoi votre plan? Transformer Paris en plateforme Air B&B? Ou alors en plaque tournante du crack. ARRÊTEZ DE SACCAGER CETTE VILLE</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2149	<p>Madame, Monsieur</p> <p>Si les modifications non négligeables de la circulation dans ce quartier touristique peuvent rendre la vie des visiteurs plus agréables et le quartier plus attractif pour les touristes, elles ne doivent cependant pas gêner la vie des résidents qui participent à la ville par leurs impôts.</p> <p>Dans le 16ème arrondissement des mesures ont été prises pour les écoles publiques avec des fermetures de rue, id est la rue Chernoviz.</p> <p>Concernant la rue Benjamin Franklin, le report de circulation automobile pendant les travaux et au delà fait craindre un sur risque pour nos enfants écoliers le long de Delessert, au rond point et rue Franklin particulièrement.</p> <p>En tant que mère de famille résistante de l'arrondissement depuis 15 ans, j'espère que la sécurité de déplacements de nos enfants sera prise en considération autour de cet établissement sous contrat de 2000 élèves. .</p> <p>Cordialement Isabelle Petitot</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous portons à votre connaissance quelques informations complémentaires, en lien avec vos remarques.</p> <p>Nous vous confirmons que la question de la sécurité aux abords des écoles a bien été prise en compte. Ainsi, pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de nuit à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnements des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes, et cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p>
2150	<p>le projet de mettre les bus avenue Paul Doumer est regrettable Paris n'est plus ce que c'était Le temps de grandeur et grandeur de Paris sous Chirac est bien loin</p> <p>Par ailleurs actuellement l'insécurité est devenu monnaie courante à Trocadéro Le fait de faire ce genre de transformation transforme Paris en Chicago avec de plus en plus d'insécurité</p> <p>On défigure Paris avec 17% d'électeur, dommage que les votes blancs et abstentionnistes ne compte pas</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2151	<p>Je suis contre ce projet, d'autant qu'il :</p> <ul style="list-style-type: none"> - engendre un contournement de la place du Trocadéro pour rallier l'avenue Paul doumer et celle du président Wilson, même pour les vélos - empêche les vélos et voitures de traverser le pont d'Iéna - ne propose aucun banc pour s'asseoir - vise à "développer la faune" => la population de rats, de délinquants ???? <p>Utilisez ce budget colossal pour aider les trafiquants de bonneteau, pikpokets, bandes d'alcooliques, vendeurs à la sauvette de la zone à trouver un emploi honnête, ce n'est pas avec moins de voitures et plus de rats qu'on s'y sentira en sécurité.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Au Trocadéro, le projet prévoit une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation.</p> <p>Nous nous permettons par ailleurs de rectifier un point concernant la traversée du Pont d'Iéna : la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons mais la circulation sera bien autorisée pour les vélos (ainsi que pour les transports en commun et les véhicules de secours, dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>Enfin, concernant les bancs, dans le cadre du projet, 75 bancs à l'échelle du périmètre d'intervention sont ajoutés. Les bancs existants seront conservés, dont 58 seront renouvelés. Les margelles autour des pelouses pourront aussi servir d'assises.</p>
2152	<p><i>doublon 2150</i></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2153	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis totalement opposée à ce projet ultra-coûteux, qui va creuser la dette déjà colossale de Paris, et qui va rendre sclérose encore plus la ville.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2154	<p>Nous sommes une jeune famille résidente au 16ème arrondissement à côté du Trocadéro. Depuis deux ans maintenant, nous nous sentons de plus en plus confinés dans ce bel arrondissement à cause des travaux d'urbanisme réalisés dans le centre de Paris. Faire un aller-retour dans les quartiers du centre de Paris (Louvre, Tuileries, Bastille, République) est devenu impossible que si on pratique le vélo. Or, avec un enfant de moins de 6 ans, il est impossible pour une famille de se déplacer en vélo.</p> <p>Quant à ce projet qui vise, à mes yeux, à défavoriser encore plus les déplacements entre arrondissements, et à exposer nos quartiers à des problèmes de sécurité du fait de la moindre circulation des voitures aux abords de la tour Eiffel, j'ai bien l'impression que l'étude de certains aspects majeurs de ce projet n'ont pas été suffisamment étudiées.</p> <p>En poursuivant ce rythme, les familles finiront par désertier Paris. Paris est pour tout le MONDE et non seulement aux cyclistes parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2155	<p>Projet idiot Merci de déposer nos impôts de façon utile.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2156	<p>Améliorer la végétalisation du Champs de Mars apparaît une évidence vue son état pitoyable actuel :chantier , barrières , poubelles débordantes , déjections canines, etc ...</p> <p>Cette végétalisation du pont d'IÉNA n'a aucun intérêt au plan botanique c'est uniquement un prétexte pour le condamner aux véhicules</p> <p>Pourquoi dénaturer une place ? Une place c'est fait pour tourner autour du terre plein central ! Sinon c'est l'engorgement assuré</p> <p>Condamner le pont d'IÉNA , le quai côté Tour Eiffel , la place du TROCADERO est une étape supplémentaire dans la ghettoïsation Le XVIème deviendra inaccessible ; la traversée de la Seine deviendra un peu plus impossible;</p> <p>On peut reboiser le terre plein central de la Place du Trocadéro ; on peut replanter , reboiser alentoursmais surtout on doit nettoyer les rues de Paris et les entretenir Que la mairie assure déjà le minimum pour entretenir décentement les rues de la capitale de la FRANCE plutôt de n'avoir de cesse d'inventer comment brider encore plus la mobilité des parisiens</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2157	<p><i>Doublon 2156</i></p>	
2158	<p><i>Doublon 2156</i></p>	
2159	<p><i>Doublon 2156</i></p>	
2160	<p>Ce projet n'est pas un bon projet. Tout le charme de cet endroit est du aux espaces verts, aux mobiliers typiques de Paris, c'est un massacre de vouloir artificialiser en bitumant. STOP aux saccages de Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2161	<p><i>Doublon 2160</i></p>	
2162	<p>Ce projet est une bétonisation d'un des plus beaux espaces vert de Paris. Il ne me semble pas du tout approprié pour les parisiens.</p> <p>La méthode de participation est a l'évidence biaisée.</p> <p>Ne gaspillons pas les deniers publics qui ne sont rien d autre que nos impôts. L'endettement de la ville de Paris qui a énormément augmenté ces demires années est déjà très inquiétant.</p> <p>Halte à ce projet délirant.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2163	<p><i>Doublon 2162</i></p>	
2164	<p>La France est championne du monde pour créer des ronds-points là où l'on n'en a pas toujours besoin , afin de fluidifier la circulation aux croisements et éviter les feux-rouges . La place du Trocadéro est un rond-point naturel qui existe depuis 150 ans , qui a prouvé son efficacité, son utilité, et qui permet de bien irriguer les voies du 16ème arrondissement . Pourquoi supprimer ce qui marche depuis 1869 ? Pour créer un amphithéâtre qui va accueillir de temps quelques spectateurs , et nuire à la fluidité de la circulation quotidienne de milliers de personnes . Interdire la circulation automobile sur le pont d'Iéna va densifier la circulation sur la place et le pont de l'Alma , ainsi que sur le pont de Bir-Hakeim, tous déjà saturés. Supprimer le "rond-point" fluidifiant de la place du Trocadéro et fermer le pont d'Iéna vont bloquer la circulation de la Place de l'Etoile à Passy, avec le même résultat que celui de place de la Bastille en pire. Paris est l'une des villes les plus visitées et les plus attractives au monde. Un bon équilibre entre le bien-être de ses habitants et le plaisir des touristes a été trouvé . Pourquoi le rompre ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Concernant vos questions, nous nous permettons de vous apporter quelques compléments d'informations.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Au Trocadéro, le projet prévoit une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. L'emprise libérée permettra de créer un amphithéâtre de verdure, propice à la détente et à la contemplation, offrant un point de vue unique sur l'axe historique du site. A noter qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
2165	<p><i>Doublon 2164</i></p>	
2166	<p><i>Doublon 2133</i></p>	
2167	<p>Je suis opposée à ce projet pour plusieurs raisons: - risque d'enclavement du 16e arrondissement avec la fermeture du pont d'Iéna - risque de perturbations de la circulation - risque de problèmes sécuritaires</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de vous apporter quelques compléments d'informations en lien avec vos remarques.</p> <p>- Concernant le risque d'enclavement du 16e avec la fermeture du pont d'Iéna. Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>- Concernant les risques de perturbation de la circulation L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant les problèmes de sécurité Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. De plus, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires (les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendant pas du porteur du projet à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
2168	<p><i>Doublon 2167</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
2168	Je suis contre ce projet ! Laissons un minimum de circulation et laissons cet espace vert naturel. Arrêtons de bétonner ! La pollution se limite aussi par une fluidité que ce projet casse ! Privilegier la propreté et la sécurité et arrêter tous ces projets bidons qui n'ont aucun sens à part emmerder les habitants de ces arrondissements !!! NON NON NON À CE PROJET IRRÉFLÉCHI...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2170	Paris était une belle ville avant que les politiques la détruisent. Paris est morte, plus personne ne veut y venir. Je bosse sur Paris et n'ayant pas le choix, j'y vais, mais quand j'entends les propos de l'incompétente maire de Paris, j'ai peur de l'avenir	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2171	Comment transporter des personnes âgées vers l'ouest de Paris ou la banlieue ouest quand tous les week-ends, les quais, ou les Champs-Élysées, sont fermés à la circulation à cause de: 1er dimanche du mois, courses à pieds, marathon, ou autres manifestations et parades? Les personnes âgées doivent elles être privées de leur famille et rester cloîtrées?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2172	<i>Doublon 2171</i>	
2173	Mais quelle tristesse ! ceci explique pourquoi certaines installations pour les enfants, notamment les toboggans cassés depuis longtemps, n'ont jamais été réparés. Pourquoi encore faire du Champ de Mars un 1 ^{er} lieu d'événements ? pourquoi vouloir bétonner le Champ de Mars alors que l'on prône la végétalisation de Paris ? le mur de Sécurité autour de la Tour Eiffel suffit, non ? pourquoi détériorer un joyau de Paris ? vouloir supprimer le théâtre de Guignol, les kiosques Art Deco et tous les souvenirs de la Belle Époque est une aberration. C'est ce qui faisait son charme. Et laissez-nous encore un peu de verdure, par pitié !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2174	Quand on voit l'état de délabrement de certains monuments ainsi que l'état de saleté dans lequel se trouve maintenant Paris, nous pensons qu'il y a bien d'autres priorités que cet aménagement du site Tour Eiffel dont le coût est particulièrement élevé !!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2175	Ce projet rend Paris une ville uniquement touristique, au détriment de l'activité commerciale et de bureau, et aussi privilégie les jeunes au détriment des aînés qui ne pourront plus circuler en bus. Seuls ceux qui ont les moyens pourront se payer des taxis pour circuler. Bizarre pour un projet d'une mairie socialiste !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2176	Je n'adhère pas au projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel, qui vise à tirer un maximum de profit de sa commercialisation en le détournant de sa vocation première d'espace vert à disposition des parisiens et des touristes... Je ne souhaite pas que la pelouse soit réduite et devienne technique, je ne veux pas que cet espace soit utilisé pour des événements types concerts ou projections, ou tout autre objet commercial. Les jardins anglais, le mobilier d'origine, la fontaine centrale doivent rester intacts et être entretenus comme un patrimoine à préserver. Les éclairages nocturnes doivent être plus intenses le soir et la nuit; aujourd'hui insuffisants ils créent des espaces d'insécurité et ne permettent pas aux parisiens d'en profiter en fin de journée, particulièrement en hiver.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2177	Je pense qu'il ne faut surtout ne toucher à rien ! Le style actuel est un lieu de promenade et de repos La classe de ce lieu va être complètement dégradé si on change quoi que ce soit	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2178	<i>Doublon 2177</i>	
2179	<i>Doublon 2177</i>	
2180	<i>Doublon 2177</i>	
2181	Les dispositions envisagées autour du Trocadero sont absurdes et ne font aucun cas des riverains qui habitent ce quartier et ne souhaitent pas le voir devenir un vulgaire parc de tourisme. Paris est une ville qui doit rester vivante et ne le verra que moi par cette politique du tout tourisme. Elle viendra rendre le quartier infernal et impraticable pour ses vrais utilisateurs, familles, écoliers, commerçants: tout ça pour favoriser le plaisir et le confort de voyageurs ou curieux éphémères, nouveaux utilisateurs favorisés par des technocrates ne faisant aucun cas des Parisiens qui aiment leur ville et ne veulent pas la voir se transformer en ville fantôme, sans vrais habitants. En particulier, les flux de trafics seront déportés et renforcés sur des axes fragiles et sensibles comme la rue Benjamin Franklin ou la rue Raynouard ou existent depuis toujours des écoles dont les écoliers seront mis à risques autant pendant les travaux qu'ensuite de manière permanente. Ce projet est un outrage mal pensé par des fonctionnaires utopistes qui se prennent à tort pour Haussmann.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. Loin d'être pensé pour les seuls touristes, le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens, en prenant en compte les riverains. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadero jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadero) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. Vous évoquez les flux de circulation et leur report. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menés à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Plus précisément, rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.
2182	J'approuve le projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2183	Je suis contre ce projet grandement nuisible à la vie des riverains dont je fais partie	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2184	<i>Doublon 2183</i>	
2185	En tant que Parisien et riverain je m'oppose à ce projet de bétonisation et de destruction d'éléments du patrimoine, aux fins de transformer le site en espace événementiel qui le détourne de sa vocation. Je souhaite que ce site soit au contraire préservé, et notamment son esthétique et sa tranquillité.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2186	Il n'est pas question que le Champ de Mars devienne le "joug" d'une Mairie qui a largement contribué au saccage de la ville. Le site "Tour Eiffel" ne doit pas être ainsi réaménagé.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2187	<i>Doublon 2186</i>	
2188	Un projet démesuré trop coûteux Moche et sans intérêt Pensez plutôt à maintenir l'existant plutôt que vous engagez dans un projet pharaonique Pas du tout pensé pour les résidents Et qui vous pourrir la vie	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2189	Non à cet aménagement qui n'est qu'une destruction de notre patrimoine Une honte Comment peut on vouloir du béton à la place de l'herbe et des arbres Comment des hommes soit disant intelligents peuvent avoir eu cette idée C'est honteux	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2190	Bonjour „je suis absolument opposée à ce projet d'aménagement du site Tour Eiffel. Ce projet augmente terriblement la dette de la Ville de Paris qui est déjà astronomique . La Tour Eiffel et le Champ de Mars bénéficient d'une perspective unique savamment conçue avec équilibre et élégance et que le Monde entier nous envie . Des travaux il y en a partout dans Paris , cela suffit comme cela ! Ce qui a été fait au niveau des fontaines du Trocadero est déjà une ignominie!! Paris et le champ de Mars ne sont pas un champ d'expérimentation pour des artistes en mal de célébrité et d'affaires . Votre projet va de plus aggraver les difficultés de circulation dans Paris qui rendent la vie impossible à ceux qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leur véhicule. CELA SUFFIT COMME CELA ,ARRÊTEZ D'ENLAIDIR ET DE RUINER PARIS	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2191	<i>Doublon 2190</i>	
2192	<i>Doublon 2190</i>	

n°	Contribution	Réponse
2193	<p>Je m'oppose au projet tel qu'il est décrit. Alors qu'il annonce augmenter les espaces verts, il n'en est rien car il artificialise par le découpage, la réduction en pelouses techniques et la disparition du bassin. Le zéro artificialisation nette est un objectif que la ville de Paris ne peut plus ignorer. Qui plus est, il est indispensable de penser au bilan carbone de la capitale en utilisant tous les moyens pour re-ensauvager les espaces disponibles. Seule l'histoire et les bâtiments historiques peuvent échapper à ce re-ensauvagement et à la recherche de sols vivants. Le projet doit être repensé avec à sa tête des écologues de terrain qui sauront tirer partie des espaces pour le bien de la biodiversité et de la captation de CO2. Arrêtons de vouloir apporter à la génération qui vient des espaces de spectacle ou de grandes réunions, ce n'est pas ce qu'elle voudra et elle nous en voudra.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La lutte contre l'artificialisation des sols est bien prise en compte par le projet. Ainsi, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres. Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>A noter que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels ; - contrairement à ce qui a pu être dit et diffusé sur internet, le projet ne prévoit pas la suppression de la fontaine située Place Rueff (image issue de la Vision 2030 du concours, hors projet).
2194	<p>Je suis CONTRE ce projet. Paris n'est pas une ville faite pour les touristes. Paris est avant toute chose une ville pour ses habitants ET ses travailleurs et ce qui fait son attractivité!</p> <p>Sans eux vous perdrez l'âme de la ville, l'image de la parisienne ne sera plus qu'un cliché, les boutiques des vitrines de luxe sans âme: une ville dépourvue d'humains n'existe pas! Les événements que vous souhaitez organiser ne correspondent ni à la vie des parisiens, ni à leur âme. Ils sont ponctuels et vont prendre définitivement la place d'espaces verts rares dans ce quartier, vous dénaturerez le lieu chargé d'histoire pour en faire un grand lieu de « foire », le mot est fort mais c'est ça! Ce projet est vide de sens, vide écologiquement, vide culturellement! Nous n'en voulons pas! Stop au bétonnage des parisiens, stop à la dénaturation de notre ville Lumière!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2195	<p>Je suis opposée à ce projet : je me suis déjà fait avoir par de beaux visuels. Au final, les aménagements de la mairie : place de la république = lieu désagréable, squatté, impossible à traverser sans se faire frôler par des skates. Revêtement au sol affreux. Place Gambetta : certainement l'aménagement le plus raté, laid et qui ne sert à rien. Bastille ? Encore du béton...tout ça pour ça...l'élargissement du trottoir aurait suffi. Bref, au départ super motivée par ce genre de reconquête de l'espace public, je n'y crois plus du tout !!! Un peu aux piétons, un peu aux voitures et finalement cela mécontente tout le monde. Et attention aux visuels du projet : un gros mensonge se cache dans ces dessins : L'ACCES SOUS LA TOUR EIFFEL EST FERME PAR UN MUR DE VERRE.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2196	<p>Si la Ville avait voulu lancer une vraie concertation, elle aurait eu les moyens : panneaux publicitaires, spots télévisuels, annonces dans les journaux. Ce projet aurait mérité une concertation nationale. Pourquoi cela n'a pas été le cas ?</p> <p>Heureusement que la haute autorité environnementale a donné un avis négatif et que les travaux ont été retardés.</p> <p>Sinon on se retrouverait comme des idiots au milieu d'un chantier absurde.</p> <p>Ce "One site" mérite une concertation très large.</p> <p>Ainsi, la Maire de Paris verra à quel point toute la France est opposée à son projet green washing.</p> <p>Quand Notre dame a brûlé le monde entier s'est réveillé. Il pourra en être de même pour la Tour Eiffel sur le point d'être entourée de béton et de fausse pelouse.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2197	<p>Ce projet réduit considérablement l'espace vert dont nous avons besoin. Les multiples confinements nous ont démontré à quel point cela est nécessaire. Par ailleurs sur le plan écologique cela serait néfaste et contreproductif avec d'autres mesures prises par la ville de Paris. Plus d'O2 plus d'humidité poumon indispensable lors des épisodes de chaleur</p> <p>Laissez-nous respirer !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de préciser que le projet, loin de réduire la surface d'espace vert, contribuera à l'augmenter. La végétalisation constitue en effet l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>A noter que les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p>
2198	<p>En tant de mère de famille, voici mon témoignage : nous avons quitté l'Est parisien envahi par les crackés (ceci n'est pas un cliché, c'est la vérité). Nous arrivons dans l'Ouest parisien et nous revivons grâce au champs de mars. Et voilà que nous découvrons que notre seul endroit sympa avec les enfants va être en travaux jusqu'en 2026. Et ce pour un projet dédié aux touristes. Ce que j'entends, c'est que la Maire de Paris nous dit de dégager en fait. Paris ne sera plus une ville pour les habitants. Déjà 6000 enfants scolarisés en moins en un an et cela ne fait pas réfléchir la municipalité? Je ne suis née à Paris, je n'ai pas la chance d'avoir d'autres racines, donc on fait quoi en gros ? On repart de zéro, on abandonne notre ville aux touristes? Je suis vraiment dégoûtée.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2199	<p>JE VOTE CONTRE CE PROJET !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2200	<p>Cet espace doit rester à l'image de la belle époque sans rien détruire. La privatisation avec déjà ce mur en verre a cassé la beauté du site. Construire des bâtiments bétonner des allées SUPPRIMER DES BASSINS est un outrage à ce si beau site. Stop au projet. La mairie de Paris détruit le beau STOP</p> <p>De quel droit un équipe en place fait dans coin des travaux comme ceux là. Il faudrait consulter le peuple avant avec un référendum.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2201	<p>Je suis ravi et suis POUR ce projet ambitieux. Il va permettre d'offrir davantage d'espaces aux piétons, aux vélos et aux transports en commun. Il va permettre de faire plus de place à la nature et surtout que les parisiennes et les parisiens se ré-approprient cet espace qui est aujourd'hui fréquenté surtout par des touristes.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2202	<p>JE VOTE CONTRE CE PROJET !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2203	<p>Laissez au champs de mars son aspect simple et familial : Dans les multiples contre-allées, il y a les balades des poneys, les enfants qui font du vélos, un manège qui a résisté à plusieurs générations.</p> <p>Les grands espaces avec du gazons sont très sollicités quasiment toute l'année, les réduire serait une erreur.</p> <p>Pourquoi vouloir tout normaliser et y perdre la personnalité de chaque lieu ? Les champs de mars sera dans la norme : pelouse limitée par un rebord, zone de pelouse rythmée et plus petite, les arbres protégés et les allées bétonnées pour certaines. Certes la pelouse sera accessible mais tellement réduite que la liberté des parisiens d'en faire un lieu de pique-nique, de jeu, de discussion ou de détente sera fortement restreinte. C'est froid sans charme, sans âme... Ça n'attire pas les touristes une ville sans personnalité et la ville a besoin du tourisme sur un plan budgétaire</p> <p>Donc je suis CONTRE ce projet dans sa présentation actuelle</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels et à sa forte fréquentation (environ 30 millions de visiteurs fréquentent le site chaque année). En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Pour répondre à vos questions concernant les aménagements proposés, nous attirons votre attention sur la mauvaise santé actuelle du patrimoine végétal du Champ aujourd'hui. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Vous évoquez les activités pour les enfants sur le Champ de Mars : nous tenons à préciser que les aires de jeux, manèges et autres activités du champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues.</p>
2204	<p>Je demande que le les abords de la Tour ainsi que le Champs de Mars gardent leur caractère authentique, que le mobilier « Belle Epoque » qui participe au charme de ce lieu soit conservé. Je demande en outre que la société d'exploitation de la Tour Eiffel cesse de s'approprier tous les alentours de la Tour sous prétexte de menace terroriste (il n'en n'a jamais été de même avec les autres sites touristiques de la capitale). Que Madame Hidalgo et son équipe laissent Paris aux parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels et à sa forte fréquentation (environ 30 millions de visiteurs fréquentent le site chaque année). En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Ainsi, concernant le mobilier urbain que vous évoquez, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). Qui plus est, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p>
2205	<p>En tant que résident je m'oppose vivement à ce qui va devenir une énième esplanade à touristes (et vendeurs à la sauvette) tout en engorgeant et en étouffant tous les quartiers résidentiels adjacents sous les reports de trafic.</p> <p>Ce projet ne tient pas compte de la vie quotidienne des habitants du quartier ni de la réalité des hotspots touristiques comme Eiffel et Trocadéro déjà mal gérés d'un point de vu propreté et sécurité et que l'on veut ici étendre de façon déraisonnable.</p> <p>(Impossible d'ajouter certaines pièces jointes en illustration et captcha capricieux, votre site fait de son mieux pour compliqué le partage d'observations et d'avis)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2206	<p><i>Doubleton 2205</i></p>	
2207	<p>En tant que résident, je m'oppose à ce projet touristique qui n'apporte rien aux Parisiens sinon des nuisances, encore et toujours.</p> <p>Nous, Parisiens, refusons ce projet encore une fois hors du temps ! Que la Maire de Paris s'occupe de la propreté de sa ville et de la sécurité. Elle sera enfin utile.</p> <p>La mairie de Paris devrait être au service des Parisiens. Ce projet démontre une fois encore que ce n'est pas le cas. Merci à la maire de Paris de rendre son écharpe et de démissionner de ses fonctions.</p> <p>Paris doit rester une ville habitable dans laquelle les travailleurs, les artisans, les familles peuvent bouger et non une ville muséifiée.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2208	<p>Les 107 millions peuvent être investis plus intelligemment dans l'entretien de la ville qui grouille de rats, les routes sont défoncées, dans la mise en place de transports efficaces et propres. C'est une manie de supprimer les ronds points dans Paris comme à la Bastille, de supprimer des axes routiers majeurs pour bloquer des quartiers entiers semaine et week-end.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2209	<p><i>Doubleton 2208</i></p>	
2210	<p><i>Doubleton 2208</i></p>	
2211	<p>Je suis en complet désaccord. Je refuse que MES IMPOTS servent à détruire le patrimoine culturel</p> <p>Merci de respecter le mobilier du Champ de Mars des années 20/ 30</p> <p>Ces mobiliers ont été payés par les impôts des français, il leur appartient</p> <p>Il n'est plus supportable que des hommes ou femmes politiques se permettent de saccager le patrimoine des français</p> <p>MERCI STOP AUX DESTRUCTIONS DU PATRIMOINE DES FRANÇAIS FINANCES PAR LES FRANÇAISV</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2212	<p>Stop au bétonnage et à la mercantilisme de lieux classés comme la Tour Eiffel. Nous avons besoin de verdure et nous devons garder notre verdure au lieu de tout bétonner. L'arbre et la terre servent à ingérer et évacuer la pluie et la pollution. Les écureuils et les lapins qui se promènent encore dans le parc vont disparaître en faveur de bureaux et de conciergerie.</p> <p>Laissez un peu la nature tranquille et ne devenez pas des destructeurs pour faire plus de profit.</p> <p>Anne Hidalgo, arrêtez de maltraiter notre ville que j'aime tant et où je suis née. Je suis effarée par tout ce que je vois ces dernières années. Arrêtez de tout bétonner et d'endetter la ville.</p> <p>Paris est une merveille et vous êtes en train de la massacrer.</p> <p>STOP !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2213	Ne trouvez vous pas que vous assez pourri la vie des parisiens avec vos projets insensés ? Circuler est devenu impossible en voiture et en scooter. Le métro est une honte d'insalubrité et d'insécurité. Les bus sont bloqués par les embouteillages et provoquent de nombreux accidents avec les cyclistes Le risque de circuler en vélo (pour ceux dont la profession le permet) est devenu majeur. Ce projet va encore accentuer la pollution en créant des embouteillages monstres et limiter encore une fois les déplacements de ceux qui travaillent. Ne faudrait il pas régler les vrais problèmes avant tout ? Paris devient une ville musée sans âme et perd le charme qui en faisait une ville unique. Je suis absolument contre ce projet ruineux et inutile.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2214	S'il vous plaît, gardez un minimum de cohérence et de possibilités de circulation. Ce projet est beau sur le papier mais complètement fou pour les parisiens et les français qui n en peuvent plus d'être bannis de leur capitale. On veut pouvoir vivre et travailler à Paris en famille. Arrêter de nous exclure en nous pourrissant la vie. Ne coupez pas les voies de circulation indispensables. Il n'y a déjà plus les quais. Le projet n'a aucune cohérence pour les parisiens qui paient des impôts et en ont marre de financer autant de projets alors qu'ils souhaitent de la propreté et l sécurité !!! Sortez de votre bulle	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2215	J'habite rue Cortambert, 75116 j'ai 73 ans, et ne peut me déplacer qu'en automobile. Ce projet me coupe irrémédiablement du centre de Paris. Je suis parisien depuis ma naissance, j'ai habité le XVème, le XIIème, sans jamais sentir prisonnier de mon arrondissement. Ce projet dénature Paris en parc d'attraction. La ville vit 24h sur 24, 365 jours par an. Vos animations ne valent que par jour de beau temps, six mois par an. Les Parisiens circulent jour et nuit toute l'année. Vous les assignez à résidence dans leur quartier. Avec ce projet, ce ne sont pas les automobiles, les moto, et même les vélos, qui sont de trop, mais les Parisiens.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Du point de vue des mobilités : - le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel et cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. - La piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous, et notamment des personnes à mobilité réduite. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade. A noter que le projet prévoit également d'accroître les places PMR. Ainsi, le projet a été conçu pour répondre aux besoins de différents publics, touristes comme des Parisiens, en prenant en compte des usages variés. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.
2216	Mme IDALGO se prend-elle pour le BARON HAUSMANN ...QUELLE PRÉTENTION ELLE DEFIGURE PARIS..... C EST BIEN DOMMAGE	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2217	<i>Doubleton 2216</i>	
2218	Mme IDALGO se prend elle pour le BARON HAUSMANN...??? Quelle PRÉTENTION JUSQU'À quand va t-elle sévir sur la CAPITALE et la défigurer	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2219	Non merci pour ce projet : - Impossibilité déjà de circuler avec x manifestations par an ; - Incapacité à garantir la propreté et la sécurité sur un site déjà restreint ; ce n'est pas avec un site décuplé que ce sera réglé ; - Endettement déjà massif de la Mairie : pour rappel près de 8Mds d'Euros : halte à la gabegie : ce n'est pas votre argent mais celui des parisiens ;	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2220	Je suis ravie de ce projet. Ca va faire respirer Paris. Qui est la ville la moins verte du monde	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2221	contre le projet d'aménagement, pour la conservation des éléments d'époque, des espaces verts.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2222	Contre le réaménagement du site Trocadéro - Tour Eiffel - Champs de Mars	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2223	Beaucoup de bonnes choses sauf la fermeture du pont à la circulation routière. Il est indispensable de réduire la pollution ce qui impose de réduire les embouteillages, donc de fluidifier la circulation routière. Pas en supprimant les automobiles, qui sont indispensables à mon travail et à celui de nombreux autres, mais en aménageant les routes.	Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations : L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »
2224	Je suis contre la fermeture du Pont d'Iéna qui va enclaver notre arrondissement et provoquer des problèmes de circulation autour du Trocadéro	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2225	Projet scandaleux !! Comme si Paris n'était pas suffisamment endetté pour se permettre ce genre de projet financièrement désastreux pour les parisiens qui payeront une fois de plus. Je ne parle pas non plus des répercussions de la circulation dans les petites rues calmes et qui n'auront que pour seul effet d'augmenter les nuisances sonores et bien entendu la pollution... La mairie ferait mieux de s'occuper de tous les problèmes existants dans la capitale, à commencer par la saleté de la ville, les routes non entretenues (je ne compte pas le nombre de nid de poule) sans oublier la délinquance...malheureusement la liste est longue...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2226	NON NON NON PHIZIX	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2227	Je suis contre ce projet qui dans le cadre sécuritaire actuel doit être revu Paris actuellement est déjà une ville "safe" il faut déjà lui redonner son nom de ville Lumière agréable pour ses habitants et le tourisme avant d'engager de grands projets, il faut aussi terminer tous les chantiers en cours qui bloquent la Ville Nous allons avoir les Jeux Olympiques, attendons les résultats	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2228	Après l'archipel français vous êtes en train de créer un archipel parisien, ou plus personne ne sort de son quartier. La traversée de Paris était plus simple du temps de Gabin et Bourvil. Cela tue le commerce, les familles, les personnes qui se déplacent difficilement. Ce qui est fait par la majorité municipale est une politique ouverte de décroissance sous couvert d'écologie. Si vous souhaitez faire de Paris un observatoire de décroissance et de laideur, il faut clairement l'annoncer.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2229	bonjour totalement contre ce projet qui n'apporte dans les faits rien de plus que la situation d'aujourd'hui hormis un désordre pour la circulation, un budget très, trop conséquent déjà largement dépassé, une augmentation des pbs sécuritaire, bref personne n'a voté pour ce projet merci de faire en sorte qu'il ne puisse jamais se réaliser	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
2242	<p>bonjour</p> <p>en tant que riverain, je suis contre le projet de réaménagement du site Tour Eiffel Champ de mars car c'est hors contrôle point de vue budgétaire, cela va induire de grandes perturbations pour notre circulation, et c'est axé touriste et non pas riverain.</p> <p>Je veux être informé clairement des conséquences de ce chantier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2243	<p>Ce projet de piétonnisation du site Trocadéro - Tour Eiffel - Champs de Mars est une nouvelle aberration inventée par la Maire et son équipe.</p> <p>Décider par idéologie et par la force que Paris devienne une ville piétonne ne suffit pas à rendre le projet possible ou viable.</p> <p>La circulation qui se fait aujourd'hui dans cette zone se déportera forcément autour de cette zone et sclérosera ces quartiers .</p> <p>D'autres solutions sont à étudier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - augmenter la capacité des voies périphériques de Paris (élargissement ou doublement du périphérique) - mise en place d'un péage pour emprunter les voies de cette zone Trocadéro - Tour Eiffel - Champs de Mars (hors habitants de ces quartiers et services locaux) - amélioration des métros et RER. Prendre exemple sur les autres capitales du monde (Londres, Moscou, Bangkok, etc.) pour faire en sorte de donner envie d'utiliser les transports en commun au lieu d'en avoir peur comme c'est le cas aujourd'hui... <p>Tous les parisiens savent qu'aller à pieds à la Tour Eiffel est dangereux.</p> <p>Que se passera-t-il quand tout ce quartier sera réservé à la petite délinquance ?</p> <p>Vraiment, on nage en plein délire !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2244	<p>Je suis CONTRE ce projet en raison de la suppression de certaines pelouses. D'autre part, les travaux vont, comme partout dans Paris, entraîner beaucoup de nuisances, en particulier en terme de circulation.</p> <p>Sans se lancer dans des projets pharaoniques, il faudrait déjà faire en sorte que le champs de Mars et ses alentours soient propres !</p> <p>L'endettement de la mairie de Paris EXLOSE littéralement, il faudrait revenir à une gestion plus saine de nos finances.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2245	<p>Je suis contre ce projet demagogue et ruineux!!!</p> <p>Ce projet n'apportera rien de bon pour les riverains nuisances insécurité ...</p> <p>Il est grand temps de penser aux parisiens et arrêter d'endetter la ville</p> <p>Si la mairie dispose de tant d'argent qu'elle fasse déjà correctement son travail à savoir la propreté des rues et des voies de circulation , la sécurité des parisiens dans la rue et dans les transports en commun.</p> <p>Paris n'est pas seulement la ville des touristes mais avant tout celle de ses habitants la mairie ne nous respecte plus depuis trop longtemps ...</p> <p>Les touristes sont la cible de nombreuses agressions...</p> <p>Stop!!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2246	<p>Stop au projet !!!!!</p> <p>Je suis totalement contre!!!</p> <p>La mairie doit faire son travail en priorité la propreté et la sécurité la réfection des voies de circulation</p> <p>Pensez aux commerçants à ses habitants et en finir avec son idéologie qui nous ruine et qui va contre le bien être des habitants</p> <p>La circulation ne fait que se déplacer la pollution est toujours présente les arguments de la ville ne tiennent pas une seule seconde en revanche nous sommes endettées comme jamais à cause de cette mairie qui fait n'importe quoi et dépense des fortunes sur notre dos avec nos impôts sans se préoccuper du bien être des parisiens</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2247	<p>Ce projet est extrêmement coûteux pour les finances de la ville de paris et n'apporte aucune</p> <p>En effet, il va augmenter la pollution de l'air en réduisant des voies de circulation automobile créant des reports de trafic sur des axes secondaires (rue de la fédération, boulevard de grenelle, suffren pour la partie 15eme).</p> <p>Par ailleurs, le fait de surélever une partie des pelouses du Champs de mars va en réduire l'usage. Les champs de mars va être encore grignoté dans ses usages. Les parisiens et riverains n'ont déjà plus accès aux bassins d'eau et pelouses situées à côté de la Tour Eiffel. Celles ci ont été incluses dans le périmètre fermé. Le Champs de mars malgré sa saleté reste un espace vert crucial pour les parisiens et à l'heure du réchauffement climatique vouloir réduire un espace vert est une honte. Le verdissement du pont d'Iéna est un leurre. Poser 4 pots de fleur sur un pont n'est en aucun cas un acte de végétalisation suffisant. Les impacts environnementaux du projet n'ont pas suffisamment été pris en compte et doivent conduire à revoir le projet.</p> <p>De plus, les impacts en terme de sécurité n'ont pas été pris en compte. Le site est déjà occupé par les vendeurs à la sauvette et les trafiquants. Et leur laisser encore plus le champs libres en enlevant les circulations automobiles est un scandale.</p> <p>Sans compter les entraves à la liberté de circuler pour les personnes âgées qui ne pourront plus prendre les bus dans les champs de mars. Et tous les habitants du 15eme et de la banlieue qui ne pourront plus traverser d'ouest en est.</p> <p>Les impacts en terme de report de trafic n'ont pas été suffisamment pris en compte.</p> <p>Pour toutes ces raisons il convient d'annuler ce projet et de lancer une véritable consultation pour protéger le champs de mars, augmenter ses pelouses et interdire qu'il serve de salle de spectacle à ciel ouvert.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos observations.</p> <p>Coût du projet :</p> <p>Celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>Trafic et qualité de l'air :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma ; - L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. <p>Espaces verts :</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels. Elles resteront de plus accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Sécurité :</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>

n°	Contribution	Réponse
2248	<p>Je m'oppose à ce projet que je pense contraire à l'intérêt de tous, parisiens et touristes. Il consiste en partie à privatiser une part de l'espace public au profit de la SETE, à détruire une architecture qui participe au très particulier charme de Paris, à détruire les jardins anglais offrant leur espace de sérénité aux humains comme à la faune; il réduit les espaces verts et introduit davantage de béton, réduit l'accès au public en vue de créer des événements "profitables" dans le mauvais sens du terme... Merci de noter mon opposition au projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos observations.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. Environ 30 millions de visiteurs fréquentent le site chaque année, et subissent les ruptures liées à la circulation, les problèmes de confort climatique. En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Loin d'être réduite, la surface d'espaces verts est augmentée. La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Enfin, veuillez noter que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
2249	<p>Bonjour, Je ne vois l'utilité de ce projet dans nos quartiers sans parler du budget démesuré ainsi que des nuisances qui en découleront.P Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2250	<p>Ce projet relève de la folie. Il ne fera que scinder Paris du Nord au Sud. Ce qui est malheureusement déjà fait d'Est en Ouest. Il apportera seulement de l'insécurité et de l'innascibilité pour les personnes à mobilité réduite.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2251	<i>Doubleton 2251</i>	
2252	<p>Stop à ce projet complètement inadapté au quotidien des familles parisiennes. Projet extrêmement coûteux qui va encore enlaidir et salir un peu plus Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2253	<p>Opposition totale à ce projet démagogique et contre la population parisienne. Il transformera notre quartier en une enclave dans notre propre ville. Vous avez déjà rendu notre quotidien impossible depuis des années mais là notre voisinage immédiat deviendrait une prison à ciel ouvert !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2254	<p>Bonjour Monsieur le Maire, J'abonde dans votre sens, habitant depuis plus de 20 le 16ème arrondissement (Place Victor Ugo), j'ai vu la qualité de vie se dégrader au fil du temps..... Je n'approuve pas du tout le projet de Mme Hildalgo concernant le réaménagement du site Trocadéro -Tour Eiffel - Champ de Mars, la circulation deviendrait impossible, quant à la sécurité.... je me demande si elle est concernée par ce problème ?????? Après que le quartier ait été dévasté par les gilets jaunes à l'automne 2019, certes de nombreuses dégradations ont été réparées, mais depuis cette date le jet d'eau de la Place Victor Hugo, ne fonctionne toujours pas!!! Les SDF abondent, laissant leurs débris sur la chaussée, les poubelles débordent devant les restaurants qui proposent le "Prêt à emporter", quant aux Champs Elysées si proches, comment peut-on encore les qualifier de "la plus belle avenue du monde" ????? De grâce, sauvez Paris, que nous puissions nous promener en sécurité et que les touristes reviennent.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2255	<p>La qualité de vie des gens des quartiers serait grandement compromise. Je n'oppose donc fermement à ce projet. On a laissé se détériorer Le Bois de Boulogne. Le lac est dans un état déplorable. Les orties poussent partout, les branches tombées pourrissent sur le sol. C'est pourtant un espace vert aimé de tous pas seulement des gens du seizième arrondissement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2256	<p>Nous tenons à la sécurité et à la tranquillité de notre quartier. Ce projet va nous enclaver et nuire à notre qualité de vie.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2257	<p>La réduction des espaces verts serait une erreur patrimoniale et écologique, que rien ne justifie. Le projet doit être abandonné ou revu avec aucune réduction d'espace vert. L'espace de circulation des allées est suffisant. Le Champ de Mars est un part nature, qui doit le rester. C'est ce qui fait son attrait touristique. Il mérite d'être entretenu, sans aménagement en béton. Les contours en béton n'apportent rien et vont rendre plus difficile l'entretien des pelouses. L'implantation de culture hors-sol sur le pont d'Iena est contraire à une ambition écologique du 21e siècle. les précédentes expériences initiées par la municipalité ont échoué.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Loin d'être réduite, la végétalisation est accrue et constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Le projet, concernant le Champ de Mars, tient compte d'un constat initial : son patrimoine végétal se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager pour le Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p>
2258	<p>Mon avis est que cet aménagement ne va pas améliorer la vie quotidienne des habitants du quartier. En particulier aux alentours de la place du trocadero.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2259	<i>Doubleton 2258</i>	

n°	Contribution	Réponse
2260	Je m'oppose au projet d'aménagement du champs de mars. A l'époque de la COP 26, de la crise climatique sans précédent que nous traversons, et de la soi-disant mandature écologiste de Mme Hidalgo, un tel projet de destruction de espaces boisés et des espaces verts notamment les pelouses naturelles est aberrant. Ils sont indispensables dans une ville comme Paris. Dans la même veine il est inadmissible de bétonner des allées aujourd'hui en terre, le béton étant anti nature et contribuant au réchauffement climatique. Quant aux espaces pour les enfants pourquoi les réduire alors que Paris en manque cruellement ???Laissez le clamps de mars, la nature qu'il véhicule et ses pelouses aux parisiens !!!!	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Loin d'être réduite, la végétalisation est accrue et constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Le projet, concernant le Champ de Mars, tient compte d'un constat initial : son patrimoine végétal se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager pour le Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Enfin, pour répondre à votre inquiétude, sachez que les aires de jeux, manèges et autres activités du champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues.</p>
2261	Domage de faire disparaître le mobilier et l'âme du jardin... avec ces éléments verts art déco qui le relie un peu aux autres parcs de la capitale ! Est-ce vraiment le meilleur endroit pour faire de l'événementiel... si ce n'est mettre la Tour Eiffel à toutes les sauces !	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2262	Inquiet à la lecture du projet du champs de mars. Les parisiens ont besoin d'espace de verdure, ce projet semble les réduire au profit d'exposants et d'événementiels... il y a encore des habitants dans paris et des enfants ! Offrez leur un cadre de vie agréable... pas une ville marketée pour l'événementiel !	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2263	Je suis totalement opposé au projet concernant la place du Trocadéro qui posera des problèmes insolubles de circulation tant pour les voitures que pour les bus,les cars de tourisme....	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2264	Je suis opposé au réaménagement du site : Trocadéro , Tour Eiffel et Champ de Mars pour les raisons suivantes: Envahissement des touristes au détriment de la qualité de vie des habitants Risque sécuritaire lié au volume des touristes Enclavement de notre secteur Coût exorbitant au regard des contraintes budgétaires JPPol	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2265	<i>Doubleton 2264</i>	
2266	je vote contre ce projet de réaménagement du Trocadéro-Tour Eiffel -Champ de Mars	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2267	<i>Doubleton 2264</i>	
2268	<i>Doubleton 2264</i>	
2269	Je suis totalement opposé à ce projet pour les raisons suivantes : 1.manifestement les études d'impact n'ont été menées sérieusement puisque la Mairie est incapable de répondre à la question essentielle des flux de circulation. Quel est le flux de circulation entre la porte de La Muette et la place du Trocadéro entre 7h et 9h les jours de semaine ? Comment le traiter afin d'éviter des encombrements monstres générant une pollution considérable.. 2.si ce projet voit le jour et donc que le pont d'Iéna est fermé, quels sont les impacts sur les ponts de l'Alma et Bir Hakeim. 3.la situation sécuritaire étant d'ores et déjà désastreuse dans les jardins Trocadéro après 21h, qu'elles sont les mesures envisagées pour que ceux-ci ne deviennent un véritable coupe gorge. 4.compte tenu de l'importance de l'endettement de Paris n'y a-t-il des projets plus urgents, ne serait-ce s'attaquer sérieusement à la propreté de la ville qui est dénoncée par tous.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos questions concernant les impacts sur la circulation, nous vous invitons à prendre connaissance de l'étude d'impact du projet sur les déplacements automobiles ; vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 – résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.Nous nous permettons de vous apporter quelques compléments d'informations en lien avec vos remarques.</p> <p>Sur le pont d'Iéna plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Concernant la qualité de l'air, à noter que l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant cette dernière. L'étude indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Sur le volet sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>De plus, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site (les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendant pas du porteur du projet), et notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris ; les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
2270	<i>Doubleton 2269</i>	
2271	<i>Doubleton 2269</i>	
2272	Habitant le 16 arrondissement nous sommes contre ce projet de réaménagement de l'espace Trocadéro Tour Eiffel Champ de Mars au coût exorbitant. Paris est une ville avec des habitants et pas seulement des touristes . Les projets de Mme Hidalgo transforme Paris en un chantier in sécuritaire dédié aux jeunes aux touristes mais il n'y a pas qu'eux Mme Hidalgo a déjà fait assez de mal à Paris il faut stopper ce délire	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2273	<i>Doubleton 2269</i>	

n°	Contribution	Réponse
2274	<p>Plusieurs commentaires: - l'objet d'un pont n'est pas d'être végétalisé: le lieu normal de plantation des arbres est la terre d'un sol. - Paris n'est pas qu'une ville pour les touristes ou les gens qui ne travaillent pas s'y déplacer en voiture ou en autobus de vient de plus en plus difficile ce qui va décourager toute activité économique dans la ville, faire que les habitants ne quitteront plus leur quartier, voire quitteront la ville. hors la place du Trocadéro et le pont d'Iéna sont clef pour la circulation. - les artisans ne viendront bientôt plus à Paris, ne pouvant ni circuler ni se garer - De plus compte-tenu du déficit déjà existant au niveau de la ville de Paris, la priorité ne devrait pas être de dépenser dans de tel projet mais plutôt de rendre la ville propre, avec moins de travaux que partout actuellement.</p> <p>En résumé, je suis en opposition totale avec ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2275	Doublon 2269	
2276	Doublon 2269	
2277	Doublon 2269	
2278	Doublon 2269	
2279	Doublon 2269	
2280	Doublon 2269	
2281	Doublon 2269	
2282	<p>Mesdames, Messieurs,</p> <p>l'empreinte du 19ème siècle doit absolument être préservée : c'est l'âme de Paris et cela constitue le charme que le monde entier apprécie.</p> <p>Le mobilier urbain installé (bancs, kiosques, lampadaires, colonnes Morris, fontaines Wallace...), les aménagements des parcs et jardins, devraient conserver cette harmonie globale conçue par de talentueux architectes et artistes du 19ème siècle. Protéger ce patrimoine, c'est rééditer des bancs, des kiosques, des lampadaires plutôt que de vouloir introduire une contemporanéité désincarnée, sous prétexte de besoins nouveaux liés aux usages modernes.</p> <p>Ainsi, les kiosques créés par Davioud auraient pu être modernisés de l'intérieur, tout en conservant leur aspect esthétique extérieur.</p> <p>Il en va de même pour le champ-de-Mars : bétonner davantage pour exploiter le site à outrance est un mauvais choix. Cet endroit doit préserver son âme.</p> <p>Ayez un peu de modestie et de respect pour le génie de nos prédécesseurs, Mesdames et Messieurs les décideurs, vous qui êtes nos représentants pour six ans et plus si affinités.</p> <p>David Harnetiaux</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compliments d'informations de notre part.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est plus adapté aux usages actuels et à sa forte fréquentation. Environ 30 millions de visiteurs fréquentent en effet le site chaque année. En cela il convient d'adapter ce site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Vous nous interpellez sur la protection du patrimoine. - Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). - Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Il permettra de régénérer un patrimoine végétal aujourd'hui en grande souffrance (perte de vigueur des arbres d'alignement, faible croissance, tassement du sol, bordures détériorées des allées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.) Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Sachez enfin que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
2283	<p>Ce que je comprends de ce "projet", après examen attentif du dossier, c'est qu'il me semble clairement s'inscrire dans une "certaine vision" de la ville de Paris, celle du moins de l'équipe actuelle de la Mairie, ville sillonnée de "promeneurs" et éventuels touristes, en bonne santé et généralement oisifs, à qui on promet une "végétation" d'ailleurs opposée à l'idée que l'on se fait généralement de la nature, avec une dose de béton à laquelle la Mairie tente d'ailleurs de nous habituer, depuis maintenant plusieurs années.</p> <p>Contrairement à certaines apparences, c'est un monde qui n'a rien d'idyllique : il est seulement abstrait et ignore ce qui est humain, ce qui est naturel. Il ignore que des parisiens vivent à Paris, de tous âges, de toutes catégories sociales ou professionnelles. Il ignore ce qu'est une ville.</p> <p>Avec son lot de belles images de synthèses comparées à des photographies actuelles, le "projet" est de plus mensonger, ce qui a été dénoncé de nombreuses fois dans les commentaires que j'ai parcourus.</p> <p>Restrictions de la communication entre quartiers et arrondissements et accroissement de la difficulté de circulation, risque d'accroissement de l'insécurité, tout cela a été dit. La Mairie de Paris semble vivre dans un monde de synthèse, un monde parallèle ignorant ce qu'est une ville, ce qu'est l'ergonomie de l'être humain, ce qu'est la culture, ce qu'est l'écologie.</p> <p>Ce n'est pas seulement sidérant : cela coûte aussi des fortunes, alors que le besoin immédiat serait avant tout celui de l'entretien, et de projets bien conçus, dont l'objectif devrait être de faciliter la vie des citoyens.</p> <p>Il est évident que je suis absolument contre ce projet, ce déni de réalité, ce massacre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2284	Doublon 2269	
2285	Doublon 2269	
2286	Doublon 2269	
2287	<p>Je trouve ce projet scandaleux et ruineux : il n'apporte rien de bon pour notre arrondissement.</p> <p>La circulation est catastrophique, nous craignons encore davantage de problèmes avec la fermeture du pont d'Iéna.</p> <p>J'observe déjà des problèmes avec le regroupement de personnes isolées ou sans domicile qui se fixent à cet endroit.</p> <p>Dans l'intérêt du quartier, il faut revoir rapidement ce projet et le stopper.</p> <p>Non à ce projet scandaleux et ruineux : il n'apporte rien de bon pour notre arrondissement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2288	<p>La circulation est désastreuse, nous craignons encore davantage de difficultés avec la fermeture du pont d'Iéna.</p> <p>Il y a des problèmes avec le regroupement de personnes isolées ou sans domicile qui se regroupent à cet endroit.</p> <p>Dans l'intérêt du quartier, il faut revoir rapidement ce projet et y mettre un terme.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2289	<p>Bonjour,</p> <p>Même si le projet semble séduisant d'un point de vue transformation et nature, il ne sera absolument pas au service des habitants du quartier.</p> <p>Cet aménagement va complexifier la circulation, densifier le trafic par son ralentissement, et engendrera par conséquent des nuisances, bruits de klaxon, et des embouteillages.</p> <p>De plus, cet emplacement va faire venir davantage de monde en journée comme en soirée. Je suis convaincue que l'insécurité grandissante que nous avons dans nos quartiers sera renforcée par ces jardins qui seront fréquentés en nombre par des jeunes et des bandes le soir comme la journée. Les concerts, les rassemblements, les pic nics, toutes occasions seront bonnes pour créer du monde sur la place et transformer en cauchemar les weekends et les soirées des habitants et riverains.</p> <p>Je vous remercie de prendre en considération ma réponse, qui est celle de nombreux habitants avec qui j'ai pu en discuter en tant que résidente du 16ème arrondissement depuis 33 ans.</p> <p>Cordialement,</p> <p>Sarah DAVID</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens, en prenant en compte les riverains. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Par ailleurs, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel et cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
2290	<p>Bonjour,</p> <p>je tiens tout d'abord à vous remercier de la prise en compte des observations dans le cadre du projet d'aménagement en tant qu'habitant du 16ème arrondissement.</p> <p>J'aimerais insister sur la place des piétons et des vélos autour du projet d'aménagement dans une logique de continuité des mobilités autour de ce projet ambitieux. En effet, je pratique à pied et à vélo l'axe Square Lamartine - Henri Martin - Mandel - Trocadéro - Ecole Militaire, de façon régulière.</p> <p>A pied, je pense qu'il faut bien penser à la continuité d'ensemble autour de la zone du projet en pensant aux continuités avec les autres axes de Paris. L'axe Square Lamartine - Trocadéro est vraiment réfléchi pour les voitures (axe routier, parking...) malgré des trottoirs larges (ça arrive que les gens se bousculent à la sortie des lignes de métro 9 et 6). Il serait bien que l'entrée sur la place du Trocadéro soit anticipée par un axe piéton bien sécurisé de l'avenue Henri Martin jusqu'au Trocadéro.</p> <p>L'axe piéton du champ de Mars est d'ores et déjà plus satisfaisant (bien que souvent boueux!!!).</p> <p>La jonction Trocadéro - Pont d'Iéna est bienvenue pour les piétons. C'est parfois laborieux entre les voitures, les vélos, les bus et la foule de touristes.</p> <p>Pour les vélos, c'est la même problématique de continuité de circulation autour du projet pour que ce soit cohérent : la traversée de la Seine à Vélo se fait par le pont d'Iéna ou par Bir Hakeim (Passerelle à vélo à pied) ou pont de l'Alma. Sécuriser avec un axe dédié par le pont d'Iéna serait une vraie réussite (dangereux en ce moment en effet) pour aller à gauche.</p> <p>Par contre, pour accéder au Trocadéro à vélo, penser à bien revoir l'axe Bois de Boulogne - Trocadéro à Vélo car c'est très insécurisant (pour les familles à vélo avec leurs enfants qui voudraient profiter du champ de mars) au vu du flux de voitures (débit du 92 en double file + carrefour Porte de la Muette) et une vieille piste cyclable (très restreinte en largeur sur l'axe Henri Martin - Mandel, entre le caniveau et la séparation d'un autre âge, avec le risque de se prendre en rétroviseur ou de tomber sur la route surchargée avec une voie "voiture" difficile pour deux voitures côte à côte et voitures garés à côté avec les ouvertures de portières) qui débouche sur le Trocadéro sans continuité pour les vélos!!! prévoir un axe vélo bien sécurisé entre Trocadéro et Bois de Boulogne pour que ce soit cohérent avec le projet en reliant deux espaces verts.</p> <p>Penser bien à l'accroissement des touristes et des familles à vélo !!! (je commence à le percevoir doucement) et une zone vélo sécurisée serait bienvenue sur la place du Trocadéro (accidents vélos répertoriés sur Geovelo à Paris).</p> <p>Géovélo déconseille en matière de sécurité l'axe vélo Henri Martin Mandel Trocadéro au profit de l'axe rue Scheffer qui débouche sur Passy sans piste cyclable ni vers le Pont d'Iéna, ni vers Bir Hakeim. Il y a un sujet à mon avis.</p> <p>J'ai failli me faire renverser sur l'axe Henri Martin Mandel Trocadéro et je confirme le conseil de Géovélo.</p> <p>Par contre, je ne vois pas la continuité à vélo sur l'axe champs de Mars: actuellement une piste cyclable pas protégée qui apparaît à mi-chemin de l'avenue de la Bourdonnais ou, sinon, axe à contre-sens pas hyper sécurisant (Av Reclus et Av Deschanel). Quel axe est-il prévu réellement pour les vélos pour aller jusqu'aux Invalides ou Montparnasse?</p> <p>Enfin, il faudra peut-être sécuriser l'axe vélo qui va vers le Pont de l'Alma car le flux de voiture sera l'unique passage pour traverser la Seine avec le pont Mirabeau pour les habitants du 16ème (Bir Hakeim et Grenelle difficile d'accès plutôt réservé aux axes bord de Seine).</p> <p>Par contre, cela risque à l'avenir d'être encore plus compliqué pour les voitures pour aller Rive Gauche à mon avis. C'est déjà des axes embouteillés pour aller du 16ème à Rive gauche!!! Sans parler de la zone Porte Maillot en travaux. Les habitants du 16ème utilise pas mal leur voiture dans le quartier.</p> <p>Merci de votre lecture</p> <p>Cordialement,</p> <p>Stéphane BARLERIN</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution et vos remarques dont nous prenons note.</p> <p>Le plan vélo de la Ville de Paris (pour la période 2021-2026) permettra de compléter le réseau cyclable proposé dans le cadre du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne en effet de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Le renforcement des trajets vélo constitue l'une des grandes avancées dans le cadre du projet. La fermeture à la circulation du Pont d'Iéna, réservé aux vélos, piétons et bus, permet justement à ce titre la création d'un itinéraire sécurisé. De nouvelles pistes sont ainsi programmées, dont deux pistes cyclables latérales protégées sur la place de Trocadéro, et des contre-sens cyclables dans chacune des voies transversales d'accès au site. En complément, de nombreux arceaux de stationnement et 5 stations Vélib sont prévues au projet. Le projet se greffe en couture au REVe, au Plan Vélo de la Ville de Paris, ainsi qu'aux pistes existantes.</p>
2291	<p>J'émetts une vigoureuse protestation contre ce projet qui va rendre Paris encore plus invivable pour ses habitants et qui va couper encore plus la rive droite de la rive gauche en supprimant le pont de la Tour Eiffel.</p> <p>Ce projet contribue à faire de Paris une ville morte, une ville musée pour touristes, ou la population active, commerçants, ouvriers, travailleurs etc. sera dans l'impossibilité d'avoir une vie normale et agréable.</p> <p>C'est une vraie punition pour les Parisiens, comme la plupart des actions de la Mairie de Paris en matière de circulation !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2292	<p>Le champ de mars doit rester un espace vert, il faut planter plus d'arbres et le réserver à la promenade. Les événements incessants organisés perturbent la tranquillité des habitants. Ils doivent cesser.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2293	<p>Je rejette en bloc ce projet</p> <p>Mme Gisèle VACHEROT</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2294	<p>Doublon 2293</p>	
2295	<p>Je suis parfaitement contre ce projet. Rendez le champ de mars aux parisiens et riverains et enfants.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2296	Je trouve que c'est une sottise de supprimer les autobus qui traversent le Champ de Mars, de supprimer la circulation sur le pont d'Iéna. On supprime des autobus qui permettent aux touristes de voir Paris. Par ailleurs, il y a bien d'autres quartiers où il serait intelligent de faire des espaces verts car ceux qui vivent autour du champ de mars ont déjà accès à de la verdure.	Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'information. Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. La circulation ne sera pas supprimée mais limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont". Pour les bus, à noter qu'une majorité de lignes ne sont pas impactées. Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, restent ainsi inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose effectivement de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York).
2297	Bonjour, je suis entièrement contre ce projet. Déjà la place Trocadero est utilisée souvent par les manifestants. Je voudrais avoir une tranquillité pour tous les habitants du quartier, mes patients et mes enfants. Merci. Dr Oksana BOIKO	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2298	Bonjour, A la place de faire ce style de travaux dans ce centre de PARIS édifié il y a plus d'un siècle et connu dans le monde entier sous cette forme, il y a mieux à faire. La ville est déjà en déficit pour effectuer des travaux en cours depuis plus d'un an et qui ne sont pas toujours utiles. Il y a d'autres urgences comme la propreté, la sécurité le transport, etc.. Fermer ce quartier. va faire augmenter l'insécurité déjà importante et impacter tous les commerces de proximité. Je suis très opposé, financièrement, dans sa forme, et pour l'histoire de l'exposition universelle.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2299	ce projet est un prétexte pour saccager Paris davantage	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2300	Ce projet n'a aucun sens et dénature le site de la Tour Eiffel. Les premiers victimes seront les habitants du voisinage.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2301	<i>doublon 2300</i>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2302	Habitant le quartier du Trocadéro depuis plus de 30 ans, ma famille et moi refusons catégoriquement le projet de la mairie de Paris de réaménagement du site Trocadéro - Tour Eiffel - Champs de Mars. Cela sans aucune consultation des riverains. Il nous semble que le sport préféré de la Mairie de Paris actuelle serait de rendre la vie des Parisiens misérable! Déjà que la ville est coupée en deux est/ouest depuis que la rue de Rivoli a été confisquée aux Parisiens. Nous ne voyons pas d'un bon oeil ce projet qui en l'occurrence va encore grever les finances de la ville et la poche des contribuables et enclaver le 16ème. La gestion désastreuse de la ville par la maire actuelle ne présage rien de bon.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2303	Madame, Monsieur, Je suis contre votre projet de réaménagement du site "Trocadéro - Tour Eiffel - Champ de Mars". Merci de tenir compte de l'avis des habitants des arrondissements concernés. Il y a déjà assez d'embouteillages dans Paris. De plus, pas tout le monde a la possibilité de se déplacer à bicyclette ou trottinette. Veuillez considérer que Paris est une ville où il y a aussi des handicapés, des personnes âgées, des malades et des jeunes enfants. Pas seulement de jeunes adultes et en bonne santé!!! Sincères salutations. Monica TIANO	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2304	<i>Doublon 2303</i>	
2305	<i>Doublon 2303</i>	
2306	Au nom de ma famille, je suis contre le projet de la Mairie de Paris concernant la Tour Eiffel, Champs de Mars et Trocadero. Nous ne voulons en aucun cas de changement sur ces 3 sites. Cela provoquerait d'énormes embouteillages et nuirait à la qualité de la vie de ses habitants et à la qualité de l'air. NON a ce projet !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2307	je suis contre ce projet qui va générer des problèmes supplémentaires de trafic et augmenter la pollution dans le quartier. de plus suis contre les fan-zones qui sont de vraies nuisances sonores pour les riverains qui ont choisi de s'installer dans un quartier calme.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Concernant la pollution de l'air, l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. L'étude sur la qualité de l'air indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. Quant au bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » A noter que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.

n°	Contribution	Réponse
2308	<p>Ce projet couteux n'apporte pas de justification touristique convaincante et il comporte de nombreux inconvénients pour les habitants des quartiers limitrophes et pas mal d'incohérences.</p> <p>Par exemple :</p> <p>La transformation de la place du Trocadéro en jardin avec 4 voies de contournement étroites ne correspond absolument pas aux besoins de la desserte des 5 avenues qui arrivent à cette place. L'accès à toute une partie du 16ème Nord va devenir très difficile et compliquera singulièrement la vie de ses habitants. Au demeurant pourquoi ce jardin place du Trocadéro alors que le projet pourrait aller de la place des Droits de l'Homme à l'École Militaire ?</p> <p>Quelle idée bizarre de végétaliser le pont d'Iéna Les arbres vont-ils enfoncer leurs racines dans le béton ?</p> <p>L'interdiction de circuler sur ce pont pour les voitures particulières va contribuer à isoler un peu plus les 2 rives, alors que d'un côté le pont et la place de l'Alma sont d'ores et déjà très souvent embouteillés et que de l'autre le pont de Bir-Hakeim est lui aussi très souvent engorgé</p> <p>Comment serait assurée la sécurité et la propriété de toute la zone qui risque d'être rapidement un refuge pour les voleurs et les drogués. Et comment seront alors assurées la tranquillité et la sécurité des habitations alentours</p> <p>Et cette liste est loin d'être exhaustive !</p> <p>Donc mon opinion est claire : Il faut stopper ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Au Trocadéro, le projet prévoit en effet une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation.</p> <p>Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. L'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) :</p> <p>« La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont". Veuillez par ailleurs noter qu'il n'y a pas d'arbre en pleine terre sur le pont d'Iéna mais de grandes jardinières.</p> <p>Concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
2309	<p>Doublon 2308</p>	
2310	<p>Arrêtez d'enlaidir et dénaturer notre si jolie ville! Ce beau mobilier urbain qui disparaît au profit de constructions sans charme est un désastre, cette jolie pièce d'eau qui va disparaître, etc. pourquoi dépenser des millions dans des projets aussi grotesques et laids? Pourquoi changer à tout prix ce paysage? Je suis révoltée</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2311	<p>doublon 2310</p>	
2312	<p>Je m'appelle Michel Bonfait, j'ai 90 ans et je n'ai pas internet, j'utilise l'ordinateur du mari de ma belle fille pour donner mon opinion. J'habite dans le 15ème à Beaugrenelle, pour aller voir ma belle fille je n'ai pas de moyen de transport collectif (bus, métro) seul le taxi me permet d'aller rue le Nôtre au Pont d'Iéna rive droite. Vous comprendrez qu'à mon âge pas de vélo ni de trottinette, pourtant je suis autonome. C'est donc ma belle fille ou son mari qui viennent me chercher. La fermeture du Pont d'Iéna à la circulation rend infernaux les déplacements, ceci se vérifie à chaque compétition ou événement qui provoque cette fermeture. Je suis donc opposé à ce projet. Par ailleurs je considère que l'endettement de la ville de Paris est largement excessif et ce projet n'a pas de justification. Cordialement,</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2313	<p>J'habite le quartier depuis 2008 avec ma famille dont 3 ados et je n'ai aucune envie de voir mon quartier défiguré, qu'il perde son charme ou devienne dangereux. C'est déjà beaucoup trop le cas avec les murs de verre qui barrent l'accès à la Tour Eiffel et rendent le site affreux, concentre le trafic et les vendeurs à la sauvette.</p> <p>Je n'ai pas envie que mon quartier ressemble à une ville nouvelle de banlieue.</p> <p>Je suis contre ce projet d'aménagement qui ne se soucie que du "business" touristique.</p> <p>Je suis pour renforcer la propreté, chasser les vendeurs à la sauvette et arrêter de construire des barrières pour parquer les touristes qui empêchent les riverains de profiter pleinement de leur quartier (qu'ils payent très cher par ailleurs).</p> <p>Par pitié ne fermez pas le champ de Mars qui doit rester une zone de circulation entre les 15e et 7eme arrondissements et une promenade pour les riverains.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2314	<p>Je suis contre ce projet qui va dénaturer l'un des lieux les plus emblématiques de Paris... Laissez nous nos pelouses, nos allées pour courir et les jeux pour nos enfants ! Stop à la destruction de Paris et à tout ce qui faisait son charme !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2315	<p>Pourquoi tomber d'un extrême à l'autre ? Du tout voiture au tout piéton végétalisé ?</p> <p>Ne peut-on pas envisager des travaux moins ambitieux mais nécessaires ? Comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Repenser les flux au débouché du pont de l'Iéna côté rive droite (passer du pont au Trocadéro à pied est laborieux) - Ajouter un peu de végétation sur le pont de l'Iéna (en maintenant des voies circulables en voiture) - Supprimer l'enceinte pare-balle au pied de la tour Eiffel (non-sens urbain et démocratique) <p>C'est tout.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information, en lien avec vos remarques.</p> <p>Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) :</p> <p>« La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p>
2316	<p>Sachant qu'il existe déjà un dérapage budgétaire important de la ville de Paris, ces travaux sont ils exigibles maintenant ? d'autant qu'il y a déjà d'importants travaux à réaliser pour les jeux olympique de 2024. De plus de nombreuses personnes dont je fais partie viennent travailler chaque jour dans le quartier de Trocadéro avec un véhicule. Effectivement, ayant un restaurant rue de Longchamp, je viens, chaque matin de Lognes en seine et marne en véhicule avec les marchandises nécessaires pour le restaurant.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2317	<p>PERIMETRE DU PROJET: Alors que le périmètre du projet s'étend jusqu'au Pont Bir Hakeim, seule la rive gauche devrait faire l'objet d'un aménagement, tandis que la rive droite de l'Avenue Kennedy au Pont de Bir Hakeim ne serait pas prise en compte. Cet espace serait il condamné à ne recevoir que les nuisances de report de trafic? Pourquoi? Est ce par méconnaissance des pratiques des visiteurs du site qui empruntent le métro Passy, puis une passerelle (en fort mauvais état !!) conduisant au Pont Bir Hakeim pour bénéficier d'une vue exceptionnelle sur la Tour Eiffel ? Est ce par méconnaissance des politiques et opportunités de canalisation des flux touristiques au travers de la diversification des accès au site?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution et de vos suggestions, dont nous prenons bonne note. Le périmètre de projet a été déterminé au regard des études de diagnostic réalisées au moment de l'établissement du programme ; ces études montrent que les principaux accès au site sont le Trocadéro, Bir Hakeim, École Militaire, et Pont de l'Alma dans une moindre mesure.</p>
2318	<p>Doublon 2316</p>	
2319	<p>Je suis contre le réaménagement de la zone</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2320	Madame, monsieur, Ma famille est à Paris depuis le 12ème siècle et à participer à son développement, sa grandeur mais toujours avec le soucis de le faire avec et POUR les parisiens. Paris est une ville qui se vide de ses familles et de son âme, tout ce qui entrepris l'est de manière démagogique et jamais réfléchi. RENDEZ PARIS AUX PARISIENS. Vous allez faire de Paris une ville musée' .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2321	Je suis totalement opposée à ce projet de transformation. Je demande toutefois une remise en état du site laissé totalement à l'abandon.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2322	Ce projet, ruineux, n'est pas adapté aux finances actuelles de la ville de Paris tant dans sa conception que dans l'entretien du site lui-même. Il suffit de constater l'état de saleté de nos rues, l'absence d'entretien de beaucoup de surfaces plantées, en particulier les pelouses, les plaintes des riverains concernant le champs de Mars pour imaginer l'état dans lequel se trouvera ce site. A ceci s'ajoutent de sérieux problèmes de sécurité déjà identifiés dans les jardins du Trocadéro auxquels la ville a déjà fait la preuve de son incapacité à répondre et inévitablement une très forte perturbation de la circulation automobile qui contribuera à un phénomène déjà connu de lente désertification de la ville. Nous sommes contre ce projet totalement inadapté aux capacités financières et managériales de la ville dont les nuisances en termes de sécurité, de circulation et malheureusement d'hygiène voire d'insalubrité sont totalement contraires aux intérêts des parisiens. Un doute par ailleurs subsiste sur la capacité de la ville à concevoir un projet esthétique si l'on en juge par les déplorables bacs à fleurs, les ignobles bancs en traversés de chemin de fer et autres innovations horticoles aussi désespérantes et hideuses les unes que les autres. Luce et Antoine Gendry	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2323	Je suis contre ce projet. Il va de nouveau réduire les espaces vert et vont à nouveau entraîner des dépenses qui ne sont pas les bienvenues.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2324	J'habite à côté, je fais souvent ce trajet à pied, ce projet me semble très bien.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2325	Ce projet, comme tous les projets de l'actuelle mairie et la plupart de ses réalisations, est un non-sens. Moins de verdure, moins de beauté, moins de caractère et de style. Je le refuse absolument. J'enseigne la littérature et les arts.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2326	Je vote contre un projet coûteux qui ne tient pas compte des nécessités de la vie quotidienne du quartier. La circulation des véhicules indispensables pour certaines activités et les personnes âgées n'est pas prise en compte. Il est utopique et irréaliste d'imposer aux parisiens une vie sans aucune voiture. Ce projet joli sur le papier se ferait au détriment des usagers. On en a assez d'être maltraités à Paris !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2327	Je suis contre ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2328	Non à l'amphithéâtre du Trocadéro et de ses futurs événements Non à la réduction de 30% des pelouses du Champ de Mars Non à la bétonisation des allées du Champ de Mars Non à la construction de bâtiments supplémentaires Non à la densification des espaces boisés classés du jardin Non aux pelouses techniques et leurs bordures inesthétiques Non aux pots décoratifs sur le Pont d'Iéna Oui à la préservation des éléments Belle Époque et à leur entretien, et au respect de la perspective à la française Cet espace vert doit être entretenu et rendu aux Parisiens, et bénéficier d'un budget de fonctionnement bien dimensionné sans dépenser les sommes pharaoniques annoncées.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2329	Doublon 2329	
2330	Bonjour, En première présentation du projet global, je comprenais plus d'espace vert, globalement. Ce qui constituait plutôt une bonne nouvelle. Cependant, en réalisant une lecture plus fine du projet, je suis finalement très septique. En effet, je vois une série d'évolutions pour lesquelles je suis contre: - Contre la diminution du nombre d'arbres autour de la Tour Eiffel, - contre le rétrécissement des pelouses dans les allées, notamment les allées centrales du Champ de Mars, - contre le bétonnage des allées, notamment des allées latérales. - contre l'organisation d'événements à grande échelle. Concernant la protection des piétons, je souhaiterais que les rues qui resteront ouvertes à la circulation et qui seront davantage fréquentées par les véhicules automobiles, soient mieux adaptées aux piétons : Des protections, ralentisseurs, panneaux de signalisation d'enfants doivent être ajoutés, notamment avenue Paul Doumer à l'angle avec la Rue de la Tour (accidents piétons fréquents, parfois même avec les véhicules de police) et rue Benjamin Franklin. Plus généralement partout où il y a des écoles, de la primaire au lycée. En vous remerciant de prendre en considération tous ces points. Bien cordialement, Virginie Chabaud. 0664920484.	Bonjour, Merci pour votre contribution. Concernant la végétalisation, celle-ci constitue bien l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Pour le Champ de Mars, le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance : perte de vigueur notable des arbres d'alignement ; faible croissance annuelle de ceux-ci ; revêtement actuel du sol (du stabilisé) non adapté au piétinement intensif ; chemins, allées et pelouses dégradés (bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.)... Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. Sachez par ailleurs que les deux rues que vous indiquez, Franklin et Doumer, dans lesquelles se situent des établissements scolaires, sont intégrées à l'étude d'impact du projet sur les déplacements automobiles. Rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes. Rue Paul Doumer, l'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux. A noter que la crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloensing, éloignés des deux places de dépose-minute programmées. Nous prenons bonne note de vos remarques en lien avec l'attention nécessaire à porter à la sécurité des endants, et notamment routière, dans le cadre du projet. Nous nous permettons de préciser que le projet vise à rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes, et à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)

n°	Contribution	Réponse
2331	<p>L'établissement du mur de la tour Eiffel sans étude d'impact avec ouverture des accès du coté des riverains et un fléchage quasi exclusif vers l'entrée en face de la rue de Buenos Aires est une erreur historique qui entraîne</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une surpopulation gigantesque les week end et jours fériés sur un espace correspondant à 15% de l'espace initial -Une attraction morbide pour les dealers, joueurs de bonnetaux, voleurs à la tire, ivrognes chroniques -Une augmentation des cambriolages -La rue de Buenos Aires est devenue l'entrée quasi exclusive de la tour Eiffel alors que l'entrée nord a été préservée au maximum, avec un fléchage uniquement dans sa direction, pour devenir confidentielle, au mépris d'une simple justice de répartition des nuisances. -Les nuisances nocturnes au niveau de la rue de Buenos Aires surtout le week end, empêchent les riverains de dormir. -Il n'existe aucune sécurité assurée ni par la police nationale (effectifs insuffisants) ni par le personnel de la Tour Eiffel. -Il conviendrait dans ces conditions de fermer l'accès à la rue de Buenos Aires voitures et aux piétons par 2 grilles aux deux extrémités avec pote et digit pour les riverains. Une camera de surveillance est indispensable. A plus long terme les acces visiteurs de la Tour Eiffel devraient être réorientés face à l'école militaire et/ou au trocadero. Les mesures d'appel au tourisme de masse ont transformé un quartier qui se voulait "chic" en parvis de gare SNCF. Il est symptomatique que le plan présenté au public avec la vue du trocadero à l'école militaire ait fait disparaître l'existence du mur de la Tour Eiffel. On n'ose penser à ce que les 60 toilettes prévues vont apporter au niveau des attroupements , des odeurs et de la drogue. L'entretien ne sera évidemment pas au rendez vous . Il convient de mettre au pied de la tour Eiffel une esplanade de sécurité dédié 24h/24 7/7. 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution dont nous prenons note et à laquelle nous pouvons vous apporter quelques éléments de réponse.</p> <p>La rue de Buenos Aires a vocation à rester une voie d'accès publique. Il n'est donc pas envisagé de la fermer à ses deux extrémités.</p> <p>En revanche, le projet Site Tour Eiffel doit contribuer à rééquilibrer les flux piétons de part et d'autre de l'enceinte, entre le pilier Sud et le pilier Est, depuis le pont d'Iéna, via le carré de pelouse et les nouvelles traversées piétonnes du quai Branly.</p> <p>Par ailleurs, le réaménagement du quai Branly avec la création de trottoirs piétons plus généreux depuis Bir Hakeim jusqu'à la Tour (et en particulier au niveau de l'intersection entre la rue de Suffren et le quai Branly) permettra de maintenir les flux piétons sur cet axe jusqu'à la Tour.</p> <p>Concernant vos inquiétudes sur la sécurité, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. Le Conseil de Paris a également voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
2332	<p>Non convaincu: le temps de transformer Paris en jardin d'agrément, même en y ajoutant des photos, est en fait devenu ringard</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2333	<p>J'habite depuis 50 ans ce quartier et depuis toutes ces années je suis toujours en admiration devant la perspective du Trocadero, de la tour Eiffel, du Champ de Mars et ce serait dommageable d'y modifier quoique ce soit.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2334	<p>Projet désastreux qui va générer un trafic impossible et une vie de quartier insupportable. Ce projet ne tient absolument pas compte des résidents mais uniquement des touristes. Le Trocadero est sur notre trajet vers l'école l'école et nous craignons pour la sécurité de nos enfants s'ils doivent rentrer seuls.</p> <p>Nous nous y opposons fortement d'autant plus que le secteur du Trocadero est déjà mal fréquenté et trop touristique il n'y a aucun intérêt à ruiner encore la ville et ses habitants pour un tel projet. La réalisation de ce projet pourrait être un motif de déménagement car il serait trop impactant sur notre qualité de vie.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2335	<p>Riverains du Trocadero, nous sommes inquiets de ce projet pour les raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - circulation très réduite alors qu'actuellement ce Trocadero est une plaque tournante desservant 6 voies en bonne entente . Que se passera-t-il lorsqu'il ne restera qu'une seule voie ? tout sera bloqué - le plus grave pour moi : cette pelouse sera un lieu de pic-nique, de tentes de squatters - les français et autres n'ont aucun respect . Déjà nous vivons dans un Paris sale non entretenu, cette pelouse et le Pont d'Iéna seront un ramassis d'immondices car les services de la Mairie de Paris sont inefficaces J'ai vu un gros rat Porte Maillot à 18h... Ce laisser aller est une honte pour cette ville magnifique Il n'est donc pas nécessaire de créer d'autres lieux possible de saletés Martine Monnier 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2336	<p><i>Doublon 2335</i></p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p>
2337	<p>Ce projet d'aménagement est abominable, tout comme les autres projets qui ont d'ailleurs eu lieu ces dernières années dans Paris.</p> <p>Si les touristes viennent en France, c'est surtout pour son architecture typique et traditionnelle. Vouloir moderniser le plus beau parc de la capitale et les plus beaux quartiers de Paris en retirant le mobilier Belle époque est monstrueux. Après les fontaines Wallace qui sont retirées une par une et qui faisaient le charme de notre capitale, remplacées par d'immondes fontaines en acier inoxydable, il serait scandaleux d'enlever les bassins et le mobilier du champ de Mars. De plus, à l'heure où nous essayons tous de faire un effort pour la planète, pourquoi diminuer les espaces verts et les allées pour les bétonner ? Le béton n'a rien à faire dans un parc et qui plus est sur une allée piétonne : il enlaidit, exacerbe toutes les saletés, empêche la bonne absorption de l'eau et inhibe ainsi le son cycle de renouvellement. Les touristes et les parisiens fuient Paris à cause de la saleté, n'en rajoutons pas une couche en installant du bitume salissant.</p> <p>De plus, je m'inquiète également du sort du mobilier classique qui n'a pas été mentionné. Par pitié, comprenez que le charme de Paris et son attractivité son dus à sa différence, son originalité et sa spécificité: lisser toutes ces différences au profit d'une architecture banale et moderne que l'on retrouve dans tous les pays du monde ne promeut pas l'attractivité de notre capitale. La rupture esthétique face à l'Ecole Militaire en face, signature de l'excellence de l'architecture française et parisienne serait tellement dommageable. Que Paris reste typique, belle et clichée des films, arrêtons de vouloir promouvoir la modernité qui n'impressionne personne (les habitants de Shanghai ou de NYC resteront dans leur ville si nous leur offrons un spectacle similaire à ce qu'ils peuvent rencontrer chez eux) et soyons fiers de de l'esthétique parisien comme il l'a été. Enfin, combien d'argent gâché pour un tel projet, payé par les parisiens et qui ne leur profitera même pas ? Les finances publiques sont au plus bas, il serait grand temps de distribuer cette enveloppe dans d'autres secteurs qui sont à bout de souffle. Il y a d'autres priorités, et je ne pense pas que saccager l'esthétique et l'écologie de Paris en soit une.</p>	<p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. Environ 30 millions de visiteurs le fréquentent chaque année. En cela, il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Loin d'être réduite, la surface d'espace vert est accrue. La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Vous évoquez le revêtement des allées : aujourd'hui, le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Vous nous faites part de votre inquiétude quant au mobilier classique. L'ensemble des choix concernant le mobilier urbain a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF) et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p>
2338	<p>En tant que père de famille nombreuse, je suis inquiet de cet aménagement qui va encore plus dégrader la sécurité du site du Trocadero.</p> <p>Mes filles ont été agressées aux abords de la station de métro Trocadero.</p> <p>Mes garçons ont été pris à parti par des mineurs isolés voulant les racketter.</p> <p>En outre, des palissades immondes bouchent la vue de la tour Eiffel sur l'esplanade du Trocadero.</p> <p>Enfin, je travaille loin de Paris, et ma voiture m'est indispensable pour aller voir mes clients, je passe donc tôt le matin sur la place du Trocadero.</p> <p>JE SUIS DONC CONTRE CE PROJET.</p> <p>CONTRE LE PROJET D'AMENAGEMENT DU SITE TOUR EIFFEL</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2339	<p>En tant que femme, traverser la place du Trocadero est devenu de plus en plus compliqué à cause des risques sécuritaires qui se sont aggravés ces dernières années. Je suis contre le projet d'aménagement du site tour Eiffel, qui aggravera sans aucun doute les risques déjà encourus par les jeunes femmes sur cette place (deux amies se sont faites agressées sur cette place par des "mineurs isolés" l'année dernière, en 2020).</p> <p>En outre, ce projet enlèvera les habitants du 16e arrondissement, pourtant plus gros contribuables de la ville de Paris, et défigurera cette magnifique place.</p> <p>L'argent devrait plutôt être utilisé pour enlever les palissades hideuses qui y ont été mises et gâchent la vue, ainsi que pour renforcer la sécurité, bien trop faible sur cette place.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2340	<p>Absolument contre ce projet qui est un non-sens écologique. Arrêtons d'entraver les circulations. Laissons de la place aux voitures sous peine d'avoir des embouteillages. L'avenue Joseph Bouvard et la place Jacques Rueff doivent rester circulables pour tous. Les bus 69, 86 et notamment 42 sont essentiels pour se déplacer. Le 42 permet de désengorger le 7ème et le 15ème : un nouvel itinéraire pour contourner le Champ de Mars ne convient pas aux usagers (cela sera beaucoup plus long), notamment pour se rendre à l'hôpital Pitié-Salpêtrière desservi par ce bus. Souvent on prend ce bus car on ne veut pas prendre le métro Ligne 8 constamment saturé. Stop aux manifestations sur le Champ de Mars qui entravent notre libre circulation. Cette privatisation de notre espace public à des fins commerciales est une hérésie. Une habitante du 7ème</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information, en lien avec vos remarques.</p> <p>L'enjeu du projet est non d'entraver les circulations mais bien de contribuer à un partage de l'espace plus équitable entre les différents modes de déplacement et de sécuriser les déplacements des piétons et des vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Concernant les transports en commun, les modifications de trajet des transports en commun (bus en particulier) restent mineures à l'échelle du projet, comme vous pourrez le constater à travers la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Les bus verront par ailleurs leurs conditions de circulation et de stationnement s'améliorer, notamment par la création de sites propres.</p> <p>Enfin, nous tenions à souligner que la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.). Aujourd'hui, cette programmation induit une forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
2341	Je compte sur la municipalité de Paris pour conserver le théâtre de guignol et les jeux qui font le bonheur de nos enfants et petits-enfants tels qu'ils existent dans le projet du futur aménagement du champs de mars.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2342	<p>NON à la destruction du mobilier Belle Epoque, NON à la bétonisation des allées latérales du Champ-de-Mars, NON à la réduction d'un tiers de la surface de la pelouse, NON à sa transformation en pelouse technique, NON à la disparition du bassin central, NON à la suppression du patrimoine historique du parc (kiosques, décor classique, vasques, fontaines, potiches), NON à la minéralisation du plateau devant l'école militaire, NON à la construction d'immeuble de bureaux dans les jardins anglais classés, NON à la bagagerie et aux kiosques massifs, NON à l'extension de la privation du site au bénéfice de la société de la Tour Eiffel</p> <p>Et pour finir, NON à l'exploitation événementielle du site.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2343	Je suis totalement opposée à ce projet. Paris est devenu invivable pour les parisiens, sale, insalubre, incirculable même en transport en commun . Il faut arrêter cette politique de Madame Hidalgo qui n'a eu de cesse de détériorer la qualité de vie des parisiens et la beauté de notre ville.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2344	Non merci, il faudrait enlever plutôt les palissades du Trocadéro et finir les travaux de la porte Maillot.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2345	<p>Je souhaiterais que l'immobilier à venir (bancs, lampadaires, chaises, kiosques, restos, etc.) soient similaires au niveau architectural à ce qu'on retrouve au très chic jardin du Luxembourg.</p> <p>Afin d'éviter les nombreux vendeurs de Tours Eiffel à la sauvette, je pense que des kiosques officiels vendant ces souvenirs à touristes seraient utiles, avec si possible des prix bas fixés en lien avec la mairie afin de ne pas avoir un marché parallèle plus compétitif comme aujourd'hui.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution et vos suggestions dont nous prenons bonne note.</p> <p>Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique).</p> <p>Le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF) et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées.</p> <p>Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 17 kiosques commerciaux (21 kiosques au total), contre 27 aujourd'hui.</p>
2346	<p>Pourquoi réduire la surface d'espace vert dans une ville qui en manque pourtant cruellement ? Entretien de la végétation - voire des arbres - sur un pont n'est-il pas une hérésie écologique ? Le réaménagement des jardins du Champ de Mars tel qu'il est projeté ne tient pas compte des conditions de sécurité dégradées que cette zone connaît aujourd'hui et certainement demain... Le lien entre zone de déambulation piétonne et de circulation rend les premières plus sûres.</p> <p>Aucune prise en compte de la circulation des riverains du Champ de Mars ou du Trocadéro : notamment des voies traversantes latérales. Un projet uniquement pensé pour un tourisme de masse ? La perspective historique Trocadéro-Tour Eiffel-Ecole Militaire est magnifique, connue et recherchée par des touristes du monde entier. Pourquoi vouloir à tout prix la modifier ? Et enfin : les finances de notre ville peuvent-elles réellement supporter de tels réaménagements pharaoniques et si peu nécessaires ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Loin d'être réduite, la surface consacrée aux espaces verts est accrue. La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>A noter que le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées et non des arbres.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Concernant la circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Le coût global et définitif de l'opération s'établit à 107 M€ TTC : il intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
2347	Doublon 2133	
2348	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis contre ce projet. Celui-ci est inutile est aggraverait encore plus la circulation qui est déjà bien impacts depuis les différents changements. Il faut s'y goudron, c'est malheureux mais nécessaire.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2349	<p>Je suis absolument CONTRE ce projet. Pourquoi modifier cette magnifique place avec sa superbe perspective sur les jardins du Trocadéro et la Tour Eiffel avec le Champ de Mars qui sont l'emblème de Paris pour les étrangers. Pourquoi supprimer les mobiliers d'époque et fontaines superbes pour ajouter des zones bétonnées ! Pourquoi toujours plus empêcher la circulation des parisiens. Pourquoi privilégier des zones de rassemblement piéton avec tous les problèmes de sécurité dus aux délinquants, voleurs, et consommateurs de drogue... sans d'ailleurs assurer la surveillance renforcée nécessaire.</p> <p>La Mairie de Paris est surendettée !</p> <p>Réservez plutôt les finances pour traiter les problèmes en cours... propreté, sécurité, et travaux en cours qui ne finissent jamais, etc...</p> <p>Plutôt que de prévoir des sommes pharaoniques que Paris n'a pas pour modifier une esplanade qui fait la réputation mondiale de Paris.</p> <p>Arrêtez cette gabegie financière pour moderniser cette ville magnifique qui n'a pas besoin de modernisation et occupez vous plutôt de la vie des parisiens qui ne peuvent plus vivre sereinement à Paris et ne peuvent plus circuler pour profiter des commerces et des restaurants parisiens</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Vous nous interrogez sur le sens du projet. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet ambitieux d'améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propace au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont de l'Éna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Par ailleurs, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Enfin, du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p>
2350	<p>Bonjour, en tant qu'usager du Champ de Mars au quotidien depuis plus de 30 ans, je suis tout à fait révolté par la non-prise en compte du quotidien des habitants.</p> <p>1. la toute puissance de la Société de la Tour Eiffel, qui isole son espace avec des murs transparents, au lieu d'inclure le monument dans le jardin : rappelons nous qu'il n'y a pas si longtemps, on pouvait même se garer sous la Tour... D'ailleurs, c'est facile, les auteurs du projet sont dans le déni, les fameux murs ont disparu du projet.</p> <p>2. le mensonge sur la végétalisation : comment peut-on aujourd'hui mentir aussi effrontément en niant les parcelles 'vertes' déduites et en ne comptabilisant que les espaces ajoutés...</p> <p>3. Pourquoi isoler le Champ de Mars et ne plus y laisser accès ? Les 3 arrondissements qui le jouxtent doivent pouvoir laisser les habitants se promener librement.</p> <p>4. Non, l'argent ne doit pas tout décider, et vraiment, il y a tout de même de plus belles causes aujourd'hui dans Paris sans dépenser 120 millions pour ce site. Une bonne réorganisation des équipes de nettoyage, un regard de jardinier intelligent, un bon architecte pour la remise en place des statues... cela ne coûte pas ce prix là, et avec le reste, on reloge des familles, on crée des espaces dans les arrondissements qui en ont VRAIMENT besoin.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p> <p>Concernant la végétalisation, elle constitue bien l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p> <p>Le Champ de Mars reste un espace ouvert, dans lequel il sera possible de se promener librement. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. La piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption.</p> <p>Il est notamment prévu des solutions d'accompagnement des parcours PMR, prenant en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade.</p> <p>Concernant le coût du projet, il intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
2351	<p>Ce projet est complètement délirant privant les gens du 16 em de leur vie de quartier , les isolant du reste de Paris en raison des restrictions circulatoires qui vont s'en suivre .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2352	<p>Ce projet est destiné aux touristes et va rendre encore plus compliquée la circulation dans le quartier. Je suis plus intéressé à améliorer la propreté de l'avenue Georges Mandel. Les touristes sont atterrés par cette saleté et cela est plus urgent que des travaux pharaoniques. J'invite les élus à venir voir comment le personnel municipal de nettoyage travaille ou plutôt ne travaille pas du fait essentiellement d'une absence totale de supervision des équipes. Je ramasse tous les jours des bouteilles et cannettes pour les mettre dans des poubelles de recyclage.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2353	<p><i>Doublet 2352</i></p>	
2354	<p>Non à la transformation de ce magnifique espace vert qui sera sans doute minéralisé et perdra son âme.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2355	<p>REFUS DU PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER TOUR EIFFEL</p> <p>J'habite avenue Paul Doumer depuis 1985. Proche du cimetière de Passy ce quartier est calme et central. Nombreuses lignes de bus et de métro.</p> <p>Mais voilà pourquoi je suis contre le projet de réaménagement du quartier Tour Eiffel. On veut nous voler notre quartier d'habitation pour en faire un parc d'attraction pour touristes. A croire que tout est fait pour donner des envies de départ aux parisiens.</p> <p>A aucun moment on ne fait cas des habitants des 3 arrondissements : VII, XV et XVIème. On va couper les accès, nous ne pourrions plus nous rendre chez les médecins (mon médecin traitant est dans le XVème) ou aux urgences de l'hôpital Pitié-Salpêtrière. Je passe tous les soirs aux abords de l'hôpital Necker et le SAMU est obligé de se faire escorter par des motards pour y arriver depuis la création de la piste cyclable rue de Sèvres à partir du métro Duroc.</p> <p>Une fois encore on ne pense pas à la tranquillité des riverains avec la création sur la place du Trocadéro d'arènes pour y installer une salle de spectacles à ciel ouvert.</p> <p>Et la Mairie de Paris a décidé sans consultation des nombreux habitants de part et d'autre de l'avenue Paul Doumer d'y installer des emplacements de stationnement pour les cars de touristes sous leurs fenêtres. Il y aura du va et vient à toutes heures du jour et de la nuit, de la pollution avec les moteurs qui tourneront, du bruit, de la délinquance qui profitera de la foule et créera une insécurité permanente.</p> <p>Comment peut-on négliger les conditions de vie des gens qui travaillent (ou ont travaillé) et qui contribuent largement par leurs impôts au fonctionnement de notre pays et de notre ville de Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2356	<p>Bonjour,</p> <p>A la lecture de ce projet, L'aménagement de la place de Varsovie et du pont de Iéna, ne présente aucune clarté sur le plan de la circulation, ce qui rend ce site un lieu uniquement dédié aux touristes et inapte à une vie de riverain/citadin. (Forte densité de circulation, nuisance sonore, insécurité...)</p> <p>Un projet qui impacte en premier lieu les habitants du 7.15 et 16e, qui jusque là n'ont pas été entendus sur leur mécontentement de ses aménagements.</p> <p>Il y a bien sûr des choses à faire dans ces quartiers à forte densité de famille: sécurité et propreté sont bien les priorités.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2357	<p>Domage de si peu intégrer dans le projet les quais de Seine qui sont pourtant à l'évidence partie prenante ! Tout est à faire sur ces quais justement, entre le Port de la Bourdonnais, (affreux débarcadère Franprix...) et Issy les Moulineaux !!! Comment oublier et négliger un tel axe ?</p> <p>Domage également de ne pas intégrer l'île aux cygnes, (dont l'état d'entretien et du mobilier sont pitoyables), cet espace anticipe déjà la balade verte affichée et devrait donc s'y inscrire naturellement.</p> <p>L'avenue de la Motte Piquet (du bd de Grenelle à l'avenue de la Bourdonnais) est également totalement négligé par le projet. C'est pourtant un axe majeur de flux touristiques (amplifié par la présence du Grand Palais Ephémère) et donc des besoins de services liés à ce flux !!</p> <p>L'axe de circulation coté Seine me paraît très largement sous dimensionné (du bd de Grenelle à l'avenue Rapp), les trottoirs devraient y être doublés, avec une attention particulière à proximité du métro Bir-Hakeim.</p> <p>La régulation du flux et des parkings des bus touristiques me paraissent particulièrement peu pris en compte... C'est pourtant un sujet majeur d'amélioration du site et de son environnement.</p> <p>Globalement, je regrette le manque d'ambitions en terme de plantations et développement d'espace végétal. Pourquoi si peu de plantations d'arbres, d'arbustes ? Ce projet est l'occasion unique de créer un réel et ambitieux poumon vert.</p> <p>En complément, je regrette le manque de place pour l'eau (fontaines, bassins...) dans ce projet. Pourtant avec le réchauffement climatique, les espaces pour se rafraîchir s'imposent dans tous les projets d'aménagements sérieux.</p> <p>La sécurité me semble également négligée par le projet (déploiement de vidéo surveillance ?). Quid par ailleurs des vendeurs à la sauvette ? Il semble aujourd'hui y régner une douce anarchie..</p> <p>Enfin la propreté et l'entretien général des espaces me paraissent déjà très mauvais, riverains et touristes le constatent tous les jours... Quel sera l'ambition et les moyens prévus dans ce projet et dans sa gestion ultérieure en lien avec l'accroissement des flux touristiques ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Veuillez trouver ci-joint quelques compléments d'information en lien avec vos remarques et questions.</p> <p>- Les quais bas que vous évoquez n'appartiennent pas à la Ville de Paris et sont hors périmètre projet. Le rapport à la Seine en tant qu'élément paysager est bien pris en compte dans l'élaboration du projet et l'étude d'impact. La question de la logistique fluviale fait partie des pistes de réflexions en cours.</p> <p>- Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépôt-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépôt-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires pré-définis dans Paris.</p> <p>- La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- Les préconisations de respect des spécificités du bien UNESCO « Paris-Rives de la Seine » des services de l'Etat ont été prises en compte par les concepteurs du projet, notamment le maintien de la perspective filante (ouverture au ciel conférant aux berges et à Paris une valeur paysagère exceptionnelle), le maintien de la masse continue d'arbres de haute tige organisés en alignement constituant un filtre végétal sur le tissu urbain de la Seine sur le quai haut et encadrant le couloir du fleuve, l'adoption d'un mobilier unifié, noble et sobre ou encore la conception de l'aménagement le long des quais selon des valeurs d'unité, d'harmonie et de régularité.</p> <p>- Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et de Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>- Aujourd'hui, les espaces publics ne sont plus en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien (pelouses, protection des pieds d'arbre, etc.) ainsi qu'à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93)</p>
2358	Non au massacre patrimoniale et à la destruction d'espace vert pour les parisiens	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2359	<p>Après avoir pris connaissance des projets de travaux qui auront lieu au Champ de Mars en vue de JO 2024, je tiens à exprimer mon désaccord avec la Mairie.</p> <p>Le parc est un endroit sacré pour nous les riverains du 7ème arrondissement ! Son ouverture et son caractère public nous rassurent, alors que sa fermeture de plus en plus fréquente pour des événements privés ou l'expansion de la société Tour Eiffel qui va privatiser une partie de la pelouse ne sont pas du tout en phase avec les besoins ni les désirs de la population !</p> <p>J'espère vivement qu'un frein sera mis à ce délire de développement urbain dystopique !!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2360	<p>Je suis profondément contre ce projet d'aménagement du Site Tour Eiffel.</p> <p>Tout d'abord, ces projets dits "de végétalisation", sont plutôt des sprints de bétonisation de cette zone.</p> <p>Il y a déjà de belles zones végétales, tant près de la Place du Trocadéro, le jardin en dessous du Palais de Chailot, et le Champ de Mars lui-même, qui est une zone avec des jardins agréables.</p> <p>Je suis contre la transformation du Pont d'Iéna en zone piétonnière.</p> <p>Je rappelle qu'il est notoire que lorsqu'une zone est privée de circulation, de voitures, et de passage, très vite il n'y a plus de sécurité et les agressions se multiplient. Il y a déjà bien assez de vendeurs de shit dans ces zones et des vols.</p> <p>De plus, le fait de couper la circulation des voitures crée deux choses :</p> <p>un problème de sécurité, (rapidité de la venue des pompiers, de la Police, des ambulances</p> <p>une vie impossible pour les parisiens et l'enclavement de parties du 7^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissement de Paris.</p> <p>Je ne vois pas quel est le coût réel de ce projet, qui non seulement est nuisible et va forcément être plus coûteux que ce qui est annoncé.</p> <p>Les dépenses de la Ville de Paris et ses dettes ont de bonnes raisons d'inquiéter et révolter les Parisiens : non seulement la Ville, dans laquelle j'habite depuis 40 ans est saccagée, martyrisée, mais de plus, il paraît que je devrais payer pour cela</p> <p>Il faut cesser d'exploiter ce qui était une des plus belles villes du monde, et de maltraiter les Parisiens, ainsi que ceux qui viennent encore y travailler.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant le Champ de Mars, le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. Le projet tend à remédier à cet état de fait.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Vous évoquez d'éventuels soucis de sécurité en lien avec la fermeture du Pont d'Iéna à la circulation automobile. Nous tenons à vous rappeler que sur le pont d'Iéna, la circulation sera bien autorisée aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Le pont sera ainsi emprunté par les piétons, les vélos et les bus (mise en place de site propre) et les véhicules de secours. En voiture et taxi, la liaison entre les 16^e et 7^e arrondissements pourra s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir-Hakeim, et la liaison entre le 15^e et le 7^e arrondissements pourra se faire via l'École Militaire ou le Quai Branly.</p>
2361	<p>Je suis opposée à cet aménagement qui d'une part, bloquera la circulation entre la rive droite et la rive gauche, créant ainsi une coupure entre les quartiers riverains et, d'autre part, entravera gravement les transports aux alentours de la place du Trocadéro.</p> <p>Pourquoi ne pas se préoccuper de la prolongation du tramway sur la partie ouest de Paris ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2362	<i>Doubleton 2361</i>	
2363	<i>Doubleton 2361</i>	
2364	<p>Fermer le pont d'Iéna et les quais est une aberration. C'est un désir délibéré de couper Paris en plusieurs parties.</p> <p>Créer des jardins et pelouse comme nous les voyons sur les dessins c'est séduisant... Avec la sécheresse et le réchauffement climatique comment arroserons nous toutes ces pelouses à moins que madame Idalgo les prévoient en synthétique !!</p> <p>Le plus en trop c'est la fermeture de la moitié de la place du Trocadéro qui n'apportera rien de plus à l'aménagement des quais de Seine mais rendra la vie des riverains infernale.</p> <p>On crée partout des ronds points pour sécuriser le trafic. Ici on les démolit.</p> <p>Ne pouvant plus utiliser nos voitures, nous prenons les bus qui passeront avec difficulté sur la moitié de la place qui sera à double sens au milieu des vélos, des trottinettes et des voitures. A moins que les bus aient le droit de circuler au milieu des espaces verts et des promeneurs.</p> <p>La perspective sur le champ de Mars ne sera pas améliorée car la partie existante est suffisante pour accueillir les touristes en dehors des 15 jours des JO.</p> <p>Ne punissons pas les parisiens riverains et ne gâchons pas Paris pour des caprices de notre mairesse.</p> <p>A quand la place de l'étoile et les champs Elysées transformés en jardins potagers.</p> <p>Avant de pourrir la vie des parisiens, il aurait été intelligent de prévoir et de rendre le métro accueillant et accessible à tous avec ascenseurs et escaliers mécaniques et particulièrement les lignes menant ou arrivant dans les gares.</p> <p>On croirait que madame Idalgo déteste Paris et ses habitants.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2365	<i>Doubleton 2364</i>	
2366	Certaines parties du champs de mars sont classées les façades lelong des allées font aussi du patrimoine parisiens et le projet denote avec le caractère historique architectural de ce quartier. Vous ne ppuvez pas le modifier avec du moderne qui ne respecte pas l esthetique du lieu.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2367	<i>Doubleton 2366</i>	
2368	<i>Doubleton 2366</i>	
2369	Encore de l'argent gaspille et jete par les fenetres... Essaye deja d'entretenir et d'embellir l'existant au lieu de sans arret detruire et refaire . Et les photos avant/apres on connait le procede... Pitoyable	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2370	Bonjour, C'est devenue trop difficile a vivre dans notre quartier. Je vie dans le 15eme et travail dans le 9eme. Avons je pouvais prendre le bus 42 pour y aller directement. Depuis la ligne a été modifié et désormais ce bus se dirige vers Gare Saint Lazare et il faut faire le changement pour le bus 45 a Concorde... si il y a le 45.... Mon mari est fonctionnaire et handicapé motore travail prêt de Louvre. Très pratique pour lui le bus 69.Avec les travaux qui se passent régulièrement sur le champs de Mars nous nous trouvons coupé de l'autre coté du Paris. Isolé complètement. Maintenant pour être sure d'arriver au travail a l'heur je marche jusque pont d'Alma pour prendre la ligne métro 9 mais la - ça n'est pas toujours gagné non plus- même si on est piéton- il n'est pas possible traverser le Champs Mars cars les barrières sont installé du partout... Et si il n'y a pas des barries quand je marche le matin entre 6h30 et 7h du - j'ai la honte, la tristesse, désarroi et au même temps une mal au cœur. Le champs du Mars ressemble d'un champ de gère ou une déchetterie. Un lieu - vrais poubelle avec les rats et détritrus de partout... Si la construction s'annonce pour durer 4 ans j'ai mal a imaginer de quoi notre vie deviendra. Encore plus en plus des dégradations... La ville devient - une ville chantier, est que le bute de ces travaux c'est faire de Paris une ville sans habitants? Une ville détestable?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous portons à votre connaissance quelques compléments d'information. Au niveau des transports en commun, une majorité de lignes reste inchangée, ainsi des tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna.Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY). Vous nous alertez sur la présence de multiples barrières sur le Champ de Mars. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. Vous évoquez le manque d'entretien du Champ de Mars. Il y a manifestement un déficit d'entretien, indépendamment du projet. Aujourd'hui, les espaces publics ne sont plus en accord avec ses usages et son importante fréquentation. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à - la réduction de ses coûts d'entretien : avec des pelouses renforcées, la protection des pieds d'arbre, etc. - une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).
2371	Bonjour, En tant qu'habitant de longue date du 16ème Nord, je suis opposé au réaménagement programmé du site Trocadéro Tour Eiffel Champ de Mars qui risque d'avoir des conséquences néfastes sur la vie du quartier en termes d'embouteillages, de bruit, d'enclavement, de sécurité, et d'impôts. Je vous demande donc de bien vouloir y mettre un terme. Merci d'avance. Bien cordialement, Un habitant du 16e	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2372	Je suis contre la minéralisation des jardins du Champ de Mars, la suppression des arbres, du mobilier parisien et du bassin. Je suis contre le projet d'aménagement proposé.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance : perte de vigueur notable des arbres d'alignement et faible croissance annuelle de ceux-ci ; tassement du sol et développement des racines des arbres en surface difficile ; dégradation des chemins, allées et pelouses (bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.) Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). A noter que : - concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE) ; - contrairement à ce qui a pu être dit et diffusé sur internet, le projet ne prévoit pas la suppression de la fontaine située Place Rueff (image issue de la Vision 2030 du concours, hors projet).
2373	Ce projet couteux ne facilitera en aucun cas la vie des parisiens . Il serait plus urgent de financer un plan propreté de Paris . Les rues sont sales ,les rats courent dans les jardins du Trocadéro et ce en plein jour ! merveilleux jardins insalubres !! Je m'oppose fermement à ce projet ...comment mal utilisé l'argent public !!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
2374	<p>Résidant dans le quartier Bir Hakeim, je serai particulièrement impactée par le profond réaménagement du quartier faisant l'objet du projet.</p> <p>Ce projet ne tient pas compte de l'intérêt des riverains et de mon point de vue, va considérablement affecter leur cadre de vie. Il est insuffisamment précis, ne comporte pas d'étude d'impact sérieuse sur les habitants.</p> <p>Les modifications apportées à la physionomie du site devraient être strictement limitées à la durée des JO. Or, aucune assurance n'est donnée sur la remise des lieux en leur état antérieur après les JO.</p> <p>Au sein de quartiers très densément peuplés, dont le 15ème arrondissement, le Champ de Mars constitue l'un des rares pommiers verts permettant de se détendre et de voir un peu de nature. Or, l'implantation envisagée pour les JO sur le Champ de Mars prive les riverains de tout accès aux espaces plantés, aux allées du Champ de Mars, de la Tour jusqu'à l'Ecole militaire. De manière générale, il n'est pas acceptable que le Champ de Mars soit privatisé, comme il l'est déjà depuis plusieurs années, pour tel ou tel évènement, pour le Grand Palais éphémère, sans que la population ait son mot à dire.</p> <p>Le projet devrait être revu de manière à laisser libres d'accès les allées extérieures du Champ de Mars.</p> <p>Il est également inacceptable de voir de réduire encore la surface végétale, dans notre univers ultra-bétonné.</p> <p>Par ailleurs, la réduction drastique des voies de circulation automobile ne pourra que déporter le trafic dans les voies adjacentes, déjà saturées (boulevard de Grenelle, rue de la Fédération, avenue de Suffren), avec pour conséquence d'accroître la pollution de l'air et les nuisances sonores pour les riverains de ces artères.</p> <p>En conclusion, il est indispensable que la superficie d'implantation du projet soit revue pour limiter au maximum les nuisances pour les riverains, qui n'ont pas à pâtir pendant des années de la décision d'accueillir les JO à Paris et en particulier sur le Champ de Mars.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'évènement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE. Toutefois, Paris2024 s'est engagé à remettre à l'état les secteurs qui auront été détériorés durant les JOP.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
2375	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis une habitante de Paris 16 et me rends tous les jours à mon travail situé dans l'est parisien. Les travaux d'aménagement du Pont d'Iéna rendra mes déplacements encore plus compliqués. Le déplacement de l'ouest vers l'est parisien ne peut se faire en 40mn en vélo comme suggéré par Madame la Maire.</p> <p>Étant une femme, l'absence de sécurité dans les transports en commun et l'augmentation de la délinquance dans la ville de Paris me pousse à préférer l'utilisation d'un véhicule automobile à un déplacement en vélo ou en transport en commun.</p> <p>Je vous remercie de porter fort note voix pour empêcher la réalisation de ce projet désastreux.</p> <p>Cordialement,</p> <p>Dalal Dantin (Rhazzar-Rouissi)</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2376	<p>Je suis triste de la façon dont la mairie de Paris qui avait porté depuis quelques années des valeurs fortes et sans équivoque en faveur de l'humain et de l'équilibre entre modernité et tradition se compromet aujourd'hui dans cette manière de faire de l'efficacité qui va pouvoir cracher de l'argent et être surveillé efficacement aux dépens de l'âme de la ville. Sempé n'est pas "bienvenue à Gattaka".</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2377	<p>Contre ce projet qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - pénalisera les riverains qui ne pourront plus circuler - n'apportera que des gens qui traîneront à tout heure de la nuit, ça sera sale (ça est déjà vu l'incompétence de la mairie de paris). Il n'y a qu'à voir ce qui traîne la nuit au champs de mars - interdire purement et simplement les arrêts de véhicules place de Varsovie et pont Iéna serait déjà très bien. Et nettoyer les jardins publics aussi. <p>Arrêter de pénaliser les parisiens avec de grands projets que vous ne maîtrisiez pas. Il n'y a pas à voir la propreté de paris... de pire en pire. Si on aime les mauvaises herbes sur les trottoirs on est servi!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2378	<p>Je ne souhaite pas que le Trocadéro devienne enclavé du 7.</p> <p>Ce projet est défavorable à la vie des riverains. Je suis contre ce projet</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2379	<p>Doublon 2378</p>	
2380	<p>Je participe et soutiens cette initiative des maires contre la destruction de Paris minutieusement organisée par cette hystérique d'Anne Hidalgo.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2381	<p>Je soutiens fortement Merci aux membres des Conseils des 7e 15e et 16e pour leur mobilisation contre ce projet inimaginable. Jusqu'à quand allons nous subir les folies sans aucun sens de Madame Hidalgo.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2382	<p>Je soutiens cette initiative et participe à défendre le rejet de ce projet. La destruction de Paris à suffisamment duré. Anne Hidalgo devrait s'attarder sur l'insécurité qui augmente ces derniers temps plutôt que de continuer cette hystérie de fermeture de Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2383	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis CONTRE CE PROJET:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) déjà gros problèmes budgétaires 2) quelle sera le devenir de cette place? son utilisation? 3) aujourd'hui voits, mineurs isolés, ...ces problèmes et donc l'insécurité vont s'accroître avec l'augmentation du nombre de touristes 4) et donc l'augmentation des déchets/ordures. L'après-midi, on voit les rats qui sautent pour les déchirer. Crasse générale dans tout Paris. J'observe cette "crassisation" de tout Paris depuis plusieurs années. Il y a 30/40 ans Paris était bcp plus propre. TOUS les touristes disent même sur les réseaux que Paris est une ville sale 5) report de circulation sur le secteur du Trocadéro (perso je n'ai pas de voiture mais en tant que piéton on respire les gaz). 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vous évoquez le devenir de la place. Au Trocadéro, le projet prévoit une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. Concernant son utilisation, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. - Au niveau propreté, le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93) - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.
2384	<p>Je soutiens avec la plus grande ferveur l'opposition au projet de Mme Hidalgo sur le Réaménagement du site "Trocadero-Eiffel-champs de Mars. J'apporte mon soutien indéfectible au conseils des 7e, 15e et 16e.</p> <p>Stop aux projets désastreux de Mme Hidalgo aux conséquences désastreuses sur notre cadre de vie.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2385	<p>doublon 2384</p>	
2386	<p>En tant qu'habitante de l'avenue d'Iéna à proximité du projet FOU de la maire de Paris, j'entends fait part de MON OPPOSITION FERME à ce projet.</p> <p>Nous subissons déjà de nombreux désagréments dus aux vendeurs de drogue, vendeurs à la sauvette qui de plus font leurs déjections dans les quelques espaces verts en plus des rats !! l'insécurité est grandissante et les quelques caméras n'effrayent pas les malfaits. D'ailleurs le bar de l'Aquarium est obligé de prendre des "gros bras" pour assurer un semblant de sécurité aux abords. Bravo à la Maire de Paris qui est entrain de faire de Paris un dépotoir de palettes et une poubelle géante ! cela ne lui suffit part elle veut de l'insécurité partout.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2387	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis contre ce projet qui vise à empêcher la circulation sur le pont d'Iéna aux véhicules particuliers ainsi que la suppression de l'axe routier principal qui permet aux transports en communs et autres véhicules de circuler entre le 7ème et le 15ème arrondissement.</p> <p>Je suis un habitant du quartier du gros-caillou dans le 7ème arrondissement. Pour rappel ce quartier de forme triangulaire se trouve bordé à l'ouest par le champ de mars, au nord par la Seine et à l'est par l'esplanade des invalides et finit en pointe à l'école militaire.</p> <p>Pour des raisons d'offre insuffisante dans le 7ème, je traverse régulièrement le champs de mars pour accéder aux commerces du 15ème arrondissement (Monoprix de la motte-piquet grenelle - relais Leclerc, Biocoop et Castorama boulevard de grenelle - boutiques de la rue du commerce - centre commercial Beaugrenelle - autopartage avenue de suffren). Je le fais soit à pied soit en empruntant le bus 42.</p> <p>Le projet proposé va enclaver de manière définitive ce quartier, il sera alors très difficile de rejoindre le 15ème arrondissement depuis le 7ème et inversement.</p> <p>Comment les personnes du 7ème arrondissement pourront-elles aller à l'hôpital publique le plus proche à avoir Georges Pompidou dans le 15ème ?</p> <p>Comment les élèves du 15ème arrondissement qui doivent aller au lycée professionnel rue camou pourront-ils venir sans bus ?</p> <p>Concernant l'interdiction de circulation sur le pont d'Iéna, le déport de la circulation sur les autres axes routiers va être un enfer pour les riverains. Je rappelle que le pont de l'Alma est déjà surchargé matin et soir et que la circulation y est excessivement difficile. Je rappelle aussi que le pont du Bir-hakeim ne peut pas être emprunté par les voitures venant de l'est sur la rive droite, et par conséquent elles devront emprunter le pont de grenelle. Quels détours !!! La vocation première d'un pont est de faciliter les passages entre deux rives, il n'y a ici aucun intérêt pour le parisiens de condamner le pont d'Iéna alors qu'il joue parfaitement son rôle.</p> <p>Il apparaît clairement que ce projet n'apporte rien aux parisiens frontaliers de cette zone et qu'il n' a qu'une vocation touristique. Je vous invite donc à annuler ce projet et consacrer l'argent à sécuriser les alentours de la tour Eiffel infestés de pickpockets et arnaqueurs aux jeux d'argent, débarrasser la ligne 9 des mêmes pickpockets, faciliter l'accès en bus entre le 7ème et le quartier de Passy.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Vous trouverez ci-joint quelques informations complémentaires en lien avec vos questions.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Sur le pont d'Iéna, la circulation est en effet repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) :</p> <p>« La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont ».</p> <p>Vous évoquez la liaison entre le 7e et le 15e. En voiture et taxi, la liaison entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly.</p> <p>Les liaisons bus entre le 15ème et le 7ème et inversement seront toujours assurées. Le bus 42 passera par la rue de Suffren et le quai Branly et s'arrêtera à l'angle de la rue de la Bourdonnais.</p> <p>Les accès vers l'hôpital Georges Pompidou seront toujours possible en voiture via le Pont de Mirabeau ou Garigliano, en passant par l'avenue de New York ou le quai Branly.</p>
2388	<i>Doubleton 2386</i>	
2389	<i>Doubleton 2386</i>	
2390	<i>doubleton 2383</i>	
2391	<p>En tant qu'habitante de l'avenue d'Iéna à proximité du projet FOU de la maire de Paris, j'entends fait part de MON OPPOSITION FERME à ce projet.</p> <p>Nous subissons déjà de nombreux désagréments dus aux vendeurs de drogue, vendeurs à la sauvette qui de plus font leurs déjections dans les quelques espaces verts en plus des rats !! l'insécurité est grandissante et les quelques caméras n'effrayent pas les malfaîtres. D'ailleurs le bar de l'Aquarium est obligé de prendre des "gros bras" pour assurer un semblant de sécurité aux abords. Bravo à la Maire de Paris qui est entrain de faire de Paris un dépôt de palettes et une poubelle géante ! cela ne lui suffit part elle veut de l'insécurité partout.</p> <p>Je suis contre ce projet. C'est inadmissible</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2392	<p>Madame Silvana CERALE-SINTES 69 avenue Raymond Poincaré 75116 PARIS</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2393	<p>Comment la maire de Paris entend-t-elle faire cadrer son projet somptuaire pour le JO avec l'actuelle Cour des miracles où prolifèrent vendeurs à la sauvette, trafiquants, joueurs de bonneteau, quêtes en tous genres, pickpockets, arracheurs de colliers et de téléphones, et dangereux individus comme celui qui a récemment agressé au couteau un touriste allemand.</p> <p>Sans parler des soi-disants mineurs isolés établis dans les jardins du Trocadéro.</p> <p>L'état de Paris commence à être connu au-delà de nos frontières. C'est déplorable, mais il faut sans doute en passer par là.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2394	<p>Habitant au 12, avenue Paul Doumer, j'estime que ce projet ne peut amener que de la pollution et de l'insécurité dans le quartier.</p> <p>En effet le projet prévoit une « dépose » des cars de touristes avenue Paul Doumer.</p> <p>Lorsqu'ils sont sur la place du Trocadéro, ces cars ne respectent aucune réglementation (double voire triple file), moteur tournant sans arrêt et la plupart d'entre eux venant entre autres de pays de l'Est ne me paraissent pas en conformité avec la réglementation antipollution.</p> <p>Il est donc évident que ce projet sera nuisible pour la santé des habitants du quartier en particulier des enfants (crèche rue du Commandant Schloesing), et des personnes âgées et fragiles.</p> <p>Par ailleurs la zone est déjà accidentogène spécialement à hauteur du passage piéton devant le Franprix (nombreuses interventions du SAMU dont un accident mortel). Ajouter au trafic déjà important, avec deux arrêts d'autobus, des bouchons récurrents à l'entrée de la station BP – une noria de cars conduira inéluctablement à des accidents de personnes extrêmement graves.</p> <p>De plus, les nombreux vendeurs illicites de « souvenirs » qui envahissent les trottoirs ajouteront une insécurité physique incontestable.</p> <p>Ce projet me semble en parfaite contradiction avec la politique affichée de la municipalité de lutte contre la pollution et l'insécurité.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>En lien avec vos remarques, veuillez trouver quelques informations complémentaires.</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Plus spécifiquement, rue Paul Doumer, les deux places de dépose ont été implantées du côté du cimetière de Passy, pour s'éloigner au maximum des habitations.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Concernant le trafic rue Paul Doumer, l'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux. Par ailleurs, la crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Schloesing, éloignés des deux places de dépose-minute.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p>
2395	<p>Je pense que l'attractivité de la ville de Paris dépend d'abord de la propreté qui n'est pas du tout satisfaisante actuellement et de la suppression de la délinquance (vol à la tire, agressions, et trafic de drogue).</p> <p>la Mairie de Paris devrait se consacrer à ces priorités plutôt qu'à la réalisation d'un projet coûteux qui par ailleurs risque de compliquer singulièrement la vie des habitants du 16ème, du 7ème, et du 15ème.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2396	<p>J'habite le quartier Gros Caillou dans le 7ème et j'ai des enfants. Je suis contre ce projet, qui est « débile » pour paraphraser la Maire.</p> <p>Il faut sauver l'Ouest de Paris de ce projet absurde qui est mauvais pour les Parisiens, mauvais pour l'environnement, mauvais pour les finances des Parisiens, mauvais pour notre cadre de vie, mauvais pour nos déplacements du quotidien, etc...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2397	<p>Je pense que l'attractivité de la ville de Paris dépend d'abord de la propreté qui n'est pas du tout satisfaisante actuellement et de la suppression de la délinquance (vol à la tire, agressions, et trafic de drogue).</p> <p>la Mairie de Paris devrait se consacrer à ces priorités plutôt qu'à la réalisation d'un projet coûteux qui par ailleurs risque de compliquer singulièrement la vie des habitants du 16ème, du 7ème, et du 15ème.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2398	<p>Habitant le 16ème depuis 30 ans et y travaillant depuis 40, j'estime ce projet coûteux totalement inutile. Arrêtons de fantasmer sur une ville "apaisée" en opposant toujours autants les habitants entre eux et en rendant leur vie plus difficile encore. Entretienons déjà mieux ce qui existe déjà, embellissons le pour rendre la ville attractive comme elle l'était autrefois. Arrêtons de détruire sans arrêt pour refaire "à moche".</p> <p>Ce projet ne fera que reporter sur les rues adjacentes toutes les nuisances possible.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2399	<i>Doubleton 2399</i>	

n°	Contribution	Réponse
2400	Le champ de mars est le seul poumon vert du quartier. Il a déjà été bien réduit par le grand palais éphémère et tous les événements sur la Tour Eiffel bloquent la traversée du champ de mars pour l'installation et la désinstallation. Il faudrait plutôt végétaliser les quais de seine qui restent très bétonnés et on été finalement peu exploités. À part entraîner de gros problème de circulation fermer la circulation du pont n'améliorera en rien le quartier. De gérer déjà tous les revendeurs à la sauvette et interdire la vente d'alcool à la sauvette sur le champ de mars serait bien plus utile. Pensez aux riverains et merci d'arrêter d'endetter la ville de Paris pour des projets uniquement megalos de la mairesse.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2401	Bonjour Je trouve ce projet aberrant Le Trocadéro et la Tour Eiffel sont déjà deux très beaux sites avec beaucoup de verdure. Ce projet va engorger l'ouest parisien. Il n'y a aucune solution pour permettre aux parisiens de l'Ouest de regagner le centre sans aller embouteiller les rues du 16ème ou du 15ème ou du 7ème.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2402	Projet coûteux et fantasmagorique à la recherche du rêve insaisissable de la ville à la campagne qui s'attache à organiser des flots de touristes et des manifestations aussi incessantes que perturbantes au lieu d'offrir aux habitants qui vivent et travaillent à Paris le plaisir simple et écologique d'admirer les masses architecturales entrelacées dans des parcs ou des fontaines qui auraient bien besoin d'être mieux entretenus. Je vote contre ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2403	Projet de modification du champ de Mars enlève tout son caractère à ce lieu car ce projet tel que présenté - augmente les parties minérales cad sans végétaux. En particulier, il y a moins d'espace de pelouses - enlèvement de la fontaine au milieu - enlève complètement la vie grandiose de l'école militaire jusqu'à la Tour Eiffel - privatise pour la Société de la Tour Eiffel des espaces publics - empêche la circulation d'un côté à l'autre du champ de Mars - les arbres - EN POTS - sur le pont vont complètement enlever la perspective quand on est en bateau sur la Seine ... les autres ponts seront cachés C'est un projet que je rejette fortement, car en plus il coûte cher et les finances de Paris sont dans le rouge et les parisiens en ont assez de payer !!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Pour répondre à certaines de vos remarques - La minéralisation n'est pas accentuée. Au contraire, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - Contrairement à ce qui a pu être dit et diffusé sur internet, le projet ne prévoit pas la suppression de la fontaine située Place Ruffe (image issue de la Vision 2030 du concours, hors projet). - Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées, et non des arbres. - Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Compte tenu des fonctions remplies, ils peuvent être réimplantés hors site.
2404	Après m'être informé sur cet aménagement Je suis formellement contre la refonte du site de la tour Eiffel ce projet détruit l'environnement qui fait la beauté de Paris JE SUIS CONTRE	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2405	Il ne faut pas réduire les espaces verts. Il faut conserver et protéger le mobilier Belle Époque. Il ne faut pas toucher au décor classé, ni à la grande fontaine ovale. Il ne faut pas bétonner les allées. C'est un lieu de promenade en famille, pas une salle de spectacle. Laissez le Champ de Mars en paix. Laissez Paris en paix. Finissez les milliers de (faux) travaux déjà commencés, arrêtez de polluer visuellement cette ville (avec des bites en plastique jaune notamment), laissez Paris à son histoire.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2406	Doublon 2404	
2407	Contre le bétonnage des allées, la diminution des espaces verts.. Contre la suppression des kiosques et mobiliers historiques Contre le projet de diminution d'accès gratuit à l'arrière de la tour Eiffel	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2408	Doublon 2407	
2409	La situation actuelle de la ville de Paris est telle que la priorité doit être donnée à des projets de réparation de l'espace public et non à la destruction de l'existant ! Les parisiens n'ont pas besoin de ce que vous décrivez comme un espace vert qui deviendra une zone de non droit avec dealers et camps de sans papiers ! La circulation dans Paris est une catastrophe ! Arrêtez vos délires.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2410	Doublon 2409	
2411	Je ne souhaite pas une quelconque transformation du Champ de Mars. Il est très bien comme cela donc laissez le en l'état. Merci	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2412	Doublon 2411	
2413	Doublon 2411	
2414	Doublon 2411	
2415	Totalement opposée à la " végétalisation " du pont d'Iéna : c'est un très beau pont, nécessaire à la circulation, la campagne et la ville- quand elle est belle et unique - ne doivent pas être confondues. Le projet est un non-sens, désolée de le dire.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2416	Adeline VILLEMMAIN LAFON propriétaire d'un appartement à proximité, acheté ÉGALEMENT pour l'ancien grand agrément du quartier, largement mis à mal.	

n°	Contribution	Réponse
2417	<p>Gardons l'esprit premier du champ de Mars, des fontaines du Trocadéro et de la place du Trocadéro.</p> <p>Il existait une perspective au Champ de Mars entre l'Ecole Militaire et les quais qui a disparu avec cette verrue Moderne remémorant un Grand-Palais Original bien plus majestueux et utile à sa place que ce bâtiment sans âme</p> <p>Nous parlons d'un jardin, espace vert, d'un pont magnifique qui donne sur les jardins du Trocadéro avec des fontaines extraordinaires.</p> <p>Nous parlons de la place du Trocadéro avec un sens giratoire, une statue en son centre.</p> <p>Laissez l'état d'esprit et le dessin original, ne touchez à rien ; le mur en verre autour de la Tour Eiffel et déjà une catastrophe en soit.</p> <p>Personne ne veut d'avantages de béton, d'événements autour de ces lieux, respectons le cadre d'origine. Il est vrai que la Mairie de Paris cherche à reproduire le même schéma de privatisation d'un autre lieu public avec les jardins des serres f'Auteuil au profit de Roland Garros. Ce jardin appartient aux Parisiens et non à une société privée !</p> <p>Personne ne veut de palmiers, d'herbes folles, commençons par ne pas couper les beaux arbres, sauvons-les au contraire.</p> <p>Gardons l'esprit de Paris, arrêtons ces massacres (fontaines des Champs-Élysées, République, Bastille, mobilier urbain unique, pose de pissotières dégueulasses, massacre des quais, terrasses en palettes dégueulasses, déchetteries dans toutes les rues de la Capitale, futurassacre organisé de 'a Place de la Concorde, de l'avenue des Champs-Élysées, de l'Etoile, Panthéon, sculpture pour Johnny Hallyday, Bouquet de fleur horrible en bas des Champs etc etc etc</p> <p>Paris doit reprendre son style d'époque, et adopter un peu de modernité dans le même temps MAIS en concernant son style et son architecture qui lui sont propres.</p> <p>Nous, Parisiens, aimons notre ville : arrêtez de la massacrer avec votre mauvais goût ou votre ignorance en matière de culture générale. Nous aimons la modernité qui s'inscrit dans une uniformité et un style respectueux et proche de ce qu'ont fait nos prédécesseurs : continuons de faire évoluer notre ville sans tours, sans massacrer des quartiers, des hôpitaux, des avenues au profits de cette équipe municipale décadente.</p> <p>Paris n'appartient pas à une équipe municipale communiste aigrie sous couvert de différentes étiquettes punitives de gauche, Paris appartient aux français de toutes couleurs politique ou non, aux Parisiens, aux franciliens, aux gens qui l'aiment et qui la respecte : remettez un parking gratuit le samedi pour permettre aux familles de revenir passer une belle journée sur place, pour permettre aux commerces de vivre de leur travail.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2418	<p>Doublon 2417</p>	
2419	<p>Ayant habité près du champ de Mars j'ai été séduit par cet îlot de verdure tellement appréciable pour des citadins. Je suis totalement opposé à cette transformation de ce bel espace en zone d'événements. Déjà récemment j'ai trouvé qu'il y avait trop de nuisances sonores, de déchets à cause de toutes les différentes manifestations (concerts, la Parisienne etc...). Je ne veux pas que ce champ de Mars devienne un champ de foire. La verdure est essentielle à l'équilibre des Parisiens. Merci de respecter aussi tout le patrimoine Belle époque ! Cela fait partie de notre héritage commun. Ne sacrifions pas tout à l'argent ...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2420	<p>Merci de bien vouloir détailler l'impact attendu sur la circulation automobile, le report de celle-ci sur des voies non adaptées aux flux importants, souvent plus étroites, les conséquences en termes de nuisances sonores et de qualité de l'air dans ces zones, les mesures prévues pour les riverains, le déplacement des personnes à mobilité réduite, des personnes âgées, les livraisons pour ces dernières en particulier.</p> <p>Merci de communiquer les mesures prises en termes de transport public: plan des lignes, fréquence des bus, et garanties quant au respect des horaires et à l'amélioration de la fréquence et de la fiabilité des bus.</p> <p>Enfin, nous alertons sur le maintien d'une propreté irréprochable de ces zones, dès lors qu'à ce jour leur état, alors même que les véhicules et agents de nettoyage peuvent y accéder pleinement, est déplorable et que la propreté est une mission qui semble avoir été abandonnée par la Mairie de Paris dans ces zones. Il est également à craindre que ces zones présentes, dès que le jour laisse place à l'obscurité, des zones non visibles du public dans lesquelles les agressions seraient favorisées.</p> <p>Merci de ne pas oublier les conditions de vie, la sécurité et le bien-être des riverains de ces zones, ainsi que des travailleurs, des écoliers, des étudiants, des commerçants, en bref des parisiens vivant et faisant vivre ces zones.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution et vos remarques dont nous prenons bonne note.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés.</p> <p>Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna.</p> <p>Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>Le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93)</p>
2421	<p>Merci de ne pas bétonner le champ de Mars tel que décrit dans ce projet. Il serait plus opportun de restaurer les jolis bassins d'époque ainsi que le mobilier urbain existant tellement plus joli que les tentatives de modernisation. Laissez les pelouses et surtout ne bétonnez pas les allées. Bref une jolie restauration oui, une transformation non.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2422	<p>POUR la sauvegarde du champs de mars et sa rénovation : espaces verts, mobilier d'époque, fontaines ... STOP à la bétonisation - STOP à la réduction des pelouses, STOP à la construction de bureaux et installations diverses dénaturant PARIS. POUR LA CONSERVATION ET RENOVATION DU PATRIMOINE FRANCAIS</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2423	<p>Habitant une rue adjacente de la Place du Trocadéro, je suis totalement opposé à ce projet ! Son impact sur la circulation va être désastreux : - Traversée de la Seine reportée de plusieurs kilomètres avec la suppression de la circulation sur le Pont d'Iéna, - Embouteillages assurés sur la place du Trocadéro et les rues adjacentes (comment maintenir le tourne à gauche vers l'Avenue Georges Mandel en venant de l'Avenue Paul Doumer sans un embouteillage majeur ?) Ces aménagements vont par ailleurs renforcer l'insécurité d'un quartier déjà très malmené (cf. l'intrusion et la violente agression subie par notre immeuble en août dernier). Théoriquement conçus pour les touristes, ces aménagements vont encore renforcer la présence des délinquants et des fêtards, qui adorent les buveries au milieu des espaces verts, où l'interdiction de consommer de l'alcool en public n'est ni respectée, ni faite respecter (cf. les tombereaux de bouteilles vides que la voirie ramasse au petit matin sur le Champ de Mars !!).</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont ».</p> <p>Au Trocadéro, le projet prévoit une transformation de l'actuel rondpoint en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation.</p>
2424	<p>Doublon 2423</p>	
2425	<p>Doublon 2423</p>	
2426	<p>Doublon 2423</p>	
2427	<p>Doublon 2423</p>	
2428	<p>Je m'oppose totalement à ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2429	<p>Et ça se dit écolo! Béton âge et non respect du patrimoine appropriation de l'espace public pour favoriser le clientélisme auprès des si dîtes qui vont e idem le têt intervenir on dépense d'un côté et on se paille de l'autre avec des infrastructures tirés touristiques qui bétonnent le lieu</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2430	Ce projet est une atteinte au patrimoine des Parisiens. Comme toujours il vise à dénaturer et enlaidir ce parc.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2431	Et ça se dit écolo! Betonage et non respect du patrimoine	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2432	Tout ce qui favorise un regroupement massif de personnes au Trocadéro (grande pelouse prévue à la sortie de la station de métro "Trocadéro" et dépose-minutes de cars à proximité) favorisera davantage un regroupement massif de personnes au Trocadéro et augmentera ainsi encore l'insécurité qui y règne déjà, donc à éviter absolument. Pourquoi ne pas laisser tel quel et juste rajouter une bande sécurisée pour vélos et planter des arbres ? Quant aux dépose-minutes de cars (moteurs restants allumés pour clim ou chauffage), l'avenue Paul Doumer, déjà particulièrement chargée, polluée, pas très larges, sur la majeure partie la seule avenue donnant sur le Trocadéro sans arbres, sans piste cyclable, cela paraît une aberration. Pourquoi ne pas acheminer les touristes par le RER C et créer des parkings pour les cars à l'extérieur du centre de Paris, le long de cette ligne de RER ? Paris "respirera" un peu mieux. Merci !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Au Trocadéro, le projet prévoit une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. Concernant les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Plus spécifiquement, rue Paul Doumer, les deux places de dépose ont été implantées du côté du cimetière de Passy, pour s'éloigner au maximum des habitations. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires pré-définis dans Paris.
2433	La place du trocadéro est déjà l'occasion de réunion de dealers, et le projet équivaut à leur donner un espace "caché" derrière des arbres ; c'est faciliter le trafic de drogues, l'insécurité. Concernant la circulation je ne vois pas comment si vous venez de l'avenue Poincaré et que vous voulez tourner avenue Kleber comment ce sera possible ? Ce n'est pas ce genre de décision qui ralentira la présence de voitures dans Paris. Que la mairie investisse dans les transports en communs.	Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle un complément d'information. Depuis l'avenue Poincaré, il vous sera toujours possible de rejoindre l'avenue Kléber depuis la place du Trocadéro. L'ensemble des mouvements existants vers les rues adjacentes sont conservés.
2434	Bonjour, Ce projet me semble contraire aux aspirations que j'ai pour cette zone de balade et de détente qu'est le champ de Mars. Peut être est ce un cote nostalgique, mais les marionnettes dans un tel cadre est un immense patrimoine que tout parisien se doit de voir une fois dans sa vie et d'en faire profiter fréquemment les petits. Le mobilier classique me semble aussi faire partie prenante de ce patrimoine qui est important que nous légions. Si les parisiens se rendent au champs dans le but de se détendre et de se balader, d'un point de vue touristique conserver l'aspect classique du champ est encore plus important. Les touristes ne viennent pas pour voir des bâtiments et parc ressemblant à ce qu'on trouve dans les aéroports ou ville super moderne, sans ame/pratique et sans interet. Non ils viennent dans le but de découvrir l'originalité, le cachet d'origine, la marque du temps. Enfin d'un point de vue environnementale, le betonage systematique et la reduction de la pelouze me se semble vraiment sans interet voir negatif d'un point de vue absorbtion des sols, qualite des balades et de l'air. Bref un cout a payer pour un impact negatif aucun interet. Merci de votre consideration.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous tenions déjà à vous rassurer : le théâtre des Marionnettes Parisiennes (où se joue Guignol) sera maintenu, tout comme les manèges et les aires de jeux et autres activités sur le champ de Mars. Concernant les autres points évoqués, nous tenions à porter à votre connaissance les éléments suivants : - Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. Environ 30 millions de visiteurs fréquentent le site chaque année, et subissent les ruptures liées à la circulation, les problèmes de confort climatique. En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. - L'ensemble des choix en termes de mobilier urbain a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). - Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). - Enfin, loin d'une bétonisation, le projet table sur la végétalisation. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m ² d'espaces végétalisés dont 16 000 m ² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.
2435	Consternant une fois de plus ! ET TOTALEMENT CONTRE !!!!!!! Que d'argent gaspillé quand les finances de la ville de paris sont au plus mal et n'ont jamais été aussi mal gérées. Quand commence t'on à s'occuper des vrais priorités des Parisiens et pas de touristes ? Quand commence t'on à s'occuper vraiment de la propreté dans Paris, de la sécurité dans Paris, dans les transports en communs? Quand commence t'on à s'occuper des transports en communs saturés et insalubres ? A force de projets de fermetures de voies de circulation, les fameux reports engendrés par ces fermetures se font sur les memes endroits rendant invivables Paris à ces habitants. Ce projet va couper un pont rive droite rive gauche, provoquer encore plus d'embouteillage de pollutions de tous ordres sur des endroits déjà saturés par d'autres décisions incompréhensibles alors que la circulation du lieu qui devrait être fermé n'impacte pas d'habitants. Il faut avoir le courage d'aller au bout des ses convictions, et ne pas vivre de quarts de demi mesures ridicules par peur politique : supprimons la voiture dans Paris en n'autorisant aux Parisiens que les trajets pour rejoindre leur domicile, les livraisons et développons un réseau de bus PROPRES digne de ce nom	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2436	Privatisation et betonisation sera catastrophique. D'un côté paris version américaine , la Tour Eiffel sponsorisée par Coca Cola et de l'autre côté un endroit sans âme où on ne peut plus respirer.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2437	Non au projet d'aménagement du site Tour Eiffel. Je souhaite que le champs de mars reste tel qu'il était avant le palais éphémère avec promenade et espace vert, sans événementiel.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2438	Que Madame le maire de Paris arrête de saccager et de défigurer cette ville réputée autrefois être la plus belle capitale au monde.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2439	doubleton 2364	
2440	Bonjour, vous allez dénaturer ce lieu qui conserve des vestiges historiques. Quelle gâchis. Ce n'est pas le Paris que nous voulons. STOP À CE PROJET	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2441	Doublon 2439	
2442	Parcs et jardins ne sont plus envisagés comme des lieux de promenade et de détente pour les Parisiens mais comme des espaces multifonctionnels offert aux promoteurs et au surtourisme. Tout est fait pour faciliter la logistique des événements organisés, inciter les visiteurs occasionnels à consommer et rien n'est prévu pour les habitants, pourtant les premiers concernés. Ce projet au budget pharaonique ne correspond ni aux besoins des Parisiens ni à celui des touristes qui veulent voir un Champ-de-Mars authentique. Le seul aménagement nécessaire est celui des commodités, l'offre actuelle étant indigne. Ce grand et beau parc, très dégradé par des années de surexploitation et de négligences, ne doit pas être transformé. Il doit être restauré et bénéficier d'un entretien régulier. Le programme événementiel doit, lui, être fortement revu à la baisse.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2443	Ce projet apportera principalement des désagréments aux riverains, sans apporter de mesure concrète d'accompagnement. Le quartier du 16ème est déjà impraticable en voiture et complique les difficultés pour les personnes âgées qui ne peuvent être accompagnées comme il se doit par leur famille (accès en voiture). Ce projet fait la part belle aux touristes mais au détriment des riverains et ce n'est pas acceptable. Il est nécessaire de sécuriser le quartier (vois, dommages aux personnes et aux biens, raquets,...) avant de penser à modifier les infrastructures. Merci de tenir compte des riverains avant tout.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
2444	Arrêtez de massacrer ce qui fait l'âme de cette ville Depensez l'argent que nous n'avons plus a nettoyer, loger les sans abris, multiplier les transports publics et faciliter leur acces Mais arrêtez d'enlaidir et de détruire au nom de votre vision	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2445	Je suis opposée au projet tel qu'il est car je pensais qu'il s'agissait de restaurer et végétaliser le Champs de Mars, telle une « coulée verte », comme un mini « central park ». Habitant à côté, je suis contre la bétonisation, l'exploitation commerciale et événementielle, qui privilégient les touristes plutôt que les riverains et les parisiens qui souhaitent préserver un lieu de promenade familial.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2446	"Vue depuis les terrasses des cafés et restaurants de la place du Trocadéro, la perspective sur l'esplanade et la Tour Eiffel est absolument magnifique. C'est, entre autres, ce que le projet envisagé va tout simplement supprimer, en coupant cette perspective par un rideau d'arbres... quand ce ne sera pas une noria de cars, bus réguliers de la RATP, bus touristiques à impériale et camions en tous genres circulant dans les 2 sens, qui obstruera la vue. Donc, strictement plus aucun attrait ni intérêt pour s'attabler aux terrasses des cafés de la place, ni pour les habitués, ni pour les touristes. Et, quid du devenir du terre-plein central ? Des happenings permanents, comme sur l'esplanade dite ""des Droits de l'Homme"" , soirées ""projet X"" à tout va avec les hordes de casseurs qu'elles attirent régulièrement, pourquoi pas concerts et projections de films en plein air sur grand écran, fan zones, nouveau square Eole pour le crack (il faut bien que tous les Parisiens en profitent, pas seulement les habitants du 18ème arrondissement), pique-niques et sit-in à toute heure avec leur florilège de déchets, papiers gras, bouteilles en plastique ou en verre et autres débris en tous genres, jamais collectés, jamais ramassés (ou très insuffisamment) comme à l'habitude dans Paris ? Un attrait supplémentaire pour les rats déjà si nombreux dans Paris (plus que les habitants), qui pullulent sur les pelouses ainsi livrées à leur pâture. Et quid du mobilier urbain prévu ? quid de ces sortes d'arcs de cercle blancs que l'on aperçoit sur les maquettes du projet ? Embellir et améliorer, oui - pour autant qu'on sache le faire - entretenir certainement, mais sûrement pas détruire pour le plaisir de remplacer et de faire table rase du passé sous prétexte de laisse ""sa"" marque à la postérité (quelle marque !). Cette place du Trocadéro est magnifique. Laissons-là vivre en paix. Quel besoin de l'intégrer dans un projet global par ailleurs fort contestable dans toutes ses modalités ? Et ne parlons pas des embarras et complications de circulation permanents que cela va entraîner, cette place desservant pas moins de 6 grandes avenues et 1 rue. Mais je veux aussi m'attacher tout particulièrement au projet dit ""dépose-minute"" des cars de touristes. Initialement prévue (pour ce que j'en sais) sur l'avenue George MANDEL, cette dépose est maintenant envisagée du 1 au 25 avenue PAUL DOUMER (donc jusqu'à la rue SCHEFFER), provoquant ainsi gêne et nuisances considérables pour tous les commerçants et riverains de ce côté de la rue, mais aussi pour tous ceux habitant les immeubles en face (voire même ceux de la rue du Commandant SCHLOESING qui ont vue sur PAUL DOUMER). Des 6 avenues accédant à la place du Trocadéro, c'est sans doute l'option qui représente le plus d'inconvénients . C'est donc une aberration ! Un stationnement avenue George MANDEL, tout le long du mur du cimetière, eut sans doute constitué un pis-aller (ou, déjà moins bien, l'allée centrale de l'avenue du Président WILSON), mais là le choix fait devient tout simplement insupportable et intolérable pour tous les riverains. Cette option doit donc absolument être abandonnée. Par ailleurs, dépose-minute certes, mais où stationneront tous ces cars en attente du retour de leurs touristes ? Et les attroupements des mêmes touristes en attente du retour de leurs cars ? Non, ce projet doit absolument être définitivement enterré, du moins dans la forme actuellement prévue. "	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous portons à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. - Concernant l'amphithéâtre du Trocadéro Les arbres qui entourent la place du Trocadéro et figurant dans les images du dossier sont les arbres existants. Le projet prévoit une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Cette transformation permettra de mieux partager l'espace public, de privilégier les mobilités douces avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. Les arcs de cercle blanc que vous évoquez sont des bordures en pierre pouvant servir d'assises. - Comme vous le notez, initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques, en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Plus spécifiquement, rue Paul Doumer, les deux places de dépose ont été implantées du côté du cimetière de Passy, pour s'éloigner au maximum des habitations. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.
2447	Doublon 2446	
2448	Doublon 2446	
2449	Doublon 2446	
2450	Doublon 2446	
2451	Doublon 2446	
2452	Doublon 2446	
2453	Que Madame Hidalgo cesse de nous pourrir la vie avec ses élucubrations et le montant astronomique dépensé en toute impunité. Elle détruit Paris avec des idées saugrenues. Elle veut ainsi effacer et remplacer les plans et toute l'histoire de notre ville établis à l'origine. Elle semble vouloir laisser quelque chose derrière elle. Elle n'aime ni Paris ni les parisiens, surtout pas les quartiers d'un certain standing comme le nôtre ou elle colle des logements sociaux à tout va, sans parler des baraquements place Dauphine. Paris, dont notre quartier, est de plus en plus "insécure"laissant s'installer des populations peu recommandables et qui sont de plus en plus nombreuses. De plus, elle a voulu les Jeux Olympiques dont personne ne voulait et qui vont eux aussi augmenter l'insécurité et le chaos. Dernière chose, nous pouvons la remercier pour la saleté actuelle de notre ville, jamais connue auparavant. Ce projet Trocadéro - Tour Eiffel - Champ de Mars, ne doit pas aboutir. VIVE PARIS ET LE 16ème SANS MADAME HIDALGO	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2454	Nous avons déjà d'énormes difficultés de circulation dans ces secteurs et les nouveaux projets d'aménagements des sites risquent d'aggraver encore plus cette calamité. Ces mesures tendent beaucoup plus à nous rendre la vie impossible qu'à améliorer notre quotidien, sans parler du budget de la ville qui a explosé! S'il s'agissait de faire déplacer les populations du quartier vers d'autres contrées, on ne pourrait pas mieux s'y prendre. Merci d'en prendre bonne note.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2455	Je suis contre 100% du projet qui serait une fois de plus un massacre de Paris par la mairie	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2456	Joli projet qui ramènera plus de verdure coté Trocadéro , mais comment sont pensés les accès aux avenues G Mandel, Eylau, Poincaré pour les véhicules privés (il y en aura encore quelques uns dans les années futures) venant de l' Avenue Paul Doumer par exemple ? Pour ceux venant de l' Avenue du Pdt Wilson , le dégagement vers la droite pour atteindre ces 3 avenues semble aisé mais pour ceux qui seront à l' intérieur du demi cercle de contournement de la place, comment se fera le passage vers la gauche ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle les quelques éclairages suivants : Le réaménagement de la place du Trocadéro prévoit la mise à double sens de l'anneau extérieur, en maintenant l'ensemble des fonctionnalités actuelles de la place. Les intersections permettront donc de tourner à gauche et seront protégées par des carrefours à feux.
2457	Projet beaucoup trop chère et exorbitant. Tellement d'autres choses à faire avant cela. A surtout ne pas faire.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2458	Bonjour, je suis contre ce projet qui ne va en rien améliorer la qualité du quartier du 16ème arrondissement. De plus plusieurs éléments d'étude manquent à ce projet. Merci	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
2459	<p>"Merci détenir compte delà sécurité des enfants dans le voisinage du Trocadero, lors et après les travaux il s'agit 1/ d'éviter une déviation de la circulation dans les rues (etroaites) adjacentes 2/assurer un service de sécurité et orientation de trafic en cas de besoin 3/ faire respecter un minimum de code de conduite aux cyclistes parisiens qui n'ont en général aucun respect des piétons et constituent un danger public"</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>La sécurité des enfants constitue bien entendu un point d'attention pris en compte par le Projet.</p> <p>Ainsi, dans le voisinage du Trocadéro, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié pour la rue Franklin et la rue Paul Doumer (la crèche, l'école et la bibliothèque se situant sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing).</p> <p>Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>Pour la rue Paul Doumer, l'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux. A noter que la crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing, éloignés des deux places de dépose-minute.</p> <p>Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier</p>
2460	Doublon 2459	
2461	Doublon 2459	
2462	Je suis contre le projet soumis de travaux autour de la tour Eiffel	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2463	<p>Très choqués du montant du budget prévisionnel sur une ville déjà surendettée où il n'y a pas d'hierarchie dans l'importance des dépenses. Nous vivons à Paris depuis 1997; nous n'avons jamais vécu ce Paris ne dévasté par les travaux, enlaidie par des chantiers improbables. Nous ne voyons que des désagréments et des nuisances considérables. Circulation impossible pour les voitures; si vous voulez un Paris sans voiture, organisez mieux les transports à savoir les bus aux horaires fiables et beaucoup plus fréquents. Si la priorité est donnée aux touristes , que faisons-nous des parisiens au quotidien. Notre secteur Tour Eiffel -Bir Hakeim sera loin d'un espace beau (30% de moins de pelouses au Champ de Mars), tranquille, sécurisé (vols innombrables). Que faites-vous des commerçants qui ont déjà tant souffert et subi ces travaux et des manifestations diverses ? La propreté, peut-on utiliser encore ce mot ? Dans une ville dépotoire où le rat est roi (on le stérilise au lieu de le tuer) au risque des maladies (notamment les enfants dans les squares). Nous avons honte de notre ville. Vous ne regardez aucune dépense au gré de vos lobbies et non à l'essentiel des besoins d'une population. En résumé, ce budget pour insécurité, saleté, lobbies politiques, travaux pour la plupart inutiles, trafic catastrophique, nous n'en voulons pas....</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. En lien avec vos remarques, veuillez trouver quelques informations complémentaires.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie,etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
2464	Je suis contre le projet de réaménagement du site Trocadéro-Tour Eiffel-Champ de Mars décidé par la Mairie de Paris.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2465	<p>Paris a une âme, un style. Le style Napoléon III. Toutes les initiatives lancées par la municipalité pour rompre avec ce style dans les mobiliers urbains (kiosques, fontaines, luminaires, jets d'eau, bancs) se sont traduits par des échecs lamentables. On ne peut plus s'asseoir sur les bancs-poutres ou strapontins entourages d'arbres, les recyclages de palettes donnent un air négligé à la ville, les poubelles sont inesthétiques et une aubaine pour les rats. La municipalité devrait restreindre ses initiatives et concentrer ses efforts sur l'entretien des trottoirs et des chaussées, sur la propreté et donner un aspect fleuri et agréable à la ville. Persévérer à détruire, endommager le champ de Mars et ses attractions pour les enfants, modifier la place du 11 novembre ne devrait conduire qu'à perturber la circulation encore un peu plus et ce n'est pas une bonne idée. Les promesses d'accroissement d'espaces végétalisés sont déjà remises en cause alors que la consultation du public n'est pas encore achevée. Les propositions relatives au pont d'Iéna sont ridicules. Enfin, pourquoi nous infliger des travaux pour installer une conciergerie pour les bagages des touristes? C'est de toilettes publiques et de liberté de circulation dont les abords de la Tour Eiffel.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. En lien avec vos remarques, veuillez trouver quelques informations complémentaires.</p> <p>Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Pour le Champ de Mars, le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>A noter que les aires de jeux, manèges, et autres activités pour enfants (théâtre) seront maintenues.</p> <p>La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres), et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Pour les bagageries, le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte de la Tour Eiffel en contribuant à réduire les temps d'attente : la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace. A noter que le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p>
2466	Je suis fermement opposée ainsi que mon mari à ce projet désasteux pour l'arrondissement à tous points de vue: nuisances, encombrements, courts, insécurité.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2467	<p>Habitante du quartier depuis 40 ans je suis venue jouer et me promener petite sur ce champ de mars. Étudiante j'y ai passé des soirées sans fin sur ces pelouses. Depuis 10 ans je m'y promène et y cours toutes les semaines. Je l'ai vu s'abîmer l'été par les jeunes mais vivant, je l'ai vu depuis quelques années envahi par les rats et depuis 3 ans je le vois se détruire par ses constructions bétonnées et glaciales autour de la Tour Eiffel et aujourd'hui avec le palais éphémère pour 5 ans qui cache la magnifique vue qu'on avait avant sur l'école militaire. Je découvre maintenant le projet de modernisation que vous avez pour l'espace dans les mois/année à venir! Quelle honte! Qui êtes vous en train de faire de Paris? Qu'étes vous en train de faire de son âme, de ses espaces verts, de son histoire? Vous avez vraiment décidé de tout détruire et de faire de Paris un musée de béton diminué de sa nature et de sa vie? Je suis contre ce projet! Laissez nous notre champ de mars original avec ses grandes allées terreuses sur lesquelles on a l'impression d'être en forêt, ses grandes pelouses, son « mobilier » d'époque, ...et retirez nous tous ces murs de bétons horribles qui cachent et gâchent notre patrimoine (École Militaire, Tour Eiffel, champ de mars)!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. En lien avec vos remarques, veuillez trouver quelques informations complémentaires.</p> <p>Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le Champ de Mars, le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au stable existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Pour le Grand Palais Éphémère, même s'il est hors périmètre du projet, nous entendons parler régulièrement. En place jusqu'à la fin des JOP2024, ce bâtiment sera ensuite démonté.</p>
2468	<p>tres mauvais projet gros risque de sécurité dramatique pour les accès voiture et taxi grosses nuisance en perspective pour habitant au trocadero</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2469	<p>Projet désastreux et ridicule. Il va coûter une fortune, n'apportera rien en matière de paysage arboré, le jardin du Trocadéro est suffisant, nous ne manquons pas d'espaces verts dans le 16ème. De plus toujours les encombrements et la pollution. LA Mairie de Paris ferait mieux de s'occuper un peu plus de la propreté et de la sécurité. Tout est fait pour em... encore un peu plus les citoyens. Donc : NON NON NON</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2470	<p>Doublon 2469</p>	
2471	<p>La réalisation de ce projet d'aménagement du site Tour Eiffel Trocadéro aurait des conséquences graves, en particulier en raison de la piétonisation du pont d'Iéna. Cette décision serait totalement aberrante en terme de trafic et aurait pour conséquence le report de la circulation automobile sur les ponts de Bir-Hakeim et de l'Alma, déjà bien encombrés. Résulta attendu: des embouteillages inextricables!</p> <p>Si à cela on ajoute dans quelques temps la création de la ZTR (zone à trafic réduit) dans le centre de Paris et qui malheureusement s'étendra entre les quais Rive gauche et le boulevard Saint-Germain, il deviendra pratiquement impossible de franchir en voiture dans des conditions "normales" la Seine. Il sera nécessaire de dévier tout le trafic sur le pont de la Concorde et le pont Alexandre III, je vous laisse imaginer les conséquences.</p> <p>Réagissons collectivement à une telle initiative de la Mairie de Paris!</p> <p>Il s'agit là de bon sens, il ne s'agit pas d'un combat entre la gauche et la droite, mais de pragmatisme face à une décision (une nouvelle fois) totalement idéologique. Chacun doit pouvoir continuer à se déplacer suivant ses besoins. Refusons une nouvelle fois cette politique d'écologie punitive et laissez-nous la liberté de nous déplacer avec les moyens de transport de notre choix.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) :</p> <p>« La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont ».</p> <p>De manière plus globale, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
2472	<p>doublon 2471</p>	
2473	<p>doublon 2471</p>	
2474	<p>L'étude d'impact sur la circulation est à peu près illisible pour le commun des mortels. Néanmoins, et malgré la difficulté de lecture, il est évident que ces restrictions à la circulation se traduiraient par une forte saturation des axes principaux. Il en résultera un fort accroissement de la pollution, y compris sonore, sur ces axes. Notamment à proximité du Trocadéro, zone résidentielle, et ce d'autant plus que le problème lié au stationnement des cars de touristes est renvoyé à plus tard.</p> <p>On peut aussi fortement douter, vu l'état actuel du quartier, de la capacité à assurer propreté et sécurité.</p> <p>Bref un projet vitrine qui ne tient aucun compte des intérêts des riverains et plus largement des et des habitants de l'île de France.parisiens</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Cette étude, concernant le bruit, met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Pour rappel, le stationnement des cars de tourisme est bien pris en compte dans le Projet. Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
2475	<p>Le projet d'aménagement du site Tour Eiffel, s'il était réalisé, aboutirait à enclaver le 16ème arrondissement, ce qui n'est pas tolérable. Ce projet est de surcroît très préoccupant sur le plan des finances de la ville. La gestion actuelle a beau avoir mis la poussière sous le tapis, l'endettement considérable de Paris va exploser à terme et affecter le devenir des habitants. Dans le même temps, et ceci est lié aux considérations qui précèdent, l'entretien de la ville s'est gravement dégradé. Se promener aujourd'hui dans Paris donne l'impression d'errer dans les rues de Bucarest. Il faudrait enfin que la gestion de la ville prenne conscience de la perte importante de ses habitants qui préfèrent ou sont contraints d'émigrer vers des villes de province. Echanger ses habitants - surtout les jeunes familles avec des enfants pour qui la circulation est devenue quasi impossible - contre des hordes de touristes aculturés en pantacourts et à selfies, n'est clairement pas le bon deal. Nous avons trop d'exemples de pays ravagés par un tourisme excessif de masse.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2476	<p>La ville de Paris accuse déjà d'un dérapage budgétaire considérable, ce projet (ruineux) n'apportera aucune valeur à la ville de Paris et encore moins aux quartiers concernés.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2477	<p>Projet complètement absurde, qui crée un espace artificiel, sans aucun intérêt pour les résidents du quartier (ni même pour les touristes). Cet aménagement va créer un haut-lieu de la délinquance, une paralysie de la circulation dans tous les arrondissements voisins, et un enclavement des arrondissements concernés, avec la mort des commerces aussi bien dans le 15e (Grenelle, Commerce, etc) que dans le 7e (Université) et dans le 16e (Passy notamment). Personne ici ne veut une réplique du désastre que la Mairie de Paris a réussi à organiser rue de Rivoli.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2478	Si vous construisez un amphithéâtre au Trocadero, c'est que vous prévoyez des concerts. Quid de la tranquillité, sécurité, dégradations à venir dans le quartier ?	Bonjour, Merci pour votre contribution. Pour répondre à votre question, sachez que la Ville de Paris, à l'issue des premières concertations de 2019, s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. En lien avec vos remarques, veuillez trouver quelques informations complémentaires. Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Concernant le Champ de Mars, le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). A noter que la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.
2479	Si les intentions sont a priori louables, l'aménagement va finalement dénaturer le champ de Mars (allées élargies au détriment de la pelouse, bétonisation des allées, remplacement du mobilier existant par du nouveau au gout douteux ou encore la minéralisation des sols devant l'Ecole Militaire) et y diminuer l'espace vert ! Finalement, ce lieu de vie et cet espace vert au coeur de Paris vont être bien moins agréables et pour les habitants et pour les touristes tout en coûtant très cher au contribuable !	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées...Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) Vous évoquez le sujet des JOP 2024 et le calendrier du projet. Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.
2480	ce projet, très lourd financièrement ne prends pas en compte les impacts sur les quartiers avoisinants des reports de circulation liés à la diminution de la capacité de la place du Trocadero en terme de flux automobile. ce n'est pas acceptable de léser toute une population limitrophe sans apporter les équilibres nécessaires à a tout projet. le calendrier vague sur ce qui sera fait après les jeux n'est pas rassurant non plus. le diktat de certains à la mairie de Paris est très anti démocratique	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2481	Merci de respecter Paris, son Histoire et sa culture. Une ville est faite pour ses habitants avant de l'être pour ses touristes. Ce projet, comme presque tous ceux que la Mairie nous impose actuellement, va rendre la sécurité et la circulation quasiment impossibles dans tout l'ouest parisien. Il faut absolument le bloquer et revenir au bon sens. Les quartiers concernés sont des quartiers résidentiels, agréables et (jusque récemment) calmes, et ils doivent le rester. L'espace public doit appartenir à tous, pas seulement aux fêtards et aux dealers qui semblent être les seuls auxquels Anne Hidalgo s'intéresse.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2482	Madame le Maire Je trouve curieux qu'en cette période où la France et surtout la Ville de Paris déjà endettée à près de huit milliards d'euros, doivent faire des économies drastiques, nous ayons encore les moyens de financer un tel projet inutile et non pérenne qui va enlaidir ce site historique et causer le retrait de tous les monuments historiques du Champ de Mars, lieu familial agréable tel qu'il a toujours été. Tout ça pour un caprice... Par pitié laissez les parisiens décider de l'avenir de LEUR ville, ce n'est en aucun cas la vôtre ! Surtout s'il vous plaît madame le Maire, écoutez les parisiens au lieu de les ignorer car depuis que vous êtes arrivée dans leur ville ils n'en peuvent plus de vos mesures arbitraires, même les cyclistes et les piétons ont aujourd'hui peur et ne sont pas du tout en sécurité. Cordialement Laurent POMMERAT	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2483	Madame Hidalgo, Vous n'êtes pas propriétaire de Paris et vous êtes juste une employée (médiocre) des parisiens, qui ont commis l'erreur de vous charger de gérer la ville sainement et honnêtement, ce qui n'est pas le cas. Les habitants de ces quartiers sont unanimement contre ce projet, les conseils d'arrondissements les ont tous rejetés, ... Que faut-il de plus pour que tout cela soit abandonné ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2484	Décidément vous n'avez qu'une idée c'est de détruire , bétonner . Supprimer les allées et les pelouses . Laissez nous cette vue magnifique . Je suis contre ce projet qui va défigurer ce quartier . Marie Dubois , Paris 16 .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2485	Je viens de voir le projet prévu pour les champs de Mars et je ne suis pas d'accord c'est une honte de dénaturer un tel lieu chargé d'histoire et de beauté mais déjà les événements passés ont bcp abîmé ses pelouses jadis agréables et quelle image à l'étranger de cette saleté ! J'ai voulu m'allonger un jour avec mes enfants et il y avait trop de bris de verre ... Faire encore plus d'événements est impensable réduire la pelouse également et enlever ce qui est classé au patrimoine !! J'espère que nous serons assez nombreux pour dire non et que notre voix sera entendue	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
2486	<p>En tant qu'habitant de Paris, j'espère que l'équipe municipale qui se veut de sensibilité écologique et sociale, respectera ses convictions. Les travaux prévus promettent un enlaidissement, une devegetalisation, une commercialisation d'un espace qui aujourd'hui offre la beauté de Paris à tous, dans un cadre naturel.</p> <p>Il y a déjà un édifice d'une laideur incroyable, que l'on espère temporaire, qui a été installé au bout du champs de mars. Ne propageons pas l'enlaidissement. Respectons les quelques lieux qui s'offrent à tous dans un cadre magique. On a d'autres priorité que de massacrer le champs de Mars</p>	<p>Bonjour Merci pour votre proposition, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Même s'il est hors périmètre du projet, nous entendons parler régulièrement du Grand Palais Ephémère. En place jusqu'à la fin des JOP2024, ce bâtiment sera ensuite démonté.</p> <p>Vous évoquez une "dévégétalisation". La végétalisation constitue au contraire l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant le Champ de Mars, le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Le projet prévoit de transformer les pelouses en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p>
2487	<p>Je suis absolument opposée à ce projet, qui va ajouter un chantier à un Paris déjà éventré de toutes parts; il n'est pas déshonorant de respecter un site sans vouloir y ajouter sa griffe à tout prix (surtout pour le contribuable qui paie les fantaisies!)</p> <p>Les habitants du quartier sont eux aussi concernés par le cadre dans lequel ils vivent, et un grand espace sans destination prédéfinie, et plaqué là artificiellement n'a rien d'alléchant.</p> <p>Plutôt qu'investir dans des folies, la mairie de Paris devrait s'occuper en priorité de la propreté des rues : depuis quelques années, on croit se promener sous les "Tristes Tropiques".</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2488	<p>Je suis opposé à ce projet trop couteux et générateur de nuisances</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2489	<p>Je constate dans le quartier, surtout niveau Trocadéro, une zone en manque de sécurité. Mis à part, les nombreuses manifestations bruyantes le week-end, cette mise en place participerait à la détérioration de la qualité de vie du quartier, je suis contre. Je constate aussi un sentiment de manque de sécurité lorsque je rentre tard les soirs de mes cours ou autres activités, et en temps que femme je refuse de vivre ainsi, il me semble que ces projets vont accroître certains problèmes déjà présents.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2490	<p><i>Doublon 2489</i></p>	
2491	<p><i>Doublon 2489</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
	<p>2492</p> <p>3- Le style Belle Époque disparaît</p> <p>Le style Belle Époque, la signature de Paris, qui a participé à son rayonnement, semble de plus en plus disparaître. Le Champ-de-Mars est un parc de la Belle Époque (avec quelques ajouts Art déco localisés). Ce style s'exprime à travers son tracé, son mobilier (bancs, réverbères, signalétiques, édicules, fontaines, clôtures, théâtre de marionnette, etc.) et les paysages ainsi créés. Le projet annonce vouloir ménager une partie de ce patrimoine, mais dans les faits c'est faux : On sait d'ores et déjà qu'une partie sera détruite, comme les grandes fontaines. On voit aussi que les nouvelles places minérales et les nouveaux plans d'eau auront un design très contemporain. On voit également que les nouveaux bâtiments, les très nombreux kiosques, au design en totale rupture, de nouveaux luminaires et tout un nouveau mobilier vont mailier et donc défigurer le décor classique. D'autant que ce nouveau mobilier, particulièrement massifs, aux formes carrées et de couleur marron est en contraste total avec le décor de nature. Alors que le mobilier classique, vert anglais, aux formes fines et gracieuses, a été conçu pour se fondre discrètement dans la verdure... Le projet néglige de préciser le sort des beaux vases Médicis, actuellement en ruine. Il est à craindre qu'ils soient supprimés.</p> <p>4- Destruction de nature</p> <p>La ville avait annoncé vouloir faire du site Tour Eiffel un "poumon vert". Derrière la communication verte, on a vu plus haut qu'en ce qui concerne le Champ-de-Mars (qui est déjà un poumon vert), les aménagements vont au contraire détruire et réduire la place de la nature : artificialisation des sols, des sous-sols, constructions et minéralisation, coté Tour Eiffel, au centre (place Jacques Rueff), côté École Militaire, dans les allées latérales ; réduction des pelouses, abattage des 36 buis en cône et de 25 arbres. On rappelle que le Champ-de-Mars a déjà subi une énorme dose de bétonnage en surface et en profondeur l'an dernier .</p> <p>CONCLUSION:</p> <p>Parcs et jardins ne sont plus envisagés comme des lieux de promenade et de détente pour les Parisiens mais comme des espaces multifonctionnels offerts aux promoteurs et au tourisme.</p> <p>Tout est fait pour faciliter la logistique des événements organisés, inciter les visiteurs occasionnels à consommer et rien n'est prévu pour les habitants, pourtant les premiers concernés. Ce projet au budget énorme ne correspond PAS AUX BESOINS DES PARISIENS ni à celui des touristes qui veulent voir un Champ-de-Mars authentique. Le seul aménagement nécessaire est celui des commodités, l'offre actuelle étant indigne. Ce grand et beau parc, très dégradé par des années de surexploitation et de négligences, ne doit pas être restauré et bénéficier d'un entretien régulier.</p> <p>Le programme événementiel doit, lui, être fortement revu à la baisse.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos remarques, veuillez trouver ci-joint quelques compléments d'information.</p> <p>1. Concernant les constructions nouvelles, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Ainsi, dans l'enceinte TE, 1 517 m² de constructions seront démolies contre 1 514 m² de surfaces construites pour les Bagageries (bagageries, mais aussi des sanitaires et des lieux de restauration) et les bureaux de la SETE. Ceux-ci, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et leur architecture ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Compte-tenu de leur fonctions et usages, ils ne peuvent être réimplantés hors site. Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est effectivement prévue sur le site , soit 17 kiosques (au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée.</p> <p>2. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A noter que, contrairement à ce qui a pu être dit et diffusé sur internet, le projet ne prévoit pas la suppression de la fontaine située Place Rueff (image issue de la Vision 2030 du concours, hors projet). Les jeux; théâtres de marionnettes et autres activités dans le champs de Mars et le jardin du Trocadéro sont maintenus.</p> <p>3. Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels et à sa forte fréquentation (environ 30 millions de visiteurs le fréquentent chaque année). En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat. Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>4. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant le patrimoine végétal du site, ce dernier se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p>
2493	<p>Pourquoi dépenser de l'énergie et de l'argent dans des lieux qui se portent bien. Il y a tant de quartiers de Paris qui sont insalubres et non végétalisés. Commençons par rendre toute la capitale agréable avant de s'attaquer à ce genre de projet. D'autant que le Champ-de-Mars n'a pas besoin d'être réinventé. Gardons dans nos villes des espaces verts avec un semblant de nature! C'est tout ce qui nous rattache à la réalité chaotique de la nature. A vouloir tout maîtriser, tout organiser, tout bétonner nous perdons le sens subtil de la réalité.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2494	<p>CE PROJET EST UN SCANDALE UNE HONTE LA MAIRE DE PARIS EST UNE INCOMPÉTANTE TOUT SE CHANGEMENT COUTERA UNE FORTUNE ELLE FERAIT MIEUX DE S'EN SERVIR POUR AIDER LES PAUVRES GENS DEFAVORISES DE PARIS</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2495	<p>NON A CE PROJET RIDICULE !!!!!</p> <p>Ce projet n'apportera rien de plus dans le quartier à part nuisances et problèmes de circulation. Tout cela pour 15 jours de jeux olympiques!!</p> <p>De plus, arrêtez de creuser les déficits pour des projets de ce type. Mme Hidalgo, occupez vous de ramenez la propreté dans le quartier qui en bien besoin.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2496	<p>CONTRE, comme 90% des personnes ayant participé à la consultation jusqu'à présent. Je vis a moins de 1 kms du site et du Trocadéro et je m'y promène avec ma fille chaque week end. Il est à noter un délabrement des jardins du Trocadéro (qui n'est plus entretenu) et des mendiants, vendeurs clandestins de contrefaçons, et voleurs a la « mineurs » coté Troca et Tour Eiffel, depuis notamment l'installation de la clôture de verre autour de la tour. Nous avons assisté à la me e chose cet été avec le village olympique. Ce type d'évènement nuit profondément à la qualité de vis des riverains.</p> <p>Je suis OPPOSE a ce projet. Les raisons :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Budget pharaonique (et Mairie de Paris dépasse souvent ses prévisions) 2. Baisse de la liberté de circulation, et par conséquent sur la pollution décousant des embouteillages (sous estimés dans les calculs qui semblent inexacts dans l'étude d'impact). 3. Nuisances : Transformation qui favorise l'organisation de « megas évènements » sur le site ce que les riverains ne souhaitent pas 4. Sécurité - Aspirateur a mendiants, vendeurs ambulants et pick pockets (ce qui a commencé avec la cage de verre Tour Eiffel 5. Environnement : Projet trompeur car moins de pelouses et de verdure qu'aujourd'hui (idem que le permis de construire du 1 Alfred Bruneau, qui masque les nuisances environnementales) <p>Ma recommandation de riverain et payant beaucoup d'impôts, donc soucieux de l'équilibre budgétaire : Mettre le projet de côté, rééquilibre la dette de 8 milliards, et ressortir un nouveau projet à la prochaine mandature vers 2027, avec budget, environnement, sécurité et esthétique améliorés.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution.</p> <p>Pour répondre à vos remarques, veuillez trouver ci-joint quelques compléments d'information.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Concernant son coût, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Le coût global et définitif de l'opération s'établit à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation). 2. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » 3. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. 4. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. 4. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. 5. La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.
2497	<p>Bonjour.</p> <p>J'ai vu l'ensemble des aménagements prévus sur la zone Trocadéro, Tour Eiffel, Champ de Mars et je ne pense pas que les changements qui vont être apportés soient pour faciliter le quotidien de parisiens qui vivons et travaillons à Paris. Cela pour diverses raisons:</p> <ul style="list-style-type: none"> -même sans prendre la voiture tous les jours, il est des moments où elle est indispensable (achat ou réparation d'objet lourds), transport de personnes fragiles (famille âgée, ou bébés) etc... Comment faire si nous ne pouvons plus nous déplacer en voiture ? -la fermeture du pont d'Iéna va encore entraîner des embouteillages, ce qui entraîne une mauvaise qualité de l'air que nous respirons -les impôts ont déjà considérablement augmenté à Paris, ces travaux vont encore augmenter les dépenses <p>Par ailleurs, j'aimerais que plus d'efforts soient fait pour soigner les piétons que nous sommes tous. Tout simplement veiller à ce que les trottoirs existants (il n'est pas forcément nécessaire de toujours faire des travaux!!!) soient dégagés de: terrasses de café trop larges, trottoirnettes et autres déposés en travers, poubelles, crottes de chien, travaux etc...</p> <p>J'espère que vous entendrez les remarques d'une parisienne qui aimerait que l'on nous considère plus comme des habitants que comme des touristes...</p> <p>G.B.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Vous évoquez la qualité de l'air. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Pour la qualité de l'air, elle indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Notez que le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur, précisément, des très nombreux piétons et cyclistes. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p>
2498	<p>JJe suis contre l'aménagement en zone piétonne du centre de Paris qui étouffera la circulation dans la capitale</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2499	<p>Projet scandaleux qui va bloquer tout le quartier et coûter encore des fortunes à la mairie de Paris qui est plus endettée que jamais depuis son mandat. Occupez vous plutôt de la sécurité dans Paris ainsi que la propreté plutôt que de faire une jolie vitrine qui va durer uniquement pour les Jeux Olympiques.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2500	<p><i>doublet 2499</i></p>	
2501	<p>* votre lettre du 25 Octobre 2021</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2502	<p>je suis contre ce projet.Hidalgo est un cancer pour Paris .Elle ruine la capitale.Elle ne veut plus de voitures... Qu'elle retourne en Espagne les vois sur Berge une catastrophe Tout le monde l'a déteste des chauffeurs de Taxi aux gens des voiries Arrêtez ce projet détestable Nathalie Henri Labourdette</p>	<p>à modérer = oui (garants)</p>
2503	<p><i>Doublet 2502</i></p>	
2504	<p>Le champ de Mars n'a pas vocation à se transformer en structure d'accueil d'évènements divers. Épargnez le style belle époque et les jardins anglais !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2505	<p>Encore une ineptie de plus. Projet ridicule et inutile ! Merci Madame le Maire de Paris. Vous contribuez avec vos équipes à enlaidir cette ville et rendre la vie des habitants impossible. Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2506	<p>Je souhaite voter contre ce projet sur lequel nous manquons encore d'elements sur l'engagement concret quant à l'utilisation du lieu; je doute que cela soit bénéficiaire pour les riverains</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2507	<p>opposition totale aux projets de la ville de Paris concernant les sites Tour Eiffel TTrocadéro</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2508	<p><i>Doublet 2507</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
2509	<p>Voilà un projet que l'on peut qualifier de "foie des grandeurs". La ville de Paris est beaucoup trop endettée pour envisager une telle dépense. Les J.O. de 2024 vont encore aggraver la situation.</p> <p>A l'évidence cette zone de promenade (pour ceux qui sont en âge de marcher sans difficulté) deviendra une exponentielle de ce que sont les jardins du Trocadéro à savoir: une zone de ventes à la sauvette non contrôlée, une zone de fumeurs de drogues, une zone d'insécurité notoire.</p> <p>Ainsi ce projet pharaonique ne répond pas aux besoins réels des parisiens et viendra hyper perturber une circulation devenue épouvantable et source grave de pollution par son manque de fluidité. Je m'oppose très fermement à ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2510	<i>Doublon 2509</i>	
2511	<i>Doublon 2509</i>	
2512	Ce projet ne prend absolument pas en compte la dégradation qu'il peut avoir sur le quotidien des parisiens.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2513	<p>Le projet semble attractif pour les visiteurs non-parisiens... encore que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la vue et l'accès aux sites va demander de longues marches : qu'avez-vous prévu pour les familles avec jeunes enfants, pour les handicapés, pour les personnes âgées ? • la clôture de sécurité autour de la Tour Eiffel met à mal le concept initial de continuité entre Trocadéro et Ecole Militaire Mais un tel projet devrait d'abord prendre en compte les habitants, commerces et activités économiques des zones riveraines. A titre d'exemple pour le quartier Duplex : • Les espaces publics sont déjà engorgés : où seront stationnés les voitures et autocars des visiteurs ? Où passeront-ils ? • les installations sportives, déjà peu nombreuses bien qu'importantes pour le jeunes du quartier, ne doivent en aucun cas être réduites : il importe notamment de maintenir le complexe Emile Antoine (la piscine, ...). • le carrefour « BirHakeim » est déjà problématique pour les véhicules, cyclistes et nombreux piétons: que prévoyez-vous ? • s'ajoutant aux restrictions déjà mises en place Bd de Grenelle et rue du Commerce, la suppression prévue des voies de circulation traversant la Champ de Mars va isoler notre quartier Duplex et pénaliser de nombreuses activités (livreurs, commerces, bureaux). Que prévoyez-vous pour désenclaver notre quartier ? • ... <p>Plus généralement, nous constatons depuis plusieurs années des manques d'entretien (ex. : trottoirs, bancs, ...), de propreté et d'hygiène (ex. : présence de rats). Un tel projet va encore en augmenter les besoins : quelle augmentation du budget annuel avez-vous prévu pour ce surcroît ?</p> <p>Rappelons enfin que les travaux se sont succédés dans notre quartier ces dernières années, et se poursuivent encore, (aménagement du Bd de Grenelle, pistes cyclables, réseau du chauffage urbain, réseau eau réfrigérée, réfection de la ligne 6 du Métro, ...) détériorant l'environnement du quartier et entraînant des nuisances pour les habitants. Quelles mesures mettez-vous en œuvre pour que ce projet n'occasionne pas de nouvelles nuisances durant sa réalisation ?</p> <p>Doutant de réponses satisfaisantes à ces questions, nous considérons ce projet néfaste pour notre quartier et pénalisant financièrement.</p> <p>Michel Azémar Quartier Duplex</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. En lien avec vos remarques, veuillez trouver quelques informations complémentaires.</p> <p>La piétonisation du site constitue en effet l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption.</p> <p>Cependant, la colline de Chaillot présente un défi de connectivité dans la chaîne de déplacements pour les personnes à mobilité réduite. En effet, les accès au Parvis des Droits de l'Homme et à la Fontaine présentent des rampes importantes. La proposition de l'esquisse au concours, qui prévoyait d'installer des ascenseurs devant le Palais de Chaillot, ne pourra pas être retenue en raison de la complexité de l'installation des ascenseurs devant les façades historiques du Palais de Chaillot et pour des raisons de coût.</p> <p>Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes : tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade.</p> <p>Vous évoquez l'enceinte de la tour Eiffel. Celle-ci, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Concernant les cars de tourisme, initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires pré-définis dans Paris.</p> <p>La piscine et le stade Émile Anthoine sont non seulement maintenus dans le projet, mais aussi et surtout pérennisés dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU (MeCPLU) : cette dernière prévoit le classement de l'équipement sportif en zone UV.</p> <p>Vous évoquez le sujet des circulations entre le 15e et le 7e. La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Au-delà de cette amélioration paysagère, l'étude d'impact a montré que cette mesure permet une amélioration significative de la qualité de l'air du Champ de Mars et de son calme (abaissement des niveaux de bruit). Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Vous nous interpellez sur les nuisances à venir avec les chantiers. Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier</p>
2514	<p>Dans une ville déjà extrêmement minérale et commerciale, ce nouveau projet contribue essentiellement à accélérer ces deux phénomènes.</p> <p>Le champ de Mars reste un des très rares espaces vert de grande surface de Paris. Une ambition à la hauteur de l'image de la ville serait de renforcer cet aspect.</p> <p>Le parti-pris esthétique n'est pas adapté à la dimension historique du site. Non pas que cela soit moche, ce serait parfaitement adapté à un espace de vert de "ville nouvelle" ou plus moderne que Paris. Pourquoi effacer la dimension esthétique historique du site (jardin à la française, esprit XIXe siècle)? Nous ne sommes pas à Sydney, mais bien à Paris. S'il s'agissait d'un projet de redéveloppement de friche industrielle, pourquoi pas, mais pas dans ce contexte.</p> <p>Par ailleurs, les éléments de la concertation montrent que les aspects suivants sont clés pour les parisiens/françaisiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurité (via éclairage adapté, surveillance) - propreté (poubelles, fermeture la nuit, entretien) - respect de la dimension patrimoniale du site limitation des usages mercantiles, respect de l'esthétique et de l'histoire <p>Ces éléments ne se retrouvent pas dans le projet tel qu'il a été conçu. A ce titre, il est risible de comparer le contenu du "bilan de l'étude de concertation préalable" et celui du la "synthèse de l'étude de concertation préalable". Dans cette dernière, les porteurs du projet n'ont retenu que ce qui LES intéressait (= ce qu'ils souhaitent promouvoir dans le projet), et non les souhaits manifestes des personnes consultées.</p> <p>Le travail de concertation ne serait donc qu'un exercice de style qui permet de "cocher une case"? La Mairie de Paris étant à la fois juge est parti est-elle la mieux positionnée pour pouvoir tirer des conclusion sur l'adaptation du projet aux besoin des populations ciblées?</p> <p>A.R. 75001</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres. Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Ainsi, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées.</p> <p>Concernant plus précisément les points que vous mettez en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sécurité : le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - Propreté : le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93)

n°	Contribution	Réponse
2515	<p>Un budget déraisonnable pour un tel projet, alors que les finances de la ville de Paris sont au plus mal et atteignent déjà un déficit abyssal.</p> <p>Un Hérésisme de vouloir mettre des arbres en pots sur un pont, dont ce n'est pas la fonction. De plus, ce pont et le site alentours sont classés. On ne peut donc pas le végétaliser comme on le souhaite et mettre en danger sa structure</p> <p>Ce projet n'est pas du tout écologique dans le sens où cela va compliquer encore plus la circulation et crée encore plus d'embouteillages, donc encore plus de pollution. Même si effectivement, il n'y a plus de voitures à cet endroit, donc moins de pollution. Cela ne fait que reporter le problème plus loin et ne fait qu'aggraver encore plus les problèmes de circulation.</p> <p>Cet espace va créer une coupure sociale entre les quartiers de Paris de part et d'autre de la Seine. Et cela va isoler certains quartiers. Sans parler des risques sécuritaires que cet isolement peut engendrer</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance les éléments suivants, en lien avec vos remarques :</p> <p>- Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées, qui intégreront des bancs sur leurs pourtours. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. - Concernant les liaisons entre quartiers, en voiture et taxi, la liaison entre les 16e et 7e arrondissements pourra s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir Hakeim, et celle entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly. La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Au-delà de cet amélioration paysagère, l'étude d'impact a montré que cette mesure permet une amélioration significative de la qualité de l'air du Champ de Mars et de son calme (abaissement des niveaux de bruit). Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p>
2516	<p>La Mairie va encore nous accabler avec un autre projet qui va rendre ma vie plus difficile... On a l'habitude... Des bancs sur lesquels on ne peut pas s'asseoir, ou d'où on ne pas s'extraire de leur inconfort (j'ai 73 ans), des rues où personne s'occupe des nids de poules (ou plus précisément des tranchées ou cratères) (notez mes remerciements pour le remplissage du tranchée ave Georges Mandel, près de la rue de Sablons, après un mois entier), les trottoirs si ce n'est des bicyclettes roulant sur les trottoirs, la saleté généralisée, et les RATS qui font tellement forte impression que ma femme ne se promène plus dans les rues...</p> <p>L'idée de votre projet Troca-Tour Eiffel me fait horreur. Je ne puis imaginer un lieu d'élevage de rats plus efficace. Encore heureux qu'il ne s'attaquent pas encore aux passants, et aux touristes, mais ils vont y arriver je suis confiant.</p> <p>Comme un nouveau source d'encombrement/entrave à la circulation ce projet va être catastrophique pour les vieux comme moi...(il faut dire que je suis déjà en recherche d'un environnement apaisé, hors de ce Cour des Miracles) c'est la dernière goutte d'eau, car Paris n'est plus la ville que j'ai choisi à 30 ans.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2517	<p>Il devient impératif de réguler les flots de touristes et de sécuriser le Trocadéro .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2518	<p>Etant habitante de la rue des Belles Feuilles cet aménagement envisagé sera incompatible pour la circulation et on ne peut pas prendre les transports en commun dans toutes les circonstances surtout lorsque que l'on a bientôt quatre vingts ans . Hier j'ai emmené une personne pour un examen médical et pris ma voiture .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2519	<p>Le projet présente de nombreuses lacunes : La circulation autour du rond point du Trocadéro modifiée pour être cocontrôlée dans un demi cercle scandé de feux, fera l'objet d'encombrements multipliant les nuisances (émissions de CO2 et bruit) La végétalisation du pont d'Iéna est un non sens écologique. La suppression de 953m2 d'espaces boisés est incompréhensible au moment où ceux ci sont des îlots de fraîcheur face à la canicule. De même pour la bétonisation des contre-allées alors que l'imperméabilisation est remise en question. Il reste que ce projet semble être fait uniquement pour les touristes et pour les JO de 2024. Le profit de l'événementiel ne doit occulter la nécessité de prendre en compte les souhaits des Parisiens qui vivent à Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Au Trocadéro, le projet prévoit en effet une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. - Pour les déplacements automobiles, nous vous invitons à consulter les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Pour le bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». - L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Vous parlez de la suppression d'espaces boisés. La prescription d'EBC (Espace boisé classé) protège les boisements existants ou projetés, elle ne peut s'appliquer aux emprises occupées par des constructions ou des aménagements incompatibles avec cet objectif. C'est pourquoi, sur le Champ de Mars et sur les jardins du Trocadéro, les emprises des constructions projetées, ou maintenues sont soustraites du périmètre d'EBC. Les évolutions du PLU proposées tiennent compte du parti d'aménagement ainsi envisagé. En effet, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen termes, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC). A noter que la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Enfin, concernant la bétonisation des contre allées, nous attirons votre attention sur l'enjeu : aujourd'hui, dans le Champ de Mars, le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p>
2520	<p>Que deviennent les aménagements (structures, bâtiments) des JO ("emprise JO") dans le 15ème et le 7ème après 2024? sont ils démolis et leurs emprises restituées à la végétation? La rue J Bouvard est elle restituée aux circulations? Le % d'espaces verts est il reconstitué dans les 7ème et 15ème? Le "Grand Palais Ephémère" sera t il éphémère? Quelle est sa date de démolition et de ses bâtiments techniques annexes?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2521	<p>Habitante de la rue Gustave Courbet, j'espère que la voix des habitants du quartier confrontés à la réalité des choses sera entendue. Je tiens à m'opposer à ce projet. Nous avons choisi ce quartier pour y résider et tenons à ce que notre qualité de vie y soit préservée. Le quartier du Trocadéro est déjà régulièrement dégradé à chaque manifestations, jours de fêtes etc. il n'est pas question de donner plus d'occasions pour les "touristes" de s'y réunir. Pensez-vous aux habitants de ce quartier lorsque vous faites ce genre de projets ? Il semble que la mairie de Paris accuse déjà un dérapage budgétaire considérable. Merci de faire attention à vos dépenses, comme chaque citoyen est tenu de le faire à titre personnel, et comme chaque entreprise est tenue de le respecter sous peine de voir son entreprise mettre la clé sous la porte. Le quartier est déjà très engorgé, si vous réduisez les espaces de circulation, les nuisances vont s'intensifier dans les rues aux alentours. Nous ne voulons pas d'un quartier destiné aux touristes et non pas aux habitants</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2522	<p>Je suis contre le projet d'aménagement du site Trocadéro-Tour Eiffel-Ecole Militaire.</p> <p>Résidente du 16^{ème} arrondissement depuis 1992 et de la place de Mexico depuis 4 ans je ne peux malheureusement constater qu'une insécurité grandissante de ce quartier et surtout du Trocadéro.</p> <p>Au lieu de dépenser des sommes colossales dans cet aménagement qui profitera essentiellement aux touristes et pickpockets, je souhaiterais que la place de Mexico soit aménagée en y plantant des arbres.</p> <p>En effet les nuisances sonores dues aux camions de livraison qui laissent tourner leur moteur tout en déchargeant à partir de 5h du matin est insupportable. Ce serait agréable que des arbres "étouffent" ce bruit ainsi que les voix des personnes qui discutent tardivement sur la place.</p> <p>Cette place étant parfaitement ronde, les immeubles font office de "caisse de résonance" qui amplifie encore plus les nuisances sonores et qui seraient d'autant plus insupportables si le trafic augmente avec le nouveau projet d'aménagement du Trocadéro.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2523	Je vote contre ce projet pharaonique et injustifié	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2524	<i>Doubleton 2523</i>	
2525	<p>Surtout ne faites rien et arrêtez de défigurer le passé historique de Paris.</p> <p>Ce projet concerne une zone qui n'a aucun besoin d'un nouveau projet dont le coût va encore grever le budget de Paris. Ne touchez à rien l'endroit est juste magnifique comme il est.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2526	<i>Doubleton 2525</i>	
2527	absorption de la circulation par le pont bir hakem ? pont à 2 voies seulement, donc conséquences sur le quartier Dupleix ?? Le bid de Grenelle étant déjà saturé vers ce carrefour. Comment rejoindre la rue St dominique et le 7 ^{ème} ? par la seule avenue de la Bourdonnais ?	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2528	Je ne suis pas du tout favorable à ces projets qui vont dénaturer ce site emblématique et ses abords immédiats. Arrêtez de bétonner et organisez les grands événements dans des endroits adéquats (stades notamment et arenas...). Entretenez le patrimoine mais ne le détruisez pas ...	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2529	<p>Ce projet est uniquement tourné vers les touristes, qui viendraient visiter la tour Eiffel. Mais s'il est bien nécessaire de nettoyer Paris et montrer aux yeux extérieurs une meilleure image, ce projet est démesurément grandiose, excessivement cher et créé de toute pièce uniquement pour flatter l'égo de notre chère (\$\$\$\$) maire.</p> <p>Par contre, ce projet va totalement à l'encontre des intérêts des Parisiens, que ce soient les riverains ou les usagers qui transitent Nord-Sud ou Est-Ouest par les quais et/ou le pont d'Iéna. Il n'y a pas de plan de circulation alternatif.</p> <p>Que vont devenir ces automobilistes qui transitent tous les jours par ces axes. Ils vont aller engorger un peu plus les rues secondaires, et déranger leurs riverains. Il faut bien se dire qu'aujourd'hui à Paris on ne prend pas sa voiture par plaisir, mais par nécessité.</p> <p>Quant aux riverains directs de ce projet, non seulement ils seront directement impactés pendant la phase de travaux, mais aussi pendant de nombreuses soirées toute l'année, car il est clair que la mairie cherchera à rentabiliser son "investissement" en louant les espaces pour des événements, concerts ou autres.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance les éléments d'information suivants :</p> <p>- Le projet a été conçu de sorte à répondre à des publics et des usages variés. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil des touristes et visiteurs (étrangers comme Français et Parisiens) et le cadre de vie des Parisiens à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables participera également à l'amélioration du cadre de vie et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées....Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>- Vous évoquez le temps des travaux. Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier</p>
2530	Non à ce projet désastreux qui ne fait que prolonger la politique lamentable de la Maire pour gâcher Paris.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2531	Je ne suis pas du tout favorable à ces projets qui vont dénaturer ce site emblématique et ses abords immédiats. Arrêtez de bétonner et organisez les grands événements dans des endroits adéquats (stades notamment et arenas...). Entretenez le patrimoine mais ne le détruisez pas ...	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2532	<i>Doubleton 2531</i>	
2533	absorption de la circulation par le pont bir hakem ? pont à 2 voies seulement, donc conséquences sur le quartier Dupleix ?? Le bid de Grenelle étant déjà saturé vers ce carrefour. Comment rejoindre la rue St dominique et le 7 ^{ème} ? par la seule avenue de la Bourdonnais ? grosse crainte d'une circulation très problématique dans ce quartier, rallongement pour rejoindre le 16 ^{ème} , le 8 ^{ème} et le 17 ^{ème}	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
2534	<i>Doubleton 2531</i>	
2535	<p>Ce projet est désastreux pour les résidents des 7^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements de Paris.</p> <p>Il tend à privilégier le tourisme dans ce secteur au détriment de la circulation automobile déjà fortement entravée et de la sécurité des habitants et des promeneurs il y aura fatalement plus de vols, d'agressions et enclavera le 16^{ème} arrdt avec la fermeture du Pont d'Iéna.</p> <p>Il n'y aura pas forcément un afflux massif de touristes !</p> <p>Je suis farouchement contre ce projet !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2536	<p>Je suis parfaitement et totalement opposé aux propositions de modifications du Champ de Mars, qui s'étend de la Seine jusqu'aux Invalides.</p> <p>Ce lieu de rencontre et de repos pour les parisiens ne mérite pas d'être modifié, adapté, changé, bâti, construit,.... il mérite de rester un terrain naturel, totalement naturel, avec pelouses, arbres, voies piétonnes en terre, et rien d'autre.</p> <p>Les citoyens exigent d'être entendus.</p> <p>Le chantier proposé par la Mairie de Paris, et par la Maire de Paris, n'a qu'une seul but électoraliste afin de pouvoir démontrer lors des prochaines élections que des "choses" ont été faites. Cette "chose" n'est pas souhaitée par les habitants. Il n'y a aucune utilité à occuper les services d'études municipaux sur des projets destructeurs.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2537	<i>Doubleton 2535</i>	
2538	<i>Doubleton 2536</i>	
2539	<p>J'habite le 1^{ème} arrondissement de Paris depuis presque 50 ans.</p> <p>La ville est devenue sale, dangereuse et chère.</p> <p>Mme Hidalgo veut la faire maintenant laide et inhabitable.</p> <p>G. Bacci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2540	Riverain désirant s'exprimer sur ce projet	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2541	Absolument contre ce projet qui dénaturerait le site et pourrait engendrer de l'insécurité. De plus pour la circulation, ce serait une catastrophe, il y a déjà beaucoup trop d'embouteillages et un surcroît de pollution ! En espérant que pour une fois vous tiendrez compte de l'avis des personnes habitant ce quartier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2542	Gestion de la circulation: la lecture de l'étude d'impact sur le report des flux de circulation fait froid dans le dos ! Je note un impact démesuré au niveau de la rue Benjamin Franklin qui de toute évidence n'a jamais été pensée comme un axe de délestage massif de la place du Trocadéro. Vous n'êtes pas sans ignorer que les écoles sont nombreuses dans la zone concernée (rue Franklin, mais aussi rue Chemoviz, rue de la tour, rue Raynouard ...) et entraîne un trafic piéton important aux heures de pointe. Bref vous allez transformer cette zone en enfer dangereux et de surcroît pollué avec les nombreux points de fixation que ces reports de trafic ne manqueront pas de créer. Je suis formellement opposé à la réalisation de ce projet en l'état qui se veut une vitrine mais ne fait aucun cas des habitants... à se demander si le but réel n'est pas de les chasser ... p97 " Des augmentations de trafic constatées dans le 16e arrondissement peuvent être observées sur l'avenue Foch, l'avenue Victor Hugo, l'avenue du Président Wilson, le Boulevard Emile Augier et la rue Benjamin Franklin, notamment liées à l'aménagement de la Place du Trocadéro qui modifie la circulation dans ce secteur" . et p 158 " Des modifications sont aussi constatées dans le 16e arrondissement, notamment des reports de trafic sur l'avenue Foch, l'avenue Victor Hugo, l'avenue du Président Wilson, le Boulevard Emile Augier et la rue Benjamin Franklin	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Cette dernière appelle quelques compléments d'information. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. Concernant plus précisément la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.
2543	Un Projet qui va priver les habitants d'une partie d'espaces verts libres et ouverts + la destruction des témoignages du passé de Paris, même ceux classés !!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2544	Le champ de Mars doit rester avant tout un Parc pour les familles et les enfants, et tout devrait être mis en oeuvre pour préserver le mobilier et éléments historiques et naturels. Ce projet au budget pharaonique ne correspond ni aux besoins des Parisiens ni à celui des touristes qui veulent voir un Champ-de-Mars authentique. Le seul aménagement nécessaire est celui des commodités, l'offre actuelle étant indigne. Ce grand et beau parc, très dégradé par des années de surexploitation et de négligences, ne doit pas être transformé. Il doit être restauré et bénéficier d'un entretien régulier. Le programme événementiel doit, lui, être fortement revu à la baisse.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2545	Très beau projet. Je valide!!!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2546	1/ Les différents espaces de pelouses de l'ensemble futur de la zone à aménager Trocadéro-Tour Eiffel - Champs de Mars, semblent devoir être accessibles aux promeneurs. Comment sera alors assurée la maintenance de ces espaces pour éviter que les pelouses et gazons ne soient détériorés jusqu'à devenir terreux et sans herbe ? 2/ De façon plus générale, comment sera assurée la maintenance des espaces végétalisés du site ? 3/ Comment sera assurée la propreté du site ? 4/ Quel type de motorisation auront les transports en commun, et en particulier les bus, qui auront accès à la zone aménagée et y circuleront, électrique, au gaz, au diesel, autre ? 5/ Les présentations du projet ne font pas apparaître les enclos vitrés de sécurité établis autour des pieds de la Tour Eiffel à la suite des nombreux attentats et agressions terroristes islamistes intervenus à Paris... Doivent-ils être supprimés et, si oui, comment sera alors assurée la sécurité de cette partie du site dédiée à l'accès du public à la Tour Eiffel ? 6/ De façon plus générale, comment sera assurée la sécurité, du risque de petite délinquance au risque terroriste majeur, sur l'ensemble du site ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques informations complémentaires, en lien avec vos remarques. 1. Comme vous le notez, et notamment sur le Champ de Mars, les pelouses sont abimées par la forte fréquentation. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. 2. Aujourd'hui, les espaces publics ne sont pas en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien : pelouses, protection des pieds d'arbre, etc. 3. Le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93) 4. La motorisation des transports en commun relève de la compétence d'Ile de France Mobilité et de la RATP mais ne relève pas des décisions de la Ville de Paris 5. L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. 6. Le projet Site Tour Eiffel fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.
2547	<i>Doubleton 2546</i>	
2548	<i>Doubleton 2546</i>	
2549	<i>Doubleton 2546</i>	

n°	Contribution	Réponse
2550	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Veuillez trouver des compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Au-delà de cet amélioration paysagère, l'étude d'impact a montré que cette mesure permet une amélioration significative de la qualité de l'air du Champ de Mars et de son calme (abaissement des niveaux de bruit). Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisante pour les agents de la SETE, et leur architecture ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Compte tenu de leurs fonctions et usages, ils ne peuvent être réimplantés hors site.</p> <p>La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolution souhaitées. Elle fait suite à deux phases de concertation préalables en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Veuillez trouver des compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Au-delà de cet amélioration paysagère, l'étude d'impact a montré que cette mesure permet une amélioration significative de la qualité de l'air du Champ de Mars et de son calme (abaissement des niveaux de bruit). Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisante pour les agents de la SETE, et leur architecture ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Compte tenu de leurs fonctions et usages, ils ne peuvent être réimplantés hors site.</p> <p>La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolution souhaitées. Elle fait suite à deux phases de concertation préalables en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
2551	<i>Doubleton 2550</i>	
2552	JE SUIS TOTALEMENT OPPOSEE A CE PROJET	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2553	NON au saccage du Champ de Mars et à l'extension de l'emprise par la SETE. Il est indispensable de conserver le site en l'état.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2554	<i>Doubleton 2553</i>	
2555	<i>Doubleton 2553</i>	
2556	non au projet , je suis contre ces dépenses inutiles , qui favorise l'arrivée massive des touristes , qui va provoquer une augmentation de délinquances et autres problèmes sur un quartier plutôt tranquille . Déjà avec l'arrivée du quartier des migrants , les voitures sont vandalisées en permanences le long du périphérique et du bois . je suis d'accord avec mon maire du 16ème arrondissement .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2557	<i>Doubleton 2553</i>	
2558	<i>Doubleton 2553</i>	
2559	<i>Doubleton 2556</i>	
2560	<i>Doubleton 2553</i>	
2561	<i>Doubleton 2556</i>	
2562	Un projet contraire aux besoins et à la vision d'une ville pour les habitants d'une capitale telle que Paris. Comment perpétuer le charme d'une ville, ses kiosques, ses abris de style belle époque, ses décors classiques, lorsque l'on s'obstine à tout faire disparaître ?	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Veuillez trouver quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. Environ 30 millions de visiteurs le fréquentent chaque année, et subissent les ruptures liées à la circulation, les problèmes de confort climatique. En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
2563	<p>Ce projet a été conçu par des gens qui ont eu une réflexion en deux dimensions avec une vision en hauteur et pas sur la réalité quotidienne que vivent piétons, automobilistes et personnes à motricité réduite.</p> <p>La place du Trocadéro, telle qu'elle est, est de dimension équilibrée. Rendre piéton le pont d'Iéna va aggraver les embouteillages et enlever la majesté de la présence de ce pont. Il n'est pas urbain de le végétaliser.</p> <p>De même, il n'est pas utile d'élargir des trottoirs ni de planter de végétation au quai Branly alors qu'il y a un flot de voitures qui vient du 15e arrondissement et de Saint Cloud.</p> <p>La perspective du parvis de la Tour Eiffel et de la partie nord du Champ de Mars est irréaliste. Cela bloquera l'arrivée des piétons.</p> <p>La place du Trocadéro, le pont d'Iéna, le parvis de la Tour Eiffel, le quai Branly ont été érigés dans un environnement urbain. Ce n'est pas là qu'il faut mettre de la végétation. Il conviendrait de mieux entretenir la végétation existante. La végétation installée par la Ville depuis quelques années est une brousse où s'enchevêtrent les végétaux et qui ne va pas avec le Paris du 18e et du 19e siècles. Exemple : de la Concorde au Louvre. Les propositions des paysagistes sont erronées.</p> <p>Pour les personnes à mobilité réduite qui souhaiteraient aller au Musée de l'architecture, au théâtre de Chaillot, ou qui voudraient visiter la Tour Eiffel, l'accès deviendra impossible (trop de marches).</p> <p>Je vote donc contre ce projet.</p> <p>Jacqueline Frydman</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2564	Je ne souhaite pas que le quartier dans lequel j'habite "Trocadéro-Tour Eiffel-Champ de Mars" soit réaménagé de façon à privilégier la fréquentation touristique au détriment de la qualité de vie du quartier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2565	Je ne peux accepter une nouvelle réduction de ma mobilité en tant que parisienne depuis 75 ans, cette équipe décide sans tenir compte du bien être et des désirs des habitants de Paris	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2566	Laissons les espaces verts dans les villes, cela permet aux populations de vivre mieux et de profiter. La privatisations de ces espaces est un manque de respect.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
2567	<p>Je suis absolument contre ce projet:</p> <ul style="list-style-type: none"> - inutile et inutilement coûteux vu l'endettement de Paris depuis plusieurs années déjà - incapacité de l'équipe municipale actuelle à gérer des projets lourds et complexes: qu'ils se concentrent sur les "basics" (propreté, circulation, entretien de l'existant) <p>Je souhaiterais plutôt une remise en l'état du site, la garantie que le gymnase construit face l'école militaire sera démantelé au plus vite, et un effort pour l'entretien du champs de mars, qui se transforme en cloaque à la première pluie.</p> <p>Donc NON à ce projet inutile</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2568	<ul style="list-style-type: none"> - contre la réduction de la largeur de la pelouse : 35m à seulement 25m et contre la pelouse technique. - contre la bétonisation du jardin : 2 allées de trois mètres de large - contre la perte nette d'au moins 23 arbres - contre l'occupation immobilière des bois classés (réduction de près de 1000m2 de surface de bois classé) - contre les pots du pont d'Iéna pour de faux arbres - contre l'amphithéâtre du Trocadéro (nuisance sonore) - contre la privatisation du site Tour Eiffel (SETE) - contre la suppression du bassin de la Place Jacques-Rueff - garder le mobilier historique 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2569	<p>Mesdames, Messieurs</p> <p>En tant qu'habitante du 7e arrondissement et en tant que salariée travaillant dans une société située à Bir-Hakeim, tout près de la Tour Eiffel, je suis opposée à ce projet d'aménagement.</p> <p>Celui-ci ne respecte par l'esthétique historique du Champ de Mars et de la Tour Eiffel, et transforme un peu plus l'un des rares pommiers verts du quartier en un lieu à vocation événementielle, au détriment des Parisiens. En particulier des enfants, des personnes âgées et des sportifs qui fréquentent les lieux et aimeraient, au contraire, en profiter davantage : plus de bancs, plus d'aires de jeux pour les petits...</p> <p>Je m'oppose notamment à la réduction de la surface des pelouses centrales et des espaces boisés et au remplacement du bâti et du mobilier historique, qui devraient au contraire être restaurés.</p> <p>Pour ma part, les récents aménagements (Grand Palais éphémère) et les installations à répétition de structures événementielles m'amènent déjà à désertier les lieux, compte tenu de la difficulté d'accéder au Champ de Mars et d'y circuler librement. Que ce soit pour mes déplacements domicile-travail à vélo(au profit de rues pourtant dépourvues de pistes cyclables comme l'avenue de Suffren...) ou pour mes sorties en famille avec mes jeunes enfants.</p> <p>Le contraste est déjà saisissant avec le jardin du Luxembourg, géré par le Sénat, et avec des oasis comme le jardin Catherine Laboué, rue de Babylone.</p> <p>Ne creusez pas davantage l'écart et ne cédez pas aux sirènes des "grands travaux" au nom de la marchandisation de l'espace public et du tourisme international. Le touriste cherche, lui aussi, l'authenticité. Et pas une simple bagagerie ou kiosque à sandwichs lyophilisés.</p> <p>J'espère que nos élus de tous bords auront à cœur de verdier et de respecter le Champ de Mars, la Tour Eiffel et le Trocadéro, en étant à l'écoute des Parisiens.</p> <p>Bien cordialement, Amélie B.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2570	<p>Nous souhaitons voter contre ce projet ahurissant, onéreux sans finalité réaliste et défigurant à nouveau l'image patrimoniale et historique de Paris.</p> <p>Cette maire de Paris est en train d'effacer toute l'architecture et l'histoire de notre ville depuis des années pour des convictions totalement utopiques, déresponsabilisantes, voire criminelles. Tous les touristes et professionnels étrangers et français qui se rendent régulièrement à Paris sont unanimes : Paris se dégrade d'année en année et n'est plus "Paris". La ville est sale, parsemée en permanence de panneau gris de travaux et dotée d'un schéma de circulation aberrant, incapable de faire coexister les piétons, les véhicules, les motos, les scooters, les bicyclettes et enfin les trottinettes (qui ont droit de rouler sur la voie publique plus vite que les voitures et sans aucune réglementation). Ce schéma qui génère tant d'anarchie, d'accidents et d'incivilités est digne d'une ville d'un pays en voie de développement pour ne pas dire pire...</p> <p>Dans son élan manifestant un certain amateurisme, Mme Hidalgo n'a pas pris conscience que les villes dotées d'une architecture cohérente de pistes cyclables (pays du nord de l'Europe, tels que les Pays-Bas ou l'Allemagne...), ont construit progressivement leur structure, sans modifier de manière dictatoriale en quelques années, leurs réseaux de circulation existants.</p> <p>Ses mandats auront donc généré plus de dégâts que toutes les guerres que cette ville aura connu dans son histoire.</p> <p>Le seul succès actuel de Mme Hidalgo est de dégouter chacun d'entre nous à emprunter (sous quelque forme que ce soit) les grands axes emblématiques de notre ville : elle aura commencé par les quais sur berges pour continuer du côté de Bastille/République, ensuite Rivoli et oriente désormais toute son énergie à faire la même chose dans nos arrondissements.</p> <p>Il serait grand temps qu'un nombre suffisant de parisiens atterrisse et prenne conscience de l'issue déplorable que nous devons progressivement constater .</p> <p>Yannis Groell / Christina Nichiporuk</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2571	<p>Projet pharaonique de la mairie de Paris qui ne peut avoir que des conséquences négatives.</p> <p>Circulation impossible sur une artère majeure de Paris, isolant le 16ème du reste de Paris.</p> <p>Accès des touristes rendu plus difficile.</p> <p>Non sens écologique.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2572	<p>Madame Monsieur</p> <p>Au vue des informations communiquées sur ce projet et compte tenue de ce qu'il vas représenter en gêne considérable pour les habitants, commerçants ,des report de circulation des difficultés encore accrue de déplacements par le barrage nord sud de cette immense espace au bénéfice de touristes qui sont sur le sites 3 ou4 heures de leurs vie au détriment de ceux qui y résident à longeur d'année je suis totalement contre ce projet d'aménagement qui aura pour conséquence d'exclure encore un peut plus les résidents de Paris en leur imposants des contraintes inacceptables.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2573	<p>Ce projet est une aberration. Il ne vise qu'à développer le commerce et les manifestations festives sans tenir compte de la vie quotidienne des riverains ni du caractère historique du site. Je constate avec amertume que le saccage de Paris se poursuit.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2574	<p>Ce projet au cout pharaonique de plus de 100 millions d'euros aura pour conséquences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une diminution de 35% des espaces verts... c'est bien le comble ! - des allées supplémentaires bétonnées - la suppression des rues traversantes qui permettaient de fluidifier le trafic automobiles et bus - l'insécurité des promeneurs - la déviation des bus - la création de nouveaux encombrements autour du nouveau projet - le développement de nouveaux événements bruyants qui régulièrement dégradent les espaces publics engendrant des frais de remise en état réguliers et le sentiment d'abandon de l'ordre et du respect de ces espaces publics - la mobilisation supplémentaire des forces de l'ordre pour assurer la sécurité des habitants autour et à proximité de cet espace - un budget entretien annuel démesuré non chiffré - un chantier de plusieurs années qui nuira au tourisme et qui ne sera pas terminé à la fin de la mandature de l'actuel maire de Paris et donc qui pourra être modifié voire interrompu. - des Jeux Olympiques qui ne pourront pas se dérouler sur cet espace 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Aujourd'hui, le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Le revêtement adapté proposé, en béton micro-désactivé, a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Au-delà de cet amélioration paysagère, l'étude d'impact a montré que cette mesure permet une amélioration significative de la qualité de l'air du Champ de Mars et de son calme (abaissement des niveaux de bruit). Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>A noter que les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés et les bus 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnements des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier</p> <p>Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisés pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p>
2575	<p>les espaces verts accessibles ne cessent de diminuer</p> <p>On ne peut fermer les rues transversantes- Ce serait toucher à la conception même du Champs de Mars</p> <p>Aberration de construire 4 immeubles supplémentaires sur le champ de Mars- Cela revient à bétonner un site prestigieux de Paris</p> <p>Budget pharaonique dont la ville ne dispose pas</p> <p>Les forêts urbaines n'existent pas- C'est une construction idéologique</p> <p>l'axe Joffre- Pont Iéna- Foch fait partie du mémorial lié à Grande Guerre</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Au-delà de cet amélioration paysagère, l'étude d'impact a montré que cette mesure permet une amélioration significative de la qualité de l'air du Champ de Mars et de son calme (abaissement des niveaux de bruit). Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Compte tenu de leurs fonctions et usages, ils ne peuvent être réimplantés hors site.</p>
2576	Je ne veux pas d'une aggravation de la circulation autour du Trocadéro.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2577	<p>Je vis dans le 16ième et je suis contre le projet réaménagement Trocadéro tour Eiffel champ de Mars propose par Mme Hidalgo.</p> <p>Ce projet est complètement irréaliste et rendra la circulation encore plus compliqué e</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2578	Je vote "Non" au projet désastreux de la Mairie de Paris concernant le projet de réaménagement du site Trocadéro - Tour Eiffel - champ de Mars.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2579	<p>Je m'oppose à ce projet, qui privilégie la fréquentation touristique de masse, symbole de la carbonation de la société consumériste, au détriment de la qualité de vie des habitants du quartier.</p> <p>Par ailleurs, ce projet connaît un dérapage budgétaire considérable, qui est scandaleux, car financé par les impôts des Parisiens qui ne sont pas demandeurs.</p> <p>En fin, le risque sécuritaire est évident et ne figure pas dans le dossier (vols, agressions par des bandes, vente à la sauvette, ...).</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2580	<p>Projet qui va à l'encontre de la préservation de l'environnement et de toute la biodiversité de ce lieu.</p> <p>Des arbres et de la verdure en moins.</p> <p>Des fontaines enlevée.</p> <p>Stop au saccage de paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2581	<p>La participation du public suggère que dans une démarche démocratique, l'avis du public sera pris en compte.</p> <p>Je suis résolument contre ce projet pour les raisons suivantes dont la liste n'est pas exhaustive: - l'environnement du Trocadéro est déjà surpeuplé nuit et jour et détérioré par trop de population qui circule: le site a besoin de respiration; un exemple, les pelouses ont disparu à cause des passages, les déchets sont partout sur le site, le bruit et la criminalité augmentent - la sécurité des personnes va donc encore se détériorer - la circulation routière est déjà très difficile à Paris et la fermeture du pont d'Iéna va encore augmenter les encombrements et rendre Paris encore moins attractive car trop compliquée</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2582	Nous sommes totalement opposés à ce projet qui créera beaucoup de nuisances sans côté positif	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2583	<p>La ville de Paris appartient aux parisiens pas aux touristes, qui d'ailleurs l'aiment comme elle est.</p> <p>Pensez plutôt à renforcer les surveillances policières car après 23 on se croirait dans une cité.</p> <p>Merci de laisser notre ville comme elle est.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2584	<p>Merci d'entretenir l'existant et ne SURTOUT pas massacrer le champs de Mars.</p> <p>Je suis contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2585	Je ne souhaite pas que ce projet se fasse. L champs de mars est magnifique comme ca, et après avoir bien regardé votre projet, il ne sera plus aussi beau qu'avant. Je ne pense pas que ce projet serve aux Parisiens, ni qu'il règle les problèmes dus d'abord du champs de Mars, mettez cet argent pour l'entretenir et embauche du monde pour le sécuriser Ma réponse à cette consultation est non. Bien à vous	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2586	Je tiens à vous faire part de mon opposition totale à ce projet, tant à ses finalités qu'aux modalités de sa réalisation : je m'oppose à ses finalités : - priorité à l'augmentation du tourisme et des recettes engendrées par celui-ci au profit de la SETE qui s'approprierait environ 1/4 du parc aménagé à cette fin - priorité à l'événementiel qui deviendrait un usage pérenne sur l'ensemble du parc - rupture complète avec le style et le décor du parc hérité notamment de la Belle Epoque par le remplacement de ses éléments constitutifs par des éléments contemporains à l'esthétique douteuse et mal intégrée aux éléments naturels (ceci dans la ligne générale qui se dessine pour l'ensemble de Paris) tout ceci au détriment de l'usage de promenade et de repos pour les Parisiens et les visiteurs, alors que les espaces verts manquent déjà cruellement et que l'attrait de Paris repose largement sur son héritage urbain et architectural y compris dans la conception de ses jardins. je m'oppose aux transformations correspondant à ces finalités et plus précisément : - à la construction de 2 bâtiments semi-enterrés de bureaux dans l'enceinte fermée de la tour Eiffel, et à l'artificialisation des sols de leur emprise ainsi que des jardins latéraux, sans compter le préjudice esthétique de l'encombrement des abords de la tour et de leur minéralisation, - à la construction de 2 autres bâtiments utilitaires hors cette enceinte, avec les mêmes conséquences (minéralisation, rétrécissement de l'espace de promenade), - bétonnisation des allées latérales pour les rendre carrossables, - rétrécissement des pelouses centrales vouées à un usage devenu intensif - édification en nombre d'édicules de taille variée à usage essentiellement commercial, - destruction des fontaines sur la place Joffre et la place centrale, minéralisation de ces places En résumé NON à un projet qui détourne complètement la finalité et l'usage du Champ de Mars au profit d'une utilisation quasi exclusivement commerciale exploitant un tourisme de masse et au mépris de toute considération environnementale et des besoins des Parisiens et des amoureux de Paris en général. POUR une restauration respectueuse des lieux et un entretien régulier ensuite (qui a cruellement manqué), permettant un usage renouvelé de repos et de promenade respectant les vrais besoins des Parisiens et des visiteurs respectant la végétalisation du parc, enjeu écologique incontournable reconnaissant que l'augmentation du tourisme de masse et de son exploitation commerciale ainsi que de l'événementiel n'est PLUS un objectif pertinent respectant l'esprit et l'esthétique des lieux, ne détruisant pas un héritage précieux, condition d'un tourisme de qualité, seul à même de préserver l'identité et même l'avenir de Paris. ENFIN un tel projet devrait être soumis à un débat vraiment démocratique, bien au-delà de cette consultation publique très confidentielle ignorée de l'immense majorité des Parisiens.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous vous permettons de porter à votre connaissance des informations complémentaires pour répondre à vos remarques. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. Dans le Champ de Mars, le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Le revêtement adapté proposé, en béton micro-désactivé, a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et leur architecture actuelle ne répond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. A noter qu'ils ne peuvent être réimplantés hors site compte tenu de leurs fonctions et usages..
2587	Bonjour la circulation est déjà compliquée avec les bus et les cars air france avenue de suffren, si ce projet est mené à bien alors ce sera pire avec les reports de circulation. Je ne sais pas comment passeront les vélos à côté des bus et des voitures on manque déjà de place. par ailleurs on le voit dans les zones qui sont devenues piétonnes le week-end donne lieu à des rassemblements sauvages (urine et déchets sur voie publique) qui n'existaient pas auparavant. Essayons de faire un projet écologique mais qui respecte la tranquillité des riverains qui ont choisi ces quartiers pour ne pas être envahis par les touristes tous plus sales les uns que les autres merci d'avance	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. A noter que le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).
2588	<i>Doubleton 2587</i>	
2589	Bonjour, Si je regarde bien le projet nous perdons en végétalisation, le champs de mars est défiguré et ne respecte pas l'ensemble architectural. Je m'oppose vivement à ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2590	Bonjour à tous, La mairie de Paris a décidé de procéder à un réaménagement du site "Trocadéro - Tour Eiffel - Champ de mars"... Ce projet est important et ruineux. Il privilégie la fréquentation touristique au détriment de la qualité de vie dans notre quartier du 16ème arrondissement. En effet, tel que présenté, nous devons supporter des reports massifs de circulation dans le quartier du Tracadoéro ce qui risque d'enclaver notre arrondissement avec la fermeture du Pont d'Iéna. Par ailleurs, il est sûr de prévoir un dérapage budgétaire. Enfin, le risque sécuritaire est passé sous silence alors que le site connaît déjà de gros problèmes (vente à la sauvette de souvenirs touristiques, vols à l'arraché, regroupements de mineurs isolés et alcoolisés). Je suis opposé à un tel projet en l'état.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2591	Ce projet est inutile et très honoreux, il y a sûrement d'autres priorités et surtout celui de privilégier la vie de quartier	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2592	Scandaleux de supprimer tous les éléments qui rendent ce champ de mars magique! Arrêtez les dépenses inutiles! Recentrez vous sur les problèmes de voiries réels : chaussées dénoncées, nids de poule...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2593	Hidalgo DEGAGE	Bonjour, Nous prenons note de votre contribution.
2594	Projet impensable compte tenu du budget et du faible intérêt Il convient de renforcer la propreté et remettre le mobilier urbain traditionnel qui plaît aux parisiens et aux touristes Super projet !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2595	Je trouve qu'il ait parfois difficile de changer les habitudes de chacune et chacun mais quand, au final, c'est fait pour le bien de tous ! Ainsi que de notre patrimoine ! Bravo !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2596	<i>Doubleton 2595</i>	
2597	Bravo, Bravo et Bravo ! Il est temps que nos enfants puissent respirer à Paris !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
2598	<p>Je suis opposée au projet qui muséifie ce quartier de Paris C'est certainement parfait pour les touristes mais les parisiens font autre chose que de se promener : ils travaillent, se déplacent en voiture (mais oui encore), se rendent à des rendez-vous autrement qu'à pied et/ou en vélo... Rajouter des surfaces commerciales n'est pas nécessaire Quant à supprimer des arbres pour en replanter, c'est idiot d'autant qu'ils vont mettre quelques années à pousser pour pouvoir donner de l'ombre La suppression du pont d'Iéna va renforcer l'usage du pont de l'Alma qui est déjà saturé et du pont Bir Hakeim qui n'est pas facile d'accès et encombré également Quid de la circulation avenue de New York en arrivant place de Varsovie fermée à la circulation (si j'ai bien compris ??) Etc etc etc</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Veuillez trouver quelques compléments d'information en lien avec vos remarques et questions.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes de publics variés, visiteurs, touristes étrangers comme français, Parisiens, promeneurs et riverains. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre. Ce sont 222 arbres qui seront plantés, soit un bilan positif de 180 arbres. Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Vous nous interpellez sur l'ajout de surfaces commerciales. Une réflexion générale a été menée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 17 kiosques commerciaux et de 3 kiosques de sanitaires publics, soit 20 au total, contre 27 aujourd'hui.</p> <p>La place de Varsovie sera en effet fermée à la circulation, et la circulation pourra passer dans la trémie existante qui sera remise à 2x2 voies.</p>
2599	<p>Je ne comprends pas les personnes qui sont contre alors que l'objectif est d'embellir Paris sur le plan international et d'accueillir nos touristes dans de meilleures conditions ! On dit que Paris est sale mais quand il s'agit de l'aérer et de lui redonner un coup de neuf les gens ne sont pas contents Merci Mme HIDALGO !!!!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2600	<p>Whaou je n'étais absolument pas au courant de cette rénovation ! J'habite pas loin... donc je suis ravi ! Je ne vote pas Hidalgo mais pour le coup, là, au top !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2601	<p>Interdire les voitures sur le pont d'Iéna mais pourquoi pas tous les ponts tant qu'on y est ? Notre maire va d'absurdité en absurdité sans se préoccuper des conséquences pour les riverains : habitants du Trocadéro, vous allez devoir vous habituer à faire un long détour en empruntant les autres ponts, forcément saturés. Vous polluerez donc plus mais quelle importance ? Et ne parlons pas de la sécurité : les voleurs en tous genre vont voir leur terrain de jeux de jeux s'agrandir sans voir un policier de plus. Mme Hidalgo veut transformer Paris au nom des parisiens mais elle oublie qu'elle n'a été élue qu'avec 16,87 % des inscrits, donc plus de 83 % des parisiens n'ont pas voté pour elle et ne veulent pas de sa politique bobo-écolo qui n'est en rien socialiste ; c'est même tout l'inverse !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2602	<p>Comment sera t il possible d'assurer aux riverains de la place du Trocadéro la sécurité et le calme, aux abords d'un amphithéâtre pouvant accueillir jusqu'à 12 000 personnes au centre d'un quartier résidentiel ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. A noter que, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
2603	<p>Apprenez donc à vous déplacer en vélo ! Il y a cancer sur cancer ! D'ailleurs je suis sûr que vous avez au moins un proche, là, maintenant, à qui vous pensez et qui a un cancer ! Alors oui, je prends parfois la voiture mais les politiques menées m'ont obligées à prendre mon vélo quasi quotidiennement mais je vous rassure, il y a pire au monde que de prendre un vélo et de faire un peu de sport ! Ce projet me plaît vraiment et va dans le sens d'une amélioration de la qualité de l'air que nous respirons ! MERCI !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2604	<p>Non au réaménagement de la place du Trocadéro !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2605	<p>Est-il encore autorisé d'habiter près du Trocadéro et d'aller travailler en banlieue en voiture? Vive le télétravail 2 jours par semaine, mais peut-on encore vivre « normalement » les autres jours? Il est encore temps d'arrêter ce projet fort couteux qui va encore dégrader notre qualité de vie. Il y a pourtant d'autres priorités, en particulier à quand un quartier sûr et propre?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2606	<p>njkhkiyihjkn</p>	
2607	<p>CONTRE ce projet moche et inutile. STOP aux massacres du patrimoine. Occupez vous d'entretenir Paris, pas la détruire.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2608	<p>Bravo pour cette belle initiative :)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2609	<p>Bonjour, J'étais sceptique au tout début mais suis allée à la réunion publique et en suis ressortie conquise... Cdt, Stéphanie</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2610	<p>Belle initiative !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2611	<p>Pourquoi les gens râlent ? On explique que ce projet est pour permettre une circulation plus douce pour tout le monde et que cela permettra d'aérer l'espace public... Je comprends pas... Et oui, prendre sa voiture est possible faut juste savoir qu'on se risque au bouchon mais honnêtement avec Hidalgo, vous allez me dire que les bouchons à Paris n'existaient pas ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2612	<p>Non à cet aménagement dédié uniquement aux touristes et pas aux habitants des quartiers, tourisme qui est déjà massif, de jour comme de nuit alors leur dédié un espace encore plus important pour s'installer et squatter non merci tout est déjà sale, des déchets de nourriture et des bouteilles vides partout, ça urine partout, faite le boulot de base trouvez l'argent (plutôt que d'augmenter la dette) après vous pourrez faire des projets pharaoniques</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2613	<p>Ce projet n'est pas acceptable. Le Champ-de-Mars est un lieu patrimonial végétalisé destiné aux familles et aux promeneurs. A ce titre, il doit rester intact et préservé de toute manifestation grande public qui génère des nuisances au site protégé et aux riverains. Merci de tenir compte des avis des électeurs et contribuables parisiens</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2614	<p>Une femme qui souhaite que nos enfants ne respirent plus de CO2 ni de pollution et les gens ne sont pas contents ? J'ai lu en détail le projet et honnêtement je ne vois pas ce qui choc ... Je serai présent à la réunion publique de demain, Cdt,</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2615	<p>Paris est sale...Paris est sale... Je crois qu'on a compris le discours et que la Maire a embauché des agents en plus non ? Dans tous les cas, est-ce parce qu'il y a des défauts dans une ville que nous ne devrions pas avancer sur d'autres projets ? Moi je valide en tout cas même si, oui, il a des choses à revoir à Paris mais ce n'est pas en aboyant que des solutions tomberont mais en réfléchissant.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2616	Bonsoir Je suis totalement opposée à ce projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2617	J'ai voté HIDALGO car elle se préoccupe de notre santé et de notre accès à la culture. Ce lieu en sera un nouveau ! Je viens de regarder la vidéo en 3D de la présentation de ce nouveau projet...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2618	Comment peut-on être contre ? Hâte que ça devienne comme ça ! :) Whaou... mais quand il va faire beau ça va être dingue !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2619	Ah nous les followers !!!!! Non franchement top top top ! On va pouvoir profiter avec mes grand-parents qui n'habitent pas loin !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2620	Nous considérons ce projet comme inutile, dispendieux alors que le budget de la mairie de Paris explose, et dangereux pour la sécurité des habitants car cela sera une vaste zone piétonne difficile à surveiller. Nous sommes totalement opposés à ce projet qui va provoquer des reports de la circulation (livraisons, autos, vélos...) vers les quartiers limitrophes. Il serait plus utile de réfléchir à la circulation des piétons rue de Passy : cette rue très commerçante a des trottoirs très étroits qui ne permettent pas de circuler facilement (familles, personnes âgées...).	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2621	La piétonnisation du pont d'Ena une artère si importante à la circulation des parisiens mais aussi des touristes sera une grande erreur. Elle participerait également à engendrer de nouveaux embouteillages dans une zone ultra touristique. Vegetaliser un pont. C'est une première dans le mauvais sens par contre. Sauf si c'est une végétalisation avec des pots parsemés sur le pont comme on a malheureusement vu dans d'autres endroits de la capitale. Non à ce projet!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2622	c'est un magnifique projet ! qui rétablira une continuité et un grand espace piéton en unifiant la place du Trocadéro et le parvis des Droits de l'Homme. c'est un site patrimonial qui mérite d'être davantage mis en valeur qu'il ne l'est actuellement ! Je suis complètement POUR ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2623	je suis contre ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2624	<i>Doubleton 2623</i>	
2625	<i>Doubleton 2623</i>	
2626	On pourrait comprendre qu'une majorité municipale d'épiciers philistins étrangers à la beauté de la ville et préoccupée uniquement de développer le business de ses amis capitalistes et les rentrées financières dans les caisses de ville, envisage un tel projet hideux. Mais de la part d'une équipe auto-proclamée de gauche, qui prétend privilégier les gens sur le business, voilà qui est fort surprenant. La Mairie de Paris 2021 : le temple des tartuffes et du veau d'or.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2627	Ce projet est une honte absolue ! Dégradation de la nature: Les pelouses vont être réduites Des arbres seront abatus Paris perd des arbres et sa biodiversité s'effondre ! Comment la mairie peut oser présenter un projet ecocide . Génocide culturel: Beaucoup de témoignages inestimables du mobilier parisien seront détruits ! Ce type de procédé rappelle des dictatures de l'Est comme la RDA ou la Roumanie Appropriation de l'espace public pour des intérêts politiques et économiques: La mairie ne cesse de céder des espaces publics à des intérêts privés Les parisiens sont lassés des projets coûteux , incongrus et non pérennes de la mairie !!! Les visiteurs sont choqués que ce style parisien copié dans le Monde entier soit si malmené à Paris	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.
2628	Aucune étude d'impact visible sur le site, pour la circulation dans les zones limitrophes du périmètre concerné ; c'est lamentable et irresponsable. Car les conséquences seront bien évidemment significatives. Les contraintes d'accès pour les riverains seront importantes, que ce soit en voiture ou en transports en commun. Par ailleurs, à quoi sert de demander les coordonnées personnelles "facultatives" ? Quelle est l'utilisation prévue ? Rien n'est précisé à ce sujet, ni sur le formulaire, ni dans les mentions RGPD.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié, dans une aire d'étude très large, comprenant une bonne partie du quart sud-ouest parisien. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 - mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) Le renseignement de vos coordonnées est facultatif, certaine personne souhaitant se signifier. Aucune utilisation n'est prévue dans le cadre de l'analyse des contributions de la PPVE, conformément au RGPD.
2629	<i>Doubleton 2627</i>	
2630	<i>Doubleton 2627</i>	

n°	Contribution	Réponse
2631	<p>Ce projet de réaménagement est un véritable désastre pour les habitants de ces quartiers mais également pour l'ensemble des parisiens et d'une manière générale pour toute personne qui passera par là à pied (insécurité déjà existante au niveau du pont d'Iéna et des jardins du Trocadéro qui va s'étendre jusqu'à la place du Trocadéro) ou en voiture (embouteillages certains sur la place du Trocadéro qui est une plaque tournante et dessert six artères et surcroisement des voies de circulation du secteur qui vont nécessairement être massivement empruntés par entraînant une augmentation du niveau sonore dans des rues calmes, un agacement des riverains, des automobilistes, des livreurs et par conséquent une nervosité des piétons, cyclistes etc..).</p> <p>Enfin, un tel réaménagement est parfaitement contraire à la politique parisienne de préservation des monuments comme la suppression d'espaces verts telle qu'elle est annoncée dans le projet.</p> <p>Je totalement CONTRE ce projet ruineux pour les parisiens et totalement hors budget.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>A noter que le projet contribuera à un rééquilibrage de l'espace public et des modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des rejets de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Enfin, à noter que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - loin d'une réduction des espaces verts, le projet contribue à une végétalisation, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Cette dernière répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.
2632	<p>Je suis contre ce projet couteux et inutile qui ne tient aucun compte de la vie des habitants des arrondissements concernés et de la mobilité de la population. Veut-t-on continuer à vider Paris de ses habitants pour en faire une ville musée dédiée aux seuls touristes?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2633	<p><i>Doublon 2632</i></p>	
2634	<p>Je suis en tant que riveraine totalement opposée à ce projet d'aménagement du site Tour Eiffel qui créera des nuisances quotidiennes -bruit, pollution - pour les habitants de l'avenue Paul Doumer. Je ne vois de surcroît absolument pas l'intérêt de modifier la place du Trocadéro.</p> <p>Frédérique Campbell</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2635	<p><i>Doublon 2634</i></p>	
2636	<p><i>Doublon 2632</i></p>	
2637	<p><i>Doublon 2634</i></p>	
2638	<p>Non au projet d'aménagement du site Tour Eiffel</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2639	<p><i>Doublon 2632</i></p>	
2640	<p>Foutage de gueule. Les seuls espaces propres à Paris sont ceux interdits d'accès aux piétons ! Cette aire deviendra vite un gigantesque dépotoir ; il suffit de voir l'état du champ de mars quand il est livré au public.</p> <p>Quant aux voies réservées, elles seront probablement accessibles aux voitures officielles qui roulent plus que jamais sirène hurlante à tout bout de champ ... de mars.</p> <p>Bon, c'est vrai : on peut aller habiter ailleurs. tiens, tiens, pourquoi pas ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2641	<p>Non à la modification du PLU et au déclassement des espaces boisés. Opposé à la privatisation du site Tour Eiffel. Aucun besoin de construire sur cet espace vert.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos remarques, nous portons à votre connaissance les éléments d'informations suivants : La prescription d'EBC (espace boisé classé) protège les boisements existants ou projetés, elle ne peut s'appliquer aux emprises occupées par des constructions ou des aménagements incompatibles avec cet objectif. C'est pourquoi, sur le Champ de Mars et sur les jardins du Trocadéro, les emprises des constructions projetées, ou maintenues sont soustraites du périmètre d'EBC. Les évolutions du PLU proposées tiennent compte du parti d'aménagement ainsi envisagé. En effet, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen termes, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC). La mise en compatibilité du règlement du PLU permettra également d'intégrer dans le périmètre d'espaces boisés classés (EBC) des zones de jardins créées de part et d'autre de la Tour Eiffel. Le résumé non technique de l'étude d'impact (document 3.1.1) ainsi que les images du projet (pièce 0.3) illustrent ces évolutions.</p> <p>Concernant les constructions nouvelles, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p>

n°	Contribution	Réponse
2642	<p>Parisienne, habitant depuis plus de 40 ans à Paris, attachée à la perspective historique Champ de Mars, Tour Eiffel, Trocadéro, je suis absolument opposée au projet ridiculement baptisé en anglais (pourquoi?) One Site.</p> <p>- ce projet, dont la nécessité n'est pas avérée, n'a d'autre but que la marchandisation du site, son exploitation à finalité touristique, en vue des JO.</p> <p>- ce qui entraînera des altérations irréversibles sur un site historique, et la destruction des espaces verts du Champ de Mars (déjà très dégradés)</p> <p>- d'autres projets réalisés au cours de la première mandature de l'actuelle Maire de Paris ont montré des conséquences absolument opposées à ce qui était présenté : bétonisation à outrance, enlaidissement, banalisation de lieux possédant une identité esthétique forte, destruction d'espaces verts, abattage d'arbres et remplacement par des plantations jamais entretenues, dégradation immédiate des nouvelles places et sites (République, plus récemment Bastille) par des tags et des incivilités. Projets sans intérêt, n'ajoutant aucune valeur à l'existant.</p> <p>Il faudrait</p> <ul style="list-style-type: none"> - remettre en valeur le site en entier par un entretien approfondi et régulier, des espaces verts, des pelouses, des fontaines (Trocadéro), du mobilier urbain (très dégradé). Un site non entretenu n'est pas respecté. La saleté appelle la saleté, la dégradation, une dégradation encore plus grande et irréversible. - assainissement du site : dératissage, nettoyage régulier, ronds réguliers, - régulation, voir interdiction des pique niques et autres utilisations festives des pelouses du Champ de Mars. Notamment des grands rassemblements néfastes pour les pelouses, évidemment autorisés par la Mairie. - sécuriser le site, interdiction des ventes à la sauvette, des jeux de bonneteau, qui dégradent l'image du site de la Tour Eiffel. - en finir avec l'anarchie créée par les immondes barrières encerclant la Tour Eiffel. Les plus anciens avons connu une Tour Eiffel à laquelle on accédait directement, tout au bout du tapis vert du Champ de Mars. <p>Ce sont toutes ces missions qui ne sont pas remplies par l'équipe municipale actuelle. Une Mairie consciente du joyau dont elle a l'administration devrait se consacrer à sa conservation et à sa mise en valeur et non à son altération systématique, sous des prétextes fallacieux, pour une politique de faux prestige. La méthode, nous ne la connaissons que trop : laisser un site se dégrader jusqu'à son délitement complet, afin de justifier de soi disant réformes (autre projet destructeur en perspective, et entrepris selon la même démarche, la place de la Concorde, où tout est désormais détruit)</p> <p>Nous n'avons que trop vu les résultats d'une politique de grands travaux aussi mégalomaniacs qu'inutiles et destructeurs du patrimoine, de l'image et de l'identité de Paris.</p> <p>S T O P.</p> <p>Le patrimoine de Paris n'appartient pas à la Mairie de Paris. Il appartient à la France, au monde.</p> <p>Carlotta Melzi</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos remarques, nous portons à votre connaissance les éléments d'information suivants :</p> <p>Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement de groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Aujourd'hui, comme vous le notez, le patrimoine végétal du champ de mars se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p>
2643	<p><i>Doublon 2642</i></p>	
2644	<p>Les grands travaux de la Mairie de Paris sont sujets à caution. À qui profiteront-ils? Défigurer le Champ de Mars en vue d'événements festifs est une hérésie. Paris est aimé de ceux qui y vivent ou viennent la visiter pour l'âme qu'elle a su garder, je pense à tous ces quartiers défigurés au cours des ans. Arrêtons le massacre, À terme chaque capitale ressemblera à une autre...</p> <p>Le Champ de Mars, avec ses allées non bétonnées, ses statues, son théâtre de marionnettes du déco d'Empire, ses kiosques fait partie du patrimoine de la ville. Moderniser tout ceci dans quel but? Cessons de détruire. Je suis outrée par cette gabegie.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2645	<p><i>Doublon 2642</i></p>	
2646	<p>Je marque mon opposition formelle à ce projet dont les retombées négatives sont largement sous-estimées. En outre le budget de la ville de Paris n'a pas besoin d'être dépensé très élevées alors que la dette ne cesse d'exploser.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2647	<p>MME BOYER MARLIN Françoise Je suis défavorable à ce projet trop dispendieux, nécessitant des travaux dont les nuisances seront insupportables pour nous autres habitants du 16^{ème}, et qui ne favorisent ni la vie de quartier ni la facilité de se déplacer Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2648	<p>Je suis absolument opposé au projet d'aménagement du site Tour Eiffel au détriment de son aspect actuel.</p> <p>J'estime qu'il y a bien d'autres besoins en réhabilitation et conservation du patrimoine de la ville de Paris.</p> <p>J'estime que ce patrimoine, qui est également celui des franciliens et de tous les français, est fortement dégradé.</p> <p>J'estime que les lampadaires historiques, fontaines, bancs de la ville sont dans un état de délabrement pitoyable, indigne des sacrifices que nos ancêtres ont consenti pour nous léguer la plus belle ville du monde.</p> <p>J'estime qu'il faut entretenir, réparer, réhabiliter et conserver, plutôt que de faire table rase du passé.</p> <p>Paris mérite mieux que des aménagements bling bling indigne de son histoire et de sa culture !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Pour répondre à vos remarques, nous portons à votre connaissance quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. Environ 30 millions de visiteurs le fréquentent chaque année, et subissent les ruptures liées à la circulation, les problèmes de confort climatique. En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Ainsi, dans le cadre du projet, 75 bancs à l'échelle du périmètre d'intervention sont ajoutés. Les bancs existants seront conservés, dont 58 seront rénovés.</p>
2649	<p>NON</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2650	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je refuse tout simplement que l'on dénature la capitale française par le biais de fausses promesses camouflées par des modélisations 3D. Nombreux sont les projets menés par la Mairie de Paris qui se sont soldés par des échecs cuisants, par un massacre du patrimoine historique.</p> <p>Nous n'en avons pas besoin, d'autant plus ce serait un gouffre financier qui provoquerait une large augmentation de la dette parisienne ayant déjà explosé le plafond sous l'incompétence de Mme. Hidalgo et l'aveuglement de ses sous-fifres.</p> <p>Enfin, pour toutes les raisons suivantes - il y en a beaucoup - je m'oppose à ce projet :</p> <p>https://twitter.com/qs75/status/1455589219355799553?s=21</p> <p>Cordialement, G.L</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2651	<p>Ce projet ignore les dimensions historiques du site. Il ne respecte les riverains et son seul objectif est d'accroître la fréquentation touristique massive. Cela va à l'encontre des objectifs de développement responsable qui devrait être suivi. Ce projet dénaturerait le site, réduirait les espaces verts, accroîtrait les emprises immobilières. Ce peuple doit être rejeté.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution. Nous portons à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des différents publics, visiteurs, touristes, Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Concernant les constructions nouvelles, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p>
2652	Doublon 2650	
2653	Doublon 2651	
2654	Je suis totalement opposé à ce projet déraisonnable et inesthétique qui dégradera et enlaidira encore un peu Paris, dans la continuité des actions et de la politique de la Maire de Paris et de ses alliés écologistes.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2655	<p>Non à ce projet. Le champ de mars actuel est un fleuron de Paris. Ce projet coûteux n'apportera rien de positif et détruira une fois de plus la beauté du patrimoine parisien. Paris n'est pas une aire de jeux pour des politiques mégalomanes en panne d'inspiration et de reconnaissance. Les touristes étrangers ne comprennent plus Paris et sont déçus. Les parisiens nés dans cette ville se sentent dépossédés. Un maire élu pour entretenir sa ville, pas la transformer pour flatter son ego.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2656	Doublon 2655	
2657	Doublon 2655	
2658	Doublon 2655	
2659	<p>Je trouve ce projet très clivant entre l'ouest et l'est de Paris. Il éloigne les parisiens de la vie parisienne. Il va augmenter les embouteillages, gêner les taxis, les touristes. Cela ne me semble pas une bonne idée pour la vie d'une capitale. Il vaudrait mieux éviter de détruire la végétalisation existante (Porte Dauphine et ensuite Porte de la Muette) plutôt que végétaliser des espaces qui sont des noeuds de circulation y compris pour les bus. C'est faire encore plus mourir la vie des habitants, les marchés, les boutiques qui n'auront plus que les gens de proximité qui peinent à aller faire leurs courses. J'en suis un parfait exemple car ne sort plus qu'occasionnellement de mon quartier au lieu d'aller faire mes courses dans les différents quartiers. Maintenant je commande de plus en plus sur internet pour éviter de me déplacer. En plus c'est un projet extrêmement cher que nos enfants rembourseront alors qu'il ne sert pas à grand chose. Je préfère que l'endettement serve à maintenir et créer des emplois et participer à la vie d'une capitale mondiale.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2660	<p>Le projet de réaménagement du Trocadéro et du Champ de Mars renforce plusieurs problèmes et n'améliore en rien le quotidien des Parisiens:</p> <p>1/ Pollution, bruit, embouteillages: La mairie de Paris souhaite réduire le nombre de véhicules sans assumer son choix au contraire de villes comme Londres ou Singapour. Le but ici est de provoquer le maximum de bouchons, de difficultés afin d'espérer décourager les automobilistes d'utiliser leur véhicule. Inutile donc de penser à utiliser un taxi, un vtc, permettre des livraisons et interventions d'artisans simples, avoir des services d'urgence rapides... Le projet va encore accroître les difficultés, augmentant la pollution atmosphérique et sonore, les risques liés aux ébranlements des usagers, ralentissant encore les déplacements dans la ville. Les transports en commun sont déjà surchargés pour ce qui est du métro et du rer, les bus sont très incertains et bondés aux heures de pointes... Évidemment personne ne semble penser aux familles à la Mairie, le jour où un enfant de moins de 4 ans sera capable de faire du vélo ou de la trottinette électrique n'est pas encore arrivé. Le report du trafic dans les rues proches va occasionner des accidents potentiellement graves. Il y a régulièrement des personnes dont des enfants renversés dans les rues proches qui accueillent beaucoup d'écoles. Plus de véhicules mèneront à plus d'accidents. Par ailleurs si le projet s'adresse aux touristes, la Mairie pense-t-elle qu'ils viendront en vélo? Le nombre de cars de tourisme sera encore plus importants dans un espace plus exigu. Il n'y a qu'à voir la porte Maillot qui a en ce moment la même configuration que ce qui est projeté (fer à cheval à double sens) pour se rendre compte du bazar que cela donnera.</p> <p>2/ A l'opposé de la quiétude et de l'adaptation du quartier pour les Parisiens: La mairie de Paris semble de plus en plus penser que le Trocadéro et le Champ de Mars sont des zones d'exposition permanentes réservées aux touristes. De très nombreux riverains ne souhaitent pas de ce projet. Il semble bien loin le temps où il était possible de profiter d'une promenade ou d'un pic-nic dans les jardins du Trocadéro et plus encore sur le Champ de Mars. Entre les concerts bloquant l'accès pendant plusieurs jours avant et après le concert, la construction du grand palais éphémère, les manifestations, installations d'oeuvres d'art temporaires, désinstallation de ces oeuvres, installation de Paris plage, désinstallation de Paris plage, utilisation du Trocadéro pour un défilé de mode, désinstallation du défilé... Il est rare d'avoir la possibilité d'un week-end sans contrainte ou interdiction pour profiter du quartier. Pourquoi ne pas utiliser le Parc André Citroën, le canal de l'Ourc ou le parc des Buttes Chaumont de temps en temps? A moins que les habitants des quartiers Champ de Mars et Trocadéro n'aient pas d'importance aux yeux de la Mairie centrale.</p> <p>3/ La dégradation volontaire du quartier comme justification de dépenses inutiles et non souhaitées: Les jardins du Trocadéro et le Champ de Mars étaient agréables et ne méritaient pas de travaux importants, un simple entretien régulier. Pourquoi dépenser des sommes astronomiques que les Parisiens ne souhaitent pas payer? Depuis plusieurs mois, voire années, les jardins du Trocadéro semblent être la cible d'enlaidissement systématique et refus d'entretien de la Mairie de Paris. Ce n'est pas limité à ce quartier mais entre les palissades installées au bout de l'esplanade ne servant à rien puisqu'on peut voir les 2 côtés des palissades et qu'il n'y a aucun travaux mais qui bloquent la vue sur le panorama anciennement habituel, travaux réguliers (dont certains pour réfection des voies ferrées, mais lesquelles?) et le manque d'entretien général et en particulier du bas des jardins et le refus des services de la mairie de collecter les détritus (matelas, bouteilles...) présents depuis des années malgré des signalements réguliers il semble que, comme pour les véhicules, pour faire passer des projets non souhaités, la Mairie souhaite embêter au maximum les habitants pour que de guerre lasse il n'y ait pas trop d'opposition. Par ailleurs la réfection récente de l'aire de jeux des jardins du Trocadéro sera détruite au passage mais qui paie encore?</p> <p>4/ Des travaux et encore des travaux: Le nombre d'interventions est exceptionnel dans de nombreuses voies autour du Trocadéro, ce qui occasionne des nuisances sonores et d'accessibilité. Le projet va cumuler puissance 100 les nuisances liées aux travaux pour une durée très importante. Et il est probable que malgré toutes les dénégations le projet ne soit pas fini pour les Jeux de 2024 malgré les probables nombreuses rallonges comme c'est si souvent le cas pour ce type de projet. Si le but est de pousser les habitants à déménager afin de transformer les logements en bureaux ou logements pour touristes type airbnb, il n'y aurait pas de meilleur moyen.</p> <p>Le projet n'apporte rien de positif pour les Parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos observations, veuillez trouver ci-joint quelques compléments d'information.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- L'étude sur le bruit met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'ADE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Loin d'être pensé au seul profit des touristes, le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes d'un public varié, touristes, visiteurs, Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Concernant le Champ de Mars, le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance : perte de vigueur notable des arbres d'alignement ; faible croissance annuelle de ceux-ci ; réduction de la perméabilité des sols ; chemins, allées et pelouses dégradées ; bordures détériorées, pelouses fatiguées ou l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Le projet contribuera à assurer une meilleure protection de ce patrimoine végétal : pelouses transformées en pelouses renforcées (espaces naturels, perméables et végétalisés) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Légère surélévation et bordures de pierre pour mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes, pose d'un revêtement adapté, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance (un exemple est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel).</p> <p>Les travaux sont, nous le comprenons, une source potentielle de stress. Leur phasage et leur organisation sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnements des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p> <p>A noter que les aires de jeux, manèges et autres activités seront maintenues sur le Champ de Mars et le Trocadéro</p>

n°	Contribution	Réponse
2661	<p>Résident de la rue de Longchamp, je suis très inquiet des reports possibles de circulation sur notre rue, qui est jusqu'à présent très calme.</p> <p>J'ai l'impression que ce projet est fait pour faire plaisir aux touristes mais au détriment de la qualité de vie des résidents.</p> <p>Il serait inadmissible que notre qualité de vie soit compromise par une circulation fortement accrue dans notre rue : le calme était un critère MAJEUR pour nous dans le choix d'un appartement.</p> <p>Nous craignons aussi d'autres désagréments (incivilités, saletés, débris, voire insécurité) lié à cette orientation touristique, dans un quartier qui est déjà fortement dégradé par l'activité touristique.</p>	<p>Bonjour</p> <p>Merci pour votre proposition, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Aucune évolution de trafic sur la rue Longchamp n'a été identifiée dans les études de circulation.</p> <p>Loin d'être pensé au seul profit des touristes, le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes d'un public varié, touristes, visiteurs, Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
2662	Ce projet est criminel. Comment imaginer que l'on peut laisser défigurer notre capitale par un maire? Paris n'appartient pas à son maire. Elle appartient à la France. I	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2663	Projet pas réaliste et dénué de tout fondement artistique et écologique. C'est un grand NON !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2664	Il faut garder le mobilier urbain de la Belle Époque qui donne son unité à Paris . Pourquoi faire une baguagerie ? Pourquoi retirer ce superbe bassin au milieu du Champs de Mars ? Non . Pourquoi réduire la largeur de la pelouse centrale du Champs de Mars ? Pourquoi ragoûter tous ces bâtiments inutiles si vous voulez vraiment végétaliser ? Il faut garder les magnifiques vases et les balustrades . Pourquoi vouloir dénaturer tout ce qui fait le style et l'identité de Paris ? Ce projet est ordinaire et impersonnel . Il ressemble à ce que l'on peut trouver dans n'importe quelle grande ville moderne sans âme et sans histoire .	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note</p> <p>Pour répondre à vos remarques, nous portons à votre connaissance quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. Environ 30 millions de visiteurs le fréquentent chaque année, et subissent les ruptures liées à la circulation, les problèmes de confort climatique. En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Pour répondre à vos questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet prévoit la création de 17 kiosques commerciaux et de 3 kiosques de sanitaires publics, soit 20 au total, contre 27 aujourd'hui. - La construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace afin de fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. - La largeur des pelouses du Champ de Mars proposée dans le projet est basée sur le Plan Guide du CdM développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). - La végétalisation bien constituée l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.
2665	Bonjour, Habitant le 16e au Troca. Je ne veux pas de ce projet qui n'apportera rien de bon à la vie de quartier. Je m'y oppose totalement. Je vous remercie, Bien à vous	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2666	Je suis absolument contre le projet de réaménagement du site «Trocadéro - Tour Eiffel - Champ de Mars» qui engendrera des problèmes de circulation, des nuisances sonores et un risque sécuritaire accru.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2667	<i>Doubleton 2666</i>	
2668	Allez vous faire les mêmes erreurs que dans vos îles près des berges de Seine et à l'entrée des égouts de Paris ? Vous vous faites écolo mais je ne sais pas où vous allez chercher vos paysagistes . Planter du lierre au pieds des arbres c'est du grand n'importe quoi ! Au cas où vous ne le sauriez pas le lierre est un parasite et étouffe les arbres . Il suffit de voir sur vos îles artificielles . Je trouve ce projet laid , cher et pas du tout écologique . Pourquoi retirer du mobilier urbain qui ne demande qu'un coup de peinture de temps en temps par des choses laides et qui vont encore demander du carbone et de l'énergie pour les construire. Vos bancs affreux en travers de chemin de fer pourrissent , ne sont pas confortables et en plus il faut abattre des arbres pour les faire. Vous appelez ça de l'écologie ? De qui vous moquez vous? Non je ne suis pas d'accord pour ce projet .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2669	JE SUIS OPPOSE A LA BETONNISATION DU CHAMP DE MARS	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2670	<i>doubleton 2651</i>	
2671	Je suis opposé à ce projet. Revenons en arrière, enlevons les grilles et rendons le site de la Tour Eiffel aux Parisiens et touristes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2672	Je suis triste d'apprendre la nature de ce projet qui va dénaturer l'un des sites mythique parisiens, l'âme de Paris. Le mur et la privatisation d'une des plus belles parties du champs de Mars est déjà un désastre pour les yeux et l'ambiance du lieu. Perte de liberté et d'émerveillement. Cessez le bétonnage intensif et la modernisation à outrance , gardons les vestiges d'une autre époque pour rêver un peu et s'évader. Les événements occasionnels sont intéressants pour la vie de quartier mais il faut préserver cet espace de nature pour flâner et se détendre. J'espère de tout cœur que la mairie de Paris va retrouver la raison et respecter les parisiens qui ont aussi besoin d'un havre de paix. Une parisienne de 50 ans qui aime sa ville et qui la voit se flétrir de jour en jour, perdre de sa superbe dans cette folie urbaine. Il faut préserver la magie et l'histoire !!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2673	Bonjour, Je suis contre ce projet qui va augmenter les embouteillages et donc la pollution dans Paris.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2674	Arrêtez de détruire Paris! Cette ville magnifique a été transformé en dépotoir crasseux et dangereux, où les racailles et migrants camés patrouillent à la recherche d'autochtones à attaquer, au milieu des déjections canines, des tags et des poubelles. En plus de ça vous détruisez le patrimoine, le mobilier urbain belle époque, les kiosques, les fontaines... Tout ça doit cesser!!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2675	Ce projet coûteux de transformation "moderne" du site historique de la tour Eiffel troxadero champ de Mars est une gabegie financière, écologique, architecturale, touristique entre autres. Remplacer des éléments naturels et classés par du béton est un non sens, faire disparaître le mobilier, modifier les perspectives, zacier les espaces de promenades en les rendant privatisables pour de l'événementiel dénote une vision "kleanex" jetable des sites concernés et de la ville en général. Hors le souci est que les défauts voire absence d'entretien actuels n'augmentent pas une valorisation du site à la hauteur de sa rayonnance internationale. La disneylandisation implique des moyens humains et financiers cet aussi une expertise et une cohérence incompatibles avec l'histoire et la géographie des lieux.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
2676	<p>Madame, Monsieur, En tant que parisiens parents de jeunes enfants nous nous opposons au projet de « rénovation » du champ de mars tel qu'il est présenté.</p> <p>1/ Pourquoi le théâtre de marionnettes ne figure il pas sur les plans ? Ce lieu historique qui a vu tant de générations d'enfants rêver et appeler Guignol devrait au contraire figurer au cœur de ce projet. La vie à Paris avec des enfants est particulièrement difficile et ce lieu est une aide précieuse le week-end ou pendant les vacances.</p> <p>2/ Les aires de jeux semblent oubliées. Or elles sont déjà insuffisantes et saturées quand on voit la foule d'enfants qui se presse sur les jeux après l'école et le week end.</p> <p>3/ Nous nous opposons enfin au remplacement du bâti et du mobilier historique, qui sont l'âme du champ de mars et devraient au contraire être restaurés.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>1 et 2/ Le théâtre de marionnette est conservé comme l'ensemble des jeux pour enfants déjà présents sur le champ de mars et les jardins du Trocadéro</p> <p>3/ Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
2677	<i>Doubleton 2676</i>	
2678	J'ai le souhait que les champs de Mars restent dans la configuration actuelle avec son authenticité et sans aménagement particulier pour le tourisme	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2679	je vote non au réaménagement	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2680	<p>Je suis contre ce projet. Pour une ville « verte », comment justifier qu'on supprime de la surface verte et qu'on bétonne les alentours?</p> <p>Ce projet fera perdre le charme et l'histoire du champs de Mars auxquels les parisiens et les touristes sont si attachés. Quid des nuisances de ces grands événements! Faites du beau au lieu de faire du béton!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Vous notez le charme et l'histoire du Champ de Mars. Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site et constitue une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Ainsi, le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). L'ensemble des choix concernant le mobilier urbain a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF).</p> <p>Vous évoquez enfin les événements. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
2681	<p>Je suis totalement contre ce projet . La vie des habitants du quartier va être impossible . Cet espace magnifique devrait être entretenu surtout non pas totalement détruit et saccagé de la sorte</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2682	<p>Bonjour, Je m'oppose fermement au réaménagement du site Trocadéro tour Eiffel Champ-de-Mars. Le centre de Paris devient déjà inaccessible. Cette partie ouest de Paris doit rester tel qu'elle est pour permettre une circulation encore un peu fluide ...ce quartier doit rester aéré pour le confort des habitants parisiens pour ceux aussi qui travaillent en banlieue et se rendent sur Paris voire même aussi pour les touristes ...l'aménagement actuel reste donc très bien tel qu'il est aujourd'hui. EN PLUS NOUS N'AVONS PAS LES MOYENS FINANCIERS POUR DÉPENSER DES SOMMES COLOSSALES NOUS VIVONS AU DESSUS DE NOS MOYENS DEPUIS TROP LONGTEMPS LE MONTANT DE NOS DETTES EST DÉJÀ EXORBITANT !!!! QUI VA PAYER???? ÇA SUFFIT ! les parisiens fuient Paris qui devient invivable...qui va avoir envie ou qui va pouvoir continuer à vivre dans cette ville ??? Avant de partir dans ces nouveaux travaux il faudrait mieux déjà s'occuper de la propreté, de la remise en état de quartiers insalubres voire même dangereux et surtout de la sécurité !!!! Bien à vous</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2683	Non au projet de réaménagement du site Trocadéro Tour Eiffel en raison du risque sécuritaire qui croît dans le quartier et qui devient insupportable (vol de montre, cambriolage, braquage, voitures dégradées)	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2684	e suis totalement contre ce projet qui va creer encore plus d'embouteillages et defavoriser les habitants du quartier	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2685	<p>Un projet de plus, présenté de façon à faire croire que les espaces verts seront préservés et améliorés or ça ne va pas être le cas. Nous ne souhaitons pas un Paris de l'événementiel où l'on ne pourra plus accéder au champ de mars pour une simple promenade!!! En effet, les pelouses sont déjà envahies de touristes et régulièrement bloquées par des installations pour des spectacles ou autre grande fêtes! De plus ces privatisations du champ de mars sont de plus en plus fréquentes et bruyantes! STOP!!!!</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2686	Nous ne voulons pas de ce projet ruineux	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2687	Je suis contre ce projet de réaménagement qui apporte beaucoup de nuisances aux habitants du quartier	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2688	Que de béton et de privatisation qui pousse à se demander si c'est vraiment nécessaire	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2689	<i>Doubleton 2688</i>	
2690	<p>en tant qu'habitant de l'avenue Paul Doumer, je suis totalement opposé à ce projet qui ne prend en aucun cas en considération les habitants du quartier, compte tenu de l'eau d'insécurité de l'actuel jardin du Torsadera la nuit, ce projet est complétement fou, et sera une zone de non droit et d'insécurité immense pour nos enfants.</p> <p>la seule considération que je comprends dans ce projet est idéologique et dogmatique d'élus de gauche sachant bien que le 17/15/7 ième sont des terres d'électeurs de droite.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2691	<p>Je suis contre le projet « Trocadéro-Tour Eiffel » qui va accroître l'insécurité et la délinquance déjà présentes (avec notamment les mineurs isolés qui traînent dans les jardins du Trocadéro) avec des trafics en tout genre. L'argent qui va être investi et qui va encore sur endetter Paris serait sans doute plus utile pour d'autres projets. Les problèmes de circulation que cela va entraîner n'ont pas du tout été anticipés.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2692	<p>Bonjour Madame, bonjour Monsieur,</p> <p>Une fois de plus, la mairie de Paris se permet de lancer un projet contre l'avis des riverains qui sont les premiers concernés. Ce comportement est honteux et préjudiciable aux habitants du 16^{ème} et s'il devait être validé donnera lieu à des procédures devant le tribunal administratif afin de faire obstacle à ce projet.</p> <p>En espérant que la mairie de Paris dont la dette avoisine les 8 milliards d'euros et qui a de très nombreux différents judiciaires saura cesser ces projets totalement ridicules.</p> <p>Cordialement,</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2693	<p>je suis totalement opposée à l'ensemble de ce projet établi sans aucune concertation , en particulier avec les riverains. fermeture absurde du pont d'Iena, habitant bd delessert, plus de possibilité de descendre vers la tour eiffel sans de longs détours polluants ect... ect...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de rappeler que deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>

n°	Contribution	Réponse
2694	Je suis contre ce projet qui dénature le quartier et crée de nouveaux obstacles aux parisiens. Non à la fausse végétalisation, non à la création de nouveaux espaces piétons pour les seuls touristes, non à la création de nouvelles surfaces de béton (les pistes cyclables sont toujours du béton et du goudron...). Paris n'appartient pas aux élus, qui ne sont que les représentants du peuple et des parisiens. Donc un peu d'humilité dans la gestion de la ville. Et pour finir. Avec votre mauvaise foi habituelle, vous classerez mon commentaire comme étant favorable au projet....	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2695	Un nouveau projet du maire de Paris qui outre le coût, va une nouvelle fois conduire à un trouble de la libre circulation de notre quartier du 16ème arrondissement !!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2696	Bonjour, Stop aux travaux qui défigurent le paysage ... je suis outrée par ce projet qui vient réduire les espaces verts, bétonner encore et toujours plus et qui fait de cet endroit une machine à "fric". Je suis contre ce projet dans son ensemble.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2697	Il est plus que décevant de constater qu'au nom du changement et de la modernité, ce qui fait l'âme de Paris va passer au rébus: le mobilier urbain, témoin d'une époque et d'un savoir faire va disparaître. Les kiosques, carrousel et théâtre de Guignol doivent rester et continuer à faire le bonheur des enfants. Ils rendent ce champs de Mars chaleureux et attrayant pour nos enfants. Les espaces verts, déjà insuffisants par beau temps, devraient être agrandis. Enfin, d'une façon générale, la bétonnisation galopante de notre espace public n'est pas du tout en adéquation avec les problèmes de hausse des températures, pollution et bruits dont notre capitale souffre à en déplorer...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Pour répondre à vos remarques, nous portons à votre connaissance quelques compléments d'information. Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. Environ 30 millions de visiteurs le fréquentent chaque année. Il convient donc d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est en ce sens une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Sachez que les aires de jeux, manèges et autres activités du Champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues. Le théâtre de guignol est donc conservé. Vous évoquez les espaces verts. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.
2698	Le projet est incongru et inutile. Bétonner les allées du Champ de Mars enlève toute la dimension historique du site, et diminue la végétalisation ! Ca n'a pas de sens. Comment les riverains vont-ils pouvoir profiter de ce parc historiquement ouvert à tous, et qui se ferme de plus en plus ? Dans vos projections, vous faites totalement abstraction du mur de verre qui entoure maintenant la Tour Eiffel, empêchant de passer en dessous comme nombre de riverains et de touristes avaient l'habitude de faire depuis plus de 100 ans. De plus, ce mur va s'étendre et vous ne le montrez pas sur vos projections 3D ce qui est une tromperie sur la nature du projet. Bloquer le pont d'Iéna à la circulation va encore plus encombrer la ville, et couper un axe essentiel d'accès entre le 15e, le 7e et le nord-ouest de la ville. Que ce soit très clair : je suis contre. Présentez un vrai projet de végétalisation du Champ de Mars, avec augmentation des espaces verts, en gardant l'aspect historique du site et là je vous dirai oui. Pour le moment, mon avis est un grand NON.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Pour répondre à vos remarques, nous portons à votre connaissance quelques compléments d'information. Vous évoquez l'enceinte de la Tour Eiffel. Celle-ci, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. Sur le pont d'Iéna, la circulation est en effet repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. La circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. L'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont". Enfin, nous voulons attirer votre attention sur les raisons qui justifient la pose d'un revêtement dans les allées du Champ de Mars. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an : le sol se tasse, sa perméabilité diminue... Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.
2699	Dénaturation totale du lieu pourtant tellement magnifique	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2700	NON !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2701	Le projet proposé est inapproprié à la flânerie dans un espace vert, il va apporter du stress supplémentaire dans une ville déjà championne de la densité qui manque de verdure et de parc. Laissez les écrans géants en périphérie, protégez le mobilier historique, plantez des arbres, déminéralisez et si vous voulez faire absolument du neuf pour prouver que vous servez à quelque chose en laissant votre empreinte narcissique: faites du beau, de l'elegance qui tient dans la durée, pas du street fashion qui se demodera dans 5 ans	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Concernant vos remarques, nous souhaitons porter à votre connaissance les éléments suivants : La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Ainsi, concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).
2702	Je suis contre ce projet qui entraînera un report massif de circulation dans mon quartier de résidence déjà fortement soumis à une circulation dense et bruyante.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2703	Ce projet est une honte. A nouveau il s'agit d'exploiter les espaces pour des événements au détriment d'une esthétique générale. A nouveau il s'agit de détruire un patrimoine culturel plutôt que de l'entretenir ET d'y ajouter des éléments contemporains.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
2704	<p>En tant que résident des alentours, je pense réellement que ce projet serait néfaste pour les riverains. Je vote évidemment contre. Ok la Mairie souhaite en permanence réduire la place de la voiture au profit des vélos/piétons mais il y a un moment donné où il faut daigner accepter que Paris n'est pas une dictature et que si l'ensemble des habitants concernés sont contre votre projet, il faut y renoncer.</p> <p>Les automobilistes sont des gens comme tout le monde qui n'ont rien fait de mal et rien demandé pour subir un tel acharnement à vouloir leur compliquer la vie.</p> <p>Concernant ce projet d'urbanisation, le quartier place du Trocadéro - Champs de Mars Tour Eiffel - École Militaire est justement connu pour accorder un espace immense aux piétons et touristes.</p> <p>Arrêter de vouloir modifier toute la structure de la ville de Paris ne va pas la tuer, je pense vraiment qu'il faut arrêter de vouloir faire des travaux partout.</p> <p>De plus, je ne vous apprends rien en disant évidemment que la fermeture du pont d'Iéna, de l'avenue des Nations Unies, de l'avenue Joseph Bouvard et la place Jacques Rueff, des avenues Charles Floquet et Emile Deschanel ne va faire qu'exporter la circulation dans les rues à proximité, pour empirer la circulation toujours plus. Il y a quelques semaines, j'ai passé exactement 23 minutes à l'arrêt sur le pont d'Iéna (oui à l'arrêt, littéralement, je n'exagère pas et je n'amplifie pas pour faire de l'effet). Cela produit évidemment beaucoup de pollution.</p> <p>Pour faire réduire la pollution dans Paris, changez votre stratégie de vouloir pousser les automobilistes à bout car ils ne demandent qu'à vivre tranquillement et en ont marre que leur simple trajet pour aller au travail soit déjà un enfer. Essayez plutôt de fluidifier les axes, ça fera tellement de bien aux parisiens.</p> <p>Je demande sincèrement à la Mairie de Paris de laisser la Place du Trocadéro et tout le quartier allant jusqu'à École Militaire dans sa configuration historique qu'elle a depuis 1 siècle, ainsi que le pont d'Iéna dont les voies cyclables sont désormais plus larges que celles accordées aux automobilistes et qui convient parfaitement que ce soit aux riverains, aux piétons.</p> <p>Les mairies des 16ème, 7ème et 15ème arrondissements, impactées par ce projet ont toutes voté contre. Les habitants de ces arrondissements sont contre. Alors, pour une fois, je vous demande de les écouter. Pour une fois, acceptez de faire une concession sur vos envies de travaux et cessez de prendre plaisir à irriter les gens qui n'ont rien demandé. Enfin, le quartier Trocadéro est réputé pour ses restaurants et discothèques fortement fréquentés par les parisiens qui s'y rendent en très très grande majorité avec leur voiture. Laissez leur continuer leur vie telle qu'elle est depuis toujours. A l'heure où je poste cet avis, exactement 2703 personnes se sont données la peine et ont pris de leur temps pour vous écrire et vous demander de renoncer à ce projet. Ces gens là ne sont pas des sous-gens. Ils méritent d'être écoutés et y ont droit.</p> <p>Ecoutez les. Laissez Paris tranquille. Laissez les parisiens tranquilles.</p> <p>Merci d'avance pour votre compréhension</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens, en prenant en compte les riverains. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera ainsi à améliorer la qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au quic-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant les déplacements automobiles, l'impact du projet sur ces derniers a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Le projet ambitionne en effet de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser leurs trajets, avec la création de zones et traversée piétonner, de pistes dédiées pour le cyclistes....</p> <p>Nous vous invitons à consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Comme vous le notez, un grand nombre de personnes ont participé à cette PPVE. Cette phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolution souhaitées. Après la fin de la PPVE et suite à l'analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
2705	<p>Bonjour</p> <p>Je m'oppose pleinement à cette proposition qui ne va nullement dans le sens de Paris et ses habitants. Résident depuis 18 ans (Paris 15), la ville n'a de cesse d'évoluer ces dernières années au profit des touristes et non plus de ses habitants !</p> <p>Oui, il faut des touristes à Paris, mais il ne faut pas faire de la ville un parc d'attraction. Les touristes viennent à Paris pour rencontrer l'histoire, être confronté à l'authenticité de ses quartiers, être baigné de romantisme, ... Pourquoi changer le Champs-de-Mars au vulgaire profit d'une seule société commerciale ?</p> <p>Pour les événements !?</p> <p>Mais parlons-en : Paris dispose déjà de grande place où accueillir des événements, pourquoi en rajouter ? Cela ne fera que mettre à l'abandon les sites existants !</p> <p>Est-ce que les sociétés de production (musicale) ont attendue ça ? Non, elle savent remplir des stades de France sans attendre après la ville ...</p> <p>Avez vous aussi déjà vu plusieurs événement à dizaines ou centaines de milliers de personnes se faire un même week-end / une même semaine / un même mois ? Les JO n'ont pas lieu en même temps que la coupe du monde de football que je sache ...</p> <p>Et le 14 Juillet, il n'a lieu qu'une fois l'an aussi si je me trompe</p> <p>Etc ... Etc ...</p> <p>Je confirme à nouveau ici mon opposition à ce projet du non -sens parisien.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2706	<p>Bonjour,</p> <p>Ce site à effectivement besoin d'être apaisé et sécurisé vu la colossale concentration des touristes.</p> <p>On peut regretter, encore une fois, les choix plus que hasardeux, du mobilier urbain et des revêtements de sols qui ne garantissent aucune durabilité. Sur ce lieux aussi emblématique, il faut conserver le mobilier urbain historique et si caractéristique de Paris. Ça ne semble pas être le cas.</p> <p>Enfin, qu'en est il des vendeurs à la sauvette ? Ce point n'est pas du tout abordé comme si ce sujet n'existait. Il aurait fallu au moins les faire représenter sur les visuels pour être au plus proche de la réalité.</p> <p>En l'état, je suis contre ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. Environ 30 millions de visiteurs le fréquentent chaque année, et subissent les ruptures liées à la circulation, les problèmes de confort climatique. En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Enfin, nous voulons attirer votre attention sur les raisons qui justifient la pose d'un revêtement dans les allées du Champ de Mars. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an : le sol se tasse, sa perméabilité diminue... Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p>
2707	<p>Une vive opposition à ce projet couteux, vide de sens, qui dégradera encore les conditions de sécurité et créera davantage de pollution sur les artères alentours de circulation.</p> <p>Cela enclavera le 16ème arrondissement.</p> <p>Déjà victime d'une agression dans ce périmètre cette année.</p> <p>Je vous remercie néanmoins de nous donner l'opportunité de nous exprimer.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2708	<p>Je suis opposé à ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2709	<p>Ce projet va faire perdre la vie au quartier Ce site est urbanisé depuis plus de 100 ans. Il va enclaver les personnes des quartiers alentours et empêcher la traversée d'est en ouest et d'ouest en est des services d'urgences et des transports en communs. Il y a vraiment d'autres sites où il convient de dépenser de l'argent.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2710	<p>il n'est pas question une seconde d'accepter ce projet. Nous sommes tous des habitants de Paris et nous voulons pouvoir circuler dans notre ville ? Les touristes passent bien après notre possibilités d'y vivre.</p> <p>Je dis NON et MILLE FOIS NON</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2711	<p>Nous sommes absolument contre ce projet qui ne fera qu'aggraver les problèmes de : circulation, la propreté et l'insécurité</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2712	<p>Ce deviendra toute la circulation qui transite par Trocadéro ? Il est impensable de la supprimer</p> <p>Ouvrir un espace libre à tous, sans contrôles, jour et nuit...permettra toutes sortes d'abus</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2713	<p><i>Doubleton 2712</i></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2714	<p>Le champ de Mars est un lieu emblématique des parisiens et des français. Pour avoir habité Paris quelques années, j'y suis souvent allée jouer à la pétanque, nous retrouver entre amis... gratuitement. Car je n'avais pas les moyens de sortir ni de partir en weekend. Laissez svp cette surface accessible à tous, ne privatisez pas cet espace vital au cœur de Paris. Conservez le charme Belle Époque qui a contribué au rayonnement international de Paris. Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le Champ de Mars est bien un espace ouvert et qui le restera.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
2715	<p>Projet qui tend à davantage isoler les quartiers. J'ai des amis de l'autre coté de la Seine, je suis âgé et marche mal donc je prends l'autobus. Que deviennent les trajets des 63, 82, 92 etc Diminuer le nombre d'autos diminue la pollution, diminuer le nombre de voies carrossables fait l'inverse, l'augmente et la déplace. Enlever un pont est le pire. Il faut garder ouvert pont Iéna, voies Motte-Picquet et Boulevard. D'accord pour le reste.</p>	<p>Bonjour Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Par rapport à votre question sur les lignes de bus, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>Concernant l'impact du projet sur les déplacements automobiles, vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p>
2716	<p>Je suis totalement contre ce projet coûteux pour les parisiens, orienté vers les touristes et qui va encore rendre la vie des résidents encore plus compliquée ! arrêtez vos projets de restriction de circulation si vous n'êtes pas capable de fournir des transports publics à la hauteur des attentes des résidents (le temps moyen d'attente entre deux bus au départ du champ de mars ne fait qu'augmenter, avec parfois plus de 20 minutes entre 2 bus).</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2717	<p>Cet aménagement c'est -la marchandisation du site; -la création de sols non-poreux -le retrécissement d'espaces verts; -l'abattage d'arbres c'est un projet -contre l'équilibre écologique (les toits ne remplacent pas des espaces verts, les sols non-poreux sont nuisibles à l'écoulement des eaux, les arbres anciens apportent leur ombre et leur fraîcheur), -contre les promeneurs et les familles</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments d'information, en lien avec vos remarques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est prévue sur le site, avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire. Il s'agit de 17 kiosques, au lieu des 27 kiosques actuels - La végétalisation : constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre. Les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels. - 222 arbres seront plantés, soit un bilan positif de 180 arbres. - Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens, à la performance environnementale du projet, à la biodiversité, à la lutte contre les îlots de chaleur et à l'amélioration de la perméabilité des sols L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
2718	<p>Laisser une trace architecturale lors de son mandat est compréhensible, réduire les espaces verts dans une capitale est par contre inadmissible. Supprimer ou remplacer du mobilier urbain art-Deco art-nouveau est la perte de l'identité parisienne. Comment peut-on soutenir un tel projet ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance les éléments d'information suivants.</p> <p>Loin d'être réduite, la surface d'espace vert est accrue. La végétalisation constitue en effet l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site, en recherchant l'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Ainsi, concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
2719	Doublon 2717	
2720	Doublon 2718	

n°	Contribution	Réponse
2721	<p>La réalisation de ce projet aura des conséquences catastrophiques prévisibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Economiques : embouteillages monstrueux du centre de Paris, d'où réduction importante de l'activité économique à tous les niveaux • Touristiques : altération de l'ambiance et difficultés de déplacement mettront en valeur les sites étrangers concurrents • Sanitaires : l'aggravation des difficultés de circulation provoquera une accumulation supplémentaire de gaz toxiques • Humaines : les difficultés accrues des déplacements en ville avec les risques liés au désordre général accentueront la deshumanisation de la ville, l'accroissement du sentiment de limitation de liberté de déplacement et d'injustice (vive les taxis) • Le temps de déplacement des travailleurs les chassera de la ville vers la province • Que deviendront donc les handicapés ? • Financières : qui paiera ? 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments d'information complémentaires.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>- Vous nous alertez sur les conséquences pour le tourisme et les conséquences humaines. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>- Concernant l'accessibilité pour les personnes handicapées, la piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Cependant, la colline de Chaillot présente un défi de connectivité dans la chaîne de déplacements pour les personnes à mobilité réduite. En effet, les accès au Parvis des Droits de l'Homme et à la Fontaine présentent des rampes importantes. La proposition de l'esquisse au concours, qui prévoyait d'installer des ascenseurs devant le Palais de Chaillot, ne pourra pas être retenue en raison de la complexité de l'installation des ascenseurs devant les façades historiques du Palais de Chaillot et pour des raisons de coût. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade.</p> <p>Enfin, le nombre de places de stationnement PMR est revu à la hausse (+9 places sur l'ensemble du site).</p>
2722	<p>Je suis très inquiet de 2 effets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nuisance sonore et propreté L'utilisation de ce nouvel espace public semble privilégier les touristes ou la programmation d'événements au détriment des résidents. L'expérience de l'été 2021 où le site historique des fontaines du Trocadéro a été occupé par des installations temporaires a été un désastre. Site historique dénaturé, nuisances sonores extrêmes, événements sans aucun rapport avec le site, salété inacceptable, délinquance etc... - Détournement du trafic automobile. La réduction de l'espace public alloué aux voitures fait du sens. Mais de là à fermer un des grands parisiens en coupant des quartiers entiers, cela ne correspond à rien de raisonnable. On pourrait simplement agrandir les trottoirs, rajouter des vraies pistes vélo et réduire le nombre de voies pour les voitures sans les supprimer toutes pour autant. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments d'information complémentaires.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipées d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne en effet de rééquilibrer l'espace au profit des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p>

n°	Contribution	Réponse
2723	<p>Après avoir attentivement étudié, en tant qu'habitant voisin du Champ de Mars, nous déplorons plusieurs points :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contemporanéisation des mobiliers qui font pourtant le charme du Champ de Mars (et du reste de Paris ...) - création d'immeubles sur l'emprise du champ de Mars, même végétalisé semi-enterré, ce n'est pas normal - diminution de la superficie des pelouses et quid des manèges et autres concessions (petites voitures à pédales, etc...) - destruction des fontaines pour les remplacer par des fontaines contemporaines toujours aussi insipides ! - dégâts sur les jardins latéraux qui ne demanderaient qu'à être améliorés et bétonnés des allées <p>Le Champ de Mars mérite beaucoup mieux.</p> <p>Quant au pont du Trocadéro on gagnerait à le laisser à la circulation, quitte à agrandir le tunnel devant la Tour Eiffel sur toute la longueur du Champ de Mars et à en faire un second côté 16ème.</p> <p>Il faudrait aussi améliorer les espaces verts du Trocadéro pour les rendre plus accueillants y compris le soir (ce aussi dans une optique de sécurisation)</p> <p>Le Champ de Mars mérite beaucoup mieux que ce projet et, pour un coût moins élevé !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments d'information complémentaires</p> <p>- Concernant le projet paysager pour le Champ de Mars.</p> <p>Le patrimoine végétal du site du champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>- Concernant le mobilier urbain : l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>- concernant les constructions : celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site ; le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et leur architecture dénote en termes de qualité souhaitée pour ce monument historique. Compte-tenu de leurs fonctions et usages, ils ne peuvent être réimplantés hors site</p>
2724	<p>Totalement contre ce projet qui va défigurer le Champ-de-Mars en réduisant la surface des pelouse, en cimentant des allées, en abattant des arbustes d'ornement et autres arbres, et en créant des commerces destinés au touristes</p> <p>Totalement contre l'aménagement prévu de l'entourage de la Tour Eiffel, avec bagageries et suppression de la flore</p> <p>Le Champ-de-Mars doit rester un jardin au profit des Parisiens et des touristes, et non un parc d'attractions et le lieu de festivités perpétuelles.</p> <p>Rappelons que ce parc comprend aussi de nombreuses espèces d'oiseaux qui en seront chassé par le surplus d'activités</p> <p>Et n'oublions pas que c'est un îlot de fraîcheur par temps de canicule, et qu'en créant des îlots de chaleur (allées cimentées) et des pelouses "techniques", on en fait un espace artificiel</p> <p>Cela fait presque 60 ans que j'y vais, et je déplore le manque d'entretien actuel, l'absence d'élagage des arbres, et la disparition des parterres fleuris.</p> <p>Sans parler des nuisances engendrées par le "Grand Palais éphémère", et l'invasion des rats!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2725	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis absolument CONTRE LE PROJET pour les raisons suivantes :</p> <p>Argument 1 : réduction absurde d'1/3 de la pelouse du Champ de Mars et suppression des massifs (là où il y actuellement les jolis petits sapins taillés en forme de cône)</p> <p>Argument 2 : ajout de contours en béton autour des pelouses en lieu et place des élégantes bordures actuelles (mais pourquoi ??)</p> <p>Argument 3 : les pelouses deviennent des pelouses techniques ...</p> <p>Argument 4 : On parle même de la suppression du bassin de la place Jacques Rueff qui est en panne depuis des années du Champ de Mars et son aspect abandonné incitent difficilement ses visiteurs à le préserver et à prendre soin de l'espace qui les entoure. » (Page 10 du doc 4.2.4.3). C'est hallucinant d'écrire cela ! La solution est pourtant simple : un meilleur entretien de la part de la Ville qui en a la charge !</p> <p>Il est d'ailleurs à noter que, sur l'état général du Champ de Mars, la Mairie de Paris écrit noir sur blanc : "L'état de vétusté du Champ de Mars et son aspect abandonné incitent difficilement ses visiteurs à le préserver et à prendre soin de l'espace qui les entoure. » (Page 10 du doc 4.2.4.3). C'est hallucinant d'écrire cela ! La solution est pourtant simple : un meilleur entretien de la part de la Ville qui en a la charge !</p> <p>Argument 5 : les arbres prévus sur le Pont d'Iéna ont (déjà) disparu des visuels du projet. En effet, la Mairie a finalement admis que planter des arbres sur un pont, par hypothèse, cela ne fonctionne pas. Les jardinières en pot font donc office de nouvelle végétalisation. Il est fort probable qu'à l'image des autres jardinières en pot que l'on retrouve partout dans Paris, elles finiront avec des tags, sans aucune plante et serviront de poubelles.</p> <p>Argument 6 : construction de nouveaux kiosques (moches), de bagageries, de sanitaires. L'artificialisation des sols bat son plein. C'est actuellement en non-conformité avec le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris qu'il faudra donc modifier en conséquence.</p> <p>Argument 7 : surexploitation du site à des événements festifs</p> <p>Argument 8 : fermeture de la circulation sans étude d'impact. Or, les conséquences pour le 7e seront majeures et les embouteillages se répercuteront partout : avenue Rapp, Bosquet, saint Dominique, Cognac Jay, Quai d'Orsay, rue de l'université, etc... Aller et venir dans le 7e, le 15e, le 16e, et Boulogne va virer au cauchemar. Le Pont de l'Alma, déjà très saturé, va être totalement bloqué (et par ricochet, tout autour, des deux côtés de la Seine).</p> <p>Argument 9 : la question de la sécurité de cette nouvelle esplanade géante n'est tout simplement pas envisagée.</p> <p>Argument 10 : la Ville en a-t-elle les moyens ?? Eu égard à la dette abyssale, la réponse est bien sur non. Alors pourquoi se lancer dans un tel projet (déjà) mal pensé...?</p> <p>Donc NON NON NON.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance : perte de vigueur notable des arbres d'alignement ; faible croissance annuelle de ceux-ci ; tassement des sols ; dégradation des allées, pelouses ; bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>C'est pour répondre aux problèmes soulevés par ce constat que le projet prévoit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la transformation des pelouses en pelouses "technique" c'est à dire renforcées et conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Les pelouses techniques ne sont pas artificielles, mais des espaces naturels, perméables et végétalisés. - la surélévation et l'ajout d'une bordure de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. - un revêtement adapté, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. - Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. <p>Contrairement à ce qui a pu être dit et diffusé sur internet, le projet ne prévoit pas la suppression de la fontaine située Place Rueff (image issue de la Vision 2030 du concours, hors projet).</p> <p>Vous parlez d'artificialisation. Bien au contraire, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
2726	<p>je suis défavorable à ce projet coûteux qui va encore désorganiser un peu plus les 7e, 15e et 16e arrondissements, avec des reports de circulation dans les voies alentour, un risque sécuritaire qui ne cesse d'augmenter. Arrêtons le grand n'importe quoi !!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2727	<p>Le quartier est déjà extrêmement "touristique". La priorité serait de le nettoyer pas d'engager de nouveaux travaux pharaoniques. Quand je me suis installé, les rues étaient propres, les poubelles vidées et les feuilles ramassées en automne... Nous n'avons pas besoin de ces travaux supplémentaires qui vont nous pourrir la vie jusqu'en 2026 (si pour une fois les délais sont respectés...).</p> <p>NON à ce projet délirant pour les habitants.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2728	<p>Votre projet est uniquement virtuel. Il est fait comme si on pouvait "faire du beau" sans tenir compte des contraintes locales et ignorant complètement le quotidien des riverains. Il est vrai que depuis quelques années le Champ Mars est devenu une "vogue populaire" où vous installez ou désinstallez constamment du matériel exigé par les différents événements.</p> <p>L'expérience nous prouve que vous serez incapables de gérer l'entretien du jardin sophistiqué que vous voulez nous imposer. Vos rêves ne tiennent pas debout face à la réalité des exigences d'un tel défi.</p> <p>La circulation autour du site pourrait devenir un enfer. A ce propos je vous invite à faire un essai IN SITU afin d'avoir une image le plus proche possible des conséquences de votre projet. Ce ne sont pas les études d'impact de différentes rues qui pourront vous éclairer. Il faut une étude globale en tenant compte des petits axes aujourd'hui négligés.</p> <p>Soyez modeste. Corrigez inlassablement les défauts actuels du site au lieu vous lancer dans de tels aventures!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2729	<p>Le projet est à l'image de la maire de Paris, un désastre. Le budget dérape, les impacts de sécurité et de trafic du quartier n'ont pas été correctement évalués. Les responsables (mairie de Paris & autres responsables poussant pour le projet) devraient être tenus légalement responsables des dérapages budgétaires et des conséquences du projet - c'est un peu facile de lancer n'importe quel projet et ne pas être redevable / responsable ni du budget ni de son impact (dans la vie "réelle" c'est le cas ! appliquons les mêmes règles aux responsables publics!). Bref, il faut stopper ce projet au plus tôt tant que la partie financière et les conséquences (sécurité / trafic / etc.) ne sont pas claires et maîtrisées.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2730	<p>non à la ghetto-isation du 16è, arrondissement dans lequel j'habite et dont il est de plus en plus difficile de sortir</p> <p>non à la gabegie et aux dépenses irraisonnées dans un contexte d'accroissement anormal de l'endettement de Paris.</p> <p>non à une ville dédiée qu'aux touristes, retraités, étudiants, chômeurs, ; place à ceux qui travaillent et qui gèrent avec sérieux leur budget</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2731	<p>Je suis résident du quartier du Trocadéro et je suis totalement contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2732	<p>NON, on ne veut pas de votre projet! https://www.sosparis.org/2021/10/30/futur-champ-de-mars-privatisation-betonisation-et-rupture-esthetique-2/</p>	<p>Bonjour, Le registre de la PPVE n'est pas une plateforme pour relayer de l'information. Il est destiné à recueillir vos observations et vos questions.</p>
2733	<p>J'habite à proximité de la tour Eiffel je suis totalement opposée à ce projet qui va poser de graves problèmes de circulation et de sécurité, en enclavant cette zone dans Paris. Paris n'est pas une ville musée et ne peut pas être réservé aux vélos, piéton, et bus de tourisme. Ce projet est insensé.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2734	<p>C'est d'un grand non-sens de vouloir supprimer des espaces verts au profit de structures en bois, béton ou autres ! Je croyais que Mme Hidalgo avait été élue car écologiste... Par ailleurs, la privatisation de ces espaces, au détriment des touristes, promeneurs et riverains et aussi une politique incompréhensible pour une mairie qui se dit de "gauche". Sans parler du chaos provoqué par la modification substantielle à la circulation, qui est déjà très difficile. Mme Hidalgo, c'est très bien de rendre des espaces aux piétons, mais il faut faire les choses avec intelligence, vous ne pouvez tout simplement espérer que les gens lâchent leurs voitures alors que les transports publics ne sont pas à la hauteur ni dimensionnés pour une part modale plus importante ! Il faut faire de parking relais, de voies dédiés aux bus, taxis, VTC, des BHNS, de vraies pistes cyclables... Je dis NON à ce projet et j'espère que les décideurs prendront en compte les observations des riverains et que cette PPVE n'est pas un exercice de démagogie "participative".</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2735	<p>Je suis opposée au projet d'aménagement présenté par la Mairie pour des raisons environnementales (le projet détruit la trame verte existante pour la remplacer par des « touches » de vert qui seront mal entretenues comme partout dans la capitale), patrimoniales et esthétiques. Je souhaite que l'image de Paris et de ce site soit préservée. Je ne fais pas confiance à l'équipe actuelle pour réaménager plus avant la Ville.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p>
2736	<p>Je souhaite faire savoir ma désapprobation sur ce projet d'aménagement qui, une fois de plus, va à l'encontre des intérêts des habitants ! Outre les problèmes de circulation qui vont se déverser sur notre quartier, cet aménagement utopique ne réponds pas aux soucis de sécurité et de propreté. Je n'y vois qu'une tentative de création d'un espace "privatisable a souhait", l'esplanade du trocadéro étant déjà trusté par des événements plus privés que publics. L'enclave entre Trocadéro et les Champs Elysées va devenir invivable avec les 2 projets de "piétonisation" concomitants. Avant de penser ce type d'aménagement touristique, pensez d'abord aux habitants, sécurisez leur bien être et confort, et ensuite un projet pourra être pensé AVEC NOUS ! Paris doit être un ville VIVANTE, et ce sont nous, les habitants, qui en sont le poumon. Ne l'oubliez jamais. Bien cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous portons à votre connaissance quelques éléments complémentaires en lien avec vos remarques.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. Vous évoquez le Trocadéro : à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Concernant la propreté, aujourd'hui, les espaces publics ne sont pas en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien (viaz la protection des pelouses, la protection des pieds d'arbre, etc) et à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93)</p> <p>Concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>

n°	Contribution	Réponse
2737	<p>Bonjour,</p> <p>Habitant du 16 arrondissement de Paris depuis plus de 10ans, respectivement près du Trocadéro et de la Muette, je suis interloqué par ce projet qui ne tient absolument pas compte de la vie des habitants de l'arrondissement.</p> <p>Le 16ème est un arrondissement très familial, doté de nombreuses écoles et la circulation doit y être fluide pour permettre une vie agréable.</p> <p>On doit pouvoir y venir et y circuler sans contrainte, notamment en voiture.</p> <p>En effet, l'arrondissement et grand et les transports publics ne suffisent pas à permettre des déplacements facile, notamment lorsque vous avec une famille de 2 ou 3 enfants, comme cela est fréquent.</p> <p>Avoir une famille et des enfants à Paris implique de disposer d'un véhicule et cela n'a rien de choquant, bien au contraire, surtout à une époque où ceux-ci sont de moins en moins polluants.</p> <p>Ecole, activités sportives, commerce, etc. tout doit être fait pour un accès facile et facilité, ce qui n'est absolument pas le cas avec le projet actuel qui va totalement bloquer les grands axes de circulation qui mène à la place du Trocadéro.</p> <p>Cette place doit être ouverte, large et aérée, tout comme elle l'est actuellement et même d'avantage, pour faciliter les grands flux et permettre une circulation fluide des personnes et des véhicules, quels qu'ils soient.</p> <p>Au lieu de concentrer le flux de circulation, il faut réduire la taille de la place centrale qui est inutilisée et revoir les voies de circulation, pour permettre, grâce à des accès élargis, des déplacements plus simple en provenance de toutes les artères qui irriguent cette place essentielle.</p> <p>Comment allez vous expliquer aux enfants que leur parents sont en retard pour relever la nounou, ou aller au sport ou les voir au spectacle à cause des embouteillages que cela va causer.</p> <p>On voit déjà le résultat avec l'avenue KLEBER, qui devrait être en deux fois deux voies, ce qui faciliterait tellement les choses.</p> <p>La remarque est la même pour le bas du Trocadéro, où la circulation est essentielle, pour garantir, là encore, la respiration de l'arrondissement en terme de flux mais aussi, la sécurité de cette zone très touristique.</p> <p>La circulation d'abord, car cet axe est très emprunté pour circuler dans Paris, qui reste là encore une grande ville dans laquelle on doit pouvoir se déplacer facilement.</p> <p>Les flux vers la rive droite, la tour eiffel, le 7ème et le 15 ème sont essentiels et nécessaires, pour favoriser les échanges.</p> <p>Familles, personnes âgées, touristes, tous utilisent des véhicules, en complément des transports en communs (souvent sales et dangereux d'ailleurs car peu sécurisés en comparaison de ce qu'il se fait à l'étranger - mais c'est là un autre chantier colossal et pourtant crucial).</p> <p>Il faut donc fluidifier la circulation, élargir les voies, et bannir les voies "simples" au profit des voies doubles, permettant notamment la circulation des ambulances, pompiers, officiels, et autres en cas d'embouteillages.</p> <p>Car c'est aussi un vrai sujet que celui de voir une ambulance coincée dans les embouteillages créés par certains aménagements.</p> <p>Qui ira expliquer à une maman que son enfant est décédé à cause d'un problème de flux de circulation ou à un petit garçon qu'il ne reverra plus son père ou grand père car l'ambulance ne sera pas arrivée à temps. Cela n'est pas admissible en 2021 et ne sera pas plus dans l'avenir.</p> <p>La piétonisation est donc un choix qui doit être revu.</p> <p>Des évolutions sont surement possibles mais en tenant compte d'impératifs de "vie" et surtout de ce que veulent les "habitants" et les parisiens, pas les touristes, certes nombreux et "rentables" mais qui ne doivent pas faire oublier l'âme de paris, à savoir les parisiens.</p> <p>Trop peu à s'exprimer et résigné, il appartient aux élus de les protéger et de placer leur intérêt au centre de toutes les discussions, ce que ce projet ne fait pas.</p> <p>Surtout le vrai sujet de cette zone est la sécurité des habitants, qui n'y viennent que rarement à cause de l'ambiance qui y règne.</p> <p>Le malaise est palpable dès que vous arrivez sur la zone du bas du Trocadéro.</p> <p>Son aménagement actuel doit en effet être totalement revu et les voleurs, et autres vendeurs à la sauvette, doivent disparaître, ce que d'autres ont parfaitement réussi en Europe ou ailleurs.</p> <p>A ce titre, la présence de flux de véhicules multiples est un bon moyen d'éviter les zones de stagnation.</p> <p>Je souhaite que cette contribution fasse réfléchir et réaliser que le projet actuel n'est ni souhaitable ni réalisable, dans l'intérêt des habitants du 16ème arrondissement et plus généralement des parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Cette dernière appelle de notre part quelques compléments d'information.</p> <p>Vous nous alertez sur les impacts du projet sur les déplacements automobiles. Ces derniers ont été particulièrement étudiés. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Au Trocadéro, le projet prévoit une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. L'amphithéâtre de verdure créé est propice à la détente et à la contemplation, offrant un point de vue unique sur l'axe historique du site. Des services et point d'informations stratégiquement placés viennent accueillir et renseigner visiteurs et parisiens.</p> <p>A noter que sur le Pont d'Iéna, la circulation, repensée pour aménager un large espace à destination des piétons, sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p>
2738	Non au projet désastreux : Tour Eiffel ,Champ de Mars , Trocadéro .	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2739	Je suis contre ce projet pharaonique et mal pensé.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2740	<p>Le projet va nettement dégrader la vie des riverains et l'accès à leur domicile, pour des bénéfices très discutables.</p> <p>D'autre part, les priorités de la Ville de Paris doivent s'orienter davantage vers les problèmes urgents que sur des projets à longs termes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la dératisation, - la propreté, - l'achèvement de tous les chantiers en cours, - l'augmentation des places en crèche des quartiers périphériques, - trouver des solutions à l'insécurité de certains quartiers difficiles, - l'équilibre des comptes publics afin de ne pas assommer les parisiens d'impôts. <p>Cela n'avance pas assez sur ces points pour se permettre de lancer de nouveaux projets d'ampleur. Ce qu'attendent les parisiens de la mairie de Paris, c'est avant tout de gérer les priorités.</p> <p>Enfin, les finances de la ville ne nous permettent pas le lancement de tels travaux aujourd'hui.</p> <p>En résumé, je ne souhaite pas que ce projet se réalise pour toutes ces raisons.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2741	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je m'oppose au projet d'aménagement Tour Eiffel, Trocadéro, Champ de Mars. Je ne souhaite pas que ces quartiers soient enclavés. J'en ai assez de la dictature de Madame Hidalgo, qui détruit et endette notre ville depuis des années.</p> <p>Claire de Badereau Paris 16ème</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2742	Parfaitement opposée à ce projet farfelu qui aura pour principale conséquence de diminuer encore la qualité de la vie de quartier en engendrant des reports massifs de la circulation sur le secteur Trocadéro, sans parler de cette terrible idée de fermeture du pont d'Iéna. Paris ce n'est pas Disneyland, ça suffit, économisez notre argent et laissez-nous tranquilles, je vous en prie.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2743	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je m'oppose au projet d'aménagement du site TOUR EIFFEL, Champ de Mars et Trocadéro qui va nuire aux habitants de ce quartier et endetter la ville plus encore.</p> <p>Victoire Lemaigre du Breuil</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2744	Bonjour, Je m'oppose au projet de Madame Hidalgo Tour Eiffel, Champ de mars Trocadéro consistant à transformer nos quartiers en parc d'attraction pour touristes. François-Jean Daehn	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2745	Bonjour, En tant que riverain, je m'oppose au projet déliant Tour Eiffel, Champ de Mars Trocadéro de transformer nos quartiers en zone touristique et d'endetter la ville toujours plus.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2746	Tout simplement, NON.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2747	Je ne suis pas favorable à ce projet qui va complexifier les déplacements des riverains et générer des problèmes de sécurité	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2748	Après prise en compte du projet complet « Trocadéro - Tour Eiffel - Champs de Mars » Je suis avant tout contre la modification apportée au plan de circulation du pont d'Iéna et à la place du Trocadéro. Pour le reste, ce projet coûteux va venir s'ajouter à la perte abyssale de l'organisation des jeux olympiques de 2024 à Paris, de l'ordre de plusieurs milliards d'Euros, comme ceci a été le cas pour les villes qui les ont organisés précédemment. De plus, ces jeux n'ont rien à faire dans Paris intra-muros. Nous n'avons pas besoin de touristes supplémentaires dans cette partie de Paris déjà largement pourvue, ni d'odeurs de grillon, ni de poubelles qui débordent, ni de vélos et de trottinettes supplémentaires sur les trottoirs où le plaisir est gâché par ces engins qui roulent beaucoup trop vite. Comme vous l'aurez compris, je suis totalement opposé ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note Nous portons à votre connaissance quelques informations complémentaires en lien avec certaines de vos remarques. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".
2749	Le projet actuel ne permet pas de réguler le flux de millions de touristes parcourant le site. Des propositions : - limiter strictement le nombre d'événements sur le Champ de Mars, qui s'ajoutent à ce flux (ex. Saut Hermès retour à Longchamp). - Clôturer les pelouses centrales pour interdire les piques-niques. En contrepartie, équiper une zone de pique-nique sur le quai bas, entre Pont d'Iéna et Pont de Bir Hakeim. - Compléter l'interdiction de la circulation sur la place Ruef en prévoyant un voie de circulation pour les bus RATP et en végétalisant les parkings latéraux, peu occupés. - Limiter et harmoniser les kiosques de vente de souvenirs ou de boissons, souvent hideux et disparates. - Ouvrir un passage sous la Tour Eiffel, du Pont d'Iéna à la place Ruef, un axe de circulation aujourd'hui disparu. - Eliminer les parkings encadrant la Place Joffre et les transformer en jardins. - trouver des solutions pour la pollution des autocars touristiques (bus à étages électriques, parking en banlieue et navette pour les autres ? Guy Nicole	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note Nous portons à votre connaissance quelques informations complémentaires en lien avec certaines de vos remarques - La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement de groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. - Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire. - Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus des arrêts des lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.
2750	Il me paraît indispensable de maintenir des voies de circulation entre le Trocadéro et le champ de mars et leurs alentours, afin d'éviter l'engorgement tout autour du périmètre piétonnier, avec toute la pollution que cela engendrerait et tous les inconvénients de temps perdu pour les riverains. La forêt urbaine prévue ne peut pas exister, vu la profondeur nécessaire pour les racines des arbres: il vaudrait mieux planter davantage sur le champ de mars ou les jardins du Trocadéro pour verdifier l'endroit. Ce projet n'apporte rien à l'écologie et ne peut que gêner tous les riverains: il doit être abandonné	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2751	Je ne souhaite pas la réalisation de ce projet, je suis contre ce projet et m'y oppose.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2752	Je suis étonnée du projet de la mairie. Comment une mairie prétendue écolo s'autorise un tel projet? - bétonnage des contres-allées, source de chaleur l'été alors que l'on vient sous les arbres pour la fraîcheur et le bien être qu'apporte les arbres. - suppression du mobilier urbain alors qu'il répond à son rôle et qu'il fait partie du patrimoine et de l'histoire de Paris. Belle Époque avec un mobilier étudié, une importance accordée aux détails... la culture du beau (qui manque tant aujourd'hui). - lieu de repos, de rencontre, de jeu (le jardin d'enfant y a toute sa place). - la construction des nouveaux bâtiments n'est pas appropriée. Elle participe l'augmentation de la chaleur l'été et Paris est déjà assez bétonné! - le jardin anglais: lieu de déambulation dans le parc. Un peu de culture c'est important. Il serait plus judicieux de le mettre en valeur mais que réent pas d'y toucher! - la bassine au milieu de champ, c'est l'histoire aussi. Qu'il soit entretenu et mise en valeur. Laissons Paris aux parisiens. Entretien ce qui existe et fonctionne depuis des siècles. Les JO (non voulu par les parisiens, ça fait 32 ans que je vis ici, je sais de quoi je parle) sont temporaire. Pour 1 mois de manifestation, pas besoin de continuer à augmenter la dette déjà abyssal de Paris! D'ailleurs le site a déjà accueilli un événement mondiale (cf l'exposition universelle). Redorons Paris avec ses beaux mobiliers, jardins et arbres! Laissons les habitants profiter de cet espace et rendez nous l'accès à Tour Eiffel!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Vous évoquez plus précisément les contres-allées. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est pas adapté au piélinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Le Champ de Mars a bien vocation à rester un lieu de repos, de rencontre et de jeu : à ce titre, nous précisons que les aires de jeux, manèges et autres activités du Champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues. La fontaine Place Rueff sera également conservée.

n°	Contribution	Réponse
2753	<p>Je vote contre le projet en raison d'un dérapage budgétaire important. En raison des années de chantier avec nuisances. un flou sur la partie du projet livrable après les jeux olympiques. Un projet ne tenant pas compte des riverains et des parisiens, uniquement axé sur le tourisme. Un projet ne tenant pas compte de la tranquillité et de la propreté dans une ville déjà très affectées par ces défaillances.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Pour répondre à vos remarques, nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments d'information complémentaires.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>Vous vous inquiétez sur les nuisances liées aux chantiers. Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p> <p>Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p> <p>Loin d'être pensé pour les seuls touristes, le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Au vu de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
2754	<p>En qualité de résidente rue Vineuse je considère ce projet totalement inconcevable. D'une part pour les dépenses astronomiques non indispensables, les gênes occasionnées par encore des travaux interminables. D'autre part, âgée de bientôt 77 ans le stationnement de plus en plus difficile, deviendrait impossible pour moi qui est isolée et ne peux faire mes courses qu'en voiture.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2755	<p>Je suis tout à fait contre ce projet qui va dénaturer notre quartier et privilégier les touristes à l'encontre des habitants du quartier. Sans compter les embouteillages que cela va créer.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2756	<p>Je m'oppose à ce projet. Le coût qu'il représente est trop important en rapport à l'endettement déjà astronomique de la ville de Paris. Entretenez et nettoyez plutôt l'existant avant de tout vouloir changer. De plus, je n'ai pas confiance en l'équipe de la Mairie pour réaliser quelque chose d'esthétique, de durable et qui respecte le budget alloué. Les premiers visuels de ce projet prévoyait des arbres sur le pont d'Iéna (!) comment peut-on avoir confiance dans les rendus de ce qui est proposé maintenant ? Les bacs à plantes sur le pont d'Iéna sont atrocement laids et déconnectés de la réalité du Paris actuel : ce seront des nids à crasse et détritus, ils seront vite recouverts de tags et les plantes de feront pas long feu à cause du manque d'entretien.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2757	<p>Je suis contre ce projet de "réaménagement", car je ne vois aucune raison objective le justifiant, d'une part, et, d'autre part, compte tenu de l'immense nombre d'autres chantiers, déjà, qui, de plus en plus, modifient et défigurent Paris. Paris n'a pas à être "modifiée", mais à être "entretenu" correctement ! En RESTANT PARIS.</p> <p>Et, s'il est normal de vouloir toujours "améliorer" la ville, les nouvelles constructions ou les nouveaux aménagements ne doivent pas supprimer ni modifier les lieux emblématiques de cette capitale, mais au contraire viser les endroits vides, ou vétustes, où l'action publique s'avère clairement indispensable. Mais modifier l'environnement proche de la tour Eiffel ne me semble pas admissible, l'un allant avec l'autre ! D'autant que ce projet signifierait, en plus, moins d'arbres en terre, moins de surfaces en pelouse, plus de béton (étrange parti pris !) et, surtout, des constructions ajoutées, etc. !</p> <p>Respectons cette ville, respectons son histoire et ses évolutions, et ajoutons SANS détruire ce passé, qui en fait le charme particulier, avec la diversité qui témoigne de ce passé.</p> <p>Enfin, s'il y a UNE urgence aujourd'hui, c'est plutôt, compte tenu des finances désastreuses de cette ville, d'en refaire une capitale PROPRE, ENTRETENUE correctement, avec des hébergements dignes de ce nom pour ses trop nombreux SDF, et des solutions de mobilité diversifiées et accessibles à tous les âges et tous les revenus, etc.</p> <p>En un mot, refaire de Paris une ville où il ferait bon vivre et qu'on se remettrait à aimer !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2758	<p>je suis opposé a l'interdiction des voitures sur le pontd'Iéna</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2759	<p>Il s'agit d'un projet dont l'examen est beaucoup trop hâtif compte tenu des incidences très négatives - sur la circulation des véhicules et des encombrements attendus autour de la place du Trocadéro, du quai de New-York et du quai Branly - sur la tranquillité et la sécurité du site, car il faut s'attendre à de nombreux désordres, des trafics divers (cigarettes, drogues, ...), des actes d'"incivilité", du bruit.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à votre question concernant l'impact du projet sur les déplacements automobiles, nous vous invitons à consulter les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. A noter que les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Sur l'aspect sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
2760	<p><i>Doubleton 2759</i></p>	
2761	<p><i>Doubleton 2759</i></p>	
2762	<p>Je trouve dommage que ce nouveau projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel ne garde pas l'esthétique originale du site classé du champ de Mars qui voulait une harmonie d'ensemble de cet espace public avec la Tour Eiffel. Je ne suis pas d'accord avec cette exploitation mercantile de ce si bel endroit mythique de Paris. Cette capitale dispose d'assez peu d'espaces verts de détente pour ses habitants, préservons les du mieux que nous le pouvons.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2763	<p>Avec quel argent la mairie compte t'elle réaliser ce projet ? La dette actuelle est énorme et les parisiens taxés au maximum...</p> <p>Depuis les travaux anti attentat autour de la Tour Eiffel, les abords sont un chantier perpétuel, envahissant, d'une saleté incommensurable et de plus empiètent sur le jardin.</p> <p>Le pont d'Iéna est squatté par les africains qui y vendent des chinoiseries ou qui escroquent les touristes avec le jeu de bonneteau.</p> <p>Des mafias des pays de l'est envahissent chaussée et trottoirs pour enlever les touristes dans leur tour-touk sans autorisation.</p> <p>Les baraques à frites prolifèrent n'importe où.</p> <p>Bref abords de la Tour Eiffel, champ de Mars, Pont d'Iéna et jardins du Trocadéro ne sont pas entretenus. Ce sont des jungles où chaque petit métier fait ce qu'il veut.</p> <p>Donc il me paraît plus utile d'employer la police, les jardiniers, les services propreté à tenir ces lieux décevantement.</p> <p>Que la mairie prouve qu'elle est capable de rendre beau et attractif ce qui l'a été en remettant en l'état ces lieux touristiques qui n'ont pas besoin d'attirer du tourisme de masse. Hélas il existe déjà pour contempler des lieux totalement dégradés et indignes de leur passé !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2764	<p>Etant donné le saccage de Paris par l'équipe dirigeante de la mairie je doute fort de la qualité du projet, et je m'opposerai avec tous les moyens légaux à sa réalisation.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2765	<p>J'habite le quinzième arrondissement et je suis totalement contre ce projet.</p> <p>C'est une aberration qui ne prend pas en compte le bien-être des habitants des arrondissements concernés.</p> <p>Il va isoler les quinzième et le seizième arrondissements du reste de Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2766	<p>Course de poneys place J Rueff, montage des gradins-courses-démontage des gradins.Parc inaccessible. 20 septembre, montage de la salle de concert Citizenlive Elton John, concert de charité gratuit (???) complet 25000 personnes attendues. 24 25 répétitions, 26 concert. Ensuite 10 jours de démontage, parc inaccessible. A peine 10 jours plus tard, la FIAC, sur "les terrains du Palais Ephémère (1) ; 160 exposants... Une énorme excroissance blanche incapable de fonctionner pendant la tempête.Elle s'étend jusqu'au manège. De gros tuyaux en rejettent l'air vicié juste à l'endroit de l'aire de jeux des tout petits; ils avaient déjà les rats accourus dès qu'ils sortent leur goûter, les chiens, à partir de 21h, que leurs propriétaires lâchent dans cet endroit protégé, le temps d'en griller une, mégot enfoui dans le sable. Aujourd'hui, l'excroissance blanche est toujours là. Actuellement certaines allées ressemblent à des chemins de terre creusés par les roues des tracteurs.Pourvu qu'on ne se contente pas d'y jeter du sable qui vole dans les yeux avec le vent. Pourquoi ne pas aller voir à Londres comment ils font. Je passe sur le Pont d'Iéna, tout est déjà dit.</p> <p>Je vais directement à la Tour Eiffel, deux immeubles à la place des jardins anglais entourés de Plexiglas ; je cite l'association Ecole Militaire : "un autre projet serait de recréer la liaison souterraine ... l'on retrouverait là le cimetière des fusillés de la Commune ..." une allée musée et hop les touristes hors de vue...On se demande ce qu'en penserait le Promener du Champ de Mars</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2767	<p>existe-il une étude d'impact sur les reports de circulation résultant de la fin du giratoire pace du Trocadéro et la suppression de la circulation des véhicules individuels sur le Pont d'Iéna?</p> <p>existe t-il une étude sur le lieu des résidence des usagers actuels de ces espaces, car ce projet semble intéresser essentiellement la population touristique et non les Parisiens</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié.</p> <p>Nous vous invitons à en consulter le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Plus précisément pour les impacts concernant le Pont d'Iéna, l'étude comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Loin d'être pensé uniquement pour les touristes, le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes de différents publics, visiteurs, touristes et Parisiens.</p> <p>Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
2768	<p>C'est un projet inutile et nuisible auquel je ne puis que marquer mon opposition formelle.</p> <p>Ses risques sont graves: enclavement d'une partie de Paris, priorité donnée à l'idéologie et non aux parisiens, accroissement des encombrements, création d'une zone de non-droit (ventes à la sauvette, vols, regroupements de mineurs isolés, trafics en tout genre), etc.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2769	<p>Ce projet va entraîner un dérapage budgétaire considérable et provoquera des reports massifs de circulations dans les voies de notre secteur, et le risque sécuritaire est passé sous silence alors que le site connaît déjà de graves problèmes, comme la vente à la sauvette, vols, regroupements de mineurs isolés.....</p> <p>ERWAN LE GOUAR (résident quartier Chaillot depuis 40ans) erwanlegouar@gmail.com</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2770	<p>Je suis totalement contre ce projet qui ne va apporter que des nuisances au quartier et couter très cher.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2771	<p>je suis contre</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2772	<p>Je n'approuve pas du tout ce projet de la Maire de Paris, d'autant que l'esplanade du Trocadéro a été restaurée récemment..</p> <p>Ce projet apportera plus de nuisances que de bénéfices.</p> <p>Je suis contre, totalement contre.J'habite le 16ème depuis 20 ans et je le trouve tres agreable comme il est.</p> <p>(j'ai beaucoup d'autres avis a donner sur d'autres sujets mais ce n'est pas l'endroit).</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2773	<p>Comme pour tous les projets lancés par la mairie de Paris, la présentation de celui-ci est trompeuse avec de belles images.</p> <p>Arrêtez ce massacre. Entretenez correctement l'existant, on ne vous demande rien d'autre</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2774	<p>Je vote contre ce projet de réaménagement du site Trocadéro Tour Eiffel champ de mars.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2775	<p>ce projet est aberrant et va complètement dénaturer l'esprit de ce site. un vrai scandale !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2776	<p><i>Doublet 2775</i></p>	
2777	<p><i>Doublet 2775</i></p>	
2778	<p><i>Doublet 2775</i></p>	
2779	<p>Je suis contre ce projet qui provoquera des reports massifs de circulation dans les voies du secteur Trocadéro et qui risque d'enclaver le 16ème arrondissement avec la fermeture du pont de Iéna.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2780	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis opposé à ce projet qui ne prend pas en compte le quotidien des parisiens et des riverains. D'autres priorités permettraient d'améliorer significativement la réputation de Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2781	<p>Non au massacre du champ de mars: - pas de béton dans les allées - pas de bureaux dans les jardins de la Tour Eiffel - pas de réduction des pelouses - pas de surélévation des pelouses - pas de pelouses artificielles - conservation des 26 arbres abattus - pas de réduction de surface verte au sol - pas de remplacement du mobilier urbain historique - pas de privatisation du champ de mars</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2782	<p>Le projet est à la fois ambitieux et inadapté aux habitants. Il semble avoir été pensé sans intégré que le champ de mars est lieu de vie pour bons nombre de riverains.</p> <p>1 - Quel avenir est envisagé pour le quartier Bir Hakheim ? 2 - Les espaces développés sont trop minéraux (Sols surélevés, bordures, pierre, etc.) et pas assez végétalisés (30% de pelouse en moins sur le champ de mars) 3 - Un espace aménagé inéquilibré architecturalement entre 7ième et 15ième avec des œuvres d'art côté 7ième et pas côté 15ième. Il est dommage dans une perspective générale de ne pas respecter un équilibre entre les deux arrondissements sur ce point. 4 - Quels seront les utilisations commerciales et évènementielles au détriments des habitants qui utilisent le champ de mars comme un parc, sa fonction première. Les aires de jeux des enfants semblent avoir disparues, lieu de rencontre familiale pour les enfants du quartier (Manèges & balançoire d'antant - 1900 - Balades à poneys, etc.). Le volet et la nature familiale et traditionnelle du champ de mars disparaît avec le projet et n'est aucunement intégré. 5 - Comment sera géré la sécurité qui risque de s'amenuiser inévitablement à la fois sur le site du champ de mars mais dans les artères limitrophes ? 6 - Qu'est-il prévu pour les avoisinants, gestion des flux, sécurité, nous ne souhaitons pas devenir « l'arrière-boutique » du champ de mars ou le reflux d'une population itinérante de voleurs, vendeur à la sauvette, etc.</p> <p>Le champ de mars est un lieu très prisé par les familles des avoisinants et beaucoup se sont établis à prix forts dans le quartier pour offrir à leurs enfants un cadre de vie familial point fort des avoisinants du champ de mars. Ce projet vient détériorer pour ne pas dire détruire cette fonction. Il n'intègre en aucun cas cette dimension, ne l'évoque même pas. Nos enfants sortent de l'école et vont directement au champ de mars dans les parcs qui leurs sont mis à disposition. Le dimanche ils profitent du théâtre de Guignol, des manèges, des balançoires, du bac à sable, des balades à poneys, des voitures à pédales, etc. Où sont ces activités sur votre plans d'aménagement ? Bien que le temps est compté en raisons des JO, ce projet se doit d'intégrer ces points essentiels et incontournables, sinon Paris est un objet où nos élus oublient que les parisiens y vivent ! Vous êtes en train de transformer Paris en une ville pour touristes et évènementiel, en une ville invivable. Je me tiens à votre disposition si vous souhaitez pour aborder ces points plus concrètement, en l'état je suis opposé au projet tel qu'il est conçu, il n'intègre pas les parisiens, il est géré comme une vitrine alors qu'un lieu est avant tout un lieu de vie qu'une image et un business.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information</p> <p>Le périmètre du projet Site Tour Eiffel s'arrête au niveau de la station Bir Hakheim mais n'inclut pas le quartier en lui-même.</p> <p>Vous évoquez une plus grande minéralité en lien avec le projet. Tout au contraire, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>En tant que riverain du Champ de Mars, vous avez sans doute constaté que le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et une faible développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Nous tenions par ailleurs à vous rassurer : les aires de jeux, manèges et autres activités du Champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Enfin, concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
2783	<p>Non au projet dans sa totalité. En revanche l'entretien du parvis du Trocadéro et de ses jardins ainsi que le champs de mars sont urgent. Il faut aussi déloger tous les vendeurs à la sauvette et les cyclo pousse pousse et renforcer la sécurité sur tout e site .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2784	<p>En tant que résidente du 15ème arrondissement je suis tout à fait contre ce projet , notamment pour les raisons suivantes: -La Fermeture de la traversée du champ de Mars, -La réduction des espaces verts, -Le coût exorbitant du projet .</p> <p>Que la Mairie de paris s'attèle déjà à bien l'entretenir et à nettoyer correctement le Champ de Mars et ses abords. J'ai honte pour nos touristes.</p> <p>Bien cordialement.</p> <p>D.HAMEZ</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Loin d'être réduite, la surface des espaces verts est accrue. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que les pelouses dites "techniques" ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m2 d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
2785	<i>Doubleton 2784</i>	
2786	<p>Je suis contre le projet d'aménagement du site Tour Eiffel qui est déjà très touristique. Habitant le quartier, la circulation dans le secteur du Trocadéro va devenir très compliquée.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2787	<i>Doubleton 2786</i>	
2788	<p>J'habite le XVIIe arrondissement à proximité du Trocadero et je suis favorable à ce projet. Ce secteur accorde aujourd'hui une place bien fort importante aux modes motorisés par rapport aux usages en modes actifs qui sont constatés. Il en résulte de gros bouchons de piétons ! Je souhaite avant tout et en priorité que le projet se fasse dans le calendrier indiqué. En complément, pour l'améliorer, je propose : - de réaliser des pistes cyclables dédiées sur le pont d'Iena - d'améliorer la liaison cyclable entre le pont d'Iena et la place du Trocadero Merci aux équipes qui permettent la réalisation de ce projet ambitieux.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2789	<p>En tant que résidentes du 16ème, nous sommes contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2790	<p>Je n'approuve pas ce projet d'aménagement du Trocadéro/champs de mars. Paris va devenir une ville de touristes une ville musée sans famille, sans enfants.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2791	<p>Projet scandaleux et qui ne respecte pas l'esprit du lieu en dénaturant complètement cet espace, editable poumon vert pour les parisiens</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2792	<p>Contre ce projet qui va nuire une fois de plus à la bonne circulation dans Paris et dans nos arrondissements, Paris n'est pas une ville musée, nous voulons aussi y vivre !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2793	<i>Doublon 2791</i>	
2794	suite à un courrier de notre maire d'arrondissement, je manifeste mon opposition à ce projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel. le dérapage budgétaire, l'objectif axé sur le tourisme (et non pas le bien être des riverains) allié. aux nuisances du chantier, la non prise en compte des questions de tranquillité (aspect sécuritaire et transport) et de propreté au sein de la ville sont les arguments principaux de mon opposition.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2795	<i>Doublon 2791</i>	
2796	Nous sommes contre ce projet de la Mairie qui est un gigantesque gâchis. Famille Lefebvre Paris 15ème	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2797	Encore un projet inutile de la Mairie de Paris. Sabotage volontaire de la vie des quartiers parisiens. Une dégradation visuelle, sonore, et sécuritaire de notre arrondissement. STOP au massacre.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2798	Je suis CONTRE le projet d'aménagement du site Tour Eiffel dans son contexte actuel. STOP au démembrement de ce qui fait la beauté de la ville de Paris, son histoire, notre vie. STOP à l'abattage systématique des arbres pour faire table rase et bétonner encore plus. Des forêts urbaines en pots, ON N'EN VEUT PAS ! LAISSEZ le champ de Mars engazonné, pour que chacun puisse y flâner, et avoir un horizon devant soi. LAISSEZ les espaces que les anciens ont pensé intelligemment avant vous et contentez-vous de LES NETTOYER et de les ENTREtenir. !!!!!!ARRETEZ DE SACCAGER PARIS !!!!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2799	Je suis totalement contre ce projet qui est absurde S'il se réalise, ce sera un motif supplémentaire, pour moi qui habite la banlieue, d'éviter de venir à Paris qui est devenu insupportable !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2800	Ce projet n'est pertinent ni pour Paris, ni pour l'écologie ni pour les parisiens. Il dénature notre ville, la prive d'une partie de son espace boisé, d'une partie de son patrimoine et privent clairement les parisiens d'un espace public qui aura vocation à être privatisé à répétition	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2800	Ce projet va priver la vie des habitants dans son périmètre. le quartier est déjà bien servi par tous ce que laissent les touristes. le flot de touriste en plus va être catastrophique. La présence de touristes implique les vols à la tire et les vendeurs ambulants sans parler des joueurs de Boneto que les forces de l'ordre n'ont jamais pu neutraliser. Quand à la réorganisation de la circulation et le blocage des ponts. Bir hakiem va devenir un gigantesque point de blocage, comme le pont Alexandre III ce qui veut dire que les habitants ne pourront plus sortir de chez eux en voiture voir même en taxi. Je suis totalement opposé à ce projet L'expérience des jeux olympique nous démontrera que la vie des habitants du 15 ième et du 7 ième est gâché par des considérations doctrinaires	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2801	Tout a fait contre la bétonisation du champ de Mars	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2802	Parcs et jardins ne sont plus envisagés comme des lieux de promenade et de détente pour les Parisiens mais comme des espaces multifonctionnels offerts aux promoteurs et au surtourisme. Tout est fait pour faciliter la logistique des événements organisés, inciter les visiteurs occasionnels à consommer et rien n'est prévu pour les habitants, pourtant les premiers concernés. Ce projet au budget pharaonique ne correspond ni aux besoins des Parisiens ni à celui des touristes qui veulent voir un Champ-de-Mars authentique. Le seul aménagement nécessaire est celui des commodités, l'offre actuelle étant indigne. Ce grand et beau parc, très dégradé par des années de surexploitation et de négligences, ne doit pas être transformé, doit être restauré et bénéficier d'un entretien régulier. Le programme événementiel doit, lui, être fortement revu à la baisse.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. Vous évoquez les commodités : une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Dans ce cadre, 60 sanitaires publics supplémentaires seront installés (portant le total à 93)
2803	Ce projet va détruire ce qui reste de la vie de quartier. Il va démultiplier l'envahissement touristique et l'insécurité. La civilisation festive va éliminer la tranquillité des soirées et des week-ends (ou ce qui en restait). Ce projet est aussi une menace pour la valeur de l'immobilier résidentiel dans un large périmètre couvrant essentiellement des quartiers familiaux, avec de nombreuses écoles.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2804	ce projet est totalement irresponsable comment amener les enfants à l'école dans le 15ème sans se mettre en danger on nous sequestre dans nos quartiers.... les pauvres personnes âgées ne savent plus comment se déplacer c'est un vrai scandaleune honte à moins qu'on veuille vider Paris de ses forces viveset de ses ancêtres UNE HONTE	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2805	Projet qui semble bien défavorable au quartier Chaillot, qui risque de nous enclaver encore plus. Et par ailleurs, il ne fait pas mention de la dégradation continue de la sécurité et la propreté dans nos rues.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2806	Je suis frappé par le volume d'étude consacré aux reports de trafic, qui partent toutes du principe que le même volume de demande (en trafic motorisé) va s'écouler dans des canaux différents (la voirie modifiée). Tout cela est bien beau mais depuis plusieurs dizaines d'années les scientifiques ont démontré que c'était la taille de la voirie disponible qui déterminait le volume de demande de trafic. Ces modélisations n'ont donc aucun sens, c'est de l'argent jeté par les fenêtres En revanche il ne me semble pas avoir vu d'étude sur les impacts des différents aménagements sur la sécurité des piétons et des cyclistes, ce serait de l'argent mieux dépensé à mon sens. Par exemple proposer en 2021 un projet qui prévoit une voie partagée entre des bus de plusieurs tonnes et des vélos de moins de 100kg est une aberration en termes de sécurité routière. Les aménagements doivent être séparés entre d'une part les piétons, d'autre part les vélos, et enfin les motorisés. Une voie de bus n'est pas un aménagement cyclable. Jamais des enfants ne pourront y circuler en sécurité.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
2807	<p>Je suis atterrée de voir ce que l'on envisage de faire du champ de mars.</p> <p>Pourquoi toucher à ce lieu qui pourrait être magique s'il était tout simplement nettoyé ? c'est un lieu de vie, un lieu familial, un lieu de pique nique entre amis... on y flâne, on s'y retrouve, et de temps en temps mais pas trop souvent et c'est ce qui en fait le charme on y assisté à des événements. J'y vis depuis 15 ans. C'est une vraie chance.</p> <p>Mais je n'ai pas envie que ce lieu devienne un espace événementiel, plus aseptisé et conçu pour le tourisme. La tour Eiffel est là, elle ne bougera pas et les touristes continueront à venir en apprécier le charme. Utilisons les fonds publics pour nos écoles qui en ont bien besoin, pour l'accueil des jeunes enfants, pour l'accompagnement des personnes âgées, pour le développement du petit commerce local.</p> <p>Améliorons encore les postes cyclables. Réduisons le trafic routier.</p> <p>Mais pas besoin d'un "disneiffel"</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note</p> <p>Vous nous interrogez sur les raisons d'intervenir sur le Champ de Mars.</p> <p>Le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne, comme vous l'appelez vos vœux, de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait également partie intégrante des objectifs du projet.</p>
2808	<p>Je vous déclare par la présente que je m'oppose vivement au projet de la Maire de Paris, qui a décidé de procéder à un vaste et ruineux réaménagement du site Trocadéro, Tour Eiffel et Champs de Mars.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2809	<p>Merci de préserver le Champ de Mars et sa beauté et de ne pas mettre en oeuvre ce projet d'aménagement du site Tour Eiffel. C'est un scandale : on efface les traces historiques, on réduit les espaces verts, on anéantit Paris. Mon grand-père amoureux de Paris serait hors de lui.</p> <p>Laurette Giraud, 42 ans, mère de famille ayant beaucoup profité du Champ de Mars avec ses aînées</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2810	<i>Doubleton 2809</i>	
2811	<i>Doubleton 2809</i>	
2812	<p>Je m'oppose vigoureusement au projet de la Maire de Paris, qui a décidé de procéder à un vaste et ruineux réaménagement du site Trocadéro, Tour Eiffel et Champs de Mars.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2813	<p>Très bon projet! Vive les espaces verts!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2814	<i>Doubleton 2813</i>	
2815	<p>Vous allez transformer le champs de mars et les abords de la tour Eiffel en endroit réservé aux touristes et happy fews. N'oubliez pas que c'est nous qui vivons dans Paris. Si nous desertons Paris, il vous reste quoi? Ce que vous proposez est moche, n'est que mercantile, bref vous n'avez rien compris à l'âme de Paris</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2816	<i>Doubleton 2815</i>	
2817	<p>Pourquoi ne pas simplement se contenter d'entretenir l'existant, qui a donné à Paris sa stature et sa renommée internationale?</p> <p>Au vu de l'état du budget de la ville, cela semblerait le choix le plus malicieux...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2818	REFUSÉ	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2819	<p>Ne gâchez pas l'âme de Paris et son joli parc du champs de mars.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2820	<p>Bonjour,</p> <p>Un parcours agréable et continu pour les piétons avec arbres, micro-foret des bancs, fontaines et sculptures serait plus qualitatif et offrirait plus de biodiversité et une adaptation pour le changement climatique et la perte de biodiversité. Des pistes cyclables continues séparées des cheminements piétons et raccordées aux aménagements cyclables existants sont-elles prévues?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à votre remarque, du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>La piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption.</p> <p>Le renforcement des trajets vélo constitue une autre des grandes avancées du projet. La fermeture à la circulation du Pont d'Iéna, réservé aux vélos, piétons et bus, permet justement à ce titre la création d'un itinéraire sécurisé. De nouvelles pistes sont ainsi programmées, dont deux pistes cyclables latérales protégées sur la place de Trocadéro, et des contre-sens cyclables dans chacune des voies transversales d'accès au site. En complément, de nombreux arceaux de stationnement et 5 stations Vélib sont prévues au projet. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements vélo dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Le projet se greffe en outre au REVe, au Plan Vélo de la Ville de Paris, ainsi qu'aux pistes existantes.</p>
2821	<p>Après la Tour Eiffel entourée d'un plexiglass sous couvert de protection, Vous voilà à présent revenu avec un projet, celui de détruire l'âme du champs de mars, de ses jardins et des ses alentours pour en créer un espace déshumanisé et clairement pensé pour le profit et non pour les parisiens. Il y a dit de notre devoir de citoyen et amoureux de Paris, de ses allées et de ses monuments de dire non à votre projet qui n'a ni âme ni sens !!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2822	<p>Perte énorme d'espace vert et bétonisation bien trop importante. De plus, les constructions prévues sont laides et pas du tout à la hauteur esthétiquement et sur la durée de la beauté du quartier. Il faut quelque chose de durable, en matériaux nobles (pierre de taille, acier) quitte à faire moins si c'est plus cher.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2823	<p>Aménagement du Pont d'Iéna : Compte tenu du retour d'expérience de l'installation de bacs et carrés de plantations à Paris, il est plus judicieux d'abandonner l'idée de ces installations sur le pont d'Iéna. (sauf si irrigation automatique prévue).</p> <p>A défaut le rendre semi-piétonnier avec un beau dallage pierre.</p> <p>Autre variante beaucoup plus intéressante, pour jouer avec les reflets et les perspectives, imaginer un miroir d'eau contrôlable pour permettre le passage ponctuel de véhicule pourrait être visuellement exceptionnel.</p> <p>Une sorte de prolongement des bassins du Trocadéro.</p> <p>Tour-Eiffel : Profiter de ce réaménagement pour libérer la Tour-Eiffel de son mur prison qui gêne le site sous un faux prétexte sécuritaire.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2824	<p>Projet catastrophique qui va :</p> <p>1/ enlever le 16ème tout en supprimant et saccageant le pont d'Iéna. Le projet et son expression sont risibles. Je cite "Le pont d'Iéna est rendu aux piétons. Par la proposition de végétalisation en bacs, il symbolise l'unification du site par la continuité de son axe de verdure." D'abord, ce pont n'a jamais été piéton donc il n'est "rendu" à personne, enfin, sur la maquette, la "proposition de végétalisation" est déjà indigente (et pour cause, pas évident de "végétaliser" sans pleine terre), on n'ose imaginer la triste réalité.</p> <p>2 / propager la saleté - voire l'insécurité - du Champs de mars (détritus, bouteille, bruit) vers le Trocadéro (s'il est possible que cela soit encore plus famé et sale)</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2825	<p>Pourquoi continuer encore à massacrer ce Champ de Mars qui était si beau. Occupez vous de garantir la sécurité de ceux qui osent encore s'y promener au milieu des Roms détresseurs, des trafics en tout genre, des dealers cachés dans les buissons pour compter leurs liasses de billets de banque, des milliers de rats qui s'y promènent en toute impunité jour et nuit. Ce jardin finira déserté sous peu. Quel dommage !!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2826	Il est primordial de profiter de ce projet pour rendre le quartier cyclable. Des pistes cyclables séparées et protégées des véhicules motorisés doivent permettre à tous ceux qui le souhaitent de se déplacer à vélo en toute sécurité et sérénité. Concevez les pistes afin que votre enfant de 12 soit autonome pour y circuler. Il est temps de faire entrer dans le XXIe siècle les déplacements sur le site de la tour Eiffel, qui ressemblent aujourd'hui furieusement à un cauchemar tout-voiture datant du siècle dernier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2827	Les éléments apportés semblent indiquer que ce projet est coûteux et inutile. La piétonnisation suffira et un bon entretien de l'existant	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2828	Projet à revoir et si nécessaire abandonner. Aucune réflexion globale sur les conséquences en matière de transport, budget pharaonique, etc. Par ailleurs, la ville en a t elle les moyens au regard de la dégradation de la propreté et de la sécurité? La majorité du conseil de Paris veut marquer l'histoire, c'est déjà fait par son incompétence et son incurie. Les habitants des arrondissements concernés ne veulent pas de ce projet. De manière plus large les parisiens n'ont plus. Cette majorité a fortement obéré les finances de la ville, les jeux olympiques ne vont rien arranger. Il est temps d'arrêter les frais somptuaires.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2829	Doublon 2828 Ce projet de réaménagement du site "Trocadéro- Tour Eiffel - Champ de Mars" va complètement à l'encontre de la qualité de vie des habitants du quartier ! Je vis à Paris depuis 43 ans. 20 ans dans le 7e arrondissement près du Champ de Mars, 23 ans dans le 16e à Passy. Le champ de Mars était mon terrain de jogging jusqu'à la création du mur de verre autour de la Tour Eiffel. Cette zone autour de la Tour Eiffel est devenue sans âme, uniquement fréquentée par des masses de touristes, des vendeurs à la sauvette et des picpocket. Il n'y a plus de mixité entre habitants du quartier et touristes sur cette partie du Champ de Mars. Le Grand Palais éphémère a également enclavé le site au niveau de l'école militaire. L'utilisation du Trocadéro cet été dans le cadre de Paris Plage a été un enfer pour les riverains - barrières de travaux et aménagement du site d'une laideur incroyable- nuisances sonores lors des manifestations sportives- soucis de sécurité et de propreté du site Je suis tout à fait contre ce projet de réaménagement du site "Trocadéro- Tour Eiffel - Champ de Mars" pour plusieurs raisons : - zone uniquement consacrée au tourisme qui va nuire à la mixité qui existe aujourd'hui entre touristes et parisiens (ce quartier de Paris n'a pas vocation à devenir Disney Land). Ce projet ne nourrit que des ambitions économiques touristiques au détriment des intérêts des habitants. Bien au contraire, ce projet ne va apporter que des contraintes aux habitants. - risques de dérapage budgétaire pour aucun intérêt pour les riverains alors que la mairie de Paris est déjà endettée à près de 8 milliards d'Euros - amplification des risques sécuritaires (vols, ventes à la sauvette, mineurs isolés, drogues et/ou ivresse, dégradation des biens comme cela fut le cas plusieurs fois lors de rassemblements autour du foot au Trocadéro : de nombreuses voitures du quartier avaient été vandalisées) - nuisances sonores, insalubrité dus à l'organisation d'événements - enclavement du 16e du fait de la fermeture du pont de Iéna (c'est le pont où tout le monde traverse). Le pont de Bir Hakeim est trop étroit, celui de l'Alma trop fréquenté. A fermer les grands axes de circulation, à réduire la vitesse et à supprimer les places de stationnement, comment fait un parisien qui a besoin de faire intervenir un plombier, un peintre ou un chauffagiste chez lui ? - report de la circulation sur les ponts de Bir Hakeim et Alma, et report dans les voies au dessus du Trocadéro du fait de la suppression du rond point (les gens qui cherchent leur route font le tour du rond point actuellement. Ce ne sera plus possible). Cela va entrainer des bouchons monstres dans un quartier qui n'en connaît pas beaucoup actuellement. - La végétalisation du pont de Iéna (dans des pots... bah oui, ce n'est pas possible de planter des arbres sur un pont !) va engendrer des déchets comme c'est déjà le cas dans tous les bacs installés par la Mairie, ou au pied des arbres qui n'ont plus de grille. Il y aura encore plus de rats ! : https://www.facebook.com/100003212060292/posts/4547427058707651/ - abandon des bus RATP pour des cars de touristes sur le pont de Iéna : quel intérêt pour les riverains ? - réduction des pelouses au niveau du champ de Mars : incohérence écologique ! - Esthétisme sans âme du projet alors que les sites du Trocadéro et du champs de mars étaient très beaux il y a à peine 10 ans car bien entretenus avec du mobilier d'époque. Il faudrait peut-être redescendre sur Terre et œuvrer à des projets d'aménagement de Paris qui servent les parisiens, ceux qui y travaillent et ceux qui y venaient passer leurs soirées et leur week-end à y dépenser leur argent (ça c'était avant, lorsqu'il était possible de venir à Paris en voiture pour la soirée sans avoir à subir 1h30 d'embouteillage et 30 euros de parking). Il y en a encore 10 ans, tous mes amis banlieusards venaient une fois par semaine à Paris pour un resto, un cinéma, une expo. Aujourd'hui, c'est moi qui les retrouve dans leurs villes de banlieue... Cela me désole que mes proches ne veuillent plus venir à Paris, alors que c'était une si belle villes. Les touristes aimaient venir à Paris pour l'ambiance qu'on y trouvait, et notamment les vies de quartiers et les sites touristiques où se mêlent touristes et parisiens dans une proportion équilibrée. Ce projet de réaménagement du site "Trocadéro- Tour Eiffel - Champ de Mars" n'offre pas cette mixité entre touristes et habitants. Je vis près de lieux touristiques et j'ai toujours le soucis de conseiller ou d'aider les touristes. Mais si cette zone "Champ de Mars - Trocadéro" devient un parc à touristes, sachez que je vendrai mon appartement et quitterai Paris pour Versailles, comme beaucoup d'habitants du 16e l'ont déjà fait.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments d'informations complémentaires, en lien avec vos remarques. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des publics variés : visiteurs, touristes étrangers, Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonnisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. Vous abordez différents points : - La circulation : l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Plus précisément pour les impacts concernant le Pont d'Iéna, l'étude comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont". - Les nuisances liées aux événements : la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. - l'enjeu environnemental : la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Enfin, nous permettons un petit pont de précision concernant le Pont d'Iéna : la circulation, repensée pour aménager un large espace à destination des piétons, sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna.
2830	Hakeim est trop étroit, celui de l'Alma trop fréquenté. A fermer les grands axes de circulation, à réduire la vitesse et à supprimer les places de stationnement, comment fait un parisien qui a besoin de faire intervenir un plombier, un peintre ou un chauffagiste chez lui ? - report de la circulation sur les ponts de Bir Hakeim et Alma, et report dans les voies au dessus du Trocadéro du fait de la suppression du rond point (les gens qui cherchent leur route font le tour du rond point actuellement. Ce ne sera plus possible). Cela va entrainer des bouchons monstres dans un quartier qui n'en connaît pas beaucoup actuellement. - La végétalisation du pont de Iéna (dans des pots... bah oui, ce n'est pas possible de planter des arbres sur un pont !) va engendrer des déchets comme c'est déjà le cas dans tous les bacs installés par la Mairie, ou au pied des arbres qui n'ont plus de grille. Il y aura encore plus de rats ! : https://www.facebook.com/100003212060292/posts/4547427058707651/ - abandon des bus RATP pour des cars de touristes sur le pont de Iéna : quel intérêt pour les riverains ? - réduction des pelouses au niveau du champ de Mars : incohérence écologique ! - Esthétisme sans âme du projet alors que les sites du Trocadéro et du champs de mars étaient très beaux il y a à peine 10 ans car bien entretenus avec du mobilier d'époque.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2831	Nous sommes contre ce projet qui va détruire le mobilier urbain et dénaturer cet espace historique pour le petit plaisir de madame hidalgo et de ses incapables adjoints. Vous voulez couper la circulation, très bien, rendez juste les rues piétonnes. Ça coûte moins cher, ça ne détruit rien. Encore une fois de plus non non et non	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2832	Non à ce projet. La priorité n'est pas la. Merci de se concentrer sur les problèmes actuels: propreté, entretien des équipements, sécurité sur les espaces publics... Ce projet va créer de nouveaux problèmes comme le déport de circulation dans des quartiers déjà asphyxiés.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2833	Doublon 2832	
2834	Je refuse ce projet qui gâche e patrimoine parisien, détruit les jardins classés et mobilier historique, retire les espaces verts aux Parisiens, réduit les pelouses et bétonne les allées...tout cela est anti écolo, et tend invivable la vie des habitants. On n'en peut plus et on ne veut pas de ce projet aberrant supplémentaire !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2835	Encore un projet très onéreux qui perturbera encore plus la circulation du quartier qui est déjà assez compliqué si le Pont d'Iéna est fermé sachant qu'il est déjà difficile de sortir du 16e avec les travaux de la Porte Maillot et de la Porte Dauphine!! N'y a t-il pas d'autres aménagement à faire dans Paris avant de penser à ce chantier qui sera interminable!! Comme par exemple la question des rats!!!!!! Le 16e est une poubelle, cette ville se dégrade!!! Je ne soutiens absolument pas ce projet!!!!!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
2836	<p>J'ai assisté à la réunion du 3/11/21 à la Mairie du XVIème</p> <p>La présentation de ce projet a été largement contesté ce soir par plusieurs associations des 3 arrondissements touchés par ce projet.</p> <p>Ce projet qui n'apporte rien et qui n'est pas très esthétique va développer un surplus:</p> <ul style="list-style-type: none"> - D'insécurité. - La saturation des transports - Une augmentation de la pollution. - L'accroissement de l'évènementiel à outrance qui existe déjà et qui n'est pas contrôlé. - Problèmes de voiries en zone inondable avec la création de tunnels souterrains en plus de ceux qui existent. - Surcharge supplémentaire avec saturation totale du Pont Bir Hakeim et de l'avenue du Président Kennedy etc.. - Problèmes de parking des bus de touristes qui vont venir encombrer l'avenue Paul Doumer, l'avenue Kléber, l'avenue George Mandel - Suppression du Bus 42 avenue de la Bourdonnais, ce qui fait que les riverains de ce périmètre qui n'ont déjà pas de métro à proximité, n'auront même plus de ligne de bus à proximité <p>En 2 mots, ce projet va être désastreux et dangereux pour les riverains, les familles. Il n'est pas esthétique. L'architecte va rétrécir les pelouses et les relever de 30cm en hauteur</p> <p>Ce projet a en plus un coût pharamineux, Est ce bien raisonnable de continuer à détruire Paris car avec ce projet vous touchez au site le plus célèbre au monde, le plus visité qui risque d'être massacré.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons d'apporter quelques compléments d'information en lien avec vos remarques</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>-Vous pourrez retrouver le détail de l'impact du projet sur les déplacements automobile dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant le bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Concernant les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Vous évoquez le bus 42. La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. A noter que les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p>
2837	<p>Merci de laisser cet endroit intact et de ne prévoir aucun projet. Merci d'utiliser ce budget afin de restaurer les mobiliers urbains parisiens, enlever les sucettes publicitaires immondes et libérer les trottoirs (vous pouvez aussi revoir l'ergonomie de votre site internet digne de la rda)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2838	<p>Bonjour,</p> <p>Le parc est très beau ainsi, il nécessiterait plus d'entretien mais les travaux prévus sont trop lourd et pas assez inclusif.</p> <p>La structure du lieu respecte une configuration propre au patrimoine Parisien. S'il vous plaît nous avons besoin d'arbres, pas de minéraux.</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2839	<p>Objet: NON au Projet d'aménagement du site TOUR EIFFEL - Paris 7ème, 15ème et 16ème arrondissements</p> <p>Madame Monsieur, je, soussigné François de Buhren exprime mon OPPOSITION au « Projet d'aménagement du site TOUR EIFFEL - Paris 7ème, 15ème et 16ème arrondissements ».</p> <p>Cet aménagement ne répond en rien aux priorités essentielles dont la mairie devrait se saisir et présente les problématiques suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Budget exorbitant de 70 M€ d'ores et déjà en dépassement de 40 M€ au regard de l'accroissement exponentiel de la dette de la ville qui fait peser un risque de défaut à terme au détriment de l'ensemble des administrés (dont la dette per capita est déjà la plus importante de France); - Rupture des flux de circulation avec la fermeture du pont d'Iéna représentant une liaison rive gauche / rive droite essentielle. Ceci va mécaniquement congestionner les axes de report de circulation; - Augmentation des problèmes de sécurité aux abords du Trocadéro, de la Tour Eiffel et du Champ de Mars avec l'apparition de nouvelles zones de délinquance venant s'ajouter aux troubles quotidiens et inadmissibles déjà visibles : vendeurs à la sauvette, Bonneto, vélos taxi sans licence, rodeurs, bandes, trafics en tout genre, vols, agressions, etc.. - absence de prise en compte des habitants concernés et de leurs représentants (l'opposition des Conseils des 7ème, 15ème et 16ème) <p>Cette démarche non concertée, dépensière, créatrice d'embouteillage et de zones d'insécurité doit être arrêtée.</p> <p>Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses,</p> <p>François de Buhren</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information</p> <p>- Le coût global et définitif de l'opération s'établit à 107 M€ TTC. Il intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc..) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres.</p> <p>Plus précisément pour les impacts concernant le Pont d'Iéna, l'étude comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont". Sont donc écartés les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
2840	<p>Il faut absolument un aménagement cyclable au niveau du pont d'Iéna ! Les voies bus ne SONT EN AUCUN CAS une option sécurisée pour les cyclistes, et une aberration totale. Qui laisserait ses enfants entre des mastodontes roulant à toute vitesse ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>Merci d'abandonner ce projet et de revenir à des objectifs plus raisonnables allant vraiment dans le sens de l'intérêt des parisiennes et des parisiens, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'entretien (enfin !) de la grande pelouse comme c'était le cas il y a de nombreuses années, soigner la grande perspective, faire des allées des lieux de promenade agréables - mise en eau des bassins - restauration des vases Médicis, mise en valeur du patrimoine historique - réduction de l'événementiel - suppression de cette hideuse muraille de verre sous la Tour Eiffel <p>L'abandon et le manque d'entretien flagrant du site ne doit pas servir de justification à ce type de projet à l'orientation commerciale à peine déguisée... Avis très défavorable donc. En espérant que cette enquête publique puisse servir à quelque chose.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle de notre part quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens, en prenant en compte les riverains. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Le projet est de plus le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. La restauration des vases Médicis n'est en revanche pas prévu au programme.</p> <p>Concernant l'événementiel, la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Elle a néanmoins est conçue pour être réversible. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p>
2842	<i>Doublon 2841</i>	
2843	Encore une fois une opération au détriment des riverains qui constatent déjà au quotidien la saleté et l'insécurité au niveau du Champ de Mars. De plus, ce budget est indécent lorsqu'on sait déjà la dette du pays. Cela va aussi encore augmenter les problèmes de circulation.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2844	<i>Doublon 2843</i>	
2845	Projet inutile et couteux alors que la Mairie devrait se focaliser sur d'autres priorités (déficit, travaux, sécurité, propreté)	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2846	<p>Trop cher, source d'insécurité et d'intervention pour les forces de l'ordre, aménagement des jardins avec des boutiques, congestions dans les rues adjacentes.</p> <p>N'allez pas nous faire croire que les illustrations du cabinet d'architecte vont correspondre à la réalité. On ne fait pas pousser des arbres sur un pont et l'on voit le résultat de la culture en pots dans Paris. Laissez cet esthétisme comme il a été pensé et tel qu'il est apprécié par les touristes et les parisiens.</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2847	<p>Bonjour,</p> <p>c est un beau projet mais nous ne pouvant pas supprimer la circulation sur ce pont mythique, il n y a pas que des promeneurs dans Paris, il y a aussi des travailleurs comme moi qui emprunte ce pont plusieurs fois par jour. Le petit pont de bar hakeim est déjà saturé, il faut concilier les automobiliste et les autres mais ne pas supprimer totalement un mode de transport.</p> <p>je vous prie d'essayer de penser au trafic, au déplacements mais aussi au plaisir de passer devant la tour eiffel en décapotable comme place de l'étoile ou tous les gens viennent pour s'amuser de ce rond point si particulier.</p> <p>On ne peut pas supprimer la voiture partout,</p> <p>je vais finir par quitter Paris a cause de tous les interdits et je suis chef d'entreprise vivant à bir hakeim,</p> <p>merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Plus précisément pour les impacts concernant le Pont d'Iéna, l'étude comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Ainsi, il s'agit de mieux partager l'espace entre les différents modes de déplacement, ce en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le projet cherche également à sécuriser les trajets des piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p>
2848	<p>Je suis hostile à ce projet qui d'une part diminue les espaces en pleine terre, et d'autre part est illusoire : des arbres sur le pont ! ou alors il s'agira une fois de plus d'arbustes dans des pots en plastique qui serviront de poubelles très rapidement. J'aimerais que les espaces verts existants ainsi que le patrimoine mobilier (bancs, kiosques...) soient entretenus et propres.</p> <p>Les conséquences des changements du plan de circulation doivent aussi être étudiées plus sérieusement afin d'éviter de nouvelles trombooses.</p> <p>Paris est déjà très endetté, il me semble que l'argent prévu pour ce projet pourrait être dépensé beaucoup plus utilement (par exemple dans la remise en état de tout le mobilier urbain).</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2849	Je suis contre ce projet qui met en péril notre patrimoine historique. Le passé ça se préserve et ça se respecte. On aime Paris tel qu'il est et on est très attaché à ses monuments anciens qui témoignent du beau savoir faire de nos artisans et artistes architecturaux. Y'en a marre de vouloir tout bouleverser. Ceux qui veulent du moderne ok, mais ne mélangez pas les styles. Chaque époque doit être respectée et mise en valeur. C'est une fierté d'avoir un Champ de Mars comme le notre.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2850	<i>Doublon 2848</i>	
2851	<i>Doublon 2849</i>	
2852	<i>Doublon 2849</i>	
2853	<p>Bonjour,</p> <p>Vous avez prévu une dépose bus avenue Paul Doumer coté pair, c'est à dire ans le sens qui va vers la Chaussée de la Muette. Dans ce cas, pouvez vous me dire ou les bus tourneront pour retourner vers le centre de Paris? S'ils ne tournent pas ou ironit ils ? Précédemment, les bus contournaient la statue de Foch pour continuer leur route vers le centre. Ce ne sera plus possible.</p> <p>Ne pensez vous pas que la circulation de l'avenue Paul Doumer et des rues adjacentes va s'en ressentir?</p> <p>Cordialement</p> <p>RICHARD MULLER</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note.</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel.</p> <p>L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux.</p> <p>Les bus pourront rejoindre depuis la rue Paul Doumer les axes vers l'avenue Mandel ou l'avenue de New York</p>

n°	Contribution	Réponse
2854	<p>De qui se moque-t-on? bloquer la circulation d'un pont essentiel rendra la ville totalement inaccessible aux personnes extérieures et va créer une cassure entre les deux rives . Depuis 1000 ans les ponts ont fonction de relier, l'évolution de la société n'est pas de les transformer en barrières.</p> <p>Notre quartier est déjà saturé de touristes, nous n'en avons pas besoin de plus.</p> <p>Se déplacer à pieds pour accueillir des gens venus du bout du monde en avion en brûlant des milliard de litres de kérosène, c'est une aberration écologique. Le développement du tourisme est contraire à la préservation du climat et accroît le réchauffement climatique, c'est un modèle économique que je refuse pour ma ville.</p> <p>Le projet proposé ne change rien au site, tout existe déjà, pas la peine de dépenser des millions d'euros pour bloquer un pont.</p> <p>Dernier point, une fois de plus, ce projet de végétalisation ne contient que du gazon et des bacs, qui n'apportent rien à la ville.</p> <p>Vous avez voté pour détruire le jardin des serres d'Auteuil, vous y avez coupé les arbres et détruit le site. La nature en ville ce sont des arbres et des jardins pas du gazon et des bacs qui ne sont que démagogie et communication.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Plus précisément pour les impacts concernant le Pont d'Iéna. L'étude comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Loin d'être pensé pour les seuls touristes et pour accroître la fréquentation du site, le projet, été conçu pour permettre à chacun de découvrir dans les meilleures conditions ce site emblématique, en répondant aux besoins des Parisiens comme des touristes. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
2855	<p>Bonjour, Je m'oppose à ce projet dans sa totalité, cela coûte cher pour rien !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2856	<p>Bonjour, Le pont de l'Alma sera-t-il remplacé par un autre pont, de manière à ne pas rendre la circulation encore plus difficile qu'aujourd'hui ? Dans le cas contraire, le trafic des bus de la RATP sera-t-il renforcé pour compensé cette nouvelle contrainte pour al circulation ? Cordialement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Vous voulez sans doute parler du Pont d'Iéna, qui sera aménagé pour laisser un large espace aux piétons, seule la circulation des vélos, Bus RATP et véhicules de secours étant autorisée ?</p> <p>Pour les impacts concernant le Pont d'Iéna, l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>A noter que les bus 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna.</p>
2857	<p>Bonjour,</p> <p>Pouvez-vous amender le projet sur plusieurs points svp (projet très beau sur le papier mais plus compliqué sur le terrain et pour les habitants) :</p> <p>1. Sécurité: Garantir la présence de la police municipale, nationale ou de l'armée dans les jardins quand il fait nuit. De nombreux vols ont déjà lieu au sein du Trocadéro actuellement</p> <p>2. Propreté Le Trocadéro fait déjà l'objet de nombreuses incivilités en termes de propreté : comment garantir la propreté d'un tel lieu avec plus d'accès publics, combien de poubelles supplémentaires sont créés ? Quelle fréquence de service de nettoyage ?</p> <p>3. Place du Trocadéro Proposition : supprimer la partie du projet sur la place du Trocadéro Au delà de la valeur ajoutée très faible du projet sur cette partie (4 arbres plantés seulement, et blocage d'une partie de la place pour le trafic), les impacts en termes de nuisances sonores, arrêts déposé minute des cars de tourisme + trafic associé et augmentation du trafic de véhicules de particuliers sont importants (comme indiqué dans l'étude d'impact)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos questions :</p> <p>1. Sécurité Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. Le Conseil de Paris a en effet voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>2. Propreté Le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93). Les 12 poubelles présentes sur le Trocadéro seront repositionnées sur les cheminements et des sanitaires publics seront installés au niveau du terre-plein de l'avenue Wilson</p> <p>3.Place du Trocadéro Au Trocadéro, le projet prévoit une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. L'amphithéâtre végétalisé s'inscrit dans le cadre de la végétalisation du site, qui constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre et au total 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>A noter que, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
2858	<p>Ce projet est une fois de plus une catastrophe à Paris Je m'y oppose. Nous ne pouvons déjà plus circuler normalement . Avec ce projet cela va rallonger une fois de plus les déplacements en voiture. Je suis obligé d'utiliser mon véhicule pour mes déplacements professionnel. de plus ce projet d'un point de vue esthétique est affreux. Je ne vais pas prendre 10 taxis par jour pour pouvoir me déplacer et emporter dans les taxis l'ensemble du matériel dont je vais avoir besoin pour travailler. Je ne vais pas non plus prendre un bus ou le Metro. Mon matériel pesant trop lourd. Il faut absolument pour tourner autour de la place du Trocadero pour accéder à l'avenue du Président Wilson. Sinon nous serons une fois de plus dans l'impossibilité de circuler</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2859	<p>Reports de circulation -Nuisances sonores et atmosphériques - Pollution</p> <p>L'analyse des reports de circulation présentée lors des réunions dites de concertation ! appelle les observations suivantes :</p> <p>Pour un projet qui affirme des préoccupations environnementales et écologiques :</p> <p>- Peut - on et Doit-on se contenter d'affirmer le respect des normes maximales de pollution tolérables en référence aux textes de 1995 ?</p> <p>- Peut -on et doit -on accepter la formule laconique prononcée lors de la web-conférence dédiée: "Il y aura des plus et des moins "</p> <p>Est à dire que la mairie de Paris accepte que ce projet se réalise au détriment de la qualité de vie de certains habitants ? en particulier sur la zone Av.Kennedy Bir -Hakeim</p> <p>Ce projet d'un coût qui apparemment ne cesse d'augmenter doit être réétudié ou réduit strictement et temporairement à l'accueil des JO</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution et qui appelle certains compléments d'informations.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
2860	<p>Ne surtout rien changer Arreter le massacre de Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2861	Tant d'argent dépense entre 40 et plus de 100millions d'euros selon les estimations, pour 1,7ha de vert en plus !! Et l'augmentation prévisible des embouteillages et de la pollution afférente! On ferait mieux d'embaucher plus de personnel pour nettoyer les rues. L'idée des grands bacs à fleurs sur le pont d'Iéna est ridicule, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, ils seront remplis de canettes, masques, emballages souillés... et qui nettoiera? Idem pour les pelouses sur le Champ de Mars	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2862	<i>Doubleton 2861</i>	
2863	<i>Doubleton 2861</i>	
2864	NON, non, au secours...on nous prend en otage !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2865	Vouloir supprimer 953m2 d'espace boisé classé, bétonner les allées latérales et faire disparaître le patrimoine historique du parc sont contraires aux intérêts des franciliens et n'ont un intérêt que pour accueillir un public de masse et incompatible avec l'idée de protection environnementale bonne pour la qualité de vie des franciliens.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2866	Je m'oppose à l'utilisation à outrance du béton à Paris, à la suppression des pelouses et des arbres, et à la disparition du mobilier urbain d'époque remplacé par des horreurs contemporaines. Le Trocadéro et le champs de Mars sont des joyaux de la singularité de Paris comme capitale touristique mondiale. Le champs de Mars a déjà été suffisamment défiguré par les mesures anti-terroristes (justifiée pour le coup)	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2867	Stop au massacre de Paris ! Respectons notre patrimoine Je m'oppose à ce projet pharaonique et dispendieux. Ce projet est pour les touristes et n'apporte rien aux Parisiens, au contraire. Il coupe Paris en deux et nous empêchera encore un peu plus de circuler librement dans notre ville. Que recherche la Maire de Paris ? À vider Paris des Parisiens ? Un record d'endettement ? Que la Ville entretienne déjà correctement ses monuments, ses arbres et ses espaces verts.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2868	Non au projet d'aménagement Tour Eiffel, Champs deMars, Trocadéro, tel qu'il est prévu actuellement.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2869	Totalement opposée à ce projet idéologique contraire aux intérêts des Parisiens. Stop au gaspillage de nos impôts pour satisfaire une minorité militante au sein de la mairie de Paris, qui ne sert que ses propres intérêts.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2870	Je suis contre l'utilisation événementiel du champs de mars; la privatisation de certains espaces et la marchandisation de ce bien public. Le Champs de Mars doit rester un espace de promenade, de déambulation. Un refuge "zen" au milieu de Paris.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2871	Habitante du quartier, je m'oppose catégoriquement à ce projet qui va rendre encore plus difficile la circulation et qui ne peut conduire qu'à de plus grave problèmes de stationnement, notamment pour les artisans qui refusent déjà de venir en raison des impossibilités de circulation et de stationnement dans le quartier. De plus je crois que Paris est déjà suffisamment endetté pour que l'on n'en rajoute pas encore une couche... Il faudrait peut-être pensé que ce n'est pas l' argent de la mairie, mais celui du contribuable. Il n' y a pas de travaux gratuits... Même si le projet est sponsorisé, ceux qui paieront récupéreront forcément leurs dépenses sur les consommateurs... Arrêtez les dépenses inconsidérées et cessez de gâcher la vie des habitants!!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2872	Je suis très opposée au projet du réaménagement du site Trocadero-Tour Eiffel. Les touristes peuvent aller à pied par les jardins du Trocadero , puis du Champ de Mars jusqu'à l'Ecole Militaire. Pour eux, très peu de bénéfice. Pour les riverains, en revanche ce ne sont que des nuisances en perspective	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2873	Je me prononce contre le projet de réaménagement du site Trocadéro Tour Eiffel Champ de mars en raison de la nuisance durant les travaux puis dans les années suivantes les graves nuisances sonores et environnementales liées aux bouchons que cela générera. Nous souhaitons que la qualité de vie des riverains, déjà fortement dégradée, soit enfin prise en compte. Corentine Seiss	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2874	Bonjour, Je suis contre ce projet qui à mon sens n'est pas une priorité et qui une fois de plus semble être imposé aux parisiens riverains. Par ailleurs le budget annoncé est surréaliste et serait bien plus utile si il était utilisé déjà pour la propreté de la capitale laissée à l'abandon avec des poubelles qui débordent, des rats de plus en plus visibles, des pelouses et des parcs mal entretenus, des trottoirs "défoncés"... la liste est longue ! C'est inadmissible que nos impôts servent ce genre de projet alors que la qualité de vie au quotidien à Paris se dégrade de jour en jour. En espérant que ma voix soit entendue, respectée et serve au non aboutissement de ce projet. Sabine Motel	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2875	totalement hostile au projet de la mairie de Paris concernant l'aménagement du site Trocadéro - tour Eiffel Champs de Mars. La place du Trocadéro doit être conservée en l'état et simplement rénovée car l'entretien de cette place, comme du reste du quartier d'ailleurs (état également lamentable de la place Victor Hugo et de sa fontaine) est au niveau zéro.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2876	Je suis contre ce projet délirant et imposé aux riverains. Organisez un referendum !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2877	Bonjour, Je ne comprends pas bien à quoi servira l'amphithéâtre Place du Trocadéro. Est-il prévu des événements ? Si oui, selon quelle fréquence et quelle serait la nature des événements ? Le quartier risque en effet d'être fortement impacté par les problèmes de circulation, il ne faudrait pas que des événements ajoutent désordre, nuisances, blocage du quartier, et accroissement de l'insécurité dans ce quartier familial et calme jusqu'à présent. Merci pour vos éclaircissements !	Bonjour, Merci pour votre contribution Pour répondre à votre interrogation, la Ville de Paris s'est engagée, à l'issue des premières concertations de 2019, à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro. Celle-ci doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.
2878	Après avoir assisté à la réunion publique du 03/11, ma proposition est la suivante : ne pas modifier la place du Trocadéro. Cela n'apporte que très peu de contributions positives au projet (quelques mètres carrés de verdure supplémentaires), et cela crée en revanche des nuisances considérables aux riverains dont je fais partie (principalement pollutions sonore et gazeuse dues aux encombrements de circulation), et bien sur coût plus élevé. Le prétendu mauvais état des espaces verts actuels est un prétexte ridicule; j'habite là depuis 70 ans et m'y promène toujours facilement et avec plaisir; en tout état de cause, il est absurde de dépenser plus de 100 millions d' Euros pour les aménager. C'est de l' argent de nos impôts qui est jeté par les fenêtres.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2879	Je suis absolument opposé à ce projet grotesque entre autres pour des questions de salubrité et de sécurité. Les environs de la Tour Eiffel sont déjà, aujourd'hui, un véritable dépôt. Par ailleurs, les difficultés supplémentaires de franchissement de la Seine entraineront de graves perturbations sur plusieurs kilomètres. Si Madame Hidalgo refuse d'entendre raison et de tenir compte de l'avis des habitants du quartier, je propose que des recours soient engagés devant le Tribunal Administratif ce qui permettrait de bloquer cette opération durant quatre à cinq ans. Ces recours permettront ainsi de tenir le temps nécessaire au remplacement de Mme Hidalgo par un maire responsable. Dans le cas où la création d'une association regroupant les trois arrondissements concernés serait nécessaire, je serais adhérent et prêt à verser une cotisation. En vous remerciant de vos diligences,	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2880	<i>Doubleton 2879</i>	
2881	Dans la continuité de son œuvre de saccage de Paris, la mairie centrale, sans tenir compte de l'opposition des Conseils des 7ème, 15ème et 16ème, a décidé de progresser dans son projet de de transformation majeure des axes de circulation de nos quartiers. Nous demandons l'ARRET IMMEDIAT de cette démarche dictatoriale qui n'apportera que A. des inconvénients majeurs dans notre vie quotidienne: - des conditions de circulations extrêmement perturbées, en complément de la suppression d'une des voies sur berge river droite pour quelques vélos par jours, entraînant des embouteillages permanents et une pollution accrue - des cars de touristes stationnant dans les rues voisines accroissant encore plus les embouteillages et la pollution B. des dettes additionnelles: 107 Millions d'Euros sans aucun retour économique doit être arrêté.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2882	La suppression d'un grand pont et donc l'augmentation des difficultés de déplacement, en particulier pour les familles et personnes plus âgées qui ne peuvent pas toujours utiliser les transports en commun ou taxis, va trop loin dans les aménagements proposés Paris ne doit pas devenir une ville sans vrais parisiens, réservée aux jeunes célibataires et sportifs, aux touristes et étrangers propriétaires mais peu présents!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
2883	<i>Doublon 2881</i>	
2884	<i>Doublon 2881</i>	
2885	JE M OPPOSÉ FORMELLEMENT À CE PROJET QUI VA DÉFIGURER LE SITE DU CHAMP DE MARS ET EMBOUTEILLER ENCORE UN PEU PLUS TOUT CE QUARTIER. CONTRE CE PROJET	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2886	Bonjour, Habitant le quartier coté 15e, j'ai quelques doutes/observations. Après lecture du projet, je ne comprend pas la vision sur la mobilité. Je n'observe aucune piste cyclable, ni d'allée de bus ni de route pour les voitures. A date, ma famille (parents, grands parents) habite dans le quartier et a besoins de se déplacer. Ce lieu déjà remplis de touristes (la majorité des appartements sont vides et achetés par des russes/chinois). En supprimant le passage du bus, comment voyez vous les déplacement? Comment arranger la venue de tous les cars de touristes ? Avez-vous prévu un lieu pour le dépôt des touristes? Comment ramener une vie de quartier parisien en enlevant la flexibilité sur la mobilité? Aucun bus ne pourra passer... C'est créer une enclave coté 7e encore plus riche et protéger de la mixité sociale et humaine. Comment permettre une activité durant l'hiver? Le pont et l'esplanade sont très très venteux. Avez-vous penser à des solutions? Les stations de metro trocadéro et Bir-hakeim sont souvent blindés. Comment organiser la venue des touristes versus la vie des riverains? Je trouve ce projet orienté sur la verdure mais il manque un plan de mobilité en accord avec l'activité de cet endroit. Bien à vous, Louise	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons d'apporter quelques compléments d'information en lien avec vos questions et remarques. Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Vous évoquez la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard. Celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel. A noter que pour les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.
2887	Bonjour le projet de végétaliser un maximum les espaces me semble une évidence aujourd'hui. limiter au maximum l'intrusion des voitures en supprimant tant que possible les voies de circulation est devenu nécessaire. Ma grande inquiétude est de savoir si ces réaménagements vont permettre de limiter les installations abusives des vendeurs à la sauvette qui sont de plus en plus nombreux et ingérables et qui ne font que véhiculer une très mauvaise image du site et donc de PARIS au travers le monde. Merci pour vos actions	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2888	S'il paraît intéressant d'établir une continuité paysagère entre la place du Trocadéro et l'école militaire, le projet comporte un point extrêmement critiquable : la fermeture totale du pont d'Iéna à la circulation. Le passage entre les deux rives de la Seine au niveau des 15ème et 16ème arrondissements n'est déjà pas tellement aisé, du fait notamment de la configuration des accès au pont du Garigliano. La fermeture du pont d'Iéna rendrait la liaison entre les deux arrondissements très problématique dans ces quartiers. Or, si le développement du tourisme dans cette zone peut être conçu comme un objectif, cela ne saurait se faire au détriment des facilités de déplacement des habitants et des professionnels. Ce serait un nouveau coup porté à l'activité économique dans la capitale, qui n'a hélas pas besoin de cela après les nombreux obstacles mis en place ces dernières années à la vie des habitants et à l'activité des entreprises. Une solution de conciliation entre les attentes des touristes et celles des habitants pourrait consister à maintenir seulement deux voies de circulation sur le pont d'Iéna, dont la grande largeur permettrait de faire coexister les déplacements sécurisés des piétons et des trottinettes avec un déplacement réduit des cycles et voitures, à vitesse extrêmement réduite.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2889	<i>Doublon 2887</i>	
2890	Bonjour, Est-il possible de rendre Paris à ses habitants et d'arrêter la gabegie financière des comptes de la mairie ? Bien à vous, Cédric A.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2891	Ce projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel n'est absolument pas une priorité. Il va coûter très cher pour végétaliser un environnement qui l'est déjà beaucoup (il y a beaucoup d'autres endroits prioritaires à Paris) et il va déporter tout le trafic auto / moto / camions ... sur toutes les petites rues déjà largement encombrées des arrondissements concernés. Les nuisances sonores vont être infernales. Bref un projet pour se faire plaisir sans aucune réelle utilité pour les parisiens. A abandonner pour une ville déjà endettée à plus de 6 milliards d'euros !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2892	Ce projet est dispendieux. Il y a beaucoup d'autres urgences. Il entrainera beaucoup de circulation dans les voies adjacentes, provoquant pollution et bruit. Il coupera l'ouest de Paris du centre de la capitale.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2893	Ce projet ne tient pas compte des contraintes de la vie quotidienne des habitants, ni de ceux qui travaillent dans les quartiers concernés, et qui ne pourront plus circuler de manière simple et pratique s'ils : - doivent circuler avec des charges, des paquets, - veulent circuler en famille, surtout avec de très jeunes enfants, - souhaitent accompagner les enfants à l'école et aller travailler en dehors de Paris - viennent travailler à Paris s'ils habitent en dehors de Paris - vont travailler en dehors de Paris s'ils habitent à Paris - sont trop vieux pour pratiquer le vélo ou la trottinette - sont malades ou trop légèrement handicapés pour avoir une carte - sont des pompiers ou des services d'urgence Il convient en revanche : - aux touristes hébergés à Paris, - aux adultes valides habitant et travaillant à Paris - aux chômeurs, aux rentiers, et à ceux qui n'ont pas de contrainte professionnelles	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Veuillez trouver ci-joint quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Concernant les différents modes de déplacement, à noter en dehors de la voiture et des modes doux (cycles, piétons), les transports en commun (méro, bus...). Concernant les transports en bus, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY). A noter que les services d'urgence ont bien été pris en compte. Ainsi, sur le Pont d'Iéna, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.
2894	C'est la voie à suivre. Moins de voitures, plus de verdure, c'est un excellent projet que tout citoyen de Paris devrait encourager. Ceux qui souhaitent protéger la circulation routière ne pensent pas aux habitants mais à la fluidité du trafic qu'ils doivent probablement emprunter eux-mêmes. Et il est temps de remplacer ce mélange terre/gravier par un sol plus stable comme proposé. Soutien total à ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
2895	<p>Bonjour</p> <p>Si la partie du projet concernant "Le Trocadéro" et l'amélioration de la circulation piétonne (et non des vélos ou des trottinettes !) est plutôt une amélioration de la qualité de ce lieu,</p> <p>Si la partie du projet concernant l'aménagement sous la Tour Eiffel peuvent magnifier ce monument,</p> <p>il n'en est pas de même d'aménagement du Champs de Mars, qu'il convient de laisser tel quelle surelèvement des pelouse, le fractionnement des pelouses, le bétonnage des allées, ne sont pas des améliorations et constituent même une détérioration de l'esprit de ce site, il n'améliore en rien l'usage des habitants.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2896	<p>Encore des blocages de circulation dans Paris Intra-muros en perspective....cela continuera d'augmenter le nombre de kilomètres de bouchons dans et autour de la capitale. Le record de 600 km enregistré par Sytadin en septembre 2021 va tomber très vite avec vos aménagements qui nous polluent la vie pour créer des espaces verts.</p> <p>Si les parisiens veulent aller vivre à la campagne, ils peuvent y aller.</p> <p>Je suis venu à la capitale il y a 40 ans pour profiter de la ville et pas pour aller m'aérer les poumons au Trocadéro ou au champs de Mars.</p> <p>Vous dilapidez l'argent des contribuables qui, comme nous, ont encore les moyens de se payer des véhicules personnels pour éviter les transports en commun minables que la ville de Paris propose..</p> <p>Continuez à suivre le dictat des bobos écolos et vous n'aurez plus que des piétons résidents ou des touristes avec le même point en commun : pas un rond dans les poches !</p> <p>A bon entendre, pas de salut</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2897	<p>Messieurs,</p> <p>Habitant depuis ma naissance dans le 16ème arrondissement, voici quelques remarques et appréciations que je livre à vos réflexions :</p> <p>Je trouve ce projet totalement inadapté à la vie économique actuelle et future.</p> <p>A l'évidence, La place du Trocadéro est un carrefour qui permet la fluidité de la circulation entre le nord et le sud du 16ème arrondissement.</p> <p>Que ce soit pour permettre aux parents habitant dans le nord du quartier d'accompagner, avant d'aller travailler, leurs jeunes enfants le matin dans les grands collèges du quartier (Saint Louis de Gonzague, Saint Jean de Passy, Gerson), de permettre aux habitants du sud du quartier de rejoindre le centre de paris ou tout simplement permettre aux habitants de rejoindre le périphérique nord, la place du Trocadéro doit et devra à mon sens rester une zone de circulation pour tous les engins motorisés.</p> <p>Sans parler des livraisons et circulations d'autobus.</p> <p>Pour toutes ces raisons et bien d'autres encore , je m'oppose fermement à ce projet.</p> <p>J'ajoute que les personnes âgées qui ne disposent pas d'internet (c'est le cas de ma mère qui habite Avenue Raymond Poincaré) sont privés de réponse.</p> <p>Nicolas de La Fourmière</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2898	<p>Bonjour,</p> <p>Belle idée dans l'absolu!</p> <p>Cependant, Avez vous réalisé une projection sur les conséquences du report de la circulation automobile sur les axes qui devront supporter le trafic supplémentaire ainsi que la pollution atmosphérique et sonores que cela occasionnera sur des axes qui seront encore plus encombrés.</p> <p>Merci de votre réponse</p> <p>Cordialement</p> <p>Éric</p> <p>Habitant du 16eme</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution.</p> <p>Pour répondre à votre question, l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>- L'étude relative au niveau sonore met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
2899	<p>je suis totalement contre ce projet vaste et ruineux.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2900	<p>La fermeture du Pont d'Iéna aura pour conséquence un enclavement du 16ème arrondissement avec un risque majeur pour la santé et la sécurité de nos enfants. C'est un risque que l'on ne peut pas prendre.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2901	<p>Ce projet est complètement flou... notamment au point de vue du budget et de la sécurité. Déjà des dépassements de budget sont annoncés et la mairie a été incapable de régler les pb de sécurité du Trocadero. Je n'ose imaginer ce que ces pb de sécurité deviendraient si tout cet "espace" (de la Tour Eiffel au Trocadero) était transformé en vaste espace vert. Regardez les pb de grandes villes avec de grands parcs ! Et qu'en sera-t-il de la circulation et de la pollution qui va avec ? On la retrouvera dans les rues et les quartiers avoisinants ? J'aimerais un Paris pour les parisiens et les "grandparisiens" et non 100% pour les touristes... même si nous sommes très contents de les voir.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques informations complémentaires en lien avec vos remarques.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>Vous évoquez la sécurité. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Pour le bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadero) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
2902	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Etant handicapée, je marche difficilement avec 2 cannes, j'ai choisis ce quartier pour des questions d'accessibilité , pour me déplacer à pied et en voiture aménagée.</p> <p>Avec ce projet de réaménagement du site Trocadero, Tour Eiffel, Champs de Mars, cela va avoir un effet catastrophique sur la vie des quartiers, sur la pollution avec tous les cars , et l'afflux massif de touristes, plus tous les autres problèmes de sécurité!!!</p> <p>Veux-t-on un Paris sans habitants ? Je suis la 4ème génération de Parisiens dans ma famille, je ne reconnais plus ma ville !!!!</p> <p>Veux-t-on une ville musée, une ville uniquement basée sur la rentabilité!</p> <p>On pousse de plus en plus les habitants parisiens hors de leur ville!!! Cela est triste et révoltant!</p> <p>J'aime Paris, et je veux la défendre .</p> <p>Je suis contre tous les projets qui dénaturent ma ville, il y en a déjà tellement, par exemple, avec cette anarchie de vélos , de trottinettes, circulant dans tous les sens , rangées n'importe où et n'importe comment, sans oublier le danger permanent d'accident !!!!et les horribles pousse-pousse , au bas de cette belle Tour Eiffel, sans harmonie aucune!!!!!! qui vont également à grande allure!!!!</p> <p>Il est urgent d'arrêter de défigurer ce beau Paris, et d'anéantir son charme dû en partie à la vie des quartiers.</p> <p>Dans l'attente d'une réponse positive , je vous adresse mes respectueuses salutations.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2903	<p>Ce projet est inutile, représente un gaspillage phénoménal d'argent public pour un enlaidissement généralisé du site et des destructions de patrimoine.</p> <p>La neutralisation du pont d'Iéna va encore accroître les nuisances, créer des embouteillages monstres et encore un peu plus empoisonner le quotidien des Parisiens et des Franciliens.</p> <p>La végétalisation, on connaît : la mairie a omis de préciser que cela s'entretient. Quand on voit le saccage et l'état ahurissant de saleté et d'abandon de la ville provoqués par la politique de la mairie, on se doute bien que ce projet ne sera qu'une catastrophe de plus.</p> <p>Laissez les Parisiens tranquilles : ils ne veulent pas de votre projet !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2904	<p><i>Doubleton 2902</i></p>	
2905	<p><i>Doubleton 2902</i></p>	
2906	<p>Projet encore à l'encontre de la vie de quartier qui reste notre quotidien. L'excès de bruit et de pollution qui nous successivement imposé est à son paroxysme sans compter l'excès de dépenses somptuaires au détriment de des dépenses d'entretien nécessaires des chaussées et de la propreté de notre quartier.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2907	<p><i>Doubleton 2902</i></p>	
2908	<p>J'ai participé hier soir à la réunion qui avait eu lieu à la mairie du 16e arrondissement. Il y a été très longtemps question de la végétalisation, du choix des fleurs, du nombre d'arbres plantés par rapport à celui des arbres à abattre Les plus petits détails ont ensuite concerné les aménagements de trafic pour les vélos, les bus, un par un, les taxis.. Arrivés au trafic des "particuliers" en voitures, aucune réponse précise n'a été fournie pour la place du Trocadero, en tous cas pas dans l'horaire prévu! Les aménagements décidés vont enfermer les habitants du 16e arrondissement dans leur quartier. Tout le monde ne peut pas se déplacer à vélo, c'est pourtant évident. Comment, sans tomber dans des bouchons sans fin avec la diminution de la voirie envisagée, aller rive gauche, dans le 15e, ou se diriger vers la place de l'Etoile par exemple. La diminution sans fin de la place destinée à la voiture, aux véhicules de service, de livraison, sans parler des véhicules d'urgence, ne peut se faire sans des conséquences qu'il est impossible d'ignorer en utilisant le fameux argument : " le trafic va diminuer de lui même!" cet argument ne tient pas car au bout d'un certain temps il n'y a plus de réserve d'espace. Et alors la pollution et le stress sont au maximum. Nous n'avons eu aucune information sur ces questions de la part du représentant des services de voirie qui était bien en peine de répondre. Sans oublier les futurs bouchons liés à la fermeture du pont d'Iéna</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2909	<p>Bonjour, Il y a peu de grands espaces verts à Paris. Et peu d'espace tout court. La zone autour de la tour Eiffel est un vrai espace vert. Pourquoi vouloir le modifier ?</p> <p>Vous y avez déjà réduit l'espace en construisant un Palais éphémèreéphémère mais pour 5 ans!!!</p> <p>Vous souhaitez y construire d'autres bâtiments en lisière du projet Cela va encore plus réduire la taille du parc. Et les toitures végétalisées ne sont pas des espaces verts. Vous allez aussi réduire la taille de quelques pelouses et faire en sorte que le site soit une zone d'exploitation d'événements intensive. Alors que les parisiens cherchent au contraire des parcs calmes. Il y a déjà des grands événements qui y sont organisés ponctuellement. Pourquoi le développer de façon extensive ? Vous allez aussi détruire certaines fontaines classiques. Pourquoi ne pas respecter le patrimoine classique belle époque de Paris.</p> <p>Le site est magnifique et reste un des derniers grands espaces verts de Paris. Ce projet n'a aucune nécessité.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques informations complémentaires en lien avec vos remarques.</p> <p>Concernant le Champ de Mars Le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. A noter que ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant la programmation événementielle, la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Le projet, guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale (par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants), est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Ainsi, concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. La rénovation de l'éclairage public fait partie intégrante du projet, à la fois d'un point de vue patrimonial et pour l'adaptation à la piétonisation du site. Le mobilier patrimonial est maintenu et mis aux normes de lutte contre la pollution lumineuse.</p>
2910	<p>un beau projet qui va dans le sens de l'avenir, réduire les nuisances de la pollution atmosphérique en végétalisant ce magnifique site de la TOUR EIFFEL et du TROCADERO</p> <p>La vie sera plus apaisée dans ce quartier où pour le moment, la voiture est reine, il faut redonner la place aux piétons et aux mobilités douces</p> <p>ce site sera valorisé avec ce magnifique projet</p> <p>hâte de le voir se réaliser</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2911	<p><i>Doubleton 2909</i></p>	
2912	<p><i>Doubleton 2909</i></p>	
2913	<p>projet défigurant ces quartiers , au détriment de ses habitants</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2914	<p>Très défavorable à ce projet et tout à fait d'accord avec les arguments évoqués suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Enclave de l'arrondissement avec la fermeture du pont d'Iéna. · Risque sécuritaire (déjà victime de cambriolages dans mon immeuble, bien que très protégé) · Intensification de la circulation. On peut le constater actuellement lorsque des voies sont fermées lorsqu'il y a un événement au Trocadéro, c'est insupportable. <p>Merci pour la mobilisation de notre maire</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2915	<p>Je suis contre ce projet qui ne prend pas en compte les riverains et leur vie de quartier</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2916	<p>JE SUIS CONTRE CE PROJET!!!!</p> <p>Paris pour les habitants SVP Ca suffit des bettises sans cesse</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2917	<p>Projet qui va dénaturer l'esprit de ce site en massacrant tout ce qui en fait le charme. Les espaces verts seront réduits pour laisser place à 4 bâtiments sur le Champs-de-Mars et ce n'est pas acceptable. en plus, l'emprise du site dédié à la SETF va augmenter au détriment de l'espace pour les parisiens. Ce projet est à revoir intégralement. La soi-disant végétalisation du point d'Iéna est une arnaque sans nom.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Nous souhaitons porter à votre connaissance quelques éléments d'information complémentaires en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et leur d'une architecture ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Compte tenu de leur fonctions, ils ne peuvent être réimplantés hors site.</p> <p>A noter que la végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet. Ce sont ainsi 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires (dont 16 000 m² de pleine-terre) qui sont prévues dans le cadre du projet, et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
2918	<p><i>Doubleton 2917</i></p>	
2919	<p>Je suis contre ce projet et invite la Mairie de Paris à consacrer ce budget à l'entretien du patrimoine parisien qui en a tant besoin.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2920	<p>- Quelles conséquences sur les déplacements des personnes âgées, comme moi, qui ont besoin de leur voiture pour se déplacer ? Une densification du trafic dans cette zone du fait de la fermeture de nouveaux axes routiers serait catastrophique pour nous. Il faut, pour une fois, penser aux riverains.</p> <p>- Il est totalement anti écologique de réduire la largeur de la pelouse du champ de mars.</p> <p>- Il est très important de sauvegarder le petit patrimoine existant dans cette zone.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos remarques :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres) ; elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A savoir que la largeur des pelouses du Champ de Mars proposée dans le projet est basée sur le Plan Guide du Champ de Mars, DM développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>- Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). La rénovation de l'éclairage public fait partie intégrante du projet, à la fois d'un point de vue patrimonial et aussi en matière d'adaptation à la piétonisation du site. Le mobilier patrimonial est maintenu et mis aux normes de lutte contre la pollution lumineuse.</p>
2921	<p>YCe projet de végétalisation du pont d'Iéna est ABSURDE.</p> <p>1) Quel besoin de rajouter des espaces verts à cet endroit, sachant que le Champs de Mars en regorge</p> <p>2) pour aller du Trocadéro au Champs de Mars, les trottoirs sont très larges et laissent une grande place aux piétons</p> <p>3) supprimer totalement la circulation des voitures sur ce pont va automatiquement la reporter sur les autres ponts, créant ainsi embouteillages et pollution, car, n'en déplaie à Madame Hidalgo, de nombreuses personnes ont encore besoin de leurs voitures (on ne peut transporter la grand-mère sur son vélo, ni prendre le métro ou le bus lorsqu'on est très chargé etc..)</p> <p>4) Faire de Paris une ville musée pour les touristes se fait au détriment des parisiens qui VIVENT et TRAVAILLENT dans la capitale. Qu'on ne s'étonne pas ensuite que de nombreux parisiens ne reconnaissent plus leur ville et envisagent de la quitter.</p> <p>5) au lieu de dépenser des dizaines de millions d'Euros pour ce projet inutile et couteux, il serait de loin préférable d'améliorer la propreté de Paris, et la sécurité dans de nombreux quartiers gangrénés par la drogue Paris n'est malheureusement PLUS la Ville Lumière qui a fait rêver tant de monde ... Elle ne fait plus rêver ...</p> <p>6) En annexe, j'ajoute que depuis les aménagements de circulation dans Paris, avec les nombreuses pistes cyclables, souvent faites en dépit du bon sens (cf la rue de Rivoli), les bus parisiens roulent encore moins vite qu'avant, car ils sont souvent bloqués dans les embouteillages du fait qu'il n'y a qu'une seule file de circulation pour voitures et bus, tandis que 3 vélos se partagent d'immenses voies juste pour eux (ex: rue Froidevaux dans le 14ème) On en peut pas modifier les plans de circulation en n'augmentant pas l'offre de transports publics.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2922	<p><i>Doublet 2920</i></p>	
2923	<p>Bonjour Madame, Monsieur,</p> <p>Résidente au 24 boulevard de grenelle 75015 , je tiens à vous stipuler mon total désaccord concernant ce projet vaste et ruineux du site de la Tour Eiffel - Champ de Mars. J'espère sincèrement que vous écouterez les résidents, c'est à dire les premier concernés par de telles nuisances.</p> <p>En espérant que vous aurez suffisamment de réclamations pour annuler un tel projet !</p> <p>Très cordialement</p> <p>Mme Danielle NOUGUE 24 TER BOULEVARD DE GRENELLE 75015 PARIS</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2924	<p>Projet coûteux destiné non pas aux parisiens mais aux touristes; les parisiens ne subiront que les inconvénients de ce projet, reflux de la circulation bloquée en périphérie de la zone, augmentation de la fréquentation du lieu déjà surpeuplé, insécurité actuelle du lieu dont les trottoirs sont squattés par des vendeurs à la sauvette, les rues encombrées par des tous-touks à touristes. Bef, une gabegie d'argent public alors que la ville est surendettée comme jamais.</p> <p>rendons Paris aux habitants et arrêtons les aménagements destinés aux touristes.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2925	<p>Bonjour, je ne comprends pas l'intérêt d'un projet si coûteux pour un résultat si décevant. Pourquoi refaire des pelouses sur le Champs de Mars, en remplacement de nos belles pelouses actuelles qui conviennent à tous ? Les arbres ne pourront pas pousser sans racines profondes. Quelle idée étrange de mettre un théâtre de verdure avec de l'herbe sur laquelle les gens vont marcher, en espérant que cela reste dans un état correct. le bitume sous cette herbe va être élevé ??? Comment l'herbe va t'elle pousser correctement ?</p> <p>Tout cet argent devrait être investi dans l'entretien des jardins actuels, le nettoyage, et la sécurité. Nous ne sommes pas demandeurs de grands projets utopiques pondus par des architectes qui n'habitent pas dans la zone concernée et qui ne connaissent visiblement pas la nature. Nous voulons conserver la beauté de nos quartiers.</p> <p>NON a ce projet établi sans aucune concertation !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2926	<p>Le projet de la Maire de Paris concernant le réaménagement du Trocadéro, de la Tour Eiffel et du Champs de Mars est désastreux.</p> <p>En effet, ce projet privilégie la fréquentation touristique au détriment de la qualité de vie du quartier. De plus, ce projet à un budget considérable qui n'est pas la priorité pour la ville, et cela, entraînera davantage de problèmes de circulation au sein de la ville.</p> <p>Je suis donc contre ce projet d'autant plus qu'il accentuera le manque de sécurité du site.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2927	<p><i>Doublet 2925</i></p>	
2928	<p>Bonjour,</p> <p>Qu'est-il prévu dans l'aménagement du projet pour permettre aux voitures, camions et camionnettes (privés et professionnels) de circuler, et aux riverains, qui ont besoin d'un véhicule pour leurs déplacements professionnels et privés, d'accéder à leur domicile, sachant que pour les propriétaires « le libre accès des riverains à la voie publique constitue un accessoire du droit de propriété, lequel a le caractère d'une liberté fondamentale au sens de l'article L. 521-2 du Code de justice administrative » ?</p> <p>Quel sera l'impact du projet sur la fluidité globale de la circulation dans Paris intra-muros ?</p> <p>Bien cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos remarques :</p> <p>- Tous les accès des riverains à leur domicile seront conservés conformément à l'article L.512-2 du Code de justice administrative.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
2929	<p>Bonjour, J'habite le quartier Bir Hakeim et je ne comprends pas l'intérêt d'un tel projet coûteux et absurde chez nous. Nous disposons déjà d'espaces verts en quantité. Il est inutile d'en rajouter d'autres, et de compliquer la circulation automobile. Je pense que les 73 millions d'euros qui semblent dépasser les 100 millions aujourd'hui pourraient être utilisées à d'autres fins, comme l'entretien et la rénovation de nombreux espaces verts de la ville, dont beaucoup sont laissés à l'abandon, l'entretien et la rénovation de la voirie chez nous particulièrement (trottoirs et chaussées).</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2930	Je suis contre ce projet. Orgueil et autoritarisme mènent à la dictature. La gauche qui ne peut aimer les dictatures ne se gêne pas pour les exercer. Voyez Robespierre, Staline, Castro et Maduro et j'en passe.	Bonjour, Nous prenons note de votre contribution
2931	Je m'oppose à ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2932	Ce réaménagement très couteux est-il prioritaire ? Ne faut-il pas mieux consacrer ce budget à ceux qui en ont vraiment besoin notamment avec le réaménagement de quartiers insalubres comme Stalingrad ou d'autres lieux devenus dangereux ? Dans le XVème, vous avez déjà et unilatéralement supprimé toutes les places de parking qui se situaient sous le métro aérien dans le quartier Bir-Hakeim à Duplex. Ou prévoyez-vous d'envoyer les véhicules avec ce nouveau projet ? Nous vivons dans des travaux permanents entre la restauration du métro aérien, la suppression des parkings, la création de voies cyclables, alors de grâce n'en rajoutez pas Cela circule déjà très mal alors que le point d'Iéna est ouvert. Qu'en sera-t-il avec un pont fermé ? Pouvez-vous au moins une fois, vous préoccuper de vos habitants avant les touristes de passage ? Savez-vous que les rats sont revenus sous le métro aérien ? C'est devenu une zone de stockage de matériaux et d'équipement divers, sans parler des Roms et des Slaves qui ont trouvé une zone plus ou moins abritée qu'ils peuvent occuper avec tout le cortège de saletés et autres excréments qu'ils y laissent. Vous êtes et nous sommes soucieux d'écologie, de salubrité et de sécurité. Alors STOP svp.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2933	Je m'oppose à un tel projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2934	<i>Doubleton 2932</i>	
2935	<i>Doubleton 2933</i>	
2936	Le projet est magnifique, n'en déplaise aux vroomers des mairies du 7, du 15 et du 16ème. Il faut bien veiller à créer des aménagements sécurisés cyclables permettant d'y circuler d'est en ouest et du nord au sud par les deux côtés du Trocadéro ++++ et ne pas mélanger les vélos au bus, ce serait dangereux et stupide.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2937	Je suis contre les préconisations du projet d'aménagement de la tour Eiffel. Elles menacent la pérennité de l'architecture des jardins, la qualité même de jardins dans lesquels le bitume doit avoir une portion congrue, l'esprit et la période du mobilier actuel qui serait remplacé par un mobilier anachronique. Enfin, l'esprit même d'élargissement évenementiel menace la tranquillité du voisinage tant pour les immeubles riverains que pour les piétons en balade, et impactera le trafic routier aux alentours.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Pour répondre à vos remarques : - Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). - Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat. Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). - La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.
2938	Et la mairie du 16ème qui gaspille son argent à nous envoyer des courriers pour qu'on s'oppose au projet en mettant les mots clés « insécurité »... Honte à vous. C'est un beau projet et c'est parce que c'est insalubre actuellement que personne n'y va et que les délinquants combent le vide.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2939	Je m'oppose à ce projet qu'une fois de plus ne ferait que défigurer Paris.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2940	Bonjour, En tant que parisien, je m'oppose à ce projet pour les raisons expliquées ici : https://saccage-paris.com/non-au-projet-one-site-tour-eiffel/#analysep Je souscris pleinement à cet argumentaire et le fais mien par la présente.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2941	Je souhaiterais que cette centaine de millions d'euros servent à autre chose. Au hasard...à la propreté, à la sécurité, à la bonne circulation dans Paris...bref, il y a du boulot avant ce chantier inutile. Sans compter (c'est le cas de le dire...), creuser un peu plus la dette abyssale que nous devons à l' maire de Paris la plus nulle depuis...la nuit des temps !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2942	L'aménagement proposé est agréable à l'oeil en parcourant la vidéo, mais si l'entretien des espaces est aussi désastreux que les jardins actuels et les abords du Trocadéro et de la Tour Eiffel, il vaut mieux éviter ces investissements très importants et plutôt bien entretenir et nettoyer régulièrement l'existant avec la participation permanente d'agents et de policiers municipaux pour éviter les dégradations. Par ailleurs, les nuisances des riverains seront augmentées par l'afflux de touristes. Il faut déjà voir les files nombreuses avant la pandémie de Covid. Enfin, les déplacements des parisiens seront encore plus difficiles car les transports en commun sont toujours aussi aléatoires. Les personnes âgées ne pourront bientôt plus résider à Paris. Alors que le changement climatique nous promet des lendemains difficiles, faut-il encourager les déplacements nombreux de touristes ? C'est une question qui ne paraît pas beaucoup abordée. Je ne suis pas contre le tourisme mais ne faut-il pas le réguler pour éviter des transferts de foules d'un continent à un autre ? Je suis donc contre ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2943	Je n'ai pas assez confiance en cette administration pour leur confier un tel projet. Elle a prouvé qu'elle ne savait pas gérer. Donc je suis contre.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2944	C'est un très beau projet. Augmenter la verdure, supprimer les voitures et permettre un meilleur accès des piétons à tout le site est primordial. Bon courage	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2945	Nous sommes opposés à ce projet qui va complètement perturber toute la circulation du 16è Nord. Quel intérêt puisque bus et taxis seront autorisés ? La fermeture du Pont d'Iéna aux voitures est une ineptie. Que se passera-t-il lorsque la Seine aura débordé comme chaque année ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
2946	compte tenu des nuisances sonores de la pollution de l'insécurité que le projet peut susciter je vote contre son exécution. Il faudrait aussi souligner les coûts exorbitants l'impact sur la circulation et la qualité de vie des riverains . Ce projet n'apporte aucune amélioration à la qualité de vie des habitants des quartiers concernés il n, aura aucun impact sur le recettes du secteur touristique les visiteurs de la Tour Eiffel continueront à la visiter	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2947	je suis contre ce projet qui impactera énormément de façon négative la sécurité de notre arrondissement, une circulation totale fermée donnant une quasi incapacité aux riverains de pouvoir accéder à leurs habitations, des embouteillages monstres. Les axes importants desservant des voies de circulation fermées, je ne vois en quoi cela améliorera notre quartier, diminuera la pollution et le bien être des parisiens. Sans compter le ou implique déjà coup financier que cela impliquera	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2948	Je veux être tenue informée des changements dans mon quartier suite au projet Trocadéro	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2949	Bonjour, Résidant dans ce quartier depuis bien longtemps, je suis totalement contre ce projet qui ne fera que compliquer la situation et nous obligera à vendre notre maison familiale. Il s'agit d'un axe important de circulation pour relier notre quartier au centre de Paris. C'est une honte de vouloir marginaliser notre quartier de la sorte et nous offrir un quotidien impossible !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2950	En tant que américaine vivant à Paris, je suis vraiment très surprise de voir cette fille tomber dans un gouffre de paupérisation et d'enlaidissement progressif. Tout ce qui fait la beauté unique de Paris est en train de disparaître. Les rats sont de la taille de chats et le soir j'ai peu d'en croiser en rentrant, la saleté et les tags sont de plus en plus nombreux et aucune solution n'a été trouvée pour tous les sans abris qui souvent, pour trouver un tant soit peu de chaleur, bloquent les portes d'immeubles, de magasins etc... Les diverses manifestations autour du champs de mars nous laissent l'esplanade dans un état désastreux.... Bref, c'est un cauchemar. Paris n'a pas besoin de se transformer à tout va. La capitale de la France se doit de garder un certain standing et non a devenir Los Angeles ou Mumbai. C'est dommage que cette mairie s'en soucie si peu.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2951	Bonjour nous sommes tout a fait opposés à ce projet qui va enclaver notre arrondissement et surcharger encore la circulation aux points d passage avec la rive gauche, comme le pont de l'Alma. La situation actuelle est très appréciée, les jardins du Trocadéro sont très verts et accueillants avec des bancs ombragés. Par contre la vie quotidienne est devenue un enfer pour les piétonssoumis aux transports surchargés et irréguliers, les taxis mêmepeu nombreux et soumis à tous les aléas.Avec les trottoirs et les croisements devenus dangereux.... Plutôt que de coûteux grands projets rendez nous une ville agréable, comme nous l'avons connue, nous parisiens de souche,propre et engageante, y compris pour les touristes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2952	Contre ce projet d'aménagement du site Tour Eiffel qui entraînera une modification trop importante pour la circulation et apportera plus de nuisances que de confort dans la vie quotidienne. Sans parler d'une dépense budgétaire considérable, dont la Ville de Paris n'a pas besoin actuellement. Il faudrait tout d'abord opérer des travaux d'entretien de voirie et lutter contre la malpropreté de la capitale L'offre pour les piétons avancée est un leurre, on peut voir que les vélos et les trotinettes envahissent les espaces piétons, dans le plus grand mépris de savoir vivre et de sécurité.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2953	Bonjour, Lors de la réunion publique du 3 novembre 2021 à la mairie du XVIème arrondissement, monsieur le 1er adjoint Emmanuel Grégoire à , dans la presque indifférence générale, ouvert une porte qui me semble très importante en disant qu'il était prêt à travailler sur la gouvernance du champ-de-mars. Ce point est très important et pourrait réconcilier les riverains du champ-de-mars et la mairie de Paris. Comment participer à ce groupe de travail si une suite est donnée ? Cordialement	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. La Ville de Paris souhaite en effet réfléchir aux modalités de gouvernance du Site Tour Eiffel. Les outils permettant d'y réfléchir seront précisés à l'issue de la PPVE.
2954	A l'Attention de Madame Hidalgo, Avant de vouloir vous présenter à la Présidence, et de vouloir faire croire que vous êtes à la hauteur avec à peine 4% de votant montrez-vous capable de bien gérer Paris. Paris une ville nauséabonde, sale, mal fréquenté dans beaucoup de quartiers, dangereuse etc.... Une honte pour la France. (Voir Photos jointes présent Avenue de Suffren sur une distance d'à peine 50 m)	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2955	<i>Doublet 2954</i>	
2956	<i>Doublet 2954</i>	
2957	Bonjour, La fermeture à la circulation de la rue Bouvard pose de nombreux problèmes. Les bus trouveront forcément un autre itinéraire mais vous connaissez les difficultés qu'à la Mairie de Paris à influencer la région Ile-de-France seule "propriétaire" du réseau de bus. Il n'y a pas que les bus, le passage dans cette avenue des services de secours (Pompiers, Police, Ambulances) se trouveraient fortement handicapés. On nous dit que la tour Eiffel est sous le coup d'une alerte attentat maximum, il faut donc privilégier les axes d'accès aux secours. Pourquoi donc ne pas maintenir un axe de circulation sur l'avenue Bouvard en le réservant aux bus, aux taxis, aux services de secours et aux vélos ? Cette axe pourrait être fermé, comme c'est le cas depuis un moment, lorsque la place Jacques Rueff est utilisée pour des manifestations commerciales. Cordialement	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2958	Si j'en crois le fiasco des places de la république et Bastille votre projet est totalement incompatible avec Paris ! Je suis contre ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2959	Hier soir, à la Mairie du XVIème un point n'est toujours pas évoqué : quel budget pour l'entretien du grand site tour EIFFEL. Le périmètre de se projet est maintenant clairement défini, aussi il serait bon maintenant de nous donner le budget prévisionnel d'entretien de cet espace, même si tout n'est pas du ressort de la mairie de Paris. Combien de jardinier ? combien de personnes pour l'entretien courant du site combien de personnes pour la propreté combien de personnes pour la sécurité (police Nationale et police Municipale) Merci	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2960	je vous prie de noter mon opposition total à ce projet de réaménagement Trocadéro -Tour Eiffel - Champ de Mars pour des raisons propres à son esthétique , à son cout estimé, et à des priorités autrement urgentes. Tous les éléments du projet, montrés dans la présentation et appuyés par les propos des 2 architectes, confirment le caractère faussement éco-durables des éléments, leur caractère essentiellement festif (dont la traduction en malpropreté permanente et en dégradations lors de chaque événement se vérifient systématiquement), et enfin une rupture avec l'esprit de chacun des 3 lieux réinventant une continuité qui la précédente comme si les architectes précédents étaient forcément à rejeter. Ce projet n'invoque le respect que pour ne rien respecter, et sa double empreinte écologique et financière sera à l'inverse de ce qui est annoncé (aussi bien dans sa réalisation que dans son entretien). Allez regarder les photos et les films de cette enfilade majestueuse d'il y a moins de 40 ans, et réhabilitez la ainsi avec une vraie politique de propreté et un juste entretien de ces monuments, et vous favoriserez la ville et la planète, et ses habitants!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2961	<i>Doublet 2960</i>	
2962	Hier soir était évoqué le périmètre de la première phase des travaux à la Mairie du XVIème. Hier M Emmanuel Grégoire, 1er adjoint évoquait dans sa conférence de presse le projet dans une dimension plus grande. Un élément me préoccupe. va-t-on remplacer, la bonbonnière , les balançoires, les petites voitures à pédales ? Ces installations, certes un peu désuètes, font le charme du champ-de-mars, lui donne une atmosphère bon enfant, et renvoient à l'image de Paris que les Parisiens souhaitent conserver et que les touristes viennent chercher	Champ de mars sud hors du périmètre, donc activités citées non concernées par le projet
2963	Cessez de détruire le patrimoine culturel de Paris. Non à ce projet ! Non au saccage de notre ville ! Nous tenons à son histoire et à la beauté historique des lieux et du mobilier urbain.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2964	<i>Doublet 2960</i>	

n°	Contribution	Réponse
2965	<p>Voilà un projet dénué de concertation et de tout sens et au coût pharaonique . le champs de mars est devenu un champs de foire sale ,allées dégradées etc. il serait préférable de déjà remettre ce jardin en bel état. Et de classer le champs de Mars en Parc (cf Parc Monceau) il convient d'ajouter que la dette de la Ville de Paris atteint le montant stratosphérique de 7,71 milliards d'euros au 1er janvier 2021.</p> <p>il est grand temps de mettre un terme à cette vision de la ville de demain Paris se meurt et la Mairie en porte la responsabilité pleine et entière cessons de dépenser un argent qui n'est pas disponible et faisons plutôt baisser les impôts .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2966	<p>Dans son projet, la Mairie de Paris prévoit en particulier de fermer à la circulation automobile et végétaliser l'avenue des Nations Unies, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - transfert de la circulation automobile (dense) de l'avenue des Nations Unies vers l'avenue Albert de Mun, qui serait à 4 voies sur toute sa longueur, en perdant toutes ses places de stationnement, - transfert du nœud de circulation de la place de Varsovie vers le bas de l'avenue Albert de Mun, où un carrefour serait « aménagé » pour rejoindre l'avenue de New York. <p>Ce projet présente des inconvénients majeurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La partie basse de l'avenue Albert de Mun située entre l'avenue d'Iéna et l'avenue de New-York, très peu empruntée aujourd'hui, deviendrait ainsi un axe principal de circulation depuis la place du Trocadéro et la place d'Iéna, avec nuisances de bruits, d'embouteillages... nuisances pour les occupants des immeubles d'habitation riverains mais aussi pour les usagers de la partie Nord-Est des jardins du Trocadéro, qui est aujourd'hui une zone très calme, où viennent enfants et personnes à la recherche de tranquillité - Du fait de la forte pente de la partie inférieure de l'avenue Albert de Mun et des changements de direction à 90° en bas d'avenue, cette zone serait accidentogène - Les places de stationnement de la partie inférieure de l'avenue Albert de Mun seraient supprimées, alors qu'il n'y a aucun parking public à proximité - Ce problème local de circulation mobiliserait tous les riverains pour s'opposer au projet d'ensemble, qui portant présente des aspects positifs <p>Pour améliorer le projet, nous proposons une solution alternative :</p> <p>Mise en sens unique de l'avenue Albert de Mun sur toute sa longueur, dans le sens montant (de l'avenue de New York à l'avenue du Président Wilson), et transfert de la circulation en ligne directe depuis la place du Trocadéro ou la place d'Iéna vers la place de l'Alma, par l'avenue du Président Wilson, qui est déjà à circulation dense avec 2 x 3 voies, donc sans nuisance supplémentaire. L'accès à l'avenue de New York se ferait, comme actuellement, à partir de la place de l'Alma</p> <p>Avantages de cette solution alternative</p> <p>Pour les riverains des avenues Albert de Mun et Iéna et les usagers de la partie Nord-Est du jardin du Trocadéro :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le long de l'avenue Albert de Mun et de l'avenue d'Iéna (entre la place d'Iéna et l'avenue Albert de Mun) les nuisances de circulation automobile et bruits seraient non pas amplifiées comme avec le projet de la Mairie mais réduites par rapport à la situation actuelle, pour le plus grand bonheur des riverains et autres usagers - Les places de stationnement pourraient être conservées dans la partie inférieure de l'avenue Albert de Mun <p>Pour la Ville de Paris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Ville de Paris réaliserait des économies, car la connexion entre l'avenue Albert de Mun et l'avenue de New-York, pour accéder au tunnel passant sous la place de Varsovie serait complexe et coûteuse. Avec la solution alternative, il n'y a aucun coût, si ce n'est la mise en place de 2 panneaux de sens interdit dans l'avenue Albert de Mun. En effet l'accès à l'avenue de New-York depuis la place de l'Alma, à l'extrémité de l'avenue du Président Wilson, existe déjà - La Ville de Paris éviterait des réactions hostiles des riverains, très opposés au transfert de circulation vers l'avenue Albert de Mun <p>Pour le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'avenue Albert de Mun et l'avenue d'Iéna (entre place d'Iéna et avenue Albert de Mun) constitueraient des zones tampon, de transition, entre la circulation très dense avenue du Président Wilson et place d'Iéna, et la partie Nord-Est des jardins du Trocadéro, partie qui serait encore plus au calme qu'aujourd'hui. Ceci serait apprécié en particulier par les nombreux visiteurs qui accèdent au site du Trocadéro et de la Tour Eiffel depuis la station de métro Iéna, située place d'Iéna <p>Yvon LESCOUARCH Tél. 06 07 08 20 42</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note.</p> <p>La création d'un nouveau carrefour entre la rue Albert De Mun et l'avenue de New York est le résultat des échanges de la concertation publique conduite en 2019 où les riverains avaient exprimés le souhait d'améliorer les connexions entre le 15ème et le 16ème arrondissement. La création de ce carrefour et d'un sens montant depuis Albert De Mun vers l'avenue Wilson, a donc vocation à répondre à cette demande.</p>
2967	<p><i>Doublon 2966</i></p>	
2968	<p>fermeement opposé au projet qui va créer une obstruction de la circulation par la suppression de la chaussée devant l'esplanade du Trocadéro et va créer des encombrement de véhicules permanents sur les avenues et rues aux alentours ajoutant au danger de la pollution et des risques d'accidents avec les vélos ou trottinettes. on aurait voulu créer un réceptacle de grandes voies de circulation dans un cul de sac qu'on ne s'y serait pas pris autrement. Le projet ne tient pas compte de la nécessité d'un minimum de possibilités de circuler pour des professionnels qui sont obligés d'utiliser leur véhicule ou des personnes âgées qui ne peuvent utiliser les vélos ou trottinettes.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2969	<p><i>Doublon 2968</i></p>	
2970	<p>Bonjour, Je conteste farouchement ce projet concernant le champ de Mars et la place du Trocadéro et je combatterais sans relâche les délires de Madame Hidalgo et son équipe. Je souhaite de tout mon cœur, qu'enfin et une bonne fois pour toute, ils soient démis de leurs fonctions et sévèrement jugés pour leur gestion catastrophique de la ville de Paris. Bien cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2971	<p>Quid de la sur-circulation ailleurs? Les impacts de ce projet ne me semble pas vraiment étudiés en profondeur.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2972	<p>bonjour moi je suis contre aucun changement mais s'il vous plait laisser des accès aux voitures sans les ramener toutes au meme endroit qui provoque des bouchons dingues avec des sens interdit dans tous les sens. Après si ca peut ramener des promeneurs qui peuvent aussi bien venir en vélo en transport et aussi aux voitures Pas de probleme Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2973	<p>Contre ce projet qui ne prend pas en compte la vie au quotidien des habitants du 16ème arrondissement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2974	<p>Merci de bien vouloir écouter les riverains et de ne pas faire une enième fausse concertation qui déshonore la Mairie</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2975	<p>Je valide l'idée d'une végétalisation des espaces existants autour du site de la Tour Eiffel. Cependant, je trouve regrettable de couper les axes routiers déjà existants. Il ne faut pas oublier que les touristes aussi déambulent dans nos rues parisiennes en bus touristiques, tuk tuk ou autres.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
2976	Bonjour, je souhaite attirer votre attention sur le fait que les projets de la ville de Paris sont très discriminants pour une grande partie de la population et des visiteurs. En effet nous allouons un gros budget à ces projets mais nombre d'entre nous en sont exclus, je pense plus particulièrement aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec poussettes. Il est impossible aujourd'hui de se déplacer dans la capitale, les métros sont inaccessibles et les bus coincés dans la circulation du fait de la disparition des couloirs réservés aux transports en commun. à moins d'avoir de gros revenus et de pouvoir passer des heures dans les bouchons en taxi, profiter de la capitale ne sera plus possible pour ceux qui ont des difficultés à se déplacer ou qui ne sont pas en mesure de faire du vélo. Ouvrons la ville de Paris à tous sans limite d'âge, de handicap ou de conditions sociales et faisons rentrer Paris dans le nouveau millénaire il serait absurde de réserver ces magnifiques projets uniquement aux personnes favorisées.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous tenions à porter à votre connaissance quelques éléments d'information complémentaires en lien avec vos remarques. La piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Cependant, la colline de Chaillot présente un défi de connectivité dans la chaîne de déplacements pour les personnes à mobilité réduite. En effet, les accès au Parvis des Droits de l'Homme et à la Fontaine présentent des rampes importantes. La proposition de l'esquisse au concours, qui prévoyait d'installer des ascenseurs devant le Palais de Chaillot, ne pourra pas être retenue en raison de la complexité de l'installation des ascenseurs devant les façades historiques du Palais de Chaillot et pour des raisons de coût. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade. Enfin, le nombre de places de stationnement PMR est revu à la hausse (+9 places sur l'ensemble du site). Les transports publics sont bien pris en compte. Ainsi, dans le cadre du projet, de nouvelles voies de bus dédiées seront créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY). Sur le pont d'Iéna, emprunté par les lignes 82 et 30, la circulation sera réservée aux seuls transports en commun, vélos et véhicules d'urgence.
2977	En tant que riverain, je ne peux que redouter la modification du plan de circulation qui va structurellement congestionner le quartier et rejeter les encombrements dans les rues / avenues d'accès. Alors que rien n'est prévu pour limiter la circulation en amont. Plus d'Encombrement et un tout petit peu plus d'espace vert drôle d'idée.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2978	La station de métro Bir-Hakeim est celle de la Tour Eiffel. Elle est dans un état misérable. Pour ce premier accueil des visiteurs, il importe de la rénover. Et, ne pourrait-on pas mettre à l'étude la réouverture de l'ancienne station de métro Champs de Mars, près du Plateau Joffre. Par ailleurs, la circulation sur le quai le long du Champs de Mars est intense : il manque un souterrain pour les voitures circulant dans le sens Ouest-Est (celui-ci existe déjà dans le sens Est-Ouest). Merci de prendre en compte mes propositions.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2979	Moins de voitures, plus de végétations et de promenades, je suis d'accord à 100%.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2980	Encore un projet qui vise à interdire les voitures dans Paris. Alors pourquoi en fabriquer autant. On va revenir au temps des calèches ou plutôt des pousses pousses que l'on voit partout dans Paris	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2981	<i>Doubleton 2980</i>	
2982	Je suis opposé à ce projet qui ne prend pas en compte les besoins des riverains notamment relatif à l'usage de leur véhicule. Paris ne doit pas répondre aux seuls besoins des touristes mais également à celui de ses habitants.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2983	Nettoyer déjà Paris notamment les quartiers moins touristiques 20 e Qui est un dépotoir rues jamais lavées Éboueurs laissant les débris Donc utiliser cette argent pour finir les travaux qui sont partout et retrouver une ville propre habitante depuis 35 ans	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2984	Arrêtez de massacrer le Paris historique que le monde nous envoie pour compenser vos angoisses écologiques infondées, les arbres n'ont jamais permis de mieux respirer et laissez vivre les parisiens, je suis né à Paris il y a 73 ans et je ne vais pas faire du vélo!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2985	Bonjour, Belle initiative que ce projet d'aménagement. Cependant, je note depuis plusieurs années une dégradation continue du quartier 16ème Nord où je réside. L'état d'insalubrité des rues est repoussant. Les déjections canines notamment, sont une nuisance de premier plan. De nombreux déchets jonchent les caniveaux. Pour parcourir Paris à pied de long en large et en travers, le 16ème est particulièrement à la traîne. Il serait donc judicieux et souhaitable de régler le problème d'insalubrité avant toute chose. Cordialement,	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2986	Je suis contre ce projet. Nous bénéficions déjà d'espaces verts vécus le jardin du Trocadéro et le champs de Mars. L'entretien de ces espaces et des rues semble déjà être hors budget étant donné l'état dans lequel ils se trouvent.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2987	Bravo, je suis pour un Paris réservé aux seuls véhicules indispensables, VSL, taxis, ambulances, livreurs, véhicules pour personnes âgées ou en situation de handicap... Moins de voitures pour circuler plus facilement et plus en sécurité en bus, à vélo,.... Il faut plus d'espaces verts pour respirer et sortir du tout béton qui rend la ville inhabitable par forte canicule. Il faut que tous ces travaux s'accompagnent d'une amélioration de l'état de propreté des rues qui est catastrophique.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2988	Enfin un projet qui fait la part belle à la végétalisation et éloigne les voitures de ce lieu emblématique de Paris ! Je suis pour !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2989	Vous pouvez faire l'aménagement que vous voulez, tant que vous ne réglerez pas les problèmes liés aux vendeurs de rue, danseurs de rue, vendeurs de boissons ambulants etc qui dénaturent le lieu, augmentent drastiquement l'insécurité, rien n'aura d'importance. Egalement, le fait d'avoir muré la tour dans une cage de plexiglass rend l'expérience atroce c'est simple, je déconseille maintenant à mon entourage (français et américain) d'aller à la Tour Eiffel lors de leur visite à Paris, sort réservé avant uniquement aux champs Élysées. Protégez le site de ces défigurations devrait être la priorité! Ensuite faites l'aménagement que vous voulez, évidemment si c'est plus vert, piéton et calme c'est mieux. Si vous faites la prouesse d'en faire un lieu agréable, peut être même que les parisiens iront y passer leur weekend en famille ou entre amis mais on en est pas là :) Bon courage.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2990	Bonjour, J'adore le projet: la restauration des fontaines, le renouvellement des trottoirs, la simplification des tracés, la végétalisation partout... Mais le projet ne pourra pas être réussi si le parcours sous la Tour Eiffel reste empêché par une épouvantable barrière en verre. Éviter un attentat terroriste aux pieds de la Tour Eiffel servira juste à le reporter ailleurs. Traitons les racines de l'insécurité au lieu de remplir la France de frontières intérieures qui ne servent à rien au bout du compte. Finalement, j'espère que les horribles clôtures qui détruisent la vue de la Tour depuis Trocadero seront tôt éliminées. Elles sont là depuis au moins 7 ans et sont une vraie honte pour la France, incompréhensible pour les visiteurs qui viennent regarder une des scènes les plus emblématiques au monde. Merci beaucoup pour votre temps. Bien à vous, Juan	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Pour vous répondre, l'enceinte située autour de la Tour Eiffel a été construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice. Conçue pour être réversible, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.
2991	J'approuve totalement ce projet d'aménagement qui va rendre enfin sa juste place, dans cet espace unique au monde, aux piétons, aux mobilités douces, repoussant enfin au delà ce flot de véhicules motorisés, bruyants, polluants, dangereux pour les piétons. Juste un questionnaire, quelle place conserve-t-on à la vie des parisiens du quartier, notamment les espaces de jeux pour les nombreux enfants qui y résident? Ce point mérite une attention toute particulière, ce quartier et son voisinage en sont aujourd'hui peu ou insuffisamment pourvus.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Pour répondre à votre question, les manèges, aires de jeux et autres activités sont maintenues sur le Champ de Mars et dans les jardins du Trocadéro. A noter également que la piscine et le stade Émile Anthoine sont non seulement maintenus dans le projet, mais aussi et surtout pérennisés dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU.
2992	Je suis opposée à ce projet, il me semble inutile et dispendieux. Il vaudrait mieux entretenir les rues, boucher les trous sur la chaussée et nettoyer les trottoirs.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2993	<i>Doubleton 2991</i>	
2994	<i>Doubleton 2991</i>	
2995	Vous ne cesserez de détourner les lieux les plus familiers du paysage parisien : ponts, parcs, places pour en faire des boyaux artificiels peints en vert sur lesquels les touristes s'ébattront par milliers, mais les Parisiens seront privés d'un quartier et d'un paysage de plus, après la Rue de Rivoli, la Place de la Bastille, et tant d'autres lieux. Que vous avons nous fait? Pourquoi tant de haine à l'égard de cette ville et de ses habitants? Par où passerons nous pour aller de l'Étoile à La Muette: par Lyon (et encore, ils sont plus fous que vous). Paris vous survivra, bien sûr, mais quel gâchis, et quelle manque de respect pour cette ville que vous êtes en train de transformer en une variante rive-gauche d'Eurodisney... Vous êtes tellement incompétents et si arrogants que l'on ne peut que se taire, et attendre..	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
2996	<i>Doubleton 2991</i>	

n°	Contribution	Réponse
2997	<p>C'est très beau. Wow. Mais est-ce prioritaire ? Pour un quartier déjà nanti, chouchouté et prohibitif ? Paris devient intenable dans le Nord (18/19e). Loyers indécents, pollution, violences, agences immobilières rackettant les habitants, absence totale de verdure, faibles équipements urbains, si peu de velibs.</p> <p>Honnêtement, allouez des ressources pour sauver vos habitants les plus moyenne-classe et modestes. Redonnez espoir et jugelez l'exode qui s'annonce : desire-t-on une capitale d'ultra-riches auréolés par une ruche ultra-laborieuse en périphérie ?</p> <p>Favoriser les plus quartiers les plus privilégiés me dépasse. Au nord les salles de shoot, les migrants, les logements insalubres à 10k/m2. comment vivre et fonder un foyer dans ces conditions ? Une question monumentale, sur laquelle nos édiles (de tout bord) pourraient se pencher... ^^</p> <p>A bon entendeur, Julien, un parisien excédé.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2998	<p>ce projet comme beaucoup d'autres à Paris coutent une vrai fortune aux contribuables Parisiens (une minorité des habitants), sans apporter une amélioration notable de leur quotidien. On supprime les places de parking, on bouche les artères utilisées par les automobiles, en général on harcèle les propriétaires de voitures, sans pour cela apporter des solutions pour permettre aux personnes âgées, chargées de valises ou handicapées de prendre les transports en commun, par exemple des escalateurs ou des ascenseurs comme dans la plupart des stations de métro Londonien. Il s'agit de priorités, avec cet argent, pourrait on améliorer la propreté de la ville, l'accès aux transports publics, la sécurité, la gestion de la mairie de Paris?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
2999	<p>bonjour, je comprends l'intérêt d'un tel projet mais je ne comprends pas comment les véhicules, bus, cars et autres véhicules vont traverser la Seine. c'est très joli mais si rien n'est anticipé, il y a un gros risque d'avoir encore plus de bouchons sur d'autres ponts de la Seine déjà bien chargés. par ailleurs, il faut aussi prévoir des nettoyages réguliers des rues et pas seulement dans les beaux quartiers, Paris sent mauvais, Paris est sale, personne ne verbalise les incivilités, il y a des déchets partout, des mégots, des déjections canines et en arrivant à la Tour Eiffel, ce n'est pas mieux sur le Champ de Mars où nous nous faisons abordés régulièrement, ce n'est pas sécurisé. évidemment que tout le monde a envie de plus de verdure, mais si c'est pour déporter le problème de pollution ailleurs dans Paris, je n'y vois pas l'intérêt. le projet doit être vu dans sa globalité. et par ailleurs, tout le monde ne peut pas se déplacer en vélo... cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à votre question :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir-Hakeim et du Pont de l'Alma. Plus précisément pour les impacts concernant le Pont d'Iéna, l'étude comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont". - Concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.
3000	<p>Encore un chantier qui retire de la verdure au bénéfice du béton. Cela va à l'encontre des enjeux actuels et cela enlaidit Paris. Par ailleurs nous tenons à ce qui faisait la beauté et le charme de Paris y compris son mobilier. J'aimerais donc que le projet Champs de Mars soit annulé.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3001	<p>Je suis contre ce projet. - le site champs de mars est fermé très régulièrement (sommet chefs d'Etat africains où il a fallu faire un très très grand détour pour faire Champs de mars / Invalides, jumping Eiffel, et autres manifestations) sans que les riverains soient informés ou ne puissent participer - plus de possibilités de traverser le champs de mars du 15ème au 7ème, que ce soit à pieds, en bus (à cheval...), en voiture - nuisances sonores - déchets /nuisibles - incivilités - très très grand risque sécuritaire (agressions, délinquances, bandes...) - métros fermés, lignes de bus fermées</p> <p>je le répète, je suis CONTRE ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3002	<p>^pourquoi saccager ce qui existe et attire des visiteurs du monde entier? arrêtez de faire n'importe quoi pour qu'on parle de vous N'oubliez pas le faible pourcentage d"electers qui ont voté pour vous!!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3003	<p>Projet nul! Pourquoi ne pas végétaliser la place de la Concorde ou la place de l'étoile ! Il faut déjà donner la priorité aux espaces verts existants et à l'entretien de la voirie très délaissée et à l'insalubrité de nombreux bâtiments. La ville ne peut même pas assumer les ravalements des bâtiments publics Ce projet va engendrer des couts de fonctionnement supplémentaires sans parler des investissements. Le tourisme n'est pas la priorité d'une grande métropole. Il faut associer les communes périphériques à tout les projets qui doivent se faire en concertation.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3004	<p>Tout cela fleure bon la démagogie écologique, l'insouciance de la jeunesse et l'effroi automobile. Fort bien, l'idée de rendre Paris verdoyant. Faut-il encore penser aux personnes âgées, aux transports gratuits et accessibles en tout temps et à toute heure, aux commerçants riverains privés de clients et à l'utilisation de ces espaces dits verts rapidement appropriés par les petits délinquants de tout poil incivil à trottinette ou à pied. Il suffit de voir ce que sont devenus la Place de la République haut lieu de graffiti et de saleté, le Boulevard Péreire de Rome à Clichy haut lieu des rats et de saleté, le Boulevard de Belleville haut lieu d'excréments et de forte saleté, la Place de la Nation haut lieu des dangers cyclo-trotti-planchistes et rendez-vous de voyous dealers, ... En un mot : se promener dans Paris à pied et en voiture est synonyme d'enfer aux pieds verts ! Les parisiens s'enfuient toujours plus nombreux de la plus belle ville du monde pour laisser place aux riches, aux touristes et aux bobos illuminés. L'écologie bien comprise ne peut être ni punitive ni discriminante si l'on veut que toutes et tous adhèrent à une politique écologique bienvenue et bienfaitrice. Alors, le projet Troca-Champ de Mars pourrait être acceptable s'il est pensé pour et avec le peuple de Paris : taxis à volonté, navettes gratuites, espaces de "mobilité douce(sic)" très nettement délimités et réglementés, petits parkings de dissuasion à 1€ l'heure à moins de 500m du Trocadéro et du Champ de Mars, multiples espaces de repos pour les piétons, surveillance permanente de la police municipale et de gardiens(nes), etc. Mais la décision est déjà prise par les élites municipales et cette concertation ressemble très bien à une illusion ou à un alibi. Les citoyens sont inutiles "débarrassons-nous du peuple". Ubu.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3005	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je suis extrêmement surprise de constater que ce projet porte pour l'amélioration des touristes et non des riverains. Ma ville, Paris, n'est pas une vitrine que pour les touristes. Ma ville, Paris, est une ville où je souhaite vivre sereinement et de ce fait bénéficier des transports de tout type pour bouger. Ce projet enlève les voitures, par exemple Place du Trocadéro. De ce fait, les personnes âgées ne pourront plus se rendre sur ces lieux historiques car il ne sera plus possible de les emmener à proximité pour les promener. Avez-vous pensé aux personnes qui ne peuvent pas se mouvoir facilement ? A tout moment de la vie, nous pouvons avoir un accident qui fait que nous ne pouvons plus marcher comme avant. Que proposez-vous ? Paris devient une ville que pour les personnes bien portantes. C'est une discrimination qui est faite. Je ne peux plus emmener ma mère dans sa ville de naissance car la voiture est bannie. Elle ne peut plus voir les quartiers de son enfance. Vous créez des embouteillages dans toute la capitale en réduisant les places. Le bruit augmente, le stress augmente. Quelle qualité de vie proposez vous ? Je rejette ce projet car j'en ai assez de ces méthodes sans ambition pour l'ensemble des parisiens. Ma proposition porte sur la possibilité de se garer non loin des sites historiques pour des personnes en mobilité réduite (béquille, handicapée, personnes âgées, ou si on se sent pas bien pour prendre l'air). Ma proposition : revoyez votre copie et ne dépenser pas notre argent pour votre orgueil.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3006	<p>Je suis totalement contre ce projet qui bloquerait complètement la circulation place du Trocadero, tout ça pour ajouter une petite esplanade alors qu'il en existe une déjà très grande!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3007	Résident avenue de la bourdonnais au niveau de la rue de l'université, je me pose beaucoup de questions quand à la mobilité des transports publics et personnels entre les différents arrondissements 7, 15 et 16 ainsi que l'accès des visiteurs, livreurs, commerçants aux abords de la Tour Eiffel. le projet ne semble tenir compte que des intérêts touristiques et non des résidents parisiens!!!	Bonjour, Merci pour votre contribution. Vous pourrez trouver tout les détails sur la Note Mobilité figurant en pièce 4.2.1.10 du dossier de PPVE. La réunion publique du 3 novembre a également permis de préciser les itinéraires de bus avant et après projet. Afin de vous apporter des premiers éléments de réponse, les mobilités en transport bus prévues au projet sont les suivantes : Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).
3008	<i>Doublon 3007</i>	
3009	<i>Doublon 3004</i>	
3010	Je suis opposé au projet actuel pour les raisons suivantes : - Diminution des espaces verts (pelouse centrale réduite d'un tiers) - Création d'un muret en pierre autour des pelouses - Pas assez de massifs fleuris bien entretenus, à date le champ de Mars n'est pas un endroit bien entretenu - Pas assez de bancs pour profiter de l'espace vert - Suppression du mobilier "Belle époque" - Rajout des kiosques marrons en dehors de l'esprit du site Eiffel - Positionnement de pots de fleurs et culture hors sol d'arbres sur le pont d'Iéna !!! C'est ubuesque, ou bien on végétalise ou bien on laisse la minéralité du pont. - Construction de 4 nouveaux bâtiments sur le champs de Mars qui vont alourdir les perspectives - Privatisation de l'espace autour de la tour Eiffel au prétexte de la sécurisation par la SEPE qui empêche déjà l'accès libre aux jardin sanglais sous la Tour Eiffel à cause des barrières en verre.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Vous évoquez plus précisément les contre allées. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Le Champ de Mars a bien vocation à rester un lieu de repos, de rencontre et de jeu : à ce titre, nous précisons que les aires de jeux, manèges et autres activités du Champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues. La fontaine Place Rueff sera également conservée.
3011	Beau projet! mais... on ne précise pas où passeront les voitures, les bus... Cela n'est guère encourageant pour la vie des parisiens qui entre 2 ballades vont au travail, se déplacent en ville!! ..Les vélos? tout le monde en particulier les séniors n'enfourchent pas leur bicyclette pour se déplacer et faire leurs courses... les collines de Paris sont en pente raide et nombreuses!!! Faire rêver les touristes pour les attirer...peu-être car vu la saleté des quartiers ce n'est pas gagné!! et ne parlons pas des horreurs et de l'inconfort des aménagements des places!..un vrai saccage!!..l'histoire retiendra ce massacre...et...s'occuper des parisiens qui vivent dans la ville et paient leurs contributions serait plus correct et respectueux!	Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelque compléments d'information. Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) Les modalisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.
3012	Toujours plus d'espace pour les promeneurs, touristes et une entrave pour les personnes qui doivent se déplacer pour travailler. Pour ceux qui ne peuvent marcher ou faire du vélo, la ville est devenue impraticable. Pour ceux qui roulent un stress permanent pour trouver une place pour se garer ou éviter les vélos qui font n'importe quoi comme passer au feu rouge et salommer entre les voitures. Paris rejette les artisans qui refusent de venir travailler intramuros et la pollution augmente à cause d'une circulation en accordéon ou avec des bouchons qui handicapent ceux qui doivent se déplacer. Nous avons été trompés au moment de la neutralisation des voies sur berges qui devait être temporaire. Cette consultation, si elle est opposée au projet, sera de toute façon sans effet. Le fait du prince primant sur le bon sens et les réalités économiques. Paris se nécrose, les habitants quittent le bateau qui flotte mais ne séduit plus ses habitants. Cet aménagement est un obstacle de plus pour les parisiens. Quand ils seront tous partis exercer leur profession ailleurs, il ne restera que les touristes et de riches étrangers comme à Venise qui agonise. Meilleures salutations.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3013	Je vois 2 constructions entre le palais de Chaillot et les plans d'eau. In ne faut absolument pas nuire à la perspective palais de Chaillot, tour Eiffel. C'est tout à fait hideux que ce soit l'espèce de tunnel en plexiglas ou le bâtiment champignon blanc. Des horreurs qui iraient assez bien avec le monument retiré qui était en vas du champs de mars et abimait complètement la perspective école militaire, tour Eiffel. A bannir aussi ke bâtiment servant d'office de tourisme qui serait mieux placé en contrebas près de la tour Eiffel (caché, nous aurions kd privilège de monde kd voir). Je suis née à Paris, j'ai 67 ans et j'en ai assez de voir la ville enlaidie par des non parisiens. Il faut garder de la perspective et du vide. Aucune félicitation pour ce projet. J'ajoute que je le suis allongée l'été de canicule avec bonheur sur les pelouses qui bordent la grande pièce d'eau. Impossible avec les gradins ! Rénovez les fontaines, embellissez pelouses et espaces verts et arrêtez de fourrer le maximum de choses dans un minimum de place. Pour l'instant 1 seule réussite : la place de la nation. Du vert à la place du minéral et pas de bâtiment supplémentaire. Je précise que j'ai passé les 35 premières années de ma vie à 20 mn à pied du champs de mars. Merci par avance de respecter Paris et ceux qui y vivent !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3014	<i>Doublon 3012</i>	
3015	Il faudrait penser aux parisiens qui TRAVAILLENT et qui y vivent dans ce quartiers que vous voulez rénover et pas seulement aux promeneurs et aux touristes!! Le problème est général dans tout Paris. La mairie devrait s'intéresser plus à sa population. Ce ne sont pas les touristes qui votent pour vous. De plus vous envoyez ce mail aujourd'hui 4 novembre pour nous inviter à des réunions qui ont eu lieu soit la veille soit il y a plusieurs jours. Bien à vous	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3016	Totalement délirant !!! Et comment feront les riverains pour rentrer chez eux, sans avoir à faire 3 fois le tour de Paris ???	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3017	Un joli « bordel » en perspective pour l'ensemble des habitants de ce quartier ... comme c'est le cas pour toutes ces décisions prises sous couvert du prisme écologique !! C'est un projet sans intérêt sauf celui de vider encore un peu plus Paris de ses habitants ... Paris va devenir un musée sans âmes et sans commerces !!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3018	Totalement contre ce projet !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3019	<i>Doublon 3015</i>	

n°	Contribution	Réponse
3020	<p>On ne voit pas les conséquences en matière de circulation cela risque de concentrer la circulation sur quelques axes et rendre la vie des Riverains impossible</p> <p>Comme rien n'est prévu en matière de renforcement des transports publics je ne comprends pas ce projet qui n'a pas été regardé pour les parisiens mais uniquement pour les touristes !!</p> <p>Il n'est que de voir la vidéo ou on ne parle que d'informations...!!!!</p> <p>Donc il faut à minima compléter par un vrai plan circulation...!!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Vous trouverez ci-dessous quelques informations complémentaires en lien avec vos questions.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Par ailleurs, soyez rassuré quant à la qualité de desserte du site en transports en commun, beaucoup d'itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront réorganisées : les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna ; le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York.</p>
3021	<p>ayant été à la réunion hier soir à la mairie pour le projet tour Eiffel -champ de mars tour Eiffel je suis horrifiée par ce projet</p> <p>- vous ne pensez absolument pas des conséquences provoquées par ce projet</p> <p>pensez vous aux personnes qui travaillent et obligées de prendre leur voiture pour travailler</p> <p>vous nous rabâchez pendant toute la réunion que cela va être merveilleux pour les cyclistes, croyez vous que tous les parisiens sont des cyclistes</p> <p>que faites vous des personnes plus âgées des handicapés qui sont obligées de prendre leur voiture</p> <p>rendez vous compte des embouteillages que cela va provoquer , paris est déjà impraticable , pas moyen de se garer, vélos qui brûlent les feux ,et qui ne respectent rien</p> <p>les transports en commun ont déjà bien du mal à être performant, les bus continuellement en retard à cause des embouteillages refusant même de vous faire monter étant trop plein</p> <p>que faites vous du problème des urgences?</p> <p>aucune recherche de faite pour les personnes ayant comme obligation de traverser tous les itinéraires qui seront interdits</p> <p>pourquoi investir autant d'argent des contribuables pour un projet insensé avec toutes ces conséquences négatives</p> <p>vous feriez mieux de vous préoccuper des quartiers sensibles impossible à vivre pour les habitants ex .18 et 19 eme.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3022	<p>Madame, Monsieur, bonjour,</p> <p>le projet crée un nouvel espace vert dont manque tant Paris depuis longtemps. Cependant, un tel espace vert, au milieu de la ville ne va-t-il pas être le lieu de nouveaux problèmes sécuritaires avec notamment le vol à la tire ?</p> <p>La restructuration voulue par le projet ne pose-t-elle pas le problème de la sécurité des citoyennes et citoyens des lieux à proximité, sachant que le nombre de vols à la tire notamment augmente quand il s'agit d'une zone piétonnière ? Ainsi cette zone verte appelée à la création de postes de police nationale, pour augmenter le nombre de policiers et une structure de la police nationale ou autre, police des jardins, police municipale, avec des locaux spécifiques. Ceci est-il prévu par le projet dans une partie de la Ville-de-Paris où existe déjà une grande surface verte, le Bois-de-Boulogne ?</p> <p>Dans l'attente de votre réponse, recevez, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations,</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3023	<p><i>Doubleton 3020</i></p>	
3024	<p><i>Doubleton 3020</i></p>	
3025	<p>Je suis totalement hostile à ce projet qui relève de la mégalomanie d'une équipe d'illuminés cherchant à transformer la ville en campagne.</p> <p>Pourquoi ne vont-ils pas adoucir et moderniser le Larzac ou autre campagne encore en zone blanche.</p> <p>Pourquoi engloutir des milliards dans un projet qui n'apporte rien aux parisiens et éloigne les banlieusards un peu plus.</p> <p>Notre maire enfante un monstre qui ne sera qu'embouteillage (donc pollution) et saletés.</p> <p>Il est tant de garder raison et de refuser ce projet.</p> <p>Jean-Michel AUBERT Parisien de toujours</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3026	<p>Euh, on vit dans le même Paris ? Partout des SDF, des gens flippés, des filles qui n'osent plus mettre de jupes, des transports archibondés (cf. la 13 !), des logements saucissonnés achetés/revendus par des spéculateurs en SCI, des bagnoles devenues folles, des prix qui explosent et de la misère qui galope. C'est cool pour les touristes blindax qui vont venir s'émerveiller, et je me réjouis qu'il y ait du vert et de l'espace... Mais sérieusement ? On veut nourrir instagram ou l'esprit des citadins ? J'adore les arts, le street, l'archi mais je vois tous les jours l'urgence ailleurs. Paname devient aussi intenable qu'une trottinette lancée à toute allure... Revoyons les priorités. On parle de la Fac ? Des hôpitaux ? Des urgences qui craquent ? Du commissariat sous prozac ? Des étudiants qui baladent leurs valises sous les yeux ? Qui a déjà réussi à joindre le 115 ? Qui peut se balader en se disant que les Parisien(ne)s ne sont pas stressés par leur vie ? Ah oui, peut-être dans les beaux quartiers. Les 6e, 7e et consorts n'ont pas l'air trop préoccupés. Quel 4X4 Crossover vais-je acheter ? J'investis dans une Sicav ou en bitcoins??? Mince, mon 120m2 a dépassé le million cinq, comment vais-je pouvoir optimiser ? Oh génial, le CAC40 a battu son niveau record d'il y a 20 ans ! :D Je préfère en rire car en vrai, ça me vrille. Je kiffe cette ville, il y a des trucs de folie et les gens encaissent en serrant les dents, je salue le sang-froid de beaucoup. Mais ce type de projet a tout le potentiel pour dresser les poils et coller les nerfs. Perso j'en ai bavé des gilets jaunes et du tralala de gens remontés dans la rue à gueuler mais... ont-ils vraiment tort ? Je ferai peut-être partie des prochains, à manifester devant les monuments emblématiques d'une ville qui maltraite ceux qui la vivent.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3027	<p>L'indépendamment du coût exorbitant de ce projet pharaonique, il semble que les riverains soient totalement oubliés, pour ne pas dire méprisés. Comment fait-on pour accéder à son parking (SAEMES !!!) quand on habite entre la Place de Varsovie et le Pont de Bir-Hakeim (coté 16e Arrt.) et que, de surcroît, âgé et invalide, on dispose d'un véhicule répertorié à la Ville de Paris et disposant de la carte Mobilité Inclusion remise par la même Ville de Paris ? De même quand on doit aller régulièrement pour des soins médicaux avenue de la Bourdonnais, comment fait-on sans franchir le Pont d'Iéna ? Tout le monde n'est pas jeune et bien portant, susceptible de se déplacer à vélo ou trottinette comme le souhaite la Maire de Paris, dont on se demande comment elle ferait si, avec l'âge, elle n'était plus autonome ! Et comment feront toutes les familles avec de très jeunes enfants ? Bien évidemment, nous sommes absolument contre ce projet !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Les accès en voiture à tous les immeubles et parking situés dans le périmètre du projet resteront accessibles. Le nombre de places PMR sera également augmenté (+9 places). Vous nous alertez sur le cheminement vers la rue de la Bourdonnais en l'absence d'une circulation routière sur le pont d'Iéna. En voiture, cet accès sera fera, depuis le 16ème arrondissement, par le pont de l'Alma puis le quai Branly.</p>
3028	<p>Un contre sens patrimonial, La végétalisation n'est pas une garantie de qualité, il faut l'utiliser la ou elle a sa place. De même les aires de pique nique..</p> <p>Un projet à abandonner, pour une requalification patrimoniale et majestueuse ou l'urbanité aura sa majesté</p> <p>Pourquoi tout re inventer, démolir, quand nos anciens savaient dessiner et mettre en s été.</p> <p>Aussi une aberration écologique et non crédible sur bien des intentions.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3029	<p>Il est impératif de maintenir le pont d'Iéna à la circulation, Paris est une ville où la circulation doit être maintenue, Paris est une capitale économique, stratégique et politique, les flux doivent permettre une libre circulation entre les deux rives RG/RD, l'es pont de Paris sont là pour ça.</p> <p>Il est également nécessaire de maintenir la communication entre les 15 et 7ème arrondissement afin d'assurer la liaison Saint Dominique / Desaix, cette liaison qui par ailleurs est actuellement avec un trafic raisonnable permet cette liberté qui est cher aux Parisiens!</p> <p>Soignons notre champ de mars et respectons ce site exceptionnel sans le dénaturer, ceci n'empêche aucunement des évolutions et embellissements pour le bien de tous,</p> <p>Limitons les événements envahissant qui limitent l'agrément de ce lieu qui appartient à trois les français.</p> <p>Bien respectueusement</p> <p>Jean Pierre Chosson</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3030	<p>Ouuh, viron les voitures. Enfin. Paris sature. On en crève... Les nourrissons naissent asthmatiques. Les adultes s'encrassent, ont les poumons gainés de microparticules. Les parisiens ont le teint gris du pot catalytique.</p> <p>Développons les transports en commun, les vélos, le covoiturage. Mais investir de pareilles sommes pour une carte postale ? Gloups. Ça me reste en travers. Les travailleurs galèrent, les rentiers prospèrent.</p> <p>Une ville de riches qui pense aux riches ceci étant dit, cela a du sens...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3031	<p>Opposition totale à ce projet qui aboutira rapidement à une Friche végétale, sale (détritus, poubelles non vidées, colonies de rats et de corneilles...) ouverte aux trafics (drogues, vols, ventes à la sauvette) aggravant les problèmes actuels.</p> <p>Projet sans ambition, à l'usage mal défini (manifestations pseudo-culturelles ou pseudo-sportives bruyantes ?) décevant finalement les nombreux touristes attirés par ce site mondialement connu (à juste titre !). La difficulté de circuler pour les voitures, en créant des embouteillages supplémentaires) augmentera la pollution et détériorera la qualité de l'air des quartiers environnants.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3032	Je trouve ce projet HORS DE PRIX. La Mairie a déjà TROP de DETTES et on ne peut pas sérieusement dépenser comme cela de l'argent que l'on n'a pas sur des projets pharaoniques et absolument contraires aux bénéfices des parisiens. Ce projet est une ENTRAVE à la circulation ce qui est INACCEPTABLE. Je vous remercie de prendre en compte mon avis.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3033	Tout ceci ne semble pas tenir compte du besoin de créer de nouveaux transports en commun en AMONT du projet pour ne pas se retrouver avec une CATASTROPHE. Le Trocadéro est une artère majeure de circulation tout comme les quais. Comment nos riverains rentreront chez eux? Je pense qu'ils quitteront tous Paris! Et les touristes handicapés ou avec poussette ou âgés? Ils penseront que Paris et la France sont d'un tiers monde. Macron, arrêtez Hidalgo dans ses folies parisiennes!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3034	Encore une fois, comme tout ce que fait la mairie de Paris, cela vient au détriment de la vie des parisiens et de tous ceux qui y viennent pour travailler, faire des affaires ou vivre tout simplement C'est encore une fois une punition pour nous tous Cette politique qui fait de Paris un musée à ciel ouvert est en train de tuer Paris, son âme, son économie (baisse de 30% du chiffre d'affaires des magasins) et faire partir ses habitants au profit d'un tourisme, bien souvent de masse qui n'a plus rien à voir avec cette belle capitale dynamique que l'on a connue	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3035	Avec ce nouveau projet, vous ne pensez qu'aux touristes et les riverains sont complètement oubliés! Le champ de mars était un parc agréable où j'adorais flâner avec mon chien, et mes enfants. Aujourd'hui il y a tellement d'événements que les pelouses sont quasi inaccessibles. Régulièrement les airs de jeux sont condamnés. Depuis que des événements y sont organisés, il y a de plus en plus de touristes, et de nuisances liées à la mauvaise fréquentation de certains événements. Sans parler de la circulation devenue encore plus difficile depuis le grand palais éphémère. Il serait temps de rendre Paris aux VRAIS parisiens, et penser aux bien être des riverains! Je rêve de retrouver un champ de mars paisible, où mes enfants peuvent jouer librement, ou l'on peut organiser des anniversaires sur les pelouses et profiter du merveilleux panorama de la Tour Eiffel.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3036	Bonjour, Parisien depuis 2005, je suis informé classiquement sur les évolutions et politiques de ma ville (internet, voies d'affichage, radios, TV, et presse écrite, etc...) En conséquence, je regrette de ne prendre connaissance d'un projet aussi important et emblématique pour ma ville et le monde entier qu'en ce début novembre 2021, alors qu'il est lancé sur la table parisienne depuis bien plus longtemps. Sur le fond du projet, celui-ci me semble aller dans la bonne direction, à savoir moins d'éléments polluants et plus de "nature". Cependant je crois qu'il ne faut pas uniquement allouer ce futur espace à une fin touristique mais qu'il faut aussi tenter de lui trouver des destinations à l'égard des habitants-tes de la ville. Certes les parisiens-nes ne visitent pas la Tour Eiffel tous les jours mais c'est également un haut lieu de vie pour nombre d'entre elles et eux ;-), il faut juste ne pas les oublier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3037	Bref, la circulation automobile disparaît du pont d'Iéna, et en rive de Seine, côté rive droite à partir de Bir Hakeim. Y a-t-il eu la moindre étude sur les conséquences en termes de circulation (report de trafics, encombrement) et peut-on y avoir accès? Et plus généralement sur les conséquences en terme de vie quotidienne pour les parisiens. Avez-vous l'intention, qui semble transparente, d'enfermer les parisiens chez eux, en rendant leurs déplacements quasiment impossibles, en particulier ceux pour qui la voiture est indispensable (personnes âgées, handicapées, avec jeunes enfants...) et ce pour le seul bénéfice des touristes. Est-ce un pas supplémentaire vers la transformation de Paris en ville musée, dans le plus complet mépris des besoins des habitants. Vous parlez de mobilité "douce": si vous aviez essayé de circuler en vélo dans Paris depuis un an, vous seriez rendu compte qu'entre vélos, trottinettes, scooters et tutti quanti, au milieu des vapeurs d'essence dégagés par les embouteillages, dans l'exaspération des automobilistes, la douceur de la mobilité n'est que fantasme et illusion... en même temps que périlleuse!!! Peut-on vous rappeler que la liberté d'aller et venir est aussi un droit essentiel et que les aménagements urbains ne sauraient rendre illusoire, surtout en l'absence de vote démocratique auquel une consultation comme celle-ci ne saurait se substituer.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Vous trouverez ci-dessous quelques informations complémentaires en lien avec vos questions. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont". Sachez que ce projet a bien été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.
3038	0A nouveau, il s'agit de faire venir plus de touristes sans se préoccuper de l'impact pour les habitants du quartier et des conséquences sur le trafic, puisqu'il le pont d'Iéna sera fermé à la circulation. Le tout pour un coût tout à fait prohibitif. Le résultat Paris sera bien tôt une ville morte, une ville musée et tous les logements seront de type airbnb. C'est ce qu'est devenu Venise aujourd'hui et ce n'est pas ce que je souhaite pour Paris. Paris doit rester une ville vivante avec ses entreprises dans des domaines diversifiés (pas seulement le luxe et le tourisme qui doit garder leur place), avec ses artisans, ses commerces et la possibilité pour les jeunes d'y vivre, d'y avoir des enfants ce qui implique des écoles, des collèges, des lycées, des universités, des grandes écoles et bien d'autres choses encore.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3039	Bonjour, Avec ce projet, je pense que les déplacements en transport en commun vont devenir très difficiles comme partout à Paris. L'hiver, les déplacements en vélo et en trottinette ne sont pas appropriés en raison du froid et de ce fait, on ne voit pas de vélos ni de trottinettes et les bus ne sont pas plus nombreux. Cordialement.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3040	Le projet a du sens pour redonner espace et perspectives aux nombreux visiteurs de passage. En tant que parisien, réputé pour leur galerie, je partage à la fois mon engagement pour une partie du projet et quelques suggestions pour garantir aussi aux résidents et utilisateurs des maudits véhicules à moteurs des jours agréables. Points positifs - renforcement de l'espace public dédié à la découverte et l'oisiveté - végétalisation des espaces - perspective architecturale entre le Trocadéro et les champs de mars - de nouveaux espaces de vie et de partage Points d'amélioration - oui à la ville lumière, non à la ville musée : mes réserves portent sur un projet visant plus les visiteurs et poussant à la création d'une ville musée dédiée au tourisme de masse, certes bénéfique pour l'économie mais parfois au détriment de la qualité de vie des habitants. - Trop peu d'espaces pour nos jeunes (je suis père de 3 enfants et habite le 15e) où sont les espaces de jeux, carrousel, skate park, City stade, mur d'escalade... - pour tous, peu d'espace de détente (terrasse de café, à minima éphémères pour les beaux jours - prise en compte des réalités climatiques en mettant à disposition pour les périodes de fortes chaleurs des espaces de détente à l'ombre (d'arbre ou d'arbre photovoltaïques), des Brumisateurs ou un miroir d'eau? - végétation du pont d'Iéna : elle casse la perspective et n'apporte que peu aux visiteurs - circulation des Véhicules légers : bon point pour la création d'un tunnel côté Trocadéro mais le plan de circulation limite l'accès au centre de Paris depuis l'ouest, sûrement voulu mais je rappelle que tous les parisiens ne circulent pas encore à vélos. - stationnement/mobilité : je ne vous pas dans le projet (navettes/bus/batobus) pour relier d'éventuels parking en périphérie. Prenons l'exemple de Strasbourg ou Genève - concernant le confort et la sécurité des visiteurs, j'espère qu'un espace dédié sera prévu pour la police municipale et que l'accueil sera pourra être multilingue Merci d'avoir pris le temps de lire ce commentaire. En espérant pour cette première participation mènera à certains aménagements Un administré, contribuable et amoureux de sa ville	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
3041	C'est un projet honetux! Tous pour les touristes et rien pour les résidents. Abominable.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3042	Une merveilleuse idée, de la verdure du Trocadéro jusqu'à La Tour Eiffel ! Merci pour cette belle mise en valeur d'un des plus beaux endroits de la capitale.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3043	Ce projet est fait pour les touristes, pas pour les habitants. Tout est creux. Délire total concernant la modification de la circulation place du Trocadéro!! Délire total également à propos de la soi-disant création d'espace verts: quand on voit tout ce qui va être bétonné ce n'est pas en mettant des toitures végétalisées que cela va faire avancer les choses. En pleines discussions sur le climat c'est délirant.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3044	Mon loyer augmente tous les ans. Je suis au chômage mais on me fait encore payer la taxe d'habitation. Je tente de créer ma boîte mais je me rends compte que je suis plus taxé que toutes les grosses entreprises qui ont leurs fiscalistes, leurs paradis fiscaux. Je me crève le c... et je galère dès le début du mois. Mon proprio s'en contrefout, il a cinq appartements dans le quartier et lui vit en Australie. Confort, peinar. Le mec est multimillionnaire maintenant... Vous avez vu le prix des loyers ? En loc ? J parle même pas d'acheter. LOL. Ma demande de logement social (sur un site archaïque digne d'un minitel, seul portail accessible:Al-in, hein?) patine depuis des lustres. Rien, il y a un appart dégueu qui apparaît chaque trimestre, au 20e d'une tour infecte dans le pire quartier. Les gamins zonent sans rien avoir à faire. La biblio est fermée depuis des années, la salle de sport du quartier fait une tronche de soixantehuitard vaut mieux que jamais. C'est quoi notre projet de société ? Des vendeurs uber qui livrent des acteurs, des banquiers et des politiciens bien au chaud ? On habite l'entre-roi, on s'échappe dans la résidence secondaire. Et ouais... tranquille. Moi, je rêve de croiser des plantes, des fleurs, mais partout du béton. Les espaces à jardiner au pied des arbres ont été rebétonnés. Le confinement m'a fait hurler, sans terrasse, sans point de fuite. une vue de merde sur le bâtiment d'en face. Le soleil ? Où ça ? Bordel... Quel parisien n'a pas envie de vivre normalement ? Ce grand projet c'est de la petite bière comparé aux enjeux actuels. Aidez les (PETITES) entreprises qui cravachent, inspectez les gros, les agences qui fraudent avec le chômage partiel, les enseignes qui se font du blé covidé sur le dos du contribuable, donnez les moyens aux automobilistes de laisser leur caisse avec de vrais transports alternatifs, aidez ceux qui en ont besoin et rendez aux cafés du coin leurs terrasses en bois, ils en ont plus besoin que notre Dame de Fer. Le Fouquet's en revanche, on s'en tamponne.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3045	Ne serait il pas judicieux de rénover l'existant avant de se lancer dans de telles dépenses. Comment feront les parisiens du 15eme qui se déplacent en voiture pout des raisons professionnelles ? Rénovez les voies de circulation existantes, installez des pistes cyclables dignes de ce nom, nettoyez les rues des quartiers où habitent les parisiens !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3046	Ce projet supprime de grands axes de circulation, quelles solutions alternatives sont proposées pour éviter les bouchons et fluidifier la circulation? Une partie du 16ème arrondissement va être fortement pénalisée (Quartier de Passy) là encore, quelles solutions proposez-vous pour éviter embouteillages et pollution?	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »
3047	Ce projet a été prévu pour des visiteurs étrangers certes nécessaires mais pensons d'abord aux parisiens. Eux payent des impôts locaux, des taxes foncières et doivent déjà éponger les dettes énormes créées depuis 8 ans. Il faut cesser cela. Ce projet ne permet pas une libre circulation des parisiens, des banlieusards. Paris ne doit pas être une ville muséifiée sans parisien, ou alors crévera !! Ce projet doit être annulé. La présentation d'hier était fallacieuse et sans aucune vision dans le temps (entretien, sécurité - sujet de + en + important - circulation, maintenance, budget de fonctionnement). Ce projet n'est qu'une vision de jeunes bobos cyclistes mais les vrais parisiens sont différents. Il sont parfois agés, parfois handicapés, parfois mère ou père d'une famille nombreuse qui doit pouvoir se déplacer et la voiture est le seul moyen de locomotion pour ces catégories. Comme il y aura de toute façon circulation de bus taxi police pompiers, il ne sert à rien de brimer un peu plus les parisiens . LIBERTE !!!! Il faut garder ce lien, ce pont entre XV et XVI. Merci de prendre en considération mon avis très négatif !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3048	<i>Doubleton 3047</i>	
3049	<i>Doubleton 3046</i>	
3050	Projet pharaonique et extrêmement couteux qui n apporte rien de plus au site de la tour Eiffel déjà majestueux . Mais qui va engorger un peut plus un Paris déjà complètement paralysé et défiguré par des travaux incessants qui loin d améliorer la qualité de vie dégradent chaque jour un peu plus la plus belle ville du monde qui ne sera bientôt qu une poubelle à ciel ouvert . Occupez vous en priorité de la propreté et de la qualité de chaussée (trous)	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3051	<i>Doubleton 3046</i>	
3052	<i>Doubleton 3046</i>	
3053	<i>Doubleton 3050</i>	
3054	J'adore la démarche artistique, le vert, la respiration, c'est élégant. Rien à redire sur l'archi, l'urbanisme... En revanche, quelle utilité réelle ? C'est DEJA superbe en l'état et l'on vient du monde entier s'y balader. Réduisons plutôt le cout de la vie, encourageons les bossieurs du quotidien, les PME/PMI, les artisans, aidons les plus jeunes. A quand un vrai programme de formation, des lieux d'accueil, des étudiants soutenus ? Des vieux accompagnés plutôt que parqués dans des clapiers atroces ? Les propriétaires ne devraient pas pouvoir spéculer. Les agences immobilières devraient être interdites, au profit d'un organisme de gestion neutre et contrôlé par des (vrais) élus et non des professionnels de l'encartement. Les auto-entrepreneurs pullulent et sont surtaxés, mon boucher déprime, et pendant ce temps là ? On ripoline le champ de mars. O O	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3055	<i>Doubleton 3050</i>	
3056	Je suis contre ce projet d'aménagement dans l'ensemble de ses modalités. Je constate qu'il aura pour effet de renforcer l'aspect touristique du site au détriment de la qualité de vie des habitants du quartier en particulier en raison des reports massifs de circulation dans les voies du secteur trucidé. Le risque sécuritaire n'est pas évoqué alors qu'il constitue déjà une préoccupation importante : trafic, vols agressions ne risquent sûrement pas d'être résolus par la piétonnisation je vous rappelle que cette délinquance se produit uniquement à pied et non pas en voiture! Cet aménagement est nul et non avenue!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3057	Je ne veux pas que le pont d'Iéna soit végétalisé Je veux un accès facile de la rive droite à la rive gauche que ce soit à pieds en voiture ou bus ! Je ne veux pas que la station de bus soit déplacée (Place Jacques rueff)	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3058	<i>Doubleton 3050</i>	
3059	<i>Doubleton 3057</i>	
3060	Je suis contre ce projet, je ne veux pas que mon quartier perde son charme et tranquillité pour devenir un cirque pour banlieusard et sac à dos touristique	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
3061	Créer un parc urbain pourquoi pas, mais pourquoi oublier les riverains pour ne se concentrer que sur l'attrait des touristes dont on peut constater les effets lamentables sur la propreté chaque matin (bouteilles, capsules, papiers, canettes, ...). Habitant du 15 ^{ème} , je suis toujours émerveillé du spectacle de la Tour Eiffel de jour comme de nuit. Je traverse très régulièrement le champ de mars soit à pied soit par les bus 42 et 86. Lors des événements organisés sur le site nous subissons des restrictions démesurées de la circulation piétonne pendant de longues semaines (montage, manifestation puis démontage) Il nous faut alors entreprendre de longs détours sans savoir quels sont les cheminements autorisés pour la traversée nord sud. J'avais suggéré qu'un cheminement soit maintenu par la place Jacques Rueff quitte à rémunérer deux gardiens/guide pour réduire les risques d'accident. Je suis consterné par la décision d'interdire la traversée nord/sud par les bus qui se traduira par des temps de transports très largement pénalisés comme c'est le cas lors du blocage de l'axe. Il me semble que des bus peuvent continuer à circuler comme sur le pont d'Iéna.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3062	<i>Doublet 3057</i>	
3063	<i>Doublet 3050</i>	
3064	<i>Doublet 3050</i>	
3065	<i>Doublet 3050</i>	
3066	Bonjour, au risque de paraître à contre-courant, je m'inquiète beaucoup de la circulation routière dans les 16 ^e et 15 ^e arrondissements. Certes, la politique de la voiture doit être revue. Et c'est déjà plus que largement commencé ... Mais alors, il faut aller au bout de la logique, interdire de fait tout Paris centre aux voitures avec un péage extérieur en banlieue et des navettes publiques conséquentes. Pour le moment, c'est tout simplement l'enfer : - j'habite rue de la Convention où se concentre tout le trafic qui ne peut circuler ailleurs - je travaille en banlieue, dans des lieux sans transports en commun et j'ai doublé mon temps de trajet en 5 ans, notamment sur le périph totalement saturé - je m'occupe d'une personne âgée qui ne peut se déplacer autrement qu'en voiture Bref, quand la place du Trocadéro, le quai Jacques Chirac et la place Joffre seront entièrement piétonniers, non seulement nous suffoquerons par les embouteillages générés rue de la Convention et alentours, mais en plus, nous triplerons notre temps de déplacement. Impossible d'aller en grande banlieue en trottinette ou de véhiculer ma mère de 90 ans sur le porte-bagage d'un vélo. Il ne faudra donc pas s'étonner si peu à peu Paris devient une ville musée sans aucun parisien ... Une citoyenne qui a toujours voté "à gauche" mais va vraisemblablement quitter sa ville de naissance à 65 ans. AG	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3067	Madame la maire, votre projet est tout simplement catastrophique! Il contribuerait à détruire encore un peu plus ce pauvre champs de Mars que vous ne cessez de martyriser et que vous êtes incapable d'entretenir convenablement. Vous n'avez aucun sens du patrimoine et du respect de l'ordonnement de la ville réalisé peu à peu et ne savez que prétendre verdifier la ville pour des raisons électoralistes alors que dans mon quartier aussi bien aux Serres d'Auteuil qu'à JEan Bouin et au CNE de la FFT vous avez fait arracher quelque TROIS CENT ARBRES ! Votre projet Trocadéro Tour Eiffel est une fois de plus de la poudre aux yeux électoraliste, vous n'avez aucun soin réel de la biodiversité et ne cessez de faire le jeu des grandes entreprises du privé au détriment du bien-être des Parisiens.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3068	Le projet ne prend pas suffisamment en compte le trafic automobile. Le pont d'Iéna supporte un trafic important de liaison 15 ^{ème} 7 ^{ème} vers le 16 ^{ème} . Il faut donc prévoir en complément un nouveau franchissement de la Seine pour les véhicules automobiles. Ce dernier ne diminuera probablement pas dans l'avenir avec l'essor des véhicules électriques, dont les usagers pâtiront des mauvais plans de circulation élaborés aujourd'hui. Ou alors, il faut continuer d'autoriser aux véhicules particuliers l'usage du pont d'Iéna et ne pas réserver ce dernier qu'aux bus. J'en ai assez de la stigmatisation de l'utilisation de l'automobile. Apparemment, même propre, elle gêne encore.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3069	<i>Doublet 3050</i>	
3070	la végétalisation du quartier Eiffel -Trocadéro signifie entretien régulier des végétaux, propreté accrue... tout ce que nous n'avons pas dans Paris !!! C'est idéal mais pas réaliste. e pourquoi ajouter des bâtiments dans les jardins qui ne sont pas du tout cohérents avec l'architecture du Trocadéro ou du quartier eiffel ? Et si suppression des routes de circulations pour augmenter la végétalisation et les quartiers piétons... qu'attendez-vous pour créer des parkings et abriter les voitures .. Car que faire des bus de tourisme qui sont très nombreux et toujours garés à la vue des piétons ...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3071	Projet NUL !!! Déjà que c'est un gros bordel depuis le pont Exelmans en terme de circulation (bouchons, bruits de freinage et redémarrage, pollution lié aux voitures circulant à 2 à l'heure), ce projet ne va pas faciliter la vie des gens : banlieusard, parisiens ou touristes. Ils sont où les parkings en zones périphériques de Paris pour les cars de touriste ? Ce serait cool déjà de clore les chantiers déjà en cours qui sont sans fin, qui bloquent la circulation, rétrécissent indéfiniment les voies sans que les chantiers n'avancent ? Et puis la transformation du stade d'athlétisme en zone culturelle c'est vraiment superflu. Il n'y a pas assez d'installations sportives dans Paris centre et vous en fermez une. Enfin voyons, il faudra bientôt quitter Paris pour faire du sport !!! Enfin, s'il n'y avait pas des chantiers sans fin dans les parcs actuels de Paris, on aurait assez d'espaces verts pour s'aérer, là vous en ajoutez. Arrêtez et réglez ce qui ne fonctionne pas dans Paris (travaux inachevés entraînant un rétrécissement des voies, bouchons, nettoyage des rues et des poubelles, fluidification des transport en commun de type bus pour que les gens soient incités à les prendre en ayant la certitude sur leur temps de trajet, finissez les chantiers de tramways, faites en sorte qu'il n'y ait plus de cimenterie dans Paris intra-muros ou de zone de décharge des barges (quai Habib Bourguiba), obligez les péniches qui font du bruit et qui puent à être, elles aussi, respectueuses de l'environnement) plutôt que d'accroître l'inconfort. Et puis assumez, mettez une vignette payante pour rouler dans Paris, et cela limitera la circulation si c'est votre objectif. Mais là rien ne progresse et tout s'empire.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3072	Ce projet de suppression totale de la circulation automobile sur le pont face à la Tour Eiffel est un non-sens flagrant. Comme beaucoup d'aménagements récents, l'avis des Parisiens n'est jamais pris en compte ou bien c'est fait à retardement et de manière incomplète (par exemple oubli des panneaux lumineux pour la protection des piétons lorsqu'un passage protégé est enfin réhabilité). La circulation automobile existe, que la Mairie de Paris le veuille ou non, et restreindre les accès aux voies importantes amène des désordres. Les autobus restent coincés dans leurs couloirs parce que les automobilistes sont bloqués aux feux rouges à chaque carrefour, faute de pouvoir le dégager. Je vis cela tous les jours sous mes fenêtres!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3073	<i>Doublet 3072</i>	
3074	la fermeture envisagée du pont d'Iéna va encore augmenter les problèmes de circulation dans Paris . Tout le monde ne peut pas se déplacer en vélo pour des raisons physiques ou en taxi pour des raisons de cout . Les bus et le métro ne peuvent pas dans certains cas se substituer à la voiture La fermeture envisagée du pont d'Iéna va enclaver les habitants du 16 ^{ème} arrondissement centre et sud Il faut penser Paris comme une ville où des gens vivent, travaillent, emmènent les enfants à l'école et pas seulement comme une ville de loisirs, de promenades et de touristes SVP, NE FERMEZ PAS LE PONT D'IENA AUX VOITURES !!!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
3075	<p>je vote CONTRE ce projet en l'état</p> <p>- le projet proposé n'est pas cadré financièrement, il est déjà l'objet de grosses "rallonges" budgétaires par rapport à l'offre initiale alors que les finances de la ville de Paris sont exsangues - il n'est pas décrit comment toutes ces surfaces seront entretenues et quelle charge cela représentera (sachant que déjà le bitume ne l'est pas) - il n'est pas décrit comment s'opérera la surveillance et la sécurisation des lieux - inutile : cette partie du 16ème est déjà très VERTE , avec des pelouses , des arbres et des parterres de fleurs , et la proximité du bois de Boulogne quel est l'intérêt apporté aux habitants par autant de travaux pendant lesquels les lieux leur seront interdits d'accès ? c'est de l'idéologie pour poursuivre le plan d'éradication des automobilistes pour faire de Paris la ville des marcheurs , des trottinettes et des vélos . - Neutraliser le pont d'Iéna et la place du Trocadéro va produire un engorgement du trafic dans toutes les voies de circulation adjacentes, l'axe est/ouest de la mobilité est un encore peu plus fragilisé après la suppression des voies sur berges</p> <p>il doit être possible de verdir un peu cette partie du quartier</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3076	<p>C'est excellent et ne dénature en rien l'attrait et l'attractivité de la Tour Eiffel. C'est vrai que malgré la Tour l'espace qui l'entoure est un peu trop minéral. Le verdissement envisagé est de bonne qualité et bien mesuré. Il faut multiplier ce genre d'opération un peu partout dans la Capitale.</p> <p>Bonsoir,</p> <p>Je constate que vous voulez végétaliser complètement la Place du Trocadéro.</p> <p>J'attire votre attention sur le fait que cette place permet à 6 avenues /rues de communiquer entre elles reliant le quartier Trocadéro/Chaillot avec la Muette, Passy et Iéna, sans oublier que chacune de ces voies d'accès comprend des commerces de proximité (et pas seulement des habitations et des bureaux) nécessaires aux habitants du quartier (commerce de bouche, habillement, pharmacies, opticien, galeries commerciales, coiffeurs, etc...). Par ailleurs, que vont devenir les lignes de bus qui transitent par les différentes avenues via la Place du Trocadéro, nous permettant aussi de sortir du quartier.</p> <p>Pour dévier la circulation, votre projet équivaldrait à délester les accès de la Place du Trocadéro sur des petites rues, créant ainsi des embouteillages et du bruit, donc des nuisances pour les riverains.</p> <p>Je comprend qu'il faille des espaces verts pour augmenter la performance énergétique de la ville et réduire les émissions de GES mais le quartier n'en est pas dépourvu (jardins du Trocadéro, Champs de Mars) et tout le monde ne peut pas se déplacer en vélo et / ou trottinettes, que ce soit pour des raisons de santé (personnellement j'ai un problème avec un genou) ou professionnelles (imaginez un plombier avec un chauffe-eau sur le cadre de son vélo).</p> <p>Et je passe les incivilités de certains cyclistes et trottinettes qui sont de vrais dangers publics pour les piétons !</p> <p>Votre projet mérite d'être repensé sur le long terme et pas seulement dans la perspective des JO de 2024!</p> <p>Merci de votre attention</p> <p>Bien cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3077	<p>Pour dévier la circulation, votre projet équivaldrait à délester les accès de la Place du Trocadéro sur des petites rues, créant ainsi des embouteillages et du bruit, donc des nuisances pour les riverains.</p> <p>Je comprend qu'il faille des espaces verts pour augmenter la performance énergétique de la ville et réduire les émissions de GES mais le quartier n'en est pas dépourvu (jardins du Trocadéro, Champs de Mars) et tout le monde ne peut pas se déplacer en vélo et / ou trottinettes, que ce soit pour des raisons de santé (personnellement j'ai un problème avec un genou) ou professionnelles (imaginez un plombier avec un chauffe-eau sur le cadre de son vélo).</p> <p>Et je passe les incivilités de certains cyclistes et trottinettes qui sont de vrais dangers publics pour les piétons !</p> <p>Votre projet mérite d'être repensé sur le long terme et pas seulement dans la perspective des JO de 2024!</p> <p>Merci de votre attention</p> <p>Bien cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Vous évoquez le devenir de la place du Trocadéro. Le projet prévoit en effet une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. La place du Trocadéro ne sera donc pas fermée à la circulation. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. L'étude d'impact, consultable parmi les pièces de la PPVE, fait état « d'importantes baisses » de trafic en heures de pointe sur la plupart des rues entrantes et sortantes de la Place du Trocadéro.</p> <p>En ce qui concerne les transports en commun, sachez que les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés pour tenir compte du nouvel aménagement de la place.</p>
3078	<p><i>Doubleton 3076</i></p>	
3079	<p>Je suis opposé au projet de parking sur le début de l'avenue Paul Doumer pour les raisons suivantes :</p> <p>- Les nuisances sonores dues aux groupes et aux guides mais aussi celles dues aux moteurs du fait que la plupart des cars ne les arrêtent pas pour recharger leurs batteries et enfin celles des embouteillages qui viendront majorer le bruit provoqué par la réduction de circulation prévue sur des voies voisines.</p> <p>- La double pollution : gazeuse provoquée par les moteurs, mais aussi celle des détritux, l'expérience montrant l'insuffisance du nettoyage quotidien par la ville.</p> <p>- L'insécurité provoquée par l'arrivée de voleurs et de marchands illégaux à l'image de ce qui se passe déjà depuis des années sur le Champ-de-Mars, la réaction des services de police n'étant que trop intermittente.</p> <p>- L'inévitable augmentation des difficultés de circulation alors que l'avenue Paul Doumer draine la plus grande partie des flux provenant de l'ouest de Paris et que la place est un lieu de redistribution de la circulation dans de nombreuses directions.</p> <p>Didier Mellière</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3080	<p><i>Doubleton 3075</i></p>	
3081	<p><i>Doubleton 3079</i></p>	
3082	<p>Je m'interroge sur la neutralisation de la circulation automobile sur la place du Trocadéro. Où passeront les véhicules qui arrivent du pont de l'Alma, vers le XVI e ? Comme il y a des jardins dans la partie inférieure, je ne vois pas pourquoi on stoppe la circulation au-dessus....</p>	<p>Bonjour, Merci de votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations. Depuis le pont de l'Alma, les véhicules continueront d'emprunter l'avenue du Pdt Wilson jusqu'à la place du Trocadéro, dont la voirie sera aménagée à double sens pour conserver l'ensemble des mouvements vers les avenues existantes.</p>
3083	<p>Tant d'argent pour augmenter les espaces verts d'1,7ha ! Ne pourrait-on consacrer cet argent au recrutement de personnel et d'équipements de nettoyage supplémentaires ? Ils vont avoir du travail en plus avec les pelouses prévues sur le Champ de Mars où on pourra piqueniquer et laisser des détritux et avec les jardinières du pont d'Iéna qui seront immanquablement utilisées comme poubelles. Vive les canettes, les masques, les emballages alimentaires !</p> <p>Je ne parle pas des embouteillages place du Trocadéro et de l'augmentation de la pollution. Il est manifeste que cette concertation supposée n'en est pas une . Paris devient inhabitable pour les personnes âgées mais aussi pour les mères de familles chargées d'enfants et de sacs à provisions , populations qui ne peuvent circuler ni à vélo ni en trottinette, évidemment. C'est désespérant.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3084	<p>"mobilités douces" ça veut dire bordel total vélos, trottinettes, patinettes, et j'en passe avec en plus amphithéâtre de verdure qui d'après les photos servent à s'affaler sur la pelouse. Bref on continue le bordel et l'amollissement au lieu de proposer quelque chose de propre, spectaculaire, à la gloire de la ville lumière, bref quelque chose de BEAU !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3085	<p>Bonjour, Bien que celle-ci ne soit apparemment pas un sujet de discussion dans le plan de réaménagement, ma principale observation est que la paroi de verre doit partir. Je regrette beaucoup le temps où l'on pouvait déambuler à sa guise sur le parvis de la Tour Eiffel, sans avoir à contourner cet obstacle. La Tour n'appartient plus à la ville, il faut passer des portiques, c'est devenu un lieu à part et je n'aime pas ça. Je comprends que la sécurité soit une préoccupation mais on ne peut pas construire des murs ou poser des barrières partout (parvis du Louvre). Les citoyens ne souhaitent pas forcément être mis en cage même si c'est pour leur bien. On doit pouvoir se déplacer le plus librement possible dans la ville afin d'en profiter pleinement. Le plan de réaménagement mis en rapport avec le problème posé par cette paroi me semble dérisoire. Il est vrai cependant que pour le moment la circulation des piétons aux abords du pont d'Iéna est loin d'être fluide ou un minimum agréable. Ce sont des zones clairement pensées pour les voitures, donc n'importe quel aménagement ayant pour but de faciliter les déplacements des piétons sera le bienvenu.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p>
3086	<p>Projet ruineux et déplorable.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3087	<p><i>Doubleton 3082</i></p>	
3088	<p><i>Doubleton 3086</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
3089	<p>Bonsoir, avant d'aborder le sujet de cette consultation, je souhaite rappeler les conséquences absurdes d'un idéologie totalement hystérique: 1. Les accès au parking de la gare Montparnasse sont (voir carte): a) le bd Pasteur: le terre plein central a été élargi (pour planter qqs arbres; il était, toutefois, inutile d'élargir pour planter) pour laisser une seule voie de et vers la gare créant mécaniquement des bouchons continus depuis la rue de Vaugirard b) Projet actuel: créer la 1ère "forêt urbaine" place de la Catalogne en interdisant la circulation neutralisant à la gare face au bd Pasteur Les conséquences seraient absolument dramatiques ! 2. Place Cambronne plusieurs mois de travaux ont permis d'élargir un trottoir de 1,5 m ... pour les piétons (absolument fantômes) Ce petit mètre inutilement perdu est générateur d'épouvantables bouchons sur les tous les axes vers ce carrefour "stratégique" (voir carte en p.j.) Pour ce qui concerne le projet Trocadéro/léna/tour Eiffel, il suffit de regarder la carte de Paris (voir p.j.) pour se rendre compte que cet espace n'est pas éligible prioritairement à une "végétalisation"; les autres larges taches vertes, sur la carte, sont des cimetières !! sauf à ce que ce projet soit destiné exclusivement aux ... touristes car pour les "parisiens" (habitants ou visiteurs du jour) la neutralisation du pont d'Éléna ne peut être que catastrophique tant ce pont (comme tous les autres !!) sont des nœuds essentiels à la fluidité de la circulation (et donc à l'atténuation de la pollution: voir effet induit de la fermeture des voies sur berge) et de la connectivité inter - arrondissement. Le coût astronomique est en soi un repoussoir puisque les budgets ne sont jamais tenus (les délais non plus) et va amplifier une situation financière qui se dégrade en permanence (parisiens quittant Paris, sièges d'entreprise se fixant hors du périphérique, exploitation délirante avec des services ou inexistantes (propreté) ou en dégradation permanente. Donc un NON ferme et définitif à ce projet idéologique, bâclé, aux conséquences néfastes pour certains riverains et très négatives pour au moins 3 arrondissements en 1er lieu.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3090	<p>Je suis en mobilité réduite et ai des difficultés à me déplacer Je m'aperçois que de plus en plus, l'accès à des nombreux sites ou rues devient impossible ou un parcours de combattant. Je choisis donc pour mes achats, les restaurants en province, à l'étranger ou dans les villes limitrophes de Paris et je ne vais plus à Paris qui devient un lieu uniquement pour les touristes et les bons marcheurs. Et pourtant inconditionnelle de Paris pour sa culture (musée, théâtres, concert ...), je pense la quitter définitivement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos observations.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel et cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>La piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous, et notamment des personnes à mobilité réduite. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade. A noter que le projet prévoit également d'accroître le nombre de places PMR.</p>
3091	<p><i>Doubleton 3090</i></p>	
3092	<p>Suis opposée à ce plan qui vise une fois de plus à sortir la voiture de la ville</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3093	<p>C'est encore des mesures bobos qui ne tiennent pas compte des parents qui déposent les enfants à l'école en voiture ou des personnes âgées. Vivement la fin du mandat de Mme Hidalgo</p> <p>Les problèmes des moyens, le budget, comme de la circulation sont quasi constants, dans les interventions, c'est à croire que dans la ville d'Europe la moins verte, la seule préoccupation est le transport en voiture individuelle, ou la propreté des rues qui ne sont pas particulièrement sales dans ce quartier. Quasi personne ne soulève le problème ou presque de la sécurité des personnes, dans cet espace piétonnier, des risques d'agression et de vols que les lieux piétonniers favorisent.</p> <p>En ce qui concerne le budget qui est une remarque incessante avec les moyens individuels de transports, personne ne semble soulever le problème du défaut de paiement de part de l'Etat dans les dépenses de la Ville, part qui s'élève à plusieurs milliards. Il faut donc pour la bonne marche de ce projet important pour l'ouest parisien comme pour d'autres projets tels les créations de piscines dans des arrondissement qui en sont totalement dépourvus, et qui auraient aussi bien besoin d'espaces verts, comme de logements, que l'Etat verse sa quote-part pour la bonne marche de notre ville, sachant qu'il ne verse plus ce qu'il doit à la Ville depuis des années. Les espaces verts dans le XVIème arr. sont certes nécessaires, ici comme dans d'autres arrondissements, mais il faut remarquer que nous sommes déjà bien pourvus en espaces verts avec notamment le Bois-de-Boulogne, bois auquel aucun tramway ne donne accès aux familles pour les habitantes, habitants du nord de Paris, par exemple. Par ailleurs, la RATP pourra-t-elle répondre aux besoins de transports, bus, métro, pour un transport plus écologique, sachant que le projet de privatisation des transports RATP de Mme Valérie Pécresse, présidente de la région Ile-de-France, qui veut donc vendre les transports en commun au privé, ce qui étant donné les logiques de profits, et du manque d'investissement du secteur privé, fait craindre le manque criant rames de métro, aux heures de pointe ? La circulation en vélo est un moyen montant de transport pour les trajets à Paris intramuros, mais sur longue distance ? Par ailleurs on peut espérer que ce projet de nouvel espace vert est aussi porteur au-delà de l'aspect touristique et des revenus de la Ville, et que des espaces commerciaux dédiés seront créés. Les espaces verts devraient aussi permettre aux personnes souffrant de maladies liées aux émanations des véhicules de mieux vivre, notamment celles atteintes de maladies des voies respiratoires, telles que l'asthme.</p> <p>Et qu'en est-il des accès pour les véhicules utilitaires ambulances, etc, nécessaires aux soins des personnes âgées qui habitent ce "beau quartier" comme "écrivait Louis Aragon.</p> <p>Je suis disponible pour participer au projet tel qu'évoqué.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos observations.</p> <p>En ce qui concerne la sécurité du Site, le projet a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est ainsi prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire.</p> <p>Sachez également que l'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Éléna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Enfin, pour répondre à votre question sur l'accessibilité des véhicules de secours (ambulances, pompiers et véhicules de police), ceux-ci seront bien entendu autorisés sur le pont d'Éléna et ils profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p>
3094	<p>Défigurons ! Courage.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3095	<p>Je suis absolument contre ce projet, il y'a déjà une très belle esplanade et l'an circulation en voiture est déjà assez compliquée comme ça</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3096	<p><i>Doubleton 3095</i></p>	
3097	<p>Il faudrait prévoir plus de zones ombragées, notamment pour les pelouses centrales, grâce à des voiles, auvents, tentes, pare soleil, ...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3098	<p>Je regrette de ne recevoir ce document qu'aujourd'hui, mercredi 4 novembre 2021, car je n'ai pu être présente à aucune des réunions prévues, notamment à celle d'hier. Habitant près du Champ de Mars et utilisant les autobus qui y passent, car je ne suis plus en mesure de prendre le métro, je suis atterree de voir que le déplacement des transports publics est sacrifié au profit de celui des patinettes. Pourquoi faut-il que la capitale de la France devienne une ville-musée comme Prague, dont le centre historique est maintenant une ville morte, puisque vidée de tous les Praguais, et livrée aux touristes suivant en rangs serrés un(e) guide arme(e) d'un parapluie. La partie arrière du Trocadéro, piétonnisee et végétalisée, forcera les voitures (il n'est pas souhaitable de tuer l'industrie automobile) à se réfugier dans les petites rues, ce qui causera les memes encombrements qu'autour de la rue de Rivoli dont la reservation aux bicyclettes et patinettes cause le declin des boutiques offrant de nombreux souvenirs aux touristes. Le montant des travaux est exorbitant pour un changement nullement necessaire. Le Champ de Mars est un espace vert ou il est agreable de se promener sans devoir partager sa promenade avec velos et patinettes. Les pietons sont bien peu pris en consideration dans ce projet, car la ou ils sont prevus le sont egalement les bicyclettes et les patinettes, qui font de nombreux degats.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3099	<p>Votre site est une honte en soi Incompréhensible , complexe et certainement pas consultatif de ce fait . Je suis résidente de ce lieu , et ne souhaite en aucun cas qu'il soit dédié aux touristes étrangers , sans aucun accès à mon domicile personnel ... boulevard Delessert. Très fortement opposée à ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3100	<p>Merci de nous donner l'opportunité de nous exprimer.</p> <p>Je suis en faveur de la place donnée à la végétalisation, et à la préférence des modes de transport collectif et doux (marche, vélo, etc.) à la voiture. Cependant, la circulation est de plus en plus difficile dans Paris, que ce soit à pied, à vélo ou en voiture. Il faut donc bien réfléchir à la fluidification de la mobilité et pas seulement à diminuer l'espace pour les voitures, car tant que le nombre de voitures ne diminue pas, moins d'espace de circulation implique plus de bouchons et d'énervement, ce qui peut se traduire par des conduites agressives et donc dangereuses, notamment pour les vélos et autres usagers de la voirie.</p> <p>Je suis pour la diminution du nombre de voitures, mais je pense qu'on ne peut pas les faire disparaître du jour au lendemain, donc avant de supprimer de l'espace pour les voitures, prenez du temps pour réfléchir aux conséquences, ou alors, supprimez les voitures.</p> <p>Très bien d'avoir plus d'espaces verts et de circulation. J'ai remarqué cpdt pas mal de bordures et de plots en béton : je vote pour que l'on garde l'esthétique du lieu et que l'on n'y mette pas l'attirail de nos villes modernes, c'est à dire tous ces aménagements en béton sans esthétisme.</p> <p>Que l'esprit du lieu soit préservé, avec des aménagements qui se fondent dans le décors et reprennent les codes de l'époque fin 19e.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3101	<p>J'habite rue Desaix dans le 15ème. Pourriez-vous me dire quel sera mon itinéraire futur si j'ai besoin d'aller, en voiture, de l'autre côté du Champ de Mars?</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques précisions de notre part. Depuis la rue Desaix, il vous sera possible de rejoindre l'autre côté du Champ de Mars par deux itinéraires voitures différents : par le nord, via la rue de Suffren/quai Branly/Avenue de la Bourdonnais ; ou par le sud, via la rue de Suffren/place Joffre/Rue Deschanel.</p>
3102	<p><i>Doubleton 3099</i></p>	
3103	<p>Bonjour</p> <p>Avez vous fait une étude sur l'impact des embouteillages sur la pollution</p> <p>Ne faut il pas réduire les embouteillages pour réduire la pollution?</p> <p>Est ce que la qualité de l'air s'améliore alors que les voitures polluent de moins en moins?</p> <p>Ce projet et son coût me semblent pas nécessaire. Aménager les champs de mars pour en faire une zone plus agréable pourrait être un projet alternatif moins coûteux, plus respectueux de l'environnement et aussi efficace.</p> <p>Ne faut il pas aussi mieux aménager les berges dont les aménagements sont très limités. Pourquoi ne pas végétaliser les quais?</p> <p>Autre questions: avez vous fait une analyse d'impact sur la circulation des véhicules de secours?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées....Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>En ce qui concerne la qualité de l'air, notez que l'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'IAE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Vous pouvez retrouver le détail de ces modélisations dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à maintenir la circulation des véhicules de secours sur l'ensemble du site. Ce travail a été réalisé en partenariat avec les services de la Préfecture de Police. Par exemple, sur le pont d'Iéna, la circulation sera autorisée aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) et qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. De la même manière, que le Quai Branly, des voies dédiées aux véhicules de secours seront aménagées.</p>
3104	<p><i>Doubleton 3103</i></p>	
3105	<p>Je complète mon commentaire précédent à la lecture d'autres :</p> <p>je soutiens ceux qui ne souhaitent pas que le lieu deviennent un seul lieu de tourisme, à seule destination des touristes, marchands ambulants, boutiques éphémères de pacotilles, etc.</p> <p>Que le lieu reste un lieu de vie pour les parisiens, apaisé.</p> <p>Paris a une âme par ces habitants, la ville -musée n'a pas d'intérêt, et je rejoins tous ceux qui aiment le Paris dans son jus : c'est à dire qui respecte les beautés créées par nos prédécesseurs. La beauté de Paris est déjà immense, nul besoin d'essayer d'y ajouter quelque chose au risque de dénaturer.</p> <p>La plupart des parisiens sont contents de Paris telle qu'elle est.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3106	<p>Habitante du 16ème arrondissement proche Trocadero je suis contre ce projet qui ne fera Qu engorger le quartier et ainsi provoquer encore plus de pollution !</p> <p>N'y a t il pas plus urgent à faire ? Sécurité : de plus en plus d'agressions dans Le quartier , de violence , de vol ..</p> <p>Propreté : Paris n'a jamais été aussi sale ! Rats , poubelles. Trottoirs dégoûtants !</p> <p>L'état de la chaussée lamentable ! Des trous avenue henri Martin , VICTOR Hugo ...</p> <p>Arrêtez de prendre les parisiens pour des abrutis en prétextant que cet aménagement servira pour les JO 2024 ... et après ?</p> <p>PARIS EST EN TRAIN DE PERDRE SON ÂME ... je ne suis pas étonnée Qu elle est dégingolée de plus de 25 places sur les villes où bon vivre !!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3107	<p>En tant que famille habitant dans le 16ème arrondissement depuis 15 ans, nous sommes totalement défavorables à ce projet qui répond davantage à un souci de communication qu'à une préoccupation réelle de la vie des Parisiens. Cette zone attirent beaucoup de touristes et n'a nullement besoin d'un aménagement spécifiques pour eux.</p> <p>En revanche un tel projet présente de véritables préjudices pour les habitants du 16ème :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En créant des problèmes supplémentaires de circulation, déjà fort difficile. Tout le monde ne peut pas se déplacer en vélo ou en trottinette électrique, notamment à cause de problèmes de santé. - En créant un environnement propice aux deals et aux agressions sur un espace difficile à surveiller et à sécuriser. Le Champs de Mars et les jardins du Trocadéro sont un bon exemple de se qui se produira à plus grande échelle. - En utilisant cet espace, pour des spectacles et apporter une nuisance sonore sans précédent, acceptable une fois par an pour un 14 juillet mais pas plus 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3108	<p>Je regrette l'absence des animaux de la ferme, peut-être que les gaz des bovins vous ont amené à prendre cette décision...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3109	<p>Y aura t il toujours autant de saleté et de rats?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3110	<p>Vous ne pensez pas qu'avant de tout casser dans Paris, avoir une ville propre et sûre serait une priorité plutôt que vouloir marquer les esprits par des travaux dispendieux. Pensez à la dette qui grossit d'année en année....</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3111	<p>Bonjour</p> <p>Recevoir les informations dans la news lettre de Paris une fois que toutes les conférences sont passées en date relève de la provocation et de l'amateurisme (le lendemain de la dernière conférence!) alors que nous sommes abreuvés de courriel chaque semaine vantant sans cesse les mérites des actions en cours.</p> <p>Cela ne laisse donc augurer rien de bon concernant ce projet s'il est traité avec la même rigueur, sans même parler de l'aspect budgétaire, grand absent des lettres d'informations et pourtant... il y aurait tant à dire.</p> <p>Les parisiens ne sont pas (tous) millionnaires, roulent encore en voiture pour beaucoup (et pas tous en infraction... Même en se faisant conduire ; enfin je me comprends...)</p> <p>A un moment, il faut redescendre sur terre et arrêter un endettement inadmissible qui ne sera évidemment pas financé par ceux qui l'auront provoqué (qui auront tout le loisir de critiquer ensuite les budgets suivants pour rattraper cette catastrophe)</p> <p>Irresponsabilité et pensée unique = maître mot de ce projet !</p> <p>C'est donc un grand NON !</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3112	<i>Doublon 3110</i>	
3113	Je crains un fort ralentissement des transports en bus .	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3114	Totalement contre ce projet	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3115	Il faut vraiment arrêter de supprimer des voies de circulation de véhicules. Ça commence à devenir ridicule et on en a ras le bol !!!	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3116	<p>Projet ne prenant pas en compte les voitures comme les trafic sera organiser. Le but une ville musée au detriment des parisiens residents!</p> <p>Bus détourné, sans voiture. Les familles sont encore oubliés.</p> <p>Ces elements sont méprisés et non étudiés.</p> <p>Ou est l etude trafic?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Par ailleurs, soyez rassuré quant à la qualité de desserte du site en transports en commun, beaucoup d'itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront réorganisées : les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna ; le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York.</p>
3117	<p>Il est anormal de pénaliser les habitants qui ne pourront plus traverser le champ de Mars avec le 42 ce qui rallongera les temps de transport au profit des touristes.</p> <p>Quelle solution est apportée pour la circulation des voitures qui circulent d'ouest en est au niveau du pont d'Iéna ? Un tunnel souterrain ou aérien est-il prévu ? la pollution si les voitures se reportent sur les petites voies alentours sera augmentée pour les habitants.</p> <p>Quand à la végétalisation sur du béton à la place des pelouses naturelles, ça n'a rien d'écologique ! le surcoût de ce projet est anormal ! on dilapide un peu trop facilement l'argent de nos impôts ! Il serait plus judicieux d'améliorer la propreté de la ville et réparer les rues et trottoirs qui sont plein de trous et de s'occuper de tous les SDF qui désenjoiveront ce beau tableau .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Effectivement le projet prévoit de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Plus d'éléments à communiquer ? Néanmoins beaucoup d'autres itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92). Les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna. La circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>En ce qui concerne la qualité de l'air, notez que l'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Vous pouvez retrouver le détail de ces modélisations dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Aujourd'hui, sur le champ de Mars, les chemins et allées, les pelouses, ont subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Enfin, notez que le coût du projet intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p>
3118	<p>Ce projet est totalement aberrant, comme ceux qu'envisage la Mairie de Paris actuellement. Il ne tient pas compte de l'avis des parisiens, ne considère que le côté "ludique" d'une ville dont la majorité des habitants travaille et se préoccupe de l'aspect pratique. Tout comme pour pour les affreuses réalisations de La Bastille et de La République, l'objectif est de défigurer la ville qui avant Mme Hidalgo et sa clique était "la plus belle du monde". Respectez l'admirable urbanisme des siècles passés qui font la beauté et la grandeur de notre capitale, tout comme d'autres villes au même passé (Londres, Madrid).</p> <p>Aberration de circulation, aberration d'occupation des sols, laideur des mobiliers urbains, lieu de concentration de la délinquance et de saleté, voilà à quoi est promis le Trocadéro. HORRIBLE</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3119	<p>Je suis opposé à ce projet qui dénature en réalité ce beau site ouvert à tous en le transformant en un champ clos. De plus les conséquences sur les quartiers riverains seront catastrophiques, en amenant encore plus de monde tout en engorgeant les axes voisins</p> <p>C'est un projet conçu pour les touristes mais qui pénalise considérablement les riverains</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3120	<p>Bonjour, Quand vous êtes handicapés et même en fauteuil roulant. Aujourd'hui chester très compliqué le parcours du Trocadéro à la tour Eiffel avec des Embûches nombreuses sur le parcours. Je n'ai rien vu dans votre projet qui améliore cela. Merci d'y penser même si apparemment ce n'est pas une de vos priorité Dommage Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos observations.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel et cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>La piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous, et notamment des personnes à mobilité réduite. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade. A noter que le projet prévoit également d'accroître le nombre de places PMR.</p>
3121	<p>Totalement contre ce projet, qui va rendre invivable les arrondissements concernés, saturer les rues qui permettront de contourner la zone, rendre impossible la circulation dans Paris. Vouloir supprimer la voiture à Paris est une hérésie, elle reste indispensable pour un certain nombre de trajets. Quid de la circulation pour les pompiers, Samu, police ??</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à assurer la circulation des véhicules d'urgence dans les conditions définies par la Préfecture de Police. Les itinéraires de ces véhicules ont été validés avec elle et figure dans la Note Mobilité du dossier de PPVE (pièce 4.2.1.10). A titre d'exemple, sur le pont d'Iéna, la circulation sera autorisée aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p>
3122	<p>NON au projet Trocadéro/Tour Eiffel/Champ de Mars NON à la fermeture du pont d'Iéna</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3123	<p>ce n'est pas au Trocadéro qu'on manque d'espaces verts mais dans les 18°... ..mettez donc ces millions dans des quartiers qui en ont VRAIMENT besoin!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3124	<p>Je suis bien évidemment contre ce nouveau Projet d'aménagement du site Tour Eiffel de la ville de Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3125	<p>Ok pour projet Mais effort +++ sur la PROPRIÉTÉ et la SÉCURITÉ !! Pour l'instant c'est sale et une insécurité grandissante le soir et nuit , c'est à partir de 19 h qu'il devrait y avoir plus de policiers et pas à 10h du matin Sans cette sécurité tout les aménagements seront rapidement dégradés</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3126	<p>Bonjour Je viens de visualiser la vidéo YouTube du projet lauréat. A la fois ambitieux écologiquement et augmentant le confort des futurs visiteurs avec nouvelles sanitaires notamment , je le trouve trop touffu et sans grande visibilité. Je vois des visiteurs assis ou marchant mais aucun espace de jeux pour les enfants, de restauration, de scènes pour les artistes . Tout ceci manque singulièrement de "grandeur " d'âme . Au lieu de nous réunir autour de ces merveilles architecturales trucidées et tour eiffel, j'ai le sentiment qu'on sera bercé et éparpillé par des petits jardins et vues sur Jets d'eau sans âme... Il ne sert à rien de flâner si on s'ennuiec'est ce qui m'inquiète dans ce projet . Merci par avance de bien vouloir tenir compte de mon humble observation, Cordialement,</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3127	<p>Je suis absolument contre ce projet "vert" bien pensant écolo-bobo onéreux et totalement superflu qui va emboliser encore un peu plus la circulation dans le centre de Paris et donc paradoxalement augmenter un peu plus la pollution atmosphérique et sonore tout comme l'a fait la fermeture des voies sur berges. Merci de tenir compte de tous les avis y compris de celui de parisiens actifs et usagers de tous les jours. Cordialement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3128	<p>La végétalisation peut être une bonne idée. En revanche, les piétons sont quotidiennement en danger à Paris qui est envahie de trottinettes et vélos qui sont des armes par destination face à des piétons sans protection. Nous sommes tous piétons et le projet doit tenir compte de la sécurité et de la sérénité de ceux qui se déplacent en marchant. Tout simplement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3129	<p>Je ne suis pas certain que la végétalisation du pont d'Iéna soit une bonne chose pour deux raisons : 1-Cela complique la circulation pour ceux qui arrivent de la banlieue Ouest être se rendent dans le centre de Paris et cela coupe la ville en deux 2-Est-on certain que les racines ne vont pas fragiliser le pont ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées. Il ne s'agit donc pas d'arbres plantés dans le sol.</p>
3130	<p>Totalement contre, cela va devenir absolument invivable pour les habitants du quartier qui ne pourront plus circuler et la soit disant végétalisation est très laide avec du béton CONTRE</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3131	<p>Paris doit rester pour ses habitants et pour ceux qui, autour, viennent y travailler ou s'y distraire. Les touristes sont bienvenus mais il ne faut pas finir comme Barcelone ou Venise.</p> <p>Supprimer un des ponts de cette partie de la Seine sera terrible pour la vie de tous les gens qui vivent à proximité en reportant le trafic sur d'autres voies car il ne faut pas croire que les voitures disparaîtront: elles resteront toujours un des symboles les plus concrets de liberté et un moyen de transport indispensable.</p> <p>Mettre du vert entre le Trocadéro et l'Ecole militaire ne changera pas vraiment la perspective qui est splendide. Ce qui l'améliorerait énormément ce serait la destruction de l'abominable Tour Montpanasse. voilà où mettre l'argent de ce projet.</p> <p>Si vraiment on veut mettre au vert les touristes des Jeux Olympiques de 2024, pourquoi ne pas faire une allée verte temporaire pendant cette période et juger après du résultat et du rejet ou de l'acceptation?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3132	<p>Joli projet mais comme pour toutes les autres places déjà rénovées de Paris, que faire des automobilistes qui doivent circuler dans Paris pour leur travail, et n'ont pas d'autre choix que celui-ci (livreurs, salariés bénéficiant d'un véhicule de fonction obligatoire pour circuler pour leurs missions professionnelles).</p> <p>Je ne suis pas contre un peu plus de végétal, mais là, entre les coronapistes pérennisées, les travaux pour les JO, et le 30 km/h, le quartier bastille-république devenu impraticable en voiture, de même que le quartier rivoli-opéra, cela fait beaucoup.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3133	<p>Encore plus d'espace: pour les dégradations ,les vols à la tire , la vente d'alcool , pour camper sur les pelouses, faire des barbecues (si si)</p> <p>.Le champs de Mars n'est déjà pas sécurisé ...oh si un peu ma petite voisine âgée a eu une amende car son vieux petit chien n'était pas en laisse ! Pauvre Paris !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3134	<p>Trois observations: - C'est très bien d'empêcher les voitures de rouler dans Paris, mais il faut préserver le temps de transport des gens qui travaillent et font tourner l'économie. A Paris , on empêche les voitures de circuler, mais à part le tramway qui dessert la ceinture de Paris, aucun transport en commun n'a été créé. C'est gentil le vélo, c'est très bien pour les bobos sportifs, mais comment font les mères de famille les jours de pluie pour déposer les enfants à l'école et aller bosser?</p> <p>- c'est très bien de créer des espaces verts, mais il vaudrait mieux entretenir les espaces existants. Les avenues du 7ème ne sont jamais nettoyées, les mauvaises herbes foisonnent autour des arbres. Les feuilles mortes sont très rarement ramassées. Si après les travaux, le champ de Mars est entretenu aussi bien qu'il l'est maintenant, il vaut mieux ne pas dépenser l'argent des contribuables.</p> <p>- quand on regarde plan de Paris, on voit très bien que les espaces verts manquent dans le Nord de Paris, c'est là qu'il faut en créer.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3135	<p>Un projet inutile et coûteux qui va contribuer plus avant à la transformation de Paris en une zone urbaine réservée aux loisirs d'une classe aisée et désertée par toute véritable dynamique créatrice et brassant la diversité des populations qui l'habite. Créant de nouveaux obstacles et contraintes en termes de transports, puisqu'il ne tient compte ni des fortes limites des mobilités dites douces (grandes distances, lenteur, dangerosité, inadaptation à l'état physique d'un segment important de population) ni de la non moins forte dégradation des transports publics (bus moins fréquents, encombrement des métros, absence des métros la nuit) dont il cherche à accroître de manière tout à fait irréfléchie la domination sous l'impulsion de quelques slogans simplistes, ce projet va aussi puissamment accentuer le mal vivre et l'extrême pénibilité du quotidien qui se sont progressivement instaurés depuis une dizaine d'années.</p> <p>Ce dont nous avons besoin est d'un Paris respectueux des êtres humains qui l'habite. Et donc d'abord de leurs besoins les plus simples et les plus pratiques.</p> <p>Ce projet doit être abandonné au nom de la sagesse la plus élémentaire et de la considération pour ses habitants.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3136	<p><i>Doubleton 3135</i></p>	
3137	<p>Comment allez vous gérer la circulation des bus, voitures, taxis en coupant en deux Paris ? Rien n'est prévu Vous avez déjà polluer tous les bords de Seine et rendu l'accès à plusieurs gares impossibles avec sa voiture. Et la. Vous voulez continuer à faire de Paris un immense embouteillage en sacrifiant les fontaines en contrebas du Trocadéro.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>En ce qui concerne les bus plus particulièrement, sachez que la majorité des itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront réorganisées : les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna ; le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York.</p>
3138	<p>La verdure est jolie mais la circulation automobile dans Paris ne doit pas être systématiquement contrariée</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3139	<p>Pourquoi vouloir faire des Champs de Mars un lieu événementiel alors qu'il s'agit d'un lieu de vie pour les parisiens ? Pourquoi le bétonner alors que ce n'est pas nécessaire ? Pourquoi détruire des sites classés ? Quel est l'intérêt de ce projet pour les parisiens ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres), et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Enfin, sachez que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est par ailleurs engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
3140	<p>Je suis contre ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3141	Superbe projet. Puisqu'il semblerait que seulement les accros à la voiture qui ont peur de devoir changer leurs petites habitudes s'expriment pour se plaindre de ce beau projet ambitieux - je souhaiterais contraster leur négativité en félicitant le courage de ce projet d'aménagement qui ne fait qu'embellir ce magnifique endroit qui est actuellement envahi par le bruit et les odeurs désagréables des véhicules qui pourissent la vie des piétons qui veulent profiter de ces fabuleux monuments parisiens. La voiture n'a pas le privilège suprême. Il faut la remettre à sa juste place en ville, surtout quand il y a autant d'autres moyens de ce déplacer. Il faut contrer tous ces rabat-joie et essayer d'imaginer une ville aussi belle que Paris sans voitures bruyantes et polluantes qui prennent 90% de la place.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3142	<i>Doublon 3141</i>	
3143	<i>Doublon 3141</i>	
3144	<i>Doublon 3141</i>	
3145	<i>Doublon 3141</i>	
3146	<i>Doublon 3141</i>	
3147	C'est du délire !!!! On ne cesse de dire qu'il faut aider les plus démunis et la Mairie de Paris a des projets de dépenses pharaoniques qui sont tout a fait inutiles !!! Avant de dépenser sans compter l'argent du contribuable, il faudrait déjà s'occuper de la propreté de Paris et remettre les routes en état. C'est de la démagogie !!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3148	Quel intérêt d'avoir des jardins en lieu et place si l'on ne peut plus vivre correctement à Paris? Ce projet contribue à rendre Paris invivable aux familles qui y travaillent et y vivent quel que soit leur âge. Les personnes âgées ne se déplaceront pas en trottinette, les familles avec enfants en bas âge non plus, ... ce projet a 180 millions d'euros n'apporte aucun bien-être et est encore financé par une dette qui devient abyssale.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Plus précisément, la liaison entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly. La liaison entre les 16e et 7e arrondissements pourra quant à elle s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir Hakeim. En ce qui concerne la qualité de l'air, notez que l'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » Vous pouvez retrouver le détail de ces modélisations dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Sachez que ce projet a bien été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées.
3149	<i>Doublon 3147</i>	
3150	Je suis une habitante du 16ème nord et je suis totalement CONTRE ce projet délirant, même pas un architecte français!! Comment cela va être financé car nous n'en avons pas les moyens!! c'est scandaleux et irresponsable. Dans le privé ce type de dirigeant serait licencié pour faute grave.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3151	<i>Doublon 3150</i>	
3152	<i>Doublon 3150</i>	
3153	Je ne trouve pas dans le dossier du projet les éléments concernant la circulation et le stationnement automobile: - En venant de l'Ouest par le quai, comment fait-on pour accéder à la rue Beethoven? Comment fait-on pour monter au Trocadéro ou aller place d'Iéna? - où vont se garer tous les bus de touristes qui déferlent sur le Trocadéro ou à la Tour Eiffel? - Va-t-on rouvrir les deux voies dans les deux sens des tunnels aux deux bouts du Pont afin de contourner ces espaces verts Sans réponse satisfaisante sur tous ces points, je voterai contre ce projet car la thrombose de la circulation dans Paris va en faire une ville morte, à part pour les touristes ou pour la courte période des jeux Olympiques.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part. L'accès à la rue Beethoven n'est pas modifié par le projet : son accès se fait depuis les quais de Seine venant du centre de Paris. En revanche, les carrefours entre l'avenue de New-York et les rues De Mun et Le Nôtre seront repris pour permettre aux voitures d'effectuer tous les mouvements tournants. La rue Le Nôtre sera connectée au boulevard Delessert, son accès se fera donc directement depuis les quais de Seine. En ce qui concerne les cars de touristes, sachez qu'initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illégitime constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris. L'avenue de New York sera en effet réouverte à 2x2 voies sous la place de Varsovie. Du côté du quai Branly, les deux voies situées dans la trémie seront réouvertes aux voitures dans le sens sortant (Alma vers Bir Hakeim) et une voie dans le sens entrant sera aménagée en surface.
3154	<i>Doublon 3153</i>	
3155	Projet utopiste et irréalisable Plus de possibilité pour les véhicules de traverser la Seine La place du Trocadéro est un noeud de circulation pour toutes les voix qu'elle distribue empêcher cette possibilité de circulation est aberrante	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3156	<i>Doublon 3153</i>	
3157	<i>Doublon 3155</i>	
3158	<i>Doublon 3153</i>	
3159	<i>Doublon 3153</i>	
3160	Vous supprimez les voies de circulation pour laisser la place aux piétons. Mais quand on a du mal à marcher ou qu'on ne peut pas ou plus marcher du tout, comment fait-on ? Vous ne donnez aucune alternative et Paris devient une prison. Ouvrir des voies piétonnières rend aussi la ville beaucoup plus bruyante : des terrasses s'installent partout et le soir il devient impossible de dormir. Les riverains s'en plaignent mais nul ne les écoute. Merci à nos élus qui rendent Paris progressivement invivable.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3161	<i>Doublon 3155</i>	
3161	<i>Doublon 3160</i>	

n°	Contribution	Réponse
3162	<p>Les pelouses existantes aux abords du Trocadéro sont mal entretenues, celles des contre allées sont carrément laissées à l'abandon Commençons par entretenir l'existant avant d'en créer davantage !</p> <p>Par ailleurs il faut que les sites touristiques restent accessibles. S'il faut marcher des kilomètres ou faire la queue, seuls quelques touristes privilégiés prendront le temps, et les parisiens fréquenteront encore moins le patrimoine de la ville.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3163	<i>Doubleton 3155</i>	
3164	<i>Doubleton 3160</i>	
3165	<i>Doubleton 3160</i>	
3166	<p>Ajouter des espaces verts est une bonne idée. Cependant pouvez vous éclaircir comment ce projet propose de gérer la circulation très dense d'ores et déjà dans le secteur du trocadéro. Comment passer d'une rive de la Seine à l'autre aisément ? Qu'en est-il du stationnement ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les études de trafic montrent que la place du Trocadéro elle-même ne sera pas saturée.</p> <p>Les modélisations de circulation font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Plus précisément, la liaison entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly. La liaison entre les 16e et 7e arrondissements pourra quant à elle s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir Hakeim.</p> <p>Concernant le stationnement, nous vous confirmons que l'un des objectifs du projet est de permettre au plus grand nombre de profiter du site dans les meilleures conditions possibles, sans toutefois inciter au recours à la voiture individuelle. L'ensemble du volet Mobilités du projet (voir pièce 4.2.1.10) repose ainsi sur un meilleur partage des espaces au profit des transports en commun et des modes actifs (vélos, piétons). Les stationnements adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR) sont en revanche renforcés, tout comme les stationnements à destination des taxis.</p>
3167	<p>Stop au massacre de Paris et à la lutte acharnée que de Madame Hidalgo déploie pour éradiquer les automobilistes parisiens ...car oui Paris est une capitale économique qui nécessite d'utiliser la voiture pour charger, décharger ses courses car NON quand on va chez IKEA Madeleine on ne peut pas mettre la table achetée en kit sur un vélo ! Et que dire des petits commerçants qui voient leur quartier se vider car la circulation est devenue intolérable. Les parisiens n'en peuvent plus des bouchons interminables dus aux travaux permanents dans tous les quartiers ; C'est INSUPPORTABLE ! Je ne parle même pas de la pseudo amélioration de la pollution. ; j'habite rue d'Alésia, la rue a été rendue sens unique: quel détour pour rentrer chez moi ; un gag !!</p> <p>Si madame Hidalgo mettait autant de hargne et d'énergie à combattre les incivilités et la « poubellisation » de Paris qu'elle ne met dans sa lutte contre la voiture, on aurait la plus belle ville du monde ...car oui Madame Hidalgo, les automobilistes parisiens aiment leur ville !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3168	<p>Encore un projet aberrant qui va augmenter les embouteillages qui sont déjà un enfer au quotidien - et je n'ose voir les chiffres de la pollution...</p> <p>une dictature écolo</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3169	<p>Dépensez notre argent pour ceux qui en ont besoin (le nord de Paris par exemple, totalement insalubre avec une pauvreté insoutenable à chaque coin de rue) !!</p> <p>NON au projet Trocadéro/Tour Eiffel/Champ de Mars</p> <p>NON à la fermeture du pont d'Iéna</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3170	<p>Bonjour, Ancien habitant du 15e, je faisais mon jogging matinal sous la tour Eiffel. Je souhaitais que ce projet me rende la libre circulation sous ce monument (je ne vois aucune raison sécuritaire de protéger et restreindre l'accès sous la tour Eiffel par rapport aux autres sites touristiques parisiens). Bref, des pelouses pourquoi pas mais un vrai accès à la Tour Eiffel libre et sans entrave, c'est ce que j'attends.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p>
3171	<p>Il est inadmissible de bloquer la circulation de Paris sur une aussi grande zone et surtout de supprimer un pont, et de bloquer ou ralentir la circulation le long de la Seine Quelle étude d'impact a été réalisée et partagée sur l'impact sur la circulation Ce n'est plus de l'aménagement c'est de l'idéologie</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) :</p> <p>« La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont ».</p>

n°	Contribution	Réponse
3172	<p>Habitant depuis deux ans près du Champ de Mars, je constate une diminution permanente de l'espace public dédié aux riverains et une privatisation toujours plus grande de ces espaces publics.</p> <p>Je suis absolument contre le projet qui ferme les allées la nuit, qui ferme la circulation sur le pont d'Iéna, qui permet l'installation de bureaux en dur pour l'administration de la Tour Eiffel autour de celle-ci au détriment des jardins anglais tellement utiles pour se rafraîchir.</p> <p>Je suis absolument contre la diminution de la surface des pelouses si fréquentées, la bétonnisation des allées, l'arrachement d'arbres pour bâtir à la place des bureaux.</p> <p>Je suis pour la disparition du Grand Palais éphémère qui bouche complètement la vue de l'école militaire dont la façade vient d'être restaurée, et qui attire une foule compacte pour laquelle aucun accueil n'est suffisant.</p> <p>Le Champ de Mars est devenu un barnum permanent avec du bruit, et rien n'est fait en matière de poubelles, de toilettes et d'accueil... pour les touristes pourtant de plus en plus nombreux !</p> <p>Bref, au lieu d'améliorer cet espace pour qu'il soit un havre de paix et de verdure, ce projet va contribuer à commercialiser par la mairie de Paris, un peu plus, un espace public au détriment des parisiens, des touristes et des riverains</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Comme vous le notez, et notamment sur le Champ de Mars, les pelouses sont abimées par la forte fréquentation. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>A noter que les aires de jeux, manèges, et autres activités pour enfants (théâtre) seront maintenues.</p> <p>Sachez que la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres. Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant l'entretien du Site : aujourd'hui, les espaces publics ne sont plus en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien et à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Vous évoquez également la construction d'éléments sur le Champ de Mars. Concernant les constructions nouvelles, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Ainsi, la nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels) bénéficiera d'une architecture intégrée.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site.</p>
3173	<p>J'habite le 15ème tout près de l'avenue de Suffren. Je suis piéton et prends les transports en commun. Nous avons déjà le Grand Palais éphémère, maintenant on veut nous supprimer le passage des bus au milieu du Champ de Mars mais avec les contraintes de circulation à venir les bus ne passeront jamais. Avec le nombre croissant de touristes les stations la Motte Picquet et Bir Hakeim sont bondées. Donc je me demande comment je vais pouvoir me déplacer. Je ne parle pas de mes voisins qui ont une voiture. Ce projet est fait pour en mettre plein la vue à un prix prohibitif. Ce sont encore les parisiens qui vont trinquer.</p> <p>Un petit commentaire supplémentaire : les réunions d'information ne servent à rien. J'ai assisté à une réunion il y a plusieurs mois et hier et on m'a raconté la même chose. On a pris les questions mais on n'a pas eu les réponses. De toutes façons les dés sont pipés. La mairie de Paris se moque bien de ce que pensent les parisiens. Je l'ai déjà constaté dans d'autres circonstances. De toutes façons la décision est prise et tant pis pour nous. Même les comités de défense ont du mal à se faire entendre</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3174	<p>J'habite à 200 mètres du Trocadéro. C'est très bien ces grands espaces pour les piétons mais moi j'ai beaucoup de mal à marcher donc j'ai besoin d'une voiture particulière (le taxi régulier est trop cher pour moi). Alors s'il vous plaît donnez aux personnes à mobilité réduite les mêmes droits qu'aux bien portants.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos observations.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel et cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les études de trafic montrent que la place du Trocadéro elle-même ne sera pas saturée.</p> <p>Les modélisations de circulation font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>La piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous, et notamment des personnes à mobilité réduite. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade. A noter que le projet prévoit également d'accroître le nombre de places PMR.</p>
3175	<p><i>Doublet 3174</i></p>	
3176	<p>On voit sur les simulations que le Champ de Mars va être bétonné et enlaidi par des aménagements contemporains et horribles, sous prétexte de végétalisation (végétaux qui ne seront pas entretenus, d'ailleurs, au vu de l'état général de Paris qui n'a jamais été aussi sale et insalubre). Quand on voit les précédents aménagements au Panthéon, à République, qui ont affreusement abîmé et bétonné le paysage urbain, on devine quel sera le résultat. Ce projet va en plus créer d'innombrables embouteillages, comme s'il n'y en avait déjà pas assez, et va encore compliquer la vie des Parisiens. Il y en a vraiment assez de ces gabegies d'argent public qui en plus ne correspondent ni aux souhaits ni à l'intérêt des Parisiens. ASSEZ !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3177	<p>Je ne suis pas du tout favorable à ce projet, qui encore une fois casse les lignes architecturales de la ville. La fermeture du pont d'Iéna pour y installer des vases avec des arbustes est inutile et le résultat très moche. Mettre de l'herbe devant le palais du Trocadéro est aussi inutile et n'a aucune cohérence avec les façades et l'équilibre d'origine de l'ensemble. Le coût des travaux de plus de 100 millions euro est exorbitant par rapport au projet et au résultat. Tout l'équilibre de l'ensemble de la place du Trocadéro jusqu'au pont d'Iéna est cassé et si on calcule le prix des arbres et de l'herbe supplémentaires, c'est financièrement inacceptable. On se demande pourquoi choisir ce cabinet d'architecture, qui manifestement ne connaissait pas Paris, applique ses recettes de "ecoville", et surtout fait payer très cher. Ce serait mieux de laisser en place ce que des grands architectes ont conçu plutôt que de le casser systématiquement. J'espère que ce projet sera abandonné.</p> <p>Marella Moretti Paris 7ème</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3178	<p>La place du Trocadéro est encore un des rares noeuds de communication où l'on peut circuler en voiture. Nous avons BESOIN de nos voitures pour nous déplacer ! Avec un bébé et un parent âgé et malade, je suis désolée mais le vélo est impossible. Fausse écologie, vos projets nous pourrissent nos vies quotidiennes.</p> <p>Le report de circulation sur les autres axes du 16eme sera dramatique.</p> <p>Il y a a proximité de nombreuses écoles et lycées qui seront impactés.</p> <p>Rendez nous notre LIBERTÉ DE CIRCULATION.</p> <p>Paris n'appartient pas qu'aux Parisiens et gens du quartier.</p> <p>Les habitants de banlieue sont obligés de venir en voiture et vous nous en interdisez l'accès avec ce genre de projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3179	contre ce projet qui supprime l'accès en voiture ou en transports en commun entre le 7 eme et le 15 eme	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3180	<i>Doublet 3178</i>	
3181	<p>Je suis totalement contre ce projet.</p> <p>Il est le fruit d'une énième divagation de notre chère maire qui n'a que faire des parisiens et de leur bien être. Un budget doit être alloué pour, d'abord, embellir, entretenir et sécuriser ce qui existe déjà... Ce projet va faire du champs de mars un lieu sans âme, et hyper mercantile. La soit disant végétalisation n'est qu'un vaste mensonge. En plus de réduire les espaces vert, ce projet va augmenter la privatisation du lieu par des agences d'évènementielle. Nous en sommes déjà privé d'une partie avec ce grand palais éphémère et ce mur de la honte qui nous prive de notre tour Eiffel et de ses étangs attenants. Le champs de mars n'appartient pas qu'aux touristes mais aussi et surtout aux parisiens. Paris doit rester la ville lumière riche de son passé, de son architecture, de son mobilier...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3182	<p>Bonsoir, je découvre votre projet et vois que vous proposez une réunion d'information qui s'est tenue hier ! C'est un bon moyen pour qu'on n'y vienne pas.</p> <p>Je suis abonnée à votre lettre depuis longtemps et jamais je n'ai vu passer votre 1ere enquête. Plus début des concertations au premier trimestre 2019 au plus fort de la crise du COVID... Surprenant.</p> <p>J'ai une question précise sur le déport de la circulation que vous voulez suspendre. Je ne vois aucune étude, plan, itinéraire, taux de pollution des zones accueillant le déport. Rien.</p> <p>Je pense que ce pont est un axe majeur et y compris pour la circulation arrivant de l'autoroute A13 vers la rive gauche. Les ponts voisins sont déjà débordés, comment avez-vous étudié cela.</p> <p>Dans votre projet, vous parlez essentiellement de visiteurs. Pas une fois de riverains. Des gens vivent et travaillent dans Paris, vous semblez l'oublier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Effectivement deux phases de concertation préalable ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>Sachez que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Les modélisations de circulation font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>En ce qui concerne la qualité de l'air, notez que l'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'IAE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Vous pouvez retrouver le détail de ces modélisations dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Soyez assuré que ce projet a bien été conçu de façon à répondre aux attentes de tous. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie des riverains à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées.</p>
3183	<p>un beau projet fait pour des êtres virtuels dans des arrondissements fictifs.</p> <p>J'habite le 15e vers Zola et dans la difficile circulation actuelle de Paris le passage de la Seine par le pont d'Iéna est essentiel. Sa fermeture entraînera l'engorgement permanent du boulevard de Garibaldi.</p> <p>C'est aménagement est un gadget puisque cette zone est déjà un jardin de grande dimension. empêcher tout passage de véhicules n'apportera pas grand chose puisque l'on apercevra depuis la Tour Eiffel le bouchon permanent du pont de Bir HAKEIM.</p> <p>Je souligne que je suis le plus souvent cycliste, mais il est dangereux de fermer des quartiers entiers aux véhicules.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3184	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les études de trafic montrent que la place du Trocadéro elle-même ne sera pas saturée. Les modifications de circulation font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Plus précisément, la liaison entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly. La liaison entre les 16e et 7e arrondissements pourra quant à elle s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir Hakeim.</p> <p>Concernant le stationnement, nous vous confirmons que l'un des objectifs du projet est de permettre au plus grand nombre de profiter du site dans les meilleures conditions possibles, sans toutefois inciter au recours à la voiture individuelle. L'ensemble du volet Mobilités du projet (voir pièce 4.2.1.10) repose ainsi sur un meilleur partage des espaces au profit des transports en commun et des modes actifs (vélos, piétons). Les stationnements adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR) sont en revanche renforcés, tout comme les stationnements à destination des taxis.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>En ce qui concerne le stationnement des cars de touristes, sachez qu'initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Sachez que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Les modifications de circulation font état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p> <p>Deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations (qui est consultable dans le dossier de la PPVE) et qui a permis d'ajuster les projets de permis de construire et d'aménager. Aujourd'hui, la phase de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que de nouvelles suggestions d'amélioration. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
3185	<p>Bonjour Je suis riverain du 7eme, et tous les jours je traverse le champ de mars et le pont d'Iéna pour me rendre à mon travail qui est place du Trocadéro. J'emprunte ce chemin à pied, et je peux donc me permettre de donner mon point de vue qui est celui d'une parisienne piétonne et non d'une touriste en visite. Hormis les deux visages que ce chemin prend (jour et nuit), je me permets quelques remarques: - votre projet prend uniquement l'angle du touriste ou du visiteur d'événements, qu'en est-il des parisiens ? - aujourd'hui, les abords du champ de mars sont très mal éclairés le jour, et ne garantissent pas la sécurité des personnes qui le traversent, qu'en est-il ? - le traitement du pont d'Iéna dans le projet est extrêmement résiduel et anecdotique - ces grands pots de fleurs seront la plupart du temps sale et serviront d'urinoirs géants - la zone du Trocadéro à la tour Eiffel est CONSTAMMENT sale - traces sur le sol de repas, débris, urines... avez-vous pris en considération le manque d'entretien et le manque de respect des visiteurs de ce site ? - comment prévoyez-vous de respecter la beauté de l'esplanade du Trocadéro et de conserver son unité architecturale - l'esplanade et ces fontaines sont un joyau d'architecture qu'il convient de respecter, et non pas de dénaturer par des interventions d'espaces verts anecdotiques - aujourd'hui tout l'espace public est occupé par ce que j'appelle un souk - vendeurs à la sauvette, bande de jeunes rôdant assis sur la rambarde du pont, personnes faisant des paris (des voleurs), vendeurs de cigarette et d'alcools, sans compter les 10 guérites autorisées pour les snacks et souvenirs, les plus moches que les autres - comptez-vous allouer des espaces à ces gens qui ne vont jamais disparaître ? Actuellement on ne peut même pas marcher sur le trottoir tranquillement le soir à cause de tout ça ! Allez-vous unifier le traitement des guérites ? La guérite de l'architecte Franklin Azis est une vraie réussite esthétique et qualitative, elle mériterait d'être reproduite à la place de mochétés existantes à côté. - quelle place pour les voies vélos en bas du Trocadéro ? Sur les quais, les vélos roulent sur les trottoirs et c'est extrêmement dangereux !</p> <p>Par ailleurs, le projet peut être intéressant mais - arrêtez avec les espaces verts résiduels pour faire du m2 végétal, ça va être sale et mal entretenu - intégrez une vraie vision d'ensemble - les guérites en tout genre méritent de faire partie de votre projet, car elles dénaturent l'architecture et l'urbanisme que vous souhaitez créer - les cheminements ne sont pas ceux des vélos et des touristes, mais aussi les riverains qui vont travailler</p> <p>Merci beaucoup</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Veuillez trouver quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet a bien été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>La rénovation de l'éclairage public fait partie intégrante du projet, à la fois d'un point de vue patrimonial que d'adaptation à la piétonisation du site. Le mobilier patrimonial est maintenu et mis aux normes de lutte contre la pollution lumineuse. Le plan lumière est ainsi intégré à la démarche globale de sécurisation du site tout en participant à la mise en valeur du site.</p> <p>Notez que le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>En ce qui concerne la propreté du Site, sachez que le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. Environ 30 millions de visiteurs le fréquentent chaque année, et subissent les ruptures liées à la circulation, les problèmes de confort climatique. En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Par ailleurs, sachez qu'une réflexion générale a été menée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique).</p> <p>Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existants, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 17 kiosques commerciaux et de 3 kiosques de sanitaires publics, soit 20 au total, contre 27 aujourd'hui. Ils proposeront une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire.</p> <p>En bas du Trocadéro, le projet prévoit la création de pistes cyclables le long de l'avenue de New York, ce qui permet d'améliorer la situation existante puisque les vélos roulent aujourd'hui sur le trottoir ou le couloir de bus.</p>

n°	Contribution	Réponse
3186	<p>Projet inapplicable et irréaliste qui viendrait condamner la circulation sur les axes stratégiques : des études d'impact ont-elles été réalisées ?</p> <p>Je suis moi-même cycliste et automobiliste et je suis très concernée par les embouteillages croissantes qui fatiguent les automobilistes et mettent en danger les cyclistes.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel et cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p>
3187	<p><i>Doubleton 3186</i></p>	
3188	<p>Les abords de la Tour Eiffel sont déjà envahis par les rats alors qu'il n'y a pas encore d'espaces verts. Je n'ose même plus y faire mon footing le matin.</p> <p>On parle de « mobilités douces » : ce n'est pas l'adjectif que j'aurais employé au vu des comportements de chauffards des cyclistes et autres abrutis en trottinette.</p> <p>Merci d'arrêter de saccager ce quartier, s'il peut encore échapper au saccage plus global de la ville de Paris.</p> <p>Flâner tranquillement et LIBREMENT sous la Tour Eiffel n'est déjà plus possible, je souhaiterais au moins pouvoir continuer à la voir depuis le Trocadéro ...</p> <p>PS : des arbres sur un pont, une aberration écologique pour quel coût ???</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3188	<p>Je suis contre à 100% ce projet bien trop onéreux et qui va poser de gros problème de circulation ce sera un enfer! Je propose donc de retirer du projet la place du trocadéro mais de végétaliser le reste comme prévu.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3189	<p>Ce projet est un non sens, il supprime encore des axes de bus et de voitures alors que les rares axes de circulation qu'il reste sont sûr-saturés.</p> <p>Nous parisiens nous avons besoin de circuler, le vélo et la trottinette ne suffisent pas, nous devons pouvoir aller à un rdv avec des enfants ou des personnes âgées en voiture, ou tout simplement un rdv professionnel sans perdre de temps. Nous devons aller travailler ou prendre un train en bus avec nos valises à une vitesse supérieure au 9km/h de moyenne actuelle.</p> <p>C'est encore bien plus vrai pour les touristes qui viennent visiter Paris !!!!! Il pâtissent autant de nous du problème de circulation que vous continuez à aggraver à chaque projet.</p> <p>Quand allez vous cesser de nous pourrir la vie ?</p> <p>Nous aimons Paris car c'est une ville où l'on peut habiter, grandir, travailler, vivre et vieillir. Parce que c'est une ville animée et vivante. Parce que c'est une ville où vivent des « vrais gens ». C'est aussi ça que viennent chercher les visiteurs. Pas un parc d'attraction, pour ça ils vont à Marne la vallée.</p> <p>Combien parmi les idéologues de ce nouveau projet habitent vraiment Paris ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3190	<p>Bonjour,</p> <p>Je pense qu'il faut que la tour Eiffel redevienne un lieu de passage et de déambulation libre comme cela l'a été pendant plus d'un siècle. La construction des immenses barricades de verre qui enferment la tour, en a fait un lieu inaccessible à la flânerie. Cela créer des goulots et casse la libre circulation. On est obligé de faire de grands détours pour passer du champs de Mars au pont d'Iéna. De plus cela créer une frontière entre le monument et la ville. Le fait que le parvis situé sous la tour ne soit plus libre d'accès est déplorable. Le lieu est maintenant réservé à ceux qui souhaitent visiter la tour alors qu'avant c'était un lieu faisant partie de la ville et accessible à tous, touristes et passants. Le charme de la tour a été fortement dégradé par ces barrières.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p>
3191	<p>Tout cela est fort joli, Madame Hidalgo. Mais cette partie de Paris est-elle vraiment celle qui, pour l'heure, a le besoin le plus pressant de verdure ??? Champ de Mars, jardins du Trocadéro, bords de Seine... Il semble que l'endroit soit déjà assez bien loti en regard de bien d'autres arrondissements exclusivement minéraux.</p> <p>Dans les 1er, 2e, 3e, 9e, 10e, nous n'avons pas de tour Eiffel. Soit.</p> <p>Doit-on, pour autant, n'avoir pour uniques poumons verts que ces espèces de misérables ballochons emplies de je-ne-sais-quoi (mais qui n'est certainement pas de la terre) dans lesquels poussent de navrantes misères (ces plantes qu'on trouve en abondance dans les écoles primaires, et qu'on appelle ainsi parce qu'elles sont les seules à pouvoir résister à une année scolaire de décapitations répétées, suivie de deux mois de vacances sans arrosages) ?</p> <p>Sincèrement, nous infliger ces "machins" qu'on assimilerait volontiers à de gros sacs poubelles plutôt qu'à des vasques fleuries (alors que ces "choses", en réalité, ne servent guère qu'à accrocher les vélos), c'est la preuve éclatante et manifeste d'une défaite; le symbole en miniature d'un réel renoncement écologique.</p> <p>Mettez-nous plutôt du vert là où il n'y en a pas, ou plus, Madame le Maire! Je veux dire du VRAI vert : des arbres, des façades végétales, des fontaines fleuries, des tonnelles, des allées vertes, des... des... des (faites travailler votre/ notre imagination), au lieu d'en rajouter dans ce 16ème qui est probablement l'arrondissement le plus verdoyant de Paris, et qui n'a vraiment, vraiment pas besoin d'une telle hâte !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3192	<p>Cette végétalisation n'apporte rien d'intéressant par rapport à l'espace actuel. Il s'agirait de prendre en considération l'existant de ce type d'espace. Pour exemple le jardin du Ranelagh ou autre étendue verte : sale et permanente, présence de rats. D'autres espaces sont aussi le lieu privilégié de groupes errants et d'échanges de drogue. Ce nouvel espace n'échappera pas à tous ces problèmes. A la place de dépenser autant d'argent pour ce réaménagement, il faudrait en premier lieu penser aux parisiens qui travaillent et qui se déplacent. Un pont supprimé va engorger les autres ponts. D'autres parts les parisiens souhaiteraient que les budgets soient avant tout attribués à rendre la ville propre. Paris est une ville de plus en plus sale. Le projet ne comporte pas assez d'arbres. Le projet n'est pas cohérent, trop minéral. La pelouse n'apporte rien d'intéressant. Il y aurait beaucoup d'autres choses à faire que ce projet inutile. Un vrai projet écologique dans toute la ville serait bien plus pertinent avec plus d'arbres pour maintenir en été de la fraîcheur partout où cela est nécessaire. Si Mme Hidalgo veut encore punir les automobilistes qu'elle le fasse en plantant des arbres sur les places de stationnement.</p> <p>A l'échelle de Paris le projet est aberrant.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3193	<p>C'est une hérésie écologique, historique, financière et architecturale. Il serait bien plus agréable et utile de travailler sur les contre allées (Avenue de la Motte Piquet et Avenue Bosquet notamment) qui sont aujourd'hui des parkings à ciel ouvert, disgracieux et polluants. Il serait ainsi possible de créer des pistes cyclables, terrasses pour les restaurants et chemins de promenade (en élargissant les trottoirs par exemple) qui feront vivre les abords de la Tour Eiffel plutôt que de gaspiller l'argent public en créant un Disneyland pour touristes. Merci de penser aux finances de la ville et de mobiliser le budget pour rénover la capitale, la rendre sûre et équitable avant de sombrer dans la mégalomanie.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3194	<p>Ce projet va augmenter considérablement le trafic autour de la zone notamment des autocars qui sont déjà une plaie particulièrement polluante . Cela va sans aucun doute finir de défigurer le tres beau jardin du Trocadéro déjà enlaidi et dégradé par des échafaudages quasi permanents pour des spectacles de qualité tres moyenne qui se traduisent par des déchets et des incivilités de plus en plus abondants dans le quartier.</p> <p>Faire croire qu'on crée un poumon vert avec 150 arbres de plus sur 25ha est une grosse blague -de meme avec une pelouse de 4000m2 de l'essplanade à la place du Trocadéro qui sera au mieux piétinée par la foule et probablement régulièrement parcourue de déchets de toutes sortes comme le sont déjà les rues avoisinantes de plus en plus sales avec ces petites poubelles aux sacs crevés ou débordant de déchets ramassés de temps en temps.</p> <p>La densité de délinquance risque elle aussi de croître avec les nuisances qui l'accompagnent pour les riverains.</p> <p>La Tour Eiffel ne peut de toute manière pas supporter elle aussi plus qu'un certain nombre de visiteurs à la fois.</p> <p>Il serait de loin préférable au nom de l'Environnement de redonner au Jardin du Trocadéro et au Champ de Mars leurs vocations premières : des espaces verts agrémentés d'arbres et de bassins classés ou rares à préserver plutôt que de les faire quasiment disparaître dans un projet tres couteux au bilan carbone désastreux (ce n'est pas la piétonnisation du Pont d'Iéna qui changera quoi que ce soit reportant le trafic dans toutes les rues adjacentes) et source de nuisances certaines et encore plus mal maîtrisées qu'à ce jour . Il y a des investissements bien plus utiles et efficaces à faire pour la population de cette partie de Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3195	<p>Je suis CONTRE le réaménagement du quartier du Trocadéro .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3196	<p>ces projets vont rendre impossible les communications entre le 15eme , le 7ème et le 16ème. Celui ci va se retrouver isolé. Les approvisionnements, travaux, et entretiens des logements, commerce s, et entreprises vont devenir insupportable</p> <p>les projets déliants de la mairie sont en train de vider Paris de ses habitants , de ses artisans et de ses entreprises, et aussi des enfants. Des classes ferment.... Je témoigne que la vie y devient impossible. On est à Paris parce qu'on doit ou qu'on a du y travailler d'abord. Les gares sont devenues inaccessibles aux familles , et aux personnes âgées, avec ou sans bagages . Ce ne sont pas les personnes âgées qui pourront faire tout en vélo, les distances sont trop grandes. .</p> <p>Madame Hidalgo a trouvé un an de trésorerie d'avance dans les caisses, il y a maintenant 7 ans de deficit...</p> <p>Arrêtez d'emmerder les parisiens</p> <p>signé :un cadre industriel retraité</p> <p>ps: stoppez la tour Triangle, pas écologique du tout</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Vous évoquez les liaisons entre le 7e, le 15e et le 16e arrondissements. En voiture et taxi, la liaison entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly. La liaison entre les 16e et 7e arrondissements pourra quant à elle s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir Hakeim. En transports en commun, le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer en effet l'avenue Bouvard (place Rueff).</p> <p>Sachez que ce projet a bien été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
3197	<p>Contre le projet, qui profitera principalement aux touristes et pénalisera fortement les habitants, tout enclavant le 16ème arrondissement en rendant l'espace piéton principalement place du Trocadéro.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3198	<p>Ce projet est une aberration complète et aura pour conséquence de ghettoiser un peu plus encore le quartier et de couper du reste de la ville. Il est déjà impossible de circuler dans Paris mais nous serons désormais cantonnés à rester isolés dans un quartier sans âme et à la seule vocation touristique ou événementielle ce qui est inaudible pour les riverains. Force est de constater que en 10 ans le Champs de Mars a été saccagé et livré à l'abandon c'est désormais un vaste dépôt qui véhicule une image désastreuse de notre ville et une honte absolue pour ceux qui habitent aux alentours et côtoient au quotidien rats corbeaux montagnés de détritus et végétation mal entretenue voire non entretenue, rongeurs qui envahissent désormais nos immeubles et cours intérieures par ailleurs. C'est bien simple c'est une décharge à ciel ouvert et ce projet ne fera qu'amplifier le phénomène il suffit juste de voir le niveau d'entretien des allées de l'avenue de vaugirard et du boulevard Pasteur nouvellement végétalisées pour le constater, sans entretien et maintenance réguliers ces nouveaux espaces végétalisés deviennent de vastes poubelles et jungles défigurées... Avec un tel budget il est inimaginable de penser qu'une rénovation et remise en état ne serait finalement pas la meilleure solution plutôt que ce projet irrationnel et à la totale demeure et de consacrer un budget annuel digne de ce nom pour procéder à un entretien régulier de ce jardin qui avant d'être une attraction touristique doit essentiellement profiter aux parisiens qui le financent! En espérant que ce projet en l'état ne voit jamais le jour et soit intégralement repensé pour remettre sa vocation première au centre à savoir un jardin dans un quartier où les riverains doivent pouvoir circuler sereinement et en toute liberté (ce qui inclut la faculté de pouvoir se déplacer en voiture!) en sécurité et retrouver un véritable jardin entretenu et où ils retrouveront le goût et l'envie de s'y promener sans croiser des rats et des poubelles à ciel ouvert! Parfois il faut savoir faire simple et efficace mais surtout penser le long terme..</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3199	<p>SVP gardez cet argent pour la propreté de Paris et sa sécurité au lieu de faire des constructions loufoques mélange moderne/ancien qui vont défigurer ce site mondialement connu. Vous avez compris je trouve ça moche et inutile. Je vote pour l'abandon de ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3200	<p>Pourquoi ne pas laisser l'accès au tunnel du trocadéro ? Invisible de la place et de la tour et tellement moins polluant</p> <p>Merci de votre reponse</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3201	<p><i>Doubleton 3200</i></p>	
3202	<p>Je suis contre et vote contre</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3203	<p>Le risque sécuritaire est posé car bandes et délinquance aggravée. bris de glace d'une grande vitre de 3 mètres de large x2.40 de hauteur pour cambriolage avec fréquence accélérée. (Juin 2020 et là le 25 septembre 2021) avec risque de décapitation quand le reste de la vitre s'effondre</p> <p>Tout Lido restaurant Chinois a été vandalisé avec vol de marchandises et frigo porte non fermé pour faire perdre ce qu'ils ne peuvent emporter.</p> <p>La traversée du champs de mars interdite au bus laissera encore plus de place à ces bandes du terrain pour leur activité criminelle.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3204	<p>Bonsoir,</p> <p>Question naïve : - ma famille est très endettée - je demande à mon banquier un prêt pour refaire ma maison, pour l'améliorer alors qu'il n'y a aucune urgence sur la nature des travaux Quelle est sa réponse? Et il aura raison, je dois agir en bon père de famille...</p> <p>Le niveau de la dette de Paris ne devrait plus permettre des dépenses non essentielles sauf à minima afin d'entretenir l'existant, non?</p> <p>A-t-on également une idée du budget de "fonctionnement" en année courante de ces aménagements? Pour beaucoup il me semble illusoire de considérer qu'il sera nul et surtout que ces aménagements seront tous très pérennes dans le temps.</p> <p>Dernière question, comment se fait il que de tels aménagements obtiennent l'aval des monuments historiques, alors que pour faire des modifications mineures de façades sur un immeuble qui se trouve proche de l'angle avenue de Ségur / avenue de Suffren cela est impossible?</p> <p>Cordialement,</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Le coût du projet intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC.</p> <p>Concernant le budget de fonctionnement, celui-ci n'est pas intégré au coût d'aménagement du projet, objet de la présente PPVE. Le projet ambitionne cependant de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétonnements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétonnement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat, de nombreuses réunions de travail et d'échanges se sont déroulés en vue de la mise au point des dossiers de permis. L'ensemble des aménagements et bâtiments situés en site classé ont été ensuite instruits par les services de l'Etat. Les avis ABF émis sur les PC (avis consultables dans le dossier de PPVE) ont été pris en compte. Les projets soumis à votre participation ont donc été modifiés pour être conformes à ces avis. Enfin, la CDNPS a également émis des prescriptions sur le projet, lesquelles ont fait l'objet de propositions de réponses (également consultable dans le dossier de PPVE - pièce 5.1.4). Celles-ci pourront être intégrées après avis de la Ministre.</p>
3205	<p>Je m'oppose totalement au projet de réaménagement du Champ de Mars et demande son retrait.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3206	<p>Il faut arrêter de défigurer Paris. Cet axe est un axe majeur de traversée qui permet de respirer . Végétaliser cette partie est un NON SENS.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3207	<p>Il est bien plus important d'entretenir les rues, avenues, boulevards ainsi que les trottoirs qui sont d'une saleté inouïe. On ferait bien mieux de s'inspirer de la propreté des autres villes et capitales d'Europe et d'ailleurs. Il n'y a aucune urgence à défigurer Paris!!!!</p> <p>Re-Bonsoir,</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3208	<p>Un élément complémentaire à ma première contribution.</p> <p>La végétalisation en bac ne fonctionne pas dans la durée. Si vous souhaitez que le pont ressemble à quelque chose, il faudra la renouveler tous les ans, ou plusieurs fois par an pour avoir des bacs avec un esthétisme digne de lieu. Les autres bacs que l'on peut trouver dans Paris, et sans prétendre être exhaustif, ne ressemblent plus à grand chose après quelques mois, une année.</p> <p>Pouvez vous nous apporter la preuve d'une végétalisation en bac qui soit un succès 5 ans après? Et surtout ne toucher pas au champs de mars, à ses allées, à ses pelouses sauf pour les rénover.</p> <p>Merci par avance pour votre réponse.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3209	<p>Je suis contre ce projet : qui est un non sens au niveau * environnemental : congestions de circulation à venir * social : Ce secteur est apprécié des touristes et des parisiens parce que des parisiens y vivent * emploi : ce projet tuera plus d'emplois qu'il n'en créerait... * financier : d'autres projets sont traités avant celui-ci et après les JO 2024 le budget de la ville ne pourra de toute manière supporter une telle dépense.</p> <p>Thomas Cheylan</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3210	<p>Riveraine du quartier Trocadéro, je suis entièrement CONTRE ce projet qui va dénaturer un site exceptionnel et générer des nuisances supplémentaires dans les rues avoisinantes.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3211	<p>Quel dommage que le pont qui relie la tour au trocadero comporte encore 2 voies de circulations pour les « transports en communs » donc taxi, bus etc Je vois déjà d'autres véhicules s'y engouffrer comme à Rivoli où les scoot, voitures particulières et un trop grand nombre de taxis passent encore. Il faudrait le réserver qu'aux piétons et vélos (même les scoot électriques vont trop vite). Il faudrait aussi supprimer tout le stationnement entre Beaugrenelle et l'avenue de la Bourdonnais. Surtout y faire de très larges pistes cyclables. Merci de penser aussi à la place de la Catalogne et du Dupleix il faudrait pareil virer les stationnements et y faire de larges pistes cyclables végétales.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note.</p> <p>Sur le Pont d'Iéna, la circulation sera autorisée pour les seuls vélos, transports en commun et véhicules d'urgence. Les taxis ne seront pas autorisés à emprunter. Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p>
3212	<p>Je suis tout à fait contre ce projet complètement fou. La pollution va augmenter d'une façon énorme dans les quartiers alentour à cause de la circulation qui sera concentrée et qui donnera des embouteillages.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3213	<p>Le projet me semble être dans l'ère du temps. Encore plus au vu du contexte climatique actuel. Il est grand temps de faire de Paris une capitale verte et saine.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3214	<p>Je suis tout à fait opposé à ce projet de dépôt-minute par bus dans l'avenue Paul Doumer à cause de l'augmentation inévitable de la pollution sonore et atmosphérique par la présence des bus qui comme l'on peut s'y attendre se gareront en double ou triple file. De plus ce projet entraînera une augmentation des difficultés de circulation dans le quartier, déjà encombré en temps normal. Sans oublier l'insécurité qui augmentera par ce que ce dépôt-minute entraînera par la présence des vendeurs à la sauvette que cela entraînera. Il s'agit de garder en mémoire que c'est un quartier résidentiel qui comporte une halte garderie, une bibliothèque municipale et plusieurs écoles primaires maternelles et primaires, et ne pas sacrifier le confort et la qualité de vie des résidents pour une quelconque opération de prestige de nos élus.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3215	<p>Le projet est intéressant mais la vidéo le présentant comporte quelques écarts avec la réalité. Il manque notamment les centaines de vendeurs à la sauvette qui pullulent sur les trottoirs et abords de la tour Eiffel, ternissent l'image de ce site et gênent les touristes. Le laxisme de la mairie est incompréhensible.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3216	<p>Mes observations concernant le projet sont assez simples. Si le besoin d'améliorer l'accueil des visiteurs est un sujet, il y a plusieurs enjeux : 1) le modèle touristique de masse pose question comme la ville d'Amsterdam l'a clairement souligné, le projet cherche à m'associer l'espace 2) les dessins ne sont que des dessins, ou aujourd'hui le type d'aménagement proposé ne semble pas adapté à leur entretien 3) l'espace du Champ de Mars est aujourd'hui cohérent avec l'époque de la Tour Eiffel, cet espace doit rester un témoin du style de la fin du XIX et du début du XXème siècles, 4) la part laissée aux espaces verts et aux riverains est trop faible</p> <p>Enfin les projets menés place de la République, place du Panthéon, aux Halles sont des échecs donc économisons du budget pour mieux entretenir l'existant.</p> <p>Ce projet doit être annulé et complétement revu, pour des optimisations de l'existant.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3217	<p>Fermer le pont de Iéna à la circulation automobile est une stupidité qui va créer de nombreux embouteillages tout autour ! Outre les désagréments pour les automobilistes, on va avoir une pollution accrue ! Si l'on veut plus d'oxygène et moins de gaz carbonique la solution est de planter plus d'arbres, notamment sur le Champ de Mars et sur l'esplanade de Invalides ...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3218	<p>Le projet tel que conçu génère des inconvénients majeurs dans la circulation et le transport en surface sur l'axe sud-ouest / nord-est de Paris. La fermeture partielle du rond-point du Trocadéro va déborder les voies secondaires du 16ème et produire des bouchons, du bruit et de la pollution avec impact défavorable sur la qualité de vie dans un secteur étendu à vocation résidentielle.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les études de trafic montrent que la place du Trocadéro elle-même ne sera pas saturée.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>En ce qui concerne la qualité de l'air, notez que l'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Vous pouvez retrouver le détail de ces modélisations dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Sachez que ce projet a bien été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées.</p>

n°	Contribution	Réponse
3219	<p>Bonjour,</p> <p>Vendre le projet d'aménagement de nouvelles structures d'accueil au public pour l'augmentation de la population touristique du site Tour Eiffel.</p> <p>Sur la 1ere vidéo : Vous annoncez que le lieu le plus emblématique de Paris va bientôt se transformer, - plus d'espaces verts, - des fontaines restaurées, - puis un amphithéâtre pour accueillir 2500 personnes au sol en remplacement du rond point de la place du Trocadéro.</p> <p>Au pied de la tour Eiffel, vous annoncez un nouveau lieu pour profiter, nous balader à pied, à vélo ou comme bon nous semble.</p> <p>Critiques sur la création d'un amphithéâtre remplaçant le rond-point Trocadéro et de ses jardins :</p> <p>1) Les touristes ont une vision autre du site du Trocadéro et de la prise de vue sur la tour Eiffel. Leur souhait n'est pas de manger par terre sur des dalles en béton en regardant au loin la tour Eiffel depuis un amphithéâtre de 2500 places. Ils arrivent avec leur bus de tourisme, ces bus se garent facilement à plusieurs sur l'abord du rond-point. Les touristes se baladent, ils déjeunent dans les restaurants de la place du Trocadéro. Ils prennent leurs clichés depuis le milieu de l'esplanade, depuis les jardins du Trocadéro voir depuis la Seine. Pour la pause toilette, ils attendent leur tour à l'unique sanisette implantée sur la place du Trocadéro. Nous savons qu'il n'est pas autorisé d'implanter des toilettes ou autres infrastructures sur le site. Créées lors de l'exposition spécialisée de 1937, ces 93 930m² d'espaces verts sont protégés.</p> <p>2) Les manifestations hebdomadaires et les weekends vont s'amplifier.</p> <p>3) Des caravanes foodtrucks de vente à emporter, aux abords de cet amphithéâtre sont polluants. (mégots, déchets)</p> <p>4) Sur ce rond-point du Trocadéro qui disparaît dans le projet, de nouveaux bâtiments sortant de terre, est irréaliste.</p> <p>5) La fermeture des voies de circulation pour les véhicules moteur et ou électrique, empêchera l'accès aux arrondissements, aux rues,</p> <p>6) L'insécurité va augmenter,</p> <p>7) L'insalubrité va augmenter. Les odeurs d'urine sur les allées du jardin ainsi que les allées sous le pont d'Iéna sont des exemples de pollution. Les déchets flottants sur la Seine vont augmenter.</p> <p>8) Les accidents piétons vont se multiplier (trottinettes, scooters...) ainsi que les vols. les deals, les abris.</p> <p>9) La pollution sonore, pour les résidents des quartiers et les touristes, va s'accroître lors des nombreuses manifestations prévues. Été 2021 ; Après le coucher du soleil, les animateurs ont poussé les décibels hautes dans leur mégaphone.</p> <p>De plus, dans ce projet, avez-vous envisagé un moyen d'accès du lieu de parking des bus à la place du Trocadéro ou à la tour Eiffel ou à l'esplanade des invalides ?</p> <p>Merci de repenser à votre projet d'aménagement du site Trocadéro - Tour Eiffel Pour l'instant, il pollue...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Vous évoquez le devenir de la place du Trocadéro. Le projet prévoit en effet une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. La place du Trocadéro ne sera donc pas fermée à la circulation. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. L'étude d'impact, consultable parmi les pièces de la PPVE, fait état « d'importantes baisses » de trafic en heures de pointe sur la plupart des rues entrantes et sortantes de la Place du Trocadéro.</p> <p>Sachez que l'impact du projet global sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. En effet, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à minimiser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>Concernant les événements organisés sur le site, nous vous informons que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. Notez qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existants, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 21 kiosques dont 3 kiosques de sanitaires publics, contre 27 aujourd'hui. Le projet contribue par ailleurs à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait également l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Enfin, il n'y a pas d'itinéraire dédié des bus pour accéder aux places de dépose-minute. Le gabarit des voies combiné au plan de circulation général permettront d'orienter les bus sur les axes les plus appropriés.</p>
3220	<p>Maintenir les voies pour les voitures et ne pas mettre de verdure ou autre. Enlever les coronapistes et laissez les parisiens aller au boulot ! Certains sont déjà partis, à force, Paris sera une ville morte pleine de touristes uniquement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3221	<p>Bonjour, J'espère que les enfants ne seront pas oubliés. J'espère qu'il y aura des espaces de jeux inclusifs, spacieux et propices à l'aventure et la détente et la découverte de l'histoire de la Tour Eiffel.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3222	<p>J'ai vu qu vous y faites allusion mais je souhaite que le site soit vraiment bien accessible aux personnes en fauteuil roulant</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel et cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>La piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous, et notamment des personnes à mobilité réduite. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade. A noter que le projet prévoit également d'accroître le nombre de places PMR.</p>
3223	<p>Après avoir lu l'ensemble du projet, je tiens à exprimer ma totale désapprobation pour le projet. Aucune étude d'impact n'a été effectuée sur les reports de circulations et donc de pollution sonore et de l'air pour l'ensemble des riverains du 7 et 15 arrondissement. Je suis assez interloqué à la fois par la méthode et les projets qui sont avancés qui s'éloignent à mon sens des objectifs recherchés par la mairie de Paris : plus d'espace vert, moins de bruit et de pollution, une ville écologique où il fait bon vivre...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>

n°	Contribution	Réponse
3224	Manque de concertation sur le report des flux de circulation sur les 3 arrondissements concernés: Le 16e avec la partie Trocadéro, le 7e avec la partie Champ de Mars/Tour Eiffel/École Militaire et le 15e avec la partie Bir Hakeim. Il serait judicieux d'entendre les habitants et les Maires et de ne pas se focaliser sur un projet réfléchi dans un bureau et ne correspondant ni aux envies des riverains ni aux envies des parisiens.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les études de trafic montrent que la place du Trocadéro elle-même ne sera pas saturée. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Deux phases de concertation préalable ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.
3225	Très beau projet de végétalisation et d'aménagement de ces lieux touristiques. Par contre ne serait-il pas pertinent de prévoir un parking souterrain sous la nouvelle esplanade du Trocadéro ou à proximité ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part. Concernant le stationnement, nous vous confirmons que l'un des objectifs du projet est de permettre au plus grand nombre de profiter du site dans les meilleures conditions possibles, sans toutefois inciter au recours à la voiture individuelle. Il n'a donc pas été envisagé la création d'un parking souterrain pour les voitures sous l'esplanade du Trocadéro. L'ensemble du volet Mobilités du projet (voir pièce 4.2.1.10) repose ainsi sur un meilleur partage des espaces au profit des transports en commun et des modes actifs (vélos, piétons).
3226	Je suis habitant du 16 iem depuis 5 ans Je suis complètement contre ce projet. Rien ne me plaît de la place du Trocadéro jusqu'au parvis de la Tour Eiffel je ne souhaite pas que ça soit modifié. Contentez vous de nettoyer les jardins et d'entretenir les fontaines ça sera déjà très bien. Tous les jours je fait le trajet Porte Dauphine jusque Gare Montparnasse j'utilisais un scooter essence. Je suis passé au scooter électrique parceque vous allez rendre payant le stationnement des scooter thermique. Mon trajet prend 17 minutes alors qu'en métro il prend 35. Si vous fermez le pont à la circulation vous allez rendre mon trajet impossible. Je peux ajouter aussi que le fait de mettre des arbres dans des pots sur le pont est affreux pour l'esthétique et n'est pas du tt une végétalisation. Ces pots finissent en cendrier géant dans tout Paris. Jusqu'à maintenant le 16iem était plutôt préservé s'il vous plaît laissez nous tranquille D'autres part le parvis du Trocadéro est déjà un repaire pour les vendeurs à la sauvette et autre pickpocket ou mendiant je ne comprend pas l'intérêt de vouloir augmenter leur surface disponible. Mettez plutôt des policier municipaux pour protéger les touristes A propos du champs de mars et de l'affreuse barrière transparente elle est affreuse on ne peut plus se balader en dessous de la Tour Eiffel et cet endroit à la même maladie que le Trocadéro dès dizaine de vendeur à la sauvette qui vend bière bouteille d'eau et autre Tour Eiffel. Économisez l'argent des travaux et mettez la dans la police c'est mieux pour tout le monde Merci	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3227	L'impact sur la circulation doit être évalué au préalable. De nombreuses mesures visant à réduire la circulation ont en fait produit des embouteillages, des retards dans les transports en commun de surface, et davantage de pollution. Enfin le mobilier urbain de Paris tient à bouts de scotch, de qui menace la sécurité de tous les usagers de la voirie. L'urgence est d'entretenir l'existant au lieu de lancer des dépenses somptuaires	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3228	Ce projet bloquera tous les axes de circulation. J'y suis opposé tant pour les parisiens que pour les visiteurs	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3229	C'est un non sens une aberration	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3230	Je suis parisienne, j'adore le champs de mars qui reste un espace vert, calme, familial pour les parisiens et leurs familles. Je suis totalement contre ce projet qui va de surcroît détruire une partie du patrimoine (notamment belle époque). Quel dommage !! Et en plus, cela va coûter une fortune pour détruire ce coin!! J'espère que cela ne va pas être approuvé	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3231	Ce projet dénature le champ de mars et ses alentours avec le bétonnage d'espaces publics, la privatisation d'espaces publics pour des bureaux, des bagageries ou autres et l'utilisation du site à des fins événementielles nuisibles pour les parisiens. Habitants du 7eme, le champ de mars est déjà une catastrophe depuis 5 ans: nos enfants ne peuvent plus y aller jouer tellement le nombre d'événements qui privatise les espaces y est élevé et le lieu sale et dangereux. Nous subissons des nuisances sonores importantes et ce projet montre que cela va s'accroître avec des espaces facilités pour organiser des événements privés et publics rapportant de l'argent à la mairie mais rendant la vie des parisiens insupportables et apportant de l'insécurité. Par ailleurs qu'en est-il du style parisien? Fontaines, sculptures, fers forgés si riches de notre patrimoine ? Ce projet poursuit cette dégradation du plus bel espace parisien, le champ de mars, déjà entamé depuis 5 ans. C'est une honte pour le patrimoine parisien et le symbole de la France. C'est une honte pour les parisiens qui vont subir des nuisances importantes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3232	Vous êtes en train de transformer Paris en ville pour touriste Vous êtes juste en train d'oublier qu'il y a des habitants à Paris Et qu'ils ont eux aussi le droit de circuler et de vivre normalement	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3233	<i>Doubleton 3232</i>	
3234	Très beau projet dans l'ouest de Paris où la voiture est reine. A défaut de conscience écologique et collective, cette marche forcée apportera une qualité de vie, sonore, odorante et de l'air bien meilleure ! Libre aux utilisateurs d'engins motorisés d'utiliser des moyens alternatifs et ceci pour le bien commun...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3235	Bonjour, Je suis toujours gênée quand, dans un futur projet d'urbanisme et à fortiori de grande ampleur et à ambition écologique comme le vôtre, je lise que des arbres seront détruits. Même si vous n'en détruisez "que" 44 et en replantez deux fois plus. D'emblée donc le projet me paraît douteux, complaisant et inapproprié puisque le choix délibéré d'intégrer ces 44 arbres n'a pas été retenu. Une fois encore, dommage. Pour vous, pour nous, pour Paris, pour la planète. Merci de votre attention. Cordialement Isabelle, Paris	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3236	Je ne comprends pas l'intérêt de ce projet. Nous avons déjà un grand parc à côté du Tour Eiffel (le champ de Mars). Supprimer un pont et bloquer la circulation sur la rive gauche me semble en revanche être une source d'inconvénients majeurs.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3237	<i>Doubleton 3236</i>	

n°	Contribution	Réponse
3238	<p>La place du Trocadero piétonnisee même partiellement va occasionner de nombreux nouveaux embouteillages, le trafic automobile va se reporter sur d'autres axes du 16e arrondissement et le résultat sera catastrophique.</p> <p>Cette place du Trocadero est encombrée aux heures de pointe, vous devez proposer des solutions AUSSI pour les voitures !</p> <p>Paris n'est pas une ville morte occupée uniquement par les touristes.</p> <p>Et que se passe-t-il quand il pleut ? Vos jolis jardins vous devenir de la boue pietinée par les passants.</p> <p>Et les manifestations qui ont lieu au Trocadero ? Il y en a tout le temps. Pensez-vous que les manifestants vont conserver le lieu en bon état ? C'est un projet qui ne tient pas compte de la réalité du lieu.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Vous évoquez le devenir de la place du Trocadéro. Le projet prévoit en effet une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. La place du Trocadéro ne sera donc pas fermée à la circulation. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation.</p> <p>Sachez que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Par ailleurs, nous vous informons qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
3239	<p>Je suis contre ces réaménagements coûteux et de mauvais goût. Nous en avons marre de ces projets de casser la beauté de notre ville haussmannienne., du cynisme des élus et de ce mépris des citoyens par des concertations tronquées.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3240	<p><i>Doubleton 3239</i></p>	
3241	<p>Lancer ce chantier en même temps que celui de l'affreuse tour triangle, c'est de l'incohérence pure. Le message aux parisiens est clair : la maire nous dit de partir.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3242	<p>Bonjour</p> <p>Je souhaite apporter cette remarque / ce souhait : que le réaménagement respecte les matériaux parisiens historiques : le fer (comme la Tour Eiffel d'ailleurs) et la pierre. Les aménagements en bois développés ces dernières années à Paris ne sont pas du caractère parisien, ne se sont pas bien fondus dans cette ville, vieillissent mal et au final ne sont pas durables comme la fonte et le minéral.</p> <p>Une autre petite remarque qui sera peut être vaine : quel dommage de ne plus circuler librement (et gratuitement ?) sous la Tour...</p> <p>Merci beaucoup</p> <p>Carla Bissang</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Nous entendons votre requête au sujet des matériaux historiques parisiens. Sachez que l'ensemble des choix de mobilier urbain a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Vous évoquez également la libre circulation sous la Tour Eiffel. L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p>
3243	<p>Projet semblant pertinent à l'exception du projet de la végétalisation du pont. Car on a vu ailleurs ce que ça donnait : gros pots moches souvent en plastique qui par manque d'entretien quotidien deviennent des poubelles avec des plantes malades ou mortes. Donc planter vraiment des végétaux ou ne mettez rien pitié !</p> <p>Attention à penser dès le début à un nombre de poubelles conséquents pour ne pas déposer (comme un peu partout dans Paris malheureusement) des bennes à ordures inesthétiques et peu pratiques. On est dans une zone ultra touristique et de pique-nique etc. Donc faudra pas dire après que ça n'avait pas été prévu etc. Et laisser cet espace se dégrader comme de nombreux autres dans la capitale ces dernières années...</p> <p>J'aimerais de nouveau être (un peu) fier d'être parisien donc svp apprenez de vos erreurs et choisissez un mobilier digne de Paris et ne tombez pas encore dans ces délires de bricolage (plattettes...) moches et focalisants !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3244	<p><i>Doubleton 3243</i></p>	
3245	<p>Ce projet illustre la politique de la France en général et de Paris en particulier visant à focaliser son économie sur le tourisme "bas de gamme".</p> <p>Paris vitrine avec ses petites fleurs façon "mère (maire) à Titi", mais il ne faudra pas regarder les coulisses.</p> <p>Paris n'est pas et ne doit pas devenir une maison de retraite ou un parc d'attraction. Elle est la capitale politique, économique, administrative de la France, au centre d'une concentration de population 5 fois supérieure, qui ne peut être négligée et dont le futur ne peut relever de quelques personnes mal éduquées de surcroît.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3246	<p>pas contre le principe, mais les choix d'aménagement ainsi que la capacité à exécuter me procurent grande inquiétude au vu des visuels proposés. Je ne vois qu'une sorte d'esplanade de la Défense copiée collée, ce qui n'est en aucun cas un exemple à suivre. Potentiellement un coupe gorge la nuit, au prix d'années de chantiers et de nuisances pour les riverains.</p> <p>Et je ne comprends pas la pertinence d'une continuité qui implique le sacrifice du pont d'Éna. Pourquoi la continuité est-elle une nécessité, y a-t-il une raison historique, architecturale, urbanistique ? sans une réelle explication, cela apparaît surtout comme une hallucination soudaine de l'exécutif.</p> <p>Vouloir toucher à ce point à cette partie de Paris nécessite une argumentation un peu plus profonde et réfléchie que la simple préoccupation du bien-être du badaud, ce qui est le cas à ce stade.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Éna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Le projet dans son ensemble a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Vous évoquez la sécurité du quartier. Sachez que le projet a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Concernant les travaux, leur phasage et leur organisation sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p>

n°	Contribution	Réponse
3247	<p>Quel désastre ! En quelques années Paris à perdu tout son charme. C'est peut-être génial pour les Parisiens et les locaux, quoique au quotidien, pas sûr. Papy et mamy en vélo ou en trottinette. Quelle égoïsme et utopie.</p> <p>Paris ne veut plus de voitures. Vélo, trotti, piétons... quelle pagaille, personne de respecte rien à commencer par les vélos qui grillent les feux et qui veulent vous donner des leçons.</p> <p>Et les sociétés banlieusardes qui viennent travailler sur Paris et qui ont besoin de véhicules utilitaires pour travailler... ils font comment?</p> <p>Réponse : Ils ne viennent plus sur Paris.</p> <p>Bravo à vous, continuez comme ça, ne regardez que votre nombril.</p> <p>Vous êtes les meilleurs... dans la bêtise. Et dans quelques années on s'étonnera que même les touristes désertes la capitale qui était il y a quelques années l'une des plus belle ville du monde.</p> <p>Un amoureux de Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3248	<p>Ce projet est remarquable, bien dans la ligne de ceux qui ont mené le parti socialiste là où il se trouve actuellement. Il permettra de décourager totalement le trafic venant de l'Ouest de Paris de pénétrer dans notre capitale dont il est urgent d'évacuer les habitants afin que les touristes puissent enfin bénéficier de logements Airbnb abondants.</p> <p>Et puis encourager les Parisiens à utiliser les modes de transport alternatifs est une excellente idée. A titre d'illustration je peux citer mon cas personnel : habitant dans le 16e à proximité de la station de métro Ranelagh, je me rends depuis 1990 une dizaine de fois par an à l'Opéra Bastille. Au début, je prenais ma voiture et en passant par les quais, les bons jours je mettais environ 20' Puis la circulation s'est compliquée et je mettais 45' voire une heure.</p> <p>Enfin avec l'arrivée d'Anne Hidalgo, la circulation est devenue impossible, j'ai donc essayé de prendre le métro, j'ai constaté tout d'abord qu'il n'y a plus de wagons de 1ère classe et ensuite que j'étais incapable, à 76 ans, de monter à pied les deux volées d'escalier très raides pour sortir de la station Ranelagh. Alors je suis obligé de prendre un taxi. Le retour vers 23 heures est un bonheur par la rue de Rivoli déserte.</p> <p>Mais ces difficultés de circulation sont en train d'avoir raison de l'activité professionnelle dans Paris, notamment les bureaux qui se vident progressivement. Le mouvement initié par le confinement en 2020, incitant à développer le télétravail, porte ses fruits et les bureaux se vident : détenteur de parts de SCPI, je vois bien le mouvement de libération de locaux professionnels, bureaux et surfaces commerciales du centre de Paris. Cela ne me dérange pas trop au point de vue financier car, bien informé, j'ai commencé à acheter des SCPI qui investissent dans le Grand Paris, à 10 km de la capitale, autour des nouvelles lignes de métro proches des dernières terres agricoles qui étranglent Paris.</p> <p>Et puis l'isolement expérimenté pendant la pandémie conjugué avec les difficultés de circulation m'ont appris à renoncer à ce qui faisait mon occupation préférée de retraité : visiter toutes les expositions importantes avec ma carte Sésame, aller fréquemment au Louvre avec ma carte des Amis du Louvre, écouter un cours au Collège de France, aux Arts et Métiers, assister aux jeux de l'Institut du monde arabe, écouter une conférence au Collège des Bernardins, à l'IFRI, que sais-je encore. Tout cela est bien fini, je me contente d'une promenade dans le Bois de Boulogne où je peux constater la très bonne tenue de l'enclave de logements temporaires sur l'Allée des Fortifications à la Porte de Passy. Je suis toujours admiratif du soin que la Mairie de Paris apporte à l'entretien des abords de ce remarquable empiement de conteneurs multicolores qui fait penser à un tableau de Mondrian, c'est très réussi. Et puis cela tranche nettement avec la saleté du reste du 16e, décidément ces gens ne savent pas vivre sans jeter leurs papiers ou leurs encombrants n'importe où, et les services de nettoyage sont bien trop occupés par le Marais et les abords de l'Hotel de Ville pour pouvoir missionner des équipes vers l'Ouest parisien de mauvaise réputation. La police, découragée par le calme des habitants n'y patrouille jamais (cela a pour conséquence inattendue que les jeunes qui aiment tellement caillasser les flics n'y viennent pas non plus).</p> <p>Pour finir sur une note constructive, je tiens à signaler combien l'architecture de l'Ecole Militaire est en rupture avec celle, tellement plus moderne du palais du Trocadero, de la tour Eiffel ou du Grand Palais Ephémère dont tout le monde espère qu'il ne disparaîtra pas. Il est donc proposé de prolonger l'ensemble vert Trocadero-Pont d'Iéna-Champ de Mars jusqu'au Palais de l'UNESCO, en rasant complètement tout l'îlot Ecole Militaire et en implantant aux quatre coins de cet espace, sans empiéter sur la perspective centrale, quatre tours de logements sociaux de 300m de haut. Correctement végétalisées, ces tours devenues de véritables forêts verticales comme on sait en réaliser maintenant, contribueraient à la résolution du problème de logement des classes les plus méritantes de la société tout en améliorant le paysage parisien... et en luttant contre la pollution.</p> <p>Mais je suis très pessimiste : madame Hidalgo ne nous avait-elle pas promis, lors de sa campagne pour les élections municipales, de mettre des HLM au milieu de l'avenue Foch honteusement sous-urbanisée dans sa partie centrale ? Les Parisiens attendent encore ... Selon les passages, il faut lire ce qui précède au 2e, 3e ou 4e degré, jamais au premier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3249	Evitons ce projet scandaleux	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3250	<p>je suis contre ce projet que je souhaiterais voir soumis au vote des parisiens, notamment des riverains qui sont concernés au premier chef. Trop de décisions sont prises par la mairie sans prendre aucunement en compte l'avis des parisiens, qui certe sont consultés, encore que beaucoup de personnes âgées ne disposant encore pas d'internet sont de fait exclues des consultations, mais dui n'ont aucune prise sur les décisions qui sont prises contre leur gré de façon tout à fait unilatérale. Cela suffit il faut respecter les parisiens qui ont à assumer malgré eux dans leur quotidien des choix qu'ils ne partagent pas.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3251	<i>Doubleton 3250</i>	
3252	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de mettre un terme à ce projet.</p> <p>Paris est déjà suffisamment défigurée, saccagée depuis des mois et des années. Même le Trocadéro récemment a été dévasté par des travaux incompréhensibles et mal expliqués.</p> <p>En outre les difficultés de circulation sont déjà assez nombreuses. Il faut arrêter cette chasse à l'automobile, d'autant plus que sous peu, très rapidement, les automobiles seront beaucoup moins polluantes.</p> <p>Merci de déjà régler les dizaines, les centaines de travaux en cours dans toute la capitale.</p> <p>Pour le reste, on verra plus tard.</p> <p>La tour Eiffel et son environnement sont des endroits « sacrés ».</p> <p>Ne venez pas une nouvelle fois mettre votre grain de sable.</p> <p>Personnellement, comme de très très nombreux parisiens, je n'en peux plus de vos délires écologiques, de votre volonté de nous « ré-éduquer ».</p> <p>Laissez-nous vivre, laissez-nous respirer.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3253	<i>Doubleton 3252</i>	
3254	<p>tout ces espaces verts sont tres biens, une attention particuliere doit etre portée sur l'entretien dans la duree</p> <p>tout les projets existants sont beaux pendant 6 mois, mais deperissent pas manque de jardinier ou entretien approprié...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3255	<p>Bonjour,</p> <p>Etant riverain de la Tour Eiffel depuis presque 20 ans, j'observe une dégradation constante des abords du Champ de Mars et de la Tour Eiffel. Tout s'est accélééré depuis 2016 avec la fan zone de l'Euro de football sur le Champ de Mars. De nombreux bancs en pierre et vasques de fleurs ont été détruits ou endommagés. Le flot trop important de touristes n'est pas réglé ce qui apporte des nuisances importantes en terme de propreté du Trocadéro à l'Ecole Militaire. Les vendeurs à la sauvette sont installés illégalement un peu partout et provoquent des désagréments dans les rues avoisinantes. Les vendeurs cachant leurs objets en soulevant des plaques ou dans des points de verdure. Le Champ de Mars devient dès le retour du printemps un vaste terrain de pique-nique jonché de détritus.</p> <p>La mise en place du périmètre vitré au pied de la Tour Eiffel a eu pour effet de « privatiser » l'emplacement de la Tour Eiffel. Malheureusement les vitres sont régulièrement cassées. De plus, une délinquance s'est installée jour et nuit. J'ai énuméré tous ces points pour vous dire mon opposition à ce projet qui aboutira à rendre les abords de la Tour Eiffel en un vaste parc d'attractions qui fera au final fuir les riverains.</p> <p>Je ne suis pas contre le changement et l'embellissement mais ce nouveau projet apportera à mon sens une destruction de la qualité de vie des riverains parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3256	<i>Doubleton 3250</i>	

n°	Contribution	Réponse
3257	<p>Je suis pour la diminution des voitures dans notre belle capitale et je suis aussi pour que notre belle ville soit propre. Aujourd'hui, on entretient pas la ville, elle est sale, les trottoirs ne sont pas plats, il y a des travaux commencés partout qui sont en état de désertion... Ou allons nous?...</p> <p>J'ai 4 enfants et j'habite dans le 16^e arrondissement. Je travaille à Rueil coté St cloud et je met en voiture 15 min contre 1h15 en transport et on m'explique qu'il faut que je laisse ma voiture au garage???</p> <p>Ce projet n'est qu'une pièce à l'édifice qui contraint les gens qui travaillent en bénéficient des bobos qui ne se déplacent qu'en taxi et qui prennent l'avion tous les week-end.</p> <p>Pourquoi laissons-nous des marques comme H&M, Zara, et Co vendre des produits de mauvaise qualité avec une empreinte carbone énorme pour engraisser la société de consommation.</p> <p>Que faisons-nous pour éviter que les trains et les avions ne soient pas en grève à chaque fois que les familles en ont réellement besoin?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3258	<p>Vous allez bloquer le passage entre la rive gauche et la rive droite car le pont d'Iéna est un passage où l'on circule bien entre ces deux rives</p> <p>Je suis contre ce projet</p> <p>Je vote NON</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3259	<p>C'est une honte</p> <p>Je vais déménager et partir loin de Paris dans une ville où les habitants sont pris en compte et pas en otage</p> <p>Vous avez défiguré Paris et maintenant vous fêtez la fuite des habitants.</p> <p>L'est de Paris entier n'a jamais voté pour vous et pour vos projets inutiles !!!! Nous ne sommes là que pour vous rémunérer.....</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3260	<i>Doublon 3258</i>	
3261	<i>Doublon 3258</i>	
3262	<p>Avant tout il faudrait écouter et surtout prendre en compte l'avis des riverains qui sont opposés à ce projet pour leur quartier et qui va devenir très compliqué à vivre au quotidien. Le pont d'Iéna qui est au cœur de ce projet a été achevé sous Napoléon 1^{er} en 1814 relie des axes de circulation importante et l'ensemble des abords que cela soit du côté rive droite ou rive gauche va devenir un enfer pour tous les parisiens, pas seulement pour le trafic automobile mais surtout pour les transports en commun en surface comme les bus RATP. Au prétexte d'un Paris apaisé et des mobilités douces vous faites de nos déplacements intra-muros un enfer, avec comme pour exemple l'actuelle circulation dans la rue de Rivoli même en heure creuse qui devient un cauchemar en bus, il n'est pas rare de rester plusieurs dizaines de minutes avant de rejoindre les quais de Seine. Vous essayez de chasser et dissuader les automobilistes de se déplacer dans Paris mais justement les transports alternatifs deviennent un moyen sûr lequel on ne peut plus compter pour se déplacer, l'aménagement du Champs-de-Mars et du Trocadéro va encore aggraver nos déplacements en surface. Je précise que nous possédons un véhicule mais n'utilisons que les transports en commun pour se déplacer intra-muros.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3263	<p>Bonjour, Voici mon avis sur ce projet ; j'imagine aisément que, comme d'autres projets discutables sur Paris (Tour Triangle), il en sera fait peu de cas. Mais je me permets tout de même de vous le partager.</p> <p>Le Champs de Mars, le Trocadéro, les quais de Seine, tout comme l'Esplanade des Invalides, ont déjà des lieux de regroupement (diurnes et nocturnes) nuisibles à la salubrité (urine, déchets, bouteilles, emballages alimentaires, rats) et à la sécurité (harçèlement de rue, trafic de drogues, usage de protoxyde d'azote, iarcins et vols à la tire ...).</p> <p>Augmenter la taille de cette zone "piétonne" ne fera qu'accroître le nombre et la fréquence des problèmes mentionnés ci-dessus. Régions déjà ces problèmes avant de créer un nouveau pôle d'attraction et d'insalubrité, un nouveau "point chaud". Les parisiens et les touristes ne vous en seront que plus grés.</p> <p>Par ailleurs le quartier est déjà très attractif pour le tourisme (Tour Eiffel, Champs de Mars, Trocadéro), cet aménagement n'y changera donc rien.</p> <p>Si l'on veut rendre Paris plus belle et attractive, d'autres quartiers ont beaucoup plus besoin de ce type d'aménagements (portes de Paris, 18^eme et 19^eme, certains quartiers du 14^eme et du 15^eme...).</p> <p>A nouveau, les parisiens et les touristes ne vous en seront que plus grés.</p> <p>Enfin quid de l'impact sur la circulation routière sur la périphérie de Paris ? Cet aménagement va contribuer à détériorer plus encore les conditions de déplacement des habitants en périphérie (immédiate ou plus lointaine). Avant de dupliquer la politique routière des centres de Londres, New York ou Berlin (qui sont des modèles, certes), soyons déjà certains que les transports en commun sont en place et avec une qualité de service et de sécurité comparables, à tout le moins suffisantes. Ne faisons pas les choses dans le mauvais ordre.</p> <p>Voici donc mes observations à ce projet.</p> <p>A votre disposition pour en discuter, le cas échéant.</p> <p>Bien à vous</p> <p>MH</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3264	<p>la tour eiffel si chère aux parisiens est devenue difficile d'accès car toute entourée de plexiglas et les jardins du trocadero sont laissés à l'abandon ; par ailleurs les abords sont bruyants et hostiles aux promeneurs : voitures, motos, trottoirs insuffisants et envahis de vendeurs à la sauvette...je me réjouis donc de ce projet et espère un maximum de végétation et de bancs et un minimum de moteurs et de bruit. enfin compte tenu du grand nombre de visiteurs, il faudra prévoir des renforts pour la propreté et les espaces verts. Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3265	<p>Je suis contre ce projet pharaonique ! Quand on voit l'état actuel des alentours de la Tour Eiffel, on ne peut que s'inquiéter de ce projet qui vieillira très mal. Il faudrait déjà entretenir correctement ce qui existe ! L'état de saleté du Champ de Mars est affligeant. Quand on arrive pour visiter la Tour Eiffel, on a envie de repartir : rien n'est entretenu, il y a des vendeurs à la sauvette partout sans parler des touk touk pour arnaquer les pauvres touristes (mais comment ont-ils le droit de circuler ?), les travaux ne semblent pas avancer... ou à la vitesse d'une tortue.</p> <p>Est-il prévu des brigades pour nettoyer et sécuriser et je ne parle pas des problèmes de circulation : le quai de Bir-Hakeim au Pont Mirabeau est déjà arrêté embouteillé. Cela va devenir un gigantesque terrain de jeu pour les rats et les dealers ! Il faudrait penser à investir aussi dans les jardins existants : au parc André Citroën, les fontaines ne fonctionnent plus ! Un projet poudreux aux yeux pour les JO alors que Paris a perdu de sa qualité de vie.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3266	<p>Ce projet en plus d'être un non sens en ce qui concerne le désengorgement du trafic automobile dans la ville va également apporter de graves problèmes de sécurité.</p> <p>Aujourd'hui, le Trocadéro, ses jardins et le Champs de Mars sont de hauts lieux de la délinquance, principalement la nuit. Isoler encore plus ces lieux de tous passages, en supprimant les allers et venus sécurisants de véhicules, ne va que faire aggraver le problème.</p> <p>Ceci concerne tout le monde, et pas uniquement les riverains pour qui rentrer ou sortir de chez eux va juste relever encore plus de défis !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3267	<i>Doublon 3265</i>	

n°	Contribution	Réponse
3268	<p>Bonjour,</p> <p>J'observe un point très positif dans le projet d'aménagement: la rénovation des espaces ainsi que du mobilier très dégradé des jardins du Trocadéro.</p> <p>En revanche, je m'interroge sur plusieurs points:</p> <p>1) ce projet va générer des embouteillages supplémentaires (déjà bien présents), et je ne comprends pas comment, par exemple, la rue Le Nôtre, tellement courte, pourra supporter le détournement proposé...</p> <p>2) s'agissant des nouveaux espaces verts: il s'agit d'un projet d'une ambition surdimensionnée qui nécessitera un entretien et un budget supplémentaires peut-être inconsidérés</p> <p>3) par ailleurs, la gestion de la propreté de l'espace public étant notoirement défaillante, comment deviendra-t-elle tout à coup exemplaire?</p> <p>Et je passerai sous silence les problèmes de transports publics à renforcer, la sécurité...</p> <p>Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à ces remarques et interrogations.</p> <p>Cordialement,</p> <p>C. Davoudian</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>En ce qui concerne la rue Le Nôtre plus précisément, les carrefours entre l'avenue de New-York et les rues De Mun et Le Nôtre permettront aux parisiens véhiculés de rejoindre le 15ème et/ou le 16ème arrondissement plus facilement. Cette proposition d'aménagement est issue des enseignements tirés des concertations de 2019 où les riverains avaient exprimés le souhait de créer des liaisons inter-quartiers plus directes que celles proposées dans le projet initial.</p> <p>Vous nous interrogez également au sujet de la propreté et de l'entretien du site, et notamment son coût. Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc. Ainsi, 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93) seront installés sur le site.</p> <p>Concernant la sécurité du quartier, nous vous informons que le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
3269	<p>Je ne suis pas du tout d'accord avec l'aménagement de ce site car le pont Di Léna est le seul pont de Paris où on circule bien entre les deux rives Rive Droite et Rive Gauche Paris va être transformé en deux zones ce qui est inadmissible Paris n'est pas un jardin c'est aussi une ville où les gens travaillent les artisans les commerçants les employés et autres qui ne peuvent pas forcément circuler en métro ou en bus et qui doivent prendre des voitures ou des camionnettes de plus les gens AG qui ont une voiture ou qui sont handicapés ne peuvent pas prendre le métro car il n'est pas aménagé d'une façon correcte pour eux et attendre le bus longtemps est difficile</p> <p>Bref je suis CONTRE</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3270	<p>NON à ce changement qui privilégie le tourisme au détriment de la vie de quartier des parisiens. C'est une horreur !!!!!</p> <p>Vous ne faites qu'aggraver une vie parisienne dégradée à Paris, honte à vous !!!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3271	<p>Bonjour</p> <p>Je suis résolument contre ce projet de réaménagement du site Trocadéro-Tour Eiffel. La fermeture du point d'Iéna entraînerait un report du trafic automobile sur les Ponts Bir Hakeim et de l'Alma.</p> <p>Nous venons en outre de subir pendant plusieurs années les désagréments des travaux autour de la Tour Eiffel pour un résultat franchement peu probant.</p> <p>Par ailleurs, avant de proposer des projets, la Mairie de Paris se doit d'être exemplaire dans l'entretien des sites existants. Ce n'est pas le cas avec les jardins du Trocadéro laissés à l'abandon.</p> <p>Pour finir, l'effet de bac à fleur sur le pont d'Iéna est épouvantable esthétiquement. En outre cela serait propice au passage de Touk-Touk et autres véhicules de ce genre de manière illégale et anarchique.</p> <p>Je serais gré de laisser le site tranquille.</p> <p>bien à vous</p> <p>Thomas</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3272	<p>Bonjour,</p> <p>La communication de la mairie de Paris sur cette consultation arrive le 4 novembre pour une consultation prévue du 11 octobre au 17 novembre. Le timing n'est pas approprié pour que les personnes s'informent, participent aux réunions et puissent intervenir.</p> <p>Ce projet va couper des voies de circulation, et accentuer les difficultés de déjà mises en place par la mairie de Paris. Quelles solutions alternatives de mobilité seront proposées? Est-ce que d'autres voies seront disponibles pour circuler entre l'Est et l'Ouest de Paris?</p> <p>De part la gestion des travaux dans Paris, on peut considérer que ce chantier va avoir beaucoup de mois de retard, et impactera la zone (nuisances sonores, bouchons, salétés, ...).</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Tout d'abord nous sommes navrés que vous n'ayez pu trouver l'information sur cette PPTTE avant le 4 novembre. La Ville de Paris avait pourtant publié des affiches de communication sur l'espace public, de l'affichage sur les abris-bus et les panneaux numériques de la Ville de Paris. Le site internet de concertation et de la ville de Paris (paris.fr) ont été mis à jour le 11 octobre pour informer le public du lancement de cette PPVE et les inviter à participer. La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>Concernant les travaux, leur passage et leur organisation sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p>
3273	<p>L'usage de la voiture est nécessaire pour les familles, par exemple pour quitter Paris lors de week-ends ou vacances. La fermeture totale du pont d'Iéna ainsi que de l'avenue Joseph Bouvard aux voitures rendrait très difficile pour les riverains le passage de la rive gauche à la rive droite.</p> <p>Il faut penser à ceux-ci, notamment pour les soirs et week-ends.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3274	<p>Les travaux envisagés vont créer des risques d'insécurité et de difficultés pour les véhicules à se déplacer dans ce quartier et autour</p> <p>Il est important de penser à la tranquillité des personnes vivant dans Paris comme c'est notre cas</p> <p>On ne peut transformer Paris qu'en zone de tourisme sans aucune garantie concrète pour la tranquillité des riverains</p> <p>Depuis un moment déjà l'insécurité est grandissante et ni la mairie ni la police n'ont les capacités à stopper cette escalade (vois en pleine journée de montras au bras des personnes, incivilités, etc</p> <p>Pour toutes ces raisons je suis contre un tel projet qui n'améliore pas la vie de mon quartier et au contraire le rend de plus en plus sans sécurité</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3275	<p><i>Doublon 3274</i></p>	
3276	<p>Bonjour,</p> <p>Arrêtez avec vos projets inutiles aux coûts exorbitants. Paris est en faillite et vous la rendez affreuse. Vous dégoutez les touristes, les banlieusards, les provinciaux et les parisiens. Je n'entends plus QUE ça autour de moi. Hier c'était une fierté, aujourd'hui j'ai honte d'être parisienne. M. MESSI est là depuis un mois il le regrette déjà.</p> <p>Si vous voulez un terrain vague ou un bac à sable géant ou vous pourrez faire des châteaux de sable avec tous vos copains, soyez mignons, faites ça dans votre jardin à vos frais.</p> <p>Je suis parisienne et je suis usée de payer pour vos délires et vos caprices aux goûts qui ne sont plus à débattre, dès que j'en ai l'occasion je m'en vais.</p> <p>Réveillez vous et tentez de vivre dans le monde réel.</p> <p>Les gens partent pour travailler et vivre (famille, personnes âgées, handicapés, personnes censées) ailleurs, ils ne s'adaptent pas à votre mobilité « douce » de merde.</p> <p>Paris est une capitale et une ville économique pas une forêt vierge.</p> <p>Vue les bouchons dans la capitale, j'aimerais savoir si la pollution n'a pas exposé tellement vous êtes lunaires.</p> <p>Si je peux vous donner un coup de pouce de campagne - Démissionnez svp, ce sera la meilleure annonce que vous pourrez faire pour les présidentiels et booster votre « popularité ».</p> <p>Cordialement,</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3277	<p><i>Doublon 3274</i></p>	
3278	<p><i>Doublon 3274</i></p>	
3279	<p>Les images et vidéos des projets sont très jolies.</p> <p>D'après ce que l'on comprend on aurait un prolongement du Champ de Mars jusqu'au Trocadéro.</p> <p>Pendant, quand on voit l'exploitation et la fréquentation du Champ de Mars on se demande si ce projet est raisonnable.</p> <p>Etant riverain du Champ de Mars, je ne pas y emmener mes jeunes enfants pour profiter de cet espace vert car il est infesté de rats et de débris de verres ou autres débris abandonnés par les gens qui y viennent faire la fête.</p> <p>Mes voisins interdisent à leur adolescents de le traverser le soir trouvant la fréquentation trop dangereuse.</p> <p>Je me pose donc la question sur l'extension de ce champs de mars et les conséquences que cela aura.</p> <p>Au delà du côté esthétique et green qui séduira nos touristes et nos élus écologiques, qu'est ce que ce projet, que nous allons financer, va apporter de bénéfique aux habitants du quartier et aux parisiens en général ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Nous avons bien noté vos remarques au sujet de la propreté et de l'entretien du site : aujourd'hui, les espaces publics ne sont plus en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien (par exemple grâce à des pelouses plus résistantes, une protection des pieds d'arbre, etc.) et à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Sachez également que le projet a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
3280	<p><i>Doublon 3274</i></p>	
	<p>C'est superbe.</p>	
3281	<p>Même budget attribué à l'aménagement de la porte d'Orléans ?</p> <p>Cordialement.</p> <p>Annick Baudry</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3282	<p><i>Doublon 3281</i></p>	
3283	<p>Je vote non, en tant que citoyenne et habitant le 16°.</p> <p>Ce projet est inadapté à la vie parisienne, trop coûteux et n'apportera rien de positif.</p> <p>Paris est déjà assez sale, trop envahi. Paris est une ville vivante ces jardins n'attireront personne, seront certains jours aussi vides que les quais.</p> <p>Les arbres seront chétifs, leurs racines sans profondeur.</p> <p>Ce projet est du vent, une politique non adaptée aux parisiens.</p> <p>Végétalisez les toits serait un projet de société.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>Pourriez-vous préciser les enjeux et objectifs de ce projet ?</p> <p>Voici quelques remarques :</p> <p>Pont léna Les pots de fleurs sur le pont serviront de poubelles aux touristes. Votre projet n'explique pas comment les voies de circulation pour les vélos, trottinettes et bus vont être articulées pour éviter toute collision.</p> <p>Trocadéro comment garantissez vous la sécurité des élèves autour des écoles. Car malheureusement, les rues sans voitures ne sont pas sans motos, trottinettes ni vélos. Les élèves des écoles environnantes ont déjà des temps de transport important, le plan d'urbanisme va donc allonger les temps de trajet. Comment allez-vous garantir un accès rapide en cas de besoin par les services d'urgence (pompiers, samu...) ? Vous supprimez les arbres de la place du Trocadéro. La température va donc augmenter place du Trocadéro. Ou sont donc les nouveaux arbres ?</p> <p>Comment allez-vous garantir la propreté et l'entretien des jardins? Quel est le coût lié à cet entretien ? Quel est le coût de la maintenance de toutes les installations comparé à aujourd'hui ? Comment allez-vous garantir que les rats ne vont pas investir les différents espaces du Trocadéro et les espaces alentours ? Comment allez-vous ne pas entraver au droit</p> <p>Les terrasses de Varsovie "Des gradins et des terrasses, habillés de pelouse, permettront d'accueillir des événements festifs." comment allez-vous garantir la sécurité lors de ces évènements sportifs ? Comment allez-vous garantir que les riverains ne seront pas gênés par ces évènements dans leur vie quotidienne ? et que cela n'entravera pas une fois de plus les déplacements des parisiens.</p> <p>Le parvis de la tour Eiffel "L'espace central du parvis sera aménagé dans la continuité du grand parterre de pelouse qui se prolonge jusqu'à l'École militaire. L'intérieur des piliers mettra en scène la spectaculaire montée des ascenseurs." De quelle continuité parle-t-on parle-t-on ? Les palissades de sécurité en verre vont elles disparaître ? Le grand palais éphémère est sur le plan. On ne comprend pas ce qu'il devient. Quelles sont les constructions envisagées devant le grand palais éphémère ?</p> <p>Les jardins du Champ de Mars Il est indiqué que l'on souhaite favoriser la faune et la flore, de quoi parle-t-on exactement ? pour rappel nous sommes dans une ville : une mégapole!!</p> <p>La promenade Bir-Hakeim "Le quai Branly sera végétalisé et les trottoirs de l'immeuble Emile-Anthoine seront renouvelés afin d'améliorer l'expérience des visiteurs depuis la station de métro de Bir-Hakeim. La chaussée sera plantée de haies et d'arbustes pour protéger les piétons du trafic automobile." Une fois de plus on ne s'intéresse qu'au "visiteurs" et pas aux parisiens et riverains. Le stade Emile Anthoine accueille les parisiens habituellement pour le sport. Souhaitez-vous modifier cette usage ?</p> <p>Le plan du projet est décorrélé du narratif.</p> <p>Votre projet consiste à faire plaisir aux touristes et non aux parisiens !!!! On parle de visite, de contemplation mais on ne parle pas de vie quotidienne des parisiens, de vie économique Ou sont les parisiens ?</p> <p>Et il y a encore beaucoup de choses à dire..</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>1/ Pont d'Iéna Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>2/ Trocadéro Nous comprenons votre préoccupation au sujet de la sécurité aux abords des établissements scolaires. En ce qui concerne le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en classes préparatoires, celui-ci est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes, protégeant ainsi ses usagers de la circulation automobile. De plus, l'étude de trafic rue Franklin, à l'échelle macroscopique, observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Concernant la crèche, l'école et la bibliothèque qui se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shoiesing, ces établissements sont éloignés des deux places de dépose-minute. L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux. L'ensemble sur projet a été conçu de sorte à garantir les accès aux véhicules de secours. Ce travail a été conduit avec les services de la Préfecture de Police. La note de mobilité consultable dans le dossier de PPVE (pièce 4.2.1.10) précise les itinéraires des services de secours. Par exemple, le pont d'Iéna reste accessible aux services de secours via les couloirs de bus.</p> <p>3/ Entretien et propreté des jardins Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc. Ainsi, 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93) seront installés sur le site.</p> <p>4/ Terrasses de Varsovie En ce qui concerne les diverses manifestations, sachez que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. En effet, la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme la création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, la création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. Notez qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>5/ Le parvis de la Tour Eiffel L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. En place jusqu'à la fin des JOP2024, le bâtiment du Grand Palais Éphémère sera ensuite démonté.</p> <p>6/ Les jardins du Champ de Mars Le projet vise à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>7/ La promenade Bir-Hakeim Concernant l'équipement sportif Emile Anthoine, ce dernier est non seulement maintenu, mais aussi et surtout protégé par un nouveau classement UV dans le PLU, garantissant sa fonction sportive. La partie du site utilisée à ce jour par le CIDJ est pour sa part réhabilitée en vue d'accueillir des services d'accueil et d'exploitation du site Tour Eiffel (SETE, DPE, direction des jardins du CDM...), ainsi qu'un futur programme de restauration.</p> <p>Pour conclure, nous vous informons que : - Le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire... L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - le projet a bien été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
3284		
3285	<p>Utilisez plutôt le budget de ce nouveau saccage pour rembourser la dette abyssale que vous avez creusée.</p> <p>Principales observations: - Débat très limité puisqu'on ne peut plus s'inscrire aux réunions d'info qui sont complètes. - Ce projet intègre une forte réduction des voies de circulation, sans expliquer comment sera régulé le flux (estimation du nombre de voitures qu'il faut rediriger), sachant qu'il y a déjà des travaux très importants porte Maillot et Dauphine, rendant l'accès à Paris par ces portes très compliqué, demain ce sera la porte de la Muette qui sera très affecté par ce projet. Paris serait-il interdit aux banlieusards qui viennent travailler ou se distraire à Paris? - Aucune information sur le développement des transports en commun, notamment à destination des personnes qui doivent se déplacer dans Paris pour leur travail (artisans, médecins,...), personnes âgées ou des familles avec enfants en bas âge (pour lesquelles le vélo et la trottinette électrique n'a rien de mobilité douce) - Un nouveau projet de la mairie de Paris qui vise à nouveau de faire de Paris une ville principalement pour les touristes, alors que Paris est une ville avec des activités économiques très développées, autres que le tourisme. c'est une prise en otage de ces gens qui travaillent, qu'ils habitent Paris ou pire en banlieue. - Que l'espace de la Tour Eiffel soit mieux aménagé, c'est un très beau projet, mais qu'il prenne en compte l'intérêt de toutes les parties prenantes et pas seulement celui des touristes , dont il faudra bien également réguler le flux, le bilan carbone de Paris deviendra de plus en plus exécrable en intégrant le scope 3 de l'empreinte carbone des touristes. - réduire la voiture à Paris, j'adhère à ce projet, mais faisons le progressivement de manière à ce que les solutions alternatives de mobilité existent de façon suffisante et pour TOUS, pas seulement pour les personnes qui ont les moyens de prendre un Uber dès qu'ils en ont besoin.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Nous entendons votre remarque au sujet des inscriptions aux réunions d'informations. Le nombre de places aux réunions publiques avait pourtant été doublé par rapport à la jauge initiale (avec l'ouverture de salles annexes) pour répondre à l'affluence. Toutes les personnes qui se sont déplacées ont pu participer. Le nombre de participants aux webinaires était quant à lui limité à 500 personnes mais nous n'avons jamais atteint cette limite, le nombre d'inscrit ayant été largement inférieur. Nous regrettons que vous n'ayez pu vous informer via ces réunions et espérons que le contenu du dossier de PPVE vous a apporté un niveau d'informations satisfaisant.</p> <p>Au sujet des flux de circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p>
3286		

n°	Contribution	Réponse
3287	je ne suis pas d'accord avec ce projet pharaonique qui va en laver le 16ème et créer d'énormes embouteillages et des retards conséquent pp0ur les autobus	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3288	<p>Le projet d'aménagement vise à transformer ce secteur en espace récréatif et à renforcer son utilisation touristique. Cependant cette partie du 16 est habitée par des familles qui ont aussi besoin de se déplacer pour diverses raisons facilement imaginables et par des personnes qui y travaillent et peinent déjà à circuler du fait des décisions impactantes l'usage de la voirie. Il est déraisonnable de vouloir que Paris devienne un parc de loisirs plutôt qu'une métropole capitale économique... En dehors d'être spectaculaire cette nouvelle donne est elle bien raisonnable??? On ne peut pas toujours être en "détente"...et plus d'espaces "apaisés" veut dire surveillance et entretien régulier sinon plus de rats déjà présents dans l'espace vert au pied du Trocadéro et comment assurer la sécurité???</p> <p>La modification de la circulation entraînera un report dans différents secteurs où la voirie n'est pas si large. Et enfin peut-on réglementer strictement l'usage des trottoirs afin qu'ils redeviennent réservés aux piétons.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Sachez que ce projet a bien été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, Jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Nous avons bien noté vos remarques au sujet de la propreté et de l'entretien du site : aujourd'hui, les espaces publics ne sont plus en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien (par exemple grâce à des pelouses plus résistantes, une protection des pieds d'arbre, etc.) et à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Sachez également que le projet a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
3289	L'amphithéâtre de verdure est une excellente idée	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3290	<i>Doubleton 3288</i>	
3291	<i>Doubleton 3289</i>	
3292	Bonjour Madame, Monsieur, Je vous remercie pour ce beau projet qui laisse beaucoup de place aux plantes. Je trouve que ce serait intéressant de profiter de ce projet pour laisser le lierre envahir notre espace (les murs, les arbres). En effet, le lierre est un très bon capteur de CO2 et des métaux lourds atmosphériques ce qui en fait un très bon dépolluant. C'est, contrairement à l'idée reçue tenace et sans fondement, une plante qui n'abime pas les murs et ne fait pas souffrir les arbres, au contraire. La plante protège les murs des intempéries et, contrairement à la vigne vierge, ne crée pas de crampons destructeurs. Le lierre n'est pas un figuier étrangleur tropical et si on laisse ses feuilles se décomposer au pied des arbres, elle apporte des nutriments à l'arbre support toute l'année. Et, soyons fous, pourquoi ne pas inviter le lierre à pousser sur la tour Eiffel ? Ça donnerait un sacré signal de la végétalisation de Paris... Bien cordialement. Pascal Auger	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3293	Bonjour Je découvre avec effarement le projet d'aménagement autour de la Tour Eiffel. Déjà que ce mur de verre empêche de se déplacer librement comme avant sous la Tour Eiffel, vous êtes en train de vouloir complètement privatiser les abords avec des aménagements commerciaux qui vont ruiner l'ambiance des jardins. Je suis totalement contre cet aménagement urbain dont les Parisiens n'ont pas besoin. Préservons le calme et la tranquillité des abords de la Tour Eiffel et de grâce supprimer ce mur de verre ! Je vous remercie pour votre attention Bien cordialement Cécile Brenot	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3294	Un maximum de plantes, d'arbres, de flore en un mot sur ce projet et puissions nous avoir des arbres dans chaque rue de la capitale par la suite.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3295	Ce projet est un massacre, il faut rendre ces jardins au champ de Mars, garder le mobilier urbain et les fontaines historiques et stopper la bétonnisation, construction de bureaux, etc. Le site doit être accessible au grand public, pas seulement aux visiteurs de la Tour Eiffel ou pour des événements privés. C'est notre patrimoine historique et naturel qui est en train d'être détruit.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3296	Habitant depuis 40 ans Paris dans le 15e arrondissement et le 7e arrondissement, je suis inquiète de l'évolution de la vie parisienne et je comprends pourquoi les familles décident de quitter Paris. Ce nouveau projet de végétaliser l'axe Trocadero-école militaire revient en final à simplement bloquer le pont de l'Alma et le noeud Trocadero ; la végétalisation de la place du Trocadéro qui est déjà arborée tout comme le Champ de Mars, lorsque ce dernier n'est pas recouvert de fils électriques et de mega-scènes pour des événements mondiaux sans laisser les accès aux squares de jeux des petits du quartier. L'accès En voiture de ce secteur sera impossible donc. L'accès A la Tour Eiffel ne sera pas amélioré car les métros sont déjà à saturation et les bus de la RATP sont encore plus lents du fait des travaux paralysant Paris qu'avant l'arrivée aux commandes de l'équipe de madame la Maire.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3297	<i>Doubleton 3296</i>	

n°	Contribution	Réponse
3298	<p>bonjour le projet est assez enthousiasmant hormis pour la circulation mais une fois le projet réalisé comment sera assuré l'entretien des jardins notamment la propreté et la sécurité et avez vous déjà prévu le budget idoine : grande surface ouverte la nuit à tout commerce avec une certaine insécurité comme au bois de Boulogne cela deviendra t-il un camp d'hébergement sauvage ? ramassage des détritux y aura t il des poubelles en quantité suffisantes pour héberger tous les emballages de nourriture, canettes etc... qui jonchent le pavé parisien car malheureusement beaucoup de promeneurs ne sont pas respectueux de l'environnement je peux citer l'exemple de la petite bande plantée au pied du cimetière de Passy place du Trocadéro où se situe le monument aux morts de la grande guerre et qui est malheureusement souillé de tous les déchets possibles et imaginables sans aucun ramassage et cela fait de la peine pour la ville et pour le souvenir de ces soldats il semble que cela ne relève pas des fonctionnaires de la mairie entretien des espaces verts ceux existant actuellement n'étant pas bien entretenus et comment tous les espaces pelouse vont résister aux milliers de piétons? je me suis rendue à la réunion du 3 nov mais ma main levée n'a pas été retenue pour pouvoir poser ma question Merci une habitante du 16 ème</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Vous nous interrogez au sujet de la propreté et de l'entretien du site, et notamment son coût. Le budget d'entretien au coût d'aménagement du projet, objet de la présente PPVE. Le projet ambitieux cependant de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc. Ainsi, 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93) seront installés sur le site.</p> <p>Sachez également que le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Enfin, soyez rassurée, les avis postés par voie électronique seront autant pris en compte que ceux exposés lors des réunions d'information.</p>
3299	<i>Doublon 2035</i>	
3300	<p>Je suis HANDICAPÉE moteur (+de 80%) Je ne peux circuler qu'en voiture Paris M'EST INTERDIT depuis les nombreux aménagements qui m'empêchent de m'approcher des sites du centre de la ville Je me suis réfugiée dans l'Ouest et maintenant c même le Trocadéro JE NE POURRAIS PLUS ACCÉDER AUX JARDINS AVEC MES PETITS ENFANTS Que proposez-vous pour les handicapés Merci B.J</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>La piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption.</p> <p>Cependant, la colline de Chaillot présente un défi de connectivité dans la chaîne de déplacements pour les personnes à mobilité réduite. En effet, les accès au Parvis des Droits de l'Homme et à la Fontaine présentent des rampes importantes. La proposition de l'esquisse au concours, qui prévoyait d'installer des ascenseurs devant le Palais de Chaillot, ne pourra pas être retenue en raison de la complexité de l'installation des ascenseurs devant les façades historiques du Palais de Chaillot et pour des raisons de coût.</p> <p>Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade.</p> <p>Enfin, le nombre de places de stationnement PMR est revu à la hausse (+9 places sur l'ensemble du site).</p>
3301	<i>Doublon 2035</i>	
3302	<i>Doublon 2035</i>	
3303	<i>Doublon 2035</i>	
3304	<i>Doublon 2035</i>	
3305	<p>Bonjour, Paris est devenu en quelques années un cauchemar pour les parisiens et touristes qui souhaitent la visiter. Paris est sale, Paris est encombré, Paris est invivable et c'est l'anarchie entre les piétons, trottinettes, vélos et autres usagers de la route. Réduire encore l'espace dédié à la circulation est un non sens car cela va encore plus dévier la circulation vers des quartiers jusqu'alors préservés des bouchons, et cela va à l'encontre d'une circulation fluide source de diminution d'émissions de carbone. A 30km/h, les véhicules émettent beaucoup plus de CO2 et c'est un non sens écologique. Il serait démocratique de proposer ces changements par l'intermédiaire d'un référendum en incitant les 85% de personnes n'ayant pas soutenu la mairie actuelle d'aller s'exprimer. Ce sujet concerne tous les parisiens, et pas juste les 15% de bobos qui profitent du non civisme des autres. Si cette consultation n'a pour but que de justifier ces changements et que les décisions sont déjà prises, alors comme beaucoup déjà, je quitterai Paris, ville que j'ai aimée, mais que je ne regretterai pas en l'état actuel des choses.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3306	<i>Doublon 2035</i>	
3307	<i>Doublon 2035</i>	
3308	<p>Je suis contre ce projet qui va impliquer beaucoup d'entretien : les espaces verts déjà existants de la Ville de Paris sont déjà dans un état désastreux. Je ne vois pas pourquoi ceux-ci seraient mieux entretenus... Stop</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3309	<p>Bonjour Parisienne depuis 2003, ayant toujours habité le 15è ou le 7è, je ne comprends pas l'intérêt du projet qui oublie de manière monumentale les Parisiens (pas que les riverains, les parisiens : j'allais sur le champs de mars même quand j'habitait à 25 min à pied). 1/Quid des attractions , jeux, théâtre du Guignol, petites voitures pour les enfants? Je n'ai trouvé aucune explication claire. 2/ l'aménagement des allées également : ces allées servent au footing, à la promenade des chiens, aux familles, aux enfants. Pourquoi les bétonner ? C'est souvent la seule occasion pour les petits parisiens de mettre les pieds dans la boue et les feuilles sans sortir de notre ville. Certains bâtiments (le kiosque à présent à droite du Grand palais éphémère lorsqu'on regarde la Tour Eiffel) sert à plusieurs coachs sportifs, à des goûters d'enfants, des réunions d'amis. 3/Les enfants ont besoin d'espace avec des arbres , pas de toitures végétalisées et de cafés en tous genre. Ce sont les espaces avec des arbres qui rafraichissent : certains coins étaient particulièrement agréables pendant les chaleurs de l'été. Mais les décideurs sont-ils seulement passés en été sur le Champs de Mars? 4/Je ne comprends pas l'intérêt de rétrécir les pelouses. Ce projet ne vise qu'à une Disneylandisation du Champs de Mars. Les événements pourrissent la vie des quartiers Ecole militaire et La Motte Piquet, où beaucoup de parisiens transitent tous les jours. Paris n'a pas à être une guinguette ou un café à ciel ouvert. Beaucoup de familles profitent du champs de mars comme d'un parc. 5/Le site manque peut-être de toilettes, mais pourquoi construire des bagageries ? Paris est avant tout une ville pour les Parisiens. Paris laïssé aux ultra-riches ou aux plus pauvres n'aura plus aucun charme pour les touristes. Les parisiens moyens doivent pouvoir en profiter. 6/ Enfin, je ne comprends pas le besoin de revoir certains mobiliers ni leur couleur ("Vert de Seine"?). L'harmonie est typiquement parisienne, le vert anglais se fonde dans la végétation. Les finances de la ville pourraient être mieux employées ! 7/En toute honnêteté, je ne comprends pas ce projet. Il n'a pas été fait par des amoureux de Paris. Le Champs de Mars a besoin de plus de policiers/ gardiens contre la délinquance et les déchets jetés par terre, et de plus d'arbres. Pas de bagagerie, ni des bureaux de la société qui exploite la Tour Eiffel. Je suis certaine que beaucoup de bureaux sont à présent disponibles entre Bir Hakeim et le 7è. La Ville n'a en outre aucun intérêt à développer le tourisme Instagram. Si le gens veulent un selfie Tour Eiffel, ils n'ont pas besoin de bagagerie. La crise sanitaire a permis de recentrer certains endroits de Paris pour les habitants, pas besoin de revenir à du tourisme de masse.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Pour répondre à vos questions : - Les aires de jeux, manèges et autres activités du champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues. - Le patrimoine végétal du chap de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. - Sur le périmètre du site, 222 arbres seront plantés, soit un bilan positif de 180 arbres. - Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). - Le projet vise notamment à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte de la tour eiffel (enceinte construite sur injonction Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice) en contribuant à réduire les temps d'attente. La construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace. - Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
3310	Inutile	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3311	<p>Bonjour et merci de nous permettre de réagir à ce projet si enthousiasmant.</p> <p>Je me permets de vous faire part de mon inquiétude à propos des jardins du Champ de Mars :</p> <p>Si les assises en pierre peuvent paraître une bonne idée, il me semble que ce chantier aurait pu être l'occasion de « verdifier » encore plus cet espace qui, vu sa très grande fréquentation, est très souvent saturé du sable ou de la poussière environnante.</p> <p>Quid des arbres si utiles pour lutter contre le réchauffement et auraient pu apporter de l'ombre naturelle à cet endroit qui me semble beaucoup trop livré à tous les vents.</p> <p>Ne pourrait-on pas en planter un très grand nombre le long de cet esplanade et y apporter un beau contraste de lumière et de chaleur et contribuer à la réduction de l'empreinte carbone de notre ville ?</p> <p>Il faut éviter la chaleur naturelle, ce devrait être une priorité.</p> <p>Merci de m'avoir lu et bonne continuation.</p> <p>F. Françon</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance les éléments d'information suivants.</p> <p>Comme vous le notez, le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Ainsi, le projet contribue à une végétalisation accrue, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
3312	<p>Bonjour, je suis contre ce projet qui visiblement a été constitué pour les touristes et non les parisiens. Plutôt que de dépenser de l'argent dans ce type d'aménagement, il serait préférable de faire de Paris une ville propre, dans laquelle il est agréable de se promener. Une ville sécurisée pour ses habitants. Une ville dans laquelle il est possible de se déplacer autrement qu'en transport en commun, en vélo ou en taxi.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3313	<p>Avoir une meilleure déserte et des aménagements cyclables dignes de Paris !</p> <p>Sur le plan les aménagements ne sont absolument pas fiable et non plus sécurisant pour les cyclistes.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3314	<p>Bonjour je vous signifie mon avis négatif à ce projet qui ne considère pas les intérêts des parisiens : son coût est aberrant alors que la ville est déjà en situation de surendettement ; et les fermetures d'axes automobiles vont créer des nuisances aberrantes, dans un contexte rendu déjà très difficile à cause de la politique anti voiture. Ainsi la balance est complètement déséquilibrée entre le bénéfice d'une expérience touristique améliorée et les contraintes imposées aux parisiens. Je rappelle que ce sont les parisiens qui supportent les dépenses publiques et que ce sont eux qui vivent et travaillent à Paris pour la financer : ce projet ne considère à aucun moment les intérêts des parisiens, il relève juste d'un fantasme escléro de ville-musée. Bien cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3315	<p>Bonjour,</p> <p>Je souhaiterais apporter ma contribution et mon avis quant au projet à venir pour le réaménagement des abords de la Tour Eiffel, espérant qu'il soit pris en compte :</p> <p>1-Ce projet participe un peu plus à l'exclusion d'une partie de la population parisienne et de proche banlieue qui nécessite d'être véhiculée pour des déplacements nécessaires et pénalise davantage la vie commerçante du quartier (habitant moi-même le 15^{ème} arrondissement, je peux en témoigner).</p> <p>2-Une fois de plus, les parisiens n'ont pas été consultés sur la possibilité même de fermer cet espace à la circulation automobile. Nous nous sentons totalement exclus des prises de décisions majeures. Nous ne sommes consultés que pour les mesures post décision (en l'occurrence l'aménagement d'un espace dont l'architecture a déjà été arrêtée).</p> <p>3-Un espace ouvert d'une si grande ampleur sera source, au surplus, d'une forte insécurité. En effet elle permettra davantage à des groupes de personnes de stagner sur place (fêtards, personnes sans domicile fixe, dealers...). Or ce quartier est déjà en grande difficulté, avec une absence de forces de l'ordre criante. Nous sommes ainsi nombreux à voir négativement cet aménagement.</p> <p>4-En outre, l'entretien d'une zone verte aussi large est financièrement extrêmement lourde. Or nous remarquons déjà que la Manie de Paris ne parvient pas à assurer l'état de propreté et l'état des verdure sur le champs de mars et le Trocadero (et la Ville toute entière d'ailleurs...). Donc, à nouveau, ce projet (assez tentant sur papier) ne semble pas réaliste et serait au surplus, d'un coût exorbitant pour le contribuable.</p> <p>5-Nous privilégions à l'inverse, la réfection de la place du Trocadero telle que celle-ci existait il y a 6/7 ans aussi bien au niveau du mobilier qui s'est dégradé, que de la propreté du Trocadero. Une telle réfection serait moins lourde financièrement et préserverait le cadre originel et historique de cette magnifique place.</p> <p>Il conviendrait que Madame La Maire entende enfin la voix des parisiens qui diffère de la sienne et de ses visions : nos demandes sont purement réalistes, financièrement acceptables et pratiques eu égard au mode de vie des parisiens et des banlieusards qui ont vivement besoin d'être véhiculés pour venir travailler en ville. Et non, les transports publics actuels ne suffisent pas ! Et oui, il y a toujours plus de bouchons à Paris depuis les dernières mesures de fermeture de certaines voies ! Et oui, l'insécurité et la saleté à Paris se cristallisent de plus en plus.</p> <p>Jeune active parisienne, je songe déjà à contre cœur à quitter la capitale suite à toutes ces annonces (ouverture de salles de crack, fermeture des voies de circulation, réaménagement urbain qui ne tient pas compte des besoins quotidiens des habitants, remplacement de notre magnifique mobilier urbain par des mobiliers inadaptés, coûteux et se dégradant rapidement etc). Mais s'en prendre à cette magnifique place de la Tour Eiffel est tout un symbole pour moi, et celui de trop...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Cette dernière appelle quelques compléments d'information de notre part, en lien avec vos remarques.</p> <p>1. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>2. Deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>3. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP). L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>4. Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>5. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadero) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p>
3316	<p>Tous ces espaces verts seront-ils aussi mal entretenus que ceux existants ?</p> <p>Retirer des surfaces de circulation des véhicules, reporter la pollution dans d'autres quartiers. Quel non respect des habitants parisiens. Je comprends mes voisins qui cherchent à quitter Paris.</p> <p>Souhaitez-vous qu'il n'y ait plus que des touristes dans Paris ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos questions :</p> <p>- Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>- L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadero) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p>

n°	Contribution	Réponse
3317	<p>Le projet semble très beau sur le papier. Ne pas oublier l'accès du trocadero en autobus (la circulation des autobus est de plus en plus problématique à Paris, travaux, pistes cyclables sur-dimensionnées, voies réservées réduites, ...)</p> <p>Le vélo c'est formidable pour ceux qui peuvent en faire. Le métro c'est très bien, sauf quand il faut monter/descendre 8 à 10 étages à pieds ...)</p> <p>Les plans d'aménagement montrent la place du Trocadero avec un demi-cercle de circulation (au lieu du cercle entier actuel).</p> <p>Très bien, mais laissons plusieurs voies pour permettre aux autobus d'amener les personnes rapidement et confortablement sur ce nouveau lieu</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Comme vous le notez, au Trocadéro, le projet prévoit la transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation.</p> <p>Cernant les bus, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent pour leur part de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p>
3318	<p>Très bonne idée et très belle réalisation à venir...je souscris à fond pour ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3319	<p>ENFER promis pour la circulation aux abords du projet. Probablement joli pour la ville Musée qu'entend faire la Mairie. Sous couvert d'arbres et d'herbe qui ne peuvent que susciter l'approbation théorique de tous on piétine depuis 2 décennies la vie des Parisiens. Et même les touristes ne se plaignent pas de la circulation lorsqu'ils viennent à Paris mais plutôt de la saleté et de l'insécurité. Projet cher et désastreux en conséquences.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3320	<p>Je suis totalement contre ce projet qui ne fera que bloquer un peu plus la circulation de tous les véhicules sur cette zone. Il n'est pas possible de ne circuler qu'à pied dans Paris. C'est une pure utopie ! NON à ce projet d'aménagement !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3321	<p>Trop c'est trop Madame Hidalgo ! Il serait grand temps que vous ayez une vision moins sectaire des habitants de Paris, en prenant aussi en considération la vie quotidienne de ces habitants qui ne peuvent pas du fait de leurs santé ou de leurs contraintes professionnelles s'offrir le luxe du mode de vie et de transport insouciant et arrogant des écolos-bobos que vous favorisez outrageusement aux dépens de vos autres concitoyens.</p> <p>Oui ils aiment eux aussi les espaces verts contrairement à ce que vous pourriez penser, mais ils ont aussi le droit de vivre et de circuler sans que cela devienne un parcours du combattant; Alors non à votre projet tel quel ! Révisez le en pensant cette fois-ci un peu plus aux riverains et parisiens de base "standard".</p> <p>je crains que sinon vous ajoutiez un nouveau fiasco à la liste de ceux qui vous pendent au nez</p> <p>Cordialement Bruno Guillemin</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3322	<p>Nous sommes contre tout changement sur le Site de la Tour Eiffel. Ce projet ambitieux ne correspond pas au habitude des parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3323	<p>J'habite au 5 rue de Magdebourg, j'ai 84 ans et me déplace difficilement à pied, mais oui en voiture ; j'ai une formation d'ingénieur Centralien Paris, j'ai été officier pilote de chasse, puis créateur industriel (brevets) et chef d'entreprise, j'ai créé beaucoup d'emplois.</p> <p>Je suis absolument contre ce projet qui va rendre le quartier du Trocadéro impossible à vivre par un bouchon automobile permanent. La place du Trocadéro joue aujourd'hui plusieurs rôles très importants il faut les lui laisser, dont celui d'assurer une bonne fluidité à une importante et bien normale circulation automobile. Et c'est une bêtise absolue aujourd'hui de prétendre supprimer les automobiles aux parisiens</p> <p>Jacques BENILAN 5 rue de Magdebourg , 75116-PARIS tel perso 01 77 10 25 24 mobile 06 60 63 93 64</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3324	<p><i>Doubleton 3327</i></p>	
3325	<p>Non au bétonnage des allées Non au Champ de Foire en plein Paris Non aux nuisances sonores répétées Non à l'insécurité définitive.... Mobilité douce leitmotif de la Mairie de Paris c quoi? Plus rien n'est doux à l'œil tout devient laid, la rue n'est plus qu'un garage pour les deux +trois roues aux couleurs agressivesetc etc Quant au mobilier urbain il ne semble plus du tout en harmonie avec la Tour Eiffel</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3326	<p><i>Doubleton 3325</i></p>	
3327	<p>Essayons d'être optimiste et espérons que mon avis soit entendu par La Mairie de Paris: je suis fermement contre ce projet.</p> <p>Ci-dessous les raisons de mon opposition (partagée par des milliers d'autres personnes, après lecture des avis des autres participants):</p> <p>1-Le projet est totalement inadapté aux besoins des résidents proches, des parisiens plus éloignés et des personnes vivant autour de la capitale. Ces dernières ont en effet besoin de se déplacer en voiture (les transports publics sont saturés actuellement, et ne desservent pas forcément l'ensemble des banlieues); les commerçants et restaurateurs seront lésés dans ce projet; les familles parisiennes ne s'y retrouvent pas dans ce projet pensé pour les touristes; les personnes à mobilité réduite en souffriront également; ce projet amènera davantage de fêtards, personnes sans domicile et vendeurs de drogue qui pourront stagner sur place.</p> <p>2-D'où le deuxième point: projet source d'insécurité, alors même que le quartier est de plus en plus délaissé par les forces de l'ordre.</p> <p>3-Il ne s'agit pas d'un projet permettant de déployer plus de "verdure", mais en réalité de déployer plus de "béton".</p> <p>4-Il s'agit d'un projet au coût faramineux qui sera supporté à terme par les parisiens.</p> <p>5-Aussi, pourquoi simplement ne pas remettre cette Place dans l'état dans lequel elle-ci se trouvait avant l'arrivée de Mme Hidalgo? Cela permettrait de sauvegarder l'esthétique historique de la Place telle qu'elle avait été conçue, sans exclure les parisiens et les intra muros. Il conviendrait par ailleurs de remettre en état l'ensemble des pelouses (qui sont totalement dévastées aujourd'hui et envahies de rats...) ainsi que notre magnifique mobilier historique que toutes les précédentes investitures avant celle de Mme Hidalgo, avaient su sauvegarder.</p> <p>Je suis profondément et sincèrement attristée par l'évolution actuelle et récente de notre belle capitale. Tout amoureux de Paris devrait s'en offusquer. J'ignore si mon avis sera lu, mais si tel est le cas, je vous en conjure: faites-en sorte qu'il soit remonté au plus haut et qu'il soit entendu. Les parisiens n'ont pas été consultés pour la Tour Triangle, et nous allons une nouvelle fois être dépossédés un peu plus de notre ville avec ce nouveau projet. Arrêtez-le avant qu'il ne soit trop tard.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Cette dernière appelle quelques compléments d'information de notre part</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes tant des visiteurs que des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de mieux partager l'espace public entre les différents modes et usages, en sécurisant les trajets pour les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse.</p> <p>Vous évoquez la sécurité. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés, dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>

n°	Contribution	Réponse
3328	<p>Comme d'habitude, ce projet très coûteux va entraîner des désordres, des blocages, une désorganisation totale des circulations et une hausse significative de la pollution urbaine, (comme sur les quais, ou ailleurs, où les fermetures d'axes et autres détournements ont entraîné des problèmes ubuesques de flux et de pollution atmosphérique). Vous faites de Paris une ville-musée sans âme, pour les touristes et les bobos. Dehors les familles, les enfants, les modestes. C'est tellement triste.</p> <p>Nous ne sommes pas bêtement opposés aux aménagements nécessaires et à la végétalisation et piétonnisation de certains espaces, évidemment.</p> <p>Mais nous pensons que cet enchevêtrement de travaux sur les voies publiques (on ne compte plus le nombre de chantiers commencés, à l'arrêt pendant des mois, les plots, les barrières horribles, les poubelles éventrées...), ces projets délirants, tous menés en même temps, décidés et mis en œuvre de façon doctrinaire, voire autoritaire, sont extrêmement dommageables et nuisibles.</p> <p>Avec ma famille, nous venons de quitter la capitale avec soulagement, devenue extrêmement chère d'une part, mais surtout invivable. Nous sommes désormais collés à Paris, mais dans une ville où les familles et les enfants sont les bienvenus, sans concession sur les espaces verts et la fluidité de circulation. A bon entendre...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant le bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Vous nous alertez sur les nuisances à venir en lien avec les chantiers. Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p>
3329	<p>Non a : - la réduction des pelouses - la construction de bâtiments au pied de la tour - la bétonisation des allées - la suppression du mobilier historique - la transformation du coté école militaire en zone évènementiel</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3330	<p>La piétonnisation intégrale du site du Trocadéro nous pose problème.</p> <p>Notre entreprise est située tout près du Trocadéro, et nous nous y rendons en voiture. Si les voitures ne peuvent plus circuler, il nous deviendra impossible de nous rendre à nos locaux, de même que nos fournisseurs ne pourront plus nous livrer notre marchandise.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note</p> <p>La piétonnisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption.</p> <p>Toutefois, la place du Trocadéro reste pleinement accessible et circulaire en voiture même si une partie de l'emprise aujourd'hui dédiée à la voiture sera demain, offerte aux vélos et aux piétons. La place du Trocadéro pourra toujours être circulée dans les deux-de sens et l'accès aux rues adjacentes (rue P. Doumer, Mandel, Kléber, Wilson, etc.) sera également maintenu.</p>
3331	<p>Nous disons notre opposition à ce projet.</p> <p>1) en raison de son coût exorbitant qui ne cessera d'augmenter au fur et à mesure des travaux.</p> <p>2) en raison des torts causés aux riverains auxquels on ne semble même pas avoir pensé. Si ce projet peut plaire à des touristes, ceux qui vivent au quotidien sur place toute l'année ont été oubliés. Ce sont pourtant eux qui paient les impôts locaux</p> <p>3) en raison de la propreté et de l'hygiène. Le quartier, et tout particulièrement le Champ de Mars, sont déjà d'une saleté incroyable. Les rats abondent et courent même dans les squares alors que les enfants sont en train de jouer. Ce projet n'améliorera pas les choses.</p> <p>4) en raison des nuisances dues à l'énorme chantier : bruit, circulation perturbée avec la fermeture des ponts et la saturation de certains axes comme le bd de Grenelle, détournement des autobus desservant le quartier et privant ainsi ses habitants et surtout les personnes âgées de commodités essentielles.</p> <p>5) en raison de l'insécurité déjà omniprésente et qui sera accentuée. L'espace ainsi conçu favorisera la présence de bandes de délinquants et donc de vols à l'arraché ou autres.</p> <p>6) en raison du fait que les espaces verts, comme les pelouses, seront rétrécies. Le comble pour un espace qui se prétend écologique !!!!</p> <p>La préparation des JO engendre déjà assez de travaux dans Paris. Le Champ de Mars est déjà squatté pour longtemps par le Grand Palais éphémère et régulièrement par des manifestations diverses. Pourquoi ce projet en même temps ? Toujours au détriment des riverains ? Trop, c'est trop ! C'est pourquoi nous disons NON à ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu pour répondre aux attentes des différents publics, visiteurs, touristes étrangers comme Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonnisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro), un point bénéfique pour l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Vous évoquez les nuisances en lien avec les chantiers à venir. Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p> <p>En termes de propreté, le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en œuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>Au niveau sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Dernier point, concernant les espaces verts, le projet contribue à un accroissement de la végétalisation du site, avec 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
3332	<p><i>Doublon 3325</i></p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3333	<p>La couronne d'arbres sur la place du Trocadéro masque la vue sur la Tour Eiffel, point d'attraction touristique essentiel. Le "verdissage" du pont n'a pas non plus d'intérêt, la Seine est un beau spectacle apprécié des touristes. Le blocage de la circulation sur ce vaste périmètre conduit une fois de plus à bloquer les déplacements dans Paris, et à limiter encore plus les contacts entre ceux qui résident à Paris et ceux qui y travaillent, vivant en banlieue. Couper la ville centre de sa périphérie est une grave erreur, anéantissant la ville centre. L'idéologie de la verdure et du vélo ne doit pas faire perdre de vue l'essentiel, garder une ville attractive, touristique, "inclusive". Ce projet, coûteux et inutile, ne répond pas aux besoins de la ville, ni même des habitants peu nombreux du quartier.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3334	<p>Projet très onéreux, très pénalisant en terme de circulation et en fait parfaitement inutile. Il y aurait certainement mieux à faire avec tous ces moyens financiers, par exemple ouvrir un centre de réhabilitation/désintoxication pour les drogués de La Villette.</p> <p>Les pré études du projet sont très détaillées, mais totalement incompréhensibles.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3335	<p>C'est le projet de la honte avec de fausses idées écologiques.</p> <p>A quel moment la Mairie souhaite d'une part des modes de circulations douces pour une ville apaisée et dans le même temps souhaite d'avantages plus de touristes ? La mairie rend la vie des parisiens impossible.</p> <p>Tout est fait pour le tourisme de Luxe et les immenses surface commerciales pullulent dans la Capitale.</p> <p>Rendez la ville aux parisiens, limitez l'accès à la ville si vous souhaitez vraiment préserver l'environnement.</p> <p>Ne sommes nous pas la 1ère capitale mondiale en terme de tourisme ? Croyez-vous sincèrement que les millions d'objets fabriqués pour les jeux olympiques sont des actes écologiques ?</p> <p>Pensez-vous réellement que le tourisme d'affaire et les touristes résidants dans les palaces se déplacent en vélo et en trottinettes ?</p> <p>Avez vous constaté l'état de la plupart des lignes de métro et l'absence d'Escalators?</p> <p>La ville s'éteint pour les parisiens de classe moyenne.</p> <p>Avez vous constaté les flux de vélo sur Rivoli, lissés sur 24H ?</p> <p>Si, Oui, fort de ce constat est-il légitime de continuer à réserver 3/4 des voies pour les vélos versus 1 seule pour Taxis, Bus, Livraison, riverains et scooter électriques ?</p> <p>Avec le projet Tour Eiffel Trocadero, aller de la rive droite à la rive gauche entre les 16e et 1er et entre le 15e et le 7e va devenir de plus en plus cauchemardesque.</p> <p>Cette ville où je suis né devient la Capitale des interdits et de la galère de se mouvoir. L'inverse du sens d'une Capitale internationale</p> <p>C'est déplorable.</p> <p>Les projets imposés sont ultra rigides et fausement validés par les parisiens.</p> <p>Je précise que je n'ai ni voiture, ni scooter. Que je me déplace en Cityscoot métro et bus. J'ai arrêté le Velib depuis les nouveaux dont le service est déplorable.</p> <p>Je précise aussi que j'ai voté pour cette mairie en 2014.</p> <p>Je suis choqué par le rouleau compresseur négatif des décisions qui dégradent la vie des parisiens et qui sont totalement figées même en cas flagrants d'échec.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3336	<p>En tant qu'entreprise basée juste à côté du Trocadéro, nous sommes contre la piétonnisation du site.</p> <p>Nous sommes un magasin de réparation informatique, les clients ont besoin d'accéder facilement à notre magasin en voiture pour transporter les ordinateurs qu'ils viennent faire réparer.</p> <p>Le même problème se pose à nos fournisseurs. Comment les commerces se feront-ils livrer leur marchandise ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note</p> <p>La piétonnisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Toutefois, la place du Trocadéro reste pleinement accessible et circule en voiture même si une partie de l'emprise aujourd'hui dédiée à la voiture sera demain, offerte aux vélos et aux piétons. La place du Trocadéro pourra toujours être circulée dans les deux sens et l'accès aux rues adjacentes (rue P. Doumer, Mandel, Kléber, Wilson, etc.) sera également maintenu.</p>
3337	<p>Non, ces travaux titanesques ne sont pas justifiés sur un site qui possède déjà une cohérence paysagère, pourvus d'espaces verts importants, qui a bénéficié de la fermeture des bords de Seine et qui se trouve à proximité du poumon du bois de Boulogne. Quant aux monuments, ils sont déjà bien mis en valeur. Ce projet est une utopie de bobos qui va finir pas transformer Paris en ville -musée ou Parisland. Il serait peut-être plus judicieux d'un point de vue de l'environnement de créer ces espaces dans le 18e.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3338	<i>Doublon 3337</i>	
3339	<i>Doublon 3337</i>	
3340	<p>je suis contre le projet de la Maire de Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3341	<p>Je suis contre ce projet car</p> <p>1 cela va coûter très cher et la mairie de Paris a déjà creusé une dette abyssale</p> <p>2 la circulation va devenir impossible dans le quartier et les rues autorisées aux voitures.</p> <p>3 la place du Trocadéro va devenir très dangereuse le soir lorsque l'on voudra la traverser .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3342	<p>Je suis CONTRE ce projet d'aménagement du site Tour Eiffel parce que:</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Société d'Exploitation de la Tour Eiffel s'approprie le parc - Il s'agit de la privatisation de l'espace public et d'un projet immobilier au bénéfice de la SETE et non pas des parisiens et visiteurs - Il s'agit de convertir définitivement le parc à l'évènementiel - Le projet supprime le style Belle Époque des lieux - Il s'agit carrément d'une destruction de la nature (détruire et réduire la place de la nature : artificialisation des sols, des sous-sols, constructions et minéralisation à go-go) <p>Ce qui serait préférable à ce projet surdimensionné et peu durable:</p> <p>Que ce grand et beau parc, très dégradé par des années de surexploitation et de négligences, soit restauré et bénéficie d'un entretien régulier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance les éléments suivants en lien avec vos remarques.</p> <p>Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux sont aujourd'hui d'une qualité insuffisante tant en termes d'environnement et conditions de travail pour les agents de la SETE qu'en terme d'architecture en pied d'un monument historique emblématique. Au vu de leurs fonctions, ils ne peuvent être réimplantés hors site.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit il est vrai aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux organiser les événements, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant leur déroulement sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site et recherche l'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisés en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Ainsi, pour le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Enfin, veuillez noter que la nature est bien au cœur du projet, avec une végétalisation accrue, à savoir 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
3343	<p>Sur les images, cela a l'air magnifique. Mais, le problème, c'est que ce projet répond à des problèmes économiques liés à l'activité touristique de la ville de Paris, mais absolument pas à celui des habitants de Paris.</p> <p>C'est le début de la fin pour la vie parisienne pittoresque que nous connaissons et aimons. Dans quelques années, nous allons connaître les mêmes problématiques que la ville de Venise connaît actuellement. On habitera en dehors de notre ville et Paris deviendra un centre d'attraction irréel et sans âme. Si vous voulez que cela soit votre héritage, allez-y. Mais j'espère que vos consciences peuvent l'absorber.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3344	<p>Le champ de mars doit rester un lieu de promenade et de détente familiale</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3345	<p>Ce projet est désastreux, mal défini et ruineux et met en cause la circulation déjà difficile du quartier et la sécurité des habitants.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3346	<p>Je suis contre ce projet qui, une nouvelle fois, ne tient pas compte de l'avis des riverains. On ne propose que de déposer des observations, alors que la démocratie devrait permettre de pouvoir voter pour ou contre.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3347	Je regrette que votre projet d'aménagement du site de la tour Eiffel implique l'abattage de 60 arbres à l'heure du changement climatique et que vous continuiez dans la privatisation de l'espace public à l'heure où les riches s'accaparent Paris, louent 600 euros par mois des logements insalubres, possèdent des logements vides, imposent des projets architecturaux et urbanistiques antidémocratique sous couvert de progressisme hypocrite. Les gens ne croient pas au vernis publicitaire pseudo social et écologique de vos projets coûteux en matériaux et en énergie qui fonctionnent à l'exploitation brutale d'ouvriers cassés en deux par 40h hebdomadaire de travail physique. Ces hommes font des heures de transport par jour pour rejoindre des logements standardisés pour que des petits bourgeois abrutis s'approprient leur travail et s'auto congratulent de leurs mensonges écologiques. Vous me faites honte d'appartenir à la même espèce.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3348	Très bonne initiative!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3349	C'est très beau, surtout au soleil... quand on veut vendre, les images des projets sont toujours plus belles que ce que sera la réalité. Comme pour tous ces "aménagement", seuls sont pris en compte les jeunes, essentiellement bobo. Au-delà d'un certain âge et d'une certaine condition physique, la marche longue et le vélo, la trottinette sont impossibles et donc ces "aménagement" sont inaccessibles. Si on ne peut plus emprunter le métro, les vieux et les handicapés seuls les riches peuvent se déplacer dans le Paris de Mme Hidalgo. Les bus sont peu nombreux et lents. Les autos n'ont plus droit de cité donc taxi ou VTC. Drole de conception du socialisme et de la ville pour tous !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3350	Ce projet ne tient pas compte des éléments suivants (liste non exhaustive) : Bétonisation d'un poumon de Paris Dégradation des conditions de vie des riverains Transformation d'un des lieux symboliques de Paris en Lunapark à touristes Enclavements des quartiers Blocage de la circulation Insécurité augmentée Projet vue d'artiste sans lien avec la réalité Budget démesuré qui serait bien mieux employé au nettoyage, à la rénovation, à l'entretien de la voirie, à la sécurité... Bref déjà s'occuper du bien-être de la population plutôt qu'ajouter du chaos et des déficits budgétaires. La ville est sale, les rats sont partout, les chaussées sont défoncées, les "incivilités" et l'insécurité se développent, l'anarchie trottinettes, vélos règne sur les trottoirs et met en danger le piéton. Les travaux sont trop nombreux, trop longs et mal gérés. La mairie de Paris doit en priorité faciliter la vie des Parisiens au lieu de la dégrader à coup de milliards d'euros de déficit.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3351	<i>Doubleton 3350</i>	
3352	Madame, Monsieur, En tant que parisienne, qui habite et travaille dans Paris intra muros, mes préoccupations ne sont clairement pas adressées dans ce projet. Notre ville est fortement endettée, elle souffre de saleté et de délinquance, est ce vraiment le moment d'aller se lancer dans un tel projet?? Quel retour sur investissement en est attendu? À quelle préoccupation prioritaire ce projet répond il? Continuer à investir pour que notre avenir, c'est à dire que les petits parisiens puissent recevoir tout ce dont ils ont besoin, pour que notre ville soit propre et sécurisée pour qu'elle vive avec des habitants et non uniquement des touristes, oui investissons... mais pas pour faire des projets pharaoniques, dont la contribution aux objectifs prioritaires de Paris n'est pas démontrée. Je suis contre ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3353	ce projet n'est pas du tout une priorité pour les parisiens. il doit être arrêté. Avant de procéder a de tels travaux sur un quartier qui est incontestablement déjà très beau et attirant, la mairie de Paris devrait se concentrer sur les priorités des parisiens (cf vos propres enquêtes) ; propreté, services, maîtrise de la fiscalité, par exemple , remettre des grilles autour des arbres, des poubelles solides (la mobilité sont cassées), un service de nettoyage des rues pour tous les quartiers, faire des pistes cyclables sans blocs de bétons... bref écouter les parisiens	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3354	L'interdiction de circulation sur le pont d'Iéna va avoir pour effet d'enclaver tout le quartier Passy Delessert et de provoquer de gigantesques embouteillages notamment dans la rue Raynouard, qui en sera la seule issue, mais aussi tout autour du Trocadéro. Une telle décision aurait donc des effets contreproductifs bien supérieurs aux avantages attendus, qui pourraient être obtenus en rendant le pont plus largement piétonnier sans y interdire la circulation, au moins dans le sens de la descente.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3355	Le principal problème de ce quartier est la saleté et la délinquance organisée, deux problèmes liés au tourisme de masse. Ce projet doit adresser ces deux problèmes de manière crédible et définitive si la Mairie souhaite réellement prendre en compte les problèmes des Parisiens	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3356	Je suis contre ce projet Le projet est superbe d'un point de vue de tourisme mais il ne prend pas du tout en compte les besoins de mobilité et de circulation des véhicules pour les habitants du quartier. Ce projet a poussé ma décision de quitter le quartier qui va devenir un parc d'attractions pour les touristes et infernal pour les habitants.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3357	Paris ville jardin, Paris ville musée !!! Parisiens fitchez le camp, il faut accueillir les touristes qui remplissent les caisses de la ville. Avant de partir réglez vos impôts pour les projets pharaoniques, pourquoi ne pas utiliser les fonds des impôts pour réparer les chaussées, les trottoirs et nettoyer la ville ? Dans le social, ces fonds aussi pourraient s'avérer précieux. La ville est déjà suffisamment inaccessible aux parisiens et aux banlieusards, les commerçants souffrent de la désertification due aux aménagements de la ville qui frisent la démenche. Dans cette période cela me semble indécent.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3358	Ce projet très coûteux est inutile et présente plus d'inconvénients que d'avantages : -La zone de la tour Eiffel va devenir le soir un lieu encore plus dangereux qui deviendra un espace de rassemblement des voyous en tous genres avec bruit incontrôlé et distribution de drogue -Les espaces vert que l'on nous fait miroiter seront envahis de mauvaises herbes , de crottes de chien et mal entretenus. -De nombreuses nuisances créés par l'engorgement de la circulation sont également à prévoir. Au final il y a mieux à faire avec l'argent public car ce projet n'est en rien une priorité pour les parisiens qui demandent : 1-Une ville propre 2-La possibilité d'être en sécurité dans tous les quartiers. 3-Des impôts fonciers allégés 4-Un retour à une situation financière de la ville qui redevienne sous contrôle .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3359	<i>Doubleton 3358</i>	
3360	Je suis absolument opposée à ce projet. Si l'on veut donner de la "verdure" à ce site pourquoi ne pas créer une allée centrale ou deux allées latérales, sur le pont d'Iéna ce qui aurait l'avantage de supprimer les vendeurs à la sauvette ? Cette transformation va occasionner énormément de nuisances sonores, respiratoires à cause de l'embouteillage qui va en découler. Comme d'habitude Madame le maire, décide en imagination, agrémentée d'un joli dessin fait par quelqu'un qui n'habite pas à Paris et encore moins le quartier lequel a son équilibre et où il fait bon vivre malgré le nombre de touristes importants. Ce site est superbe avec une esthétique raffinée, - voir entre autres, la place de Varsovie. Il raconte une histoire, notre histoire ; les époques se succèdent, nous instruisent mais bien sûr cela tient d'une culture, si dénigrée désormais et qu'il ne faut surtout mettre en valeur..	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance les éléments suivants en lien avec vos remarques. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Vous évoquez le sujet du trafic, des nuisances induites par une hausse de ce dernier sur l'ambiance sonore et la qualité de l'air. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Le projet contribuera également à rééquilibrer le partage de l'espace en faveur des mobilités douces (marche, vélo), qui ne sont ni polluantes ni génératrices de nuisances sonores. L'étude sur l'environnement sonore met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.
3361	<i>Doubleton 3360</i>	

n°	Contribution	Réponse
3362	<p>Contre ce projet Non à la fermeture du Champ de Mars. Liberté de circulation aux voitures et bus 86, 69 et 42 avenue Joseph Bouvard. Laissons aussi les places de stationnement existantes pour les voitures et les autocars sinon où iront-ils se garer. Ce projet engorgera la circulation côté 16ème et côté 7ème. Nous serons enfermés dans nos quartiers. Projet non écologique de part les nuisances et les embouteillages qu'il générera. Une parisienne mécontente</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance les éléments suivants en lien avec vos remarques : - Le Champ de Mars a bien vocation à rester un espace ouvert, accessible à tous. L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. - La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel. - Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer les places de stationnement du programme avenue Mandel, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p>
3363	<p>Encore un projet d'écologie punitive, cet axe routier est très fréquenté et comme tous les projets de la ville de Paris il va créer des embouteillages et de la pollution, Mme Hidalgo a été élue avec 17% des inscrits. De grâce cessez de massacrer Paris, vous avez déjà causé plus de 7 milliards de déficit.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3364	<p>Je suis absolument opposée à ce projet. Si l'on veut donner de la "verdure" à ce site pourquoi ne pas créer une allée centrale ou deux allées latérales, sur le pont d'Iéna ce qui aurait l'avantage de supprimer les vendeurs à la sauvette ? Cette transformation va occasionner énormément de nuisances sonores, respiratoires à cause de l'embouteillage qui va en découler. Comme d'habitude Madame le maire, décide en imagination, agréementée d'un joli dessin fait par quelqu'un qui n'habite pas à Paris et encore moins le quartier lequel a son équilibre et où il fait bon vivre malgré le nombre de touristes importants. Ce site est superbe avec une esthétique raffinée, - voir entre autres, la place de Varsovie. Il raconte une histoire, notre histoire ; les époques se succèdent, nous instruisent mais bien sûr cela tient d'une culture, si déniée désormais et qu'il ne faut surtout mettre en valeur..</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3365	<p>Je suis absolument contre de procéder à un vaste et ruineux aménagement du site " Trocadero- Tour Eiffel- champ de Mars. Et quel site, avec vue sur la tour Maine-montparnasse derrière ...l'école Militaire !!!affligeant, Je suis scandalisée qu'un tel projet puisse être proposé, quand on pense aux milliards de dette!!! Que nous avons, j'ai honte pour la France et pour ses dirigeants qui ne pensent qu'à leur vanité et leur réélection.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3366	<p><i>Doubleton 3365</i></p>	
3367	<p>Contre cet aménagement qui va coûter une fortune, faire augmenter les impôts et la dette de Paris, laissons ce parc respirer et arrêtons de tout transformer en une ville pour touristes qui complique la vie des habitants. Arrêtons d'organiser des événements pseudo sportifs pour occuper les gens et gâcher la vie des riverains. Arrêtons de transformer Paris en plaine de jeu géante. Paris est une ville qui travaille, habite et qui a besoin de circuler en harmonie avec les voitures et vélos. Arrêtons d'opposer systématiquement les deux modes de transport. Créons des rues mixtes où tout le monde de coïtoie en bonne intelligence. Stop à l'hyper -modernisation de la ville avec de monstrueux mobiliers disparate et moche. Stop aux pissotières. Pourquoi autoriser les hommes à pisser dans la rue , il y a des vraies toilettes publiques pour cela.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3368	<p>Contre ce projet Très beau sur le papier mais en réalité un futur désastre comme on peut déjà le voir avec la bunkerisation de la Tour Eiffel suite à la construction de de mur en verre dont les vitres sont hyper sales ou constellées (dégradation). La construction de consignes pour les bagages sur le domaine public est un non sens écologique ainsi que toutes ces boutiques de souvenirs. Ce projet n'est qu'une vaste entreprise commerciale au détriment des parisiens et des riverains. Laissons la place du Trocadéro, le pont d'Iéna et le Champ de Mars ouverts à la circulation. Stop aux idées farfelues. Une parisienne qui rentre en résistance Vive les associations de riverains Formulons des recours pour stopper ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3369	<p>J'habite dans le 7ème, à quelques rues du champ de mars depuis 2007. Je suis depuis désolée de l'état de ce jardin qui devrait être le plus beau de Paris : des travaux constamment, des trous, de la pelouse en piètre état, le monument pour la paix qui était dans un état lamentable en plus d'être affreux (pardon aux artistes), désormais le grand palais qui bloque la vue (il y a assez de bâtiments à Paris, pourquoi en construire de nouveaux au centre, dans un des rares parcs ?). Sans parler des événements organisés dans le parc : les événements hippiques, footballistiques (la fanzone était particulièrement infernale), concerts (on a des salles pour ça) empêchent les parisiens d'accéder au parc. Je crains l'enfer à venir pendant les JO. Sans parler de la tour qui est désormais enclavée (c'est laid). Je trouve l'idée de piétonner et végétaliser très bonne, mais je suis assez dubitative devant les photos. Si c'est comme pour les quais de Seine, une promenade bétonnée ... "Le pont d'Iéna végétalisé", ce sont en fait des jardinières avec des plantes dedans qu'on va poser par terre, sur la chaussée. Ce n'est pas l'idée que je me fais de la végétalisation. Je trouve qu'il y a beaucoup trop d'espaces minéraux dans le projet de végétalisation, on est loin de parcs tels que Central Park ou Hyde Park (je ne parle pas de la superficie). Je pense également qu'il faudrait limiter drastiquement l'usage des trottinettes électriques (sur les quais, c'est une vraie nuisance, une dame est décédée cet été), et qu'il y ait des agents pour réglementer les vélos (je suis pour les vélos, mais trop de cyclistes ont des comportements dangereux). Je ne suis pas anti-voiture mais je trouve cela bien de les supprimer dans cette zone. Et de conserver les bus dans le même temps. Je serai ravie qu'on enlève l'enclave autour de la tour Eiffel pour que l'on puisse s'y promener de nouveau. Je trouve positif qu'il y ait davantage de toilettes (que j'espère gratuites), et de fontaines à eau. J'espère que les chiens auront toujours accès au jardin, au moins en partie. Je trouve qu'il n'y a pas assez de verdure, de pelouse, de végétal dans le projet. Je pense qu'il faudrait des agents pour agir concernant les incivilités (les trottinettes, les papiers et mégots jetés par terre, c'est dégoûtant) Je vois ce projet comme un projet pour les Parisiens et pas spécialement pour les touristes, je serai ravie de me promener dans un parc mieux entretenu que le champ de mars actuel (ça ne sera pas difficile) Je trouve qu'on devrait ajouter des activités sportives à l'année, pour les Parisiens (yoga, etc). Mon message est très long, mais étant résidente enthousiaste du quartier, j'avais beaucoup d'observations. Je croise les doigts pour que ce projet soit beau.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3370	<p>Je suis totalement opposée au projet de réaménagement de l'espace Trocadéro-Champ de Mars tel qu'il est prévu par la mairie.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3371	Je suis contre ce projet élaboré sans tenir compte de la qualité de vie des parisiens, qui va accentuer les difficultés d'accès à ces quartiers résidentiels. Un projet de plus qui va aboutir à une minéralisation de Paris, une circulation impossible en voiture, à une pollution induite par les embouteillages qui vont en découlant et un stress pour les parisiens. Les avantages du projet ne sont pas démontrés et son coût est disproportionné.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des différents publics, touristes comme Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Loin d'une minéralisation, le projet propose une végétalisation accrue : la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p>
3372	À quand la suppression des barrières vitrées qui entourent la tour Eiffel ? Inutiles et moches, elles nous rappellent tous les jours comment la France a perdu la guerre contre le terrorisme islamiste.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution.</p> <p>Pour répondre à votre question, l'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p>
3373	Ce projet est susceptible de modifier en profondeur les flux de circulation au cœur de la capitale et de créer une gêne pour les usagers avec des reports de trafics non maîtrisés. Comment cet impact est-il pris en compte dans le projet et quels aménagements spécifiques sont prévus dans le cadre du projet et avec quels budgets ?	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p>
3374	<p>La réunion du 3 novembre 2021 en présence des principaux responsables du projet "Champ de Mars/Trocadéro" (le "Projet") et d'un public très nombreux et varié a permis, par les échanges directs qui s'y sont produits, de mieux cerner à cette phase du Projet les raisons fondamentales de le revoir en profondeur. De surcroît, les maladroites, un certain manque de professionnalisme et de sérieux (un des présentateurs a reconnu avoir découvert récemment la surexploitation du Champ de Mars que tout le monde déplore depuis près de deux décennies!) et, plus généralement, des données confuses, contradictoires, voire insuffisantes n'ont pas contribué à une réception bienveillante du Projet par la salle.</p> <p>Le Projet, dans sa conception actuelle, est manifestement en totale contradiction avec l'esprit des lieux (le Champ de Mars et le Trocadéro) et indifférent à l'histoire de la conception et de la construction de leur identité respective, en d'autres termes, il n'y a pas de raison de les traiter comme un tout cohérent, ce que tente le Projet. Ils doivent être traités indépendamment l'un de l'autre en respectant le passage emblématique entre eux qu'est le pont d'Iéna.</p> <p>Le Projet va également conduire, au-delà du tolérable, à des bouleversements nuisibles à la vie quotidienne des riverains et des visiteurs et, conséquence aggravante, à leur sécurité (suppression des voies transversales, détournement de lignes d'autobus, embouteillages et reports de circulation au-delà même du site, bétonnage en surface et en profondeur, artificialisation des sols, voire constructions nouvelles, etc.). Il va aussi exiger une maintenance importante et régulière sans aucune mesure avec ce qui s'observe actuellement. Quant au gain en espaces verts affiché comme un plus, il reste à démontrer : certains dans la salle, le 3 novembre, ont même considéré qu'il était insignifiant et peut-être nul ou négatif, surtout si on l'envisage, non pas en pourcentage, ce qu'ont fait les responsables du Projet dans leurs réponses, mais en vécu réel des usagers pour lesquels la végétalisation de toits ou de structures nouvelles, voire un ajout ici ou là d'un minuscule espace vert ne sauraient se substituer à des espaces de loisirs ou de repos élargis, entretenus et améliorés pour leur propre bien-être.</p> <p>Le Projet relève d'un fantasme ou d'une rêverie paysagère, louable, certes, que rien ne nécessitait de mettre en oeuvre dans l'urgence, alors qu'une approche concertée en amont, voire au tout début, avec les habitants de trois arrondissements de ses deux composantes (le Champ de Mars et le Trocadéro) aurait aidé à le mener à bien dans des conditions satisfaisantes et raisonnables. Et, enfin, pourquoi cette précipitation à cause de JO de 2024, quand on pourrait se concentrer dans l'intervalle sur une amélioration concrète et sérieuse de l'existant dans des délais et des coûts maîtrisés? Le contrat signé peut être remis en cause: on l'a bien fait pour la basilique russe du Quai Branly! En outre, le démontage du Grand Palais éphémère au terme des JO et l'éventuel retrait du mur de sécurité de la tour Eiffel dans des délais inconnus (cela a été souligné) auront un impact imprévisible (travaux, nuisances, réaménagement) sur le Champ de Mars, ce que le Projet ne semble pas prendre en compte.</p> <p>Reste, enfin, une question essentielle et préoccupante, celle du coût total du Projet. On a parlé de "budget pharaonique"! Est-on, à ce jour, capable de savoir à combien tout cela va s'élever en fin de compte? Nous sommes passés, en estimation non étayée, de 40 à 1200 M d'euros. Jusqu'où irons-nous: 150, 200M? Qui va payer? Les Parisiens, bien sûr, que ce soit ceux qui s'y opposent, ceux qui ne sont pas concernés directement par la géographie des lieux et, bien évidemment, ceux qui en seront les victimes pour de nombreuses années dans les trois arrondissements impactés! Le jeu en vaut-il la chandelle dans le contexte budgétaire de la Ville?</p> <p>La perspective d'un moratoire souhaitée par beaucoup ou celle d'un référendum compliqué à mettre en place ne semblent pas les bienvenues pour les responsables du Projet. Alors, revoyons ensemble et de bonne foi notre copie aussitôt que possible, avant qu'il ne soit trop tard!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3375	<i>Doublon 3374</i>	
3376	<i>Doublon 3374</i>	
3377	Absolument à opposer à ce projet qui va renforcer la criminalité et créer une embolie dans le quartier	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3378	<i>Doublon 3374</i>	
3379	<p>Bonjour,</p> <p>Ma requête concerne la dépose-minute pour les cars de touristes venant au Trocadéro. Il est prévu d'installer celle-ci du 1 au 25 avenue Paul Doumer, ce qui va créer beaucoup de nuisances aux habitants du quartier.</p> <p>Je souhaiterais que le projet soit modifié et que la dépose-minute soit transférée sur l'allée centrale de l'avenue du Président Wilson, devant les musées et l'esplanade, où elle ne gênera pas les habitants.</p> <p>Je vous remercie,</p> <p>Cordialement,</p> <p>Line Bréjoux</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Plus spécifiquement, rue Paul Doumer, les deux places de dépose ont été implantées du côté du cimetière de Passy, pour s'éloigner au maximum des habitations.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>

n°	Contribution	Réponse
3380	<i>Doublon 3379</i>	
3381	Je suis contre ce projet dont le coût est exorbitant. Il y a mieux à faire avec 100 millions d'Euros. La circulation des autobus 42, 82, 69 est très importante et ne pourrait plus se faire.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3382	<i>Doublon 3374</i>	
3383	<i>Doublon 3374</i>	
3384	<i>Doublon 3374</i>	
3385	<i>Doublon 3374</i>	
3386	<i>Doublon 3374</i>	
3387	A l'heure où le souci écologique est prioritaire le projet m'interroge sur plusieurs points: Les allées latérales du Champ de Mars aujourd'hui en terre doivent être bétonnées. La pelouse centrale est réduite d'un tiers en largeur. La création de la bagagerie prend sur l'espace végétal. Je m'inquiète également pour les bancs et petits pavillons Belle Époque, témoins du patrimoine historique du site qui n'apparaissent plus sur le projet et sont remplacés par des éléments modernes standards. Par ailleurs l'occupation plus ou moins importante du plateau Joffre selon les événements et celle 2 mois par an de la place Rueff réduisent considérablement l'accès au Champs de Mars pour les visiteurs et les parisiens.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3388	<i>Doublon 3374</i>	
3389	<i>Doublon 3374</i>	
3390	<i>Doublon 3374</i>	
3391	Encore des travaux! Les vitres de sécurité à peine mise en place tout le long et on casse tout de nouveau? Des touristes privilégiés et des riverains négligés : insécurité, bruit, nuisances (ventes à la sauvette...) en croissance constante sans que rien ne soit fait. Comment les touristes vont accéder???? Sécurité la nuit sans passage? Des parisiens qui vont continuer de fuir en contribuant à un centre ville sans petits commerces, sans vie locale et sinistre le soir. Pourquoi ne pas favoriser la voiture électrique plutôt que de réduire systématiquement la mobilité source d'échanges et de dynamisme.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3392	<i>Doublon 3391</i>	
3393	<i>Doublon 3391</i>	
3394	<i>Doublon 3391</i>	
3395	Bonjour, Ce projet, qui s'inscrit dans une politique complètement irréféchie d'aménagement de la ville de Paris, nous paraît inadmissible. Bloquer un axe de circulation majeur, pour construire à la place des jardins dénués de tout sens (qui vont servir à quoi, à qui, à quel moment de la vie urbaine ?) nous semble dénué de tout sens. Cela donnera lieu à des rassemblements constants sur ces espaces verts, encombrant et agglomérant ce quartier qui est paisible, tranquille, et résidentiel. Il faut arrêter la dictature du vélo et des espaces verts à Paris - la ville a aussi le droit d'héberger des personnes âgées à mobilité réduite, des familles avec des enfants en bas âge, et des personnes handicapées. Ces personnes n'ont que peu de choix pour se déplacer - également les personnes qui ne souhaitent pas se déplacer en vélo. Les stations de métro avec des escalators et ascenseurs sont rarissimes. Les bus ont des fréquences de passage incompatibles avec des déplacements exigeant d'arriver à l'heure à des rendez-vous sans y passer un temps considérable supérieur à ce qu'il devrait être. Fermer la ville aux utilisateurs de voitures devrait être un projet assumé ouvertement et approuvé de manière démocratique, et non effectué de manière insidieuse à l'instar de ce projet qui veut fermer en douce un axe majeur de circulation automobile encore existant à Paris. Cette page de commentaires et d'avis est d'ailleurs difficilement accessible à des personnes non familières avec internet, et au-delà. La ville de Paris appartient à tout le monde et non seulement aux cyclistes et demandeurs d'espaces verts, elle appartient aussi aux familles avec des jeunes enfants pour qui prendre le métro avec la poussette est impossible, aux personnes âgées et handicapées, et aux résidents de la banlieue parisienne qui souhaitent pouvoir venir avec leurs familles dans Paris. Stop à la dictature du vélo et des espaces verts, qui ne profitent en fin de compte que à peu de monde et sur de courtes périodes !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3396		Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Vous évoquez la circulation des personnes à mobilité réduite. La piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade. Enfin, le nombre de places de stationnement PMR est revu à la hausse (+9 places sur l'ensemble du site). Les transports en commun sont bien pris en compte : les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY). A noter que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.
3397	Cette nouvelle lubie de Mme HIDALGO est une hérésie Il doit y avoir d'autres voies pour embellir notre quartier que celle prônée par la Maire de Paris	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
3398	<p>Je serai opposé à la réalisation de ce projet tant que des réponses satisfaisantes n'auront pas été apportées aux questions suivantes :</p> <p>1/ comment sera assurée la tranquillité des riverains (notamment au Trocadéro) compte tenu notamment de l'accroissement prévisible des "manifestations" de toutes sorte qui se tiendront sur l'esplanade du Trocadéro ?</p> <p>2/ comment éviter que le stationnement des très nombreux cars touristiques qui encombrant la place du Trocadéro ne se déporte (en s'amplifiant sur les avenues alentours) ?</p> <p>3/ Comment le propreté du quartier, déjà fortement dégradée depuis quelques années, pourra-t-elle s'améliorer, sachant que ce sont les piétons et non les automobiles qui jettent les détritrus sur la voie publique ?</p> <p>4/quelles mesures visant à faciliter la circulation automobile des riverains quittant ou regagnant leur domicile seront-elles mises en œuvre ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A noter qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93)</p>
3399	<p>Je ne conteste pas le principe de restaurer (aménager est un peu faible lorsqu'on constate l'état actuel des équipements et de la voirie sur le périmètre du projet). C'est d'ailleurs une honte pour l'exécutif parisien d'avoir négligé ce lieu symbole de la France ! En revanche, je suis extrêmement préoccupé par les rejets de circulation qu'il va inévitablement induire dans les rues aux alentours, notamment l'avenue Victor Hugo et la rue des Belles Feuilles, déjà saturées les 3/4 du temps.</p> <p>Comme toujours, la mairie de Paris oublie l'essentiel, à savoir l'organisation des projets. Le cas de la mise en une voie des voies sur berges en est un exemple frappant.</p> <p>Merci donc de prévoir dans ce projet de nous informer de votre plan de circulation alternatif auquel cas, je ne pourrai apporter mon soutien à ce réaménagement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Des augmentations de trafic pourraient être en effet observés sur l'avenue Victor Hugo mais ceux-ci sont jugés non significatifs d'après l'étude macroscopique.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p>
3400	<p><i>Doubleton 3399</i></p>	
3401	<p>Le projet semble approprié pour renouveler un espace urbain complètement délaissé des parisiens. Entre touristes et véhicules, le parisien ne s'y retrouve pas.</p> <p>Créer de grands espaces verts contribue également à assainir l'air parisien. Dans l'écrasante majorité des cas, les déplacements dans Paris en véhicule individuel ne sont pas nécessaires. Il existe des solutions de transports en commun nombreuses et fiables. Je tiens à souligner, d'ailleurs, que de nombreuses villes obligent les personnes voulant s'y rendre à se garer à leurs portes et prendre ensuite les transports en commun. Je cite, à titre d'exemples, Genève, Londres et Milan. Comme n'importe quel habitant, les parisiens ont droit à un air sain. S'il ne s'agit pas de faire une chasse à la voiture, il serait bon de replacer le parisien au cœur du processus.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3402	<p><i>Doubleton 3403</i></p>	
3403	<p>projet exorbitant pour un résultat franchement modeste.</p> <p>Par ailleurs que vont devenir les barrières anti intrusion en verre et serrurerie qui ont été posées récemment à grand prix au pied de la tour Eiffel pour réguler le trafic piétons et éviter les attentats? Si elles disparaissent c'est qu'elle n'avaient pas d'utilité...donc une fois de plus des dépenses somptuaires inutiles. Et si elles sont conservées le projet présenté devient absurde...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations de notre part en lien avec vos remarques.</p> <p>Compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p>
3404	<p>L'amphithéâtre sur la place du troca va devenir une no go zone tous les soirs en encourageants les faits délictueux et les gens qui traînent... pourquoi voulez vous transformer tout Paris en Place de la République, c'est une vengeance ? Détruisez les quartier qui votent pour vous mais laissez les autres tranquilles, c'est à vomir</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3405	<p><i>Doubleton 3404</i></p>	
3406	<p>Une Maire de Paris qui veut réduire la pollution en réduisant les limitations de vitesse et en rendant la circulation des voitures impossible (en multipliant les pistes cyclables) et en parallèle qui crée des parking de bus touristiques (extrêmement polluants) en plein cœur du 16e, ce qui va, en plus, engendrer une circulation reportée et encore plus dense sur d'autres axes, c'est une honte, sans parler du risque sécuritaire.</p> <p>La Mairie de Paris doit cesser de rêver, redescendre sur terre et rejoindre la réalité de la vie de ses administrés.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3407	<p>UN DELIRE MEGALOMANIQUE.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3408	<p>Le projet d'aménagement du site Trocadéro - Iéna - Eiffel - Champs de Mars ne tient aucun compte des nécessités vitales des résidents actuels. La mairie de Paris a depuis plusieurs années imposé des aménagements qui ne tiennent aucun compte des difficultés ou handicap des habitants. Aller aujourd'hui prendre un train Gare de l'Est Gare du Nord ou gare de Lyon avec bagages et / ou enfants en venant des arrondissements de l'ouest parisien relève de la course à handicap, et prends parfois d'avantage de temps que le trajet en train lui même.</p> <p>Aménager une ville de façon dictatoriale et sans tenir compte du déficit causé par des financements dispendieux est non seulement "Débile" mais totalement irresponsable : La Maire dépense et les parisiens payent ou doivent s'en aller.</p> <p>Le projet d'aménagement Trocadéro Iéna Champ de mars est non seulement handicapant pour les résidents des arrondissements concernés mais également totalement dispendieux (Plus de 107 Millions d'Euros) au regard des aménagements qui pourraient être réalisés en faveur des parisiens (équipements ou aménagement pour les personnes âgées, handicapées, pour les familles...) Les Partis de gauche se targuent de soutenir les plus faibles te les plus modestes. On peut valablement se demander quelles catégories de français ils son censés représenter. On comprend mieux les résultats des sondages .</p> <p>Madame HIDALGO arrêtez les dégâts</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3409	<p>Nous sommes absolument contre ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3410	<p>- les structures déployées à la fin du jardin Trocadero (juste devant le pont d'Iéna) en genre de toile suspendue et auvent sont elles provisoires pour certaines manifestations donc démontables ? pour moi elles ne sont pas adaptées dans cette belle perspective du jardin et la Tour, A REVOIR ou à éliminer. Merci.</p> <p>- d'autre part, d'accord il y a plus de bancs publics de prévus mais pensez aux personnes âgées, je pense qu'elles ne se mettront pas assises sur toutes ces pelouses.</p> <p>- effectivement il faut végétaliser, mais toutes ces pelouses à entretenir ! et où sur les quelles vous dites que les visiteurs, touristes pourront pique-niquer ! il faudra du courage aux agents d'entretien.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous portons à votre connaissance quelques éléments d'information complémentaires en lien avec vos remarques</p> <p>Les structures que vous évoquez sont une illustration des concepteurs présentées en phase concours. Elles n'ont pas été validées et ne seront pas aménagées dans le projet.</p> <p>Des bancs publics sont bien prévus dans le cadre du projet : 75 bancs à l'échelle du périmètre d'intervention sont ajoutés. Les bancs existants seront conservés, dont 58 seront rénovés. Les margelles autour des pelouses pourront aussi servir d'assises.</p> <p>Vous évoquez l'entretien. Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p>
3411	<p>Je suis tout à fait contre ce projet :</p> <p>- trop ruineux pour les finances de notre pays déjà trop déficitaires</p> <p>- vous allez privilégier les touristes au détriment de la qualité de vie des quartiers concernés,</p> <p>- la sécurité, objet de toutes nos préoccupations, en sera considérablement accrue,</p> <p>- le trafic des voitures dans les quartiers concernés perturbera encore un peu plus la vie des habitants.</p> <p>Définitivement contre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3412	<p>Supprimer la fonction première d'un pont, à savoir l'échange intégral à tout moyen de locomotion, est une hérésie. Merci de concevoir ce pont en l'état.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3413	<p>Madame, monsieur, parent d'un enfant handicapé qui ne peut se déplacer à pieds jusqu'à son école, et doit fréquemment se rendre à des rendez vous médicaux, je ne peux que constater que notre vie est de plus en plus difficile en ce qui concerne le transport pour notre fils. La fermeture des rues, les embouteillages créées par des décisions arbitraires nous obligent à partir de plus en plus tôt le matin. Nous ne pouvons vivre sans un moyen de transport motorisé pour notre fils et nous passons par la place du Trocadero pour accéder à l'école Decamps, comment allons nous pouvoir faire avec ce projet?</p> <p>De plus, nous constatons une insécurité au niveau du Trocadero qui a été créé par les événements (écrans géants, foule attirée par les feux d'artifice, etc.). Nous avons par exemple constaté qu'au moment du nouvel an, les femmes courraient le risque de voir leur sac arraché, voir des coups de couteau, aux abords du jardin du Trocadero.</p> <p>La dalle de Beaugrenelle est connue pour ses problèmes de bandes violentes sans que la préfecture ou la municipalité arrive à régler le problème.</p> <p>Est ce que ces espaces verts ne vont pas devenir des espaces d'insécurité, au même titre que la dalle de Beaugrenelle, les jardins d'Eole? Il ne me semble pas que les forces de police soient suffisantes, actuellement pour régler ces problèmes, est ce qu'une augmentation des forces de sécurité est prévue (police municipale armée) pour sécuriser ces espaces verts la nuit? Actuellement, il n'y a pas de patrouille de police à pieds dans le quartier, seulement en voiture, quels effectifs vont permettre de sécuriser ces nouveaux espaces sans voitures?</p> <p>Qu'est il prévu pour éviter que ces espaces verts ne soient pas accapés par des bandes, des gens venus consommer de l'alcool, ou des drogués, comme on peut le constater dans d'autres arrondissements? Est ce que les femmes pourront vraiment circuler en sécurité dans ce type d'espace?</p> <p>Bien cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet ambitionne en effet de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. La place de la voiture est donc réduite sans toutefois interdire l'usage de la voiture sur la place du Trocadero. Afin de prendre en compte les personnes à mobilité réduite, le projet prévoit la création de 9 places supplémentaires dédiées aux PMR.</p> <p>Concernant les événements place du Trocadero, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadero, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Pour la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>A noter que les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
3414	<p><i>Doublon 3413</i></p> <p>Je suis contre ce projet</p>	
3415	<p>le champs de mars mérite d'être rénové mais avant il faudrait qu'il soit nettoyé, qu'on arrête de le transformer en champs de foire qui abime les pelouses et gêne la vie des habitants et il faut améliorer la sécurité, c'est un endroit insécure la nuit.</p> <p>Ce projet a un but touristique et ne prend pas du tout en compte les aspirations et les besoins des habitants du quartier pour qui c'est un lieu de vie et de rencontre</p> <p>Je suis contre votre projet de fin de circulation au milieu du champs de mars qui assure du passage la nuit, contre la piétonisation du pont Iéna qui va rendre la circulation impossible, contre les murets entourant les pelouses qui accroît la minéralisation... et quid du guignol ? des manèges qui existent depuis un siècle, ils vont disparaître ???</p> <p>Pensez aux habitants au lieu de faire de Paris un ghetto pour touristes !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3416	<p><i>Doublon 3415</i></p>	
3417	<p><i>Doublon 3415</i></p>	
3418	<p>Un pont ets fait pour permettre la circulation. Le réduire revient à empêcher la circulation des véhicules, qui est utile non seulement pour les parisiens et les visiteurs, mais pour les artisans qui viennent entretenir nos logements, la clientèle des magasins, les personnes âgées et handicapées, les services d'urgence (police, pompiers, ambulances, urgence gaz...). Il ne faut pas restreindre ce type d'infrastructure, ni un pont ni un tunnel ne sont faits pour être bouchés!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3419	<p>Projet inutile, coûteux...</p> <p>La vie des Parisiens qui vivent à côté de ce projet sera totalement impactée et il n'y a pas de respect de leur vie quotidienne.</p> <p>Paris n'est pas une vitrine mais un lieu de vie!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3420	<p>Il est surprenant de donner la priorité à des intérêts touristiques au détriment de la qualité de vie des quartiers concernés</p> <p>Par ailleurs le coût de ce projet d'aménagement Trocadero Iéna Champ de mars est dispendieux (Plus de 107 Millions d'Euros) au regard des aménagements qui pourraient être réalisés en faveur des parisiens (équipements ou aménagement pour les personnes âgées, handicapées, pour les familles...)</p> <p>La circulation à Paris devient de plus en plus difficile, ce qui génère embouteillage, pollution et agression des "circulants" quelque soit leur moyen de locomotions. Par conséquent, je ne pense pas qu'il soit judicieux de supprimer un pont et de rétrécir des axes majeurs. Ce qui surchargera le peu d'axes restants.</p> <p>Si l'on ne veut pas d'une ville morte, il faut permettre à tous l'accès du centre-ville ce qui permet cet échange intergénérationnel si riche</p> <p>Merci.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3421	<p>Habitant le 16eme nord, a proximité du Trocadéro je me permets les réflexions ci-après ayant assisté à la réunion du 3 novembre à la mairie du 16 ème.</p> <p>1: la rénovation et l'entretien des espaces verts existants est intéressante afin de maintenir la qualité de ces derniers. En maîtriser les coûts</p> <p>2: la végétalisation de la place du Trocadéro est une aberration. Cela entraîne de facto une diminution drastique de la circulation autour de la place qui est déjà très difficile le matin et le soir aux heures des bureaux.</p> <p>De plus les flux entrants et sortants par la Porte de La Muette vont embouteiller tout le 16 ème par effet de report sur les boulevards et avenues (bd Lannes, avé Président Wilson, avé G Mandel...)</p> <p>Quid du stationnement dans le 16 ème nord déjà compliqué si les entrants cherchent à se garer à proximité du Trocadéro le week-end end .</p> <p>Y aura t.il des restrictions à l'entrée aux portes de Paris, des parkings et sur quels espaces actuellement végétalisés.</p> <p>3: quid des seniors nombreux habitants le quartier qui ne prendront pas le vélo ou la patinette pour se déplacer? ,?</p> <p>4 : L'écologie est certes une bonne chose mais elle ne doit pas être radicale</p> <p>A l'exemple de la fermeture des quais qui suscite des embouteillages monstres et par suite une augmentation de la pollution, ce qui sera le cas si ce projet est réalisé. Il faut du bon sens pour gérer la ville et non des contraintes pour les habitants.</p> <p>Il faut impérativement repenser ce projet et accepter les réflexions des habitants des quartiers concernés.</p> <p>JP</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos remarques :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>- Sachez également que les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, ces lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part.</p> <p>Enfin, des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY), pur améliorer la circulation des bus.</p>
3422	<p>En tant qu'habitant du 7ème et des alentours du champ de mars, je m'inquiète de ce projet d'aménagement qui semble conçu pour les touristes et les grands événements mais pas pour les riverains. Voici mes points d'inquiétudes :</p> <p>- la réduction des espaces verts dans la partie sud du champ de mars (diminution d'1/3 de la pelouse centrale) avec un banc en pierre très inesthétique qui sera rapidement dégradé...</p> <p>- la bétonisation du jardin avec la réalisation de 2 allées carrossables de part et d'autre de la pelouse.</p> <p>- la construction de 2 bagageries et de 2 bâtiments de bureau par la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel avec des toits végétalisés, augmentant de manière artificielle les parties végétalisées.</p> <p>- la piétonisation de l'avenue Joseph Bouvard qui va créer des difficultés de circulation supplémentaires dans le quartier et certainement des troubles de sécurité nocturnes. De plus, les bus ne pourraient pas traverser le champ de mars et desserviraient moins bien notre quartier.</p> <p>- la disparition du patrimoine historique du parc avec la suppression du bassin de la Place Jacques Rueff et le remplacement du mobilier Belle Epoque.</p> <p>- la multiplication des événements culturels et sportifs sur le champ de mars : ce projet (pelouse plus résistante, piétonisation de l'avenue Joseph Bouvard...) semble vouloir pérenniser l'utilisation du champ de mars pour des événements festifs, ce qui est une véritable nuisance pour les riverains et détourne ce lieu de son utilisation originelle, à savoir un espace de vie pour les riverains mais également pour les touristes qui visitent la Tour Eiffel.</p> <p>Pour toutes ces raisons, je ne peux pas approuver ce projet d'aménagement qui ne préserve pas le champ de mars en tant que lieu de calme et de détente pour les riverains et les parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- S'agissant de la végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), celle-ci répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Pour le Champ de Mars plus spécifiquement, La surélévation des pelouses et leur protection (bordures de pierre), permettra de mieux gérer les flux et d'offrir de assises pour profiter du parc. Enfin, les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres (qui sont aujourd'hui en grande souffrance : perte de vigueur, faible croissance, difficulté pour les racines à se développer...). Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>- Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisante pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site.</p> <p>- Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>- Concernant la dimension esthétique, le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisée en partenariat avec les services du patrimoine de l'État, a notre que contrairement à ce qui a pu être dit, le bassin de la place Rueff ne sera nullement démol.</p> <p>- Enfin, la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement de groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements</p>
3423	<p><i>Doublon 3421</i></p>	
3424	<p>1- Qu'en est-il de la barrière vitrée érigée autour de la Tour Eiffel, récemment, et à "grands frais" ? N'est-elle pas contraire à l'environnement? A expliquer....</p> <p>2- Ne vaudrait-il pas mieux conserver ce qui existe en procédant à un entretien effectué correctement, et en l'améliorant de façon raisonnable ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur jonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p>
3425	<p>Question sur la circulation automobiles : le pont Iéna est actuellement à double sens, reliant plutôt bien (circulation relativement plus fluide que d'autres ponts parisiens) l'axe de dégagement autoroute A13 vers Montparnasse. Pensez vous bloquer encore plus Paris ? Gêne supplémentaire pour la population active qui fait vivre la France, A privilégier ces zones, vous êtes bien conscient que vous « étoufferez » d'autres quartiers.</p> <p>Je vois une belle perspective sous la Tour Eiffel, quid de l'enceinte qui aujourd'hui, pour des questions de sécurité, l'encercler ?</p> <p>Paris a le tracé d'une ville ancienne, tout le monde n'est pas Haussmann, nous ne roulons pas tous en vélos ou trottinettes,</p> <p>Merci d'indiquer comment s'organiser la périphérie de ce beau projet, comment entretenez vous les autres espaces vert parisiens, où pullulent les rats, où les bancs sont malheureusement souvent occupés par des populations sdf ?</p> <p>Je ne suis ni architecte, ni designer, ni paysagiste mais parisienne et contribuable, J'AIMAIS MA VILLE et pense à sa pérennité plus qu'à Son clinquant, désolée de ne faire qu'un constat.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. La circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. L'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Concernant l'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur jonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, celle-ci est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p>
3426	<p><i>Doublon 3424</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
3427	Il y a trois problèmes : - l'utilisation que l'on va faire de cette longue coulée : l'utilisation actuelle du Champs de Mars ne nous rend pas optimistes à ce sujet. - L'attrait que ce sujet va générer auprès d'une population peu souhaitable ; vendeur à la sauvette, pickpockets, peu délinquants de banlieue, dealers de drogue etc... - le problème de stationnement des cars de tourisme toujours plus nombreux et gênants. Ce projets n'est pas fait pour le bénéfice des habitants du quartier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3428	<i>Doubleton 3374</i>	
3429	<i>Doubleton 3374</i>	
3430	Madame, Monsieur, Bravo pour ce magnifique projet Est-ce que les autobus de la ligne 82 pourront se croiser sur le pont d'Iéna? Cordialement	Bonjour, Merci pour votre contribution. Nous vous confirmons que la ligne 82 continuera d'emprunter le pont d'Iéna, dans les deux sens.
3431	Le pont Iéna est et doit rester à l'usage de tous et non de quelques uns . Les personnes âgées , celles a mobilité réduite , touristes etc... doivent aussi avoir la jouissance de ce pont en voiture . Les prés ne sont pas fait pour Paris . Voilà mon avis.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3432	Je suis contre	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3433	<i>Doubleton 3431</i>	
3434	Ce projet n est pas compatible avec les besoins des parisiens en particulier ceux x de circulation automobile, moto, camion. Cela va entraîner un déport sur des axes déjà saturés . d'ou pollution, perte de temps. Inadéquation avec les nécessités professionnelles d'aujourd'hui et quotidiennes. Les parisiens sont pollués, énervés, car sans solution alternative: le metro, rer, bus sont saturés. Les artisans ne veulent plus prendre de projet de travaux sur Paris... la liste est longue; il faut arrêter de penser que tout le monde peut utiliser une patinette, un vélo : les vieux, les enfants les paquets on fait quoi avec ?? il y a eu une décroissance du nombre d enfants scolarisés a Paris , il y a une décroissance des petits commerces, des entreprises vu ces projets bobo pour touristes cela va continuer ... Ce n est pas quelques malheureux arbres sur le pont et la rive qui vont créer une sensation de verdure... Ce projet est à revoir, re travailler en tenant compte des parisiens	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3435	<i>Doubleton 3434</i>	
3436	<i>Doubleton 3434</i>	
3437	ci6JOINT EN ANNEXE MON OBSERVATION PERSONNELLE	<i>Doubleton 3374</i>
3438	<i>Doubleton 3438</i>	
3439	<i>Doubleton 3374</i>	
3440	Je suis totalement contre ce projet. La circulation des voitures bouleversera la tranquillité de l'arrondissement du 7eme. Les habitants de Paris en majorité travaillent et ne vont pas se promener tous les jours !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3441	<i>Doubleton 3440</i>	
3442	<i>Doubleton 3374</i>	
3443	Je ne souhaite pas la bétonnisation et l'exploitation outrancière du Champs de Mars et de la Tour Eiffel. Ras le bol de ces travaux incongrus qui dénaturent nos monuments et nos espaces verts. La priorité est bien plus à l'entretien de notre belle ville et à la surveillance des personnes en charge du balayage et des ordures. Paris est sale, mal ou pas entretenue. Voilà la priorité !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3444	Bonjour, Je suis très favorable à ce projet qui permettra de végétaliser d'avantage le quartier. Néanmoins je trouve que le projet n'est pas assez ambitieux en terme de nombre d'arbres plantés. Il faut profiter de se réaménagement faire du projet une véritable forêt urbaine. Le projet envisage de planter 222 arbres et d'en abattre 42, ce n'est vraiment pas assez ambitieux. Ce sont les arbres les plus vieux et les plus grands qui grandissent le plus vite et qui absorbent ainsi le plus de CO2. Quelle est donc la logique d'abattre 42 arbres centenaires pour en planter des plus jeunes ? Les étés vont devenir de plus en plus chaud avec des périodes de canicule très marqué. Il nous faut dans Paris des puits de verdure pour permettre de respirer. Nous avons l'occasion de faire des JO de Paris 2024 la vitrine d'un monde écologique, ne manquons pas ce rendez-vous ! Quentin Palvadeau	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre. Concernant plus précisément les arbres, 222 arbres seront en effet plantés, et 42 abattus, soit un bilan positif de 180 arbres. La végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.
3445	Les jardins du Trocadéro sont devenus une aire de pique nique géante tous les week-ends depuis quelques années , avec les désagréments liés à ces pratiques, le projet ne fera qu'accroître les désagréments. Salletés , déchets non ramassés , donc rats, les jardins servent aussi d'urinoirs et de toilettes Insécurité lié à la sur fréquentation des lieux Mais les visiteurs d'un jour sont privilégiés aux habitants des quartiers concer	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3446	1) Sur le fond du projet, l'intention de rénover le site et de le végétaliser est bonne mais les solutions présentées ne sont pas sérieuses à plusieurs titres : - sur le plan purement paysager : pas de véritable ligne directrice. On se trouve face à une juxtaposition d'éléments paysagers, architecturaux, urbanistiques, sans cohérence d'ensemble ni véritable d'ambition. Installer des pots de fleurs sur le pont de Iéna ne constitue pas un vrai projet à la hauteur d'une grande capitale européenne. - sur les aspects sécurité et propreté : absence de prise en compte de l'existant et des difficultés actuelles. Ce projet aurait dû être l'occasion de le faire. - sur la question des transports et de la circulation : pas de réelle analyse d'impact présentée, pas de réelle simulation des reports des flux sur les rues adjacentes, les ponts Bir Hakeim et Alma, pas de solution corrective proposée pour anticiper les problèmes à venir (création de parkings, souterrains). - sur le caractère innovant et la valeur ajoutée du projet : absence de solution véritablement innovante pour le site, par ex. navette fluviale, tramway, création de nouvelles fonctionnalités, valorisation de lieux culturels/loisirs existants. La question majeure de l'ouverture du 16ème sur la rive gauche et de l'ouverture du 15ème vers le centre de Paris n'est pas traitée. Au contraire, le projet présenté ne fait qu'isoler davantage ces deux arrondissements. 2) Sur le budget, le montant n'est pas consolidé, les informations ne sont pas disponibles. 3) Sur la méthodologie : à titre professionnel, j'ai déjà organisé plusieurs concertations publiques dans lesquelles les personnes pouvaient émettre un avis, des réserves, faire des critiques, des propositions, point par point. On ne retrouve pas ces possibilités dans le cadre que vous proposez. C'est préoccupant car il s'agit tout de même d'un projet important qui, d'une manière ou d'une autre, va impacter la vie de nombreux citoyens.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques informations complémentaires en lien avec vos remarques. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat. Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Vous évoquez la sécurité et la propreté : - Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - Le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93) Le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. Il intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. La phase actuelle de participation du public par voie électronique (PPVE) fait suite à deux phases de concertation préalables. Celle-ci ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. La PPVE permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et l'analyse de l'ensemble des avis, la Ville, en tant que maître d'ouvrage, pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.

n°	Contribution	Réponse
3447	<p>bonjour,</p> <p>traverser le champs de mars actuel la nuit peut s'avérer dangereux (vendeurs de drogue, personnes en recherche de filles, petits voleurs, etc...)</p> <p>les personnes à l'origine de l'augmentation de la superficie de ces jardins porteront la responsabilité du développement des dangers de ces lieux.</p> <p>on a vu l'inefficacité de la Mairie de Paris sur le développement des vendeurs de drogues notamment dans le 19 eme arrondissement...</p> <p>par ailleurs, l'augmentation des encombrements autour du pont d'Iéna favorisera la pollution et les inconvénients divers concernant les déplacements en voiture de gens âgés comme moi et trouvant l'autobus dangereux car les conducteurs sont bien souvent brutaux.</p> <p>enfin notre Maire se fiche totalement des opinions des riverains ou de ses opposants du moment qu'elle puisse faire carrière ...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3448	<p>Halte aux ambitions démesurées de Mme Hidalgo....</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3449	<p>Le projet me paraît dans l'ère du temps. Les voitures doivent avoir de moins en moins de place. La nature de plus en plus. Ça paraît si simple...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3450	<p>L'obsession de la mairie de Paris de faire de Paris une campagne pour que les touristes se rafraichissent est mortifère. Paris est une ville qui doit vivre avec des commerces, un trafic routier normal des petites industries et non devenir un musée pour oisifs.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3451	<p>Bonsoir,</p> <p>Très soucieux des futures nuisances du projet après les travaux au niveau de la place du Trocadéro, je suis également très inquiet pour les/mes jeunes enfants quant à l'accès aux écoles et lycées situées dans le périmètre de cet énorme chantier.</p> <p>Comment va être géré par exemple l'accès piétonnier à la rue Benjamin Franklin depuis les Avenues situées autour de la Place du Trocadéro et notamment depuis les avenues D'Eyleau, Georges Mandel, etc.</p> <p>Comment la sécurité des enfants sera-t-elle assurée car la présence sur le site de très gros camions de chantiers semble inévitable avec un degré de dangerosité élevé ? N'oublions pas les accidents mortels intervenus récemment dans notre quartier.</p> <p>Merci pour vos éclaircissements.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Dans ce cadre, la rue Franklin, dans laquelle se situe l'établissement Saint Louis de Gonzague a fait l'objet de précisions : l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague", accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>La sécurité des piétons est au coeur du projet, qui cherche à sécuriser les trajets pour les piétons et cyclistes (traversées, voies dédiées...). Des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourri la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE). Enfin, un bureau d'étude, associé à l'équipe de conception, est en charge du phasage et de la définition des conditions d'organisation des travaux. A ce titre, il veille à ce que la circulation des piétons et leur sécurité soient garanties durant toute la durée des chantiers.</p>
3452	<p>Je refuse le réaménagement de la place du Trocadéro à l'école militaire car j'estime que les problèmes actuels vont s'amplifier et l'insécurité va se multiplier. Le coût de l'opération sera démentiel ce qui va entraîner une augmentation des taxes pour le contribuable.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3453	<p><i>Doubleton 3452</i></p>	
3454	<p><i>Doubleton 3452</i></p>	
3455	<p>Chers élus, chers responsables du projet,</p> <p>J'ai assisté à la réunion du 3 Novembre. J'ai trouvé la présentation du projet très intéressante. Merci à l'équipe présente. L'idée de végétaliser Paris et en particulier cet endroit éminemment touristique, est louable.</p> <p>En revanche ce qui cloche objectivement dans ce projet c'est que clairement on coupe la ville en deux : Paris Ouest (7,15,16) d'un côté et Paris Est de l'autre avec un tracé pour les automobiles tout simplement irréaliste (les deux ponts encadrant le pont d'Iéna mis à forte contribution).</p> <p>De plus, on s'expose à l'expansion de l'insécurité (notamment) nocturne des lieux. Pour appuyer ma remarque, je vous invite à venir le vendredi et le samedi soir (et dans la nuit) vous promener dans les jardins du Trocadéro et vous verrez de quoi je parle. Que comptez-vous faire pour garder tous ces espaces piétonniers la nuit ? Et rendre les lieux plus safe qu'ils ne le sont actuellement ? Avez-vous les hommes et le budget pour cela.</p> <p>Par ailleurs imaginer le "dessus" vert et le "dessous" ouvert à la circulation automobile me paraît pouvoir réunir tous les suffrages : une approche nature d'un côté et le respect de la vie des parisiens et des automobilistes en transit dans Paris de l'autre. Pourquoi ne pas doubler les tunnels de part et d'autre du pont d'Iéna et permettre ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de ne pas engorger inutilement les 3 arrondissements cités plus haut (et le reste de Paris) - aux résidents autour du Trocadéro de rejoindre leur domicile sans encombre majeur : les projets de passage des voitures avenue Albert de Mun et rue Le Nôtre me semblent totalement bancales et utopistes. - de crédibiliser un projet (pharaonique en termes de budget) qui donne aujourd'hui l'impression d'un passage en force. <p>Domage celui-ci est une fois encore séduisant sur le papier mais peu crédible dans la forme et dans sa mise en action.</p> <p>Enfin, comment les lieux seront-ils entretenus ? C'est là aussi un gros poste et l'état actuel de Paris en dit long sur les difficultés à maintenir la ville propre et appétissante.</p> <p>A votre disposition pour en discuter : j'habite depuis 22 ans à 2 pas du pont d'Iéna et je crois pouvoir dire que je sais de quoi je parle.</p> <p>Merci de m'avoir lue.</p> <p>Bien cordialement.</p> <p>Marie Laure</p>	<p>Bonjour</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Vous évoquez le sujet de la sécurité.</p> <p>- Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil.</p> <p>- Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Vous évoquez le coût d'entretien. Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p>
3456	<p><i>Doubleton 3455</i></p>	
3457	<p><i>Doubleton 3455</i></p>	
3458	<p>Si je comprends bien le sens du projet, la mairie de Paris compte transformer l'ensemble École Militaire - Tour Eiffel - Trocadéro en une sorte de Disneyland « fun » pour touristes, avec un objectif à terme de 30 millions de visiteurs par an (contre 20 aujourd'hui).</p> <p>Qu'est-ce que les habitants du quartier ont à y gagner ? Toujours plus de stress, de « chantiers éternels », d'embouteillages, de pollution sonore, de salèté et d'insécurité. Madame Hidalgo est-elle propriétaire de la ville ? Ah, c'est vrai : les habitants de l'ouest parisien sont « démocratiquement » consultés par l'intermédiaire de cette enquête publique. Et bien sûr, l'équipe dirigeante actuelle tiendra compte des avis exprimés ici. Quel mépris !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3459	<p>Je suis contre ce projet car je pense que cela va causer beaucoup de nuisances dans le quartier en termes de déplacements, de trafic et de fréquentation.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3460	<p><i>Doubleton 3459</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
3461	<p>Je m'inscris en faux contre ce nouveau projet inutile et très couteux, une fois de plus, alors que les besoins élémentaires sont de moins en moins couverts (par exemple : dégradation de la chaussée - le cycliste que je suis en sais quelque chose - ; ramassage des ordures et tris sélectifs tributaires des humeurs des prestataires certains jours; saleté de la voie publique, insécurité, incivilités et vols croissants- trois vélos volés et voiture fracturée en ce qui me concerne - ; gestions des Vélib et autolib très couteuses ; plus de deux ans pour refaire un simple escalier menant de la rue raynouard au jardin de passy ; circulation de plus en plus encombrée quelque soit le jour et l'heure; voies cyclistes sans cesse modifiées; piétons confrontés aux vélos, scooters, trottinettes circulant sur les trottoirs; absence de parking vélos etc..) Sans parler des répercussions sur la circulation autour de la place du Trocadero et en contrebas avec la fermeture du Pont d'Iéna, circulation déjà compliquée à l'heure actuelle.</p> <p>Avec les manifestations ponctuelles qui ont lieu de temps à autre (feu d'artifice, concerts, épreuves sportives etc) nous avons déjà un avant gout de ce que ce projet aura comme impact sur le quartier de Passy avec tous les effets de bord liés à ces manifestations (résidant Square Alboni je parle en connaissance de cause).</p> <p>La ville de Paris ne peut pas privilégier à tout prix le tourisme au détriment de ses habitants , de leur qualité/tranquillité de vie et besoins collectifs élémentaires.</p> <p>Si vous persistez dans ce sens , un jour viendra où les parisiens iront voir ailleurs pour éviter le syndrome "Mont ST Michel et autre zone touristique". De même vous n'empêchez pas les contribuables que nous sommes de se poser la question du retour sur investissement quant aux impôts locaux.</p> <p>Signé = un parisien depuis 1958, usager des transports en commun depuis toujours , se déplaçant en vélo depuis 1995 , utilisant sa voiture qu'en cas de nécessité et payant ses impôts sans rechigner !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3462	<i>Doublon 3461</i>	
3463	<i>Doublon 3461</i>	
3464	<p>Pourquoi tant de travaux sans améliorer la desserte de tout l'espace Tour Eiffel en métro. La distance entre la Station Bir Hakeim ou Ecole Militaire et la Tour Eiffel sont énormes pour des personnes âgées, ou ayant des difficultés à se déplacer (sans pour autant être "handicapées" au sens légal du terme (surpoids, arthrose, ou toutes autres pathologies) ? Pourquoi toujours créer des antagonismes entre les différents usages. Vous opposez les touristes aux parisiens, les piétons aux cyclistes, les cyclistes aux automobilistes, etc... : chacun finit par détester l'autre. C'est fou de ne pas accepter que chacun puisse avoir ses raisons de faire ce qu'il fait et de ne pas favoriser le respect de chacun vis à vis des autres !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le projet Tour Eiffel s'attache à améliorer les parcours depuis les stations de métro existantes par un travail sur l'espace public, en particulier au bénéfice des piétons, des cyclistes et des usagers des bus.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
3465	<p>Je suis en général en faveur d'une modernisation de notre capitale, mais là je trouve ce projet très inesthétique, trop de béton, trop de réduction de l'espace vert au profit de manifestations en tous genres, le champs de mars ne doit pas devenir salle de spectacle à ciel ouvert, il doit rester un endroit où les gens peuvent fuir le bruit de la ville, se promener, se reposer, pique-niquer en toute quiétude etc. Ce projet est totalement à revoir!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3466	<p>Je suis contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3467	<p>En tant que riverain du Champs de Mars, je m'oppose à ce projet de transformation, lequel serait préjudiciable pour les riverains comme les visiteurs de la ville de Paris et d'ailleurs.</p> <p>Je redoute que ce projet rende le Champs de Mars comme une vitrine avec la Tour Eiffel et dénature cet espace que je souhaiterai plus ouvert et plus agréable pour s'y promener. Je crains que l'entretien (déjà douteux, au regard des trous et ftaques dans les allées) ne fasse qu'empirer avec la perspective de NOUVEAUX travaux à rendement pécuniaire.</p> <p>Les promeneurs seraient perdants avec ce projet, qui viendrait bétonner les abords de la Tour Eiffel. Il serait bien mieux venu de prendre soin des espaces verts du champs de Mars plutôt que de les détruire (cf diminution en largeur des pelouses, pourtant déjà pas bien larges).</p> <p>Je suis bien consciente que la Tour Eiffel représente un des plus chers atouts de la capitale et que les autorités veulent essayer de capitaliser le plus dessus à l'horizon des jeux 2024. Cependant, il est primordial de ne pas oublier que les usagers les plus fidèles du Champs de Mars sont ses riverains, et qu'à ce titre, notre voix doit être entendue et respectée.</p> <p>Bien à vous.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3468	<p>On a l'impression que la réflexion, et le projet, ont porté sur le site, objet de l'appel d'offre, et peu sur son intégration et son impact sur les quartiers du VII^e, XV^e, et XVI^eme, sur la circulation, les dessertes et les embouteillages que risquent de provoquer la fermeture à la circulation des automobiles et VPC(?) du Pont d'Iéna, et les déviations annoncées aux Places de Varsovie, et sur le quai Branly. Les réponses apportées sur ces points dans les compte - rendus de réunions ne sont guère éclairantes: on a fait des études d'impact...on a prévu de nouveaux rond points: ou? comment? souterrains ou aériens? à quel coût? N'allons nous pas vers un Paris coupé en deux par la frontière de la Seine dissuasive à franchir à cause de la fermeture de ponts et des embouteillages sur les autres ponts: Alma, Bir Hakeim, et d'autres aussi probablement.</p> <p>Une remarque m'interpelle: " le Pont d'Iéna sera le premier pont végétalisé": quels sont les suivants prévus? et quand?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contributions, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>Les études de circulation et les phases de concertation préalable conduites en 2019 ont permis de faire évoluer le projet proposé en phase concours pour tenir des besoins de circulation inter-quartiers. A titre d'exemple, deux carrefours au niveau des rues Le Nôtre et De Mun ont été proposés afin d'améliorer les liaisons entre le 15^{ème} et le 16^{ème} arrondissement.</p> <p>Le projet ambitionne cependant de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant le pont d'Iéna, il s'agissait simplement de noter qu'aucun pont de Paris n'est aujourd'hui végétalisé et qu'il serait donc le premier à Paris. Cette formulation n'avait pas pour but d'induire que d'autres le serait par la suite.</p>
3469	<i>Doublon 3467</i>	
3470	<p>PEGS</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3471	<p>Bonjour, Je trouve ce projet encore anti déplacement pour les personnes âgées ou les handicapés. Où vont passer les bus ? Il y aura encore plus d'embouteillage pour les transports en commun. Ce projet empêchera encore une vie facile à Paris. Vous allez vider Paris de ses parisiens et en faire une ville musée, c'est bien dommage.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Concernant les transports en commun, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna.</p> <p>Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part.</p> <p>Afin de fluidifier le trafic des bus, des voies de bus dédiées seront créées : par exemple sur le pont d'Iéna, quai Branly ou encore avenue de New-York.</p>
3472	<p>Vivre à la campagne coûte beaucoup moins cher que vivre à Paris. Donc si je voulais vivre à la campagne, je pourrais facilement le faire. Si je vis à Paris, c'est donc que j'assume ce choix coûteux. Je ne veux donc pas que Paris ressemble à une campagne. J'aime la ville, sa vie, son activité, son rythme. Fichez moi la paix avec vos « circulations douces ». Rendez-moi la ville dessinée par Hausmann, pour que la circulation y soit fluide et rapide. Et si ça ne vous plaît pas, allez vivre à la campagne !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3473	<p>Bonjour, après examen du dossier du projet One - Site Tour Eiffel, je souhaites, en tant que citoyen de la ville de Paris, m'opposer à ce projet qui risque d'irremédiablement dénaturer un espace emblématique de la capitale et de l'histoire de la 3e république.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3474	<p>Pour les touristes, où seront alors garés les cars ? Qu'est-il prévu pour les tour-operators en termes d'accès facilité aux groupes touristiques ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Pour répondre à votre question, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
3475	<p>Projet destiné à satisfaire l'obsession de la réduction de la circulation dans Paris qui entrainera des bouchons supplémentaires (voir les voies sur berges) La suppression de toute circulation sur le Pont d'Iéna , sous le Trocadero et sur la place du Trocadéro (ou passent plusieurs bus) est une aberration. Aucune prise en compte des aspects sécuritaires. Sans doute un caprice pour les jeux olympiques qui aggravera considérablement la dette abyssale de la ville. Mais sur les détails du projet et son financement, aucune information. Je suis 109% contre</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3476	<i>Doubleton 3475</i>	
3477	<i>Doubleton 3475</i>	
3478	<i>Doubleton 3475</i>	
3479	<i>Doubleton 3475</i>	
3480	<i>Doubleton 3475</i>	
3481	<p>Projet démesuré engendrant des difficultés d'accès en voiture ,la bête noire de Madame Hidalgo...comment les autocars de touristes pourront se rendre à la Tour Eiffel?? La zone piétonne est trop grande, ce sera un vrai coupe gorge le soir d'autant qu'il y a un nombre de bancs très élevé, ce sera le lieu idéal pour regrouper tous les SDF de Paris, avec un risque d'insécurité important. Il n'y a aucune poubelle dans la vidéo, on ne voit aucun papier gras ce qui est complètement illusoire ,vu le nombre de déchets qu'il y aura puisque on met l'accent sur la vente en food truck ,ce sera ça la restauration proposée ?! Projet très décevant qui défigure un peu plus Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Pour répondre à vos questions : - Des aires de dépose-minute seront aménagées à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. - Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - Le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93). - Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire. Aucun food truck n'est en revanche prévu sur le site. Cette proposition qui avait été suggérée en phase concours par les concepteurs n'a pas été validée par la Ville de Paris.</p>
3482	<p>Bonjour Encore une fois la circulation des voitures est délocalisée ce qui provoque des rallongements de trajet. Comment faire quand on a 3 enfants à déposer à l'école le matin puis qu'on part travailler à Antony. A croire que les familles ne sont plus les bienvenues dans Paris. Les transports en comment ne sont pas à la hauteur des modifications effectuées en surface qui privilégient uniquement aux bobos ecolos à vélo... je suis donc contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3483	<i>Doubleton 3482</i>	
3484	<p>Ce projet réduit les espaces verts et privatise l'espace public. Il ne respecte pas le petit patrimoine parisien emblématique de Paris, le fait disparaître. Pourquoi bétonner les allées, ? Pourquoi conserver ce mur de verre hideux et sale? La tour Eiffel appartient à tout le monde et chacun doit pouvoir s'en approcher sans entrave. Je rejette complètement ce projet qui mineralise, betonise et privatise le site . Les parisiens ont besoin d'espaces libres, verts et arborés</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3485	<p>Encore des travaux ! Quelle est l'exacte plus-value ? Le résultat va très certainement nuire à la circulation automobile à un endroit de convergence qui circule bien à ce jour. Pont d'Iéna et place du Trocadéro N'y a t'il pas plus prioritaire ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3486	<p>Ce projet est contraire aux intérêts des parisiens mais également de l'ensemble des personnes qui profite du site. Il n'est pas écologique comme le pretant la maire de Paris : diminution de la pelouse, bétonnage... sans compter le cout CO2 liés aux différentes constructions (mobilier, travaux...) Il dénature complètement un site non seulement touristique mais historique. Ce projet ne correspond à aucun besoin et est contre productif, voir potentiellement facteur aggravant d'insécurité (nombre d'événement de masse croissant favorisant des regroupements aux abords...)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3487	<p>Mme Hidalgo vous êtes une grande malade, vous détruisez Paris, vous voulez dégager les familles, vous voulez en faire une ville minérale sans intérêt qui grouillera de vélos. Vous êtes pathétique</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution.</p>
3488	<i>Doubleton 3487</i>	
3489	<p>Bonjour Suite au courrier reçu de la Mairie du 16ème et compte-tenu du risque sécuritaire et des frais non indiqués pour les parisiens de ces trois arrondissements, je voteAUJOURD'HUI CONTRE ce projet Tour Eiffel, Champ de Mars, Trocadéro. Merci de prendre en compte. J'attends la seconde réunion demandée pour voter de manière définitive. E. Navarro</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3490	<i>Doubleton 3489</i>	
3491	<i>Doubleton 3489</i>	

n°	Contribution	Réponse
3492	<p>On parle beaucoup de touristes MAIS peu des habitants impactés de trois arrondissements de Paris par ce projet.</p> <p>Trois lignes de bus détournées, où ?, selon quel parcours ? fluides???. Lignes 69, 86 et 42, desservant actuellement une vaste zone non desservie par un métro proche. On peut espérer que le bus 82 conservera peu ou prou son trajet actuel mais beaucoup plus embouteillé. Mme la Maire de Paris ne privilégie-t-elle pas les transports en commun ?</p> <p>Les voies Nord/Sud, déjà chargées actuellement, verront la circulation à l'arrêt en permanence dans la journée, reportant ses "surplus" sur les voies Est/Ouest. Quid des cars de touristes ? Quid pour les urgences de se frayer un chemin rapide ? Impossible...</p> <p>Aucune information concrète quant aux fermetures des accès transversaux du Champ de Mars conçu lors de sa création pour une grande fluidité de circulation tous côtés.</p> <p>Le passage voiture avenue Joffre, devant Ecole Militaire et Grand Palais Ephémère sera-t-il maintenu ? pour être éventuellement reporté où ??</p> <p>Ce projet n'informe pas concrètement sur des questions très importantes qu'il suscite les personnes qui seront impactées par celui-ci.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant les bus RATP, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY). L'ensemble des précisions sur les itinéraires est consultable dans la note mobilité (pièce 4.2.1.10 du dossier de PPVE).</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à préserver une bonne circulation et fluidité des véhicules de secours qui pourront emprunter notamment le pont d'Iéna et l'ensemble des couloirs de bus. Ces propositions ont été partagées et validées par la Préfecture de Police (BSPP).</p> <p>Enfin, les véhicules particuliers pourront toujours circuler le long de l'avenue Joffre.</p>
3493	<p>L'augmentation des espaces végétalisés, piétons et cyclables est une excellente chose tout comme la sécurisation des parcours de bus.</p> <p>Attention à veiller à la diversification des essences d'arbres afin de s'assurer des longévités différentes et une moindre sensibilité aux nuisibles évitant à terme la disparition simultanée des arbres plantés. Cela offre aussi plus d'habitat varié pour la biodiversité, évite des concentrations de pollen au même moment et permet d'offrir un espace plus naturel qu'avec une concentration et un alignement d'arbres de même essence.</p> <p>Les pelouses occupent un espace très important, elles pourraient être parsemées de bosquets de petits arbustes et/ou de plantes pour offrir plus de diversité, de couleurs sans casser les perspectives.</p> <p>Penser directement des pistes cyclables larges (2 voies dans chaque sens) et protégées contre l'incursion des véhicules avec des surfaces adaptées aux cycles et des signalétiques claires et visibles aux intersections avec d'autres usagers.</p> <p>Profiter du chantier pour s'assurer que les personnes à mobilité réduite (canne, déambulateur, fauteuil), mal voyantes... puissent enfin avoir un accès totalement fluide à l'ensemble de l'espace.</p> <p>Il est appréciable également d'augmenter le nombre de toilettes publiques qui restent encore en nombre insuffisantes dans l'ensemble de la capitale. Elles sont nécessaires pour lutter contre les incivilités mais également pour rendre la ville plus inclusive : enfants en bas âge, personnes malades...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Les lignes de bus empruntant cet axe sont modifiées (ligne 42 détournée, terminus des bus 69 et 86 décalés), mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Le passage en voiture sur l'avenue Joffre sera maintenu.</p>
3494	<p>Le projet est louable mais il dénature l'idée de déplacement et de mouvement dans la capitale des parisiens. En attendant que les drones ou taxis volants puissent nous transporter d'un point A à B en un minimum de temps, il est aujourd'hui devenu impossible pour les parisiens de se déplacer de l'Ouest vers l'est le soir pour aller dîner ou voir des amis sans perdre 40/45 minutes pour un trajet qui en journée et en métro prend à peine 20 minutes.</p> <p>Personnellement d'accord avec l'idée de réduire le nombre de voitures dans la capitale, étant actif et travaillant dans Paris, j'ai la nécessité de rendre visite à mes clients et donc la capacité de me déplacer en transport en commun, avec mon véhicule commercial sans perdre 45 minutes entre les rendez vous est vital.</p> <p>Le nécessaire retour des touristes ne doit pas être une excuse, un prétexte pour une municipalité défaillante pour imposer toujours plus de contraintes aux parisiens, franciliens.</p> <p>A croire que les politiciens de cette ville comme de ce pays ne comprennent toujours pas les enseignements des élections. Quand 30% des citoyens votent et que l'élu (lol) obtient péniblement 50.1% des suffrages exprimés (hors blanc?) peut on vraiment se considérer comme un représentant ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution.</p>
3495	<p>Madame le Maire, Ce projet probablement très coûteux pour les parisiens ne va générer que trafic et nuisance pour les riverains. Les bus touristiques et emplacements de bus au centre ville vont à l'encontre des villes de demain dites smart cities de la réduction de la pollution si chère à vos yeux, et de ce que font nos confrères notamment à Londres.</p> <p>Il serait bien de rendre ce projet moins coûteux et pénibles à court et long termes pour les riverains.</p> <p>Merci par avance.</p>	<p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
3496	<p>Bonjour je suis contre ce projet d'aménagement du champs de mars. Il faut que le champs de mars reste et demeure un espace de jeu pour les enfants et de détente et de retrouvaille pour les parisiens. Les événements avec la privatisations des espaces publics ne sont pas supportable. La végétalisation des ponts est une hérésie alors que de l'autre cote il est envisager de bétonner les allées cavalières historiques.</p> <p>Les abords de la tour eiffel sont deja mal famés avec des vendeurs ambulants...C'est un zone de non droit laissée a l'abandon.</p> <p>Les enfants ne peuvent deja plus passe librement sous la tour Eiffel!! Il faudrait mieux ferme le champs de mars comme le luxembourg ou les tuileries avec des horaires larges pour y faire respecter les lieux.</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3497	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Ce projet est une atteinte à la liberté de circuler. Lors des grands événements comme le marathon, il est possible de se rendre compte de ce que serait une mesure permanente:</p> <p>1- Mobilité pour la sécurité et la santé: - accès médicaux dans d'autres arrondissements, chimiothérapie - radiothérapie à Curie rue d'ULM, ambulances obligatoirement plus lent à intervenir (il serait intéressant de connaître le délai d'intervention entre 2011 et 2021 hors Covid).</p> <p>2- Mobilité réduite - les transports Parisiens ne sont pas encore à la hauteur des transports Londonien pour ce qui est de la mobilité de personnes en situatin de handicap. Il est facile d'évaluer la population concernée avec les séniors et les déclarations MDPH. Tout le monde n'a pas la possibilité de rouler en vélo. Il est devenu très compliqué d'aider une personne âgée à se déplacer ou de se déplacer avec une poussette ou simplement vider le coffre de sa voiture devant chez soi.</p> <p>3- Paris n'appartient à personne - Paris appartient à tout le monde: aux Parisiens, aux touristes etc.. et certainement pas à des élus qui défigurent la Capitale.</p> <p>4- Un modèle de référence - Barcelone est la ville référence en Europe en matière de qualité de vie. Les grandes villes d'Europe sont belles. Paris est devenue particulièrement laide avec ce conseil municipal. Ils en ont rêvé et ont échoué trop guidés par la haine des autres et le dogme. La liberté de circuler est un droit fondamental. La gauche a inventé les bouchons du dimanche. Le résultat aurait été bien meilleur si la majorité du conseil municipal avait été plus respectueuse de l'héritage et des parisiens.</p> <p>5- La politique de la ville et des autorités - La ville de Paris tue aujourd'hui. Elle a créé l'incompréhension et une situation conflictuelle entres les Parisiens et les moyens de locomotion. Elle a créé les conditions de l'incivilité avec aujourd'hui les 2 roues qui prennent les sens interdits, qui ne respectent pas les feux rouges, etc. Rouler en 2 roues relève du don d'organes. Les parents pris en otages par le plan de circulation véhiculent des jeunes enfants sur les 2 roues, situation que j'apparente à de la maltraitance. Les vélos cargo sont de plus en plus fréquents avec parfois 1 adulte et 2 enfants sur un vélo. Au moindre choc, cette famille se retrouvera avec 3 blessés et possiblement un handicapé.</p> <p>6- Le travail - De nombreux petits commerces ont fermé ou ne vont pas tarder à fermer. Il faut une vie entière pour développer la réputation de sa pâtisserie, de sa boucherie.. Mais il devient impossible d'acheter dans ces magasins. - Inversement, aller travailler, devient très compliqué que cela soit en voiture ou en transport en commun. Il y a des endroits peu sécurisés où il est nécessaire prendre sa voiture.</p> <p>Je suis en colère contre ces agissements et ce projet qui est une atteinte à ma qualité de vie au quotidien. Nous ne sommes pas des souris de laboratoire.</p> <p>Où sont passés les vrais socialistes: Jacques Delors, Michel Rocard etc.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3498	<i>Doubleton 3497</i>	
3499	<p>Bonjour J'exprime mon opposition au projet de « déposer des cars touristiques » devant l'immeuble sis au 2-10 Avenue Paul Doumer, eu égard aux nuisances de tous ordres que ce stationnement peut provoquer pour la tranquillité et la sécurité des résidents de cet immeuble et des résidents proches de cet endroit.</p> <p>Cordialement Résident</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3500	<i>Doubleton 3499</i>	
3501	<p>Il faut laisser la circulation libre aux vélos, trottinettes mécaniques et électriques. Il faut interdit les fourgons sur vélo qui transportent des touristes : ils sont dangereux et en plus des arnaqueurs à touristes qui véhiculent une mauvaise image de notre ville.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3502	<p>Je suis ARCHI CONTRE CE PROJET Le projet de réaménagement du site « Trocadéro - Tour Eiffel - Champs de Mars - Ecole Militaire » est ruineux et calamiteux à la fois en termes économiques, de fonctionnement de la ville et de si faible souci environnemental.</p> <p>Tout comme les trois Conseils d'arrondissement du 7ème, du 15ème et du 16ème, je votre CONTRE ce projet qui va a l'encontre de la vie et de l'intérêt des riverains :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Je dénonce un dérapage budgétaire considérable : estimé initialement à 72 millions d'euros, le projet coûterait désormais au moins 107 millions d'euros (+65% !!!), · Des années de chantier et de nuisances, de mi-2022 à 2026, pour un résultat contreproductif, sans souci de la tranquillité et de la propreté de Paris, · Un flou complet sur le devenir du projet après les JO 2024, · Une saturation encore plus grande des ponts (Bir-Hakeim, Grenelle, Alma), des quais et des axes déjà très fréquentés (boulevard de Grenelle, avenue de la Bourdonnais, place du Trocadéro, etc.) et l'ENCLAVEMENT DU QUARTIER DU 16ème arrondissement. · La refonte totale de la place du Trocadéro avec des conséquences désastreuses en terme de circulation et desserte des avenues voisines. · La fermeture du Champ de Mars induisant des contournements et allongements des parcours. · Une contre-performance écologique avec le rétrécissement des pelouses du Champ de Mars accompagné de leur surélévation de 20 cm du sol et l'installation de bordures en pierre sur plusieurs milliers de mètres. In vraisemblable et coûteux ! · Un risque sécuritaire occulté alors que le site connaît déjà de graves problèmes : ventes à la sauvette, vols, mineurs isolés... qui ne pourront qu'être aggravés par le projet, notamment en raison de l'interruption de la circulation qui favorisera le développement de la délinquance. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3503	<i>Doubleton 3502</i>	
3504	<p>ce projet a été établi sans aucune concertation réelle et approfondie des habitants des quartiers concernés et sans évaluation des conséquences sur nos quartiers. Tout doit être remis à plat.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3505	<p>Je suis contre ce projet aux visuels mensongers (planter des arbres sur un pont, vraiment ?). Tout le monde sait que cela va se terminer avec des bacs à fleurs en palettes sur le pont comme on en voit partout dans Paris, dans l'état qu'on leur connaît.</p> <p>L'équipe municipale devrait plutôt consacrer l'argent public à l'entretien de la ville qui est dans un état de saleté déplorable.</p> <p>Stop à l'amateurisme des projets sortis du chapeau, sans étude d'impact et sans concertations riverains et arrondissements impactés.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3506	<p>Je suis absolument contre ce projet pharaonique qui n'a rien d'écologique, qui ne tient pas compte de la volonté des habitants des arrondissements proches. Merci de concentrer plutôt vos efforts et les dépenses à l'achèvement de tous les travaux déjà en cours dans la ville, à la propreté et à notre sécurité.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3507	<p>Le site du Trocadéro souffre d'une fréquentation touristique déjà excessive. Nuisance sonores, stationnement anarchique des bus de touristes, déchets sur les trottoirs, insécurité sont notre lot quotidien. Ce projet va l'augmenter de façon massive à notre dépend.</p> <p>La fermeture du pont d'Iéna et de ses accès va déporter le flot de voitures dans le quartier, augmentant encore la pollution dont nous souffrons. De plus, elle rendra plus difficile l'accès à l'hôpital Pitié-Salpêtrière, ce qui nous pose un problème de sécurité.</p> <p>Je m'oppose donc à ce projet et je demande que les fonds correspondant soient engagés au profit des habitants des quartiers concernés: réfection de la voirie, nettoyage des rues, lutte contre les incivilités, toilettes publiques, infrastructures de transport en commun et infrastructures pour soutenir l'électrification du parc automobile et végétalisation des trottoirs.</p> <p>Par avance, merci Thierry Girard</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3508	<p>Ce projet pharaonique est-il vraiment fait pour le "bonheur et la santé des parisiens" ou pour intensifier le flux de touristes et supporter l'actuelle campagne d'une Maire seule exaltée par son image et l'envie de faire exemple.</p> <p>Les abords de la Tour Eiffel ont déjà été défigurés par des murs de verre transformant les visiteurs en souris dans un tunnel.</p> <p>Les échopes de souvenirs ou les food-truck se sont multipliés au pied du Trocadéro, enlaidissant un magnifique patrimoine.</p> <p>Architecte d'intérieur, parisienne depuis toujours, mère de famille et circulant principalement à vélo depuis 2 ans (sans autre choix les PB pleuvent et la circulation est bouchée) je me questionne sur:</p> <p>1. La circulation de demain (je peine depuis 2 ans à trouver des entreprises désireuses de travailler sur des chantiers parisiens - coûts logistique/transport- sauf impacter le prix sur des devis qui deviennent exorbitants) 2. Les coûts d'entretien de cette carte postale (si le projet est financé par l'exploitant de la Tour Eiffel, quid de l'entretien)</p> <p>Comme la plupart des décisions de notre Maire nous sont imposées j'essaie de m'exprimer sur cette plate-forme qui m'est offerte mais sans aucun espoir que nos voix de parisiens soient entendues.</p> <p>Notre Maire sera comme d'habitude hors sol, prenant des décisions clientelistes, politiques et sans aucune vision de long terme.</p> <p>Souhaitons nous éviter enfin un discours novlangue de bien être, famille, oiseaux, espace apaisé car le parisien n'est pas apaisé, en tous les cas plus moi dans une ville que j'ai adorée.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3509	<p>Dépenses somptuaires(budget déjà supérieur aux estimations initiales). Études d'impact sérieuses non fournies. Projet source d'entraves à la circulation. Source de pollution accrue du fait des embouteillages accrues induits par ce projet.</p> <p>La nécessaire amélioration de l'accueil des visiteurs de la Tour Eiffel ne justifie pas ce projet allant de la place du Trocadéro au champ de Mars inclus.</p> <p>Avis très défavorable. Merci à la Ville de Paris d'y renoncer.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3510	<p>Ce projet est à proscrire. Il va représenter un coût faramineux et va causer de nombreuses nuisances dans le quartier.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3511	<p><i>Doubleton 3509</i></p>	
3512	<p><i>Doubleton 3509</i></p>	
3513	<p>Bonjour, Beaucoup trop de réponses apportées aux questions sont de l'ordre du "on a conscience que ... ou il pourra, ce qui en plus du coût du projet et de l'absence d'études plus poussées sur l'impact de la circulation des parisiens (en regard des difficultés de circulation des bus dont les durées de trajet et la régularité des passages liés à l'installation de couloir de vélo en lieu et place sans réflexion des couloirs de bus), sans parler de la fermeture du centre de Paris à la circulation des non riverains il semble urgent de prendre le temps de réfléchir aux améliorations à apporter avant de prendre d'autres mesures de restriction afin de permettre à ceux qui habitent aux abords immédiats de ces secteurs de continuer à pouvoir vivre à Paris.</p> <p>La voiture est malheureusement indispensable lorsque l'on est âgé, handicapé ou que l'on a des enfants à emmener à des activités et que les temps de trajet en transport en commun sont parfois supérieur à 1H 30.</p> <p>Sauf à vouloir que nous quittions tous Paris il est temps de prendre en compte la vie des Parisiens sans les mettre en difficulté. ces projets sont à mettre en place mais avec un peu moins de précipitation.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3514	<p>Je suis pour une ville de Paris plus verte et où l'on peut respirer, mais pas au prix de la sclérose, de l'encombrement encore plus massif des autres artères notamment l'avenue Paul Doumer qui sera encore plus enclavée si ce n'est possible. ... Nous souffrons énormément depuis la fermeture des voies sur berges. Je vous prie de ne pas enclaver l'avenue Paul Doumer encore plus. Je serai à votre disposition pour vous aider à trouver des solutions pragmatiques et réalistes pour que Paris respire davantage. Merci de votre attention</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3515	<p><i>Doubleton 3509</i></p>	
3516	<p>Ce projet sera une catastrophe supplémentaire pour Paris:</p> <p>1- la piétonisation favorise l'installation de SDF et de migrants rendant la zone dangereuse du fait des possibilités d'agression</p> <p>2- La circulation des voitures deviendra encore plus chaotique à Paris</p> <p>3- Le projet détruit une perspective de renommée mondiale</p> <p>4- Le choix d'une artiste américaine est incompréhensible car nous avons des artistes français</p> <p>En conclusion Hidalgo continue à saccager Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3517	<p><i>Doubleton 3516</i></p>	
3518	<p><i>Doubleton 3516</i></p>	
3519	<p>Je suis choquée de l'emprise faite par la Société de la Tour Eiffel sur ce jardin avec des bâtiments inutiles. Il y a beaucoup de bureaux inoccupés où la Société pourrait s'installer. Bagagerie inutile (on les supprime dans toutes gares pour la sécurité); Il y a beaucoup de cafés tout autour pas besoin de ceux de la Tour Eiffel. Je suis CONTRE ce pont bordé d'arbres plantés contre nature.</p> <p>A l'avenir, il y aura moins de touristes (pollution des voyages), il faut un VRAI POUJON VERT en plein Paris.</p> <p>Arrêtons de transformer cet espace unique en champ de foires.</p> <p>Dépensez votre argent au service des Parisiens et non à détruire la nature déjà bien absente dans notre belle ville. Engagez des jardiniers et surtout des éboueurs pour nettoyer cet espace magnifique. Conservez les bassins et les fontaines qui font le charme de ce lieu!</p> <p>Je ne comprends pas ce choix quand il y a tant d'écolos à la Mairie.....</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos remarques et questions :</p> <p>- Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Au vu de leurs fonctions, ils ne peuvent être réimplantés hors site.</p> <p>- La construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace, afin de fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente.</p> <p>- La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
3520	<p><i>Doubleton 3519</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
3521	Je trouve le traitement du pont d'Iéna avec ces jardinières particulièrement moche et absolument pas à la hauteur de ce qui doit être fait sur un tel site. Si des contraintes techniques ou de sécurité empêchent une véritable végétalisation du pont d'Iéna, laissons le libre d'encombrement. Autant conserver une surface minéralisée avec un élargissement des trottoirs, un éclairage public et un revêtement de sol repensé mais évitons ces jardinières moches dans lesquelles les plantes vont rapidement mourir par dégradation et/ou faute d'entretien et qui ne serviront que de d'appui ou de cache au nombreux vendeurs à la sauvette qui encombrer le pied de la Tour Eiffel. On ne combat pas le réchauffement climatique avec 40 jardinières posées en quinconce sur un pont. Le mauvais goût à des limites même si la Mairie de Paris semble tenter en permanence de les repousser.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3522	<i>Doubleton 3519</i>	
3523	Je pense que ce projet va avoir pour conséquence de nuire à l'accès des personnes venant de l'ouest ou allant au cœur de Paris. S'il faut saluer une politique qui vise à diminuer les nuisances de la voiture au cœur de la ville, il paraît nécessaire d'avoir une vue d'ensemble de la vie économique et sociale d'une cité avant d'y faire des aménagements qui peuvent en modifier le fonctionnement. Il faut notamment réfléchir à tous ceux qui ont besoin de se déplacer: artisans qui n'habitent pas Paris et n'y ont pas nécessairement leur emplacement commercial et en parallèle personnes ayant besoin de faire des travaux, personnes âgées, handicapées ou malades, salariés ou indépendants venus de banlieue en voiture compte tenu des lacunes des transports publics dont personne ne parle trop, courses lourdes ou objets encombrants à transporter.....Veut-on faire de la capitale une ville de personnes sans domicile fixe et de jeunes plus ou moins argentés ainsi que de touristes prêts à marcher, une ville où l'on passe mais qui ne sera plus un vrai lieu de vie pour beaucoup? A-t-on réfléchi au fait que la voiture électrique ou à hydrogène polluera à terme beaucoup moins l'atmosphère et qu'il suffit d'attendre un peu et de veiller à préserver la circulation des voitures sur les grands axes? Que deviendront ces grands espaces piétons la nuit? On ne peut les fermer et les jardins du Trocadéro ne sont déjà pas des plus sûrs actuellement?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3524	<i>Doubleton 3519</i>	
3525	-Trop cher. -Circulation encore plus compliquée qu'aujourd'hui, les ponts sont indispensables à la vie à Paris. -les parisiens devraient être prioritaires avant les touristes. C'est nous payons pour les provinciaux, les banlieusards et les touristes !!! - Nous sommes fatigués et lassés par les travaux interminables et qui n'apportent rien à la qualité de vie (bruits, embouteillages, saleté, impossibilité de marcher ou traverser certaines voies avec des fauteuils roulants ou pour les malvoyants, qui eux aussi payent !).	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3526	Je suis totalement contre ce projet stupide qui va causer un très grand nombre de nuisances pour le quartier et ses environs L'argent devrait davantage servir à nettoyer la ville, faire disparaître les rats et redonner à Paris le désir de vouloir continuer à y vivre ...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3527	Riverains du quartier Trocadéro, je vous demande de ne pas dénaturer le quartier par une bétonisation excessive et l'implantation d'arbres en pots.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3528	Je suis tout à fait opposé à ce projet. Avant d'engorger davantage la circulation il convient d'organiser les déplacements de tous : des jeunes, des bien-portants, des mal-portants, des célibataires, des familles, de ceux pour lesquels, sans être invalides, la mobilité est un problème. Organisez cela, fluidifiez la circulation de tous. Et revoyez ce projet qui sera source de nuisances pendant plusieurs années quand il sera temps. Il n'a rien de nécessaire et non tout le monde ne peut pas être à vélo, à pied ou en trottinette. Pour autant ceux qui se déplacent avec plus de difficultés ne doivent pas être enclavés dans un quartier par de tels choix. Organisez des transports efficaces et accessibles (le bus 72 circule plus lentement Rue de Rivoli depuis son réaménagement !!!!), le reste ne doit pas être discuté préalablement.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3529	Le projet va couper Paris en deux par une coulée verte entre le Trocadéro et la tour Eiffel ce qui n'apportera rien d'écologique de verdir un pont en béton Le champ de Mars tout seul peut être amélioré Je suis contre ce projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3530	Contre le projet de réaménagement du site Trocadero - Tour Eiffel - Champs de Mars	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3531	En tant qu'habitants du quartier, nous nous opposons fermement à ce projet DELIRANT, concocté par des rêveurs mégalomaniques qui ne connaissent pas le terrain. Nous sommes excédés par les privatisations de jouissance successives du champs de Mars et empiètements divers qui gâchent la tranquillité des riverains et enlaidissent l'un des rares espaces verts accessibles aux habitants du 15 ^{ème} arrondissement. Nous nous préoccupons de l'impact de ce réaménagement sur la circulation des piétons, des cyclistes, des automobilistes et des autobus. Nous demandons que l'on rende aux familles la totalité du champ de Mars et de ses pelouses. Non à la marchandisation du Champ de Mars sous prétexte de célébration du sport. Nous refusons que nos impôts servent à alimenter cette gabegie.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3532	<i>Doubleton 3531</i>	
3533	<i>Doubleton 3531</i>	
3534	Ce projet est une aberration, il pénalise les riverains qui doivent pourtant être les premiers intéressés: - Difficultés accrues pour circuler en voiture pour les riverains par cette nouvelle suppression de voies, voiture pourtant indispensable pour les personnes âgées, les personnes handicapées et les familles avec de jeunes enfants. La circulation est déjà devenue extrêmement difficile dans Paris avec la réduction drastique et inconséquente de la place allouée aux voitures, alors que tout le monde n'est pas physiquement apte à circuler en vélo ou en trottinette, il s'agit là d'une discrimination scandaleuse. Sous prétexte de lutter contre la pollution, cette politique engendre une pollution beaucoup plus importante à cause des embouteillages monstrueux ainsi créés, sans parler de la dégradation de la qualité de vie créée par cette difficulté à circuler pour les parisiens concernés. Où est la véritable écologie ? - Accès déjà très difficile pour les prestataires de services (artisans, livreurs, etc, qui de plus en plus souvent refusent de se déplacer dans Paris), ce qui ne va donc pas s'arranger dans ces quartiers, les Parisiens sont-ils condamnés à ne plus pouvoir faire appel à un plombier ou un serrurier ? - Coût exorbitant de ces projets pharaoniques et inutiles, voire nuisibles, quand on connaît l'endettement monstrueux de la ville de Paris. Combien d'années et d'impôts faudra-t-il aux Parisiens pour le rembourser ? - Les zones concernées sont déjà bien végétalisées, il n'y a pas de nécessité absolue d'en rajouter à cet endroit, il serait déjà bien d'entretenir correctement l'existant. Paris est devenue une ville très sale, où la prolifération organisée des mauvaises herbes détruit le bitume des trottoirs et encourage les gens indécents à y jeter leurs ordures et y faire faire leurs besoins à leurs chiens sans nettoyer - Paris est depuis quelques années un gigantesque chantier à ciel ouvert, multipliant les nuisances sonores et pour se déplacer, y compris à pied, et même en bus (bloqués des heures dans les embouteillages, même les transports en commun sont devenus inefficaces). Quel besoin d'en rajouter ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3535	<i>Doubleton 3534</i>	
3536	Je refuse tout changement des alentours de la Tour Eiffel et du champ de Mars.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3537	Je suis contre ce projet qui réduit mon quartier à un simple lieu touristique sans prendre en compte les besoins économiques des personnes qui y vivent, celles qui y travaillent et tout ceux qui font vivre notre territoire.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3538	Etant une personne âgée handicapée, je ne pourrais plus me rendre au champs de Mars. Je m'oppose donc au projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
3539	<p>J'ai lu en détail ce projet: Plusieurs remarques: - Habitante du Xv eme arrondissement de Paris et avançant en âge je m'interroge sur la destinée de paris réservé de plus en plus aux patinettes et vélos, tous moyens de déplacement peu accessibles aux personnes de mon âge; mais dont les modes d'habitation sont inaccessibles aux personnes jeunes. Une ville qui se videra la nuit. - Ma deuxième remarque concerne ce projet qui va être dès la nuit tombée un lieu complètement vide d'animation et peu sûr, insécurisant pour les habitants qui habitent aux abords. Qu'est-ce qui est concrètement prévu pour rendre ce gigantesque parterre un lieu de promenade sûr et accueillant dès la nuit tombée? Regardez les rues du bois de Boulogne et leur fréquentation! Est-ce cette image de Paris que vous voulez nous proposer? Alors qu'actuellement malgré l' envahissement hideux des algoeco autour de la Tour Eiffel, le Champ de Mars reste une promenade encore tranquille. - Quelle est l'organisation de la circulation prévue pour venir de l'Etoile vers la rue du commerce ou la rue de Sèvres en voiture pour y vivre?</p> <p>Rien dans le projet présenté ne dessine les circulations et leur volume pour les habitants parisiens vivant dans ces arrondissements (15-07-16) et pour les personnes venant travailler avec du matériel et obligés de venir en voiture ou venant de banlieue pour assister à des spectacles au Trocadero ou ailleurs le soir.</p> <p>Je suis contre ce projet qui transformera le Champ de Mars en « zone », projet qui méprise les besoins des habitants sans apporter un réel verdissement du quartier et de vraies zones de promenade et de jeux pour les enfants et les familles. Pourquoi ne pas piétoniser et faire un vrai champ vert sur les Champs Elysées qui resteraient une zone de vie même la nuit tombée et qui ne gêneraient pas la vie des bureaux dans les immeubles qui les bordent.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Le projet cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
3540	<i>Doubleton 3539</i>	
3541	<i>Doubleton 3539</i>	
3542	Je suis totalement contre ce projet qui est conçu en dépit du bon sens et qui sera une nouvelle pierre à l'édifice du SACCAGE de Paris orchestré par Mme Hidalgo et ses sbires verts.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3543	<i>Doubleton 3539</i>	
3544	<i>Doubleton 3539</i>	
3545	<p>Bonjour</p> <p>Après lecture du projet Site Eiffel, je ne peux qu'en demander le retrait . Aucune concertation n'a été faite avec les habitants du quartier. Quelques affichettes sont placardées sur des poteaux de lampadaires... cela n'est pas très démocratique ! Le trafic du Pont de l'Alma déjà bien saturé après la fermeture des voies sur berges promet d'être insupportable si vous fermez le pont d'Iena dont le trafic fonctionne très bien . Mettre des arbres sur un pont vous semble écologique, c'est juste un non sens cela affaiblira la structure du pont . Le trafic transversal du Champ de Mars supprimé lui aussi ne rendra pas le quartier plus sûr, bien au contraire il accentuera les petits trafics en tous genres, sans compter la communication avec le 15 ème et que faites vous des lignes de bus qui permettent de se déplacer sans faire des Km , les stations de métro étant éloignées du centre du Champ de Mars. Ne peut on arrêter de dépenser des sommes astronomiques qui n'améliorent rien mais vont supprimer et non augmenter l'espace vert déjà manquant à Paris. Bordure de pierre inutiles supprimant pelouse, kiosques supplémentaires ...le projet le la place du Trocadéro est aussi aberrant que le reste, le trafic y étant fluide, vous cherchez vraiment à le rendre impossible. Ecoutez les parisiens qui ne veulent pas de vos travaux inutiles.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3546	<i>Doubleton 3545</i>	
3547	<i>Doubleton 3539</i>	
3548	<i>Doubleton 3545</i>	
3549	<p>Le projet va générer des nuisances sonores considérables pour pour les habitants du quartier Trocadéro sans compter les risques d'insécurité qu'il va occasionner. Encore une fois la circulation automobile interdite sur cet axe va aggraver les difficultés de circulation dans les parages. Je suis opposé à ce projet qui ne tient absolument pas compte de la vie de quartier au jour le jour des Riverains sacrifiée au profit uniquement des seuls touristes! Non à Paris ville musée !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3550	<p>* La circulation est déjà très difficile à Paris alors que le nombre de voitures est en baisse ; * L'endettement de la ville de Paris qui ne cesse d'augmenter est une charge pour ses habitants qui ne sont pas tous des "riches"; * Réduire le nombre de sociétés qui voudraient s'installer à Paris pour privilégier un tourisme potentiel et donc aléatoire est un non sens ; * Ce projet dont le coût ne fait que dérapé ne va pas faciliter la vie des riverains ; * Si l'idée de végétaliser autant que faire se peut n'est pas critiquable, accroître la pollution tant de l'air que sonore n'est pas la bonne solution par des embouteillages à venir;</p> <p>C'est pourquoi je suis contre un tel projet démesuré dont l'utilité autre que visuelle n'est pas démontré !!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3551	<i>Doubleton 3550</i>	
3552	<i>Doubleton 3542</i>	
3553	<i>Doubleton 3539</i>	
3554	Je suis contre ce projet délirant qui ne respecte pas Paris et son histoire! Paris n'est pas un Disneyland qu'on transforme pour arranger les goûts de Madame la Maire!	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3555	<i>Doubleton 3554</i>	
3556	<p>Contre ce projet ! Paris a suffisamment supporté de travaux. Nous voulons une ville apaisée, qui tienne compte des riverains et de TOUS LES USAGERS de la circulation. Il est urgent de réguler tous les types de véhicules sur la voie publique, qui circulent de façon anarchique au péril des plus fragiles. De combattre les nuisances sonores de façon ferme. De juguler une dette abyssale. D'améliorer la propreté, la sécurité. Là sont les vrais urgences et enjeux. Pas des travaux faramineux qui rencontrent de plus l'hostilité des riverains des 3 arrondissements impliqués, et vont encore rajouter à la dette.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3557	<p>Bonjour,</p> <p>En ce qui concerne le site TOUR EIFFEL, conformément aux règlements et à la volonté de la majorité des Parisiens et des Français adorant leur capitale ainsi que la Tour EIFFEL et tout ce qui est autour, RIEN ne doit être retiré, RIEN ne doit être laissé en mauvais état, AUCUN ARBRE ne doit être arraché si pas malade. RIEN ne doit changer de place par caprice. L'LAISSER le PATRIMOINE PARISIEN EN PLACE ET L'ENTREtenir.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3558	C'est une super idée totalement en ligne avec les enjeux climatiques et de biodiversité. Il s'agit de déminéraliser les espaces et de favoriser les mobilités douces. Cela inscrira le 16 eme dans une nouvelle dynamique plus responsables	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3559	Habitant du quartier Trocadéro depuis plusieurs années, je peux vous dire que je suis catégoriquement CONTRE ce projet. Il faut absolument retirer ce projet ! Nous n'avons jamais décidé de ce projet d'aménagement du site Tour Eiffel. Nous sommes habitants du quartier, nous devons donc avoir le dernier mot sur ce projet.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3560	Quand on voit la laideur que sont devenus les places de la république et de la bastille. Je n'ai aucune confiance envers la mairie de Paris pour transformer le reste de nos lieux emblématiques.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3561	<p>Projet démentiel ! Et très coûteux Les riverains comme d'habitude seront pénalisés en termes de stationnement, circulation, vendeurs en tous genres, manifestations publiques , nuisances sonores , etc! Une ville pour les touristes ! Vous oubliez les parisiens, les familles qui n'en peuvent plus de vos caprices à qui vous pourriez la vie encore un peu plus chaque jour! Il y a tant à faire de plus intelligent !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3562	<i>Doubleton 3561</i>	

n°	Contribution	Réponse
3563	<p>Projet démentiel ! Et très coûteux Les riverains comme d'habitude seront pénalisés en termes de stationnement, circulation, vendeurs en tous genres, manifestations publiques , nuisances sonores , etc! Une ville pour les touristes ! Vous oubliez les parisiens, les familles qui n'en peuvent plus de vos caprices à qui vous pourrissez la vie encore un peu plus chaque jour! Il y a tant à faire de plus intelligent !</p> <p>Je pense aussi qu'on peut vous attaquer pour rendre cette consultation impossible à valider à cause de la saisie de l' image impossible !tout pour décourager les gens Vous êtes des malades !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous confirmons que votre contribution a bien été publiée sur le site de PubliLégal et prise en compte.</p>
3564	<i>Doubleton 3563</i>	
3565	<p>Destruction du patrimoine, des fontaines, bétonification de l'espace.</p> <p>Un projet defigurant encore plus Paris</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3566	<p>En tant que parisien je ne souscrit pas à ce projet dispendieux.La dette de paris est déjà trop importante pour encore ajouter de futures charges aux parisiens. En plus vous ajoutez de nouvelles tensions entre les différents moyens de locomotion.Faciliter l'intégration des vélos et des mobilités ne veut pas dire banir la voiture.Avec ce type de projet vous accroissez le conflit entre les voitures et les autres moyens de locomotion que vous n'êtes même pas capables de réguler dans le respect stricte du code de la route sur la route ou sur les trottoirs. Je n'ai pas voté pour une municipalité qui dilapidé mon argent et qui accroît les tensions entre habitants plutôt que les apaiser.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3567	<i>Doubleton 3566</i>	
3568	<i>Doubleton 3566</i>	
3569	<p>Ce projet ignore la vie des habitants des quartiers concernés : laissez les bus RATP traverser le champ de mars. Sinon, nous allons nous retrouver enclavés avec une circulation insupportable autour du champ de mars. Laissez les habitants profiter de leur jardin que les récents événements ont permis de se réapproprier pour jouir d'un moment au vert. Arrêtez de supprimer des arbres et de la végétation, nous avons besoin d'un poumon vert et pas d'un espace envahi par les constructions destinées aux seuls touristes. Sauvegardez cet espace que depuis quelques années est maltraité.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Cette dernière appelle quelques compléments d'information de notre part.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisante pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique, au vu de leur fonctions, ils ne peuvent être réimplantés hors site.</p> <p>A noter que la nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques prévue sur le site est de 17 kiosques (au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée.</p> <p>Bien loin de supprimer des arbres et de la végétation, le projet propose une végétalisation du site : +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres), cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
3570	<p>Je m'oppose fermement à ce projet. L'équipe en place met à mal, pourrait, saïit, gâche notre capitale ainsi que nos vies. Les laisser faire commence à relever du crime. Ce projet est une abomination tout comme le reste des décisions prises depuis plusieurs années.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3571	<p>Depuis plusieurs années, le Champ de Mars sert de joujou à la Mairie de Paris qui le privatise régulièrement au détriment des habitants du quartier. Ses pelouses sont massacrées, sa circulation perturbée, sa beauté altérée, sa tranquillité détruite... ça suffit ! laissez les familles profiter de cet espace vert, si rare dans Paris. laissez nous vivre !</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3572	<p>Habitant très proche de ce projet , je suis directement concerné par les conséquences qui ne manqueront pas d'impacter notre vie quotidienne. - Multiplication des ventes sauvages, - Encombrement de circulation, - Augmentation de l'insécurité locale par des regroupements de délinquance que ne manqueront pas d'être attirés par la recrudescence des touristes. Par ailleurs il serait totalement irresponsable d'aggraver les finances de la ville déjà dans une situation catastrophique et donc pour nos impôts qui ont subi une augmentation presque insupportable depuis quelques années. Avec mes remerciements de tenir compte de ces quelques lourdes remarques.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3573	<p>Ce projet est une très mauvaise idée pour la fluidité de la ville parce qu'il va couper de travers plusieurs axes de circulation est-ouest et nord sud vitaux pour la ville. La circulation est déjà difficile, elle va devenir infernale pour les parisiens et tous les riverains. Cela va augmenter la pollution locale au bout du compte. Tout est une question d'équilibre et Paris n'est pas New-York où il y a une grande fluidité de circulation parce que la plupart des axes sont unidirectionnels. La circulation est déjà trop difficile dans Paris pour que cela fonctionne et cela va créer trop de contraintes pour les déplacements dans notre belle ville. Sur le plan de la sécurité, il y a déjà suffisamment de problèmes avec le Champ-de-Mars qui est mal sécurisé, cela risque de devenir une véritable jungle autour de la Tour-Eiffel. Je pense que cette dimension est aussi à prendre en compte. Si on ne réussit pas à sécuriser de manière satisfaisante le Champ-de-Mars (qu'on n'ose plus traverser dès qu'il fait nuit par exemple), je ne vois pas comment on pourra faire avec ce nouvel espace beaucoup plus grand. Ces deux aspects sont à mon avis suffisants pour arrêter ce projet qui va brutaliser certains équilibres de Paris déjà précaires. C'est joli sur le papier mais ce sera en pratique une catastrophe à vivre sur place pour les parisiens de ces quartiers. Je préférerais que la somme en jeu soit allouée pour l'embauche de personnel de jardinage et de sécurité (notamment pour le Champ-de Mars) : avec le montant prévu on peut facilement embaucher 200 personnes pour 10 ans ou sous-traiter avec des sociétés spécialisées.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3574	<p>Paris est saccagée ! Tous les projets entrepris jusqu'à maintenant par cette Maire et son équipe sont négatifs ! Pollution, saleté et destruction de patrimoine. Je n'ai pas confiance en ce futur projet compte tenu des précédents et vu je suis contre.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3575	<p>Résidente du 16 ème arrondissement, je suis contre ce projet dont le coût est démesuré. (Cf article publié le 2 novembre par CNEWS : budget 72 M€ qui pourrait exploser à près de 110 M€). C'est un projet pour les touristes et non pour les parisiens !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3576	<p>Habitante du 16ème, je vous informe que je suis CONTRE ce projet qui est au détriment de la qualité de vie du quartier</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3577	<i>Doubleton 3574</i>	
3578	<p>Contre! Contre! Contre ce projet ! Madame Hidalgo va encore faire payer (très cher) aux parisiens sa lutte tous azimuts contre les voitures. Ce projet inutile et d'un autre temps ne prend pas en compte les difficultés des parisiens eux-mêmes. Arrêtez d'endetter la ville de Paris de façon plus que déraisonnable pour des projets qui ne satisfont qu'une minorité de bobo-ecolos qui cherchent à imposer leur dictature !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3579	Quelle pauvreté conceptuelle. Ce projet aurait pu être dessiné sous Louis XIV Alignement des arbres, et entre ces rangées d'arbres de la pelouse en quantité abondante. de quoi rendre heureux l'espèce canine. Pas de quoi rêver, c'est dommage compte tenu du budget.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3580	Je suis parfaitement opposé au projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel défini par la Mairie de Paris. Ce projet ne prend absolument pas en compte la vie des Parisiens et leur nécessité de déplacement. Il ne vise qu'à satisfaire des intérêts mercantiles que ce soit celui de recevoir de plus en plus de touristes ou celui de produire des "événements" à buts commerciaux sous couvert de soi-disant "culture". Il ne valorise aucunement le patrimoine architectural et environnemental de l'espace. Par sa bétonisation et l'afflux de personnes qu'il entrainera (augmentation de la saleté, notamment), il ne peut que dégrader et avilir cet ensemble et galvauder la magnifique perspective qu'offrent le Trocadéro, le Pont d'Iéna, le Champ de Mars, l'Ecole militaire, traversée par la Seine sous le regard vertigineux de la Tour, perspective à laquelle le passage des véhicules donne le mouvement impératif de la vie, qui devient un flux sanguin à la nuit tombée.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3581	Habitant dans le secteur Trocadéro - Tour Eiffel - Champ de Mars je n'accepte pas ce projet de réaménagement propre à supprimer l'accès en voiture à mon domicile alors que j'approche les 71 ans et compliquant très sérieusement la circulation en direction du centre ville et la vie quotidienne du quartier. C'est un programme égoïste propre à satisfaire l'ego de Madame le Maire de Paris, au dépend des habitants de Paris qui travaillent. Les touristes ne seront pas plus nombreux pour autant. Ce n'est pas la première fois que Madame le Maire acte à l'encontre du monde du travail par des aménagements à la circulation urbaine paralysant la circulation ; Sauf qu'ici c'est toute la province non desservie par le train qui arrive le matin pour se rendre à leur travail. Nous ne parlerons pas du budget nécessaire à un tel projet que Madame le Maire n'hésitera pas à nous prendre d'une façon ou d'une autre sous un prétexte écologique bidon..	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3582	Ce que j'ai vu du projet me semble magnifique. Une maquette en volume exposée, à l'Hôtel de Ville par exemple, permettrait d'avoir une idée plus précise.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3583	Habitant rue de la Fédération, je ne peux qu'être totalement contre le projet de la mairie de Paris, qui est imposé contre vents et marées par l'équipe de la mairie pour les raisons suivantes: - dépenses faramineuses pour une restriction de la liberté de déplacement - Par contre les dépenses d'entretien de la voirie sont inexistantes et les rues deviennent dangereuses pour les deux roues - Un nouveau chantier alors que nous sommes envahis par les chantiers qui trainent - Saturation de la circulation qui est déjà presque tout le temps à l'arrêt	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3584	<i>Doublet 3583</i>	
3585	<i>Doublet 3583</i>	
3586	Je m'oppose formellement au projet de dépose-minute qui est prévu le long du début de l'avenue Paul Doumer car la situation des riverains sera totalement invivable. Toute l'avenue sera envahie de touristes en masse et les riverains ne pourront aller et venir sereinement de chez eux !!! Les bus se gareront en double ou plus probablement triple files, de manière à ce que la circulation sera totalement impossible ! Il faut que ce projet de stationnement soit délimité dans une contre-allée, soit celle de l'avenue George Mandel, soit celle de l'avenue du Président Wilson, de manière à éviter tout abus de stationnement illicite et de préserver une certaine quiétude sur les trottoirs des immeubles des riverains !!!	Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Nous attirons votre attention sur le fait que, initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.
3587	Laissons les voitures place de Varsovie ainsi qu'avenue Joseph Bouvard. Ne touchons pas à la place du Trocadéro. Paris devient de jour en jour invivable et ce n'est pas ça qui va attirer les touristes. Halte à la création de bagageries et de boutiques sur l'espace public. Quelle horreur tout ce béton et pourquoi rétrécir les pelouses du Champ de Mars? Projet à abandonner Une parisienne	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3588	Un projet pharaonique qui va coûter très cher pour toujours plus pourrir la vie des riverains: quel est le coût de ce projet ? il va s'ajouter aux 7 milliards de déficit de la mairie On veut végétaliser et planter des arbres mais pourquoi la mairie abat elle tant d'arbres ? La végétalisation du pont d'Iéna est inutile et ridicule. A-t-on fait une étude sur l'impact en matière de circulation automobile ? Quel est l'impact sur tous les flux qui se dirigent vers le Trocadéro et la place de la Concorde ? Comme d'habitude c'est le diktat anti automobile qui l'emporte sans aucune analyse. En matière d'environnement a t on évacué les pollutions créées par les embouteillages que va créer le détournement de la circulation ? Nous habitons des quartiers avec une belle architecture et il n'est nul besoin de les transformer en Disneyland!	Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'information. Vous nous interrogez en effet sur trois points : - Les arbres : 222 arbres seront plantés soit un bilan positif de 180 arbres. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m2 d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m2 de pleine-terre. Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - L'impact sur la circulation : L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - L'impact sur la pollution/qualité de l'air : L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'IAE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »
3589	Bonjour, Comme à l'habitude, Mme Hidalgo n'a qu'une idée en tête tout faire pour gêner les travailleurs et les automobilistes. Une amie me disait que son artisan qui venait faire l'entretien de sa chaudière ne viendrait plus car plus rentable, entre les bouchons et le tps passé pour trouver une place de stationnement. Comme avec les expériences passées, au final ce sera une augmentation de la pollution pour Paris, due aux nombreux bouchons. Les commerçants sont déjà vent debout ce qui existe dans le centre de Paris et les boutiques ferment. Que veut elle, tuer définitivement Paris. Les arbres ne remplaceront pas l'économie. C'est à croire que l'expérience de la province n'a pas été suffisant. Aujourd'hui ils sont tous là pour chercher et trouver des solutions pour faire revenir les clients, avec des parkings gratuits et ça marche mais que d'années perdues, que de familles détruites. Bonne réception Thierry Bourasset	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3590	Je suis totalement contre ce projet. Cela dénaturera le paysage actuel et rendra la vie à Paris encore plus invivable pour ses habitants qu'aujourd'hui ce qui n'est pas peu dire. Paris n'est pas habitée que par des gens en bonne santé capable de faire du vélo et de marcher. Alors que les autres villes prennent de plus en plus compte du handicap et des personnes âgées, la mairie de Paris n'en a rien à faire !! N'oubliez pas que l'un des 5 piliers de l'écologie c'est aussi la diversité et les personnes à mobilité réduite en font partie !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
3591	<p>Ce projet va à l'encontre de la vie quotidienne de tous les parisiens et notamment des habitants des quartiers concernés. Tout est fait pour les touristes preuve cette bagagerie qui est prévue dans le jardin du Champ de Mars, ces boutiques qui fleurissent, des dépose minute pour des cars de touristes un peu partout. Gardons nos bus RATP 69, 42, 86 et leur trajet actuel à travers le Champ de Mars. Stop au détournement du 42, la ligne 8 est déjà saturée pour aller à Balard. Arrêtons d'entraver la circulation des voitures. Stop à la privatisation du Champ de Mars à toute occasion. Ce qui a été fait depuis quelques années pour des raisons sécuritaires est une horreur : mur en verre dont plusieurs vitres sont constellées et recouvertes de plastique gris, fermeture de l'avenue Gustave Eiffel avec des poteaux partout. Par contre, des camions de livraison pour le restaurant de la Tour Eiffel entre autre se promènent tranquillement dans les allées cavalières. Où est la sécurité qu'on nous vante ? Stop à la commercialisation de l'axe Trocadéro Champ de Mars Ecole Militaire. Une habitante du 7ème</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3592	<p>Il faut que le projet satisfasse non seulement les touristes mais aussi les riverains :</p> <p>Pour protéger la mobilité des riverains</p> <p>-Mobilité automobile : éviter les bouchons de voitures Rallonger par exemple le tunnel qui passe sous le quai de la Tour Eiffel Créer des tunnels transversaux sous le Champ de Mars</p> <p>-Mobilité des piétons et des cyclistes éviter que la vie quotidienne des riverains soit perturbée en augmentant et facilitant la circulation des bus Idf à proximité y compris dans la zone verte du projet, même chose pour les taxis.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3593	<p>C'est un massacre. On aime paris avec son histoire. Stop au massacre de notre patrimoine.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3594	<p>Ne toucher pas aux bus 42, 86, 69, 72, 30 et 82. Nous en avons besoin pour nous déplacer. STOP à ce projet de commercialisation de notre espace public pour des touristes qui ne restent finalement que très peu de temps sur le site de la Tour Eiffel.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3595	<p>100% contre Les personnes âgées, à mobilités réduites ect... doivent continuer de pouvoir accéder à paris en VOTURE !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3596	<p>Projet à abandonner Une catastrophe pour Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3597	<p>Je suis contre ce projet .cela va asphyxier encore plus la circulation et renforcer l'insécurité la nuit cela va couter très cher il y a d' autres priorités quand on voit tout ce qui est dégradé et qui n' est pas réparé</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3598	<p>Projet qui nie l'histoire de Paris qui va perdre son attrait touristique. STOP à ces aménagements touristiques peu valorisants</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3599	<p>En 1er lieu cette maquette et cette idée d'avoir un « lieu ouvert» du Trocadéro au Champs de mars est totalement faux, le milieu sera irrémédiablement coupé par les barrières en verre qui entourent la Tour Eiffel</p> <p>Sinon, totalement opposé à ce projet qui va encore plus bloqué Paris en coupant un des pont de Paris à la circulation.</p> <p>Plus de verdure, plus d'arbres : oui ce doit être une priorité, mais au lieu de faire ces projets onéreux et « mégalo », arrêter de couper les arbres à Paris (14ème, Porte de La Chapelle) et rendez à Paris son charme, ces fontaines, son identité... plutôt que tout détruire.</p> <p>Ensuite, pourquoi pas de nouveaux projets...ensuite.</p> <p>Donc totalement opposé</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3600	<p>Projet qui contribue une fois encore au saccage de la capitale de la France, par des élus qui déteste Paris, la France et les français... Non à cet infâme projet !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3601	<p>Le projet "Grand Site Tour Eiffel" est un projet de massacre patrimonial, de détournement de l'usage d'espaces verts, de privatisation de l'espace public, de fausse écologie et de vraie bétonnisation.</p> <p>Il est prévu entre autres, de faire disparaître le mobilier urbain Belle époque (bancs, kiosques, ...) pour du mobilier contemporain, de réduire les pelouses centrales du Champ de Mars pour bétonner les allées extérieures, d'en privatiser une certaine surface</p> <p>Merci d'abandonner cette idée !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat. Il est de plus guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Concernant les allées du Champ de Mars, le revêtement proposé, en béton micro-désactivé, a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance, nécessaire pour un site très fréquenté. Un exemple de ce revêtement est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p>
3602	<p><i>Doublon 3601</i></p>	
3603	<p>je suis contre ce projet qui va encore couter une fortune et pourrir encore davantage la vie des résidents proches de la tour Eiffel, en créant un vrai problème d'accès en voiture aux domiciles.</p> <p>Le projet ne va, par ailleurs, qu'amplifier les problèmes déjà bien identifiés du champ de Mars (tapage nocturne, détritus jonchant les trottoirs, petite délinquance etc..).</p> <p>Arrêtons d'emmerder les parisiens!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3604	<p>Je suis totalement contre ce projet qui va rendre une fois encore la circulation des parisiens plus compliquée. Ce sont par ailleurs des dépenses complètement inutiles. Nous avons d'autres priorités à paris, à commencer par la propreté et la sécurité.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3605	<p>Je suis opposée au projet de reamenagement du site"Trocadéro-tour Eiffel-champ de Mars". Simone Dominati</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3606	<p>Je suis contre ce projet. Avis très négatif.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3607	<p><i>Doublon 3606</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
3608	<p>Âgée de 72 ans, handicapée et vivant seule. Je suis fâchée de ne pouvoir être informée des modalités qui me permettent de circuler en autonomie et donc en voiture aménagée avec ces aménagements.</p> <p>Pourquoi ne nous informer que sur la verdure et non sur l'accès à la ville et à ses activités hors du périmètre de 300 m de marche autorisé désormais.</p> <p>C'est bien pour les touristes privés de fontaines depuis au moins 3 ans....et face à des échafaudages inexplicables qui enlaidissent la vue.</p> <p>Cependant si les anciens du XVI e sont cloîtrés car privés de mobilité autonome lorsqu'ils n'ont pas de surcroît comme vous d'avoir un chauffeur de la Ville ou de se payer des taxis pour se déplacer et vivre normalement.</p> <p>C'est de la discrimination directe et une forme d'exclusion par la santé et l'argent, voire l'âge. Cela crée du ressentiment à votre égard même si on trouve normal d'adapter pour les jeunes valides les voies de circulation aux vélos et trottinettes.</p> <p>Merci de me répondre et d'informer directement les habitants de l'arrondissement, électeurs et contribuables de la ville de Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à votre question, la piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption.</p> <p>Cependant, la colline de Chaillot présente un défi de connectivité dans la chaîne de déplacements pour les personnes à mobilité réduite. En effet, les accès au Parvis des Droits de l'Homme et à la Fontaine présentent des rampes importantes. La proposition de l'esquisse au concours, qui prévoyait d'installer des ascenseurs devant le Palais de Chaillot, ne pourra pas être retenue en raison de la complexité de l'installation des ascenseurs devant les façades historiques du Palais de Chaillot et pour des raisons de coût.</p> <p>Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade.</p> <p>Enfin, le nombre de places de stationnement PMR est revu à la hausse (+9 places sur l'ensemble du site).</p> <p>Vous pouvez consulter la pièce 4.2.1.4 du dossier de PPVE pour disposer de plus amples informations sur la prise en compte de l'accessibilité à l'échelle du projet.</p>
3609	<p>Parent d'élèves à l'établissement St Louis de Gonzague, situé rue Benjamin Franklin, je suis très préoccupée par la sécurité piétonne aux abords de l'établissement et place du Trocadéro, empruntée par de nombreux enfants et adolescents tout au long de l'année scolaire.</p> <p>La situation actuelle est déjà fort dégradée, les 2 passages piétons situés rue Franklin aux abords de l'établissement étant très mal signalés et la vitesse des automobilistes importante.</p> <p>Le passage de l'avenue Camoens en voie piétonne en juin dernier a encore renforcé l'insécurité de ces passages piétons, en raison du stationnement rendu très difficile et du manque de visibilité que cela occasionne.</p> <p>Le report de circulation prévu par l'étude d'impact sur la rue Franklin, suite à l'aménagement du site Tour Eiffel, sans adaptation de la voirie afin d'aménager ce carrefour Franklin/Scheffer déjà très dangereux, est donc plus que préoccupante.</p> <p>S'ajoute à cela l'incidence du changement de la circulation sur les passages piétons entre la place du Trocadéro (au niveau du Musée de l'Homme) et le Monument aux morts située le long du cimetière de Passy... que ce soit après les travaux mais aussi PENDANT les travaux. Ces passages piétons sont quotidiennement empruntés par un public jeune et vulnérable et les aménagements prévus pour leur sécurité devront être maximales PENDANT et après les travaux. A ce titre l'étude d'impact circulation piétons effectuée en plein mois d'août (pour compter le maximum de touristes ce que j'entends) n'est pas du tout rassurante quant à la prise en compte de ces passages de riverains particulièrement importants en période scolaire. Comme si tout un pan de la circulation piétons avait été occulté finalement.</p> <p>Cette réflexion est vraie de l'autre côté de la rue Franklin pour les passages piétons de la place du Costa Rica coupant les bld Delessert, rue de la Tour, rue de Passy, rue Raynouard.</p> <p>Enfin en tant que parent d'élèves toujours, je suis très préoccupée par la sécurité de ce jeune public vulnérable. Sachez qu'aujourd'hui il est déconseillé aux enfants de se rendre (même en journée) dans le parc du Trocadéro où de nombreux vols à l'arrachée ont lieu. Aussi si l'aménagement en jardin ("amphithéâtre") de la place du Trocadéro est séduisant sur le papier, il questionne sur le problème de la sécurité si finalement il était laissé à la délinquance, aux vendeurs à la sauvette (...). Aménager de tels jardins suppose et j'espère que cela est prévu, que les systèmes de protection des personnes soient régulièrement évalués et ajustés, afin que les riverains en profitent comme un lieu de vie paisible et non une zone à contourner pour cause d'insécurité, comme c'est le cas aujourd'hui avec les jardins du Troca.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes. La Ville de Paris a bien conscience de l'enjeu de sécurité piétonne dans ce secteur et nous notons donc votre souhait de renforcer les dispositifs actuels.</p> <p>Concernant la sécurité des piétons, des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourri la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE).</p> <p>Par ailleurs, le projet d'aménagement de la Place du Trocadéro a pour enjeu d'améliorer la sécurité des piétons et des cyclistes en leur offrant des espaces plus généreux et des passages piétons et cycles sécurisés.</p> <p>Enfin, un bureau d'étude, associé à l'équipe de conception, est en charge du phasage et de la définition des conditions d'organisation des travaux. A ce titre, il veille à ce que la circulation des piétons et leur sécurité soient garanties durant toute la durée des chantiers.</p>
3610	<p>Il est dommage de continuer à saccager Paris. Cet aménagement sera encore une fois contre productif au niveau de la pollution et un gouffre financier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3611	<p>Je suis totalement contre ce projet 1/ cessez de dépenser de l'argent public pour flatter certains égo sur dimensionnés</p> <p>2/ INVESTISSEZ notre argent sur des vrais sujets • La protection des biens et des personnes • La sécurité des lieux publics • La salubrité et propreté : les rats sont partout, les graffitis défigurent les plus beaux endroits de paris, les ordures, gravas et déchets jonchent les trottoirs</p> <p>3/ cessez d'empoisonner la vie des parisiens en rendant la circulation encore et toujours plus compliquée voire insupportable. Avec des travaux anarchiques, non pensés, non maîtrisés non coordonnés</p> <p>4/ cessez de créer des lieux générateurs de rassemblement et de troubles à l'ordre public : nous ne voulons pas de règlements de compte de bandes violentes et de massacres de prochains Yuriy qui se feront lyncher, massacrer en plein cœur de Paris.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3612	<p>Le champs de mars doit continuer à être un lieu publique, libre d'accès et un poumon végétal à Paris. C'est pour cela que la réduction des pelouses pour créer des bandes de terre et de bitume est une aberration. D'autre part, cet espace doit continuer à être ouvert aux parisiens, et la privatisation du dessous (déjà fait) et des alentours de la Tour Eiffel est une autre aberration. Sinon, j'ai cru comprendre que des blocs seraient installés (pour s'asseoir style panthéon ?), tout le monde sait que se sera des nids à tags, sources de dégradations et de pollution. Enfin, en tant que fervent piéton, les aménagements du pont d'lena (avec ces horribles pot de fleurs) et des fontaines du Trocadéro peuvent sembler intéressantes (sans les pots de fleurs immondes et bloc de bétons à tags) mais aucune infos sur les flux de transports : voitures, elles ne vont pas disparaître, va bien falloir qu'elles passent ailleurs, mais où et comment ? Transport en commun, où passeront les bus ?</p> <p>Voilà mes remarques sur un projet qui ne sent pas l'écologie, le bien être des parisiens et l'embellissement de la ville mais plutôt une opération mercantile, idéologique et de communication.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments complémentaires d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Par privatisation de l'espace en dessous de la tour Eiffel, vous voulez sans doute parler de l'enceinte de la Tour Eiffel ? A noter que cette dernière, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p> <p>Concernant les assises, au Champ de Mars, les pelouses seront renforcées pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles seront légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur la circulation automobile, ce dernier a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'lena concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p>

n°	Contribution	Réponse
3613	<p>Je suis totalement contre ce projet qui va rendre une fois encore la circulation encore plus compliquée sans aucun bénéfice pour les parisiens. Ce sont des dépenses complètement inutiles : il y a d'autres priorités à Paris, à commencer par la propreté et la sécurité Ce projet est un véritable non-sens. Il ne tient aucun compte des parisiens qui travaillent dans ces quartiers et des habitants de banlieue qui viennent y travailler. Ce projet d'aménagement se soucie beaucoup des touristes (quoique) et d'événementiel à répétition (assurément) mais il oublie les habitants et ceux qui viennent y travailler Concernant la circulation :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La circulation sur la place du Trocadéro sera réorganisée Proposer une telle réorganisation de la circulation sur la place du Trocadéro en supprimant l'anneau est une aberration. Partout en France on crée des ronds-points pour fluidifier la circulation, et ça marche ; mais à Paris on fait tout le contraire : on va créer un embouteillage permanent : bravo ! 2) La fermeture de la circulation du pont d'Iéna à la circulation des voitures Cette disposition va conduire, comme le montre l'étude 3.2.5 Annexe 6 de l'Étude d'Impact Etude circulation, à la saturation des autres ponts pour traverser la Seine (BIR HAKEIM, Grenelle et ALMA), ponts qui sont déjà très souvent saturés 3) La suppression de la circulation place de Varsovie C'est un carrefour important qui permet de desservir une grande partie des quartiers du 16ème nord. Là encore, les reports de circulation sur d'autres voies vont conduire inexorablement à la saturation des axes alentours 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Sur le pont d'Iéna, la circulation est en effet repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) :</p> <p>« La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p>
3614	<ol style="list-style-type: none"> 1. le projet de l'aménagement du Champ de Mars semble être exclusivement orienté en faveur des touristes en oubliant totalement les Parisiens dont les riverains. Qu'en sera t'il des aires de jeux , des manèges dont celui qui a fêté son centenaire il y a peu et du théâtre de marionnettes tant appréciés par les enfants? 2. Les divers évènements qui ont lieu au Champ de Mars pourrissent, et c'est peu dire, la vie des riverains(bruit occasionné, l'Av. Bouvard fermée 3 semaines à chaque fois interdisant la circulation des bus, foule bruyante souvent avinée dans les rues très tard dans la nuit), qu'en sera t'il dans le futur, les touristes ne s'y intéressant pas particulièrement? La majorité de ces évènements doit, et c'est impératif, se faire ailleurs. 3. Côté transports: Si l'Av.Bouvard est fermée à la circulation les autobus 42,69 et 86 qui drainent le quartier vont disparaître ou être déviés: Catastrophe pour les habitants de l'Av.de La Bourdonnais et de ses rues annexes entre la Seine et la Rue du Champ de Mars qui sont loin des deux métros Ecole militaire et Alma . 4. Côté sécurité: oui le Champ de Mars , coupé à la circulation, déjà peu sûr le soir et la nuit risque de devenir un coupe gorge et un lieu de deal. 5.Côté sociabilité: la frontière créée entre les 15 ème et 7 ème va tout à fait à l'encontre des contacts positifs qu'il peut y avoir entre ces deux quartiers. 6. L'énorme dépense de cet aménagement n'est pas justifiée. Bien des problèmes à Paris (logement, pauvreté, entretien de la ville etc...)demandent à être résolus avant d'envisager un tel projet. 7. En résumé, je demande expressément le report et la modification raisonnable de ce projet. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. À noter que les aires de jeux, manèges et autres activités du champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues. Nous tenions également à rappeler que le périmètre du projet n'englobe pas le Champ de Mars sud.</p> <p>Concernant l'événementiel, la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p>
3615	<p><i>Doublon 3614</i></p>	
3616	<p>Quel dommage de construire des bâtiments proches de la Tour Eiffel. C'est un monument qui ne respire plus depuis longtemps! Quel dommage de couper des arbres adultes ! Nous en avons tant besoin à Paris. Quel dommage de ne pas penser aux conséquences d'insécurité d'un tel parc sans grilles la nuit et sans circulation.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3617	<p>Bonjour,</p> <p>Je ne comprends vraiment pas ce projet qui demande un budget énorme et continue de bétoniser Paris alors que nous avons un grand besoin de verdure. Je ne comprends pas pourquoi cette priorité qui va à l'encontre de la logique de développement durable puisque cela va créer une nouvelle concurrence aux commerces de quartier.</p> <p>Par ailleurs, je traverse régulièrement le champ de mars et me sens en sécurité grâce aux rues traversantes qui permettent de rester à la vue des voitures. Supprimer les routes va encore créer de nouvelles difficultés de circulation notamment pour les bus, qui déjà sont peu réguliers or cela est un vrai enjeu pour les enfants et les personnes âgées.</p> <p>Concernant, la pelouse , celle-ci est déjà bondée alors pourquoi la rétrécir quand on sait l'absence de pelouses dans Paris ...</p> <p>L'architecture actuelle est magnifique et mérite d'être conservée car l'axe est une vraie aération dans notre ville dense, rajouter des immeubles va vraiment détériorer cela. Par ailleurs avec le réchauffement climatique il est indispensable de garder des zones aérées pour éviter que la chaleur augmente avec des courants d'air chauds.</p> <p>Vraiment ce projet doit être réfléchi car il n'est pas ce que nous parisiens voulons, la priorité est vraiment la propreté, les transports publics, le soutien aux petits commerces, la préservation de pelouses, la conservation de l'architecture qui fait la renommée de Paris, la gestion des déchets...</p> <p>Je compte sur vous pour écouter les besoins et envies des parisiennes et un parisien.</p> <p>Une parisienne du quartier qui souhaite continuer de vivre à Paris plutot que de partir à cause de cette situation de travaux incessants, de saleté, de problèmes de transports publics...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos remarques, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Loin de contribuer à une "bétonisation", le projet propose une végétalisation accrue : la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet. avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres) ; elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permettra de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel. - Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. Environ 30 millions de visiteurs fréquentent le site chaque année. En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. - Concernant les transports en commun, le projet permettra de créer de nouvelles voies de bus dédiées : par ex. pont d'Iéna, quai Branly ou encore avenue de New-York... - Aujourd'hui, le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. - Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.
3618	<p>Projet pharaonique qui exclut les parisiens de leur ville, alors que Paris a d'autres priorités comme la propreté, la sécurité, la vie économique, entre autre. Je suis contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3619	<p>je suis contre ce projet qui nuit aux riverains et n'apporte aucune plus-value au quartier. Le projet enlaidit et va créer des nuisances pour les riverains, les gens qui travaillent et qui doivent se déplacer quotidiennement. Le montant des travaux est sidérant pour un Paris déjà surendetté et dont la dette continue d'exploser. Tout cela pour un ville toujours plus sale, non entretenue, une voirie délabrée, une insécurité toujours grandissante.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3620	<p>Il faut que ce projet ne passe pas : il est absurde de transformer Paris à tout prix et de façon idéologique. Paris est une ville vivante et ses habitants l'aiment mais elle se dégrade quotidiennement et il n'est plus possible d'y habiter sereinement, de se déplacer avec enfants, personnes âgées et handicapées. Je suis donc farouchement opposé à ce projet de bétonisation.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3621	<p>NON à la bétonisation, au massacre des espaces verts et du patrimoine architectural du Champ de Mars. NON à la piétonisation de la place du Trocadéro et du pont d'Iéna. Qu'on laisse les riverains vivre tranquilles, ils n'ont pas besoin de changement. Les touristes non plus.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3622	<p>Je ne vois pas ! Utilité de dépenser encore des sommes astronomiques pour bloquer un peu plus la circulation! Arrêtons de nous endetter ! Finissons déjà les travaux en cours et dépensons plutôt pour nettoyer paris qui ressemble à une poubelle ouverte. Cdt</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3623	<p>Bonjour Je suis totalement contre votre projet qui va faire du champ de mars un endroit aseptisé sans histoire et bétonné. On ne peut déjà plus se promener sous la Tour Eiffel sans payer , on ne pourra bientôt plus se promener librement sur le champ de mars ! Sans parler des problèmes de circulation que vous ajoutez, car comment passer sur l'autre rive si vous interdisez le pont d'Iéna à la circulation ? Il faudra descendre jusqu'à Bir Hakeim !!! On en peut plus de vos fausses bonnes idées. Vous n'avez qu'une idée en tête, le développement touristique de Paris ! Mais sans plus aucun Parisiens. Vous aurez un Paris de travailleurs dans des bureaux, car toutes les familles auront fui cette ville que vous aurez rendue invivable, insipide et insécure!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Veuillez trouver ci-dessous quelques compléments d'information en lien avec vos remarques</p> <p>Vous évoquez l'enceinte de la tour Eiffel : cette enceinte, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site. Il constitue une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Ainsi, concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>A noter que le projet, loin d'être destiné aux seuls touristes, a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
3624	<p>Le but de ce projet d'aménagement pharaonique est-il d'empêcher tout déplacement en voiture dans Paris ? A quel prix ? Pourquoi ? Pour des jeux olympiques dont on se moque... Comment fera-t-on pour circuler en voiture dans ce quartier qui a déjà été amputé de ses voies de communication, comme la voie Georges Pompidou où l'on ne circule plus que sur une voie, mettant en danger la vie des motards obligés de prendre tous les risques entre les voitures, par manque de place ? Comment peut-on à ce point bafouer la mémoire du Président Georges Pompidou qui a voulu que l'on puisse traverser Paris en un quart d'heure par ces voies sur berges, dans un souci d'amélioration de la qualité de vie et qui aujourd'hui est une vraie souffrance pour les automobilistes tellement on leur supprime les moyens de se déplacer ? Pourquoi rendre la vie impossible à ceux qui travaillent et ne peuvent se déplacer qu'en voiture, car certains ont besoin de pouvoir transporter du matériel pour travailler ? Comment fait-on lorsqu'on doit traverser Paris pour se rendre à l'hôpital, ou à la Gare, ou transporter des personnes handicapées ou malades ou âgées qui n'ont pas d'autres moyens de se déplacer qu'en voiture avec l'aide de leurs proches ? Je conçois que ces questions de déplacement ne concernent pas les décideurs haut placés qui roulent en voiture avec chauffeur...mais quand même, il y a des limites à pousser la vie de ses concitoyens. J'ai l'impression de faire un bond en arrière et de me retrouver au Moyen-âge. Que faites-vous de la vraie vie, de la vraie liberté de circuler ? Et de notre argent ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de procéder à un rééquilibrage de l'espace public, pour donner plus de place aux piétons et cyclistes et aux mobilités douces dans leur ensemble. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre</p>
3625	<p>Non à la bétonnisation programmée Non à la suppression des voies de circulation Non aux faux espaces verts prévus dans le projet One</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3626	<p><i>Doubleton 3625</i> Vous bétonnez Vous arrachez des arbres Vous souillez Paris Vous saccagez les commerces Vous êtes des dictateurs illuminés Vous ne respectez rien ni personne Vous humiliez la population active et les commerçants Vous faites fuir les meilleurs et vous admirez les médiocres Vous êtes comme Attila là où vous passez l'herbe ne repousse pas Sous prétexte de végétaliser vous ne cherchez qu'à développer une pompe à fric pour extorquer toujours plus les cons citoyens afin d'alimenter votre train de vie impérial Non à ce projet Non à votre bande d'escrocs bonimenteurs Allez au diable</p>	<p>Modéré par les garants</p>
3628	<p>en tant que riverain , je suis hostile a ce projet. - dépensons alors que le budget de la ville de paris est en déficit il serait préférable de retrouver l'équilibre budgétaire en positif avec ce que donnent les parisiens chaque année. - des années de chantier avec un impact écologique déplorable au même titre que la règle imposée des 30 km qui est absurde dans paris , sans résultats probants qui plus est sur la pollution. - la fin de la tranquillité dans notre quartier...ce qui est INADMISSIBLE ! nuisances sonores , nuisances en terme de sécurité.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3629	<p>1) Quel est le plan de financement EXACT sachant que les finances ne sont pas bonnes. Quel coût EXACT pour la population sachant qu'il y a toujours du retard dans les travaux car toujours mal gérés à la base. Quel est le retro-planning à ce jour (s'il y en a un) ?</p> <p>2) Quel sera exactement l'usage de cette place? (Le Troca est de plus en plus moche avec toutes les balustrades plus les panneaux de verre près de la Tour Eiffel. Il sera donc possible de faire plus laid.</p> <p>3) En plus des habituels détrausseurs les "roublards" de touristes déjà migrés de Montmartre au Troca et à la Tour Eiffel. Là ils auront un boulevard.</p> <p>4) Quid des automobiles ? Où sera concentré la pollution? Je m'exprime en tant que piéton car je n'ai pas de voiture mais je respire la pollution. Au passage super les nouveaux bus qui ne sont pas 100% électrique?????</p> <p>PRIORITES : - Faudrait d'abord passer tous les bus au 100% électrique avant de se lancer dans des dépenses pharaoniques pour attirer plus de délinquances et - S'attaquer à la propreté de Paris car d'après les enquêtes TOUS les touristes citent la SALETE dans les rues à Paris et dans les transports</p> <p>5) Quid de cette consultation? On rempli, on rempli maisAh oui les élections</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>Le calendrier est en lien avec les JPO 2024, avec lesquels le projet s'articule. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p> <p>Au Trocadéro, le projet prévoit une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>La phase actuelle de participation du public par voie électronique, qui fait suite à deux phases de concertation en 2019, permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
3630	<p>Je suis contre ce projet car :</p> <p>1) Quel est le plan de financement EXACT sachant que les finances ne sont pas bonnes. Quel coût EXACT pour la population sachant qu'il y a toujours du retard dans les travaux car toujours mal gérés à la base. Quel est le retro-planning à ce jour (s'il y en a un) ?</p> <p>2) Quel sera exactement l'usage de cette place? (Le Troca est de plus en plus moche avec toutes les balustrades plus les panneaux de verre près de la Tour Eiffel. Il sera donc possible de faire plus laid.</p> <p>3) En plus des habituels détrausseurs les "roublards" de touristes déjà migrés de Montmartre au Troca et à la Tour Eiffel. Là ils auront un boulevard.</p> <p>4) Quid des automobiles ? Où sera concentré la pollution? Je m'exprime en tant que piéton car je n'ai pas de voiture mais je respire la pollution. Au passage super les nouveaux bus qui ne sont pas 100% électrique?????</p> <p>PRIORITES : - Faudrait d'abord passer tous les bus au 100% électrique avant de se lancer dans des dépenses pharaoniques pour attirer plus de délinquances et - S'attaquer à la propreté de Paris car d'après les enquêtes TOUS les touristes citent la SALETE dans les rues à Paris et dans les transports</p> <p>5) Quid de cette consultation? On rempli, on rempli maisAh oui les élections</p>	<p>Doublon 3629</p>
3631	<p>Je m'oppose au projet de la transformation du champs de Mars ainsi que le parvis du Trocadéro Ce site appartient aux Parisiens et non à quelques personns de la mairie. Nous aimons ce site tel qu'il était avant votre intervention sur les jardins du Trocadéro les fontaines ont disparues, et maintenant c'est une déchargé publication les gens utilisent les bassins comme poubelle. Remettre en état ces sites cela suffira aux Parisiens</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3632	<p><i>Doublon 3631</i></p>	
3633	<p><i>Doublon 3631</i></p>	
3634	<p><i>Doublon 3631</i></p>	
3635	<p><i>Doublon 3631</i></p>	
3636	<p><i>Doublon 3631</i></p>	
3637	<p>Ce projet est clairement centré sur la valorisation esthétique du Champ-de-Mars et du Trocadéro avec pour objectif une augmentation de la fréquentation touristique. En revanche, il aura un impact fortement négatif sur la circulation automobile dans les quartiers du septième et du 16e arrondissement et les flux automobiles traversants ainsi que sur la vie des résidents de ces arrondissements. En tant que résident du 16e arrondissement je suis opposé à ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3638	<p>Projet désastreux pour les habitants du quartier Une honte ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3639	<p>La verdure va disparaître en partie, tout comme le mobilier urbain belle époque, comme certains bassins, Beaucoup trop de bétonnage en prévision Ce quartier déjà très animé va devenir une usine à événements et ne conservera plus son charme. Ce projet va au détriment des parisiens. Une honte c'est n'importe quoi</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
		Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
		Le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.
		Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.
3640	La diminution de la surface des pelouses n'est pas souhaitable. Au contraire les élargir et en faisant des allées bétonnées pour faciliter la marche (sur le modèle du parc Monceau ou des parcs à Londres). Aujourd'hui les allées avec du sable sont sales provoquant de la poussière sans arrêt). Ne surtout pas détruire le bassin centrale du 19 eme siècle qui est magnifique et donne une splendide perspective Mettre des pelouses devant l'école militaire au lieu de cette espace plein de sables aujourd'hui (la où est les palais éphémère, j'ai bien dit ÉPHÉMÈRE, favorisant la poussière et toujours un aspect sale. Mettre davantage de pelouse sur les allées cavalières et bétonner en partie ces dernières pour marcher de manière plus facilement et sur un espace propre. Donc : plus de pelouse , plus du tout de sable pour marcher mais des petites allées bétonnées sur le modèle du parc Monceau et des parcs à Londres (Royaume-Uni). Retirer le grand palais éphémère à la date prévue. Ce bâtiment est une verrue commerciale inadmissible sur le site historique du champ de mars Enfin, multiplier les caméras de surveillance partout pour couvrir le site à 100%. Prévoir des postes de surveillance avec des agents de sécurité 24/24. Interdire définitivement les vendeurs illégaux. Le site de la Tour Eiffel est constamment envahi de vendeurs illégaux à même le trottoir qui donnent une image désastreuse et participent à une délinquance qui deviendra hors de contrôle. Des caméras, des agents, des contrôles etc...Allez voir à Londres si cela se passe comme ça devant leurs monuments historiques : la réponse est non.	Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Le Grand Palais Éphémère est hors périmètre du projet. En place jusqu'à la fin des JOP2024, ce bâtiment sera ensuite démonté. Concernant la sécurité, Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.
3641	Ce projet est une aberration à plusieurs titres. - son objectif n'est pas clairement défini - il est ruineux sur le plan budgétaire - il est catastrophique en termes de nuisances pour la circulation - il est dangereux en termes de sécurité publique Il est temps de mettre fin à ces folies de vouloir à tout prix changer Paris qui était la plus belle capitale du monde, et qui est devenue aujourd'hui la plus sale, la plus laide, la plus encombrée et la plus dangereuse. Jean-Paul Pechery	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3642	Je refuse ce changement qui va créer des problèmes de circ terrible aux personnes obligées de se déplacer et travailler, même si c'est esthétique. Je crois la mairie incapable d'entretenir cet endroit.Ce sont des dépenses pharaoniques inutiles .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3643	<i>Doublon 3642</i>	
3644	Avis défavorable pour ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3645	La circulation dans Paris est de plus en plus difficile et supprimer un pont n'arrangerait rien . Madame Hidalgo est prise de folie à vouloir tout transformer pour avantager les touristes au détriments des parisiens et pauvres banlieusards Le manque de civilité des piétons;chauffeurs de voiture,vélo ,trotinettes,et autre moyens de locomotion devient insupportable . Je suis donc contre ce projet qui va coûter une fortune .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3646	Ce projet est totalement absurde autant sur le plan des dépenses occasionnées (déficit de la ville) que sur le plan de la mobilité des parisiens ,des familles et enfin des habitants de la banlieue en transit à Paris. Arrêtez votre travaux et concentrons sur la propreté de Paris et l'entretien des monuments.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3647	Le vide est constituant dans la ville. Le préserver est une nécessité. Réparer et entretenir plutôt qu'imposer. Préférons la continuité à la rupture. Pour la modestie, la retenue, la mémoire. Construisons du vide ! Une halle "éphémère ", grand palais éphémère... quel slogan publicitaire, bel ouvrage marketing. Je vois déjà les lumières bleues filtrant à travers les façades vitrées sans épaisseurs, annonçant le lancement de la prochaine Renault électrique...pour qui ? Pour quoi ? Architectes, à vos mines de plombs, lâchez vos souris, inspirez-vous, créez du sens, analysez les séquences d'entrée du grand palais, et expliquez moi ensuite la poésie de poussez vos portes d'issues de secours pour pénétrez cette halle, redonnez une échelle humaine à vos ouvrages, retrouvez le sens du toucher et le plaisir de la pérennité. Pour l'instant, je vois une vanité supplémentaire dans la collection, qui gesticulant, cherche un regard approbateur de l'austère façade de l'école militaire. Architectes, soyez fiers, responsables, courageux... refusez de construire ! Maxime Architecte	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3648	<i>Doublon 3647</i>	
3649	Avis défavorable pour ce projet. Habitant d'un des quartiers concerné il sera quasiment impossible de quitter notre quartier pour visiter des amis ou la famille. Cela devient problématique	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3650	Au delà du dérapage budgétaire inacceptable déjà affiché par ce projet, il va inévitablement provoquer des reports massifs de circulation et enclaver le 16e arrondissement. Le diktat anti-automobile de la mairie de Paris doit cesser. Les parisiens en ont soupé.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3651	Je m'oppose au projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel. Marie Chevalier	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3652	Encore des travaux, toujours des travaux et en plus on ne sait pas jusqu'où iront les frais Le circulation devient impossible, à croire que l'on veut que les parisiens désertent la ville. Je connais plusieurs de es amis qui sont partis, ne serait-ce que à cause de la très grande difficulté aux entreprises d'intervenir pour l'entretien par exemple du chauffage ou de l'ascenseur	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3653	Je suis totalement contre ce projet qui va détériorer complètement la vie de quartier. Ce projet est par ailleurs ruineux + risque sécuritaire	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3654	<i>Doublon 3653</i>	
3655	<i>Doublon 3653</i>	
3656	rue de la Manutention rue Fresnel Tous les habitants de ces deux rues sont maintenant tous les jours dérangés par les tournages du Palais de Tokyo et du Restaurant le Grand Bleu - ils ventosent toute la rue Fresnel et la rue de la Manutention . Des camions qui polluent et surtout aucun respect des habitants - tournages qui commencent à 4 heures du matin et se terminent à 23 heures. Les riverains en ont assez. Merci d'interdire ces événements. Cordialement Le comité de défense du quartier -rue de la Manutention, rue Fresnel, rue Foucault	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3657	<i>Doublon 3656</i>	
3658	<i>Doublon 3656</i>	
3659	<i>Doublon 3656</i>	

n°	Contribution	Réponse
3660	<i>Doubleton 3656</i>	
3661	<i>Doubleton 3656</i>	
3662	Habitante du 16 ^{ème} près de la Place du Trocadéro, je suis contre ce projet qui complique la circulation, étant agée et besoin régulièrement de ma voiture, ce qui compliquera mes déplacements. Française CAILLEAUX.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3663	Je suis totalement contre le réaménagement du site Trocadéro-Tour Eiffel-Champs de Mars. C'est un non sens en terme de circulation.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3664	<i>Doubleton 3662</i>	
3665	<i>Doubleton 3662</i>	
3666	Le projet vise à la (sûr)exploitation commerciale du champ de mars. Je suis pour la sauvegarde d'un parc et jardin public propre, ou promener nos enfants, pique niquer et profiter de la nature à paris. Je suis contre la création d'une nouvelle zone commerciale, d'évènements. La surélévation de la pelouse centrale, le nombre de commerce à venir laisse présager du pire quand à l'exploitation commerciale maximum de la zone.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Veuillez trouver ci-dessous quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'évènements. Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 21 kiosques dont 3 kiosques de sanitaires publics, contre 27 aujourd'hui.
3667	Je suis contre la restriction de circulation au centre du champ de mars. C'est la seule voie qui nous permet de traverser le jardin à la nuit tombée avec un semblant de sécurité. Il en va de la sécurité de tous et de nos jeunes adolescents qui rentrent du collège ou lycée mais aussi de leurs activités ou soirées. Je me suis déjà fais agresser en traversant le champ de mars (un des seuls parcs ouvert de paris) et sais donc de quoi je parle. Si vous souhaitez nous aider : travaillez plutôt à la sauvegarde du jardin, de sa sécurité et sa propreté plutôt que d'envisager une transformation en champ de foire insécuritaire.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3668	Je suis contre la privatisation d'un espace public apprécié. Encore une fois la végétation de paris va diminuer et va être remplacé par du mobilier moche. Utilisez l'argent du contribuable pour entretenir la plus belle ville du monde (c'est à dire tout ce qu'il y a d'historique dans Paris car les nouveautés des dernières années n'ont fait que dégrader sa beauté), plutôt que de céder au sirène du corporatisme et de la changer (l'amochir).	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3669	<i>Doubleton 3668</i>	
3670	Bonjour Je suis contre ce projet car coûteux et non prioritaire, peu écologique car un hectare d'espaces verts semble disparaître et le béton, gagner du terrain. L'idée d'améliorer ce lieu qui devrait être un lieu de promenade incontournable pour tous les Parisiens (pas seulement les riverains) est en revanche bonne mais doit être finançable.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3671	Je ne souhaite pas que les animations et jeux destinés à nos enfants tels le théâtre de marionnettes, balançoires sulky manège disparaissent ou transformés pour être soit disant modernisés... ils font partis de notre patrimoine et c'est essentiel pour l'avenir ou transformés pour être soit de nos familles Habitante du quartier depuis de nombreuses générations	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. Les aires de jeux, manèges, et autres activités du Champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues. A noter que le Champ de Mars sud n'est pas dans le périmètre du projet et que les activités (ani des balançoires) ne sont donc pas concernées.
3672	Projet qui va isoler une énorme surface dont on ne sait pas comment elle sera gérée, avec quelle surveillance pour empêcher l'installation de toute sorte d'activité nuisibles (trafic en tout genre, squats sauvages, agressions, dégradations,...) notamment si l'accès est libre jour et surtout la nuit. Rien n'est précisé concernant la surveillance, l'entretien et le nettoyage...dont on sait l'importance quand on voit le Champs de Mars actuellement! De plus l'impact de ce projet sur le trafic dans les quartiers avoisinants et les nuisances associées (rive gauche comme rive droite) ne semble pas pris en compte. Enfin l'endettement de la ville de Paris n'a de plus pas besoin de cette charge supplémentaire	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Veuillez trouver ci-dessous quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. Comme vous le notez, l'entretien est un point essentiel. Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en œuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc. A noter également que le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93). Concernant l'impact du projet sur les déplacements automobiles, vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.
3673	Bravo ! Très beau projet. Je suis parisien depuis 46 ans et j'apprécie particulièrement cette mise en valeur du quartier de la Tour Eiffel. J'ai hâte de pouvoir y aller flâner.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3674	Je suis totalement contre ce projet insensé mené par des gens irresponsables qui veulent détruire Paris ! Directement concerné je ne veux pas voir mon quartier impratet défiguré par des criminels bobos !!! Michel Vergnaud	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3675	<i>Doubleton 3674</i>	

n°	Contribution	Réponse
3676	Bonjour Je voudrais avoir ce qu'il est prévu pour la circulation des automobiles électriques pour traverser la Seine? déport vers quels ponts? quelle gestion des flux ? merci de votre réponse pour encourager les mobilités douces comme la voiture électrique !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Le véhicule électrique représente une avancée notable dans la lutte contre la pollution. Mais il ne s'inscrit pas dans le cadre des mobilités douces, qui désignent l'ensemble des déplacements non motorisés. A ce titre, il n'est pas prévu de traitement différencié pour les véhicules. Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".
3677	<i>Doubleton 3674</i>	
3678	Ne touchez pas à ce site magnifique! J'ai habité à côté pendant 30 ans, et cet endroit est parfait! La mairie de Paris n'a eu cesse de saccager notre magnifique capitale avec des oeuvres d'art au goût douteux, des cageots de bois en guise de banc qui se délabrent en quelques mois, la circulation est INFERNALE (je suis maman d'une petite fille de 3 mois et ne peux me déplacer en taxi, ni dans les bus bondés, ni dans le métro impossible d'accès avec une poussette)... bref partout ou cette mairie passe, la ville trepasse. NE TOUCHEZ PAS À CE SITE. Il n'y a pas besoin de vos idées destructrices. Achetez vous du bon goût avec ces économies !(et il serait peut-être temps d'arrêter de creuser la dette de la ville non?)	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3679	Le projet - visant de fait la promotion de l'activité touristique - impacte négativement la qualité de la vie du quartier et en conséquence notre vie de résidents. La circulation autour du Trocadéro sera pénalisée par des reports massifs et la pollution sera accentuée. L'aspect sécuritaire de ce projet n'est nullement étudié.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. L'aspect sécuritaire a bien été étudié. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.
3680	Non à la transformation du Champs de Mars. On a déjà le Grand Palais éphémère, qui dénature complètement le site. On dirait que les décideurs oublient complètement qu'il y a des gens, des vraies personnes, des familles et des enfants qui vivent ici! On ne peut pas à la fois promouvoir une ville verte et dénaturer les espaces verts.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3681	<i>Doubleton 3680</i>	
3682	<i>Doubleton 3680</i>	
3683	<i>Doubleton 3680</i>	
3684	Je suis contre Habitant Paris 16	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3685	Bonjour, Habitant du quartier depuis plus de 17 ans, je suis totalement contre ce ridicule projet d'aménagement. Paris a déjà été largement saccagé par Madame Hidalgo depuis des années, inutile de lui laisser démarrer ce chantier dans notre quartier pour attirer soit disant plus de touristes et affecter une circulation déjà devenue impossible. Touristes : Lesquels et surtout de quel niveau ? Ceux qui mangent déjà des MacDo sur l'esplanade, jettent ensuite leurs emballages gras au sol et achètent une petite Tour Eiffel en plastique "Made in China" vendue à la sauvette par des sans-papiers ? Non merci Pour que nous profitons ensuite des cris et hurlements le soir après qu'ils se soient "bourrer la gueule" dans les guilounes environnantes. Nous bénéficions déjà de toutes les nuisances sonores des "terrasses troitrois Covid 19" depuis des trimestres Non merci Le RER C déversera encore plus de "traîne-savates" qui seront ravis d'aller se défouler sur cette "nouvelle grande esplanade" et se dire qu'ils pourront également y alléger quelques sacs à mains avant d'en repartir. Non merci Il serait plus judicieux d'entretenir ce quartier, d'assurer le rebouchage des multiples nids de poule des avenues, d'effectuer le nettoyage des rues et des poubelles et surtout de ne pas laisser la végétation envahir nos trottoirs ! C'est de pire en pire chaque année. Quand vous entendez les commentaires des touristes étrangers haut de gamme qui viennent séjourner dans notre quartier et qui font travailler nos commerçants, vous comprendrez rapidement quelle image de la France notre "nouvelle" Capitale véhicule à travers le monde. On est bien loin du Siècle des Lumières ! Il ne faudra pas ensuite s'étonner que les étrangers aillent visiter d'autres capitales européennes. NON à ce ridicule nouveau projet Rendons ce quartier agréable avant tout pour ses habitants Sincères Salutations	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3686	Bonjour où trouver les emplacements des arbres coupés et des arbres replantés ? et les raisons des abattages et des replantations? (âge des arbres abattus, espèces, état...) Merci	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Les arbres plantés et les arbres abattus sont présentés sur les plans de plantation, la pièce 4.2.1.15 du dossier de PPVE ; les arbres nouveaux sont présentés en noir gras, et les arbres supprimés en rouge hachuré. Pour répondre à votre question : Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés, soit un solde positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont vides dans le site et seront donc replantés : - Les arbres plantés sont situés principalement au niveau de la Fontaine de Varsovie et du quai Branly. - Les arbres de la Place du Trocadéro sont conservés - Les arbres supprimés sont situés principalement à l'intérieur de la parcelle Emile Anthoine, dans l'enceinte de la Tour Eiffel et le Champ de Mars. Les plans Le Mémoire en réponse à l'Autorité Environnementale (pièce 3.1.4 du dossier de PPVE) précise l'état phytosanitaire des arbres.
3687	Nous, parisiens, avons besoin de lieux de calme dans la verdure. Certains sont aussi des lieux de mémoire, des lieux d'histoire = patrimoine culturel de la France. Nous voulons qu'ils survivent SANS BETONNAGE SUPPLEMENTAIRE... Et nous ne voulons pas que nos impôts, toujours plus ruineux, soient dépensés pour des projets inutiles.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3688	Les impacts sur la circulation automobile et sur la sécurité de l'accueil du public à la Tour Eiffel ne sont pas assez précisés pour ce projet néanmoins très intéressant. François M 74 ans	Bonjour, Merci pour votre contribution. Pour répondre à votre question, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.

n°	Contribution	Réponse
3689	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis totalement contre ce projet d'aménagement qui n'apportera rien de bon pour les habitants des quartiers concernés.</p> <p>Nos impôts ne doivent pas servir à aménager cette esplanade pour d'éventuels nouveaux touristes (lesquels d'ailleurs ?) qui ne seront de toute évidence que de passage.</p> <p>NON à ce projet inutile et OUI à des dépenses intelligentes pour les résidents de ces quartiers.</p> <p>Sincères Salutations</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3690	<p>Le projet est séduisant mais ne tient absolument pas compte des conséquences liées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - À la circulation des véhicules, - Aux contraintes sécuritaires du site, - Aux conséquences induites sur les quartiers avoisinants. <p>Bref un beau projet image mais une ville ne se construit pas par des images qui oublient les valeurs d'usages réels de la ville.</p> <p>Nous sommes donc dans une utopie.</p> <p>Attaché à mon quartier depuis près de trente ans, je m'oppose donc à ce projet, vision utopique de la vraie vie de la ville.</p> <p>Je soutiens pleinement ce projet, en dépit de l'opposition quasi idéologique de certains.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3691	<p>Les abords actuels de la Tour Eiffel accordent beaucoup trop de place à la circulation automobile, qui génère pollution sonore, visuelle, olfactive et agressivité.</p> <p>Ils sont aussi trop minéraux et absolument pas pensés pour les mobilités douces.</p> <p>Ce projet permettra de rendre à tous les Parisiens ce lieu qu'ils ont déserté, et de redonner du cachet à ce lieu mythique de Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3692	<p>Je ne suis pas DU TOUT D ACCORD POUR SUPPRIMER LA CIRCULATION SUR LA PLACE DU TROCADÉRO NI SUR LE PONT FACE À LA TOUR EIFFEL</p> <p>Je suis d'accord pour mieux végétaliser le centre de la place du Trocadéro et les allées du Champs de Mars ainsi qu'abord de la Tour Eiffel très lépreux actuellement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3693	<i>Doubleton 3692</i>	
3694	<p>Je suis contre le projet de réaménagement du site du Champ de Mars tel qu'il est présenté à plusieurs titres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je suis contre l'aménagement de la place du Trocadéro qui va priver de débouchés les artères qui y convergent et créer de nouveaux engorgements de circulation et contribueront à augmenter la pollution atmosphérique et sonore. => il faudrait bien mieux redonner du lustre à l'esplanade existante en commençant par enlever les palissades qui la défigurent et contrecarrent la perspective ... • Je suis contre le changement de destination du Champ de Mars qui est depuis longtemps un lieu de promenade, de détente et de jeux pour les parisiens, petits et grands, et qui est aussi très prisé des touristes car il leur permet de traverser, en flânant, un haut lieu de la belle époque et de se plonger dans l'âme du Paris de la fin du 19^e et du début du 20^e siècle. • À cet égard : <ul style="list-style-type: none"> o Je suis contre la réduction programmée des espaces verts, notamment du terre-plein central, contre la réalisation d'allées latérales en béton et d'un mur minéralisé côté Ecole Militaire, tout cela pour permettre l'organisation d'événements festifs qui priveront les parisiens de cette artère verte. o Je suis contre la construction de bureaux, de bagageries et de kiosques massifs qui n'ont pas lieu d'être sur ce site et vont, tout comme les palissades de sécurité en verre l'ont fait, altérer la fluidité de circulation des promeneurs. o Je suis contre la disparition du mobilier belle époque ainsi que des décors classiques en pierre qui font le charme du lieu et constituent un patrimoine cher aux parisiens et dont nous sommes fiers. 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'information</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. - L'étude relative au bruit met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». - L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Concernant le champ de Mars, le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Les constructions que vous évoquez viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site.</p> <p>Enfin, nous tenons à vous informer que le projet résulte d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Ainsi, l'ensemble des choix en termes de mobilier urbain a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
3695	<i>Doubleton 3690</i>	

n°	Contribution	Réponse
3696	<p>J'ai assisté mercredi 3 novembre à la présentation à la Mairie du 16ème. Les explications fournies n'ont pas modifié mon ressenti principal : ce projet privilégie le tourisme au détriment des riverains - et des personnes, artisans notamment travaillant à Paris. L'opposition des riverains s'est manifestée durant la partie questions-réponses de la réunion du 3 novembre, et en de multiples autres occasions.</p> <p>La tenue à Paris des Jeux Olympiques de 2024 n'est pas un argument recevable pour une modification si importante des équilibres de la vie des parisiens et des banlieusards venant y travailler, qui sera durable, durant des années ou plutôt des décennies.</p> <p>Pour ma part, je crains, comme beaucoup, le sujet de la circulation automobile. L'objectif de réduction de cette circulation dans l'ensemble de Paris sera facilité par ce projet. Mais aux dépens des seniors et seniors confirmés, des handicapés, femmes avec enfants...résidant dans le secteur concerné ou à proximité</p> <p>Les nouvelles difficultés provoquées place du Trocadéro, place de Varsovie et Pont d'Iéna, pour ne parler que du seizième arrondissement, génèrent certes les automobilistes mais également les riverains des rues non desservies et des autres voies qui hériteront de la circulation déviée de ces lieux de passage importants.</p> <p>Je crains également le bruit des réunions diurnes et nocturnes dont le nombre s'accroîtrait encore considérablement après la réalisation de ce projet.</p> <p>Depuis quelques années, ce bruit s'est déjà sensiblement accru, surtout la nuit avec la multiplication de réunions musicales privées, phénomène nouveau dans notre quartier.</p> <p>La question de la sécurité devrait de toute façon être revue, par exemple celle de la Tour Eiffel qui a amené la dégradation esthétique récente par crainte d'attentats.</p> <p>Je comprends bien l'enthousiasme de certains intervenants mercredi 3 sur la beauté du projet.</p> <p>En théorie, relier le Trocadéro à l'Ecole Militaire en passant par la Tour Eiffel par cette végétalisation est un beau projet.</p> <p>En revanche, malheureusement, comme d'autres beaux projets, son éventuelle mise en oeuvre serait loin d'être enthousiasmante, très loin, pour les raisons mentionnées ci-dessus.</p> <p>Cette mise en oeuvre ne serait pas impossible à réaliser.</p> <p>Mais ses conséquences seraient extrêmement pénalisantes pour les riverains et pour tous ceux qui ont besoin de circuler pour des raisons privées et surtout professionnelles, favorisant exclusivement les touristes aux dépens des parisiens. Sans parler des sujets de déplacements sous d'autres formes, bruit, sécurité.</p> <p>Lors de la réunion du 3, M. Olivier Grégoire a annoncé être ouvert à toute suggestion, mais en ajoutant très clairement "Nous ne renoncerons pas à ce projet".</p> <p>J'espère pour ma part que ce projet connaîtra le même sort que celui de piétonnisation de l'avenue Foch en 2014, objet des mêmes critiques que celui-ci.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonnisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quai de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Vous évoquez le sujet de la circulation automobile. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>A noter que la piétonnisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption.</p> <p>Les solutions d'accompagnement des parcours pour les personnes à mobilité réduite prendront en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade.</p> <p>Enfin, le nombre de places de stationnement PMR est revu à la hausse (+9 places sur l'ensemble du site).</p> <p>Vous évoquez la sécurité du site.</p> <p>Effectivement, l'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Elle est néanmoins conçue pour être réversible. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
3697	<i>Doublon 3690</i>	
3698	<i>Doublon 3696</i>	
3699	<p>Je suis habitante du 7ème arrondissement et je suis opposée au projet d'aménagement du site Tour Eiffel pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diminution des espaces verts (pelouse centrale réduite d'un tiers) - construction de 2 bagageries et de 2 immeubles par la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel qui continue son expansion immobilière sur le champ de mars - volonté de continuer et d'intensifier l'exploitation commerciale et événementielle du champ de mars (pelouse technique, allées carrossables, destruction de la fontaine centrale...) au mépris des riverains pour lesquels ces événements beaucoup trop fréquents sont une véritable nuisance - rien n'est mentionné concernant les aires de jeux, la Bonbonnière de Marie, seront-elles sacrifiées également ? <p>Je m'oppose donc à ce projet d'aménagement qui privilégie les touristes et l'exploitation événementielle du parc au détriment des riverains pour qui le champ de mars doit redevenir un lieu de promenade et de détente.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Veuillez trouver ci-joint quelques compléments d'information en lien avec vos remarques</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Pour le Champ de Mars, le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Il permettra de restaurer un patrimoine végétal aujourd'hui en grande souffrance : perte de vigueur notable des arbres d'alignement ; faible croissance annuelle de ceux-ci ; tassement du sol ; dégradation notable des chemins, allées et pelouses (bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.) Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A noter que les aires de jeux, manèges et autres activités du champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues.</p>
3700	Le projet enclave de manière irréversible pour Paris, les deux rives ouest de la Seine.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3701	<p>C'est une plaisanterie votre projet ? Vous n'en avez pas assez de faire n'importe quoi avec la ville de Paris ? Apres avoir massacré les plus beaux quartiers à force de béton, de bois pourri, de bites jaunes, d'ordures artistiques en tout genre, vous voulez revoir la partie champ de mars? Fermer encore plus la circulation ? Surrelever les pelouses et les retrécir? Mais d ou vous viennent ces idées saugrenues ? Vous avez trop d'argent dans les caisses (haha) et des pseudos artistes ratés dans vos équipes qui rêvent de s'exprimer enfin ? Arrêter ce delire. Ne touchez plus à Paris. Vous êtes la pire équipe municipale possible. Tout ce que vous faites est une honte!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3702	<p>Je suis absolument opposé à ce projet. Que la mairie arrête de dilapider l'argent des contribuables que nous sommes pour des projets aussi stupides qu'inutiles. Commençons par entretenir le paysage urbain existant, trop souvent sale. Pierre Segretain</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3703	<i>Doublon 3702</i>	
3704	<i>Doublon 3724</i>	

n°	Contribution	Réponse
3705	Ce projet ne fait aucun sens et va à l'encontre des parisiens et de son patrimoine. Arrêtez de tout moderniser, de bétonner. gardons notre histoire, arrêtons de faire du champs de Mars un lieu commercial et gardons le comme un endroit de verdure et de promenade pour les parisiens et les touristes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3706	l'aménagement de la place du Trocadéro ne prend pas en compte les flux de circulation actuels Quelles sont les solutions proposées pour les bus RATP pour les voitures privées pour les 2 roues motorisés pour les très nombreux autocars de tourisme je m'oppose à la proposition faite	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) Concernant les transports en commun, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY). Enfin concernant les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.
3707	Je suis contre ce projet, qui au delà d'u. Dérapage budgétaire important fait fi des arguments de vie de quartier. Je souhaite un arrêt de ce projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3708	Je ne souhaite pas que le champs de Mars perdent son âme et que les mobiliers anciens, les pelouse, les allées soient modifiés tels que présenté dans le projet de la ville de Paris.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3709	Refus de ces aménagements pérennes sur les espaces de parcs et jardins : kiosques, stockage, boutiques, bureaux ...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3710	Refus de la coupe d'arbres du Champ de Mars pour remplacement par de la "végétalisation" couteuse, fragile et artificielle	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3711	REFUS de l'utilisation du parc du Champ de Mars pour des "Evenements" qui détériorent les espaces et la végétation, pour des périodes de plus en plus longues	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3712	Je suis formellement opposé à ce projet qui va paralyser la circulation automobile une fois de plus	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3713	Je suis formellement opposé à ce projet Circulation automobile impossible Afflux de pickpockets	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3714	Qu'est il prévu pour les bus RATP 22,30,32,42, 52,63, 82 ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Pour répondre à votre question, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).
3715	Par pitié, ne changez plus rien !!! Laissez cet espace tel qu'il est ! Et sans manifestation aucune serait encore mieux !!! Je suis un ancien Parisien et parti à cause de la qualité de vie qui se dégrade à Paris de jour en jour !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3716	1/ Ce projet ne prend pas en compte les besoins ou demandes des parisiens, il est uniquement fait pour les touristes, alors que les parisiens vont le financer. La mairie de Paris souhaite manifestement transformer Paris en "ville musée" et en faire partir la population. 2/ Ce projet va engendrer des difficultés supplémentaires de circulation et reporter tous les embouteillages dans le 16ème arrondissement. On ne peut pas supposer de manière réaliste que tout le monde va rouler à vélo ou prendre les transports en commun. Vivent encore à Paris des personnes âgées, des familles avec enfants en bas âges, des personnes handicapées, et travaillent aussi à Paris des entreprises qui ne peuvent pas prendre le métro avec leur matériel... Au-delà des difficultés de circulation, cela va augmenter le niveau de pollution dans l'arrondissement. Concentrer toute la circulation sur des périmètres de plus en plus réduits est un non sens pour l'environnement. 3/ Enfin, créer des grands espaces verts non fermés va augmenter l'insécurité dans les arrondissements concernés par ce projet. Ces grands espaces seront difficilement sécurisables par les forces de l'ordre qui ne pourront pas s'y déplacer facilement et rapidement. On le constate déjà dans plusieurs parcs à Paris, c'est là que se retrouvent les trafiquants de drogue et les toxicomanes. Les arrondissements concernés pas ce projet sont des arrondissements avec des familles. La mairie de Paris va mettre en danger les enfants. En conclusion, ce projet vise à mettre en danger la vie d'autrui et ne répond en rien aux besoins des parisiens.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3717	En tant qu'habitant du quartier Trocadéro je suis très inquiète des conséquences et répercussions de ce projet sur la qualité de vie du quartier. Ce projet entièrement destiné au touristes va engendrer de gros problèmes de report de circulation et augmenter les nuisances en particulier tous les trafics liés à la présence massive de touristes ainsi qu'une multiplication des événements qui mènent déjà trop souvent au bouclage complet du quartier (circulation interdite, fermeture des stations de métro et de bus). Je suis favorable au développement des espaces verts mais de manière logique et responsable. Est-il vraiment judicieux de planter des arbres sur un pont? De repousser aux abords du site toutes la circulation actuelle? Ou vont stationner tous les bus de touristes? Au pieds des immeubles haussmanniens et de leur habitants qui en plus des nuisances devront couvrir le coup de ravalements plus fréquents?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3718	Laissez tranquille les paysages de Paris. Chaque intervention ces dernières y ont été des échecs, des ratages terribles.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3719	Je suis contre le projet de réaménagement du site "Tour Eiffel Champs de Mars. En dehors du coût, les conséquences sur les déplacements de la population deviendra encore plus difficile	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3720	Arrêtez de massacrer et de privatiser l'espace public. Laissez nous circuler et profiter de Paris. Je suis contre ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3721	Habitant du XVe depuis plus de 10 ans, fréquentant ses écoles et ses commerces, je vote résolument contre le projet de confiscation du périmètre autour du Champs de Mars et de la Tour Eiffel au profit de mobilités dites "douces", en fait trottinettes et vélos qui jonchent les trottoirs et qui pénalisent les vrais piétons que nous sommes parfois. Par ailleurs, ce projet avec un faux nez école nous compliquera le franchissement vers la rive droite, à l'ouest de Paris, celle au centre étant déjà inaccessible. L'entrepreneur que je suis, créateur d'emplois à Paris, y voit un frein considérable à la mobilité et à la liberté d'entreprendre. Si ces projets sont menés à terme, sans concertation et sur la base de dogmes, j'y verrai une raison suffisante pour quitter cette ville et ma laisser aux touristes plutôt qu'aux Parisiens.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
3722	<p>Hormis le prix exorbitant du projet (au regard du déficit actuel des comptes de la Mairie de Paris), ce projet va enclaver le 16ème arrondissement qui ne sera plus directement accessible par le pont d'Iéna.</p> <p>De plus, la végétalisation du pont d'Iéna si joliment présentée ne sera pas réalisable car planter des arbres en pleine terre fragilisera la structure du pont et mettre des arbres en pots (comme sur la place du Panthéon) n'apportera rien de plus. Pour des questions de sécurité, en cas de manifestations ou plus graves en cas d'attentats, les délais d'intervention et les modes d'accès pour les secours ou la police n'ont pas été travaillés en amont.</p> <p>Toutes les avenues débouchant sur la Place du Trocadéro seront impactées aussi bien en terme de bruits, de circulation aussi bien automobiles + taxis + bus ratp. Comme pour la place de la Bastille, on peut imaginer que les aménagements ne seront pas conformes au projet de départ : pas d'arbres plantés pour remplacer ceux enlevés, espace propice au regroupement des personnes alcoolisées, aux manifestations autorisées ou pas.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Circulation : l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - Les itinéraires liés aux véhicules d'urgence ont été examinés sur l'ensemble du Site avec la Préfecture de Police. - A noter, concernant l'événementiel, que la Ville de Paris, à l'issue des premières concertations de 2019, s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro. Cette dernière doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.
3723	<p>Le budget de ce réaménagement me semble pharaonique. N'y aurait-il pas mieux à faire pour embellir Paris avec 100 millions d'euros ? Assurer un nettoyage et un entretien correct des rues de la ville serait déjà un net progrès pour beaucoup moins cher.</p> <p>Je trouve que les visuels de l'étude sont trompeurs. A titre d'exemple, la perspective d'ensemble du Trocadéro au champ de Mars n'existe pas car elle est coupée par l'enceinte de sécurité autour de la Tour Eiffel.</p> <p>Sur le sujet de la végétalisation, les solutions proposées sont complètement artificielles et peu naturelles. On ne peut pas qualifier de végétalisation la mise en place de bacs à fleurs sur la chaussée. Ces bacs ne sont pas durables. Sur le champ de Mars, mettre une pelouse sur une assise de béton est également très artificiel et non durable.</p> <p>Tout le monde s'accorde pour constater le manque d'entretien de la pelouse du champ de Mars. La solution logique serait d'améliorer l'entretien. Tout refaire ne règle pas le problème. Il n'y a pas besoin de bétonner le champ de Mars pour planter des arbustes, sans parler du BILAN CARBONNE du béton.</p> <p>Le projet de créer des boutiques dans un site qui n'en contenait pas va à l'encontre de la volonté affichée de créer un site naturel et vise plutôt à satisfaire les besoins des touristes de passage plutôt que les habitants de la ville de Paris.</p> <p>L'objectif non avoué dans la présentation est de créer une barrière à la circulation qui va séparer les quartiers au lieu de les réunir. De plus, même si l'objectif de réduire la pollution liée aux transports est louable, il reste des cas où garder une option pour se déplacer en voiture peut être utile voir nécessaire (Personnes handicapées, enfant en bas âge, personnes âgées, ...).</p> <p>Paris morcelé n'est plus PARIS !</p> <p>Merci d'avoir pris le temps de me lire.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p> <p>Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existants, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 21 kiosques dont 3 kiosques de sanitaires publics, contre 27 aujourd'hui.</p> <p>Vous évoquez l'entretien. Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p>
3724	<p>Vivant dans le XVI depuis plus de 30 ans, à présent âgé de plus de 80 ans, je suis résolument contre ce projet qui vise à favoriser les « mobilités douces ».</p> <p>Les parisiens n'ont pas tous 20 ou 30 ans. Nous ne pouvons pas tous faire du vélo ou de la trottinette. Nous n'avons pas tous, non plus, les moyens de nous offrir un taxi à chaque déplacement ... ce projet viendra encore désorganiser la circulation des transports en commun (bus pour mon âge car métro inaccessible aux personnes handicapées) sans même évoquer le report de circulation automobile sur les rues et ruelles adjacentes.</p> <p>Pas de « circulation apaisée » avec ce projet il suffit de voir ce qui se passe Place de la Bastille</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3725	<p><i>Doubleton 3724</i></p>	
3726	<p><i>Doubleton 3724</i></p>	
3727	<p><i>Doubleton 3724</i></p>	
3728	<p>Totalement contre. Va créer d'importants embouteillages dans le quartier. Promet d'être un cauchemar.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3729	<p>Avis défavorable pour les raisons suivantes.</p> <p>Les finances de la municipalité sont déjà bien assez mauvaises. Nul besoin de dérapages supplémentaires.</p> <p>Ce projet suscitera des reports massifs de circulation vers la partie nord du 16ème.</p> <p>Aucune garantie quant à l'utilisation de la place du Trocadéro après la fin des travaux.</p> <p>Aucune garantie quant à la sûreté et à l'ordre public (vente à la sauvette, regroupements de malfaiteurs connus sous l'euphémisme "mineurs isolés", etc.)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3730	<p>100 millions d'euros !!!! Ce budget est pharaoniquealors même que les caisses de la Mairie sont vides et que nous croulons sous les taxes !</p> <p>100 millions d'euros pour rénover l'existant, pour embaucher du personnel de nettoyage, des jardiniers (et non pas des conseillers municipaux dont on ne sait plus que faire) ... oui ! Pour ce projet, 100 millions d'euros : NON !</p> <p>La mairie veut « végétaliser » alors pourquoi retirer les pelouses du Champ de Mars et mettre une dalle béton ? Pourquoi ne pas entretenir l'existant ? Des arbres en pots sur le pot il suffit de voir comment ils vieillissent en faisant un tour place du Panthéon !</p> <p>Non non non non à ce projet ! Cet argent peut être utilisé autrement pour embellir la Ville Lumière, ne serait ce qu'en ayant un grand projet de nettoyage de rénovation et de mise en valeur du patrimoine parisien !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3731	<p>Bonjour,</p> <p>Après avoir pris connaissance du projet, j'émet plusieurs réserves :</p> <p>1°/ Je suis POUR LA PLANTATION DES ARBRES ET DE TOUS VÉGÉTAUX EXCLUSIVEMENT DANS LA TERRE. Je pense que les plantations hors sol et dans des bacs sont à proscrire.</p> <p>2°/ Je souhaite QUE LES BASSINS ET FONTAINES DE LA PLACE JOFFRE SOIENT RÉNOVÉS ET REMIS EN SERVICE.</p> <p>3°/ Je pense que la piétonisation du Pont de l'Alma va créer énormément de bouchons car c'est déjà le cas sur le pont de l'Alma et Bir-Hakeim.</p> <p>4°/ Je suis contre la multiplication des sols en plastique/caoutchouc qui prolifèrent dans Paris.</p> <p>Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à mon message. Cordialement Madame CASANOVA</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos remarques :</p> <p>- Sur les 17 000 m2 d'espaces végétalisés supplémentaires prévus par le projet, 16 000 m² sont en pleine-terre. Le projet prévoit également 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- Nous notons votre souhait que les bassins et fontaines de la place Joffre soient rénovés et remis en service.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Cette étude comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Alma concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>- Au Champ de Mars, le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la Tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p>
3732	<p>Je suis contre ce projet car j'habite à proximité du Trocadéro et j'observe que ce site n'est pas suffisamment sécurisé à ce jour. Un tel projet de réaménagement amplifiera ce problème d'insécurité.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3733	<p>La place du Trocadero est essentielle pour désengorger toutes les avenues qui y débouchent. L'esplanade attire une multitude de touristes et de parisiens. Il faut pouvoir circuler librement, c'est primordial pour tous, profiter des retombées économiques apportées par ces touristes. Il suffit de combler les nids de poules des trottoirs et de la chaussée pour redonner beauté et vie à ce quartier devenu une vraie pouille. Et si les accès sont encore plus restreints, non seulement notre quartier mais Paris deviendra une ville morte.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3734	<p>Comment les voies pour les transports en commun et individuels seront elles adaptées pour éviter des nuisances supplémentaires aux riverains (embouteillages pour se rendre sur nos lieux de travail quand ceux ci ne sont pas accessibles en métro, bruits, pollution...)?</p> <p>Le projet s'accompagne d'un stationnement prévu pour les bus de touristes ? si oui, il ne faudrait pas qu'il soit avenue Paul Doumer près du cimetière car cela risque de créer beaucoup de nuisances.</p> <p>Serait il possible de le prévoir avenue du président Wilson au coté du musée de l'architecture ou bien sur le terre plein central ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Alma, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'IAE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Concernant les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Plus spécifiquement, rue Paul Doumer, les deux places de dépose ont été implantées du côté du cimetière de Passy, pour s'éloigner au maximum des habitations.</p> <p>L'hypothèse d'implantation de places le long de l'avenue du Pdt Wilson, a été étudiée mais n'a pas été retenue du fait de ses impacts, en particulier sur la circulation automobile et bus et sur les arbres d'alignement situés sur le terre-plein central.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
3735	<p><i>Doublet 3734</i></p>	
3736	<p>Je suis contre ce projet pour les raisons suivantes Plus de pollution, plus d'insécurité, plus de laideur, plus de dettes. Il faut stopper cette folie. Le Trocadéro était un magnifique quartier qui ne fait que se dégrader. 4 ans d'horreur avenue d'Eylau avec des préfabriqués qui défigurent une des plus belle vue de Paris, qui attirent des gens qui urinent et qui créent une saleté inimaginable dans une ville européenne. On continue ??? En tout cas si cela passe je quitte le quartier.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3737	<p>Je suis contre le projet pour les raisons suivantes : Insécurité ,agression, encombrement, pollution, saleté, dette.</p> <p>Nous n'avons jamais été consulté. Tout est imposé. Nous avons déjà des baraquements en bas de notre immeuble depuis 4 ans. Les gens urinent. Nous avons trouvé des préservatifs. Personne ne nettoie. Inimaginable ! Rien n'est fait pour améliorer la qualité de vie des parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3738	<p>Ce projet est ridicule. Pourquoi bloquer une aire de circulation importante qui relie des quartiers et des monuments. Apaiser Paris ??? en exaspérant les Parisiens et surtout les riverains ! Sur le plan esthétique, c'est complètement nul! Que d'argent gaspillé avec nos impôts ! ça suffit, pitié pour nous!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3739	<p>Pas de modification de la circulation, ça suffit d'emmerder les français</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3740	<p>J'habite le quartier du Champ de Mars et je suis fermement opposée à ce projet de réaménagement pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le champ de mars doit redevenir un lieu de détente pour les riverains et les parisiens et de ce fait c'est une aberration de vouloir réduire les parties végétalisées (réduction de 1/3 de la pelouse centrale). - l'expansion immobilière et commerciale de la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel (construction de bagageries, de bureaux et de nombreux kiosques) est inacceptable, cela va dénaturer les lieux. Les toits végétalisés ne sont là que pour comptabiliser des mètres carrés de verdure qui ne seront pas exploitables par les piétons... - la disparition du mobilier Belle Epoque et du bassin central dénature totalement le champ de mars, et que vont devenir les aires de jeux ? - ce projet semble vouloir pérenniser l'exploitation événementielle du champ de mars qui est une véritable nuisance pour les riverains (longues périodes de montage et de démontage avec toutes les nuisances qui vont avec...) - la piétonisation de l'avenue Joseph Bouvard risque de provoquer d'importants problèmes de circulation avenue de la Bourdonnais et avenue de Suffren, aucune étude d'impact ne semble avoir été faite dans ce sens... En outre, cela va enclaver le 15ème par rapport au 7ème et cela risque de provoquer des problèmes de sécurité la nuit pour traverser le parc. Par ailleurs, si les bus ne peuvent plus traverser le champ de mars, le quartier sera beaucoup moins bien desservi par les transports en commun.... <p>Le champ de mars aurait certes besoin d'un programme de rénovation et d'entretien (plus de massifs fleuris...) mais ce projet pharaonique ne correspond pas du tout au souhait des parisiens, il semble privilégier le tourisme de masse et l'événementiel...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance : perte de vigueur notable des arbres d'alignement, tassement du sol, dégradation des chemins, allées et pelouses avec des bordures détériorées, des pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Le projet contribuera à améliorer la résistance dans le temps à la pression d'usage observée et à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Par ailleurs, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Les constructions que vous évoquez viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers, qui ne permettent pas d'assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE et dont l'architecture est peu qualitative au vu du monument historique. Compte-tenu de leurs fonctions, ils peuvent être réimplantés hors site.</p> <p>Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat. Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). Sachez que les aires de jeux, manèges et autres activités du champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
3741	<p>Bonjour Je suis contre ce projet qui risque d'engendrer encore plus d'encombrements dans cette partie de Paris Par ailleurs il est grand temps d'arrêter les travaux somptueux dont les coûts dispendieux sont financés par la dette de la ville A Prigent</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3742	<i>Doublon 3741</i>	
3743	<i>Doublon 3741</i>	
3744	<i>Doublon 3741</i>	
3745	<i>Doublon 3741</i>	
3746	<i>Doublon 3741</i>	
3747	<i>Doublon 3741</i>	
3748	<p>Bonjour Je suis contre ce projet qui engendrera encore plus d'encombrements dans cette partie de Paris. Par ailleurs il est grand temps d'arrêter les travaux somptueux dont les coûts dispendieux sont financés par la dette de la ville Guy Birenbaum</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3749	<p>Je suis contre ce projet. Il ne prend pas en compte l'aspect de sécurité nocturne. En effet, il me semble que lorsqu'on limite la circulation de véhicules, de nuit, on rend l'espace potentiellement accessible aux agressions. Le sentiment de sécurité est un paramètre important, pas seulement pour les riverains.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3750	<p>Bonjour ,</p> <p>Je suis opposé à ce projet qui ne prend pas en compte la vie des résidents dans les arrondissements concernés mais seulement un aspect esthétique et touristique en complexifiant la circulation de proximité pour les habitants , en augmentant les problèmes de sécurité surtout la nuit , en alourdissant les charges de la commune (sécurité , entretien) .</p> <p>Je retrouve dans ce projet la phobie automobile de l'exécutif municipal qui ajoute aux difficultés de circulation la suppression de places de stationnement , à ce propos que deviennent les entrées et sorties du parking de la place Joffre , je n'ai pas trouvé de réponse dans le dossier .</p> <p>Le projet m' apparait donc démesuré au regard de l'objectif d'une amélioration d'accès du site de la TOUR EIFFEL .</p> <p>Une saine gestion des deniers publics supposerait de remettre à plat ce projet .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3751	<p>Je m'oppose à ce projet que je juge nefaste pour mon quartier.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3752	<i>Doublon 3750</i>	
3753	<p>Vaste et ruineux projet sans engagement concret sur l'utilisation de cette place mais avec un risque sécuritaire accru. NON à cette véritable gabegie, totalement inutile pour la vie de ces quartiers !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3754	<p>Nous sommes vivement opposés à ce projet qui n'est qu'une fois de plus une démonstration de la ville de Paris de sa capacité à dépenser l'argent des contribuables sans tenir compte des résidents et de leur sécurité !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3755	<p>NON à ce projet ! Bonjour</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3756	<p>En tant qu'habitants du quartier Passy, à proximité de la tour Eiffel et du Trocadéro, nous sommes opposés à ce projet qui va créer des embouteillages et de la pollution dans tout le quartier, et bloquer encore plus la circulation dans Paris.</p> <p>Les espaces verts sont suffisamment nombreux et la promenade déjà agréable entre le Trocadéro la tour Eiffel par les jardins . Il sera contre productif d'amputer les voies de circulation déjà bien diminuées par les pistes cyclables. Paris devient une ville dans laquelle il devient infernal de se déplacer , et j'en profite pour dire mon indignation sur la saleté des rues devenues par endroits insalubres , sans oublier les rats qui pullulent dans les jardins du Trocadéro....</p> <p>Nous sommes donc totalement opposés à ce projet que nous demandons à la Maire de Paris de retirer.</p> <p>Cordialement, Famille de La Ville.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3757	<p>Les parisiens et riverains veulent garder le champ de mars comme un parc où les habitants peuvent se promener sur de grandes pelouses avec des bassins anciens en état de fonctionnement nous ne voulons pas de constructions en dur comme bagagerie et autres bureaux les parisiens n'ont pas à payer pour les délires de madame Hidalgo qui ne fait que passer contrairement à la Tour Eiffel et au champ de mars !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3758	<p>Bonjour, je suis contre ce projet qui va créer des embouteillages monstrueux dans le 16è, ainsi que de la pollution. La question de circulation est traitée d'une façon trop légère.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3759	<i>Doublon 3757</i>	
3760	<p>Mais le Champ de Mars n'est qu'une infime partie du périmètre visé. En s'étalant jusqu'au Trocadéro, c'est un quartier entier qui se trouve sacrifié, livré à terme aux seuls touristes et dans un premier temps dévolu exclusivement aux Jeux Olympiques. Et en attendant, les nuisances liées aux années de chantier risquent d'être invivables pour les riverains. Riverains qui seront par ailleurs pénalisés en voiture par une circulation encore plus dense, notamment sur les ponts, mais également au niveau des transports en commun, les nombreux bus ayant actuellement leur terminus au Champ de Mars ne pouvant plus le traverser.</p> <p>Ce projet a été conçu sans concertation, sans tenir compte des Parisiens eux-mêmes, et sans mesurer son impact néfaste au niveau écologique, pourtant un des chevaux de bataille de la Maire et de son équipe. Il faut se prémunir de tous les recours possibles afin d'annuler, ou du moins modifier, le projet tel qu'il existe aujourd'hui.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant les travaux, leur phasage et organisation sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p> <p>A noter que deux phases de concertation préalables ont précédé l'actuelle PPVE (participation du public par voie électronique). Elle ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
3761	<p>Je m'oppose au projet de réaménagement du site "Trocadéro-Tour Eiffel-Champ de Mars pour les raisons suivantes :</p> <p>1/ Le trafic étant ce qu'il est depuis les modifications apportées par la Maire de Paris et son équipe sur les avenues réduites à une voie pour les autos, les rues étroites avec voie vélo à contre-sens... dans le seul but de gêner la circulation automobile, cette dernière ne sera qu'empirée dans le cadre de ce projet mortifère pour les riverains, les commerçants et cela sans compter sur la sur-pollution provoquée par ces embouteillages.</p> <p>2/ Les délits ne seront que multipliés par le fait que les touristes plus enclins à déambuler feront l'objet de vols et bien évidemment la fréquentation des lieux par voie de conséquence n'en sera que plus malsaine.</p> <p>3/ Ces dépenses somptuaires que représenterait ce projet pourraient être utilisées pour reprendre nos voies de circulation tendant à ressembler à des gruyères, tellement les trous plus communément appelés "cul de poule" sur les routes envahissent nos beaux quartiers de Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments d'information en lien avec vos remarques</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP). La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
3762	<p>Couple de Parisiens depuis 30 ans, nous apprécions la place du Trocadéro et sommes totalement opposés à ce projet d'une laideur flagrant.</p> <p>Ecoutez les habitants des quartiers concernés et respectez leurs avis svp.</p> <p>Nous votons 'NON' à ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3763	<p>Halte au délire de Madame HIDALGO !</p> <p>C'est facile de dépenser l'argent des autres, c'est-à-dire celui des contribuables actuels et futurs !</p> <p>Notre ville est déjà sur-endettée avec les dépenses Delanoë+Hidalgo !</p> <p>Ce projet va générer encore plus de difficultés de circulation, PLUS DE POLLUTION, et notre quartier de Passy sera encore plus gêné par les mauvaises décisions de Mme HIDALGO !</p> <p>Il faut que tous les citoyens des arrondissements concernés se réveillent et se lèvent pour dire un grand NON à la Maire de Paris, lui dire qu'il y en a marre de ses projets provoquant gêne et frustration pour les résidents et travailleurs ! Marre, Marre, Marre !</p> <p>NON à ce projet !!! Définitivement NON !!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3764	<p>Je suis contre ce projet pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - projet pharaonique avec une enveloppe budgétaire démesurée : qui va encore payé ces folies ? - projet axé sur la fréquentation touristique et non sur les habitants - reports de circulation : il va bientôt être impossible de traverser Paris! J'habite dans le 15ème, ma mère âgée de 90 ans dans le 12ème : comment je fais pour lui apporter ses courses, pour l'emmener chez les médecins, pour aller la voir en pleine nuit quand elle m'appelle? - stop aux chantiers dans Paris - consacrez le budget à rendre Paris plus propre 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3765	<p>Projet apportant trop de décisions négatives pour les habitants du 16ème nord:</p> <p>problèmes de circulation et de sécurité en interdisant le pont d'Iéna et son abord</p> <p>enclavement de ce secteur du 16ème</p> <p>dommages au niveau de la vie de quartier</p> <p>enlaidissement du Champ de mars , défiguré et dédié totalement à la fête et un peu au sport</p> <p>perte de tranquillité pour les riverains qui verront défiler des foules de touristes et autres....</p> <p>risques accentués de vols ,attaques etc...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3766	<i>Doublon 3765</i>	
3767	<i>Doublon 3765</i>	
3768	c'est un très beau projet	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3769	<i>Doublon 3765</i>	
3770	NON NON NON	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3771	WCG Dans ce projet, l'accès du pont d'Iéna n'étant pas autorisé aux voitures Ce "projet" change le sens de la destination d'un pont qui est une voie de communication entre deux rives C'est un "Mur végétal", une barrière entre Nord et Sud, le 16e et le 7e ou 15e arrondissement entre autres. C'est un des axes principaux d'utilité majeure pour traverser la Seine et fluidifier la circulation. S'asseoir dans l'herbe semble être le sens de ce projet. Un joli rêve :sur le pont d'Iéna, on y danse, on y danse, on y danse tous en rond.....	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3772	Bonjour, Je suis contre ce projet de réaménagement du site "Trocadéro - Tour Eiffel - Champ de Mars" car je souhaite fortement que la qualité de vie de mon quartier dans le 16e arrondissement soit préservée. Compte tenu du contexte actuel de pandémie, je ne tolère aucun dérapage budgétaire qui risquerait d'augmenter les impôts locaux. Cordialement.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3773	<i>Doublon 3772</i>	
3774	AVIS TOTALEMENT NEGATIF POUR CE PROJET. Cela entraînerait encore davantage de manifestations, d'insécurité, de saleté dans un Paris qui ne cesse de se dégrader, d'embouteillages, de pollution. Plus des mois de travaux...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3775	Bonsoir, Je suis d'accord avec l'idée de la végétalisation de la Place du Trocadéro telle que définie dans le projet. PAR CONTRE, je suis OPPOSE à la végétalisation du PONT de IENA. Cordialement.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3776	Je suis contre ce projet La végétalisation du pont d'Iéna est ridicule cela va créer des embouteillages monstres et donc de la pollution La construction de bâtiments autour de la Tour Eiffel est une hérésie Les vitres dites de protection ont déjà défiguré la Tour Eiffel pourquoi continuer? Ce site admirable non entretenu volontairement par la mairie de Paris va se transformer en foire de trône La route qui coupe le champ de Mars doit subsister pour des raisons de sécurité	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments d'information complémentaire, en lien avec vos remarques. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir-Hakeim et du Pont de l'Alma. Cette étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont". Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site. Nous tenons à souligner que l'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.
3777	- vous proposez beaucoup moins d'espaces verts accessibles au public - les problèmes de sécurité me sembleront accrus (pickpocket, vente à la sauvette, etc.) en isolant cette zone. - il y a déjà le grand palais "éphémère" et vous voulez encore construire des immeubles sur cette zone. Nous manquons d'espaces verts à Paris. - trop d'événements privatisent cette ancienne zone végétalisée qui devient donc inaccessible au grand public. - qu'avez-vous prévu pour le passage des bus (72 par exemple), seuls transports en commun accessibles aux personnes handicapées? - vous prévoyez encore des arbres en "pot", mais vous savez déjà que le manque d'entretien fait que cela ne fonctionne pas à Paris.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m ² d'espaces végétalisés dont 16 000 m ² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. Vous nous interrogez sur les bus. A noter que le tracé de la ligne 72 ne sera pas modifié, de même que les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 80 et 92. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.
3778	Je trouve regrettable d'entreprendre de tels travaux aux Champs de Mars mais aussi l'importance des désagréments, à venir dans le XVème, la suppression des promenades et les difficultés à circuler dans un proche avenir. Pourquoi dépenser autant d'argent alors qu'il serait préférable de déployer des moyens, moins onéreux sans doute, en vue de retrouver une certaine propreté, une sécurité et un bien-être tant apprécié dans notre quartier, mais qui malheureusement se perd.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3779	Je suis contre ce énième projet parisien, qui sous couvert d'écologie (point dans l'absolu positif) va être encore une fois un cauchemar pour les locaux	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3780	Déjà choquée en tant qu'habitante de Paris depuis près de 20 ans par le fait de ne plus avoir accès librement au pied de la tour Eiffel, pour d'autres profits; je ne vois pas comment je pourrais valider un tel projet: Restreindre, contraindre, détourner, détruire...Je m'oppose clairement à ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
3781	<p>Nous avons été informés d'un projet concernant la transformation du pont d'Iéna entre autres inventions et je suis effrayée des nuisances qui en résulteraient.</p> <p>J'habite le 16ème arrondissement depuis plus de 40 ans et je vois nos conditions de vie se dégrader ces dernières années. Je souhaite seulement pouvoir me déplacer à pied dans mon quartier sans avoir à contourner des échafaudages, des piquets, des barrières, des restrictions en tous genres en raison des travaux incessants et inutiles qui nous sont infligés.</p> <p>C'est un choix de vivre à Paris, pour moi, ce n'est pas une ville de villégiature et sûrement pas seulement une ville de tourisme... nous vivons à Paris pour y travailler ... ce que semble oublier la mairie de Paris.</p> <p>C'est sans compter avec les horribles embouteillages et la pollution qui en résulte.</p> <p>Je ne vois aucun intérêt à condamner ce pont qui a été créé pour permettre une communication entre les 2 rives du fleuve, pas pour en faire un parc de végétaux ! Le quartier est suffisamment déjà le domaine des touristes !</p> <p>D'une façon générale, les travaux actuellement développés dans Paris sont insupportables et rendent souvent invivable nos jours et nos nuits.</p> <p>Nous sommes moi et ma famille totalement opposés à ce projet qui va dégrader nos conditions de vie et la rendre infernale.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3782	<p>Bonjour,</p> <p>Les bus transportant des touristes doivent stationner devant les sites touristiques et non devant des entrées de résidences privées.</p> <p>Leur stationnement devant le 2-10 avenue Paul Doumer sera d'une grande nuisance pour les résidents.</p> <p>Je m'oppose donc à ce projet</p> <p>Résident au 2 avenue Paul Doumer</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Plus spécifiquement, rue Paul Doumer, les deux places de dépose ont été implantées du côté du cimetière de Passy, pour s'éloigner au maximum des habitations.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
3783	<i>Doubleton 3782</i>	
3784	<p>Bonjour</p> <p>Je suis absolument opposée à ce projet, qui n'est pas du tout respectueux des riverains pour qui il va impliquer des années de travaux, et en résultant davantage de saleté, d'insécurité, de pollution, et d'embouteillages en raison de la fermeture de grands axes à la circulation</p> <p>Il serait plus judicieux de consacrer ce budget pharaonique d'abord à rendre les installations actuelles de Paris plus propres et plus agréables ...</p> <p>Paris n'est pas un musée, de vraies personnes y vivent et y travaillent, ne l'oubliez pas !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3785	<p>Habitant du 16e, je suis opposé à ce projet ruineux.</p> <p>Que la Mairie se concentre sur la propreté de la Ville, la sécurité de ses habitants et un meilleur entretien des infrastructures existantes.</p> <p>J'ai honte à chaque retour d'un déplacement dans une autre grande ville européenne.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3786	<p>Quelles sont les mesures prises pour détourner tous les véhicules "non autorisés" à circuler sur le pont d'Iéna ? N'y a-t-il pas un risque d'engorgement sur les ponts adjacents ? avec les inconvénients que l'on imagine... Je n'ai rien vu dans le dossier.</p> <p>La suppression de l'accès au pont d'Iéna aux véhicules me paraît totalement utopique.</p> <p>La re-végétalisation du Champ de Mars et des abords du Trocadéro paraît très bien.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Concernant le pont d'Iéna, le projet prévoit l'installation d'une signalétique directionnelle pour orienter les véhicules vers les axes dédiés à la circulation automobile. Cela s'ajoutera des mesures pour faire respecter le schéma de circulation, comme la verbalisation. Les réflexions conduites avec la Préfecture de Police doivent se poursuivre sur ce sujet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir-Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Cette étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p>
3787	<i>Doubleton 3782</i>	
3788	<p>Je suis totalement opposée à ce projet d'aménagement du site Tour Eiffel qui va considérablement dégrader le site et réduire les espaces verts ainsi que les jardins classés.</p> <p>Le site actuel est un poumon vert esthétique, un lieu de quiétude accessible à tout promeneur. Un ensemble touristique et culturel cohérent qui ne mérite pas la pollution, ni la dégradation annoncées.</p> <p>Je suis fermement opposée à ce que le champ de Mars soit un champ de foire pour événements à répétition qui l'abiment toujours plus.</p> <p>Utilisez le budget pour son entretien, sa sauvegarde et le développement de la sensibilisation aux espaces verts en ville.</p> <p>La préservation de ce patrimoine pourrait être pédagogique et sera salutaire.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3789	<i>Doubleton 3788</i>	
3790	Très beau projet, les choses vont dans le bon sens.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3791	<p>Je suis contre ce projet et en particulier:</p> <ul style="list-style-type: none"> - le stade Emile Antoine est l'un des seuls accès du quartier pour faire du sport, que ce soit pour les associations ou pour les scolaires. - la fermeture de la traversée du champ de Mars aux bus va vraiment perturber le passage du 7è au 15è, en rallongeant les délais. - ce quartier va devenir une zone touristique au détriment des habitants. On le voit déjà avec l'avancée des magasins ou restaurants pour les touristes. - le champ de Mars va perdre de sa superbe, c'est tellement dommage. - la sécurité est déjà dégradée, ainsi que la propreté des lieux. <p>Attention à ce que notre ville, et en particulier ce quartier ne devienne pas comme la ville de Rome qui est un véritable désastre pour les habitants.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Veillez noter que la piscine et le stade Émile Anthoine sont non seulement maintenus dans le projet, mais aussi et surtout pérennisés dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Le projet prend en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site. Il a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens.</p> <p>Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Enfin, sachez que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentiels actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Celle-ci a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : espaces piétons adaptés aux flux constatés (ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés), arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, pelouses renforcées, installation de lices de protection autour des arbres, installation de poubelles et des sanitaires publics pour compléter l'offre existante, etc.

n°	Contribution	Réponse
3792	<p>Après avoir pris connaissance dans son ensemble et dans le détail des différentes séquences de transformation de la perspective Trocadéro Tour Eiffel champs de mars et Ecole Militaire.</p> <p>Je souhaite formuler mon opposition déterminée à ce projet pharaonique et prétentieux qui contribuera une nouvelle fois à piétiner l'Histoire et la ville qu'elle nous a léguée.</p> <p>Mensonger que prétendre nous rendre l'endroit tel qu'il avait été conçu en début XXème, coupable que de réduire les espaces verts tout en, comme aurait dit De Gaulle, sauter sur sa chaise comme un cabri en disant végétalisation !</p> <p>Bien sûr les incidences de ce projet sur la circulation automobile iront dans le sens de ce qui a été largement engagé ces dernières années en réduisant la ville à un lieu de plaisir, de concerts, de spectacles et de ballades pour publics fortunés au détriment de la capitale économique qui nécessite la pérennité de la vraie vie pour prospérer.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3793	<p>Riverain, je constate :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Le détournement à plusieurs reprises de l'espace public dans le cadre d'événements dits festifs et qui ne semblent être que de tristes imitations de liesse populaire, laborieusement organisées et payées par NOS impôts, . La laideur des panneaux de verre autour de la Tour Eiffel, . L'abaissement du niveau de l'architecture française dans cette horreur de plastique et de bois sise face à l'Ecole militaire et que l'on nomme pompeusement Grand Palais éphémère, . Le fait que cette verrière gâche totalement la perspective, . Le fait que ladite verrière se prolonge par une protubérance simpliste sur tout l'espace d'une pelouse, la volant aux Parisiens, . Le fait que la façade de la même verrière, côté Ecole militaire, soit bordée sur la chaussée d'odieux petits cercueils irrégulièrement disposés, . L'insécurité criante qui règne de plus en plus sur le site et se propage aux rues environnantes, . Etc, etc. <p>On veut du vert, taillé, entretenu, beau, pas de ladite végétalisation pouilleuse mise à la mode par Mme Hidalgo, au mépris de toutes les règles esthétiques qui ont présidé à l'édification du site du Champ de Mars.</p> <p>On veut des mobiliers respectant l'esthétique parisienne et mettant en valeur une unité des tons et des volumes telle que définie par les siècles.</p> <p>On veut de la terre, parce que la terre, c'est naturel et que les abrutis qui se plaindraient de s'y croter, Paris peut se passer de leurs dollars et de leur déconnexion des réalités.</p> <p>On veut des espaces aérés sans manipulation débilite de leur destination.</p> <p>Voilà.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3794	<p>Le projet d'aménagement des environs de la Tour Eiffel ne tient strictement aucun compte de l'avis des riverains qui ont subi depuis de nombreuses années des travaux incessants le plus souvent inactifs, l'édification des murs de verre barrant la tour et par conséquent le champ de Mars, les manifestations sportives à grands bruits, les occupations de toutes sortes purement privées et commerciales par tous les bords, et dans le futur les jeux olympiques et maintenant</p> <p>l'aménagement déjà décidé sans le moindre avis des habitants. Trop c'est trop! Vouloir prolonger le Champ de Mars jusqu'au Trocadéro après l'avoir barré de multiples murs qui gâchent toute la perspective est absurde. Ce projet n'a pour but que d'emmerder les automobilistes qui peuvent être ceux de la France entière à qui on a bien évidemment pas demandé leur avis sauf à considérer qu'ils seraient contre l'usage de leur propre véhicule ce qui est aussi absurde. Notre maire prétend se moquer totalement des sondages: c'est bien l'aveu qu'elle se moque totalement de l'avis des gens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3795	<p><i>Doublon 3795</i></p>	
3796	<p>Non à la fermeture du Champ de Mars et de l'avenue Joseph Bouvard.</p> <p>Nous avons besoin des bus la desservant.</p> <p>Le bus 42 est essentiel à la mobilité des parisiens vers le 15 ème et la place Balard.</p> <p>La ligne 8 est constamment saturée matin et soir.</p> <p>Quelles propositions sont faites pour des parisiens ne pouvant pas faire de vélo ou de la trottinette ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3797	<p>La Proposition de végétalisation du Pont d'Iéna est un non sens tout comme les changements de sens du trafic avec report sur pont de l'Alma ou bir hakeim qui sont généralement encombrés !! , et au passage le projet ne contient aucun accueil pertinent pour les touristes !!</p> <p>De plus , à part la sois disante végétalisation du pont (des bacs qui remplacent des arbres !) le projet ne se donne même pas les moyens de mieux accueillir les touristes et surtout leur faire dépenser leur argent !! Ou sont les espaces de restauration et commerciaux intelligents , voir ludique pour qu'il y ait de l'animation de soir notamment au pied de la tour Eiffel près de la Seine .</p> <p>Donc on dépense l'argent public en pure perte car aucune compensation financière pour les recettes de la ville (on aurait espéré pour doper le flux de trafic, une offre commerciale et de restauration, très pertinente donc fondé sur des espaces concédés ...)</p> <p>Quel coût d'entretien annuel augmenté ? les slides montrent une végétalisation florifère très belle mais cela représente des coûts d'entretien extravagant et manifestement pas pris en compte !!</p> <p>L'amphy du trocadéro est un non sens ! Tout le monde sait que l'herbe ne peut tenir s'il y a une a une haute fréquentation du gazon et de surcroit c'est une invitation au pic nique et donc des amoncellements supplémentaires de débris . Ce sont les rats qui se régaleront , et bien sur, tout cela au détriment aussi de la fréquentation par les touristes des restaurants de la place !!</p> <p>quid de la circulation pour aller du 16 eme au 8 eme ?</p> <p>Je suis contre ce projet . mais accueillerais favorablement la revégétalisation avec fleurs des parcs et jardins existant.</p> <p>je renvoie également aux observations pertinentes du maire du 16 eme</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos questions :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Cette étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12).</p> <p>- Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 21 kiosques dont 3 kiosques de sanitaires publics, contre 27 aujourd'hui.</p> <p>- Concernant le budget d'entretien, celui-ci n'est pas intégré au coût d'aménagement du projet, objet de la présente PPVE. Le projet ambitionne cependant de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et irriguées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p>
3798	<p>Aménager les espaces existants pour les rendre plus accessibles et offrant une meilleure bio-diversité, pourquoi pas? Mais augmenter encore les espaces verts au détriment de la circulation, dans cette partie de Paris qui est déjà très arborée par rapport aux autres arrondissements n'a aucun sens. On a le sentiment que tout est fait pour les touristes et que les besoins des riverains ne sont absolument pas pris en compte.</p> <p>1) Quand on vit à Paris, on a aussi besoin de bouger et pas forcément à trottinette ou à pied, notamment pour un grand nombre d'habitants du 7e et du 16e qui sont des personnes âgées. Toutes les mesures proposées vont enclaver la zone entre le Champ de Mars et les Invalides, même les bus RATP seront déviés (sans possibilité de traverser avec les lignes actuelles qui seront modifiées, notamment la 42 et la 86) !</p> <p>2) La fermeture du pont d'Iéna aux véhicules particuliers et l'impossibilité de traverser le Champ de Mars va reporter le trafic automobile le long de la Seine vers l'intérieur et notamment sur l'avenue de la Motte-Picquet. Or, contrairement aux quais sur lesquels il y a très peu de résidents et qui sont protégés par des contre-allées larges, l'avenue de la Motte-Picquet et les rues autour (Saint-Dominique, Grenelle) sont habitées sur toute leur longueur par des familles, qui subissent donc des nuisances accrues.</p> <p>3) Le quartier supporte déjà des flux de non résidents au comportement pas toujours irréprochable (saleté, incivilités, sans compter les pickpockets, vendeurs à la sauvette, etc., attirés par les touristes). Le projet va encore augmenter ces flux au détriment des résidents qui ne peuvent plus profiter tranquillement de leur quartier.</p> <p>4) Il s'agit de projets pharaoniques, absolument non justifiés par l'intérêt des riverains (cf supra), et dont le coût sera supporté par les contribuables. N'y a-t-il pas des dépenses plus urgentes et plus intelligentes à faire au niveau de la Ville de Paris (déjà très endettée) ?</p> <p>Je suis très attristée par ce projet qui ferait de Paris encore plus une ville-musée et non pas une ville agréable et confortable pour ses habitants. J'espère sincèrement que le bon sens prévaudra et qu'il sera modifié.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Cette étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12). Elle indique que « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont ».</p> <p>Le projet propose en effet de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. A noter que les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple emprunte l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p>
3799	<p>Non à la végétalisation du pont d'Iéna.</p> <p>Améliorons-le soit mais pas de cette manière.</p> <p>Les voitures doivent pouvoir passer sinon tous le coin 16ème va être bloqué.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3800	<p>STOP aux dépose minute pour les bus de touristes devant les immeubles de riverains qui ne pourront plus être déposés chez eux et subiront les nuisances sonores. Privatisation de l'espace public intolérable. Les touristes doivent être déposés au plus près des sites touristes et non à la périphérie de la zone. Les touristes ont peu de temps pour visiter, sont parfois aussi âgées et il ne faut pas croire qu'ils vont se promener tout le long de cette formidable aire végétale.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3801	<p>En tant qu'habitant du 7ème arrondissement, je m'oppose à rendre piéton le pont de l'Iéna. Ce pont est indispensable à la circulation. Ces projets d'aménagement ne sont pas justifiés. Puisque ce sera au contribuable de payer, la moindre des choses n'est pas d'ouvrir une enquête numérique difficilement accessible aux personnes âgées et aux personnes non digitalisées, mais d'adresser un courrier à TOUS les habitants et propriétaires du 15ème, 16ème et 7ème arrondissements ou de faire un sondage auprès d'eux, afin de recueillir leur avis : ce seront eux payeurs. C'est à eux de décider et non à des personnes extérieures à ces arrondissements.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3802	<p>Joli sur le papier mais va créer énormément de gêne pour la circulation dans Paris , alors que le passage rive gauche / rive droite est déjà très compliqué. Il suffirait de re-végétaliser les terrasses de Varsovie et le Champ de Mars , en arrêtant de dédier ces espaces à des foires et événements constamment pour que les touristes et les parisiens retrouvent la promenade et la verdure . Comment allez vous gérer les problèmes de flux de circulation en bloquant le pont , la place du Trocadero et la place Jacques Rueff ? Allez vous créer des souterrains ? Il faudrait commencer par créer les voies de circulation sous terraines avant de fermer au niveau du dessus !!!! Contradiction entre la tour Eiffel délogée de ses murs telle que présentée dans la vidéo et le projet et la réponse dans les FAQ qui dit bien que l'on ne peut pas enlever les murs pour des raisons de sécurité. Ce projet est démesurément coûteux pour peu de bénéfices. On va créer une nouvelle promenade certes, en paralysant un peu plus Paris alors que les zones de promenades existent déjà mais sont amputées de la moitié de leur surface du fait des manifestations et foires nombreuses, qui défigurent les lieux et donnent une mauvaise image de Paris aux touristes</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse.</p>
3803	<p>Bonjour, je m'oppose au projet . E effet je n'adhère pas aux propositions faites. Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3804	<p>Je suis totalement opposé au projet dot le but est: de détériorer notre vie au quotidien. Que la ville s'attache d'abord à rembourser ses dettes plutôt que de dépenser sans cesse!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3805	<p>Le projet d'aménagement de la Place du Trocadero ne tient pas du tout compte de la vie des habitants du quartier, de leur besoin de se déplacer même occasionnellement en voiture. En effet, tous ne sont pas en mesure, vu leur âge, de prendre un vélo. Les artisans, commerçants bien nécessaires à la vie des habitants vont avoir encore plus de difficultés à circuler. Et pour quel bénéfice ? Ajouter un espace de verdure dans le XVIème ? Mais c'est un des arrondissements les plus verts, avec le Bois de Boulogne, il est même privilégié à cet égard. Alors faut-il sacrifier la vie des habitants au flot de touristes, cars, et boutiques souvenirs et vendeurs de souvenirs déjà omniprésents sous la Tour Eiffel ? Une capitale est-elle plus attrayante lorsque l'on ne croise que des hordes de touristes, et que l'on est coupé de la vie quotidienne de ses habitants ? A moins que les habitants de ces quartiers n'aient que le droit de payer des impôts locaux très lourds destinés à des aménagements qui vont gâcher leur vie quotidienne. Une ville n'est pas composée que de promeneurs, touristes, oisifs et chômeurs, elle est aussi fréquentée par des personnes qui travaillent, doivent circuler avec leurs outils, matériaux, et marchandises Quant au bilan carbone de tels aménagements, y avez-vous seulement pensé sérieusement pensé ? Toutes les études des "impacts" évoquées par votre collaborateur de la Mairie à de multiples reprises, n'auraient pas mises en exergue l'effet pervers de telles décisions ? Croyez-vous vraiment que des enfants vont jouer au ballon sur la place du Trocadero, comme le soutient l'architecte Mme Gustavson ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3806	<p>Je suis contre ce projet qui va condamner des axes de circulation alors que la circulation sur les quais et les ponts du VII et XV et XVI est déjà très difficile</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3807	<p><i>Doublon 3806</i></p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information. Comme vous le notez à juste titre, le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Ce projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guidé, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). La réinterrogation de la programmation événementielle fait par ailleurs partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
3809	<p>Comme pour le projet Tour Triangle, la municipalité et en particulier le maire de Paris et ses supporters ne tiennent pas compte des besoins des habitants locaux et des troubles de circulation que leurs choix idéologiques font subir. Ils ne tiennent de plus pas compte des choix et votes premiers des élus puisqu'ils manipulent de manière partielle les résultats des votes. Par manque d'efficacité des services de voirie, Paris n'a jamais été aussi sale. Quant au aménagement d'espace vert, augmenter les espaces où les touristes pourront pique-niquer ou boire ne fera que renforcer cette insalubrité. Sans poubelles suffisantes, les gens jetteront leur débris dans la rue. Concernant le budget du projet, et suite à la crise COVID, il y a d'autres priorités qui ne devraient pas échapper aux élus, surtout lorsqu'ils ont été supportés par moins de 18% des inscrits parisiens. Stop à ce projet inutile et coûteux.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Réponse
<p>Contribution</p> <p>J'ai regardé ce projet avec bonne volonté, et apprécié la réflexion paysagère de Mme Gustafson. Il est en effet nécessaire d'améliorer les jardins et le site dans son ensemble.</p> <p>Toutefois certaines choses me paraissent effrayantes. En particulier :</p> <p>L'addition d'une nouvelle vocation au lieu, à savoir accueillir de l'Événementiel, et l'installation de toute une logistique pour ce faire, risque d'entraîner une confiscation des jardins au profit d'intérêts privés, et d'enlaidir voire entraver la promenade non seulement pour les parisiens, mais aussi pour les touristes; Cela pour attirer des consommateurs de spectacles commerciaux, dans des constructions temporaires. Avec pour conséquence probable, une dégradation continue des jardins.</p> <p>Cette pratique a déjà commencé, et cause de sérieux désordres. Pourtant, il est prévu de la pérenniser et pour ainsi dire, de l'institutionnaliser. Cela n'est pas raisonnable. On ne peut pas, pour des raisons de prestige, et aussi très financières, « vendre » ainsi la Tour Eiffel, car cela risque de la déprécier, et d'abîmer à terme l'image de Paris.</p> <p>Le périmètre est déjà saturé. Et les événements (défilés de mode, compétitions sportives, concerts et autres spectacles privés) qui se sont récemment multipliés, causent des nuisances importantes, qui affectent les passants, les promeneurs et tous les résidents à la ronde.</p> <p>Les dégâts sur le Champ de Mars commencent à être connus. Mais le problème se pose aussi côté Varsovie. Les bassins, qui sont l'élément central des jardins du Trocadéro, sont de plus en plus fréquemment occupés et dérobés à la vue, avec leurs allées et tout leur périmètre, pour des opérations commerciales diverses. A cette fin, ils sont souvent recouverts d'une scène ou autre plate-forme placée sur des milliers d'éléments métalliques que l'on passe des jours à monter, et des semaines à démonter. Le tout entouré de barricades (avec à l'occasion, des barrières bloquant la remontée du Bd Delessert), qui gâchent l'expérience des touristes et la vie des habitants.</p> <p>Si cela se poursuit, des deux côtés de la Seine, et s'étend sur la place de Varsovie, les lieux n'auront pas du tout le bel aspect présenté sur les images du projet. Il importe de réaliser ce que recouvre la notion de « structures éphémères ». Cette appellation pudique (il y en est d'autres dans le projet) cache la conduite de véritables chantiers. (A noter que depuis longtemps les bassins de Varsovie, déstabilisés peut-être par les échafaudages successifs, ont été laissés à sec et paraissent à l'abandon).</p> <p>Si l'on n'y prend garde, le risque est de retrouver ce lieu magnifique lardé de pavillons et de scènes en perpétuels travaux, transformé en champ de foire le jour et, la nuit, en cour des miracles.</p> <p>Il est vrai que dans son histoire, le Champ de Mars fut utilisé pour l'organisation d'événements spectaculaires. Mais cela de loin en loin, et les désordres engendrés furent à chaque fois considérables. Lui conférer maintenant cette vocation (dans un périmètre agrandi) à titre permanent, c'est mettre en danger les jardins et au lieu d'embellir le site, conduire à le dénaturer.</p> <p>Il semble que La Mairie de Paris, géographiquement éloignée du « champ de bataille », n'ait pas véritablement conscience de ce qui s'y passe et de ce qui promet d'advenir, si le projet dans son volet Événementiel n'est pas fondamentalement reconsidéré.</p> <p>Il est indispensable que, au moins, le nombre d'événements soit strictement limité, qu'une réflexion soit menée sur le type de spectacles admissibles, et que la direction de tout cela ne soit pas déléguée ensuite sans un réel contrôle.</p> <p>*</p> <p>3810 Par ailleurs, les interdictions de circuler telles que prévues, risquent d'isoler les arrondissements concernés, couper le 15ème du 7ème et de carrément enclaver le 16ème .</p> <p>Il est indispensable que la liberté d'aller et de venir des parisiens dans les arrondissements concernés ne soit pas abusivement entravée.</p> <p>Si le pont d'Iéna ainsi que la place de Varsovie, l'avenue des Nations Unies et la moitié du rond-point du Trocadéro sont interdits, non seulement aux voitures particulières mais aussi aux taxis, les habitants du 16ème par exemple, peuvent légitimement craindre de se retrouver enfermés. Cela ne va pas.</p> <p>Tant que les voitures sont autorisées dans Paris, il faut qu'il soit possible d'entrer et de sortir de son quartier par ce moyen. Et quoiqu'il en soit, des accès pratiques doivent être maintenus pour les véhicules d'urgence, de livraison, et les taxis (on ne peut pas demander aux humains fragiles et aux bagages lourds de se déplacer en métro ou en bus). Il faut tout de même permettre aux gens de vivre.</p> <p>Or les accès au 16ème vont être en grande partie supprimés. Sauf par l'extérieur. Mais il n'est pas possible que l'on soit obligé pour rentrer chez soi, même en taxi, de sortir de la ville pour rejoindre le périphérique, afin de re rentrer par une porte ou par une autre.</p> <p>Par conséquent, l'accès à la rue Le Nôtre, qui doit permettre de rejoindre le boulevard Delessert, ne devra pas être laborieux, ni gêné par un étranglement quelconque. Cette rue est déjà bien étroite pour supporter le trafic nécessaire à l'existence des habitants.</p> <p>La question se pose aussi de savoir pourquoi il est n'est pas prévu de laisser passer les taxis avec les bus sur les voies qui seront interdites. C'est une privation importante pour la population qui travaille ou réside alentour, qui devrait être solidement motivée.</p> <p>Aussi, la circulation sur l'arc du Trocadéro ne devra pas être coupée au delà de ce qui se fait déjà, par nécessité, lors des manifestations publiques qui ont lieu sur la place. Ceci signifie que l'espace central ne devra pas être utilisé comme amphithéâtre, pour des spectacles qui se tiendraient sur l'esplanade (ce que l'esquisse de gradins dans la verdure laisse imaginer).</p> <p>Incidemment, on se demande en quoi l'intégration de la place du Trocadéro est nécessaire, du point de vue paysager. Sachant que le rond-point est essentiel à la circulation dans tout l'ouest de Paris, et qu'il fonctionne. Personnellement je ne possède pas de voiture, mais je pense que créer une pagaille circulaire sans nécessité, pour en décourager l'usage, n'est pas une bonne méthode.</p> <p>*</p> <p>Avec la meilleure volonté du monde, je ne puis approuver le projet dans son état actuel. La vie des habitants, des visiteurs et des touristes devrait passer avant les jeux et les spectacles.</p> <p>Le « Poumon Vert » existe déjà. Le but devrait être, avant tout, de faciliter sa respiration, et de préserver sa nature. En réduisant, autant que faire se peut, les visées mercantiles qui pourraient l'étouffer.</p> <p>ND. Colline de Passy, 75016 Paris</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Concernant votre demande de limitation du nombre de journées annuelles des événements, qui dépasse le projet objet de la présente PPVE, nous nous permettons de la relayer aux services concernés.</p> <p>Vous évoquez aussi l'impact du projet sur les déplacements automobiles. Ce dernier a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>A noter que du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p>
<p>3811 Un tel projet serait source de pollution. En plus, il y aurait un énorme manque à gagner pour les commerçants du quartier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution dont nous prenons bonne note.</p>
<p>3812 <i>Doubleton 3811</i></p>	
<p>3813 <i>Doubleton 3811</i></p>	
<p>Médecin Généraliste, résidant et exerçant dans le XVI ème Arrondissement, effectuant tous les jours des visites au domicile de mes patients dans Paris et particulièrement dans les arrondissements limitrophes (VII ème, VIII ème, XV ème, XVII ème) ainsi que dans la banlieue proche (Boulogne, Neuilly sur Seine, Levallois-Perret, Courbevoie, Issy-les-Moulineaux et autres localités), je suis depuis longtemps pénalisé par toute cette série exponentielle de limitation de circulation.</p> <p>Je ne compte pas cesser mes activités dans les années à venir.</p> <p>Je ne compte pas non plus abandonner mes patients âgés au triste sort des services dits d'urgence...répondant moi-même le plus souvent aux urgences cardiologiques et autres dans les délais les plus courts.</p> <p>3814 Actuellement ces délais ne cessent d'augmenter et cela est devenu insupportable. Je quitte mon cabinet en urgence et ne sais jamais à quelle heure je vais pouvoir être de retour.</p> <p>Vous comprendrez, j'en suis certain, ma position de refus total à cette décision de la Mairie de Paris de végétaliser le Pont d'Iéna.</p> <p>J'aurais tant d'autres choses à vous écrire, et regrette de n'avoir pu me libérer pour assister à la réunion organisée à la Mairie du XVI ème le mercredi 3 novembre.</p> <p>Recevez, je vous prie, mes plus cordiales salutations.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3815	<p>Je suis contre ce projet, cela va engendrer de gros problèmes de circulation, les quais fermés permettent déjà aux familles d'avoir un accès le long de la Seine pour les promenades.</p> <p>Il faudrait mieux sécuriser certains quartiers, aménager correctement les pistes cyclables (rue de Rivoli, beaucoup d'automobilistes roulent sur la piste cyclable, rodéo de vélo, piétons qui traversent n'importe comment le nez collé à leurs téléphones portables, les poussettes utilisent les pistes cyclables et prennent donc toute la place, notamment sur la partie pont de l'Alma/ Concorde), pas de piste cyclable au niveau de Léna pour aller vers le pont Bir Hakeim, obligé d'aller de l'autre côté de la Seine, pour ne plus pouvoir ensuite rejoindre les quais pour arriver par la piste cyclable dans le 16e.</p> <p>Je suis contre la suppression des panneaux directionnels, tout le monde ne se promène pas collé au téléphone pour avoir le GPS.</p> <p>Il y a des choses à finir et à améliorer avant d'entreprendre de tout abîmer, une fois de plus.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3816	<p>Parisien depuis ma naissance dans le 13ème arrondissement et désormais habitant du 75116, je voulais vous signaler ma farouche opposition à ce démantèlement systémique des voies de circulation qui engendre bien plus de problème que la mairie ne souhaite le laisser entendre.</p> <p>Ce projet couperait de nombreux axes extrêmement fréquentés et ne se soucie pas des éventuelles répercussions.</p> <p>JE suis donc CONTRE et j'espère que cette consultation ne restera pas qu'une farce comme l'ensemble des "passages en force" de l'actuelle Maire de Paris.</p> <p>Bien à vous,</p> <p>Un parisien concerné</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3817	<p>Bonsoir,</p> <p>Je suis farouchement hostile à ce projet qui n'apportera rien de bon au quartier que j'habite et que j'aime.</p> <p>Cordialement,</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3818	<p>Tout à fait contre ce projet démagogique.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3819	<p>Paris est déjà "LA" ville touristique par excellence. Inutile de réaliser un projet pour eux. Cela ne changera rien, à leur désir d'y venir.</p> <p>Ce projet est une chimère, qu'en est-il de la réalité ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des accès réduits pour les transports alors que les taxis et les autobus sont indispensables. - Une circulation impossible avec un pont condamné. - Un arrondissement enclavé : plus de bouchons - Un afflux de piétons : plus de détritiques, plus d'incivilité, - Transformer un lieu de passage en parc, c'est offrir un terrain de jeu supplémentaire aux vols et agressions : plus d'insécurité - Des travaux pendant des années : plus de nuisances. <p>et un coût exorbitant alors qu'il n'y a pas de nécessité et qu'il y a d'autres priorités (propreté de Paris, nuisibles, entretien des parcs et jardins déjà existants, sécurité, travaux en cours, etc). Finissez ce qui est commencé.</p> <p>Soyons sérieux!</p> <p>Faites votre boulot au lieu de perdre votre temps et notre argent dans ce tel projet. Votre boulot est d'assurer notre tranquillité, notre sécurité, la fluidité des transports et la propreté de Paris.</p> <p>Ce serait déjà bien que vous assuriez le minimum.</p> <p>Je m'oppose totalement à ce projet</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3820	<ul style="list-style-type: none"> - pourquoi réduire la pelouse centrale ? - il faut garder des espaces vides dans l'urbanisme et être cohérent : le palais éphémère gâche la vue et est clairement mal positionné. C'est un exemple criant aujourd'hui. Pourquoi vouloir à tout prix enretzbiller le moindre espace ? - les arbres prévus sur le pont ne seront jamais comme présentés, pas assez de sol pour les racines. Idem pour d'autres. <p>Et quand on voit comment sont entretenus certains arbres, clairement on ne sera pas proche du rendu.</p> <ul style="list-style-type: none"> - les espaces verts promis sont trompeurs et jouent sur l'ambiguïté des textes. 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3821	<p>Ce projet est une catastrophe pour les personnes à mobilité réduite. Ma grand mère habite près de chez moi, mais de l'autre côté du Trocadéro. Avec une piétonisation, elle ne pourra plus me rendre visite normalement, comme si on était séparés par une montagne</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3822	<p>Bonjour,</p> <p>L'emplacement du site de stationnement des cars de touristes, entre le 1 et le 25 de l'avenue Paul Doumer, ne semble pas le plus adapté, compte tenu des contraintes qu'il occasionnera pour les riverains.</p> <p>Son positionnement sur l'allée centrale de l'avenue du Président Wilson, devant l'esplanade et les musées, semble meilleur.</p> <p>Cordialement,</p> <p>Frédéric Streiff</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Plus spécifiquement, rue Paul Doumer, les deux places de dépose ont été implantées du côté du cimetière de Passy, pour s'éloigner au maximum des habitations.</p> <p>L'hypothèse d'implantation de places le long de l'avenue du Pdt Wilson, a été étudiée mais n'a pas été retenue du fait de ses impacts, en particulier sur la circulation automobile et bus. Son implantation le long de l'allée centrale nécessiterait l'abattage des arbres d'alignement existants.</p>
3823	<p><i>Doubleton 3823</i></p>	
3824	<p>Je suis CONTRE ce projet mégalo qui n'apportera strictement RIEN à notre belle capitale.</p> <p>Moi, qui suis allergique à la pollution, et qui habite près du Trocadéro, je serais victime de l'engorgement des rues voisines non-piétonnisées et donc surencombrées.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3825	<p>Je suis contre ce projet qui sera catastrophique pour la vie du quartier, qui provoquera de nombreux embouteillages, et qui rendra très difficile les déplacements de personnes âgées.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3826	<p>Je suis opposé à ce projet.</p> <p>La mairie est déjà incapable d'entretenir le moindre espace vert,</p> <p>Surtout n'en rajoutez pas.</p> <p>Le but caché de la mairie est de gêner encore un peu plus la circulation.</p> <p>Obsession néfaste.</p> <p>Que de la misère, de la fatigue, des faillites, de la haine pour les parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3827	<p><i>Doubleton 3826</i></p>	
3828	<p>Le champ de Mars est un lieu de détente et de loisir.</p> <p>Laissons la Tour Eiffel tranquille, pas besoin de béton et autres commerces inutiles autour. Il y en a bien assez dans la capitale.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3829	<p>Ce projet ne tient pas compte de la situation des habitants des 7ème, 15ème et 16ème arrondissements, notamment ceux qui habitent non loin du Champ de Mars ou du Trocadéro et qui ont besoin de les traverser quotidiennement pour se rendre à leur école, leur travail ou d'autres lieux.</p> <p>La conception du projet vise l'amélioration des conditions des visiteurs - notamment les touristes - au détriment des attentes légitimes de qualité de vie de la part des habitants des quartiers riverains. Son dimensionnement en fait un obstacle majeur à la mobilité intra-urbaine, coupant à la fois la Rive Gauche de la Rive Droite et le 15ème arrondissement Nord du centre de Paris. Cet impact se rajoute au nombre croissant d'événements organisés dans la zone entre Trocadéro et Ecole Militaire depuis plusieurs années et qui perturbent considérablement la vie quotidienne des habitants en entravant la circulation.</p> <p>S'il est normal d'améliorer l'accueil des touristes, il faut tenir compte des attentes des habitants en termes de qualité de vie : c'est d'ailleurs une tendance lourde dans de nombreuses villes encombrées par les touristes, que de se poser la question de la réduction des nuisances, en particulier depuis la crise Covid19.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens et en tenant compte des habitants.</p> <p>Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc.</p> <p>Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées.</p> <p>L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été.</p> <p>L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
3830	<p><i>doubleton 2551</i></p>	
3831	<p><i>doubleton 2551</i></p>	
3832	<p><i>doubleton 2551</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
3833	<p>Les sites visés ont toujours été des endroits majeurs de Paris et on toujours attirés Parisiens et touristes. Depuis plusieurs années, on se rend compte que ces sites sont peu et mal entretenus : disparition des massifs de fleurs, pelouses hachées, bancs décrépis, allées mal désherbées . Cependant, les visiteurs continuent à les fréquenter, à aimer y aller et à vanter la beauté de ces lieux chargés d'histoire . Pourquoi vouloir les modifier à grands frais alors qu'une simple rénovation suffirait et que les fonds pourraient servir d'autres causes (propreté, sécurité) En conclusion, je suis totalement défavorable au projet présenté.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Comme vous l'observez, victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet, guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale (par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants) est également le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été ainsi qu'à la préservation de la biodiversité ou encore l'amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
3834	<p>Mon habitation se situe rue des eaux d'un côté et de l'autre sur la rue de l'Alboni, comment les services de sécurité, de secours ainsi que nous-mêmes pourrions-nous accéder à nos lieux de vie : et parking de notre résidence, si il y a une piétonisation massive du quartier Trocadero, cela va être sale ce qui est déjà ...le cas ; et devenir insupportable. L'insécurité, les vols ext comment gérer cela ? Il est important de pouvoir continuer avoir des services de livraison ou éventuellement pouvoir nous déplacer en cas de handicap.</p> <p>On nous parle beaucoup d'économie et d'écologie, je ne pense qu'un escalier mécanique supplémentaire n'est pas nécessaire dans le square de l'Alboni « nuisances sonores supplémentaires »Ce quartier est un quartier aussi résidentiel ... nous devons préserver nos lieux d'habitation, il est important de faire plaisir aux touristes de passage .Nous , nous vivons là toute l'année. Cordialement Fabienne Audinos</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux en effet de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes, promeneurs et visiteurs. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées...Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) . L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'ensemble des accès aux immeubles et parkings sera assuré et maintenu par le projet. Les accès vers la rue des eaux et de la rue l'Alboni ne seront pas modifiés par le projet.</p> <p>Concernant l'escalier mécanique que vous évoquez, celui-ci ne fait pas partie du projet Site Tour Eiffel porté par la Ville de Paris.</p>
3835	<p>Je suis contre ce projet. Je souhaiterais que Mme La Maire de Paris discute davantage avec les maires des arrondissements concernés. Arrêtez d'abimer Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3836	<p>J'émet un avis DEFAVORABLE à cet ambitieux et démesuré projet . le flich - le coût exorbitant des travaux pour le réaliser ne sera pas sans retentissement sur la dette déjà colossale de la Mairie de Paris (cadeau empoisonné pour nos enfants)</p> <p>- Quand au Pont d'Iéna qui deviendra le privilège des piétons, vélos et trottinettes va considérablement perturber la circulation dans ce quartier, voir le nombre de voitures qui empruntent quotidiennement ce pont!!!! De plus les utilisateurs vélos et trottinettes ne respectant aucunement le code de circulation qui leur incombe, nous obligent à redoubler de vigilance sur les trottoirs (pas de déambulation sereine) va aller crescendo</p> <p>- Puis les touristes déjà envahissants dans ce quartier, donnent la sensation d'évoluer dans une jungle humaine. Quid avec le projet et les jeux olympiques.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3837	<i>Doubleton 3836</i>	
3838	<p>Je suis opposé à ce projet. La mairie étant incapable d'entretenir le moindre espace vert, n'en rajoutez pas ! Le but caché étant toujours de gêner la circulation. On n'en peut plus. Que de la misère, de la fatigue, des faillites, de la saleté. Une capitale à l'abandon et une haine de ses habitants. Arrêtez !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3839	<p>Contre le projet d'aménagement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3840	<i>Doubleton 3836</i>	
3841	<p>Ce projet aberrant reçoit toute ma désapprobation. Cessez donc de défigurer notre belle ville et d'empoisonner la vie des parisiens!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3842	<i>Doubleton 3836</i>	
3843	<i>Doubleton 3841</i>	
3844	<p>Ce projet fait du quartier un espace privilégié pour les touristes et l'évènementiel.</p> <p>La densification de ces deux facteurs depuis quelques années dégrade la qualité de vie des riverains. Les zones vertes auparavant calmes sont désormais hyper fréquentées avec des inconvénients de saleté et de commerces illicites. Par ailleurs, les commerces traditionnels sont progressivement remplacés par boutiques dédiées au tourisme. L'impact se reflète déjà dans le changement de la population, un certain nombre de familles ayant quitté le quartier, et remplacées par des pied-à-terre. Il en est de même pour les commerçants.</p> <p>Le projet fera du quartier un haut lieu de tourisme. Il privera dans un premier temps les riverains de la qualité de vie, et dans un deuxième temps, désertifiera le quartier de son habitat traditionnel et permanent au profit de pied-à-terre.</p> <p>S'il est utile de réfléchir à l'amélioration et au développement du tourisme parisien, il semblerait préférable de le répartir sur l'ensemble de la ville, où chaque quartier a son charme.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3845	<p>Ce projet présenté en mairie du 16 la semaine dernière ne tient aucunement compte de l'avis et la vie des habitants du 16. Pas une seule fois lors de la réunion vous n'avez prononcé le mot habitants ! C'est absolument révoltant Je me suis sentie en dehors de cette ville et j'y suis née et mes enfants aussi La personne en charge en charge de la circulation a Même pas répondu aux questions sur le report des voitures dans d'autres rues J'ai trouvé les animateurs de cette réunion suffisants et dépourvu de tout sens pratique ! Pourquoi ne pas interroger les riverains sur notre façon de vivre et de circuler dans notre quartier Paris appartient aux parisiens ! Pas aux élus et surtout pas aux touristes Paris doit rester grande Paris peut certes évoluer mais surtout elle a besoin de ses riverains Penser les jardins du Trocadéro comme des jardins et non un parc comme vous n'avez cessé de le répéter Nous devons pouvoir circuler librement et les ponts dans Paris ont été pensés pour ça ! Comment la sécurité sera-t-elle assurée ? Comment circulerons nous sur la place du Trocadéro ? Lire 1000 pages de projet sur internet est une énorme blague ! Je pense que nous sommes traités comme des malpropres dans notre quartier à venir. En tant que riverains nous devrions être entendus !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3846	<i>Doubleton 3845</i>	

n°	Contribution	Réponse
3847	Plusieurs lignes de bus vont être détournées et les trajets allongés si la voie transversale qui traverse la place Jacques Rueff est fermée à toute circulation de véhicules à moteur. Cette contrainte et toutes les autres pour un projet qui a le seul mérite de montrer une belle perspective verte qui fait le bonheur de paysagistes dans leur bulle. Qu'ils viennent sur place voir ce qui se passe. La capacité de la tour est saturée et celles des pelouses aussi donc il est totalement illusoire de vouloir faire venir plus de touristes Il faudrait mieux interdire les ventes illégales sur le trottoir ou les tik toks qui ne sont que des amas aux touristes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3848	Bonjour Je suis contre des travaux qui dénatureraient la place du Trocadero. En période d'austérité il faut cesser cela d'autant que ça coûte cher et sans valeur ajoutée. Je suis contre le projet de la maire.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3849	CONTRE ce projet coûteux qui n'empêche pas l'adhésion des habitants. Tâchez d'entretenir ce qui existe déjà. J'habite proche de l'avenue Foch et cette avenue est toujours en travaux avec des éclairages provisoires qui sont là depuis plusieurs années.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3850	Sans accord des maires d'arrondissements concernés et donc de leur population locale (7/15/16), c'est illégitime de toucher à ce carrefour symbolique pour Paris, la région et la nation.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3851	<i>Doublon 3850</i>	
3852	<i>Doublon 3850</i>	
3853	<i>Doublon 3854</i>	
3854	Une fois de plus Paris sera réservé aux touristes, aux jeunes à vélo.....mais que deviennent les vrais habitants de Paris qui y travaillent qui doivent se déplacer dans la ville sans souvent être capables de faire du vélo.....et oui ceci existe. Une ville doit garder un tissu de petits métiers, d'artisan,....actuellement les artisans sont refoulés en banlieue et refusent de venir dans Paris en raison du capharnaüm automobile, quand au vélo ils l'utilisent rarement professionnellement ... En attendant, ces Parisiens travailleurs payent des impôts pour réaliser toutes ces élucubrations. La Mairie de Paris est devenue un concept absurde : Paris et sa banlieue font qu'un. Les décisions parisiennes prises par le maire n'ont l'air d'émaner que du cerveau de qq parisiens privilégiés.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3855	Entretenez correctement les espaces verts déjà présent et nettoyez la ville. Abandonnez ce projet. Ne faites pas d'aberrations supplémentaires.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3856	Bonjour, je suis ulcérée par ce projet qui détruit notre belle ville de Paris et qui est tout sauf protecteur de l'environnement. La maire de Paris parle sans cesse d'écologie mais ne cherche qu'à bétonner notre ville, ce qui est contraire à tout bon sens. Le béton empêche l'absorption de l'eau, ce qui explique le nombre accru d'inondations de toutes sortes. Les projets de végétalisation ne sont qu'un leurre et montrent que la maire de Paris méprise les Parisiens en espérant leur faire croire tout et n'importe quoi. La ville de Paris voit son endettement exploser sous la mandature d'Anne Hidalgo qui déteste Paris et jette l'argent par les fenêtres pour des projets absurdes et immondes comme celui-ci alors qu'elle ferait mieux de se préoccuper de la propreté et de la sécurité de notre ville qui laissent fort à désirer. RENONCEZ A TOUS LES PROJETS DE BETONNISATION ET OCCUPEZ-VOUS DE LA PROPRIÉTÉ ET DE LA SÉCURITÉ DE PARIS.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3857	Le projet est intéressant. Il va réellement embellir le site surtout la partie quai et la place du Trocadero. Il correspond également aux enjeux de végétalisation et baisse de la place du minéral dans les villes. Pour les générations futures, il est important de repenser les espaces de vie courante et les espaces touristiques.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3858	Je vote "Non" au projet désastreux de la Mairie de Paris concernant le projet de réaménagement du site Trocadero - Tour Eiffel - Champ de Mars.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3859	Je voterai contre ce projet car une fois de plus, malgré ses qualités réelles paysagères, il va contribuer à Paralyser encore plus la capitale en bloquant encore les axes de circulation majeurs et en méprisant à 100% la voiture qui est indispensable dans de nombreux cas. Pourtant je roule en Vélo mais je sais qu'il y a des drames de la circulation dans certains cas d'urgence, des mères de famille qui doivent déposer leurs enfants à l'école, et j'en passe...etc... Réduire la voiture oui mais en gérant de façon intelligente les flux principaux. Les axes bloqués pendant le mois d'août de façon totalitaire, tout le monde en a marre, si au moins c'était fait d'une manière intelligente. bref revoyez votre copie de façon plus douce et je voterai en faveur de ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3860	C'est une vraie hérésie de penser à un tel projet. Paris est une capitale, et pas une vitrine politique du sans voiture. On se doit de pouvoir circuler et de ne pas engorger les quartiers et routes annexes du projet. La pollution et les nuisances seront atroces. On va tous finir par fuir la ville	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3861	Je vote "Non" au projet désastreux de la Mairie de Paris concernant le projet de réaménagement du site Trocadero - Tour Eiffel - Champ de Mars.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3862	Un projet pharaonique et coûteux dont l'utilité publique ne paraît pas évidente, surtout pour les habitants des quartiers concernés. Le seul point positif me paraît être d'ôter les vitres en bas de la tour Eiffel, installées naguère, et qui nuisent à la promenade. La structure "grand palais" installée à grand frais sur le champ de mars n'apparaît plus sur les perspectives présentées encore une dépense pour la démonter?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3863	Par ailleurs améliorer la circulation des trottinettes, qui constituent une nuisance. (dont la maintenance bruyante en pleine nuit !) un danger et une aberration écologique ne me paraît pas un objectif louable. Vélos et piétons oui. Ce site extraordinaire mérite du renouveau. Lorsque l'on visite la capitale, La Tour Eiffel est magique. Les travaux vont rendre ses abords plus agréables et enfin remédier à ces espaces hideux, vieillissants qui donnent une image dégradée de Paris. Bravo pour cet embellissement, hâte de revenir le visiter dans quelques années.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3864	Plutôt favorable à ce projet qui permettra de redonner vie à ses quartiers de Paris aujourd'hui lourdement entamés par des coupures urbaines lourdes. Les perspectives sont intéressantes. Attention à travailler la sélection de la végétation pour éviter d'en faire de grandes pelouses vides. Enfin, les accès vélo n'apparaissent pas clairement dans le projet : évitons de créer des espaces mixtes vélos-piétons inconfortables et profitons de ces travaux pour réaliser des aménagements cyclables de qualité et profiter de l'espace libéré pour faciliter aussi les circulations des transports en commun.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Concernant la végétation, nous prenons bien en compte votre remarque : des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques sont prévues. A noter que la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Le renforcement des trajets vélo est un des enjeux du projet. La fermeture à la circulation du Pont d'Iéna, réservé aux vélos, piétons et bus, permet justement à ce titre la création d'un itinéraire sécurisé. De nouvelles pistes sont ainsi programmées, dont deux pistes cyclables latérales protégées sur la place de Trocadero, et des contre-sens cyclables dans chacune des voies transversales d'accès au site. En complément, de nombreux arceaux de stationnement et 5 stations Vélib sont prévues au projet. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements vélo dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Le projet se greffe en couture au REVe, au Plan Vélo de la Ville de Paris, ainsi qu'aux pistes existantes. Vous évoquez l'espace libéré pour les transports en commun. En effet, de nouvelles voies de bus dédiées sont prévues, par exemple pont d'Iéna, quai Branly ou encore avenue de New York.
3865	Une grande partie de Paris est déjà bloquée par des projets environnementaux et piétonniers (rue de Rivoli, Bastille, ...). Cela suffit, nous ne pouvons pas accepter que Paris devienne à Eurodisney, à savoir une zone entièrement dédiée aux piétons et aux touristes. Nous voulons un Paris moderne, adapté au commerce et aux circulations libres, de tous. Et pas seulement des piétons et des vélos.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3866	Ce projet est une honte... Pourquoi dénaturer un héritage que le monde entier nous envie... Viendrait-il aux égyptiens de transformer les pyramides ? Il serait selon moi plus judicieux d'affecter les fonds à un entretien de ce qui existe déjà. Avant de s'amuser à délirer sur des projets sans queues ni têtes il faudrait nettoyer réhabiliter et remettre en état l'existant et assigner plus de personnes à l'entretien et au nettoyage.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3867	la mobilité est un axe majeur de l'économie on ne peut tout bloquer. Les parisiens et franciliens circulent pour le travail et donc font rentrer de l'argent. cet endroit est une plaque tournante de la circulation : les voitures venant des voies sur berge vont aller où ? je suis contre et m'insurge en étant parisienne roulant en électrique devant cette aberration	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
3868	Je découvre depuis peu cet espace avec mes deux petites filles (3 ans et 5 ans) avec ses espaces de jeux, ses kiosques, ses zones recoins. Ce qui fait le charme de ce lieu. Comme beaucoup de parisiens, la réduction des espaces verts si rares dans la capitale me poussera à m'en aller. Chaque jour je me demande ce que la mairie attend pour végétaliser les Champs, rendre cette zone si froide un peu plus chaleureuse. Et là je découvre que c'est le champs de mars qui va subir ce terrible chantier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3869	Je suis contre ce projet qui met en péril ce quartier de Paris Bonjour,	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3870	Je suis défavorable à ce projet dont ne veulent aucun des riverains du Trocadéro. Nous aimons le quartier comme il est et ne souhaitons pas du tout subir de chantier interminable et inutile. Laissez-nous respirer si il vous plaît, nous n'avons pas besoin et pas envie que vous nous imposiez vos idées. Bien cordialement, Anne Nerome	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3871	Il faut absolument le faire !! Je vis sur les quais exactement sur l'avenue de New York et mon rêve est que cette avenue devienne piétonne sans aucune voiture ! Le projet est superbe bravo !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3872	Ce projet est une claque dans la figure des parisiens et ne se préoccupe que des touristes. s'agissant d'un site classé au patrimoine mondial de l'humanité, une démarche logique aurait été de consulter l'unesco, quant à ce qui était réellement faisable. En effet, les quais de Seine, les monuments et perspectives sont classées. Voir le site de l'Unesco. https://whc.unesco.org/fr/ Manifestement les "aménagement" veulent "moderniser" tout le site, alors qu'une mention particulière est faite à propos de la nécessité de protéger le site dans son intégrité. Ceci dit, D'un autre côté est apparu un nouveau principe de saccage architectural qui consiste à s'en prendre aux monuments historiques en les modernisant par l'adjonction de verrous dont le principe est de "contraster" l'existant.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3873	Ainsi, pour un palais en pierre claire datant de l'époque gothique, on va casser un morceau pour construire un cube de verre noir, agrémenté de traces jaunes, qui rappelleront le fond d'ardoise des anciennes pissotières (nos vespasiennes remplacées par les sanisettes Decaux (voir projet de saccage du palais ducal à Nancy) ou encore, construire une façade dont les lignes horizontales s'opposent à la verticalité de la construction. Tout ceci va de pair malheureusement avec le souci essentiel de passer à la postérité. On ne comprend pas par exemple l'intérêt de coller des pots de fleurs sur le Pont d'Iéna, cet ajout va noyer sa perspective. Quant à la présentation des impératifs, relier la Tour Eiffel aux grands aéroports internationaux témoigne d'un coup de génie, dans la mesure où la circulation devient impossible à Paris. Pour relier la Tour aux grands aéroports, il faut une ou plusieurs autoroutes, des lignes ferroviaires dédiées, et il s'agit de tout autre chose qui a été plaqué dans le dossier pour faire du remplissage. Mais une autre question se pose : a-t-on pris en compte la prolifération des rats dont les trous nombreux sous le Trocadéro sont de plus en plus nombreux? Enfin, cette manie de vouloir "moderniser" la ville comme des forcenés avec l'argent du contribuable devient insupportable, le processus consistant à ne pas entretenir un site pour faire croire que sa modification est indispensable, par exemple en démolissant de ci de là les lampadaires de la place de la Concorde, ou plus précisément en refusant d'entretenir les fontaines du Trocadéro, et porter atteinte au reste. Une fois de plus, on s'assoit joyeusement sur la notion de respect du patrimoine, dans la grande tradition française qui consiste à vouloir effacer les traces du passé pour montrer sa supériorité et son modernisme	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments d'information complémentaires en lien avec vos remarques. Les recommandations de respect des spécificités du bien UNESCO « Paris-Rives de la Seine » des services de l'Etat ont été prises en compte par les concepteurs du projet, notamment le maintien de la perspective filante (ouverture au ciel conférant aux berges et à Paris une valeur paysagère exceptionnelle), le maintien de la masse continue d'arbres de haute tige organisés en alignement constituant un filtre végétal sur le tissu urbain de la Seine sur le quai haut et encadrant le couloir du fleuve, l'adoption d'un mobilier unifié, noble et sobre ou encore la conception de l'aménagement le long des quais selon des valeurs d'unité, d'harmonie et de régularité. Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site. Il contribue à adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est ainsi une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat.
3874	<i>Doubleton 3873</i>	
3875	Au risque de passer pour un "conservateur", je dois avouer avoir du mal à comprendre le sens des priorités de l'équipe en place à la Mairie. En tant que citoyen, nous ne sommes rarement consultés. Au mieux nous découvrons devant le fait accompli, qu'un vague sondage dont les résultats abondent dans le sens de la Mairie a été mené (auprès de qui ? pas de moi c'est certain...). Que penser de cette réécriture qui veut faire table rase du Paris historique, éradiquer toute déambulation inter-arondissement, autrement qu'en vélo/patinette électrique : ces derniers n'étant soumis à aucune règle de bon sens ou code de la route. De monter les gens les uns contre les autres. Fragmenter le Paris intramuros en de micro villages, de transformer Paris en un centre commercial à touriste ; cf les bus avant corona que l'on voyait se garer n'importe comment sans qu'ils en soient ennuyés, contrastant avec violence à ce que fait subir les autorités aux citoyens parisiens (ceux là-même qui paient leurs impôts ici... Des bureaux sur les champs de Mars ?! supprimer l'axe de circulation dans ce secteur et encapsuler le 15ème arrondissement ? Exemple pour aller à Bastille, le gps conseil désormais de passer par le périphérique ! S'en parler de ces véhicules qui roulent en premier/seconde et consomment le double en carburant... Une impression de clientélisme qui est embarrassante, dont le citoyen parisien se retrouve comme étant le dindon d'une mauvaise farce... C'est triste. Je n'ai pas voté pour cette dame pour qu'elle parte en campagne pour des desseins supposés nationaux.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3876	<i>Doubleton 3875</i>	
3877	Bravo pour ce beau projet que je soutiens complètement. C'est actuellement un enfer pour les piétons ou cyclistes dans toute cette zone.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3878	Très inquiet pour mon quartier, je vois dans ce projet un nouveau moyen d'évincer les habitants de ce quartier. Encore un projet qui ne tient aucun compte des familles qui ont absolument besoin de pouvoir se déplacer en voiture. Tout est fait dans ce projet pour interdire la ville aux familles et encore plus à celles qui doivent faire face au handicap. Limiter encore plus la circulation dans cette zone sera insupportable pour tous les habitants des quartiers concernés. Lors des travaux titaniques qui sont prévus, nous subirons à nouveau les nuisances que les accompagnent (bruits, poussières, enlaidissement des quartiers, embouteillages. La catastrophe des Porte Dauphine et Porte Maillot aurait dû permettre la réflexion des services de la mairie de Paris. Mais il n'en est rien et ces services suivent un dogme qui, sous couvert d'écologie, vise à évincer les habitants et surtout les familles de la ville. Il faut se rendre compte de ce que vous faites subir aux habitants de cette ville avec ces travaux dérangeants, hors de prix et qui enlaidissent notre merveilleuse ville. Combien de plots en béton couverts de graffitis et de plots en plastique allez-vous ajouter dans cette ville et nous imposer dans le paysage?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3879	Amoureux de Paris et donc attaché à la préservation des sites qui en font la plus belle capitale d'Europe, je suis très inquiet du projet de transformation du site Tour Eiffel. Ce site est un des éléments forts de l'identité de Paris, mais c'est aussi un lieu de respiration et de détente vital pour les parisiens et notamment ceux des quartiers limitrophes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3880	Non au détournement des bus du Champ de Mars. Nous voyageurs de transports en commun aurons des temps allongés de transport par la perturbation du trafic engendré par cette fermeture. Le bus 42 est essentiel pour beaucoup de personnes et son détournement n'a pas de sens au niveau pratique. Non à la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard et à la disparition des nombreuses places de stationnement pour voitures et autocars. Pourquoi faire d'autres emplacements pour les autocars en dehors du périmètre et perturber les riverains alors que de nombreuses places de stationnement payantes pour les autocars existent déjà dans ce périmètre?	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Le projet propose donc de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Si les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel. Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site et de rééquilibrer leur répartition entre le Trocadéro et l'école Militaire.
3881	Je suis contre réaménagement du site Trocadéro Tour Eiffel. Ce site est magnifique tel qu'il est, nous y sommes attachés. Les travaux à Paris, ça suffit.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3882	Je suis contre ce projet qui bloquera la circulation dans le 16ème et le 7ème enclavant piétons comme automobilistes. Non à la privatisation du Champ de Mars où des plots et des murs en verre avilissent le site depuis quelques années. Non à la piétonnisation abusive de la place du Trocadéro et du pont d'Iéna : c'est même pas joli. Non à la construction de bâtiments sur le Champ de Mars type bagagerie, à toutes ces boutiques de souvenirs.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
3883	Bonjour, Ce projet est une hérésie de plus. Encore une manière de défigurer ce qui fût notre belle ville et qui, maintenant, ne ressemble plus à rien. Donc c'est un NON.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3884	Je suis totalement contre ce projet qui mis à part gêner les parisiens habitant dans ces quartiers ne sert pas à grand chose. De plus, j'en ai un peu marre de ces travaux incessants d'une part et également de la bétonnisation à outrance de paris Laissez des arbres et de la verdure là où il y'en à plutôt que de vouloir tout faire disparaître au profit de place dites minéralisées.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. Loin d'une "bétonnisation", le projet propose un accroissement de la végétalisation. Ainsi, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m ² d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m ² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Vous évoquez les gênes qui seront occasionnées par les travaux. Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.
3885	<i>Doubleton 3884</i>	
3886	Nous nous inquiétons beaucoup pour la sécurité des piétons et particulièrement celle des personnes âgées et des enfants (ces derniers nombreux de par la proximité des écoles et des collèges). Sécurité aussi bien pendant les travaux qu'après.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3887	Nous nous inscrivons contre tous ces projets nébuleux coûteux qui dégradent chaque jour un peu plus la qualité de vie que nous avons. Nous sommes basés à la Motte Picquet et nous n'en pouvons plus de chantiers perpétuels, de la saleté des rues, des SDF et autres mendians en tout genre ivre dès 8H15 le matin qui nous agressent (jet de tesson de bouteille sur les trottoirs où les enfants vont à l'école), circulation complètement anarchiques. CA SUFFIT !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3888	Bonjour, Ce projet n'a pas de sens sauf de rendre la vie impossible aux habitants. Car le 16ème n'est pas un lieu destiné uniquement aux touristes, on y vit, il y a des enfants, des parents, des adultes et même des personnes âgées. Les mères et/ou grand mères, avec leur poussette, sont souvent obligées de prendre la voiture. Essayez de prendre le métro à Trocadéro en descendant les escaliers avec une poussette ou un enfant de 2 ans! Les vieux qui ne font pas de vélo font de même pour les mêmes raisons. Et les autres vont vivre dans un encombrement permanent pour un jardin que la Ville de Paris n'entretiendra pas. Il faut voir, dans le quartier du Trocadéro, les poubelles qui débordent, les vendeurs à la sauvette qui abandonnent les caddies..... Allez voir le Champs de Mars qui n'est plus entretenu depuis des années avec ses pelouses pelées et ses déchets.. Dès lors, je vote contre Salutations	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3889	<i>Doubleton 3888</i>	
3890	Je souhaite m'opposer à ce projet en exprimant ici quelques arguments de façon non limitative: 1/ La réduction de parcelles végétales 2/ L'augmentation de la "bétonnisation" de certains espaces déjà aménagés 3/ Des projets de flux de véhicules terrestres sous estimés en volumétrie et sous calibrés en taille. 4/ Une vision purement esthétique des aménagements "cyclable" et malheureusement contreproductifs (votre serviteur a quelques expertises à ce sujet). 5/ les illustrations de perspectives sont trompeuses, du moins certaines! A ce sujet une maquette exploitable en version BIM aurait réellement donnée à chacun la possibilité de mesurer les impacts. Le format est open source, cf plan bim 2022. 6/ Les budgets alloués à ce projet aurait sans contestation été plus profitables à d'autres desseins.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. Loin d'une "bétonnisation", le projet propose un accroissement de la végétalisation. Ainsi, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m ² d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m ² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Concernant les constructions prévues, celles-ci viennent ainsi en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Le renforcement des trajets vélo constitue un des enjeux du projet. La fermeture à la circulation du Pont d'Iéna, réservé aux vélos, piétons et bus, permet justement à ce titre la création d'un itinéraire sécurisé. De nouvelles pistes sont ainsi programmées, dont deux pistes cyclables latérales protégées sur la place de Trocadéro, et des contre-sens cyclables dans chacune des voies transversales d'accès au site. En complément, de nombreux arceaux de stationnement et 5 stations Vélib sont prévues au projet. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements vélo dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Le projet se greffe en couture au REVe, au Plan Vélo de la Ville de Paris, ainsi qu'aux pistes existantes. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.
3891	Plus d'espace piétons et d'espaces végétalisés on dit oui. Paris serait bien mieux sans voitures personnelles, donc tout projet qui vise à augmenter les espaces végétalisés et réduire la circulation de voitures est super.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3892	Bonjour, Je suis absolument contre ce projet qui va déporter les problèmes de circulation sur les axes à proximité des écoles et des habitations. Ce sera un gros problème tant sur le plan sonore, que sur le plan de la pollution. On pourrait déjà améliorer l'existant et régler les problèmes de propreté et de présence des rats. Par ailleurs, le budget est absolument exhorbitant...c'est scandaleux! Pensez-vous à la dette qui pèse et qui pèsera sur la tête de nos enfants!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3893	l'impact de ce projet sur la circulation n'a pas été sérieusement étudié Il va accroître la dette de la ville que les parisiens devront payer un jour En l'état il semble n'avoir été pensé que pour satisfaire les bobos de l'hôtel de ville, lesquels sont loin des préoccupations des parisiens	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3894	Quelles sont les garanties de circulation en rive gauche et en rive droite de part et d'autre du pont d'Iéna? Comment sera aménagé l'accès du Boulevard Delessert	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. L'avenue de New York sera circulaire et remise à 2x2 voies dans le tunnel situé sous la place de Varsovie. De la même manière, le quai Branly sera autorisé à la circulation automobile avec deux voies dans le sens Alma/BirHakeim et une voie dans le sens Bir Hakeim/Alma. Les liaisons en véhicules particuliers entre les deux rives seront assurées par les ponts Bir Hakeim et Alma. Les piétons, les vélos et les bus 30 et 82, pourront, eux, emprunter le pont d'Iéna. L'accès au boulevard Delessert se fera depuis la rue Le Notre qui circulera à double sens.
3895	ce projet est absolument honteux ! la circulation est déjà très difficile depuis que le tunnel est passé à une seule voie. mais le report qu'il y aura sera infernal ! ce projet ne considère par les habitants du 16ème pour qui cela va rendre la vie plus difficile !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
3896	<p>Ce projet entièrement tourné vers le tourisme de masse ne tient absolument pas compte de l'esprit familial et résidentiel du quartier. Il implique pour les habitants du 16ème non pas une amélioration de leur environnement, ces aménagements ne leur étant clairement pas destinés, mais un risque évident d'aggravation des nuisances déjà existantes: insécurité dans les jardins du Trocadéro, agitation, bruits, saletés, embouteillages...</p> <p>Je suis en particulier extrêmement préoccupée par les problèmes de sécurité routière engendrés par les inévitables reports de circulation sur les rues et avenues adjacentes au Trocadero, en particulier rue Benjamin Franklin, place du Costa-Rica, avenue Paul-Doumer et jusqu'au carrefour de La Muette que mes enfants et de nombreux autres empruntent pour se rendre à pieds à l'école ou au collège.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques informations complémentaires, en lien avec vos remarques.</p> <p>Loin d'être pensé pour les seuls touristes, le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Vous nous interpellez sur les problèmes de sécurité pour certaines rues proches du Trocadéro empruntées par les enfants. Rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes. Rue Paul Doumer, l'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux. A noter que la crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing, éloignés des deux places de dépose-minute.</p> <p>Des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourries la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE)</p>
3897	<p>Bonjour, très beau projet global qui assurera à terme une liaison apaisée et paysagée des 2 rives à cet endroit emblématique de Paris.</p> <p>Au delà du débat touristes / riverains, je suis persuadé que ce projet renforcera également l'attractivité du site par sa mise en valeur mais aussi grâce à l'amélioration de son confort d'usage et d'accès", en particulier pour les parisiens non riverains.</p> <p>Le calendrier présenté ne détaille pas cependant pas les travaux prévus avant, et après les JO ce qui se justifie pourtant, au regard de l'ampleur de l'événement (et du programme de travaux) .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques éléments d'information de notre part.</p> <p>Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisés pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention.</p> <p>Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p> <p>Le calendrier détaillant les travaux avant et après JOP a été présenté en réunion de lancement de la PPVE ainsi qu'au cours de la Webconférence du 21 octobre. Si vous n'avez pas pu y participer, sachez que les supports de présentation et les CR de ces réunions sont consultables sur le site de la PPVE.</p>
3898	<p>Depuis plusieurs années, les riverains sont régulièrement dépossédés de leur quartier au profit d'événements touristiques aux retombées néfastes pour les habitants (nuisances sonores, propreté, insécurité, etc.).</p> <p>Le projet d'aménagement du site Tour Eiffel continue sur cette lancée désastreuse, avec des années de travaux en vue, une réduction des espaces verts, la fermeture de la traversée du Champ de mars... sans même parler du budget colossal associé à ces transformations.</p> <p>Pensez un peu aux familles, aux enfants, aux personnes âgées, qui souhaitent continuer à profiter en toute sérénité et tout au long de l'année de cet espace vert !</p> <p>NON à ce projet de réaménagement du Champ de Mars !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3899	<p>J'ai lu attentivement une partie du dossier qui est particulièrement conséquent et important. L'étude d'impact et l'avis de l'autorité de l'environnement sont très détaillés. Je note que la végétalisation est au cœur du projet avec notamment une réduction de la place de la voiture et des nouveaux tracés de déplacements. Ces évolutions me semblent répondre aux défis qui nous attendent alors que le sujet du climat, de la modification des comportements est à promouvoir et au cœur de l'actualité. Il s'agit que chacun comprenne les enjeux pour les générations futures et fasse des efforts. Les générations antérieures ont trop souvent négligé cet aspect.</p> <p>Marcher quelques instants dans la ville, quitter sa voiture pour d'autres modes de déplacements doivent être mis en avant. Ceci devrait être d'autant plus agréable que le site est revu et qu'il apparait que les plantations et aménagements paysagers vont contribuer à son embellissement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3900	<p>Mes observations portent exclusivement sur la pratique de la circulation des personnes de part et d'autres des obstacles que seront pour les déplacements en nord-sud la Seine (entre les ponts de l'Alma et de Bir-Hakeim) et en est-ouest l'aménagement paysager depuis la place du Trocadéro jusqu'à l'Ecole Militaire.</p> <p>Les personnes en situation de handicap n'auront aucun moyen d'effectuer des déplacements en autonomie, en rappelant à ce propos que sera concernée une population d'effectifs importants bien plus grands que celle qui bénéficie de la carte "handicapé" sur justification médicale.</p> <p>Les premiers bénéficiaires du projet de création d'un espace de promenade, seront les piétons jeunes et/ou valides. La circulation motorisée devra être revue sur un très large périmètre périphérique, à commencer par celle des transports en communs de surface (seuls accessibles aux handicapés).</p> <p>Il est clair que l'ensemble du transport urbain, même en deux roues, sera extrêmement difficile, même en admettant que la politique générale de sa réduction porte ses fruits : pour les véhicules individuels circulation, stationnement et lieux de recharge des véhicules électriques; pour les véhicules de livraison et utilitaires, taxis, desserte des urgences du service public (soins, pompiers, forces de l'ordre) etc.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>La piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption.</p> <p>Cependant, la colline de Chaillot présente un défi de connectivité dans la chaîne de déplacements pour les personnes à mobilité réduite. En effet, les accès au Parvis des Droits de l'Homme et à la Fontaine présentent des rampes importantes. La proposition de l'esquisse au concours, qui prévoyait d'installer des ascenseurs devant le Palais de Chaillot, ne pourra pas être retenue en raison de la complexité de l'installation des ascenseurs devant les façades historiques du Palais de Chaillot et pour des raisons de coût.</p> <p>Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade.</p> <p>Enfin, le nombre de places de stationnement PMR est revu à la hausse (+9 places sur l'ensemble du site).</p> <p>Concernant les transports en commun terrestres, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p>
3901	<i>Doublon 3900</i>	
3902	<i>Doublon 3900</i>	
3903	<p>Je m'oppose à ce projet qui continue un processus entravant la circulation à Paris notamment pour les personnes physiquement moins mobiles ou qui doivent transporter les paquets et de fait incapables de se plier au dictat de la marche à pied.</p> <p>Ceci aura également pour effet d'accroître la pollution des quelques voies de substitution.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3904	<p>Bonjour, habitante du 16ème arrondissement, je ne suis pas favorable à ce projet de réaménagement qui va encore une fois détériorer notre qualité de vie.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3905	<i>Doublon 3903</i>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3906	<i>Doublon 3903</i>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3907	Je suis contre ce projet qui - réserve le champ de mars et ses abords aux touristes en privant les riverains de leurs espaces - réduit les espaces verts de 30% et surélève les pelouses restantes avec du béton ce qui va entraîner du ruissellement et est dangereuse pour les enfants - met l'accent sur les événements et la commercialité du site (concerts, grands palais éphémère) aux dépens des riverains (nuisances sonores, limitations de la circulation même piétonne) - entraîne une congestion automobile des rues adjacentes avec la fermeture du pont d'Iéna - ignore les enjeux de sécurité	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. Loin d'une réduction des espaces verts, le projet propose une végétalisation accrue. La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Sur le Champ de Mars, les pelouses seront transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Veuillez noter que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12). Enfin, la sécurité n'est nullement ignorée. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.
3908	Je suis d'avis de ne pas condamner le pont d'Iéna à la circulation des véhicules à moteurs et de laisser ouvert à la circulation des automobiles à raison d'au moins 2 voies dans chaque sens. NON à ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3909	Je ne veux même pas dire si je le trouve bon ou mauvais mais par contre, je suis certaine d'une chose : LES PARISIENS EN ONT MARRE DES TRAVAUX. Laissez nous respirer ! La Ville est assez polluée, embouteillée, remplie de touristes et surtout de travaux à tous les coins de rues : peu importe la responsabilité, mairie, région, entreprises privées. Les faits sont là. STOP AUX CHANTIERS.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3910	Nous sommes contre ce projet qui va encore engendrer de longs travaux bruyants polluants à tous niveaux des reports massifs de circulation et l'enclavement du 16e. Vous ne pensez pas qu'on a eu notre dose? Vous ne pensez pas que l'on souffre déjà assez?? En plus il y a des risques de sécurité alors que ce site connaît déjà des problèmes. Il y a tellement de préoccupations plus importantes comme les hôpitaux les écoles, les crèches les centres pour les personnes démunies qui préfèrent rester dans la rue tellement c'est dangereux et insalubre ou faites juste des économies comme ça on vivra un peu mieux et on relancera un peu l'économie!!!! Non vous préférez dépenser de l'argent que vous n'avez pas (que vous allez nous prendre) pour emmerder les gens.... À tous les niveaux!!!	Bonjour, Nous prenons note de votre contribution.
3911	Ce projet doit être abandonné, pour de multiples raisons. La fermeture du Pont d'Iéna à la circulation comporte bien plus d'inconvénients que d'avantages. Ce sont les habitants des 7e et 15e qui vont trinquer ! les ponts en amont et en aval sont déjà saturés et le seront plus encore avec la mise en place de la ZTL. Cette fausse végétalisation (il s'agit de pots placés sur le pont et non de cultures de pleine terre) induira donc, pour des milliers de Parisiens, des difficultés supplémentaires pour se déplacer, et des embouteillages supplémentaires sous leurs fenêtres, avec le bruit et la pollution. Cette mesure n'a rien d'écologique et tout le reste est à l'avenant. Ce projet n'est qu'un projet somptuaire, une dépense de prestige pour une Maire qui veut laisser sa marque mais le résultat sera calamiteux. Des riverains du 15e	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3912	ce sera des bouchons pires que ceux des quais rive droite	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3913	En tant que parisien et riverain je tiens à exprimer ma farouche désapprobation envers ce projet qui est un non sens écologique en ce qu'il réduira considérablement les espaces verts du Champ de Mars au profit d'une bétonisation grandissante. Ce jardin doit rester une respiration pour les riverains et non pas un lieu d'évènementiel perpétuel comme il le devient déjà depuis son amputation par le Grand Palais Ephémère. Paris n'est pas seulement une ville musée, des gens y travaillent et y vivent au quotidien ce que vos aménagements ont tendance à oublier..	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3914	FDGBPPSI ce projet se réalise, il apportera un enfer dans et autour du site . Je vote absolument contre.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3915	Je suis tout à fait contre ce projet Baudon de Mony	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
3916	<p>Bonjour,</p> <p>FAROUCHEMENT CONTRE CE PROJET de végétalisation du site Tour Eiffel je veux vous signaler ma totale désapprobation en tant que riveraine.</p> <p>Les touristes ont déjà des trottoirs de plus de 2m de large sur le pont d' Iéna</p> <p>A la mairie de Paris de mieux organiser la traversée des voies entre le bas du Trocadéro et le pont d' Iéna.</p> <p>NON à la végétalisation du pont qui :</p> <ul style="list-style-type: none"> - coupera le lien entre les 2 rives droite et gauche. - continuera à augmenter les embouteillages INFERNAUX à Paris, provoqués par la mairie. Les ponts d' avant er d' après ne pourront absorber la circulation - LES VIEUX, LES FAMILLES avec ENFANTS ne peuvent pas prendre des vélos et sont EXTREMEMENT pénalisés par ces mesures. <p>Ce quartier a déjà le Champ de Mars, les quais de Seine, les jardins du Trocadéro, il est tout à fait vert.</p> <p>C' est UNE HONTE pour les habitants et tous les usagers qui doivent traverser Paris.</p> <p>NON NON NON, nous sommes tous CONTRE ce projet, et TRES EN COLERE.</p> <p>Salutations désespérées Laurence Berthon</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p>
3917	<p>Je ne vois pas l'intérêt de ce projet qui nuira à la qualité de vie et à la circulation des habitants des quartiers limitrophes.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3918	<p>Je suis contre ce projet :</p> <p>la Multiplication des événements festifs, sur la place de Varsovie fermée à la circulation générera plus de nuisances, sonores, de débris, de pollution et d'inciviles , et par où passera le Bus 72 ,très fréquenté par des personnes ne pouvant marcher et faire du vélo , les enfants etc ...</p> <p>La surfréquentation de l'axe Trocadero-Champs de mars : causera plus d'insécurité, plus de malpropreté, d'un site déjà saturé, le mur en verre tout autour de la Tour Eiffel empêche déjà les gens de circuler c'est déjà une très mauvaise idée, les riverains ne sont plus en sécurité à cause de la surfréquentation de ce site et la mauvaise circulation du flux de personnes</p> <p>La fermeture de la place du Trocadero de l'avenue des Nations unies et du Pont d'Iéna à la circulation impactera la circulation tout le quartier et la qualité de vie de tout les riverains.</p> <p>je suis contre détruire la fontaine du champs de mars , de raser son mobilier et de goudronné ses allées, il faut de battre pour préserver l'existant</p> <p>avant de créer plus d'espace vert , il faut entretenir l'existant , car actuellement la champs de mars et les jardins du Trocadero ne sont pas du tout entretenu , les espaces vert sont à l'abandon et le site est très sale , les rats sont présent à tout heure de la journée !!!!</p> <p>la fermeture à la circulation du pont d'Iéna causera encore plus de bouchon sur les ponts adjacents-</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire de site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A noter concernant l'enceinte de la Tour Eiffel, que cette dernière a été construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice. Conçue pour être réversible, elle ne peut cependant être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Le projet vise en outre à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p> <p>Vous évoquez l'impact du projet sur la circulation automobile. Celui-ci a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Enfin, le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles (anti-nuisibles) et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p>
3919	<p>Je suis contre ce projet qui n'apportera rien de bon a nos quartiers.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3920	<p>Bonjour</p> <p>Il est bien clair que ce projet va engendrer un report du trafic vers la rue Benjamin Franklin (une rue sur laquelle la circulation est déjà importante) sur laquelle se trouve le Lycée Saint Louis de Gonzague.</p> <p>Quelles garanties ce projet apportera-t-il pour la sécurité des enfants qui fréquentent cet établissement?</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à votre remarque, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Concernant le report sur la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que des traversées piétonnes.</p> <p>La Ville de Paris a conscience des enjeux de sécurité sur ces voies traversées par des scolaires. Nous prenons donc bonne note de votre souhait que les mesures de protection et de sécurité soient renforcées sur la rue Franklin.</p>
3921	<p>Bonjour,</p> <p>Après avoir analysé la proposition d'aménagement du site Trocadero /Champ de mars /eiffel, je souhaite faire-part ce message de mon incompréhension d'un tel projet.</p> <p>En effet actuellement d'autres priorités doivent être réalisées (amélioration des transports en commun - nettoyage de paris qui est de plus en plus sale etc...)</p> <p>Un tel projet avec un tel coût est loin d'être prioritaire, ni bénéfique pour l'ensemble des parisiens à ce jour.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3922	<p>je suis opposée au projet de réaménagement du site Trocadéro - tour Eiffel</p> <p>Champ de Mars qui est une aberration au niveau de la circulation déjà très difficile à cet endroit avec une voie absolument nécessaire au trafic rive droite rive gauche! Et la suppression d'un pont à Paris, du jamais vu depuis des siècles !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3923	<p>très bonne initiative, comme toutes celles qui contribuent à redonner la ville aux habitants.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3924	<p>Non à ce projet très couteux qui va isoler une grande partie du 16 ème arrondissement qui ne sera plus accessible facilement. Les musées, le théâtre, la bibliothèque, le cimetière, les commerces, les riverains seront gravement impactés par toutes les mesures anti-voitures envisagées.</p> <p>La place du Trocadero n'a rien à voir dans cette étude et doit rester en-dehors de ce mauvais projet qui risque de transformer cette place en triste zone où se croiseront les voyous, les dealers, les vendeurs à la sauvette mais pas les vrais touristes qui viennent voir la Tour Eiffel et visiter les musées et n'ont pas envie de se vautrer sur les pelouses. Réaménageons l' espace central de la place en le végétalisant joliment et agréablement, mais c'est tout.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3925	<p>Arrêtons les dépenses budgétaires et veillons à garder le champ de Mars comme un espace verdoyant pour les petits et grands.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3926	<p>Projet inutile et ruineux pour tout les parisiens et pour les quartiers concernés tant du point de vue financier qu'esthétique</p> <p>Sur le plan financier la ville est déjà suffisamment endettée pour ne pas se lancer dans un tel projet pharaonique dont les travaux vont perturber tout l'ouest parisien pendant très longtemps</p> <p>C'est un non sens total dont les parisiens auront à payer éternellement les dérapages budgétaires qui ne manqueront pas de surgir</p> <p>Les reports massifs de circulation auront un impact considérable sur les quartiers concernés</p> <p>La sécurité qui est déjà un véritable problème dans le quartier du Trocadero et de la Tour Eiffel va devenir insupportable et insoluble avec ce projet</p> <p>La ville ferait mieux de finir rapidement les travaux déjà engagés et d'entretenir correctement la voirie</p> <p>De tels projets sont une folie alors que les revêtements des rues et avenues parisiennes sont totalement détériorés, les trous et nids de poule sont un véritable danger mortels pour les 2 roues et les voitures et ça continue à se dégrader</p> <p>Non à ce projet de réaménagement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3927	<i>Doubleton 3926</i>	
3928	Non à la transformation de ce site.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3929	<p>contre ce projet de réaménagement</p> <p>- qui va engorger le périmètre autour du Trocadero créant un bouchon supplémentaire au "sud" alors qu'au nord il y a déjà les travaux liés au Tram</p> <p>- qui va drainer des nuisances supplémentaires (vendeur à la sauvette, pick Pocket, insécurité)</p> <p>Pour ne pas que Paris, et ce site devienne une ville musée au même titre que Venise a vu fuir sa population ...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3930	<p>L'objectif de la Municipalité est louable, qui vise à revaloriser le Champ de Mars et marquer dans le paysage urbain la perspective emblématique pour Paris que constitue la "trouée" "Trocadero - Tour Eiffel - Champ de Mars - Ecole Militaire". Malgré les efforts des jardiniers municipaux, les jardins du Champ de Mars sont assez délabrés (ce qui est en partie inévitable, avec le temps, pour un jardin) et méritent en effet d'être restaurés (nids de poule voire fondrières dans les allées cavalières, arbustes dépéris, mobilier (urnes, balustrades, bancs etc.) en très mauvais état). Mais au-delà, la question essentielle est celle des utilisations de ces lieux ambivalets (grand poumon vert pour les Parisiens et les banlieusards, à l'équilibre fragile / charge symbolique de portée nationale voire internationale). Ainsi, on relève que la mise en valeur de l'aspect patrimonial est totalement absente (alors que ce site est fortement chargé d'histoire, notamment pour la République, que ce soit la Révolution (Fête de la Fédération et événements tragiques de juillet 1791), la célébration de son centenaire, les expositions universelles : cet aspect capital devrait être intégré dans le programme de rénovation). Par ailleurs, le programme annuel des grandes manifestations devraient être, dans la mesure du possible, "fixe" et limité en nombre d'évènements, et leur nature en lien avec la nature et le prestige des lieux (éliminer les manifestations commerciales et autres privatisations pour quelques "happy few"). Enfin, il faut absolument préserver et développer le parc public : la bétonisation des allées serait aberrante (nous ne sommes plus dans les années 70), de même que la réduction des surfaces engazonnées. Il faudrait au contraire étendre les surfaces engazonnées au Sud (actuellement, grande zone stérile sablée autour du kiosque à musique), une politique volontariste de plantation de beaux sujets rares (arbres et arbustes), de création de zones à la végétation plus libre (inspirons nous de nos amis londoniens ou berlinois). La circulation automobile est aussi un sujet complexe : aujourd'hui, dès le vendredi soir et tout le week-end, c'est un déferlement de décibels insupportable venant de toutes parts (banlieue et plus loin encore), avec une inertie totale de la police municipale, le stationnement des jours entiers de mobil homes venus des confins de l'Europe (sympathiques certes mais est-ce le lieu d'accueil idéal ?) - et dans le même temps, les habitants du quartier disposant d'une automobile sont accablés de restrictions et de PV (sont-ils punis parce qu'ils ont les moyens de vivre près de ces lieux prestigieux ?). Plutôt que des aménagements massifs et onéreux des voies de circulation, faire respecter des règles simples et claires de partage de la voie publique serait plus efficace et surtout plus décent (la collectivité n'a pas à dépenser des sommes astronomiques quand le respect des règles peut résoudre la quasi-totalité du sujet). Le continuum piétonnier avec le pont d'Iéna, les jardins du Trocadero et la place du Trocadero apparait être une fausse bonne idée : la circulation automobile ne peut être proscrite de ce secteur sans affecter gravement les flux rive droite/rive gauche et désorganiser tout le trafic de l'Ouest de Paris; il faut aussi éviter tout effet d'éviction pour les habitants que compte encore le quartier (tous ne sont pas de riches étrangers qui n'y viennent que deux semaines par an). D'ailleurs, maîtriser la circulation automobile ne devrait pas signifier la prohiber et nombre d'habitants ne peuvent se déplacer à vélo ou à trottinettes. Il faut espérer que nos édiles ont conscience qu'ils doivent d'abord penser aux Parisiens, aux aspects, banoux certes, de leur vie quotidienne mais qui ont leur importance, sans dogmatisme ni ambitions pharaoniques - surtout quand le cadre urbain existe depuis longtemps, comme ici, et suppose un aménagement prudent, dans un esprit pragmatique, animé par un souci sincère de respect des habitants. et de leur cadre de vie.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Comme vous le notez, le projet doit permettre de concilier plusieurs enjeux : - Répondre aux attentes et usages de publics variés. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des différents publics, visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadero jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars proche au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadero) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. - Prendre en compte un site emblématique. Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Le projet est ainsi une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Concernant les déplacements, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p>
3931	<p>Ce projet impacte fortement les habitants :</p> <p>Plus de pollution du fait des embouteillages permanents créés par les restrictions de circulation</p> <p>Plus de difficultés de circulation,</p> <p>Plus de fréquentation donc nuisances sonores et plus d'insécurité</p> <p>Tout cela sans aucun apport positif pour les riverains qui ne verront aucune amélioration de la communication entre Passy centre et Passy-Seine (escalator au métro et escalator avenue du Parc de Passy), ni la création de commerces de proximité pour le bas de Passy.</p> <p>Je suis donc opposé à ce projet et je soutiendrai ceu qui s'y opposeront.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3932	Nous sommes contre ce projet incohérent qui va couper Paris en deux et qui va paralyser la place de l'Alma. Cordialement	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3933	<i>Doubleton 3931</i>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3934	<i>Doubleton 3932</i>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3935	<i>Doubleton 3931</i>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3936	<p>Je déplore avant tout un projet très coûteux. Et dont l'utilité n'est pas du tout démontrée.</p> <p>Un grand projet très (trop !) coûteux dont l'intérêt a été fortement réduit quand on s'est aperçu qu'on ne pouvait pas planter des arbres sur un pont... Il n'en reste donc comme "innovation" que la transformation de la place du Trocadéro en un repoussoir pour les automobilistes qui, jusque là, y circulent sans problème et sans embouteillages. Avec ce projet, des embouteillages à venir sur les ponts de l'Alma et de Bir-Hakeim (déjà peu pratique), donc + de pollution, etc</p> <p>Si c'est pour faire venir encore plus de touristes (vraiment utile ?) j'aimerais trouver dans ce projet des installations de toilettes : il n'y en a actuellement qu'une, c'est déjà visiblement insuffisant.</p> <p>Si l'on veut faire venir plus de touristes, il faut s'attendre à ce qu'il y ait plus de cars. Leur stationnement n'est pas vraiment envisagé à proximité : y aura-t-il une dépose-minute ? Laisseront-ils tourner leurs moteurs toute la journée ?</p> <p>Ce qui indispose actuellement c'est l'occupation du sol par des vendeurs à la sauvette, je n'ai rien vu qui en tienne compte.</p> <p>Le terre-plein actuel, avec la statue du Mal Foch, est protégé des occupations inciviles, qu'en sera-t-il ensuite ?</p> <p>enfin, pour des cabinets d'architectes, je déplore l'énorme faute d'orthographe sur les plans : c'est l'avenue Raymond Poincaré et non Pointcaré !!!! Je conçois que des architectes britanniques ne connaissent pas l'histoire de France - Poincaré a été président de la République - mais ils peuvent au moins ne pas faire de faute en recopiant les plans de la Ville. Ce détail laisse à penser qu'il y a eu un peu de négligences...</p> <p>Enfin j'aimerais rappeler que tout le monde ne peut pas de déplacer à vélo (pour des raisons d'âge, de forme physique, de météo, de sécurité...), je souhaiterais qu'il y ait plus de bus RATP.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- Circulation et pollution L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Ainsi, concernant l'impact du projet sur les déplacements automobiles, vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>- Toilettes Pour les toilettes, ce sont 60 sanitaires publics supplémentaires qui sont prévues (portant le total à 93).</p> <p>- Cars de Tourisme Le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>- Transports en commun Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p>
3937	<p>Une ineptie totale ! Site classe Cela fait partie de notre patrimoine et les touristes se déplacent entre autre pour voir cela ! Je suis contre ces modifications</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3938		
3939	<p>Le projet d'aménagement est une honte. Les pelouses seront réduites drastiquement, la continuité esthétique sera rompue et les événements bruyants multipliés. Au contraire il faudrait arrêter tout ces événements qui saccagent les champs de mars et entretenir les champs qui est sale. Ce projet devrait rendre les champs de mars aux parisiens un endroit beau et calme respectueux de l'ancien et non pas un espace bétonisé pour des opérations commerciales et lucratives bruyantes et polluantes. Il faut revenir à ce que les champs de mars étaient avant. Le mobilier historique doit être préserver coûte que coûte. Les champs de mars sont un symbole pour tout les français ne les saccageaient pas svp</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3940	<p>J'habite le 7ème et je suis contre ce projet qui va nous priver la vie, qui va coûter une fortune, qui va limiter nos déplacements, qui va créer encore plus d'insécurité sur le site, qui va réduire les espaces verts, qui va détruire le patrimoine parisien.</p> <p>On veut un projet qui améliore la qualité de vie des enfants et des familles parisiennes, pas un projet pour le tourisme et l'événementiel. C'est quand même hallucinant qu'on soit obligé de le crier aussi fort qu'on peut, mais que la Mairie ne nous écoute pas.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3941	<p>suis résolument contre le projet de la Mairie de Paris pour l'organisation du réaménagement du site "Trocadéro-Tour Eiffel - Champ de mars" w</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3942	<p>Je suis fermement opposé au projet tel qu'il est proposé actuellement, et ce principalement pour les 2 raisons suivantes : - impact sur le trafic des véhicules de surface : les études fournies sont insuffisantes. Une bonne circulation sur la place du Trocadéro est capitale pour les échanges aussi bien Nord/Sud du 16^e arrdt, que pour les échanges Est/Ouest via le pont d'Iéna entre le 15^e et le 16^e. Ces trafics seront soit énormément complexifiés (Trocadéro) soit interrompus (Iéna). Le trafic trans-Seine du pont d'Iéna va se reporter soit sur le pont de l'Alma, déjà saturé, soit sur le pont de Bir-Hakeim, d'accès compliqué. Le trafic Nord-Sud, une fois le rond-point remplacé par une voirie semi-circulaire difficile, deviendra également un cauchemar. Embouteillages, pollution, perte de temps pour tous. Aucun renforcement des transports en commun souterrains, de peu de secours dans leur configuration actuelle, n'est abordé. Le trafic et le stationnement des (très nombreux) cars de tourisme, déjà problématique, va paralyser encore plus le trafic. - maintenance du site : l'aspect naïvement idyllique de la vidéo proposée me rend méfiant. Conserver en état présentable un aussi grand site fréquenté par des milliers de personnes, va impliquer une maintenance gigantesque, dont le projet ne dit rien, ni organisation ni coûts. On peut craindre une détérioration quasi-permanente. Sauf si... la Mairie prenait l'engagement contractuel d'affecter toutes les recettes du site à ces dépenses de nettoyage et remise en https://www.enquetes-publiques.com/Enquetes_WEB/FR/EP21037/Deposer.awpétat. Il est évident que l'aspect mercantile (concessions de boutiques, restaurants, et surtout organisation lucrative de grands événements) du projet est important pour la Mairie, en recherche de ressources. Mais il n'est pas possible de laisser aux riverains les seules nuisances sans leur garantir ce qui est nécessaire pour les minimiser, c'est à dire un montant annuel, non évalué dans le projet à ma connaissance, et qu'il ne faut surtout pas sous-évaluer.</p> <p>EN CONCLUSION, ce projet n'apporte rien aux Parisiens, si ce n'est une série malheureusement bien prévisible de problèmes : embouteillages, donc pollution et temps perdu, nuisances diverses par sur-fréquentation touristique non maîtrisée et événements de foules. Les végétalisations sont des trompe-l'oeil, l'axe créé n'apporte rien à une perspective déjà belle. "Pognon-Poubelle", comme dit le bon sens populaire. Merci de m'avoir lu.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Pour le bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. - La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Pour les cars, il est prévu d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel.</p> <p>L'entretien du site constitue en effet un point important. Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétonnements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétonnement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p>
3943	<p><i>Doubleton 3942</i> Qu'apporte ce projet démesuré et hors de prix ?</p>	
3944	<p>Ce qui fait le charme de Paris et plait aux visiteurs, c'est le côté village de ses quartiers, habités et animés d'une vie locale réelle, avec une population familiale, pas un décor déshumanisé à destination des touristes. Ainsi, même pas sûr que ces aménagements pharaoniques plaisent à ceux à qui ils sont destinés en premier lieu.</p> <p>Ce qui est certain, c'est que cela va compliquer la vie quotidienne des habitants du quartier, familles, enfants, personnes âgées, en démultipliant les nuisances déjà constatées (insécurité, tapages, déchets, pollution, difficulté de circulation...). Paris perd des habitants. Les familles en particulier fuient la capitale tant leurs conditions de vie s'y détériorent. Ce projet ne fera qu'empirer le phénomène et tendre un peu plus à la déshumanisation de notre ville et par là même au désenchantement de ses visiteurs.</p> <p>C'est donc à mon sens un projet totalement contre productif et économiquement imbécile, à rebours des besoins des parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3945	<p>Dépenses pharaoniques pour un quartier complètement étouffé et un pont extrêmement utile. Projet scandaleux qui va défigurer tout le quartier et le rendre impraticable</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3946	<p>Résidant du 15e arrondissement, je suis totalement et absolument contre le projet d'aménagement du site Tour Eiffel, et ce, pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en premier lieu - son coût : estimé initialement à 72 millions €, le projet coûterait désormais au moins 107 millions € - comme si la ville de Paris n'était pas déjà suffisamment endettée; - sa réalisation nécessitant des années de chantier avec leur cortège de nuisances de mi 2022 à 2026 (à minima), - un manque total de transparence sur la partie du projet livrable après les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, - un projet beaucoup trop axé sur la fréquentation touristique qui met de côté les riverains et les Parisiens, - et enfin - aucune prise en compte des questions de tranquillité et de propreté pourtant déjà si défallantes. <p>Je suis également très inquiet par rapport aux aspects suivants de ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la relégation du quartier Bir-Hakeim au rang "d'arrière-boutique" de la Tour Eiffel (vestiaires de la Tour sur le site Emile Anthoine et services administratifs de la Ville de Paris), - les reports de circulation massifs causés par la fermeture du pont d'Iéna provoquant une saturation encore plus grande sur les ponts (Bir-Hakeim et Grenelle) mais également sur les quais et les axes déjà très fréquentés (comme le boulevard De Grenelle), - la fermeture de la traversée du Champ de Mars (y compris au bus) induisant des contournements et un allongement des parcours entre 15e et 7e notamment, - une ambition écologique quasi inexistante qui se traduit par le rétrécissement de 30% des pelouses du Champ de Mars - soit 1 ha en moins d'espaces verts - et qui seront surélevées à 20 cm du sol, entourées de bordures en pierre sur plusieurs milliers de mètres, - aucun engagement clair sur les usages commerciaux ou événementiels du site à l'avenir, alors que les riverains et les promeneurs sont régulièrement et parfois pendant des années (Grand Palais éphémère) privés d'une partie du Champ de Mars, - un risque sécuritaire passé sous silence alors que le site connaît déjà de graves problèmes (ventes à la sauvette, arnaques au bonneteau, vols à la pétition, pickpockets...) qui ne pourront qu'être aggravés par le projet envisagé, notamment en raison de l'interruption de la circulation, ce qui favorisera le développement de la délinquance. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p> <p>Concernant les travaux, le phasage et l'organisation sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Enfin, veuillez noter que le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et de Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
3947	<p>Projet d'aucune utilité, qui va dégrader tout le quartier et son accessibilité. Il n'y a que des inconvénients et pour la vie du quartier, et pour la circulation sur le pont.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3948	<p>Je suis contre ce projet qui s'adresse uniquement aux touristes et met de côté els riverains. Cela va causer énormément de dommages liés à la propreté et à la tranquillité du quartier: encore des travaux qui vont durer des années et qui vont coûter très chers aux contribuables. La circulation sera encore davantage compliquée et nos bus une fois de plus déviés. Merci de prendre en considération les avis des habitants du 7ème arrondissement!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3949	<p>Indépendamment du contenu du projet (comme dans toute chose, il y a des aspects positifs et négatifs), la situation financière de la Ville de Paris et la priorité qui devrait être donnée à d'autres projets m'amènent à être opposé à ce projet d'aménagement du site Tour Eiffel.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3950	<p>Ce projet va dénaturer ce quartier de Paris. La pollution sera encore plus violente dans les rues voisines. Arrêtez le MASSACRE DE PARIS .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3951	<p><i>Doubleton 3950</i></p>	
3952	<p><i>Doubleton 3950</i></p>	
3953	<p>Je suis contre la réduction des espaces de pelouse sur le Champs de Mars.</p> <p>Je suis contre le plan de réduction de la circulation des voitures qui va encore contribuer à créer des embouteillages très polluants autour du site et ralentir les temps de déplacements à Paris. Les quais, le pont et les abords du pont doivent pour moi rester un axe de circulation des voitures. Il existe d'autre moyens plus efficaces de faire baisser la pollution, par exemple en réservant l'accès aux véhicules munis d'une vignette Crit'Air de niveau 1 ou 2.</p> <p>Parisien de naissance et riverain de la Tour Eiffel dans mon enfance je trouve dommage ne ne plus pouvoir se promener sous la Tour Eiffel qui est désormais réservée aux touristes. Est-ce que le plan prévoit de pouvoir à nouveau traverser l'esplanade sous la Tour Eiffel ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Pour répondre à votre question, l'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour est libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. Quant à l'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, celle-ci est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>Nous portons également à votre connaissance les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). La réduction des pelouses permet de mieux dimensionner les allées pour accueillir les flux et les diriger au loin des alignements d'arbres, et de transformer les pelouses en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. A noter que sur l'ensemble du Site, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.
3954	<p>Bonjour, Je ne souhaite pas que les espaces verts du Champ de Mars soit rognés comme cela a déjà commencé avec l'extension de protection de la Tour Eiffel, le Gd Palais éphémère et les événements temporaires. Merci de respecter cet espace vert emblématique et la perspective Ecole militaire Trocadéro. Bien cordialement Elisabeth Bouvet Vaillant</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3955	<p>Deux objections fondamentales;;</p> <ul style="list-style-type: none"> - nuit à la vie normale des riverains car c'est un projet majeur - contribue à transformer Paris en ville musée, privant aussi de vie tous les quartiers concernés. <p>Donc projet coûteux d'intérêt contestable et auquel je m'oppose donc.</p> <p>GBardonnet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3956	<p><i>Doubleton 3955</i></p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3957	<p><i>Doubleton 3954</i></p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3958	<p>Ce projet n'apportera rien de bon à nos quartiers</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
3959	<p>Malgré la bonne volonté derrière le projet, je ne pense pas qu'il soit très réaliste... Les images sont belles, mais oublient beaucoup d'éléments qui gâchent déjà le champ de mars et le Trocadéro actuellement.</p> <p>Avant de penser à végétaliser ces espaces, il faut se demander pourquoi ceux d'avant ne sont pas propres: toujours des barrières, des espaces de construction pendant plusieurs mois voire années, avant d'à nouveau perdre du temps à démonter les infrastructures. Le Champs de Mars est un jardin, un espace vert à ciel ouvert, pas un espace événementiel de tous les jours, à l'exception de certains grands événements traditionnels comme le feu d'artifice du 14 Juillet.</p> <p>Le tout sans oublier le problème le plus important: la sécurité. En permanence des vendeurs à la sauvette, la peur de se faire agresser dans un fourré ou de se faire voler ses affaires. Le tout rendu possible en grande partie par tous les jardins et chemins isolés. Autrement dit, les aménagements risquent d'empirer une situation déjà difficile.</p> <p>Si au moins les problèmes de la sécurité et de la propreté étaient réglés, à ce moment-là ces aménagements pourraient avoir plus de sens...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
3960	<p>Je suis résident du 7ème arrondissement et m'inquiète des fortes répercussions du projet d'aménagement du site Tour Eiffel. Voici très concrètement mes préoccupations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La fermeture du Pont d'Iéna à la circulation va entraîner des reports de circulation importants, qui vont provoquer une saturation encore plus importante des ponts de Grenelle, de l'Alma et de Bir-Hakeim, ainsi que des quais et des axes déjà très fréquentés (l'avenue Foch, l'avenue Victor Hugo ou l'avenue du Président Wilson dans le 16ème et le Bd de Grenelle dans le 15ème). • La fermeture de la traversée du Champ de Mars (= avenue Joseph Bouvard), y compris aux bus de la ville, va obliger les bus à des contournements, ce qui entraînera un allongement des temps de trajet pour les usagers des transports en commun. • Il est également probable que la suppression de toute circulation automobile transversale aura un impact négatif sur la sécurité des passants, notamment la nuit. • Le rétrécissement d'1/3 de la largeur des pelouses existantes, la surélévation des pelouses restantes avec le rajout d'une bordure de pierres, la bétonisation des allées latérales et la végétalisation du Pont d'Iéna sont des aberrations écologiques. • La destruction programmée du patrimoine historique du parc, avec la suppression du bassin central de la Place Jacques Rueff et le remplacement du mobilier Belle Epoque, qui concourt au charme du Champ de Mars est à déplorer. • La construction de 2 bâtiments de bureaux, de 2 bagageries et de kiosques massifs ne pourra qu'empiéter davantage sur la surface dédiée à la détente et à la promenade. • Il n'a jamais été fait mention du devenir des aires de jeux, de la Bonbonnière de Marie, du manège et du petit théâtre de Guignol, qui représentent pourtant une forte attractivité des familles parisiennes pour le Champ de Mars. • Enfin, l'enveloppe budgétaire de projet qui ne cesse d'augmenter au fil du temps (de 70 millions d'euros au lancement du projet à 107 millions d'euros aujourd'hui) me paraît disproportionnée eu égard l'encours de dette actuel de la Mairie de Paris (7,7 milliards d'euros). <p>Pour toutes ces raisons, je n'approuve pas ce projet d'aménagement qui ne préserve pas le Champ de Mars et sa périphérie en tant que lieu de vie, de promenade et de détente pour les parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'étude d'impact comprend notamment une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Projet permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Le végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Pour le Champ de Mars, à noter que les pelouses sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux, et que le revêtement adapté proposé, en béton micro-désactivé, a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel.</p> <p>Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Ainsi, concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). Les constructions (y compris les bureaux destinés à la SITE) viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site - le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Enfin, nous tenons à préciser que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Contrairement à ce qui a pu être dit et diffusé sur internet, le projet ne prévoit pas la suppression de la fontaine située Place Rueff. - Les aires de jeux, manèges et autres activités du Champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues.
3961	<p>Bonjour, je suis contre ce projet. C'est un projet qui causera beaucoup de problèmes pour les gens du quartier (plus de bouchons, pollution, difficulté à circuler et se rendre au travail etc, les arrondissements seront coupés les uns des autres, hausse de l'insécurité causé par le parc fermé qui attirera les drogués, bandes de délinquants etc.) Et je peux vous dire que ce projet ne plait pas aux touristes non plus. Je voyage pas mal et j'ai donc des amis étrangers qui sont touristes à Paris. Ils me disent tous la même chose: ils viennent à Paris pour admirer l'architecture d'époque (néo baroque Français) avec ses sculptures, moulures, et les fontaines d'époques, ainsi que pour voir les jardins à la Française avec ses grandes perspectives et sa symétrie parfaite. C'est exactement ce que nous sommes entrain de détruire avec ce projet. Personne ne vient à Paris pour voir du mobilier urbain moderne et des perspectives bouchées par de nouvelles constructions, et qui gâche la symétrie (comme ce qui est déjà le cas sur la place Joffre, et ce qui sera avec les installations des bacs sur le pont d'Iéna). Il est impératif de protéger notre patrimoine historique Français car c'est notre richesse. Il faut le restaurer à l'identique plutôt que de le détruire et le remplacer par de nouvelles constructions et agencement moderne. Aussi, ils s'accordent tous à dire qu'ils sont étonné du peu de fleurs qu'il y'a à Paris comparé à avant, cette ville est réputée comme étant "ville de l'amour" donc ils s'attendent à voir des fleurs plutôt que des hautes herbes dans des bacs. Il y'a aussi le gros problème de la saleté et l'insécurité grandissante dans ce périmètre. Locaux et touristes ne se sentent pas en sécurité, on se fait harceler par les vendeurs à la sauvette. Les bandes de délinquants agressent des gens en plein jour, sans compter les drogués et alcooliques. Il faut mettre un dispositif de sécurité pour arrêter ça. Les rues sont sales, jonchées de détritus, et autres, ils y'a d'énormes rats dans des bacs à sable pour enfants!</p> <p>Bref, au lieu de faire ce projet, cet argent serait bien plus utiles pour:</p> <ul style="list-style-type: none"> - nettoyer, vider les poubelles tout les jours et enlever les rats - restaurer à l'identique le mobilier urbain d'époque (sculptures, bancs d'époque en pierre qui sont laissés à l'abandon, fontaines sont rarement en eaux etc) - prendre soin des pelouses existantes du champs de mars et Trocadéro et planter des fleurs aux bordures des allées (plutôt que des hautes herbes qui sont des nids à rats). - mettre des équipes de polices 7j/7 pour sécuriser le périmètre et permettre aux locaux familles et touristes de se balader tranquillement. - et ne pas ajouter des constructions dans les rares endroits à Paris où on a un peu d'espaces pour respirer. <p>Cordialement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle du site. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. Environ 30 millions de visiteurs fréquentent le site chaque année, et subissent les ruptures liées à la circulation, les problèmes de confort climatique. En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel.</p> <p>Le projet est ainsi une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Vous évoquez le sujet de la sécurité et réclamez plus de policiers. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale, portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>

n°	Contribution	Réponse
3962	<p>Je suis contre ce projet qui à mon avis est exorbitant au niveau coût compte tenu déjà de l'endettement de la ville de Paris</p> <p>Je pense qu'il est préférable de se servir de cette somme pour régler le problème de la propreté de Paris, de rendre à Paris la beauté et le charme qui n'existe malheureusement plus depuis des années</p> <p>De mettre en place un système pour limiter ou même supprimer les incivilités à la fois des chauffeurs , des vélos , des motos , et des trottinette .</p> <p>Depuis de nombreuses années ayant constaté le drame Parisien , Je ne peut malheureusement pas faire confiance dans l'efficacité de la Marie de Paris pour ce projet</p> <p>ce projet sera peut être à étudier plus tard lorsque les problèmes existants seront réglés</p> <p>Cordialement</p> <p>Bernard Citel</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3963	<p>Le projet ne tient pas compte des impacts qu'il aura nécessairement sur le trafic sur les rues Le Notre et Beethoven et, au-delà, sur le boulevard Delessert, la place du Costa-Rica et la rue Franklin, où par ailleurs il y a une école. L'étude d'impact est manifestement insuffisante à cet égard en ce qu'elle n'analyse pas le report massif de trafic qu'il y aura sur ces petites voies qui ne sont absolument pas adaptées pour recevoir un tel afflux de véhicules. Les riverains souffriront de nuisances supplémentaires, sonores et pollution. Ce projet doit tout simplement être abandonné. Faute de quoi, nous saisissons le juge administratif, le cas échéant en référé pour ordonner la suspension des moindre travaux.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit et intègre dans son périmètre les rues Le Notre, Beethoven, le boulevard Delessert, la place du Costa-Rica et la rue Franklin.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres.</p> <p>Rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes. La Ville de Paris a bien conscience de l'enjeu de sécurisation piétonne de cette rue.</p> <p>Pour le bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
3964	contre	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3965	<p>le site du Trocadero n'est pas seulement un site touristique, il est également un lieu d'habitation. Quid de la population riveraine dans ce projet?</p> <p>Les jardins du Trocadero sont actuellement un de concentration de mineurs délinquants, responsables de nombreux vols avec violence dans le quartier, ils auraient dans ce projets tout loisir de s'installer mieux encore</p> <p>Comment se fera la circulation autour du trocadero? les riverains devront tout de même sortir de chez eux!!!! le quartier ne sera t'il pas complètement enclavé????</p> <p>Cela parait une belle utopie décorrélée de la vie réelle</p> <p>Sécurisons le quartier mais ne l'enclavons pas Ce n'est pas un musée</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3966	<p>Contre complètement contre</p> <p>ce projet cosmétique ne correspond à aucune priorité</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3967	<p>Le projet d'aménagement du site Tour Eiffel est un projet remarquable tant par son ambition que par ses apports. Il vise en effet à répondre aux enjeux d'environnement, de circulation et de mise en valeur du site inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco.</p> <p>Du fait de l'augmentation des surfaces végétalisées qu'il prévoit, ce site deviendra un nouveau poumon vert pour l'ensemble des riverains. La reconfiguration de la place du Trocadéro avec la création d'un amphithéâtre végétalisé en continuité du parvis des Droits de l'Homme et le report de circulation offrira un grand espace pour les piétons. Le pont d'Iéna végétalisé et piétonnisé représentera une réalisation exceptionnelle. La rénovation envisagée du parvis de la Tour Eiffel, avec sa végétalisation et l'optimisation de l'espace d'accueil me semblent particulièrement intéressants, cet espace laissant vraiment à désirer depuis longtemps et n'étant pas à la hauteur d'un site qui accueillait 30 millions de visiteurs par an. L'aménagement d'une promenade plantée le long du quai Branly avec les trottoirs agrandis, les carrefours repensés, me semble une très bonne chose.</p> <p>Ce projet, qui réserve une place importante aux transports en commun et aussi aux piétons et aux cyclistes s'inscrit tout à fait dans le sens de l'histoire et devra être mené à son terme.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3968	<p>Ce projet est aussi inutile que dommageable à l'environnement et aux riverains.</p> <p>En tant que riverain, je ne comprends pas en quoi cet aménagement va améliorer la vie des résidents, ni même des visiteurs. Tout d'abord, l'étude d'impact sur le report du trafic est biaisée : elle se base sur des hypothèses datant de 2017 et ne prennent pas en compte les aménagements ayant déjà fortement perturbés le trafic. Aussi, elle s'appuie sur des heures de pointe hautement réduite 8h00-9h00 et 18h00-19h00 alors que le trafic est continu tout au long de la journée. Cette étude biaisée confirme néanmoins que l'impact sur la circulation sera très important. La fermeture totale de l'avenue des Nations Unies ainsi que du pont d'Iéna contribuerait donc à déplacer le trafic sur les ponts de l'Alma, de Bir-Hakeim voire de Beaugrenelle, qui sont déjà embouteillés quasi en permanence. Ce projet va contribuer à renforcer la ghettoïsation des quartiers ouest de Paris en limitant encore plus les déplacements ouest-est dans la capitale.</p> <p>Concernant les touristes, l'avenue Georges Mandel, boisée et verte, deviendra un vaste parking pour autocar, alors qu'ils sont aujourd'hui invités à se garer en contrebas du Trocadero ou ils ne genent aucun riverain.</p> <p>Ensuite, concernant la sécurité du projet, les jardins du Trocadero sont déjà considérés comme étant très peu sécurisés et mal fréquentés.</p> <p>Au final, quel est l'intérêt d'un tel projet ? Utilisons l'argent pour sécuriser et embellir le site actuel, tout en conservant une harmonie avec les riverains.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Concernant les hypothèses de l'étude de trafic, elles sont en effet basées sur des campagnes de mesures du trafic de fin 2017. Le scénario dit « de base », correspond ainsi à une modélisation de l'offre et de la demande à cet horizon. Cependant, l'étude développe un scénario dit « de référence » qui modélise l'offre et la demande à l'horizon 2024 sans la mise en œuvre du projet Site Tour Eiffel. Nous vous confirmons que ce scénario prend en compte l'ensemble des projets connus à cet horizon de temps, le plan Vélo (aménagement du REVe en particulier), les aménagements des places (Nation, Bastille, Madeleine, etc), ainsi que la mise en œuvre du plan Paris zone 30.</p> <p>Vous évoquez le stationnement des cars de tourisme avenue Gorges Mandel. Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait effectivement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Enfin, au niveau sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
3969	Doublon 3968	

n°	Contribution	Réponse
3970	<p>les transports en commun ne fonctionnent pas bien en particulier les bus. les station de métro n'ont pas d'escalator à la descente Les taxis sont tres chers. Ce projet va encore être un obstacle pour les personnes qj ne se déplacent pas facilement; la mairie persiste dans son projet et idéal de virer les handicapés et personnes âgées de Paris.</p> <p>NON à ce projet qui complique la vie. NON à ce projet qui détourne la circulation sur d'autres voies et qui aggrave le bruit et la circulation sur ces voies. RAS LE BOL DE CES PROJETS QUI NE SONT QUE DE LOISIRS RIEN POUR CEUX QUI ONT L'OBLIGATION D'Y VIVRE.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3971	<p>Merci pour ce projet magnifique qui va de nouveau faire fuir les parisiens.</p> <p>Nous devons fuir parce que :</p> <p>-> il ne faudra pas compter sur nous pour rembourser la dette de Mme Hidalgo, dont les projets pharaoniques ne semblent pas avoir de limite</p> <p>-> ce projet fractionne encore ce qui était notre ville en plusieurs îlots indépendants et sans communication entre eux : il ne sera par exemple plus possible d'aller du 16ème vers le 15ème nord alors que l'axe Iéna - Suffren n'aura pas de remplaçant</p> <p>-> pas de plan de circulation crédible pour les parisiens : on entend que la Mairie s'oppose aux voitures, même électriques, mais que propose-t-elle d'autre ? Doit-on se contenter de métros bondés ou de bus aléatoires ? Non, tous les parisiens ne sont pas des célibataires de 35 ans qui circulent à trottinette. Oui, il devrait y avoir un plan de circulation pour tous, avec une réelle séparation des flux, et la Mairie devrait verbaliser les deux roues qui font n'importe quoi et mettent tout le monde en danger, au lieu de les encourager avec des discours militants</p> <p>-> le plan de végétalisation du pont d'Iéna est illisible : à l'origine, on devait planter des arbres, ce qui était une ineptie sur un pont, sauf à vouloir que les racines démolissent le pont au bout de quelques années; aujourd'hui, on croit voir des bacs de verdure simplement posés sur le pont... est-ce vraiment de la végétalisation utile pour l'environnement ? ce n'est pas sûr... par contre, cela nuit gravement à la circulation et, faute de gestion paysagère, la multiplication des friches végétales à Paris favorise le développement des nuisibles (rats, ...)</p> <p>-> les illustrations "avant / après" sont irréelles. En réalité le site est infesté par des "vendeurs à la sauvette" qui ont envahi plus des 3/4 de l'espace utile et contre lesquels rien n'a été fait d'efficace depuis de très longues années. On imagine bien que ce seront eux les grands gagnants de l'aménagement prévu puisqu'ils vont pouvoir s'étaler encore davantage</p> <p>-> et que dire du bruit ? La Mairie s'approprie notre ville pour en faire un terrain de jeux et de fêtes. Que ce soit du Trocadéro à la Place de Varsovie, ou que ce soit dans le Champ de Mars, ce sont en permanence des chantiers pour monter et démonter des estrades, installer et désinstaller des dizaines de hauts-parleurs qui déversent sur les riverains leurs centaines de décibels indésirables</p> <p>Donc, le message est clair: Parisiens, fuyez votre ville ! C'est dommage... je suis parisien depuis mon enfance et j'adorais "ma" ville, qui n'a plus d'âme aujourd'hui et devient un capharnaüm indomptable...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Vous nous alertez par ailleurs sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les nuisances sonores liées aux événements : la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. - A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. - les nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales : ces problématiques sont bien connues de la Ville et nous prenons très au sérieux vos inquiétudes et le besoin d'améliorer la situation.
3972	<p>J'ai pris connaissance du projet . je n'ai trouvé aucune précision sur les conséquences du réaménagement de la circulation sur la place du Trocadero. Celle ci est déjà saturée le matin et le soir aux heures de départ et retour de bureaux.</p> <p>Les artères voisines comme la rue Franklin resteront elles autorisées à la circulation?La rue Franklin qui compte une partie haute et une partie basse au départ de la place du Trocadero a déjà été entravée depuis plus d'un an sans aucune explication fournie aux riverains.</p> <p>les espaces verts actuels du Trocadero n'ont jamais compté autant de rats. les parisiens et leurs enfants et petits enfants s'en plaignent sans résultat. Qu'en diront les touristes qui n'ont par ailleurs qu'une sanisette à leur disposition sur la place du Trocadero.</p> <p>Ce projet de rêve ainsi pensé risque de se transformer rapidement en un cauchemar urbain et financier.</p> <p>Pour ces raisons, je suis opposée à ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Veuillez trouver quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Pour répondre plus spécifiquement à votre interrogation, nous vous confirmons que la rue Franklin sera bien maintenue à la circulation automobile.</p> <p>Le projet ambitionne également de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera mis en place, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics (à savoir 60 sanitaires supplémentaires installés, ce qui portera leur nombre à 93) seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p>
3973	<p>Je m'oppose à ce projet pharaonique qui va "tuer l'âme" du site de la Tour Eiffel en le transformant en une sorte de machine sans aucun intérêt culturel. Si Paris veut garder son "aura", elle doit rester à taille humaine: c'est d'ailleurs ce que vient chercher les touristes sinon ils vont visiter Hollywood ou vont à Dubai...</p> <p>Nous devons garder notre différence. J'ai longtemps vécu à l'étranger et c'est ce côté "charming" à la française que l'on ne retrouve nulle part ailleurs et qu'il faut conserver à tout prix.</p> <p>Paris n'est pas un musée mais la capitale économique, administrative et culturelle de la France et qui elle doit continuer à vivre, respirer et évoluer au travers et avec les parisiens et leurs familles.</p> <p>La ville de Paris est actuellement largement équipée pour recevoir QUOTIDIENNEMENT des MILLIERS de touristes du monde entier. Je ne pense pas que le site puisse accueillir raisonnablement et en toute sécurité encore plus de monde.</p> <p>En tant que parisien je m'oppose à ce que: - nos quartiers soient transformés en vaste Disneyland pour touristes. Paris, c'est l'exception, l'excellence et pas le taylorisme, - ce projet exclut les familles résidentes avec une insécurité qui grandira automatiquement avec un brassage "économique bas de gamme" inévitable (vendeur à la sauvette, restauration de mauvaise qualité, pollution avec les bus etc.) - la circulation ne soit réservée qu'aux touristes et au cars incessants (les transports publics ne sont pas efficaces, retards et arrêts trop importants sans parler des grèves récurrentes).</p> <p>GARDONS L'ÂME DE NOS QUARTIERS qui attire tant de monde !</p> <p>-</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes de différents publics, visiteurs, touristes, Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, sans viser à accueillir encore plus de monde, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est ainsi une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p>
3974	<p>Le projet va rendre le site plus attractif et l'embellir. Certains espaces sont en mauvais état, certaines installations obsolètes. Le renouveau va donner un souffle nouveau à cet espace si connu.</p> <p>Je m'interroge sur le nombre de remarques négatives des riverains contre cet embellissant et contre l'ouverture aux manifestations et touristes. Habiter à coté de la Tour Eiffel, du champ de Mars et refuser son ouverture et utilisation par les parisiens, franciliens ou autres est incompréhensible. On dirait ces citadins qui partent à la campagne et se plaignent du bruit des fermes. Incompréhensible.</p> <p>Ce site merveilleux doit être amélioré et utilisable par tous , il ne doit pas être privatisé pour ses seuls riverains.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3975	<p>je suis opposée à ce projet ,la ville de Paris est assez endettée ,les budgets prévus seront dépassés la circulation dans la ville de Paris est très difficile si vous n'avez pas la capacité de vous déplacer en vélo ou en métro ,ce projet ne fera qu 'aggraver le problème et augmentera la pollution a cause des encombrements engendrés</p> <p>Docteur Françoise Sindres 6 hameau La Fontaine 75016 sindresfrancoise@yahoo.fr</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
3976	<p>Doublon 3975</p>	
3977	<p>Doublon 3975</p>	

n°	Contribution	Réponse
3978	Madame la maire, Je suis formellement contre ce projet, compte tenu du dérapage budgétaire considérable et de l'enclavement circulaire de notre quartier. Les décisions prises par la mairie de Paris ne rendent pas notre ville attrayante. Avec mes sentiments les meilleurs gdelauriston	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3979	<i>Doublon 3978</i>	
3980	Doublon 3978	
3981	Je ne suis pas du tout d'accord avec le projet voté sur la tour Eiffel et sur la place du Trocadéro.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3982	Arrêtez tous les travaux, arrêtez la destruction du mobilier urbain, arrêtez d'abîmer Paris et ses principaux sites, laissez-nous circuler, ne nous empêchez pas de vivre, ne détruisez pas la capitale. Le devoir de la Mairie de Paris est d'entretenir la ville, et non de la détruire comme elle le fait, de permettre l'activité et non d'empêcher les gens de se rendre dans les magasins, de nettoyer les rues et d'empêcher l'infestation de rats, dans ce quartier comme dans les autres. Ce projet est non seulement inutile, coûteux, mais aussi dommageable pour la ville. Il n'est pas trop tard pour redevenir sérieux, et humains. Le meilleur projet est d'abandonner celui-ci et de sauver la ville de la destruction et de la ruine en protégeant et en entretenant l'existant. Merci.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3983	Mme Hidalgo, Non merci. La Tour Eiffel et le Trocadéro ne vous ont pas attendue pour exister. Cessez votre clientélisme ! Le 16ème a déjà beaucoup souffert de la répercussion des restrictions de circulation des voies sur berges. Avec vous, Paris est : -surendetté -sale -bruyant -laid -laissé à l'abandon Nous n'avons pas d'argent pour financer ce projet mégalo que vous et vos équipes serez incapables d'entretenir, comme le restant de la Ville. Redonnez Paris à ses habitants !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3984	contre archi contre tous les projets pharaoniques de Madame Hidalgo !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3985	Malheureusement on aura encore une augmentation de la pollution grâce aux inévitables embouteillages. Trop de projets de la mairie ont fini avec ce résultat désastreux. En plus encore une fois nous allons voir la dégradation du transport public déjà mis à mal par l'élimination des couloirs bus. Des projets coûteux sans être vraiment bien pensés, c'est une image incroyable qui permet de découvrir toute la complexité et l'ampleur de la construction. Au lieu de tous ses remue ménages il sera mieux de nettoyer et restaurer les rues. Paris a perdu son super pour devenir une ville triste qui sent le neglect. Rendez d'abord les couloirs bus et restaurer et nettoyer des rues avant d'envisager d'autres projets.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3986	<i>Doublon 3985</i>	
3987	Je suis contre le projet de réaménagement du site "Tour Eiffel - Champ de Mars" présenté par la Maire de Paris, Anne HIDALGO : Ce projet trop couteux n'apporte rien... Et est même rétrograde, en particulier, en matière d'écologie et de sécurité publique !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3988	Très bon projet Ma seule inquiétude que l'on ne voit pas sur vos plans est la circulation des voitures sur le quai Jacques Chirac du pont de Bir Hakeim au pont de l'Alma Résident dans ce quartier, je m'inquiète si je pourrais rejoindre le périphérique par cette voie	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3989	Pouvoir passer SOUS la tour Eiffel est indispensable, c'est une image incroyable qui permet de découvrir toute la complexité et l'ampleur de la construction. Début août lors de mon dernier passage à Paris ce n'était plus possible, quelle déception ! Mais je ne vais pas très souvent et c'est peut-être cas depuis très longtemps.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3990	Doublon 3989.	
3991	Bonsoir, si je conçois bien l'intérêt pour les touristes lorsqu'ils seront plus nombreux à être revenus, je m'interroge sur la motivation autre que les Jeux Olympiques qui ne dureront que peu de temps. En effet c'est encore un projet qui empêchera les parisiens qui ne peuvent pas ou ne souhaitent pas se déplacer à vélo de profiter pleinement et durablement de leur ville.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3992	Mauvais projet, qui cumule les erreurs au détriment du cadre de vie des parisiens : - obstacles à la circulation vive droite autour du Trocadéro et sur le pont d'Iéna, qui induiront une congestion supplémentaire du trafic automobile, gênant les déplacements et induisant des pollutions supplémentaires ; - perte d'espace vert côté Champ de Mars, artificialisation des sols dans les allées et aux abords de l'Ecole Militaire, alors que le Champ de Mars fait partie des très rares espaces verts un peu significatifs à Paris. L'effet d'îlot de chaleur est certain ; - même remarque de perte d'agrément et l'effet d'îlot de chaleur résultant de la perte des deux grands bassins près de l'école militaire et du bassin de la place Jacques Rueff ; - la transformation dans le but manifeste de favoriser l'organisation d'événements sera une source de pollution et de nuisances supplémentaire, alors qu'un effort devrait être fait au contraire pour que de tels événements restent exceptionnels ;	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Pour le bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». - L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m ² d'espaces végétalisés dont 16 000 m ² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que, contrairement à ce qui a pu être dit et diffusé sur internet, le projet ne prévoit pas la suppression de la fontaine située Place Rueff. Enfin, la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.

n°	Contribution	Réponse
3993	<i>Doublon 3991</i>	
3994	Tout projet qui rend la ville à ses habitants est le bienvenu. Rendre cette place aux piétons est une belle idée. Encore trop de grandes et belles places à Paris ne servent qu'à faire passer les voitures. Les quais de la Seine offerts aux Parisiens enfin, quel bonheur ! Exemple l'Arc de Triomphe et la Place de l'Etoile rendus brièvement aux Parisiens pour admirer l'œuvre Christo a fait tellement plaisir aux Parisiens. Très belle idée ce jardin " amphithéâtre" sur la Place. Et le Pont d'Iéna planté d'arbre, ce sera magnifique. Merci. Hâte de profiter de ce bel endroit.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3995	La fermeture du pont d'Iéna aux ambulances, pompiers , bus , voitures et taxis ... isolerait le 16ème arrondissement . Actuellement il est déjà difficile de passer sur la rive gauche car les bouchons sont nombreux et cette fermeture créerait un engorgement de voitures en amont du Trocadéro ,de Passy et de la Maison de la Radio . Je vote contre ce projet .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3996	Opposition à l'interdiction de la circulation sur le pont d'Iéna et quai rive gauche	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3997	<i>Doublon 3996</i>	
3998	Opposition à l'intégralité du projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
3999	Résidant à proximité du Trocadéro, je m'oppose au projet d'aménagement du site Tour Eiffel, qui va dégrader la qualité de vie dans toute la zone concernée et aux abords immédiats. Les conséquences en termes de circulation et de sécurité sont très préoccupantes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4000	je ne comprends pas ce projet car comment vont se garer les voitures et quels seront les arrivées de paris depuis l avenue Henri martin et traverser pour aller dans le 7eme et le 15 eme de plus le jardin du Trocadéro est devenu un repaire de drogues et il est impossible de le traverser le soir venu et le Week end cet été il y avait même des barbecues pouvez nous expliquer comment les voitures vont elle tourner autour de la place Depuis le Covid il y a des agressions toute la journée dans ce quartier et pas un policier a part pour les contraventions	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations. Depuis la rue Henri Martin, il vous sera toujours possible de rejoindre le 7ème et le 15ème arrondissement par la place du Trocadéro via Wilson puis le pont d'Alma ou via la rue de la pompe et le pont de Grenelle. La place du Trocadéro sera à double sens, l'ensemble des mouvements vers les avenues adjacentes seront conservés grâce à l'aménagement de carrefours à feu.
4001	<i>Doublon 4000</i>	
4002	Très bonne idée de rendre tout l'espace piéton, y compris le pont d'Iéna. A-t-on cependant pensé aux personnes à mobilité réduite, ou simplement fatiguées? J'ai vu à Montréal des vélos-taxis gratuits pour "les aînés" dans les grandes zones piétonnières. Des mamans avec de jeunes enfants les empruntaient aussi, j'y ai même vu une personne avec un plâtre. Place du Trocadéro: sous le titre "se restaurer" un pauvre food-truck: un peu maigre... Où sont passés les beaux manèges que les enfants aiment tant ? En gros: ce bel espace semble fait pour les gens de 15 à 45 ans, sans enfants. Merci d'avoir ouvert un portail pour les commentaires !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part. Effectivement la piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous, et notamment des personnes à mobilité réduite. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade. A noter que le projet prévoit également d'accroître le nombre de places PMR. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Concernant l'offre de restauration, une nouvelle offre de kiosques et de boutiques est prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire. Sur la place du Trocadéro, deux kiosques seront aménagés mais aucun food truck ne sera installé, cette proposition faite par les concepteurs en phase concours n'a pas été validée par la Ville de Paris. Enfin, nous vous informons que les aires de jeux, manèges, et autres activités du champ de Mars et des jardins du Trocadéro sont bien maintenus.
4003	Je suis farouchement opposé à ce projet qui va plus que fortement perturber toute la zone située entre la place du Trocadéro et l'École Militaire. Vous rendez-vous compte - des difficultés d'échanges entre les deux rives que cela va engendrer, - des détours insensés que allons devoir faire, - des nuisances et de la pollution apportées par l'augmentation considérablement des distances de trajets, - des embouteillages supplémentaires qui vont nous toucher du fait de la suppression de la circulation sur le pont d'Iéna, - du stress et du gaspillage de temps de travail pour tout ceux qui utilisent professionnellement leurs véhicules, - de la difficulté de passer d'une rive à l'autre pour les personnes à mobilité réduite ? En fait, ce projet aberrant va apporter énormément de désagréments aux habitants des zones touchées et donc une dégradation de notre qualité de vie. Nous avons un bois immense à quelques pas de là, quel est le besoin de nous infliger cette utopie écologiste ? S'il vous plaît, ne punissez pas une fois de plus les habitants avec ces élucubrations si lointaines de notre réalité quotidienne.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » Sachez que ce projet a bien été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. Concernant les personnes à mobilité réduite plus particulièrement, le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous, et notamment des personnes à mobilité réduite. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade. A noter que le projet prévoit également d'accroître le nombre de places PMR. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).
4004	Non au rétrécissement des pelouses à cause de l'incurie de la mairie. Ce jardin doit retrouver sa beauté d'antan au lieu de servir de poubelle pour tous les événements sportifs et autres. Il doit rester en l'état être surveillé et restauré.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4005	Je m'oppose catégoriquement que le Trocadéro soit modifié c'est un des rares endroits encore beau à Paris malgré les dégâts déjà existants avec les baraques à frites et les vendeurs à la sauvette	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
4006	<p>Le Champ de Mars ne doit pas être amputé, défiguré, construit...</p> <p>1- réduire de 35% les jardins et surfaces végétalisées ouverts au public est inacceptable dans une ville très dense. Par ailleurs, vous notez + 40% de plus ce qui est trompeur et faux.</p> <p>2- Supprimer les rues traversantes et piétonnier le pont d'Iéna rendra l'endroit moins fréquenté aux heures creuses et donc renforcera l'insécurité. De ce fait, cela créera une séparation entre le centre de Paris et une partie du 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements.</p> <p>3- Pourquoi rétrécir la magnifique (enfin autrefois magnifique !! lorsqu'on l'entretenait) pelouse centrale en la surélevant ? Inutile, cela créera une rupture qui justement n'était pas voulue à la création du lieu. La fluidité visuelle disparaîtra.</p> <p>4- 4 immeubles de plus sur ce lieu mythique est totalement absurde et destructeur.</p> <p>5- Ce lieu n'est pas à marchandiser, à vendre, à louer ou à exploiter comme lieu de manifestations payantes. Il existe des endroits plus appropriés : pelouse de Reuilly, Arena, Parc des Princes...</p> <p>6- L'excuse des jeux Olympiques pour faire passer plus simplement un tel projet est un détournement de procédure.</p> <p>7- L'argent de la ville doit être utilisé à entretenir les parcs et jardins, les ponts et en général le patrimoine urbain de Paris qui font sa notoriété dans le monde entier.</p> <p>8- C'est une honte à notre époque de faire passer les cultures en pots, les arbrisseaux en bacs et la pelouse sur bitume comme jardin ou espace végétal. Les jardins ont cette vocation de nature.</p> <p>9- Respectons notre patrimoine sans tenter de le détourner maladroitement. C'est notre richesse et ce qui a fait l'admiration du monde.</p> <p>10- Arrêtez de détruire Paris, entretenez notre ville, soyez en fier et ne cherchez pas à ressembler à d'autres villes. Paris est Paris, conservez son âme.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Loin d'être réduite, la surface végétale du quartier sera augmentée. En effet, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>En ce qui concerne plus spécifiquement le Champ de Mars, sachez que le patrimoine végétal se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont également subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Notez que le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées. La circulation y est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Vous évoquez la liaison entre le 15^{ème} et le 7^{ème} arrondissements : en voiture ou taxi celle-ci pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly.</p> <p>Notez également que le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème} arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Vous évoquez également la construction d'immeubles sur le Champ de Mars. Ceux-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Ainsi, la nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels) bénéficiera d'une architecture intégrée.</p> <p>Sachez également que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. En effet, la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme la création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, la création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Nous partageons votre attachement au patrimoine de notre ville. Sachez que le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le mobilier urbain plus spécifiquement, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
4007	<p>Si ce projet voit le jour, mon âme de Parisien sera meurtrie à jamais ! La Villette numéro 2 en plein cœur de Paris : RIDICULE !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4008	<p>je suis CONTRE cet "aménagement" qui est une disparition d'une partie du jardin et qui artificialise encore plus les sols, il faut entretenir. C'est ça , l'écologie et le développement durable</p> <p>Je suis très mécontente de la location du patrimoine public à des intérêts privés: concerts, événements divers, .. C'est un comble de la part d'une mairie de gauche. Vous vendez tout aux intérêts privés</p> <p>Quelle honte</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4009	<p>Bonjour,</p> <p>Réduire la taille des pelouses de 35% est aberrant. Ne le faites surtout pas dans ce lieu mythique. Au contraire entretenez le lieu déjà existant ce sera déjà plus qu'honorable.</p> <p>Ne bétonnisez pas les allées nous vous en supplions. Les champs de mars c'est un petit bout de nature dans Paris avec un sol en terre pas en beton</p> <p>Nous ne voulons pas de magasins de points de restaurations ou autre conciergeries. Respectez la tranquillité des lieux. Rendez aux parisiens les champs.</p> <p>Arrêtez aussi les manifestations en tout genre qui pollue le lieu. Les champs de mars ne sont pas un lieu privatisable pour des concerts chaque semaine.</p> <p>Par contre rajoutez des toilettes discrètes ou des petites poubelles. Entretenez le mobilier du second empire.</p> <p>Et par dessus tout : dégagez les horribles vendeurs à la sauvette qui prolifèrent en toute impunité dans ces lieux.</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont également subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Notez que le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Loin d'être réduite, la surface végétale du quartier sera augmentée. En effet, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique).</p> <p>Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existants, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 21 kiosques dont 3 kiosques de sanitaires publics, contre 27 aujourd'hui. Le projet contribue par ailleurs à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Vous nous interrogez également sur les manifestations organisées sur le site. Sachez que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Enfin, nous entendons votre remarque au sujet des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site. La Ville de Paris prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces.</p>
4010	<p>Ces grands travaux sont scandaleux. La Mairie doit entretenir l'existant pas le défigurer. Entretenez le mobilier du seconde empire, entretenez les arbres et les pelouses. Plantez des fleurs, des arbres si vous voulez... Mais à tout pris ne modifiez pas l'esprit des champs de mars svp</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4011	<p>Ne supprimez pas les magnifiques jardins à l'anglaise adjacent à la tour et tant appréciés s'il vous plaît ! Ce serait un drame pour les amoureux de paris !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4012	<p>Il est encore temps de stopper ces travaux qui ne sont ni écologiques, ni respectueux de l'histoire du lieu, ni approuvés par les parisiens et les français.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4013	<p>Défigurer ce site qui fait la réputation et la splendeur de paris me paraît malvenu. Il serait préférable de recruter des agents chargés de faire respecter les lieux, de laisser plus de pelouses au repos et d'organiser les événements dans des endroits qui s'y prêtent mieux (Villette).</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4014	<p>Les Maires du 7eme, 16 eme et 15em s'opposent à ce projet destructeur qui détruira l'âme des champs et Mme Hidalgo ne nous écoutent pas !! Quel scandale on a l'impression d'être ignoré et méprisé. Arrêtez de vouloir faire de ce lieu un endroit encore plus touristique et événementiel !!! Nous voulons un parc propre, vert et naturel où les parisiens puissent venir trouver un peu de calme, de verdure et de soleil. Pas un disneyland ou un parc des princes au pied de la tour ! Si vous voulez des concerts aller au stade de france ou à bercy !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4015	<p>La végétalisation en bacs sur le pont d'Iena c'est NON NON ET NON. On n'en peut plus des bacs ! Sur les photos ça rend bien forcément mais en réalité c'est juste moches et mal entretenus ! Un pont c'est pas fait pour planter des arbres ! Sinon ça se saurait</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4016	<p>merci de respecter cette espace de verdure Non au retraiissement du cet espace vert</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4017	<p><i>Doubleton 4016</i></p>	
4018	<p>Les parisiens se batteront jusqu'au bout pour sauver leur patrimoine ! Vous avez déjà autorisé la destruction de la facade Rivoli de la Samaritaine on ne vous laissera pas faire cette fois ! Non à ce projet insolent !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4019	<p>Je suis contre ce projet qui va augmenter la circulation dans le secteur dans lequel je vis avec ma famille. Mes enfants sont à Franklin et le trafic qui va se densifier dans la rue de l'école augmentera le risque sécuritaire.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4020	<p>Laissez les pelouses telles qu'elles sont s'il vous plaît ! On ne veut pas qu'elles soient réduites de 35%. Ne touchez pas à ce lieu mythique.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4021	<p>Bonsoir,</p> <p>Je suis riveraine au 43 avenue de Suffren dans le 7ème. J'ai 4 enfants, les 3 plus grands sont scolarisés de l'autre côté du Champ de Mars : rue Cler et avenue de la Motte Picquet. Il va être plus difficile d'accéder à leurs écoles en voiture (eh oui, avec 4 enfants on est pas à vélo). Et pour les 2 aînés plus dangereux de traverser le Champ de Mars en trottinette quand ils la prennent, car si plus de circulation les problèmes d'insécurité vont être grandissants. J'ai également un bébé de 4 mois. Je n'aurai donc plus accès à ce lieu de vie parisienne pour la promener, l'amener au parc, à la Bonbonnière, comme j'ai pu avoir la chance de le faire pour mes aînés. Il y a une véritable vie de quartier dans le champ de mars. Des picnics entre amis, des anniversaires, de vrais rencontres entre Parisiens. Le stade Emile Anthoine est encore un sacrifice des enfants et des familles du quartier pour le bon plaisir du tourisme. Ma fille y fait du tennis, mes garçons du foot et l'aîné de l'athlétisme. Ou irons toutes ces associations? Où mes enfants pourront-ils faire du sport?</p> <p>La circulation va être saturée avec la fermeture du pont d'Iéna et sa piétonisation, sans parler du fait qu'on ne pourra plus traverser le champ de mars en voiture... Les bouchons et leurs nuisances vont se faire ressentir dans le 15ème et 7ème.</p> <p>Votre projet sacrifie les parisiens pour le bon plaisir des touristes. Vous allez faire mourir le quartier: nous allons être contraints de partir chercher un meilleur environnement. Cette stratégie anti-familles et anti-parisiens est surprenante. Faire un quartier musée... Airbnb pourra donc louer nos appartements familiaux aux touristes en vacances? Si c'est bien cela que vous souhaitez : je vous souhaite qu'il n'y ai pas de COVID 25 dans les prochaines années : le quartier ne sera plus rien.</p> <p>Je suis contre votre projet qui n'est pas pour les parisiens et qui est même anti-enfants, anti-famille.</p> <p>Sabine Dely</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compliments d'informations de notre part.</p> <p>Le projet a bien été conçu pour répondre aux besoins de différents publics, des touristes comme des Parisiens, en prenant en compte des usages variés. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel et cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>La piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous, et notamment des personnes à mobilité réduite. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Concernant les liaisons entre quartiers, en voiture et taxi, la liaison entre les 16e et 7e arrondissements pourra s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir Hakeim, et celle entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly. La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Au-delà de cet amélioration paysagère, l'étude d'impact a montré que cette mesure permet une amélioration significative de la qualité de l'air du Champ de Mars et de son calme (abaissement des niveaux de bruit). Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Nous entendons votre crainte quant à l'insécurité du quartier. Sachez que le projet a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Enfin, soyez rassurée au sujet de stade Emile Anthoine. Celui-ci est non seulement maintenu, mais aussi et surtout protégé par un nouveau classement UV dans le PLU, garantissant sa fonction sportive. La partie du site utilisée à ce jour par le CIDJ est pour sa part réhabilitée en vue d'accueillir des services d'accueil et d'exploitation du site Tour Eiffel (SETE, DPE, direction des jardins du CDM...), ainsi qu'un futur programme de services de restauration.</p>
4022	<p>Bonjour ,</p> <p>Je suis tout à fait contre cette piétonisation qui va entrainer plus de circulation sur l'avenue de Suffren ce qui veut dire pollution atmosphérique, et pollution sonore.</p> <p>Au niveau sécuritaire, le quartier se transforme en zone de non droit d'incivisme et de saletés (rats, poubelles pleines, déchets, mégots jetés n'importe où), pelouses défoncées, sales.</p> <p>Chaque week-end, des événements polluent la vie de quartier.</p> <p>Par ailleurs, aucun équipement pour les enfants du quartier, pour les familles ne sont prévus</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4023	<p>Bonsoir,</p> <p>Je suis totalement opposé au projet en cours.</p> <p>Conservons s'il vous plait un espace vert au coeur de Paris.</p> <p>Conservons s'il vous plait un espace de vie pour les parisiens et non un parc d'attractions pour les touristes</p> <p>Pas de béton en plus s'il vous plait !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4024	<p>Bonjour,</p> <p>Nous habitons rue de l'université, à quelques minutes du champs de mars. Nous sommes de jeunes parents, et le champ de mars est un espace vert essentiel pour nos enfants, avec ses pelouses et espaces de jeux. Le projet actuel est un projet tourné vers le tourisme qui va réduire les espaces vert et espaces de jeux. Quelle est la place des familles dans notre quartier?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4025	<p>L'esplanade du Trocadéro, à la rigueur.</p> <p>Le réaménagement du Champ de Mars, à la rigueur, et encore il n'y aura plus le charme actuel, ce sera froid.</p> <p>Mais supprimer la circulation sur le pont, NON NON NON.</p> <p>C'est pénaliser les riverains, les personnes âgées, les familles, les travailleurs qui ont besoin de circuler en voiture. On semble oublier qu'il y a une grande partie de la population qui ne peut pas circuler à bicyclette ou à trottinette, quel egoïsme ! Pendant des années on a essayé de faciliter le passage d'une rive à l'autre, et là on supprime un pont, c'est vraiment n'importe quoi. Et végétaliser avec des bacs qui ne seront pas entretenus, on ne se fait aucune illusion, c'est affreux.</p> <p>L'argent du contribuable est vraiment gaspillé de manière éhontée dans cette ville.</p> <p>On comprend tous ceux qui quittent Paris, écoeurés par les travaux inutiles, les rues défoncées, la crasse, la saleté</p> <p>Quand Paris sera devenue une ville-musée, il n'y aura plus personne pour la voir, elle sera devenue une ville fantôme. Quelle tristesse.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4026	<p>Bonjour</p> <p>Totalement opposé à ce projet et contre la réduction de 30% des pelouses! Une folie totale</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4027	<p>Je suis totalement contre le projet de réorganisation du champs de mars et des alentours de la tour Eiffel. Non au rétrécissement des pelouses, des arbustes arrachés, de la destruction du bassin ou encore de la végétalisation en pot (on sait comme cela finit : la végétalisation grève car pas assez entretenue et arrosée et les pots finissent e de grosse poubelle taguée).</p> <p>En revanche je suis pour que notre police municipale sanctionne sévèrement les incivités des promeneurs, les vendeurs à la sauvette type tour Eiffel ou autre, les chauffeurs de tricycles agressifs et parfois travaillant illégalement. Enfin je souhaite plus de gardien de parc, de jardiniers et des pelouses propres et restant au repos à certains moments de l'année.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4028	<p>J'espère que les bancs seront vraiment accueillants et propice à la détente et la contemplation (inclins vers l'arrière), et non pas les instruments de torture que l'on trouve dans beaucoup de jardins publics à Paris (en "T" inversé).</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4029	<p>Pourquoi ne remplace-t-on pas la Tour Eiffel par une éolienne ? Le Champ de Mars pourrait contenir deux éoliennes et de nombreux panneaux photovoltaïques, ce serait un bon signe de l'engagement de Paris vers une électricité plus propre.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous notons votre contribution.</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>Bonjour,</p> <p>Je n'approuve pas et je suis contre le projet de la mairie de Paris d'aménagement du site Tour Eiffel. Ce projet d'interdiction de circulation sur de nombreuses voies aux abords du Champs de Mars, du Trocadéro et de la Tour Eiffel ne correspond pas au bien commun et à l'utilité publique :</p> <p>De manière général, ce projet ne bénéficie d'aucune étude sérieuse d'impacts, objective et contradictoire</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel est l'impact net réel sur les espaces verts ? • Quelle est l'évolution du niveau de la pollution suite aux embouteillages générés par le projet, au cours de sa réalisation et de manière permanente après la mise en place du projet • Quelle est l'impact sur les transports en communs (bus et saturation des métros) • Quel est le réalisme pour les cars de touristes qui vont continuer à venir et n'auront plus d'endroit où se garer sans gêner la circulation et sans gêner par le bruit et la pollution les riverains si ce n'est ceux du cimetière de Passy. On sait que ces cars ne respectent pas les consignes et espérances de Mme Hidalgo. • Quel est l'impact de la fermeture du pont de Iéna, lien entre la rive gauche et la rive droite, sur l'accès aux infrastructures hospitalières ? Les embouteillages créés par la fermeture, le pont envahi par les piétons empêcheront la circulation des véhicules de secours dans des délais compatibles avec la santé des habitants. La vie des citoyens est en danger • Quel est l'impact sur le coût pour la population en termes d'embouteillage, de pollution, de qualité de vie et de sociabilité c'est-à-dire l'impact sur la santé mentale et physique des citoyens. La santé des citoyens est en danger. Il y a un impératif de santé publique. • Quel est l'impact de ce projet sur la sécurité des femmes et leur possibilités pratiques de traverser le Champs de Mars la nuit lorsqu'il n'y aura plus de circulation. En tant que femme, je suis choquée qu'une femme puisse même imaginer un tel projet qui assigne les femmes à résidence. • Quel est l'impact de ce projet sur la sécurité ? Comment la Mairie de Paris qui a déjà démontré dans le nord est de Paris sa capacité, ou son incapacité ?, à gérer la sécurité dans les espaces « verts » ? E.g. Jardin d'Eole, par de la Villette, abords du périphérique. Quels renforts des forces de l'ordre sont prévus ? <p>A qui profite ce projet ? Ni aux touristes qui en théorie n'iront plus en cars à Paris, ni aux parisiens qui verront leur cadre de vie fortement dégradé, ni aux familles qui ne pourront plus habiter Paris devenu impraticable, ni aux écoliers des nombreuses écoles du quartier qui ont besoin d'espace sans rat. ... A part les entreprises qui vont être « sélectionnées » pour réaliser ces travaux de 107M€ au budget (dépense réelle à confirmer). Il y a de quoi s'interroger.</p> <p>Madame Hidalgo et la Mairie de Paris doivent abandonner ce projet irréfléchi. Faire souffrir davantage les Parisiens après avoir fait souffrir les franciliens n'est pas une bonne approche de la démocratie.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>1/ Espaces verts Loin d'être réduite, la surface végétale du quartier sera augmentée. En effet, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>2/ Pollution L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. ».</p> <p>3/ Transports en commun L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Beaucoup d'itinéraires de bus restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront réorganisées : les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna ; le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York.</p> <p>4/ Cars touristiques Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>5/ Fermeture du pont d'Iéna Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>6/ Qualité de vie Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitaient se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. Comme évoqué ci-dessus, l'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. Non répondu : santé mentale des Parisiens</p> <p>7/ Sécurité Nous entendons votre crainte quant à l'insécurité du quartier. Sachez que le projet a fait l'objet d'une étude de Sureté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
4031	<i>Doubleton 4030</i>	
4032	<p>Bonsoir, je suis contre le projet de réorganisation annoncée du champs de Mars et de la Tour Eiffel. Paris est en train de se transformer en champ de ruines post modernes, sans âme, sans esthétisme... Occupez vous de la saleté et de la sécurité et entretenez le mobilier urbain plutôt que de le retirer et de le vendre en catimini sur le Bon coin...</p> <p>Et arrêtez d'abreuver de subventions des associations gauchisantes indigénistes, racistes et pro-drogues. Votre gestion de la ville de Paris est calamiteuse !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4033	<i>Doubleton 4030</i>	
4034	<p>Bonsoir, je suis contre le projet de réorganisation annoncée du champs de Mars et de la Tour Eiffel. Paris est en train de se transformer en champ de ruines post modernes, sans âme, sans esthétisme... Occupez vous de la saleté et de la sécurité et entretenez le mobilier urbain plutôt que de le retirer et de le vendre en catimini sur le Bon coin...</p> <p>Et arrêtez d'abreuver de subventions des associations gauchisantes indigénistes, racistes et pro-drogues. Votre gestion de la ville de Paris est calamiteuse !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4035	<p>Bonjour habitant riverain de la place du Trocadéro, je suis complètement opposé à ce projet, qui n'a fait l'objet d'aucune concertation en local et ne correspond en rien aux attentes des habitants des arrondissements environnants. Travaillieur en banlieue entre 2 sites à Gennevilliers et Vélizy, je suis obligé d'utiliser ma voiture pour m'y rendre (ces sites n'étant pas accessibles en transports en commun) et je ne pourrai plus m'y rendre si la place du Trocadéro était fermée: veut-on faire de Paris une ville muséifiée interdite aux travailleurs? Père de famille de 2 enfants, je ne souhaite pas que les rues attenantes à la place de Trocadéro deviennent un enfer de circulation suite aux fermetures envisagées sans aucune alternative: veut-on que Paris devienne une ville impossible pour les familles? De plus la place du Trocadéro doit rester un lieu accessible et agréable aux riverains et non uniquement destiné aux touristes et noctambules. Merci d'avance de votre prise en considération</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Vous évoquez le devenir de la place du Trocadéro. Le projet prévoit en effet une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. La place du Trocadéro ne sera donc pas fermée à la circulation. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. L'étude d'impact, consultable parmi les pièces de la PPVE, fait état « d'importantes baisses » de trafic en heures de pointe sur la plupart des rues entrantes et sortantes de la Place du Trocadéro. La place du Trocadéro elle-même ne sera pas saturée. Notez que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Sachez par ailleurs que ce projet a bien été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>En ce qui concerne la consultation du public au sujet du projet, deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
4036	<p>Bonsoir, je suis contre le projet de réorganisation annoncée du champs de Mars et de la Tour Eiffel. Paris est en train de se transformer en champ de ruines post modernes, sans âme, sans esthétisme... Occupez vous de la saleté et de la sécurité et entretenez le mobilier urbain plutôt que de le retirer et de le vendre en catimini sur le Bon coin... Et arrêtez d'abreuver de subventions des associations gauchisantes indigénistes, racistes et pro-drogues. Votre gestion de la ville de Paris est calamiteuse !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4037	<p>Vous allez rendre la vie impossible aux parisiens et augmenter encore les embouteillages donc la pollution ; Paris va continuer à perdre des habitants et ne garder que des bobos ! Comment pourra t on passer rapidement de la rive gauche vers le 16 ieme arrondissement . ? Ous pourriez piétonniser le pont d' Iéna uniquement les WE où il y a beaucoup de touriste (juillet et août) . Arrêtez d' embêter les parisiens !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4038	<p>Non à ce projet qui pose un problème d'insécurité pour les jeunes comme moi. Utilisez plutôt cet argent pour les activités de la jeunesse. 107 millions d'euros !!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4039	<p>Au lieu de dépenser des sommes considérables pour des projets absurdes, il faudrait mieux se concentrer sur la sécurité de ce site où les vendeurs à la sauvette et les pickpockets pullulent. Ce projet est une aberration totale qui va encore plus faire fuir les parisiens au profit des touristes.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4040	<p>Je suis opposé à ce projet de remodeler le champs de Mars et les abords (j habite côté bd de Grenelle) Je pense que le coût financier et des nuisances de toutes sortes n en vaut pas la peine pour un faible bénéfice esthétique et écologique. Non à ce projet qu il faut stopper !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4041	<p>Au lieu de dépenser des sommes considérables pour des projets absurdes, il faudrait mieux se concentrer sur la sécurité de ce site où les vendeurs à la sauvette et les pickpockets pullulent. Ce projet est une aberration totale qui va encore plus faire fuir les parisiens au profit des touristes.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4042	<p><i>Doubleton 4040</i></p>	
4043	<p>Non à ce projet qui augmente l'insécurité pour les jeunes comme moi Utilisez plutôt cet argent pour les jeunes à Paris. 107millions d'euro !!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4044	<p>Bonsoir,</p> <p>J'habite au 43 avenue de Suffren, c'est-à-dire aux abords sud du Champ de Mars, côté 7e.</p> <p>Sur la base de la description par la Mairie de Paris de son plan de réaménagement de l'espace Trocadéro-Tour Eiffel-Champ de Mars, je ne peux que m'opposer à ce projet :</p> <p>1/ Ce réaménagement va créer un "mur" urbain entre les 7e, 15e et 16e en rendant la circulation (automobile mais aussi piétonne) beaucoup plus difficile entre ces 3 arrondissements. La possibilité réduite de traverser le Champ de Mars pendant et après 10 ans de travaux entraînera inévitablement un enclavement de la partie sud/ouest du 7eme par rapport au reste de l'arrondissement (il faudra contourner le Champ de Mars pour se rendre à Ecole militaire, la Bourdonnais etc. au lieu de simplement le traverser). Le flux automobile bloqué par la neutralisation des quais au niveau de la Tour Eiffel va évidemment saturer l'avenue de Suffren d'un côté et les avenues Rapp et la Bourdonnais de l'autre. Ne parlons même pas de rejoindre le 16e rive droite à partir du 7e rive gauche avec un pont (Iéna) en moins et le Trocadéro transformé en parking à bus touristiques.</p> <p>2/ Paris a l'habitude des grands travaux mais il doit s'agir du premier dont la vocation est exclusivement touristique et/ou événementielle, ignorant les familles riveraines et les Parisiens en général et dépourvue d'une vraie composante culturelle ou de la volonté de régénérer un espace parisien (à la différence des Halles, de la pyramide du Louvre ou du quartier Tolbiac Grande Bibliothèque par exemple).</p> <p>3/ Enfin, même si cela indiffère probablement la Mairie actuelle, il est également évident que ce projet et les interminables nuisances qui iront avec entraînera une fuite des familles vivant dans le très large périmètre concerné (eh oui, il y en a pas mal). Cela créera une zone de vide dans une partie encore centrale de Paris et accentuera le phénomène d'exode lent dont souffre la ville depuis quelques années - comme en témoigne entre autres la diminution constante du nombre d'élèves scolarisés.</p> <p>il est encore temps d'infléchir le projet pour qu'il englobe et devienne attrayant, sur le long terme au moins, pour les riverains et plus généralement les Parisiens, au lieu de ne viser que la représentation médiatique de Paris et le retour éventuel de la manne touristique tarie par le Covid.</p> <p>Stéphane Pattonieri</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel et cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). La piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous, et notamment des personnes à mobilité réduite. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade. A noter que le projet prévoit également d'accroître le nombre de places PMR.</p> <p>De plus, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Au-delà de cet amélioration paysagère, l'étude d'impact a montré que cette mesure permet une amélioration significative de la qualité de l'air du Champ de Mars et de son calme (abaissement des niveaux de bruit). Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>En ce qui concerne les cars de touristes, sachez qu'initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'orientera vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Sachez enfin que le projet a bien été conçu pour répondre aux besoins de différents publics, touristes comme des Parisiens, en prenant en compte des usages variés. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
4045	<p>Où vont passer les autobus et les voitures sur la rive droite ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques éléments d'éclairage de notre part. Tout d'abord, vous pourrez retrouver une illustration des modifications apportées par le projet dans la pièce 4.2.1.10 Mobilité. Pour répondre plus précisément : - La place de Varsovie sera fermée aux voitures, ainsi que l'avenue des Nations Unies ; seuls les bus RATP et les cycles peuvent continuer d'y accéder, les voitures devront emprunter la trémie des quais, qui sera remise à 2x2 voies. - Les rues Albert de Mun et Le Notre continueront à être accessibles aux voitures particulières, et les carrefours avec les quais seront réaménagés pour permettre l'ensemble des mouvements tournants - Les itinéraires des bus RATP ne seront pas modifiés dans ce secteur du projet, et les bus continueront d'emprunter le pont d'Iéna.</p>

n°	Contribution	Réponse
		<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Ce projet a bien été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant les problématiques de circulation, sachez que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Vous nous interrogez également au sujet des bus. Beaucoup d'itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront réorganisées : les lignes 82 et 30 que vous mentionnez continueront bien de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose également de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Les arrêts seront néanmoins reportés à proximité immédiate. Enfin, notez que la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York.</p> <p>Quant à la pollution, l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » Vous pouvez retrouver le détail de ces modifications dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Enfin, la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. En effet, la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme la création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, la création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
4046	<p>Bonjour, Je suis contre le projet de la mairie de Paris d'aménagement du site Tour Eiffel. pour les raisons suivantes :</p> <p>1) il est une entrave à la libre circulation des citoyens et est de ce fait contraire à la liberté constitutionnelle de circuler.</p> <p>2) il coupe tout la partie nord du 15eme arrondissement des autres arrondissements de Paris et oblige la circulation venant des banlieues ouest (Boulogne, Issy les Moulineaux, Meudon, Sèvres...) à se reporter des quais de Seine où ne réside que peu de population sur les petits axes de circulation là où réside le plus de population en générant pollution sonore et de l'air, en congestionnant la circulation qui est déjà difficile avec les pistes cyclables à contre sens et les nombreux travaux de voirie.</p> <p>3) il ne vise pas à améliorer la qualité de vie des riverains ni à réduire la circulation individuelle puisqu'il coupera toutes 5 lignes de bus 42, 69, 82, 86, 30 vitales de circulation nord/sud et est/ouest pour les résidents.</p> <p>4) il ne vise qu'à satisfaire la politique touristique de la Mairie de Paris pour faire de Paris un Musée à ciel ouvert et une Disneyland en pénalisant les citoyens qui vivent 365 jours/an dans Paris et la proche banlieue.</p> <p>5) Ce projet est contraire à l'objectif de la Mairie centrale de ne pas faire de Paris une ville airBnB puisqu'elle pénalise la vie quotidienne aux abords du Champ de Mars et du Trocadéro.</p> <p>6) la pollution générée sur les petits axes ne sera pas compensée par les quelques supposés bacs de plantes ou les supposés arbres plantés, ceci d'autant plus que la Mairie de centrale organise de nombreux événements destructeurs de la nature sur le Champ de Mars (concerts publics, Fan Zones...)</p> <p>En conclusion, ce projet ne participe ni au bien commun, ni l'utilité publique mais produit l'effet inverse de restreindre un droit constitutionnel et détériore la qualité de vie de plusieurs centaines de milliers de citoyens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4047	<p>Non à un projet qui réduit la surface de pelouses, après avoir autorisé depuis plusieurs années le public à la piétiner. Au lieu de vouloir le retour des guichets de Gare en Province, réembauchez des gardiens de Parc et des jardiniers Madame la Maire, et montrez ainsi votre attachement au service humains</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4048	<p>Cette participation du public est elle un moyen pour l'exécutif municipal de se donner bonne conscience ? Les commentaires seront ils pris en compte ou relégués en annexes des archives municipales?</p> <p>Je suis CONTRE ce projet qui va priver les parisiens d'un cadre de verdure historique et paisible au profit d'une exploitation mercantile de ce lieu historique.</p> <p>Le champ de Mars appartient à tous les français ; il ne doit pas être privatisé !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4049	<p>Projet onéreux, moche, qui réduit les espaces verts, détruit la structure historique du jardin et ne fait que préparer le champs de mars à devenir un lieu événementiel permanent</p> <p>L'impact sur la circulation du report du pont va polluer tout le quartier (bruit, poussière, émissions) et ainsi priver la vie des riverains, des visiteurs et des commerces</p> <p>Mieux vaudrait utiliser une partie des fonds pour: restaurer les œuvres, nettoyer et entretenir les jardins, rémunérer des gardiens et policiers pour remettre de l'ordre et lutter contre les incivilités, dégradations, vols, trafics de drogue, arnaques voire harcèlement des touristes</p> <p>Rendez le jardin aux parisiens, entretenez le patrimoine historique, garantissez les libertés fondamentales</p> <p>Un budget énorme pour un projet à but touristique qui pénalise tous les habitants des alentours.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4050	<p>Investir cet argent dans la sécurité et l'entretien des lieux serait bien plus utile et aurait un impact positif non seulement sur le tourisme mais aussi sur la vie du quartier.</p> <p>La réduction des espaces de pelouse est une honte (et oser compter la pelouse présente sur les toits comme un gain est encore plus une honte, vous expliquerez à nos enfants comment voler jusque la bas pour en profiter).</p> <p>La bétonisation est une aberration, les petits murets censés encadrer les pelouses sont moches et seront comme d'habitude très vite dégradés.</p> <p>Ce projet aurait sa place dans l'aménagement d'un parc d'attraction type Disneyland, pas dans une vraie ville ou les gens vivent.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4051	<p>l'expérience nous montre que la mairie de Paris est incapable de gérer et coordonner les grands travaux avec pour exemple la prolifération anarchique des travaux dans Paris.</p> <p>Le sens esthétique ne semble pas être le point fort de ces fonctionnaires ex les fontaines des champs Elysées la couleur du métro aérien de passy etc</p> <p>Mais en revanche un goût dispendieux qui laissera une dette remarquable à notre ville et que ce projet mal maîtrisé comme le reste, aggravera</p> <p>La beauté de notre ville est le résultat de siècles plus créateurs que notre municipalité qui entend quand même ajouter quelque chose à la somme de désastres qu'elle a accumulés</p> <p>saleté de Paris quartiers invivables à cause de la drogue véhicules de transports vétustes chaussées défoncées bâtiments anciens non entretenus etc etc</p> <p>Mais que voulez vous quand on veut graver dans le marbre la nullité de toute une équipe vive les grands travaux!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4052	<p><i>Doublon 4051</i></p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4053	<p>Bonjour</p> <p>Je suis tout à fait favorable à ce projet qui ne peut que donner un nouveau cadre de verdure à la Tour Eiffel et susciter un nouvel intérêt pour les environnements de la Tour et en les rendant plus agréables pour le public et en les rapprochant des nouveaux objectifs environnementaux. Ce serait une grande avancée en qualité de vie.</p> <p>Ce projet doit toutefois être pensé en lien avec les riverains et leur vie quotidienne. Sans renoncer au projet et à ses implications sur la limitation de la circulation automobile il doit pouvoir offrir des alternatives à la mobilité pour les personnes âgées, les familles avec enfants en bas âge les personnes en situation de handicap, les personnes en difficultés sociales et permettre de se déplacer rapidement en cas d'urgence sanitaire en particulier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne en effet de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos grâce à l'aménagement de nouvelles traversées, de pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>La circulation en bus a également été réfléchie de sorte à encourager son usage. Ainsi, les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna et plusieurs couloirs de bus seront aménagés à l'échelle du site (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p>
4054	<p>En faveur de la conservation de pelouses des champs de mars. Planter plus d'arbre. Conserver l'existant (sobriété énergétique) et limiter les événements (concerts et autres manifestations sportives) qui peuvent être organisés dans des lieux comme la banlieue proche afin de revaloriser ces territoires tout en préservant des lieux qui ne sont pas fait pour (champ de mars n'a pas besoin de concerts).</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4055	<p>Votre projet est fait pour les touristes et ne tient pas compte des habitants autour du Champ de Mars. Moins de route pour les voitures moins de bus. Que faites vous de personnes âgées ? Sont elles condamnées à vivre dans leur appartement et quartier. Vous voulez faire des gettos. Mettez vous à la place qui ont des problèmes de santé pour se déplacer. Certains ne peuvent pas prendre de métro. Écouter le peuple. Arrêter d'être égoïste et de penser que vous blâmez une trace dans l'histoire de Paris. Nous n'avons pas tous la même vie ni les mêmes moyens financiers ni les mêmes privilèges</p> <p>Le projet n'est pas en phase avec les attentes des parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4056	<p>1/ Les flux de touristes doivent être maîtrisés et non pas favorisés.</p> <p>2/ L'histoire du lieu doit être préservée et les perspectives doivent être conservées épurées et pas encombrées par diverses constructions tapageuses</p> <p>3/ La réduction de la surface végétale de 30% et l'augmentation des surfaces bâties constituent de véritables aberrations environnementales qui contribuent à l'artificialisation du sol et à l'élévation des températures en cas de forte chaleur</p> <p>4/ De vraies ressources doivent être attribuées pour protéger et entretenir de vrais espaces verts (et pas des plantations en bac) : des jardiniers, des gardiens pour verbaliser les incivilités. Les pelouses sont aujourd'hui dans un état lamentable et remplies de capsules de bière, les rats pullulent, sans parler des divers SDF qui y dorment/règnent la nuit. Le parc doit être clos et fermé en soirée.</p> <p>5/...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4057	<p>Encore un gaspillage financier en vue pour un projet non écologique mais une entrave à la liberté et à la vie des parisiens.</p> <p>Pourquoi supprimer le site sportif Emile Anthoine, enfin la piscine refonctionne après de nombreuses années...?</p> <p>Pourquoi augmenter les trottoirs au quai Branly qui sont déjà larges sauf pour emm... les parisiens. C'est plus agréable de se promener en contrebas le long de la Seine !</p> <p>Il serait plus judicieux de réfléchir à supprimer la délinquance du Champs de Mars et favoriser la circulation entre les 7, 15 et 16^e arrondissement !</p> <p>A quand une ville tranquille et propre ? C'est devenu une vraie poubelle urbaine et les dépenses engagées ne servent à rien de concret hormis le clientélisme malsain.</p> <p>Le bruit et les désagréments des travaux perpétuels sont devenus fatigants et sans fin. Nous venons juste de finir à subir les travaux de la ligne 6 et du grand Palais éphémère (très moche d'ailleurs!).</p> <p>Enfin, les finances explosent alors qu'en plus nous allons devoir supporter les désagréments des JO 2024 et leur coût prohibitif.</p> <p>Bref, votre projet comme beaucoup d'autres est inadmissible et ruineux pour en plus continuer à saccager Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Concernant l'équipement sportif Emile Anthoine, celui-ci est non seulement maintenu, mais aussi et surtout protégé par un nouveau classement UV dans le PLU, garantissant sa fonction sportive.</p> <p>L'élargissement du trottoir le long du quai Branly est issue d'une analyse des flux piétons qui montre que son dimensionnement côté Tour Eiffel est insuffisant et inconfortable au regard des besoins.</p> <p>Vous évoquez également la sécurité sur le Champ de Mars. Le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>En ce qui concerne la circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modalités de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Plus précisément, la liaison entre le 15^e et le 7^e arrondissement pourra se faire via l'École Militaire ou le Quai Branly. La liaison entre les 16^e et 7^e arrondissement pourra quant à elle s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir Hakeim.</p> <p>Nous avons bien noté vos remarques au sujet de la propreté et de l'entretien du site : aujourd'hui, les espaces publics ne sont plus en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien (par exemple grâce à des pelouses plus résistantes, une protection des pieds d'arbre, etc.) et à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Concernant les travaux, notez que le passage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p> <p>Enfin, le projet a bien été conçu pour répondre aux besoins de différents publics, des touristes comme des Parisiens, en prenant en compte des usages variés. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p>
4058	<p>L'idée de la promenade Trocadéro Tour Eiffel est très positive.</p> <p>Ces deux endroits sont pour le moment ternes et très effet béton.</p> <p>Végétaliser cet endroit est une très bonne idée pour renforcer l'attractivité de Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4059	Bonjour, Je n'approuve pas le projet du Trocadero. Il va créer de l'insécurité avec des zones impraticables pour nos enfants et nous mamans. Il n'est basé sur aucunes études sérieuses qui pensent globalement : flux touristes, pollutions , circulations , transport en commun ... Merci d'annuler ce projet délirant!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4060	Bonjour, Je n'approuve pas le projet du Trocadero. Il va créer de l'insécurité avec des zones impraticables pour nos enfants et nous mamans. Il n'est basé sur aucunes études sérieuses qui pensent globalement : flux touristes, pollutions , circulations , transport en commun ... Merci d'annuler ce projet délirant!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4061	Ce projet est aberrant à plusieurs titres et j'y suis totalement défavorable : - un budget exorbitant qui sera sans doute dépassé et qui générera très certainement une hausse des taxes pour les parisiens - une pollution augmentée par la concentration des véhicules sur certains axes déjà engorgés - une gêne considérable pour tous les riverains. Ne vaudrait-il pas mieux dépenser cet argent pour que Paris soit plus propre, pour que les personnes âgées, handicapées, les enfants puissent se déplacer facilement et profiter de leur quartier en toute quiétude avec des transports en commun accessible et peu coûteux. Rapproprier le Champ de Mars sans rognier les espaces verts, les espaces de jeux... semble être nécessaire. Il y a déjà ce Grand Palais soit disant éphémère qui casse la perspective. Rendre le passage sous la Tour Eiffel aux piétons est peut être une idée intéressante mais Paris n'est pas un parc de loisirs, il y a des gens qui y habitent, qui y travaillent, qui s'y déplacent... une habitante du 15ème	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4062	Les Parisiens rêvent de disposer de pelouses immenses. Dès qu'il fait beau, les pelouses ouvertes au public sont prises d'assaut. Plutôt que de réduire la surface de pelouse au Champ de Mars, il faut au contraire l'augmenter (et en faire autant dans d'autres lieux : au jardin du Luxembourg, par exemple, et pourquoi ne pas reverdir la place de la République ?). Si la réfection des pelouses après de grands événements coûte cher, qu'on cesse de concentrer autant de monde sur une surface réduite : pourquoi ne pas créer une constellation de petites fan-zones dans la ville plutôt qu'une seule fan-zone énorme au Champ de Mars ? Le coût d'organisation d'événements éparpillés resterait probablement inférieur à celui de la remise en état des pelouses du Champ de Mars. En d'autres termes : puisqu'il s'agit de végétaliser Paris, que l'on soit logique et que l'on étende les pelouses au lieu de les réduire ! Que Paris soit agréable à vivre !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Globalement, loin d'être réduite, la surface végétale sera donc augmentée. Aujourd'hui, sur le Champ de Mars, les chemins et allées, les pelouses, ont subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Les allées, mieux dimensionnées pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Le revêtement proposé, en béton micro-désactivé, a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. Notez qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadero, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.
4063	Bonjour, Je n'approuve pas le projet du Trocadero. Il va créer de l'insécurité avec des zones impraticables pour nos enfants et nous mamans. Il n'est basé sur aucunes études sérieuses qui pensent globalement : flux touristes, pollutions , circulations , transport en commun ... Merci d'annuler ce projet délirant!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4064	Ce projet est complètement débile, massacre un patrimoine merveilleux emblématique de Paris, pour un résultat mercantile, vulgaire et triste. Réduire les pelouses centrales alors même que les parisiens crèvent du manque de verdure est une aberration. Ce projet de bordures massives bétonnées est immonde. Abattre les arbustes qui ponctuent les pelouses et animent cette sublime perspective est une hérésie. LAISSEZ LE CHAMP DE MARS TRANQUILLE et allez exercer votre créativité sur d'anciennes friches industrielles ! Ce jardin est parfait, son harmonie est un enchantement, pourquoi vouloir abîmer ces lieux pour le seul plaisir mégalomane de vouloir laisser une trace dans l'histoire ? Et si vous avez des budgets à dépenser, par pitié, reversez-le au ministère de la santé pour ouvrir des lits aux urgences... Ou recrutez des jardiniers !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4065	Ce projet est complètement débile, massacre un patrimoine merveilleux emblématique de Paris, pour un résultat mercantile, vulgaire et triste. Réduire les pelouses centrales alors même que les parisiens crèvent du manque de verdure est une aberration. Ce projet de bordures massives bétonnées est immonde. Abattre les arbustes qui ponctuent les pelouses et animent cette sublime perspective est une hérésie. LAISSEZ LE CHAMP DE MARS TRANQUILLE et allez exercer votre créativité sur d'anciennes friches industrielles ! Ce jardin est parfait, son harmonie est un enchantement, pourquoi vouloir abîmer ces lieux pour le seul plaisir mégalomane de vouloir laisser une trace dans l'histoire ? Et si vous avez des budgets à dépenser, par pitié, reversez-le au ministère de la santé pour ouvrir des lits aux urgences... Ou recrutez des jardiniers !	Bonjour, Merci pour votre contribution.
4066	<i>Doubleton 4065</i>	
4067	Pourquoi vouloir à tout prix métamorphoser une belle ville comme Paris ?? Vous n'en avez pas marre Mme Hidalgo de massacrer une aussi belle ville ? Vous vous êtes cru à Dubaï, où tout n'est que superficiel ? Au lieu de supprimer la verdure de Paris, commencer par entretenir les pelouses et les arbres. Redonnez sa verdure aux places de la République et de la Bastille. Et si vous ne voulez plus de vert, partez donc à New York. Les parisiens seront plus que ravis de vous voir là-bas. Et la place du Trocadero ? Laissez ma belle place tranquille. Inutile d'en faire un amphithéâtre, les riverains (dont moi même) en avons ras la casquette de vos événements destinés à uniquement détourner l'attention du peuple. « Du pain et des jeux » disait César. Vous faites la même chose. Ignoble ...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4068	Je suis contre ce projet qui ne semble pas être bénéfique pour les habitants du 15ème, 16ème et 7ème arrondissement	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
4069	Cette opération va créer des nuisances insupportables pour les quartiers périphériques en déviant les circulations vers eux. Cela transforme encore un peu plus Paris en ville musée au détriment de ses habitants et des personnes qui viennent travailler à Paris.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4070	Contre le projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4071	Je suis contre la réduction. Des pelouses sur le champ de Mars qui sont l'intérêt principal de l'esplanade et le garant de son harmonie	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4072	Contre ce projet qui oublie les riverains et leurs enfants, ne prend pas en compte les problèmes d'insalubrité déjà existants (rats, saleté) et qui compte parker des cars de touristes au milieu d'avenues résidentielles empruntées par les enfants du quartier allant à l'école. Ne parlons pas du budget qui pourrait servir à nettoyer le bois de Boulogne!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4073	Une génération sacrifiée. Le Champs De Mars est certes une vitrine pour les touristes qui viennent visiter la capitale mais est aussi un lieu de vie pour tout les riverains. Les élus semblent oublier que des familles, les enfants de ces familles fréquentent chaque jour les lieux. Mes enfants se rendent quotidiennement à la halte-garderie du Champs De Mars, qui est une des rares garderies cent pour cent en plein air en France. Depuis deux ans le trajet pour se rendre tous les jours à la halte garderie se transforme en parcours du combattant en zigzaguant entre les différents travaux, les pelleteuses, les grues, les barrières. Sans parler des événements à répétition, comme le concert Citizen, où le personnel de la halte garderie, nous appelle en milieu de matinée pour venir récupérer nos enfants car le bruit des répétitions est insoutenable. Nous obligeant à poser une journée en catastrophe pour sauver les tympans de nos bambins. Le champ de Mars a toujours été un lieu magique et qu'il le serait encore plus en étant simplement entretenu et non défiguré par les projets voulant faire de cet espace vert à Paris un lieu mercantile. Mes enfants n'ont pas eu la chance de connaître la tour Eiffel sans barrière, et mon dernier de 1 an aura peut-être 10 ans le jour où il pourra voir pour la première fois cette merveilleuse perspective sans travaux et courir sans se soucier des barrières. Une génération d'enfants sacrifier	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4074	Ce projet est extrêmement nuisible aux riverains. S'il vous plaît faites en sorte de préserver la tranquillité de ce quartier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4075	Bonjour Je suis absolument contre ce projet. Tous les lieux modifiés par la mairie de Paris sont absolument affreux désormais ! Laissez cet endroit tranquille	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4076	Je suis contre ce projet qui oublie les résidents des 7/15/16ème arrondissements et privilégie le tourisme de masse. Nous l'avons vu avec la crise du Covid, ce ne sont pas les touristes qui font vivre nos petits commerçants! Paris a la chance d'être une ville encore pleine d'artisans car c'est une ville où les parisiens vivent. Ce projet va tuer un peu plus Paris... Ne parlons pas de la saleté actuelle du Champs de Mars, rien n'est prévu pour y pallier avec encore plus de monde. Idem pour l'insécurité. Le budget? Encore plus d'endettement pour les parisiens? Plus de circulation, plus de commerces à l'exemple de la rue de Rivoli...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4077	Je suis contre ce projet : préservons les pelouses !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4078	C'est une initiative intéressante dans ce secteur très fréquenté offrir plus de verdure permettra d'équilibrer la circulation	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4079	En tant qu'amoureux de Paris, je suis totalement opposé au projet délimitant d'un soit-disant « aménagement » du Champ de Mars. Ce projet n'a pour but que de dénaturer ce parc dont les perspectives historiques sont parfaites. Remettez en état le Champ de Mars dans sa configuration d'origine.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4080	Je suis fermement opposé au projet qui va modifier la conception historique d'Alphand d'un des plus beaux espaces verts de Paris. La ville est très endettée (c'est un euphémisme) et je préférerais largement que les finances publiques servent à entretenir le patrimoine historique existant plutôt qu'à modifier ce qui existe. L'exemple de la place de la République est frappant : bétonnisation, suppression des fontaines, minéralisation... je suis absolument contre.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4081	Il est évident que Paris doit garder ses jardins intacts. Réduire la surface des pelouses n'est pas nécessaire.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4082	encore une idée folle qui va contraindre nous utilisateurs de véhicules dans le cadre de nos activités professionnelles et nos déplacements quotidiens à modifier chaque jour nos trajets et polluer encore d'avantage Paris et les piétons: embouteillages monstrueux ,stress,retards dans nos rendez vous,mauvaise image de Paris aux touristes étrangers ... mais quand ces mesures vont elles s'arrêter?? car l'activité prof elle ne le doit pas!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4083	Je suis contre ce projet qui va encore déshumaniser notre quartier. Les vrais commerces vont disparaître au profit des ventes (à la sauvette ?) de souvenirs made in China. Les prix vont flamber parce que les appartements vont être vendus à de riches étrangers qui ne font pas leurs courses eux-mêmes comme c'est déjà de plus en plus le cas. Les enfants, les vieux, les handicapés vont être chassés par la force des choses (une partie n'ose déjà plus sortir aux heures de pointe à cause des vélos et trottinettes sur les trottoirs et passant aux feux rouges). Le centre de Paris devient un luna park de plus en plus déshumanisé.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4084	Bonjour, Les quais rive droite et le pont de l'Alma sont déjà très engorgés. Comment prévoyez-vous de gérer le report de circulation lié aux fermetures du pont et des quais rive gauche sans dégrader encore les conditions de vie et de déplacement des riverains? Dans ce contexte, l'accès à la tour Eiffel par les cars n'est plus approprié. Leur stationnement aux abords du site ne devrait pas être possible. Un accès par les transports en commun à privilégier sur les cars.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4085	Bonjour, Il y en a assez d'abîmer la ville de Paris ! Des arbres sont coupés pour faire le tramway, des pelouses dégradées et réduites pour éviter de les faire protéger. Si on n'apprend pas aux gens à apprécier et protéger alors... pourquoi se prétendre écologiste ? La végétation protège la ville, rafraîchit, capture du CO2, encourage le verdissement des toits, protège les espaces verts, crée des espaces verts beaux à l'œil.... Votre action prépare le futur. Merci. J'adore marcher dans Paris, les pelouses du Champs de Mars rejoignent les gens.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4086	<i>Doublon 4085</i>	
4087	<i>Doublon 4085</i>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
4088	<p>Je suis contre ce projet qui va accroître l'insécurité, rendre le site encore plus sale qu'il ne l'est déjà et oublier les riverains qui n'auront plus d'espaces verts pour leurs enfants. Le budget est scandaleux et va continuer de creuser la dette abyssale de la Mairie de Paris. Et pourquoi détruire les perspectives historiques? Que font les architectes des monuments historiques? Quand aux cars de tourisme au milieu des avenues résidentielles, des enfants allant à l'école!!!! Dans les villes école la première chose qu'ils font c'est de retirer les cars...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>En premier lieu nous vous confirmons que ce projet a bien été conçu pour répondre aux besoins de différents publics, des touristes comme des Parisiens, en prenant en compte des usages variés. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Globalement, loin d'être réduite, la surface végétale sera donc augmentée, tout comme celle des surfaces perméables, ce qui contribuera à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant la sécurité du site, sachez que le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>En ce qui concerne la propreté du Site, sachez que le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site qui n'est pas remise en question. Cependant, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. Environ 30 millions de visiteurs le fréquentent chaque année, et subissent les ruptures liées à la circulation, les problèmes de confort climatique. En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Nous vous informons également qu'initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p>
4089	<p>1) L'intérêt de construire de nouveaux bâtiments sur le champ de Mars est minime, d'autant que cela gâchera profondément la perspective que trace ledit champ de Mars. 2) La proposition d'aménagement du Trocadéro est absurde, car l'ensemble du trafic (touristique) se porte vers l'esplanade. Végétaliser le reste du rond point n'apporte rien, mis à part de gêner encore un peu plus la circulation.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4090	<p>Ce projet n'a aucun sens pour le voisinage je suis contre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4091	<p>Bonjour, Quand vous arrivez de la maison de la radio pour vous rendre aux habitations au début de l'avenue Président Kennedy ... Aujourd'hui, vous faites demi-tour en haut de la place de Varsovie par une voie aménagée. Demain, nous demandons que l'accès à l'avenue Kennedy et aux rues adjacentes de pouvoir faire demi-tour. après le pont Bir Hakeim. Il faut prévoir une solution pour les riverains ... Je reste à votre disposition. Cordialement Olivier</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques éléments d'information. Nous vous confirmons que le projet prévoit le réaménagement du carrefour de la rue Le Nôtre, qui permettra d'accéder au quartier Passy depuis l'avenue Kennedy. Il n'est pas prévu d'interdire la possibilité de faire demi-tour à ce carrefour.</p>
4092	<p><i>Doublon 4091</i></p>	
4093	<p>Je suis contre le registre électronique. Nous ne voulons pas qu'il y ait une fraude aux élections.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4094	<p>Ne touchez pas au Champ de Mars. Site classé et beau. Réserve d'oxygène et de verdure pour tous.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4095	<p>Joli projet, mais on ne voit pas la conséquence sur le trafic routier.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4096	<p>Personne ne demande à la Mairie de Paris de transformer notre ville appréciée autrefois par des millions de touristes. Tout ce que l'on demande à la Mairie est de faire en sorte d'entretenir, de protéger et de réparer l'existant, y compris le Champ de Mars. Ce projet de "transformation" qui supprime encore une fois des espaces verts et des arbres centenaires n'a aucun sens, ni économique ni écologique.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4097	<p>Je vais au marché de Saxe tous les WE en passant par la voie sur Berge. Paris est déjà impraticable, voulez-vous l'asphixie ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4098	<p>Bonjour, Ayant pu consulter le projet, et en tant que parisien, je m'oppose au projet de réduction de 30% de pelouses. Plutôt que de réduire les pelouses, il faut mieux les entretenir et limiter le nombre de grands événements sur ces dits pelouse. Merci A Karman</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4099	<p>Je suis contre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4100	<p>Je suis contre la réduction des pelouses. Entretenez les plutôt que d'en supprimer une partie.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4101	<p>Bravo pour le projet et plus particulièrement l'accessibilité pour tous (fauteuils roulants) Quel sera l'Accès théâtre chaillot des handicapés physiques en fauteuil sans oublier la possibilité d'approche en voiture et stationnement ??? Merci de faciliter et de ne pas réduire la possibilité actuelle d'entrée par le bas (côte) fontaine de Varsovie.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. L'accès au théâtre Chaillot sera toujours possible par le bas de la place de Varsovie via une entrée sécurisée, nouvellement aménagée du fait de la piétonisation de cette zone.</p>
4102	<p><i>Doublon 4101</i></p>	
4103	<p><i>Doublon 4101</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
4104	Bonjour, Je suis contre le rétrécissement des pelouses.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4105	Bonjour, Je ne comprends pas comment va être organisé la circulation des autobus, des vélos, des voitures autour de la place du Trocadéro et le long des quais. Pour mémoire, il y a énormément de lignes de bus qui passent sur la place du Trocadéro et sur les voies sur berge. Je ne comprends pas non plus comment on va passer en voiture, vélo, bus de la partie Ouest de Paris, vers l'Est le long de la Seine. Je suis globalement très, très inquiet des conséquences pour la circulation de cet projet qui ne me semble pas pensé pour les personnes qui travaillent et qui ont besoin de se déplacer, par pensé pour les livraisons, pas pensé pour les mères de familles. Bref, ce projet est sûrement très bien pour les touristes, mais pas pour les Parisiens qui font vivre Paris ! Merci de ces précisions Professeur Marion Leboyer CHU Henri Mondor, Créteil	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part. Vous évoquez le devenir de la place du Trocadéro. Le projet prévoit en effet une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. La place du Trocadéro ne sera donc pas fermée à la circulation. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. L'étude d'impact, consultable parmi les pièces de la PPVE, fait état « d'importantes baisses » de trafic en heures de pointe sur la plupart des rues entrantes et sortantes de la Place du Trocadéro. La place du Trocadéro elle-même ne sera pas saturée. En ce qui concerne les bus plus particulièrement, beaucoup d'itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront réorganisées. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les lignes 52 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose également de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York. L'impact du projet global sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. En effet, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur de très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Ce projet a bien été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.
4106	<i>Doubleton 4105</i>	
4107	<i>Doubleton 4105</i>	
4108	Laissez les pelouses tranquilles ! Arrêtez de massacrer Paris ! Cela fait 30 ans que j'habite Paris et ça me fend le cœur de voir ce que cette équipe municipale en fait : une poubelle à ciel ouvert, une ville littéralement défigurée, invivable, insécure. C'est un véritable esthéticide de ce qui fut l'une des plus belles villes du monde. Écœurant !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4109	Je ne veux pas d'un édifice gigantesque qui défigure le paysage et contribue à l'artificialisation des sols	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4110	Renforcer la verdure, avec des petits parterres fleuris et quelques bosquets plairait mieux touristes et petits insectes, pollinisateurs notamment, qu'une réduction brute de la surface herbeuse.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4111	Si je suis tout à fait d'accord que ce site soit davantage piétonnier et davantage vert, je regrette la nature du verdissement proposé à savoir de grandes pelouses qui seront piétinées par un grand nombre de personnes et qui s'abîmeront avec la formation de creux (problème d'accessibilité et de dangerosité pour les PMR), de zones terreuses, parfois boueuses, d'herbes séchées en été (à moins d'une irrigation en eau peu écologique). De plus, la végétation proposée n'apporte que peu d'ombre. Pour proposer un cadre agréable et un îlot de fraîcheur pour ce site, le choix d'arbres et de parterres de graminées me semble plus cohérent, d'assumer que le public marche sur un sol minéral mais qu'il soit entouré de végétation. PS. le plan du projet sur le site internet onglet "découvrir le projet" représente le pont d'Iéna engazonné et planté d'arbres alors que la perspective ne représente que des bacs.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part. La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m ² d'espaces végétalisés dont 16 000 m ² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Le patrimoine végétal du champ de Mars se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Ce projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).
4112	Je trouve le projet ambitieux mais intéressant avec les grandes surfaces de vert (arbres) et les perspectives superbes. Je valide.	A noter que le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées. Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part. Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Sachez que le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).

n°	Contribution	Réponse
4113	<p>Ce projet transforme le quartier en ville musée. La circulation va être impossible pour les riverains, elle va engorger les avenues adjacentes au Trocadero et au Champ de Mars</p> <p>Je suis hostile à ce projet qui va entraîner de nombreuses nuisances pour les habitants des quartiers concernés.</p> <p>Laissez le Champ de Mars à ses habitants</p> <p>Arrêtez d'attirer des milliers de touristes et d'utiliser le Champ de Mars pour des fêtes qui rapportent beaucoup d'argent à la Mairie et empoisonnent la vie des habitants du quartier.</p> <p>Qui va payer pour ce projet mégalomane? Encore nos impôts locaux et fonciers? Nous n'en pouvons plus de vos délires.</p> <p>mme Hidalgo arrêtez vos bêtises et laissez nous vivre</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4114	<p>Paris défigurée ,comment générer de plus en plus d'embouteillages .Y a-t-il quelqu'un avec un diplôme dans cette équipe !!!!</p> <p>Tout cela est laid ,non réfléchi et toxique pour l'environnement contrairement à ce que l'on veut nous faire croire mais il y aura des gens qui s'enrichiront sur le dos des parisiens .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4115	<p>BONJOUR,</p> <p>JE VOULAIS MAINSCRIRE a LA REUNION PUBLIQUE POUR LE TROCADERO DU 9 NOV MAIS LA SAISIE DU MOT CAPTCHA M EST TOUJOURS REFUSEE!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>nous regrettons que vous ayez rencontré des difficultés pour saisir le mot CAPTCHA sur le registre de la PPVE et espérons que vous avez pu assister à la webconférence du 9 novembre qui n'était pas limité en nombre de participants. Veuillez nous excuser pour ce problème technique indépendant de notre volonté.</p> <p>Le cas échéant, les supports de présentation et les compte-rendus sont consultables sur le site de la PPVE (rubrique actualité).</p>
4116	<p>Bonjour,</p> <p>J'habite dans le 16eme arrondissement, en bas de l'avenue Mozart proche de la rue d'Auteuil. Je travaille près de l'avenue Marceau.</p> <p>Je souffre d'un handicap et je ne peux pas prendre les transports en commun pour aller travailler.</p> <p>Si ce projet aboutit, je ne pourrais plus prendre ma voiture pour aller travailler puisque je passe place du Trocadero puis avenue du Président Wilson, a moins de faire un grand détour et sachant que les embouteillages générés par ce projet vont être multipliés.</p> <p>Il me semble que ce projet ne prend pas en compte tous les parisiens qui sont dans l'obligation d'utiliser leurs voitures et utilisent ces axes pour des raisons importantes. La situation notamment des personnes à mobilité réduite et qui sont dans l'obligation d'utiliser leurs véhicules est totalement ignorée.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>La place du Trocadero ne sera pas fermée à la circulation. Le projet prévoit en effet une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. L'étude d'impact, consultable parmi les pièces de la PPVE, fait état « d'importantes baisses » de trafic en heures de pointe sur la plupart des rues entrantes et sortantes de la Place du Trocadero. La place du Trocadero elle-même ne sera pas saturée.</p> <p>Concernant les personnes à mobilité réduite, notez que le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadero jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade. A noter que le projet prévoit également d'accroître le nombre de places PMR. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p>
4117	<p>Avis plutôt positif sur l'ensemble du projet sauf sur un élément.</p> <p>Avis franchement négatif sur la suppression de la circulation sur le pont d'Iéna (OK pour la partie plantation d'arbres sur le pont).</p> <p>Il en résultera un transfert d'une circulation importante sur les axes de substitution avec une hausse forte des nuisances routières existantes déjà conséquentes, un rallongement des itinéraires pour traverser la Seine (pont de l'Alma - pont de Grenelle - cadets de Saumur), itinéraires plus embouteillés (pollutions atmosphérique et sonore).</p> <p>Ceci se ferait au détriment des parisiens au seul profit des touristes. Le centre du Champ de Mars - la Tour Eiffel, le Trocadero sont déjà une zone de forte non-fréquentation des habitants locaux, ce serait amplifier cette exclusion de facto en supprimant la possibilité de se déplacer via le pont d'Iéna.</p> <p>La recherche d'un Paris vitrine ne peut prédominer sur tous les points.</p> <p>JPM habitant du 15ème Est</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Sur le pont d'Iéna, la circulation est effectivement repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>L'étude du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudiée. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) :</p> <p>« La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont ».</p> <p>L'étude d'impact détaille également les effets du projet concernant la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadero) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
4118	<p>je suis en tous points d'accord avec l'argumentation développée par M. Francis Szpiner dans sa lettre du 25 Octobre 2021 sur cette question.</p> <p>Je suis donc opposé au projet de réaménagement du site " Trocadero-Tour Eiffel-Champ de Mars", tel que proposé par la Mairie de Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4119	<p>En tant que riveraine et utilisatrice du champs de mars avec trois enfants, nous attendons que celui ci reste un lieu de promenade à pied ou en vélo, et non un lieu événementiel qui nous empêche régulièrement de nous y rendre. Le nouveau projet va non seulement gener quotidiennement la circulation dans le quartier et sous couvert d'augmentation des espaces verts va en réalité les diminuer puisque la pelouse va être réduite et les allées vont être bétonnées.</p> <p>Augmenter les espaces verts ce n'est pas rajouter quatre arbres qui ne pourront même pas s'enraciner sur un pont, ce projet c'est juste de la poudre aux yeux pour pouvoir louer l'emplacement d'avantage à des compagnies événementielles. La perspective est déjà gachée par cet immonde bâtiment qu'est le palais éphémère et les pelouses ont déjà été diminuées à cause de cette construction. Chaque evenement amène d'autant plus son lot de déchets sur les pelouses, que les fétard ne nettoient pas, et les rats sont ravis le soir de s'en regaler. Le champs ne mars n'est malheureusement déjà plus un jardin agreable et votre projet ne risque pas d'améliorer les choses. Nous préférons un beau jardin avec des allées qui restent des allées forestières, un jardin propre et régulièrement nettoyé et entretenu, ou les enfants du quartier et d'autre arrondissement puissent jouer et apprendre à faire du vélo en toute sécurité, ou les gens puissent promener leurs chiens, un lieu ou l'on puissent entendre les oiseaux....</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4120	<p>le constat qui guide ce projet semble le suivant : les voitures gâchent le site, donc il faut supprimer les voitures ! facile ensuite de faire de la végétalisation un peu partout.</p> <p>La suppression du pont d'Iéna pour les voitures va déporter les flux vers le pont de l'Alma déjà fortement embouteillé aujourd'hui et vers le pont de Bir Hakeim (une seule file et accès compliqué aujourd'hui) .</p> <p>Quant-à la suppression du rond point de la place du Trocadéro, on voit mal ce que cela apporte (les piétons n'iront pas vers ce pseudo amphithéâtre, les flux piétonniers se dirigeant naturellement vers la vue sur la tour Eiffel, et il sera hors de question qu'ils traversent le flot des voitures qui essaieront de se sortir de ce bourbier), et cela créera un bazar permanent entre les véhicules sortants et ceux entrants (la France s'est couverte de ronds points avec priorité à gauche pour fluidifier les croisements et voilà qu'on projette de faire l'inverse !).</p> <p>Voilà pourquoi je suis contre ce projet dont les impacts négatifs, embouteillages, donc pollution, et tracas pour les parisiens, l'emportent largement sur les quelques 2ha de pseudo végétalisation, sans compter les coûts de ce projet.</p> <p>En fait, la vraie question, c'est qu'est-ce qu'on veut faire de la place de la voiture dans Paris. Quels sites sanctuariser ? quels flux préserver, notamment pour les banlieusards ? quels transports de substitution (sachant que certains sont déjà complètement saturés aujourd'hui)?</p> <p>La végétalisation n'est qu'un prétexte et de peu d'intérêt car elle peut être facilement réversible ou modifiée une fois qu'il n'y aura plus de voiture !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Sur le pont d'Iéna, la circulation est effectivement repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Concernant la place du Trocadéro, celle-ci ne sera pas fermée à la circulation. Le projet prévoit en effet une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. L'étude d'impact, consultable parmi les pièces de la PPVE, fait état de « d'importantes baisses » de trafic en heures de pointe sur la plupart des rues entrantes et sortantes de la Place du Trocadéro. La place du Trocadéro elle-même ne sera pas saturée.</p> <p>Nous nous permettons également de préciser que l'étude d'impact met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. Ceci contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
4121	<p>En tant que riveraine et utilisatrice du champs de mars avec trois enfants, nous attendons que celui ci reste un lieu de promenade à pied ou en vélo, et non un lieu événementiel qui nous empêche régulièrement de nous y rendre. Le nouveau projet va non seulement gêner quotidiennement la circulation dans le quartier et sous couvert d'augmentation des espaces verts va en réalité les diminuer puisque la pelouse va être réduite et les allées vont être bétonnées.</p> <p>Augmenter les espaces verts ce n'est pas rajouter quatre arbres qui ne pourront même pas s'enraciner sur un pont, ce projet c'est juste de la poudre aux yeux pour pouvoir louer l'emplacement d'avantage à des compagnies événementielles. La perspective est déjà gâchée par cet immonde bâtiment qu'est le palais éphémère et les pelouses ont déjà été diminuées à cause de cette construction. Chaque événement amène d'autant plus son lot de déchets sur les pelouses, que les fêtes ne nettoient pas, et les rats sont ravis le soir de s'en régaler. Le champs ne mars n'est malheureusement déjà plus un jardin agréable et votre projet ne risque pas d'améliorer les choses. Nous préférons un beau jardin avec des allées qui restent des allées forestières, un jardin propre et régulièrement nettoyé et entretenu, ou les enfants du quartier et d'autre arrondissement puissent jouer et apprendre à faire du vélo en toute sécurité, ou les gens puissent promener leurs chiens, un lieu où l'on puisse entendre les oiseaux....</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4122	<p>Pour moi, il faut penser aux riverains d'abord, éviter qu'il y ait des embouteillages à ne plus finir, des nuisances, partout où les touristes affluent c'est le bazar. qu'on laisse cette jolie place en l'état avec quelques aménagements mineurs et pratiques et surtout pas de gros chamboulements !!!!! qu'on règle le problème des rats, de la saleté et des nuisances, le reste suivra</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4123	<p>Pour moi, il faut penser aux riverains d'abord, éviter qu'il y ait des embouteillages à ne plus finir, des nuisances, partout où les touristes affluent c'est le bazar. qu'on laisse cette jolie place en l'état avec quelques aménagements mineurs et pratiques et surtout pas de gros chamboulements !!!!! qu'on règle le problème des rats, de la saleté et des nuisances, le reste suivra</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4124	<p><i>Doubleton 4119</i></p>	
4125	<p>Un très beau projet, mais à force de supprimer des voies de circulation pour les voitures Paris ne fait que déplacer et créer un nouveau problème qui est la congestion des voies routières, ce qui amène à un ralentissement de la fluidité de la circulation, à plus d'embouteillage et donc plus de pollution. Certes, il faut végétaliser et piétonniser les villes, mais il faut aussi penser à accompagner les automobilistes dans la transition en créant de nouvelles voies de circulation permettant de relier un point A à B en voiture de manière rapide et durable ou en créant des parking GRATUIT permettant aux automobilistes de se garer à proximité de pôles multimodaux de transport en commun.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Nous prenons note de votre proposition de créer des parkings gratuits à proximité des pôles multimodaux qui constituent un sujet de politique de transport à l'échelle de la Région Ile de France.</p>

n°	Contribution	Réponse
4126	Ce projet me semble démesuré voire inutile. Redonner de la superbe au champs de mars oui, installer de lourdes infrastructures et penser uniquement touristes et revenus associés, non. Malheureusement nous n'allons plus nous promener au champ de mars car nous ne nous y sentons plus les bienvenus, notamment avec les enfants. Il n'y a plus vraiment de place ni de perspective, il y a constamment des événements: ça ne donne pas envie de s'y rendre. Il serait plus judicieux de redonner son charme au site: entretiens des allées et espaces verts, des aires de jeux pour enfants, des manèges, etc. Le jardin du Luxembourg a gardé ce charme là, le champ de mars plus du tout. C'est dommage car c'est aussi ça que viennent chercher les touristes.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Nous partageons votre attachement au Champ de Mars. Le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Vous évoquez les constructions. Celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Concernant les événements organisés sur le site, nous vous informons que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. Notez qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Enfin, ce projet a bien été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
4127	Absolument contre cette idée qui en plus d'être absurde et d'engager des dépenses inutiles une fois de plus, va poser des problèmes de fluidité du trafic menant à une augmentation de la pollution. Par ailleurs cette idée ne ferait aussi qu'augmenter la criminalité dans cette zone ainsi que le vagabondage.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4128	<i>Doubleton 4127</i>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4129	Il faut absolument gérer le flux de voitures sur les quais. Nous avons encore des deux côtés de la Seine une autoroute urbaine qui traverse le cœur de Paris et qui blesse l'engouement touristique de Paris et de ses beaux bâtiments du Trocadéro et de la Tour Eiffel. Transformer les quais en promenade avec des guinguettes des restaurants des marchands de fleurs et des circulation douce vont avec la volonté de réduire notre empreinte carbone. Les jeux olympiques sont un moyen de faire évoluer les choses dans notre quartier. Profitons-en.	<p>Bonjour Merci de vos suggestions dont nous prenons bonne note. Le projet Site Tour Eiffel participe au rééquilibrage des modes de déplacements et vise à améliorer la qualité de vie des parisiens et des visiteurs. Le nombre de voies dédiées aux véhicules particuliers le long du quai Branly sera par exemple réduite au profit des piétons, des vélos et des bus. Le projet a fait l'objet d'un bilan carbone qui est consultable dans le Mémoire en Réponse à l'Autorité Environnementale (pièce 3.1.4 du dossier de PPVE).</p>
4130	<i>Doubleton 4129</i>	
4131	je suis contre ce projet qui ne respecte pas du tout la qualité de vie des habitants alentours et la facilité de déplacement, notamment en voiture. La sécurité de la place contre les vols et l'arrêt des ventes à la sauvettes devraient être la préoccupation principale de la maire de Paris. Il faudrait qu'elle prenne conscience que Paris n'est pas que pour les touristes, les chômeurs et les retraités ! il y a des gens qui travaillent et ont besoin de circuler. par contre, je serais pour la gratuité des parkings pour les voitures électriques et hybrides rechargeables et l'utilisation des voies de bus.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4132	<i>Doubleton 4131</i>	
4133	Végétaliser, verdier, donner plus de place aux piétons, je suis d'accord, encore qu'il est de plus en plus dangereux et difficile pour un piéton de circuler dans Paris à cause des vélos et trottinettes dont les conducteurs ne respectent aucune règle de circulation. De là à transformer la ville à ce point, en rendant peu à peu la circulation automobile impossible du Nord au Sud comme d'Est en Ouest, même si personnellement je n'utilise ma voiture que pour entrer ou sortir de Paris, je trouve cela absurde et liberticide, car les promeneurs n'ont aucun besoin de cette coulée verte que je trouve sans aucun intérêt. Il me paraît raisonnable et honnête de penser aux personnes âgées, nombreuses en ville, qui ne se déplacent pas à vélo et doivent pouvoir se déplacer avec des moyens adaptés dont la voiture. N'avoir qu'une obsession : chasser la voiture de Paris, est une vision extrêmement réductrice et liberticide que je ne peux accepter.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4134	Les travaux incessants à Paris, depuis ces 10 dernières années, ont terriblement dégradé notre quotidien de parisien et notre qualité de vie. Nous ne sommes pas contre l'évolution de notre ville. Les voies sur berge ont été fermées aux voitures, la Rue de Rivoli aussi, les rues où résident des écoles se sont vues attribuer pot de fleurs et interdiction de circuler, même quand nous y habitons ! Alors nous pensons que ce vaste projet Trocadéro/Tour Eiffel est vraiment celui de trop ! Paris, ville lumière est en passe de devenir ville de l'Enfer ! Quelle tristesse. Nous allons un peu plus quitter Paris. Les jeunes nés à Paris n'ont plus envie d'y vivre. Alors nous ne soutiendrons pas ce projet titanesque qui va nous entraver un peu plus dans notre quotidien. Un peu de bon sens et moins d'idéologie pour le bien vivre des parisiens serait à privilégier sur « le tout pour le tourisme » et l'insécurité qui en découle. Nous pleurons notre chère ville.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4135	Le champ de Mars nous convient parfaitement en l'état, d'autant que notre ville étant très endettée, il paraît ubuesque de dépenser des sommes faramineuses pour des projets que les Parisiens n'ont pas sollicités. Non à ce projet, non au projet du Trocadéro! Nous avons suffisamment de charges à payer, pour ne pas rajouter des dettes aux dettes!	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4136	<i>Doubleton 4134</i>	
4137	<i>Doubleton 4135</i>	
4138	On ne voit pas de bancs où s'asseoir pour se reposer et ça manque d'arbres bien utiles pour lutter contre le réchauffement climatique.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4139	Je suis contre le projet d'aménagement du site Tour Eiffel pour les conséquences négatives que ça va avoir pour les voisins.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4140	Projet couteux. L'argent serait plus utile pour réparer les trous dans les chaussées et résoudre les problèmes de propreté dans Paris. Supprimer un pont = augmentation des difficultés de circulation = augmentation de la pollution et perte de temps pour les gens qui travaillent. Encore une fois ces aménagements faits pour les touristes et les oisifs vont pourrir la vie des résidents et des travailleurs du quartier qui en plus, vont voir augmenter leurs impôts. Cela va complètement asphyxier les commerces de la rue de Passy qui ont déjà du mal.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4141	La configuration actuelle du Champ-de-Mars me convient parfaitement, dès lors que le site bénéficie d'un entretien régulier, d'un gardiennage efficace et de toilettes publiques plus nombreuses. Mais je crains que cette consultation ne soit ouverte que pour la forme et que la marchandisation et la minéralisation grisâtre soient d'ores et déjà décidées et irrémédiablement enclenchées.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4142	Je suis en désaccord complet avec l'usage commercial et sportif de plus en plus fréquent qui est fait des parcs parisiens. Les parcs sont de moins en moins surveillés et entretenus. La suppression de 30 pour cent des pelouses est la conséquence manifeste de cette politique marchande et démagogique	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4143	<i>Doubleton 4142</i>	
4144	Je suis en désaccord complet avec l'usage commercial et sportif de plus en plus fréquent qui est fait des parcs parisiens. Les parcs sont de moins en moins surveillés et entretenus. La suppression de 30 pour cent des pelouses est la conséquence manifeste de cette politique marchande et démagogique	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4145	- Inquiétude sur le tracé et la rapidité du 72 et du 63 - Regret que l'amphithéâtre ne soit pas utilisé pour des représentations - Espaces verts très bien, mais entretenus ! - Police du quotidien pour sanctionner délinquants etc... - S'assurer que les voies de bus et de vélos soient bien séparées notamment sur le pont d'Iéna - Pas de fausse végétalisation sur le pont d'Iéna - Flecher et promouvoir les commerçants / cafés sur la place du Trocadero et aux alentours (passy, victor hugo...)	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4146	Je ne peux que déplorer un énième projet destructeur de notre ville, Paris, qui subit tant de bouleversements depuis que Madame Hidalgo en a fait sa propriété au mépris total de l'avis et des ressentis de ses habitants . Ce projet du Champs de Mars n'est que la continuité de tous les autres, densification, bétonisation, mépris total du patrimoine, lieux détournés au profit de l'événementiel et du tourisme de masse sans compter les nombreuses nuisances que cela entraîne, bruit, saleté, sols jonchés d'ordures à longueur d'années et j'en passe. Cessez la destruction méticuleuse de notre ville, laissez le Champs de Mars tel que nous l'aimons depuis toujours, un lieu magnifique tant au point de vue du patrimoine que pour les promenades et la sérénité qu'il offre aux parisiens, c'est un crève-cœur que de l'imaginer massacré ainsi par ce projet calamiteux !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4147	Je suis totalement opposée à la piétonnisation du pont d'Iéna. C'est un axe fondamental pour les véhicules qui permet de relier les 2 rives de Paris et cela aura un impact non négligeable sur la circulation en particulier pour le bus 82. De plus ajouter un axe piétonnier c'est la porte ouverte aux démarcheurs à la sauvette qui sont déjà trop nombreux.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4148	Je ne suis pas d'accord avec ce projet qui va dégrader les circulations comme c'est déjà le cas dans Paris. Nous n'avons pas besoin de nouveaux espaces piétonniers, les voies sur berge sont largement suffisantes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4149	je suis contre ce projet, c'est une horreur, un scandale !!! comment va t on rentrer chez nous ? regagner nos domiciles après une journée de travail? comment vais je déposer mes 3 enfants à l'école, qui sont tous scolarisés dans des écoles différentes? Pensez vous aux personnes actives qui ne sont pas touristes en vacances à Paris ??? le 7ème n'est pas un quartier musée, mais un quartier de vie !!!! comment faire avec 3 enfants? scandaleux !!!!!!! je vous passe le budget de 110 M d'€, qui serait bien plus utile à d'autres fins: ... mettre en place un service de police qui veillera à ce qu'on ne nous crève pas nos pneus de voitures (3 pneus crévés en un mois) - éviter les cambriolages (encore un dans mon immeuble hier) - agression des vieilles personnes - sécurité de nos enfants qui ont peur dans la rue! - propreté des rues - éradications des rases notamment aux champs de mars ... en espérant être entendue bien à vous	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4150	<i>Doubleton 4149</i>	
4151	ARGUMENT 1 : réduction absurde d'1/3 de la pelouse du Champ de Mars et suppression des massifs (là où il y a actuellement les petits sapins taillés en forme de cône) Argument 2 : ajout de contours en béton autour des pelouses en lieu et place des élégantes bordures actuelles (mais pourquoi ??) Argument 3 : les pelouses deviennent des pelouses techniques ... Argument 4 : On parle même de la suppression du bassin de la place Jacques Rueff qui est en panne depuis des années et jamais réparé. Il est d'ailleurs à noter que, sur l'état général du Champ de Mars, la Mairie de Paris écrit noir sur blanc : "L'état de vétusté du Champ de Mars et son aspect abandonné incitent difficilement ses visiteurs à le préserver et à prendre soin de l'espace qui les entoure. » (Page 10 du doc 4.2.4.3). C'est hallucinant d'écrire cela ! La solution est pourtant simple : un meilleur entretien de la part de la Ville qui en a la charge ! Argument 5 : les arbres prévus sur le Pont d'Iéna ont (déjà) disparu des visuels du projet. En effet, la Mairie a admis, eu égard au tollé provoqué, que planter des arbres sur un pont, par hypothèse, cela ne fonctionne pas. Les jardinières en pot font donc office de nouvelle végétalisation. Il est fort probable qu'à l'image des autres jardinières en pot que l'on retrouve partout dans Paris, elles finiront avec des tags, sans aucune plante et serviront de poubelles. Argument 6 : construction de nouveaux kiosques (moches), de bagageries, de sanitaires. L'artificialisation des sols bat son plein. C'est actuellement en non-conformité avec le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris qu'il faudra donc modifier en conséquence. Argument 7 : surexploitation du site à des événements festifs Argument 8 : fermeture de la circulation sans étude d'impact. Or, les conséquences pour le 7e seront majeures et les embouteillages se répercuteront partout : avenue Rapp, Bosquet, saint Dominique, Cognac Jay, Quai d'Orsay, rue de l'université, etc... Aller et venir dans le 7e, le 15e, le 16e, et Boulogne va virer au cauchemar. Le Pont de l'Alma, déjà très saturé, va être totalement bloqué (et par ricochet, tout autour, des deux côtés de la Seine). Argument 9 : la question de la sécurité de cette nouvelle esplanade géante n'est tout simplement pas envisagée. Les aménagements du projet commencent dès la sortie du métro Ecole Militaire. Je me suis concentrée dans cet email sur le Champ de Mars mais les impacts côté 15e et 16e arrondissement seront également très importants...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information de notre part. Pour répondre à votre question concernant le Champ de Mars, comme vous le constatez, son patrimoine végétal se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Ce projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Les constructions viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. La prescription d'EBC (espace boisé classé) protège les boisements existants ou projetés, elle ne peut s'appliquer aux emprises occupées par des constructions ou des aménagements incompatibles avec cet objectif. C'est pourquoi, sur le Champ de Mars et sur les jardins du Trocadero, les emprises des constructions projetées, ou maintenues sont soustraites du périmètre d'EBC. Les évolutions du PLU proposées tiennent compte du parti d'aménagement ainsi envisagé. En effet, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadero qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen termes, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC). La mise en compatibilité du règlement du PLU permettra également d'intégrer dans le périmètre d'espaces boisés classés (EBC) des zones de jardins créées de part et d'autre de la Tour Eiffel. Le résumé non technique de l'étude d'impact (document 3.1.1) ainsi que les images du projet (pièce 0.3) illustrent ces évolutions. A noter que, contrairement à ce qui a pu être dit et diffusé sur internet, le projet ne prévoit pas la suppression de la fontaine située Place Rueff. Quant au Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, il accueillera effectivement dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées. Enfin, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.
4152	Je suis contre le projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel. Mme Hidalgo doit arrêter d'empêcher la circulation des parisiens et des touristes. Ce projet est anti-démocratique et je m'interroge sur son impact réel.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
4153	<p>1-reduction des pelouses alors que le Champs de Mars est un lieu de détente et de picnic pour les familles, les jeunes et les moins jeunes</p> <p>2-isole une partie du 15^{ème}</p> <p>3-détournement des bus et rallongement des temps de trajet</p> <p>4-comment vont se déplacer les personnes à mobilité réduite, les familles avec de jeunes enfants si on éloigne les arrêts de bus et que la circulation est fermée???</p> <p>5-les axes de circulation limitrophe vont être surchargés, d'où nuisance sonore, insivilités, pollution...danger pour nos enfants...</p> <p>6- les lieux touristiques attirent délinquance et vente à la sauvette, quelles mesures présent pour la sécurité ?</p> <p>7- la dette de Paris est déjà assez élevée pour ne pas se lancer dans des projets extrêmement coûteux</p> <p>8- concentrer plutôt vos efforts sur la finalisation des projets entrepris et LA PROPLETE</p> <p>9- il faudrait peut-être penser au bien-être des résidents de la capitale et non aux caprices de mme Hidalgo qui cherche à nous imposer SA vision du rêve Parisien, rêve qui a plus tendance à virer au cauchemard.</p> <p>10- cela s'inscrit encore dans les chantiers Pharaonique de mme Hidalgo qui fleurissent aux 4 coins de Paris</p> <p>11- quid de la location du Champs de Mars pour des événements ?ce qui ne s'inscrit pas dans un mouvement écologique étant donné que les pelouses sont détruites à chaque fois ...préservation des espaces verts???</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4154	<p>Bonjour, je m'oppose formellement à ce projet qui d'une part, ne tient pas compte des riverains des arrondissements concernés et d'autre part, va favoriser l'insécurité. Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4155	<p>FJe m'oppose au projet de réaménagement du site TROCADERO- TOUR EIFFEL . Ce projet va durablement perturber la circulation de tous modes dans le secteur où je vis et privilégier l'afflux de touristes au détriment de la vie de quartier qui déjà se vide des populations jeunes En outre , on modifie un secteur à la qualité architecturale appréciée et avec déjà des espaces verts suffisants et bien dessinés . Enfin il va encore alourdir la dette énorme et sans contrôle de la ville . Jean POUSTIS 66 rue Cortambert 75116 Paris jean.poustis@gmail.com</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4156	<i>Doubleton 4155</i>	
4157	<i>Doubleton 4155</i>	
4158	<p>Le projet est trop intrusif dans le quartier. Plus de place pour circuler pour les riverains . il manque une étude d'impact du report de circulation. Tous les parisiens ne sont pas en trottinette, vélo... surtout après 60 ans !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4159	<p>Je suis absolument contre le projet de réaménagement du site Trocadéro Tour Eiffel Champ de Mars. Ce projet qui pourrait éventuellement convenir à des touristes aura des conséquences désastreuses sur la vie quotidienne des habitants des différents quartiers, et en ce qui concerne le 16^{ème} des répercussions importants sur la circulation jusqu'aux portes de Passy et de la Muette, et Dauphine. La ville de paris est déjà très endettée et il n'est pas utile d'augmenter encore la dette par des travaux inutiles et nuisibles. Si il s'agit d'attirer les touristes, il vaudrait mieux rendre la ville de Paris propre en organisant les services et en y mettant les moyens, en ayant une vraie volonté d'agir.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4160	<i>Doubleton 4155</i>	
4161	<p>Oui aux espaces verts évidemment, non à la paralysie des mobilités et à la pollution dans de petites rues avec la multiplication des encombrements!</p> <p>Les projets beaux sur le papier cachent un enfer de vie au quotidien, dès lors que n'existent pas encore des transports de remplacement de la voiture et que démonstration est déjà faite que des espaces verts qui ne sont pas bien entretenus et sont sales n'améliorent en rien la vie.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4162	<i>Doubleton 4161</i>	
4163	<i>Doubleton 4155</i>	
4164	<p>Je suis absolument contre ce projet de réaménagement du site Trocadéro Tour Eiffel Champ de Mars. Ce projet est coûteux et totalement inutile. Si on souhaite attirer les touristes, il vaudrait mieux rendre Paris enfin propre, et les trottoirs dignes d'être utilisés... De plus, la circulation des différents quartiers impactés sera très ralentie et provoquera plus de bouchons et donc de pollution, donc personne n'y gagnera ! C'est par exemple le cas depuis que les quais de Seine sont fermés, et provoquera ici les mêmes conséquences. Ce projet est donc une ineptie tant sur le plan financier qu'écologique. Merci de tenir compte des avis des riverains.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4165	<p>Je suis contre ce projet pour des raisons économique et écologiques, car la pollution sera finalement plus importante que le gain des espaces verts.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4166	<p>Je suis contre ce projet. Il sera néfaste financièrement et n'apportera que de la pollution.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4167	<p>Je suis opposée à ce projet coûteux et inutile en plus d'être néfaste pour le 16^{ème} arrondissement qui se retrouvera isolé en terme de circulation.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4168	<p>habitant du 16^{iem} arrondissement et ayant de la famille dans le 15^{iem} arrondissement je souhaite pouvoir continuer à utiliser le pont d'ENNA pour apporter tout le soutien matériel nécessaire, comme aujourd'hui. Ceci nécessite l'emploi d'une voiture et l'utilisation d'un pont construit par nos prédécesseurs. Je vous remercie de prendre en compte mon opinion. Pierre Sanna</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4169	<p>Ce projet n'est pas souhaitable pour les habitants du quartier. Si vous avez été élue, madame le Maire, c'est pour porter des projets destinés à améliorer la vie des habitants, pas à leur rendre impossible. Ce projet d'urbanisation n'a pas le soutien des habitants. Renoncez y</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4170	<p>Aménager les abords de la tour Eiffel est certes une bonne idée mais englober la place du Trocadéro ne présente aucun intérêt si ce n'est embouteiller un peu plus Paris. la zone verte sera suffisamment importante et l'esplanade du Trocadero est déjà très grande. Donc je suis contre d'englober la place du Trocadéro. Peut on envisager un laisser passer pour les riverains le long de la Seine des 2 cotés a minima</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4171	<p>Habitante du VIlème arrondissement, je suis opposée à ce projet coûteux et inutile, qui va dégrader le Champ de Mars et le quartier. Fermer le pont d'Iéna aux voitures ne va pas réduire la pollution mais au contraire engorger les rues autour, créer embouteillages et pollution. C'est le cas depuis la fermeture des quais de Seine (étude d'Airparif sur les conséquences de la fermeture des voies sur Berges).</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4172	<i>Doubleton 4161</i>	
4173	<p>Bonjour. Paris a déjà subi assez d'opérations chirurgicales forcées et a été assez défiguré... Donc NON pour tout ce qui touche au patrimoine et aux monuments de notre capitale !!! NON !!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4174	<p>Il est totalement stupide de vouloir tout modifier dans ce quartier en perpétuel travaux depuis des années. Rendre tout piéton ne fera qu'accroître la présence des pickpockets et des vendeurs à la sauvette. Le quartier deviendra une grande zone qui verra débarquer chaque jour des dizaines de gens mal intentionnés. Non a ces travaux et que le quartier retrouve un peu de sérénité.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4175	<p>Bonjour</p> <p>Réhabiliter les abords de la tour Eiffel est en soi une idée excellente mais ce projet est pharaonique et beaucoup trop cher!!!!!!!</p> <p>Il n'y a pas besoin de tout casser pour tout refaire. Si seulement il y avait eu un vrai entretien, il n'y aurait pas eu la dégradation que l'on voit maintenant.</p> <p>Ce n'est pas en fermant un pont à la circulation que le lieu deviendra plus beau. Franchement, il y a d'autres priorités dans d'autres quartiers de Paris. C'est bien beau de "faire joli pour 2024" mais tout cet argent dépensé aurait du servir pour, par exemple, faire des réhabilitations d'immeubles pour loger certains parisiens qui vivent dans des conditions désastreuses, payer des brigades pour surveiller les voitures, camionnettes bus et cars vraiment polluants ou tout simplement planter des arbres plutôt que de bétonner des places.</p> <p>En tout cas, maintenant, le quartier est devenu impraticable et c'est bien pire pour les touristes qu'avant !!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4176	<p>je suis scandalisée que la mairie dépense autant d'argent pour planter une cinquantaine d'arbres alors que des centaines de SDF couchent dehors! ce projet est indécent, il n'apporte aucun confort pour personne. ce n'est que l'ego surdimensionné de Mme Hidalgo qui veut laisser une marque de sa vulgarité et de son obstination à embêter les parisiens</p> <p>Peut encore arrêter une partie au moins du projet. Peut on trouver une autre place pour les cars de touriste, du côté du cimetière dans la rue du Commandant Schlossing qui est tout le temps vide? ainsi la pollution irait vers le cimetière au lieu de polluer les habitants vivants car Pail Doumer</p> <p>merci de m'écouter</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4177	<p>Je suis contre ce projet. Arrêtez de bétonner partout. Plutôt que de végétaliser un pont laissez donc la pelouse du champ de mars telle quelle est. Stop au saccage de notre ville. Les proportions de cet espace ont été magnifiquement étudiées lors de sa création, ne défigurez pas ce paysage</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4178	<p>Habitante du 15e arrondissement à proximité de la Tour Eiffel, je trouve ce projet démesuré et complètement disproportionné.</p> <p>- Le budget est délirant.</p> <p>- Les reports de circulation entraînés par la fermeture du Pont d'Iéna n'ont pas été étudiés. Ou les études ne sont pas rendues publiques. Cela va beaucoup nuire à toute la circulation et à la pollution du quartier.</p> <p>- Le risque sécuritaire est réel. Le site connaît déjà une hausse de la délinquance. Avec l'interruption de la circulation, la présence de bandes ne peut qu'augmenter.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4179	<p><i>Doublon 4178</i></p>	
4180	<p>Je trouve irresponsable d'abattre 60 arbres adultes. Encore mois pour des constructions. Les jeunes arbres ne font pas le poids en face. C'est du délire de vouloir transformer un jardin en zone commerciale Nous avons besoin de parcs publics à Paris, et pas de zones commerciales</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4181	<p>je suis tout à fait opposée au nouveau projet concernant le trocadero et ses environs laissons le TROCADERO comme il est actuellement !!!!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4182	<p>PROJET DELIRANT, INUTILE ET DISPENDIEUX .LE BUDGET D'INVESTISSEMENT DE LA VILLE DE PARIS GAGNERAIT A ETRE UTILISE POUR AMELIORER LA PROPRETE DE LA VOIE PUBLIQUE .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4183	<p><i>Doublon 4183</i></p>	
4184	<p>je suis opposé à ce projet il est tres couteux 100 millions d'euros ,la ville ferait mieux de reparer la lumière de l'avenue georges mandel qui ne fonctionne plus depuis des semaines . Il va entrainer des pollutions importantes : difficulté de circulation autour de la place du trocadero afflux de cars de touristes afflux de vendeurs a la sauvette ,pick pockets *par ailleurs il sera trs difficile de rejoindre le 15 arrondissement enfin il est tres regrettable de casser a cout tres élevé cette perspective historique un habitant de avenue Paul Doumer</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4185	<p>Ne changez rien et respectez les lieux qui ne vous ont rien fait. Stop à la défiguration de Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4186	<p>Je suis contre ce projet dans la mesure où la circulation dans Paris est déjà devenue insupportable et qu'au-delà du coût prohibitif du projet, la fermeture de certaines routes va inévitablement générer un report de la circulation dans le quartier avec tous les désagréments qui en découleront (nuisances sonores, pollution...). De plus, il faudrait trouver rapidement une solution à l'insécurité grandissante quartier Trocadéro depuis l'arrivée de jeunes sans domicile. Les vols et les agressions y étant de plus en plus fréquents.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4187	<p>Quand je vois l'efficacité de ce que je suis obligé d'appeler cette "armée de bras cassés" concernant les services de la mairie de Paris, je crains le pire quant au bien fondé, la gestion et les conséquences de ce nouveau projet d'envergure.</p> <p>Aujourd'hui, le plus simple n'est pas géré, alors un tel projet...</p> <p>Constat à ce jour pour le site Bir Hakeim:</p> <ul style="list-style-type: none"> - ville sale et circulation-stationnement des deux roues particulièrement anarchique : bd de Grenelle, rue Nelaton, rue Finlay, rue Emeriau pour seuls exemples. Rue Nelaton: <ul style="list-style-type: none"> - sens interdit nullement respecté, panneau de sens interdit au 22 d'ailleurs systématiquement détourné de 90°... - Une Moto DUCATI immatriculée EY 716 TD, jamais stationnée sur un emplacement pour deux roues, et qui fait un boucan du diable (immobile moteur tournant, 2 interlocuteurs ne peuvent s'entendre à côté) face au jardin du Vel D'Hiv, vraie caisse de résonance de bruit par ailleurs... Bd de Grenelle: <ul style="list-style-type: none"> - Voiture ventouse/épave Renault CLIO immatriculée BJ 942 CB face au 24 Bd de Grenelle, que personne ne sait enlever; on attend 2024 peut-être? - les abords de la station de métro toujours sales. - après les travaux d'entretien de la ligne aérienne 6, quid de la re- qualification de tous les espaces en dessous? aucune info; mais là encore un vrai bonheur à venir pour les riverains. <p>L' épave, la DUCATI, le panneau, tout cela a été moult fois signalé à la mairie, par téléphone, par l'application "dans ma rue", résultat NEANT: SUBIR, encore et toujours.</p> <p>Je ne vous parle même pas du service du stationnement et les difficultés d'obtention de la "carte résident"; la tolérance NEGATIVE n'existait pas, la mairie de Paris l'a inventée: vous payez, mais vous êtes quand même gratifié d'un FPS.</p> <p>Et vous voulez que j'adhère à ce nouveau chambardement, avec entre autres la fermeture à la circulation du pont d'IENA? Et la Police municipale, où est-elle? plus de bleu? où? Et le BIG BANG de la propreté depuis Juin dernier où est-il?</p> <p>Une seule consolation: je fais partie des 30% d'imbéciles qui payent leur impôt locaux. Paris se vide; ça vous étonne?</p> <p>Bonne journée à tous.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4188	<p>Bloquage du quartier pour les habitants de Passy. L'aménagement est destiné exclusivement aux touristes. Il y a beaucoup de gens qui arrivés à un certain âge ne font plus de vélo ce à que nous oblige Mme Hidalgo !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4189	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis contre le projet de la mairie de Paris d'aménagement du site Tour Eiffel car la circulation sur de nombreuses voies aux abords du Champs de Mars, du Trocadéro et de la Tour Eiffel sera interdite. Nous habitons près du Trocadéro et cela va nous perturber dans tous nos déplacements, livraisons, ...</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4190	<p>Bloquage du quartier pour les habitants de Passy. L'aménagement est destiné exclusivement aux touristes. Il y a beaucoup de gens qui arrivés à un certain âge ne font plus de vélo ce à que nous oblige Mme Hidalgo !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4191	Bonjour, Je suis contre le projet de la mairie de Paris d'aménagement du site Tour Eiffel car la circulation sur de nombreuses voies aux abords du Champs de Mars, du Trocadéro et de la Tour Eiffel sera interdite. Nous habitons près du Trocadéro et cela va nous perturber dans tous nos déplacements, livraisons, ... Merci	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4192	le cout de ce projet est exhorbitant il est polluant afflux de cars de tourisme ,circulation autour du trocadero arrivée de vendeurs a la sauvette	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4193	Simulation : J'habite rue Nicolo (à sens unique). Je débouche sur la rue de Passy (à sens unique). J'arrive Place du Costa Rica. Je veux traverser la Seine pour aller dans le 5 ème arrondissement pour déposer un lourd dossier. Je ne peux pas descendre Boulevard Delessert : c'est bloqué en bas et le pont d'Iéna est fermé. Je peux prendre la petite rue Franklin pour rejoindre le pont de l'Alma en passant par la place du Trocadéro qui sera pire que la place de la Bastille, ou prendre la rue Raynouard pour traverser la Seine au pont de Bir Hakeim ou au pont de Grenelle, toutes ces voies étroites et ces ponts déjà saturés... Bref, Passy est enfermé. Ca promet !!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4194	Arrêtons de faire des projets qui congestionnent encore plus PARIS, rendent la ville invivable, in circulaire , renvoyant la circulation dans les zones résidentielles et augmentant la délinquance dans ces zones . Au lieu de dépenser des sommes que la mairie n'a plus que la mairie s'occupe de la saleté de la ville, et de faire travailler ces agents	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4195	<i>Doublon 4195</i>	
4196	Je n'ai pas le lien pour participer à la réunion WEB ce soir, à laquelle je suis inscrite EP 21037	Bonjour, Nous regrettons que vous ayez rencontré des difficultés techniques pour assister à la webconférence et espérons que vous avez pu vous connecter in fine.
4197	Je suis contre la transformation de la place du trocadero	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4198	Nous ne comprenons pas, et n'acceptons pas, que la Mairie de Paris se lance dans ces travaux pharaoniques, inutiles et ruineux, alors qu'il y a tant de choses qui vont très mal à Paris et qui gâchent la vie de ses habitants : saleté choquante, circulation bloquée, pollution, stationnement trop difficile, insécurité croissante, cherté des impôts locaux, et il y a déjà des travaux partout et en permanence qui créent de fortes nuisances. Nous recommandons à la Mairie de Paris de commencer par améliorer tous ces points ; il est inadmissible de lancer de nouveaux travaux aussi énormes et dépourvus d'utilité ou d'urgence, qui vont encore aggraver la situation et alourdir les charges des Parisiens, alors que les missions de base de la Mairie ne sont même pas convenablement assurées : c'est cela la priorité des priorités !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4199	L'avenue de La Bourdonnais a déjà été transformée en embouteillage permanent en la passant à une voie unique. L'ensemble du secteur va devenir un embouteillage permanent. Sous prétexte de piétonnisation, ce projet va générer une importante pollution atmosphérique et sonore. Il est entièrement contradictoire avec le concept tant vanté par la mairie d'une circulation apaisée. En réduisant le nombre de rues accessibles aux véhicules traversant la Seine entre Montparnasse et la rive droite, on condamnerait les résidents du secteur à un enfer de pollution.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4200	2 observations concernant le plan des « portes des mobilités » du site , figure 244 , page 220 de l'étude d'impact : 1) Le plan montre que l'une de ces portes est la rue de Buenos-Aires en impasse sur le Champ de Mars . Le flux déjà notable de piétons dans la rue y compris jusque tard dans la nuit est la source de nuisances de toute nature subie par les riverains . La situation ne ferait que s'aggraver en conservant cette porte . Afin de préserver la tranquillité des lieux il est demandé de ne conserver cet accès qu'en secours et de guider avec une signalétique appropriée les visiteurs arrivant par le métro (station Bir-Hakeim) ou le RER C en direction de celui situé quai Branly au droit de l'allée des Réfuzniks . 2) Le plan indique un arrêt des bus touristiques dans l'avenue de Suffren entre la rue de Buenos-Aires et l'avenue Octave Gréard , 3 brasseries avec des terrasses sur la chaussée se situent dans cette portion , particulièrement mal choisie pour y installer un tel arrêt . Il serait pertinent de le déporter entre l'avenue Octave Gréard et la rue du Général Lambert à l'emplacement de l'ancien arrêt des « Bus Direct » desservant les aéroports, ce service n'existant plus .	Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations. Les aménagements réalisés le long du quai Branly, en particulier au droit de l'avenue de Suffren, comprenant notamment un élargissement des trottoirs, visent à rendre cet itinéraire plus attractif afin que les principaux flux en direction de la Tour Eiffel se fasse sur cet axe. Nous confirmons que le projet de signalétique vise également à orienter les visiteurs depuis le métro Bir Hakeim vers la Tour Eiffel via le quai Branly. Merci de votre suggestion sur l'arrêt des bus touristiques qui est très pertinente et que nous allons étudier avec attention.
4201	<i>Doublon 4200</i>	
4202	à l'attention de la ou des décisionnaires du plu de rénovation du quartier tour eiffel trocadero Après lecture du PLU je note que 42 arbres vont être abattus. Certes 222 arbres seront replantés; Je me permets de donner mon avis suite aux travaux réalisés dans le 14 ième pour la réalisation de la ligne du tramway. j'ai assisté à l'abattage de plusieurs arbres immenses sur les maréchaux. Et la plantation d'arbres 60 fois plus petits ont été replantés. le long des arrêts de la ligne du tramway. En terme numérique l'opération peut apparaître plus avantageuse sur le plan écologique. Dans la réalité ces petits arbres ne peuvent pas remplacer ceux qui ont été abattus. Voilà, ce message pour attirer l'attention des décisionnaires compte-tenu du projet d'augmentation du nombre d'arbres à Paris : PLANTER DES NOUVEAUX ARBRES OUI ABATTRE DES ARBRES DEJA ROBUSTES ... SEULEMENT SI C EST VRAIMENT INDISPENSABLE. FAIRE PLUTOT LRE MAXIMUM POUR LES PRESERVER. en vous remerciant de la prise en compte de ma remarque. Bien cordialement. Véronique Charles Paris 15ème.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. La démarche de limitation du nombre d'arbres abattus fait partie des objectifs du projet. Les concepteurs sont actuellement en train d'affiner le projet de sorte à l'améliorer encore sur ce point.
4203	Non au saccage du champs de mars, non a l'interdicction de circulation et/ou au fer à cheval place du trocadero ! non !!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4204	Dans votre projet il est impératif de respecter la vocation d'origine du pont d'Iéna: permettre aux passants mais aussi aux véhicules d'utiliser ce pont pour franchir la Seine; c'est une nécessité pour les habitants des quartiers concernés et les parisiens. Interdire la circulation sur ce pont est une hérésie. De plus il faut veiller à préserver sur la place du Trocadero un espace de circulation suffisant, pour éviter des encombrements monstres.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4205	Je comprends parfaitement le besoin d'améliorer et de rénover mais pas de tout un projet de 12 millions d'euro. Les dépenses exposent et ce budget total n'a pas de rentabilité. Il n'est pas présenté une amélioration des coûts de maintenance ou de circulation du public. Un projet moins ambitieux serait tout aussi appréciable.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4206	Je suis contre ce projet de réaménagement du site "Trocadero-Tour Eiffel-Champ de Mars". Ce projet n'apportera rien de positif, ni pour les habitants, ni pour les touristes. Ce projet n'entraînera que de coûteuses dépenses, n'apportera que des contraintes pour tous et augmentera la pollution. Que du négatif.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
4207	Un des éléments avancé lors des présentations a été de pouvoir se promener sur ce site essentiellement occupé par les touristes. Or, les voitures sont enlevées du site. Impossible d'y amener des personnes a mobilité réduite et les personnes âgées ayant des difficultés à se déplacer. Le site devient tellement grand que cela semble impossible de le parcourir de bout en bout.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4208	l'interdiction de tout passage en voiture à travers le champ de mars ou vers le pont d'Iena, en direction du nord de la capitale et les autoroutes A1, A15 et A16, enferme de fait les habitants du 15ème, dans leur arrondissement sauf à passer via le pont de Bir hakeim, très étroit et déjà très fréquenté, pour rejoindre le périphérique, au plus court vers Passy ou La Muette. Quelle pollution supplémentaire due aux encombrements prévisibles . Idem pour la perte de temps subi. La seule solution est elle de quitter Paris ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4209	Je suis contre ce projet de réaménagement du site "Trocadéro-Tour Eiffel-Champ de Mars". Ce projet n'apportera rien de positif, ni pour les habitants, ni pour les touristes. Ce projet n'entraînera que de coûteuses dépenses, n'apportera que des contraintes pour tous et augmentera la pollution. Que du négatif.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4210	Bonjour, je suis contre ce projet, c'est une horreur, un scandale !!! comment va t on rentrer chez nous ? regagner nos domiciles après une journée de travail? comment vais je déposer mes 3 enfants à l'école . qui sont tous scolarisés dans des écoles différentes? Pensez vous aux personnes actives qui ne sont pas touristes en vacances à Paris ????? le 7ème n'est pas un quartier musée, mais un quartier de vie !!!! comment faire avec 3 enfants? scandaleux !!!!!!! je vous passe le budget de 110 M d'€, qui serait bien plus utile à d'autres fins: - mettre en place un service de police qui veillera à ce qu'on ne nous crève pas nos pneus de voitures (3 pneus crevés en un mois) - éviter les cambriolages (encore un dans mon immeuble hier) - agression des vieilles personnes - sécurité de nos enfants qui ont peur dans la rue! - propreté des rues - éradications des ras notamment aux champs de mars ... en espérant être entendue bien à vous Dan ELFASSI	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4211	Ce projet va transformer la vie des riverains d'une façon importante et rendre quasi impossible les communications en voiture entre le 15e et le 16 e par exemple. Riverain de la rue de la convention, j'ai déjà noté un accroissement important de la circulation lors de la fermeture des quais. Il est à craindre fortement que ce projet forcera les gens se déplaçant en voiture à contourner tout le site et donc emprunter ente autre la rue de la convention qui est saturée. D'autres part, la modélisation de la parce du Trocadéro copie conforme de celle de la Bastille laisse présager des embouteillages légendaires. Il n'y a qu'à voir ce qui se passe à la Bastille . Il est à noter que 4 lignes d'autobus empruntent la place du Trocadéro (32,22,30 et 63). Cela va être cauchemardesque. Favoriser le tourisme oui, mais pas au dépend de la qualité de vie des riverains. N'oublions pas que ces travaux sont en plus financés par Nos impôts. Je suis donc totalement contre.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.
4212	Ce projet pose de nombreux problèmes et je suis en totale opposition : - insécurité sur toute la zone le soir et la nuit (regardez les jardins du Trocadéro) - multiplication des évènements qui abiment et salissent - congestion de la circulation au Trocadéro - coût de 120 Millions exorbitant à une époque où il y a tant de misère il y a de très bons paysagistes et jardiniers français et donc c'est dispendieux et vexant de faire appel à un cabinet américain - vous pourriez planter des arbres, oui , mais pas pour 120 Millions.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4213	<i>Doubleton 40212</i>	
4214	<i>Doubleton 40212</i>	
4215	Paris ma mère habite avenue Paul Doumer et à 88 ans. Ce projet va lui rendre la vie impossible car elle ne peut se déplacer qu'en voiture . Les embouteillages que la modification de la place du Trocadéro va créer vont la stresser et l'inquiéter. Elle n'est pas ma seule dans ce cas. De nombreuses personnes âgées vivant dans le quartier sont très inquiètes. Je suis contre. Plutôt que de dépenser des fortunes pour ce projet ridicule à la gloire de l'actuelle maire , il serait préférable de faire en sorte que Paris soit digne d'accueillir ses touristes: une ville propre, ce qui n'est pas le cas. Et offrir des toilettes publiques pour les touristes, or il n'y en a pas.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4216	Projet guère utile. Utilisons plutôt cet argent à améliorer le ramassage des ordures et à améliorer les pistes cyclables, pour la plupart hideuses avec les balises jaunes et les blocs de béton. Une fois cela fait, on pourra toujours passer à autre chose.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4217	Je suis riverain de l'avenue Joseph bouvard. J'apprends ce soir 9/11/21 lors d'une visioconférence que le projet inclut la pose d'un bâtiment de toilettes en bas de chez moi. L'intervenant pour la mairie de Paris fait état de leur fermeture le soir, faute de sécurité H24 et pour risque de dégradation: c'est méconnaître la vie du champ de mars, qui tourne une grande partie de la nuit. Fermer les toilettes la nuit, franchement je ne sais pas si c'est réaliste. Ça ne mettra pas fin à la dégradation systématique du parc, même refait.	Bonjour, Merci pour votre alerte dont nous prenons bonne note.
4218	Le projet de réaménagement des champs de mars ne répond qu'à un besoin utilitaire et commercial de cet espace. La bétonnisation des allées et la réduction des pelouses va à l'encontre de l'intérêt et du bien être des parisiens et des touristes de passage. Enfin le projet en l'état va faire perdre au champs de mars une grande partie de son charme et donc de son attrait touristique. Le mobilier historique par exemple doit être rénové mais non supprimé.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4219	La fermeture du pont d'Iena aux véhicules « privés » modifie profondément les flux de circulation de traversée de Seine en surchargeant le pont de l'Alma, déjà très encombré, ainsi que le pont de Bir-Hakeim. De plus le projet inclut une allée piétonnière végétalisée reliant la station de métro Bir-Hakeim à la Tour Eiffel. À la (première) question posée ce soir lors de la dernière web-conférence de la PPVE sur les reports de circulation liés à la fermeture du pont d'Iena, le représentant de la Ville de Paris s'est borné à évoquer les simulations (satisfaisantes) a éludé la question des embouteillages potentiels. Il a également précisé que le réaménagement de la station de métro Passy, très dégradée, était hors périmètre du projet. Il en est de même de la tête rive gauche du pont de Bir-Hakeim très souvent embouteillée. Si ce projet se concrétise, il faut impérativement que ce projet intègre le réaménagement de la tête du pont de Bir-Hakeim avec la création d'un passage souterrain pour les véhicules circulant rive gauche entre les quais de Grenelle et Jacques Chirac. Ce projet doit aussi préserver les raccordements de la rue de la Fédération et de l'avenue de Suffren avec le quai Jacques Chirac.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iena concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".
4220	Ne touchez plus aux arbres de notre ville ni au site actuel. Ne touchez plus à notre patrimoine mobilier et culturel, Tuez les rats, Retirez ce bâtiment "éphémère" pour redonner la perspective avec l'école militaire. Arrêtez de massacrer cette ville qui ne vous a rien fait. Respectez les habitants !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
4221	<i>Doublon 4219</i>	
4222	<i>Doublon 4219</i>	
4223	<i>Doublon 4219</i>	
4224	Bonjour Il faut absolument arrêter d'abattre les arbres anciens à Paris et de planter des jeunes tiges à la place. 1 arbre ancien ne vaut pas 1 jeune Plant. Merci de respecter le patrimoine végétal de Paris déjà très mis à mal ces dernières années où de majestueux arbres sont abattus de ci de là pour y planter de jeunes tiges informes c'est scandaleux et très triste de voir ces arbres magnifiques disparaître. Merci de prendre conscience de ce qui est vraiment beau pour bcp de gens, Cdt	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note La démarche de limitation du nombre d'arbres abattus fait partie des objectifs du projet. Les concepteurs sont actuellement en train d'affiner le projet de sorte à l'améliorer encore sur ce point.
4224	Pas d'accord avec ce projet sui bétonné et urbanisé cet espace	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4225	Je suis contre ce projet "débile" d'Hidalgo (encore un!) dépense pharaonique, reports de circulation, enclavement du 16è, risque sécuritaire Elle a tout faux Vivement qu'elle parte!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4226	Je suis également très inquiète de voir "détourés" de l'EBC des kiosques ou rochers existants. Ce changement de statut offrira à l'avenir toute latitude à la Ville pour implanter de nouvelles constructions, sans aucun contrôle de la commission des sites. Je note enfin que la Ville refuse obstinément, malgré les demandes qui lui ont été faites par l'Autorité Environnementale, de présenter un véritable plan de gestion du site accompagnée de la création d'une instance de gouvernance partagée. Dernier commentaire: le projet en l'état pénalise fortement certaines lignes de bus. La RATP a fait part de ses inquiétudes concernant la traversée de la place du Trocadéro, en l'absence de site propre représenté sur les documents graphiques. Or il ressort de la réunion publique de ce soir que la création de voies dédiées n'est pas d'actualité. Le passage de l'avenue du président Wilson, qui accueille un immense marché tous les mercredi et samedi, ou du pont de l'Alma par les bus n'est pas non plus précisé non plus que l'allongement du temps de trajet à supporter par leurs usager.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information de notre part. Vous évoquez l'EBC. La prescription d'EBC protège les boisements existants ou projetés, elle ne peut s'appliquer aux emprises occupées par des constructions ou des aménagements incompatibles avec cet objectif. C'est pourquoi, sur le Champ de Mars et sur les jardins du Trocadéro, les emprises des constructions projetées, ou maintenues sont soustraites du périmètre d'EBC. Les évolutions du PLU proposées tiennent compte du parti d'aménagement ainsi envisagé. En effet, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen termes, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC). La mise en compatibilité du règlement du PLU permettra également d'intégrer dans le périmètre d'espaces boisés classés (EBC) des zones de jardins créées de part et d'autre de la Tour Eiffel. Le résumé non technique de l'étude d'impact (document 3.1.1) ainsi que les images du projet (pièce 0.3) illustrent ces évolutions. Concernant les événements, la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. Des compléments relatifs à la gestion du Site ont été présentés dans le Mémoire en réponse à l'Autorité Environnementale (pièce 3.1.4). La Ville a conscience que ce sujet constitue un enjeu majeur pour la réussite du projet et poursuit ses réflexions sur ce sujet. Pour les transports en commun, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés et les bus 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna. Des voies de bus dédiées sont par ailleurs prévues, par exemple pont d'Iéna, quai Branly ou encore avenue de New-York.
4227	Revoir l'espace entre Iéna et palais de Chaillot oui mais dans ce cas il faut prévoir un nouveau pont... Sinon on va créer une ville musée morte lorsque les touristes ne sont pas là (et l'expérience récente montre le danger d'en être totalement dépendant)	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4228	Ce projet ne tient aucun compte des riverains, des voisins de la Tour Eiffel. Le moratoire s'impose!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4229	Bonjour, Je ne comprends pas ce projet qui va créer une frontière entre les arrondissements et considérablement perturber la circulation avec les effets pervers induits. Il faut maintenir des correspondances et éviter de compartimenter la rive gauche en faisant des ghettos. Les touristes risquent aussi de ne plus s'y retrouver.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4230	Champ-de-Mars / Trocadéro en danger Un moratoire s'impose Pourquoi dépenser un budget pharaonique alors que : - Le projet One1 crée un consensus contre lui, exception faite de ses concepteurs ; - il crée, en réalité, moins d'un hectare de végétalisation nouvelle dans la zone de Paris qui en manque le moins. - Il renforce et pérennise la diminution des espaces de jardins accessibles aux Parisiens dans ce site (-35 % du Champ-de-Mars, soit -20 % du grand site) - Son élément le plus prestigieux, la création d'une forêt sur le pont d'Iéna, est abandonné, car c'est un contresens écologique. - Il insécure les promeneurs aux heures creuses. - Il isole les arrondissements extérieurs et expose les riverains à une ceinture de bouchons. - Les investissements prématurés seront ravagés par les Jeux olympiques. Pourquoi mener en force l'enquête publique ? - Avec des informations fallacieuses (annonce d'une augmentation de 40 % des jardins, diffusion de vidéos irréalistes, etc.) - En invoquant, l'urgence des Jeux olympiques alors qu'il est question d'un aménagement de long terme et que les équipements sportifs provisoires concernés par les JOP sont déclarés « non-connus » à ce jour, dans les documents fournis au public. La sagesse, c'est tout simplement : - De décider un moratoire jusqu'aux Jeux olympiques. - D'entretenir correctement les jardins et de rendre aux Parisiens les espaces verts dont on les prive pour de mauvaises raisons	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information de notre part. La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées, et non des arbres. Vous parlez de "ceinture de bouchon". L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.

n°	Contribution	Réponse
4231	<p>Je suis absolument opposé à cette mesure destinée à satisfaire l'obsession de Mme la Maire de Paris qui maintenant poursuit d'autres ambitions en dépit de son serment.</p> <p>Totalement irréaliste ne serait-ce qu'en considérant le nombre d'autobus qui circulent entre le Pont d'Iéna, l'avenue de Versailles, la place du Trocadéro et qui seront déviés vers quels parcours ??? Balayé d'un revers de main.</p> <p>Aucune solution n'est avancée</p> <p>Quant au financement de notre ville outrancièrement endettée ???</p> <p>Encore un moyen de plus (voies sur berges, Rue de Rivoli) de créer d'inextricables embouteillages.</p> <p>Priorité à l'anarchie des voies cyclables et des trottoirs (dont nombre de capitales européennes limite le nombre ou en supprime totalement l'utilisation)</p> <p>Sans doute une décision destinée à enjoliver ce qui devait être la fan zone des jeux olympiques</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4232	<p><i>Doubleton 4231</i></p>	
4233	<p>Ce projet va accroître les difficultés de circulation et va créer une zone de non droit</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4234	<p>Ce projet paraît beau sur le papier mais alors que les habitants de l'Ouest de Paris sont déjà impactés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les travaux de prolongation du tramway entre la porte d'Asnières et la porte Dauphine - travaux de grande ampleur Porte Maillot -réfection des tunnels du périphérique entre la porte de Massy et la porte d'Auteuil. <p>Tous ces travaux durent jusqu'en 2023 ou 2024.</p> <p>Il ne me semble pas raisonnable du toit de saturer encore un peu plus cette partie ouest de Paris. Attendez au moins la fin des autres travaux.</p> <p>Personnellement j'habite près de la porte d'Asnières et travaille dans les Yvelines. Mon temps de trajet le soir est passé de 40 mn à au minimum 1h30 avec des pointes à 2h15. Ma seule solution est de passer par l'intérieur de Paris et en particulier la place du Trocadéro... alors là c'est le trop plein!!! J'envisage de quitter Paris avec toute ma famille.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4235	<p>Après revue des documents, il est clair que ce projet aura un effet catastrophique sur l'accessibilité des sites concernés, qui seront de fait réservés aux touristes et aux promeneurs. Or les uns ne sont plus guère là et quant aux autres, il ne faut pas oublier qu'une ville est une entité économique et non un musée.</p> <p>En d'autres termes, à Paris, des gens vivent et travaillent.</p> <p>Par ailleurs, l'objectif de la mairie consiste à dégoûter toute personne d'utiliser une voiture à Paris, mais cela a pour effet de vider un peu plus du centre la ville les gens normaux, ceux qui ont des parents âgés, qui ont du mal à se déplacer, ceux qui ont de jeunes enfants, qu'il faut emmener à l'école ou ailleurs, ceux qui vont travailler, qui partent tôt et rentrent tard ou bien tout simplement ceux qui veulent aller quelque part dans Paris.</p> <p>C'est bien à eux que la Mairie fait la vie impossible. Et le projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel ne fera qu'aggraver cette tendance.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4236	<p>Je suis contre ce projet de végétalisation, qui va venir créer encore davantage de zizanie.</p> <p>Nombre d'habitants et de touristes passent en voiture ou bus aux abords de la tour eiffel et cela fait partie du charme de la ville.</p> <p>Casser cela irritera les riverains et fera baisser le nombre de touristes qui se font déposer aux abords du trocadéro et de la tour eiffel</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4237	<p>Ce projet de verdisation d'un pont, d'une place au coeur de Paris ne tient absolument pas compte des avis des habitants qui sont totalement opposés alors que les quartiers concernés vivent avec intérêt le dynamisme et la mixité de endroits en question.</p> <p>« Le projet sera conservé dans ses grandes ambitions et aucune modification substantielle ne sera apportée, mais il n'est pas figé. Certaines demandes spécifiques pourront être affinées après le dialogue avec les habitants » voilà ce que les Echos du 10 novembre retranscrit du cabinet de M. Grégoire.</p> <p>Quel intérêt de solliciter l'avis des habitants si c'est pour leur dire qu'ils peuvent toujours causer, car seuls des ajustements mineurs seront discutés?</p> <p>C'est une mascarade.</p> <p>Ce projet largement sous évalué en termes d'impacts en tout genre et volontairement sous évalué financièrement n'est pas viable.</p> <p>Ce projet fait indubitablement penser aux utopies d'une ville fantasmé qu'il faudrait reconstruire sur la ville actuelle honnie, tout comme les Khmers rouges en 1975 avec la même utopie avaient imposé la destruction de villas et immeubles à Phnom Pen pour les remplacer par des exploitations agricoles avec le désastre que l'on connaît: rien n'a poussé, rien n'a tenu, tout s'est effondré</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4238	<p>Pourquoi dépenser un budget pharaonique alors que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet One1 crée un consensus contre lui, exception faite de ses concepteurs ; - il crée, en réalité, moins d'un hectare de végétalisation nouvelle dans la zone de Paris qui en manque le moins. - Il renforce et pérennise la diminution des espaces de jardins accessibles aux Parisiens dans ce site (-35 % du Champ-de-Mars, soit -20 % du grand site) - Son élément le plus prestigieux, la création d'une forêt sur le pont d'Iéna, est abandonné, car c'est un contresens écologique. - Il insécurise les promeneurs aux heures creuses. - Il isole les arrondissements extérieurs et expose les riverains à une ceinture de bouchons. - Les investissements prématurés seront ravagés par les Jeux olympiques. <p>Pourquoi mener en force l'enquête publique ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avec des informations fallacieuses (annonce d'une augmentation de 40 % des jardins, diffusion de vidéos irréalistes, etc.) - En invoquant, l'urgence des Jeux olympiques alors qu'il est question d'un aménagement de long terme et que les équipements sportifs provisoires concernés par les JOP sont déclarés « non-connus » à ce jour, dans les documents fournis au public. <p>La sagesse, c'est tout simplement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De décider un moratoire jusqu'aux Jeux olympiques. - D'entretenir correctement les jardins et de rendre aux Parisiens les espaces verts dont on les priverait. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information de notre part.</p> <p>La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées, et non des arbres.</p> <p>Vous parlez de "ceinture de bouchon". L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p>
4239	<p>Je suis pour l'abandon de ce projet au coût pharaonique et qui va une nouvelle fois punir les automobilistes. Il est urgent de ne pas modifier les accès et la circulation dans le quartier de la Tour Eiffel.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4240	<p>Un tel budget pour un projet si peu important. Que la mairie de Paris arrête avec son dogmatisme écologiste et commence à penser sécurité et pragmatisme.</p> <p>A chaque fois que je vais sur le Champs de mars le soir règne l'insécurité. Que l'on embauche déjà plus de policiers pour garder nos espaces verts.</p> <p>De plus, même si je n'utilise que rarement une voiture, cet axe est essentiel pour passer entre les rives.</p> <p>Arrêtons de défigurer notre magnifique ville pour des JO qui ne servent à rien!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4241	<p>Ce projet n'apporte rien d'intéressant et j'y suis totalement opposé. Quelques idées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réduction des voies de circulation = encombrement des rues adjacentes qui, elles, sont habitées. Je ne comprends pas cette illusion que les voitures et les 2roues motorisées vont disparaître alors que chacune de vos interventions les avenues et boulevards deviennent de plus en plus invivable. - vidéos et supports malhonnêtes : ils font très rapidement l'impasse sur les vitres de 2m50 et les checks points que vous avez installés qui bloquent l'accès à l'intérieur de la tour eiffel et ses points d'eau. Redez la tour Eiffel aux parisiens ! - le projet ne parle pas de l'évacuation de la jungle de vendeurs à la sauvette. Alcools, boissons, contrefaçon, cigarettes, articles de souvenirs...etc... vous avez laissé s'installer des mafias et on repéré très facilement les " boss" qui surveillent de malheureux vendeurs esclaves. Une honte pour la ville de Paris de laisser ça!! C'est bien plus prioritaire que de dépenser encore notre argent pour rien. - Les pelouses: votre projet réduit encore les pelouses du champ de mars en promettant plus d'espace verts.... merci d'arrêter d'organiser des événements privés en privant nos enfants de leurs parcs, pelouses, attractions et retirez de toute urgence cet infâme palais et ses nombreuses annexes. <p>Pour rendre a ce magnifique lieu son attraction il suffirait de changer de logiciel et de retirer presque tout ce que vous avez fait et de sécuriser les lieux.</p> <p>Aucun besoin de bétonner encore plus !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information de notre part.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes, et vise à sécuriser leurs trajets : traversées, pistes dédiées....Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. Concernant le Grand Palais éphémère, veuillez noter qu'il est hors périmètre du projet. En place jusqu'à la fin des JOP2024, ce bâtiment sera ensuite démonté.</p> <p>Concernant plus particulièrement la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel, celle-ci s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
4242	<p><i>Doublon 4241</i></p>	
4243	<p>Si les visuels graphiques concernant la "végétalisation" de la Place du Trocadéro paraissent de prime abord séduisants ; la lecture attentive du dossier d'enquête publique nous amène à constater que le secteur du Trocadéro (place et jardins) perd en réalité 808 m² d'espaces boisés classés, ce qui est loin d'être négligeable. La création de zones UV dans ce même secteur n'a pas vocation à remplacer les bienfaits du zonage EBC à supprimer. En effet, de toute évidence les zones UV ne comporteront pas de végétaux de qualité mais seront simplement constituées de pelouses non ombragées nécessitant probablement un système d'arrosage en complète contradiction avec les objectifs d'économie de nos ressources naturelles...</p> <p>Par ailleurs, il convient de ne pas être dupe quant à l'intégration, dans le cadre de la présente enquête publique, du secteur Emile Anthoine composé d'un stade déjà existant et localisé, en réalité, bien loin du projet de réorganisation du site Tour Eiffel, derrière un large flot d'immeubles.</p> <p>On notera d'ailleurs à ce propos qu'il est bien peu probable que les usagers du site Trocadéro / Tour Eiffel / Champs de Mars (pour la plupart touristes), soient attentifs au changement de zonage (sur les éléments graphiques du PLU...) du centre sportif Emile Anthoine composé d'un stade clôturé bénéficiant à ses seuls usagers...</p> <p>Le changement de zonage n'a, en effet, pas vocation à "verdir" davantage le secteur de la rive gauche concerné par le projet dans son ensemble. Il consiste simplement, et de manière assez peu habile au demeurant, à tenter de compenser la suppression au sein du sous secteur CdM1 (Eiffel-> Rueff) d'espaces boisés classés d'une superficie de 1514 m². Cette tentative de subterfuge ne permet pas de faire oublier que, sur la totalité du projet, on ne compte pas moins de 953 m² d'espaces boisés classés supprimés...</p> <p>J'émet ainsi un avis très largement défavorable au projet compte tenu de la suppression d'EBC non compensés.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information de notre part.</p> <p>La suppression de 953 m² de surface en EBC apparaît clairement dans le document 4.1.5 (page 46), qui retrace les évolutions des surfaces bénéficiant d'une protection réglementaire. Elle représente le solde entre les surfaces nouvellement en EBC de + 2 938 m² (cf. notamment intégration au périmètre des EBC des zones de jardin créées de part et d'autre de la Tour Eiffel voir page 44) et des surfaces retirées de l'EBC soit - 3 891 m². Ces surfaces retirées de l'EBC correspondent pour partie à des emprises déjà bâties - donc incompatibles avec le classement en EBC - et qui seront conservées car elles correspondent à des kiosques et édicules de l'exposition internationale de 1937, et à des surfaces correspondant aux bagageries et à de nouveaux kiosques. Les nouvelles constructions viennent en remplacement d'anciennes constructions (bilan neutre en termes de m² construits). Toutes ces données sont retracées dans le dossier et sa lecture permet d'en prendre connaissance.</p> <p>Au plan qualitatif, la situation actuelle est caractérisée par une accumulation de constructions dont l'intégration n'a pas été complètement réfléchie. Le projet revêt l'intégration dans le site : l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Le classement en zone UV d'une superficie de 18 962 m² dans le secteur Émile Anthoine présente un intérêt, notamment car elle se situe sur un itinéraire piéton emprunté par les visiteurs du Champs de Mars. Le classement en zone UV de 3 614 m² dans la partie Trocadéro est qualitativement important. La situation actuelle est celle d'un espace vert qui ne profite pas aux promeneurs. La situation future sera celle d'un espace vert non seulement agrandi mais aussi relié à l'ensemble du site.</p> <p>Enfin, l'arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, le projet étant guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p>
4244	<p><i>Doublon 4241</i></p>	
4245	<p>Non</p> <p>Une ville a besoin de circuler</p> <p>Paris doit rester une ville et ne pas être un assemblage de quartier qui ne peuvent pas communiquer entre eux</p> <p>Le vélo et les transports en commun ne permettent pas de répondre à tous les besoins</p> <p>Comment je me déplace si je dois aller chercher mes enfants ? Si j'ai plusieurs rdv dans la journée ? Des paquets ? Si je suis fatigué ?</p> <p>Se déplacer n'est pas une promenade dans bien des cas</p> <p>J'habite dans le 15 et je ne vais plus le week end dans les quartiers qui ne sont pas proches. Dommage pour les amis que je ne vois plus et les commerçants / restaurants que je ne fréquente plus</p> <p>Bloquer cet axe et les ponts de la ville est un enfer</p> <p>La piétonisation isole et détruit la prospérité de la ville</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4246	<p>La nouvelle bagagerie rogne encore de l'espace autour de la Tour Eiffel. Les murs en verre qui la protègent réduisent déjà les espaces de circulation pour les riverains. La bagagerie est un équipement qui doit être enterré ou placé hors du champ de mars.</p> <p>Les protections/remparts en béton destinées à protéger les pelouses vont encore réduire les surfaces végétalisées quand bien même celles-ci augmentent côté Trocadéro. Là encore c'est une erreur. Il faut sanctuariser les surfaces végétalisées du champ de mars et même en regagner en supprimant ou en réduisant la surface du parking en plein air côté Ecole Militaire. En plein centre de Paris c'est une aberration d'autant qu'il y a un parking souterrain à côté.</p> <p>D'une manière générale Le Champ de Mars est déjà trop construit. Les installations commerciales (manèges payants, circuit voitures à pédale, buvettes et cafés) sont trop nombreuses. L'empiètement du Grand Palais éphémère et du pseudo jardin technique achève de transformer un espace vert plaisant en champ de foire saturé d'équipements.</p> <p>Enfin quel est le report de circulation prévu vers l'avenue de la Motte-Picquet par la fermeture de voies latérales? Quelle augmentation du trafic prévu? On n'a pas de chiffres à ce propos.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information de notre part.</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Concernant les constructions (bagagerie, bureau de la SETE), celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Sur le Champ de Mars, les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 21 kiosques dont 3 kiosques de sanitaires publics, contre 27 aujourd'hui.</p> <p>Concernant les reports de trafic et l'impact du projet sur les déplacements automobiles, vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes et cherche également à sécuriser leurs trajets : traversées, pistes dédiées....Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p>

n°	Contribution	Réponse
4247	<i>Doubleton 4246</i>	
4248	<i>Doubleton 4246</i>	
4249	nous nous opposons au projet Tour Eiffel, Champ de Mars, Trocadero , qui nuira à la circulation dans le quartier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4250	Projet destructeur. Catastrophique.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4251	Ce projet global bien sûr harmonieux ne correspond absolument pas à la vie quotidienne des Parisiens ou des habitants de banlieue venant travailler à Paris Paris ne peut pas être juste une ville Musée dédiée aux touristes Les quais et la Rue de Rivoli entre autres ont déjà été sacrifiés La circulation dans Paris a été rendue extrêmement difficile et rendre aux piétons le pont d Iena et ses alentours serait une profonde erreur et couperait la partie sud ouest de Paris Ou en est il des commerces dès livraison des urgences ? Bien évidemment l'es trafics seront déviés mais embouteillés j En tant que citoyenne vivant à Paris depuis un bon nombre d années je dis Non à ce projet pharaonique et inutile	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information de notre part. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Plus précisément concernant le pont d'Iéna, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont". A noter que sur le pont, la circulation, repensée pour aménager un large espace à destination des piétons, sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.
4252	Projet destructeur. Catastrophique.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4253	<i>Doubleton 4252</i>	
4254	<i>Doubleton 4252</i>	
4255	<i>Doubleton 4251</i>	
4256	Je suis propriétaire rue de l'Exposition et je connais tres bien le CdM et les 7eme et 15eme arrondissements. Je suis contre la privatisation de cet espace public et son fermeture, comme déroulé dans ce projet. Je veux pouvoir continuer a me promener dans le jardin. Je veux pouvoir continuer a pique-niquer devant la Tour Eiffel. Je veux pouvoir continuer a faire mon footing autour du Champ de Mars y compris la place Joffre. Je veux pouvoir continuer a me rendre facilement dans le 15eme pour aller travailler. Je veux pouvoir continuer a me rendre facilement dans le 15eme pour faire du sport dans le stade Emile-Anthoine. Je veux pouvoir continuer a me rendre facilement a la station Motte-Piquet Grenelle pour prendre les ligne 10 et 6. Je veux pouvoir continuer aller jouer au tennis et a la piscine dans le 15eme. Je veux pouver continuer aller au cinéma et au magasins Beaugrenelle. AUCUN des activités ci-dessus sont disponibles dans le 7eme! Ecologiquement, économiquement, humainement, il faut maintenir la perméabilité du site, et le patrimoine mondiale qui est de trinquer avec des amis devant une perspective du Tour Eiffel (officiellement interdit), et résister a la commercialisation et privatisation de tout espace public. Je parle bien sur de la perméabilité pour le piétons, les cyclistes (officiellement interdit), et les véhicules de secours ou d'assistance, et éventuellement les bus RATP. N'hésitez pas a fermer le site aux voitures et aux cars de tourisme. Quant a Trocadéro, je suis pour l'extension du Champ de Mars et la suppression des voitures sur les memes principes ci-dessus: pas de privatisation, perméabilité pour les piétons et cyclistes et scooters, etc., et priorisation d'activités non-commercial (pique-niques, footing, etc.) pour les riverains et pour créer une site qui méritent vraiment d'etre exploré par les touristes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4257	Riveraine du Champ de Mars depuis 1995, j'assiste aujourd'hui à la destruction progressive et systématique de cet écran de verdure et de paix (ça c'était avant!). Sous mes yeux ce monstre disproportionné du Grand Palais éphémère qui a explosé ce jardin, le transformant dans son essence originelle de « jardin », paix, détente et promenade, montre bien la volonté de toute puissance qui préside à ce projet fou, qui veut plier l'histoire et l'Esthétique à sa seule ambition, fondée sur la destruction et non sur le respect. Voilà pourquoi je m'oppose totalement à ce projet que je trouve irrationnel, indéfendable et dangereux. Mes autres raisons d'opposition à ce projet sont exactement celles avancées par la demande d'un moratoire des Amis du Champ de Mars, auquel j'accorde toute mon adhésion. Laurence Grimaldi	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4258	La présentation d'une prétendue augmentation des espaces verts sur le site est erronée et volontairement biaisée. Les plantations sur le Pont D'Iéna sont une aberration écologique d'autant plus qu'on rappellera que ce pont s'affaisse et a fait l'objet de campagnes de travaux pour y remédier. Le site des jardins du trocadéro est laissé à l'abandon depuis plusieurs années avec une délinquance avérée (mineurs isolés) Les flots de circulation ne sont absolument pas pris en compte et vont entraîner un engorgement complet des environnants avec une augmentation de la pollution. L' impossibilité totale de traverser le Champs de Mars en voiture et partielle pour la place du Trocadéro va entraîner un blocage du quartier du Trocadéro de de celui du Champs de Mars. Le site de la Place de Varsovie nécessite certes une réfection mais tout en préservant le fonctionnement harmonieux avec les habitants voisins et la circulation de proximité et de transit; ce qui est tout à fait possible.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4259	Budget pharaonique qui pourrait être utilisé aux soins des drogués qui s'agglutinent dans certains quartiers. Le passage sur la rive droite est rendu quasi impossible en voiture pour les riverains du Champ de Mars. La suppression des voies transversales ne fera qu'accentuer l'insécurité aux heures creuses	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4260	J'ai une question très précise en raison des contradictions et imprécisions qui figurent sur les plans publiés de la zone champ de mars. J'habite au coin de l'avenue du Docteur Brouardel et de l'avenue charles floquet, au niveau de l'avenue Joseph Bouvard - place Jacques Rueff. 1ere question: selon le plan que l'on regarde, on ne sait pas où sont situées les toilettes prévues. Sont-elles sur le petit terre plein triangulaire devant l'avenue du Docteur Brouardel ? Sont elles sur le terre plein central derrière le bâtiment RATP ? 2ème question: les toilettes JC DECAUX, en très mauvais état, actuellement situées sur le petit terre plein triangulaire en face du 4 avenue du Docteur Brouardel sont-elles conservées / rénovées / supprimées ? 3ème question: la dépose minute des bus touristique ? Sur les plans, elle figure de l'autre côté du champ de mars au niveau de l'avenue de la Bourdonnais. Mais la RATP a demandé son déplacement. La Ville a-t-elle accédé à cette demande, et dans l'affirmative, où se situe la nouvelle dépose minute ? Y-a-t-il une dépose minute au niveau Suffren ? Une remarque: j'ai assisté à la webconférence du 9/11/21. Il a été dit, par l'adjoint au Maire de PARIS, que les toilettes publiques allaient fermer "durant la nuit". C'est méconnaître la vie du champ de mars, qui tourne jusqu'à tard dans la nuit. Ce simple petit fait pourrait ruiner toute tentative de garder le parc dans un état de propreté normale. Merci d'avance pour vos réponses précises, étant précisé que ma position par rapport à ce projet dépend largement de l'aménagement au pied de chez moi, et en l'état, tout ça n'est franchement pas très clair.	Bonjour, Merci pour votre contributions qui appelle quelques compléments d'informations : 1- Tout d'abord nous vous confirmons que les toilettes publiques que vous évoquez sont positionnées sur le terre plein triangulaire à l'angle des avenues du Docteur Brouardel/Joseph Bouvard/Charles Floquet. 2- Ces toilettes complètent l'offre JC Decaux qui est conservée en l'état. Nous notons cependant votre alerte sur le mauvais état de ces sanisettes. 3- Nous vous confirmons qu'il n'est pas prévu de stationnement de car touristique sur ce secteur, ni de dépose-minute. Les horaires d'ouverture des sanitaires publics restent encore à déterminer. Nous prenons bonne note de votre alerte sur la cohérence des horaires d'ouverture de ces toilettes au regard des heures de fréquentation du Champ de Mars. A noter que les toilettes JC Decaux resteront ouvertes 24h/24 et 7j/7.
4261	Projet très coûteux .. Résultats très aléatoires. Les piétons font plus de dégâts au point de vue sécurité et propreté.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4262	CROIX DE SAINT GILLES AVENUE CHARLES FLOQUET - BROUADEL Est-ce dire que ces avenues deviennent piétonnes ?	Bonjour, Merci pour votre contribution. En réponse à votre interrogation, les avenues Charles Floquet et Brouardel ne seront pas piétonnisées.

n°	Contribution	Réponse
4263	<p>Bonjour</p> <p>Nous sommes riverains et demandons le maintien des lignes de bus notamment le bus 42, 69 et les autres en cohérence avec la politique de la Ville de limiter les déplacements en voiture; il faut augmenter l'offre de transports publics et non la diminuer</p> <p>Maintien des aires de jeux pour enfants pour que les enfants du quartier puissent continuer à rencontrer et à jouer avec les enfants de passage en visite avec leurs parents, que le champs de mars reste un lieu de rencontre entre riverains et touristes</p> <p>maintien des espaces verts pour les chiens du quartier car cela amène de la gaieté et de la vie au champs de mars</p> <p>maintien du kiosque de marionnettes guignol</p> <p>maintien d'un espace pour les poneys, les manèges, les petites voitures à pousser pour les enfants</p> <p>ne pas faire du champs de mars un lieu sans âme et aseptisé</p> <p>que le sol reste en terre pour les joggeurs, il y a assez de bitume et de béton dans la ville de plus le bitume chauffe en période de canicule alors que la terre reste fraîche</p> <p>bien à vous</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information de notre part.</p> <p>Concernant les transports en commun, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna.</p> <p>Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Des voies de bus dédiées sont créées : par ex. pont d'Iéna, quai Branly ou encore avenue de New-York.</p> <p>Enfin, pour répondre très concrètement à vos remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aires de jeux, manèges et autres activités du champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues ; - Le théâtre des Marionnettes Parisiennes (Théâtre de guignol) est également maintenu ; - Aujourd'hui, le revêtement actuel du sol (du stabilisé) au Champ de Mars n'est pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Le projet vise à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Le revêtement adapté proposé, en béton micro-désactivé, a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.
4264	<p>un projet pharaonique d'idalgo qui n'a aucun souci: - pour les finances de paris - qui va bloquer encore plus les "echanges interquartiers" en langage hidalguesque traductio pari sera encore plus bloqué et pollué,</p> <p>- va rendre totalement infernale une vie du quartier deja tres difficile avec des manifs a repetitions , les blocages du dimanche, davantage de saletés et d'insécurité</p> <p>en synthese davantage de bordel organisé et planifié par la dingo et son entourage pervers</p> <p>Qui stoppera definitivement cette extreme nuisance sur patte ???</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4265	<p>Doublon 4264</p>	
4266	<p>Le projet s'inscrit dans la politique dogmatique de la majorité municipale visant à bannir les voitures de la ville et à passer en force sans réfléchir aux besoins réels des Parisiens. Le projet proposé ne tient pas compte des usages des habitants, mais considère uniquement l'aspect visuel (il faut faire beau pour la photo) et les flux de touristes (les comptages piétons qui ont servi de base à l'étude de flux piétons ont été fait dans le courant du mois d'août, à une période où il y a le moins de Parisiens et peut-être le plus de touristes !!).</p> <p>Encore une fois, les transports en commun sont repoussés le plus loin possible, en lisière du projet, forçant les bus à faire des détours et allongeant les temps de parcours (passage par l'avenue Joseph Bouvard interdit dans le projet).</p> <p>Les risques d'augmentation de la congestion automobile (et donc de la pollution) sont réels et identifiés dans l'étude de circulation fournie dans le dossier. Encore une fois, la majorité cherche à passer en force sans tenir compte des usages et des besoins des habitants du quartier, de la ville et de la région. Oui, la place de la voiture doit être réduite en ville, mais la voiture particulière reste nécessaire pour beaucoup d'usages et différents types d'usager. Tout ne peut pas se faire en vélo. Et la transformation ne peut pas se faire à marche forcée, en passant outre les avis contraires.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information de notre part.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Les transports en commun sont bien pris en compte dans le cadre du projet. Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff) pour rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars. Les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York).</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour l'impact du projet sur les déplacements automobiles, vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.
4267	<p>CIRCULATION AUTOMOBILE : Soyons raisonnables !</p> <p>_____</p> <p>Place du Trocadéro : une fois engagé sur l'axe "Paris 16ieme" => Paris centre, de ce que je comprends, impossible de sortir vers une autre avenue que l'av. du Président Wilson !</p> <p>Au-delà de la limitation des voies qui va à l'évidence poser des problèmes de circulation, concentrer toute la circulation de ce sens sur l'av. du Président Wilson (même ceux qui n'avaient pas vocation à y aller) est totalement contreproductif. Cela va générer un sur passage (et donc une sur pollution) en faisant faire des détours à toute une population qui n'avait pas l'intention de passer dans le secteur (ex : automobiliste - qui a investi dans une voiture électrique donc pas forcément à pénaliser - souhaitant passer de la rue Benjamin Franklin vers l'av. Raymond Poincaré).</p> <p>Si ma lecture est fautive (en l'occurrence s'il est possible en arrivant de la rue Benjamin Franklin de sortir du "fer à cheval" en direction de l'av. Raymond Poincaré), c'est moins problématique mais cela va à l'évidence quand même poser des problèmes de circulation avec des flux importants de véhicules qui vont se croiser... Bilan : à l'évidence des embouteillages toujours plus importants.</p> <p>De tous les sites impactés, la transformation de la place du Trocadéro est à mon sens celle qui a le moins d'intérêts. La modification n'apporte pas grand intérêt tout en générant beaucoup d'effets néfastes. Une alternative plus végétale à la situation actuelle, qui réduirait la place de la voiture mais qui maintiendrait un rondpoint serait à mon sens de loin préférable.</p> <p>_____</p> <p>Avenue de New York : une seule voie de circulation maintenue dans les deux sens... C'est ubuesque. Nous sommes sur un axe majeur d'une agglomération de 10 millions d'habitants. Les transports en commun ne sont pas dimensionnés pour accueillir toute cette population. Pas de problème pour acheter des véhicules électriques ou à hydrogène pour ne pas polluer. Il faut cependant bien accepter la réalité des flux. Paris n'est pas une bourgade de 5 000 personnes !!!</p> <p>Si la place en surface doit être fermée à la circulation classique, il faut absolument remettre deux voies dans chaque sens dans le tunnel.</p> <p>Imposez des véhicules écologiques (électriques ou à hydrogène) si besoin mais prenez en compte la réalité !!! Il n'y a pas que des Parisiens à Paris. Paris, c'est 2 millions de personnes, l'agglomération Parisienne, c'est 10 Millions de personnes. L'équité, c'est aussi de prendre en compte les 8 Millions d'habitants qui n'ont pas la chance d'habiter à Paris mais qui y vivent aussi pourtant.</p> <p>_____</p> <p>Idem côté Quai Branly : 2 voies dans chaque sens requis !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information de notre part.</p> <p>Au Trocadéro, le projet prévoit une transformation de l'actuel rondpoint en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Tous les mouvements existants vers les rues adjacentes seront donc maintenus. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation.</p> <p>Le long de la Seine, la circulation générale est maintenue sur l'avenue de New-York, avec le rétablissement des voies à double sens dans le tunnel pour libérer la place de Varsovie de la circulation automobile.</p> <p>Côté Quai Branly, le projet conserve 3 voies sur le quai Branly pour les voitures avec, au niveau de la Tour Eiffel, 1 voie en surface dans le sens entrant et 2 voies dans le tunnel dans le sens sortant de Paris (validé par la Préfecture de Police). Il supprime les deux voies dites « de stockage » permettant de tourner sur le pont d'Iéna, cette emprise étant redonnée aux transports en commun, aux cycles et aux piétons. Le projet aménage deux couloirs bus en sens entrant et sortant de Paris sur le quai Branly.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p>

n°	Contribution	Réponse
4268	<p>?????Le projet Site Tour Eiffel prévoit l'abattage de 60 arbres adultes, c'est beaucoup ! ?????</p> <p>Les arbres condamnés seront surtout ceux proches de la Tour Eiffel (Parvis et jardins). La mairie vante la plantation de 180 arbres en contrepartie. C'est un marché de dupe ! La biomasse d'un arbre adulte représente environ 150 fois celle d'un jeune plant??. C'est dire que le bilan des plantations sera loin d'être positif durant plusieurs décennies. Et quelle façon peu respectueuse de traiter la nature ! Aucune concertation.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont actuellement vides et seront donc replantés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les arbres plantés sont situés principalement au niveau de la Fontaine de Varsovie, et du quai Branly. - Les arbres de la Place du Trocadéro sont conservés - Les arbres supprimés sont situés principalement à l'intérieur de la parcelle Emile Anthoine, dans l'enceinte de la Tour Eiffel et le champ de Mars. <p>La Ville est consciente de l'enjeu de conservation des arbres existants à Paris. Les concepteurs du projet étudient des solutions permettant d'améliorer encore le bilan positif du projet en terme de végétalisation.</p>
4269	fermer le pont d'Iéna est encore une décision qui va renforcer les embouteillages, donc la pollution.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4270	<p>observation de ma part</p> <p>Projet pour les touristes qui ne prend pas en compte le bien être des riverains</p> <p>le flux de voiture des riverains au moins n est pas géré</p> <p>quel est le budget pour ce projet</p> <p>ce projet est il prioritaire a le heure ou la ville de Paris doit faire face a des besoins tous les jours plus importants pour la propreté et la gestion des travaux</p> <p>quand on voit aujourd'hui comment la Ville de Paris gère le champ de mars avec régulièrement des tentes pour des salons / exposition temporaires , on ne peut que s'inquiéter pour le futur avec un risque de prolifération d'événement temporaires défigurant le champ de mars et entraînant des difficultés de plus en plus nombreuses pour le riverains</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4271	<p>Bonjour</p> <p>Je suis fermement opposé à ce projet qui va nuire à tous les quartiers environnants.</p> <p>Les espaces actuels sont mal entretenus et sales.</p> <p>Commençons par rendre propre l'existant avant de dépenser des sommes considérables pour créer d'autres espaces qui ne seront pas plus entretenus.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4272	<i>Doubleton 4270</i>	
4273	contre ce projet d'aménagement	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4274	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Beaucoup d'habitants du quartier Trocadero sont très inquiets du projet.</p> <p>Le 1er point concerne la circulation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aujourd'hui la place du Trocadéro est circulante mais est très rarement encombrée, la circulation y est fluide. - les nombreux cafés qui y sont bénéficient donc de terrasses agréables, relativement éloignées du flux des voitures. - le projet tel que présenté va concentrer et resserrer la circulation sur les côtés et donc les terrasses, vers les avenues d'Eylau / Georges Mandel / etc... et donc créer bruit, pollution, nuisances, rendant les cafés (dont certains haut-lieux du tourisme parisien comme Carrette ou le Café du Trocadéro) beaucoup moins agréables. - quels reports sur les rues avoisinantes ? - grosse question sur les autocars : certains soirs le quartier est (était avant la pandémie) très encombré d'autocars stationnant en attente de reprendre leurs touristes qui faisaient la photo de la tour Eiffel clignotant, cela n'est plus possible et surtout serait encore pire avec le plan proposé (autocars reportés sur les avenues ??) <p>Le 2ème point concerne l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le centre de la place est occupé par des arbres et des pelouses, qui produisent de l'O2. - Il est peu probable que la place puisse être végétalisée davantage, donc impact environnemental discutable <p>Le 3ème point concerne les flux de personnes</p> <ul style="list-style-type: none"> - déjà beaucoup de pickpockets, en augmentation ces derniers mois - mais une zone piéto-ne aussi large verrait certainement beaucoup de bandes/individus en stationnement ou en vadrouille à l'affût d'un bon coup, et capable de s'échapper facilement vers les berges de la seine, sans risque d'être rattrapés - risque de persistance de personnes dans l'amphithéâtre de verdure, bruits et nuisances, déchets, etc. <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information de notre part.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser leurs trajets : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Au Trocadéro, le projet prévoit une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation.</p> <p>Vous évoquez enfin de sujet de la sécurité. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
4275	<i>Doubleton 4274</i>	
4276	Il y a déjà assez de difficulté de circulation dans Paris. Faites une passerelle piéton au dessus ou à côté du pont... Mais je ne vois pas l'intérêt de ce projet. Consacrez plutôt le budget à refaire les pistes cyclables aux alentours de Paris !	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4277	je suis contre ce projet	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4278	Il y a déjà assez de difficulté de circulation dans Paris. Faites une passerelle piéton au dessus ou à côté du pont... Mais je ne vois pas l'intérêt de ce projet. Consacrez plutôt le budget à refaire les pistes cyclables aux alentours de Paris !	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4279	<p>Ce projet, à mes yeux ,représente une dégradation supplémentaire du « jardin » du quartier et de la circulation avec tout ce que ça entraîne de pollution (bouchons) de difficultés pour les habitants (déviation des bus) et de stress général accroissant l'agressivité.</p> <p>Le champ de mars est de moins en moins bien entretenu et surveillé = vouloir détruire l'existant pour d'hypothétiques lieux verts n'a pas de sens et ne paraît pas économiquement sain.</p> <p>Cet ensemble fait partie d'un patrimoine qu'il faudrait protéger au lieu de tout vouloir bousculer = Paris est une ville de perspectives et c'était un de ses points forts. Ainsi aujourd'hui on ne plus plus admirer une des plus belles vues depuis la plateforme du Trocadéro. Ce sera encore pire avec ce projet.</p> <p>Je n'y vois qu'une perte de végétation une complexification de la circulation et un accroissement à venir des « incivilités » compte tenu de l'isolement prévu.</p> <p>Je souhaite en non âme et conscience qu'il ne voit pas le jour.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4280	<i>Doubleton 4279</i>	
4281	<p>La piétonisation de ce site va forcément entraîner des difficultés de circulation et d'accès dans un des rares secteurs où il est encore possible de ne pas perdre son temps dans les embouteillages.</p> <p>L'idée développée par la ville de réduire la vitesse du trafic automobile au dessous de la trotinette est stupide et ne peut plus se justifier par des sujets de pollution avec le développement des véhicules zéro émission.</p> <p>Ce projet est beaucoup trop RADICAL et devrait être revu pour avoir un projet hybride de requalification de l'espace public (qui se dégrade à vitesse grand V à Paris) en laissant une place à toutes les mobilités y compris les bus et les voitures particulières.</p> <p>Je suis donc contre l'aménagement tel qu'il est proposé ici.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4282	<i>Doubleton 4279</i>	
4283	Project déraisonnable qui va diminuer la qualité de vie quotidienne pour moi, ma famille et mes voisins.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4284	<p>NON au projet Trocadéro Tour Eiffel Champ de Mars</p> <p>Tant sur le plan budgétaire que sur le plan SECURITAIRE sans compter les nuisances que cela va provoquer aux alentours...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4285	<p>Il n'est pas normal que la réalisation de ce projet se fasse au détriment de d'espaces boisés classés qui vont être supprimés. L'augmentation de la surface de pelouses (à entretenir) ne permet pas de compenser la suppression d'espaces de qualité.</p> <p>Raison pour laquelle je ne suis pas favorable à ce projet en l'état actuel.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4286	<p>Je vote pour un moratoire car ce projet car il va rendre la vie très difficile aux riverains du Champ de Mars. Les nuisances actuelles (sonores et autres) sont déjà assez insupportables, notamment la nuit, où le Champ de Mars est transformé en boîte de nuit et un terrain sportif à multi-usage jusqu'à pas d'heure. Les riverains ne se sentent pas respectés au niveau de leur vie au quotidien. Quant au projet, tout pousse à le rejeter dans son état actuel. En voici quelques raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il y a non une augmentation mais une diminution des espaces verts - c'est une aberration de construire 4 immeubles supplémentaires - le plateau Joffre n'a pas pour vocation à devenir un champ de foire - la circulation va être rendu impossible pour les automobilistes - couper le pont d'Iéna à la circulation en le végétalisant est une aberration etc... <p>Et j'en passe.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. De plus, le projet vise à restaurer le patrimoine végétal du Champ de Mars aujourd'hui en grande souffrance : perte de vigueur notable des arbres, faible croissance annuelle, pelouses fatiguées qui ne repoussent plus, tassement du sol et eau stagnante.</p> <p>Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Pour la circulation, nous vous invitons à prendre connaissance de l'impact du projet sur les déplacements automobiles dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
4287	<p>La transformation de l'Avenue Paul Doumer en parking permanent pour autocars est une mesure illégale . En effet , en permettant à des entreprises commerciales d'exercer leur activité de manière continue , on modifie la nature des lieux réservés à l'habitation pour les transformer en zone commerciale , en violation des règles d'urbanisme .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4288	<p>NON au projet Trocadéro Tour Eiffel Champ de Mars Tant sur le plan budgétaire que sur le plan SECURITAIRE sans compter les nuisances que cela va provoquer aux alentours...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4288	<p>La représentation graphique sur le site internet de concertation du site Tour Eiffel "Perspective de la future place du Trocadéro © Groupement GP+B", planche graphique également intégrée au dossier d'enquête publique est manifestement trompeuse...</p> <p>Le choix d'orientation de la vue aérienne n'est pas anodin. En effet, il apparaît que le secteur Emile Anthoine (centre sportif) soit dans la continuation et en contre bas, de l'autre côté de la Seine, des jardins du Trocadéro. Or, ce secteur est en réalité bien plus éloigné. On ne comprend d'ailleurs pas pour quelles raisons il est intégré à l'enquête publique concernant le projet d'aménagement du site Tour Eiffel. Ce choix d'intégration a pour seul objectif de tenter d'augmenter artificiellement la superficie d'UV en tentant de faire oublier la suppression d'EBC...</p> <p>Pour cette raison, je ne suis donc pas favorable au projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le site Emile Anthoine (tout comme les espaces publics qui le bordent) fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. Situé à l'une des portes d'entrée du site, son positionnement est stratégique et il participera à l'amélioration des conditions d'accueil des usagers du site. Il accueillera des activités de commerces et de services, complémentaire des programmes sportifs existants, ainsi que des locaux techniques nécessaires à la bonne gestion du site (service d'entretien des espaces verts par exemple).</p> <p>Le classement des terrains sportifs en zone UV a pour objectif de protéger cet espace libre.</p> <p>La prescription d'EBC protège les boisements existants ou projetés, elle ne peut s'appliquer aux emprises occupées par des constructions ou des aménagements incompatibles avec cet objectif. C'est pourquoi, sur le Champ de Mars et sur les jardins du Trocadéro, les emprises des constructions projetées, ou maintenues sont soustraites du périmètre d'EBC. Les évolutions du PLU proposées tiennent compte du parti d'aménagement ainsi envisagé. En effet, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen terme, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC).</p>
4289	<p>NON au projet Trocadéro Tour Eiffel Champ de Mars Tant sur le plan budgétaire que sur le plan SECURITAIRE sans compter les nuisances que cela va provoquer aux alentours...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4290	<p>- Les espaces verts accessibles au public ne cessent de diminuer et le projet renforce cette tendance : il n'y a pas augmentation de +40 %, mais diminution de -35 % des jardins et surfaces végétalisées ouverts au public.</p> <p>- Supprimer les rues traversantes, c'est insécuriser les promeneurs aux heures creuses.</p> <p>- Fermer les rues traversantes, voulues il y a un siècle par les élus du 15e, c'est contribuer à isoler du centre de Paris le 15e et une partie du 16e.</p> <p>- Le rétrécissement de la pelouse centrale est une vraie punition et sa surélévation est accidentogène.</p> <p>- C'est une aberration que de construire quatre immeubles supplémentaires sur le Champ-de-Mars.</p> <p>- Il faut modérer l'expansionnisme de la société d'exploitation de la tour Eiffel (SETE) qui instrumentalise les impératifs de sécurité.</p> <p>- Le plateau Joffre n'a pas vocation à devenir un champ de foire.</p> <p>- Le quadrilatère du Champ-de-Mars est un des ensembles les plus complets de la Belle Époque, mais il ne bénéficie d'aucune protection patrimoniale et le projet va encore le banaliser.</p> <p>- La perspective à la française exige le respect des espaces vides</p> <p>- L'enquête publique est faussée par des informations trompeuses : l'annonce fallacieuse de +40 % d'augmentation des jardins et surfaces végétalisées altère la perception du public. L'utilisation d'une enquête publique simplifiée du type Jeux olympiques (PPVE) est artificielle et constitue un détournement de procédure.</p> <p>- Il y a mieux à faire que dépenser un budget pharaonique alors que le public demande surtout que les surfaces de jardins soient à nouveau accessibles et entretenues.</p> <p>UN MORATOIRE S'IMPOSE !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note et qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de milliers de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolution souhaitées. Elle fait suite à deux phases de concertation préalables en 2019. L'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
4291	<p>Il ne peut être question au vu de l'endettement de la mairie de rendre prioritaire ce projet controversé et pour lequel je suis contre esthétiquement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
	Habitant le quartier, ce projet ne me semble pas conforme à l'intérêt de tous	Bonjour,
	1. le budget total de 107 millions d'euros a déjà dérapé de près 50 % de plus que l'enveloppe initiale déjà estimé à 72 millions d'euros le rapport de la CNDP faisait état en 2019 d'un coût de 40 millions d'euros sans que nous en comprenons les raisons	Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.
	Mais cela démontre déjà un non-maitrise des budgets	- Concernant le coût du projet, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial et du niveau de complexité des interventions, le coût global et définitif de l'opération s'établit à 107 M€ TTC, ce coût comprenant le coût des travaux mais également l'ensemble des coûts d'études et de travaux préalables (diagnostics techniques, dépollution, désamiantage, déplombage, honoraires d'études, etc.) et autres frais connexes à la mise en oeuvre du projet (tels que la concertation). Les 40 M€ HT correspondraient au coût travaux établis en 2018 qui ont été actualisés à 60M€HT en 2020. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m ² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille). Ce coût travaux intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.
	Selon l'avis de l'Autorité environnementale (AE) du 11 mars 2021 «?Le coût du projet n'est pas indiqué.?» au moment d'instruire leur avis, les rapporteurs de l'Autorité environnementale ont eu comme information de la part de la Ville de Paris 60 millions d'euros.	- Concernant le budget d'entretien, celui-ci n'est pas intégré au coût d'aménagement du projet, objet de la présente PPVE. Le projet ambitionne cependant de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.
	Ce montant est indécent dans l'heure où la crise sanitaire du Covid-19 face à une conjoncture économique actuelle déjà difficiles	La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.
	La gestion du patrimoine et des infrastructures existantes, ne se limite pas à créée sans cesse des nouvelles infrastructures, inutiles et somptuaires	A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.
	Ce budget doit être consacré à l'entretien de la ville de Paris qui en a bien besoin car totalement laissée à l'abandon depuis de nombreuses années, ce que de très nombreux ont déjà relevé sur le #saccageparis...	Nous prenons note de votre demande de limitation du nombre de journées annuelles des événements, qui dépasse le projet objet de la présente PPVE et nous les relayons aux services concernés.
	Le budget doit être consacré à des projets de rénovation et de réhabilitation plus que nécessaires et urgents tel que la rénovation des trottoirs et des rues dans tout Paris, défoncés et plus que dégradés, à la remise en état des chantiers de travaux incessants laissés inachevés pendant long mois, sans même que la Marie ne se préoccupe de la réception définitive des chantiers, réception qui imposerait la remise en état des sites après travaux (tranchées ouvertes laissées non bitumées, gare du RER ALMA en palissade depuis plus d'un an etc.)	Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'études sur la gestion des eaux pluviales, un Dossier Loi sur L'eau a été réalisé et instruit par les services concernés.
	2. Aucune étude d'impact financière sérieuse n'est faite sur les coût future d'entretien de ce site ; il n'est pas tenu compte des frais que l'entretien de ce futur jardin étendu entraînera.	L'avis de l'Autorité Environnementale sur le projet a fait l'objet d'un Mémoire en Réponse détaillé dont nous vous invitons à prendre connaissance dans le dossier de PPVE (pièce 3.1.4).
	Le Jardin actuel est déjà en très piètre état mal entretenu, les herbes folles ayant élues domicile un peu partout, comme dans Paris d'ailleurs, les rats y ayant élu domicile depuis longue date... les bacs à sable pour les enfants sales et sans hygiène, les pelouses saccagées à chaque événements festifs et doivent à chaque fois être refaite aux frais du contribuable	- Concernant l'aspect de sécurisation du site, le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.
	Or il est prévu de nouvelles terrasses avec une plus grande « flexibilité d'usage et s'adaptent à l'événementiel » donc la transformation du site en salle de spectacle récurrent	L'impact du projet sur les déplacements automobiles a également été étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.
	La gestion des eaux pluviales n'est pas prévu au projet, tout comme le projet en l'état ne comporte pas d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre, ce qui « conduit à l'absence de mesure d'évitement? »	Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.
	L'impact de l'entretien du site sur les impôts locaux, déjà fort élevés dans le quartier, n'est pas précisé...	- Concernant les bus RATP, aucune ligne ne sera supprimée. Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Alma. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY) afin d'encourager leur utilisation.
	Si le manque d'entretien actuel se prolonge sur ce nouveau projet à défaut de budget d'entretien, on sera évidemment très loin de l'utopie d'un « jardin extraordinaire où l'on va réentendre le chant des oiseaux »	Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.
	L'autorité environnementale a noté que le «?Le dossier met bien en évidence les incidences négatives passées d'une gestion "au fil de l'eau" ... L'absence de plan de gestion du (ou des) site(s) a été confirmée oralement aux rapporteurs, ce qui surprend pour un site de renommée mondiale?», poursuit l'AE.	Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.
	L'AE recommande de « compléter le contenu du projet et l'étude d'impact, et en particulier : de décrire le cadre de l'exploitation future du site, incluant les manifestations sportives et festives et d'établir un plan de gestion pour l'ensemble du site (aménagement et fréquentation) »	L'ensemble des informations relatives aux bus RATP et touristiques est consultable dans la Note Mobilité du dossier de PPVE.
	Au vu de l'entretien actuel, le projet ne pourra que dégrader ce prestigieux site touristique et classé... car aucune gestion ultérieure ne semble être prévue	- L'étude d'impact du projet a pris en compte les projets qui étaient connus au moment de son élaboration et en précise les "effets cumulés". La ZTL en cours de réflexion pour Paris Centre - Saint Germain fait l'objet de différentes études sur des périmètres larges, et intègre les projets d'ores et déjà actés par la Ville, dont bien entendu le projet Tour Eiffel et les conditions de trafic futures. Vous trouverez plus d'informations sur ce projet dont le bilan est en train d'être dressé sur la page suivante : https://www.paris.fr/pages/paris-respire-zone-apaisee-paris-centre-et-saint-germain-17609
	3. Aucune étude d'impact sérieuse de l'insécurité n'a été conduite : il serait bien que notre Maire vienne voir le site actuel de nuit...	- Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.
	L'étude devrait donc également tenir compte des frais de surveillances qui serait bien nécessaires pour un site élargi laissé ouvert la nuit	- Le projet Site Tour Eiffel est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisée en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.
	4. Aucune étude d'impact sérieuse du report de la circulation et le la congestions auquel il conduira nécessairement dans les rues adjacentes suite	Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible
	La suppression ou limitation de la circulation d'un grand nombre d'axes prioritaire et très usités tant en volume qu'en surface (ensemble du périmètre entre la Seine et l'École militaire, le musée du Quai Branly et Bir-Hakeim : nombre de voies de circulation sur le quai et dans la trémie du quai Branly réduit de six à trois voies, Trocadéro, place de Varsovie et le Pont d'Iéna, quai Branly), est fait sans qu'aucune alternative ne soit proposée», avec pour risque que la circulation soit «reportée sur les axes voisins» sans étude d'impact pour ces autres axes	
	Les rares voies souterraines sont inadéquates pour le report de la circulation	
	Il est évident que ce projet coupera Paris en deux à ce niveau, interdisant toute circulations y compris aux riverains, alors que nous sommes dans un capital économique et non uniquement dans une ville de jeu et de loisir	
	Même si nous connaissons la volonté de notre Maire de rendre Paris impraticable sans voiture, portant atteinte à la vie des commences qui ne peuvent plus être livrés et des habitants, l'enjeu d'une mobilité « douce » ignore de nouveau totalement les personnes handicapées ou âgées encore bien nombreuses sur Paris, qui ne peuvent ni faire du vélo ni de la trottinette ..	
	5. Aucune étude d'impact sérieuse n'est mise en oeuvre concernant les modalités de transport collectif de remplacement	
	En effet, il est annoncé l'autorisation des bus touristiques sur le site mais les cars y sont déjà fort nombreux et gênants	
	Il est annoncé la suppression de lignes de bus publiques alors que les lignes actuelles ont déjà vu leur temps d'attente augmenter drastiquement	
	6. Aucune étude d'impact sérieuse n'est faite quand à la superposition de ce projet à d'autres en cours et notamment	
	• celui de Zone à Trafic Limité (ZTL) qui sera installée dans le centre de Paris, de la rive gauche de la Seine au boulevard Saint-Germain.	
	• celui de Montparnasse	
	• Celui de la Porte maillot	
	Non seulement les Parisiens habitant les abords du Champ-de-Mars ne pourront plus se déplacer de manière fluide, mais ils devront de surcroît subir une circulation de report et de contournement en raison de ces autres projets alors même que leur propre circulation sera entravée	
	7. Aucune étude d'impact sérieuse n'a été mis en oeuvre sur le nécessaire flambée des prix de l'immobilier, déjà trop important dans Paris sur quater auquel ce projet ne pourra que conduire	
	8. Aucune étude d'impact sérieux n'a été fait sur la qualité de vie des Parisiens et des habitants du quartier	
	L'impact positif écologiques est très loin d'être démonté :	
	• rétrécissement de 1/3 (35 à 25 mètres)de la pelouse centrale,	
	• abattage de 60 arbres adultes sur parvis et jardins,	
	• culture hors-sol d'arbres et de pelouses sur du bitume», qualifié de « bêtisier écologique»	
	• suppression de surfaces plantées à 0,8 ha (dont en particulier d'environ 2 300 m2 sur le Champ-de-Mars, du fait notamment du rétrécissement du « tapis vert » de pleine terre)	
	• végétation prévue « temporaire » du pont d'Iéna. « une « végétalisation » en bacs sera installée sur le Pont d'Iéna avant les JOP. Son évolution après les JOP n'est pas encore définie »	
	L'autorité environnementale a noté « l'analyse des surfaces du plan local d'urbanisme des espaces boisés classés (EBC), des zones urbaines vertes (UV) et des espaces verts protégés (EVP) est présentée comme une diminution de 953 m2 pour les premiers, une augmentation de près de 2,26 ha pour les secondes et de 1 500 m2 pour les troisièmes, alors que la plupart de ces évolutions consistent principalement en un changement de statut dans le PLU sans changement d'état »	
	La suppression de près de 35 % de la surface des jardin et le remplacement des allées en terre par des surfaces matière « désactivée », un type de béton semi-perméable, ne vas pas dans un sens écologique..	
	Le coût des mesures environnementales, y compris les aménagements paysagers et les plantations, est tout de même d'environ 7,5 millions d'€ HT.	
	l'autorité environnementale a noté que : «?Le dossier ne précise ni les essences ni la valeur patrimoniale des arbres détruits (...) L'augmentation du nombre d'arbres plantés est très modeste (...) Les aménagements et l'augmentation de la fréquentation pourraient accroître la pression sur la végétation existante (...) Une grande partie des nouveaux espaces verts sont en réalité des pelouses techniques du tapis vert qui contribueront peu à la résilience du site vis-à-vis du changement climatique.?»	

n°	Contribution	Réponse
4293	<p>ce projet est absurde, il va enclaver le 16ème arrondissement, et créer des bouchons supplémentaires. De plus c'est un projet ruineux, la mairie de Paris est déjà largement endettée, et j'en ai marre de payer surtout pour des projets absurdes.</p> <p>Que va devenir ce site ? que faite vous de l'insécurité déjà existante dans les jardins du Trocadéro ? Paris est devenue une porcherie, pleine de travaux laissés en plan. Occupez vous déjà de lui redonner son image de ville de lumières.</p> <p>JE SUIS CONTRE CE PROJET. STOP LES DEPENSES INUTILES</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4294	<p>Le projet est déjà en route A quoi bon ses observations ? Ses réunions ? Une fois de plus, vous allez vous laisser faire par cette dingue d'Hidalgo parce que vous voulez respecter la loi et les règles.</p> <p>En superficie, on fait semblant de s'activer mais c'est déjà trop tard et vous le savez !</p> <p>Il n'y a qu'une seule chose à faire maintenant.</p> <p>Occuper le pont. Empêcher les travaux par la force.</p> <p>Faire exactement comme les gauchistes savent faire...et ils ont eu gain de cause à Notre Dame des Landes! Ils ont occupé le terrain alors qu'ils n'en avaient pas le droit...ils ont été violents...sales... Les conséquences pour eux ? Ils ont gagné !</p> <p>C'est ainsi que fonctionne la France...</p> <p>Qui osera ? aucun d'entre vous. Toujours les mêmes discours stériles, jamais d'action réelle.</p> <p>Il y a un moment où il faudrait vraiment que vous vous bougiez. Allez occuper le terrain, allez faire enlever les premières pierres qui seront posées... A force d'être gentil, vous vous faites bouffer et ça ne changera pas. La gauche a beaucoup moins d'état d'âme que vous!!!</p> <p>Ca va être fantastique pour traverser de la rive gauche à la rive droite bientôt! et vous en serez responsable. Et le pire ? Si un jour vous arrivez à reprendre la mairie de Paris...et bien vous ne détricotez rien de tout ce qu'Hidalgo a fait. Voilà où on en est.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4295	<p>Bonjour,</p> <p>Ce projet, qui se présente comme étant une végétalisation du site, n'est à mon avis destiné qu'à servir le tourisme de masse ainsi que le développement de l'évènementiel, au détriment de la qualité de vie des habitants du quartier, pour un budget conséquent (107 millions d'euros, voire davantage).</p> <p>La fermeture à la circulation du pont d'Iéna risque fort d'engendrer une saturation de l'avenue de Suffren et du boulevard de Grenelle, voies que les véhicules provenant de Bir-Hakeim n'auront d'autre choix que d'emprunter. Le délestage de ces voies ne pourra se faire que par les rues de notre quartier, à savoir notamment la rue de la Fédération et la rue Saint-Saëns, itinéraires alternatifs (waze...) à l'avenue de Suffren. Nos rues actuellement calmes risquent d'être saturées de véhicules, ce qui aura un impact important sur notre qualité de vie.</p> <p>Ce n'est en rien un projet écologique, mais destiné à servir des intérêts économiques. Est prévue une réduction des pelouses du Champs de mars de 30 %, avec des contreparties dérisoires comme par exemple la végétalisation de toits des bâtiments qui seront édifiés autour de la Tour Eiffel (bagagerie + bureaux des services de la Tour). Seront construits dans notre quartier (site Emile Anthoine) les vestiaires de la Tour ainsi que des services techniques de la Mairie.</p> <p>Il aurait été préférable d'améliorer la végétalisation du Champs de mars, mesure véritablement écologique, moins coûteuse, et qui aurait véritablement contribué à améliorer la qualité de vie des habitants.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous permettons de porter à votre connaissance quelques informations complémentaires en lien avec vos remarques.</p> <p>Loin d'être pensé au profit des seuls touristes, le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes de différents publics, visiteurs comme touristes et Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Vous évoquez l'amélioration de la végétalisation du Champ de Mars. Le projet offrira de meilleures conditions de développement à un patrimoine végétal du site aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p>

n°	Contribution	Réponse
4296	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Un tel projet ne profite en rien à la vie des parisiens, mais vient uniquement assouvir l'obsession malade de Mme Hidalgo à l'encontre des usagers de véhicules automobiles, sous couvert d'un supposé bien-fait écologique. Or, une fois de plus, son souhait n'est autre que d'accroître les difficultés de circulation pour les automobilistes à travers un énième chantier. Sauf que cette fois-ci, elle s'attaque au patrimoine historique de Paris. De ce qui fait de Paris son authenticité, sa renommée et son caractère.</p> <p>Conséquence évidente d'un tel chantier :</p> <p>1- une pollution déplacée et accentuée (à l'image de celle engendrée par la fermeture des quais de Seine et du tunnel du Châtelet), un report de la circulation densifiée dans des rues jusqu'alors épargnée (bien qu'elles soient encore rares...), une pollution sonore considérable via une augmentation sans fin d'événements en tous genres.</p> <p>Mais aussi, l'impossibilité de se battre sur des taxis ou des VTC, ni sur les bus qui traversent actuellement cet axe (ligne 72), dont les temps de trajets ont déjà été multipliés par 2 ou 3 en quelques années.</p> <p>Et surtout, le risque de voir les interventions d'urgences (SAMU, pompiers, police) une nouvelle fois ralenties par l'impossibilité de se déplacer rapidement d'un point A à un point B dans la capitale, comme c'est déjà le cas aujourd'hui. Sans compter sur l'augmentation considérable du nombre d'autocars de touristes dans une zone encore plus exigüe. Car Mme Hidalgo pense peut-être qu'ils se déplaceraient en Vélib par centaine de milliers ?</p> <p>2- la dégradation volontaire du quartier pour justifier des dépenses astronomiques que les parisiens ne souhaitent pas payer ! Car depuis plusieurs mois, voire années, les jardins du Trocadéro sont la cible d'enlaidissement systématique et de refus d'entretien de la Mairie de Paris, et en particulier du bas des jardins et le refus des services de la mairie de collecter les détritus (matelas, bouteilles...) présents depuis des années malgré des signalements réguliers. Comme pour les véhicules, pour faire passer des projets non souhaités, la Mairie souhaite embêter au maximum les habitants pour que de guerre lasse il n'y ait pas trop d'opposition. Une technique bien rodée.</p> <p>Par ailleurs la réfection récente de l'aire de jeux des jardins du Trocadéro sera détruite au passage. Une aberration de plus.</p> <p>3- Privilégier une nouvelle fois les touristes de passages au détriment des parisiens. Comme si ces quartiers n'appartenaient pas à ses habitants. Le champ de Mars et les jardins du Trocadéro sont amplement suffisants pour accueillir les touristes du monde entier, comme c'est déjà le cas depuis des siècles. De simples travaux d'aménagement réguliers et ciblés des jardins coûteraient bien moins cher et suffiraient à moderniser les lieux, sans impacter financièrement et structurellement les parisiens. Car qui va payer, une fois de plus ? Sûrement pas la poche de Mme Hidalgo.</p> <p>C'est donc un NON ferme et définitif à ce projet délirant et démagogue.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques informations complémentaires en lien avec vos remarques.</p> <p>Nous tenions tout d'abord à souligner que le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens.</p> <p>Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur les déplacements automobiles, ce dernier a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'étude sur la qualité de l'air, également consultable parmi les pièces de la PPVE, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>A noter que le Pont d'Iéna est autorisé pour la circulation des véhicules de secours et d'urgence, ainsi que pour les bus (les lignes 82 et 30 traverseront ainsi le pont sur une voie dédiée) et les vélos.</p>
4297	<p>Ce projet semble magnifique et les propositions intéressantes en photos mais un certain nombre de points ne sont pas évalués, en particulier dans l'intérêt des parisiens :</p> <p>Mais où est l'étude d'impact sur la circulation environnante, sur les reports de circulation dans les voies secondaires et résidentielles autour du site ?</p> <p>Et sur la pollution engendrée par les embouteillages liés aux fermetures des ponts, places et rues ?</p> <p>Comment tous les bus et mêmes ceux de tourisme vont-ils circuler dans ces quartiers ?</p> <p>Comment les touristes âgés ou avec des familles de jeunes enfants ou handicapés vont-ils accéder à ces magnifiques endroits ? ni par bus, ni par taxis, et rien pour eux dans les métros !</p> <p>A qui profite vraiment ce projet par rapport au budget déjà engendré par toutes ces études et aux futurs aménagements proposés ?</p> <p>Pas aux riverains qui vont payer par leurs impôts tous ces travaux somptuaires, vont devoir supporter des mois de travaux et qui vont finalement perdre en qualité et facilité de vie dans ces quartiers.</p> <p>J'ai du mal à comprendre pourquoi ce projet somptuaire alors que les budgets manquent à Paris et Bois de Boulogne pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - restaurer les voies si mal entretenues, - améliorer la propreté de la ville - restaurer les monuments historiques qui se dégradent, - aménager le bois de Paris pour déposer les voitures et les éviter en ville - aider les immeubles pour l'isolation thermique alors qu'une loi vient de passer sur le sujet (végétalisation, ...) - améliorer accès aux handicapés, - Renover le parc HLM et le rendre plus agréable à vivre... <p>des centaines de projets qui rendraient la vie plus agréable à Paris et aux parisiens avant tout !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information de notre part.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vous pourrez retrouver le détail de l'impact du projet sur les déplacements automobiles dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - L'étude sur le bruit met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». - L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. <p>La piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption.</p> <p>Cependant, la colline de Chaillot présente un défi de connectivité dans la chaîne de déplacements pour les personnes à mobilité réduite. En effet, les accès au Parvis des Droits de l'Homme et à la Fontaine présentent des rampes importantes. La proposition de l'esquisse au concours, qui prévoyait d'installer des ascenseurs devant le Palais de Chaillot, ne pourra pas être retenue en raison de la complexité de l'installation des ascenseurs devant les façades historiques du Palais de Chaillot et pour des raisons de coût.</p> <p>Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes : tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade.</p> <p>Enfin, le nombre de places de stationnement PMR est revu à la hausse (+9 places sur l'ensemble du site).</p> <p>Vous évoquez les bénéfices pour les parisiens du projet. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
4298	<p>Apparemment, vous oubliez les habitants du quartier et surtout, ceux qui n'ont plus 20 ans et qui ont besoin de leur voiture (électrique) pour se déplacer. Vous les envoyez en province? en EHPAD?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4298	<p><i>Doublon 4297</i></p>	
4299	<p>Bonjour,</p> <p>Dans ce projet d'aménagement, il faut que les marionnettes, les 2 manèges, balançoires et aires de jeux destinées aux enfants du quartier soient maintenus. Il faut aussi prévoir une aire pour les Ânes ainsi qu'un espace pour les enfants où ils peuvent faire et jouer les tricycles comme actuellement. Ces structures ne sont pas visibles dans les plans transmis. Il serait très dommage de supprimer ces espaces de jeux qui font l'âme du champs de Mars ! Cordialement,</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Pour répondre à votre remarque, deux points sont à préciser :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aires de jeux, manèges et autres activités sont maintenus sur le Champ de Mars et dans les jardins du Trocadéro. Ainsi le Théâtre des Marionnettes Parisiennes (ou théâtre du guignol) est conservé - Le sud du Champ de Mars ne relève pas du périmètre du projet - Les espaces de jeux qui font l'âme du Champ de Mars sont donc bien préservés.
4300	<p><i>Doublon 4297</i></p>	
4301	<p><i>Doublon 4297</i></p>	
4302	<p>Bonjour,</p> <p>Comment sera traitée la question du report de circulation sur les axes parallèles au champ de mars (avenues Rapp, la Bourdonnais, Suffren)?</p> <p>Ces axes sont très empruntés par des autobus polluants (bruit et motorisation) auxquels s'ajoutent les nuisances sonores des véhicules qui trouvent la circulation trop lente.</p> <p>Merci.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information de notre part.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres.</p> <p>Plus particulièrement sur les axes parallèles du Champ de mars, l'étude de circulation montre une situation stable sur les avenues Rapp, Bourdonnais et Suffren voire une légère amélioration sur l'avenue de Suffren entre Jean Rey et le quai Branly.</p>

n°	Contribution	Réponse
4303	<p>ASSEZ DU SACCAGE DE CE QUI FUT LA PLUS BELLE CAPITALE DU MONDE ET QUI N'EST PLUS QU'UN DÉPOTOIR. ASSEZ DE CETTE PSYCHOPATHE ET DE SES ÉQUIPES DE DANGEREUX BOUFFONS PRÊTS A TOUT POUR IMPRIMER LA MARQUE DE LEUR PAUVRE FOLIE SUR DES SITES TELS QUE LA PLACE DU PANTHÉON ET CONSORTS. ASSEZ DE CES RÉPUGNANTS JARDINS POTAGERS DEVENUS POUBELLES POUR DÉPÔTS SAUVAGES, ASSEZ DE LA CRASSE ET DE LA DESTRUCTION PROGRAMMÉES... QUELLE FOLIE EST A L'ŒUVRE ICI, POURQUOI CE SACCAGE, POURQUOI CETTE DESTRUCTION, POURQUOI CE CARNAGE QUI N'EN FINIT PAS, POURQUOI CES PLOTS DE BÉTON DEVANT LES FAÇADES DE CE QUI RESTE LE PLUS GRAND ET LE PLUS BEAU MUSÉE DU MONDE. EN UN MOT POURQUOI CETTE HAINE DE PARIS ET CETTE VOLONTÉ DE SOUILLER, DE DÉFIGURER? OU CETTE DÉMENTE S'ARRÊTERA -T-ELLE, JUSQU'OU IRONT LA FOLIE ET LE DÉNI DE RÉALITÉ? IL FAUT UNE FOIS POUR TOUTES CHASSER CETTE FEMME DE LA MAIRIE DE PARIS ET DÉFAIRE ENFIN TOUT CE QU'ELLE A FAIT, RUINANT AINSI UNE VILLE DONT L'ENDETTEMENT A DOUBLE. DEHORS, MME HIDALGO, DEHORS AVEC VOS PITRES...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4304	<p>Bonjour. Habitant le 16ème Passy et ayant mes enfants scolarisés dans le 15ème et travaillant moi même dans le centre de paris, je suis contre ce projet d'aménagement qui n'est pas adapté aux familles avec plusieurs enfants qui ont besoin de pouvoir circuler en voiture. Et les infrastructures actuelles du métro ne permettent pas de prendre ce transport avec poussette. Alors merci de penser aux familles</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4305	<p>Je suis fermement opposé au projet d'aménagement du site Tour Eiffel qui est une aberration à plusieurs niveaux : - Économique : le budget du projet -avant même son lancement- a déjà dérapé de +50% et va creuser davantage le colossal endettement de la ville. Pourquoi ne pas utiliser cet argent (= celui de nos impôts) pour entretenir le patrimoine historique existant ? - Écologique : comment défendre un projet vise à s'approprier un espace vert emblématique, aujourd'hui dédié à la promenade et aux jeux des enfants alors que la surface des pelouses centrales du Champ de Mars vont être réduites de 30%, les allées latérales vont être bétonnées, le pont d'Iéna va être artificiellement arboré ? Sans parler des impacts (pollution, bruit, engorgement) de la fermeture du Pont d'Iéna à la circulation et les reports de circulation sur les autres ponts et voies secondaires. - Historique : comment peut-on envisager de modifier la conception d'un des plus beaux espaces verts de Paris pour en faire un lieu dédié au tourisme de masse et à l'événementiel ? En quoi le remplacement du mobilier Belle Epoque et la destruction de certains éléments (comme le bassin central) va-t-il rendre le Champ de Mars plus attractif ? Après les murs vitrés autour de la Tour Eiffel et le Grand Palais Éphémère (qui ne cesse de s'étendre), quand va s'arrêter le saccage du Champ de Mars ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Cette dernière appelle quelques compléments d'information de notre part, en lien avec vos remarques.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Le projet est ainsi le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>A noter que l'enceinte située autour de la Tour Eiffel a été construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice. Conçue pour être réversible, elle ne peut cependant être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p>
4306	<p>Que deviendra la circulation pour toutes les avenues qui débouchent sur la place du Trocadéro ? Tout le monde n'est pas apte à faire de la marche à pied pas plus que de descendre dans le métro, quant aux bus, on les attend 20mn par tous les temps. Ce projet paraît surdimensionné.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4307	<p>Concrètement a posteriori montre bien qu'elle est la place des habitants du quartier. Pour plus de biodiversité, que la ville puisse se rafraîchir un peu Mais quid de la sécurité en premier lieu??? J'ai grandi aux abords et je n'avais pas le droit d'aller dans les jardins étant petite, nous descendions aux manèges par l'allée des fontaines. Aujourd'hui les jardins sont toujours sales et dangereux... Si avec le périmètre actuel on ne réussit pas à être en sécurité... quid d'un agrandissement ? Ah peut être avec les caméras de sécurité qui ne fonctionnent pas ?! En référence aux pneus crevés dans les rues autour!</p> <p>Blaque à part, pensez le projet avec le point de vue des riverains aussi. Il faut intégrer toutes les parties prenantes et nous sommes aux premières loges. Certes c'est un haut lieu touristique et nous le savons bien. Cela dit nous sommes aussi des citoyens qui ont les mêmes besoins que les autres. Comment circuler ? Plus de vélo et de mobilités douces? Super. Quel est la place des vélos dans le projet ? Ils ne sont sur aucune intégration paysagère... et quand on se déplace en voiture ? Car malgré tout la mobilité douce est un luxe... on ne mets pas une personne âgée de 98 ans sur une trottinette! Ou en enfant malade dans le siège arrière d'un vélo. Je vois là une très belle intention, mais surtout un très beau panneau publicitaire parfaitement déconnectée de la réalité de la vie quotidienne dans ce quartier. Repensez le projet avec nous s'il vous plaît. Merci par avance pour l'attention que vous accorderez à mes suggestions.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4308	<p>4307</p>	<p>4307</p>
4309	<p>Ce projet est encore une fois surdimensionné avec un coût faramineux qui va encore creuser le déficit de la ville de Paris et donc des Parisiens. Qui va payer à la fin ; ce sera nous!</p> <p>Il faudrait peut-être commencer par s'occuper/améliorer l'existant: routes, jardins, propreté, sécurité...plutôt que de faire un énième projet, encore des travaux, qui vont créer encore plus de bouchons, de bruit, de gêne pour les riverains (car oui des personnes, des vrais habitent encore à Paris!) donc de pollution!</p> <p>Tout le monde ne peut pas se déplacer à pieds ou à vélo. Je me demande où vont aller les voitures ? Mais dans votre monde idéal il n'y a plus de voiture ; j'oubliais!</p> <p>Paris est en train de devenir une ville invivable pour les personnes âgées, les familles avec enfants, les personnes à mobilité réduites.. impossible de se déplacer.</p> <p>Paris est sale, les aménagements sont réalisés en dépit du bon sens et sont moches.</p> <p>Il suffit de franchir le périph ou d'aller en province pour trouver des rues en bon état, propres, avec une végétation soignée et non pas laissée à l'abandon sous prétexte de respecter la biodiversité.</p> <p>J'ai honte d'habiter Paris ! Je rêve de partir</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4310	<p>Toutes les voitures accédant au pont d'Iéna ne disparaîtront pas du jour au lendemain. Les ponts de birakem et de l'Alma, souvent très embouteillés vont devenir un enfer. Je me déplace exclusivement à vélo, mais je suis un riverain et je n'est pas envie de subir les nuisances des embouteillages monstrueux du fait du radicalisme du projet. Il est parfaitement possible d'envisager de réduire la place des voitures sans les supprimer pour autant, d'ajouter d'indispensables pistes cyclables.</p> <p>Aujourd'hui, les abords de la Tour Eiffel sont livrés à l'anarchie la plus totale, vendeurs à la sauvette, taxis garés en double file, voitures se garant n'importe où sur l'avenue Gustave Eiffel maintenant fermée, touktouk polluants et bas de gamme stationnés partout, chanteurs avec ampli faisant la manche, touristes déversant leurs déchets sur les pelouses etc.</p> <p>Toutes les améliorations envisagées n'apporteront rien de mieux sans une reprise en main de ce secteur, avec fermeture des jardins après une heure du matin, surveillances par une présence policière renforcée (il n'y a plus aucun gardien du jardin), il y a 20 millions de visiteurs par ans, cela crée inévitablement des tensions qu'il faut impérativement gérer.</p> <p>Enfin, le mur de la Tour Eiffel est catastrophique et absolument pas une source d'amélioration de la sécurité étant donné que tous les visiteurs sont regroupés devant les entrées. Un seul espace, ainsi coupé en deux, c'est une aberration. Il faut rouvrir la Tour Eiffel qui est conçue comme une porte et libérer l'axe Trocadéro - Ecole Militaire.</p> <p>Enfin, la prise en compte de confort des riverains est impérative. Pour l'instant la seule volonté de la ville c'est de faire le buzz avant. Un projet pharaonique qui n'a aucun sens, ni en terme d'espace vert, d'accueil des visiteurs, de gestion des flux de cars, bus et voitures.</p> <p>Il faut revoir tout et adresser les problèmes pas les nier au nom d'une quelconque idéologie. En l'état, le projet est tout simplement inacceptable.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p> <p>Vous mettez en avant les sujets liés à l'entretien et la propreté. Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p>
4311	<p>Ce projet est contraire à toute logique :</p> <p>- circulation :</p> <p>reverser la grande majorité de la circulation de la place du trocadéro rue Franklin où il y a un collège lycée constitue une grave mise en danger des élèves. La mairie de Paris avec ce projet "trocadéro" est en totale contradiction avec le dispositif "rue aux écoles" dans lequel la Mairie de Paris s'engage à sécuriser les lieux autour des établissements scolaires et lutter contre la pollution</p> <p>l'instauration un parking de cars de touristes avenue Paul Doumer va retirer encore davantage de visibilité pour les piétons alors qu'il s'agit d'un lieu de passage de très nombreux élèves (Janson, Franklin, la tour, gerson, lubeck...). Or cet endroit est déjà très dangereux et source de nombreux accidents impliquant des élèves. Une fois encore ce projet est contraire à l'engagement de la mairie de Paris de sécuriser les lieux autour des établissements scolaires et lutter contre la pollution</p> <p>circulation difficile des véhicules de secours : déjà actuellement les véhicules de secours (pompiers, samu) circulent difficilement. Bloquer la circulation comme actuellement prévu met en danger les parisiens. Les services de secours concernés (Pompiers de Paris, SAMU) doivent être interrogés et faire partie intégrante du projet « trocadéro »</p> <p>- pollution :</p> <p>Le stationnement des cars de touristes av Paul Doumer est contraire au projet Plan Climat de la mairie de Paris ce d'autant que les chauffeurs de cars restent dans leurs cars et utilisent la clim et la chauffage augmentant drastiquement l'émission de CO2</p> <p>Les cars de touristes peuvent être garés plus loin dans le jardin du bois de boulogne et les touristes comme tout le monde peuvent prendre les transports en commun ou le vélo (ce d'autant que les touristes actuellement mangent dans les cars avec des produits achetés dans leur pays d'origine et jettent les débris place du trocadéro. Ces touristes ne consomment pas en France c'est contraire au projet de développement du tourisme de qualité)</p> <p>- insécurité :</p> <p>Les jardins du trocadéro et la place du trocadéro sont déjà victimes d'une très grave insécurité avec de multiples agressions quotidiennes. La mairie de Paris laisse volontairement s'installer cette insécurité en ne prenant aucune mesure et en s'opposant systématiquement aux propositions de la mairie du 16e.</p> <p>Prévoir des lieux de spectacle, de rassemblements, festivals, jeux olympiques... place du trocadéro et dans les jardins multipliera encore et encore cette insécurité et la responsabilité de la mairie et de la Maire sera engagée par les habitants du 16e excédés par cette insécurité volontairement instaurée par la Mairie de Paris</p> <p>- Patrimoine et Monuments Historiques :</p> <p>La statue du maréchal Foch, les bâtiments du Trocadéro, les jardins du trocadéro, les fontaines sont des moments historiques et font partie du patrimoine de la ville de Paris. Le projet actuel porte atteinte à ces monuments. Le projet doit être soumis et validé par les architectes des monuments historiques.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Pour la rue Franklin plus précisément, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>- Pour la rue Paul Doumer, La crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing, éloignés des deux places de dépose-minute.</p> <p>L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux.</p> <p>Si, initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel, la Ville de Paris a décidé, suite à la concertation préalable de 2019, de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts.</p> <p>A noter qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Le projet bien prend en compte la valeur patrimoniale du site. Il est ainsi le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF). Le projet paysager du Champ de Mars, pour sa part, est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p>
4312	<p>Bonjour, je vous remercie de bien vouloir enregistrer mon opposition à ce projet et ce pour les raisons mentionnées via la pièce jointe. Cordialement, Odile KOCH</p>	<p>Bonjour. Nous prenons note de votre contribution.</p>

n°	Contribution	Réponse
4313	<p>Merci de noter mon opposition à ce projet pour les raisons suivantes :</p> <p>1 - LES ESPACES VERTS ACCESSIBLES AU PUBLIC NE CESSENT DE DIMINUER ET LE PROJET RENFORCE CETTE TENDANCE Une augmentation de + 40 % des jardins et espaces végétalisés ? De qui se moque-t-on ? En réalité, le Champ-de-Mars ne cesse d'être encombré, occupé, construit, clôturé, amputé. Le nouveau projet portera à 35 % la diminution des surfaces de jardin accessibles aux promeneurs ! C'est scandaleusement contraire à l'aspiration des Parisiens. Le Champ-de-Mars doit tout simplement être entretenu et rendu aux promeneurs.</p> <p>2 - SUPPRIMER LES RUES TRAVERSANTES, C'EST INSECURISER LES PROMENEURS AUX HEURES CREUSES La plupart des jardins de Paris et du monde sont protégés par des grilles et des horaires. Le Champ-de-Mars est une exception heureuse : on peut s'y rendre 24 h sur 24 grâce à des rues au trafic limité qui offrent aux piétons la possibilité de rester en vue des voitures, de ne pas se sentir isolés et vulnérables, tout particulièrement aux heures creuses. Supprimer les traversantes revient à créer une zone propice à l'insécurité et aux trafics illicites. C'est jouer contre les promeneurs. Cette insécurité est déjà observable avec la fermeture de la rue Gustave-Eiffel ou dans les endroits touffus des jardins du Trocadéro.</p> <p>3 - SUPPRIMER LES RUES TRAVERSANTES, C'EST CONTRIBUER A ISOLER LE 15E ET UNE PARTIE DU 16E Lors de la conversion du Champ-de-Mars en jardin au début du XXe siècle, les élus du 15e arrondissement insisteront beaucoup pour qu'il y eût un grand nombre de traversantes, de sorte que leur arrondissement ne fût pas coupé des quartiers centraux. Ces représentants d'un quartier populaire étaient déterminés à ce que le 15e ne fût pas coupé des quartiers centraux par une barrière végétale. C'est une des raisons pour lesquelles la conception de ce jardin inclut alors des rues traversantes. Bizarrement, cette préoccupation semble étrangère à la municipalité actuelle. Qu'en sera-t-il des habitants du 15e et d'une partie du 16e si on leur impose un barrage vert allant de la place de Fontenoy à celle du Trocadéro ?</p> <p>4 - LE RÉTRÉCISSEMENT-SURÉLEVATION DE LA PELOUSE CENTRALE EST UNE VRAIE PUNITION Le tapis vert central est un lieu mythique cher aux Parisiens. En été, beaucoup de gens y viennent, parfois de loin, pour s'installer face à la tour Eiffel, profiter du soleil en journée ou prendre l'apéritif le soir. Par quelle aberration cette pelouse serait-elle réduite d'un tiers en largeur ? Il est vrai qu'elle a été durant une courte période plus étroite, mais au moins était-elle bordée de riches massifs de fleurs vivaces et a-t-elle été vite élargie. Pourquoi la surélever de trente centimètres ? Veut-on sciemment la rendre accidentogène ? Pourquoi l'entourer de lourds blocs de granit qui impriment une dureté contemporaine dans un lieu jusque-là marqué par la finesse de la Belle Époque ?</p> <p>5 - C'EST UNE ABERRATION QUE DE CONSTRUIRE QUATRE IMMEUBLES SUPPLEMENTAIRES SUR LE CHAMP-DE-MARS Deux immeubles de bureaux (à deux niveaux) avec cafétéria seraient luxueusement construits dans les jardins anglais adjacents à la tour Eiffel. En outre, deux grandes bagageries avec sanitaires et restauration rapide seraient érigées entre l'enceinte réservée et les immeubles. Les documents de présentation font preuve de virtuosité à camoufler ces constructions sous les fleurs et la brume. En outre, la végétalisation de leur toiture est comptabilisée comme espace vert supplémentaire offert aux Parisiens. Ces quatre immeubles sont simplement des aberrations. Ils n'ont pas leur place sur l'emprise du jardin.</p> <p>6 - IL FAUT MODERER L'EXPANSIONNISME DE LA SOCIETE D'EXPLOITATION DE LA TOUR EIFFEL (SEPE) La société d'exploitation de la tour Eiffel a fait construire une enceinte qui rend inaccessible aux Parisiens le parvis de la tour Eiffel et les deux charmants jardins anglais adjacents. De toute évidence, la sécurisation du site ne justifie nullement une emprise aussi vaste, dont on apprend qu'elle sera définitive. En outre, la SEPE, qui ne se refuse rien, s'y fait construire deux immeubles de bureaux dont les documents vantent le luxe. Par ailleurs, la SEPE piétonnise l'espace séparant la tour de la station Bir-Hakeim, notamment la partie nord de l'avenue de Suffren. Ce parcours accueille une pullulation d'édicules commerciaux proposant, paraît-il, une première rencontre des touristes avec la qualité française. Enfin, deux bagageries avec restauration rapide occuperont le mince espace entre la zone que la SEPE s'est appropriée et les immeubles. Tout cela est excessif. La tour Eiffel et son environnement ne doivent pas exclure les Parisiens dont c'est un des lieux de promenade et détente favoris. Il faut au plus vite rouvrir les deux jardins anglais aux Parisiens. L'intérêt général doit primer les stratégies commerciales de la SEPE.</p> <p>7 - LE PLATEAU JOFFRE N'A PAS VOCATION A DEVENIR UN CHAMP DE FOIRE Le plateau Joffre est situé en dehors du périmètre de l'enquête actuelle. Néanmoins, comme il a été souhaité que le projet s'inscrive dans les perspectives du grand site, il n'est pas illégitime de s'exprimer d'ores et déjà à ce sujet. En outre, certains éléments (plantations) concernent le plateau Joffre. Cette partie sud du Champ-de-Mars a reçu ces dernières années une noria d'événements promotionnels, souvent discutables. Actuellement, elle est occupée par le Grand Palais éphémère. En outre, la paysagiste y appelle de ses vœux un futur lieu de marchés et d'événements, chose que la mairie ne dément pas. Pourtant, cet espace, qui a été conçu en dernier lieu au Champ-de-Mars et non sans tâtonnements, doit être pris en considération, tout d'abord, pour des raisons patrimoniales. Les façades de Gabriel, parmi les plus belles du XVIIIe siècle à Paris, ont besoin d'un espace de dégagement. L'École militaire, et elle seule, a vocation à clôturer la grande perspective. Par ailleurs, il y a là des bassins qui ont un rôle paysager et bioclimatique et sont notamment un lieu de convivialité pour des enfants qui viennent (ou plutôt venaient) de loin pour y jouer avec des bateaux en modèles réduits. Cet espace est nécessaire à l'équilibre du jardin et il doit être respecté en tant que tel.</p> <p>8 - LE QUADRILATÈRE DU CHAMP-DE-MARS EST UN DES ENSEMBLES LES PLUS COMPLETS DE LA BELLE ÉPOQUE, MAIS IL NE BÉNÉFICIE D'AUCUNE PROTECTION PATRIMONIALE ET LE PROJET VA ENCORE LE BANALISER On est frappé par le niveau de détail de l'avis rendu par l'Autorité environnementale. Le ministère de la Culture, quant à lui, semble être aux abonnés absents. Le Champ-de-Mars et les rues adjacentes constituent pourtant l'un des secteurs de la Belle Époque les plus cohérents à Paris. Il ne bénéficie d'aucune protection. La tour Eiffel n'est même pas classée aux Monuments historiques, mais simplement inscrite à l'inventaire complémentaire. Le projet ONE1 rehausse la pelouse centrale en l'entourant de blocs de granit lourdingues absolument étrangers à la finesse d'origine. Les vases Médicis ainsi que les bancs en pierre sont tous à moitié cassés et rien n'est envisagé à leur sujet. Cela ne l'est pas davantage en ce qui concerne la dernière statue de l'allée Paul-Deschanel qui a été enlevée et dont le bassin où elle se reflétait sert désormais de vide-poche. On prévoit de remplacer, place Rueff, le bassin central et ses figures fluviales par un bac carré métallique noirâtre (phase après JO). La perspective à la française est sans arrêt bouchée par un bric-à-brac où excelle particulièrement la société de la tour Eiffel. Ce qui manque dans le projet, c'est donc, avant tout, une prise en compte de la dimension patrimoniale.</p> <p>9 - IL Y A MIEUX À FAIRE À PARIS QUE DÉPENSER UN BUDGET PHARAONIQUE POUR PAS GRAND-CHOSE Le document de présentation affirme que « le projet est pensé dans un esprit de sobriété ». Cependant, initialement estimé à pas moins de 70 M€, dont 40 pour la phase avant JO, il a été voté à 107 M€ et pourrait atteindre 120 M€ (soit six fois le budget du Loto du Patrimoine). Est-il vraiment raisonnable d'engager un tel budget pour un résultat aussi médiocre ? Faut-il rappeler que le projet ne crée que 1,7 ha de verdure supplémentaire et probablement seulement 0,5 ha depuis l'abandon du projet de végétalisation hors sol du pont d'Iéna ? Cet espace vert n'a pas besoin d'un investissement pharaonique, mais d'un budget de fonctionnement bien dimensionné. Il doit être entretenu et rendu aux Parisiens.</p> <p>10 - UN MORATOIRE S'IMPOSE Le projet est particulièrement coûteux (107 millions d'euros, dont 40 avant les JOP) et de nombreuses voix s'élèvent pour dire que cet argent pourrait être mieux utilisé ailleurs dans Paris. Les Amis du Champ-de-Mars, ainsi que tous ceux qui aiment et fréquentent ce jardin pensent très majoritairement que le projet est particulièrement mal conçu. Imaginé unilatéralement, il dégraderait gravement le fonctionnement de ce site exceptionnel. Les aménagements envisagés ne sont nullement liés aux installations olympiques, d'ailleurs non connues à ce jour. En outre, on peut penser que la tenue des jeux et la forte affluence prévisible réduiraient à néant une partie des 40 millions d'euros investis prématurément.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note, et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Sur le périmètre du projet, la végétalisation est accrue, avec 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>La surélévation de la pelouse vise à protéger cette dernière : aujourd'hui, les bordures sont détériorées, l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Vous évoquez l'enceinte autour de la Tour Eiffel. Veuillez noter que celle-ci a été construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice. Conçue pour être réversible, elle ne peut cependant être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Concernant les constructions (bureaux et bagageries), celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site.</p>

n°	Contribution	Réponse
4314	<p>Bonjour, L'amélioration de l'accueil des touristes est nécessaire mais ne doit pas se faire au détriment des riverains qui seront pénalisés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la fermeture d'axes de circulation majeurs (pont, voies autour du champ de mars) utilisés par les personnes se rendant à leur travail - la réduction des pelouses vertes du champs de mars dont l'entretien laisse déjà beaucoup à désirer - la création d'un vaste "no-mans-land" problématique pour la sécurité le jour (présence de nombreux pickpocket et de fausses pétitions) comme la nuit <p>Enfin les dépassements budgétaires du projet (passage du budget de 70m€ à plus de 100m€) sont inacceptables alors même que l'endettement progresse et qu'il y a des priorités sociales plus importantes.</p> <p>C'est donc une opposition ferme à un projet qui ne correspond pas à l'amélioration de la qualité de vie des riverains. Cordialement,</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant les points que vous évoquez :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Aujourd'hui, le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. - A noter que la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire, portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.
4315	<p>Avant de dépenser tant d'argent pour quelque chose de nouveau, mes impôts doivent être utilisés pour maintenir l'existant, construire des toilettes publiques autour du Trocadéro pour éviter que les touristes urinent dans les jardins, et maintenir la propreté. Madame Hidalgo, vous savez que la frugalité est une vertu : souvenez-vous que vous faisiez retoucher vos vêtements chez la couturière de la rue Emile Zola, Paris XV.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4316	<p><i>Doubleton 4315</i></p>	
4317	<p>Six avenues débouchent sur la place du Trocadéro. Il est indispensable de maintenir la fluidité du trafic automobile à la fois pour les véhicules en transit et pour les habitants du quartier. De même supprimer totalement un des ponts important de traversé de la Seine est une entrave à la circulation des citoyens de Paris et des environs qui sera préjudiciable à la vie économique et une gêne majeure à la vie quotidienne des habitants du quartier. A 96 ans, je ne fais plus de vélo!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4318	<p>Projet scandaleux à vocation commerciale ce qui est directement en violation des statuts du Champs de Mars. Abattre 160 arbres en plus est une pure folie. Ce qui se cache en réalité derrière ce projet c'est une opération commerciale de grande ampleur avec la corruption qui va avec.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4319	<p>Il est déjà difficile de se rendre en voiture Place de la Concorde le matin vers 9H et le soir à partir de 19H quand on habite aux environs de l'avenue de Versailles. Le temps de trajet est d'environ 45 mn à partir de la maison de la Radio. Le projet rendra ce déplacement beaucoup plus long. Ce projet équivaut à interdire les déplacements en voiture vers le centre de Paris pour les habitants de l'Ouest Parisien. Cette interdiction constitue un préjudice grave.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4320	<p><i>Doubleton 4318</i></p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4321	<p>Je suis contre le projet de la mairie concernant l'aménagement du site tout eiffel</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4322	<p>Je suis contre l'ensemble du projet. J'ai déjà répondu sur la piétonisation du pont d'Iéna mais je ne souhaite pas que l'on détériore le champs de mars en y implantant des constructions en lieu et place des espaces verts. De plus, habitant l'impasse rue de l'université et connaissant de nombreuses nuisances depuis la réalisation du mur autour de la Tour Eiffel, je suis plus qu'effrayée par le trafic de personnes qui sera lié à ce nouveau complexe devant notre impasse..</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4323	<p>Le projet GRAND SITE TOUR EIFFEL de la Mairie de Paris est :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Laid . Couteux . Gênant . Inutile . Absurde <p>Ce projet est détesté par la population.</p> <p>Il est temps de l'abandonner.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4324	<p>Très étonnée d'entendre hier lors de la web conférence, M.Mangin responsable du projet pour la ville de Paris, affirmer que le projet n'avait pas pour objectif l'augmentation des fréquentations touristiques alors que les documents diffusés font mention d'un accroissement de 20 à 30 millions. M.Grégoire 1er Adjoint en charge de l'urbanisme ayant lui même annoncé, lors de la réunion de présentation du projet à la mairie de Paris le chiffre de 30 millions de visiteurs! Outre une forme d'amateurisme, ceci témoigne de lacunes dans la conception du projet et d'une méconnaissance du secteur du tourisme car associé à ces chiffres il n'y a aucune prise en compte dans le projet des spécificités du secteur touristique et de ce que doit être la gestion d'un grand site en termes de:</p> <ul style="list-style-type: none"> - GESTION ET CANALISATION DES FLUX TOURISTIQUES (par ex en multipliant les accès au site par l'accès aux 3 principales stations de métro qui y conduisent Trocadéro, Bir Hakeim et Passy (or l'accès Passy est totalement occulté: oubli et erreur ou méconnaissance des lieux ?) - MISE EN PLACE D'UNE STRUCTURE DE GESTION, D'ENTRETIEN ET DE SECURITE <p>Faute de quoi les nuisances, malpropreté, voire les actes criminogènes rencontrés actuellement sur la zone Trocadéro, place de Varsovie, Champ de Mars et alentours seront multipliés et les beaux discours sur le verdissement et la végétalisation du site mis à mal.</p> <p>Enfin, ce projet révèle une conception très marchande du tourisme , voire d'un tourisme de masse qui n'était pas jusqu'alors le positionnement de ce secteur géographique entouré de musées ni celui plus généralement de Paris basé sur un tourisme culturel et patrimonial. (j'ai bien entendu que dans les nombreux kiosques (21) serait proposée une nourriture de qualité avec des produits locaux mais quid de la provenance des souvenirs (cf vente à la sauvette de nombreux produits chinois) En l'absence d'une structure de gestion qui va contrôler ? Quels seront les moyens permettant de préserver l'image de Paris en même temps que le secteur économique du made in France ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments d'information complémentaires, en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet ne vise pas à accroître la fréquentation touristique du site mais s'attache à améliorer les conditions d'accueil pour que chacun puisse visiter dans les meilleures conditions ce site emblématique. Le projet est ainsi une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens.</p> <p>Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Comme vous le notez, une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique).</p> <p>Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site.</p> <p>Le projet prévoit ainsi la création de 21 kiosques dont 3 kiosques de sanitaires publics, contre 27 aujourd'hui. La nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), se caractérisera par son architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire.</p>
4325	<p><i>Doubleton 4325</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
4326	Bonjour Madame, Habitante du 16eme depuis longtemps et votant ds le quartier , je m'oppose fermement au projet de réaménagement du site Trocadéro Tour Eiffel , champ de Mars . Quid de l'encombrement massif de la place du Trocadéro qui en découlera forcément ? Pollution !! Cela satisfera peut être les touristes et les bobos à vélo , mais les artisans qui doivent travailler ? Les personnes âgées qui vont à Pompidou ? Vive la démocratie et le vote ! Si c'est non, ce sera non ...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4327	Je n'approuve pas ce projet. Pourquoi ne pas utiliser une partie de ces fonds à nettoyer et détartrer le quartier?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4328	Pouvez-vous indiquer clairement quelles seront les voies accesibles aux véhicules dans le projet de rénovation du site Trocadéro Tour Eiffel, notamment dans le secteur de la rue Fresnel, bd Albert de Mun, place de Varsovie, avenue d'Iéna.	Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques éléments d'éclairage de notre part. Tout d'abord, vous pourrez retrouver une illustration des modifications apportées par le projet dans la pièce 4.2.1.10 Mobilité. Pour répondre plus précisément : - La rue Fresnel n'est pas modifiée par le projet (hors périmètre d'intervention) - La rue Albert de Mun continuera à être accessible aux voitures particulières, et le carrefour avec les quais sera réaménager pour permettre l'ensemble des mouvements tournants - La place de Varsovie est fermée aux voitures, ainsi que l'avenue des Nations Unies ; seuls les bus RATP et les cycles peuvent continuer d'y accéder, les voitures devront emprunter la trémie des quais, qui sera remise à 2x2 voies. - L'avenue d'Iéna n'est pas modifiée par le projet (hors périmètre d'intervention)
4329	Ce projet va accroître l'insécurité dans ce quartier en facilitant la création de camps de tentes difficiles d'accès pour la Police. Il y mieux à faire avec l'argent de la Ville comme de réduire l'endettement, l'insécurité, le mal-être des habitants et pas seulement des habitants qui votent bien. Prétendre attirer plus de touristes alors que tout est fait alors que les sites sont toujours plus difficiles d'accès: on oublie que le vieillissement de la population augmente l'âge moyen des touristes : tous n'ont pas 20 ans et n'ont ni envie ni capacité à marcher sur de longues distance sans le secours de transports automobiles Et ne parlons pas du métro où les escalators sont rares Ce projet n'a pas d'intérêt si ce n'est celui de satisfaire une population qui n'habite pas dans le quartier au détriment des résidents Maurice Gauchot	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4330	<i>Doubleton 4329</i>	
4331	Ce projet va accroître l'insécurité dans ce quartier en facilitant la création de camps de tentes difficiles d'accès pour la Police. Il y mieux à faire avec l'argent de la Ville comme de réduire l'endettement, l'insécurité, le mal-être des habitants et pas seulement des habitants qui votent bien. Prétendre attirer plus de touristes alors que tout est fait alors que les sites sont toujours plus difficiles d'accès: on oublie que le vieillissement de la population augmente l'âge moyen des touristes : tous n'ont pas 20 ans et n'ont ni envie ni capacité à marcher sur de longues distance sans le secours de transports automobiles Et ne parlons pas du métro où les escalators sont rares Ce projet n'a pas d'intérêt si ce n'est celui de satisfaire une population qui n'habite pas dans le quartier au détriment des résidents Maurice Gauchot	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4332	Desastre économique, non merci	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4333	Projet top onereux Pas de prise en compte de la sécurité déjà très dégradée dans le quartier Difficultés de circulation automobile dans les secteurs limitrophes Pour moi il est impensable de fermer le pont d'Iéna	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4334	<i>Doubleton 4333</i>	
4335	<i>Doubleton 4333</i>	
4336	<i>Doubleton 4333</i>	
4337	Après avoir détruit la perspective de l'école militaire et avoir massacré l'harmonie du Champ de Mars et donc confisqué celui-ci aux parisiens , alors que depuis LOUIS XV personne n'avait osé toucher à ce joyau voila que la mairie veut carrément détruire ce quartier historique. Tout d'abord après avoir implanté trois hangars hideux elle veut supprimer la fonction primordiale du pont d'ENA en proposant de créer un quartier artificiel en confisquant : circulation , autobus , commerces (les clients ne peuvent plus venir) ,stationnement etc.... Ce projet est un véritable non-sens au point de vue : 1- Financier car il sera payé avec de l'argent emprunté . 2- Ecologique ; nous sommes déjà asphyxiés par la multitude de chantiers mal gérés et pendant deux ans nous n'aurons plus de vie. 3- HUMAIN . Le réseau d'autobus qui a déjà bien du mal à fonctionner ne sera plus accessible. Pour mémoire la perte de temps journalière pour notre famille de cinq personnes est estimé à TROIS heures chaque fois que la mairie ferme le Champ de MARS .Nous prenons tous les autobus. 4-Touristique. Les visiteurs viennent voir PARIS et la tour EIFFEL et non une oeuvre saugrenue de la mairie. 5-Sécuritétaire. Venez donc voir ce qui se passe déjà dans les endroits sans circulation. 6- Politique. vous supprimez les libertés essentielles aux habitants du coin. 7- Du bon sens. Que la mairie remette l'église au milieu du village et commence à faire son travail d'édiile en gérant correctement NOTRE PARIS.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments d'information complémentaires, en lien avec vos remarques. Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier. Vous évoquez la fermeture du Champ de Mars. Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont dépourvées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel. Comme vous le notez, les visiteurs viennent voir la Tour Eiffel. Aujourd'hui, comme montré dans l'ensemble des études préalables et diagnostics partagés sur le site de la concertation, le site n'est pas adapté aux usages actuels. Les visiteurs fréquentant le site chaque subissent les ruptures liées à la circulation, les problèmes de confort climatique.... En cela il convient d'adapter le site pour le rendre plus accueillant, plus facile à entretenir, et ainsi contribuer à protéger son patrimoine exceptionnel. Le projet est précisément une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. A noter, en lien avec les préoccupations écologiques que vous pointez, que la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.
4338	Je suis contre ce projet qui nuit gravement à la vie des habitants du quartier. C'est une construction intellectuelle et partisane qui satisfait l'égo de plusieurs personnes. Je pense que avec un peu de bonne volonté et de modestie on pourrait augmenter la végétalisation sans bloquer rues et places mais en doublant les rangées d'arbres, végétalisant plus de toits, profitant de tous les espaces libres avec un programme qui implique les enfants et les jeunes. C'est moins spectaculaire mais moins cher.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4339	Ce projet ambitieux me paraît s'intégrer parfaitement à l'image que l'on souhaite de Paris : une capitale qui offre un espace prestigieux dont on peut profiter en tant que piéton non importuné par les véhicules.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4340	Le projet est délirant, absurde et contraire au bien être de ceux qui habitent le quartier et pas meilleur pour les touristes	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4341	Je suis absolument contre le futur aménagement du champ de mars C'est un jardin qui est aussi bien pour les enfants, que pour les adultes. Un jardin familial, festif par moment mais Paris n'est pas un club de vacances !! C'est aussi un jardin de quartier qui ne doit pas être réservé aux seuls touristes De plus si on bloque la circulation du pont , la circulation va se reporter aux alentours et sur les autres ponts qui sont déjà saturés Tout ce projet est a revoir avec les riverains et les habitants du quartier Il est inadmissible de continuer à détruire le tissu social de Paris	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4342	Très inquiet en matière de risque sécuritaire alors que le site connait déjà de graves problèmes (ventes à la sauvette permanentes, vol...) qui ne pourront être qu'aggravés par le projet envisagé. Aucune prise en compte des questions de propreté et de tranquillité qui laissent déjà à désirer.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
4343	<p>Aucune étude sérieuse sur l'impact sur la circulation automobile et son déport sur d'autres voies: les riverains du quartier et de la zone Mueet Passy voire de la banlieue ouest qui doivent prendre leur voiture pour aller travailler n'auront qu'à faire de grands détours et passer encore plus de temps dans les embouteillages....idem pour les familles avec les enfants idem pour les personnes âgéestout le monde ne peut pas faire de la marche et du vélo!</p> <p>aggravation des difficultés de circulation sur les autres points de passage entre les deux rives de la Seine</p> <p>des informations superficielles sur les nouveaux arrêts des autobus (72 et autres) , le détournement du 42 et le déplacement des terminus des bus 69 et 86, plus d'arrêts dans Champ de Mars</p> <p>une vitrine pour les touristes à 107 M et encore plus de nuisances pour les habitants qui doivent déjà supporter une ville de plus en plus sale, saleté qui d'ailleurs est un véritable repoussoir à touristes....et donc contraire à l'objectif affiché .</p> <p>il y a bien d'autres manières de développer les espaces verts .</p> <p>encore une remarque: arrêtez avec l'hypocrisie de la terminologie "relation apaisée avec l'automobile" alors qu'il ne s'agit ni plus ni moins que de rendre la circulation automobile impossible.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments d'information complémentaires, en lien avec vos remarques.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant les transports en commun, une majorité de lignes ne sont pas impactées : les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Le projet ambitionne de mieux partager l'espace entre les différents usagers et de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées....Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p>
4344	<p>Le projet d'aménagement du site Tour Eiffel manque malheureusement le respect qu'on s'attend pour un tel contexte important et historique non seulement pour Paris mais pour toute la France.</p> <p>Paris se trouve dans une crise urbanistique, que je dois dénoncer en tant qu'architecte. L'administration actuel de la ville de Paris s'est montré insensible, même aveugle aux valeurs du patrimoine. On voit une commercialisation de l'espace publique et une relativisme esthétique et historique qui démontre non-seulement un mauvais jugement, mais aussi une certaine incompétence vis à vis à la gestion de la ville. Cela m'attriste car Paris est à la base une très belle ville.</p> <p>Ceci dit. Je suis pour que Paris devienne plus piétonnier et plus accessible aux vélos, mais il ne faut pas sacrifier le patrimoine architectural pour y arriver. Le saccage de Paris, car oui c'est un véritable saccage, dénoncé non seulement par les habitants, mais aussi par UNESCO (le parvis de Notre Dame) est allé trop loin et ça se voit dans les sondages. Si Hidalgo n'arrive même pas à rallier 4% de l'électorat français alors qu'elle est Maire de la capitale, alors pour moi ce n'est pas seulement son charisme qu'il faut mettre en question, mais surtout sa gestion de la Ville des Lumières.</p> <p>Dans ce contexte élargi de renouveau pour des projets souvent éphémères, il faut bien évaluer la valeur des choses. D'abattre 60 arbres adultes ainsi que de bétoniser de la surface verte n'est ni écologique, ni économique.</p> <p>Je vous en prie en tant qu'architecte et de citoyen de reconsidérer le chemin choisi. Non seulement pour les Parisiens, mais pour tous les personnes qui viennent visiter la capitale.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4345	<p>Je suis totalement contre, il s'agit d'une dépense d'argent inconsidérée qui n'apportera pas de valeur à notre si chère ville. En outre, la circulation déjà difficile sera encore pire.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4346	<p>Il est regrettable que les habitants des quartiers adjacents soient consultés plus de 2 ans après la remise du projet, quand il semble qu'il soit trop tard pour y mettre un terme.</p> <p>Ce projet ne me semble pas du tout être viable. Il ne tient absolument pas compte du cadre de vie pour les riverains qui vont avoir un report de la circulation venant du quai Branly dans un sens ou du quai de Grenelle dans l'autre sens côté Tour Eiffel, ou de l'avenue Paul Doumer côté Trocadéro.</p> <p>Nous avons bien compris que l'objectif de l'actuelle Maire de Paris est de chasser les voitures de la capitale. Mais il y a sans doute d'autres façons de s'y prendre qu'en créant des embouteillages monstres engendrant de la pollution supplémentaire.</p> <p>De plus le Champs de Mars a des arbres centenaires, les couper pour installer des bagageries et autres kiosques me semble aller à l'encontre de toute velléité écologique.</p> <p>Commencez déjà par rendre Paris plus accueillant pour les touristes en le nettoyant, plutôt qu'en dépensant l'argent du contribuable dans des projets pharaoniques.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4347	<p>Ce projet grandiose va entraîner visiblement la suppression de beaucoup de pelouses côté Ecole Militaire, ce qui à l'heure du réchauffement climatique interroge: comment se fait il qu'on supprime autant d'espaces verts au prétexte de faire un grand espace dédié aux piétons?</p> <p>Pire encore, sur le plan détaillé du projet (pas facile d'ailleurs à télécharger) on ne voit que des bâtiments côté Ecole militaire ??</p> <p>Ce projet va également entraîner un report massif de trafic automobile dans les 15eme et 7eme arrondissements</p> <p>Pour faire du champs de Mars un véritable parc, la ville de Paris ferait mieux -d'engager des actions concrètes visant à augmenter les surfaces des pelouses et le nombre d'arbres plantés</p> <p>-d'améliorer la sécurité de cet espace , aujourd'hui envahi rapidement par des revendeurs et pickpockets en tout genre qui donnent une piètre image de la ville lumière et de son lieu emblématique qu'est la tour Eiffel</p> <p>-d'éviter toute construction , même dite temporaire, afin de conserver le plus de surface verte possible (grand palais éphémère)</p> <p>En espérant que ces réflexions trouveront un écho auprès de notre municipalité.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Loin de réduire la surface d'espaces verts, le projet contribue à une plus grande végétalisation. La végétalisation constitue en effet l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m2 d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés, soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Vous évoquez l'impact du projet sur les déplacements automobiles. Celui-ci a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant le Grand Palais Ephémère, hors périmètre du projet, il sera démonté suite aux JOP 2024. Quant aux constructions prévues dans l'enceinte, elles viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Veillez noter que le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP). La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>

n°	Contribution	Réponse
4348	<p>Ce projet est une aberration qui vise à transformer l'un des plus beaux espaces verts de Paris en une zone d'attractions factice, dédié aux touristes et à l'évènementiel. Or les impacts sur la vie quotidienne des parisiens et des riverains seront multiples et fortement contraignants.</p> <p>A qui va profiter ce projet par rapport aux futurs aménagements proposés ? Certainement pas aux Parisiens qui vivent et travaillent dans les secteurs concernés et où la circulation, déjà difficile, va devenir cauchemardesque. Même les usagers des transports en commun (bus n°42 et 69) vont voir leurs temps de trajets rallongés du fait de la fermeture à la circulation de l'avenue Joseph Bouvard.</p> <p>Quant aux riverains, qui vont devoir supporter des mois (des années ?) de travaux et leur cortège de nuisance (bruits, embouteillages, problèmes de sécurité avec les va et viens des engins de chantier, poussières, ...), nul doute que leur qualité de vie va s'en trouver fortement dégradée.</p> <p>Et que dire du Champ de Mars, qui se trouve déjà en partie amputé par l'afreux mur vitré autour de la Tour Eiffel, sans parler du Grand Palais Ephémère qui a complètement ruiné la perspective Trocadéro-Ecole Militaire... Ajoutez à cela la réduction planifiée des pelouses centrales et l'ajout de bâtiments supplémentaires, quel espace restera-t-il pour la promenade, les jeux et la détente des parisiens ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Nous nous permettons de souligner que : - L'enceinte située autour de la Tour Eiffel a été construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice. Conçue pour être réversible, elle ne peut cependant être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. - Le Grand Palais Ephémère est hors périmètre du projet. En place jusqu'à la fin des JOP2024, ce bâtiment sera ensuite démonté.</p> <p>Sachez, concernant les travaux à venir, que leur phasage et organisation sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p>
4349	<p>Après lecture attentive de ce projet, on constate que l'axe Trocadéro - Ecole Militaire devient une barrière à toute circulation de véhicules, qu'ils soient particuliers, de transports en commun ou de secours. On ne peut accepter un projet qui constitue une barrière à la liberté de circulation sur un axe de plus de 2 kilomètres de long. La circulation au travers de cet axe doit être maintenue.</p> <p>Les habitants des arrondissements impactés, 7ème, 15ème et 16ème constatent un manque d'entretien des parcs existants, notamment le parc André Citroën, où des équipements tels que les plans d'eau sont arrêtés, ainsi que les serres qui sont vides. La crédibilité d'un projet additionnel, exige que l'existant soit entretenu, et non laissé à l'abandon.</p> <p>Pour un tel montant d'investissement, les habitants des autres quartiers de Paris seraient heureux de bénéficier d'une augmentation de surfaces plantées d'arbres et végétalisées, sans pour autant faire un projet dont la composante commerciale pour touristes est évidente. Les habitants de Paris doivent être les premiers bénéficiaires de ce type d'investissement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous tenions à porter à votre connaissance quelques éléments d'information complémentaires : - La circulation sur le pont d'Iéna sera autorisée aux vélos, bus et véhicules de secours; Les trajets de ces derniers ont fait l'objet d'une étude sur l'ensemble du site - Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc. - Le projet a été conçu au bénéfice de l'ensemble des publics, visiteurs, touristes, Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
4350	<p><i>Doubleton 4349</i></p>	
4351	<p>Le quartier de Passy Trocadéro est fréquenté par de nombreux élèves (primaire, collèges et lycées). Il est indispensable de sécuriser le quartier. La Place du Costa Rica, étroite et très fréquentée par les piétons et les automobiles doit également être sécurisée. La rue Benjamin Franklin, qui est à double sens est très fréquentée aux heures de sortie scolaire, elle présente un trottoir très étroit. La vitesse devra y être réduite (présence de ralentisseurs?). Par ailleurs, il est important de préserver une voie pour les cyclistes et trottinettes, moyens de locomotion largement utilisés par les scolaires.</p> <p>Enfin, les abords du Trocadéro doivent être revalorisés et sécurisés. Trop de vendeurs à la sauvette, espaces verts parfois jonchés de débris... La zone allant du Trocadéro jusqu'au champs de mars est l'une des plus belles vues de Paris et un site emblématique de notre ville. Il est essentiel de ne pas la dénaturer. A titre d'exemple, la fan zone installée au moment des JO de Tokyo était ignoble et a amené une fréquentation et une faune regrettable. Enfin, la circulation sur le pont et les carrefours doit également être sécurisée pour le bien de tous.</p>	<p>Bonjour, Merci pour vos suggestions d'amélioration de la sécurité des piétons et des enfants dans le quartier Passy et nous en prenons bonne note.</p> <p>La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p>
4352	<p><i>Doubleton 4352</i></p>	
4353	<p>Ce projet obéit à une logique du "tout pour le tourisme" et le "festif" au détriment absolu de la vie des habitants et leurs familles qui travaillent, font leurs courses dans des magasins, apprennent et ont besoin de se déplacer pour cela (tout le monde ne peut pas se déplacer à bicyclette et les transports en commun ne résolvent pas tout, loin de là) Une réflexion devrait d'ailleurs être entamée sur les milliers de familles qui ont quitté ou cherchent à quitter Paris. Il serait beaucoup plus utile (et intelligent) d'affecter les très lourds investissements - que ce projet entraînerait - à améliorer la propreté et l'esthétique de la ville (la municipalité ne semble pas tenir compte de l'application "saccage Paris" qui a pourtant eu un très large écho)</p> <p>Les conséquences sur la circulation (des voitures mais aussi des bus) que le projet se garde bien de mesurer seraient à l'évidence catastrophiques alors que la situation actuelle est déjà critique, la traversée de la Seine deviendra impossible à certaines heures et le trafic - et la pollution qui en découle - se reportera sur des rues tout autour de ce périmètre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4354	<p>Projet irresponsable la ou la circulation est déjà très difficile.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4355	<p><i>Doubleton 4353</i></p>	
4356	<p><i>Doubleton 4355</i></p>	
4357	<p>Beau projet donnant l'avantage aux piétons. Important toutefois d'implanter un maximum d'arbres et d'espaces verts pour rendre à Paris un air plus respirable</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4358	<p><i>Doubleton 4333</i></p>	
4359	<p>Madame La Maire! Nous avons beaucoup d'autres problèmes dans notre ville!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4360	<p><i>Doubleton 4353</i></p>	
4361	<p><i>Doubleton 4353</i></p>	
4362	<p>Bonjour, je suis contre ce projet qui ne fait que réduire les espaces verts pour nos enfants ainsi que l'accès aux infrastructures sportives. Le grand palais éphémère est un exemple concret de réduction de l'espace vert et de l'afflux de touristes assortis à la mendicité de plus en plus présente. Je suis contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4363	<p>Hello Top ce projet !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4364	<p>Ce projet n'est pas bénéfique pour le quartier. - La fermeture du pont d'Iéna n'est pas souhaitable car elle va provoquer une grande saturation des ponts voisins (en particulier ceux de Bir-Hakeim et Grenelle) et des voiries de cette partie de la capitale. - La fermeture du Champ de Mars aux transports en commun va entraîner des reports dommageables sur le quartier. - Les utilisations événementielles récentes et actuelles du Champ de Mars induisent des restrictions d'utilisation par le public de cet espace qui lui appartient et aucun engagement n'est pris dans ce projet pour, à l'avenir, un maintien de l'accès au public de tout cet espace. - Ce projet va créer un risque supplémentaire quant à la sécurité des personnes, qui est déjà très compromise avec la présence d'individus et de bandes s'adonnant à des activités délictueuses.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4365	<p>Je suis contre ce projet.</p> <p>Paris est en train de devenir une ville pour retraités et touristes. Elle va cesser d'être cette ville dynamique, bouillonnante, intéressante et pleine de surprises qu'elle était.</p> <p>Ce sera encore un endroit à éviter à la nuit tombée.</p> <p>C'est déjà le cas de l'autrefois belle rue de Rivoli. A la nuit tombée il vaut mieux ne pas s'y promener.</p> <p>Les modifications de circulation qui ont eu lieu conduisent les parisiens à rester dans leur quartier. Paris se rétrécit, on n'y circule plus, on reste chez soi.</p> <p>Cet argent serait mieux utilisé s'il l'était au service des jeunes qui sont en rupture de ban en créant des lieux sportifs, associatifs, de création et expression artistique : musique, peinture, sculpture...</p> <p>Patricia, habitante du 16eme</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4366	<p>Habitant du 16ème arrondissement je suis contre ce projet présenté par la Mairie de Paris. Paris doit rester la ville des parisiens. Son charme, sa richesse culturelle, son empreinte architecturale sont aussi liés à son dynamisme quotidien porté par les parisiennes et les parisiens qui y vivent, travaillent, circulent, sortent pour se rencontrer ... Le projet Tour Eiffel présentée par la Mairie va transformer les quartiers Champs de Mars et Trocadéro en base de loisir pour touristes et rendre la vie des parisiens encore plus compliquée. Difficultés de circulation sur tout le 16ème arrondissement (avec augmentation de la pollution), problèmes de sécurité des la tombée de la nuit, augmentation des coûts d'entretien des espaces verts (jardinage, nettoyage, sécurité, ...). J'adhère à l'idée d'une ville vivable écologiquement mais je suis contre la destruction du Paris historique où la circulation permet la rencontre entre les populations et la rencontre contribue à forger une culture de la diversité. Ce projet est de nature à générer une fracture entre quartiers et populations qui sera dommageable pour la cohésion de la ville.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4367	<p>Je suis totalement opposé à ce projet extrêmement démagogue qui laisse penser que Paris devient une seule ville de promenade pour les touristes. Je souhaiterais qu'une mission de quantification des émissions de CO2 soit menée : depuis plusieurs années on détruit tout pour remettre du béton à tout va. On pense pour nous sans aucune concertation (et sans aucun goût) : même si l'on se convertit à l'électrique il sera impossible de se déplacer avec ces véhicules : je ne comprends pas ce refus : cela freine de plus en plus d'entrepreneur de venir y travailler. Le massacre avec ces pistes à vélos qui ont converti leurs utilisateurs en "réfractaires au code de la route" laisse un paysage bien peu reluisant à ces fameux touristes qui devraient faire vivre cette ville.</p> <p>On est en train -de construire un ghetto : à terme plus personne n'y viendra : même pour y apporter de la nourriture</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4368	<p>Ce site a été conçu comme il est aujourd'hui et depuis 150 ans . Il est superbe et historique . Hors de question d'y toucher . Ce projet est une honte . JE VOTE CONTRE</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4369	<p>L'aménagement du site tel que prévu va compliquer encore davantage la circulation sur la place du Trocadéro. Ceci créera des bouchons et par conséquent de la pollution automobile qui va directement à l'encontre des buts affichés. Vu l'exiguïté de l'espace laissé à la circulation, les bouchons, avec la pollution qu'ils génèrent, couvriront une partie des axes donnant sur la place. Cette pollution est non seulement atmosphérique mais sonore.</p> <p>Ceci compliquera non seulement la vie des riverains, mais aussi celle des usagers des voies ainsi que la circulation des touristes, les cars ne pouvant plus circuler ni stationner.</p> <p>Bien plus , les encombrements ainsi créés gêneront la circulation des transports en commun, ce qui va directement à l'encontre de la politique favorisant ces derniers.</p> <p>Cette modification mal pensée ne fait qu'ajouter aux nuisances déjà existantes.</p> <p>Nous demandons le retrait de la modification de la place du Trocadéro.</p> <p>Michel et Véronique Makinsky</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4370	<p><i>Doubleton 4313</i></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques éléments d'information de notre part.</p>
4371	<p>Fermer les rues traversantes, c'est contribuer à isoler du centre de Paris le 15eme et une partie du 16eme.</p> <p>Ce projet n'est fait que pour les touristes qui sont, quand ils sont trop nombreux, comme déjà autour de la Tour Eiffel, une énorme gêne pour le voisinage.</p> <p>Ce projet n'est d'aucun intérêt pour les habitants de Paris sauf à les déposséder un peu plus de leur Tour Eiffel.</p> <p>C'est un scandale de construire 4 immeubles de plus sur le champs de Mars alors que les espaces verts sont déjà peu présents sur la rive gauche.</p> <p>Cela va détruire la belle perspective actuelle qui nécessite une majorité d'espaces libres</p> <p>Cela va créer d'innombrables embouteillages en périphérie du champ de Mars.</p> <p>Encore une dépense publique par une ville dont l'endettement ne cesse de croître alors que l'essentiel est l'entretien et le maintien des espaces verts</p> <p>Le pont de l'Alma avec ses larges trottoirs présente déjà un juste équilibre entre les droits des piétons et celui des automobilistes</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques éléments d'information de notre part.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes de publics variés, visiteurs, touristes et Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Pour vous répondre plus précisément :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel. - Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Vous voulez sans doute parler du Pont d'Iéna, et non du Pont de l'Alma : la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. La circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.

n°	Contribution	Réponse
4372	<p>Ce projet est sans doute intéressant pour des touristes de passage à Paris, mais il est catastrophique pour les parisiens dans leur ensemble et en particulier pour les riverains des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements. Il vise à faire de cette zone un musée et va empêcher toute vie, toute activité aux résidents des 2 rives.</p> <p>Il ne sera plus possible de traverser la Seine au pont d'Iéna. Comment se feront la continuité de circulation du quai Branly (rive gauche) et voie Georges Pompidou (rive droite) ? Y aura-t-il des tunnels pour éviter les conflits avec les voies piétonnes et vélo ?</p> <p>La réduction de capacité de la voie Georges Pompidou a créé des encombrements et du report dans des rues résidentielles. C'est cela qui fait de la pollution que la Ville de Paris ne veut pas admettre, malgré leur réalité.</p> <p>La circulation des véhicules particuliers des riverains du Champ de Mars sera impossible : a-t-on pensé aux familles et aux personnes âgées qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leur voiture ? Comment pourra-t-on rentrer chez soi après un week-end, des vacances ?</p> <p>L'ampleur des travaux et leur durée, ajoutée à la préparation, organisation et remise en état du site à l'occasion des JO 2024 vont créer des nuisances sonores, pollutions de l'air, encombrements. Paris est déjà une ville continuellement en travaux, et ça devient insupportable. De plus, on y passe son temps à faire et à défaire ce qui a été réalisé, augmentant la dépense publique et le coût pour les contribuables.</p> <p>Il est absurde de réduire la largeur des pelouses centrales du Champ de Mars : on devrait au contraire les élargir et veiller davantage à leur bon entretien. Elles sont continuellement dans un état de "paillason usé", sans herbe et avec partout des mégots, capsules de bouteilles, papiers, etc.</p> <p>Les allées cavalières ne sont pas entretenues, ce sont des véritables mares de boues, avec les odeurs nauséabondes qui vont avec. Ça devrait être ça la priorité : entretenir le Champ de Mars. Si on n'a pas les quelques millions d'euros pour l'entretien, où ira-t-on chercher les centaines de millions pour ces travaux ?</p> <p>Il n'y a pas de continuité de circulation entre le Champ de Mars et le Trocadéro ; en effet, le passage sous la Tour Eiffel n'existe plus depuis la construction de l'enceinte de sécurité. La présentation qui est faite est un mensonge, car les parisiens comme les touristes ne peuvent pas passer sous la Tour Eiffel et doivent la contourner. Il n'y a donc pas d'unicité du site comme le prétend le nom du projet.</p> <p>Il faut donc rendre le Champ de Mars aux parisiens, car il a trop peu d'espaces verts à Paris ; ce serait cela la "vraie écologie", pas ce projet dément qui va coûter des centaines de millions et apporter de la gêne aux habitants.</p> <p>L'ensemble du projet est beaucoup trop "minéral" : les bacs à végétation du pont d'Iéna ne sont qu'un trompe l'oeil de vraie végétation : ces jardinières deviendront des réceptacles à cannettes de boissons, mégots de cigarettes, papiers gras, etc. Le projet prévoit beaucoup d'espaces pavés ou goudronnés, alors qu'ils devraient être en terre et pelouses.</p> <p>On ne pourra plus se rendre de la rive gauche à la rive droite et inversement, créant ainsi une frontière dans Paris, alors que le projet prétend unifier le site ; il en fera exactement le contraire !</p> <p>Je suis résolument contre ce projet et exige de la Ville de Paris son abandon total. En plus, le coût du projet a déjà doublé pendant les études, et ça va continuer ...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet. - Concernant le patrimoine végétal du site du Champ de Mars, ce dernier se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus (vous parlez juste titre d'une apparence de "paillason usé"), etc. - Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. - Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). - La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - L'enceinte située autour de la Tour Eiffel ne peut être démolie pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous.
4373	<p>Vieux parisien de naissance, très attaché à tout ce qui fait de Paris la plus belle capitale du monde, sa beauté, son histoire unique, sa vie intense, ses activités multiples, j'ai découvert avec étonnement, puis indignation, les divers aspects de ce projet "Champ de Mars-Trocadéro". Je suis ainsi fortement "contre", le trouvant à la fois coûteux, absurde et inutile ! Comment ne pas voir que cette "couleur verte" couperait l'ouest parisien en deux, isolant les arrondissements et quartiers concernés, les uns des autres, compliquant la vie des habitants, sortes d'indigènes n'ayant guère qu'à approuver ou à pleurer.</p> <p>Les trois Maires de ces arrondissements (7, 15 et 16^{ème}) sont contre ! Il est incroyable que l'on puisse passer outre.</p> <p>Le Pont d'Iéna, conçu sous le 1^{er} Empire pour relier nord et sud de Paris-Ouest, Passy-Chaillet et Grenelle, serait "végétalisé". Curieux pour un pont, les arbres ne poussant pas sur les pavés.</p> <p>Le budget de l'opération est forcément très lourd; Bel exemple de l'addiction à la dépense publique de certains édiles de l'Hôtel de Ville. Si certains tiennent à "réinventer" Paris, qu'ils fassent de l'utile, par exemple en dotant ces quartiers de sanitaires récents pour les touristes, la situation actuelle étant indigne.</p> <p>On aimerait aussi voir interdire le trafic des énormes cars à étage actuels, qui devraient être cantonnés aux îsnières de la ville - des moyens moins volumineux étant mis à la disposition de leurs passagers pour accéder au Centre. Ne serait-ce pas logique en la ville des trottoirnettes, des vélos et des mobilités douces ! Or, ces énormes bahuts stationneraient avenue Paul Doumer, en plein quartier résidentiel, selon un autre projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information de notre part.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera non des arbres mais, dans cette phase de projet, de grandes jardinières végétalisées. - Le projet prévoit 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93) - Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. - Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.
4374	<p>Bonjour,</p> <p>Je m'oppose catégoriquement à ces travaux:</p> <p>Faites un référendum sur tous les travaux de Paris. Vous verrez personne n'en veut de tous ces trous jamais bouchés, ces travaux sans fin, ces barrières de réduction, ce calvaire de circulation (et je suis piéton). Ces dépenses.</p> <p>1) Le coût est fabuleux, et quand on est endetté comme Paris on arrête. C'est irresponsable, mais dépenser l'argent des autres c'est facile.</p> <p>2) La nuisance. Je suis un être humain, j'aime bien le calme. Avec ces travaux c'est du bruit puis de la pollution (bouchons que cela va créer) et une démarcation entre le 16^{ème} et le reste de Paris. Déjà que la Porte Maillot (Dauphine) est inaccessible. le 16^{ème} devient un ghetto, avec prochainement les travaux du Tramway nous ne pourrions même pas rentrer/partir de chez nous.</p> <p>3) Avant de demander aux gens de se débarrasser de leur voiture il faut donner des alternatives de transport. Hors à part un tramway qui vous fait faire le tour de Paris (un manège quoi) il n'y a pas de proposition valable. Facile quand on a un chauffeur (payé avec nos amendes). C'est une Shadok, pas de solution = pas de problème.</p> <p>4) Quid des automobilistes en véhicule électrique? Pourquoi les sanctionner (pas de pollution) par des bouchons? Qui est Madame Hidalgo pour décider de faire de nous des piétons? C'est du fanatisme, et même du fascisme = idée absurde qui impose à tous des souffrances sur la base d'une morale puante et intrinsèque.</p> <p>5) Même à la vue du fiasco des quais de Seine et de Rivoli elle persiste! C'est quoi l'objectif? faire mourir les petits commerçants? Faire partir les Parisiens? Mais qu'elle parte elle, je ne connais pas un Parisien qui l'apprécie. D'ailleurs les Français du reste de la France non plus vu les sondages présidentiels.</p> <p>6) Elle a été élu avec moins d'une voix sur 4 à Paris. Elle est illégitime. Elle n'a pas le droit de défigurer Paris. Imaginez le coût que ce sera de défaire tout ce qu'elle a détruit.</p> <p>Paris est devenu impraticable, j'y habite depuis 30 ans. La ville est sale, dangereuse et irrespirable (bouchons, voitures qui tournent pendant des 10-15-20 minutes pour trouver une place, livraison de camion qui bloquent la circulation faute de place, du carbone pour rien).</p> <p>Je ne suis pas un fou de la voiture mais ceux qui en ont besoin méritent le respect (artisans, commerciaux, livreurs) et vouloir une ville sans voiture est absurde, irréaliste surtout qu'il n'y a pas d'alternative pour transporter tout ce monde (métro saturé, bus lents) il y a des habitants à Paris et ces habitants ne sont pas que des portes monnaies que l'on taxe: amendes pour mauvais parking alors que la pénurie est artificielle, amendes pour excès de vitesse, à 30Km/h. Je ne fais plus de shopping à Paris, trop d'inconvenient et donc je commande sur Amazon, ainsi participant à l'appauvrissement de nos commerçants et l'enrichissement de ces Uber de la distribution. De plus, les dépenses que cela entraîne sont incompatibles avec la dette astronomique de la ville.</p> <p>Les élus sont là pour servir le peuple, notre Maire ne pense qu'à elle, elle se prend pour Haussmann mais Haussmann lui, a libéré la ville, la aérée. Alors Que Madame H la sature, la pollue, la salit.</p> <p>La ville lumière, capitale de la France, bravo Mme Hidalgo. Capitale la plus sale, polluée, dangereuse d'Europe. Sortez de votre bureau et allez visiter les autres capitales!! Nous avons de grandes artères où il faisait bon se balader, sans bruit de klaxon, sans odeur d'échappement et pourtant il y avait plein de voiture. Le plaisir de faire des courses rue de Rivoli ou même de traverser Paris en 20mn (aujourd'hui 1h30 heure!) il est où le progrès, incompetent, dépensier et irrévérencieux.</p> <p>Si vous avez un doute, je ne suis pas content et franchement en colère contre la Mairie. Elle a tout faux. Occupez-vous des drogués, des poubelles, des chauffards, des pauvres qui ont faim et des crèches, de nos hôpitaux, de nos écoles. Que d'argent dépensé en l'air, qu'elle manque de vision et de lucidité et quel bilan à venir. Si elle travaillait dans le privé elle serait virée manu-militari pour incompétence multiples: incapacité à gérer un budget, clients mécontents, dégradation de l'image de marque, stratégie incompréhensible.</p>	<p>Obs modérée par les garants</p>

n°	Contribution	Réponse
4375	Après examen du dossier, mes observations détaillées ayant été refusées, je me borne à indiquer que je suis opposé à ce projet, inutile, coûteux et, sous certains aspects, absurde.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4376	Cela fait longtemps que je n'habite plus Paris, je laisserai donc aux parisiens le soin de se prononcer....considérant le coût. Deux observations cependant. Le projet semble bien composé et met en valeur cette magnifique "pièce urbaine" du Trocadéro à l'école militaire et je fais confiance aux paysagistes sur la qualité des aménagements. Cependant, la piétonisation totale des voies RG et RD ainsi que du pont d'Iéna, et sans doute d'autres voies transversales, aboutit à exclure tout déplacement 2/4 roues ou transport collectif sur roue traversant ou desservant la zone projet. L'examen des illustrations et visualisations le confirme, ne sont figurés que des piétons; tout autre mode de déplacement semble banni. Cela laisse à penser que les concepteurs n'auraient retenus, en accès privilégié au site, que le sous sol (Métro/RER). Bref, en première approche le projet, certes, comme les coupures/barrières viaires, mais il m'apparaît comme un exercice d'urbanisme paysagé théorique, un "quartier idéalisé", réservé aux touristes ...très bons marcheurs. Pourtant des parisiens habitent le quartier, ou viennent y travailler, ou doivent le traverser ! Qu'en pensent - ils ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Pour répondre à vos remarques, nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments d'information complémentaires. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. A noter que deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.
4377	<i>Doublon 4376</i>	
4378	Oui aux espaces verts mais non à la hausse des encombrements et de la pollution en lien avec la circulation dans les et les rues avoisinantes! Ce qui est beau sur le papier risque à coup sûr de devenir un enfer au quotidien	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4379	Ce projet ne me semble pas prioritaire compte tenu des contraintes budgétaires de la ville de Paris. En tout état de cause, je ne souscris pas aux options retenues sur l'aménagement du champs de Mars, du pont d'Iéna et de la place de Varsovie.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4380	Supprimer les rue traversantes c'est insécuriser les promeneurs aux heures creuses. Pareil pour le pont d'Alma. Actuellement déjà beaucoup de problèmes de sécurité . Les espaces verts accessibles au public ne cessent de diminuer et le projet renforce cette tendance. Il n'y a pas augmentation de +40% mais diminution de -35% des jardins et surfaces végétalisées ouverts au public. Il faut modérer l'expansionnisme de la société d'exploitation de la Tour Eiffel (SETE) qui instrumentalise les impératifs de sécurité. Une scandale de construire 4 immeubles supplémentaires sur le champ de mars Le pont d'Alma avec ses larges trottoirs présente déjà un juste équilibre entre les droits de piétons et celui des automobilistes. Ca va créer des Innombrables embouteillages autour de champs de mars et Trocadéro . A quoi sert un Trocadero végétalisé? Les piétons sont attirés vers la vue sur Seine pas sur une survégétalisation du rond pont. Il y a mieux à faire que dépenser un budget énorme alors que le public demande surtout que les surfaces de jardins soient à nouveau accessibles et entretenues.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4381	La Tour Eiffel et ses environs méritent une rénovation. Le projet paraît augmenter les espaces plantés et réduire la place des voitures.. Il sera plus agréable de s'y promener lorsque l'on veut s'y rendre avec des amis de passage. Bonne initiative pour rendre la ville plus attractive.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4382	<i>Doublon 4381</i>	
4383	Je suis contre ce projet . Un projet complètement burlesque démesuré idiot en dehors des réels réalités et des besoins de la société et des citoyens.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4384	Contre la dénaturation du site comme ça depuis 130 ans. Les plantes , c'est moche pour la ville.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4385	Nous voulons vivre tranquille. Laissez nous circuler travailler emmener nos seniors en voiture, ils ne peuvent plus marcher comme avant et le taxi c'est cher. Laissez-nous stationner en bas de chez nous, en bas de chez eux. Halte à la piétonisation. Une ville qui vit ce n'est pas une ville musée où on ne peut plus circuler . Halte au tourisme de masse pour qui tout est fait mais pas pour nous les habitants du 15. On va être asphyxiés par les embouteillages et comment aller travailler avec des enfants à emmener à l'école des trajets lo GS pour aller bosser . C'est épuisant d'être empêché de vivre .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4386	Je suis contre ce projet . Un projet complètement burlesque démesuré idiot en dehors des réels réalités et des besoins de la société et des citoyens.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4387	<i>Doublon 4387</i>	
4388	<i>Doublon 4387</i>	
4389	Madame Hidalgo, Il serait grand temps d'arrêter de saccager Paris : votre idéologie insensée dégrade sans cesse la qualité de vie dans la capitale française. Être piéton à Paris est devenu un cauchemar : entre la saleté, les chaussées défoncées et les vélos et trottinettes qui ne respectent rien, les piétons vivent une insécurité quotidienne. Je m'oppose totalement à ce projet d'aménagement du site de la tour eiffel qui est stupide, irréaliste et qui n'a qu'un seul but : embêter les habitant(e)s de Paris !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4390	Je suis très défavorable au projet proposé qui a mon sens n'aura que des désagréments Pb de circulation gigantesque Coût des travaux prohibitifs Insécurité dans les jardins Casse l'harmonie du lieu Le projet de construction d'immeubles supplémentaires est une ineptie	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4391	<i>Doublon 4390</i>	
4392	<i>Doublon 4390</i>	
4393	Comme en toute chose,l'excès et le dogmatisme se retournent contre une idée première intéressante. Limitez le projet à la Tour Eiffel et laissez en paix la place du Trocadero Moins de voiture particulière :oui Mais alors des taxis et bus qui circuleront efficacement s'il leur reste un minimum d'espace Profitez en aussi pour boucher les trous. J'ai honte de l'état actuel des chaussées parisiennes	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4394	Le projet désastreux de la ville de Paris pour le site Tour Eiffel entraînera une nuisance intolérable pour les riverains et les automobilistes la place du Trocadéro étant un carrefour important aux croisements de grandes avenues.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
4395	<p>Bonjour,</p> <p>Notre famille qui habite à côté du site dans le XV est fortement opposée à ce projet. Nous n'y voyons aucun bénéfice pour les Parisiens (le parc existe déjà, les arbres sont plantés, etc.) alors que les désagréments sont nombreux en commençant par la circulation congestionnée voire impossible. Quitter la zone prend maintenant des heures ! Un profond sentiment d'insécurité qui existe déjà ne sera que renforcé. L'insalubrité qui appelle à des mesures immédiates ne fera qu'augmenter. Les rats se comptent déjà par milliers sur le Champ de Mars.</p> <p>Les images de votre vidéo de démonstration sont d'une ignorance accablante pour quelqu'un qui ne serait-ce que visitait une fois des lieux (sans parler qu'elle ne montre que des touristes majoritairement blancs ; la diversité ethnique de Paris actuel est ignorée). Les lieux ne seront jamais aussi propres ni aussi sécurisés. Les pelouses ne seront jamais aussi vertes. Mettre des bordures pour l'installation des gazons devant la Tour, alors que tout ça existe déjà très bien sans aucune bordure, ça fait penser à la corruption farouche digne d'une série mexicaine. Cet argent doit être dépensé autrement : pour assainir des lieux, revoir et faciliter la circulation, renforcer la sécurité.</p> <p>Planter plus d'arbres dans les environs de Trocadéro et de la Tour Eiffel, d'accord, pas de problème. Mais pas sur le pont d'Iéna pour le fermer à la circulation. Le quartier doit continuer à vivre. Pour une vie normale, on a besoin de se déplacer. Les familles n'ont pas les mêmes besoins que les touristes qui vont prendre de jolies clichés sur la Tour en s'allongeant sur le gazon décimé placé par-dessus le pont d'Iéna et piqueniquer sous le vent froid de la Seine. Sérieusement, les touristes profitent autant du site sans aucun changement .</p> <p>Nous aimons Paris et voulons continuer à habiter la ville, mais tous ces changements nous poussent à la quitter, pour aller s'installer en province où il y a de vrais espaces verts et non des arbres rachitiques coincés dans de pots qui ne sont qu'un symbole parfait de ce simulacre des aménagements pseudo-écologique « pensés pour les riverains ». Ce n'est pas vrai. Les vendeurs à la sauvette prospèrent bien dans cet environnement, mais pas les riverains.</p> <p>Finalement, si vous disposez d'un tel budget, autant dépenser un peu pour savoir ce que les gens qui habitent à côté pensent de tous ces changements. Le site est tellement pauvre et la consultation est tellement mal pensée. On voit déjà plus de quatre mille retours qu'on est obligés de lire un pas un, cinq par page. Il n'y a aucune possibilité de voter pour des commentaires, échanger entre nous, montrer à l'aide des chiffres combien de personnes soutiennent telle ou telle initiative, pouvoir identifier les aspects les plus importants à gérer, etc.</p> <p>Le projet semble cruellement défavorable à la ville de Paris et aux parisiens. Laisser le Champ de Mars comme il est. Nettoyez plus souvent pour contenir la population des rats. Apportez plus d'ordre pour que les femmes et les familles puissent se promener le soir sans peur d'être agressées. Lutte contre les petits trafiquants. Essayez de penser la ville dans sa complexité et pas comme une attraction touristique.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information de notre part.</p> <p>Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Jardin, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>A noter que le pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées, et non des arbres.</p> <p>Vous évoquez le sujet des déplacements.</p> <p>Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel II cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p>
4396	<p>L Y A MIEUX À FAIRE À PARIS QUE DÉPENSER UN BUDGET PHARAONIQUE POUR PAS GRAND-CHOSE</p> <p>Le document de présentation affirme que « le projet est pensé dans un esprit de sobriété ». Cependant, initialement estimé à pas moins de 70 M€, dont 40 pour la phase avant JO, il a été voté à 107 M€ et pourrait atteindre 120 M€ (soit six fois le budget du Loto du Patrimoine). Est-il vraiment raisonnable d'engager un tel budget pour un résultat aussi médiocre ? Faut-il rappeler que le projet ne crée que 1,7 ha de verdure supplémentaire et probablement seulement 0,5 ha depuis l'abandon du projet de végétalisation hors sol du pont d'Iéna ? Cet espace vert n'a pas besoin d'un investissement pharaonique, mais d'un budget de fonctionnement bien dimensionné. Il doit être entretenu et rendu aux Parisiens.</p> <p>LES ESPACES VERTS ACCESSIBLES AU PUBLIC NE CESSENT DE DIMINUER ET LE PROJET RENFORCE CETTE TENDANCE</p> <p>Une augmentation de + 40 % des jardins et espaces végétalisés ? De qui se moque-t-on ? En réalité, le Champ-de-Mars ne cesse d'être encombré, occupé, construit, clôturé, amputé</p> <p>LE PLATEAU JOFFRE N'A PAS VOCATION À DEVENIR UN CHAMP DE FOIRE</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous avons bien noté votre contribution déjà postée précédemment et à laquelle nous avons répondu</p>
4397	<p>C'EST UNE ABERRATION QUE DE CONSTRUIRE QUATRE IMMEUBLES SUPPLEMENTAIRES SUR LE CHAMP-DE-MARS</p> <p>Deux immeubles de bureaux (à deux niveaux) avec cafétéria seraient luxueusement construits dans les jardins anglais adjacents à la tour Eiffel. En outre, deux grandes bagageries avec sanitaires et restauration rapide seraient érigées entre l'enceinte réservée et les immeubles. Les documents de présentation font preuve de virtuosité à camoufler ces constructions sous les fleurs et la brume. En outre, la végétalisation de leur toiture est comptabilisée comme espace vert supplémentaire offert aux Parisiens. Ces quatre immeubles sont simplement des aberrations. Ils n'ont pas leur place sur l'emprise du jardin.</p> <p>6 - IL FAUT MODERER L'EXPANSIONNISME DE LA SOCIETE D'EXPLOITATION DE LA TOUR EIFFEL (SEPE)</p> <p>La société d'exploitation de la tour Eiffel a fait construire une enceinte qui rend inaccessibles aux Parisiens le parvis de la tour Eiffel et les deux charmants jardins anglais adjacents. De toute évidence, la sécurisation du site ne justifie nullement une emprise aussi vaste, dont on apprend qu'elle sera définitive. En outre, la SEPE, qui ne se refuse rien, s'y fait construire deux immeubles de bureaux dont les documents vantent le luxe. Par ailleurs, la SEPE piétonnise l'espace séparant la tour de la station Bir-Hakeim, notamment la partie nord de l'avenue de Suffren. Ce parcours accueille une pullulation d'édicules commerciaux proposant, paraît-il, une première rencontre des touristes avec la qualité française. Enfin, deux bagageries avec restauration rapide occuperont le mince espace entre la zone que la SEPE s'est appropriée et les immeubles. Tout cela est excessif. La tour Eiffel et son environnement ne doivent pas exclure les Parisiens dont c'est un des lieux de promenade et détente favoris. Il faut au plus vite rouvrir les deux jardins anglais aux Parisiens. L'intérêt général doit primer les stratégies commerciales de la SEPE.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous avons bien noté votre contribution déjà postée précédemment et à laquelle nous avons répondu</p>
4398	<p>bonjour projet tres cher comment faire une coupure de 2 kilometres dans une ville?? Passage des vehicules de secours? passage des bus? il n'est pas pensable qu'il soit impossible de passer du 15° au 7° la perspective du champ de mars est (etait) belle avec l'ecole militaire au fond. Pourquoi changer? a grand prix? il vau mieux simplement rattraper le non entretien depuis des années des jardins</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>A noter que les trajets des véhicules de secours et d'urgence ont bien été pris en compte sur l'ensemble du périmètre.</p>
4399	<p>Chère Madame / cher Monsieur, Je suis entièrement opposée à ce projet. Habitante du quartier depuis plusieurs générations, je me demande déjà comment envisager de construire une famille et avoir des enfants à Paris. Ce projet bloquerait toute circulation en voiture, rendrait la zone encore moins fluide à la circulation des bus, ferait augmenter la criminalité du quartier (qui augmente de jour en jour) en raison de ces zones vertes avec peu d'éclairage et peu de passage la nuit. Je ne parle même pas du prix. Vous priez de bien vouloir prendre en compte cet avis. Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4400	<p>Merci mais non merci. Je suis totalement contre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4401	<p>On peut comprendre le souhait d'augmenter les mobilités douces dans la ville. Mais dans le cadre du projet du Trocadero/Champ de Mars, couper complètement la circulation de l'avenue Joseph Bouvard va compliquer la circulation entre 15e et 7e. Idem en supprimant toute circulation sur le Pont d'Iéna. Il faut à minima garder une circulation des bus/vélo/taxis/vtc sur ces espaces.</p> <p>De même, ok pour moderniser le champs de Mars et ses pelouses qui font parfois un peu défraîchies, ok pour essayer d'en faire un petit Central Park à la française, mais viser avant tout la propreté, la sécurité, qui donneront une bonne image de ce parc à la fois aux touristes étrangers (qui sont souvent effrayés par la saleté, les rats, les bouteilles de bière) et les habitants du quartier pour qui cet espace est un poumon vert (espaces de jeux enfants, manèges, balançoires, lieux pour courir, jouer au ballon etc). Ainsi, ne pas "truster" ce lieu uniquement pour de grands événements, mais laisser le parc pour la vie de quartier.</p> <p>Pelouse sur dalle de béton / entourée de "trotoirs" en béton??? ce n'est pas vraiment ainsi qu'on verdit un parc comme le champ de Mars.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information de notre part.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>Vous évoquez les événements se déroulant au Champ de Mars. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Concernant les pelouses, elles sont aujourd'hui bien souvent en mauvais état : bordures dégradées, herbe fatiguée qui ne repousse plus... Le projet prévoit de les transformer en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p>
4402	<p>Cher Monsieur, Chère Madame, Je suis fermement opposée à ce projet qui ne ferait que créer des contraintes de circulation dans l'arrondissement. Cela augmenterait également les problèmes de sécurité. La mairie s'intéresse t'elle à ses habitants? Dépenser des fortunes pour les touristes sans penser aux soucis quotidien de propreté et sécurité des habitants... Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4403	<p>Bonjour, Opposee à ce projet, je le trouve ubuesque! Un coût démentiel pour une ville ultra endettée. Des risques d'insécurité accrues, car drainant une population inoccupée et plus de passages de voitures susceptibles d'intervenir en cas d'agressions. Une zone supplémentaire à entretenir au vu de la saleté engendrée par les gens qui jettent papiers et métaux Des frais de jardiniers supplémentaires (on habite Paris pour être en ville) Une ville où circuler vieux, handicapés, aveugle, ou simplement presse devient impossible avec incivilités des vélos et trottinettes incroyables) Qui va habiter Paris demain , va visiter Paris, et va payer ce train de vie généreux? (Et en plus hyper déçue par la RATP car toujours un problème quant j'en use et temps d'attente entre 2 incroyables) Cordialement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4404	<p>Bonjour, Depuis la privatisation de l'espace situé au pied de la tour Eiffel par la ville de Paris, les vendeurs à la sauvette, joueurs de bonneteau et toutes sortes de commerces illicites ont pris leurs quartiers généraux dans les allées autour de la tour Eiffel). Vous avez passé votre projet en prétendant que l'un des monuments le plus visités du monde n'a pas assez de sécurité et que l'enfermer dans une cage en verre et en métal était nécessaire. Aujourd'hui tout est à l'abandon et contrôlé par ces mafias, sans aucune réaction de la ville de Paris.</p> <p>Votre but n'est clairement pas de rendre Paris plus accueillant pour les habitants et visiteurs mais d'être capable de privatiser des endroits emblématiques de la capitale pour votre intérêt. Personne ne sait où va l'argent récolté par ces locations et personne ne peut savoir qui loue pour combien.</p> <p>Dans votre projet il y a moins de verdure. Il n'a pas plus de confort pour les visiteurs ni pour les habitants. Aucune étude d'impact de sécurité, trafic, agrément n'est disponible. Comment tout ce quartier peut-il vivre si vous parvenez à détourner tout en ce qui en fait l'agrément au profit des différentes mafias opérantes au pied de la Tour Eiffel et des divers événements de masse qui contribuent à dégrader encore davantage le Champs de Mars? Personne ne peut le dire. Comment les artisans viendront-ils, comment viendra t-on avec nos enfants et petits-enfants dans ce quartier? Pensez un peu plus aux habitants de ce quartier et cessez de leurs infliger toutes nuisances au prétexte que ce sont pas vos électeurs.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information de notre part.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Loin de proposer moins de verdure, le projet propose une végétalisation accrue. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
4405	<p>ce projet crée, moins d'un hectare de végétalisation nouvelle dans la zone de Paris qui en manque le moins. - Il renforce et pérennise la diminution des espaces de jardins accessibles aux Parisiens dans ce site (-35 % du Champ-de-Mars, soit -20 % du grand site) - Son élément le plus prestigieux, la création d'une forêt sur le pont d'Iéna, est abandonné, car c'est un contresens écologique. - Il insécurise les promeneurs aux heures creuses. - Il isole les arrondissements extérieurs et expose les riverains à une ceinture de bouchons. - - Avec des informations fallacieuses (annonce d'une augmentation de 40 % des jardins, diffusion de vidéos irréalistes, etc.) -</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4406	<p><i>Doubleton 4405</i></p>	
4407	<p>Réprobation complète du projet Champ de Mars. Coût pharaonique, moins d'espace vert.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4408	<p><i>Doubleton 4405</i></p>	
4409	<p><i>Doubleton 4405</i></p>	
4410	<p><i>Doubleton 4405</i></p>	
4411	<p>je suis contre le projet car quand on voit la laideur des renovations places de la republique et bastille : je nai aucune confiance !!!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4412	<p>Utilisation de la place du Trocadero ? (nuisances sonores ...) Sécurité ? Fréquentation des lieux ? déjà fortement impactés par la présence de mineurs isolés et vendeurs à la sauvette Végétalisation et accès au Champ de Mars Report de circulation ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4413	Bonjour, je ne comprends pas pourquoi ce n'est pas plutôt le pont Bir Hakeim qui sera piétonnise. Le trafic n'est pas très important et il est au moins autant emblématique pour les touristes.	Bonjour, Merci pour votre contribution. Le pont Bir Hakeim ne fait pas partie du périmètre du projet Site Tour Eiffel. Aucune intervention n'est donc programmée sur ce pont. Par ailleurs, des études de flux piétons ont montré une très forte affluence de piétons sur le pont d'Iéna pour rejoindre la place du Trocadéro et/ou la Tour Eiffel, entraînant des problématiques de saturation et de baisse de qualité d'accueil. C'est la raison pour laquelle le projet prévoit de leur donner une plus grande place sur cet axe.
4414	Je suis favorable au projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4415	La mairie de Paris poursuit une idéologie bornée : le trocadéro et les alentours de la tour Eiffel sont de plus en plus sale, mal fréquenté. Avant d'avoir l'idée de projet pharaonique et dont le résultat est souvent d'un atroce laideur Cf Paces de la République et de la Baxtille. Que la Marie de Paris face son travail de base correctement : Sécurité, propreté. Je pense que l'écologie la Mairie de Paris, David Belliard en tête n'en a strictement rien à faire. est ce qu'Anne Hidalgo et David Belliard ont des actions dans la fabrication de plots en plastique ? Sans compter les arbres que la Mairie de Paris dite pour plus d'espace verts ose couper. Tous ces projets sont laids, fait sans talents avec la volonté d'imposer un idéologie de manière punitive. C'Est absolument contre ce projet !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4416	Pire idée de la mairie de Paris depuis un bon moment. Le rond point du Trocadéro est un axe majeur, a chaque fois qu'il a été bloqué pour une raison ou une autre, les répercussions se font sentir jusqu'à la porte dauphine. Congestionner le trafic n'est en aucun cas une mesure écologique.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4417	Projet ruineux pour une municipalité très endettée Impact sur la circulation peu ou pas estimé	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4418	Je suis tout à fait contre	
4419	<i>Doublon 4417</i>	
4420	Je suis totalement contre ce projet, en particulier le réaménagement de la place du Trocadéro. La place du Trocadéro est un axe majeur de circulation. Pour les riverains du 16e arrondissement (en particulier secteur Passy/Muette), c'est un point de circulation quasi indispensable pour se rendre vers le reste de Paris. Limiter la circulation créera des embouteillages de grande ampleur. Pour les riverains du quartier, cela veut dire agressivité, bruit, difficultés de circulation. Cette place est aussi très empruntée par les cars de touristes qui y stationnent, ce que nous observons avant le Covid. Il est prévu de déplacer ces cars avenue Paul Doumer, dégradant considérablement le paysage, la fréquentation, et augmentant le bruit pour les habitants de ce quartier. La circulation sera encore plus altérée par la présence de ces cars de touristes Le projet est selon moi uniquement un investissement pour les touristes et les visiteurs mais va considérablement dégrader le quotidien des habitants du quartier. N'oublions pas que les parisiens y compris les habitants de ce quartier paient pour ce projet très coûteux. L'attractivité du quartier comme lieu de résidence va clairement être impactée. Le projet est donc vécu comme une profonde injustice Si les habitants du quartier ne sont pas écoutés, à quoi bon élire des maires d'arrondissement? A quoi bon continuer à habiter Paris?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information de notre part. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - L'étude relative 'Ambiance sonore met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». - L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »
4421	Opposition totale à ce projet qui bloque tout ce quartier et les quartiers adjacents	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4422	<i>Doublon 4405</i>	
4423	<i>Doublon 4405</i>	
4424	Plutôt favorable, mais en ligne avec la remarque de 4413: pourquoi ne pas piétonniser plutôt Bir Hakeim qu'Iéna? Et en profiter pour s'attaquer à la saleté et à l'image déplorable donnée par l'état de l'Av Kennedy au niveau de la passerelle Bir Hakeim (graffitis, ordures...) , un secteur très fréquenté par les touristes?	Bonjour, Merci pour votre contribution. Le pont Bir Hakeim ne fait pas partie du périmètre du projet Site Tour Eiffel. Aucune intervention n'est donc programmée sur ce pont. Par ailleurs, des études de flux piétons ont montré une très forte affluence de piétons sur le pont d'Iéna pour rejoindre la place du Trocadéro et/ou la Tour Eiffel. C'est la raison pour laquelle le projet prévoit de leur donner une plus grande place sur cet axe. Nous prenons bonne note de vos alertes sur la propreté de l'avenue Kennedy.
4425	Je suis contre ce projet qui va créer des embouteillages à la suite du blocage du pont d'Iéna et de la place du Trocadéro cela nuira à la qualité de l'air de plus les cars touristiques vont envahir l'arrondissement. le quartier va être envahi de touristes à la sauvette ce qui va nuire à sa sécurité ce projet va coûter très cher par rapport aux agréments pour les riverains	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4426	Non à la piétonisation ! Le problème des voitures sont les voitures polluantes et non les voitures tout court. Beaucoup de gens ne partagent pas votre vision de Paris sans voiture. Pourquoi à cause de votre projet ne pourrai-je plus conduire avec ma voiture électrique sur le pont d'Iéna ? C'est comme pour le 30 km/h. Si à la place, des contrôles strictes étaient effectués pour les limitations de vitesse ç'aurait été nettement plus intelligent.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Vous évoquez le sujet des voitures électriques. Ces dernières sont de fait moins polluantes. Mais les mobilités douces désignent des déplacements non motorisés. A ce titre, sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.
4427	Mce projet est une aberration. Il est nécessaire de le retarder après les jeux olympiques quand on y verra plus clair sur ce qu'il faut faire Végétaliser le pont d'Iéna est absurde. Fermer les rues transversales du champ de Mars aboutit à isoler le 15e arrondissement du centre de Paris Comment un tel projet peut-il supprimer tant d'espaces verts?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. Loin de supprimer des espaces verts, le projet contribue à un accroissement de la végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet avec +17 000 m ² d'espaces végétalisés dont 16 000 m ² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres. Celle-ci répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le passage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de passage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.
4428	<i>Doublon 4427</i>	
4429	C'est un très beau projet d'aménagement! Je vote pour.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
4430	La place reçoit 7 voies de circulation; la restriction proposée sera source d'embouteillages supplémentaires et nuira à ceux qui travaillent ainsi qu'aux touristes. Cela accélérera assurément un peu plus vite l'appauvrissement de la ville ce qui est peut-être recherché.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4431	Je suis contre le projet dans son intégralité La place du Trocadero doit rester intacte sous peine d'être encore une fois source d'embouteillages Vouloir végétaliser un pont est une totale aberration puisque la végétalisation ne pourra se faire qu'avec des bacs contenant lesdits végétaux. C'est du Greenwashing et non de la végétalisation Les pelouses du champ de mars doivent rester telles qu'elles sont avec du vrai gazon, dans leur dimension actuelle (sans être amputées de leur bande latérale) et il n'y a aucune raison dans un jardin de créer une allée bétonnée. Il faut juste entretenir le jardin et les endroits de circulation sans les bétonner, sans les goudronner ni les recouvrir d'un quelconque revêtement	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. A noter que ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).
4432	Ce projet est inadmissible tellement il est réfléchi pour une minorité de personnes qui n'habitent pas le quartier. Ce didacté de l'espace vert est insupportable alors que le quartier n'en manque pas. Gardons notre qualité de vie de quartier comme nous l'avons toujours connue s'il vous plaît. Une dépense dispendieuse dont nous n'avons pas les moyens aujourd'hui. Cela promet de rendre l'accès impossible et de pénaliser les riverains. Faut-il privilégier des personnes de passage ou des personnes dont c'est le lieu de vie?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4433	Bonjour, J'affirme à travers cette observation mes doutes quant à l'impact du projet sur les riverains du quartier. Nous souffrons déjà de comportements routiers extrêmement dangereux sur le boulevard de Grenelle à hauteur de Bir Hakeim, et sur l'avenue de Suffren. Un tel projet va de fait faire nombre de véhicules supplémentaires à fréquenter ces voies, qui sont déjà très dangereuses (essayez de traverser sur un passage piéton bd de Grenelle sans vous faire klaxonner, passer devant les pieds, ou insulter par un cycliste se disant "prioritaire"). Le chemin vers l'école le matin est déjà compliqué, plus de véhicules dans nos rues ne fera qu'empirer les choses : danger, pollution sonore, et pollution de l'air... De même, la déviation des lignes de bus qui ne traverseront plus le champ de mars vont avoir des impacts sur notre vie quotidienne, les riverains dont je fais partie étant utilisateurs fréquents des lignes de bus au départ ou passant par la traversée du champ de mars, et permettant de rallier le 7ème et le centre de Paris rapidement. En somme le projet semble totalement oublier que des gens habitent ici : aucun service, aucune infrastructure n'est prévue pour nous. Seules sont prévues des infrastructures visant à maximiser l'exploitation commerciale de la Tour Eiffel et des alentours.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »
4434	C'est laid et irresponsable. N'ignorons pas l'histoire de cette place. La Mairie n'est pas libre de détruire l'identité culturelle et visuelle de Paris. Les touristes viennent à Paris pour sa beauté, et contribuent au rayonnement culturel de la France en rapportant ce qu'ils y ont vu chez eux. Détruire ce cœur culturel de cette manière aura un impact durable sur ce rayonnement. En plus d'être esthétiquement critiquable - et critiqué -, c'est donc un déclin économique et diplomatique que vous encouragez. Vos objectifs politiques peuvent être atteints par d'autres moyens, reprenez-vous.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4435	Une fois de plus, Mme Hidalgo veut imposer ses vues quasi dictatoriales. Faire de Paris un musée uniquement fréquenté par les plus riches sans tenir compte des habitants extérieurs. Une ville doit être vivante et un lieu de rencontre de tous publics et de toutes activités. Par ailleurs, la ville déjà fortement endettée va accroître très sensiblement cet endettement dont personne ne sait comment il sera remboursé : par les riches étrangers qui colonisent la capitale? Quel est l'intérêt de ce projet? Mme Hidalgo, veut supplanter, dans les esprits, le baron Hausman? Non à un tel projet, dispendieux, inutile, voué à accroître la fracture sociale dont on nous parle tant	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4436	Bonjour, Je trouve que le projet proposé n'est pas du tout adapté et présente de trop nombreux désagréments. Résident aux abords du champs de mars, j'ai assisté à la dégradation continue de cet espace qui ressemble par trop souvent maintenant à une poubelle à ciel ouvert où les rats ont trouvé un formidable terrain de jeux. Cette situation est la résultante d'une combinaison de facteurs telles que le manque de poubelles, l'absence totale de gardiens pour réguler les comportements, le tourisme de masse et la succession d'événements dont le plus critique a été la fan zone de 2016. Le projet proposé aujourd'hui n'est en rien fonctionnel pour les résidents, ne convainc nullement sur le plan de l'argumentaire écologique. Toutes les zones adjacentes vont être modifiées avec des conséquences sur le plan du trafic routiers et des dépôts sur des voies actuellement calmes. Ce site mérite d'être mieux respecté et plus encadré afin que tout le monde puisse en profiter qualitativement.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4437	Projet ambitieux et beau mais utopique et trop onéreux. La mairie de Paris devrait déjà entretenir l'existant et penser aux parisiens et aux habitants des premières couronnes plutôt que de dépenser des centaines de millions dans des projets uniquement utiles aux touristes. Continuez ainsi et la ville sera vidée de toute vie locale. Déjà 12 000 enfants de moins en quelques années et des dizaines de petits commerces de proximité fermés. Je vis à Paris depuis 50 ans et suis attristé de son état.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4438	ce projet encore une fois n'a aucun sens est fait au détriment des habitants et sans véritable concertation...une vision d'architecte sur 3D, les nuisances c'est pas très grave. Après tout les initiateurs n'habitent pas là... encore une blague de la Maire de Paris	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
4439	<p>La fermeture du pont d'Iéna à la circulation va provoquer des embouteillages supplémentaires. L'installation d'arbres sur le pont gâche la vue sur la tour Eiffel depuis le Trocadéro, déjà enlaidie par le mur de sécurité.</p> <p>La réduction de la pelouse du Champs de Mars et son remplacement par une pelouse non naturelle est un non sens écologique.</p> <p>Des doutes sur la végétalisation du parvis de la tour Eiffel : seuls les touristes en profiteront.</p> <p>Sauf erreur, je n'ai pas vu de sanitaires, placé de l'autre côté du Champs de Mars, vers l'Ecole Militaire.</p> <p>Enfin, s'agissant d'un lieu très touristique, pas de poste de police ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Vous pouvez consulter le détail de l'impact du projet sur les déplacements automobiles dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>L'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Pour les pelouses du champ de Mars, elles seront en effet transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. A noter qu'à l'échelle du projet, la végétalisation est accrue, avec 17 000 m2 d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres).</p> <p>Enfin, veuillez noter que l'accès à l'intérieur de l'enceinte de la Tour Eiffel et aux jardins de la Tour reste libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p>
4440	<p>Archi contre ce projet qui va gravement défigurer l'un des lieux emblématiques de Paris. Arrêtons les massacres! Les arbres mettent 30 à 40 ans pour avoir la taille de ceux qu'on voudrait abattre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4441	<p>Bonjour,</p> <p>ce projet ne constitue pas un progrès pour les habitants, il ne suffit pas de délaisser des zones pendant des années puis de se réveiller un jour et de faire des propositions couteuses sans études d'impact sur les alentours (un peu comme la fermeture des voies sur berges...les exemples sont nombreux).</p> <p>Je ne peux adhérer à un tel projet, couts, nb d'années de chantier, circulation infernale à cause des déports...</p> <p>JE VOTE CONTRE</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4442	<p>Habitant du quartier depuis de longues années, je considère ce projet hautement nuisible il privilégie uniquement l'activité touristique non contrôlée, des reports massifs de trafic vers des quartiers aujourd'hui paisibles</p> <p>Il participe à un dérapage financier non maîtrisé</p> <p>Les conditions de sécurité et de propreté étant d'ores et déjà très loin des standards que nous pourrions attendre dans ce quartier, ce projet ne pourra qu'aggraver ces conditions</p> <p>Ce projet est contre les intérêts évidents des résidents</p> <p>Je souhaite personnellement vivement que ce projet soit abandonné</p> <p>JE SUIS CONTRE CE PROJET CALAMITEUX.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4443	<p>L'état de délabrement et de saleté du Champ-de-Mars ne cesse d'inspirer des protestations.</p> <p>Pourtant, la tour Eiffel et le jardin qui l'entoure sont célèbres dans la terre entière.</p> <p>Ayant longtemp fait la sourde oreille, la mairie de Paris a tout à coup annoncé un énorme et très coûteux projet.</p> <p>On sent qu'Anne Hidalgo y cherche une gloire écologiste.</p> <p>Cependant, ce remodelage conçu de façon unilatérale mécontente à peu près tout le monde. Même les promeneurs et les piétons vont y perdre.</p> <p>Nombre d'écologistes se positionnent déjà contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4444	<p>Non.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4445	<p>Nous redoutons le blocage du noeud de circulation des Trocadéro, Champs de Mars et pont d'Iéna fermé par ces projets pharaoniques. Nous avons déjà noté davantage de bruit suite à la fermeture des quais .</p> <p>Tout ce projet semble bien précipité et risqué , d'autant qu'il semble manquer d'études d'impact complète et de véritable concertation. Ainsi :</p> <p>L'avenue Paul Doumer va t elle être transformée en parking à bus de touristes ?</p> <p>Il ne manquerait plus que des limites au périphérique et là c'est l'asphyxie totale ...</p> <p>N'oublions pas la pente du Trocadéro ou de Passy , ainsi que nos plus de 70 ans peu aptes à la bicyclette et bousculés par les deux roues sur les trottoirs...</p> <p>Avant de tels projets pharaoniques, n'oublions pas d'abord de réparer les revêtements de rues et de trottoirs avec de dangereux trous depuis plusieurs mois (ex devant le 39 rue Raynouard !) et de présenter des trottoirs propres avec des enlèvements d'ordure réguliers, des travaux de voirie à temps et coordonnés !</p> <p>Les commerces d'objets chinois ou de frilles / crêpes dans des baraques sur les lieux touristiques donnent une bien mauvaise image à notre tourisme parisien en retard de fréquentation.</p> <p>En clair , entretenons déjà avant de nous surendetter et d'asphyxier notre belle ville en generant un exode de ses habitants et une insatisfaction de touristes auxquels l'on risque de bien compliquer l'existence.</p> <p>Attendons les JO et la fin du COVID avant de prendre ces risques.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
4446	<p>Les réponses données par le porteur du projet aux questions posées sont plus des vœux pieux que des véritables réponses. La mairie se préoccupe de la sécurité ; elle entend mettre en oeuvre des solutions alternatives pour les autocars de tourisme ; elle organise une plus grande végétalisation, etc..</p> <p>Ce ne sont que promesses qu'il y a lieu d'apprécier au regard de ce qui est fait depuis quelques années : le Grand Palais éphémère est un véritable scandale ; il s'accompagne de structures dites provisoires qui massacrent le site et réduisent considérablement les espaces de promenade. Les multiples manifestations organisées (concerts, concours hippique et autres manifestations) dégradent un site parmi les plus prestigieux de Paris (et conduisent à détourner les lignes d'autobus, contraignant les riverains à devoir faire parfois de longs trajets à pied). Les travaux, continus, entraînent l'intervention d'engins de chantier, bruyants et polluants.</p> <p>Nous avons hérité de nos ancêtres d'un espace magnifique. Depuis quelques années nous le massacrons. Le projet ne peut qu'être apprécié à l'aune de la politique menée depuis quelques années, sans parler de son coût ; mais il est vrai que c'est l'argent public... alors faisons le couler à flots.</p> <p>Ce mouvement d'humeur est celui d'un habitant du 7ème arrondissement qui va tous les matins marcher au Champ de Mars et qui est consterné par l'évolution de cet espace.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Même s'il est hors périmètre du projet, nous entendons parler régulièrement du Grand Palais Ephémère. En place jusqu'à la fin des JOP2024, ce bâtiment sera ensuite démonté.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
4447	<p><i>Doublon 4446</i></p>	
4448	<p>Bonjour</p> <p>Je trouve ce projet ahurissant !!</p> <p>Pour me rendre à mon domicile je dois emprunter soit la Place du Trocadéro soit le boulevard Delessert</p> <p>Je compte sur cette participation du public pour arrêter ce projet inepte</p> <p>et vous remercie</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4449	<p><i>Doublon 4448</i></p>	
4450	<p><i>Doublon 4448</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
4451	Laissons Paris tel que. Les parisiens ont leur droit de circulation et leur droit de voirie. Paris n'est pas qu'une ville touristique. C'est une capitale et gardée son ampleur économique.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4452	Refus pour ce projet qui ne sert à rien à part créer des bouchons supplémentaires et de la pollution.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4453	Bonjour, Habitante du quartier des belles feuilles je ne suis pas favorable à la piétonisation de la place du Trocadéro et à la fermeture de la circulation du pont d'Iéna. En effet je ne souhaite pas que la place du Trocadéro permette des rassemblements, de jour comme de nuit, de touristes et badauds de toutes sortes, à l'image des Halles. Par ailleurs l'aménagement du pont d'Iéna risque d'engendrer de gros problèmes de circulation qui se répercuteront sur les rue adjacentes du quartier. Enfin je ne suis pas favorable à la bétonisation du champ de Mars. En conclusion je suis opposée à ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont". Concernant les rassemblements, à noter qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.
4454	Ce projet créé un mur contre la circulation des bus et automobile entre l'est et l'ouest de Paris. Habitant dans le quartier contigu au champ de Mars, nous pouvons témoigner des impacts sur la circulation des bus et automobile lorsque la voie transversale Joseph Bouvard est fermée à la circulation lors des nombreux événements organisés (Juin/Juillet 2020). 3 lignes de bus passent par cette voie et le report sur la place de l'école militaire créé des congestions. De nombreux bus de tourisme stationnent le long de l'avenue Joseph Bouvard pour déposer et attendre les touristes souvent sans arrêter leur moteur. Ou se gareront ils si la voie est fermée, dans les avenues rapp et bourdonnais? Les riverains auront alors à subir des ralentissements de circulation supplémentaires dans un contexte de réduction des voies de passage entre est et ouest et le bruit des moteurs des bus lors de leur stationnement. Nous assistons aussi depuis la fermeture de la rue Gustave Eiffel à une occupation permanente de vendeurs à la sauvette et arnaques au bonoto qui rend la circulation piétonne difficile.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel. Pour les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.
4455	Réduction des espaces verts, accroissement des constructions et de l'exploitation commerciale du site, rupture d'une grande perspective parisienne, tout ceci à proximité immédiate des rives de Seine classées au Patrimoine Mondial par l'UNESCO... Ce projet est inacceptable en l'état tant il ne répond à aucun des critères de conservation du patrimoine parisien.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. Les préconisations de respect des spécificités du bien UNESCO « Paris-Rives de la Seine » des services de l'Etat ont été prises en compte par les concepteurs du projet, notamment le maintien de la perspective filante (ouverture au ciel conférant aux berges et à Paris une valeur paysagère exceptionnelle), le maintien de la masse continue d'accueil de haute tige organisés en alignement constituant un filtre végétal sur le tissu urbain de la Seine sur le qual haut et encadrant le couloir du fleuve, l'adoption d'un mobilier unifié, noble et sobre ou encore la conception de l'aménagement le long des quais selon des valeurs d'unité, d'harmonie et de régularité. Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat.
4456	Nous sommes contre le projet pour plusieurs raisons : - Il ne tient aucun compte de la jouissance normale des riverains - Les constructions envisagées côté Champs de Mars vont nous bloquer la vue et créer des nuisances sonores et olfactives inacceptables - du point de vue de la sécurité, rien n'est prévu alors que des milliers de personnes vont aller et venir sans cesse sous nos fenêtres - La fermeture du pont d'Iéna est une hérésie : les locaux ne pourront plus circuler ni en transports (puisqu'ils seront détournés) ni en véhicule privé (taxi ou autre) - Rien n'est prévu pour les flux de touristes - Rien n'est prévu pour les cars de touristes - Déjà le mur nuit à notre tranquillité mais les entrées sous nos fenêtres, jour et nuit, sont une véritable privation de jouissance de nos domiciles. Pourquoi ne pas maintenir ce qui existait avant ledit mur et faisait la beauté et l'accueil du site, à savoir des accès par les côtés Seine et Bouvard?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. Concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentiels actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. La circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Plus précisément, Cette étude comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".
4457	Madame la Maire, Au lieu de rêver aux jardins suspendus de Sémiramis, il vaut mieux entretenir les jardins existants (Trocadéro, Champs de Mars), laissés à l'abandon et s'occuper de la propreté des rues dans Paris. Votre projet créera encore plus de confusions et de difficultés de transport. Nous ne possédons pas de voiture et nous utilisons les moyens de transport en commun et les taxi qui ont déjà des difficultés de circulation et sont obligés de faire d'importants détours. Restez plus près des besoins des Parisiens et abandonnez vos projets « mégalo » qui reflètent votre égos surdimensionné. PS. Attention au mobilier urbain qui est de plus en plus laid et d'une triste couleur grise ! Le vert foncé que l'on utilisait jadis, s'harmonise mieux avec la végétation que vous sembez vouloir défendre. Liliana et Carl Nicolajsen, parisiens depuis 50 ans 31, Rue Benjamin Franklin 75116 Paris	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4458	<i>Doublon 4456</i>	
4459	<i>Doublon 4456</i>	
4460	bonjour Merci de ne pas toucher à cet espace ! Votre boulot est d'embellir ces lieux historiques, ils ne vous appartiennent pas, ils appartiennent à l'Histoire, faites preuve d'un peu plus d'humilité et de respect ! Non, vous n'êtes pas les propriétaires de Paris, vous devriez en être les gardiens, et vous en êtes les saccageurs ;(Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4461	<i>Doublon 4456</i>	

n°	Contribution	Réponse
4462	En qualité d'habitant du 16ème arrondissement je vous informe de mon opposition ferme à la réalisation de ce projet qui impactera négativement la qualité de vie du quartier pour ses résidents, il risque hélas d'augmenter sensiblement l'insécurité déjà présente sur le site du Trocadéro.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4463	je m'oppose au projet présenté. Il faut que les artères de circulation nord-sud et est-ouest soient renforcée pour les automobiles, les transports en commun ET les circulations douces notamment pour les circulations nord sud : en bord de seine, tous les 300 m ET devant l'école militaire. En est-Ouest : la traversée de la Seine doit être maintenue pour toutes les circulations. Les transports en commun automatisés doivent être renforcés en capacité, en régularité et en intensité. En cadre de vie, il est ridicule de faire de grands travaux alors que l'entretien courant n'est pas réalisé. Il faut annuler les projets coûteux en eau et provoquant la saleté pour avoir de belles pelouses entretenues, sans déchets et sans rats, réparer et entretenir les allées latérales boueuses, maintenir les espaces sportifs, redonner de l'espace par le démontage de la halle éphémère, entretenir les arbres pour qu'ils vivent longtemps leur temps de frondaison maximum sans les remplacer par des bébé arbres tous les 5 ans. NON à ce projet. OUI à une circulation fluide, l'entretien et le service public !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. Le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Les transports en bus sont également encouragés. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) Concernant l'entretien, le projet ambitionne ainsi de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.
4464	Je suis absolument contre ce projet au cout faramineux qui va surtout entraver encore la circulation des voitures et des bus, gênant ainsi spécialement et considérablement les habitants du quartier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4465	<i>Doublon 4464</i>	
4466	<i>Doublon 4464</i>	
4467	Le Champ de Mars doit être protégé et ne pas devenir un espace de fêtes: Son caractère authentique est primordial à son agrément. Des études d'impact doivent être faites sur la circulation avec la fermeture du pont.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4468	Il faut arrêter les délire bobo-ecolo qui massacrent Paris ! La mairie ferait mieux de s'occuper de la sécurité et de la propreté, y compris de celles des transports en commun. Allez voir les métros de Singapour, Moscou ou Hong Kong..... Cela va créer des embouteillages gigantesques dans les quartiers autour de la Tour Eiffel, et, n'en déplaise à notre Drame de Paris, tous les parisiens ne sont pas à vélo, en transport en commun et ne se font pas livrer des courses à domicile! NON à ce délire !!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4469	Étant riverain depuis plus de 40 ans et habitant rue de l'université notre vie est devenue un enfer. Jour et nuit des cris et des bruits de flot de touristes sans respect pour les gens qui y vivent et y travaille. c'est particulièrement vrai depuis que les entrées et sorties ont été déplacées sous nos fenêtres. Nous ne pouvons plus dormir. L'emplacement de ses entrées est une aberration et encourage saleté et incivilités. Lors de chaque exposition universelle depuis toujours la mairie de Paris a pris soin de la tranquillité et de la sécurité de ses habitants. Comment peut-on imaginer une colline au bout de la rue de l'université pour masquer un bâtiment destiné aux toilettes, vestiaire et restauration qui vient détruire l'harmonie de cet photographié par des millions de gens chaque année. La circulation déjà difficile va devenir infernale si vous persistez à fermer le pont d'Iéna. déjà très encombré. Ce projet tient compte des murs en verre qui sont une aberration car toujours cassés, sales et couverts de buée selon la météo et un détour pour les touristes quand ils sortent des moyens de transport. Le mobilier urbain choisi enlève toute unité à l'ensemble.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4470	Habitant avenue Emile Deschanel, nous déplorons ce projet très coûteux qui va réduire une fois de plus la verdure (par un univers très minéral), la circulation automobile et les places de stationnement. Il paraît plus judicieux de mieux entretenir le Champs de Mars, d'entretenir les rues de Paris qui deviennent impraticables en 2 roues à cause de tous les nids de poules (cf avenue de la Grande Armée par ex) et de ne pas oublier l'optimisation et la fluidité de la circulation: la fermeture du pont d'Iéna est une aberration qui va encore plus congestionner le pont de l'Alma et Bir Hakeim. Idem pour la rue qui traverse le champs de Mars qui disparaîtra et qui promet un bel engorgement avenue de la Bourdonnais dont la circulation désormais sur une voie est complètement engorgée matin et soir. La fluidité de la circulation a été complètement érudée de ce projet; il conviendrait de traiter sérieusement ce point afin de ne pas répéter les erreurs du passé en croyant que les usagers abandonneront la voiture au profit des transports publics. Stop à la suffocation générée par les véhicules coincés dans les encombrements.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m ² d'espaces végétalisés dont 16 000 m ² de pleine-terre), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Plus précisément, Cette étude comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont ».
4471	De nouveaux bâtiments sur le champ de Mars ne sont pas souhaitables, ils vont détruire définitivement la fonction première de ce parc : le poumon du 7ème arrondissement, le lieu de rencontre et de promenade des vieux et des jeunes, les espaces de jeu des enfants et les terrains de sport des ados, les manèges et les balades à poney, etc. Ne plus privilégier le tourisme et laisser aux habitants leur histoire. Assez de béton, des plantations si l'on veut vraiment modifier le champ de Mars et développer les approches écologiques.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisante pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Compte-tenu de leurs fonctions, ils ne peuvent être réimplantés hors site. Vous parlez des approches écologiques. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m ² d'espaces végétalisés dont 16 000 m ² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.

n°	Contribution	Réponse
4472	<p>Ce projet ne respecte pas la nécessité qu'ont certaines professions de se déplacer avec un véhicule. Les artisans venant de banlieue proche ne peuvent plus venir dans Paris pour travailler sans des pertes de temps considérables. Paris n'est pas une ville uniquement pour les touristes et les oisifs. Continuer à asphyxier la ville en empêchant la circulation (qui a terme sera électrique et non polluante) n'aboutira qu'à une baisse de la population qui a déjà commencé. On ne met pas des jardins sur un pont c'est un non sens total. Un pont est une voie de circulation. L'aménagement touristique déjà fait autour de la Tour Eiffel a supprimé des espaces verts remplacés par d'affreuses palissades</p> <p>Fermer le Trocadéro ou les abords du Champ de Mars à la circulation va reporter cette dernière sur les rues avoisinantes et pourrir la vie des riverains.. peut-être est-ce le but recherché puisque ces arrondissements n'est pas de la bonne couleur politique.</p> <p>Que la mairie s'occupe des arrondissements qui l'ont élue et laisse les mairies des autres arrondissements avoir la main sur ce projet (qui n'a rien de vital pour Paris), ce ne serait qu'un simple respect de la démocratie. La cohérence avec une ligne officielle qui promeut la ville du quart d'heure et limite le déplacement des habitants (notamment en bloquant la circulation des voitures mais en ne mettant pas les transports en commun en avant.. petit rappel, sur les quais on a des voies cyclistes mais pas de voies de bus!! cherchez l'erreur) serait d'avoir le niveau de décision au niveau de l'arrondissement.</p> <p>EN RESUME JE SUIS TOTALEMENT OPPOSE A CE PROJET</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Le projet cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Vous évoquez les palissades autour de la Tour Eiffel. Cette enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p>
4473	<p>Bonjour, Une fois de plus ce projet pharaonique privilégie les touristes au détriment des riverains.</p> <p>La création d'une zone sans moyens de transport en surface rapide va couper en deux une partie de l'Ouest de la rive gauche.</p> <p>Si le phénomène urbain s'est imposé au cours des siècles, c'est par l'efficacité de ses échanges, la richesse de ses interactions (marchés, université) basées sur la proximité. Un énorme espace piéton contribue juste à distendre les relations.</p> <p>Cela conduit inmanquablement à exclure les populations qui ne peuvent faire de vélo: familles avec enfants, personnes âgées. En ce sens ce projet offre une belle continuité avec la politique poursuivie depuis de trop nombreuses années et qui se traduit par une baisse structurelle de l'attractivité d'une capitale autrefois vibrante et désormais très endettée et dont les plus beaux projets sont le fait de mécènes privés (fondation Vuitton, Bourse de Commerce).</p> <p>En conclusion, je suis CONTRE ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4474	<p>J'ai bien compris le double but de ce projet, diminuer de façon drastique la circulation automobile source principale de la pollution dans notre capitale et compenser par une végétalisation adaptée afin de réunifier la perspective Trocadéro - Ecole militaire.</p> <p>Un tel changement implique une modification des comportements, afin de passer du 20^{ème} siècle au suivant, déjà bien engagé. C'est là où les réticences, voire révoltes des habitants locaux surgissent de façon incontrôlée (ou incontrôlable?). On a déjà vu cela lors de la piétonnisation d'une partie du coeur de ville , de la voie Georges Pompidou, de la berge rive gauche et de la création du tramway sur les Maréchaux, alors que, quelques mois ou années plus tard, l'apaisement est survenu, partagé par certains mêmes qui étaient vivement opposés .</p> <p>Dire qu'il n'y a rien à modifier dans ce projet serait illusoire mais les modifications se feront , importantes ou à la marge , au fur et à mesure de constatations si elles sont fondées.</p> <p>Ayant assisté à la réunion du 3 novembre 2021 à la Mairie du XVI^{ème} arrondissement, j'ai été effaré par l'accueil inélegant du Maire, par l'atmosphère tendue de l'ensemble des participants , l'hostilité de certains , ce qui n'a pas permis d'aborder sereinement une discussion fructueuse.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4475	<p>Je suis absolument opposé à ce projet, scandaleux de bout en bout, notamment pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le Champ-de-Mars et les jardins du Trocadéro sont dans un état désastreux ; tout ce dont ils ont besoin, c'est d'être restaurés, et sécurisé ; - le projet a pour objectif à peine caché de multiplier les événements du type sportif ou festifs sur le Champ-de-Mars ; or il s'agit d'un jardin, conçu comme tel depuis la fin des Expositions Universelles, et d'un patrimoine qui doit être préservé ; - la pelouse centrale va voir sa surface diminuée, alors qu'on parle de "végétalisation" ; - il s'agit de pérenniser l'horrible mur qui isole la tour Eiffel, dont l'efficacité contre une éventuelle attaque terroriste est totalement nulle (sinon pire, si les terroristes arrivent à y pénétrer), - il est question de construire sur le site entourant la tour Eiffel, ce qui est inadmissible, - tous les visuels montrés par l'enquête public sont par ailleurs totalement imaginaires, il est scandaleux d'oser se baser sur cela pour demander leur avis au gens, - cette enquête elle-même est totalement biaisée : il suffit de lire tous les commentaires pour constater que personne ne veut de ce projet. Je suis hélas certain qu'il se fera quand même. <p>Tout cela est lamentable.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques éléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m² de pleine-terre. Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont actuellement vides et seront donc replantés.</p> <p>Vous évoquez les constructions : celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site.</p> <p>Quant à l'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, elle est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>La phase de participation du public par voie électronique, qui fait suite à deux phases de concertation préalable en 2019, permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
4476	<p>Habitant rue de l'Alboni, je souhaite vous faire part de mon avis de riverain connaissant bien le quartier, sa vie et les nuisances existantes ou potentielles pour les habitants.</p> <p>L'intention de votre projet est louable mais risque de provoquer en réalité d'importantes nuisances :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1° De grands embouteillages et de la pollution avec le remplacement du rond-point du Trocadéro par un C à double sens et la fermeture du Pont d'Iéna à la circulation, 2° La multiplication des événements festifs sur la Place de Varsovie, également fermée à la circulation, 3° L'augmentation de l'insécurité et de la saleté due à la hausse de la fréquentation, dans les jardins du Trocadéro, au Pont de Bir-Hakeim ainsi qu'au métro Passy sans même sa mise à niveau par un escalator descendant. <p>Le projet accentuerait fortement ces nuisances, qui se sont déjà trop fortement développées ces dernières années : forte augmentation des pickpockets, des agressions verbales ou physiques dans le quartier par la présence de plus en plus importante de jeunes délinquants, souvent mineurs isolés, qui se déplacent en bandes. Les manifestations culturelles et concerts organisés cet été dans les jardins du Trocadéro ont provoqué de nombreuses nuisances sonores pour les riverains et montré l'impact probable de ce projet sur le caractère paisible de notre quartier. Le bruit des basses s'entendait rue de Passy, bien au delà de la place du Costa Rica.</p> <p>C'est pourquoi sans remettre en question l'objectif initial du projet, et s'il devait se faire malgré tout, il est primordial de prévoir un encadrement du volume sonore et des horaires des événements qui pourraient être organisés, ainsi qu'un renfort des forces de sécurité. .</p> <p>Je vous remercie pour votre attention.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Vous évoquez la construction sur le site de la Tour Eiffel, veuillez noter que celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p> <p>Enfin, concernant la concertation, nous nous permettons de rappeler que deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
4477	<p>Je suis contre ce projet qui a plusieurs défauts:</p> <ul style="list-style-type: none"> -il réduit la dimension des espaces verts même si le projet prétend le contraire. -il prévoit la construction d'immeubles pres de la Tour Eiffel -il prévoit un développement du site de la Société de la Tour Eiffel au détriment des habitants et utilisateurs du Champ-de-Mars. Il ne pense qu'au développement du tourisme générateur de nuisances. - il supprime la circulation dans les rues transversales, compliquant la circulation des autobus (4 lignes traversent le Champ-de-Mars) - il augmente l'insécurité dans un périmètre qui ne sera plus traversé par la circulation, laissant libre cours à toutes sortes de trafics. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4478	Paris est sale ! Il y a d'autres priorités à gérer avec notre argent. Les routes ont des trous, l'herbe pousse sur les trottoirs, des travaux ont été entamés partout... On ne peut pas circuler à vélo ou à pied de tout temps et en toute circonstance et à tout âge ! Gérer Paris c'est aussi gérer la fluidité de la circulation, indispensable pour les pompiers, ambulances et autres urgences même si caractère privé. Les transports en commun sont insuffisants en journée et en soirée n'en parlons pas, c'est un axe d'amélioration aussi Non à ce projet, allons à l'essentiel il y a déjà beaucoup à faire	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4479	<i>Doubleton 4478</i>	
4480	<i>Doubleton 4478</i>	
4481	<i>Doubleton 4478</i>	
4482	Quelle dépense urgente et intelligente pour une ville dont la dette est abyssale: 7 MILLARD d'Euros !! Quel projet indispensable pour une ville non "libérée" comme disait de Gaulle mais MASSACREE!!!! A quand la fermeture de Bir Hakeim, du Garigliano, de la Concorde, et autres ????? Paris perd 15.000 habitants par an et sera bientôt laissée aux Crackers et aux rats, ce qui se vait. Comment arrêter cette dégringolade? Il faut en revenir pour Paris à une élection municipale au SUFFRAGE DIRECT, et en tout cas à un système moins opaque et vérolé que l'actuel ! Jean-Pierre Mortier 41 rue de Passy 75016 Paris	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4483	<i>Doubleton 4482</i>	
4484	Bonjour, J'ai beau être cycliste et emprunter le trajet des quais de radio France au petit palais tous les jours ouvrés, le projet d'aménagement du site Tour Eiffel va selon moi créer des bouchons monstrueux dans l'ensemble des quartiers : - détériorer la qualité de l'air - retarder le départ des enfants le matin en voiture pour les employés utilisant la voiture pour rejoindre leur lieu de travail - isoler encore plus l'ouest parisien du cœur de Paris, l'accès au cœur de Paris depuis l'ouest étant facilité grandement par cet accès. - changer l'image historique d'un quartier représentant à mon sens l'exposition universelle.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4485	<i>Doubleton 4478</i>	
4486	<i>Doubleton 4478</i>	
4487	Le projet prévoit des investissements conséquents 120m€. Or ce qui manque relève de la maintenance des espaces -entretien, propreté, nivellement du sol-. Il me semble donc totalement décalé par rapport à la réalité du lieu et de son usage. Par ailleurs l'absence de circulation le soir ou la nuit est une opportunité pour l'insécurité. Autre raison pour laquelle ce projet n'est pas pertinent.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4488	Le Champ de Mars et ses avenues environnantes subit depuis plusieurs années les nuisances de touristes devenus trop nombreux sur le site : saleté, poubelles et WC insuffisants, déchets alimentaires jonchant les allées... De lieu de promenade, ce champ de Mars est devenu un champ de foire. Réduire encore davantage la surface de promenade dédiée au public aggravera cette situation : les espaces de jeux pour les enfants vont être englobés dans un espace commercial qui dominera l'ensemble du site. Réduire la circulation des autobus va beaucoup gêner les jeunes vivant d'un côté du champ de Mars et allant au collège ou au lycée de l'autre côté. JE SUIS CONTRE CE PROJET	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4489	On ne trouve sur le site que peu d'explication sur les futurs flots de circulation automobile surtout celle des cars de tourisme, qui reste très vague. Rien sur le trajet du 63. Rien par exemple sur la façon de rejoindre l'avenue Georges Mandel en arrivant de la rue Franklin. Y aura-t-il des feux de circulation tout autour de la place en face à cheval? Si ça ressemble à la Bastille (que je ne pratique qu'en vélo) bonjour les dégâts! Que deviendront les terrasses des cafés et restaurants de cette place? On ne peut que se réjouir des "couloirs de biodiversité" et autres "alcôves de verdure", même si les multiples kiosques privés sont laids et pas du tout de style de la Tour Eiffel, ni du palais de Chaillot. Quant à la signalétique, si elle ressemble à celle qui fleurit partout dans Paris et nous sature le regard, on peut craindre le pire. Dans les questions-réponses, rien sur "qui finance", on se moque du contribuable citoyen! Le texte n'a par ailleurs pas été relu. Cela augure mal de la conduite du projet. Cet amphithéâtre de plein air place du Trocadéro sera source de nuisances sonores inévitables. Bref, je préférerais qu'on lutte contre les trafics de drogues et autres de ces lieux et qu'on mette un péage à l'entrée de Paris plutôt que créer des embouteillages qui rendent les automobilistes de plus en plus agressifs et empêchent les artisans, médecins, infirmiers et autres travailleurs de circuler.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4490	Le Champ de Mars est un poumon vert nécessaire dans les quartiers du 7ème et 15ème arrondissements pour accueillir les familles et enfants de ces quartiers. Par l'installation du Grand Palais éphémère et de ses annexes, il est déjà largement amputé au détriment des populations riveraines. Les installations de loisirs pour enfants sont régulièrement fermées pour installer les équipements événementiels. C'est montrer un total mépris pour les nombreux enfants qui viennent chaque jour après l'école se détendre au Champ de Mars. Le nouveau projet d'un coût exorbitant ne répond nullement aux besoins exprimés, puis il ampute encore davantage les espaces verts du parc. C'est absurde et criminel à un moment où l'on prêche la protection de l'environnement urbain et orbi. D'un autre côté, la végétalisation du pont d'Iéna est un non-sens écologique. Simultanément, la fermeture prévue de certains axes routiers dans la perspective de ces nouveaux aménagements va entraîner des embouteillages et donc une pollution supplémentaire dans la ville. Encore une absurdité absolue! C'est à se demander si nos élus locaux écologistes ont un quelconque respect pour l'environnement.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4491	Je suis contre ce projet qui ne fera qu'aggraver la circulation automobile déjà très difficile avec ses conséquences : embouteillages et au final pollution. Paris n'est pas qu'une ville pour les touristes et les promeneurs. Pense-t-on aux gens qui viennent y travailler, aux artisans qui sont en banlieue et doivent obligatoirement se déplacer avec leurs véhicules ? Il faut pouvoir traverser Paris du nord au sud et de l'est à l'ouest de façon fluide, ce qui est déjà impossible. À force de renvoyer la circulation de plus en plus loin des centres touristiques et de ne l'aménager que pour les vélos, la vie devient impossible pour les habitants des autres arrondissements : embouteillages monstres, bruit, pollution aggravée, risques d'accidents pour les piétons etc.... Pas étonnant que Paris perde chaque année des habitants.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Pour le bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». - Enfin, l'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »
4492	<i>Doubleton 4491</i>	
4493	Place qui permet de se déplacer rapidement dans le quartier. Beaucoup d'embouteillages à venir si la place devient piétonne. Par ailleurs aux heures de pointe le métro est saturé. Si personne ne prend la voiture, ça sera davantage.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4494	Pas de tout d'accord avec le projet. Notre ville est à bout de souffle et nos ressources doivent en priorité être consacrées à la sécurité, au nettoyage, à la restauration de ce qui s'écroule, au développement du transport public, du logement et non à des projets pharaoniques dont l'esthétique est par ailleurs contestable. Ceux qui aiment Paris, français et étrangers, se désolent de son état. Ils ne comprennent pas comment les équipes en charge de la ville s'emparent de vastes projets qui n'ont aucun caractère d'urgence au lieu de trouver des solutions concrètes et immédiates pour lutter contre la dégradation des conditions de vie à Paris.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
4495	<p>Je m'oppose au projet One Site Tour Eiffel. Je m'oppose au pouvoir vertical de la Maire de Paris. Elle a déjà fait la preuve de son incapacité à gérer les espaces sans les bétonner, sans les urbaniser à outrance, sans détruire la végétation en place, (tout en se réfugiant derrière les nouvelles « végétalisations » truquées par la SVP). Paris a démontré sa grande capacité à ruiner le patrimoine et massacrer l'harmonie des sites. Le projet, mensonger dès le départ, n'a qu'un objectif : réduire les voitures à Paris. Le reste n'est qu'un habillage. La circulation en devient erratique et chaotique, déplaçant les bouchons et ne réduisant pas la pollution. Non à la privatisation du site, les parisiens sont déjà privés de l'accès aux Jardins du Champ de Mars par le mur (très coûteux) de la SETE. Non à la réduction des espaces verts (pelouse et arbres) pour faire de la place à l'occupation immobilière. Idem au Trocadéro qui verra ses pelouses réduites au profit de circulations pour des événements festifs et vecteurs de nuisances à venir. Ce projet est élaboré sans concertation (en dehors de Paris 16) et sans aucune étude d'impact comme tout ce qui est fait à Paris. Depuis 1 an le projet est passé de 40 millions€ à 72 millions€ puis à 107 millions €. Gros dérapage qui n'augure rien de bon face à toutes les incohérences écologiques et environnementales relevées par l'AE (pas d'études environnementales, pas de plans d'évacuation des eaux pluviales, pas d'essences d'arbres, végétalisation éphémère en pots, pas de mise en valeur de la Seine pourtant centrale etc...). Ce site est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO et mérite à tout le moins un projet digne de ce classement. Ce site n'a pas vocation à être dédié uniquement au tourisme de masse mais aux parisiens amoureux de Paris, soucieux de conserver un patrimoine riche et unique au monde, inégalable, intransposable, et qui ne se prête pas à l'uniformisation planétaire des sites. Non au projet One! Je vous engage à consulter le site SaccageParis.com qui analyse fort bien l'incohérence du projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Vous parlez du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO. Les préconisations de respect des spécificités du bien UNESCO « Paris-Rives de la Seine » des services de l'Etat ont été prises en compte par les concepteurs du projet, notamment le maintien de la perspective filante (ouverture au ciel conférant aux berges et à Paris une valeur paysagère exceptionnelle), le maintien de la masse continue d'arbres de haute tige organisés en alignement constituant un filtre végétal sur le tissu urbain de la Seine sur le quai haut et encadrant le couloir du fleuve, l'adoption d'un mobilier unifié, noble et sobre ou encore la conception de l'aménagement le long des quais selon des valeurs d'unité, d'harmonie et de régularité.</p> <p>A noter : - La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » - L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. - Concernant les constructions (bureaux de la SETE compris), celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p>
4496	<p>Parce que nous avons eu les précédents de la Place de la République et de la Place de la Bastille</p> <p>Parce que cette proposition d'aménagement du site est davantage destinée aux touristes qu'aux Parisiens.</p> <p>Parce que la piétonnisation générera une concentration de la circulation dans les rues périphériques et nuira à sa fluidité.</p> <p>Parce qu'en voyant aujourd'hui l'état de saleté du Champ de Mars on ne peut que redouter la mise en œuvre du projet</p> <p>Parce qu'en regardant aujourd'hui la faune autour du Champ de Mars on ne peut qu'être inquiet sur la future sécurité de cette vaste zone piétonne</p> <p>En résumé la réalisation de ce projet nuira tant à Paris qu'à ses habitants aux niveaux de la circulation rendue infernale, de la sécurité, de l'esthétique de notre capitale.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4497	<p><i>Doublon 4496</i></p>	
4498	<p><i>Doublon 4496</i></p>	
4499	<p>La Mairie ferait mieux de s'occuper de la vie quotidienne des Parisiens, de la propreté de la ville et de l'entretien du Champ de Mars et des Jardins du Trocadéro, plutôt que de dépenser outrageusement pour plus bétonner la ville sous un emballage vert mensonger...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4500	<p>Je suis contre ce projet qui dénature les places de Varsovie et du Trocadéro et qui détourne de sa fonction le pont d'Iéna.</p> <p>Les places de Varsovie et du Trocadéro sont deux places qui accueillent la circulation des voitures tout comme celle des piétons. Elles sont larges et bien dimensionnées et peuvent sans difficulté assurer ces deux fonctions. Si vous retirez la circulation des voitures de la place de Varsovie et diminuez celle sur place du Trocadéro, quels seront les axes de circulation alternatifs?</p> <p>Le pont d'Iéna est lui aussi large et offre une fonction de circulation des voitures importante et à double sens. Laisser cette infrastructure uniquement aux piétons est un choix coûteux.</p> <p>Paris n'est pas une ville musée offerte aux seuls touristes. Les parisiens y travaillent, y vivent, y font leur courses, s'y font soigner et tout ceci à pied mais aussi en voiture. Par ailleurs, la ville est approvisionnée en biens de toute nature par un trafic routier nécessaire.</p> <p>Créez de nouveaux axes de circulation avant de fermer ceux qui existent: un tunnel sous la Seine si vous voulez fermer le pont d'Iéna, un autre sous la place du Trocadéro si vous voulez en réduire le trafic. Vous utiliserez à bien les fonds publics et vous créerez de vrais emplois.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonnisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur les déplacements automobiles, vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>

n°	Contribution	Réponse
4501	<p>Je suis totalement opposé à ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il crée, en réalité, moins d'un hectare de végétalisation nouvelle dans la zone de Paris qui en manque le moins. - Il renforce et pérennise la diminution des espaces de jardins accessibles aux Parisiens dans ce site (-35 % du Champ-de-Mars, soit -20 % du grand site) - Son élément le plus prestigieux, la création d'une forêt sur le pont d'Iéna, est abandonné, car c'est un contresens écologique. - Il insécurise les promeneurs aux heures creuses. - Il isole les arrondissements extérieurs et expose les riverains à une ceinture de bouchons. - Les investissements prématurés seront détériorés par les Jeux olympiques. <p>Emmanuel Carrère Habitant du quartier (75015)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p> <p>Pour le champ de Mars, le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Le projet propose des solutions : pelouses transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée, surélévation de 30cm pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Dans ce cadre, les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera non pas des arbres mais, dans cette phase de projet, de grandes jardinières végétalisées.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
4502	<p>Le projet qui peut paraître séduisant pour un non résident présente des inconvénients majeurs pour un habitant des arrondissements concernés et pour les professionnels qui ont besoin de se déplacer. En supprimant les liaisons motorisées entre Trocadéro et Tour Eiffel, et en particulier: le pont d'Iéna, une partie de la place du Trocadéro, toute circulation devant la Tour Eiffel, on crée un obstacle qui va se traduire par des bouchons énormes au niveau du pont de l'Alma, un report de circulation sur des voies déjà saturées, et un enfermement des résidents concernés. En particulier si on veut sortir vers l'Ouest la solution sera de prendre les Champs Elysées qui ne fonctionnent déjà plus, et pour revenir prendre le périphérique jusqu'à la place Balard</p> <p>Et comment vont faire tous les professionnels ?</p> <p>C'est un projet Théorique qui va rendre la vie impossible à des dizaines de milliers de personnes et d'entreprise, et qui va provoquer une pollution encore plus forte due aux embouteillages supplémentaires .</p> <p>C'est donc un rejet absolu!</p> <p>OF parisien depuis 1959</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
4503	<p><i>Doublon 4502</i></p>	
4504	<p><i>Doublon 4502</i></p>	
4505	<p>Il la fermeture du pont d'Iéna ainsi que celle du CHAMP DE MARS à la circulation automobile aura des conséquences dramatiques pour ce quartier de notre cher PARIS. En-effet il deviendra ZONE NOIRE pour :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1-Les artisans dont certains refusent de venir dans les quartiers difficiles pour circuler ou se garer. 2- Les commerçants . la plupart seront condamnés à fermer . Regardez ce qui se passe rue de Rivoli . La SAMARITAINE malgré des investissements très importants n'a plus assez de clients pour équilibrer son budget. 3-Les autobus . Par absence de stations de métro le réseau d'autobus ,bien conçu, emprunte ces voies.Ce réseau, avec une dizaine de lignes sera totalement détruit . Quand le Champ de Mars est fermé il est quasi impossible de prendre l'autobus ou alors il faut marcher et ne pas être pressé . L'autobus ne remplit plus sa FONCTION. 4- Les travailleurs qui utilisent obligatoirement un véhicule. 5- Les habitants du quartier .Ils subiront tous ces désagréments et devront faire des kilomètres pour traverser la Seine ou aller du 15° au 7°. <p>ON NE DESORGANISE PAS AINSI LA VIE D'UN QUARTIER.</p> <p>IL Y AURA RUPTURE D'EGALITE POUR CES HABITANTS QUI SE VERRONT CONFISQUER DES FACILITES INDISPENSABLES DANS UNE METROPOLE DONT LES VOISINS CONTINUERONT A BENEFICIER;</p> <p>C'est une atteinte aux LIBERTES FONDAMENTALES DES CITOYENS.</p> <p>En résumé c'est un CONFINEMENT DEGUISE pour les citoyens du quartier.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modalités de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant les transports en commun, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p>

n°	Contribution	Réponse
4506	<p>Comment accéder avec la voiture ? _ est-ce qu'une personne qui vient de banlieue ou province ou idf _ aura-t-il des transports gratuits ; Payer tout le temps est décourageant au commerce et à l'échange social et culturel ou simplement venir s' y promener par amour de Paris</p> <p>Je n'aime plus, pas les transports du faites, il faut toujours se battre en tant que femme c'est fatiguant ainsi que les pervers qui touchent Je trouve trop d'impunité il y a une vrai culture du viol attouchement sexuelle dans les transports en commun "quelque soit l'âge" ET ils n'ont pas honte "quelque soit l'âge" Les gens trouvent cela normales non NON. Si _ il y a avait une vrai solution qui décourageait cela ils n'oseraient plus ils auraient peurs et pour nous les femmes une vrai respiration une vrai paix de circuler là ou on veut quelque soit l'heure</p> <p>Depuis plusieurs mésaventure agression sexuelle pourtant métro quartier connu riche chic et hommes styles chic "on dirait pas des agresseurs" _ plus styles la défense dans paris! (Heure matinée et après-midi) (Je me defend crie frappe et il s'arrête ou fuit)</p> <p>Je m'habille neutre pantalon noire doudoune ou manteau et pourtant.. voilà</p> <p>Depuis j'évite Paris métro train bus au maximum je préfère la voiture plus sécuritaire pour moi</p> <p>Aussi beaucoup quitte paris à cause de ça !!_ Pas que pollution air nature mais pollution d'agression sexuelle quelque soit l'âge c'est Trop _</p> <p>C'est dommage...et triste</p> <p>Aussi le métro sent l'urine(l'amoniaque dure) Très très fort certaine ligne ou moment de la journée ou soirée c'est dure l'odeur en claire ça put</p> <p>_ aussi Paris et idf << Mal Allumée lumières les rues très sombrent quelque fois on ne voit pas le trottoir ou le côté de la rue très Noire et les lampadaires allume orange terne c'est flippant!! ça abime les yeux sérieux_ on préfère rentrée vite avant que la nuit tombe certain quartier la nuit même le weekend ça fait peur même si il y a rien _ est ce normale dans un pays de nucléaire et moderne dit des lumières</p> <p>Penser aussi à plus de Gratuité pour tout le monde et de lumières et moins d'impunités _ merci Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4507	<p>Pas du tout d'accord avec ce projet d'un coût exorbitant alors que nos finances sont déjà dans un état catastrophique.La sécurité tant des piétons ne pourra pas être assurée tant sur le plan de la circulation car les mobilités douces ne respectent pas ces derniers et comme dans tous les jardins (exemple Trocadéro) le trafic de drogue va s'installer . Nos ressources doivent en priorité être consacrées à la sécurité, au nettoyage, à la restauration de ce qui s'écroule, au développement du transport public, du logement . Ceux qui aiment Paris, français et étrangers, se désolent de son état. Ils ne comprennent pas comment les équipes en charge de la ville s'emparent de vastes projets qui n'ont aucun caractère d'urgence au lieu de trouver des solutions concrètes et immédiates pour lutter contre la dégradation des conditions de vie à Paris.De plus c'est oublier que Paris est la capitale économique de la France et c'est la pénaliser encore un peu plus de faire ce type d' aménagement.</p> <p>la municipalité de Paris aurait du faire un référendum d'initiative populaire sur ce point</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4508	<i>Doubleton 4502</i>	
4509	<i>Doubleton 4505</i>	
4510	<i>Doubleton 4502</i>	
4511	<i>Doubleton 4507</i>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4512	<i>Doubleton 4505</i>	
4513	<i>Doubleton 4506</i>	
4514	<p>Ce projet est aussi démesuré qu'inutile. Côté rive gauche, il va enlever au Champ-de-Mars son caractère irremplaçable de promenade piétonne ouverte à tous, et isoler le 7ème arrondissement de son voisin le 15ème. Au Centre, piétonniser le Pont d'Iéna avec d'horribles bacs à plantes (les arbres du projet initial ont disparu, techniquement irréalisables sur un pont...) ne fera que paralyser un peu plus la circulation automobile en aggravant la pollution. Côté rive droite, la limitation de la circulation sur la une grande partie de la place du Trocadéro va totalement engorger cette partie du 16ème. La construction de gradins au centre de la place, face à l'esplanade, prouve que la mairie de Paris a l'intention d'y faciliter des activités festives, organisées ou spontanées, avec toutes les nuisances que cela induira pour les riverains et dans l'ensemble des Jardins du Trocadéro. Enfin, il est inquiétant de voir la Ville de Paris, compte tenu de son endettement catastrophique (plus de 7 milliards d'euros), se lancer dans un projet pharaonique dont le budget a déjà été dépassé de 50% avant même le premier coup de pioche ! Sans parler de la pirouette juridique qui a consisté à profiter des JO de 2024 pour imposer ce projet sans enquête d'utilité publique, alors que OneSite n'a rien à voir avec les Jeux Olympiques (les sites des épreuves n'y sont même pas mentionnés)... Pour résumer, un NON ferme et définitif à un projet mégalomaniacque d'une équipe municipale incompétente, contre lequel se sont prononcés les trois arrondissements concernés !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le Champ de Mars conserve bien son statut de grande promenade piétonne. La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet précisément de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>A noter qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
4515	<p>Encore un projet pharaonique de la ville de Paris qui vise à transformer le champ de Mars en champ de foire livré à l'événementiel touristique-artisticobobo.</p> <p>Les terrasses de Varsovie deviennent le haut lieu des défilés de la fashion week qui interdit l'accès au site et constitue une pollution visuelle assez remarquable.</p> <p>Le projet semble restituer le parvis de la tour Eiffel à la libre circulation des piétons ce qui est plutôt positif mais pourquoi avoir dépensé des millions d'euros dans la construction de cette horrible barrière ?</p> <p>La végétalisation du pont d'Iéna s'inscrit dans la continuité de la politique anti voiture de la majorité municipale menée à marche forcée et sans aucune cohérence. Non seulement la multitude de chantiers ouverts dans Paris bloque la circulation et augmente la pollution mais ces chantiers sans activité enlaidissent la ville. Supprimer la circulation sur le pont d'Iéna va dans le meme sens.</p> <p>Parlons un instant des jardins du Champ de Mars, il est clair que la marchandisation de ces espaces pour des événements de toutes sortes n'augmente pas la surface des pelouses et des jardins mais à l'opposé la réduit. Les espaces verts sont régulièrement et durablement inaccessibles pour la préparation et le démontage des infrastructures. Le Grand Palais éphémère dont l'esthétique est discutable se double maintenant d'une immonde et gigantesque annexe qui ampute les espaces verts de probablement 20 %.</p> <p>Il me semble que suite à l'utilisation du Champ de Mars comme fan zone lors de la dernière coupe du monde de foot ball qui avait ruiné les pelouses celles ci avaient été refaites a grand frais, le resultat est peu probant. J'ai des doutes quant à la capacité de nos jardiniers municipaux de garantir la réalisation de "pieces engazonnées avec une pelouse résistante aux flux importants de visiteurs".</p> <p>Je mets également en doute la capacité de l'équipe municipale à gérer un tel projet: il suffit de constater ce qu'est devenue la rue de Rivoli suite à sa fermeture à la circulation automobile : un lieu anarchique ou vélos, trottinettes, bus, taxis et piétons se disputent l'espace faute d'aménagement. En un an rien n'a été fait ...</p> <p>Il y a d'autres priorités à gérer telles que la propreté de la ville, l'entretien des espaces verts et de la voirie avant d'entreprendre ce projet de réaménagement du Champ de Mars qui à part flatter l'égo de nos édiles à peu d'utilité. Pour commencer boutons les rats et les détritux hors du Champ de Mars !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4516	<i>Doubleton 4513</i>	

n°	Contribution	Réponse
4517	<i>Doublon 4505</i>	Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations. Tout d'abord, la végétalisation du Site Tour Eiffel est bien au coeur du projet d'aménagement. Le calcul des surfaces végétalisées avant et après le projet s'effectue à l'échelle du périmètre d'intervention (et non du périmètre de réflexion d'une surface de 50 ha). Ainsi, la surface des espaces végétalisés existants est de 4,7 ha au sein du périmètre de projet. A l'issue de l'opération, cette surface sera de 6,5 ha. Ce bilan inclut les espaces végétalisés de pleine terre (+2,2 ha), les toitures végétalisées de plus de 30 cm d'épaisseur (+0,2 ha) ainsi que les surfaces végétalisées supprimées (-0,6 ha). Les plantations en bacs du pont d'Iéna ne sont pas comptabilisées dans ce bilan.
4518	lettre ouverte à Madame la Maire de Paris par l'association les Amis du Champ-de-Mars	Concernant votre remarque sur le recours à la procédure de participation du public par voie électronique, la loi du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 précise que « La participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement, concernant les projets définis à l'article L. 122-1 du code de l'environnement ou les plans ou programmes définis à l'article L. 122-4 du même code, nécessaires à la préparation, à l'organisation ou au déroulement des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, s'effectue dans les conditions définies à l'article L. 123-19 dudit code. » Le texte prévoit une procédure particulière dès lors que le site concerné peut servir au déroulement des jeux mais aussi à la préparation ou l'organisation de ceux-ci. Dans ce cadre, dès lors que des événements se dérouleront sur le Champ de Mars et aux abords de la Tour Eiffel, les projets prévus entrent dans le champ d'application des dispositions adoptées en 2018. La Ville de Paris a ainsi appliqué le cadre légal mis en place par le législateur, dont elle ne peut se soustraire. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribuera à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. Par ailleurs, les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité et ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Aussi certaines informations précisées à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE. En ce qui concerne votre dernière remarque qui précise que la configuration des espaces urbains et les aménagements retenus par la Ville de Paris sont critiquables, la phase actuelle de PPVE permet à la Ville de Paris de prendre connaissance des avis du public sur les différentes composantes du projet, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des contributions, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis et apporter des améliorations au projet, comme cela a été le cas lors des phases de concertation antérieures. Pour répondre plus précisément à vos questionnements, le projet Site Tour Eiffel est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. C'est en particulier le cas pour les aménagements et les éléments de mobiliers situés en site classé qui ont fait l'objet de nombreuses réunions de travail avec ces derniers avant instruction des permis par les ABF et la CDNPS. Leurs avis, ainsi que les propositions d'évolution du projet en réponse à l'avis de la CDNPS, sont consultables dans le dossier de PPVE. Enfin, l'étude d'impact, également consultable parmi les pièces de la PPVE, détaille les effets positifs et négatifs du projet sur l'environnement ainsi que les mesures correctives permettant de limiter les impacts négatifs. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a ainsi été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Cette étude d'impact met aussi en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. Enfin, la qualité de ces études a été saluée par l'Autorité Environnementale dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »
4519	<i>Doublon 4505</i>	
4520	<i>Doublon 4515</i>	
4521	Ce projet de grande ampleur n'a pas fait l'objet jusqu'à présent d'une grande consultation, ouverte à tous et non dématérialisée, alors que ce projet aurait de très lourdes répercussions sur la vie quotidienne des riverains du 16 ^{ème} arrondissement s'il était conservé. Rappelons que les maires du 7 ^{ème} , 15 ^{ème} , 16 ^{ème} arrondissements s'opposent à ce projet qui prévoit de grands travaux Place du Trocadéro avec suppression de la circulation, et également la fermeture à la circulation de la Place de Varsovie et du Pont d'Iéna Le périmètre de ce projet est trop large et surtout privilégie uniquement la fréquentation des touristes dans cette zone, sans tenir aucun compte du bouleversement que cela représenterait dans la vie quotidienne des habitants du 16 ^{ème} . Enclavés de toute part, ne pouvant circuler librement, le vélo étant leur seul moyen de transport (peu pratique selon son âge et sa santé), exposés à de nombreuses violences (vol à la tire, trafic en tous genres etc..) dans cette zone de forte concentration touristique, les riverains seront peu à peu dégoûtés et chassés de leur quartier, qui a toujours été un quartier paisible et à partir duquel on circule librement	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4522	Contre ce projet qui dénaturera le champ de Mars	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4523	<i>Doublon 4515</i>	
4524	Est-ce que le projet de rénovation du champ-de-mars prends en compte la restauration des bancs et vases Médicis entourant la place Jacques Rueff ? Ils sont dans un état d'abandon. Une restauration s'impose. Cordialement	Bonjour, Merci pour votre contribution. Le projet ne prévoit pas la rénovation des bancs et vases Médicis entourant la place Jacques Rueff mais nous prenons bonne note de votre suggestion et de votre alerte sur ce sujet.
4525	Ce projet pour semblait une bonne idée mais dans la réalité il va continuer de faire fuir les Parisiens en leur rendant la vie impossible. La ville va se transformer en musée sans habitant avec des locations courtes durées que pour les touristes. De plus le budget associé à ce projet va continuer d'augmenter le déficit qui n'en fini pas d'augmenter. Déjà, nous rencontrons des difficultés à trouver des artisans qui veulent venir dans Paris pour faire des travaux ne pouvant pas circuler et se garer. Ils ne peuvent évidemment pas se déplacer à vélo. Continuer comme cela et nous aurons un Paris vide dans quelques années. projet pourrait paraître	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
4526	<p>Ce projet d'aménagement Tour Eiffel aurait ma sympathie à condition de respecter impérativement les conditions suivantes.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Installer des caméras de surveillance en nombre suffisant aux endroits les plus fréquentés et isolés pour éviter la multiplication de vols et agressions de personnes. Elles doivent permettre une réaction immédiate des forces de police à toute incivilité. 2. être beaucoup plus stricte sur la surveillance du respect de la propreté et des nuisances sonores grâce au contrôle par caméras de surveillance et ce pour maintenir le bien être des habitants des quartiers aménagés 3. faciliter l'accès automobile aux riverains par badge électronique pour permettre la dépose ou prise en charge de personnes âgées/handicapées et ou charger/décharger des marchandises 4. interdire systématiquement tout rassemblement ou manifestation sur la place ou l'esplanade du Trocadéro comme c'est trop souvent le cas aujourd'hui avec les nuisances et dégâts inévitables du mobilier urbain ainsi que des commerces riverains qu'elles entraînent 5. étendre la végétalisation de l'avenue d'Eylau jusqu'à la place de Mexico pour la rendre plus harmonieuse et moins bruyante; l'idéal serait d'en faire une impasse pour supprimer toute circulation en transit. 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Le projet ne prévoit pas l'installation de caméras de surveillance. Une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>Concernant la végétalisation de l'avenue Eylau jusqu'à la place de Mexico, nous prenons note de votre souhait que soit étendue sa végétalisation.</p>
4527	<p>Grande inquiétude concernant la sécurité de ce projet une fois terminé.</p> <p>A ce jour, les jardins du Trocadéro sont le lieu de trafics en tous genres et ce quelle que soit l'heure... bien des familles ne se promènent plus dans ces espaces verts, les touristes isolés sont souvent la proie de petits voyous. Comment sur un tel espace faire respecter le calme et s'assurer de la tranquillité de chaque passant, touriste... ?</p> <p>Autre question, pourquoi compliquer pour les parisiens le passage d'une rive de la Seine à l'autre? N'y a t'il pas assez de temps perdu dans cette ville pour embarrasser les personnes qui y vivent, y travaillent! En outre la fluidité de la circulation de la place du Trocadéro semble aussi compromise alors que ce sont des axes de sortie de Paris.</p> <p>Dernier point, le coût qui risque de s'envoler car chacun sait combien les projections sont souvent très en deçà de la réalité finale. Ce sont encore les parisiens qui régleront la note finale pour un projet non essentiel.</p> <p>Encore un projet, en conclusion, fait pour le touriste mais certainement pas pour l'habitant de Paris. C'es fortement regrettable car contrairement aux capitales des pays nordiques où tout est réfléchi pour le bien vivre ensemble, à Paris c'est le contraire qui se passe.</p> <p>Merci pour une fois d'écouter le message d'une parisienne qui aime sa ville.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4528	<p>Le projet proposé offre donc encore plus d'espace aux vendeurs à la sauvette (qui devraient être rebaptisés vendeurs en toute impunité puisqu'ils envahissent déjà l'esplanade du Trocadéro et les abords de la tour Eiffel, et maintiennent leur activité même lorsque les patrouilles de police passent à proximité) au détriment des piétons, touristes comme résidents. Une meilleure gestion des déchets est à prévoir : il ne s'agit pas seulement de mettre des poubelles partout, il s'agit surtout qu'elles soient ramassées correctement et qu'il y ait des agents pour verbaliser les usagers malpropres.</p> <p>Le report de la circulation automobile sur les axes voisins n'est absolument pas pris en compte. L'étude microscopique de circulation est d'un niveau médiocre : les conclusions sont d'une banalité affligeante et ne sont issues d'aucune analyse.</p> <p>En bref, encore un projet dont la concertation n'est que de l'affichage et qui va dégrader les conditions de vie des riverains.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4529	<p>Propriétaire d'un commerce non loin du Trocadéro, ce projet impactera très lourdement ce dernier.</p> <p>Sans compter les problèmes de sécurité qui sont déjà à un niveau très élevé .</p> <p>A tout cela s'ajoute des problèmes majeurs de circulation !</p> <p>Ce projet mène à la perte du quartier et plus généralement du 16eme arrondissement !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4530	<p>Mme Hidalgo, en perdition dans les sondages, ferait mieux de s'abstenir de massacrer les abords de la Tour Eiffel d'autant que le budget annoncé de 100 ME tournera probablement autour des 300: nous avons l'habitude! Cessez le saccage! les Parisiens n' en peuvent plus</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4531	<p>Bonjour,</p> <p>Nous sommes riverains et avons assisté depuis plusieurs années à la dégradation continue du site du champ de mars: saleté, vendeurs à la sauvette, pik-pockets, entretien déplorable des jardins et du site. Celui-ci est devenu un terrain d'exposition, d'événements sans qu'il soit remis en état. Cela a eu des répercussions très pénibles pour les habitants du quartier. Sans compter l'image de la France à l'étranger.</p> <p>Le projet d'aménagement, s'il semble beau sur le papier va accentuer cette dégradation du site car la réalité n'est pas faite de papier : nous passerons du jardin au parc d'attraction : restauration, commerces, événements (concerts etc), impossibilité de circuler. Et ceux qui en pâtiront seront les habitants (que ne ferait-on pas pour gagner du fric). Alors vous brandirez le fameux intérêt général. Mais le tribunal administratif fixe des limites lorsqu'il gâche la vie des riverains, et condamne souvent au paiement de dommages et intérêts...</p> <p>Car, voyez-vous les gens qui viennent se promener dans un jardin n'ont pas le même comportement que ceux qui viennent en bande dans un grand parc d'attraction : ces derniers repartent en laissant leurs déchets, en urinant dans les coins, en laissant des bouteilles de bières brisées. Cela va développer les points de deal et la délinquance qui ont déjà commencé à se développer depuis l'exploitation du site pour des événements. Alors qu'un simple jardin (bien entretenu évidemment) n'engendre pas autant de problématiques.</p> <p>Mais je suppose que l'avis des riverains importe peu et que vous ne le demandez que parce que la loi vous y oblige.</p> <p>Pour résumer, je pense que ce projet devrait se cantonner à développer un axe vert bien aménagé et entretenu, mais qu'il ne devrait pas comporter de commerces ni de restauration et encore moins servir de lieu d'organisation d'événements.</p> <p>Les gens ont besoin de nature et de calme, surtout en milieu urbain, c'est ce qui ressort des sentiments exprimés par tous en ces temps de Covid. En menant ce projet, tel qu'il est conçu, vous allez saccager ce site et aggraver l'insécurité. Et comme les délinquants ne sont jamais sanctionnés dans ce pays, ce sont les habitants qui devront encore subir cette politique désastreuse de bobos qui s'ennuient.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4532	<p>A partir du moment où des moyens de transport erratiques et non règlementés (vélos, trottinettes, ...) seront admis sur le pont d'Iéna, cela créera un espace d'insécurité pour les piétons: enfants, personnes âgées, ...de la même façon que c'est aujourd'hui le cas sur tous les trottoirs de Paris. S'y ajouteront bien sûr les scooters électriques, pas plus règlementés aujourd'hui !!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4533	<p>Les habitants du quartier sont sacrifiés au profit des touristes. Paris va ainsi continuer à voir sa population diminuer.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4534	<p>le projet prévoit-il la réglementation des vendeurs sauvages de souvenirs, qui créent un élément d'insécurité pour les passants ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p>

n°	Contribution	Réponse
4536	<p>Aucun des projets d'aménagement qu'a mené la municipalité jusqu'à présent n'a pris en compte les externalités du projet sur la circulation, sur l'activité et sur la vie des quartiers. Tous ces projets ont été des échecs : fermeture des quais à la circulation et report de celle-ci sur les voies de surface ; fermeture de la rue de Rivoli à la circulation automobile et effets dévastateurs sur les commerces ; Fermeture des voies de circulation et impact très négatif sur le taux d'embouteillage et l'impact économique de la perte d'activité sur les travailleurs et les livraisons ; ouverture anarchique des pistes cyclables et impact sur l'augmentation des accidents,</p> <p>le projet ne se prononce absolument pas sur les impacts sur la fermeture du pont d'Iéna, les restrictions de circulation, le report du trafic sur les autres ponts, les difficultés d'accès au commerce, et la désertification que va entraîner ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Pour le bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
4536	<p>Ce projet est une aberration . Pensez déjà à restaurer les espaces existants avant de vouloir en faire plus. Le champs de mars est emblématique et fait parti de notre patrimoine historique. les jardins du trocadero et l'esplanade sont l'emblème du 16 eme, tout comme le champs de mars du 7e. Nous avons de la chance d'être dans cette magnifique ville, cessez de la saccager.</p> <p>reunir ses 3 espaces apporterait qu'insécurité, foule, nuisance sonores a tous les gens du quartier.</p> <p>De plus, couper la circulation sur ces grands axes pour cause d'agrandir un jardin ne ferait que plus de mal à tous les riverains.</p> <p>circulation dans des rues qui n'étaient pas forcément fréquentées mais qui par ces axes neutraliser causeront évidemment des embouteillages et nuisance sonore. Comme nous le vivons déjà dans tout Paris lorsque les grands axes sont condamnés. Non madame la maire, tout le monde ne peut pas se depacer en metro/ en velo/ à pied.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4537	<p>La marchandisation du site a été clairement réaffirmée lors de la réunion du 9 novembre : 8 espaces de restauration, 9 boutiques. Tout un commerce qu'on nous « vend » au nom du savoir-faire français, de l'économie solidaire et du Bio. On est loin du grand lieu patrimonial et d'histoire nationale, de la promenade culturelle et de la grande perspective que prétend « sublimer » Monsieur Emmanuel Grégoire.</p> <p>Ces boutiques vont de plus, fixer inutilement les visiteurs sur le site contribuant à sa saturation alors qu'il conviendrait bien mieux de les aiguiller vers les quartiers environnants au bénéfice d'un commerce autrement plus authentique et d'une rencontre avec les Parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4538	<p>JE SUIS CONTRE</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4539	<p>Bonjour, Ce projet ne me semble pas souhaitable car il privilégie le confort des touristes à celui des habitants parisiens du quartier et de l'ensemble de ma ville. J'y suis défavorable.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4540	<p>Je suis contre ce projet pour plusieurs raisons :</p> <p>Argument 1 : réduction absurde d'1/3 de la pelouse du Champ de Mars et suppression des massifs (là où il y actuellement les petits sapins taillés en forme de cône)</p> <p>Argument 2 : ajout de contours en béton autour des pelouses en lieu et place des élégantes bordures actuelles (mais pourquoi ??)</p> <p>Argument 3 : les pelouses deviennent des pelouses techniques ...</p> <p>Argument 4 : On parle même de la suppression du bassin de la place Jacques Rueff qui est en panne depuis des années et jamais réparé.</p> <p>Il est d'ailleurs à noter que, sur l'état général du Champ de Mars, la Mairie de Paris écrit noir sur blanc : "L'état de vétusté du Champ de Mars et son aspect abandonné incitent difficilement ses visiteurs à le préserver et à prendre soin de l'espace qui les entoure. » (Page 10 du doc 4.2.4.3). C'est hallucinant d'écrire cela ! La solution est pourtant simple : un meilleur entretien de la part de la Ville qui en a la charge !</p> <p>Argument 5 : les arbres prévus sur le Pont d'Iéna ont (déjà) disparu des visuels du projet. En effet, la Mairie a admis, eu égard au tollé provoqué, que planter des arbres sur un pont, par hypothèse, cela ne fonctionne pas. Les jardinières en pot font donc office de nouvelle végétalisation. Il est fort probable qu'à l'image des autres jardinières en pot que l'on retrouve partout dans Paris, elles finiront avec des tags, sans aucune plante et serviront de poubelles.</p> <p>Argument 6 : construction de nouveaux kiosques (moches), de bagageries, de sanitaires. L'artificialisation des sols bat son plein. C'est actuellement en non-conformité avec le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris qu'il faudra donc modifier en conséquence.</p> <p>Argument 7 : surexploitation du site à des événements festifs</p> <p>Argument 8 : fermeture de la circulation sans étude d'impact. Or, les conséquences pour le 7e seront majeures et les embouteillages se répercuteront partout : avenue Rapp, Bosquet, saint Dominique, Cognac Jay, Quai d'Orsay, rue de l'université, etc... Aller et venir dans le 7e, le 15e, le 16e, et Boulogne va virer au cauchemar. Le Pont de l'Alma, déjà très saturé, va être totalement bloqué (et par ricochet, tout autour, des deux côtés de la Seine).</p> <p>Argument 9 : la question de la sécurité de cette nouvelle esplanade géante n'est tout simplement pas envisagée.</p> <p>Les aménagements du projet commencent dès la sortie du métro Ecole Militaire. Je me suis concentrée dans cet email sur le Champ de Mars mais les impacts côté 15e et 16e arrondissement seront également très importants...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note et qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Le projet paysager du Champ de Mars basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Les constructions que vous évoquez viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Au vu de leurs fonctions, ils ne peuvent être réimplantés hors site.</p> <p>Sachez que le projet a bien pris en compte le caractère patrimonial exceptionnel du site. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Les préconisations de respect des spécificités du bien UNESCO « Paris-Rives de la Seine » des services de l'État ont également été prises en compte par les concepteurs du projet, notamment le maintien de la perspective filante (ouverture au ciel conférant aux berges et à Paris une valeur paysagère exceptionnelle), le maintien de la masse continue d'arbres de haute tige organisés en alignement constituant un filtre végétal sur le tissu urbain de la Seine sur le quai haut et encadrant le couloir du fleuve, l'adoption d'un mobilier unifié, noble et sobre ou encore la conception de l'aménagement le long des quais selon des valeurs d'unité, d'harmonie et de régularité.</p>

n°	Contribution	Réponse
4541	<p>* ce projet dénature totalement Paris. Je n'approuve absolument pas ! Rien n'est prévu pour les personnes à mobilité réduite.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>La piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption.</p> <p>Cependant, la colline de Chaillot présente un défi de connectivité dans la chaîne de déplacements pour les personnes à mobilité réduite. En effet, les accès au Parvis des Droits de l'Homme et à la Fontaine présentent des rampes importantes. La proposition de l'esquisse au concours, qui prévoyait d'installer des ascenseurs devant le Palais de Chaillot, ne pourra pas être retenue en raison de la complexité de l'installation des ascenseurs devant les façades historiques du Palais de Chaillot et pour des raisons de coût.</p> <p>Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade.</p> <p>Enfin, le nombre de places de stationnement PMR est revu à la hausse (+9 places sur l'ensemble du site).</p>
4542	<p>Au Plateau Joffre (extrémité Sud du Champ-de-Mars) est reconnu la vocation de ... Plateau ! Une friche urbaine en quelque sorte ! Il n'a pourtant aucun statut particulier et fait partie intégrante du parc. Que l'on n'oublie pas qu'il s'agrément d'un balustrade, de vases de pierre ornementaux, de deux bassins et aussi d'alignements d'arbres. Dévoiement. Détournement d'usage ni plus, ni moins.</p>	<p>Bonjour, Merci de votre contribution dont nous prenons note.</p>
4543	<p>Un projet centré sur le tourisme et non la vie des habitants des quartiers concernés. La suppression d'un pont parisien à la circulation induira une congestion des flux de circulation et une concentration de la pollution sonore et de l'air sur les voies de dégagement. Des flux trop importants de personnes sur le site le weekend et lors de manifestations ne contribueront pas à la quiétude des quartiers. Le réaménagement des jardins, de certains espaces, et une volonté d'améliorer l'esthétique des lieux suffiraient sans doute.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4544	<p>le projet de "verdissement" ne peut qu'ajouter à l'effet repoussoir vis-à-vis de Paris ressenti par les personnes extra-muros. Il est déjà quasi-impossible de faire intervenir chez soi une entreprise de banlieue. La tour Eiffel appartient au patrimoine national et son environnement devrait susciter des concertations au moins au niveau de la région. Tout concourt à cet état d'esprit "entre soi", qui fait que beaucoup de parisiens sont obligés de s'excuser quand ils se déplacent en régions.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4545	<p>Silence complet toujours sur l'horrible machinerie de France-Télévision au pied Sud-Ouest de la Tour Eiffel. Alors que les architectes nous vantent la transparence à cet endroit, ils s'accommodent de cette verue. Des gens bien informés parlent depuis longtemps de l'obsolescence de cette installation et de sa possible miniaturisation. Une occasion manquée !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4546	<p>La sécurité importe manifestement peu à l'Hôtel de Ville. Bien sûr on donnera à voir la nouvelle police municipale. Mais sur ce point fondamental on se défausse entièrement sur la Préfecture de Police. Le projet aurait pu être l'occasion d'une innovation ambitieuse en matière de déplacements. Les cars de touristes, remplacés par de petites navettes à desserte fréquente qui, sans cesse en mouvement, n'exigeraient aucun espace de stationnement en dehors de leurs arrêts. Cette solution s'imposera tôt ou tard dans Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4547	<p>Bonjour à tous a la lumière du projet d'aménagement du site Tour Eiffel, madame Hidalgo et ses équipes prouvent une fois de plus que leur objectif exclusif est de transformer Paris en une ville MUSEE faite pour ceux qui y restent deux ou trois jours sans dépendre de ceux qui souhaitent y vivre encore longtemps familialement (les familles s'en vont et les classes ferment), d'autant plus que ceux sont ceux là, qui financeront ce projet alors même que le déficit de la ville de Paris, orchestré consciencieusement par madame le maire, atteint aujourd'hui des sommets faramineux d'au moins 7 milliards d'euros. L'urgence est à la sécurité, à la propreté et à mettre en œuvre une politique de transport qui permette aux différents modes de transports de cohabiter sans hégémonie systématique de la "petite reine". quid de la fluidité de la circulation dans le voisinage de ce site ? comment va se reporter cette circulation et quid de l'axe existant ? aucune étude n'a été diffusée et cela ne semble pas clair ; A tout le moins ce projet nécessite d'être optimisé pour garantir à chacun, et surtout aux parisiens une vie citadine apaisée et sereine.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4548	<p>On nous dit que les manèges seront conservés. Lesquels et où ? La présence de certains à l'esthétique tapageuse et cinquante et dont les tenanciers ne craignent pas d'étendre l'emprise concédée pour y stationner leurs voitures est tout à fait discutable. On nous a appris encore que le son pouvait être évacué « à la verticale ». Intéressant cette élimination des déchets sonores vers les nues ! Poésie ou réalité ? C'est calculé, établi, reconnu, Paris manque de jardins et d'espaces verts. Les Parisiens en font une demande majeure. Ils désirent des espaces où se promener et se ressourcer. Un enjeu de santé publique. La Ville met de la perversité à ignorer cette exigence. Ses jardins, ses parcs, elle les affecte à tout autre chose, y bâtit, y construit, les privatise. Le Site Tour Eiffel est manifestement conçu pour les touristes qui ne passent que quelques heures au Champ-de-Mars. Les Parisiens ne comptent pour rien.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Pour répondre à vos questions : - Les aires de jeux, manèges et autres activités du champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront en effet maintenues. - La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
4549	<p>Ces travaux sont très coûteux la ville n'a pas d'argent une simple restauration de l'existant peu suffire. Il y a bcp de trop de dépenses en ce moment pour des projets alors que la dette se creuse. Réparer mais ne changer pas! Trop cher et inutile.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4550	<p>Je suis totalement opposé à ce projet qui va couper en deux tout ce secteur de Paris et va générer des embouteillages monstres des deux côtés de cet axe ; la mobilité soit disant douce est en fait très violente pour tous les parisiens et habitants de l'île de France qui doivent utiliser leur voiture. Il est tout à fait possible de verdir encore plus ce quartier sans interdire la circulation. Les habitants du quartier ne peuvent pas se faire imposer une transformation aussi radicale sans contrepartie, à moins de souhaiter que ce ne soit plus un quartier où l'on habite...alors même qu'en paris manque de logements.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4551	<p>Je m'oppose à ce projet en tant qu'habitant du quartier car il va dégrader la vie du quartier avec un problème de circulation gigantesque et un risque sécuritaire majoré sans compter la destruction par du béton d'un lieu historique.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4552	<p>Ce projet va créer des bouchons monstrueux dans le quartier. En tant qu'habitants du quartier nous n'en voulons pas. Il est tourné exclusivement vers un Paris des week-end et des loisirs sans considération des gens qui travaillent dans la capitale et qui vivent dans le quartier. Ce Paris sans voitures exclut également les provinciaux qui ne peuvent plus venir à Paris en voiture puisqu'il n'y a pas de parkings relais aux portes de Paris et de moins en moins de places de parking dans Paris. La piste cyclable qui longe la Seine rive droite dans le 16ème est déjà une voie désertique et l'on continue avec ce projet dans la même logique dogmatique.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4553	<p><i>Doubleton 4552</i></p>	
4554	<p><i>Doubleton 4552</i></p>	
4555	<p><i>Doubleton 4552</i></p>	
4556	<p><i>Doubleton 4552</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
4557	<p>mais ou sont les pissotières (et oui il faut que les cyclistes et touristes se soulagent), le centre de shoot (ben oui il faut admirer la vue), et les quelques baraquements d'hébergement d'urgence... Un cauchemar cette équipe,</p> <p>Non à cette M**** mais Mme "H" peut s'occuper de ce qui se passe autour de chez elle d'abord</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4558	<p>Évitez le béton, simplifier les accès, les champs de mars est un accès important pour les riverains Ne pas bu bunkeriser la tour Eiffel Pouvoir continuer à circuler en vélo Que faites vous des rats dans ce projet ? Les points noirs actuellement : propreté, manque de toilettes (c'est malheureux de voir les touristes faire 15 mn de queue dans les rares toilettes présentes, les vendeurs ambulants, les Roms qui font des jeux d'argent, et les rats bien sur... qu'avez vous prévu pour ça ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4559	<i>Doubleton 4558</i>	
4560	<p>Je suis contre ce projet qui dénature la place du Trocadéro et modifie de façon significative les axes de circulation du 16 e du 7 e et du 15 e arrondissement. Il y a déjà suffisamment d'espaces verts dans le secteur qui mériteraient d'être mieux entretenus ! La fermeture des voies sur berge rend déjà la circulation compliquée dans ce secteur, laissez les ponts et les berges ouverts à la circulation !! Tenez aussi compte de l'avis des mairies d'arrondissement !!! Arrêtez le gaspillage budgétaire sur de tels projets idéologiques pour investir au contraire dans les transports en commun propres et sécurisés</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4561	<p>Une hérésie de plus de Mme Hidalgo qui ne sait que faire pour détruire Paris et la bétonner Il faudrait mieux s'occuper de nettoyer nos trottoirs rues et espaces verts Quelle tristesse de voir cette destruction de notre ville que font les ecolos qui l'ont fait maire ??</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4562	<p>il paraît impensable aujourd'hui de réaménager tout ce coin de Paris, qui est très agréable pour les riverains et les touristes, et qui engendre encore des dépenses pharaoniques qui mettent réellement en péril les finances de la ville de Paris. qui va payer encore tout cela ? les espaces verts ne sont pas le sujet dans une grande ville. Par contre, il faut impérativement que nous puissions continuer à circuler, en voiture (notamment pour les artisans, et les taxis) , en bus ou en vélo. il est également aberrant de supprimer le pont d'éna aux voitures. tous les embouteillages qui vont en découlent vont provoquer de la pollution, et rendre le site invivable aux Parisiens. merci pour votre écoute.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4563	<i>Doubleton 4561</i>	
4564	<i>Doubleton 4561</i>	
4565	Je suis contre le projet de réaménagement du Trocadero-Tour Eiffel qui défigurera notre environnement	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4566	<p>Laissons Paris se reposer Les embouteillages sont insupportables Redonnons de la fluidité au trafic Stop a ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4567	<p>Gardez les allées ensablées et ne réduisez pas la surface des pelouses. Les boutiques éphémères ne sont pas indispensables un parc n'est pas un centre commercial.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4568	<p>Une dépense pharaonique dans une ville surendettée et comment faire fuire les habitants d'un quartier. Une circulation rendue impossible, des transports en commun rares et aléatoires, victimes des embouteillages, des commerces de proximité qui disparaissent au profit d'echoppes touristiques mal tenues, des restaurants médiocres, d'ailleurs majoritairement italiens (un comble !), des appartements rachetés par des loueurs de sommeil et transformés en hôtel où travaillent des femmes de ménage au noir, des rues mal éclairées et infestées de pickpockets, de déchets et de rats, des sanitaires qui voient des files d'attente interminables et décourageantes... Il y aurait déjà tant à faire pour accueillir correctement et dignement les visiteurs tout en respectant les parisiens ! Nous sommes bien éloignés de la réalité, Madame la Maire, Marianne Gras</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4569	<i>Doubleton 4568</i>	
4570	<p>La ville de Paris, aussi belle soit-elle, n'est pas un musée. C'est un lieu de vie, c'est un lieu de travail, c'est un lieu d'échange. Le projet en question est un leurre dont les images sont faites pour séduire le naïf, pour tromper le sens écologiste, pour flatter l'anticonformiste arrogant. Il démontre à quel point nous avons été trompé par l'équipe municipale qui nous promettait un Paris convivial, moderne, ouvert à tous, où il fait bon vivre, où chacun y trouve sa place Ce projet ne va pas seulement casser la communication entre 3 arrondissements, il va punir la ville dans son ensemble ainsi que la région en détournant la circulation (dont il est illusoire de croire qu'elle n'est qu'une nuisance) sur d'autres voies et provoquer des thromboses tragiques. Parisiens, franciliens, habitants et travailleurs, touristes français et étrangers, ce projet est fait contre vous mais à la gloire éphémère d'une municipalité qui nous déçoit de jour en jour, devenue dogmatique, détachée de la vraie vie, éloignée chaque jour davantage de la population... mais qui se voit déjà coupant fièrement un ruban.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4571	<p>Bravo pour ce projet qui réduit la place de la voiture et crée un grand espace ouvert et vert. Nous allons en profiter pour jogger et se promener En revanche, la disparition du stade est désolante. Encore moins pour les enfants et le sport, les parents pauvres des choix municipaux. Il y a déjà si peu d'équipements sportifs dans le centre!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4572	<i>Doubleton 4571</i>	
4573	Projet totalement inadapté à l'architecture et réalité actuelle	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4574	<p>1. Le Champ-de-Mars perdra des espaces verts (de 35 m de large à 25m), dans un aspect technique incitant les utilisateurs autant qu'actuellement à l'incivisme, encouragé par la Mairie de Paris. Le jardin sera bétonné, et perdra au moins 23 arbres.</p> <p>2. Les bois classés perdront 1000 m2 par des créations immobilières.</p> <p>3. Le pont d'Éléna sera encombré par des pots dont on connaît l'usage dans d'autres quartiers : arbustes crévés, lieu d'épandage d'ordures variées, et vecteurs d'incivilités. Le seul but est d'empêcher la circulation des véhicules particuliers ou professionnels. L'écologie, la propreté et l'esthétique y perdront lourdement.</p> <p>4. L'amphithéâtre du Trocadéro est aussi mal traité que les places parisiennes revues par la Mairie (République, Nation, Bastille): des flux de véhicules se croisant, pour augmenter les risques entre les différents utilisateurs, et donc l'accidentologie liée à la circulation. Par ailleurs les espaces verts nouveaux, non fermés la nuit ni surveillés verront apparaître de nouvelles nuisances. Le projet de futurs concerts en ajouteraient d'autres : sonores, visuelles et de dégradation de l'environnement.</p> <p>5. La privatisation de l'Espace Tour Eiffel doit être renforcé avec la conservation du mur de sécurité qui contiendra de plus en plus de constructions nouvelles, et la mise en place d'une configuration « concert » du Champ-de-Mars, pour accroître sa productivité en événements sources de nuisances pour les riverains. Enfin les Jeux Olympiques viendront durablement abimer une zone déjà condamnée ainsi ruinée par le projet One Site.</p> <p>6. Les jardins du Trocadéro seront mités par 21 kiosques de 14 à 34 m2 chacun, dont on peut s'interroger sur l'impact environnemental. L'intégration du mobilier proposé ne laisse pas d'inquiéter au vu de la destruction des bancs parisiens dits Davioud.</p> <p>7. Le traitement des espaces verts par des Surfaces Végétalisées Pondérées est fallacieux et trompeur; il convient de dénoncer cette illusion.</p> <p>8. Les explications manquent sur le devenir de la place Jacques Rueff et de son bassin actuellement dans un état dégradé.</p> <p>En conclusion, ce projet est indigne de la capitale de la France: tourné vers les activités mercantiles, dont des événements augmentant diverses nuisances, visant la réduction drastique de la circulation automobile, pour gêner un peu plus les parisiens et les franciliens, le décor de pacotille qui est proposé s'apparente à de la poudre aux yeux. Ce projet illusoire doit donc être revu complètement.</p> <p>Ajoutons que son coût budgété (107 millions d'€) viendrait creuser un peu plus la dette abyssale de la ville de Paris, pour un résultat insignifiant.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Au Trocadéro, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>A noter qu'une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est bien prévue sur le site, mais il s'agit de 17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels, auxquels s'ajoutent 4 sanitaires, sur l'ensemble du site (et non uniquement les jardins du Trocadéro).</p> <p>La place Jacques Rueff devient entièrement piétonne, la circulation des bus 42 et 69 est réorganisée. Contrairement à ce qui a pu être dit et diffusé sur internet, le projet ne prévoit pas la suppression de la fontaine située Place Rueff (image issue de la Vision 2030 du concours, hors projet). A noter que la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
4575	C'est immonde merci d'entretenir l'existant et vivement que vous ne soyez plus maire, vous êtes un appartchik jamais élue directement mais par copinage. Vous êtes une destructrice de Paris et heureusement que les élections vont vous coller une sacrée branlée.	Observation modérée par les garants
4576	Mauvais projet car en fait cela bétonne le champ de Mars et réduit les espaces verts. C'est un projet purement économique pour faire des événements scéniques	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4577	<i>Doubleton 4576</i>	
4578	<i>Doubleton 4576</i>	
4579	<p>Bien que je me déplace toujours en vélo, je demande svp, de ne pas transformer la place Trocadéro en jardin, ni de bloquer le pont d'Éléna à la circulation. La vie du quartier sera pénalisée dans la liberté des mouvements, bus, taxis etc. En outre je me suis déjà fait agressée et blessée au couteau au plein centre de Paris à un moment de l'après-midi, où hélas il n'y avait personne autour... Je ne me vois absolument pas traverser un espace jardin du 7ème au 16ème en vélo ou à pied avec le risque de se faire agresser par des individus facilement cachés.</p> <p>Vu la quantité des besoins, il me choque de voir dépenser de l'argent pour un agrément qui bénéficiera, à mon avis, plus le tourisme, que les pauvres travailleurs et citoyens de Paris.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4580	<i>Doubleton 4579</i>	
4581	<p>Vaste projet dossier complexe et détaillé qui permet de démêler le vrai du faux. Les travaux envisagés vont permettre au secteur un renouvellement et apparaître de meilleure qualité. Actuellement certains espaces sont dégradés, mal utilisés, ils donnent une mauvaise image de Paris. Les esquisses et explications en réunion m'ont permis de mieux comprendre les choix vu les contraintes sur les bâtiments protégés, la place de la nature, les types de mobilier...</p> <p>L'utilisation du site est un point d'attention important, il faut essayer d'y être attentif : sécurité, ventes diverses... Espérons que les visiteurs sauront préserver ce futur espace Beau projet</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4582	Une hérésie de plus de Mme Hidalgo ??	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4583	<p>Je suis TOTALEMENT opposé à ce projet.</p> <p>30% d'espaces verts en mois ? Ce projet est tout simplement ahurissant.</p> <p>Sans compter les reports modaux de véhicules qui vont emboliser les quartiers alentours. Quant aux arbres sur le pont. C'est risible.</p> <p>J'invite la Mairie à entretenir l'existant, à réenchanter ce quartier, à respecter ce patrimoine exceptionnel.</p> <p>Et non, je ne suis pas un parisien d'extrême-droite, n'en déplaise au 1er Secrétaire du PS. et à ses commensaux.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Loin d'une réduction des espaces verts, le projet propose un accroissement de la végétalisation, avec 17 000 m2 d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur les déplacements automobiles, vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 - mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>A noter qu'il n'y a pas d'arbres prévus sur le Pont d'Éléna. Le Pont d'Éléna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p>
4584	<i>Doubleton 4583</i>	
4585	Je pense que ce projet est aberrant. Supprimer la circulation sur le pont devant la Tour Eiffel, végétaliser, il suffit d'entretenir correctement le champ de Mars. La mairie est déficitaire, le maire en campagne électorale, abandonnons ce projet et laissons les parisiens en paix.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4586	<p>1. La suppression du rond point place du Trocadéro va encore créer d'importantes congestions de circulation comme partout dans Paris déjà et je suis donc totalement opposé à ce projet en l'état. Oui à plus de verdure mais non à ces travaux qui empêchent les parisiens de circuler dans Paris en véhicule motorisé. Pourquoi ne pas limiter aux véhicules hybrides ou électriques dans ce cas là? Cela forcerait la transition vers un parc automobile plus propre sans pour autant complètement bloquer la circulation.</p> <p>2. Pourquoi ajouter du béton dans le projet du champs de Mars? Les allées en terre ont plus de charme et évitent d'artificialiser les sols ce qui est anti écologique. Là aussi, ce projet présente des contradictions entre ce qui est annoncé comme objectif et la réalité. C'est du greenwashing.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4587	<p>Je suis totalement contre ce projet qui va coûter très cher et achever d'engorger la circulation des voitures du 16ème au 7ème.</p> <p>On ne fait pas d'une ville comme Paris, une ville piétonnière.</p> <p>Cela aura des conséquences désastreuses sur la circulation et la pollution, reportées aux limites de ces quartiers.</p> <p>Une fois de plus le maire de Paris engage des projets faramineux et inutiles sans aucune consultation des citoyens concernés.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4588	Ce projet va créer de grosses contraintes et de gros désagréments quant à la circulation dans ce quartier. Le "tout piéton" de la mairie a atteint voire dépassé ses limites.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4589	<p>Bonjour,</p> <p>Ce projet me paraît totalement disproportionné et ne préserve pas la perspective et l'esprit du lieu. Un simple aménagement des jardins et la stabilisation des allées pour éviter la poussière actuelle serait amplement suffisant.</p> <p>Paris ne doit pas devenir un parc d'attraction mais doit rester un lieu de vie.</p> <p>Par ailleurs, compte tenu de l'endettement de la ville et de la charge considérable des travaux déjà engagés, il paraît totalement irresponsable de continuer à engager des dépenses de cette nature.</p> <p>Il est urgent au contraire de faire un moratoire sur tous les travaux d'embellissements (qui d'ailleurs ne font souvent que dégrader la capitale) et de s'engager résolument dans une baisse des dépenses.</p> <p>Par principe, ce projet devrait être rejeté.</p> <p>Proposer ce genre de projet est à nouveau la marque de la gabegie indécente et récurrente qui règne au sein des édiles de cette ville.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4590	<p>Ce projet de grande ampleur n'a pas fait l'objet jusqu'à présent d'une grande consultation, ouverte à tous et non dématérialisée, alors qu'il aura de très lourdes conséquences sur la vie quotidienne des riverains, sans parler du montant des dépenses de 107 millions</p> <p>Les maires des arrondissements concernés (7ème, 15ème et 16ème) ne s'y sont pas trompés et s'opposent à ce projet qui prévoit de grands travaux Place du Trocadéro avec suppression de la circulation et fermeture à la circulation de la Place de Varsovie et du Pont d'Iéna</p> <p>L'exemple récent de la gestion de la circulation de la Place de la Bastille , toujours plus dangereuse et polluée, fait craindre le pire pour le projet Trocadéro-Tour Eiffel</p> <p>Le périmètre de ce projet, bien trop large, privilégie uniquement la fréquentation des touristes dans cette zone, sans tenir compte du bouleversement que cela représenterait dans la vie quotidienne des habitants du 16ème arrondissement en particulier</p> <p>Enclavés de toute part, ne pouvant circuler librement, le vélo étant leur seul moyen de transport (peu recommandé selon son âge et sa santé) exposés à de nombreuses incivilités et violences (vol à la tire, trafic en tous genres) dans une zone de concentration touristique de plus en plus forte, les riverains seront dégoûtés et chassés de leur quartier, qui a toujours été un quartier paisible, aéré et bien desservi pour vivre et circuler librement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Pour rappel, deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. La phase de participation du public par voie électronique en 2021 permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>Loin d'être conçu pour les seuls touristes, le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
4591	<p>Je suis en désaccord avec le projet d'aménagement proposé pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le tourisme dans ce site est privilégié par rapport aux besoins des parisiens. Ce qui implique nécessairement une augmentation du trafic -automobile, piétons- et des pollutions afférentes inadaptées au changement climatique. - La multiplication d'activités "événementielles" est incompatible avec la tranquillité du site. - La circulation des vélos n'est pas correctement prise en compte : un axe direct en bordure des jardins n'est pas prévu et la liaison entre les 2 rives de la Seine s'en trouve compliquée. <p>Un projet plus modeste, moins coûteux, plus "parisien" permettrait la nécessaire rénovation des Jardins du Trocadéro et l'aménagement du Champ de Mars. L'augmentation du tourisme et de la fréquentation de la Tour Eiffel ne sont pas des objectifs adaptés au bien-être des parisiens et à l'urgence climatique.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet ne vise pas un accroissement du tourisme, mais à accueillir dans les meilleures conditions les visiteurs. Il a ainsi été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Le renforcement des trajets vélo est un des objectifs du projet. La fermeture à la circulation du Pont d'Iéna, réservé aux vélos, piétons et bus, permet justement à ce titre la création d'un itinéraire sécurisé. De nouvelles pistes sont ainsi programmées, dont deux pistes cyclables latérales protégées sur la place de Trocadéro, et des contre-sens cyclables dans chacune des voies transversales d'accès au site. En complément, de nombreux arceaux de stationnement et 5 stations Vélib sont prévues au projet. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements vélo dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Le projet se greffe en couture au REVE, au Plan Vélo de la Ville de Paris, ainsi qu'aux pistes existantes.</p>
4592	<p>Ce projet dénature Paris et des sites classés par l'UNESCO sans tenir aucun compte de la vie quotidienne des Parisiens. Au lieu de dépenses faramineuses, la mairie devrait s'occuper de l'entretien de l'existant!!!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4593	<p>N'y a t'il pas d'autres priorités que de séduire les "verts" pour une ambition présidentielle qui n'aboutira pas , et une vitrine inutile pour les jeux olympiques. A quand la couverture végétale de la Seine? Que d'argent dépensé inutilement pour faussement verdier un endroit situé.... à 10 minutes du Bois de Boulogne.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4594	<p>Où peut-on voter? Je ne trouve nulle part.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4595	<p>quelle est l'adresse électronique pour voter ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4596	<p>Je dis NON à ce projet qui relève du non sens. Arguments qui relève de la raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ce projet fait fi de l'existant qui mettait au premier plan l'histoire de Paris, capitale de la France. (Un examen d'histoire serait le bienvenu pour l'accès à la gouvernance des mairies des grandes villes.) - Ce projet est donc destructeur. - Ce projet fait écho à la mondialisation et au tourisme de masse qui entend piétiner la vie des parisiens qui se trouve être totalement secondaire. - Ce projet est anti social : le champs de mars sera réduit à sa plus simple expression privant les enfants d'aires de jeu, les rues et avenues ne seront plus que des lieux de consommation touristique, les commerçants de bouche disparaîtront ce qui fait le sel de la vie dans nos quartiers. - Ce projet est hideux, défiant toutes les règles de l'esthétisme. Nous ne pouvons et ne devons pas nous habituer à cela. - Ce projet a un coût pharaonique mais accouchera d'une laideur. <p>Fluctuat nec mergitur</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4597	<p>La circulation dans le 16ème nord n'est pas toujours simple à ce jour. Si la moitié de la place du Trocadéro n'est plus disponible pour les voitures, cela deviendra l'enfer. Or, même si Mme Hidalgo veut supprimer toutes les voitures dans Paris, celle-ci sont nécessaires pour la vie quotidienne et pour la vie professionnelle : comment feraient les artisans pour apporter outils et matériaux sur les chantiers sans voiture ? Comment les VRP feraient pour apporter leurs échantillons avec eux ? Et ainsi de suite. Il faut donc permettre aux voitures de circuler dans Paris et dans le 16ème arrondissement en particulier.</p> <p>Quant au pont d'Iéna, Mme Hidalgo veut-elle couper Paris en 2 zones : la rive droite et la rive gauche ? Si c'est le cas, il faudrait également fermer les autres ponts à la circulation privée.</p> <p>Le reste du projet est intéressant.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4598	<p>je vote contre le projet qui privilégie la fréquentation touristique au détriment de la qualité de vie du quartier en espérant que le projet de la Maire de Paris n'aboutisse pas.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4599	<p>Ce projet d'aménagement du site Tour Eiffel (7e, 15e et 16e) est un NON SENS:</p> <p>Qualité de vie des parisiens: adultes, enfants, personnes âgées et/ou handicapées, en raison notamment des "barnums" qui ne cessent d'augmenter en nombre , superficie , durée... avec fermeture des aires de jeux, traversée impossible du Champ de Mars et nécessité de le contourner, blocage des rues adjacentes...</p> <p>Ecologique: réduction des pelouses, bétonisation des voies, extension des constructions notamment de la société de la Tour Eiffel dont le but est d'engranger toujours plus de visiteurs, impact sur la biodiversité et les oiseaux, bilan carbone de sa réalisation...</p> <p>Financier: la mairie de Paris est déjà suffisamment endettée par de nombreuses initiatives STUPIDES au seul profit de quelques idéologues qui veulent imposer à toute force leurs lubies, elle n'a pas besoin d'augmenter cette dette, que les parisiens devront un jour payer...mais ce n'est pas grave on va la masquer et la laisser pour plus tard quand l'équipe responsable ne sera plus aux manettes...</p> <p>Mémoriel: destruction des établissements historiques: buvettes en dur , marionnettes, manèges, circuit de kart à pédale pour enfants, promenades à dos d'âne...</p> <p>PITIE: ARRETEZ DE SACCAGER PARIS</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4600	En tant que résident très proche de ce projet, je ne peux que m'y opposer sur tous ses aspects car il ne favorise que le tourisme, la mobilité douce qui générera des embouteillages, de la pollution..... au détriment de la vie de quartier et de ses habitants.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4601	Résidente directement impactée par ce projet, je ne peux que m'y opposer dans toutes ses composantes car il ignore la vie de quartier et ses habitants au profit du tourisme, du tourisme et encore du tourisme	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4602	La gestion de ce projet est scandaleuse comme la gestion de Paris! Il est facile de dépenser l'argent qu'on peut prendre dans la poche des parisiens en faisant travailler ses partisans. Que font les jardiniers, Paris n'a jamais été aussi crasseux? L'image du Paris d'aujourd'hui nuit à la publicité pour les jeux Olympiques!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4603	Un dérapage budgétaire considérable : estimé initialement à 72 millions d'euros, le projet coûtera désormais au moins 107 millions d'euros (+65% !!!), · Des années de chantier avec leur cortège de nuisances, de mi-2022 à 2026 au moins, · Un projet axé sur la fréquentation touristique et qui met de côté les riverains et les Parisiens, · Aucune prise en compte des questions de tranquillité et de propreté, pourtant si défilantes déjà. Mais aussi et surtout: * - Des reports de circulation massifs causés par la fermeture du pont d'Iéna et provoquant une saturation encore plus grande des ponts (Bir-Hakeim, Grenelle, Alma), des quais et des axes déjà très fréquentés (boulevard de Grenelle, avenue de la Bourdonnais, place du Trocadéro, etc.) et un risque d'enclavement du 16ème arrondissement. * La piétonnisation d'une partie du Quai Branly aux alentours de Bir Hakeim obligeant les véhicules et les deux roues à prendre le tunnel existant sur une seule voie !!! * La refonte totale de la place du Trocadéro sur deux voies avec les conséquences irrémédiables en terme de circulation et desserte vers les autres avenues de ce arrondissement. * - La fermeture de la traversée du Champ de Mars, y compris pour les bus, induisant des contournements et un allongement des parcours. * Une très faible ambition écologique qui se traduit notamment par le rétrécissement des pelouses du Champ de Mars, qui seront surélevées à 20 cm du sol et entourées de bordures en pierre sur plusieurs milliers de mètres. * Aucun engagement clair sur les usages commerciaux ou événementiels du site à l'avenir, alors que les riverains et les promeneurs sont régulièrement privés d'une partie du Champ de Mars et confrontés aux manifestations et événements permanents sur le Trocadéro son esplanade et le champ de Mars (Grand Palais éphémère) * Un risque sécuritaire passé sous silence alors que le site connaît déjà de graves problèmes (ventes à la sauvette, vols mineurs isolés.) qui ne pourront qu'être aggravés par le projet envisagé, notamment en raison de l'interruption de la circulation, ce qui favorisera le développement de la prédation économique et de la délinquance.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonnisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. Concernant la circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées....Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale : il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat. La végétalisation constitue ainsi l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m2 d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés, soit un bilan positif de 180 arbres. Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Vous évoquez la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard.celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel. Enfin, la sécurité, tout comme la propreté, sont bien prises en compte : - Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire, portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - Le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93)
4604	Je suis totalement opposée à ce projet. J'ai déjà été choquée par ce mur de verre autour du site de la Tour Eiffel qui ne donne plus libre accès au pied de la Tour. Ce projet de nouveaux aménagements ne ferait que défigurer encore plus ce lieu emblématique de Paris qu'est le Champ de Mars. Et pourquoi faire encore de tels travaux alors que la ville est déjà enlaide par d'interminables travaux et un défaut d'entretien flagrant dans toute la ville.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4605	Je suis fermement opposée au projet d'aménagement du Trocadéro / Tour Eiffel. Il me semble néfaste: - d'un point de vue sécuritaire (grande zone difficile à surveiller, alors que l'esplanade et les jardins du Trocadéro sont déjà sujets à des problèmes de sécurité), - d'un point de vue écologique, car il n'ajoutera aucune zone verte mais reportera la circulation sur les quartiers environnants - d'un point de vue économique car c'est un projet très coûteux qui ne pourra pas apporter de retombées positives, en isolant les zones commerciales alentour - et de manière générale car il diminuera drastiquement le confort de vie des habitants des quartiers concernés, qui ne pourront plus circuler normalement, en particulier les personnes pour qui vélo et trottinette ne sont pas des options et verront leurs quartiers isolés par une immense zone intraversable.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
4606	<p>D'un point de vue économique: Je ne suis pas certain que cela soit intéressant de concentrer encore plus de touristes en un seul endroit. Cet investissement lourd se fera au détriment d'autres sites touristiques parisiens.</p> <p>D'un point de vue sécuritaire: Même remarque. Il n'est pas bon de créer des points de rassemblement trop importants de touristes.</p> <p>D'un point de vue écologique: Je ne vois aucun aspect positif. Les espaces en question sont déjà végétalisés. Les extensions dont on parle sont mineures et souvent artificielles.</p> <p>Pour les parisiens: C'est soustraire une partie de la ville aux parisiens pour le bénéfice des touristes. C'est compliquer encore plus la circulation en prenant le risque de créer des reports majeurs, tout en oubliant complètement que le problème ce n'est pas la voiture ou la moto, mais c'est la voiture ou la moto avec un moteur thermique. Empêcher les gens de circuler ne contribue pas à l'amélioration de leur qualité de vie.</p> <p>Pour les gens les plus faibles: Les personnes âgées et les handicapés feront encore une fois les frais de ces mesures, eux qui ne peuvent pas prendre le métro ou les voies cyclables.</p> <p>Il serait de temps de penser à tous les parisiens, de réorienter la lutte contre les pollutions environnementales et sonores et de faire de Paris une ville du futur! Cette ville a un immense potentiel et il y a tant à faire de plus ambitieux (notamment d'ailleurs en exploitant mieux les bâtiments du Trocadero!)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire, portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentiels actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>L'ambition écologique est bien présente. Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale : il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. La végétalisation constitue ainsi l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés, soit un bilan positif de 180 arbres. Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Enfin, veuillez noter que la piétonisation du site est l'un des éléments clés du projet. Le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption.</p> <p>Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade.</p> <p>Enfin, le nombre de places de stationnement PMR est revu à la hausse (+9 places sur l'ensemble du site).</p>
4607	<p>Ce projet est inutile. La Mairie de Paris pourrait déjà entretenir correctement le site (en réparations et propreté). -Le budget mentionné sur le site Paris Futur est évalué à 72 millions ("payés intégralement par la redevance que verse la société qui gère l'exploitation de la dame de fer à la Ville" d'après le site internet) mais sur le site du Parisien ce budget passe à 110 millions. Quel est le bon chiffre, et est-ce vrai que la Ville de Paris n'y participe pas ? Si la fréquentation de la Tour Eiffel reste la même (6 millions de visiteurs de la tour et 20 millions de personnes qui fréquentent les abords du site chaque année d'après le site Paris Futur): - le trafic des navettes sera incessant. - Je doute que les jardins restent aussi chatoyants que dans la vidéo du site Paris Futur, l'état des pelouses "rénovées" et des plantations se dégradera aussi rapidement qu'aujourd'hui et le jardin deviendra un mélange de boue et de mauvaises herbes. -La plantation d'arbres sur le pont d'Iéna "casse" la perspective vers l'Ecole Militaire et la vision des piliers de la Tour Eiffel (quand on regarde à hauteur de piéton depuis le quai côté Trocadéro). -Ces plantations d'arbres et de pelouses sur le pont d'Iéna risquent d'entraîner des infiltrations d'eau et une humidité permanente qui fragiliseront le pont car l'étalement ne sera sûrement pas durable. Bref 3 ans de travaux et de nuisances sonores pour les riverains, de difficultés de circulation (et donc de pollution) supplémentaires pour tous les parisiens, pour un projet qui se transformera rapidement en gouffre financier pour l'entretenir et en terrain vague côté Ecole Militaire.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Pour répondre à votre question sur le budget, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. Le coût du projet est à la charge de la Ville de Paris.</p> <p>Vous évoquez le Champ de Mars. Les solutions proposées tendent à protéger le patrimoine végétal du site aujourd'hui en grande souffrance : perte de vigueur notable des arbres d'alignement, faible croissance annuelle de ceux-ci, perméabilité des sols en baisse, dégradation des chemins, allées et pelouses (bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.) Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Veuillez noter que des arbres ne seront pas plantés sur le pont d'Iéna. Pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, le pont d'Iéna accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées. Quant aux travaux, leur phasage et leur organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p>
4608	Doublon 4607	
4609	Doublon 4606	
4610	Non à la marchandisation excessive du champ de Mars et aux travaux ruineux et sans fin. Oui à la propreté et à la sécurité de ce site.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4611	Je trouve ce projet parfaitement inacceptable, tant d'un point de vue financier que d'un point de vue citoyen. Paris est tout d'abord pour les parisiens et ce projet ne tient en rien compte des nuisances déjà supportées, et de celles à venir. Par ailleurs, comment peut-on proposer des pistes bétonnées plus adaptées pour les handicapés en fauteuil par ex, quand les transports publics ne sont pas adaptés. Un peu de cohérence!	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4612	Non au bétonnage du Champ de Mars ! Gardons lui son aspect actuel, un espace vert en plein Paris.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4613	<p>-Les espaces verts accessibles au public ne cessent de diminuer te le projet renforce cette tendance.</p> <p>-Supprimer les rues traversantes, c'est insécuriser les promeneurs aux heures creuses</p> <p>-Supprimer les rues traversantes, c'est contribuer à isoler le 15ème et une partie du 16ème</p> <p>-La culture hors sol d'arbres et de pelouses sur du bitume pourrait figurer en bonne place dans un bêtisier écologique</p> <p>-Le rétrécissement-surélévation de la pelouse centrale est-il justifié?</p> <p>-C'est une aberration que de construire quatre immeubles supplémentaires sur le champ-de-mars</p> <p>-Il faut modérer l'expansionnisme de la Société d'Exploitation de la tour Eiffel (SEPE)</p> <p>-Le plateau Joffre n'a pas vocation à devenir un champ de foire</p> <p>-Le quadrilatère du champ-de-mars est un des ensembles les plus complets de la Belle Epoque, mais il ne bénéficie d'aucune protection patrimoniale et le projet va encore le banaliser</p> <p>-La perspective à la Française exige le respect des espaces vides</p> <p>-L'impact en terme de circulation de la suppression du pont d'Iéna a-t-il été étudié? Notamment l'impact sur les petites rues pour traverser le 16ème arrondissement et rejoindre le périphérique?</p> <p>-Le pont d'Iéna est un patrimoine monumental héroïque qui exige le respect de sa minéralité</p> <p>-Rompre l'axe Joffre-Pont-d'Iéna-Foch poserait un vrai problème mémoriel</p> <p>-Les concepteurs du projet semble ne pas avoir compris le fonctionnement de la place du Trocadéro</p> <p>-L'utilisation d'une enquête publique simplifiée du type Jeux Olympiques (PPVE) est artificielle et constitue un détournement de procédure.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note et qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Le projet paysager du Champ de Mars basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Les constructions que vous évoquez viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisante pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Au vu de leurs fonctions, ils ne peuvent être réimplantés hors site.</p> <p>Sachez que le projet a bien pris en compte le caractère patrimonial exceptionnel du site. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Les préconisations de respect des spécificités du bien UNESCO « Paris-Rives de la Seine » des services de l'Etat ont également été prises en compte par les concepteurs du projet, notamment le maintien de la perspective filante (ouverture au ciel conférant aux berges et à Paris une valeur paysagère exceptionnelle), le maintien de la masse continue d'arbres de haute tige organisés en alignement constituant un filtre végétal sur le tissu urbain de la Seine sur le quai haut et encadrant le couloir du fleuve, l'adoption d'un mobilier unifié, noble et sobre ou encore la conception de l'aménagement le long des quais selon des valeurs d'unité, d'harmonie et de régularité.</p>
4614	<p>Bonjour</p> <p>Merci de ce dossier.</p> <p>Toutefois il me semble manquer 2 informations capitales dans la présentation :</p> <p>- Tour Eiffel : Acheminement des touristes et stationnement des cars de touristes: arrêts minute, acheminement par minibus électriques, stationnement durant les visites</p> <p>- Place du Trocadéro et pont d'Iéna : nombre de véhicules privés à détourner pour maintenir une circulation fluide, cohérence avec la typologie des personnes empruntant ce trajet, impact sur les rues avoisinantes, accès des riverains (quel périmètre ?)...</p> <p>Par ailleurs je trouve surprenant de n'avoir été informée de cette consultation que le 4 novembre alors qu'elle est ouverte depuis le 11 octobre et que j'ai la carte Paris Citoyen.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Concernant les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez le retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>

n°	Contribution	Réponse
4615	<p>Je suis contre ce projet pour plusieurs raisons.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mrs Hidalgo et ses adjoints ont unilatéralement décrété Paris sans voiture. Unilatéralement car il n'y a pas eu de référendum populaire pour en décider ainsi. - Lea décisions de fermer les voies sur Berges, rétrécir les grands axes au profit du seul vélo (sacrifiés les VTC, les Taxis, lea bus, les travailleurs et les particuliers, les handicapés aussi qui n'ont d'autre choix que de prendre leur véhicule régulièrement ou de temps en temps. - Toutes ces décisions ont été prises sans tenir compte du flot de véhicules qui entrent dans Paris chaque jour et n'ont pas d'autres solutions que d'y entrer... - Ces décisions pénalisent les parisiens à plus d'un titre: commerçants, livreurs, clients etc. - Mrs Hidalgo n'a pas compris ce qui fait l'intérêt d'une capitale comme Paris c'est la fluidité. La possibilité de pouvoir se rendre n'importe où rapidement de façon, entre autre, à ne pas créer la ghettoïsation des quartiers et arrondissements. - Mrs Hidalgo aurait dû concentrer ses efforts sur les entrées de Paris (parkings gratuits et sécurisés) et la multiplication financièrement accessible pour tous de transports en commun de toute sorte navettes, bus, taxis, motos taxis ext) - mrs Hidalgo aurait dû dépenser les milliards de dette qui seront à la charge des parisiens lorsqu'elle ne sera plus au pouvoir, pour construire des tunnels nord/sud et est ouest pour désenclaver le réseau urbain en surface... On l'a fait à Marseille... On a bien fait le tunnel sous la Manche... - Mrs Hidalgo nous oblige à rouler entre 20 et 25 km/h pour ne pas dépasser les 30km/h c'est à dire rouler en première... pour la pollution on ne peut pas mieux faire... c'est du racket ni plus ni moins car il est impossible d'échapper à la verbalisation. - Mrs Hidalgo a donné un blanc seing aux vélos qui font n'importe quoi... ne respectent rien... elle n'a même pas réfléchi à construire des garages à vélos en sous sol... Pas de protections corporelles obligatoires pour les cyclistes... pas de gants, de coudières de genouillères de casque... combien de morts avez vous déjà sur la conscience? En admettant que vous ayez une conscience? À quand les plaques sur les vélos pour que soient sanctionnés les gens qui ne respectent pas le code de la route? Le même pour tous je vous rappelle qu'autrement c'est l'anarchie. Et l'anarchie sur la route c'est la mort. - Mrs Hidalgo n'a pas le courage d'interdire les trotinettes et avoisinants... combien de morts faudra-t-il la encore pour que cette décision de bon sens soit prise? - Mrs Hidalgo a augmenté le temps de déplacement des parisiens de 60% en moyenne... ex vécu: 2h entre Concorde et Hôtel de Ville... - Les accès aux gares sont devenus impossibles... les gens Fortunés peuvent prendre le taxi et se faire déposer... mais pour les autres avec leurs bagages... on ne parle même plus d'arriver Gare du Nord et de prendre une correspondance Gare de Lyon... - La multiplication des travaux inutiles dans Paris exaspère les parisiens... - l'insalubrité de la ville exaspère les Parisiens, les touristes et les autres. - L'inqualifiable vol du patrimoine parisien (Fontaines, bancs Publics, grillés autour des arbres, lampadaires etc) leur non remplacement à l'identique, l'absence d'entretien de l'existant historique qui faisait la fierté des parisiens et des visiteurs... exaspère les parisiens - le remplacement du mobilier urbain par des "machins" hideux et impraticables et non pérennes... - La saleté de Paris... une véritable honte - Le manque de police et de commissariat's de quartier - Les jeux olympiques à Paris intra muros qui vont détruire nos plus beaux fleurons (ex: place de la Concorde)... Jeux O. Dont personne ne veut à part une certaine coterie qui en tirera bénéfice... tandis que nous resterons avec des dettes abyssales. <p>4615 - Alors que Mrs Hidalgo s'occupe de l'existant... en le réparant et l'améliorant mais surtout, surtout qu'elle abandonne cet nième projet pharaonique qui ne fera que couper la capitale en deux pour le seul bénéfice d'un tourisme de masse... dont tout le monde reconnaît aujourd'hui qu'il est une plaie... mais certainement pas des parisiens.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Non mrs Hidalgo: nous ne voulons pas d'un projet qui ne prend pas en compte les déplacements routiers des parisiens et des habitants de la périphérie qui y travaillent: dans ce cas créez des tunnels pour les voitures... si vous voulez prendre du terrain en surface alors utilisez le sous sol mais n'empêchez pas la circulation. Votre discours schizophrène ne nous trompe pas: achetez des voitures électriques... mais ne roulez pas... pas de bornes, pas de parkings et des bouchons à n'en plus finir... - Non Mrs Hidalgo nous ne voulons pas d'un projet qui réduit la pelouse du Champ de Mars. - Mrs Hidalgo nous ne voyons plus d'abattages d'arbres. - Mrs Hidalgo nous ne voulons plus de vos jolis projets... sur le papier... Alors que la réalité est désolante... celle dans laquelle vous nous obligez à vivre... juste un exemple... votre forêt urbaine devant l'hôtel de ville... hahal Saviez vous que les arbres ont des racines et que celles ci s'enfoncent loin dans le sol pour y puiser les ressources qui les font vivre? non apparemment puisque vous avez planté des arbres sur le pont! Maintenant vous les avez remplacés par des pots... en plastique... bravo pour l'écologie... et ces pots deviennent en été des marmites... dans lesquelles les arbres suffoquent... et meurent... - Mrs Hidalgo, on nous prend pour des billes et nous parisiens et banlieusards en avons plus qu'assez de vos discours triomphalistes et... de vos mensonges. Paris vous sert de marche-pied pour briguer une position encore plus enviable à vos yeux. Vous avez massacré Paris. Ne massacrez pas la France. Vous ne méritez ni l'une ni l'autre. Votre couplet "causette" ne trompe personne. Le pauvre petite immigrée comme elle le dit elle même, a oublié depuis belle lurette ce que cela signifiait... et surtout elle est comme tous ces nouveaux grand bourgeois qui s'enorgueillissent de leurs racines populaires pour mieux les haïr... car vous détestez les pauvres, les travailleurs. - Vous n'avez aucun respect pour les gens simples. La preuve: vous leur supprimez la possibilité de parquer leurs véhicules... vous augmentez le tarif de parking résidentiel et de visiteurs dans des proportions ignobles. Je ne parle même pas des places de livraison qui ont disparu du paysage alors qu'il en manquait au profit de terrasses de café en palettes! - Si vous ne les détestiez pas, les travailleurs, vous ne leur feriez pas vivre l'enfer qu'ils vivent depuis votre réélection... et quelle élection! Je ne me fatiguerai pas ici à en rappeler les circonstances ni vos scores... Vous la devez à François Mitterrand qui a opportunément changé le mode de scrutin... mais nous, parisiens allons demander le suffrage universel... et les choses à l'avenir seront un peu plus justes... <p>- Alors pour toutes ces raisons et j'en oublie au passage je dis non à ce projet...</p> <p>Contentez vous de rendre à Paris figure humaine, sa propreté, sa beauté, rendez leurs grilles aux arbres, ne les coupez plus, désherbez ce qui doit l'être, rendez nous notre mobilier urbain historique et n'essayez pas d'en créer de nouveau: vous n'avez aucun goût et pour la circulation: creusez mrs Hidalgo... la circulation automobiles c'est en sous sol que ça se passe...</p> <p>Et créez des parkings voitures et vélos et motos accessibles financièrement pour tous...</p> <p>Vous avez mis la charrue avant les bœufs.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4616	<p>Je suis très favorable à l'ensemble de ce projet, notamment la piétonnisation partielle de la place du Trocadero et la piétonnisation totale du Pont d'Iena qui vont permettre de mieux contempler le Palais de Chaillot et la Tour Eiffel. Ce projet est effectivement nécessaire pour mieux accueillir les promeneurs qui seront de plus en plus nombreux à visiter cet endroit à l'écart de la circulation infernale des voitures. Bravo !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4617	<p>A quoi Bon ? A quoi bon participer à cette PPVE si ce n'est pour vous donner un Blanc-seing ? Au sortir de la réunion du 3 Novembre à la Mairie du 16ème, j'avais l'impression d'avoir assisté à un sermon. La messe est dite ? Cette démocratie « participative » comme vous la présenter n'a qu'un but, vous permettre de dire : « Vous voyez, nous avons consulté les parisiens » et cette PPVE est consacrée. Mais où est passé la démocratie tout court ? Celle ou le peuple a le dernier mot ? Il me semble que les maires des 3 arrondissements concernés et impactés par ce projet vous ont tous dit qu'il était inacceptable en l'état. Pourquoi-donc doit-il être mené à bien ? Quel rapport entre ce projet de long terme et les jeux Olympiques qui vont durer 15 jours ? Quel est l'urgence ? Pourquoi aucun amendement n'est possible ? Tous les éléments exprimés par les différents contributeurs (favorables ou non au projet) sont dignes d'intérêt et enrichissent cette PPVE. Pourquoi n'en tenez-vous pas compte ? Pourquoi l'aspect financier démentiel et apriori exponentiel ne pose aucun problème ? D'où vient l'argent et y-a t-il une limite à la dépense de nos impôts et à l'endettement de la ville ? A quoi bon participer si les avis émis n'ont aucune valeurs ? Vous préchez pour l'écologie, le climat, le mieux vivre ensemble, la bonne gestion des deniers publiques.. Il me semble au contraire que vous divisez plus que vous ne rassemblez autour de ce projet. Cela favorise à mon sens le chacun pour soi et le tant pis pour les autres. Pourquoi ne publiez-vous pas les résultats de l'enquête public qui permettraient d'arbitrer sur la pertinence et la nécessité ou non de ce projet ? Je vous renvoie d'ailleurs à l'Article 11 de l'Arrêté d'ouverture de la PPVE (pièce jointe) qui précise : « L'autorité compétente pour statuer sur les demandes de permis d'aménager, les demandes de permis de construire et les délivrer par arrêté est la mairie de Paris. L'autorité compétente pour se prononcer sur l'intérêt général du projet et approuver la mise en comptabilité du PLU est le conseil de Paris... » Nos élus sont donc sourd à ce point ? A quoi bon voter si les élus ne sont pas à l'écoute de leurs administrés ? Oui, A quoi bon ?</p> <p>Laurent Sarkissian</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Pour revenir sur le processus, nous rappelons que deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
4618	<p>Riverain du Trocadero, je constate que le projet en tant que tel ne permettra aucun flux voiture sur la zone vers les arrondissements de l'autre côté de la Seine, ce qui isolera encore plus le 16e et ce qui compliquera le trafic des deux côtés du Trocadero. Si on veut absolument piétonniser le pont d'Iéna, qu'on construise donc deux autres ponts voiture à droite et à gauche du pont actuel pour permettre l'écoulement de deux flux voitures, l'un vers le 7e et l'autre vers le 15e. Il me semble que beaucoup de personnes extérieures au 16e se plaignent de l'entre-soi du 16e - empêcher des connections faciles (quelles qu'elles soient) entre le 16e et le 7e, ainsi qu'entre le 16e et le 15e est d'autant plus malvenu. Pourquoi pas deux ponts supplémentaires de part et d'autre?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4619	<p>Projet absurde, qui ne fera que compliquer encore la circulation automobile place du Trocadero et plus encore sur les quais rive gauche et droite. Le pont d'Iéna est très utilisé pour les échanges entre les deux rives. Et pour profiter à qui ? Les touristes sont harcelés par les vendeurs à la sauvette, par les skateboards, et la vue sur la Tour Eiffel est la plupart du temps barrée par des palissades, des panneaux sans intérêt. Depuis des années, ce site ne cesse de se dégrader, et on voudrait encore en rajouter !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4620	<p>Projet parfaitement inutile et incompatible avec l'état des finances municipales</p> <p>Il convient de rappeler que l'aménagement de Paris concerne en premier lieu ses habitants qui payent les impôts, puis les personnes de l'île de France qui doivent y venir (pour leur travail...), les touristes et l'UNESCO passant après</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4621	<p>Dans son projet, la Mairie de Paris prévoit en particulier de fermer à la circulation automobile et végétaliser l'avenue des Nations Unies, avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - transfert de la circulation automobile (dense) de l'avenue des Nations Unies vers l'avenue Albert de Mun, qui serait à 4 voies sur toute sa longueur, en perdant toutes ses places de stationnement, - transfert du nœud de circulation de la place de Varsovie vers le bas de l'avenue Albert de Mun, où un carrefour serait « aménagé » pour rejoindre l'avenue de New York. <p>Ce projet présente des inconvénients majeurs :</p> <p>Pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - La partie basse de l'avenue Albert de Mun située entre l'avenue d'Iéna et l'avenue de New-York, très peu empruntée aujourd'hui, deviendrait ainsi un axe principal de circulation depuis la place du Trocadero et la place d'Iéna, avec nuisances de bruits, d'embouteillages... nuisances pour les occupants des immeubles d'habitation riverains mais aussi pour les usagers de la partie Nord-Est des jardins du Trocadero, qui est aujourd'hui une zone très calme, où viennent enfants et personnes à la recherche de tranquillité - Du fait de la forte pente de la partie inférieure de l'avenue Albert de Mun et des changements de direction à 90° en bas d'avenue, cette zone serait accidentogène - Les places de stationnement de la partie inférieure de l'avenue Albert de Mun seraient supprimées, alors qu'il n'y a aucun parking public à proximité - Ce problème local de circulation mobiliserait tous les riverains pour s'opposer au projet d'ensemble, qui portant présente des aspects positifs <p>Pour améliorer le projet, nous proposons une solution alternative :</p> <p>Mise en sens unique de l'avenue Albert de Mun sur toute sa longueur, dans le sens montant (de l'avenue de New York à l'avenue du Président Wilson), et transfert de la circulation en ligne directe depuis la place du Trocadero ou la place d'Iéna vers la place de l'Alma, par l'avenue du Président Wilson, qui est déjà à circulation dense avec 2 x 3 voies, donc sans nuisance supplémentaire. L'accès à l'avenue de New York se ferait, comme actuellement, à partir de la place de l'Alma</p> <p>Avantages de cette solution alternative</p> <p>Pour les riverains des avenues Albert de Mun et Iéna et les usagers de la partie Nord-Est du jardin du Trocadero :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le long de l'avenue Albert de Mun et de l'avenue d'Iéna (entre la place d'Iéna et l'avenue Albert de Mun) les nuisances de circulation automobile et bruits seraient non pas amplifiées comme avec le projet de la Mairie mais réduites par rapport à la situation actuelle, pour le plus grand bonheur des riverains et autres usagers - Les places de stationnement pourraient être conservées dans la partie inférieure de l'avenue Albert de Mun <p>Pour la Ville de Paris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La Ville de Paris réaliserait des économies, car la connexion entre l'avenue Albert de Mun et l'avenue de New-York, pour accéder au tunnel passant sous la place de Varsovie serait complexe et coûteuse. Avec la solution alternative, il n'y a aucun coût, si ce n'est la mise en place de 2 panneaux de sens interdit dans l'avenue Albert de Mun. En effet l'accès à l'avenue de New-York depuis la place de l'Alma, à l'extrémité de l'avenue du Président Wilson, existe déjà - La Ville de Paris éviterait des réactions hostiles des riverains, très opposés au transfert de circulation vers l'avenue Albert de Mun <p>Pour le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'avenue Albert de Mun et l'avenue d'Iéna (entre place d'Iéna et avenue Albert de Mun) constitueraient des zones tampon, de transition, entre la circulation très dense avenue du Président Wilson et place d'Iéna, et la partie Nord-Est des jardins du Trocadero, partie qui serait encore plus au calme qu'aujourd'hui. Ceci serait apprécié en particulier par les nombreux visiteurs qui accèdent au site du Trocadero et de la Tour Eiffel depuis la station de métro Iéna, située place d'Iéna. » 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution dont nous prenons note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La rue Albert De Mun sera aménagée avec 1 voie dans chaque sens et non 2 voies dans chaque sens. Les voitures circulant aujourd'hui sur la place de Varsovie seront renvoyées dans le tunnel existant de l'avenue de New York, qui sera remis à 2 voies dans chaque sens afin que le trafic de transit se concentre davantage sur cette avenue.</p> <p>Les voitures venant du 15ème arrondissement et souhaitant se rendre dans le 16ème arrondissement, pourront emprunter les rues Le Nôtre et De Mun. Le nombre limité de voies sur la rue Albert de Mun combiné à la création d'un deuxième carrefour au niveau de la rue Le Nôtre a pour objectif de garder le statut actuel de cet axe et d'éviter qu'elle ne devienne un axe principal de circulation.</p>
4622	<p><i>Doublon 4621</i></p>	
4623	<p><i>Doublon 4621</i></p>	
4624	<p>Je suis fortement opposée à la piétonisation du Trocadero. La place du Trocadero est un des axes principaux de la traversée de Paris (vers le bois de boulogne, vers la Seine (Iéna et rive gauche), vers l'Etoile, vers le 16ème sud, etc.). Jusqu'ou ira ce délire de transformer Paris en une ville sans circulation !!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4625	<i>Doublon 4621</i> Regrettable que la population de Paris ne soit pas plus informée de ces travaux coûteux qui auront d'énormes répercussions sur la mobilité des parisiens et personnes habitant la banlieue. La ville sera cindée en 2, rive gauche/rive droite, entre jeunes pouvant se déplacer en vélo et trotinettes et les plus âgés.	
4626	Le projet veut faciliter l'accès des touristes: on oublie la vie de tous les jours des parisiens et particulièrement des riverains des quartiers affectés. Le 16ème est déjà bien pourvu en poumons verts, c'est de la surenchère. Nettoyer Paris de ses détritus dans les caniveaux, les mégots de cigarettes, et vendeurs à la sauvette. Eduquer les parisiens qui ne ramassent pas les croûtes de leur chien, mettez plus de gardiens de la paix car il y en aura des fêtes sauvages dans vos esplanades verdoyantes!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4627	<i>Doublon 4626</i> A quoi servent ces observations? Qui les comptabilise, les trie, récapitule les griefs, questions, remarques? Il ne semble pas qu'il soit donné au public de statuer sur le projet. Tout au plus s'agit-il de donner l'impression d'initiative démocratique, ou de cocher je ne sais quelle fourche caudine administrative obligatoire... Pour emprunter régulièrement cet endroit dans mes footings je peux confirmer que la circulation piétonne est déjà largement aisée, entre les quais 100% piétons, les très larges trottoirs du pont d'Iéna et le long du Champ de Mars, les passages protégés larges et nombreux. De même, entre les quais (sauf l'été quand il y a trop de promeneurs) et les pistes cyclables existantes, la circulation des vélos est très facile, je suis utilisateur fréquent de Velib et peux en attester.	Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note.
4628	Il n'y a donc pas d'autre justification à ce projet que celle, non-dite, de la guerre déclarée par la Mairie de Paris aux voitures. A la fois l'élimination d'un pont important entre le 16e et le 15e, ainsi qu'une réduction supplémentaire du transit le long de la Seine, vont amplifier encore plus les embouteillages monstres que nous connaissons. Je suis Parisien et n'utilise quasiment pas de voiture, mais pour avoir été banlieusard dans le passé je sais qu'il n'est pas toujours possible de se passer d'une voiture pour aller dans Paris, et je suis exaspéré par la vue de ces bouchons tout autour de chez moi. Il est bon de développer l'usage du vélo par l'amélioration des pistes cyclables, mais la fermeture totale de la rue de Rivoli, et ce nouveau projet, sont excessifs et inutiles. Celui-ci en outre coûte très cher. Le totalitarisme idéologique écologiste ne devrait pas exister en démocratie, comme tout autre totalitarisme.	La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel. Les grands enjeux que vous citez - sécurité et confort piéton, développement des modes alternatifs à la voiture dont cycles - sont au cœur des enjeux traités par le projet. Ils ont été inscrits au programme de réaménagement du Site Tour Eiffel après un diagnostic attentif du site, comportant une étude d'usage et une étude de flux piétons montrant des dysfonctionnements rendant nécessaire une intervention de la Ville de Paris pour l'amélioration de la qualité d'accueil de tous les publics.
4629	Interdire aux voitures d'utiliser le pont d'Iéna est une aberration créée par des irresponsables et des incompetents !!! Les conséquences seront des embouteillages supplémentaires et donc de la pollution supplémentaire. À quoi réfléchissent les "écologistes" de la Ville de Paris ? Une seule idée pourrait être acceptable : neutraliser ce pont pour les JO de 2024 . Mais certainement pas de le fermer définitivement en 2022 ! Si les responsables à la Mairie de Paris persistent dans cette idée idiote, le Baron Haussmann va se retourner dans sa tombe ! Arrêtez de dénaturer notre belle Capitale !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4630	Absolument contre ce projet : les arrondissements des 7ème, 15ème et 16ème sont concernés. C'est un délire politique pour notre capitale et pas seulement pour maintenant. Les ponts de Paris ont été construits dans l'histoire pour une utilité qui existe toujours aujourd'hui. Le pont d'Iéna est indispensable pour une bonne irrigation des quartiers, alors pourquoi ne pas fermer tous les ponts de Paris ? Et donc tous les commerces et toutes les activités économiques, et reporter l'activité économique en dehors de la capitale ?... Mais qui va payer tout cela à court et long terme ? Certainement pas la Mairie actuelle de Paris et ses acolytes qui s'en dédouanent allégrement avec leurs voitures de fonction et leurs chauffeurs qui les attendent en bas de chez eux. Quelle folie pour nous aujourd'hui mais aussi pour l'avenir !!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4631	Coûts trop élevés, Dossier qui n'est pas prioritaire face à tous les problèmes irrésolus dans Paris en attente d'être traités avec l'implication de tous les Parisiens par référendum.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4632	Absolument opposée à ce soi-disant aménagement qui est un véritable scandale tant esthétique que financier. Honte à la maire de Paris qui méprise les habitants de la capitale. A-t-on déjà vu, notamment, de vrais arbres pousser sur un pont?!!! Et elle se prétend écolo!!! Eu que feront les personnes âgées souhaitant faire un petit tour puis remonter dans un bus? Il n'y aura plus aucun transport en commun sur des kilomètres. Cet endroit deviendra la « forêt de Bondy », vols, agressions sexuelles et autres en permanence	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4633	La végétalisation sur la pl. du Troca paraît totalement inutile et interdira la circulation.... vive les embouts! Comme aussi pour le Pont d'Iéna. Fermeture de l'avenue Bouvard et suppression des bus, insécurité renforcée des lieux du fait de la non circulation des voitures, dépense de 120 millions!! La Mairie a mieux à faire ! Et est terriblement endettée Etc.... On demande l'annulation du projet et un entretien décent du parc et la réduction des événements qui s'y passent et qui sont un enfer pour les riverains du parc. Plein de choses à dire ! La seule chose qui me paraît très bien est la coulée verte Entre le métro Bir Hakeim- tour Eiffel et la tour. L'accès est actuellement misérable.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4634	Je travaille dans le 7e et suis tout à fait favorable à ce projet d'aménagement pour la biodiversité, le rafraîchissement local de la ville par les espaces végétalisés, le plaisir des promeneurs aux beaux jours.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4635	Pour la circulation à vélo : - Rive Gauche : (1) la piste express devrait être dorée et déjà élargie à 5 mètres, et reconstruite à demi-niveau, comme la piste d'origine prenant la place du trottoir sous le pont. (2) Les accès et provenance depuis et au pont d'Iéna doivent être enfin créés. - Rive Droite, sur la place du Trocadéro : (1) des pistes ont été dessinées qui font tout le tour et font perdre la priorité à chaque intersection, c'est donc une perte par rapport à aujourd'hui, pourtant mauvais. (2) Laisser passer les cyclistes au plus court, le long de l'actuelle esplanade. Le vélo semble être très secondaire dans ce projet, au point qu'il est difficile de trouver des plans lisibles sur ce point et que l'architecte semble improviser les réponses (réunion par ordinateur). " La piste, oh, elle doit faire 4 mètres". Faites appel à la mission vélo de la Ville de Paris, c'est très important ! Sinon vos aménagements pour vélos seront tout sauf fonctionnels.	Bonjour, Merci pour votre contribution. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. Le renforcement des trajets vélo, loin d'être secondaire, constitue l'une des principales avancées par le projet. Ainsi, 2,1 km d'itinéraires cyclables seront créés dont 1 km sur des pistes dédiées. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements vélo dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) ainsi que la présentation faite spécifiquement sur ce sujet lors de la webconférence du 21 octobre et la réunion publique du 3 novembre. Les supports de présentation sont accessibles sur le site de la PPVE. Le projet se greffe en couture au REVE, au Plan Vélo de la Ville de Paris, ainsi qu'aux pistes existantes. Nous vous remercions pour vos suggestions d'amélioration des aménagements cyclables et en prenons bonne note.
4636	Pas de modification du parc de la Tour Eiffel Laissez en l'état cette magnifique place et alentours ASSEZ DE DEPENVES INUTILES ASSEZ D EMBOUTEILLAGES	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
4637	<p>Ce projet donne l'impression que la mairie centrale a l'intention de transformer de manière permanente le Champ de Mars en lieu de concerts ou d'événements. Comme un Stade de France à l'air libre en plein Paris. La mairie centrale a-t-elle tenu compte des riverains, aussi bien du côté Champ de Mars que du côté Trocadéro ? A quelles nuisances permanentes faut-il à présent s'attendre ? Par ailleurs, quel est l'intérêt de transformer les pelouses en bacs à gazon surélevés ? La mairie centrale semble être très friande de bordures, délimitations, trottoirs et autres types d'aménagements coûteux, lourds et inadaptés à un cadre naturel.</p> <p>De même, comment la mairie centrale envisage-t-elle les déplacements motorisés autour de ces deux points de circulation (Place du Trocadéro et quai Branly) qui permettent de desservir nombre d'usagers puisqu'ils sont déjà régulièrement congestionnés ? Par exemple, comment les ambulances pourront-elles rejoindre rapidement l'hôpital européen Georges Pompidou ? Nous avons bien compris que la mairie centrale estime que tous, y compris les personnes âgées, en situation de handicap, famille nombreuses, artisans, livreurs, peuvent et doivent se déplacer à vélo. Mais quid des ambulances, des pompiers et des forces de l'ordre ?</p> <p>La volonté de la mairie centrale de transformer une ville vivante en vitrine fonctionne puisque les parisiens désertent cette ville (100.000 départs depuis 2010) qu'ils ne reconnaissent plus et dans laquelle ils n'ont plus leur place. Alors que l'objectif est une ville inclusive...</p> <p>Enfin, comment la mairie centrale dispose-t-elle de ressources pour ces aménagements et travaux (auxquels les habitants des 3 arrondissements concernés sont majoritairement opposés) alors que l'endettement de Paris atteint des sommets ? En somme, pourquoi la mairie centrale s'entête-t-elle à creuser un trou financier encore plus profond alors qu'il va à l'encontre de l'intérêt des administrés qui sont aussi ceux qui vont payer pour des décisions qu'ils n'approuvent pas car elles vont altérer leur cadre de vie sans l'améliorer ? Si un effort doit être fait, c'est plus sur l'entretien et la propreté qu'il faut mettre l'accent. Oui, Paris a été une ville propre, pendant longtemps.</p> <p>En tant que parisien, le constat d'avoir une mairie centrale qui gouverne contre la majorité de ses administrés et contre le bon sens financier est incompréhensible et décourageant.</p> <p>Nicolas Devillard</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Vous évoquez les pelouses du Champ de Mars. Le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance : les pelouses seront transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles seront légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur les déplacements automobiles, celui-ci été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>A noter que les trajets des véhicules d'urgence ont été étudiés sur l'ensemble du site, en lien avec la Préfecture de Police. Sur le pont d'Iéna, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>Enfin, le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p>
4638	Je préfère que l'on garde le Champ de Mars dans son état actuel.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4639	<p>On laisse comme c'est. C'est magnifique Assez de dépense inutile Assez d'embouteillaz</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4640	<p>Ce projet qui dans son état actuel suscite l'inquiétude : Un projet axé sur la fréquentation touristique et qui met de côté les riverains et les Parisiens. Des reports de circulation massifs causés par la fermeture du pont d'Iéna et provoquant une saturation encore plus grande des ponts (Bir-Hakeim, Grenelle, Alma), des quais et des axes déjà très fréquentés .</p> <p>* La piétonnisation d'une partie du Quai Branly aux alentours de Bir Hakeim obligeant les véhicules et les deux roues à prendre le tunnel existant sur une seule voie !!!</p> <p>* La refonte totale de la place du Trocadéro sur deux voies avec les conséquences irrémédiables en terme de circulation et desserte vers les autres avenues de ce arrondissement.</p> <p>* La fermeture de la traversée du Champ de Mars, y compris pour les bus, induisant des contournements et un allongement des parcours.</p> <p>* Une très faible ambition écologique qui se traduit notamment par le rétrécissement des pelouses du Champ de Mars, qui seront surélevées à 20 cm du sol et entourées de bordures en pierre sur plusieurs milliers de mètres.</p> <p>* Aucun engagement clair sur les usages commerciaux ou événementiels du site à l'avenir, alors que les riverains et les promeneurs sont régulièrement privés d'une partie du Champ de Mars et confrontés aux manifestations et événements permanents sur le Trocadéro son esplanade et le champ de Mars (Grand Palais éphémère)</p> <p>* Un risque sécuritaire passé sous silence alors que le site connaît déjà de graves problèmes (ventes à la sauvette, vols, mineurs isolés.) qui ne pourront qu'être aggravés par le projet envisagé, notamment en raison de l'interruption de la circulation, ce qui favorisera le développement de la prédation économique et de la délinquance</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4641	<p>Un projet : - totalement inutile, car la réputation touristique du Trocadéro et de la Tour Eiffel ne sont plus à faire, dans le monde entier. - ridiculement cher, alors que Paris est déjà dramatiquement endetté, ce qui pèse sur les habitants et contribuables d'aujourd'hui et de demain, qui n'en peuvent plus, à l'heure de recevoir les avis de taxes - absolument étouffant, car générateur de nouveaux bouchons et donc de pollutions additionnelles, car les ponts de l'Alma et de Bir-Hakeim sont déjà hyper-saturés et incapables d'absorber le trafic du pont d'Iéna. En conclusion, il faut arrêter ce projet fou qui serait un désastre de plus pour Paris et pour les Parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4642	<p>1 - Les espaces verts accessibles au public ne cessent de diminuer et le projet renforce cette tendance : il n'y a pas augmentation de +40 %, mais diminution de -35 % des jardins et surfaces végétalisées ouverts au public.</p> <p>11 - L'enquête publique est faussée par des informations trompeuses : l'annonce fallacieuse de +40 % d'augmentation des jardins et surfaces végétalisées altère la perception du public.</p> <p>2 - Supprimer les rues traversantes, c'est insécuriser les promeneurs aux heures creuses. Idem pour la piétonnisation du pont d'Iéna.</p> <p>12 - L'utilisation d'une enquête publique simplifiée du type Jeux olympiques (PPVE) est artificielle et constitue un détournement de procédure.</p> <p>3 - Fermer les rues traversantes, voulues il y a un siècle par les élus du 15e, c'est contribuer à isoler du centre de Paris le 15e et une partie du 16e.</p> <p>13 - Il y a mieux à faire que dépenser un budget pharaonique alors que le public demande surtout que les surfaces de jardins soient à nouveau accessibles et entretenues.</p> <p>4 - Le rétrécissement de la pelouse centrale est une vraie punition et sa surélévation est accidentogène.</p> <p>14 - La culture hors-sol d'arbres et de pelouses sur du bitume du pont d'Iéna pourrait figurer en bonne place dans un bêtisier écologique.</p> <p>5 - C'est une aberration que de construire quatre immeubles supplémentaires sur le Champ-de-Mars.</p> <p>15 - Le pont d'Iéna est un patrimoine monumental héroïque qui exige le respect de sa minéralité.</p> <p>6 - Il faut modérer l'expansionnisme de la société d'exploitation de la tour Eiffel (SETE) qui instrumentalise les impératifs de sécurité.</p> <p>16 - Grâce à ses élargissements successifs, le pont d'Iéna permet aux piétons et aux véhicules de traverser la Seine à cet endroit important sans se gêner. Respectons cet équilibre !</p> <p>7 - Le plateau Joffre n'a pas vocation à devenir un champ de foire.</p> <p>17 - Alors que partout en France on transforme les intersections en giratoires, pourquoi, au Trocadéro, changer un rond-point qui fonctionne en quadruple carrefour ?</p> <p>8 - Le quadrilatère du Champ-de-Mars est un des ensembles les plus complets de la Belle Époque, mais il ne bénéficie d'aucune protection patrimoniale et le projet va encore le banaliser.</p> <p>18 - Les concepteurs du projet n'ont rien compris au fonctionnement de la place du Trocadéro : tous les piétons sont attirés vers la vue sur Seine et n'ont que faire d'une survégétalisation du rond-point</p> <p>9 - La perspective à la française exige le respect des espaces vides</p> <p>19 - Rompre l'axe Joffre-pont-d'Iéna-Foch pose un vrai problème mémoriel lié à la Grande Guerre.</p> <p>10 - Les automobilistes et les circulations méritent aussi d'être pris en compte. Les études de trafic ne doivent pas être complaisantes.</p> <p>20 : UN MORATOIRE S'IMPOSE !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Vous nous interrogez sur les surfaces végétalisées prévues dans le projet. La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre. Ces bilans tiennent bien compte des surfaces créées et supprimées : c'est un bilan net de création qui a été explicités en détail lors de la réunion publique du 9 novembre dernier. D'autre part, le projet prévoit de planter 222 arbres, soit un bilan positif de 180 arbres. La végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Le projet paysager du champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). La surélévation des pelouses permettra de mieux drainer les flux de piétons et les bordures proposeront des assises.</p> <p>Su le pont d'Iéna, veuillez noter que des arbres ne seront pas plantés mais que le pont accueillera de grandes jardinières végétalisées.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Les constructions que vous évoquez viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Au vu de leurs fonctions, ils ne peuvent être réimplantés hors site.</p> <p>Sachez que le projet a bien pris en compte le caractère patrimonial exceptionnel du site. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Les préconisations de respect des spécificités du bien UNESCO « Paris-Rives de la Seine » des services de l'Etat ont également été prises en compte par les concepteurs du projet, notamment le maintien de la perspective filante (ouverture au ciel conférant aux berges et à Paris une valeur paysagère exceptionnelle), le maintien de la masse continue d'arbres de haute tige organisés en alignement constituant un filtre végétal sur le tissu urbain de la Seine sur le quai haut et encadrant le couloir du fleuve, l'adoption d'un mobilier unifié, noble et sobre ou encore la conception de l'aménagement le long des quais selon des valeurs d'unité, d'harmonie et de régularité.</p>
4643	<p>Avant d'amplifier les bouchons tout autour de cet espace vert nouvellement étendu (les automobile ont aussi le droit de circuler dans les villes plus particulièrement sur les axes structurants comme les quais hauts), il aurait été plus efficace et moins coûteux des deniers du contribuable de réserver les surfaces d'espaces verts à la promenade et non à des activités diverses et secrètes car la finalité des occupations du Champ de Mars n'est pas toujours bien révélée ni bien connue. Souvent ayant à traverser cet espace, j'y ai été empêché par des constructions ou installations diverses réalisées sans autre publicité! On pourrait évoquer la rénovation coûteuse certainement de la surface autour des bassins et jusqu'au kiosque : merci pour la poussière aux époques de sécheresse et pour les flaques d'eau aux périodes pluvieuses. A quoi a servi de décaisser le sol existant de 20 ou 30 cm pour ne pas avoir fait mieux après resurfaçage? Tout cela fut un gâchis de nos impôts parisiens. En raison de ce fiasco, pourquoi ferions-nous confiance à l'équipe actuelle qui gèrera également ces travaux pharaoniques, hors d'échelle et inadaptés à une ville-capitale comme Paris. Bien entretenir était une condition primordiale de la réussite de l'extension des espaces verts, ce n'est pas une réussite, il n'y a qu'à voir le parc Citroën! une vraie catastrophe.</p> <p>Pour toutes ces raisons, je ne peux pas reconnaître le bien fondé de ce projet inadapté aux conditions de vie des parisiens et je m'oppose à l'utilisation des impôts des parisiens pour le réaliser.</p> <p>Rendez-nous le champ de Mars, améliorer le dans sa configuration actuelle, étendez-le sans nuire à des circulations indispensables pour l'équilibre urbain. IL y a beaucoup à faire autour du Trocadéro...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4644	<p>Je suis opposé au projet de verdissement / piétonnisation de l'axe Trocadéro / Tour Eiffel tel que présenté par la Mairie de Paris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aucune urgence - étude d'impact inexistante - coût financier mal garanti <p>Marc Blanchard 70, bd la Tour Maubourg 75007 Paris m.blanchard@afi-france.com</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4645	<p><i>Doubleton 4645</i></p>	
4646	<p>Le projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel me semble conçu pour la satisfaction des seuls touristes. En dépit d'un aspect esthétique attractif les habitants des arrondissements concernés verront leur qualité de vie largement remise en question.</p> <p>Je me déclare opposé à la mise en œuvre de ce projet en raison de ses conséquences sur la circulation. Je considère qu'il s'agit d'une atteinte au droit de circuler librement. Le partage de l'espace public nécessite une meilleure prise en compte des intérêts de tous les citoyens et usagers.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4647	<p>Ce projet semble prévoir beaucoup d'aménagements pour les touristes mais peu pour les jeunes parisiens. Il faudrait maintenir les manèges et parcs existants et renforcer les infrastructures pour le basket, le skate, le Ping Pong etc</p> <p>Je ne comprends pas pourquoi la taille des pelouses va être réduite alors que l'on manque d'espaces verts.</p> <p>La piétonnisation est positive mais il faudrait prévoir des parkings pour ceux qui ont besoin de venir en voiture</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4648	<p>Le projet de sabotage de l'espace du Champ de Mars au Trocadéro est une aberration. C'est le produit des idéologues d'Hidalgo qui ont décidé de tuer définitivement Paris Et c'est en bonne voie Depuis la première mandature d'Hidalgo, parmi les grandes capitales occidentales, Paris est</p> <ul style="list-style-type: none"> • la plus sale • la plus insécure • la plus vide de commerces qui ferment tous les uns après les autres • la plus embouteillée • dont les rues sont pleines de trous <p>Paris est désormais laissée aux mafia d'immigrés, aux dealers, aux motos sauvages, bruyantes et polluantes des vendeurs de pizzas ! SI C'EST CELA QU'ANNE HIDALGO VEUT IMPOSER À LA PLUS BELLE PERSPECTIVE DE PARIS, NOUS DISONS NON, NON ET NON. Le Paris d'Hidalgo est une ville morte ! Il est encore temps de sauver Paris de la folie obsessionnelle d'Hidalgo !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4649	<p>Les cartes et visuels proposés ne mettent pas en évidence le schéma de circulation des véhicules privés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le quai rive droite en direction du sud et du nord au niveau du Pont d'Iéna - entre les quais rive droite et la place du Trocadéro (ou l'avenue d'Iéna) 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4650	<p>Voir pièce jointe</p> <p>PJ : Le projet de sabotage de l'espace du Champ de Mars au Trocadéro est une aberration. C'est le produit des idéologues d'Hidalgo qui ont décidé de tuer définitivement Paris Et c'est en bonne voie Depuis la première mandature d'Hidalgo, parmi les grandes capitales occidentales, Paris est</p> <ul style="list-style-type: none"> - la plus sale - la plus insécure - la plus vide de commerces qui ferment tous les uns après les autres - la plus embouteillée - dont les rues sont pleines de trous <p>Paris est désormais laissée aux mafia d'immigrés, aux dealers, aux motos sauvages, bruyantes et polluantes des vendeurs de pizzas ! SI C'EST CELA QU'ANNE HIDALGO VEUT IMPOSER À LA PLUS BELLE PERSPECTIVE DE PARIS, NOUS DISONS NON, NON ET NON. Le Paris d'Hidalgo est une ville morte ! Il est encore temps de sauver Paris de la folie obsessionnelle d'Hidalgo !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4651	<p>Laissons Paris aux Parisiens qui y vivent. Cette fermeture va engendrer une cassure entre le 15ème et le 16ème. Tous les déplacements seront donc reportés sur les ponts de chaque côté ce qui engendrera encore de la pollution et des bouchons.</p> <p>Je suis donc contre cette fermeture destinée aux touristes.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4652	<p>Ce projet n'a aucun sens.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vous voulez créer de nouveaux espaces verts, mais vous êtes incapables d'entretenir ceux qui existent. Apprenez déjà à ramasser les feuilles mortes... - vous prévoyez un parking pour les cars avenue George Mandel. Une énorme nuisance pour les riverains - quid de la circulation ? vous allez créer d'énormes embouteillages dans tout le quartier <p>En deux mots, ne pensez pas qu'à votre image, pensez aux riverains que vous êtes censés représenter !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4653	<i>Doublon 4460</i>	
4654	Excellent projet	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4655	<p>CONTRE le projet de réaménagement du site Tour Eiffel. Merci à la Mairie de se contenter d'entretenir l'existant. Ce sera déjà beaucoup : propreté, espaces verts, fontaines et jardins du Trocadéro, sécurité des passants et des touristes, lutte contre les revendeurs à la sauvette. La Mairie de Paris n'a pas les moyens d'organiser un espace à la hauteur de ses ambitions. Surendettée, la pseudo végétalisation du pont reviendra à mettre qqes plantes en pot... qui termineront en poubelles. Quand à la bétonnisation des allées elles créeront des îlots de chaleur et seront inesthétiques. Le forum prévu au Trocadéro sera un espace de fêtes avec baraques à frites. Tout est faux et anti ecolo dans ce projet. Bref... NON!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4656	<p>nous sommes TRES opposés à la partie de ce projet qui nous concerne, soit l'aménagement de la place du Trocadéro. cet aménagement va créer de tres importantes nuisances</p> <ul style="list-style-type: none"> - sur la circulation automobile sur cette place - sur l'accès aux différents commerces - sur le stationnement aux alentours de la place - sur le type de fréquentation par les piétons, generant une probable forte insécurité et de gros problemes de propreté - sur la probable utilisation de ce nouvel espace pour toutes sortes de manifestations (politiques, sportives, syndicales etc ...) <p>ce qui nous a laissé de forts desagregables souvenirs dans le passé, alors même que l'espace est actuellement beaucoup plus modeste qu'il ne sera</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4657	<p>je suis totalement opposé a ce projet pour les raisons suivantes</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 la pietonisation de cet espace va causer sur le moment des nuisances de circulation , de bruit de poussières majeures 2 la pietonisation de cet espace va engendrer a terme des nuisances de circulation sur l'ensemble des axes environnants , entrainant des nuisances de pollution , et sonores 3 l'espace pieton est largement suffisant a l'heure actuelle- il est malheureusement squatté en permanence par les vendeurs a la sauvette de tour eiffel et autres gadgets- si la mairie et la préfecture de police ne toléraient pas ces nuisances au milieu - et meme pas au bord des trottoirs, les piétons auraient quatre fois plus d'espace que nécessaire 4 l'augmentation de l'espace piéton ne conduira qu'à l'accroissement des nuisances liées au nombre de vendeurs à la sauvette , et à l'augmentation de la circulation et de la pollution tant aérienne que sonore dans le quartier 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4658	<i>Doublon 4657</i>	
4659	<p>Je suis contre ce projet d'aménagement du site Tour Eiffel. Les difficultés de circulation vont être énormes. Il existe déjà un très grand espace vert entre la Tour Eiffel et l'école Militaire. Malheureusement il est en partie souvent occupé par des constructions dites éphémères pas toujours d'une qualité esthétique correcte. L'on peut supposer qu'il en sera de même pour les nouveaux aménagements. Il vaudrait mieux laisser libre entièrement le Champ de Mars pour qu'il puisse être utilisé agréablement par tous les piétons parisiens en particulier les familles avec leurs enfants.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4660	<p>Que de "bla bla" et de mots creux, les déclarations lénifiantes de la Mairie de Paris ne masquent pas le fait que la surface "végétale" accessible du Champ de Mars aura - 35% de surface en MOINS et le grand site lui, -18%. Compter entre autre des toits végétalisés confine au mensonge éhonté dans le calcul qui est donné. Par ailleurs venant régulièrement sur le Champ de Mars, je peux dire que réduire la largeur des pelouses de 33% est une absurdité, ce qui devrait être fait est justement l'inverse, les agrandir. Quand à les rehausser et les border d'une bande de pierre est là aussi une absurdité qui peut conduire à de nombreux accidents. Et que penser de cette chaise roulante déposée "miraculeusement" sur cette pelouse réhaussée? Juste pour prendre les gens pour des naïfs? En ce qui concerne les jardins du Trocadéro on ne peut qu'être inquiet de lire: " Les nouvelles terrasses offrent une grande flexibilité d'usage et s'adaptent à l'événementiel." et " Place de Varsovie, mêlant kiosques et pôle de mobilité". L'événementiel, kiosques, tout dans ce projet respire la volonté de la Mairie de Paris de transformer des lieux d'agrément pour les parisiens en espaces marchands. Et que dire du "rendu" mensonger sous la Tour Eiffel qui a tout simplement occulté le mur de verre, qui, nous le savons, va rester. Sans oublier la laideur des bacs prévus sur le magnifique pont d'Iéna. Tout ça pour un projet qui se monte à plus de 120 millions d'euros.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Quant à l'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, celle-ci est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p>
4661	<p><i>Doubleton 4660</i></p> <p>Bonjour,</p> <p>C'est une très très bonne idée ! Verdir le centre de Paris, aménager et embellir les abords de la Tour Eiffel, créer une voie verte....</p>	
4662	<p>La Tour Eiffel c'est l'emblème de notre pays, ce qui pourrait être fait pour lui créer un écrin afin de la sublimer doit être fait et cela quoi qu'il en coûte.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4663	<p>Je suis contre ce projet qui ne me convainc pas. Je suis opposé au changement de circulation place du Trocadéro et l'arrêt de la circulation au bas de la Tour Eiffel et sur le pont d'Iéna. Les ponts sont des axes de communication au dessus de la Seine, pas de jardins. Le pont de la tour Eiffel doit rester accessible aux voitures. Les jardins du champ de mars et du Trocadero ne doivent pas être bétonnés (c'est contre l'écologie, l'écoulement de l'eau et surtout un puits de chaleur). Il faut au contraire ajouter des arbres. Cela ne peut pas devenir une zone d'activité ou de manifestation : c'est un espace de détente et de calme.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Réponse
<p>Contribution</p> <p>Je suis totalement opposée au projet d'aménagement de cet espace vert qui semble n'avoir comme vocation que de répondre au choix de la Mairie de poursuivre le développement du tourisme de masse à la Tour Eiffel sans jamais s'interroger sur les externalités négatives sur les habitants du quartier, ni chercher à en améliorer les conditions de vie. Je souhaiterais :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre une circulation douce Avenue Joseph Bouvard. <p>Si la réduction de la place des voitures dans les centres villes m'apparaît comme une bonne chose, leur exclusion totale me semble exagérée et non inclusive à l'égard des personnes à mobilités réduite. En particulier, au lieu de piétoniser entièrement l'avenue Joseph Bouvard, il devrait plutôt être envisagé d'en faire une voie à circulation douce (20 km/h par exemple avec priorité aux piétons – aucune zone à 20 km dans le quartier à l'heure actuelle pour rappel) et limitée à certains véhicules (bus 69, 86 et 42 et résidents, vélos et trottinettes) afin de ne pas pénaliser ceux qui ne marchent pas bien (personnes âgées, nombreuses dans le quartier, personnes à mobilités réduites, ou adultes accompagnés de jeunes enfants désireux de traverser le Champ de Mars pour se rendre du 7è au 15è sans faire un long détour). Par ailleurs, il est fort probable que si cet axe n'était pas ouvert à une circulation douce, les vélos, trottinettes ou autres Segway ne se gêneraient pas pour traverser le Parc n'importe où au mépris des règles de sécurité des piétons et familles qui aspirent dans un Parc à la tranquillité et à la sécurité et donc à ne pas être bousculés par des vélos, trottinettes ou autres hordes de touristes en Segway.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Végétaliser bien davantage les espaces repris à la voirie, conserver la largeur des pelouses, abandonner toute bétonnisation au sein du Parc. <p>Les hectares repris à la voirie ne sont que bien trop INSUFFISAMMENT réalloués à la nature, aux espaces verts. Faut-il rappeler que selon, le classement Treepedia, la ville de Paris est l'une des villes du monde, au plus faible index « Green view ». De plus, à l'heure de la Cop 26 où les enjeux environnementaux sont mis en avant, ce projet apparaît comme un non-sens écologique un projet déjà daté avant même sa mise en œuvre.</p> <p>A mes yeux, il faut davantage végétaliser le Parc et ses abords, et donc abandonner tout projet de nouvelle construction, de bétonnisation inutile et dangereuse du sol le long des pelouses centrales, de réduction de la largeur des pelouses centrales (déjà trop petites l'été compte-tenu de l'affluence touristique !) ou de la minéralisation ultérieure de la Place Joffre. Cette dernière place devrait être rendue à la végétation en prolongeant, par exemple, l'alignement des arbres sur les côtés jusqu'à l'avenue de la Motte-Picquet et en rétablissant les deux anciens bassins et fontaines d'eau, source de fraîcheur l'été, et enfin, en érigeant une barrière basse végétale permettant d'isoler les promeneurs du Parc des bruits et pollutions provenant de l'avenue de la Motte Picquet très circulante et bruyante (la chaussée est en pavés). Les expériences d'été caniculaires ces dernières années à Paris montrent à quel point, il faut planter davantage d'arbres, de pelouses, de haies, d'arbustes et surtout ne JAMAIS artificialiser des sols ce qui, en participant au réchauffement climatique, aggrave les îlots de chaleur l'été à Paris et conduit, par ailleurs, à une perte de la biodiversité en ville.</p> <p>En résumé, les bâtiments, allées ou places bétonnées envisagées sont dépourvus de toute utilité pour les parisiens et promeneurs du Champ de Mars en quête de nature pour se ressourcer et non de bitume ou de bancs en pierre. Cette bétonnisation ne fait qu'aggraver leur cadre de vie sur le plan environnemental et visuel. Est-ce que la ville de Londres envisagerait aujourd'hui de réduire sa pelouse de Hyde Park ou New-York celle de Central Park sacrifiant ses citadins en quête de nature ?</p> <p>4664 - Faire cesser toute pollution lumineuse dans le Parc</p> <p>A titre complémentaire, il faudra veiller à ce que les éclairages dans le Champ de Mars respectent la réglementation afin de limiter la pollution lumineuse au sein de cet espace vert, fragile réserve de la biodiversité en ville. Ceci n'est d'ailleurs pas le cas actuellement puisque la Mairie ne semble pas s'inquiéter de ce que le Palais éphémère, depuis sa construction, éblouit la faune nocturne et les riverains avec son éclairage de jour comme de nuit qui est émis au-dessus de l'horizontal au mépris de la législation sur les éclairages publics! Quelles dispositions seront prises dans ce domaine?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Limiter les événements de rassemblement de foule et la pollution sonore liée aux manifestations et concerts dont les nuisances sonores ne sont jamais sanctionnées en contravention avec le Code de la Santé publique. <p>Ce projet ne semble, en réalité, destiné qu'à maximiser la rentabilité de l'espace public à des fins d'événements privés (JO ou concerts par exemple) rassemblant de larges foules sans qu'aucune disposition ne soit prise pour protéger la biodiversité de ce Parc ou les riverains qui aspirent pourtant à bénéficier d'espace vert sûr et tranquille au sein du brouhaha de la Cité et à continuer à travailler, se déplacer et dormir sans contraintes ou nuisances sonores abusives. Je ne peux donc que désapprouver l'orientation de ce projet qui ne fera qu'aggraver les nuisances pour les riverains du détournement d'usage de cet espace vert et sa surexploitation (allongement des déplacements à pied liés à la fermeture d'accès au Parc par l'implantation de barrières ou de nouveaux bâtiments, déviations des bus, déplacement des véhicules à la fourrière sans justification, privatisation des places de stationnement, nuisances sonores des engins de chantier et des enceintes installées en extérieur, augmentation des déchets polluant les sols tels que débris de verre, mégots de cigarette ou détritus sur les pelouses et envahissement des espaces verts par les vendeurs d'alcools ou d'articles « Made in China » à la sauvette).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir des places de stationnement des camions, engins motorisés, véhicules d'organisateur, en sous-sol ou, à tout le moins, jamais sur les sols perméables comme cela devient, de fait, le cas depuis la construction du Palais éphémère mais uniquement sur les espaces déjà artificialisés. <p>Le projet est silencieux quant aux questions pratiques de stationnements des nombreux véhicules et engins de chantiers polluants liés aux manifestations ou travaux autorisés. Les voitures des riverains seront-elles encore déplacées et mises en fourrière pour libérer de la place aux véhicules organisateurs ou à la police ? Ceci est une situation totalement injuste déjà vécue à maintes reprises dont la résolution doit absolument être anticipée dans le cadre du projet Site Eiffel. Par ailleurs, il me semble assez paradoxal que la Mairie cherche à réduire la place des véhicules en centre-ville pour limiter la pollution mais tolère que les camions, engins polluants de chantiers, véhicules d'organisateur circulent et stationnent en toute impunité sur le terrain du Champ de Mars comme c'est le cas aujourd'hui sur le site Joffre depuis la construction du Palais éphémère et de son massif « jardin technique » qui n'est en rien un jardin (les mots ont un sens , merci) mais un hangar à poubelles peint en vert.</p> <p>En conclusion, il est extrêmement regrettable que La Mairie de Paris ne considère pas dans son projet les nombreuses personnes et familles qui vivent ou travaillent autour du Site Tour Eiffel en ne songeant qu'à développer davantage du tourisme de masse sur ce site et à y organiser des événements festifs au mépris total des résidents du quartier. Il est à craindre, si le projet n'était pas sérieusement amendé, de les voir progressivement disparaître transformant in fine ce quartier de Paris en une « Venise-bis » c'est-à-dire en une ville--musée, dépeuplée de ses habitants, envahie par le tourisme de masse et ayant perdu son âme....</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
<p>4665 <i>Doublon 4664</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
	<p>Le projet de la mairie de Paris d'aménagement et d'interdiction de circulation sur de nombreuses voies aux abords du Champs de Mars, du Trocadéro et de la Tour Eiffel ne correspond pas au bien commun et à l'utilité publique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - manque de clarté sur le budget réel et sur les risques de prise illégale d'intérêt - absence de clarté sur les réels demandeurs de ce projet - pas d'étude d'impact sérieuse sur le coût pour la population en termes d'embouteillage, de pollution, de qualité de vie et de sociabilité - absence de prise en compte des problèmes de sécurité et de trafic de drogue qui sont associés à ces choix d'aménagement - impact de la fermeture du pont d'Iéna pour séparer pratiquement la rive gauche et la rive droite et privation d'accès aux infrastructures de l'autre côté de la Seine dans des délais raisonnables: en particulier pour les urgences des Hôpitaux qui ne seront plus accessibles sans mettre la vie des citoyens en dangers via les embouteillages générés par le projet - absence de solution de stationnement crédible pour les cars de tourisme - refus d'organiser un référendum local, de prendre en comptes les remarques précédentes des citoyens et de leurs élus locaux, accroissement du fossé entre les politiciens / politiciennes et les citoyens - difficulté à pouvoir accéder à une information complète et problèmes d'accessibilité de l'enquête publique <p>La mairie de Paris doit abandonner ce projet. Ne pas reprendre à zéro son approche serait un choix de mépris envers les citoyens et un déni de démocratie.</p>	<p>Bonjour</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons note et qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile-Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. L'accès au pont d'Iéna sera toujours possible pour les bus, vélos et les piétons. Des itinéraires alternatifs via le pont Bir-Hakeim et le pont de l'Alma seront empruntés par les voitures particulières.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Concernant le bus touristique, initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Leur positionnement sont précisés dans la note mobilité du dossier de PPVE.</p> <p>Deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
4666	<p>Doublon 4666</p>	
4668	<p>Doublon 4666</p>	
4669	<p>Doublon 4666</p>	
4670	<p>Les travaux prévus au champ de Mars me désolent. Et je trouve surtout incroyable que l'on envisage certains aménagements mettant en péril le mobilier Napoléon III du jardin, notamment du ravissant petit théâtre de marionnettes. Ça n'a pas de sens sauf si Madame Hidalgo cherche à ôter l'âme de ce jardin et à gommer son histoire (surtout que le théâtre et les jeux pour enfants paraissent en excellent état).</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4671	<p>ce projet dont le cout est de 120 millions parait anachronique tant il ne prends en compte les aspects sécuritaires et de report de voitures sur les rue adjacentes. Avec 120 millions, je pense qu'il y a des projets urgents à mener.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4672	<p>NON À CE PROJET PHARAONIQUE ET INUTILE Pas d'embouteillage supplémentaire Pas de dettes supplémentaires</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4673	<p>ASSEZ de boboisation ! Pourquoi restreindre encore la circulation automobile qui sera bientôt 100% électrique et créer une ville -musée réservée à ceux qui ont le temps de flâner? CONTRE ce projet dispendieux !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4674	<p>Comment la mairie de Paris peut-elle envisager un tel projet alors qu'elle est endettée de plus de 7 milliards, que la ville est confrontée plus que jamais à un problème de pauvreté(on ne compte plus le nombre de personnes dormant dans la rue, inadmissible au XXIe siècle). Que Paris à un vrai problème de propreté (poubelles, rats), et de sécurité. OU SONT LES PRIORITÉS ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4675	<p>Bonjour, Les travaux pourraient être l'occasion. De redonner aux parisiens l'accès à leur ville et à leurs monuments et ne plus interdire l'accès du dessous de la tour à ceux qui n'auraient pas acheté de billet ni fait 3 heures de queue! Un billet pour monter soit mais pour montrer à ses enfants et cheminer en-dessous, cela n'a pas de sens. Les monuments appartiennent à tous et en limiter l'accès pour des motifs pécuniers ne me semble pas en accord avec le statut de Paris, ville de l'art. Aujourd'hui, je ne peux plus proposer à mes enfants de passer sous la tour comme je le faisais enfant, pourrions-nous retrouver cette liberté d'aller et venir dans notre ville.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4676	<p>Encore un projet grandiloquent de la ville de Paris ! Avez-vous réellement évalué correctement le budget (dithyrambique à ce jour) qui sera comme d'habitude très largement dépasser en faveur des relations proches de la ville de Paris ? Pour quand un audit externe réellement indépendant des finances de la ville de Paris ? Il est temps de rendre des comptes</p> <p>Avez vous réellement envisagé le report de trafic qui va se faire sur les quartiers avoisinants, qui sont déjà plus que saturés ? La période des travaux va faire vivre aux parisiens un véritable enfer ! Ne pensez-vous pas qu'il serait plus intelligent et grand temps de faire en sorte que les Parisiens se sentent bien à Paris et préfèrent y rester au lieu d'en partir Ne pensez-vous pas qu'il serait mieux de dépenser de l'argent pour avoir une ville propre et en harmonie avec son histoire au lieu de faire n'importe quoi pour la défigurer</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Pour répondre à vos remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le coût du projet intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier. - Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.
4677	<p>Je suis contre ce projet tres onéreux qui va enlaidir ce site Laissez cet espace aux parisiens il suffit de l'entretenir et qu'il y ait une surveillance pour que les parisiens se sentent en sécurité nuit et jour</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4678	<p>Je suis contre ce projet tres onéreux qui va enlaidir ce site Laissez cet espace aux parisiens il suffit de l'entretenir et qu'il y ait une surveillance pour que les parisiens se sentent en sécurité nuit et jour</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4679	<p>-Totalement contre une pelouse centrale réduite d'un tiers bordée de bornes en ciment, c'est laid et dangereux. -Il y a une contradiction entre réduire cette pelouse - pourquoi et quel est l'intérêt ? - et par contre végétaliser à grands frais le Pont d'Iéna de façon artificielle, coûteuse et anti écologique. -Rien n'est prévu pour la dérivation du passage du pont d'Iéna sur les autres voies déjà très engorgées. -Totalement contre la suppression de voies transversales, qui permettent de communiquer avec le 15ème et risque accru d'insécurité comme cela est déjà souligné. MAINTENIR le passage au niveau de l'Av Joseph Bouvard est essentiel. -la solution de fermer le parc comme les autres parcs de Paris doit être remise à l'étude au lieu de laisser ce grand espace ouvert à toutes les incivilités et actes délictueux. -recruter des jardiniers, restaurer les bancs et les beaux vases souvent dégradés, entretenir les pelouses laissées dans un état lamentable qui fait honte au lieu de monter un projet de 120 millions d'euros !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4680	<p>Bravo pour ce projet audacieux qui privilégie l'art, la nature, les mobilités douces avec un vrai parti-pris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4681	<p>Je suis très inquiète par ce projet du trocadéro qui va devenir un immens esite touristique sans tenir compte de la vie des riverins, notamment de nos enfants et des nos aînés :</p> <p>- Quel est l'impact en terme de sécurité routière avec un report du trafic sur la rue Franklin où se trouve l'école de 2 de mes enfants et notamment pendant la phase des travaux entre l'avenue Paul Doumer et l'accès à la rue Franklin ? Comme cela a été le cas encore récemment, nous ne voulons plus d'enfant renversé ou tués par les voitures, cars et camions; Vous savez très bien qu'avec l'afflux de cars avenue Paul Doumer, nos jeunes enfants parce que de petites tailles sont particulièrement vulnérables.</p> <p>- Quelle est l'évolution du niveau de la pollution suite aux embouteillages générés par le projet, au cours de sa réalisation et de manière permanente après la mise en place du projet, notamment sur la rue Franklin où se trouve l'école de 2 mes enfants, tous les 2 asthmatiques. Nous avons choisi d'habiter dans un arrondissement proche du bois de Boulogne et d'une porte de Paris pour cette raison mais si le taux de pollution aux alentours d l'école de mes enfants augmentent, nous nous sentiront chasser de Paris comme beaucoup de familles.</p> <p>- Quel est le réalisme pour les cars de touristes qui vont continuer à venir et n'auront plus d'endroit où se garer sans gêner la circulation et sans gêner par le bruit et la pollution les riverains si ce n'est ceux du cimetière de Passy. On sait que ces cars ne respectent pas les consignes et espérances de Mme Hidalgo.</p> <p>- Praticien hospitalier à l'Assistante Publique Hôpitaux de Paris, je suis également très préoccupé pour l'accès à nos structures hospitalières, notamment vers l'hôpital Necker. Quel est l'impact de la fermeture du pont de Iéna, lien entre la rive gauche et la rive droite, sur l'accès aux infrastructures hospitalières ? Les embouteillages créés par la fermeture, le pont envahi par les piétons empêcheront la circulation des véhicules de secours dans des délais compatibles avec la santé des habitants. La vie des citoyens est en danger. Vous savez que c'est déjà le cas dans certains secteurs de Paris, devenus très embouteillés suite aux aménagements précipités et non concertés avec le milieu hospitalier. La santé de nos enfants est votre responsabilité.</p> <p>- Quel est l'impact de ce projet sur la sécurité des jeunes et des femmes et leur possibilités pratiques de traverser sereinement le Champs de Mars la nuit lorsqu'il n'y aura plus de circulation. En tant que femme, je suis choquée qu'une femme puisse même imaginer un tel projet qui assigne les femmes à résidence. Depuis le 1er confinement, certains endroits des jardins du Trocadéro sont devenus dangereux. J'ai du interdire à ma fille de traverser les jardins du Trocadéro seule en fin de journée. Sans circulation d'évoitures, se sera pire la nuit.</p> <p>- A qui profite ce projet ? Sûrement pas à ces habitants. Le Trocadéro va devenir un lieu qui ne sera plus partagé entre habitants et touristes. Sous des apparences écologiques, ce projet va au contraire abîmer nos espaces verts autour du Trocadéro. Les pelouses ne seront pas toutes jolies et bien vertes comme vous les monter sur les photos mais elles seront piétinées, pleine de trous de terre, avec des espaces bétonnés, favorisant la venue d'encore plus de monde avec des problèmes d'hygiène et de rats comme on voit maintenant dans les jardins du trocadéro, notamment autour des poubelles.</p> <p>J'espère qu'après cette consultation, un dialogue vrai pourra être instaurer avec la population du quartier.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact du projet sur les déplacements automobiles : celui-ci a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - La qualité de l'air : l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. - Les cars de tourisme : initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. - Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris. - L'accès aux structures hospitalières : les itinéraires liés aux véhicules d'urgence ont été examinés sur l'ensemble du Site avec la Préfecture de Police. A noter que les véhicules de secours et d'urgence pourront emprunter le Pont d'Iéna et bénéficieront ainsi d'un accès libéré de la circulation. - La sécurité : le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire, portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - Vous évoquez le cas de vos enfants scolarisés dans l'établissement rue Franklin. L'étude de trafic à l'échelle macroscopique de cette rue observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. - Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes. - Des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourries la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE). Enfin, un bureau d'étude, associé à l'équipe de conception, est en charge du phasage et de la définition des conditions d'organisation des travaux. A ce titre, il veille à ce que la circulation des piétons et leur sécurité soient garanties durant toute la durée des chantiers.
4682	<p>Ce projet est une hérésie financière et environnementale Pourquoi construire des bâtiments en dur pour faire plaisir à la société d'exploitation de la Tour Eiffel quelle est l'utilité d'une bagagerie ? Les parisiens ne peuvent plus passer sous la Tour Eiffel cette dernière étant entourée de vitres alors que celle-ci ont disparu des projets que l'on nous présente Contrairement à ce qu'il est dit les espaces verts vont diminuer les pelouses surélevées... c'est ridicule Des boutiques de souvenirs vont apparaître (peut-être la vente de Tour Eiffel made in china) tout est prévu pour un tourisme de masse les parisiens n'intéressent pas la maire de Paris elle a du oublier que ce sont les parisiens qui élisent le maire de Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4683	<p>Je suis opposé totalement à ce projet sans intérêt réel, et inutilement coûteux.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4684	<p>Les conséquences du projet, en termes notamment de circulation automobile (qu'elle soit électrique ou thermique...) et d'accessibilité pour les riverains, semblent avoir été très peu étudiées, si l'on en juge par le très faible nombre d'informations disponibles en la matière.</p> <p>Il est à craindre en effet que la fermeture de la place du Trocadéro et la piétonisation du pont d'Iéna provoquent de très grosses difficultés dans le quartier et rendent très compliqué de traverser la Seine, que ce soit en direction de la rive gauche ou en sens inverse. Il faudrait également penser aux personnes à mobilité réduite, et non aux seuls piétons. Le précédent fâcheux de la fermeture des voies sur berge aux voitures (embouteillages sur les quais de la rive droite, pas de réduction démontrée de la pollution...) devrait faire réfléchir. Une étude d'impact sérieuse et objective est donc nécessaire.</p> <p>Tant que cette étude n'est pas réalisée, il serait donc aberrant de se lancer dans ce projet par ailleurs extrêmement coûteux, dont les promesses écologiques sont par ailleurs réfutées par des spécialistes.</p> <p>Un Parisien inquiet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4685	<p>Je suis contre ce projet désastreux en tant que résidente du quartier. Non seulement les problèmes actuels de sécurité et de propreté vont s'aggraver. Mes enfants ont de nombreuses fois joué à côté de seringues dans les jardins du Trocadéro. Les parisiens ont de plus en plus de chiens donc tous les espaces verts deviennent des parcs à chiens avec de nombreux excréments en tout genre et le ménage n'est pas assuré tous les jours par la ville de Paris ! Allez-vous mettre des moyens pour un ménage journalier de la zone et du quartier de Passy?</p> <p>Avec ce projet, vous augmentez le risque sécuritaire en fournissant une zone plus grande aux drogués, vendeurs à la sauvette, vols de sac à main, bijoux et portables .. Ce problème est déjà présent dans le quartier et dans le métro à Bir-Hakeim, Passy et Trocadéro et vous n'arrivez pas à l'éradiquer ! En effectuant ce projet, vous mettez sciemment les riverains en danger. Allez-vous allouer plus de policiers et de patrouilles pour sécuriser le Trocadéro et la rue de Passy ainsi que son métro à Trocadéro et Passy?</p> <p>Concernant la circulation, les parisiens ne peuvent plus circuler dans Paris, la vie est devenue un enfer quand on doit se déplacer pour aller travailler ou avoir des rendez-vous médicaux à l'autre bout de Paris. Vous poussez les parisiens à utiliser les transports en commun. Les avez-vous déjà pris ? Etes-vous déjà allé dans le métro ligne 9 à Mirmonesnil où il faut attendre 2 à 3 rames avant de monter aux heures de pointe en plein Covid ! Idem pour les stations de Montparnasse, Denfert-Rochereau et Place d'Italie... 1h30 au lieu de 45mn que j'ai mis en métro pour aller travailler cours Saint Emilion car il y a régulièrement des problèmes sur les lignes !!! Vous saturez Paris sous terre et sur terre !</p> <p>Avec ce projet, vous allez enclaver le 16ème arrondissement ou la circulation va se reporter sur des rues qui vont devenir des autoroutes et un enfer en terme de pollution sonore et de gaz à effet de serre. Les bus touristiques sont tous au gasoil donc en plus de bloquer les rue adjacentes au Trocadéro, elle vont polluer tout le quartier. Comment comptez-vous fluidifier la circulation de manière objective et pas illusoire ?</p> <p>En terme d'endettement, vous avez déjà une dette qui s'élève à 7.71 Milliard, avec une augmentation de 867 millions (source du journal le Capital du 25/09/2021, données publiées par le ministère de l'Economie) soit une hausse de 110% depuis 2014... Le niveau d'endettement est 2 fois plus important qu'à Marseille et 4.5 fois plus qu'à Lyon... jusqu'où allez-vous aller en terme d'endettement ? Qui va payer ? Comment allez-vous le financer ?</p> <p>Paris est le poumon économique de la France et vous voulez en faire une ville touristique. En empêchant les parisiens de circuler, vous empêchez les parisiens de travailler et de se soigner sans compter de consommer car ils ne veulent plus se déplacer dans d'autres quartiers. Cette situation stressante, ajoutée à l'insécurité et à la saleté qui s'installent dans nos quartiers nous rend dépressifs et agressifs.</p> <p>Vous contribuer donc 1/ à augmenter le déficit économique de la France et 2/ indirectement à augmenter de déficit de la sécurité sociale car les parisiens vont mal !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4686	<p>Bonjour, Pour les habitants de la rue Beethoven, cela deviendrait inaccessible et invivable</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4687	<p>Une remise en état et un embellissement du jardin du champ de mars est nécessaire, tant il est une vitrine de Paris pour les touristes du monde entier et un espace de détente et de respiration apprécié des parisiens.</p> <p>Malheureusement, le projet tel qu'il est proposé est extrêmement insatisfaisant.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La réduction des pelouses du champ de mars est une grave erreur et ruinera l'équilibre du parc : la largeur actuelle des pelouses est adaptée à la longueur du parc. - La construction de kiosques et de bâtiments dans le champ de mars est inacceptable, les espaces en pleine terre étant déjà très rares à Paris. Une toiture végétalisée n'a pas DU TOUT le même bénéfice écologique que la pleine terre. - La végétalisation du point d'Iéna se passe de commentaire : c'est vraiment nul et moche, et ça sera très vite abîmé. - Pour l'espace entre le parvis des droits de l'Homme et le pont d'Iéna, ajouter de la végétalisation de pleine terre étant impossible, il faut mettre en valeur et sublimer les jardins existants, avec des pelouses parfaitement entretenues, des bancs tenus en état et des fontaines en état de fonctionnement. - Il faut également embaucher des gardiens et des jardiniers pour garantir la bonne tenue du champ de mars et des jardins du Trocadéro, et il me semble que le projet actuel ne prévoit pas cela. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Nous attirons votre attention sur le fait que les constructions en site classé viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Quant à la nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques prévue sur le site, il s'agit de 17 kiosques (au lieu des 27 kiosques actuels), se caractérisant par une architecture intégrée.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires prévus, dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Vous évoquez l'entretien. Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p>
4688	<i>Doubleton 4687</i>	
4689	<p>La fermeture du pont d'Iéna, du champ de mars et du Trocadéro est proprement scandaleux et constitue une atteinte aux libertés de circuler. Elle est discriminatoire pour les commerçants, les personnes âgées, les handicapés et les familles.</p> <p>Sans compter le déclin inéluctable de tous les commerçants et la perte énorme de chiffre d'affaires.</p> <p>Ainsi que l'insécurité qui va en découler.</p> <p>C'est une rupture d'inégalité entre les citoyens et une assignation à résidence déguisée</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4690	<i>Doubleton 4689</i>	
4691	Et comment se rend-on du 16e au 7eme pour voir ses parents ? Doivent-ils déménager tout de suite ?	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4692	<p>ce projet d'anne hidalgo est merdique revoyez la copie!</p> <p>preservez l'âme de paris!</p> <p>les portes vitrées autour de la tour eiffel c'est affreux deja. ca suffit</p> <p>je suis venu a paris et j'ai de la peine pour cette ville que j'aime</p> <p>des projets dignes de paris sont nécessaires</p> <p>il faut tout revoir</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4693	<p>Je suis contre ce projet qui va entraîner des problèmes de circulation épouvantables</p> <p>Fichez nous la paix</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4694	<p>1- Difficile de comprendre pourquoi c'est une agence britannique qui a été désignée alors que les compétences existent en France, en particulier pour un site si emblématique de notre paysagisme (sans parler du sobriquet anglophone ridicule dont le projet est affublé).</p> <p>2- Les chiffres sur la coupe d'arbres et la plantation de nouveaux ne sont pas clairs. Ce qui ne permet pas de se faire une idée précise du caractère réellement écologique du projet.</p> <p>3- L'installation de parterres gazonnés sur la place du Trocadéro peut laisser dubitatif. En l'état actuel, ça ressemble déjà à un champ de ruines après des événements tels que le 14 juillet, le jour de l'an ou autres manifestations. Donc on peut craindre le pire demain.</p> <p>4- Les bacs végétalisés sur le pont d'Iéna constituent sûrement une fausse bonne idée. Ça peut rapidement devenir des pissotières et déchèteries. D'autant que l'esprit des ponts de Paris réside dans leur minéralité.</p> <p>5- L'absurde mur de verre ceinturant la Tour Eiffel semble s'être volatilisés. Si ça devait être confirmé (là encore aucun élément textuel précis à ce sujet), ce serait une excellente nouvelle, conforme à l'esprit d'origine des concepteurs du site.</p> <p>6- La présentation du projet est évasive sur la partie proche de l'école militaire, ce qui laisse craindre que cette partie ne sera pas dédiée de manière pérenne à un espace vert. Le champ de mars devrait être sanctuarisé en tant qu'espace vert libre de toute occupation bâtie, et ne pas servir de réserve foncière d'appoint.</p> <p>7- Aucune indication sur le maintien, ni même le cas échéant la mise en valeur du mobilier historique, actuellement dégradé faute d'entretien.</p> <p>8- Aucune indication sur les toilettes, aujourd'hui nettement insuffisantes sur le site, si bien que les hommes s'y donnent à cœur joie contre les arbres un peu partout et les femmes n'ont qu'à se retenir (les seuls parcs dans lesquels cette question n'est pas un problème sont ceux du Luxembourg et des tuileries, non gérés par la ville mais dont elle ferait bien de s'inspirer).</p> <p>9- Ce n'est pas une question de projet mais de maintien de l'ordre public: les vendeurs à la sauvette, tous tous et autres joueurs de bonneteau sont un véritable fléau contre lesquels les pouvoirs publics ne semblent avoir aucune intention d'agir. Tout ça disparaît miraculeusement des images du projet...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques : - La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre). Le projet prévoit ainsi 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Le détail des implantations et des arbres abattus est précisé dans chaque dossier de permis disponible dans le dossier de PPVE. - L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. - La partie sud du Champ de Mars est hors périmètre du projet - Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). - Le projet prévoit 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93) - Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale, portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
4695	<i>Doubleton 4702</i>	
4696	<p>Ce projet est peut être superbe intellectuellement mais hors de la réalité quotidienne. Votre but ultime est de supprimer la circulation automobile privée. Qu'en est il des artisans qui doivent circuler avec leur camionnette, les mères avec des enfants en bas âge et des personnes âgées . Tous ces gens ont besoin de bouger dans Paris qui grâce à vous ne devient qu'une ville pour les riches qui ont les moyens de payer des taxis ou des vtc ou les touristes tous aussi riches d'ailleurs . Arrêtons de dépenser de l'argent ainsi, augmentez la fréquence des transports en communs, gardez l'argent du contribuable pour des causes plus utiles. Finalement à diminuer la possibilité aux voitures de circuler , vous augmentez la pollution dans les autres parties de la ville. Dommage!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4697	<i>Doubleton 4704</i>	
4698	<p>Le très très coûteux projet dans une ville en quasi faillite aboutit à : - une privatisation de 25% du Champ de Mars pour le plus grand bénéficiaire de la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel (SETE) et au mépris des promeneurs du parc. Vous détournez l'usage du parc pour une maximisation des profits : c'est scandaleux ! - un défilé continu d'événements qui empiète sur l'espace vert privant la ville, qui est déjà en déficit d'espaces verts, et ses habitants d'un espace pour s'oxygéner. Déjà, l'occupation par le Grand Palais pendant 5 ans est un squat inacceptable. - La destruction des deux fontaines de la place Joffre rappelle le massacre de la Place de la République : la majorité persiste dans la minéralisation de la ville qui n'a rien d'écologique. - les grandes pelouses centrales rétrécies sont qualifiées de "techniques" c'est-à-dire que l'on ne pourra plus y faire de pique-nique. - le mobilier contemporain, massif et inélégant va rompre une fois de plus avec l'harmonie historique de la ville. - L'abattage prévu des 36 buis et des 25 arbres confirme que ce projet n'a rien d'écologique. Idem pour la réduction des pelouses. - Il faut RESTAURER ce beau parc et non pas le REVOLUTIONNER. La modernisation des toilettes publiques serait la bienvenue.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4699	<p>Bonjour, J'ai oublié de poser une question sur la "dépose minute" au Trocadéro. Les touristes vont passer entre 20mn et 1h sur site j'imagine. Que vont devenir les cars s'il s'agit d'une dépose minute? Vont-ils tourner dans le quartier pendant ce temps ? Ou voulez-vous en réalité créer un parking à car plutôt qu'un "dépose minute"?</p>	<p>La Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. Ainsi, une nouvelle organisation des déplacements de ces futures navettes est en cours de définition par la Ville de Paris.</p>
4700	<p>je suis contre ce projet qui ne va apporter que des nuisances sonores et déranger nos habitudes et qui de plus va détériorer notre sécurité et faire de notre quartier un lieu dédié seulement au tourisme .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4701	<p>Je trouve ce projet inadmissible et très contraignant . Cela engendrera des gros problèmes au niveau de la sécurité du quartier et du passage . On se sent complètement prisonnier dans notre propre quartier. De plus je ne pense pas qu'il y aura autant de verdure que prévu , ça sera surtout des années de travaux ce qui compliquera énormément l'accès à notre quartier et favorisera les embouteillages.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4702	<p>JE SUIS OPPOSE A CE PROJET QUI VA DERANGER NOTRE QUIETUDE MULTIPLIER LES NUISANCES SONORES ET OLFACTIVES NUIRE A NOTRE SECURITE ET QUI VA FAIRE DE NOTRE LIEU DE VIE UN QUARTIER UNIQUEMENT DEDIE AU TOURISME</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4703	<p>Ce projet est totalement illicite car il s'agit d'un site classé aux monuments historiques. Les abords des monuments classés au patrimoine historique le sont d'office dans un périmètre de 500 mètres, La loi dispose que : « Les immeubles qui forment avec un Monument Historique un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à sa conservation ou à sa mise en valeur sont protégés au titre des abords. À défaut de périmètre délimité, la protection au titre des abords s'applique aux immeubles situés dans le champ de visibilité d'un monument historique à moins de 500 mètres de celui-ci » Ainsi, si vous tentez de modifier et défigurer ce site classé aux monuments historiques, en brandissant cette pseudo-consultation, vous en répondez à minima devant la justice et l'ensemble des Français. La vindicte populaire est proche... La majorité des Parisiens (vous n'avez été élu que par moins de 20% du corps électoral), les Franciliens, les Français et les touristes étrangers sont lassés de ces délires purement idéologiques qui ne visent, au final, qu'à massacrer Paris et son histoire !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4704	<i>Doubleton 4711</i>	

n°	Contribution	Réponse
4705	<p>Habitant l'avenue Georges Mandel proche du Trocadéro, je déclare mon opposition à ce projet qui a pour seul véritable objectif d'augmenter l'activité touristique aux abords de la Tour Eiffel.</p> <p>S'il devait être mis en application, en raison de la fermeture du pont d'Iéna à la circulation automobile, notre quartier deviendrait un axe de circulation majeur pour sortir de Paris Ouest et, telle la rue de Rivoli, les avenues Georges Mandel et Henri Martin seraient envahies de voitures en permanence, avec des bouchons incessants et l'incivilité et la pollution qui en découlent.</p> <p>Sans parler des risques d'insécurité qui seraient décuplés pour les collégiens et lycéens qui sont nombreux à fréquenter tout le 16ème Nord autour du Trocadéro.</p> <p>Ce projet est incompatible avec l'organisation actuelle des transports parisiens, le haut niveau de fréquentation automobile à Paris et la qualité de vie que nous sommes en droit d'attendre lorsqu'on vit dans un quartier résidentiel où vivent essentiellement des familles et des enfants.</p> <p>Le tourisme et ses bénéfices commerciaux ne doivent pas s'opposer à la qualité de vie des Parisiens</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de vie des Parisiens est bien prise en compte. Le projet a en effet été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
4706	<p>Ce projet risque grandement de déporter le trafic automobile vers les rues alentours qui étaient calmes jusqu'à présent et d'augmenter les risques d'embouteillages.</p> <p>La suppression de la circulation sur le pont d'Iéna est un souci majeur. Le pont de Bir Hakeim, hautement touristique, n'est pas prévu pour un fort trafic et est très Small connecté au quartier.</p> <p>Enfin aucune garantie n'est donnée sur l'augmentation du nombre d'événements sur la partie basse du parc, avec un fort risque de nuisances sonores.</p> <p>Ce projet n'est pas en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des riverains, et à ce titre je n'y suis pas favorable.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
4707	<p>Ce projet ne sert à rien. Au-delà des investissements considérables qui sont prévus et qui vont aggraver les comptes publics, les aménagements prévus vont engorger les quartiers périphériques qui vont devenir des voies de report de la circulation. Il serait plus judicieux de mieux entretenir voire d'embellir les espaces piéton et verts actuels en essayant d'y intégrer un minimum d'intelligence dans le mix des usages (piétons, vélos, trottinettes, etc.). La gestion du Champs de Mars actuelle est calamiteuse : mauvais entretien des espaces verts, fréquentation nocturne douteuse, aménagements sportifs préemptés par des bandes/points de deals...</p> <p>De même l'embellissement des quais de Seine à proximité serait plus judicieux avec notamment une revisite de la cohabitation des différents usagers accompagné d'une vraie campagne de végétalisation. Plus généralement la propreté de la zone me semble être une priorité au regard de la détérioration constante de l'environnement urbain.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4708	<p>Réduire l'espace vert dans un temps où le climat est utilisé comme la priorité numéro 1 : quelle aberration !</p> <p>Parisien depuis de nombreuses années et décennies, je trouve très dommageable de bétonner les seuls endroits « naturels » et historiques de Paris</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires prévus, dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
4709	<p>opposé farouchement à ce projet</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4710	<p>Projet superflu et dispendieux pour une ville que la gestion de la Maire actuelle a mise en faillite!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4711	<p><i>Doubleton 4710</i></p>	
4712	<p><i>Doubleton 4710</i></p>	
4713	<p>Bonjour Madame, bonjour Monsieur,</p> <p>J'émet un avis très défavorable à ce projet d'aménagement du site Tour Eiffel (7e, 15e et 16e). En effet, les derniers aménagements effectués dans le quartier rendent la vie des riverains déjà extrêmement compliquée : ce projet ne la compliquera que plus, au risque de continuer à constater la fuite des habitants au profit de quelques privilégiés. Cordialement.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4714	<p>K J'ai souvent parcouru la promenade entre le Trocadéro et l'École Militaire et je n'ai jamais ressenti un manque d'espaces verts et encore moins de touristes.</p> <p>Dans ces conditions, pourquoi ajouter, au niveau de la place du Trocadéro, un « amphithéâtre de verdure », cerné par une voie de communication, ponctuée d'au moins quatre feux tricolores ?</p> <p>Certes, ce voisinage entre espaces verts et trafic routier n'étonnera pas les habitants du 16ème arrondissement, habitués à voir les jardins du Ranelagh et le bois de Boulogne quadrillés par des routes et animés par une circulation intense !</p> <p>Mais l'impact du remplacement d'un sens giratoire par un axe à deux voies, coupé par quatre grandes avenues, a-t-il été anticipé ? Comment va s'organiser le flux de circulation ? Ne doit-on pas redouter des embouteillages avec leur accompagnement habituel de klaxons ? Quant aux piétons, ils vont voguer de feux tricolores en feux tricolores, alors que ceux-ci sont actuellement limités à l'avenue Georges Mandel et à l'avenue du Président Wilson.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Au Trocadéro, le projet prévoit une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
4715	<p><i>Doubleton 4714</i></p>	
4716	<p>refus complet de ce projet DELIRANT.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4717	<p><i>Doubleton 4716</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
4718	<p>Bonjour,</p> <p>Je m'exprime contre le projet d'aménagement du Site Trovadero - Tour Eiffel.</p> <p>1ère raison : Le dossier du projet indique que la place de Varsovie a été choisie pour l'organisation d'événements car il n'y a pas de logement à proximité, mais c'est faux ! Dans toutes les rues ci-après habitent des gens qui entendent hurler les sons lors des événements qui existent déjà : dans les avenues de New-York, Kennedy, Albert de Mun, d'Iéna, boulevard Delessert, rues Le Nôtre, Chardin, Beethoven, Alboni, des Eaux, Frémiet (avenue dans laquelle nous habitons), Fresnel... En tout plus de 4000 habitants ! Par exemple, les 17 et 18 juillet 2021 un événement Paris Plage qui a duré 2 jours, de 8h à 23h, aux Fontaines de Varsovie s'entendait jusqu'à la maison de Balzac située à plus de 700m.</p> <p>2ème raison : La consultation accélérée par voie électronique (PPVE) est justifiée par l'urgence des JO, dont acte. Mais dans ce cas, la procédure en cours ne peut couvrir que les événements des Jeux et non ceux qui auront lieu ensuite et en continu. Pour cela nous voulons une vraie enquête d'utilité publique.</p> <p>3ème raison : L'étude d'impact acoustique (doc 3.2.7 du dossier du projet) dit que le bruit de la circulation n'augmentera pas de plus de 2db mais elle est étrangement silencieuse sur l'augmentation du bruit des événements ! L'étude n'est pas exhaustive comme elle devrait l'être !</p> <p>4ème raison : L'étude d'impact acoustique (doc 3.2.7 du dossier du projet) indique que le projet respectera la réglementation de l'arrêté du 5 mai 1995 qui fixe des maximums de bruit de 65db (décibels) le jour et 60 db la nuit. Mais l'association Passy-Seine a mesuré 84 db aux Fontaines de Varsovie lors de Paris-Plage la nuit du 18 juillet 2021 après 22h, soit une puissance sonore 100x plus élevée que le maximum légal ! Le dossier n'est pas sincère ! A moins que le projet n'impose des dispositions pour empêcher le bruit et garantir la tranquillité des habitants. Mais ici le silence est assourdissant !</p> <p>Pour toutes ces raisons (et il y en a ^peut-être d'autres), je fais partie des gens qui ne veulent pas de cet aménagement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>La loi du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 précise que « La participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement, concernant les projets définis à l'article L. 122-1 du code de l'environnement ou les plans ou programmes définis à l'article L. 122-4 du même code, nécessaires à la préparation, à l'organisation ou au déroulement des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, s'effectue dans les conditions définies à l'article L. 123-19 dudit code. » Le texte prévoit ainsi une procédure particulière dès lors que le site concerné peut servir au déroulement des jeux mais aussi à la préparation ou l'organisation de ceux-ci. Dans ce cadre, dès lors que des événements se dérouleront sur le Champ de Mars et aux abords de la Tour Eiffel, les projets prévus entrent dans le champ d'application des dispositions adoptées en 2018. La Ville de Paris a ainsi mis en application le cadre légal mis en place par le législateur, dont elle ne peut se soustraire.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Nous prenons toutefois bonne note de vos alertes sur les nuisances acoustiques liées spécifiquement aux événements.</p>
4719	<p>Le projet ne prévoit pas de solution alternative viable pour la circulation, à revoir!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4720	<p>Bonjour,</p> <p>Citoyen Parisien ouvert sur le monde, mes observations se veulent réalistes pour vous permettre de réussir ce projet. En effet nous subissons tous dans le 7ème avec nos enfants, nos familles, nos amis et nos voisins l'absence de gestion proactive et volontariste des maux de la ville de Paris sur les sujets essentiels du bien être, du vivre ensemble et désormais depuis plus de deux ans d'insécurité et de nuisances permanentes dans le 7ème généré par l'écosystème Trocadero / Tour Eiffel / Champs de Mars.</p> <p>Ce projet ne pourra apporter un sentiment d'appartenance et de bien être à ses habitants (vs les flux non contrôlés de tourisme et de trafics / violences qu'ils génèrent) sans se focaliser tout d'abord sur les piliers fondamentaux d'une Cité moderne et aux standards d'une gestion d'une grande ville internationale qui veut rayonner sur ce nouveau monde qui s'ouvre à nous ! Quels sont ces maux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) L'insécurité : ma famille, nos enfants, nos voisins ont été victimes ces deux dernières années de multiples agressions verbales, physiques et j'ai dû intervenir avec des voisins courageux à plusieurs reprises sur des agressions de touristes étrangers (mais aussi Parisiens.nnes) dans notre quartier par des groupes organisés ravis de l'aubaine que leurs offre ce champs des Miracles (et non plus Champs de Mars) 2) L'insalubrité / saleté des rues autour du champs de Mars / Tour Eiffel par la présence jours et nuits de groupes errants dans les rues et ne respectant aucune règle de la vie collective et du vivre ensemble (et en période de COVID / plan Vigipirate) 3) La saleté générée par des flux de touristes non maîtrisés qui va s'aggraver avec ce projet et qui empêchent désormais aux habitants du quartier de vivre un quotidien serein, vert dans les parcs et de proximité... 4) L'invasion des appartements Airbnb dans les immeubles du 7ème / 15ème qui apportent un quotidien encore plus de mal-être à ses habitants (plus de nuisance, plus d'insécurité, plus de détérioration des espaces communs et notre environnement...) 5) L'insécurité et les nuisances apportés par ces bolides (jaune, rouge avec leurs marques de luxe) qui dévalent les avenues et nos rues entre le trocadero et le champs de mars en ne respectant aucune règle sur la sécurité / vitesse et nuisance sonore pour les habitants de Paris. Et quelle image nous donnons à Paris en laissant de telles activités se développer dans un projet qui se veut Vert et Durable ! Je ne comprends pas ! Personne ne comprends ! 6) les nuisances sonores permanentes en bas de nos fenêtres de ces armées de scooter Delivero / Uber Eats qui alimentent les touristes des appartements Airbnb et surtout ces brigades mafieuses de Velos-Taxis qui menacent/voient les touristes et par leur bruits permanents donnent encore plus de mal-être à ces pauvres parisiens ! 7) les trafics toujours plus nombreux qui se développent autour de la Tour Eiffel et du Musée du quai Branly qui attirent encore plus de personnes violentes dans le 7ème 8) ces brigades de trotinettes électriques qui polluent nos rues et apportent des risques / accidents quotidiens sur les trottoirs, les espaces dédiés à la mobilité « douce » et symbole de cette nouvelle cavalerie de bandes organisées qui agressent les touristes.. <p>L'absence de suivi de ces plaintes par ces habitants est devenu aussi la source de notre mal-être avec ce projet qui devrait tout d'abord résoudre les fondamentaux des maux de notre Cité. La seule intervention que nous avons eu de la Ville de Paris à toutes nos demandes en deux ans et d'avoir eu un PV sur notre voiture électrique en bas de chez nous et un PV pour avoir traversé un passage piéton rapidement pour récupérer les enfants à l'école (après 1h de bus pour rentrer du travail et donc en retard pour la sortie des classes). Voilà notre quotidien de la gestion de la ville et de nos craintes sur ce projet qui risque définitivement de nous faire quitter Paris avec nos enfants, nos projets et nos rêves du vivre ensemble à Paris... Et pas seulement pour les touristes et ces trafics en tout genre qui polluent notre vie de Parisien.nnes !</p> <p>Un constant douloureux pour vous comme pour les habitants du 7ème mais Madame le Maire ma seule recommandation pour réussir ce projet (non-prioritaire je pense pour nos finances publiques au regard des autres chantiers concrets pour les Parisiens.nnes) est d'abord de résoudre tous ces maux et remettre à plat les fondamentaux d'une Cité qui voudrait retrouver de la sérénité, un bien-être collectif et un projet au service de tous.</p> <p>Bien à vous</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>A noter que les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Le projet contribuera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93) ; - une plus grande sécurité pour les trajets des piétons. Des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourries la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE).

n°	Contribution	Réponse
4721	<p>Bonjour,</p> <p>Nous comprenons la volonté d'organiser le flux de touristes autour de la Tour Eiffel mais le projet nous semble très coûteux (pour les parisiens) et ne répond pas du tout aux besoins des parisiens et des habitants du quartier. Les nombreuses transformations ne permettront plus l'usage actuel et INDISPENSABLE pour les habitants</p> <ul style="list-style-type: none"> - en cette période de réchauffement climatique, il nous semble indispensable de maintenir les espaces verts (ne pas réduire la taille des pelouses). Le Champs de Mars a déjà été amputé par le Grand Palais - Le Champs de Mars est depuis toujours utilisé comme un jardin pour les familles du quartier, les enfants s'y retrouvent aussi pour jouer après l'école - il doit être possible de le traverser (en bus et en voiture). Il est impensable de supprimer la traversée par le bus 42 et 69 et par les voitures des habitants du quartier à minima - lieu de promenade et de footing déjà rendu plus difficile avec le palais éphémère et les événements organisés. Le sol "naturel" doit être maintenu et ne doit pas être transformé en bitume/matière minérale (très mauvais pour les articulations ! et donc la santé) - le Champs de Mars doit demeurer un lieu d'organisation d'évènements exceptionnels (14 Juillet) et non pas de nombreux évènements qui perturbent tout le quartier et qui finalement ne rend plus le Champs de Mars exceptionnel ! - bagagerie !? alors que les consignes dans les gares/aéroports sont interdites ... risque d'attentat trop dangereux. A proscrire ! - pas besoin de multiplier les brasseries/ bars, les touristes se répartissent dans les restaurants du quartier. Si vous souhaitez qu'il n'y ait plus de vendeurs illégaux, il suffit de prendre les mesures nécessaires pour leur interdire l'accès. C'est seulement une question de volonté politique ! - la réduction drastique des voies de circulation conduit à des embouteillages source de pollution . Il faudrait également éviter au max l'arrivée des bus directement à la Tour Eiffel et peut-être leur faire prendre des navettes (énergie propre) depuis une zone de parking à l'extérieur de la zone - n'oubliez pas que des personnes habitent le quartier (des électeurs qui paient des impôts et qui doivent être pris en considération en priorité avant les touristes). <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Vous évoquez les allées du Champ de Mars. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Le revêtement proposé, en béton micro-désactivé, a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 21 kiosques dont 3 kiosques de sanitaires publics, contre 27 aujourd'hui.</p> <p>Enfin, concernant la circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Quant aux cars, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
4722	<p>Bonjour,</p> <p>En tant que riverain du Trocadéro, je n'adhère pas à ce projet et vote contre pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un projet au budget colossal, qui non seulement risque de déraper mais va amplifier, sur de longs mois, la circulation cauchemardesque actuel de Paris. - La vie du quartier et la quiétude des riverains sera abandonné au final pour des intérêts subjectifs et mercantiles. - L'afflux massif des touristes (supposés une manne pour l'économie) ne fera qu'attirer encore plus de pickpockets, de vendeurs à la sauvette, de canette de bières abandonnés, de tesson de verres et je passe sous silence tous les autres désagréments que je constate tous les jours en passant devant les espaces verts actuels du Trocadéro. - Un risque sécuritaire indéniable (voyons les abords restreints de la tour Eiffel aujourd'hui et projetons-nous dans ce projet). - Moyens de contrôle et d'application des règles civiques passés sous silence. - Aucun engagement concret sur l'utilisation des espaces rénovés. <p>Si le citoyen est au cœur de ce projet il y a tant d'autres priorités à mettre en œuvre dans les mêmes arrondissements concernés.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et à la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Le projet a ainsi été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
4723	<p>je suis totalement contre ce projet d'aménagement de la tour Eiffel ainsi que toute ma famille et de nombreux amis que j'ai consulté</p> <p>Cela suffit d'enlaidir Paris, de créer des embouteillages monstrueux qui polluent encore plus, l'état de saleté, la dégradation des rues dues au non entretien, la disparition des meubles publics, des bancs qui faisaient tout le charme de Paris. Quand va-t-on arrêter ce massacre !!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4724	<p>Je suis totalement opposée à ce projet : démagogique, idéologique, il ne fera que compliquer encore davantage la vie des parisiens ordinaires. C'est à dire ceux qui n'ont pas de chauffeurs, ne peuvent utiliser en permanence des taxis, et n'ont plus l'âge de se déplacer en trottinette...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4725	<p>La question à ce jour n'est pas le projet lui-même mais ses conséquences pour la vie dans Paris. Tellement d'autres priorités à mon sens : Proprete , abus de travaux , transports publics etc N oublions pas que Paris ce sont aussi des familles et des personnes âgées qui ont besoin d'être véhiculées . Régions les urgences avant de commencer un autre projet</p> <p>Merci de votre écoute</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4726	<p>Doublon 4725</p>	

n°	Contribution	Réponse
4727	<p>Riveraine du Champs de Mars, je suis opposé à ce projet, qui ne réserverait Trocadéro, pont d'Iéna et Champs de Mars aux seuls touristes. L'un des charmes de Paris est d'être une ville vivante. N'en faisons pas un musée pour les seuls touristes et banlieusards ou provinciaux de sortie (et attirant ainsi plus encore de pickpockets et racaille en tout genre). Préservons svp la vie de quartier et la qualité de vie des riverains !</p> <p>La ligne 8 entre La Motte Piquet et Opéra est impraticable matin et soir en semaine en dépit d'un métro toutes les 2min. A force de laisser passer des métros dans lesquels je ne peux pas monter, je prends le bus. La fermeture du Champs de Mars régulière pour concerts et événements en tout genre est déjà une nuisance pour les riverains qui sont empêchés de profiter du parc sans pour autant profiter de l'accès à ces événements -souvent totalement déconnectés de la population du quartier- et dont les bus sont détournés. Le métro me conduit en 20min dans le centre de Paris, le bus en 40min quand tout se passe bien. Quand le bus est détourné parce que le Champs de Mars est fermé, c'est facilement entre 1h et 1h20! La fermeture du Champs de Mars n'est pas une option. Le Champs de Mars doit rester ouvert !</p> <p>En tant que riverains, la fermeture du champs de mars et du pont d'Iéna nous condamnerait à vivre dans une impasse et à faire un énorme détour pour sortir de chez nous et nous rendre dans le centre ou l'est de Paris.</p> <p>Rendre le pont d'Iéna et le Trocadéro piétonniers est une autre aberration! Que de temps perdu si nous ne pouvons plus traverser la Seine. Que d'embouteillages (et de pollution) supplémentaires ! Préservons les échanges entre les 3 arrondissements !</p> <p>Le Champs de Mars est un parc agréable et ouvert où se côtoient familles, touristes et fêtards. Les pique-niques et virées nocturnes le laissent dans un état déplorable, ce qui est regrettable, mais il reste un lieu de promenade, de jeux, d'échange et c'est extrêmement appréciable. Cela doit être préservé ! Sans compter le bétonnage prévu de ce lieu historique, historiquement ouvert et accessible à tous.</p> <p>Vous prétendez avoir une considération écologique ? Laissez pousser les arbres centenaires, laissez la faune s'autoréguler, entretenez au lieu de casser pour refaire, laissez les gens se mélanger naturellement. Au lieu de fermer, faites des contrôles et dissuadez les vendeurs à la sauvette, les pickpockets, les escrocs de s'installer. Qui plus est plus vous ferez des économies!</p> <p>Economies est aussi l'une des raisons de ne pas mener ce projet. La ville est-elle riche au point de jeter l'argent par les fenêtres ? Ces dépenses, même et surtout financées par endettement, ce sont mes impôts et ceux de nos enfants. Stop à la gabegie !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m2 d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
4728	<p>Bonjour,</p> <p>Je vote contre le projet actuel d'aménagement du site Tour Eiffel.</p> <p>Un projet qui ne tient pas compte des contraintes de la vie au quotidien dans un environnement sécurisé et calme dans le quartier du Trocadéro ou j'habite.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Perturbation de la circulation à long terme rendant la vie des Parisiens encore plus impossible. - Budget colossal : Une dépense injustifiée dans l'immédiat. - Vie de quartier et Riverains sacrifiés - Problème de sécurité, - Dégradation amplifiée du quartier du Trocadéro - Afflux massif de touristes entraînant encore plus de nuisances : Pickpockets, vendeurs ambulants, pique-niques perpétuels etc. j'habite. <p>Il ne suffit pas d'une belle maquette, de beaux dessins sur papier, j'aimerais un projet vivable objectivement et pratiquement.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4729	<p>Je suis totalement opposé à ce projet, qui, à ma connaissance, n'a fait l'objet d'aucune étude d'impact. Ou si cela a été le cas, ladite étude est introuvable. Or il paraît surprenant que la Mairie ne se soit pas rendu compte que le fait de retirer à la circulation des voies qui sont empruntées par de très nombreux véhicules, ainsi qu'en témoigne leur encombrement quasi permanent, entraînera de sérieuses conséquences. On ne lance pas un projet sans mesurer ses implications. Je vous renvoie à ce sujet à l'excellente fable de notre cher la Fontaine, "le renard et le bouc", qui se termine par : "en toutes choses il faut considérer la fin". La Cour des comptes, dont je suis Président de chambre honoraire, a d'ailleurs constaté, à de trop nombreuses reprises, année après année, que l'absence ou l'insuffisance des études préalables se traduisaient inmanquablement par des catastrophes, et pas seulement financières.</p> <p>Certes, j'ai bien noté en prenant connaissance du Plan Local d'Urbanisme de Paris, qu'il vise notamment à "améliorer la qualité de l'air par la limitation de émissions de polluants sur le territoire parisien dont la circulation automobile est la principale responsable". Ce projet Trocadéro-Tour Eiffel s'inscrit ainsi dans la ligne du P L U applicable, en limitant la circulation automobile dans ce secteur.</p> <p>Mais l'examen des chiffres mêmes d'AIR PARIF, publiés dans la Presse, permet de constater que l'affirmation contenue dans le PLU, selon laquelle la circulation automobile serait la principale responsable de la pollution de la ville, est inexacte.</p> <p>Il a été ainsi constaté que lors du premier confinement la circulation automobile avait chuté de 90%, mais que la pollution avait diminué de 30% seulement, et la pollution par particules fines, dont les voitures Diesel sont réputées être les auteurs, n'avait diminué que de 4%.</p> <p>Pour ces différentes raisons, veuillez en conséquence noter mon opposition à ce projet. D'avance je vous en remercie.</p> <p>A BRUNET, Président de Chambre honoraire à la Cour des comptes</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons note.</p> <p>Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact. Elle est consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. .</p>
4730	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis très inquiète par ce projet qui détruit des espaces verts indispensables à la respiration de tout notre quartier. des pelouses vont être détruites, des allées bétonnées et des bâtiments d'une grande laideur construits. D'autre part, le coût total de ce projet n'est pas rendu public ni maîtrisé alors que le budget de la Ville affiche un déficit grandissant. La période des travaux va devoir être interrompue - si je comprends bien - pendant la durée des jeux olympiques et va rajouter aux impossibilités de circuler dans le seizième arrondissement et dans sa liaison indispensable avec la rive gauche, le 7 ème et le 15 ème.</p> <p>Je rajoute à mes inquiétudes le fait que le projet va imposer de mettre des grands parkings de bus de touristes dans l'avenue Paul Doumer ce qui va ajouter à la pollution sonore et de l'air de cet axe majeur du seizième arrondissement. Je demande donc à suspendre ce projet qui, en plus, a été confié à un maître d'oeuvre non français et ne connaissant absolument pas notre ville. Bien à vous</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4731	<p><i>Doublon 4730</i></p>	
4732	<p><i>Doublon 4730</i></p>	
4733	<p>Je n aurai rien à ajouter sur le mail ! C est une pure aberration à tous les niveaux.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4734	<p>Etant riveraine du site concerné et subissant déjà de nombreuses nuisances liées aux multiples chantiers actuels et passés, j'estime qu'il est nécessaire, avant d'envisager de nouveaux travaux, de finaliser ce qui est en route et il y a de quoi faire !</p> <p>Par ailleurs, il faudrait peut-être un peu se calmer sur les dépenses engagées par la mairie centrale et qui devront forcément, à un moment donné, être supportées en partie par les propriétaires parisiens qui semblent être la bête noire des équipes municipales de Madame Hidalgo</p> <p>Enfin, on est incapable à Paris de lancer un chantier sans que celui-ci devienne rapidement une dépotoir. Régler le problème monumental de la propreté à Paris devrait être la première des priorités avant de se lancer d'autres défis titanesques. Faire travailler correctement les équipes municipales chargées de la propreté, ça c'est un énorme chantier.</p> <p>Les touristes finiront par être fatigués de ce chantier permanent à ciel ouvert qu'est Paris et les riverains qui paient si cher le droit d'être propriétaires à Paris se disent de plus en plus que c'est bien trop cher payé pour la qualité de vie qui leur est imposée actuellement entre la saleté, les travaux interminables, le racket institutionnalisé (j'habite à côté de la station Bir Hakeim, donc j'en sais quelque chose)...</p> <p>En résumé, dans l'état actuel des choses, je suis formellement opposée à ce projet de réaménagement du site "Tour Eiffel-Champ de Mars"</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4735	<i>Doublon 4734</i>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - L'étude que le bruit met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». - L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »
4736	Il est louable d'aller vers une ville avec moins de voitures, et je dis bravo aux pistes cyclables. Mais ne sacrifions pas les personnes âgées, les handicapés permanents ou temporaires, les familles nombreuses, les livreurs (qui se sont multipliés avec les plateformes numériques), les ambulances, les pompiers, etc. Le pont de l'Alma voisin est régulièrement totalement bloqué (et les bus avec) et le projet décide néanmoins de fermer le pont de Iéna à la circulation! Au lieu de rajouter de vrais espaces verts (pas des arbres en pots sur un pont qui sont une hérésie écologique) pour le bien être et la santé tant physique que mentale des parisiens, on rabote les pelouses en rajoutant encore du minéral et l'espace récupéré sur les chaussées coté Trocadéro sera consacré aux jeux du cirque de notre époque, l'événementiel permanent. La Mairie se dit verte mais elle crée des zones de pollution diesel avec la noria de camions, engins de levage, etc pour l'installation et la désinstallation 2 semaines minimum avant et après les événements et de pollution sonore avant pendant et après. Que restent ils aux usagers du Champ de Mars à la recherche d'un peu de sérénité et de repos, entre l'événementiel envahissant du plateau Joffre, le tourisme de masse de la tour Eiffel et bientôt l'événementiel du Trocadéro? Un des poumons verts de Paris est en passe de s'asphyxier! On ne peut se réclamer sans cesse de la démocratie participative, et ne pas écouter et respecter les Parisiens. Paris est une très belle ville avec beaucoup d'atouts touristiques, elle mérite mieux.	La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m ² d'espaces végétalisés dont 16 000 m ² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Vous évoquez les événements. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.
4737	Ce projet est coûteux et inutile, il contribue à isoler le 16 eme arrondissement et à ghettoiser paris. Il va provoquer des encombrements inouïs qui provoqueront toujours un peu plus de pollution. Il y a suffisamment d'espaces dédiés aux promeneurs. Je suis radicalement contre.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4738	Ce projet est utopiste et les élus des arrondissements concernés –(7ème, 15ème et 16ème) et ses habitants qui les composent n'en veulent pas C'est une honte : budget colossal qui ne cesse d'augmenter alors que les travaux n'ont pas commencé ! UNE HONTE. Rappelons que la dette de la mairie va atteindre plus de 7 milliards fin 2021. La mairie de Paris ne cesse de demander de faire des économies, l'heure n'est plus aux dépenses somptuaires. De plus, c'est une stupidité écologique : asphyxier et donc de dégrader ce prestigieux site touristique et classé. Arboriser le pont d'Iéna, ce n'est pas gagné ! Il est classé. Je ne vois pas comment y planter des arbres ! Des reports de circulation et des embouteillages sont à prévoir, sans compter que la piétonnisation d'une partie du Champ de Mars rendra plus difficile la sécurisation du site La transformation de la place du Trocadéro va être une vraie catastrophe comme l'est celle de la place de la Bastille. En tant que riverain du 16ème arrondissement, je suis contre ce projet. Un vrai fiasco Que la mairie se focalise sur l'insalubrité de la ville et de son insécurité.	Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m ² d'espaces végétalisés dont 16 000 m ² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. A noter que des arbres ne seront pas plantés sur le pont d'Iéna. Pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, le pont d'Iéna accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Nous vous invitons à en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.
4739	<i>Doublon 4738</i>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.
4740	La portion « Trocadéro » du projet est incompréhensible . En résumé , l'art de faire compliqué et coûteux quand on peut faire simple en s'abstenant de modifier ce qui fonctionne , sans changer l'esprit du projet (et sans frais supplémentaires). La place fonctionne parfaitement actuellement ; il n'y a jamais de bouchon et comme l'espace est large , les riverains ne souffrent pas de nuisances sonores ni de surplus de pollution comme ce que ce projet va amener avec certitude. Lors de la réunion du 3 novembre dernier , aucune réponse sérieuse et circonstanciée sur les études d'impact n'a été donnée . L'interlocuteur spécialisé sur ces questions a quand même bien voulu reconnaître de façon gênée que les reports de circulation vont être réels sur l'ensemble des voies d'accès à la place , avec tous les troubles qui vont avec. En outre , prévoir d'attirer encore plus de monde sur un lieu déjà bien saturé en touristes paraît dénué de bon sens . L'esplanade et les jardins du Trocadéro sont déjà sales car les gens sont irrespectueux des biens publics : ils jettent leurs papiers au sol ou dans les bosquets , leurs bouteilles et capsules de bière au sol (voire font leur besoin dans le jardin) et cela va empirer si vous faites venir encore davantage de monde sur le site . Il n'est pas prévu assez de poubelles ni toilettes publiques. Quid de la politique de la Mairie sur le nettoyage des lieux ? Aucun chiffrage du nombre d'employés municipaux supplémentaires affectés à cette portion du site ni sur l'ensemble du projet ... Le corollaire d'une hausse de Fréquentation sera une hausse des dégradations et pollutions en tout genre . Qu'est-il fait aujourd'hui contre les pigeons ou les rats ? La première action serait de la prévention soutenue par des efforts redoublés de nettoyage (et verbalisation des contrevenants , le site devant être sous surveillance) Le risque est aussi d'attirer plus de petite délinquance dans ce quartier résidentiel Quid du renforcement de la sécurité ? est-il prévu d'augmenter les effectifs de police sur le site ? Paris n'est-elle destinée qu'à une façade touristique par ego et dogmatisme de certains , au mépris de toute contrainte budgétaire ? Ou bien les habitants ont-ils aussi le droit de jouir de leur habitation en bon père de famille ?	Concernant la sécurité : - Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.
4741	Ce projet risque de provoquer des contraintes de circulations importantes pour les habitants des quartiers. Ce projet risque d'être une source de dépenses incontrôlables. Nous sommes contre ce projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
4742	<p>ROULEAU COMPRESSEUR COMMUNICATIONNEL</p> <p>Un compte-rendu de la réunion d'ouverture à l'hôtel de ville, figure comme « document » sur le site de la PPVE. Ce texte a été rédigé par l'agence « stratéact » dialogue ». Cette société souhaite sans doute être réinvitée et son compte-rendu semble fait pour plaire à ses commanditaires. Il donne une idée de l'imperméabilité de ville vis-à-vis des objections qui lui sont faites.</p> <p>Les interventions des participants sont réduites à l'état de miettes. Suivent de longues et prévisibles justifications aboutissant à de résultat simple : la mairie a raison.</p> <p>Même le nombre des participants devient dérisoire : alors que l'amphithéâtre était plein et qu'on a dû ouvrir une deuxième salle, le compte-rendu ne retient que 70 participants !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Le compte-rendu a été réalisé par un prestataire extérieur, et validé par les garants de la CNDP.</p> <p>Le nombre de participants reporté sur le compte-rendu est lié à la feuille d'émargement mise en place pour accéder à la salle.</p> <p>Il est à noter que le nombre de personnes inscrites via le site internet, qui a conduit à l'ouverture d'une 2e salle, était supérieur au nombre de personnes qui se sont effectivement présentées.</p>
4743	<p>Nous apprécions beaucoup l'esplanade du Trocadero et le champs de Mars tels qu'ils sont aujourd'hui donc nous sommes contre le projet de transformation.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4744	<p>IL PARAÎT QU'IL Y A DES GARANTS DU DÉBAT PUBLIC.</p> <p>La charte des valeurs souvent invoquée insiste sur l'argumentation : « La CNDP ne mesure pas les "pour" et les "contre", mais demande aux personnes les arguments qui expliquent leur adhésion ou leur opposition. La participation est un temps d'échanges et de discussions qui doit éclairer la décision des responsables de projets et plus généralement des décideurs. Elle n'est pas assimilable à un sondage ou un référendum. C'est la qualité et la diversité des arguments échangés, non leur quantité, qui permettent de faire progresser la réflexion. »</p> <p>Soit !</p> <p>Le problème est que les arguments des contestataires ne sont ni notés ni pris en compte. Par exemple dans le compte-rendu de la réunion d'ouverture (qui figure en tant que document d'information sur le site), on n'en retrouve que des bribes désarticulées, des rogatons, trois fois rien. Pourtant les associations ont fait un gros effort pour produire des textes et des chiffres.</p> <p>En vain ! La bataille des arguments n'aura pas lieu.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Le compte-rendu réalisé pour cette séance a été validé par les garants de la CNDP. Ceux-ci vont bien sûr prendre connaissance de votre observation.</p> <p>Tous les arguments exposés sont lus et analysés par le maître d'ouvrage et les autorités en charge de la délivrance des différentes autorisations (Ville de Paris, Préfecture).</p>
4745	<p>Pour les riverains que nous sommes. Il est nécessaire de conserver un espace de promenades et de lieux de détente adultes et enfants, en toute sécurité, qui ne correspond pas au modèle de vitrine parisienne présenté dans ce projet pharaonique.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4746	<p>Ce projet est pire qu'inutile : néfaste.</p> <p>Les architectes ne sont pas à incriminer mais le maître d'ouvrage, ainsi que son ou ses conseillers en urbanisme.</p> <p>Car les demandes programmatiques pour ce projet est l'expression docile relévent du plus brutal et du plus ignare vandalisme urbanistique et patrimonial.</p> <p>Par ailleurs, on nous présente sur les perspectives et animations un rêve d'humanité vautrée sur des pelouses, depuis la haute place du Trocadéro jusqu'au Pont d'Iéna, l'un et l'autre RAYÉS DE LA CARTE respectivement en tant que place giratoire et ouvrage d'art carrossable.</p> <p>La Ville de Paris a déjà pris la responsabilité de dénaturer certains hauts lieux de l'urbanisme parisien, en les dévoyant de leur fonction, de leur vocation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • les rues Saint-Antoine et de Rivoli • la place de la Bastille • la voie Pompidou • le canal Saint-Martin. <p>Il importe de mettre un coup d'arrêt à ces caprices paradoxaux.</p> <p>Qu'ont-ils de paradoxal ? Ils sont à la fois mégalomanes et régressifs, ce qui devrait être incompatible.</p> <p>• Caprices mégalomanes ("nous sommes une poignée de gens qui nous arrogons le droit de transformer Paris !")</p> <p>NB : Un membre de l'équipe de maîtrise d'ouvrage, dépourvu de toute formation en architecture ou urbanisme et nommé David Belliard a même déclaré son intention de "redessiner les grandes villes pour les rendre vivables". Ce sujet issu du monde rural qui trouve Paris "inivable" prétend étaler de la moquette verte sur le Pont d'Iéna et "redessiner" ainsi un quartier carrossable qui fait l'admiration de la planète tel qu'il est.</p> <p>• Caprices régressifs (l'objectif avoué, noté noir sur blanc dans divers écrits du maître d'ouvrage, étant de lui faire perdre le statut de plus belle ville du monde au profit du titre discordant de "Capitale mondiale du vélo").</p> <p>NB : La place du Trocadéro reste une des très belles places carrossables et giratoires du monde. Nous devons nous interdire de la saccager en un vague virage de contournement comme l'a été la place de la Bastille, aujourd'hui détestée des Parisiens.</p> <p>Le parvis des Droits de l'Homme (esplanade du Trocadéro) est admirablement bien adapté à sa fonction, en superficie comme en scénographie, et n'a rigoureusement aucun besoin d'annexer la place du Trocadéro pour y faire déjouliner des replis herbus promis à la pelade et au jet de débris touristiques.</p> <p>C'est donc non, non et non.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4747	<p>Pour les riverains que nous sommes. Il est nécessaire de conserver un espace de promenades et de lieux de détente adultes et enfants, en toute sécurité, qui ne correspond pas au modèle de vitrine parisienne présenté dans ce projet pharaonique.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4748	<p>Ce projet est une hérésie, il nous paraît impensable que Paris soit réservé aux piétons, les voitures et les vélos n'apparaissent pas dans votre vidéo de présentation. Il serait plus opportun d'utiliser l'argent des contribuables pour entretenir et sauvegarder cet espace unique. En tant qu'habitants de ce quartier, nous nous permettons d'appuyer notre désaccord.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4749	<p><i>Doublon 4746</i></p>	
4750	<p>Je suis contre la fermeture du Pont d'Iéna à la libre circulation, en raison du projet de réaménagement du site Trocadéro Champs de Mars.</p> <p>Après la fermeture des quais sur Seine, et l'organisation de la Rue de Rivoli qui fait qu'un taxi peut-être arrêté 20mn par une livraison parce que trop de voies sont dévolues aux cyclistes, tout le trafic est-Ouest est reporté rive gauche. L'accès à notre quartier est maintenant assez compliqué, cela deviendra infernal. Peut-être impossible. De quel droit empoisonner la vie des parisiens, et ne privilégier que les touristes qui ne demandent rien : le pont d'Iéna a des trottoirs très larges, il y a de la place pour tous, habitants parisiens, touristes, marchands à la sauvette etc, nous cohabitons aisément.</p> <p>J'ai un certain âge, et de la famille à Paris, dont je dois m'occuper pour certains et dont je ne veux pas être séparée par une circulation impossible. Le métro ou les Velib ne sont plus de mon âge.</p> <p>Marthe Zadigue</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p>
4751	<p><i>Doublon 4750</i></p>	
4752	<p><i>Doublon 4750</i></p>	
4753	<p>Merci de conserver le champs de mars tel qu'il est : un espace vert, un endroit dégagé au centre de Paris, un lieu de passage, de repos, de jeu pour les plus jeunes. STOP aux projets hors de prix qui enlaidissent notre ville! Vive Paris. Fluctuat Nec Mergitur.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4754	<p>Il est certain que les abords de la Tour Eiffel, la circulation des piétons place de Varsovie et pour traverser l'avenue du Président Wilson doivent être réaménagés, en commençant par lutter contre les vendeurs de Tour Eiffel qui s'étendent et se multiplient de jour en jour.</p> <p>De même des Kiosques disparates et implantés de manière désordonnée, des équipements sanitaires indigents et indignes de ce lieu prestigieux et visité par tous les touristes qu'ils soient français ou étrangers et promeneurs d'Ile de France doivent être profondément modernisés et multipliés dans un plan d'ensemble.</p> <p>Fallait-il pour autant conduire cet ambitieux et controversé projet - qui va bouleverser la circulation et la sécurité - de manière accélérée et sans aucun recul, en prenant pour prétexte les JO 2014 ? Certainement NON.</p> <p>Il est en effet encore possible de moderniser, de réaménager, en gardant le caractère propre de ces lieux, avec un budget modeste et réaliste.</p> <p>Nous ne pouvons qu'exprimer nos réserves et nos inquiétudes sur les conséquences inévitables et volontairement écartées sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la circulation : Une bonne partie du 7ème, du 15ème et surtout du 16ème vont être complètement asphyxiés, - la sécurité : aucune voie traversante automobile de surface entre l'Ecole Militaire et le Trocadéro - un amphithéâtre place du Trocadéro, lieu futur des dealers, - les nuisances sonores liées aux événements, - la propreté. <p>Enfin, rien n'est mentionné sur l'augmentation inévitable du budget de fonctionnement de la Ville pour garder ces lieux surs et propres .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. - A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. - Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante (30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires, portant le total à 147, et 60 sanitaires publics supplémentaires, portant le total à 93), etc.
4755	<ol style="list-style-type: none"> 1. Que dire de la validité d'une enquête publique lorsqu'elle repose sur des informations trompeuses si ce n'est qu'elle veut conduire le citoyen sur une fausse route. En réalité ce projet, s'il dispose d'une communication mirifique, va réduire de 35% les espaces verts accessibles au public !!! 2. Construire une bagagerie et surtout 4 immeubles supplémentaires sur le Champ-de-Mars correspond à une privatisation de l'espace public au seul profit de la Société d'exploitation de la tour Eiffel (SETE) et au seul dépend des contribuables. Cet expansionnisme se traduit par une réduction des espaces verts déjà manquants dans la capitale. Parmi les 10 villes les plus vertes en France se trouvent : Angers, Nantes, Limoges, Lyon, Metz, Brest, Amiens, Reims, Nancy, Strasbourg...mais aucunement la capitale, qui en tant que telle, devrait donner l'exemple ! 3. Plutôt que de viser l'expansionnisme, la SETE devrait être aux premières loges pour contribuer massivement à la sauvegarde de cet espace vert en s'opposant à la politique événementielle de la Mairie de Paris qui en achève le saccage, en luttant contre l'impact des déchets et des rats associés, contre les petits truands déguisés en joueurs de bonneteau, les vendeurs de Tour Eiffel made in China et être force de proposition pour réguler l'hyper fréquentation touristique par l'instauration de quotas, de taxes, de démarketing voire d'interdictions comme s'y impliquent tous les grands sites touristiques dans le monde. 4. Les rues traversantes utilisées au quotidien par les autobus, les automobiles, les cyclistes, les promeneurs méritent d'être respectées car elles ont été pensées pour empêcher une scission entre le XVème et le VIIème arrondissements, elles évitent des points de contraction aux pourtours du Champ-de-Mars et les supprimer c'est détourner les autobus qui les empruntent, créés des points de contraction en matière de circulation et aussi insécuriser les promeneurs aux heures creuses. 5. Rétrécir et surélever la pelouse centrale est une punition et une aberration économique. En 2016 (si ma mémoire est bonne), 500.000 euros avaient déjà été consacrés à faire du gazon neuf sur 21.000 m2 délabrés après avoir servi de fan zone. Et que nous propose-t-elle aujourd'hui ? Surélever cette pelouse obligeant à revoir tout le système d'arrosage qui avait été refait. Cela revient à brûler 5.000 billets de 100 €. Qui peut se permettre cela à part le budget de la Mairie de Paris alimenté par les contribuables ? 6. Grâce à ses élargissements successifs, le pont d'Iéna permet aux piétons et aux véhicules de traverser la Seine sans se gêner. Pourquoi mettre fin à cet équilibre, d'autant plus qu'il n'y a pas de report possible sur les ponts les plus proches, celui de Bir-Hakeim, support du métro, est trop étroit et celui de l'Alma est déjà saturé. Respectons la minéralité de ce patrimoine monumental et ce pourquoi un pont est construit à savoir faciliter le passage d'une rive à l'autre et non être le support à du gazon... 7. Un budget pharaonique... Le document de présentation affirme que « le projet est pensé dans un esprit de sobriété ». C'est plutôt le mot bagagerie qui aurait dû être utilisé. Initialement estimé à pas moins de 70 millions d'euros, dont 40 M€ pour la phase avant JO, il a été voté à 107 M€ et pourrait atteindre 120 M€, soit 6 fois le budget du Loto du Patrimoine. Est-ce vraiment raisonnable pour un résultat aussi médiocre ? Le Champ-de-Mars n'a pas besoin d'un investissement pharaonique mais d'un budget de fonctionnement bien dimensionné pour être entretenu et rendu aux Parisiens. 8. Le quadrilatère du Champ-de-Mars qui est un des ensembles les plus complets de la Belle Époque devrait faire l'objet d'une protection patrimoniale plutôt que d'un projet qui va le banaliser et le rendre impraticable. 9. L'utilisation d'une enquête publique simplifiée du type Jeux Olympiques (PPVE) est artificielle et constitue un détournement de procédure. Aussi, le respect de la démocratie et du patrimoine impose a minima un moratoire voire une abrogation de ce projet, et ses concepteurs, s'ils avaient un tant soit peu de sens civique et de respect humain, devraient être les premiers à se retirer spontanément de ce voyage en absurde. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vous nous interrogez sur les surfaces végétalisées prévues dans le projet. La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre. Ces bilans tiennent bien compte des surfaces créées et supprimées : c'est un bilan net de création qui a été explicités en détail lors de la réunion publique du 9 novembre dernier. D'autre part, le projet prévoit de planter 222 arbres, soit un bilan positif de 180 arbres. La végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - Les constructions que vous évoquez viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. - Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Au vu de leurs fonctions, ils ne peuvent être réimplantés hors site. - La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. - Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.
4756	<p>Absolument contre ce projet : c'est un délire politique pour notre capitale et pas seulement pour maintenant. Les ponts de Paris n'ont pas été construits par hasard dans l'histoire. Le pont d'Iéna est indispensable pour une bonne irrigation des quartiers, alors pourquoi ne pas fermer tous les ponts de Paris et donc tous les commerces et toutes les activités économiques et tout reporter en dehors de la capitale ? ... En outre qui va payer tout cela à court et long terme? Certainement pas la Mairie actuelle de Paris et ses acolytes, qui n'ont aucun souci pour se décaler avec leurs chauffeurs. Quelle folie pour nous aujourd'hui mais aussi pour l'avenir !!!</p> <p>Je suis opposé au projet dans la mesure où:</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4757	<ol style="list-style-type: none"> 1) il interdit la circulation automobile autour de la place du Trocadéro et sur le pont d'Iéna 2) il conduira à reporter sur d'autres voies la circulation ainsi interdite et, de ce fait, à pénaliser les résidents concernés par ces transferts de circulation 3) une fois de plus, la Mairie de Paris privilégie les transports individuels (le vélo) alors qu'aucune amélioration n'est apportée aux transports en commun 4) pourquoi s'acharner à pénaliser les automobilistes alors qu'on s'oriente de plus en plus vers la "voiture propre" <p>Serge Bonis, habitant du 16ème arrondissement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4758	<p>En tant qu'habitante du quartier où la Mairie veut tout changer entre le Trocadéro et le site de la Tour Eiffel, je me déclare totalement opposée à ce projet.</p> <p>Nous sommes très nombreux à vivre dans cette partie de Paris ou à y travailler.</p> <p>La circulation y est déjà extrêmement délicate et longue, si cette transformation est réalisée, nous n'aurons plus que des problèmes pour venir chez nous.</p> <p>La traversée de la Seine par le pont Bir Hakeim est déjà souvent difficile, ainsi que les passages vers le Boulevard de Grenette, le quai de Grenelle ou le quai Branly.</p> <p>Si les modifications du quartier sont réalisées, cela deviendra un enfer !</p> <p>Merci à la Mairie de Paris d'abandonner ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4759	<p><i>Doubleton 4755</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
4760	Je suis formellement contre ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4761	<p>Mon opinion sur ce projet est tout à fait NEGATIVE</p> <p>Souhaitant être brève, je n'évoquerai que deux points.</p> <p>Le champ de Mars était, il n'y a pas si longtemps, paisible, verdoyant, bon enfant et globalement très naturel. Il aurait dû être mieux entretenu et une rénovation aurait été la bienvenue. Les événements festifs, trop souvent programmés, avaient sans nul doute aggravé sa dégradation tout en gênant la circulation dans le parc.</p> <p>Quand je lis ce qui est proposé, je vois entre autres choses : des points de restauration à emporter, des boutiques de souvenirs, une bagagerie, des sanitaires (60?), beaucoup d'espaces « minéraux », une voirie « apaisée » et un calendrier événementiel...</p> <p>On dirait que vous ne pensez qu'aux touristes et que vous oubliez que ce parc se trouve au milieu d'une zone urbaine vivante. Il est un point de circulation entre deux arrondissements.</p> <p>L'autre point que je souhaite aborder rapidement est la circulation quel que soit son mode, car j'ai l'impression que vous sous-estimez grandement l'impact que votre projet aura sur celle-ci et les inconvénients que cela entraînera pour les riverains.</p> <p>L'impression globale que m'apporte cette lecture c'est qu'il y aura une régression pour les habitants du quartier sans apporter véritablement l'impact que votre projet aura sur celle-ci et les inconvénients que cela entraînera pour les riverains.</p> <p>J'ai peur qu'il y ait un gros écart entre les objectifs affichés par la mairie de Paris et leur réalisation.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Vous nous interpellez sur les modes de circulation.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p>
4762	Je suis totalement opposé à ce projet qu'une présente que des inconvénients pour les habitants du secteur: fermeture du pont d'Iéna à la circulation, dépenses d'investissement et d'entretien qui ne feront qu'aggraver la situation déjà dégradée des finances de la mairie, etc Ce site est déjà bien mis en valeur et attire déjà de nombreux touristes...L'argent peut mieux utilisé au profit des résidents parisiens, que la mairie, une fois de plus ignore avec indifférence.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4763	<p>Stop aux travaux à Paris. On n'en peut plus.</p> <p>Ce projet va coûter une fortune et compliquer la vie des parisiens avec des reports de circulation sur d'autres axes et des embouteillages à la clé.</p> <p>Pas besoin de projets pharaoniques, il suffit juste d'entretenir et d'embellir l'existant, ce qui n'est absolument pas fait : tondre la pelouse du champs de mars, dégager les mauvaises herbes, entretenir les clôtures, les peindre, et ne pas les laisser rouiller (idem pour les lampadaires), fleurir. Et comme autrefois, avoir des gardiens assermentés qui évitent les dégradations (plutôt que ces grillages monstrueux pour protéger l'herbe).</p> <p>Quant au Trocadéro, la place existante n'est pas si mal, il suffirait de l'entretenir, de mettre des fleurs, de planter des arbres, d'entretenir la pelouse. Le Trocadéro en lui-même est dégradé par toute une faune - cela ne sert à rien de faire des travaux si cela reste la cour des miracles.</p> <p>On peut faire très beau sans que cela ne coûte une fortune.</p> <p>Tout est actuellement laissé à l'abandon et ensuite, il faut dépenser des sommes folles pour remettre en l'état alors qu'un entretien régulier limiterait les dépenses.</p> <p>Nous espérons que ce point de vue (qui est loin d'être minoritaire) sera pris en compte et que ce projet qui va à l'encontre des intérêts des parisiens ne sera pas poursuivi. Et que le Trocadéro et le champs de mars seront tout simplement entretenus et préservés à des coûts raisonnables.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Le projet ambitionne de plus de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p>
4764	Je suis CONTRE ce projet et je partage pleinement les observations de la contribution 4759	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4765	<p>Alors que nous finançons un super metro pour mieux nous déplacer voilà que la mairie de Paris veut supprimer la fonction fondamentale d'un pont de Paris , réputé stratégique , et empêcher la circulation sur une artère majeure entre le 7° et le 15° sur laquelle passe tous les jours des centaines d'autobus de la RATP .</p> <p>Il s'agit d'une RUPTURE MAJEURE D'EGALITE avec une double peine pour les citoyens qui ne pourront plus utiliser ces moyens indispensables et pour les reports sur les autres ponts et voies de circulation déjà utilisés par d'autres citoyens.</p> <p>Ce quartier va donc devenir une nouvelle ZONE NOIRE DE PARIS .Pont de l'Alma, pont de Bir-Hakeim ,BL dr Grenelle ETC....embouteillés , fuite des commerçants (Ex : SAMAR en faillite), artisans qui ne veulent plus prendre de chantiers , autobus ne remplissant plus leurs fonctions , médecins refusant de se déplacer à domicile , pharmacies fermées , embolies de la circulation en cas de catastrophe etc....</p> <p>En conclusion cette décision , sans aucune justifications majeures , est une VERITABLE ATTEINTE A NOTRE LIBERTE DE VIVRE NORMALEMENT A PARIS .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Mais précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p>
4766	<i>Doublon 4765</i>	
4767	<p>Bonjour,</p> <p>je désire savoir si la circulation du quai branly au quai Jacques Chirac sera maintenu par le tunnel voir doublé puisque vous pourriez récupérer la voie vélo et la faire passer au-dessus au niveau de la tour Eiffel, également en venant de l'Alma par voiture quai Branly, est ce que je pourrais toujours emprunter l'avenue de la Bourdonnais ?</p> <p>Cordialement</p> <p>Xavier Offant habitant à L'avenue de la Bourdonnais</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution.</p> <p>Deux voies dans le sens sortant (Alma vers Bir Hakeim) seront en effet aménagées dans le tunnel du quai Branly. Une voie dans le sens "entrant" sera également aménagée en surface pour les voitures.</p> <p>Vous pourrez également toujours emprunter l'avenue de la Bourdonnais depuis le quai Branly en voiture, en venant de l'Alma.</p>
4768	Il s'agit encore et toujours d'entraver la circulation, tant des automobiles que des autobus. Les taxis s'en trouvent pénalisés et à peu près rien n'a été fait pour améliorer le métro (l'absence d'ascenseurs et d'escaliers mécaniques dans la plupart des stations est une véritable honte, tout autant que le faible débit de beaucoup de lignes). L'idée du Parisien comme jeune, bien portant et capable de supporter la pluie à vélo sans se mouiller ni se casser la g... relève du pur fantasme idéologique, il suffit d'observer le vide de la rue de Rivoli à ces moments-là. Avant la judicieuse construction de ponts, Budapest était composée de deux villes situées de part et d'autre du Danube, Buda et Pest. Apparemment, c'est ce dont rêve la mairie pour Paris: isoler les gens les uns des autres (cela fonctionne aussi dans le sens est-ouest). Diviser pour mieux régner?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4769	<i>Doublon 4765</i>	
4770	Je suis contre ce projet, que je trouve couteux et irréaliste. La mairie ferait mieux de se contenter de faire respecter l'ordre et la propreté dans la configuration actuelle.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4771	<i>Doublon 4770</i>	

n°	Contribution	Réponse
4772	<p>JProjet séduisant mais l'étude des conséquences n'existe pas</p> <p>-la circulation est fortement impliquée dans un vaste environnement mais semble ne pas avoir fait l'objet d'une étude sérieuse une voie en tunnel paraît indispensable sur la rive gauche un élargissement des voies rive droite et du pont de Grenelle également quels sont les budgets ,les délais augmentation de la fréquentation des stations de métros,accès par escaliers mécanique ,élargissement des couloirs parkings autocars non prévus</p> <p>l'ensemble du projet semble bâclé sur ces points,precipité pour le moins c'est du Yamoussoukro: bluff de pays en voie de développement mais pas pour une capitale de grand pays</p> <p>Nombre d'arbres abattus et âge moyen ??? Nombre d'arbres plantés et âge moyen ????</p> <p>Moyens de police ,protection nocturne,pas de vente d'alcool sur place,restauration ???</p> <p>Cloture du champ de Mars de nuit devrait être faite depuis longtemps, les gens du quartier évitent la traversée de nuit déjà maintenant</p> <p>Bonne idée ,proposition à élaborer plus sérieusement et faire un bilan des avantages et des solutions alternatives seraient plus citoyennes</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Vous évoquez les arbres : 222 arbres seront plantés et 42 abattus, soit un bilan positif de 180 arbres. De plus amples détails sur l'état phytosanitaire des arbres notamment et leur recensement sont précisés également dans le Mémoire en réponse à l'Autorité Environnementale du dossier de PPVE.</p> <p>Concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire.</p> <p>Le coût global et définitif de l'opération, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, s'établit désormais à 107 M€ TTC. Celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
4773	<p>Ce projet de madame Hidalgo est chiffré à 107 millions d'euros, la dette de Paris s'élève aujourd'hui selon Bercy à 7,7 milliards d'euros... est-ce cohérent, raisonnable dans ce contexte financier de lancer ces travaux pharaoniques? Personnellement je ne le pense pas.</p> <p>végétaliser tout le secteur du Trocadéro et notamment le Pont d'Iéna va considérablement compliquer les déplacements des parisiens résidant dans les 16ème, 7ème et 15ème arrondissements, en revanche quel plaisir pour les touristes de passage à Paris! mais nous qui travaillons, transportons des enfants ou nos aînés, serons contraints de le faire à pied ou en vélo dans tout ce secteur....</p> <p>Ces travaux ont une ambition démesurée avec un objectif: JO de 2024 et donc les touristes, mais les parisiens sont les premiers concernés par ces changements radicaux qui ne feront que reporter le trafic sur d'autres ponts, d'autres axes.</p> <p>Je me positionne CONTRE ce projet et regrette que les panneaux d'informations n'aient pas été installés massivement au coeur des arrondissements concernés.</p> <p>Enfin pourquoi n'avoir pas consulté les habitants avant le vote du conseil de Paris ??</p> <p>A Paris la démocratie semble avoir ses limites.</p> <p>Frédéric Munth rue des Belles feuilles 75116 Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p> <p>A noter que deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p>
4774	<p>Projet sans intérêt Coût pharaonique Les dizaines de millions d'euros prévus seraient plus utiles si ils étaient affectés au désendettement, aux rénovations dans les écoles, à l'entretien de l'espace public , aux investissements dans les structures sportives,.... Les idées ne manquent pas pour déployer des fonds aux services des parisiens qui vivent dans la ville et payent les impôts. Dépenser inconsidérément au seul bénéfice des touristes ne fait pas une politique de la ville cohérente. Renoncez à cette folie digne de Louis XIV. Un conseil municipal et un maire ne sont pas élus pour assouvir leurs fantasmes mais pour servir la population et améliorer son quotidien</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4775	<p>Ille projet ne donne aucune information sur le report de la circulation automobile ainsi que sur l'accès et le stationnement des cars de tourisme</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
4776	<p>Le projet tel qu'envisagé ne prend aucunement en compte la vie des riverains, va enclaver le 16e arrondissement et par conséquent le rendre invivable. Je considère cette initiative comme une atteinte à notre liberté de circuler. En outre étant donné la capacité limitée de la ville à entretenir les espaces propres cet espace est destiné à devenir une vaste poubelle en plein air sans parler de la sécurité déjà problématique dans cette zone.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4777	<p>Doublon 4776</p>	

n°	Contribution	Réponse
4778	<p>Non à la privatisation du Champ de Mars. Les bus doivent pouvoir circuler avenue Joseph Bouvard ainsi que les voitures sous peine d'emboliser tout le quartier comme on le voit déjà quand cette avenue est fermée pour cause d'événements. Des places de stationnement pour autocars sont d'ailleurs présentes et doivent être utilisées sans créer de nouveaux espaces dans le 7ème. Les places de stationnement pour les voitures sont essentielles. Il faut conserver les fonctionnalités actuelles en réfléchissant à leur embellissement. Sauvegardons aussi le bassin historique de la Place Jacques Rueff et rénovons-le. Ne bétonnons pas les allées du Champ de Mars comme c'est prévu. La pelouse centrale doit rester en l'état et non rétrécie surélevée ou autre idée saugrenue. Le pont d'Iéna doit garder sa fonction actuelle. Les piétons ayant bien assez d'espace pour traverser et on peut toujours mettre des pots de fleurs pour agrémenter.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4779	<p>Nous vous demandons de ne pas toucher au site global Trocadéro, Pont d'Iéna, tour Eiffel, Champ de Mars hormis retirer ce bâtiment "temporaire" devant l'Ecole Militaire, nettoyer et entretenir l'ensemble du site.</p> <p>Nous vous demandons de gérer la délinquance des mineurs, des vendeurs de drogue, de protéger vos habitants des vols, violences et dégradations.</p> <p>Nous vous demandons de faire le nécessaire pour protéger les collégiens, lycéens et étudiants des vitesses excessives rue Franklin : beaucoup de véhicules excèdent largement 30 km/h.</p> <p>Nous vous demandons, en règle générale, d'assurer la sécurité de l'ensemble de l'arrondissement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4780	<p>Stop à la construction de bâtiments sur le Champ de Mars. A priori une bagagerie et 4 immeubles supplémentaires sont prévus au détriment d'espace vert et correspond à une privatisation de l'espace public. Déjà que depuis plusieurs années, des préfabriqués trônent dans l'avenue Gustave Eiffel, le mur en verre construit a aussi réduit l'espace public empêchant les personnes d'accéder aux jardins historiques et petits étangs où se trouvaient des cygnes et canards sans passer par des check points.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4781	<p>Destruction d'espaces verts (pelouses, arbres). Bétonnisation des allées. Construction de bâtiments (bagageries, ...) sur l'espace public. Où est l'écologie? Contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4782	Idee désastreuse pour la ville de Paris	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4783	<p>Je suis contre ce projet Foutez nous la paix!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4784	<p>LA FERMETURE DU PONT D'IENA, PONT STRATEGIQUE ENTRE LE 16° ET LES 7° ET 15° ARRONDISSEMENT SUR LEQUEL CIRCULE JOURNELLEMENT PLUS DE 500 AUTOBUS RATP AINSI QUE LA MISE HORS CIRCULATION DE L'AVENUE J.BOUVARD , ARTERE CENTRALE DU CHAMP DE MARS RELIANT LE 15° ET LE 7° AR SUR LAQUELLE PLUS DE 1000 AUTOBUS RATP PAR JOUR CIRCULENT EST UNE VERITABLE ABERRATION. CE SONT DES MILLIERS D'HEURES PERDUES TOUS LES JOURS POUR AUCUN AVANTAGES QUAND CETTE AVENUE EST FERMEE INUTILE DE VOULOIR PRENDRE L'AUTOBUS A MOINS DE POUVOIR MARCHER ET PRENDRE SON TEMPS. CE QUARTIER VA DEVENIR UNE NOUVELLE ZONE NOIRE DE PARIS. PLUS DE COMMERCES TRADITIONNELS, EMBOUTEILLAGES PERMANENTS REPORT DE CIRCULATION, PLUS D'ARTISANS REFUSANT DE VENIR DANS CES QUARTIERS ,METRO ELOIGNE , BREF CE QUARTIER VA ETRE DETRUIT. C'EST UNE RUPTURE MAJEURE D'EGALITE SUR LES CONDITIONS DE VIE A PARIS . PAR AILLEURS AUCUNE JUSTIFICATION MAJEURE NE PEUT ETRE INVOQUEE A L'APPUI DE CE PROJET C'EST MEME UNE ATTEINTE A NOS LIBERTES FONDAMENTALES DE POUVOIR CIRCULER COMME LES AUTRE PARISIENS . ARRETEZ DE MASSACRER LE CHAMP DE MARS ET FAITES VOTRE D'EDILE.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4785	<i>Doubleton 4784</i>	
4786	<i>Doubleton 4784</i>	
4787	<i>Doubleton 4784</i>	
4788	<p>Plutot que de detruire une perspective qui date de plus de 80 ans, essayez de restaurer les monuments parisien qui en ont vraiment besoin ! Des arbres sur un pont ce n'est pas une foret.... on voit bien que les élus ecologistes ne connaissent pas la nature</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4789	<i>Doubleton 4784</i>	
4790	<i>Doubleton 4784</i>	
4791	<i>Doubleton 4784</i>	
4792	<p>L'ensemble de ce projet, en violation des dispositions du code du Patrimoine, du classement aux monuments historiques de l'ensemble du Palais du Trocadéro et de la place du Trocadéro, de la Tour Eiffel et du champs de Mars doit être sans délai abandonné. Les riverains et citoyens parisiens que nous sommes poursuivront pénalement ab hominem l'ensemble des protagonistes de ce projet absurde . Les remises en état seront à leurs frais personnels et nous n'hésiterons plus à requérir des peines de prison.</p> <p>Je formule donc ici MA PLUS FORMELLE OPPOSITION À CE PROJET ABSURDE Que ceci soit bien noté</p>	<p>Bonjour, Nous prenons note de votre contribution.</p>
4793	<p>Bonjour, Je suis partisan de restaurer le jardin et ses installations d'époque Tour Eiffel. Il ne doit pas y avoir d'augmentation des surfaces artificialisées. Cordialement,</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4794	Non au projet.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4795	<p>La vidéo est très bien faite mais je ne vois aucune différence significative par rapport à ce qui existe aujourd'hui : memes fontaines , mêmes zones végétalisées avec du gazon (certes remis en état ... mais cela devrait être le travail annuel des équipes de la mairie). Je pense qu'il faudrait planter des arbres , très nombreux façon à avoir des espaces ombragés et plus frais en été , tout en créant une perspective vers la Tour Eiffel. Il faudrait aussi prévoir des bancs pour s'asseoir car cela manque beaucoup ...et bien des poubelles de tri qui manquent aussi. Ce sera l'occasion de redessiner en profondeur les abords de la tour, y compris depuis le champ de mars.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, et qui invite à des compléments d'informations.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont actuellement vides et seront donc replantés :</p> <p>Dans le cadre du projet, 75 bancs à l'échelle du périmètre d'intervention seront ajoutés. Les bancs existants seront conservés, dont 58 seront rénovés. Les margelles autour des pelouses pourront aussi servir d'assises.</p>
4796	<i>Doubleton 4795</i>	
4797	<i>Doubleton 4795</i>	
4798	comme habitant le quartier, je suis tout à fait contre le projet qui n'apportera que des nuisances!	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4799	<p>Ce projet s'il est réalisé va provoquer des embouteillages monstres aux abords du site du Trocadéro. Habitant dans la partie Nord du 16ème il va nous être impossible d'aller vers l'Est car il y a très peu de reports possibles de circulation. Le but de ce projet est de satisfaire les touristes et visiteurs et ne tient absolument pas compte des habitants du 16ème. Je suis totalement contre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4800	<p>Il faut en finir d'urgence contre toutes les fausses mesures environnementale qui ne font que déplacer les problèmes liés à la circulation. L'écologie punitive cela suffit. Madame la L.Maire de Paris - et son équipe écoutez les parisiens avant de croire que faciliter la circulation des touristes vous permet de faire des choix coûteux et pénalisant pour les usagers. Il y a d'autres priorités : la saleté l'insécurité, la DETTE, la faible productivité des services municipaux et une désorganisation inimaginable. Paris perd des milliers d'habitants posez vous la question !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4801	<p>Ce projet ne s'adresse pas aux parisiens, mais aux touristes.</p> <p>Le principal intérêt de ce site est la présence de la Tour Eiffel. Elle dispose déjà de deux points d'observation privilégiés, qui sont l'esplanade du Palais du Trocadéro et le Champ de Mars. Je pense qu'il est inutile d'élargir encore l'aménagement touristique aux abords de la tour, surtout au détriment de la mobilité des parisiens.</p> <p>Je suis absolument contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4802	Contre	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4803	Je suis contre ce projet qui va provoquer des bouchons massifs dans le 16e et dans le 15e et donc de la pollution.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4804	<i>Doublon 4802</i>	
4805	<p>ce projet semble tres beau mais me semble privilegier les touristes.</p> <p>Il faudrait plus se concentrer sur le reamenagement et le reboisement/ rehabilitation des Jardins du Trocadero que de bloquer la vie du quartier et la circulation en changeant la place du Trocadero et en eloquant le pont.</p> <p>Aussi, la place du Trocadero, en fait de devenir une place verte, sera ultra poluee par les bouchons. Le risque securitaire est aussi important car cet espace risque de devenir, comme le champ de Mars, une zone a risques de regroupements sauvages alors que les habitations et restaurants sont proches.</p> <p>De plus, les cars de touristes gares Avenue Paul Doumer sont une tres mauvaise idee: dangereux pour les personnes agees et pour les ecoles avoisinantes : Enfants au petit college Franklin rue Louis David et au Grand college, rue Franklin + enfants a l'ecole La Tour + Enfants a la creche et la bibliotheque etc.</p> <p>ce serait tres nefaste pour la Sante des habitants de cette avenue deja tres polluee et bruyante, que d'y faire un parking pour cars de touristes. Ceux-la pourraient, plus aisement, et sans deranger aucun Riverain, etre parkes en bas du Bvd Delessert, devant le pont. Il y a un tres grand espace, face aux fontaines du Trocadero qui peut ere utilise a cet effet.</p> <p>Paris set certes une Ville touristique, mais c'est d'abord une ville dans laquelle on aimerait vivre en serenite. ce projet n'aide pas les habitants du quartier.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>En premier lieu nous vous confirmons que ce projet a bien été conçu pour répondre aux besoins de différents publics, des touristes comme des Parisiens, en prenant en compte des usages variés. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Globalement, loin d'être réduite, la surface végétale sera donc augmentée, tout comme celle des surfaces perméables, ce qui contribuera à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant plus spécifiquement la place du Trocadéro, le projet prévoit en effet une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. L'étude d'impact, consultable parmi les pièces de la PPVE, fait état « d'importantes baisses » de trafic en heures de pointe sur la plupart des rues entrantes et sortantes de la Place du Trocadéro. La place du Trocadéro elle-même ne sera pas saturée.</p> <p>Notez également que l'étude d'impact détaille les effets du projet concernant la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Vous évoquez la sécurité du site. Sachez que le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Enfin, en ce qui concerne les cars touristiques, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
4806	<p>Ce projet ne fera que congestionner encore plus le trafic dans les rues et axes situés de part et d'autre de ce projet. Cela aggravera la pollution pour les habitants des quartiers situés aux alentours de la Tour Eiffel mais aussi des quartiers y conduisant. C'est tout le 15e et le 16e arrondissement qui vont en pâtir. Une maire devrait penser d'abord à eux, plutôt qu'à ses lubies idéologiques.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4807	<p>Après avoir participé aux deux réunions publiques et aux deux réunions à distance, pendant lesquelles l'équipe du projet et la mairie nous ont présenté à plusieurs reprises les mêmes informations, sans répondre aux questions, je suis convaincue qu'il faut revoir ce projet qui vise à développer le flux des touristes, sans se soucier des ravages de la surfréquentation touristique sur un monument historique et un site classé... Le Champ de Mars est un jardin, il fait partie du patrimoine parisien, il appartient aux Parisiens et non à la Mairie qui l'utilise comme un fonds de commerce ! Le projet prévoit de réduire la largeur des pelouses, de les surélever pour éviter que les promeneurs ne s'y installent comme ils aiment le faire. L'équipe projet vante de nouveaux kiosques commerciaux mais la mairie ne précise pas comment seront régulés les vendeurs à la sauvette qui pullulent dans le jardin, sur les quais, sur le pont d'Iéna jusqu'à la place du Trocadéro ! La Mairie décide unilatéralement de piétonner l'unique voie traversante ouverte aux voitures et aux autobus, sans tenir compte des usagers qui empruntent quotidiennement cette avenue reliant les deux arrondissements. A-t-on pensé à la Mairie à ceux qui n'ont pas de voiture et n'ont plus l'âge de circuler à vélo ? Leur a-t-on demandé leur avis ? ils n'oseront plus traverser un jardin et un pont sans circulation à la nuit tombée.</p> <p>Ce projet bénéficie d'un budget en expansion constante depuis deux ans mais il ne prend pas en compte les besoins et les attentes des Parisiens. Nous avons besoin d'espaces verts entretenus, gérés avec une gouvernance digne de ce nom et non occupés plusieurs mois par an par des événements commerciaux. Aucune réponse n'a été apportée par la mairie aux questions posées sur l'entretien du jardin et sur l'impact du projet sur la sécurité des promeneurs.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4808	<p>Madame, Monsieur, Ce projet est trop couteux et à mon avis cela entrave la vie des Parisiens. Je comprends il faut évoluer avec son temps mais je sens que tout est imposé en dépit du bon sens. Attention, je ne dis pas que Paris, ma ville, ne doit pas devenir plus eco-friendly mais faisons cela avec plus de bus, beaucoup plus de taxis, et un minimum de voitures pour que l'artisan, ma grand-mère et les services essentiels puissent circuler (le vélo et le métro ne sont pas des options.)</p> <p>Réfléchissons ensemble au lieu de nous imposer des choses.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4809	<p>Arrêtez de tout détruire sous des prétextes fallacieux. Tout ça pour faire plaisir à cette grande malade qu'est Madame le Maire qui déteste Paris et les parisiens. Laissez nous notre patrimoine Madame, Paris ne Vous appartient pas. La ville appartient aux Parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4810	<p>Ce projet est nuisible pour les riverains et couteux pour l'ensemble des parisiens. Le 15eme nord est un quartier avec beaucoup de familles. La transformation accrue de l'espace du Champ de Mars en zone festive / événementielle va générer beaucoup de nuisances sonores (les personnes sortant de là ayant une forte tendance à être très bruyantes) ainsi que des risques sécuritaires (comme les récents événements sur l'Esplanade des Invalides le montre). De plus, en pleine effervescence JO 2024, il est particulièrement déplorable de remplacer les capacités sportives du Stade Emile Antoine par des bureaux pour les employés de la Mairie... Que dire de la complexification de la circulation. Car, même si à titre privé je me sers principalement de mon vélo, j'ai aussi des besoins de transport (avec des enfants ou des parents âgés) d'utiliser une voiture de temps en temps. Aujourd'hui, la circulation au niveau du pont de l'Alma est déjà dantesque, je n'ose imaginer ce qu'elle sera, si ce projet fou est mené à son terme.</p> <p>L'impact du projet sera changer le 15eme nord en zone pour Air B&B et colocations, ce qui est un choix.</p> <p>De plus, vu la situation financière de la Mairie (7.2M€), est-ce bien raisonnable. Avant d'entendre les réponses que ce n'est pas de la faute de la Maire, mais celle de la crise Covid, quelques chiffres: , cette dette avait déjà augmenté de 2Md entre 2014 et 2019 (avant la crise Covid)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4811	<p>Stop au massacre de paris . Commencez déjà à rénover et entretenir correctement ce qui existe au lieu de tout saccager ! Il y a des habitants et des travailleurs, des enfants , des handicapés , des personnes âgées ...dans cette ville. L'avez vous oublié?? Pourtant nous payons des impôts .</p> <p>Arrêtez tout ça</p> <p>Paris devient une poubelle et moche , nivellement par le bas.</p> <p>STOP</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4812	<i>Doubleton 4811</i>	
4813	<p>STOP AU SACCAGE DE PARIS</p> <p>une ville se doit d'évoluer et de se moderniser mais n'oublions pas notre patrimoine. RESPECTONS LE....</p> <p>Non aux travaux mercantiles de l'environnement dû champs de mars</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4814	<p>Ce projet est farfelu.</p> <p>Je suis contre.</p> <p>Je souhaiterais que les abords de la tour Eiffel restent tels qu'ils le sont.</p> <p>Les " mobilités douces" et autres aménagements ne mettront pas en valeur le site et ne permettront plus aux Parisiens de s'approcher de la tour Eiffel.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>Bonjour,</p> <p>Il me semble comme nous l'avons fait remarquer lors des premières réunions que les modifications sur la place du Trocadero n'étaient pas viables à cause :</p> <ul style="list-style-type: none"> - risque d'engorgement des voitures aux heures de pointes - report de circulation dans les rues adjacentes alors que beaucoup sont sur les trajets d'écoliers notamment. - augmentation des nuisances telles que bruit, insécurité aux abords des jardins du Trocadéro (déjà source d'insécurité, d'incivilités), saleté (c'est déjà assez sale comme cela) - risque d'attirer une foule statique notamment dans l'amphithéâtre qui sera créée place du Trocadero avec des risques de deal de drogue, sans abris, pick pockets. <p>S'agissant de la place de Varsovie :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la création de scènes statiques en dur risque de rendre permanents des événements qui n'ont rien à faire dans une zone résidentielle: concerts, défilés, avec son lot de bruits, dangers, nuisances en tout genre. <p>Le pont d'Iéna n'a pas lui non plus été construit pour supporter des plantes hors sol avec un flot de touristes et sans abris dealers qui risquent de squatter cette source de revenus sans compter les pots hors sol qui très vite risquent de devenir des poubelles doublées d'urinoir.</p> <p>S'agissant du champ de Mars, celui-ci a déjà été bien abimé par les événements trop récurrents (JO, foot, concert pour la planète...), avec une pelouse sale, recouvertes de détritus en tout genre et dans un état déplorable, rendre cet espace vert aux Parisiens et autres gens de passage ne serait que légitime. Par ailleurs l'idée de couper la circulation au centre couperait le 7e du 15e, en limitant l'accès aux quartier et marché aux riverains des deux bords.</p> <p>Paris a déjà été bien dégradé et appartient encore une fois aux parisiens qui y vivent et y travaillent avec leur famille. Sa destination n'est pas de devenir un musée en plein air pour le seul plaisir des touristes. Avant cela il s'agit d'être humains de qui ont bafoû de droit élémentaires de déplacement et de qualité de vie (sonore, sécurité, propreté) au bénéfice de seuls touristes qui sont de passage quelques jours dans l'année.</p> <p>Un grand nombre de personnes plus agée ne peuvent plus se déplacer en voiture et sont condamnées à limiter leurs déplacements au seuls vélos, taxis, bus, ce qui bien souvent est compliqué d'un point de vue physique et financier. Le constat est le meme avec les familles qui ont de jeunes enfants.</p> <p>Cette idée est mauvaise, elle mérite d'être retravaillée car en l'état tournée vers "l'étranger" au detriment du Parisien.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Concernant la place du Trocadéro, le projet prévoit en effet une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. L'étude d'impact, consultable parmi les pièces de la PPVE, fait état « d'importantes baisses » de trafic en heures de pointe sur la plupart des rues entrantes et sortantes de la Place du Trocadéro. La place du Trocadéro elle-même ne sera pas saturée.</p> <p>Notez également que l'étude d'impact détaille les effets du projet concernant la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Vous évoquez la sécurité du site. Sachez que le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Concernant les événements organisés sur le site, nous vous informons que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. Notez qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées. La circulation y est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p> <p>Sachez que le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Comme vous le soulignez, le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de terre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Vous évoquez la liaison entre le 15e et le 7e arrondissements : en voiture ou taxi celle-ci pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly. La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Au-delà de cette amélioration paysagère, l'étude d'impact a montré que cette mesure permet une amélioration significative de la qualité de l'air du Champ de Mars et de son calme (abaissement des niveaux de bruit). Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Sachez que le projet a bien été conçu pour répondre aux besoins de différents publics, des touristes comme des Parisiens, en prenant en compte des usages variés. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Globalement, loin d'être réduite, la surface végétale sera donc augmentée, tout comme celle des surfaces perméables, ce qui contribuera à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Notez également que le projet vise à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous, et notamment des personnes à mobilité réduite. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade. A noter que le projet prévoit également d'accroître le nombre de places PMR. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p>
4816	Doublon 4784	
4817	Favorable	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4818	Doublon 4784	
4819	Très mauvaise circulation. Cela va amplifier la pollution avec les embouteillages	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4820	Ce projet est complètement aberrant, inutilement coûteux et surtout méprise les intérêts des riverains qui vont subir les reports de circulation, les détournements de trajets de bus , etc; Je suis donc totalement CONTRE ce projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4821	Ce projet est encore une aberration de Madame Hidalgo. Encore une fois la preuve qu'elle déteste les parisiens et que son objectif est de les faire fuir. Je dis NON	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4822	J'exprime ici mes plus grandes réserves concernant ce projet. Je ne pense pas qu'il représente un progrès pour la ville de Paris et ses habitants. Tout est fait pour un retour au tourisme de masse à bon marché, ce qui est néfaste pour l'environnement. Report de la circulation dans les zones limitrophes, embouteillages garantis et asphyxie de la circulation. Déchets liés à l'alimentation sauvage. Multiplication d'événements qui empoisonnent par leur répétition constante, sans grand intérêt culturel ni sportif. Nous assistons à un saccage et à un abrutissement de la société. Ce projet sous estime complètement le flot de visiteurs et ne met pas en valeur les parties droite et gauche des jardins du Trocadéro. Que sera t il fait pour dégager le site des vendeurs à la sauvette qui envahissent le terrain et qui continueront à boucher le passage des promeneurs ? Interdirez vous enfin les jeux de "bonneteau", escroquerie qui foisonne sur le site actuellement ! Quels dispositifs de sécurité sont-ils prévus ? Rondes de gendarmerie ou de police ? Caméras de vidéo surveillance ? Equipes de nettoyage renforcées ? Je demeure très sceptique et inquiète sur la capacité de la mairie de Paris à faire face à garder ces lieux sûrs, propres et avenants pour le projet !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Notez également que l'étude d'impact détaille les effets du projet concernant la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » Concernant les événements organisés sur le site, nous vous informons que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.), elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. Notez qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. Les nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site sont des problématiques bien connues de la Ville, cependant en l'état du droit la verbalisation ne relève pas des compétences de la Ville. Sachez que le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale. Enfin, notez que le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propriété à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).
4823	Il y a une grande différence entre une image de synthèse et la réalisation d'un projet aussi aberrant et dangereux que celui proposé par la mairie de Paris. La fermeture successive des voies sur berge et l'imposition de couloir de bus et vélo ont déjà rendu la circulation extrêmement difficile dans le 16 et sur l'artère importante qu'est le pont d'Iéna. Aujourd'hui les embouteillages vont jusqu'au Bois de Boulogne par la Porte de la Muette ! Le projet proposé risque de tuer définitivement les activités professionnelles et familiales en rendant encore plus difficile la circulation. Il ne restera alors que des légions de touristes abordés par des vendeurs à la sauvette proposant drogues et colifichets, errant dans des rues sans vie et sales. Je suis contre ce projet fasciste imposé par une municipalité ivre d'une idéologie mortifère : le bobo-cologisme. Ils feraient bien mieux de se concentrer sur l'entretien des infrastructures et des voiries !	Obs modérée par les garants
4824	Un referendum devrait tout d'abord être fait auprès des habitants concernés (7/15/16ème arrondissement). La Ville ne peut pas décider unilatéralement de modifier un tel plan d'urbanisme sans avoir un avis représentatif. L'Enquête publique n'est pas suffisante pour un projet de cet ampleur. De plus, ce projet va continuer d'attirer une faune non parisienne et souvent délinquante sans améliorer le quotidien de ceux qui y vivent. Enfin, je pense que la Ville de Paris doit stopper les dépenses d'investissement et s'efforcer de retrouver un compte de résultat positif.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
	<p>Je suis très attachée à ce jardin à la française ouvert dans lequel à toute heure matin et tard le soir je peux me promener. Je suis très inquiète de savoir que les rues ne seront plus accessibles aux voitures. Devant la Tour Eiffel, depuis que la rue est fermée, pour des raisons spécifiques de sécurité de cet endroit que je comprends, il est devenu dangereux de se promener seule le soir car des bandes trafiquent... Alors si tout l'espace devient "isolé" alors, cela deviendra un no man land TOTALEMENT INSECURISE A PARTIR D UNE CERTAINE HEURE</p> <p>IDEM pour le pont de IENA et cela va générer des embouteillages monstres autour</p> <p>Par ailleurs, je ne comprends pas pourquoi, le terre plain de pelouse actuel va être RETRECI de chaque côté en BETONNANT. C'est agréable de pouvoir s'y asseoir et cela contribue à un espace dégagé, et l'argument de végétalisation du pont de Iena me semble totalement incongru, argument de marketing du projet avec un vernis écologique, qui n'a même pas de sens en matière de développement durable.</p> <p>Laisser les espaces verts et la nature existante au Champs de Mars et y remettre le budget de FONCTIONNEMENT qui va avec pour les entretenir serait bien alors que le budget d'investissement va coûter vraiment très cher aux parisiens. J'espère que ce qui fait l'attrait de ce jardin (le théâtre de marionnettes, les aires de jeux pour les petits et les grands) va subsister, ce qui comme toute le rend vivant. Il est devenu depuis quelques années réservé à de trop nombreuses manifestations (avant c'était raisonnable)</p> <p>Je suis CONTRE CE PROJET EN L'ETAT qui transforme ce jardin en un champs de foire "végétalisée" sans vraie nature, la nature en pot, artificiel et bétonné pour une masse de touristes.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir-Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>En ce qui concerne le Pont d'Iéna, où la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons en limitant la circulation aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police), l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Nous partageons votre attachement aux espaces verts du Champ de Mars. Sachez que le patrimoine végétal du site se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera partiellement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forester (1906).</p> <p>Nous entendons vos remarques au sujet de l'insécurité. Le projet a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>En ce qui concerne les diverses manifestations, sachez que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. En effet, la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme la création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, la création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Notez qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Enfin, soyez rassurée, les aires de jeux, manèges, et autres activités pour enfants (théâtre notamment) du champ de Mars et des jardins du Trocadéro sont bien maintenus.</p>
4826	<p><i>Doublon 4825</i></p>	
4827	<p>Tous les citoyens ont besoin de se déplacer en premier lieu pour leur travail, pour effectuer des démarches et enfin pour leurs loisirs. C'est le premier point à considérer avant d'envisager des modifications d'un plan d'urbanisme : faciliter la circulation. Celle-ci a gravement été handicapée par la suppression de la voie expressive G. Pompidou, qui entraîne ralentissements, embouteillages et reports de circulation, qui conduisent à un surcroît de consommation de carburant, ceci est simple à comprendre.</p> <p>Végétaliser toute cette zone entre le Trocadéro et la Tour Eiffel y compris le pont d'Iéna, ne fera qu'aggraver cette situation. Il faut au contraire rétablir la voie expressive sur toute sa longueur, comme elle l'était avant d'être coupée de façon intempestive!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4828	<p>Notre belle ville de Paris doit, bien entendu, accueillir les touristes qui viennent du monde entier, mais pas au dépend des Parisiens. C'est une ville animée par des familles et diverses activités professionnelles, c'est n'est pas un "show-room" touristique !</p> <p>Nous disons STOP à ce projet. Gardons notre Champs de Mars tel qu'il est; ainsi que la circulation au Trocadéro et sur le Pont d'Iéna. Arrêtons cette folie.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4829	<p>Il faut regarder au delà de l'esthétique du projet et penser au côté pratique.</p> <p>En tant que mère de famille nombreuse je me sens discriminée par la difficulté croissante de mobilité en voiture.</p> <p>Par ailleurs, pour habiter à côté du Trocadéro depuis ma naissance, je sais que ce qui attire aussi les touristes et le quidam en général ce sont les cafés prestigieux de la place avec les belles voitures garées devant.</p> <p>Les cars de touristes peuvent stationner sur la place pour laisser les touristes profiter de l'esplanade.</p> <p>Il n'y a aucun manque de place justifiant de grignoter sur la place du Trocadéro.</p> <p>Par ailleurs le pont d'Iéna constitue un axe majeur de passage d'une rive de la Seine à l'autre.</p> <p>Tous ces passages sont déjà engorgés et réduire leur nombre ne fera qu'aspixier les autres ponts, créant alors un clivage entre les 2 rives.</p> <p>Les jardins du Trocadéro sont suffisamment vastes et verts à l'heure actuelle alors pourquoi dépenser l'argent public pour un projet sans intérêt (je tique là sur le terme « propice à la contemplation ») alors que l'état est en situation de grand endettement.</p> <p>C'est pour cela que je m'oppose clairement à ce projet et réfléchis à quitter Paris si celui se réalise car cette ville devient une ville pour cèlibataire sans contrainte de mobilité</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4830	<p>Je suis contre ce projet dans la mesure où la circulation dans Paris est déjà devenue insupportable et qu'au-delà du coût prohibitif du projet, la fermeture de certaines routes va inévitablement générer un report de la circulation dans le quartier avec tous les désagréments qui en découleront (nuisances sonores, pollution...). Le quartier sera invivable pour des habitants !</p> <p>De plus, il faudrait trouver rapidement une solution à l'insécurité grandissante dans le quartier Trocadéro depuis l'arrivée de jeunes sans domicile, les vols et les agressions y étant de plus en plus fréquents.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4831	<p>Un projet : - pharaonique (aucun élément budgétaire évidemment, + de 100 M€ évoqués dans la presse, régulièrement ré-évalué à la hausse... ce qui est inopportun quand on connaît l'état des finances publiques en général et de la ville de Paris en particulier), - beau certes, mais pas indispensable (quel problème cherche-t-on à résoudre? on n'en sait rien...), - ayant des impacts négatifs sur les quartiers concernés probablement sous-estimés (les problèmes de circulation seront insoutenables: la circulation sur les ponts de Paris est déjà un point noir, en supprimer un est une absurdité totale). Il doit bien être possible de faire de l'embellissement à coût plus raisonnable et sans détériorer le fonctionnement de la circulation.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4832	<p>Projet ne prenant pas en compte les contraintes de circulation réelles à cet endroit certains axes périphériques au projet sont déjà saturés, par exemple la rue de Longchamp devient un boulevard où il devient difficile de traverser on oublie que les Parisiens qui travaillent n'ont pas de temps à perdre dans des jardins, ils ont besoin d'aller rapidement sur leur lieu de travail et de pouvoir vivre normalement dans leur ville ce sont eux qui font vivre Paris toute l'année je suis CONTRE le projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4833	<p>Paris 2021 : un vaste chantier sale et interminable sans pilote , sans planification ...au temps de l'informatique et de l'Intelligence artificielle !!! Dans ces conditions , face à l'amateurisme des responsables de la Mairie de Paris , il est exclu d'ajouter encore un nouveau chantier entre Tour Eiffel et Trocadéro signifiant : un prix exorbitant pour les Parisiens , un Pont inutilisable aux voitures créant ailleurs embouteillages et pollution , des voies paralysées le long de la Seine pour les autobus et les taxis et la vue de ces tâtonnements poussiéreux et bruyants offerts aux touristes pendant les Jeux olympiques sans perspectives d'embellissement pour la capitale . Responsables , délais , entreprises , astreintes , ouvriers , photographes etc. tout serait à penser sérieusement par les amateurs aux commandes si le projet n'était pas annulé comme nous le souhaitons .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4834	<p>Comment ce projet va-t-il respecter le droit à la libre circulation des personnes à mobilité réduite ? Des professionnels dont le véhicule motorisé est un outil de travail (chauffeurs de taxi, artisans, etc.) ? Des clients qui ne pourront plus rejoindre les commerçants de ces zones piétonnes ? En tant que personne à mobilité réduite invalidée à 80%, ayant la chance de pouvoir encore me déplacer sans fauteuil roulant, ma voiture aménagée est le gage de mon autonomie au quotidien. Je ne peux utiliser ni trottinette, ni vélo, les bus sont trop difficiles d'accès. Une fois de plus, la piétonnisation à outrance se fait au détriment d'une minorité dont on fait bien peu de cas. Ma qualité de vie à Paris ne fait que se détériorer. Sans que rien ne soit fait pour l'améliorer : aucune création de place de stationnement handicapé dans les quartiers résidentiels par exemple. Ce nouveau projet ne fera qu'entraver un peu plus ma possibilité de circuler. Ce nouveau projet va transformer un peu plus Paris en ville musée, au détriment de l'activité économique des commerçants locaux notamment. Que l'amélioration des aménagements actuels soit un objectif, c'est normal. Mais il serait bon de penser à des solutions plus équilibrées pour respecter les besoins de chacun, particuliers comme professionnels.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part. Le projet a été conçu pour répondre aux besoins de différents publics, des touristes comme des Parisiens, en prenant en compte des usages variés. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonnisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. Le projet vise en particulier à faciliter la circulation des piétons et à assurer l'accessibilité de tous, et notamment des personnes à mobilité réduite. L'objectif est de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Les solutions d'accompagnement des parcours PMR prendront donc en compte les particularités du site et ses contraintes, tant topographiques qu'historiques et d'interaction avec les autres usagers. Le projet privilégie les parcours directs, reliant les différents points d'intérêt au long d'un parcours balisé et sécurisé. Si les itinéraires les plus directs ne sont pas praticables, des routes alternatives sont proposées avec des accompagnements visuels et sonores afin de les rendre lisibles. De même, quand cela sera possible, les pentes seront adoucies pour plus de confort et du mobilier urbain de balisage ou de signalisation à l'attention du piéton seront intégrés à la promenade. A noter que le projet prévoit également d'accroître le nombre de places PMR. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Sachez que l'impact du projet global sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p>
4835	<p>Le classement du site en interdit une transformation scandaleuse et ubuesque: sous le prétexte des JO , vous détruisez Paris et condamnez un pont stratégique pour changer de rives La perspective de la Tour Eiffel est déjà abîmée par les aménagements faits, il ne faut pas en rajouter Je suis totalement opposée à ce projet hors de prix , qui plus est</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4836	<p>Un moratoire s'impose Pourquoi dépenser un budget pharaonique alors que : - Le projet One1 crée un consensus contre lui, exception faite de ses concepteurs ; - il crée, en réalité, moins d'un hectare de végétalisation nouvelle dans la zone de Paris qui en manque le moins. - Il renforce et pérennise la diminution des espaces de jardins accessibles aux Parisiens dans ce site (-35 % du Champ-de-Mars, soit -20 % du grand site) - Son élément le plus prestigieux, la création d'une forêt sur le pont d'Iéna, est abandonné, car c'est un contresens écologique. - Il insécurise les promeneurs aux heures creuses. - Il isole les arrondissements extérieurs et expose les riverains à une ceinture de bouchons. - Les investissements prématurés seront ravagés par les Jeux olympiques.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Loin d'être réduite, la surface végétale du quartier sera augmentée. En effet, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>En ce qui concerne plus spécifiquement le Champ de Mars, sachez que le patrimoine végétal se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont également subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Notez que le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p> <p>Nous entendons vos remarques au sujet de l'insécurité. Sachez que le projet a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Sachez également que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Concernant les liaisons entre quartiers, en voiture et taxi, la liaison entre les 16^e et 7^e arrondissements pourra s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir Hakeim, et celle entre le 15^e et le 7^e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly. La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Au-delà de cette amélioration paysagère, l'étude d'impact a montré que cette mesure permet une amélioration significative de la qualité de l'air du Champ de Mars et de son calme (abaissement des niveaux de bruit). Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p>
4837	<p><i>Doubleton 4835</i></p> <p>Redescendez sur terre Madame Hidalgo ! vous n'êtes pas le roi soleil, cette époque est finie.</p> <p>Vous voulez dépenser de l'argent?</p> <p>alors mettez-le dans l'entretien des chaussées si dégradées, dans le nettoyage de nos quartiers où les rats se multiplient, dans la sécurité, facilitez les déplacements des parisiens, vous savez qui ils sont? : ceux qui payent des impôts et vivent dans ce qui était la plus belle ville du monde que vous ne cessez de dégrader par idéologie, manque de goût et de pragmatisme.</p> <p>STOP A CE PROJET DISPENDIEUX QUI NE FERA QU'AUGMENTER LE TRAFIC AILLEURS ET DONC LA POLLUTION ET QUI NE SERT QUE DES INTERETS D'EGO.</p> <p>Sauvons Paris et disons NON.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4838	<p>Le projet est de nature à susciter de légitimes préoccupations des riverains en termes de sécurité, propreté(évacuation des déchets, sanitaires), circulation, stationnement.</p> <p>Pour éviter des réactions de rejet global du projet ("il ne faut rien changer", etc...), des proclamations de bonnes intentions ne suffisent pas. Par exemple, il est important de présenter dès maintenant des plans détaillés de circulation des voitures et des bus et de trouver des solutions au problème du stationnement des cars de tourisme qui ne sauraient être concentrés sur certaines avenues, en exonérant d'autres comme l'avenue G. Mandel, ce qui est particulièrement choquant.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Concernant la sécurité, le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Nous avons bien noté vos remarques au sujet de la propreté et de l'entretien du site : aujourd'hui, les espaces publics ne sont plus en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien (par exemple grâce à des pelouses plus résistantes, une protection des pieds d'arbre, etc.) et à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Sachez également que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Concernant les bus, l'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Beaucoup d'itinéraires de bus restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront réorganisées : les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna ; le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York.</p> <p>Enfin, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait en effet initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
4839	<p>Ce plan implique des restrictions importantes pour la circulation des véhicules privés et professionnel. Il contribuera à rendre de plus en plus difficile l'accès des professionnels et la mobilité des habitants, notamment des familles (enfants, personnes âgées, handicapés...) au profit des touristes et de certains inactifs. Ce n'est définitivement pas ce que les habitants de Paris souhaitent pour leur ville</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Sachez que ce projet a bien été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant les problématiques de circulation, sachez que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p>

n°	Contribution	Réponse
4840	<p>Je suis totalement opposée à ce projet</p> <p>1) nuisible car des encombrements polluants en seront la conséquence sur la place du Trocadero 2 Difficultés énormes pour accéder à la crèche et à la Bibliothèque de la ville de Paris du Trocadero 3 Problèmes insolubles pour accéder au 15e arrondissement si le pont d'Iéna est fermé 4 donc pollution et coût carbone des trajets rallongés pour circuler et accéder aux commerces, mairie du 16 e et du cimetière du Trocadero</p> <p>Enfin un COUT insensé, sans intérêt avec beaucoup plus de graves inconvénients et sans aucun avantages !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Vous évoquez le devenir de la place du Trocadéro. Le projet prévoit en effet une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. La place du Trocadéro ne sera donc pas fermée à la circulation. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation.</p> <p>Notez que l'impact du projet global sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Concernant les liaisons entre quartiers, en voiture et taxi, la liaison entre les 16e et 7e arrondissements pourra s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir Hakeim, et celle entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly.</p> <p>L'étude d'impact détaille également les effets du projet concernant la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Concernant le coût du projet, nous tenons à préciser que celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
4841	Doublon 4840	
4842	Doublon 4840	
4843	Doublon 4840	
4844	Doublon 4840	
4845	<p>VOULOIR SUPPRIMER LA CIRCULATION SUR DES AXES MAJEURS ET STRATEGIQUES DE PARIS RELEVANT DE LA PROVOCATION: LE PONT D'IÉNA : UN DES PONTS LES PLUS IMPORTANTS DE PARIS RELIANT TROIS ARRONDISSEMENTS DE PARIS ET SUR LEQUEL CIRCULENT PLUS DE 500 AUTOBUS RATP PAR JOUR. L'AVENUE BOUVARD RELIANT PAR LE CHAMP DE MARS DEUX ARRONDISSEMENTS ET SUR LAQUELLE CIRCULENT PLUS DE 1000 AUTOBUS RATP JOURNELLEMENT . INUTILE D'ENUMERER LES INCONVENIENTS. ILS SONT TRES NOMBREUX ET GRAVES. EN FACE AUCUNE JUSTIFICATION MAJEURE FACE A LA DESTRUCTION DE TOUT UN QUARTIER. IL S'AGIT DE DECISIONS QUI ABOUTISSENT A UNE RUPTURE TRES GRAVE DE L' EGALITE ENTRE LES CITOYENS ET MEME A UNE ATTEINTE A NOS LIBERTES ESSENTIELLES. ON NE TOUCHE PAS A UN RESEAU D'AUTOBUS , QUI DEJA , A BIEN DU MAL A FONCTIONNER , MAIS QUI APRES CETTE DECISION INIQUE NE REMPLIRA PLUS SA FONCTION.</p> <p>D'APRES DES ESTIMATIONS RECENTES PLUS DE 10 MILLIONS DE VOYAGEURS RATP SERAIENT PENALISES ANNUELLEMENT.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Concernant les liaisons entre quartiers, en voiture et taxi, la liaison entre les 16e et 7e arrondissements pourra s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir Hakeim, et celle entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly.</p>
4846	Doublon 4845	
4847	Doublon 4845	
4848	Doublon 4845	
4849	<p>A-t-on mesuré les conséquences de ce projet sur la vie quotidienne des Parisiens, en particulier les habitants des quartiers situés à proximité des sites concernés ? La fermeture du pont d'Iéna ne va-t-elle pas congestionner un peu plus la circulation automobile, et ainsi entraîner davantage de pollution ?</p> <p>La Mairie de Paris doit être au service de tous les Parisiens - et pas uniquement à celui des touristes et des cyclistes.</p> <p>Les sommes qui vont être dépensées inutilement sur ce projet devraient plutôt être consacrées à de vraies priorités - par exemple l'amélioration de la propreté de la ville.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Concernant les liaisons entre quartiers, en voiture et taxi, la liaison entre les 16e et 7e arrondissements pourra s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir Hakeim, et celle entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly.</p>
4850	<p>Je revendique pleinement mon opposition à ce projet en tant que riverain . Vous dépossédez les habitants de leur qualité de vie au profit d'une image de papier glacé pour Paris. Nous sommes résolument contre à la majorité dans le quartier et vous n'en tenez pas compte . Vous ne proposerez aucune contrepartie aux habitants pour compenser la fluidité de circulation dans leur quartier et lieu de vie que vous leur ôtez .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4851	Doublon 4850	

n°	Contribution	Réponse
	<p>Tout d'abord un avis général sur le projet d'aménagement projeté et modification du PLU nécessaire à celui-ci :</p> <p>Une concertation plus large et plus en amont aurait été nécessaire avec une véritable consultation des habitants et riverains (adresse postale) par voie référendaire . Seule, cette base aurait permis de prendre en considération l'avis des parisiens les plus exposés aux modifications projetées</p> <p>En outre , il apparaît au titre de l'étude d'impact soumise a enquête publique plusieurs manquements ou erreurs dans la documentation remise:</p> <p>- étude de trafic et étude de bruit : il est très difficile de tirer les conclusions comme le laisse entendre l'étude d'impact en considérant que l'impact résiduel du projet serait positif du seul fait de la réduction souhaitée du trafic automobile dans le perimetre proche du projet ; pas de données ni calculs fondés par une étude détaillée et prospective . De plus le report du trafic sur d'autres secteurs des 8 eme , 15 eme et 16 eme arrondissements ne sont pas quantifiés de manière scientifique , alors que ce report aura un impact négatif très fort au sein de ces secteurs géographiques.</p> <p>Il en va de même au sein de l' étude de bruit qui ne prend pas du tout en compte l'augmentation du bruit lié aux evenements et manifestations mis en avant comme une amélioration du projet du fait des aménagements prévus par celui ci favorisant de nouvelles manifestations in situ.</p> <p>A ce titre les derniers evenements intervenus au cours de l'exercice 2021 sur l'esplanade et jardins du Trocadero et le public ayant fréquenté ceux ci ont generé énormement de nuisances sonores pour les riverains.</p> <p>- stationnement : ou figure la prise en compte du stationnement des riverains dans l'ère immédiate du projet ? L'étude d'impact indique que le projet emportera suppression de 300 places de parkings VL dans l'ere d'etude du seul fait de la volonté de réduire l'usage automobile en ville prôné par la Mairie de Paris ; En conséquence ou les riverains pourront ils stationner et comment et en combien de temps pourront ils atteindre leur domicile par voie routière automobile ?</p> <p>En la matière l'étude révèle beaucoup de faiblesse ne rentrant pas dans les détails artère par artère impactée et tablant notamment sur l'existence de 12 parcs de stationnement "public" dans l'ère d'étude qui in fine ne sont, pour la plupart pas du tout public puisque concédés , les concessionnaires ayant revendu leur droit à des particuliers . Ces parkings sont donc en l'état tous occupés et n'offrent donc pas de réserve supplémentaire pour les riverains qui ne pourront plus bénéficier des stationnements de surface qui seront supprimés .</p> <p>Ces deux chapitres sont des exemples qui attestent que tant sur le fond que la forme l'étude d'impact manque de consistance et conclut arbitrairement aux peu d'impacts négatifs qu'aurait le projet !!</p> <p>Plus d'études fondées sur différents chapitres sont nécessaires pour étayer les conclusions qui en la matière sont critiquables et peu recevables notamment en terme de trafic et de bruit</p> <p>La Ville de Paris peut elle véritablement prendre en considération l'avis des riverains immédiatement concernés et impactés par le projet et souhaite t elle instaurer un dialogue sur le sujet ??</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>Nous vous confirmons que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>L'étude d'impact détaille également les effets du projet concernant la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». Notez que la qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Par ailleurs la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. En effet, la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Notez qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Concernant le stationnement, nous vous confirmons que l'un des objectifs du projet est de permettre au plus grand nombre de profiter du site dans les meilleures conditions possibles, sans toutefois inciter au recours à la voiture individuelle. Le projet ambitionne en effet de mieux partager l'espace entre les différents usagers et de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Les stationnements adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR) sont en revanche renforcés, tout comme les stationnements à destination des taxis. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p>
4852	<p>Ce projet est extrêmement dommageable pour le quartier, les seules choses dont le Champ de Mars a besoin sont un entretien beaucoup plus soigné qu'à l'heure actuelle et une limitation drastique des événements qui ravagent régulièrement le site et en particulier les pelouses.</p> <p>Il convient également restaurer les éléments architecturaux qui se trouvent sur le champ de Mars en respectant leur style qui est en parfaite symbiose avec la quartier qui a été bâti en même temps.</p> <p>Il est également parfaitement inutile et même contreproductif de vouloir végétaliser le pont d'Iéna et d'édifier des pavillons hideux sur la place de Varsovie. Cela ne fera que densifier la circulation automobile aux alentours avec une augmentation de la pollution.</p> <p>En synthèse le site est très beau tel qu'il est et cela est universellement reconnu, il suffit de le respecter et de l'entretenir, et il est inutile de déboursier des sommes folles qui endetteront encore un plus la ville pour défigurer le Champ de Mars et ses alentours.</p> <p>Il convient d'abandonner immédiatement ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4854	<p>Bonjour, Le projet me semble bien et trouve qu'il va dans le sens de "piétoniser" le plus possible les rues, ajouter des arbres/jardins, et compliquer la vie aux voitures..... le tout dans le sens d'un prevision par rapport au changement climatique.</p> <p>SUGGESTION: Je crois qu'il faut promotioner les voitures PETITES en taille (ce n'est pas nécessaire circuler dans une ville dans des voitures qui ressemblent à des camions de par leur taille) et qui soient absolument 100% électriques.</p> <p>Donc je propose que ce type de voitures puissent avoir une vignette speciale qui permette qu'elles circulent AUSSI par les endroits où circulent seulement les bus dans les alentours de la tour Eiffel.</p> <p>En parallèle je changerait, d'un coup, 50% des bus circulant dans ces alentours par des bus à 100% électriques et puis, petit à petit, chaque année, je continuerais à les changer jusqu'à arriver à 100% des bus qui circulent par cette zone qui soient 100% électriques.</p> <p>Desolée pour mon français. Je ne suis pas française.</p> <p>Salutations.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4855	<p><i>Doubleton 4854</i></p>	
4856	<p>CONTRE je suis contre ce projet qui va créer de gros problèmes de circulation !!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4857	<p>Habitant du quartier depuis plus de trente ans , je ressens les lieux concernés par votre projet comme HISTORIQUES , et je ne vois aucune motivation à nous couper du passé de notre ville .</p> <p>Comme partout dans Paris depuis que des rêveurs sont les conseillers du Maire de Paris ces changements n'apporteraient aucun agrément de vie</p> <p>aux vrais habitants de Paris . Nous en avons marre des limitations aux déplacements .et à la priorité accordée à la fête. Tout le monde ne peut être contraint à utiliser les transports en commun et particulièrement lorsque l'on vieillit (j'ai 76 ans) il est bien agréable d'utiliser une voiture .Tous ces changements n'apportent pas de vrai Progrès.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4858	<p>Parisien de naissance ce projet est probablement le plus inconséquent qui ait été à approuver depuis la mandature de madame Hidalgo. Maire quasiment ad interim tant le nombre de ses soutiens lors des dernières élections est indigent. Quelques chiffres devraient être gravés dans notre tête de parisiens: Madame Hidalgo qui il est vrai n'avait pas vraiment d'opposition à été élue par 50% des voix lors du deuxième tour... mais seule 36.70% de la population parisienne a voté. Elle a donc été élue par moins de 20% de la population (évitons les détails à ce point là). Elle tel un dresseur de cirque, veut montrer les parisiens en cage, bien sages, bien respectueux de l'environnement! Quelques ultra bobos (oui vu le nombre on parle d'orthodoxes) se gargarisent de voir les berges fermées à la circulation (mais passent leur week end hors de Paris car ils ont autre chose à faire) alors qu'une écrasante majorité souffrent des délais en perpétuel augmentation pour traverser Paris d'est en ouest et maintenant il va devenir impossible de traverser du nord vers le sud! Que chacun reste chez soi ou bien un bon coup de fouet nous rappellera qui dirige! Et pour qui? Des non parisiens qui vont venir nous voir comme au cirque, voire comme une nouvelle attraction d'Eurodisney. Brisons là! Cessons cet esclavagisme sous le vil prétexte de l'écologie. Cette ville est une des capitales les plus insalubres, dangereuses et encombrées du monde. A Beijing on peut quasiment manger sur le sol du métro, le maire ne se déplace pas en vélo (pas plus que madame Hidalgo dont le chauffeur extrait le vélo du coffre de la voiture à quelques mètres de la Mairie pour la photo). Bref va t-on cesser ces hérésies. refuser à LVMH de restaurer la Samaritaine mais détruire l'architecture qui a « fait » la réputation de ville lumière, vouloir par Haussmann pour faciliter la circulation (et lutter déjà contre l'insalubrité). Sommes nous devenus si indifférents à des décisions prises par une écrasante MINORITÉ. Réveillerons nous, opposons nous à la dictature de cette Maire qui survit UNIQUEMENT du fait de l'absence totale d'opposition constructive. Empêchons notre quartier de devenir un musée. L'attractivité de la ville n'est pas d'y vivre comme à la campagne. Personne n'empêche ceux qui veulent de l'espace de vivre ailleurs.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4859	<p><i>Doubleton 4858</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
4860	<i>Doubleton 4858</i>	
4861	<i>Doubleton 4858</i>	
4862	<p>Le projet d'une végétalisation enjambant le pont d'Iéna depuis la place du Trocadéro jusqu'à la tour Eiffel peut paraître séduisant, mais il est actuellement hors de propos, étant donné le coût exorbitant qui pèserait sur les finances de la ville de Paris. Il y a des urgences qui ne sont toujours pas prises en compte : la saleté indigne qui règne dans tous les quartiers,</p> <p>qui nécessite une politique de nettoyage beaucoup plus régulière, la densification des transports en commun de surface, qui convaincraient les Parisiens d'abandonner leurs voitures, l'aménagement d'édifices publics abandonnés et vides en logements pour personnes sans ressources.</p> <p>Je suis donc opposée à ce projet aussi longtemps que les problèmes cités n'ont pas été réglés.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4863	<i>Doubleton 4862</i>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compliments d'informations de notre part.</p> <p>Le projet a bien été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir-Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont". Concernant les liaisons entre quartiers, en voiture et taxi, la liaison entre les 16e et 7e arrondissements pourra s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir-Hakeim, et celle entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly.</p> <p>Vous nous interrogez également au sujet des bus. Beaucoup d'itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront réorganisées. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose également de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff) de la présence importante de véhicules en stationnement. Néanmoins, soyez rassuré, les liens inter-quartiers assurés par ces lignes sont bien maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel. Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York.</p> <p>Concernant le Champ de Mars, sachez que le patrimoine végétal se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont également subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Notez que le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Loin d'être réduite, la surface végétale sera bien augmentée, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres).</p> <p>Nous avons bien noté vos remarques au sujet de la propreté et de l'entretien du site : aujourd'hui, les espaces publics ne sont plus en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien (par exemple grâce à des pelouses plus résistantes, une protection des pieds d'arbre, etc.) et à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Concernant la sécurité du site, sachez que le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Enfin, la Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p>
4864	<p>Bonjour,</p> <p>Je le regret de dire que je suis contre ce projet tel qu'il est prévu.</p> <p>Tout d'abord, car il ne prend aucunement en compte les améliorations, les besoins, les doléances des habitants des deux quartiers, le 7e et le 16e, que je pourrais élargir au 15e.</p> <p>On dirait que c'est une carte blanche donnée à un architecte pour jouer avec la capitale et s'amuser. En essayant parfois de la transformer en playground pour les touristes.</p> <p>Mais Paris c'est une ville qui n'est pas un musée mort. Le seul point en commun avec le musée c'est d'avoir patrimoine propre qui convient de respecter et qui ne l'est pas justement. C'est ma première doléance.</p> <p>C'est une grande ville et non pas la ville du petit quart d'heure. Les Parisiens se déplacent entre les arrondissements. Avec ce projet, on ne fait que réduire et pénaliser ces déplacements quotidiens qui se font dans le cadre du travail, de la scolarité, de la santé et pas uniquement dans le cadre d'une promenade touristique. La circulation de bus est pénalisée et coupée dans le Champ de Mars, la circulation des transports est réduite et pénalisée entre le 7e et le 16e, en particulier avec le projet du pont de l'Iéna.</p> <p>Le Champ de Mars est en train d'être bétonné au maximum depuis le projet du Grand Palais éphémère et ce projet continuera à le faire (ex : construction pour les bagageries ! Voyons, les touristes peuvent laisser leurs bagages à l'hôtel !). Sans parler des bureaux Sete in situ.</p> <p>Les pelouses seront réduites avec ce projet. Sans parler que la volonté de surélevé les pelouses ne sera que pénalisant voire dangereux pour les enfants, les personnes âgées ou en situation de handicap qui s'y promènent.</p> <p>Dans ce projet, il est prévu l'abattage de plusieurs arbres adultes. On essaye de dire qu'en contrepartie d'autres arbres seront plantés. Toutefois, un arbre jeune n'a pas la même valeur écologique et paysagiste qu'un arbre adulte. Surtout un arbre en pot n'a pas la même valeur ni le même développement qu'un arbre planté en pleine terre. C'est donc un absurdité.</p> <p>Outre ces problèmes de conception qui pose ce projet, rappelons que les problèmes cruciaux aujourd'hui au Champ de Mars restent la propreté (la saleté est partout, tout le temps), l'insécurité flagrante (pickpockets, gangs qui se déplacent en trottinette ou en vélo) et les vendeurs à la sauvette qui sont devenus les vrais maîtres des lieux depuis plusieurs années.</p> <p>Donc, ce projet doit être totalement revu, les doléances des parisiens et plus particulièrement des habitants des deux arrondissements doivent être pris en compte. Et surtout, mettre de l'argent dans le besoin numéro 1 de ce lieu : propreté et sécurité irréprochables.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4865	<i>Doubleton 4864</i>	
4866	<p>En tant que citoyenne de PARIS</p> <p>Je suis opposée au financement de ce projet :</p> <p>Si j'en saisi et soutien l'intérêt, urbanistique et écologique notamment par la piétonisation du Pont IÉNA, je m'oppose à la dépense financière forcément d'ampleur pour un projet grandement esthétique qui ne me paraît ni NECESSAIRE ni URGENT</p> <p>Qui participe à une politique d'attractivité dont PARIS peut très bien se passer avant les JO et qui surtout viendra prendre sur le BUDGET municipal une part qui DEVRAIT revenir aux arrondissements les plus pauvres, les plus peuplés les moins bien LOTIS</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4867	<p>Les travaux de végétalisation doivent s'arrêter au niveau de l'esplanade de la liberté et ne pas déborder sur la place du Trocadéro de façon à</p> <p>* laisser en état le flux de circulation actuel qui désengorge parfaitement la ville * ne pas détruire l'esprit du village de Chaillot où les habitants vivent au quotidien et ne souhaitent pas être sacrifiés au nom du sacrosaint TOURISME aux visiteurs d'un jour (syndrome des Ramblas de Barcelone)</p> <p>* tenir compte du besoin de sécurité des habitants du Trocadéro et alentours qui craignent une invasion de drogués, etc. juste devant leur porte en sachant que les forces de l'ordre, déjà insuffisantes, et les forces de propreté, tout aussi insuffisantes actuellement, ne doivent pas subir de nouvelles charges</p> <p>* limiter l'impact financier d'un projet dont l'augmentation de l'attractivité de Paris est très incertaine et peut-être même contre-productif. Exemple : les Champs-Élysées, avenue symbole d'élégance parisienne devenue le pique-nique trottoir pour fast-food américain.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4868	<p>Ce projet d'aménagement va directement à l'encontre de l'intérêt économique et de celui des habitants des arrondissements impactés par ce nouvel exercice de style de la mairie de Paris en aggravant les problèmes de circulation et de sécurité dans la zone concernée et au delà de toute l'agglomération</p> <p>Si l'on ajoute à ce projet celui tendant à faire du périphérique un chemin de croix pour les millions de personnes qui l'empruntent chaque jour, Paris va devenir une ville renfermée sur elle-même au seul bénéfice des bobos du centre de Paris qui entourent la forteresse habitée par la reine Anne et ses courtisans.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4869	<i>Doubleton 4867</i>	
4870	<p>Ce projet va entraîner beaucoup de changements des trajets des lignes de bus et va compliquer la circulation des voitures et des transports en commun. Penser aux habitants avant de penser aux touristes.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4871	<p>JE REJETTE CE PROJET INADAPTÉ INUTILE HONTEUSEMENT DISPENDIEUX ET TUEUR D ARBRES</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4872	<p>Tant qu'on y est, pourquoi ne pas végétaliser toutes les avenues/boulevards et rues de Paris ? Ce serait beau et écologique, non ? Stop à la débillité d'Âne Hidalgo !</p>	<p>Bonjour, Nous prenons note de votre contribution.</p>
4873	<p>Nous sommes contre ce projet qui n'apportera rien de bon à nos quartiers. Il faut arrêter les travaux outrance qui sont inutiles et non d'utilité publique.</p> <p>Cdt, Mr et Mme Ferreira</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4874	<p>Projet démesuré qui va encore dénaturer la ville. Dépenses encore sidérantes. Il faudrait déjà s'occuper du quotidien et de la qualité de vie de ceux qui vivent à Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4875	<i>Doubleton 4874</i>	
4876	<p>Opposé à la fermeture à la circulation du Pont d'Iéna</p> <p>Sinon le reste n'est pas trop mal</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4877	<p>Pour ! Magnifique projet qui rend encore plus belle notre Tour Eiffel et notre ville !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4878	<p>Quel sera le vrai coût de ce projet au delà du budget officiel? Quel budget et moyens seront consacrés à l'entretien ? Qui souhaite ce projet à part ceux qui bénéficieront ces dépenses?</p> <p>Utilisons plutôt cet argent pour entretenir les chaussées et réduire le déficit.</p> <p>Non à ces aménagements nuisibles et dispendieux.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Le coût du projet intègre aujourd'hui l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 millions d'euros TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>Concernant le budget d'entretien, celui-ci n'est pas intégré au coût d'aménagement du projet, objet de la présente PPVE. Le projet ambitionne cependant de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés ; un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p>

n°	Contribution	Réponse
4879	<p>Je suis complètement opposé à ce projet qui ne prend absolument pas en compte la population qui vit autour du champ de Mars (ce qui n'est pas mon cas) et celle qui y travaille (ce qui est mon cas) et qui diminue encore les possibilités de circulation à Paris déjà mises à mal depuis de nombreuses années (vélos et trottinettes qui passent au feu rouge, qui roulent sur les trottoirs, qui circulent à contre-sens, et j'en passe).</p> <p>Si vous voulez améliorer l'espace Champ de Mars vous pouvez, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eviter qu'on retrouve le matin des tas de trottinettes électriques empilées sur les voies de bus, et de vélos posés n'importe où - Faire la chasse aux clandestins qui vendent les souvenirs par terre sans aucune charge sociales aux yeux et à la barbe de la police si bien que le touriste qui vient parfois de très loin pour visiter le site emblématique de la Tour Eiffel se retrouve partout sauf à Paris. je ne pense pas que la même chose soit tolérée aux pieds de la mairie de Paris - Améliorer la sécurité sur le Champ de Mars et alentours qui se dégrade régulièrement 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Le projet a bien été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera en effet à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Sachez que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Nous avons bien noté votre remarque au sujet des vélos et trottinettes électriques que nous transmettons aux services concernés.</p> <p>Concernant la sécurité du site, sachez que le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p>
4880	<p><i>Doublon 4880</i></p>	
4881	<p>Bonjour,</p> <p>1/ Oui à la restauration du Champs de Mars et à sa dératification ainsi que des moyens pour son entretien dans la durée par les agents des espaces verts.</p> <p>2/ Oui à la restauration des fontaines pour qu'elles redonne de la majesté au site du Trocadéro qui tend à se transformer à un site de fête foraine.</p> <p>3/ Non à la coupure de la circulation sur le pont du Trocadéro. Paris est une CAPITALE et tout le monde doit pouvoir circuler librement, pas seulement les cyclistes, les mono-roues et autre trottinettes. L'exemple de la piétonisation des quais de Seine montre à quelle point, surtout l'été, le rassemblement de grandes masses de personnes provoque des dégradations et des dépôts sauvages de déchets (canettes, papiers gras, bouteilles...).</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4882	<p>Je comprends du projet que la partie basse de l'avenue Albert de Mun située entre l'avenue d'Iéna et l'avenue de New York, aujourd'hui peu empruntée, deviendrait, avec ce projet, un des axes principaux de redéploiement du trafic provenant actuellement du Trocadéro et de la place d'Iéna. Ce nouvel axe de 4 voies en forte pente en partie basse et le nouveau rond point prévu vont constituer une source de bruit, de pollution et d'embouteillage considérable pour les habitants.</p> <p>Je soutiens la solution alternative suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en sens unique de l'avenue Albert de Mun sur toute sa longueur, dans le sens montant (de l'avenue de New York à l'avenue du Président Wilson), et transfert de la circulation en ligne directe depuis la place du Trocadéro ou la place d'Iéna vers la place de l'Alma, par l'avenue du Président Wilson, qui est déjà à circulation dense avec 2 x 3 voies, donc sans nuisance supplémentaire. L'accès à l'avenue de New York se ferait à partir de la place de l'Alma <p>Cette proposition alternative permettrait contrairement au projet actuel de ne pas sacrifier les riverains et même de diminuer les nuisances par rapport à ce qu'elles sont actuellement.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons bonne note.</p> <p>La rue Albert De Mun sera aménagée avec 1 voie dans chaque sens. Les voitures circulant aujourd'hui sur la place de Varsovie seront renvoyées dans le tunnel existant de l'avenue de New York, qui sera remis à 2 voies dans chaque sens afin que le trafic de transit se concentre davantage sur cette avenue.</p> <p>Les voitures venant du 15ème arrondissement et souhaitant se rendre dans le 16ème arrondissement, pourront emprunter les rues Le Nôtre et De Mun. Le nombre limité de voies sur la rue Albert de Mun combiné à la création d'un deuxième carrefour au niveau de la rue Le Nôtre a pour objectif de garder le statut actuel de cet axe et d'éviter qu'elle ne devienne un axe principal de circulation.</p>
4883	<p>Bonjour, En préambule, est-ce volontaire que ce site fonctionne si mal? Voilà déjà trois fois que j'essaie d'envoyer un commentaire.</p> <p>R. Barthes a écrit: « Je n'aime une ville que quand elle est habitable ». Nous en sommes très loin. Les parisiens sont fatigués et excédés.</p> <p>Paris n'est pas non plus « visitable ». Les innombrables barricades de travaux, l'amocellement des poubelles renversées, la circulation devenue folle. Ici, on ne circule plus, on slalome.</p> <p>Ce projet, est tout simplement la création d'un site touristique pour les JO de 2024. Un projet pharaonique pour un mois d'afflux touristique. Et après, que vont devenir, ces kiosques de restauration et de souvenirs? Des arbres en pot? Vraiment?! Rétrécir les pelouses existantes? Engazonner le pont d'Iéna et le fermer à la circulation? Condamner en partie la place du Trocadéro? Genre Forêt urbaine de la place de Catalogne? Supprimer le mobilier urbain existant pour mettre des trucs moches et inutiles? Genre rond-point des Champs-Élysées.</p> <p>D'où viennent toutes ces idées excentriques et très coûteuses?</p> <p>Alors, que vous ne parvenez pas à garder Paris propre et que l'insécurité et le bruit se propagent dans la capitale? Que vous ne parvenez pas non plus à entretenir et réparer l'existant?</p> <p>Par contre, autoriser la location de voitures de sport au pied du Trocadéro ne choque personne. Croit-on vraiment que les clients vont respecter avec ces bolides les 30 km/h? Nuisances sonores, dangerosité, souci écologique ? Encore une fois, ce n'est pas votre problème.</p> <p>Ces derniers temps, les manèges et espace de jeux pour enfants ont été mis à mal pour permettre toutes ces folies événementielles.</p> <p>Que va-t-il se passer ces prochaines années? Un chantier permanent où les promeneurs, le public familial, les Parisiens, donc, seront exclus.</p> <p>Non, vraiment, ce projet qui va dénaturer cet endroit n'est pas souhaitable.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4884	<p>une première observation positive, la suppression des voitures sur la place du Trocadéro, mais qu'en sera-t-il des reports de circulation alors que la ville est déjà surchargée de véhicules?</p> <p>Une deuxième observation sur les jardins du Trocadéro, dont le réaménagement dénudé et les bancs longilignes ne respectent pas l'esprit du lieu. Ces jardins avec ses bassins ne demandent aucune transformation.</p> <p>Troisième observation, les bâtiments construits autour de la Tour Eiffel vont à l'encontre de la pureté de la perspective et du lieu, déjà gravement perturbés ces dernières années par les installations pérennes (mur d'enceinte qui est allé de pair avec une privatisation importante de l'espace public) et les installations dites "éphémères" qui se sont succédées, pour se terminer en apothéose avec le Grand Palais éphémère qui ne cesse de s'étendre et prend sous son emprise un tiers de la surface du Champ de Mars.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4885	<p>proposition completement hors sol... pas de vraie reflexion avec les parisiens. Il est dommage de ne plus pouvoir acceder d'un coté a l'autre de la tour eiffel il faut surtout virer TOUTS les vendeurs a la sauvette qui polluent les alentours du trocadero et de la tour eiffel, se battre contre la petite delinquance qui vole touristes et parisiens dans cet endroit qui etait sublime et garder cette perspective depuis le trocadero. Le trocadero a ete laissé a l'abandon (saleté, tags, marbres et sols abimés...) comme beaucoup d'endroits parisiens et est maintenant infrequentable. C'est là le vrai combat a mener ensuite mettre des vrais arbres (normaux) sur un pont sans le faire s'effondrer, il faudra m'expliquer et enfin couper la circulation automobile et transports en commun sur plusieurs kilometres entre 2 arrondissements n'est vraiment pas une bonne idée. que se passe t'il aussi pour les véhicules de secours (pompiers, police et ambulances?)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4886	<p>ce projet va entrainer nuisances sonores et activités touristiques et autres qui provoqueront à leur tour des problèmes de propreté et présence des rats... les toilettes publiques étant déjà en nombre insuffisant. Qu'est il prévu ?</p> <p>le report de la circulation va continuer à augmenter les nuisances comme c'est déjà le cas avenue de Suffren depuis la fermeture des quais</p> <p>Les transports en commun bus et métro sans cesse perturbés par les manifestations et les travaux seront donc déviés et pour combien de temps Que proposez vous pendant tout le temps de ces travaux ? Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4887	<p>Un projet pensé en faveur du tourisme et non des habitants des quartiers. La suppression d'un pont va induire une congestion de la circulation sur les axes de dégagement. Les restrictions sur la place du Trocadéro auront des conséquences équivalentes. Il en résultera une concentration de la pollution sonore et de l'air sur les axes de dégagement. La quiétude des quartiers sera perturbée par les flux de passage lors de manifestations culturelles ou autres (confère les problèmes liés au football place du Trocadéro il y a quelques années). Un réaménagement tenant compte des critères cités serait sans doute plus pragmatique.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4888	<p>Je désapprouve ce projet, qui, à ma connaissance, n'a fait l'objet d'aucune étude d'impact. Or il paraît surprenant que la Mairie ne se soit pas rendu compte que le fait de retirer à la circulation des voies qui sont empruntées par de très nombreux véhicules, ainsi qu'en témoigne leur encombrement quasi permanent, entraînera de sérieuses conséquences.</p> <p>On ne lance pas un projet sans mesurer ses implications. Or l'absence ou l'insuffisance d'études préalables se traduit inmanquablement par des catastrophes, et pas seulement financières.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4888	<p>D'autre part, l'examen des chiffres mêmes d'AIR PARIF, publiés dans la Presse, permet de constater que l'affirmation contenue dans le PLU, selon laquelle la circulation automobile serait la principale responsable de la pollution de la ville, est inexacte : Il a été ainsi constaté que lors du premier confinement la circulation automobile avait chuté de 90%, mais que la pollution avait diminué de 30% seulement, et la pollution par particules fines, dont les voitures Diesel sont les auteurs, n'avait diminué que de 4%.</p> <p>Pour ces différentes raisons, veuillez en conséquence noter mon opposition à ce projet.</p>	<p>Nous vous confirmons que le projet Site Tour Eiffel a bien fait l'objet d'une étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE et qui détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit notamment. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
4889	<p>Madame , Monsieur</p> <p>Je suis CONTRE ce projet qui va encore diminuer la surface utile du Champs de Mars Depuis quelques années , ce champs Mars est utilisé: -pour le Grand Palais éphémère -pour des événements hippiques -des événements sportifs -des événements musicaux</p> <p>A chaque fois , en plus de l'évènement , le temps du montage , puis du démontage , l'accès au Champs de Mars est impossible voire limité.</p> <p>Comptant la quantité de touristes venant sur place , l'éventuelle partie restante est surpeuplée Où est le parc pour se promener avec des enfants , des personnes âgées ? Où peut on lire tranquillement , se reposer ? Ce projet aggrave l'état actuel qui est déjà catastrophique.</p> <p>Investissez une toute petite partie de cette somme pour rendre ce parc plus confortable avec plus de bancs , de toilettes , de terrains de jeux pour enfants</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Sachez que le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont également subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Notez que le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Loin d'être réduite, la surface végétale globale du site sera bien augmentée, avec +17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres).</p> <p>Concernant les événements organisés sur le site, nous vous informons que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'évènements. Notez qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>Bonjour,</p> <p>Ce projet, très structurant pour la vie, la circulation des habitants des 3 arrondissements concernés, manque de concertation avec les mairies d'arrondissement mais aussi les comités d'habitants locaux : plutôt que la précipitation, au vu des impacts sur le quotidien des habitants, il est urgent de lancer une véritable phase de concertation locale (une vraie démocratie locale participative). Quelle est l'urgence pour ce projet ?</p> <p>A ce stade, dans cette période post-COVID, ou les enjeux environnementaux prennent une dimension primordiale, comment peut on présenter un projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • centrer sur le développement touristiquedans un monde qui vise à réduire les déplacements et l'empreinte carbone • qui vise à accroître la circulation et les flux touristiques...dans un monde qui recherche une croissance durable et des circulation apaisée (une ville apaisée, calme, silencieuse...) • conçu autour du touriste plutôt qu'autour des habitants de la ville • ou les espaces verts et les "vrais" arbres vont diminuer, au profit de surface bétonnée et d'arbres en pot...Bref de végétalisation purement artificielle <p>Loin de réduire la pollution, le bruit automobile, je crains fort que les contraintes imposées à la circulation automobile aient des conséquences, trop mal étudiées et modélisées dans les études préalables et augmenter les embouteillages et donc tous les risques associés (pollution, bruit, stress, temps de trajet, sécurité routière et pour les piétons).</p> <p>- Le report de circulation entre le 16ème (coté Passy, Muette, Doumer, Victor Hugo) et la place d'Iéna / Alma a-t-il été véritablement étudié ?</p> <p>- Plusieurs bus traversent aujourd'hui la place du Trocadéro : comment leur trajet seront-ils déportés ? L'impact sur le temps de trajet a été il étudié...je n'ai pas vu de chiffres concrets.</p> <p>Qu'est ce que ce projet apporte aux habitants ? qui, plus que les touristes, devraient être au centre de ce projet : toujours plus de flux de touristes, plus de construction urbaine sur le champs de mars, moins d'espace verts, moins d'arbres naturels, moins de respiration, plus de bruit, plus de bus de touristes, de probables embouteillages monstres aux abords de cette zone, davantage d'insécurité avec de grandes esplanades bétonnées rarement sécurisées, les locaux du seul stade du quartier annexé par des bureaux administratifs.....</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Sachez que deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>Le projet ne vise pas un accroissement du tourisme, mais à accueillir dans les meilleures conditions les visiteurs. Ainsi, le projet a été pensé de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Nous vous confirmons que l'un des objectifs du projet est de permettre au plus grand nombre de profiter du site dans les meilleures conditions possibles, sans toutefois inciter au recours à la voiture individuelle, et de pouvoir parcourir le site du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel et au Champ de Mars sans interruption. Il ne vise donc pas à accroître la circulation mais il ambitionne de mieux partager l'espace entre les différents usagers et de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées...</p> <p>Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>Concernant le bruit, l'étude d'impact met d'ailleurs en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) », ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale : il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat. La végétalisation constitue ainsi l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés, soit un bilan positif de 180 arbres. Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Vous évoquez les constructions. Celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Sachez également que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont". Concernant les liaisons entre quartiers, en voiture et taxi, la liaison entre les 16e et 7e arrondissements pourra s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir Hakeim, et celle entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly.</p> <p>Vous nous interrogez également au sujet des bus. Beaucoup d'itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront réorganisées. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose également de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff) de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York.</p> <p>Concernant la sécurité du site, sachez que le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Enfin, nous nous permettons de préciser que l'équipement sportif Emile Anthoine sera non seulement maintenu, mais aussi et surtout protégé par un nouveau classement UV dans le PLU, garantissant sa fonction sportive. La partie du site utilisée à ce jour par le CIDJ est pour sa part réhabilitée en vue d'accueillir des services d'accueil et d'exploitation du site Tour Eiffel (SETE, DPE, direction des jardins du CDM...), ainsi qu'un futur programme de services de restauration.</p>
4891	Doublon 4890	
4892	Doublon 4890	
4893	Doublon 4890	
4894	Je suis totalement contre ce projet qui va à l'encontre de la libre circulation dans le quartier et dénaturer le site	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4895	PROJET DISPENDIEUX QUI VA ALTERER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS DU QUARTIER JE SUIS TOUT A FAIT CONTRE	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
4896	<p>En tant qu'habitant proche du quartier concerné, je m'insurge contre :</p> <p>La fermeture du pont de Iéna qui va rabattre la circulation notamment sur le pont de Bir Hakeim, déjà bien chargé actuellement, ainsi que sur le Pont de l'Alma souvent embouteillé.</p> <p>La fermeture de la traversée du Champ de mars par l'avenue J. Bouvard, fréquentée par deux lignes de bus, le 42 et le 69, neutralisant ainsi deux arrêts de ces bus, utiles aux populations riveraines, et nécessitant un très grand détour par la Place Joffre.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant les bus, le projet propose en effet de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff) de la circulation routière. Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Les bus pourront continueront cependant de desservir le champ de mars en passant soit par le quai Branly, soit par la place Joffre.</p>
4897	PROJET DISPENSIEUX QUI VA ALTERER LE CADRE DE VIE DES HABITANTS DU QUARTIER JE SUIS TOUT A FAIT CONTRE	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4898	<i>Doublon 4897</i>	
4899	<i>Doublon 4897</i>	
4900	<p>Est-il possible de connaître le prix total de cet aménagement et d'en définir l'intérêt ?</p> <p>Est-il toujours d'actualité de faire une dépose minute des cars avenue Paul Doumer entre les n° 3 et 25</p> <p>Est-il possible de faire des dépose minute de cars vers la Rue Albert de Mon et devant l'aquarium où il n'y a pas d'habitations.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Plus spécifiquement, rue Paul Doumer, les deux places de dépose ont été implantées du côté du cimetière de Passy, pour s'éloigner au maximum des habitations.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. Il y a également des places proposées sur Albert De Mun.</p>
4901	<i>Doublon 4900</i>	
4902	<p>en tant que riverain du champs de Mars, je suis opposée au projet tel qu'il est présente pour les raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> -il ne tient pas compte de la vie du quartier et de ses habitants -il a pour seul objectif l'accueil de touristes en plus grand nombre ce qui majore les nuisances pour les riverains -il supprime le caractère de jardin familial et en fait une vaste zone réservée à l'évènementiel créant bruit et pollution -la circulation des véhicules autour de la zone va engendrer des embouteillages et plus de pollution - les transports en commun ne sont pensés que pour les visiteurs et non pour les habitants. <p>depuis plusieurs années déjà le champs de Mars subit des manifestations qui abiment ce superbe jardin et perturbent la vie quartier</p> <p>le surtourisme entraine des dégradations de l'environnement que subissent les riverains et les parisiens qui apprécient de pouvoir venir profiter de cette zone</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Sachez tout d'abord sur le projet n'a pas été pensé au seul bénéfice des touristes de passage. Il a été au contraire conçu de sorte à répondre aux attentes de publics variés, visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées.</p> <p>L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été.</p> <p>L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Pour les transports en commun, ils sont bien pris en compte ans le projet. Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés.</p> <p>Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part.</p> <p>Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p>
4903	<i>Doublon 4900</i>	
4904	<i>Doublon 4902</i>	
4905	La modification de la circulation place de Varsovie va reporter le trafic dans les rues adjacentes et entrainer une congestion du quartier. le schéma actuel place de Varsovie est à conserver. Les manifestations spectaculaires et autres sur la place de Varsovie et l'esplanade du Trocadéro sont sources de débordements et de troubles de l'ordre public que la mairie ne peut contenir et pour lesquels la responsabilité sera renvoyée à la préfecture. A proscrire.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4906	Ne correspond pas aux besoins des habitants du 16 mais uniquement aux touristes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
4907	<i>Doublon 4902</i>	

n°	Contribution	Réponse
4908	<p>Parisien de naissance, et amené à voyager sous toutes les latitudes, me demander mon avis sur ce projet et de la plus haute importance. De mon point de vue, ce projet est probablement le plus inconséquent qui ait été à approuver depuis la mandature de madame Hidalgo, sachant que nous vivons probablement la mandature la plus anachronique qui soit ! Maire quasiment ad interim tant le nombre de ses soutiens lors des dernières élections est indigent. Quelques chiffres : Madame Hidalgo qui, pour sa défense n'avait que des oppositions d'opérette, a été élue par 50% des voix des votants lors du deuxième tour... mais seule 36.70% de la population parisienne a voté. Elle a donc été élue par moins de 20% des Parisiens (évitons les détails à ce point là). Elle veut, tel un dresseur de cirque, montrer aux visiteurs extérieurs des Parisiens en cage, bien sages, bien respectueux de l'environnement ! Quelques ultra bobos (qui vu le nombre on parle d'orthodoxes) se gargarisent de voir les berges fermées à la circulation (mais passent leurs week-ends hors de Paris car ils ont autre chose à faire) alors qu'une écrasante majorité souffrent des délais en perpétuelle augmentation pour traverser Paris d'est en ouest et maintenant il va devenir impossible de traverser du nord vers le sud ! Que chacun reste chez soi ou bien un bon coup de fouet vous rappellera qui dirige ! Et pour qui ? Des non parisiens qui vont venir nous voir comme au zoo on voit des animaux rares en cage, voire comme une nouvelle attraction d'Eurodisney. Brisons-la ! Cessons cet esclavagisme sous le vil prétexte de l'écologie. Cette ville est une des capitales les plus insalubres, dangereuses, et encombrées du monde. À Beijing on peut quasiment manger sur le sol du métro. A New York le crime omniprésent des années 80 a significativement régressé. Tous les maires confrontés à une augmentation de la circulation essaient d'améliorer la voirie, mettent en place des plans de circulation pour la fluidifier... madame Hidalgo impose de se déplacer à vélo (en fait son chauffeur extrait le vélo du coffre de la voiture à quelques mètres de la Mairie pour la photo, ces adjoints sont tous abonnés à G7 club affaire), condamne une à une les artères critiques, où, pour de basses raisons électorales, feint d'ignorer le non-respect de l'interdiction de stationnement existant, tout en ne cessant de réduire le nombre de place de stationnement. Va-t-on cesser ces hérésies, refuser à une société privée de restaurer la Samaritaine à grands frais pour le bénéfice de tous, mais détruire l'architecture qui a « fait » la réputation de ville lumière, voulue par Haussmann pour faciliter la circulation (et lutter déjà contre l'insalubrité) pour le plaisir de quelques-uns ? Sommes-nous devenus si indifférents à des décisions prises par une écrasante MINORITÉ. Cessons de baisser les yeux, opposons-nous à la dictature de cette mandature qui SURVIT. 80% des Parisiens n'ont pas voté pour Madame Hidalgo. Empêchons notre quartier de devenir un musée. L'attractivité de la Ville n'est pas d'y vivre comme à la campagne. Personne n'empêche ceux qui veulent de l'espace de vivre ailleurs.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4909	<p>Je suis totalement contre ce projet très onéreux qui va encore aggraver les problèmes de circulation dans Paris. La fermeture du Pont d'Iéna est une aberration supplémentaire dans cette ville qui devient de plus en plus impraticable! J'espère sincèrement que nos observations seront entendues.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4910	<p><i>Doubleton 4909</i></p>	
4911	<p>Je suis résidente dans le quartier affecté depuis plusieurs années et je suis TOTALEMENT OPPOSEE à l'ensemble du projet. Je rejoins en ce sens les conseils d'arrondissements concernés (7ème, 15ème et 16ème) et aussi les associations de riverains concernés (Amis du Champ de Mars, Asso Passy-Seine et XVIème Demain, notamment) . Ce projet privilégie la fréquentation touristique au détriment de la qualité de vie du quartier, c'est inacceptable. De nombreuses observations, objections et réserves sont formulées, qui émanent des habitants, principaux acteurs et observateurs du quotidien dans les quartiers intéressés, elle ne doivent pas être ignorées.</p> <p>Ce projet va coûter un budget considérable tout en pénalisant les habitants du quartier sur plusieurs plans:</p> <ul style="list-style-type: none"> - reports massifs de circulation (et les pollutions sonore, visuelle et de l'air afférentes; les encombrements de bus touristiques seront encore plus) dans les voies du secteur autour du Trocadéro; - risque d'enclaver le 16ème avec la fermeture du Pont Iéna; - aucun engagement concret sur l'utilisation raisonnée de la place "renovée" alors que les derniers mois ont déjà fournis des exemples de débordements et nuisances lors d'événements organisés de plus en plus fréquemment; - risque sécuritaire accru sur un site qui connaît déjà de graves problèmes à cause de la fréquentation touristique (ventes à la sauvette, vols, regroupants délinquants). 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Nous souhaitons tout d'abord noter que le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens :</p> <p>Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. - Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... - Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) - Pour le bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». - L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. - La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » <p>Sachez également que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. - Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.
4912	<p><i>Doubleton 4902</i></p>	
4913	<p>Mme Sellem Clémence 06 38 68 57 78</p>	

n°	Contribution	Réponse
4914	<p>Nous sommes totalement opposés au projet de création de 4 places de dépose minute pour les cars touristiques av Raymond Poincaré des deux cotés de l'avenue au pied des habitations, d'une crèche et d'une ambassade.</p> <p>Cela poserait à l'évidence des problèmes de sécurité et de nuisance très importants.</p> <p>D'autant plus que cette artère est la moins large de toutes celles qui débouchent sur la Place du Trocadéro (23 mètres contre 30 à 40 mètres pour les autres).</p> <p>Aux termes même du chapitre 4.2.1.10 du projet annexé en page 7, il est indiqué sur le plan fourni et daté de l'été 2020 que "la dépose minute est organisée en 5 points. Ce dernier point reste à vérifier en concertation avec les riverains".</p> <p>Or il n' y a jamais eu de concertation sur ce point avec les riverains.</p> <p>Ces points de dépose-minute ne peuvent être envisagés à l'évidence qu'au plus loin des habitations.</p> <p>Nous comptons donc sur les garants pour faire remonter prioritairement cette problématique de la dépose minute des cars touristiques sur le site et sur l'avenue Raymond Poincaré en particulier.</p> <p>Lors de la réunion du 9 novembre, Monsieur Jean-François Mangin, chef de mission Grands projets de la Ville de Paris, au nom du maître d'ouvrage, s'est engagé à ce que des adaptations soient apportées au projet afin "d'enlever les irritants" à l'issue de la PPVE.</p> <p>Le problème de la présence de cars touristiques sur le site revient à de nombreuses reprises parmi les points litigieux identifiés.</p> <p>Nous resterons donc vigilants sur ce point particulier et sur les solutions proposées par le maître d'ouvrage pour y remédier.</p> <p>Enfin, Madame Garetta en sa qualité de garant, préconisait à l'été 2019 que "le maître d'ouvrage renforce son travail d'information et de communication à l'attention de l'ensemble des parisiens sur ce projet en cohérence avec son souhait de faire des parisiens dans leur ensemble des bénéficiaires du projet".</p> <p>C'est un euphémisme de dire que l'information et la communication sur le projet n'ont pas été au rendez-vous depuis cette date, en particulier pour ce qui concerne les riverains directement impactés par la réalisation du dit projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, qui appelle les quelques commentaires suivants :</p> <p>Comme vous l'avez relevé, la phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Ainsi, nous vous confirmons, conformément aux engagements pris lors des réunions publiques, qu'après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>Nous rappelons qu'initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illégal constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. Concernant les places de stationnements aux abords du Trocadéro, des études ont été menées à différents emplacements afin de confirmer la faisabilité. Les emplacements envisagés avenue Wilson ont été écartés faute de solution technique n'impactant pas les arbres d'alignement existants.</p> <p>Concernant l'avenue Raymond Poincaré, nous confirmons que 4 places de dépose-minute y sont prévues, 2 de chaque côté. Cette avenue est aujourd'hui empruntée par les cars de tourisme, ce qui a orienté le choix. Cependant nous prenons bonne note de votre remarque et de vos suggestions.</p>
4915	<p>" COUPER LES PONTS "</p> <p>- L'ART du REJET -</p> <p>CONFISCATION d un espace de libre circulation pour un " parc a foule "</p> <p>D utilisateurs , les Parisiens riverains entre autres deviennent visiteurs .</p> <p>perdent : tous leurs avantages (fini la jouissance et l utilité du pont d Iéna , le spectacle possible de près de la Tour Eiffel et du Trocadéro pour les personnes âgées , ou a mobilité réduite , les provinciaux , les touristeset tous les autres automobilistes.) .</p> <p>Exclus tous ces travailleurs au quotidien qui circulent sur le pont d Iéna (qui font vivre Paris et renflouent les caisses)</p> <p>gagnent : une carte postale .</p> <p>de l herbe .</p> <p>des " embouteillages " monstres .</p> <p>une pollution a la mesure .</p> <p>un stationnement alentour (occasionnel ou résidentiel) impossible .</p> <p>des écrans géants et super sonos .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4916	<p>L'aménagement proposé va aggraver la situation à la fois des riverains (création d'embouteillages supplémentaires et donc de pollution), mais aussi des piétons, des vélos, des trottinettes ainsi que des transports publics (bus) et des véhicules à moteurs (voitures, camions, scooters).</p> <p>En effet, l'aménagement va engorger encore plus cet important axe de passage et créer des nuisances (sonores et de pollution) non nécessaires.</p> <p>Le projet est en l'état nuisible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aux habitants de Paris (réduction de la mobilité) - aux monuments et aux parcs (plus de pollution) - aux visiteurs 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4917	<p><i>Doubleton 4914</i></p>	
4918	<p><i>Doubleton 4916</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
4919	<p>Bonjour,</p> <p>Je me prononce contre le projet dans sa forme actuelle pour les raisons suivantes : J'habite aux abords immédiats du jardin de Trocadéro depuis 20 ans. J'apprécie le quartier pour ses espaces verts, la proximité de la Seine et des nombreux musées et sites culturels mais aussi par l'accès facile (piéd, vélo, transport en commun et parfois voiture) au centre de Paris. Comme beaucoup de parisiens je privilégie la marche à pied et le vélo ainsi que les transports en commun. Le quartier est habité par beaucoup de familles avec enfants, je suis moi-même maman de jumeaux (poussette encombrante, impossible d'utiliser dans le métro et difficile en bus) ce qui me rend sensible à l'accessibilité des lieux et la facilité des déplacements aussi en voiture. Je suis par ailleurs médecin hospitalier avec parfois nécessité de me déplacer en dehors des horaires du transport en commun.</p> <p>Entretien de structures : les structures actuelles de jardin de Trocadéro et du champ de Mars restent mal entretenues : Les allées sont sales et les poubelles toujours débordantes Les enfants jouent en compagnie des rats (même la journée) qui sont photographiés par les touristes incrédules Les fontaines ne marchent que lors des événements (défilés...) Comment les nouvelles structures seront-elles entretenues si pour les actuelles ce n'est pas fait ? Sécurité : Les jardins actuels présentent des risques de sécurité qui va augmenter avec la diminution de la fréquentation (circulation). Pas de solution de sécurisation proposée dans le projet. Accessibilité : Riverains : L'accès des riverains est souvent restreint en raison des multiples événements et les restrictions ne sont pas annoncées en avance. Les places de parking sont supprimées régulièrement avec places dédiés aux cars touristiques mais jamais occupés en raison du coût élevé du stationnement. Touristes : l'accessibilité pour les touristes n'est pas précisée : peuvent venir seulement ceux qui sont en vélo ou à pied. L'accès devient impossible pour ceux qui arrivent en car ou en voiture (personnes à mobilité réduite, jeunes enfants, habitants de banlieue mal desservi ou des villes à distance moyenne). Pas de parking. Transports en commun : Lignes 72 et 82 : passages très espacés et bus surpeuplés le WE Circulation : Danger de report de circulation sur les petites rues adjacentes qui sont déjà chargés et à sens unique avec augmentation de la pollution et des risques liés à la circulation. Est-ce qu'il est prévue une ouverture de files supplémentaire au niveau du tunnel Léna-Alma pour compenser ? Végétalisation : Nécessité de meilleur entretien des plantes et bassins déjà présents. Coût et empreinte écologique élevée pour la végétalisation du pont de Léna. Vue du quartier : Aucune notion n'est faite concernant la vue du quartier dans le projet. Concrètement les jardins actuels manquent de points de restauration type kiosque ou des boutiques. Le projet privilégie la vente à emporter avec consommation sur les bancs et pique-nique qui ne contribue pas à améliorer la propreté ni la prolifération des rats... Pas de place prévue pour les commerçants qui souhaiterait être présents et pourrait contribuer à l'entretien et à la sécurité. Enfants : Pas de nouvelles structures clairement prévus (aires de jeu ou autres). Ne pas oublier leur entretien et sécurité. Coût du projet : très élevé alors que les sommes pourraient être investies dans l'amélioration des structures actuelles. Impact sur l'environnement ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Le projet a également fait l'objet d'une étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE et qui détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Concernant la circulation, l'avenue de New York sera mise à 2x2 voies dans le tunnel passant sous la place de Varsovie. Du côté du quai Branly, deux voies dans le sens Alma/Bir Hakeim sera aménagée et passera dans l'actuel tunnel ainsi qu'une voie en surface, dans le sens Bir Hakeim/Alma. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est également prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire.</p> <p>Nous prenons bonne note de votre suggestion d'augmenter l'offre dédiée aux enfants.</p>
4920	<p>Favorable au projet qui permet de restaurer une liaison entre le Trocadéro et le Champ de Mars et embellir le quartier.</p> <p>Deux questions seraient à traiter :</p> <p>* Le stationnement des bus touristiques au Trocadéro : demande à ce que les dépose-minutes ne soient pas installés à proximité des immeubles d'habitation le long des avenues G. Mandel, Kléber, R. Poincaré (en raison des moteurs qui tournent, des attroupements lors des dépôts des touristes,...).</p> <p>* La gestion du site après les travaux par les autorités (Etat, Mairie,...) pour s'assurer du bon suivi des engagements de la Mairie et répondre aux inquiétudes des habitants (entretien, sécurité, événements commerciaux). Une association avec un budget pourrait être mise en place pendant une certaine période? Ou un comité animé par la Mairie du 16ème?</p> <p>Merci de votre attention.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Nous prenons bonne note de vos suggestions concernant le positionnement des places de dépose-minutes et la mise en place d'un comité de suivi et de gestion du site.</p>
4921	<p><i>doubleton 4919</i></p>	
4922	<p>Pourquoi fermer à la circulation un pont? Quel bénéfice la population résidente va-t-elle en tirer? Pourquoi modifier une des dernières places qui "fonctionne" encore, car jusqu'alors épargnée par la rage anti-voiture? Prenons l'exemple de la République: un ramassis de crasse et d'insécurité, à tel point que les accros de la première heure du quartier s'enfuient aussi vite que possible. Et bien sûr il va falloir masquer les coûts de la réalisation puis de l'entretien et finalement assurer la sécurité.</p> <p>Enfin trouver un traitement contre les personnes âgées, car envisager les transports en commun parisiens c'est tout de même ignorer la question de la sécurité, du temps et de l'autonomie. Monter des marches, descendre ces dernières pour finalement se faire agresser par un utilisateur de trottinette roulant sur le trottoir, ou un cycliste désireux d'appréhender le danger de la circulation à contre sens pour finalement encombrer les urgences: c'est la vie des parisiens envisagée par Madame Hidalgo! Non à ce projet sans concertation et dénué d'utilité publique.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4923	<p><i>doubleton 4914</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
4924	<p>En tant qu'habitant du quartier, avec 2 enfants scolarisés rue Benjamin Franklin, je m'inquiète des conséquences des aménagements projetés.</p> <p>D'une part, l'accès en voiture à l'école est déjà complexe aujourd'hui (pas de zone de dépose, avenue Camoens fermée, passage d'autobus,...), et le report de circulation sur cette voie viendra renforcer très significativement ce point.</p> <p>D'autre part, lié au premier élément, les zones prévues pour que les enfants (c'est également valable pour les adultes) puissent traverser (rue Benjamin Franklin, avenue Paul Doumer, Place du Trocadéro, Place du Costa Rica) sont insuffisamment signalées, voire cachées par des véhicules en stationnement.</p> <p>Ces points d'accès à cette zone, pour les piétons et pour les véhicules, me paraissent largement sous-estimés, et je n'ai vu nulle part traitée la période des travaux, pendant laquelle tout cela ne sera ni signalé, ni aménagé, et rendra la situation anarchique.</p> <p>Ensuite, concernant "l'amphithéâtre" de verdure prévu sur une grande partie de la chaussée de la Place du Trocadéro, je m'interroge sur les attentes des concepteurs du projet. Les jardins du Trocadéro sont aujourd'hui un lieu de racket dans lequel nos enfants ne peuvent ni même déambuler la journée, sous peine de se faire violemment agresser pour un téléphone, de l'argent, un blouson,...</p> <p>Comment a-t-on pu laisser s'installer une telle situation et quels moyens sont-ils prévus afin de sécuriser les lieux ?</p> <p>Enfin, la propreté générale de Paris, et de ce quartier en particulier s'est très fortement dégradée (déchets au sol, poubelles qui débordent, pour le plus grand bonheur des corbeaux et des rats). Qu'est-il prévu pour que ces investissements très lourds soient maintenus et entretenus avec soin ?</p> <p>En espérant que cette consultation publique apportera aux concepteurs du projet des éléments concrets et réalistes permettant à cet endroit magique de Paris de conserver voire accentuer son rayonnement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) - Des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourries la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE). - Dans le cadre de l'étude d'impact sur le projet sur les déplacements automobiles - vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale - la rue Franklin a été étudiée. L'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. - Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. A noter qu'un bureau d'étude, associé à l'équipe de conception, veillera à ce que la circulation des piétons et leur sécurité soient garanties durant toute la durée des chantiers. <p>Concernant l'amphithéâtre, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Enfin, veuillez noter que Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p>
4925	<p>Bonjour, Je me prononce contre le projet dans sa forme actuelle. Ce projet ne vise pas à améliorer la vie des parisiens mais à faciliter celle des touristes aux abords de la tour Eiffel. Si l'ambition est de faire de Paris une ville musée à l'instar de Rome, alors allons jusqu'au bout en augmentant significativement la taxe de séjour pour financer ce choix. Aussi, les parisiens auront-ils le choix entre y vivre ou partir. Au moins ils n'auront pas à le financer. Un parisien</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4926	<p>En tant que riverain du champ de mars je suis opposée au projet tel que présente pour les raisons suivantes: -il ne tient pas compte de la vie du quartier ni de ses habitants -il a pour seul objectif l'accueil des touristes en plus grand nombre ce qui majore les nuisances pour les riverains -il supprime le caractère de jardin familial et en fait une vaste zone réservée à l'événementiel créant bruit et pollution -la circulation des véhicules autour de la zone va engendrer des embouteillages et encore plus de pollution - les transports en commun ne sont pensés que pour les visiteurs et non pour les habitants -fr tels aménagements ne feront qu'attirer de plus en plus de délinquants avec toute la difficulté de contrôle</p> <p>Depuis plusieurs années déjà le champ de mars subit des manifestations qui abiment ce superbe jardin et perturbent la vie et l'économie du quartier Le sur tourisme entraîne des dégradations de l'environnement que subissent les riverains et les parisiens qui apprécient de pouvoir profiter de cette zone</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant les transports en bus, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY) ce qui permettra d'assurer une bonne fluidité de circulation.</p>
4927	Doublon 4926	

n°	Contribution	Réponse
	<p>Paris doit pouvoir rester un lieu de vie agréable pour les familles et accueillant pour les touristes sans pour autant se transformer en un musée à ciel ouvert !</p> <p>Habitant dans le quartier de Passy depuis de nombreuses années, mère de deux enfants et ayant des parents âgés, je suis contre ce projet qui priorise le tourisme au détriment de la qualité de vie des riverains, en particulier sur son volet circulation.</p> <ul style="list-style-type: none"> • La priorité de la mairie n'est à mon sens pas de lancer ce projet gigantesque alors qu'il y aurait tant à faire pour améliorer la qualité de vie des habitants et des touristes autour du Trocadéro : propreté, sécurité, routes et trottoirs endommagés, jardins du Trocadéro qui ne sont plus un lieu de promenade accueillant pour les familles du quartier... • Ce projet risque d'entraîner une augmentation du nombre de manifestations et de festivités organisées au Trocadéro. Nous observons depuis quelques temps la multiplication de ce type d'événements qui entraînent nuisances sonores, insécurité, saletés, problèmes de circulation... sans parler des structures mises en place à ces occasions qui enlaidissent les lieux et entravent les perspectives architecturales (cf structures Paris Plages installées sur les fontaines du Trocadéro tout au long de l'été 2021). • La piétonnisation du pont Léna et la modification de circulation Trocadéro vont nécessairement entraîner de nombreuses perturbations pour les familles habitant autour du Trocadéro. <ul style="list-style-type: none"> - Enclavement du quartier et allongement des temps de transport pour toute la famille (en particulier plus de possibilité de traverser la Seine en voiture entre Alma et Bir Hakeim). - Tous les trajets du quotidien d'une famille ne peuvent pas se faire à pied, en trottinette ou en vélo et certains nécessitent une voiture. <p>4928 - Engorgement des autres axes (rue de Passy, place du Costa Rica, rue Raynouard, avenue Paul Doumer, pont Bir Hakeim...) qui sont déjà très embouteillées aux heures de pointe.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Densification du trafic et du stationnement des cars touristiques dans le quartier (avec nuisances sonores et pollution des moteurs restant allumés pour la climatisation). - Report du trafic dans les petites rues adjacentes du quartier actuellement calmes, l'un des critères de choix de notre lieu de résidence. <ul style="list-style-type: none"> • Si ce projet devait toutefois se faire quelles garanties pourra nous apporter la mairie de Paris sur les points suivants : <ul style="list-style-type: none"> - Quels moyens seront mis en place pour garantir la sécurité des piétons, en particulier celle de nos enfants aux abords des établissements scolaires, nombreux dans le quartier de Passy (rue de Passy, rue Franklin...) que ce soit pendant et après les travaux ? - Quels impacts sur les trajets quotidiens de nos familles sur toute la durée des travaux, que ce soit en transport en commun ou en voiture ? <p>Il ne serait pas acceptable que la situation de l'été 2021 ne se reproduise : sur certaines périodes fermeture de la ligne 6, du RER C, fermeture de la ligne 14 et détournement du bus 72 ; habitant à Passy, le seul moyen pratique de traverser Paris pour aller travailler restait la voiture. Un comble !</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pas de stationnement des cars touristiques dans le quartier de Passy (pollution, nuisance sonore des moteurs restés allumés pour la climatisation...) ? - Quels engagements vis-à-vis de l'entretien des nouveaux espaces verts, la sécurisation des abords du Trocadéro, et la réduction du nombre d'événements organisés au Trocadéro ? - Pas de modification des conditions de circulation dans les petites rues adjacentes du quartier de Passy. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>En premier lieu, sachez que le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens :</p> <p>Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonnisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Au Trocadéro, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. - Pour le bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». - L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. <p>Vous évoquez les cars de tourisme. Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires pré-définis dans Paris.</p> <p>Enfin, la sécurité des piétons est un élément important. Des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourries la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité Environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE). Le projet cherche de plus à sécuriser les trajets des piétons et vélos via des aménagements adaptés : traversées, voies dédiées. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>A noter enfin que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. Celle-ci a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - le report de trafics rue Franklin a été étudié : l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p>
4929	<p>Ce projet tente encore une fois de défigurer Paris et d'entraver toute possibilité de circuler. C'est très joli de vouloir penser aux touristes, mais ne vaudrait-il pas de toute urgence penser aux Parisiens en priorité ? Paris est devenue crasseuse, puante et impraticable. Bons nombres de touristes français et étrangers de mes amis m'ont clairement dit qu'ils ne viendraient plus à Paris tant la saleté, la puanteur, les horribles constructions encouragées par Mme Hidalgo et les travaux routiers aussi inutiles qu'interminables volontairement leur répugnent. Ils iront désormais en d'autres lieux ou villes touristiques à l'étranger pour y dépenser leurs sous.</p> <p>Quant aux Parisiens, ils fuient la ville qu'ils aimaient profondément.</p> <p>Vous avez dit "écologie" ? Vous abattez des arbres magnifiques, vous construisez à tout va de monstrueuses tours dignes de Numérobis dans Astérix, sensées être "végétalisées", dont les échafaudages rouillent lamentablement dans l'attente de verdure. Vous entravez la circulation, ce qui provoque bouchons et pollution insupportables. Et vous laissez ordures, tags, et crasse proliférer. Sans parler de la délinquance exponentielle ! Attaquez-vous aux vrais problèmes et dépensez les sous des Parisiens à des nécessités immédiates et moins coûteuses. Cordialement.</p> <p>Une Parisienne de souche</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4930	<p><i>Doubleton 4929</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
4931	<p>Je suis riverain proche de Bir-Hakeim et Avenue de Suffren. Je suis CONTRE ce projet de travaux du site Tour Eiffel-Champ de Mars pour les raisons ci-après. Celles-ci suscitent des fortes inquiétudes légitimes sachant que la ville de Paris est déjà très endettée pour un montant avoisinant les 9 milliards d'euros. Vous n'avez pas l'argent pour faire cela autre que l'endettement (quel malheur !) :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Dérapage budgétaire considérable : estimé initialement à 72 millions d'euros, le projet coûterait au moins 107 millions d'euros (+50%) ! 2) Des années de chantier cinq années au moins, 3) En plein JO ce chantier est inapproprié, 4) La tranquillité et la propreté des riverains n'est pas prise en considération car ce projet est axé sur la fréquentation touristique qui par définition est passagère, 5) Des reports de circulation massifs causés par la fermeture du pont d'Iéna, provoquant une saturation encore plus grande des ponts (notamment Bir-Hakeim et Grenelle dans le 15ème), des quais et des axes déjà très fréquentés (comme le boulevard de Grenelle), 6) La fermeture de la traversée du champ de Mars, y compris aux bus, induisant des contournements et un allongement des parcours entre 15ème et 7ème notamment, 7) Une très faible ambition écologique qui se traduit par le rétrécissement de 30% des pelouses du Champ de Mars – soit un hectare en moins d'espace verts – et qui seront surélevées à 20 cm du sol, entourées de bordures en pierre sur plusieurs milliers de mètres, 8) Aucun engagement clair sur les usages commerciaux ou événementiels du site à venir, alors que les riverains et les promeneurs sont régulièrement et parfois pendant des années (Grand Palais éphémère) privés d'une partie du Champ de Mars. 9) Un risque sécuritaire passé sous silence alors que le site connaît déjà de graves problèmes (ventes à la sauvette, vols, mineurs isolés...) qui ne pourront qu'être aggravés par le projet envisagé, notamment en raison de l'interruption de la circulation, ce qui favorisera le développement de la délinquance et la présence de bandes. 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>- Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>- Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisés pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'initiation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>- La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement de groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>- La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée. Par ailleurs, le projet a fait l'objet d'une étude de sûreté et de sécurité qui a recueilli l'avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
4932	<p>Nous nous opposons à ce projet qui n'a pas été pensé pour les riverains, puisqu'il aura pour effet d'isoler le quartier Passy et Trocadéro, créant des reports massifs de trafic vers des rues qui n'ont jamais été pensées pour cela (rue Le Notre, Rue Beethoven, rue Franklin). La pollution sera augmentée, les nuisances sonores aussi. L'étude d'impact du projet ne dit rien à cet égard et se borne à faire des commentaires très généraux. De grâce, occupez-vous à embellir les sites et cessez de les défigurer. De grâce, pensez aux riverains qui aiment leur ville et leur quartier, et n'ont pas besoin que vous leur apportiez de prétendues améliorations qui ne feront en réalité que dégrader les conditions de vie des parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4933	<p>Avant de penser à un réaménagement "écologique" du site du Champ de Mars et de la Tour Eiffel, il faudrait d'abord commencer par réfléchir et essayer de remédier aux problèmes existants. Le Champ de Mars n'est plus que l'ombre de lui-même, l'entretien étant laissé à vau l'eau (sans doute en prévision du démarrage de ce chantier pharaonique).</p> <p>L'obsession quasi malade de Madame Hidalgo pour éradiquer la voiture du centre de Paris la conduit une nouvelle fois à imaginer, en collaboration avec les élus verts, un projet d'aménagement extrêmement coûteux (alors que la ville de Paris a déjà vu sa dette doubler depuis son arrivée) qui n'a pour vocation que de bénéficier aux touristes et pas du tout aux habitants qui, en revanche, en subiront les conséquences dramatiques dans leur vie quotidienne.</p> <p>On aimerait qu'enfin, on puisse prendre en considération les avis des habitants des 7ème et 16ème arrondissements qui sont des contribuables comme les autres plutôt que de s'attacher toujours à caresser certains dans le sens du poil.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4934	<p>Les riverains des quartiers des rues Beethoven, Chardin et Le Nôtre s'opposent fermement à ce projet qui n'a pas été murement réfléchi. La fermeture des grandes voies de circulation va provoquer, en l'état actuel du plan soumis à la consultation publique, un report du trafic vers des rues étroites qui seront nécessairement congestionnées en permanence. Rien n'est dit dans l'étude d'impact à cet égard. Si nécessaire nous nous constituerons en association de défense du quartier afin de saisir le juge administratif à chacune des étapes de ce projet que nous contestons vivement.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4935	<p>J'habite dans le quartier.</p> <p>Je suis globalement favorable à ce projet qui devrait considérablement améliorer le secteur du Trocadéro et de la Tour Eiffel.</p> <p>J'attire toutefois l'attention des garants sur les risques suivants :</p> <p>- l'étude d'impact pointe le report de nombreux véhicules sur le pont de Bir-Hakeim qui n'est pas bien adapté à une circulation intense.</p> <p>- les itinéraires de descente des véhicules provenant de la rue de Passy vers la Seine ne sont pas clairs et risquent de densifier excessivement la circulation dans des rues non adaptées à celle-ci.</p> <p>- le stationnement des véhicules dans le quartier Trocadéro-Passy risque de devenir beaucoup plus difficile.</p> <p>- il est important de renforcer les équipes de police nationale et municipale pour lutter contre les risques d'insécurité accrue par l'augmentation de l'affluence touristique.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution et les points d'attention portés à notre connaissance, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Les études de trafic menées à l'échelle macroscopique et microscopique, font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim.</p> <p>Concernant la sécurité, les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies de 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p>
4936	<p>Je regrette que ce projet censé être "vert" augmente si peu la proportion d'espaces verts, notamment sur le pont d'Iéna, et la taille des surfaces perméables. Une grande part est laissée aux surfaces minérales.</p> <p>Je ne comprends pas que les élus écologistes se satisfont d'un projet aussi peu écologique !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4937	<p>Bonjour</p> <p>Je suis fortement opposé au projet de transformer l'avenue Albert de Mun en axe routier à 4 voies pour remplacer la circulation de l'avenue des Nations Unies. Je pense que cela sera catastrophique pour les riverains en nuisance sonores, en pollutions, et embouteillages, stress</p> <p>Je trouve comme moindre mal de rendre l'avenue Albert de Mun en sens unique dans le sens de la montée depuis l'avenue de New York vers l'avenue du président Wilson.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4938	<p>Je suis contre ce projet à cause des impacts sur la circulation des bus.</p> <p>La voie Joseph Bouvard doit rester ouverte à la circulation bus voitures piétons sinon le passage entre le 15ème et le 7ème sera complètement congestionné et les temps de transport notamment pour le bus 42 sera allongé.</p> <p>C'est paradoxal, on veut prendre les transports en commun et on nous empêche de pouvoir le faire.</p> <p>Je plaide aussi pour conserver une bonne circulation des bus 72, 82, 30 et 63 dans le 16ème. Ceux-ci vont être fortement impactés par tous ces réaménagements au Trocadéro.</p> <p>Les bus sont essentiels à notre mobilité vu la saturation du réseau métro.</p> <p>Merci de revoir entièrement les flux de circulation et de mieux cerner les impacts.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant les transports en commun, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna.</p> <p>Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe (42, 69 et 86), elles sont détournées (ou leur terminus décalé), mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p>
4939	<p>Bonjour, je suis très sceptique sur la réelle contribution à l'amélioration des espaces verts de ce projet :</p> <p>Il semble que la surface réellement dédiée aux promeneurs du champ de Mars sera diminuée, avec la création de nouveaux bâtiments proche de la Tour Eiffel</p> <p>Les nouveaux pavillons au pied des jardins du Trocadéro sont en rupture avec le style de l'ensemble, et contribue à l'urbanisation de l'ensemble quand la priorité devrait être l'amélioration des jardins et de leurs abords.</p> <p>Les photos de synthèse du pont d'Iran semblent peu réalistes</p> <p>Enfin, ce projet fait complètement fi des riverains du rond point du Trocadéro, et ne prévoit pas le flux d'arrivée et de départ des touristes, si ce n'est dégrader les avenues environnantes</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4940	<i>Doubleton 4939</i>	
4941	<p>Non et non à ce projet. Nous refusons de devenir une ville pour les touristes et les loisirs. Nous avons besoin de circuler dans notre ville. Mettez plutôt votre énergie dans la propreté de Paris, elle en a grand besoin.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4942	<i>Doubleton 4941</i>	
4943	<p>Extrait de QUESTIONS / REPONSES – Impacts du projet sur la circulation routière</p> <p>« En termes de capacité, le projet conserve 3 voies sur le quai Branly pour les voitures avec, au niveau de la Tour Eiffel, 1 voie en surface dans le sens entrant et 2 voies dans le tunnel dans le sens sortant de Paris »</p> <p>Cette voie en surface crée un hiatus, une grave discontinuité, dans le schéma piétonnier d'ensemble. Il serait préférable d'agrandir le tunnel existant pour accueillir cette voie et libérer l'espace eau niveau de la Tour Eiffel.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution et votre suggestion d'amélioration du projet.</p> <p>L'agrandissement du tunnel existant afin d'accueillir les 3 voies du quai Branly générerait des travaux très conséquents et aurait un trop fort impact sur le coût travaux du projet. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé la conception du projet Site Tour Eiffel. C'est la raison pour laquelle il a été décidé de faire au maximum avec l'existant (les matériaux, les bâtiments, les ouvrages en infrastructures, etc.), de sorte à ce que l'enveloppe financière puisse contribuer à la fois à l'amélioration des espaces de circulation mais aussi des espaces paysagers et des bâtiments d'accueil du public et des personnels en charge de l'exploitation du site.</p>
4944	<p>Ce projet va assurément provoquer l'étouffement du quartier puisque tout le bloc Trocadéro Tour Eiffel et Champ de Mars sera inaccessible aux automobiles, rendant la vie impossible aux résidents et usagers du quartier.</p> <p>Paris ne doit pas devenir un site touristique pour promeneurs occasionnels.</p> <p>D'autre part la même municipalité a déjà entrepris des travaux lourds, longs et onéreux pour ceinturer et isoler la tour Eiffel par un mur ! et au bout de 5 années on casse et on recommence pour faire au contraire un lieu de promenade ouvert; où est la logique ?</p> <p>Enfin la Mairie qui prend prétexte de créer des espaces verts, vient il y a quelques mois à peine de bétonner 1/4 de la surface du Champ de Mars en y installant le Grand Palais avec tout un tas d'annexes techniques mais aussi d'extension du Grand Palais pour l'événementiel de luxe.</p> <p>Il faut absolument réduire l'emprise gigantesque de ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4945	<p>Je ne comprends pas qu'un tel changement puisse se faire dans une telle précipitation</p> <p>"Légalement", une participation quelque peu confuse des habitants de Paris et encore plus de ses quartiers voisins est mise en place.</p> <p>Mais soyons réalistes peu d'habitants connaissent les procédures pour bien faire entendre leurs voix</p> <p>Beaucoup de personnes ont la conviction que les dés sont joués, que cette décision a été prise par Anne Hidalgo et qu'elle aboutira, coûte que coûte !</p> <p>Cette manière de gérer une ville en force, sur de ses décisions ne permet pas de faire éclore d'autres avis.</p> <p>Il faut prévoir beaucoup plus de réunions publiques à un niveau très local de quartier et de s'assurer que les habitants concernés en soient bien informés</p> <p>On en fait beaucoup plus pour amener les gens à voter aux municipales alors que cela arrive tous les 6 ans alors que ce projet est unique quasiment depuis la création de la Tour Eiffel</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4946	<p>La circulation sera encore pire pour un jardin inutile de plus ce projet est très cher et il vaudrait mieux construire des logements pour personnes âgées</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4947	<i>Doubleton 4765</i>	
4948	<p>La circulation sera encore pire pour un jardin inutile de plus ce projet est très cher et il vaudrait mieux construire des logements pour personnes âgées</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4949	<i>Doubleton 4948</i>	
4950	<p>L'imagination de la Mairie de Paris semble apparemment illimitée lorsqu'il s'agit d'empoisonner la vie quotidienne des résidents déjà confrontés à une circulation impossible, qu'ils soient piétons - statut pourtant le plus vertueux du point de vue écologique -, usagers de transports en commun - saturés comme jamais, 7 jours sur 7, et soumis à des régulations incompréhensibles et ralentissements imposés ne garantissant plus aucune ponctualité -, pire, automobilistes, condition pourtant incontournable pour les familles nombreuses avec enfants en bas âge et personnes vulnérables ayant des difficultés à se mouvoir sur des trottoirs envahis de terrasses, trottinettes électriques ou cyclistes en mal de pistes dédiées pourtant multiples. Le projet Tour Eiffel - Trocadéro - Champ de Mars ne répond qu'à l'obsession du tourisme à tout prix au détriment des Parisiens cloisonnés de facto dans un rayon de plus en plus restreint du fait de la réduction de l'espace public non dévolu à telle ou telle catégorie de citoyens. Quel besoin avons-nous de nouvelles pelouses quand les rats prolifèrent déjà, y compris en plein jour, sur des trottoirs jonchés de débris ! La campagne est aux portes de l'Île-de-France et l'obligation de souscrire aux 5 zones du Passe Navigo en rend la fréquentation très accessible. Cessons de jouer les Marie-Antoinette et d'asphyxier finances municipales et résidents. Les Parisiens de toujours aiment flâner le nez au vent, pollué ou non, plaisir dont on les prive tant le plan de circulation est incohérent et mal maîtrisé, et ne peuvent que dénoncer ce projet mégalomane et liberticide.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4951	<p>La circulation sera encore pire pour un jardin inutile de plus ce projet est très cher et il vaudrait mieux construire des logements pour personnes âgées</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4952	<p>quels sont les plans de circulation du quartier? année par année et arrondissement par arrondissement. le projet présente très clairement les impacts pour les touristes, quels sont les bénéfices pour les habitants de Paris? une première date de travaux jusqu'en 2024... et ensuite?</p> <p>comment gérer les désagréments pour les établissements scolaires à proximité de la tour eiffel et du trocadéro? Faut il vider les quartiers des familles et des écoles afin que les touristes puissent circuler?</p> <p>en attendant ces travaux pourquoi ne pas surveiller les stationnements réguliers sur le pont par des visiteurs les week-ends et par les tuk tuk qui se garent dans les pistes cyclables?</p> <p>pourquoi ne pas réguler les stationnements de trottinettes et vélo qui débordent partout dans les avenues à proximité du champ de mars?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>Depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers a permis de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement. Ainsi, les aménagements de la partie nord du champ de Mars et la fin des travaux dans l'enceinte de la Tour Eiffel seront réalisés après 2024, pour une durée d'environ 2 ans.</p> <p>Vous évoquez les désagréments en lien avec les futurs chantiers. Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p>
4953	<p>Dépenser une fortune pour encore pénaliser les automobilistes me semble pour le moins une mauvaise idée. Pour que Paris vive, il faut que les Parisiens travaillent n'est-ce pas ? Et si les Parisiens travaillent, il reste les touristes, les retraités et quelques bébés pour se promener. Mais les touristes n'ont pas le temps de se promener "pour rien" : il y a tant à visiter à Paris ! Les Seniors ont pour beaucoup des difficultés à marcher. J'ai oublié les demandeurs d'emploi et les étudiants qui sèchent leurs cours. Serait-ce pour eux que la Mairie de Paris envisage toutes ces dépenses ??</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4954	<p>Ces quelques questions porte très précisément sur l'endroit qui est au pied de chez moi.</p> <p>1. J'habite et j'exerce une profession libérale à domicile, au 4 avenue du Docteur Brouardel (coin de l'avenue Charles Floquet au niveau du 22), c'est à dire que je suis situé sur l'avenue Joseph Bouvard côté Suffren.</p> <p>2. Entre les plans publiés sur le site, et ceux présentés lors des webconférences successives, il y a des différences d'où une certaine incertitude qui, si elle était levée, tendrait plutôt à m'associer au projet.</p> <p>3. Questions:</p> <p>a) Les toilettes publiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - est-il prévu d'enlever le JC DECAUX exactement en face de chez moi, qui est en très mauvais état ? - le bâtiment toilettes prévu est-il situé sur le petit terre plein triangulaire en face de chez moi (là où se trouve actuellement le JC DECAUX), ou sur le terre plein central derrière la « cabane RATP » ? - l'entrée de ce bâtiment est-il tournée vers la Tour ou vers l'Ecole militaire ? - est-il prudent de le fermer la nuit, comme vous l'avez dit hier soir, étant donné le fait que le champ de mars est très fréquenté jusqu'à une heure avancée (1h du matin) ? - d'une manière générale ne faut-il pas déplacer ces bâtiments toilettes pour les mettre dans le parc: pas de riverains, usage facilité car c'est bien là que se trouvent les gens... ? <p>b) Circulation Joseph Bouvard - carrefour suffren et bourdonnais</p> <p>- dépose-minute des bus touristiques: sur les plans une dépose minute est située côté bourdonnais, et non avenue de suffren, mais la RATP a demandé son déplacement: confirmez-vous son maintien à cet endroit ?</p> <p>- selon les plans consultés, l'avenue Joseph Bouvard est ouverte à la circulation des bus ou non. Qu'en est-il exactement ? S'agit-il bien des seuls bus RATP ?</p> <p>c) Croix de Saint-Gilles</p> <p>Sur les plans publiés, j'observe l'installation de nombreuses barrières définitives dite « Croix de Saint-Gilles » au niveau du tronçon Charles Floquet situé entre la Tour et l'avenue Joseph Bouvard, jusqu'au coin de l'avenue du Docteur Brouardel, exactement où j'habite.</p> <p>Est-ce dire que ce tronçon de Charles Floquet et l'avenue Brouardel seront piétonnes ?</p> <p>d) Sur la dissociation aménagement / entretien & sécurité</p> <p>Une dernière remarque, car je pratique le champ de mars depuis de nombreuses années, et j'ai vu la sécurité et propreté se dégrader progressivement. Si vous voulez vous associer les riverains, c'est le sujet de préoccupation principal. Le réaménagement ne tiendra pas si des moyens de sécurité et d'entretien n'y sont pas associés de manière permanente. Sur un sujet particulier, celui des attentats, la zone Jacques Rueff est particulièrement vulnérable aux attaques, très peu surveillée, et constitue certainement une cible pour une attaque terroriste à proximité de la Tour qui, elle, est surveillée et protégée. Etant donné les milliers de gens qui viennent se poser à proximité de la place, c'est une évidence et malgré cela, les moyens ne sont pas déployés en l'état.</p>	<p>Bonjour, merci pour votre contributions qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>a) Toilettes publiques : - Les sanisettes JC Decaux n'ont pas vocation à être supprimée mais seront très probablement remplacées dans le cadre du prochain marché qui sera lancé par la Ville. Nous prenons bonne note de votre remarque sur leur mauvais état. - les sanitaires publics complémentaires sont en effet situés sur le même terre-plein que les sanisettes Decaux et seront tournés vers la Tour. Ces ouvertures d'ouverture et de fermeture restent à préciser et devront tenir compte en effet des heures de fréquentation du champ de mars. Les sanisettes Decaux restent quant à elle ouverte 24h/24 et 7j/7. - Cet emplacement a été décidé en raison des réseaux d'assainissement déjà présents à cet endroit.</p> <p>b) Circulation J. Bouvard : Nous vous confirmons qu'il n'est pas prévu de stationnement de car touristique ni de dépose-minute sur l'avenue de Suffren. l'avenue Joseph Bouvard ne sera pas ouverte à la circulation des bus.</p> <p>c) Croix de Saint-Gilles : les avenues Charles Floquet et Brouardel ne seront pas piétonnes.</p> <p>d) Entretien/sécurité : Concernant le budget d'entretien, celui-ci n'est pas intégré au coût d'aménagement du projet, objet de la présente PPVE. Le projet ambitionne cependant de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait également l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p>
4955	<p>Ce projet de réaménagement du champ de mars va à l'encontre du bien-être des habitants de ce quartier, en le réduisant à une vitrine touristique et publicitaire. Les nuisances pour les riverains et utilisateurs du champ de mars seront grandes, à l'heure des questions de durabilité et d'écologie, cette réduction des espaces verts est pitoyable.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4956	<p>Le projet ne prend pas en compte l'accès en voiture des riverains ce qui peut être très compliqué en particulier pour les personnes âgées ou invalides. Le projet, s'il est mis en oeuvre, va occasionner une forte concentration de piétons qui pourront parcourir ces jardins jour et nuit ce qui augmentera les problèmes de sécurité, de bruit et de propreté que l'on connaît déjà. Si ce projet a vocation de créer des jardins, il ne devrait pas permettre l'organisation d'événements commerciaux comme c'est le cas actuellement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4957	<p>Le Champ de Mars ne doit pas seulement rester un lieu réservé aux touristes mais aussi prendre en compte les besoins des personnes qui vivent aux alentours ou des parisiens qui souhaitent traverser le quartier et y passer. Paris va devenir une ville musée avec ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4958	<p><i>Doubleton 4957</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
4959	<p>Je suis totalement contre ce projet qui ne tient aucun compte des riverains et de l'impact de la circulation automobile et risque d'entraîner des reports de circulation démentiels sur les quartiers avoisinants, d'accroître de façon considérable les embouteillages et donc la pollution. Nous ne pourrions plus aller facilement d'un quartier à l'autre, en voiture mais même à pied ce sera plus compliqué.</p> <p>Le Champ de Mars est très beau comme il est.</p> <p>De grâce, passez plus de temps et engagez plus de moyens pour régler les problèmes prioritaires de Paris et des Parisiens.</p> <ol style="list-style-type: none"> Propreté (nous sommes devenus l'une des capitales la plus sale du monde). Sécurité - Où sont les forces de l'ordre Municipales, où est la police de proximité tant promise ; nous ne sommes plus en sécurité de jour et encore moins de nuit. Arrêtez de multiplier les travaux et les coronapistes dangereuses au possible, les vélos sont en train de venir plus dangereux que les voitures, sans aucun respect d'aucune règle! Dettes de la capitale. Nous croulons sous les dettes et engageons là un projet pharaonique dont les coûts explosent déjà, passant de 72 millions à près de 110 millions, et ce sera sûrement bien au-delà. L'environnement. Ce projet mal pensé va supprimer des espaces verts, arracher des arbres vieux de plusieurs dizaines d'années, pour mettre des allées en simili-bétons, créer des baraques à frites affreuses, etc. 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4960	<p>Bonsoir</p> <p>Nous sommes une famille parisienne et nous sommes pour faire évoluer la ville mais je regrette que la vie des familles soient si peu prises en compte.</p> <p>Une ville ne vit que si elle est habitée par de vrais parisiens qui l'animent et qui vivent en harmonie</p> <p>..</p> <p>Végétalisation de la ville oui</p> <p>Planter des arbres oui</p> <p>Supprimer des places de stationnement oui</p> <p>Supprimer une partie de la circulation oui</p> <p>Laissez les cars de tourisme en dehors de paris oui oui oui</p> <p>Malheureusement le projet va essentiellement</p> <p>Créer des zones pour le tourisme ,des buvettes et des food truck c est inadmissible</p> <p>Créer de la saleté par des déchets générés par la vente à emporter Inadmissible</p> <p>Créer du bruit par des spectacles en plein ville c est inadmissible</p> <p>Créer des zones d'insécurité c est inadmissible</p> <p>L'exemple du champs de mars est éditant</p> <p>Il est déjà défiguré autour de la Tour Eiffel et insécurisé (trafic de drogue agression saleté)</p> <p>Supprimez les gradins au centre de la place du Trocadéro totalement inutile et néfaste pourquoi donner aux touristes tant d'espace. Repensez cette espace faite le vivre créer un parc,un jardin partagé plantez une forêt faites en qq chose de beau et magique soyez creatif,poétique</p> <p>La ville est en train de mourir de ces projets qui ne servent que l'ego de certains et les touristes.</p> <p>Le projet malheureusement a été pensé par des gens qui n'y habitent pas qui la vivent comme des touristes de passage</p> <p>Rendez cette ville belle et pérenne habitée par des parisiens heureux</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos remarques :</p> <p>Sachez que le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens.</p> <p>Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
4961	<p>Je suis contre ce projet extrêmement coûteux, qui n'est pas la priorité en cette période de crise sanitaire. Il pénalise les riverains en rendant la circulation automobile impossible. Et surtout il va à l'encontre des principes écologiques en bétonnant les allées ce qui implique une réduction des pelouses, en coupant des arbres séculaires pour planter des arbustes, en éditant des baraques hideuses pour privilégier l'événementiel mercantile.</p> <p>Je souhaite que le Champs de Mars conserve son design actuel et reste avant tout un espace vert accessible à tous (pas seulement aux touristes), dans le respect du patrimoine parisien.</p> <p>L'argent de ce projet devrait plutôt être utilisé pour assurer la solidarité envers les parisiens, leur sécurité et améliorer la propreté de Paris, en prévision des Jeux olympiques.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4962	<i>Doubleton 4961</i>	
4963	<i>Doubleton 4961</i>	
4964	<i>Doubleton 4961</i>	
4965	<i>Doubleton 4961</i>	
4966	<p>Encore un projet pour Paris qui ne peut que susciter l'inquiétude.</p> <p>- Les espaces verts (les vrais) sont une fois de plus maltraités : diminution de surface, privatisation. A la place on propose les illusoirs végétalisations, parfaitement artificielles, qui ne sont bonnes ni pour les végétaux, ni pour les monuments.</p> <p>Quand aux surfaces vertes laissées aux circulations des habitants et touristes, on imagine leur état au bout de quelques semaines...</p> <p>- Le bétonnage est encore à l'honneur, via des bâtiments très laids, en dissonance complète avec le lieu</p> <p>- Les perspectives vertes et architecturales, autrefois soigneusement conçues avec l'alternance de vides et de pleins, ne sont pas respectées mais au contraire dénaturées</p> <p>- Le patrimoine architectural lui-même, au lieu d'être mis en valeur, est foulé aux pieds. Des éléments ornementaux ont disparu (statue), ou se dégradent dans l'indifférence alors qu'ils faisaient partie de cet ensemble patrimonial</p> <p>- Les circulations, piétonnes ou motorisées, nécessitent une réflexion sérieuse et équilibrée en concertation avec les habitants</p> <p>- Le pont d'Iéna est le point d'orgue de cette proposition : au final les espaces piétons sont réduits, on y prévoit des arbres, en totale contradiction avec la perspective architecturale. Outre que faire pousser des arbres sur un pont laisse perplexes (système racinaire ?), on se demande comment les Monuments historiques et les responsables du patrimoine peuvent approuver</p> <p>En résumé, une fois de plus, pas de vision esthétique harmonieuse dans le respect du patrimoine, toujours plus de densité et de bétonnage, le plus souvent au profit d'intérêts autres que publics.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat.</p> <p>- La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- 2,5 ha seront redonnés aux piétons et aux mobilités douces. Le pont d'Iéna libéré de la circulation automobile sera dédiée aux piétons, vélos, bus et véhicules de secours. La surface pour les piétons sera très largement augmentée.</p>
4967	<i>Doubleton 4961</i>	
4968	<p>bonjour,</p> <p>Très difficile de trouver où donner notre avis, à croire que c'est fait exprès.</p> <p>Je suis totalement opposée ce projet qui va empêcher mes enfants de se rendre à l'école en 42 en traversant le champ de mars.</p> <p>Par ailleurs, comment se rendre du 7è et du 15è au 16è ?</p> <p>Je pense que la fréquentation des lieux piétons comme ce le sera au troca est incontrôlable. C'est déjà le cas aux pelouses des Invalides.</p> <p>Merci</p> <p>Bien cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4969	<p>Ce projet est intéressant mais certains points me questionnent.</p> <p>Des espaces verts sont créés notamment sur la place du trocadéro, mais quelles espaces verts... de la pelouse. Il serait peut-être judicieux d'amener plus de diversité végétale (bosquet, mini forêt urbaine) !</p> <p>Je ne vois aucun aménagement pour les vélos. Puisque bon nombre de routes sont supprimées il est primordiale d'offrir une alternative, et pour respecter "l'Accord de Paris sur le climat" totalement propre !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Le projet paysager propose une grande diversité d'essences végétales, en plus des pelouses, dont vous pouvez prendre connaissance en détail dans la pièce 4.2.1.15 du dossier de PPVE.</p> <p>Comme vous le notez, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées...Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Le renforcement des trajets vélo constitue bien un objectif. La fermeture à la circulation du Pont d'Iéna, réservé aux vélos, piétons et bus, permet justement à ce titre la création d'un itinéraire sécurisé. De nouvelles pistes sont ainsi programmées, dont deux pistes cyclables latérales protégées sur la place de Trocadéro, et des contre-sens cyclables dans chacune des voies transversales d'accès au site. En complément, de nombreux arceaux de stationnement et 5 stations Vélib sont prévues au projet. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements vélo dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Le projet se greffe en couture au REVe, au Plan Vélo de la Ville de Paris, ainsi qu'aux pistes existantes.</p>

n°	Contribution	Réponse
4970	<p>Ce projet gigantesque à destination des touristes semble perturber dans des proportions démesurées la vie quotidienne des habitants des quartiers avoisinants. Les écoles, collèges et lycées aux abords de la zone de travaux vont être très fortement impactés par ces bouleversements à des fins touristiques.</p> <p>Je m'inquiète particulièrement pour la sécurité des enfants aux abords de leur établissement scolaire, du trafic (bus, vélos, taxis et voitures) qui vont se reporter nécessairement (ne vont clairement pas disparaître...)</p> <p>La sécurité, la qualité de vie des riverains doivent elles être menacées au profit de touristes ? Permettez moi de douter sérieusement de la nécessité de créer un soi disant jardin à destination des familles qui quittent la capitale par milliers... Quelles sont les familles qui habitent dans ces quartiers hors de prix ...? surement pas des familles qui vont aller pique-niquer dans ces espaces verts ...</p> <p>Je regrette sincèrement que nos impôts ne servent toujours pas à privilégier une meilleure qualité de vie parisienne, mais au contraire à la dégrader, avec plus de danger et d'insécurité.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4971	<p>Un projet qui ne tient aucun compte de la vie quotidienne des parisiens. Laissons aux parisiens des jardins, je dis bien des jardins où on peut se promener, se délasser, sans être sans cesse escamotés, envahis par telle ou telle manifestation... Il existe des lieux pour cela ! Il faut savoir les utiliser sans "casser" l'existant qui demande certainement un entretien et un rajeunissement à la hauteur de sa réputation.</p> <p>L'aménagement de la Place du Trocadéro est un non-sens. Il existe déjà des jardins autour qui auraient bien besoin d'être juste entretenus comme ils le méritent ! C'est ceux-là qu'il faut mettre en valeur et faire connaître.</p> <p>Quand au pont d'Iéna... c'est un pont en pierre ! Y mettre des pots de fleurs pourquoi pas mais c'est un itinéraire, un passage quotidien indispensable pour nombreux de parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4972	<p>En prévision des JO de 2024, il serait préférable de résoudre les problèmes de saleté et de sécurité pour rendre la ville plus présentable plutôt que de lancer un nouveau projet au coût très important et qui ne sera d'ailleurs pas terminé en 2024.</p> <p>Par ailleurs, l'interdiction de la circulation au niveau de la place du Trocadéro, du pont d'Iéna et de la Tour Eiffel risque d'entraîner des reports de circulation et des embouteillages tout autour.</p> <p>photos du 17/07/2021 angle rue d'Auteuil /rue Isabey (75016)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4973	<p>Depuis les barricades ont disparu sans qu'on ait compris leur destination ...</p> <p>En revanche le parterre préservant une pousse "riquiqui" d'un arbre futur (?) tient la moitié du trottoir, ne facilitant guère la circulation des piétons... ce parterre est naturellement joliment garni de mauvaises herbes et chardons ! Bref, la Végétalisation, la bétonisation, le mauvais entretien de tous les espaces verts nous font crier GRÂCE : ne touchez plus à rien, contentez vous de transmettre !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4974	<p>Le projet va paralyser le quartier tout en réduisant les espaces verts pour les enfants. La sécurisation du projet n'est pas évoquée, ce qui est problématique car cet espace attirera beaucoup de monde à toute heure de la journée / nuit (le champ de mars est d'ailleurs déjà pris d'assaut par les vendeurs à la sauvette et les pick pockets sans que ça n'intéresse les forces de l'ordre...)</p> <p>Le portier sera d'autant plus enclavé en réduisant la fluidité de la circulation des voitures et des bus, observation importante à prendre en compte car peu de métros sont accessibles dans cet espace.</p> <p>Ce projet n'a aucun sens et ne fera qu'introduire de la confusion, de l'insécurité dans le quartier. Il dégradera la vie et les services apportés à ses résidents pour satisfaire la folie d'une minorité souhaitant offrir du pain et des jeux aux touristes.</p> <p>Merci de ne pas mettre en œuvre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4975	<i>Doublon 4974</i>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4976	Je dis NON à ce projet	
4977	<p>Ce projet n'est en aucun cas profitable aux riverains et à leur qualité de vie, dans LEUR arrondissement où ils paient des impôts locaux conséquents! c'est une honte ce type de gouvernance! retirez ce projet et proposez (non imposez) en un adapté à la vie de notre quartier!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4978	<p>Ce projet ne tient aucunement compte de la vie quotidienne des parisiens et des riverains. Jusque là les empiètements sur le Champ de Mars, qui est le seul parc du secteur et un poumon pour les 15ème nord et 7ème arrondissement, étaient exceptionnels ou du moins prétendus l'être, là ils deviennent permanents, avec toutes les nuisances inhérentes. De parc et jardin, lieu de loisir pour les habitants, le Champ de Mars devient un parc d'attraction. Les jardins du Champ de Mars dans ce projet apparaissent réduits, certains bassins supprimés et la minéralisation accrue.</p> <p>Qu'en sera t-il des aménagements, de l'architecture des jardins du Champ de Mars et des pièces d'eau ? De la perspective du Trocadéro à l'Ecole Militaire ?</p> <p>En matière de transports, ce ne sont pas seulement les voitures individuelles mais également les bus sans que rien ne soit prévu en compensation.</p> <p>C'est une barrière qui est créée entre des quartiers de Paris, le 15ème et une partie du 16ème seront enclavés et séparés du centre de Paris. Les temps de transport seront accrus ce qui revient à éloigner ces quartiers du Centre de Paris. C'est la vie quotidienne de nombreux habitants travaillant dans d'autres quartiers ou d'élèves traversant le Champ de Mars pour se rendre dans leur établissement qui seront impactés. Plus encore, c'est la vie de nombreux habitants du sud de Paris et de première couronne qui sera impacté.</p> <p>Quel est le but poursuivi ? Quel objectif prévaut ? Le bien être des habitants ?</p> <p>N'y a t-il pas d'investissements plus urgents et pertinents au service des parisiens ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Vous évoquez une minéralisation accrue. Bien au contraire, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Le projet dans son ensemble est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat. Les préconisations de respect des spécificités du bien UNESCO « Paris-Rives de la Seine » des services de l'Etat ont été prises en compte par les concepteurs du projet, notamment le maintien de la perspective filante (ouverture au ciel conférant aux berges et à Paris une valeur paysagère exceptionnelle), le maintien de la masse continue d'arbres de haute tige organisés en alignement constituant un filtre végétal sur le tissu urbain de la Seine sur le quel haut et encadrant le couloir du fleuve, l'adoption d'un mobilier unifié, noble et sobre ou encore la conception de l'aménagement le long des quais selon des valeurs d'unité, d'harmonie et de régularité.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a pour a part été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>A noter que les transports en commun sont bien pris en compte. Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Les lignes de bus empruntant l'avenue Bouvard sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel. Enfin, de nouvelles voies de bus dédiées seront créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p>
4979	Projet inconséquent, absurde dans la lignée des projets démagogiques de notre maire HONTE À CE PROJET	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
4980	<p>Il est certainement utile d'aménager l'espace du champ de Mars à la tour Eiffel. Il est d'important de mieux accueillir les visiteurs de la Tour Eiffel, et il faut veiller à ce que le grand espace du champ de Mars permette à la fois la détente des Parisiens et l'accueil de grands événements en plein air avec un impact minimal pour les riverains.</p> <p>Vouloir adjoindre l'espace du Trocadéro et de ses jardins à l'usage exclusif d'espace de détente, annihilant un passage de la Seine déjà très utilisé (2200 v/h) me paraît totalement déraisonnable. Ce sont les Franciliens en général, et particulièrement les riverains du 15e et du 16e, qui vont en pâtir.</p> <p>Le projet manque totalement un objectif essentiel d'une ville moderne, qui est de faire cohabiter les espaces verts avec la circulation de toute mobilité. A ce sujet, afficher comme objectif la "désalphaltation" alors qu'il s'agit déjà d'un espace largement vert, procède de l'idéologie imbécile selon laquelle l'automobiliste est coupable est fautif par essence.</p> <p>Que l'on fasse cohabiter les circulations de toutes mobilités (le pont paraît assez large pour cela) avec la circulation piétonnière touristique et de promenade, voilà le vrai enjeu de ce projet. C'est hélas raté. Les caprices de certains élus peu soucieux de l'intérêt des Parisiens et des Franciliens prévaient sur la modernisation intelligente du lieu.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4981	<p><i>Doublon 4980</i></p>	
4982	<p>Bonjour, Quartier XVIème :</p> <p>1) Si j'ai bien compris la webconférence sur la circulation, la traversée de la place de Varsovie ne se fera que par le tunnel, le Bd Delessert prendra fin Rue Lenotre. Les grands axes fermés, les voitures vont se reporter sur les petites rues très sonores compte tenu des façades hautes et avec très peu de circulation d'air.</p> <p>J'habite au début de la Rue Vineuse, près d'un feu tricolore. A ce jour, la rue Vineuse n'accueille pas beaucoup de trafic automobile. Lorsque pour cause de Marathon, activités diverses au Trocadéro, la circulation est déviée, la rue Vineuse est très chargée et devient bruyante, encombrée et polluée avec une mauvaise fluidité du trafic au bout de la rue.</p> <p>Que propose le projet pour que les riverains de la Rue Vineuse ne soient pas lésés par ce projet ? N'y a-t-il pas un risque que la rue soit encombrée en permanence, bruyante par les klaxons des automobilistes excédés et en permanence polluée dans les étages bas ? Merci de ne pas planifier une augmentation de trafic.</p> <p>2) Le Trocadéro, le Palais de Chaillot sont des monuments avec un réel attrait architectural. Les constructions esquissées sur les plans semblent dénuées de caractère et pas nécessairement construites avec des matériaux nobles. Elles ressemblent plutôt aux folies de la Villette mais est-ce adapté à ce lieu ?</p> <p>3/ Le WE. la place de Varsovie est un lieu de visite et festif pour les franciliens qui viennent en voiture et se garent sur la place, sur le Bd Delessert etc.... Que proposez-vous à ces personnes ? Où vont-ils garer leur voiture pour déambuler sur le site ? dans les rues adjacentes ?</p> <p>Je vous demande de vous assurer que les habitants du XVIème qui jouxtent ce projet soient le moins impactés possible en termes de bruit, de pollution de l'air, de destruction de la vie de quartier par l'arrivée de commerces uniquement destinés aux touristes.</p> <p>Les habitants de ce quartier du XVIème n'ont sûrement pas pris la mesure du chantier qui allait leur être imposé.</p> <p>Merci de vos réponses.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>1) La traversée de la place passera en effet sous le tunnel qui sera réaménagé à 2x2 voies. Deux nouveaux carrefours seront créés au niveau des rues Le Nôtre et De Mun afin de conserver des liaisons inter-quartier entre le 15ème et le 16ème arrondissement.</p> <p>Les mouvements vers les rues adjacentes de la place du Trocadéro seront maintenus. La circulation ne sera donc pas déviée rue Vineuse.</p> <p>2) Les kiosques qui seront aménagés à proximité de la place du Trocadéro et du palais de Chaillot reprendront l'architecture des kiosques historiques et les codes couleurs de la Tour Eiffel. Cette architecture a fait l'objet d'une instruction par les ABF afin de respecter la qualité patrimoniale du site.</p> <p>3) Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. La Ville souhaite également inciter les touristes et visiteurs parisiens à recourir aux transports en commun, pour que la circulation et le stationnement automobile soient prioritairement dédiés aux résidents.</p>
4983	<p>Il est certainement utile d'aménager l'espace du champ de Mars à la tour Eiffel. Il est d'important de mieux accueillir les visiteurs de la Tour Eiffel, et il faut veiller à ce que le grand espace du champ de Mars permette à la fois la détente des Parisiens et l'accueil de grands événements en plein air avec un impact minimal pour les riverains.</p> <p>Vouloir adjoindre l'espace du Trocadéro et de ses jardins à l'usage exclusif d'espace de détente, annihilant un passage de la Seine déjà très utilisé (2200 v/h) me paraît totalement déraisonnable. Ce sont les Franciliens en général, et particulièrement les riverains du 15e et du 16e, qui vont en pâtir.</p> <p>Le projet manque totalement un objectif essentiel d'une ville moderne, qui est de faire cohabiter les espaces verts avec la circulation de toute mobilité. A ce sujet, afficher comme objectif la "désalphaltation" alors qu'il s'agit déjà d'un espace largement vert, procède de l'idéologie imbécile selon laquelle l'automobiliste est coupable est fautif par essence.</p> <p>Que l'on fasse cohabiter les circulations de toutes mobilités (le pont paraît assez large pour cela) avec la circulation piétonnière touristique et de promenade, voilà le vrai enjeu de ce projet. C'est hélas raté. Les caprices de certains élus peu soucieux de l'intérêt des Parisiens et des Franciliens prévaient sur la modernisation intelligente du lieu.</p> <p>Le projet, et tout autant, certains manques dans la présentation de celui-ci, me semblent absolument inacceptables.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4984	<p>Le projet apparaît comme un projet d'image, dont les objectifs principaux semblent liés à « l'environnement », mais ne tiennent pas compte des contraintes réelles des Parisiens et des Français : le transport, le logement et l'emploi. En particulier, les préjudices économiques considérables induits par le projet, dus à la dégradation des conditions de circulation, ne sont manifestement pas évalués.</p> <p>De plus, sous couvert de projet vertueux pour les espaces verts, le projet en réalité semble conduire à faire des espaces autour de la tour Eiffel des espaces dédiés à l'événementiel, au détriment des jardins et du patrimoine historique. Notamment, concernant l'objectif allégué de « rénovation et de pérennisation des espaces verts existants (arbres, sols, pelouses, jardins) », la rénovation d'espaces verts au cœur de Paris n'a aucun effet significatif sur la biodiversité. C'est une farce.</p> <p>En ce qui concerne la mise à disposition d'espaces verts pour les Parisiens, la mairie devrait plutôt veiller à s'interdire elle-même toute réduction des espaces verts (voir par exemple son projet de réduction du parc Sainte-Perrine).</p> <p>En réalité, le projet aura des effets concrets très néfastes sur le temps de déplacement, notamment l'ouest et l'est de Paris. L'aménagement envisagé de la place du Trocadéro à première vue fonctionnera extrêmement mal car les 'tourne-à-gauche' seront impossibles. La conception du futur carrefour est complètement irréaliste, alors que la place actuelle fonctionne relativement bien grâce à sa taille.</p> <p>L'annexe 6 de l'étude, relative à la circulation, est inacceptable car elle ne chiffre pas réellement les nuisances et ne permet pas d'apprécier l'importance des bouchons induits sur d'autres voies. La suppression des voies sur berge va contribuer à considérablement augmenter les temps de trajet pour les franciliens traversant Paris d'ouest en est ou inversement au niveau de la tour Eiffel. La mise en avant de l'amélioration des déplacements piétons, qui pourrait avoir du sens à Lyon ou à La Haye, ne semble pas raisonnable dans le cas d'une ville de la taille de Paris.</p> <p>Et surtout, aucune réflexion n'a manifestement été menée quant à l'effet économique de ce projet. Or, la dégradation (continue) des conditions de transport dans Paris contribue significativement à la perte de performance économique des entreprises franciliennes, dont beaucoup sont de taille nationale ou internationale. L'augmentation des temps de transport des franciliens, résultant de la politique conduite par la mairie de Paris, nuit non seulement et durement à la dégradation de la qualité de vie, mais aussi à la baisse de compétitivité des entreprises dont les salariés, arrivant au travail fatigués par un long transport, ne peuvent atteindre la productivité que l'on pourrait attendre de leur part.</p> <p>Ainsi ce projet dogmatique, ce projet d'image et d'événementiel de la Mairie de Paris va en réalité contribuer à augmenter les difficultés financières des entreprises franciliennes, des entreprises françaises, et in fine nuire aux Parisiens, à Paris et à la France.</p> <p>Il faut immédiatement stopper ce projet ainsi que les dépenses considérables qu'il a déjà occasionnées.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne en effet de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes, p Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées....Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a pour sa part été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m2 d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés, soit un bilan positif de 180 arbres. Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Enfin, la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>

n°	Contribution	Réponse
4985	<p>Parisienne depuis la naissance, je trouve qu'il devient de plus en plus difficile d'y vivre encore plus avec des enfants. Pourquoi couper l'axe reliant le 7e au 15e à la circulation y compris des bus? (Qu'il faut avoir la patience d'attendre!). Comment déposer les enfants à l'école alors que le temps est déjà court le matin? Faire un détour de 15 minutes sur des axes engorgés? Non merci. Comment rendre visite à des proches âgés rapidement! Idem nouveau détour. Sans compter les nuisances sonores sur le champs de mars qui sont désormais permanentes.</p> <p>Le champs de mars n'est pas le nouveau zénith de paris on ne veut pas des baraques à frites et des concerts permanents.</p> <p>Donc non à ce projet qui sous couvert d'augmenter les espaces verts nuit encore plus au quotidien déjà difficile des familles parisiennes qui s'obstinent à vouloir rester à Paris!</p> <p>Sans parler des années de travaux, le champs de mars est un endroit où les enfants peuvent actuellement jouer. Même si le grand palais éphémère empiète déjà sur les aires de jeux régulièrement avec ce projet c'est la mort de la vie de quartier. Paris n'est pas réservé qu'aux touristes.</p> <p>Des familles essayent d'y vivre mais à quel prix?</p> <p>Je donne un avis négatif à ce projet qui va rendre notre quotidien encore plus horrible (on ne pourra traverser le champs de mars qu'à l'École Militaire contre 3 axes précédemment dont 1 a été déjà fermé il y a qq années) ce n'est pas possible, supportable, normal...mais cet avis sert il vraiment à quelque chose quand le projet est déjà voté par notre chère maire de Paris qui décidément est prête à se prostituer pour gagner de l'argent! Tout est bon à vendre maintenant à Paris!</p>	<p>Observation modérée par les garants</p>
4986	<p>Le champ de Mars est un grand lieu de convivialité et de partage à Paris.</p> <p>Le pique-nique devant la tour Eiffel réunit des parisiens et des touristes. Quand la tour Eiffel se met à scintiller, on entend des applaudissements, des exclamations. Ce sont des moments inoubliables.</p> <p>La dimension de convivialité du champ de Mars n'a été bien prise en compte par le projet. Les pelouses sont rétrécies et rendues plus difficilement accessibles du fait de bordures en pierre.</p> <p>Ces bordures en pierre sont à retirer. Leur style guindé, funéraire, est contraire à l'esprit du lieu et de son ouverture.</p> <p>De plus, les vues du projet indiquent mal les plans inclinés nécessaires et qui, immanquablement, vont casser les effets de symétrie et les lignes droites recherchés.</p> <p>Je pense donc que les pelouses du Champ de Mars ne doivent être ni surélevées, ni amputées et elles ne doivent pas être entourées d'une bordure de pierre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compliments d'information.</p> <p>Le patrimoine végétal du champ de Mars se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p>
4987	<p>Pour participation à la PPVE concernant le projet d'aménagement de l'environnement de la Tour Eiffel, je proteste contre son caractère dommageable et destructeur, en outre dépourvu de contreparties réelles de nécessité ou d'utilité pour la ville et ses habitants.</p> <p>Vivant et travaillant à Paris, où j'habite depuis 60 ans, grand-mère s'occupant activement de 6 petits enfants et exerçant la profession de psychanalyste, j'observe que le projet constitue une désastreuse contribution (1) à la fragmentation en cours de Paris en quartiers isolés communiquant de plus en plus difficilement entre eux et (2) à la destruction de l'âme et de l'esprit d'une ville unique mêlant intimement et subtilement depuis toujours la beauté de ses monuments, bâtiments voies et espaces, au prosaïsme du quotidien des parisiens. En outre, je souhaite faire connaître mon émotion et indignation qu'une telle dévastation puisse être envisagée principalement au bénéfice de la fréquentation touristique et dans la perspective des éphémères jeux olympiques programmés en 2024, qui laisseront finalement, à l'instar des villes qui les ont hébergés jusqu'alors, une cicatrice et des friches désolées et en déshérence, généralement assorties d'un lourd fardeau financier.</p> <p>Ainsi le projet :</p> <p>(a) en engorgeant très significativement la circulation autour de la Place du Trocadéro, mutilée et dont les voies sont réduites de moitié, contribuera à isoler le 16ème sud, quartier principalement d'habitations et de commerces, du quartier de bureaux autour de l'avenue Kléber et Place des Etats Unis et, plus gravement encore, via la Place Ch. de Gaulle, aux 8ème, 9ème, 2ème arrondissements et, plus généralement à l'est de la capitale et aux gares SNCF de Saint Lazare, de l'Est et du Nord ;</p> <p>(b) supprimera l'accès précieux et privilégié, via le pont d'Iéna, du 16ème sud au 15ème, ses commerces, écoles, théâtres et cinémas, sa gare Montparnasse ainsi qu'à l'accès au sud de la ville et à l'autoroute du sud par l'intérieur de Paris;</p> <p>(c) constituera une étape majeure dans la destruction d'un Paris « Paname » par une réification de la ville privilégiant la mise en place de zones touristiques et la mise en valeur des monuments, distanciant ainsi les parisiens de leur ville. Parisiens qu'animent la passion d'une ville traversée par l'histoire, dont la beauté entoure en permanence leur vie quotidienne, familiale et de travail, leur donnant de la sorte un sentiment de continuité et d'intimité avec la merveilleuse beauté et l'histoire fabuleuse des lieux.</p> <p>Peggy Nordmann 75016 Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compliments d'information.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site. Résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat, il a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p>
4988	<i>Doublon 4987</i>	
4989	<i>Doublon 4987</i>	
4990	<i>Doublon 4987</i>	
4991	<p>Ce projet est tres joli sur le papier mais il ne tient pas compte de la réalité du quotidien des habitants de l'arrondissement en terme de déplacements. Qu'ils soient a vélo ou en voiture. Il supprime deux acces indispensables pour relier le 16e au reste de Paris (via le quai devant la tour eiffel) ou la place du trocadero.</p> <p>Revoyez votre copie au lieu de nous envoyer en enfer</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
4992	<i>Doublon 4987</i>	
4993	<i>Doublon 4987</i>	

n°	Contribution	Réponse
4994	<p>Il existe un décalage entre la présentation à la fois écrite et photographique de ce projet et sa réalité. Ce projet est présenté comme un verdissement de la zone Tour Eiffel et une réduction de la pression urbaine or les études montrent notamment que la végétalisation du pont d'Iéna n'est pas possible car le poids des arbres et pelouse ne sera pas supporté par la structure. Cette végétalisation se limitera donc à quelques bacs à fleurs. Or l'impact de la fermeture de ce pont sur la circulation alentour est largement passé sous silence par le document de présentation générale.</p> <p>Les nuisances et le report de trafic auront un impact lourd pour les riverains de l'ensemble des arrondissements. Le report de trafic viendra peser sur une circulation déjà rendue difficile par les nombreux travaux : tramway de la Porte Dauphine, Eole Porte Maillot. La circulation créera des dangers pour les élèves des écoles à proximité comme le collège Saint Louis de Gonzague rue Benjamin Franklin. Les études de trafic sont donc très insuffisantes pour permettre de décider un tel projet.</p> <p>En revanche, les bus touristiques seront autorisés à franchir le pont d'Iéna. Autrement dit la circulation sera coupée pour les Parisiens et les arrondissements de part et d'autre du pont seront enclavés tandis que la zone sera livrée aux touristes.</p> <p>Si le tourisme est bénéfique à la ville, il faut également que la ville soit vivable pour ses habitants et ce projet n'en porte pas la volonté.</p> <p>Tous les cas individuels qui simulent des usages de la ville dans le futur projet ne sont que des cas de touristes ou de personnes en déplacement. La vie quotidienne des Parisiens qui vivent et travaillent n'est absolument pas prise en compte dans ce projet.</p> <p>L'intérêt général c'est aussi la mesure dans le financement or 107M d'euros pour 180 arbres c'est très excessif...ce projet est manifestement disproportionné.</p> <p>Je ne suis pas pour l'immobilisme et il est sans doute possible d'améliorer cette zone. Mais parler de la zone Tour Eiffel allant du 7ème au 8ème en passant par le 16ème pour prétendre établir un trait d'union en fermant le pont d'Iéna n'est pas nécessaire. Aucun maire n'a jamais fermé un pont dans Paris, bien au contraire des passerelles ont été ajoutées comme le Pont Charles de Gaulle vers Bercy. Le 16ème serait le seul arrondissement dans lequel un tel événement se produirait.</p> <p>Il est tout à fait possible d'améliorer ces zones, de végétaliser, de désimpermeabiliser les sols et de favoriser les circulations douces sans fermer le pont d'Iéna. Une tel projet serait tout à fait contraire à l'intérêt général qui n'est pas seulement celui des personnes en transit ou des JO mais aussi celui des habitants de Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées. L'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Vous pouvez consulter le détail de l'impact du projet sur les déplacements automobiles dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illégal constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>A noter qu'il n'est pas prévu que les bus de tourisme puissent emprunter le pont d'Iéna. La circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p>
4995	Doublon 4987	

n°	Contribution	Réponse
4996	<p>Qui paie? Ce projet est au dessus de nos moyens financiers.</p> <p>Pourquoi surélever les pelouses du champ de Mars? l'accessibilité n'est pas prise en compte.</p> <p>Comment est prise en compte la cohabitation cyclistes/pietons? on ne voit rien à ce sujet. Les cyclistes doivent être canalisés , surtout au milieu de touristes qui n'ont pas l'habitude de la circulation parisienne.</p> <p>Les automobilistes de l'avenue de Suffren, ou de la Bourdonnais , des quartiers alentours ne pourront plus sortir de chez eux. La traversée du champ de Mars est primordiale.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Le projet a bien été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Les accès aux immeubles résidentiels rue de Suffren et de la Bourdonnais seront maintenus.</p> <p>Vous nous interrogez également au sujet des bus. Beaucoup d'itinéraires restent inchangés (lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92) et certaines lignes de bus aux alentours seront réorganisées. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les lignes 82 et 30 continueront de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose également de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff) de la présence importante de véhicules en stationnement. Néanmoins, soyez rassuré, les liens inter-quartiers assurés par ces lignes sont bien maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel. Enfin, la circulation de certaines lignes sera même améliorée grâce à la création de sites propres, notamment pont d'Iéna, quai Branly, avenue de New-York.</p> <p>Concernant le Champ de Mars, sachez que le patrimoine végétal se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont également subi une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Notez que le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Loin d'être réduite, la surface végétale sera bien augmentée, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres).</p> <p>Nous avons bien noté vos remarques au sujet de la propreté et de l'entretien du site : aujourd'hui, les espaces publics ne sont plus en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien (par exemple grâce à des pelouses plus résistantes, une protection des pieds d'arbre, etc.) et à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Concernant la sécurité du site, sachez que le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale. La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée</p>

n°	Contribution	Réponse
4997	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Habitant le 15ème arrondissement, je tiens tout d'abord à exprimer ma satisfaction de pouvoir exprimer un avis vis-à-vis d'un projet qui affecte un lieu emblématique de la ville de Paris. Je remercie, à cet égard, la mairie de Paris de ses efforts pour tenter de nous informer au mieux sur ce projet.</p> <p>Je comprends la logique qui sous-tend ce projet : unifier la ligne Ecole militaire, Tour Eiffel et Trocadéro. Ce que j'ai pu en voir sur le site me conduit cependant à émettre un avis défavorable. Peut-être n'ai-je pas su bien percevoir les modifications qui sont envisagées, mais j'ai eu plutôt le sentiment qu'au motif de faciliter la déambulation et l'offre de service, les espaces verts qu'offre aujourd'hui le Champ de Mars allaient être réduits dans leur dimension afin de faciliter l'implantation d'allées et de constructions. Je le regrette, car c'est justement plus d'arbres et plus d'arbustes que je souhaiterais.</p> <p>L'autre aspect qui m'inquiète est celui du coût du projet. Notre ville est d'ores et déjà endettée de manière assez importante et je crains que les Jeux olympiques n'aggravent cette situation, comme bien des villes lauréates de cette manifestation sportives l'ont expérimenté. Je ne voudrais pas que ce projet d'aménagement conduise à des difficultés financières encore plus importantes, même si je concède que la configuration actuelle du Champ de Mars et du Trocadéro est parfaite.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Afin de mieux vous faire comprendre les objectifs concernant le champ de Mars, nous attirons votre attention sur son état actuel. Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>A noter que la végétalisation, à l'échelle de l'ensemble du projet, est accrue, avec 17 000 m2 d'espaces végétalisés supplémentaires prévus, dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m2 d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
4998	<p><i>Doubleton 4997</i></p>	
4999	<p>Je regrette fortement la réduction des véritables espaces verts et pelouses prévues à votre projet sur le champ de Mars. Une pelouse véritable n'est pas remplaçable par le toit vagement czone de toilettes ou autres bâtiments commerciaux !</p> <p>Et la voie bétonnée prévue sur les allées est une erreur. Pourquoi supprimer un "vrai" sol par toujours davantage de béton ?</p> <p>Par ailleurs, la redéfinition de la place du trocadero et le bannissement de la voiture du pont doivent faire l'objet d'une étude d'impact précise. Par exemple via fermeture temporaire pendant quelques semaines pour étudier : le déplacement de la circulation, l'augmentation éventuelle de bouchons.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5000	<p>Comme d'habitude, cette municipalité détruit les aménagements historiques de Paris. Sous prétexte d'écologie, on vend ou on casse des pièces architecturales classées, bancs, fontaines, kiosques etc...on passe contrat avec des fournisseurs et entrepreneurs amis. Le résultat c'est toujours affligeant, sale, incirculable. Et arrêtez le prétexte de replanter des arbres pour couper tout l'existant, personne ne verra avant 40-50 ans des arbres majestueux à ce compte.</p> <p>Bref un NON franc et massif à ce projet qui sous un papier cadeau trompeur cache bien le saccage habituel de notre ville qui est devenu un repoussoir. Hidalgo et son équipe cassent et flétrissent toute qu'ils touchent et endettent gravement la ville et ses habitants.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5001	<p><i>Doubleton 5000</i></p>	
5002	<p><i>Doubleton 5000</i></p>	
5003	<p>Après examen du projet 2 observations .</p> <p>- l'ampleur et le caractère très disruptif du projet ne me paraissent pas raisonnables. Pourquoi vouloir tout faire dans Paris avant les JO de 2024 ?</p> <p>Qui trop embrasse mal étreint. Il y a déjà énormément de travaux notamment de voirie qui s'imposent ! Un peu de patience !</p> <p>Quelques mises en ordre et réparations (ex sanitaires, réparations de trottoirs et d'allées, de bancs de repos, fontaines d'eau, etc.) sont nécessaires mais n'engagent pas un budget pharaonique ni de faire appel à des agences gloutonnes. L'APUR n'est pas incompétente que je sache !</p> <p>- Sans dès lors analyser tous les aspects du projet, l'un de me trouble fortement : la réduction considérable de la superficie des pelouses, qui sont l'intérêt principal d'un parc urbain tant pour les parisiens que pour les touristes. L'élargissement induit important des allées ne se justifie pas pour améliorer la circulation des piétons mais permettra en revanche l'installation de toutes sortes de barques et autres kiosques à caractère trop souvent commercial qui dénaturent profondément le Champ de Mars !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5004	<p>Bonjour, Je suis totalement contre la destruction du patrimoine architectural, historique et culturel de la ville de Paris pour satisfaire les besoins des JO 2024 ceci d'autant que le budget des travaux a plus que doublé.</p> <p>Cordialement Eléonore Marcihac</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5005	<p><i>Doubleton 5004</i></p>	
5006	<p><i>Doubleton 5004</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
5007	<p>Merci pour ce beau projet, un rajeunissement du site le plus visité de France étant plus que nécessaire. Mais cela résoudra t-il les problèmes actuels liées à la surfréquentation ?</p> <p>Saleté omniprésente: il y aura t-il du personnel d'entretien 24/24h ? plus de poubelles qui débordent?</p> <p>Absence criante de toilettes: le projet n'est pas clair sur l'installation de toilettes dignes de ce nom comme à Tokyo par exemple</p> <p>Incivilités: verra t-on le retour des gardiens de square au trocadero et au champ de Mars pour éviter le non-respect des pelouses, les beuveries sous le pont d'Iéna, et les musiques tonitruantes?</p> <p>Elargissement des trottoirs depuis Bir-Hakeim pour améliorer le flux: on assiste aujourd'hui au contraire à un rétrécissement du trottoir avec la terrasse du café à l'angle du bd de Grenelle qui ne laisse qu'un petit mètre aux personnes venant du métro puis la multiplication ces dernières années des étalages de vendeurs sur les trottoirs. Le bénéfice de l'élargissement du trottoir sera vite annulé par l'installation de commerces permanents ou temporaires.</p> <p>Commerces de restauration ambulante: peut il y avoir une autre offre que des stands vendant des produits de mauvaise qualité gras et sucrés, et générateurs de déchets ?</p> <p>Circulation des bus: tout doit être fait pour maintenir la circulation des lignes actuelles afin que l'axe trocadero - école militaire ne constitue pas une barrière de 2 km de long.</p> <p>Evènements privés: l'effort de rénovation du site sera anéantie par l'installation sur le site d'évènements privés comme le Jumping en Juin dernier (un mois entier avec installation désinstallation) avec interruption des lignes de bus pendant ce mois ou bien les immenses tentes de Paris Photos ce mois ci qui débordent largement du terrain alloué au grand palais éphémère. Cette privatisation de l'espace public est contreproductive.</p> <p>En résumé cette rénovation atteindra son but que si les moyens sont mis pour en assurer le bon fonctionnement. Merci</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant la propreté, le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante (30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires, portant le total à 147, et 60 sanitaires publics supplémentaires, portant le total à 93), etc.</p> <p>Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est prévue sur le site (17 Kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire.</p> <p>Les transports en commun sont bien pris en compte dans le projet. Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadero, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna, sur des voies dédiées aux bus. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Si les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. Sachez que la programmation d'évènements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'évènements.</p>
5008	<p>La détérioration de Paris continue avec ce projet qui va comme d'habitude nous coûter une fortune prête à être accueillie dans des poches certainement déjà pleines. Sinon, pourquoi continuer le sabordage de Paris? Faire plus moche pour plus cher.</p> <p>N'y a t'il aucune résistance et de bon sens parmi nos dirigeants parisiens et nationaux?</p> <p>L'autocratie est le mode de gouvernance parisien.</p> <p>Arrêtez le massacre !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5009	<p>Pour garder une circulation fluide pour les riverains il est important de garder le font point de Trocadero, en revanche il faut interdire les bus touristique qui polluent énormément.Nous les habitants qui travaillent qui ont des enfants petit ou des parents âgés le vélo et le métro sont inutilisables. Garder une ville vivante accessible à toute le monde.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
5010	<p><i>Doublon 5009</i></p>	
5011	<p>Je suis contre ce projet. Pour éviter la pollution il faut fluidifier la circulation.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5012	<p><i>Doublon 5011</i></p>	
5013	<p>Je suis contre. Il faut permettre aux parisiens de se déplacer quelque soit le mode de transport - pas que le métro ou le vélo, très compliqués pour des personnes âgées, des adultes avec enfants en bas âge / poussette etc. Et remettre de la fluidité dans les déplacements ! De plus ce projet contribuera à créer plus de pollution en créant encore plus de bouchons ailleurs !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5014	<p>Stop au paris pour les fonctionnaires les touristes les sédentaires et les personnes qui ont besoin de leur véhicule pour vivre et travailler ou se déplacer ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5015	<p>Je suis contre ce projet qui va rendre impossible la vie des riverains</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5016	<p>Merci de conserver sur le champs de mars la meme densité de végétation et de ne pas la réduire. C'est indispensable pour lutter contre le réchauffement climatique.</p> <p>Merci de ne pas bétonner les allées sur le champs de mars. Une minéralisation supplémentaire serait néfaste et capterait la chaleur.</p> <p>Prévoyez un dispositif de sécurité - la rue traversante est rassurants la nuit. Pourquoi ne pas la rendre plus attrayante avec une limitation de vitesse.</p> <p>Prévoir que ce lieu soit un parc pour les riverains et parisiens et pas seulement un espace d'accueil pour les touristes.</p> <p>Surtout garder les 2 terrains de sports vers le grand palais éphémère - ainsi que les tables de pingpong. Ce sont de fantastiques petits lieux de mixité sociales où des jeunes sportifs cohabitent sereinement. Et font du sport en toutes libertés au cœur de la ville.</p> <p>Assurez la propreté avec des poubelles stratégiquement placées et des amendes pour ceux qui laissent leurs ordures.</p> <p>Garder en le rénovant le style du mobilier. Et là où il y a des éléments de caractère tel que les vasques.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos remarques : - La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont actuellement vides et seront donc replantés. La Ville est consciente de l'enjeu de conservation des arbres existants à Paris. Les concepteurs du projet étudient des solutions permettant d'améliorer encore le bilan positif du projet en terme de végétalisation.</p> <p>- Le plan paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront ainsi de les diriger au loin des alignements d'arbres.</p> <p>- Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>- Plus globalement la partie sud du champ de mars n'est pas concernée par le projet. Aussi, les terrains de sport ainsi que les tables de ping pong seront conservés.</p>
5017	<p><i>Doublon 5016</i></p>	
5018	<p>Si bien sûr l'idée d'un site Tour Eiffel plus vert, rénové et plus piétonnier est séduisante, la mise en oeuvre de ce projet aujourd'hui et dans sa forme actuelle est très inquiétante pour les habitants des quartiers concernés et limitrophes. La gestion de la sécurité du site n'est clairement pas définie hors l'insécurité est déjà croissante à Paris, la gestion des flux non plus et le trafic deviendra infernal, avec les nuisances sonores, de pollution et d'insécurité routières liées. Passage d'une rive à l'autre et d'ouest en est et vice versa ? Les accès sont déjà très limités avec les quais 1 voie, le pont Bir Haikem, l'alma déjà saturé... le Pont d'Iéna avec ses pots de fleurs en terme de bénéfices / risques est une éresie. L'arrivée / dépose / stationnement des autocars ?</p> <p>7,15,16 sont des quartiers très familiaux, beaucoup d'enfants les traversent quotidiennement pour se rendre dans les écoles et nous sommes inquiets pour eux, leur santé et leur sécurité.</p> <p>Si Paris a trop de voitures, et le trafic doit être réduit, la fluidité de circulation est nécessaire et ne peut être complexifiée comme cela.</p> <p>Nous sommes contre ce projet en l'état, projet non défini en concertation avec les habitants et associations de riverains, projet très décevant en termes de gestion réaliste d'impacts.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5019	<p><i>Doublon 5018</i></p>	
5020	<p><i>Doublon 5018</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
5021	<p>Bonjour</p> <p>Habitant le 15^{arrondissement} dans le secteur Bir Hakeim depuis plus de 35 ans mon avis est clairement négatif.</p> <p>Les raisons principales étant:</p> <p>1- La création d'une zone interdite à la circulation en plein cœur de Paris isolerait mon quartier du reste de la capitale dans un contexte où je trouve déjà que les récentes modifications dans l'aménagement de la capitale rendent plus que problématique mes déplacements en direction du centre.</p> <p>2- Le chantier de cette ampleur dans ce calendrier n'est pas opportun dans une période où trop de chantiers similaires sont lancés et visiblement pas terminés donnant un tableau d'ensemble de mon quartier indigne d'une capitale européenne.</p> <p>3- J'ai des doutes quant à la capacité de maintenir cette zone dans un état de propreté et d'entretien général satisfaisant.</p> <p>En espérant que ces trois raisons puissent attirer l'attention des personnes en charge de la décision et contribuer à arrêter ce projet destructeur de valeur et de bien être pour les riverains.</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5022	<p>Bonjour</p> <p>Nous aimons notre quartier du Trocadéro et la bonne atmosphère qui y règne.</p> <p>Sauf lorsqu'il s'y organise des manifestations bruyantes et les déchets qu'elles occasionnent.</p> <p>Le champs de Mars a subi une triste métamorphose.</p> <p>Nous nous opposons au projet de la Ville de Paris de transformer la Place du Trocadéro en vaste espace événementiel.</p> <p>Merci de votre compréhension</p> <p>Stéphanie de La Grandière</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5023	<p>Bonjour, je suis parisien, habitant du 75016 - né à paris.</p> <p>J'ai habité dans le 11^e, 17^e et à Levallois.</p> <p>Je trouve que ce projet pharaonique est incompatible avec la vie quotidienne des parisiens et les choix architecturaux trop en rupture avec les valeurs parisiennes.</p> <p>Nous en avons assez des travaux. Paris est une ville sale, très sale.</p> <p>Tous mes amis étrangers venant visiter notre capitale le disent.</p> <p>Arrêtez de stigmatiser les automobilistes. J'ai besoin de ma voiture pour déposer mon fils à l'école et pouvoir arriver au bureau à l'heure.</p> <p>Merci d'avoir lu mon message.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5024	<p>Je suis contre ces travaux pharaoniques tant que rien n'est fait pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - entretenir les jardins, - débarrasser l'esplanade des vendeurs de souvenirs, - verbaliser les vélos et trotinettes qui roulent sur les trottoirs puis y sont abandonnés, - désencombrer les bords des trottoirs des bornes et garde corps de métal qui sont une gêne, voire un danger pour les piétons, ainsi que des emprises des bars et restaurants, 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5025	<p>Paris est sale</p> <p>Les espaces verts, à commencer par le Champ de Mars, sont mal entretenus.</p> <p>Merci à la Mairie de commencer par se préoccuper du quotidien des Parisiens avant de dépenser un argent qu'elle n'a pas pour des projets faraoneux élaborés sans études d'impact et sans l'adhésion des premiers concernés, les citoyens parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5026	<p>Il est amusant de constater que les images du dossier montrent clairement que Paris n'est pas entretenu aujourd'hui par la Mairie!!! Cela devrait être la première priorité de nos élus et de Mme Hidalgo!!!</p> <p>Sur les images futuristes de Paris, pas de personnes âgées et pas de poussettes, c'est très significatif d'un Paris pour les Bobos et les touristes, pas pour ses habitants.</p> <p>Merci à la Mairie de se concentrer sur l'entretien de notre merveilleuse ville et sur le bien-être de ses habitants, avant de planifier des dépenses énormes sur un projet inutile, bien loin des préoccupations quotidiennes des citoyens parisiens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5027	<p>Bonjour,</p> <p>habitant du boulevard Delessert, nous sommes en permanence victimes des nuisances liées aux événements organisés sur le Trocadéro, cet été Paris Plage a occasionné un bruit permanent jusqu'à tard dans la soirée (impossible de rester près des fenêtres du boulevard) et une sur fréquentation avec des gens qui ne respectent ni les mesures de propreté ni les habitants du quartier, ceci entraîne un sentiment d'insécurité permanent. Je suis persuadé que le projet va entraîner une encore plus grande fréquentation de la zone trocadero aux détriment des riverains. Par ailleurs, le projet d'aménagement se fait une fois de plus sans tenir compte des besoins de circulation des voitures, comment sortir et aller au parking Saemes de la rue Beethoven ? Comment arriver chez soi simplement ou en sortir sans être pénalisé encore plus par des embouteillages permanents sur le boulevard Delessert qui devient le délestage des quais ?</p> <p>Nous sommes donc résolument contre ce projet qui ne respecte pas les riverains et qui denature l'esprit du Trocadero.</p> <p>Bien cordialement,</p> <p>Jean R</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5028	<p>A mon sens, ce projet n'est pas prioritaire et son budget est dispendieux, à la limite de l'indécence si nous l'opposons aux réelles préoccupations des Parisiens (propreté, sécurité, nuisances, travaux permanents, chaussées déformées et dangereuses). Je suis en faveur d'une profonde modification voire d'une annulation.</p> <p>Ce projet va par ailleurs générer de nombreuses nouvelles nuisances autour du Trocadéro, qui est déjà devenu un lieu de manifestations, de rassemblement de dealers, de migrants... sans que les forces de l'ordre ne puissent y faire quoique ce soit. Alors y construire une sorte d'amphithéâtre en plein milieu, organiser le stationnement des bus de touristes avenue Paul Doumer, c'est encore enlever un peu Paris à ses habitants au profit de la faune, de la consommation de masse, cela va encore déshumaniser Paris.</p> <p>J'attire votre attention sur le fait qu'il y a des écoles à proximité de la place du Trocadéro et que la sécurité des piétons et des enfants aux abords de la Place et sur la Place doit rester la priorité.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5029	<p>Bonjour</p> <p>Ce projet n'est pas adapté aux riverains.</p> <p>Qu'en est il de la gestion des flux ? Des installations pour les enfants du quartier ? Du poumon vert non bétonné et non artificiel du Champs de mars ?</p> <p>Il représente de nouveau la privatisation de l'espace public pour créer de la commercialité événementielle... c'est une privation de notre confort de cadre de vie.</p> <p>Assez de belles images marketing au détriment de la réalité.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Pour répondre à vos questions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les aires de jeux, manèges et autres activités du Champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues. - La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels. - La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. <p>Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse.</p>
5030	<p>Bonjour,</p> <p>Depuis quelques années nous constatons que notre Champ de Mars a perdu sa splendeur en espace verts, en arbustes et plantes fleuries, qui nous apportaient gaieté et joie de vivre en nous promenant, il a perdu tous ses attraits de parc public à cause de toutes ces diverses manifestations qui provoquent des nuisances irréversibles au quotidien, il est à l'abandon total, avons perdu notre sérénité, plus sécurisant car présence d'individus semant le désordre!</p> <p>Espérons que la participation du public va conjurer certains choix malencontreux et dommageables pour le futur pour notre bien être et celles des générations à venir!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5031	Je suis parisien et j'en ai assez de toutes ces restrictions de circulation, car dans les quartiers comme Bastille où j'habite la circulation est beaucoup plus denses sur les grands axes comme Bd Beaumarchais ou Richard Lenoir mais aussi les répercussions Place des Vosges, rue de Turenne etc.... C'est du bruit, de la pollution. Tant qu'il n'y aura pas un projet sérieux alternatif de transports en communs, il faut arrêter. Quand à l'aspect "vert", il suffit de regarder ce qui est fait : République, Bastille, Halles, du béton partout pour quelques malheureux arbres ou bosquets !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5032	Je trouve ce projet très petit, ringard et destructeur. Cela va réduire encore les espaces verts. Mettez des fleurs avec les pelouses, nettoyer plus souvent les abords. Interdisez-tout ce qui roule vélo, trotinette, skate et autre nouveau jouet. Mettez plus de poubelles qui s'intègre dans le paysage ce sera bien aussi. Et s'il vous plaît arrêtez de vouloir changer Paris, elle est très belle comme elle était. Bonne journée, Cordialement.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5033	Je m associe totalement	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5034	Avant de réfléchir à des projets peu adaptés au besoin de la population parisienne, les priorités des élus municipaux devraient être: - Propreté - Sécurité - Entretien - Offre de transport: La fréquence est trop faible, le respect des horaires aléatoires, et l'offre de nuit ridicule!!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5035	Je m associe totalement aux réserves des élus des 7 deme, 15 eme et 16 eme arrondissement qui ont voté contre ce projet dans son état actuel	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5036	Projet établi encore une fois sans concertation. Il serait bien lieux de s'atteler à la propreté, la sécurité et la fluidité de la circulation à Paris. Il serait également bien mieux d'être honnête sur les fausses promesses des véhicules électriques à Paris. Projet à l'image de la maire de Paris: insuffisant et suffisant.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5037	<i>Doublon 5035</i>	
5038	<i>Doublon 5035</i>	
5039	<i>Doublon 5035</i>	
5040	Bonjour, Je suis très défavorable à ce projet, à plusieurs titres: 1/ Sécurité : les jardins du Trocadéro n'ont jamais été un lieu sûr, notamment le soir, avec des trafics divers avérés. L'agrandissement de la zone piétonne ne fera qu'empirer la situation. N'oublions pas la proximité de nombreux établissements scolaires. Comment faire pour assurer la protection de nos enfants ? Le soir, quand il fait nuit ? A l'heure actuelle, la mairie est incapable de sécuriser les abords des jardins du Trocadéro et de la Tour Eiffel, de faire cesser les ventes à la sauvette d'objets souvenirs monstrueux étalés sur des draps à même le sol (c'est une honte pour Paris). 2/ Pollution sonore : nous entendons les concerts à proximité de la Tour Eiffel et du Trocadéro comme s'ils avaient lieu chez nous. Une augmentation de la fréquence de ces concerts sur la place du Trocadéro serait un trouble important pour tout le quartier. Ce type d'aménagements ne devraient en aucun cas être prévus en pleine ville ; ils troublent la quiétude de très nombreux riverains et drainent un public dont le contrôle n'est que rarement assuré par les forces de police. 3/ Circulation : nous n'utilisons notre véhicule que pour quitter Paris (jamais dans Paris intra-muros) ; notamment pour visiter très régulièrement une personne âgée et malade en banlieue. Le nouveau plan de circulation va rendre l'accès à notre parking très difficile et surtout générer encore plus d'embouteillages qu'à l'heure actuelle dans le quartier (synonymes de pollution, de qualité de vie dégradée pour l'ensemble du quartier et d'insécurité pour les enfants fréquentant les nombreux établissements scolaires du quartier). Les bouchons, pour l'instant cantonnés à la voie George Pompidou vont remonter dans l'ensemble des rues entre la Seine et l'avenue Paul Doumer / la place du Trocadéro. Je n'ai pas vu d'étude sérieuse de l'impact du projet sur la circulation automobile dans le projet présenté ; on imagine bien pourquoi : les résultats en seraient désastreux. Et, au-delà des enjeux pour les riverains: 4/ Endettement de la ville de Paris : nous sommes très atristrés et inquiets de la gestion financière de la Ville de Paris. Paris n'a pas les moyens financiers actuellement de lancer de nouveaux chantiers comme celui-ci (120 millions d'euros????). L'urgence des dépenses va à l'entretien de la ville, qui est sale (détritus / crottes de chien / travaux et aménagements jamais finis) et à la sécurité. Si nous voulons attirer les touristes, refaisons de Paris une belle vitrine PROPRES, SURE et avec des routes, des trottoirs et des bâtiments en bon état. 5/ Trop de chantiers en cours : je suis rentré de la Porte St Martin l'autre jour en vélo. Des chantiers à tous les carrefours, dont certains qui durent depuis 5 ans. Serait-il possible de clore les chantiers existants avant d'en ouvrir de nouveaux ??? Qui risquent de durer encore des années ! Merci.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compliments d'information. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Concernant le bruit, elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». - L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'IAE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » Veuillez noter que le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.
	Il est bien difficile d'accéder à cette page, ce n'est pas du tout une concertation et une participation du "public", c'est déjà nous mentir ! ce projet n'en est pas un, se voulant bluffant alors que toutes les propositions font subir à la ville une dégradation dans sa beauté de ville majestueuse, avec ses beaux monuments historiques et de vrais jardins. L'incompétence de la mairie en matière d'entretien de l'existant est flagrant et ce projet n'est que de la poudre aux yeux.	
5041	Les problèmes de sécurité: traversée du champ de mars dans sa largeur, circulation dans des demi cercles à contre sens, déjà installées dans d'autres places, complètement déroutantes et dangereuses que vont devenir les rues adjacentes ? Occupez vous des vrais problèmes existants, par exemple des toilettes quasi inexistantes dans le champ de mars au lieu de payer des architectes et des paysagistes, étrangers de surcroit !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5042	<i>Doublon 5041</i>	
5043	<i>Doublon 5041</i>	
5044	<i>Doublon 4921</i>	
5045	Ce projet n'est absolument pas réaliste. Il ne tient pas compte : - de la situation routière de la ville déjà saturée. En supprimant un axe de communication entre les différents arrondissements (15, 16 et 7ème), on ne fait qu'enrasser les autres moyens de passage, on isole ces quartiers et on complique allégrement la circulation au cœur de la capitale. De plus, le système de transport public n'est pas fluide du tout et ne permet pas de palier à cette disparition d'axe de circulation. - de la situation catastrophique du Champs de Mars qui devient un lieu de foire, disponible pour tous les événements possibles, alors qu'il constitue un véritable poumon de verdure au sein de Paris. Son état laisse complètement à désirer. - de la circulation et du stationnement des nombreux cars de touristes qui tournent autour de la Tour Eiffel. La logistique des touristes ne semble pas avoir été prise en compte : sanitaires, poste de sécurité, intervention des secours, lieux de vente de souvenirs et de nourriture.... L'image de Paris n'en sortira pas grandie par ce projet qui apportera plus de problèmes que d'améliorations.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5046	Marchandisation totale de Paris. Tuileries sans discontinuité. La Grande roue déjà en place. Invalides dont les jardins et l'esplanade sont cédés à Céline, à Adidas. Les rues "brocanteees" en permanence, le Musée d'Art moderne où s'ébat Mickey échappé d'Eurodisney ... Et maintenant 17 boutiques au Champ-de-Mars : 8 restaurations, 9 boutiques. Trois espaces pour faire la fête ! Et notre premier adjoint nous parle de "sublimier" la grande perspective historique et patrimoniale. La Culture en chute libre.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
	<p>Ces réunions d'informations et de consultations sont une blague. Nous sommes les élèves, nous ne devons pas protester et écouter nos maîtres qui ont la science infuse. Ils professent une vérité et ne supportent pas la contradiction. Lorsque nous évoquons les bouchons qui entraînent de grands retards et entravent la régularité des bus, le 3 novembre 2021, un certain Monsieur Grégoire (illustre inconnu) nous renvoie vers Madame Péresse Présidente du conseil régional d'Ile de France.</p> <p>Ce Monsieur Grégoire, lors de cette même réunion, a insinué que la contestation de ce projet est politique, sous prétexte que nous sommes «des supporters» de Madame Dati et donc de droite, alors que nous sommes seulement des supporters de notre tranquillité.</p> <p>Néanmoins je souhaite apporter ma contribution, en espérant qu'elle ne soit pas vaine.</p> <p>La présentation de ce projet est clair "un poumon vert au cœur de Paris" et répondre aux "standards touristiques internationaux". Or le 16eme est l'arrondissement compte le plus d'espaces verts en terme de surface à Paris. Et les espaces verts du Champ de Mars vont être réduits de part ce projet (même si on souhaite nous faire croire le contraire).</p> <p>Les habitants sont complètement oubliés par ce projet honteux ; stationnement pour autocars sous leurs fenêtres (avenue Paul Doumer), installation de sanitaires d'environ 14 m de long et 4 m de large avenue du Président Wilson, création de gradins Place du Trocadéro.</p> <p>L'installation de nouveaux feux tricolores sur la place vont engorger l'avenue Paul Doumer, les rues adjacentes, les avenues du Président Wilson, Kleber, Raymond Poincaré, D'Eylau et George Mandel.</p> <p>Les riverains vont souffrir de la restriction de l'usage de leurs voitures, retrait des stationnements, accès difficiles aux crèches, écoles et bibliothèque, report du trafic et embouteillages.</p> <p>Comment allons nous pouvoir aller rapidement aux Urgences de l'hôpital George Pompidou ou Necker ? Si nous sommes empêchés de circuler boulevard Delessert, place de Varsovie et de traverser le pont de Iéna.</p> <p>Déjà, nous souffrons aussi bien au niveau du Champ de Mars et de la place du Trocadéro de l'organisation d'événements bruyants. Ces derniers troublent la jouissance paisible de nos biens et perturbent nos vies de famille. Ce projet souhaiterait généraliser et pérenniser ces événements ponctuels, en événements permanents.</p> <p>De Part cette Zone de Fort Enclavement (ZFE), nous, les habitants du 7eme, 15eme et 16eme finiront à l'Image des protagonistes incarnés par Jean Carmet et Louis de Funès de la soupe aux choux ; ghettoisés, assignés dans nos secteurs d'habitation et nous deviendrons malgré nous des attractions pour touristes.</p> <p>Lors de la présentation du 21 octobre 2021, l'oratrice ne faisait même pas la différence entre rue, avenue, boulevard et adoptait le terme générique de rue (rue Paul Doumer, rue Delessert etc.), cela démontre l'amateurisme dont font preuve les équipes en charge de ce projet.</p> <p>Des rues comme la rue Camoëns et rue de l'Université sont déjà fermées en totalité ou partiellement à la circulation, comment font les personnes handicapées ? Les familles avec les poussettes ? Les courses de la semaine ? Les déménagements ?</p> <p>Cette ville est habitée par des personnes avec une vie et des activités. Ils n'ont pas tous du personnel de maison ou un chauffeur comme peut en avoir le Maire de Paris ou ses adjoints.</p> <p>Notre liberté de libre circulation sera encore plus entravée par ce projet, si il voit le jour. Les maires des 7eme, 15eme et 16eme ont émis des avis défavorables sur le projet de fermeture à la circulation de nombreux axes. En espérant qu'ils soient entendus et qu'ils trouveront tous les moyens juridiques pour faire annuler ce projet scandaleux de destruction de notre patrimoine national.</p> <p>Je ne puis imaginer que la Mairie Centrale ait la bassesse de faire la comparaison de ce projet rejeté par tous avec celui de la Tour Eiffel en son temps. Le projet présenté est comparable à la bétonisation de l'Acropole à Athènes. Tout comme notre site, la cohérence historique et son intégrité physique sont mises en danger, dans le seul but d'attirer d'avantage de touristes. Cependant, la ville de Paris n'a pas attendu cette équipe municipale pour attirer des touristes et avoir le titre de ville lumière. Même si aujourd'hui notre ville est décrite comme une ville poubelle, attaquée par des personnes qui souhaitent faire table rase du passé.</p> <p>Pourquoi ne pas faire un RÉFÉRENDUM sur ce projet avec effet suspensif sur ce projet tant que les habitants des 7eme, 15eme et 16eme ne se sont pas exprimés ?</p> <p>Ce projet s'inscrit dans une démarche globale c'est pourquoi je souhaite aussi évoquer le centre de Paris qui avec la fermeture à la circulation de la Rue de Rivoli et des voies George Pompidou se meurt :</p> <p>La Maire de Paris, Madame Hidalgo, ne voit-elle pas, lorsqu'elle remonte la Rue de Rivoli à vélo pour une émission de télévision (émission de Karine Le marchand sur M6) tous ces commerces fermés ? Combien de petits commerçants ou entrepreneurs individuels ruinés ? Combien de salariés au chômage ? Ne voit-elle pas ce grand magasin, face à sa Mairie vaciller à cause de sa politique ?</p> <p>Ne va-t-elle jamais dans les rues de ce quartier du Marais, où les riverains du musée Carnavalet sont excédés par les événements nocturnes organisés et par tout le dérangement occasionné par l'installation et la désinstallation du matériel ?</p> <p>Ne voit-elle pas ces personnes âgées ou handicapées empêchées de se déplacer ou de se soigner (trottoirs accidentés ou en travaux) ? Ne voit-elle pas l'assistance à ces personnes rendue très difficile par la verbalisation systématique des accompagnateurs en voitures qui s'aventurent sur la rue de Rivoli dans les couloirs vélos/taxis/bus ?</p> <p>Ne voit-elle pas tous ces habitants quitter Paris ?</p> <p>Je pense que si : doublement de la taxe d'habitations pour les résidences secondaires (si vous hésitez encore à partir définitivement), instauration d'une taxe à partir de 2022 sur l'utilisation de monte-meubles pour vos déménagements (entre 17€ et 90€) au titre de l'autorisation d'occupation de l'espace public.</p> <p>Que fait l'Etat, que font les Institutionnels en contribuant au financement de la Ville de Paris ? Les agents d'entretien de la Ville ne sont pratiquement plus visibles dans les rues. À chaque fois que je les croise, ils discutent entre eux, ils marchent en traînant leurs balais ou se déplacent en voiturette. Combien représentent les subventions aux associations idéologiques, politiques, sans aucune utilité publique ? Un audit sans complaisance et indépendant pourrait nous rassurer sur la capacité de financement de notre ville.</p> <p>Je n'aborderai même pas la complexité de la circulation sur les places de la Bastille ou de la République, le réaménagement de ces places est incompréhensible. Ni La limitation à 30 km/h, une ineptie, sans aucun fondement écologique si ce n'est créer encore plus de pollution.</p> <p>Quant à l'égalité entre les parisiens elle n'existe plus puisque certains sont autorisés à circuler en voiture dans certains quartiers avec apposition de macarons spécifiques aux habitants des 1er, 2eme, 3eme et 4eme, les autres en sont exclus. D'ailleurs les habitants n'ont jamais été consultés pour savoir si ils étaient d'accord avec ce regroupement et la nouvelle appellation des ces arrondissements. N'en déplaît à la mairie de Paris, notre ville comporte 20 arrondissements et non 17.</p> <p>Les manifestations sportives et événementielles à Paris les samedi et dimanche nous empêchent de nous retrouver en famille quand nous n'habitons pas au même endroit (banlieue, ou Est/Ouest, Nord/Sud etc.). Je souhaite vous soumettre un témoignage du dimanche 7 novembre 2021. Nous nous sommes rendus en famille chez ma grand mère qui habite la proche banlieue de Paris.</p> <p>En empruntant le périphérique nous avons pris près de 1h30 de la porte de La Muette jusqu'à la Porte de Vincennes. Nous sommes ensuite allés au cimetière du Père-Lachaise.</p> <p>Ensuite, nous sommes tous rentrés dans le 16eme arrondissement puisqu'elle devait passer des examens médicaux, le lendemain tôt le matin, avenue de Tourville et rue Oudinot dans le 7eme arrondissement.</p> <p>Ce retour fut épique entre les trotinettes électriques lancées à pleine vitesse avec deux jeunes individus qui vous refuse la priorité à droite et les vélos qui ne comprennent pas que lorsque nous mettons notre clignotant à droite ou à gauche c'est pour tourner dans la direction indiquée. Nous sommes donc à plusieurs reprises passés au bord de l'accident.</p> <p>Nous avons emprunté la place de la République, quelle laideur !! Vastes bancs en tronc d'arbres grisâtres tagués. Il y avait un rassemblement d'algériens s'exprimant dans le micro uniquement dans leurs langues, je n'ai donc pas pu prendre connaissance de leur revendication. Mais le clou du spectacle est l'urinoire à ciel ouvert une œuvre que l'on aurait pu nous présenter comme un hommage à Marcel Duchamp, les voyeurs doivent apprécier. Vous pouvez imaginer la gêne que nous avons éprouvé lorsque un monsieur nous a fait admirer son anatomie.</p> <p>La rue du Temple étant fermée à la circulation et de manière générale les quartiers du 2eme, 3eme et 4eme interdits à la circulation automobile, nous avons emprunté le boulevard Saint-Martin. A nouveau la laideur des bites jaunes et des blocs de béton nous saute aux yeux.</p> <p>Nous circulation sur une file puisque la file de droite est destinée aux bus et taxis. Je n'ai vu que des taxis et aucun bus. Nous avons pris 2h30 pour aller du cimetière du Père-Lachaise à la place du Trocadéro de 16h30 à 19h.</p> <p>La laideur et l'impossibilité de circulation sont un réel problème auquel la municipalité doit s'attaquer et non pas à ses administrés.</p> <p>Je dois vous avouer que nous avons commencé à nous décriper et à nous détendre dès lors que nous sommes arrivés dans le secteur Pierre 1er de Serbie puis avenue du Président Wilson et Trocadéro la beauté de ces lieux, l'atmosphère aérée, la légèreté, tout en conservant nos bancs verts et les vastes allées avec des arbres.</p> <p>Merci de conserver l'existant et de renoncer à votre projet consternant de maladresse. Une ville est faite pour y vivre paisiblement, avec une fluidité des transports et une rapidité rétablissez les 50km/h voir 60-70km/h sur certains axes et maintenez les zones 30 aux abords des Ecoles et hôpitaux si cela vous fait plaisir.</p> <p>Mais arrêtez de vouloir tout transformer ou privatiser.</p> <p>Ce projet va renforcer les entraves à notre libre circulation et la rupture d'égalité entre les habitants des quartiers parisiens et des banlieues.</p> <p>Je dis donc : NON À CE PROJET NON À LA MODIFICATION DU PLAN D'URBANISME LOCAL NON AUX PERMIS DE CONSTRUIRE NON AUX PERMIS DE DÉMOLITION</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Une étude d'impact, consultable parmi les pièces de la PPVE, détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>

n°	Contribution	Réponse
5048	<p>Ce projet va totalement bouleverser le quartier de BIR HAKEIM à tous les niveaux : circulation, pollution, transformation des commerces... en zone touristique.. Il n'y aura plus de vie de quartier. Je suis résolument contre ce projet qui n'a pas de sens</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5049	<p>Il n'est pas envisageable pour la vie des parisiens et franciliens qui doivent circuler dans Paris de bloquer le Pont d'Iéna. Les rues de délesterment sont inexistantes et ne peuvent supporter plus d'embouteillages, de circulation dangereuse pour les riverains et de pollution. Les grands axes du quai Branly et de l'avenue de New-York sont faits pour fluidifier et faciliter la circulation. C'est une aberration et un contre sens de les bloquer.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5050	<p>J'ai pris connaissance du projet.</p> <p>Malheureusement aucune étude d'impact n'a été réalisée. Qu'il s'agisse d'impact sur la circulation, sur la prolifération des rongeurs dans les jardins du Trocadéro. Je n'ai trouvé aucune précision sur les conséquences du réaménagement. Le manque d'approfondissement sur les impacts pour les habitants du quartier laisse supposer que le projet ne sera pas abouti concernant les aspects financiers, délais de réalisation et retombée économique.</p> <p>De plus, de nombreux site dits « en travaux »aturent les artères sans qu'aucun travaux ne soit réalisé. Ce qui est à mes yeux scandaleux, notamment l'absence d'explications pour les riverains qui ne font que subir les conséquences de ces nuisances sonores.</p> <p>Aussi, je trouve qu'il y a un décalage entre les installations proposées et le nombre de « touristes » envisagé. Manque de poubelles, de toilettes publiques avec une offre de restauration conséquente. Les poubelles débordent déjà de déchets attirants les rats visibles dorénavant meme la journée alors meme que la crise du Covid a entraîné une baisse de la fréquentation. Qu'en sera-t-il quand la fréquentation sera maximale?</p> <p>Pour toute ces raisons, le manque d'étude d'impact pour les riverains, je m'oppose à ce projet qui sera à coup sur très coûteux et dégradera notre quartier.</p> <p>Cordialement,</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Pour le bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville ; les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante (30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires, portant le total à 147, et 60 sanitaires publics supplémentaires portant le total à 93), etc.</p>
5051	<p>Bonjour je suis totalement opposée au projet d'aménagement du site Tour Eiffel ; en effet aucune étude d'impact n'a été réalisée à ma connaissance et ce projet va complètement entraver la circulation déjà difficile La diminution du taux des particules fines ne semble pas un bon argument comme l'a montré leur faible diminution pendant le confinement qui avait en revanche fortement diminué le trafic automobile</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5052	<p>Bonjour, ayant mes enfants à l'école Saint Louis de Gonzague, rue Franklin, je suis très inquiète de la sécurité des enfants en tant que piétons pendant les travaux et à leur issue. Mes enfants arrivent de l'avenue Kleber et vont donc devoir traverser toute la partie en travaux au début de la rue Franklin pour accéder à leur école. Ma préoccupation porte donc en particulier sur le report de trafic sur la rue Franklin et la modification de la circulation, notamment pendant la phase de travaux, entre l'avenue Paul Doumer et l'accès à la rue Franklin. Comment comptez-vous assurer leur sécurité ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). Des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourries la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE).</p> <p>Dans le cadre de l'étude d'impact du projet sur les déplacements automobiles - Vous pouvez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale - les reprot rue Franklin ont été particulièrement étudiés, en lien avec la présence de l'établissement Saint Louis de Gonzague. L'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>Veillez noter qu'un bureau d'étude, associé à l'équipe de conception, est en charge du phasage et de la définition des conditions d'organisation des travaux. A ce titre, il veille à ce que la circulation des piétons et leur sécurité soient garanties durant toute la durée des chantiers.</p>
5053	<p>Le projet me paraît totalement à revoir sur les aspects suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la suppression des pelouses latérales du Champ de Mars et des arbustes actuellement présent sur ces pelouses est totalement en contradiction avec l'objectif annoncé de végétalisation - de même la multiplication des édicules et espaces commerciaux sur le Champ de Mars ne correspond à aucun besoin et viendrait réduire l'espace disponible pour les parisiens - l'électrification du Champ de mars semble correspondre à une volonté de multiplier les concerts et autres rassemblements de masse destructeur des espaces verts - enfin la soit végétalisation arborée du pont est totalement in faisable et porterait très gravement atteinte à la liberté de circulation des parisiens - l'ensemble de ces éléments m'amène à m'opposer totalement au projet actuel, très coûteux et ne répondant à aucun besoin des parisiens et encore moins des riverains et utilisateurs actuels du Champ de Mars <p>Je demande l'annulation pure et simple de ce projet, et le lancement d'une réflexion réellement concertée sur un éventuel réaménagement de cette perspective emblématique de notre ville</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant le Champ de Mars, son patrimoine végétal se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 21 kiosques dont 3 kiosques de sanitaires publics, contre 27 aujourd'hui.</p> <p>Vous évoquez l'électrification. Elle est effectivement en lien avec la programmation événementielle. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Enfin, concernant le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons, avec de grandes jardinières végétalisées qui intégreront des bancs sur leurs pourtours. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation.</p>

n°	Contribution	Réponse
5054	<p>Le projet envisagé va avoir des conséquences importantes et durables sur la circulation dans l'ensemble du quartier, en particulier avec un détournement probable d'une partie de la circulation via la rue Benjamin Franklin. Or j'attire votre attention sur la présence d'un établissement scolaire (college et lycée) dans la partie de la rue située entre l'avenue Camoens et la place du Costa Rica. La circulation à cet endroit est déjà extrêmement dense et dangereuse avec des voitures qui déposent les enfants et qui se font doubler sans visibilité par les bus et les voitures qui circulent dans cette rue à double sens. De nombreux accidents ont déjà eu lieu ou manquent de se produire chaque jour. La densification de la circulation va augmenter les risques. Il me paraît important qu'une étude sur la sécurisation de la rue Franklin soit menée en parallèle de la réflexion sur l'organisation des travaux pour éviter que des drames se multiplient aux abords de l'établissement Saint Louis de Gonzague.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Dans ce cadre, la rue Franklin a fait l'objet de précision. L'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>Sachez que des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourri la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE). Enfin, un bureau d'étude, associé à l'équipe de conception, est en charge du phasage et de la définition des conditions d'organisation des travaux. A ce titre, il veille à ce que la circulation des piétons et leur sécurité soient garanties durant toute la durée des chantiers.</p>
5055	<p>Bonjour, Résidant à côté du champ de mars, voici mes remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les bus 69 86 et 42 doivent être accessibles facilement car les métros sont loin - les riverains doivent pouvoir circuler en voiture (notamment en cas d'urgence) car cela serait discriminatoire par rapport à d'autres arrondissements et d'autres villes (ex nous devons pouvoir sortir de Paris par exemple le week end si nous avons besoin); -pour les rues adjacentes il faut impérativement veiller à ce qu'elles ne deviennent pas extrêmement bruyantes et sales avec des piétons et touristes qui boivent et qui errent toute la nuit; -renforcer la sécurité avec de la police dans le champ de mars pour les riverains et les touristes ; - veiller à ce que le Champ de mars reste propre car actuellement il est très sale avec des rats ; -rester dans l'esprit haussmannien (avec un mobilier urbain aux couleurs traditionnelles de paris notamment le vert à la place du gris) ; -sécuriser les voies cyclables qu'elles soient bien pensées et non pas pensées comme celles du Pont de l'ALMA ; - éclairer le champ de mars la nuit car on ne voit rien ; - veiller à ce que le champ de mars soit utilisable pour les riverains car actuellement entre le grand palais éphémère, les concerts et autres, il n'est pas possible de faire le tour du champ de mars à pied il y a toujours des activités dessus. Donc faire un grand projet incroyable pour finalement que le champs de mars termine en salle de concert géante et en dépotoire est ce bien bien la peine d'investir autant d'argent ? <p>Au final c'est un projet qui paraît bien couteux quand on voit le chantier dans lequel est Paris, avec des travaux partout, des voies cyclables dangereuses (cf pt de l'Alma) et qui est sale, dangereux, pas éclairé avec une suppression du mobilier traditionnel, avec moins de bancs pour les personnes âgées... En bref je m'oppose au projet J'ajoute que comme beaucoup de parisiens, je trouve Paris de plus en plus insupportable à vivre. Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>En lien avec la fermeture de l'avenue de l'avenue Bouvard, qui permettra de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement, le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86. Les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre</p> <p>La rénovation de l'éclairage public fait partie intégrante du projet, à la fois d'un point de vue patrimonial que d'adaptation à la piétonisation du site. Le mobilier patrimonial est maintenu et mis aux normes de lutte contre la pollution lumineuse. Le plan lumière est ainsi intégré à la démarche globale de sécurisation du site tout en participant à la mise en valeur du site.</p> <p>Vous évoquez l'entretien. Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante (30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires portant le total à 147 et 60 sanitaires publics supplémentaires portant le total à 93), etc.</p> <p>Sachez enfin que - le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat. Ainsi, concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). - La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
5056	<p>Nous ne souhaitons pas de ce projet qui commercialise de l'espace public et qui en enlève la jouissance aux familles qui résident dans le quartier.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5057	<p>Je souhaite que les allées ainsi que le parvis de l'école militaire ne soient pas bétonnés. Nous avons trop de béton à Paris. A quoi servent les bagageries, ce sont des points dangereux à surveiller ensuite ? Pourquoi détruire les jardins japonais et réduire les pelouses ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Seule la restauration de la partie nord du Champ-de-Mars est réalisée dans le cadre du projet ainsi que le cheminement depuis le métro de la ligne 8 vers les champs de Mars. Les allées et le parvis de l'école militaire ne sont donc pas dans le périmètre du projet.</p> <p>Aujourd'hui, le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve en grande souffrance : perte de vigueur notable des arbres d'alignement, faible croissance annuelle, la perméabilité des sols baisse, développement des racines des arbres en surface difficile, dégradation importante des chemins, allées et pelouses (bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.) Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Loin d'une bétonisation, le projet propose une végétalisation accrue, avec 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés, soit un bilan positif de 180 arbres. Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Vous vous interrogez sur les bagageries. Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte de la Tour Eiffel en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire, qui a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
5058	<p><i>Doubleton 5057</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
5059	<p>en quoi ce projet améliore-t-il l'accessibilité des personnes à mobilité réduite et contribue-t-il à la réduction de la pollution ?</p> <p>en quoi ce projet va -t-il améliorer ma vie de Parisienne qui circule principalement avec la ligne de bus 32 ou 72 pour aller travailler ? mais qui a parfois besoin de sa voiture parce que remplir un frigo pour 5 personnes à vélo</p> <p>à moins que vous trouviez mieux que je ne fasse appel qu'à du amazon et du gorillas, sauf que ce n'est pas dans mes moyens, ni dans ceux des Parisiens dans leur ensemble.</p> <p>votre promotion d'un style de vie de bobo à vélo est en décalage total avec la réalité des Parisiens. il faudrait arrêter de croire que Paris est une ville dédiée à 100% au tourisme et que 100% des parisiens vont se balader à vélo.</p> <p>d'un point de vue démographique et d'un point de vue économique, vous vous trompez, et d'un point de vue écologique commencez par traiter les problèmes des usines autour de Paris... !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5060	<p>Pour ma part, je suis contre parce que :</p> <p>Argument 1 : réduction absurde d'1/3 de la pelouse du Champ de Mars et suppression des massifs (là où il y a actuellement les petits sapins taillés en forme de cône)</p> <p>Argument 2 : ajout de contours en béton autour des pelouses en lieu et place des élégantes bordures actuelles (mais pourquoi ??)</p> <p>Argument 3 : les pelouses deviennent des pelouses techniques (donc pas de végétalisation naturelle) ...</p> <p>Argument 4 : On parle même de la suppression du bassin de la place Jacques Rueff qui est en panne depuis des années et jamais réparé.</p> <p>Il est d'ailleurs à noter que, sur l'état général du Champ de Mars, la Mairie de Paris écrit noir sur blanc : "L'état de vétusté du Champ de Mars et son aspect abandonné incitent difficilement ses visiteurs à le préserver et à prendre soin de l'espace qui les entoure. » (Page 10 du doc 4.2.4.3). C'est hallucinant d'écrire cela ! La solution est pourtant simple : un meilleur entretien de la part de la Ville qui en a la charge !</p> <p>Argument 5 : les arbres prévus sur le Pont d'Iéna ont (déjà) disparu des visuels du projet. En effet, la Mairie a admis, eu égard au tollé provoqué, que planter des arbres sur un pont, par hypothèse, cela ne fonctionne pas. Les jardinières en pot font donc office de nouvelle végétalisation. Il est fort probable qu'à l'image des autres jardinières en pot que l'on retrouve partout dans Paris, elles finiront avec des tags, sans aucune plante et serviront de poubelles. Pire, seront à la main des prochains manifestants (gilets jaunes??)</p> <p>Argument 6 : construction de nouveaux kiosques loin du design du Paris de Gustave Eiffel (moches), de bagageries, de sanitaires. L'artificialisation des sols bat son plein. C'est actuellement en non-conformité avec le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris qu'il faudra donc modifier en conséquence.</p> <p>Argument 7 : surexploitation du site à des événements festifs</p> <p>Argument 8 : fermeture de la circulation sans étude d'impact. Or, les conséquences pour le 7e seront majeures et les embouteillages se répercuteront partout : avenue Rapp, Bosquet, saint Dominique, Cognac Jay, Quai d'Orsay, rue de l'université, etc... Aller et venir dans le 7e, le 15e, le 16e, et Boulogne va virer au cauchemar. Le Pont de l'Alma, déjà très saturé, va être totalement bloqué (et par ricochet, tout autour, des deux côtés de la Seine).</p> <p>Argument 9 : la question de la sécurité de cette nouvelle esplanade géante n'est tout simplement pas envisagée.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baissent, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>A noter que contrairement à ce qui a pu être dit sur internet, il n'est nullement prévu de supprimer le bassin de la place J. Rueff.</p> <p>- La prescription d'EBC (Espace Boisé Classé) protège les boisements existants ou projetés, elle ne peut s'appliquer aux emprises occupées par des constructions ou des aménagements incompatibles avec cet objectif. C'est pourquoi, sur le Champ de Mars et sur les jardins du Trocadéro, les emprises des constructions projetées, ou maintenues, sont soustraites du périmètre d'EBC. Les évolutions du PLU proposées tiennent compte du parti d'aménagement ainsi envisagé. En effet, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. L'ensemble des choix concernant le mobilier urbain a ainsi été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF) et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Enfin, Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
5061	doubleton 5060	
5062	Doubleton 5061	
5063	Doubleton 5061	

n°	Contribution	Réponse
5064	<p>Riverain du Champ de Mars comme habitant le 15ème depuis plus de 40 ans , je souhaite déposer pour qu'elle soit entendue et considérée mon opposition très ferme au projet d'aménagement du site Tour Eiffel Trocadéro que propose la Mairie . Ce projet fait porter de fortes nuisances sur mon habitat , celui de mes voisins et celui de mes concitoyens. Au tout premier chef il présente une transformation substantielle du merveilleux tissage d'architecture, d'ouvrage d'art , de jardins et de voies de communications que constitue l'ensemble Ecole Militaire Tour Eiffel Pont d'Iéna Trocadéro , patrimoine emblématique de la capitale subtilement tissé par l'histoire qui serait justifié de se trouver à l'abri de tout projet public ou privé qui n'aurait pas fait l'objet de consultation et décision de la part des instances les plus hautes de la Nation. Ensuite , au plan écologique et environnemental je déplore l'abattage d'arbres centenaires, l'artificialisation de sols et sous-sols , la diminution des surfaces de pelouse tant prisée des parisiens , la prétendue végétalisation du pont d' Iéna , l'édification de nouvelles structures, bureaux et snacks, en liaison avec l'exploitation commerciale du site Tour Eiffel ou de ses alias futurs qui réduirait à nouveau d'autant l'espace public.</p> <p>S'ajoutent à ces dégradations la gêne considérable dans tout le sud-ouest parisien qui résulterait des transformations et condamnations d'artères de circulation si indispensables pour lier les 15ème, 7 ème , 16 èmes arrondissements. Aucune étude d'impact n'a été présentée au sujet d'évaluer de telles inévitables conséquences en contournements, délais , pollutions, pertes de chalandise et dépeuplement. Le site est un poumon qui ne peut devenir un musée.</p> <p>Enfin je veux dénoncer l'inopportunité budgétaire que représenterait pour la ville de Paris les dépenses des budgets présentés alors que son endettement devient très problématique et tandis que de nombreux besoins de la gestion courante restent très insatisfaits.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site. Les préconisations de respect des spécificités du bien UNESCO « Paris-Rives de la Seine » des services de l'Etat ont été prises en compte par les concepteurs du projet, notamment le maintien de la perspective filante (ouverture au ciel conférant aux berges et à Paris une valeur paysagère exceptionnelle), le maintien de la masse continue d'arbres de haute tige organisés en alignement constituant un filtre végétal sur le tissu urbain de la Seine sur le quai haut et encadrant le couloir du fleuve, l'adoption d'un mobilier unifié, noble et sobre ou encore la conception de l'aménagement le long des quais selon des valeurs d'unité, d'harmonie et de régularité. Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat.</p> <p>Vous parlez d'artificialisation. Bien au contraire, la végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant plus précisément les arbres. 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont actuellement vides et seront donc replantés. La Ville est consciente de l'enjeu de conservation des arbres existants à Paris. Les concepteurs du projet étudient des solutions permettant d'améliorer encore le bilan positif du projet en terme de végétalisation.</p> <p>A noter, concernant les constructions, que celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Quant aux kiosques accueillant commerces, services et informations, ils seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 21 kiosques dont 3 kiosques de sanitaires publics, contre 27 aujourd'hui.</p> <p>Concernant les impacts, l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Au niveau du bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, Jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des rejets de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
5065	<i>doubleton 5060</i>	
5066	Je suis CONTRE ce projet d'aménagement.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5067	<i>Doubleton 5064</i>	
5068	IL serait plus utile de redonner au Champ de Mars actuel son faste d'il y a quelques années en recréant des espaces verts entretenus, des toilettes pour les visiteurs, et en ne perturbant pas une circulation déjà complexe.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5069	<p>C'est un rêve que vous nous vendez. Mais ce ne peut être qu'un rêve... En effet c'est un axe central de circulation et nous ne pouvons plus nous permettre de pénaliser les gens qui viennent à Paris pour travailler . Paris est devenu un enfer bien que moi parisienne je circule beaucoup mieux qu'avant et Oui !!! Vous ne pouvez pas demander à tout le monde de prendre le métro (2 étages à descendre ..ou à monter ..) prendre une bicyclette , une trottinette!!! d'empêcher les artisans de venir travailler ou de les obliger à augmenter les frais de déplacements ... Bref Prévoyez des passerelles pour les piétons ,pour les touristes asiatiques qui pour le moment sont "abonnés absents" !! et qui de leur autobus prennent des photos !!! Merci pour le rêve mais devenez réaliste l'argument* jeux olympiques * n'est pas recevable comme il a été dit à la réunion de la mairie du 16!!! La mairie de Paris est suffisamment endettée et les impôts locaux ne sont pas le remède .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5070	<i>Doubleton 5069</i>	
5071	<i>Doubleton 5069</i>	
5072	<p>Ce projet est insensé.</p> <p>Paris doit pouvoir offrir des voies de communication importante et de très bonne qualité.</p> <p>De tous temps les voies de communication ont été le seul moyen pour rayonner, se développer, avoir de l'importance vis à vis de l'extérieur...</p> <p>Ce projet interdit la circulation devant le Trocadéro et au pieds de la Tour EIFFEL.</p> <p>Si la végétalisation peut-être souhaitable, il faut faire passer les automobiles sous des tunnels.</p> <p>La gestion d'une ville ou de toute entité doit être un bon équilibre pour tous les acteurs.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5073	<p>Alors qu'il faudrait développer au maximum les offres de transport en commun, ce projet ,en particulier en supprimant la traversée du champ de Mars, obligerait plusieurs lignes de bus à suivre des routes compliquées et encombrées, sans parler des véhicules prioritaires qui se trouveraient dangereusement ralentis.</p> <p>D'autre part, il ne semble pas que la végétation gagne grand chose, des plantations plus simples -sans toutes ces constructions pour scènes et touristes- ainsi qu'un véritable entretien pour éviter la saleté et donc les rats seraient mieux venus.</p> <p>Le coût estimé sera forcément dépassé et il y a d'autres urgences dans Paris, ne serait-ce que terminer tous les travaux déjà entrepris.</p> <p>Il serait bon que Paris ne devienne pas exclusivement une ville pour touristes et événements, chassant "vrais" habitants... D'où opposition au projet tel que présenté.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5074	<p>Ce projet est couteux et inutile. Interdire le PONT IENA à la circulation est aberrant compte tenu de la grande largeur des trottoirs existants.</p> <p>Et donc tout le plan de circulation liée à cette coupure est technocratique et illisible. La circulation en fer à cheval sur la place du Trocadero revient à reproduire le plan de circulation d'une dangerosité inégale de la Place de la Bastille. On peut parfaitement agrandir la "terrasse minérale" qui surplombe les jets d'eau d'une quinzaine de metres sans gener gravement le principe du Rond-Point considérablement plus fluide que ce "fer à cheval"</p> <p>Le report de circulation sur le pont de Grenelle est une imposture vu que , coté rive droite , le pont débouche sur un escalier !!! et que rive gauche il n'y a plus qu'une seule voie de circulation dans chaque sens commune aux vehicules privés et transports en commun.</p> <p>Le principe CONSTITUTIONNEL de la libre circulation et du libre acces ,de et vers, son domicile n'est plus assuré 24/24 et 365j/365j que ce soit à pied en 2 roues motorisé ou vehicule et particulièrement pour les immeubles disposant d'un porche permettant la penetration dans la cour de tels vehicules. Quid de l'accès des livreurs, demenageurs et prestataires professionnels variés ???</p> <p>La Mairie de PARIS devrait d'ABORD demontrer sa capacité à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - lutter contre les trafics commerciaux illegaux en tous genres dans cette zone , y inclus les dealers - proteger et entretenir les arbres, massifs et pelouses et creer une "offre" de toilettes en quantité suffisante pour la foule presente. -retablir la sécurité gravement compromise par les agressions et les activités de pickpockets (not même de simples particuliers n'ont aucun mal à reperer) -assurer la propreté et specialement l'evacuation des dechets (dans et hors des poubelles) -assurer la salubrité publique en mettant fin au regne des rats et des corbeaux. -mettre de l'ordre dans l'utilisation et le stationnement (il vaudrait mieux parler d'"abandon") sur les trottoirs notamment des vélos et trotinettes de "libre service" et interdire la circulation , l'arrêt et le stationnement des bus "touristiques" source de pollutions sonores et aériennes considérables ! - à ne pas multiplier l'enorme bureaucratie à mettre en place pour gerer les riverains, les dérogations, les autorisations.... etc...qui sont autant de taches sans valeur ajoutée attentatoire aux libertés individuelles. <p>La division du projet en 2 partie NORD/SUD est une posture contestable destinée à diviser la contestation en 2 moyennes vagues étalées dans le temps plutôt qu'en un seul tsunami.</p> <p>Pour toutes ces raisons le projet tel quel est couteux, technocratique , attentatoire à la liberté de circuler et au final créateur d'embouteillages donc de pollution supplementaire.</p> <p>Je le rejette en totalité Frédéric KOCH</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieuse de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>La circulation et l'accès aux immeubles, commerces et autres locaux sont bien maintenus dans le projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Pour répondre plus précisément à certaines de vos remarques:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de sites sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.
5075	<p>Je suis CONTRE ce projet pour plusieurs raisons :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - ce n'est pas une priorité . La priorité c'est de redonner à Paris son charme et sa propreté . Il y a bien d'autres aménagements à faire avant celui -ci. Si on veut dépenser de l'argent alors nettoyon les abords de la Tour Eiffel et du Trocadero qui sont sales et pas dignes de l'image que l'on veut donner au monde. 2 - c'est un projet Politique : Madame Hidalgo veut utiliser ce projet à des fins personnelles qui ne tient absolument pas en cause le désir des habitants de ces quartiers 3 - Redonnons du faste à cette esplanade . Les projets de pelouse synthétique et de mobiliers urbains soit disant "modernes" sont horribles. 4 - Financement : la Mairie de Paris est déjà bien endettée , donc NON nous n'avons pas d'argent à mettre dans ce type de projet. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5076	Doublon 5075	
5077	Doublon 5075	
5078	Doublon 5074	
5079	Je m'oppose à cette condamnation des voies aux véhicules car j'ai besoin de ma voiture puisque je suis handicapée	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5080	<p>Je suis opposé au projet de modification / destruction du champ de mars. L'abattage des arbres a fait de très nombreux dégâts dans la ville. Merci de tenir compte de mon avis. Pour information, je suis parisien depuis 1964.</p> <p>Je suis contre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5081	<p>C'est un projet au bénéfice d'une association suisse, aux dépens des habitants. Une ville n'est pas un parc à thème.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5082	<p>Je suis opposé au projet de modification / destruction du champ de mars. L'abattage des arbres a fait de très nombreux dégâts dans la ville. Merci de tenir compte de mon avis. Pour information, je suis parisien depuis 1964.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5083	<p>Trop d'incohérences ds ce projet:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) La pelouse centrale du jardin du Champ de Mars est réduite et sur-élevée. Quel intérêt? Et on végétalise le pont d'Iéna: totale absurdité qui se veut écolo mais qui est un non sens écologique: mettre des bacs avec arbres et arbustes sur un pont est l'acmé de la bêtise. 2) Le pont d'Iéna fait partie de l'organisation de la circulation de Paris et lui est essentielle. C'est un élément historique du patrimoine qui doit être maintenu pour les automobilistes et piétons. 3) La perspective Trocadero-Tour Eiffel-Champ de Mars: Ecole militaire est un ensemble cohérent qui doit être maintenu pour cet équilibre esthétique ainsi que pour la fluidité de circulation entre 7ème et 15ème. 4) Le budget alloué à ce projet est une pure folie! L'équipe municipale a déjà une dette de plus de 7 milliards, donc arrêtons la gabegie! 5) La construction de 4 immeubles au pied de la Tour Eiffel pour abriter des bagageries est un non-sens: donc moins d'espace vert et plus de béton, c'est la réalité de ce projet qu'il faut combattre. 6) L'équipe d'architectes qui a conçu ce projet connaît très mal l'histoire de Paris, son mode de fonctionnement en termes de fluidité rive gauche-rive droite et aurait dû intégrer les mobilités des piétons et automobilistes qui vivent à Paris et non uniquement les touristes. <p>Pour toutes ces raisons, je suis en totale opposition à ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Pour répondre à votre question concernant les pelouses et leur surélévation, sachez que e patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>A l'échelle du projet, La végétalisation est accrue, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres. Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant les constructions que vous évoquez, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p>

n°	Contribution	Réponse
5084	<p>Je vote contre ce projet compte tenu de ses conséquences et notamment, outre son budget:</p> <p>Des reports de circulation massifs causés par la fermeture définitive du pont d'Iéna et provoquant une saturation encore plus grande des ponts (Bir-Hakeim, Grenelle, Alma), des quais et des axes déjà très fréquentés (boulevard de Grenelle, avenue de la Bourdonnais, place du Trocadéro, etc.) et un risque d'enclavement du 16ème arrondissement.</p> <p>* La piétonnisation d'une partie du Quai Branly aux alentours de Bir Hakeim obligeant les véhicules et les deux roues à prendre le tunnel existant sur une seule voie !!!</p> <p>* La refonte totale de la place du Trocadéro sur deux voies avec les conséquences irrémédiables en terme de circulation et desserte vers les autres avenues de cette arrondissement.</p> <p>* La fermeture de la traversée du Champ de Mars, y compris pour les bus, induisant des contournements et un allongement des parcours.</p> <p>* Une très faible ambition écologique qui se traduit notamment par le rétrécissement des pelouses du Champ de Mars, qui seront surélevées à 20 cm du sol et entourées de bordures en pierre sur plusieurs milliers de mètres.</p> <p>* Aucun engagement clair sur les usages commerciaux ou événementiels du site à l'avenir, alors que les riverains et les promeneurs sont régulièrement privés d'une partie du Champ de Mars et confrontés aux manifestations et événements permanents sur le Trocadéro son esplanade et le champ de Mars (Grand Palais éphémère)</p> <p>* Un risque sécuritaire passé sous silence alors que le site connaît déjà de graves problèmes (ventes à la sauvette, vols mineurs isolés.) qui ne pourront qu'être aggravés par le projet envisagé, notamment en raison de l'interruption de la circulation, ce qui favorisera le développement de la prédation économique et de la délinquance.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>- Vous vous inquiétez du coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc.) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC.</p> <p>- Concernant votre inquiétude liée au fait que le projet serait destiné aux seuls touristes, ce projet a été pensé afin de répondre aux attentes et besoins de tous : des visiteurs, touristes comme des Parisiens. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. La recherche d'un projet répondant à des usages et des publics très différents constitue l'un des fils rouges dans la conception du projet.</p> <p>- Les questions de propreté sont bien prises en compte dans le projet : celui-ci contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>- Il en va de même pour les questions de tranquillité : le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du Code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>- S'agissant des reports de circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant la dimension écologique du projet, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Les pelouses seront transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés et leur surface ne sera pas réduite. Elles sont en effet légèrement surélevées de 30 cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Ces espaces restent perméables et naturels. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres.</p> <p>- Concernant l'usage événementiel du site, sachez que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Enfin concernant le phasage du chantier, en articulation avec l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024.</p>
5085	<p>Le texte applicable à la procédure de PPVE qui est un texte dérogatoire limité au contexte des JO de 2024 ne pouvait être utilisé pour un projet d'aménagement du site Tour Eiffel en grande partie sans lien direct avec cet événement (notamment l'aménagement de la Place du Trocadéro et de la Place de Varsovie) et dont la plupart des équipements ne seront pas réalisés à la date d'ouverture des JO. Il s'agit purement et simplement d'un détournement de la loi permettant de s'affranchir des procédures administratives habituelles.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP 2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris 2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p>
5086	<p>J'utilise beaucoup le Champ de Mars pour les promenades, avec ou sans petits-enfants, amis, etc....la dégradation et la saleté vont empirant et les projets de réaménagement vont aggraver les problèmes avec les usages événementiels, le rétrécissement des pelouses, l'interruption de la circulation etc....</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5087	<p>Arrêtez de prendre les jardins de Paris pour des parkings de supermarché.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5088	<p>Sur le papier c'est un beau projet bien sûr mais Madame Hidalgo semble oublier que Paris n'est pas QU'UNE ville touristique et que ses habitants travaillent aussi 5 ou 6 jours/7 ; la circulation va devenir un enfer ; beaucoup de parisiens et habitants de l'île de France ont besoin de leur voiture ; elle zappe totalement cet aspect là ; la Mairie de Paris ferait mieux de s'occuper de redorer le blason de notre ville qui était si jolie ; Aujourd'hui j'ai honte pour les touristes ; regardez les jardins qui ne sont plus entretenus, les poubelles, les faux travaux à droite à gauche etc.... elle a déjà une dette de 20 milliards d'euro inutile de creuser encore et encore. ces dépenses donnent le vertige. Condamner un pont à Paris ! il faut être sacrément mégalo et ne rien comprendre à la vie des citoyens. ARCHI CONTRE : il faut s'occuper de notre ville mais pas en gênant encore plus ses habitants ! Paris a tout perdu de sa splendeur ;</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5089	<p><i>doublon 5088</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
5090	<p>Bonjour,</p> <p>En tant que parents d'élèves scolarisés dans le secteur du Trocadéro, je souhaiterais que vous portiez une attention particulière aux conséquences que les décisions d'aménagement du site Tour Eiffel vont engendrer pour la vie et bien sur la sécurité des enfants et adolescents qui se rendent en classe 5 à 6 jours par semaine dans ce secteur et qui sont nombreux. C'est effectivement un quartier qui regroupe de nombreuses écoles, collèges et lycées.</p> <p>Merci d'avance de penser aux jeunes, enfants et adolescents.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Dans ce cadre, la rue Franklin a fait l'objet de précision. L'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>Sachez que des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourri la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE). Enfin, un bureau d'étude, associé à l'équipe de conception, est en charge du phasage et de la définition des conditions d'organisation des travaux. A ce titre, il veille à ce que la circulation des piétons et leur sécurité soient garanties durant toute la durée des chantiers.</p>
5091	<p>Nous n'en voulons pas de ce projet qui va entraver notre liberté et polluer encore plus paris</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5092	<p>Le projet est arbitraire, il a été imposé aux arrondissements concernés sans aucune concertation préalable! Il ne prend pas en compte l'intérêt des riverains, le bruit, la pollution, les embouteillages, l'insécurité que cela va engendrer!</p> <p>A chaque réunion d'information, aucune réponse constructive n'a pu être apportée lors des questions posées par les riverains, inquiets et navrés de la façon dont cela leur est imposé, comme beaucoup de chose à Paris!</p> <p>De plus le projet est totalement démagogique et veut faire de Paris un Disneyland à ciel ouvert en saccageant des espaces verts, la perspective, la vue, le calme, qui font la beauté et la grandeur de Paris en tant que capitale de la France!</p> <p>Il existe déjà de nombreux lieux de divertissements prévus et organisés dans Paris, pourquoi vouloir saccager le Trocadéro!</p> <p>Si nous pouvions déjà avoir des rues propres avec une chaussée entretenue, une police municipale capable de se défendre et d'appréhender les délinquants ce serait déjà bien! Avec tous les impôts locaux que l'on paye on aimerait pouvoir être entendus !</p> <p>Paris est la capitale d'Europe la plus sale! Même Rome, longtemps réputée être sale, est désormais impeccable, avec des rues sans aucun détritus et une sécurité efficace!</p> <p>Je conseille à Madame Hidalgo de se concentrer sur les fonctions régaliennes de la Mairie pour permettre à ses administrés de se promener en toute quiétude dans une ville propre et sécurisée, plutôt que de chercher à faire diversion en dépensant l'argent des administrés autour de projets insensés !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5093	<p>Habitant square Alboni, je n'ai pas eu une vision claire de la nouvelle circulation auto/vélo/bus/taxi. Il est à craindre des embouteillages monstres pour remplacer la traversée du pont de Léna, en tout cas aucune simulation de flux n'est présentée.</p> <p>Ce projet ne serait viable que par un second souterrain Ouest - Est pour la circulation auto/bus/taxi coté quai Jacques Chirac. La solution pour la traversée Nord - Sud du pont de Léna sans surcharger le pont de Bir Hakeim et le pont de l'Alma est à trouver.</p> <p>Si ce projet se fait il faut absolument créer sur le site un point d'appui police de sécurité ainsi qu'un second dédié à la croix rouge pour intervenir rapidement.</p> <p>Quid de la piscine Emile Antoine qui est sous baraquement ??</p> <p>Il me semble que les travaux de préparation des JO 2024 dans cette zone vont se superposer à ceux de ce projet. Le coût de ce projet va se rajouter aux 7 milliards de déficit de la mairie de Paris, les deux seront supportés par les législatures suivantes, ce qui n'est pas très fair play.</p> <p>Autant le coté "paysage" paraît agréable, autant la projet est bâclé quant à son insertion dans la vie de la cité.</p> <p>Merci de prendre en compte mon vote négatif;</p> <p>D Tonkovic</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. L'il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont de Léna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Pour répondre à votre question sur la piscine Emile Antoine, la piscine et le stade Émile Antoine sont non seulement maintenus dans le projet, mais aussi et surtout pérennisés dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU.</p> <p>Vous évoquez les JOP 2024. Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p>
5094	<p>le projet est splendide, mais cela va être invivable pour les habitants du quartier. Or ce sont eux qui sont là au quotidien. ils sont à privilégier.</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5095	<p>En tant que résident dans le 7ème arrondissement depuis 2001, je vous adresse ci-joint mes observations quant au projet décidé unilatéralement par la mairie de Paris, sans prise en compte des avis négatifs émis déjà par les maires d'arrondissement concernés.</p> <p>Pour ma part, j'ai assisté le 9 novembre à la réunion organisée à la mairie du 16ème et le 14 novembre à la marche organisée par la conseilillère de Paris, Catherine Ibled et plusieurs associations.</p> <p>Je m'oppose vigoureusement à ce projet pour les raisons suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Destruction pure et simple du patrimoine Belle époque, présent dans le parc (fontaine, statue, banc...) avec un remplacement par un matériel contemporain qui fait perdre à Paris son statut de ville historique et efface son patrimoine le représentant. Dans le prolongement de ce qui a déjà été fait tant à la Place de la République, qu'à la Bastille ou au Panthéon, Mme Hidalgo procède de façon organisée et continue à la destruction de Paris et cela avec les deniers du contribuable. - Ce projet a vocation à devenir un lieu pour accueillir des événements encore plus importants et de manière encore plus régulière que cela est déjà à présent entraînant de fortes nuisances pour ses habitants. - La mobilité déjà bien entravée à l'Alma et Bir Hakeim risque de devenir impossible assignant à son seul quartier les habitants des arrondissements concernés (7, 15 et 16). Dans ces conditions, bien qu'une voie sera réservée au bus, la congestion avoisinante ne leur permettra d'assurer un trafic régulier et fiable. De plus, il n'y a pas de station de métro à proximité, seul moyen de circulation fiable aujourd'hui dans Paris et pourtant toujours pas accessible aux poussettes, personnes âgées, voyageurs avec valises et bien entendu les personnes à mobilité réduite. Le budget alloué à ce projet aurait pu être alloué à la mécanisation des stations de métro encore bien insuffisante. - La sécurité d'un parc ouvert sur l'extérieur n'est pas prise en compte avant le démarrage et rendue à la seule Préfecture qui peine déjà à assumer des conditions de sécurité suffisantes actuellement. - Le financement du projet n'est pas assuré et les arguments de prise en charge par la société de gestion de la Tour Eiffel mensonger si l'on sait qu'in fine cela revient à la charge des contribuables. <p>La Tour Eiffel doit garder sa vocation historique dans un lieu emblématique de Paris et ne doit pas se trouver au cœur d'un futur Disneyland comme cela est envisagé avec la construction d'un vaste centre commercial et de restauration entre la tour Eiffel et la station Bir Hakeim dont le départ du CDJ est déjà le prémices.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Ainsi, concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Pour les transports en commun, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Le bâtiment Emile Anthoine conserve les équipements sportifs aujourd'hui présents sur le site. Des locaux à destination des personnels en charge de l'entretien et de l'exploitation du site seront aménagés en complément. En dehors du projet Site Tour Eiffel, la Ville de Paris réfléchit à une programmation complémentaire à destination des visiteurs du site contribuant à l'amélioration de leurs conditions d'accueil. La Ville de Paris ne prévoit pas la construction d'un centre commercial et de restauration dans ce bâtiment.</p>
5096	<p>Projet démesuré et encore une fois au détriment des usagers de quartiers concernés. La circulation est devenue un cauchemars dans Paris et la piétonisation du pont d'Iéna va accroître les embouteillages sur les quais de Seine. Non à cette proposition!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5097	<p>REFUSONS :</p> <ul style="list-style-type: none"> - LA SUPPRESSION DE 953M² DE SURFACE DE JARDINS ET PELOUSES - LA SUPPRESSION DES MOBILIERS GUERITES FONTAINES ETC... ANCIENS - LA TRANSFORMATION DU JARDIN DU CHAMPS DE MARS EN LIEUX PERENNES D'EVENEMENTS PUBLICSET RASSEMBLEMENTS DE FOULE STYLE CONCERTS - FOOT ETC... LA CREATION DE BUREAUX CONSIGNE A BAGAGES ET AUTRES DANS UN STYLE SOI DISANT CONTEMPORAIN JURANT AVEC LE STYLE ANCIEN ET D'ORIGINE <p>L'AME DE PARIS VA DISPARAITRE AU PROFIT DES TOURISTES ET DES ACTIVITES TOURISTIQUES RENDANT IMPOSSIBLE ET INSUPPORTABLE LA VIE DES PARISIENS</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5098	<p>Ce projet m'inquiète beaucoup. Il apportera vraisemblablement beaucoup de nuisances : difficulté de circulation, réduction des espaces verts, insécurité. Le champ de Mars tel qu'il est reste un espace libre et où la nature y est préservée. Je suis donc contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5099	<p>Compte tenu des reports de circulation qui se produiront sur la rue Franklin, nous sommes très inquiets pour la sécurité et la qualité de vie de nos enfants qui empruntent cette rue tous les jours pour rejoindre leurs établissements scolaires.</p> <p>Ce projet va empoisonner la vie des riverains pendant les travaux et pendant de bien longues années, en créant des embouteillages sur toutes les grandes artères (Wilson, Kléber, Poincaré, Eylau, Mandel, Doumer) et les rues avoisinantes.</p> <p>Plus de pollution, plus de voitures à l'arrêt, plus de stress, moins de charme, moins de qualité de vie... ce projet provoquera beaucoup trop de nuisances. Il vaudrait mieux l'abandonner.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Dans ce cadre, la rue Franklin a fait l'objet de précision. L'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>Sachez que des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourries la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE). Enfin, un bureau d'étude, associé à l'équipe de conception, est en charge du phasage et de la définition des conditions d'organisation des travaux. A ce titre, il veille à ce que la circulation des piétons et leur sécurité soient garanties durant toute la durée des chantiers.</p> <p>Enfin, l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant également la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
5100	<p>Je suis contre ce projet de réaménagement qui présente beaucoup de risques et d'inconvénients. La circulation sera rendue très difficile entre le Trocadéro et le Champ de Mars. Les espaces verts seront encore réduits et l'insécurité ne fera que s'accroître. Le Champ de Mars est très fréquenté par les enfants, les sportifs et les promeneurs des alentours tout au long de l'année, il doit rester un espace libre et non bétonné !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5101	<p>En tant que jeune femme, habitante du quartier et future soignante je suis opposée à ce projet qui représente une régression pour les femmes, pour les patients et pour les habitants :</p> <p>-Les zones sans circulation automobile sont une source d'insécurité qui m'empêchera de me déplacer à pied comme je le fais aujourd'hui et soit m'assignera à résidence soit obligera à des déplacements longs et coûteux en taxi (car avec des detours et des embouteillages) que je ne peux pas payer. C'est une régression pour les femmes.</p> <p>-Les embouteillages créés par la fin de la circulation giratoire place du Trocadéro, la coupure du pont d'Iéna, la barrière de circulation au niveau du champ de Mars, ainsi que les effets sur l'ensemble des rues qui y mènent vont priver d'accès en urgence aux hôpitaux les patients qui en ont besoin. C'est une régression pour la santé des habitants.</p> <p>-Le projet n'a pas le soutien des élus locaux des arrondissements touchés par ce projet. Il n'a pas le soutien des habitants et la mairie de Paris refuse l'organisation d'un référendum en contradiction avec son discours sur la démocratie locale. Après avoir puni les banlieusards (dont de nombreux soignants qui travaillent avec des horaires longs dans les hôpitaux parisiens), la mairie de Paris semble maintenant vouloir punir en plus les habitants des 7ème, 15ème et 16ème et les faisant souffrir dans leur vie quotidienne. Cette approche punitive et une régression pour les citoyens et la vie démocratique.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Nous vous confirmons que les véhicules d'urgence (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) seront autorisés à franchir le Pont d'Iéna, et profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Les itinéraires liés aux véhicules d'urgence ont été examinés sur l'ensemble du Site avec la Préfecture de Police.</p> <p>Nous nous permettons de rappeler que deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE (participation du public par voie électronique). La phase actuelle de PPVE permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
5102	<p>Bonjour, Riverain du pont d'Iéna et du Trocadéro, Je suis plus qu'inquiet de la fermeture du pont aux voitures qui va entrainer le report de la circulation sur les autres ponts de Paris, créer des embouteillages inextricables et augmenter la pollution ! Idem pour le Trocadéro, les voitures ne pourront plus circuler. Comment feront les personnes handicapées, les personnes âgées et les familles avec enfants pour se déplacer ? Et quid des regroupements importants de migrants vendeurs à la sauvette que cela va entrainer et du risque sécuritaire ?</p> <p>C'est un projet faussement écologique imaginé par des gens qui ne connaissent ni la campagne ni la nature ! Et le coût de ce projet faramineux est de 107 millions alors que la ville est très endettée !! C'est du gaspillage il faudrait construire plus de crèches pour les enfants des gens qui travaillent!</p> <p>Sous prétexte de réaménagement, ce projet vise à supprimer toute circulation dans Paris et à pourrir la vie des riverains. Paris deviendra à terme une ville morte avec une expatriation des gens autour de la ville.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Sachez que le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p>
5103	<p>La multiplication d'événements Place de Varsovie va inévitablement entrainer des nuisances et de l'insécurité pour le voisinage. Le nombre de ces événements devrait être strictement limité et leurs modalités encadrées. De même les mesures de sécurité du site et de maintien de la propreté devraient être définies. Ces éléments ne sont pas pris en compte dans le projet. La vocation de parc et de "poumon vert" du site est incompatible avec la transformation même temporaire en lieu de spectacles en plein air (fan zone, concerts, etc....) Si le site mérite d'être remis en état et amélioré, il n'a pas vocation à devenir un Luna Park...</p> <p>Non à la privatisation, à la bétonisation et à la commercialisation du bien public des Français.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5104	<p>Après la place de la République, de la Bastille, et comme le démontrent les associations de défense du patrimoine, ce projet est une horreur et une trahison de Paris de plus.</p> <p>La Mairie de Paris ne représente que 17% des Inscrits et n'a aucun mandat pour dénaturer la capitale, ce projet doit être abandonné !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5105	<p>Ce projet, intervenant après la fermeture des voies sur berge, est totalement délirant par les nouvelles perturbations qu'il va entrainer sur la circulation. Il vise à pénaliser les habitants du 16ème Arrondissement, dont je fais partie, par un acharnement politique. Sans oublier son coût prohibitif, mais il est vrai que les questions financières sont sans importance pour les socialistes.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5106	<p>Moratoire de 6 mois sur la réalisation du projet afin de reprendre les consultations des citoyens parisiens et études permettant de mieux tenir compte des besoins du "vivre ensemble" dans le périmètre impacté et ses alentours.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5107	<p><i>Doubleton 5106</i></p>	
5108	<p>il conviendrait tout d'abord de limiter l'utilisation des jardins du champ de mars à des manifestations événementielles.</p> <p>pour info, le grand palais éphémère vient d'être rallongé d'une façon également éphémère d'une aile pour la FIAC.</p> <p>un recensement de tous ces événements a été récemment réalisé et l'utilisation du champ de mars dépassait l'entendement .</p> <p>comment va se présenter le flux des véhicules automobiles et bus aux alentours du champ de mars dans le futur ?</p> <p>pourquoi ne pas envisager 4 passerelles en verre ,2 de chaque coté du pont d'Iéna pour enjamber à pied les quais de chaque coté du pont ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5109	<p>Je suis contre ce projet d'aménagement qui va à l'encontre de la vie des quartiers concernés. Il s'agit encore d'un projet pharaonique extrêmement coûteux et qui défigurera le secteur concerné. La mairie de Paris devrait plutôt se concentrer sur la propreté et l'entretien de la ville dans un état catastrophique, sur la conservation du mobilier urbain et sur une qualité de transport en commun plutôt que de venir planter une verrière autour de la Tour Eiffel pour que la maire puisse « laisser son empreinte ». L'aménagement catastrophique de la Place de la Bastille aurait dû servir de leçon.....</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5110	<p>Bonjour, Si l'idée d'un grand parc urbain est très séduisante, il ne faut pas pour autant paralyser Paris. Il est par exemple possible de traverser les parcs londoniens en voiture ou transports en commun par endroit afin de ne pas les contourner systématiquement.</p> <p>Par ailleurs, quelle sécurité supplémentaire est prévue pour nos enfants qui jouent au champs de mars en rentrant de l'école et qui vont se retrouver au milieu de nuées de touristes ?</p> <p>L'endroit est déjà suffisamment bien comme cela, il suffirait de remettre à niveau les chemins pédestre sans avoir des ambitions démesurées et non nécessaires. Il vaut mieux investir cet argent pour entretenir ce que nous avons et nettoyer ce quartier qui devient une véritable poubelle à ciel ouvert (dépôts de feuilles mortes, branches, matériel usé, plaine de jeux vétustes,...).</p> <p>Cordialement, Catherine</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5111	<p><i>Doubleton 5110</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
	On voit mal en quoi ce projet constituerait une amélioration de l'existant? Pour votre information: - augmenter la fréquence des embouteillages dans un quartier qui n'en a déjà pas besoin, - ajouter des cabines qui se transformeront inmanquablement en pissotières, - ou bien claquer l'argent que les Parisiens n'ont pas, NE SONT PAS des réponses valables.	
5112	Au lieu d'assouvir les fantasmes délirants d'élus socialistes qui ne savent plus quoi inventer pour dépenser l'argent des autres, il serait plus utile pour les riverains (et surtout les touristes!) d'assainir et de restaurer ce qui existait AVANT. C'est à dire: - rendre aux "vendeurs à la sauvette" leur statut initial (NB: à la sauvette, ça veut dire qu'ils sont supposés se cacher), - expulser les nombreux roms qui se livrent au bonneteau et qui escroquent des touristes crédules - régler les problèmes d'insécurité, notamment dans les jardins du Trocadéro, Et quand tout cela sera fait, NETTOYER les lieux pour que les Français n'aient plus honte de leur capitale !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5113	Attention au bien être des habitants du quartier et au patrimoine parisien. Ce qui ne semble pas être le cas avec ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5114	Bonjour, Compte-tenu du nombre d'observations que vous allez recevoir, je vais faire synthétique... Et tout d'abord, 1 remarque introductive : les abords du Trocadéro de la Tour Eiffel et du Champ de Mars ont à l'évidence besoin d'être requalifiés avec 3 secteurs prioritaires selon moi, des jardins du Trocadéro jusqu'à la Place de Varsovie, du métro Bir Hakeim à la Tour Eiffel et le Champ de Mars dans son ensemble. Il s'agit toutefois selon moi d'investissements certes importants mais plutôt de remise à niveau, de gestion et d'exploitation ensuite à l'exception du cheminement du métro Bir Hakeim à la Tour Eiffel qui doit être vraiment inventé et réaménagé. Le Champ de Mars en revanche ne nécessite pas de réaménagement de fond. C'est un espace vert unique qu'il faut juste rénover à la marge et ensuite se donner les moyens d'assurer son entretien. A condition bien sur de limiter les manifestations d'ampleur qui le massacrent plusieurs fois par an !!! Les moyens doivent donc être mis globalement dans la durée pour sécuriser (une police touristique ne serait pas inutile !), valoriser et renover ce qui doit l'être puis entretenir ensuite. Enfin, sur le projet lui même, il aura pour conséquence de transformer un quartier parisien en zone exclusivement touristique "disneylandisé" en quelque sorte. 1 exemple parmi d'autres de dommage collatéral : les 3 lignes de bus déviées ou reportées sans se soucier manifestement des conséquences que cela aura pour des milliers de riverains et pour la vie d'un quartier.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. Vous évoquez la fermeture de l'avenue Bouvard. Celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel. Vous évoquez l'entretien nécessaire. Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.
5115	Attention au bien être des habitants du quartier et au patrimoine parisien. Ce qui ne semble pas être le cas avec ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5116	Je refuse ce projet que je trouve pharaonique. Il n'y a pas de budget définitif et nous savons que des dépassements sont déjà à l'ordre du jour. Je ne veux ni du monde supplémentaire ni des nuisances que cela entraînera. Je refuse ce chantier dans lequel je ne trouve absolument pas l'âme de Paris. Je le trouve inapproprié tant sur le plan esthétique que social. Paris est un chantier à ciel ouvert et un porte monnaie sans limite pour ceux qui défendent ce projet affreux.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5117	La mobilité déjà bien entravée à Bir Hakeim risque de devenir impossible assignant à son seul quartier les habitants des arrondissements concernés (7, 15 et 16). Dans ces conditions, bien qu'une voie sera réservée au bus, la congestion avoisinante ne leur permettra d'assurer un trafic régulier et fiable. De plus, il n'y a pas de station de métro à proximité, seul moyen de circulation fiable aujourd'hui dans Paris et pourtant toujours pas accessible aux poussettes, personnes âgées, voyageurs avec valises et bien entendu les personnes à mobilité réduite. idem avec les résidents dont les enfants sont scolarisés dans les établissements scolaires rive droite, les moyens de transport collectifs étant inexistant sur certains axes.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) Concernant les transports en commun, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, qui permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement, implique de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86. Mais les liens inter-quartiers que ces lignes assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel. Des voies de bus dédiées seront créées, par ex. pont d'Iéna, quai Branly ou encore avenue de New-York.
5118	<i>Doubleton 5117</i>	
5119	En lisant les commentaires, je n'en trouve pas un qui soit favorable à ce projet. J'espère que la Mairie n'affirmera pas le contraire, grâce à un de ses habituels tours de passe-passe, digne du bonneteau pratiqué par des roms au détriment de touristes naïfs...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5120	<i>Doubleton 5117</i>	
5121	Les priorités exprimées par les participants sont claires: PROPRETE SECURITE ENTRETIEN Puisse la Mairie les entendre!!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5122	<i>Doubleton 5117</i>	
5123	<i>Doubleton 5117</i>	

n°	Contribution	Réponse
5124	<p>Pas assez d'espaces verts...en fait il y a restriction des espaces par rapport au site actuel. Dans ce contexte de réchauffement climatique, il faut laisser les espaces, planter des arbres ...etc ..</p> <p>Conservé toutes les bassins et autres éléments patrimoniaux... SVP. de l modernité oui mais avec conservation du patrimoine ancien. Ca cohabite très bien. exemple le louvre.</p> <p>ne pas fermer les voies permettant d'aller et venir entre le 15 et le 7 . ne pas ghettoiser les quartiers... SVP ...laisser les bus passer voire qq voitures.</p> <p>et pb de sécurité pour se balader ou traverser le jardin le soir... plus personne n'osera s'y promener.</p> <p>NE PAS construire de boutiques et de restaurants... il y en a assez dans le 7 et le 15. Vous allez vider tous les commerces des 2 quartiers... ARRETEZ ... la société de consommation à outrance : NON et NON . Laisser les touristes aller dans les vraies rues et boutiques typiquement parisiennes . Ce sera plus intéressant pour eux.</p> <p>Et budget trop élevé...ces millions devraient servir à construire des appartements pour les CSP moyennes : profs, infirmières et autres soignants ... et autres salariés des commerces de quartiers....etc ...</p> <p>BREF : arrêter ce projet et laisser le temps à tous les décideurs et habitants de Paris de réfléchir à nouveau... Il y a peut-être de bonne choses dans le projet actuel mais aussi TROP DE MAUVAISES CHOSES. Alors moratoire. On arrête tout et on rediscute avec les habitants.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m2 d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés, soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Vous évoquez les éléments patrimoniaux. Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site : il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Ainsi, concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Contrairement à ce qui a pu être dit et diffusé sur internet, le projet ne prévoit pas la suppression de la fontaine située Place Rueff.</p> <p>La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Enfin, concernant les services et commerces, ces derniers ont vocation à mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 21 kiosques dont 3 kiosques de sanitaires publics, contre 27 aujourd'hui.</p>
5125	Doublon 5124	
5126	Doublon 5117	
5127	<p>L'Autorité Environnementale, dans son avis 2020-115 a relevé l'absence de plan de gestion du Site et s'en est étonné. Dans son mémoire en réponse à cet avis, la Ville se borne à fixer des "orientations de gestion" ce qui signifie qu'à ce stade rien n'est prévu. La multiplication d'événements sur le Site, en contradiction totale avec la volonté déclarée de privilégier des usages "doux et apaisés" est clairement assumée.</p> <p>Nul doute que des concerts de rap ou la projection de matches favoriseront la douceur et l'apaisement recherchés ! Ce qui transparaît clairement est la volonté de la Ville, sous couvert de transformation du site en un grand parc avec une continuité Trocadéro-Champs de Mars, en un site événementiel de grande ampleur.</p> <p>Le mémoire en réponse est clair sur ce point, une liste d'événements passés est établie et à aucun moment il n'est question d'en restreindre le nombre ou l'importance.</p> <p>L'étude d'impact existante est tronquée et incomplète dans la mesure où elle ne prend pas en compte les futures nuisances (bruit, insécurité, embouteillages pour les habitants) découlant de l'orientation donnée au site.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Comme vous l'avez indiqué, la Ville de Paris a précisé des orientations en matière de gestion du site. Les contributions de la PPVE permettent en sus, de nourrir ses orientations. Après l'issue de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Concernant votre demande de limitation du nombre de journées annuelles des événements, qui dépasse le projet objet de la présente PPVE, nous nous permettons de la relayer aux services concernés.</p>
5128	Projet horrible pour les riverains ! Les abords du champ de mars vont devenir impraticables pour les artisans qui ne veulent déjà plus venir travailler dans le centre de Paris.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5129	Les abords du champ de mars vont devenir impraticables pour les artisans qui ne veulent déjà plus venir travailler dans le centre de Paris. NON A CE PROJET !	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5130	<p>ce projet devrait être encore discuté et réfléchi car tel quel il porte atteinte à</p> <p>-à l'intérêt des joggers qui pratiqueront sur du macadam (même "poreux")</p> <p>-à l'intérêt des promeneurs et des enfants qui, venant de tous les quartiers (RER), auront une pelouse réduite, moins d'arbres adultes pour les protéger de la chaleur, moins d'espace pour pique-niquer, jouer etc</p> <p>- à l'équilibre esthétique : bassins, allées, vases Médicis et bancs (à l'abandon actuellement -veut-on déjà les faire disparaître?), petits kiosques vert anglais en harmonie avec les arbres, constituent un ensemble esthétique et historiquement appréciable et important.</p> <p>Ce qui est actuellement prévu: le mobilier urbain tendance, la plaque d'eau surélevée, le style des constructions pour marchands, etc etc vont à l'encontre du CHARME et de l'HARMONIE, pensés et réfléchis par les précédents architectes.</p> <p>-à la sécurité, assurée par l'ouverture des jardins, au passage des véhicules, piétons, cyclistes; ouverture qui a un sens et qui a été un geste délibéré et raisonné d'aménagement.</p> <p>- aux communications pour tous entre deux arrondissements</p> <p>-à l'écologie: abattre des arbres anciens, supprimer des espaces verts, (en camouflant cela par des présentations de végétalisation etc), modifier les revêtements</p> <p>- à une économie raisonnée : installer encore plus de marchands qui rapporteront gros à certains mais transformeront ce site en parc d'attractions et en galerie marchande, c'est aller contre tout ce que nous devons faire pour protéger l'environnement, pour attirer des touristes conscients de l'héritage architectural de Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Sachez que le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées ou l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Nous attirons par ailleurs votre attention sur le fait que le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Ainsi, l'ensemble des choix pour le mobilier urbain a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Enfin, vous évoquez l'installation de commerces. Une réflexion générale a été portée sur les services tant publics que commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 21 kiosques dont 3 kiosques de sanitaires publics, contre 27 aujourd'hui.</p>
5131	<p>Bonjour Madame, Monsieur, Je suis contre ce projet. Je vis à Paris depuis 20 ans. Je suis venue à Paris, car j'aime cette ville par la beauté de son patrimoine, car cette ville avec son architecture, ses jardins, ses avenues est comme une œuvre d'art qui devrait être protégée dans sa entité urbaine. Je suis une fille de l'architecte et styliste de chaussures. Ces nouveaux projets vont être néfastes pour l'image et l'âme de Paris. Surtout le quartier de la Tour Eiffel qui est symbole de Paris. En espérant que mon Paris va rester beau et pas dénaturé par l'architecture moderne sans âme. Joanna Menclé</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5132	<p>Pourquoi un tel projet? Aucune réponse apportée aux riverains quant aux problèmes de circulation, de nuisances. Non non non à ce projet qui va endetter encore plus la ville de Paris. Mieux vaut restaurer son patrimoine, entretenir ses rues, nettoyer ...</p> <p>Non non et encore non pour ce projet irréfléchi où qu'un aspect du problème a été pensé.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5133	<p>La situation climatique et environnementale mondiale est catastrophique, nous sommes sur une trajectoire de réchauffement de +2,7°C avec les engagements actuels : la ville de Paris doit faire sa part. La pollution de l'air est responsable de 48 000 décès prématurés par an selon Santé publique France. Les particules fines PM2,5 (de diamètre inférieur à 2,5 micromètres) sont les plus dangereuses car elles pénètrent profondément les voies respiratoires. La limite d'exposition annuelle est fixée à 25 µg/m3 par l'UE contre 10 µg/m3 pour l'OMS. Le 10 novembre 2021, la présence des particules PM 2,5 a par exemple atteint 40 µg/m3 dans le nord du 16ème arrondissement. Il est urgent de repenser la mobilité et l'urbanisation à long terme ; sobriété énergétique et reboisement sont les meilleures solutions pour lutter contre les flots de chaleur, la pollution de l'air, la pollution sonore, le réchauffement climatique ... une pensée globale sur le long terme est indispensable. Le développement des transports en commun (hors bus thermiques) est une priorité, de même que le déploiement de pistes cyclables dans chaque rue de manière sécurisée, c'est-à-dire avec une séparation physique de la route.</p> <p>Le Champ de mars est le symbole de l'Etat français : si une zone doit montrer l'exemple, c'est bien celle-ci. La ville de Paris doit faire du Trocadéro jusqu'au bout du Champ de mars une zone destinée aux piétons et aux vélos. Cette zone doit accueillir beaucoup, beaucoup plus d'arbres et de plantes. Le bitume et les pavés doivent être limités au maximum.</p> <p>Cordialement, Une génération qui s'inquiète pour l'avenir</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5134	<p>Contre ! Endettement de la ville de Paris ... €7,7 milliards. Aucune urgence pour dépenser plus. Simple bon sens financier et préservation des intérêts des contribuables.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5135	<p>Bonjour</p> <p>Je souhaiterais que la circulation des riverains (piétons et voitures) soit prise en compte de façon plus précise dans ce projet et étudier du point de vue de la sécurité.</p> <p>Il s'avère qu'autour de la place du Trocadéro, dans la zone prévue des travaux, on trouve une bibliothèque municipale, une crèche et un collège/lycée avec de nombreux enfants qui circulent à pieds, en vélo et en trottinettes.</p> <p>Quels sont les dispositifs de sécurité prévus pour les protéger face à l'afflux de voitures supplémentaires dans les rues attenantes à la place (rue Franklin, avenue Paul Doumer, rue du commandant Schloesing, rue Pétrarque, rue Louis David, rue de la Tour, rue Scheffer) ?</p> <p>Merci de votre retour</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Pour répondre à votre question, sachez que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourries la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE). - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>- Pour la rue Paul Doumer, l'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux. A noter que la crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing, éloignés des deux places de dépose-minute.</p> <p>Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes et veille à sécuriser leurs trajets via la mise en place de traversées, pistes, Enfin, durant la phase de chantier, un bureau d'étude, associé à l'équipe de conception, est en charge du phasage et de la définition des conditions d'organisation des travaux. A ce titre, il veille à ce que la circulation des piétons et leur sécurité soient garanties durant toute la durée des chantiers.</p>
5136	<p>Habitante du quartier depuis 80 ans, je refuse ce projet excessif et contre nature.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5137	<p>Ce projet d'aménagement du site Tour Eiffel tel que présenté, fait apparaître une dépense budgétaire considérable et mal contrôlée, des nuisances graves (en termes de circulation tant privée que des transports en commun, d'écologie avec le rétrécissement des pelouses, de sécurité/ délinquance, et de propreté), pour un objectif flou et qui ne permet pas de voir en quoi les riverains y auront bénéfice.</p> <p>J'y suis donc clairement opposée.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>Pour ma part, je suis contre parce que :</p> <p>Argument 1 : réduction absurde d'1/3 de la pelouse du Champ de Mars et suppression des massifs (là où il y actuellement les petits sapins taillés en forme de cône)</p> <p>Argument 2 : ajout de contours en béton autour des pelouses en lieu et place des élégantes bordures actuelles (mais pourquoi ??)</p> <p>Argument 3 : les pelouses deviennent des pelouses techniques (donc pas de végétalisation naturelle) ...</p> <p>Argument 4 : On parle même de la suppression du bassin de la place Jacques Rueff qui est en panne depuis des années et jamais réparé.</p> <p>Il est d'ailleurs à noter que, sur l'état général du Champ de Mars, la Mairie de Paris écrit noir sur blanc : "L'état de vétusté du Champ de Mars et son aspect abandonné incitent difficilement ses visiteurs à le préserver et à prendre soin de l'espace qui les entoure. » (Page 10 du doc 4.2.4.3). C'est hallucinant d'écrire cela ! La solution est pourtant simple : un meilleur entretien de la part de la Ville qui en a la charge !</p> <p>5138 Argument 5 : les arbres prévus sur le Pont d'Iéna ont (déjà) disparu des visuels du projet. En effet, la Mairie a admis, eu égard au tollé provoqué, que planter des arbres sur un pont, par hypothèse, cela ne fonctionne pas. Les jardinières en pot font donc office de nouvelle végétalisation. Il est fort probable qu'à l'image des autres jardinières en pot que l'on retrouve partout dans Paris, elles finiront avec des tags, sans aucune plante et serviront de poubelles. Pire, seront à la main des prochains manifestants (gilets jaunes??)</p> <p>Argument 6 : construction de nouveaux kiosques loin du design du Paris de Gustave Eiffel (moches), de bagageries, de sanitaires. L'artificialisation des sols bat son plein. C'est actuellement en non-conformité avec le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris qu'il faudra donc modifier en conséquence.</p> <p>Argument 7 : surexploitation du site à des événements festifs</p> <p>Argument 8 : fermeture de la circulation sans étude d'impact. Or, les conséquences pour le 7e seront majeures et les embouteillages se répercuteront partout : avenue Rapp, Bosquet, saint Dominique, Cognac Jay, Quai d'Orsay, rue de l'Université, etc... Aller et venir dans le 7e, le 15e, le 16e, et Boulogne va virer au cauchemar. Le Pont de l'Alma, déjà très saturé, va être totalement bloqué (et par ricochet, tout autour, des deux côtés de la Seine).</p> <p>Argument 9 : la question de la sécurité de cette nouvelle esplanade géante n'est tout simplement pas envisagée.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>- La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Le projet de renforcement des pelouses permettra de les rendre plus résistante à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels. Les margelles constitueront des assises permettant de limiter le piétinement des pelouses et plus confortable pour les personnes à mobilité réduite. Concernant plus précisément le projet paysager du jardin du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>- Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liés à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p> <p>- La Fontaine située place Rueff est conservée et non démolie.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Le mobilier d'éclairage historique sera également rénové avec un système moins énergivore. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE)</p> <p>- Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est prévue (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire.</p> <p>- Les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées.</p> <p>Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen termes, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC). La qualification de ces espaces dans le document d'urbanisme a donc été modifiée mais dans les faits, ils restent situés dans les espaces plantés et tendent à s'y fondre comme le traduisent les documents figurant en pièces 0.3 et 3.1.1, 3.1.2 du dossier mis en consultation du public qui est consultable en ligne en sus de toutes les autorisations d'urbanisme sollicitées.</p> <p>Par ailleurs, la mise en compatibilité du règlement du PLU permettra également de classer en zone UV des parties du stade Émile Anthoine dont la vocation sportive est pérennisée et d'étendre son emprise pour couvrir le terre-plein de la place du Trocadéro et le bassin axial du jardin, intégrer dans le périmètre d'espaces boisés classés (EBC) des zones de jardins créées de part et d'autre de la Tour Eiffel et créer un espace vert protégé (EVP) pour assurer la protection des arbres de qualités existants sur l'emprise du stade Émile Anthoine.</p> <p>- La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>- Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Santé Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
5139	<p>Ce projet n'est pas adapté aux riverains.</p> <p>Il a pour unique but de parfaire l'expérience des touristes qui visitent la capitale et permettre l'organisation de toujours plus d'événements à grande échelle.</p> <p>Tout ceci se fait dans l'ignorance totale de son impact sur le quotidien des habitants du quartier. Il supprime des axes de circulation, des aires de jeux pour les enfants, réduit la surface des pelouses, engendre une report de trafic énorme au nord et aux sud du Champ de Mars et impose le recours au béton qui affecte durablement la porosité des sols.</p> <p>Il existe d'autres lieux en périphérie qui sont parfaitement adaptés pour accueillir de grands événements (hippodrome de Longchamp par exemple). Pourquoi vouloir à tout prix faire ce site en plein cœur de Paris ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5140	<p>1) Projet trop cher, nous n'avons plus les moyens, autres urgences sociales</p> <p>écologiques et transports (alternatives à la voiture indispensables, bus et métro)</p> <p>2) Problèmes de Circulation accentués</p> <p>3) Rétrécissement des pelouses du Champ de Mars, 1 ha ! NON</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5141	<p>Inutile !!! Stop au massacre de Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5142	<p>CONTRE CE PROJET !</p> <p>Pas d'urgence avec un endettement de € 7, 7 milliards ! Bombe à retardement pour le contribuable !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5143	<p>Que le Champs de Mars ait besoin d'être rénové, c'est une certitude. Que l'écologie et le réchauffement climatique soit pris en compte c'est une évidence. Que l'accès des touristes à la Tour Eiffel puisse être amélioré, c'est bien normal. Déjà si la signalétique était mieux faite pour orienter les touristes vers le bord de Seine depuis Bir-Hakeim cela aiderait. Que la circulation se voit un peu contrainte pour permettre des changements d'accueil, écologiques et sécuritaires, je le comprends. Que l'organisation des JO, modifient momentanément la circulation du quartier je le comprends aisément. Mais supprimer totalement la circulation d'un pont, cela va trop loin. Habitante de la rue des Eaux dans le 16e, déjà très enclavée par le sens de circulation du quartier. J'estime très bien le problème supplémentaire que nous aurons pour accéder à notre domicile. Si vous voulez continuer à chasser les parisiens qui essaient d'élever des enfants à Paris, Paris deviendra rapidement une ville musée sans vie familiale avec des appartements loués aux touristes. Rappelez vous qu'il y a l'hôpital Necker côté 15e et pas d'hôpital côté 16e, cette connexion est essentielle à la vie dans tous les sens du terme.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5144	<p>Chantier trop long trop coûteux, mal conçu qu'en fonction de la fréquentation touristique. Pas de prise en compte des riverains qui vont subir tous les désagréments de ces travaux: circulation déviée et augmentée sur des axes déjà très fréquentés, nuisances sonores et propreté. Traversée du champ de Mars fermée Rétrécissement des espaces verts</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5145	<i>Doubleton 5144</i>	
5146	<i>Doubleton 5144</i>	
5147	<p>Contre ce projet.</p>	
5147	<p>Pas d'urgence avec un endettement de € 7,7 milliards. Bombe à retardement pour le contribuable.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5148	<i>Doubleton 5147</i>	
5149	<p>Les Jardins ne font que diminuer à Paris. ARRETEZ DE détruire les Espaces verts.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5150	<p>Tout a fait d'accord pour ce beau projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5151	<p>Sous le couvert d'une amélioration, un projet pour accroître la fréquentation touristique et faciliter l'exploitation de la Tour Eiffel, propriété de la ville de Paris. -La vocation première de l'ensemble Trocadéro Champ de Mars depuis des décades est celle d'un espace de loisirs et de verdure indispensable dans une ville hyperdensifiée qui, si l'on excepte les Bois de Boulogne et de Vincennes, manque d'espaces verts. - un lieu de passage depuis la création de la Tour Eiffel et du Trocadéro.</p> <p>Carences principales du projet, relevées : - Absence dans les objectifs du projet des mesures pour protéger ce patrimoine et préserver sa qualité. (sécurité, surveillance, salubrité.) - Pas de gestion des abords, avec la disparition de la fréquentation des voies transversales, l'ensemble se présente comme un barrage entre les arrondissements avoisinants, une entrave à la circulation des autobus, des perturbations d'usage. - Absence de détermination de la capacité d'accueil définie à partir de la protection de l'espace de loisirs des Parisiens et de sa mise en valeur par le tourisme. - Dénaturation du Champ de Mars avec la réduction de 35 % de ses espaces verts avec l'appropriation par la SETE des jardins anglais adjacents à la Tour, la réduction de la grande pelouse, et la dévolution du plateau Joffre au x manifestations. - Absence de plan de gestion pour limiter la surfréquentation qui aboutit à la banalisation du patrimoine, avant sa destruction.</p> <p>Alors que partout, l'accent est mis sur la préservation et la mise en valeur du patrimoine en évitant sa surfréquentation et en assurant sa protection, Ville de Paris et l'Etat qui a donné son autorisation au projet, veulent accentuer la fréquentation touristique au mépris de la conservation de ce patrimoine élément indispensable à la qualité de vie des Parisiens. Ah, argent, marchandisation, quand tu nous tiens !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant l'entretien, le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>Vous évoquez la préservation du site. Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat.</p> <p>Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Ce projet prend appui sur un constat : le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Enfin vous évoquez la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard. Cette fermeture permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p>
5152	<i>Doubleton 5151</i>	
5153	<p>laisser les champs de Mars s'il vous plaît</p> <p>utiliser cette argent a nettoyer nos rue!!!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5154	<p>Bonjour,</p> <p>Riverain de l'avenue Paul Doumer avec une vue directe sur les déposes minutes prévus. J'ai des enfants scolarisés dans ce quartier.</p> <p>J'ai les questions suivantes :</p> <p>Comment la Mairie de Paris peut être satisfaite d'un projet qui ne prend pas en compte les riverains. En cela je fais référence au fait que la Mairie de Paris propose la végétalisation de sa ville, et une baisse de la pollution mais si l'on regarde de plus près cela ne concerne pas les riverains du 16eme mais uniquement les touristes qui se promènent sur le site Trocadéro Eiffel.</p> <p>Comment se satisfaire d'un projet qui a selon les études d'impact un impact négatif en terme de pollution sur la rue du Ranelagh sachant qu'il y a un collège et un lycée (groupe Molière), une école dans cette rue et un groupe scolaire regroupant 2500 élèves à deux rues (Saint Jean de Passy). Ce projet n'est pas acceptable en l'état pour les familles qui y vivent. Je vous remercie de me répondre sur ce point.</p> <p>Concernant, l'avenue Paul Doumer Madame Noémie Brasier nous a indiqué que la situation de l'avenue Paul Doumer ne serait pas améliorée par le projet. Nous souhaitons qu'elle le soit en tant que riverain !</p> <p>Par conséquent la situation des riverains se dégrade si le reste du site voit sa situation s'améliorer comme indiqué lors des réunions de concertation. La végétalisation n'est donc pas pour les riverains de l'avenue Paul Doumer ce que nous n'acceptons pas.</p> <p>Je souhaite savoir quelles mesures ont été prises à la suite de l'avis rendu par AE n°2020-115 du 31 mars 2021 notamment concernant</p> <p>- les études d'impact pour la pollution pour les riverains pendant les travaux relatifs à ce projet (notamment problématique du plomb situé sur le sol et dans les végétaux).</p> <p>- et après les travaux avec les événements (y compris les JO).</p> <p>Concernant le bruit on parle d'états généraux du bruit etc... et nous sommes à nouveau en tant que riverains laissés pour compte. Avez vous une fois encore pris en compte les recommandations de l'AE à cet effet.</p> <p>D'après le dossier on ajoute avenue Paul Doumer des déposes minutes de Cars touristiques sous les fenêtres des riverains des 1, 2, 3, 5 avenue Paul Doumer.</p> <p>Combien de cars par jour, quel sera leur circuit, Combien de temps ont ils le droit de stationner où iront ils ensuite faire demi-tour exactement etc...</p> <p>Il faut être clair ils sont jusqu'à une cinquantaine à stationner sur le trocadéro sur 5 lignes le long du monument au mort, et ensuite en épi le long de l'esplanade (avant la crise Covid).</p> <p>Quel sera leur circuit après la dépose ? Combien de cars par jour ? Sur quelle tranche horaire ?</p> <p>La encore la place du piéton mis en avant par ce projet c'est uniquement pour les touristes :</p> <p>, il y a à 6 rue du Commandant Schloesing juste à 5 mètres des déposes minutes prévus, il y a une crèche municipale, une immense bibliothèque municipale qui accueille personnes âgées et enfants, il y a un lycée au 2.</p> <p>Il s'agit d'un quartier familial avec des enfants qui traversent les rues autour de 3000 élèves vont à Saint Louis de Gonzague rue Franklin et rue Louis David en traversent l'avenue Paul Doumer, d'autres vont au collège Eugène de La Croix et Janson, enfin d'autres vont au collège et Lycée la Tour ou dans les écoles primaires.</p> <p>Nous ne pouvons accepter que des cars stationnent ou circulent en nombre plus important dans cette avenue, pour nos enfants dont la santé est en péril dans cette ville, le projet qui se vend sur le papier comme étant un projet éco friendly ne l'est pas pour les riverains, seuls les jardins du trocadéro sur lesquels personne ne vit veront leur situation s'améliorer cela n'est pas acceptable surtout quand on indique que ce projet a une dimension écologique.</p> <p>Vous ne pouvez pas imposer des déposes minutes aux pieds des immeubles des riverains sans dégrader leur vie de tout les jours en termes de pollution sonore, pollution de l'air, risque en terme de sécurité routière pour les piétons en particulier les enfants et personnes âgées qui vivent ici. Aucun car ne respecte les riverains, les moteurs sont allumés, ils se garent n'importe comment et accélèrent aux feux. Voir les photos les cars sont sur 5 files !</p> <p>Nous ne voulons pas de dépose minute dans notre avenue, les cars doivent s'arrêter aux portes de Paris, nous voulons la végétalisation de notre ville et pas seulement des espaces touristiques.</p> <p>Dernière question : quels sont les 42 arbres qui seront arrachés et comptez vous parmi les nouveaux arbres ceux qui seront en pot ? Si oui combien seront en pot. Il ne peut être accepté par les parisiens que des arbres arrachés soient remplacés par des arbres en pot...</p> <p>Je vous remercie d'avance pour votre réponse concernant mes questions.</p> <p>Cordialement,</p> <p>Vanessa Menard-Durand et sa famille, tous riverains de l'avenue Paul Doumer dans le 16eme</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>A la suite de l'avis rendu par l'Autorité Environnementale, la Ville de Paris a rédigé un Mémoire en réponse qui apporte des précisions sur chacune des remarques émises (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE). Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p> <p>Concernant les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute (dont 2 Paul Doumer) à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. La crèche, l'école et la bibliothèque, rue du Commandant Schloesing, sont éloignés des deux places de dépose-minute. L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Enfin, concernant le projet de végétalisation, c'est l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont actuellement vides et seront donc replantés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les arbres plantés sont situés principalement au niveau de la Fontaine de Varsovie, et du quai Branly. - Les arbres de la Place du Trocadéro sont conservés - Les arbres supprimés sont situés principalement à l'intérieur de la parcelle Emile Anthoine, dans l'enceinte de la Tour Eiffel et le champ de Mars. <p>La Ville est consciente de l'enjeu de conservation des arbres existants à Paris. Les concepteurs du projet étudient des solutions permettant d'améliorer encore le bilan positif du projet en terme de végétalisation.</p>
5155	mauvais projet =====	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5156	<p>Un projet en trompe l'oeil : sous couvert d'une amélioration, il a pour objectif de faciliter et d'étendre la fréquentation touristique de ce patrimoine et, en conséquence, les bénéfices de ville de Paris.</p> <p>Cet ensemble a une double vocation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - depuis des décades, un espace vert, un espace de loisirs indispensable dans une ville hyperdensifiée, - un lieu de passage depuis l'édification de la Tour Eiffel. <p>Principales carences relevés dans ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence d'objectifs de protection et de mise en valeur de l'ensemble par la surveillance, la sécurité, la salubrité. - Absence de gestion des abords, disparition des voies de circulation transversales, création d'un barrage entre arrondissements avoisinants, perturbations d'usage, circulation des bus entravée. - Absence d'évaluation de la capacité d'accueil du site, en conséquence de moyens pour limiter la surfréquentation qui dénature patrimoine et lieu de vie. - Diminution de la surface des espaces verts au Champ de Mars, environ 35 hectares., appropriation des jardins anglais adjacents à la Tour par la SPTE, diminution de la surface de la grande pelouse, dévolution de l'espace Joffre aux manifestations. <p>Alors que partout, les états et collectivités cherchent à protéger leur patrimoine de la surfréquentation touristique qui le dénature et même le détruit, Ville de Paris a pour objectifs, la fréquentation et la rentabilité.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant l'entretien, le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc. Vous évoquez la préservation du site. Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat.</p> <p>Le projet paysager du Champ de Mars est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Ce projet prend appui sur un constat : le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Enfin vous évoquez la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard. Cette fermeture permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p>
5157	<p>Avis très défavorable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le coût élevé de ce projet alourdirait la dette déjà considérable de Paris et donc les impôts des propriétaires et/ou résidents. - ce projet entraînerait des bouleversements bien trop considérables dans la vie quotidienne des habitants du quartier en privilégiant excessivement les aspects touristiques, purement esthétiques ou spectaculaires du site, Tout les aspects de praticien ont été oubliés. - le plan de circulation sur la place du Trocadéro (ou convergent 3 grandes avenues parisiennes) amènerait à des encombrements de très grande ampleur dans tout le quartier et en particulier, avenue Georges Mandel et Avenue Kléber car il y a lieu de fortement douter que la circulation des voitures et des cars de tourisme ait été d'ici 2 à 3 ans (échéance des Jeux olympiques) réduite dans une proportion suffisante. Les urbanistes prennent ici leur désir pour des réalités. Il serait à mon avis trop dangereux de les laisser dans leurs fantasmes d'un Paris futur qui serait dominé exclusivement par les activités culturelles et touristiques. - Ou se gareraient les bus de touristes pour déposer leurs passagers (sur les voies arrondies et étroites de la nouvelle place du Trocadéro ?). Peut on vraiment croire que les touristes individuels viendraient sur la Place du Trocadéro exclusivement à pied ou par le métro. - aucune mesure réglementaire concrète ou d'aménagement assurant l'encadrement des usages de ce nouveau site, comme l'interdiction de concerts ou d'événements, n'est évoqué alors que les lieux constituent déjà l'un des points de rassemblements revendicatifs quotidiens. Il est évident que les nouveaux espaces verts de la place du Trocadéro seraient piétinés comme l'est régulièrement le Champ de Mars ce qui entraine déjà des boues sur le site et par conséquent la mise en place de grilles "provisoires" et surtout des sur-coûts répétés de remise en état pour notre ville. Tout ce contexte est gravement passé sous silence . On attend plus de clarté et de réalisme. - la fermeture à la circulation du pont d'Iéna et de la place de Varsovie proposée dans le cadre de la demande de permis d'aménager PA075 116 20 V 0005, enclaverait le secteur du Trocadéro par rapport à la rive gauche de la Seine. Aucun passage suffisamment "dégagé" pour les voitures n'existerait désormais entre le pont de l'Alma et le pont de Grenelle soit sur une distance de 1,3km. Cette situation constituerait une exception extravagante par rapport aux autres rives de la Seine situées dans Paris. Il est en effet clair que le pont de Bir Hakeim a été conçu pour le passage du métro et est resté étroit et difficile d'accès pour les véhicules automobiles. <p>Désolé, ce projet ne devrait pas être validé en l'état sur beaucoup d'aspects.</p> <p>JMP</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pouvez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Concernant les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Concernant la place du Trocadéro et ses nouveaux usages, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
5158	<p><i>Doublon 5157</i></p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p>
5159	<p>Il faut surtout laisser les arrêts de bus de la ratp autour de la Tour Eiffel, car très souvent les bus sont déviés pendant de très nombreux travaux, beaucoup d'événementiels et de manifestations en tous genres.</p> <p>Cela pénalise avant tout les personnes âgées et handicapés qui se retrouvent perdus à l'arrêt de bus et non pas la force d'aller plus loin.</p> <p>Il faut également planter beaucoup d'arbres, y compris sur les trottoirs larges à chaque grande intersection. Certains êtes, fait 40 degrés l'après midi, le bitume est très chaud, nous cherchons tous de l'ombre.</p> <p>Planter aussi près des arrêts de bus. Attendez un bus 15 mn pendant les canicules . .</p> <p>Et enfin mettre beaucoup de bancs, de chaises au Champ de Mars, pensez aux personnes fragiles et âgées.</p> <p>Merci de votre attention !</p>	<p>Concernant les transports en commun, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna.</p> <p>Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>Il est en effet prévu de planter des arbres. La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Les arbres plantés sont situés principalement au niveau de la Fontaine de Varsovie, et du quai Branly afin de lutter notamment contre les effets d'îlots de chaleur que vous évoquez très justement.</p> <p>Enfin, sachez que dans le cadre du projet, 75 bancs à l'échelle du périmètre d'intervention sont ajoutés. Les bancs existants seront conservés, dont 58 seront renouvelés. Les margelles autour des pelouses pourront également servir d'assises.</p>

n°	Contribution	Réponse
5160	<p>Il semble que les belles images ne servent une fois de plus qu'à occuper la galerie et à faire passer des projets qui finissent par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - coûter très chers aux habitants de Paris - permettre de poursuivre insidieusement le déploiement d'une stratégie du tout piéton et du vélo généralisée et non maîtrisée. Ceci notamment aux dépens des familles qui habitent Paris mais aussi probablement des habitants de banlieue (vous avez vu c'est curieux on ne voit pas beaucoup de voitures, le projet revient à quasiment les supprimer dans les deux directions dans le sens de la Seine et dans la traversée du fleuve...) <p>Le "tout sans voiture" c'est aussi "le tout sans voiture électrique" car outre la difficulté de circuler qui vaut pour tous les VL, il n'y a quasiment plus de places de stationnement dans Paris même en comptant les places de stationnement réservées aux véhicules électriques... que font les habitants d'immeubles Haussmannien sans parking ? Ils quittent Paris ?</p> <p>Pendant ce temps j'ai traversé hier la place de la Concorde où le piéton continue à zigzaguer entre les voitures et maintenant entre les vélos et les trottinettes. Cela fait partie du Folklore parisien ?</p> <p>A quand quasiment plus aucun habitant dans une bonne partie de Paris et juste des touristes, des musées, des boutiques de luxe et des restaurants ? Si les touristes ont encore envie de venir A regarder l'état des rues (sauté et chaos de l'aménagement et de l'entretien) on peut en douter...</p> <p>Le hic c'est qu'il faudra quand même des personnes pour financer la ville et d'autres pour y travailler dans les commerces et services...</p> <p>PS à propos de l'information « mise à disposition » sur le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous sommes noyés dans une trentaine de documents. • Cela fait plus d'un Giga octet de documents à charger et encore j'enlève 200 mégas de documents en doublon (et contrairement à ce qui est indiqué sur le site, il ne semble pas possible de les visualiser directement) ... Pas très écolo... • Celui qui me paraissait le plus intéressant (3.1.2 Etude d'impact du projet) fait 191,98 Mo... pas de chance j'ai essayé 5 ou 6 fois à 15 jours d'écart et... j'ai beau avoir du réseau et une machine puissante... je n'ai jamais réussi à le charger (s'arrête à un score de 130 mégaoctets transféré environ...). Je n'ai vraiment pas de chance ou ce n'est pas très démocratique... 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5161	<p><i>Doublon 5159</i></p>	
5162	<p><i>Doublon 5157</i></p>	
5163	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour ce beau projet.</p> <p>Je serais heureux d'y voir une végétation libérée, plus riche, plus dense, moins au cordeau que ne l'est le champ de mars aujourd'hui.</p> <p>Belle journée à vous.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5164	<p>Ce projet me semble extrêmement idéologique et contraire à une nécessaire fluidité de la circulation dans Paris en particulier dans les 7e, 15e et 16e arrondissements.</p> <p>Le projet tel qu'il est présenté va provoquer une très grande gêne pour les habitants des 3 arrondissements : embouteillages insupportables sur les voies de contournement de l'espace Trocadéro, Champs de Mars.</p> <p>La décision de mettre en place un tel projet ne devrait être prise que par la majorité des habitants de ces arrondissement et non par un diktat de la mairie de Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5165	<p>En tant que riverain de 2e rang (rue de l'Université derrière le musée J. Chirac), fréquentant souvent la zone incriminée en tant que piéton, cycliste, usager de bus/méto, automobiliste, je souhaite faire part de ma très forte préoccupation sur 3 aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Aspect sécurité : l'insécurité déjà croissante aujourd'hui, pour les piétons, sera accentuée par la suppression des rues traversantes du Champ de Mars et par l'augmentation des ventes à la sauvette et des trafics illicites en tout genre, facilités par la nouvelle configuration du pont d'Iéna. La problématique de la sécurité ne doit pas être prise en compte en fin de projet, mais comme partie intégrante tout au long du projet (c'est le b.a-ba du management de projet) - Aspect circulation automobile: même si celle ci est amenée à décroître, comment continuer à circuler de façon fluide sur l'axe Est - Ouest, sans avoir à faire des détours invraisemblables et être pris dans des embouteillages sans nom ? Par exemple, en tant que résident de derrière le musée J. Chirac, je serai obligé de faire des acrobaties pour me dégager de mon quartier et aller vers le 15 e et l'ouest et le sud parisien, ce qui semble inévitable compte tenu de la réduction des voies de circulation Est-Ouest devant la Tour Eiffel et la suppression des traversantes. Je ne suis pas convaincu par les dites études d'impact, concernant la circulation dans mon secteur. Concernant la circulation des bus, je pense que les arrêts de bus vont s'éloigner de mon lieu de résidence (au moins le 42 et le 86). A titre d'information, j'ai 75 ans et l'utilisation des transports collectifs est une question cruciale pour moi, l'utilisation du vélo, comme je le fais depuis 20 ans, devenant trop problématique, compte tenu de l'insécurité routière dans les rues de Paris. - Aspect paysager : l'adjonction de plusieurs bâtiments à proximité de la TE (bagageries) et la limitation des espaces verts, accessibles aux promeneurs, ne peuvent pas me satisfaire, en tant que riverain, fréquentant souvent le Champ de Mars <p>Globalement, je pense que les actuels dirigeants de la VdP porteraient une lourde responsabilité devant l'Histoire, avec ce projet structurant pour un lieu emblématique de Paris, s'ils ne tenaient pas compte des remarques en général de bon sens, des habitants directement impactés par ce projet et s'ils privilégiaient de façon un peu unilatérale, le seul développement du tourisme et de l'évènementiel.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La sécurité est bien prise en compte : le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées (ligne 42 détournée et terminus décalé pour les bus 69 et 86), mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Vous évoquez les bâtiments à proximité de la Tour Eiffel. Ces constructions (bagageries, bureaux de la SETE) viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Aujourd'hui, en tant que riverain et promeneur habituel sur le Champ de Mars, vous n'êtes pas sans remarquer que le patrimoine végétal du site est en souffrance : perte de vigueur notable des arbres d'alignement, faible croissance annuelle, eau stagnante, développement des racines des arbres en surface difficile, dégradation des chemins, allées et pelouses (bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus...). Le projet vise à renforcer les pelouses pour leur permettre de mieux résister et à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres.</p>
5166	<p>Piétonisation du pont d'Iéna.</p> <p>Quand on se promène autour de la tour Eiffel et que l'on traverse le pont d'Iéna, on est entouré d'un nombre incalculable de vendeurs de tour Eiffel, sacs à main, lunettes, jouets sans compter les joueurs de Bonneteau.</p> <p>Une fois le point d'Iéna rendu aux piétons, est-ce qu'il n'y a pas un risque à voire se multiplier, sur le pont, les vendeurs cités plus haut ?</p> <p>Merci de prendre en compte mon observation</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p>
5167	<p><i>Doublon 5164</i></p>	
5168	<p>Je soutiens le maire du 16e arrondissement qui s'oppose à ce projet qui prévoit un réaménagement de la place du Trocadero et la fermeture de la circulation de la place de Varsovie ainsi que du pont d'Iéna</p> <p>Je demande un référendum sur le projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5169	<p><i>Doublon 5165</i></p>	
5170	<p><i>Doublon 5164</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
5171	<p>Bonjour, Le site tel qu'il est est ce qui attire les touristes à Paris : il ne me semble pas opportun ni correct vis-à-vis d'eux de changer la perspective Trocadéro-tour Eiffel. École militaire qui est ce qui nous fait tous rêver. Il y a des chantiers qui me semblent prioritaires pour dépenser l'argent des Parisiens : réfection des routes, nettoyage général, dératissage... avant de penser à un projet pharaonique qui ne servira pas les riverains (il sera plus difficile de courir au champ de Mars, par exemple). Merci.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5172	<p>Le projet comporte un vice fondamental, qui n'est pas traité : les restrictions apportées à la circulation des véhicules, mesures qui entraîneront l'engorgement total des zones alentour. Ceci aura évidemment des répercussions inévitables, en particulier sur la pollution, la protection d'une zone où sont implantés d'autres monuments historiques - et non des moindres - et la circulation des transports en commun (lignes de bus notamment). En outre, l'argument de préservation des zones EBC qui est mis en avant est un leurre, dès lors que sont prévues dans ce projet de nouvelles zones constructibles qui ne pourront se faire qu'au détriment des espaces verts. Ce projet, qui entraînera des coûts élevés alors que la ville est très endettée, n'est certainement pas une priorité pour la vie quotidienne des parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Pour le bruit, l'étude d'impact met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>Vous nous demandez des précisions sur l'EBC. La prescription d'EBC protège les boisements existants ou projetés, elle ne peut s'appliquer aux emprises occupées par des constructions ou des aménagements incompatibles avec cet objectif. C'est pourquoi, sur le Champ de Mars et sur les jardins du Trocadéro, les emprises des constructions projetées, ou maintenues sous contraintes du périmètre d'EBC. Les évolutions du PLU proposées tiennent compte du parti d'aménagement ainsi envisagé. En effet, les grands parcs pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937.</p> <p>Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen termes, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC).</p> <p>La mise en compatibilité du règlement du PLU permettra également d'intégrer dans le périmètre d'espaces boisés classés (EBC) des zones de jardins créées de part et d'autre de la Tour Eiffel. Le résumé non technique de l'étude d'impact (document 3.1.1) ainsi que les images du projet (pièce 0.3) illustrent ces évolutions.</p>
5173	<p>J'ai écrit précédemment des observations (n°1810). Depuis lors me sont venues d'autres réflexions.</p> <p>Sur la réalité de la concertation</p> <p>Dans le dossier il est précisé que « la participation doit être un temps d'échanges et de discussion » et que « le public doit pouvoir participer de manière effective ». Il me semble que, malgré les efforts déployés, cela n'a pas été véritablement le cas.</p> <p>En premier lieu, il n'y a pas eu une large information sur l'ouverture de la procédure, annoncée par panneaux d'affichage. De nos jours, ce n'est pas le mode de communication le plus efficace pour alerter les gens.</p> <p>Ensuite, 5 semaines de consultation est un temps très court s'agissant d'un sujet compliqué, qui va affecter la vie de milliers de personnes. Les réunions, centrées sur des présentations, n'ont autorisé que très peu d'échanges verbaux. Il en est résulté de grandes inquiétudes, et des frustrations (qui peuvent expliquer l'agressivité de certains commentaires).</p> <p>Enfin, ce site a enregistré des milliers d'observations, et la Mairie de Paris n'aura pas le temps d'y répondre avant la clôture de la consultation, c'est à dire demain. Cela signifie-t-il qu'il n'y aura pas non plus d'échanges écrits ? Pourtant, bien des auteurs d'observations ont pris la peine de réfléchir, pour écrire des avis argumentés. Leurs conditions de vie sont en jeu. Ils auraient besoin de pouvoir réagir aux réponses qui seront données (ou pas). Cela, avant que le projet ne soit finalisé. A défaut, pourrait-on dire qu'il y a eu un dialogue avec le public ? On pourrait alors même se demander si, en définitive, la concertation s'est avérée sincère. Même s'il est apparu, en cours de route, un problème de temps.</p> <p>Dans l'intérêt général, je demande s'il n'y aurait pas lieu de prolonger la concertation, afin de la rendre effective. C'est à dire permettre un dialogue, ne serait-ce que sur les aménagements demandés par ceux qui ne rejettent pas le projet en bloc. J'en appelle sur ce point à la sagesse des Garants.</p> <p>Sur l'Événementiel</p> <p>Nous sommes envahis aujourd'hui par toute une « culture » de l'événementiel, entre autres jeux du cirque contemporains. Mais il existe des lieux adaptés pour cela. Les plaintes concernant les nuisances causées en zones résidentielles (chantiers, bruit, saleté, laideur et dégradation du patrimoine) sont fortes, et légitimes. Tout cela dérange aussi les touristes, que l'on se doit en effet d'accueillir et dont le pays a besoin. Pourrait-on entamer une réflexion sur le sujet ?</p> <p>Organiser les choses dans des bâtiments qui existent, et non des « structures éphémères » qui sont en réalité, lourdes. Beaucoup ont été créés pour (stades, halles pour salons). En outre, certains établissements publics ont de vastes locaux (musées, etc...)</p> <p>Sur la circulation</p> <p>Est-il prévu de reconsidérer les plans de circulation, déjà pour que personne ne se retrouve sans solution raisonnable de déplacement ? (Y compris avec des enfants petits, des personnes peu valides, du matériel ou des bagages). Avec à l'esprit ce qu'il sera en conséquence, possible - ou pas possible - d'organiser sur le site pour les JEUX OLYMPIQUES.</p> <p>Sur l'entretien et la sécurité</p> <p>On se demande s'il ne faudrait pas intégrer au projet un volet Entretien et un volet Sécurité. Suggestion : Pourquoi pas un poste Sécurité/Gardiennage et un poste Entretien/Propreté sur le site ? (Avec des locaux pour les travailleurs).</p> <p>A propos de l'entretien, la saleté qui se répand dans Paris est un malheur pour les habitants. Notre Défenseur des « droits » du Patrimoine vient de faire savoir qu'il quitte la ville, notamment pour cette raison. Il est exact que la responsabilité en incombe aussi aux usagers. Que pourrait-on faire à ce sujet ? Peut-être songer à mettre en ligne un petit manuel d'instruction civique, dont le lancement serait marqué par un Événement ? Modeste bien entendu, et dans les locaux de la Mairie de Paris. Avec service gratuit de boissons et quelque nourriture régionale (pour motiver les publics « cible »).</p> <p>Dans le même esprit, on pourrait s'appliquer aussi à « pacifier » les circulations « douces ». Car elle ne le sont pas du tout. La plupart des vélos et des trottinettes ne respectent aucune règle, déboulent de partout, terrorisent les trottoirs et même les automobiles.</p> <p>*</p> <p>Pour conclure j'ai à dire que les habitants des 7ème, 15ème et 16ème arr. ne sont pas tous des bourgeois égoïstes et bornés. Quand bien même, tous ont le droit d'exister, sans être accablés de chantiers, pollutions, nuisances, et atteintes à leurs libertés qui seraient trop grandes. La Mairie détient un pouvoir sur les citoyens ; Mais comme toute puissance publique, elle doit s'appliquer à ne pas commettre d'abus de droit.</p> <p>ND Colline de Passy 75016 Paris</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>La Ville de Paris a procédé à une information auprès du public avec 60 points d'affichage, plus 5 en mairies, à l'Hôtel de Ville et en Préfecture, un article dans la newsletter de la Ville de Paris, la mise à jour de son site internet, des informations publiées par voie de presse, ou encore de l'affichage sur les aubris et numérique. La durée de la PPVE est définie par les textes auxquels s'est conformée la Ville de Paris.</p> <p>Le nombre de contributions reçues démontre une forte mobilisation des parisiens pour cette consultation qui ont pu prendre connaissance du projet et s'exprimer.</p> <p>Ces contributions font l'objet systématiquement de réponse publiées sur le site de PubliLégal.</p> <p>Cette PPVE permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>Sur l'événementiel, la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Concernant l'entretien, le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>Enfin, la Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée. Une étude de sureté sécurité a d'ailleurs été produite dans le cadre du projet et instruite favorablement par la Préfecture.</p>

n°	Contribution	Réponse
5174	<p>Ce projet pose de multiples questions puisqu'il s'agit de neutraliser un carrefour de circulation important à la fois pour les riverains mais aussi pour ceux qui veulent traverser la Seine pour des raisons professionnelles.</p> <p>Ma première observation est que je ne comprends pas l'utilité de cette espace piéton supplémentaire qui va aggraver les problèmes de circulation.</p> <p>Ma seconde observation est liée à la sécurité : la zone concernée sera étendue et vu les problèmes de sécurité conséquents que subissent les parisiens je voudrais savoir ce qui a été envisagé en terme de présence policière.</p> <p>En conclusion ma réaction initiale est de totalement désapprouver cette démarche aussi inutile que dangereuse.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5175	<p>Bonsoir, Je pense qu'il y a des projets prioritaires par rapport à celui-ci. Nettoyer et dératiser, par exemple. En tant que voisin (station Bir Hakeim) je souhaite pouvoir continuer à profiter du champ de Mars tel qu'il est (en plus propre et plus sûr, ça serait idéal).</p> <p>De plus, je ne suis pas sûr que ce projet profite effectivement aux riverains, au contraire : nuisances sonores, encore plus de difficultés de circulation et de stationnement (peut-être est-ce le but ?), foule et insécurité qui la côtoie...</p> <p>Enfin, nous sommes fatigués de tous ces travaux en permanence qui génèrent de la nuisance sonore et coûtent un bras aux contribuables (20% de la population... qui aimerait avoir son mot à dire sur l'emploi de ses impôts).</p> <p>Bref, je suis contre. Cordialement,</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5176	<p>Ce projet est aberrant et la consultation du public dans cette PPVE est un leurre car des questions fondamentales restent sans réponse: -comment est géré le flux de véhicules qui ne pourront plus utiliser le pont d'Iéna : le ponts de l'Alma et de Bir hakeim sont déjà très chargés et les avenues qui les desservent aussi ,spécialement depuis qu'elles n'accueillent plus qu'une file de véhicules. -les protections de sécurité de la tour Eiffel semblent disparaître dans le projet: qu'en est il ? S'ils restent le projet de jardin n'est pas possible, s'ils disparaissent comment sera assuré la sécurité. - la fermeture à la circulation de la place Rueff et de l'avenue Joseph Bouvard interdirait désormais le passage des bus et notamment des lignes 42, 69, 86...ou passeront désormais ces bus, indispensable service à ce quartier dépourvu de métros ? De façon générale, ce projet semble conçu essentiellement pour les touristes étrangers dans un mépris total des habitants du quartier et plus généralement des Parisiens pour qui ce parc existe. Cette vision relève d'une conception totalement dépassé du tourisme qui devrait évoluer d'un tourisme de masse, que les contraintes écologiques rendent de plus en plus inadapté et rejeté par la plupart des grands sites touristiques, à un tourisme plus sélectif dans ses pratiques et ses destinations. En bref , je suis résolument contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Cernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p>
5177	<p>Ce projet apportera davantage de nuisances que de bénéfices aux riverains. La circulation sera reportée sur les artères adjacentes des quartiers résidentiels. Étant donné le coût exorbitant de ce projet, il me semble plus pertinent d'investir cet argent dans des infrastructures et des projets sportifs et éducatifs pouvant bénéficier aux jeunes parisiens plutôt que favoriser un lieu fréquenté majoritairement par des touristes. Commençons par entretenir et garder dans un état salubre le jardin actuel!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5178	<p>Une simple observation : de la place du Trocadéro à l'Ecole Militaire en passant par la Seine et le Champ de Mars, les Parisiens et les touristes ont déjà la chance de disposer d'un espace vert, historique et "végétalisé" qu'une volonté bien comprise d'entretien suffirait à perpétuer et embellir.</p> <p>Expliquez-moi le besoin - ou la nécessité - d'interrompre tout trafic urbain sur la place du Trocadéro, place de Varsovie ou au pied de la tour Eiffel sinon d'interdire pour interdire avec l'alibi "vert" et de créer de nouvelles gênes à la fluidité de déplacement de tout un chacun.</p> <p>Les promenades projetées seront-elles ouvertes ou interdites aux chiens ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées.</p> <p>L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été.</p> <p>L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Il n'est pas prévu d'interdire les espaces verts nouvellement créés aux chiens.</p>
5179	<p><i>Doubleton 5178</i></p>	
5180	<p>Avis totalement défavorable.</p> <p>Ce projet sans aucune étude sérieuse d'impact sur la circulation, va rendre nos quartiers définitivement 'concentrationnaires' d'où il sera impossible de rentrer ou sortir en voiture. Habitants du nord 15^{ème} quartier Necker.. Jje constate qu'aujourd'hui que la rue Lecourbe, le Bd Garibaldi sont de gigantesques embouteillages.. Reporter la circulation sur l'Avenue Suffren et le Bd des Invalides déjà bien chargés, serait intolérable.</p> <p>Ces dalles sont en général des endroits de totale insécurité.,</p> <p>Le projet semble en outre, supprimer des pelouses...</p> <p>Il est incohérent, inutile, dispendieux et contraire aux intérêts des parisiens. LF</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p>
5181	<p><i>Doubleton 5180</i></p>	
5182	<p><i>Doubleton 5180</i></p>	
5183	<p><i>Doubleton 5186</i></p>	
5184	<p><i>Doubleton 5180</i></p>	
5185	<p><i>Doubleton 5183</i></p>	
5186	<p><i>Doubleton 5180</i></p>	
5187	<p>Ce projet va à l'encontre de l'écologie : toujours plus de travaux, plus de béton, des réaménagements infinis. Tout ça pour augmenter le tourisme de masse qui est une des causes les plus importantes du réchauffement climatique.</p> <p>L'appât du gain et des voix électorales semblent être les seules motivations d'un tel projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5188	<p>Ce projet au budget pharaonique ne correspond ni aux besoins des Parisiens ni à celui des touristes qui veulent voir un Champ-de-Mars authentique. Le seul aménagement nécessaire est celui des commodités, l'offre actuelle étant indigne. Ce grand et beau parc, très dégradé par des années de surexploitation et de négligences, ne doit pas être transformé. Il doit être restauré et bénéficier d'un entretien régulier. Le programme événementiel doit, lui, être fortement revu à la baisse.</p> <p>La bétonnisation systématique des espaces verts à Paris doit cesser. Elle est à rebours des enjeux climatiques et d'une conception moderne de la ville, vraiment verte et avec des lieux de respiration.</p> <p>La crèche installée dans le jardin du Luxembourg est emblématique des aberrations de la Marie de Paris, pour ne citer qu'un exemple parmi d'autres.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5189	<p>est-ce utile, chers promoteurs et maire, quand on est parisienne âgée de 71 ans, de répondre à cette enquête?</p> <p>Depuis son arrivée à la mairie de Paris Madame Hidalgo ne se soucie pas des séniors qui doivent de plus en plus renoncer à leur voiture, pourtant c'est pour nous le dernier moyen sûr de circuler et d'avoir encore un peu d'autonomie, de liberté.</p> <p>Ce projet Trocadéro qui va encore plus compliquer les trajets nous condamne à rester chez nous...</p> <p>Si seulement la mairie ne nous excluaient pas!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5190	<p>je suis totalement opposée à ce projet :</p> <p>il favorise les déplacements à pied et est conçu pour les touristes et les futures JO il est coûteux alors que PARIS est déjà endettée Il modifie la circulation et va encore créer des embouteillages ..</p> <p>Je prends régulièrement les bus qui traversent la Seine au Pont d' Iéna pour me rendre Rive gauche (je prends très peu le Métro car légèrement handicapée) que vont ils devenir ?? cet axe est très utilisé par les bus et les voitures, (car OUI il faut aussi des voitures dans Paris pour transporter les vieux et les enfants qui ne font pas de vélo ..) et relativement fluide .</p> <p>Il serait plus simple de faire un aménagement piéton temporaire au moment des futurs JO . Pourquoi encore tout casser ??</p> <p>Notre ville vit aussi avec ses familles et pas uniquement avec des touristes (dont les cars polluent quand ils sont stationnés près de la tour eiffel -) , on doit pouvoir traverser la Seine aux pont qui sont faits pour cela ... en voiture ou en bus .. PARIS EST UNE VILLE CE N EST PAS UN PARC D ATTRACTION On a déjà les jardins du Palais Royal et les bords de Seine pour la promenade du dimanche , et moi qui marche beaucoup à pied, je vous assure que le trajet Trocadéro TOUR EIFFEL a pied aujourd'hui se passe déjà très bien en traversant les jardins du Trocadéro on arrive sur les quais et le Pont se traverse parfaitement . Vous voulez tout chambouler encore pour quoi ??? Sinon dépenser inutilement l'argent Public ..</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5191	<p>Le Champ de Mars est l'un des rares grands espaces paysagers du centre de Paris surdensifié et pauvre en espaces naturels. Il constitue un lieu prestigieux, historique et de grande qualité paysagère, où est intervenu Jean Claude Nicolas Forestier paysagiste mondialement connu sur les traces d'Alphand et de Formige.</p> <p>L'objectif primordial de tout aménagement du Champ de Mars devrait être son embellissement pour la mise en valeur du site du Trocadéro jusqu'à l'Ecole militaire incluant la Tour Eiffel, et la mise à disposition des habitants et des visiteurs pour leur plaisir, simplement.</p> <p>Le Champ de Mars doit être préservé de tout accaparement à but prioritairement financier, récurrent, de tout usage trivialement utilitaire, où la rentabilité prime au détriment du respect de la qualité esthétique et historique, de la nature et de la biodiversité, de la jouissance et de la tranquillité des promeneurs et des habitants.</p> <p>Il doit être tout simplement consacré à la promenade, au délassement, à la jouissance d'un espace naturel et tranquille et cela tout tout au long de l'année.</p> <p>Il n'est pas acceptable que de tels lieux dans Paris soient aménagés périodiquement au cours de l'année en terrains de jeux, destinés à toutes sortes d'animations et d'usages soit disant souhaités par les promeneurs et visiteurs de Paris fréquentant les lieux, mais retirés aux habitants, qui auraient besoin qu'on les occupe.</p> <p>Ces espaces appelés « libres » sont surtout valorisés en raison d'une évidente attractivité commerciale du fait de leur facile exploitation et de leur rentabilité financière, qui devrait être remise en question dans le contexte actuel de développement durable et de nécessité de réduire toute consommation.</p> <p>Pour copier un slogan en usage : » le Champ de Mars n'est pas à vendre ».</p> <p>Le projet devrait donc prendre en compte la dimension historique, esthétique et paysagère pour formuler une nouvelle proposition sur la base de ces critères.</p> <p>Concrètement, l'esprit du parti paysager d'origine conçu par JP Nicolas Forestier devrait guider les concepteurs, les surfaces naturelles, végétalisées et sur pleine terre de qualité (et non pas en sol renforcé peu favorable à la biodiversité du sol uniquement envisagées pour accueillir la foule) devront être augmentées et non pas réduites comme proposé. Les éléments architecturaux historiques, les bassins notamment, les sculptures etc. devront être préservés et mis en valeur, le mobilier urbain historique devra être conservé, retrouvé et remis en place s'il avait été supprimé etc. et entretenu.</p> <p>Dans le cadre global du grand projet souhaité et des coûts engendrés par la mise en valeur du site, la transformation telle que prévue de la place du Trocadéro n'apparaît pas indispensable et son abandon permettra des économies.</p> <p>Par ailleurs, l'idée de planter des arbres sur le pont (sur un pont en général) est totalement absurde, incongrue sur un tel ouvrage d'art.</p> <p>D'ailleurs, si cette idée bizarre était abandonnée comme on l'entend heureusement dire, remplacer ces arbres par des plantes en pot n'est pas beaucoup plus subtile. Le pont se suffit à lui-même et mettre en place des plantations sans doute jugées décoratives ? dans un milieu artificiel est peu écologique (qu'il faut arroser en permanence, dont il faut changer le pot et la terre, il y a d'ailleurs en général plus de pot que de plantes) apparaît comme un aménagement mesquin, qui n'est pas à la hauteur esthétique d'un pont situé dans l'axe du Champ de Mars.</p> <p>En conclusion il est souhaité plus de références historiques, une meilleure prise en compte du contexte patrimonial, une vision paysagère à la fois plus modeste et plus subtile dans un objectif d'embellissement du site et au service du plaisir de la promenade et du délassement et de la tranquillité</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site. Guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants, le projet propose un aménagement d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Ainsi, concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens.</p> <p>L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Le mobilier patrimonial d'éclairage est maintenu et mis aux normes de lutte contre la pollution lumineuse. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Vous évoquez les événements se déroulant au Champ de Mars. Sachez que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Nous vous confirmons enfin que le pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p>
5192	<p>LE PROJET : Detournement de la définition d un pont pour un barrage vegetal. Prend on les Parisiens pour des" Masos ".</p> <p>les parisiens vont perdre l utilisation et la jouissance de ce lieu dans un but secondaire. le Parisien ne sera plus un utilisateur mais un visiteur .</p> <p>Confiscation et dépossession d un espace pour le festif et les touristes étrangers. On ne pourra plus y passer quotidiennement. et profiter de ce lieu superbe que procure cet endroit. une fois par an peut etre , a pied , avec la foule des touristes ou autres manifestations (ecran geant , super sono) , dans la cohue des transports en commun .</p> <p>Stationnement (résidentiel ou occasionnel) impossible dans un très large périmètre. Et tout cela avec nos impots</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5193	<p><i>Doublon 5191</i></p>	
5194	<p>Je m'oppose au réaménagement du site Trocadero Tour Eiffel Champ de Mars qui va augmenter considérablement le trafic et les nuisances sonores dans le périmètre du Trocadéro du fait de la fermeture du pont Iéna et du boulevard Deslessert. Ce projet extrêmement coûteux va isoler le quartier de Passy et le couper de l'accès à la Seine et au centre de Paris. La ville devrait plutôt accroître le budget de la propreté et de l'entretien des espaces verts laissés à l'abandon depuis des mois.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5195	<p>Bonjour Je m'oppose à ce projet qui est fait pour une fois de plus pour gener la circulation dans Paris ce qui devient infernal pour les artisans qui veulent juste travailler</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5196	<p>Habitant aux abords du site visé par ce projet de réaménagement, je m'y oppose totalement, estimant qu'il va encore aggraver les difficultés de circulation dans cette zone et qu'il est totalement ridicule de "verdir" un espace qui n'en a nul besoin. La Mairie de Paris ferait mieux de concentrer ses efforts sur l'entretien et la propreté de la ville, qui se dégrade d'année en année. Capitale mondiale du tourisme, Paris est devenue la capitale la plus sale d'Europe: quel désastre...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5197	<p><i>Doublon 5196</i></p>	
5198	<p>Ce projet n'apporte rien : il est vilain sur le plan architectural . Et surtout pourquoi engager des frais alors que cet endroit DF Paris est déjà très beau et très adapté à la vie des parisiens et des touristes . Pourquoi engager des travaux pour proposer quelque chose de moins bien que l'existant? Cela a déjà été fait et nous le regrettons amèrement. Ex: nos jolis bancs en bois remplacés par d'ignobles cubes de béton. Je me demande toujours qui a eu cette magnifique idée. Les parisiens préféreraient que Paris reste Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5199	<p>C'est honteux de modifier autant notre patrimoine national !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5200	<p>Le Champ de Mars est le poumon de la tour Eiffel et de l'Ecole militaire. Il n'est pas opportun de le réduire sous prétexte d'aménagement en y coulant du béton.</p> <p>Déjà très abîmé par le grand palais provisoire et inutile, cet espace doit rester un espace vert pour les promeneurs.</p> <p>Si un tel projet se réalisait il sera un magnifique exemple et un cas d'école du #saccageparis commencé dans la ville.</p> <p>Les promoteurs d'un tel projet se couvrent de honte et de ridicule.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5201	<p>On ne peut être qu'opposé à ce nouveau projet désastreux pour les habitants et les travailleurs de la région qui sont déjà dramatiquement impactés par tant de projets illogiques, dispendieux et irrespectueux de la population depuis des années.</p> <p>C'est la "déconstruction" de notre belle ville qui continue !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5202	<p>Projet inutile, inesthétique, et tellement couteux, tant de choses sont à restaurer dans Paris, notre ville est saccagée, sale pas entretenue, les aménagements doivent concerner en PRIORITE LES PARISIENS PAS LES TOURISTES!!</p> <p>c'est NOUS qui vivons dans cette capitale si abîmée désormais</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5203	<p>Je suis contre le projet d'aménagement du Trocadéro au Champ de Mars. La fermeture du Pont d'Iéna provoquera l'asphyxie de la circulation dans notre arrondissement. Même les taxis peineront à circuler</p> <p>Avec la fermeture des voies sur berge, de la Rue de Rivoli , le trafic se reporte rive gauche et rend la circulation suffisamment compliquée</p> <p>Les trottoirs du Pont d'Iéna sont très larges , habitants parisiens, touristes qui ne demandent rien (et marchands à la sauvette) se côtoient aisément.</p> <p>Je n'ai plus l'âge du métro et ni du velib.</p> <p>Je soutiens l'action du maire du 16ème arrondissement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5204	<p><i>Doublon 5201</i></p>	
5205	<p><i>Doublon 5203</i></p>	
5206	<p>Le carrefour du Trocadéro et le Pont d'Iéna sont essentiels pour le trafic routier et en particulier pour les autobus, les taxis mais aussi pour tous les usagers qui ont besoin de se déplacer dans Paris par tout moyen approprié.</p> <p>Travaux inutiles, onéreux, destructifs de l'ensemble Place du Trocadéro et Pont d'Iéna et qui créeront une immense gêne supplémentaire pour la circulation parisienne déjà épouvantable.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5207	<p>Opposition au projet ONE I budget d'investissement pharaonique pour la transformation du Champs de Mars, Tour Eiffel et Trocadéro.</p> <p>Non à la transformation du Champs de Mars, mais oui à son entretien et sa restauration pour respecter l'histoire de ce lieu.</p> <p>Non au clivage des arrondissements du 7ème, 15ème et 16ème par la suppression des voies traversantes.</p> <p>Non à la réduction des espaces par la création d'un dôme pour la bagagerie digne d'une consigne de gare, seuls des sanitaires enterrés et fonctionnels peuvent être envisagés à condition qu'il soit prévu de les entretenir.</p> <p>Non à la réduction des pelouses existantes par des pelouses surélevées inaccessibles aux personnes à mobilité réduite.</p> <p>Non à la mini forêt gadget et aux graminées allergisantes.</p> <p>Non à la végétalisation hors sol en forme de zigzag du pont d'Iéna, antiécologique, nécessitant un entretien onéreux et faisant obstacle aux services de secours.</p> <p>Non à la déviation de la circulation dans les rues adjacentes résidentielles.</p> <p>Non à la déviation des trajets des autobus rallongeant leur itinéraire.</p> <p>Non à l'usage exclusif des lieux à des cyclistes oubliant que les voitures ont été conçues à Paris.</p> <p>Non à la transformation de la place du Trocadéro en une zone de pique nique devant la statue du Maréchal Foch. Les restaurants et les bars existants de tradition française appréciés des touristes doivent être protégés.</p> <p>La création d'une perspective à la française est une illusion à cause du maintien obligatoire des barrières de sécurité autour de la Tour Eiffel, des dépôts de matériel pour les nombreux événementiels, importante ressource financière pour la Mairie de Paris, et par le maintien du Palais Ephémère devant l'école militaire mettant nos valeureux maréchaux aux oubliettes.</p> <p>Pour la somme de 120 millions et plus, on peut prétendre à de nombreux autres projets de restauration pour Paris, les jeux olympiques étant un prétexte contestable pour la transformation de ces lieux en une zone de promenade réservée aux touristes et leurs selfies et aux cyclistes.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5208	<p><i>Doublon 5207</i></p>	
5209	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je souhaitais émettre des réserves sur le projet de réaménagement de l'axe Trocadéro - Champ de Mars.</p> <p>Étant cycliste pour l'essentiel de mes déplacements depuis de très nombreuses années, j'utilise également les bus, voitures et me fais livrer ou ai besoin des services d'artisans. Ma vision de résident parisien est donc, d'une certaine façon, multimodale et aucunement partisane de l'un ou l'autre mode de déplacement.</p> <p>À cet égard, je pense que piétonniser le point d'Iéna n'est pas une bonne chose :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la circulation des vélos n'en sera pas significativement améliorée (voire sera plus compliquée avec des touristes sur tout le pont), - le piéton qui voulait prendre le bus et s'arrêter au pied du Trocadéro ou à l'aquarium devra sans doute marcher davantage, - toute la circulation sera reportée sur le pont Bir-Hakeim (qui est inadapté à la circulation de véhicules de grande taille) et de l'Alma, - cela ne facilitera pas davantage la livraison par voie fluviale telle que la pratique par exemple Franprix au pied de la Tour Eiffel. <p>Ce projet ne me paraît pas prendre en compte le fait particulier et significatif qu'il prive une traversée sur la Seine, lesquelles ne sont pas si nombreuses que cela.</p> <p>Tout ceci se ferait principalement dans l'intérêt des touristes, contrairement aux aménagements des quais qui profitent à tous.</p> <p>De plus, il impacterait essentiellement les parisiens dans leur circulation intra muros et ne dissuaderait pas les circulations banlieue-banlieue via Paris.</p> <p>En outre, est-il judicieux de supprimer des circulations dans des zones peu habitées (pont d'Iéna, place Jacques Rueff) avec un report vers des zones beaucoup plus habitées et avec de nombreuses écoles ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aussi, ne pourrait-on pas seulement agrandir le terre-plein au pied des fontaines du Trocadéro et réduire la largeur des circulations automobiles du pont ? • Pour la place Jacques Rueff, ne pourrait-on pas se limiter à supprimer la portion de rue du sens 7ème-15ème ? <p>J'imagine mal comment le déplacement de toutes les lignes de bus du projet pourrait se faire au mieux des intérêts de leurs utilisateurs au quotidien, d'autant qu'ils devront se reporter sur des voies qui seront-elles-mêmes sur-fréquentées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • En revanche, il est effectivement indispensable de réaménager le cheminement depuis le métro Bir-Hakeim jusqu'à la Tour Eiffel qui n'est pas au niveau du premier monument visité. <p>Paris perd des habitants pour des raisons de prix mais aussi parce qu'il est difficile de vivre la ville au quotidien. J'ai peur que le projet tel que présenté oublie que les déplacements des parisiens sont avant tout liés à une activité professionnelle, à un besoin de livrer et d'être livré, à des problèmes de santé, bien avant les déplacements de loisirs que ce projet n'améliorerait qu'à la marge.</p> <p>Telles sont les remarques que je voulais exposer.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Concernant le bus, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff).</p> <p>Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY) afin d'encourager leur usage.</p>

n°	Contribution	Réponse
5210	<p>Il est impératif de maintenir la circulation des voitures sur ce pont d'Iéna entre les 2 rives, n'est-ce pas la fonction initiale d'un pont?</p> <p>impératif aussi de pouvoir circuler sur le rond point du Trocadéro autour duquel vit tout un quartier résidentiel, des écoles, des commerces, des artisans... se déplacer est essentiel pour l'économie, l'avez-vous oublié?</p> <p>Quid des cars de touristes, où vont ils se garer? en tout cas ils pollueront!</p> <p>Quid de la sécurité le soir sur ce grand espace vert (mais bétonné avec ce projet) qui voudra s'y promener ?</p> <p>je suis CONTRE ce projet de plus de 100 millions d'euros...</p> <p>cette somme pourrait servir à réparer les réverbères de la place de la Concorde si abîmés, mais tellement beaux, boucher les nids de poules, nettoyer les rues des 2 côté en même temps et pas un trottoir à tour de rôle.</p> <p>LES PARISIENS SOUFFRENT depuis de nombreuses années, mais ce n'est pas votre problème! pourtant en tant que maire vous devriez vous soucier du bien être de ceux qui habitent dans cette ville et paient leurs impôts.</p> <p>LES ENTENDREZ-VOUS UN JOUR?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5211	<p><i>Doubleton 5210</i></p>	
5212	<p>Le projet Tour Eiffel comporte des inconvénients majeurs pour les habitants du 16ème arrondissement et pour les quartiers avoisinants, qui l'emportent largement sur les bénéfices supposés qui en sont attendus (accueillir des touristes dans le cadre des jeux olympiques prévus en 2024.)</p> <p>Ce projet, conçu au mépris total des Parisiens qui vivent, travaillent ou circulent dans une large zone ouest de la capitale, s'avérera en outre d'un coût pharamineux et obèrera durablement les finances de la ville, déjà lourdement endettée : comme le montre l'historique de la grande majorité des projets publics, le budget annoncé de 107 millions d'euros, déjà considérable, sera selon toute vraisemblance très largement dépassé, peut-être doublé, voire plus encore.</p> <p>En pratique, d'une part la neutralisation prévue de la moitié des voies de la Place du Trocadéro provoquera nécessairement une terrible congestion du trafic, qui viendra se déverser dans toutes les voies environnantes, paralysant ainsi l'accès à la partie est de Paris, ses monuments, ses commerces, ses gares et son débouché vers l'autoroute de l'Est (mais peut-être est-ce l'objectif dissimulé de la Maire et de son équipe ?)</p> <p>D'autre part la neutralisation de la Place de Varsovie mais surtout du Pont d'Iéna, emprunté très fréquemment par commodité pour accéder au 15ème arrondissement, obstruera par conséquent l'accès au sud-ouest de la capitale, ses monuments, écoles, commerces, la gare Montparnasse et l'autoroute du Sud (mais peut-être est-ce l'objectif dissimulé de la Maire et de son équipe ?) Sans compter l'accès à la rive gauche, qui évite d'accroître les embouteillages des ponts de l'Alma et de la Concorde, déjà souvent chargés.</p> <p>Pour finir sur ce sujet, le projet aura pour effet d'augmenter l'isolement des quartiers de Paris les uns par rapport aux autres (« Paris en Commun », slogan ironique ?), déjà engagé par les nombreuses initiatives mises en œuvres par la Mairie, sauf à utiliser exclusivement le métro (à éviter, lorsque c'est possible, en période de pandémie), le réseau des bus (empêtrés dans les embouteillages qui entravent la ville) ou les taxis, dont l'usage régulier ou systématique est réservé aux parisiens les plus aisés.</p> <p>Il faut ajouter que la préférence systématique de la Mairie au tourisme, aux loisirs et à la mise en scène des monuments, dans laquelle s'inscrit le projet Tour Eiffel, au détriment des habitants de Paris détruit pas à pas et irrémédiablement l'esprit de la ville et le plaisir d'une vie quotidienne dont la banalité, les joies et les peines sont étroitement imbriqués dans la splendeur et l'histoire longue et magnifique de notre ville. Tout ce ravage, en large part, pour la frénésie et la gloriole de deux semaines de jeux olympiques, qui laisseront, comme généralement ailleurs dans les villes qui les ont déjà accueillies, des zones et installations délaissées et un surplus d'endettement colossal.</p> <p>Il reste à espérer que la Maire et son équipe renoncent à ce projet absurde ou qu'elles soient empêchées de le mettre en œuvre.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant la circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p>
5213	<p>Je suis une habitante du 15ème arrondissement et je m'oppose à ce projet</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5214	<p>Tout à fait d'accord avec les observations déposées le 15/ 11/2021, les parisiens ont besoin de ce pont pour circuler , quid des personnes âgées , on les boutes hors Paris c'est une honte .</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5215	<p>radicalement contre !</p> <p>vous privatisez l'espace public pour le seul profit de la société d'exploitation de la tour eiffel</p> <p>vous mentez sur la végétalisation (c'est une honte)</p> <p>vos études d'impact de circulation sont contradictoires</p> <p>vos projet ne respecte ni le charme du jardin anglais, ni l'harmonie du terrain central (que vous morcellez pas ailleurs), ni l'architecture prévue au début du 20ème siècle</p> <p>vous négligez les parcours des transports publics existants</p> <p>et tout cela en augmentant le budget de 50% ! vous nous volez en nous mentant !!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5216	<p>Bonjour,</p> <p>j'habite dans le 1er arrondissement et circule à vélo mais aussi en voiture. je crains que ce projet Tour Eiffel, (je passe tous les jours dans ce secteur car j'y travaille) n'oppose encore plus les cyclistes aux automobilistes.</p> <p>Le vélo c'est bien mais circuler en voiture est aussi nécessaire c'est vrai... depuis des années je constate une cohabitation difficile, or chacun est légitime à circuler comme il le peut selon son âge , ses moyens, ses besoins, sur la chaussée il faut du partage, du respect et du bon sens</p> <p>Une ville sans voiture c'est irréaliste, il en faudra toujours.</p> <p>je regrette ce projet trop radical à mon goût et suggère en priorité d'améliorer la voie cyclable sur le pont entre le 15ème et le 16ème</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5217	<p>Je souhaiterais que ce projet ruineux et qui isolera encore plus le 16è du reste de Paris soit abandonné</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5217	<p>Ce projet va à l'encontre du bon sens et malheureusement ne tiens pas compte des « vrais » Parisiens. Ceux qui vivent dans la ville, ceux qui y travaillent, y amène leurs enfants à l'école... Du vert oui, mais le parc de ma fille vient de se faire bétonner et on veut passer des millions sur un projet qui n'a aucun sens. Des bus de touristes vont être déversés dans des rues résidentielles et la circulation va être augmentée là où déjà nos enfants se font renverser. Un danger, une aberration. Des étincelles pour les touristes payé par ceux qui supplient que ça ne se fasse pas!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5218	<p>Bonjour, l'accès à Paris reste primordial, refusé que les gens en périphérie puisse venir faire leurs courses dans Paris ou sortir le soir me paraît très néfaste pour les commerces la vie culturelle. Ferme cet axe de circulation risque de décourager un peu plus les personnes habitant à l'ouest de venir. Pour visiter ces sites merveilleux il me paraît important plutôt que de supprimer des places de stationnement d'en créer d'autres. Le travail des pistes cyclables est très bien mais il faut garder en tête le partage. Je me souviens des promenades sous la tour eiffel . Aujourd'hui l'accès et interdit par des vendeurs à la sauvette</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5219	<p><i>Doubleton 5218</i></p>	
5220	<p>Je suis contre ce projet de transformation du champs de mars</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5221	<p>Voici encore un projet qui va nous coûter très cher et qui , une fois de plus n'est pas pensé pour les parisiens mais pour les touristes. (C'est d'ailleurs indiqué en toutes lettres dans le projet)</p> <p>La fermeture des voies de circulation transversales me paraît totalement absurde car elles sont empruntées par des transports en commun. Comment imaginer un ensemble aussi vaste sans aucune desserte motorisée?</p> <p>Ne serait-il pas plus utile et plus écologique d'entretenir et d'améliorer toute la végétation couvrant le Champ de Mars, les pelouses latérales en particulier qui sont dans un état pitoyable, après des années de surexploitation cet espace pour diverses fanzones et autres événements?</p> <p>De nombreux parisiens sont excédés par ces projets pharaoniques que nous finissons par financer par nos impôts locaux. Plus généralement, il faudrait améliorer la propreté dans la ville et ses espaces verts, et mieux les entretenir.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Vous évoquez l'état parfois "pitoyable" du Champ de Mars. Le patrimoine végétal du site se trouve effectivement en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Le projet prévoit donc de transformer les pelouses en pelouses renforcées conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p>
5222	<p>Après le désastre causé par la mairie de Paris dans plusieurs arrondissements (1er, 3ème et 4ème), voici venu le tour des arrondissements du 7ème, 15ème, 16ème de passer à la guillotine. Comment peut-on envisager un projet aussi coûteux et monstrueux ?! Pourquoi vouloir transformer ces arrondissements en un parc d'attraction géant pour touristes ? Le plus important est que les Si ces arrondissements attirent autant les familles, c'est qu'ils s'y sentent bien et n'expriment aucun besoin de changement. Laissez-nous tranquilles avec votre projet qui n'a aucun sens si ce n'est de dévaloriser nos biens et de dégrader notre qualité de vie.</p> <p>Comment peut-on mettre autant de cœur à saccager Paris ? Paris est défigurée par votre faute. Parcourir Paris est devenu un calvaire tant par les embouteillages, la saleté dans les rues, les nombreuses boutiques vides en quête de nouveaux locataires, les blocs de béton en plein milieu de la route, ...</p> <p>Les commerçants sont des pauvres victimes de ce saccage. De nombreux locaux sont vacants en quête d'un nouveau locataire. Les clients ont déserté la ville car la circulation y est devenue impossible (rétrécissements des voies, fermeture de certaines rues aux voitures, sens interdits complètement illogiques). L'allongement des trajets contribue à augmenter la pollution. La fermeture de ces commerces entraîne une baisse des recettes pour la ville et la ruine des commerçants. En témoigne les nombreuses affiches « bail à céder » ou « A louer » collées sur les devantures.</p> <p>Pourquoi ce saccage ?</p> <p>Je ne parlerai pas ici des vélos et trottinettes qui se pensent tout permis sous prétexte qu'ils se sentent soutenus par la Reine Maire. Pour traverser la rue, les piétons sont désormais contraints de tourner la tête dans tous les sens de crainte de se faire percuter par ces engins indisciplinés qui prennent les routes à contresens et brûlent les feux rouges.</p> <p>Chevaucher une bicyclette est désormais un acte militant. Gardes à vous si vous avez le malheur de leur rappeler le code de la route. Ces chevaliers des temps modernes vous répondront par un doigt d'honneur.</p> <p>Marre de ces personnes qui souhaitent instaurer la campagne à Paris. S'ils ont envie de faire du vélo et voir la verdure, rien ne les retient de retourner à la campagne.</p> <p>Marre qu'une minorité impose aux Parisiens une idéologie à deux balles visant à supprimer les voitures et à faire de Paris une ville poubelle.</p> <p>Marre d'être méprisé par les équipes en charge de ce projet. Lors de la réunion qui s'est tenue à la mairie du 16ème en date du 3 novembre 2021, ces derniers ont laissé entendre que nous étions contre ce projet pour des questions politiques et parisiennes en indiquant à Madame Rachida Dati qu'elle avait de nombreux supporters dans la salle. Sachez Monsieur que les gens dans la salle ne sont pas « des supporters » de Madame Dati comme vous l'avez affirmé mais ce sont des supporters de leur TRANQUILITE et de la beauté actuelle des sites que vous souhaitez transformer.</p> <p>Qui a le droit, qui a le droit ... de faire ça ... à une ville, à ses habitants, à ses commerçants, aux amoureux de Paris tout simplement.</p> <p>Je suis contre ce projet. Si le projet du Trocadéro est mené à son terme, nous finirons comme dans la fin du film La soupe aux Choux où les touristes nous regarderont à travers les grillages et nous jetteront des cacahuètes pour s'amuser. Les touristes seront désormais chez eux et les habitants transformés en bêtes de foire.</p> <p>J'invite tous les habitants à se mobiliser pour faire bloc contre ce désastre.</p> <p>Je suis pour un REFERENDUM afin de que les riverains puissent s'exprimer.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5223	<p>Mesdames Messieurs</p> <p>J'ai examiné tous les aspects de ce projet très ambitieux et surtout très onéreux. En tant qu'habitante du quartier je risque, comme tous les riverains, de subir les nuisances liées à ce chantier pendant plusieurs années avec les conséquences qui vont en résulter pour l'usage des bus très pratiques qui traversent le Champ de Mars : 42, 86, 69 qui risquent d'être déviés dans un secteur où les lignes de métro ne sont pas proches.</p> <p>Des travaux d'embellissement à moindre coût privilégiant le développement des espaces verts et leur embellissement devrait suffire, à l'exemple des grands parcs de Londres qui n'ont pas été transformés lors de l'organisation des jeux Olympiques.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant les transports en commun, une majorité de tracés de lignes de bus reste inchangée, ainsi des tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80 et 92.</p> <p>Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna.</p> <p>Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff).</p> <p>Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, qui permettra de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement, implique en effet de détourner les lignes de bus empruntant cet axe ; mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier. Enfin, un bureau d'étude, associé à l'équipe de conception, est en charge du phasage et de la définition des conditions d'organisation des travaux. A ce titre, il veille à ce que la circulation des piétons et leur sécurité soient garanties durant toute la durée des chantiers.</p>
5224	<p>On croit rêver ! En fait, c'est plutôt un cauchemar de plus pour ceux qui travaillent et qui ont besoin de circuler dans Paris. Une fois de plus, le délire de la mairie de Paris ne voit plus à Paris que des cyclistes et des touristes ! Il n'y a jamais eu autant d'embouteillages et depuis que le plan cauchemardesque du "tout vélo", et malgré en plus le confinement, je n'ai vu nulle part des chiffres objectifs prouvant la baisse de la pollution et mesurant le coût économique du ralentissement de la circulation pour tous ceux qui essaient encore de travailler à Paris (artisans, commerçants,...)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5225	<p><i>Doubleton 5223</i></p>	
5226	<p>Je suis contre ce projet pour un souci de circulation et de voisinage</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5227	Je m'oppose à toutes modification du plan de circulation du site. Il est absurde de planter des arbres sur un pont ou de congestionner 3 arrondissements comme il est prévu. Laissez nous circuler, ceci est une atteinte à notre droit d'aller et venir.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5228	Il est impensable de fermer le pont d'Iéna! C'est l'accès au 15ème et au 7ème qui s'en trouveront impactés avec des déviations par des rues plus étroites qui seront surchargées. Encore plus d'embouteillages et de nuisances de toutes sortes pour les riverains. Il en sera de même pour la fermeture de la place du Trocadéro. Chacun sait que la fermeture de la rue de Rivoli a occasionné un temps de transport plus long pour les parisiens avec des rues adjacentes surfréquentées. Les patrons d'entreprises de dépanneurs, livreurs et autres... se plaignent de payer 50% de leurs employés pour un temps passé ...en voiture! Tout ça ne colle pas sur le plan écologique. Il ne faut pas fermer ces grandes artères, c'est tout simplement reporter le problème ailleurs et créer pire...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5229	Encore un grand délire !! Arrêtez le massacre, les dépenses à tout va et l'empoisonnement des parisiens !! Arrêtez de vouloir faire de notre ville le Disney des banlieues et des touristes. La maire de Paris met en danger de mort les habitants, les enfants. Honte à elle.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5230	Je suis contre ce projet. Le projet est extrêmement coûteux. Il favorise les intérêts du tourisme et pas les intérêts des habitants des quartiers concernés.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5231	Que reste-t'il ... du Champ-de-Mars ? La question est posée avec le projet de l'Hôtel de Ville. Sa vocation est celle d'un jardin; il relève du règlement des parcs et jardins de la Ville de Paris, ainsi qu'indiqué sur des panneaux échelonnés au long des allées. Espaces verts réduits de 30%, les pelouses devenues "techniques" style moquette Saint-Maclou, allées bétonnées, arbres abattus, marchandisation générale du site. (7 restaurants, 8 boutiques) plus l'événementiel à tous les étages (Varsovie, Jacques Rueff, Plateau Joffre. Comment une "sommité" (présentée comme telle) de l'aménagement urbain a-t-elle pu méconnaître à ce point le terrain parisien ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques. Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Concernant les services publics et commerçants prévus, une réflexion générale a été menée pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 21 kiosques dont 3 kiosques de sanitaires publics, contre 27 aujourd'hui. Enfin, vous évoquez l'événementiel. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.
5232	Bonsoir Nous ne pouvons qu'être opposés à ce projet qui affecte le seul lieu de jeu des enfants du quartier. Les nombreuses manifestations déjà le rendent parfois dangereux avec tous les camions, très sale et insécurise le soir. Étendre cette zone verte ne fera qu'augmenter l'insécurité. Nous avons besoin d'un espace de vie que nous partageons avec les touristes pas un espace d'événements et touristique sale et dangereux ou les enfants trouveront peut être leur place.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5233	Ce projet présenté comme un projet de végétalisation sera en réalité un projet de dé-végétalisation car il va réduire de 35% les espaces verts. La construction d'une bagagerie et de 4 immeubles supplémentaires sur le Champ-de-Mars se traduit par une réduction des espaces verts déjà manquants dans la capitale. Pourquoi ne pas simplement redonner au Champ de Mars sa physionomie d'autrefois : - des pelouses bien entretenues et non saccagées par les touristes qui s'y affalent (dans mon enfance, aucune personne n'osait marcher sur les pelouses, chacun respectait le lieu ce qui n'empêchait pas de s'amuser dans les allées) ou par les événements organisés régulièrement dans ce lieu et qui le défigurent, - des bancs et des chaises en quantité suffisante pour tous ceux qui souhaitent s'asseoir, - des gardiens qui vérifient le respect des lieux, - des poubelles pour éviter les déchets déposés à même le sol provoquant la prolifération des rats. Pourquoi ne pas s'inspirer de la manière dont est tenu le jardin du Luxembourg sans se lancer dans des dépenses exorbitantes. Quant au pont d'Iéna, il permet aux piétons et aux véhicules de traverser la Seine sans se gêner. Pourquoi mettre fin à cet équilibre ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information. Avec 17 000 m2 d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres), la végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet. Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Nous nous permettons de porter à votre connaissance les éléments suivants : - Le projet contribuera à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propriété à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93) - Dans le cadre du projet, 75 bancs à l'échelle du périmètre d'intervention sont ajoutés. Les bancs existants seront conservés, dont 58 seront renouvelés. Les margelles autour des pelouses pourront aussi servir d'assises. - La surélévation des pelouses renforcées sur le champ de Mars et la mise en place de bordures permettront de mieux gérer les flux. Ces pelouses resteront accessibles en leur centre, par des jeux de pentes, aux personnes à mobilité réduite. - La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); L'un des objectifs du projet est de mieux organiser les événements, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. - Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.
5234	<i>Doublon 5233</i>	
5235	<i>Doublon 5233</i>	

n°	Contribution	Réponse
5236	<p>Je suis opposé au projet One Site pour les désagréments qu'il va causer aux habitants du quartier Trocadéro, et dont la finalité est de poursuivre la transformation de la capitale en ville musée sans se soucier de la qualité de vie de ses habitants.</p> <p>Si une dépose car minute est nécessaire, il faudrait la faire au bus du Trocadéro, à mi-distance entre la Tour Eiffel et le Trocadéro, et non pas en haut qui éloignera les touristes de l'endroit où ils veulent aller.</p> <p>Sans compter la pollution (les cars sont jusqu'à preuve du contraire plus polluants que les voitures) accrue sur la place du Trocadéro et les alentours, en contradiction avec la politique de la mairie menée depuis plusieurs années visant à améliorer la qualité de l'air des parisiens). La quietude du Cimetière de Passy va être affectée par la zone dépose-minute qui va être implantée juste en face sur la Joseph Marti, avec toutes les nuisances associées (vendeurs à la sauvette, pickpockets, propreté du site...).</p> <p>Projet à soumettre à un référendum citoyen, si apprécié de la maire actuelle.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
5237	<p>Je suis contre ce projet qui va dégrader la vie quotidienne tout autour du Trocadéro - Tour Eiffel - Iéna sans pour autant engendrer une réelle transformation écologique de ces quartiers (ex aucuns jardins ne sont malheureusement imaginés dans les contre-allées centrales des grands axes tq Henri-Martin-Mandel qui restent des parkings dangereux où les chauffards roulent extrêmement vite)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5238	<p>Bonjour, le projet "one site" ou connu sous le nom de "projet site Tour Eiffel - Trocadéro", ne répond en aucun cas aux besoins ou aspirations des parisiens et riverains du quartier du Trocadéro. Ce projet est en effet uniquement tourné vers les touristes. Les études d'impact n'ont pas été conduites de façon satisfaisante. Les études d'impact sont incomplètes. Quid de l'impact de ce nouvel aménagement sur la circulation, la propreté ou encore la sécurité et encore moins pour ce qui est de la phase des travaux (exposition au plomb ?). Le "dépose minute" prévu pour les cars place José Marti conduira à la création de files d'attente et d'un accroissement de la pollution (notamment avec les trop nombreux cars diesel qui circulent dans Paris). Il n'est d'ailleurs fait part d'aucun site précis pour le stationnement des cars (où seront-ils garés dans l'attente de récupérer leurs passagers ? De nombreux "vas et viens" sont donc à prévoir). L'installation d'un amphithéâtre conduira à de très nombreuses nuisances : sonores, propreté et sécurité. Ce projet fait la part belle aux sociétés de cars privés (ex. les cars rouges) au détriment de la vie de quartier. En résumé, un projet pour les visiteurs et touristes au mépris des riverains et parisiennes et parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant le bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Vous évoquez le sujet des cars de tourisme. Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
5239	<p>Si les parcours des autobus sont modifiés par le projet, il est indispensable pour les riverains que la desserte des lignes d'autobus 42, 69, 82 et 86 soit maintenue pour l'arrêt Champ de Mars-Suffren.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Le Champ de mars continuera à être desservi par les bus 42, 69, 82 et 86.</p>
5240	<p>Bonjour</p> <p>Ayant des enfants encore petites et ayant une famille qui habite en banlieue lointaine. J'utilise de temps à autre la voiture. La ville est devenue très embouteillée. Fermer l'axe allant vers le Trocadéro ne ferait qu'aggraver la circulation et la pollution du quartier. Réduire les espaces verts est dommage dans un quartier qui reste encore familial</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5241	<p>Bonjour, Bravo pour ce très beau projet. La mise en compatibilité du PLU est une étape un peu confidentielle du processus mais néanmoins indispensable. Les dispositions réglementaires proposées paraissent parfaitement adaptées au projet, mais n'existe-t-il pas quelques discordances entre le fond de plan des documents graphiques (p. 37 du "Rapport de présentation de la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de Paris", pièce 4.1.2) et la réalité des aménagements existants ? Cela rend un peu difficile la compréhension de la nouvelle délimitation des détournages d'espaces boisés classés.</p> <p>Merci aux architectes et paysagistes pour leur beau travail. Paul Gurcke</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>En effet, la représentation indicative des aménagements du jardin au pied de la Tour Eiffel, telle qu'elle figure dans le fond de plan du document graphique du PLU, ne correspond pas exactement au tracé des allées existantes. Pour autant, les nouvelles limites de l'Espace Boisé Classé qu'il est proposé de modifier ont été calées avec précision sur les dispositions du projet et sont figurées avec la précision nécessaire. Le fond de plan du document qui sera soumis à l'approbation du Conseil de Paris pourra être mis à jour pour correspondre à la réalité du terrain. Cette évolution, sans aucune incidence réglementaire, permettra de faciliter la lecture du PLU.</p>
5242	<p>Afin que les modifications d'itinéraires des autobus ne soient pas trop pénalisantes pour les riverains, il importe de maintenir intégralement la desserte de la station "Champ de Mars-Suffren" par les autobus 42, 69, 82 et 86.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Le Champ de mars continuera à être desservi par les bus 42, 69, 82 et 86.</p>

n°	Contribution	Réponse
5243	<p>Avis de l'association PAZ (zoopolis.fr)</p> <p>1) Sur les objectifs mêmes du projet Ce projet est centré sur les humains ("améliorer l'expérience", "donner plus de place"...). Dans ses objectifs, les animaux en sont tout simplement exclus (aucune mention). PAZ déplore que les animaux liminaires n'aient pas leur place dans ce projet. D'ailleurs, aucun expert-e n'a été consulté-e sur la condition animale.</p> <p>Une étude (1) de scientifiques du Centre d'études biologiques de Chizé du CNRS démontre la baisse alarmante de l'espérance de vie des oiseaux des villes et une chute de certaines populations. Les principales causes de ce déclin sont : - la lumière - le bruit - le manque de nourriture (ou inadaptée) https://zoopolis.fr/nos-campagnes/cohabitons-avec-les-animaux-liminaires/position-de-paz-sur-le-nourrissage/ - les pollutions, qui sont autant de facteurs de stress.</p> <p>Notre contribution au PLU bioclimatique pour la Ville de Paris est totalement applicable au projet qui nous occupe : https://zoopolis.fr/nos-campagnes/cohabitons-avec-les-animaux-liminaires/contribution-de-paz-pour-le-futur-plu-bioclimatique-de-la-ville-de-paris/</p> <p>2) Sur les axes principaux du projet Dans l'intérêt des animaux, PAZ est favorable à : la forte réduction de l'accès aux véhicules motorisés, la politique de végétalisation. L'étude menée par le Dr Frédéric Jiguet, chercheur au MNHN, a démontré que dans les quartiers à forte densité et avec une forte circulation de voiture (pollutions qui touchent le système immunitaire), les pigeons parisiens perdent significativement plus leurs orteils, au contraire des pigeons fréquentant les quartiers accueillant davantage de parcs et jardins.</p> <p>3) Aller plus loin dans la végétalisation Dans l'intérêt des animaux (alimentation et habitat), PAZ demande une plus grande vigilance dans le choix des végétaux. Toutes les strates végétales doivent être présentes : herbes hautes, buissons, arbustes, arbres fruitiers. Au contraire, les pelouses ne présentent que peu d'intérêt pour les animaux.</p> <p>Il nous apparaît fondamental que des zones végétalisées soient accessibles aux humains pour que les animaux puissent être au calme.</p> <p>4) Penser la politique de propreté pour agir sur la reproduction des rats Dans un objectif de limiter la reproduction des rats et d'en finir avec la politique du tout empoisonnement (anticoagulants), compte-tenu aussi de la très forte densité humaine sur cette zone avec des usages de "pique-nique", PAZ appelle au déploiement de corbeilles uniquement hermétiques dans cette zone et à leur collecte quotidienne avant la nuit.</p> <p>(1) https://lejournal.cnrs.fr/videos/oiseaux-des-villes-oiseaux-stresses (2) Urban pigeons loosing toes due to human activities. Frédéric Jiguet, Linda Sunnen, Anne-Caroline Prévot, Karine Princé. Biological Conservation. 12 novembre 2019. https://doi.org/10.1016/j.biocon.2019.108241</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Nous vous remercions pour votre contribution et vos suggestions dont nous prenons bonne note. L'étude d'impact du projet intègre une étude faunistique et floristique qui a été conduite par un bureau d'étude spécialisé et à l'échelle d'un périmètre d'environ 50ha, bien plus large que le périmètre d'intervention. Cette étude est consultable à la pièce 3.2.4 du dossier de PPVE.</p>
5244	<p><i>Doublon 2550</i></p> <p>Bonjour</p> <p>Je voulais vous faire part de mon enthousiasme pour ce beau projet. Bravo de redonner de la place aux piétons, aux vélos, aux bus !! Il faut du courage politique pour se lancer dans un tel défi au sein d'arrondissements pro voitures. Les générations futures sauront s'en souvenir. Il était temps d'investir sur ce site qui est notre vitrine nationale et internationale. Résidente du 15eme, mère de deux enfants, je me réjouis de voir que mes enfants pourront grandir dans un environnement plus sain, plus sûr et qui répond concrètement aux enjeux de la COP26. Ne lâchez rien !!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5246	<p>En tant qu'habitante du 7^e arrondissement je suis inquiète par votre projet de bétonisation du Champs de Mars et de réduction des pelouses et espaces verts. De plus, il me semble particulièrement gênant pour les familles du quartier de ne plus avoir accès aux rues qui entourent le Champs de Mars avec leur voitures : comment vont-elles faire pour par exemple, décharger leur voiture près de leur domicile à leur retour de vacances ? Enfin, la piétonisation de l'avenue Joseph Bouvard risque de créer des problèmes de sécurité et de nuisance pour les riverains. Pour ces différentes raisons, je suis opposée à ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Pour le Champ de Mars, ses allées, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Effectivement, l'avenue Joseph Bouvard sera fermée à la circulation, ce afin de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel. A noter qu'il n'est pas prévu par ailleurs de piétonniser d'autres espaces (rues qui entourent le champ de Mars). L'ensemble des accès aux immeubles sera donc possible comme aujourd'hui</p>
5247	<p><i>Doublon 5246</i></p>	
5248	<p>Je suis contre Archi contre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5249	<p>Ce projet suscite une vraie préoccupation de ma part sur plusieurs plans. Demeurant boulevard Delessert, je redoute que ce projet ne crée :</p> <p>1) un important enclavement du quartier. Il est aujourd'hui possible d'accéder simplement en voiture à la rive droite, à la rive gauche de la Seine, à l'Ouest, à l'Est de Paris par la Place de Varsovie et le Pont d'Iéna. Il ne sera plus possible de sortir du quartier qu'en empruntant soit des rues inadaptées aux grands flux de circulation soit la place de Trocadéro, dont la possibilité de circulation sera grandement amputée par le projet. La mobilité des habitants de Paris est un droit qui est gravement attaqué par votre projet</p> <p>2) de graves nuisances en matière d'encombrements, de pollution et de bruit. Le déport des flux de circulation actuels vers des voies non adaptées risque de créer dans un quartier jusque là calme de grands embarras de circulation et une pollution accrue, écologique et sonore, pour les habitants</p> <p>3) un problème de sécurité. Les jardins du Trocadéro dans leur version actuelle sont dangereux le soir venu. Pourquoi étendre cet espace actuellement dangereux sans avoir au préalable remédié aux problèmes actuels ?</p> <p>4) un problème de propreté. Les jardins actuels du Trocadéro sont sales, mal entretenus et les rats y pullulent. Comment peut-on croire qu'un espace plus grand sera mieux entretenu ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Concernant le bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>En ce qui concerne l'entretien, le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>Enfin, concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
5250	<p>Incompréhension totale de la nécessité d'une part et de l'objectif d'autre part de ce projet d'aménagement. Malgré son étude, je ne comprends pas à qui/quoi se destine le projet, si ce n'est faire de ce site un nouveau parc d'exposition à ciel ouvert en plein cœur de la capitale.</p> <p>Le Champs de Mars est occupé depuis plusieurs années par des manifestations / événements qui se succèdent les uns après les autres. Résultat : - occupation de l'espace public à des fins privées et mercantiles - bilan écologique chaotique (acheminement de matériels par camions pour les évacuer quelques jours plus tard puis recommencer, montage/démontage à l'aide d'engins de chantiers, détériorations des espaces verts, limitation de circulation...) - confiscation du site aux principaux intéressés : les Parisiens !</p> <p>Qu'est-ce que ce projet va concrètement apporter aux habitants de Paris ? Le budget d'un tel projet ne devrait-il pas être alloué à d'autres sujets plus prioritaires pour la ville ?</p> <p>Cessez de vouloir faire de Paris une vitrine d'on ne sait bien quoi. La ville ne fait que perdre son identité, elle devient insipide avec cette course effrénée de réalisations de travaux inutiles.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5251	<p><i>Doublon 5249</i></p>	
5252	<p><i>Doublon 5249</i></p>	
5253	<p><i>Doublon 5249</i></p>	
5254	<p>Je vote contre le réaménagement du site de la Tour Eiffel et surtout contre la fermeture du pont d'Iéna qui provoqueraient une énorme nuisance aux parisiens, à la circulation et qui augmenteraient la pollution.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5255	<p><i>Doublon 5254</i></p>	
5256	<p>Inquiétude concernant la sécurité piétonne et en particuliers celle des enfants pendant les travaux et à leur issue, notamment aux abords de la rue Franklin mais aussi de la rue de l'université (aux alentours de ce projet en plein cœur de paris)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à votre question, sachez que :</p> <p>- Des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourries la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité Environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE).</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>- Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>- Pour la rue Paul Doumer, l'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux. A noter que la crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shloesing, éloignés des deux places de dépose-minute.</p> <p>Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes et veille à sécuriser leurs trajets via la mise en place de traversées, pistes, Enfin, durant la phase de chantier, un bureau d'étude, associé à l'équipe de conception, est en charge du passage et de la définition des conditions d'organisation des travaux. A ce titre, il veille à ce que la circulation des piétons et leur sécurité soient garanties durant toute la durée des chantiers.</p>

n°	Contribution	Réponse
5257	<p>Le champ de mars fut le terrain de jeux de ma jeunesse et j'ai la chance d'y être revenue habiter à proximité. Tout en reconnaissant que les parterres de fleurs sont beaucoup plus soignés qu'avant Je déplore son utilisation actuelle ; trop d'événementiels qui limitent beaucoup ses espaces verts.</p> <p>Dans le projet qui nous est proposé je déplore aussi le fait qu'il n'y aurait plus de voies traversantes alors que 3 autobus le traversent. (Les 42,69,86)</p> <p>et le 82 qui franchit la Seine au pont d'Iéna qui deviendrait piétonnier?</p> <p>Toutes ces déviations imposées créeraient fatalement des embouteillages.</p> <p>Autour de la Tour Eiffel , il y a de charmants jardins anglais qui ont été privatisés par sa société (SEPE) donc rendus inaccessibles par la barrière de sécurité . Il est désolant que cette société envisage de construire des immeubles dans cette enceinte.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui, comme vous le notez, une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Vous évoquez le bus 82. Celui-ci traversera bien la Seine sur le Pont d'Iéna, sur une voie dédiée. Le pont d'Iéna est réaménagé pour laisser une large place aux piétons et la circulation sera uniquement autorisée pour les vélos, transports en commun et véhicules d'urgence et de secours. A noter que le bus 30 continuera lui aussi d'emprunter le pont.</p> <p>L'accès à l'intérieur de l'enceinte de la Tour Eiffel et aux jardins de la Tour reste libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. Quand aux constructions, elles viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisante pour les agents de la SETE et d'une architecture de faible qualité pour ce monument historique. Au vu de leurs fonctions, ils ne peuvent être réimplantés hors site.</p>
5258	<p><i>Doublon 5257</i></p>	
5259	<p>Bonjour,</p> <p>L'Etude Circulation (en Annexe 6 de l'Étude d'Impact) met clairement en évidence des reports de circulation sur plusieurs axes à proximité de la place du Trocadéro et notamment la rue Benjamin Franklin.</p> <p>Or, le collège et lycée Saint-Louis de Gonzague, est situé au 12 rue Benjamin Franklin, et accueille de nombreux élèves (environ un millier d'élèves).</p> <p>Je n'ai trouvé aucune proposition visant à garantir la sécurité des élèves aux abords de cet établissement, alors que cela paraît essentiel - que ce soit en régime de croisière, ou a fortiori, pendant la période de travaux.</p> <p>Cet aspect est bien évidemment fondamental pour rassurer les familles du quartier qui scolarisent leur(s) enfant(s) dans cet établissement.</p> <p>Je reste donc en attente de votre retour sur ce sujet.</p> <p>Bien cordialement,</p> <p>Karine Pruneau</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à votre question, sachez que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourries la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE). - L'Impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menés à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. - Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons et cyclistes et veille à sécuriser leurs trajets via la mise en place de traversées, pistes, etc.</p> <p>Durant la phase de chantier, un bureau d'étude, associé à l'équipe de conception, est en charge du phasage et de la définition des conditions d'organisation des travaux. A ce titre, il veille à ce que la circulation des piétons et leur sécurité soient garanties durant toute la durée des chantiers.</p>
5260	<p>Je suis contre ce projet. La vie est devenue déjà assez difficile à Paris pour les familles. Que proposez-vous aux familles avec bébé devant se déplacer quotidiennement dans Paris pour déposer bébé à la crèche à l'autre bout de Paris ? Métro inaccessible aux poussettes, vélo incompatible avec un bébé, et circulation devenue impossible ???</p> <p>Merci de trouver une solution pour les familles +++</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5261	<p>Je suis contre ce projet. Je propose que vous laissiez le Champs de Mars en l'état. Trop de projets. Trop de dettes.</p> <p>STOP. Je suis contre ce projet. STOP. Je suis contre ce projet. STOP. Je suis contre ce projet. STOP. Je suis contre ce projet. STOP. Je suis contre ce projet. STOP. Je suis contre ce projet. STOP. Je suis contre ce projet. STOP. Je suis contre ce projet. STOP. Je suis contre ce projet. STOP. Je suis contre ce projet. STOP. Je suis contre ce projet. STOP. Je suis contre ce projet. STOP. Je suis contre ce projet. STOP. Je suis contre ce projet. STOP. Je suis contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5262	<p>Je suis contre la fermeture de ces grands axes du quartier, qui entraînera des reports de circulation sur les grandes et petites rues du quartier. De plus, la fermeture des axes traversant le Champ de Mars horizontalement handicapera le passage de nombres lignes de bus dans le quartier, augmentant le nombre de passagers sur les lignes de métro et de RER de la zone.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menés à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p>

n°	Contribution	Réponse
5263	<p>J'ai constaté, au fil des décennies, une prise de possession de la tour Eiffel et de son environnement par l'industrie touristique. Ce mot d'industrie englobe non seulement les entreprises de tourisme de toutes sortes, mais aussi la municipalité, l'État et une quantité importante de bénéficiaires collatéraux.</p> <p>En 2021, le tourisme est voué à remplacer en partie le financement des fonctions de l'État. S'éloignant d'un phénomène culturel, il compense ou remplace des industries et des services disparus ou en voie de disparition. Nous devenons, partout, obligés au tourisme de surconsommation. Nouveau "produit", le tourisme sert aussi à financer ... le tourisme lui-même, la police, l'usure accélérée des infrastructures, les millions de visiteurs, les escaliers usés, les ascenseurs surutilisés, l'usage de l'eau, la disposition des ordures, la mobilisation des logements, tant pour les touristes que pour loger les hordes de serveurs.</p> <p>La tour Eiffel a été donnée à l'entreprise privée, au début, pour l'exploitation du monument, puis du site. Aujourd'hui, il est devenu impossible d'accéder à la tour et à un périmètre étendu, condamné par des barrières en verre. Le charme et la poésie de la tour sont perdus, remplacés pour des impératifs monétaires et sécuritaires parfois douteux. Les barrières servent probablement plus à l'exploitation de la tour qu'à sa sécurité.</p> <p>L'environnement de la tour est lui-même occupé en permanence par des échafaudages, des camions, des autos, des ouvrages de béton pour l'entretien permanent, mais aussi par des estrades, des barres de projecteurs à l'occasion de spectacles de plus en plus fréquents. Les villes, particulièrement Paris, sont des villes en travaux perpétuels, jalonnées de cônes rouges et jaunes.</p> <p>Comme on s'y attend, la conversion de sites patrimoniaux en sites commerciaux touristiques provoque assez vite une compression de l'espace disponible pour les habitants d'abord, mais aussi pour ces mêmes touristes. Les Vénitiens se battent au quotidien pour conserver le droit de sortir de leur logement, d'aller faire leurs courses et de voir leurs amis. Ils bousculent les touristes agressivement et nous ne pouvons que les approuver dans cette réponse de type militaire.</p> <p>Quel que soit le projet pour l'environnement de la tour Eiffel, les décideurs (nous n'en sommes plus malgré des consultations bienvenues, mais sans effets) ont le devoir d'établir un projet qui prend en compte tous ces problèmes. Quelle utilisation de nos biens collectifs voulons-nous ? C'est ce que disent les citoyens quand ils subissent les décisions de politiques qui agissent selon leurs propres idées. La gouvernance se réduit à produire un changement, une nouvelle construction qui s'ajoute aux précédentes sans même envisager de remettre en cause l'existant.</p> <p>S'il faut vraiment réaménager l'environnement de la tour Eiffel, il faut d'abord organiser le processus de décision, aller plus loin qu'une consultation populaire, particulièrement en exposant la totalité des phénomènes qui ont amené les dirigeants à envisager des changements radicaux dans l'utilisation et l'appropriation des biens publics. Il faut aussi prévoir et exposer (par exemple grâce à des conventions de citoyens appuyées par des experts) toutes les conséquences des changements voulus par les dirigeants. En d'autres termes, remettre un peu de démocratie réelle dans les décisions qui modifient la vie quotidienne des citoyens dans tous les domaines de leur vie : économique, social, politique. Tôt ou tard, comme en écologie, il faudra bien que l'expansion diminue ou s'arrête. Pour la tour, est-ce que ce sera 10 millions de visiteurs, 30 millions ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>Non à la privatisation, à la bétonnisation et la rupture esthétique de ce site</p> <p>Nous nous concentrons ici sur le Champ-de-Mars.</p> <p>?? Communication biaisée</p> <p>À grand renfort de visuels avantageux, pour la plupart irréalistes, la communication officielle met en avant, comme à l'accoutumée, des objectifs louables, tels que la végétalisation. Mais en observant le dossier, on comprend que les véritables intentions du projet sont autres : privatisation, bétonnisation et aménagements permettant une exploitation événementielle intensive. Et ce sont les patrimoines naturel et architectural qui en pâtissent.</p> <p>?? La Société d'Exploitation de la Tour Eiffel vole une partie du parc aux Parisiens</p> <p>Ils avaient voulu nous faire croire que le mur de verre et de métal construit en 2018, ceignant la tour, bloquant son accès et gâchant sa vue, était là pour éviter le risque terroriste. On n'a pas jugé nécessaire de construire un mur autour de Notre-Dame et de son parvis qui accueillent pourtant en temps normal deux fois plus de visiteurs par an que la Tour Eiffel... Il apparaît désormais de façon éclatante que l'argument sécuritaire était écran de fumée et que le mur, excluant les simples promeneurs, captant et contrôlant les flux de visiteurs payants, transformant par conséquence les allées et espaces alentours en zone tampon, était une pure opération d'environnement un quart du Champ-de-Mars par la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel (SETE) avec comme objectif d'optimiser l'exploitation commerciale de la tour. D'ailleurs, c'est simple, toute cette surface n'est plus considérée comme faisant partie du Champ-de-Mars dans la présentation du projet.</p> <p>?? Privatisation de l'espace public et projet immobilier</p> <p>Mais dans ce nouveau projet, la SETE va encore beaucoup plus loin. Elle veut désormais des bureaux in situ. Et pour ce caprice égoïste, elle a décidé d'artificialiser les sols des jardins latéraux, probablement les plus beaux du Champ-de-Mars, car c'est là qu'elle compte se les faire construire ! Deux bâtiments semi-enterrés, déguisés avec des toitures végétalisées, malhonnêtement comptées comme création d'espaces verts, s'approprient donc certains angles de vue sur les pieds de la tour. À l'extérieur du mur d'enceinte, également à construire à la place des pelouses des jardins, deux autres grands bâtiments doivent servir officiellement de bagageries... Le Champ-de-Mars devient donc un vestiaire. Certains visuels montrent que ces bâtiments serviraient aussi de café... En plus de ces quatre nouvelles constructions en béton, plusieurs dizaines de kiosques et guérites, au design moderne, particulièrement massifs, pullulent sur tout le périmètre et doivent offrir de "nouveaux services" : essentiellement des commerces. Ils ont le fâcheux défaut de bloquer la vue sur la tour, d'un peu partout. Pendant 130 ans, la Tour Eiffel s'est très bien passée de toutes ces emprises prévues. Il faut accepter que ce monument du 19e siècle a une capacité limite d'accueil. Tout bétonner, tout artificialiser, détourner l'usage du parc, pour toujours aspirer plus de touristes et maximiser les profits n'est pas acceptable. Les abords de la tour Eiffel doivent être rendus aux Parisiens et à la promenade. Et que la SETE aille se trouver des bureaux ailleurs ! Elle n'a absolument pas besoin d'être in situ.</p> <p>?? Convertir définitivement le parc à l'événementiel</p> <p>Après les expositions universelles, le Champ-de-Mars a été consacré et aménagé en parc au début du 20e siècle. C'est essentiellement un lieu de promenade et de repos. Il est néanmoins dans sa vocation d'accueillir ponctuellement de grands événements, comme le feu d'artifice du 14 juillet, et quelques autres. Mais de plus en plus, depuis de nombreuses années, les événements (qui ne s'adressent pas toujours au plus grand nombre, qui sont même parfois réservés aux happy few) s'y enchaînent de façon quasi incessante, bien au-delà du raisonnable, privant les Parisiens de portions plus ou moins grandes du parc, dans une ville déjà excessivement carencée en espaces verts. Le pompon est bien entendu le squat pendant cinq ans par le Grand Palais. Chaque événement nécessite une période de montage et de démontage qui est souvent bien plus longue que l'événement lui-même et dont les chantiers sont une grande source de nuisance. Le nouveau projet prépare littéralement le terrain pour une pérennisation de l'exploitation événementielle du parc. La place Joffre voit ainsi ses deux grandes belles fontaines détruites et son sol en stabilisé entièrement minéralisé. L'élégante fontaine de la place Jacques Rueff, au centre du parc, est elle aussi détruite pour laisser place à un espace plat et minéral. Les allées latérales du parc sont, elles, carrément goudronnées pour être carrossables. Et les grandes pelouses centrales, rétrécies, deviennent "techniques", c'est-à-dire dédiées à un usage intensif.</p> <p>?? Adieu style Belle Époque</p> <p>En 2015, la Ville présentait son plan de réaménagement des grandes places parisiennes. Nous, les Parisiens, nous connaissons le résultat places du Panthéon, de la République, de la Nation et de la Bastille. Systématiquement le décor classique a disparu pour être remplacé par un mobilier contemporain, disgracieux, en rupture avec l'histoire de la ville. Le style Belle Époque, la signature de Paris, qui a participé à son rayonnement, semble même être la cible toute particulière des urbanistes actuels. Le Champ-de-Mars est un parc de la Belle Époque (avec quelques ajouts Art déco localisés). Ce style s'exprime à travers son tracé, son mobilier (bancs, réverbères, signalétiques, édicules, fontaines, clôtures, théâtre de marionnette, etc.) et les paysages ainsi créés. Le projet annonce vouloir ménager une partie de ce patrimoine mais sans préciser dans quelle proportion... On sait d'ores et déjà qu'une partie sera détruite, comme les grandes fontaines. On voit aussi que les nouvelles places minérales et les nouveaux plans d'eau auront un design très contemporain. On voit également que les nouveaux bâtiments, les très nombreux kiosques, au design en totale rupture, de nouveaux luminaires et tout un nouveau mobilier vont mailer et donc défigurer le décor classique. D'autant que ce nouveau mobilier, particulièrement massif, aux formes carrées et de couleur marron est en contraste total avec le décor de nature. Alors que le mobilier classique, vert anglais, aux formes fines et gracieuses, a été conçu pour se fondre discrètement dans la verdure... D'ailleurs, ce dernier doit être repeint en "vert de Seine", soit un cacà d'oise pour le rapprocher du premier. Le projet néglige de préciser le sort de la très belle série des vases Médicis, au centre du parc, actuellement en ruine. On peut en déduire qu'ils seront supprimés, ce qui n'est pas acceptable.</p> <p>?? Destruction de nature</p> <p>La Ville avait annoncé vouloir faire du site Tour Eiffel un "poumon vert". Derrière la communication verte, on a vu plus haut qu'en ce qui concerne le Champ-de-Mars (qui est déjà un poumon vert), les aménagements vont au contraire détruire et réduire la place de la nature : artificialisation des sols, des sous-sols, constructions et minéralisation, coté Tour Eiffel, au centre (place Jacques Rueff), côté École Militaire, dans les allées latérales ; réduction des pelouses, abattage des 36 buis en cône et de 25 arbres. Le projet global « OnE » prévoit d'abattre pas moins de 60 arbres en tout... On rappelle que le Champ-de-Mars a déjà subi une énorme dose de bétonnage en surface et en profondeur l'an dernier : les allées latérales au niveau de la tour Eiffel ont été intégralement bétonnées ; et pour soutenir le Grand Palais soi-disant "éphémère", 110 énormes pieux en béton de plusieurs mètres de large et de 14 mètres de profondeur ont été enfoncés dans le cœur du jardin sans qu'il ne soit prévu de les retirer un jour...</p> <p>?? Ce que nous demandons</p> <p>Parcs et jardins ne sont plus envisagés comme des lieux de promenade et de détente pour les Parisiens mais comme des espaces multifonctionnels offerts aux promoteurs et au surtourisme. Tout est fait pour faciliter la logistique des événements organisés, inciter les visiteurs occasionnels à consommer et rien n'est prévu pour les habitants, pourtant les premiers concernés. Ce projet au budget pharaonique ne correspond ni aux besoins des Parisiens ni à celui des touristes qui veulent voir un Champ-de-Mars authentique. Le seul aménagement nécessaire est celui des commodités, l'offre actuelle étant indigne. Ce grand et beau parc, très dégradé par des années de surexploitation et de négligences, ne doit pas être transformé. Il doit être tout simplement restauré et bénéficier d'un entretien régulier. Le programme événementiel doit, lui, être fortement revu à la baisse.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compliments d'information.</p> <p>Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Vous évoquez une "privatisation". Nous tenons à souligner que l'enceinte située autour de la Tour Eiffel a été construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice. Conçue pour être réversible, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Compte tenu de leurs fonctions, ils ne peuvent être réimplantés hors site.</p> <p>Quant à la végétalisation, elle est bien accrue par le projet, avec 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Enfin, pour clarifier les objectifs concernant les aménagements en lien avec l'événementiel, la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit il est vrai aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Sachez que le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Concernant plus spécifiquement le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Les fontaines et vases de Médicis sont bien conservés. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
5264		
5265	<p>Ne compliquez pas la circulation automobile dans le quartier du Champs de Mars. N'interdisez notamment pas la traversée en voiture du pont reliant la Tour Eiffel et le Trocadéro. Conservez au minimum autant de surfaces de pelouse qu'avant des chiens en liberté . Limitez à des espaces clairement identifier la possibilité d'exister des chiens en liberté . Veillez à la propreté et la sécurité du lieu</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5266	<p><i>Doublon 5265</i></p>	
5267	<p><i>Doublon 5265</i></p>	
5268	<p>Ce projet est une vaste blague ! Du béton et encore du béton. On se croirait dans un salon professionnel pour le btp. Des arbres de plein pied sur un pont. Paris a suffisamment de restaurant de qualité pour ne pas ajouter des vendeurs de fast food et puis je pense que les gens n'ont pas besoin de s'informer tout les 5 metres pour s'entendre dire a droite le trodero et a gauche la Tour Eiffel. Arrêtez de saccager Paris</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5269	<p><i>Doublon 5268</i></p>	
5270	<p>Arrêtez de vouloir tout boussiller bande de vandales. Le Champ de Mars ne doit pas changer.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5271	<p>Je vote contre ces travaux. Aujourd'hui les touristes ont des grands trottoirs pour circuler et je ne vois pas l'intérêt d'enlever la circulation aux voitures. Ces coins là ne seront plus des endroits où les touristes seront en sécurité ainsi que les habitants</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5272	<p><i>Doublon 5271</i></p>	
5273	<p><i>Doublon 5271</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
5274	<p>Remarques sur ce projet suite à la présentation du 3 novembre à la mairie du XVIème:</p> <p>1. Combien de toilettes publiques seront créées au niveau du Trocadéro et du Champ de Mars: actuellement 1 seul WC public (sanisette) sur la place du Trocadéro → certaines zones des Jardins du Trocadéro sont des pissotières à découvert et puent l'urine. Les arbres et massifs cibles sont abimés</p> <p>2. Arrêt minute des cars de touristes au début du boulevard Doumer mais aucun stationnement prévu: où tous ces bus vont-ils stationner?</p> <p>3. Diminution des capacités de circulation en voiture mais pas d'augmentation de la fréquence des bus existants, ce qui sera largement insuffisant (réponse des élus de la mairie centrale: la RATP est indépendante de la mairie centrale donc impossible d'imposer fréquences accrues sur ses lignes...)</p> <p>4. Pont d'Iena: la végétation sera assurée par des plantations en bacs et pots: quel budget de fonctionnement a été prévu pour assurer la maintenance de ces plantations? Les quais de seine rive gauche lors de la fermeture à la circulation incluaient quelques arbres et plantations en bacs, qui faute d'entretien, n'ont pas tenus plus de 2 ans et ont finalement été retirés: les quais ne sont plus que du béton et en cas de chaleur forte, il est impossible d'y respirer en dépit de la présence de la Seine!</p> <p>5. Champ de Mars: les pelouses seront surélevées de 30cm: quid des accès des pelouses pour les personnes handicapées?</p> <p>6. Evénements organisés sur le parvis du Trocadéro sont très nombreux, provoquant des nuisances pour les habitants à proximité. Quelles seront les activités autorisées sur la place du Trocadéro et le parvis? quelles limites à ces manifestations?</p> <p>7. Aspect écologie: la biodiversité pour se développer a besoin de verdure adaptée pour sa nourriture et son habitat mais aussi d'un minimum de calme. Comment ces facteurs seront-ils pris en compte? (plantes et arbustes pour assurer l'alimentation et l'habitat des animaux et non pas seulement là pour l'esthétique: des plantes herbacées qu'il faut laisser faire venir en graines (alimentation) avec Mélange de plantes graminées (blé, avoine...), Mélange de plantes mellifères (trèfle, pissenlit, lavande, luzerne,) une strate arbustive sur le modèle des haies bocagères (habitat et alimentation), arbuste à baie (prunellier, églantier...), arbuste (seringat...), des arbres fruitiers (habitat et alimentation) : Cerisier, pommier, noisetier...)</p> <p>7 bis - Ecologie: limite du nombre des événements, manifestations non tardives dans la soirée, etc...)</p> <p>8. Quel est le plan proprement envisagé? Le parvis du Trocadéro est actuellement un dépôt: poubelles qui débordent, détritus à terre, etc.. Il y a un manque important de maintenance de ce site (fréquence à revoir et peut-être aussi les moyens utilisés pour assurer cette fonction). Pour la protection des oiseaux, pas de poubelles avec des liens qui entravent et nécrosent leurs pattes et les empêchent de survivre dans un environnement déjà difficile.</p> <p>Merci pour la prise en compte de ses remarques et pour les réponses que vous pourrez y apporter</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- 60 sanitaires publics supplémentaires seront installés (portant le total à 93) - Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris. - Les pelouses du champ de Mars resteront accessibles via un jeu de pentes en leur centre. - A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. - Le projet ambitionne cependant de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc. - L'étude d'impact du projet intègre une étude spécifique sur la faune et la flore afin que la biodiversité soit prise en compte dans la conception du projet. Le projet respecte également le plan Biodiversité mis en place par la Ville de Paris.</p>
5275	Doublon 5274	
5276	Doublon 5274	
5277	Doublon 5274	
5278	<p>Nous ne voulons contribuer à l'endettement de la Ville de Paris avec ce projet inutile.</p> <p>NON à la destruction du mobilier urbain parisien et NON à la bétonnisation des Champs de Mars. Arrêtez, si il vous plait, le saccage de notre patrimoine.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5279	<p>Ce projet défigure cet espace vert historique. Les promeneurs ont déjà été privés du passage féérique sous la Tour Eiffel et les jardins avec leur charme désuet tant recherché par les touristes et les parisiens vont disparaître au profit d'aménagements sans valeur.</p> <p>Le grand palais éphémère a kidnappé J'offre et sa statue, votre projet va finir de kidnapper Le Champ de Mars aux parisiens.</p> <p>C'est un massacre</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5280	Doublon 5279	
5281	<p>Je suis contre ce projet qui réduit les espaces verts et détruit des éléments classés du patrimoine. Les bassins sont magnifiques et contribuent au charme du site et permettent des rassemblements conviviaux. Pour avoir accompagné ma famille en visite, c'est aussi ce qui marque les mémoires sur le site.</p> <p>N'est il pas possible de repenser le projet pour ne pas réduire les espaces verts et respecter l'histoire du site?</p> <p>Il faudrait arrêter de casser ce qui est beau et plutôt songer à réfléchir aux vrais problèmes de la ville de Paris, il y en a beaucoup (nuisance sonores des deux roues, incivilités sur les trottoirs des trottinettes et vélos, canalisations bouchées qui font que les rues sont inondées, trottoirs mal entretenus provoquant des chutes etc)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Ainsi, l'ensemble des choix pour le mobilier urbain a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Le mobilier patrimonial pour l'éclairage est maintenu et mis aux normes de lutte contre la pollution lumineuse.</p> <p>Loin de réduire les espaces verts, le projet propose une végétalisation accrue, avec 17000 m2 supplémentaires d'espaces végétalisés, dont 16 000m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres).</p> <p>A noter que, contrairement à ce qui a pu être dit sur internet, le bassin de la place Rueff n'est pas détruit.</p>
5282	<p>Si un projet d'aménagement des sites de la Tour Eiffel et Trocadéro seraient souhaitables je suis opposée au vaste et ambitieux projet présenté par la ville de Paris. Plusieurs points sont à considérer;</p> <p>1. Paysage et esthétique: La magnifique et unique perspective reconnue mondialement va être perdue dans un ensemble d'apports végétaux et diminuer la vue quand on sera sur le site lui-même. Il y a une décomposition du site général en micro-espaces arborés. Ces cloisonnements bloquent totalement les perspectives existantes. Il faudrait préférer les pelouses "durables" et petites plantations basses 30cm aux buissons hauts et petits arbustes.</p> <p>2. Sécurité : ce nouveau site ne doit pas devenir le nouvel îlot de la drogue, prostitution, SDF et criminalité en tous genres. Quelles sont les mesures prévues pour limiter l'accès aux populations dangereuses ? Y a-t-il des espaces clos la nuit?</p> <p>3. Hygiène: prévoir suffisamment de toilettes publiques et espaces destinés aux jeunes enfants et handy.</p> <p>4. Plantation de végétaux : éviter les arbres à feuilles caduques, tel platane, à cause de leur pollinisation au printemps (maladies respiratoires et infections ophtalmiques) et pollution au sol en Automne et hiver. Les rues de Paris sont déjà assez polluées par les monceaux de feuilles au sol non ramassées.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5283	Doublon 2550	
5284	Doublon 5283	
5285	Doublon 5282	
5286	<p>Je suis contre le projet</p> <p>La perspective a déjà été en partie détruite par le grand palais « éphémère »</p> <p>Le projet semble vraiment irréaliste, le lieu risque devenir encore plus insécurisé (drogue, mendicité, vendeurs à la sauvette, pickpockets)</p> <p>Supprimer 30% des pelouses est une idée irresponsable : il faut entretenir, entretenir et entretenir !</p> <p>La vraie écologie c'est d'entretenir les espaces verts, et pas les supprimer en communiquant sur des plantations d'arbres fantaisistes.</p> <p>Il faut arrêter les événements qui détruisent les pelouses et embaucher des gardiens pour le champ de mars !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5287	<p>Je suis contre ce projet. C'est un quartier emblématique de Paris et doit être préservé et non modifié.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5288	<p>Je suis contre le projet</p> <p>La perspective sera détruite .</p> <p>Le lieu risque devenir encore plus insécurisé (drogue, mendicité, vendeurs à la sauvette, pickpockets)</p> <p>Les problèmes de circulation vont encore surgir ?</p> <p>Supprimer des pelouses ce n'est pas écologique : il faut et pas les supprimer en communiquant sur des plantations d'arbres fantaisistes.</p> <p>!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5289	<p>Je suis radicalement contre ce projet d'aménagement du site Tour Eiffel qui une fois de plus va détruire des espaces verts et privatiser l'espace public.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5290	Annulation pure et simple du projet Je travaille dans la resrauration et je suis obligé de prendre la voiture car je travaille de nuit. Avec ce projet de piétonisation complet cela ajoutera plus de circulation et de stress alors que la ville est déjà assez saturé exemple la fermeture de la rue Rivoli pour des vélos alors que il y a une piste à côté pour les cyclistes inexplicable et une circulation d'enfer a avoir un kyste tellement c'est stressant 2h de bouchons	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5291	Je suis contre ce projet qui non seulement dénature le site mais également le transforme en aire de jeux pour les sociétés. il appartient aux parisien, pas aux entreprises	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5292	<i>Doubleton 5282</i>	
5293	L amphithéâtre envisagé sur la place du Trocadéro, alors que celle ci n'était pas dans le périmètre de l appel d offre va provoquer de nombreuses nuisances pour les habitants. Difficulté de passage pour les bus, circulation perturbée. Encombres et pollution aggravés par la dépose des cars de touristes. Cet amphithéâtre sera un lieu de manifestations politiques ou commerciales avec des dégradations et encombrements supplémentaires. Dans l ensemble du projet , difficultés de circulation pour les bus. Aucune amélioration des transports en commun n a été prévue dans le projet, comme si tous les habitants de Paris et les touristes allaient se mettre à circuler en vélo.....	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5294	<i>Doubleton 5293</i>	
5295	Un projet nécessaire qui est à la hauteur du symbole de la nation.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5296	Oui à la végétalisation du Trocadéro, mais laissons le pont d'ena dans sa configuration actuelle. Nul besoin d' un aménagement coûteux. Paris est une destination touristique, et aussi une ville avec ses habitants et ses travailleurs au quotidien qui doivent pouvoir se déplacer simplement.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5297	Ce projet pharaonique est totalement dénué de sens pour les parisiens et les riverains et ne vise qu'à favoriser un tourisme sauvage et massif sans respect de l'endroit et des riverains. Pourquoi ne pas seulement viser à améliorer l'existant avec plus de propreté et plus de sécurité sur l'esplanade et les jardins du Trocadéro, moins de vendeurs à la sauvette, moins de stands de vente de victuailles et boissons indigents mais pérennisés par la mairie, plus de calme et de sérénité , moins de manifestations sauvages ou autorisées qui ne respectent pas le lieu ni ses riverains. Ce projet a aussi pour conséquences de rendre la circulation fatalement impossible sur la Place du Trocadéro et les avenues qui y conduisent; avec les nuisances qui en découlent dont un bruit et une pollution accrue. Pollution accrue également par les divers projets de dépose-minutes ou de stationnement de cars de touriste qui n'ont d'évidence rien à faire là.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. Nous attirons votre attention sur le fait qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. - Vous pouvez retrouver le détail de l'impact du projet sur les déplacements automobiles dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modalités de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. - Pour le bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». - L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » Enfin, concernant les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.
5298	Béton, béton, encore du béton. Très opposée à ce projet prétentieux et vulgaire comme à celui de l'hôtel Dieu et de l'ilot "des grands voisins ". Ne touchez pas aux arbres ! Ne touchez d'ailleurs plus à rien tant que la mairie sera dirigée par des idéologues incultes ayant en horreur la grandeur et la beauté. Chirac reviens !!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5299	Père de famille habitant le 15e à proximité du champ de mars, je suis tres inquieté par l'interdiction à la circulation de la traversee du champ de mars qui nous couperait du centre de paris et ruinerait la possibilité de s'y rendre en bus. Je vous adjure d'y renoncer.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5300	Ce projet va bétonner et artificialiser un large espace, actuellement dévolu aussi bien aux touristes de la Tour Eiffel qu'aux utilisateurs des voies de circulation, venant de l'extérieur de l'île de France et de la province à l'Ouest . Ce qui va achever de rendre l'approche de Paris par les milliers de voitures et camionnettes de gens =qui viennent travailler à Paris= de plus en plus longue et aux entreprises de refuser de venir faire des chantiers dans Paris. Arrêtez de nous emmerder avec votre idéologie débile, ça n'est pas une approche digne de la gauche supposée défendre les travailleurs et les citoyens et non pas compliquer la vie des honnêtes gens. Paris n'appartient pas à une clique dogmatique qui d'ailleurs ne fait que passer. Paris n'est pas un musée. Même si la venue des touristes est indispensable et que l'on doit les aider dans leur déambulation pour découvrir notre magnifique capitale, ces projets d'aménagement la défigurent de plus en plus, sans prendre en compte la qualité de vie des citoyens qui vivent à Paris , en Ile de France et qui viennent la visiter à partir des territoires.. C. Wallisky.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5301	<i>Doubleton 5300</i>	
5302	<i>Doubleton 5300</i>	
5303	Je suis 100% contre ce projet qui dénature l'esprit du quartier, rendra la circulation encore plus compliquée et ne se concentre pas sur les vrais problèmes du Champ de Mars: entretien, securite... 100% des riverains avec qui j'échange sur le sujets sont contre ce projet. Et je note par ailleurs qu'on veut décourager les gens de manifester leur opposition avec un formulaire de consultation indigeste ou l'on est obligé de donner une « Observation » alors qu'un simple vote pour / contre aurait été si simple... Enfin le module pour vérifier « que l'on n'est pas un robot » est quasiment impossible à lire; il faut s'y reprendre à 10 fois. On peut être sûr que les plus volontaires à montrer leur opposition finiront par être découragés.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5304	<i>Doubleton 5300</i>	
5305	<i>Doubleton 5300</i>	
5306	<i>Doubleton 5300</i>	

n°	Contribution	Réponse
5307	<p>Premièrement la consultation électronique est de faible portée. Nous habitons depuis 26 ans avenue Georges Mandel 29 , et nous sommes de nombreux habitants à avoir très peur pour notre sécurité , nos modes de transport habituels(en effet nous sommes motorisés) et nous sortons par l'avenue Georges Mandel vers le Trocadéro. Les mobilités comme on dit maintenant ont énormément changés et ce a marche forcée. Je suis Architecte et je suis très étonné de cette marche forcée vers la bicyclette j'étais à la réunion de novembre à la mairie du 16e et j'ai remarqué que le premier thème abordé pour les mobilités était le vélo la voiture venait En Dernier. il n'y a pas de consultation du peuple de Paris. on a l'impression que ce ne sont que des technocrates qui ont pris le pouvoir sans vraie concertation efficace et effective avec les parisiens et avec les maires des arrondissements concernés , Si j'ai bien entendu lors de la réunion. D'autres part nous avons 68 et 70 ans et je ne vais pas me mettre au vélo à mon âge. La sécurité comprend la sécurité contre les actes inciviques et également la sécurité avec les accidents piétons vélos ou trottinettes. Lors de la réunion de novembre à la mairie du 16e j'ai eu l'impression que les acteurs de la mairie n'ont pas d'écoute pour les riverains et les citoyens de Paris je pense que tout est tout à fait joué déjà et en cinq ans j'ai vu une dégradation extrêmement importante de ma ville aussi bien au niveau de la propreté que de la vie de tous les jours c'est absolument stupéfiant j'ajoute que j'habite à mi-temps à Paris est à mi-temps à Genève ce qui me permet de voir l'évolution de Paris qui a été très rapide. Et franchement je n'entends que des critiques. Je ne pense pas qu'elle a fait les couloirs de vélo énorme publicité par rapport à la taille avec parfois des couloirs de bus taxi et voiture dans le même couloir a été une évolution majeure et positive pour notre ville. Peut-être qu'il faudrait arrêter avec cette obsession du vélo .L'histoire jugera mais peut-être pas Si positivement. Merci de votre attention</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5308	<i>Doublon 5307</i>	
5309	<i>Doublon 5307</i>	
5310	<p>Je suis riverain et je suis contre tout ce projet, merci d'y renoncer tout de suite. Cet espace vert sur le Trocadero ca va ajouter d'autres problèmes de sécurité pour ma famille. Les jardins du Trocadero sont déjà dangereux alors merci de ne pas étendre le problème et la mairie n'a aucune solution pour mettre en sécurité les parisiens. Arrêtons tout de suite ce projet ! Sans parler du gaspillage financier d'un tel projet et de la dette de Paris qui grimpe.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5311	<p>Ce projet urbain me paraît complètement ubuesque et faire fi du fait que Paris est une ville avec des habitants. La bonne idée c'est de rénover le Champ de Mars, la Tour Eiffel mérite un écrin à la hauteur du monument. Il ne faut cependant pas oublier que dans Paris, il y a des gens qui habitent, qui travaillent, qui ont des activités et donc on a besoin de se déplacer. Couper entièrement l'accès routier entre le 7/15 et le 16è est une pure aberration et je n'ai vu dans ce projet aucune étude d'impact ou de proposition concernant le trafic automobile ou plus simplement des axes de circulation. Il suffit de regarder une carte pour voir que se passer de ce pont engendra de fait des reports et des détours importants pour les habitants de ces quartiers. Je suis pour un réaménagement du Champs de Mars-Trocadero mais dans le respect de la circulation d'une manière générale et le respect de l'architecture de Paris dans sa tradition. Un pont c'est fait, conçu et fabriqué pour que les gens puissent circuler et traverser le fleuve. Bilan : contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5312	<p>Bonjour, Points négatifs de ce projet : - transformation du jardin anglais de la Tour Eiffel - piétonnisation du Champ de Mars qui va augmenter l'insécurité le soir et la nuit - suppression de voies transversales qui va couper le quartier en deux - végétalisation d'un pont qui est un non-sens</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5313	<p>Nous avons été avertis des projets concernant le champ de mars la Tour Eiffel et le Trocadéro, en tant qu'habitant du XVI ème nord qui est touché régulièrement de manifestations et de dégradations de l'espace public depuis plus de quatre ans (gilets jaunes psg et manifestations diverses et variées) sans parler des vendeurs à la sauvette des jeux de bonneteau et des groupes venus agresser les touristes, des mendiants déposés tous les jours sur nos trottoirs avec de jeunes enfants mineurs ... Nous pensons que ce projet ne va qu'empirer la situation en développant une zone inaccessible aux forces de l'ordre, au coeur du quartier . Par ailleurs ce carré est l'accès entre l'arrondissement et le centre de paris ce qui va encore augmenter les difficultés de circulation tant pour les particuliers que pour les entreprises mais aussi pour les transports en commun... Enfin au lieu de dépenser des sommes astronomiques pour des projets sans lendemain ne faudrait il pas mieux assurer la sécurité des piétons, et rétablir la beauté de la ville qui ne fait que se dégrader avec la multiplication des travaux, des gravats, des bornes en béton qui défigurent le paysage urbain, et qui font que les parisiens n'ont qu'une idée c'est aller se ressourcer à la campagne pour vivre une vie meilleure .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5314	<p>Projet dément qui ne tient pas compte de la vie des résidents des quartiers concernés et de leur droit à leur libre circulation notamment en voiture. Toutes les rues qui avoisinent le Trocadéro pour ce qui me concerne vont être saturées toute la journée surtout celles étroites à sens unique. Le fait de supprimer le noeud de circulation du pont d'Iéna serait catastrophique pour les échanges entre rive gauche et rive droite et qui plus est pour les travailleurs qui quotidiennement empruntent les bd Delessert et avenue des États Unis et venant des proches banlieues j'imagine que pour les 15 jours des JO en août 2024 ce sera déjà la chienlit ... Je suis handicapé et ma voiture m'est indispensable... alors CONTRE ARCHI CONTRE</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5315	<i>Doublon 5314</i>	
5316	<p>Je suis contre ce projet qui porte atteinte à ma ville. Je ne veux pas que Paris devienne une scène géante et un parc d'attraction. Plus les années passent et moins il est agréable de vivre dans cette ville. Les habitants sont stressés et agressifs. On accorde des passe droits lors d'événements et lin tape en permanence sur les habitants à la moindre erreur. Exemple : le parc des princes possibilité de se garer n'importe où, de gêner tout un quartier, de tirer des petards, de hurler dans les rues ... Blocage pour les défilés du Trocadéro : un enfer pour les résidents MArathon : enfermement dans son quartier ... Et quelle laideur généralisée c'est à pleurer</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5317	<i>Doublon 5314</i>	
5318	<p>Les touristes n'ont pas attendu madame Hidalgo pour aimer ,et visiter Paris. Les modifications qu'elle apporte à notre ville et ceux qu'elle projette, en appauvrissant son budget comme jamais personne avant elle, rendent de plus en plus difficile le quotidien des habitants qui sont de plus en plus nombreux à quitter la capitale. Paris est sale, plus embouteillé que jamais. Vouloir tout le monde à vélo est une utopie. C'est mépriser le quotidien des jeunes mamans, des familles nombreuses, des personnes âgées, et tous les professionnels pour lesquels la voiture est une nécessité.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5319	Je suis contre ce projet. Laissez Paris rester une belle ville.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5320	<i>Doublon 5318</i>	
5321	<i>Doublon 5320</i>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5322	<p>Madame, Monsieur, Nous nous opposons à ce projet de réaménagement du site "Trocadero - Tour Eiffel - Champ de Mars" qui en plus d'être couteux aura pour effet désastreux de dénaturer et endommager ce magnifique site. Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5323	Non au projet de réaménagement du site Trocadéro.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5324	<p>Je suis contre ce projet pour les motifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - site classé Unesco auquel on ne doit pas toucher - des dégâts ont été faits au Jardin d'Auteuil, il serait temps de respecter les règlements et les lieux. Nous riverains, ne pouvons pas changer un store par ex. sur notre façade, au prétexte que nous sommes dans un quartier classé, et la mairie pourrait totalement modifier toute une zone ???? - sur-fréquentation de la zone = nuisances sonores diurnes et nocturnes qui vont perturber la tranquillité du quartier, insécurité accrue, saleté multipliée (pique-niqueurs, campeurs, etc.) engendrant une multiplication des rats (il y en a déjà partout, dans tous les squares, le moindre petit carré vert, les sous-sols des immeubles !); sans parler des trafics et consommation de drogues. - circulation : pourquoi entraver des voies de circulation actuellement fluides et pratiques ? = bouchons, pollution, bruit, les commerces de la place et les agréables terrasses vont en pâtir. Et QUESTION: aujourd'hui, QUEL TEMPS METTENT LES SECOURS POMPIERS SAMU POUR ARRIVER SUR UN LIEU OU ON LES ATTEND ??? au-delà des pb de circulation c'est une question de SANTE PUBLIQUE !! - créer des jardins : encore faut-il en faire qq chose de BEAU et L'ENTREtenir. Il faudrait à mon sens déjà entretenir l'existant et arracher les herbes folles qui poussent partout. - qui dit zones piétonnes = il est à craindre la multiplication d'événements bruyants = nuisances sonores, détritus, pollutions, agressions, incivilités... - une place, on tourne autour..... La modification de la place de la République n'est pas une réussite ; les riverains sont exaspérés par le bruit ambiant... 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5325	NON, NON ET MILLE FOIS NON A CE PROJET DE REAMENAGEMENT !!!!!	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5326	<p>Les photos du dossier sont pathétiques et montrent un Paris maltraité par la Mairie.</p> <p>Exemple: Sur la photo de la place du Trocadéro aujourd'hui, on voit des herbes folles et aucun entretien, et demain, ce sera un beau gazon bien tondu!!!!</p> <p>Merci à la Mairie de prioritairement entretenir l'existant!!!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5327	<p>Je suis contre ce projet de réaménagement du champ de mars et du Trocadéro. Laissons le Champ de Mars, tel qu'il est sans béton, figure de Paris! N'emprisonnons pas les habitants du 15ème dans un cycle infernal pour sortir leur véhicule de leurs parkings quand ils en ont besoin! Arrêtons de bétonner paris et occupons nous plutôt de sa propreté! Je vote pour l'arrêt de ce projet!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5328	<i>Doubleton 5327</i>	
5329	Ce projet au budget pharaonique ne correspond ni aux besoins des Parisiens ni à celui des touristes qui veulent voir un Champ-de-Mars authentique. Le seul aménagement nécessaire est celui des commodités. Ce grand et beau parc, très dégradé par des années de surexploitation et de négligences, ne doit pas être transformé. Il doit être restauré et bénéficier d'un entretien régulier.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5330	<p>Ce projet est une abomination, Paris est déjà beaucoup trop bétonné. Réduire une fois de plus les espaces verts au profit du béton et d'un style contemporain est ignoble. Il faut préserver le mobilier du parc, et végétaliser encore plus, (ou en est on de la promesse de x milliers d'arbres en plus d'Annie Dingo) rénover les fontaines et payer pour les entretenir. Ce qui ne devrait pas être un problème avec l'augmentation du prix du stationnement en extérieur et les impôts locaux. Plutôt que de se concentrer sur le site de la Tour Eiffel qui est relativement épargné pour l'instant, ne vaudrait il pas se concentrer sur d'autres arrondissement délaissés par la mairie (19e et 20e) ? En bref, laissez le site de la Tour Eiffel tranquille si c'est pour le saccager. Vu que vous avez de l'argent à perdre, utiliser le pour acheter des livres et vous instruire Anne. S'il vous en reste un peu, offrez en à vos conseillers.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5331	<p>Habitant à proximité, je suis très défavorable au projet absurde qui est présenté et qui ne tient pas compte de tous les échecs connus de ces grandes dalles et espaces ouverts aux seuls piétons. Ne commettez pas les mêmes erreurs que pour les Halles !</p> <p>La configuration envisagée avec la suppression de la circulation automobile accroîtra l'insécurité du site. On aura un phénomène de surfréquentation touristique en journée et de vide la nuit.</p> <p>Ce site dans son ensemble ne doit d'ailleurs pas devenir qu'un lieu touristique. Il faut aussi défendre la vie de quartier, familiale et paisible.</p> <p>Un peu de bon sens !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5332	<p>1- UN PROJET HORS DE PRIX pour une ville déjà très endettée. La ville a déjà refinancé la société d'exploitation de la Tour Eiffel suite à la crise sanitaire à hauteur de dizaine de millions d'euros. STOP!!!!</p> <p>2- IL FAUT ENTREtenir LE LIEU PLUTOT QUE D'AVOIR LA FOLIE DES GRANDDEURS ! Le site du champ de mars est laissé en déshérence depuis des années à tout point de vue:</p> <ul style="list-style-type: none"> - des dizaines et des dizaines de vendeurs à la sauvette sur tout le site - des banques de pickpockets très organisés qui quadrille le site - des poubelles qui débordent en permanence et des détritus laissés à l'abandon - absence d'entretien général du site (notamment le Mur de la Paix laissé à l'abandon qui a défiguré les lieux pendant des années) - pelouse en mauvais état par l'organisation permanente d'évènements avec le montage de structures en tout genre - présence de voitures de course à louer et de pousse pousse et autres tuk tuk qui stationnement et s'arrêtent n'importe où au mépris des règles élémentaires de sécurité <p>Il faut mettre en place des moyens humains en permanence sur le site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la police municipale en action pour chasser ces vendeurs, ces pickpockets et ces loueurs - les agents d'entretien pour vider plusieurs fois par jour les poubelles et ramasser les détritus <p>3- LE SITE ET LA VEGETATION NE SONT PAS RESPECTES par la Mairie de Paris qui privatise (pour des raisons mercantiles?) ce lieu au bénéfice d'organismes pour tout type d'évènements qui dégradent le lieu et privent les riverains de l'accès à leur espace de verdure !</p> <p>4- LE PROJET PRESENTE TRAHIS LA REALITE :</p> <ul style="list-style-type: none"> - moins de présence d'espace vert dans la partie centrale du champ de mars - l'enceinte limitant l'accès à la tour Eiffel ne sera pas supprimé - difficulté d'accès aux pelouses surélevées - absence de circulation notamment au niveau de la Place Jacques Rueff qui va renforcer l'insécurité du site <p>5- L'IMPACT NEGATIF SUR LA CIRCULATION VA ETRE MAJEUR</p> <p>En tant que riverains, nous allons avoir la double peine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - difficulté de circulation pour aller et venir depuis nos domiciles (la liberté d'aller et venir n'a t elle pas une valeur constitutionnelle?); création de frontières infranchissables entre les 7ème, 15ème et 16ème arrondissements ! - embouteillage permanent sur les rues adjacentes à nos domiciles! <p>NOUS NE VOULONS PAS DE CE PROJET</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Sachez tout d'abord que le projet ambitieux cependant de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>Vous évoquez le rôle de la police. Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit.</p> <p>De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a de plus fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Concernant la programmation événementielle, La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'évènements.</p> <p>L'enceinte de la Tour Eiffel est conçue pour être réversible. Construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, elle ne peut cependant être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>Sachez que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>

n°	Contribution	Réponse
5333	<p>C'est assez stupéfiant et on tremble de voir ce site devenir comme le rond point des Champs Elysées dévégétalisé au profit de fontaines animées et lumineuses comme à la foire.</p> <p>Les bacs de béton végétalisés sur le pont d'Iéna ressemblent furieusement à des chicanes d'entrée de village. inadaptés à Paris.</p> <p>La surélévation des pelouses du Champ de Mars enlèvent le côté naturel du site et rend leur accès plus compliqué.</p> <p>A voir les promeneurs passés, comme autrefois, sous la Tour on peut légitimement penser que la menace terroriste n'est plus qu'un désagréable souvenir, exit les panneaux de verre (vandalisés dès la première heure et si mal entretenus) qui en sécurisaient l'accès...</p> <p>On imagine sans peine, la saleté de tous ces lieux de "détente" la mairie n'ayant aucune imagination quant à la disposition de poubelles sécurisées, esthétiques et pratiques.</p> <p>Savent-ils seulement qu'à Paris il y a des parisiens qui vivent là avec leur famille, y élèvent leurs enfants, y travaillent et y payent leurs impôts...</p> <p>Tout cela est mal pensé, démesuré, inesthétique, désolant.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5334	<p>projet pharaonique dont la mairie n'a pas le premier sous. Ce sera nos enfants ou petits enfants qui devront payer ce déire pour touristes et dont les parisiens, les banlieusards travaillant à Paris seront les victimes car la circulation sera affectée. Est ce un projet pour confiner les parisiens chez eux? Certainement. Projet à supprimer</p> <p>Stop à ce projet délirant</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5335	<p>La ville n entretient déjà pas ce lieu depuis des années !</p> <p>Il faut mettre les moyens pour entretenir le lieu et le garder en l état.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5336	<p><i>Doublon 5335</i></p>	
5337	<p>ce projet d'aménagement de la place du Trocadéro, avec la fermeture du pont d'Iéna va reporter la circulation, que Mme Hidalgo n'aura pas réussi à supprimer, sur les ponts de l'Alma et de Bir-Hakeim (difficilement accessible). La place de l'Alma est régulièrement thrombosée.</p> <p>Il en résultera un 10ème arrondissement encombré et isolé du reste de la capitale.</p> <p>Le but est sans doute de chasser les Parisiens de Paris en leur rendant la vie infernale, tant par la circulation que par la difficulté dans les transports en commun afin de favoriser le tourisme qui est plus lucratif et de faire de Paris la nouvelle Venise vide d'habitants mais livrée au tourisme.</p> <p>Ce projet concoure à entraver la vie des habitants de notre quartier, à engager des dépenses énormes alors que le budget de la Ville est en grave déficit.</p> <p>Je suis résolument opposée à ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5338	<p>Projet absurde avec un dérapage du budget estimé à 107 millions d'euros. En période de crise sanitaire du Covid-19, la priorité n'est pas là.</p> <p>Réaménagement destiné aux touristes et non aux parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5339	<p>Ce projet d'aménagement du site Tour Eiffel est tout simplement, et malheureusement, une aberration :</p> <p>- une aberration signalée par les conclusions tirées des consultations préalables : ces conclusions s'appuient sur un très faible nombre d'avis en comparaison du nombre de foyers impactés et font dire à ces avis ce qu'ils ne disent pas, à savoir masquer que la cause des dysfonctionnements constatés vient de la très longue inaction des services de la Mairie dont un simple sérieux dans les services de maries (voiries, entretiens, etc...) au quotidien aurait suffi pour en corriger une bonne part ;</p> <p>- une aberration en faisant croire que c'est ce projet qui apportera les solutions, sauf à accepter de faire le pyromane puis le pompier.</p> <p>Il ne s'agit pas tant d'une aberration que d'une malhonnêteté : ce n'est pas en créant des images avec simplement plus de verdure que l'on peut croire au sérieux du projet et conclure à la pérennité des solutions.</p> <p>Rien n'est sérieusement établi pour pouvoir considérer ce projet comme une réponse viable et pérenne. Ce projet ne va que créer un report à l'encontre des riverains dans l'espace des problématiques constatées et d'une absence de pérennité dans les aménagements envisagés.</p> <p>De surcroit, ce projet va couper les parisiens entre eux, couper les parisiens des non-résidents, en entretenant la défiance entre des catégories (voitures, vélos, piétons) plutôt que de rechercher des solutions pour permettre un flux harmonieux. Empêcher la circulation de véhicules, que ce soit en interdisant leur accès au pont d'Iéna ou sur les quais, va faire exploser les engorgements. Quant à utiliser - ou réduire - les espaces verts existants du Champ de Mars pour y consacrer des événements, des expositions (indépendamment des JO), même un forcené du rendement économique n'aurait pas osé sacrifier ne serait-ce qu'une partie du parc.</p> <p>Ce projet va à l'encontre de la vie des parisiennes et des parisiens, sans pour autant créer de véritables solutions. Il se pare des atours de la vertu verte pour mieux écraser toute intelligence de la vie du quotidien. Le dogmatisme ne devrait pas avoir sa place dans ces domaines. Ce projet d'aménagement est désespérant.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compliments d'information.</p> <p>Deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Vous évoquez les problèmes de circulation. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Concernant les événements, la programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Quant à la végétalisation, elle constitue bien l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
5340	<p>Projet onéreux et ne répondant pas aux problématique des parisiens. Délire architectural pour la gloriole de Madame Hidalgo.</p> <p>Pas d'argent à dépenser en nouveaux projets, il vaut mieux nettoyer Paris devenu une poubelle avant les JO.</p> <p>Circuler est le nerf de la guerre, ce projet est un frein au développement de Paris.</p> <p>Je suis parisien, paye mes impôts locaux et taxe d'habitation et imagine quitter Paris en voyant de tels projets.</p> <p>On ne construit pas Paris pour les touristes mais avec un bon sens paysan qui ne semble pas le cas de l'équipe en place.</p> <p>Paris est déjà devenu une poubelle non entretenue, que serait ce avec encore plus d'espace verts ouverts à la délinquance et au désordre. Par pitié, retirez ce projet délirant.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5341	<p>Le projet est une honte qui va au devant de tous les principes démocratiques et de concertation.</p> <p>Les habitants des différents quartiers, les maires des 7^e, 15^e et 16^e arrondissements qui sont concernés sont contre ce projet imposé</p> <p>Ce projet ne fera qu'accroître le tourisme de masse, très fort générateur de Gaz à effet de serre (1^{ère} cause de GES pour Paris : les avions représentant 7,6 MtCo2e pour la ville de Paris sur un total de 22,7)</p> <p>L'artificialisation des pelouses, la diminution de la taille des pelouses, la cimentation des allées, la répartition du mur pour la paix, unanimement décrié la multiplication des commerces et restaurants ne peuvent être cohérents avec les objectifs affichés aune étude d'impact sur la circulation et ses reports n'ont été fait</p> <p>ce projet est trop cher pour un bénéfice négatif pour les parisiens, ce projet ne fait qu'accélérer la muséification de Paris et se couper encore plus de ses habitants de Paris et de sa banlieue !</p> <p>je m'oppose de toute ma force et de toute mon âme à ce projet délétré dans tous ses aspects.</p> <p>Une remise à plat s'impose, les JO ne sont pas une raison pour passer en force.</p> <p>STOP ! NON ! NEIN ! NO ! NIET !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos remarques : - La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Veuillez noter que les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels. - Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est pas adapté au piétonnement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. - Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 21 kiosques dont 3 kiosques de sanitaires publics, contre 27 aujourd'hui. - Nous vous invitons à consulter l'étude d'impact réalisée : vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modalités de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p>
5342	<p>L'association de riverains Passy-Seine propose que les événements sur les Fontaines de Varsovie soient limités à 5 jours par an.</p> <p>Déjà 8 événements ont eu lieu cette année en seulement 3 mois et ils ont été extrêmement bruyants les 17 et 18 juillet : Quai 54, compétition de street basket, avec des animations sonores de 8h à 23h, du 23 juillet au 8 août : retransmission des jeux olympiques et animations tous les jours, du 16 au 18 août : Événement international de skateboard, les 21 et 22 août : week-end d'animations sportives et culturelles, 25 août : initiations et démonstration de Tir à l'Arc, du 2 au 5 septembre : retransmission des jeux paralympiques et animations tous les jours, PAS PLUS QUE 5 EVENEMENTS/AN PLACE DE VARSOVIE</p> <p>du 10 au 12 septembre : La Coupe d'Europe de basket 3x3. Matches se finissant après 22h00. 19 septembre : course La Parisienne.</p> <p>Leurs niveaux sonores sont supérieurs aux seuils légaux. L'étude d'impact acoustique (doc 3.2.7 du dossier du projet) indique que le projet respectera la réglementation de l'arrêté du 5 mai 1995 qui fixe des maximums de bruit de 65db (décibels) le jour et 60 db la nuit. Mais l'association Passy-Seine a mesuré 84 db aux Fontaines de Varsovie lors de Paris-Plage la nuit du 18 juillet 2021 après 22h, soit une puissance sonore 100x plus élevée que le maximum légal.</p> <p>La promesse orale de modalités de réduction du bruit par une meilleure orientation des enceintes et le remplacement des groupes électrogènes par des branchements électriques est tout à fait insuffisante.</p> <p>Le dossier du projet indique que la place de Varsovie a été choisie pour l'organisation d'événements car il n'y a pas de logement à proximité, mais c'est faux ! Dans toutes les rues ci-après habitent des gens qui entendent hurler les sonos lors des événements qui existent déjà : dans les avenues de New-York, Kennedy, Albert de Mun, d'Iéna, boulevard Delessert, rues Le Notre, Chardin, Beethoven, Alboni, des Eaux, Frémiet, Fresnel... En tout plus de 4000 habitants ! Par exemple, les 17 et 18 juillet 2021 l'événement Paris Plage qui a duré 2 jours, de 8h à 23h, aux Fontaines de Varsovie s'entendait jusqu'à la maison de Balzac située à plus de 700m.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Concernant votre demande de limiter le nombre de Journées annuelles d'événements et les nuisances (en particulier acoustiques) qui en découlent, la Ville de Paris prend en compte vos alertes afin d'en tirer des enseignements dans le cadre de la PPVE.</p>
5343	<p>Bonjour ce projet ne réponds pas du tout aux attentes d'un jeune parisien qui vient de s'installer et qui aimerait que Paris soit propre, abordable, vivant, libre à la circulation automobile. La fermeture des ponts est une entrave à la liberté. La végétalisation est une aberration au vu dont la mairie entretien le bien public. La dépense de l'argent que l'on n'a pas est une signature socialiste et une hérésie en ces jours difficiles. Instruire des projets alors que la Mairie de sait pas gérer la ville est un laxisme délirant. On a l'impression qu'une équipe veut justifier son poste, ses salaires alors que le mot d'ordre doit être ECONOMIES. Hidalgo doit se concentrer sur les parisiens. Pas sur les touristes. Ceux ci viendront si les parisiens sont heureux. Si ils sont heureux, ils respecterons leur ville. Aujourd'hui , ils jettent leur mégots, leurs détritus car ils ne respectent plus leur ville car hidalgo ne fait rien de positif. Les trous (dans la chaussée) de hidalgo resteront dans les annales oudevrais je dire anaales. Hidalgo n'est ni Hausmann, ni Eiffel. STROP A LA MEGALOMANIE</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5344	<p><i>Doubleton 5342</i></p>	
5345	<p>Le projet de végétalisation des abords de la Tour Eiffel est d'une grande nécessité et permettrait de créer un îlot de verdure et de fraîcheur essentiel. C'est un projet inspirant pour d'autres villes et quartiers afin de faire prendre conscience de l'absolue nécessité d'agir face aux défis climatiques et environnementaux actuels et à venir.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5346	<p>Stop à ce projet sans aucun intérêt pour les parisiens. AU contraire, on aura l'impression d'être confiné chez soit</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5347	<p>Je suis contre la piétonnisation intégrale du pont d'Iéna en raison de l'absence de solution alternative pour accéder facilement entre les deux rives sur cette partie de Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5348	<p>Le Projet est séduisant mais totalement irréaliste, irresponsable et utopiste. Comment vont vivre les riverains impactés par cette aberration? L'accès aux écoles, la vie quotidienne des gens vivant dans les quartiers adjacents n'ont ils pas d'importance?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5349	<p><i>Doubleton 5347</i></p>	
5350	<p>Je suis CONTRE ce projet Merci de ne pas pousser plus loin ce projet trop cher, sans intérêt.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5351	<p><i>Doubleton 5347</i></p>	
5352	<p><i>Doubleton 5348</i></p>	
5353	<p>DES PARTI-PRIS NON EXPLIQUE DU PROJET En premier lieu, un certain nombre de parti-pris ont été retenus sans les expliciter ni les documenter ni les rationaliser. Pour la première phase de travaux, ces parti-pris majeurs comprennent notamment la piétonnisation du pont d'Iéna et de la place de Varsovie, et la suppression du rond-point du Trocadéro en un « fer à cheval » (et qui sera entouré par un nuage noir d'emboîtements et de pollution) et la transformation de la place de Varsovie qui avec une capacité de 10.000 personnes va être transformée en site dédié à l'événementiel rive droite. C'est ainsi que l'Ae précise que « la restitution des raisons de ces choix est succincte et pas toujours explicite. En particulier, certains choix essentiels, comme l'organisation de la circulation automobile sur la place du Trocadéro ou le long des quais, ne sont ni discutés ni argumentés, par exemple sur la base de plusieurs scénarios (nombre de voies, sens de circulation...). En particulier pour la circulation, les options retenues devraient s'appuyer sur une analyse comparée des taux de saturation, des remontées de file sur les secteurs concernés ainsi que sur les temps de parcours pour des itinéraires à une échelle plus large et sur une appréciation de leurs effets sur les pollutions et les nuisances.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle a été réalisée à une échelle très large par rapport au périmètre d'intervention, en particulier pour ce qui concerne les études de circulation macroscopique et microscopique. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'IAE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>

n°	Contribution	Réponse
5354	<p>Idiot Ce projet est idiot Cher Ce projet est trop cher Sans intérêt pour les parisiens. On ne paye pas une équipe à la mairie pour laisser son nom dans l'Histoire mais pour rendre une ville propre et attrayante. Cette équipe enlaidit et salit. Ou du moins ne donne pas envie de participer à une ville propre. ANNULATION DE CE PROJET</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5355	<p>UNE ABSENCE TOTALE DE GOUVERNANCE DU FUTUR SITE</p> <p>Le site est et sera un site emblématique de Paris certes, mais aussi de notre pays. La plupart des grands sites de France ont fait l'objet de la création d'organismes de gouvernance spécifiques afin d'assurer la préservation de ces sites exceptionnels. Il est aussi surprenant que le site ou l'un des sites les plus visités de France (il est fait mention de 30 millions de visiteurs attendus en 2030) ne soit pas muni d'un tel organe. Cela est d'autant plus étonnant qu'aujourd'hui les constats suivants sont systématiquement remontés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble du site est sale et mal entretenu. Une simple comparaison avec les jardins du Luxembourg, des Tuileries ou sans chercher très loin ni très ostentatoire, le jardin du Parc de Passy est absolument édifiant. - La sécurité n'est absolument pas assurée aujourd'hui que ce soit rive droite ou rive gauche. L'agrandissement des surfaces piétonnes et la création d'un « amphithéâtre » au Trocadéro ne peuvent en aucun cas améliorer la situation. Ce grand espace vert au Trocadéro sera une zone de squat et de trafic en tous genres comme le sont les autres endroits de ce type. - Le nombre d'événements et les désagréments causés sont incessants. La liste des événements que l'Ae a demandé à préciser est impressionnant sur le seul site du Champ de Mars qui n'est vraiment lui-même qu'entre le 15 janvier et le 1er mars. Le nombre de manifestations organisées place du Trocadéro doit être tout aussi édifiant. - Ce site est emblématique certes mais de la saleté, du manque d'entretien et d'une insécurité grandissante. Tous ces problèmes connus et reconnus font l'objet de querelles d'administration indignes de ce lieu. Ainsi « L'Ae recommande d'établir un plan de gestion et de fonder l'analyse de l'ensemble des incidences sur des hypothèses d'usage et de fréquentation du site explicites et cohérentes avec la cible annoncée pour 2030 ». <p>La seule réponse du maître d'ouvrage est la suivante : « L'objet du projet Site Tour Eiffel n'est pas de diminuer la fréquentation du site mais de le raisonner et de favoriser des usages plus doux et plus apaisés et donc moins impactants sur le site et ses composantes. Un travail est actuellement en cours, entre les différentes directions gestionnaires (DEVE, DPE, DVD, etc.), pour optimiser la gestion du site, en particulier sur la collecte des déchets, le nettoyage et l'entretien des espaces verts, ainsi que l'entretien et la maintenance du mobilier présent sur le site et développé dans le cadre du projet. »</p> <p>Il est donc urgent de doter ce site d'un organe de gouvernance doté d'un réel budget qui soit significatif et de prérogatives y compris en termes de sécurité sur le site élargi dans son ensemble. Au sujet de la sécurité, il est aussi étonnant qu'il n'est pas fait état des recommandations de la Préfecture de Police dans les éléments communiqués (cf. document 5.1.6 Extrait de l'avis de la Préfecture de Police). A noter par ailleurs que cette note émane uniquement de la Direction des transports et de la protection du public.</p> <p>Document 3.1.3. Avis de l'autorité environnementale du 10 mars 2021, Page 21/30 Document 3.1.3. Avis de l'autorité environnementale du 10 mars 2021, Page 3/30 Document 3.1.4. Mémoire en réponse de l'Ae, Page 8/111 Document 3.1.4. Mémoire en réponse de l'Ae, Page 9/111</p> <p>Par ailleurs, le site ne se limite pas comme veut le faire croire le maître d'ouvrage au seul site mais aussi aux rues et quartiers limitrophes. Il n'est pas possible de faire venir 30 millions de touristes par an sans que ces derniers n'aient aucun impact sur les alentours.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution. La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet à la Ville de Paris de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, notamment en matière de gestion et d'entretien du site, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées afin d'en tirer des enseignements.</p> <p>Concernant les problématiques d'entretien et de gestion du site que vous évoquez, le projet ambitieux de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>Nous prenons note de votre suggestion de mettre en place un organe de gouvernance sur le site.</p>
5356	<p>il faut garder le style du mobilier d'époque, garder jardins et augmenter le nombre d'arbres. Ne pas bétonner.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5357	<p>PARIS TROCADERO IMMOBILIER Local sur rue</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5358	<p>EN MATIERE DE CIRCULATION LE PROJET RELEVE D'UNE UTOPIE ET D'UNE ABSENCE D'UTILISATION DES MOBILITES DOUCES</p> <p>Outre la volonté du projet de réduire drastiquement la circulation autour de ce site au travers d'un effet dissuasif escompté associé aux embouteillages créés, il est très étonnant que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La RATP, consultée, indique que les voies prévues autour de la place du Trocadéro apparaissent trop étroites pour permettre au bus de prendre le futur carrefour et surtout qu'il n'y a pas de voie de bus prévue (ce qui est logique aussi au regard du nombre de voies prévues). Ainsi l'avis de la RATP Infrastructures rendu le 15 décembre 2020 précise que « D'après les plans d'aménagement paysager (planche AVP-PI-01.TROCA-PPM-TROCADERO), la file la plus à droite de l'anneau intérieur serait réservée à la circulation des bus. Île-de-France Mobilités souhaite avoir confirmation qu'il s'agit bien d'un couloir de bus dédié aux lignes 22, 32, 63 et N53. Ce couloir bus n'apparaît pas sur les plans concernant la mobilité » (ce n'est toujours pas le cas) « Île-de-France Mobilités s'interroge également sur l'éventuelle affectation d'une file de l'anneau extérieur en couloir de bus au regard des annotations figurant dans les plans paysagers (planche AVP-PI-01.TROCA-PPM-TROCADERO). En tout état de cause, Île-de-France Mobilités est favorable à la mise en place de couloirs bus sur cette place afin de préserver les véhicules des effets de congestion. <p>Concernant les largeurs de files (3,50m pour la file bus sens anneau intérieur, 3,20m pour l'anneau extérieur), Île-de-France Mobilités souhaiterait que des études de girations soient transmises. En effet, ces valeurs paraissent faibles en comparaison de celles appliquées pour le réaménagement de la place de la Bastille où les couloirs bus atteignent des largeurs comprises entre 3,65 m et 3,80 m. »</p> <p>La fréquence des bus est déjà très réduite. Par conséquent, les transports par bus utilisés par les riverains (certes très peu de touristes dans les bus) pour des trajets courts, ne seront plus du tout utilisés car les bus resteront coincés autour de la place du Trocadéro. Par ailleurs malgré une fréquentation anticipée en hausse de 50% et de nombreux embouteillages, aucune augmentation de la fréquence des transports en commun n'est anticipée notamment des bus. Les différents arrondissements moyens du site et les différents quartiers qui les composent vont donc se retrouver encore plus enclavés qu'ils ne le sont aujourd'hui.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La très belle piste cyclable prévue enclavant le Trocadéro sera desservie par une seule piste cyclable venant de l'avenue Raymond Poincaré. Ceci est encore un exemple de la conception d'un site en totale déconnexion du reste du quartier. <p>La volonté de supprimer la voiture dans Paris peut répondre à une logique mais il conviendrait d'aller jusqu'au bout du raisonnement et d'organiser en conséquence les autres moyens de transport public pour permettre à tous les citoyens de circuler (en ce compris les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les parents ayant des jeunes enfants en poussette etc.)</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>La Ville de Paris a pleinement conscience des enjeux liés aux alternatives à la voiture particulière. En particulier, le renfort des modes doux et des transports en commun fait partie intégrante du projet.</p> <p>Plus précisément, les problématiques que vous soulevez concernant l'aménagement de la place du Trocadéro ont été examinées de près avec la RATP depuis l'émission de son avis. Pour mémoire, les plans techniques évoqués dans cet avis ne figurent pas dans le plan d'aménagement du permis d'aménager. Ainsi, nous vous confirmons que le plan de voie de la place ne comporte pas de couloir bus dédié, étant contraint par les différents flux que celle-ci doit accueillir, et par l'emprise de voies existantes qui est un invariant du projet. Cependant, nous confirmons que les problématiques techniques évoquées (girations, optimisations des largeurs de voies) ont été vérifiées en concertation avec la RATP.</p> <p>Concernant l'augmentation de la fréquentation du site, cela n'est pas un objectif du projet, qui vise à une amélioration de la qualité d'accueil de tous les publics. L'augmentation de la fréquence des bus est une demande que la Ville pourra relayer à l'exploitant et à l'autorité organisatrice des transports.</p> <p>Enfin, concernant l'aménagement cyclable de la place du Trocadéro, la voie prévue permet le raccordement à la piste cyclable (existante) de l'avenue Mandel, ainsi qu'au couloir (partagé bus) de l'avenue Wilson. Le plan vélo 2021-2026 de la Ville de Paris prévoit quant à lui l'aménagement d'itinéraires cycle les avenues Doumer et Kleber. L'aménagement cyclable de la Place permet donc une mise en continuité de ces 4 tronçons cyclables.</p>
5359	<p>Le projet d'aménagement du site tour Eiffel tel qu'il est "pensé" est une hérésie. Il s'agit là d'un projet qui n'a pour réelle vocation qu'à pourrir la vie des automobilistes et des habitants des arrondissements concernés, hostiles à la mairie de Paris. Les répercussions négatives de ce projet, s'il est mené à son terme, (et ne doutons pas qu'il le sera en dépit de toutes les oppositions) se feront sentir sur l'ensemble de l'île de France. Pollution et heures passées dans les embouteillages seront sans nul doute majorées, comme c'est déjà le cas grâce aux 30km/h décidés par la mairie.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5360	<p>JE SUIS RESOLUMENT CONTRE CE PROJET IL N'Y A PLUS D'ARGENT IL Y A TROP DE DETTES FINISSEZ D'ABORD CE QUE VOUS AVEZ ENTAME STOP AU GIGANTISME STOP A LA MEGALOMANIE DE CETTE MAIRE</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5361	<p>Ce projet aura des conséquences très négatives pour les riverains des 7e, 15e et 16e arrondissements.</p> <p>Les modifications de circulation proposées représentent des restrictions importantes qui ne peuvent qu'accroître les embouteillages dans les 3 arrondissements, et une augmentation de la pollution.</p> <p>Premiers intéressés, les citoyens de ces arrondissements devraient être les décideurs et leurs avis sollicités par référendum et non par une concertation organisée dans une discrétion proche de la malhonnêteté et un déni de démocratie.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5362	<p><i>Doublon 5361</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
5363	<p>Riverain du 2 avenue Paul Doumer, quartier fortement peuplé de familles, enfants, personnes âgées, à mobilité réduite, avec de nombreux établissements publics, crèche, bibliothèque Germaine Tillion, cimetière, des milliers d'élèves des établissements scolaires du quartier, le projet Trocadéro Tour Eiffel centré sur le tourisme international de masse n'est pas acceptable en l'état.</p> <p>La dépose « dite minute » des cars touristiques avenue Paul Doumer va créer de façon certaine un phénomène de file d'attente des cars, de stationnement de fait et de congestion de la circulation dans l'avenue. Il en résultera une forte augmentation de la pollution sonore visuelle et respiratoire. L'expérience catastrophique de la dépose des touristes devant le monument aux morts de la Place du Trocadéro sans aucun contrôle autoritaire des abus, illustre les nuisances insupportables imposées aux riverains dans leur vie quotidienne. Une bonne politique écologique et sociale de la ville implique que les cars touristiques doivent être maintenus à l'écart des zones résidentielles.</p> <p>Le réaménagement du plan de circulation de la place du Trocadéro reporté au Nord de la place avec quatre passages piétons et six avenues va provoquer une congestion de circulation et un report inévitable sur les rues résidentielles avoisinantes du quartier. Ce n'est pas la circulation douce indiquée dans le projet ! Aucune simulation ni étude d'impact détaillées n'ont été produites sur ce point précis. Il est à noter que la circulation actuelle sur l'axe direct avenue Paul Doumer-avenue du Président Wilson est déjà très dense. Ce plan de circulation va conduire à l'enclavement de l'arrondissement et à toutes les conséquences néfastes pour les résidents et les commerces. Au cours de la consultation par voie électronique il a été déclaré que l'avenue Paul Doumer ne serait pas améliorée par le projet, je souhaite qu'elle ne soit pas dégradée.</p> <p>La création de « l'amphithéâtre de verdure » dont l'objet n'est pas défini, bien desservi par les transports publics (métro et bus) deviendra l'épicentre de tous les rassemblements tonitrueux, repaire de la délinquance, vols à l'arrachée, pickpockets, vendeurs à la sauvette (mais qui ne se sauvent plus), trafic de drogue, en résumé l'insécurité croissante que l'on constate actuellement sur le parvis des droits de l'homme et dans les jardins.</p> <p>Les conclusions négatives prononcées par l'Agence de l'Environnement doivent être prises en compte.</p> <p>Le projet prévoyait outre une parfaite information des personnes concernées, de recueillir l'expertise d'usage des riverains. Ceci n'a pas été le cas dans le cadre de la consultation en période de vacances scolaire de la Toussaint et limitée à la voix électronique. Le faible nombre de participants est significatif.</p> <p>L'envergure d'un tel projet dont les conséquences très négatives sur la vie quotidienne des résidents exigeait de le soumettre aux exigences de l'enquête publique. Cette procédure a été évitée dans le cadre des jeux olympiques. Dans le souci d'une bonne pratique démocratique permettant aux citoyens de s'exprimer je demande l'organisation d'un référendum local auprès des personnes concernées, c'est à dire les habitants des 7è, 15è et 16è arrondissements.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>- Concernant l'impact du projet sur les déplacements automobiles, vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- En ce qui concerne l'impact sur l'environnement sonore, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'IAE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
5364	<p>Plutôt qu'un projet pharaonique dont le budget sera très largement dépassé et dont le calendrier ne sera évidemment pas respecté, il est impératif d'assainir et de réhabiliter l'espace du seul champ de mars qui est devenu impraticable tant par les structures soi-disant éphémères qui s'additionnent que par le débâtement général.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5365	<p><i>Doublon 5363</i></p>	
5366	<p>Principaux aspects :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La chaussée sud de la Place du Trocadéro et du 11 Novembre interdite à la circulation – réduite à la chaussée Nord prévue en double sens à voie unique sensée suffire au trafic de 7 avenues = embouteillages, asphyxie, pollutions sonore et de l'air/émissions de CO2... - Place de Varsovie et pont d'Iéna interdits à la circulation : une coupure entre rive droite et rive gauche. Végétalisation du pont d'Iéna (avec des arbres ! remplacés suite au tollé général par des bacs inesthétiques, plantés/entretenus... à la parisienne) = poids fragilisant le pont, reports de trafic, embouteillages, asphyxie, pollutions+CO2... et manque d'entretien à prévoir comme ailleurs dans Paris. - Les piliers de la tour Eiffel sont protégés par une imposante ceinture de sécurité, absente des vues 3D du dossier... La densification prévue réduirait encore la transparence de cet espace ; la démolition/reconstruction des pavillons est aussi car une rénovation, moins coûteuse, conserverait à l'ensemble sa qualité et son authenticité. - Transformation du Champ de Mars en espace "technique" = saccage de cet espace vert de promenade par des stands commerciaux et la multiplication de structures +/- provisoires accueillant des "événements", d'où des pollutions sonores fréquentes, et bouchant la perspective vers l'Ecole Militaire l'une des plus belles de la Ville, sans omettre le manque d'entretien prévisible, la disparition de rues de traverse, pourtant bien utiles, et du mobilier urbain existant – bordures par arceaux métalliques entre autres. <p>La lecture de l'arrêté d'ouverture de la participation du public par voie électronique (PPVE) dévoile les buts réels, mercantiles et anti-voitures, de ces projets, et montre que les citoyens ne tombent pas dans le piège.</p> <p>Les impôts des Parisiens financent la Mairie de Paris pour améliorer leur ville, la nettoyer, entretenir chaussées et trottoirs, entretenir et dératiser les espaces verts, tailler les arbres (qui masquent l'éclairage), préserver et améliorer la beauté et l'harmonie de l'ensemble. Ces projets onéreux sont à l'opposé.</p> <p>En conclusion, constatant les inconvénients majeurs d'aménagements antérieurs, voie Pompidou par exemple, notre association (ADB XV) est résolument opposée aux projets ci-dessus.</p> <p>JL Moreuil, Président</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>- Concernant l'impact du projet sur les déplacements automobiles, vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- En ce qui concerne l'impact sur l'environnement sonore, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'IAE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Le projet ne vise pas à accroître le nombre d'événements sur le Champ de Mars. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Quant aux kiosques évoqués, ils s'inscrivent dans le cadre d'une réflexion générale menée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers.</p> <p>Les kiosques accueillant commerces, services et informations, viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 21 kiosques dont 3 kiosques de sanitaires publics, contre 27 aujourd'hui.</p>
5367	<p>Au regard des embouteillages monstres occasionnés par les travaux porte Maillot, porte Dauphiné, porte de la Muette et ensemble des portes de l'ouest parisien, il est évident que ce projet va congestionner l'ensemble des arrondissements concernés et davantage et reporter le trafic sur d'autres voies en augmentant fortement la pollution. Paris a déjà perdu un nombre d'habitants, ce projet va en faire fuir encore beaucoup.</p> <p>la gestion de Paris est calamiteuse, les déficits très importants, à deux ans des jeux olympiques, ce projet est une absurdité à tous points de vue.</p> <p>je demande fermement son rejet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5368	<p>Je ne suis pas d'accord avec ce projet pour de nombreuses raisons:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la circulation va une fois de plus être bloquée et la circulation difficile et les embouteillages augmenter (et son corollaire, la pollution) - on ne pense qu'aux touristes, mais il n'est pas dit que cela favorisera le tourisme; et une fois de plus ce sont les parisiens et les franciliens qui travaillent qui seront pénalisés. - il y a un gros risque de favoriser les pickpockets, et d'augmenter la fréquentation des drogués, comme c'est le cas déjà au Champ de Mars. - Ou trouve-t-on l'argent pour financer ce projet ??? La Mairie de Paris a une gestion extrêmement dépensière, et ce projet, dans intérêt, ne fera qu'augmenter à terme les impôts locaux. - si les travaux sont lancés, on peut douter que cela soit fini pour les JO de 2024. Quelle image donne-t-on de la Capitale de la France depuis des années? un champs de mines... 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Nous tenions à souligner que le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel. La restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>En ce qui concerne l'impact du projet sur les déplacements automobiles, nous vous invitons à retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périphère. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>La sécurité est bien prise en compte. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Enfin, nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisés pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024.</p>
5369	Doublon 5368	
5370	Doublon 5368	
5371	<p>Ce projet est déraisonnable, coûteux et aura des conséquences importantes sur la mobilité dans la zone Trocadéro Tour Eiffel. Il vient tristement s'ajouter à la liste d'aménagements de voiries des plus discutables que la mairie de Paris se croit autorisée de réaliser au mépris souvent des habitants de Paris et plus encore de ceux du Grand Paris. C'est très regrettable. J'ajoute que la priorité devrait être au bon entretien de l'existant qui, pour la voirie notamment, est dans un état indigne d'une ville capitale. J'ajouterai que la dérive de la dette de la ville devrait inciter les élus de la majorité municipale à faire preuve de responsabilité en cessant de lancer des projets inutiles et excessivement coûteux dont le financement se traduira de façon inévitable en impôts futurs nouveaux pour les habitants</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5372	Doublon 5371	
5373	<p>Il est assez contestable de s'appuyer sur la circulation observée en 2017, qui plus est extrapolée d'une supposée diminution les deux années suivantes, pour prendre une décision aussi importante que celle qui consiste à établir une séparation quasi complète entre les 7ème/8ème arrondissements d'une part et 15ème/16ème d'autre part. La survenance du COVID 19 ne permet pas de proposer des hypothèses solides sur ce que sera la circulation automobile, surtout en hiver, après retour à la normale.</p> <p>D'une manière générale, il ne semble pas que les conséquences des divers aménagements récents (certains travaux sont encore en cours) aient été observées avec le recul nécessaire ; aucune validation des études préalables n'a été faite après travaux. L'exemple du carrefour Cambonne est assez significatif : après un premier réaménagement catastrophique avec des feux discordants mettant en danger les piétons, la signalisation a été revue. Elle provoque des embouteillages importants là où il n'y en avait pas (rue du Laos, de la Croix Nivert, rue Frémicourt et Boulevard de Grenelle).</p> <p>La création de la piste cyclable à double sens entre les voies pour voiture et la Seine sur les quais Branly et de Grenelle n'a apparemment pas été prise en compte dans l'étude. Il est pourtant devenu très délicat de tourner à droite depuis ces quais pour emprunter les ponts de Bir-Hakeim et de Grenelle, ce qui cause un ralentissement important. Il n'est pas rare en effet de voir les deux voies des quais en direction de la banlieue bloquées simultanément, alors que le feu est au vert, par des voitures tournant les unes à droite et les autres à gauche.</p> <p>Quant aux conséquences de l'étude, je ne comprends pas comment on peut trouver satisfaisant un réaménagement qui augmente la circulation sur le boulevard périphérique ouest qui est déjà la plupart du temps saturé. Une augmentation même de 3% sur une telle voie aura des conséquences bien supérieures à ce que ce faible chiffre pourrait laisser croire.</p> <p>Habitant du nord du 15ème, je vais me retrouver comme dans un cul-de-sac du fait de la quasi barrière que le projet prévoit d'ériger de la place du Trocadéro à l'Ecole Militaire. Ce n'était pas arrivé depuis la suppression de l'octroi ... en 1943 !</p> <p>Pour gagner les 7ème et 8ème arrondissements, et au-delà le centre et l'est de Paris, il me faudra passer par le quai Branly et le carrefour de l'Alma, la plupart du temps saturés, ou faire un détour important par l'Ecole Militaire. Détour important aussi ceux qu'on me propose pour gagner le 16ème pourtant tout proche, l'Etoile et le nord-ouest de Paris (17ème et 18ème) via les ponts de Grenelle ou de Bir-Hakeim.</p> <p>Ce sera sans doute pire pour regagner mon domicile depuis le nord et l'est de Paris : après avoir triomphé du bouchon de l'Alma et emprunté le tunnel sous le quai Branly, par où entrerais-je dans le 15ème à gauche ? Sera-t-il possible de prendre l'avenue de Suffren à gauche à la sortie du tunnel (quid des nombreux taxis et triporteurs qui font régulièrement demi-tour à cet endroit) ? Faudra-t-il emprunter la rue de la Fédération (attention aux écoles) ce qui renforcera le bouchon du carrefour Suffren/Fédération, sans compter que la rue Desaix sera saturée après fermeture de l'avenue Joseph Bouvard ? Ou encore tourner sur le boulevard de Grenelle (pas plus de trois voitures par feu, ce carrefour est très complexe du fait de la chicane du quai) ?</p> <p>Du point de vue des piétons, je ne vois d'ailleurs pas l'intérêt d'interdire la circulation en surface des voitures particulières vers la banlieue au pied de la Tour Eiffel puisque des voitures continueront (en plus grand nombre qu'aujourd'hui du fait du report des flux de l'avenue Joseph Bouvard) à y circuler dans le sens contraire vers le centre de Paris. Il faudrait la laisser ouverte au moins pour les voitures en direction de l'avenue de Suffren.</p> <p>En conclusion, je demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un moratoire sur la réalisation des modifications afin d'observer sérieusement in situ les conséquences des aménagements déjà réalisés ou en cours ; - Le maintien du passage des véhicules dans les deux sens sur l'avenue Joseph Bouvard, qui constitue un lien essentiel pour la communauté des riverains du Champ de Mars et des rues avoisinantes (enfilade rue Desaix d'un côté, avenue Rapp ou rue Saint-Dominique de l'autre), et ne présente pas de danger pour les piétons (circulation limitée à 30 à l'heure). - La garantie de pouvoir tourner facilement à gauche dans l'avenue de Suffren depuis le quai Branly en venant de devant la Tour Eiffel 	<p>Bonjour, Merci de votre contribution dont nous prenons bonne note.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne en effet de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Concernant les hypothèses de l'étude de trafic, elles sont en effet basées sur des campagnes de mesures de trafic de fin 2017. Le scénario dit « de base », correspond ainsi à une modélisation de l'offre et de la demande à cet horizon. Cependant, l'étude développe un scénario dit « de référence » qui modélise l'offre et la demande à l'horizon 2024 sans la mise en œuvre du projet Site Tour Eiffel. Nous vous confirmons que ce scénario prend en compte l'ensemble des projets connus à cet horizon de temps, le plan Vélo (aménagement du REVE en particulier), les aménagements des places (Nation, Bastille, Madeleine, etc), ainsi que la mise en œuvre du plan Paris zone 30.</p> <p>Depuis le quai Branly, vous pourrez toujours rejoindre le 15ème en voiture, par exemple par la rue Jean Rey qui restera connecté à l'avenue de Suffren en double sens à partir de ce point jusqu'à la place Joffre.</p> <p>L'avenue Joseph Bouvard sera circulaire aux piétons et aux cycles, les véhicules particuliers et les bus passant par le quai Branly et/ou la place Joffre pour rejoindre le 7ème arrondissement.</p>
5374	Doublon 5371	

n°	Contribution	Réponse
5375	<p>Le Champ de Mars est un jardin dont la végétalisation améliore la qualité de l'air dans Paris et facilite la vie au grand air des parisiens et en particulier des riverains des 7ème et 15ème arrondissements. Sans nuire à la perspective de l'axe Trocadero – Ecole Militaire, aujourd'hui gâchée par le Grand Palais éphémère, il faut renforcer les surfaces plantées et développer les éléments propices à la promenade. Le projet qui consiste à élargir les allées et les édicules en béton au détriment des pelouses ne va pas dans le bon sens d'autant que je n'ai pas besoin de « recul » pour photographier la Tour Eiffel que je vois tous les jours.</p> <p>Un soin particulier doit être apporté à la beauté du paysage et à la qualité du mobilier urbain, qui doit s'y insérer avec discrétion et élégance. Eparpiller des plantes en pot ne donne pas un label écologique : il faudrait mieux augmenter les surfaces en pleine terre, renforcer et mettre en valeur le travail des jardiniers et mieux assurer la propreté. Combien d'années d'entretien pourrait-on payer avec le prix de l'investissement projeté ? Les éléments aquatiques, fontaines et bassins, doivent être élargies et remises en état, au contraire de ce que propose le projet.</p> <p>Le Champ de Mars ne doit pas devenir un parc d'attraction, ni une salle de spectacle, ni un stade de sport, ni un lieu réservé au tourisme, encore moins un centre commercial ou une zone d'achalandage. Les constructions plus ou moins éphémères doivent cesser. On espère que le Grand Palais durera moins longtemps que le Mur de la Paix qui devait être enlevé au bout d'un an et a enlaidi le parc, en se dégradant, pendant 20 ans. Il faut bannir de même des installations sportives ou salons pour défilés de mode, qui font la promotion à grand frais de marques destinées aux seuls super riches en empêchant l'utilisation normale de cet espace naturel. Le marché de Noël et les kiosques à souvenirs n'y ont pas plus leur place. Ces événements nuisent gravement à la santé des sols et de la végétation qui restent en régénération et inaccessibles plusieurs semaines ou mois après la fin de ces événements.</p> <p>En conclusion, plutôt que de faire des modifications coûteuses et inutiles, voire anti écologiques et laides, je demande :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Qu'on développe les végétations en pleine terre et les bassins et fontaines - Qu'on assure un meilleur entretien paysager et la propreté - Qu'on interdise l'usage du Champ de Mars pour des événements culturels, commerciaux, sportifs ou autres qui pourraient aussi bien se tenir en périphérie de Paris 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5376	<p>Ce projet est un aberration. Arrêtez de défigurer Paris et d'en faire partir ses habitants en en leur rendant la vie impossible.</p> <p>Coût pharaonique des travaux alors que les caisses de Paris sont vides</p> <p>Piétonnisation d'un pont et d'un quartier alors que Paris est déjà tellement congestionné que les bouchons ont une répercussions à des kilomètres de la capitale.</p> <p>Enlaidissement avec ces constructions pour le long des allées du champ de mars qui le défigurent</p> <p>Paris doit conserver ses 3 pôles: qualité de vie pour ses habitants, activités professionnelles (notamment pour les artisans) non brimées, et tourisme et culture qui ont leur raison d'être mais associés à la vie des habitants.</p> <p>Les jardins du Trocadero ont certes besoin d'être améliorés, de même que ceux du Champ de Mars, ne serait-ce que pour qu'il n'y ait plus ces rats et dépôts d'immenses mais il est impératif de maintenir le charme de ces lieux qui ont une histoire et qui contribuent au charme de Paris qui mérite sa protection de l'Unesco.</p> <p>On peut rafraîchir et rénover sans vouloir tout changer au nom d'un modernisme inapproprié.</p> <p>pôles</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5377	<p>Je suis parisien depuis plus de soixante ans .Cela fait dix ans que des chantiers incessants rendent la vie des franciliens épouvantable .</p> <p>Sous le prétexte fallacieux ,d'améliorer la qualité de l'air , on ne fait que persécuter les gens qui travaillent et se déplacent dans Paris .</p> <ul style="list-style-type: none"> - des voitures en moins (peut-être) mais combien de "gros cubes à 2 roues , aux moteurs hurlants et malodorants , en plus ? - ce chantier , pour quelques arbres de plus , créera en core plus d'embouteillages autour . <p>Les parisiens fuient déjà la capitale . Ce sera bientôt le tour des retraités et des familles .</p> <p>En attendant que les touristes se joignent au mouvement .</p> <p>Dorian SIMHA 40 rue Maurice Ripoché (75014) Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5378	<p>Il faut arrêter de tout piétonniser alors qu'il n'y aura plus que des véhicules électriques d'ici dix ans. Laissez vivre les Parisiens, et soignez la propreté des trottoirs, des voies, des transports publics, de la verdure ... bref de la ville pour la rendre attractive aux touristes.</p> <p>Il suffit de passer quelques jours à Berlin, Vienne ou Londres pour être frappé au retour de la saleté de Paris. Nous ne devrions pas nous en satisfaire à défaut de s'y habituer.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5379	<p>Conserver la circulation sur la place du Trocadero et sur le pont de l'Alma. Pas besoin d'une fausse "foret" qui coupe Paris en 2, voire en 3. Privilégier les accès fluides : taxis VTC, cars de touristes. Les touristes ne se déplacent pas à vélo..... la grande majorité des parisiens non plus. Surtout l'hiver et en cas de pluie.</p> <p>Projet hors de prix et paralysant à la fois pour les riverains et le visiteurs.</p> <p>En cas de problème de sécurité, la police ne pourra pas se déplacer sur le site, ni les secours.</p> <p>Il faut renoncer à ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5380	<p>Les grands noms liés à Paris resteront Hausmann, Eiffel, voire le Préfet Poubelle. Hidalgo , elle sera j'espère vite oubliée.</p> <p>Ce projet est nuisible pour les parisiens. Son coût est prohibitif. Son objectif est flou et contraire à l'épanouissement de ce qui était notre belle Capitale.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5381	<p><i>Doublet 5379</i></p>	
5382	<p>PARIS, ville de mon coeur que j'envisage, à mon coeur défendant, de quitter. Trop de rats, trop de saletés, trop de chantiers, trop d'interdits, trop de bouchons depuis 6 ou 7 ans (fermeture des voies sur berges).</p> <p>Les grands noms liés à Paris resteront Hausmann, Eiffel, voire le Préfet Poubelle. Hidalgo , elle sera j'espère vite oubliée. Ce projet est nuisible pour les parisiens. Son coût est prohibitif. Son objectif est flou et contraire à l'épanouissement de ce qui était notre belle Capitale.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5383	<p>Je n'adhère pas au projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5384	<p>Bonjour,</p> <p>Ce projet au coût beaucoup trop élevé (et dont le budget sera très certainement dépassé) par rapport à l'état des finances de la Ville de Paris appelle un certain nombre de commentaires plutôt négatifs que positifs.</p> <p>- Renforcer la végétalisation autour des fontaines - augmenter le nombre de sanitaires, notamment en transformant d'anciens locaux de stockage - « Enterrer les bureaux de la SETE. » en leur laissant la vue sur la Tour Eiffel sont a priori les trois bonnes idées à retenir.</p> <p>Par contre la création place du Trocadéro d'un amphithéâtre de verdure, renommé « terrasses de verdure » pour enlever la connotation « événementiel » serait une véritable catastrophe. Vu l'incivilité ambiante, cet espace destiné à permettre aux touristes de « manger un sandwich en regardant la Tour Eiffel !! » serait rarement propre. Ce sera vite un dépotoir et le lieu de rassemblements nocturnes qui augmenteront encore l'insécurité chronique du lieu. A la limite mettez quelques bancs sur le parvis des droits de l'Homme...</p> <p>La limitation de la circulation automobile à une voie dans chaque sens dans la partie arrière de la place du Trocadéro génèrera des embouteillages monstres et une quasi-paralysie du secteur. Il faut garder en tête que 6 artères importantes débouchent sur cette place ! Comment les concepteurs de ce projet peuvent-ils justifier une aberration pareille ? Bouchons = pollution accrue</p> <p>Il y a de plus avoir à l'esprit que beaucoup d'écoles sont présentes dans le secteur et qu'un certain nombre de parents y déposent leurs enfants le matin avant d'aller eux-mêmes travailler.</p> <p>A cela s'ajoute la fermeture de la place de Varsovie, du Pont d'Iéna, de l'avenue des Nations Unies, du début du boulevard Delessert à la circulation automobile ! Les habitants de la rue Le Nôtre où la circulation sera en double sens, et donc les places de stationnement sûrement supprimées, vont voir leur qualité de vie, déjà dégradée par les nuisances sonores des événements festifs place de Varsovie, se détériorer encore davantage. Plus largement tout le quartier, dont la place de Costa-Rica et ses environs immédiats, va subir des embouteillages en permanence. Il y a certains âges de la vie et/ou certaines circonstances où il est impossible de circuler en trottinette, en vélo ou même en métro difficilement accessible aux PMR ou aux poussettes! Mais la Mairie de Paris semble totalement ignorer ce fait.</p> <p>La rue Albert de Mun ne suffira probablement pas pour garer les bus de tourisme.</p> <p>La végétalisation du Pont d'Iéna avec des cultures hors-sol est un non-sens écologique.</p> <p>J'espère vivement que les garants transmettront fidèlement les remarques des riverains et que ce projet bien mal pensé sera très largement amendé pour un budget plus raisonnable.</p> <p>Hélène Senard Vice-Présidente de l'Association des Amis du square Alboni</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Les études de circulation n'identifient pas d'embouteillages permanents dans tout le quartier Passy/place du Costa Rica. Le passage de la rue Le Nôtre à double sens a pour but de favoriser les liaisons inter-quartiers entre le 15ème et le 16ème (souhait d'amélioration du projet évoqué lors de la concertation de 2019) sans toutefois engendrer des problèmes de congestion. Le trafic de transit sera renvoyé dans le tunnel de l'avenue de New York qui sera remis 2x2 sous la place de Varsovie.</p> <p>Pour le bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>A noter qu'à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
5385	Doublon 5384	
5386	Doublon 5384	
5387	Doublon 5384	
5388	Doublon 5383	
5389	<p>C'est un très beau projet qui augmentera la surface consacrée aux espaces verts pour les habitants du quartier et créera une grande promenade piétonne de l'Ecole Militaire au Trocadéro agréable aussi bien pour les parisiens que pour les touristes. Ce pont piéton sera unique dans Paris, où seule la passerelle du pont des Arts est piétonne et toujours très encombrée. Il permettra de contempler la Tour Eiffel et le champ de Mars avec une perspective plus large que ce qui est possible actuellement seulement de la terrasse du Trocadéro. L'amélioration de circulation piétonne à partir de la station Bir Hakeim est un point important car c'est actuellement un trajet peu agréable à effectuer. La présence de bancs en quantité importante sera nécessaire car c'est une zone où promeneurs et visiteurs passent souvent un temps long avec des bancs à dossier qui conviennent à toutes les catégories de public.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5390	Doublon 5389	
5391	Doublon 5384	
5392	Doublon 5384	
5393	Doublon 5384	
5394	Je refuse qu'on continue à, saccager le patrimoine environnemental de Paris pour des projets qui ne ressemblent jamais aux plans initiale de plus ce n est jamais entretenue faute de personnels pour le faire	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5395	NON AU PROJET DESASTREUX DE LA MAIRE DE PARIS - TOTALEMENT CONTRE !	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5396	<p>Bonjour, Vous souhaitez enlever la circulation des voitures, par contre, la circulation du métro est diminuée de plus en plus, vous ne vous rendez pas compte de ce que nous devons supporter de lundi au vendredi avec des métros bondés pour aller au travail, ainsi que les weekends. De plus, si vous coupez la circulation, il sera plus dangereux pour les piétons de s'y promener la nuit tombée. Sans parler de la circulation que cela va générer, et les nuisances sonores au tour du Champs de Mars et du Trocadéro, et ça sera de plus en plus en plus difficile d'accéder dans ces quartiers en voiture. Il y a d'autres moyens de mettre de la verdure, commencez par remplacer le Palais éphémère par des jardins, et remettre les jardins en enlevant le bâtiment derrière le Palais éphémère. Comme par hasard vous ne parlez pas des espaces vert enlevés... Merci de penser aussi aux riverains et à leur quotidien. Nous votons contre !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5397	<p>Si on pouvait juste arrêter de détruire et d'enlaidir Paris, Si on pouvait arrêter tous ces travaux qui ne servent à rien si ce n'est à dilapider l'argent des contribuables, A tort et à travers, Unilatéralement. Renforcez plutôt la sécurité et la propreté, Les Parisiens vous en seront reconnaissants.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5398	<p>Bonjour,</p> <p>Mon mari et moi sommes opposés à ce projet ambitieux car il ne prend pas du tout en compte la vie quotidienne des habitants des 3 arrondissements concernés, dont le 16e dans lequel nous habitons.</p> <p>Principales raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il est trop orienté vers le tourisme et plus particulièrement le tourisme de masse. Nous subissons déjà trop les nuisances liées à ce tourisme dans notre arrondissement : saleté des rues, nuisances diverses, vélos et trottinettes électriques qui roulent sans vergogne sur les trottoirs (du côté du Trocadéro) etc ... ! - le report de la circulation automobile et des 2 roues thermiques devra donc s'effectuer dans les rues avoisinantes avec une augmentation notable de la pollution de l'air et des nuisances sonores, déjà très pénibles à vivre au quotidien. <p>- le lieu de parking des cars de tourisme est insuffisamment décrit : il avait été question un temps de l'avenue Georges Mandel, projet finalement abandonné. Avait-on pensé aux riverains, à leur quotidien de vie ?</p> <p>- les lignes de bus vont être pénalisées - c'est déjà le cas aujourd'hui d'ailleurs - au profit des pistes cyclables : elles n'auront plus de couleurs de bus propres à leur circulation et la traversée des pistes cyclables pour monter dans les bus ou pour y descendre est souvent très périlleuse voire dangereuse.</p> <p>En conclusion, nous jugeons que ce projet n'a pas été suffisamment pensé pour le respect de la vie quotidienne des habitants des 3 départements concernés. C'est bien dommage que la ville de Paris n'appartienne plus à ses habitants qui aiment tant leur ville, qui hélas ne se préoccupent plus de leur bien-être et de leur sécurité !!</p> <p>Merci d'en prendre bonne note et de nous tenir informés de la suite donnée</p> <p>Annie LE MOIGNE</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Loin d'être pensé pour les seuls touristes, le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes de différents publics, visiteurs, des touristes comme Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet, ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. - Pour le bruit, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». - L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Vous vous interrogez sur les cars de tourisme. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer l'aménagement prévu de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Seront aménagées quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illégal constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel.</p> <p>A noter que de nouvelles voies dédiées aux bus seront créées, ainsi sur le Pont d'Iéna, avenue de New-York ou encore quai Branly.</p>
5399	<p>Le champ de mars est très bien en l'état. Par suite, le transformer en profondeur ne peut que le rendre moins bien.</p> <p>Le grand projet de transformation et de réaménagement qui fait l'objet de cette consultation présente des désavantages significatifs. Il conduira à l'artificialisation de l'espace et reconfigurera celui-ci dans un esprit "contemporain" dont l'esthétique est plus que contestable.</p> <p>L'esthétique traditionnelle qui fait le charme de Paris doit à tout prix être conservée (mobiliers, aménagement du parc, etc.).</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5400	<i>Doublet 5398</i>	
5401	<i>Doublet 5398</i>	
5402	<p>Je suis contre les projets de la Mairie de Paris. L'ajout de diverses constructions sur l'esplanade du Champ de Mars va défigurer le site et gâcher la vue sur l'Ecole militaire.</p> <p>De plus, l'interdiction de circulation sur la place de Varsovie et le pont d'Iéna est une grave atteinte à la liberté de circuler des habitants du Quai Kennedy et notamment de ceux résidant rue des Eaux. Par où devront-ils passer pour accéder à l'avenue d'Iéna? L'avenue d'Iéna conduit à la place de l'Etoile. Par où devront-ils passer pour revenir chez eux depuis le 7^{em} et le 8^{em} arrondissement si le pont d'Iéna et la place de Varsovie sont interdits aux voitures. Les personnes âgées sont-elles obligées de rouler à bicyclette? Il s'agit d'une véritable discrimination.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>A noter que le long de la Seine, la circulation générale est maintenue sur l'avenue de New York, avec le rétablissement des voies à double sens dans le tunnel pour libérer la place de Varsovie de la circulation automobile. La circulation sur la place de Varsovie elle-même, ainsi que sur l'avenue des Nations Unies Est sera réservée aux véhicules de secours, aux transports en commun et aux vélos.</p> <p>Il sera possible de rejoindre l'avenue d'Iéna depuis l'avenue de New York puis la rue Albert De Mun.</p>
5403	<p>Projet pharaonique n'ayant aucune utilité, si ce n'est de défigurer, à grands frais, la capitale déjà saccagée par l'équipe municipale actuelle.</p> <p>J'y suis donc opposé.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5404	<p>Après avoir fait une marche exploratoire au champ de Mars et dans les jardins alentour de la Tour Eiffel, les projets d'aménagement prévus vont bétonniser le site à contrario de la création présenté d'un poumon vert grand jardin (qui a le mérite d'être déjà là) Les contre allées, de trois mètres de large .. bétonnées 13 grands arbres vont être abattus Créations de kiosques boutiques commerciales .. en lieu et place de jardins existants qui seront donc détruits .. Les perspectives sur la Tour Eiffel seront altérées et les photos qui suivent un beau souvenir du passé glorieux de notre Patrimoine .. Celui de tous les français et de toutes et tous les parisiens et parisiennes . Pelouse centrale réduite Végétalisation artificielle du pont d'ÉNA (d'ailleurs rétorqué par le rapport de l'autorité environnementale Mobilier urbain moderne en total décalage avec un site belle époque et non conservation du mobilier réclamé par nombre de parisiens ce qui a été notifié sur la synthèse de la concertation PLU bio climatique et qui réclament le respect du mobilier parisien emblème de la ville , ses bancs , kiosques , réverbères, fontaines , bassins ..) destruction du bassin place Jacques Rueff Pas de commission nationale de débat public profitant des préparations de JO 2024 Pour toutes ces raisons sans parler des problèmes de circulation et désagréments imposés aux riverains ce projet devrait être entièrement revu</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>A noter que ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). La végétalisation, à l'échelle du projet, constitue bien un axe fort, avec 17 000 m2 d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres) ; elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). Le mobilier patrimonial d'éclairage (réverbère) est maintenu et mis aux normes de lutte contre la pollution lumineuse.</p> <p>A noter que le bassin de la place Rueff, contrairement à ce qui a pu être dit sur internet, n'est pas supprimé. Enfin, les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site. Le projet prévoit ainsi la création de 21 kiosques dont 3 kiosques de sanitaires publics, contre 27 aujourd'hui.</p>
5405	<p>Je suis totalement opposée à ce projet : Il contribue à dénaturer le Champs de Mars en diminuant cet espace vert important pour le 15ème sans contrepartie. Le champs de Mars est un espace vert et pas un parc d'attraction. On augmente les surfaces minérales et constructibles . On dénature également le patrimoine artistique du lieu. La soit disant végétalisation du Trocadéro et du Pont d'Iéna est artificielle ; le pont étant classé, je ne vois pas comment cet aménagement pourrait avoir lieu. Il n'y a pas de schéma de circulation qui montre comment s'organiseront les reports de circulation. Quand on voit les embouteillages monstrueux générés à cause des aménagements de circulation mal pensés, on arrive à une augmentation de la pollution alors qu'il y a moins de voiture. C'est ce qui va se passer aux abords de l'Ecole Militaire pour le 15ème et du Trocadéro dans le 16ème. Le schéma de circulation de remplacement pour les bus qui traversait le Champs de Mars n'est pas visé. On pouvait rentrer le soir à pieds en traversant le Champs de Mars. Avec la suppression de la circulation intérieure, on a une diminution de la sécurité car il n'y aura plus de passage transversal. Accessoirement le coût du projet est énorme : c'est un non sens écologique, urbanistique et financier. Il faudrait mieux refaire les allées (comme à Versailles), organiser la protection des pelouses (sans diminuer leur surface) assurer la propreté en installant quelques container et en ayant une présence d'agent de nettoyage tout au long de la journée pour assurer le vidage des poubelles.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant plus précisément le Champ de Mars, le projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Le projet est ainsi le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Il prévoit la rénovation des mobiliers urbains existants. Ainsi, pour le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>Vous évoquez les reports de circulation. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permettra de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p>
5406	Doublon 5405	
5407	Doublon 5405	
5408	Je suis contre ce projet, en tant que riverain	
5409	je suis contre le projet de transformation. il n'offre rien aux habitants du quartier et s'il se faisait, cet endroit deviendrait le plus grand camping sauvage de SDF de Paris.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5410	Bonjour, Je suis contre le projet	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5411	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>ce projet me semble une total utopie, et un risque majeur pour notre si belle ville de Paris.</p> <p>Je suis fondamentalement opposée à celui-ci.</p> <p>Le Pont d'Iéna et les monuments du Trocadéro et de la Tour Eiffel sont des lieux emblématiques et des points nodaux de notre capitale. Ces derniers doivent impérativement rester des points de circulation fluide.</p> <p>A fortiori, la fermeture des voies sur berges, de la Rue de Rivoli et la refonte du plan de circulation au niveau des Grands Boulevards font du Pont d'Iéna le tout dernier pont à l'Ouest de Paris, permettant une circulation sur les deux rives et une répartition du trafic.</p> <p>Il s'agit de cesser cette guerre ouverte contre la circulation des Parisiens et des Franciliens, quand les bus de tourisme, les touktook et les vendeurs à la sauvette obstruent la zone en toute impunité et créent de nombreux problèmes de circulation.</p> <p>Paris n'est pas un musée / une ville de cire, qui ne serait qu'à la merci des touristes. Paris est la capitale de notre pays, une ville de grandeur, d'histoire, d'activité, un cœur économique et de vie quotidienne.</p> <p>Il en va de la préservation de notre capitale et de sa santé économique, ainsi que de la sécurité des arrondissements concernés.</p> <p>Ce projet est un non-sens total, tant du point de vue de l'urbanisme, de la sécurité, de la pollution ou encore de la vie quotidienne à Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5412	<p>Bétonner les allées et réduire les parties classées du champ de Mars sont une véritable menace de ce site. Beaucoup de coureurs, de familles, de vieilles personnes viennent justement profiter de lieux où les allées sont encore ombragées et en style Belle Époque car aucun autre lieu arboré dans le quartier n'est accessible. En été ce quartier est infernal car trop minéral, le champ de Mars est le seul oasis du quartier y compris pour les touristes! La Tour Eiffel est déjà inaccessible, la priorité est d'aménager les trottoirs côté qui sont tous fissurés, envahis par des boutiques de souvenirs plus ou moins légales et où les touristes doivent zigzaguer entre les graviers et la route. Le champ de Mars est beau : il est accessible aux Parisiens, on s'y promène encore librement et on profite du jardin anglais, des vieux kiosques, des bassins et d'une atmosphère calme et préservée. Le modifier au bénéfice des concerts et des événements c'est en faire n'importe quel lieu de concert impersonnel comme on en voit partout. A ce prix, autant montrer un écran avec la Tour Eiffel!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5413	<p>Riverain du 2, avenue Paul Doumer Paris 16^e, quartier fortement peuplé de familles, d'enfants, de personnes âgées, et de personnes à mobilité réduite, avec de nombreux établissements publics : crèche, bibliothèque Germaine Tillion, cimetière, des milliers d'élèves des établissements scolaires, le projet Trocadéro Tour Eiffel centré sur le tourisme international de masse n'est pas acceptable en l'état.</p> <p>La dépose « dite minute » des cars touristiques avenue Paul Doumer va créer de façon certaine un phénomène de file d'attente des cars, de stationnement de fait et de congestion de la circulation dans l'avenue. Il en résultera une forte augmentation de la pollution sonore, respiratoire et visuelle. L'expérience catastrophique de la dépose des touristes devant le monument aux morts de la Place du Trocadéro, sans aucun contrôle autoritaire des abus, illustre les nuisances insupportables imposées aux riverains dans leur vie quotidienne. Une bonne politique écologique sociale et responsable de la ville implique que les cars touristiques doivent être maintenus à l'écart des zones résidentielles.</p> <p>Le réaménagement du plan de circulation de la place du Trocadéro reporté au Nord de la place avec quatre passages piétons et six avenues va provoquer une congestion de la circulation, un enclavement du quartier et un report inévitable du trafic des véhicules sur les rues résidentielles avoisinantes du quartier au détriment des résidents et des commerçants. Ce n'est pas la circulation douce indiquée dans le rapport ! Aucune simulation ni d'étude d'impact détaillées n'ont été produites sur ce point précis. Il est à noter que la circulation actuelle sur l'axe direct Paul Doumer avenue du Président Wilson est déjà très dense.</p> <p>La création de « l'amphithéâtre de verdure » dont l'objet n'est pas défini, bien desservi par les transports publics (métro, bus) deviendra l'épicentre de tous les rassemblements tonitrueux, repaire de la délinquance, vols à l'arrachée, pickpockets, vendeurs à la sauvette (qui ne se sauvent plus), trafic de drogue, que l'on constate actuellement sur les parvis des droits de l'homme et dans les jardins.</p> <p>L'avis négatif rendu en mars 2021 par l'AE (Agence de l'Aménagement de l'Environnement) soulignant les inexactitudes, les incohérences et insuffisances du projet doivent être prises en compte.</p> <p>Ce projet monumental aurait dû être soumis à la procédure rigoureuse d'enquête publique à laquelle il échappe par le biais des Jeux Olympiques 2024. Il prévoyait de recueillir l'expertise d'usage des riverains, mais la consultation de ceux-ci par voie électronique dématérialisée en période de vacances de Toussaint n'a pas permis une participation représentative des résidents du quartier. Dans le cadre d'une expression démocratique je demande l'organisation d'un référendum local auprès des habitants des 7^e, 15^e, 16^e arrondissements.</p> <p>Ce projet « One Site » aux standards touristiques internationaux, pensé et conçu pour le tourisme, n'améliore en rien la dégradation actuelle du site. En réalité il concentrera les nuisances dévastatrices pour la vie quotidienne des habitants et des commerçants du quartier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>- Concernant l'impact du projet sur les déplacements automobiles, vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- En ce qui concerne l'impact sur l'environnement sonore, l'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024 et qu'à ce titre, le projet Site Tour Eiffel s'inscrit dans la procédure de PPVE. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p>
5414	<p><i>Doublon 5413</i></p>	
5415	<p>Paris est d'abord une ville où l'on vit où l'on travaille Ce n'est pas une ville réservée aux touristes qui viennent polluer notre environnement Bloquer le pont d'Iéna est une aberration qui aurait des conséquences graves sur la bonne fluidité à l'intérieur de la ville Je suis totalement contre</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5416	<p>JE SUIS TOTALEMENT CONTRE CE PROJET QUI DEFIGURE CE LIEU EN APPORTANT LAIDEUR ET NUISANCES</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5417	<p>Bonjour,</p> <p>Je suis contre le réaménagement du Trocadéro.</p> <p>En effet, je pense aux personnes âgées qui ne peuvent pas se déplacer en vélo et qui ont besoin de leur voiture. Je pense aussi aux personnes handicapées qui ne peuvent pas prendre les transports en commun car impraticables pour eux.</p> <p>Enfin je pense aux familles, population majoritaire du quartier. Quand on a un ou des enfants, on se déplace plus souvent en voiture pour transporter les courses ou pour aller voir les grand-parents qui habitent dans un autre quartier voir en dehors de Paris.</p> <p>Le Trocadéro est un carrefour pivot pour avoir accès à l'ensemble de ces activités primordiales pour le bien être (déplacements, courses, famille) et malheureusement ce projet va isoler plus que rassembler.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p>

n°	Contribution	Réponse
5418	<p>Ce projet me semble une aberration, pour un certain nombre de raisons parmi lesquelles en particulier les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il est déjà devenu très compliqué de circuler dans Paris. Ce projet et la fermeture / réduction des voies des voies de circulation ne va faire qu'accroître encore ce sujet, avec des impacts à proximité du périmètre concerné (qui couvre une très vaste étendue), mais qui vont également se répercuter au-delà. - Le cout du projet a explosé par rapports aux premières prévisions, et cela ne fera qu'augmenter encore la dette de la Ville de Paris, qui a déjà explosé ces dernières années. - Ce projet va fatalement poser des problèmes de sécurités, avec la multiplication des pickpockets, joueurs de bonneteau, vendeurs à la sauvette et autres, déjà présents aux abords de la tour Eiffel. - Il serait plus pertinent de commencer par entretenir correctement les équipements et aménagements existants avant de se lancer dans des aménagements conséquents qui, à leur tour, ne seront pas entretenus correctement. <p>Enfin, il semblerait qu'une très grande majorité des avis déposés dans le cadre de cette consultation soient contre ce projet. Espérons que les instances décideuses en tiendront compte.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Les transports en commun sont bien pris en compte. Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Les liens inter-quartiers qui elles assurent seront maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p>
5419	<p>Bonjour, Habitant le XV proche de Bir Hakeim, Je suis totalement OPPOSE au projet d'aménagement du site Tour Eiffel tel que présenté à ce jour : aménagement du Champ de Mars, déplacement et concentration excessive de la circulation automobile déjà chargée (avec nuisance sonore et pollution, embouteillages,)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5420	<p>Un tel aménagement est-il bénéfique pour la Ville de Paris ? Au regard du montant des sommes envisagées : NON Un pareil engagement financier serait mieux employé pour rénover certains espaces urbains ou les logements que ceux-ci soient sociaux ou en tant qu'aide pour améliorer les performances énergétiques de certains bâtiments. Paris celui de toujours et de ses réalisations contemporaines a-t-il besoin d'un jardin de Babylone pour séduire ? Cette réalisation sera-t-elle profitable au MIEUX VIVRE à PARIS ? NON La ville deviendra un peu plus inaccessible tant aux habitants de banlieue qu'aux parisiens dont les plus proches de cette réalisation.</p> <p>La suppression de la majorité de la circulation sur les berges, Rue de Rivoli.....etc.....ont entamé un découpage de la ville qui petit à petit en limitera l'échange Est Ouest et Nord Sud.</p> <p>Concernant certains quartiers en l'absence d'une réflexion profonde du plan de circulation (ainsi dans le quinzième arrondissement) se produira un report des véhicules lequel ils soient qui augmentera encombrements, pollution, bruit, accidents. Les véhicules de tourisme ne seront pas seuls à être concernés mais aussi les véhicules de transport de marchandises et paradoxe, certains modes de transport publics (bus, taxis)</p> <p>Cette réalisation ne devrait-elle pas être préalablement l'objet d'un referendum local ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5421	<p>Je suis très opposé à ce projet, dont l'objet est en fait d'aménager un espace consacré à de l'événementiel. Non seulement ce projet n'apportera rien à une des plus belles perspectives mondiale, mais transformera le Champ de Mars et les jardins du Trocadéro en une sorte de "Luna Park". Quant à l'idée d'interdire la circulation sur les voies sur berges, elle aura pour conséquence de transformer le seizième arrondissement en une sorte d'île sans la mer.</p> <p>Je tiens à protester aussi contre la marchandising-ation de la Tour Eiffel sous prétexte de "sécurité", il s'agit en fait d'y installer des bureaux et des vestiaires, sorte de verrues obscènes dans la verdure.</p> <p>Une bonne réflexion des installations existantes, loin des "dalles à jet d'eau" aurait été beaucoup plus nécessaire : assez de ces soi-disant et onéreux grands travaux dans une ville déjà en voie de surendettement. C'est bien d'être une "ville-monde", c'est bien d'avoir une industrie touristique florissante, mais Paris c'est d'abord et avant tout la ville des Parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5422	<p>Je m'oppose de manière la plus catégorique au projet de réaménagement du site Trocadéro-Tour Eiffel - Champ de Mars qui va se faire au détriment de la vie de quartier !!</p> <p>Michel Madsac</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5423	<p><i>Doubleton 5420</i></p>	
5424	<p><i>Doubleton 5420</i></p>	
5425	<p>Je ne suis pas d'accord avec ce projet. Ce projet aura des conséquences très négatives pour les riverains des 7e, 15e et 16e arrondissements. Les modifications de circulation proposées représentent des restrictions importantes qui ne peuvent qu'accroître les embouteillages dans les 3 arrondissements et une augmentation de la pollution.</p> <p>Si vous coupez la circulation, il sera plus dangereux pour les piétons de s'y promener à la nuit tombée. Je traverse moi-même le Champ de Mars tous les matins et tous les soirs pour aller travailler et en tant qu'adulte je me sens déjà en insécurité par manque de lumière j'ai donc peur pour mon enfant qui devra traverser également le Champ de Mars l'année prochaine pour aller à son collège.</p> <p>Merci de penser aussi aux riverains et à leur quotidien car une fois de plus ce sont les parisiens et les franciliens qui travaillent qui seront pénalisés.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Vous évoquez la sécurité. Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>

n°	Contribution	Réponse
5426	<p>Je trouve désespérant la suppression du mobilier d'époque. Ces lieux ne sont pas destinés à être des lieux événementiels mais bien des lieux de promenade et d'aération pour les parisiens.</p> <p>Je suis contre ce projet d'aménagement qui contribue à "évènementialiser" Paris et à le rendre invivable à ses habitants.</p> <p>Par ailleurs je suis également contre le projet d'aménagement du Trocadéro qui va couper l'ouest parisien du reste de Paris. C'est une hérésie de détruire les axes de circulation de cette place du Trocadéro.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Au Trocadéro, le projet prévoit une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p>
5427	<p>Encore un projet qui profitera plus aux touristes qu'aux Parisiens !</p> <p>La piétonisation du pont d'Iéna permettra à d'avantage de marchands de vendre (en toute illégalité) des tours Eiffel lumineuses et autres souvenirs aux touristes.</p> <p>Avant de développer les espaces piétons à grands frais, il faudrait mieux déjà entretenir ceux qui existent. Et rénover les espaces et squares existants dits de proximité.</p> <p>En plus comment sera bouclé le financement de cette coûteuse opération alors que le budget de l'année prochaine n'est toujours présenté. Et le financement des coûts supplémentaires de nettoyage et d'entretien ont-ils été pris en considération ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5428	<p>l'arrêt de la circulation sur les rue traversant le champ de mars risque d'augmenter le sentiment d'insécurité à la tombée de la nuit sur le site déjà peureux</p> <p>l'impossibilité d'utiliser le pont d'Iéna pour les véhicules va engorger les autres ponts déjà saturés entre le 15me et le 16eme et ralentir les bus qui les traversent qui sont déjà tres irreguliers</p> <p>Les arrondissement du 15eme et du 16eme sont des arrondissements résidentiels avec de nombreuses familles qui ont besoin de pouvoir se déplacer facilement. Le projet va rendre les déplacement tres difficiles dans cette zone.</p> <p>Le champ de mars est un beau site en l'état (sauf actuellement avec le grand palais ephemere) qui n'a pas besoin d'être modifié, juste entretenu correctement. Nous n'avons pas (plus) les moyens d'un projet pharaonique qui va abimer ce site et rendre plus compliqué la vie des riverains.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. A noter que le pont d'Iéna sera autorisé pour la circulation des vélos, transports en commun et véhicules de secours.</p> <p>Concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
5429	<p>PJ : Je suis contre ce projet qui va réduire les pelouse et ajout du béton. Supprimer des éléments historiques. (tel que les bancs et kiosque) Puis augmenter les événements publics qui néglige et supprime l'accès aux pelouses et au champs de Mars (tel que Paris photo avec l'ajout de tente au Grand Palais éphémère)</p> <p>Nous avons besoin de retrouver notre verdure et notre tranquillité dans notre quartier</p> <p>Tout budget devrait être tourné vers la propreté et la sécurité du quartier avant de se lancer dans de nouveaux projets</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5430	<p>Je m'oppose absolument à ce réaménagement du site</p> <p>"Trocadéro - Tour Eiffel - Champ de Mars".</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5431	<p><i>Doubleton 5430</i></p>	
5432	<p><i>Doubleton 5430</i></p>	
5433	<p><i>Doubleton 5430</i></p>	
5434	<p>Le détournement de la circulation des voitures voulant éviter l'axe Ecole Militaire - Trocadéro entrainera à mon sens inévitablement un engorgement de toutes les voies permettant de contourner cet axe. Les trajets en voiture vont se rallonger et ralentir (se bloquer ?) au lieu de se fluidifier.</p> <p>Le Champ de Mars ne cesse d'être grignoté : après le niais Monument à la paix, c'est le Grand Palais "éphémère". Celui-ci se prolonge maintenant d'un tube blanc jusqu'au milieu du jardin. Et de locaux techniques. Sans compter les dizaines d'animations, concerts, journées de ceci ou cela qui rendent chaque année la vie pénible aux promeneurs. On doit craindre que le nouvel aménagement n'aille dans le sens de ce détournement d'un jardin public en lieu "festif" destiné à attirer les foules mondialisées. L'attrait de la Tour Eiffel suffit. Inutile d'attirer davantage. Autant porter des moures en Ecosse.</p> <p>En outre l'aménagement du pont, du Trocadéro etc. me paraît parfaitement artificiel et nullement écologique. C'est transformer l'asphalte en jardinerie. Pour moi le projet est inutile, nuisible et très coûteux. Réparer ce qui existe, entretenir, empêcher les nuisances (vendeurs à la sauvette, concerts, beuveries), voilà qui serait une nouveauté appréciable.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5435	<p>Je m'oppose absolument au projet de réaménagement du site</p> <p>"Trocadéro-Tour Eiffel-Champ de Mars".</p> <p>Zamansky</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5436	<p>Peut-on avoir l'avis de la Préfecture de Police de Paris sur ce projet qui ne prévoit rien en matière de sécurité, gardiennage du site et entretien des lieux.</p> <p>Ces préoccupations sont anciennes et récurrentes et devraient être une priorité avant tout réaménagement.</p> <p>Aucun poste de police, ni de gardiennage n'est prévu, alors que le site est censé recevoir un nombre important de visiteurs et d'usagers.</p> <p>L'insécurité et la saleté sont en augmentation croissante depuis plusieurs années et rien n'est fait malgré de vaines promesses.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5437	<p>J'ai des inquiétudes, pour pas dire plus, au sujet de la circulation automobile qui ne manquera pas de se reporter dans les voies adjacentes.</p> <p>Le jardin du Champ de Mars, scandaleusement occupé par la structure du grand Palais éphémère, côté Ecole Militaire, serait en revanche étendu vers le Trocadéro? Il serait plus raisonnable et plus humble d'entretenir convenablement ce qui existe.</p> <p>Mais l'humilité et le respect des lieux n'est pas au programme : l'agitation commerciale, les grands projets et la négligence, oui.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>De point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Concernant votre question, il ne s'agit pas d'étendre le Champ de Mars côté Trocadéro mais bien d'offrir un nouvel espace de promenade et de détente, de l'esplanade du Trocadéro et des jardins du Trocadéro jusqu'à la partie nord du Champ de Mars. La partie sud des jardins du Champ de Mars n'est pas concernée par le projet Site Tour Eiffel.</p>

n°	Contribution	Réponse
5438	<i>Doublon 5437</i>	
5439	<i>Doublon 5437</i>	
5440	<i>Doublon 5437</i>	
5441	<i>Doublon 5437</i>	
5442	<i>Doublon 5437</i>	
5443	Le mur de verre a ruiné la beauté du site et la vie du quartier. Les habitants sont tous en dépression. Les jardins sont envahis par les voleurs, les escrocs, les trotinettes, les vélos, les tas tuk, les planchistes, la saleté, les incivilités 24h sur 24. On ne peut plus se déplacer, il y a des trous partout. Les bus fonctionnent un jour sur deux, toutes les fêtes ont pourri le quartier. Aucune surveillance, aucun gardiennage et entretien minimum. Tout est pensé pour faire la fête sans que la ville ne tienne compte de ses habitants.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5444	Ce projet va conduire à une marchandisation du site, entraînant encore plus de nuisances sonores et de dégradations qu'actuellement. La délinquance déjà à l'œuvre ne sera qu'amplifiée. Non au projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5445	<i>Doublon 5444</i>	
5446	<i>Doublon 5444</i>	
5447	je suis totalement opposée à ce projet dont l'impact ne semble pas avoir été étudié. 1 La restriction de la circulation sur la place du Trocadero, sur la place entre le pont d'Iéna et le Trocadero rend inaccessible le quartier situé entre le Trocadero la place Victor Hugo, l'avenue Georges Mandel et le périphérique à partir du centre de Paris et de la rive gauche. Des embouteillages importants générateurs de nombreuses heures de perte de temps et de pollution plus qu'une circulation fluide en seront la conséquence. Il est à noter que les voitures polluent de moins en moins, que tout le monde ne peut pas être à vélo ou sur des trotinettes, que toutes les stations de métros ne sont pas équipées d'escaliers roulants ou d'ascenseur et que les autobus sont souvent aléatoires. 2 Le coût de la réalisation et de l'entretien semble démesuré pour une ville aussi endettée que Paris pour un projet qui n'embellit pas Paris qui est une ville qui est à l'heure actuelle massacrée. Pour ces différentes raisons je suis opposée à ce projet. D'avance je vous remercie AM Dhameincourt	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information. 1. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadero) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. » 2. Vous nous interrogez sur le coût. Le coût du projet intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en œuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.
5448	<i>Doublon 5447</i>	
5449	<i>Doublon 5447</i>	
5450	<i>Doublon 5447</i>	
5451	<i>Doublon 5447</i>	
5452	Ce site actuel conserve un peu de flou dans les lignes qui donne actuellement une impression de nature presque spontanée bien agréable à Paris. Le projet moins vert avec des lignes beaucoup plus rigides me semble pas assez naturel pour ne pas altérer cette ambiance très agréable à Paris	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5453	Je suis opposé à ce grand projet de réhabilitation du Trocadero. La circulation va être déviée dans toutes les rues adjacentes : - donc pollution - donc risque d'accident avec les conducteurs excédés et le grand nombre d'écoles dans ce secteur.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5454	<i>Doublon 5447</i>	
5455	Nous votons NON à ce projet : 1 - Ce projet contient des modifications majeures de l'environnement historique du champ de mars sans raisons valide autres que de renforcer l'événementiel pour remplir les caisses de la mairie. 2 - Nous avons perdu confiance en la capacité de l'actuelle maire de Paris et ses équipes à gérer Paris et en particulier le champ de mars : Champs de mars était il y a encore une dizaine d'années un écrin de verdure et de calme pour les riverains et les touristes et nous constatons impuissants sa dégradation : 1. Le non entretien des espaces verts et les pelouses dont on s'en cache même plus. Un bâtiment a été construit récemment pour une expo photo du grand palais sur la pelouse même les événements s'enchaînent ... 2. La saleté repoussante qui s'est un peu calmée avec les périodes de confinement et réduction des touristes ; 3. L'insécurité même en plein jour à cause de la présence de tous les commerces interdits : jeux d'argent avec les guetteurs dans chaque coin, vente d'alcool, vente de tour Eiffel etc. Le soir le site est plongé dans le noir et les WE sont à éviter. Nous ne parlons même pas des trotinettes et des vélos. 4. Rien n'a été épargné même le mobilier en pierre : les bancs et les vases ont été vandalisés ou en abandon 5. Récemment il y a un saccage des arbres centenaires j'ai interpellé un personnel en train de couper un arbre il m'a dit « je vous comprends il y a beaucoup d'abus en fait on ne sait pas si cet arbre centenaire va tomber demain ou dans vingt ans mais on nous dit de couper ». Ils replacent ces arbres par des petits arbustes qui séchent en quelques semaines. Au pied de ces arbustes il crée un espace qui devient une poubelle comme le reste. C'est triste	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. Vous évoquez l'entretien. Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en œuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc. Enfin, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.

n°	Contribution	Réponse
5456	<p>Je ne suis pas d'accord avec ce projet pour plusieurs raisons. Tout d'abord le coût démesuré : 107 millions d'euros, sachant que les finances de la ville sont déjà largement déficitaires. Ensuite la fermeture définitive du pont d'Éna, la piétonnisation d'une partie du Quai Branly et la refonte totale de la place du Trocadéro vont entraîner inéluctablement des reports de circulation rendant invivable le quotidien des riverains, des touristes et de tous les franciliens qui sont obligés de passer par ces axes. Enfin la diminution des espaces verts sur le Champs de Mars n'est pas écologique.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Enfin, loin de conduire à une réduction des espaces verts, le projet propose une végétalisation accrue. Ce sont ainsi 17000 m² de surfaces végétalisées supplémentaires qui sont prévues, dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés, soit un bilan positif de 180 arbres. Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
5457	<p>Votre documentation est très faible. Vous ne donnez aucune étude d'impact sur la circulation. Vous n'expliquez pas comment vous financez ce projet (hormis la planche à billet) et quel est votre retour sur investissement (pardon pour le gros mot) .</p> <p>Vous dites que ce projet est fait pour l'amélioration du tourisme à Paris. Commencez donc par installer davantage des latrines pour nos pauvres touristes. Cela évitera les files d'attente devant les rares latrines mises à disposition. En bref Projet nul à retirer de toute urgence et à RETRAVAILLER.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes de différents publics, visiteurs, touristes comme Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonnisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Éna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Veillez enfin noter que le projet prévoit l'installation de 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p>
5458	<p>Outre les perturbations de la circulation – automobile en particulier, mais aussi celle des transports en commun, des livraisons au Palais de Tokyo, à l'hôtel Shangri-la, au CESI... sans oublier les véhicules des artisans et divers prestataires intervenant dans le quartier, ni non plus les véhicules venant installer les multiples événements se déroulant dans ces lieux – qui se trouvera reportée sur les quartiers voisins du projet, c'est toute l'économie et l'atmosphère du quartier du Trocadéro qui est remise en question sans souci de préserver son intégrité historique.</p> <p>Par ailleurs sur le plan structurel, il s'agit de la colline de Chaillot, dont les sous-sols sont réputés fragiles (anciennes carrières) comme on en a eu la preuve il y a quelques années avec un effondrement de chaussée rue de Magdebourg. Cette fragilité se révèle d'ailleurs dans l'absence de parc de stationnement souterrain à l'est des jardins du Trocadéro. Le suppression de dizaines de places de stationnement utiles tant aux visiteurs à mobilité réduite (jeunes enfants, personnes âgées ou handicapées) devrait poser un problème essentiel faute de moyens de mobilité alternatif pour ces visiteurs du site, comme pour les riverains.</p> <p>Il ne faudrait pas non plus faire du quartier du Trocadéro un site uniquement touristique, vidé de ses habitants comme de sa vie de quartier.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5459	<p>J'habite rue Fresnel dans le 16ème arrondissement de Paris et cela nous est devenu très compliqué, à mon compagnon et à moi-même, d'avoir une vie de quartier tranquille et normale. Nous avons 30 ans tous les deux, nous sortons de temps en temps comme tous les jeunes parisiens, et pourtant notre niveau de stress et de non-repos s'est considérablement accru depuis que nous vivons ici.</p> <p>Premièrement, pendant toute la fin du printemps et tout l'été, soit bien 4 mois consécutifs dans l'année, nous faisons face aux nuisances sonores devenues de plus en plus nombreuses à Paris de manière générale mais surtout dans notre quartier, du fait des fêtes successives à l'Aquarium de Paris, le Shangri la, le Centre américain quai de New York (Mona Bismarck), la Tour Eiffel, et des péniches avoisinantes qui se mettent à quai pour faire bar. Sans compter les jardins du Trocadéro qui accueillent des gens mettant régulièrement de la musique. Au mois de septembre, nous attendons à chaque fois qu'une seule chose avec impatience: Qu'il pleuve et qu'il fasse froid pour décourager les gens à venir dans ces lieux! (quel joie d'être devenue, grâce à ces autorisations données à tout va par la Mairie de Paris, une rabat-joie algrie à 30 ans!) La semaine et les soirées sont donc bien fatigantes et lorsque le dimanche arrive, notre volonté de nous ressourcer est vite cassée par des courses à pied à répétition ou autres manifestations dès 8h le matin, et ce régulièrement aussi.</p> <p>Deuxièmement, la proximité du quai de New-York et du passage sous terrain (permettant de relier l'autre côté de la place d'Éna plus rapidement en voiture) qui crée de l'écho est un énorme autre apport de bruit (surtout avec les motos qui pétaradent à 100km/heure à n'importe quel heure du jour et de la nuit). Je ne préfère même pas imaginer la chose si la place d'Éna est fermée et la circulation déviée!</p> <p>Il serait bon de garder en tête qu'habiter dans ce quartier ne veut pas dire que l'on a envie de faire tous les jours la fête ou que l'on est des invincibles du bruit! Vivre e communauté, c'est aussi respecter le fait que tout le monde mérite la tranquillité, le besoin de se ressourcer grâce au silence, surtout dans une ville aussi bouillonnante et rapide que Paris, où les gens ont des activités professionnelles stressantes et lourdes.</p> <p>Merci de m'avoir lu et de prendre mon commentaire en considération.</p> <p>Cordialement, Alix Bresson</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5460	<p>Je m'oppose fermement à ce projet qui va dénaturer Paris. Il faut investir l'argent dans l'entretien des espaces déjà existants. Paris est dévasté par des tas de chantiers. Il y en a assez de ce gaspillage d'argent public pour des lubies idéologiques. Cessez de détruire Paris et entretenez son patrimoine qui fait notre fierté et la raison pour laquelle nous nous y sommes installés.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5461	<p>Sauvez le Pont d'Iéna, nœud de communication essentiel, en danger !</p> <p>Nous constatons malheureusement aujourd'hui et plus symboliquement dans ce projet une nouvelle obstruction des artères qui réduit la possibilité des déplacements en tous sens et nous incite à se faire livrer à domicile, plutôt que de se déplacer pour découvrir, visiter, acheter ou rendre visite.</p> <p>Pour l'organisme humain, lorsque les artères se bouchent, on réalise des pontages. Rien dans ce projet ne fluidifie la ville, avec pour conséquence de limiter ses propres déplacements, poussant Paris à l'agonie et l'appauvrissement, la fermeture de magasins et ses habitants au rejet de la vie citadine et à l'exode pour une vie plus fonctionnelle, plus harmonieuse et moins tracassière ailleurs.</p> <p>Avec ce type de projets, on revient au passé, à un Paris d'avant Haussmann :</p> <p>"Si vous lisez Balzac par exemple, vous verrez que la plupart de ses personnages se déplacent uniquement à l'intérieur de leur quartier, dans deux ou trois rues, et pas plus. A cette époque-là, les Parisiens n'allaient pas les uns chez les autres... se déplaçaient très très peu, avant qu'arrive cette facilité de voyager dans la ville." Caroline Mathieu</p> <p>Ce qui a fait depuis la grandeur de Paris, sa dynamique, son rayonnement ce sont ses grands axes qui permettaient une fluidité de circulation pour tous les usagers au quotidien et d'organiser de grands événements.</p> <p>Ce qui a fait depuis la grandeur de Paris, sa dynamique, son rayonnement ce sont ses grands axes qui permettaient une fluidité de circulation pour tous les usagers au quotidien et d'organiser de grands événements.</p> <p>"A l'époque d'Haussmann c'est le triomphe de la circulation physique, il faut faire circuler l'air, circuler les gens, circuler les capitaux...", affirmait le spécialiste de l'histoire de l'architecture Pierre Pinon sur France Culture, en 1991.</p> <p>Par pitié ne supprimer pas la fonction première du pont d'Iéna, pour l'homme un pont a toujours été source de richesse et de développement, et ce ne sont pas ces quelques bus, seuls autorisés à emprunter le pont d'Iéna qui vont laisser la ville respirer et fonctionner.</p> <p>Pensez à tous ces métiers de services qui font la qualité de vie d'une ville et qui doivent pouvoir intervenir dans de bonnes conditions pour que Paris continue à être alimenté et à survivre dans le Grand Paris. La circulation va donc être reportée sur les autres ponts déjà bien engorgés avec les conséquences que l'on vit déjà. Oui Mairie de Paris ça c'est ringard !</p> <p>Jean, un Parisien honteux et désenchanté</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5462	<p>Bonjour je souhaite exprimer mon refus du projet: Réduction des espaces verts Privatisation de ce parc ou réduction de l'accès public libre Construction de bâtiments Suppression des mobiliers existants</p> <p>Bref stop Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5463	<p>Ce projet est une folie dont la ville de Paris n'a pas les moyens et qui va à l'encontre de la qualité de vie des parisiens qui se retrouveront encore une fois incapables de circuler dans la capitale, créant encore plus de pollution etc.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5464	<p><i>Doubleton 5463</i></p>	
5465	<p>ce réaménagement ne tient aucun compte de la mobilité des habitants du quartier Grenelle-Tour Eiffel pour se rendre dans le 7ème, les habitants du 15ème ne pourront plus couper le Champ de Mars, ni le contourner le long de la Seine : ils ne pourront passer que par l'Ecole militaire pour se rendre au Trocadéro, ils devront prendre le pont de Bir-Hakeim dont le débouché rive droite est toujours saturé</p> <p>je votre contre ce projet : laissez circuler les habitants du quartier</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5466	<p><i>Doubleton 5461</i></p>	
5467	<p><i>Doubleton 5461</i></p>	
5468	<p>Ce projet gigantesque semble avoir été conçu pour résoudre un petit problème - le fait que les touristes ont du mal à traverser la route à certains endroits à l'approche de la Tour Eiffel! Une solution plus simple aurait pu être trouvée, une solution qui ne perturberait pas la vie et la mobilité des résidents du quartier. S'il vous plaît, détrompez-vous. Les intérêts des résidents devraient compter pour quelque chose, mais ils ne semblent pas avoir été pris en considération du tout.</p> <p>Transparence – il a été extrêmement difficile de savoir réellement ce qui est proposé et comment cela affectera notre quartier de manière spécifique. Des centaines de pages de jargon illisible, de cartes non étiquetées, d'acronymes inexplicables, suggèrent qu'il n'y a pas d'intention réelle d'informer les résidents. Tout cela fait une farce de la soi-disant consultation publique. Par exemple, plusieurs heures de recherche n'ont donné presque aucune information spécifique sur ce qui est destiné à notre secteur.</p> <p>Circulation - Les habitants du secteur rue Le Nôtre, avenue de New York et rue Beethoven sont sérieusement inquiets. Nous risquons de voir une énorme augmentation de la circulation de transit, perturbant totalement nos rues résidentielles et créant du bruit, de la pollution, de la congestion et des dangers (il y a beaucoup de jeunes familles dans le quartier et une école internationale). La rue Beethoven, en particulier, a déjà été gravement touchée (bruit, pollution) par le passage piétons installé il y a quelques années à la jonction de Beethoven et de l'avenue de New York. Cela a été fait sans aucune consultation et, encore une fois, sans aucune considération de l'impact sur la qualité de vie des personnes qui vivent réellement ici. Ce dernier projet menace d'être bien pire !</p> <p>Mobilité - Il sera très difficile d'atteindre la zone et très difficile de la quitter, en voiture, que ce soit en voiture privée ou en taxi et les véhicules de secours peuvent également éprouver des difficultés, avec des délais plus longs.</p> <p>Incivilités et nuisances - Il y a déjà des problèmes - les jardins et les espaces dans et autour des jardins du Trocadéro fonctionnent comme des toilettes à ciel ouvert. Il y a des trafiquants de drogue et des bandes de criminels qui arnaquent les touristes. La zone est sale, les ordures laissées par les touristes ne sont pas ramassées ce qui est disgracieux mais pire, il y a un grand nombre de rats. Le projet proposé augmentera massivement la zone piétonne, augmentant ainsi ces nuisances. Le nettoyage et le maintien de l'ordre sont déjà terriblement inadéquats – c'est honteux pour l'un des sites touristiques les plus visités au monde. Les résidents du quartier craignent que les choses s'empirent.</p> <p>Paris est connue dans le monde entier comme une belle ville, mais aussi une ville vivante – dans tous les quartiers de la ville, les gens vivent, travaillent, jouent et vont à l'école. Les touristes et les résidents peuvent partager l'espace sans problème, mais ce projet est entièrement axé sur les touristes et leur confort, et ignore la qualité de vie des gens vivant dans le quartier.</p> <p>C'est un marteau pour casser une noix! Tant d'ingénieurs et d'architectes devraient pouvoir trouver des solutions plus innovatrices et plus respectueuses. Veuillez, s'il vous plaît, revoir tout ça et concevoir quelque chose qui ne diminuera pas davantage la qualité de vie des résidents du quartier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compliments d'information.</p> <p>Le dossier de PPVE comprend différentes pièces, à la fois de présentation synthétique du projet pour permettre à tout à chacun de prendre connaissance des grandes ambitions et éléments de programme du projet Site Tour Eiffel, mais également des pièces plus techniques qui ont été produites dans le cadre de l'étude d'impact et instruites par des services techniques spécialisés. Ceci peut expliquer pourquoi certains documents peuvent être moins accessibles que d'autres.</p> <p>Le registre de la PPVE est un outil complémentaire qui permet de répondre à vos questions sur des sujets que vous n'avez éventuellement pas compris ou qui appellent des suggestions d'évolution selon vous.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétement, les racines des arbres seront protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés (30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93) pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>Concernant la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP), portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
5469	<p>bonjour</p> <p>je votre contre cette initiative!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5470	<p>Ne pensez vous pas que cet aménagement est au détriment des habitants de Paris pour peut-être quelques touristes et l'Ego de notre conseil municipal même pas UNANIME!?</p> <p>Nous ne sommes pas les seuls à constater que Paris devient invivable pour les personnes âgées (pourtant les plus aptes à payer les charges locales et souvent encore d'habitation !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5471	<p>Tout d'abord, je vous félicite de nous consulter, nous habitants des quartiers impactés par ce projet, habitants du 16ième, du 15ième, du 7ième.</p> <p>Nous sommes une famille quadra, avec 4 enfants. Nous nous sommes installés à Paris il y a 15 ans, avons aimé cette ville mais elle est devenue invivable depuis quelques années. Pas d'entretien, des travaux partout, un vitrine pour touristes en mal de fêtes mais un enfer pour les résidents.</p> <p>Par pitié, arrêtez ce projet fou; il nous obligerait, comme beaucoup l'ont déjà fait à quitter Paris et nous installer en banlieue.</p> <p>On ne peut pas vivre avec les terrasses ouvertes, ces manifestations organisées jours et nuits, ces rues où on ne peut plus circuler en voiture ou à pied. Le vélo avec 4 enfants: impossible. Alors que dire de ces trottinettes qui ont déjà manquées de renverser mille fois mes enfants.</p> <p>Revenez au Paris que nous avons aimé avec sa culture, ses bancs Davoux, ses arbres centenaires. Arrêtez de détruire par mégélanie, votre nom restera à l'opposé du Baron Haussman, celui d'une maniaque de la destruction.</p> <p>Sarah</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5472	<p>En tant qu'habitant proche du quartier concerné, je m'insurge contre :</p> <p>La fermeture du pont de Iéna qui va rabattre la circulation sur le pont de Bir Hakeim, déjà bien chargé actuellement, ainsi que sur le Pont de l'Alma souvent embouteillé.</p> <p>La fermeture de la traversée du Champ de mars par l'avenue J. Bouvard, fréquentée par trois lignes de bus, le 42, le 69 et le 87 neutralisant ainsi deux arrêts de ces bus, utiles aux populations riveraines, et nécessitant un très grand détour par la Place Joffre</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5473	<p>Bonjour ,</p> <p>Le projet parait enchanteur quand on voit les dessins d'architectes . Aucuns éléments chiffrés , aucune simulation ?! . Les responsables et décisionnaires de ce projet grandiose et non démocratique doivent être redevables vis à vis des citoyens et des habitants du quartier . Un état des lieu précis doit être fait et communiqué entre l' avant (2021) et l' après (2024 /2025) ? afin de mettre les responsables devant leurs responsabilités et le communiquer aux média . Si c' est positif tant mieux , si c' est négatif les responsables doivent en payer les conséquences .Name and shame éventuellement . On a l' impression que les jeux sont faits et que la participation du public est une mascarade .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'étude d'impact du projet a permis de faire un diagnostic complet du site dans son état actuel puis d'identifier les impacts positifs et négatifs du projet sur cet état existant sur tout un ensemble de thématiques environnementales. Cette pièce est consultable dans le dossier de PPVE, pièce 3.1.2</p> <p>La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
5474	<p>La mairie a bétonné et défigurée toutes les places de Paris. Mais ce projet va définitivement détruire un des plus beaux endroits de Paris. La mairie a déjà enlaidi le bas du Trocadéro en construisant une dalle qui cache els belets fontaines. La piétonisation du pont d'Iéna est une aberration alors que les ponts de l'Alma et du Grenelle sont régulièrement saturés. Mais c'est bien l'objectif constant : pourrir la vie des automobilistes; Simplement en pourrissant la vie des automobilistes vous pourrissez la vie des résidents, et bien des rues auparavant calmes sont devenues infernales (comme els parallèles et les perpendiculaires desservant le quai rive gauche. Vous mentez en prétendant "vertir" les 50 ha du site alors que vous allez abatte des arbres centenaires pour els remplacer par de jeunes arbres, et que vous allez réduire la surface des terres pleins du Champ de mars. Vous allez empêcher la traversée du Champ de Mars, et donc créer une frontière entre le 7e et le 15e. Vous allez détruire la magnifique perspective depuis la haut du Trocadera jusqu'à l'Ecole Militaire. Vous osez construire deux immeubles sur le Champ de Mars. Vous allez isoler le Champ de mars qui était un lieu où l'on se sentait en sécurité, que l'on pouvait traverser à pied même de nuit. Il vous faudra le fermer le soir comme les aures parcs de Paris. Le dogmatisme des bobos conduit à des projets délirants, et vous enlaidissez et détruisez Paris avec obstination, rage constance. Vous n'avez aucune légitimité (réélue aec 17% des insrits, merci au Covid ...). Les parisiens fuient de plus en plus? Continuez et vous y serez seule avec vos sbires</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5475	<p><i>Doublon 5473</i></p>	
5476	<p>Le champ de Mars va perdre tout son charme. Bétonner des allées, réduire les pelouses, supprimer le bassin, remplacer le mobilier, tout ça pour organiser des événements qui laissent à chaque fois, le champ de Mars saccagé. Vous voulez remettre des espaces verts et les réduire dans cet endroit. Un peu de cohérence.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5477	<p>Projet trop couteux et horrible et mièvre. A nouveau, on détruit la symétrie des grandes perspectives haussmanniennes. Quelle idée de mettre sur le pont en bas de la Tour Eiffel une serre de jardin à gauche et un entrepôt de garage rectangulaire blanc à droit ! Quelle idée de bétonner les jardins du Trocadéro, longeant les fontaines, par des travées verticales de béton posées sur le gazon, pour s'asseoir ! Quelle idée de mettre sur la gauche de la Place du Trocadéro, qui offre une symétrie magnifique des deux bâtiments Art Déco, un espèce de bloc "compaction César" qui servira de boutiques de souvenirs ! Décidément, la Mairie de Paris a le chic pour choisir des architectes minables à vue étriquée. Quand on entend la chef de projet paysagiste sur la vidéo, on a envie de pleurer tellement c'est mou. Aucune grandeur. Nous avons déjà eu le massacre de la Place de la République, transformée en dalle granit de cimetière, alors qu'elle aurait pu être un jardin public magnifique avec ses deux fontaines anciennes (disparues où d'ailleurs ?), puis le massacre de la Place de la Bastille, coupée en deux pour gagner 500 m2 de terre-plein granit (encore!) avec bancs en granit, sur lesquels les piétons peuvent admirer les bouchons de la circulation, respirer les pots d'échappement et subir les nuisances sonores. Où est l'espace vert cher aux écoles ? Le projet de circulation sur la Place du Trocadéro est identique à celui de la Place de la Bastille. On connaît déjà les résultats. Arrêtez d'abîmer Paris et de détruire tout ce qui fait son charme et ce pourquoi les touristes du monde entier viennent. Les Parisiens sont attachés aux perspectives, aux grandes artères hausmaniennes, à la symétrie. Aucun projet architectural actuel dans Paris n'a la grandeur de ce qui était fait en 1900. Au nom de la modernité, les architectes actuels présentent des projets rabougris et n'offrent que leur médiocrité, très chère ! Absolument contre ce projet de dénaturer de l'espace Trocadéro-Tour Eiffel.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5478	<p>Je suis absolument contre ce projet, tant au niveau du Trocadéro, du pont d'Iéna, de la Tour Eiffel et du Champ de Mars. Encore un projet grandiloquent de la mairie de Paris, qui s'ingénie à empirer les choses à coup de millions d'euros.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5479	<p>Ce projet est complètement insensé Le pont de l'Alma est déjà bloqué plusieurs heures par jour et la traversée de la seine entre le 16 eme et le 7eme quasi impossible entre 17h et 19h (y compris pour les bus) Supprimer un pont en le rendant piéton revient donc à vouloir couper définitivement Paris en 2 Par ailleurs supprimer les 2 malheureux axes automobiles traversant le champ de Mars revient aussi à couper le 15 eme du 7 eme alors que la circulation n'est absolument pas genante pour les piétons et touristes sur ces 2 axes Sous des prétextes « écologistes » on va donc créer de véritables ghettos Belle philosophie de vie et de développement alors que le progrès est la circulation La ville ferait mieux de s'occuper de l'anarchie des trottoirs et velos sur les trottoirs (rendant la vie des piétons impossible à Paris) de la saleté chronique, des rats qui prolifèrent, des chaussées et trottoirs défoncés, des multiples chantiers abandonnés ou durant 6 à 12 mois là ou dans un pays développé ils sont traités et rebouchés en 15 jours..... Mais c'est tellement plus facile d'imaginer de nouveaux projets que de régler les problèmes existants... Depenser l'argent des contribuables est facile mais pour que le contribuable reste à Paris (ainsi que les entreprises) il va falloir très vite revenir aux basiques Un parisien depuis sa naissance en 1960 et qui dorénavant a honte de montrer sa ville à ses amis provinciaux ou étrangers</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5480	<p>Il faut stopper cette folie de travaux qui n'a plus aucun sens. Vivre à Paris est devenu infernal, à quand le retour à la raison de notre maire? Je dis Non au projet Eiffel Trocadéro</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5481	<p>Rien dans votre projet m'attire. Je le trouve prétentieux (vous ne pourrez jamais entretenir le nouveau jardin) et déplacé (il ne tient pas compte du quotidien des riverains). Vu que j'habite dans le 15 ème je vous demande de ne pas fermer l'avenue Joseph Bouvard lors de la 1ère phase. Cette fermeture est comme un mur qui nous condamnerait à un isolement inutile, et dangereux, ceci sans oublier les modifications des trajets de bus qui risqueraient de nous faire perdre davantage de temps dans les transports. IA part vos adjoints je n'ai pas encore croisé un seul défenseur de votre projet. Soyez courageuse et donnez vous le temps nécessaire pour revoir la copie. Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5482	<p>Projet catastrophique ! Aucune mesures ne semblent être prises pour que les habitants des quartiers annexes (16eme sud , 15eme notamment) puissent se déplacer facilement. Certaines zones sont d'ailleurs tres mal desservies par les transports en commun (notamment apres la decision d'arreter la ligne de tram à la porte dauphine) et la seule possibilité pour eux de ne pas être complètement coupés du monde sont les bus ou taxis/voitures. Notamment pour les populations plus vulnérables et ou qui ne peuvent pas se déplacer à velo (personnes agées , meres/peres de famille nombreuses etc) Un tel projet engendrerait de vrais problèmes de déplacement et une impossibilité pour ces populations de se rendre à leur travail , à leur école parfois ou dans le reste de la ville avec des délais raisonnables Il faut penser aux habitants des ces quartiers et à leur conditions de vie et pas seulement à l'esthétique d'un événement qui va durer un mois !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Le projet cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Concernant les transports en commun, une majorité de tracés de lignes de bus reste inchangée. Ainsi, les lignes de bus 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangées. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p>
5483	<p><i>Doublon 5481</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
5484	<p>Je suis contre la rénovation sur la base du projet proposé pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - trop de béton par la suppression du jardin anglais actuel pour le remplacer par des bureaux / vestiaires / bagagerie.... au détriment des promeneurs parisiens et pour les seuls touristes ou gestionnaires de la Tour Pour rappel.... il n'est déjà plus possible de circuler sous les arches de la Tour puisque réservé aux touristes avec billets. Très dommage... alors inutile d'aggraver cette situation) - remplacement des allées cavalières actuelles par du goudron, et disparition du guignol et des poneys ? - réduction des surfaces de pelouses actuelles avec en plus des bordures créées encore en béton - suppression des bassins sur le plateau Joffre au lieu de les rénover et les remettre en eau - suppression des traversées et de la fluidité entre le 15e et le 7e - déplacement des bus circulant sur le champ de mars et qui sont très pratiques au quotidien pour les déplacements <p>En outre les restrictions de circulations automobiles (pont et début Bd de Grenelle devenant piétonniers) vont entrainer le report des voitures vers les rues voisines au détriment des riverains déjà bien soumis à des nuisances coté 15e</p> <p>Ce projet n'est pas fait pour les habitants du quartier. Merci de considérer les habitants avant les touristes ou en tout cas de ne pas détériorer notre patrimoine actuel et cet espace de verdure. Il faut rénover sans doute, améliorer si possible, mais pas détruire ni abimer le patrimoine commun</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Nous tenions tout d'abord à préciser que l'accès à l'intérieur de l'enceinte de la Tour Eiffel et aux jardins de la Tour reste libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Compte tenu de leurs fonctions, ils ne peuvent être réimplantés hors site.</p> <p>Concernant le Champ de Mars, ses allées, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est en effet proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines. Les pelouses seront légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux.</p> <p>A noter que les aires de jeux, manèges et autres activités intégrant le Théâtre des Marionnettes Parisiennes) du champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenus. De même que les bassins du plateau Joffre qui n'est pas dans le périmètre du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p>
5485	<p>Je suis totalement opposée à ce projet comme de manière générale je rejette la bétonisation à outrance de la ville la plus dense d'Europe.</p> <p>Peut-on se proclamer écologiste quand on ne cesse de bétonner cette ville qui étouffe sous la pollution? Bien sûr que non.</p> <p>Il faut abandonner ces projets totalement inutiles et arrêter les dérives budgétaires incompréhensibles.</p> <p>Les parisiens ne supportent plus ces décisions contraires à leur intérêt.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5486	<p>Doublon 4603</p> <p>Bonjour, je suis une mère de famille qui emprunte plusieurs fois par jour la place du Trocadéro et habite ce quartier depuis 16 ans. Le projet de réaménagement présenté cumule mais aussi mélange divers enjeux: touristiques, esthétiques et de sécurité...mal adaptés à la vie réelle sur cette place. Ayant habité et travaillé dans divers quartiers de Paris, dans le domaine culturel, bien consciente des enjeux du tourisme, et y circulant en transports en commun ou taxi, je suis préoccupée en observant les aménagements du point 4.2.2.3. Je souhaite soulever les points suivants fondés sur l'observation et la réalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les trottoirs actuels de la place et l'esplanade sont extrêmement larges, parmi les plus larges de Paris, et l'espace y est plus que suffisant pour les piétons et riverains, ainsi que les touristes. Les élargir ne sert absolument à rien du point de vue pratique. L'accès à l'esplanade est déjà possible depuis des tunnels du métro passant sous les avenues Kléber et du président Wilson d'un côté, et le débouché de la rue Franklin et de l'avenue Paul Doumer de l'autre, et les jardins. - les pistes cyclables proposées sont beaucoup trop larges, il faut tirer des leçons honnêtes de l'aménagement récent de la rue de Rivoli où une seule voie concentre les autobus et les taxis, au désespoir des deux conducteurs : l'engorgement y est quasi permanent, au profit de voies beaucoup trop larges pour le nombre de cyclistes. - la réalité est également que la majorité des cyclistes parisiens ne respecte pas les feux rouges, comme on le voit par exemple quotidiennement avenue Georges Mandel, aux feux proches des sorties du métro de la ligne 9, où traversent des centaines d'élèves se rendant dans les écoles notamment de la rue de la Pompe, de la rue Eugène Delacroix et de la rue de la Tour. Donc il est à craindre que ce soit le cas à grande échelle, et que la sécurité des piétons ne soit absolument pas garantie mais plutôt vraiment menacée par cet effet démultiplié. - la circulation des automobiles et des autobus subira un engorgement permanent, du fait de la diminution des voies de circulation autorisées, et va même parallèlement s'accroître en raison du report supplémentaire de trafic induit par l'interdiction simultanée de circulation sur le pont d'Iéna. Les réaménagements proposés vont donc créer une situation de très grande tension et rester ou devenir encore plus " accidentogène" - la place du Trocadéro et le carrefour rue Franklin/Paul Doumer et le rond point plus au sud rue Franklin/Rue Vineuse/rue de Passy/boulevard Delessert/rue de l'Alboni, voient le passage de plusieurs centaines d'enfants et d'adolescents se rendant aux écoles de la rue Franklin, la rue de Passy et la rue Chernoviz, plusieurs fois par jour. Le réaménagement proposé va donc allonger les temps de trajets aller et retour pour les élèves venant en autobus ou conduits en automobile par leurs parents car tout le monde n'est pas bien relié aux transports en commun, dont le parcours n'est pas toujours linéaire pour venir à l'école dans ce quartier ! Les autobus de la ligne 52 rue de la Pompe, par exemple, sont déjà surchargés de voyageurs aux heures de pointe. <p>5487</p> <ul style="list-style-type: none"> - quel sera le véritable impact économique de ce réaménagement sur les commerces et restaurants de la place ? Positif ou négatif ? - quel va être l'impact de cet engorgement sur la pollution et le niveau sonore de la place et de ses alentours ? Les façades de l'école Franklin/saint Louis de Gonzague donnent sur la rue. - quel va être l'impact de cet engorgement et de l'accroissement de trafic dû à l'interdiction de circulation depuis le pont d'Iéna, sur la circulation de la rue Franklin, de l'avenue Paul Doumer et de l'avenue Georges Mandel, ou bien les avenues Kléber et du président Wilson, où circulent des autobus ? - la sécurité de circulation des piétons et riverains ne paraît pas garantie, d'ailleurs qu'en sera-t-il pendant les travaux ? <p>Quel va être le volume de report de circulation sur la rue Franklin empruntée par ces centaines d'élèves, dont les trottoirs sont étroits dans la partie sud, et qui est actuellement tout à fait dépourvue de dispositifs de sécurité bien visibles et efficaces ? Si les riverains ne veulent ou peuvent plus prendre leur véhicule, quelle alternative peut-elle être proposée ? De nouvelles lignes de bus vont-elles être créées ? Les lignes déjà existantes verront-elles le nombre de bus doubler ? Apparemment il n'en est pas question, il faudra donc beaucoup plus de temps pour circuler que ce soit en voiture, comme on le voit sur les quais de Paris ou les axes de report de la rue de Rivoli, ou en autobus, ralentis par la congestion.</p> <p>Quelles mesures vont accompagner les travaux ?</p> <p>Enfin, quel sera l'accès possible aux véhicules volumineux devant se rendre aux divers musées de la place du Trocadéro pour des raisons professionnelles, lors de livraisons fréquentes de matériel et d'œuvres d'art pour les expositions temporaires pluriannuelles ?</p> <p>Les craintes sont donc réelles, notamment pour des raisons de sécurité, temps de trajet, arrivée et départ des écoliers, pollution de l'air et élévation du niveau sonore, sur la place et à ses alentours. La circulation de tout le secteur, et pas seulement de la place, sera engorgée, déjà pendant les travaux, comme on a pu le constater lors des récents travaux de la rue Royale, sur la place de la Concorde, et plus encore ensuite conduisant à une révolution dommageable en fait pour la vie des riverains et des familles.</p> <p>Merci pour votre attention.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Pour répondre à vos questions, veuillez noter que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourries la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE). - Les itinéraires et le dimensionnement des pistes cyclables ont été conçus de sorte à encourager l'usage du vélo et assurer la sécurité des cyclistes. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Aima. - Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>Plus globalement, l'étude d'impact du projet consultable dans le dossier de PPVE (pièce 3.1.2) précise les impacts positifs et négatifs du projet sur les différents thématiques que vous évoquez tels que l'activité économique et la circulation et précise les mesures correctives pour limiter les effets négatifs.</p> <p>Enfin, durant la phase de chantier, un bureau d'étude, associé à l'équipe de conception, est en charge du phasage et de la définition des conditions d'organisation des travaux. A ce titre, il veille à ce que la circulation des piétons et leur sécurité soient garanties durant toute la durée des chantiers. Une charte de chantier prescrira également aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains.</p>
5488	<p>CONTRE CE PROJET:</p> <ul style="list-style-type: none"> -qui va transformer tout cet espace en parc touristique au détriment de la qualité de vie des riverains des arrondissements concernés - risques d'aggravation de problèmes de sécurité déjà préoccupants (ventes sauvages, vols) -aggravation des difficultés de circulation, de plus en plus difficiles 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5489	<p>Doublon 5488</p>	

n°	Contribution	Réponse
5490	<p>Je suis contre ce projet d'aménagement de la Tour Eiffel tel qu'il est prévu, avec transformation du pont d'Iéna en promenade piétons végétalisée et de la place du Trocadéro en jardin.</p> <p>Paris n'est pas qu'un musée pour les touristes, c'est aussi une ville pour les gens qui y vivent et qui ont besoin de circuler, y compris en transportant des colis.</p> <p>La plupart des projets pensés actuellement par la ville de Paris ne le sont que pour des "jeunes couples avec enfants", rien n'étant pensé pour les plus de 65 ans et les handicapés qui ont aussi parfois besoin de se déplacer autrement qu'en vélo et trottinette !</p> <p>Laissons aussi un peu de place pour la circulation des voitures.</p> <p>Les artisans commencent à refuser de venir travailler dans Paris car ils ne peuvent plus ni circuler ni stationner, certains taxis refusent de vous emmener gare de l'Est.</p> <p>La gestion de la circulation dans Paris depuis 3 à 4 ans autrement qu'en vélo et trottinette est une honte.</p> <p>Le nouveau mobilier urbain (bancs sans dossier, donc impossible de se reposer !!!) est un scandale.</p> <p>Je pense que Stéphane Bern a très bien résumé la situation.</p> <p>Un habitant du 15ème en colère</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5491	<i>Doubleton 5490</i>	
5492	<i>Doubleton 5488</i>	
5493	<p>inquiétude par rapport à la circulation dans les rues autour du champ de mars = piétonner d'un côté, c'est densifier le trafic ailleurs, tout le quartier sera sacrifié</p> <p>le champ de mars n'a pas vocation à devenir un barnum d'événementiel c'est un espace de nature, une coupure verte peu dense qui doit être préservée, et protégée avec plus d'arbres, et une régulation de la fréquentation</p> <p>Il faut préserver le patrimoine existant = le mobilier belle époque, la perspective, les jardinières en pierre = le monde entier vient à Paris pour ce décor, nous en sommes les héritiers et les garants, nous n'avons pas le droit de la détruire pour mettre à la place une grande bâche en plastique (le grand palais éphémère) ou des arbres en pots</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5494	<p>Ce projet sous l'apparence d'une amélioration de la qualité de vie, vise comme on veut nous y habituer à supprimer toute circulation des véhicules particuliers dans Paris</p> <p>Il ne développe pas les voies de circulation qui seront aménagées pour écouler les flux de chaque côté de la Seine et pour maintenir un passage d'une rive à l'autre par bus ou véhicules</p> <p>D'autre part' ce projet fait très cheap avec des bacs d'arbres dont on voit partout dans Paris le mauvais entretien.</p> <p>Halte aussi à la commercialisation de l'espace public : multiplication des boutiques, points de restaurations bas de gamme et d'installations provisoires qui deviendront définitives avec le temps pour accueillir des manifestations sur le Champ de Mars. Combien de jours en 2021 avons nous déjà subi l'implantation de chantiers, podium et à la clef détournement des voies de bus</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
5495	<p>Bonjour,</p> <p>lors de la fermeture des voies sur berge, nous avons constaté une forte augmentation de la circulation dans le quartier Dupleix-Beaugrenelle; puis, lors de la fermeture de la Rue de Rivoli, les nuisances se sont immédiatement accrues, et de 18 à 20h, la circulation est devenue infernale.</p> <p>Le projet de la Mairie va transformer tout simplement un quartier résidentiel, dans lequel beaucoup ont investi toutes leurs économies, en itinéraire de délestage.</p> <p>Concernant le coût, j'invite la Mairie à constater la désolation des Bibliothèques Pecllet et Yourcenar. Apparemment, la culture, pour la Mairie, c'est acheter des œuvres à des "artistes" qui défigureront encore davantage l'environnement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5496	<p>Ce projet est une réduction de l'espace vert parisien qu'iva à l'encontre d'une réflexion écologique cohérente dans la lutte contre le CO2.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m2 d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés, soit un bilan positif de 180 arbres. Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p>
5497	<p>Je suis Parisienne, j'habite une tour du 15ème, j'ai "malheureusement" des petits enfants à transporter et à promener ! Avez-vous déjà pris le métro avec poussette et enfants à côté ? Mission impossible si l'on est seule ! J'ai une mère âgée qui a du mal à marcher, mission impossible également ! Encore pire en vélo !</p> <p>Et c'est en supprimant des axes de circulation - pont d'Iéna, Trocadéro, place de Varsovie - ainsi que des lieux de promenade - champ de Mars- que vous comptez "rendre Paris aux Parisiens" ?</p> <p>Vous nous rendez la vie de plus en plus impossible dans Paris, pour en faire une ville touristique, j'aimerais pouvoir y vivre et circuler confortablement !</p> <p>Ce projet va coûter une fortune, sans compter l'entretien sur la durée, pour quel bénéfice ? Faire partir les familles ?</p> <p>Merci de transformer ce projet en quelque chose de vivable, augmentez notre possibilité de nous déplacer au lieu de la réduire à peu de chagrin ! P</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5498	<i>Doubleton 5497</i>	
5499	<p>Je suis contre ce projet. Commencez donc par rendre Paris plus propre, à boucher les trous des chaussées et des trottoirs.....</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5500	<p>il y a un vrai besoin d'améliorer ces sites mais ce projet trop vaste et beaucoup trop cher (avant meme d'avoir démarré) ne règle pas les problèmes de propreté et de sécurité présent à ce jour et ne propose aucune vrai solution sur ces points.</p> <p>Sécurité: besoin d'un poste de police sur place, présence de gardien de sécurité, caméra, éclairage... les trottoirs, allées (pont d'Iéna, Tour Eiffel...) aujourd'hui sont pris par des vendeurs à la sauvette de plus en plus nombreux rendant le flux des piétons difficiles... votre projet leur donnera plus d'espace pour étaler leur filets/ les seaux de boissons. Si ce problème de vendeurs à la sauvette n'est pas traité dès maintenant, les piétons ne gagneront pas d'espace!</p> <p>Ventes d'alcool sans licence... comment est possible? ne faut il pas interdire la vente d'alcool dans l'espace publique?</p> <p>propreté: il y a clairement un manque de poubelles, de toilettes et de fréquence de nettoyage sur cette zone. les jardins ne sont pas entretenus... les zones de pelouse ne sont pas des zone de pelouse... et rehausser les pelouses de quelques centimètres (votre projet) ne permettra pas de garantir que la pelouse reste une pelouse après un été!</p> <p>Aujourd'hui vous ne pouvez pas traverser le champ de mars sans être aborder par des vendeurs à la sauvette de Tour Eiffel, de sac ou de boisson! pensez vous que ce soit une bonne image de Paris pour nos enfants et nos touristes...</p> <p>Idem pour les pousse-pousses qui ne sont pas tous entretenus et parfois sont bruyant... Si c'est un mode de déplacement qui doit rester alors il faut le réglementer en nombre et en standing et définir un lieu de pose/dépose... ou alors interdire ce type de déplacement.</p> <p>Ne faudrait il pas rendre une partie du parc du champ de mars fermé la nuit comme le jardin des tuleries ou du Luxembourg? par exemple le coté entre la place Rueff et l'école militaire est très utilisé par les familles de jour et les touristes sont peu présent de ce coté par rapport au coté Tour Eiffel... De plus si c'est bien fait cela évitera lors d'événement d'avoir à apporter des barrières non esthétiques pour définir les zones de l'événement!</p> <p>Enfin il est important de garder certains liens de communication entre les arrondissements. Par exemple garder la possibilité de joindre en voiture, en bus ou en vélo la rue Desaix à l'avenue de la bourbonnais, St Dominique & co est crucial et pour sur ne perturbe pas le flux des touristes.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Nous avons bien noté vos remarques au sujet de la propreté et de l'entretien du site : aujourd'hui, les espaces publics ne sont plus en accord avec ses usages. Demain, le projet contribuera à mettre davantage en adéquation le site avec ses usages et contribuera à la réduction de ses coûts d'entretien (par exemple grâce à des pelouses plus résistantes, une protection des pieds d'arbre, etc.) et à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Concernant la sécurité du site, le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p> <p>Concernant les liaisons entre quartiers, en voiture et taxi, la liaison entre les 16e et 7e arrondissements pourra s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir Hakeim, et celle entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly. Dans le cadre de la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, qui permettra de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement, les lignes de bus empruntant cet axe seront détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Le projet ne prévoit pas en revanche de fermer le Champ de Mars la nuit. Dans le respect de l'histoire de ce site, le Champ de Mars a vocation à rester un grand jardin ouvert 24h/24 et 7j/7.</p> <p>Enfin, le coût du projet intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p>
5501	<p>CONTRE cette proposition.</p> <p>- les touristes présents et circulant dans la zone Trocadero/champs de mars manifestent ils un besoin de plus grands trottoirs, de zone bétonnées pour être plus à l'aise, plus consommer de biens et services touristiques? Question qui n'attend pas de réponse, mais si on la pose aux parisiens concernés je ne suis pas certain que ces derniers se réjouissent de la transformation sur-urbaine que l'on propose.</p> <p>- circulation encore plus dense à attendre, pour au mieux laisser quelques promeneurs ou cyclistes en profiter, au détriment de la qualité de circulation déjà inquiétante dans notre ville. Réaménagement t on une ville uniquement pour satisfaire des touristes susceptibles d'y venir quelques jours??</p> <p>De fait les riverains se retrouveront encore une fois punis, de se retrouver dans une zone où la circulation, que la municipalité espère résiduelle, risque de polluer tant par voie atmosphérique que sonore. Trouvez vous que la qualité de l'air soit améliorée depuis les aménagements des berges de Seine par exemple? Promenez vous entre Rivoli, les quais hauts de la rive droite ou encore le boulevard saint germain, vous vous ferez une belle idée de l'air pur et de la quiétude de la ville.</p> <p>-insécurité qui risque d'augmenter nettement, eu égard aux nombreuses manifestations de colère et d'incivilités constatées ces derniers mois/années entre l'esplanade des invalides, le champ de mars et la place du Trocadéro. Étant riverain, je ne saute pas de joie à cette idée.</p> <p>- budget indécent pour une enieme transformation de Paris, qui, soyons honnêtes, n'intéresse pas les parisiens majoritairement.</p> <p>Franchement n'a t on pas mieux à faire de l'argent des Parisiens? Merci pour votre attention et désolé pour mon emportement mesuré, mais je reste définitivement contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Le projet a été conçu pour répondre aux besoins de différents publics, des touristes comme des Parisiens, en prenant en compte des usages variés. Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent en effet plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant les problématiques de circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Notez également que l'étude d'impact détaille les effets du projet concernant la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Sachez également que le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p> <p>Enfin, en ce qui concerne le coût de ce projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 ME TTC. L</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>La lecture des documents relatifs au projet d'aménagement du site Tour Eiffel n'a malheureusement pas fait évoluer ma position de riveraine du Champs de Mars depuis plus de 70 ans !</p> <p>Les familiers des lieux qu'ils habitent ou travaillent dans ce secteur constatent une dégradation constante du jardin et de ses environs directement corrélée à l'augmentation des flux de touristes résultant du développement du tourisme ...et la non-maîtrise par la ville de ce phénomène.</p> <p>Le défaut de propreté est une réalité indéniable : - les déchets souillent le jardin et les voies d'accès, - les poubelles sont éventrées par les corbeaux - les rats se promènent jour et nuit</p> <p>5502 La sécurité n'est pas assurée : - les vols à la tire sont multiples laissant les touristes désespérés - l'agitation nocturne est fréquente au sein de groupe en état d'ébriété - le développement de commerces illégaux (vente d'alcool et dealers) provoquent des altercations nombreuses</p> <p>Enfin l'asphyxie complète des axes de circulation génère une pollution sonore et aérienne insupportable !</p> <p>Préalablement à la réalisation d'un projet aussi ambitieux (et coûteux) la maire de Paris devra montrer sa capacité à résorber les nuisances ci-dessus mentionnées ainsi que sa capacité financière à supporter les frais de fonctionnement inhérents à la gestion d'un site qui devrait être exemplaire non seulement dans sa conception mais aussi et surtout dans la qualité du site au quotidien.</p> <p>Pour toutes ces raisons je suis, en l'état actuel des choses, hostile au projet d'aménagement du site Tour Eiffel.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Vous évoquez l'entretien. Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons automatés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection. Le projet contribuera également à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Concernant la sécurité du site, sachez que le projet a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p> <p>Enfin, notez que le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
5503	<p>le projet va faire de toute une partie du 16ème arrondissement une zone qui sera isolée et ne permettra plus une accessibilité à la rive gauche autrement qu'à pied autrement qu'en faisant un gros détour.</p> <p>Sur la partie Nord du projet la circulation va se reporter vers l'intérieur du quartier Chaillot et les axes cléber, Georges Mandel et Paul Doumer avec un goulot d'étranglement sur la place du Trocadéro.</p> <p>Sauf à afficher, comme c'est fait depuis plusieurs années une volonté d'éradiquer la présence des automobiles dans Paris, le projet est mal pensé. Il faudrait dans ce cas prévoir une facilitation de la circulation autour de la place du Trocadéro au lieu de la restreindre (cela va impliquer une augmentation de la pollution dans les quartiers alentours ce qui est en totale contradiction avec la volonté de la mairie de Paris). De même il est nécessaire de faire la même chose sur les deux rives de la Seine au niveau de la zone mise en artère verte. Enfin il faut avoir un pont qui permette de traverser la Seine sans être obligé de passer soit par le pont de l'Alma soit par le pont de Grenelle- Cadets de Saumur. Le projet a une arrière pensée idéologique afin de rendre la vie impossible aux habitants devant prendre leurs voitures.</p> <p>En conclusion c'est un projet qui doit entièrement revu sous peine de faire des quartiers entourant cet axe des quartiers qui ne seront plus intégrés dans Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont ».</p> <p>Concernant la place du Trocadéro, l'étude d'impact fait état « d'importantes baisses » de trafic en heures de pointe sur la plupart des rues entrantes et sortantes de la Place du Trocadéro. La place du Trocadéro elle-même ne sera pas saturée.</p> <p>Concernant les liaisons entre quartiers, en voiture et taxi, la liaison entre les 16e et 7e arrondissements pourra s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir Hakeim, et celle entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly. La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Au-delà de cette amélioration paysagère, l'étude d'impact a montré que cette mesure permet une amélioration significative de la qualité de l'air du Champ de Mars et de son calme (abaissement des niveaux de bruit).</p> <p>L'étude d'impact met en effet en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) », ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens. Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Une partie de l'espace public, dévolu aujourd'hui aux voitures, sera donc offerte aux mobilités douces. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, de la transformation d'usage d'ouvrages existants ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Pour ces raisons, la Ville de Paris n'envisage pas de réaliser un nouveau pont dédié aux voitures.</p> <p>Ce projet a bien été conçu de façon à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer la qualité d'accueil et le cadre de vie à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été.</p>

n°	Contribution	Réponse
5504	<p>Madame</p> <p>Je regrette que ce projet soit encore une gêne pour le trafic parisien entre les 2 rives de la Seine . Les Parisiens ont besoin de pouvoir se rendre de l'autre coté en voiture en cas de besoin . J'habite en province et je viens à Paris régulièrement.</p> <p>Je suis handicapé et les metro et autobus ne sont guère fait pour moi comme pour les seniors.</p> <p>Vous seriez senior à votre tour et vous aurez bien de difficultés à traverser.</p> <p>De grave utilisez le budget à autre chose !</p> <p>Merci</p> <p>P K</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitieux de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Enfin, le nombre de places de stationnement PMR est revu à la hausse (+9 places sur l'ensemble du site). Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p>
5505	<i>Doubleton 5504</i>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est effectivement prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels). L'architecture de ces constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Ces kiosques proposeront une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont".</p> <p>Le pont d'Iéna devient le premier pont végétalisé de Paris : il sera réaménagé pour laisser une large place aux piétons. La circulation sera autorisée aux seuls vélos, transports en commun et véhicules d'urgence et de secours, qui bénéficieront ainsi d'un passage libéré.</p>
5506	<p>Le projet est présenté dans son ensemble mais pas dans le détail.</p> <p>En particulier, la vidéo ne permet de mettre en perspective les nouveaux kiosques créés et voir comment ils s'intègrent dans ce jardin du champ- de-mars au milieu des habitations.</p> <p>La vidéo donne une vision très marchande et touristique de l'exploitation du lieu.</p> <p>Pour la circulation, compte tenu du nombre important de véhicules traversant le pont de l'Alma, quel serait l'impact sur le report de circulation au niveau des ponts Birhakeim et pont de l'alma ? Pourquoi ne pas partager la voie de circulation du bus avec les voitures ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5507	<p>J'ai regardé avec beaucoup d'attention votre projet. Nous habitons depuis de nombreuses années ce quartier et en connaissons bien ses rues, ses accès, sa circulation, son histoire et ses évolutions.</p> <p>Je trouve ce projet très loin des préoccupations concrètes de la vie des habitants du quartier. Nous perdriions l'âme de notre quartier pour un projet aseptisé qui se veut certainement tourné uniquement vers le tourisme et offrant peu d'avantage mais beaucoup plus de contraintes.</p> <p>Je travaille sur la rive gauche et ce projet rendra très difficile voir impossible l'accès rapide à cette rive.</p> <p>J'ai un mari malade depuis de nombreuses années qui ne se déplace qu'en voiture et je m'inquiète pour lui de cette nouvelle contrainte, une de plus qui se rajoute aux nombreuses cumulées depuis plusieurs années par les mesures prises par la ville de Paris pour ne faciliter que les vélos.</p> <p>Je suis donc absolument contre ce projet pour la vie pratique des habitants du quartier et pour son esthétique. Nous n'y gagnerions rien.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5508	<i>Doubleton 5507</i>	
5509	<i>Doubleton 5507</i>	
5510	<p>Habitant le 15ème-Sud donc moins concerné par les nuisances (travaux, circulation), je suis malgré tout opposé à ce projet, du moins tel qu'il est présenté dans l'enquête, essentiellement parce que je trouve que le résultat espéré n'est pas à la hauteur des budgets à engager.</p> <p>Je ne suis pas opposé à des travaux importants, bien au contraire, mais à condition qu'ils soient vus sur le long terme, donc innovants et témoins de notre histoire, ce qui n'est pas le cas de ce projet que je trouve soit trop cher, soit manquant d'ambition.</p> <p>Je recommande de lire les contributions n°4370 et n°4372 qui mettent en évidence des bizarreries du projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5511	<p>Merci de conserver au Champs de Mars, son caractère haussmannien historique, ses perspectives et son mobilier dont nous sommes tous les héritiers.</p> <p>Merci de conserver avec respect nos vieux arbres plantés et racinés au lieu de les remplacer par des arbres en bacs qui ne manqueront pas de dépérir comme ailleurs dans Paris.</p> <p>Merci de tenir compte des riverains et résidents dont les besoins sont prioritaires au regard de ceux des touristes de passage.</p> <p>Merci de renoncer à des projets coûteux et grandiloquents, pour au contraire mettre l'accent sur l'entretien, la propreté et la sécurité des lieux que nous aimons.</p> <p>Je suis avec toute ma famille (conjoint et 3 enfants) contre votre projet de rénovation Tour Eiffel / Champs de Mars / Trocadéro.</p> <p>Nous sommes parisiens depuis toujours, et souhaiterions pouvoir le rester avec plaisir.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5512	<p>Je suis opposé à ce projet qui va dénaturer le site Tour Eiffel, finalement réduire les espaces verts et de liberté autour du monument et aussi transformer les environs avec tous les reports de circulation. Le pont Mirabeau doit aussi être respecté et na pas être encombré inutilement par des bacs à fleurs géants.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5513	<p>Je suis entièrement d'accord avec Monsieur Philippe Goujon, le Maire du 15ème arrondissement.</p> <p>Je suis contre ces travaux</p> <p>Ninou Gharabaghi</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5514	<p>Tout à fait opposer à la végétalisation du pont.</p> <p>Laissez nous circuler dans ce qui était notre "Beau Paris" que vous avez déjà suffisamment détruit</p> <p>Nous aimons pouvoir nous déplacer entre la rive droite et la rive gauche au gré de nos envies!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5515	<p>Plutôt qu'un projet sans âme et sans esthétique tel que celui communiqué, et à défaut d'un projet proposé qui s'inscrirait, soit dans l'histoire passée, soit dans une perspective riche et porteuse d'avenir.</p> <p>Je souhaiterais que mes impôts, nos impôts à tous, soient utilisés préférentiellement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'entretien du patrimoine parisien en voie de dégradation (Champs de Mars compris), - à la propreté de Paris (la traversée du Champs de Mars, se fait régulièrement en compagnie des rats), - à la sécurité (une balade au Champs de Mars revient de plus en plus à circuler entre vendeurs à la sauvette (sans papiers), guetteurs et vendeurs de drogue, arracheurs de sacs à touristes. <p>Améliorer ces 3 points permettrait de donner une meilleure image de Paris pour les touristes, et d'assurer un meilleur quotidien pour les parisiens</p> <p>Nous (parents, voisins et amis, résidents du nord 15e), sommes contre votre projet Tour Eiffel.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5516	<p>Une aberration à l'heure où le seul jardin du Trocadéro est d'abord mal famé, mal surveillé, mail équipé.</p> <p>Un projet qui fait fi des déplacements automobiles, électriques ou non et qui resteront indispensables dans les 30 années qui viennent.</p> <p>Un projet commercial, pensé à la main vite, mal chiffré</p> <p>Un projet qui isole tous les riverains du Trocadéro.</p> <p>Une utopie moderne, une promesse électorale, un non sens urbain.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5517	<p>Quelle bêtise d'envisager la végétalisation du pont Laissez nous "Notre Paris" Ma mère très âgée aime tant se promener en voiture avec moi et revoir son Paris tant aimé! Vous ne pensez qu'aux jeunes en vélo et trotinette..... Pensez un peu aux autres qui voudraient bien continuer à se promener de la porte maillot à la Bastille, aller de la rive droite à la rive gauche au gré de nos envies! Merci pour ce beau projet ! ?????</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5518	<p>Actuellement, notre pauvre Tour Eiffel nationale est bien mal considérée vis à vis de son site d'implantation. Il est heureux de pouvoir enfin lui rendre justice avec ce projet, tant au bénéfice des touristes que des parisiens.</p> <p>Tracer cette longue "ligne verte" de l'École Militaire à la place du Trocadéro est une idée simplement géniale.</p> <p>Depuis tant d'années que je suis devenu parisien (+ de 40 ans), je n'ai jamais vraiment pu apprécier pleinement la beauté de l'ensemble du site et de sa perspective, vu depuis le Trocadéro. Trop de pollution visuelle, sonore et "respiratoire" par le flux constant de véhicules place du Trocadéro, sur le pont d'Iéna et ses abords sur chaque rive au niveau des quais. D'ailleurs, quelle brillante idée de végétaliser un pont parisien ! ???? Je me projette déjà, arpentant cette magnifique future promenade d'une extrémité à l'autre. Et sans plus devoir subir tous les obstacles successifs du passage de la circulation.</p> <p>Les parisiens pourront enfin être fiers que la Tour Eiffel accueille ses visiteurs dans un si bel écrin de nature urbaine repensé pour notre époque.</p> <p>Mais également le cheminement piéton pour ceux qui arrivent du métro Bir-Hakeim. Je l'avais fait à ma 1ère visite de la Tour en 1980. Que c'était triste et médiocre... Je m'étais même demandé si ce n'était pas intentionnel pour accentuer la surprise de la découverte du monument par contraste ? Non, c'était indigne tout simplement.</p> <p>J'ai vu des visuels récents des aménagements architecturaux programmés aux pieds de la Tour. L'agence Chartier-Corbasson propose une intervention très subtile, sensible et élégante. Et là encore, c'est au service de la Tour. Monsieur Gustave Eiffel serait enthousiaste et conquis, très certainement. Bravo à eux. ????????</p> <p>Je ne doute pas que les détracteurs seront majoritairement les riverains "motorisés". Désolé, mais ce site n'est pas leur propriété. Et la Tour Eiffel est arrivée très longtemps avant eux ! ??</p> <p>Paris fait beaucoup pour développer les transports en commun propres et les circulations douces. Alors, que les rageux s'adaptent au progrès d'urbanisme environnemental que représente ce projet. Cela ne peut pas être l'inverse. S'ils aiment tant la pollution, il est facile de trouver des villes plus polluées sur la planète. Ils y seront très heureux. ?? Nous aussi ! Personne ne les retient. N'opposer que l'argument "voiture" à un projet aussi vaste est désolant...</p> <p>Reste aussi à résoudre la gestion des marchands du (temple) parvis, couverts de porte-clés et de gadgets touristiques tous de très bon goût comme il se doit !!!</p> <p>En conclusion, j'ai hâte de voir ce projet réalisé sans avoir été dénaturé par les "voituristes" !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5519	<p>NON a ce projet pharaonique, non financé (vu l'augmentation de la dette de la mairie de Paris, sans utilité aucune. A la place, il faudrait déjà entretenir correctement l'existant, plutôt que de potentiellement défigurer le Champ de Mars</p> <p>Saleté et sécurité: le Champ de Mars est aujourd'hui sale, à cause des événements organisés qui abiment les pelouses et laissent des débris, avec une foule d'activités illicites (vendeurs à la sauvette, tuk tuk bruyants, voitures de luxe en location) qu'il faudrait déjà éliminer</p> <p>la sécurité est clairement déficiente dans l'état actuel des choses. Dans ce contexte le passage des voitures permet du passage et limite cette insécurité (au moins au niveau des axes routiers). Il semble donc fort étonnant de vouloir éliminer totalement le passage des voitures, ce qui transformera intégralement la zone en no man's land la nuit. Au moins aujourd'hui on peut, en tant que piéton, traverser le champ de mars au niveau de l'axe routier sans danger</p> <p>Enclavement de Paris: éliminer le passage des voitures sur le pont en face de la tour Eiffel, bloquer les quais et bloquer l'axe pour traverser le Champ de Mars aura un effet dramatique d'enclavement: toute la partie 15e se verra barrer l'accès au centre de Paris. C'est indolore pour les 20-35 ans à vélo, c'est en revanche très pénible pour les personnes âgées et les familles (je sais la Mairie de Paris n'aime ostensiblement pas les enfants). De la même façon, le lien entre 75015 et 75016 va se dégrader, et l'on sait à quel point le 75016 n'est pas bien spécialement bien desservi en termes de métro ou bus à partir du 15e.</p> <p>le projet prévoit de réduire les pelouses, est ce bien utile, pourquoi encore et toujours bétonner? la végétalisation vue par la Mairie de Paris c'est plus de béton et moins d'entretien, on a déjà payé pour voir...</p> <p>Suggestion: améliorez la sécurité et la propreté de ce qui existe, mais ne venez pas une fois de plus défigurer l'existant! NON NON et NON à ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Vous évoquez l'entretien. Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection. Le projet contribuera également à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Quant à la programmation événementielle, qui s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.);, "un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Concernant la sécurité du site, sachez que le projet a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p> <p>Concernant les problématiques de circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>En voiture et taxi, la liaison entre les 16e et 7e arrondissements pourra s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir Hakeim, et celle entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'École Militaire ou le Quai Branly. La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Au-delà de cette amélioration paysagère, l'étude d'impact a montré que cette mesure permet une amélioration significative de la qualité de l'air du Champ de Mars et de son calme (abaissement des niveaux de bruit). Les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p>

n°	Contribution	Réponse
5520	<p>Consultation publique faite sans publicité, pendant une période très brève, de surcroît sur une période de vacances scolaires et de pont du 11 novembre, ce qui limite considérablement le potentiel de réponses et va à l'encontre de la démocratie un projet qui ne prévient aucune amélioration des transports en commun, et va même les dégrader avec une saturation de la ligne 6 du métro et une difficulté de stationnement des bus sur la place du Trocadéro, sur le pont d'Iéna et même une suppression des bus dans le champ de Mars. L'avis négatif de la rate n'a pas été pris en compte.</p> <p>Une insécurité des habitants et des touristes qui seront victimes des agressions facilitées par l'absence de circulation des voitures. Une absence de plan de circulation qui va provoquer des encombrements et pollution pour les quartiers du 15e, 7e et 16e. Et même un enclavement du 15e arrondissement dont les habitants auront des difficultés pour se rendre dans le centre de Paris.</p> <p>Une fausse végétalisation, avec une restriction des surfaces gazonnées du champ de Mars et une fausse végétalisation du pont d'Iéna avec de simples bacs de fleurs.</p> <p>Un budget qui passe de 40 à 107 M€ avant même d'avoir commencé, dans une ville endettée dont les impôts augmentent.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>En premier lieu, sachez que cette procédure de participation du public par voie électronique a fait l'objet d'une communication en amont afin d'informer le public de sa tenue et lui présenter le projet (journaux, affichage sur site et à l'hôtel de Ville, affichage sur panneaux lumineux, etc.). Nous regrettons que vous n'ayez eu accès à ces informations.</p> <p>Concernant les problématiques de circulation, sachez que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>En voiture et taxi, la liaison entre les 16e et 7e arrondissements pourra s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir Hakeim, et celle entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'École Militaire ou le Quai Branly.</p> <p>Notez également que l'étude d'impact détaille les effets du projet concernant la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>En ce qui concerne la sécurité du site, sachez que le projet a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Les effectifs déployés par la Police Nationale ne dépendent toutefois pas du porteur du projet. A ce titre, une interpellation commune à la Ville de Paris et aux Mairies des 7e, 15e et 16e arrondissements sera portée auprès du Préfet de Police de Paris afin de réclamer la mise en place de moyens supplémentaires à la mesure du site, notamment le rétablissement de maraudes ainsi qu'une présence policière effective en soirée et la nuit. De manière plus générale, le Conseil de Paris a voté un texte permettant la création d'une police municipale à Paris : les agents de la Ville disposeront alors d'une compétence de droit commun équivalente à toute police municipale.</p> <p>Sachez par ailleurs que loin d'être réduite, la surface végétale du quartier sera augmentée. En effet, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Les pelouses du Champ de Mars seront transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres.</p> <p>Enfin, en ce qui concerne le coût de ce projet, notez que celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>

n°	Contribution	Réponse
5521	<p>Je me suis enthousiasmé pour ce projet lors des premières présentations, mais je crains que sa mise en oeuvre concrète ne soit en fait une catastrophe pour les usagers qu'ils soient riverains, visiteurs d'autres quartiers de Paris ou touristes. Je relève tout d'abord qu'il s'inscrit dans la lignée de l'exploitation actuelle du Champ de Mars, c'est à dire qu'il est livré en permanence aux événements privés les plus divers, en totale contradiction avec sa destination de Parc au sens jardin public et non parc d'attraction !</p> <p>Plus grave, le projet propose en réalité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la diminution de la surface des pelouses au profit des allées - l'artificialisation des pelouses par leur sur-élévation totalement inutile - la fermeture de l'avenue centrale y-compris aux bus ce qui va priver les riverains côté avenue de Suffren d'un accès rapide à ce moyen de transport indispensable notamment pour les personnes âgées, handicapées, avec enfants. Il me paraît indispensable de maintenir la circulation des bus. <p>Enfin le maintien des zones pour enfant et de la formidable halte garderie du champ de Mars est indispensable. Il ne me paraît pas du tout évident que les chemins et allées resteront en terre battue, ce qui est pourtant une évidence en terme de lutte contre l'artificialisation des sols. Il faut le garantir</p> <p>Enfin, des fontaines existent qui ne sont plus entretenues et qui semblent devoir être supprimées, c'est regrettable. La gestion des ordures est-elle correctement assurée ? Elle est actuellement très problématique.</p> <p>Je souhaite enfin qu'on s'assure que des équipes dédiées et suffisamment nombreuses pour assurer le respect du civisme dans ce lieu familial et de proximité</p> <p>Merci de votre écoute</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>Nous entendons vos remarques au sujet des événements organisés sur le site. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Sachez par ailleurs que loin d'être réduite, la surface végétale sera augmentée dans le périmètre du projet. En effet, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve aujourd'hui effectivement en grande souffrance : perte de vigueur notable des arbres d'alignement, faible croissance annuel, tassement du sol, perméabilité en baisse, développement des racines des arbres en surface difficile, dégradation importante des pelouses, allées et chemins : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Le projet vise à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Au-delà de cette amélioration paysagère, l'étude d'impact a montré que cette mesure permet une amélioration significative de la qualité de l'air du Champ de Mars et de son calme (abaissement des niveaux de bruit). Les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Soyez également rassuré</p> <ul style="list-style-type: none"> - les aires de jeux, manèges, et autres activités pour enfants (théâtre notamment) du champ de Mars et des jardins du Trocadéro sont bien maintenus. - Contrairement à ce qui a pu être dit et diffusé sur internet, le projet ne prévoit pas la suppression de la fontaine située Place Rueff. <p>Enfin, vous nous interrogez au sujet de l'entretien et de la sécurité des lieux.</p> <p>Sachez que le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piélinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piélinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection. Le projet contribuera également à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>Concernant la sécurité du site, le projet a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
5522	<p><i>Doublon 5520</i></p>	
5523	<p><i>Doublon 5520</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
5524	<p>1) Le choix du champ de Mars comme lieu d'épreuves pour les J.O. apparaît comme un subterfuge destiné à court-circuiter les procédures normales pour un projet de cette ampleur. C'est ce qu'on appelle en langage juridique un abus de droit (généralement sévèrement sanctionné en raison de la tricherie sous-jacente). Dans le langage plus simple et direct du citoyen, ceci apparaît effectivement comme une triche avec tout ce que ceci implique de colère qui tôt ou tard ne manquera pas de se manifester.</p> <p>2) Piétonniser le pont d'Iéna et ses abords aboutit à rendre très difficile la circulation entre des quartiers pourtant proches les uns des autres. C'est largement paralyser cette respiration d'un quartier à l'autre, qui est pourtant l'essence même d'une ville. C'est de facto contraindre les habitants à se recroqueviller dans leurs quartiers respectifs, sans ce brassage et ces échanges pourtant indispensables à notre vie. C'est une forme de ghettoïsation avec un surcroît de pollution inévitable lié aux reports de trafic sur des itinéraires largement allongés avec en prime embouteillages et paralysie. Madame Hidalgo invente ainsi le cœur qui ne bat plus, le poumon qui ne respire plus (pour ce dernier, au propre comme au figuré).</p> <p>3) Inclure une partie significative de la place du Trocadéro dans l'emprise du projet est une autre aberration que rien ne saurait justifier (et qui n'a de surcroît rien à voir avec les J.O.). Cette place constitue un point névralgique pour la circulation dans le 16ème nord et il est stupéfiant de constater qu'aucune étude d'impact et de circulation n'a été présentée lors de la réunion publique du 3 novembre dernier à la mairie du 16ème. Le responsable "circulation" n'a pas été en mesure de préciser par exemple le nombre de couloirs réservés au trafic et il a simplement précisé que les croisements de flux sur la place même seraient réglés par des feux, ce qui promet, compte tenu de l'espace dédié sensiblement réduit, une jolie pagaille diurne comme en soirée, assortie d'une pollution à tout va.</p> <p>Comment justifier également sur cette place la mise en voisinage immédiat de ces flux de circulation avec les espaces verts dédiés aux flâneurs lesquels chercheront a priori pour leur tranquillité à rester éloignés de ces flux?</p> <p>4) Les nuisances et pollutions liées à la desserte dite "minute" (et en pratique beaucoup plus longue) des cars de tourisme, prévue au début de l'avenue Paul Doumer est un autre scandale du projet, particulièrement révoltant et irresponsable. Monsieur Grégoire s'est d'ailleurs montré particulièrement vague et mal à l'aise sur ce point lors de la réunion publique du 3 novembre dernier en contraste avec l'autoritarisme qu'il a manifesté pour nous dire que ce projet serait sans délai exécuté en l'état sauf inflexions mineures sur des points de détails.</p> <p>5) La consultation publique du 3 novembre censée durer 2 heures a été amputée de plus d'une heure par des présentations largement déconnectées du réel ainsi que des préoccupations pratiques des citoyens. Au palmarès à cet égard il faut citer la présentation du cabinet Gustafson qui donnait l'impression de "jouer la montre" dans un français qui ne coulait pas de source, le "clou" ayant été la projection de photos telles que celle du pont japonais de Monet à Giverny (en lien évident avec la tour Eiffel et le projet de Madame Hidalgo !!!! ce qui nous a tout de même donné l'occasion de rire quelques instants pendant cette réunion où nous étions partagés entre envie de pleurer et colère). La représentante anglophone de ce cabinet a su accaparer à elle seule la moitié du temps de cette réunion dite de consultation avec toutes sortes de détails qui auraient peut-être trouvé leur place dans une réunion d'une journée entière mais qui devenaient insupportables dès lors que cela allait considérablement réduire le temps de parole et donc les explications des représentants de la Mairie. Calcul délibéré ou très mauvaise gestion du temps de parole? On retiendra simplement l'immense frustration des participants devant une réunion bâclée qui ne mérite certainement pas le nom de consultation populaire.</p> <p>6) Concernant le cabinet Gustafson dont la prestation est très loin de nous avoir éblouis le 3 novembre dernier on peut légitimement s'interroger sur le choix de ce prestataire, en particulier à un moment où un consensus national insiste sur la nécessité "d'acheter français" et de relocaliser dans notre pays prestations et fabrications dans toute la mesure du possible. Pourquoi faut-il que nos impôts aillent alimenter des prestataires étrangers, de surcroît hors Union européenne, comme si les compétences n'existaient pas dans ce domaine dans notre pays? C'est sur le plan international passer le message calamiteux selon lequel le Pays d'André Le Nôtre n'aurait plus ni savoir-faire ni imagination. C'est aussi permettre à ce cabinet anglo-saxon de faire son marketing mondial en récupérant à son profit la notoriété attachée au projet Nous n'avons pas de quoi être très fiers!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>En premier lieu, sachez que deux phases de concertation préalable ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont". Concernant les liaisons entre quartiers, en voiture et taxi, la liaison entre les 16e et 7e arrondissements pourra s'effectuer via le pont de l'Alma et le pont Bir Hakeim, et celle entre le 15e et le 7e arrondissements pourra se faire via l'Ecole Militaire ou le Quai Branly.</p> <p>Notez également que l'étude d'impact détaille les effets du projet concernant la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Vous évoquez le devenir de la Place du Trocadéro. Le projet prévoit en effet une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. La place du Trocadéro ne sera donc pas fermée à la circulation. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation. L'étude d'impact, consultable parmi les pièces de la PPVE, fait état d'« importantes baisses » de trafic en heures de pointe sur la plupart des rues entrantes et sortantes de la Place du Trocadéro. La place du Trocadéro elle-même ne sera pas saturée.</p> <p>Concernant les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Enfin, nous entendons votre remarque au sujet de la réunion publique et des différents temps de parole. Sachez que les avis exprimés par voie électronique seront autant pris en compte que ceux exposés lors des réunions d'information.</p> <p>Concernant le cabinet Gustafson, celui-ci a été retenu à l'issue d'une procédure d'appel d'offres, ouverte à l'ensemble des pays européens comme le précise le Code des marchés publics.</p>
5525	<p>Ce projet va enclaver le 16ème arrondissement , rendre la circulation impossible, notamment pour ceux qui ne peuvent pas faire de vélo et il y en a...</p> <p>SVP ENTRETENEZ CE QUI EXISTE DEJA!!!! le champ de mars a besoin que l'on prenne soin de lui et que cela ne devienne pas comme depuis trop longtemps un champ de foire.</p> <p>NON NON NON</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5526	<p><i>Doublon 5520</i></p>	

n°	Réponse
<p>Contribution</p> <p>Propositions pour le projet Trocadero-Tour Eiffel</p> <p>A) Etat actuel de la zone Jardins du Trocadero-Place de Varsovie-Pont Léna</p> <p>Pour les parisiens habitant autour de ce périmètre la situation actuelle est la suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1) Circulation automobile dense qui par chance est concentrée sur des axes qui ne sont pas entourés par des immeubles d'habitation (jardins ou monuments administratifs ou culturels pour 90%) - 2) Nuisances sonores considérables dues beaucoup plus aux évènements organisés régulièrement sur ce périmètre qu'à la circulation automobile : - -Soirées 3 à 4 fois par semaine, type Boite de nuit avec sono de 22h à 4h du matin organisées à l'extérieur devant l'Aquarium, du printemps à début Octobre (plusieurs pétitions faites à la Mairie de Paris et à la Préfecture n'ont rien changé) Vers 3-4h du matin nuisances (av Léna, Albert de Mun, Fresnel) liées aux participants saouls, ou sous drogues hilarantes (capsules retrouvées en grand nombre sur la chaussée) et urinant ou vomissant sur les murs des immeubles voisins - - Evenements sportifs (nombreuses courses, jeux « olympiques », paris plage, etc) accompagnés de sono hyper puissante, plusieurs week end dans l'année (le 1er adjoint à la maire de Paris a reconnu en séance publique qu'il ne pensait pas qu'il y avait autant d'évènements organisés sur ce périmètre) - - Evènements « culturels » type Fashion week aboutissant d'une part à la neutralisation (et donc la privatisation) des fontaines, des jardins, des axes de promenade et d'autre part à la construction pendant 2 à 3 semaines (10 jours de construction, 2 à 3 jours d'évènements, 2 à 4 jours de démontage) de bâtiments temporaires avec retentissement sur la circulation et l'impossibilité d'accès des riverains et des touristes . Sans compter la détérioration du site. - 3) Nuisances liées à l'absence de nettoyage de ce périmètre : aucun agent pédestre, détritux au sol présents plusieurs jours, poubelles publiques débordant passage hebdomadaire irrégulier d'engin de propreté qui du fait des voitures stationnées ne nettoient rien - 4) Nuisances nocturnes liées à différents trafics et différentes bandes qui s'installent dans les jardins. <p>Le projet présenté ne règlera en aucun cas les points 2 , 3 et 4 puisque aucun engagement n'a été pris sur une gouvernance et une gestion contrôlée sérieusement (avec participation des associations de riverains) des évènements qui persisteront , aucun budget ni aucun chiffre n'ont été donné pour l'entretien de la propreté et de la sécurité du périmètre (pourquoi ce qui n'a jamais été réglé depuis 10 ans, le serai dorénavant) quant au point 4 la mairie de Paris se défousse sur la préfecture de police.</p> <p>Par contre le nouveau projet de circulation va entrainer une grande différence puisque il va entrainer un accroissement de circulation considérable en périphérie immédiat du site , sur les rues bordées d'immeuble pour que les rues , à l'intérieur du site, utilisées actuellement deviennent calmes pour les piétons: ainsi les riverains vont entendre en permanence de nouvelles nuisances, notamment sonores, pour que les touristes, qui ne passent que quelques heures sur le site, soient à l'abri des voitures et qu'ils évitent d'attendre au bord des deux passages piétons situés entre Trocadero et Tour Eiffel.</p> <p>L'Agence Environnementale, dont l'avis est requis, a conclu que ce projet allait dégrader les choses et notamment que les résultats sur la pollution et les nuisances sonores, déjà plus que limites allaient empirer. Ceci est inquiétant pour un projet dont le budget explose et qui est présenté comme étant indispensable pour l'amélioration de l'environnement</p> <p>B) Propositions :</p> <p>Le projet ne peut être crédible vis à vis des riverains que si des engagements sont discutés et pris pour les points 2, 3 et 4 et qu'une véritable gouvernance du site est créée avec des personnes identifiées et responsables.</p> <p>Pour la circulation automobile : nous proposons de garder les deux axes forts du projet (circulation piétonne végétalisée et ininterrompue entre Trocadero et Champ de mars, sauf par une voie carrossable dans chaque sens à circulation lente) Pour cela il faut</p> <ul style="list-style-type: none"> - Revoir l'organisation du pont d'Iéna qui a actuellement 8 voies de circulation + deux trottoirs (équivalent à 2 fois deux voies) : Les 6 voies médianes seraient végétalisées et réservées aux « mobilités douces » pour permettre, en se continuant devant la Tour et place de Varsovie, de créer un mail continu entre Trocadero et Champ de Mars : De chaque côté, le long de ce mail on pourrait organiser une voie matérialisée, ouverte à la circulation limitée à 30 km/h (principe de toute façon déjà prévu pour RATP et secours et PMR), l'une allant de l'est en ouest et l'autre dans le sens opposé, (les trottoirs seraient soit préservés soit rétrécis pour élargir le mail central) Ceci permettrait, pour désenclaver le 16e, de conserver une voie montante (avenue des Nations Unies vers avenue Iéna qui serait en sens unique) et une voie descendante (av des Nations Unies continuant le bd Delessert). Ainsi la place de VARSOVIE dans sa plus grande partie resterait interdite à la circulation, seuls les bus 82 et 30 franchiraient ce mail. - Cette proposition ne change pas les principes généraux du projet et conserve une large circulation piétonne médiane. Par contre elle fluidifie la circulation globalement. Dans cette hypothèse le rond point prévu au bas d'Albert de Mun n'a aucun intérêt et on peut mettre la rue Albert de Mun en sens unique dans le sens de la montée 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'évènements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadero, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Concernant votre demande de limitation du nombre de journées annuelles des événements, qui dépasse le projet objet de la présente PPVE, nous nous permettons de la relayer aux services concernés.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Enfin, concernant l'entretien, le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p>
<p>5528 <i>Doublon 5527</i></p>	
<p>5529</p> <p>L'ensemble de projet est tourné vers le tourisme mais on ne tient pas compte des riverains, des contraintes logistiques, sonores... que va créer ce projet en l'état.</p> <p>L'affluence est à ce jour extrêmement mal gérée : nuisances sonores, déchets, espace public abimé... et ce projet a pour unique but d'attirer encore plus de monde et de faire de l'argent qui bien entendu ne bénéficie pas au riverain.</p> <p>Le champ de mars est en permanence "scouaté" pour des évènements en tout genre (concert, jumping, grand palais "éphémère"... ce qui cause beaucoup de contraintes pour les riverains et notamment pour ceux possédant des véhicules car impossibilité de se garer, enlèvement des véhicules sans informations au préalable avec les amendes qui s'en suivent, zone inaccessible en voiture pour rentrer chez soi (pratique lorsqu'on a des enfants, notamment des nouveaux nés et qu'on est seul pour tout porter).</p> <p>Ce projet orienté à 100% tourisme ne fera qu'empirer tout ces désagréments déjà importants pour les habitants à proximité de la zone.</p> <p>Remettre l'intérêt des riverains et plus largement des parisiens et non des touristes au coeur de ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5530	<p>Il est évoqué un budget d'investissement mais il n'y a aucune information sur le budget de fonctionnement annuel complémentaire lié au projet : végétalisation, sécurisation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Quel est ce complément de dépenses récurrentes ? - Sera-t'il couvert par des impôts nouveaux ? sinon par quoi ? <p>Le plan de Transport semble basé sur une réduction tendancielle du trafic. Il n'est néanmoins pas très précis « ça devrait passer »</p> <p>- Que se passe t'il si cette baisse tendancielle n'intervient pas en particulier quand d'autres opérations de réduction de l'espace disponible pour les voitures s'est traduit par des reports de trafic plus que par des réductions (quai de Seine et périphérique Sud) ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Par exemple, que se passe t'il sur les rues adjacentes au Trocadéro si un trafic stable fait face à des voies de circulations réduites, y a-t-il transfert de pollution dans les rues adjacentes ou sur l'ensemble de la zone ? ce point a-t-il été étudié ? - Y a-t-il eu concertation avec les usagers de la région sur le réaménagement du trafic ? Si non, est-ce prévu (12 millions d'habitants en IDF, 2 millions dans Paris) ? 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant le budget d'entretien, celui-ci n'est pas intégré au coût d'aménagement du projet, objet de la présente PPVE. Le projet ambitionne cependant de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale.</p> <p>Concernant les hypothèses de l'étude de trafic, elles sont basées sur des campagnes de mesures du trafic de fin 2017. Le scénario dit « de base », correspond ainsi à une modélisation de l'offre et de la demande à cet horizon. Cependant, l'étude développe un scénario dit « de référence » qui modélise l'offre et la demande à l'horizon 2024 sans la mise en oeuvre du projet Site Tour Eiffel. Nous vous confirmons que ce scénario prend en compte l'ensemble des projets connus à cet horizon de temps, le plan Vélo (aménagement du REVE en particulier), les aménagements des places (Nation, Bastille, Madeleine, etc), ainsi que la mise en oeuvre du plan Paris zone 30.</p> <p>Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>L'étude d'impact détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit sur des périmètres qui dépassent largement la zone d'intervention et donc intègre les rues adjacentes au projet. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
5531	<p>- Il me semble entendre parler du "trou des Halles Baltard" On essaie de nous vendre les jardins fleuris de Giverny, peints par Monet, alors que les préparatifs sont destinés à faciliter les accès aux hordes du Tourisme de masse.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le règne des amateurs de mini-Tours Eiffel en plastique, fabriquées en Chine et revendues aux touristes chinois qui courent vers leurs autocars!! - La tyrannie financière des devises. - Le CO2, la pollution de la ceinture des bouchons provoqués par les fermetures intempestives et arbitraires des avenues. <p>Défigurer la ville, la saccager jusqu'à ce qu'elle perde son âme.</p> <ul style="list-style-type: none"> - La fin de vie d'un quartier, d'une qualité de vie. - Le budget pharaonique, non pas pour les parisiens, mais pour des visiteurs-consommateurs au pas de course. - Des dupes, on nous prend pour des dupes... <p>Il ne s'agit pas de création d'espaces verts, mais de rétrécissement de ces espaces verts.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il ne s'agit pas de la restauration et de l'entretien des jardins, mais de l'organisation d'événements de masse. <p>La meilleure façon de faire mourir une ville, de la vider de ses habitants.</p> <p>Vive la verdure, vive les jardins, non aux faits accomplis, non au CO2 des autocars, aux budgets qui explosent et aux idées délirantes.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5532	<p><i>Doublon 5531</i></p>	
5533	<p><i>Doublon 5531</i></p>	
5534	<p>Bonjour,</p> <p>En tant que résident du 16ème Arrt, je suis opposé à ce projet pour plusieurs raisons:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la modification induite des flux de circulation va engendrer des reports de trafic vers des axes non dimensionnés pour les supporter, déjà souvent saturés, et sur lesquels sont localisés de nombreux lycées et écoles du quartier, et donc générer des risques pour la sécurité des enfants - la fermeture d'axes à la circulation va créer des difficultés pour les trafics nécessaires à la vie des quartiers, notamment les incontournables livraisons vers les commerces de proximité, les transports d'urgence en complément des transports en véhicules particuliers ou autres; j'y vois un risque de diminution d'activité et de fermeture de ces commerces, voire de lassitude des riverains - en tant que Parisien, je ne ressens absolument pas l'utilité de ces travaux pharaoniques - par leur budget comme par la durée des travaux et la gêne induite - je pense que les budgets relatifs à ce projet trouveraient bien d'autres usages pour la vie des Parisiens, et qu'il n'est pas opportun de les importuner une fois encore par des travaux superflus. Peut-être quelques touristes seraient-ils satisfaits d'un usage ponctuel de ces aménagements, mais il me semble opportun de privilégier les desiderata, la tranquillité et le budget des Parisiens. <p>Cordialement,</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet n'est pas pensé au bénéfice des seuls touristes, mais a été conçu de sorte à répondre aux attentes de publics variés (visiteurs, touristes comme Parisiens) et à des usages variés.</p> <p>Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Vous évoquez les problèmes de circulation. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). A noter que ces études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourri la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE). Par ailleurs, un bureau d'étude, associé à l'équipe de conception, est en charge du phasage et de la définition des conditions d'organisation des travaux. A ce titre, il veille à ce que la circulation des piétons et leur sécurité soient garanties durant toute la durée des chantiers.</p>
5535	<p>Ce projet dénature la lecture de Paris , entrave la libre circulation de ses habitants , paralyse la circulation va engendrer de ce fait plus de bouchons et de pollution</p> <p>C'est une aberration totale pour les parisiens et les habitants de ce quartier les espaces verts du champ de mars sont déjà jonchés de débris ... et de gens qui traînent il y a des agressions ... mais quand va t on arrêter de massacrer notre ville et de nous faire payer des impôts inutiles</p> <p>Il est temps d'arrêter tout cela ...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5536	<p>Encore un projet pharaonique qui endettera encore plus la ville de Paris. Il est urgent de se rendre compte que la ville n'a PAS les moyens. Ce sont nos impôts qui sont gérés (ici non gérés). Dans n'importe quelle entreprise ou pour quiconque gérant ses comptes personnels, il ne serait pas possible de s'endetter lorsqu'on ne peut plus payer. Pourquoi de tels déni et impunité?</p> <p>Les axes de communication (bus, taxi, voiture) supprimés vont créer des embouteillages supplémentaires, de la pollution supplémentaire alors que n'était ce pas le but inverse de tout projet du futur? Quel est le plan alternatif stratégique? Il n'y en a pas. Il ne s'agit pas de supprimer les routes pour que la circulation disparaisse d'un coup de baguette magique. Quid des usagers quotidiens? Quid de la sécurité des habitants du quartier dans un squat grandeur nature ?</p> <p>Sécuriser le carrefour au niveau de la place du Trocadéro et du pont : oui mais pas supprimer la circulation. IL y a surement d'autres moyens et de projets à nous présenter qui soient réalistes et en accord avec les habitants et usagers quotidiens qui vivent la ville tous les jours et pas seulement quelques minutes en descendant d'un bus pour prendre des photos.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>- L'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
5537	<p>Je ne puis que marquer ma plus forte opposition à ce projet, dans l'ensemble de ses dispositions:</p> <p>Sur la forme: scandaleux d'avoir pris connaissance de ce projet, qui affectera mon quotidien, au hasard d'une lecture dans le journal. J'ai découvert par la suite quelques affichettes dans la rue, aussi bien installées et visibles que des panneaux publicitaires pour une vente déstockage de matelas ou de tapis.</p> <p>Sur le fond: ce projet vise essentiellement à satisfaire ce que la mairie de Paris estime être les attentes de visiteurs: pelouses rehaussées sur murets et gradins en herbe (plus chic?), espaces commerciaux développés (c'est vrai, il manque les oreilles de mickey), réduction des jardins au bénéfice de larges allées (pour permettre à des artistes à la sauvette de pousser encore plus fort le son de leurs enceintes hip hop ou joueurs de bonneteau de prendre leurs aises?), piétonnisation de la place du Trocadero (pour y mettre une piste cyclable à contresens comme c'est le cas de la place de Catalogne? Circulant tous les jours à vélo, j'ai déjà prévenu mon entourage que c'est là où je me ferai écraser).</p> <p>Mais les millions de touristes accueillis à ce jour montrent que la Tour Eiffel n'a rien besoin de tout cela pour assurer son succès.</p> <p>Alors qu'à l'inverse l'ensemble de ces mesures affectera durablement les riverains, car faut-il le souligner, il y a encore des vraies personnes qui habitent encore vraiment dans le quartier : * Travaux sans fin, * Renforcement de l'engorgement des voies de circulation automobile (place du Trocadéro, quai Branly - alors qu'une large promenade existe déjà), et difficultés de circulation entre le 7 et le 15ème (n'en déplaise, les voitures, c'est utile, tout le monde n'a pas une forme athlétique, ni les moyens de prendre un taxi au quotidien), * Jardins sombres qui ne pourront que renforcer l'insécurité croissante (déjà maintenant, pas raisonnable en tant que femme de traverser le Champ de Mars la nuit, et impensable de vouloir traverser l'esplanade et les jardins du Trocadéro), * Diminution de la surface de jardins au profit de nouvelles constructions modernes, qui s'intégreront mal dans l'environnement, rompant le charme de ce jardin et de ses abords en construction 1900, * Renforcement du caractère événementiel et commercial du site au détriment, là encore, de la circulation, d'un peu de calme, et des pelouses (si, les parisiens aussi ont droit à un espace vert qui ressemble à un jardin et non un champ de foire).</p> <p>Et rien sur ce qui serait pourtant utile dès à présent: - la suppression des rats qui grouillent la nuit (les petits panneaux selon lesquels il ne faut pas laisser trainer des déchets n'ont jamais ému ni pique-niqueurs, ni rongeurs); - la gestion des revendeurs à la sauvette de souvenirs locaux tous en provenance sud est asiatique; - la prévention contre les bandes de pique pockets qui sévissent sans discontinuer.</p> <p>Les parisiens sont fatigués de ces aménagements sans fin et du "tout pour le tourisme". La Tour Eiffel vient d'être ceinturée de panneaux protecteurs et ses abords réaménagés (ne pouvait-on penser alors à installer plus de toilettes ou une bagagerie?), le palais éphémère vient d'être construit, peut-on encore espérer un environnement normal? Je suis choquée qu'un tel projet, aussi impactant pour le voisinage, et aussi coûteux (qui va payer ? pas possible de voir les taxes locales augmenter encore) soit adopté en catimini... et adopté tout court. Seuls ceux qui n'habitent pas dans le quartier peuvent souhaiter un projet pareil.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonnisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Concernant la circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Vous évoquez des problèmes d'entretien. Le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétonnements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétonnement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles (anti-nuisibles) et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>Enfin, sachez que le projet Site Tour Eiffel fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Cette étude a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. A noter que la Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p>
5538	Non à la condamnation du pont d'Iéna à la libre circulation des véhicules, non à ce projet	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
<p>PROJET D'AMÉNAGEMENT DU SITE TOUR EIFFET – Projet One i PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ELECTRONIQUE Commentaires de Apollodore, urbaniste parisien</p> <p>1- Continuité des déplacements du Trocadéro à l'Ecole Militaire (et vice-versa) ?</p> <p>C'est le principal argument en faveur du projet. Un examen attentif révèle qu'il ne se concrétise pas dans ce projet. En effet, les barrières de sécurité installées pour longtemps autour de la Tour Eiffel l'interrompent pour les piétons. Concrètement, cette « continuité » n'existe que sur le papier.</p> <p>2- Quel est l'intérêt du réaménagement du pont d'Iéna ?</p> <p>Créer ou aménager un pont dans une grande capitale comme Paris devrait normalement correspondre à d'importants objectifs fonctionnels, sociétaux et esthétiques. Or l'interruption complète de la circulation automobile n'est pas vraiment compensée par la satisfaction d'autres moyens de transport. Sur d'autres axes parisiens, et non des moindres, une mise à sens unique a suffi. La preuve en est l'occupation de la largeur du pont ainsi dégagée par un remplissage de bacs à fleurs, pudiquement dénommés « alcôves végétales ». En d'autres termes les autres moyens de circulation y gagnent bien peu. La plupart des piétons usagers actuels du pont sont, sauf preuve du contraire, des touristes. Faut-il les privilégier par rapport aux parisiens ? Les remplissages prévus sur le pont ajoutent-ils une monumentalité, une originalité, une création artistique à la scène parisienne. Il est permis d'en douter au vu des illustrations fournies.</p> <p>3- Moins de sécurité de l'interruption de la voie Joseph Bouvard ?</p> <p>Avec l'interruption de la voie Joseph Bouvard, les véhicules de sécurité ne peuvent plus traverser le Champs de Mars qu'au niveau de la Tour Eiffel (4.2.1.10). Ce décentrement n'est guère prudent, étant donné l'importance des foules drainées par certains événements comme les feux d'artifice. Qu'en sera-t-il en cas d'attentat ou de panique ?</p> <p>4- Contribution à l'enclavement des quartiers parisiens ?</p> <p>5339 Il convient de tenir compte de toutes les conséquences humaines de la « Libération » Champs de Mars. Pour ses riverains. Quatre lignes de transports en commun en seront en particulier affectées, notamment celle qui relie l'hôpital européen Georges Pompidou et même la Préfecture de Paris, au reste de la capitale. Certaines autres lignes sont certes décalées, mais aux dépens d'un trajet plus long. Le déplacement du terminus du bus 69 oblige en particulier certains de ses usagers venant de l'avenue de Suffren ou de la rue de la Fédération à parcourir plus de 400 mètres, parfois dans la nuit et le froid. De quoi se demander si le maintien de la traversée transport initiale ou la mise en service d'une petite navette traversant le Champs de Mars ne serait pas plus sage.</p> <p>5-Réaménagement de la voirie périphérique ?</p> <p>Le report de la circulation automobile vers des grands axes périphériques (avenues de la Bourdonnais et de Suffren en particulier) suscitera certainement une pression non encore évaluée de la circulation automobile. Des aménagements complémentaires pourraient être à prévoir : Suppression de stationnement, couloirs de bus, couloirs de vélo, etc.</p> <p>6- Validité des hypothèses de départ ?</p> <p>Quand le Paris haussmannien a été conçu, seuls les véhicules à traction animale étaient envisagés et la mise en place d'une séparation d'avec les piétons paraissait suffisante. Aujourd'hui, les véhicules à moteur, les deux roues et les trottinettes se sont ajoutés au paysage.</p> <p>Il faut tenir compte de la présence des véhicules hybrides et de l'arrivée en cours moteurs électriques. Les véhicules commencent déjà à devenir moins polluants et moins bruyants. Par contre la circulation des piétons à Paris devient de plus en plus anxiogène. Les vélos et trottinettes circulent partout, même sur les trottoirs. Ils s'affranchissent des sens uniques et ne respectent à peine les feux de signalisation.</p> <p>En d'autres termes, les véhicules individuels ne représentent plus la même nuisance. Les véhicules de transport collectifs pourraient devenir plus fréquents et plus pratiques.</p> <p>Une nouvelle charte de la circulation urbaine devrait être établie, avec l'affirmation d'une priorité à la tranquillité des piétons et ensuite des transports collectifs encore plus fréquents et pratiques. Les autres moyens de circulation devraient en tenir compte, surtout les plus intrusifs d'entre eux.</p> <p>16.11.2021</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>1- La continuité des déplacements du Trocadéro à l'école Militaire (et vice-versa) est assurée via les allées du jardin qui passent de part et d'autre de l'enceinte sécurisée. 2- Le réaménagement du pont d'Iéna permettra aux piétons, cycles, bus et véhicules de secours de circuler en toute sécurité. Plus globalement, le projet consiste à rééquilibrer l'espace public au profit des modes doux et mobilités alternatives à la voiture particulière. 3- Nous vous confirmons que l'ensemble des aménagements prévus dans le cadre de l'aménagement du site Tour Eiffel a fait l'objet d'une instruction attentive de la Préfecture de Police, dans le cadre d'une étude d'ESSP. En particulier, l'accès des véhicules d'intervention au champ de Mars via Joseph Bouvard sera toujours possible. 4- Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY et de Suffren). Nous notons cependant votre suggestion à ce sujet. 5- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. 6- Nous prenons note de votre suggestion d'établissement d'une charte de circulation urbaine</p>	
<p>5540 Cela manque d'arbre. Supprimer un pont sur la Seine a la circulation isole les quartiers.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>	
<p>5541 Le projet risque vraisemblablement d'augmenter les nuisances sonores que nous subissons du côté des quais. Par ailleurs, suite à la mise en place des feux sur les quais les embouteillages ont largement augmenté. Le risque avec le projet est que cette situation s'aggrave, alors que le but de ces travaux est en autre écologique. Il y a un non sens qui retombera sur le dos des riverains. Nous ne pouvons pas accepter cela, surtout au vu du coût de ces travaux qui pour nous n'ont pas lieu d'être. C'est incompréhensible d'augmenter les nuisances, de dépenser une telle somme pour verdier Paris, et en même temps d'être aussi éloigné d'un bon sens écologique.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>	
<p>5542 que faites-vous des transports en commun qui permettent d'aller aux écoles, d'aller à un rendez-vous médical, et sans parler du déplacement des personnes handicapées motorisées, vous ne montrez pas ce qui va se passer et où vont aller les voitures qui viennent soit de l'Etoile de Iéna de George Mandel de Paul Doumer etc. Au total vous allez museler ce quartier et les riverains .On connaît les agissements des écolos au lieu de créer vont tout démolir et empoisonner la vie des parisiens de cet arrondissement et avez vous pensé aux personnes âgées qui se déplacent en taxi car elles ont du mal à marcher .Il y a tant d'exemples qui montrent que les écolos ont décidé des choses qui sont démenties plusieurs années après exemple le nucléaire et les éoliennes!!!!!!en CONCLUSION NON à CE PROJET</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>	
<p>5543 <i>Doublon 5552</i></p>		

n°	Contribution	Réponse
5544	<p>1. quelle est la validité d'une enquête publique qui repose sur des informations trompeuses? elle conduit nécessairement à une consultation faussée des citoyens En réalité ce projet va réduire de 35% les espaces verts accessibles au public.</p> <p>2. Construire une bagagerie et 4 immeubles supplémentaires sur le champ-de-Mars c'est privatiser un espace public au seul profit de la Ste d'exploitation de la tour Eiffel (SETE) et au seul dépend des contribuables. Cet expansionnisme se traduit par une réduction des espaces verts déjà manquants dans la capitale. Parmi les 10 villes les plus vertes en France ; Angers, Nantes, Limoges, Lyon, Metz, Brest, Amiens, Reims, Nancy, Strasbourg... pas Paris qui en tant que capitale devrait être la première.</p> <p>3. La mairie de Paris devrait être la garante de la sauvegarde de cet espace vert , or sa politique événementielle nie la destination première de ce parc/ jardin et conduit à sa détérioration. A chaque manifestation ses dégradations...comme en 2016 (sauf erreur de ma part) ou 21.000 m2 de gazon ayant servi de fan zone furent détériorés.</p> <p>4. Les rues traversantes utilisées au quotidien par les autobus, automobiles, cyclistes, promeneurs méritent d'être respectées car elles ont été pensées pour empêcher une scission entre XVème et le VIIème arrondissements. Elles évitent des points de contraction aux pourtours du Champ-de-Mars, les supprimer c'est détourner les autobus qui les empruntent, créer des points de contraction en matière de circulation et aussi insécuriser les promeneurs aux heures creuses.</p> <p>5. Rétrécir et surélever la pelouse centrale est une aberration économique. Surélever cette pelouse oblige à revoir tout le système d'arrosage qui a été refait.</p> <p>6. Grâce à des élargissements successifs, le pont d'Iéna permet aux piétons et aux véhicules de traverser la Seine sans se gêner. Pourquoi mettre fin à cet équilibre, d'autant plus qu'il n'y a pas de report possible sur les ponts les plus proches, celui de Bir-Hakeim trop étroit et celui de l'Alma déjà saturé. Il importe de préserver la minéralité de ce patrimoine monumental et la destination d'un pont qui est de faciliter le passage d'une rive à l'autre du fleuve et non d'être le support d'une surface végétalisée ...de plus une culture hors sol d'arbres et de pelouses est un non-sens écologique.</p> <p>7. Un budget pharaonique.....le document de présentation affirme que "le projet est pensé dans un esprit de sobriété" C'est plutôt le mot gabegie qui aurait dû être utilisé. Initialement estimé à 70 millions d'euros, dont 40M€ pour la phase avant JO, il a été voté 107M€ et pourrait atteindre 120 M€, soit 6 fois le budget du Loto du Patrimoine. est-ce vraiment raisonnable pour un résultat aussi médiocre ? Le Champ-de-Mars n'a pas besoin d'un tel investissement mais d'un budget de fonctionnement bien dimensionné pour être entretenu et rendu aux Parisiens.</p> <p>8. Le quadrilatère du Champ-de-Mars qui est un des ensembles les plus complets de la Belle Epoque devrait faire l'objet d'une protection patrimoniale plutôt que d'un projet qui va le banaliser et le rendre impraticable.</p> <p>10. L'utilisation d'une enquête publique simplifiée du type Jeux Olympiques (PPVE) est artificielle et constitue un détournement de procédure. Aussi, le respect de la démocratie et du patrimoine impose à minima un moratoire voire une abrogation de ce projet et ses concepteurs qui, s'ils avaient un tant soit peu de sens civique et de respect humain, devraient être les premiers à se retirer spontanément.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>Pour répondre à vos remarques : - Vous nous interrogez sur les surfaces végétalisées prévues dans le projet. La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre. Ces bilans tiennent bien compte des surfaces créées et supprimées : c'est un bilan net de création qui a été explicités en détail lors de la réunion publique du 9 novembre dernier. D'autre part, le projet prévoit de planter 222 arbres, soit un bilan positif de 180 arbres. La végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. - Les constructions que vous évoquez viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. - Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Au vu de leurs fonctions, ils ne peuvent être réimplantés hors site. - La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. - Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modalités de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p>
5545	<p><i>Doublon 5544</i></p>	
5546	<p>Je suis contre ce projet. En effet, il me paraît démesuré tant au niveau financier qu'au niveau patrimonial et environnemental (ambiance du site classé !). A savoir : - gêne pour la circulation appelée à des encombrements croissants sur les nouveaux itinéraires créés le long d'habitations pour compenser la suppression du passage avenue des Nations-Unies (non bordées d'habitations), alors que les précautions environnementales visent plutôt à éloigner la circulation des habitations - absence de parc de stationnement souterrain côté Chaillot (pour les raisons géologiques que l'on connaît avec les anciennes carrières) et suppression de dizaines d'autres souvent occupées par des familles de visiteurs, des personnes âgées ou handicapées et les riverains ; - coût pharaonique de l'ensemble pour une amélioration environnementale douteuse, de l'avis même de l'autorité environnementale qui a émis un avis très défavorable ; - ces sommes ne devraient-elles pas plutôt être affectées à l'entretien des jardins où les visiteurs ont plaisir à se retrouver, ainsi qu'à la sécurité des jardins du Trocadéro (attaques et violences croissantes ces dernières années) ?</p> <p>Les flux de circulation envisagés peuvent être totalement revus comme le suggèrent différentes contributions, notamment avenue Albert de Mun (promise à devenir une quatre voies selon le projet actuel, alors que l'on pourrait envisager une voie montante vers la place du Trocadéro par l'avenue Albert de Mun puis l'avenue du Président Wilson, et une voie descendante par l'avenue Delleseert, en préservant une circulation plus large des deux côtés du pont d'Iéna sans supprimer toute circulation autre que bus et véhicules de secours).</p> <p>Enfin, de l'aveu même de la Mairie de Paris lors d'une réunion, il semble qu'il n'ait nullement été tenu compte du fait que le site du Trocadéro réunit un nombre fort considérable d'événements sportifs, festifs et manifestations en tous genres, sans oublier la sécurité due à la présence du CESE (avenue Albert de Mun) lors de la réception de personnalités officielles.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modalités de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel, et cherche à sécuriser leurs trajets : traversées piétonnes, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
5547	<p><i>Doublon 5544</i></p>	
5548	<p>Ce quartier a besoin d'un coup de rafraîchissement certes mais poser des bacs à fleurs qui deviennent des dépotoirs sans entretien comme cela a été fait, non.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5549	<p>Ferme opposé à ce projet totalement utopiste et demagogue. Paris reste la capitale économique de notre beau pays. Il paraît impensable de bloquer un nouvel axe majeur alors que la circulation est tout à fait infernale déjà à l'heure actuelle. Cela ne fera que faire fuir les talents de notre capitale vers d'autres capitales européennes où on les laisse vivre de façon agréable et libre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5550	<p>NON au futur projet Trocadéro, champ de Mars tour Eiffel. Il serait plus utile d'entretenir la ville qui est sale et triste et d'améliorer les transports en commun. Les touristes sont surpris de ce non entretien de la ville et des travaux permanents, mais pas des voitures qui passent. Stop à tous ces aménagements qui ne servent à rien mais coûtent très chers. Stop au mobilier urbain de plus en plus laid dans la plus belle ville du monde.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5551	<p>Ce projet semble davantage destiné à servir le tourisme de masse et développement de l'événementiel, au détriment de la qualité de vie des habitants du quartier, pour un budget conséquent (107 millions d'euros, voire davantage).</p> <p>Est prévue une réduction des pelouses du Champs de mars de 30 %, avec des contreparties dérisoires comme par exemple la végétalisation de toits des bâtiments qui seront édifiés autour de la Tour Eiffel (bagagerie + bureaux des services de la Tour).</p> <p>Il aurait été préférable d'améliorer la végétalisation du Champs de mars, mesure véritablement écologique, moins coûteuse, et qui aurait véritablement contribué à améliorer la qualité de vie des habitants.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5552	<p>La présentation de ce projet apparaît très insuffisante il comprend de nombreuses inexactitudes. En particulier il ne fait aucune étude d'impact sérieuse. On a le sentiment que cette consultation est un leurre destiné à faire accepter par les parisiens un projet inachevé conçu par des experts hors sol. Ce projet ne présente aucun caractère d'urgence. On doit donc conclure à un moratoire immédiat sur ce projet avec un retour à un entretien normal du Champ-de-Mars dans sa configuration actuelle. Nous ne doutons pas que les commissaires enquêteur exerceront pleinement leurs responsabilités sur cette affaire délirante et parviendront à une conclusion d'un arrêt immédiat de ce projet avant d'en constater les conséquences catastrophiques. On trouvera en annexe une analyse plus détaillée des différents aspects présentés dans le projet.</p>	<p>Bonjour</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>La loi du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 précise que « La participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement, concernant les projets définis à l'article L. 122-1 du code de l'environnement ou les plans ou programmes définis à l'article L. 122-4 du même code, nécessaires à la préparation, à l'organisation ou au déroulement des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, s'effectue dans les conditions définies à l'article L. 123-19 dudit code. » Le texte prévoit ainsi une procédure particulière dès lors que le site concerné peut servir au déroulement des jeux mais aussi à la préparation ou l'organisation de ceux-ci. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. Le texte prévoit une procédure particulière dès lors que le site concerné peut servir au déroulement des jeux mais aussi à la préparation ou l'organisation de ceux-ci. Dans ce cadre, dès lors que des événements se dérouleront sur le Champ de Mars et aux abords de la Tour Eiffel, les projets prévus entrent dans le champ d'application des dispositions adoptées en 2018. La Ville de Paris a ainsi appliqué le cadre légal mis en place par le législateur, dont elle ne peut se soustraire.</p> <p>Le projet maintient des continuités entre les quartiers et les arrondissements du 7, 15 et 16ème. Le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Ainsi, sur les 10ha aujourd'hui occupés par la voiture, 2,5ha seront redonnés aux piétons, cyclistes, bus RATP grâce à l'aménagement d'un espace public continu et sécurisé du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel. Cette ambition nécessite que les automobilistes contournent certains axes aujourd'hui utilisés sans empêcher de circuler d'une rive à l'autre ou d'un arrondissement à l'autre. A l'issue de la concertation de 2019, deux nouveaux carrefours, au niveau de la rue Le Nôtre et de l'avenue De Mun, ont été proposés pour renforcer les liens inter-quartiers.</p> <p>Sur le plan paysager, la végétalisation du site constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre) et répond à plusieurs objectifs environnementaux tels que l'augmentation de la biodiversité, la lutte contre les îlots de chaleur ou encore l'amélioration de la perméabilité des sols. Les pelouses seront transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes en leur centre.</p> <p>Concernant la circulation, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) est au coeur des objectifs du projet, lequel ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments et l'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m2 d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation). Enfin, le budget d'entretien n'est pas intégré au coût d'aménagement du projet, objet de la présente PPVE. Cependant le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection. Des poubelles et des sanitaires publics seront également installés pour compléter l'offre existante.</p>
5553	<p>Je suis opposé au projet d'aménagement du site Tour Eiffel / Trocadéro. La vie à Paris nécessite une circulation routière minimale dans ces quartiers.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5554	<p>Projet qui ne tient pas comptes de la vie des familles et commerces du 7ème, 15ème et 16ème arrondissements. - nous nous retrouverons séquestrés dans nos arrondissements - nuisances sonores pour les riverains du Trocadéro et champ de mars. - supprimer la circulation pour laisser la place aux délinquants, voir les résultats à Grenoble et Rennes. . C est un projet qui n aurait jamais du voir le jour. C est tout simplement un projet de fous mais malheureusement des fous qui ont été élus. Qu ils agissent dans les arrondissements où ils ont été majoritaires.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5555	<p><i>Doubleton 5552</i></p>	
5556	<p>Ce projet de rendre piéton le pont entre Trocadéro et la Tour Eiffel contrarierait la circulation des riverains et des visiteurs. Il n'y a pas que des touristes dans ce quartier. De nombreuses personnes y travaillent et se déplacent en voiture pour rejoindre leurs bureaux, cabinets, cliniques, dans Paris ou proche banlieue.</p> <p>Le flux de véhicules qui transitent habituellement seraient déplacés dans les rues adjacentes déjà fréquentées.</p> <p>Les familles, personnes âgées, jeunes parents qui nécessitent un transport en voiture (pour le confort ou compte-tenu du volume de bagages à transporter) perdraient en qualité de vie et déserteraient encore davantage ce beau quartier familial.</p> <p>Paris n'est pas un musée à ciel ouvert. C'est, avant tout, une ville où vivent des familles, où travaillent des professionnels ou étudient des jeunes. Une mer ou un aquarium sans ses poissons n'a plus aucun intérêt.</p> <p>De nombreuses familles ont déjà fui Paris (immobilier trop cher, coût de la vie difficilement abordable, logements sociaux toujours plus nombreux au détriment de la classe moyenne qui les finance et n'est pas remerciée à la hauteur de ses efforts).</p> <p>Il existe probablement d'autres solutions pour limiter la pollution et protéger l'environnement que de déplacer des voitures d'un quartier à l'autre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5557	<p>La première remarque, qui me semble très importante, c'est que pour un projet vert, il se trouve que l'autorité environnementale a rendu un rapport plutôt défavorable. En effet : - on végétalise artificiellement (les bacs à fleurs du pont d'Iéna en feront un balcon et non une voie royale de passage d'une rive à l'autre comme cela a été voulu lors des Expositions universelles qui ont accueilli énormément de public) : - on crée de nouveaux flux de circulation pour vider l'avenue des Nations Unies qui, à ce jour, draine sereinement et sans trop d'engorgements la circulation du bas de la colline de Chaillot au haut de celle-ci ; - ces nouveaux flux importants devraient ainsi longer des habitations (par exemple, 4 voies avenue Albert de Mun), alors que l'on réduit aujourd'hui à une voie les flux automobiles dans tout Paris ; - pour créer un espace vert soi-disant plus important (mais la surface verte est en fait réduite), on déporte la circulation vers des lieux habités densément et des sites fort fréquentés, sans se soucier des traversées possibles de Seine, réduites dans le projet au pont de l'Alma (circulation dense vers/des Champs Elysées), au pont de Bir Hakeim (étroit) et au pont de Grenelle (distant de 2 km du pont de l'Alma) - pense-t-on aux personnes qui ont du mal à se déplacer ? - nous sommes déjà à Paris au dessus des valeurs limites de pollution préconisées et l'on concentre dans ce projet la circulation sur des voies étroites et longées d'habitations. Est-ce bête raisonnable ? - s'est-on aussi soucié de la fragilité structurelle du sous-sol côté Chaillot (anciennes carrières), où la rue De Magdebourg, par exemple, a subi plusieurs fois des effondrements il y a quelques années ? En un mot, le projet est vraiment à revoir aussi séduisant soit-il sur le dossier papier dont certaines photos semblent avoir gommé la réalité actuelle tant architecturale que naturelle (où est passée la tour Montparnasse sur certaines vues ???) Merci de respecter la réalité et l'avis des citoyens et d'organiser une véritable enquête publique.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre. Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont actuellement vides et seront donc replantés.</p> <p>La Ville est consciente de l'enjeu de conservation des arbres existants à Paris. Les concepteurs du projet étudient des solutions permettant d'améliorer encore le bilan positif du projet en terme de végétalisation.</p> <p>Vous évoquez les impacts du projet sur les déplacements automobiles. Vous pouvez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Pour ce qui est de la pollution, L'étude sur la qualité de l'air indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet.</p>
5558	<p>A l'heure de la COP26, de la crise écologique et des réflexions pour rendre Paris plus vert et moins pollué, il a été donné naissance à ce projet. Une quatre voies sur l'Avenue Albert de Mun. Une aberration vue le trafic et les embouteillages que cela engendrerait. Paris devient une ville pour vélo, une ville où la voiture est enfin bannie au profit de mobilités plus douce et l'on décide de construire une quatre voies.</p> <p>De plus, étant donné l'important dénivelé de l'avenue et le carrefour qui deviendrait l'intersection de la dite avenue avec l'Avenue de New York, nous sommes préoccupés par les risques d'accident que cela pourrait apporter dans un voisinage familiale mitoyen aux jardins du Trocadéro où des enfants viennent passer beaucoup de temps.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information. Nous vous confirmons qu'il n'est pas prévu de créer 4 voies de circulation sur l'avenue Albert de Mun. Il est cependant bien prévu de réaménager le carrefour avec les quais, pour permettre l'ensemble des mouvements tournants, et favoriser les itinéraires inter-quartiers.</p> <p>Nous notons cependant vos inquiétudes concernant le risque d'accident, qui constitue un point d'attention fort de la Ville.</p>
5559	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Dans le cadre de la procédure de PPVE dont vous êtes les garants veuillez trouver ci joint une pétition que nous souhaiterions voir versée au dossier de consultation. Le nombre de signataires s'élève à date à + de 650 personnes.</p> <p>L'enjeu de cette pétition est d'une part la suppression de deux dépose minute en bas de l'avenue Paul Doumer et d'autre part et plus largement le besoin de supprimer l'accès des touristes par ce type de moyen qui va mécaniquement drainer beaucoup de délinquance et rendre encore plus difficile la future circulation autour du Trocadéro. Le fichier de tous les pétitionnaires est joint au présent mail.</p> <p>Comme cela avait déjà été largement évoqué lors de la première concertation il conviendrait de trouver un endroit où les cars touristiques stationnent à l'extérieur de Paris (type prairie du Bois de Boulogne qui sert de parking pour Roland Garros) avec un système de navettes jusqu'au métro le plus proche.</p> <p>Association des Riverains de la Tour Eiffel et du Trocadéro</p> <p>Chers voisins,</p> <p>Dans le cadre du projet Site Tour Eiffel de la Mairie de Paris, la zone de dépose des cars de touristes côté pair, avenue Paul Doumer vient d'apparaître.</p> <p>Lors des consultations précédentes, la dépose de cars était prévue avenue Georges Mandel. A la suite d'une pétition signée par 1200 riverains très inquiets, adressée à la Maire de Paris, l'adjoint au Maire en charge de l'urbanisme s'est engagé à ne pas créer de places de cars de tourisme dans l'avenue Georges Mandel.</p> <p>Et c'est ainsi que ce projet a été reporté avenue Paul Doumer.</p> <p>Dans notre quartier déjà saturé, nous ne voulons pas :</p> <ul style="list-style-type: none"> - que le nombre de déposes et de reprises (2 passages au lieu d'1) crée un phénomène de file d'attente des cars donc embouteillage et stationnement de fait. - de pollution supplémentaire de l'air, sonore et visuelle. - de cars encombrant l'espace déjà réduit, gênant les circulations, créant - de monstrueux encombrements. - de difficultés d'accès à nos résidences, nos parkings, la crèche, la bibliothèque de quartier Germaine Tillion, le cimetière, le métro, les écoles, et particulièrement pour les familles, les enfants et les personnes à mobilité réduite. - d'un afflux supplémentaire de touristes (la fréquentation de 20 à 30 millions de visiteurs est prévue sur le site en 2030 !) <p>Nous, riverains, ne voulons pas voir dégrader notre quartier, notre qualité de vie et notre quiétude.</p> <p>Nous revendiquons la même considération que nos voisins de l'avenue Georges Mandel.</p> <p>Mobilisez-vous, soyez nombreux, très nombreux à signer cette pétition.</p> <p>Nous avons besoin de vous !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note.</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait en effet l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site (dont 2 places Paul Doumer) afin de lutter contre le stationnement illégal constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Nous actons votre demande de suppression des places rue Paul Doumer et votre suggestion de créer un espace dédié au stationnement des cars touristiques plus éloignés des secteurs d'habitation</p>

n°	Contribution	Réponse
5560	<p>je suis très négative sur le projet Trocadéro Tour Eiffel Ecole Militaire qui n'offre guère davantage d'espace aux piétons, brise la circulation des autobus qui traversaient le Champ de Mars comme le 42, 69 et 86 et comme le 63 et va étouffer la circulation aux abords de cet espace avec les bus des touristes. en créant artificiellement une végétation qui ne repose que sur du béton, peut on croire à la croissance des arbres dans ce contexte ?</p> <p>la mise en valeur de la perspective Trocadéro Tour Eiffel Ecole Militaire est un leurre total en raison du périmètre de sécurité extrêmement vaste créé autour de la Tour Eiffel et ce n'est pas demain que cet espace sécurisé va pouvoir disparaître. le projet présenté n'est donc pas réaliste.</p> <p>il néglige totalement les besoins et les habitudes de la population parisienne qui loge à proximité</p> <p>il représente un budget très élevé alors que les finances de la ville de Paris font ressortir un niveau d'endettement qui ne cesse de s'accroître sous la mandature de Madame Hidalgo (multiplié par 7 !!!) et les dépenses à venir concernant les jeux Olympiques ne sont pas terminées.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Celle-ci appelle quelques compléments d'information en lien avec vos remarques : - Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélo, à pied, en transport en commun, seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>- L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, ne sera pas déposée dans le cadre du projet. Elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. Toutefois elle a été conçue pour être réversible. Nous prenons note de votre remarque sur la représentation trop transparente de l'enceinte de verre sur certaines perspectives (plus précisément sur la perspective d'ensemble du parvis). Toutefois, celle-ci est visible sur l'ensemble des plans et coupes du dossier de permis de construire ainsi que sur d'autres perspectives du projet (notamment celles réalisées depuis le quai Branly).</p> <p>- Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10). L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et l'autre moitié concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
5561	Doublon 5552	
5562	Doublon 5560	
5563	Doublon 5552	
5564	Doublon 5560	
5565	Doublon 5560	
5566	Doublon 5552	
5567	<p>Le flux 15e arrondissement depuis ou vers le 7e arrondissement est important, la fermeture totale de l'avenue Joseph Bouvard va nuire à la circulation des personnes et rendre difficile leurs déplacements quotidiens. Il y a notamment de nombreux élèves qui traversent le Champ Mars quotidiennement, attention à ne pas entraver leur déplacements et complexifier leur vie quotidienne.</p> <p>Si on enlève les bus et qu'on les déplace autour du Champ de Mars, les avenues de la Bourdonnais et de Suffren seront encore plus chargées et les temps de trajet augmentés, et les nuisances sonores majorées.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5568	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>en tant que présidente de l'Association des parents d'élèves de l'établissement scolaire Saint-Louis de Gonzague - Franklin, dont le primaire se situe 15 rue Louis David et le secondaire 12 rue Benjamin Franklin, je m'exprime au nom des 1300 familles adhérentes dont les enfants (âgés de 3 à 20 ans) fréquentent chaque jour l'un de ces deux sites.</p> <p>Nous avons pris connaissance du projet d'aménagement du site Tour Eiffel et attirons votre attention sur les conditions de circulation de nos enfants et nos familles dans le quartier tout particulièrement durant la période déroulement du chantier mais aussi au-delà, lorsque les travaux seront terminés.</p> <p>La sécurité des déplacements des plus jeunes est un point de préoccupation particulier pour la communauté de parents que nous formons, et le quartier a malheureusement connu dans les mois et années passés quelques accidents dramatiques dont nous souhaitons à tout prix qu'ils ne se reproduisent jamais.</p> <p>Les manoeuvres d'engins de chantier et le report de circulation vers l'avenue Paul Doumer et la rue Franklin que ne manqueront pas d'occasionner les travaux ont incité de nombreux parents à exprimer leur inquiétude.</p> <p>Je me permets de me faire l'écho de cette vive préoccupation et de vous demander de mettre en oeuvre tous les moyens nécessaires pour assurer la plus grande sécurité de nos enfants, en particulier des plus petits, aux abords des sites scolaires qui les accueillent chaque jour.</p> <p>En vous remerciant par avance pour l'attention que vous accorderez à cette demande, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression des mes considérations distinguées</p> <p>Charlotte de Charentenay</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous partageons bien sûr votre préoccupation pour la sécurité des enfants.</p> <p>Des études sur les flux piétons ont été réalisées afin de comprendre l'organisation de ces derniers. Ces études ont nourri la réflexion des concepteurs notamment le dimensionnement des espaces publics piétonniers. Une nouvelle étude sur ce sujet a également été produite dans le cadre du Mémoire en réponse à l'Autorité environnementale (cf. pièce 3.1.4 du dossier de PPVE).</p> <p>Dans le cadre de l'étude d'impact, les reports de circulation rue Franklin ont été analysés en détail. L'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules.</p> <p>Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>Durant les travaux, un bureau d'étude sera associé à l'équipe de conception. En charge du phasage et de la définition des conditions d'organisation des travaux, il veillera à ce que la circulation des piétons et leur sécurité soient garanties durant toute la durée des chantiers.</p>
5569	<p>Paris n'a pas besoin de cette transformation de plus. L'équipe de la mairie de Paris ne se préoccupe pas du quotidien des Parisiens, elle ne fait que penser aux touristes et aux devises qui rentrent.</p> <p>Pourtant il semble bien qu'une pandémie ait suffi à tout bloquer et pfff... plus de touristes.</p> <p>Arrêtez donc de dépenser de l'argent que nous n'avons pas avec vos projets inutiles et pharaoniques.</p> <p>On ne fait pas pousser des arbres dur un pont mais dans la terre pleine. ON n'élimine pas les automobilistes d'un coup de baguette magique. C'est la vie des Parisiens que vous détruisez.</p> <p>Les touristes ne viennent pas chercher vos nouveautés mais le Paris carte postale et le charme français qui a fait ses preuves et qui a été préservé jusqu'à ce que...vous décidiez de tout changer.</p> <p>Arrêtez les dépenses inutiles Paris est déjà trop en déficit!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5570	<p>Transformation importante et pas nécessaire.</p> <p>Risque de diminution d'espaces verts</p> <p>Risque d'engorgement de circulation au Trocadéro</p> <p>Pas nécessaire de faire une jonction entre des monuments qui ont leur identité propre..</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5571	<p>Non à ce projet qui dénature ce quartier.</p> <p>Arrêtez le massacre entre le champs de mars et la tour eiffel</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5572	<p>bonjour, votre projet ne tient pas du tout compte des entreprises déjà situées au pied de la tour eiffel, et dont la vie est totalement menacée par ce projet de "végétalisation" de tout le pourtour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - comment continuer à faire venir ses clients et fournisseurs si seuls des vélos peuvent circuler ? - quel intérêt de créer des immeubles de bureau à la tour eiffel sans accès en voiture pour clients et fournisseurs ? - que deviennent les cafés et restaurants déjà présents à la gauche de la tour eiffel, et qui disparaissent complètement du plan proposé ? - que deviennent les Parisiens habitant à côté de la tour eiffel qui sont âgés, ou handicapés et n'ont pas la chance de pouvoir faire du vélo ou marcher à pied ? - que deviennent les professionnels et touristes qui utilisent les hôtels Mercure et Novotel situés à la gauche de la tour eiffel, si plus aucun bus ou taxi ne peut y accéder de manière simple et décente ? <p>Autant de questions qui n'ont pas été prises en compte dans votre étude.</p> <p>Nous, professionnels du quartier de la tour eiffel, habitants du 15ème, usagers des commerces, demandons le respect de l'emploi et la liberté de circuler dans notre quartier.</p> <p>Nous vous remercions de bien vouloir nous intégrer à toute étude définitive qui sera menée. merci pour vos réponses</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>Le site restera accessible aux véhicules particuliers, de même que l'ensemble des immeubles et locaux commerciaux.</p> <p>Le projet ne prévoit pas la suppression des cafés et restaurants en rez-de-chaussée des immeubles. Seuls les kiosques existants seront remplacés.</p> <p>Les bus et taxis pourront circuler, des couloirs de bus dédiés seront d'ailleurs nouvellement créés. Les itinéraires et stationnements des taxis ont été travaillés de sorte à favoriser leur bonne visibilité.</p> <p>Nous vous invitons à regarder la Note sur les mobilités qui vous apportera de plus amples détails sur la circulation des modes de déplacement alternatifs à la voiture (pièce 4.2.1.10)</p>

n°	Contribution	Réponse
5573	<p>J'interviens en tant qu'habitant du 16e arrondissement quartier Passy / La Muette Nord. Me concernant voici quelques points positifs, quelques points négatifs et des points de vigilance que je souhaite porter à l'attention de la mairie de Paris, des responsables du projet et des architectes.</p> <p>1. Des aspects positifs du projet que je souhaite souligner : - l'embellissement des jardins du Trocadero. Les jardins actuels sont des espaces verts d'un aspect médiocre. Ce lieu mériterait d'être mieux valorisé pour en faire un vrai jardin de promenade et d'agrément dans une capitale qui manque de beaux espaces verts.</p> <p>- la mise en valeur de la place du Trocadero (sous réserve qu'elle ne devienne pas un site pour organiser des manifestations ou événements. J'ai bien noté à ce titre l'engagement du maire adjoint de la capitale responsable du projet qui a confirmé en réunion publique que le terme d'amphithéâtre de verdure était un abus de langage et que la place n'avait pas vocation à recevoir des événements.</p> <p>2. Des aspects négatifs du projet que je souhaite mettre en avant : -la pérennisation d'événements trop bruyants au bas du Trocadero. En effet, les événements organisés par exemple cet été généraient des volume sonores inimaginables qui s'entendaient même les soirs et weekends jusqu'au milieu de la rue de Passy. Prévoir une charte de bonne conduite (horaires, niveau sonore a ne pas dépasser etc.).</p> <p>-Un possible isolement du 16eme arrondissement, par la suppression de certains axes routiers reliant la Muette nord a la rive gauche.</p> <p>3. quelques points d'attention que je souhaite porter à l'attention des enquêteurs et des responsables du projet</p> <p>- Bien réfléchir au plan de circulation des voitures : le 16e arrondissement compte beaucoup de familles et d'écoles. La circulation y est compliquée en particulier à l'ouverture des classes le matin et à la sortie des écoles le soir. Plusieurs raisons: une circulation accrue par les parents qui ayant des enfants scolarisés dans différents établissements de l'arrondissement sont contraints d'aller d'un établissement à un autre pour déposer leurs enfants plus rapidement. Et bien sur l'arrêt des voitures devant les établissements pour déposer les enfants. Le tout génère ralentissement et embouteillages (et d'interminables concerts de klaxon...).</p> <p>- Avoir en tête que les jardins du Trocadero et le champs de mars ne sont pas les jardins du Luxembourg ou des Tuileries. En effet ce sont des espaces ouverts (de jour comme de nuit) et donc plus difficiles à surveiller. Cela nécessite une prise en compte des sujets de sécurité et une surveillance particulière que la police nationale n'exerce pas compte tenu de la faiblesse de ses effectifs dans cet arrondissement et de ses missions prioritaires.</p> <p>- Imposer des règles strictes en matière de respect de niveaux sonores et des normes de bruits. Ainsi qu'en matière d'horaire des manifestations (pas au delà d'une certaine heure le soir et les weekend)</p> <p>4. En conclusion : Oui a un grand jardin d'agrément et de promenade. Non a un grand champ de foire permanent ou de spectacles/événements/concerts à ciel ouvert.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations de notre part.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Comme vous l'avez effectivement noté, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadero, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Vous mettez en lumière le sujet de la sécurité dans ces lieux ouverts. Sachez que le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
5574	Doublon 5573	
5575	Doublon 5573	
5576	Doublon 5573	
5577	Doublon 5573	
5578	Doublon 5573	
5579	Je suis complètement défavorable à ce projet. Quelle honte de bétonner le champs de mars et son quartier.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5580	<p>Ce projet est démesuré et inadapté : Il est d'une ampleur et d'un coût excessifs et dépassés : on n'est plus dans le temps de la surconsommation ! Il est axé sur une fréquentation touristique massive, alors que beaucoup de sites touristiques, (Venise, par exemple) essaient au contraire de réguler les flux pour éviter les ravages d'un tourisme intensif. Il est disproportionné par rapport aux quartiers dans lesquels il doit s'insérer: les environs du Champ de Mars, le site Emile Anthoine (où il est prévu des vestiaires et des services administratifs), le quartier de Bir-Hakeim deviennent des annexes du site touristique au détriment des riverains, du sport, des jeunes, de la tranquillité des quartiers. Il n'est pas écologique : les pelouses seront rétrécies et surélevées -pourquoi? Quel est l'intérêt écologique de planter des arbres sur un pont ou pire de les y mettre en pots? Il y aura des reports massifs de circulation sur les ponts de Bir-Hakeim et de Grenelle et sur des axes qui sont déjà saturés comme les boulevards de Grenelle, Garibaldi et Pasteur, l'avenue Emile-Zola, les rues Frémicourt, Cambonne et de la Croix Nivert, l'avenue de Lowendal et de Suffren, plus toutes les rues secondaires adjacentes. A-t-on évalué les répercussions en termes de bruit et de pollution? Ce projet aggravera tous les problèmes qui existent déjà sur le Champ de Mars : vols, violences sur les personnes, incivilités liés au bruit et à la propreté car l'espace ne sera plus passant et deviendra un îlot favorable à l'insécurité. A-t-on pris en compte ce risque sécuritaire ? Nous demandons un projet plus respectueux des riverains, de la nature, de la vie de quartier du Champ-de-Mars et des environs, de la sécurité des visiteurs; un projet à taille humaine, sans esroufe ni paillettes, qui ne mette pas à feu et à sang tout un quartier pour la satisfaction d'une minorité. Pourquoi privilégier le spectaculaire et la démesure aux dépens du bien-être des Parisiens?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5581	<p>Cette zone est magnifique mais est très mal aménagée actuellement: - jardins mal entretenus - problème de sécurité: beaucoup d'insécurité et de vandalisme - beaucoup trop de voitures/bus/camions/pollution - trop de trottinettes électriques bloquant les passages piétons - pas assez d'éclairage public le soir - très bruyant avec en permanence des événements sportifs/défilés/concerts en tout genre même le weekend qui ne permettent pas d'apprécier la beauté du site/jardins</p> <p>En conséquence, l'expérience de la visite de la Tour Eiffel et l'image de Paris pour les touristes sont actuellement déplorables et les parisiens viennent peu s'y promener en réalité.</p> <p>Mais je doute que le projet actuel réponde correctement à ces différents problèmes. Merci de prendre le temps de revoir votre copie en consultant les parisiens et les habitants de cette zone en priorité (études d'impact à réaliser etc...).</p> <p>Merci beaucoup.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5582	Doublon 5581	
5583	<p>Bonjour,</p> <p>Notre famille est contre la nouvelle impossibilité de traverser le champ de mars en véhicule (bus ou voitures) Cela aura pour effet de couper véritablement le quartier. Que deviendra la station de bus et la ligne du 89 (par exemple côté suffren) Une revitalisation du champ de mars est nécessaire mais pas en extension côté Ecole Militaire selon nous. Avec tous ces bus (avant pandémie) il sera impossible d'être autre chose que touriste dans ce quartier. Gros doute sur les embouteillages générés avec le pont d'Iéna simplement pour les bus! L'ensemble du trafic reporté sur le 16ème et sur le pont de la L'Alma. Quelles sont les études trafic?</p> <p>Ce projet doit être revu selon nous et n'est pas acceptable en l'état. Projet trop catégorique, qui manque de nuances.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Sur le pont d'Iéna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. L'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont ».</p> <p>- vous évoquez le potentiel impact sur la ligne 89 mais celle-ci ne circule pas aujourd'hui dans ce secteur. S'il s'agit du 82, cette ligne continuera bien de passer sur le pont d'Iéna vers la rue de Suffren et circulera dans un couloir de bus dédié. La station sera légèrement déplacée, à l'angle du quai Branly et de la rue de Suffren.</p>

n°	Contribution	Réponse
5584	<p>Je suis clairement opposé à ce projet pour les raisons suivantes :</p> <p>1) Il va fortement perturber la jouissance de la zone pendant les années de chantier. On sait ce qu'a duré le chantier du grand Palais "éphémère" et ses expositions qui sont tout sauf destinées au grand public. Cela s'ajoute aux autres exposition privées qui sont régulièrement organisées et mobilisent le champ de Mars au mépris du grand public, riverains et visiteurs confondus.</p> <p>2) La perspective de cette "coulée verte" est survenue. De fait elle sera inexistante puisqu'elle est bouchée en son centre par les palissades de protection de la zone tour Eiffel et son Jardin, désormais privatisée et réservée aux visiteurs payants de la tour.</p> <p>3) La circulation automobile autour de la zone déjà fortement perturbée (avenues de Suffren et La Bourdonnais constamment saturées) sera embouée et rendra cauchemardesque le passage vers la rive droite ou le passage Est-Ouest. Tout le monde ne peut pas rouler à vélo, les familles et personnes âgées le savent.</p> <p>4) Outre le problème de mobilité, la fermeture de la traversée du champ de Mars à la police motorisée ne pourra que dégrader une situation sécuritaire déjà dégradée (vente d'alcool etc.) qui fait la parfaite indifférence des gardiens municipaux du site.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5585	<i>Doublet 5584</i>	
5586	<i>Doublet 5584</i>	
5587	<p>Arrêtons de supprimer les voies de circulation, indispensables pour maintenir les familles avec jeunes enfants dans Paris: non, tout le monde ne peut pas faire de vélo. Non, un nourrisson en poussette et sa sœur de 2 ans ne sont pas transportables en cariole (interdit!!!) ni en métro pour une maman seule qui n'est pas Hulk pour les porter dans les escaliers non accessibles du métro. Non, les bus et les taxis ne volent pas encore et ont besoin de routes qui ne sont pas embouteillées.</p> <p>Je n'en peux plus de cette politique piétonnière et soit disant verte à outrance : ce n'est pas ce qui fera avancer notre ville et ses habitants ou travailleurs, au sens propre comme figuré.</p> <p>Stop au projet, d'urgence.</p> <p>Stop à la désertion des familles, inéluctable si Mme Hidalgo et son équipe continue de s'entêter ainsi.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5588	<p>En tant que riverain et parisien, je ne soutiens pas ce projet.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Son axe de continuité est irréalisable. Il est rompu par les barrières de sécurité qui entourent la Tour Eiffel. - Végétaliser cet axe par des arbres en pot ? On marche sur la tête! - Supprimer un pont alors que Paris en manque? c'est diviser les parisiens au lieu de les rassembler. - Comme de supprimer l'axe qui réunit le 15e et le 7e... - Entretien le Champs de Mars comme il le mérite me semble un projet bien plus prioritaire, plus sensé et beaucoup plus économique... 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5589	<p>Projet pas du tout adapté au site emblématique de la Tour Eiffel et de sa mise en valeur de ses abords. La transformation de la pelouse du champs de Mars est inadaptée et regrettable, un plan de circulation qui annonce de grandes difficultés pour tous les usagers et le mobilier trop minéral sans évoquer une végétalisation fictive alors même que l'entretien actuel semble déjà compliqué.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5590	<p>Ce projet va finir de faire fuir les parisiens. Les touristes n'ont jamais fait vivre une ville à eux seuls, les 2 années que l'on vient de vivre l'ont démontré.</p> <p>Le projet enclavera complètement chaque quartier concerné sur lui même et ne permettra pas l'ouverture prônée, au contraire. Se couper des autres, des quartiers voisins, est l'inverse de l'avenir interconnecté désormais nécessaire en urbanisme. Ici on parle de verdir des routes, en réalité il ne s'agit que de les fermer pour vendre l'idée d'un nouveau Paris vert aux étrangers touristes. Publicité par ailleurs mensongère car il s'agira de pelouses inaccessibles entre elles (cf la privatisation de l'espace public sous la Tour Eiffel où du Trocadéro à chaque manifestation publique, défilé etc) ou pleines de débris et résidus des toxiques qui pullulent dans les parcs nouvellement créés; a moins qu'on ne cherche à multiplier les fêtes sauvages géantes et incontrôlables sur ces espaces verts, à l'image des invalides, régulièrement spectacle navrant de débordements parfois criminels (vols bagarres attouchements et viols en toute impunité)</p> <p>Occupons-nous des vrais sujets de cette ville, pour les habitants et arrêtons le marketing mensonger qui n'apportera rien d'autre à Paris que des touristes.... Mécontents de retour chez eux et qui feront mauvaise presse de cette réalité bien différente des promesses (embouteillages, pollution, criminalité et saleté, lenteur des déplacements à attendre de ce projet)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5591	<p>Non à la réduction de la surface de pelouse Non au remplacement de la pelouse par du synthétique Non aux bordures en pierre qui dépassent Non à la bétonnisation du champ de mars Non à la coupe des arbres Non à la construction de kiosques privés sur de l'espace boisé classé Non aux bacs rectangulaires sur le pont d'Iéna Non à la pérennisation du grand palais éphémère Non à la privatisation des jardins du champs de mars par la société d'exploitation de la Tour Eiffel. Non aux bureaux, services et commerces de la SETE à cet emplacement La SETE doit permettre l'accès à tous les jardins Non à la construction de kiosques dans les jardins du Trocadéro Non à la suppression du bassin place Jacques Rueff</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5592	<p>Ce projet au budget pharaonique ne correspond ni aux besoins des Parisiens ni à celui des touristes qui veulent voir un Champ-de-Mars authentique. Le seul aménagement nécessaire est celui des commodités, l'offre actuelle étant indigne.</p> <p>Le projet annonce vouloir ménager une partie de ce patrimoine, mais une partie sera détruite. Les nouvelles places minérales et les nouveaux plans d'eau auront un design très contemporain alors que le Champ-de-Mars est un parc de la Belle Époque (avec quelques ajouts Art déco localisés). Ce style s'exprime à travers son tracé, son mobilier (bancs, réverbères, signalétiques, édicules, fontaines, clôtures, théâtre de marionnette, etc.) et les paysages ainsi créés.</p> <p>Les nouveaux bâtiments, les très nombreux kiosques, au design en totale rupture, de nouveaux luminaires et tout un nouveau mobilier vont maillier et donc défigurer le décor classique.</p> <p>Ce grand et beau parc, très dégradé par des années de surexploitation et de négligences, ne doit pas être transformé. Il doit être restauré et bénéficier d'un entretien régulier. Le programme événementiel doit, lui, être fortement revu à la baisse.</p> <p>Je suis donc contre ce projet qui va défigurer un site historique pour des raisons purement commerciales.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5593	<p>Le projet n'explique pas comment la circulation des bus et des voitures allant d'ouest en est et vice versa des 2 côtés de la Seine s'effectuera. On comprend qu'une fois de plus les déplacements en voiture seront « pénalisés » et réduits que les bus traversant le Champs de Mars seront détournés (allongeant les temps de trajet). En bref pour les Parisiens se déplaçant un goulot d'étranglement et que m'offre Globale de transport publique n'augmentera pas pour autant.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5594	<i>Doublet 5593</i>	
5595	<p>Ce projet est très cher il y a d'autres priorités à Paris Il va générer une gêne importante lors de la phase des travaux Il vise à retirer totalement les voitures et transformer le cœur de Paris en une ville musée Il ne respecte pas le charme des lieux en détruisant le mobilier d'époque Je suis totalement contre ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5596	<p>Totalement opposé à ce projet. Je ne pourrais plus rejoindre mon domicile en venant du périphérique jusqu'aux invalides en longeant les quais rive gauche. Sachant que les quais rive droite sont déjà embouteillés tout le temps.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5597	<i>Doublet 5596</i>	
5598	<p>Je suis tout à fait opposée à ce projet ruineux qui va détruire notre quartier et le champs de mars pour en faire une place touristique au détriment des familles et habitants du quartier. Cette zone sans circulation va assurément augmenter l'insécurité aux abords du champs de mars et dans le quartier en général. Les événements à répétition sur le champs de mars et son manque d'entretien en particulier depuis ces dernières années déprécient la qualité de vie des habitants et présage du pire avec un tel projet. Entretenez l'existant pour en faire un lieu de promenade agréable pour les parisiens/parisiennes plutôt que financer un projet pharaonique au détriment de la qualité de vie des habitants du quartier et de leur sécurité.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5599	<p>Je suis hostile à ce projet qui va à l'encontre de toute logique, fut-elle économique, sociale et sociale de la vie parisienne, que l'on soit riverain ou non. En l'état ce projet représente des incertitudes économiques et environnementales trop importantes pour que ce projet soit qualifié de cohérent. La motivation semble quelque peu nébuleuse.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5600	<p>ne prenant connaissance que maintenant des dégâts qui sont envisagés pour la "rénovation" du champ de mars, je me permets seulement de rappeler à Mme Hidalgo que ce site est inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO et qu'à ce titre, des travaux, de la Tour Eiffel au champ de mars, ne peuvent être effectués qu'avec l'autorisation des autorités de l'UNESCO, en l'occurrence de la Directrice générale, Mme Audrey Azoulay, et du secteur de la culture de cette même institution onusienne.</p> <p>De toute façon, ce projet me semble être dénué de bon sens et ne correspond pas du tout à une démarche de développement durable et de préservation des espaces verts et du bien-être des habitants du XV^e arrondissement (et des arrondissements environnants). Je m'oppose donc à ce projet je vous remercie de bien vouloir vérifier si ces démarches ont bien été effectuées marie José lallart ex fonctionnaire internationale à l'UNESCO</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5601	<i>Doublet 5600</i>	
5602	<i>Doublet 5600</i>	

n°	Contribution	Réponse
5603	CONTRE ce projet. Arrêtez de défigurer notre ville de façon anarchique	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5604	contre les modifications envisagées dans le périmètre du Trocadéro et du champs de mars	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5605	Il est difficile de croire à ce projet sur les documents donnés puisque Les rendering de la situations actuelle ne représentent absolument pas la réalité: abords de la Tour Eiffel et champs de Mars pas réalistes. Les projections ds le futur montrent des espaces avec quelques promeneurs alors que le site attirera la Foule. Le problème des transports n est pas résolu (Metro, bus actuel, voitures) . Les futurs espaces verts , c'est à dire des pelouses, si ils ne sont pas mieux entretenus que les pelouses actuelles seront vite un espace pelé et sale Quand on a vu l été dernier la gestion de l espace en bas du Trocadéro, comment imaginer que cela se passera mieux à grande échelle: nuisances sonores permanentes, abords du site impraticables car bus de régie et matériel envahissent l avenue adjacente, saleté des déchets, et public peu respectueux des abords.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5606	La mise sous vitrine (Pape Mobile ?) de la Tour Eiffel a occasionné un premier enlaidissement du Champs de Mars sous des prétextes sécuritaires inquiétants dont l'efficacité est très discutable. Ce nouveau projet, qui n'est justifié que par un amalgame d'autoritarisme et de démagogie, ne présente aucune valeur ajoutée ; il n'est ni rentable, ni favorable aux habitants du quartier, aux visiteurs ou à l'aura de Paris... qui peu à peu s'affadit avec ces actions imbéciles. C'est l'œuvre navrante d'ambitieux sans bon sens et sans génie... Quelle tristesse et quelles sombres perspectives ! DG	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5607	<i>Doublon 5605</i>	
5608	<i>Doublon 5605</i>	
5609	je ne souhaite pas la réalisation de ce projet qui contribuera a embouteiller d'avantages Paris	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5610	Arrêter le massacre le quartier va devenir mort !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5611	<i>Doublon 5605</i>	
5612	Je m'oppose formellement à ce projet qui va entrainer de nouvelles nuisances dans un quartier déjà très impacté par les modalités de circulation déjà imposées. La partie Champ de Mars ne peut pas être fermée à la circulation sous peine d'en faire une zone isolée et à risque en soirée . Ces bouleversements sont inutiles, coûteux et nuisibles pour les riverains.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5613	<i>Doublon 5612</i>	
5614	Bétonnage inutile et coûteux d'un rare espace vert au péril du de la qualité de vie des parisiens, de la beauté de ce site historique visité par des millions de touristes du monde entier. Le projet va à l'encontre de toutes les tendances actuelles : c'est un gaspillage de deniers publics dans une ville déjà victime du surendettement et de la gabegie, l'expression de la toute puissance d'un pouvoir qui veut laisser sa marque, cicatrice éternelle qui obscurcira le beau visage de la Cité-lumière. Et que dire du message écologique aux jeunes générations ? Je me déclare en opposition à ce projet pharaonique, ravageur et insensé.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5615	Je suis résolument opposée à ce projet qui va défigurer encore un peu plus notre ville, rendre difficile, voire impossible la circulation. Il s'agit d'un projet coûteux, élaboré sans aucune concertation, qui ne répond à aucun besoin.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5616	<i>Doublon 5614</i>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5617	CONTRE LE PROJET -aggrave les conditions de circulation -transforme l'espace en parc touristique avec aggravation des problèmes de sécurité (vente à la sauvette, vols...)	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5618	Je suis contre ce projet d'aménagement du site Tour EIFFEL !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5619	Nous ne voulons absolument pas d'une 2x2 voies avenue Albert de Mun. Vous signez l'arrêt de mort de notre quartier avec cette mesure. Vous ne pouvez pas ceinturer le pâté de maison rue de la Manutention/rue Fresnel avec des axes routiers majeurs comme le quai de New York + Albert de Mun. Je ne parle pas des nuisances sonores et environnementales accrues pour les habitants du quartier. Je vous laisse imaginer à quel point nous en souffrirons. Nous suggérons à la place de faire un sens unique avenue Albert de Mun. Les axes Wilson et Iéna (le bas de l'avenue devant le CESE sont déjà des axes majeurs/ Il vaut mieux utiliser ces voies déjà suffisamment larges avec moins d'habitations que de nous ceinturer de 2x2 voies. Il vaut mieux créer une zone tampon et verte entre la nouvelle place de Varsovie qui sera dorénavant extrêmement touristique et notre pâté de maison.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5620	Madame, Monsieur, Je suis opposée au projet Trocadéro-Tour Eiffel qui notamment ferme la Place de Varsovie à la circulation.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5621	<i>Doublon 5619</i>	
5622	<i>Doublon 5620</i>	
5623	<i>Doublon 5619</i>	
5624	<i>Doublon 5620</i>	
5625	<i>Doublon 5624</i>	
5626	Contre ce projet qui enclavera le 16 déjà enclave du centre de paris par les questions de circulation	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5627	<i>Doublon 5624</i>	
5628	<i>Doublon 5619</i>	
5629	<i>Doublon 5619</i>	
5630	Elle ne peut pas changer une ville unique au monde et pleine d'histoire, je ne comprend même pas que l'on soit obligé nous parisiens d'intervenir pour la défendre, une honte...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5631	je suis contre la fermeture du Pont d'Iéna, je suis professeur et l'emprunte deux fois par jour, je suis riverain Du champ de Mars et souhaite le maintien du bassin rue J. Boulevard. je suis pour le maintien des rues Joseph Bouvard et avenue de la Motte Piquet essentiels pour la liaison du 15 EME ET DU 7 EME. Je suis contre l'enfermement de la Tour Eiffel par des bâtiments contemporains qui interdisent l'accès aux jolies parties de Champ de Mars près de la Tour Eiffel. cessez de privilégier les touristes par rapport aux riverains. la seule décision positive serait de fermer le Champ de Mars la nuit comme le Luxembourg et le Parc Monceau. cordialement	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
5632	<p>Bonjour,</p> <p>Je souhaite exprimer mon inquiétude concernant le projet d'aménagement du Trocadéro et plus largement du Site Eiffel, et ce pour trois raisons principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une raison de sécurité des piétons : Tous les gens du quartier et en particulier les élèves des écoles environnantes savent que les jardins du Trocadéro en contre bas du Palais de Chaillot sont fréquentés par des dealers de drogue et des personnes louches qui viennent aborder les jeunes et moins jeunes pour leur proposer de la drogue ou les importuner. Le fait de rendre le centre de la place du Trocadéro entièrement piéton avec aucun passage de voiture entre la place des Droits de l'homme et le centre de la place va étendre cette zone de non droit avec des attaques à la tombée du soir et la nuit. Mes enfants par exemple sont collégiens ou lycéens et passent quotidiennement à pied dans cette zone et le risque qu'ils se fassent agresser va fortement augmenter. Aujourd'hui ils passent librement et fréquemment, rassurés par les trafics piéton et routier mélangés et proches qui fait qu'ils ne se sentent pas seuls dans une zone de coupe-gorge. Merci de ne pas couper la place du Trocadéro du trafic devant la place des Droits de l'homme pour ne pas créer une nouvelle zone d'agressions le soir et la nuit - une raison de circulation. La circulation automobile va être reportée dans les zones très résidentielles de l'avenue d'Eylau, rue Benjamin Franklin, extrêmement fréquentés par les personnes âgées, les jeunes qui viennent du lycée Jeanson ou Saint Louis de Gonzague, les touristes. Les situations de risque de renversement de piétons sont déjà nombreuses avec les zones de travaux existantes et la circulation accrue va engendrer de la pollution, des risques pour les piétons et des embouteillages qui sont inacceptables dans des lieux résidentiels calmes. Il n'y a aucun commerce dans ces rues, uniquement des familles dont les enfants dorment tôt ou des personnes âgées qui méritent de vieillir sereinement. Merci de veiller à réduire la circulation aux abords des écoles et des zones résidentielles calmes en particulier rue Benjamin Franklin et avenue d'Eylau. - une raison esthétique. La mairie de Paris a fait preuve de choix absolument discutables en terme d'aménagements avec des matériaux qui se dégradent très vite, des solutions peu ergonomiques, des mobiliers extrêmement laids, des poubelles qui débordent très visibles et inesthétiques, des cahutes à frites ou souvenirs qui dégradent le paysage urbain (voir les photos sur #saccage Paris) donc je ne fais aucune confiance pour l'aménagement de la place du Trocadéro et du site Eiffel en général. Ces agressions visuelles sont une gêne quotidienne pour les habitants et une honte vis-à-vis des touristes. Prenez donc exemple sur la ville de Neuilly dont les travaux sont gérés de manière très rigoureuse, rapide et dont le résultat est magnifique, notamment l'aménagement de zones végétales. Merci de végétaliser le centre de la place du Trocadéro et de ne surtout pas installer de mobilier urbain type cahutes au milieu. <p>Je vous remercie pour la prise en compte de ces observations et attends une remise en cause du projet</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information en lien avec vos remarques.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. - L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. A savoir que le report de circulation rue Franklin a été spécifiquement analysé : l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes. - Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Ainsi, concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).
5633	<p>Je suis contre ce projet et approuve les nombreuses critiques sérieusement argumentées qu'il suscite. Comment ne pas être choqué par la présentation du projet ?</p> <p>Extraits dossier de presse :</p> <p>1 - La Mairie de Paris semble regretter que « les abords de la Tour Eiffel [soient] vus comme un lieu à vocation touristique alors qu'ils pourraient être un lieu de promenade et de détente pour les familles ». Mais, le projet vise, tout au contraire, à promouvoir les commerces et le tourisme (bagageries prévues pour les touristes pressés !) sans s'inquiéter du bien-être ou de la sécurité des familles !</p> <p>2 - Les objectifs : « offrir aux Parisiens un nouveau parc urbain au cœur de Paris », « création d'un véritable poumon vert au cœur de Paris ». Mais, le Champ-de-Mars et ses 25 ha, les jardins du Trocadéro et leurs 10 hectares n'existent-ils pas depuis des décennies ?</p> <p>Pourquoi faire croire, avec l'appui d'un photomontage, au « cheminement » direct du Trocadéro à l'Ecole Militaire avec passage sous la Tour Eiffel ? Une véritable barrière s'érige et oblige le promeneur à un large et peu agréable détour : à l'enceinte de sécurité (justifiée... Ok), devant laquelle s'étalent de plus en plus de commerces illicites, s'ajoutent les récentes grilles empêchant l'accès et même la vue sur les jardins anglais de part et d'autre de la Tour.</p> <p>Pourquoi rétrécir et surélever la pelouse centrale du Champ-de-Mars ? Pourquoi supprimer ses étroites allées en bordure et les ifs taillés qui contribuaient à l'esthétique de cette belle étendue ?</p> <p>Le bassin de la place Jacques Rueff serait conservé, d'après ce qui aurait été annoncé lors d'une réunion. Je souhaite vivement qu'il en soit ainsi.</p> <p>Je m'inquiète des risques évidents d'embouteillages et de nuisances, entre autre place du Trocadéro. Quant au pont de Bir-Hakeim jusqu' alors apprécié des promeneurs et des photographes pour sa vue sur la Tour Eiffel et son peu de trafic automobile, qu'en sera-t-il lorsqu'une partie de la circulation du pont d'Iéna se reportera sur lui ? D'accord pour réduire la place de la voûte dans Paris, mais avec des solutions sérieuses de remplacement.</p> <p>Enfin, beaucoup d'argent dépensé pour un piètre résultat : quelques aspects positifs, mais surtout, une dégradation esthétique et patrimoniale du Champ-de-Mars, une marchandisation du site, des nuisances pour les riverains et les Parisiens... sans oublier les craintes sur l'entretien futur du site.</p> <p>Rozenn Jégoudez Une Parisienne qui aime sa ville, mais s'inquiète.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Tout d'abord pour répondre à votre remarque, le bassin de la place Rueff est bien conservé.</p> <p>Concernant l'impact du projet sur les déplacements automobiles, celui-ci a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>Vous évoquez l'enceinte de la Tour Eiffel : cette dernière construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p>

n°	Contribution	Réponse
5634	<p>1/ Les objectifs mentionnés dans l'introduction du projet « Site tout Eiffel » se caractérisent par une succession de phrases creuses et non étayées :</p> <p>« Victime de son pouvoir d'attraction, le site et ses aménagements n'offrent plus aujourd'hui les conditions satisfaisantes attendues par les visiteurs comme les riverains. Le projet a ainsi été pensé afin de répondre aux attentes et besoins des visiteurs, touristes comme Parisiens, tout en s'inscrivant dans le calendrier et la préparation des Jeux Olympiques en 2024. » En réalité, rien ne prouve que ce projet coûteux apportera le moindre intérêt pour les visiteurs du site, touristes ou Parisiens. Rien ne garantit qu'il générera une augmentation de la fréquentation. Rien n'est démontré quant au supplément d'agrément qu'il procurera aux uns et aux autres. Il ne s'agit que d'une opération de communication et d'image au profit de la mairie de Paris.</p> <p>2/ La mairie de Paris a largement démontré, ces dernières années, son incapacité à gérer des chantiers de ce genre et à contenir les budgets. Le coût du projet « Site tour Eiffel » est déjà passé de 70 à 107 millions d'euros. Dans le contexte de l'explosion de la dette de la ville (passée de 1,1 milliard d'euros en 2001 à 7,7 milliards cette année), le bon sens et l'orthodoxie financière imposent de mettre fin à ce type de projet dispendieux et sans réel intérêt.</p> <p>3/ Selon ses promoteurs, le projet permet de créer 40 % supplémentaires de jardins et espace verts accessibles au public, soit théoriquement 20 hectares si on applique cette proportion à l'ensemble du périmètre. En réalité il n'y aura que 17 000 mètres carrés, soit 1,7 hectare, dans lesquels sont aussi comptés les toits végétalisés. Une bonne partie de ces 17 000 mètres carrés est d'ores et déjà annulé puisque le projet sur le pont d'Iéna est abandonné. Par ailleurs, la pelouse centrale sera réduite sur un tiers de sa largeur et surélevée de 50 cm avec une bordure en pierre. Le Champ-de-Mars sera ainsi amputé de 30 % de sa surface.</p> <p>4/ La suppression de toute circulation transversale au Champ-de-Mars compromet la sécurité réelle et ressentie des piétons utilisant cet espace la nuit ou en situation de faible fréquentation. Ce sont les rues traversant ce jardin et la circulation des véhicules sur ces voies qui en sécurisent l'espace.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Vous vous interrogez sur les bénéfices pour les différents publics. Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes de publics variés, visiteurs, des touristes comme des Parisiens, et à des usages variés. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>A noter que la végétalisation représente en effet 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires dont 16 000 m² de pleine-terre. Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont actuellement vides et seront donc replantés. Le plan paysager du Champ de Mars est pour sa part basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906). Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Quant aux bordures des pelouses, nous nous permettons de rectifier le chiffre avancé : les pelouses sont légèrement surélevées de 30cm, et non de 50 cm, et entourées de bordures de pierre.</p> <p>Enfin, concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel. Veuillez noter que le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
5635	Ce projet présente des inconvénients majeurs pour les riverains de l'avenue albert de main et de la rue Fresnel.	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5636	<p>Habitante du 16^{ème} arrondissement, mère d'enfants scolarisés dans ce même quartier, je me positionne comme non favorable à ce projet qui va provoquer des engorgements de circulation sur les accès annexes mis en place sans parler des risques d'insécurité que cela va entraîner. Les dépenses investies dans ce projet qui très souvent sont bien au delà de ce qui était prévu ajoutent à mon désaccord pour ce projet .</p> <p>J'espère que ce projet sera stoppé.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5637	Demande de moratoire de l'association les amis du champ-de-mars	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons note et qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille également les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres</p> <p>Plus globalement, le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Plus spécifiquement, le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, devrait accueillir dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées. L'enjeu principal sur ce secteur reste cependant sa piétonisation. Nous prenons bonne note de votre alerte sur la pérennité et l'entretien des végétaux.</p> <p>Concernant l'approche patrimoniale, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Le projet comprend la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p> <p>La loi du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 précise que « La participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement, concernant les projets définis à l'article L. 122-1 du code de l'environnement ou les plans ou programmes définis à l'article L. 122-4 du même code, nécessaires à la préparation, à l'organisation ou au déroulement des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, s'effectue dans les conditions définies à l'article L. 123-19 dudit code. » Le texte prévoit ainsi une procédure particulière dès lors que le site concerné peut servir au déroulement des jeux mais aussi à la préparation ou l'organisation de ceux-ci. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. Le texte prévoit ainsi une procédure particulière dès lors que le site concerné peut servir au déroulement des jeux mais aussi à la préparation ou l'organisation de ceux-ci. Dans ce cadre, dès lors que des événements se dérouleront sur le Champ de Mars et aux abords de la Tour Eiffel, les projets prévus entrent dans le champ d'application des dispositions adoptées en 2018. La Ville de Paris a ainsi appliqué le cadre légal mis en place par le législateur, dont elle ne peut se soustraire.</p> <p>Enfin, la phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolution souhaitées. Elle fait suite à deux phases de concertation préalables en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des contributions, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis et apporter des améliorations au projet, comme cela a été le cas lors des phases de concertation antérieures.</p>

n°	Contribution	Réponse
5638	<p>Etudiant en biologie et réside à proximité du Champ de Mars, je suis opposé à ce projet de réaménagement du Site Eiffel.</p> <p>On ne peut se contenter d'annoncer 1,7 hectares de création d'espaces verts (dont le chiffre repose en partie sur des toits végétalisés et peut faire l'objet de contestation) alors que ce projet était une opportunité unique de réintroduire davantage d'espaces verts au cœur de Paris en vue d'améliorer le cadre de vie de ses habitants et de protéger leur santé. Pour autant que ce chiffre soit exact, il n'est de toute façon, vraiment pas à la hauteur des enjeux environnementaux actuels et futurs compte-tenu de la superficie totale du Site Eiffel. Alors que vient de s'achever la COP 26 qui nous a alertés, une fois encore, sur les menaces climatiques pesant notamment sur les centres villes avec la formation d'îlot de chaleur et les conséquences dommageables liées à la perte de la biodiversité, ce projet correspond davantage à des objectifs commerciaux sans respect au fond des enjeux environnementaux.</p> <p>En particulier, je relève l'absurdité, sur le plan écologique, de bétonner le Parc du Champ de Mars :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en construisant de nouveaux bâtiments au sein du Parc du Champ de Mars (même avec des toits végétalisés !) - en réduisant la largeur des pelouses centrales réserves de la biodiversité en ville, - en artificialisant une partie de son sol par la création d'allées bétonnées le long des pelouses, - en créant des murets de pierres le long des pelouses (pourquoi d'ailleurs surélever des pelouses qui deviendront alors difficilement accessibles aux personnes à mobilité réduite contrairement d'ailleurs à une illustration publicitaire du projet montrant une personne en fauteuil roulant sur la pelouse centrale...) Et si une délimitation de la pelouse s'imposait, pourquoi alors ne pas recourir à des haies arbustives refuges de la biodiversité ? - en minéralisant la partie côté Ecole Militaire (abusivement dénommée « plateau » Joffre, car le Champ de Mars est, à ma connaissance, dépourvu de tout relief) - espace qui n'est d'ailleurs pas distinct du Champ de Mars comme le définisse à tort les rédacteurs du projet en sa première page mais fait partie intégrante du Champ de Mars. C'est dans cet espace que se situait, avant la construction du Palais éphémère (bâtiment recouvert d'un toit en plastique transparent éclairé de jour comme de nuit au mépris de toute règle d'économie d'énergie et sur les éclairages de bâtiments publics visant à préserver la biodiversité...), deux bassins d'eau. Ceux-ci devraient être rétablis et entourés d'espace végétalisé avec de la pelouse, des arbustes ou des arbres. La re-végétalisation de cet espace envahi par le Palais éphémère me semble d'autant plus utile qu'elle permettrait d'isoler le parc du Champ de Mars des nuisances des bruits de la ville et notamment de la circulation des voitures qui seront aggravées avenue de la Motte Picquet le long de l'Ecole Militaire puisque les flots de circulation se reporteront tous sur cette avenue longeant le Champ de Mars, l'unique restant ouverte aux voitures. <p>Quoiqu'il en soit, ne serait-il pas plus pertinent, plus aisé et moins coûteux de planter des arbres dans cet espace vert du Champ de Mars, plutôt que sur un pont bétonné comme cela est envisagé sur le pont d'Iéna ? Planter davantage d'arbres dans cette partie du Parc qui n'en dispose que trop peu permettrait d'améliorer à moindre coût la santé des parisiens ! En réalité, il semble que la minéralisation de cet espace ne résulte pas d'un choix esthétique et encore moins écologique mais uniquement d'un but commercial permettant à la Mairie de Paris de privatiser cet espace vert après les JO pour des événements publics ou privés. Or, en plus de l'artificialisation des sols, ces événements engendrent des coûts environnementaux déplorables liés au montage et au démontage des installations « éphémères » ainsi qu'à l'afflux d'engins de chantier et véhicules bruyants et polluants.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec en effet 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m² de pleine-terre. Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont actuellement vides et seront donc replantés. La Ville est consciente de l'enjeu de conservation des arbres existants à Paris. Les concepteurs du projet étudient des solutions permettant d'améliorer encore le bilan positif du projet en terme de végétalisation.</p> <p>A noter que sur le Pont d'Iéna ne seront pas plantés des arbres : le pont, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera dans cette phase de projet de grandes jardinières végétalisées.</p> <p>Concernant plus spécifiquement le Champ de Mars, son patrimoine végétal se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement excessif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel sera conforme au plan Biodiversité de la Ville de Paris.</p> <p>Enfin, le plateau Joffre n'est pas concerné par le projet Site Tour Eiffel à l'exception du cheminement menant au métro.</p> <p>Nous notons cependant votre souhait qu'un projet soit réfléchi à plus long terme, sur la partie basse du Champ de Mars.</p>
5639	<p>Riveraine du Trocadéro, j'ai des enfants scolarisés dans le quartier. Je suis très défavorable ce projet : engorgement de la circulation et insécurité accrue aux abords des écoles. Le budget alloué est par ailleurs déraisonnable.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5640	<p>Je ne suis pas d'accord avec ce projet pour de nombreuses raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> -la circulation va une fois de plus être bloquée et la circulation difficile et les embouteillages augmentent (et son corollaire, la pollution) -On ne pense qu'aux touristes, il n'est pas dit que cela favorisera le tourisme et une fois de plus , ce sont les parisiens et les franciliens qui travailleront qui seront pénalisés. -Il y a un gros risque de favoriser les pickpockets et d'augmenter la fréquentation des drogués, comme c'est le cas déjà au champ de Mars. -Ou trouve-t-on l'argent pour financer ce projet????? La Mairie de Paris a une gestion extrêmement dépensière, et ce projet, dans l'intérêt, ne fera qu'augmenter à terme les impôts locaux. -Si les travaux sont lancés, on risque que cela soit fini pour les JO de 2024. Quelle image donne-t-on de la Capitale de la France depuis des années? un champ de mines.... 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5641	<p>Je suis opposé à tout projet qui va créer des perturbations supplémentaires dans un Paris déjà bien malmené. Paris est une ville certes touristique mais aussi une ville dans laquelle sont conduites des activités business. Un équilibre doit être trouvé à la fois pour ceux qui travaillent et les touristes.</p> <p>Ce projet ne revêt aucun caractère d'urgence. Par contre la rénovation des chaussées et la sécurité sont 2 chantiers beaucoup plus urgents.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5642	<p>Une fois de plus Paris est saccagé....</p> <p>J'ai passé mon enfance au champ de mars, c'est maintenant sale et les pelouses sont en piteux état.</p> <p>L'entourage de la tour Eiffel est hideux.</p> <p>La végétalisation du pont de l'Alma et de la place du Trocadero va entraîner encore plus de bouchons et donc de pollution..... Absurde !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5643	<p>La ville de Paris n'a pas besoin d'un nouveau chantier pharaonique pour augmenter son déficit.</p> <p>Commençons d'abord par entretenir le patrimoine parisien plutôt que d'inventer des besoins qui n'existent que pour flatter l'ego des élus.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5644	<p>Ce projet ne tient absolument pas compte de la vie quotidienne des Parisiens et de leurs déplacements.</p> <p>Il est fait uniquement pour les touristes. Paris est en train de devenir une ville musée complètement à la merci des flux touristiques.</p> <p>Je suis totalement contre ce projet</p> <p>Cécile Couvreur</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5645	<p>Je conteste ce projet :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. problème de circulation automobile. 2. nuisances certaines pour les riverains. 3. choix inadapté des aménagements au plan esthétique, surtout sur le Champ-de-Mars. 4. développement excessif de l'événementiel. 5. accroissement non maîtrisé du tourisme déjà saturé. 6. budget faramineux pour peu de résultat alors que les jardins existent déjà et qu'ils suffiraient de les entretenir régulièrement. La SETE acceptera-t-elle de financer le dépassement du budget déjà annoncé ? <p>Merci d'écouter les multiples remarques des uns et des autres !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5646	<p>Je suis fortement opposé au projet de la modification du projet concernant le secteur du Trocadéro à l'initiative de la Mairie de Paris.</p> <p>Il risque d'enlever le secteur et provoquer une dégradation supplémentaire déjà bien enlarmé. Concernant ce dernier point, il suffit de faire le tour le matin des jardins du Trocadéro pour voir ce qui s'y passe déjà.</p> <p>La dégradation de la chaussée, la sécurité et la récupération de ce qui est récupérable de la beauté de la Ville lumière sont des priorités.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5647	<p>Moins d'espace exploité, plus d'espace libre pour rêver et respirer!!</p> <p>Merci d'avance</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5648	<p>Bonjour,</p> <p>Nous ne sommes pas favorables à ce projet pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un timing inadapté , le chantier devant être interrompu avec les JO de 2024; - le projet d'amphithéâtre sur la place de Varsovie, pouvant accueillir des manifestations publiques va s'ajouter avec les flux de touristes qui sont déjà très nombreux et dégrader l'accueil de nos visiteurs; en plus, les nuisances seront nombreuses avec des problèmes de sécurité, de propreté et des nuisances sonores; -le paradoxe de ce projet est qu'il veut accueillir plus de monde et en même temps met en place une politique visant à restreindre la circulation , avec pour point d'orgue la coupure du pont d'Iéna ! Couper un pont est un symbole d'une décision qui vise à diviser rive droite et rive gauche; -l'analyse des flux de circulation repose sur des chiffres trop anciens, en effet la dégradation de la circulation dans le quartier est très récente et provoquée par tous les aménagements , la suppression de nombreuses places de parking, et tous les travaux; -la dégradation de la propreté et de l'entretien des espaces verts ne préjugent rien de bon. Ainsi, l'absence d'entretien des espaces verts autour du cimetière de Passy est affligeant. <p>Ce projet ne doit pas être mis en place en l'état.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5649	<p>Fla Mairie de Paris est en train de préparer son entrée dans la grande Histoire. Serait-elle en mal de reconnaissance? Voici le plus emblématique des projets de son règne. On nous demande des observations, les voici:</p> <p>Il est certes indispensable de procéder à des améliorations et de suivre l'évolution nécessaire d'une ville et de tous ses habitants. Les besoins ne manquent pas : logements insalubres, transports insuffisants , maisons de santé, crèches etc... et les trottoirs, qui eux servent à tout le monde - aux nourrissons dans leur poussette, aux personnes âgées avec ou sans canne et aux handicapés - ils sont très souvent dans un état déplorable , mal rapiécés et pleins de trous provoquant des chutes. Sans compter leur saleté dont tout le monde parle , même les journaux étrangers!</p> <p>Mais ce sont des travaux bien banals et peu intéressants sans doute pour l'image de la ville que l'on souhaite grandiose à coup de millions, sans compter l'entretien que cela entrainera et qui n'est pas chiffré.</p> <p>On ne rêve que de piétonnisation, de vélos et de trottinettes. Charmant ! Les véhicules à moteur sont bannis bien sûr, très bien, mais peut-être aussi bientôt les électriques car ils prendront trop de place sur la chaussée. Seront seuls acceptés les véhicules de service. Quelle chance! Il faudrait quand-même tenir compte de tous ceux qui ne souhaitent ni ne peuvent se déplacer à pied, à vélo etc... et de tous ceux qui travaillent loin de leur domicile non situé à proximité d'un moyen de transport en commun ! Et ils sont trop nombreux, paraît-il. Et pourtant grâce à eux aussi, Paris travaille.</p> <p>Loisirs, promenades, repos et place aux jeunes. Et aux touristes mais pas trop d'étrangers dixit Madame Hidalgo (Interview dans le journal du Dimanche en septembre dernier) car beaucoup d'entre eux utilisent des autocars qui polluent bien sûr même s'ils sont électriques. Mais ces touristes n'apportent-ils pas devises et clientèle dans les hôtels, restaurants et autres lieux de loisirs?</p> <p>Commentaires sur les projets: Site du Trocadéro: Suppression du sens giratoire= augmentation de la circulation qui ne peut-être fluide puisque à double sens, sur une seule voie pour chaque sens. Le sens giratoire n'empêcherait aucunement l'implantation de pistes cyclables. Agrandissement de la pelouse centrale avec des bancs en pierre, pour admirer la Tour Eiffel. On rêve de Delphes ou d'Epidaure? Il est vrai que les Jeux Olympiques approchent! Mais pourquoi faire? Augmenter la pollution sonore , le nombre de papiers gras, les tags etc...</p> <p>Et quatre arbres supplémentaire seront plantés. Quel progrès ! Création de nouveaux kiosques? Ils sont bien assez nombreux et cela encouragera un petit commerce sans intérêt d'objets généralement fabriqués en Chine. Vive la France! Et cela n'empêchera pas les vendeurs à la sauvette qui ont, eux aussi, le droit de survivre! Et suppression de la circulation place de Varsovie? Quelle idée grandiose! =Augmentation de la circulation sur les voies adjacentes comme toujours.</p> <p>Je continue : Création d'alcôves végétalisées en contre-bas du Trocadéro propices aux marivaudages sans doute ! Et pourquoi pas des statues de Cupidon et Bacchus?</p> <p>Fermeture du Pont d'Iéna : une fois encore création d'embouteillages dans les voies adjacentes. Végétalisation sur le pont? Epargnez-nous les bacs plantés de palmiers ridicules comme sur la place de la Porte de Saint-Cloud ou au bout de la rue de Passy /av. Paul Doumer.</p> <p>Création d'un axe central quai Branly . Il existe déjà une promenade plantée tout le long de la Seine , ajoutez -y donc des arbres et autres plantes . Nul besoin de planter au milieu du quai Branly, ce qui aurait comme conséquence, voulue bien sûr, de supprimer une voie de circulation .Et qui se promènerait au milieu?</p> <p>Ce n'est pas ça la végétalisation d'une ville. Planter des arbres le long de trottoirs suffisamment larges pour les accueillir, augmenter leur nombre ou remplacer ceux qui sont morts, dans le bois de Boulogne, jardins du Ranelagh etc...Ce serait des solutions beaucoup moins onéreuses et plus utiles pour notre respiration.</p> <p>Car nos poumons souffrent avec tous les travaux insupportables engagés par la Mairie de Paris depuis 6 ans. Que vont devenir maintenant les avenues Kléber, Président Wilson, Raymond Poincaré, Paul Doumer etc...et toutes les rues adjacentes: rue Franklin , rue de Passy et bien d'autres voies. Les places de stationnement seront annulées et remplacées par vos blocs de béton Que deviendront-ils les pauvres résidents, artisans , commerçants et travailleurs de toutes provenances qui ne pourront plus se garer et qui n'ont pas les moyens de se payer un parking ?</p> <p>Toutes vos idées de grandeur sous prétexte d'amélioration, toutes vos fantaisies, esthétiques certes, mais combien futiles et onéreuses vont perturber beaucoup plus qu'un quartier. Elles vont creuser le déficit de notre ville lumière. Tous ces millions pourraient être utilisés à des causes plus sérieuses qui serviraient à des gens qui en ont vraiment besoin. Mais il est vrai, cela ne serait pas autant médiatisé et cela est bien le cadet de vos soucis.</p> <p>Nous en avons assez !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5650	<p>Bonjour,</p> <p>Le site de la Tour Eiffel est actuellement géré d'une façon désastreuse pour l'image de Paris, façon DisneyLand - sans même parler d'une mairie de Paris capable de défigurer un pont de la concorde par des blocs de bétons.</p> <p>Les soi-disantes végétalisation et piétonisation donneront encore plus d'espace aux vendeurs à la sauvette, trottinettes électriques et kiosques de pacotille pour s'exprimer et occuper l'espace.</p> <p>Les touristes doivent rentrer chez eux éblouis par Paris, rentrer pour dire "Paris, c'est magnifique" et non "Paris, c'est touristique" comme on peut l'entendre lorsque des gens rentrent de Venise. Ce qui nuit à la venue d'autres touristes!</p> <p>Actuellement, des trottinettes électriques aux abords de la Tour Eiffel en pagaille, des vendeurs à la sauvette qui étalent leurs marchandises, des kiosques vendant des pacotilles pour touristes... Il n'y a plus d'esprit de quartier dans les parties hautes des Avenues de Suffren et de la Bourdonnais dont les commerces sont désormais destinés aux touristes.</p> <p>Les abords de la Tour Eiffel ont vocation à véhiculer un esprit Parisien qui plait tant à l'international.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5651	<ol style="list-style-type: none"> 1-Une enquête publique faussée par des informations trompeuses 2-les espaces verts accessibles au public ne cessent de diminuer te le projet renforce cette tendance 3-Supprimer les rues traversantes, c'est insécuriser les promeneurs aux heures creuses 4-supprimer les rues traversantes, c'est contribuer à isoler le 15ème et une partie du 16ème 5-La culture hors sol d'arbres et de pelouses sur du bitume pourrait figurer en bonne place dans un bêtisier écologique 6-le rétrécissement-surélévation de la pelouse centrale est une vraie punition 7-C'est une aberration que de construire quatre immeubles supplémentaires sur le champ-de-mars 8-Il faut modérer l'expansionnisme de la Société d'Exploitation de la tour Eiffel (SEPE) 9-Le plateau Joffre n'a pas vocation à devenir un champ de foire 10-Le quadrilatère du champ-de-mars est un des ensembles les plus complets de la Belle Epoque, mais il ne bénéficie d'aucune protection patrimoniale et le projet va encore le banaliser 11- La perspective à la Française exige le respect des espaces vides 12-Les automobilistes méritent aussi d'être respectés 13-Le pont d'Iéna est un patrimoine monumental héroïque qui exige le respect de sa minéralité 14-Grâce à ses élargissements successifs, le pont d'Iéna permet aux piétons et aux véhicules de traverser la seine à cet endroit important sans se gêner. Respectons cet équilibre 15- Pourquoi, au Trocadéro, transformer un rond-point qui fonctionne en quadruple carrefour ? 16-Rompre l'axe Joffre-Pont-d'Iéna-Foch pose un vrai problème mémoriel 17-Les concepteurs du projet n'ont rien compris au fonctionnement de la place du Trocadéro 18-L'utilisation d'une enquête publique simplifiée du type Jeux Olympiques (PPVE) est artificielle et constitue un détournement de procédure. 19-Il y a mieux à faire à Paris que de dépenser un budget pharaonique pour pas grand chose 20-Un moratoire s'impose 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5652	<p>Quelle bêtise d'envisager la végétalisation du pont Laissez nous "Notre Paris" Ma mère très âgée aime tant se promener en voiture avec moi et revoir son Paris tant aimé! Vous ne pensez qu'aux jeunes , en vélo et trottinette..... Pensez un peu aux autres qui voudraient bien continuer à se promener de la porte maillot à la Bastille, aller de la rive droite à la rive gauche au gré de nos envies!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5653	<p>Je suis opposée au projet dans son intégralité.</p> <p>Laideur, nivellement par le bas, irrespect des riverains, et dépenses inutiles, les 4 points cardinaux de la politique d'aménagement de Madame Hidalgo!</p> <p>Enfin, par pitié, arrêtez de prendre les gens pour des imbeciles en utilisant le terme de « jardin » technique pour désigner toutes les machines dont la présence est rendue nécessaire par le musée éphémère.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5654	<p>Bonjour</p> <p>Je ne vois pas les intérêts des aménagements prévus pour les parisiens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - détournement des lignes de bus - perte d'espaces verts et des arbres abattus. Le projet présente en nouvel espace vert des toitures végétalisées. Mais Le champs de mars est une source de fraîcheur sur les pelouses et les allées latérales, qui seront réduites - Le coût pharaonique du projet. Que pouvait on faire de plus en termes de services avec cette somme ? - la marchandisation de cet espace - les petites animations pour les enfants et les plaines de jeu vont-elles rester ? - l'esthétique Globale. Je ne fait absolument pas confiance à la mairie pour respecter notre patrimoine. Il suffit de voir les lampadaires sur le point de l'alma ... Faut-il vraiment changer la couleur des mobiliers qui ne seraient pas détruits pas ce projet ? Encore une fois en termes d'argent public, je n'en vois pas l'intérêt ! <p>Je viens sur Le champs de mars en famille depuis plusieurs années ou avec des amis. C'est Notre espace vert, pour s'aérer en Toutes les saisons. Je suppose que vous savez que tous les parisiens n'ont Pas de maison de campagne ou de voitures ?.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Pour répondre à vos remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont actuellement vides et seront donc replantés. - Une majorité de lignes de bus ne sont pas impactées. Les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place. Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna. Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). - Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY). - Les aires de jeux, manèges et autres activités sont maintenues sur le Champ et de Mars et au Trocadéro. - Le projet prend bien en compte le caractère patrimonial exceptionnel du site. Le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).
5655	<p>Fixer un nombre maximum d'événements</p> <p>L'association de riverains Passy-Seine propose que les événements sur les Fontaines de Varsovie soient limités à 3 à 5 jours par an.</p> <p>Déjà 8 événements ont eu lieu cette année en seulement 3 mois et ils ont été extrêmement bruyants</p> <ul style="list-style-type: none"> • les 17 et 18 juillet : Quai 54, compétition de street basket, avec des animations sonores de 8h à 23h, • du 23 juillet au 8 août : retransmission des jeux olympiques et animations tous les jours, • du 16 au 18 août : Événement international de skateboard, • les 21 et 22 août : week-end d'animations sportives et culturelles, • 25 août : initiations et démonstration de Tir à l'Arc, • du 2 au 5 septembre : retransmission des jeux paralympiques et animations tous les jours, • du 10 au 12 septembre : La Coupe d'Europe de basket 3x3. Matches se finissant après 22h00. • 19 septembre : course La Parisienne. <p>Leurs niveaux sonores sont supérieurs aux seuils légaux. L'étude d'impact acoustique (doc 3.2.7 du dossier du projet) indique que le projet respectera la réglementation de l'arrêté du 5 mai 1995 qui fixe des maximums de bruit de 65db (décibels) le jour et 60 dB la nuit. Mais l'association Passy-Seine a mesuré 84 dB aux Fontaines de Varsovie lors de Paris-Plage la nuit du 18 juillet 2021 après 22h, soit une puissance sonore 100x plus élevée que le maximum légal.</p> <p>La promesse orale de modalités de réduction du bruit par une meilleure orientation des enceintes et le remplacement des groupes électrogènes par des branchements électriques est tout à fait insuffisante.</p> <p>Le dossier du projet indique que la place de Varsovie a été choisie pour l'organisation d'événements car il n'y a pas de logement à proximité, mais c'est faux ! Dans toutes les rues ci-après habitent des gens qui entendent hurler les sonos lors des événements qui existent déjà : dans les avenues de New-York, Kennedy, Albert de Mun, d'Iéna, boulevard Delessert, rues Le Nôtre, Chardin, Beethoven, Alboni, des Eaux, Frémiet, Fresnel... En tout plus de 4000 habitants ! Par exemple, les 17 et 18 juillet 2021 l'événement Paris Plage qui a duré 2 jours, de 8h à 23h, aux Fontaines de Varsovie s'entendait jusqu'à la maison de Balzac située à plus de 700m !</p> <p>Les plaintes concernant les nuisances causées en zones résidentielles (chantiers, bruit, saleté, laideur et dégradation du patrimoine) sont fortes, et légitimes. Et tout cela dérange aussi les touristes.</p> <p>Il existe des lieux beaucoup mieux adaptés pour les événements : stades, halles pour salons...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5656	<p>Gouvernance</p> <p>Le projet manque d'un volet Entretien et d'un volet Sécurité.</p> <p>L'association de riverains Passy-Seine propose que la mise en œuvre du projet soit subordonnée à la création d'une structure de gouvernance unique responsable de la cohérence de son exploitation.</p> <p>En effet, l'utilité d'un équipement public ne se limite pas à sa conception mais dépend encore plus largement de son entretien (espaces verts, mobilier, propreté), de son contrôle (sécurité), bref de sa gestion par une autorité responsable.</p> <p>Ce mode de gestion différent du système actuel assuré par des autorités différentes par sujet (DPE, DEVE, PP, DPSP...) est rendu nécessaire par 2 changements que va provoquer le projet :</p> <p>1° Une taille de site beaucoup plus grande</p> <p>2° L'augmentation de la fréquentation que va inévitablement provoquer l'amélioration de l'expérience de visite.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5657	<p>Bonjour,</p> <p>L'agrandissement des espaces verts semble être un des bienfaits du projet.</p> <p>Comment ceci est-il mesuré ? ces mesures sont-elles fiables et prennent-elles la globalité de la création nette en espace vert ?</p> <p>En effet, il semble que des constructions plus ou moins durables seront édifiées sur le site ?</p> <p>Quelle est la vérité ? Quels sont les chiffres nets en espaces verts gagnés et perdus ? Il est indispensable de quantifier et communiquer aux riverains et aux Parisiens sur ce projet structurant.</p> <p>Cordialement,</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre), et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont actuellement vides et seront donc replantés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les arbres plantés sont situés principalement au niveau de la Fontaine de Varsovie, et du quai Branly. - Les arbres de la Place du Trocadéro sont conservés - Les arbres supprimés sont situés principalement à l'intérieur de la parcelle Emile Anthoine, dans l'enceinte de la Tour Eiffel et le champ de Mars. <p>La Ville est consciente de l'enjeu de conservation des arbres existants à Paris. Les concepteurs du projet étudient des solutions permettant d'améliorer encore le bilan positif du projet en terme de végétalisation.</p> <p>Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site.</p>

n°	Contribution	Réponse
5658	<p>Ce dossier, malgré la qualité de certaines études, souffre d'un manque de prise en compte: -pour la mobilité, des répercussions du trafic sur l'ensemble de l'agglomération parisienne (détournement de la circulation automobile entraînant des points de congestion donc augmentation de la pollution à l'inverse des règles habituelles préconisant une augmentation de la fluidité) -d'autres projets indiquant un report de la circulation Pont d'Iéna (projet Champs Elysées)</p> <p>L'emprise du bâti sur le Champ de Mars est augmenté ,transformant celui-ci aux abords de la Tour Eiffel en "zone commerciale "</p> <p>La destination initiale de parc/espace vert ,zone de promenade et repos, est remplacée (diminution réelle de l'espace vert malgré des subterfuges) par une destination mixte commerciale/événementielle et touristique sans identité</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Concernant les constructions en site classé, elles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>De plus, notez que la prescription d'EBC (espace boisé classé) protège les boisements existants ou projetés, elle ne peut s'appliquer aux emprises occupées par des constructions ou des aménagements incompatibles avec cet objectif. C'est pourquoi, sur le Champ de Mars et sur les jardins du Trocadéro, les emprises des constructions projetées, ou maintenues sont soustraites du périmètre d'EBC. Les évolutions du PLU proposées tiennent compte du parti d'aménagement ainsi envisagé. En effet, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937.</p> <p>Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen termes, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC).</p> <p>La mise en compatibilité du règlement du PLU permettra également d'intégrer dans le périmètre d'espaces boisés classés (EBC) des zones de jardins créées de part et d'autre de la Tour Eiffel. Le résumé non technique de l'étude d'impact (document 3.1.1) ainsi que les images du projet (pièce 0.3) illustrent ces évolutions.</p>
5659	<p>Encore un éléphant blanc de la maire de notre ville qu'elle ne cesse d'enlaidir: un chantier couteux, inutile, aux conséquences dramatiques en termes de pollution - et notamment sonore - et de commodité d'échanges entre les rives droite et gauche de la Seine. Une aberration de plus!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5660	<i>Doubleton 5658</i>	
5661	<i>Doubleton 5657</i>	
5662	<i>Doubleton 5661</i>	
5663	<p>Réduire ET maintenir le rond-point du Trocadéro</p> <p>« L'amphithéâtre de verdure » de la place du Trocadéro, apparemment essentiel à la perspective esthétique du projet, peut être réalisé SANS supprimer le rond-point pour la circulation automobile.</p> <p>L'association de riverains Passy-Seine vous explique pourquoi et comment :</p> <p>Le rond-point est essentiel à la fluidité du trafic et la création d'un demi-cercle en double sens avec ses indispensables feux pour les tourne-à-gauche va créer des remontées de file qui vont engorger les rues adjacentes, notamment la rue Franklin, en particulier lors des heures de pointe du matin. Ces encombrements supplémentaires s'accompagneront inévitablement d'une augmentation de la pollution de l'air. A cet égard, l'étude d'impact sur la circulation a cité ces conséquences négatives sans être en mesure d'en fournir de prévisions.</p> <p>Pourquoi au contraire ne pas prendre comme objectif de réduire cette pollution en s'alignant sur les nouveaux objectifs de l'OMS et de la COP 26 sur la qualité de l'air ?</p> <p>La solution que nous proposons pour concilier les différentes priorités est de conserver UN ROND-POINT DE TAILLE REDUITE pour le trafic automobile du côté opposé au parvis (la grande taille du rond-point actuel n'est pas nécessaire) et de rattacher l'espace libéré au futur grand site pour en faire l'amphithéâtre de verdure désiré.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5664	<p>Encore une complication de la vie quotidienne qui va s'ajouter aux précédentes. Et tout cela pour quelle amélioration ? Embouteillages supplémentaires et pollution correspondante ! Améliorer la fréquentation touristique ? La situation actuelle est tout à fait satisfaisante pour elle et un juste équilibre semble régner. Ce projet c'est vraiment "pourquoi faire simple alors qu'on peut faire compliqué !" PE</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5665	<p>Offrir une alternative réelle à l'automobile</p> <p>Comment vont se déplacer les visiteurs supplémentaires, les passagers des voitures empêchées sur le pont d'Iéna et sur la place du Trocadéro et les touristes des cars thermiques interdits ?</p> <p>Les lignes de métro et de bus de la RATP sont déjà surchargées...</p> <p>L'association de riverains Passy-Seine propose que l'augmentation automatique de la fréquentation du site due à l'amélioration de l'expérience de visite, ainsi que la réduction de la place de la voiture (Trocadéro, Pont d'Iéna) soient équilibrées par une AUGMENTATION DE MEME GRANDEUR ET SIMULTANEE DE L'OFFRE DE TRANSPORT PUBLIC.</p> <p>Les habitants des 7ème, 15ème et 16ème arrondissements ne sont pas tous des bourgeois égoïstes et bornés. Quand bien même, tous ont le droit d'exister, sans être accablés de chantiers, pollutions, nuisances, et atteintes à leurs libertés qui seraient trop grandes. La Mairie de Paris détient un pouvoir sur les citoyens ; mais comme toute puissance publique, elle doit s'appliquer à ne pas commettre d'abus de droit.</p> <p>Vélos et patinettes, s'ils font partie de la solution, doivent être « pacifiés » car ces circulations dites « douces » ne le sont plus dans la pratique. Une bonne partie des vélos et la grande majorité des trottinettes ne respectent aucune règle, déboulent de partout, terrorisent les trottoirs et brûlent les feux aux carrefours.</p> <p>Fondamentalement, nous demandons la création d'un tramway rive droite et dans l'intervalle le triplement de la capacité des lignes de bus 30, 32 et 72.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5666	<p>VOTE CONTRE CE PROJET</p> <p>QUI PARTICIPE A LA TRANSFORMATION DE PARIS EN VILLE MUSEE AU DETRIMENT DE LA QUALITE DE VIE DES HABITANTS</p> <p>AGGRAVE LES CONDITIONS DE CIRCULATION ET PROBLEMES LIES A LA SECURITE DEJA TRES PROBLEMATIQUES</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5667	<p>Je suis contre; - blocage de grands axes et report probable sur axes secondaires de nombreux quartiers de l'ouest parisien - sécurité de la zone, déjà dégradée depuis quelques années - circulation des "frontaliers", familles vivant à proximité</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5668	<p>Bonjour ,</p> <p>Je suis contre ce projet , raisons :</p> <p>- report de la circulation en aval du fleuve vers le 7ème et 15ème arrondissement . - aucune plus-value notable démontrée par ce projet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5669	<p>nOUS SOMMES ABSOLUMENT CONTRE CE PROJET RIDICUEL RALPH hayat danielle hayat henri hayat samuel hayat gabriel hayat victoria hayat alexandre hayat</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5670	<i>Doubleton 5669</i>	

n°	Contribution	Réponse
5671	<p>Ce projet, qui se présente comme étant une végétalisation du site, n'est à mon avis destiné qu'à servir le tourisme de masse ainsi que le développement de l'événementiel, au détriment de la qualité de vie des habitants du quartier, pour un budget conséquent (107 millions d'euros, voire davantage).</p> <p>La fermeture à la circulation du pont d'Iéna risque fort d'engendrer une saturation de l'avenue de Suffren et du boulevard de Grenelle, voies que les véhicules provenant de Bir-Hakeim n'auront d'autre choix que d'emprunter. Le déstagement de ces voies ne pourra se faire que par les rues de notre quartier, à savoir notamment la rue de la Fédération et la rue Saint-Saëns, itinéraires alternatifs (waze...) à l'avenue de Suffren. Nos rues actuellement calmes risquent d'être saturées de véhicules, ce qui aura un impact important sur notre qualité de vie.</p> <p>Il aurait été préférable d'améliorer la végétalisation du Champs de mars, mesure véritablement écologique, moins coûteuse, et qui aurait véritablement contribué à améliorer la qualité de vie des habitants.</p> <p>Le site Tour Eiffel est déjà bien trop utilisé à mon goût pour de l'événementiel de masse, merci de respecter les riverains qui souhaitent pouvoir profiter de leur quartier sans qu'il soit bloqué en permanence par un événement. Je ne vois donc pas le bénéfice réel de ce projet pour les habitants du quartier.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Loin d'être pensé au seul profit d'un tourisme de masse, le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes de publics variés, visiteurs et promeneurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Vous vous interrogez sur les impacts sur la circulation. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>La végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont actuellement vides et seront donc replantés.</p> <p>Vous évoquez l'amélioration de la végétalisation du Champ de Mars. Le projet ambitionne précisément de redonner vie au patrimoine végétal du site, aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Enfin, sachez que la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p>
5672	<p>Outre la volonté du projet de réduire drastiquement la circulation autour de ce site au travers d'un effet dissuasif escompté associé aux embouteillages créés, il est très étonnant que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La RATP, consultée, indique que les voies prévues autour de la place du Trocadéro apparaissent trop étroites pour permettre au bus de prendre le futur carrefour et surtout qu'il n'y a pas de voie de bus prévue (ce qui est logique aussi au regard du nombre de voies prévues). Ainsi l'avis de la RATP Infrastructures rendu le 15 décembre 2020 précise que « D'après les plans d'aménagement paysager (planche AVP-PI-01.TROCA-PPM-TROCADERO), la file la plus à droite de l'anneau intérieur serait réservée à la circulation des bus. Île-de-France Mobilités souhaite avoir confirmation qu'il s'agit bien d'un couloir de bus dédié aux lignes 22, 32, 63 et N53. Ce couloir bus n'apparaît pas sur les plans concernant la mobilité » (ce n'est toujours pas le cas) « Île-de-France Mobilités s'interroge également sur l'éventuelle affectation d'une file de l'anneau extérieur en couloir de bus au regard des annotations figurant dans les plans paysagers (planche AVP-PI-01.TROCA-P-PM-TROCADERO). En tout état de cause, Île-de-France Mobilités est favorable à la mise en place de couloirs bus sur cette place afin de préserver les véhicules des effets de congestion. - Concernant les largeurs de files (3,50m pour la file bus sens anneau intérieur, 3,20m pour l'anneau extérieur), Île-de-France Mobilités souhaiterait que des études de girations soient transmises. En effet, ces valeurs paraissent faibles en comparaison de celles appliquées pour le réaménagement de la place de la Bastille où les couloirs bus atteignent des largeurs comprises entre 3,65 m et 3,80 m. » <p>La fréquence des bus est déjà très réduite. Par conséquent, les transports par bus utilisés par les riverains (certes très peu de touristes dans les bus) pour des trajets courts, ne seront plus du tout utilisés car les bus resteront coincés autour de la place du Trocadéro. Par ailleurs malgré une fréquentation anticipée en hausse de 50% et de nombreux embouteillages, aucune augmentation de la fréquence des transports en commun n'est anticipée notamment des bus. Les différents arrondissements mitoyens du site et les différents quartiers qui les composent vont donc se retrouver encore plus enclavés qu'ils ne le sont aujourd'hui.</p> <p>- La très belle piste cyclable prévue encerclant le Trocadéro sera desservie par une seule piste cyclable venant de l'avenue Raymond Poincaré. Ceci est encore un exemple de la conception d'un site en totale déconnexion du reste du quartier.</p> <p>La volonté de supprimer la voiture dans Paris peut répondre à une logique mais il conviendrait d'aller jusqu'au bout du raisonnement et d'organiser en conséquence les autres moyens de transport public pour permettre à tous les citoyens de circuler (en ce compris les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les parents ayant des jeunes enfants en poussette etc.)</p> <p>Association des riverains de la tour eiffel et du trocadéro https://riverainseiffel.wixsite.com/monsite</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>La Ville de Paris a pleinement conscience des enjeux liés aux alternatives à la voiture particulière. En particulier, le renfort des modes doux et des transports en commun fait partie intégrante du projet. Plus précisément, les problématiques que vous soulevez concernant l'aménagement de la place du Trocadéro ont été examinées de près avec la RATP depuis l'émission de son avis.</p> <p>Pour mémoire, les plans techniques évoqués dans cet avis ne figurent pas dans le plan d'aménagement du permis d'aménager. Ainsi, nous vous confirmons que le plan de voie de la place ne comporte pas de couloir bus dédié, étant contraint par les différents flux que celle-ci doit accueillir, et par l'emprise de voies existantes qui est un invariant du projet.</p> <p>Cependant, nous confirmons que les problématiques techniques évoquées (girations, optimisations des largeurs de voies) ont été vérifiées en concertation avec la RATP.</p> <p>Concernant l'augmentation de la fréquentation du site, cela n'est pas un objectif du projet, qui vise à une amélioration de la qualité d'accueil de tous les publics. L'augmentation de la fréquence des bus est une demande que la Ville pourra relayer à l'exploitant et à l'autorité organisatrice des transports. Enfin, concernant l'aménagement cyclable de la place du Trocadéro, la voie prévue permet le raccordement à la piste cyclable (existante) de l'avenue Mandel, ainsi qu'au couloir (partagé bus) de l'avenue Wilson. Le plan vélo 2021-2026 de la Ville de Paris prévoit quant à lui l'aménagement d'itinéraires cycle les avenues Doumer et Kleber. L'aménagement cyclable de la Place permet donc une mise en continuité de ces 4 tronçons cyclables</p>

n°	Contribution	Réponse
5673	<p>Gouvernance du site en matière d'entretien, de gestion événementielle, et de sécurité</p> <p>Le site est et sera un site emblématique de Paris certes, mais aussi de notre pays. La plupart des grands sites de France ont fait l'objet de la création d'organismes de gouvernance spécifiques afin d'assurer la préservation de ces sites exceptionnels. Il est aussi surprenant que le site ou l'un des sites les plus visités de France (il est fait mention de 30 millions de visiteurs attendus en 2030) ne soit pas muni d'un tel organe. Cela est d'autant plus étonnant qu'aujourd'hui les constats suivants sont systématiquement remontés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble du site est sale et mal entretenu. Une simple comparaison avec les jardins du Luxembourg, des Tuileries ou sans chercher très loin ni très ostentatoire, le jardin du Parc de Passy est absolument édifiant. - La sécurité n'est absolument pas assurée aujourd'hui que ce soit rive droite ou rive gauche. L'agrandissement des surfaces piétonnes et la création d'un « amphithéâtre » au Trocadéro ne peuvent en aucun cas améliorer la situation. Ce grand espace vert au Trocadéro sera une zone de squat et de trafic en tous genres comme le sont les autres endroits de ce type. - Le nombre d'événements et les désagréments causés sont incessants. La liste des événements que l'Ae a demandé à préciser est impressionnant sur le seul site du Champ de Mars qui n'est vraiment lui-même qu'entre le 15 janvier et le 1er mars. Le nombre de manifestations organisées place du Trocadéro doit être tout aussi édifiant. <p>Ce site est emblématique certes mais de la saleté, du manque d'entretien et d'une insécurité grandissante. Tous ces problèmes connus et reconnus font l'objet de querelles d'administration indignes de ce lieu. Ainsi « L'Ae recommande d'établir un plan de gestion et de fonder l'analyse de l'ensemble des incidences sur des hypothèses d'usage et de fréquentation du site explicites et cohérentes avec la cible annoncée pour 2030 ».</p> <p>La seule réponse du maître d'ouvrage est la suivante : « L'objet du projet Site Tour Eiffel n'est pas de diminuer la fréquentation du site mais de la raisonner et de favoriser des usages plus doux et plus apaisés et donc moins impactants sur le site et ses composantes. Un travail est actuellement en cours, entre les différentes directions gestionnaires (DEVE, DPE, DVD, etc.), pour optimiser la gestion du site, en particulier sur la collecte des déchets, le nettoyage et l'entretien des espaces verts, ainsi que l'entretien et la maintenance du mobilier présent sur le site et développé dans le cadre du projet. »4</p> <p>Il est donc urgent de doter ce site d'un organe de gouvernance doté d'un réel budget qui soit significatif et de prérogatives y compris en termes de sécurité sur le site élargi dans son ensemble. Au sujet de la sécurité, il est aussi étonnant qu'il n'est pas fait état des recommandations de la Préfecture de Police dans les éléments communiqués (cf. document 5.1.6 Extrait de l'avis de la Préfecture de Police). A noter par ailleurs que cette note émane uniquement de la Direction des transports et de la protection du public.</p> <p>Par ailleurs, le site ne se limite pas comme veut le faire croire le maître d'ouvrage au seul site mais aussi aux rues et quartiers limitrophes. Il n'est pas possible de faire venir 30 millions de touristes par an sans que ces derniers n'aient aucun impact sur les alentours.</p> <p>Association des riverains de la tour eiffel et du trocadéro https://riverainseiffel.wixsite.com/monsite</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5674	<p>Totalement opposée à ce projet!</p> <p>Le Champs de Mars est un espace vert historique déjà très malmené par toutes les manifestations musicales et sportives autorisées tout au long de l'année. L'état des pelouses en dit long!</p> <p>Sans compter les nuisances pour les habitants du quartier! Qu'en sera-t-il quand tous les accès seront fermés? Quid de la circulation dans Paris qui est déjà insupportable? Quid des places de stationnement déjà insuffisantes? Quid de l'insécurité ?</p> <p>Développer des espaces verts c'est bien mais évitons de modifier ceux qui existent déjà . En l'occurrence ce projet diminuerait la surface des pelouses existantes... Pour qui nous prend-on ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5674	<p>Je vote contre ce projet qui ne tient aucun compte des difficultés futures de circulation et de sécurité sans évoquer les futurs défauts d'entretien et de propreté qui sont déjà généraux dans le quartier comme dans l'ensemble de la ville de Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5675	<p>Projet à stopper pour plusieurs raisons: Privatiser l'espace public est inacceptable L'entretien des espaces est catastrophique Trop de nuisances sonores pour les riverains Non respect d'un site classé</p> <p>Projet trop onéreux, surfacturé avec un déficit record pour Paris Commercialisation à outrance avec des commerçants peu respectueux des riverains et des touristes Montée des incivilités sur le site et ses alentours</p> <p>Réduction de l'espace vert contraire au bon sens Projet vulgaire et qui dénature le site</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5676	<p>Il faut stopper ce projet fou. Les dettes de la Mairie sont déjà énormes et seront payées par nos enfants voir nos petits enfants (si ils ont encore envie de rester dans ce qui était notre belle capitale). Ce projet de 110 000 000€ n'apportera rien aux parisiens et les touristes seront plus gênés par l'impact de ce projet que comtenplatifs.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5677	<p>Totalement opposée à ce projet qui dénature un site connu du monde entier et en fait un de ces pseudo lieu de fête artificiel.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5678	<p>Je suis contraire à ce projet parce que je pense qu'il ne soit pas pleinement profitable pour les alentours, que j'habite. Il est un projet avec une grande partie orientée à l'évènementiel, par une entreprise non pleinement publique. De plus, le trafic des voitures serait poussé vers les plus petites rues ce qui rendrait les quartiers plus insalubres, bruyants et dangereux.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5679	<p>Madame, Monsieur</p> <p>Je suis profondément hostile à ce Projet concernant l'aménagement du Trocadéro, Pont d'Iéna, Tour Eiffel, Champ de Mars.</p> <p>J'insisterai particulièrement : - Sur les énormes problèmes de CIRCULATION qu'entraîneraient, la suppression du Rond-point de la place du Trocadéro, la suppression pour les voitures du Pont d'Iéna, la suppression de la circulation dans les voies transversales du Champ de Mars (l'avenue J. Bouvard...)</p> <p>Ceci entraînera embouteillages, pollution, allongement des routes pour les bus, et les voitures, report de la circulation, sur des voies déjà bien encombrées: pont de l'Alma, pont de Bir Hakeim, Pont de Grenelle et tous les axes vers le Trocadéro et le Champ de Mars</p> <p>Il faudrait également tenir compte des problèmes pour les parisiens non seulement des 7ème, 8ème, 15ème et 16ème mais des autres arrondissements et les habitants des banlieue venant à Paris en voiture pour travailler ou autre: perte de temps, éternements, pollution, changement des parcours....</p> <p>-Ce grand rectangle interdit aux voitures, ISOLE les VII ème, XV ème... Par ailleurs, rendre le Champ de Mars inaccessible aux voitures induirait de gros problèmes de SÉCURITÉ, de rassemblement non souhaité (drogue, violence, agression)3... Qui se risquerait à se promener la nuit, mais même pendant la journée au Champ de Mars...Voyez ce qui se passe au bois de Boulogne, pourtant un parc magnifique, on a peur !!! Résolez déjà ce problème</p> <p>Et faire tourner les bus autour du Champ de Mars? Cela rime à quoi? Et la PROPRIÉTÉ ?</p> <p>-et quand les promeneurs et touristes arriveraient sur la place du Trocadéro « végétalisée » croyez vous qu'ils y resteront et quand ils auront fait quelques pas de plus vers l'esplanade du Trocadéro, ils ne se retourneront même pas vers la place du Trocadéro, ils regarderont comme maintenant vers Paris et la Seine, en évitant de regarder derrière le nouveau bazar de circulation automobile (avec pollution, bruit...) alors qu'actuellement le sens giratoire permet aux automobilistes de prendre la place du Trocadéro sans souci et aux piétons d'accéder à l'esplanade du Trocadéro.</p> <p>Et il y aurait une réduction importante de la largeur du Champ de Mars (1/3?), une surélévation et une bordure en pierre de 50cm???? Je ne comprends plus!!!! Et les handicapés, les personnes âgées, les enfants, y a-t-on pensé ? !!!! Et le coût de cette surélévation, ces bordures, cette réduction des surfaces !!!!! Quel intérêt ?</p> <p>Quant aux coûts? Déjà démantelés, 110 millions et plus !</p> <p>Et le côté positif en contrepartie ??? Pour ajouter 1,8 ha de végétalisation (sur béton en partie) !!!</p> <p>Je suis absolument contre ce projet. Merci de prendre ces éléments en considération.</p> <p>Nous vous prions, d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.</p> <p>F. Removille</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Sachez que le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Vous évoquez la végétalisation. celle-ci constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont actuellement vides et seront donc replantés. Concernant les pelouses (transformées en pelouses renforcées, qui ne sont pas des espaces artificiels et conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée), elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p>
5680	<p><i>Doubleton 5679</i></p>	
5681	<p>Sécurité des piétons à l'approche des écoles En particuliers report du trafic rue Benjamin Franklin</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5682	<p>Un tel aménagement est-il bénéfique pour la Ville de Paris ? : Au regard du montant des sommes envisagées : NON Un pareil engagement financier serait mieux employé pour rénover certains espaces urbains ou les logements que ceux-ci soient sociaux ou d'autres en tant qu'aide pour améliorer les performances énergétiques. Paris celui de toujours et de ses réalisations contemporaines a-t-il besoin d'un jardin de Babylone pour séduire ? Cette réalisation sera-t-elle profitable au MIEUX VIVRE à PARIS ? : NON</p> <p>La ville deviendra un peu plus inaccessible tant aux habitants de banlieue qu'aux parisiens dont les plus proches de cette réalisation et peut-être même aux touristes tentés par une virée en voiture. La suppression de la majorité de la circulation sur les berges, Rue de Rivoli.....etc...ont entamé un découpage de la ville qui petit à petit en limitera l'échange Est Ouest et Nord Sud.</p> <p>Concernant certains quartiers en l'absence d'une réflexion profonde du plan de circulation (ainsi dans le quinzième arrondissement) se produira un report des véhicules quelqu'ils soient qui augmentera encombrements, pollution, bruit, accidents. Les véhicules de tourisme ne seront pas seuls à être concernés mais aussi les véhicules de transport de marchandises et paradoxe, certains modes de transport publics (bus, taxis)</p> <p>Cette réalisation ne devrait-elle pas être préalablement l'objet d'un référendum local ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5683	<p><i>Doubleton 5679</i></p>	
5684	<p>Cje suis farouchement opposée à ce projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel:</p> <p>la végétalisation du pont d'Iéna bloque la communication entre les 15ième et 16ième arrondissements; le pont de l'Alma est déjà saturé et le pont de Bir-Hakem est d'un usage très difficile .</p> <p>La transformation de la place du Trocadéro promet de beaux embouteillages (et pollution supplémentaire) dans un endroit où la circulation est à peu près correcte. Voyons ce qui se passe à la République!!</p> <p>La soit-disant coulée verte entre le Trocadero et l'Ecole Militaire est un leurre: on n'a jamais transformé un pont en jardin et surtout on n'y a jamais fait pousser d'arbres!!!!</p> <p>De plus, de nombreux ajouts sont prévus dans ces jardins: kiosques édicules variés et autres verrues qui sont plus de l'urbanisation que de la végétalisation. Etc, etc, etc.</p> <p>Occupons-nous d'entretenir ces sites sans les défigurer, ce sera déjà beaucoup. et n'oublions pas que Paris est aussi et surtout un pôle économique majeur dont on ne doit pas entraver le développement sous la pression de la culture du loisir</p> <p>Dernier point et non des moindres: tout cela à un coût faramineux; nos deniers ne doivent pas être dilapidés pour satisfaire des idéologies irréalistes et partisans</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5685	<p>Enquête publique complémentaire</p> <p>Le projet est-il utile ? La synthèse de la PPVE ne pourra sincèrement pas conclure par l'affirmative au vu des 5700 observations déjà enregistrées.</p> <p>Pourtant Monsieur Emmanuel Grégoire a affirmé que le projet sera mis en œuvre quoi qu'il en soit en n'évoquant qu'une vague possibilité d'amendement.</p> <p>L'association de riverains Passy-Seine propose qu'une véritable enquête d'utilité publique soit menée pour les modifications du site destinées à être pérennisées après les Jeux Olympiques.</p> <p>La consultation accélérée par voie électronique (PPVE) était, dit-on, justifiée par l'urgence des JO, dont acte. Mais dans ce cas, cette procédure ne peut couvrir, par exemple pour les événements, que ceux des Jeux et non ceux qui auront lieu ensuite et en continu.</p> <p>De plus, les riverains n'ont pas été suffisamment informés de cette consultation car les panneaux d'annonce sur la voie publique sont très peu nombreux et absents de beaucoup de lieux de passage. De nos jours, se contenter d'affiches et ne pas faire de publicité sur les médias digitaux n'est pas un mode de communication suffisant pour alerter les gens. Cette PPVE n'est donc pas inclusive : tous les publics n'ont pas été invités et n'ont pas pu effectivement participer.</p> <p>Enfin la PPVE telle qu'elle est mise en œuvre n'a pas permis de dialogue approfondi sur les thèmes soulevés par les citoyens. 5 semaines de consultation est un temps très court s'agissant d'un sujet compliqué, qui va affecter la vie de dizaines de milliers de personnes. Les réunions, centrées sur des présentations, en vidéo pour la moitié d'entre elles, n'ont autorisé que très peu d'échanges verbaux. Il en est résulté de grandes inquiétudes, et des frustrations (qui peuvent expliquer l'agressivité de certains commentaires).</p> <p>La PPVE aura enregistré, au moment de sa clôture, plus de 5700 observations sur son site. La maîtrise d'ouvrage n'aura pas eu le temps d'y répondre avant la clôture. En milieu de journée le 17/11/21, seulement 17% des observations avaient reçues une réponse. Nous sommes conscients de la charge de travail que cela représente mais cela signifie-il qu'il n'y aura pas non plus d'autres échanges après ces réponses ? Pourtant, bien des auteurs d'observations ont pris la peine de réfléchir, pour écrire des avis posés, argumentés et constructifs. Leurs conditions de vie sont en jeu. Ils auraient besoin de pouvoir réagir aux réponses qui seront données (ou pas). Cela, avant que le projet ne soit finalisé. A défaut, pourrait-on dire qu'il y a eu un débat avec le public ?</p> <p>On pourrait alors même se demander si, en définitive, la concertation s'est avérée sincère.</p> <p>Dans l'intérêt général, nous demandons au minimum la PROLONGATION DE LA CONCERTATION, afin de la rendre effective et idéalement une VRAIE ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE pour les usages post-JO. Il faut le dialogue qui n'a pas eu lieu, ne serait-ce que sur les aménagements demandés par ceux qui ne rejettent pas le projet en bloc. Nous en appelons sur ce point à la sagesse des Garants.</p> <p>A défaut, les citoyens demanderont un REFERENDUM.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5686	<p><i>Doubleton 5679</i></p>	
5687	<p>La dénaturation du site, la "végétalisation" anarchique, la sécurité mise en cause sur le champs de mars me semble de nature à causer de graves dommages aux habitants du quartier.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5688	<p>nous sommes CONTRE le projet de modification de l'emplacement Champ de Mars -I Trocadéro.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5689	<p>Bonjour,</p> <p>Les sports de glisse urbaine roller / vélo / skateboard / trottinette doivent être préservés au Trocadéro.</p> <p>- Pour préserver l'identité historique du site, le Trocadéro étant un lieu iconique de sports de glisse urbaine https://www.rollerenligne.com/dossiers-roller/le-trocadero-un-spot-historique-du-roller-parisien/</p> <p>- Pour compléter la promotion des mobilités douces à Paris, avec un site où jeunes et moins jeunes peuvent apprendre et prendre goût en site sécurisé et dédié aux pratiques du roller / vélo / trottinette / skateboard</p> <p>- Pour préserver l'intérêt des riverains (et habitants de toute l'Île-de-France pratiquant des sports de glisse) pour ce site, plutôt que d'envoyer un signal négatif en supprimant un espace de sports / loisirs dans un quartier qui en manque déjà beaucoup (besoin de préserver l'intérêt des riverains déjà largement exprimé dans cette consultation)</p> <p>- Pour renforcer l'intérêt touristique du site, les visiteurs découvrant avec plaisir des pratiques de glisse urbaine notamment de slalom descente qui n'existent nulle part ailleurs, le Trocadéro étant le seul site au monde avec des pentes bétonnées aussi longues et droites</p> <p>- Pour mettre en cohérence ce projet avec l'ambition des JO Paris 2024, qui font des sports de glisse urbaine une pratique olympique</p> <p>=> Peut-on svp poser un béton ou revêtement adapté dans les pentes et la surface plane au pied des grands escaliers ? (ces espaces étant de toutes façons structurellement bétonnés et sans pleine terre, l'intérêt de la végétalisation paraît de toutes façons très limité pour la biodiversité ou le rafraîchissement urbain)</p> <p>=> Peut-on svp élargir et aménager les bordures des pentes pour la pratique des sports de glisse urbaine, afin de fluidifier l'usage des différents usagers (rollers & skates / poussettes) ?</p> <p>Attention, les nouveaux espaces ouverts aux mobilités douces Place de Varsovie sont des espaces de circulation et/ou plats et ne remplacent pas du tout la pratique loisirs actuelle du Trocadéro.</p> <p>Je rejoins complètement la stratégie de mobilité douce prônée par la Mairie de Paris et le besoin de repenser l'accès Pont de Iéna - Place de Varsovie. Ma position n'est donc pas opposée au projet. Un simple ajustement préservera l'intérêt du site et de tous !</p> <p>Je suis à disposition pour échanger sur les usages et pratiques de ce site.</p> <p>PS : je me permets au passage de faire remarquer que l'événementiel sur site devrait être plus contrôlé, certains événements sur le site bloquant l'usage aux riverains pour un intérêt qui paraît moindre (les manifestations sous tente devant la Tour Eiffel... Pourquoi monopoliser un tel lieu sans même en profiter ? ...). Attention à ne pas vous mettre définitivement à dos tous les riverains déjà tendus par les manifestations incessantes, en créant un urbanisme complètement dédié à l'événementiel.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p> <p>Cependant, nous prenons note de votre suggestion concernant un aménagement de surface plus lisse, lequel serait plus favorable aux sports de glisse.</p>
5690	<p><i>Doubleton 5689</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
5691	<p>Comme malheureusement les trop nombreux projets de la municipalité, ce projet est une absurdité urbaine, historique, écologique et économique.</p> <p>En fait de "végétalisation" dont les parisiens ont appris à comprendre le sens à leur dépens, ce projet consiste à réduire les espaces verts, limités les zones vertes en pleine terre, augmenter de manière considérables les espaces bétonnés.</p> <p>On comprends à la lecture du projet que l'objectif semble être de réduire autant que possible la nécessité d'entretien des jardins largement délaissés depuis longtemps par la Ville.</p> <p>La misérable transformation du pont d'Iéna dont la "végétalisation" consiste à mettre quelques tristes pots n'est qu'un prétexte à la volonté dogmatique de limiter les possibilités de transports qu'ité à isoler les deux rives de la Seine, dans un mouvement inverse à l'histoire de Paris qui a toujours cherché à multiplier les ponts pour unir ses deux rives.</p> <p>Le charme du Champs de Mars et ses promenades vertes et ombragées disparaît totalement pour ne laisser place qu'à une Fan Zone que la Ville souhaite essentiellement dédié à des rassemblements aussi bruyants qu'irrespectueux pour l'environnement, oubliant une fois encore ses habitants.</p> <p>La transformation de la place du Trocadéro en "amphithéâtre" est un non sens outre la source de nuisance que cela peut représenter pour les habitants que quartier (dont j'ai fait partie pendant 25 ans).</p> <p>L'impact des restrictions de circulation du Quai Jacques Chirac, de la place du Trocadéro et plus encore du noeud place de Varsovie - Avenue de New-York ne peuvent avoir fait l'objet d'études d'impact sérieuses, tant il est manifeste que les conséquences vont être désastreuses. Il suffit d'utiliser ces axes aujourd'hui pour le comprendre.</p> <p>Ce projet dont le coût est manifestement exorbitant pour les finances déjà mises à mal de la Ville constitue encore une atteinte manifeste aux intérêts des Parisiens dont la qualité de vie ne pourra qu'être dégradée par de tels aménagements. Il est vrai qu'ils ne sont pas faits pour les Parisiens, dont la Municipalité ne fait pas grand cas.</p> <p>Il est temps de comprendre que Paris n'est pas un cirque et que la destruction de son patrimoine déplaît profondément aux Parisiens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5692	<p>Je m'oppose formellement à ce projet coûteux qui s'il ajoute du vert à notre belle ville ne nous rassure pas sur la sécurité de cette zone déjà peu protégée et sur la salubrité de cette même zone ... le Champ de Mars existant est actuellement un « dépotoir » qui nous fait honte vis à vis des étrangers venus découvrir Paris (vols à la tire , trainards douteux , détritrus divers malodorants et ragotants !)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5693	<p>Doublon 5692</p>	
5694	<p>Projet qui va encore aggraver les difficultés de circulation dans Paris, notamment des banlieusards, artisans et livreurs, pour le plaisir de quelques de quelques privilégiés, pour un coût faramineux alors que les finances municipales sont déjà gravement obérées.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5695	<p>Je m'oppose à ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5696	<p>projet inacceptable , va amener des gros problèmes de circulation au carrefour Bir Hakeim et des nuisances sonores la circulation ne sera pas possible sous la tour Eiffel malgré le beau projet que faites vous des protections en verre qui l'entoure ?? Vous n'allez pas les enlevées..... Ce projet coute cher et pas nécessaire les riverains vont être pénalisés</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5697	<p>Je suis CONTRE votre PROJET.</p> <p>Le risque sécuritaire est déjà important. Vendeurs à la sauvette en masse ... J'évite de passer à pied et traverse l'endroit en bus . C'est déjà un énorme gâchis et pas du tout une carte de visite auprès des étrangers.</p> <p>Il vaudrait mieux entretenir ce qui existe au lieu de dépenser des sommes énormes pour votre projet et aggraver encore la situation financière de Paris et des contribuables.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5698	<p>Le projet de végétalisation de la Place du Trocadéro, Place de Varsovie, Pont d'Iéna, et Champ de Mars doit être une avancée pour le bien-être de chacun, sans qu'il n'y ait de victimes collatérales.</p> <p>Or le transfert de la circulation automobile de l'avenue des Nations Unies (bordée d'aucune habitation) vers le bas de l'avenue Albert de Mun (avec immeubles d'habitations dans cette partie d'avenue et à proximité) serait une dégradation considérable de la qualité de vie de ces riverains, leur voisinage aujourd'hui peu bruyant, avec très peu de circulation, deviendrait une voie de circulation très dense et très encombrée, touchant aussi la partie voisine du jardin du Trocadéro le long de l'avenue Albert de Mun, aujourd'hui petit espace calme</p> <p>Il existe une solution alternative, qui ne remettrait pas en cause le projet dans son ensemble : Mettre en sens unique l'avenue Albert de Mun sur toute sa longueur, dans le sens montant (de l'avenue de New York à l'avenue du Président Wilson), et transfert de la circulation depuis la place du Trocadéro et la place d'Iéna vers la place de l'Alma, par l'avenue du Président Wilson, qui est déjà à circulation dense mais fluide, donc sans nuisance supplémentaire. L'accès à l'avenue de New York se ferait, comme actuellement, à partir de la place de l'Alma</p> <p>Laura LESCOUARÇH</p>	<p>Bonjour, Nous vous remercions pour votre contribution dont nous prenons bonne note.</p> <p>La rue Albert De Mun sera aménagée avec 1 voie dans chaque sens. Les voitures circulant aujourd'hui sur la place de Varsovie seront renvoyées dans le tunnel existant de l'avenue de New York, qui sera remis à 2 voies dans chaque sens afin que le trafic de transit se concentre davantage sur cette avenue.</p> <p>Les voitures venant du 15ème arrondissement et souhaitant se rendre dans le 16ème arrondissement, pourront emprunter les rues Le Nôtre et De Mun. Le nombre limité de voies sur la rue Albert de Mun combiné à la création d'un deuxième carrefour au niveau de la rue Le Nôtre a pour objectif de garder le statut actuel de cet axe et d'éviter qu'elle ne devienne un axe principal de circulation.</p>
5699	<p>Exploitant une bonne idée émise il y a plusieurs années par l'association des amis du Champ de Mars, et totalement ignorée alors par les autorités de la ville de Paris, les concepteurs du projet ont élaboré un schéma "colossal" qui risque de dénaturer et défigurer définitivement plusieurs zones historiques de ce grand site.</p> <p>Ce projet se caractérise malheureusement par une idéologie de végétalisation et de piétonnisation aboutissant à des propositions dénuées de bon sens, qui n'accroîtront pas notablement les espaces verts ouverts au public et entraîneront des nuisances considérables pour les déplacements des Parisiens et des visiteurs.</p> <p>Parmi les aberrations de ce projet on peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la transformation de l'harmonieuse place du Trocadéro en une multiplication de croisements pour créer une "végétalisation" totalement inutile. On veut sans doute copier l'horreur réalisée place de la Bastille. - la piétonnisation du Pont d'Iéna, qui est un non-sens en ce qui concerne la circulation parisienne. Celle-ci sera déportée sur les 2 ponts les plus proches, déjà très chargés, et augmentera ainsi la pollution parisienne. - la suppression de la circulation sur la rue Alphonse Bouvard qui traverse le Champ de Mars, qui aura pour effet, comme on l'a dit, de couper les liens entre le 7ème et le 15ème arrondissement, mais surtout d'accroître l'insécurité du Champ de Mars, notamment la nuit. La présence d'une circulation automobile sur cette voie est en effet un facteur de sécurisation pour les piétons la nuit. <p>A cet égard, on peut regretter que l'aspect sécurité, et plus concrètement, la présence de postes de police ne soit pas précisée, notamment sur les côtés de la tour Eiffel, comme cela avait été demandé par Madame la Maire du 7ème arrondissement.</p> <p>Enfin, vouloir faire de l'ensemble du site, et notamment de la zone tour Eiffel-Champ de Mars, une zone d'un seul tenant, sans aucun véhicule et sans lien avec les arrondissements proches, n'a pas de sens.</p> <p>Sans même évoquer l'aspect financier de cette opération, qui est de l'avis général, "pharaonique", le projet ONE site tour Eiffel paraît l'oeuvre redoutable "d'apprentis sorciers". Il serait raisonnable de différer ce projet et de le revoir après les Jeux Olympiques de 2024.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5700	<p>Riverain de l'avenue Paul Doumer Paris 16^e, quartier résidentiel fortement peuplé de familles, d'enfants, de personnes âgées et à mobilité réduite, avec de nombreux établissements publics : crèche, bibliothèque Germaine Tillion, cimetière, des milliers d'élèves, le projet Trocadéro Tour Eiffel n'est pas acceptable en l'état.</p> <p>La dépose dite "minute" des cars touristiques avenue Paul Doumer va créer de façon certaine un phénomène de file d'attente des cars, de stationnement de fait et de congestion de la circulation dans l'avenue. Il en résultera une forte augmentation de la pollution sonore, respiratoire et visuelle. L'expérience catastrophique de la dépose des touristes devant le monument aux morts de la place du Trocadéro, sans aucun contrôle autoritaire des abus, illustre les nuisances insupportables imposées aux riverains dans leur vie quotidienne. Une bonne politique sociale, écologique et responsable de la ville implique que les cars touristiques doivent être tenus à l'écart des zones résidentielles.</p> <p>Le réaménagement du plan de circulation de la place du Trocadéro reporté au Nord de la place, avec quatre passages piétons et six avenues convergentes va provoquer une congestion de la circulation, un enclavement du quartier et un report inévitable du trafic des véhicules sur les rues avoisinantes au détriment des résidents et des commerçants de proximité. Ce n'est pas la circulation douce indiquée dans le rapport ! Aucune simulation ni étude d'impact détaillées n'ont été produites sur ce point précis. Il est à noter que la circulation actuelle sur l'axe Paul Doumer avenue du Président Wilson longeant le parvis des droits de l'homme est déjà très dense.</p> <p>La création de "l'amphithéâtre de verdure" dont l'objet n'est pas défini, bien desservi par les transports publics (métro, bus) deviendra l'épicentre de tous les rassemblements tonitruants, le repaire de la délinquance, des vols à l'arrachée, des pickpockets, des vendeurs à la sauvette (qui ne se sauvent plus) du trafic de drogue, que l'on constate actuellement sur le parvis des droits de l'homme et dans les jardins. Aucune mesure forte et crédible pour le renforcement de la sécurité des biens et des personnes n'est défini.</p> <p>L'avis négatif rendu en mars 2021 par l'AE (agence de l'Aménagement de l'Environnement) qui souligne les inexactitudes, les incohérences et insuffisances du projet doit être pris en compte.</p> <p>Ce projet considérable aurait dû être soumis à la procédure rigoureuse d'enquête publique à laquelle il échappe par le biais des Jeux Olympiques 2024. Il prévoyait de recueillir l'expertise d'usage des riverains, mais la consultation de ceux-ci par voie électronique dématérialisée en période de vacances scolaires de la Toussaint n'a pas permis une participation représentative des résidents du quartier. Dans le cadre d'une expression démocratique je demande l'organisation d'un référendum local auprès des habitants sur les choix et orientations actuels du projet en ce qui concerne les conséquences de l'aménagement de la place du Trocadéro, du plan de circulation et de la dépose minute des cars touristiques.</p> <p>Ce projet "One Site" aux "standards touristique internationaux" pensé et conçu pour le tourisme de masse, n'améliore en rien la dégradation actuelle du site. En réalité il concentrera les nuisances dévastatrices pour la vie quotidienne des habitants et des commerçants du quartier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>L'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation rue Paul Doumer, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux.</p> <p>Par ailleurs, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Au sujet de la sécurité, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Enfin, ajoutons que deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p>
5701	Doublon 5699	
5702	Doublon 5699	
5703	Doublon 5700	
5704	Doublon 5699	
5705	<p>Le projet de réaménagement Trocadéro, Chaillot et Champs de Mars soulève pour ma part une grande inquiétude. De nombreux événements sont organisés au Champ de Mars et sur la place du Trocadéro cela occasionne beaucoup de désagrément pour les riverains (restriction de circulation, suppression de stationnement, bruit de sonorisation, foule, détritus). Maintenant ces événements vont être pérennisés et notre tranquillité et quiétude confisquées pour le plaisir des fêtards et des touristes. La fermeture d'une partie de la place du Trocadéro va engendrer énormément d'embouteillages et celle de la place de Varsovie et du pont de Léna va nous enclaver rendant très difficile la communication entre les 7^{ème}, 15^{ème} et 16^{ème}.</p> <p>L'équipe d'urbanisme de la Mairie de Paris se cache derrière l'idéologie écologique pour défigurer Paris, et entraver notre libre circulation. Encore un projet farfelu que de détruire un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.</p> <p>Regardons l'exemple des places de la République, de la Bastille, de la Nation que vous avez défigurées : Les bancs publics Davioud, les bouches de métro Guimard, les kiosques à journaux Harris sont remplacés par des bouts de bois et des palettes de récupération, des blocs de béton. Les sanisettes laissent place à des « entonnoirs » servant d'urinoirs au vue de tous. En d'autres temps cela se serait appelé attentat à la pudeur.</p> <p>Madame Hidalgo avez-vous pensé à vos personnes âgées ?</p> <p>Avec les vélos et trottinettes indisciplinées qui ne nous laissent ni nos trottoirs, ni traverser. Nous avons besoin de notre voiture pour nous déplacer. L'attente des bus est rallongée de plus d'une demi-heure et nous n'avons plus la santé pour attendre debout aussi longtemps.</p> <p>Votre projet n'a pas été assez ouvert à la concertation et le périmètre d'affichage n'a pas été assez étendu. Cinq semaines pour une telle concertation c'est trop court surtout avec deux semaines de vacances scolaires et deux jours fériés.</p> <p>Peu de gens sont informés de cette concertation, de plus Internet n'est pas accessible à de nombreuses personnes âgées qui sont majoritairement habitants des trois arrondissements concernés.</p> <p>Pour que les riverains puissent être réellement interrogés, pourquoi ne pas procéder à un RÉFÉRENDUM et à une information nominative adressée par la poste avec un délai d'au moins six mois. Délai suspensif à tous débuts de travaux.</p> <p>De plus ce projet va complètement bouleverser notre vie de quartier notamment au niveau de l'avenue Paul Doumer, où un parking géant pour cars de touristes est prévu sous les fenêtres des habitants augmentation de la pollution, nuisances sonores, délinquance et trafics en tous genres....</p> <p>Enfin, les quartiers du 7^{ème}, 15^{ème}, et 16^{ème} abritent de nombreuses ambassades et institutions internationales quelle image allons nous donner au monde lorsque ces représentants et leurs personnels seront pris dans les embouteillages.</p> <p>Avec ce large espace offert aux piétons comment allons nous nous rendre dans les hôpitaux Poincaré, Necker en cas d'urgence ? Comment les parents vont-ils accompagner leurs enfants dans les écoles, bibliothèques, activités extra-scolaire ?</p> <p>Je suis totalement opposé au projet qui privilégie les touristes aux habitants de Paris et de ses environs. Avec ce budget complètement démesuré vous feriez mieux de vous atteler à la propreté de Paris, arranger les trottoirs, les chaussées pleines de nids de poule, tailler les arbres, désherber les herbes folles des trottoirs et moderniser les écoles de nos Enfants qui sont l'avenir de Paris et la France.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5706	Je suis contre ce projet: il y a tellement d'autres choses essentielles à faire. Les restrictions de la circulation automobile deviennent insupportables par leurs conséquences indirectes : embouteillages sans fin bloquant toute circulation y compris les vélos, énervement des gens qui deviennent dangereux,	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5707	<p>Comme d'habitude dans cette mandature d'Anne HIDALGO on oublie les gens qui ont besoin de circuler en voiture - même si ces personnes âgées parfois- sont conscientes des problèmes écologiques.</p> <p>Ce projet d'aménagement n'est pas compatible avec une circulation convenable pour ce quartier . Il y a besoin d'un accès pour les gens des banlieues et surtout d'avoir plusieurs voies de circulation pour ne pas les saturer.</p> <p>Paris était une ville agréable qui est en train de devenir un cauchemar.</p> <p>Je vote CONTRE ce projet</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>Bonjour</p> <p>1) Le projet proposé ne respecte pas la nature les arbres et jardins. En effet le projet est aberrant . abattre des arbres matures pour implanter des jeunes qui vont mettre des années à être suffisamment grand pour être harmonieux et crée une filtration naturelle des particules polluantes dans parler de l'aberration historique et esthétique !</p> <p>2) le projet est uniquement en faveur de l'exploitation commerciale du Champs de Mars alors que cela devrait être un poumon d'oxygénation pour le promeneurs et touristes un site paisible pas un terrain de foire en tout genres.</p> <p>3) le projet va à l'encontre de l'écologie malgré la communication contraire .</p> <p>4) le projet va pénaliser les transports en communs notamment au niveau des bus en supprimant la rue centrale traversante cette suppression de circulation est uniquement pour favoriser l'installation de chapiteaux, estrades et autres scènes de concert ! A l'heure de l'écologie ce projet est une hérésie !</p> <p>5) le projet prétend agrandir l'espace vert ce qui est faux.</p> <p>6) le projet ne tiens pas compte du site et de sa perspective historique car cela ne rapporte pas d'argent .</p> <p>7) la fan zone était un échec commercial étouffé pourquoi recommencer ?</p> <p>8) le film d'animation du projet est mensonger même Le mur hideux est inutile à été supprimé sur ces images de synthèse !</p> <p>9) nettoyer le champ de mars et dératériser avant toute chose</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Tout d'abord, le patrimoine végétal du Champ de Mars se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Deuxièmement, vous évoquez l'exploitation événementielle sur le Champs de Mars. La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>S'agissant de l'écologie, l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Concernant les transports en commun, les tracés des lignes 22, 28, 32, 63, 72, 80, 92, sont inchangés. Au Trocadéro, les lignes de bus et les arrêts sont maintenus mais légèrement adaptés au nouvel aménagement de la place.</p> <p>Les bus 82 et 30 continuent de traverser le pont d'Iéna.</p> <p>Le projet propose de détourner la ligne 42 et de décaler le terminus des bus 69 et 86, afin de libérer l'avenue Bouvard (place Rueff). Dans ce scénario, il n'y aurait plus de bus traversant le Champ de Mars de part en part. Des voies de bus dédiées sont créées (par ex. pont d'Iéna, quai Branly, avenue de NY).</p> <p>Enfin, au sujet de l'entretien, le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p>
5709	<p>Le Trocadéro connaît déjà des problèmes de vols, ventes à la sauvette, saleté, bouchons, etc... Régions d'abord ces problèmes avant de se lancer dans des projets qui n'ont pour le moment peu de valeur ajoutée et si la raison est de lutter contre la pollution, créer des embouteillages dans des voies de report ne s'appelle pas lutter mais déplacer le problème.</p> <p>Je suis très fier de l'obtention des JO en 2024, on a déjà du mal à tenir un budget sans événement de cette ampleur, essayons de faire en sorte qu'ils se passent pour le mieux. Donc focalisons à trouver des solutions aux problèmes existants et pourquoi pas rediscuter d'un projet après cet événement mondial.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5710	<p>Attention !</p> <p>Le béton désactivé même le plus fin possible ne permet pas la pratique du roller ! Svp écoutez les retours de la FFRS sur le sujet.</p> <p>Ne tuons pas la pratique du roller au trocadéro !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p> <p>Cependant, nous prenons note de votre suggestion concernant un aménagement de surface plus lisse, lequel serait plus favorable aux sports de glisse.</p>
5711	<p><i>Doublon 5710</i></p>	
5712	<p>Bonjour, je ne vois pas l'intérêt du projet, il est préférable de laisser les Champs de Mars en état, la mairie de Paris devrait plutôt mener d'autres combats comme par exemple la propreté et entretien des infrastructures et parcs et jardins existants. Mme Hidalgo devrait arrêter avec les constructions, stop au béton. Je suis arrivé en France il y a un peu plus de 20 ans, à mon arrivée j'adorerais aller me balader dans Paris, aujourd'hui je n'ose plus aller dans certains quartiers, les parisiens désertent La Capitale et nous donnons une mauvaise image aux touristes. La Tour Eiffel a perdu de son charme depuis la construction du mur en verre, à mon avis une dépense inutile.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5713	<p><i>doublon 5712</i></p>	
5714	<p>Le Champs de Mars est assez vaste et la perspective de la Tour Eiffel, vue de l'esplanade du Trocadéro ne nécessite pas de piétonner plus de terrain.</p> <p>La circulation des véhicules est déjà suffisamment perturbée sans que ce projet ne vienne bouleverser la vie des Parisiens.</p> <p>Assez de projets qui ne bénéficieront qu'à ceux qui ne vivent pas à Paris et viendront amputer les ressources de notre ville.</p> <p>Assez de délires, assez de gabegie !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5715	<p>Bonjour</p> <p>Ce projet est absolument une aberration Il revient à couper encore plus paris de tous ses alentours Déjà le centre de paris est devenu un enfer à traverser , maintenant l ouest et la rive gauche sont maintenant plus circulantes pour toutes les personnes venant de l ouest Encore une zone sinistrée que seuls les riches bobos fortunés parisiens et les touristes pourront profiter . Il aurait été plus honnête de la part de mme hidalgo d avoir dit dans son programme qu elle voulait fermer paris aux parisiens et la fermer à toutes les familles des banlieues qui n ont d autres solutions que la voiture . Je ne parle même pas des commerçants qui vont devoir soit fermer soit se mettre à la vente en ligne car boucher une arrière aussi importante va , pour coup sur , empêcher bcp d habitant d ile de france et de ne plus du tout approcher cette zone</p> <p>Un vrai massacre Est ce que ce serait utopique d oublier des chantiers énormes de ce type qui ne feront bonne figure que dans des hémicycles parlementaires et de concentrer l argent public sur de vrais investissements que les parisiens attendent : la propreté et la sécurité ? Car pourquoi prend on sa voiture à 22.00 ? En espérant que nous soyons nombreux à plaider l arrêt immédiat de ce projet Jessica not</p> <p>Fermer</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5716	<p><i>Doublon 5715</i></p>	
5717	<p>Projet ridicule et mal venu et mal pensé pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Il va couper Paris en deux et empêcher de traverser la Seine -Il va compliquer la traversée de Paris pour ceux qui arrivent de l'Ouest et se rendent dans le centre de Paris -Il va créer des embouteillages -Il va fragiliser le pont <p>Pour toutes ces raisons il n'a pas sa raison d'être</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5718	<p>Très réservé sur l'ensemble du projet, dont la pertinence et l'utilité ne sautent pas aux yeux :</p> <ul style="list-style-type: none"> -aménagement de la place du Trocadéro et des jardins : pourquoi pas (des lieux bien dégradés...); -opposition absolue aux deux monstrueux pavillons place de Varsovie, qui défigurent le site; -opposition aux bacs disposés sur le pont d'Iéna, qui dénaturent l'endroit : je préférerais qu'il n'y ait rien du tout, ce qui respecterait la majesté du pont; -inquiétude sur les conséquences du projet sur la circulation des bus, déjà bien affectée par les travaux incessants partout tout le temps. <p>L'argent prévu pour ces travaux serait beaucoup plus utile pour restaurer les voies défigurées par les blocs de béton et autres plots en plastique définissant les pistes cyclables (pauvre avenue de l'Opéra...), à reboucher tous ces trous creusés partout sur les trottoirs et les chaussées qui rendent infernale la circulation des piétons et des transports en commun (bus), à assurer une meilleure propreté de la ville.</p> <p>Paris est d'abord la ville des Parisiens, qui y vivent tous les jours, avant d'être celle des touristes, qui ne font qu'y passer.</p> <p>(NB : je n'habite pas très loin du site et y passe presque tous les jours)./.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5719	<p>Bonjour, Je suis contre le projet et souhaite un entretien exhaustif et patrimonial du domaine existant, en privilégiant la tranquillité et la sécurité des riverains. Le déficit de la ville de Paris m'inquiète et je crois que la priorité doit être donnée à l'entretien de l'existant, qui fait la renommée de notre ville dans le monde! Bien cordialement Marc-Antoine Hamet</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5720	<p><i>Doublon 5719</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
	<p>Le projet ne solutionnera pas les problématiques de sécurité et de salubrité sur le site. Il va également entraver, une nouvelle fois, la bonne circulation dans la capitale.</p> <p>Il s'adresse principalement aux touristes et vise à développer l'événementiel alors que de nombreux espaces dédiés existent déjà à ce jour. Surtout, il se fait au détriment (1) de l'histoire du site et de ses monuments, (2) des riverains, (3) des parisiens et de la Ville en général, (4) des habitants d'Île de France se déplaçant dans la capitale et (5) de l'environnement avec les difficultés supplémentaires de circulation à prévoir.</p> <p>La réduction des espaces verts est visible sur le détail du projet global. Et surtout, si ces espaces verts ne sont déjà pas entretenus correctement à ce jour, ce ne sera pas plus le cas après la mise en œuvre du projet.</p> <p>La privatisation d'une partie de l'espace public est également critiquable.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>Concernant la propreté, le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p> <p>De plus, la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Par ailleurs, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>S'agissant des espaces verts. La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels.</p> <p>Enfin, vous évoquez le financement du projet. Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piétons de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p>
5721	<p>Le budget de 107 M€ est important. Il a déjà augmenté de 47% par rapport au budget initial, sans compter les futurs probables dépassements. Il est même extrêmement important pour une ville déjà fortement endettée (7,7 milliards d'€ selon le Ministère de l'Économie et des Finances, 6,6 milliards d'€ selon la Mairie qui oublie néanmoins de comptabiliser les avances sur loyers perçues des bailleurs sociaux).</p> <p>Des élus conscients et bons gestionnaires n'auraient pas considéré ce projet tape-à-l'œil comme prioritaire.</p> <p>S'agissant du financement, les redevances de la SE de la Tour Eiffel sont déjà des recettes incluses dans le budget de la ville. Si elles sont affectées à ce projet, elles ne sont plus disponibles pour d'autres pans du budget.</p> <p>Enfin, les sites et monuments historiques parisiens n'appartiennent ni aux parisiens (dont je fais partie) ni aux élus actuels de la ville, mais à la France.</p> <p>Il est très dommage que la 1ère concertation ait été si rapide et si peu médiatisée.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5722	<p>Non à la transformation du Champs de Mars. Laissez nous des espaces verts pour nos enfants et petits-enfants. Madame Hidalgo, saccage Paris, mais pas le Champs de Mars. Non aux arbres dans des pots en plastique. Non à la suppression des pelouses. Non à la suppression du bassin. S'il vous plaît revenez sur terre, et faites des économies au lieu de tout ce gaspillage. Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5723	<p>Riverain de l'avenue Paul Doumer Paris 16^e, quartier résidentiel fortement peuplé de familles, d'enfants, de personnes âgées et à mobilité réduite, avec de nombreux établissements publics : crèche, bibliothèque Germaine Tillion, cimetière, des milliers d'élèves, le projet Trocadéro Tour Eiffel n'est pas acceptable en l'état.</p> <p>La dépose dite "minute" des cars touristiques avenue Paul Doumer va créer de façon certaine un phénomène de file d'attente des cars, de stationnement de fait et de congestion de la circulation dans l'avenue. Il en résultera une forte augmentation de la pollution sonore, respiratoire et visuelle. L'expérience catastrophique de la dépose des touristes devant le monument aux morts de la place du Trocadéro, sans aucun contrôle autoritaire des abus, illustre les nuisances insupportables imposées aux riverains dans leur vie quotidienne. Une bonne politique sociale, écologique et responsable de la ville implique que les cars touristiques doivent être tenus à l'écart des zones résidentielles.</p> <p>Le réaménagement du plan de circulation de la place du Trocadéro reporté au Nord de la place, avec quatre passages piétons et six avenues convergentes va provoquer une congestion de la circulation, un enclavement du quartier et un report inévitable du trafic des véhicules sur les rues avoisinantes au détriment des résidents et des commerçants de proximité. Ce n'est pas la circulation douce indiquée dans le rapport ! Aucune simulation ni étude d'impact détaillées n'ont été produites sur ce point précis. Il est à noter que la circulation actuelle sur l'axe Paul Doumer- avenue du Président Wilson longeant le parvis des droits de l'homme est déjà très dense.</p> <p>La création de "l'amphithéâtre de verdure" dont l'objet n'est pas défini, bien desservi par les transports publics (métro, bus), deviendra l'épicentre de tous les rassemblements tonitruants, le repaire de la délinquance, des vols à l'arrachée, des pickpockets, des vendeurs à la sauvette (qui ne se sauvent plus) du trafic de drogue, que l'on constate actuellement sur le parvis des droits de l'homme et dans les jardins. Aucune mesure forte et crédible pour le renforcement de la sécurité des biens et des personnes n'est défini.</p> <p>L'avis négatif rendu en mars 2021 par l'AE (agence de l'Aménagement de l'Environnement) qui souligne les inexactitudes, les incohérences et insuffisances du projet doit être pris en compte.</p> <p>Ce projet considérable aurait dû être soumis à la procédure rigoureuse d'enquête publique à laquelle il échappe par le biais des Jeux Olympiques 2024. Il prévoyait de recueillir l'expertise d'usage des riverains, mais la consultation de ceux-ci par voie électronique dématérialisée en période de vacances scolaires de la Toussaint n'a pas permis une participation représentative des résidents du quartier. Dans le cadre d'une expression démocratique je demande l'organisation d'un référendum local auprès des habitants sur les choix et orientations actuels du projet en ce qui concerne les conséquences de l'aménagement de la place du Trocadéro, du plan de circulation et de la dépose minute des cars touristiques.</p> <p>Ce projet "One Site" aux "standards touristique internationaux" pensé et conçu pour le tourisme de masse, n'améliore en rien la dégradation actuelle du site. En réalité il concentrera les nuisances dévastatrices pour la vie quotidienne des habitants et des commerçants du quartier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. Nous vous confirmons que le projet s'articule bien avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
	<p>René Belin belin.rene@gmail.com</p>	

n°	Contribution	Réponse
5724	<p>Veiller à maintenir ce site exceptionnel comme lieu accessible à tous et non commercial : y proscrire ou limiter au strict minimum les bureaux, les boutiques, tout ce qui est à but lucratif afin de ne pas transformer le Trocadéro et le Champ de Mars en parc Disney !</p> <p>Il doit garder sa fonction de parc, de lieu de promenade peu sophistiqué.</p> <p>Ne pas penser aux seuls touristes mais à tous les Parisiens qui sont heureux d'y faire leur jogging, d'y sortir leurs enfants, de s'y promener tranquillement, etc.</p> <p>Maintenir les manèges actuels (manèges de part et d'autre du pont, chevaux de bois du Champ de Mars) et autres attractions qui ont plus de charme que des attractions modernes, clinquantes !</p> <p>Arrivez vous vraiment à faire pousser des arbres sur le pont ? J'en doute...</p> <p>Si c'est pour les mettre dans de gros bacs en béton ou autre, non merci !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5725	<p>Dossier magnifique sur un quartier historique nécessitant une rénovation totale</p> <p>Disparition presque totale de la circulation automobile</p> <p>Pietonisation</p> <p>Vegetalisation</p> <p>Un beau projet</p> <p>Mais que dire de tout son environnement</p> <p>Pas d'études d'impact sérieuses à la hauteur du projet en particulier les déplacements de la circulation autorisé et des transports en communs</p> <p>Pas de places dédiées au Vélo</p> <p>Budget énorme dépasse d'élus de 60 % pourtant</p> <p>Pas de concertation réelle avec les associations</p> <p>Oui le projet doit aller au bout mais avec une concertation à reprendre</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5726	<p>Je m'oppose formellement au réaménagement du site "Trocadero-Tour Eiffel-Champs de Mars, budgétairement insoutenable et qui va provoquer des reports massifs de circulation dans mon quartier, et risque de plus d'enclaver l'arrondissement avec la fermeture du Pont d'Iéna !!!</p> <p>Aucune garantie sur le risque sécuritaire n'est donnée dans ce projet, alors que le site est déjà grevé de beaucoup de problèmes.</p> <p>Je souligne qu'aucun engagement sur l'utilisation future de cette place transformée n'est donné non plus dans ce projet.</p> <p>Ce quartier à vocation résidentielle doit être préservé. La priorité n'a pas à être donnée à la fréquentation touristique.</p> <p>Merci d'entendre les préoccupations des riverains.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5727	<i>Doublet 5726</i>	
5728	<i>Doublet 5726</i>	
5729	<i>Doublet 5725</i>	
5730	<p>Bonjour</p> <p>J'ai bien examiné ce projet ne comprends pas son intérêt et redoute les conséquences de sa réalisation éventuelle pour tous les parisiens et les autres franciliens.</p> <p>Les sites existants sont magnifiques, très bien conçus et ne souffrent que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - du surtourisme que ce projet massifie davantage et encourage avec qui plus est des espaces réservés ; - de la délinquance sur tous les plans : commerce illicite, Traffics divers et variés dans le champ de mars, en partie la nuit , autour du champ de mars ; - du manque de préservation et d'entretien des espaces verts ; - de l'excès de manifestations qui y sont organisées qui neutralisent les usages de cet espace ; - de la barrière de sécurité qui occulte la base et les jardins de la tour Eiffel et coupe le plaisir des promeneurs parisiens : une solution de substitution doit être trouvée <p>La fermeture du pont d'Iéna à la circulation automobile va créer en report des problèmes de circulation importants</p> <p>En outre ce projet est extrêmement onéreux 70 MEUROS</p> <p>Il faudrait un projet de réorganisation des moyens pour gérer les problèmes mentionnés ci dessous et une vraie stratégie de tourisme qui régule les venues permette davantage de valeur ajoutée made in France et organise les visites vers les sites de tourisme délaissés.</p> <p>Merci de prendre en compte cet avis</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5731	<i>Doublet 5725</i>	
5732	<i>Doublet 5730</i>	
5733	<i>Doublet 5726</i>	
5734	<i>Doublet 5730</i>	
5735	<i>Doublet 5726</i>	
5736	<i>Doublet 5726</i>	
5737	<i>Doublet 5726</i>	
5738	<p>Le projet Trocadero n'est pas adapté à la vie actuelle du quartier. Il va nécessairement accroître la circulation, donc le bruit, la pollution et la sécurité;</p> <p>Au vu des coûts engendrés par ce projet , il y aurait surement mieux à faire ou à ne pas faire</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5739	<i>Doublet 5726</i>	
5740	<p>En tant qu'habitant du quartier je suis totalement opposé à ce projet.</p> <p>La circulation automobile place du Trocadéro va devenir inextricable.</p> <p>Un pont sert à circuler et à connecter les quartiers de part et d'autre de la seine, pas à supporter des bacs à fleurs.</p> <p>Enfin la protection vitrée au pied de la tour est supprimée comme si les risques d'attentats n'étaient qu'un lointain souvenir!</p> <p>Projet pour bobos qui roulent en vélos.</p> <p>P. Focqué</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5741	<p>Le projet de réunir le Trocadéro à la Tour Eiffel par une grande allée piétonnière est une aberration. Nous sommes déjà, en tant que riverains, envahis par des « individus » qui ne respectent aucune des réglementations (détritus laissés sur les pelouses, bouteilles cassées, incessantes musiques et bruits divers la nuit).</p> <p>Par ailleurs, ce projet va provoquer des embouteillages terribles suivis d'une pollution décapante, par le fait de la suppression d'accès à un pont essentiel pour la traversée des deux rives. Pour satisfaire quelques touristes de passage, pour une période courte, nous allons avec ce projet gâcher la vie quotidienne de milliers de franciliens.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5742	<p>Merci de nous consulter. Je suis totalement opposée à ce projet. Je parle en mon nom mais également au nom de ma famille, de mes collègues, de mes amis, de mes fournisseurs et de mes clients. Agissant ainsi vous allez parfaire le blocage total de Paris, l'impossibilité pour moi de voir ma famille, de rencontrer mes fournisseurs, de soutenir ma vieille maman, de développer mon activité de Decoratrice d'intérieur, de faire des courses et de voir mon amoureux (oui oui ça aussi mais ok ça ne compte pas pour vous). Cela est déjà extrêmement difficile pour moi depuis quelques années. Pour mon travail j'ai besoin de transporter une variété d'eau échantillons et de matériaux trop lourds pour mes épaules et pour mon vélo, j'ai besoin de compter sur mes entrepreneurs qui, eux, et je les comprends, veulent de moins en moins rentrer dans Paris, j'ai besoin d'aller sur mes chantiers sans perdre 2 heures dans une circulation volontairement réduite par tous les bouts et tous les moyens. J'ai besoin tout simplement de TRAVAILLER !!! Mais cela est le cadet de vos soucis. Le pont d'Iéna, la place du Trocadero sont des très très usités car très pratiques. Ils ont d'ailleurs été construits pour cela comme feu les voies sur berges. Vous n'êtes pas sans savoir la dette abyssale de Paris et il est totalement à mon avis de parisienne, déplacé d'en rajouter encore une couche ! J'ai été parisienne toute ma vie, ce projet détruit ce qu'il fut Paris. Mais pas seulement, il détruit le travail, il détruit le commerce, il détruit l'environnement familial. Par ce projet vous supprimez délibérément tout transport dans Paris. On dirait que vous ne savez pas qu'il y a des gens qui travaillent dans Paris c'est inhumain. Les familles fuient Paris, bientôt ce seront les couples et les célibataires. Il restera</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5743	<i>Doublet 5741</i>	

n°	Contribution	Réponse
5744	<p>Il s'agit d'un projet pharaonique de 102 M d'euros nous nous demandons qui va financer ces travaux : Les riverains dont on ne prend pas en compte l'avis ?</p> <p>Ce projet aurait du faire l'objet d'une procédure rigoureuse d'enquête publique. Tout est fait pour que les riverains ne soient pas entendu, y compris les réunions pendant la semaine de la Toussaint...3 novembre...</p> <p>Le quartier de Chaillot est un quartier familial et celui concerné par le projet comporte de nombreux riverains et écoles, lycées, collège. Aucune étude n'a été faite concernant la circulation post-projet, la vie des riverains doit-elle celle décidée par la Mairie, je me suis fait une entorse mais je dois circuler en vélo ? Et circuler à pieds dans quartier plus pollué que la moyenne me semble devenir de plus en plus dérisoire. La végétalisation pour les touristes pendant qu'on abat des arbres pour les remplacer par des arbres dans des pots...Une drôle conception de l'écologie.</p> <p>Quand on voit que l'architecte parle de "rivière" pour désigner la Seine...on est peu étonné.</p> <p>Quand aux points les pires :</p> <p>- dépose minute avenue Paul Doumer pour les cars de touristes aucune étude d'impact au dossier concernant ce projet de dépose minute aucune information au dossier concernant la circulation de ces cars touristiques, mais en revanche les riverains au lieu de gagner de la végétalisation gagnent pollution de l'air, sonore et insécurité notamment en matière routière. Or, ce sont des enfants qui traversent l'avenue Paul Doumer qui mène à Saint Louis de Gonzague ou de l'autre côté à son école primaire et au collège Janson ! Il y a aussi une crèche et une bibliothèque sans parler du cimetière et des familles qui ne pourront plus s'y recueillir ni y accéder.</p> <p>Les cars se fichent de la réglementation et personne n'a jusque là géré leurs stationnements rien n'est précisé dans ce projet sur l'organisation qui sera mise en place pour la gestion de tel cars dans une avenue familiale déjà engorgée...</p> <p>- Amphithéâtre, nous avons une place qui est gale (mais sale je vous l'accorde) on propose un amphithéâtre qui va être la source de nuisance mais qui aussi tourne complètement le dos à la ville donc à sa vie et ses habitants terminé le café avec vue sur la tour Eiffel pour les riverains...</p> <p>Cela n'est pas sérieux, on ne peut pas dépenser l'argent des riverains et les traiter ainsi. Merci de prendre en compte nos observations.</p> <p>Il serait bon d'entretenir Paris avant d'avoir des ambitions pharaoniques. Cette ville est sale et défigurée, le parc du Trocadéro fréquenté par des drogués qui attachent leurs raquettes de ping pong à nos enfants... que fait la Mairie ? Restons réaliste ce projet n'est pas envisageable en l'état?</p> <p>Cordie=alement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons note et à laquelle nous pouvons vous apporter quelques éléments de réponse :</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc.) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC.</p> <p>Ajoutons que deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Concernant l'avenue Paul Doumer, l'étude de trafic macroscopique ne prévoit pas de report de circulation, ni à l'heure de pointe du matin ni à l'heure de pointe du soir. Vous pouvez consulter ce document parmi les pièces versées à la présente Participation du Public par Voie Electronique (PPVE) (Pièce 3.2.12). Un travail plus fin doit être mené sur le réglage des feux tricolores pour travailler sur l'écoulement des flux. La crèche, l'école et la bibliothèque se situent sur un axe parallèle, rue du Commandant Shoehing, éloignés des deux places de dépose-minute.</p> <p>Enfin, vous évoquez les cars de tourisme. Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandet. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
5745	Doublon 5726	
5746	Doublon 5744	
5747	<p>En qualité de riverains je suis opposée à ce projet pour deux raisons :</p> <p>Le champ de mars qui est déjà envahi par une population qui ne respecte ni les lois ni les usages (déchets jetés sur les pelouses verres cassés, bruits et musiques incessants de jour comme de nuit) verra ces nuisances augmenter terriblement</p> <p>Un pont sera supprimé pour le passage des véhicules d'où embouteillages énormes aux alentours et augmentation de la pollution dans le quartier (ce qui vient à l'encontre du projet de réduction de ladite pollution)</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5748	<p>Je ne vois pas l'intérêt de privatiser à outrance le champs de mars, détruire des jardins classés, des pelouses, des décors qui peuvent être rénovés.</p> <p>Au moment où l'on réclame des espaces verts, vous faites tout le contraire. Tout cela pour de l'argent. Félicitation. J'adore Paris,</p> <p>Mais ne transformez par cette endroit en centre commercial</p> <p>Revoyez votre copie.</p> <p>Merci</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5749	<p>Bonjour,</p> <p>J'ai pris connaissance du projet de la ville de Paris qui va impacter durant de longues années la liberté de circulation ides habitants de ces quartiers.</p> <p>Ma mère âgée de 89 ans a déjà beaucoup de difficultés à marcher. Le rehaussement de la pelouse du champs de mars ne lui permettra plus de se promener sur cet espace vert.</p> <p>Je ne pourrai plus chercher ma mère en voiture. Les personnes âgées et handicapées ont-elles encore une importance ? Arrivez-vous à comprendre un jour que nous ne sommes pas tous des gens bien portants qui circulent à vélo ? Nous subissons une véritable exclusion.</p> <p>Je suis scandalisée par tant d'argent dépensé quand on connaît les priorités de Paris, à savoir la saleté, la saleté, la saleté ...</p> <p>A quand un plan pour redonner aux Français et étrangers l'envie de Paris ?</p> <p>Sophie Baratault</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5750	<p>Je suis totalement hostile au projet de réaménagement du site "Trocadéro-Tour Eiffel-Champ de Mars" et plus particulièrement à la création avenue Paul Doumer d'espaces de dépôt parking pour les cars de touristes.</p> <p>La sécurité serait encore dégradée ainsi que l'agrément des habitants et électeurs du quartier.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5751	Doublon 5748	
5752	<p>Mon appartement, donnant sur le Champ de Mars, je suis contre le projet proposé.</p> <p>Les conditions d'utilisation du périmètre existant, montre des nuisances insupportables pour les riverains, l'augmentation du périmètre et de la fréquentation ne feront qu'accroître cet état de fait. Saletés et débris alimentaires par terre, rats, bruits, rejets canins, bris de glace et de bouteilles etc ...</p> <p>L'argument présentant le projet comme un plus pour le tourisme, est totalement biaisé, par le fait que l'état de touriste, n'est pas clairement défini (même si ce n'est pas aisé). En effet, la plupart des touristes ne séjournent pas sur le champ de mars et ne sont pas les pollueurs du champ de mars; en principe, ils montent sur la Tour Eiffel, puis vont voir un autre monument. Hormis les promeneurs habituels qui ne posent aucun problème, ceux qui restent et resteront sur le nouveau périmètre, sont souvent des désœuvrés sans aucune notion de civisme, qui pique-niquent et laissent leurs débris sur les pelouses. Ce sont ces derniers qui prospèrent depuis de nombreuses années.</p> <p>D'autre part, ce projet condamne certaines voies de circulation réservées aux voitures, et nécessite de faire de nombreux détours pour les riverains, entraînant de ce fait des embouteillages, une perte de temps et surtout de la pollution, contrairement au but prévu.</p> <p>Enfin, PARIS, n'est pas une ville comme les autres, les parisiens, comme moi, n'en sont pas les seuls propriétaires, c'est un fait. C'est une des villes phares du monde, capitale de la France mais aussi du luxe, ville d'histoire et d'art, elle ne mérite pas d'être le lieu d'un tourisme de masse, non encadré, au détriment d'une population de visiteurs qui faisait sa prospérité. Quand on est parisien, on sait que nous ne sommes pas à la campagne, que la nécessité d'une grande mobilité doit être préservée, malgré une qualité de l'air (à améliorer certes) qui n'égale jamais celle de la montagne. Faire de PARIS, une ville que l'on parcourt à vélo ou en trottinette, en remplaçant les magasins de luxe par des fast food, ou des magasins de babioles à souvenir, n'est pas souhaitable.</p> <p>Remarque: L'application "je ne suis pas un robot" oblige plusieurs essais infructueux</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5753	<p>Une seule consultation pour un projet aussi important et impactant 3 arrondissements est surprenante! Et des informations pour le moins confidentielles: aucun affichage au-delà du Champ de mars, aucune information dans le journal de la Ville de Paris, le journal de la mairie, etc. Et inscription à la réunion du 9 novembre très vite saturée.</p> <p>Je suis en désaccord avec la bétonisation des pelouses du Champs de Mars ainsi que la préemption de l'espace face à l'école militaire qui gâche la vue vers l'école militaire et qui ressemble le plus souvent à un chantier. Les riverains ne sont jamais consultés. Et la fermeture de la place Jacques Rueff qui va entraîner l'augmentation des embouteillages sur les avenues autour du Champ de mars: en particulier le quai Branly Jacques Chirac qui est déjà saturé par le rétrécissement des voies avec pour conséquence beaucoup de nuisance pour les riverains et un très long détour pour aller du 15ème au 7ème arrondissement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5754	<p>La ville de Paris est très densément peuplée. Ses habitants, ceux qui y travaillent, manquent d'espaces verts, de surcroît, ils respirent un air pollué (Paris est la 4e ville d'Europe la plus polluée en dioxyde d'azote). Le projet Gustavson ignore par ailleurs le projet de piétonnisation partiel de la place de la Concorde qui doit aboutir à plus long terme à faire des Champs-Élysées un "jardin extraordinaire". Qu'en serait-il de la circulation automobile privée du pont d'Iéna ? Ce projet réduit de fait les espaces verts accessibles au public de 35 %, dégrade la sécurité en raison de la fermeture des rues traversantes et contribue à isoler le 15e et d'une partie du 16e. La culture hors-sol d'arbres et de pelouse sur bitume rétrécit et surélève la pelouse centrale. Quatre immeubles supplémentaires doivent être construits qui ne semblent pas être très utiles à cet endroit. Le plateau Joffre n'a pas vocation à devenir un champ de foire. Le coût initial 70 million d'euros a été voté à 107 million d'euros et pourrait atteindre 120 million d'euros. Tout cela est aberrant et contraire aux principes les plus élémentaires de l'écologie prônés par la ville de Paris.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Vous pointez les dangers dus à la pollution à Paris : sachez que l'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille l'impact du projet sur la qualité de l'air et note un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant le Champ de Mars :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les pelouses seront transformées en pelouses renforcées, qui ne sont pas des espaces artificiels, conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. - Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. - La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. <p>Enfin, vous évoquez le coût du projet. Celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC.</p>
5755	<p>Projet absolument délirant par rapport à la vie quotidienne des Parisiens. On a l'impression que le seul but est de compliquer au maximum la vie des Parisiens ou des riverains. La Mairie de Paris a-t-elle tant d'argent que cela à dépenser alors que la ville est de plus en plus sale et l'insécurité croissante dont se plaignent tous les touristes étrangers dont nous avons tant besoin.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5756	<p>NON à ce projet de la transformation du Trocadéro au champ de mars NON à la bétonisation du champ de mars qui doit rester un parc avec des arbres et ses pelouses ainsi que ses bassins en eau et non devenir une foire à événementiels bruyants qui occupent ce site une majeure partie de l'année avec un va et vient d'engins qui montent et démontent des podiums C'est une véritable nuisance pour les riverains</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5757	<p>Outre l'impact environnemental souligné par de nombreuses contributions qui soulignent l'avis défavorable émis par l'autorité environnementale, je relève pour ma part l'absence de prise en compte des nombreux événements officiels ayant lieu sur le site ou alentour : compétitions sportives, fashion week sur le bassin du Trocadéro, au CESE, dans les locaux du palais de Tokyo, au palais Galliera, à la fondation Mona Bismarck (American Center), à L' Aquarium...</p> <p>Quid du montage et démontage des structures sur l'esplanade et sur les fontaines du Trocadéro, des camions et autres véhicules de prestataires montant des événements au CESE, des flux de livraisons destinées au palace Shangri-la dans une petite rue Fresnel débouchant à mi-forte pente dans une éventuelle 4 voies à double sens, l'avenue Albert de Mun.</p> <p>Ce quartier devenu emblématique l'est pour tous :</p> <ul style="list-style-type: none"> - touristes étrangers impatients de découvrir les lieux historiques du Champ de Mars de la Révolution française cités de par le monde depuis plus de trois siècles ; - touristes de passage ; - enseignes prestigieuses de la création française y organisant des événements ; - riverains fiers d'un patrimoine historique allant de la Belle Époque aux grandes Expositions universelles, - nombre de Français venant et revenant sur un site qui appartient à la France et ne doit pas être revu à la va-vite sous l'influence d'une mode passagère, etc. <p>Il faut impérativement revoir ce projet à la lumière des remarques évoquées par tous les contributeurs. Merci.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires sur le projet :</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
5758	<p>Bonjour</p> <p>je constate en réalité que les surfaces de pleine terre actuelles sont en partie bétonisées au profit d'arbres en pot</p> <p>Cela donne un caractère irréversible à l'opération ET SURTOUT à part compliquer encore plus la circulation aucun intérêt écologique</p> <p>il me semble que vous envisagez simplement une exploitation commerciale extrême de ces lieux</p> <p>je comprends également qu'une fois de plus les anciens et grands arbres sont sacrifiés et certains espaces privatisés</p> <p>je suis donc contre cette opération</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5759	<p>Ce projet semble, une nouvelle fois, être fait à l'encontre du bon sens car il prévoit de détourner l'usage actuel (et centenaire) d'un espace vert afin de permettre une exploitation mercantile du champs de mars. D'un espace vert, ouvert à tous et à toutes, dessiné avec harmonie et disposant d'un mobilier urbain soigné, il est prévu de n'avoir qu'une foire à ciel ouvert qui empêchera toute utilisation par les familles des parisiens et des parisiennes, par les jeunes enfants, les ados et les personnes âgées. Le projet comporte une réduction des espaces verts, une bétonisation de certains endroits et la destruction de nombreux éléments de patrimoine.</p> <p>Tout est à repenser, en gardant à l'esprit la phrase de Georges Pompidou: arrêtez d'emmerder les français. les parisiens et les parisiennes veulent des espaces verts accessibles à tous pour y passer des moments agréables et joyeux dans une belle insouciance. le meilleur projet pour le champ de mars est donc de rénover ce qui existe et de ne chasser les utilisateurs pour les remplacer par des exploitants de spectacle ou des fans de sport.</p> <p>Beaucoup de parisiens font le choix de quitter Paris car ils ont le sentiment d'être méprisés par la Ville de Paris qui leur impose des nouveaux choix de vie sans la moindre concertation. faites le choix de la raison, mettez ce projet au feu et reprenez le depuis le début avec comme seul objectif d'améliorer (ou à tout le moins préserver) les intérêts des "gens" et pas des sociétés commerciales.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5760	<p>Saccage Paris</p> <p>Tout y est : bétonisation, suppression des vieux arbres, réduction des pelouses, suppression du mobilier haussmannien, mercantilisation des espaces publics... Le tout au détriment des riverains et des parisiens !</p> <p>Comme d'hab, quoi !</p> <p>Continuons de défendre notre Paris Ville lumière d'il y a quelques années. Ne renonçons pas. Alors NON à ce projet de rénovation qui n'apporte rien, mais qui détruit le charme de ces endroits.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5761	<p>Nous sommes une famille de 4 personnes, à proximité de la rue Raynouard. Nous sommes en opposition totale contre ce projet dément, extrêmement coûteux, et qui contribuera encore plus à rendre la vie impossible aux familles qui habitent Paris. Pourquoi ne pas consacrer ce budget pour améliorer la voirie, (réparer les trous dans les chaussées, les trottoirs en piteux état, etc, etc)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5762	<p>Ce projet ne doit jamais se concrétiser c'est un non sens de vouloir fermer un pont à la circulation des voitures les autres ponts vont être encore plus surchargés avec la pollution que cela entraîne Supprimer les rues transversales aux voitures va entraîner une insécurité pour les piétons la nuit en tant que femme je ne me vois pas traverser le champ de mars la nuit à pied pour aller de 7 eme arrondissement au 15 eme arrondissement Ces beaux dessins irréalistes seront un désastre en terme de propreté Qui va entretenir tout cela quand on voit l'état d'abandon actuel du champ de mars et avec quel budget ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5763	<p>Chère Madame, cher Monsieur,</p> <p>J'ai pris connaissance du « projet » et notamment des « éléments » présents sur le site internet de « concertationsitetou Eiffel ».</p> <p>Les éléments qui sont portés à notre connaissance sont extrêmement peu clairs et les informations extrêmement superficielles et peu précises, voir opaques.</p> <p>On nous rappelle une partie de « l'histoire et du patrimoine » de l'endroit. Intéressant. On y apprend comment l'on pourra « se restaurer », « s'informer », « acheter des souvenirs », accéder à la « bagagerie », « acheter des billets pour la tour Eiffel ». Éléments qui peuvent être intéressants pour des touristes ; un peu moins pour les habitants voisins et qui paient leurs taxes, notamment à Paris.</p> <p>Je n'ai par exemple trouvé aucune précision sur les conséquences du « réaménagement » de la circulation sur la place du Trocadéro, les avenues de Suffren et de la Bourdonnais, le point d'Iéna, ... ». Celles-ci sont déjà plus que saturées le matin et le soir notamment ; en cohérence avec le reste de la ville de Paris. Une étude de flux pour ce projet de réaménagement a-t-elle été réalisée ? Une étude d'impact ? Aucun élément n'est donné sur le flux des voitures/bus/vélo, sur le sens de circulation.</p> <p>De manière générale dans le quartier (et à Paris), des travaux de voiries (entre autres) sont réalisés sans que les habitants voisins ne soient prévenus (c'était le cas récemment av de Suffren, av des Nations Unies, place de Varsovie, rue Desaix). Ces travaux, sur des petites surfaces, sont souvent laissés à l'abandon / réalisées en plus de six mois : ce qui en plus de « stresser » la circulation, coûte énormément d'argent à la ville de Paris (i.e. aux habitants de la ville de Paris). Dans ce cadre, un courriel ou un courriel pourrait être utile. Interdire les courtiers de prospection/publicité (une calamité écologique) pourrait aussi être utile. Quel est le coût des travaux ? Quels sont les délais de travaux ? Y-a-t-il un phasage des travaux ? Comment ces travaux vont-ils être financés ?</p> <p>Je comprends du site que la première phase de consultation a eu lieu en janvier 2019, ce qui signifie que les études relatives à ce projet ont commencé à minima à cette date. Le résultat de ces études produit en l'espace de presque trois ans ne peut pas être cantonné au rendu qui est porté à notre connaissance.</p> <p>Les registres des deux premières phases de concertations semblent par ailleurs inaccessibles (au 16/11/2021 à 14h30).</p> <p>Par ailleurs, le champs de Mars et autres parcs n'ont jamais compté autant de rats. Les parisiens, leurs enfants, et petits enfants s'en plaignent sans résultat. Qu'en diront les touristes notamment (mais aussi les habitants) ?? Comment le projet traite-t-il cette problématique ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>Par ailleurs, le phasage et l'organisation des travaux sont réfléchis de sorte à limiter au maximum les nuisances pour les riverains, en veillant au maintien des accès et des fonctionnalités des quartiers. Une charte de chantier prescrira aux entreprises l'ensemble des contraintes auxquelles elles devront se soumettre, pour limiter les nuisances des riverains. Une réflexion est actuellement en cours sur la gestion du trafic des camions de chantier en phase travaux, avec notamment la création d'aires déportées qui seraient situées en dehors des zones résidentielles du site. Une communication de chantier sera également conduite afin d'informer au fil de l'eau les riverains sur les phases de chantier.</p> <p>Les pièces inscrites au dossier de PPVE n'ont pas pour objet de comprendre les études conduites depuis les 3 dernières années par la maîtrise d'oeuvre mais l'ensemble des pièces nécessaire à la compréhension du projet dont les autorisations environnementales et d'urbanisme ont été déposées. Ceci étant, l'étude d'impact qui fait plus de 1000 pages ainsi que le Mémoire en réponse à l'Autorité Environnementale, vous permettront d'avoir une vision exhaustive des études conduites sur le projet. De même, toutes les pièces de permis sont à votre disposition et vous offre une information détaillée du projet, secteur par secteur. Enfin, les supports de présentation en réunions publiques et en webconférences complète les éléments du dossier.</p> <p>Deux phases de concertation préalable ont effectivement eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>Enfin, le projet contribue à une amélioration des conditions d'entretien et de gestion de la propreté à travers 30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires (portant le total à 147) et 60 sanitaires publics supplémentaires (portant le total à 93).</p>
5764	<p><i>Doublon 5763</i></p>	
5765	<p>Non, non et non à ce projet insensé et coûteux, alors même que la ville est surendettée ! Si l'on veut faciliter la circulation piétonnière, tant des Parisiens que des touristes, et redonner par la même occasion un peu de prestige à celle qui était encore il n'y a pas si longtemps la plus belle ville du monde, il y a des moyens beaucoup plus simples et beaucoup moins onéreux :</p> <p>– Interdire l'étalage sur la voie publique de marchandises et faire la chasse aux escrocs qui pullulent. Les abords de la tour Eiffel sont devenus un véritable souk à ciel ouvert et l'on est obligé de slalomer entre les marchandises étalées sur le sol, les attroupements générés pour attirer les touristes vers des jeux de bonneteau / réalisées en plus de six mois : ce qui en plus de « stresser » la circulation, coûte énormément d'argent à la ville de Paris (i.e. aux habitants de la ville de Paris). Dans ce cadre, un courriel ou un courriel pourrait être utile. Interdire les courtiers de prospection/publicité (une calamité écologique) pourrait aussi être utile. Quel est le coût des travaux ? Quels sont les délais de travaux ? Y-a-t-il un phasage des travaux ? Comment ces travaux vont-ils être financés ?</p> <p>– Interdire ou au moins limiter le nombre de manifestations/événements. Chaque événement monopolise une partie, et parfois même de la totalité, de l'espace, non seulement pendant les 2 ou 3 jours que dure l'événement mais aussi la semaine qui précède (pour le transport et l'installation de baraquements, gradins, barrières, signalisations, sonorisation, etc.) et la semaine qui suit pour la désinstallation du tout. Impossible alors de traverser le champ de Mars et tant pis pour les Parisiens et les touristes qui subissent en plus les conséquences de travaux incessants de montage et démontage (salété et bruit). Que la ville de Paris entretienne et respecte son patrimoine historique au lieu de le saccager à grand frais !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Tout d'abord, la Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p> <p>Par ailleurs, la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p>
5766	<p>Ce projet est beaucoup trop ambitieux. Paris et sa banlieue est un équilibre subtil construit progressivement au cours de plusieurs siècle. Un tel chambardement en si peu de temps, ne peut que conduire qu'à des désagréments, des oppositions et des catastrophes qu'il faudra faire réparer par les successeurs de l'actuel maire de Paris. Actuellement il semble peu structuré et on ne trouve pas beaucoup d'analyse des répercussions négatives. Il est trop basé sur des vues sympathiques de Paris et une réalité virtuelle en 3D Qui à la végétalisation de Paris, à diminuer le nombre de voitures mais hélas les transports en commun comme les bus n'ont pas fait de progrès, ils empiètent tous les jours (à l'exception de quelques lignes) et ils seront pire suite à ce bouleversement. Paris est devenue un capitale du tiers monde quant à ses transports en commun et bien évidemment la propreté de ses rues hélas</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5767	<p><i>Doublon 5761</i></p>	
5768	<p><i>Doublon 5766</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
5769	<p>Madame et Monsieur les garants de la procédure de participation du projet d'aménagement du site Tour Eiffel</p> <p>Veuillez noter les observations ci-jointes et notre avis sur la réalisation du projet dans sa forme actuelle. En voici les raisons :</p> <p>Comme l'indique le rapport de l'autorité environnementale (Avis n° 2020-115 du 10 Mars 2021) l'étude d'impact accompagnant le projet est notoirement insuffisante en ce qu'elle n'établit pas un "plan de gestion pour l'aménagement et la fréquentation de l'ensemble du site". En effet ce vaste espace non clos subit actuellement des nuisances considérables dues aux événements organisés depuis peu par la Mairie (ou avec l'accord de celle-ci) : soirées données devant l'aquarium (à l'extérieur) d'avril à octobre jusqu'à deux heures du matin et suivi de désordres dont sont victimes les immeubles voisins ; événements sportifs accompagnés de sono assourdissante plusieurs week-end - événements culturels type fashion week. Ces nuisances sont accrues par l'absence de nettoyage et d'entretien de cet espace et les activités diverses de nombreuses bandes qui s'installent dans les jardins en particulier dans les périodes nocturnes. Il est évident qu'une fréquentation du site passant selon les "dires" de la mairie de vingt à trente millions de personnes, accrue par l'aménagement d'amphithéâtres, aura comme conséquence d'augmenter ces nuisances en l'absence de tout système de gestion efficace.</p> <p>D'autre part la suppression de la circulation automobile avenue des Nations Unies et son transfert sur l'avenue Albert de Mun, accompagné de l'aménagement d'un carrefour rejoignant le quai de New York aura pour conséquence de déplacer une circulation déjà très dense sur une rue qui n'est pas conçue pour cela. En effet l'avenue de Nations Unis qui traverse uniquement un espace vert, peut accueillir une circulation importante alors que la configuration de l'avenue de Mun, bordée d'habitations et ne comportant pas comme l'avenue Wilson de contre-allée arborée, ne peut avoir cette vocation. Le carrefour aménagé au bas de l'avenue de Mun qui se verra accueillir la circulation particulièrement dense du quai de NY, devra en plus recevoir celles qui vient de l'avenue Léna, de l'avenue Wilson, sans parler du couloir réservé aux véhicules prioritaires. Ce carrefour deviendra ainsi un des hauts lieux de l'embouteillage parisien!!!</p> <p>La Mairie de Paris projette ainsi de créer un noeud urbain allant à l'inverse de ses objectifs et une concentration de pollution de gaz d'échappement supérieure au seuil fixé par la directive "2008-50-CE- du 21 mai 2008, concernant la qualité de l'air ambiant. A cet égard nous attirons votre attention sur le fait que la France a été condamnée par la Cour de Justice des communautés européennes dans un arrêt du 24 octobre 2019, arrêt qui concernait notamment les quais de la Seine. Cette solution est d'autant plus inadmissible que des solutions alternatives existent consistant dans la mise en sens unique et en montant de l'avenue de Mun, transférant alors la circulation vers l'avenue Wilson parfaitement aménagée pour cet usage.</p> <p>Pour au moins ces deux motifs nous demandons aux deux garants désignés d'émettre un avis défavorable sur ce projet pour défaut d'une étude d'impact insuffisante voir inexistante.</p> <p>Yves et Colette JEGOUZO</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>L'avis de l'Autorité Environnementale a fait l'objet d'un Mémoire en réponse qui apporte des compléments d'informations à l'ensemble des remarques émises. Cette pièce est consultable dans le dossier de PPVE (3.1.4)</p> <p>Concernant l'événementiel, la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Concernant l'entretien du site, le projet ambitionne cependant de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>Ajoutons que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. Les études de circulation réalisées n'indiquent pas que le trafic automobile qui circulait sur l'avenue de Nations Unies se reporte sur l'avenue Albert De Mun. La création d'un carrefour rue Le Notre, combinée à la remise à 2x2 voies de l'avenue de New York situé sous la place de Varsovie contribuera à remettre sur les grands axes de circulation, le trafic dit de transit. Les rues adjacentes telles que les rues Le Notre et De Mun garderont leur statut de voie inter-quartier, notamment du fait de la limitation de leur nombre de voies dédiées à la voiture. Les études de trafic ne montrent pas de saturation de ces deux axes aménagés à double sens.</p> <p>Par ailleurs, l'étude d'impact consultable dans son intégralité parmi les pièces de la PPVE détaille également les effets du projet concernant la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic. La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>
5770	<p>Ce projet trompe- l'œil à la perspective attirante sur une photo est inutile et dangereux.</p> <p>Inutile car il n'apporterait pas le supplément d'affluence touristique pour lequel il est conçu et uniquement conçu. Les touristes étrangers ont un planning serré de visites de monuments et de magasins, ils ne peuvent pas trop s'attarder dans un jardin et le caractère 100% piétonnier n'est pas supportable physiquement par tous.</p> <p>Il est dangereux car il ne prend nullement compte de la vie de tous les jours des parisiens et autres de l'extérieur (artisans, entrepreneurs...) qui permettent à une ville de fonctionner. Il brise tous les réseaux de desserte des arrondissements et quartiers alentour, desserte alimentaire, desserte sanitaire, sécuritaire. Le quartier de Passy va être ghettoisé.</p> <p>Il va accentuer le départ de parisiens excédés par un Paris asphyxié et le renoncement d'artisans à intervenir dans Paris. Son montant pharaonique, son entretien, va encore accroître le déficit abyssal de la ville donc les impôts, donc le coût de la vie.</p> <p>Il est impératif de ne pas s'engager dans ce projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5771	<p>Nous sommes à quelques heures de la fin de cette consultation pleine de succès avec près de 6000 commentaires. Comme l'immense majorité des contributeurs je suis farouchement opposé à ce projet.</p> <p>Je n'exposerai pas ici les raisons de ce rejet. Elles ont déjà été largement et précisément exposées. Je les fais miennes. L'état actuel du Champ de Mars est une honte. Le site de la Tour Eiffel a juste besoin d'être correctement entretenu mais pas radicalement transformé. Cela coûterait bien moins cher que ce projet avec un bien meilleur résultat. Au Japon, cela s'appellerait une démarche Kaizen.</p> <p>Reste la question de savoir comment la mairie va prendre en compte ces remarques, si elle le fait.</p> <p>Je crains que les résultats de cette consultation, légalement obligatoire, ne soient rejetés par nos édiles qui refusent les résultats de la démocratie participative quand ils vont à l'encontre de leur idéologie. A suivre de près...</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5772	<p>Habitant au 1 avenue Paul Doumer ce projet m'inquiète au plus haut point.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5773	<p>Il serait souhaitable de définir l'objectif de ce projet architectural.</p> <ul style="list-style-type: none"> - pourquoi la pelouse centrale est surélevée? c'est important sans justification. - les arbres actuels sont ils préservés. - Aucune visibilité sur l'avenir de la partie actuellement occupée par le palais éphémère. Est-il vraiment éphémère? - Est-ce utile et écologique de planter des arbres sur le pont d'Iéna? 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Vous demandez des précisions sur le nombre d'arbres plantés. Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont actuellement vides et seront donc replantés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les arbres plantés sont situés principalement au niveau de la Fontaine de Varsovie, et du quai Branly. - Les arbres de la Place du Trocadéro sont conservés - Les arbres supprimés sont situés principalement à l'intérieur de la parcelle Emile Anthoine, dans l'enceinte de la Tour Eiffel et le champ de Mars. <p>La Ville est consciente de l'enjeu de conservation des arbres existants à Paris. Les concepteurs du projet étudient des solutions permettant d'améliorer encore le bilan positif du projet en terme de végétalisation.</p> <p>Veillez noter que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera, dans cette phase de projet, non pas des arbres mais de grandes jardinières végétalisées. - Le Grand Palais Ephémère est hors périmètre du projet. Il doit être démonté suite aux JOP 2024
5774	<p>JE SUIS FORTEMENT OPPOSE AU PROJET D'AMENAGEMENT DE LA ZONE IENA TOUR EIFFEL POUR LES RAISONS SUIVANTES :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1 - Les espaces verts accessibles au public ne cessent de diminuer et le projet renforce cette tendance : il n'y a pas augmentation de +40 %, mais diminution de -35% des jardins et surfaces végétalisées ouverts au public. 2 - Supprimer les rues traversantes, c'est insécuriser les promeneurs aux heures creuses. Idem pour la piétonnisation du pont d'Iéna. 3 - Fermer les rues traversantes, voulues il y a un siècle par les élus du 15e arrondissement , c'est contribuer à isoler du centre de Paris le 15e et une partie du 16e. 4 - Le rétrécissement de la pelouse centrale est une vraie punition et sa surélévation est accidentogène. 5 - C'est une aberration tant esthétique que pratique que de construire quatre immeubles supplémentaires sur le Champ-de-Mars. 6 - Il faut modérer l'expansionnisme de la société d'exploitation de la tour Eiffel (SEPE) qui instrumentalise les impératifs de sécurité, d'autant que le champ de mars a déjà en partie été défiguré par ses emprises (cf. l'azone derrière le début de l'avenue de La Bourdonnais). 7 - Le plateau Joffre n'a pas vocation à devenir un champ de foire. 8 - Le quadrilatère du Champ-de-Mars est un des ensembles les plus complets de la Belle Époque, mais il ne bénéficie d'aucune protection patrimoniale et le projet va encore le banaliser. 9. La perspective à la française exige le respect des espaces vides. 10. Les automobilistes et les circulations méritent aussi d'être pris en compte. Les études de trafic ne doivent pas être complaisantes. 11. L'enquête publique est faussée par des informations trompeuses: l'annonce fallacieuse de +40% des jardins et surfaces végétalisées altère la perception du public. 12. L'utilisation d'une enquête publique simplifiée du type Jeux olympiques (PPVE) est artificielle et constitue un détournement de procédure. 13 - Il y a mieux à faire que dépenser un budget pharaonique alors que le public demande surtout que les surfaces de jardins soient à nouveau accessibles et entretenues. 14 - La culture hors-sol d'arbres et de pelouses sur du bitume du pont d'Iéna semble une aberration écologique. 15 - Le pont d'Iéna n'a pas vocation à être défiguré au nom d'une idéologie qui n'est pas en phase avec l'écologie dont elle se réclame.. 16 - Grâce à ses élargissements successifs, le pont d'Iéna permet aux piétons et aux véhicules de traverser la Seine à cet endroit important sans se gêner. C'est une voie particulièrement importante pour ceux qui accèdent à Passy ou au Trocadéro, et notamment pour les habitants de cette zone! 17 - Alors que partout en France on transforme les intersections en giratoires, pourquoi, au Trocadéro, changer un rond-point qui fonctionne en quadruple carrefour ? 18 - Les concepteurs du projet n'ont rien compris au fonctionnement de la place du Trocadéro : tous les piétons sont attirés vers la vue sur Seine et n'ont que faire d'une survégétalisation du rond-point. 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons note et qui appelle quelques compléments d'informations :</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonnisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ». L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur une large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Concernant le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>La phase actuelle de participation du public par voie électronique permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolution souhaitées. Elle fait suite à deux phases de concertation préalables en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>Après la fin de la PPVE et analyse de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
5775	<p>Bonjour,</p> <p>Pourrions nous connaître les modalités de financement du projet? Qui paye?</p> <p>Notamment la moitié du budget est dédié à des aménagements autour de la Tour Eiffel destiné aux touristes uniquement. La "normalité" serait que la SET finance la totalité de cette dépense et en rien venant de la taxation des parisiens (qui s'ils voulaient monter à la Tour Eiffel, paieraient...)</p> <p>Merci</p> <p>Association des riverains de la Tour Eiffel et du Trocadéro</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution qui appelle quelques informations complémentaires.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel est financé par la Ville de Paris, via les redevances payées par la SETE dans le cadre de sa délégation de service public. Par ailleurs, compte tenu des performances environnementales dont fait preuve ce projet, des dossiers de subventions, notamment auprès de l'Agence de l'Eau, sont actuellement en cours de montage, et seront déposés en 2022.</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>J'habite en haut de l'avenue du président Wilson. Nous avons 4 enfants de 1 à 10 ans et habitons là depuis 3 ans.</p> <p>Je suis très inquiète par plusieurs points:</p> <p>1) Le stationnement intempestif des cars de tourisme. J'ai bien noté que vous prévoyez des parkings, 3 seulement, avenue Albert de Mun si je ne me trompe. ce qui me semble très peu au regard du nombre de cars qui stationnaient jusqu'à maintenant sur l'avenue du Président Wilson, laissant fonctionner leur moteur nuit et jour pour assurer l'air conditionné aux exigeants et non écologiques touristes. Comment vous assurez vous que cet espace soit d'abord un lieu de détente stationnement intempestif de ces cars, qui sont une insulte au bon sens écologique?</p> <p>d'autant que vous prévoyez d'accroître les flux touristiques sur cette zone..... ce qui me semble contraire au bon sens écologique pourtant revendiqué par notre maire, et totalement dépassé dans l'approche.</p> <p>2) L'accroissement du tourisme (20 à 30 millions de personnes) ne me semble pas compatible avec l'amélioration de la vie des parisiens. Aujourd'hui déjà, avec les flux incessants de personnes il est compliqué de passer sur la place du trocadéro avec enfants et poussettes sans être bousculés. D'autant plus avec les vendeurs a la sauvette qui occupent une place non légitime sur la chaussée. Comment vous assurez vous que cet espace soit d'abord un lieu de détente dédié aux parisiens et non aux seuls touristes à bras à selfie... l'augmentation de ces flux ne me semble pas compatible avec le fait de vouloir accroître les espaces verts, paisibles et agréables. Cela ressemble à une exploitation à la vénitienne de notre ville, au service du capitalisme, du tourisme contre productif pour l'écologie. Ne pensez vous pas que nous devrions repenser notre manière de vivre après le Covid et au contraire restreindre drastiquement les flux touristiques pour améliorer l'expérience individuelle de Paris plutôt que le nombre de personnes qui pourront prendre un selfie en bas de la tour eiffel? le tourisme est un fléau, bien pire que les voitures à mon sens.</p> <p>3) Depuis bientôt 3 ans que j'habite à cet endroit, j'ai déjà pu constater que la place du Trocadéro était devenu un point de rendez vous, de manifestations, d'événements permanents: gilets jaunes, rassemblements politiques, revendications droit de l'homme de tous les pays, événements festifs et concerts, déclarations politiques. Rares sont les we non concernés par un bruit de fond sonore, un brouhaha, des hurlements, des sons, des personnes hurlants seules au milieu de la place à un micro devant 5 manifestants... je n'ai jamais compris qu'on laisse faire tout et n'importe quoi sur ce lieu vitrine touristique de Paris. Or, je comprends du projet que vous souhaitez augmenter l'exploitation commerciale du lieu (alors que c'est un lieu public? je ne comprends pas pourquoi l'espace public devrait être vendu, exploité, au détriment des riverains?!? au profit de qui au juste ?).</p> <p>Vous dites également que cela se fera loin des zones d'habitation, ce qui est faux car mes fenêtres donnent presque sur la place donc je suis directement concernée par tous ces événements... Je suis donc très inquiète de l'amplification de ces nuisances sonores systématiques du fait de l'augmentation des événements "festifs"... Les familles sont elles encore les bienvenues? ne va t on pas assister à un boucan permanent, un enlaidissement, une augmentation de la saleté, un risque pour la sécurité des riverains?</p> <p>4) Circulation sur les avenues autour du Trocadéro: je suis très inquiète par les reports de circulation sur ce axes, suite à la fermeture de l'axe au bas du trocadéro. Comment pouvez vous nous assurer que nous n'aurons pas des embouteillages nuit et jour en bas de chez nous avec le bruit et la pollution que cela entraînerait au détriment des riverains encore une fois? sans compter les événements mentionnés ci dessus, et le stationnement des cars également mentionné ci dessus....</p> <p>5) Esthétique: je suis une amoureuse de Paris et convaincue que le style de mobilier urbain (colonnes Morris, fontaines wallace etc...) fait partie du patrimoine historique de la ville. Ceux ci sont en train de disparaître petit à petit depuis déjà un moment pour le pire. Or dans votre projet vous semblez tout simplement supprimer toutes ces références historiques qui étaient devenues des images d'Épinal pour nombre de parisiens et étrangers. Vous dénaturez Paris et rendez la ville encore moins singulière, semblable à d'autres villes du monde. Quel dommage et manque de sens historique et esthétique! ne pourriez vous pas faire appel à de vrais paysagers qui ont des notions d'esthétique pérenne et qui aiment leur ville? a moins que ce ne soit un saccage organisé et souhaité? ou un manque de bon gout et de vision tout simplement de la Maire... quelle tristesse...</p> <p>En conclusion, si je me place de mon point de vue de résidente à proximité du site, je comprends que mes conditions de vie seront largement dégradées au profit d'un tourisme de masse, que la ville sera enlaidie, que la pollution visuelle, sonore et aérienne sera plus importante. Un parc destiné à l'exploitation massive par tous tout le temps n'est pas un parc comme je me l'imagine ou l'on médite, se recueille, se repose, ou l'on écoute les oiseaux, ou l'on admire la nature et ses saisons, où l'on vient jouer avec les enfants en admirant la tour Eiffel. C'est euro disney en bas de chez moi, une vision angossante si il en est...</p> <p>J'espère que vous pourrez prendre en compte ces remarques de bon sens, que je suis sûre vous partagez évidemment.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>- Concernant le stationnement des cars de tourisme : initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>- Par ailleurs, le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>- Le projet ne vise pas à accroître l'exploitation commerciale. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est d'ailleurs engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours..</p> <p>La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site pour sa part marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>- Au sujet de la circulation : l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>- Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet.</p>
5776	<p>Redoute embouteillages se répercutant dans les rues adjacentes.</p> <p>On ne peut pas passer d'une circulation de milliers de voitures à zéro à TROCADERO.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5778	<p>Ce projet de rêve est une pure utopie qui se heurte à la réalité concrète de la vie quotidienne et des besoins de déplacement de la population. L'atteinte à la liberté de circulation automobile est supérieure à l'intérêt esthétique du projet.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5779	<p>Projet inacceptable en l'état Car mensonger</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>Bonjour Madame, Monsieur,</p> <p>Je pense tout d'abord que ce projet est une pure folie en terme de coût 107 Millions d'Euros avec 5 ans de travaux. La ville est déjà suffisamment endettée comme ça et il serait bon que nos élus en prennent conscience même si ce n'est pas apparemment leur priorité...</p> <p>Ensuite concernant le champ de Mars en lui-même ce projet ne correspond pas à l'attente des riverains et des associations concernées qui n'ont pas à ma connaissance été suffisamment consultées, sinon il n'y aurait pas autant de débats.</p> <p>La dimension écologique n'est pas démontrée puisque il y a un rétrécissement de la pelouse centrale ainsi qu'une surélévation en pierre. Il y a une diminution de 35% des surfaces végétalisées ouverts au public.</p> <p>Concernant la fermeture du Pont d'Iéna ainsi que la piétonisation d'une partie du Quai Branly, les conséquences en terme de report de circulation vont être catastrophiques pour les riverains, les touristes, et d'une manière générale de tous les Franciliens, qui n'ont pas d'autre choix que d'utiliser leur voiture.</p> <p>De même la Place du Trocadéro totalement transformée et réduite à 2 voies de circulation va apporter des bouchons de circulation qu'il n'y avait pas auparavant. Aucune étude d'impact sérieuse pour la circulation n'a été démontrée aux diverses réunions sans compter la pollution et les embouteillages que cela va engendrer.</p> <p>En étudiant de plus près les axes de circulation il sera aussi très difficile de se rendre à l'Etoile ou dans d'autres arrondissements depuis le 15ème puisqu'il faudra passer par la rue Benjamin Franklin pour arriver ensuite au Trocadéro totalement embouteillé puisque sur 2 voies.</p> <p>De même aucune communication concernant l'Avenue des Nations Unies n'a été faite pour aller vers l'Etoile! Cela montre le peu de crédit accordé à ceux qui n'ont pas d'autres choix que de prendre leurs véhicules y compris les 2 roues motorisés et donc que ce projet est fait pour une infime minorité. Cette fois-ci ce sont toutes les professions nécessitant un véhicule qui seront pénalisées.</p> <p>Les 2 roues sont là aussi exclus.</p> <p>Enfin l'aspect sécuritaire n'apparaît pas suffisamment sur ce site pourtant classé prioritaire ni même d'ailleurs l'aspect Santé publique.</p> <p>En effet pour la circulation prioritaire des véhicules de Pompier Ambulance Police Samu EDF la piétonisation d'une partie du Quai Branly avec tous les problèmes de circulation que cela engendrera empêchera en cas d'urgence ces véhicules de secours de se rendre rapidement à l'Hôpital Georges Pompidou situé à l'autre bout du 15ème.</p> <p>Il me semble plus sérieux et raisonnable de revoir ce projet en y apportant les modifications nécessaires en concertation avec les associations concernées, comme la Mairie le fait avec d'autres associations plutôt que de mettre les électeurs devant le fait accompli sans tenir compte de leur avis AVANT ou en les concernant une fois qu'un projet tel que celui-ci est déjà voté.</p> <p>Cela serait alors vraiment de la démocratie participative.</p> <p>J'ajoute enfin que je n'ai été informé comme beaucoup d'autres personnes que très récemment de cette consultation pourtant très importante et je déplore l'absence de communication d'un tel projet de la Mairie. Qui plus la consultation a démarré tardivement le 11 Octobre!!!</p> <p>En tant qu'administré et compte tenu de la gravité de la situation je demande à être reçu par Mr Emmanuel Grégoire premier adjoint au maire dans les meilleurs délais.</p> <p>Je vous remercie d'avoir pris le temps de lire mon compte rendu</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Deux phases de concertation préalables ont précédé la procédure de participation du public par voie électronique : elles ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC.</p> <p>- Concernant le champ de Mars, le patrimoine végétal du site se trouve en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>- Enfin, concernant votre remarque sur les véhicules d'urgence, sachez que le plan de circulation a été conçu de sorte à conserver l'accès aux véhicules d'urgence (pompiers, samu, police) sur l'ensemble du site. Ceux-ci pourront notamment continuer à emprunter le pont d'Iéna et des voies dédiées seront créées le long du quai Branly. Les itinéraires liés aux véhicules d'urgence ont été examinés sur l'ensemble du Site avec la Préfecture de Police.</p>
5781	<i>Doublon 5780</i>	
5782	Réduire la circulation des véhicules d'accord, la supprimer totalement d'une place comme TROCADERO sera un vrai problème tant pour les résidents que pour ceux qui traversent cette place pour rejoindre des points essentiels de circulation (PORTE DE LA MUETTE, CHARLES DE GAULES, ALMA MARCEAU...)	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5783	<i>Doublon 5778</i>	
5784	<i>Doublon 5778</i>	
5785	<p>Le rond-point du Trocadéro améliore la fluidité de la circulation. Si on le supprime, on bloque la circulation, crée des embouteillages et on engendre une pollution supplémentaire, notamment aux alentours résidentiels où on trouve de nombreuses écoles.</p> <p>La création d'un théâtre de verdure, ouvert à tous, générera un flux constant de population peu scrupuleuse de la propreté et de la sécurité des lieux, n'en parlons pas du bruit lors des "événements". Cet envahissement du quartier par les déchets, la saleté et les nuisibles n'est absolument pas pris en compte dans ce projet. Déjà, les moyens nécessaires pour garder propre la Place de Trocadéro et assurer la sécurité des riverains sont insuffisants! Les trafics de tout ordre, notamment la drogue, proliféreront. Trocadéro deviendra le Stalingrad de l'Ouest parisien ! (C'est ce que désire la maire de Paris??)</p> <p>Sous l'effet des piétements incessants et de la pollution, l'herbe du théâtre de verdure ne poussera jamais. Comment seront gérés les arrosages, notamment en été, sans créer un bourbier ? Est-ce "écologique" tout ceci?</p> <p>Ce projet aberrant qui ne prends pas en compte les riverains ne fera que dénaturer et dégrader notre quartier. Si ce n'est pas le but recherché, abandonnez-le !</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5786	<p>C'est moins prestigieux que des projets pharaoniques, mais la priorité de la Mairie devrait être l'entretien de ce qui existe. On voit dans les photos du dossier la confirmation du ressenti des citoyens parisiens, à savoir que l'entretien n'est pas une priorité. Il suffit de se promener dans les jardins du Trocadéro pour s'en rendre compte.</p> <p>Merci à la Mairie de se recentrer sur les priorités des habitants: Propreté, entretien et sécurité, auquel on peut ajouter la fluidité des transports, et l'offre de transports en commun....</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5787	<p>Beaucoup d'aléas techniques non chiffrés ou totalement sous évalués (sans parler des éléments totalement utopiques). Etant donné la gestion désastreuse des budgets actuels et passés par les équipes en place, je m'oppose à ce projet sans plus de garantie et de visibilité.</p> <p>En tant que contribuable, je ne souhaite pas signer un énième chèque en blanc à une municipalité qui ne fera jamais face à ses responsabilités.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5788	<p>A l'heure de la COP26, la mairie de Paris embarque le quartier, voire la ville entière, dans un projet contraire à tous les engagements qu'elle a pris publiquement. A savoir:</p> <ul style="list-style-type: none"> - dégradation des espaces naturels par artificialisation des sols du Champ de Mars - augmentation de la pollution locale et des émissions à effet de serre - augmentation de l'hyper-fréquentation touristique avec l'empreinte carbone qui l'accompagne - augmentation de l'insécurité - augmentation de la saleté, des rats et des nuisances sonores - augmentation de l'encombrement du quartier, déjà enclavé par l'absence de métros côté 7ème et dépendant des transports en surface (bus, taxis, ...) - augmentation des incivilités, des vendeurs à la sauvette et autres pousse-pousses - augmentation de l'endettement de la ville <p>En résumé, un projet entièrement en faveur du tourisme de masse incontrôlé et contraire au bien-être, la santé et le cadre de vie en général des résidents du quartier.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5789	contre ce projet	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5790	<p>Je ne suis pas d'accord avec le projet d'aménagement du site Tour Eiffel.</p> <p>Je vais me promener depuis toujours régulièrement sur les champs de mars et je déplore qu'on ne considère pas cet endroit comme un jardin à préserver, comme les autres jardins parisiens.</p> <p>Depuis un certain temps et à de nombreuses reprises je regrette d'être allée sur les champs de mars et recherche désespérément un espace vert préservé.</p> <p>Pour des raisons de santé je dois marcher une heure par jour. Rendez-nous notre jardin.....</p> <p>Sophie Coat Résidente dans le 15ème depuis 1993</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
5791	<p>Rond Point du Trocadéro : joli jardin romantique à l'heure actuelle, il suffit de l'entretenir et ce serait triste de recouvrir ce lieu de gradins. Gradins qui du côté de l'avenue George Mendel vont atteindre la hauteur de 1m40!</p> <p>suppression du Rond Point : la France est championne des Ronds-Points pour la sécurité automobile, pourquoi enlever les ronds-points de Paris garants de sécurité et de fluidité? Enlever ce rond point va entraîner une congestion de la circulation, plus de pollution du fait de la congestion, plus de pollution sonore avec le report de circulation dans les rues calmes des alentours</p> <p>Jardins du Trocadéro : il faudrait surtout les entretenir et les sécuriser. Les gens sont tous le long des bassins autrefois spectaculaires (hélas sans eau depuis quelques temps du fait du manque d'entretien) et très peu dans le reste des jardins (peu attrayant esthétiquement) et par peur d'être détreussés par les bandes de voyous qu'on y laisse prospérer. Jamais aucune ronde de police</p> <p>Le pont d'Iéna : un pont n'a pas vocation à devenir un jardin : problème de poids et d'étanchéité. Même les jours de grande affluence les trottoirs du pont ne ressemblent en rien aux trottoirs des galeries Lafayette pour voir les vitrines de Noël. Les trottoirs étant loin d'être saturés par les piétons et le pont par essence ne pouvant devenir un jardin, il n'y a pas lieu de le modifier et de scinder Paris en deux.</p> <p>Champ-de-Mars : là aussi, le problème majeur réside dans son manque d'entretien. Il faut donc, réaménager les pelouses, mais en aucun cas y construire des bâtiments (modification du PLU) qui vont encore réduire l'espace naturel. Pourquoi y construire une bagagerie? Pour entreposer des bombes pour faire sauter la Tour Eiffel? Lorsqu'un touriste se promène à Central Park à NY (341ha) ou à Hyde Park (140ha) à Londres, se promène-t-il avec ses valises???? Non, il les laisse là où il habite (hôtel, amis,). Ce sont de vrais parcs avec une sensation de campagne et non pas des constructions et des allées rigides en tous sens. Il nous faut donc prendre modèle sur eux, il nous faut plus de végétation, moins d'allées bitumées. Un service de propreté pour éviter les ordures et donc les rats, un service de police pour la sécurité et chasser tous les vendeurs à la sauvette. Ce n'est plus un parc, c'est devenu la cour des miracles. Indigne de Paris, un spectacle honteux que l'on inflige aux touristes</p> <p>Ces 3 jardins n'ont pas vocation à être reliés, ni à englober des millions pour la création d'un espace "unique" qui par essence ne peut être unique. Le Rond-Point du Trocadéro sera toujours séparé des jardins du Trocadéro par la très belle dalle Art Déco des deux Musées. Le pont est un pont et ne peut devenir un jardin. La Tour Eiffel est entourée d'une paroi de verre interdite de destruction sur ordre du Ministère de l'Intérieur, le jardin s'étend donc de l'arrière de la tour Eiffel à l'Ecole militaire. Il faut arrêter de dévorer ce jardin en y installant des bâtiments du genre "Grand Palais éphémère" qui lors de la Fiac a encore été agrandi avec l'ajout d'un autre bâtiment éphémère!</p> <p>En conclusion : entretien, entretien, entretien et sécurisation. Gardons le charme et la beauté de ces 3 sites distincts</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5792	<p>Voir fichier joint.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>La Ville de Paris a pleinement conscience des enjeux liés aux déplacements alternatifs à la voiture particulière. Le renfort des modes doux et des transports en commun fait donc partie intégrante du projet.</p> <p>Concernant la Place du Trocadéro : La fluidité de circulation des bus RATP dans l'anneau et aux abords de la place est un sujet d'attention qui a été particulièrement travaillé, avec l'exploitant en particulier. Il ressort que l'enjeu principal est l'accès à la place elle-même, le trafic sur la place étant relativement fluide ; cependant un travail est actuellement en cours sur les diagrammes de feu afin de répondre à l'enjeu d'onde verte que vous citez. L'insertion d'un passage dédié pour les bus du type République au niveau de l'esplanade du Trocadéro, aurait en revanche un impact trop significatif sur la végétalisation de la place du Trocadéro et ne peut être retenue pour cette raison. Nous prenons également bonne note de vos suggestions relatives aux positionnements et nombre d'arrêts de bus sur les rues adjacentes de la place.</p> <p>Concernant le pont d'Iéna, la sécurisation des vélos est en effet un sujet d'importance. Le pont est classé en aire piétonne, espace apaisé où la circulation des bus et cycles devra donc céder la priorité aux piétons. Cependant, nous notons cet enjeu de séparation des flux. Nous notons également votre suggestion de travailler par ailleurs sur la signalétique directionnelle afin d'inciter les touristes à prendre le bus.</p> <p>Les tracés et emplacements des arrêts des lignes de bus 42 et 86, comme de l'ensemble des lignes desservant le site, ont fait l'objet de plusieurs réunions de travail avec la RATP et Ile de France Mobilités. Nous prenons bonne note de vos propositions d'amélioration du projet. Cependant nous signalons que la modification de certains terminus et la réinterrogation des itinéraires nécessiteraient de fait un accord de ces acteurs.</p>
5793	<p>si le projet a lieu nos quartiers deviendront invivables, c'est inadmissible de mettre en avant le tourisme (déjà très important de la ville de Paris) plutôt que le bien être des résidents en sacrifiant leur lieu de vie</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5794	<p>Je suis contre le projet pour les raisons suivantes: - Quid de la ligne du 42 qui passe avenue de la Bourdonnais? - Quid de la sécurité? Qui aura le courage de traverser le Champs de Mars la nuit... Il y aura l'il des agents de sécurité H24/24? des caméras? - Quid de la propreté et des rats? - Avec la fermeture du pont de Iéna, comment passer de la rive gauche à la rive droite? Le pont de l'Alma va être complètement bouché. - Le report de la circulation rue de l'Université: merci du cadeau!!! on a vu ce que cela a donné cet été avec la fermeture du quai Branly. - Le secteur de la Tour Eiffel n'est pas que pour les touristes, merci de penser aux nuisances sonores que cet aménagement va entraîner...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>- La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>- Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sûreté et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire, portant sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p> <p>- Le projet ambitionne cependant de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante (30 poubelles anti-nuisibles supplémentaires, portant le total à 147, et 60 sanitaires publics supplémentaires, portant le total à 93), etc.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit. Elle met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p>

n°	Contribution	Réponse
5795	<p>Je suis très hostile au projet de la municipalité de Paris de piétonner l'immense et magnifique territoire que constituent les secteurs de la Tour Eiffel, du Champs de Mars et du Trocadéro réunis. La fréquentation de ce territoire en sera malencontreusement raréfiée car il sera en fait injustement réservé aux cyclistes et piétons : comment, en effet, les personnes ne pouvant pas faire du vélo ni marcher aisément pourront-elles s'y rendre ou s'y promener ?</p> <p>En outre, l'idée de végétaliser cet espace n'a pas de sens, même si elle est à la mode, car, comme trop souvent, les volumes des monuments et les perspectives en seraient inutilement masquées.</p> <p>Par ailleurs, la circulation des voitures, camions et des deux roues motorisées en serait encore aggravée, ce qui n'est surtout pas nécessaire.</p> <p>Les efforts de la municipalité devraient plutôt s'appliquer à rendre à la capitale la propreté qu'elle avait il y a quelques années, à rechercher un mobilier urbain digne de ce nom et à accroître la fréquence des transports publics, seule bonne réponse, avec la réduction des tarifs, aux entraves faites à la circulation automobile.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5796	<p>Je suis contre ce projet délirant pour les raisons suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La suppression des voies vont isoler une partie du quinzième arrondissement, voire du seizième arrondissement - Aucune étude d'impact sur la circulation des voitures particulières, des transports en commun, ainsi que des véhicules de secours (police, pompier, santé) n'a été effectuée. Il est évident que ce projet va entraîner une paralysie de la circulation de tous les véhicules avec le risque de mise en responsabilité de la mairie de Paris. - Le coût de ce projet est certainement sous-évalué à 120 millions d'euros : à titre d'exemple, le coût de la rénovation de la Porte de Montreuil dont le financement était de 100 millions, passe, avant tout commencement des travaux, à 167 millions d'euros... Et la dette de Paris atteindra plus de 7 milliards d'euros à la fin de l'année... - Enfin, la Mairie de Paris ne communique pas le budget pour l'entretien de ce nouvel espace. Actuellement, le Champ de Mars n'est pas entretenu ; ce nouvel espace risque de devenir un no man's land... 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10).</p> <p>Veillez noter que le plan de circulation a été conçu de sorte à conserver l'accès aux véhicules d'urgence (pompiers, samu, police) sur l'ensemble du site. Ceux-ci pourront notamment continuer à emprunter le pont d'Iéna et des voies dédiées seront créées le long du quai Branly. Les itinéraires liés aux véhicules d'urgence ont été examinés sur l'ensemble du Site avec la Préfecture de Police.</p> <p>. Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Emile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>. S'agissant du budget d'entretien, celui-ci n'est pas intégré au coût d'aménagement du projet, objet de la présente PPVE. Le projet ambitionne cependant de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p>
5797	<i>Doubleton 5795</i>	
5798	<p>Projet démagogique et peu crédible qui aura pour résultat de congestionner un peu plus le quartier après la fermeture irréféchie du pont d'Iéna. Comment Madame Hidalgo ose t'elle présenter sa candidature à la Présidence de la république ? pour gérer la France comme elle a géré Paris ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5799	<i>Cette contribution, trop longue n'est pas compatible avec la base de donnée Publilegal. Après analyse, il s'agit de la contribution de FNE, postée par ailleurs en PJ. Elle sera traitée dans ce cadre.</i>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>Tout d'abord, le projet Site Tour Eiffel a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux s'inscrit dans l'histoire de ce site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. Par ailleurs, à l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (bancs, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire.</p> <p>Vous évoquez dans votre contribution que l'Autorité Environnementale dénoncerait "un projet inabouti et lacunaire selon les termes de l'AE en décalage complet avec les besoins d'entretien du lieu et les attentes des habitants et associations". Nous tenons à souligner que l'AE n'utilise aucunement ces termes dans son avis du 10 mars 2021 et qui figure en pièce 5.1.5 du dossier de PPVE. L'avis de l'AE a fait part en revanche d'un certain nombre de recommandations, auquel la Ville de Paris s'est attachée à répondre point par point, dans son Mémoire en Réponse (consultable également dans le dossier de PPVE en pièce 3.1.4). Ce mémoire en réponse a permis de préciser et de compléter l'étude d'impact du projet.</p> <p>Concernant la mise en compatibilité du PLU, celle-ci est en effet rendue nécessaire par le projet. Les évolutions du PLU proposées tiennent compte du parti d'aménagement envisagé. En effet, les grands partis pris du projet sont la suppression des constructions et édifices parasites tout au long du site, en dehors de ceux construits jusqu'à l'exposition internationale de 1937. Parallèlement, les nouvelles constructions nécessaires seront intégrées au paysage grâce à une architecture de l'effacement venant se fondre dans le paysage pittoresque du site grâce à des toitures végétalisées. Ce choix conduit à prendre en considération la conservation des kiosques et édifices présents dans les jardins du Trocadéro qui participent de la composition d'ensemble mise en place à cette période. Cette conservation nécessitera inévitablement, à court ou moyen terme, des interventions qui ne pourraient être autorisées dès lors que les éléments concernés seraient maintenus dans le périmètre d'espace boisé classé (EBC).</p> <p>La mise en compatibilité du règlement du PLU permettra également d'intégrer dans le périmètre d'espaces boisés classés (EBC) des zones de jardins créées de part et d'autre de la Tour Eiffel. Le résumé non technique de l'étude d'impact (document 3.1.1) ainsi que les images du projet (pièce 0.3) illustrent ces évolutions.</p> <p>Concernant la prise en compte de la Seine dans le projet, une réponse a également été formulée sur ce point dans le cadre du Mémoire en réponse à l'AE : les préconisations de respect des spécificités du bien UNESCO « Paris-Rives de la Seine » des services de l'Etat ont été prises en compte par les concepteurs du projet, notamment le maintien de la perspective filante (ouverture au ciel conférant aux berges et à Paris une valeur paysagère exceptionnelle) ; le maintien de la masse continue d'arbres de haute tige organisés en alignement constituant un filtre végétal sur le tissu urbain de la Seine sur le quai haut et encadrant le couloir du fleuve ; l'adoption d'un mobilier unifié, noble et sobre ; ou encore la conception de l'aménagement le long des quais selon des valeurs d'unité, d'harmonie et de régularité. Le projet d'aménagement améliore par ailleurs le jalonnement vers la Seine : piétonisation du site de part et d'autre de la Seine jusqu'aux escaliers d'accès aux quais bas (rive gauche) et création de 3 passages piétons le long du quai Branly vers la Promenade d'Australie. Une signalétique directionnelle pourra également venir compléter le dispositif.</p> <p>Enfin, le coût du projet intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments et l'autre moitié concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation). Le projet ambitionne également de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection. Des poubelles et des sanitaires publics seront également installés pour compléter l'offre existante.</p>
5800	M.et Mme ZURAWSKI 18 Rue de Monttessuy 75007 Paris sont contre le projet d'aménagement du site TOUR EIFFEL prévu par Mme Hidalgo.	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5801	<i>Doublon 5800</i>	
5802	<i>Doublon 5800</i>	

n°	Contribution	Réponse
5803	<p>1-L'exclusion et la privatisation de la Tour Eiffel</p> <ul style="list-style-type: none"> Le projet met en scène une interminable perspective entre le Trocadéro et l'École Militaire (l'axe historique !); cette "promenade" est seulement virtuelle puisque la tour Eiffel est entourée d'une gigantesque cage de verre qui coupe toute continuité. Pour passer du Trocadéro au Champs de Mars il faudra faire un très long détour, bien bétonné entre les multiples constructions qui y seront installées. La Tour Eiffel sera admirée de loin, comme une carte postale. Son rôle de porte d'entrée monumentale vers le Champ de Mars, son élan vers le ciel, sa puissance, tout cela est ratatiné dans une cage de verre qui, en dépit de l'argument fallacieux de la sécurité (les autres monuments de Paris tout aussi exposés n'ont pas ces protections) sert simplement à privatiser définitivement l'espace du parvis. Privatisation inadmissible et bien renforcée par toutes les constructions « fonctionnelles » qui y sont prévues. L'espace engendré par la Tour, le parvis entre ses gigantesques piliers, sous sa gigantesque "chandelle", le symbole de Paris devient l'apanage des touristes aisés qui pourront se permettre ce luxe (vu le prix du ticket); plus de place aux parisiens. <p>2-Le parc transformé en champ de foire</p> <ul style="list-style-type: none"> la réduction des pelouses, leur ridicule surélévation (pour faire des "assises" qui tournent le dos à l'espace principal) et la minéralisation de voies qui les entourent détruisent le parc et sa vocation d'espace naturel et de relax. Les Jeux Olympiques, (hélas, ils n'auraient jamais dû être pensés au-dessus d'un parc), ne peuvent pas justifier cette transformation pérenne d'un parc en champ de foire, les structures réalisées en vue de grands événements, au Trocadéro et sur le Champ de Mars même, font prévoir que les innombrables événements qui ont eu lieu ces dernières années (en particulier depuis la création de la "fan zone", lors de l'euro 2016, qui a détruit toutes les pelouses et les ifs jamais replantés depuis) seront pérennisés et même augmentés; la Mairie d'ailleurs annonce qu'elle va planter des pelouses particulièrement robustes, aptes à survivre à un « flux important de visiteurs » (N.B. on parle de flux important de visiteurs et non de simples promeneurs à la recherche de détente dans un parc). <p>3-La suppression du pont de Léna à la circulation auto</p> <ul style="list-style-type: none"> Le 15ème et une partie du 7ème arrondissement seront coupés du reste de la ville. Le site devient une énorme césure dans l'espace urbain, et ces deux arrondissements seront marginalisés. En particulier l'avenue de Suffren, côté 7ème sera complètement isolée de ses services d'arrondissement : écoles, mairie, etc. S'abriter derrière l'excuse de la pollution en rendant "presque piéton" le pont de Léna est une hypocrisie incroyable. Le trafic, dévié vers le pont de Bir Hakeim, une voie, et le pont de l'Alma, déjà très chargé, va engendrer des embouteillages énormes. Le pont de Léna ne sera même pas piéton ; les bus y passeront ainsi que les vélos, trottinettes et roller (dixit la Mairie). Place aux jeunes, tant pis pour les autres, moins athlétiques (personnes âgées, familles avec enfants). <p>4-En conclusion</p> <ul style="list-style-type: none"> Il est difficile de voir dans ce projet quels sont les points positifs : on prétend faire un grand espace vert et on bétonne de tous les côtés ; on construit partout des « équipements » dont le seul but est de rendre plus rentable l'exploitation de la Tour Eiffel déjà considérée la vache à lait de Paris. Avec de grands principes on bafoue l'intégrité d'un site historique, on privatise à tour de bras, on proclame avec une intolérable démagogie qu'on va créer un espace vert alors qu'on bétonne de tous les côtés et on prépare le site pour le passage des foules qui seront appelées à participer aux événements (rentables) au programme. 	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. A noter que l'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, 222 arbres plantés soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Les pelouses techniques ne sont pas des pelouses artificielles, mais des pelouses renforcées pour résister à leur usage intensif. Ces espaces restent perméables et naturels. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. Enfin, l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études ont été d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées.... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10) A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. <p>. Circulation</p>
5804	<p>HM.et Mme ZURAWSKI 18 Rue de Montessuy 75007 Paris sont contre le projet d'aménagement du site TOUR EIFFEL prévu par Mme Hidalgo.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5805	<p>Non à ce projet , Paris souffre déjà assez des trop nombreux chantier . Le ras le bol des parisiens est flagrant , limoger au plus vite David Belliard son incompétence est indiscutable , former une équipe avec des gens de terrain qui connaissent Paris et non un arriviste comme Belliard. Madame Hidalgo il serait temps de faire le ménage dans vos adjoints, Paris constate tout la supercherie qui réside à la mairie . ARRÊTEZ VOTRE SACCAGE !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5806	<p><i>Doublet 5805</i></p>	
5807	<p><i>Doublet 5800</i></p>	
5808	<p>C'est un projet qui n'a aucun sens et qui va dénaturer complètement les environs de la tour Eiffel. Alors que la mairie de Paris est déjà très endettée, ce projet est un véritable gouffre financier qui va nuire aux habitants proches et à l'image de Paris. Défendons notre belle ville de Paris contre ce projet inutile !</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5809	<p><i>Doublet 5803</i></p>	
5810	<p>Ce projet est une aberration en terme d'urbanisme et sera ruineux. Laissez-nous nos quartiers comme nous les aimons. Je soutiens totalement les termes de la lettre du Maire du 15ème arrondissement en date du 20 octobre 2021 à ses administrés. NR, riveraine de la rue de la Fédération, Paris 15ème</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5811	<p>Il est fort dommage de construire une bagagerie et les bureaux de la société qui exploite la Tour Eiffel sur le champs de mars. J'ai beaucoup de mal à comprendre comment le toit végétalisé de la bagagerie remplira la même fonction qu'une pelouse sur laquelle des enfants peuvent jouer, des groupes pique-niquer, à moins qu'il soit prévu une échelle pour y accéder!!! C'est malhonnête de comptabiliser ce genre d'espaces comme des espaces verts... Abattre plus d'une centaine d'arbres pour n'en replanter que 60 est vraiment un contre sens, sans parler de la trentaine de kiosques prévus.</p> <p>C'est vraiment dommage de faire de la Tour Eiffel et du champs de mars un disneyland, au détriment des habitants du quartiers et d'ailleurs, car je le rappelle, le champs de mars est ouvert 24h/24 et 7j/7 et tout le monde peut y accéder, pas seulement les riverains.</p> <p>Ce projet n'a aucun sens et n'est pas écologique, sans parler de son coût pharamineux. L'argent serait beaucoup mieux utilisé pour construire des toilettes sur le champs de mars, planter plus d'arbres et faire des pelouses, faire de aires de jeux et distribuer le reste dans les autres quartiers de Paris, ou moderniser les écoles ou payer plus d'équipes de nettoyeurs ou d'agent de surveillance....</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des construction est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisante pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaité pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site. Concernant le nombre d'arbres plantés (et abattus), nous tenions à rectifier les chiffres. Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont actuellement vides et seront donc replantés. Les arbres supprimés sont situés principalement à l'intérieur de la parcelle Emile Anthoine, dans l'enceinte de la Tour Eiffel et le champ de Mars. La Ville est consciente de l'enjeu de conservation des arbres existants à Paris. Les concepteurs du projet étudient des solutions permettant d'améliorer encore le bilan positif du projet en terme de végétalisation. Nous nous permettons par ailleurs de souligner que la végétalisation constitue bien l'un des axes forts du projet, avec +17 000 m2 d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m2 de pleine-terre. Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Enfin, s'agissant du budget d'entretien, celui-ci n'est pas intégré au coût d'aménagement du projet, objet de la présente PPVE. Le projet ambitionne cependant de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.

n°	Contribution	Réponse
		<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre nouvelle contribution dont nous prenons bonne note.</p> <p>En complément de la réponse à votre première contribution, la Ville de Paris a confirmé et précisé, à plusieurs reprises et en particulier lors des réunions publiques en présentiel organisées à la demande des garants désignés par la Commission Nationale du Débat Public, la surface des espaces végétalisés du projet Site Tour Eiffel ainsi que son assiette de calcul. La réunion publique du 3 novembre dernier a fait l'objet d'une présentation spécifique sur le thème de la végétalisation, notamment des surfaces végétalisées avant/après projet, dont le support de présentation est consultable sur le site de la consultation par voie électronique. Ainsi, plus de 17 000 m2 d'espaces végétalisés seront aménagés au sein du périmètre d'intervention du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>Concernant le choix de la procédure, la loi du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 précise que « La participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement, concernant les projets définis à l'article L. 122-1 du code de l'environnement ou les plans ou programmes définis à l'article L. 122-4 du même code, nécessaires à la préparation, à l'organisation ou au déroulement des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, s'effectue dans les conditions définies à l'article L. 123-19 dudit code. » Le texte prévoit une procédure particulière dès lors que le site concerné peut servir au déroulement des jeux mais aussi à la préparation ou l'organisation de ceux-ci. Dans ce cadre, dès lors que des événements se dérouleront sur le Champ de Mars et aux abords de la Tour Eiffel, les projets prévus entrent dans le champ d'application des dispositions adoptées en 2018. La Ville de Paris a appliqué le cadre légal mis en place par le législateur, dont elle ne peut se soustraire.</p> <p>Enfin, en ce qui concerne votre dernière remarque qui précise que la configuration des espaces urbains et les aménagements retenus par la Ville de Paris sont critiquables, la phase actuelle de PPVE permet à la Ville de Paris de prendre connaissance des avis du public sur les différentes composantes du projet, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. A l'issue de la PPVE et après analyse de l'ensemble des contributions, la Ville de Paris, en tant que maître d'ouvrage, pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis et apporter des améliorations au projet, comme cela a été le cas lors des phases de concertation antérieures.</p>
5812	<p>L'association les amis du champ-de-mars vient d'envoyer un courrier à Madame Anne Hidalgo. Ce courrier en pièce jointe fait suite à un précédent courrier, envoyés à madame Hidalgo par messagerie et par LR avec AR, également déposé sur le site de la concertation sous le n° 4518.</p>	
5813	<p>Contre ce projet.</p> <p>Je citerais juste mes enfants que j'interroge en même temps que je tape. - Question : "Que penses-tu du Champ de Mars ?" Réponse : "le Champ de Mars est une porcherie. Les attractions et les espaces pour les enfants diminuent un peu plus chaque année"</p> <p>- Question : "à ton avis, qui a envie d'aller au Champ de Mars" Réponse : "euhhhh...je sais pas"</p> <p>- Question : "Quel espace vert conseillerais-tu à un enfant qui n'est pas parisien ?" Réponse : "le jardin d'acclimatation ! C'est propre, y a des jeux pour les enfants et on n'est pas obligé de faire pipi dans les buissons avec les rats et les crottes des SDF"</p> <p>Conclusion, en tant que parent, rien ne sert de dépenser des fortunes pour diminuer les espaces verts, dédier le site au tourisme, le bétonner, et bloquer la circulation dans tout Paris Ouest.</p> <p>Rendez juste cet espace aux Parisiens en l'entretenant et en le nettoyant, on sera bien plus heureux.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5814	<p>Je suis archi contre ce projet de végétalisation de la tour Eiffel qui va coûter plus de 100 Millions à la Ville de Paris. C'est un budget qui pourrait être mis sur d'autres priorités dans l'arrondissement, par exemple sur les écoles dont la dotation est très diminuée cette année. Bloquer la circulation sur un axe Ouest/Est de Paris, va être un enfer. A ce niveau de la capitale pour traverser la Seine, il n'y aura que le pont de Bir Hakeim et Pont de l'Alma. Le boulevard de Grenelle et avenue Rapp seront impraticables. Même les écologistes ne sont pas d'accord. Je vote CONTRE.</p> <p>Marie-Alix de Lestang</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5815	<p><i>Doublon 5813</i></p>	
5816	<p>Champ de Mars amputé d'une grande partie de ses pelouses, site dénaturé, Qu'en est-il des aires de jeux pour les enfants? Il y en a assez de la boboisation de Paris, laissons le Champ de Mars tel qu'il est nous n'avons pas besoin de ce projet inutile et coûteux Et avez-vous pensé à la pollution et au bruit engendrés par le report de circulation aux abords du périmètre concerné par ce projet? Que comptez-vous faire à ce sujet?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5817	<p><i>Doublon 5816</i></p>	
5818	<p><i>Doublon 5809</i></p>	
5819	<p>NON à ce projet qui n'a que des visées politique et d'ego.</p> <p>Notre maire veut paralyser encore plus la circulation, or se déplacer est un droit élémentaire qu'elle semble oublier.</p> <p>Interdire le pont d'Iéna à la circulation est une aberration totale</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5820	<p><i>Doublon 5816</i></p>	
5821	<p>Se flâner, se promener... Il y a déjà notamment les quais pour cela Il faudrait commencer par gérer les pelouses pelées et vaincre les rats du Champ de Mars. Et la ville est devenue si sale. En attendant vous condamnez encore une zone considérable, dont le Pont d'Iéna. Je suis en métro mais songez vous aux personnes âgées ? Aux livreurs ? Aux handicapés ? Les transports en commun actuels ne sont absolument pas fonctionnels pour eux. Si seulement notre avis comptait, vous ne suivez que votre ego démesuré</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5822	<p><i>Doublon 5821</i></p>	
5823	<p>Je suis contre ce projet. Il faut croire que sont qui l'ont imaginé ne se sont jamais promenés sur les champs de mars: ce n'est pas uniquement un endroit où les touristes font un selfie devant la Tour Eiffel ou un endroit où seuls "les riches du quartier" se promènent... C'est un endroit qui est ouvert à tous et qui profite à tout le monde, au parisiens comme pour les touristes... en faire un endroit bétonné avec des kiosques et une bagagerie est absurde. De même, pourquoi vouloir repeindre le mobilier urbain en couleur "vert de Seine" (vert caca d'oie pour simplifier)? La réduction des pelouses ne peut pas être compensée par un toit végétalisé d'un des bâtiments qui serait construit. Mme la maire et son équipe doivent penser aux gens qui habitent Paris et pas uniquement aux touristes, qui au passage, sont hyper contents de découvrir un quartier authentique. Il n'y qu'à les voir, rue Cler, s'extasier devant les magasins et les primeurs. J'ai même entendu un guide dire "parisiens do shop here". Paris est une ville construite avec des perspectives. C'est de l'ignorance crasse que de vouloir les abimer. Enfin, très concrètement: quid du bus 42 et des autres qui traversent le champ de mars? des manèges et petites voitures (où il y aurait à leurs places un parking de bus à touristes)? Si la mairie de Paris voulait vraiment faire un bel espace vert, elle rajouterait des arbres et pelouses, entreprendrait le champ de mars et paierait pour une meilleure surveillance. Ce projet coûte beaucoup trop cher, ne répond aux demandes de personnes et est un contre sens écologique. Les champs de mars est déjà beaucoup trop occupé et pollué par les divers concerts et manifestations qui s'y tiennent abimant les pelouses et empêchant les gens et familles de s'y promener.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5824	<p>- la multiplication des événements festifs sur la place de Varsovie fermée à la circulation générera plus de nuisances sonores, de débris, de pollution et d'incivilité. - la surfréquentation de l'axe Trocadero/Champs de Mars causera plus d'insécurité, plus de malpropreté, plus d'embouteillages sur un site déjà saturé tous les week-ends. - fermeture de la place du Trocadéro, de la place des Etats-Unis et du Pont d'Iéna à la circulation impactera la circulation de tout le quartier, la qualité de vie des riverains, l'augmentation des agressions et des incivilités déjà courantes les week-ends. - l'ensemble de ce plan est une ineptie et même une imbécillité très couteuse en terme de réalisation, de pollution au alentours causée par les embouteillages et d'entretien futur de la zone ; ces éléments ne sont pas chiffrés ni même pris en cause. - par contre le projet d'escalator descendant du métro Passy vers les Quais pour fluidifier les pics de fréquentation touristique ne sont encore même pas envisagés. - la politique de la mairie actuelle veut réduire Paris à une simple ville touristique comme Venise ou Florence, villes rétrécies, ratatinées et moribondes alors que Paris doit rester une ville d'échanges, d'affaires, de services, de PME.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5826	<p>Je soutiens totalement les observations déposées par FNE Paris et notamment les demandes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un moratoire jusqu'aux jeux Olympiques - d'un meilleur entretien des jardins - de rendre aux parisiens les espaces verts dont on les prive - de mettre en place une réflexion et une concertation sérieuses - de baser les discussions sur des informations factuelles et vérifiables, notamment sur les surfaces d'espaces verts avant et après le projet; les évaluations des associations sont une perte d'espaces verts de 20 à 35% suivant le périmètre considéré - de préserver la dimension patrimoniale et de manière beaucoup plus large les éléments d'époque du site, notamment Belle Epoque - de ne pas isoler cet espace de son environnement - d'éviter que le site soit entouré* de bouchons en préservant plus largement des circulations 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5826	<p>Ce projet mets encore une fois à mal les personnes qui sont obligées de prendre leur véhicule pour travailler dans Paris. Aucune concertation et une dépense somptuaire que les parisiens seront bien obligés d'éponger, comme d'habitude</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5827	<p>Je suis totalement contre cet aménagement en qualité de riverain du quartier Trocadéro.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5828	<p>Je vis dans le quartier du Trocadéro depuis des années. Ce projet est un non-sens, j'espère sincèrement qu'il n'aboutira pas !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5829	<p>Non au projet du champs de mars, qui n'a pas été conçu pour / par les riverains mais uniquement dans une visée politique et démagogique. Aucune étude n'a été réalisée sur les impacts sur la circulation des voitures par exemple. Idem pour fermer les rues / accès sur le champs de mars: quid des gens qui les empruntent quotidiennement? Oser parler de végétaliser l'espace? C'est un mensonge. à la place du champs de mars, il y aura une trentaine de kiosques, les bureaux de la société qui exploite la Tour Eiffel (comme si dans le quartier, aucun bureau n'est disponible...), une bagagerie et un parking pour les bus touristiques. Les riverains souffrent déjà de l'utilisation excessive du champs de mars pour diverses manifestations qui polluent et abîment les pelouses. Pour rendre le champ de mars agréable, il suffisait de peu de choses: mettre des agents de surveillance et de nettoyage, faire la chasse aux rats et augmenter les pelouses / aires de jeux. Je me demande aussi ce que va devenir la crèche en plein air qui existe. Le vert anglais est une jolie couleur, pourquoi vouloir tout repeindre en vert caca d'oie (vert de Seine)? C'est un espace ouvert à tous qui doit le rester. C'est scandaleux de faire du green washing sur ce projet quand on sait que plus de 100 arbres vont être abattus... même les écologistes sont contre ce projet. Faciliter les modifications urbaines pour les jeux olympiques pour pouvoir détruire des arbres et pelouses, ce n'est pas ce que j'appelle être écologiste! Si la mairie de Paris souhaite perdre des habitants, il faut continuer comme cela, réduire les espaces verts sous couvert de végétaliser un toit n'est pas vraiment adapté pour des familles, personnes âgées etc. Des gens différents vivent à Paris, il faut en tenir compte. L'argent serait beaucoup utilisé à renover les écoles ou entretenir la ville.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5830	Contribution du Conseil de quartier Duplex - La Motte-Picquet à l'issue de la réunion publique qui s'est tenue le 15 novembre 2021	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>La Ville de Paris concerte sur le projet Site Tour Eiffel depuis 2019. Deux phases de concertation préalables ont eu lieu au cours de cette période, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement sur le projet. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet sur différentes thématiques telles que la circulation et les usages et pratiques du site etc..La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>Deux réunions publiques se sont déroulées en présentiel au cours de la PPVE ainsi que deux réunions en webconférence. La Ville de Paris est donc allée au-delà des engagements qu'elle avait pris dans son arrêté. Le registre de la PPVE a permis par ailleurs à un très grand nombre de personnes de s'exprimer sur le projet. Des réponses ont également pu être apportées à toutes les personnes désireuses de déposer une contribution et qui, pour une partie d'entre eux, n'avaient pu s'exprimer en réunion ou se déplacer pour assister aux réunions publiques.</p> <p>Nous regrettons que certaines personnes aient rencontré des difficultés pour déposer un avis sur le registre de la PPVE. Le site de la PPVE fut néanmoins disponible pendant toute la durée de la procédure.</p> <p>Concernant plus spécifiquement le contenu du projet, nous pouvons vous apporter les précisions suivantes :</p> <p>Ce projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggeurs, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également l'impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux s'inscrit dans l'histoire de ce site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 - mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Le plan de circulation maintient des continuités entre les arrondissements, grâce notamment à la création de deux nouveaux carrefours au niveau de la rue Le Nôtre et de l'avenue Albert de Mun afin de conserver des liaisons entre le 15ème et le 16ème arrondissement.</p> <p>Cependant, l'ambition du projet consiste à rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Ainsi, sur les 10ha aujourd'hui occupés par la voiture, 2,5 ha seront redonnés aux piétons, cyclistes, bus RATP grâce à l'aménagement d'un espace public continu et sécurisé du Trocadéro jusqu'au Champ de Mars Cette ambition nécessite que les automobilistes contournent certains axes aujourd'hui utilisés mais il sera toujours possible de circuler d'une rive à l'autre ou d'un arrondissement à l'autre.</p> <p>Nous partageons pleinement vos préoccupations sur la préservation des espaces végétalisés du site. Le patrimoine végétal du site se trouve en effet en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel n'a pas pour but de bétonner le Champ de Mars. Les constructions nouvelles programmées sur le site viennent en remplacement de surfaces déjà existantes : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site.</p> <p>Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
5831	<p>Cette réalisation va accentuer considérablement les difficultés de circulation dans la zone, qui se répercuteront au alentours par effet domino, mais la mairie n'en a cure (cf. Berges, Rue de Rivoli, etc.)...</p> <p>Cela va également et inévitablement procréer un lieu de délinquance et de drogue, comme cela existe déjà en d'autres lieux de la capitale, mais là-aussi la mairie fait la sourde oreille... et cerise sur le gâteau, renverra (comme ailleurs) sur l'Etat la gestion de l'insécurité générée...</p> <p>Bref, rien de nouveau sous le soleil, avec un pouvoir absolu, exercé sans nuances ni garde-fou...</p> <p>A cet égard, la « chance » de la mairie réside dans la résignation et la passivité des Parisiens... beaucoup plus que dans l'opportunité de certaines de ses prises de position, strictement autoritaires...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
		<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments de notre part.</p> <p>1/ Le projet intègre bien la promenade d'Australie comme axe de déambulation. Plusieurs aménagements sont prévus afin de faciliter et d'encourager les traversées et le jalonnement vers cette promenade tels que la reprise du passage piéton au niveau du carrefour Bir Hakeim, la création de plusieurs passages piétons le long du quai Branly (au niveau de la sortie du RER C, des emmarchements existants de la promenade et de part et d'autre des allées Léon Bourgeois et Paul Dechassel). Par ailleurs, l'élargissement du trottoir le long du quai Branly permettra une meilleure fluidité des circulations piétonnes.</p> <p>2/ La programmation du bâtiment Emile Anthoine étant actuellement à l'étude, nous prenons note de votre proposition de conserver une destination Jeunesse au sein de celle-ci.</p> <p>3/ La traversée du Champ de Mars sera en effet fermée à la circulation des voitures, taxis et des bus. Il sera cependant toujours possible de le traverser à pied, à vélos ou en trottinette. Les bus qui le traversent aujourd'hui garderont des arrêts à chacune de ses extrémités et circuleront le long du quai Branly et la rue de Suffren d'une part, et le long de la place Joffre d'autre part. L'étude de sûreté sécurité publique qui a été instruite par la Préfecture de Police propose des dispositifs de sécurisation qui ont recueilli un avis favorable cette dernière. La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p> <p>4/ Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne en effet de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Sur les 10 ha aujourd'hui occupés par les véhicules particuliers, plus de 2 ha seront redonnés aux mobilités douces et aux transports en commun. Les bus continueront de circuler sur l'ensemble du site et la création de couloirs dédiés (avenue des Nations Unies, pont d'Iéna, quai Branly, rue de Suffren) devrait faciliter leur usage et inciter à leur recours. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>5/ Concernant la desserte touristique, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Nous avons noté que certains de ces emplacements étaient susceptibles de générer des nuisances pour les riverains et votre proposition d'échanger avec vous sur leur positionnement. La Ville de Paris s'oriente par ailleurs vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris. La politique de desserte touristique à Paris dépassant le strict projet Site Tour Eiffel, nous relayerons vos propositions de promouvoir une desserte par voie fluviale auprès des services et élus de la Ville en charge de ce sujet.</p> <p>6/ Enfin, la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux s'inscrit dans l'histoire de ce site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.). Elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>Concernant plus spécifiquement le projet paysager du Champ de Mars, celui-ci est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'Etat, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forrester (1906). Il s'agit donc de retrouver ses proportions d'origine. Le patrimoine végétal de cet espace vert se trouve par ailleurs, et comme vous le savez, en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les pelouses ont subi également une dégradation importante où l'herbe ne repousse plus. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Au sein de l'enceinte Tour Eiffel, les constructions prévues viendront en remplacement des surfaces déjà existantes sur le site. Le bilan des mètres carrés implantés sera donc neutre. Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent par exemple remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisante pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p>
5832	<p>Pour la Mairie du 15ème arrondissement, contribution déposée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - M. Philippe Goujon, Maire du 15ème arrondissement, - Mme Agnès Evren, Députée européenne, Conseillère de Paris du 15ème, - M. Grégory Canal, Conseiller de Paris, 1er adjoint au Maire du 15ème, - Mme Claire de Clermont-Tonnerre, Conseillère de Paris, - M. Jacques-Henri Semelle, Adjoint au Maire en charge des conseils de quartier Duplex La Motte-Picquet et Emeriau-Zola 	
5833	<p>Madame, Monsieur,</p> <p>Je suis totalement contre ce projet. Il faut se mettre à la place des habitants de ce quartier, je pense clairement que ceux qui sont pour, n'y vivent pas. Le risque sécuritaire est resté sous silence. Pensez à vos enfants. Pensez à vos aînés. Laissez notre quartier très parisien dans son jus, merci d'abandonner ce projet insensé. Madame Bramly.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5834	<p>Bonjour, je m'interroge sur la gestion du trafic de cars à Trocadéro. Il est indiqué dans votre présentation un "secteur" Trocadéro qui est bien peu détaillé. S'il s'agit de laisser les cars se garer le long de l'avenue Georges Mandel comme cela a pu être imaginé, il me semble que c'est un scénario à étudier finement. D'une part, l'avenue Georges Mandel et l'avenue Henri Martin croisent notamment la rue de la Pompe pourvue de nombreux établissements scolaires de grande capacité. Les flux traversants pour se rendre à la station de métro notamment sont importants et le trafic de cars de tourisme peu adapté à un usage quotidien de ces voiries pour les piétons et les cyclistes. D'autre part, l'aire de retournement ou de dépose des cars serait au Trocadéro dans la portion du fer à cheval circulé ? Avez-vous estimés le nombre de bus, le nombre de rotations et le temps de montée et de descente des touristes donc le temps d'occupation de points de dépose ? Enfin, quid des touristes ? Descendront-ils à pied les futurs jardins ou feront-ils des allers-retours entre bus et lieux de visite comme c'est le cas actuellement puisque celles-ci sont drastiquement chronométrées par les tour-operators ? Globalement, ce projet est plutôt positif sur le papier mais quelques déconvenues récentes entre les intentions et les réalisations me laissent perplexes quant à la qualité finale du projet.</p> <p>Eric André Conseiller de quartier Muette Nord</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Il n'existe par d'aire de retournement ou de dépose-minute pour les cars sur la place du Trocadéro. L'espace libéré est destiné aux bus RATP, aux vélos et aux piétons sans toutefois supprimer la circulation automobile. Il n'existe pas d'étude sur les éléments précis que vous évoquez concernant la gestion des descentes et remontées des touristes dans les bus touristiques.</p>

n°	Contribution	Réponse
5835	<p>Non au projet d'aménagement du site.</p> <p>En l'état, le projet optimise l'accueil des touristes au détriment de la qualité de vie des riverains, pour lesquels les activités liées au champ de mars sont déjà une nuisance :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Couper des arbres pour mettre des pelouses sur-élevées et des bâtiments, et des kiosques ce n'est pas "verdier" - Goudronner et bétonnées des surfaces actuellement en terre battue, non plus. - Installer des parking pour bus touristiques non plus. - Fermer des axes routiers limitera la circulation des bus et aggravera les problèmes de circulation dans le quartier (bruit, pollution). Le même nombre de voiture passera mais elle prendront plus de temps à cause des détours. <p>En revanche, oui à verdier des espaces actuellement bétonnés, oui pour ajouter des arbres (pas besoin d'en enlever), oui à l'ajout de toilettes publiques.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5836	<p>-Quid de la sécurité aux abords du 12 rue Benjamin Franklin où se situe l'école Saint Louis de Gonzague ? Il y a déjà eu plusieurs accidents. Les nouveaux trafics rue Franklin engendrés par les travaux prévus risquent de ne rien arranger.</p> <p>- Quid du respect de la piétonnisation de l'avenue de Camoëns, aux abords de la dite école, non respectée par de nombreux véhicules ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Plus précisément en ce qui concerne la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes.</p> <p>Nous prenons note de votre alerte sur le manque de civisme des automobiles qui ne respectent pas la piétonnisation de l'avenue de Camoëns. La Ville de Paris est particulièrement sensible aux problématiques d'accidents générés par les voitures et la nécessité de sécuriser davantage les piétons et les cyclistes à Paris.</p>
5837	<p>Non, simple, clair et net.</p> <p>Il faut abandonner ce projet qui serait un désastre budgétaire, et des embouteillages à n'en plus finir.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5838	<p><i>Doublon 5836</i></p>	
5839	<p>Je pense que l'attractivité de la ville de Paris dépend en premier lieu de la propreté de la ville - qui n'est pas du tout satisfaisante actuellement et de la sécurité : vol à l'arraché, agressions, dealers, nuisances sonores, incivilités... La maire de Paris devrait d'abord se consacrer à ces priorités plutôt qu'à la réalisation d'un projet coûteux dont la réalisation ne manquera pas de compliquer singulièrement la vie des habitants du 16ème, 7ème et du 15ème</p> <p>Je suis donc contre ce projet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5840	<p>Totalement opposé à ce projet dénué de bon sens.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5841	<p>Je ne sais pas si dans ce projet, vous avez enregistré les choix du passé et vu pourquoi le Champ de Mars comprend ces accès actuels à la circulation.</p> <p>Je pense qu'il est de votre devoir de les conserver pour garantir une fluidité entre les arrondissements et la sécurité de tous.</p> <p>Grâce à ces accès, les arrondissements 15,7,6 sont des arrondissements vivants, riches de sens et font parties intégrantes de la vie de millions de Parisiens. Personne ne souhaite que ces arrondissements deviennent des arrondissements de périphéries.</p> <p>Condamner ces accès et rendre quasi impossible le bon flux de circulation devient un grand problème pour tous. Déjà, nous parisiens sommes nombreux à ne plus circuler en voiture. Nombreux sont ceux qui s'équipent de véhicules électriques.</p> <p>Nombreux sont ceux qui se promènent à pied à toute heure du jour et de la nuit sur le Champ de Mars et dans les jardins du Trocadéro. Sacrifier la vie au quotidien pour des manifestations sportives est réducteur.</p> <p>Le rond-point de la Place du Trocadéro-et-du-11-Novembre permet aussi de pouvoir accéder facilement vers tous les quartiers, villages de l'arrondissement du 16ème. La fluidité de cette circulation permet à tous de visiter le site, d'accéder au 16ème et aux villes voisines.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5842	<p>Documents sur l'organisation des événements</p> <p>Faciliter l'organisation d'événement est explicitement cité dans le dossier comme l'un des objectifs du projet, notamment au niveau des Fontaines de Varsovie.</p> <p>Bien que le dossier soit très volumineux, aucun document ne montre à quoi ressemblerait le lieu au cours d'un événement.</p> <p>Ci-joint plusieurs photos prises au cours d'événement qui ont eu lieu récemment sur le site. Ainsi qu'un document de la mairie de Paris disponible publiquement sur internet qui illustre des dispositifs prévus pour l'organisation d'événement. Ces éléments ne sont pas visibles dans le dossier de la PPVE.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5843	<p>Bonjour, Ce projet est à mon avis une catastrophe pour les commerces Parisiens et pour tous ceux qui travaillent à Paris. La circulation deviendrait impossible ou très compliquée et générerait une pollution très importante. Anne Hidalgo se trompe de combat, il ne faut pas lutter contre la circulation mais contre la pollution ! Pour cela il faut au contraire que la circulation soit plus fluide et progressivement passer sur des véhicules propres (électriques, hydrogènes, etc).</p> <p>Je suis contre ce projet !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5844	<p>Les transformations envisagées ne me conviennent pas.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5845	<p>Couple de retraités résidents depuis 40 ans dans le quartier, au niveau du métro Passy, nous avons été surpris des événements organisés cet été. C'est la première fois que nous voyons de tels événements bruyants.</p> <p>Initialement enthousiastes à l'idée du projet, nous sommes très inquiets de la tournure commerciale qu'il prend, très différente de ce qui est présenté.</p> <p>Nous sommes choqués lorsque nous entendons dire que l'événementiel serait une "tradition" du quartier.</p> <p>Nous espérons que des actions concrètes vont être faites pour préserver le quartier.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5846	<p>Bonjour, Je suis contre ce projet.</p> <p>Le jardin du Champ-de-Mars ne sera plus qu'une promenade artificielle, toute la verdure que ce soit les pelouses ou les arbres vont être retirés alors que nous avons besoin de verdure pérenne, plantée en sol. Nous avons besoin d'arbres et de vraie pelouse.</p> <p>La pseudo-végétalisation avec des arbres dans des pots est devenue triste à voir car les plantes ne tiennent pas. En tant que parisienne, répliquer des échecs dans d'autres quartiers de la ville à ce lieu est absurde.</p> <p>Le projet concernant le pont de l'Enfer est une fausse bonne idée.</p> <p>Condamner ce pont pour le végétaliser : mais comment ? où passeront les racines des arbres ? poser des plantes en pot de nouveau ? je me répèterai alors, c'est inefficace à terme.</p> <p>D'un point de vue pratique, c'est condamner un axe routier qui reliait la rive gauche à la rive droite, et donc complexifier la circulation en amont et aval.</p> <p>Pourquoi privatiser le site Tour Eiffel ? c'est un lieu public.</p> <p>Au global, votre projet privilégie l'apparence du vert, du confort pour l'étranger, du pratique pour les événements (fausse pelouse qui ne nécessite pas d'entretien, forme de la place du Trocadéro) et ce au dépend des riverains qui subiront les futurs problèmes de toutes ces modifications (nuisances sonores de la circulation difficile, gros fêtards, etc.).</p> <p>Ce projet ne tient pas compte des gens dont la vie quotidienne se joue dans ce quartier.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5847	<p><i>Doublon 5844</i></p>	
5848	<p><i>Doublon 5846</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
5849	Je suis opposée à ce projet qui va être tres onéreux pour compliquer terriblement la vie de beaucoup de gens, surtout celle des familles avec enfants ou grands parents se déplaçant difficilement ou personnes handicapées... Paris est devenue une ville pour les jeunes bien portants fonçant à vélo ou à trottinette sans respecter les feux sur les pauvres piétons qui ne savent plus où marcher ... Que la mairie de Paris se préoccupe des choses essentielles et vraiment importantes au lieu de dépenser des sommes folles pour mettre des barres de béton et autres pots inutiles	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5850	Bonjour. Je suis parisienne et j habite le 13ème. Je ne suis pas d accord avec votre projet dur les abords des champs de mars. Ma famille et moi-même nous souhaitons plus d espaces verts, plus d arbres. Votre projet ne va pas dans ce sens et aj contraire, tend à réduire les espaces verts et à toujours plus bétonner. Le mobilier actuel nous convient parfaitement, il est ancien et c est très bien. Mecit de revoir votre copie ou tout simplement de ne rien faire. Cordialement	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5851	Bonsoir, Une consultation pour donner son avis sur un projet ahurissant d'incohérence, mais ce projet est voté!!! Quelle entourloupe de la part de la mairie de Paris qui veut se donner bonne conscience. C'est un référendum qu'il faudrait soumettre aux habitants des arrondissements concernés, c'est ça qui serait démocratique et honnête! les panneaux d'information sur ce projet aurait dû être installés dans les artères commerçantes de nos quartiers visibles par tous: Rue Clerc, rue des Belles Feuilles, rue de Passy, rue d'Auteuil ou encore rue Saint Charles.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5852	Tout a été fait pour limiter les remarques, mais force est de constater que la végétalisation du Pont d'Iéna, l'interdiction du trafic côté Trocadéro et Champs de mars font l'unanimité contre eux.	
5853	Paris ne doit pas devenir le Disneyland des touristes, mais rester une ville habitée, avec ses familles, ses enfants et ses personnes âgées. dernière question messieurs les architectes: les cars de touristes, où vont ils aller se garer?? bravo pour les reports de pollution...	
5854	<i>5852 Doublon 5850</i> <i>5853 Doublon 5850</i> Bonjour, Je vous écris au sujet du projet concernant le Champ de Mars car je crains que le site ne soit défigurés à cette occasion, avec notamment un bétonnage des rangées d'arbres qui contribuent au charme du site. Je pense que ce dont a vraiment besoin ce lieu, c'est avant tout d'un meilleur entretien.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5855	<i>5855 Doublon 5850</i>	
5856	Je ne suis pas d'accord avec ce projet qui va créer des nuisances sur les arrondissements voisins à court et moyen terme.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5857	Nous sommes un jeune couple qui a choisi de s'installer dans le quartier pour sa tranquillité et son esprit familiale adapté aux enfants. Jamais nous n'aurions pensé qu'un stade à ciel ouvert puisse être construit à côté de chez nous. Les événements organisés cet été ont fait un bruit insupportable. Nous n'imaginons pas élever nos enfants dans un tel environnement et le projet nous fait réfléchir sur notre avenir dans le quartier. Nous souhaitons que la Mairie écoute la voix des résidents et que de tels événements ne soient plus organisés à l'avenir.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5858	Après observation , et au vu des derniers évènements festifs en tout genre (PSG, défilés de mode, concerts et autres activités sportives...) les nuisances sonores, sanitaires et sécuritaires sont insupportables pour les riverains du Trocadéro. En 5 ans Paris est devenu une "poubelle".... comment nous faire croire que tout va changer en 2022 ou 2024 ? La circulation autour du Trocadéro et avenue du Pr Kennedy, comment peut-on imaginer que celle-ci s'améliore au regard de de vos plans ? La Mairie de PARIS ne pense qu'au tourisme avec une augmentation insensée du nombre de touriste, de badauds... avec food truck, bagagistes, trottinettes... Et les riverains, ceux-là même qui vivent à l'année sur site, qui font vivre la ville à l'année ON LES A OUBLIES. Sans oublier que le métro Passy ne subit aucune amélioration (pas prévu dans le plan alors que celui-ci est un passage très fréquenté pour avoir accès au Pont >Bir Hakeim . Ajouté à tout cela le coût de l'opération... Mais qui paye : le parisien, le touriste En espérant que tous les commentaires récoltés dans cette enquête auront une réponse qui tient debout.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5859	Riverain du Trocadéro	
5860	<i>5859 Doublon 5857</i> <i>5860 Doublon 5858</i>	
5861	La restauration du secteur Trocadéro-Champ-de-Mars s'avère nécessaire, et c'est une bonne chose qu'elle soit enfin mise à l'ordre du jour. Toutefois, j'émet certaines réserves quant au projet aujourd'hui présenté. Je lis tout d'abord que le Champ-de-Mars est "victime de son succès": malheureusement, ce n'est pas en organisant des manifestations massives que le terrain s'est arrangé ! Contre l'avis de nombreux riverains et associations, la municipalité a en effet encouragé la tenue d'événements qui ont engendré, faute de moyens pour tout remettre en ordre, les grands problèmes qu'elle dénonce aujourd'hui. On se souvient des championnats de beach-volley et de la fan zone de la coupe du monde de football en 2018, pour ne citer que ceux-là. Laisser les touristes et les promeneurs saccager les parterres sans jamais les verbaliser (comme sur l'esplanade des Invalides) n'a rien arrangé non plus. Je ne comprends donc pas pourquoi maintenir une programmation événementielle aussi élevée, alors même que l'on se plaint des bouleversements engendrés par autant de manifestations d'ampleur. C'est contradictoire, et je vois mal comment la Ville pourrait soudainement éviter ces désordres... Je note aussi une remarque sur le mobilier urbain "hétérogène", et je souhaite qu'avant toute modification soit réalisé un inventaire précis de ces éléments. Vouloir changer le mobilier alors que les bancs et kiosques, avec leurs formes historiques reprises dans quantité de productions photographiques et audiovisuelles, semblent représenter pour les touristes une idée de ce Paris qu'ils recherchent, ne paraît pas pertinent. Rappelons ici l'échec du mobilier de la place de la République ou de la place de l'Hôtel-de-Ville : non seulement ces éléments "design" ne font pas l'unanimité, mais ils ne semblent pas réellement tenir dans le temps non plus. De plus, il faut noter qu'une création contemporaine est sujette aux droits d'auteur (argument déjà discuté lors des commissions "mobilier urbain" préalables aux aménagements de la place de la République), et que toute modification ultérieure pourrait avoir un coût. Pourquoi parler autant des touristes au détriment des Parisiens et des riverains ? Eux aussi fréquentent le Champ-de-Mars, eux aussi ont besoin de le traverser, eux aussi s'y promènent. Ainsi, je m'oppose personnellement à la suppression des bus sur l'avenue Joseph-Bouvard, et à la disparition, de fait, de leurs correspondances. Je pense notamment aux riverains dont la mobilité est réduite par l'âge ou la maladie, et qui reçoivent des soins ou rendent visite à des proches à l'hôpital Georges-Pompidou, principal centre hospitalier pour les habitants du 7e arrondissement. La correspondance 69-42 leur est essentielle, et ces nouveaux aménagements la rendront impossible. Dans de telles conditions, les fameuses "portes urbaines" dont parle le projet vont rapidement devenir des barrières infranchissables : on contournera le site, du mieux que l'on peut, alors-même qu'il s'agit d'un jardin ouvert à tous jour et nuit. Dans le site et aux alentours, je note la future présence de nouveaux kiosques d'information et de commerce. Pourquoi en implanter autant ? Leur situation est à revoir, je pense notamment à celui qui sera situé sur la place de l'École Militaire (dont la voirie et les passages piéton ont été refaits tout récemment...), et à celui qui entourera la cheminée historique allée des Refuzniks, dont le traitement projeté n'est clairement à la hauteur de son témoignage patrimonial. Elle aurait pu être mise en valeur et expliquée, et devenir un appui de kiosque ou de toilettes publiques ne lui rend pas l'hommage qu'elle mérite. Pourquoi ne pas profiter de ce projet d'ampleur pour valoriser l'ancienne station du Champ-de-Mars, côté place Joffre ? Ce site pourrait, lui aussi, bénéficier du nouvel éclairage du Champ-de-Mars et participer à son rayonnement. Nombreuses sont les personnes à la recherche d'un patrimoine méconnu oulet fermé au public. Si je ne formule aucune remarque concernant le Trocadéro, la piétonisation du pont d'Iéna me pose question. Quelle est l'utilité de le fermer à la circulation ? Doit-on parler de végétalisation alors que le projet ne prévoit que de grandes plantes en pots ? Ce type de végétalisation permet-il réellement de réduire le réchauffement climatique de la capitale ? Pourquoi le réduire à sa fonction et le cacher ainsi, alors qu'historiquement, il est totalement lié aux expositions universelles (son tablier a d'ailleurs été doublé à l'occasion de celle de 1937) ? Il ne serait donc réduit qu'à sa fonction première et rendu plus joli avec des fleurs ? Ce type de réflexions est-il digne de l'ambition parisienne ? De même, je pense que l'île aux Cygnes devrait faire partie intégrante du projet. Les aménagements de l'exposition universelle de 1937 l'avaient parfaitement intégrée. Pourquoi cela n'est-il pas le cas dans cette grande rénovation ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Elle appelle quelques informations complémentaires : - La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement de groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours. - Concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE). - Une nouvelle offre de kiosques de restauration et de boutiques est prévue sur le site (17 kiosques au lieu des 27 kiosques actuels), avec une architecture intégrée et une offre culinaire soignée, mettant en avant le savoir-faire parisien et français, les circuits courts et l'économie sociale et solidaire. - Veuillez noter que loin d'être pensé pour la seule fréquentation des touristes, le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitent se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.
5862	<i>5862 Doublon 5858</i>	
5863	Je suis totalement opposée à ce projet qui n'a pas fait l'objet d'une étude d'impact et qui doit continuer à augmenter les difficultés de circulation pour les Parisiens ainsi que la pollution due aux embouteillages.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5864	- En fin, s'agissant de la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenues : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.	

n°	Contribution	Réponse
5864	<p>Ce projet de réaménagement du site "Tour Eiffel – Trocadéro" apparaît extrêmement coûteux pour un bénéfice écologique faible.</p> <p>Je suis donc totalement contre ce projet financé par nos impôts actuels, et futurs pour rembourser la dette engendrée.</p> <p>Le report de circulation va créer de nouveaux bouchons générateurs de pollution à l'encontre du but écologique mis en avant.</p> <p>L'air de la zone libre de voiture ne sera pas épargné pas cette augmentation à moins que celle-ci ne s'arrête au contour de cet espace comme le nuage de Tchernobyl s'était arrêté à la frontière française !</p> <p>L'avantage de ce très grand espace libre de voiture ne sera pleinement utilisé que quelques jours par an alors que les conséquences négatives le seront tous les jours : difficulté de déplacements pour les riverains en particuliers pour les plus âgés, des temps plus longs pour les véhicules d'intervention pouvant avoir des conséquences très graves, l'augmentation de l'insécurité.</p> <p>Je sollicite donc la maire de Paris de revoir ce projet d'une façon plus réaliste</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5865	<p>. Une enquête publique faussée par des informations trompeuses.</p> <p>2. Les espaces verts accessibles au public ne cessent de diminuer et le projet renforce cette tendance.</p> <p>3. Supprimer les rues traversantes, c'est insécuriser les promeneurs aux heures creuses.</p> <p>4. Supprimer les rues traversantes, c'est contribuer à isoler le 15ème et une partie du 16ème arrondissement.</p> <p>5. La culture hors sol d'arbres et de pelouse sur bitume pourrait figurer en bonne place dans un bêtisier écologique.</p> <p>6. Le rétrécissement-surélévation de la pelouse centrale est une vraie punition.</p> <p>7. C'est une aberration que de construire 5 immeubles supplémentaires sur le Champ-de-Mars.</p> <p>8. Il faut modérer l'expansionnisme de la Société d'exploitation de la tour Eiffel (SETE).</p> <p>9. Le plateau Joffre n'a pas vocation à devenir un champ de foire.</p> <p>10. Le quadrilatère du Champ-de-Mars est un des ensembles les plus complets de la Belle Epoque, mais ne bénéficie d'aucune protection patrimoniale et le projet va encore le banaliser.</p> <p>11. La perspective à la Française exige le respect des espaces vides.</p> <p>12. Les automobilistes méritent aussi d'être respectés.</p> <p>13. Le pont d'Iéna est un patrimoine monumental héroïque qui exige le respect de sa minéralisé.</p> <p>14. Grâce à ses élargissements successifs, le pont d'Iéna permet aux piétons et aux véhicules de traverser la Seine à cet endroit important sans se gêner. Respectons cet équilibre.</p> <p>15. Pourquoi, au Trocadéro, transformer un rond-point qui fonctionne en quadruple carrefour ?</p> <p>16. Rompre l'axe Joffre-Pont d'Iéna-Foch pose un vrai problème mémoriel.</p> <p>17. Les concepteurs du projet n'ont rien compris au fonctionnement de la place du Trocadéro ?</p> <p>18. L'utilisation d'une enquête publique simplifiée du type Jeux Olympiques (PPVE) est artificielle et constitue un détournement de procédure.</p> <p>19. Il y a mieux à faire à Paris que de dépenser un budget pharaonique (initialement estimé à pas moins de 70 millions d'euros, dont 40 M€ pour la phase avant JO, il a été voté à 107 M€ et pourrait atteindre 120 M€, soit 6 fois le budget du Loto du Patrimoine) pour pas grand chose.</p> <p>20. Un moratoire s'impose.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5866	<p>Transports</p> <p>Les éléments du dossier présente une augmentation de 50% de la fréquentation du lieu, tout en réduisant les possibilités de circulation et les offres de transport. Les transports publics des lignes 6 et 9 sont déjà régulièrement saturée.</p> <p>Il est difficilement envisageable de pouvoir accueillir 10 millions de visiteurs supplémentaires par an sans une offre de transport correctement dimensionné.</p> <p>La capacité des métros ne pouvant être augmentée, il faudrait à minima renforcer les bus existant, en triplant leur capacité, voir créer un tramway, qui apporterait une nouvelle capacité de transport de masse.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5867	<p>Circulation : place Trocadéro</p> <p>Les plans du dossier montrent l'importance de la place du Trocadéro dans les flux de circulation. Le projet de circulation en "fer à cheval" comme il est envisagé est très problématique, et différentes remarques à ce sujet ont été faites lors des réunions publiques.</p> <p>Une réduction de la taille du rond point associée à agrandissement du parvis serait une solution beaucoup plus viable, qui préserverait une fluidité de circulation, tout en s'inscrivant dans l'esprit du projet de laisser plus de place aux piétons.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5868	<p>En situation de réchauffement climatique, certaines municipalités tentent par tous moyens de limiter les îlots de chaleur que sont devenues les zones trop urbanisées, en préservant la végétation existante.</p> <p>Au contraire, la mairie de Paris, dans le projet retenu pour le Champs de Mars, entend bétonner les allées, déraciner les arbres, privatiser une partie au profit de la SETE pour la construction de nouveaux immeubles administratifs.</p> <p>Dans les villes chargée d'histoire, certaines municipalités préservent et entretiennent le patrimoine, consciente de l'attrait touristique pour les richesses culturelles.</p> <p>Au contraire la mairie de Paris entend détruire le parc "Belle Epoque" et historique du Champs de Mars, ses allées et perspectives, son mobilier, pour le remplacer par un jardin urbanisé et minéralisé, sans âme et sans grandeur.</p> <p>Dans les villes de grande densité et aux flux de circulations importants, certaines municipalités cherchent à canaliser ces flux, à les fluidifier en limitant les nuisances pour améliorer le cadre de vie des résidents</p> <p>Au contraire la mairie de Paris, par son projet, va rompre les échanges multiples et quotidiens entre les quartiers limitrophes des 7è -15è-16è, qui perdront leur continuité et leur accessibilité, à pied, en transport collectif ou en voiture.</p> <p>Dans les villes qui privilégient une gestion démocratique, les municipalités enquêtent, consultent, concertent et tiennent compte des avis de leurs concitoyens.</p> <p>Elles respectent les procédures (PLU et PPVE/JO) mais respectent également les avis des instances autorisées (UNESCO et Autorité environnementale).</p> <p>Et vous Mme HIDALGO... qu'allez vous faire ? qu'allez vous décider devant autant d'oppositions, toutes justifiées, toutes argumentées, toutes ressenties de par le vécu quotidien ?</p> <p>Allez vous maintenir ce projet contre tous ?</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5869	<p>Bonjour,</p> <p>Je pense que tout ça sera sans doute bien quand il fait beau et pendant la journée mais que ce sera une zone dangereuse la nuit.</p> <p>Les abords de la tour Eiffel sont déjà parfois un peu hasardeux la nuit, et encore plus ceux du jardin du Trocadéro. Sanctuariser toute cette zone risque donc malheureusement d'accroître ce problème et imaginer le régler avec des patrouilles de police n'est sans doute pas une solution réaliste.</p> <p>Les autres considérations : impacts sur la circulation en général en haut et en bas de la butte sont déjà connues et nous en craignons tous les effets négatifs.</p> <p>En effet, autant il est souhaitable de diminuer la place de la voiture thermique individuelle autant la multiplication actuelle des blocages des voies de communication rapides qui permettraient la circulation de véhicules collectifs et électriques capables de transporter des personnes et des marchandises aura fatalement des conséquences sur l'activité de la capitale et par voie de conséquence sur sa productivité. Tout cela ne peut conduire qu'à sa paupérisation et/ou sa transformation en ville pour touristes.</p> <p>Ce projet m'attriste donc plus qu'il ne me réjouit.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5870	<p><i>Doublet 5869</i></p>	
5871	<p>Je suis contre ce projet qui va continuer à couper Paris en 2 . Difficultés accrues à se rendre à l'est quand on habite l'ouest et vice versa . Grande zone d'insécurité à traverser le soir pour les piétons .</p> <p>Projet au coût exorbitant et à l'entretien onéreux . Il faudrait commencer à nettoyer et entretenir correctement ce champ de mars qui est miteux par endroit .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5872	<p>Fréquence des événements</p> <p>Cet été entre le 15 juillet et le 15 septembre, 28 journées d'événements ont été organisées au niveau des Fontaines de Varsovie en 2 mois (61 jours), soit 45% du temps (détail ci dessous).</p> <p>Cette tendance est très récente, et n'avais jamais été observée dans le quartier.</p> <p>Que va t-il se passer lorsque le projet aura permis de "faciliter l'organisation d'événements" comme cela est mentionné dans le dossier ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - les 17 et 18 juillet : Quai 54, compétition de street basket, avec des animations sonores de 8h à 23h, - du 23 juillet au 8 août : retransmission des jeux olympiques et animations tous les jours, - du 16 au 18 août : Événement international de skateboard, - les 21 et 22 août : week-end d'animations sportives et culturelles, - 25 août : initiations et démonstration de Tir à l'Arc, - du 2 au 5 septembre : retransmission des jeux paralympiques et animations tous les jours, - du 10 au 12 septembre : La Coupe d'Europe de basket 3x3. Matches se finissant après 22h00. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5873	<p>Je suis absolument contre ce projet J'habite au trocadéro , avenue d'eylau , rue qui est en travaux depuis 4ans , a cause de la mairie de Paris On va encore être en travaux , encore supporter des problèmes de circulation , encore être pollué par le bruit et la saleté C'est une opération bonne conscience pour faire passer en contre partie construction d'une tour en béton près des berges de Paris Madame Hidalgo , qui n'écoute personne et qui vit dans son monde dogmatique a été réélue sans la majorité numeraire de la population parisienne , le covid l'a aidé , elle l' totalement oublié et elle se prend pour Haussman en personne Sauf que Haussman a embelli Paris pas détruit Je ne fais pas partie de la fachospfère , j'ai 64 ans , je suis retraitée mais je vais me précipiter pour grossir les rangs du mouvement saccage Paris</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5874	Doublon 5873	
5875	Doublon 5873	
5876	<p>Je vote contre le projet de réaménagement de la Tour Eiffel. Ce projet va défigurer ce site historique, augmenter la fréquentation et générer de la nuisance et de l'insécurité pour les riverains.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5877	<p>Opposition générale à un projet visant à "aménagement" un site qui demanderait avant tout à être réhabilité dans son état actuel et entretenu.</p> <p>Le site s'étendant du Trocadéro à l'Ecole Militaire est mondialement connu et représente l'un des perspectives majeure de Paris. A ce titre il est inclus dans le périmètre du classement au patrimoine mondial de l'UNESCO.</p> <p>Les interventions souhaitables devraient avoir pour but de restaurer l'état d'origine de ses différentes composantes, qui constituent chacun un élément majeur du patrimoine de Paris.</p> <p>- ==La Place du Trocadéro== ne nécessite aucun réaménagement. Celle -ci devrait se concevoir comme point d'entrée sur le site Toue Eiffel, compte tenu de la perspective offerte (par opposition à une arrivée par Bir-Hakeim ou, pire, par le RER C). Rebaptiser la station de Métro "Trocadéro - Tour Eiffel" permettrait de réorienter les flux des visiteurs vers cette entrée naturelle dans la perspective.</p> <p>- ==Jardins et fontaines du Trocadéro== : restauration selon les plans de Roger-Henri Expert et sauvegarde des jardins hérités du précédent Palais de Chaillot.Valorisation du mobilier années 30. La seule intervention devrait porter sur le réaménagement des cheminements piétons, aujourd'hui contraints de contourner la Place de Varsovie avec des goulots d'étranglement. La fermeture de l'avenue des Nations Unies au trafic automobile est souhaitable mais son tracé doit être maintenu.</p> <p>-- ==Tour Eiffel== : restauration des jardins anglais, suppression de la palissade vitrée qui sous prétexte de "lutte anti-terroriste" (on ne voit pas bien en quoi), constitue une privatisation de l'espace aux pieds de la tour. Rétablissement de l'accès libre sous la tour. Suppression définitive de la circulation et du stationnement sur l'av. G. Eiffel (de l'avenue de la Bourdonnais à l'av. de Suffren).</p> <p>Le site manque cruellement de services aux visiteurs (toilettes, bagagerie). Ceux-ci peuvent facilement être aménagées sur les emprises du stade Emile Anthoine (côté avenue de Suffren et le long du Quai notamment).</p> <p>- Champ de Mars : préservation du tracé des jardins et des allées et valorisation des différentes générations de mobilier urbain (Belle époque, années 30). Préservation de l'oeuvre de Jean Claude Nicolas Forestier. La seule intervention souhaitable serait la réduction de la césure bitumée de l'avenue Joseph Bouvard-Place Rueff (suppression du stationnement notamment, limitation de la circulation aux bus, dont les terminus doivent être reportés dans le 15è) ==avec maintien de la fontaine et de sa grille==. Les espaces libérés pourraient ainsi être plantés, dans l'esprit du plan général du CdM. Le CdM doit rester exempt de toute construction parasite et la perspective préservée. Le plateau Joffre doit être planté ainsi que les deux esplanades attenantes (avec suppression des parkings, aux angles côté Ecole militaire).</p> <p>En conclusion :</p> <p>- le site doit être ==restauré dans le respect du patrimoine== et non réaménagé selon des plans nouveaux. - ceux-ci préparent le terrain à des usages non souhaités : exploitation commerciale, événementiel à répétition, au détriment des qualités patrimoniales, esthétiques et naturelles du site. Le projet parachève la privatisation des espaces autour de la tour Eiffel, définitivement soustraits au public. La réduction des espaces plantés (-953 m² + réduction des pelouses du CdM) est contradictoire avec l'objectif de lutter contre les îlots de chaleur. - Un site mondialement connu, dont chacun des éléments est constitutif du patrimoine de Paris, s'en trouverait dénaturé, portant atteinte à l'attractivité de Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5878	<p>Synthèse sur les événements</p> <p>Sur son blog (https://passyseine.wordpress.com), l'association Passy Seine a publié une note de synthèse sur les événements. Une copie est mise en pièce jointe.</p> <p>Un article de presse du Parisien est cité dans lequel des touristes se plaignent d'un événement organisé au niveau des Fontaines de Varsovie, qui dénature le site.</p> <p>« Nous venons pour la première fois à Paris. C'est terrible de voir ça, impossible de faire une belle photo » « Toutes ces tentes occupent la fontaine et la pelouse. On voulait faire de belles photos, c'est raté » »</p> <p>https://www.leparisien.fr/paris-75/paris-la-fashion-week- occupe-le-terrain-jusqu-au-5-mars-25-02-2019-8020116.php</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5879	<p>Je ne suis pas d'accord avec ce projet qui va créer des nuisances sur les arrondissements voisins à court et moyen terme.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5880	<p>Je vote CONTRE ce projet , il va à l'encontre de toute logique écologique , esthétique et environnementale . il contribue et amplifie la dégradation de Paris , rendant - cette ville laide et inhabitable .</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5881	<i>Doublon 5878</i>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments de notre part.</p> <p>Concernant les événements prévus place de Varsovie : la réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux s'inscrit dans l'histoire de ce site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. Concernant vos alertes sur l'absence de respect des niveaux autorisés par la loi et votre demande de limiter le nombre de journées annuelles des événements, nous prendrons bonne note de ces éléments dans le cadre des enseignements de la PPVE.</p> <p>De la même manière, les sujets afférents à la gouvernance du site ne relèvent pas strictement du projet d'aménagement soumis à la PPVE. Cependant le projet ambitionne de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin d'en faciliter l'entretien : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétinements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris a conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p> <p>Enfin, du point de vue des mobilités, le projet ambitionne en effet de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Sur les 10 ha aujourd'hui occupés par les véhicules particuliers, plus de 2 ha seront redonnés aux mobilités douces et aux transports en commun. Les bus continueront de circuler sur l'ensemble du site et la création de couloirs dédiés (avenue des Nations Unies, pont d'Iéna, quai Branly, rue de Suffren) devrait faciliter leur usage et inciter à leur recours. Cette offre de transport public s'accompagnera également d'une offre de stationnement pour les vélos (570 arceaux vélos supplémentaires, 5 stations Vélib supplémentaires), pour les trottinettes, les voitures en autopartage et de stationnement supplémentaires pour les PMR.</p>
5882	<p>L'aspect d'origine des jardins, avec leurs kiosques, devrait être conservé, pour en garder leur charme, au lieu de multiplier des boutiques commerciales modernes.</p> <p>Les grands bassins devraient encore être appréciés, à l'identique.</p> <p>Pourquoi entourer les pelouses de hautes bordures en pierre?</p> <p>Les espaces de jeux pour les enfants et les adultes doivent être sauvegardés.</p> <p>La circulation transversale, au niveau du grand bassin, devrait être maintenue pour les bus qui sont très fréquentés, les taxis, les ambulances, les pompiers, les polices nationale et municipale.</p> <p>Les allées cavalières, agréables, devraient le rester.</p> <p>En attendant, nous souhaitons un entretien correct de ces jardins, quasi à l'abandon.</p> <p>De vieux habitants du 15ème et des amis du Champ de Mars.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5883	<p>Je n'adhère pas au projet Tour Eiffel qui, avec les conséquences d'une circulation concentrée à hauteur du Trocadéro, dénature les vues et le pont!! Les jardins et les parcs oui mais pas à cet endroit!!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5884	<i>Doublon 5880</i>	
5885	<p>L'aspect d'origine des jardins, avec leurs kiosques, devrait être conservé, pour en garder leur charme, au lieu de multiplier des boutiques commerciales modernes.</p> <p>Les grands bassins devraient encore être appréciés, à l'identique.</p> <p>Pourquoi entourer les pelouses de hautes bordures en pierre?</p> <p>Les espaces de jeux pour les enfants et les adultes doivent être sauvegardés.</p> <p>La circulation transversale, au niveau du grand bassin, devrait être maintenue pour les bus qui sont très fréquentés, les taxis, les ambulances, les pompiers, les polices nationale et municipale.</p> <p>Les allées cavalières, agréables, devraient le rester.</p> <p>En attendant, nous souhaitons un entretien correct de ces jardins, quasi à l'abandon.</p> <p>De vieux habitants du 15ème et des amis du Champ de Mars.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Réponse
<p>Contribution</p> <p>II Y A INSTRUMENTALISATION DE LA LOI JEUX OLYMPIQUES : NON SEULEMENT LE PROJET N'EST EN RIEN NÉCESSAIRE AUX JOP, MAIS IL VA PROBABLEMENT APPORTER DU RETARD ET DE LA GÊNE À LA MISE EN PLACE DES AMÉNAGEMENTS TEMPORAIRES</p> <p>Je reproduis ci-dessous l'article 12 de la loi olympique permettant dans certaines conditions de recourir à une enquête par voie électronique.</p> <p>- On voit que le législateur encadre cette facilité en la limitant à ce qui est « NÉCESSAIRE ». Or les constructions dont il est question concernent la société d'exploitation de la tour Eiffel. Par exemple, il est prévu de lui autoriser de construire deux luxueux immeubles de bureaux qui de toute évidence n'ont rien à voir avec les JOP. De même, on ne comprend pas en quoi le fait de surélever et rétrécir la pelouse du Champ-de-Mars serait nécessaire aux JOP. On pourrait multiplier les exemples.</p> <p>- Les informations présentes dans les documents de l'enquête sont très vagues sur les installations des JOP. On indique même qu'elles sont « non connues » à ce jour. En outre aucune étude ne figure sur les accès, la desserte ou la sécurisation du site.</p> <p>- Le site de la PPVE a été indisponible une partie du temps de l'enquête. En outre, la participation par voie électronique exclue une partie du public mal à l'aise avec ces techniques. Cette modalité doit donc être réservée aux situations où elle est nécessaire.</p> <p>- Il est précisé dans les documents de l'enquête que les installations olympiques ne pourront être construites qu'après la finalisation du chantier qui va mettre l'espace sens dessus dessous. Tout retard risque de mettre en difficulté la préparation des équipements olympiques. Or, d'ores et déjà le chantier a pris plus d'un trimestre de retard.</p> <p>Non seulement le projet ONE1 n'est pas nécessaire aux JOP, mais il risque de mettre en difficulté les constructions et aménagements nécessaires.</p> <p>ART 12 loi Olympique LORSQU'ELLES SONT NÉCESSAIRES à la préparation, à l'organisation ou au déroulement des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, les constructions et les opérations d'aménagement, dont celles ne contenant que pour partie un ouvrage ou un équipement olympique ou paralympique, peuvent être réalisées selon la procédure définie aux II à VI de l'article L. 300-6-1 du code de l'urbanisme.</p> <p>Par dérogation aux III et IV du même article L. 300-6-1, la participation du public relative aux procédures de mise en compatibilité et d'adaptation est assurée conformément au I de l'article 9 de la présente loi.</p> <p>Lorsque la mise en compatibilité des documents d'urbanisme impose l'adaptation d'un plan, d'un programme ou d'une servitude d'utilité publique mentionnés au IV de l'article L. 300-6-1 du code de l'urbanisme, la procédure de participation du public, portant à la fois sur l'adaptation de ces documents et sur la mise en compatibilité des documents d'urbanisme, est organisée par le représentant de l'Etat dans le département selon les modalités définies au I de l'article 9 de la présente loi.</p> <p>Le présent article s'applique aux constructions et opérations d'aménagement dont la liste est fixée par décret, situées à proximité immédiate d'un site nécessaire à la préparation, à l'organisation ou au déroulement des jeux Olympiques ou Paralympiques, LORSQUE CES CONSTRUCTIONS ET OPÉRATIONS D'AMÉNAGEMENT SONT DE NATURE À AFFECTER LES CONDITIONS DE DESSERTE, D'ACCÈS, DE SÉCURITÉ OU D'EXPLOITATION DUDIT SITE PENDANT LES ÉPREUVES OLYMPIQUES OU PARALYMPIQUES.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci de votre contribution dont nous prenons acte. Elle appelle quelques informations complémentaires :</p> <p>- Le projet Tour Eiffel, dans sa conception globale, vise une transformation du site sur le long-terme. Pour autant, compte-tenu de la temporalité, la réalisation de sa première phase est nécessaire à la bonne installation des JOP. La loi du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 précise que « La participation du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement, concernant les projets définis à l'article L. 122-1 du code de l'environnement ou les plans ou programmes définis à l'article L. 122-4 du même code, nécessaires à la préparation, à l'organisation ou au déroulement des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, s'effectue dans les conditions définies à l'article L. 123-19 dudit code. » Le texte prévoit ainsi une procédure particulière dès lors que le site concerné peut servir au déroulement des jeux mais aussi à la préparation ou l'organisation de ceux-ci. Dans ce cadre, dès lors que des événements se dérouleront sur le Champ de Mars et aux abords de la Tour Eiffel, les projets prévus entrent dans le champ d'application des dispositions adoptées en 2018. La Ville de Paris a ainsi mis en application le cadre légal mis en place par le législateur, dont elle ne peut se soustraire.</p> <p>- Le site de la PPVE a toujours été disponible pendant la durée de la procédure.</p> <p>- La procédure de participation du public par voie électronique (PPVE) est une procédure légale. Dans le cadre de cette PPVE, un dossier papier a été consultable à la Mairie du 7ème arrondissement, et deux réunions publiques se sont tenues en présentiel.</p>
<p>5887 Halte à l'enlaidissement de Paris, Aux bacs à fleurs en bois autour des arbres et autres végétalisations !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
<p>5888 Très sollicité, le site Tour Eiffel a besoin d'un solide budget de fonctionnement au quotidien (propreté, sécurité, entretien des espaces verts), pas d'un investissement de prestige ponctuel si coûteux ! Le tourisme doit évoluer vers de la qualité. Les touristes doivent pouvoir faire quelques efforts (par exemple marcher un peu) pour venir voir des merveilles du monde, comme la Tour Eiffel. Comme au Machu Pichou! Donc, pas de dépose de bus, non non non!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
<p>5889 Ce projet, en tant qu'habitant du quartier, respectueuse de l'environnement et soucieuse d'écologie, ne me paraît destiné qu'à servir le tourisme de masse, le développement de l'événementiel au détriment de la qualité de vie des résidents du quartier. La fermeture à la circulation du pont d'Iéna risque d'entraîner un report sur les Ponts de Bir Hakeim et de Grenelle, et des voies adjacentes, telles que l'avenue de Suffren et Bd de Grenelle, voies déjà largement saturées. Le délestage de ces voies ne pourrait se faire que par les rues de notre quartier rue de Fédération et rue Saint Saëns, actuellement calmes. D'autre part les autobus (lignes 30,42,69,82,87,...) auraient des difficultés à circuler, ce qui constitue une nuisance supplémentaire pour les usagers que nous sommes. Il est évident que ce projet aurait un impact important sur notre qualité de vie, d'autant plus que les pelouses du Champ de Mars, dont nous sommes fréquents usagers, seraient réduites de 30% avec des contreparties dérisoires en termes d'écologie. Végétaliser davantage l'espace du Champ de Mars serait une bien meilleure initiative. Il ne s'agit donc pas du tout d'un projet écologique mais destiné à servir des intérêts économiques et financiers.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
<p>5890 De quel droit la société d'exploitation de la Tour Eiffel veut-elle faire couper des arbres autour du site pour construire ensuite des baggeries et autres pour les touristes? Nous sommes dans un parc et, en 2021, dans une grande ville à la densité humaine comme Paris, cela vaut tout l'or du monde. Il ne faut pas y toucher.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5891	<p>Bonjour</p> <p>Le projet Grand Site Tour Eiffel est un projet destiné à drainer davantage de touristes dans la ville, alors qu'on mesure aujourd'hui pleinement l'impact en matière de pollution (sonore, visuelle, de l'air, de l'eau, de déchets...) du tourisme de masse.</p> <p>Il n'est pas conçu pour rendre Paris aux parisiens et le rendre plus vert et agréable à vivre au quotidien. Alors que les piscines avoisinantes, ou les enfants ne peuvent plus aller nager sont en délabrement, un budget colossal (initialement 40M – qui a grossi jusqu'à dépasser aujourd'hui les 107 millions -) est mis à disposition des touristes de passages. C'est sans doute la raison pour laquelle la consultation publique a été lancée sans publicité, pendant une période très brève, et pendant le pont du 11 novembre... ce qui limite potentiellement les réactions.</p> <p>? Prévoyez-vous de prendre en compte les avis des riverains ? pourquoi cette consultation tronquée ?</p> <p>Ce projet n'est ni respectueux des habitants, ni de l'environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création de davantage de place de parking pour les cars – alors que la mairie de Paris communiquait en 2019 vers une ville sans cars de tourisme https://fr.euronews.com/2019/07/07/paris-veut-interdire-les-bus-touristiques-dans-son-centre-ville La pollution de ces véhicules va se développer dans une zone d'habitation du trocadéro particulièrement riches en écoles, collèges et lycées – les enfants étant les premières victimes de cette pollution – Cela s'accompagne par une absence de plan de circulation qui va provoquer des encombrement et encore davantage de pollution pour le 15e, 7e, 16e. ? Ou en est la Ville de Paris sur son projet d'interdire les bus touristique en ville ? Est-il cohérent d'en promouvoir la venue par 100m € d'investissements ? A titre de comparaison, depuis le 1er janvier 2019, la municipalité de Rome a pris des mesures drastiques pour restreindre les autocars de tourisme dans son cœur. Pour compenser ces interdictions croissantes de circulations, la mairie de Rome a renforcé les zones de desserte en périphérie, en dehors de la ville : ? Ou en est Paris dans ce domaine ? Des zones de parking ont-elles été prévues en dehors de la ville ? <p>- Destruction de 38 arbres plantés depuis de longues années et permettant d'oxygéner nos centres villes. AU prétexte d'une fausse végétalisation (des bacs de fleurs en plastique ou en béton !!!) : restriction des surfaces gazonnées du champ de mars, toujours plus de béton coulé dans le projet d'amphithéâtre</p> <p>? Avez-vous consulté des associations ou organismes dédiés à l'environnement dans votre projet ?? Comment ce projet destructeur de verdure en ville a-t-il pu être validé ?</p> <p>Par ailleurs, le projet intègre un amphithéâtre sur la place du trocadéro. Cet amphithéâtre n'était pas prévu dans l'appel d'offre :</p> <p>? Pourquoi cet amphithéâtre qui n'était pas prévu dans l'appel d'offre a-t-il été rajouté ? dans quel but ? est-il à l'origine du dérapage du budget ?</p> <p>? D'où bien le dérapage du budget ?</p> <p>Il est évident qu'un amphithéâtre ((amphithéâtre prévu pour 14.000 personnes avec anticipation de la mise en place d'une scène) est par nature destiné à accueillir des événements, concerts, représentations. Le fait qu'il soit prévu a ciel ouvert, et en accès ouvert en accentue les nuisances sonores et de pollution.</p> <p>? Quels contrôles pourraient être faits en termes de sécurité et de normes sanitaires dans un tel espace ouverts ? cela a-t-il été réfléchi ?</p> <p>? Des mesures d'impact des pollutions sonores (et autres pollutions) pour les riverains et d'effet de caisse de résonance ont-ils été effectués sur ce projet d'amphithéâtre ? Pour les enfants qui dorment le soir, les étudiants qui travaillent, les parents ou personnes âgées qui se reposent ? Avez-vous pris la mesure que cet amphithéâtre, potentielle caisse de résonance, puisse nuire au bien-être des riverains ?</p> <p>? Avez-vous pris la mesure des impacts en termes de sécurité d'une telle construction devant favoriser les trafics et l'insécurité ; avec une conception ne facilitant pas l'intervention des forces de police si besoin ?</p> <p>Je demande que ce projet d'amphithéâtre non demandé dans l'appel d'offre, à l'origine de nuisances, de couts et de pollution soit retiré. C'est une source de danger et de nuisances pour nos enfants.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Nous nous permettons de porter à votre connaissance quelques compléments d'information, en lien avec vos questions et remarques.</p> <p>Le projet ne vise pas à drainer plus de touristes mais à accueillir dans les meilleures conditions le plus grand nombre. Le projet a ainsi été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens. Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc.</p> <p>Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées.</p> <p>L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>La PPVE a été précédée par deux phases de concertation préalables, en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. Quant à la phase de participation du public par voie électronique (du 11 octobre au 17 novembre 2021), elle permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse - en cours- de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>Concernant les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>A noter que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>La végétalisation constitue enfin l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre, répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols. Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont actuellement vides et seront donc replantés.</p>
5892	Je suis contre ce projet irresponsable en termes de coût et d'urbanisme	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5893	<p>Bonjour,</p> <p>Le projet d'aménagement du site de la Tour Eiffel avec arrêt de la circulation automobile sur le pont d'Iéna va entraîner un report de la circulation sur d'autres axes et va bloquer l'accès entre les 2 rives gauche et droite vu que le trafic est important sur cet axe. Il va en résulter des bouchons et des ralentissements très importants de la circulation automobile et donc un accroissement de la pollution sur la ville de Paris ce qui est contraire au but recherché. Aussi ce projet n'est pas viable et donc doit être annulé. Cordialement</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5894	<p>Je suis résolulement contre ce projet.</p> <p>J'en ai assez des travaux de voirie incessants.</p> <p>Vous n'arrêtez pas de refaire ce que vous venez de terminez.</p> <p>Si vous dépensiez votre argent, vous seriez beaucoup plus économes.</p> <p>La situation financière de la ville est très dégradée à cause de vos décisions irréflechies.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5895	<i>Doublon 5891</i>	
5896	<i>Doublon 5891</i>	
5897	<p>Je conseille fortement à la mairie de Paris de tenir compte des 6000 avis qui sont répertoriés ici. Les temps ne sont pas propices à couper 60 arbres adultes pour mettre des baggageries. Voyez le "foin" fait lorsque le nouveau propriétaire de la Pagode (d'ailleurs bien intentionné) a abattu un arbre. alors, 60, vous imaginez. Et dans un parc!</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note, et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet (+17 000 m2 d'espaces végétalisés dont 16 000 m2 de pleine-terre) et répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant plus particulièrement les arbres, nous souhaitons préciser certains chiffres : au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. A noter que 18 emplacements d'arbres sont actuellement vides et seront donc replantés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les arbres plantés sont situés principalement au niveau de la Fontaine de Varsovie, et du quai Branly. - Les arbres de la Place du Trocadéro sont conservés - Les arbres supprimés sont situés principalement à l'intérieur de la parcelle Emile Anthoine, dans l'enceinte de la Tour Eiffel et le champ de Mars. <p>La Ville est consciente de l'enjeu de conservation des arbres existants à Paris. Les concepteurs du projet étudient des solutions permettant d'améliorer encore le bilan positif du projet en terme de végétalisation.</p> <p>A noter que le projet paysager sur le Champ de Mars vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. On assiste en effet à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p>

n°	Contribution	Réponse
5898	<p>Pour ma part, je suis TOTALEMENT OPPOSE à ce projet pour les 11 raisons qui suivent et je ne vois pas un seul argument en faveur de ce projet grotesque :</p> <p>1 : réduction absurde d'1/3 de la pelouse du Champ de Mars et suppression des massifs (là où il y actuellement les petits sapins taillés en forme de cône)</p> <p>2 : ajout de contours en béton autour des pelouses en lieu et place des élégantes bordures actuelles (mais pourquoi vouloir une fois encore enlaidir celle qui était la plus belle ville du monde?)</p> <p>3 : les pelouses deviennent des pelouses techniques (donc pas de végétalisation naturelle) ...</p> <p>4 : pourquoi supprimer le bassin de la place Jacques Rueff qui est d'ailleurs en panne depuis des années et jamais réparé.</p> <p>5 : Il est d'ailleurs à noter que, sur l'état général du Champ de Mars, la Mairie de Paris écrit noir sur blanc : "L'état de vétusté du Champ de Mars et son aspect abandonné incitent difficilement ses visiteurs à le préserver et à prendre soin de l'espace qui les entoure. » (Page 10 du doc 4.2.4.3). C'est hallucinant d'écrire cela ! La solution serait pourtant évidente même à un enfant : un meilleur entretien de la part de la Ville qui en a la charge !</p> <p>6 : les arbres prévus sur le Pont d'Iéna ont (déjà) disparu des visuels du projet. En effet, la Mairie a admis, eu égard au tollé provoqué, que planter des arbres sur un pont, par hypothèse, cela ne fonctionne pas. Les jardinières en pot font donc office de nouvelle végétalisation. Il est fort probable qu'à l'image des autres jardinières en pot que l'on retrouve partout dans Paris, elles finiront avec des tags, des plantes non entretenues et serviront de poubelles.</p> <p>7 : construction de nouveaux kiosques loin du design du Paris de Gustave Eiffel, de bagageries, de sanitaires. L'artificialisation des sols bat son plein: c'est cela le souci soi-disant écologique de la Mairie de Paris?! De plus ce n'est pas conforme avec le Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris.</p> <p>8 : surexploitation du site à des événements festifs</p> <p>9 : fermeture de la circulation sans étude d'impact. Or, les conséquences pour le 7e seront majeures et les embouteillages se répercuteront partout : avenue Rapp, Bosquet, saint Dominique, Cognac Jay, Quai d'Orsay, rue de l'Université, etc... Aller et venir dans le 7e, le 15e, le 16e, et Boulogne va virer au cauchemar. Le Pont de l'Alma, déjà très saturé, va être totalement bloqué (et par ricochet, tout autour, des deux côtés de la Seine).</p> <p>10 : la question de la sécurité de cette nouvelle esplanade géante n'est tout simplement pas envisagée alors que depuis 2 ans la sécurité de la zone du Champ de Mars est devenue le cauchemar du commissariat de police du 7ème</p> <p>11: l'endettement de la ville de Paris s'est littéralement envolé depuis quelques années: une bonne raison d'arrêter ces travaux somptuaires auxquels sont opposés tous les riverains et qui ne plaisent qu'aux édiles à l'hôtel de ville.</p>	
5899	<p>1. Mobilité: Les bus qui passent dans le 16ème et desservent Paris devant pouvoir continuer à fonctionner pour éviter l'isolement de l'arrondissement pour les familles.</p> <p>2. Espaces verts: Les jardins anglais du Trocadéro et les jardins des espaces du champ de mars sont, pour certains classés, et ne devront pas être supprimés. Certains arbustes/arbres sont anciens et représentent une flore exceptionnelle. La superficie en espace vert devrait d'ailleurs être maintenue (et non pas réduite comme dans le projet).</p> <p>3. La privatisation du champ de mars pour des spectacles ne devraient pas se faire avec des murs empêchant les habitants de profiter du champ de mars. Cette privatisation ne devraient être qu'exceptionnelle.</p> <p>4. Le mobilier urbain style Belle époque ne devrait pas être supprimé. Il rappelle l'exposition universelle et donne du cachet à l'ensemble du pourtour du Trocadéro et de la Tour Eiffel.</p>	
5900	<p>Bonjour,</p> <p>Etant riverain du Champ de Mars, voici quelques observations qui motivent mon rejet de ce projet :</p> <p>Les espaces verts accessibles au public ne cessent de diminuer et le projet renforce cette tendance : il n'y a pas augmentation de +40 %, mais diminution de -35% des jardins et surfaces végétalisées ouverts au public.</p> <p>Fermer les rues traversantes, voulues il y a un siècle par les élus du 15e, c'est contribuer à isoler du centre de Paris le 15e et une partie du 16e.</p> <p>Construire quatre immeubles supplémentaires sur le Champ-de-Mars est aberrant. Le quadrilatère du Champ-de-Mars est un des ensembles les plus complets de la Belle Époque, mais il ne bénéficie d'aucune protection patrimoniale et le projet va le banaliser au lieu de le mettre en valeur.</p> <p>Le pont d'Iéna est un patrimoine monumental héroïque qui exige le respect de sa minéralité.</p> <p>Rompre l'axe Joffre-pont-d'Iéna-Foch pose un vrai problème mémoriel lié à la Grande Guerre.</p>	
5901	<p>Bonjour</p> <p>Habitant près des champs de mars et travaillant au Trocadéro je souhaite vous faire de mon désaccord sur certains aspects de ce projet.</p> <p>1. Il est trop cher pour son enjeu</p> <p>2. Les jardins environnants sont très mal entretenus ce qui laisse augurer un laisser aller sur l'entretien de votre projet</p> <p>3. Le trafic automobile va être reporté sur la zone Grenelle Bir Hakeil en raison de l'interruption de la circulation sur le pont d'Iéna. Pourquoi ne pas en réserver l'accès aux véhicules électriques et non polluants ?</p> <p>J'espère qu'il sera tenu compte de mes commentaires</p>	
5902	<p>Projet Eiffel Trocadéro</p> <p>remarques:</p> <p>je n'habite pas dans les quartiers concernés, mais dans le 11ème rue Saint Sabin, je me permets quand même une observation car je vis à Paris depuis 36 ans et me déplace beaucoup en métro et en voiture.</p> <p>La suppression de la traversée du Pont entre la Tour Eiffel et l'esplanade des droits de l'homme sera catastrophique pour le "vivre ensemble" dans les arrondissements concernés. Les habitants doivent pouvoir aller d'un endroit à un autre sans entrave, vélo, voiture, rollers, Trotinette et véhicules d'urgence (que l'on a tendance à oublier)</p> <p>Le réaménagement de la place de la Bastille a nettement rallongé les temps de déplacements, je sais de quoi je parle, beaucoup de commerçants se plaignent par ailleurs d'avoir perdu une partie de leur clientèle (notamment bvd Henri 4)</p> <p>Je ne souhaite pas aux quartiers concernés de vivre comme nous.</p> <p>ce projet n'est pas le bon et va coûter très cher.</p>	
5903	<p><i>Doublon 5000 (1)</i></p> <p><i>Doublon 5000 (2)</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
5903	<p>Habitante du 15eme côté duplex, je fréquente régulièrement le secteur champs de mars trocadero, et suis contre le projet tel qu'il est conçu aujourd'hui, au motif qu'il ne répond pas aux usages et besoins des riverains et me semble présenter un fort risque de dégradation des conditions de vie du quartier</p> <p>Le champs de mars est déjà depuis quelques années détériorés car: - imperméabilisé à de multiples endroits avec des allées ou installations diverses - privatisé au profit d'une utilisation touristique et commerciale seulement (l emprise de la tour eiffel + grand palais "ephemere")</p> <p>Le projet conçu poursuit dans ce sens en augmentant les structures dédiées à l'exploitation touristique ou autres (le profit au détriment du bien vivre des riverains...idem aux site des serrés d auteurs amputé au profit de Rolling garros...) En ajoutant des structures minérales entravant les usages de jeux collectifs des riverains La suppression de voie automobile présente un risque double: - de report de la circulation à l'intérieur du quartier (qui ne peut se faire sur les champs élysées cette avenue étant aussi prévue d être réduite) - d'inquiétude car créant une zone importante non accessible et non visible (pour y courrir le soir et expérimenter le sentiment de sécurité)</p> <p>Enfin le projet est onéreux dans un contexte d endettement qui inviterait à projet peut être plus sobre.</p> <p>Si vous avez des difficultés à visualiser cet email, suivez ce lien</p> <p>Association des amis du Champ-de-Mars</p> <p>UN MORATOIRE S'IMPOSE :</p> <p>Pourquoi dépenser un budget pharaonique (110 millions €) alors que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet « One1 » suscite un rare consensus contre lui : associations, conseils de quartier, commerçants, élus directement concernés, public ayant participé à l'enquête. - Il crée très peu de végétalisation nouvelle dans la zone de Paris qui en manque le moins (1,7 hectare selon la Mairie de Paris, sans doute moins en réalité). N'y a-t-il pas d'autres lieux et d'autres arrondissements qu'on devrait considérer comme prioritaires en la matière ? - Paradoxalement, il renforce et pérennise une diminution de fait des espaces verts accessibles aux Parisiens dans ce site (-35 % sur le Champ-de-Mars, soit -20 % du grand site). Tout l'environnement de la tour Eiffel (outrepassant largement les exigences de sécurité) est fermé aux promeneurs parisiens qui pourtant aiment beaucoup cet endroit mythique. Il est même prévu d'y construire quatre immeubles (de 1 à 2 niveaux) et divers édicules commerciaux. La pelouse centrale du Champ-de-Mars serait réduite d'un tiers. Une noria événementielle devrait se poursuivre plateau Joffre et s'étendre aussi place du Trocadéro, aménagée, semble-t-il, dans cette perspective. - L'élément le plus prestigieux du projet One1 était, croyait-on, la création d'une forêt en culture hors-sol sur le pont d'Iéna. Ce volet est abandonné, car il s'avère un contresens écologique. En outre, la plantation de 160 baliveaux, ici et là, alors qu'on abat 40 grands arbres adultes, l'implantation de talus d'orties et la bétonisation de nombreuses allées peinent à donner une coloration écologique. - Il insécurise les promeneurs aux heures creuses. En effet, la plupart des grands jardins publics sont gérés avec des grilles et des horaires. Le site, conçu en continuité avec la ville, est sécurisé de façon informelle par ses rues traversantes au trafic modéré. Priver les piétons de cette sécurisation induite, constituer un bloc compact de 54 hectares et reporter le problème ex post sur la police est une erreur de compréhension au détriment des promeneurs. - Il isole les arrondissements extérieurs et expose les riverains à une ceinture de bouchons. Rappelons qu'à la création du Champ-de-Mars, au début du xxe siècle, les élus (socialistes) du 15e arrondissement ont exigé à bon escient qu'on ne crée pas une barrière verte isolant leurs quartiers populaires des arrondissements centraux. - La dimension patrimoniale est à peu près absente du projet, alors que beaucoup d'éléments anciens sont dégradés. Il s'agit pourtant du plus bel ensemble Belle Epoque de la capitale et d'un des pôles majeurs du site Unesco des Rives de Seine. La paysagiste conceptrice de One1, multipliant approximations et erreurs historiques, a surtout projeté sur ces lieux des clichés contemporains. Il faut au contraire réintroduire dans le projet une vraie réflexion patrimoniale. - Les investissements prématurés seront ravagés par les Jeux olympiques. <p>Pourquoi se priver d'une réflexion et d'une concertation sérieuses ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enquête publique actuelle repose sur des informations manifestement fallacieuses (annonce réitérée d'une augmentation de 40 % des jardins, diffusion de vidéos irréalistes, refus de la mairie d'examiner les chiffres des associations). - En instrumentalisant l'urgence des Jeux olympiques alors qu'il est question d'un aménagement de long terme et que les équipements sportifs provisoires concernés par les JOP sont déclarés « non connus » à ce jour, dans les documents fournis au public. Pire, des retards dans les travaux de réaménagement envisagés pourraient gêner les installations temporaires des JOP qui ne pourront être mises en place qu'après. Or, on enregistre déjà au moins un trimestre de retard. <p>L'urgence, c'est tout simplement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De décider un moratoire jusqu'aux Jeux olympiques. - D'entretenir correctement les jardins et de rendre aux Parisiens les espaces verts dont on les prive pour de mauvaises raisons. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5904	<p>Association des amis du Champ-de-Mars</p> <p>UN MORATOIRE S'IMPOSE :</p> <p>Pourquoi dépenser un budget pharaonique (110 millions €) alors que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le projet « One1 » suscite un rare consensus contre lui : associations, conseils de quartier, commerçants, élus directement concernés, public ayant participé à l'enquête. - Il crée très peu de végétalisation nouvelle dans la zone de Paris qui en manque le moins (1,7 hectare selon la Mairie de Paris, sans doute moins en réalité). N'y a-t-il pas d'autres lieux et d'autres arrondissements qu'on devrait considérer comme prioritaires en la matière ? - Paradoxalement, il renforce et pérennise une diminution de fait des espaces verts accessibles aux Parisiens dans ce site (-35 % sur le Champ-de-Mars, soit -20 % du grand site). Tout l'environnement de la tour Eiffel (outrepassant largement les exigences de sécurité) est fermé aux promeneurs parisiens qui pourtant aiment beaucoup cet endroit mythique. Il est même prévu d'y construire quatre immeubles (de 1 à 2 niveaux) et divers édicules commerciaux. La pelouse centrale du Champ-de-Mars serait réduite d'un tiers. Une noria événementielle devrait se poursuivre plateau Joffre et s'étendre aussi place du Trocadéro, aménagée, semble-t-il, dans cette perspective. - L'élément le plus prestigieux du projet One1 était, croyait-on, la création d'une forêt en culture hors-sol sur le pont d'Iéna. Ce volet est abandonné, car il s'avère un contresens écologique. En outre, la plantation de 160 baliveaux, ici et là, alors qu'on abat 40 grands arbres adultes, l'implantation de talus d'orties et la bétonisation de nombreuses allées peinent à donner une coloration écologique. - Il insécurise les promeneurs aux heures creuses. En effet, la plupart des grands jardins publics sont gérés avec des grilles et des horaires. Le site, conçu en continuité avec la ville, est sécurisé de façon informelle par ses rues traversantes au trafic modéré. Priver les piétons de cette sécurisation induite, constituer un bloc compact de 54 hectares et reporter le problème ex post sur la police est une erreur de compréhension au détriment des promeneurs. - Il isole les arrondissements extérieurs et expose les riverains à une ceinture de bouchons. Rappelons qu'à la création du Champ-de-Mars, au début du xxe siècle, les élus (socialistes) du 15e arrondissement ont exigé à bon escient qu'on ne crée pas une barrière verte isolant leurs quartiers populaires des arrondissements centraux. - La dimension patrimoniale est à peu près absente du projet, alors que beaucoup d'éléments anciens sont dégradés. Il s'agit pourtant du plus bel ensemble Belle Epoque de la capitale et d'un des pôles majeurs du site Unesco des Rives de Seine. La paysagiste conceptrice de One1, multipliant approximations et erreurs historiques, a surtout projeté sur ces lieux des clichés contemporains. Il faut au contraire réintroduire dans le projet une vraie réflexion patrimoniale. - Les investissements prématurés seront ravagés par les Jeux olympiques. <p>Pourquoi se priver d'une réflexion et d'une concertation sérieuses ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'enquête publique actuelle repose sur des informations manifestement fallacieuses (annonce réitérée d'une augmentation de 40 % des jardins, diffusion de vidéos irréalistes, refus de la mairie d'examiner les chiffres des associations). - En instrumentalisant l'urgence des Jeux olympiques alors qu'il est question d'un aménagement de long terme et que les équipements sportifs provisoires concernés par les JOP sont déclarés « non connus » à ce jour, dans les documents fournis au public. Pire, des retards dans les travaux de réaménagement envisagés pourraient gêner les installations temporaires des JOP qui ne pourront être mises en place qu'après. Or, on enregistre déjà au moins un trimestre de retard. <p>L'urgence, c'est tout simplement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - De décider un moratoire jusqu'aux Jeux olympiques. - D'entretenir correctement les jardins et de rendre aux Parisiens les espaces verts dont on les prive pour de mauvaises raisons. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5905	<p>Je suis totalement opposée à ce projet qui va défigurer le Champ-de-Mars pour en faire une espèce de foire du trône, contribué à augmenter les dates de la Ville de Paris (il est toujours facile de dépenser l'argent des contribuables) et va complètement bloquer la circulation des 3 arrondissements concernés.</p> <p>De plus, les riverains auront le plus grand mal à rejoindre leur domicile, à recevoir leurs livraisons etc.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5905	<p><i>Doubleton 5903 (2)</i></p>	
5906	<p>Bien beau projet, très ambitieux ! Mais pour qui ?</p> <p>Le Quai Branly sera-t-il toujours circulaire en voiture dans les deux sens en au moins deux fois deux voies ? Le tunnel sera-t-il doubler pour ce faire et que les voitures ne passent plus sur le parvis paysager ?</p> <p>Si ce n'est plus possible de venir près de la Tour Eiffel en voiture c'est quand même dommage pour les personnes âgées et les handicapés. C'est toujours un bonheur d'emprunter le point d'Iéna en voiture avec cette Tour Eiffel qui nous donne le vertige à 30km/h. Ce ne sera plus possible...</p> <p>Avez-vous anticiper les cars des touristes qui se garent actuellement notamment Avenue des Nations Unis près du Trocadéro en prenant en compte d'où ils viennent et comment vont-ils pouvoir se stationner pour permettre aux touristes de profiter de la beauté du lieu ?</p> <p>Pour finir, si ce projet se fait, autant aller jusqu'au bout et avoir le courage de démonter les barrières antiterroristes qui empêchent désormais de pouvoir marcher sous la Tour Eiffel sans payer ni passer des portiques.</p> <p>Vous voulez ouvrir le quartier aux piétons, ayez le courage de rouvrir la Tour Eiffel aux marcheurs !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Pour votre information, le projet conserve 3 voies sur le quai Branly pour les voitures avec, au niveau de la Tour Eiffel, 1 voie en surface dans le sens entrant et 2 voies dans le tunnel dans le sens sortant de Paris (validé par la Préfecture de Police). Il supprime les deux voies dites « de stockage » permettant de tourner sur le pont d'Iéna, cette emprise étant redonnée aux transports en commun. Le projet aménage deux couloirs bus en sens entrant et sortant de Paris sur le quai Branly. Le Réseau Express Vélo (REVE) est maintenu à double sens et passera en surface, devant la Tour Eiffel.</p> <p>Pour les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Malheureusement, l'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. Elle est cependant bien conçue pour être réversible. Notez que l'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p>
5907	<p><i>Doubleton 5906</i></p>	
5907	<p><i>Doubleton 5903 (2)</i></p>	
5908	<p><i>Doubleton 5906</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
5909	<p>Quelques remarques essentielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1- le quartier va devenir un des plus importants marchés de crack et autres drogues de la capitale, avec toute l'insécurité qui va avec.(cf. le jardin d'Eole à Paris et le quartier de la Guillotière à Lyon. 2- la circulation routière va devenir extrêmement difficile y compris pour les transports en commun. Même chose pour accéder au parking de l'avenue d'Eylau. 3- les zones végétalisées deviendront rapidement un véritable coupe-gorge dès la fin de l'après-midi, principalement en hiver. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5910	<i>Doubleton 5906</i>	
5911	<i>Doubleton 5909</i>	
5912	<p>NON À ce projet démesuré et inutile Encore un quartier que vous allez défiguré Laissez notre quartier familial au calme et sans nuisance</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5913	<i>Doubleton 5909</i>	
5914	<p>L'organisation des Jeux Olympiques 2024 est réglée sur le site du Champs de Mars par la prolongation du bâtiment éphémère du Grand Palais, je ne vois pas pourquoi on s'y réfère pour le projet de rénovation du Trocadéro et du Champs de Mars.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une étude sur la circulation a-t-elle été réalisée vu le nombre important de voitures qui empruntent le pont d'Iéna et la place du Trocadéro ? • Les avenues de Suffren et de la Bourdonnais seront complètement saturées. • Les lignes d'autobus qui desservent le 7ème, 15ème et 16ème arrondissements (42 , 69, 86, 82.) vont être obligées d'emprunter les avenues de Suffren et de la Bourdonnais. Nuisances supplémentaires pour les habitants. • Toutes les voies transversales qui relient le 15ème au 7ème vont être supprimées, nuisances considérables pour les habitants, les écoliers et les commerçants. • Un plan de circulation a-t-il été approuvé par le préfet de Police de Paris et par le général des Sapeurs Pompiers ? 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le phasage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. La définition des secteurs d'aménagement permet de prioriser les périmètres selon les interfaces entre le projet Site Tour Eiffel et les JOP, par exemple au niveau du Champ de Mars. Ce travail de phasage se décline à l'intérieur même de chacun de ces secteurs d'intervention. Nous soulignons toutefois que les installations relatives aux JOP requièrent un certain niveau de confidentialité, et qu'elles ne relèvent pas du projet Site Tour Eiffel. Certaines informations précises à leur sujet ne peuvent ainsi être communiquées que par Paris2024, indépendamment de la présente procédure de PPVE.</p> <p>Sachez que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>La fermeture de l'avenue Joseph Bouvard permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Les lignes de bus empruntant cet axe sont en effet détournées (ou leur terminus décalés), mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Le plan de circulation et les permis ont été en effet instruit et validé par la Préfecture de Police et les Sapeurs pompiers. C'est ce travail qui a permis par exemple de définir le nombre de voies dans chaque sens le long du quai Branly, ainsi que l'itinéraire des véhicules de secours.</p>
5915	<i>Doubleton 5914</i>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5916	<p>Inutile !!! Non non non Mais nous ne serons pas écoutés... comme d'habitude Donc ne vous étonnez pas d'être à 3% dans les sondages</p>	
5917	<i>Doubleton 5916</i>	
5918	<p>Je suis totalement contre ce projet, dispendieux et allant à l'encontre du bien-être des riverains et des Parisiens au "profit" très relatif des touristes de passage.</p> <p>La piétonisation du pont d'Iéna va accroître considérablement les difficultés de circulation non seulement à l'abord immédiat de la Tour Eiffel, mais dans les quartiers un peu plus éloignés, par report de la circulation sur les ponts de Bir Hakeim et de Grenelle en aval et de l'Alma et des Invalides en amont, alors que ces ponts sont déjà saturés à l'heure actuelle. Le pont de l'Alma connaît déjà des embouteillages permanents sur les places qui le joignent sur les deux rives. Il est devenu maintenant compliqué de traverser le pont de Bir Hakeim et le pont de Grenelle avec la piste cyclable à double sens, une aberration pour les voitures, mais pire encore pour les cyclistes (je fais les 3/4 de mes trajets à vélo), parce qu'elle n'est pas du tout pratique à prendre quand on vient des rues du XVème ni d'en sortir quand on veut partir vers les rues du XVème ...</p> <p>Le Champ de Mars est de plus en plus souvent transformé en espace privatisé au profit d'animations commerciales qui restreignent son usage collectif et qui défigurent le lieu et ses perspectives magnifiques, au détriment des promeneurs, des coureurs et des enfants. La situation ne fera qu'empirer avec le projet actuel. Le Grand Palais éphémère, aussi haut que les immeubles qui bordent les jardins, bloque totalement la vue vers l'Ecole Militaire, l'une des œuvres les plus majestueuses de Gabriel ... Les fontaines du Trocadéro (Terrasses de Varsovie) ont été privatisées ces derniers mois pour des événements envahissants et bruyants, d'une laideur rare, avec des abords totalement négligés : blocs de béton mal alignés, palissades en grillage défoncé et rouillé ... Le projet actuel va encore renforcer cette atmosphère de fête foraine perpétuelle avec l'enchaînement d'événements pseudo culturels ou sportifs, mais en réalité commerciaux, à un rythme soutenu ...</p> <p>La fermeture aux véhicules de l'avenue Joseph Bouvard va créer une frontière entre le VIIème et le XVème, avec des temps de transport collectif allongés et des embouteillages supplémentaires sur les quais et sur l'avenue de la Motte-Picquet et leurs axes perpendiculaires.</p> <p>La zone piétonne allant de la place Joffre à la place du Trocadéro sera difficile à gérer de jour et pratiquement impossible à polier de nuit ; elle se transformera rapidement en zone de non droit ouverte à toutes sortes de commerces illicites, alors que les incivilités, les dégradations et les délits y sont actuellement déjà nombreux et suscitent l'exaspération des riverains.</p> <p>Non à la privatisation du Champ de Mars au profit des tours operators, des touristes et des délinquants ! Non au gigantisme d'événements artificiels ne respectant pas l'harmonie des lieux ! Oui à un jardin de proximité au profit des habitants.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5919	<p>Je ne valide pas ce projet qui est à l'envers de toute logique écologique, environnementale, historique et financière.</p> <p>Je ne valide pas ce projet qui donne la priorité (et le budget) à des réalisations pour touristes de passage au détriment de la vie de quartier et des parisiens.</p> <p>Rendez Paris aux parisiens ! Donnez envie de rester vivre dans cette ville qui fut magnifique. Entretenez l'existant, nettoyez et ne gaspillez pas l'argent des contribuables en dépenses somptuaires inutiles.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5920	<p>Je suis effaré par un tel projet : vos maquettes sont très belles, très alléchantes, de beaux parterres de fleurs, des gens charmants qui se promènent en grand nombre, les rues alentours vides d'auto</p> <p>Ce que vous ne montrez pas c'est l'utilisation de ce parc la nuit : ouvert pas ouvert ... comme tous les espaces piétonniers sans rue passante avec des voitures sécurisantes, cela devient des coupe-gorges comme on le voit dans beaucoup de nos villes françaises, Troyes, Nantes, Toulon etc....</p> <p>La nuit, ce parc peut devenir sans problème un nouveau Stalingrad comme Madame Hidalgo a laissé s'installer pendant des années. Difficile de surveiller une telle étendue sans rue traversante.</p> <p>De plus sur vos maquette, vous avez oublié de mettre tous les bouchons que ce projet va provoquer autour de ce grand parc et la pollution qui va s'installer encore plus tout autour. Retirer un pont de circulation à Paris, c'est aggraver terriblement la circulation qui est déjà devenue un cauchemar depuis quelques années. Et tout le monde, n'a pas la santé pour circuler en trottinette et vélo dans Paris.</p> <p>De plus ce projet est pharaonique ! 120 millions ! on sait qu'en plus, les budgets explosent par la suite. Vous ne croyez pas qu'il y a mieux à faire alors que "nous sommes en guerre" comme le répète le président à l'envie ... Tout d'abord, un bon sens de "mère de famille", vider et nettoyer ce champ de Mars si honteusement entretenu, les poubelles débordent d'ordure, la pelouse est mitée, les coupelles en pierre se dégradent....des cabanes de travaux ou barrières omniprésentes...</p> <p>Donc en résumé, ce projet pose un problème de sécurité, de budget et de pollution pour les parisiens. Une fois de plus nous nageons dans l'utopie, chaque personnalité cherchant à poser sa petite pierre dans Paris pour marquer son passage et flatter son égo. Madame Hidalgo aura dégradé Paris tout au long de son parcours, Paris est devenu un cauchemar et votre projet va nous rendre la vie encore plus impossible ...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5921	<p>Je suis contre ce projet qui veut tout simplement dénaturer Paris. Les actes de Paris sont plus que contestables en général mais là c'est n'importe quoi. Paris était une ville magnifique, plus maintenant. L'axe Trocadéro jusqu'à l'Ecole militaire est très bien comme il est. J'espère de tout cœur que ce projet sera annulé.</p> <p>Un projet de cet ampleur nécessite des études poussées sur l'impact que cela aura du point de vue de la sécurité, la circulation, la qualité de vie.</p> <p>Là on a plus l'impression qu'il s'agit d'un caprice de gosse.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5922	<p>C'est la destruction totale du Champ de Mars. Pour les enfants et les familles. Suppression des bosquets, des manèges et des parcs pour les petits. Coupe gorge assurée la nuit. Parkings de bus pour les touristes mais que vont devenir les parisiens. Et les bassins détruits. Et les commerçants du quartier vont mourir. Et sans le Pont d'Iéna la circulation sera barrée. Comment faire quand on a plus l'âge de faire du vélo ou d'emprunter les escaliers du métro ? Hidalgo avec son bilan épouvantable laissant une dette abyssale continue sa destruction de notre ville et nous mettra à terre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5923	<p>Les images sont magnifiques. Certes. Lais ce sont des vues imaginaires comme les publicités des grandes sociétés immobilière pour le lancement de programmes à vendre sur plans. Et, surprise, il n'y a plus de zone de sécurité au pied de la Tour Eiffel ?</p> <p>Les images sont belles mais ce n'est pas pour autant que l'on comprend la finalité du projet . Le quartier ne manque pas d'espaces verts. C'est l'un des mieux lotis de Paris à cet égard. Ce projet répond-il à une nécessité? Sera-t-il simplement utile ? et à qui ?</p> <p>Et surtout que sera la réalité ? on ne sait déjà pas entretenir l'existant, cf l'état calamiteux du Champ de Mars (et le parc André Citroën, pas loin, aurait aussi besoin de se voir attribuer quelques centaines de milliers d'euros pour une remise en état). Sans parler de la voirie.</p> <p>Ce projet et quelque peu hors sol.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5924	<p>Je suis contre ce projet qui a pour seul intérêt de participer au greenwashing d'Hidalgo. Cela coûtera extrêmement cher pour le peu d'améliorations que ça rapportera et détériorera la vie de notre quartier qui fait déjà trop souvent l'actualité avec les vendeurs à la sauvette ou les "jeunes migrants isolés" !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5925	<p>Les images sont magnifiques. Certes. Lais ce sont des vues imaginaires comme les publicités des grandes sociétés immobilière pour le lancement de programmes à vendre sur plans. Et, surprise, il n'y a plus de zone de sécurité au pied de la Tour Eiffel ?</p> <p>Les images sont belles mais ce n'est pas pour autant que l'on comprend la finalité du projet . Le quartier ne manque pas d'espaces verts. C'est l'un des mieux lotis de Paris à cet égard. Ce projet répond-il à une nécessité? Sera-t-il simplement utile ? et à qui ?</p> <p>Et surtout que sera la réalité ? on ne sait déjà pas entretenir l'existant, cf l'état calamiteux du Champ de Mars (et le parc André Citroën, pas loin, aurait aussi besoin de se voir attribuer quelques centaines de milliers d'euros pour une remise en état). Sans parler de la voirie.</p> <p>Ce projet et quelque peu hors sol.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5926	<p>Habitante du 16ème, je suis totalement opposée à ce projet : 1/ arrêtons le massacre ! Il faut arrêter de dénaturer Paris avec ce genre de projets pharaoniques et utiliser les impôts des parisiens à des fins plus utiles telles que la réparation des routes en très mauvais état (de plus en plus de nids de poules !), le nettoyage des rues qui ressemblent très souvent à de véritables déchèteries... 2/ la complète piétonisation du site va engendrer un report du trafic sur les axes adjacents déjà saturés 3/ un tel site va être la porte ouverte aux rassemblements de jeunes délinquants qui vont organiser des fêtes sauvages. Aujourd'hui, le Trocadéro et le Champ de Mars sont envahis de mineurs isolés et pic Pockets. 4/ il serait bien de garder en tête que Paris doit être agréable et praticable pour ses résidents et ne pas toujours penser qu'aux touristes !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5927	<p>Contribution de la Mairie du 7e arrondissement de Paris</p> <p>Il faut planifier l'aménagement du Champ de Mars en cohérence avec les besoins des habitants et les schémas de mobilités urbains.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le projet porté par la Ville de Paris prévoit de donner la priorité à des intérêts touristiques au détriment de l'intérêt général. L'envisage en effet des concessions pour des bus, en particulier avenue de la Bourdonnais, en proposant des circuits touristiques, y compris au pied de la Tour Eiffel, tout en supprimant les circuits empruntés par les lignes de bus publiques via la fermeture de la circulation sur le Champ de Mars. <p>La tranquillité des riverains et leurs propres conditions de mobilité ne sont pas prises en compte.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Champ de Mars est par nature un lieu de promenade et de repos, mais depuis le principe du stationnement des cars de tourisme sur un espace dédié, hors des abords immédiats du site, n'a pas été retenu. <p>Le projet vient, sans aucune cohérence, se superposer au projet de Zone à Trafic Limité (ZTL) porté par la Mairie de Paris pour le centre de Paris, de la rive gauche de la Seine au boulevard Saint-Germain.</p> <ul style="list-style-type: none"> Non seulement les Parisiens habitant les abords du Champ de Mars ne pourront plus se déplacer de manière fluide, mais ils devront de surcroît subir une circulation de report et de contournement en raison de ce second projet. Ce prestigieux site touristique et classé sera totalement asphyxié et la qualité de vie des habitants dégradée. <p>Le risque sécuritaire est complètement passé sous silence alors que le site connaît déjà de graves problèmes (ventes à la sauvette, vols, mineurs isolés...).</p> <ul style="list-style-type: none"> Ils ne pourront qu'être aggravés par le projet envisagé, notamment en raison de l'interruption de la circulation qui sera de fait favorable au développement de prédation économique et de la délinquance. Couper le Champ de Mars en deux n'était clairement pas le dessein que nous souhaitions pour ce site. Il a évidemment besoin d'investissement, mais pas d'être réorganisé au profit du tourisme, aux détriments de toute vision patrimoniale et finalement du cadre de vie des Parisiens. <p>L'une des finalités de ce projet est de convertir définitivement le parc à l'événementiel.</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Champ de Mars est par nature un lieu de promenade et de repos, mais depuis de nombreuses années, les événements s'y enchaînent de façon quasi incessante, privant les Parisiens de portions plus ou moins grandes du parc. Le nouveau projet prépare littéralement le terrain pour une pérennisation de l'exploitation événementielle du parc. <p>Enfin, l'aménagement du site Tour Eiffel et la piétonisation de la place Jacques Rueff doivent garantir le passage parfaitement fluide des véhicules de secours.</p> <ul style="list-style-type: none"> L'aménagement prévu (installation de bornes amovibles) n'offre pas assez de garanties pour le passage des véhicules de secours, ce qui pose un problème grave de sécurité si l'intervention des véhicules de secours devait être ralentie. <p>Rachida DATI Jean LAUSSUCCQ Emmanuelle DAUVERGNE René-François BERNARD Josiane GAUDE Olivier LE QUERE Marguerite CHEVREUL Christophe POISSON Esmeralda MONPLAISIR Bruno DELGADO Anne-Claire LEBELT Philippe DE BRAQUILANGES Nicole BARTHÉLEMY</p>	<p>Bonjour, Merci de votre contribution dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Concernant la problématique des cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>Plus particulièrement sur la ZTL, en cours de réflexion pour Paris Centre - Saint Germain, elle a fait l'objet de différentes études sur des périmètres larges, et intègre les projets d'ores et déjà actés par la Ville, dont bien entendu le projet Tour Eiffel et les conditions de trafic futures. Vous trouverez plus d'informations sur ce projet dont le bilan est en train d'être dressé sur la page suivante : https://www.paris.fr/pages/paris-respire-zone-apaisee-paris-centre-et-saint-germain-17609</p> <p>Par ailleurs, le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et de Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Le plan de circulation des véhicules de secours a bien évidemment été travaillé, instruit avant d'être approuvé par la Préfecture de Police et la BSPP et soumis à la PPVE.</p>

n°	Contribution	Réponse
5928	<p>Je suis tout à fait contre ce projet de réaménagement du champ de mars- Tour Eiffel et du réaménagement des arrosissements 7e, 15, 16e dans leur partie limitrophe à ce site. Les raisons sont hélas tellement nombreuses:</p> <p>1. le champ de mars sera bétonisé avec la création de plusieurs constructions, alors que c'est un jardin et qu'il doit le rester, on ne veut plus de bétonisation;</p> <p>2. des arbres (environ 60 apparemment) vont être abattus; même si d'autres vont être plantés, quel est l'intérêt? ces nouveaux arbres mettront au moins une vingtaine ou une trentaine d'années avant de rattraper la taille de ceux actuellement plantés dans un contexte où la protection de la nature est un élément clé ;</p> <p>3. le champ de mars devient un gigantesque bazar à touristes depuis 2014; ce projet amplifie ce bazar avec la création d'immeubles; de végétalisation artificielle en pots; Pour passer du Trocadéro au Champ de Mars il faudra faire un très long détour, bien bétonné entre les multiples constructions qui y seront installées.</p> <p>4. on ne veut pas d'événementiel au champ de mars, on en a marre de subir le bruit des événements déjà à répétition depuis 2016 (football zone); on en a marre d'avoir l'axe 15ème/ 7ème fermé à la circulation l'été pendant plusieurs semaines; marre de ne plus avoir de bus (86, 42, 69) pendant l'été à cause des manifestations où la mairie de Paris laisse monter des gradins sur la voie publique et fermer les rues transversales avec des grilles et des vigiles privés qui nous empêchent de passer.</p> <p>5. Le champ de mars est un jardin et doit le rester. ce n'est pas Disneyland, ce ne doit pas être un endroit pour faire du fic et de l'événementiel mais pour se reposer et contempler un peu de nature en plein Paris.</p> <p>6-Non et non à la suppression du pont de Léna à la circulation des voitures ! • Le 15ème et une partie du 7ème arrondissement seraient coupés du reste de Paris. Habitant le quartier, mon quartier va devenir une enclave dans laquelle on ne pourra plus ni sortir ni rentrer. On n'en peut plus de subir déjà tellement de harcèlements de la mairie de Paris et de contraintes dans nos déplacements. Paris n'est pas d'abord aux touristes mais aux parisiens.</p> <p>Enfin, rendre le pont d'Éna piétonnier sauf aux bus, vélos et trottinettes c'est se moquer des habitants de ces quartiers limitrophes, c'est les bloquer dans leur liberté de se déplacer. Tout le monde ne se déplace pas tous les jours en bus ni trottinettes; c'est à la fois un déni de la réalité et méprisant à notre égard. De plus contrairement à ce que dit la mairie de Paris, la circulation ne pourra pas se reporter sur les secteurs Bir-Hakeim et Alma Champs Élysées car ces deux secteurs sont déjà surchargés, (notamment par les suppressions d'une voie sur deux dans chacune de ces artères depuis au moins deux ans).</p> <p>7. le coût de ce projet est déraisonnable et inutile (+120 millions d'euros à ce jour, qui seraient sûrement dépassés comme tous les projets). Il y a des dépenses utiles, là c'est de l'argent jeté par les fenêtres et de la mégalomanie.</p> <p>8-En conclusion Ce projet est inutile, il contribue à dégrader le champ de mars par des constructions en plein espace vert; à rendre la vie des parisiens en secteur limitrophe encore plus infernale par la création d'une enclave de fait, à vulgariser et "mercantiliser" encore plus le site champ de mars - tour Eiffel.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Pour répondre à vos remarques : - Concernant les constructions sur le Champ de Mars, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. - Le projet ne prévoit pas l'abattage de 60 arbres sur le champ de Mars mais de 4 arbres dont les emplacements sont précisés sur le plan paysager du permis d'aménagement "Champ de Mars". 3 arbres seront par ailleurs replantés sur le Champ de Mars. - Vous évoquez de la végétalisation artificielle en pot : à savoir que le pont d'Éna accueillera de grandes jardinières végétalisées (mais en aucun cas de la végétalisation artificielle en pot). - La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipées d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. - Sur le pont d'Éna, la circulation est repensée pour aménager un large espace à destination des piétons. À l'image de la place de Varsovie, la circulation sera limitée aux transports en commun, aux vélos (dans le couloir de bus) et aux véhicules de secours (dont ambulances, pompiers et véhicules de police) qui profiteront ainsi d'un passage libéré de la circulation. Plus précisément, l'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Éna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont". - Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.</p>
5929	<p>Après consultation du projet, un mot me vient à l'esprit:</p> <p>Bienvenu en ABSURDIE !</p> <p>vous nous vendez un projet écolo, mais où est l'écologie dans le bétonnage? des pots avec des plantes sur le pont d'Éna, et pourquoi pas des statues, des piscines... le site du champ de mars est parfait dans sa conception originelle, ne le dénaturez pas pour 2 semaines de Jeux Olympiques!</p> <p>Quid de la symétrie des bâtiments (moches) qui doivent y être construits, de la sécurité le soir si plus aucun véhicule ne passe?</p> <p>Avez-vous des solutions pour les cars de touristes? les mettez-vous dans les rues résidentielles où les places de stationnement disparaissent chaque jour?</p> <p>Il y a déjà énormément à faire pour entretenir nos jardins, et nos arrondissements ne manquent pas d'espaces verts, mettez les moyens pour renforcer les équipes de jardiniers, de nettoyage, d'artisans pour entretenir le mobilier urbain si dégradé, mais je sais c'est moins gratifiant qu'un projet digne du 18ème siècle!</p> <p>J'espère que les remarques seront prises en compte.</p> <p>Un électeur du 15ème qui est aussi un parisien attristé de voir sa ville si abîmée</p> <p>Ce projet, en plus d'être incohérent, n'est pas conforme au P.L.U. de Paris. Il n'est pas non plus conforme aux ambitions du futur P.L.U. bioclimatique.(destruction d'espace vert protégé, construction sur un espace boisé classé, dénaturation d'un site classé, de monuments historiques et enfin d'un patrimoine mondial).</p> <p>Comment un tel projet a-t-il pu être validé par les services d'urbanisme de la mairie de Paris alors qu'il n'est pas conforme à un document rédigé par ces mêmes services ?</p> <p>- le Champs-de-Mars va se voir minéralisé à outrance : les pelouses centrales (remplacées par des "pelouses techniques") vont passer de 35 mètres de large à 25 mètres de large et ce pour bétonner les allées et installer un muret de 40 cm autour des pelouses... cela ne va manifester ni dans le sens de la végétalisation du site, ni dans le sens de la mise en valeur d'un site classé. Ces aménagements ont d'ailleurs fait l'objet de sérieuses recommandations de la part de l'autorité environnementale ainsi que des architectes des Bâtiments de France et le projet présenté n'en tient pas compte.</p> <p>- la circulation en "fer à cheval" de la place du Trocadéro va générer des embouteillages et des reports de circulation (et donc générer de la pollution atmosphérique et sonore). Les aménagements paysagers du palais de Chaillot portent atteinte au monument historique. (voir les recommandations de l'A.E. et les prescriptions de l'A.B.F. ... mais encore une fois le projet présenté n'en tient pas compte).</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5930	<p>- les deux verres posées de part et d'autre de la tour Eiffel détruisent de l'espace boisé classé. Bien qu'un effort ait été fait pour les invisibiliser, elles portent atteinte au monument historique.</p> <p>- et enfin, la fermeture à la circulation du pont d'Éna et de l'avenue Joseph Bouvard... Pourquoi entraver à ce point les déplacements des parisiens et des franciliens ? Pourquoi discriminer les personnes qui ne peuvent pas faire de vélo ou les personnes qui, pour diverses raisons, ont besoin de déplacer au moyen d'un véhicule personnel ? Pourquoi la Mairie de Paris désire à ce point enclaver une partie du 7ème, du 15ème et du 16ème arrondissement ? Pourquoi la mairie de Paris désire à ce point créer des embouteillages et générer de la pollution sonore et atmosphérique, saturer les autres ponts (déjà saturés) ? Heureusement que les têtes pensantes qui mettent au point ce genre de projets ne sont pas médecins !" tiens, il y a beaucoup de sang qui circule dans l'aorte... bouchons vite cette artère !!!" D'ailleurs, l'argument historique a été avancé par la maîtrise d'ouvrage pour faire passer les pelouses du champs de Mars de 35m de large à 25m... Pour information, Historiquement, le pont d'Éna n'est pas un pont réservé aux piétons ...</p> <p>En conclusion, ce projet est néfaste, sur le fond et sur la forme et je m'y oppose farouchement ! Ce projet n'a pour but que de faciliter l'exploitation de la tour Eiffel par la S.E.T.E. (dont la mairie de Paris est actionnaire majoritaire) au détriment, en premier lieu des riverains puis de tous les Parisiens et enfin du monde entier de par la défiguration d'un patrimoine mondial.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5931	<p>En tant que riveraine, je suis totalement opposée à ce projet tant pour ses nuisances acoustiques que les difficultés de circulation et accès pour les riverains</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5932	<p>je suis contre ce projet, comme tous ceux de l'équipe actuellement en charge de la gestion de la ville, aboutit à la dégradation de l'espace urbain, ignore et méprise le cadre et le mode de vie des habitants historiques et témoigne, une fois de plus, de la volonté ayatolésque du maire de défigurer le patrimoine dont elle a la charge.</p> <p>Jacques Leblanc</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5933	<p>Une idée absolument désastreuse qui ne va faire que détruire encore plus que cela a déjà été fait le paysage parisien, tout en augmentant les nuisances déjà extrêmes, en créant des embouteillages et en rendant la vie des riverains infernale comme c'est déjà le cas depuis un bon moment maintenant.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5934	<p>Il ne me semble pas pertinent d'arracher des arbres et je pense qu'il est extrêmement important de préserver les contre allées. Ca serait ridicule de construire les bureaux de la société de la Tour Eiffel sur le site. Je m'inquiète pour les plaines de jeux et les activités des enfants. Je viens régulièrement au Champ de Mars si je n'habite pas le quartier. Je compte sur vous pour réfléchir au projet et à ses conséquences.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
	<p>Contribution de la Mairie du 16ème arrondissement de Paris :</p> <p>Sur la forme de la consultation :</p> <p>Il est regrettable que ce projet, majeur et structurant, n'ait fait l'objet que de consultations du public simplifiées sous la forme d'une première concertation préalable du 5 juin au 13 juillet 2019 puis dans le cadre de la présente « PPVE ».</p> <p>Nous tenons par ailleurs à souligner que cette « PPVE », comme la phase de concertation de 2019, ne concernaient pas le projet lui-même mais la seule mise en compatibilité du PLU qu'il rend nécessaire.</p> <p>Dans le cadre de la « PPVE » en cours, seule une réunion publique était initialement prévue, à l'Hôtel de Ville, donc éloignée du site concerné. Ce n'est qu'à la demande des maires des trois arrondissements concernés et avec la mobilisation des riverains qu'une seconde réunion publique a pu être organisée à la Mairie du 16ème.</p> <p>En conclusion, pour un projet d'une telle ampleur, avec de tels impacts sur le quotidien des riverains et qui entend bouleverser l'un des plus prestigieux sites touristiques au monde, l'étendue et les modalités de la concertation sont très insuffisantes.</p> <p>La Ville de Paris fait usage de cette procédure en lieu et place d'une enquête publique, invoquant pour cela l'article 12 de la loi du 23 mars 2018, qui l'y autorise pour les opérations nécessaires à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Or, seules deux épreuves (beach-volley et ceci-foot) se tiendront sur le Champ de Mars, hors Grand Palais éphémère, et leur organisation ne nécessite de toute évidence pas le réaménagement complet d'un site de 50 hectares allant du Trocadéro à l'École militaire.</p> <p>Les impératifs liés à la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques ne nous semblent donc pas pouvoir valablement justifier une dérogation aux règles de droit commun applicables à une opération d'aménagement aussi considérable, notamment à une enquête publique.</p> <p>Sur le fond du projet :</p> <p>Nous ne pouvons que souligner une nouvelle fois les impacts extrêmement négatifs que cet aménagement aurait pour le 16ème arrondissement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - un véritable enclavement avec un réaménagement de la place du Trocadéro conjugué à la fermeture du Pont d'Iéna qui ne laissera plus comme liaison entre les 2 rives de la Seine que le pont de l'Alma et le Pont Mirabeau. - un risque de reports massifs de circulation dans les voies adjacentes du quartier et une perturbation très fortes des lignes de bus existantes desservant le quartier (ligne 32 et 63 tout particulièrement). - une problématique du stationnement des cars de tourisme mal prise en compte et sans réelle solution. - la création d'un véritable lieu d'événementiel sur la place du Trocadéro dont on ne voit pas comment la Ville de Paris, malgré ses affirmations, pourra maîtriser dans le temps la fréquentation et empêcher une utilisation événementielle alors que le Parvis des Droits de l'Homme est déjà un lieu de manifestation permanente. - aucune mesure particulière de lutte contre la délinquance déjà constatée sur le site, liée à la présence de touristes et à sa fréquentation (ventes à la sauvette, pickpocket, vol à l'arraché, agressions, trafics, escroquerie aux jeux...), n'est envisagée alors que le projet ne pourra que l'aggraver. - enfin, au plan esthétique, c'est un projet très contestable qui porte selon nous atteinte au caractère des lieux et à l'écriture architecturale du Palais de Chaillot et de la place du Trocadéro ainsi que nous l'avons souligné dans les avis rendus dans le cadre de l'instruction des autorisations d'urbanisme. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p> <p>La Ville de Paris concerte sur le projet Site Tour Eiffel depuis 2019. Deux phases de concertation préalables ont eu lieu au cours de cette période, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement sur le projet. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet sur différentes thématiques telles que la circulation et les usages et pratiques du site etc. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>Deux réunions publiques se sont déroulées en présentiel au cours de la PPVE ainsi que deux réunions en webconférence. La Ville de Paris est allée au-delà des engagements qu'elle avait prise dans son arrêté. Le registre de la PPVE a permis par ailleurs à un très grand nombre de personnes de s'exprimer sur le projet mais aussi d'apporter des réponses à toutes les personnes désireuses de déposer une contribution et qui, pour une partie d'entre eux, n'avait eu la possibilité de s'exprimer en réunion ou de se déplacer pour assister aux réunions en présentiel.</p> <p>Nous vous confirmons que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribuera à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024. A ce titre, le projet Site Tour Eiffel entre dans le cadre de l'article 12 de la loi du 23 mars 2018.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Le plan de circulation intègre notamment la création de deux nouveaux carrefours au niveau de la rue Le Notre et de l'avenue Albert de Mun afin de conserver des liaisons entre le 15ème et le 16ème arrondissement.</p> <p>Concernant les cars touristiques, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.) ; elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédiée à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a bien fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police. La Ville de Paris a bien conscience des nuisances liées à la présence de vendeurs à la sauvette et autres activités illégales sur le site, et prend très au sérieux l'enjeu de la sécurisation de ces espaces, en mobilisant pleinement les commissariats locaux, la Préfecture de Police et la Police Municipale nouvellement créée.</p> <p>Enfin, le projet est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site. Il a été réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'Etat.</p>
5936	<p>#SaccagerParis</p> <p>Nous aurions plutôt envie d'écrire #FaireMourirLaVilleLumière</p> <p>La végétalisation du pont d'Iéna...</p> <p>Fausse bonne idée soit disant écologique... elle a bon dos l'écologie !</p> <p>Quel est le sens de tous ces grands chantiers si ce n'est celui d'empêcher les Parisiens de vivre ? Et de leur donner l'envie de fuir Paris ?</p> <p>Fausse bonne idée touristique. Que penseront les touristes quand ils se promèneront dans une ville dont nombre de quartiers seront désertés parce qu'inaccessibles... mais dans laquelle on ne peut plus faire de photos « faute aux « bites » jaunes ». C'est joli les « bites » jaunes, non ? C'est tendance ? (Lagarfeld avait raison... pour les gilets jaunes... ceux-là devraient être obligatoires, H24, pour les cyclistes... quel est le nombre d'accidents corporels - quand ils ne sont pas mortels - quotidiens ? Ce n'est pas des chiffres communicables et donc communiqués.</p> <p>Ne sont-ce pas les Parisiens qui ont « fait » Paris ?</p> <p>« Guettoiser » les quartiers en en empêchant la libre circulation de l'un à l'autre, forcer les commerces dits de proximité à fermer faute d'accès et de clients, augmenter encore les embouteillages qui sont déjà dantesques, c'est ça le projet ?</p> <p>Alors stop au « n'importe quoi » pour Paris. Régions d'abord les problèmes de fond tels que la ratissage massive, la réfection des chaussées, la...</p> <p>Je m'arrête là, j'ai envie de pleurer de voir ce que Paris est devenue...</p> <p>Il est temps d'arrêter le massacre.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5937	<p>Aberration écologique de réduire de 30% la végétation (et non la végétation hors sol sur le béton ce n'est pas écolo)</p> <p>Toujours plus pour les touristes de passage sans prendre en compte les besoins des habitants (qui eux votent).</p> <p>Perte du charme du champs de mars et de son mobilier.</p> <p>Augmentation de l'insécurité avec la disparition de la circulation entre le 15e et le 7e.</p> <p>Il serait plus judicieux de s'occuper de la propreté du champs de mars.</p> <p>Coût du projet hallucinant.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5938	<p>L'objet de ce projet, pour reprendre le résumé fourni, est de (je cite):</p> <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer l'expérience de visite, les usages pour les riverains et les franciliens, le confort de tous ; - Offrir un nouvel espace de promenade et de détente et redonner vie aux jardins du Trocadéro et du Champ de Mars ; - Améliorer la gestion des grands événements, réguliers ou exceptionnels, en ménageant les emplacements et infrastructures nécessaires afin de préserver les espaces verts ; - Diminuer les surfaces imperméables et asphaltées et donner plus de place aux piétons et au végétal. <p>Chacun de ces points amène réflexion:</p> <p>1) le projet n'améliorera pas les usages pour les riverains: les départs de circulation n'ont pas suffisamment été pris en compte. Les riverains qui ont besoin de transports motorisés (par exemple les personnes âgées) auront plus de mal pour se déplacer, et ceux situés sur les axes où se déportera la circulation seront fortement et négativement pénalisés par l'augmentation de circulation (je tiens à préciser que je ne possède pas de voiture et ne suis pas biaisée). Par ailleurs, la "végétalisation" et l'absence de circulation sur les quais et le pont d'Iéna rendra impossible le passage la nuit tombée à pied pour les riverains, car trop dangereux. Une piétonne seule ne peut déjà se risquer à traverser le champ de mars à la nuit tombée, ce ne man's land serait maintenant étendu de part et d'autre de la Seine jusqu'en haut du Trocadéro, et décourageant fortement les piétonnes seules qui passent habituellement par les quais et le pont d'Iéna à emprunter ce chemin, car oui le passage de voiture est un élément de sécurité. Les représentations de la Mairie de Paris sur la sécurité sont illusoire: il n'y a déjà aucun policier (ni police municipale) le soir au niveau du pont d'Iéna et de la Tour Eiffel, des bandes traînent régulièrement, il n'est pas rare de trouver le matin des dizaines de cartouches de gaz hilarant, bouteilles d'alcool etc par terre. En ce qui concerne la journée, les riverains connaissent de visu les vendeurs de dealers et les pickpockets, toujours les mêmes. La situation serait encore pire sur une zone plus étendue sans circulation.</p> <p>Sur ce point, le but semble être de favoriser le tourisme étranger ou français hors Paris, en ignorant les problèmes causés aux riverains des 16e, 7e et 15e arrondissements.</p> <p>2) le problème du Champ de Mars ces dernières années a été toutes les "animations" mises en place par la Mairie, qui régulièrement saccagent les pelouses, occupent une grande partie du parc au détriment des promeneurs et des enfants (avec mise en place de barrières, murs métalliques), et créent du bruit. Le problème n'est pas l'absence de vie dans ces jardins, mais l'insécurité, les rats (qui vous passent entre les jambes pendant votre jogging, je parle d'expérience), la saleté. A site plus grand, plus grands problèmes.</p> <p>3) améliorer la gestion des grands événements réguliers ou exceptionnels: cet objet en lui-même est inquiétant car il laisse à penser qu'il y aura un encore plus grand nombre de "grands événements". Les habitants des quartiers alentour ont par exemple connu les fan zones du champ de mars: bruit provenant du site pendant des heures entendus jusque dans les appartements, circulation accrue les jours d'événements, visiteurs se garant n'importe où y compris sur les trottoirs de façon non autorisée (et non pénalisée) et reprenant leur voiture au milieu de la nuit en hurlant et klaxonnant sans tenir compte du sommeil des riverains, etc. Tous ces effets connexes négatifs ne seront en rien améliorés par le projet, mais accrus de par l'augmentation des événements. Il serait intéressant de savoir qui fréquente ces événements, s'agit-il bien de résidents parisiens? La Mairie de Paris n'est-elle pas censée œuvrer pour le bien-être et le vivre ensemble des Parisiens?</p> <p>4) donner plus de place aux piétons et au végétal - l'expérience a montré que ce type d'aménagements de fait réduit la place du piéton. Par exemple les aménagements autour de la Tour Eiffel ont en théorie mené à de plus grands trottoirs. Dans les faits, l'espace laissé aux piétons a été extrêmement réduit, de par l'installation des vendeurs à la sauvette, installés de façon permanente et qui obligent les piétons à s'agglutiner les uns aux autres. Le phénomène est le même de l'autre côté du pont de Iéna. Un aménagement du pont de Iéna et jusqu'au Trocadéro induira le même phénomène - qui si il était possible ou si il y avait volonté de le réguler cela aurait déjà été fait depuis toutes ces années, non?</p> <p>Un autre phénomène certain qui découragera et mettra en danger les piétons sera le passage des scooters, trottinettes électriques et vélos, au milieu des piétons. Ils prennent déjà les trottoirs et les sens interdits dans le quartier pour aller plus vite et limiter leur trajet (beaucoup étant des livreurs de nourriture pour les dark kitchens situées aux alentours), ce serait un déni de réalité de considérer qu'ils feront le même détour que les voitures sous prétexte que le passage leur serait interdit. Il suffit de se promener actuellement dans les quartiers de la Tour Eiffel et du Trocadéro pour le constater. Même commentaire sur la volonté de faire appliquer la loi que pour les vendeurs à la sauvette ...</p> <p>Par ailleurs, mettre des plantes en pot (la seule solution sur le pont), est peut-être de la "végétalisation" au sens strict du terme, mais ce n'est en aucun cas de la création d'espace vert. L'argent dépensé là pourrait bien mieux servir à la création d'espaces verts ou sportifs pour les jeunes, les enfants, et tous ceux voulant rester en forme (y compris les seniors).</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5939	<p><i>Doublon 5938</i></p>	
5940	<p>Ce projet est un non sens. Urbanistiquement. Ecologiquement. Economiquement. Démocratiquement.</p> <p>Il ne vaut qu'idéologiquement.</p> <p>Je m'y oppose en tant qu'intéressé direct. Dont acte.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5941	<p>En tant qu'habitant et résident du 16e, je suis contre le projet pour plusieurs raisons:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Un tel projet va générer des perturbations routières plus qu'il n'y en a déjà. En fermant ces axes, la circulation va être redistribuée sur des axes non dimensionnés pour accueillir autant de véhicule. - en tant que parisien et résident du 16e, je ne vois pas l'intérêt de ces travaux si ce n'est déranger nous déranger une fois de plus avec des travaux sans intérêt pour nous. Il faudrait arrêter de penser qu'aux touristes et se concentrer plutôt sur des travaux/infrastructures/services améliorant la vie des parisiens (plus de policier dans la rue, réparer les routes...) 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5942	<p>Des objections avaient été faites au projet dès sa présentation en 2019. Il n'en a pas été tenu compte. Cette seconde concertation les réactive.</p> <p>Nous sommes opposés à la marchandisation forcée du site et à la sur-fréquentation au bénéfice de la SETE. L'accueil des touristes sera plus catastrophique que jamais. Que la Ville soit incapable de considération pour un espace emblématique du Patrimoine, de l'Histoire, de la Culture est aberrant</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5943	<p>J'apporte mon soutien Total au maire du 16ème arrondissement.</p> <p>OUI un projet d'une telle ampleur avec un tel impact sur le quotidien des parisiens, aurait mérité une consultation beaucoup plus ambitieuse.</p> <p>Je déplore que les mairies d'arrondissement n'aient pas plus de pouvoir, quand il s'agit de dénaturer autant l'espace public.</p> <p>Enfin, c'est nous qui habitons là!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5944	<p>Je suis totalement opposé à ce projet qui, sous couvert de visées écologiques, est exactement l'inverse en interdisant toute circulation autre que "douce" sur le pont d'Iéna et la reportant sur les ponts voisins, pont de l'Alma, pont de Grenelle déjà complètement saturés, en particulier aux heures de pointe, en obligeant les riverains de ces axes à supporter ce surcroît de circulation.</p> <p>Planter des arbres dans des pots sur un pont n'a rien d'écologique !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5945	<p>Pourquoi la statue de Foch sera-t-elle être placée au fond de la place, dans sa partie nord, contre les arbres et les arbustes ?</p> <p>Elle ne répondra plus à sa fonction de mémoire, mise à l'oubli au fond d'un amphithéâtre. La Ville de Paris va l'elle ensuite la mettre au stock ou autre ?</p> <p>Pourquoi ne pas conserver la mémoire, la laisser visible de tous les côtés des rues et ainsi rester à 1,5 km face à Joffre qui lui est devant l'école militaire dans le Champ-de-Mars.</p> <p>En ce qui concerne l'amphithéâtre immense prévue pour la contemplation, je trouve cela absurde, trop grand, trop sujet à problème.</p> <p>Vous éliminez les arrêts de bus de tourisme sur la place devant le cimetière. Ceux-ci font une halte de maximum 1h peut-être 2h en étant large. Les touristes arrivent par le haut pour voir l'ensemble, prendre des photos et repartir sur un autre site ou dans leur hôtel.</p> <p>De plus, il ne pourrait servir qu'au printemps voir en été vu la météo.</p> <p>Les visiteurs ne vont pas s'asseoir sur la terre pour contempler la Tour Eiffel. C'est très curieux comme concept.</p> <p>Sur la place du Trocadéro, vous pouvez élargir les passages piétons, mais pas supprimer le rond-point ! Celui-ci permet une circulation fluide vers les arrondissements. Il n'y a pas multitudes d'accès pour atteindre le 16ème ! Ce rond-point fait parfaitement le job.</p> <p>De plus, si vous avez opté pour la suppression totale de la circulation de bus de tourisme dans Paris pour 2024, alors avec cette réduction des voies où vont ils se garer ? Avenue Paul Doumer sous les fenêtres des habitations ? Avec Georges Mandel devant les façades des résidences ? Mais où vont se garer ces bus en attendant un parking à quelques kilomètres du site ?</p> <p>Vous créez une fracture avec les Parisiens. Mensonge sur la partie écologique.</p> <p>Sur vos vidéos, il y a des arbres sur un pont ?!?</p> <p>Ensuite au cour des assemblées, vous annoncez que ce seront des bacs de plantes avec système d'arrosage ?</p> <p>la Seine étant une autoroute "évapo transpiration", une nappe d'eau. Elle rafraichit l'air. Par contre, vous pouvez réparer les bassins sur le Champ-de-Mars, plusieurs intérêts pour tous, social, environnemental...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>- En effet, la statue est déplacée pour être mieux intégrée à l'aménagement paysager prévu, ce qui contribuera également à sa mise en valeur. Aujourd'hui située sur un terre-plein isolé entourée de flux de circulation motorisée, elle sera demain dans un espace végétalisé et connecté à l'esplanade des Droits de l'Homme par un espace piéton.</p> <p>Nous précisons que cette statue reste dans l'axe, le geste que vous soulignez comme structurant pour le site est ainsi préservé.</p> <p>- Au Trocadéro, le projet prévoit en effet une transformation de l'actuel rond-point en carrefour en « fer à cheval », où les véhicules pourront circuler à double sens. Les mobilités douces seront privilégiées avec la création d'une liaison piétonne entre le parvis des Droits de l'Homme et le centre de la place, et la création de pistes cyclables protégées unidirectionnelles de part et d'autre des voies de circulation.</p> <p>A noter que l'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre.</p> <p>- Concernant les cars de tourisme, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait initialement l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illégitime constaté sur l'ensemble du site.</p> <p>Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p> <p>- Le Pont d'Iéna, pour des raisons techniques liées à l'ancienneté de l'ouvrage, accueillera en effet de grandes jardinières végétalisées, et non des arbres.</p>
5946	<p>Je trouve que ce projet d'aménagement n'a rien d'écologique : il prévoit un accroissement du nombre de cars venant desservir la place. La propreté du Trocadéro étant déjà particulièrement oubliée ces dernières années, cet accroissement de monde ne va clairement pas aller dans le bon sens</p> <p>De plus, l'amphithéâtre prévu va apporter une vraie pollution sonore et il semble qu'aucune étude n'a été faite pour rassurer les riverains sur le bruit qu'il va émettre</p> <p>A noter que le quartier vit avec beaucoup de familles compte tenu du nombre d'écoles et cette pollution additionnelle (avec les cars et le bruit) est un vrai danger pour nos jeunes</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5947	<p>Je n'ai pas vu où seront relégués les autocars qui déposeront les touristes.</p> <p>Et quel impact aura ce projet sur la circulation surtout si ce projet est combiné avec la fermeture d'une voie du périphérique et la piétonisation du centre de Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5948	<p>La présentation du projet d'une manière aussi grossièrement fallacieuse met en cause la régularité de l'enquête publique. Le détour par la Loi olympique pour imposer des aménagements est une trompene.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5949	<p>Ce projet va au final réduire la surface des espaces verts en élargissant les allées ce qui va à l'encontre de l'objectif affiché. Il va entraîner le déport de la circulation autour du Champ de Mars en particulier l'avenue de Suffren entraînant une augmentation des nuisances sonores et de la pollution en bas de chez moi.</p> <p>Des bâtiments administratifs et d'entretien vont être construits sur le site du stade Émile Anthoine: est-ce que cela va réduire l'espace dédié aux équipements sportifs qui les utilisent comme mon fils de 12 ans.</p> <p>Le coût de ce projet est trop élevé et le budget initial risque d'être dépassé. Je préfère que l'argent soit investi dans un meilleur entretien du parc: le Champ de Mars est sale, les fontaines place Jacques Rueff ne fonctionnent plus depuis belle lurette, les allées piétonnes sont défoncées avec pleins trous et de flaques d'eau du fait de l'incessant passage de camions et autres engins pour mettre en place des installations éphémères.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5950	<p>Bonjour</p> <p>Je suis CONTRE ce projet Aménagement du site TOUR EIFFEL</p> <ul style="list-style-type: none"> - Privatisation de l'espace public et projet immobilier - Pas d'étude de circulation j'habite rue Dr Finlay ma rue va être saturée je ne sais pas comment ces voitures vont traverser pour aller vers le pont de Bir Hakeim - Budget énorme <p>- Je marche tous les jours dans le Champ-de-Mars vous allez couper les rues traversantes, mettre du béton, couper son charme un jardin ouvert qui est une exception à Paris</p> <ul style="list-style-type: none"> - Champ-de-Mars Jardin ouvert devient fermer <p>Trop de choses qui m'inquiètent mais le plus c'est la circulation la pollution avec les embouteillages, le bruit des voitures</p> <p>Maroun IMAD</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5951	<p>Bonjour,</p> <p>Je trouve ce projet aberrant. Le site va devenir un zone de squat permanent.</p> <p>Privilégions la propreté de la ville plutôt que de réaliser des aménagements monstrueux.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5952	<p><i>Doubleton 5950</i></p>	
5953	<p>madame le maire</p> <p>merci pour ce projet utopique , et sans réel intérêtcontentez-vous de rendre Paris ville PROPRE et de laisser circuler les véhicules afin d'éviter tous les nouveaux et nombreux embouteillages qui ne font que polluer encore plus !!!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5954	<p>C'est un non-sens que de concentrer toujours plus au même endroit, touristes et public de manifestations festives; Il y a des limites à tout.</p> <p>Rien n'est dit de la maintenance du site. Elle est pourtant essentielle.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5955	<p>A l'attention de Mme HIDALGO, De la part de Gabriel et Victoire, 6 et 8 ans</p> <p>C'est que du bonheur, de se promener et faire du vélo en plein été sous les allées ombragées des vieux arbres du Champs de Mars avec notre mamie qui craint la chaleur ! Ou encore à l'automne, de soulever les feuilles mortes avec les pieds. Quel plaisir également de courir sur des allées cavalières qui ne sont pas bétonnées, de se cacher derrière les bosquets, de profiter des jeux du jardin .Et de sauter avec nos bottes dans les flaques d'eau et dans la terre, même si notre maman n'est pas toujours d'accord.</p> <p>SVP Mme HIDALGO ... ne massacrez pas notre jardin. Le nouveau parc que vous proposez est trop triste.</p> <p>Nous habitons dans le 15e à Bir-Hakeim, dans un petit appartement, nous allons au Champs de Mars pour courir et jouer.</p> <p>En revanche on veut bien qu'il soit nettoyé et mieux entretenu, (avec de l'eau dans les bassins pour faire flotter nos bateaux) Et aussi, que vous respectiez les vieux arbres. Il y en a qui ont plus de 100 ans... ils ont mis tellement de temps pour pousser, on n'a pas le droit de les arracher et de tout abimer !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, Gabriel et Victoire, dont nous prenons bonne note.</p> <p>Vous aimez le Champ de Mars. Et celui-ci a effectivement beaucoup de succès : il accueille chaque année un très grand nombre de visiteurs, qu'ils soient touristes, parisiens en visite, riverains. Or, son patrimoine végétal est aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Le projet vise à le restaurer. Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. La réduction des pelouses centrales sera presque intégralement compensée par la végétalisation des pieds d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Les aires de jeux, manèges et autres activités du Champ de Mars (et des jardins du Trocadéro) seront maintenues.</p> <p>Vous souhaitez que le Champ de Mars soit mieux entretenu. Le projet ambitieux de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétinement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p>
5956	<p>Chère Madame, Cher Monsieur,</p> <p>Nous vous prions de bien vouloir trouver en pièce jointe, les observations de l'association Paris en Selle dans le cadre de cette PPVE.</p> <p>Nous vous en souhaitons bonne réception.</p> <p>Bien cordialement.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note, et qui appelle quelques compléments de notre part :</p> <p>1. Concernant les réseaux structurants qui traversent le site : Rive droite : Nous vous confirmons que l'intégration des réseaux structurants qui traversent le site fait bien partie des points d'attentions majeurs du projet Site Tour Eiffel. L'amélioration des itinéraires cycles, dans le cadre du projet, est cependant restreint au périmètre d'intervention de celui-ci, qui ne comporte malheureusement pas les quais entre Iéna et Alma. Nous prenons bonne note des améliorations proposées dans le périmètre du projet, que nous synthétisons ci-dessous : - passage en bidirectionnelle sécurisée entre Iéna et voie G. Pompidou - séparation des flux bus et cycles sur la place de Varsovie - suppression des flux bus sur l'avenue des Nations-Unies Est et passage par de Mun Rive gauche : Comme vous le rappelez, le projet prévoit le passage de l'itinéraire REVE en surface et non plus en trémie, et ceux afin de permettre d'améliorer sa connectivité aux quartiers et au pont d'Iéna, ainsi que de rétablir une voie de circulation dans la trémie. Cependant, une voie vélos restera dans la trémie dans le sens sortant. Cette remise en surface entraîne obligatoirement des croisements de flux supplémentaires pour se raccorder au REVE existant. Les temps et la fluidité des vélos aux carrefours pourront être étudiés finement pour être favorables aux cycles et en particulier aux usagers en transit. Nous notons également votre avis favorable concernant l'itinéraire actuel en trémie, et le souhait d'affiner le projet à ce sujet.</p> <p>2. Le Trocadéro La Ville de Paris a conscience de l'importance structurante des itinéraires tous modes permettant de relier la place du Trocadéro à la place de Varsovie. Nous prenons bonne note de vos propositions d'amélioration du projet, concernant les itinéraires dédiés aux cycles, par l'avenue Wilson/ De Mun / Nations Unies d'une part, et par les rues Franklin/Delessert/le Nôtre d'autre part. En particulier, les potentiels conflits que vous identifiez avec les bus RATP et touristiques seront étudiés finement.</p> <p>3. Pont d'Iéna Nous notons votre demande de séparation des flux bus et cycles sur le pont d'Iéna. Pour rappel, le projet proposé compose avec les contraintes techniques du pont ancien, et vise à réserver un espace généreux aux usages piétons en particulier ; la minimisation de la partie circulée de la chaussée répond également à cet objectif.</p> <p>4. Autres remarques Nous notons votre suggestion concernant l'avenue de Lowendal, qui est un élément d'interface entre le projet et le plan vélo. En particulier, l'interface avec les stationnements de cars touristiques sera étudiée finement. Concernant vos remarques techniques sur l'aménagement cyclable de la place du Trocadéro, nous allons les étudier finement afin de chercher à améliorer au maximum le confort des cyclistes. Cependant, nous rappelons que sur cet espace, le projet est contraint dans sa géométrie par la largeur de voirie existante qui est un invariant du projet. Nous notons votre alerte concernant le traitement des cars de touristes et leur interface avec les circulations cycles. Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. D'autres emplacements sont également prévus pour les lignes de bus touristiques (Opentour, Big bus, etc.) sur des itinéraires prédéfinis dans Paris.</p>
5957	<p>S'il vous-plaît ne détruisez pas les allées, le bassin et le square dans le jardin du Champ-de-Mars : le bassin a disparu sur le plan du projet, pourquoi ne pas le maintenir et le restaurer avec sa statue, il existe une documentation qui pourra vous aider et je reste également à votre disposition, ces éléments font partie de l'histoire du quartier et de la mémoire des habitants qui y ont grandi, la disparition de ce patrimoine qui nous rappelle notre enfance nous causerait une grande souffrance.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5958	<p>Paris doit rester une ville où l'on peut circuler en famille et pas seulement en « mobilité douce ». Il y a déjà le Champ de mars comme grand espace vert et qui mériterait d'être dératé avant d'entreprendre de nouveaux travaux...</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5959	<p>Je suis contre ce projet. C'est faire mourir la vie de quartier. Ce projet ne va pas redonner l'espace Eiffel / Trocadéro aux Parisiens mais agrandir la zone touristique et dégrader la vie de quartier côté Trocadéro & Eiffel. Je vis depuis 5 ans à La Muette après 6 ans de vie rue de la Fédération dans le 15ème. J'ai connu l'impact du développement touristique autour de la Tour Eiffel sur les petits commerces et la vie de quartier : - fermeture des petits commerces - et/ou augmentation des prix pour les touristes - et/ou changement des produits vendus pour s'adapter au marché touristique (ex : avenue de Suffren, développement des magasins touristiques ou détaxés pour le marché asiatique) - impossibilité de circuler dans le quartier (même à vélo) à cause du trafic des bus touristiques - trottoir impraticables à cause de la foule; pire quand on est avec des enfants en poussette, ou un grand père en fauteuil roulant - nuisances sonores (trafic, sortie des restaurants...) Le risque c'est que la zone de "vie de quartier morte" va s'agrandir côté Eiffel (risque sur le quartier de la Motte Piquet, très vivant) mais aussi côté Trocadéro, là où aujourd'hui habitants, salariés et touristes font bon ménage. Nombre de commerces vont fermer, des habitants vont partir, les entreprises elles aussi vont déménager à cause de toutes ces nuisances. Impacts négatifs sur l'emploi, l'habitat, le commerce, la circulation... Sans vie de quartier on va finir par tous quitter Paris, alors qu'on l'aime notre ville !</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5960	<p>Je m'oppose à ce projet, notamment parce qu'il comporte la suppression d'éléments architecturaux (suppression des bassins, de sculptures)</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
5970	le stationnement de tous les cars de tourisme dans la rue Poincaré, va fortement dégrader l'habitabilité des immeubles de cette rue. Un endroit moins habité comme les parkings disponibles devant les embarquements de bateaux mouches ou même l'emprise du stade Emile Anthoine, en sous sol, serait moins perturbant.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5971	<i>Doublon 5969 (2)</i> Je m'inquiète des éléments contradictoires dans la documentation communiquée, qui rendent difficiles la lisibilité du projet.	
5972	Concernant uniquement le champ de mars, il est indiqué dans la note introductive la volonté de « répondre aux enjeux d'environnement, (...) de vie quotidienne », de « transformer ce site en une vaste promenade arborée et plantée », « augmenter les jardins et espaces végétalisés », « rendre l'usage du site au promeneur ». J'adhère pleinement à ces objectifs mais le projet présenté me semble aller à leur encontre: réduction de la taille des pelouses, arrachage de nombreux arbres (même si de nouveaux sont plantés), bétonnisation des allées, beaucoup de nouvelles installations pour les touristes, des pelouses "techniques" pour accueillir de l'événementiel... Et très peu de mesures pour la propreté, la sécurité, l'entretien des aires de jeux pour les enfants... Le coût du projet est par ailleurs immense. Quel dommage de ne pas l'utiliser pour améliorer l'existant et en faire un beau parc, un lieu de promenade, de détente et de jeux... Que le jardin du Luxembourg semble loin!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5973	Est-ce qu'il sera tenu compte des avis de cette participation du public par voie électronique (très majoritairement contre le projet) afin de repenser le projet, voire l'abandonner? Ou bien est-ce uniquement une consultation pour la forme qui ne servira à rien?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5974	Je m'oppose à ce projet, qui va créer une vaste zone d'insécurité, de l'école militaire au Trocadéro, sans aucun accès véhicule : il y a déjà de nombreux vols dans cette zone, un trafic alimenté par les jeunes des Balkans qui circulent en toute impunité (avant COVID) .. Comment assurer la sécurité des touristes et des habitants, notamment le soir ? En clair , laissez-vous votre fille traverser seule cet espace très isolé en fin de journée ?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5975	<i>Doublon 5974</i> 01. Tout d'abord, je métonne du caractère discret sinon confidentiel de cette consultation publique. C'est par hasard en revenant de l'avenue de Suffren que j'ai aperçu, au carrefour avec l'avenue J. Bouvard et la place J. Rueff, une affichette de taille vraiment réduite informant la population de cette consultation. A ma connaissance, pas d'information sur les panneaux publicitaires (dits J. Decaux) de la Ville de Paris pourtant à informer les Parisiens de ses actions - plus exactement de certaines d'entre elles. 02. J'habite à une quinzaine de minutes à pied du Trocadéro et de la Tour Eiffel ; je me considère donc comme particulièrement concerné par ce projet d'aménagement. Ceci étant je pense que tous les Français et ceux qui aiment la France, et pas seulement les Parisiens, peuvent légitimement exprimer leur avis, en raison du caractère emblématique du Trocadéro et de la Tour Eiffel, en ce compris les Champs de Mars. Ayant pris connaissance de ce projet, j'y suis opposé pour plusieurs raisons, dont les principales, ci-après exposées. 1. Quoi qu'en disent ses promoteurs, ce projet, si par malheur il venait à être réalisé, aboutirait à une "insularisation" des arrondissement concernés, ce qui est déjà un grief majeur, avec de surcroît un accroissement des bouchons et des difficultés de circulation à la périphérie. Il faut vraiment avoir une folie obsessionnelle autophobe pour supprimer la fonction essentielle dans la circulation d'un pont tel que le pont d'Iéna ; sans doute que les auteurs du projet, qui ne sont pas français ou parisiens, n'en ont pas grand chose à faire... 2. L'installation de jardinières sur le pont d'Iéna, présentée comme une végétalisation - une de plus ! - est une vaste fumisterie. Ces jardinières - dont on dirait qu'elles sont l'icône de l'équipe municipale actuelle - vont rapidement se transformer en dépôt d'ordures, sachant les défaillances de la Ville concernant l'entretien basique des espaces verts dans la cité : il y a quelque temps, je me suis promené au Champs de Mars et j'ai pu constater que les poubelles débordaient, ce qui signifie clairement que ce ne sont pas les gens qui manquent de sens civique, mais que les services sont inefficaces. 3. On parle à l'envi de "voirie apaisée" (sic) - c'est quoi une voirie apaisée, et qu'est-ce qu'une voirie qui n'est pas apaisée ? On parle des "promeneurs", mais là encore, les Parisiens ne sont pas des "promeneurs", ce ne sont pas des touristes, ce sont des citoyens actifs, et qui voudraient le rester, sans en être empêché par une minorité médiatiquement agissante !	
5976	3. Le concept, s'il en est du Champs de Mars, est tout simple, comme son nom l'indique, c'est un grand champ de gazon pour les citoyens, tout simple, tout bête... on peut s'y allonger, y pique-niquer ou jouer au ballon... Or, je vois que nos fameux concepteurs dans leur souci d'innovation à tout prix n'ont rien trouvé de mieux que d'encadrer ces espaces verts d'une margelle (en quoi, en béton, en pierre, on ne sait), détruisant ainsi la continuité existant entre les allées et les pelouses, qui est l'un des fondamentaux des lieux. Nos bambins pourront ainsi se fracasser le crâne sur ces margelles, les mamans et papas s'escrimer à les franchir avec leurs poussettes, et nous-mêmes, trébucher pour les franchir ! Il existe, si l'on souhaite bien délimiter les pelouses par rapports aux allées, d'autres moyens, quasi invisibles : j'ai vu, il y a quelques jours dans une propriété en Normandie de superbes parterres de gazon délimités au cordeau par de minuscules barrières métalliques enfouies dans la terre qui ne dépassent pas du gazon car elles ont une hauteur extérieure de 2/3 cms et qui sont invisibles. 4. Les photos de l'existant qui figurent dans le dossier sont accablantes pour la Municipalité et son défaut d'entretien actuel. Ainsi, par exemple, page 6/95 du document Images du Projet, figure une photo du palais du Trocadéro et de la Tour Eiffel prise de la place du Trocadéro : on y voit le terre-plein qui existe au milieu de la place : un terrain vague, chamboulé. Vraiment, comment pourrions-nous préférer cela à ce qu'on nous propose sur les illustrations du projet, ces espaces verdoyants ou des promeneurs y compris avec des poussettes ou des personnes handicapées en fauteuils roulants (à de nombreuses reprises) y vaquent d'une manière "apaisée", APAISEE ! Mais pourquoi la Mairie n'a-t-elle pas entretenu ce terre-plein pour le rendre agréable à la vue ? Et pourquoi devrions-nous croire qu'elle entretiendra dans le futur les nouveaux éléments, beaucoup plus complexes, du projet ? ! 5. Autre exemple, page 9/13, Brochure de vues du site, Site Tour Eiffel, la vue de l'existant, le long de la fontaine de Varsovie, une allée de bancs, vide de toute vie (aucun personnage sur la photo ! qui a dû être prise tôt le matin en été), encadrée de plates-bandes desséchées, fermée côté Est par un mur de béton ; l'illustration du projet, ou comment prendre les gens pour des imbéciles : la vie, des personnages, des promeneurs, des arbres en fleurs, le mur caché par des haies verdoyantes, à gauche de l'allée, une autre haie et puis des fleurs au-delà, et un banc, enfin une sorte de banc, sans dossier, mais un seul banc de cette sorte. Alors que sur l'existant, il y a des bancs régulièrement espacés tous les 5/10 mètres. Donc, on remplace une multitude de bancs parisiens typiques, conviviaux, par une seule "table" en béton ou simili pierre, mais dans un environnement de fiction (fleurs, arbres, haies...) auquel il faudrait croire, présentation digne de la Propagandastaffel, et ce n'est pas la seule dans le dossier ! Pourquoi supprimer ces bancs et ne pas tout simplement entretenir cette allée comme elle devrait l'être ??? On pourrait écrire pendant des heures la critique de ce projet aussi misérable que délirant...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5977	5934 Déposée le 17/11/2021 Il me semble important de bien réfléchir - donc de prendre son temps et de consulter - à ce que l'on fait. Construire les bureaux de la société de la Tour Eiffel sur le site me paraît peu raisonnable. Verriez-vous l'administration du château de Versailles implantée en plein milieu des jardins de Le nôtre. Un peu de modestie. UN peu de marche à pied fera du bien à tout le monde, les employés de la tour Eiffel comme pour les touristes. Vous parlez de verdure, d'écologie mais vous ne semblez pas avoir vraiment tourné la page du tourisme de masse de l'avant-covid.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5978	Vous trouverez ci joint notre participation au débat public.	(Pas de PJ)
5979	Je m'oppose à ce projet extrêmement ambitieux et couteux, alors que de très nombreux chantiers , beaucoup plus modestes, sont laissés totalement à l'abandon. Les très importants retards pris dans ces multiples chantiers laissent planer un doute certain sur la capacité à entreprendre des travaux aussi importants	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5980	Je suis contre ce projet qui va nuire à la vie de quartier, et apporter de l'insécurité aux riverains. Paris n'est pas réservée aux touristes, ce qui est TRES clairement la première préoccupation de ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
5981	Cet aménagement va dénaturer la place, ça va devenir une grande place ou les clochard et les migrants vont s'installer avec des tentes comme à République... et les nuisances des voitures bloquées vont être insupportable	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5982	Condamner la circulation sur le Pont d'Iéna et sur la Place du Trocadéro c'est - abandonner les personnes âgées et les personnes handicapées en les obligeant à rester chez elles, - enclaver tout un quartier sans voie de communication pour se rendre dans d'autres quartiers de Paris - rendre l'accès aux écoles, cliniques, lieux de cultes, services publics (Mairie, centre des impôts...) compliqué voire inaccessible - stigmatiser un bon nombre de Parisiens (notamment les habitants du XVI ^e - quartier de Chaillot) en leur rendant la vie infernale... - assumer la non-assistance aux personnes en danger (les secours, Pompiers, ambulances auront un mal fou à se frayer un passage pour venir porter secours). - voire se développer la drogue, les dealers, les vols, les agressions - assumer la détérioration des voies et des stationnement empruntés par les cars de Touristes. - anticiper une détérioration des immeubles puisque les entreprises n'auront plus accès pour décharger leur matériel (tuyaux, échafaudages etc...) Faute de place, je dis NON à ce projet colossal et hors de prix (107 millions annoncés)	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5982	Je m'inquiète pour les aires de jeux, le Guignol, les manèges pour les enfants. Le tourisme et l'événementiel ne doivent pas régner sur le Champ-de-mars qui est devenu si encombré, si sale ces dernières années. C'est très triste.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5983	Fortement inquiète pour ce projet qui dénature cet espace historique Pourquoi faut-il supprimer absolument toute circulation de voiture et rendre piéton ce lieu. Il ne faut pas faire du cœur de Paris une ville musée au seul bénéfice du tourisme Il y a des habitants et des commerçants qui ont besoin de se déplacer avec leurs propres moyens Le budget de ce projet est pharaonique alors que la ville est très endettée et que de nombreux travaux sont à effectuer notamment pour améliorer la chaussée et la bonne intégration des voix de vélo "covid" qui sont extrêmement dangereuses pour les piétons et les vélos. Ce projet est un non sens écologique Bref inquiète qui nécessite une vraie consultation des parisiens avant toute décision.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5984	Je dois ajouter à mes observations déjà données sur ce site quelques réflexions supplémentaires. Hier, je traversai la rue de Passy à un passage piétons et ne regardant pas à mes pieds, je suis tombée dans un trou qui existe depuis longtemps et me suis fait une entorse -Echographie le prouve. Je ne mentionnerais pas cet incident si ce genre d'accident en plus grave n'était arrivé à plusieurs de mes connaissances à peu près dans le mêmes circonstances dans divers endroits de Paris. C'est malheureusement sur les finances de la Sécurité sociale que cela retombe. Les rues et trottoirs sont dans un état scandaleux, quel que soit l'arrondissement. Que font les services de la Voirie de Paris? Ils ne se soucient pas de ce genre de problèmes triviaux ayant mieux à faire avec tous les bouleversements ordonnés par la Mairie de Paris! Et en particulier ceux concernés par les travaux en projet sur le site du Trocadéro et de la Tour Eiffel. Merci de vous occuper de simples citoyens qui sont las de toute vos idées de grandeur !!!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5985	<i>Doubleton 5984</i>	Bonjour, Merci pour votre contribution comportant des propositions très concrètes d'amélioration du projet, qui appelle quelques compléments de notre part. Concernant l'accessibilité au site, l'itinéraire que vous notez est en effet un point très important de la mise en accessibilité universelle du secteur Trocadéro. A ce titre, le choix réalisé est celui de la lisibilité la plus claire possible du parcours. Celui-ci sera cependant bien accompagné par de la signalétique. L'itinéraire alternatif que vous notez est également mis en accessibilité par le projet avec l'implantation d'une rampe côté Place de Varsovie. Le choix de positionnement des places PMR dans les contre-allées, qui sont moins circulées que l'artère principale, permet d'améliorer leur confort d'utilisation. L'avenue de Mun présente par ailleurs une pente peu favorable.
5986	Je vous prie de trouver ci-joint notre participation au débat.	Nous vous confirmons que le projet prévoit une place de dépose-minute avenue Albert de Mun. L'accessibilité de ce secteur par les taxis ne sera en effet plus possible, ce secteur étant réservé aux piétons, cycles et bus RATP. Cependant, les stations de taxis seront positionnées au plus près des entrées de la zone afin d'en faciliter la dépose/repose. Des échanges sont en cours avec les représentants des chauffeurs de taxis. Nous prenons également bonne note de votre suggestion d'installer une station vélib supplémentaire dans ce secteur. Enfin, la Ville de Paris prévoit un gestion publique des sanitaires qui seront aménagés dans le tunnel des jardins du Trocadéro. Les horaires d'ouverture et de fermeture ne sont pas encore définis. Tous les accès du secteur présenteront un éclairage conforme à la réglementation (et à la réglementation PMR plus spécifiquement pour cet espace). Nous prenons là encore bonne note de vos suggestions à la fois sur les horaires d'ouverture des sanitaires publics et sur le niveau d'éclairage de leurs abords.
5987	Je suis contre ce projet en tant qu'habitant du quartier: risque d'insécurité, d'enfer pour le quotidien du quartier et les parisiens	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5988	Concernant le champ de mars, il me semble qu'il est uniquement question de sa partie nord : nous pouvons lire que "la restauration du Champ-de-mars est réalisée dans sa partie nord". La partie nord est celle qui, attenante à la tour Eiffel, accueille principalement les touristes. Que fait-on de la partie sud ? La partie sud est aujourd'hui pour une grande partie amputée par le « Grand palais éphémère » (depuis un an et au moins jusqu'en 2024 si j'ai bien suivi) et pour une autre partie (deux pelouses) pour une extension de ce « Grand palais éphémère ». Est-ce que cette partie du champ de mars pourra redevenir un jardin où il est agréable de se promener ? Est-il prévu d'arrêter l'événementiel à outrance dans cette partie du champ de mars ? Est-ce que les aires de jeux et ce qui reste du jardin pourra être enfin entretenu, dératé et sécurisé?	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. En effet, le projet concerne la partie nord du Champ de Mars, et n'aura aucun impact sur sa partie sud. Le Grand Palais Ephémère a vocation à être démonté à l'issue des JOP2024. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Champ de Mars s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs de la Ville est de mieux les organiser afin d'en minimiser les nuisances. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements. A l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'œuvre à l'issue du concours.
5989	Je voudrais juste des pelouses propres et bien entretenues un peu comme à Londres ou Berlin. Pourquoi réduire la pelouse centrale? J'aime les éléments de sculpture typiquement parisiens. Pourquoi ne pas les conserver et les remettre en état? Je vais avoir peur de traverser le Champ de Mars de nuit si il n'y a plus de voitures qui passent la nuit. Pourquoi construire des immeubles? Je suis contre l'artificialisation des sols en général et c'est pourquoi Je ne suis pas favorable à la culture hors-sol d'arbre et pelouses. C'est anti-écologique et consomme beaucoup d'eau. Il fait de plus en plus chaud à Paris. On veut juste des arbres de pelouse propre comme les montagnes suisses.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5990	Je m'oppose à ce projet très ambitieux, dont le financement n'est nullement assuré L'entretien de l'existant (patrimoine, jardins, propreté) n'est pas assuré, faute de moyens ? Dans deux ans, il y a les JO PARIS, qui vont entraîner des couts et probablement des surcoûts très importants On voit mal comment la Ville peut prendre en charge ces financements, alors qu'elle n'arrive pas à terminer des chantiers en cours, ni même à entretenir la voirie, qui est très dégradée .	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5990	Ce projet va dans le bon sens au détriment des habitants des alentours qui ne sont pas considérés. Cette consultation est une mascarade pour permettre à la mairie de dire que nous avons été consultés Merci de revoir cela avec les associations de riverains, la mairie du 16eme pour permettre d'arriver à un projet cohérent sur le plan financier que pour la cohabitation des modes de déplacement. Ne pas oublier que nous avons beaucoup de touristes mais qui dépensent très d'argent. Les commerçants, l'économie a besoin des habitants. Arrêtons de les faire fuir en leurs rendant le quotidien difficile.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
5991	<i>Doubleton 5990 (1)</i>	

n°	Contribution	Réponse
5992	<p>Je trouve aberrant de supprimer la voie de circulation du milieu du Champs de Mars. Il y a très peu de transports en commun dans cette zone, supprimer cette route c'est supprimer des bus empêcher des familles, des personnes âgées de se déplacer facilement.</p> <p>On a bien compris que dans ce projet tout est fait pour les touristes qui eux pourront utiliser des bus, mini-bus, bus privé dans le secteur de la tour Eiffel. Rien d'étonnant étant donné que c'est en grande partie la société qui exploite la tour Eiffel qui paie pour se privatiser le champs de mars et le trocadero !</p> <p>Qu'en est-il des habitants du quartier ? Rien n'est fait pour eux, suppression des bus (rallongement des temps de déplacement) et on s'en moque des vélos, trottinettes hyper dangereux... tout le monde n'a pas envie d'en faire, espaces verts diminués, désagrément dû au nombreux événements sur le CM. Les espaces dédiés aux enfants et familles sont de plus en plus réduits. Il faudrait plus de terrain de baskets, d'équipement sportifs.</p> <p>Ce que vous proposez est minable des pots de fleurs sur un pont ! Quelle honte.</p> <p>Et l'idée de n'avoir que des pelouses c'est une blague, à croire que vous n'avez pas vu l'état de celle du CM dès qu'il y a un rayon de soleil. Ça devient de la terre avec de capsules de bières, des bouts de verres et autres restes de pic-nique. En gros ce n'est plus une pelouse mais un dépotoir !</p> <p>Ils doivent bien se marrer les architectes anglais, ils ont fait ce beau projet de merde qui ne met pas en valeur Paris. Eux qui pourtant ont de tellement beau parc en Angleterre. Tout y est moche et cheap, on sent bien que tout va rapidement mal vieillir.</p> <p>Franchement détruire le patrimoine culturel parisienne, son mobilier urbain pour mettre des cabanons à frites et autres blocs à info touristique.</p> <p>On veut un Champs de Mars plus vert, plus fleuri, plus propre, plus familiale, des équipements sportifs et moins d'insécurité. Un CM fermé la nuit comme les autres parcs de Paris.</p> <p>On veut garder son authenticité, Paris aux parisiens Non à la privatisation du Champs de Mars</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5993	<p><i>Doubleton 5992</i></p>	
5993	<p>Très beau projet pour un si bel endroit !!</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5994	<p><i>Doubleton 5990</i></p>	
5995	<p>Pourquoi faire une enquête publique simplifiée comme pour les jeux olympiques? N'est-il pas plus simple de remettre en état l'existant en conservant l'histoire du lieu sans rétrécir la pelouse centrale, essayer de faire pousser des arbres sur un pont (nous serons la risée de tous les touristes). Cela coûterait moins cher.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5996	<p>Bravo magnifique projet A accélérer si possible</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5997	<p>Quelle est la validité de cette consultation, qui a fait l'objet d'un affichage très réduit (une simple affiche sur la place du Trocadero, et une autre sur avenue proche) ?</p> <p>C'est un projet qui concerne directement les habitants des 3 arrondissements concernés, tous les parisiens, et tous les Français, compte tenu de l'importance symbolique du site</p> <p>Les repêchissements sur les plans de circulation et les transports en commun concernent également les habitants des communes limitrophes</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE.</p> <p>La phase de participation du public par voie électronique (du 11 octobre au 17 novembre 2021) permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse - en cours - de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
5998	<p>J'exprime ma très ferme opposition à ce projet d'aménagement totalement invraisemblable.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
5999	<p><i>Doubleton 5997</i></p>	
6000	<p>J'avoue être assez surpris de contenu de ce projet car l'état d'entretien et de conservation des abords la Tour Eiffel démontrent qu'aujourd'hui, le patrimoine n'est pas convenablement entretenu.</p> <p>Alors avant de penser à lancer des travaux pharaoniques et d'engager des sommes considérables (nécessitant une endettement très important) avec des appels d'offres qui n'apportent pas de vraie vision ni aucune garantie quant à la capacité de juger de la pertinence des réponses aux consultations, il faudrait démontrer que l'on est en capacité d'entretenir le patrimoine actuel.</p> <p>Les raisons qui me font rejeter ce projet sont multiples :</p> <ol style="list-style-type: none"> Alors que le champ de mars constitue une zone ouverte, l'impossibilité pour les transports (notamment publics) de traverser le champ de mars va induire des contraintes majeures de déplacement et empêcher de nombreuses personnes de s'arrêter aux abords de la Tour Eiffel. Il est constamment de constater que les transports publics étaient bien plus performants il y a 30 ans et que tout est fait pour diminuer encore leur efficacité sous prétexte de préférer les modes doux alors que les trottinettes/vélos électriques constituent une nuisance majeure et un non sens au plan écologique (quel est le bilan CO2 d'un vélo électrique - batteries, installation et dépannage de bornes de recharge, dépannage des vélos abandonnés au milieu des trottoirs...) et que les utilisateurs ne marchent plus préférant faire quelques centaines de mètres en mode "électrique" non complètement neutre en carbone. Cela va induire un allongement des temps de transport, une surconsommation et une augmentation des rejets de CO2. La création de bordures et la surélévation des zones de gazon est une aberration. En plus d'accroître la bétonisation, cela crée des différences de niveau et entrainera des chutes des enfants et des personnes âgées ou à mobilité réduite. Il est autrement plus urgent de se mettre en conformité avec les réglementations pour les accès aux transports publics pour les personnes à mobilité réduite. Alors que nous avons la capacité de développer des projets qui prennent en compte des capacités de reconfiguration, il est affligeant de constater que tous les projets mis en oeuvre ne prévoient aucune flexibilité (alors que le principe des ENR repose sur la flexibilité). Ainsi les voies de circulation sont bétonnées alors que des systèmes utilisant des outils de communications modernes offrent la capacité de s'adapter au trafic et aux situations réelles ou autres. (de nombreuses villes ont adopté des solutions réversibles et souples : Londres...). Que fait-on en cas de crise majeure avec des voies obstruées par du béton? Tout cela démontre que les différents scénarios pouvant se produire n'ont pas été suffisamment analysés par les équipes en charge de rédiger les appels d'offres. (Par ailleurs, les difficultés apparues lors du changement de prestataire du VELIB et du contrat AUTOLIB appellent de grandes réserves quant à la réalisation de projets complexes). Les zones touristiques et commerciales prévues vont pénaliser les commerces existant et le constat des ventes sauvages et autorisées existant aujourd'hui autour de la Tour Eiffel avec la vente de produits électriques non conformes aux réglementations européennes en vigueur laisse rêveur. <p>La solution ne consiste pas à multiplier chantiers et à bétonner Paris sous prétexte de limiter la circulation des véhicules. Marchant essentiellement à pied dans Paris et ce depuis pas mal d'années, j'observe une anarchie dans l'ordonnement des travaux qui augmentent la destruction de notre patrimoine et contribue à rendre la ville de plus en plus sale.</p> <p>En 10 ans, le contraste est saisissant et il me semblerait plus efficace de redonner de l'éclat au patrimoine existant afin de se rendre compte de sa richesse plutôt que d'engager des dépenses dans des installations et équipements que l'on ne sera pas en capacité d'entretenir.</p> <p>Je pensais que l'économie circulaire impliquait : durabilité, ré-utilisation, recyclabilité, limitation de l'utilisation de matières premières. Ce projet est exactement le contraire.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Vous notez les difficultés d'entretien actuelles. Le projet ambitionne précisément de mettre davantage en adéquation le site avec ses usages, afin de faciliter son entretien et de sorte à optimiser les moyens mis en oeuvre par la Ville : les espaces piétons seront adaptés aux flux constatés ce qui limitera les piétements des espaces végétalisés, un arrosage automatique des plantations (en eau non potable partout où cela est possible) sera installé, des plantations indigènes et plus résistantes aux changements climatiques seront plantées, les pelouses seront renforcées et bordées d'une assise pour limiter leur piétement, les racines des arbres seront mieux protégées et les arbres plus résistants grâce au redimensionnement des allées piétonnes et à l'installation de lices de protection, des poubelles et des sanitaires publics seront installés pour compléter l'offre existante, etc.</p> <p>Veillez noter que le projet a été guidé par une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Il est le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État.</p> <p>La végétalisation, qui constitue l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres), répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Vous vous interrogez sur les bordures des zones de pelouse. Ces bordures, de 30 cm, se justifient par la création d'une pelouse surélevée et renforcée, permettant de répondre à la très forte sollicitation et aux différents usages. Ces aménagements offrent ainsi une pérennité supplémentaire aux espaces verts. Enfin, ces pelouses intègrent des assises permettant aux personnes âgées et personnes à mobilité réduite de profiter du jardin.</p> <p>Enfin, sachez qu'une réflexion générale a été portée sur les services publics et commerçants pour mieux répondre aux besoins des usagers. Un nouveau dispositif de mobilier urbain sera déployé pour améliorer l'orientation et accompagner les différents usages du site (banco, sanitaires et poubelles, éclairage public et de signalétique). Les kiosques accueillant commerces, services et informations seront disposés à des endroits stratégiques principalement autour des places et des portes du site. Ils viendront en remplacement des divers kiosques existant, et par leur architecture unifiée, seront aussi vecteurs de l'identité culturelle et historique du site.</p> <p>Le projet prévoit ainsi la création de 21 kiosques dont 3 kiosques de sanitaires publics, contre 27 aujourd'hui.</p>
6001	<p>6000! ??</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6002	<p>Je suis opposé à une telle dépense qui va dénaturer Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6003	<p>Je suis contre ce projet d'aménagement du site Tour Eiffel. Cela va en effet dénaturer ce site et lui faire perdre ses attributs d'origine et son charme. Il sera de surcroît impossible de circuler d'une rive à l'autre. Nous craignons également une augmentation de l'insécurité.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
6004	<p>Risque pour les piétons avec déviation des voitures. Des écoles s proximité, de nombreux enfants se trouvent place du Trocadéro tous les jours.un axe central va être bloqué !</p> <p>Pas de prise en compte du report de circulation dans les rues adjacentes . Projet pour les touristes mais qui va être très difficile à vivre pour nous , parisiens ! Et coût monstrueux.. Pas prioritaire, ce serait bien déjà de nettoyer Paris qui est si sale.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6005	<p>Merci pour cette opportunité de consultation.</p> <p>Le projet semble principalement tourné vers l'accueil et la circulation des touristes: meilleures perspectives, zones de repos, tranquillité de circulation, kiosques souvenirs et de restauration, etc. Sans sous estimer l'importance économique du tourisme pour la ville de Paris et notre pays, il me semble important de réorienter le projet et sa présentation en faveur, au moins à part égale, pour les Parisiens et notamment ceux qui habitent les quartiers avoisinant le Champ de Mars. Les touristes auront très surement moins d'agrément à venir à Paris quand Paris sera devenue une ville musée et qu'ils se retrouveront entourés de touristes!</p> <p>A l'heure actuelle il n'y a que peu d'information sur les espaces actuels d'agrément, de jeux ou encore sportifs pour les enfants, les jeunes et les moins jeunes. Seront-ils maintenus, agrandis, etc.? Le Champ de Mars dans sa partie sud est encore aujourd'hui et malgré le Grand Palais Éphémère un jardin pour les habitants des quartiers voisins. Pourra t-il le rester? Rien n'est vraiment indiqué dans le projet présenté</p> <p>De même, outre la circulation extraordinairement réduite quai Branly pour les voitures particulières, rien de précis n'est indiqué sur le détournement des lignes de bus et les terminaux qui traversent aujourd'hui le Champ de Mars. Comment les habitants du quartier se déplaceront-ils? Tout ne peut pas se faire à vélo. Tous ne peuvent pas faire du vélo...</p> <p>Pour finir, le projet présenté semble s'arrêter à 2024 et aux Jeux Olympiques. Il est nécessaire de le compléter et présenter ce que sera le Champ de Mars une fois les JO achevés, le Grand Palais Éphémère enlevé, etc.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le projet a été conçu de sorte à répondre aux attentes des visiteurs, des touristes comme des Parisiens : Il contribuera à améliorer leur qualité d'accueil à plusieurs titres : par la création d'un espace public continu et sécurisé allant du Trocadéro jusqu'à la Tour Eiffel, la restauration de la partie nord du Champ de Mars propice au pique-nique et à la promenade, la piétonisation de nouveaux espaces qui profitera aux joggers, aux promeneurs du dimanche, aux familles, aux enfants, etc. Les conditions de circulation des Parisiens souhaitant se déplacer à vélos, à pied, en transport en commun seront également améliorées. L'augmentation de la végétalisation et des surfaces perméables contribuera également à l'amélioration du cadre de vie des Parisiens et à la diminution des effets de surchauffe en été. L'étude sur la qualité de l'air précise également un impact positif du projet sur une large zone du projet (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ce qui contribuera aussi à l'amélioration de la santé et de la qualité de l'air des Parisiens.</p> <p>Vous évoquez les espaces actuels d'agréments et de jeux. Veuillez noter que les aires de jeux, manèges et autres activités du Champ de Mars et des jardins du Trocadéro seront maintenues. La piscine et le stade Émile Anthonio sont non seulement maintenus dans le projet, mais aussi et surtout pérennisés dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU. Enfin, le périmètre du projet n'intègre pas le Champ de Mars sud mais nous prenons bonne note de votre suggestion de réfléchir au devenir de la partie sud du Champ de Mars post JOP2024.</p> <p>Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Enfin, les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel.</p> <p>Nous vous confirmons par ailleurs que le projet s'articule avec celui des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) de 2024. Plus particulièrement, depuis la phase concours, un travail précis sur le passage des chantiers permet de déterminer les travaux pouvant être livrés avant et après la tenue de l'événement : l'ensemble des travaux engagés devra être finalisé pour les Jeux, avec un repli des bungalows de chantier pour laisser la place aux travaux d'installations provisoires des Jeux, programmés début 2024. Les études sont donc menées en dialogue avec Paris2024. Le réaménagement des espaces publics depuis le Trocadéro jusqu'au Champ de Mars ainsi qu'aux différentes portes d'entrée du site, contribueront à l'amélioration des conditions d'accueil et de déroulement des JOP2024.</p>
6006	<p>Ce projet est inapproprié au Champ de Mars. le coût est exorbitant et la vie du quartier, des environs, des attractions (le très joli théâtre de marionnettes, les manèges, balançoires etc) va s'en trouver bouleversé. Nous voulons de l'entretien de ce jardin qui a perdu de sa superbe à cause de manifestations à répétition , pas une transformation de ce lieu mythique. le symbole de la France a déjà été enclavé par ce mur qui gâche tout (perspective, accès), ce jardin doit être protégé et préservé, pas transformé et défiguré.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6007	<p><i>Doubleton 6005</i></p>	
6008	<p>Globalement opposé à ce projet en raison d'avantages non démontrés et d'inconvénients manifestement sous-estimés voire non évalués. Circulation générale Pourquoi ne pas piétonniser immédiatement la zone du projet ? Cela serait réalisable avec du balisage provisoire. La réalité de l'impact sur la circulation pourrait être constatée en réel par opposition à des calculs de trafic basés sur des statistiques qui remontent à 2017 (annexe 6 de l'étude d'impact). De plus ces estimations reposent sur une configuration normale, hors événements perturbants (débordement de la Seine, travaux, accidents, incendies...) Une piétonisation « expérimentale » permettrait que le projet soit réversible ou modifiable, ce qui ne sera plus le cas une fois les travaux réalisés, à moins de supporter ce second coût. Projet global Il n'est pas démontré que ce projet gigantesque fera venir plus de touristes à Paris, les fera rester plus longtemps ou leur fera dépenser plus. Quant aux habitants, les espaces actuels du Trocadéro et du Champs de Mars offrent un espace bien suffisant alors que piétonniser entre les deux provoquera des nuisances bien supérieures à l'agrément escompté. Secours Les quartiers autour de la zone concernée par le projet sont majoritairement défendus par trois casernes de pompiers situées rue des entrepreneurs (15°), rue François Millet (16°) et rue Maïar (7°). Ces trois casernes s'appuient mutuellement en renforts ou se remplacent entre elles quand la plus proche n'est pas disponible. La création d'une vaste zone piétonne en plein centre de cette zone impliquera pour les secours de la contourner au lieu de la traverser. L'impact sur leurs délais d'intervention risque d'être important pour certains points à atteindre, surtout si ledit contournement ne peut que s'effectuer sur des rues très encombrées. Sur le même sujet, l'intervention du SAMU sur la moitié du 16° se fait à partir de l'hôpital Necker par le boulevard de Grenelle. Ce boulevard ne comporte qu'une voie de circulation (et pas de couloir de bus) et sera encore plus encombré qu'il ne l'est déjà. Le détour par Beaugrenelle ou Iéna au lieu de Bir-Hakeim est un allongement délai pas anodin pour atteindre le secteur Passy/Trocadéro. Une étude basée sur des chronométrages pourrait être intéressante sur ces points. Desserte L'étude d'impact n'aborde pas le cas de quatre voies du 16° : l'avenue Frémiet, la rue Charles Dickens, la rue des Eaux et la rue Beethoven. Situées à la hauteur du pont de Bir-Hakeim, elles ne sont accessibles que depuis l'avenue Kennedy, en sens unique en circulant de la place de Varsovie vers la maison de la radio. La suppression de la circulation et de la contre-allée de demi-tour sur cette place de Varsovie impliquera donc de faire demi-tour à l'Alma, ce qui va surcharger le trafic sur l'avenue de New York dans les deux sens et ce pour un seul véhicule, en plus de l'allongement de trajet que cela implique pour les habitants de ces voies. En conclusion Ce projet présente un rapport avantages/inconvénients plus qu'incertain, basé sur des études d'impact mathématiques mais se limitant à des données choisies et présente un coût colossal. Il n'est ni touristique, ni économique, ni culturel, ni écologique. Il est simplement anti-voitures.</p> <p>Dominique Verlet, Paris 16</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>Concernant les hypothèses de l'étude de trafic, elles sont en effet basées sur des campagnes de mesures du trafic de fin 2017. Le scénario dit « de base », correspond ainsi à une modélisation de l'offre et de la demande à cet horizon. Cependant, l'étude développe un scénario dit « de référence » qui modélise l'offre et la demande à l'horizon 2024 sans la mise en œuvre du projet Site Tour Eiffel. Nous vous confirmons que ce scénario prend en compte l'ensemble des projets connus à cet horizon de temps, le plan Vélo (aménagement du REVe en particulier), les aménagements des places (Nation, Bastille, Madeleine, etc), ainsi que la mise en œuvre du plan Paris zone 30.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait également partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Il ne vise pas cependant à rendre entièrement piéton les 20 ha du périmètre d'intervention.</p> <p>L'ensemble du site reste accessible et circulaire par les véhicules de secours. Le plan de circulation des véhicules de secours a été conçu en partenariat avec la Préfecture de Police et approuvé par celle-ci et les Pompiers de Paris. A titre d'exemple, le pont d'Iéna restera ouverte aux véhicules d'urgence.</p>
6009	<p>Je suis opposé à ce projet dont le budget est invraisemblable et qui ne correspond pas du tout à l'esprit de Paris.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6010	<p><i>Doubleton 6005</i></p>	
6011	<p><i>Doubleton 6005</i></p>	
6012	<p>Coûts très importants / pas de prise en compte du report de circulation dans les rues adjacentes (dont la rue Franklin) / coupe les arrondissements en deux côté 16em et 15eme / sympa sans doute pour les touristes mais aucun intérêt pour les riverains La circulation sera impraticable... C'est un projet pour touristes et pas du tout pratique pour les riverains... Le trafic sur les quais sera rerouté??? La circulation sur la place du troca est kafkaïenne dans ce projet..</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6013	<p>Ce projet pharaonique (105 M€) ne répond pas aux attentes des parisiens et des riverains mais à celui d'une soit disant majorité municipale écologique à la solde d'intérêts privés qui derrière des arguments fallacieux d'extension d'espace vert (réduction de la taille des pelouses centrales) va en réalité privatiser une partie de ce joyau de la Belle Époque.</p> <p>Sous couvert, d'une bien pensance écologique dans l'air du temps, l'ensemble des rues transversales seraient complètement supprimées alors qu'elle permettent d'apporter une sécurité supplémentaire aux piétons dans les zones sombres de ce seul grand espace ouvert en permanence au cœur de Paris. De surcroît, cela amènera à isoler les 15e et 16e arrondissement du 7e ce qui n'était pas le but premier de ce grand espace.</p> <p>En outre, la suppression des jardins anglais, déjà bien grignoté par l'effroyable mur d'enceinte construit au pied de la Tour Eiffel pour de prétendues raisons de sécurité, n'est absolument pas acceptable. Ces derniers seraient remplacés par des immeubles de bureau avec des toits végétalisés sauf que personne ne profite d'une toiture végétale sur un bâtiment, ce n'est que de la poudre aux yeux pour gonfler les chiffres artificiellement !</p> <p>Enfin, la perte de la perspective Joffre-pont de Iéna-Foch associée à une suppression de la place du Trocadéro pour être remplacée par de multiples carrefours est inacceptable.</p> <p>Pour conclure, le Champs de Mars, ses riverains, de même que l'ensemble des parisiens méritent que cet espace soit préservé, respecté et entretenu correctement sans qu'il soit transformé en un stade à ciel ouvert qui y accueillerait des événements permanents.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
6014	Je suis favorable à une amélioration des abords de la Tour Eiffel et du champ de Mars. Il conviendrait de commencer par assurer la sécurité des touristes. Il me semble plus utile de faire la guerre aux hordes de pique-pockets plutôt qu'aux automobilistes qui ont besoin de se déplacer et ne peuvent pas toujours utiliser des transports en commun. En revanche je suis fermement opposée au projet de piétonisation de la moitié de la place du trocadéro, de la place de Varsovie et du pont d'Iéna.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6015	<i>Doublon 6005</i>	
6016	<i>Doublon 6005</i>	
6017	Ce projet est une aberration à de multiples point de vue: écologique, sécuritaire et esthétique	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6018	<i>Doublon 6005</i>	
6018	<i>Doublon 6017</i>	
6019	Je m'oppose fermement à cette aberration	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6020	Il est inacceptable de privilégier les touristes au détriment des habitants de Paris. Il y a déjà assez de problèmes de sécurité aux abords soit de la Tour Eiffel, soit du Trocadéro ! NON au réaménagement du site !!	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6021	Paris ne vit pas que pour le tourisme, les balades à pied et les fêtes. La majorité voudrait y vivre normalement c'est à dire en pouvant se rendre d'un point à un autre autrement qu'avec une heure d'embouteillage. Parce que non, une famille ne tient pas sur un vélo, parce que les temps de trajets des bus ont pris 30%, parce que les artisans qui entretiennent et réparent le patrimoine parisien refusent pour certains maintenant de venir travailler à Paris (trop cher trop long en trajet trop compliqué) parce que les commerçants perdent leurs clients au profit de la vente en ligne parce que nous n'avons pas besoin d'un autre projet qui coute aux parisiens qui asphyxierait des quartiers entiers (stationnement des bus, circulation impossible etc...). Nous voulons plutôt de la propreté de la sécurité des transports et la fin des mesures de restriction de la circulation qui dressent les parisiens les uns contre les autres et poussent beaucoup à partir	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6022	<i>Doublon 6020</i>	
6023	ce projet présente tout d'abord des coûts très importants. D'autre part. Comment va être pris en compte le report de circulation dans les rues adjacentes de la place du Trocadéro (dont la rue Franklin). Ce projet va couper vraiment les arrondissements du 16ème et du 15ème. Ce projet transforme encore un peu plus Paris en une ville musée. Et je crois que c'est déjà suffisamment le cas. Ce projet est sans aucun intérêt pour les riverains c'est à dire ceux qui payent les impôts qui vont être engloutis sans ces travaux. Il va créer encore plus de problèmes, ce qui va tendre encore plus la population.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information. L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma. Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet. Pour la rue Franklin, l'étude de trafic à l'échelle macroscopique observe un report de trafic de 190 véhicules de plus à l'heure de pointe du matin par rapport à la situation de référence. L'étude microscopique a permis d'observer que le trafic restait fluide sur cet axe, à l'heure de pointe du matin comme à l'heure de pointe du soir. La modélisation confirme qu'il n'y a pas de remontée de file de véhicules. Le grand collège "Saint Louis de Gonzague" situé rue Franklin, accueillant des collégiens, lycéens et étudiants en prépa, est bordé d'un large trottoir protégé par des barrières ainsi que de traversées piétonnes. Concernant le coût du projet, nous attirons votre attention sur le fait qu'il intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants.
6024	Il faut rendre au champ de mars sa vocation d'être un jardin d'agrément, de promenade et non pas une scène permanente qui détruit l'environnement de ce lieu historique Quelques événements comme le feu d'artifice du 14 juillet sont les bienvenus mais doivent être occasionnels	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6025	<i>Doublon 6024</i>	
6026	Respectez les lieux, le style et arrêtez de tout salir pour du business. Vous êtes en train de détruire un patrimoine que les touristes viennent voir. Vous ne voulez sans doute pas que votre nom soit associé à ça dans l'histoire de cette ville.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6026	<i>Doublon 6024</i>	
6027	Projet de suppression de la circulation sur l'avenue Joseph Bouvard : Après plusieurs mois de fermeture de cette avenue en 2021 du fait d'un enchaînement de manifestations durant l'été, nous avons pu constater l'impact très néfaste sur la circulation qui s'est reportée sur les avenues de la Bourdonnais et Suffren sans possibilité de jonction entre les deux côtés du parc. Cette difficulté de circulation des véhicules ne s'est pas fait au bénéfice des piétons, bien au contraire. Cet espace étant privaté à de multiples reprises se trouve sécurisé avec des grillages qui empêchent également les piétons de traverser le parc et de se déplacer entre les 7ème et 15ème arrondissements. Cette avenue est au contraire un axe de circulation essentiel pour les riverains et effectue le lien entre les deux quartiers très différents et complémentaires. Elle devrait donc restée ouverte à la circulation et permettre ce brassage entre les arrondissements ainsi que les accès aux nombreux transports en commun.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6028	- la piétonisation du pont crée inutilement un risque de saturation des ponts bir hakeim et alma, qui sont déjà saturés... comment gérez vous le report de flux? - pourquoi ne pas mettre les bagageries sur l'emprise de l'enceinte de la tour eiffel, afin de conserver les rares allées arborées encore publiques de cet espace déjà largement privaté par la ste du fait de l'enceinte? - il faudrait mettre plus de sanitaires à l'extérieur de l'enceinte, c'est aujourd'hui un grave manque.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6029	Tout à fait favorable à ce projet. Très belle initiative. J'espère que ce projet verra le jour.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6030	Habitante et étudiante du 16ème, je suis contre ce projet : 1/ le coin du Trocadéro est de plus en plus mal fréquenté (agressions, drogue, rassemblements de délinquants...). La piétonisation d'un si grand site va augmenter l'insécurité de ces quartiers ! Il vaudrait mieux utiliser cet argent pour nettoyer la zone qui est infestée de rats à cause de la saleté et y engager des policiers pour faire régner l'ordre ! 2/ la suppression du trafic dans cette zone va entraîner des bouchons considérables dans les 16ème et 7ème arrondissements avec répercussion sur les arrondissements limitrophes	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6031	Bonjour, En ayant eu des renseignements par des riverains et des commerçants, il semble que les riverains qui sont le plus au courant du projet y soient très opposés. Ils pensent que c'est énormément d'argent dépensé alors que ce qui existe déjà est bien. Plus de 100 millions d'Euros évalués, ce sera peut-être 2, 3, 4 fois plus... Paris est déjà très endettée malheureusement et ces périodes difficiles devraient inciter à l'économie, à réfléchir aux dépenses. Il ne faut pas détruire le site du Trocadéro, ne pas bétonner. Couper des arbres qui mettent plus de 100 ans à pousser. Il y a beaucoup plus d'urgences pour la ville de Paris. Pour l'hôpital : Avoir suffisamment de lits, avoir des hôpitaux propres et en bon état. Des infirmiers suffisamment payés et médecins qui aient le temps de s'occuper des malades. Dans les écoles, entre autres, les animateurs scolaires qui encadrent bcp les enfants devraient être mieux payés. Ils consacrent leur temps aux générations futures et sont mal payés. Le maintien de la propreté, qui est très déficiente à Paris, il y a toujours des feuilles mortes, des détritus, des herbes folles dans toutes les rues de la ville et à toutes saisons. Les rues sont pleines de trous non réparés. (C'est en plus très dangereux) Qu'il n'y ait plus cette anarchie avec les trottoirs électriques qui sont de véritables dangers car conduites par des personnes qui n'ont aucune notion de la vitesse, de l'espace, ou de l'effort à fournir par rapport aux vélos. Les cyclistes c'est tout à fait différent, et en plus ils ne polluent pas.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information. Concernant le coût du projet, celui-ci intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. Aussi, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial, le coût global et définitif de l'opération s'établit désormais à 107 M€ TTC. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation). Enfin, la végétalisation constitue l'un des axes forts du projet. Celui-ci prévoit en effet 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Cette végétalisation répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.
6032	Bien à vous, <i>Doublon 6029</i>	

n°	Contribution	Réponse
6033	C est absolument fou comment feront les ambulances les pompiers les livreurs et la pollution en détournant la circulation autour Parus est une capitale et ne peut pas être Amsterdam	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6034	Il nous faut plus de temps et plus des réponses pour qu'on puisse mieux digérer ce projet et les impacts sur nous les habitants du quartier : circulation de voiture, transport publique, le coût du projet, promotion de l'activité touristique en détriment de la qualité de vie des habitants...	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6035	<i>Doublon 6033</i>	
6036	Présente aux différentes séances d'informations. - Après avoir examiné en détail et point par point ce projet dans son ensemble : - Je maintiens fermement que ce projet n'a pas raison d'être. - Que les intervenants (auréats) à aucun moment n'ont pris en compte le quotidien de l'habitant, tant dans son environnement que dans le déroulement de sa vie. - Disparition totale du passé dans son ensemble en voulant retirer, transformer tout les lieux chargés d'Histoire...notre Histoire - Quartier par quartier, secteur par secteur : (Tour Eiffel, Champs de Mars, Trocadéro) dont chacun laissé volontairement et avec une ferme obstination à l'abandon depuis des décennies ; - Et voilà que ce ce qui se dévoile au bout, est tout simplement la grandeur d'une folie " TOURISME /TOURISTES - LES J.O " ; Pour rendre la vie agréable à chacun d'entre nous, il faut un budget abordable, une écoute abordable, un respect de l'autre, il faut en réalité rendre les choses comme elles étaient, et non pas comme avant - après, genre nouveau emprunté depuis la crise du COVID 19	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6037	<i>Doublon 6034</i>	
6038	Je suis contre ce projet en-particulier car il va compliquer la vie des parisiens car : -Il coupe en deux la ville, -Il empêche de traverser la Seine, -Il va compliquer durement la vie de ceux qui venant de l'ouest parisien se rendent dans le centre.. -Il va augmenter les embouteillages et donc la pollution. De plus il risque de fragiliser le pont. Pour toutes ces raisons et bien d'autre je suis résolument opposée à ce projet.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6039	Bonsoir, Après analyse de ce projet, il me semble important de rappeler que le site de la Tour Eiffel est classé, c'est une chose à respecter. En coupant l'accès aux voitures et 2 roues motorisés sur le Pont d'Iéna ainsi qu'aux abords du Champ de mars et du Trocadéro, notre municipalité rompt une règle essentielle dans une ville: celle du LIEN entre habitants, ce lien est essentiel pour la vie sociale et économique. C'est le brassage d'un quartier à l'autre, d'un arrondissement à l'autre, d'une rive à l'autre qui donne du dynamisme à notre capitale, mais ce projet est un projet d'exclusion: vous ne roulez pas en vélo, tant pis pour vous!! restez chez vous!! peu importe votre âge, votre situation financière, votre activité, les "sans vélo" sont des parias... Madame Hidalgo, vous qui êtes de gauche, ne devriez vous pas avoir comme but de n'exclure personne de cette ville, de ces quartiers? Pourtant vous faites le contraire, entendez la souffrance de beaucoup de parisien(ne)s qui ne demandent qu'à se déplacer, à travailler à rendre visite à leurs enfants, leurs grands parents, à faire tourner les commerces SANS ETRE ENTRAVES POUR LE FAIRE. C'est bien de penser aux touristes, aux JO mais ceux qui font Paris chaque jour de l'année, devraient être votre principale préoccupation. Je ne vois rien de cela dans votre grand projet au coût astronomique, mais je sais que pour vous l'argent des autres c'est un détail.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6040	Projet de maintien d'un centre de congrès à l'Ecole Militaire : Nous expérimentons depuis plusieurs mois la présence du Grand Palais Ephémère sur le champ de Mars. Ce bâtiment a significativement dénaturé la perspective de l'école militaire ainsi que la place du Maréchal Joffre, incluant sa statue qui est désormais incluse dans l'enceinte du bâtiment. Le bâtiment a par ailleurs fortement épiété sur les espaces verts du Champ de mars autrefois accessibles aux promeneurs. De plus des bâtiments de servitude de ce bâtiment ont également été rajoutés là aussi en lieu et place d'espaces de détente. Enfin, le besoin déjà presque systématique d'extension des expositions, a impliqué l'installation de structures complémentaires qui s'étendent désormais jusqu'à l'allée traversante et font que l'ensemble occupe environ 1/3 du champ de mars, là encore au détriment du parc. Par ailleurs ces expositions répétées créées des embouteillages et un circulation excessive sur l'avenue de la Motte Piquet et la place Joffre, tout au long des installations puis déménagement des expositions avec un grand nombre de camion. L'accès aux parkings de la place Joffre s'en trouve fortement perturbé. Ce lieu n'est pas destiné ni adapté à l'accueil de telles structures et le champ de mars devrait rester le seul grand parc ouvert à tous jour et nuit et bénéficiant d'une perspective unique entre l'Ecole militaire et le Trocadéro	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6041	Ce projet contribue encore à enlaidir notre autrefois si belle capitale !	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6042	Je dis non à ce projet colossal et hors de prix pour les raisons suivantes : Pourquoi végétaliser place du Trocadéro et les environs alors que nous sommes à côté du bois de Boulogne ? Pourquoi enfermer les habitants du 16 eme et les empêcher d'aller facilement dans les lieux culturels ,les lieux publics etc...? Pourquoi empêcher la circulation des véhicules prioritaires ? Pourquoi faciliter le développement de la drogue et des dealers ? De plus le montant de ce projet pourrait être consacré à des projets d'intérêt général	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6043	Bonjour, je trouve inadmissible ce nouveau projet. Il est à l'opposé de notre belle ville et notre champ de mars. Je suis des Yvelines et j'aime pourtant venir me promener dans ce beau paysage. Faire ce projet serait dénaturer le champ de mars mais aussi l'image de Paris. Mme HIDALGO je pense que pour le champ de mars beaucoup d'autres projet seraient intéressants et tellement moins coûteux. Faire ce projet serait amener à encore plus d'événementiel qui mettent déjà bien à mal ce jardin. Les pelouses en souffrent... Pensez vous aux habitants ? Pensez vous aux espèces PROTÉGÉES, pensez vous à la végétation qui est présente depuis des années et que vont devenir les mythiques manèges, le théâtre de guignol et autres... Qui font le charme depuis des décennies Économisez en faisant un projet plus intelligent et moins coûteux. Merci pour cette consultation qui a une grande importance.	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6044	<i>Doublon 6043</i>	
6045	Je suis hostile à ce projet car indépendamment de sa dépense excessive il va compliquer considérablement la vie des parisiens car : -Il coupe en deux la ville de Paris -Il empêche de traverser la Seine -Il va gêner ceux qui, arrivant de l'ouest parisien, se rendent dans le centre -Il augmentera les embouteillages et donc la pollution. En outre il risque de fragiliser le pont. Idépendamment de toute autre considération je m'y oppose totalement	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
	<p>Contribution de Sites & Monuments - SPPEF, association reconnue d'utilité publique et agréée pour la protection de l'environnement</p> <p>Le 24 mars 2021, lors d'une Commission départementale de la Nature, des Paysage et des Sites (CDNPS), nous avons pu dire ce que nous pensions du projet "OnE" de réaménagement de la perspective s'étendant du Trocadéro au Champ de Mars en présence des architectes et des adjoints à la mairie de Paris (Christophe Najdovski et Karen Taieb) en charge de ce dossier (voir le procès-verbal).</p> <p>Nos critiques sont accordées à celles de l'inspection des sites et de l'architecte des bâtiments de France, très réservés sur le projet.</p> <p>Malgré une bonne identification des caractéristiques fonctionnelles et esthétiques du site par l'équipe Gustafson Porter Bowman - perspective axiale dédiée à la contemplation, jardins latéraux destinés au repos - le projet "OnE" tend à rendre cette organisation confuse.</p> <p>Ainsi, nous soulignons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - En préambule, l'absence de réflexion nouvelle sur la sécurisation de la zone proche de la tour Eiffel, dont le mur vitré va à l'encontre de l'objectif d'unité pourtant placé au cœur du projet "OnE" ; - Une végétalisation faite au détriment de l'architecture des pavillons du palais de Chaillot (côté place et côté fontaines du Trocadéro) ; - La création d'assises en pierre perturbant la grande perspective axiale, autour des fontaines du Trocadéro (gradins), puis du tapis vert du Champ de Mars, qui doit impérativement demeurer de plain-pied en témoignage de sa fonction première de champ de manœuvres ; - La végétalisation particulièrement inopportune du pont d'Iéna par des bancs-jardinières dissymétriques perturbant la grande perspective axiale ; - La création de "pelouses techniques" surélevées sur Champ de Mars, dans le but de résister à des évènements récurrents qui n'ont pas lieu d'être dans un site classé ; - La présence d'un mobilier urbain (billetterie, kiosques, etc) trop massif et d'une couleur inadéquate, dissimulant notamment les pilastres de la tour Eiffel ; - Des constructions semi-enterrées à l'esthétique discutable aux abords de la tour Eiffel. <p>Nous déplorons, au total, la gratuité des changements projetés dans ce site mondialement connu, qui mériterait, avant tout, un entretien plus suivi et un usage plus en rapport avec les protections dont il fait l'objet. Julien Lacaze, président de Sites & Monuments - SPPEF</p> <p>PJ : procès-verbal de la CDNPS du 24 mars 2021 développant ces points</p> <p>Sur notre site : https://www.sitesetmonuments.org/le-projet-one-site-tour-eiffel-manque-son-but</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'informations.</p> <p>L'avis rendu par la CDNPS a fait l'objet de propositions de réponse et d'évolutions du projet consultable dans le dossier de PPVE et dont vous pourrez prendre connaissance en pièce 5.1.4.</p> <p>Ce document apporte des réponses à certains des remarques soulevées dans votre contribution, en particulier en ce qui concerne le Trocadéro, les kiosques, les pelouses surélevées, les assises autour de la fontaine de Varsovie.</p> <p>Concernant l'enceinte située autour de la Tour Eiffel, celle-ci a été construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice et a été conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel.</p> <p>Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Les bureaux destinés à la SETE, semi-enterrés aux pieds des piliers Ouest et Nord, viennent également remplacer des locaux existants, en particulier au droit du pilier Nord et dans les sous-sols des piliers. Ces locaux existants sont d'une qualité insuffisante pour assurer des conditions de travail satisfaisantes pour les agents de la SETE, et sont d'une architecture qui ne correspond pas à la qualité souhaitée pour ce monument historique. Ils correspondent également à des fonctions qui ne peuvent être réimplantées hors site.</p>
6047	Je suis contre. Inhabitables pour les riverains. Pleins ddp	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6048	<p><i>Doubleton 6045</i></p> <p>Madame, Monsieur, En supprimant cet axe majeur entre 2 parties de Paris, vous condamnez un certain nombre d'activités. Acteur dans la rénovation tous corps d'état sur Paris depuis plus de 30 ans, cela impactera directement tous nos chantiers.</p> <p>En effet nous circulons déjà péniblement dans Paris, notamment chez nos clients dans l'ouest parisien et le blocage de cet axe nous empêchera d'effectuer nos interventions dans ces quartiers. Nous avons déjà perdu notre clientèle des 3 premiers quartiers de Paris, jusqu'à quand cela va continuer? Nos 80 salariés ainsi que les familles qui en dépendent ne peuvent perdre leurs emplois. Non à ce projet utopique tant sur le plan financier que dans la vie de tous les jours.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6049	<p><i>Doubleton 6045</i></p> <p>Ce projet est un non sens et ne devrait pas voir le jour. Nous voulons que ce jadis beau jardin retrouve sa splendeur perdue. La nature doit y être protégée et non saccagée. Nous ne voulons pas de cette esthétique artificielle, de la disparition du style du champ de Mars comme il a été conçu, imaginé, créer ! Les vasques médicinales doivent être entretenues, les massifs floraux, qui se font de plus en plus rares doivent faire leur retour. Les allées doivent être refaites, mais pas bétonnées ! Nous en avons assez d'être pris en otage avec ces évènements qui prennent possession des lieux et qui nous privent de notre jardin, de notre vie !</p> <p>Nous ne voulons pas qu'une poignée d'élus prenne des décisions aussi importante pour changer l'aspect de Paris, l'aspect du Champ de Mars, Paris appartient aux Parisiens, aux français, nous sommes contre, écoutez nous pour une fois par pitié. On en a assez de devoir subir, se battre pour essayer de préserver cette ville et sa richesse architecturale et cet art de vivre qui disparaît peu à peu à cause de ce genre de décisions complètement idiotes, inutiles et évidemment hors de prix.</p> <p>Je veux qu'on garde l'esprit de ce lieu, son âme, son théâtre de marionnettes si charmant, ses manèges aux chevaux de bois sous les airs de l'orgue de barbarie, ses pelouses, ses fleurs, ses animaux. Entretenez les lieux ne les empoisonnez pas</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6050	<i>Doubleton 6043</i>	
6051	<i>Doubleton 6048 (2)</i>	
6052	<i>Doubleton 6045</i>	
6053	<p>Les documents fournis incluent une modélisation détaillée de l'impact des aménagements sur la circulation, dont les conclusions comportent deux points fondamentaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1- une augmentation de la saturation automobile dans plusieurs secteurs clefs 2- l'aveu explicite de l'absence de modélisation de la longueur des files de véhicules, de la durée des saturations et donc des temps de trajet. <p>Ce projet impacte donc fortement la mobilité dans les secteurs concernés.</p> <p>Pour quels bénéfices ? Aucun. Ce projet n'apporte pas de nouvel équipement, et ne répond pas à un besoin d'accueil de nouveaux flux pédestres. Le Palais de Chaillot avec ses jardins offre déjà un espace immense de flânerie et un excellent point de vue sur la Tour Eiffel, auquel répond le champs de Mars.</p> <p>Cet investissement, au nom d'un esthétisme monumental, prend le pas sur la nécessaire prise en compte des besoins en mobilité : vieillissement de la population, augmentation de la dépendance, changement des modes de consommation, explosion des livraisons à domicile, connexion vers le centre de la capitale.</p> <p>Alors, dépensez mieux, entretenez les espaces existants, créez de nouvelles zones de proximité dans nos rues et nos quartiers, réduisez l'anarchie des trottinettes sans loi, faites respecter les feux rouges par tous, et pensez à ceux, nombreux, que l'âge, la condition physique, ou la crainte empêchent de circuler à bicyclette, et qui voudraient encore parcourir Paris en paix.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.
6054	<i>Doubleton 6053</i>	
6055	<p>je suis contre ce projet qui va détruire de vrais espaces naturels (parmi les rares espaces verts demeurant à Paris) au profit d'espaces bétonnés et minéralisés. Il faut maintenir le poumon vert qu'est le champ de Mars au cœur de Paris : les parisiens en besoin pour respirer et se détendre. Bref, il faut que le champs de Mars demeure aux parisiens (cf le succès des pelouses aux beaux jours). Le champs de Mars ne doit pas être bétonné au profit de l'accueil d'un tourisme de masse, populaire, sale et bas de gamme, qui dévalorise notre ville.</p>	Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.

n°	Contribution	Réponse
6056	<p>J'avais participé à la première consultation et avec différents habitants du 7ème, nous nous étions étonnés que le bus 42 ne desserve plus l'avenue de la Bourdonnais. Les représentants de la Mairie présents nous avait proposé que ce bus desserve finalement l'intégralité de l'avenue de la Bourdonnais. Dans la nouvelle concertation, l'idée de desserte totale de l'avenue de la Bourdonnais a été abandonnée alors que c'est le seul bus qui la desserve entre le quai Branly et l'avenue Joseph Bouvard. 3 arrêts sont supprimés.</p> <p>En quoi cette suppression permet-elle de traiter l'urgence climatique ?</p> <p>En quoi la fermeture de la circulation avenue Joseph Bouvard traite-t-elle la même urgence ?</p> <p>30 millions de visiteurs visitent chaque année le site Trocadéro Tour Eiffel et 7 millions sont des visiteurs payants pour la Tour Eiffel. Comment viendront-ils ? Où stationneront les cars ?</p> <p>Pourquoi la ville de Paris a-t-elle décidé de privilégier ces visiteurs au détriment des riverains. 60% des parisiens n'ont pas de voiture, pourquoi la ville de Paris a-t-elle choisi de supprimer la desserte du milieu du Champs de Mars et sa traversée par les bus RATP ? Les édiles imaginent-elles que tous les riverains sont rentiers. Les lignes de métro 8 et 9 sont saturées quand elles arrivent dans le quartier, de manière générale, le métro est saturé en début de matinée et en soirée, Pourquoi la ville de PARIS décourage-t-elle l'utilisation des bus RATP en supprimant les axes dédiés aux bus RATP, qui existent depuis déjà 35 ans.</p> <p>Alors que le pont de l'Alma est régulièrement saturé, parfois fermé pour manifestations, pourquoi fermer le pont d'Iéna ? Le 12 novembre dernier, une manifestation a été à l'origine de la fermeture du Pont de l'Alma. Seul Iéna permettait la circulation.</p> <p>Enfin, les visuels montrent que les conifères des pelouses vont être supprimés et les pelouses rehaussées avec des murets, ces murets seront des risques de chûtes et de blessures pour tous. Pourquoi ces murets ?</p> <p>Sur les allées cavalières, l'abattage d'arbres a commencé sur des arbres dont les reliquats de tronc montrent qu'ils n'étaient pas malades. POURQUOI ces abatages ?</p> <p>Dernier point : l'enceinte autour de la Tour Eiffel peut-elle être déposée comme sur nombre de visuels du projet ? Alors que nous commémorons les fusillés du 13 Novembre 2021, les files d'attente devant cette enceinte sont une vulnérabilité pour tous.</p> <p>La crise du COVID nous a montré que lorsque la fréquentation de la Tour Eiffel n'était possible que par les riverains, les problèmes de propreté, de visibilité des rongeurs et de dégradation des pelouses disparaissaient.</p> <p>La sur-fréquentation et les pique-niques sont donc des fléaux. La Mairie de Paris pourraient-elle interdire les pique-niques et faire respecter l'interdiction de boire de l'alcool sur les pelouses et l'événementiel des dimanches. Les bus RATP sont supprimés en cas d'événements, au détriment des riverains du Champs de Mars.</p> <p>J'espère que le changement d'équipe municipale en 2026 permettra la réouverture à la circulation du Pont d'Iéna, de l'avenue Joseph Bouvard, de la place de Varsovie, de l'avenue des Nations Unies et du sens giratoire du Trocadéro. En raison des pavés et de la pente raide de l'avenue des Nations Unies, rares sont les cyclistes qui l'emprunte à la montée.</p> <p>Pourquoi la fermer ? Le tourisme ne doit pas être une dictature et l'urgence climatique ne doit pas être un prétexte pour la maltraitance des parisiens et des franciliens même pour privilégier des touristes internationaux et ce, indépendamment de leur trace carbone. La trace carbone des participants du marathon de Paris devrait être communiquée.</p> <p>Le tourisme transformera-t-il les riverains du Champs de Mars en clones des riverains du jardin d'Éole ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Pour répondre à vos remarques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concernant la fermeture de l'avenue Joseph Bouvard, celle-ci permet de rétablir une continuité piétonne pour l'ensemble du Champ de Mars, et de libérer cet espace de la présence importante de véhicules en stationnement. Les lignes de bus empruntant cet axe sont détournées, mais les liens inter-quartiers qu'elles assurent sont maintenus : la ligne 42 par exemple empruntera l'avenue de Suffren et le quai Branly (itinéraire sur voie dédiée) avant de reprendre son itinéraire actuel. - Initialement, le programme du Site Tour Eiffel prévoyait l'aménagement de plusieurs dizaines de places de stationnement de cars touristiques en particulier au niveau de l'avenue Mandel. Suite à la concertation préalable de 2019, la Ville de Paris a décidé de supprimer ces places de stationnement du programme, et d'aménager quelques aires de dépose-minute à certains points du site afin de lutter contre le stationnement illicite constaté sur l'ensemble du site. Par ailleurs, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction des cars de tourisme à motorisation thermique d'ici 2024. En ce sens, les places de dépose-minute proposées en différents emplacements sur l'ensemble du site sont uniquement destinées à accueillir ponctuellement des navettes électriques et non des bus à motorisation diesel. - L'étude d'impact comprend une cartographie spécifique sur le report modal au niveau des ponts (voir en particulier pièce 3.2.12) : « La fermeture du Pont d'Iéna concerne 1900 véhicules (REF HPM) et 2070 véhicules (REF HPS) qui se reportent principalement sur le Pont de l'Alma, le Pont Bir-Hakeim, le Pont de Grenelle, le Pont Alexandre III et le Pont de la Concorde. La congestion sur ces franchissements reste stable entre la Référence et le Projet notamment sur le Pont de l'Alma qui subit le report le plus important. Le Pont permet de stocker les véhicules en attente en limitant les remontées de files en amont". - La végétalisation constitue l'un des axes forts du projet, avec 17 000 m² d'espaces végétalisés dont 16 000 m² de pleine-terre. Au total, 222 arbres seront plantés, 42 arbres seront supprimés soit un bilan positif de 180 arbres. Les raisons de ces abatages sont diverses : phytosanitaires, modification de la topographie, réaménagement paysager, aménagement de voirie ou constructions. - La Ville est consciente de l'enjeu de conservation des arbres existants à Paris. Les concepteurs du projet étudient des solutions permettant d'améliorer encore le bilan positif du projet en terme de végétalisation. - L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès. - Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.
6056	<p>Bonjour, je trouve inadmissible ce nouveau projet. Il est à l'opposé de notre belle ville et notre champ de mars. Je suis des Yvelines et j'aime pourtant venir me promener dans ce beau paysage.</p> <p>Faire ce projet serait dénaturer le champ de mars mais aussi l'image de Paris. Mme HIDALGO je pense que pour le champ de mars beaucoup d'autres projet seraient intéressants et tellement moins coûteux. Faire ce projet serait amener à encore plus d'événementiels qui mettent déjà bien à mal ce jardin. Les pelouses en souffrent... Pensez vous aux habitants ? Pensez vous aux espèces protégées, pensez vous à la végétation qui est présente depuis des années et que vont devenir les mythiques manèges, le théâtre de marionnettes et autres... Qui font le charme depuis des décennies</p> <p>Économisez en faisant un projet plus intelligent et moins coûteux.</p> <p>Merci pour cette consultation qui a une grande importance.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6057	<p>Bonjour,</p> <p>Faut-il passer par la réalisation d'un hypothétique projet pour espérer voir un Champ de Mars propre, entretenu, dératé, sécurisé, apaisé, ... ?</p> <p>Habitant le quartier depuis 30 ans, je n'ai cessé de voir cet espace de verdure se dégrader, particulièrement depuis la répétition de grands événements festifs dont les pelouses en gardent des traces bien tristes. Le développement de la délinquance, les manifestations de plus en plus bruyantes et l'explosion d'un tourisme de masse qui jusqu'avant la Covid19 ne cessait de croître ne nous permettent plus d'habiter sereinement notre quartier.</p> <p>Le Grand Palais éphémère qui semble s'étendre et s'installer durablement, nous prive déjà d'une circulation aisée dans les espaces de verdure qu'ils occupent.</p> <p>Avant que de penser à réaliser de coûteux projets dont les plaquettes font l'éloge d'une manière totalement idéalisée, il serait souhaitable d'entretenir correctement l'existant.</p> <p>Les travaux que vous envisagez vont entraîner de nombreuses nuisances durant plusieurs années, et la circulation des véhicules va devenir impossible et encore plus dangereuse.</p> <p>J'espère que ces quelques considérations feront réfléchir nos édiles avant que de lancer ce projet.</p> <p>Bien à vous.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6058	<p>Que les solutions choisies pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 soient réversibles.</p> <p>Les Jeux ont des exigences hors normes.</p> <p>Que l'expérience de ces réponses novatrices données aux exigences hors normes des Jeux permette d'apprécier lesquelles retenir après les Jeux comme les plus pertinentes en rapport au contexte ordinaire des quartiers proches et de tout Paris : en termes de mobilité, sécurité, agrément et autres.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6059	<p>Il est bien dommageable que ce projet de réaménagement des abords de la Tour Eiffel ne tienne pas compte de l'impact direct sur le quotidien des habitants des quartiers concernés : réduction drastique des voies de circulation risquant un enclavement des habitants, une densification du trafic sur les axes avoisinants, une augmentation des difficultés de circulation et des pics de pollution, une aggravation encore du trafic résultant du stationnement et de la rotation des cars touristiques sur des artères déjà largement soumises à un trafic dense aujourd'hui, une augmentation et une dispersion de l'insécurité et du trafic de stupéfiants déjà largement présents dans les jardins du Trocadéro et du Champs de Mars.</p> <p>Qu'en est-il également des conséquences financières d'un tel projet alors même que l'endettement de la ville de Paris est déjà astronomique ?</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6060	<p>Ce projet va totalement saccager tout le quartier en empiétant sur les jardins du champ de mars.</p> <p>La piétonisation du pont va rendre très difficile la circulation dans tout ce secteur.</p> <p>Ce ne sont pas des "arbres" dans des pots qui vont végétaliser et compenser la perte de réelle verdure du champs de mars que le projet prévoit de supprimer en grande partie</p> <p>Accès et parkings au Champ de Mars :</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6061	<p>Le Champ de Mars est un lieu de promenade et de circulation pour les riverains qui habitent dans le 7ème et le 15ème arrondissement, à la fois avec leurs véhicules et les transports en commun.</p> <p>C'est aussi un lieu de promenade pour de nombreux franciliens et touristes qui viennent y découvrir la Tour Eiffel et un lieu de détente en famille.</p> <p>Durant notamment les week-end et les périodes de vacances, les alentours du champ de mars sont déjà aujourd'hui surchargés de voitures, de deux roues et de bus.</p> <p>Et pourtant on ne voit dans ce projet aucun espace de parking ni pour les transports touristiques ni pour les usagers du parc. Si tous ces véhicules, y compris les cars touristiques se stationnent dans les rues adjacentes, cela va à nouveau créer une forte gêne pour les riverains.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6062	<p>Que fait Anne Hidalgo pour les parisiens ? Rien, à part leur rendre la vie impossible. Vivre à Paris est devenu stressant, dangereux sur bien des points, les accidents mortels de vélo et trottinettes existent mais jamais aucun chiffre ne sort... Vouloir changer la face du secteur Trocadero/ Eiffel avec ce projet est consternant. Sécurité, pollution, circulation, les problèmes à venir sont nombreux et que deviendra le site après les JO ? : abandonné comme le sont aujourd'hui les jardins du Champ de Mars, car les mots "entretien" et "mairie" ne riment pas ensemble.</p> <p>Je m'oppose.</p> <p>Une habitante du 6ème arrondissement.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
6063	<p>Il est très probable que le plan d'aménagement aura un impact très négatif sur la circulation dans notre quartier, et plus particulièrement boulevard Delessert que nous habitons. En effet : une grande partie de la zone concernée va être piétonnisée, notamment le pont d'Iéna et l'avenue des Nations Unies à partir de la Rue Le Notre (qui elle devrait être transformée en voie à double sens, créant une liaison entre les quais et le boulevard Delessert).</p> <p>il est donc à craindre que le boulevard Delessert devienne une autoroute (embouteillée !) pour aller rejoindre les quais, ce qui entrainera évidemment une augmentation des nuisances sonores et une pollution accrue.</p> <p>L'objectif de ce projet est de permettre à la zone concernée d'accueillir plus de visiteurs et de touristes et d'organiser plus d'événements alors que le quartier est déjà saturé. Nous souhaitons donc obtenir des engagements fermes sur les sujets suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - mise en place d'agents de sécurité pour rendre plus sûre une zone qui fait déjà l'objet d'une forte insécurité - équipes de nettoyage pour faire face aux nombreux débris - limitation des événements organisés au Trocadéro et place de Varsovie pour éviter l'afflux de visiteurs et la pollution sonore. Nous avons subi cet été de graves nuisances engendrées par la présence de la Fan Zone place de Varsovie. 	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6064	<p><i>Doubleton 6063</i></p> <p>Bonjour,</p> <p>J'ai un commentaire à faire sur le projet de modification du site Anthoine. Il y a en ce moment des équipements sportifs très utilisés et rares dans le secteur. Il faut les pérenniser et même les améliorer, créer un espace vert et améliorer l'existant. Ne pas construire dans cette zone déjà trop dense.</p> <p>Par contre, je souhaite que l'on supprime les murailles de verre qui entourent la Tour Eiffel. Le prétexte d'avoir installé cela pour des raisons de sécurité ne tient plus. Il faut rendre la Tour Eiffel aux Parisiens et arrêter de confisquer l'espace public au profit des intérêts privés comme ceux du concessionnaire de la Tour. Je veux pouvoir passer sous la Tour Eiffel sans avoir à acheter un billet.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La piscine et le stade Émile Anthoine sont non seulement maintenus dans le projet, mais aussi et surtout pérennisés dans le cadre de la mise en compatibilité du PLU : cette dernière prévoit le classement de l'équipement sportif en zone UV (urbaine verte).</p> <p>L'enceinte située autour de la Tour Eiffel, construite sur injonction du Ministère de l'Intérieur après les attentats de Paris et de Nice, est conçue pour être réversible. Cependant, elle ne peut être démontée à ce jour pour des raisons de sécurité et de lutte anti-terroriste. Ces mesures relèvent de la compétence de la Préfecture de Police et non du porteur du projet Site Tour Eiffel. L'accès à l'intérieur de l'enceinte et aux jardins de la Tour reste cependant libre et gratuit à tous, après contrôle d'accès.</p> <p>Le projet vise à fluidifier l'accès à l'intérieur de l'enceinte en contribuant à réduire les temps d'attente. En particulier, la construction des pavillons dans les jardins permettra un dépôt de bagages, et donc un contrôle visuel / scan plus rapide et efficace.</p>
6066	<p>Nos autorités sont déjà parfaitement incapables de gérer le site à l'heure actuelle (nombreux pickpockets, vendeurs à la sauvette que vous ne souhaitez pas arrêter (la plupart rentre par les derniers mètres à la station Iéna, les policiers en faction devant l'Ambassade d'Iran les voient passer chaque soir), baraques à frites immondes et non représentatives du patrimoine de notre pays, mineurs migrants connaissant parfaitement leur impunité, fausses demandes de pétition, travaux à répétition et continus, signalétique défaillante, et enfin et surtout aucun budget disponible, à part emprunter de nouveau et gonfler la dette qui explose.</p> <p>Les études faites sont partielles, avec parti pris. Et sans étude poussée, fiable et objective surtout. L'avenue Kennedy est en travaux depuis x mois, Paris est devenu une poubelle, pauvre ville lumière</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6067	<p>Bonjour</p> <p>Qu'il soit aménagé un lieu plus accueillant pour les touristes, en construisant différents bâtiments (dont des toilettes) et en structurant les files d'attente, et ceci sur le périmètre de la Tour Eiffel, soit, mais pourquoi entreprendre ces travaux pharaoniques, sur ces 3 zones, alors qu'une rénovation de l'existant permettant de montrer un lieu accueillant pour les JO de 2024 aurait été plus pertinent. (Si j'ai bien compris le planning, les travaux devront être interrompu en 2024, pour reprendre par la suite).</p> <p>Par ailleurs, mettre des pots de fleurs d'herbes sèches sur un pont pour empêcher des voitures (qui seront entretemps électriques) de circuler donne une bien piètre idée de l'aménagement d'un territoire. Comment se fera le report de circulation sur les 2 autres ponts? Qu'est il prévu pour éviter la saturation des transports publics?</p> <p>Bref, tel que présenté, je suis contre ce projet d'aménagement du site "Trocadero- Tour Eiffel - Champ de Mars"</p> <p>Cordialement</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6068	<p>Votre projet privilégie les touristes aux riverains qui pourtant sont ceux qui paient les impôts locaux et fonciers!</p> <p>Résidente du quartier Passy je suis inquiète de la réduction voir de la condamnation de nombreuses voies d'accès desservant notre quartier comme la place du Trocadéro, le bd delessert, la place de Varsovie...</p> <p>J'utilise aujourd'hui quotidiennement ces voies pour me rendre à mon travail en bus (ligne 32, 22 ou 72) ou pour sortir de paris en voiture.tout le quartier sera en pré plus bouché ce qui va creee embouteillage, pollution et beaucoup de temps perdu et de stress pour les familles du quartier.</p> <p>Je vous invite donc à revoir votre projet en pensant aux riverains! ..</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6069	<p><i>Doubleton 6068</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
6070	<p>Un premier constat, très sévère, nous en convenons, mais pourtant si vrai !</p> <p>Force est de reconnaître que les espaces verts réellement accessibles à un large public ne cessent de diminuer, à l'instar du présent projet tel que présenté, une fois balayées les présentations trompeuses et fallacieuses sur la prétendue augmentation des surfaces de jardins et surfaces végétalisées !</p> <p>Ce constat est certes raide, à l'égard de ceux qui sont sensés pourvoir à notre meilleur être sociétal et végétal, mais bien réel et de plus en plus partagé, n'en doutez pas !</p> <p>Un espace en réelle synergie avec les quartiers et populations environnantes :</p> <p>Il conviendrait aussi de se remémorer les raisons des créations des diverses rues traversantes de l'espace du Champ de Mars : celui-ci ne doit pas devenir un espace autonome qui serait éventuellement réservé à une population choisie, mais il doit rester en synergie étroite avec les populations adjacentes, principalement le 15^{ème} très populaire et très dense.</p> <p>Aussi, il serait contreproductif et aussi un contresens, par exemple, que de vouloir réduire la pelouse centrale</p> <p>On se souvient encore du scandale de la privatisation de lots venus rétrécir, au début du XX^{ème} siècle, le champ de mars, pour financer le déficit de telle exposition universelle !</p> <p>Non, nous ne voulons pas voir reproduire ce genre d'erreur et ne voulons absolument pas laisser construire encore quatre immeubles supplémentaires sur le champ de mars.</p> <p>Il s'agit d'une position ferme et non négociable, telle que les habitants des quartiers adjacents entendent défendre avec pugnacité et détermination.</p> <p>Non, nous ne voulons pas que le plateau Joffre se transforme progressivement en champ de foire, à contrecourant de la demande sociétale des habitants des quartiers avoisinants !</p> <p>A contrario, il serait largement temps de se servir de la panoplie des dispositifs réglementaires à disposition pour permettre d'asseoir durablement les protections patrimoniales (paysage, références historiques à la Belle Époque) qui s'imposent.</p> <p>Non, Mesdames et Messieurs les concepteurs, il n'y a pas lieu de chercher à combler les vides qui participent pleinement, aujourd'hui, à la construction de la perspective !</p> <p>Nous savons combien les promoteurs et prescripteurs d'enquêtes publiques savent biaiser les présentations, surtout lorsque les tenues de réunions publiques, tout comme les réunions préalables dites de concertation, se trouvent, depuis plusieurs semestres, soumises à des restrictions et contraintes lourdes qui pourraient finir par discréditer leurs auteurs !</p> <p>L'art de la tenue d'une enquête publique en temps ordinaire était déjà un exercice de grande bravoure ! Aujourd'hui, vouloir se prévaloir d'un exercice complet de démocratie participative constituée de fait une imposture !</p> <p>Nous demandons plutôt un moratoire, dans la durée, et non pas la tenue, à la va vite, d'un simulacre d'enquête publique!</p> <p>Cessons de jeter l'argent à tort et à travers dans des études stériles et conservons nos deniers (après nous être assurés que nous en disposons encore !) pour mettre en œuvre un véritable entretien de nos espaces verts, et surtout en commençant par les rogner, puis, sans doute, en oubliant d'améliorer les surfaces restantes !</p> <p>Mesdames et Messieurs, il faut cesser, par exemple, de nous bercer d'illusions (et nous sommes de moins en moins dupes !) sur les bienfaits de la végétalisation des toits et bitumes de Paris, nous ne demandons que des actes de bonne volonté, à la mesure de nos moyens, sans chercher à hypothéquer l'avenir avec des .</p> <p>Nous ne devrions par exemple planter qu'en pleine terre (peut-être faudrait-il encore créer un système de certification pour cela ?) et non pas sur dalle, et non pas vouloir verdifier à tout prix les façades de béton en négligeant même les seuls entretiens des espaces existants, espaces que nous voulons absolument préserver, même contre vos souhaits !</p> <p>Sans vouloir vous offenser, nous vous serions infiniment gré de bien vouloir, pour une fois, poser vos modèles (développés en vase clos, ce qui est particulièrement visible en post-périodes de confinement du peuple, mais qui auraient aussi été développés en vase clos en temps ordinaire, et c'est bien là où le bas blesse !) et déclinions à l'infini, sur considérations à connotations pseudo-écologiques, et rester, AVEC NOUS, et non pas SANS NOUS ou même CONTRE NOUS, NOUS LES POPULATIONS CONCERNÉES AU QUOTIDIEN, pour réapprendre à construire ENSEMBLE des modèles qui devront, tout d'abord, et de manière documentée et approfondie, très largement s'inspirer de l'histoire de nos jardins et avenues et de ce que leurs concepteurs ont souhaité nous exprimer !</p> <p>C'est donc bien, vous l'aurez compris, d'un moratoire qu'il s'agit et ce serait là la meilleure décision qui pourrait être prise, celle d'une véritable réflexion élargie, à laquelle, vous l'aurez compris, nous souhaitons être associés, et nous ne nous déroberons pas, une véritable réflexion bien en amont de la présentation d'un nouveau projet totalement coconstruit !</p> <p>Merci d'avoir pris la peine, vous aussi, de nous lire !</p> <p>Nous voulons encore vous assurer de notre volonté de bien réfléchir avec vous ! Recevez notre parfaite considération.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Pour répondre à vos questions, nous nous permettons de porter à votre connaissance le diagnostic initial concernant le Champ de Mars. Son patrimoine végétal se trouve aujourd'hui en grande souffrance. On assiste à une perte de vigueur notable des arbres d'alignement et une faible croissance annuelle de ceux-ci. Le sol se tasse, la perméabilité des sols baisse, l'eau stagne et le développement des racines des arbres en surface devient très difficile. Le revêtement actuel du sol (du stabilisé) n'est donc pas adapté au piétinement intensif des dizaines de millions de visiteurs par an. Les chemins et allées, les pelouses, ont subi également une dégradation importante : bordures détériorées, pelouses fatiguées où l'herbe ne repousse plus, etc.</p> <p>Les pelouses seront donc transformées en pelouses renforcées (qui ne sont pas des espaces artificiels) conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes.</p> <p>Le projet vise également à offrir de meilleures conditions au développement des arbres. Les allées du Champ de Mars, mieux dimensionnées suite au projet pour accueillir les flux, permettront de les diriger au loin des alignements d'arbres. Un revêtement adapté est proposé, en béton micro-désactivé, qui a un aspect conforme au sable stabilisé existant tout en permettant une meilleure résistance. Un exemple de cela est visible dans les allées latérales de la tour Eiffel. Les pieds d'arbres, eux, resteront en sable perméable ce qui améliorera l'apport en eaux aux racines.</p> <p>Ce projet paysager est basé sur le Plan Guide, développé par la Ville avec les services de l'État, lui-même basé sur la référence de l'aménagement de Forestier (1906).</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel ne prévoit pas par ailleurs le réaménagement du plateau Joffre où se situe actuellement le Grand Palais Ephémère.</p> <p>Vous évoquez les constructions : celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site. Le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant.</p> <p>Concernant la végétalisation, vous noterez l'importance de la pleine terre. Le projet prévoit 17 000 m² d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m² de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres). Elle répond à plusieurs objectifs : amélioration du paysage existant, performance environnementale du projet, biodiversité, lutte contre les îlots de chaleur, amélioration de la perméabilité des sols.</p> <p>Nous tenons à rappeler que deux phases de concertation préalables ont eu lieu en 2019, l'une au titre du code de l'urbanisme, l'autre au titre du code de l'environnement. Chacune de ces phases a fait l'objet de réunions publiques, d'ateliers de travail, où les Parisiens, habitants, visiteurs, touristes, ont été appelés à s'exprimer et à échanger sur le projet. La Ville de Paris a tiré le bilan de ces concertations qui est consultable dans le dossier de la PPVE. La phase de participation du public par voie électronique (du 11 octobre au 17 novembre 2021) permet au porteur de projet de prendre connaissance des avis du public concernant les différentes composantes de celui-ci, ainsi que des suggestions d'amélioration ou d'évolutions souhaitées. Après la fin de la PPVE et analyse -en cours- de l'ensemble des avis, la Ville en tant que maître d'ouvrage pourra adapter le projet sur certains points afin de prendre en compte ces avis, sans remettre en cause l'économie générale du projet Site Tour Eiffel.</p>
6071	<p><i>Doubleton 6068</i></p> <p>Encore un projet délirant qui va rendre la vie des Parisiens impossible !</p> <p>La majorité municipale de la Mairie Centrale pourrait elle prendre en compte l'avis de ses administrés qui financent par les impôts locaux le fonctionnement de cette ville qui n'a jamais été aussi sale.</p> <p>Il y a d'autres urgences : rendre cette ville propre et sûre !</p> <p>Il est urgent de laisser le Champ de Mars (et ses riverains) tranquille en arrêtant d'organiser des événements en permanence dont les infrastructures provisoires endommagent le site. C'est cela qui endommage les pelouses et la végétation !</p> <p>Il est urgent de laisser ce lieu en l'état: - de ne pas toucher aux pelouses (ne pas les réduire et ne pas les surélever) - de laisser de la circulation ouverte aux alentours (pour éviter l'insécurité et de congestionner les voies environnantes au détriment des riverains.</p> <p>L'urgence est de cesser : - de donner des autorisations pour permettre l'organisation d'événements qui privent les riverains et les parisiens de la jouissance de ce lieu et de sa tranquillité - d'entretenir convenablement ce lieu.</p> <p>NON AU PROJET ONE</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6073	<p>Le coût de ce projet est faramineux, PAS RAISONNABLE</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6074	<p>Projet hallucinant de destruction de l'espace classé du champ de mars, au profit des salons et événements temporaires qui nuisent déjà aux riverains et à l'activité des concessionnaires présent sur le site. Le champ de mars n'est pas là Porte de Versailles.</p>	<p>Bonjour,</p> <p>Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6075	<p><i>Doubleton 6074</i></p>	
6076	<p><i>Doubleton 5914</i></p>	

n°	Contribution	Réponse
6077	<p>L'ensemble du site est de renommée mondiale et est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Aucune consultation de l'UNESCO n'a été effectuée et vu l'importance des travaux prévus et la transformation de sites classées historiques, il y a un risque important d'annulation du classement par l'UNESCO. On observera notamment qu'il est prévu un déplacement de la statue du Maréchal Foch qui est un marqueur important de la perspective historique du Palais de Caillot et de la place du Trocadéro. Aucune indication précise sur ce déplacement conduit à soupçonner un risque important sur cette perspective.</p> <p>On observe également la Seine n'est pas prise en compte alors qu'elle est un élément essentiel du classement par l'UNESCO.</p> <p>L'annulation du classement par l'UNESCO aurait des conséquences graves sur la réputation du site et son attractivité, donc la fréquentation touristique.</p> <p>Ce qui aurait une conséquence négative grave sur le plan économique.</p> <p>Il y a une carence étonnante sur l'analyse du coût de l'ensemble des travaux. Il semble qu'ils soient estimés à 60 millions € mais vue leur importance, il est légitime de penser que cette estimation est insuffisante. Cette dépense serait financée par les fonds propres. Mais la Ville de Paris s'endette chaque année toujours plus avec des budgets qui manquent de sincérité car les ressources baissent en partie à cause d'une population parisienne qui diminue régulièrement. En fait cette dépense sera très probablement financée par l'emprunt qui devra être remboursé par les générations futures après le départ de la municipalité actuelle. La dette actuelle approche les 8 milliards €, ayant largement doublé depuis 6 ans.</p> <p>Aucune étude n'a été faite sur les nuisances liées aux reports de trafic notamment routiers, ni sur la population qui habite ou travaille dans la zone des travaux. L'accent va être mis sur le développement de la circulation cyclable qui en fait ne concerne qu'une partie de la population, soit moins de 50%, les autres étant soit trop âgés ou trop jeunes, ou handicapés ou encore se déplaçant sur de grandes distances pour leur travail ou leur achats ou loisirs. En parallèle, aucune amélioration du réseau de transport en commun n'est prévue alors qu'une augmentation du flux touristique est programmée.</p> <p>Aucune étude n'a été faite sur la justification économique de ces travaux et réalisations et leur impact sur l'économie, sur l'attraction de la zone pour les affaires et la vie de la population qui y habite. Une étude d'impact sur l'environnement n'est pas suffisante.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Les préconisations de respect des spécificités du bien UNESCO « Paris-Rives de la Seine » des services de l'Etat ont été prises en compte par les concepteurs du projet, notamment le maintien de la perspective filante (ouverture au ciel conférant aux berges et à Paris une valeur paysagère exceptionnelle), le maintien de la masse continue d'arbres de haute tige organisés en alignement constituant un filtre végétal sur le tissu urbain de la Seine sur le quai haut et encadrant le couloir du fleuve, l'adoption d'un mobilier unifié, noble et sobre ou encore la conception de l'aménagement le long des quais selon des valeurs d'unité, d'harmonie et de régularité.</p> <p>Concernant le coût global et définitif de l'opération, celui-ci s'établit désormais à 107 M€ TTC, compte-tenu de la qualité et de la robustesse attendues sur ce site hautement patrimonial. Ce coût intègre l'ensemble des aspects (projet paysager, voiries, équipements, kiosques, mobiliers urbains, ingénierie, etc...) à l'échelle du vaste périmètre opérationnel du Site Tour Eiffel (20 hectares). Chacun des secteurs de projet, à chaque étape de conception, a fait l'objet d'une expertise économique. Une recherche de sobriété, à la fois économique et environnementale, a guidé le projet, par exemple au travers du réemploi des matériaux présents sur site, ou de la rénovation des mobiliers urbains existants. La moitié de ce budget concerne les interventions dans les bâtiments, et notamment dans les piliers de la Tour Eiffel et ses extensions, les bagageries, les interventions sur le site Émile Anthoine. L'autre moitié du budget concerne les interventions sur l'espace public, pour lequel le ratio moyen au m² d'espace public est dans la moyenne de projets parisiens équivalents (Place de la Bastille, Place de la Nation).</p> <p>L'étude d'impact consultable parmi les pièces de la PPVE détaille les effets du projet concernant le trafic, la qualité de l'air et le bruit.</p> <p>- L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modélisations de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>- L'étude met en lumière une « amélioration globale de l'environnement sonore sur la majeure partie du périmètre concerné », tout en détaillant les axes sujets à une augmentation des niveaux sonores. Elle précise cependant que « les ambiances sonores restent modérées sur tous ces axes ».</p> <p>- L'étude sur la qualité de l'air, quant à elle, indique un « impact positif sur un large zone (quais de Seine, Champ de Mars, Tour Eiffel, Pont d'Iéna, jardins du Trocadéro) ». Les concentrations à l'état projeté restent inférieures aux concentrations à l'état initial même sur les axes enregistrant une augmentation de trafic.</p> <p>La qualité de ces études a été saluée par l'AE dans son avis : « Les études qui traitent des nuisances (bruit et pollution de l'air) permettent d'identifier avec un niveau de détail peu commun les effets des reports de circulation liés à la réduction de la place de la voiture dans le secteur du projet. »</p> <p>Cette même étude d'impact dresse un état des lieux du site relatif à l'emploi, aux activités économiques et aux équipements présents existants et précise les impacts positifs et négatifs du projet sur ces derniers.</p>
6078	contre	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6079	<p>Je demande l'annulation de la pose de béton désactivé autour de la Fontaine de Varsovie car :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le béton désactivé bannirait tous les sports de glisse du Trocadéro (skateboard / roller / trottinettes, etc), un lieu majeur pour ces sports - Le béton n'est pas écologique : sa fabrication consomme énormément d'eau et émet du CO2, et il dégage des poussières dangereuses - Un asphalte de couleur plus claire serait plus efficace pour lutter contre les îlots de chaleur et serait compatible avec les sports de glisse <p>Merci de prendre en considération ces observations.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>Le choix de recourir à un béton le long de la fontaine Varsovie a été fait principalement pour une raison patrimoniale et paysagère : il se rapproche du sable stabilisé par son aspect tout en étant plus résistant et donc mieux adapté aux usages. Il appartient donc au vocabulaire des parcs et jardins traditionnels du site Tour Eiffel (aménagement type des jardins XIXème avec sable stabilisé). Plus localement, cela correspond à la vision du Palais Chaillot « dans un jardin », c'est pour la même raison que nous souhaitons le mettre en oeuvre autour de la Fontaine du Trocadéro. Enfin, c'est un élément de cohérence et d'unification de l'ensemble du site Tour Eiffel réaménagé.</p> <p>Cependant, nous prenons note de votre suggestion concernant un aménagement de surface plus lisse, lequel serait plus favorable aux sports de glisse.</p>
6080	<p>Je suis contre ce projet qui privilégie les touristes au détriment des habitants, qui va provoquer des reports de circulation sur d'autres axes, et donc provoquer une pollution plus importante à certains endroits, qui ne prévoit rien pour le stationnement des cars de touristes, qui bafoue les règles de l'esthétique, et qui coute "UN POGNON DE DINGUE"</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6081	<p>Que les solutions apportées aux exigences hors normes des Jeux Olympiques 2024 soient réversibles. Quelles soient réversibles à des coûts qui ne soient pas prohibitifs.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6082	<p>Ce projet va une fois de plus rendre la vie impossible aux usagers de la route à Paris. Mieux vaut utiliser l'argent pour entretenir de façon correcte ce lieu en l'état que de dépenser des dizaines de millions sur ce projet inutile.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6083	<p>Annexe à la contribution de Sites & Monuments - SPPEF (n°6046) Julien Lacaze, président</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note. Le PV de la CDNPS que vous nous adressez en PJ fait partie intégrante du dossier de PPVE (pièce 5.1.3), et a fait l'objet d'une réponse de la part du maître d'ouvrage (pièce 5.1.4).</p>
6084	<p><i>Doubleton 6079</i></p>	
6085	<p>Je suis absolument contre ce projet, générateur de travaux supplémentaires. Malgré les travaux qui pullulent dans Paris, cela n'a pas empêché cette ville de devenir INVIVABLE, INFECTE, SALE, BRUYANTE Ce projet va rendre la vie des familles parisiennes encore plus insupportables.</p>	
6086	<p>Il y a d'autres urgences pour les finances de la Ville Stop à la dette galopante PROTEGEZ NOS JOYAUX PATRIMONIAUX, ils existent entretenez-les SVP</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6087	<p>OPPOSITION</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6088	<p><i>Doubleton 6083</i></p>	
6088	<p>Non au mur de verre, non au à la réduction des zones boisées et de la pelouse central, non à la destruction du jardin anglais pour les bureaux de la tour Eiffel, non aux allées bétonnées, non à la disparition du patrimoine et du mobilier historique, non à la suppression du bassin, non aux kiosques massif, non à la privatisation du jardin.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6089	<p>Bien qu'appréciant les efforts de la mairie de Paris et de Mme Hidalgo sur différents plans et dossiers, Je m'oppose malheureusement à ce réaménagement brusque qui risque de détériorer la qualité de vie de quartier, déjà quelque part fragilisé. J'appuie sur ce l'avis de Mr Francis Szpiner</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>
6090	<p>Doubleton 6088</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse
6090	<p>Le projet est flou s'agissant de l'impact réel des Jeux Olympiques de Paris sur le site, et n'offre pas de garanties de bonne gestion sur le long-terme.</p> <p>Le nouvel aménagement tente de répondre à des questions secondaires - les "selfies" des visiteurs, la canalisation des flux qui ne présente pourtant aucune difficulté réelle, étant donnée l'immensité du site. Il ne répond que partiellement, ou en offrant de mauvaises solutions, à des enjeux qu'il faut effectivement prendre en compte, en particulier celui de l'intensité des circulations automobiles, en particulier sur la rive gauche. En outre, la fermeture du Pont d'Iéna laisse craindre un report important de circulation. Enfin, d'autres problématiques, notamment de sécurité, de dégradation du petit patrimoine, lequel paraît plus que jamais en danger de disparition aux vues des intentions du projet, sont négligées.</p> <p>S'agissant de la dégradation du patrimoine, les murets - ou assises - ceinturant de la pelouse technique s'annoncent à première vue comme des cibles privilégiées des artistes de rues... La monotonie de cet équipement, son aspect brutaliste est en outre en rupture avec la finesse des dessins du parc et la richesse architecturale du lieu. Son aspect "bloc", au même titre que celui des nouveaux kiosques, dégrade visuellement le site.</p> <p>La rénovation de la place du Trocadéro est la bienvenue, de même que l'unification du parvis des Droits de l'Homme avec ce qui constitue aujourd'hui un square isolé au milieu d'un rond-point embouteillé. Néanmoins, il faudrait veiller, qu'à contrario d'autres aménagements, la nouvelle configuration n'entraîne pas de mésusages en décalage avec la solennité et l'intérêt esthétique du site, et qui le dégraderaient.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>L'impact du projet sur les déplacements automobiles a été particulièrement étudié. Vous pourrez en retrouver le détail dans les pièces suivantes : pièce 3.1.1 - résumé non technique ; pièce 3.1.2 - étude d'impact intégrale ; pièce 3.1.4 mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale. Menées à l'échelle macroscopique et microscopique, ces études font état d'un impact nuancé sur la circulation parisienne, entre soulagement de certains axes, et renforcement du trafic sur d'autres. Elles écartent néanmoins les risques de saturation, y compris au niveau du Pont de Bir Hakeim et du Pont de l'Alma.</p> <p>Les modifications de circulation font pour leur part état de retards localisés aux entrées de carrefour, et une situation du trafic « globalement stable » à l'entrée sud du périmètre. L'incitation aux transports collectifs et aux modes doux (cycles, piétons) fait partie intégrante des objectifs du projet.</p> <p>Du point de vue des mobilités, le projet ambitionne de rééquilibrer les modes de déplacement en faveur des très nombreux piétons, cyclistes, promeneurs et visiteurs dénombrés chaque jour sur le Site Tour Eiffel. Le nombre de places dédiées aux personnes à mobilité réduite (PMR) est pour sa part revu à la hausse. Il cherche également à sécuriser l'ensemble des modes, et notamment les piétons et vélos : traversées, pistes dédiées... Vous pouvez consulter l'ensemble des aménagements dans la Note Mobilité (Pièce 4.2.1.10)</p> <p>Le projet Site Tour Eiffel a fait l'objet d'une étude de Sécurité et Sécurité Publique (ESSP) globale à l'ensemble des Permis d'Aménager et des Permis de Construire. La Ville de Paris et la Préfecture de Police portent une attention particulière à ce projet emblématique et de manière plus générale à la sécurité des sites touristiques parisiens. L'ESSP du projet Site Tour Eiffel a pris en compte la nature de l'établissement (symbole national), son implantation, la nécessité d'une cohérence des moyens de sécurisation pour le volume de public attendu. L'étude porte sur l'ensemble des risques liés à la sûreté et la sécurité, à la fois de potentielles actions terroristes mais également des délits de voie publique, des troubles et des incivilités pouvant nuire à la qualité d'accueil. Comme précisé dans les dispositions de l'article L. 114-3 du code de l'urbanisme, cette étude est uniquement soumise à la Préfecture de Police et ne peut être publiée pour des raisons de sécurité. Elle a reçu un avis favorable de la Préfecture de Police.</p>
6091	<p>https://site.assoconnect.com/services/storage?type=document&id=1776521&secret=DVClnu2cmTizcNzqrxbWvZpvYcEG00bDg7DVJCb&timestamp=1635606923&dowload=1</p>	
6091	<p>Doublon 6086</p>	
6092	<p>Doublon 6089</p>	
6093	<p>Doublon 6088</p>	
6094	<p>Doublon 6089</p>	
6095	<p>Madame la maire, comment pouvez-vous croire que les quelques millions de personnes qui vivent dans la galère en France puissent être satisfaits d'un projet d'une telle vanité et d'un tel coût, pour 15 jours de jeux olympiques! - Comment les Parisiens pourraient-ils être heureux que l'on sacrifie encore un espace vert (car c'est ce qui est en train de passer) pour des événements "festifs", réservés à quelques VIP ou pour des rassemblements populaires réunissant des milliers de personnes qui massacrèrent les pelouses de ces magnifiques jardins du Champ de Mars. - Comment pouvez-vous décider d'élargir et de bétonner les allées du même Champ de Mars, en supprimant des pelouses et de très beaux arbustes et arbres anciens, alors que vous vous prétendez être un maire écologiste. - Comment pouvez-vous remplacer les pelouses naturelles par des pelouses techniques, faites pour être piétinées et non plus pour servir de tapis moelleux et confortable aux personnes et aux familles qui viennent se reposer, se détendre ou prendre le soleil dans un espace de verdure. - Comment pouvez-vous modifier les perspectives magnifiques de ce jardin et retirer 30% des espaces verts en construisant divers bâtiments - dont la structure du Grand Palais Éphémère qui restera plusieurs années, ainsi que divers bureaux et emprises dans les magnifiques jardins de la Tour Eiffel ; ce qui équivaut à une privatisation autoritaire d'une partie non négligeable de ce parc classé. - Ne touchez pas à la fontaine Ruef surtout! vous risqueriez de tout rater comme vous avez fait avec les merveilleuses petites fontaines de Champs-Élysées-Clémenceau - Comment pouvez-vous mettre de nombreux arbres en pots antiécologiques et inesthétiques sur le pont d'Iéna, qui vont couper le passage d'une rive à l'autre et provoquer des embouteillages monstres. - Enfin, comment pouvez-vous vous servir du magnifique site historique du Trocadéro, avec le Musée de la Marine, le Musée de l'Homme, la Cité de l'Architecture et du Patrimoine et le Théâtre Chaillot, comme d'une fan zone, avec toutes les nuisances et dégradations que cela risque de provoquer... de même pour les jardins! Revoquez votre projet en concertation avec les riverains et les associations SVP.</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note et qui appelle quelques compléments d'information.</p> <p>La réinterrogation de la programmation événementielle fait partie intégrante du projet Site Tour Eiffel. La programmation d'événements nationaux et internationaux sur le Site Tour Eiffel s'inscrit dans une histoire du site marquée par l'occupation des grands événements (Fête de la Fédération, Expositions Universelles, etc.); elle induit aujourd'hui une très forte sollicitation de ses espaces, notamment végétalisés. L'un des objectifs du projet est de mieux les organiser, d'en minimiser les nuisances, en particulier en évitant d'avoir des événements sur les espaces verts. Ainsi, la Place de Varsovie, tout comme la place J. Rueff, qui sont des espaces minéraux capables, seront équipés d'installations spécifiques (comme création de branchements EDF en remplacement des groupes électrogènes, création de points d'eau et d'évacuation) permettant de limiter les nuisances et les atteintes aux espaces verts en cas d'événements.</p> <p>À l'issue des premières concertations de 2019, la Ville de Paris s'est engagée à ne pas prévoir de programmation événementielle sur la Place du Trocadéro, qui doit être dédié à la contemplation du Site et sa mise en valeur paysagère. Il s'agit d'une évolution par rapport au projet initial présenté par la maîtrise d'oeuvre à l'issue du concours.</p> <p>Nous attirons votre attention sur quelques points : - Contrairement à ce qui a pu être dit et diffusé sur internet, le projet ne prévoit pas la suppression de la fontaine située Place Rueff - Les pelouses renforcées ne sont pas des espaces artificiels; elles sont conçues pour améliorer leur résistance dans le temps à la pression d'usage observée. Elles resteront des espaces naturels, perméables et végétalisés. Elles sont légèrement surélevées de 30cm et entourées de bordures de pierre, pour offrir des assises et mieux gérer les flux. Enfin, elles resteront accessibles par des jeux de pentes. - Concernant les constructions, celles-ci viennent en remplacement de surfaces déjà existantes sur le site : le bilan des mètres carrés implantés en site classé est donc neutre. En outre, l'architecture des constructions est pensée pour s'intégrer au mieux et le plus discrètement possible dans le paysage, au profit de la mise en valeur du patrimoine existant. - Le projet prévoit 17 000 m2 d'espaces végétalisés supplémentaires, dont 16 000 m2 de pleine-terre, et 222 arbres plantés (soit un bilan positif de 180 arbres) - Le projet prend bien en compte la qualité patrimoniale exceptionnelle de ce site : il est ainsi le résultat d'une recherche d'équilibre entre performance environnementale et préservation du patrimoine du Site, réalisé en partenariat avec les services du patrimoine de l'État. À ce titre notamment, concernant le mobilier urbain, l'ensemble des choix a été travaillé avec les Architectes des Bâtiments de France (ABF), et a été effectué dans une recherche de cohérence globale du site. Ils impliquent la rénovation des bancs existants, et l'implantation de nouveaux bancs répondant à des modèles classiques parisiens. L'ensemble des panneaux historiques sont conservés dans le projet. Seuls seront supprimés, déplacés ou remplacés les panneaux plus contemporains, rajoutés successivement et sans cohérence dans les décennies récentes. Un travail particulier de design a par ailleurs été effectué pour permettre d'unifier et d'affirmer l'identité visuelle du site. Vous pouvez en consulter le détail et les visuels dans la Note d'Activation Urbaine (Pièce 4.2.1.2 versée à la présente PPVE).</p>
6096	<p>Bonjour, Paris ne doit pas devenir une ville musée mais rester une ville accessible pour l'ensemble de ces habitants, que ceux-ci soient jeunes, vieux, bien portant ou non, et rester une ville active; Or, rendre piétonnier cette partie de la ville, ne va qu'augmenter le trafic dans d'autres quartiers, rendre encore plus difficile que cela ne l'est déjà le transport des personnes à mobilité réduite dans Paris, et donner l'impression que Paris n'appartient qu'aux touristes et jeunes sans enfants bien portant.</p> <p>Cordialement ,</p>	<p>Bonjour, Merci pour votre contribution, dont nous prenons bonne note.</p>

n°	Contribution	Réponse



**Les enseignements de la
Participation du Public par Voie
Électronique (PPVE)**

Projet site Tour Eiffel
[11 octobre - 17 novembre 2021]

Décembre 2021

Par arrêté municipal en date du 9 septembre 2021, la Mairie de Paris a ouvert une participation du publique par voie électronique (PPVE) consacrée au projet d'aménagement du site Tour Eiffel.

Conformément à la loi n°2018-202 du 26 mars 2018 relative à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, cette PPVE s'est déroulée sous l'égide de la Commission nationale du débat public (CNDP) qui a désigné une garante et un garant pour veiller au bon déroulement de la procédure, à la correcte information du public et à l'effectivité de sa participation.

Cette PPVE intervient après deux concertations publiques : une concertation préalable au titre du code de l'Urbanisme, qui s'est déroulée du 21 janvier au 1er mars 2019, et a porté sur les ambitions du projet ; puis une concertation publique sur la mise en compatibilité du PLU, à l'été 2019, au titre du code de l'Environnement. Ces deux concertations ont permis d'amender le projet dans ses phases initiales. Les bilans et enseignements de ces concertations publiques ont été portés à la connaissance du public dans le cadre de cette PPVE, et sont consultables en ligne sur le site www.concertationsitoutou Eiffel.fr.

Pour tenir compte des observations et propositions du public lors de la PPVE, ainsi que des échanges nourris lors des réunions publiques et des webinaires thématiques, différentes évolutions et adaptations – non substantielles – du projet sont proposées.

Au regard de la synthèse fournie par les garants, la Ville de Paris s'engage à prendre en compte les retours du public, en distinguant :

1. Les engagements sur des modalités de gestion du site et de ses activités culturelles, touristiques sportives et commerciales
2. Des évolutions du projet d'aménagement
3. Des lancements d'études suite à la PPVE

En effet, certaines adaptations de projet peuvent être mises en œuvre directement, d'autres doivent faire l'objet d'études préalables, afin de vérifier leur faisabilité avant de les intégrer au projet.

1. Engagements sur les modalités de gestion du site et de ses activités

- **Établir un plan de gestion du site**

De nombreuses contributions ont mis en avant la nécessité d'une meilleure prise en compte de la gestion ultérieure du site, notamment sur le nombre d'évènements autorisés, leur implantation, les nuisances sonores générées, mais également sur la propreté, l'entretien des espaces verts, ainsi que sur la sécurité et l'occupation de l'espace public (vendeurs à la sauvette, tuk-tuk, joueurs de bonneteau, etc.). Ce thème a également été soulevé par l'Autorité Environnementale.

Afin de répondre à ces préoccupations légitimes, la Ville s'engage à lancer un plan de gestion du site en lien avec les acteurs locaux, la Police Municipale, la Préfecture de Police et les directions concernées de la Ville de Paris, intégrant les volets suivants : gestion événementielle, entretien des espaces verts, propreté et sécurité du site.

- **Améliorer la qualité de la programmation commerciale des kiosques**

Dans le cadre du renouvellement de l'offre de kiosques prévus au projet, la Ville de Paris s'engage à renforcer l'inscription dans le cahier des charges et dans les critères de sélections les objectifs suivants :

- Une offre commerciale diversifiée :
 - o Mise en valeur du savoir-faire parisien, franciliens et français
 - o Offre alimentaire diversifiée, de qualité et adaptée à différents budgets
- Des engagements environnementaux et sociaux
 - o Fournisseurs parisiens, franciliens et français, produits issus de circuit courts et de l'agriculture biologique
 - o Offre tournée vers l'économie sociale et solidaire
 - o Réduction des déchets et suppression totale des plastiques à usage unique
- Une architecture commune, une esthétique et un fonctionnement améliorés :
 - o Architecture commune fixée par un cahier de prescriptions architecturales et techniques imposé aux candidats
 - o Intégration de fontaines à eau à certains kiosques et de dispositif de gestion des déchets

- **Assurer un gardiennage permanent et une fermeture des sanitaires publics la nuit**

Dans le cadre de l'amélioration et de l'augmentation de l'offre de sanitaires prévues au projet, la Ville propose d'offrir aux parisiens et visiteurs du site des commodités propres, gardiennées, sécurisées et fermées la nuit pour éviter tout mésusage.

- **Poursuivre la réflexion sur la place des autocars de tourisme.**

La Ville de Paris a d'ores et déjà engagé une réflexion sur la place des autocars à motorisation thermique dans Paris. A horizon 2024 et en particulier sur les grands sites touristiques, comme celui de la Tour Eiffel, la Ville de Paris s'oriente vers une interdiction de la circulation d'autocars de tourisme à motorisation thermique.

- **Améliorer les animations prévues pour les enfants et les familles**, notamment en conservant une place pour des manèges sur le site.
- **Étudier des revêtements de sols adaptés à la pratique des sports de glisse urbaine**, sans concession sur la valeur patrimoniale.

2. Évolutions du projet suite à la PPVE

Certaines évolutions du projet peuvent être mises en œuvre directement, sans nécessiter d'études préalables de faisabilité :

- **Prévoir des mesures de protections complémentaires de la circulation dans les rues adjacentes du projet**, notamment au droit des écoles, des crèches et des lieux de rassemblement rue Doumer et rue Franklin
- **Supprimer les places de stationnement d'autocars de tourisme sur le site**, conformément aux orientations sur la place des cars de tourisme dans Paris en 2024.
- **Améliorer la lisibilité (marquage, signalétique) des parcours cyclables, bus et piétons**, afin de limiter les conflits entre ces 3 types d'usagers.

3. Lancement d'études suite à la PPVE

Afin de tenir compte des observations émises, d'autres évolutions, qui pourraient faire l'objet de modifications du projet en cours de réalisation ou dans des phases ultérieures, sont à examiner et vont faire l'objet d'études préalables avant de décider s'il est possible et opportun de les intégrer au projet. Elles pourraient nécessiter, le cas échéant, de nouvelles formalités administratives.

Circulation, déplacement, stationnement

- **Améliorer les liaisons automobiles entre le 16ème et le 15ème arrondissement**

L'un des principaux sujets d'inquiétude concerne la circulation automobile entre rive gauche et rive droite, lorsque le Pont d'Iéna sera fermé à la circulation générale. À l'issue

des premières concertations de 2019, des adaptations importantes du projet ont déjà été réalisées : deux carrefours complets, autorisant tous les mouvements tournants, ont été ajoutés entre les avenues de New York et Albert de Mun d'une part, et la rue Lenôtre d'autre part.

Afin d'améliorer encore les liaisons automobiles, notamment entre le 16ème et le 15ème arrondissement, nous proposons d'étudier la création d'un tourne-à-gauche vers le pont de Bir-Hakeim depuis l'avenue de New-York, sens sortant de Paris, afin de permettre aux automobilistes d'emprunter ce pont plutôt que le pont de Grenelle, réduisant ainsi leur temps de parcours.

- **Améliorer les liaisons cyclables Nord-Sud et Est-Ouest.**

De nombreux cyclistes et associations ont proposé d'améliorer encore les liaisons cyclables dans le périmètre du projet et ses abords.

Sur l'axe Nord-Sud, il conviendra notamment d'étudier la création d'une piste cyclable dédiée sur le Pont d'Iéna, ainsi que sur l'avenue Albert de Mun, afin d'offrir une liaison directe entre l'avenue de New-York et celle du Président Wilson. L'opportunité d'une piste cyclable dédiée sur la rue Lenôtre pourra également être étudiée.

Sur l'axe Est-Ouest, des améliorations pourront être trouvées sur la fluidité du réseau express vélo (REVe) rive gauche : une piste cyclable unidirectionnelle est conservée sous la trémie du quai Jacques Chirac dans un sens, et dans l'autre sens, il est envisagé de créer une onde verte cycliste sur le REVe en surface, au droit de la Tour Eiffel, afin de limiter les temps d'attente des vélos aux carrefours situés en entrée et sortie de trémie.

- **Maintenir la traversée des bus RATP et véhicules de secours au niveau du Champ de Mars, sur l'avenue J. Bouvard, en supprimant tout trafic automobile.**

De nombreux riverains et utilisateurs des transports en commun ont exprimé leur inquiétude quant à la fermeture à toute circulation de l'avenue J. Bouvard, impliquant de modifier les terminus, les arrêts et les itinéraires des bus 69 et 86.

Afin de ne pas détériorer les conditions d'accès aux transports en commun de ces usagers, il est prévu d'étudier la conservation des arrêts et terminus des bus 69 et 86 dans leur état actuel, en préservant un passage des bus RATP sur l'avenue J. Bouvard. Pour conserver les ambitions du projet d'assurer une unité paysagère à l'échelle du site, toute circulation et stationnement d'automobiles, cars de tourisme et tout autre véhicule (en dehors des bus RATP et des véhicules de secours) resterait strictement interdite.

- **Étudier le repositionnement des places de dépose/repose de navettes,** afin de limiter les nuisances pour les riverains.

- **Étudier le déplacement de l'emplacement de l'arrêt Open Tour prévu rue de Suffren**, afin de limiter les nuisances pour les riverains.

Paysage, patrimoine et végétalisation

- **Adapter le projet sur le pont d'Iéna**

La présence de nombreux bacs végétalisés sur le Pont d'Iéna a été largement remise en question, les contributeurs doutant de leur intérêt écologique et craignant mésusages, malpropreté et difficultés d'entretien.

Il convient donc d'étudier un nouveau mobilier permettant d'agrémenter la promenade sur le pont piétonnisé, tout en séparant les flux piétons des circulations vélos et bus RATP.

- **Accorder une place plus importante au végétal et à la nature**

La PPVE a mis en évidence de nombreuses inquiétudes et incompréhensions sur les intentions du projet quant à l'aménagement des espaces verts du Champ de Mars, et singulièrement la réduction des pelouses du tapis vert et les cheminements en béton désactivé proposé entre les 2 rangées d'arbres centrales, tout en appelant à davantage de végétalisation en pleine terre.

Aussi, une réflexion sera menée pour accorder encore davantage de place au végétal dans le projet et notamment :

- en adaptant le projet d'aménagement paysager du Champ de Mars pour augmenter et améliorer encore la qualité des espaces végétalisés,
- en proposant des matériaux alternatifs et davantage perméables, pour le cheminement piéton entre les rangées d'arbres centrales du Champ de Mars,
- en étudiant toute possibilité d'augmenter encore les surfaces végétales, notamment autour de la Fontaine de Varsovie.

- **Étudier la restauration des bancs en pierre et sculptures (vases Médicis etc.)**, notamment autour de la Place J. Rueff.

Enfin, le maître d'ouvrage s'engage à poursuivre le dialogue avec les riverains, les parisiens et les acteurs locaux, en indiquant au fur et à mesure de l'avancée des études complémentaires les évolutions qui pourront être intégrées au projet et mises en œuvre. Cette information sera mise en œuvre dans le cadre de la communication de chantier portée par PariSeine. Cette dernière permettra également de donner aux riverains et aux usagers toutes les informations sur les périmètres et les calendriers de travaux, leur permettant d'anticiper au mieux l'enchaînement des différentes phases du chantier. Une attention particulière sera portée à la limitation des nuisances durant toute cette période.

